Bibliothèque
de
M. Roquet

SUTRO
STACKS

BOOK NO. 944 M5814 29
ACCESSION 299953
NOT TO BE TAKEN FROM THE LIBRARY
Form No. 37-5M-6-29

SAN FRANCISCO PUBLIC LIBRARY
3 1223 04023 6433

NOUVELLE COLLECTION

DES

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

—

TROISIEME SERIE.

VII.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/nouvellecollecti0007unse

NOUVELLE COLLECTION

DES

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS LE XIII^e^ SIÈCLE JUSQU'A LA FIN DU XVIII^e^;

Précédés

DE NOTICES POUR CARACTÉRISER CHAQUE AUTEUR DES MÉMOIRES ET SON ÉPOQUE;

Suivis de l'analyse des documents historiques qui s'y rapportent;

PAR **MM. MICHAUD** DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET **POUJOULAT.**

TOME SEPTIÈME.

HENRI DE GUISE, GRAMONT, DU PLESSIS, M. DE ***.

A PARIS,

CHEZ L'ÉDITEUR DU COMMENTAIRE ANALYTIQUE DU CODE CIVIL,

RUE DES PETITS-AUGUSTINS, N° 24;

IMPRIMERIE D'ÉDOUARD PROUX ET COMP^e^, RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 3.

1839

X944
M5814 29
299953

MÉMOIRES

DU DUC DE GUISE.

NOTICE

SUR LA VIE DU DUC DE GUISE

ET SUR SES MÉMOIRES.

Les courtisans qui voyaient le prince de Condé et le duc de Guise à la tête de deux des cinq quadrilles du fameux carrousel de 1662, disaient: « Voilà les héros de l'histoire et du roman. » Et ce n'était pas un simple jeu de mots, une opposition brillante que l'esprit pût admettre, mais que la raison dût désavouer; c'était un jugement très juste sur les deux hommes les plus extraordinaires peut-être qu'ait produits le XVII^e^ siècle. La vie du prince de Condé appartient toute à l'histoire, qui sait en faire ressortir de hauts exemples et de salutaires leçons; la vie du duc de Guise ne fut qu'un long roman où des amours extravagants, des entreprises téméraires, de surprenantes aventures éveillent la curiosité sans intéresser le cœur. L'expédition de Naples elle-même, l'acte le plus sérieux à la fois et le plus fou du duc de Guise, reçoit un caractère singulièrement romanesque des circonstances au milieu desquelles elle a été conçue, de la passion qui lui en faisait reporter la gloire à mademoiselle de Pons, et, il faut le dire aussi, de la relation qu'il nous en a laissée. Dans une lettre qu'il adressait au cardinal Mazarin, et que je citerai plus bas tout entière, le duc de Guise dit que « ce qui l'a embarqué dans un dessein si périlleux, ce n'est ni l'ambition ni le désir de s'immortaliser par des actions extraordinaires, mais la seule pensée de mieux mériter les bonnes grâces de mademoiselle de Pons, et d'obtenir, par l'importance de ses services, la faveur de passer doucement avec elle le reste de ses jours. » De tels sentiments ne sauraient étonner dans le siècle qui vit finir les romans de chevalerie et commencer ceux de mademoiselle de Scudéry; mais le scandale des amours du duc de Guise, la conduite coupable de mademoiselle de Pons, le dénoûment vulgaire de cette intrigue, plus galante encore que romanesque, les gâtent d'une étrange façon.

Combien la maison de Guise était déchue! Ils étaient passés sans retour ces temps où, forte du génie de ses chefs et de la puissance du peuple, elle protégeait le catholicisme contre les armes de la réforme, faisait trembler le roi de France sur son trône et semblait tenir dans ses mains les destinées du pays. On eût dit que les poignards des *quarante* de Henri III avaient épuisé avec le sang du Balafré tout ce qu'il y avait de grandeur, d'énergie et d'audace dans cette noble famille. Charles, fils de celui qui avait été appelé le roi de la Ligue, avait déjà manqué au courage et à la fortune de ses pères; à son tour, Henri, deuxième du nom, ne sut étaler aux yeux du monde que le honteux éclat de ses amours, la folie de son échauffourée de Naples et l'inconstance de sa révolte. Il ne faut pas voir dans l'abaissement d'une maison si puissante seulement un caprice du hasard. Si les hommes étaient changés, les temps l'étaient encore plus. Henri IV avait rendu la royauté à sa mission nationale; il n'y avait plus de place pour les ambitions qu'au pied du trône.

Voici à ce sujet une anecdote fort curieuse que raconte Tallemant des Réaux: « A propos de la civilité du duc de Guise, on dit qu'un savetier qu'il salua, car par une tradition de sa maison il salue volontiers, lui dit: « Boutez sus, boutez sus; ce n'en est plus le temps. » Voulant dire qu'il n'y avait plus lieu à faire une Ligue. »

Henri de Lorraine, deuxième du nom, cinquième duc de Guise, comte d'Eu et prince de Joinville, naquit à Blois le 4 avril 1614. Il était arrière-petit-fils du duc François, qui fut lieutenant-général du royaume sous Henri II et François II, gagna la bataille de Dreux contre les protestants au commencement du règne de Charles IX et périt assassiné par Poltrot devant Orléans qu'il assiégeait; petit-fils de Henri, premier du nom, qui, reconnu chef de la Ligue et maître de Paris après la journée des Barricades, marchait presqu'ouvertement à l'usurpation de la couronne quand il fut mis à mort en 1589 par les ordres et sous les yeux de Henri III; fils enfin de Charles, qui fut arrêté le jour du meurtre de son père et enfermé dans le château de Tours, qui, échappé de sa prison, put concevoir un instant l'espoir d'être élu roi par les Etats-généraux de la Ligue, et, forcé à la soumission par le triomphe de Henri IV, ne fit jamais, suivant l'expression du cardinal de Richelieu, ce qu'on devait attendre ni de la fidélité qu'il avait promise ni du courage de ses prédécesseurs.

Il avait été destiné à l'Eglise dès sa naissance; encore au berceau il avait déjà quatre abbayes; à quinze ans il était archevêque de Reims. Mais la possession de tant de richesses et d'une si haute dignité, l'espérance, je devrais dire la certitude d'une fortune plus brillante encore, ne purent jamais le décider à embrasser l'état ecclésiastique

pour lequel il montrait une répugnance invincible. Il refusa absolument d'étudier en théologie; il afficha partout le costume et les manières de la cour, et, si nous en croyons Tallemant des Réaux, il porta la débauche jusque dans le couvent de Saint-Pierre de Reims dont sa sœur était abbesse. Il joignait à cet esprit de libertinage un odieux mépris de la religion et des institutions de l'Eglise. Pendant qu'il entretenait de scandaleuses liaisons avec madame de Joyeuse, femme de son intendant, « il donna au frère de la suivante une prébende de Reims. Mais je veux, lui dit-il, que tu prennes l'habit de chanoine; car c'est à toi que je donne la chanoinie. Et en effet il lui mit l'habit d'hiver de chanoine.... » Je n'achèverai pas l'anecdote dont l'indécence soulève le dégoût.

En 1631, son père s'était joint aux partisans de Marie de Médicis qui venait de sortir du royaume, et il avait tenté de soulever la Provence. Mais, prévenu par les mesures rapides de Richelieu, il avait été contraint de se sauver en Italie. Henri l'y suivit. Bientôt il se lassa de la vie monotone et triste de l'exil; il passa en Allemagne, servit dans les troupes de l'empereur et s'y distingua par des actes d'une bravoure téméraire qui annonçaient plutôt le soldat que le général.

Le prince de Joinville, le seul de ses trois frères aînés qui vécût alors, mourut vers la fin de 1639. Aussitôt Henri de Lorraine revint à la cour, où il apprit l'année suivante la mort de son père. Il prit le titre de duc de Guise.

Henri de Lorraine était grand et bien fait. Il avait une belle figure, l'air martial, des manières nobles, et surtout un penchant décidé pour les aventures romanesques. « Il sait quelque chose, écrit Tallemant des Réaux, a de l'esprit, dit les choses agréablement, n'est pas méchant, a de la générosité, du cœur et est fort civil. C'est dommage qu'il soit fou, comme disoit M. de Chevreuse. » Sa réputation de courage que les guerres d'Allemagne avaient bien établie, lui valut un accueil brillant à la cour. Dans le nombre des femmes qui s'y faisaient remarquer par leur esprit et leur beauté, le duc de Guise distingua la fille cadette du duc de Nevers, Anne de Gonzague, avec laquelle il avait déjà fait quelque galanterie dans l'abbaye d'Avenay, au diocèse de Reims. Soit qu'il se laissât aller au penchant de son esprit, soit qu'il fût bien aise de faire de l'éclat pour avoir une raison de se démettre de son archevêché, il fit, dit mademoiselle de Montpensier, l'amour comme dans les romans. Les deux amans affichèrent leur liaison d'une manière scandaleuse. Le bruit courut qu'ils avaient été mariés secrètement dans la chapelle de l'hôtel de Nevers; mais il faut croire que le mariage n'avait pas été bien sérieux, car Tallemant des Réaux, qui nous fournira d'autres anecdotes non moins curieuses, raconte que la princesse ayant demandé à un chanoine de Reims qui les avait unis, s'il n'était pas vrai que M. de Guise fût son mari: « Ma foi, Madame, répondit le bonhomme, vous étiez aussi aise que s'il y eût eu mariage. »

En 1641, le duc de Guise se jeta dans cette révolte hardie qui succomba au milieu même de sa victoire sur le champ de bataille de la Marfée, par la mort mystérieuse du comte de Soissons. Il se retira à Sedan et signa le traité avec l'Espagne. « Il avoit mis dans ses enseignes, dit Tallemant des Réaux, une chaise renversée et un chapeau rouge dessous avec ces mots : *Deposuit potestatem de sede.* » Mais, soit mécontentement, soit inconstance d'humeur, il quitta Sedan avant que les confédérés ne se missent en campagne, passa en Flandre, et prit encore une fois du service dans les troupes de l'Empereur.

Aussitôt qu'elle eut appris l'échauffourée du duc de Guise, Anne de Gonzague partit de Nevers, vêtue en homme, pour le rejoindre. Elle fut arrêtée à Compiègne, puis relâchée par ordre de Richelieu, qui espérait que cette aventure se terminerait enfin par un mariage bien en règle, et que les bénéfices du duc de Guise lui reviendraient: ce qui prouve que le cardinal ne croyait pas que les choses se fussent passées régulièrement dans la chapelle de l'hôtel de Nevers. Cependant à Besançon, où elle fit quelque séjour, elle voulut être appelée madame de Guise et ne parla jamais du duc que comme de son mari. Elle disait à une femme de ses amies : « Il est mon mari comme votre mari est le vôtre. »

Mais pendant ce temps-là le duc de Guise épousait à Bruxelles Honorée de Glymes, veuve d'Albert-Maximilien de Hennin, comte de Bossu. Il ne s'était même pas donné la peine de rompre avec Anne de Gonzague, qui refusa d'abord de croire à ce mariage, puis se rendit enfin à l'évidence et retourna en France où elle reparut bientôt à la cour sous son véritable nom. Quatre ans plus tard, après une conversation qu'elle eut avec lui aux Tuileries, n'espérant plus être reconnue pour sa femme, à son tour elle songea à se marier avec le prince d'Harcourt; les articles étaient tout prêts à être signés quand elle se décida à conclure avec Edouard de Bavière, palatin du Rhin. C'est cette princesse palatine qui prit une part si active aux intrigues de la Fronde.

« La comtesse de Bossu, dit Tallemant des Réaux, était de la plus belle taille du monde, la gorge belle, les bras beaux, tous les traits du visage bien proportionnés, le teint fort blanc et les cheveux fort noirs. » Quoique son mariage eût été confirmé par l'archevêque de Malines pour suppléer à quelque formalité qui avait été omise, elle n'en fut pas moins abandonnée comme Anne de Gonzague. Louis XIII et Richelieu venaient de mourir. Le duc de Guise, qui avait été déclaré criminel de lèse-Majesté en 1641 (1), ob-

(1) C'est à l'époque de son procès qu'il fut remplacé dans l'archevêché de Rheims par Eléonor d'Etampes de Valencay, abbé de Bourgueil et évêque de Chartres.

tint en 1644 des lettres d'abolition. Il s'échappa de Bruxelles où il laissa sa femme dont il avait dissipé la fortune, et revint en France pour y donner le scandale de nouvelles et aussi imprudentes amours. Il écrivit de Paris à la comtesse de Bossu qu'il était vrai qu'il l'avait épousée, mais qu'il était obligé d'en croire tant de docteurs qui lui assuraient qu'elle n'était pas sa femme; que du reste il allait mettre ordre à ses affaires et qu'il la rembourserait de ce qu'il lui avait dépensé. La comtesse n'accepta pas aisément de pareilles excuses. Elle prétendit faire valoir ses droits. Elle fit même le voyage de Rouen, annonçant l'intention de tuer son infidèle époux au milieu de la cour s'il refusait de la reconnaître, et de se tuer elle-même après. Elle s'y trouva en peu de temps dans une telle misère que mademoiselle de Rambouillet, depuis duchesse de Montausier, fit une quête pour elle. Le crédit de la duchesse douairière de Guise la contraignit de repartir sans avoir été jusqu'à Paris. Cette aventure et quelques intrigues galantes dont on l'accusa, la rendirent ridicule et lui firent perdre tout l'intérêt qu'elle avait d'abord inspiré.

C'est sans doute pendant le séjour du duc de Guise en Flandre que des chevaliers de Malte, natifs de Provence, songèrent à le faire chef d'une expédition qu'ils avaient projetée pour la conquête de Saint-Domingue. Tous les préparatifs étaient faits; mais le cardinal de Richelieu s'y opposa, et les choses n'allèrent pas plus loin.

De retour à la cour de France, le duc de Guise s'attacha à madame de Montbazon, pour laquelle il tua le comte de Coligny. La duchesse ayant été exilée, il devint amoureux de mademoiselle de Pons, l'une des filles d'honneur d'Anne d'Autriche, et fit pour elle mille extravagances. Je laisserai ici parler Tallemant des Réaux : « Le duc de Guise fit entendre à mademoiselle de Pons que son mariage avec madame de Bossu était nul et qu'il le feroit casser si elle vouloit l'aimer. L'ambition d'être duchesse et princesse fit goûter la proposition à la demoiselle, et insensiblement elle s'y engagea si bien que M. de Guise n'étoit que douze heures du jour avec elle... On voyoit durant cet amour M. de Guise expliquer devant tout le monde à sa maîtresse un rescrit du Pape qu'il avoit obtenu, et elle lui faire des difficultés. Un jour M. d'Orléans la rencontra seule et lui dit plaisamment: « Mademoiselle, si vous n'y prenez garde, mon frère de Guise vous épousera; au moins je vous en donne avis. » Toutes les fois que la Reine sortoit, on le voyoit suivre le carrosse des filles; et ses folies amoureuses étoient si publiques que tous les artisans de la rue Saint-Honoré, approchant du Palais-Royal, ne s'entretenoient d'autre chose. On lui rapporta qu'un médecin, qui servoit la maison, fit quelques vers où il rioit des amours de M. de Guise et de mademoiselle de Pons. Tout ce qui touchoit cette fille étoit à son égard un crime de lèse-majesté; de sorte que, sans s'informer si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai, il fit monter ses gens chez cet homme et il demeura à la porte tandis qu'on le bâtonnoit. Cela est assez vilain, ce me semble.

» Un automne que la cour étoit à Fontainebleau, la demoiselle demeura chez sa belle-sœur de La Case pour se baigner. On la purgea; il voulut se purger aussi. Il prit de la même drogue, la même dose et de la même main, du même apothicaire, disant qu'il en avoit besoin et qu'il ne pouvoit pas se bien porter puisque mademoiselle de Pons étoit indisposée. Une fois il lui prit je ne sais quelle vision sur ce qu'elle lui avoit dit qu'il ne l'aimoit point, de tirer son épée pour se tuer, disoit-il. On entendit un grand cri; on y courut; elle se tuoit de lui dire : « Remettez votre épée, M. de Guise; remettez votre épée, je crois que vous m'aimez plus que votre vie. »

» M. d'Orléans le fit nommer son lieutenant-général en Flandre. Il ne put se résoudre à partir; il envoya son train. Il fut fort long-temps en juste-au-corps; mais il n'alla pas plus loin que Fontainebleau. Là, pour le moins aussi fou qu'à Paris, il prit des eaux parce qu'elle en prenoit; il les prenoit à même heure qu'elle et avec les mêmes précautions. Soit qu'il fût plus échauffé qu'elle, il les rendoit fort mal quoiqu'elle les rendît fort bien. Pour y remédier, il lui prit une de ses jupes et se la mettoit quand il buvoit, et cela sérieusement. Toute la cour l'a vu en cet état quinze jours et davantage.

» Il passoit des journées entières avec elle. Tout le monde étoit en peine de ce qu'il lui pouvoit tant dire; enfin on découvrit qu'il lui disoit bien souvent des choses par cœur; et un jour qu'elle lui avoit demandé le second volume de *Cassandre*, il ne le lui envoya pas, mais il le lut toute la nuit, et le lendemain il le lui récita d'un bout à l'autre sans s'amuser aux paroles de l'auteur; car il est constant qu'il a la mémoire excellente : son grand jugement au moins ne l'empêche pas d'en avoir beaucoup. »

Tallemant des Réaux nous a laissé de mademoiselle de Pons un portrait qui ne justifie pas la folie de ces amours. « Elle étoit, dit-il, trop grossière et trop rouge en visage pour des cheveux blonds; d'ailleurs, un accent de Saintonge le plus désagréable du monde, et l'esprit comme le corps; mais coquette et folle de beaux habits autant que fille du monde. »

Après avoir fait les campagnes de 1644 et 1645 comme volontaire, le duc de Guise se décida enfin à tenir la promesse qu'il avait faite à mademoiselle de Pons et se pourvut en cour de Rome. Mais comme l'affaire n'allait pas au gré de son impatience, il partit pour l'Italie avec le comte de Rochefort, frère de sa maîtresse, vers la fin de 1646. Ce voyage fut le texte des plaisanteries des beaux esprits de la cour; on disait que ce *Pont* pourrait bien à la fin devenir le *Pont-au-Change*. Il paraît en effet qu'en passant en Provence, le duc de Guise pria un président du par-

lement d'Aix de demander pour lui mademoiselle d'Alez en mariage. Cependant « il avoit laissé à Paris, dans une maison proche du Palais Royal, un train complet dont mademoiselle de Pons se servoit quand elle en avoit besoin, jusqu'à se faire apporter à manger dans sa chambre; car elle en avoit une à part. Elle y fit même tendre un lit de M. de Guise, parce qu'elle devoit faire des remèdes durant quelques jours et qu'elle vouloit qu'on la vît dans un beau lit. » Mademoiselle de Pons avait en effet, dans le couvent de la Visitation, une chambre où elle vivait *sous les ordres* du prince, suivant une expression des *Mémoires* du temps.

Malgré ses sollicitations et ses démarches, malgré l'amitié dont le pape lui donnait de fréquents témoignages, le duc de Guise ne put pas obtenir une sentence de la cour de Rome; et au mois de juillet 1647, il se disposait à revenir à Paris, où mademoiselle de Pons le rappelait impérieusement, quand la révolution de Naples lui inspira d'autres pensées et le jeta dans des aventures d'une autre sorte.

Depuis long-temps le peuple de Naples, réduit à la plus profonde misère par les exactions des vice-rois, souffrait avec impatience la domination espagnole. Les esprits, inquiets et agités, étaient merveilleusement préparés pour une insurrection. On se plaignait tout haut de l'exagération des taxes; on s'assemblait en tumulte; on parcourait les rues en proférant des cris de colère et de vengeance. Au mois de février 1647, une foule nombreuse entoura la voiture du duc d'Arcos, sur la place du Marché, et somma le vice-roi d'abolir l'impôt récemment établi sur les fruits et les légumes; au mois de mai, les bureaux des collecteurs furent brûlés sans que la justice pût découvrir un seul coupable; enfin, le dimanche 7 juillet, la révolution éclata. Des difficultés s'étaient élevées au marché pour la perception de la taxe des fruits. Au bruit qui se fit autour des collecteurs, le peuple s'émut; il mit la police en fuite à coups de pierre, désarma les postes espagnols, chassa de la ville le vice-roi, qui courut risque de la vie et ne parvint qu'avec peine à gagner le château Saint-Elme. Mazaniello était à sa tête, Mazaniello qu'animaient encore le souvenir de la condamnation prononcée contre sa femme, et le ressentiment de la misère où l'avait plongé la nécessité de payer une amende énorme pour la tirer de prison.

Cette étonnante révolution fut accomplie en six heures. Mais ce fut après la victoire que naquirent les embarras et les dangers. Mazaniello, nommé capitaine-général par les vainqueurs, gouverna d'abord la ville avec une autorité despotique; puis au moment où il venait de conclure avec le duc d'Arcos un traité qui assurait la réparation des griefs du peuple, il fut assassiné par ses complices le 16 juillet. Sa domination n'avait duré que neuf jours.

L'anarchie se leva sur la tombe de Mazaniello; elle régna dans Naples jusqu'au 23 août, que les chefs des *ottines* ou quartiers choisirent pour capitaine-général don Francisco Toralto, prince de Massa. Celui-ci, qui appartenait à la noblesse, ne tarda pas à devenir suspect, quoique le peuple eût repoussé sous sa direction trois attaques des Espagnols, et fut massacré à son tour le 22 octobre.

Des mariniers de Procida, qui n'avaient vu que le premier soulèvement, arrivèrent à Rome vers le milieu du mois de juillet, conduisant un bateau chargé de fruits. Le comte de Modène, gentilhomme de la chambre du duc de Guise, les rencontra par hasard sur les bords du Tibre, et apprit d'eux la révolution de Naples. Comprenant tout de suite le parti qu'il était possible de tirer de cet événement pour la fortune de son maître, il leur dit qu'il y avait à Rome un prince français, descendant de leurs anciens rois de la maison d'Anjou. Il les engagea à lui porter leurs fruits, leur promit qu'ils seraient bien payés, et leur donna un estafier pour les conduire. En même temps il fit prévenir le duc de Guise. Les mariniers, introduits auprès du prince, se jetèrent à ses pieds, s'écriant, dit le comte de Modène dans ses *Mémoires*, « qu'ils étoient soulagés puisqu'ils voyoient en lui la figure des rois de la maison d'Anjou que les Napolitains avoient tant aimés; qu'il sembloit que Dieu l'avoit amené exprès à Rome pour le salut de leur patrie; qu'à leur retour à Naples, ils le feroient savoir à leurs compatriotes qui ne manqueroient pas de partager leur joie. » Le duc de Guise les accueillit avec bonté, les combla de caresses, leur répondit dans leur langue, qu'il parlait fort bien, et jura qu'il était prêt à exposer sa vie et sa fortune pour la cause du peuple de Naples. Il leur fit ensuite remettre une somme considérable et les renvoya très disposés à le servir.

Regardant déjà cette affaire comme arrangée avec les Napolitains, il songea à se mettre en mesure du côté de la France. Il écrivit au cardinal Mazarin pour lui demander la permission de se rendre à Naples, promettant de ne rien faire que pour le service du Roi. Les ambassadeurs français auprès du Saint-Siége ne partageaient pas l'opinion du duc de Guise, surtout le marquis de Fontenay-Mareuil, qui n'avait pas cessé depuis 1643 de correspondre avec les mécontents. Ils mandèrent de leur côté au premier ministre, qu'il ne fallait pas trop se fier aux Napolitains. Cependant le cardinal Mazarin, après bien des incertitudes, finit par accorder au duc de Guise l'autorisation qu'il sollicitait. La lettre qu'il écrivit à cette occasion est importante : « Il me paroît, disait-il, difficile que tout le peuple de Naples, d'un commun accord, ait appelé M. de Guise en la manière qu'il dit, d'autant que les derniers avis portent que les troubles s'étoient un peu apaisés dans cette ville. Cependant, qu'il en soit ce que M. de Guise voudra. Peut-être aura-t-il un jour quelque peine à se tirer de la

position où il va se mettre; mais à coup sûr la France ne peut y trouver que des avantages. »

Le cardinal Mazarin avait raison, et l'événement a justifié la sagesse de ses prévisions. Le duc de Guise le trompait comme il trompait les Napolitains quand il leur promettait, au nom de la France, de l'argent, des armes, des troupes, des munitions et des vivres. Il n'avait pas traité dès le mois de septembre comme il l'avait écrit: c'est seulement le 24 octobre que les chefs des *ottines* décidèrent qu'on enverrait des députés aux ambassadeurs de France à Rome, pour solliciter l'assistance du Roi, et prier le duc de Guise de venir à Naples avec la même autorité que le prince d'Orange avait en Hollande. Sous la domination si courte de Mazaniello, et pendant la durée des fonctions du prince de Massa, il n'aurait pas été possible de faire accepter les offres du duc de Guise. Ni l'un ni l'autre ne prétendaient faire la guerre au roi d'Espagne, et encore moins se séparer de la monarchie espagnole. Le premier avait menacé un Napolitain de le faire pendre s'il parlait davantage d'implorer la protection de la France; le second n'attendait qu'une occasion favorable pour rejoindre le duc d'Arcos au château Saint-Elme.

Mais les Napolitains ne trompaient pas moins le duc de Guise. Ils disaient qu'ils avaient cent cinquante mille hommes sous les armes, et qu'ils étaient abondamment pourvus de vivres et de munitions. Le fait est qu'il n'y avait, lors de l'arrivée du duc à Naples, que pour quinze jours de vivres et trois à quatre mille hommes armés, le reste du peuple se montrant déjà fort las de la guerre; pour de la poudre, on en manquait absolument; les armes seules étaient en assez grand nombre. Le duc de Guise était impatient de partir. Il ne voulut rien vérifier ni entendre aucune observation. Il semblait croire que tout le monde était jaloux de la gloire qu'il se promettait d'avance.

Le marquis de Fontenay-Mareuil déclara officiellement que le roi approuvait le choix des Napolitains, mais en même temps qu'il n'avait point d'ordres à donner pour l'expédition. Satisfait de cette déclaration, le duc de Guise fit ses préparatifs de départ avec tant d'éclat que l'ambassadeur d'Espagne en fut bientôt instruit.

Je ne dirai rien du voyage du duc ni de son séjour dans le royaume de Naples, tout cela étant fort au long dans les *Mémoires*. Le mauvais succès de l'expédition s'explique assez par les tromperies que se firent mutuellement les Napolitains et le duc de Guise, et aussi par le peu de soin qu'on eut de la tenir secrète. Si nous en croyons le comte de Modène, qui a laissé de curieux *Mémoires* (1) sur cette affaire, il y eut encore une autre raison. Le comte d'Onate, ambassadeur d'Espagne à Rome, et qui ne tarda pas à succéder au duc d'Arcos dans la vice-royauté de Naples, avait jugé l'entreprise avec un coup-d'œil qui fait le plus grand honneur à sa sagacité et à son expérience. Voici le récit du comte de Modène :

« On assure, dit-il, que l'ambassadeur d'Espagne ayant su, du côté de Rome et de Naples, que le duc de Guise travailloit de tout son possible pour y passer, et qu'enfin il avoit obligé le peuple à l'appeler et à le demander aux ministres de France qui résidoient en cour de Rome, fit une assemblée de tous les cardinaux et principaux prélats de sa faction, pour délibérer avec eux sur cette entreprise : il leur représenta qu'enfin les rebelles de Naples s'étoient jetés entre les bras des François, ayant appelé le duc de Guise à leur secours; que cette affaire avoit deux faces, l'une dommageable à l'Espagne, et l'autre assez avantageuse ; qu'il considéroit, d'un côté, que si le peuple avoit donné beaucoup de peine aux Espagnols lorsqu'ils avoient de braves soldats et de braves officiers qui avoient péri depuis le débarquement de l'armée navale, lorsque ce peuple étoit trahi par son propre chef et n'avoit d'autre appui que celui de son désespoir, il les pousseroit désormais avec beaucoup plus de vigueur et de fortune, ayant la France toute prête à le secourir et le duc de Guise à sa tête ; que ce prince non-seulement étoit hardi, ambitieux et capable de grandes choses, mais aussi adroit, éloquent et non moins populaire et affable que son aïeul, qui par ces voies avoit été sur le point de se rendre maître de la France; qu'il avoit, outre ces beaux talens, l'avantage d'être sorti de la maison d'Anjou, et se trouvoit dans un pays où ce nom avoit un parti aussi ancien que secret, et où les peuples paroissoient si disposés au changement qu'il y avoit sujet de craindre que si ce prince (qui savoit si bien l'art de gagner les cœurs) se servoit de cet avantage, il n'usurpât cette couronne; que sans doute Rome et Florence, qui l'estimoient infiniment, l'assisteroient dans ce dessein, pour peu que la fortune le favorisât dans ses premières entreprises; que le reste de l'Italie en feroit autant; que par l'ombrage où elle étoit de la grandeur de la monarchie d'Espagne, elle seroit bien aise de voir Naples sous l'obéissance d'un roi qui ne portât qu'une couronne, et dont tous les intérêts fussent unis à ceux de l'Italie; qu'il jugeoit, d'un autre côté, que son passage, qui sembloit être si mortel à l'Espagne, seroit peut-être son salut; qu'il ne pouvoit s'imaginer que le ministère de France secondât les desseins d'un prince qui se disoit du sang d'Anjou, et qui, après s'être emparé de Naples, pourroit regarder la Provence comme l'héritage de René, dernier roi de cette maison; que depuis le temps que Henri, son aïeul, donna une atteinte à la couronne de son roi, la politique de l'Etat sembloit avoir agi fort prudemment plutôt pour abaisser que pour éle-

(1) *Histoire des Révolutions du royaume et de la ville de Naples.* La meilleure édition est celle du marquis de Fortia d'Urban. Paris, 1828, 2 vol. in-8°.

ver sa maison ; que les intrigues dont le duc s'étoit servi pour obliger la populace à jeter la vue sur lui, montroient bien qu'il n'étoit pas assuré du ministère, et qu'il avoit brigué cet emploi à Naples dans la pensée que la France ne le lui eût pas donné ; que quelque bonne intelligence que l'on remarquât entre lui et le marquis de Fontenay, ils ne pouvoient s'empêcher l'un et l'autre de faire voir une secrète jalousie touchant les affaires de ce royaume ; que si le marquis témoignoit d'agréer son élection, c'étoit pour n'oser pas lui-même passer à Naples, ou plutôt pour ne pas choquer le désir du peuple, que le marquis apparemment avoit montré de consentir à un voyage nécessaire et qu'il ne pouvoit détourner sans altérer les volontés de cette tourbe qui l'appeloit de si bon cœur ; que sans doute le ministère le rappelleroit à Paris, si l'armée navale étoit une fois à l'aspect de la ville et en état de débarquer un chef confident de la cour ; qu'ainsi, au lieu d'appréhender le duc de Guise, il lui sembloit que l'ambition de ce prince, qui ne gardoit point de mesure, seroit sans doute plus utile que dommageable aux Espagnols ; que comme il ne pourroit jamais contenir son cœur et sa langue, ni s'empêcher de témoigner par mille actions le désir qu'il avoit d'être roi de Naples, cette pensée détacheroit de son parti tout ce nombre de soulevés qui souhaitoient la république, et empêcheroit que les François ne secondassent son projet avec la chaleur qu'ils auroient s'il ne s'agissoit que de l'intérêt de la France, laquelle le devoit laisser consumer et se détruire de lui-même plutôt que de le maintenir ; que, suivant ces réflexions, il croyoit que le duc de Guise seroit l'instrument le plus propre que l'Espagne pût souhaiter pour diviser la populace et pour empêcher que la France ne fomentât cette révolte par un prompt et puissant secours ; que son avis étoit qu'il falloit favoriser secrètement cette entreprise à l'avenir et pour un temps plutôt que de s'y opposer ; que ne pouvant pas éviter d'avoir sur les bras ou le duc ou son roi, il valoit bien mieux avoir affaire avec un prince sans argent, sans crédit, sans forces, et dont tout l'appui dépendoit d'un peuple inconstant, ou plutôt d'un assemblage de roseaux aussi foibles que chancelans, qu'avec un monarque puissant et assis sur un trône ferme, qui ne dépendoit que de lui ; que ce peuple, qui ne l'avoit appelé que dans l'espérance d'être par son moyen assisté de la France, ne le considéreroit plus dès qu'il s'apercevroit de la mauvaise intelligence qui seroit entre les ministres de cette monarchie et lui ; qu'on ne devoit pas avoir peur que le pape ni le grand duc voulussent prendre sa querelle si la France l'abandonnoit, étant trop prudens l'un et l'autre pour s'embarquer avec un prince privé de son plus ferme appui ; que la Savoie et Modène étoient si attachés aux intérêts de la France, qu'ils n'avoient garde de l'assister en dépit d'elle ; et que Venise, qui peut-être y eût plus songé que les autres, étoit alors trop occupée en Dalmatie et en Candie pour penser à le maintenir.

» Ces derniers sentimens du comte d'Onate furent approuvés si universellement de toute cette assemblée, qu'il fut arrêté d'un commun accord que si ce prince passoit à Naples sans ordre de son roi, et que le peuple lui donnât le commandement de ses armes, le duc d'Arcos devoit employer toutes choses pour le brouiller avec Gennaro Annèse et avec les François ; qu'il falloit que tout le parti des capes noires et des chefs populaires qui conservoient quelque intelligence avec lui, s'attachassent apparemment aux intérêts du duc de Guise, et qu'ils tâchassent de gagner son estime et sa confiance ; que les plus habiles de leur cabale s'introduiroient facilement dans ses conseils et dans son cœur en flattant son ambition, et en lui faisant adroitement entendre que tous les membres de l'Etat étoient résolus de changer de maître aussi bien que le peuple ; qu'encore qu'il semblât que la noblesse eût pris les armes pour les Espagnols, son dessein n'étoit que de se mettre en état de choisir un roi elle-même plutôt que d'en prendre un des mains du peuple ; que tout le corps des capes noires étoit du même sentiment ; que tous vouloient avoir un roi qui vécût et régnât chez eux, ne voulant plus être régis par des ministres qui étoient autant de tyrans ; qu'informés de son origine et de ses grandes qualités, ils jetteroient les yeux sur lui s'il vouloit s'attacher à eux, et ne les pas abandonner entièrement à la merci de la cruauté populaire et de l'insolence françoise ; que l'une et l'autre leur étoient également redoutables ; qu'ils vouloient qu'un prince françois venu de la maison d'Anjou les régît et non pas la France, qu'ils estimoient, mais qu'ils craignoient, à cause des mœurs dépravées de sa nation volage ; que pour l'élever sur le trône ils n'avoient pas besoin des forces ni des deniers des étrangers, puisque l'union du royaume étoit capable de le faire, à l'exemple du Portugal ; que tout ce qu'ils vouloient de lui, en ces conjonctures, étoit qu'il s'emparât du gouvernail des affaires et qu'il se mît en état de pouvoir punir leurs principaux persécuteurs, et d'empêcher que les François, sous le prétexte d'un secours, ne s'emparassent du royaume, et que bientôt, par cette voie, il arriveroit sur le trône de ses ancêtres ; que c'étoit de cette façon que devoient agir les personnes confidentes du vice-roi auprès d'un prince qui, charmé de tant de belles apparences, se détacheroit de lui-même de Gennaro Annèse et des François ; qu'ainsi le temps et la prudence diviseroient ce grand parti qui paroissoit si formidable, et feroient plus pour les Espagnols que tous leurs trésors ni leurs armes. Le comte d'Onate ayant été chargé par l'assemblée de donner promptement avis au vice-roi de ces résolutions, s'en acquitta si soigneusement, que la perte du duc de Guise ne vint que de l'effet de ces déli-

bérations et de l'application des Espagnols à les bien exécuter. »

Les faits donnent au moins beaucoup d'apparence à ce récit du comte de Modène ; et si la conférence, si le plan attribué au comte d'Onate, ne sont pas vrais, il sont assurément fort vraisemblables.

Le duc de Guise partit de Rome le 13 décembre 1647; il fut fait prisonnier le 6 avril 1648. Ainsi son expédition dura près de quatre mois. On doit s'étonner qu'il ait pu tenir aussi longtemps à la tête d'une populace indisciplinée, sans argent, sans munitions et presque sans soldats.

Il avait fait part de ses projets et de ses espérances à mademoiselle de Pons. Celle-ci, fort disposée à partager les illusions de son amant, s'imagina très sérieusement être déjà reine de Naples, et commit tant d'extravagances, que la reine régente se vit obligée de la faire enfermer dans le couvent des Filles de Sainte-Marie. Le duc de Guise, informé de cet acte de rigueur, oublia ses propres affaires, qui auraient eu pourtant besoin de toute son attention, pour écrire à la Reine-mère et au cardinal Mazarin en faveur de mademoiselle de Pons. Ces deux lettres, qui ne se trouvent pas dans ses *Mémoires*, font très bien connaître la tournure romanesque de son esprit :

Lettre du duc de Guise à la Reine mère.

« Madame,

» J'avois toujours espéré de Votre Majesté que, hasardant ma vie pour son service, lui conquérant des royaumes, lui assujettissant des provinces, et maintenant, par ma seule résolution, des peuples dans la fidélité, sans argent et sans pain, comme la guerre sans poudre et sans soldats, exposant ma personne dans les périls continuels où je me trouve tous les jours, et de trahison et de poison, et ne prétendant, pour toute récompense de mes travaux, que de pouvoir, après tant de peines, passer heureusement ma vie avec mademoiselle de Pons, elle la considéreroit, pour me témoigner avoir quelque satisfaction des soins que je prends ici de lui rendre des services si périlleux, étant trahi et abandonné de tout le monde; de telle sorte que je puis dire être le seul qui eût osé penser entreprendre rien de pareil. J'avoue, Madame, que j'ai appris avec un regret extrême la rigueur dont Votre Majesté a usé envers elle; je la supplie très-humblement de vouloir, en considération de tout ce que j'ai fait et de tout ce que je prétends faire pour le service de sa couronne, m'accorder, pour récompense, qu'elle soit traitée et considérée d'une autre façon : ce que j'espère de sa bonté, si elle veut conserver la vie de la personne du monde qui est plus véritablement et avec plus de respect, de Votre Majesté,

» Le très-humble, très-obéissant, très-fidèle et très-obligé sujet et serviteur,

» Le duc de Guise. »

Lettre du duc de Guise à Monsieur le cardinal Mazarin.

« Monsieur,

» Si la passion que j'ai toujours eue, et que je conserve plus violente et plus fidèle que jamais, pour mademoiselle de Pons n'étoit assez connue de Votre Eminence, elle pourroit s'étonner que dans l'état où je me trouve je me remisse sur ce qu'elle pourra apprendre de M. le marquis de Fontenay des affaires d'ici, et je ne l'entretinsse que de mes malheurs. C'est un effet du désespoir où je suis, qui fait que je ne puis avoir de sentiment pour quoi que ce puisse être, lui faisant une confession très-véritable que ni l'ambition, ni le désir de m'immortaliser par des actions extraordinaires ne m'a embarqué dans un dessein si périlleux que celui où je me trouve; mais la seule pensée que, faisant quelque chose de glorieux, de mieux mériter les bonnes grâces de mademoiselle de Pons, et d'obtenir, par l'importance de mes services, que la Reine, considérant davantage et elle et moi, je pusse, après tant de périls et de peines, passer doucement avec elle le reste de mes jours. Mes espérances sont bien trompées, et je me plains avec raison de me voir abandonné de la protection de Votre Eminence, dans le temps où, en ayant le plus de besoin, je m'en tenois le plus assuré. J'ai hasardé ma vie dans le passage sur la mer; j'ai réduit dans ce parti quasi toutes les provinces de ce royaume; j'ai maintenu la guerre quatre mois sans poudre et sans argent, et réduit dans l'obéissance un peuple affamé, sans lui avoir pu donner en tout ce temps que deux jours de pain; j'ai cent fois évité la mort et par le poison et par les révoltes. Tout le monde m'a trahi : mes domestiques mêmes ont été les premiers à tâcher de me détruire. L'armée navale n'a paru que pour m'ôter la créance parmi le peuple, et par conséquent le moyen de réussir; et parmi tous ces embarras ne subsistant que par mon cœur, au lieu de m'en savoir gré et me donner courage de continuer ce que j'ai si heureusement commencé, où je puis dire sans vanité que tout autre que moi auroit échoué, l'on me persécute en ce qui m'est de plus cher et de plus sensible. On tire avec violence une personne que j'aime d'un couvent où je l'avois priée de se retirer; et durant le temps que je hasarde ma vie, on m'ôte la seule récompense que je prétends de tous mes travaux ; on la renferme, on la maltraite, et l'on me donne le plus grand et le plus sensible témoignage de haine que l'on peut me donner. Ah! monsieur, si Votre Eminence a quelque sentiment de l'amitié qu'elle m'a promise et du service que je lui ai voué, remédiez à ce déplaisir; faites-moi connoître en ce point quelle est son amitié et son estime pour moi. En toute autre chose je lui ferai voir que jamais homme ne lui fut si véritablement acquis. Sans cela, ni fortune, ni grandeurs, ni même la vie, ne me sont pas considérables. Je m'aban-

donne tout-à-fait au désespoir; et si je vois qu'il ne me reste plus d'espérance d'être quelque jour heureux, renonçant à tout sentiment d'honneur et d'ambition, je n'aurai de pensée au monde que celle de périr et de ne pas survivre à une telle affliction, qui me fait perdre et le repos et la raison. J'ose me promettre que ma conservation est assez chère à Votre Eminence, pour ne pas voir avec plaisir la perte de la personne du monde qui, malgré les justes sujets qu'il a de se plaindre, ne laisse pas d'être le plus véritablement, Monsieur,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» Le duc de Guise. »

Ces lettres arrivèrent à Paris en même temps que la nouvelle de la captivité du duc de Guise. Elles jetèrent un nouveau ridicule sur ses amours et firent évanouir l'intérêt qu'aurait dû inspirer sa fâcheuse position.

Quoiqu'Anne d'Autriche eût officiellement avoué le duc de Guise dans tout ce qu'il avait fait, ce prince n'en courut pas moins de grands dangers dans les premiers temps de sa captivité. Il fut proposé dans un conseil, tenu à Naples, de le tuer pour se délivrer d'un seul coup de toute appréhension. Le duc de Guise ne sut pas supporter la mauvaise fortune avec courage. Pour sauver sa vie, il eut l'indignité d'offrir aux Espagnols de se mettre à la tête des partisans qu'il prétendait avoir en France et de porter la guerre civile dans le royaume. Quelqu'apparence qu'il ait voulu donner à cette odieuse proposition, il est certain qu'elle lui valut d'être transféré en Espagne au mois de mai, et d'être enfin délivré de sa prison dans le courant de l'année 1652. Le roi d'Espagne *le laissa à la discrétion* (1) du prince de Condé qui, retiré en Guienne, se préparait à lever l'étendard de la révolte. Le duc de Guise accepta le commandement de deux mille Espagnols qu'il conduisit par mer à Bordeaux. Là, il publia un manifeste (2) qui est un démenti formel aux assertions justificatives de ses *Mémoires*.

Malgré l'emphase de cette déclaration le duc de Guise ne tarda pas à retourner à Paris et à faire son accommodement avec la cour. Le 22 octobre il assistait à la séance du parlement qui se tint au Louvre; « et il fut présent, dit mademoiselle de Montpensier, à tout ce qui se passa contre tout le monde. » C'est dans cette séance que fut enregistré l'édit qui exilait le duc de Beaufort, le duc de Rohan et plusieurs autres personnages du parti des princes.

Pendant la prison du duc de Guise, mademoiselle de Pons était sortie de son couvent pour vivre publiquement avec Malicorne, écuyer du prince. Celui-ci n'eut pas honte de la traîner devant la justice pour une accusation de vol. Il acheva de la déshonorer et se déshonora avec elle. On peut voir quelle fut la fin de mademoiselle de Pons dans les *Mémoires* de madame de Motteville.

En 1654, le duc de Guise fit sur le royaume de Naples une seconde entreprise, qui n'eut pas même les heureux commencements de la première. Il surprit la ville et le château de Castellamare; mais il ne put s'y maintenir et dut se rembarquer en toute hâte. Sa présence sur le territoire napolitain n'excita pas dans le peuple même un mouvement de curiosité (3).

A son retour il fut mis en possession de la charge de grand chambellan, dont il avait hérité par la mort de son frère puîné, le duc de Joyeuse. C'est en cette qualité que, deux ans après, il fut chargé d'aller recevoir la reine Christine à la frontière. Il a tracé dans une lettre un curieux portrait de cette princesse :

« Je veux, disait-il, dans le temps que je m'ennuie cruellement, penser à vous divertir, en vous envoyant le portrait de la Reine que j'accompagne. Elle n'est pas grande, mais elle a la taille fournie et la croupe large, le bras beau, la main blanche et bien faite, mais plus d'homme que de femme; une épaule haute, dont elle cache si bien le défaut par la bizarrerie de son habit, sa démarche et ses actions, que l'on en pourroit faire des gageures. Le visage est grand, sans être défectueux; tous les traits sont de même et fort marqués; le nez aquilin, la bouche assez grande, mais pas désagréable: ses dents passables; ses yeux fort beaux et pleins de feu; son teint, nonobstant quelques marques de petite vérole, assez vif et assez beau; le tour du visage assez raisonnable, accompagné d'une coiffure fort bizarre : c'est une perruque d'homme fort grosse et fort relevée sur le front, fort épaisse sur les côtés, qui en bas a des pointes fort claires; le dessus de la tête est d'un tissu de cheveux, et le derrière a quelque chose de la coiffure d'une femme. Quelquefois elle porte un chapeau. Son corps, lacé par derrière, de biais, est quasi fait comme nos pourpoints, sa chemise sortant tout autour au-dessus de sa jupe, qu'elle porte mal attachée et pas trop droite. Elle est toujours fort poudrée, avec force pommade, et ne met quasi jamais de gants. Elle est chaussée comme un homme, dont elle a le ton de voix et quasi toutes les actions. Elle affecte fort de faire l'amazone. Elle a pour lè moins autant de gloire et de fierté qu'en pouvoit avoir le grand Gustave, son père.

(1) Voir, pour les négociations qui eurent lieu, les Mémoires de P. Lenet, troisième partie, tome 2 de la 3e série, page 528 et suivantes. Lenet dit que le roi d'Espagne « désiroit seulement que le prince de Condé poussât de tous ses moyens le duc de Guise à épouser la comtesse de Bossu. »

(2) Nous le publions à la fin de cette Notice.

(3) Le duc de Guise a laissé une relation de cette seconde entreprise: Cologne, 1666, 1 vol. in-18; mais elle est sans intérêt.

Elle est fort civile et fort caressante, parle huit langues, et principalement la françoise comme si elle étoit née à Paris. Elle sait plus que toute notre Académie, jointe à la Sorbonne; se connoît admirablement en peinture, comme en toutes les autres choses; sait mieux toutes les intrigues de notre cour que moi. Enfin c'est une personne tout à fait extraordinaire. Je l'accompagnerai à la cour par le chemin de Paris : ainsi vous pourrez en juger vous-même. Je crois n'avoir rien oublié à sa peinture, hormis qu'elle porte quelquefois une épée avec un collet de buffle, et que sa perruque est noire, et qu'elle n'a sur sa gorge qu'une écharpe de même. »

A partir de cette époque le duc de Guise ne fut plus occupé que des fêtes de la cour, dont sa qualité de grand chambellan lui donnait la direction. Il mourut le 2 juin 1664, âgé de cinquante ans et quelques mois. Ainsi finit avec lui cette illustre maison de Guise, qui sembla destinée à périr du moment que la réconciliation de la royauté et du peuple eût garanti la stabilité du trône et la paix du pays.

Les *Mémoires* du duc de Guise ont été publiés pour la première fois en 1668, environ quatre ans après sa mort, par Saint-Yon, son secrétaire; mais on ne sait pas à quelle époque ils ont été écrits. On n'y trouve aucune lumière sur ce point; peut-être pourrait-on dire que le prince les a rédigés pendant sa captivité, car il n'y est point fait mention de sa délivrance. Saint-Hélène, frère de Cérisante, qui est traité avec tant de mépris dans les *Mémoires*, crut pouvoir en contester l'authenticité; il prétendit qu'ils avaient été composés par Saint-Yon lui-même, pour répondre aux *Mémoires* du comte de Modène, dont les deux dernières parties avaient paru en 1667; mais il fut prouvé, par le *Journal de Trévoux*, qu'il avait commis une erreur. Au reste, la vie de Cérisante justifie assez l'opinion du duc de Guise sur cet aventurier.

Pourtant il faut dire que la prétention de Saint-Hélène pouvait s'appuyer à quelques égards sur le caractère des *Mémoires*, qui sont évidemment une défense apologétique du duc de Guise. Il n'est pas douteux que le prince ait voulu répondre à ceux qui l'avaient accusé d'avoir sacrifié les intérêts de la France à son ambition, et d'avoir tenté de mettre sur sa tête la couronne de Naples. Malgré la chaleur avec laquelle il repousse cette double accusation, malgré son affectation à relever les circonstances les plus insignifiantes comme autant de preuves positives, il n'a certes pas dû porter la conviction dans les esprits. On ne pouvait pas avoir oublié qu'il ne s'était jamais servi dans ses négociations, même avec la cour de France, et dans ses actes, que de la langue italienne; qu'il avait pris dans ses armes la couronne fleurdelisée des anciens rois de Sicile; enfin qu'il avait fait frapper des monnaies à son effigie. On prétendit de plus qu'il avait invité ses amis à venir le joindre, leur promettant de prendre soin de leur fortune, et qu'il avait adressé au comte de Brancas, pour épouser mademoiselle de Pons, une procuration qui commençait ainsi : *Henry, par la grâce de Dieu, roy de Naples.* Il est certain en tout cas que mademoiselle de Pons prit très au sérieux son rôle de reine. Dans ses *Mémoires*, le duc de Guise parle de ses gardes, de son palais, de sa cour, de ses ordonnances du ton d'un homme qui a dû croire fermement à sa royauté.

Lors même que nous n'aurions pas les faits de sa domination à Naples et les témoignages des contemporains, il serait bien difficile d'admettre qu'il se fût toujours contenté de gouverner pour le Roi de France le royaume qu'il aurait eu conquis. S'il avait assez de présomption et de témérité pour se jeter sans réflexion dans les hasards d'une pareille entreprise, il avait aussi trop d'ambition pour ne pas profiter jusqu'au bout de ses succès. Il possédait au suprême degré l'art d'enchaîner les cœurs; il savait parler aux masses le langage qui leur convient : ce n'était pas de l'éloquence, c'était ce je ne sais quoi qui séduit et entraîne. Il aurait été roi de Naples s'il avait réussi à chasser les Espagnols; mais peut-être n'aurait-il pas eu de successeur. Sa légèreté et son inconstance lui eussent bientôt fait perdre ce qu'il aurait eu gagné par sa hardiesse et son intrépidité.

Ses *Mémoires* ne traitent que de l'expédition de Naples, et, sous ce rapport, ils se rattachent trop indirectement à l'histoire de France pour être d'un bien grand intérêt; mais ils le font parfaitement connaître, et à ce titre ils ont du moins un certain mérite de curiosité. L'expédition de Naples est d'ailleurs un événement si extraordinaire, qu'il n'était pas possible de la passer entièrement sous silence.

Malheureusement les *Mémoires* sont loin de mériter une confiance absolue. Pour se justifier, le duc de Guise accuse tout le monde; il prétend rendre responsables de son insuccès le mauvais vouloir du cardinal Mazarin, les intrigues de ses ennemis, la jalousie du marquis de Fontenay-Mareuil, l'infidélité ou la trahison de ceux qui avaient suivi sa fortune. L'abbé Arnaud a bien jugé cette relation quand il a dit : « Quoique le passage de M. de Guise dans des felouques au travers de l'armée d'Espagne, semble quelque chose de fabuleux, on peut dire que ses *Mémoires* seroient exactement véritables, si toutes les choses qu'il rapporte l'étoient autant que cette action. » L'abbé Arnaud avait suivi à Rome son oncle, l'abbé de Saint-Nicolas, et faisait partie de l'ambassade de Rome à l'époque de l'expédition de Naples.

Les *Mémoires* sont incorrectement écrits et d'une prolixité souvent fatigante; mais on y remarque de l'esprit, du trait, du mouvement, et une originalité de formes qui plaît. Ils contiennent quelques portaits tracés avec une verve très comique; on les lit avec le même plaisir qu'un

roman : on pourrait en tirer plus de profit.

Jamais révolution populaire n'a été peinte avec des couleurs plus vraies; les intrigues, les cabales, les projets de trahison, les scènes de meurtre, les pensées de pillage, les compétitions sanglantes s'y succèdent rapidement et ne laissent jamais se refroidir l'intérêt ni la curiosité. C'est un étrange spectacle que de voir le duc de Guise défendre sa vie contre les complots et contre les emportements du peuple qu'il sert; prêter la main aux massacres qu'il ne peut pas empêcher; appeler les bandits aux armes, et provoquer l'assassinat pour suppléer à l'insuffisance de son pouvoir et à l'impuissance des lois : grande leçon, qui n'en sera pas moins toujours perdue pour les ambitieux!

Les *Mémoires* du duc de Guise ont été traduits en anglais, en italien et en allemand. La première édition française est de Paris, 1668, 1 vol. in-4°; Cologne, même date, 2 vol. in-12. Ils ont été réimprimés à Paris, 1681, à Amsterdam, 1702, et pour la Collection de Petitot.

MOREAU.

Déclaration de monseigneur le duc de Guise, faite à Bordeaux le 3 du mois courant, sur la jonction de ses intérêts avec ceux de messieurs les princes, avec toutes les particularités de sa sortie.

« Toute l'Europe, qui savoit la promptitude avec laquelle j'avois reçu les ordres de Sa Majesté régente pour voler au secours des Napolitains, ne doutoit point que leur couronne ne fût en état d'achever au plus tôt la tiare des rois de France et de Navarre, et que le joug d'Espagne n'eût enfin lassé la patience de ces peuples, pour les obliger de tenter le rétablissement de leur liberté sous la puissance de ceux qui les avoient autrefois gouvernés avec tant de douceur. En effet, les grandes dispositions du retour des Napolitains sous l'autorité des lis fondoient si probablement le soupçon de la décadence du pouvoir d'Espagne dans ce beau royaume usurpé par sa tyrannie, qu'on n'étoit plus en impatience que d'y voir terminer son empire par un massacre général de tous ceux qui s'efforçoient encore de l'y maintenir, et de voir donner enfin le coup de grâce à cette fierté naturelle, qu'ils ne laissoient pas de faire encore éclater avec autant de faste que si les dernières convulsions de leur Etat n'eussent point montré qu'il étoit réduit aux abois.

» Cette agonie d'Espagne, pratiquée par la politique du cardinal de Richelieu, aussi bien que les schismes de Portugal et de Catalogne, n'eût pas manqué de réussir à un dernier désastre, si le Mazarin, qui n'a jamais regardé nos avantages qu'avec désespoir, se rencontrant injustement pourvu de la charge de premier ministre d'Etat, ne se fût résolu de rassurer cette couronne sur la tête de son prince naturel, par une trahison d'autant plus horrible, que plus il étoit obligé, pour récompenser la faveur de France, de la reconnoître du moins par la fidélité de ses services.

» Quoi qu'il en soit, il ne se servit de ces belles apparences de notre agrandissement que pour en faire les derniers écueils de la fortune de ceux qui lui pesoient sur les bras, et pour y faire périr avec la justice de nos espérances la plus belle élite des grands, que sa jalousie lui faisoit regarder comme les éternels obstacles de son ambition, sans autre dessein cependant que de laisser égorger tout à loisir ces pauvres peuples, pendant qu'ils ne seroient occupés qu'à nous tendre les bras pour nous appeler à leur secours, et nous soumettre leurs têtes pour recevoir l'honneur de notre joug.

» Ce mauvais ministre eût bien voulu éblouir les yeux de M. le prince des belles apparences de cette illustre conquête, dont il ne manquoit pas de lui exagérer pompeusement tous les avantages, en lui faisant entendre que la gloire l'invitoit de couronner le reste de ses victoires par le triomphe d'un royaume entier, et qu'il se mettroit en état de ne trouver point de capitaine qui pût marcher de pair avec lui, s'il avoit le bonheur de reprendre les conquêtes de Pepin et de Charlemagne, pour lesquelles il lui faisoit faussement espérer qu'il ne manqueroit pas de lui procurer toute sorte de secours, avec assurance même que si sa fortune lui en disoit dans cette entreprise, il ne permettroit jamais que la couronne en fût transportée à d'autre tête qu'à celle du vainqueur. La trahison que ce perfide lui joua puis après dans la Catalogne, ne fit voir que trop évidemment que ses promesses étoient bien éloignées de ses intentions, et qu'il n'avoit de plus forte passion que de se défaire au plus tôt de celui dont l'autorité devoit brider la sienne dans le maniement des affaires d'Etat : aussi ne remporta-t-il point d'autre fruit de la proposition qu'il lui en avança, que celui de se voir rebuté avec dédain et de se voir obligé à confesser, par la réponse qu'il fit à la proposition de la conquête de la Franche-Comté, qu'en effet il n'avoit voulu l'engager à cette belle entreprise qu'à dessein de l'y faire périr.

» Mon absence lui donna plus de prise pour faire triompher la haine qu'il fomentoit secrètement contre moi; et le séjour que je faisois pour lors dans la ville de Rome le favorisa d'autant plus heureusement, que plus il avoit raison d'espérer que la proximité du lieu me devoit lever toute sorte de méfiance, et qu'on n'avoit en partie jeté le choix sur ma personne pour m'envoyer au secours de Naples, que parce qu'étant porté sur les lieux, et possédant outre cela l'affection de plusieurs des potentats d'Italie, il sembloit à propos qu'on devoit me donner cet emploi préférablement à tout autre. Je me donnai fort facile-

ment à l'apparence de ces raisons, auxquelles je me soumis aveuglément, parce qu'elles étoient appuyées de l'autorité de Sa Majesté régente, outre que les belles dispositions des Napolitains, jointes à l'attente du secours qu'on me faisoit espérer de la cour, me firent conclure à l'obéissance, sans me donner le loisir de faire toutes les réflexions du danger qu'il y avoit à l'exécuter.

» Quel en fut le succès? Toute l'Europe n'en fut que trop instruite, à la honte des lis et au désavantage de la sincérité des paroles royales, puisque m'étant transporté avec tant de cœur, et, comme je l'ai du depuis ressenti, avec beaucoup plus d'imprudence, à l'exécution de leurs volontés, je me vis, à faute de secours, abandonné à la discrétion de mes ennemis, sans que leur bonté royale se soit jamais intéressée à procurer mon élargissement, quelque obligée néanmoins que sa justice y fût par la nécessité de rétablir un prince qui n'étoit tombé dans l'esclavage que pour en avoir voulu affranchir, par ses ordres, ceux qui ne respiroient que l'honneur de porter le joug de Sa Majesté.

» A Dieu ne plaise néanmoins que j'impute cette injustice à la conduite de mes souverains! L'expérience ne me montre que trop que ce mauvais ministre, qui en avoit surpris la simplicité par ses artifices, savoit déguiser si adroitement le bon ou le mauvais état des affaires, qu'il le faisoit envisager par Leurs Majestés au gré de ses caprices; et la haine générale qu'il a fait éclater pendant ma détention contre toutes les maisons des princes de Condé, de Vendôme, d'Angoulême, d'Orléans, de Lorraine et de Savoie, désarme tous mes ressentimens, pour me contenter de dire que ce favori, qui méditoit le dessein d'établir sa tyrannie sur les têtes des peuples, vouloit premièrement enlever les têtes de ceux que leur justice et leur naissance devoient obliger de ne souffrir pas les injustes progrès de son ambition.

» Cependant je ne laissois pas de crier assez haut dans ma prison pour m'efforcer de faire retentir mes plaintes aux oreilles de Sa Majesté, dont je faisois constamment solliciter la justice par l'entremise de ceux qui étoient intéressés à mon élargissement; mais les obstacles de cet insolent ministre, qui, pour ajouter l'outrage à l'injustice, disoit en se riant que je serois bien aise de voir et de séjourner dans l'Espagne, faisoient avorter toutes leurs plus belles intentions, et tirer ma délivrance en une si prodigieuse longueur, que je n'y voyois plus d'espérance jusqu'à la conclusion d'une paix générale, à moins que le Ciel, s'intéressant à me faire rendre justice par la faveur de quelque coup extraordinaire, ne rompît lui-même les fers qui captivoient injustement ma liberté depuis tant d'années.

» L'assouvissement de mes désirs a de beaucoup précédé mes espérances, parce que les conjonctures du temps ne me permettoient point d'en concevoir de si avantageuses, si les révolutions de l'Etat n'eussent point fait changer de face aux affaires pour me les faire paroître dans une plus agréable posture. Et le dessein secret de la cour pour le rétablissement de ce ministre ayant obligé M. le prince de s'intéresser généreusement pour la tranquillité des peuples en s'opposant au retour de leur tyran, le Ciel, par un secret de sa providence, comme voulant me faire satisfaction de tant d'injustices passées, m'a fait enfin voir une ressource pour mon élargissement par la faveur de ce même prince, lequel, élevant la générosité de ses idées jusqu'au dessein de briser les fers sous lesquels il voyoit gémir ma liberté, a intéressé tout son crédit dans la cour d'Espagne pour en obtenir ma délivrance.

» Ce coup de générosité ne lui ayant pas moins réussi au gré de ses désirs que de mes attentes, m'engage si sensiblement à prendre tous ses intérêts pour les porter contre l'injustice de l'Etat, que j'espère qu'on ne trouvera pas mauvais qu'avec les troupes que la cour d'Espagne m'a données pour cette intention, je contribue de tout mon pouvoir pour la défaite de ce monstre, que tous les véritables François doivent regarder comme le plus mortel ennemi de leur liberté.

» Ainsi, dans le dessein que j'ai d'exposer les motifs qui me font partager les mécontentemens de M. le prince, je pense premièrement qu'il ne sera point de personne assez injuste pour ne juger pas avec moi que mon élargissement n'étant point un ouvrage de la cour, c'est à tort qu'elle espéreroit que j'entrasse dans ses intérêts, lesquels je ne saurois épouser sans trahir la fidélité que je dois à celui qui s'est si généreusement entremis pour l'élargissement de ma liberté; et cette raison est si convaincante, que lors même que je paroîtrois à la tête des troupes d'Espagne pour affronter généreusement celles de Sa Majesté, si toutefois les troupes de Mazarin doivent être honorées de ce titre, l'arrêt par lequel on pourroit peut-être prétendre de me traiter en criminel d'Etat seroit aussi ridicule qu'inutile, puisque le Roi n'ayant aucunement pourvu à ma délivrance comme il étoit de sa justice, n'a par conséquent non plus de pouvoir sur moi, quelque libre que je sois, que si j'étois encore dans les prisons de Madrid: et par cette même raison, qui ne peut être désapprouvée d'aucun homme sage, je pense que je suis obligé d'épouser aveuglément les intérêts de celui que je reconnois comme le seul auteur de ma liberté.

» Cette raison, qui me fait jeter dans le parti de M. le prince, sans danger d'être condamné par aucun homme sage, se trouve néanmoins appuyée d'une seconde qui me feroit encore déclarer pour le même avec autant de passion, quand bien je n'y serois point obligé par les motifs de ma reconnoissance. Il est question de pourvoir à la tranquillité publique, qui se voit aujourd'hui cruellement menacée par son plus mortel ennemi, et que beaucoup de déclarations royales,

vérifiées dans tous les parlemens de la monarchie, ont même fait passer pour son perturbateur. Il est question de seconder en cela la générosité d'un premier prince du sang, lequel, épurant ses intentions des attachemens honteux de toute sorte d'intérêt particulier, se jette hardiment au travers de l'orage pour le détourner de la tête des peuples, et pour en faire crever la tempête sur celle de leurs ennemis. N'est-il pas vrai que le sang héroïque des anciens Guise n'auroit point coulé dans mes veines si je m'oubliois dans cette occasion, et que ces beaux mouvemens, qui faisoient entrer mes ancêtres dans les querelles des peuples oppressés, n'auroient point été transmis jusqu'à moi, si, maintenant que la tyrannie des favoris est en état de se voir plus fortement établie que jamais, on me voyoit seulement favoriser ses injustes progrès par une indifférence criminelle, et si je ne me portois pas à la contrecarrer avec autant de passion que ceux qui sont instruits dans les annales de ma maison peuvent en exiger de ma personne?

» Encore est-ce une raison qui me semble trop particulière pour justifier, à l'épreuve de toute réponse, un armement d'Etat, lorsque je dirai que la passion de venger les intérêts communs de toute l'Europe, me jetteroit toute seule dans le glorieux armement de M. le prince, qui n'a pour tout dessein, dans la ruine du Mazarin, que celui de disposer les affaires à une paix générale? Le motif ne seroit-il pas d'autant plus glorieux, que plus il s'étendroit pour embrasser généralement le repos de tous les Etats de la chrétienté? Or, je proteste que ce noble mouvement prédomine hautement parmi tous ceux de mon esprit, mais principalement depuis qu'étant allé prendre congé de Sa Majesté Catholique dans l'Escurial, je me suis vu exhorté, même par la bouche d'un roi d'Espagne, d'aller contribuer généreusement à la vengeance des intérêts de toute l'Europe par la perte du cardinal Mazarin, lequel, ne devant pas être moins qu'il a été ci-devant le seul obstacle de la paix générale que tous les plénipotentiaires avoient conclue dans Munster, doit par conséquent unanimement être choqué par tous les généreux; que, pour lui, il me protestoit, à foi de monarque, quoiqu'à présent ennemi de la France, que ses intentions, en fournissant ses troupes, n'étoient autres que de contribuer à la perte de ce malheureux perturbateur public, après laquelle, quelque occasion qu'il eût de se prévaloir de nos désordres, il étoit tout prêt de signer une paix, telle qu'elle avoit été ci-devant conclue. Ces paroles royales, suivies des acclamations générales de toutes les villes d'Espagne, qui me souhaitoient en passant une heureuse victoire sur cet ennemi de la paix, m'ont tellement appris à me désintéresser dans le dessein de le pousser à bout, que je ne suis plus en état d'entendre à aucun accommodement, à moins qu'on n'y propose, pour le premier article, que le cardinal Mazarin et tous ses adhérens seront à jamais chassés du gouvernement de cette monarchie.

» Qui pourra s'étonner maintenant de la passion avec laquelle je prétends épouser les intérêts de M. le prince, puisqu'il n'en a point d'autres que ceux des peuples? Mais qui ne s'étonneroit pas si je m'engageois à quelque autre parti pendant que je vois que tous les princes de l'Etat sont dans le sien, et qu'il n'y a que certains brouillons qui grossissent celui du Mazarin, sur l'assurance qu'ils ont que son rehaussement sera celui de leurs fortunes particulières et qu'il ne pourroit déchoir de ses prétentions sans leur en faire partager les incommodités, par l'impuissance qu'il auroit de contribuer davantage à leur élévation? Il est vrai que la présence de Sa Majesté sembleroit, du moins apparemment, justifier l'injustice de ce parti, si ceux qui l'y voient innocemment engagée ne savoient parfaitement que c'est la première usurpation de la régence, laquelle s'en étant emparée contre toutes les lois de l'Etat à la faveur de la simplicité de son âge, ne peut aucunement s'en prévaloir pour prétendre justement lui faire donner des déclarations contre ceux qui se sont rangés dans un autre parti. Ainsi tous les princes se trouvant raisonnablement choqués de cette tyrannique usurpation d'un droit qui leur étoit adjugé par les lois, ne justifient que trop l'armement de ceux qui les seconderont pour tâcher de redonner le repos à la France, en ôtant le Roi d'entre les mains de ceux qui s'en sont saisis pour la troubler plus heureusement.

» On auroit quelque sorte de raison de soupçonner d'infidélité la montre que je fais d'une générosité désintéressée, si je prétendois absolument que la considération de mes intérêts particuliers n'en partageroit point les ressentimens, et que ce seroit par un simple motif, épuré de toute sorte d'attachement pour ce qui me touche, que je me porterois avec tant d'ardeur contre le tyran des peuples. Cette élévation de génie, quelques sermens que nous en fasse l'histoire pour nous faire concevoir quelque belle idée de ses généreux, n'a jamais paru que dans les romans, c'est-à-dire dans les fictions des poètes; et les naturels les plus élevés par dessus le commun ne se sont jamais portés tout au plus qu'à ménager si adroitement leur conduite, que leurs intérêts particuliers y fussent inséparables d'avec les généraux, et que les affaires de leur maison marchassent incessamment de pair avec ceux du public.

» Si je prétends allier mes forces avec toutes celles de l'Etat pour exterminer toute la malheureuse engeance des mazarins, je confesse bien que le premier et le plus illustre motif qui me pousse à cette entreprise m'est inspiré par la passion que j'ai de voir puis après refleurir la liberté publique sous la débonnaireté de nos monarques. Mais si, pour soutenir plus efficacement la justice de ce motif, j'ajoute encore que celui d'épouser la querelle des princes m'engage très-

sensiblement au commun dessein de ruiner la fortune de leurs ennemis, je pense que je n'en dois point moins être estimé par aucun homme de sens, puisque cette considération, quoique particulière, bien loin de retarder les desseins généraux, servira plutôt pour les avancer avec plus de succès.

» Ceux qui sont tant soit peu savans dans la politique doivent savoir que les favoris ne sont pas plus tôt élevés à la confidence de leurs souverains, qu'ils regardent avec jalousie tous ceux que la naissance a placés dans la proximité du rang; et comme ils ne doutent point que ces esprits naturellement généreux ne seront jamais si lâches que de s'abaisser jusqu'à se rendre complaisans à la conduite de ceux qui ne sont élevés que par un revers de fortune, ils ne manquent point tous de faire tous leurs efforts pour en donner des ombrages au souverain dont ils ont l'honneur d'être les favoris, afin de disposer son esprit à se défaire de ceux que ces tyranneaux leur font regarder avec défi, parce qu'ils les regardent eux-mêmes avec jalousie.

» Le cardinal de Richelieu n'a mis que trop cette vérité dans son évidence depuis que, s'étant emparé de l'esprit de Louis-le-Juste, il a même fait ressentir les effets de sa jalousie à la mère et au frère du maître qu'il servoit; mais le Mazarin, pour enchérir par dessus la tyrannie de son prédécesseur, ne se contentant pas de vouloir éloigner du secret de la confidence de l'Etat ceux qui n'y sont pas moins appelés par leur naissance que par leur mérite, en est même venu jusqu'à ce point d'insolence que d'en vouloir entièrement ruiner les fortunes par les fourbes qu'il leur a jouées pour s'en défaire sous de beaux prétextes; et le ressentiment de cette injustice me devant intéresser en quelque façon pour conspirer, avec l'armement général qui se fait, à la destruction de ce grand ennemi, je crois que si je m'y laisse porter par le motif de soutenir avec les intérêts des peuples ceux des princes et les miens en particulier, on aura d'autant plus de raison de ne se défier point de ma conduite, que plus on verra que je ne pourrai point la ménager au désavantage de ceux dont les intérêts doivent être inséparables des miens dans cette poursuite. »

ÉLOGE

DE

FEU M. LE DUC DE GUISE,

PAR UN HOMME DE GRANDE QUALITÉ (1).

Je donne à la postérité l'éloge d'un prince aussi grand par sa vertu que par sa naissance; et bien qu'il soit inutile d'en parler à la tête d'un livre qui fera juger de son mérite, je dois à sa mémoire ce témoignage de la vérité, que jamais homme n'a reçu de plus rares dons du Ciel, ni ne les a mieux fait connoître à toute la terre.

Je ne suivrai pas en cette occasion les règles de l'éloquence, mais celles du devoir; et ma main exprimera moins les mouvemens de mon esprit que ceux de mon cœur. J'ai trop de choses à dire à la louange de ce prince pour le bien dire; et puisqu'il ne s'agit pas ici de paroître savant, mais de le faire paroître tel qu'il a été, je serai content du portrait que je vais mettre au jour, puisqu'il sera fort ressemblant.

Je ne dirai rien à l'avantage de son nom; toutes les histoires sont remplies de la gloire de ceux qui l'ont porté; et, sans parler que de sa personne, j'apprendrai seulement, à ceux qui ne l'ont pas connu, que Henri de Lorraine, duc de Guise, étoit bien fait sans présomption, propre sans affectation, civil sans bassesse, brave sans emportement, libéral sans profusion et adroit sans artifice. Sa franchise égaloit sa valeur; elle parut avec éclat dans un combat particulier, où la qualité de son adversaire ne l'eût pas empêché de trouver une excuse s'il eût été capable d'en chercher : il blessa, il fut blessé; mais il en sortit enfin couvert d'une gloire immortelle.

Toute la noblesse du royaume de Naples l'a vu avec étonnement lui résister presque seul, et percer, l'épée à la main, tout ce qui s'opposoit aux efforts de son courage. L'histoire vante les actions de César et d'Alexandre, quand l'un traversa un bras de mer à la nage tout couvert des traits de ses ennemis, et que le dernier attaqua sur le Granique une armée en bataille qui l'attendoit à l'autre bord. Tout cela me semble égalé par le passage du duc de Guise pour se jeter dans Naples : il brava les vents et la mer, et lui quatrième dans une felouque méprisa toute une flotte ennemie pour aller secourir ses amis.

Mais si sa valeur étoit infinie, sa bonté ne l'étoit pas moins. Jamais on n'est sorti mal satisfait de sa présence. Il étoit, aussi bien que Tite, les délices du genre humain; sa douceur naturelle le faisoit compatir aux malheurs d'autrui; sa modeste joie en inspiroit à tout le monde. Les parties de divertissemens, où l'adresse, la galanterie et la magnificence se signalent d'ordinaire, m'ont paru languissantes depuis qu'on ne l'y voit plus; et quoique nous ayons un maî-

(1) Le duc de Saint-Aignan.

tre qui possède toutes ces choses en un degré très-éminent, lorsque de son admirable personne on vient à passer à sa suite, on voit bien qu'il y manque un de ses principaux ornemens.

On ne l'a jamais blâmé que d'un excès dont le défaut est un vice : il aimoit, dit-on, avec un peu trop d'ardeur. Si la dureté est une tache à la beauté d'une ame, la tendresse en doit augmenter l'éclat et le prix. Il portoit avec une fierté sans égale les intérêts de ceux qui s'attachoient à lui ; son crédit, son bien, son épée, rien ne leur étoit épargné. Mais surtout il aimoit le Roi avec une tendresse respectueuse, au-delà de toute expression. Il me confirma dans sa maladie ce que j'en avois déjà connu en plusieurs occasions. Le funeste succès qui la termina me fit voir aussi combien ce grand roi s'y trouvoit sensible : ce fut à moi qu'il en laissa voir les glorieuses marques quand il en apprit la mort, parce qu'il savoit à quel point je l'avois honoré pendant sa vie.

Que reste-t-il donc pour l'honneur de sa mémoire? Il s'est réconcilié avec Dieu ; il a été plaint du plus grand des monarques, regretté de ses amis, adoré des siens, pleuré des peuples, loué même de ses envieux, et admiré de tous. Il a laissé un successeur digne de lui ; et, pour comble de félicité, nous avons lieu de juger que sa gloire, toute grande qu'elle est parmi les hommes, l'est encore incomparablement plus dans le ciel.

MÉMOIRES

DU DUC DE GUISE.

LIVRE PREMIER.

Une malheureuse affaire, qui n'a que trop éclaté malgré moi dans toute l'Europe, m'ayant obligé de demander permission à la Reine mère, alors régente, de m'en aller à Rome pour me tirer de l'embarras qu'elle me causoit, aussi préjudiciable à ma réputation qu'à l'établissement de ma fortune, et la passion que j'ai toujours eue de rendre à la couronne toutes sortes de services, comme j'y suis engagé par l'honneur, par ma naissance et par mon inclination particulière, me forcèrent d'y séjourner un an et plus.

[1647] Le pape Innocent X ayant pris beaucoup d'amitié pour moi, je crus devoir ménager sa tendresse et sa confiance pour me rendre, s'il m'étoit possible, l'instrument de sa réconciliation avec la France, quoique véritablement assez foible pour entreprendre un si grand ouvrage. Et comme je savois que M. le cardinal Mazarin souhaitoit ardemment de faire avoir un chapeau à son frère, qui étoit pour lors archevêque d'Aix (1), étant étroitement attaché à ses intérêts, lui ayant promis amitié et voué mes services, je m'étudiois avec soin de reconnoître par quelle raison le Pape y étoit si peu porté; et après un long entretien que j'eus un jour avec lui sur l'état de toutes les affaires de l'Europe, je le mis insensiblement sur le sujet qui l'obligeoit à maintenir une division si préjudiciable à toute la chrétienté, qu'il ne dépendoit que de lui de finir avec beaucoup de facilité, puisque j'étois asseuré que dès qu'il voudroit faire la première démarche, il trouveroit toutes les dispositions à la cour de bien vivre avec lui.

D'abord il m'assura qu'il aimoit tous les François, et qu'il le témoigneroit à tous les particuliers dans les rencontres où ils prétendroient quelque grâce de lui; mais qu'il avoit de trop grands sujets de se plaindre de M. le cardinal Mazarin pour les pouvoir oublier. Il me raconta par le menu toutes ses doléances; que l'on n'avoit pas voulu approuver son élection; que les ministres du Roi qui étoient à Rome (2) lui perdoient le respect en toutes occasions, le menaçoient et l'outrageoient en sa personne et en sa famille. Sur quoi il s'échauffa de manière, et se mit dans un tel emportement, que je crus qu'il lui falloit laisser jeter son feu, et le prendre plus de sang-froid avant que de lui répondre. Il fut fort surpris de mon silence, me disant qu'il voyoit bien que je trouvois ses plaintes si justes, que je n'avois rien à lui répliquer. Je fis deux tours de galerie sans ouvrir la bouche; et comme il me pressa de lui parler, tirant avantage de me voir muet, je lui dis en souriant que je ne manquois point de raison pour combattre les siennes, mais que je ne le voyois pas encore en état de les goûter; et qu'elles étoient si fortes, que j'étois certain qu'il s'y rendroit, qu'il m'accorderoit ce que je lui demandois, et feroit absolument tout ce qu'on pourroit désirer de lui, quoiqu'il fût présentement dans un sentiment contraire. Il m'assura que rien ne seroit capable de l'en faire changer; qu'il en avoit pris la résolution avec trop de fondement. Je souris une seconde fois, lui disant que je jurerois bien du contraire. A quoi il me répondit brusquement qu'il ne savoit pas ce qui me pouvoit donner cette espérance. L'opinion, lui dis-je, que j'avois de sa prudence et de sa sagesse, qui, après une sérieuse réflexion, l'obligeroit à se défaire de sa préoccupation, lui feroit connoître quels étoient ses véritables intérêts et la conduite qu'il devoit prendre, qu'il suivroit infailliblement puisqu'il le devoit, et qu'il se feroit trop de tort d'y manquer; que je lui demandois pour cela de ne me pas interrompre et de m'écouter patiem-

(1) Pierre Mazarin, depuis cardinal de Sainte-Cécile.

(2) Le marquis de Fontenay-Mareuil et l'abbé de Saint-Nicolas, frère du célèbre Arnauld.

ment, puisque, ne voulant point l'aigrir ni le fâcher, j'étois résolu de me retirer dès que je le verrois dans l'altération, et remettre mon discours à une autre fois ; que je ne recommencerois point qu'il ne m'envoyât quérir, et qu'il ne fût résolu de me donner une audience favorable, et d'ajouter créance aux choses que je lui dirois, qui ne lui devoient pas être suspectes, puisque j'agissois sans commission, par le zèle seul que j'avois de voir sa réunion avec la France, par une pure reconnoissance de toutes les bontés qu'il avoit pour moi, et, si j'osois dire, par l'amitié que j'avois pour sa personne. Il demeura d'accord des conditions que je lui avois demandées, me promit de prendre confiance en moi, de m'entendre paisiblement ; et, me remerciant de l'affection que je lui témoignois, me dit en m'embrassant que ce qu'il ne feroit pas pour l'amour de moi, il ne le feroit pour personne du monde ; qu'il seroit bien aise que je trouvasse des moyens de le persuader ; et que si sa réconciliation avoit à se faire, que ce fût par mon entremise, afin que j'en eusse l'honneur et que j'en tirasse quelque avantage.

Je lui fis en peu de mots le détail de toutes les affaires de France et de l'assiette de la cour ; lui fis voir l'impossibilité qu'il y avoit de séparer l'intérêt des François de ceux du premier ministre ; que n'y ayant point de parti formé en France, il ne se feroit point de créatures dans le royaume en le choquant ; qu'étant le dispensateur des grâces, tout le monde en dépendoit et avoit recours à lui ; qu'avec toute l'autorité du Saint-Siége il ne pouvoit obliger personne que la cour n'en fît les premiers pas ; que la brouillerie entre eux n'étant point pour un intérêt de religion, qui que ce soit n'y prendroit part, les religieux ni les dévots n'ayant point le prétexte de la conscience à mettre en avant, pour engager des gens dans sa passion quand ils en auroient la pensée ; que pour les personnes de qualité, elles n'y prendroient aucun intérêt ; qu'elles regarderoient indifféremment tout ce qui pourroit arriver, le condamnant de ne pas accorder un chapeau qui ne lui étoit pas si important qu'il dût, à ce prix, refuser l'amitié de la couronne ; que l'opiniâtreté seyoit mal à un père ; que cette qualité l'obligeoit à avoir plus de modération, et qu'il seroit blâmé de toute la chrétienté si, par un refus capricieux, il attiroit des suites fâcheuses dont il seroit responsable, et auroit du regret quand il ne seroit peut-être plus temps d'y remédier ; que le même blâme qu'il s'attireroit retomberoit sur M. le cardinal Mazarin, en cas qu'il en usât mal avec lui après avoir fait cette obligeante démarche ; qu'il devoit montrer l'exemple à tous les chrétiens d'étouffer les sentimens de haine, et que s'il me vouloit croire sur ce point, je serois caution qu'on lui accorderoit tout ce qu'il pourroit demander, étant assuré que M. le cardinal Mazarin ne désiroit rien tant que de rentrer dans ses bonnes grâces, et de lier une amitié étroite avec lui ; que l'on ne parleroit plus de son élection que pour la reconnoître et pour l'approuver ; que l'on auroit pour lui toute sorte de respect et de complaisance ; qu'on désavoueroit tous les discours qui lui avoient été tenus, peu respectueux et menaçans ; que les ordres seroient donnés si pressans et si positifs à ceux qui négocieroient avec lui, de lui rendre ce qui lui étoit dû, qu'il auroit à l'avenir autant de sujet de s'en louer qu'il avoit cru jusques ici en avoir de se plaindre.

Il me parut assez radouci, et en quelque façon ébranlé ; et m'embrassant, il me dit que je l'avois tout consolé ; que si j'avois été plus tôt à Rome, j'aurois prévenu l'aigreur et l'embarras qui étoient survenus ; qu'il penseroit sérieusement à toute notre conversation ; qu'il me prioit de la recommencer une autre fois, lui ayant été fort agréable, et qu'il m'enverroit quérir pour cela au premier jour qu'il seroit désembarrassé, et qu'à la première vue il me donneroit des lumières qui me seroient utiles pour me gouverner ; que cependant il me plaignoit de la question que m'alloient donner les cardinaux de la faction et ministres du Roi, pour savoir le détail de notre entrevue ; que je prisse garde de ne m'y pas trop fier, puisqu'il étoit assuré que la plupart ne souhaitoient pas son raccommodement, pour se rendre nécessaires et profiter de la division.

Ces mêmes matières furent agitées en deux ou trois autres conférences, et j'en revenois chaque fois avec un peu plus d'espérance, voyant ralentir l'aversion du Pape, et recevant de lui toujours quelque réponse un peu plus favorable. A la fin, m'ayant envoyé chercher un jour que je le trouvai de bonne humeur, après qu'il m'eut témoigné beaucoup de tendresse et d'amitié, et qu'il ne recevoit point de consolation égale à celle de me voir, il me dit qu'il l'auroit bien plus souvent, et m'enverroit quérir à toutes les heures qu'il seroit sans affaires, s'il n'appréhendoit de me faire tort, et que la grande amitié qu'il avoit pour moi ne fût préjudiciable à mes intérêts, vu la forte haine qu'avoit pour lui M. le cardinal Mazarin. Je lui répliquai qu'il ne tenoit qu'à lui de la faire cesser, lui alléguant toutes les mêmes raisons que je lui avois déduites les autres fois. Il les trouva

plus fortes, et me parut s'y rendre. Les discours que lui avoit tenus M. le cardinal Grimaldi, et la manière de négocier de M. de Fontenay et de M. l'abbé de Saint-Nicolas, lui tenant fort au cœur, lui étoient insupportables, publiant partout, à ce qu'il disoit, qu'il étoit un fourbe et qu'on ne devoit ni ne pouvoit pas se fier à sa parole : dont il me fit paroître tant de chagrin que les larmes lui en vinrent aux yeux de colère; ce qui toutefois ne me toucha pas fort sensiblement, sachant bien qu'il en répandoit quand il lui plaisoit, et qu'il étoit fort grand comédien. Je crus néanmoins avoir quelque avantage sur lui, et lui dis hardiment qu'ayant reconnu son foible, j'étois venu à bout de mon dessein; qu'il falloit qu'il se rendît, n'ayant plus de défenses contre moi. Alors je lui demandai si sa passion dominante n'étoit pas la vengeance, comme celle de toute la nation italienne; s'il ne m'auroit pas obligation de ruiner à la cour les personnes dont il ne seroit pas satisfait, de faire désapprouver leur conduite, les faire passer pour gens malicieux ou peu éclairés; et enfin leur faire ôter leurs emplois pour les remettre en d'autres mains qui lui fussent agréables. Il me sauta au cou, me promettant que si je pouvois en venir à bout, il n'y avoit rien au monde qu'il ne fît pour l'amour de moi. « Il faut, ce lui dis-je, faire l'archevêque d'Aix cardinal, assurer que vous l'eussiez fait plus tôt sans la méchante conduite que l'on a tenue avec vous; que vous voulez obliger toute la famille mazarine et prendre une étroite liaison avec elle; que vous ne désirez plus traiter avec les ministres qui ont été chargés jusques ici des affaires du Roi, et que vous avez reconnu lui être peu affectionnés; que vous demandez qu'elles soient mises entre les mains de l'archevêque d'Aix quand il sera cardinal, parce qu'étant votre créature, il aura un soin particulier de maintenir son frère bien uni avec vous; que le cardinal Grimaldi, le marquis de Fontenay et l'abbé de Saint-Nicolas, appréhendant d'être inutiles et par conséquent peu considérés, ont toujours brouillé les choses dès qu'ils ont vu cette affaire sur le point de se conclure. Donnez-moi ordre de donner ces assurances de votre part, et parlez toujours à eux comme si vous n'aviez point changé de sentiment. Vous ferez la promotion durant qu'ils s'engageront à dire que vous n'en ferez rien; vous m'accréditerez par ce moyen, les ruinerez de réputation, et leur ôterez toute créance, M. le cardinal reconnoissant qu'ils n'ont pas une véritable amitié pour lui, qu'ils le sacrifient au bien de leurs affaires particulières, et qu'ils n'usent pas de franchise, lui déguisant vos véritables sentimens pour se prévaloir de votre mésintelligence. » Il fit deux tours de galerie, repassant dans son esprit tout ce que je lui venois de dire; et me regardant avec satisfaction, s'écria que je l'avois pris par l'endroit qui lui étoit le plus sensible; que je l'obligeois au dernier point, et que ne me pouvant rien refuser, il m'accordoit le chapeau pour M. l'archevêque d'Aix; que j'en donnasse l'avis à son frère, et que je lui mandasse de venir à Rome, où il lui donneroit contentement; que j'écrivisse tout le particulier de notre conférence, et en disse même une partie à messieurs le cardinal Grimaldi, marquis de Fontenay et abbé de Saint-Nicolas, qui me traiteroient de ridicule et me prendroient pour une dupe qui ajoutoit trop aisément foi à de belles paroles, faute de le connoître; et que lui leur parlant toujours à son ordinaire, ils s'engageroient davantage à mander qu'il promettoit ce qu'il ne vouloit pas tenir, et que, me flattant légèrement, je me laissois abuser; et par là ils se précipiteroient infailliblement.

Ce qu'il avoit pensé, aussi bien que moi, ne manqua pas d'arriver. Je dépêchai un courrier à M. le cardinal Mazarin pour l'avertir de ce qui se passoit, qui n'y donna pas de créance, les ministres lui faisant passer pour incertain; et après m'avoir témoigné beaucoup d'obligation de prendre tant de part dans les intérêts de sa famille, il m'écrivit d'être en défiance du procédé du Pape, de l'observer de plus près et de ne pas me commettre facilement, de peur de recevoir le déplaisir qu'il ne me manquât de parole; et que, pour le voyage de son frère, il n'en étoit nullement d'avis, puisqu'il lui seroit trop honteux de venir à Rome pour s'en retourner sans être fait cardinal. Le sieur Pierre Mazarin, prévenu des impressions que l'on lui avoit données, ne put jamais être persuadé de cette bonne nouvelle pour la souhaiter trop ardemment, et demeuroit toujours dans l'inquiétude. Mais comme l'on croit aisément ce que l'on désire, M. l'archevêque d'Aix reçut ma lettre avec plaisir; et comme la vivacité de son esprit ne lui permettoit pas de faire beaucoup de réflexion, il conçut de grandes espérances, et, se laissant transporter à la joie, me pria d'assurer le Pape de sa reconnoissance; qu'il se rendroit bientôt à ses pieds, et qu'il lui confirmeroit, de la part de son frère, tous les points dont nous étions convenus, dont il seroit la caution; et qu'après avoir reçu une telle grâce de lui, il l'assuroit de lui faire obtenir généralement de la France toutes les choses qu'il en pourroit souhaiter. Cependant, je vis à

m'assurer de dona Olimpia, ce qui ne fut pas difficile, ayant beaucoup d'habitude avec elle, et gagnée comme elle étoit par l'argent du comte d'Ognate qui, se voulant faire cardinal, et ne pouvant s'assurer de la nomination d'Espagne, crut n'y pouvoir parvenir s'il perdoit cette occasion, obtenant par une promotion de créatures ce qu'il n'auroit jamais par une de couronnes. Ainsi il m'en fit parler, et nous prîmes nos mesures ensemble pour faire une batterie plus forte, en poussant les affaires de même temps et agissant de concert. Le cardinal Pancirole étoit le seul qui nous pouvoit traverser; mais il se chargea de le ménager; et comme il étoit ennemi déclaré de M. le cardinal Mazarin, je crus que l'entremise du cardinal Sforce, mon parent et mon ami particulier, m'étoit nécessaire. Il souhaitoit de se mettre dans les intérêts de la France, dont il s'attendoit d'être traité suivant et sa naissance et son mérite, et d'en recevoir des pensions et des bénéfices considérables; à quoi le cardinal Grimaldi vraisemblablement s'opposoit de tout son pouvoir, croyant qu'il pourroit remplir sa place, et qu'il en perdroit une partie de son crédit. Je me chargeai de faire son raccommodement avec la maison Mazarini, à qui il avoit toujours été contraire; et de son côté il concerta mon entrevue avec le cardinal Pancirole, sous prétexte de mes affaires; et comme il n'y a point de haine à Rome qui ne cède à l'ambition du pontificat, par l'assurance que je lui donnai de faire lever l'exclusion qu'il craignoit de la France, qui seule pouvoit détruire sa prétention (ayant le suffrage d'Espagne et une forte cabale dans tout le collége), il me promit, au lieu d'être contraire, d'appuyer celle que j'avois; ce qui aplanissoit toutes les difficultés par l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de Sa Sainteté.

Cette négociation se fit si promptement et avec tant de secret, qu'elle ne fut point pénétrée des ministres de France, qui, demeurant opiniâtres dans leurs pensées, mandoient toujours à la cour les choses peu certaines.

Les ayant donc mis en cet état, j'allai voir le père Serroni, compagnon de l'archevêque d'Aix, et maintenant évêque de Mandes, et l'obligeai de l'aller trouver pour le faire venir. J'écrivis aussi à M. le cardinal Mazarin de l'envoyer, lui répondant du bon succès de son voyage; à quoi il ne pouvoit se résoudre, ne se fiant pas à tant de belles apparences, et ne pouvant s'assurer de l'esprit du Pape, qu'il croyoit fourbe et dissimulé. Il ne fallut pas beaucoup de persuasions pour faire résoudre l'archevêque d'Aix à se mettre en chemin, d'autant qu'il ne vouloit pas s'arrêter sur ce point au conseil de son frère, l'affaire lui tenant trop à cœur, pour laquelle il auroit tout hasardé. Il partit donc aussitôt, et m'en donnant avis par un courrier, je fus incontinent en rendre compte à Sa Sainteté, et m'aperçus de la joie qu'elle en avoit. Dès qu'il fut proche de Rome, elle me commanda d'aller au-devant de lui et de l'entretenir avant qu'il pût voir aucun des ministres du Roi, pour lui donner parole de sa part de sa promotion, et lui dire que, sans s'arrêter à tous les discours que l'on lui tiendroit, il ne prît créance qu'en moi seul, qui lui répondois de toutes les assurances que j'étois chargé de lui porter, qui lui furent confirmées à sa première audience; et qu'il auroit été satisfait il y avoit long-temps, si j'eusse été de meilleure heure à Rome, ou que personne que moi ne se fût mêlé de ses affaires, étant le meilleur et le plus assuré de ses amis. Il m'en vint aussitôt remercier et me conjurer de presser l'exécution de ce que j'avois si bien commencé. Je ne m'y endormis pas; et continuant mes instances, il y survint un embarras par un courrier d'Espagne, qui apporta nouvelle que le Roi Catholique n'approuvoit pas la promotion du comte d'Ognate. Il demanda un peu de temps pour essayer, par le crédit de ses amis, d'aplanir cette difficulté; ce que le Pape lui accorda. Et comme l'on appréhenda que ce ne fût lui qui, par adresse, l'auroit fait naître, pour se dégager de la parole qu'il m'avoit donnée sans que l'on lui en pût attribuer le manquement, je lui proposai l'expédient de passer outre, en conservant *in petto* l'Espagnol, qu'il feroit après à son loisir dès que cet obstacle seroit levé, ou que l'on auroit à Madrid fait choix d'un plus agréable sujet. Il voulut absolument y envoyer un courrier, afin de ne donner aucun sujet de se plaindre de sa précipitation. Après beaucoup de contestations, je fus contraint de céder à sa volonté, s'obstinant à le vouloir absolument; mais m'assurant qu'il ne manqueroit en façon du monde de faire ce qu'il m'avoit promis, m'aimant trop pour vouloir me commettre mal à propos, accréditer les ministres de France, qui tireroient de grands avantages de cette remise, et s'efforceroient de persuader que je m'étois laissé tromper trop légèrement pour ne pas connoître ses artifices; et que dans six semaines, quelque réponse qu'il reçût, ou en cas même que l'on retînt malicieusement son courrier, il me donneroit satisfaction. Il fallut malgré moi avoir patience; et ce temps étant expiré, l'archevêque d'Aix m'ayant donné de ses nouvelles, me pria de l'aller som-

mer de sa parole. J'y fus, et il me la reconfirma si positivement, que je n'eus plus de lieu d'en douter. Mais remettant le consistoire de jour en jour, la personne intéressée rentrant dans une plus grande défiance, me dit qu'il ne pouvoit en guérir, à moins que le Pape lui mandât lui-même positivement le jour qu'il devoit recevoir l'avantage qu'il souhaitoit si ardemment. J'allai demander cette grâce au Pape, comme nécessaire à mon repos et à mon crédit. Il m'y fit de grandes difficultés, jamais chose semblable n'ayant été pratiquée; mais lui ayant représenté que s'il m'aimoit, comme il le faisoit paroître, il me le devoit témoigner, en passant, à ma considération, par-dessus les formalités ordinaires; il me le promit et le fit de la meilleure grâce du monde; dont je fus aussitôt en donner avis audit archevêque, qui le reçut avec tout le plaisir que l'on se peut imaginer. Et de fait, le lendemain matin, qui étoit un samedi, le Pape demanda à un clerc de chambre comment se portoit l'archevêque d'Aix, y ayant quelques jours qu'il ne l'avoit vu, il lui répondit qu'il étoit venu au palais la veille; à quoi il répliqua qu'il n'importoit pas, et lui commanda de l'aller trouver de sa part pour apprendre de ses nouvelles, et lui dire qu'il se réjouît, et qu'il lui mandoit que, sans plus de remise, il y auroit le lundi suivant consistoire. Les personnes qui ne le souhaitoient pas, pour s'être engagées à soutenir qu'il le jouoit aussi bien que moi, et qu'il trouveroit quelque nouveau prétexte de tirer de longue, en furent sensiblement touchées, et furent le lundi surprises quand elles surent que le consistoire étoit assemblé, et que l'archevêque d'Aix avoit le bonnet. Le Pape m'envoya aussitôt donner cette bonne nouvelle, comme y étant le principal intéressé, dont je le fus remercier l'après-dîner; et allant faire mes complimens au nouveau cardinal, il m'embrassa mille fois, et me protesta que toute sa famille m'avoit aussi bien que lui une si essentielle obligation, que je pouvois absolument compter sur leur crédit, dont je verrois des preuves effectives en toutes sortes de rencontres, et que son frère et lui mettroient le tout pour le tout pour ma fortune et pour mes avantages, dont il seroit la caution toute sa vie. Le soir il fut *incognito* rendre mille grâces à Sa Sainteté, qui lui dit qu'il n'étoit redevable qu'à moi seul de sa promotion, et lui ordonna de m'en venir assurer de sa part et m'en témoigner sa reconnoissance, dont son frère et lui ne devoient jamais perdre la mémoire. Il courut aussitôt chez moi pour s'acquitter de cette commission, si transporté et si ravi qu'il ne s'en sentoit pas; ce qui ne surprendra pas ceux qui savent ce que c'est à Rome que de voir deux frères cardinaux, hormis dans les maisons des papes et des princes souverains. Il ne se peut exprimer en quels termes il me fit ses complimens, ni tout ce qu'il me dit pour me faire paroître à quel point il se reconnoissoit mon obligé de lui avoir procuré, contre l'opinion de tout le monde, ce que tous les efforts de la France et le crédit de son frère n'avoient pu faire, et dont il commençoit de désespérer. En s'en allant, je le voulus reconduire, ce qu'il me conjura de ne pas faire, ne voulant point de cérémonie, étant *incognito*; et voyant que je le suivois, il se mit à courre; et pour n'avoir pas reconnu une fontaine qui étoit dans un petit jardin par où il avoit passé, il se voulut retourner pour me faire des civilités; et, se retirant en arrière, il se laissa tomber dedans, d'où j'aidai à le sortir, sans pouvoir m'empêcher de rire. Il s'en alla chez lui se sécher et se mettre au lit, en ayant grand besoin, et où je crois qu'il ne s'endormit pas profondément, de peur d'attribuer, à son réveil, sa bonne fortune à l'effet d'un songe.

Le cardinal d'Aix dépêcha dès la nuit un courrier à M. le cardinal Mazarin son frère, pour lui rendre compte de son bonheur; et s'étant chargé de lui faire savoir l'obligation qu'il m'avoit, et la conduite que j'avois tenue pour venir à bout d'une entreprise si difficile, je crus lui en devoir laisser le soin, et qu'il étoit de meilleure grâce que, sans me faire de fête, je me contentasse de lui écrire une lettre de compliment et de conjouissance. Les réponses vinrent telles que l'on les devoit attendre sur une nouvelle si agréable.

Le Pape resta fort satisfait des ordres qui furent envoyés sur son sujet; et l'on commença d'agir avec lui d'une manière si reconnoissante, si respectueuse et si obligeante, qu'il vit bien que l'on avoit oublié tout le passé; que sa réconciliation avec la France étoit et entière et véritable; et que sa famille mazarine étoit si étroitement liée à ses intérêts, que les deux frères en seroient toujours les solliciteurs. Il me témoigna m'en savoir beaucoup de gré; et je crus avec raison que, quelque affaire ou prétentions que je pusse avoir, je pouvois compter sur la protection et l'appui de la France, aussi bien que sur la personne de Sa Sainteté. Il n'y eut que les ministres du Roi qui, perdant à Rome aussi bien qu'à la cour une partie de leur crédit et de la confiance, piqués au vif qu'à leur vue et contre leur sentiment une négociation si importante se fût faite, conçurent une

haine irréconciliable contre moi, d'autant plus dangereuse que, n'osant la faire éclater, ils la tinrent secrète jusqu'à ce qu'ils m'en pussent faire ressentir de funestes effets, décriant tous les services importans que je rendis depuis à la France, qu'ils ternirent autant qu'ils purent; et sans se contenter des vains efforts qu'ils firent contre ma réputation, ils me coûtèrent la liberté par une longue et dure prison, et mirent autant qu'ils purent ma vie en péril, pour ne pas trouver en moi un témoin irréprochable d'avoir trop suivi leur passion, y sacrifiant la gloire et les avantages de feu M. le cardinal Mazarin et de sa famille.

Dans le même temps j'eus lieu de m'éclaircir de ce que je devois attendre du fruit de tant de peines, et des espérances que je fondois avec tant de justice d'avoir la protection de M. le cardinal Mazarin, des bons offices et sollicitations de M. le cardinal de Sainte-Cécile, et de la faveur du Pape, par la surprenante nouvelle que l'on reçut à Rome du soulèvement de Sicile, et ensuite de la révolte de Naples, dont Mazaniel fut le chef. Je ne m'étendrai pas sur le détail d'une chose si funeste à l'Espagne et si extraordinaire, toute l'Europe en étant suffisamment instruite par tant de relations qui en ont couru partout, et ne voulant dans ces Mémoires parler que des choses qui me regardent, qui m'obligeroient autrement à faire un trop gros volume, ne prétendant pas faire l'historien, dont la qualité me seroit aussi fâcheuse que peu convenable à mon humeur et à ma condition. Je crus trouver dans ces désordres un beau champ d'acquérir de la gloire et de contribuer aux avantages de la France, qui a toujours fait ma principale passion, étant naturellement ambitieux et zélé, comme je le dois, pour la couronne dont j'ai l'honneur d'être né sujet, et persuadé que l'on ne sauroit mieux employer sa vie que pour les intérêts de sa patrie et l'abaissement de ses ennemis. Et m'étant le soir retiré avec le baron de Modène, en qui j'avois beaucoup de confiance, et qui étoit alors gentilhomme de ma chambre, je lui découvris ma pensée et lui donnai charge de faire chercher le capitaine Peronné, frère de Dominico Peronné, fameux bandit, et le principal des confidens de Mazaniel, qu'il me fit venir le lendemain matin, et que je chargeai d'aller trouver son frère, pour lui persuader qu'au lieu de s'arrêter à faire les cruautés que l'on exerçoit dans Naples, brûler les maisons et les meubles des partisans, demander la décharge des gabelles, il falloit penser à la destruction des Espagnols, naturellement vindicatifs, avec lesquels les révoltés ne rencontreroient jamais de sûreté ni de pardon, et qu'il falloit s'assurer d'un secours étranger et d'une puissante protection; qu'il n'y en avoit point dans le monde de plus assurée que celle de la France, qui faisoit gloire d'assister tous les opprimés qui recouroient à elle, sans autre intérêt que celui de la réputation qu'elle s'acquéroit par une si généreuse action dont les Catalans étoient de fidèles témoins, aussi bien qu'une grande partie des princes d'Allemagne; qu'il ne doutoit point de ses forces de terre et de mer, qui la faisoient craindre et respecter par tout le monde; que je m'offrois de ménager aux Napolitains auprès d'elle toutes les assistances et tous les secours qu'ils en pourroient désirer, et de m'aller mettre pour otage entre leurs mains; que de plus je pourrois travailler à la réunion de la noblesse avec le peuple, sans quoi tous les efforts que l'on feroit pour la liberté seroient vains, ôtant par là à leurs ennemis le moyen de se maintenir dans un royaume dont elle faisoit la principale force; que mon nom et le sang dont je sortois contribueroient facilement à un si beau dessein, m'engageant dans les intérêts de tout le royaume aussi étroitement que si j'y avois pris la naissance. Il resta et satisfait et persuadé de mon discours, et partit avec beaucoup de joie pour entreprendre cette importante négociation, aussi bien intentionné qu'instruit de tout ce qu'il avoit à faire. Le malheur voulut que son frère ayant été assassiné dans ces entrefaites, il se trouva suspect, et par conséquent arrêté à son arrivée. Je ne me rebutai pas de ce fâcheux accident; et y envoyant deux autres personnes, elles furent pareillement jetées dans une prison, ou bien, comme les Espagnols l'ont publié, eurent l'infidélité d'aller remettre entre leurs mains les instructions dont je les avois chargées.

Tous ces malheureux commencemens ne servirent qu'à m'animer de plus en plus à une entreprise qui me parut d'autant plus glorieuse que j'y voyois, avec la fortune contraire, tant de périls et de difficultés. L'arrivée à Rome de don Pepe Caraffe, frère du duc de Montalone, et de quelques autres cavaliers qui s'étoient sauvés des châteaux de Naples, où ils avoient été long-temps renfermés et tenus prisonniers avec de grandes rigueurs et de mauvais traitemens, me donna beaucoup d'espérance de profiter de leur ressentiment, et ménager avec la noblesse, que je savois outrée des vexations continuelles qu'elle recevoit; ce que tant d'accidens m'avoient empêché de pouvoir faire avec le peuple. Les soins que je pris ne me furent

pas inutiles ; et l'ayant entièrement gagné, il résolut de hasarder son retour pour s'aboucher avec son frère et tous ses parens et amis, et leur faire embrasser les moyens de me servir et de se venger. Mais, par l'artifice des Espagnols, l'aversion du peuple redoublant contre la noblesse, il en fut malheureusement la victime, aussi bien que de la haine du cardinal Filomarini (1) ; et peu de jours après son arrivée vit toutes ses espérances et les miennes trompées, ayant été massacré avec des cruautés inouïes, et son corps déchiré et traîné par toutes les rues. Mazaniel ayant reçu un pareil traitement, la révolte fut apaisée pour peu de temps : après quoi, recommençant avec plus de force et moins d'apparence de finir, j'envoyai un jeune capitaine, filleul de Cicio d'Arpaya, élu du peuple de Naples, pour traiter avec lui, étant le maître absolu et le plus accrédité de la ville. Ce malheureux envoyé éprouva le même sort des premiers, étant tombé entre les mains des Espagnols, dont la défiance augmentant pour me voir si acharné à tenter toutes sortes de voies pour prendre part dans leurs désordres, ils firent si exactement garder les passages, qu'un valet françois du sieur Dessinar, gentilhomme du Comtat, qui s'étoit attaché à moi durant mon séjour à Rome, garçon d'esprit et de résolution, que j'envoyois par terre, sous prétexte de les aller servir comme Bourguignon, pour me rapporter des nouvelles de ceux que j'avois dépêchés, et dont j'ignorois les tristes aventures, fut pris auprès de Gaëte ; et ayant eu l'adresse de se défaire de ses papiers, il y fut conduit, d'où, après avoir souffert la question ordinaire et extraordinaire, l'on le relâcha, avec ordre, à peine de la vie, de sortir du royaume. Et son retour m'ayant appris que personne de ceux que j'avois dépêchés n'avoit pu passer, me fit résoudre à tenter encore la fortune. Deux jeunes Italiens résolus, que je gagnai à force d'argent, s'offrirent à moi de tout hasarder ; et cette fortune, se lassant de ma persévérance, commença à m'être moins contraire.

Cicio d'Arpaya reçut avec beaucoup de joie de mes nouvelles, les communiqua à tous ses amis et chefs du peuple, qui crurent que Naples recouvreroit la liberté tant désirée, par l'assurance que je lui donnois d'être secouru de la France en recevant un otage tel que moi, et trouvant dans ma personne un chef à la naissance et au nom de qui tout le monde se soumettroit sans jalousie : ce qui leur étoit nécessaire, la noblesse du pays étant si glorieuse, que chacun d'eux croyant mériter le commandement, ne vouloit jamais obéir à un de leur nation, pour ne lui pas donner d'avantage sur les autres. Et comme il falloit leur faire perdre le respect qu'ils avoient, au plus fort de la sédition, conservé toujours pour le roi d'Espagne, je crus que le moyen le plus assuré de les engager à secouer le joug, et à faire des démarches qui pussent les rendre irréconciliables, étoit la proposition de se mettre en république, qui seroit une leurre agréable, la noblesse par là espérant d'avoir la principale part au gouvernement, à l'exemple de Venise, et le peuple se persuadant de l'en exclure, à l'imitation des Suisses ; qu'ainsi les deux partis, se flattant dans l'opinion de rencontrer ce qu'ils désiroient, travailleroient à chasser les Espagnols : après quoi il seroit aisé de changer la forme du gouvernement sans qu'ils prissent jalousie de la France, que je leur faisois voir les devoir assister par son propre intérêt, comme elle avoit fait les Hollandois, qui en avoient à la fin obtenu la liberté et l'indépendance ; et que pour reconnoître la passion que j'avois de me sacrifier, et de tout hasarder pour leur service, je ne prétendois d'eux que la même autorité, pour mes successeurs et pour moi, que les princes d'Orange avoient obtenue dans les Provinces-Unies, et qu'ils ont conservée avec tant d'éclat, d'honneur et de réputation.

Ce titre de république, que je fus le premier à leur proposer, les éblouit d'abord ; et dès ce jour on n'entendit plus parler d'autre chose dans Naples. Mes offres furent reçues à bras ouverts, et l'on me fit réponse que, quoique pour lors les choses y parussent tranquilles, l'on ne tarderoit guère d'y reprendre les armes, puisque les conditions que le duc d'Arcos avoit accordées étoient si désavantageuses à l'Espagne, qu'elles ne pourroient jamais être approuvées par les conseils, et que l'on devoit attendre les ressentimens d'une nation si vindicative, dès que leurs forces seroient arrivées ; la facilité du vice-roi à tout promettre n'étant causée que par l'impuissance de pouvoir s'en défendre ; et qu'ainsi j'étois prié par tout le peuple de ménager pour lui la protection de la France et du secours quand il en auroit besoin, et de me tenir prêt pour y venir prendre le commandement des armes à la première nouveauté qui y arriveroit, qui ne pourroit guère tarder, et dont je serois supplié par des députés qu'il m'enverroit exprès. Je fus ravi d'avoir rencontré une si belle occasion de servir glorieusement le Roi, et de m'être mis en état, par mon adresse et par mes soins, de lui proposer un dessein si avantageux,

(1) Archevêque de Naples.

que j'étois seul en état d'entreprendre et d'exécuter. Je dépêchai aussitôt un courrier à la cour, avec des lettres pour le Roi, la Reine régente, feu M. le duc d'Orléans, et M. le cardinal Mazarin; et chargeant feu mon frère le chevalier de ce qu'il devoit négocier pour moi, je lui envoyai l'instruction suivante :

Instruction pour mon frère le chevalier, sur les choses que je le prie de vouloir traiter pour moi à la cour.

« Premièrement, il représentera que m'étant rencontré ici dans le temps de la révolte de Naples, j'ai cru qu'il étoit du service du Roi de prendre des habitudes dans ledit lieu, afin d'être plus en état d'y pouvoir servir; de quoi ayant donné part à M. l'ambassadeur, et particulièrement à M. le cardinal d'Aix, ils m'ont témoigné non-seulement l'approuver, mais même m'ont assuré que dans le service que je rendois à la France je serois appuyé de ses forces et de son crédit, au cas que je pusse ménager quelque chose de considérable.

» Secondement, qu'ayant été assez heureux pour y avoir pris des habitudes telles que je me puis quasi assurer de l'infaillibilité du succès, je n'ai pas voulu manquer à en donner avis, pour recevoir les ordres de ce que j'aurai à faire là-dessus, et savoir si l'on voudra m'accorder les choses nécessaires pour l'exécution de cette entreprise.

» En troisième lieu, que, quoique la disposition soit telle que tout le monde ait lieu de se flatter, et moi peut-être plus qu'un autre, d'un établissement aussi solide qu'avantageux, je ne suis pas capable d'en prendre la pensée, et n'en aurai jamais de pareille tant que le Roi sera en état de prétendre avec raison de faire une si juste conquête.

» En quatrième lieu, que voyant le peuple de Naples résolu de se délivrer tout-à-fait de la tyrannie des Espagnols, et de jouir, à l'exemple de la Hollande, de la liberté qu'il se sera acquise, j'ai cru que la France approuveroit qu'y pouvant prendre la place que tient dans les Provinces-Unies le prince d'Orange, je travaillasse à l'obtenir, et qu'on m'en donneroit volontiers l'agrément et la permission, puisqu'outre l'avantage que la France recevroit de voir ôter à ses ennemis ce fameux royaume, peut-être que mes soins et mon adresse me faisant acquérir du crédit parmi ses peuples, je pourrois à la fin les porter, s'ils se lassoient de leur propre gouvernement, à se soumettre à la couronne, de laquelle en ce cas j'aurois lieu de prétendre et d'espérer la vice-royauté.

» En dernier lieu, que j'ai d'autant plus de sujet d'espérer l'agrément d'une telle commission, qu'elle est tellement hasardeuse que je me puis quasi dire le seul qui voulût en courre le risque, puisqu'il faut s'aller mettre entre les mains de ces peuples sans autre assurance que leur affection, sans avoir de troupes à soi, ni de places de sûreté, et sans vouloir de débarquement de troupes étrangères qu'alors qu'ils les demanderont et en auront besoin. La confiance que j'ai que ma personne ne sera pas désagréable aux principaux de leurs chefs m'y embarque d'autant plus aisément que j'espère de la protection de la France et de l'amitié de M. le cardinal de n'être pas abandonné, et qu'ayant été quelque temps parmi eux je pourrai prendre assez de crédit pour pouvoir par après y subsister sûrement.

» Il dira de plus que les chefs du peuple m'ayant envoyé un homme exprès pour me porter à prendre cette pensée, j'en attends dans quelques jours un autre qui vient avec pouvoir d'ajuster avec moi les conditions, étant résolu, dans le temps que la ratification doit venir d'Espagne de ce qui leur a été accordé par le vice-roi, qu'au cas que l'on fasse refus de leurs articles, de s'en offenser, et se servir de ce prétexte pour reprendre les armes et se mettre en liberté, ou de ne s'en pas contenter s'ils étoient approuvés, cherchant quelque nouveau sujet de plainte; à quoi toutefois il y a bien peu d'apparence, ne pouvant pas s'attendre qu'on leur remette le château Saint-Elme entre les mains, comme l'on leur a fait espérer. Et si l'on s'étonne de la bonne volonté que ces gens témoignent pour moi sans me connoître, il dira qu'elle vient de quelques amis que j'ai sur les lieux, qui m'y rendent continuellement de bons offices; des soins que j'ai pris ici de caresser et de gagner tous ceux de cette nation; et de plus, de la défiance qu'ils ont de leur présent général don Francisco Toralto, et de toute leur noblesse. Ainsi tout ce dont je le prie de prendre soin, et qui m'est absolument nécessaire, est de me ménager la permission d'accepter l'emploi qui m'est offert; un ordre, en cas que j'en eusse besoin pour la sûreté de mon passage, à quelques vaisseaux ou galères de m'accompagner; assistance de quelque argent, comme de mon côté j'en amasserai le plus qu'il me sera possible : et je le conjure de supplier M. le cardinal de me faire donner ce secours et payer de mes pensions, et de quelque somme que le Roi me doit; et l'assurer que dès que l'homme que j'at-

tends sera venu, je lui dépêcherai en diligence un courrier pour lui rendre compte du détail de ces propositions.

» De tout ce que dessus, mon frère le chevalier aura soin de me faire avoir une prompte résolution; et surtout je lui recommande le secret, non pas tant pour mon intérêt particulier, ni de peur que cela fît manquer l'affaire, que parce qu'il en coûteroit la vie à cent pauvres innocens, que je verrois avec douleur sacrifier à ma mauvaise fortune.

» Henri de Lorraine, duc de Guise.

» De Rome, le 16 septembre 1647. »

J'avois auparavant communiqué aux ministres du Roi le particulier de toutes choses, afin qu'ils en écrivissent conformément à ce que j'en mandois; mais soit qu'ils me dissimulassent leurs sentimens, soit qu'ils me crussent capable de faire renouveler la révolte qui paroissoit assoupie dans Naples, ils approuvèrent la résolution que j'avois prise, m'y confirmèrent, me pressant d'y persévérer, et m'assurant que je ne devois pas douter de tous les secours nécessaires, puisque c'étoit le plus grand service que l'on pût jamais rendre à la France de lui faire une si puissante diversion durant la guerre qu'elle avoit avec l'Espagne, dont elle sauroit profiter utilement, trouvant son exaltation dans l'abaissement de ses ennemis, qui se verroient accablés par ses forces (celles qu'ils tiroient d'un si puissant royaume leur étant ôtées, qui fournit plus que tous les autres de ses Etats d'hommes, d'argent, de vaisseaux et de galères); et qu'ainsi il ne falloit rien épargner pour les dépouiller de la couronne de Naples, et qu'il importoit fort peu par quels moyens; qu'ils me croyoient propre à cette entreprise, et homme, sans considération du péril, à me sacrifier, et à hasarder toutes choses pour m'acquérir de la réputation; qu'aussi bien il falloit donner le temps à la cour de prendre ses mesures, qui ne risqueroit que ma seule personne, dont la perte lui seroit peu considérable; et en cas que je l'évitasse et que je pusse y brouiller les affaires, étant impossible de se maintenir sans secours, l'on seroit en état de ménager les conditions que l'on voudroit, les Napolitains une fois embarqués et rendus irréconciliables; et profitant ensuite de mes fatigues et de mon industrie, l'on auroit le loisir de résoudre si l'on me devoit laisser continuer cette conquête, ou m'en retirer; m'y faire avoir quelque établissement, ou bien travailler à ma perte, que l'on auroit toujours entre les mains.

M. le cardinal d'Aix, qui étoit le seul en qui je pouvois m'assurer, étant persuadé que tous les autres ministres avoient beaucoup de haine contre moi, à cause du service que je lui avois rendu, qui leur avoit, comme j'ai déjà dit, fait perdre un peu de crédit et de confiance, se chargea d'envoyer à monsieur son frère le Mémoire que l'on verra ci-après, accompagné seulement d'un billet, se remettant au surplus à l'éclaircissement qu'il en pourroit tirer de la lecture.

Mais, avant que je passe outre, je crois fort important de concerter une contrariété qui paroît entre mon instruction et mon discours, et de me justifier de la principale accusation que l'on a faite contre moi de n'avoir recherché que de l'argent, comme si j'eusse cru être capable de subsister par mes propres forces, et n'eusse point demandé d'autres secours pour affecter l'indépendance.

Pour le premier point, il m'est fort aisé d'y satisfaire. Demandant à la cour la permission d'entreprendre un tel dessein, si j'eusse fait connoître que je n'avois dans Naples de cabale que celle que j'y avois ménagée, et que c'étoit moi qui m'étois offert d'y aller et non pas ceux de la ville qui m'avoient envoyé rechercher, j'eusse peut-être passé pour chimérique et l'on n'eût point pris de résolution dans un temps où toute l'Italie croyoit tous les désordres apaisés, dont j'étois seul informé du contraire par mes négociations secrètes; outre que l'on auroit pu faire choix d'un autre chef pour cette entreprise, dont je souhaitois avec passion d'être chargé, pour être pleine et de dangers et de gloire, si l'on ne se fût cru forcé de m'en laisser la conduite. Ainsi il étoit et plus à propos et plus honorable que je fisse passer les réponses que je recevois pour des recherches et mes envoyés pour des courriers qui m'eussent été dépêchés : de quoi l'on ne me peut blâmer, puisqu'il faut souvent user et de dissimulation et d'adresse auprès des personnes que l'on veut servir pour les engager, quand l'on appréhende leur irrésolution; et que, ne proposant que de hasarder ma personne sans commettre l'autorité du Roi, je me croyois assuré que l'on ne rejetteroit pas ma demande, qui me donneroit lieu d'agir sans contrainte et de négocier sans être traversé, et m'accréditeroit auprès des Napolitains, me voyant avec l'agrément et la permission du Roi en état de les aller servir; et qu'ensuite j'aurois la commission de tout ce que l'on auroit à traiter avec eux, ne pouvant plus passer par d'autres mains ni penser à envoyer d'autre chef que moi, qui aurois par ce

moyen la disposition de toutes choses : ce qui étant bien considéré passera dans l'esprit de tout le monde pour une adresse que l'on ne sauroit condamner.

Pour le second point, il m'est encore plus facile de faire valoir les raisons qui m'ont obligé à prendre la conduite que j'ai eue, et faire voir que l'on la décrie sans fondement, et que malicieusement mes ennemis ont voulu s'en prévaloir pour me faire abandonner et me rendre responsable du mauvais succès d'une entreprise dans laquelle je me suis gouverné de manière que quand l'on examinera attentivement toutes mes actions, et qu'on lira sans préoccupation mes Mémoires, l'on sera forcé de demeurer d'accord que l'on ne pouvoit humainement rien faire de plus que ce que j'ai fait ; et qu'il est inoui jusques ici qu'un homme ait pu seul, sans s'étonner, soutenir si long-temps le faix de tant d'affaires si embrouillées, résister à toutes les forces d'Espagne et à celles de la noblesse d'un grand royaume unies, remédier à tant d'embarras sans recevoir aucun secours, et celui que je devois justement attendre m'ayant non-seulement été refusé, mais n'ayant même paru que pour me perdre et me décréditer, et servi qu'à détruire tous mes travaux, rendre inutile tout ce que mon adresse et mes soins m'avoient fait avancer et ménager d'avantageux, donner courage à mes ennemis et à des traîtres d'entreprendre sur ma vie par toutes sortes de moyens.

Il est surprenant sans doute, et toutes les histoires n'ont jamais rien fait voir de semblable, qu'au milieu des assassinats, du poison et des tumultes, sans avoir personne à qui prendre confiance (non pas même à mes domestiques qui ne m'ont pas la plupart servi suivant mes intentions, ni à ceux qui s'étoient attachés à suivre ma fortune, qui n'ont pas fait leur devoir ; aux ministres d'un grand royaume pour qui je travaillois, qui ont le plus contribué à ma perte ; à la cour, dont les ordres m'ont été retenus, et que l'on avoit prévenue par des rapports aussi malicieux que peu véritables, et à un peuple léger, cruel, séditieux et empoté, j'aie fait la guerre sans poudre, sans munitions et sans argent, avec des milices nouvelles et mal armées, sans canon ni bagages ; et qu'enfin j'aie fait vivre une ville cinq mois entiers, dont les ennemis tenoient toutes les hauteurs fortifiées, serrée par la mer d'une puissante armée, en ayant aux environs une de terre forte de cavalerie et d'infanterie, les vivres m'étant coupés de tous côtés, tous les élémens contraires, battu continuellement de trois châteaux ; et que nonobstant toutes ces choses j'aie maintenu un grand peuple affamé dans le respect et l'obéissance, j'aie fait cesser le désordre, les meurtres, les brigandages, et rétabli l'ordre, la justice, la police et le gouvernement ; et enfin ramené le repos et la tranquillité dans un lieu où l'on voyoit auparavant mon arrivée le sang innocent couler incessamment par les rues, la violence autorisée, les incendies et les saccagemens non-seulement soufferts, mais commandés, et dont les funestes et tragiques aventures ne pouvoient être vues sans compassion, sans crainte et sans horreur.

Si la considération du salut de beaucoup de têtes qui me sont chères ne m'obligeoit à taire la plupart de mes négociations les plus secrètes, je découvrirois des choses qui convaincroient mes ennemis et mes envieux, et paroîtrois aux yeux de toute l'Europe non-seulement innocent, mais glorieux, d'avoir, par un miracle aussi nouveau que surprenant, tiré des forces de ma foiblesse, et, persécuté de tout le monde, destitué de toute assistance, conduit par moi seul une si difficile entreprise, au point que la conquête du royaume de Naples, et par conséquent la perte de la monarchie d'Espagne, dont il est le plus solide fondement, n'a manqué que parce que l'on m'en a envié la gloire, et que je n'ai pas eu ce qu'il faudroit pour la prise de la moindre place forte, qui m'auroit été suffisant pour achever une action aussi éclatante et si extraordinaire, que j'avois entreprise sans aucun intérêt que celui d'en avoir l'honneur : après quoi je serois mort avec joie, étant assuré que dans tous les siècles à venir ma mémoire auroit été glorieuse. Mais n'ayant point tant d'ambition que d'amitié et de tendresse pour mes amis, je ne veux point pour me défendre les mettre en quelque danger, et me résous, en ne découvrant que ce que je puis déclarer sans leur pouvoir faire courre le danger de la vie, de laisser condamner mon procédé par les gens qui, sans regarder les travaux, l'adresse et les moyens dont on se sert, ne jugent des choses que par le succès, et n'ont de mépris et d'estime pour les hommes qu'autant qu'ils ont ou de malheur ou de bonne fortune. On me doit aisément pardonner cette digression, que j'ai cru ne pouvoir m'empêcher de faire, et où peut-être le déplaisir de me voir blâmer sans sujet m'a fait arrêter trop long-temps, et emporter avec trop de chaleur et de ressentiment.

Pour revenir donc à ce que j'ai promis de faire entendre, je dirai que n'ayant pours lors autre grâce à prétendre que la permission d'ac-

cepter l'offre qui m'étoit faite (la liberté de négocier avec les Napolitains), de m'aller dévouer à leur service, et me sacrifier à leurs intérêts et au recouvrement de leur liberté, je ne demandois que de l'argent, étant la seule chose qui m'étoit nécessaire alors pour me rendre considérable parmi eux, et me mettois en état de leur être utile en les assistant; outre que m'ayant mandé qu'ils n'avoient besoin que d'un chef pour mettre l'ordre parmi eux, et se servir utilement de toutes les choses qu'ils me disoient, pour m'attirer, avoir en abondance; qu'ils craignoient la domination étrangère, et que je leur aurois donné de la défiance de m'assurer de ce qu'ils ne demandoient pas, et de ne vouloir pas m'aller jeter parmi eux sans troupes sur qui j'eusse le commandement, et qui fussent indépendantes de leur autorité, et sans être appuyé d'une puissante armée, je me fusse apparemment rendu suspect de vouloir, sous prétexte de les aller défendre, les soumettre à la couronne; qu'il falloit avoir leurs armes entre les mains auparavant que rien négocier de leur part, et ayant affaire à des gens irrésolus, leur laisser, sans qu'ils s'en aperçussent, faire des démarches; qu'étant en quelque façon en paix avec l'Espagne, c'étoit à eux à rallumer la guerre; qu'il eût paru que la France les eût sollicités à un nouveau soulèvement; et que devant recommencer infailliblement, il étoit à propos de l'attendre, afin que leur nécessité et l'appréhension de se perdre, leur ouvrant les yeux, les forçassent à recourir à la seule protection qui leur pouvoit être utile et présente, et que par leurs instances le Roi eût lieu de faire les conditions qu'il voudroit; qu'il falloit qu'ils me priassent de traiter pour eux, et que j'aurois perdu leur confiance si je l'avois fait de moi-même sans attendre leur instruction; et qu'enfin ayant à contenter tout un grand peuple, dont chacun a des sentimens différens, il est délicat et dangereux de faire des avances, et que bien souvent les affaires se ruinent pour les vouloir trop précipiter; qu'en me donnant patience je verrois le temps les amener insensiblement au point que je souhaitois : ce qui n'a pas manqué deux mois après, non plus que l'empressement avec lequel, par leur ordre, j'ai sollicité l'arrivée de l'armée navale, qui produisit si peu d'effets, et les secours que j'ai inutilement recherchés de troupes, de vivres, de poudre, d'artillerie et d'argent; ce qui se justifiera en son temps.

Il me reste donc, pour démêler quelque confusion qui paraît dans le temps, à vous dire qu'il est vrai que M. le cardinal d'Aix, qui fut depuis pourvu du titre de Sainte-Cécile, n'étoit pas encore cardinal quand j'envoyai ma première dépêche. Mais outre qu'il le fut fort peu de temps après, et long-temps avant son embarquement, sa promotion étant assurée, et n'ayant voulu couper en deux la négociation que j'avois faite sur son sujet, j'ai cru que c'étoit une faute bien légère de le qualifier par avance cardinal, ayant fait voir que ce que j'en fais n'est pas ni une méprise ni un manque de mémoire.

Je vas reprendre ma narration par le billet qu'il écrivit à M. le cardinal Mazarin, son frère, pour lui envoyer le Mémoire que je lui avois mis entre les mains :

Lettre de Monsieur le cardinal de Sainte-Cécile.

« Les affaires de Naples sont encore dans la révolution, et croit-on communément que les Espagnols ne les ajusteront pas facilement, ni de la manière qu'ils publient. J'ai reçu sur ce sujet un Mémoire de M. de Guise, que je vous envoie; et me remettant sur ce qu'il vous apprendra, ma lettre n'étant à autre fin, je demeurerai, etc.

» De Rome, ce 18 septembre 1647. »

Mémoire.

« Les peuples de Naples ne pouvant plus souffrir la tyrannie des Espagnols, appréhendent de se voir rudement châtiés des démonstrations qu'ils ont déjà faites pour obtenir le repos et la liberté; et ne voyant plus de sûreté dans les conditions qu'on leur propose, sont enfin résolus de secouer entièrement le joug, de s'affranchir et se gouverner par eux-mêmes, en se mettant en république. Mais connoissant que sans un chef, de même qu'en a usé la Hollande et tiré tant d'avantage, il leur est impossible de se maintenir; ayant jusques ici appris à leurs dépens qu'ils n'en peuvent choisir dans leur pays assez désintéressé pour ne se pas laisser corrompre, et qui par la jalousie naturelle de la nation s'attire pour l'ordinaire autant d'ennemis que d'envieux, ils ont pris la résolution de jeter les yeux sur un étranger qui courre leur fortune, et qui ne trouve de sûreté parmi eux que dans la fidélité de ses services. La personne du duc de Guise, qui par un cas fortuit se rencontre dans Rome, a paru aux principaux et plus éclairés d'entre eux un sujet propre à leur rendre un service si important, d'autant plus que sa naissance le rend exempt de la jalousie que

ceux de la nation pourroient avoir d'un autre ; que personne ne fera difficulté de lui obéir, et qu'on ne peut soupçonner un homme de son rang d'être capable ni de corruption ni de lâcheté. A cet effet, lui ayant donné avis de la disposition où ils se trouvent, et mandé qu'ils l'informeront plus particulièrement de toutes choses par un homme exprès qui attend de jour à autre, chargé de tous les pouvoirs et instructions nécessaires pour traiter et faire des conditions avec lui ; comme il ne veut point s'embarquer en un si grand dessein, quoique utile aux intérêts de la France, sans avoir la permission du Roi, il offre, en cas que la cour l'ait pour agréable, de prendre le risque de cette affaire, et, se sacrifiant pour rendre un service si signalé, employer sa vie et son sang pour les avantages de la couronne, dont, en cas d'agrément, il espère la protection, et d'être assisté de toutes les choses dont il pourroit avoir besoin, et surtout une prompte expédition, qui lui est absolument nécessaire. Les peuples de Naples désirant faire un dernier effort dans le mois prochain, qui est le temps où la ratification des articles passés avec le vice-roi arrivera d'Espagne, et leur doit être délivrée, ou bien être éclaircis de son refus, le duc de Guise supplie très-humblement que le tout se passe dans le secret, non pas tant dans l'appréhension que l'éclat fît manquer l'affaire, que pour n'avoir pas le déplaisir de voir sacrifier à son malheur une quantité d'innocens, dont l'estime et l'amitié qu'ils ont pour lui feroient tout le crime. »

Je crus, après avoir fait ces diligences, que je devois, en attendant les réponses de la cour, embarquer toujours plus fortement les choses ; et pour cet effet j'envoyai à don Francisco Toralto, général des armes du peuple de Naples, pour pressentir si son emploi ne choqueroit point mes prétentions, et s'il ne feroit point de dificulté de m'obéir ; s'il étoit résolu de pousser les affaires à bout, et s'il ne tenoit point quelque liaison secrète et correspondance avec les Espagnols. Il reçut favorablement la personne qui l'alla trouver de ma part, promit le secret de cette négociation qu'il observa fidèlement ; me manda qu'il voyoit peu de fondement à faire sur la légèreté et humeur impétueuse du peuple qu'il servoit ; que dans la désunion de la noblesse on ne pouvoit rien faire de bon, à moins que de trouver quelque expédient pour la faire cesser : mais que s'il paroissoit une armée de mer françoise, en état de débarquer du monde, et secourir de toutes les choses qui seroient nécessaires à vouloir ravitailler la ville de munitions et de guerre et de bouche, qu'en ce cas il croyoit qu'on pouvoit aisément chasser les Espagnols, vu la grande haine et la lassitude que tout le royaume, tant la noblesse que le peuple, avoient de leur domination ; que si je venois pour chef de cette entreprise, volontiers il recevroit mes ordres, sachant ce qu'il devoit déférer à mon sang et à mon nom, pour qui il avoit toujours eu beaucoup de respect ; qu'il n'y avoit rien à ménager davantage avec lui ; qu'il ne falloit seulement que s'assurer des secours et faire paroître l'armée ; surtout que l'on se gardât bien de parler au sieur Octavio Marquès, pour être un homme timide et irrésolu, et qui, tâtant les choses, maintenoit toujours un commerce secret avec le vice-roi.

Je ne manquai pas non plus d'avoir des conférences particulières avec tous les Napolitains qui se rencontroient à Rome, les caressant tout autant qu'il m'étoit possible, afin que s'ils ne m'étoient utiles à quelque négociation, ils pussent au moins, par le bien qu'ils diroient de moi à ceux de leur nation, par leurs lettres et par le rapport de ceux qui s'en retourneroient, me faire connoître et m'acquérir du crédit et de l'amitié. J'employois une partie de la nuit à donner des audiences à tous ceux qui m'en demandoient pour me venir dire des nouvelles, et ne tenois pas mon temps perdu quand, après avoir écouté vingt fâcheux, j'en rencontrois un de qui je pouvois tirer quelque lumière. M. de Fontenay étoit importuné de mille relations fabuleuses, et de cent avis qu'on lui venoit donner à tous momens. Il n'arrivoit point de marinier qui, pour tirer quelque chose de lui, ne vînt lui rendre compte de l'état des désordres ; et tel feignoit d'être venu exprès, qui n'avoit pas bougé de Rome. L'on lui débitoit aussi bien souvent ce qui s'étoit dit le matin à l'antichambre du Pape, à Saint-André de Laval et à la Minerve ; et des gens qui ne savoient les choses qu'après avoir passé par vingt bouches différentes, s'écrivoient des lettres et les datoient de Naples pour s'accréditer, comme personnes bien informées, et qui avoient de grandes correspondances, bien qu'ils n'eussent appris leurs secrets importans que par le bruit commun. Son humeur n'étant pas naturellement ni caressante ni libérale, l'on sortoit d'ordinaire assez mal satisfait de chez lui, pour me venir chercher et me rendre compte de tout ce qu'on avoit traité avec lui. De sorte que, parmi tant de bagatelles, j'apprenois quelquefois des choses qu'inutilement il me vouloit cacher, et je prenois soin de contenter et flatter tout le monde, afin de savoir tout et d'attirer à moi l'inclination générale des Napolitains.

Dans ce grand nombre de donneurs d'avis, il y avoit à Rome un nommé Lorenzo Tonti, homme de peu de naissance, mais d'un esprit adroit, qui s'étant rendu agréable au comte de Monterey par mille intrigues, et trouvé moyen de gagner sa vie par son industrie, quittant le travail de ses mains, lui donnoit des avis pour avoir de l'argent, desquels recevant toujours quelque récompense, il se mît en état de vivre doucement de ce qu'il avoit amassé; et son protecteur n'étant plus dans l'emploi et retourné en Espagne, il avoit choisi Rome pour une retraite douce et assurée, étant un lieu où, avec une dépense fort modérée, l'on peut subsister honorablement. Il s'étoit attaché à la suite du prince Ludovisio pour avoir un support, étant neveu du Pape; et faisant le métier de courtisan, il pratiquoit les artifices et les subtilités qu'il avoit apprises dans Naples, et s'étoit achevé de se perfectionner dans l'école de la cour de Rome. Il avoit eu soin de faire pourvoir son beau-frère, nommé Augustin de Lieto, jeune homme assez spirituel et d'un naturel agissant et inquiet, d'une compagnie dans le bataillon de Calabre, qui lui faisoit porter le titre de capitaine.

Ces deux hommes ne méritent pas d'être oubliés, ayant joué un rôle assez considérable l'un et l'autre dans le cours de toutes les affaires. Le premier, cherchant avec soin les moyens de se faire valoir et quelque nouveauté pour les lui faire naître, étoit l'un de ces débiteurs de nouvelles qui écrivent à toutes sortes de gens pour se procurer des réponses, montrent leurs lettres à beaucoup de personnes, et bien souvent les font eux-mêmes, les remplissant de tout ce qu'ils ont appris de beaucoup de différentes sortes de gens, qu'ils réduisent et mettent en ordre, et par là sont bien reçus de tous les curieux et des ministres de tous les princes, dont ils tirent parfois quelques gratifications. La nouvelle de la révolte de Mazaniel lui fit ouvrir les yeux, et donna espérance de se faire valoir dans une conjoncture si importante, et dont tout le monde avoit curiosité de voir où pourroit aboutir une si étrange nouveauté. Il employoit ses heures inutiles à Ripa, grand abord des felouques de Naples et de Sicile, et de toutes celles qui viennent de dehors; il flattoit et faisoit boire les mariniers, dont il tiroit tout ce qu'il pouvoit pour en venir faire le soir sa cour à M. de Fontenay: et ayant reconnu que je cherchois à prendre part dans ces désordres, il venoit ensuite toutes les nuits m'informer de tout ce qu'il apprenoit; et entretenant ce commerce avec moi, à ce qu'il me disoit à son insu, crut qu'étant plein d'ambition et d'envie de faire quelque chose de grand et de considérable pour servir la France, il tireroit de moi de grandes récompenses de ses services, et qu'ainsi il feroit sa fortune, ou par mon moyen, ou par celui de M. de Fontenay.

Il écrivit avec application de tous côtés, afin d'être mieux informé et de s'accréditer avec plus de fondement et d'apparence. Il parvint enfin par son adresse à se rendre nécessaire à l'agent du peuple de Naples, à M. l'ambassadeur et à moi. Il me fit espérer de me faire avoir le commandement de leur armée; et je l'assurai de mon côté de ma reconnoissance, et de faire son beau-frère capitaine de mes gardes, afin de flatter davantage ceux de ce pays en me mettant entièrement entre leurs mains, confiant ma personne à un Napolitain, et leur ôtant le soupçon qu'ils pourroient avoir que je voulusse employer les François dans les charges les plus considérables de ma maison: ce qui m'étoit tout-à-fait nécessaire pour prendre pied parmi eux, devant avoir cette conduite jusques à tant que, m'étant autorisé par mes actions, je pusse après en changer, et la choisir telle que je la croirois et la plus honorable et la plus sûre. Je n'y ajoutois pas néanmoins un telle créance que je n'eusse par d'autres voies mes correspondances, et que je ne tentasse tout ce qui pouvoit contribuer au dessein que je m'étois proposé.

Le capitaine Augustin fut dépêché à Naples, d'où à son retour il m'en apporta l'état, véritable ou fabuleux. Il est vrai que le peu d'adresse de ceux qui commandoient, leur trop grande confiance prise mal à propos, et leur incapacité jointe à la malice de beaucoup de gens, y firent changer en peu de temps la face des affaires, détruisirent les fondemens que j'avois faits, et firent perdre tous les avantages aux peuples, en leur ôtant ceux qu'ils avoient entre les mains; lesquels étant bien ménagés, il n'y avoit rien de si aisé que de chasser les Espagnols, prendre les châteaux de la ville, et généralement toutes les forteresses du royaume, sans donner un coup d'épée ni répandre une goutte de sang, étant dépourvus de toutes choses. Ils furent assez mal conseillés pour donner durant la suspension d'armes, dans toutes les places, des vivres, des poudres et autres munitions de guerre, croyant par là témoigner leur respect pour le roi d'Espagne, et l'obliger à ratifier les conditions qu'ils avoient ajustées avec le vice-roi, qui leur étoient trop avantageuses pour leur être confirmées: ce que toutefois leur persuadèrent quelques-uns de leurs chefs que l'on avoit gagnés, sans que, pour leur malheur, ils en eussent aucun soupçon.

Vicenzo d'Andrea, dont je parlerai assez souvent, a toujours trahi avec beaucoup d'adresse, ayant malicieusement, pour consommer plus tôt les blés que l'on avoit pour quatre ou cinq mois, fait faire le pain du poids de quarante-cinq onces et débité au même prix que celui qui n'en pesoit que vingt-cinq, et épuisé ainsi le fonds destiné pour le remplacement de ce que l'on tiroit des greniers publics, qui étoit de plus de cent mille écus, en libéralités qu'il faisoit aux gens de guerre et aux chefs les plus autorisés d'entre eux, ayant la charge de provéditeur général : de sorte que je n'en trouvai à mon arrivée que fort peu et point du tout d'argent pour en acheter d'autres.

Le capitaine Augustin me rapporta donc que, par les dernières revues, il se trouvoit cent soixante et dix mille hommes sous les armes, fort lestes, résolus et prompts à exécuter toutes sortes d'entreprises, quelque périlleuses qu'elles pussent être ; et qu'outre cinq ou six cents chevaux déjà sur pied, en prenant ceux des carrosses, l'on pourroit, en moins de huit jours, en faire cinq ou six mille ; que de ce que l'on avoit conservé des pillages, ou de ce qu'il y avoit de pierreries, argenteries et argent monnoyé sur les banques appartenant à gens suspects et ennemis, l'on feroit aisément trois ou quatre millions d'or ; qu'il y avoit beaucoup de poudre, sans ce que travailloient journellement trois cents ouvriers employés à la poudrière ; qu'on avoit des magasins remplis de mèches, de balles et de salpêtre, qu'on avoit fait amasser tout le cuivre et le métal qu'il y avoit dans la ville pour fondre de l'artillerie, sans compter quarante pièces de canon qui garnissoient le tourjon des Carmes, et que l'on avoit mises à toutes les embouchures des rues, et à toutes les avenues par où les ennemis les pouvoient attaquer ; que tout le royaume étoit soulevé aussi bien que la ville ; et qu'outre des blés pour cinq mois resserrés dans les greniers, l'on en tireroit du plat pays et de toute la campagne, qui étoit du même parti, tant que l'on voudroit, et en si grande abondance que l'on n'en pourroit jamais manquer ; qu'il n'y avoit point de forces opposées suffisantes pour en fermer les passages ni en empêcher les transports ; que l'on n'avoit que faire d'étrangers qui ne feroient que donner jalousie aux Napolitains, lesquels, par la crainte d'être soumis à une nouvelle autorité, se raccommoderoient avec l'Espagne, dans l'opinion qu'ils auroient qu'au lieu d'obtenir la liberté qu'ils prétendoient, et pour laquelle ils étoient si bien résolus de mourir, ils ne fissent que changer de chaînes, qui peut-être leur seroient encore plus pesantes ; que si l'on parloit de quelque autre domination, il se formeroit beaucoup de cabales différentes qui se réuniroient avec les ennemis et la noblesse, pour s'opposer à la faction qui se verroit en état de se prévaloir sur les autres ; qu'ils n'avoient besoin que d'un chef pour leur apprendre à faire la guerre et mettre quelque ordre parmi eux ; que si l'on ménageoit bien leurs forces et tout ce qu'ils avoient entre les mains, l'on pourroit non-seulement chasser les Espagnols, mais leur aller porter la guerre dans leur pays, et leur ôter la Sicile et la Sardaigne, réunies entièrement dans les intérêts de Naples ; que ce ne seroit que l'ouvrage d'une campagne, et la liberté de la ville que l'occupation de peu de semaines ; que l'on avoit jeté les yeux sur moi comme sur une personne capable d'exécuter de si belles choses ; qu'enfin l'on me demandoit, non pas pour aller combattre, mais pour vaincre et triompher sans péril et sans peine, et pour me rendre le plus glorieux de tous les hommes, prenant la défense de leur liberté, et les tirant d'un esclavage qu'ils avoient souffert si long-temps avec tant de douleur et d'impatience.

Connoissant la vanité de cette nation, je ne crus pas fortement toutes ces choses ; mais au moins fus-je persuadé qu'il y avoit quelque fondement, et que je ne pouvois douter qu'une partie n'en fût véritable, dont je fus toutefois détrompé dans fort peu de temps ; mais ce ne fut qu'après m'être engagé, de sorte que je ne pouvois plus avec honneur me dédire de prendre le hasard de cette entreprise. Je laisse à juger si, après de telles espérances, je ne devois pas être bien surpris quand je vis, étant sur les lieux, que l'on manquoit absolument de tout, et que je ne devois compter que sur ma seule personne.

Cependant, par le retour de mon courrier, je reçus des nouvelles de la cour et des lettres de M. le cardinal Mazarin, qui ne servirent qu'à m'animer et me réchauffer davantage. Il me mandoit que, voyant tant de péril dans le dessein que je proposois, il n'oseroit pas me le conseiller ; mais que si je voulois le hasarder, le Roi m'en donnoit la permission, et que je serois assisté de tout ce qui me seroit nécessaire ; que je n'aurois qu'à m'adresser aux ministres que Sa Majesté avoit à Rome, et prendre mes mesures avec eux, leur écrivant en conformité de ce qu'il m'avoit mandé.

Je sus cependant qu'à l'arrivée de ma dépêche je passai pour un visionnaire, tous les avis de tous côtés étant que les révolutions de Naples étoient apaisées, et que les Espagnols étoient

résolus de ratifier tout ce qui leur avoit été demandé, et ce que le duc d'Arcos avoit accordé, remettant à se venger et pousser leurs ressentimens à un temps moins dangereux, et où ils pourroient se satisfaire sans rien hasarder, qui seroit après la conclusion de la paix qui se traitoit à Munster avec beaucoup de chaleur. Je m'efforçai de savoir, par toutes sortes de moyens, ce qui se passoit et disoit chez l'ambassadeur et les cardinaux de la faction d'Espagne, dont je fus toujours ponctuellement averti, soit par des espions que j'avois gagnés, ou par des femmes; et j'appris que ma personne leur donnoit plus d'inquiétude que tous les préparatifs d'armemens que l'on faisoit en France : et ayant un jour rencontré au cours le comte d'Ognate, accompagné de quatre ou cinq cardinaux, je m'aperçus que les ayant salués, ils me regardèrent fort attentivement, et leur conversation s'en réchauffa. Le soir, une des plus belles voix de Rome, que j'allois ouïr chanter souvent, dont le chevalier de Liodi, maître de chambre du cardinal de Montalte, qui avoit tout crédit sur l'esprit de son maître et savoit tous ses secrets, étoit éperdûment amoureux, ayant appris de lui le particulier de cet entretien qui m'avoit donné tant de curiosité, vint m'en rendre compte, et m'apprit que toute cette compagnie, discourant sur les affaires de Naples, qui étoient la principale matière des conversations de Rome, le cardinal Albornos m'ayant vu passer, s'écria que si le royaume de Naples avoit à se perdre pour le Roi, leur maître, ce seroit moi seul qui leur feroit le mal, étant capable de tout entreprendre, et personne propre à me rendre le chef des révoltés, qui n'avoient besoin que d'un homme à leur tête pour leur faire tout oser, et, mettant quelque ordre parmi eux, leur faire connoître leurs forces et la foiblesse des Espagnols. Sur quoi lui étant répliqué par quelqu'un de la compagnie que je n'étois pas à craindre, ne pensant qu'à mon plaisir et à mon divertissement, il se mit à rire, et leur dit que le duc Doria avoit fait le même jugement du comte de Lavagne, qui, la nuit ensuite, s'étoit rendu maître de la ville de Gênes, et auroit achevé une entreprise si difficile, s'il ne se fût noyé malheureusement en allant s'assurer de la dernière galère; que je n'avois pas ni moins de cœur ni moins d'ambition que lui, que j'avois plus de naissance, et sortois d'un sang toujours prêt à exécuter de hautes entreprises et ce qu'il y avoit de plus hasardeux; qu'enfin, selon son sens, si la perte de Naples devoit arriver, il ne croyoit pas que ce dût être par une autre main : ajoutant que si l'on se garantissoit de moi, il répondroit de la conservation du royaume; que la France ne lui donnoit point d'inquiétude; qu'il souhaitoit de savoir son armée à la voile et qu'elle arrivât dans le port de Naples devant celle d'Espagne, sa présence, par la jalousie de la domination françoise, étant le meilleur et le plus assuré moyen de faire cesser toutes les difficultés que le peuple apporteroit à son accommodement : ce qu'il appuya de tant de raisons et d'une politique si raffinée, que tous les assistans en demeurèrent d'accord avec lui.

Mes espérances se fortifièrent par cette nouvelle, et je demeurai persuadé qu'un homme si éclairé ne parloit pas sans raison, et que mon dessein étoit plus facile que je ne me l'étois imaginé, puisqu'il avoit des connoissances que je ne pouvois pas avoir. Je me résolus donc de ne plus sortir le soir, et ordonnai à mes officiers de veiller soigneusement sur tout ce que l'on me donneroit à manger et à boire, étant en danger de l'assassinat et du poison.

Il vint dans ce même temps un Sicilien proposer à M. de Fontenay une entreprise sur l'île de Lipari, lui faisant valoir l'importance du poste et les facilités qu'il donneroit à profiter de la révolte de Sicile, et qu'il ne seroit pas inutile pour assister à celle de Naples. Il me le renvoya pour examiner sa proposition, se repentant peut-être de s'être trop légèrement engagé avec moi sur les affaires de Naples, dont il croyoit l'exécution trop aisée, qu'il eût mieux aimée en d'autres mains qu'entre les miennes, s'imaginant que je pourrois prendre le change et m'attacher à une entreprise présente, plutôt qu'à une qui paroissoit plus éloignée. J'entrai d'abord en soupçon que cet homme m'étoit envoyé par les Espagnols, qui se pouvoient flatter de la même opinion, ou qu'ils vouloient l'introduire dans ma confiance pour leur servir d'espion auprès de moi, ou être employé à quelque autre dessein plus dangereux. J'écoutai néanmoins tout ce qu'il avoit à me dire, et, méprisant les offres qu'il faisoit, cette île n'étant pas assez bien fortifiée et étant de trop petite conséquence, je lui dis que n'ayant rien davantage à traiter avec moi, qu'il se rendroit suspect auprès des ministres d'Espagne, et hasarderoit trop légèrement sa vie s'il me voyoit davantage.

Peu de jours après, l'on eut avis de l'arrivée de la flotte d'Espagne, chargée de gens de guerre et qui portoit la personne de don Juan d'Autriche. Le peuple lui fit une députation et crut trop légèrement qu'il leur apportoit la ratification des choses que leur avoit accordées le

duc d'Arcos, et que le Roi, son pere, ne l'avoit envoyé que pour autoriser davantage les promesses de conserver leurs priviléges et d'exécuter plus ponctuellement tout ce qui leur auroit été promis de sa part. Mais les réjouissances que l'on faisoit de sa venue furent bientôt troublées, quand, deux jours après, les troupes étant débarquées, le canon des châteaux et de toute l'armée tirant sur la ville, les Espagnols y entrèrent furieusement, un flambeau dans une main et l'épée dans l'autre, pour la mettre tout à feu et à sang. L'étonnement fut fort grand parmi le peuple de cette surprise; mais en étant un peu revenu, chacun courant aux armes s'opposa vigoureusement à leur effort; et leurs ennemis, appréhendant de se voir accablés par la multitude, se contentèrent de gagner toutes les hauteurs et de s'y retrancher, convertissant leur attaque en une défensive.

Pour lors les Napolitains s'aperçurent, mais trop tard, qu'ils avoient été trahis et qu'ils s'étoient laissé endormir, ayant trop négligé de recourir à la protection de la France, dont le secours leur étoit nécessaire dans une si pressante extrémité. Ils se repentirent d'avoir, pour témoigner leur zèle et leur fidélité à l'Espagne, pourvu de vivres et de poudres les châteaux dont ils auroient besoin pour se défendre, pour leur faire la guerre et pour abattre leurs maisons à coups de canon. Ils appelèrent cent fois traîtres ceux qui avoient empêché de faire jouer la mine que les polites avoient faite sous le château Saint-Elme, qui leur assuroit la prise de ce poste, qui, comme le plus fort et le plus élevé de la ville, est celui qui depuis les a plus incommodés. Ils reconnurent la nécessité qu'ils avoient d'un chef de naissance et de considération, commençant à se défier de don Francisco Toralto; combien la protection de France leur seroit utile, le besoin qu'ils auroient de son armée navale pour s'opposer à celle d'Espagne, qui, se trouvant dans leur port, fermoit leur ville et leur ôtoit la communication de la mer; et songeant à tout ce qui leur étoit nécessaire pour leur défense, ils se trouvèrent avec fort peu de blé et moins de poudre, et dégarnis de tout ce qu'il falloit pour résister à leurs ennemis. Le déplorable état où ils se rencontroient obligea toutes les provinces du royaume à se déclarer contre eux : et la noblesse, qui étoit demeurée jusque là en repos, ayant pris congé, suivant les ordres de don Juan d'Autriche et du vice-roi, se retira pour aller prendre les armes, et tous les cavaliers, selon leur crédit et leurs forces, travaillèrent à faire des levées, à leurs dépens, de cavalerie et d'infanterie, pour former un corps d'armée et les venir assiéger par terre.

Ils se résolurent, eux qui ne vouloient point de secours et croyoient n'avoir besoin de personne, d'en demander à tout le monde, et firent publier un manifeste pour faire voir l'état malheureux où ils étoient réduits; et, tâchant d'émouvoir à compassion toute la chrétienté, racontoient pitoyablement leurs aventures, et publioient que, malgré leur zèle et leur fidélité pour le service d'Espagne, et les paroles qui leur avoient été données et les capitulations qu'on leur avoit accordées, au mépris de leur bonne foi et trop de confiance, on les avoit attaqués avec une rigueur et cruauté inouïes, battant trois jours et trois nuits de suite la ville à grands coups de canon, pour la mettre en ruine et les égorger tous; qu'ils conjuroient donc tous les rois, princes, états et républiques d'avoir pitié de leur oppression, et de leur donner du secours et des assistances pour s'opposer à des ennemis si dangereux qui vouloient les tyranniser et leur aider à se tirer de l'esclavage et de l'oppression. Ils dépêchèrent aussitôt à Rome pour presser les ministres du Roi de leur procurer sa protection et du secours, me conjurèrent de les aller trouver, demandèrent avec empressement qu'on leur fît venir l'armée navale, et me prièrent instamment d'être leur solliciteur. Il n'y avoit point de jour qu'il n'arrivât quelqu'un de leur part pour faire de nouvelles demandes. Le Tonti étoit fort occupé à présenter tous ces nouveaux envoyés. J'écrivis une lettre au peuple de Naples, à qui je donnai le titre de république royale pour les flatter, dont je chargeai le capitaine Augustin, qui fut arrêté en passant par les galères de Gênes; mais heureusement ayant sur lui sa commission de capitaine dans le bataillon de Calabre, et la faisant voir au duc de Tursi, il lui persuada qu'il alloit pour se rendre à son devoir et servir à sa charge; si bien qu'il lui laissa achever son voyage et porter de mes nouvelles, qui furent reçues avec une joie et un applaudissement incroyables.

Cependant messieurs l'ambassadeur, cardinaux de la faction et ministres du Roi tinrent un conseil où je fus appelé, pour voir ce qu'il y auroit à faire dans la présente conjoncture, où il fut résolu d'envoyer un courrier à la cour pour lui donner avis de ce qui se passoit, presser en diligence l'armement et la venue de l'armée navale, sur laquelle je m'irois embarquer dès que j'aurois nouvelle de son arrivée à Porto-Longone. Et pour faire voir que le secours étoit

demandé par les Napolitains, l'on jugea à propos de faire passer en France un carme nommé le père de Juliis, pour représenter leurs nécessités et rechercher sa protection et ses secours, nous ayant été dépêché pour ce sujet, croyant que l'on seroit bien aise de voir toutes ces choses demandées par un homme de la nation; qu'il falloit surtout qu'il y eût un corps suffisant d'infanterie embarqué pour mettre pied à terre, si l'on désiroit des troupes, quantité de munitions de guerre et d'argent, et conduire aussi quelques vaisseaux chargés de blé, afin qu'étant en état de remédier à toutes leurs nécessités, l'on pût ménager avec eux des conditions avantageuses pour la couronne.

Cependant l'on se battoit continuellement dans Naples; et le peuple, croyant ne pas devoir demeurer sur une simple défensive, songea à reprendre sur ses ennemis quelques-uns des postes qu'ils avoient avancés sur lui. Le malheureux don Francisco Toralto, prince de Massa, crut devoir commencer par l'attaque du couvent de Sainte-Claire, lieu très-important, pour être quasi dans le milieu de la ville. L'amitié que sa femme avoit pour lui fut cause de sa perte; car le voulant retenir la plupart du temps auprès d'elle, de peur des périls qu'il avoit à courre, cela faisoit accroître les défiances que l'on avoit prises de lui, ne communiquant que rarement avec le peuple, qui attribuoit cette retraite, ou à une négligence de les servir, ou à quelque mauvaise volonté et intelligence: ce qui causoit des murmures contre sa conduite et faisoit former des entreprises contre sa vie, que sa présence auroit facilement dissipées. Il fit faire une mine qui, n'ayant pas fait tout l'effet que l'on en attendoit, le rendit responsable du mauvais succès; et l'on crut qu'il avoit fait ôter une partie de la poudre pour mettre du sable à la place. La fuite d'Octavio Marquès fortifia les soupçons que l'on avoit contre lui, estimant qu'elle étoit concertée entre eux. Pensant donc laisser passer la première furie de la populace en se cachant, pour pouvoir être après mieux écouté dans ses justifications, on fit tant de diligence pour le chercher, que l'on découvrit enfin le lieu de sa retraite; d'où ayant été tiré et aussitôt investi de quantité de gens, comme il étoit homme bien fait, de qualité, d'esprit et de mérite, et naturellement éloquent, il leur fit un discours de toute sa conduite et des services qu'il leur avoit rendus, dans lequel il se vit si favorablement écouté, ayant beaucoup d'amis et acquis l'estime et l'amitié générale, qu'il avoit quasi procuré sa sûreté, attendri et persuadé tous les assistans, quand Gennaro, arrivant, se mit à crier qu'il étoit un traître, qu'il falloit lui couper la tête et le traîner par les rues: ce qui étant appuyé des voix des lazares, qui ne demandoient que de semblables occupations, cet arrêt, aussi injuste que violent, fut exécuté sur le champ. On lui coupa la tête; le cœur lui fut arraché, qui fut porté dans un bassin d'argent à sa femme, et son corps fut impitoyablement traîné par les rues; et, par les menaces que ces canailles firent d'aller brûler dans leurs maisons tous ceux qui voudroient s'opposer a leurs volontés, ils proclamèrent tumultuairement Gennaro pour leur général, le récompensant d'une action si brutale et si emportée: à quoi le tourjon des Carmes, dont la garde lui avoit été commise dès le commencement de la révolte (pour être le capitaine du quartier, ayant sa boutique d'armurier devant la porte), contribua beaucoup à autoriser sa puissance, et lui assuroit une retraite, la plus importante et la plus considérable de la ville, contre les tumultes et les attentats que l'on pouvoit faire contre sa personne. Marc-Antonio Brancaccio, homme d'âge et de réputation, ancien ennemi des Espagnols, dont il avoit été maltraité sans raison, fut élu mestre-de-camp général.

Le capitaine Augustin trouva tous ces changemens à son arrivée: et s'étant adressé à lui, aussi bien qu'à Gennaro, pour rendre ma lettre, exposer sa commission et les offres que je faisois des secours de la France, ce vieux cavalier, ne pouvant souffrir la brutalité et ignorance de Gennaro, appuya si fortement l'élection de ma personne, que tout le peuple y concourut avec une joie incroyable; et jetant les yeux sur Nicolo-Maria Mannara, jeune homme d'un esprit agissant, et qui ne faisoit que de sortir de ses études, le choisit pour m'apporter des dépêches du peuple, accompagné d'Aniello de Falco, ancien avocat à qui l'on avoit donné la charge de général de l'artillerie, et de quelques autres qui furent aussi chargés de lettres pour M. le marquis de Fontenay: et le capitaine Augustin revint en diligence me rapporter tout ce qui avoit été résolu.

Dans ce temps, Vincenzo d'Andrea, confident du prince de Massa, mais beaucoup plus des Espagnols, pour dissiper les soupçons que l'on avoit pris de lui avec tant de justice, dressa un ban que le peuple de Naples fit publier incontinent, par lequel il étoit défendu, à peine de la vie, de reconnoître le roi d'Espagne et d'obéir à ses ordres, et commandement de ne recevoir que ceux de la république, en qui seule désormais résideroit la souveraineté: et cachant

par ce moyen ses méchantes intentions, se mit en état de pouvoir plus impunément continuer ses trahisons, qu'il ne manqua pas de pratiquer jusques à la fin, quoiqu'il n'ait pas évité, plusieurs années après le rétablissement des Espagnols, le châtiment que les traîtres reçoivent d'ordinaire au lieu de récompense.

Les députés étant arrivés pour me venir offrir le commandement de leurs armes, je ne leur voulus point donner audience; mais leur fis dire d'aller rendre leurs dépêches à M. de Fontenay, ambassadeur du Roi, et que je ne leur parlerois point qu'en sa présence, afin que je fusse plus autorisé en n'agissant que par les ordres des ministres de Sa Majesté; et qu'ainsi ils fussent plus obligés à me procurer des secours, et moi plus en état de ménager les conditions sans lesquelles je ne me voulois pas charger de l'exécution de cette entreprise. Dès qu'il les eut écoutés et vu les lettres qu'ils avoient à lui rendre, il envoya prier les cardinaux de Sainte-Cécile, Théodoli et Ursini, de la faction de France, de venir chez lui, où il tint conseil avec eux et avec M. l'abbé de Saint-Nicolas sur un sujet si considérable. Et ensuite m'ayant mandé par le sieur de Luzarches, son maître de chambre, que ces messieurs étoient avec lui, et qu'ils avoient à me communiquer quelque chose d'important au service du Roi et à mes intérêts, je m'y rendis pour savoir ce qu'ils avoient à m'ordonner, M. le cardinal Mazarin m'ayant mandé que je saurois d'eux les intentions de Sa Majesté, et que, déférant à leurs sentimens, je me gouvernasse par leur avis en une matière si délicate. Ils me dirent le sujet de l'arrivée des députés de Naples, et l'estime que cette république faisoit de moi de me choisir pour son général et défenseur de sa liberté; que c'étoit un honneur qui, quoiqu'il fût bien dû à mon mérite et à ma naissance, ne laisseroit pas d'être envié de beaucoup de princes; et qu'enfin, outre les services importans que je pourrois rendre à la France dans cet emploi, pour laquelle ils connoissoient mon zèle et mon respect, que j'étois en état de me voir le plus glorieux homme de mon siècle par les actions que j'aurois à entreprendre, qui seroient d'autant plus éclatantes qu'elles seroient et plus extraordinaires et moins communes. Je leur répondis que, n'étant né que pour employer ma vie au service de la couronne, j'étois prêt à tout hasarder, sans considération des périls où je m'allois précipiter, et où je ne m'exposois pas sans les connoître; que ma perte étoit inévitable si j'étois abandonné; mais que je me confiois en la protection de M. le cardinal Mazarin, en leurs bons offices et entremises, et à l'intérêt que la France avoit de m'assister dans un dessein où je ne m'engageois que pour y ménager et sa gloire et son avantage. Chacun à l'envi m'assura de tous les secours qui me seroient nécessaires; et surtout M. le cardinal de Sainte-Cécile me dit qu'il seroit caution que je ne manquerois de rien; que son frère et lui m'avoient trop d'obligation pour en être jamais ingrats, et que je devois prendre en leur amitié une entière confiance.

M. de Fontenay envoya pour lors quérir les députés de Naples, qui en entrant vinrent d'abord à moi; mais leur ayant montré messieurs les cardinaux, auxquels, par respect, ils devoient premièrement faire la révérence, ils s'acquittèrent de ce devoir; et de là se tournant à moi, me saluèrent le genou à terre; et ne voulant point me parler qu'en cette posture, j'eus peine à les faire lever, et les y obligeai en leur disant que je ne les écouterois pas en cet état. Ils me firent une harangue pour me représenter l'injuste traitement que la ville de Naples recevoit des Espagnols; qu'après un zèle, une fidélité et un respect à l'épreuve des rigueurs tyranniques dont ils avoient toujours usé envers les habitans, ils avoient pratiqué avec eux la dernière infidélité, les ayant attaqués sans aucun nouveau sujet de plainte, en un temps où ils se croyoient dans une paix bien établie, avoient fait canonner et battre en ruine leur ville avec toute l'artillerie de leurs vaisseaux, galères et châteaux, et fait entrer toutes leurs troupes les armes à la main, avec des flambeaux allumés, pour passer tout le peuple au fil de l'épée et mettre le feu à toutes les maisons; que ce procédé si violent et si injuste ayant étouffé toute sorte de confiance, il étoit résolu de briser ses fers, de se procurer la liberté et de se mettre en république, pour établir la sûreté de son gouvernement; et qu'ayant besoin d'un chef pour sa défense et pour le commandement de ses armes, on leur avoit ordonné de venir de sa part se jeter à mes pieds pour me conjurer de me rendre son défenseur, et prendre la même autorité dans la ville de Naples et tout son royaume qu'ont eue et possèdent encore dans les provinces unies du Pays-Bas les princes d'Orange; qu'ils n'avoient pas cru pouvoir jeter les yeux sur un autre que moi, non seulement à cause de ma réputation, de mon estime et de mon mérite, mais par un juste sentiment de reconnoissance de toutes les bontés que je lui avois fait paroître, et du zèle avec lequel je m'étois engagé à le servir et à lui ménager tous les secours qui lui seroient nécessaires; et que, par

la considération où j'étois en France, je serois comme un dépôt sacré qui l'obligeroit à l'assister de toutes ses forces, à prendre sa défense, et le recevoir sous sa protection; mais qu'un des principaux motifs qui l'avoient porté à me souhaiter pour leur général étoit à cause de ma naissance, que je tirois d'un sang qui leur étoit si précieux que l'affection et la mémoire en étoient imprimées dans les cœurs de tous les habitans, aussi bien que les armes dans tous les édifices publics, dont les fondations étoient des marques éternelles et de la piété et de la magnificence de mes prédécesseurs; qu'ils me croient trop généreux pour refuser de le venir secourir; qu'il avoit quantité de bras pour résister à ses ennemis, mais qu'il avoit besoin d'une tête pour régler son désordre, lui apprendre à faire la guerre, et le mettre bientôt en état, non pas seulement de se défendre, mais de chasser les Espagnols de son pays; qu'il ne manqueroit point de soldats quand il seroit aguerri, et que je n'en trouverois aucun qui ne fît gloire de mourir quand il faudroit marcher sous mon commandement, répandre son sang pour la défense de sa patrie, et m'acquérir de la réputation.

Ensuite ils me présentèrent les lettres qu'ils avoient à me rendre; mais me retirant en arrière, je leur dis que c'étoit à messieurs les ambassadeurs et ministres du Roi présens à qui ils se devoient adresser; et qu'ayant l'honneur d'être né son sujet, je ne pouvois, sans sa permission et son commandement, m'attacher à un service étranger, et principalement dans un emploi si considérable; qu'il me devoit engager, non-seulement pour le reste de mes jours, mais même mes successeurs; et qu'ainsi, cessant en quelque façon d'être François pour m'aller faire Napolitain, ce n'étoit pas à moi à prendre cette résolution, qui n'avois qu'à obéir aveuglément à ce qui me seroit ordonné de sa part. M. de Fontenay, prenant la parole, me dit que je devois accepter les offres qui m'étoient faites, puisque le Roi m'en avoit donné la permission, et qu'il se sentoit obligé et avoit ordre de me dire que, me sacrifiant pour le service de la république de Naples et pour sa défense, je témoignois ma passion et mon zèle pour la couronne, à qui je ne pouvois rendre de service plus agréable, plus utile et plus important.

Alors, me retournant vers les députés, je leur dis qu'après ce congé que l'on me venoit de donner, j'acceptois avec joie l'honneur que me faisoit la république de me choisir pour général de ses armes et défenseur de sa liberté; que je conserverois une éternelle reconnoissance d'une grâce si extraordinaire et si peu méritée; que j'essaierois par mon zèle et ma fidélité à suppléer à mon insuffisance; que je ne quitterois jamais les armes que je ne lui eusse obtenu le repos et la liberté; et que je m'exposerois à toutes sortes de périls, hasarderois ma vie, et verserois jusques à la dernière goutte de mon sang, quand il s'agiroit de soutenir ses intérêts ou sa gloire. Ensuite je reçus les lettres que je crois qu'il est à propos de faire voir ici pour témoigner que je ne veux rien avancer dans ces Mémoires dont je n'aie la justification entre les mains :

Lettre de la République de Naples.

« Sérénissime Altesse duc de Guise,

» Le très-fidèle peuple de Naples et son royaume, ayant aux yeux des larmes de sang, supplie Votre Altesse de vouloir être son défenseur, comme l'est aujourd'hui en Hollande M. le prince d'Orange, et de lui procurer les assistances que Votre Altesse lui a offertes de si bonne grâce, par l'obligeante lettre que ledit très-fidèle peuple a reçue aujourd'hui à bras ouverts, avec la sincérité, fidélité et teneur d'icelle. Ce qui nous oblige à ne pas manquer continuellement à faire ici des prières à la bienheureuse vierge Notre-Dame des Carmes, que bientôt nous puissions voir la personne de Votre Altesse, et sentir des effets de sa valeur, à laquelle nous baisons les mains avec toute sorte de respect et de soumission.

» De Votre Altesse Sérénissime, le très-dévot et très-obligé serviteur,

» LE PEUPLE DE NAPLES ET SON ROYAUME.

» Du palais du royal poste du tourjon des Carmes, le 24 octobre 1647. »

Lettre de Gennaro Annèse.

« Sérénissime Altesse,

» Ayant lu l'obligeante lettre de Votre Altesse, j'ai résolu, avec tous les autres chefs de ce très-fidèle peuple de Naples, d'envoyer le sieur Nicolo-Maria Mannara, notre agent général, avec une instruction, et la présente lettre à Votre Altesse. Mais nous trouvant embarrassés en tant d'affaires de guerre, nous nous remettons en tout et partout à ce qu'il déterminera, jugera, suppléera et fera tant de notre particulière part qu'au nom de ce très-fidèle peuple. Et enfin, lui recommandant sa personne de tout notre cœur, nous sommes, en at-

tendant les faveurs et grâces de Votre Altesse, à laquelle, avec toute sorte de respect, nous baisons très-humblement les mains,

» De Votre Altesse Sérénissime, très-humbles, très-dévots et très-obligés serviteurs,

» Gennaro Annèse, généralissime et chef du très-fidèle peuple de Naples;

» Don Gio Louigi del Ferro, Premier conseiller.

» Du palais du poste royal du tourjon des Carmes de Naples, ce 24 octobre 1647. »

Après cette lecture, je leur dis qu'étant dévoué au service du peuple de Naples par la charge qu'ils m'avoient offerte de sa part, et que j'acceptois sous le bon plaisir du Roi avec autant de joie que de reconnoissance et de respect, il étoit raisonnable qu'ils me rendissent compte de l'état présent des choses, et me fissent entendre toutes leurs nécessités, afin que je commençasse à demander de leur part toutes les assistances dont ils auroient besoin, et m'en rendisse le solliciteur à la cour et auprès de messieurs les ministres.

Les députés me dirent le tragique accident du brave et trop malheureux prince de Massa, le désordre et la confusion qui régnoient dans la ville, faute d'une personne d'assez d'autorité et de conduite pour y pouvoir remédier; que tout le royaume à l'abord des Espagnols avoit quitté les armes, et, abandonnant leur parti, suivi celui des plus forts; qu'ils ne tiroient plus d'assistance de la campagne, les passages leur étant coupés de tous côtés, tout le plat pays ennemi, à la réserve de quelques bourgs et villages voisins qui leur paroissoient encore affectionnés; mais que le bruit de mon arrivée feroit tout changer de face, et qu'ils ne doutoient pas que tout le monde, se voyant un chef de naissance et de réputation, ne reprît courage, et, lassé d'une domination si cruelle et si insupportable, ne fît, à leur exemple, tous les efforts possibles pour s'en affranchir; qu'ils n'avoient que pour six semaines ou deux mois de blé, peu d'espérance d'en tirer des provinces, à moins que par ma valeur un passage ne fût ouvert, qui leur en donnât et la liberté et le moyen; que quoique beaucoup de particuliers eussent profité des pillages, chacun ayant mis son argent à couvert, ils n'en avoient point pour s'assister; que celui des banques ne se pouvoit prendre sans causer une sédition dangereuse, tout le monde, tant amis qu'ennemis, étant intéressé à la conservation d'un dépôt jusque là sacré et inviolable; que de toucher à l'argenterie des églises, ce seroit attirer la colère du Ciel et l'indignation du Saint-Siége; que tous les cavaliers, et leurs ennemis les plus irrités et les plus à craindre, armoient par tout le royaume et se mettoient à cheval pour venir contribuer à leur oppression, et se venger des outrages et indignités que l'on avoit faits aux plus considérables de leurs corps, d'avoir pillé leurs maisons et cruellement massacré le prince de Massa, don Pepe Caraffe, et quelques autres; que la poudre leur manquoit, aussi bien que le moyen d'en faire, faute de salpêtre, n'en ayant que pour fort peu de temps, étant obligés d'en consommer quantité tous les jours par l'attaque et défense des postes, et les escarmouches continuelles qui se faisoient nuit et jour; que le peuple, pour témoigner son zèle et sa fidélité pour son Roi, avoit innocemment, par le conseil de gens subornés durant la trêve, ravitaillé les châteaux de vivres et de munitions de guerre; que la même faute s'étoit faite dans tout le royaume, en munissant toutes les forteresses dégarnies de tout, croyant en obtenir plus facilement la ratification de la capitulation faite avec le duc d'Arcos; et s'étoit ainsi privé de toutes les choses qu'il avoit en abondance, pour se réduire dans la nécessité où il étoit; que les vaisseaux et galères d'Espagne lui ôtoient la communication de la mer, dont il avoit accoutumé de tirer sa subsistance; que pour des hommes il en avoit si grand nombre, que pourvu qu'ils fussent bien commandés et disciplinés, étant et braves et bien zélés, l'on pouvoit entreprendre toutes choses; qu'à la dernière revue l'on avoit trouvé plus de cent soixante et dix mille hommes bien armés et bien déterminés à mourir pour le salut de la patrie; que par ce discours je pouvois mieux juger qu'eux de ce qui leur étoit nécessaire, comme plus capable et plus connoissant; et qu'enfin le courage de tous les habitans commençoit à s'abattre et ne pouvoit se relever que par ma présence; qu'ainsi ils me supplioient de hâter mon voyage le plus qu'il me seroit possible et presser qu'on les secourût; sans quoi ils ne pourroient éviter la désolation de leur ville, et ensuite celle de tout le royaume.

Cette véritable relation me fit faire quelque réflexion sur les dangers où je m'allois précipiter; mais, faisant fort peu de cas de ma vie, et étant résolu de la sacrifier pour les intérêts de la couronne, je pris la parole, et l'adressant aux ministres du Roi, leur fis entendre que je n'étois point épouvanté d'apprendre des choses si surprenantes et si contraires à tout ce qui avoit été rapporté jusques ici; que c'étoit à eux de considérer si le Roi vouloit employer ses

forces pour une entreprise si difficile, et qu'en ce cas je me chargerois d'en tenter le risque; mais qu'ils voyoient aussi bien que moi que si j'étois abandonné, c'étoit m'exposer à une honte éternelle et à une perte inévitable, n'étant ni juste ni raisonnable que l'on me sacrifiât si légèrement, où la réputation de la France se trouvoit si fort engagée. Ils me répondirent tout d'une voix que je n'avois rien à craindre; que les secours seroient si prompts et si puissans, que je ne rencontrerois pas dans l'exécution d'un si glorieux dessein la difficulté ni les périls que je m'imaginois. Ce que m'ayant voulu persuader par mille raisons, je repartis qu'il étoit inutile de les alléguer; que je n'étois pas personne à me flatter légèrement; que je voyois bien ce que j'avois à craindre, mais que les hasards et les difficultés, au lieu de me refroidir, ne faisoient que m'animer davantage; que la confiance que je prenois en leurs paroles, celle que j'avois en la protection de M. le cardinal Mazarin, et la passion que j'avois de contribuer, au péril de ma vie, aux avantages de la France, me feroient affronter la mort et toutes sortes de difficultés; et que je leur demandois d'en être les témoins, aussi bien que de la fidélité et de la passion avec laquelle je méprisois et ma sûreté et ma personne, et même mon honneur, quand il s'agissoit de servir utilement; qu'ils devoient demeurer d'accord avec moi que j'étois peut-être le seul homme du monde capable de me charger d'une si hasardeuse commission, dont la seule pensée feroit trembler les plus déterminés et les plus hardis. Ils témoignèrent en être persuadés; et pour avancer et résoudre une si grande affaire, ils m'assurèrent que je n'avois qu'à demander ce que je désirois, et qu'ils avoient l'ordre et le pouvoir de me l'accorder; de quoi je devois faire état, les promesses du Roi étant inviolables et assurées.

Je demandai l'armée navale à mes ordres, la plus forte de vaisseaux et de galères qu'il seroit possible; deux cent mille écus d'argent comptant, en attendant un plus puissant secours; quatre mille hommes de pied, prêts à débarquer à ma première demande; quinze cents cavaliers démontés pour mettre à cheval; les selles, brides et pistolets pour eux; la même chose pour armer deux mille chevaux que je prétendois lever dans le royaume de Naples; des mousquets et des piques pour douze mille hommes; douze pièces de canon, six vingt milliers de poudre, avec les balles et mèches à proportion, et quatre vaisseaux au moins chargés de blé; et qu'avec toutes ces choses, je leur répondois du succès de ce grand dessein, et d'ôter en fort peu de temps la couronne de Naples au roi d'Espagne; ce qu'ils me promirent de la part du Roi positivement, et que dans fort peu de temps je devois faire état de toutes ces choses.

Après quoi je donnai des lettres à Nicolo-Maria Mannara, et M. de Fontenay ses réponses, pour aller rendre compte à la république de l'heureux succès de sa négociation; et je le chargeai de dire que je me préparois à l'aller servir, et que dès que je saurois l'armée navale arrivée à Porto-Longone, je m'irois embarquer sans perdre de temps, pour lui porter avec moi tous les secours qui lui étoient nécessaires.

Cependant le Tonti, pour faire voir à M. de Fontenay qu'il n'avoit nulle dépendance de moi, mais seulement de lui et de la France, espérant par cette conduite, ou de s'accréditer davantage, ou que ce ministre du Roi lui procureroit à la cour quelque pension plus considérable et quelque somme d'argent pour lui et pour ses amis, avec lesquels il tenoit correspondance, à ce qu'il disoit, avec beaucoup de dépense, ou bien pour reconnoître, comme il me le voulut persuader, si les intentions qu'il avoit pour moi étoient et sincères et véritables, il lui proposa de faire venir sur l'armée quelque personne de réputation, comme M. le comte d'Harcourt ou M. le maréchal de La Meilleraye, afin de laisser à son choix de me confier cette entreprise, ou de la leur remettre entre les mains s'ils étoient plus agréables que moi, les Napolitains ayant tant de besoin d'être secourus, que pourvu qu'ils reçussent des assistances, ils s'arrêteroient peu à considérer par qui. Mais, soit que par le rapport de l'état des choses, il les reconnût trop périlleuses pour s'imaginer qu'aucun autre que moi en voulût courre la fortune, soit qu'il crût que j'y fusse trop engagé pour soulfrir patiemment que l'on mît un autre en ma place, ne voulant pas se porter légèrement à maltraiter et offenser une personne de ma condition, il lui répondit qu'il ne seroit pas raisonnable, après les démarches que l'on avoit faites pour moi, de changer de sentimens et prendre une conduite différente.

Le Tonti vint avec empressement me faire sa cour de cette réponse, et me faire valoir comme un service signalé l'artifice dont il s'étoit servi pour découvrir si l'on marchoit de bon pied sur mon sujet. Ensuite de quoi il me pria, en écrivant à la cour, de faire valoir les services de son beau-frère et les siens, et leur ménager des pensions et quelque somme considérable pour récompenser ses correspondans et amis, et at-

tirer par des bienfaits beaucoup de Napolitains dans les intérêts de la France, lui acquérir des créatures et lui former une puissante cabale pour disposer en temps et lieu les esprits à le servir utilement et contribuer à ses avantages.

Pour moi je n'eus plus d'autres pensées que de me tenir en état de partir et pourvoir à toutes les choses nécessaires pour m'aller embarquer dès que l'armée navale du Roi seroit en état et en lieu commode pour me recevoir et me porter à Naples; et comme je ne pouvois entreprendre ce voyage sans argent, je fis tous mes efforts pour en trouver. J'envoyai chercher tous les banquiers françois, pour tirer d'eux les plus grandes sommes que je pourrois, en leur donnant des sûretés et des lettres de change payables à Paris. Mon malheur voulut que M. le duc de Modène ayant pris le commandement des armes du Roi en Italie, et formé de grands desseins et de hautes entreprises, en avoit besoin aussi bien que moi; si bien que pour le pouvoir assister à point nommé, les ministres du Roi lui avoient donné ordre de ne se point dessaisir de ce qu'il pourroit avoir entre les mains; ce qui m'obligea de recourir à M. le cardinal de Sainte-Cécile et à M. de Fontenay, pour leur faire donner la permission de traiter avec moi. Les en ayant donc suppliés, ils envoyèrent quérir le sieur Philippe Valenti, et lui dirent qu'il serviroit utilement le Roi, et feroit plaisir à M. le cardinal Mazarin, s'il me comptoit quatre mille pistoles sur des lettres de change que je lui donnerois, dont ils l'assuroient du paiement, la cour prenant soin d'y satisfaire en cas que ma famille tardât à lui donner contentement. Il me tint cette somme prête en or pour me la donner en partant, de peur que je n'en dépensasse une partie avant que de sortir de Rome, et qu'ils ne fussent obligés de m'en faire fournir d'autres, ne pouvant partir sans argent, et la nécessité des affaires faisant qu'on ne se pouvoit plus passer de moi, ni retarder mon voyage sans les ruiner entièrement.

Je ne puis m'empêcher de dire ici la générosité d'une femme (quoique cela soit assez inutile au sujet dont je parle) qui, sachant les diligences que je faisois pour trouver de l'argent pour cette entreprise, qui n'étoit plus secrète dans Rome, me vint appporter ce qu'elle avoit de pierreries et de bijoux, et dix mille écus en billets sur les banques; dont je la remerciai, étant tout le bien qu'elle avoit amassé en plusieurs années avec assez de fatigues et de peines.

Je me résolus d'envoyer à feu madame de Guise, ma mère, une procuration générale pour l'administration de tout mon bien, pour l'engager plus puissamment à m'assister, la priant de tout mettre en usage pour me faire tenir la plus grande somme qu'elle pourroit, puisque de ce secours dépendoit mon établissement ou ma perte.

J'étois tous les jours en de continuelles conférences avec messieurs les ministres de France et cardinaux de la faction, pour résoudre avec eux tout ce que j'aurois à faire pour le service et les avantages de la couronne; mais quoique je les pressasse sur la conduite que j'avois à tenir, et leur demandasse quelle instruction ils avoient à me donner; si je ne devois pas, après m'être accrédité à Naples sous le prétexte de l'établissement de la république, ménager les esprits et les porter insensiblement à se donner au Roi, étant impossible que la noblesse et le peuple, aussi divisés d'intérêts que d'amitié, pussent jamais se réunir si bien ensemble qu'ils formassent un corps de république et se gouvernassent d'eux-mêmes, sans venir un jour à s'en lasser et avoir besoin de se choisir un maître (ce pays turbulent et inquiet n'ayant jamais été que sous un gouvernement monarchique, et ne pouvant, par la jalousie naturelle qu'ils ont les uns des autres, être jamais en repos ni en paix que sous le commandement d'un seul), ils en demeuroient bien d'accord; mais croyant qu'il seroit dangereux de conseiller à des peuples violens et séditieux une domination étrangère qu'ils avoient toujours appréhendée, ils me dirent qu'il falloit leur laisser le choix et de leur gouvernement et de se faire un maître; que le seul soupçon qu'ils auroient que le Roi eût la pensée de l'être, attireroit leur haine au lieu de leur amitié, et contribueroit à les rajuster avec les Espagnols; que d'ailleurs le Pape, sans l'autorité duquel l'on ne pouvoit faire de changement dans ce royaume, pour en être le seigneur dominant, pourroit se liguer avec les princes d'Italie pour s'y opposer, craignant que si la France y prenoit un si grand pied, elle ne pût songer, avec le temps, à se la soumettre tout entière; que ce lui étoit un assez grand avantage de dépouiller la monarchie d'Espagne d'un si beau royaume dont elle tiroit ses principales forces, et que cette perte éleveroit tout autant la France au-dessus d'elle que pourroit faire une conquête; que d'ailleurs les personnes de ce pays qui souhaitoient un changement pour profiter des honneurs et des charges du royaume, des gouvernemens des places et des provinces qu'ils avoient vus jusqu'ici à regret entre les mains des étrangers, appréhenderoient de ne pas améliorer leur condition et

de se voir ruiner et appauvrir pour enrichir d'autres pays par le transport de leurs biens et de leurs richesses ; et qu'enfin, réunissant avec les ennemis tous ceux qui seroient du sentiment contraire, le parti seroit tellement affoibli qu'il ne se pourroit pas maintenir long-temps ; que par de si puissantes raisons je devois travailler à dissiper, autant que je pourrois, les soupçons que l'on pouvoit avoir de semblables pensées, et publier que la France n'agissoit jamais que par un principe de générosité désintéressée pour soulager les opprimés et procurer la liberté à ceux qui languissoient sous la tyrannie de ses ennemis ; qu'il falloit les chasser de ce royaume à quelque prix que ce fût ; qu'il importoit fort peu de quels moyens on se serviroit pour achever un si grand ouvrage ; que le Roi donneroit les mains à quelque résolution que l'on pût prendre ; qu'il avoit bien consenti au couronnement du prince Thomas dans l'entreprise qui s'étoit ménagée durant le siége d'Orbitello ; qu'il lui étoit indifférent qui seroit assez heureux pour profiter de toutes ces révolutions ; et qui que ce fût à qui la fortune fût favorable, il lui donneroit son appui, son alliance et sa protection, et que par là, sans se faire des ennemis et des envieux, il tireroit plus d'avantage des Napolitains que s'ils étoient ses sujets ; qu'il n'avoit pas voulu même faire vérifier la réunion de la Catalogne à sa couronne pour ne pas éterniser la guerre et s'ôter les moyens, quand il lui plairoit, de donner la paix à la chrétienté ; qu'ainsi l'on n'avoit point d'ordre ni d'instruction à me donner ; que je devois, dans les temps et selon les conjonctures, agir suivant que je le jugerois à propos ; que je ne pouvois rendre de service plus important que de mettre Naples en liberté, et que d'en faire perdre la couronne à l'Espagne.

Alors M. le cardinal de Sainte-Cécile me tirant à part dans une fenêtre pour me parler en particulier, me dit que je ne devois pas prendre de confiance en M. de Fontenay, qui n'étoit ni son ami ni le mien ; qu'il n'avoit pas le secret de M. le cardinal, son frère, de l'amitié et de la protection duquel il m'assuroit, et que m'étant obligé au point qu'il l'étoit, il vouloit en être la caution ; que j'entreprisse hardiment mon voyage, et que je ne manquerois de rien ; que je serois secouru d'hommes, d'argent, de munitions de bouche et de guerre, d'une puissante armée navale, composée de quantité de bons vaisseaux et d'un grand corps de galères ; et qu'enfin la France abandonneroit tout autre dessein pour m'assister de toutes ses forces.

Nous nous séparâmes après cent embrassades, également satisfaits l'un de l'autre, et il s'en alla faire sa dépêche, dont il espéra un succès aussi favorable que je crus en devoir attendre de la mienne. A mon retour, j'envoie chercher le sieur de Tilly, mon secrétaire, pour lui donner mes instructions et l'ordre de faire dresser toutes les procurations et pouvoirs nécessaires pour agir à la cour et auprès de mes proches, suivant les résolutions que j'avois prises, et pour me faire envoyer le plus d'argent qu'il se pourroit amasser, comme le secours le plus utile à la conservation de ma vie et à l'exécution de mes desseins. Et l'ayant retenu quelques jours pour porter l'avis des lettres de change que je devois tirer sur Paris et pour dire des nouvelles certaines de l'état de toutes mes affaires et du temps assuré de mon départ, voulant aussi bien laisser arriver les dépêches de M. le cardinal de Sainte-Cécile les premières, afin qu'il trouvât, à son arrivée à la cour, les matières disposées pour m'y pouvoir servir plus utilement : et comme les choses qu'il devoit traiter étoient trop délicates pour les oser mettre par écrit, je lui donnai des lettres de créance que je veux mettre ici, quoiqu'elles ne fussent pas fort nécessaires ; mais seulement pour montrer que je suis ponctuel, et que j'étois persuadé de trouver à Naples de plus grandes forces que je n'y rencontrai pas quand je fus sur les lieux.

Lettre écrite à Madame la duchesse de Guise.

Madame,

« L'estime que le peuple et royaume de Naples ont témoigné faire de ma personne, m'ayant choisi pour les tirer de l'oppression des Espagnols, et commander leurs armes avec la même autorité que le prince d'Orange fait celles des Etats de Hollande, m'obligeant à me tenir prêt pour m'embarquer sur l'armée navale du Roi, et m'aller mettre à la tête de cent soixante et dix mille hommes qui m'attendent, j'ai cru, Madame, que vous ne désagréeriez pas que je prisse la liberté de vous rendre compte de cet honneur qui m'est procuré, ne croyant pas pouvoir réussir dans ce glorieux emploi si je n'étois assez heureux pour obtenir votre bénédiction. Je vous la demande très-instamment, et vous supplie de ne me pas abandonner dans cette rencontre, où je puis acquérir tant de réputation et m'établir une si grande fortune. J'ose espérer de la bonté de votre naturel une puissante assistance, en ayant un extrême be-

soin ; et vous devez y considérer que s'il m'en revient quelque avantage, c'est celui non-seulement de toute la maison, mais le vôtre particulier, puisque je suis avec tous les respects imaginables, Madame, votre très-humble, très-obéissant et très-obligé fils et serviteur,

» Le duc de Guise.

» De Rome, ce 9 novembre 1647.

» Je vous supplie d'ajouter une et entière créance à ce que ce porteur vous dira de ma part, qui est trop important pour l'oser écrire. »

Comme j'étois persuadé que la personne de mon frère le chevalier ne me seroit pas inutile, son intérêt m'obligeant d'avoir plus de confiance en lui qu'en tous les autres de ma maison dans une affaire où il devoit prendre part, je lui écrivis la lettre suivante, qui ne seroit pas assez régulière pour paroître aux yeux du public, mais que je ne veux pas oublier, croyant que l'on excusera facilement la liberté d'agir entre proches, qu'elle fera voir comme je n'ai oublié ni méprisé aucun moyen de me mettre en état de ne manquer de rien, et que je me suis aidé de tout ce qui m'étoit possible pour employer mon bien aussi bien que ma vie pour l'exécution de l'entreprise dont je m'étois chargé, et qui devoit être si utile aux avantages de la couronne.

Lettre écrite à Monsieur le chevalier de Guise.

« Cette dépêche ici, mon très-cher frère, empêchera que je ne passe ni pour ridicule ni pour chimérique, et me fera croire ou un prophète, ou une personne assez bien informée, puisque l'on voit à présent effectué tout ce que j'écrivis il y a six semaines par le courrier que je vous envoyai. Enfin vous apprendrez, par les lettres dont Tilly est chargé, et par ce qu'il vous dira, que ce n'est pas sans peine que ma négociation est au point que vous saurez ; et que la députation que le peuple et le royaume de Naples m'ont faite ne m'est pas peu glorieuse, les intérêts de la France en rencontrant de tels avantages en l'assiette où j'ai mis les choses. Je prétends rendre des services si effectifs, que j'espère que l'on m'assistera puissamment. Suppliez-en, mon frère et vous, M. le cardinal ; et, considérant le besoin extrême que j'ai d'argent, faites toutes les diligences possibles pour m'en faire envoyer. Il faut aussi que toute la famille contribue à tous mes avantages qui sont les leurs, et que l'on m'envoie tout ce que l'on pourra et d'argent et de pierreries : voyez à dépouiller tous mes proches pour un si bon sujet. Je n'ai pas le loisir d'écrire à mon frère ni à mes sœurs ; faites-leur bien mes baise-mains et mes excuses : cette lettre servira pour tous. Je vous l'adresse, parce que comme les autres doivent demeurer en France pour l'établissement de la famille, je prétends pour vous que vous veniez m'aider de deçà. Je vous manderai quand il sera temps. Tenez la main que pas un de mes gens ne me vienne trouver sans ordre ; je veux être établi de quelques jours avant que l'on voie arriver tant de François ; j'enverrai néanmoins bientôt quérir toute ma maison et tout mon équipage. Je n'attends que l'armée navale pour m'embarquer et aller à Naples, où je suis attendu avec plus d'impatience que n'est des juifs la venue du Messie. Si l'on croit au bonhomme Marcheville, je serai plus puissant que le Grand-Seigneur, puisqu'il ne sauroit plus mettre cent soixante et dix mille hommes ensemble, comme sont les gens en armes qui m'attendent pour obéir. Naples est un beau théâtre de gloire, devant aller combattre un fils d'Espagne, chasser son armée, prendre trois châteaux, beaucoup de places fortes dans le royaume, et reprendre dix postes perdus et bien fortifiés dans une seule ville. Je le donne à qui que ce soit d'avoir plus de besogne a faire ni plus de gloire à acquérir si je joue si bien mon personnage : quelque difficile qu'il paroisse, l'on me fait croire que j'en viendrai à bout peu de temps après mon arrivée. Je vous garderai néanmoins quelque chose à faire, et vous aurez part au gâteau, si vous avez le soin de faire venir bien de l'argent, car j'en ai de pressans besoins. Adieu ; je vous entretiens trop long-temps pour en avoir si peu à faire ma dépêche. Volez ce que vous pourrez attraper, et, s'il est possible, les gros diamans du bonhomme Chevreuse : ne laissez rien à l'hôtel de Guise ; enfin qu'il n'y ait ni serrures ni cassettes à l'épreuve de vos mains.

» Je suis tout à vous,

» Le duc de Guise.

» De Rome, ce 29 d'octobre 1647. »

Cette lettre ne partit pas de quelque temps ; et m'étant survenu depuis les nouvelles que je vais faire savoir, je fus forcé d'y ajouter cette apostille :

« J'ai retardé le départ de Tilly pour quelques lettres de change qu'il faut ajuster ; et comme messieurs le cardinal de Sainte-Cécile et l'ambassadeur ont jugé ma personne néces-

saire à Naples, je suis parti le 10 de novembre. Ce porteur vous dira m'avoir vu embarquer. J'ai tant de hâte, que je ne puis écrire à personne; vous en ferez part à tous nos parens et amis, et vous n'aurez plus de mes nouvelles que de Naples, où j'ai besoin d'être puissamment assisté d'argent. Ainsi il en faut solliciter et amasser de tous côtés. »

Le père Capecé, jacobin, arriva dans ces entrefaites pour solliciter mon départ et les secours, mais beaucoup plus encore pour être connu de moi, et en obtenir la charge de mon confesseur et de mon prédicateur ordinaire, pour se faire par là considérer davantage dans son pays : et Nicolo-Maria Mannara revint pour faire changer les résolutions qui avoient été prises sur mon sujet, et demander que sans attendre l'armée, les choses étant en état de périr si ma personne ne les rétablissoit et ne redonnoit le cœur aux Napolitains, qu'ils avoient entièrement perdu, je me résolusse de partir. Il me rendit, en présence de M. l'ambassadeur et de tous messieurs les ministres du Roi, la lettre suivante :

« Sérénissime Seigneur,

» Nous avons reçu aujourd'hui, des mains de Nicolo-Maria Mannara les dépêches de Votre Altesse, par lesquelles, aussi bien que par son rapport, nous apprenons que beaucoup de personnes que nous avons envoyé chargées de nos lettres à Votre Altesse ne lui ont pas rapporté fidèlement nos intentions. Ainsi nous la supplions très-humblement de n'ajouter créance qu'à lui seul, principalement sur la demande qu'il fera à Votre Altesse de notre part de nous assister de munitions de guerre et de presser la venue de l'armée navale de France, dont nous avons un extrême besoin, mais surtout de la présence de Votre Altesse; et comme nous connoissons que nosdits envoyés n'ont pas assez particulièrement exposé nos nécessités, nous nous remettons sur tout ce que ledit Nicolo-Maria Mannara lui représentera, en étant particulièrement informé. Nous attendons avec un empressement et impatience extrême la personne de Votre Altesse pour consoler tout ce royaume; et lui faisant une très-humble révérence, nous lui baisons les mains.

» De Votre Altesse, la très-humble et très-obligée servante,

» La République de Naples.

» Gennero Annèse, généralissime du peuple.

» De Naples, ce 3 novembre 1647. »

Après la lecture de cette lettre, ledit Nicolo-Maria Mannara nous apprit que les affaires étoient bien empirées à Naples depuis son dernier voyage; que par l'adresse des Espagnols il s'y semoit tous les jours de différens bruits qui mettoient le peuple dans une étrange consternation; que l'on leur vouloit persuader qu'ils ne tireroient aucun secours de la France; que je n'irois point prendre le commandement de leurs armes; que le dessein que j'avois d'attendre l'armée navale pour m'embarquer n'étoit qu'un prétexte spécieux que je prenois pour me dédire de l'engagement où je m'étois mis, et de la parole que je leur avois donnée trop légèrement de les aller servir, connoissant qu'ils seroient abandonnés, et qu'il y avoit trop peu d'honneur à acquérir et trop de péril à courre dans cette entreprise; que Louigi del Ferro, qui avoit pris la qualité d'ambassadeur de France, leur avoit offert, de la part du Roi, un million d'or, cinquante navires de guerre, trente galères, dix vaisseaux chargés de blé, cinquante pièces de canon, douze mille hommes de pied et quatre mille chevaux, des munitions de guerre pour plus de deux ans; que je viendrois me mettre entre leurs mains pour otage de toutes ces choses, et qu'il se rendroit prisonnier pour en être caution de sa tête; et leur avoit enfin fait des offres si exorbitantes, qu'elles en étoient et incroyables et ridicules. Qu'ils accusoient Gennaro de s'être trop aisément laissé persuader de tous ces secours chimériques; que le peuple en perdoit l'espérance d'être assisté, et que les esprits en étoient si fort abattus, qu'ils étoient prêts à mettre bas les armes, n'ayant plus la résolution de se défendre, pour ne pas aigrir davantage contre eux les Espagnols; et quoique l'appréhension de leurs vengeances fût extrême, beaucoup se flattoient de s'en pouvoir délivrer, croyant que le châtiment ne tomberoit que sur la tête de leurs chefs. Qu'il se formoit déjà beaucoup de cabales dans la ville; que l'on voyoit le monde s'attrouper dans toutes les rues pour murmurer; que l'on n'entendoit que des cris et des lamentations, et qu'enfin les esprits étoient pleins de désespoir et de désolation; que tout le monde assuroit néanmoins que dès qu'ils me verroient ils renouvelleroient de vigueur et de courage, ne doutant pas que ma présence ne fût un témoignage certain que la France ne les vouloit pas abandonner, pour ne pas exposer une personne de ma naissance et de ma considération; qu'ils auroient encore quatorze ou quinze jours de patience; mais que si l'armée ne paroissoit dans ce temps-là, ils se rendroient pour ne vouloir plus se défendre, et cher-

chercient leur sûreté en livrant leurs chefs.

Cette nouvelle nous surprit tous, connoissant bien l'impossibilité, quelque diligence que l'on pût faire, que l'armée pût précisément arriver dans ce temps ; car, outre que l'armement qui s'en faisoit à Toulon n'étoit pas encore achevé, quand elle auroit été prête de se mettre à la voile, l'incertitude des vents et le péril de la navigation dans une saison si avancée faisoient que l'on ne pouvoit pas précisément répondre du temps ni du jour qu'elle seroit à la vue de Naples. Le Mannara reconnut bien la vérité de ce que nous disions; mais il nous représenta qu'ayant affaire à un grand peuple, turbulent, séditieux et impatient, il étoit impossible de le gouverner par raison; qu'il falloit le persuader par quelque chose de présent et d'effectif, puisque des gens incrédules et timides ne se rassuroient pas facilement; qu'il n'y avoit que ma seule présence qui pût faire de si grands effets, et que, dans la joie que l'on en recevroit, il seroit aisé de faire entreprendre toutes choses au peuple de Naples, et que, jusques aux femmes même, tout prendroit les armes; que la haine d'Espagne pouvoit se ralentir, mais non jamais s'éteindre ; et que, sous mon commandement, il n'y avoit personne qui ne s'exposât à la mort et qui ne répandît jusques à la dernière goutte de son sang pour le salut et la liberté de la patrie.

Nous résolûmes de dépêcher à l'heure même un courrier pour faire hâter la venue de l'armée, et je m'offris de partir dès le lendemain pour l'aller attendre à Porto-Longone, et m'embarquer dès qu'elle paroîtroit, ménageant par là le temps de trois ou quatre jours qu'il faudroit pour m'avertir qu'elle y fût et pour m'y aller rendre sur cet avis; et que si j'avois quelque autre moyen de me conduire à Naples, je ne marchanderois pas de hasarder de m'y rendre pour y ranimer tous les cœurs et rassurer tous les esprits, puisque j'aimerois autant mourir que voir perdre une si belle conjoncture, qui ne se recouvreroit pas une autre fois, de faire un si important et si extraordinaire service à la France.

Le Mannara me répondit que si je voulois prendre une si belle résolution, il me seroit aisé d'entrer dans Naples sans que les vaisseaux ni les galères de l'armée d'Espagne pussent empêcher mon passage; qu'il y avoit des felouques subtiles si légères que les galères ni les brigantins ne pouvoient joindre, dont l'on avoit l'expérience, pas une de toutes celles qui en avoient été dépêchées depuis l'arrivée de la flotte ennemie ne s'étant perdue ni en allant ni en venant; que si je voulois m'en servir, il enverroit la nuit même en faire venir un nombre suffisant pour m'embarquer avec toute ma suite, qui seroit arrivée dans trois jours.

Messieurs les cardinaux commencèrent à se regarder l'un l'autre, incertains de la résolution que je voudrois prendre, pour en voir trop clairement le péril ; étant dangereux, si l'on évitoit le hasard que les ennemis pouvoient faire courre, de s'exposer aux orages de cette mer, dont la navigation est plus à craindre que d'aucune autre des côtes de la Méditerranée, et principalement dans le mois de novembre, qui est le temps où s'élèvent, dans les plages dont elle est remplie, les plus furieuses tempêtes. M. de Fontenay, voyant la nécessité de mon passage et n'osant me conseiller directement, dit qu'en effet ces felouques étoient si heureuses et leurs mariniers si expérimentés qu'il y avoit peu de péril à s'y fier, et que le trajet étoit si court que, prenant bien le temps comme ils le savoient faire, il n'y avoit quasi pas de fortune à courre. Je me mis à rire, et le regardant lui dis que s'il avoit envie de me faire tenter l'embarquement, il n'en prenoit pas le moyen; qu'il n'avoit qu'à me dire qu'il importoit au service du Roi ; que je ne pouvois rien faire de plus agréable, de plus utile et de plus avantageux pour la France, et que jamais personne ne s'étoit exposé à un danger si grand et si évident; et que je serois prêt à l'heure de l'entreprendre, puisque je faisois gloire de connoître le péril et le mépriser, et que la facilité m'ôte le goût des entreprises. Je lui dis ensuite que puisqu'il falloit servir le Roi, je ne craignois rien, et que je risquerois tout avec joie; et ordonnai à l'heure même à Nicolo-Maria Mannara d'envoyer toute la nuit quérir des felouques, et de mander au peuple de Naples qu'il me verroit bientôt dans sa ville, les armes à la main pour sa défense, ou que je serois mort en chemin. Alors il se mit à genoux pour me remercier au nom de tout le peuple dont j'allois être le libérateur, et au particulier de Gennaro à qui je sauvois la vie, qu'il ne pouvoit conserver que fort peu de jours, à moins que ma présence ne le garantît du péril où il étoit exposé, et de quoi il étoit demeuré d'accord, en cas que l'armée navale tardât plus de quinze jours à paroître, ou que ma venue fût différée. M. l'ambassadeur me remercia, de la part du Roi, du zèle et de la passion qui m'obligeoient à me hasarder de si bonne grâce pour les intérêts de la couronne, et m'assura de faire valoir ma résolution autant qu'elle le méritoit et qu'elle étoit extraordinaire. Messieurs les cardinaux en étant assez surpris, me dirent les choses du monde les

plus obligeantes, et, me cajolant sur l'action qu'ils me voyoient entreprendre si gaiement, m'assurèrent que par là j'effaçois tous les héros de l'antiquité, et me mettoient au-dessus de ceux de la vieille Rome.

J'appris ensuite du même député que la poudre manquoit dans Naples, et je me résolus d'en porter avec moi le plus qu'il me seroit possible; et lui m'assura qu'avec ce secours et ma présence l'on attendroit patiemment ceux de France et l'arrivée de son armée navale. Je pressai sur l'heure la dépêche du courrier qu'on avoit résolu pour la faire venir, étant bien juste que l'embarquement que j'allois faire si résolument sur les felouques avançât plutôt qu'il ne retardât son arrivée, afin de me laisser moins de temps en péril, après en avoir volontairement couru un si grand.

Durant que le Mannara alloit écrire à Naples, nous nous mîmes en conversation MM. les ministres de Sa Majesté et moi : et comme ils ne pouvoient cesser de me louer, je leur dis que si ce que j'allois faire étoit une si belle chose, il étoit impossible qu'elle ne m'acquît grand crédit et grande autorité dans l'esprit des Napolitains, et qu'après m'y être établi par d'autres services aussi importans que j'espérois de ne guère tarder à leur rendre, je serois en état de leur persuader toutes choses, et eux de ne contredire en rien mes sentimens; qu'alors je pourrois ménager qu'ils se donnassent au Roi, et que je ferois exécuter si promptement cette résolution, que le Pape et tous les princes d'Italie, quelque jalousie qu'ils en pussent prendre, n'auroient pas le temps de s'y opposer. Ils me répondirent, comme ils avoient déjà fait à notre autre conférence, que ni le Roi n'en avoit pas la pensée, ni ne vouloit pas seulement qu'on l'en crût capable; qu'il y avoit trop peu à gagner et trop à hasarder dans cette proposition; qu'il falloit laisser le choix au royaume de Naples et à la fortune du maître qu'ils devoient avoir; que, hors l'Espagnol, tout seroit égal à la France; qu'il ne falloit songer qu'à le chasser (comme ils me l'avoient déjà dit), et laisser faire le reste au temps et au hasard. Je proposai ensuite de faire tomber l'élection ou sur Monsieur, ou sur feu M. le duc d'Orléans. Ils me répondirent que le dernier étoit cassé, incommodé des gouttes, et peu portatif; qu'il aimoit le repos, et ne se résoudroit jamais à quitter la France pour aller régner en un lieu où la couronne seroit mal assurée, et lui forcé d'être toujours les armes à la main pour la conserver; que pour Monsieur, son enfance empêcheroit que les peuples ne pussent penser à lui, pour ne pouvoir être de plusieurs années en état de les défendre ni de les gouverner. Je répondis que son bas âge, à mon avis, lui étoit favorable; que l'élevant dans le pays, il en prendroit les mœurs et la manière, et qu'après il y passeroit plutôt pour naturel que pour étranger; que je pourrois, jusques à sa majorité, gouverner sous lui (ce qui se feroit fort aisément et sans répugnance, les Napolitains étant une fois accoutumés à vivre sous mon commandement et à recevoir mes ordres); qu'enfin je m'assurois que s'ils approuvoient cette affaire, de la ménager avec le temps et de la faire réussir. Ils me dirent que l'on ne leur avoit rien ordonné sur ce sujet; qu'ils n'oseroient me rien prescrire, ne sachant pas les intentions de la cour; qu'il ne falloit penser qu'à mettre le pays en liberté, et lui laisser prendre après telle forme de gouvernement qu'il voudroit choisir; et quelque résolution qu'ils pussent prendre, qu'elle seroit approuvée du Roi, qui les vouloit protéger sans intérêt. « Quelle instruction, leur dis-je, Messieurs, avez-vous donc à me donner? Je voudrois avoir de bons ordres et bien précis, afin de ne point prendre de conduite dont on pût se plaindre, et de servir le Roi aussi agréablement que j'espère de le faire utilement.—Faites bien la guerre, me répondirent-ils; chassez promptement les Espagnols de tout le royaume de Naples; et, pour le reste, gouvernez-vous suivant que vous le jugerez plus à propos, et que vous trouverez de bonnes ou mauvaises conjectures. Prenez, aussitôt après votre arrivée, six mille hommes de pied et deux mille chevaux, pour vous assurer de quelque poste qui, ouvrant le chemin d'ici à Naples, nous donne le moyen de nous entre-communiquer aisément, afin de pouvoir agir de concert, ayant souvent des nouvelles les uns des autres. Deux avis seulement avons-nous à vous donner : le premier, de ne souffrir jamais de différence entre don Juan d'Autriche et vous, quelque chose que vous ayez à négocier ensemble; et l'autre, de ne vous laisser jamais perdre le respect, le peuple abusant souvent des bontés que l'on a pour lui; et quand on est assez malheureux pour tomber dans le mépris, l'on a grand' peine à s'en relever. Ainsi il ne se faut jamais laisser tâter ni se commettre trop légèrement. »

Voilà les seules instructions que je pus tirer des ministres du Roi : et n'ayant depuis mon départ reçu aucuns de ses ordres, l'on m'a à tort voulu blâmer de m'en être voulu rendre indépendant, puisque je ne me suis jamais attaché qu'à la pensée de le servir et de lui plaire, et que, malgré tous les embarras qui m'ont été suscités sous son nom, je suis toujours demeuré

ferme dans le respect et la fidélité ; et, tout abandonné que j'ai été, j'ai mieux aimé hasarder et ma liberté et ma vie que d'accepter les offres avantageuses que m'ont faites ses ennemis, comme je ferai voir dans la suite de ces Mémoires.

Cependant je me résolus de faire partir le sieur de Tilly, afin d'aller solliciter tous les secours dont j'aurois besoin et travailler à la négociation dont je l'avois chargé, lui promettant de lui dépêcher un courrier, comme je fis, qui le rejoindroit en chemin et l'assureroit du jour de mon embarquement, ne le faisant partir qu'après qu'il m'auroit vu à la mer. Je lui ordonnai de passer en Provence, pour envoyer promptement à Rome un quartier de l'argent que j'avois destiné pour la dépense que j'y faisois, dont j'avois assigné le fonds sur les terres que j'ai dans ce pays, afin de payer toutes les dettes que j'y avois faites, laissant pour assurance la plus grande partie de la maison que j'y avois, avec ordre à mon maître d'hôtel de n'en point partir que tout le monde n'y fût satisfait, et de me venir rejoindre aussitôt après, n'ayant pu, sur la somme que je reçus du Valenti, prendre ce qui étoit nécessaire pour cela.

Mais quoique l'arrivée du sieur de Tilly et tout ce qu'elle produisit ne fût que long-temps après que je fus entré dans Naples, pour n'en pas embarrasser la suite de ma narration, je suis d'avis de le mettre ici. Il fut reçu avec joie de ma famille, et avec des assurances que je serois assisté de tout ce qui me seroit nécessaire, et que l'on mettroit le tout pour le tout pour ne me laisser manquer de rien. M. le cardinal Mazarin, prévenu par les dépêches de monsieur son frère, le reçut fort agréablement, et, après avoir loué et approuvé mon zèle et ma résolution, lui promit que je ne manquerois d'aucune chose qui me pût être utile, et qu'il en prendroit un soin particulier et en feroit son affaire propre ; que j'aurois des assistances plus promptes et plus grandes que je ne les attendois ; et enfin il trouva la cour dans les plus favorables dispositions pour moi que j'aurois pu désirer. Mes proches me publioient l'honneur de toute ma race et le plus glorieux de tous les hommes qui avoient jusques ici porté mon nom, et l'avoient soutenu avec tant d'honneur et de réputation ; mais avec toutes ces belles paroles et toutes ces hautes et grandes espérances qui furent sans effet, je ne laissai pas d'être après malheureusement abandonné de tout le monde.

Je crus qu'avant mon départ je devois sonder la disposition de l'esprit du Pape, et voir si l'amitié qu'il m'avoit fait paroître étoit assez tendre et assez solide pour ne l'avoir pas contraire à mes desseins ; et si la considération de l'Espagne ne l'empêcheroit pas de m'être favorable, on l'obligeant de se mêler d'une affaire dont le bon ou mauvais succès dépendroit en partie de la part qu'il y prendroit, par le poids que son autorité donneroit au parti qu'il voudroit ou traverser ou protéger. J'envoyai lui demander audience, qu'il m'accorda avec plaisir, dans la curiosité qu'il avoit de savoir le particulier de tout ce qui se ménageoit. Je lui rendis un compte exact de tout ce qui s'étoit traité jusque là ; et lui demandant son sentiment sur la conduite que j'avois à tenir, il me dit que je me devois laisser emporter au cours de ma bonne fortune, qu'il souhaitoit de voir solidement établie ; m'avertit qu'ayant beaucoup de choses à craindre, je devois être dans une continuelle défiance et avoir l'œil ouvert, ne méprisant ni ne négligeant pas jusques aux moindres choses, qui me devoient être toutes de conséquence, puisqu'il ne me pouvoit arriver de malheur qui ne me coutât la vie ; que je ne devois point faire de fondement sur les ministres de France résidant dans sa cour, qui la plupart n'étoient pas de mes amis, et qui, pour se faire valoir, voudroient faire croire que, par leurs négociations et leur adresse, ils seroient les auteurs de tous les bons succès que je procurerois par mes soins et au péril de ma vie ; que si je trouvois de la facilité à faire soulever le royaume, ils l'attribueroient à la disposition des esprits et à la haine qu'ils porteroient à la domination d'Espagne ; qu'ils se persuaderoient mal à propos que tout autre que moi auroit pu faire la même chose ; qu'élevant par là leurs espérances, ils feroient leurs efforts pour m'empêcher de m'accréditer et traverseroient l'établissement de mon autorité ; qu'ils ménageroient à mon insu des négociations secrètes, me formeroient cent cabales contraires, et tâcheroient de maintenir des divisions afin d'en profiter ; qu'ils feroient paroître l'armée sans m'assister, feroient voir des secours sans les donner, afin que les peuples désespérés fussent contraints de se jeter entre les bras de la France par nécessité, et de s'y soumettre ; que cette pensée que l'on ne manqueroit pas de prendre ruineroit les affaires et me précipiteroit, connoissant comme il faisoit, la disposition des naturels du pays, qui sont cent fois plus ennemis de l'autorité françoise que de l'espagnole, à cause de l'humeur impétueuse et emportée de notre nation ; que c'étoit de là seul que pourroient arriver la désolation du royaume et le rétablissement des choses dans leur

premier état. Que je devois également craindre les deux couronnes, dont la moins suspecte seroit celle qui me feroit le plus de mal; que la division du peuple et de la noblesse empêcheroit tous mes progrès; que je ne ferois rien à moins que de les réunir; que ce devoit être mon seul soin et ma principale occupation; que si j'en pouvois venir à bout, la conquête du royaume étoit assurée; qu'il me répondoit que la noblesse étoit plus outrée et souhaitoit plus la liberté que ne faisoit le peuple, quoiqu'elle dissimulât ses véritables sentimens; que toute l'Italie s'opposeroit à l'établissement des François, et favoriseroit volontiers celui d'un prince particulier; que je devois sur ce plan bâtir mes espérances et régler ma conduite; qu'il n'aimoit point les Espagnols au point que l'on s'imaginoit; qu'il verroit les choses en père commun, sans s'y intéresser ni se déclarer d'aucun côté; que les rigueurs et vexations qu'ils avoient exercées sur tout le royaume avoient attiré l'indignation du ciel, dont peut-être le temps étoit venu d'en ressentir les effets et en recevoir le châtiment; que la punition de Dieu, quoique lente, ne manqueroit jamais d'arriver; que je prisse bien garde à tous les piéges qui me seroient tendus de tous côtés; que j'en trouverois à tous mes pas; qu'il falloit les éviter avec prudence; que j'en avois grand besoin dans une entreprise et si délicate et si glorieuse; qu'il m'offroit ses prières, qu'il feroit continuellement pour la conservation d'une personne qui lui étoit si chère, et pour qui il avoit les mêmes tendresses qu'un père peut avoir pour un fils bien aimé; et, me quittant après m'avoir donné sa bénédiction, me dit en m'embrassant, la larme à l'œil, qu'il lui étoit indifférent désormais qui lui présenteroit la haquenée, et qu'il la recevroit plus volontiers de ma main que de pas une autre.

Je le suppliai de vouloir écouter encore un mot que j'avois à lui dire, et que je crus nécessaire pour mieux reconnoître son intention et voir ses plus secrètes pensées, lui témoignant la reconnoissance que j'avois de toutes les bontés qu'il m'avoit fait paroître durant mon séjour de Rome; et lui en faisant mille remercîmens, je l'assurai que s'il avoit dessein de profiter des révolutions présentes, et réunir le fief de Naples au Saint-Siége, qui lui appartenoit de plein droit, et plus qu'à personne, j'étois si fort dévoué à son service que je lui offrois mon entremise et mes soins, n'en désirant d'autre récompense que la gloire de le servir; à quoi je croyois trouver beaucoup de facilité dans la disposition où seroient toute la noblesse et tous les peuples du royaume. Il me remercia de ma bonne volonté et me dit qu'il étoit trop vieux et n'avoit pas assez de vie pour entreprendre un si grand dessein; que ce seroit la ruine de sa famille, et qui laisseroit à ses proches trop d'envie et une trop puissante inimitié pour les pouvoir soutenir après sa mort; que l'exemple de Paul IV le rendoit sage; et qu'enfin il ne vouloit point commencer un si grand ouvrage pour le laisser imparfait; que son ambition étoit assez réglée pour ne souhaiter pour ses parens qu'une fortune médiocre qu'ils pussent conserver; qu'il m'étoit redevable d'une offre si obligeante; qu'il ne vouloit point s'intéresser dans tout ce qui se passoit, qu'il verroit sans affectation de parti; que ses souhaits seroient en ma faveur, et que mes avantages le toucheroient toujours plus sensiblement que les siens propres. Et me confirmant tout ce qu'il m'avoit déjà dit, m'embrassa de nouveau et me redonna sa bénédiction; et lui ayant baisé les pieds, je pris congé de lui et l'assurai que, dès que je serois parti, M. de Fontenay viendroit lui donner part de mon passage à Naples par la participation, agrément et ordre du Roi, comme il m'avoit promis de le faire et exécuta ponctuellement le lendemain de mon embarquement.

Le soir, je conjurai M. l'ambassadeur et messieurs les ministres du Roi de me donner quelqu'un pour être de sa part auprès de moi et tenir les chiffres. Ils me proposèrent le sieur de Cérisantes, faute d'en avoir d'autre pour lors capable de cet emploi; et comme je n'avois point de secrétaire, et que je ne pouvois m'en passer, j'en voulus avoir un de leur main. Ils jetèrent les yeux sur le sieur Fabrani, qui avoit été autrefois employé dans le service de messieurs les Barberin, et principalement de M. le cardinal Antoine. Il me suivit dans mon voyage et m'a servi jusques au jour dans ma prison. Il étoit homme d'esprit, mais qui ne parloit point françois et ne l'entendoit que médiocrement: ce qui a donné lieu à quelques plaintes que l'on fit de moi à la cour, et dont ceux qui ne m'aimoient pas ont voulu se prévaloir pour me nuire. Toutes les dépêches que je fis de Naples furent toutes en italien: ce que l'on trouva à redire, comme si j'eusse voulu me détacher de la France et m'en faire voir indépendant, ne voulant pas même me servir de la langue. Mais il est aisé de juger que ce fut un pur effet de nécessité et non pas de mon choix: l'accablement des affaires qui m'occupoient le jour et la nuit ne me donnoit pas le temps d'écrire de ma main; il falloit me soulager de ce soin sur le sieur de Fabrani, qui, ne faisant que prendre mes or-

dres et mes pensées pour les mettre par écrit, ne pouvoit les faire que dans la langue qui lui étoit connue. Et de plus j'étois obligé, ayant affaire à des gens défians, de leur montrer toutes mes dépêches, qu'ils n'auroient pas entendues en françois; ce qui est et si innocent et si convaincant, que je ne dois pas m'arrêter à me justifier d'une accusation si frivole : ce que je ne touche aussi qu'en passant, pour faire voir que l'on n'a rien oublié pour me rendre de mauvais offices, et qu'il falloit que j'en donnasse bien peu de lieu par ma conduite, puisque l'on s'est attaché à une chose de si peu d'importance.

Les felouques enfin étant arrivées, je me préparai sérieusement à me mettre en chemin, et fis mes adieux à toutes les personnes pour qui j'avois du respect et de l'amitié. Et M. le cardinal d'Est étant auprès de M. le duc de Modène, son frère, je lui écrivis pour lui donner part de mes aventures et prendre congé de lui, ayant bien de la douleur de ne pouvoir moi-même satisfaire à ce devoir : à quoi j'étois obligé non-seulement à cause de la parenté et amitié étroite qui étoient entre nous, mais pour lui être redevable d'avoir voulu, quoique je tâchasse de m'en défendre de peur de l'incommoder, que je me servisse toujours de son équipage et de ses carrosses tout le temps que j'ai séjourné dans Rome. J'écrivis aussi à M. le cardinal Grimaldi, qui étoit à Modène, la lettre suivante :

A Monsieur le cardinal Grimaldi.

« Monsieur,

» Je crois que Votre Eminence aura été bien informée par M. l'ambassadeur de la négociation qu'il a traitée avec les Napolitains, et que les ministres de France ne faisant rien sans sa participation et son approbation, il n'est pas besoin que je lui dise des particularités qu'elle sait mieux que moi : toutefois je n'ai pu m'empêcher de lui donner part de mon embarquement pour Naples, et lui demander l'assistance de ses sages conseils dans une entreprise si pleine de difficultés et de dangers. Les bontés que Votre Eminence m'a témoignées depuis que je suis à Rome me font espérer toutes choses de sa générosité; et je suis assuré que, pour en être puissamment secouru en cette occurrence, il suffit qu'elle sache qu'il y va de l'honneur de la France, dont Votre Eminence soutient glorieusement les intérêts et la réputation. Si je suis assez heureux pour servir utilement le Roi en cette occurrence, j'enverrai un exprès à Votre Eminence lui en porter la nouvelle et la remercier de toutes ses bontés, dont j'espérois lui aller rendre grâce moi-même avant que de retourner en France, suppliant Votre Eminence de croire que je chercherai tous les moyens de lui en témoigner ma reconnoissance et de faire paroître que je suis plus que personne, monsieur, de Votre Eminence, le très-humble et très-obligé serviteur,

» LE DUC DE GUISE. »

Ma cour étoit fort grosse de mariniers napolitains, et je les envoyois à toutes les heures du jour voir s'il n'y avoit point d'apparence que le temps se mît au beau et que le vent s'assurât, pour me rendre promptement à Naples, dont je mourois d'impatience; mais je fus neuf jours continuellement dans cette attente. L'on me vint un soir donner avis qu'il étoit arrivé une felouque : l'impatience de savoir quelque chose de nouveau m'en envoya quérir les mariniers, qui m'apprirent qu'ils avoient apporté un vieux avocat nommé Francisco de Pasti pour traiter quelque chose de la part de la république. M. de Fontenay me fit secret et de sa venue et de sa négociation. Je feignis de n'en avoir ni soupçon ni connoissance, et reconnus ce que je devois attendre de lui, qui commençoit par un procédé si désobligeant, et se cachoit de moi dans des affaires où j'avois un si notable intérêt. Francisco de Pasti, à son retour, m'informa de toutes choses; et je crus que c'étoit par honte que M. l'ambassadeur m'avoit fait ce secret, ne voulant pas que je connusse qu'il donnoit trop légèrement à tout ce qui lui étoit proposé, l'opinion que quelques-uns de Naples avoient eue que pour avancer les secours du Roi il falloit en quelque façon s'y soumettre, et avoient pour cet effet fait charger ce bonhomme d'aller offrir un tribut tous les ans à la France; qui étoit plus choquer le Pape que d'en prétendre la souveraineté, et perdre la considération pour une chose déraisonnable que l'on vouloit avoir, quand il étoit question de s'acquérir un grand royaume. Cependant cette offre fut reçue à bras ouverts; l'on fit mystère de cette affaire, et M. de Fontenay crut, en ajustant ce traité, avoir rendu un service à la France d'une importance extraordinaire, ne se souvenant pas que le roi Charles VIII, fort ambitieux et fort éclairé, l'avoit autrefois refusé, reconnoissant bien qu'un royaume, ne pouvant avoir qu'un seigneur en dominant, ne peut payer de tribut à deux en même temps, dont l'égalité du pouvoir étant incompatible, en détruit l'avantage et la gloire.

LIVRE DEUXIÈME.

Les felouques de Naples m'attendant depuis sept ou huit jours à Fiumicino pour m'embarquer, les députés envoyés du peuple pressèrent extraordinairement mon départ, la ville étant réduite, comme j'ai déjà dit, à telle extrémité, si divisée et si fort abattue d'espérance et de cœur, que la résolution avoit été prise de se remettre en l'obéissance des Espagnols, et se rendre avec leurs chefs à discrétion, si, dans le samedi 16 du mois de novembre, l'armée navale du Roi n'y arrivoit, ou qu'ils ne fussent secourus. La nécessité que l'on avoit de ma personne me donnant lieu de prendre de plus grandes assurances d'être soutenu dans une telle entreprise de toutes les assistances nécessaires, je fis paroître quelque refroidissement d'exécuter un dessein si hasardeux, attendu, comme je l'étois, de toutes les forces de mer d'Espagne, et, outre ses galères et ses vaisseaux, de grande quantité de felouques et de brigantins. Les ministres du Roi, qui voyoient que du seul passage de ma personne dépendoit la continuation ou la fin de la révolte de Naples, se servirent de toutes sortes d'adresses pour me faire valoir l'importance du service que je rendrois à la couronne en me sacrifiant pour ses intérêts, et la réputation que je pourrois acquérir par une action si extraordinaire. Et comme ils connoissoient l'estime et l'amitié que j'avois pour la personne de M. le chevalier Digby, qui se trouvoit pour lors à Rome chargé des affaires de la reine d'Angleterre, ils le jugèrent propre à me persuader. Je feignis de me rendre à ces raisons, pourvu que l'on m'assurât de la part du Roi d'envoyer promptement à Naples son armée navale à mes ordres, chargée de tous les secours que j'avois recherchés.

Mes justes demandes m'ayant été confirmées, de la part du Roi, par M. de Fontenay, son ambassadeur, messieurs les cardinaux Théodoli, Ursini, de Sainte-Cécile et l'abbé de Saint-Nicolas, ses ministres à Rome, (M. le cardinal d'Est, protecteur de France, en étant pour lors absent, et le cardinal Grimaldi étant à Modène pour traiter avec le duc), je leur donnai parole d'entrer dans Naples, d'y rassurer les esprits, et d'y maintenir tout le monde les armes à la main, jusques à temps que l'armée fût arrivée, et que rien que ma mort ne pourroit en empêcher l'exécution ; que pour cet effet je partirois aussitôt que je verrois le vent assuré pour mon passage. Et quoique tous ces messieurs fussent d'avis que je m'allasse embarquer *incognito*, je jugeai qu'il seroit aisé de m'assommer par les chemins, les Espagnols ne manquant pas d'espions pour les avertir de mon départ ; et suppliai M. l'ambassadeur de commander à tous les François qui étoient à Rome de monter à cheval pour m'accompagner, trouvant la chose plus honorable pour moi et beaucoup plus sûre, puisque je ne pourrois être attaqué que par un corps considérable de troupes, que le Pape ne permettroit pas qu'on assemblât dans ses Etats.

Le mercredi 13 novembre, ayant été averti à mon lever, par les mariniers des felouques qui me devoient porter, que le vent étoit changé et assuré au beau pour quelques jours, j'allai m'en éclaircir moi-même et en rendis compte après à M. l'ambassadeur, et lui dis que je serois prêt à partir immédiatement après le dîner. Je fus entendre la messe ; et après avoir donné ordre, à mon retour chez moi, à tout ce qui m'étoit nécessaire pour un voyage si précipité, quittant, au sortir de table, mes habits de ville pour en prendre de guerre, je parus le collet de buffle sur le corps, et déclarai à tous ceux que la nouveauté de ce changement avoit attirés chez moi que je m'en allois à Naples, bien résolu d'y périr ou d'en chasser les Espagnols. M. l'ambassadeur me vint prendre pour me conduire dans son carrosse jusques à Saint-Paul, accompagné de messieurs les abbés de Saint-Nicolas et de La Feuillade, et suivi de tout ce qu'il y avoit de François à Rome à cheval, en faisant mener en main celui dont je me devois servir. Je passai dans cet équipage au travers de la place d'Espagne, pour faire voir aux Espagnols que quand il étoit question de servir la couronne, je faisois gloire de me déclarer leur ennemi. Après avoir fait mes prières devant le crucifix miraculeux de l'église de Saint-Paul, je pris congé de M. l'ambassadeur ; et montant à cheval, mon trompette sonnant, je pris ma marche droit à Fiumicino, où étant arrivé sur les deux heures après minuit, je visitai les felouques qui m'attendoient, dont je choisis la plus petite et la plus légère pour pouvoir plus aisément me sauver devant les galères et les brigantins des ennemis. J'étois accompagné de vingt-deux personnes en tout, ce nom-

bre étant composé des envoyés du peuple de Naples, de quelques officiers, et de cinq ou six de mes domestiques; et le capitaine Andrea Portaro, qui commandoit la felouque que je montois, m'ayant représenté qu'elle seroit trop chargée si j'avois avec moi un valet de chambre et un trompette, je fis embarquer le dernier sur un autre bâtiment. Ma petite armée était composée de trois brigantins et huit felouques, dont quatre étoient chargées de six milliers de poudre que j'avois achetés à Palo, port de mer du duc de Bracciano, pour porter à Naples, étant informé que le peuple n'en avoit plus. J'y portois aussi avec moi quatre mille pistoles qui m'y ont servi utilement, comme l'on verra ci-après, et qui est le seul argent que j'ai pu recevoir de dehors en cinq mois de temps que je me suis maintenu sans aucun secours, hormis deux mille écus qui me furent apportés par le reste de mes gens que j'avois laissés à Rome.

Le jeudi, environ sur les quatre heures, je me mis à la voile avec un temps favorable et assez frais; donnai à un valet de chambre nommé Caillet, mes dépêches pour la cour, avec ordre de dire qu'il m'avoit vu partir, et que l'on ne recevroit plus d'autres nouvelles que celle de ma mort ou de mon entrée dans Naples. Environ sur le midi, l'on découvrit deux brigantins sur notre route, avec la bannière d'Espagne : je leur fis aussitôt donner la chasse; et les ayant obligés de venir à bord, je reconnus qu'ils étoient Siciliens, chargés de citrons et d'autres fruits pour Rome. Je n'appris d'eux aucunes nouvelles pour n'avoir pas touché à Naples, et leur laissai faire leur chemin, à condition d'aller rendre compte à M. l'ambassadeur de l'heure et du lieu où ils m'avoient rencontré. Sur les quatre heures du soir je découvris l'île de Pons, d'où je vis en même temps sortir deux galères, qui firent fumée pour en avertir trois autres qui étoient à Terracine, qui répondirent aussitôt à leur signal; et toute la côte venant à être avertie par de semblables fumées de mon passage, cinq autres galères se tinrent prêtes dans Gaëte pour s'y opposer. Je fis en même temps assembler toutes les felouques autour de la mienne, pour donner ordre de me laisser aller tout seul, avec défense de me suivre, jugeant que les galères s'attacheroient à poursuivre le plus grand corps des felouques, les croyant de conserve auprès de la mienne, laquelle étant seule seroit et moins observée et moins suivie. Je fis en même temps amener la voile, et faisant force de rames je gagnai la terre, afin que son ombre (la nuit commençant à approcher) couvrant le corps de ma felouque, les galères qui me suivoient en perdissent la vue. Mes mariniers étoient d'avis, quand nous approchâmes de Gaëte, de se mettre au large; mais je fis mettre le cap droit à la tour de Roland, afin que me croyant une felouque amie l'on m'attendît, et que je pusse, avant que d'être reconnu des ennemis et que leurs galères eussent sarpé, être déjà bien loin. Je passai donc si près du château, que nous répondîmes à la sentinelle que j'étois un courrier expédié au vice-roi de Naples; et au lieu d'aller mouiller dans le port, je commençai à m'en écarter, et pour lors les galères se mirent en devoir de me suivre. Mais un vent furieux du Garigliano s'étant levé, et donnant dans la bouche du port, les empêcha, quelque effort qu'elles pussent faire, d'en sortir. Je voulus me servir de ce vent frais pour mettre à la voile et pour faire plus de chemin, mais l'ayant pris par devant, nous fûmes démâtés, et faillîmes à nous perdre. Deux coups de mer nous brisèrent deux timons l'un après l'autre; ayant mis une rame pour gouvernail avec bien du péril et de la peine, nous achevâmes de passer le golfe, et avec beaucoup de joie nous nous vîmes couverts d'un terrain.

A la pointe du jour, nous nous trouvâmes proche de l'île d'Ischia, où mes mariniers me voulurent persuader de chercher un abri pour laisser passer le jour, et entrer plus facilement dans Naples la nuit; mais je résistai à ce sentiment, appréhendant qu'étant découvert, ou par l'infidélité de quelqu'un d'eux, ou par quelque autre accident inopiné, je ne tombasse sans combat entre les mains des ennemis. La peur les faisant opiniâtrer en leur sentiment, je fus contraint de mettre l'épée à la main et les faire voguer. Aussitôt que nous eûmes passé les bouches, nous découvrîmes la ville de Naples et l'armée d'Espagne qui étoit devant; et pour pouvoir mieux résoudre ce que j'aurois à faire, je m'informai soigneusement de tous les postes que tenoient les ennemis, et voulus savoir qui étoit le maître des terrains qui étoient au-dessus et au-dessous de la ville. Je commandai à l'heure même d'aller droit à la capitane qui portoit l'étendard, pour faire que l'on m'attendît et avoir le temps de m'éloigner avant que les vaisseaux eussent mis leurs barques longues et les chaloupes à la mer. Comme je fus à deux portées de canon de la capitane, au lieu de m'en aller droit à la ville, je pris ma route au-dessous, vers la Tour du Grec, pour empêcher que les felouques de Chiaia et de Sainte-Lucie ne me pussent couper chemin; et pour donner avis à la ville de mon arrivée, j'ordonnai à mes mariniers, en passant au travers de l'armée

d'Espagne, de crier qu'ils me portoient; et me levant debout sur la poupe, je commençai à faire signe du chapeau, pour obliger de l'infanterie à sortir, et venir me recevoir à mon débarquement. Je fus aussitôt suivi de tout ce que les ennemis purent mettre à la mer de bâtimens à rames, et salué de toute l'artillerie des châteaux, du môle, des vaisseaux et des galères. J'abordai terre une lieue au-dessous de la ville; et donnant les ordres, aux mousquetaires qui m'étoient venu recevoir, de faire un feu continuel sur les bâtimens des ennemis qui me pressoient trop, je côtoyai Resène et Portici, et ne voulus point débarquer que je ne fusse arrivé, à la faveur de cette escarmouche et au bruit de toutes les canonnades des ennemis, à la place de la Cavallerie, dans le faubourg de Lorette, où sautant à terre, le vendredi 15, sur les onze heures, je fus reçu avec un applaudissement incroyable d'un nombre infini de peuple, qui, me portant en l'air quelque espace de temps, me mirent sur un beau coursier qui m'avoit été préparé, sur lequel je fis mon entrée dans la ville, et allai descendre à l'église de Notre-Dame des Carmes pour la remercier du bon succès de mon passage, et reçus de la main du prieur le scapulaire (1).

L'on ne peut exprimer la joie de tout ce peu-

(1) Nous croyons devoir donner ici un long fragment des *Mémoires* du comte de Modène sur les partis qui divisaient la ville de Naples :

« On ne peut exprimer assez vivement, dit-il, le malheureux état où se rencontroit cette cité, qui souffroit à peine autrefois la domination des plus grands princes de la terre, et qui trembloit, dans ces occasions, à la seule voix de trois ou quatre cents jeunes garçons armés de bâtons et de cannes, et secouoit insolemment le joug d'un puissant monarque, pour se soumettre volontairement à celui d'un vil armurier. Tous ceux qui vivront après nous, et qui entendront cette étrange histoire, auront de la peine à se persuader que Naples, où les Espagnols avoient trois bonnes forteresses, une grande armée navale, des soldats aguerris et braves, encore qu'en fort petit nombre, où la noblesse et la bourgeoisie étoient tout à leur dévotion, et où étoit un fils d'Espagne, fût possédée et gouvernée par ce petit nombre d'enfans joints à quatre ou cinq mille hommes populaires qui étoient sous les armes, et qui formoient le corps apparent de la rébellion. Mais afin de reconnoître encore mieux cette vérité surprenante, il est nécessaire de remarquer que les quartiers tenus par le peuple contenoient deux sortes d'habitans : l'une, appelée capes noires, composée de quelques gentilshommes et de beaucoup d'officiers et de gens de justice ou de police, bourgeois, marchands et artisans, qui n'avoient pu, ou plutôt qui n'avoient osé quitter leurs maisons engagées dans ces quartiers, de crainte que leur retraite n'excitât la fureur du peuple et ne l'obligeât à les brûler; l'autre sorte étoit composée de toute cette populace qui donnoit le nom au parti, et qui en effet avoit commencé le soulèvement avec tant de fureur et de violence, et qui le maintenoit avec tant de chaleur et d'obstination.

» Les capes noires étoient divisées en trois partis : le premier étoit formé d'une quantité de personnes qui, abhorrant secrètement les excès et les violences des Espagnols, n'en haïssoient pas entièrement la domination; ils désiroient bien la réforme de l'Etat, mais non pas le changement, et ils souhaitoient que les armes du peuple fissent cet effet, sans passer outre, et sans qu'ils lui eussent prêté la main; ils ne sortoient guère de leurs maisons, et ne se mêloient d'autre chose que d'obéir, malgré eux, aux ordres que les chefs du peuple ou de leurs *ottines* leur donnoient touchant la garde de leurs quartiers. Ceux-ci étoient en fort grand nombre; mais comme ils étoient partisans secrets des Espagnols, les justes soupçons qu'en avoit le peuple, qui sans cesse les surveilloit, les faisoit vivre dans une si grande crainte, qu'ils n'osoient pas même s'entre-visiter les uns les autres, pour ne pas s'exposer aux funestes suites que causoient les moindres ombrages. Dans cette mortelle appréhension, ils n'avoient ni chefs ni cabales, et les Espagnols ne pouvoient rien espérer d'un corps de qui les membres tout glacés de peur, et détachés les uns des autres par de continuels surveillans, ne pouvoient ni se réunir, ni agir en aucune sorte, non plus que des squelettes sans chaleur et sans mouvement.

» Le second parti, qui étoit moindre en nombre, mais qui pourtant contenoit des gens plus hardis et moins scrupuleux que les autres, formoient un corps de qui le but étoit de se prévaloir de toutes les grâces du temps. A ce sujet, en abhorrant le passé, il tâchoit de jouir du présent, attendant que l'avenir mît au jour ce que la divine Providence avoit délibéré touchant le succès de ces troubles, afin de demeurer debout, dans quelque différente assiette où l'Etat se pût trouver. Il prit emploi et s'attacha apparemment aux intérêts de la populace, faisant cependant entendre sous mains aux Espagnols que les plus sages de ce corps avoient pris le parti du peuple, croyant qu'ils les serviroient mieux par cette voie qu'en se tenant les bras croisés dans leurs maisons; qu'ayant feint dès l'abord de suivre volontairement un torrent dont le cours rapide les emportoit contre leur gré, ils avoient acquis peu à peu l'amitié et la confiance des chefs de cette populace; que par ce moyen ils pourroient rendre continuellement deux services aux Espagnols, l'un en les informant sans cesse de tout ce qui se passeroit de plus secret dans leur conseil, et l'autre en désunissant ces chefs par les défiances et les ombrages qu'ils avoient incessamment les uns contre les autres. Les plus remarquables de ce parti étoient Agostino Mollo et Aniello Portio, docteurs et avocats, mais dont le premier surpassoit l'autre en toutes choses; car outre que c'étoit l'un des plus habiles et des plus subtiles jurisconsultes de tout le royaume, il avoit un esprit vif, agréable, complaisant, et qui servoit ses partis avec autant d'application que de hardiesse; il l'avoit témoigné par ce qu'il avoit fait pour le comte de Conversano, alors qu'étant emprisonné, et ne trouvant personne qui le voulût servir à cause que le vice-roi avoit déclaré qu'il feroit périr tous ceux qui prendroient sa défense, Agostino Mollo s'étoit moqué de toutes ces menaces, et malgré lui avoit passé secrètement et en diligence en Espagne, où il avoit agi si vigoureusement près du Roi et de son conseil, qu'il avoit obtenu la liberté du comte avec beaucoup de gloire, et étoit retourné dans sa patrie avec l'estime et l'amitié non-seulement du prisonnier, mais encore de toute la noblesse. Aniello Portio, moins savant de beaucoup, étoit d'une humeur austère, revêche, et qui, ne sachant pas l'art de se faire aimer comme l'autre, étoit

ple, ni les respects et témoignages d'affections qu'ils me rendirent, qui allèrent jusqu'à l'adoration et l'idolâtrie, venant brûler de l'encens au nez de mon cheval; et ce qui me parut et plus extraordinaire et de meilleur augure, ce fut que, parmi cette multitude innombrable de gens amassés pour me voir débarquer, il n'y eut pas une seule personne de blessée de plus de mille coups de canon qui furent tirés des châteaux, du port, des vaisseaux et des galères. Comme j'achevois d'entendre la messe, le beau-frère de Gennaro Annèse me vint faire

haï et méprisé par sa vie scandaleuse; car ayant quitté sa femme, il entretenoit publiquement sa cousine-germaine, après l'avoir ôtée à son mari.

» Le troisième parti des capes noires étoit le plus petit de tous : ceux-ci, unis avec le peuple pour leur commune liberté, ne craignoient pas moins de la voir soumise à un prince étranger, que retournée, avec le temps, à la merci du roi d'Espagne. L'aversion que les souffrances publiques leur avoient causée pour cette monarchie leur faisoit également craindre et abhorrer la royauté : ainsi leur pensée tendoit plutôt au changement qu'à la reformation du gouvernement; et s'imaginant que la république étoit la plus avantageuse et la plus assurée forme qu'ils pussent obtenir par leur soulèvement, ils tendoient à ce but avec l'approbation et la joie de la plus grande partie de la populace, laquelle, espérant que sa liberté auroit toute son étendue dans cette nature d'état, et que tous les membres du corps politique auroient chacun leur part en la puissance souveraine, embrassoit ce dessein comme le plus utile de tous ceux qu'on pouvoit suivre. Le principal ou le plus adroit de ce parti étoit Vincenzo d'Andrea, dont l'esprit doux, affable et populaire s'étoit acquis beaucoup d'amis et de partisans, non-seulement parmi les capes noires, mais encore entre la populace, dont il témoignoit prendre beaucoup de soin dans toutes les choses où il s'agissoit de sa conservation et de l'abondance des vivres dans la cité : et c'est une espèce de chaîne par laquelle on lie les cœurs des peuples plus étroitement qu'on ne sauroit le faire par aucun genre de liens.

» L'autre sorte d'habitans des quartiers soulevés étoit composée de la populace qui les occupoit, et dont la plus tumultueuse étoit celle du Marché, de la Conciarie et du Lavinare, qui sont les quartiers les plus capables de faire et de maintenir une grande sédition par l'assiette de leurs rues étroites et tortues, qui semblent être autant de citadelles, et par la quantité de leurs maisons, qui, toutes pleines d'artisans et de petit peuple, semblent être autant de fourmilières d'hommes que l'on peut appeler hardis, n'ayant rien ou fort peu de choses à perdre. Toute cette nombreuse populace avoit une infinité de chefs ou de gens qui, sans en avoir le caractère, avoient assez de crédit près d'elle pour pouvoir posséder ce titre. Les principaux étoient Pepe Palombe, Onoffrio Pisacano, avec son ami Carle Longobardo, Matteo d'Amore, Grazullo de Rosis, don Luigi del Ferro, et Peronnè, capitaine des lazares. Gioseppe, ou Pepe Palombe, se pouvoit dire justement chef absolu de la Conciarie, par l'attachement et la déférence que tout ce quartier avoit pour lui : c'étoit l'esprit le plus adroit et le plus couvert de tous les chefs populaires, et il n'avoit point de semblable en l'art de ménager le temps et de profiter des conjonctures favorables. Ayant recueilli un bien assez considérable par la succession de son père, il en avoit dissipé la meilleure partie en des armemens sur mer, où il avoit acquis plus de réputation que de profit. Dès le commencement des tumultes, tout son voisinage jeta les yeux sur lui; et ce qui le fit considérer davantage, fut une compagnie d'infanterie qu'il leva à ses dépens pour le service et pour la défense de son quartier, qu'il gouverna depuis sans aucun obstacle et de la sorte qu'il voulut. Il y a beaucoup d'apparence que si son ambition eût eu plus d'étendue, il eût pu se rendre chef de tout le parti populaire après la mort du prince de Massa; mais considérant les hasards qu'il falloit courir dans ce poste, et prévoyant que le soulèvement n'auroit pas de suite, et que l'orage, après avoir éclaté durant quelque temps, se dissiperoit de lui-même par les ombrages et les jalousies qui régnoient entre tous les chefs, il crut qu'il lui seroit plus avantageux de ne pas s'écarter d'un poste où il étoit chèrement aimé, et de s'y tenir à couvert pendant l'effort de la bourrasque; et pour s'affermir contre toutes sortes d'événemens, il conserva une secrète correspondance avec des Espagnols, moins par l'amitié qu'il eût pour eux, que par la crainte du succès du soulèvement populaire.

Onoffrio Pisacano s'étoit acquis beaucoup de crédit dans son quartier par le moyen d'un nombre infini d'ouvriers qu'il employoit dans les manufactures de soie, où il avoit gagné du bien; il avoit aussi levé une compagnie d'infanterie à ses dépens; et ce qui le maintenoit encore davantage étoit la douceur de son visage, de son discours et de ses mœurs, aussi bien que l'adresse de Carlo Longobardo, son camarade et confident, homme qui n'avoit point de bien, mais dont l'esprit complaisant et populaire ne servoit pas peu à soutenir et à faire valoir Pisacano dans son quartier.

» Matteo d'Amore, qui de capitaine des sbires s'étoit fait capitaine d'une autre compagnie de fort bons hommes, étoit extrêmement chéri et estimé du peuple, non-seulement par son courage, mais aussi par sa prudente conduite : ce n'étoit pas un esprit fort éclairé ni fort subtil, mais l'on pouvoit dire certainement de lui que la fortune lui avoit fait tort quand elle l'avoit fait chef des sbires, d'autant qu'il avoit de trop bonnes qualités pour une profession si abjecte, ayant de l'honnêteté, de la sincérité et de l'honneur au-delà de sa naissance. Surtout il étoit ennemi capital des Espagnols; et si tous les autres chefs du peuple eussent marché aussi droit que lui, l'intérêt public eût été plus considéré qu'il ne l'étoit dans ces troubles, où chacun songeoit plutôt à faire ses affaires que celles de son parti.

» Grazullo de Rossi, capitaine d'une autre compagnie d'infanterie, s'étoit beaucoup accrédité par la ferveur et par les soins qu'il avoit pris pour le service du peuple depuis les commencemens de cette révolution; et ce qui le fit considérer le plus dans les suites de ces tumultes fut le poste de la Vicairie, dont il eut le commandement, et qui lui donna moyen de s'enrichir aux dépens d'un nombre de prisonniers qu'on y conduisoit tous les jours.

» Don Luigi del Ferro, quoique natif de l'Abruzze, et maître d'école ou écrivain de sa profession, eut un tel crédit parmi la basse populace (laquelle le retira des prisons où les Espagnols le tenoient au commencement des tumultes), que s'il eût eu autant de conduite que de bonheur, il eût pu monter au poste de Mazaniello; mais son esprit, plus visionnaire que solide, et plus propre à produire un feu qu'à l'entretenir, ne lui permit pas de jouir long-temps de cette fortune que le hasard peut donner, mais que la seule prudence peut conserver. »

un compliment de sa part et des excuses de n'être point venu me recevoir, ne se croyant point en sûreté hors du tourjon des Carmes, où il m'attendoit avec une impatience extrême. Je m'y rendis aussitôt, et le trouvai sur une petite terrasse à l'entrée de son logement, où, par un compliment assez mal arrangé, il me témoigna, autant que son ignorance et son incapacité lui parurent permettre, la joie qu'il avoit de me voir, puisque, sans mon arrivée, il devoit le lendemain matin être livré aux Espagnols, et par conséquent au supplice, sa fortune n'en ayant reculé l'exécution que de six ou sept mois. Beaucoup de gens étoient accourus pour assister à cette entrevue, dont les circonstances pouvaient donner de la curiosité. Je ne fus pas peu surpris de l'aveuglement du peuple de Naples d'avoir choisi un homme de cette sorte pour leur général; la personne m'en parut assez extraordinaire pour me croire, avec la perte du moins de temps qu'il me sera possible, obligé d'en faire ici le portrait.

C'étoit un petit homme de fort méchante taille, fort noir, les yeux enfoncés dans la tête, les cheveux courts, qui lui découvroient de grandes oreilles, la bouche fort fendue, la barbe rase, qui commençoit à grisonner; le son de sa voix étoit fort gros et fort enroué, ne pouvant dire deux paroles de suite sans hésiter; continuellement en inquiétude, et si rempli d'appréhension que le moindre bruit du monde le faisoit tressaillir. Il étoit accompagné d'une vingtaine de gardes dont la mine n'étoit pas plus relevée que la sienne. Il avoit un collet de buffle, des manches de velours cramoisi, des chausses d'écarlate, un bonnet de toile d'or de même couleur sur la tête, qu'il eut assez de peine de m'ôter en me saluant; une ceinture de velours rouge, garnie de trois pistolets de chaque côté. Il ne portoit point d'épée, mais en récompense il tenoit un gros mousqueton dans la main. La première caresse qu'il me fit fut de m'ôter mon chapeau et de me faire apporter en sa place, dans un bassin d'argent, un bonnet tout pareil au sien; et me prenant par la main, il me conduisit dans sa salle, dont il fit en diligence fermer les portes, défendant à ses gardes de ne laisser entrer personne, de peur qu'on ne vînt l'égorger. Aussitôt que nous fûmes assis, je lui présentai la lettre que M. le marquis de Pontenay m'avoit chargé de lui rendre, et l'assurai, comme il m'avoit été ordonné, de la protection de la France, de la venue de son armée navale et de tous les secours dont les Napolitains pourroient avoir besoin pour se mettre en liberté et se délivrer de l'oppression des Espagnols. Il me répondit avec plus de satisfaction que d'éloquence; et ayant ouvert la lettre que je lui avois rendue, il la parcourut toute de la vue; et faisant la même chose après l'avoir tournée de tous les quatre côtés, il me la rejeta en me disant qu'il ne savoit pas lire, et en me priant de lui en dire le contenu.

Sur ces entrefaites, l'on vient heurter à la porte, comme si on eût voulu l'enfoncer. Tout le monde courut à l'alarme; et la voix s'étant élevée de dehors que c'étoit M. l'ambassadeur de France qui me vouloit voir, elle lui fut ouverte; et me préparant à l'aller recevoir avec la cérémonie due à son caractère, je fus surpris de voir un homme sans chapeau, l'épée à la main, deux gros chapelets d'ermite au cou (qu'il disoit porter, l'un pour prier Dieu pour le Roi, et l'autre pour le peuple), qui, se couchant tout de son long et jetant son épée, vint embrasser mes jambes pour me baiser les pieds. Je le relevai avec assez de peine, et demeurai en doute si je devais lui rendre la lettre de M. de Fontenay, qui le traitoit d'excellence et d'ambassadeur du Roi, voyant en la personne du sieur Louigi del Ferro plutôt la figure d'un fou échappé des Petites-Maisons, que d'un ministre d'une grande couronne; mais croyant qu'il pouvoit avoir quelque bonne qualité cachée que je n'avois pas encore découverte, vu le grand crédit que celui qui m'avoit chargé de sa dépêche m'avoit assuré qu'il s'étoit acquis parmi le peuple, je fus obligé de la lui remettre entre les mains, de peur d'être blâmé de n'avoir pas exécuté ponctuellement ce qu'on m'avoit ordonné.

Nous entendîmes un grand bruit dans la rue, du tumulte du peuple qui demandoit à me voir. Pour satisfaire à sa curiosité, je me mis à une fenêtre; et Gennaro m'ayant fait apporter dans deux bassins un sac de sequins et un autre de monnoie blanche, je les jetai sur le peuple; et durant qu'ils se battoient pour les ramasser, je crus qu'il étoit temps de demander à dîner, n'ayant point mangé depuis Rome, à cause de la grande bourrasque que j'avois courue sur la mer. Gennaro me fit des excuses de la méchante chère qu'il me feroit, n'osant, de peur d'être empoisonné, se servir pour cuisinier que de sa femme, aussi maladroite à ce métier qu'à faire la personne de qualité. Elle apporta le premier plat, habillée d'une robe de brocart bleu en broderie d'argent, avec un garde-infant, une chaîne de pierreries, un beau collier de perles, des pendans d'oreilles de diamans, toutes dépouilles de la duchesse de Montalone; et en ce superbe équipage il la faisoit beau voir faire la cuisine, laver les plats, et se divertir l'après-

dînée à blanchir et étendre du linge. J'appelai Louigi del Ferro comme ambassadeur, pour venir laver avec nous; mais Gennaro me répondit que je me moquois et qu'il avoit accoutumé de le traiter comme un chien; et comme j'eus demandé à boire, il m'en alla quérir aussitôt, disant qu'il n'appartenoit qu'à lui de me servir, à cause de sa qualité. Il me donna à boire à genoux; ce que ne voulant pas souffrir, Gennaro me dit qu'il le servoit de même; ce que je vis incontinent après. Le dîner ne dura guère; et toutes choses y étoient si mal propres et de si méchant goût, que, sans le pain, la salade, le vin et le fruit, que je trouvai excellens, je courois fortune de mourir de faim.

Au sortir de table, je demandai que l'on me fît venir le corps de ville; le conseil que l'on avoit donné à Gennaro à cause de son incapacité, composé d'une personne de chaque quartier, nommée exprès par le peuple; les officiers généraux, mestres-de-camp et principaux capitaines, et généralement tous ceux qui pouvoient avoir de l'autorité dans la ville, afin de m'instruire de l'état de toutes les affaires, et pourvoir, sans perdre de temps, à toutes les choses dont l'on pourroit avoir besoin, remédier à tous les désordres, et me mettre en état de faire une vigoureuse défense contre les Espagnols, et donner temps à l'arrivée de l'armée navale, et au secours que j'avois fait espérer à cette grande ville de la puissante protection du Roi.

Je trouvai qu'il n'y restoit plus de vivres que pour douze ou quatorze jours; que le fonds destiné pour en acheter avoit été malicieusement consommé; que de cent soixante et dix mille hommes que l'on m'avoit fait entendre, quand j'étois à Rome, que je trouverois sous les armes, il n'y en avoit pas quatre mille de pied, et trois cents chevaux en état de servir, distribués en corps de régiment et compagnies particulières, sous des officiers incapables et sans expérience; que le reste du peuple s'étant lassé, ne vouloit plus prendre les armes, et que ce petit nombre, occupé à la garde chacun de son quartier, refusoit de demeurer la nuit dans son poste, à moins que d'être payé journellement; qu'il n'y avoit plus de poudres dans la ville que celles que j'avois portées avec moi; qu'il n'y avoit point d'argent; que la division et l'inimitié s'étant mises entre Gennaro Annèse et Pèpe Palombe, chef de la Concherie, s'accusant l'un l'autre de trahison et d'intelligence avec les Espagnols, et non sans quelque fondement, comme je l'ai reconnu depuis, ils étoient entrés en telle défiance, qu'ils ne songeoient plus qu'à se retrancher et faire une exacte garde l'un contre l'autre, de peur que ceux du quartier de la Concherie ne tentassent quelque chose contre ceux du Marché; ce qui tenoit tout le reste de la ville en suspens, et en crainte que sa ruine et son saccagement ne pût être causé par cette mauvaise intelligence, dont les ennemis ne manqueroient pas de profiter.

Comme je m'éclaircissois du méchant état où la ville de Naples étoit réduite, il arriva deux choses assez considérables, et capables de donner de la surprise et de l'étonnement à tout autre homme que moi, qui ne se fût pas résolu à toutes sortes d'extrémités. Un boucher, capitaine du quartier de Porto, nommé Jommo Ropolo, homme séditieux et emporté, enfonça la porte de la chambre où nous étions au conseil, et s'approchant de Gennaro et l'appelant traître, lui donna de toute sa force trois ou quatre coups du plat de la main sur le cou, qu'il avoit découvert, en lui jurant qu'il lui vouloit couper la tête, dont rien ne l'empêchoit que ma présence et le respect qu'il me portoit. Gennaro se jeta à ses pieds, se mit à pleurer, et, lui embrassant les genoux, lui demanda la vie; et sa femme accourant au bruit, et se mettant en posture devant moi, me conjura de le vouloir conserver. Je m'entremis de cet accommodement, et l'ayant fait avec assez d'autorité, je renvoyai ledit Jommo Ropolo à son quartier, avec assurance que je l'irois visiter le lendemain comme tous les autres de la ville, lui ordonnant cependant de faire bonne garde.

A peine ce différend étoit-il terminé, et avions-nous repris nos places pour continuer le conseil, que nous fûmes interrompus de nouveau par un grand bruit d'une grande influence de peuple, avec des cris et des lamentations qui nous firent connoître qu'il falloit qu'il fût arrivé quelque étrange malheur. C'étoit un fameux bandit, nommé Jacomo Rousse, qui étant sorti de la ville trois ou quatre jours auparavant, avec douze ou quinze cents hommes de pied et trois ou quatre cents chevaux, pour conserver, contre le corps de la noblesse, le bourg de Saint-Anastase et quelques autres au pied de la montagne de Somme, dont la ville tiroit un grand secours de blé, avoit été si rudement chargé, que la plupart de ses gens avoient été taillés en pièces, et assez bon nombre demeuré prisonnier: le peu qui se retiroit avec lui étoient tous blessés, et lui de deux coups d'épée, l'un sur le visage et l'autre sur la tête. Ce triste spectacle jeta un tel effroi, que si le peuple n'eût été rassuré par mon arrivée, il auroit mis les armes bas. Les duc de Montalone, comte de Conver-

sano, prince d'Ottaiano, don Ferrante Carraciolo et les autres cavaliers ayant poussé vertement la déroute jusques dans les faubourgs de la ville, le peuple s'y voyoit resserré, sans espérance de pouvoir plus tirer de vivres de dehors, ce malheureux combat ayant fait changer de parti à tous les lieux qui tenoient pour lui dans la campagne et dans tout le reste du royaume, jusques à ceux même qui, le matin étant encore en faveur, avoient facilité mon abord; sans quoi je ne pouvois éviter de tomber entre les mains des ennemis. Je laisse à juger, par cet état où je trouvai les choses à mon arrivée, si je n'eus pas besoin d'une extraordinaire résolution pour ne me pas laisser abattre à tant d'accidens imprévus, ne pouvant faire de fondement que sur ma seule personne, étant abandonné de tout le monde, et dépourvu généralement de toutes les choses nécessaires à la défense d'une place dans laquelle je me voyois renfermé.

Le reste de la journée se passa dans le conseil, qui se trouvant à toute heure interrompu par l'arrivée des gens que Gennaro avoit envoyés pour saccager les maisons où l'on lui donnoit avis que l'on pouvoit faire quelque butin, y ayant de l'argenterie cachée ou quelques meubles de prix (ce qui étoit sa principale occupation, laissant au hasard la conduite de toutes les autres affaires), ne finit que bien avant dans la nuit, sans que je pusse être plus informé de l'état de la ville, des forces de ses troupes, ni de ses nécessités, qu'à l'heure même de mon arrivée : ce qui me fit bien juger que je ne pourrois avoir de lumières certaines que celles que je prendrois de moi-même par ma vigilance et par mes soins.

Je passai le reste de la soirée à recevoir des complimens de tous les particuliers de la ville, sans pouvoir reconnoître qu'une extraordinaire confusion, une incapacité générale dans tous les chefs, tant pour les choses de police que pour celles de la guerre. La haine qu'ils portoient aux Espagnols ne s'expliquoit que par des paroles injurieuses : mais la lassitude étoit si grande d'avoir été si long-temps les armes à la main, que personne ne vouloit plus demeurer la nuit aux postes avancés, à moins que de se faire bien payer; et ceux qui avoient de quoi faisoient faire leurs gardes par quelques pauvres misérables, et s'en retournoient coucher chacun chez soi.

Je ne pus reconnoître qui avoit le plus d'autorité dans la ville, les chefs de chaque quartier y commandant avec indépendance les uns des autres, sans s'être acquis cet avantage ni par le mérite ni par la capacité, mais seulement pour avoir parlé plus haut et fait plus de bruit que les autres. Gennaro même, tout général qu'il étoit, n'étoit respecté de personne, mais craint par la suite qu'il s'étoit acquise de toute la lie du peuple, et principalement du Marché, à qui il donnoit la liberté de piller, son élection n'ayant point été faite par le corps de ville, ni approuvée de personne des habitans (à ce que chacun disoit en particulier), mais seulement par cinq ou six cents petits garçons tous pieds nus, qui, rôdant par toute la ville avec un croc de marinier sur l'épaule et une fascine poissée au bout, faisoient des insolences à tous les bourgeois et menaçoient de mettre le feu aux maisons de ceux qui ne le vouloient pas reconnoître. Ces lazares (car c'étoit le nom que cette canaille s'étoit donné) prirent amitié pour lui, d'autant qu'il leur souffroit toute sorte de licence, et jusques au point même de lui perdre impunément le respect à toute heure, et pour l'avoir vu plus échauffé que tout le reste du peuple à crier des injures au malheureux don Francisco Toralto, dont après la mort il fit déchirer le corps impitoyablement par les rues. L'on peut juger par là du fondement que l'on pouvoit faire sur sa personne, et si je n'étois pas à plaindre de me trouver dans un si grand désordre, sans savoir de qui je me devois défier, ou en qui je pouvois prendre confiance.

Comme il étoit déjà fort tard, et que j'avois besoin de repos, chacun se retira; et l'on me fit apporter un souper d'aussi mauvaise grâce et aussi dégoûtant que le dîner l'avoit été. Il ne dura guère, et m'étant informé du lieu où l'on m'avoit préparé un lit, je fus assez surpris quand j'appris de Gennaro qu'il vouloit que je couchasse avec lui. A quoi m'étant opposé autant qu'il m'étoit possible, ne voulant point donner d'incommodité à sa femme en prenant sa place, il me dit qu'elle coucheroit sur un matelas devant le feu avec sa sœur, et qu'il importoit à sa sûreté qu'il me donnât la moitié de son lit, sans quoi ses ennemis lui viendroient couper la gorge, le respect seul de ma personne le pouvant préserver de ce péril, dont l'appréhension l'avoit si fort préoccupé qu'il se réveilla la nuit vingt fois en sursaut, et m'embrassant, les larmes aux yeux, me conjura de lui sauver la vie, et de le garantir de ceux qui le vouloient assassiner.

Il me conduisit pour me coucher dans sa cuisine, où je trouvai un lit fort riche de brocart d'or, et au pied, dans un berceau, un petit esclave noir âgé de deux ans, tout couvert de petite vérole. Force vaisselle d'argent, et blanche, et vermeille dorée, qui étoit en pile au milieu de la place; plusieurs cassettes à demi-ouvertes,

dont sortoient des chaînes, des bracelets, des perles et autres pierreries; quelques sacs d'argent et d'autres de sequins à demi répandus; des meubles fort riches, et quantité de beaux tableaux jetés confusément, faisoient assez voir combien il avoit profité dans les pillages des maisons des personnes les plus riches et les plus qualifiées de la ville, sans que de toutes ces richesses il ait voulu jamais assister le peuple de la moindre somme, soit pour acheter des munitions de guerre ou de bouche, soit pour payer les troupes qui étoient sur pied, ou faire de nouvelles levées: ce qui me désespéroit de me voir manquer de tout, et d'avoir si proche un secours si considérable sans m'en pouvoir prévaloir. L'on voyoit de l'autre côté de la cuisine, en grande quantité, toutes les choses qui y peuvent être nécessaires, et qui avoient été pillées en différens endroits, avec toutes sortes d'armes, le tout dans une extraordinaire confusion. Les présens et les contributions qu'il recevoit tous les jours de toutes sortes de chasses, de gibier, de volailles, de chairs salées et de toutes les choses que l'on peut manger, en tapissoient les murailles.

Ce fut là le superbe appartement que l'on m'avoit préparé pour me régaler, et où me trouvant accablé de sommeil, je ne pensai qu'à me déshabiller promptement pour me mettre au lit. Louigi del Ferro ne voulut pas souffrir que personne m'approchât pour me débotter, maintenant qu'il n'appartenoit qu'à lui de me rendre jusqu'au moindre service. Je le refusai; mais Gennaro m'exhortant à le laisser faire, s'en fit déchausser pour me montrer l'exemple, que je suivis après sans répugnance, et me couchai le plus promptement que je pus. Gennaro aussitôt se vint mettre auprès de moi; et mettant une chandelle sur le lit, et se débandant une jambe pour la panser, je lui demandai si c'étoit quelque blessure. Il me répondit qu'étant replet naturellement, et chargé d'humeurs, un médecin de ses amis lui avoit ordonné de se servir d'un remède que je ne nomme point, de peur de donner autant de dégoût qu'il me fit mal au cœur.

Voilà comme se passa la journée de mon arrivée dans Naples, et la réception que j'y reçus, dont le désagréable commencement, après le premier accablement du sommeil, me donna le reste de la nuit de fort méchantes heures, me faisant faire beaucoup de réflexions sur le présent état de mes affaires, et sur tous les périls que j'avois à courre. Et après m'être résolu à toutes sortes d'événemens, j'attendis le jour avec une extrême impatience, afin d'aller travailler à toutes les choses nécessaires pour la conservation de la ville où je m'étois jeté, et pour la mienne particulière, puisque ma perte et mon salut ne pouvoient plus dépendre que de moi, et que je devois être seul l'artisan de ma bonne ou mauvaise fortune.

Le samedi au matin, dès que je fus levé, je m'en allai avec Gennaro entendre la messe en l'église des Carmes (qui ne manquoit point, pour tenir son rang de général du peuple, de prendre toujours la droite sur moi), Louigi del Ferro marchant devant nous sans chapeau, l'épée nue, et, pour paroître mieux à la françoise, avec de grands cheveux. Il avoit une perruque noire de crin de cheval, pareille aux coiffures que nous donnons aux furies dans nos ballets, et crioit incessamment *vive le peuple, le général Gennaro et le duc de Guise!* et, transporté ou de joie ou de folie, il frappoit à grands coups d'épée tout ce qui se trouvoit en son chemin et blessa tant de gens qu'il faillit d'en arriver une émeute. Je fus contraint, pour m'en défaire, de lui donner une commission. Je trouvai à la grande porte de l'église les religieux des Carmes avec la croix et l'eau bénite; et le prieur m'ayant fait une harangue, on commença à chanter le *Te Deum*, et je fus conduit dans le balustre du grand autel pour y entendre la messe sur un drap de pied qui m'avoit été préparé, où Gennaro se mit à genoux à ma droite. La messe étant achevée, je fus reconduit de la même façon, avec un grand applaudissement et des bénédictions de tout le peuple, jusque hors de l'église, où je trouvai un cheval que l'on m'avoit amené pour aller me faire voir par toute la ville et en visiter tous les quartiers, et Gennaro ayant monté sur un coursier noir assez vigoureux, il lui voulut donner de l'éperon pour me venir rejoindre, et son cheval faisant un saut le jeta par-dessus les oreilles, tout étendu à mes pieds, dont plusieurs tirèrent un mauvais augure pour lui, qui, de peur d'un pareil accident, se fit, tout le reste du chemin, tenir par deux hommes et mener son cheval par la bride. Après avoir fait le tour du marché, où quantité de monde étoit accourue pour me voir, j'allai visiter le quartier de la Concherie, où je trouvai Pepe Palombe à la tête de tous ses gens sous les armes, qui, m'ayant fait un grand compliment, me témoigna beaucoup de déplaisir de n'avoir pu me venir rendre ses devoirs, n'entrant point dans la maison de Gennaro, pour qui il avoit une inimitié extrême; et comme il me témoigna beaucoup d'affection et d'attachement à ma personne, je lui dis que je voulois qu'il fût de mes amis et prendre un soin particulier de sa fortune. Je le fis sur l'heure même mestre de camp de régiment d'in-

fanterie que je voulois lever sous mon nom, et lui ordonnai de se tenir auprès de moi pour porter mes ordres partout, en qualité de mon aide de camp général : ce que je fis pour le gagner, étant une des personnes plus considérées et de plus de suite parmi le peuple, comme aussi pour l'observer de plus près, à cause de la juste défiance qu'on m'avoit dit que je devois avoir de lui. Il me fit paroître beaucoup de ressentiment de toutes ces grâces et me protesta qu'il dépendroit toute sa vie aveuglément de mes volontés. J'en fis l'épreuve sur-le-champ, en lui commandant de bien vivre avec Gennaro et de se raccommoder avec lui, qui, le craignant comme le plus dangereux de ses ennemis, fit paroître une extrême joie de cette réconciliation; et, pour la rendre plus assurée, la femme de Pepe Palombe étant accouchée le jour même, je l'obligeai d'en tenir l'enfant sur les fonts. Je fis en même temps abattre les retranchemens qu'ils avoient fait faire l'un contre l'autre et ordonnai que leurs soldats ne seroient plus employés que contre les ennemis et vivroient dans l'intelligence que des frères et de bons citoyens doivent maintenir ensemble. Toute la ville témoigna autant de satisfaction de ce raccommodement, que les Espagnols, comme j'appris, en ressentirent de déplaisir. Je visitai ensuite tous les quartiers de la ville, suivi de plus de cinquante mille personnes. Vincenzo d'Andréa, provéditeur général, me dit alors qu'il n'étoit pas raisonnable qu'il restât dans cette réjouissance publique des misérables dans la ville, et qu'il falloit faire ouvrir toutes les prisons : ce qui s'exécuta dès que je passai devant la porte de quelqu'une, et principalement à la Vicairie, ancien palais des rois de Naples, où tous les juges des différens tribunaux s'assemblent pour y rendre la justice, et où étoient renfermés le plus grand nombre de prisonniers; et quelque opposition que Gennaro y voulut apporter, je fis délivrer des cavaliers qu'il vouloit faire mourir pour satisfaire à la haine qu'il portoit à toute la noblesse, à qui je chargeai le marquis de Monte-Sylvano, de la maison de Brancacio, un vieux mestre de camp d'infanterie nommé Bartolomeo Griffo et quelques autres gentilshommes, de l'assurer de ma part que je prendrai un soin extraordinaire de la conservation de la personne et des biens de tous les particuliers, et que mon intention n'étant que de procurer le repos et la liberté à tout le royaume, je m'étudierois principalement à remettre les choses dans l'ordre, espérant d'en venir à bout dans peu de temps : dont ils me firent mille remercîmens et m'assurèrent d'en conserver une éternelle reconnoissance. Et ne s'étant rien passé de fort considérable dans le reste de ma cavalcade, je ne m'arrêterai pas à conter mille petites particularités et dirai seulement trois choses dignes d'être observées.

La première, que Gennaro témoigna du chagrin de ce que dans toutes les acclamations publiques, qui furent excessives, l'on ne parla que de moi, sans jamais le nommer, tout le monde affectant de me faire paroître autant de mépris et d'indifférence pour sa personne, que d'amour et de respect pour la mienne, croyant être à couvert de ses violences, dont désormais ma présence les garantiroit; la seconde, que, dans toutes les rues où je passai, je les trouvai toutes tapissées, les fenêtres garnies de femmes qui me jetoient des fleurs, des eaux de senteurs et des dragées, accompagnant ces témoignages de respect et de joie de mille bénédictions; la troisième est que les gens qui sortoient des portes venoient étendre sous les pieds de mon cheval des tapis et leurs manteaux; et les femmes, avec des casserolettes, venoient brûler des parfums au nez de mon cheval, et les pauvres gens de l'encens sur des tuiles; tout le monde généralement me protestant qu'il n'avoit plus rien à craindre puisque j'étois venu à son secours, et que, me reconnoissant pour son libérateur, ils étoient tous résolus de mourir avec moi, et de sacrifier leurs biens et leurs vies pour mes intérêts et pour ma fortune. Ces démonstrations d'amitié ont continué de la même sorte, avec les mêmes cérémonies et la même chaleur, depuis ce jour-là jusques à celui de ma prison.

Il étoit assez tard quand j'achevai le tour de la ville et de visiter tous les quartiers; et je m'ens vins dîner chez Gennaro, qui me fit aussi méchante chère que le jour précédent. En arrivant au tourjon des Carmes, je trouvai le maître de chambre de M. le cardinal Filomarini, qui me vint faire compliment de sa part, et des excuses de ce qu'une légère indisposition l'avoit empêché de me venir visiter dès qu'il avoit su mon arrivée. Il me fit demander audience pour l'après-dînée; et comme je le voulus prévenir, je me mis, en sortant de table, dans une chaise de velours bleu en broderie d'argent, qui avoit été de la duchesse de Montalone et dont la femme de Gennaro se servoit, et m'en allai à l'archevêché où je trouvai dans la cour toute la famille du cardinal Filomarini et tous les plus qualifiés bourgeois de la ville, qui me vinrent recevoir, et sa personne qui m'attendoit sur le haut du degré. M'ayant donné la main, il me conduisit dans un fort bel appartement, où

nous nous assîmes ; et tout le monde en étant sorti, nous ayant laissés seuls dans sa chambre, nous demeurâmes une heure et demie dans une conférence secrète. Après s'être acquittés de plusieurs complimens de part et d'autre, il me témoigna beaucoup de tendresse pour le peuple, dont il espéroit la liberté par la puissante protection de la France, loua infiniment le zèle que j'avois de venir employer ma vie pour une cause si juste, me dit qu'on ne pouvoit assez estimer ma résolution d'avoir méprisé tant de périls que j'avois à courre, et d'avoir tenté un passage si hasardeux. Il me raconta toutes les choses arrivées depuis les premières révolutions, et, blâmant la conduite que les Espagnols avoient tenue, témoigna qu'il croyoit que le ciel vouloit délivrer un royaume si beau et si considérable que celui de Naples de l'oppression sous laquelle il avoit langui jusques ici, qui ne pouvoit pas durer davantage sans son entière ruine, et que j'étois l'instrument dont Dieu se vouloit servir pour achever un si grand et si saint ouvrage ; qu'ayant toujours eu l'affection d'un vrai père pour le peuple de Naples, il prenoit grande part à l'obligation qu'il m'avoit de venir prendre sa défense, et m'offroit le secours de ses prières et tout ce qui pouvoit dépendre de son crédit, de son industrie et de ses soins. Je le remerciai de tous ses discours si obligeans ; et les reconnoissant plus remplis de dissimulation que de vérité, je résolus de l'engager insensiblement à faire des démarches qui le rendissent irréconciliable avec l'Espagne et l'engageassent par nécessité à lier une amitié étroite avec moi, les bonnes qualités que je reconnus en sa personne, son esprit et sa prudence m'obligeant à le souhaiter. Je pris le concert avec lui de faire le lendemain matin, dans la grande église, le serment de fidélité au peuple, en jurant de le servir, au péril de ma vie, envers tous et contre tous, conformément à l'ordre que j'en avois du Roi. Je l'engageai, quoiqu'il s'en voulût défendre, de bénir une épée que le peuple me donnoit pour sa défense, comme la marque de son autorité et du commandement absolu de ses armes, que j'acceptois, et qu'il me remettoit entre les mains. Cette cérémonie étoit assez inutile, hors le dessein que j'avois de brouiller ledit cardinal avec les Espagnols, qui véritablement ne lui ont jamais pardonné. Comme il étoit fort clairvoyant, il reconnut aussitôt ma pensée ; mais, après une contestation assez opiniâtrée, il fut contraint de s'y résoudre, lui ayant protesté que sans sa bénédiction je n'accepterois point le commandement, et qu'il seroit responsable envers le peuple de mon refus, à qui de plus il importoit que le serment que j'avois à lui faire se fît publiquement et entre ses mains, afin qu'il fût le dépositaire de ma parole et de ma foi.

Je me retirai, après avoir ajusté avec lui ce que je désirois, et il me vint conduire jusques à ma chaise ; et, après mille témoignages réciproques et d'estime et d'amitié, je repris le chemin du tourjon des Carmes, suivi des capitaines Onoffrio Pisacani, Carlo Longobargo, Cicio Batimielo et Matheo d'Amore, chef du quartier de la Vinare, les quatre personnes plus fidèles que j'ai trouvées dans la ville de Naples, et qui ont eu plus d'attachement pour moi. En passant dans le Marché, je m'y arrêtai, et mis pied à terre pour parler à une quantité de peuple qui me vouloient faire entendre leurs nécessités, et me demander quelque réglement sur des différens survenus entre des officiers, et prendre en même temps mes ordres sur la conduite qu'ils avoient à tenir, et sur la manière de faire leurs gardes, n'y ayant eu rien jusque là de bien réglé. Je voulus voir aussi si les retranchemens faits entre le Marché et la Concherie avoient été abattus, comme je l'avois ordonné le matin. J'entrai dans le tourjon, où je trouvai Gennaro fort embarrassé à faire mettre les fers aux pieds et aux mains à Louigi del Ferro, pour avoir fait imprimer et afficher quelques placards sans sa permission. Je lui demandai sa grâce que, quelque prières que je lui pusse faire, il ne me voulut pas accorder, qu'après qu'il auroit été deux fois vingt-quatre heures en cet équipage prisonnier dans sa cave, me disant qu'à moins d'un pareil châtiment de temps en temps il étoit impossible de l'empêcher de faire des extravagances.

Après avoir été témoin de cette belle exécution, comme je retournois dans la salle, l'on me vint avertir que M. le cardinal me venoit rendre la visite. Je fus le recevoir, et nous demeurâmes une demi-heure en conversation particulière ; et comme il étoit en inquiétude de ce qui avoit été résolu dans notre entrevue, il tenta de nouveau de me faire changer de sentiment ; mais y ayant persisté, et lui ayant allégué les mêmes raisons, il n'osa les contredire davantage, et se retira fort inquiet de savoir comment ses excuses seroient reçues du vice-roi, qu'il lui envoya faire la nuit par un gentilhomme, qui lui rapporta que l'on étoit fort mal satisfait de lui, et qu'on s'en plaignoit hautement, comme si, par l'action qu'il devoit faire le lendemain, il établissoit mon crédit, et moyennoit la confiance entre le peuple et moi.

Dès qu'il fut parti, je m'en allai souper et me couchai (car il étoit déjà tard) avec le même dégoût et de la même manière que le jour précédent.

A mon lever, le dimanche au matin, j'eus bien de la joie de voir toutes les personnes qui s'étoient embarquées avec moi arrivées en parfaite santé, ne s'étant perdu aucune des felouques ni des brigantins de ma petite armée, qui, après avoir été suivie inutilement des galères des ennemis, après des fortunes diverses et beaucoup d'aventures considérables, abordèrent heureusement dans le port, les unes dès le soir, et les autres la nuit, quoique chacune en particulier eût pris une route différente. Ce fut une extrême satisfaction de se revoir tous ensemble, n'ayant pu savoir des nouvelles les uns des autres avant que d'être débarqués, ni sortir de l'inquiétude continuelle où tout le monde avoit été quatre jours entiers. Toutes choses étant préparées pour s'en aller à l'église, j'envoyai avertir M. le cardinal que je montois à cheval pour m'y rendre, les rues se trouvant toutes tapissées et bordées des deux côtés du peuple sous les armes, et les fenêtres garnies de femmes, tout ce qu'il y avoit dans la ville de l'un et l'autre sexe étant accouru, et ayant pris des places commodes pour me voir passer. Les gardes de Gennaro marchoient devant, et ensuite des trompettes, suivis d'une personne choisie par Gennaro, qui portoit dans le fourreau l'épée que l'on me devoit bénir, pour me la mettre entre les mains. Le général et moi marchions à côté l'un de l'autre, et lui à ma droite, nos capitaines des gardes derrière nous; et tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux, de capitaines des quartiers, de mes domestiques et de gens considérables nous suivoient à cheval.

En cet état, ayant fait tout le chemin depuis le tourjon des Carmes jusques à la grande église avec l'acclamation générale de tout le monde et toutes les marques d'amour, de respect et de joie imaginables, je mis pied à terre et fus reçu de M. le cardinal Filomarini à la tête de son clergé, qui, m'ayant fait un compliment sur l'obligation que la ville m'avoit d'être venu prendre sa défense, me conduisit au trésor de l'église, où il me fit baiser le chef de saint Gennaro, protecteur de Naples, et me fit voir avec admiration le miracle continuel de son sang, qui, conservé dans une fiole, se dissout à la vue de sa tête, et se congèle de nouveau sitôt qu'il en est séparé : ce que je vis pour lors et ai vu plusieurs fois depuis avec beaucoup d'étonnement. De là j'allai prendre ma place avec Gennaro sur un drap de pied qui nous avoit été préparé devant le grand autel; et M. le cardinal s'étant revêtu de ses habits pontificaux et placé dans son siége archiépiscopal, Gennaro s'en alla se mettre à genoux devant lui, lui présenta l'épée qui devoit être bénite, qu'il tira hors du fourreau; et après les cérémonies faites, que l'Eglise a accoutumé de pratiquer dans la bénédiction des armes, Gennaro la tenant toute nue à la main pour faire voir qu'en lui résidoit l'autorité sur le peuple, aussi bien dans les matières de guerre que dans celles de la police, se tint debout à son côté droit. Le maître des cérémonies s'en vint alors me prendre, et me conduisit aux pieds de M. le cardinal, où m'ayant été présenté le formulaire du serment de fidélité que je devois faire aux Napolitains de les servir, moi et mes descendans, au péril de ma vie, envers tous et contre tous, et de ne point quitter les armes que je ne les eusse tirés de la sujétion, en leur procurant le repos et la liberté (ce que je prononçai à haute voix, tenant la main droite sur le livre des Evangiles), et après un discours que me fit M. le cardinal des obligations à quoi m'engageoit mon serment, Gennaro lui présenta l'épée, et il me la remit entre les mains, me disant qu'elle m'étoit donnée pour la défense de Naples, pour m'opposer à l'effort des ennemis qui vouloient l'opprimer, et pour briser les fers sous la pesanteur desquels elle avoit gémi si longtemps. Il finit cette fonction en me proclamant généralissime des armes du peuple et défenseur de sa liberté : ce qui fut suivi des acclamations et des cris de joie de tous les assistans, qui, en faisant retentir l'église, en portèrent par ce bruit la nouvelle par toute la ville, dont les habitans, qui étoient sous les armes, témoignèrent leur satisfaction par une grande salve à laquelle répondit toute l'artillerie, qui est la seule fois qu'elle a tiré pendant tout le temps que j'y ai séjourné, faute de poudre. Le *Te Deum* se chanta ensuite en musique; et ayant fait une révérence à M. le cardinal et une autre au grand autel, je revins, l'épée à la main, me remettre à ma place, et la donnai à tenir auprès de moi à celui qui l'avoit apportée. La messe fut célébrée pontificalement; et comme je me levai à l'Evangile, on me la présenta de nouveau, et je la tins haute tant qu'il dura, comme par une espèce de confirmation du serment que je venois de faire.

Toutes les cérémonies étant achevées, je me retirai au tourjon des Carmes de la même façon que j'étois venu, hormis que l'on portoit l'épée nue devant moi, que Gennaro me céda la droite et que les acclamations publiques en

furent redoublées. Tout le monde s'en alla dîner, et Gennaro me fit un aussi méchant repas que de coutume. Je donnai ordre pour faire assembler sur le soir le corps de ville, tous les officiers et capitaines, et le conseil, qui m'avoient tous envoyé demander une heure pour se venir réjouir avec moi, et conférer de toutes les choses qui étoient nécessaires pour la sûreté de Naples et pour remédier à ses nécessités. Après avoir été rendre grâces à M. le cardinal Filomarini de la peine qu'il s'étoit donnée, j'allai visiter tous les postes que l'on avoit fortifiés contre les ennemis, et ordonnai pour le lendemain une revue générale de toutes les troupes. De là je fus voir tous les magasins, et me fis donner un état de ce qu'il y avoit dans la ville de munitions de guerre et de bouche. J'employai une partie de la journée à ces occupations; et, voyant qu'il était tard, je me retirai pour tenir le conseil et me trouver à l'heure du rendez-vous que j'avois pris avec toutes les personnes à qui j'avois affaire.

Je donnai la première audience au corps de ville, dont je reçus les complimens, la parole m'étant portée (à faute de l'élu du peuple, qui n'avoit pas été nommé depuis la retraite de Cicio d'Arpaia, dont la charge est la même que celle de prévôt des marchands, et de lieutenant civil ici en ce qui regarde la police) par le plus ancien des capitaines des *ottines*. Pour réponse, je leur protestai que j'emploierois ma vie pour leurs intérêts et que je n'abuserois jamais de l'autorité que j'avois reçue, dont je me tenois infiniment honoré. Et ayant conféré ensuite avec eux des moyens qu'il y auroit d'avoir des vivres et de rétablir l'abondance, ils me répondirent que pour le vin il y en avoit si grande quantité que le tonneau se donnoit pour une pistole; que la viande de boucherie et la chair salée, au lieu d'augmenter de prix, avoient baissé; et que l'on n'en manqueroit point de long-temps, non plus que de volailles et toutes sortes d'autres denrées qui viendroient en abondance aussitôt que l'on auroit appris dans la campagne que je commandois les armes, ce qui obligeroit tout le pays à se déclarer; que la seule chose qui manquoit, quoique la plus nécessaire, étoit le blé, dont l'on eût pu recouvrer quelque quantité si le fonds destiné pour l'achat, que l'on nomme celui de la conservation, n'avoit point été dissipé. Je leur offris deux mille pistoles pour les secourir dans ce pressant besoin, que je leur fis compter à l'heure même de l'argent que j'avois apporté avec moi, en attendant que je leur pusse fournir des sommes plus considérables, ou que j'eusse, les armes à la main, ouvert un passage pour nous faire venir des vivres de dehors. Nous résolûmes que le pain se vendroit un peu plus cher que le blé ne nous auroit coûté, afin que par ce petit gain nous pussions grossir le fonds que je leur venois de donner et qu'il valoit mieux n'en pas baisser le prix d'abord, que d'être par après obligé de le hausser. Nos felouques cependant nous fournissoient abondamment du poisson et de toutes sortes d'herbages, de fruits et de légumes, dont la plupart des habitans se nourrissoient.

Les gens de guerre vinrent ensuite se réjouir avec moi: et leur ayant donné ordre de m'apporter le lendemain à mon lever le nom de tous les officiers, et la liste de tout ce qu'il y avoit dans la ville de gens sous les armes, desquels je voulois faire faire la revue, tous les capitaines me dirent qu'ils manquoient de poudre dans tous leurs postes et n'en avoient point pour les défendre en cas que les Espagnols en attaquassent quelqu'un cette nuit. Je leur en fis donner à l'heure même, et commandai à Aniello del Falco, général de l'artillerie, d'en faire délivrer deux milliers à Gennaro, pour la défense du tourjon; et faisant soigneusement serrer le reste de ce que j'en avois apporté, m'en donner un état au juste et n'en point distribuer que sur un ordre signé de ma main, le peu que nous en avions m'obligeant à le faire bien ménager.

Après avoir congédié les gens de guerre, je fis appeler ceux du conseil; et leurs complimens m'ayant été faits sur le même sujet, et y ayant répondu dans le même sens qu'à tous ceux que j'avois reçus, nous nous assîmes pour délibérer sur les affaires publiques. Gennaro prit sa place auprès de moi, que son inquiétude continuelle faisoit lever incessamment pour recevoir les avis de quelque butin qu'il y avoit à faire et serrer le pillage qu'on lui apportoit. Il s'aperçut que nous en étions incommodés, étant nécessaire de recommencer toujours les discours qui se tenoient, pour être de moment en moment interrompus: il me pria de ne point prendre garde à lui, sa présence étant fort peu nécessaire, se remettant à tout ce que nous résoudrions. L'on commença par le réglement de son autorité et de la mienne, et il fut conclu que je disposerois souverainement de tout ce qui regarderoit la guerre, et que les officiers et soldats ne dépendroient que de moi seul; qu'il se mêleroit du gouvernement politique, sans néanmoins pouvoir agir que par l'avis du conseil, qu'il assembleroit sur toutes sortes d'occurrences et auquel je présiderois et tiendrois toujours le premier

lieu; et qu'en cas que je fusse absent l'on m'avertiroit de toutes les délibérations, qui ne s'exécuteroient que par mon avis et par ma participation; que le pouvoir qu'il avoit dans la ville n'ayant point été approuvé du reste du royaume, ne s'étendroit pas plus loin; et que toutes les déclarations, manifestes et bans qui seroient envoyés dans toutes les provinces ne se publieroient et ne se feroient que sous mon nom.

Ensuite il fut résolu que tous les officiers et gens de guerre prendroient nouvelle commission de moi, et attendu l'extrémité où l'on étoit de vivres, je serois supplié de lever le plus grand corps de troupes qu'il seroit possible, tant de cavalerie que d'infanterie, pour essayer de reprendre les faubourgs, dont la plupart étoient occupés par les ennemis, me rendre maître de la campagne, obliger le pays à se déclarer et ouvrir les passages qui nous étoient coupés, pour avoir la communication avec le reste du royaume et principalement avec les provinces dont la ville avoit accoutumé de tirer sa subsistance: et commme je leur représentai que ces levées ne se pouvoient faire sans argent et m'informai d'où nous tirerions les sommes nécessaires, Gennaro fut convié de nous en donner, tous les deniers publics étant épuisés; et sur son refus, je m'offris d'en faire la dépense tout autant que pourroit fournir le petit fonds que j'avois apporté. Ils me dirent que pour des armes j'en trouverois quantité dans la ville, envoyant faire la visite chez tous les habitans, dont le moindre en avoit de quoi armer quatre ou cinq personnes; et sur ce qui m'avoit été représenté que ceux qui gardoient les postes (quoique ce fût avec assez de commodité, puisque c'étoit chacun dans son quartier), lassés de cette fatigue, qu'ils trouvoient insupportable pour avoir duré trop long-temps, ne vouloient plus faire de factions sans être payés, nous résolûmes que l'on chercheroit des expédiens pour remédier à cette nécessité, et que ceux qui auroient quelque avis à me donner là-dessus seroient écoutés, et que de mon côté je penserois à quelque moyen pour éviter le malheur dont nous étions menacés par le refroidissement de la haine que l'on avoit contre les Espagnols, qui ne s'exprimoit plus que par des paroles, puisque chacun croyoit faire une corvée de défendre sa liberté, son bien, sa vie et l'honneur de sa famille.

Je fus aussi supplié d'envoyer un manifeste par tout le royaume pour assurer que je n'étois venu dans Naples que pour procurer sa liberté et en chasser les ennemis, avec l'assurance que je leur apportois de la puissante protection de la France, qui enverroit au premier jour une grande armée navale, avec tous les secours nécessaires; qui, pour ne point donner de jalousie, ne débarqueroit de troupes que celles qui lui seroient demandées, le Roi n'ayant point de dessein d'envahir le royaume ni de s'en rendre maître, mais seulement de le délivrer d'oppression, la France ayant accoutumé d'assister sans intérêts tous ceux qui, se voyant tyrannisés, avoient recours à elle (ce point étant de la dernière conséquence pour ôter la défiance que les Espagnols jetoient malicieusement dans tous les esprits et de la noblesse et du peuple de Naples, qui naturellement sont ennemis de toute domination étrangère); et que l'on ne pouvoit en tirer de preuves plus certaines que l'ordre que j'avois eu de me venir jeter parmi eux et m'attacher par un serment si solennel à leur service, qui, me dégageant de toute autre obligation, me lioit aussi étroitement à leurs intérêts que si j'étois né dans leur pays. Ils me dirent de plus que pour m'autoriser davantage, et faire que la noblesse qui voudroit se réunir eût quelqu'un à qui s'adresser, leur vanité les empêchant de se pouvoir soumettre à Gennaro par manque de naissance, il falloit que les grâces désormais ne fussent données que par moi seul. Quelqu'un des plus mutins de l'assemblée, se récriant sur le mot de noblesse, dit qu'il la falloit toute exterminer; que c'étoit elle qui empêchoit les vivres et qui tenoit la campagne; qui, après s'être en toutes occasions accommodée avec les Espagnols pour les opprimer, avoit pris les armes pour achever leur ruine totale, avoit battu leurs troupes deux jours auparavant et fait porter le deuil à quantité de familles par la perte de leurs parens, et que le prince de Montesarchio leur avoit coupé l'eau. Gennaro étant revenu prendre sa place sur ce discours, proposa d'aller dans un couvent où il avoit quatre de ses sœurs leur couper la tête pour les lui envoyer; ou du moins qu'il falloit, pour se venger de lui, leur faire les dernières violences, et les abandonner au menu peuple. Je représentai que ce n'étoit pas le moyen de nous faire rendre l'eau qu'il nous avoit ôtée, mais que je me chargeois de lui faire savoir le péril dont je les avois garanties; que mon autorité ne seroit peut-être pas suffisante une autre fois et qu'il devoit tout appréhender d'un peuple irrité, qu'il ne falloit pas achever de mettre au désespoir; et que, faisant donner l'alarme dans le couvent de tout ce que ces pauvres filles avoient à craindre, elles emploieroient tout leur crédit auprès de lui pour

obtenir ce que nous demandions, d'où dépendoit leur honneur et leur vie; ce qu'il ne leur refuseroit pas, pour peu qu'il eût de tendresse et d'amitié pour elles.

Ce conseil fut approuvé de tout le monde et fut suivi du succès que j'en avois attendu. Et, sur la haine que je leur vis si grande contre la noblesse, je leur fis connoître que n'étant fondée que sur le mal qu'ils en avoient reçu et qu'ils en appréhendoient, ne parler que de leur perte, de les égorger et les traiter d'ennemis irréconciliables, c'étoit les engager à faire pis, et les réunir inséparablement avec les Espagnols, qui, sans leurs forces, n'étoient pas en état de nous beaucoup nuire, puisque c'étoient elles qui tenoient la campagne et nous coupoient les vivres; et que si nous pouvions une fois les séparer d'intérêts et les attacher aux nôtres, tout le royaume se déclareroit pour nous: après quoi il nous seroit aisé, renfermant les Espagnols dans leurs forteresses, de les y affamer et les obliger à se rendre: et qu'ainsi nous arriverions en peu de temps au but de nos souhaits, étant délivrés de toute domination étrangère et en état de former notre république et la rendre aussi puissante et aussi considérée que celle de Hollande.

Chacun se rendit à mon sentiment et me conjura de travailler à un si beau dessein, et de mander pour cet effet tous les cavaliers qui se rencontroient dans la ville, pour les assurer de mes bonnes intentions et les charger de les faire savoir à tout le reste de la noblesse. Je ne voulus pas témoigner la joie que je ressentois d'avoir gagné un point si important pour le salut public et pour le mien particulier, de peur de me rendre suspect au peuple, qui, s'attachant toujours au plus méchant parti, ne veut que ce qui lui est de plus préjudiciable; et, dissimulant ma satisfaction, je répliquai que, connoissant la naturelle vanité des principaux de leur noblesse, ils seroient trop fiers de se voir recherchés, feroient trop les nécessaires, et s'imagineroient que l'on ne pouvoit se maintenir sans eux, ce qui leur feroit exiger de nous des conditions insupportables; mais que, si on le jugeoit à propos, je leur ferois connoître que, sans moi, leurs biens, leurs familles et leurs personnes étoient en un danger continuel, dont je ferois tous mes efforts pour les préserver; que, s'ils vouloient se joindre à nous, je les assurois qu'ils trouveroient dans notre république un rang digne de leur naissance; que l'intérêt de la patrie les obligeoit à concourir avec nous à chasser nos ennemis communs; qu'ils portoient des fers, aussi bien que le peuple, qu'il falloit briser; et que, quand ils prendroient cette bonne résolution, ils me trouveroient toujours les bras ouverts pour les recevoir et sacrifier ma vie pour leurs intérêts, que l'honneur, la raison et l'amour de la patrie devoient rendre inséparables de ceux du peuple.

L'on remit à ma discrétion la conduite de cette importante affaire, et, le conseil se levant, chacun se retira; et, après avoir mal et légèrement soupé, j'allai faire une dépêche pour rendre compte à la cour et à messieurs les ministres de Rome de mon arrivée dans Naples et de tout ce qui s'y étoit passé depuis. Et ayant fait armer la même felouque qui m'avoit apporté, je fis sortir du port, à la faveur de la nuit, un valet de chambre nommé Bordeaux, le seul de tous mes gens qui avoit passé la mer avec moi, afin de suppléer au défaut de mes lettres et de rendre un compte exact de toutes les choses dont il avoit été le témoin.

M. de Fontenay étoit si fort préoccupé du récit fabuleux qu'on lui avoit fait des forces du peuple de Naples, que, s'imaginant qu'il ne manquoit ni de vivres, ni de munitions, ni d'argent, ni de troupes, mais seulement d'un chef qui, s'autorisant et remédiant à la confusion pût, après avoir établi quelque ordre, se servir utilement de tous les avantages, il m'avoit chargé de prendre cinq ou six mille hommes de pied et deux mille chevaux pour ouvrir le passage, et rendre libre la communication de Naples à Rome, afin d'entretenir un commerce plus étroit avec lui. Je crus donc qu'il falloit, en lui faisant connoître l'état véritable des choses, lui faire voir l'impossibilité où je me rencontrois, d'exécuter un si grand dessein, et même que je me voyois sur le point de me perdre si je n'étois puissamment et promptement secouru; ce qui m'obligea de lui écrire plus amplement toutes mes nécessités, afin qu'en étant persuadé, il fût le solliciteur de toutes les choses qui m'étoient nécessaires. Mais soit qu'il déférât davantage aux discours chimériques de quelques Napolitains, ou qu'il eût quelque mauvaise intention contre moi, dont la raison m'étoit inconnue, ou que, par un désir de se faire valoir et de faire croire que dans Rome il étoit mieux informé que je ne l'étois sur les lieux de ce qui s'y passoit, ou que, se flattant de quelques intelligences et négociations secrètes avec des personnes qui, apostées des Espagnols, sans qu'il s'en aperçût, lui décrioient ma conduite et lui donnoient ombrage du crédit que je m'acquérois tous les jours, s'imaginant que tout autre que moi eût pu faire ce que je faisois, et peut-être davantage, et que mon autorité venoit

moins de mon adresse et de mes soins que de la haine irréconciliable des Napolitains contre les Espagnols, sur laquelle, quoique sur un fondement faux, il établissoit de grandes espérances pour se rendre nécessaire, il commença de se plaindre de moi, comme si, pour éviter la dépendance et les ordres que je pourrois recevoir plus fréquens, je ne voulois pas établir, en rendant le chemin libre entre nous, un commerce plus aisé; et, sans vouloir m'excuser sur la difficulté que la mer, dans une saison si fâcheuse, apportoit à la navigation, et l'embarras qu'une armée navale, composée de tant de vaisseaux „ galères et petits bâtimens à rames, donnoit au passage des felouques, que je leur faisois tenter quelquefois dix jours de suite inutilement, il m'accusa de ne point donner de mes nouvelles, quoique je n'en perdisse aucune occasion, hormis dans les momens qui étoient les seuls dont l'on pouvoit profiter, et dont quelques entreprises de guerre, et parfois mon absence de la ville, m'empêchoient de me servir. Il retint toutes les dépêches que j'écrivis à la cour, qui lui étoient adressées, tous les ordres et toutes les lettres que l'on m'en envoyoit, sans que j'en pusse recevoir d'autres, en cinq mois, que celles qui m'ont été apportées par quelques-uns de mes domestiques. Il donna des informations à mon désavantage, dont je m'aperçus à l'arrivée de l'armée navale, par la jalousie que l'on en prit et les soins que l'on apporta pour m'ôter tout le crédit et m'empêcher d'exécuter, comme j'aurois fait sans peine, des actions si glorieuses et si avantageuses à la couronne, s'efforçant de me décrier comme une personne chimérique qui, se laissant emporter aveuglément à son ambition, ne travailloit que pour son établissement particulier, s'imaginant se pouvoir maintenir de ses propres forces, et n'avoir plus besoin de protection ni de secours. Il tâcha de persuader les mêmes choses, dans Naples, aux personnes les plus factieuses, afin de m'y rendre odieux, prit des mesures avec Gennaro, et enfin travailla à ma perte par toutes sortes de moyens, comme si j'eusse été le plus grand ennemi de la France.

Ces intrigues me furent bientôt connues; car la plupart des courriers qu'il envoya étant soldats de la garnison de Piombino, et, comme François, ayant plus d'amitié pour ma personne que pour la sienne, prirent parti dans les troupes que je levois, et m'apportant leurs paquets, ne les rendoient qu'après que je les avois ouverts et refermés. J'avois d'ailleurs pris soin de gagner toutes les personnes qui approchoient Gennaro, jusques à sa femme même, qui m'assista de temps en temps de quelque peu de son argent, et dont j'aurois tiré des sommes considérables s'il ne se fût aperçu qu'on lui en prenoit, sans pouvoir juger qui c'étoit; et comme il ne savoit pas lire, et qu'il falloit de nécessité qu'il se fiât à quelqu'un, ceux qui voyoient ses lettres venoient aussitôt m'en rendre compte, et par les lumières que j'en tirois, il m'étoit aisé de prendre mes résolutions.

Quoique cette journée eût été fort fatigante pour tout autre, elle fut et agréable et satisfaisante pour moi, l'ayant utilement employée, et avancé en si peu de temps des choses que j'aurois raisonnablement cru devoir être l'ouvrage de plusieurs jours. Aussi, sans m'arrêter au souper, qui ne le méritoit pas, je m'allai mettre au lit, tant pour me reposer, en ayant quelque besoin, que pour rêver à mon aise à tout ce que j'avois fait et à ce qui me restoit à faire le lendemain; et sans l'importune compagnie que, malgré moi, j'étois forcé d'y souffrir, j'y eusse trouvé assez de douceur. Je fis ressouvenir Gennaro de la parole qu'il m'avoit donnée de tirer de prison Louigi del Ferro; ce qu'il m'assura d'exécuter le lendemain matin. Après quoi, lui donnant le bonsoir, je feignis d'être fort assoupi, pour éviter un entretien aussi peu plaisant et raisonnable que le sien.

Le lendemain, lundi, 18 de novembre, je me levai de fort bonne heure, et me rendis dans les Carmes pour entretenir plus à mon aise les gens de guerre à qui j'avois donné ce rendez-vous. Ils m'informèrent de la quantité et de l'importance des postes (outre les trois châteaux) que les Espagnols tenoient dans la ville, du nombre de régimens qu'ils avoient, tant de leur nation, qu'Italiens et Allemands; de celui de leur cavalerie, de la distribution qu'ils en avoient faite, du nom de leurs mestres de camp, de leurs officiers généraux; de la manière de leurs gardes; des officiers particuliers qui commandoient à chaque endroit, et généralement de toutes les choses qu'il m'étoit important de savoir. Ensuite ils me dirent que nous ne pouvions pas faire état de plus de trois mille cinq cents hommes de pied de faction, et d'environ deux cents ou deux cent cinquante chevaux, le reste ayant été défait au combat qu'ils avoient perdu contre le corps de la noblesse le jour même de mon arrivée; et qu'en une nécessité pressante je pouvois compter sur tout autant de gens que je voudrois, tout le peuple étant armé et propre à combattre dans un cas imprévu, pourvu que l'occasion ne durât pas. Ils me donnèrent le nom des mestres de camp, sergens-majors et capitaines qui

étoient occupés à la garde des quartiers, ou à celle de quelque poste avancé, et comme ils devoient prendre de nouvelles commissions de moi, il n'y en eut point de paresseux à m'apporter son mémoire. Je voulus aussi savoir les personnes les plus propres, les plus intelligentes et les plus accréditées, pour les employer dans les levées que j'avois à faire; et, pour ne pas perdre la matinée que j'avois destinée à faire la revue de tous les gens de guerre et de toutes les rues que nous avions retranchées contre les ennemis, pour remédier aux défauts que j'y reconnoîtrois et nous mettre en plus grande sûreté, j'allai entendre la messe; et sitôt qu'elle fut achevée, me préparant à monter à cheval, j'appris que le conseil étoit assemblé chez Gennaro; ce qui étant contraire à la résolution qui avoit été prise que je présiderois toujours à ceux qui se tiendroient tant que je serois dans la ville, j'y courus aussitôt pour m'éclaircir de la raison de ce changement, et sus que c'étoit le sieur de Cerisantes qui en avoit fait instance, pour rendre compte, disoit-il, de quelque commission dont M. le marquis de Fontenay l'avoit chargé, et présenter des lettres de créance. Après les offres qu'il fit au conseil de la protection et des secours du Roi, il se mit à blâmer ma paresse de n'avoir pas encore rien tenté pour ouvrir un passage à faire venir des vivres, et dit que s'il avoit été à ma place il en auroit déjà fait entrer en abondance. Il parla des emplois qu'il avoit eus; et comme il ne manquoit pas d'esprit ni d'éloquence, il s'en fallut peu qu'il ne persuadât ceux qui l'écoutoient qu'il étoit aussi grand capitaine que les marquis de Spinola et princes d'Orange, et conclut en soutenant effrontément qu'il étoit ambassadeur de France, et que comme tel il en avoit le secret et la confiance, et étoit chargé seul de tous ses ordres; prétendant par cet artifice avoir la charge de mestre de camp général (et me nécessiter à ne lui pas refuser, ayant Gennaro, le conseil et tout le peuple pour lui), qu'il croyoit bien ne pouvoir obtenir de moi, qui le connoissois de trop peu de naissance, de mérite et d'expérience pour lui donner un poste que je prétendois réserver pour leurrer et attirer à moi quelqu'un des plus grands seigneurs du royaume, qui eût porté les armes, et dont le rang et la capacité pût m'être utile et m'accréditer davantage. C'étoit le fils d'un ministre de Saumur, fort savant, et principalement dans les belles-lettres; le marquis de Faure, dont il avoit été précepteur, le fit lieutenant de la Mestre de camp de Navarre quand il en eut acheté le régiment; il se défit de cette charge après sa mort. C'étoit un homme de cœur, mais d'une vanité chimérique. Un embarras, qu'il avoit eu assez mal à propos au commencement de la régence avec feu M. de Candale, l'obligea à quitter le royaume; il se retira en Suède où la reine Christine, faisant cas des gens d'esprit, eut quelque bonté pour lui, à cause des beaux vers latins qu'il faisoit, en quoi peu de gens de ce siècle l'égaloient. Et ayant obtenu d'elle la commission d'un régiment qu'il ne mit jamais sur pied, il revint en France avec le titre de colonel et de son agent; mais ayant appris le peu de cas qu'on en faisoit, et qu'elle en étoit en quelque façon décriée, elle le congédia. Il prit aussitôt le chemin de Rome; et voulant persuader que sa disgrâce ne venoit que du dessein qu'on avoit reconnu en lui de changer de religion, il demanda une pension au Pape, ayant abjuré l'hérésie; et lui présentant tous les jours, aussi bien qu'aux principaux et plus habiles du collége des cardinaux, de belles compositions latines, il se mit en état de pouvoir prétendre quelque grâce. Il voyoit assez souvent M. de Fontenay, et me faisoit sa cour régulièrement, afin que nous lui rendissions de bons offices. Il étoit dans cette occupation quand je fus obligé de passer à Naples; et comme je demandai quelqu'un à M. l'ambassadeur pour tenir les chiffres auprès de moi, n'ayant point pour lors de secrétaire françois, il me chargea de cet homme, faute d'en avoir d'autres à la main qui fussent propres pour cet emploi. La facilité qu'il avoit vue aux ministres du Roi de traiter Louigi del Ferro d'ambassadeur, lui persuada que, le méritant davantage, l'on ne lui pourroit pas refuser cette qualité, principalement si l'on connoissoit qu'il se fût acquis du crédit, afin de maintenir quelque intrigue cachée, et travailler à me détruire; ce qu'il avoit peut-être reconnu que l'on désiroit. Je savois même que par les chemins il s'étoit échappé de dire au sieur d'Orillac, l'un de mes gentilshommes, qui craignoit avec raison que j'eusse été fait prisonnier, ne sachant point de mes nouvelles, que quand ce malheur seroit arrivé, le service du Roi en souffriroit peu, puisqu'il étoit capable de soutenir tout seul le faix des affaires de Naples, quelque embarrassées qu'elles fussent, jusques à l'arrivée de l'armée navale.

Ce discours, tenu à un de mes domestiques, fait assez voir le jugement du personnage. Il fut fort surpris quand il me vit arriver dans l'assemblée, où, témoignant trouver fort mauvais que l'on délibérât de quelque affaire à mon insu, l'on me fit de grandes excuses sur ce qu'on n'avoit pu se défendre de recevoir des

lettres du Roi, et d'écouter ce que son ambassadeur avoit à dire au conseil. Je gourmandai fort Cérisantes d'avoir osé prendre ce titre, et le menaçai de le châtier sévèrement s'il faisoit de sa vie une effronterie pareille, qui alloit contre l'honneur de la couronne, tournant en ridicule, à la vue de toute l'Europe, un caractère qui faisoit représenter aux particuliers la personne des rois.

Il se retira avec beaucoup de confusion; mais ayant infatué toute l'assemblée par ses beaux discours, je fus prié d'une commune voix de le choisir pour mestre de camp général. Je le refusai, quelque instance que l'on m'en pût faire, comme trop préjudiciable à ma réputation dans tous les lieux où il étoit connu; qu'il m'étoit aussi important qu'au peuple de me ménager, sans faire de pareilles démarches, qui donneroient trop d'avantage à nos ennemis, et trop de sujets de faire des railleries de nous.

Je montai incontinent à cheval, et fus faire la revue que ce cas fortuit m'avoit fait différer, dont je ne revins pas fort satisfait, ne trouvant, comme j'ai déjà dit, que trois mille cinq cents hommes de pied ou environ sous les armes, et quelque deux cent cinquante chevaux, dont la plupart des officiers n'avoient jamais vu de guerre que celle qui étoit allumée dans leur ville depuis les premières révolutions, où la confusion et le désordre étoient si grands, qu'il y avoit plus de lieu d'oublier que d'apprendre le métier. Je visitai aussi tous les postes que l'on y avoit fortifiés et retranchés; et quoique naturellement j'aie assez de mémoire pour rapporter ce que j'ai vu, il me seroit tout-à-fait impossible d'en faire le récit, puisque je trouvai le tout si surprenant, si irrégulier et si nouveau, que j'avoue avec vérité que je n'y pus rien comprendre. Il y avoit des coupures à la tête de toutes les rues qui aboutissoient aux lieux où les ennemis s'étoient logés; les retranchemens étoient en quelques endroits de fascines et de barriques, assez bien terrassés, flanqués seulement par les maisons, dont quelquefois les Espagnols tenoient les caves et les greniers, et le peuple les autres étages. En d'autres endroits la chose étoit différente : il y avoit des gens postés derrière les cheminées; et où les rues étoient étroites, elles étoient traversées de quelques planches qui donnoient communication d'une maison à l'autre par dessus les toits; de sorte que les gouttières servoient le plus souvent de champ de bataille. Il y avoit seulement la douane, la porte d'Albe et deux ou trois autres postes en assez bon état, le hasard ayant voulu qu'il s'y rencontrât quelque officier qui avoit porté les armes en Flandre, à Milan ou en Catalogne.

Mais quand je pense à ce que je vis ce matin-là, j'admire encore comment la ville a pu se défendre contre les Espagnols, et suis persuadé que s'ils ne l'avoient pas réduite avant mon arrivée, c'étoit ou par incapacité de la plupart de leurs chefs (qui obtiennent leurs charges auprès des vice-rois sans avoir rien vu, et que l'on avance en fort peu de temps, réformant quantité de personnes pour avoir le prétexte de leur donner des soldes, jusques au point que, du temps du duc de Médina de Las Torès, une seule compagnie d'infanterie a eu successivement en un seul jour sept capitaines), ou par l'irrésolution de leurs conseils, ou par l'appréhension qu'ils avoient d'être accablés par la grande multitude du peuple; ou bien que, manquant de vivres, ils ne voulussent rien entreprendre jusques à tant que le printemps donnât la facilité et la sûreté de la navigation pour en avoir en abondance, de peur d'être chargés de la nourriture de trop de gens, et consommer par là le peu qui leur en restoit pour la conservation de leurs châteaux. Enfin ayant trouvé le peuple en défense (il m'importe fort peu par quelle de ces raisons), j'ajoutai à toutes ces bizarres fortifications tout ce que je pus m'imaginer, et les mis en état de n'être pas surprises, à moins que ce ne fût par une trahison.

Je commençai ma levée par une compagnie de trois cents chasseurs, qui étant les meilleurs tireurs du monde, je les postai sur tous les toits, à toutes les lucarnes et derrière les cheminées, et principalement dans le clocher du couvent des Filles de Saint-Sébastien, qui voyant par revers la porte du Saint-Esprit, le plus important de tous les quartiers des ennemis, et gardé par les Espagnols, assommoient tous les officiers qui alloient et venoient pour porter quelques ordres; et j'en allois tous les jours, à mes heures inutiles, en prendre le divertissement, où je demeurois jusques à ce que le canon du château Saint-Elme m'en chassât : et une fois même don Juan d'Autriche et le comte d'Ognate s'y faisant porter en chaise, leurs porteurs furent tués, et eux contraints de doubler le pas pour se sauver à pied. Ces gens adroits leur firent un dommage incroyable, ayant en cinq mois de temps fait tomber plus de trois mille de leurs officiers.

Je délivrai des commissions pour cinq régimens, que je donnai au sieur Perez, qui avoit porté les armes à Milan et en Catalogne, et qui avoit été blessé à la défense de la douane, qu'il avoit conservée jusque là avec beaucoup de ré-

putation, et que j'ai encore maintenant auprès de moi; au sieur Castaldo, au sieur Antonio del Calco, qui avoit été lieutenant de mestre de camp général dans le service d'Espagne; au sieur Juan Dominico, vieux soldat; et à Pepe Palombe, pour commander mon régiment. J'en fis aussi un de dragons, dont il n'y eut que deux compagnies de mises sur pied, que je donnai à commander à Marco Pisano. Je levai cent gardes et trois compagnies de cavalerie, le tout à mes dépens; et chargeai Onoffrio Pisacani, Carlo Longobardo et Cicio Batimiello, personnes de confiance, d'aller dans toutes les maisons faire la visite des armes qui s'y rencontreroient, pour m'en venir rendre compte dans le Marché sur les trois heures, où je les devois attendre. Et m'ayant été rapporté qu'il y avoit une émeute vers la Vicairie (1), je m'y rendis aussitôt, et trouvai Louigi del Ferro, qui, suivi de quelques enfans et de canaille qu'il avoit attroupée, avoit fait porter des échelles, et avec des ciseaux de tailleur de pierres rompoit les armes de l'empereur Charles-Quint qui étoient sur la porte. Sa mémoire étant en extrême vénération parmi le peuple, il se souleva: pour l'apaiser, je le fis prendre et conduire dans un cul de basse fosse, les fers aux pieds et aux mains; ce qui arrêta la sédition. Je commandai en même temps qu'elles fussent refaites, et défendis, à peine de la vie, de faire de semblables insolences: comme aussi de traîner le portrait du roi d'Espagne par les rues et le percer de coups de couteau; pourquoi je cassai le régiment des lazares, n'en réservant que la compagnie de Pione qui les commandoit, qui se rendoit plus obéissant à mes ordres que tous les autres, et qui étoit celui qui avoit accompagné Mazaniel dans la première révolte, et même outragé et pris par la moustache le duc d'Arcos; et fis donner le fouet, par les carrefours, à deux de ces fripons que je rencontrai déchirant à coups de croc le portrait du Roi Catholique, croyant que, quelque guerre que l'on ait, l'on ne doit jamais perdre le respect aux personnes sacrées.

Je sais que l'on m'a voulu rendre de mauvais offices à la cour de cette conduite (qui ne peut être désapprouvée par tous les gens d'honneur), pour avoir fait remettre les armes d'Espagne, et laisser par là des marques de l'autorité des Espagnols, qui, quelque haine qu'ils aient pour notre nation, n'ont point fait abattre ce qui conserve aux principaux endroits de la ville la mémoire de la domination françoise.

Je revins dîner chez Gennaro, et m'en allai dans le Marché aussitôt après, pour y recevoir des nouvelles de ce que j'avois ordonné, où il m'arriva une aventure assez remarquable, et qui servit à me faire craindre et m'autoriser davantage. Les personnes à qui j'en avois donné la commission m'apportèrent un état des armes qu'ils avoient trouvées. Un boucher, nommé Miquel de Santis, homme séditieux et insolent, accompagné de vingt-cinq ou trente personnes de même trempe qu'il avoit ordinairement à sa suite, me vint faire effrontément des plaintes de ce qu'on lui avoit perdu le respect d'avoir fait la visite chez lui comme chez les autres habitans. Je répondis que c'étoit par mes ordres, et que je ne savois par quelle raison il prétendoit s'en exempter, et quel respect lui pouvoit être dû. Il me répliqua qu'il étoit mestre de camp général. Je voulus savoir depuis quand il exerçoit cette charge, qui l'en avoit pourvu, et s'il avoit jamais porté les armes. Il m'avoua que non, et qu'il n'avoit nulle expérience; mais qu'il avoit pris de lui-même cette charge, qu'il ne recevoit de commission de personne, et que c'étoit la moindre récompense que les services importans qu'il avoit rendus au peuple pouvoient mériter, pour avoir chassé la noblesse de la ville, dont il s'étoit déclaré le persécuteur et l'ennemi. Je lui défendis d'en prendre désormais la qualité, que je réservois pour des personnes plus considérables, se devant contenter de commander en son quartier. Sur quoi m'ayant parlé avec trop peu de respect et trop d'arrogance, je le menaçai que, s'il ne changeoit de conduite, je le ferois à l'heure même attacher à la potence qui étoit plantée dans le Marché. S'étant retiré dans sa troupe, où il se croyoit en sûreté, il se mit à murmurer contre moi, disant qu'il n'y avoit que deux jours que j'étois dans Naples, et que j'y voulois déjà faire le maître; et se vantant d'avoir coupé la tête à don Pepe Caraffe, frère du duc de Montalone, et fait traîner son corps par les rues, qu'il me feroit le même traitement si je le fâchois. J'étois monté sur un cheval d'Espagne noir, fort vigoureux, que je poussai droit à lui, et lui fis passer sur le corps au milieu de ses gens. Jugeant qu'une personne qui le marchandoit si peu ne manqueroit pas de le faire pendre, saisi de frayeur en se relevant, il se mit à deux genoux et me demanda la vie, me protestant à l'avenir d'avoir pour moi toute sorte de soumission et de déférence. Je lui fis grâce, en l'assurant que s'il avoit jamais de témérité pareille,

(1) C'étoit un tribunal chargé de prononcer sur les appels faits contre les jugemens rendus par les autres tribunaux du royaume.

je le ferois châtier si sévèrement qu'il serviroit d'exemple. Tous ceux qui furent présens à cette action demeurèrent surpris de mon procédé, et de ce que je n'avois pas appréhendé de me commettre au péril qui m'en pouvoir arriver. Sur quoi je dis en souriant que naturellement je ne craignois point la canaille, et que quand Dieu formoit une personne de ma condition, il lui imprimoit je ne sais quoi entre les deux yeux qu'elle n'osoit regarder sans trembler.

Ensuite il vint un apothicaire me demander justice de ce que les soldats qu'il avoit commandés jusque là, lassés de lui obéir, avoient, de leur autorité particulière, fait choix d'un autre capitaine. Je leur en fis une grande réprimande et leur commandai de lui obéir comme ils avoient fait par le passé; et sur quelques plaintes qu'ils me firent de sa mauvaise conduite, il me dit imprudemment qu'ils en avoient menti. La colère me prit, et voyant que si je souffrois de pareilles choses je serois tous les jours exposé à me voir perdre de respect, je lui déchargeai sur la tête un coup de canne dont je l'étendis à mes pieds, qu'il me vint baiser, reconnoissant sa faute et appréhendant quelque chose de pis. Il se crut bien heureux d'en être quitte à si bon marché, et fort redevable à ma modération. Il m'a toujours bien et fidèlement servi depuis, et ses soldats lui ont obéi sans avoir jamais eu de démêlé avec lui, ce qui me parut assez extraordinaire.

Et comme l'affaire la plus pressante que j'avois alors étoit de pourvoir à la subsistance de ceux qui gardoient tous nos postes, qui ne vouloient plus sans paiement en avoir la fatigue, après avoir rêvé à cent moyens, je m'arrêtai à un que je crus et le plus prompt et le plus assuré, qui fut d'ordonner au maître de la Monnoie et à tous les officiers de me faire apporter chez Gennaro un fourneau, pour éprouver s'ils la faisoient au titre qu'ils étoient obligés par leur bail, que je me fis représenter. Toutes choses étant prêtes pour cet effet, sur l'advis qu'ils m'attendoient, je m'y en allai, et ayant reconnu l'abus que ces sortes de gens ne manquent jamais de commettre, je les menaçai de les faire pendre comme faux monnoyeurs : ce qu'appréhendant avec raison, après m'être long-temps tenu inflexible aux prières de tous ceux qui me parloient pour eux, je leur fis valoir pour grande grâce de leur pardonner, et ne les point châtier que par la suspension de leurs gages et de leurs droits au profit du public pour autant de temps qu'il me plairoit. Par la supputation qui se fit de la fabrique, l'on trouva qu'attendu la quantité de vaisselle d'argent qui avoit été pillée depuis le temps du soulèvement de Mazaniel, que les propriétaires faisoient convertir en monnoie, l'on pouvoit faire état tous les jours, l'un portant l'autre, de la somme de cinq cents écus. J'affectai ce fonds pour le paiement des troupes que j'avois dans la ville, lequel se trouva non-seulement suffisant, mais servit même à celles que, depuis ce jour jusqu'à celui de ma prison, j'ai toujours tenues en campagne, avec le succès qu'on apprendra ensuite.

Ne voulant pas demeurer plus long-temps inutile sans faire quelque action de bruit et qui me donnât de la réputation, je fis extraordinairement prendre les armes jusques à deux mille hommes de pied, commandés des meilleures gens de tous les quartiers, afin de me servir de l'avis que j'avois reçu de la négligence que les ennemis apportoient à la garde de deux postes considérables, nommés les Mortelles et Saint-Charles. Ils s'y croyoient fort assurés, pour être couverts du château Saint-Elme, étant entre cette forteresse et celle du Château-Neuf; et le passage pour cette attaque nous ayant été jusque là interdit, Lantignane et le Vomero, qui sont comme deux fauxbourgs de la ville, ayant jusques à ce jour tenu pour eux, mais m'ayant envoyé assurer qu'ils se déclareroient pour moi et prendroient les armes au moindre de mes ordres, je les envoyai par écrit au sergent-major de La Cave, qui commandoit un corps de six cents hommes tirés de cette ville-là, dont les habitans sont de tout temps en réputation d'être les meilleurs et les plus hardis soldats de tout le royaume. Je ne voulus point aller de ce côté-là pour ne donner aucun soupçon de mon dessein, et empêcher que les ennemis n'en pussent être avertis par leurs espions. Je me tins donc la nuit, après souper, dans le Marché, à la tête de mes deux mille hommes, prêt à marcher quand il en seroit temps. Je fis faire deux attaques aux ennemis, l'une du côté de la douane, et l'autre du couvent des religieuses de Sainte-Claire, pour les occuper et divertir leurs forces, se persuadant que je me tenois en état de renforcer de gens l'une des deux où je verrois plus de facilité et d'apparence de réussir. Les cavaioles cependant s'étoient rendus proche Saint-Charles, pour donner aussitôt que je ferois le signal, qui devoit être de trois fusées; cinq cents mousquetaires du Vomero et de Lantignane les devoient soutenir, et je devois en même temps m'y rendre à la tête de mes deux mille hommes, afin de chasser les Espagnols de tout ce qu'ils tenoient dans la ville, à la réserve des châteaux, ces deux postes forcés me les faisant

prendre par derrière dans tous leurs quartiers, dont je pouvois facilement venir à bout, vu l'incapacité de la plupart de leurs chefs, l'étonnement et la confusion qui se rencontreroient parmi eux d'une telle surprise. Cent hommes devoient attaquer les premiers, et, soutenus de pareil nombre, devoient avancer plus avant, aussitôt que le retranchement qu'ils auroient emporté auroit été garni et en état de les assurer de ne pouvoir être coupés. La même chose se devoit pratiquer ensuite de poste en poste, et, par ce moyen, sans hasarder guère de monde, j'aurois réussi dans cette belle entreprise. Le signal se devoit faire sur les quatre heures du matin; et comme j'en attendois le temps avec impatience, celle de mes gens fut si grande qu'ils commencèrent l'attaque deux heures devant, sans donner temps à ceux qui les devoient soutenir d'être arrivés, ni à moi celui de pouvoir leur porter du secours. Le grand feu que j'entendis m'avertit aussitôt de leur précipitation; je ne perdis point de temps de me mettre en marche, et à peine avois-je fait un quart-d'heure de chemin quand j'appris, par un officier qu'on m'avoit dépêché à toute bride, que Saint-Charles avoit été forcé, avec la perte ou la prison de trente-cinq officiers réformés qui le gardoient. L'espérance que ce bon succès me donnoit me causa bien de la joie, qui fut bien modérée un quart-d'heure après, quand je sus que mes gens, transportés de trop de chaleur pour la facilité qu'ils avoient rencontrée, avoient été plus avant sans regarder s'ils étoient soutenus; pris les Mortelles et quelques autres postes fortifiés; et poussé jusques à la Gardiole et à la chapelle de Sainte-Anne, qui sont proches du palais du vice-roi, qui en fut tellement épouvanté qu'il l'abandonna et se retira en diligence dans le Château Neuf: de sorte que si mes ordres eussent été suivis, et que j'eusse pu arriver à temps, les Espagnols se pouvoient dire chassés de Naples, n'ayant par hasard en ce temps-là que pour vingt-quatre heures de vivres dans les châteaux, dont je leur coupois la communication. Mes gens, se laissant éblouir à leur bonne fortune, s'abandonnèrent au pillage et entrèrent dans les maisons: ce que le régiment de Naples ayant reconnu, et étant revenu de son désordre, s'en vint sans résistance reprendre les postes que nous avions gagnés et qui se trouvèrent abandonnés; et de trois cents hommes qui furent coupés, ils en tuèrent quelques-uns, en firent exécuter sept ou huit, et le reste leur fut une fort grande recrue pour l'armement de leurs galères.

Cet accident me toucha sensiblement et me fit regretter de n'avoir pas un corps de troupes réglées, qui ne m'auroient pas exposé à ce déplaisir, ayant plus d'obéissance, et connoissant qu'on ne doit jamais s'avancer sans être assuré de sa retraite. Etant piqué au vif de cette disgrâce, je me résolus de ne me point retirer que je n'eusse entrepris quelque autre chose; et pour cet effet, ayant mis les troupes que j'avois avec moi en bataille dans la place qui est devant le palais du cardinal Filomarini, j'en fis deux détachemens, l'un pour attaquer un retranchement qui avoit été porté par les ennemis jusques à la tête de la rue qui aboutit à l'église de Sainte-Marie-la-Nove, où ils avoient logé un de leurs plus considérables corps d'infanterie; l'autre, pour tâcher de s'élargir vers le fond du Cedrangulo, où ils avoient gagné tant de terrain qu'ils nous pouvoient aisément prendre par derrière, en deux ou trois lieux des plus importans où nous étions postés. Ces deux attaques me réussirent, et les rafraîchissant continuellement, je fus assez heureux pour regagner sur eux en un quart-d'heure, dans ce dernier endroit, tout ce qu'ils avoient pris sur le peuple en six semaines. Le combat fut plus opiniâtré vers Sainte-Marie-la-Nove: mes gens y furent repoussés par deux fois, et voyant qu'ils relâchoient de la vigueur qu'ils avoient fait paroître d'abord, je fus contraint de leur montrer l'exemple; et suivi de quelques-uns de mes domestiques et de personnes particulières, je chargeai si rudement les ennemis l'épée à la main, que je les poussai jusque dans le couvent, et, perçant de maisons en maisons, je regagnai tout une rue et portai un retranchement jusques à dix pas, quoiqu'ils eussent cinq cents hommes dedans. Je donnai l'ordre à Cerisantes de s'y loger sûrement; à quoi il se porta aussi bravement qu'il avoit fait à l'attaque, et le mit si bien en défense, que je l'ai toujours conservé depuis. Je m'en allai de même temps faire ouvrir des canonnières à droite et à gauche des logis voisins pour les flanquer et y loger des mousquetaires; et à peine avois-je fait ouvrir une muraille, que, voulant par curiosité voir la contenance des ennemis, j'y reçus une mousquetade au-dessous de l'œil gauche, qui ne fit que m'effleurer la peau et brûler un peu de mes cheveux. Ce coup fut si favorable, qu'il ne servit qu'à m'accréditer parmi le peuple, et à lui donner plus de tendresse pour moi, puisqu'il n'y eut personne dans la ville, ni homme, ni femme, qui n'en voulût voir la marque, que j'en portai huit ou neuf jours, me donnant mille bénédictions et me conjurant de me ménager davantage, puis-

qu'ils perdroient tout en me perdant, et n'espéroient, après Dieu, que de moi seul leur repos et leur liberté.

Cette petite action, que je n'avois pas mal conduite, fit oublier le mauvais succès que nous avions eu le matin, et voyant que mes levées commençoient à s'avancer, je me résolus, à quelques jours de là, de me mettre en campagne pour faire entrer des vivres dans la ville, que la nécessité commençoit à faire murmurer. Tous les bourgs et terres auprès de la ville, sur le bruit que j'y commandois, ayant pris les armes pour moi (ce qui fut suivi de la déclaration du plat pays de tout le royaume, hors des places où il y avoit garnison, qui prirent cœur sur la réputation de ma personne et l'autorité de mon nom dès qu'ils surent mon arrivée, et qu'ils eurent vu les manifestes que j'avois eu le soin de faire tenir partout), j'envoyai Jacomo Rousse pour assembler mille mousquetaires, et se rendre auprès de moi dès que je le manderois, en qualité de mestre de camp des soldats que l'on tireroit des villages voisins; et employant huit ou dix jours pour tout ce qui m'étoit nécessaire pour me mettre en campagne.

Je fis cependant publier une défense, à peine de la vie, de ne plus saccager aucune maison bourgeoise, sous prétexte de visiter s'il n'y avoit point d'armes cachées, ou de meubles et d'argent; une autre pareillement, que tous ceux qui auroient quelque avis à me donner de trahisons ou d'entreprises secrètes eussent à s'adresser à moi, sur l'assurance d'être bien récompensés de leurs accusations en cas qu'ils les pussent justifier, mais au contraire d'être punis irrémissiblement du supplice que mériteroient les crimes dont ils se feroient les dénonciateurs, en cas qu'ils ne les pussent prouver. Cet ordre étoit absolument nécessaire, puisqu'auparavant que j'eusse pris l'autorité un fripon étoit capable de faire mourir le plus honnête homme, Gennaro, sans rien éclaircir davantage, faisant couper la tête et traîner par les rues ceux qu'on lui rapportoit avoir quelque intelligence avec les ennemis, quelque méchant dessein contre le peuple ou sa personne particulière : ce qui maintenoit toute chose dans une étrange confusion dans un pays où les haines sont violentes, celui qui avoit un ennemi devant appréhender la mort à toute heure, sans avoir le temps de s'en garantir, ni pouvoir être écouté dans ses justifications.

Et m'appliquant aux moyens d'avoir de la poudre, sans quoi l'on ne pouvoit maintenir la guerre (en attendant que je pusse avoir des salpêtres de dehors), je fus à la poudrière hors du faubourg de Saint-Antoine, et commandai aux entrepreneurs de faire prendre de la terre des étables et écuries, et autres endroits dont l'on pourroit tirer du salpêtre pour faire de la poudre en la plus grande quantité qu'il se pourroit, et de n'épargner pour cela ni le travail ni les hommes. Quelque effort que l'on pût faire, jamais je n'en ai pu avoir que quarante-quatre ou quarante-cinq livres par jour, que je faisois apporter chez moi pour la conserver soigneusement, ne se délivrant que sur des billets signés de ma main, ayant reconnu qu'Aniello del Falco, général de l'artillerie, et les officiers, en faisoient une trop grande dissipation.

Je me trouvois si fatigué de la méchante chère que me faisoit Gennaro et du gîte malpropre qu'il me donnoit tous les jours, que je me résolus, en attendant que j'eusse fait préparer un palais, d'aller loger aux Carmes, dans l'appartement réservé pour leur général, et de me faire servir par mes officiers, croyant qu'il n'étoit pas ni de la bienséance ni de ma réputation de vivre plus long-temps sans maison ni sans équipage; et la patience, que j'avois eue huit jours durant étant à bout, je dis ma résolution à Gennaro, qui fit tous ses efforts pour m'en détourner, mais ce fut inutilement. Et le lendemain, 22 novembre, je le conviai à venir dîner avec moi dans mon nouveau ménage; et lui ayant donné le bonsoir, je m'en allai coucher chez moi et dormir à mon aise dans un bon lit que l'on m'avoit préparé : ce que je n'avois encore pu faire depuis le temps de mon arrivée dans Naples.

Dès que je fus parti de chez lui, il fut averti qu'il y avoit dans les Jésuites un coffre caché sous un degré, rempli d'argent et de pierreries. Son avarice l'y fit courir aussitôt, et ayant fait rompre quelque maçonnerie qu'il reconnut être faite de nouveau, il y trouva le coffre dont on lui avoit parlé, et l'ayant fait rompre avec précipitation, il ne le vit rempli, contre son attente, que de calices et autres ornemens d'église. Il crut que le portier lui pourroit donner lumière de quelque autre cache qui enfermeroit plus de richesses. Il l'emmena chez lui, et se divertit toute la nuit à le tourmenter et lui donner la question de sa propre main. Il m'en vint rendre compte le lendemain au matin, dont je lui fis une grande réprimande, et l'obligeai à le renvoyer avec tout ce butin qu'il avoit fait de hardes servant à l'église, et l'intimidai si fort du châtiment qu'il devoit en attendre de Dieu, qu'étant naturellement timide, il me promit de ne retomber jamais dans une pareille faute.

De là nous fûmes ensemble à la messe, où

ayant fait mettre sur mon drap de pied un carreau pour lui auprès du mien, je trouvai que l'on en mettoit un autre à ma gauche; et m'étant informé pour qui c'étoit, il me fut répondu qu'on l'avoit préparé pour l'ambassadeur de France; et Cerisantes se disposant à y venir prendre cette place, je renvoyai le carreau dans la sacristie, et lui dis que s'il ne se rendoit sage après les leçons que je lui avois faites, je l'enverrois aux Petites-Maisons, où je le ferois enfermer, ne voulant pas que, par son imprudente témérité, l'honneur de la France ni mon autorité fussent tournés en ridicule; à quoi je devois soigneusement prendre garde, toute l'Europe ayant les yeux ouverts sur moi, pour observer s'il ne se trouveroit point dans ma conduite de quoi ternir l'éclat des actions que j'avois essayé de faire avec tant de péril et de peine.

J'avois cependant résolu de laisser le baron de Modène dans Naples durant mon absence, pour présider à tous les conseils, étant homme d'esprit, et en qui j'avois confiance, afin d'observer toutes les démarches de Gennaro, m'avertir de tout ce qui s'y résoudroit, et voir avec adresse à tourner les esprits, de sorte que toutes les délibérations fussent suivant mes intentions. Il se rendoit agréable à tout le peuple et se faisoit considérer et aimer, l'ayant chargé d'y apporter tous ses soins; il avoit même pris ascendant sur l'esprit de Gennaro. Il se servit de tous ces avantages pour se faire mestre de camp général, ne pouvant souffrir que l'on lui préférât Cerisantes, ou, par un zèle de me servir, s'y croyant plus utile dans cet emploi, et ayant l'envie et l'ambition de faire la guerre et d'acquérir de la réputation les armes à la main: ce qui me le rendit inutile à ce que je l'avois destiné, le brouilla depuis avec moi, et m'apporta beaucoup d'embarras. Tout le peuple en corps me vint prier avec des instances incroyables, me croyant faire plaisir par ce choix, de lui vouloir donner cette charge si importante. Je les remerciai de l'affection qu'ils me témoignoient, en prenant confiance de la sorte en une personne qui avoit suivi ma fortune; et leur dis qu'il étoit juste de conserver ce poste pour quelqu'un de leur nation, dont l'honneur et l'avantage pourroient attirer dans notre parti un des principaux de la noblesse, de la naissance et capacité duquel nous puissions nous prévaloir; et que, par ce moyen assuré que je réservois tout exprès, je prétendois ôter aux ennemis quelque galant homme, dont la perte leur seroit aussi préjudiciable que l'acquisition nous en seroit avantageuse.

Je demeurai ferme dans ce sentiment, que je lui voulus faire approuver par des raisons où il y avoit peu de réplique; mais agissant sous main, par la préoccupation où il étoit, et leur faisant persuader que je ne serois pas fâché que l'on me fît violence sur ce sujet, je fus fort étonné l'après-dînée quand il me vint trouver avec la commission de mestre de camp général, signée de Gennaro et de tous les capitaines des quartiers et chef du peuple; qu'il me dit l'avoir forcé d'accepter, après avoir fait en vain tous ses efforts pour s'en défendre. Je fus surpris et touché de cette conduite; et dissimulant le ressentiment que j'en avois, je lui dis que je me réjouissois de voir l'estime que l'on faisoit de lui, qu'il en seroit plus en état de me servir; mais que la conséquence seroit fâcheuse et tout-à-fait contre mon autorité, si le peuple s'accoutumoit à donner des commissions. Je lui en fis expédier une; et pour celle du peuple, je lui commandai de la reporter et la faire biffer devant lui, comme il fit, fort satisfait par cette adresse d'être venu à bout de sa prétention.

Le sieur de Cerisantes, supportant impatiemment qu'un autre fût pourvu d'une charge qu'il avoit prétendue, après quelques heures de chagrin prit une autre visée; et ayant appris le soulèvement d'une partie de la Calabre, et que ceux du pays m'avoient envoyé demander un chef pour leur commander, il crut qu'il y pourroit trouver un poste assez considérable pour le dédommager de celui duquel il avoit perdu l'espérance; et m'étant venu trouver, il m'aborda avec de fort grandes protestations d'attachement, de zèle et de fidélité pour mon service; il me dit que son bonheur et sa fortune dépendoient de moi, et m'ayant conté une partie de ses aventures, de ses disgrâces et de ses voyages, m'apprit qu'une dame de qualité en étoit cause, qu'il aimoit il y avoit long-temps, et dont il étoit réciproquement aimé; mais que, par faute et de fortune et de naissance, il ne pouvoit espérer la satisfaction ni l'avantage de l'épouser; qu'elle lui avoit donné du temps pour voir si par ses actions et par son mérite il pourroit assez s'élever en dignités et en biens pour qu'il pût, sans faire tort à sa réputation et à sa maison, se marier avec lui; que la fortune lui avoit été contraire en cent endroits où il étoit allé pour la chercher, et qu'il sembloit qu'elle l'eût conduit par la main à ma suite, puisque, si j'avois de la bonne volonté pour lui, il ne dépendoit que de moi de le faire le plus heureux homme du monde.

J'écoutai ce roman avec assez de plaisir; et lui demandant ce qu'il pouvoit prétendre de

moi, il me répondit : « Le gouvernement des deux Calabres, » avec un titre de duché ou de principauté de quelques-unes des principales terres que possédât dans les provinces un Espagnol, ou quelqu'un de la noblesse qui nous faisoit la guerre. Je lui répliquai que je ne pouvois l'éloigner de ma personne qu'il n'en fût arrivé un autre pour se charger des chiffres qu'il tenoit auprès de moi : ce qui se pourroit faire à l'arrivée de l'armée navale, ou bien après avoir reçu la réponse d'une lettre que j'écrirois à Rome pour ce sujet. Ma repartie, quoique fort raisonnable, ne le satisfit pas ; et sortant de ma chambre en grondant, Lougi del Ferro arrivant tout à propos et me demandant ce qu'avoit Cerisantes, je crus me devoir venger d'un fou par un autre, et lui dis ce qui s'étoit passé dans notre conversation. Il partit aussitôt de la main, prétendant que s'il s'éloignoit de moi il devoit lui remettre les chiffres de la cour, nul ne pouvant à son préjudice les garder, puisqu'il étoit ambassadeur. L'autre, dont le sang étoit déjà échauffé, le traitant de fou et de chimérique, refusa de s'en défaire en sa faveur : sur quoi Lougi del Ferro lui repartit brusquement qu'il les vouloit avoir, ou bien le voir l'épée à la main. Cerisantes, outré de se voir en compétence avec lui, s'en vint tout transporté m'en demander justice, se plaignant qu'il lui avoit perdu le respect. Je répondis en riant qu'outre que ce n'étoit pas une injure de vouloir faire tirer l'épée à un homme quand le discours n'est point accompagné de paroles outrageuses ou de mépris, je ne savois pas quel respect lui pouvoit être dû, ni quelle différence il devoit se faire entre eux ; qu'à tout bien considérer, l'avantage étoit tout entier pour Louigi del Ferro, puisque j'avois eu ordre de le traiter d'ambassadeur, et lui avois moi-même rendu des lettres de M. de Fontenay qui lui donnoient ce titre ; et que lui ne m'avoit été donné de sa main que pour tenir auprès de moi les chiffres. Il perdit toute patience, et s'écria en jurant qu'il étoit ambassadeur, et que si je ne lui faisois raison de cet outrage qu'il avoit reçu, qu'il se la sauroit bien faire lui-même. Ce discours peu respectueux m'obligea de lui ordonner de se retirer dans sa chambre, et commander au capitaine de mes gardes d'en laisser un à la porte avec défense de le laisser communiquer avec personne que je n'eusse eu des nouvelles des ministres du Roi que j'avois laissés à Rome, pour savoir en quelle qualité il avoit été envoyé avec moi, afin que si c'étoit comme ambassadeur, l'on lui rendît tous les honneurs qui lui seroient dus ; mais aussi que s'il ne l'étoit pas, je me ferois tort de souffrir qu'il passât pour tel, et qu'il y alloit trop de l'honneur de la couronne de voir deux fous de suite, en un même lieu, impunément s'en attribuer le caractère. Après être revenu de son emportement, il m'envoya demander pardon, et conjura de ne pas écrire à Rome ce qui s'étoit passé, qui ruineroit entièrement sa fortune. Il me fit pitié, et je ne le voulus pas perdre ; mais je l'en tins huit jours dans l'inquiétude, pour voir si ce châtiment ne lui donneroit point plus de jugement et plus de conduite.

Ce soir-là même il arriva un accident que je n'appris que le lendemain matin à mon réveil ; mais ce qui paroît de plus surprenant, c'est que je reçus deux lettres de deux différens endroits, l'une le soir et l'autre le matin, par lesquelles l'on me donnoit avis de prendre garde à moi, que l'on me devoit empoisonner, et que c'étoit Pepe Palombe qui avoit promis aux Espagnols de se charger de cette exécution. En effet, un jeune homme entrant dans ma cuisine, avant mon souper, fit tout ce qu'il put pour s'approcher de ma viande : cette affectation donnant lieu de le soupçonner, l'on l'en fit sortir. Il se mêla parmi la foule de ceux qui me venoient voir souper ; et s'approchant du buffet, tenant quelque chose dans sa main, il offrit à un officier napolitain, que j'avois pris depuis mon arrivée, une somme d'argent considérable s'il vouloit mettre dans mon verre, quand je demanderois à boire, ce qu'il avoit dans un petit papier. Un de mes gardes, par hasard, en ayant ouï quelque chose, suivit cet homme, l'arrêta au sortir de mon appartement, et le conduisit dans la chambre du capitaine de mes gardes, auquel il en donna avis, et ayant appris la même chose de l'officier, il ne m'en voulut rien dire avant que d'en avoir entièrement éclairci la vérité.

Je m'allai coucher un peu de temps après souper ; et durant que j'étois au lit il lui fit donner la question, et lui confrontant l'officier, il demeura d'accord de toutes choses ; et se trouvant saisi du poison, l'on en fit l'épreuve sur un chien, qui mourut un quart d'heure après. Comme l'on le pressa pour savoir qui le lui avoit donné, il dit que c'étoit l'aide-major de Pepe Palombe, et celui qui avoit et son secret et sa confiance. L'on m'avertit le matin de tout ce qui s'étoit passé la nuit ; je défendis d'aller si vite une autre fois, et presser une affaire de cette nature sans me l'avoir auparavant communiquée et avoir reçu mes ordres. Je ne voulus point faire arrêter l'homme que ce malheureux avoit accusé ; et connoissant le crédit qu'avoit Pepe Palombe dans son quartier, je crus qu'il valoit mieux essayer de le gagner que de tenter

de le perdre, et je résolus d'en user si obligeamment, que s'il avoit de l'honneur il en conservât une éternelle reconnoissance et me fût à jamais fidèle. Il s'en vint à mon lever; et l'ayant tiré à part, je lui montrai les deux lettres d'avis que j'avois reçues du méchant dessein qu'on m'écrivoit qu'il avoit contre moi; et lui faisant raconter par le capitaine de mes gardes tout ce qui s'étoit passé, il me dit qu'il seroit caution de son ami que l'on accusoit. Je lui temoignai être persuadé de son innocence; et pour étouffer l'affaire et, l'obliger plus sensiblement, je commandai qu'on fît sortir le prisonnier, et que l'on le laissât aller où il voudroit. La nouvelle (quelque soin que l'on prît de l'empêcher) courut aussitôt par la ville que j'avois été empoisonné, et tout le peuple s'étant soulevé s'en vint en foule à la porte du couvent des Carmes pour demander à me voir. Je me fis aussitôt amener un cheval, et, montant dessus, je me résolus d'aller faire le tour de tous les quartiers, pour donner à tout le monde la satisfaction qu'il désiroit si ardemment; et comme j'entendois quelques-uns dans le Marché qui accusoient Pepe Palombe de cet attentat, et qu'il m'étoit important de le justifier, et faire voir la confiance que j'avois en lui pour me l'acquérir tout-à-fait, je pris mon chemin vers la Concherie, suivi d'une multitude incroyable de gens; et le trouvant sur la porte de son logis, je lui dis que n'ayant rien pris le matin, le cœur me faisoit mal, et que je le priois de me faire apporter un doigt de vin, une croûte de pain, ou un morceau de confitures. Il m'en alla quérir aussitôt; et après avoir bu à sa santé et mangé de ce qu'il m'avoit apporté, je l'embrassai, et lui dis à l'oreille que ce que je venois de faire avoit été sans nécessité, mais pour le disculper auprès du peuple et lui témoigner combien j'avois de confiance en lui, l'aimant chèrement, et voulant qu'il fût de mes amis. Il me protesta de ne manquer jamais de fidélité, et de conserver une éternelle mémoire d'une si grande et si extraordinaire grâce.

J'employois toute la journée à visiter les postes, donnois les ordres de fortifier ceux qui ne l'étoient pas à mon gré, et y faisois travailler devant moi. Il ne se faisoit point d'attaque ni le jour ni la nuit que je n'y courusse aussitôt; et les Espagnols étoient étonnés d'apprendre qu'il ne se tiroit pas deux coups de mousquet que je ne m'y trouvasse à même temps, et surpris de me rencontrer partout en leur chemin, et bien souvent à leur dam, le renfort que je menois avec moi les repoussant vigoureusement; de sorte que dans tout le temps que j'ai demeuré dans Naples, je ne suis jamais venu aux mains avec eux sans les avoir battus en toutes sortes de rencontres et remporté quelque notable avantage. Le peuple avoit pris tant de créance en moi, et j'avois acquis tant d'estime, qu'il se croyoit invincible quand je combattois à sa tête: ce qui fit que les ennemis ne s'appliquèrent qu'à ma perte, persuadés que de ma seule personne dépendoit ou la ruine ou le rétablissement de leurs affaires. Le poison qu'ils m'avoient fait préparer n'ayant pas eu le succès qu'ils en espéroient, et la tentative qu'ils firent en deux ou trois autres rencontres de m'en donner n'ayant pas réussi plus heureusement, ils recoururent à d'autres moyens pour me faire périr; et pour n'en pas irriter davantage contre eux tous les esprits des Napolitains, ils tâchèrent de rendre ma conduite suspecte et de me procurer la mort par quelque sédition et tumulte populaire. Un matin que le Marché étoit rempli de monde pour me prier d'accommoder, comme je fis, deux de leurs chefs qui avoient eu quelque différend ensemble, un petit garçon me vint rendre une lettre, qu'il me dit être d'importance; et ayant disparu dans la presse, sans pouvoir le rencontrer, ni savoir de lui qui la lui avoit donnée, je l'ouvris, et voyant ce qu'elle contenoit, je la lus tout haut devant le peuple; et au lieu de me faire soupçonner, elle ne servit qu'à réchauffer leur amitié pour moi et la haine contre les ennemis. Elle étoit du duc de Siane, fils du régent Capici Ladro, et étant en forme de réponse. Elle portoit que don Juan avoit reçu avec une joie extrême l'offre que je lui faisois de lui livrer un poste et lui procurer l'entrée de la ville, afin de la mettre à feu et à sang, et lui donner lieu de punir la rébellion de ses habitans; mais que la bonté du Roi son père ne lui pouvant faire autoriser une si cruelle vengeance, les considérant comme des enfans désobéissans qu'il aimoit tendrement et qu'il ne vouloit ramener que par la clémence et la douceur, n'ayant point d'autre pensée que celle de leur pardonner, il me remercioit de mon affection, dont il étoit persuadé, et me prioit de la conserver pour une autre occasion plus favorable, sachant que je n'avois entrepris de venir à Naples que de concert avec lui et hasardé tant de périls que pour le servir plus utilement en ne donnant point de défiance; qu'aussi il m'assuroit que l'argent que j'avois demandé étoit tout prêt, et que l'on me le feroit compter à Gênes, ou en tel autre lieu que je lui ferois savoir; et qu'il s'étoit adressé à lui comme à un homme de qualité et de mes amis, afin que j'y pusse prendre plus de confiance.

Ce grossier artifice ne produisit qu'un effet tel que je pouvois désirer et tout-à-fait contraire à leur attente. Tout le peuple en murmura hautement, et, détestant leur malice, se mit à crier : *Vive le duc de Guise, notre défenseur, pour lequel nous voulons employer nos biens et nos vies, et sacrifier celles de nos femmes et de nos enfans!* Et voulant leur gagner le cœur davantage par un procédé doux et honnête, j'accordai toutes les grâces qui me furent demandées pour des condamnés, et continuai d'en user de même quelques jours de suite, ne pouvant me résoudre à faire mourir personne. Mais ces gens, accoutumés au sang et aux massacres, vouloient voir des spectacles sanglans; et connoissant par les discours et les murmures qu'il étoit temps de se faire craindre, et m'étant dit par les rues que j'étois trop bon de ne point faire faire d'exécutions, et que, sans des exemples, je ne contiendrois jamais dans le devoir ceux qui étoient si habitués aux meurtres et aux brigandages, sept hommes ayant été pris pour de semblables actions, je les fis tous pendre à la fois, et reconnus que cette justice sévère avoit été fort agréable, et que le respect et l'amitié pour moi en étoient fortifiés et accrus. Depuis, me faisant paroître inflexible, quand je voulois pardonner à quelqu'un je me servois d'une adresse que j'ai toujours pratiquée jusques à la fin. Etant averti de l'heure que quelque malheureux étoit conduit au supplice, je sortois de mon logis et prenant le chemin qu'il devoit tenir, je le rencontrois comme par hasard; et me montrant fâché que ceux qui marchoient devant ne s'étoient pas détournés et m'obligeoient malgré moi à voir passer ce misérable, je lui accordois la vie à la prière de sa femme et de ses enfans, disant qu'il n'étoit pas raisonnable que son bonheur l'eût porté en ma présence et qu'il mourût, le pardon étant naturellement inséparable de la vue du prince.

Vincenzo d'Andrea ne pensant qu'à sa trahison, travailloit secrètement à donner jalousie à Gennaro de l'autorité que je prenois tous les jours; à quoi il le trouvoit fort disposé, voyant affoiblir sa considération, et venoit incessamment me faire des plaintes de sa brutalité, ignorance, paresse et avarice, qui perdroient toutes choses à la fin si je n'en prenois la conduite: il autorisoit sous main les désordres et les saccagemens, et n'oublioit rien pour parvenir à ses fins. Il survint un accident qui lui donna bien de la joie et de l'espérance, mais qui n'eut pourtant aucune suite fâcheuse, comme il se l'étoit imaginé. Trois capitaines du régiment de Sébastien de Landi, avec son sergent-major, qui gardoit la porte d'Albe, le poste le plus jaloux et le plus considérable de tous ceux que nous tenions, donnant l'entrée la plus facile et la plus dangereuse de la ville (comme il s'est vu par l'application que les Espagnols ont prise depuis à l'acheter de lui, et par où ils se sont enfin rendus les maîtres de tout, et réduit Naples dans leur obéissance et ensuite tout le royaume), me vinrent faire des plaintes de la prison de leur mestre de camp; et leur ayant demandé si les ennemis avoient fait une sortie, ou s'il y avoit eu quelque combat, ils me répondirent que non, mais que Gennaro l'avoit fait arrêter pour s'être opposé au pillage d'une maison qu'il envoyoit faire dans son quartier, au préjudice du ban que j'avois fait publier pour empêcher de semblables violences: et m'en étant allé au tourjon des Carmes, fort irrité d'une action si déraisonnable, je renvoyai le sergent-major et deux des capitaines pour faire redoubler la garde, et empêcher que nos ennemis ne se prévalussent d'un pareil accident, et n'emmenai qu'un des capitaines avec moi. Je trouvai Gennaro avec tous ceux du conseil et quelques-uns des capitaines des quartiers et principaux chefs du peuple: il s'en vint au-devant de moi et me dit brutalement qu'il savoit le sujet qui m'avoit amené, et que je ne me mêlasse point de cette affaire. J'entrai dans sa salle, où je trouvai toute l'assemblée; et le traitant de haut en bas, avec le mépris que l'on a d'ordinaire pour les gens de sa sorte, et la juste indignation que me donnoient et son imprudence et le hasard où il exposoit toute la ville, aussi bien que ma personne, je lui dis, en me promenant sans le regarder, qu'il savoit bien qu'ayant le commandement des armes, c'étoit à moi à châtier les gens de guerre et qu'il n'avoit qu'à me faire des plaintes de ceux dont il seroit mal satisfait, pour en user après comme je le jugerois à propos; qu'il se gardât à l'avenir de faire des choses semblables, que je n'étois pas résolu de souffrir; que la sûreté de la ville m'étant commise, ma réputation et ma vie y étoient attachées, qu'il ne devoit pas mettre en péril par son caprice et son emportement; que le titre de défenseur ne m'étoit pas donné pour me voir maltraiter et perdre la considération de la sorte; qu'il n'étoit pas raisonnable qu'un homme de ma condition, après avoir méprisé tant de dangers, se vît à tous momens sur le point de se perdre sans raison et sans occasion d'acquérir de l'honneur; et m'ayant fait une réponse arrogante, outré de colère, je lui répliquai que des gens si brutaux

et si insolens ne méritoient pas d'être commandés par une personne telle que moi. Je rompis ma canne sur le genou, et, la jetant en pièces, je renonçai à la charge que j'avois acceptée, et l'assurai qu'il seroit responsable de tous les malheurs qui arriveroient infailliblement, de la perte des biens, de la vie de tous les habitans, de l'honneur de leurs familles et du sac et désolation de la ville et de tout le royaume, que j'abandonnois à la cruelle vengeance des Espagnols; que j'allois chercher des felouques pour m'en retourner et me retirer d'un lieu où l'on faisoit si peu de cas de moi et où je n'avois qu'à acquérir de la honte et de l'infamie, au lieu de la gloire que je m'étois proposée; que je ne savois ce que c'étoit de me laisser perdre le respect; connoissois trop ce qui m'étoit dû, et principalement par de la canaille comme lui; et que j'étois fort tenté, avant que de partir, de faire un exemple sur sa personne et le faire jeter par les fenêtres. Tous les assistans s'y offrirent; et lui, se mettant à pleurer, se jeta à mes pieds, qu'il me baisa plus de cent fois, me demandant pardon, et sa femme et son beau-frère en faisant de même, avec cent démonstrations de désespoir et autant de protestations de me rendre plus d'obéissance et de soumission que la moindre personne de la ville. Tout le monde à genoux, les larmes aux yeux, me supplia de reprendre le commandement, n'ayant d'espérance qu'en moi seul et se croyant absolument perdu si je cessois de prendre la défense de sa liberté. Je me laissai aller à tant de prières, et m'ayant été présentée une canne, je l'acceptai comme une marque du commandement dont je me chargeois de nouveau. J'eus alors bien de la peine d'empêcher que l'on ne le tuât devant moi, tant tout ce qui étoit présent paroissoit animé contre lui. Je renvoyai le mestre de camp Landi à sa charge et lui ordonnai de s'appliquer à l'avenir avec autant de ponctualité, de vigilance et de zèle qu'il en avoit eu jusques à ce jour-là; de quoi il me donna toutes les paroles et promesses que son obligation et l'amitié que je lui avois fait paroître l'y engageoient.

Cependant Pepe Palombe, à la tête de ceux de la Concherie; Matheo d'Amore, suivi de toute Lavinare; tous les quartiers voisins et tout le peuple du Marché s'y étant assemblés sous les armes, demandoient, avec des cris élevés et un tumulte furieux, que la personne de Gennaro leur fût livrée, pour lui couper la tête et le pendre par un pied, pour apprendre par son châtiment la déférence que l'on devoit avoir pour moi. Je descendis pour les appaiser, ce que ma présence fit à l'heure même; et ayant calmé leur emportement par l'assurance que je leur donnai d'être content, ils m'appelèrent cent fois leur père et leur libérateur, me conjurant avec pleurs de ne les pas abandonner, sans quoi ils ne pourroient se délivrer de l'esclavage, me recommandant la conservation de leurs vies, de leurs biens et de l'honneur de leurs familles.

Cet orgueilleux repentant ne se croyant pas en sûreté, me pria de le garantir contre le ressentiment de toute la ville. Il vint publiquement se mettre à genoux devant moi et me demander la vie. Je l'embrassai devant tout le monde, et commandai à tout le peuple, lui ayant pardonné, et le tenant pour le meilleur et le plus assuré de mes amis, de l'aimer et le considérer comme auparavant, le prenant sous ma protection, et embrassant ses intérêts et sa défense envers tous et contre tous; de sorte que je tirai de l'avantage d'une affaire qui vraisemblablement me devoit causer du péril, de l'embarras et de la peine. Il se retira dans son tourjon, et je montai à cheval pour m'aller montrer à toute la ville et reconnoître si les postes étoient en état et si les gardes se faisoient exactement, pour n'avoir rien à craindre la nuit. En passant auprès du couvent de Saint-Laurent, j'entendis du bruit dans un palais appartenant à une personne de qualité. J'envoyai un officier de mes gardes pour reconnoître ce que c'étoit. Il me rapporta qu'on le pilloit, et qu'il y avoit rencontré quinze ou seize personnes. Je lui commandai d'en arrêter le chef et de me l'amener; et me l'ayant présenté, je lui demandai s'il n'avoit pas connoissance du ban que j'avois fait publier, par lequel je défendois, à peine de la vie, de saccager désormais aucune maison. Il me répondit que oui; mais que, sur l'avis qu'il y avoit des armes cachées, il étoit allé en faire la perquisition, par un ordre qu'il avoit signé de Vincenze d'Andrea et de moi. Je me le fis représenter; et ayant reconnu ma signature contrefaite, j'envoyai quérir un religieux dans le couvent pour le faire confesser; et aussitôt après je le fis pendre aux grilles des fenêtres. Cette prompte justice m'attira mille bénédictions, et intimida si fort tous ceux qui jusque là impunément faisoient de semblables violences, que depuis ce jour il n'en arriva plus dans la ville.

Je m'appliquai sérieusement à ménager quelque intelligence avec la noblesse, et fis enjoindre à tous les cavaliers qu'il y avoit dans la ville de se rendre auprès de moi le lendemain matin dans les Carmes, pour une conférence

que je voulois avoir avec eux. Ils ne manquèrent pas de s'y trouver, et, les caressant tous extraordinairement, je leur dis qu'étant venu à Naples pour tirer tout le royaume, aussi bien que la ville, de la rude domination des Espagnols, je m'estimois heureux de me voir utile au service de la noblesse, et me croyois déjà bien payé de tous les périls que j'avois courus, puisque j'avois eu la fortune de sauver les maisons de beaucoup de personnes de condition, et de garantir leurs biens de la fureur du peuple, plus irrité contre eux par l'artifice des Espagnols, et pour ne pas connoître ce qui leur étoit et utile et nécessaire, que par aucune aversion particulière; que je souhaitois de trouver les moyens de les réunir ensemble, puisqu'ils ne devoient avoir qu'un même intérêt; que la liberté les devoit toucher également; que je ne pouvois la procurer au peuple sans que la noblesse en profitât; que ne devant faire qu'un corps, elle devoit y tenir le premier lieu, et conserver le rang et la prérogative que le Ciel et la nature lui avoient donnés; qu'une personne de ma condition ne manqueroit jamais à l'estime qui étoit due aux gens de qualité; et que je ferois voir par la suite de mes actions que je connoissois et savois bien faire la différence entre les gens de rien et les personnes de naissance; qu'il n'y avoit pas un d'entre eux qui ne se dût réjouir de voir que l'autorité tomboit entre mes mains, puisque, au lieu des violences qu'ils avoient souffertes jusques ici, ils ne trouveroient en moi que civilité, que courtoisie et passion de les servir tous en général et en particulier.

Ce compliment fut reçu d'aussi bonne grâce qu'il avoit été fait de bon cœur, et étant accompagné de remercîmens des favorables effets que ma présence avoit déjà fait ressentir, garantissant tous les cavaliers de l'oppression, du péril, des brigandages et de l'insolence du menu peuple. Je répliquai que je n'avois encore rien fait qui me dût attirer leur bonne volonté; mais que je m'assurois, quand le temps me donneroit lieu de pouvoir faire connoître la vérité de mes sentimens, que la noblesse avoueroit de m'en être en quelque façon redevable, et que si je ne pouvois attirer leurs personnes, au moins espérois-je de les forcer à me donner quelque part dans leur amitié et leur estime; et que quelque attachement qu'ils pussent avoir aux Espagnols, ce ne seroit plus que par devoirs, puisqu'ils ne pourroient défendre contre mes services, et les soins que je prendrois de leur en rendre en toutes sortes de rencontres, leurs cœurs et leurs inclinations. Je leur dis ensuite que j'attendois tous les jours l'armée navale de France qui venoit à mes ordres, pourvue de tous les secours nécessaires pour la ruine des ennemis, dans laquelle appréhendant qu'ils ne se vissent tous enveloppés, je les conjurois d'ouvrir les yeux et de songer à leur sûreté et à leur avantage; que je les priois d'y faire de sérieuses réflexions, d'informer du véritable état des choses tout le reste de la noblesse absente, et de compter entièrement sur moi pour ce qui pourroit les regarder; qu'au reste, comme l'on étoit sur le point de faire quelque établissement dans la forme du gouvernement, et de travailler à former une république, ils ne s'en devoient pas laisser exclure, ni souffrir qu'on la fît simplement populaire, ce qui leur seroit préjudiciable, et à quoi il seroit difficile de remédier ensuite; que j'en différerois la résolution tout autant qu'il me seroit possible pour leur donner temps d'en prendre quelque bonne; qu'ils n'avoient plus affaire à un Mazaniel ni à un Gennaro, mais à un homme qui les considéroit et les aimoit tendrement, et qui préféreroit toujours leurs intérêts aux siens propres, et qu'ainsi ils pouvoient et devoient prendre en moi une entière confiance; que je leur conseillois d'assembler les siéges, où je leur répondois qu'ils pouvoient sûrement et librement traiter leurs affaires, et voir à prendre leurs mesures sur les conjonctures présentes, parce que telle chose pourroit arriver qu'ils n'y seroient peut-être plus à temps. J'observai soigneusement le visage de tous en particulier, pour tâcher de pénétrer dans leurs pensées les plus secrètes : je vis sur la plupart de la gaîté, m'imaginant que quelques-uns avoient été ébranlés de mes discours, et généralement que tous avoient pour moi quelque sorte de bonté et d'estime. Il n'y eut que le seul prince de La Roque, parent du cardinal de Filomarini, qui me fît assez reconnoître par sa froideur, quoiqu'il me rendît tous les respects et civilités imaginables, que je ne devois jamais me fier à lui; de quoi je n'ai eu que trop d'expérience dans la suite.

Je m'aperçus bientôt après de l'effet de cette conférence, qui m'attira des nouvelles de beaucoup d'endroits, et qu'ayant considéré à loisir tout ce que je leur avois fait entendre, me fit souhaiter du bien et désirer ma conservation par la plupart de ces messieurs, qui reconnurent que d'elle seule dépendoit celle de leurs biens, de leurs familles et de leurs personnes. J'envoyai un compliment à la princesse de Massa sur la perte de son mari, qui m'avoit touché sensiblement, et lui offrir, pour ses enfans et

pour elle, tout ce qui pouvoit dépendre de mon crédit et de mon autorité, m'excusant sur l'accablement des affaires que j'avois entre les mains si je n'allois pas en personne lui faire ces civilités.

J'entendois la messe quelquefois, comme j'ai fait depuis assez souvent, dans des couvens de religieuses, où il y avoit des personnes de qualité; et les allant voir toutes à la grille, je les priois de faire à tous leurs proches toutes sortes d'offres et de complimens de ma part; et les chargeois de m'avertir de toutes les choses que je pouvois faire pour les obliger et les servir; enfin je n'oubliois rien de tout ce qui dépendoit de moi pour attirer la noblesse, sans laquelle je connoissois que les Espagnols ne pourroient se maintenir, et qui, jointe avec eux, faisoit leurs principales forces, et me pouvoit donner plus d'embarras et de peine. Et me trouvant un jour dans l'un de ces couvens, je voulus voir la princesse de Sens et ses filles, à qui j'offris tout ce qui dépendoit de moi, comme à une personne animée contre les Espagnols par la mort de son mari, et qui par conséquent s'emploiroit avec plaisir et application à détacher de leur service et engager avec moi tout ce qu'elle avoit et de parens et d'amis. Je crus aussi qu'il étoit de la politique de considérer en quelque façon la mémoire de Mazaniel, puisqu'il avoit jeté les premiers fondemens de la liberté de Naples; et envoyant chercher sa veuve, qui étoit dans une extrême nécessité, je pris un soin particulier de l'assister, comme j'ai fait jusques au jour de ma prison : ce qui fut fort agréable à tout le peuple.

Cependant le manquement de vivres me forçant de tout hasarder pour en faire venir, ne pouvant plus subsister sans cela, je résolus de me mettre en campagne et d'aller tenter l'entreprise d'Averse, quoique véritablement avec beaucoup de difficulté et peu d'apparence. Je me préparai à marcher, le 12 de décembre, avec les régimens de Pepe Palombe, qui commandoit le mien, celui de Jacomo Rousse, composé de mille mousquetaires, deux autres que je donnai depuis au sieur Perez, et de Mallet, et celui d'Antonio del Calco, et les compagnies d'Onoffrio Pisacani, Carlo Longobardo et Batimiello, pouvant bien faire quatre cents mousquetaires, et toute mon infanterie trois mille cinq cents ou quatre mille hommes, dont il y en avoit quinze cents qui, n'étant pas encore armés et la plupart sans épées, n'avoient que des bâtons brûlés par le bout. Il y vint encore quatre ou cinq cents lazares qui portoient de grands bâtons armés de crocs, comme font les mariniers, avec lesquels ils prétendoient attaquer la cavalerie et tirer à bas de cheval les cavaliers. Aniello del Falco, général de l'artillerie, la commandoit, composée de quatre pièces de canon avec un équipage convenable. Il est vrai que n'ayant en tout que quatre cents livres de poudre, je faisois porter, pour l'apparence, quantité de barils remplis de sable, un Maltais en étant commissaire. Ma cavalerie étoit composée de la compagnie de mes gardes, de celle de Cicio Ferlingère, général (commandée par son lieutenant, n'ayant pu, à cause de la goutte, venir servir); de celle de Gennaro, dont Horacio Vassalo étoit lieutenant; de celle d'Andrea Rama, de Rocco, de Damiane et du frère d'Augustin de Liéto, qui pouvoient bien faire cinq ou six cents chevaux. Le sieur d'Orillac, qui étoit à moi et qui devoit commander ma compagnie de chevau-légers, faisoit la charge de lieutenant-général, et Philippe Prignani, avocat, étoit commissaire général; et tout ce corps devoit être commandé sous moi par le baron de Modène en qualité de mestre de camp général, et Bernardo Spinto étoit auditeur général. Toute cette petite armée avoit son rendez-vous dans une grande esplanade au sortir de la porte Capuane, à la tête du faubourg de Saint-Antoine, et m'attendoit en bataille pour marcher, le 12 décembre, sur les deux heures après midi; mais un accident considérable qui survint me fit différer mon départ jusques au lendemain.

Au sortir de table, comme mes gens achevoient de dîner, je me rendis dans le Marché; et faisant donner des armes à une compagnie de cent hommes levés de nouveau, j'eus avis que les ennemis, croyant avec raison que mon départ apporteroit quelque désordre, se résolurent d'attaquer les postes de la douane, de l'île de Saint-Barthélemy et de Visita-Pauveri; et ils s'en rendirent les maîtres les trouvant dégarnis, ceux qui les gardoient les ayant abandonnés pour aller dîner chez eux. Dès que j'en eus l'avis, je commandai à la compagnie qui étoit dans le Marché de s'en aller en diligence pour s'y opposer; et envoyant avertir mes gens de monter à cheval et se tenir prêts pour me suivre, je poussai à toute bride à la porte Capuane. Je donnai ordre au baron de Modène de détacher cinq cents mousquetaires sous le mestre de camp Antonio del Calco, et envoyai commandement aux trois cents cavaiolles qui me restoient (en qui j'avois une entière confiance) de se rendre en diligence auprès de moi, qui me servirent avec beaucoup de valeur et de succès en cette occasion; et revenant avec la

même vitesse que j'étois allé, je marchai droit aux ennemis à la tête de mes gens, et de quelques autres qui, à ce bruit, me joignirent : ce qui pouvoit en tout faire quarante chevaux. La compagnie qui étoit dans le Marché ne faisoit que de partir. Ainsi l'ayant rencontrée, à peine avois-je fait deux rues de chemin, qu'arrivant à la Cellerie, lieu fort spacieux, principalement à l'endroit de la fontaine des Serpens, et quasi au milieu de la ville, j'y trouvai trois cents officiers réformés italiens, qui commençoient à se mettre en corps, et avoient leur premier rang armé de pertuisanes : je les chargeai vigoureusement, et les ayant rompus, je les poursuivis jusque dans la douane, et ayant quitté mon cheval à un petit pont qu'il y avoit à passer, j'entrai pêle-mêle avec eux, et les chassai de ce poste avec une fort grande tuerie. Ils voulurent se loger dans les ruines d'une des salles, que je leur fis quitter. Toutes les troupes que j'avois commandées étant arrivées, ils tentèrent une seconde fois de s'y retrancher; mais ayant posté mes gens, ils furent brusquement repoussés. Cependant le combat s'étant réchauffé, la poudre me manqua, et j'envoyai en demander à Gennaro, qui m'en envoya un baril, et fus contraint de soutenir à coups de pierres et d'épée les efforts qu'ils faisoient contre nous à bons coups de mousquets: ce qui dura plus d'une grosse demi-heure. Cependant, se prévalant de mon manque de munitions, ils firent le logement qu'ils avoient entrepris.

Dans cette extrémité je donnai l'ordre au mestre de camp Melonne, avec cinq cents hommes, de reprendre l'île de Saint-Barthélemy ; ce qu'il fit avec fort peu de résistance; et après le faisant sortir à découvert, suivi de trois cents l'épée à la main, laissant les autres pour la conservation de ce qu'il avoit regagné, je l'envoyai pour couper les ennemis et essayer de s'emparer de la douane des farines. Je détachai Antonio del Calco avec deux cents mousquetaires pour les chasser de Visita-Pauveri. Cependant je montai dans une des salles qui nous restoit, et faisant allumer du feu, je fis chauffer de l'huile que j'y trouvai en grande quantité, et faisant rompre une muraille, je la fis jeter sur les ennemis ; et me servant de fascines poissées qui étoient réservées en ce lieu pour le besoin que nous en pourrions avoir, et des chemises de feu que j'avois fait préparer pour faire tenter le brûlement de quelques vaisseaux, ils n'y purent résister et furent contraints de se retirer. Leur logement fut brûlé, et par là je conservai la ville, qui sans ma diligence et vigueur étoit perdue, les ennemis étant dedans, et avancés jusques à deux rues du Marché.

Après avoir assuré toutes les choses, je m'en allai à Visita-Pauveri, que nous avions repris; et ne me contentant pas de ce bon succès, je fis gagner toute une rue, et portai un retranchement jusques à la comédie italienne; et ayant trouvé à la dernière maison des Espagnols logés au-dessus de nous, je me servis de la poudre que j'avois envoyé chercher, qui ne m'arriva qu'en ce temps, pour les faire voler, où ils perdirent douze ou quinze hommes.

Dans toute cette occasion, qui dura plus de deux heures, et qui fut une des plus chaudes et des plus opiniâtrées qui se soient vues dans Naples, il n'en mourut de mon côté que deux ou trois, et cinq ou six de blessés; et, par l'aveu que les Espagnols m'en ont fait depuis ma prison, il y eut six vingts officiers réformés de tués ou mis hors de combat, et quasi tous de coups d'épée. Cette action redonna grand cœur à tout le peuple, dont je fus reçu avec d'extraordinaires applaudissemens.

Les Espagnols, piqués au vif de cette malheureuse journée, n'en attribuèrent l'effet qu'à ma présence; et me croyant ensuite sorti de la ville, ils s'imaginèrent qu'ils pourroient prendre leur revanche la nuit, et que le peuple, au lieu de penser à se défendre, ne l'emploieroit qu'en des réjouissances ; et remplaçant ce qu'ils avoient perdu de gens d'autres officiers réformés, ils tinrent un corps considérable prêt pour les soutenir. Sur les onze heures, ils attaquèrent fortement la douane ; mais comme j'avois reconnu de quelle importance elle nous étoit, la conservation de la ville dépendant de la sienne comme sa perte de celle de ce poste, j'avois été sur les neuf ou dix heures le visiter : ce qui fit qu'ils trouvèrent les gardes exactes et redoublées, et qu'ils furent surpris, à peine l'escarmouche commencée, de m'y savoir arrivé, et d'y reconnoître ma présence par les cris de tous nos soldats de *vive Son Altesse notre défenseur!* Cette nouvelle leur fit perdre cœur; et les faisant retirer, de peur que la nuit ne leur fût pas plus heureuse que l'avoit été la journée, ils déchargèrent leur chagrin à coups de canon, dont ils se lassèrent bientôt, pour ne pas consumer inutilement leur poudre.

Cependant à leur vue je fis achever le retranchement de nos brèches, que j'avois fait commencer l'après-dînée, et mis ce poste en état de n'avoir plus à craindre que la trahison : et de fait, depuis ce jour-là, ils n'eurent jamais la hardiesse de l'attaquer. Je m'en vins après me mettre au lit pour me reposer, afin de régler le lendemain matin tout ce qui étoit nécessaire

pour la défense de la place durant que j'en serois dehors, et la manière dont l'on devoit agir pour les conseils, afin de se mettre en sûreté, et que les ennemis ne pussent rien entreprendre dans un temps où ils se persuadoient que mon éloignement leur rendroit toutes choses faciles.

Le lendemain, 13 de décembre, dès qu'il fut jour, je m'en allai entendre la messe, et ensuite je montai à cheval pour visiter tous les postes et quartiers de la ville, et y laisser les ordres nécessaires. Je donnai le commandement de la douane au mestre de camp Melonne, avec un sergent-major sous lui, et des officiers et soldats pour la garder. Je mis aussi sous son autorité tous les quartiers voisins, comme l'île de Saint-Barthélemy, gardée par un capitaine de Porto, et Visita-Pauveri par un sergent-major. Le mestre de camp Pouca fut chargé de la garde de Sainte-Claire; un sergent-major, du fonds du Cedrangulo; San-Dominico Soriano fut commis au mestre de camp Annibal Brancacio; Monte-Oliveto à un sergent-major; la porte d'Albe et le couvent de Saint-Sébastien, au mestre de camp Sébastien de Landi; la Fosse du Grain, au capitaine Cicio Costa; Saint-Dominique et Saint Aniello, à deux capitaines; la porte de Saint-Gennaro et faubourg des Vierges, au mestre de camp Diégo Passero; la porte Nolane et son faubourg, au mestre de camp Juan Dominico; celle de Capuane et faubourg Saint-Antoine, au mestre de camp Castaldo; de Santo-Effremo, Novo et Sangue de Christ, au mestre de camp don Bernardin Castrocucco; de Pausilippe, à un sergent-major; du fort de Grotto, et deux ou trois petites terres qui sont comme des espèces de faubourgs, sous le commandement du sergent-major Alexio, qui depuis la prise de Chiaia fut fait mestre de camp, et y commanda; du fonds del Cavone, au mestre de camp Lombarde; de la Cellaria, au capitaine Cimino; de la Monnoie, au capitaine Ignatio Spagnuolo; de la Vinare, au capitaine Matheo d'Amore; de la Concherie, à Pepe Palombe, et en son absence à son lieutenant; de la Savaterie, au capitaine Pepe Ricco; de la Pietra del Pesce, à Onoffrio Pagano; du Marché, au capitaine des gardes de Gennaro, sous lui; de tous les autres quartiers de la ville, à leurs capitaines particuliers, et la garde de la Vicairie à Grassulo de Roza, avec celle des prisonniers, et la charge de carcerero-major; leur ayant à tous donné toutes les choses nécessaires et les ordres pour le paiement ponctuel de leurs gens sur le fonds que j'ai déjà dit avoir destiné pour cela.

Ainsi, les choses réglées pour ce qui regardoit les gens de guerre, j'envoyai quérir le corps de ville en présence de Gennaro, et lui dis que tous les soins que je prenois pour la conservation de la ville seroient inutiles, s'il ne songeoit à empêcher la nécessité des vivres, et aux moyens de faire couler le peuple doucement et sans murmure jusques à temps que je leur eusse ramené l'abondance : ce que j'espérois bientôt, ne me mettant en campagne que pour cet effet; et que pour ceux du conseil, je les conjurois d'assister Gennaro de leurs bons avis, veiller de près à sa conduite, et ne rien résoudre d'important sans ma participation; que cela ne retarderoit point les affaires, puisque je ne m'éloignerois pas si fort que je ne pusse avoir de leurs nouvelles, et eux de mes réponses deux fois le jour; que je me confiois à eux durant mon absence; que nous devions être bien unis, puisque nous n'avions que le même intérêt, et que la liberté que nous souhaitions tous si ardemment, devoit aussi bien être l'ouvrage de leur tête que de mes mains. Je recommandai surtout ces choses à Vincenze d'Andrea, aussi bien que ce qui étoit de sa charge de provéditeur général; à Tonno Basso, à Aniello Porcio, à Antonio Scaciavento et à Agostino Mollo, et chargeai ce dernier, en qui j'avois une extrême confiance, de veiller à mes intérêts, m'avertir ponctuellement de toutes choses, et s'opposer à tout ce qu'on voudroit entreprendre contre moi : ce qui lui étoit aisé, étant un homme fort agissant, fort éclairé et fort adroit, qui étoit tout-à-fait bien intentionné pour moi, pour qui il avoit beaucoup de zèle et de fidélité.

Toutes ces précautions nécessaires m'ayant occupé plus long-temps que je ne pensois, la nuit qui s'approchoit ne me permit que de venir coucher dans le faubourg Saint-Antoine, pour partir le lendemain, 14 de décembre, à la pointe du jour. Ce ne fut pas néanmoins sans aller auparavant prendre congé et la bénédiction de M. le cardinal Filomarini, et visiter les reliques de saint Gennaro. Je donnai la liberté à Cerisantes de sortir de sa chambre, et la permission de me suivre en campagne; et le soir, l'ayant fait appeler, après lui avoir fait une remontrance et lui avoir conseillé de profiter de tout ce qui lui étoit arrivé, il me dit que ce qui lui donnoit tant d'impatience de faire quelque chose pour sa fortune étoit l'appréhension que l'armée navale n'apportât quelqu'un de confiance pour être l'homme du Roi auprès de moi, et retirât les chiffres d'entre ses mains, ce qui lui seroit fort préjudiciable, lui faisant perdre le crédit et la considération; et qu'ainsi, s'il n'étoit établi auparavant, difficilement le pourroit-il être par

après. Il m'ajouta de plus que j'étois dans le même hasard; que l'on ne m'avoit laissé partir de Rome que par pure nécessité, faute d'avoir un autre homme qu'on pût envoyer; que l'on n'avoit point d'amitié pour moi, que l'on craignoit mon élévation et en avoit-on jalousie, et que je devois me hâter de m'établir aussi bien que lui, puisque l'armée pourroit apporter quelqu'un capable de remplir ma place; et qu'ainsi je devois me presser de prendre mes mesures, ou bien que j'étois infailliblement perdu aussi bien que lui. J'avoue que cette comparaison qu'il faisoit toujours de lui à moi me paroissoit désagréable, pour n'être ni juste ni respectueuse: aussi lui répliquai-je qu'il avoit quelque sujet d'inquiétude, puisqu'il se trouveroit cent personnes capables de tenir le poste qu'il avoit auprès de moi, et qui l'accepteroient sans se soucier qu'il le trouvât ou bon ou mauvais; mais que pour moi, j'étois de naissance à n'être pas désobligé légèrement; que peu de gens dans le monde seroient propres à remplir ma place, qui, quelque glorieuse qu'elle fût, étoit trop pénible et trop hasardeuse; que si mon séjour à Naples étoit désagréable au Roi et mes services suspects, que, sans me faire tirer l'oreille, je serois toujours prêt à me retirer au moindre ordre que j'en recevrois de Sa Majesté; mais que si sans cela quelqu'un par caprice prétendoit me venir faire des intrigues et des cabales pour me débusquer par adresse, et profiter de ma dépouille aussi bien que de mes travaux et de mon industrie, il ne le feroit pas impunément, et que j'étois certain qu'on y penseroit à deux fois avant que de se résoudre à s'exposer à ce péril, à moins que de m'apporter un commandement auquel ma fidélité et mon respect me feroient toujours être sans réplique, étant incapable d'autre passion que celle de servir aveuglément mon maître et obéir à ses bontés; mais qu'aussi saurois-je bien pousser mes ressentimens contre ceux qui voudroient m'outrager sans fondement et sans raison; et qu'assurément ils seroient plus craints et considérés que ne seroient les siens par ceux qui songeroient à le déposséder de son emploi.

Je laisse à juger si cette réponse a rien de contraire au respect et à la fidélité; mais cependant j'ai su que l'on m'en a quasi voulu faire un crime, et la prendre pour une menace contre ceux qui viendroient négocier de la part de la cour, soit que mes paroles n'aient pas été fidèlement rapportées, ou que l'on en ait voulu empoisonner le sens. Cependant, peu de jours après, la vérité de mes sentimens fut éclaircie, et mon respect bien avéré par la conduite que je tins avec l'abbé Basqui, auquel je fis toujours cent civilités, à cause du caractère qu'il avoit d'être envoyé de la part du Roi, quoique je fusse pleinement informé qu'il recherchoit ma perte par cent intrigues différentes, et ménageoit même une conjuration contre ma vie; servant en cela, au préjudice de la France, les Espagnols, dont je savois parfaitement qu'il étoit pensionnaire.

Je fis expédier, avant que de partir, des commissions à quantité de bandits qui s'assembloient, et m'en envoyoient demander pour faire prendre les armes dans tout le royaume. Ce sont gens propres à faire des soulèvemens, dont l'on doit promptement se prévaloir, mais qui font tant de désordres et de violence, qu'ils causent la ruine de tous les lieux par où ils passent, et qu'il faut après sacrifier à la haine publique, et s'acquérir l'amitié générale aux dépens de leurs têtes, après que l'on en a tiré tous les services qu'ils sont capables de rendre, ne gardant ni foi ni paroles dans leurs capitulations, sans faire de distinction dans leur conduite des villes et terres qui se rendent volontairement, ou qui se font prendre par force; et il faut en cela suivre l'exemple des pères qui brûlent les verges dont ils ont châtié leurs enfans. Je fis marcher Paponé sur le Griglean, avec deux gentilshommes nommés les Daretzo, qui se rendirent maîtres de tous les environs avec un peu de temps, et, après beaucoup de tentatives, de Sessa et de la tour de Sperlonga, où l'on mit pour commander le capitaine Pierre, piémontais; le sieur de Lascaris vers Fondi, dont il s'empara; Marcello Trussardo, en Calabre; Pietro Crescentio, du côté de Monte-Fuscolo; le comte del Vaglie et Matheo Cristiano, en terre de Bari; Marotta, en Basilicata; Sabato Pastore, en Puglia; d'autres bandits, en Abruzze, où se déclarèrent après plusieurs personnes que je nommerai et dont je parlerai en temps et lieu. Politto Pastena eut le commandement vers Salerne; Paul de Naples et les Vassallo vers Saint-Severin, Nocera, La Cave et Avelline, et leur renvoyai pour ce sujet les cavaiolles qui me restoient dans Naples: ce qui étonna fort les Espagnols de se voir attaqués de tous côtés, et amassa tant de forces, qu'en moins d'un mois tout le royaume fut déclaré et toutes les villes prises, à la réserve de celles qui avoient des citadelles et des châteaux; et toute la noblesse fut contrainte de recourir à moi pour avoir des sauve-gardes et se garantir des pillages de leurs terres et de leurs maisons; à quoi je prenois tous les soins imaginables pour les attirer: et comme ils étoient contraints de les abandonner, je leur demandois des gens de

leurs mains pour veiller à la sûreté de leurs revenus ; de sorte qu'ils ne me firent après la guerre que fort respectueusement, et s'intéressèrent dans ma conservation comme nécessaire à celle de leurs biens, de leurs enfans, et de l'honneur de leurs femmes : de quoi il y a fort peu d'entre eux qui ne m'en soient redevables, et qui n'en aient conservé dans leurs cœurs et de la reconnoissance et de l'amitié pour moi, qui leur donnois une si puissante protection.

Après trois heures de marche j'arrivai à Juliani, lieu fort peuplé, et dont il sort tous les ans pour tenir la campagne une quantité de bandits, où je trouvai bien cinq cents bons hommes sous les armes. J'y fis mon quartier général, et envoyai le reste de mes troupes à Saint-Antimo, distant d'une demi lieue et situé sur un ruisseau, avec ordre de s'y retrancher, comme je fis toutes les avenues de mon quartier après les avoir bien reconnues. Et retournant à mon logis, je trouvai la marquise d'Ataviane, personne de qualité, qui me vint demander une sauve-garde que je lui fis expédier à l'heure même, et lui fis donner un carrosse pour s'en retourner, étant venue à pied par un mauvais chemin et un temps assez fâcheux ; mais comme elle étoit veuve et embarrassée de deux grands enfans, elle me demanda permission de les envoyer à Naples auprès de ses parens, avec quelques pierreries et de l'argent, ce que je lui accordai avec un passe-port pour leur sûreté ; et elle s'en retourna fort satisfaite de mes civilités, et bien résolue, à ce qu'elle me promit, d'employer tous ses soins à me gagner ses parens et amis.

J'avois amené avec moi un religieux augustin fort connu de toute la noblesse pour avoir été compagnon de Fra Andrea d'Avollos, pour lors évêque, frère du marquis dell' Vuaste, nommé frère Thomas Sébastien, qui m'étoit fort affectionné, et qui étant homme d'esprit pouvoit m'être utile dans ma négociation. Il m'avertit qu'il y avoit dans le voisinage un cavalier nommé Vincenzo Caraffa, homme intelligent et grand ennemi des Espagnols, qui pourroit aisément traiter avec la noblesse retirée dans Averse. Je lui donnai ordre de me le faire venir le lendemain à mon lever. Ensuite, ayant appris qu'à une lieue de là il y avoit un grand bourg nommé Saint-Cyprien dont les ennemis avoient tiré déjà quantité de blé, et où il en pouvoit rester encore douze ou quinze mille sacs, j'envoyai quérir Jacomo Rousse, qui, comme fameux bandit, savoit mieux le chemin que pas un autre, et avoit grande créance parmi ces gens. Je lui commandai de prendre son régiment composé de mille bons hommes et de s'y en aller le lendemain matin à la pointe du jour (ce qu'il pouvoit faire aisément sans craindre la cavalerie des ennemis, le pays étant coupé de fossés et rempli d'arbres), et qu'ainsi sans s'arrêter ni se laisser amuser par de légères escarmouches ni de petits partis que l'on ne manqueroit pas de détacher à sa suite, il s'y rendît le plus promptement qu'il pourroit et s'y retranchât, afin de le pouvoir garder jusques à tant que j'en eusse fait porter à Naples tous les blés. Son imprudence m'engagea le lendemain, faute d'avoir suivi mes ordres, dans un combat fort hasardeux, mais qui ne servit qu'à me donner de la réputation et me faire naître une occasion que je sus si bien ménager, que ce fut la source de tout le bonheur qui m'est arrivé depuis, et faillit aussi à l'être de l'irréparable perte des Espagnols.

Le lendemain, à mon lever, je vis venir Vincenzo Caraffa, auquel, pour ôter le soupçon que l'on auroit pris de lui, j'avois envoyé quatre de mes gardes pour me l'amener. Je fus enfermé avec lui une bonne heure et demie ; et ayant su que la noblesse, étant cent fois plus ennemie des Espagnols que n'étoit le peuple, souhaitoit plus ardemment de se voir délivrer de leur domination, il m'assura que la haine de la canaille, et l'appréhension de s'y voir soumis, étoit la seule considération qui la pouvoit retenir de rechercher tous les moyens de se mettre en liberté. Je lui dis tout ce qui pouvoit lui plaire et la tirer de cette inquiétude ; et étant ravi de connoître mes sentimens, il m'assura que je n'en trouverois pas un de leur corps qui ne recourût volontiers à moi, qui ne me souhaitât pour chef, et qui n'obéît avec joie à tous mes ordres ; et après mille embrassades je l'envoyai à Averse, bien instruit et bien intentionné, avec un passe-port, sous prétexte de s'y vouloir retirer avec ceux qui y étoient assemblés, et le fis accompagner de frère Thomas Sébastien, qui feignit de s'y rendre pour informer quelques-uns de ces messieurs de leurs affaires, dont ils lui avoient confié la conduite. Je fis grand fondement sur cette négociation, et en conçus de grandes espérances. Mais l'indiscrétion du zèle de Vincenzo Caraffa, pour être trop emporté et d'un naturel trop ardent, fit bien quelque bon effet, mais non tout celui que j'attendois. Il fut reçu et écouté à bras ouverts ; mais, pour s'être découvert à trop de gens, il se fit arrêter, dont j'eus beaucoup de déplaisir.

Je ne faisois que de me mettre à table, quand Jacomo Rousse m'envoya dire qu'ayant rencon-

tré quelques coureurs de la cavalerie des ennemis, il les avoit poussés jusque sous les murailles d'Averse, où il étoit aux mains avec eux avec assez d'avantage, et que si je voulois marcher promptement à lui, il m'assuroit de sa prise. Je fus tellement touché de cette extravagante nouvelle, que me levant brusquement de table, je la renversai, et faisant à l'heure même sonner à cheval, je me résolus de tout hasarder pour le sauver et empêcher que son régiment ne fût taillé en pièces, étant le meilleur corps de mon infanterie. Je lui envoyai l'ordre de se retirer, tandis que j'attaquerois les troupes que je jugeai bien que les ennemis enverroient au-devant de moi pour m'empêcher de l'aller dégager et pour lui couper la retraite. Je commandai au baron de Modène de faire mettre à la tête de mon quartier, que j'avois fait retrancher, deux pièces de canon chargées de cartouches, et de me donner cinq cents mousquetaires pour m'assurer de tous les défilés qui me donneroient lieu et de faire tenir tout le reste de l'infanterie sous les armes dans le quartier, pour empêcher que l'on ne le vînt attaquer, et pour marcher où j'en aurois besoin, ne doutant point d'être poussé, y ayant dans Averse plus de trois mille chevaux. Je fis prendre à d'Orillac la garde de cavalerie, avec ordre d'aller reconnoître les ennemis, tâcher de les amuser par une escarmouche, m'avertir promptement de leur marche, prendre garde à ne pas s'engager légèrement, et me donner le temps de me mettre en bataille dans le grand chemin d'Averse à Naples, bordé de deux grands fossés comme sont la plupart de ceux de Flandre, la campagne étant toute coupée de petits fossés et remplie d'arbres fruitiers entourés de vignes, comme dans quelques endroits du Piémont et de la Lombardie. Je laissai mon infanterie dans les lieux où je la crus et la plus utile et la plus nécessaire; je fis avancer les troupes du quartier de Saint-Antimo, pour empêcher que l'on ne me pût, par ce côté-là, prendre par derrière. A peine commençois-je à me mettre en bataille, que d'Orillac ayant trouvé les ennemis plus près de lui qu'il ne les avoit jugés, à cause de l'incommodité de la vue, qu'il avoit courte, fut chargé par un escadron de cavalerie, commandé par le capitaine Latin, auquel, ayant abattu le chapeau d'un coup de pistolet, et tournant son cheval pour se retirer, comme le terrain étoit mauvais, il s'abattit, et fut malheureusement pris sous lui et amené prisonnier, quand un Espagnol, nommé don Diego de Halamo, lui vint donner deux coups d'épée par derrière, dont il le tua de sang-froid, au grand regret de toute la noblesse de Naples, qui eut horreur d'une si vilaine action. Je vis venir la garde fuyant, et qui, tombant sur un escadron qui étoit devant moi, le rompit et le renversa sur le mien, qui le culbuta; et je fus si rudement choqué, que mon cheval tomba dans un fossé, le capitaine de mes gardes porté par terre, qui y perdit son chapeau; et m'étant relevé, je fus contraint de fuir deux mille pas avec tout le reste de ma cavalerie, pour tâcher de prendre du terrain pour me remettre en bataille, étant serré par les deux fossés à côté du chemin; de sorte que, dans le désordre où nous étions, si la déroute eût été poussée vigoureusement, j'eusse été mené battant jusque dans les portes de Naples, sans qu'il m'eût été possible de tourner. Mais, voyant les ennemis ralentis dans notre poursuite, je gagnai la tête des fuyards, et fis tous mes efforts par mes paroles et à grands coups d'épée pour ramener mes gens au combat. Le capitaine Rocco s'enfuit à la tête de sa compagnie, sans regarder derrière lui, criant qu'il étoit fort blessé, quoiqu'il ne le fût pas: et passant sur le ventre de l'infanterie, qu'il trouva à la tête de mon quartier, il y rentra fort épouvanté, où je le cassai à mon retour, et le fis désarmer avec toutes les marques d'infamie que méritoit sa lâcheté. Et, haussant le bras pour donner de l'épée à un officier que je ne pouvois arrêter, je reconnus que c'étoit Philippe Prignani, commissaire général de la cavalerie, qui avoit un peu de sang à la main, de l'égratignure d'un clou du pommeau de la selle, qu'il me voulut faire passer pour un coup d'épée, me disant qu'il l'avoit répandu avec joie pour mon service, comme il feroit en toutes rencontres celui qui lui restoit, et qu'il avoit un coup de carabine au travers des reins. Je le renvoyai se faire panser dans mon quartier, qui étoit tout ce qu'il souhaitoit.

Cependant je m'arrêtai tout seul dans le chemin et criai que ceux qui auroient de l'honneur tournassent avec moi: trente hommes s'y joignirent, et les ayant mis en escadron durant que l'on alloit rallier le reste, je chargeai les ennemis que je trouvai en désordre, qui, se renversant sur deux escadrons qui soutenoient le premier, les rompirent; et je les poussai près d'une demi-lieue, jusques à un petit pont où je fis faire halte. Les lazares croyant qu'il n'y avoit qu'à aller piller et gagner des chevaux, m'en demandèrent la permission, que je leur donnai de bon cœur, à dessein de m'en défaire comme de gens inutiles et incommodes, leur disant que se jetant dans la campagne ils allas-

sent le plus loin qu'ils pourroient pour essayer de venir prendre les ennemis par derrière : ce que faisant imprudemment, ma malice me réussit, car il y en eut bien trois cents d'assommés. J'y joignis le lieutenant de cavalerie qui commandoit leurs coureurs et qui faisoit en se retirant l'arrière-garde, et je le fis prisonnier, fort glorieux de s'être rendu à moi et d'avoir perdu sa liberté de ma main. Nos fuyards, voyant que les ennemis avoient lâché le pied et que je les avois poussés vertement, s'étant ralliés, commençoient de marcher, reconnoissant qu'il n'y avoit plus rien à craindre, quand ils firent faire une décharge sur moi par trente ou quarante mousquetaires avancés derrière deux maisons pour garder le pont, qui tuèrent à mes pieds quatorze personnes des trente que j'avois avec moi : le reste épouvanté prit la fuite et m'abandonna moi troisième. Le Maltais, commissaire d'artillerie, un de ceux qui étoient demeurés, fut envoyé par moi pour faire avancer deux cents mousquetaires ; et voyant venir douze ou quinze de mes domestiques avec des fusils, j'allai au-devant d'eux, et leur défendant de se montrer, je les fis jeter à droite et à gauche dans les fossés qui bordoient le chemin, leur ordonnant de ne pas tirer que je ne leur commandasse. Trois escadrons des ennemis, défilant l'un après l'autre, passèrent le pont et se remirent en bataille devant moi, dont le prince de Minorvine se détacha l'épée à la main, menaçoit nos fuyards, les traitant de canailles et de veillaques ; et voyant deux de mes estafiers auprès de moi, dont la livrée de velours vert avec les galons d'or étoit fort remarquable, vint en abattre un à l'étrier de mon cheval, d'un grand coup d'épée sur la tête. Je demandai à Horatio Vassallo s'il ne connoissoit point un homme si bien fait et si vigoureux : se méprenant à la ressemblance, il me dit que c'étoit le prince de La Torello ; et l'ayant renvoyé pour rallier sa compagnie et me la ramener, je m'en allai cependant à lui, qui s'étant fait amener un coursier frais, fort beau et gris pommelé, monta dessus à dix pas de moi, sentant le sien trop fatigué. Je mis alors le pistolet à la main et lui criai : « Prince de La Torello, en attendant que vos gens s'avancent et que les miens se rallient, puisque nous nous trouvons tous deux seuls, un coup de pistolet entre vous et moi : il y a de l'honneur à acquérir de part et d'autre. » Mais il commença de se retirer sans s'arrêter à moi, qui, le poussant et l'ayant joint d'assez près, lui criai : « Bon quartier ! rendez-vous au duc de Guise ; » mais baissant la main à son cheval, il s'en alla de vitesse devant le mien las et quasi rendu. Je ne voulus pas hasarder mon coup de si loin ni m'attacher à le poursuivre, pour ne me pas engager mal à propos ; et lui, criant *à moi !* fit avancer son escadron et s'alla remettre à la tête pour soutenir mes gens, qu'il voyoit de loin commencer à marcher. Je reconnus dans son premier rang quantité de noblesse, à la beauté de leurs chevaux et à des justaucorps de velours noir qu'ils avoient tous ; je tournai à eux et faisant faire des passades, je les voulus engager à me suivre : dès qu'ils me pressoient je me retirois vingt pas et puis tournois à eux faire la même chose. Ce procédé, à la fin, les attira insensiblement dans le recoin du chemin où j'avois logé mes fusiliers ; je leur fis alors signe du chapeau de tirer et que chacun choisît son homme : ce qui réussit malheureusement pour eux. Don Emmanuel de Vaïs, capitaine de cavalerie, fut tué tout roide ; le marquis de Paihède eut la main droite brisée ; le marquis de Saint-Juliani reçut deux coups, l'un dans le côté et l'autre dans la tête, dont il mourut trois ou quatre jours après ; et enfin sept des plus beaux furent portés par terre. Leur escadron s'en ébranla ; et s'affoiblissant de ceux qui emportoient les morts et ramenoient les blessés, mes gens ayant repris cœur, je les poussai une seconde fois jusques au pont, dont je fus rechassé par leur cavalerie et quelques mousquetaires, à la tête desquels le duc d'Andrea se vint mettre pour leur donner plus de courage et repassa le pont avec trois escadrons. Mes gens ayant repris l'épouvante après la décharge de leurs carabines, m'abandonnèrent une troisième fois tout seul dans le chemin, où je me crus en plus de sûreté, dans l'appréhension qu'ils avoient de mon infanterie. Néanmoins le premier escadron marchant en fort bon ordre pour me charger, le duc d'Andrea, l'épée à la main, poussant devant, leur commanda de faire halte, soit qu'il appréhendât d'engager un combat, soit aussi, comme il me le voulut faire croire à notre entrevue deux jours après, qu'il ne voulût pas commettre ma personne ni la remettre en nouveau péril. Dans cette entrefaite, l'infanterie que j'avois envoyé quérir étant arrivée, je la fis voir aux ennemis ; et la mettant dans les fossés, je pris toute ma cavalerie, par là un peu rassurée et remise en corps, et je marchai à eux. Ils ne tinrent pas pied devant moi, et les ayant renversés, ils passèrent de nouveau ce pont fatal, où l'escarmouche se réchauffa et dura plus d'un gros quart-d'heure. Dans cette poursuite, le cheval d'un officier de cavalerie étant tombé, il se vit environné de

quelque canaille qui le vouloit tuer de mille coups; mais l'entendant crier quartier, je poussai à lui, et faisant retirer à coups d'épée ceux qui le vouloient massacrer si cruellement, il se rendit à moi avec bien de la joie, et le donnant à un de mes gardes je le renvoyai à mon quartier. Ce qui me fit avoir facilement ce dernier avantage, fut que le duc d'Andrea s'étoit retiré pour détacher de son arrière-garde cinq cents chevaux pour me venir couper et m'empêcher la retraite. Jamais personne n'a couru tant de danger que je fis en ce rencontre, non pas tant des ennemis que de mes gens, qui, faisant leurs décharges derrière moi, me brûlèrent tous les cheveux et toutes mes plumes; et la plupart, après ce beau régal, venoient me dire qu'ils avoient tiré leur coup : de sorte que je puis dire que je n'en réchappai que par miracle. Jacomo Rousse, obéissant à l'ordre que je lui envoyai, se servant de l'avantage des arbres et des fossés qu'il y avoit dans la campagne, se retira heureusement en combattant toujours, sans perdre qu'environ huit ou dix hommes, et pareil nombre de blessés. La cavalerie qui me vouloit couper ayant trouvé deux cents mousquetaires à un passage que j'y avois laissés exprès, étant arrêtée par leur feu, ne pensa qu'à se retirer.

Cependant mes gens prirent une nouvelle épouvante de leur marche, et s'écriant que nous étions coupés, j'eus assez de peine à les rassurer en leur persuadant que c'étoit ma cavalerie du quartier de Saint-Antimo que j'avois fait avancer pour me favoriser la retraite; de quoi je me tenois assuré en garnissant, comme j'avois fait d'abord, tous les défilés avec de l'infanterie. Quelques-uns s'apercevant que ce corps étoit plus grand que celui dont je parlois, je leur dis que les escadrons qu'ils voyoient paroître n'avoient point de fond, et que, me servant de l'ombre des arbres et de la nuit qui s'avançoit, je leur avois commandé de faire ce grand front pour avoir plus d'apparence; et ayant appris que Jacomo Rousse étoit en sûreté, n'ayant engagé tout ce combat que pour cela, je ne pensai qu'à me retirer. J'en donnai le soin au sieur de Cerisantes, qui m'arriva fort heureusement; et faisant mettre pied à terre à trente de mes gardes des plus résolus, ils empêchèrent les ennemis de passer le pont, ayant ordre, en cas qu'ils se vissent pressés, d'abandonner leurs chevaux, et, sautant le fossé, de se retirer à la faveur des arbres qu'il y avoit dans la campagne. Je commençai donc à marcher à mon quartier, et dès que je vis le pouvoir faire avec sûreté, je fis revenir Cerisantes, qui me vint rejoindre après une légère escarmouche, sans perdre personne. J'eus deux de mes gardes prisonniers, dont l'un eut la même aventure que d'Orillac, et l'autre fut assez heureux pour réchapper d'un coup d'épée reçu par derrière à la porte d'Averse, où je le trouvai encore blessé dans l'hôpital, quand quelques jours après je m'en rendis le maître. Cette escarmouche dura plus de trois heures, avec perte de quatre ou cinq cents hommes, mais seulement de cinquante ou soixante des ennemis, la mort de d'Orillac étant la seule à plaindre, et gagnant beaucoup plus que je ne perdois à celle de tous les autres, puisque je m'étois défait de force gens inutiles et incommodes.

Je rentrai dans mon quartier avec un fort grand applaudissement, laissai à la noblesse beaucoup d'estime et d'amitié pour moi, et n'eus de la fatigue de cette journée que l'incommodité d'être fort enroué, à cause du chaud et de la poussière, et pour avoir été obligé de crier et me tourmenter dans le désordre de mes gens. Je fus fort étonné, en arrivant à mon logis, de trouver Philippe Prignani en parfaite santé; et lui demandant des nouvelles de sa blessure, il me dit qu'il n'y avoit eu que sa casaque percée, et que le coup de carabine ne l'avoit pas touché; et comme il s'aperçut que je ne fis pas de cas de lui depuis ce jour-là, il eut tant de honte qu'il ne servit jamais à sa charge, comme aussi ne l'aurois-je pas souffert : ce qui le rendit si fort mon ennemi, qu'il chercha tous les moyens de me nuire; et prenant habitude avec M. de Fontenay, il n'y a sorte de mauvais offices qu'il ne m'ait rendus, et passant en France tout exprès, où il continua de faire la même chose jusqu'au retour de l'armée navale, après que je fus fait prisonnier, qu'un malheureux coup de canon lui emportant les deux jambes le punit et de sa lâcheté et de sa malice.

A peine entrois-je dans ma chambre, que la marquise d'Ataviane me vint faire des plaintes que ses enfans avoient été arrêtés à Naples et pillés, nonobstant mon passe-port; et qu'au lieu de le respecter, il avoit été insolemment déchiré et foulé aux pieds. Je l'assurai de lui en faire raison, y étant plus intéressé qu'elle. Je fis partir à l'heure même le prevôt de l'armée pour informer de cette action, avec ordre d'arrêter les coupables, faire rendre ce qui avoit été pris, et relâcher ces messieurs; et envoyai un de mes gardes pour les accompagner jusqu'au quartier des ennemis. Miguel de Santis, dont j'ai déjà parlé, s'intituloit toujours mestre de camp général, n'ayant aucun poste fixe,

et se promenant accompagné de douze ou quinze coquins. Il se trouva au faubourg de Saint-Antoine au passage de ces messieurs; et craignant autant la noblesse qu'il la haïssoit, n'en espérant jamais de pardon à cause du meurtre de don Pepe Caraffe, il recherchoit tous les moyens de lui nuire et de l'outrager. Il ne perdit pas cette occasion de se satisfaire; et mon passe-port lui étant présenté, il le déchira et le foula aux pieds, disant qu'il ne recevoit d'ordre de personne. Il fit encore arrêter mon prevôt; et sa témérité lui faisant croire que je le devois craindre, il me renvoya mon garde m'assurer que le lendemain il me viendroit rendre compte de son action.

Je fis dès le soir expédier un passe-port au sergent-major Jean Luigui Landi, pour aller le lendemain à la pointe du jour, avec un trompette, savoir des nouvelles de d'Orillac et demander une trève pour enterrer les morts, et une conférence de quelque officier général pour régler le quartier entre nos troupes; et je chargeai mon trompette de faire un compliment et une plainte au prince de La Torello de m'avoir méprisé, ne croyant pas qu'il y eût assez d'honneur à acquérir avec moi, refusant de faire un coup de pistolet quand je l'en avois convié; que l'estime de la belle action que je lui avois vu faire prévalant sur mon ressentiment, m'obligeoit à lui demander son amitié, étant d'humeur à rechercher toujours avec soin celle de toutes les personnes de cœur et de mérite comme lui.

Le matin, à mon lever, frère Thomas Sébastien me rendit compte du malheur de ***, qui me toucha sensiblement. Il m'apprit la division qui se mettoit parmi toute cette noblesse, et la disposition où il l'avoit trouvée, qui me parut assez favorable, et me donna lieu d'espérer que j'avois commencé à jeter une bonne semence, qui, étant un peu cultivée, produiroit avec le temps une avantageuse récolte.

Cependant Jean Luigi Landi et le trompette que j'avois envoyés à Averse étant arrivés, l'on les fit attendre quelque temps à la porte, pour mettre les choses dans l'état que l'on souhaitoit qu'ils les trouvassent pour me les rapporter. Après quoi l'on les fit entrer et conduire à la grande église, qu'ils virent toute tendue de deuil et avec force luminaires: toute la noblesse et tous les officiers de leur troupes, la plupart avec un manteau de deuil, y étoient assemblés pour assister au service qu'ils firent faire au sieur d'Orillac, avec les mêmes honneurs et cérémonies que celui d'un général d'armée. Ils dirent tous à mon trompette que parce qu'ils avoient rendu à sa mémoire ils témoignoient assez la douleur qu'ils avoient eue de son funeste accident, et combien ils avoient désapprouvé la brutale action d'un Espagnol qui l'avoit tué de sang froid par derrière, après avoir été fait prisonnier et désarmé; qu'il me devoit rapporter fidèlement ce qu'il avoit vu, et m'assurer qu'ils traiteroient fort civilement tous les Français, et principalement ceux de ma suite; mais qu'ils n'en useroient pas de même pour les gens du peuple, qui les avoient si maltraités et leur avoient si fort perdu le respect en toutes sortes de rencontres, qu'ils ne méritoient d'autres traitemens que celui qu'on fait aux chiens enragés; que pour la trève, ils la feroient volontiers pour deux jours pour enterrer les morts, quoiqu'il y en eût un assez petit nombre de leur côté, et que ceux du mien fussent indignes qu'on leur donnât la sépulture; mais qu'ils seroient trop incommodés dans la ville, et moi dans mon quartier, par la puanteur de tous ces corps; et qu'ainsi, pour l'intérêt commun, il étoit à propos de les couvrir de terre; que pour la conférence que je demandois pour l'ajustement du quartier, ils s'assembleroient pour en résoudre et rendroient la réponse dans deux heures. Ce temps expiré, ils firent choix de la personne du duc d'Andrea après quelque contestation et quelque différence d'opinions, pour conférer avec un officier général de ma part, dont ils me prièrent de mander le nom le lendemain, et d'envoyer quelqu'un pour concerter le lieu de la conférence, et combien chacun ameneroit de gens de son côté.

Durant que toutes ces choses se régloient, je m'en allai entendre la messe à l'église de Juliani; et le curé me venant recevoir à la tête de tous les habitans sous les armes, et suivis de quelques prêtres, me présenta le dais, que je refusai, nonobstant cette ambition démesurée dont l'on m'a voulu accuser, ne l'ayant jamais accepté dans tout le temps que j'ai été dans le royaume, quoique l'on me l'ait offert assez souvent. Au retour de la messe, on m'amena un espion qui ayant été dans le quartier de Saint-Antimo, étoit venu dans le mien, où il fut pris observant attentivement toutes choses, et se trouvant chargé de lettres qu'il avoit cachées. Je le fis remettre entre les mains de l'auditeur général, avec ordre, aussitôt son procès fait, de le faire pendre sur le grand chemin. Je commandai mes chevaux au sortir de table pour m'aller promener, et, me servant de la liberté de la trève, visiter soigneusement le lieu du combat que nous avions fait la veille: et comme j'étois à la fenêtre, dans l'impatience de l'arri-

vée de mes chevaux, je vis entrer insolemment dans mon logis Miguel de Santis, accompagné de huit ou dix personnes. Il me salua avec assez de peine, et, mettant pied à terre pour me venir trouver, il fut fort surpris quand le capitaine de mes gardes, sur le haut du degré, l'arrêta de ma part avec tous ses compagnons; et faisant semblant de se mettre en défense, mes gardes se mirent en état de le tuer. Alors, saisi de peur, il se mit à pleurer, et se laissa désarmer avec ceux de sa suite. Je les fis tous mener en prison, et pour lui il fut mis dans un cachot, avec les fers aux pieds et aux mains. Je l'envoyai interroger sur l'heure, et lui faisant représenter les pièces de mon passe-port qu'il avoit déchirées et foulées aux pieds, il confessa son insolence, et eut recours à demander la vie, que je ne voulus pas lui accorder, le réservant pour faire un exemple de sa désobéissance et peu de respect, et un sacrifice à la noblesse pour m'acquérir leur amitié en vengeant la mort de don Pepe Caraffe qu'il avoit fait mourir avec tant d'inhumanité, et dont il se vantoit continuellement. Ses camarades confessèrent que c'étoit lui seul, contre leurs sentimens, qui avoit fait arrêter les enfans de la marquise d'Ataviane; et que lui représentant le respect que l'on devoit à mon passe-port, il leur avoit dit ne m'en devoir aucun et ne m'en vouloir point rendre : et accompagnant ses discours insolens et injurieux qu'il tenoit contre moi d'actions pareilles, il prit le passe-port, le mit en pièces et mit les pieds dessus, jurant qu'il traiteroit ma personne de la même manière s'il la tenoit entre ses mains. Ils lui maintinrent toutes ces choses à la confrontation, aussi bien que deux valets de la marquise d'Ataviane, et le prevôt de l'armée qu'il avoit si témérairement fait arrêter.

Je fis rendre tout l'argent et pierreries qui avoient été pris à ces cavaliers, pardonnant à ces misérables, qui n'avoient d'autres crimes que celui de s'être rencontrés à sa suite. L'aventure qui m'étoit survenue dans le Marché avec lui deux jours après mon arrivée, l'arrogance de ses discours, avec le mépris et la haine qu'il avoit fait paroître contre moi, me firent juger qu'il pourroit bien avoir entrepris contre ma vie, et que je tirerois de lui quelque lumière de ceux qui pourroient avoir de pareilles pensées, et de qui j'aurois à craindre et à me défier. J'ordonnai pour ce sujet qu'on lui donnât la question, qu'il souffrit d'abord avec quelque fermeté; mais elle ne dura guère, car se sentant pressé des tourmens, il avoua qu'il avoit résolu de me tuer, et qu'il ne faisoit qu'en épier les occasions; qu'il avoit déjà une fois manqué son entreprise, et que la grande aversion qu'il avoit contre moi ne venoit point de l'amitié qu'il eut pour les Espagnols, mais de la rage qu'il avoit contre toute la noblesse, qu'il eût voulu détruire jusques au dernier, et les mettre en pièces et déchirer, comme il avoit cruellement fait le frère du duc de Montalone, n'ayant point d'autre regret de mourir que n'avoir pu lui en faire autant; qu'il me considéroit comme leur ami et leur protecteur, qui ne souffriroit jamais que l'on leur fît quelque violence; que c'étoit pour cela seul qu'il se vouloit défaire de moi, afin de pouvoir par après à leur égard se contenter et se satisfaire. En deux ou trois jours de temps son procès fut achevé, et il fut condamné d'avoir le cou coupé, sa tête mise sur un poteau, et son corps pendu par un pied, comme on a de coutume d'en user avec les assassins et les traîtres. Je fis différer son exécution pour attendre l'occasion de m'en prévaloir avec la noblesse et d'en tirer quelque avantage.

Revenant donc à la réponse qui me fut rapportée d'Averse, elle m'obligea de renvoyer mon trompette avec ledit Luigi Landi, pour dire de ma part à M. le duc d'Andrea que j'avois résolu d'envoyer le baron de Modène, mestre de camp général, pour conférer avec la personne qui devoit être nommée de leur part, pour le réglement du quartier entre nos troupes; mais ayant appris avec joie que l'on avoit jeté les yeux sur lui pour venir faire ce traité, j'avois cru n'être pas trop bon moi-même pour me rendre au lieu dont nous conviendrions, dont je lui laissois le choix, ayant tant de confiance en sa parole, que je me trouverois avec pareil nombre de gens que lui en quelque lieu qu'il me voulût marquer.

Ma civilité fut fort bien reçue, et l'on y répondit avec toute la galanterie imaginable. Mais craignant que les Espagnols ne rompissent cette entrevue, qui leur donneroit beaucoup de soupçons s'ils en étoient avertis, et que je croyois fort nécessaire à l'exécution de mes desseins, j'avois donné l'ordre audit Landi de convenir du lieu des Capucins d'Averse, également distant de la ville et de mon quartier; que chacun amèneroit pour sa sûreté cent cinquante chevaux et deux cents mousquetaires pour faire garder les avenues; que l'on avanceroit des corps de garde et des sentinelles, de peur d'être surpris; que les troupes de part et d'autre n'approcheroient pas de cinq cents pas du lieu où nous serions; que nous viendrions chacun avec nos pistolets et nos épées, accompagnés de dix

personnes, avec un aide de camp pour porter les ordres à nos gens quand il seroit nécessaire de les faire avancer ou reculer, suivant que nous le jugerions à propos; que l'on n'amèneroit de chaque parti qu'une douzaine de laquais ou d'estafiers pour tenir les chevaux; et que nous nous rendrions, le 18 du mois de décembre, sur les deux heures après midi, au lieu destiné. Beaucoup de cavaliers ayant curiosité de me voir, voulurent accompagner le duc d'Andrea; et, après bien des contestations, le sort tomba sur don Fabricio Spinelli, don Scipion Pignatelli, don Carlo Caetano, Carlo Marullo, chevalier de Malte, don Cesare de La Marra, Joseph Papalette, capitaine de cavalerie, Juan-Jacobo Affati, baron de Canosa, don Francisco de Tassis, un cavalier espagnol, et l'aide de camp Battimiello. Pour moi, je menai de mon côté le baron de Modène, mestre de camp général, le sieur de Cerisantes, le sieur de Taillade, Augustin de Lietto, capitaine de mes gardes, Antonio Tonti, gentilhomme romain, le sieur Dessinar, gentilhomme du Comtat, Onoffrio Pisacani, Jomo Santa-Apollina, mon écuyer, Cicio Battimiello, Aniello del Falco, général de l'artillerie, et Pepe Palombe pour porter mes ordres, comme mon adjudant général.

Le jour étant venu où tout ce que je souhaitois le plus ardemment depuis mon entrée dans Naples m'étoit arrivé, de pouvoir moi-même tâter les sentimens de la noblesse, et d'employer de vive voix toute l'adresse que je pourrois pour l'attirer à moi, je m'y préparai avec autant de joie que d'espoir que cette conférence ne pourroit que produire un bon effet, puisque, ou je la gagnerois par mes civilités et par mes raisons, ou je la rendrois suspecte aux Espagnols, qui, par leur défiance et mauvais traitemens, la forceroient avec le temps de recourir à moi et se venir jeter entre mes bras. J'envoyai quérir les deux officiers que j'avois pris à la dernière escarmouche, et que j'avois fort bien traités; je leur proposai, après avoir loué leur valeur et témoigné de l'estime pour eux, de prendre emploi, les tentant par les avantages que je leur ferois; mais m'ayant répondu que la fidélité des Bourguignons étoit inébranlable, et qu'ils vouloient mourir pour le service du Roi, duquel ils étoient nés sujets, je leur dis que je les en aimois moins, mais que je les en estimois davantage; qu'il étoit juste qu'ayant été pris de ma main, ils se prévalussent de ma courtoisie; qu'ils étoient libres et qu'ils pouvoient s'en retourner. Et leur faisant rendre leurs armes et leurs chevaux, et donner quelque argent, je les fis accompagner par un trompette pour me rapporter quand le duc d'Andrea monteroit à cheval, pour me trouver aussitôt que lui à notre rendez-vous et le disposer à m'accorder plus librement le quartier, par l'exemple que j'avois commencé de donner d'en user honnêtement avec les prisonniers de guerre. Ces deux-ci ne se pouvant assez louer de ma bonté, en dirent tant de choses, que toutes leurs troupes en furent ébranlées et prêtes à se débander pour me venir servir.

Cependant j'envoyai reconnoître tous les environs des Capucins, de peur de quelque embuscade, et visiter exactement tout leur couvent; je fis mettre toutes mes troupes sous les armes, monter à cheval toute ma cavalerie à la tête de mon quartier, saisir tous les passages pour favoriser ma retraite, et me tins prêt à marcher avec le nombre dont nous étions convenus, aux premières nouvelles que je recevrois. Je ne tardai guère d'en avoir, et, marchant jusques à mille pas du lieu de notre conférence, je fis faire halte, et envoyai reconnoître ces messieurs, qui ayant fait le même de leur côté, et nous étant assurés de la bonne foi les uns des autres, nous nous avançâmes et nous trouvâmes en même temps en présence, l'escorte étant demeurée à la distance dont nous étions convenus.

Le duc d'Andrea venant à moi, mit pied à terre à trente pas, et descendant de cheval, je courus à lui les bras ouverts; et après beaucoup d'embrassades et de témoignages d'amitié et d'estime, il me présenta tous ces messieurs qui l'accompagnoient, comme aussi je le fis saluer par tous ceux de ma suite. Après quoi il me témoigna la joie qu'il avoit d'avoir été choisi pour cette conférence, et l'obligation qu'il m'avoit, au lieu d'y envoyer quelqu'un de ma part, d'y avoir voulu venir en personne; qui étoit un honneur qu'il recevoit comme il le devoit, et dont il conserveroit toute sa vie et la mémoire et la reconnoissance. Je lui répondis que, sachant et son mérite et sa naissance, je ne pouvois ni ne devois faire moins, étant trop bien informé de la grandeur et antiquité de la maison des Caraffe dont il étoit le chef, et en soutenoit la dignité par sa vertu et son courage, et mille autres bonnes qualités personnelles qui lui acquéroient une si générale estime; que je souhaitois passionnément son amitié, et étois venu exprès pour la lui demander. Il ajouta que la curiosité qu'il avoit de me connoître avoit été satisfaite il y avoit deux jours, m'étant fait voir de si près l'épée à la main, qu'il avoit aisément pu remarquer tous les traits de mon visage; qu'il

y avoit eu et honneur à acquérir et satisfaction à m'approcher; mais que j'étois un si dangereux ennemi, que cette curiosité n'étoit ni facile à contenter ni sans un péril extrême; qu'au reste, il m'avoit vu faire des choses si extraordinaires, qu'il n'avoit pas été nécessaire de demander mon nom, puisque toute la noblesse avoit jugé avec lui qu'il falloit nécessairement que ce fût moi, n'y ayant point d'autre personne dans le monde capable de soutenir tout seul un combat dans un chemin (abandonné, comme il m'avoit vu, trois fois de toutes mes troupes épouvantées, sans que l'on pût reconnoître en moi d'autres sentimens que d'une extrême fierté) contre un grand corps de cavalerie que j'avois sur les bras, et de chagrin de n'être pas suivi; et que si j'eusse été à la tête de gens assez braves pour m'accompagner dans les dangers où je les mènerois, qu'il ne croyoit pas que je pusse rien trouver de difficile, ni qu'il y eût de puissance capable de résister à ma valeur; qu'il avoit vu avec quelque déplaisir qu'elle étoit si mal secondée; qu'il m'en avoit même donné des marques de tendresse et de vénération en ne me voulant voir ni mort ni prisonnier, lorsqu'ayant reconnu que je ne pouvois éviter ou l'un ou l'autre, j'avois pu remarquer qu'il s'étoit venu mettre à la tête de ses troupes, et leur avoit commandé de faire halte, pour empêcher qu'ils ne s'attachassent si vertement à ma poursuite.

A ce discours si galant je repartis que l'estime que je faisois de tous les cavaliers napolitains avoit failli à me coûter cher, puisque c'étoit plutôt l'envie de me faire aimer et considérer d'eux qui m'avoit donné du cœur et de la hardiesse, que le sang que j'avois hérité de mes ancêtres; et que j'aurois eu honte, la première fois que je paroissois devant eux, d'avoir plutôt fait remarquer ma taille que mon visage; que l'exemple de ce que je leur voyois faire de si bonne grâce m'engageoit à les imiter, pour faire naître par la sympathie quelque sorte d'inclination pour moi; que j'avois bien reconnu ce qu'il avoit voulu faire d'obligeant, dont je voulois demeurer d'accord, pour ne pas affoiblir la reconnoissance que j'en désirois conserver toute ma vie, quoique je ne fusse pas en fort grand péril, étant soutenu par de l'infanterie, comme je l'avois, à mon grand regret, fait voir aux dépens de quelques-uns de ses camarades. A quoi m'ayant reparti qu'il me voyoit avec douleur à la tête d'un nombre de canaille indigne d'avoir un chef tel que moi dont les vertus égaloient la naissance, et que je mériterois d'être mieux accompagné, je lui répondis avec un grand soupir qu'il seroit aisé, s'il vouloit, avec toute la noblesse, se résoudre à me voir combattre pour leur liberté, et employer mon sang et ma vie pour les tirer des fers qu'ils portoient, trop pesans pour être soufferts plus long-temps, les personnes de leur cœur et de leur qualité n'étant pas nées pour mourir esclave, mais pour vivre avec l'honneur, les avantages et les prérogatives à quoi le Ciel les avoit destinées en leur donnant une naissance si illustre. Il me repartit qu'ils s'estimoient glorieux d'employer leurs vies pour le service d'un roi dont ils étoient nés les sujets; que leur fidélité leur rendoit douce la domination de leur maître, et que jamais un joug n'étoit pesant que l'on portoit avec plaisir et sans contrainte; et qu'ils ne pouvoient mieux employer leurs vies qu'à châtier une troupe d'infâmes révoltés, qui vouloient ébranler une couronne de laquelle l'honneur et le devoir engageoient tous les cavaliers d'être le soutien; et que comme il en étoit le plus zélé, il prétendoit aussi donner l'exemple à tous les autres.

Je vis que nous nous engagions trop avant pour parler en public, et croyant qu'en particulier je découvrirois plus aisément ses sentimens, faisant signe à ceux de ma suite d'entretenir ses camarades, je lui proposai d'entrer dans l'église, où, ayant fait notre prière, nous nous assîmes sur un banc et commençâmes une conversation plus libre et plus importante. Il me dit regretter avec des larmes de sang de voir qu'une personne pour qui il avoit déjà le cœur attendri par des sentimens d'affection, d'estime et de respect, d'un sang si illustre et même de celui de leurs anciens rois, qui l'obligeoit d'avoir une particulière vénération pour moi, dont les ancêtres avoient soutenu la religion catholique en France, et qui s'étoient acquis, par tant de belles et grandes actions, l'admiration de toute l'Europe, et qui, en ayant hérité les hautes vertus, pouvoit non seulement les imiter, mais les surpasser par tous les talens dont le Ciel m'avoit si avantageusement partagé, fût exposée à tant de périls pour soutenir les intérêts d'un peuple révolté, cruel, ingrat, traître et léger, qui ne récompensoit les services que l'on lui rendoit que par des massacres et des cruautés, dont le prince de Massa étoit un assez malheureux exemple; fût venue en une seule felouque au travers d'une puissante armée, méprisant la tempête et les fortunes de la mer dans une saison si dangereuse, poursuivie de tant de galères et tant de différens bâtimens à rames préparés à sa perte; s'exposer dans un lieu où il n'y avoit qu'à hasarder sa réputation

et sa vie, pour chercher une mort aussi assurée que pleine de honte et d'infamie, sans être appuyée d'une armée navale, abandonnée de tout secours, hors de celui de sa vertu et de son courage, sans avoir un homme à qui se fier, ni capable de le soulager et exécuter ses hautes entreprises avec des puissances en tête si considérables, que la seule pensée seroit capable de faire trembler les plus déterminés, et dont le risque avoit plus d'air d'une action d'un désespéré que de celle d'un prince généreux, brave et ambitieux; qu'il n'y pouvoit penser sans douleur; qu'il me conjuroit d'y vouloir faire une sérieuse réflexion, et considérer sans préoccupation ce que j'avois à espérer et à craindre. Il me dit de plus qu'il voyoit bien que je me flattois de l'espérance de pouvoir attirer tous les cavaliers dans mon parti, à quoi je ne devois pas m'attendre; qu'il étoit vrai qu'il n'y en avoit pas un qui n'eût pour moi beaucoup d'estime, de respect et d'amitié, et qui ne crût m'être redevable de la cessation de l'incendie et saccagement de leurs maisons, de se voir depuis mon arrivée garanti des insolences et outrages du menu peuple, et qui n'attribuât à mes soins et à ma protection la conservation des biens qui leur restoient, des personnes de leurs proches et de l'honneur de leurs familles, dont ils ne seroient jamais ingrats; mais qu'à bien considérer, je n'avois nul intérêt dans cette affaire, puisque je n'y prenois de part que celle que m'y donnoit le commandement des armes du peuple que je servois, et dont je n'étois pas le maître, puisque Gennaro en étoit le chef, que les gens de qualité ne voudroient jamais reconnoître; qu'il me croyoit trop généreux pour avoir trop de vanité et de gloire pour se soumettre à des canailles qu'ils avoient toujours tenues sous les pieds; que ce ne seroit pas se mettre en liberté, mais se rendre esclaves d'un menu peuple, duquel ils voyoient avec douleur et ressentiment les mains encore dégouttantes du sang de leurs proches, dont la vengeance leur auroit été aussi assurée que prompte, si ma venue, ma vigueur et ma conduite n'en avoient retardé l'exécution par le courage et la résolution que je faisois voir à soutenir un si méchant parti; que leur honneur et leur naissance les rendant les soutiens de la couronne de Naples, les obligeoient à pousser jusqu'au bout leur fidélité; que je pouvois juger de leur zèle, ayant fait un corps d'armée à leurs dépens, et faisant la guerre sans crainte d'exposer à la rage des révoltés leurs biens et leurs familles; qu'ils faisoient gloire d'employer jusqu'au dernier sou et répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour conserver cette couronne au Roi leur maître, quoiqu'à m'en parler franchement, ils n'espérassent pas d'en tirer d'autre récompense que celle d'avoir satisfait à leur devoir, et qu'il étoit et beau et généreux de tout sacrifier, après avoir été si maltraités et si peu considérés qu'ils avoient été jusqu'ici des Espagnols, ne s'attendant pas même d'être remerciés de ce qu'ils faisoient de si bon cœur, et qui leur coûteroit leur ruine totale; mais qu'ils se contenteroient de faire voir à toute l'Europe qu'ils avoient sans ordre consumé tous leurs biens et hasardé leurs personnes pour sauver un Etat qu'ils pouvoient laisser perdre sans crime, en ne s'opposant point au cours des choses, et ne s'appliquant qu'à la défense de leurs terres et à la conservation de leur fortune; et qu'enfin ils me voyoient avec déplaisir, à toutes les heures du jour, en danger de la vie, ayant à craindre le poison, l'assassinat et la trahison; que je ne pouvois pas seul résister à tant d'oppositions que je verrois naître tous les jours; que je ne devois faire aucun fondement sur des gens sans cœur et sans honneur, qui m'abandonneroient, comme ils avoient fait deux jours auparavant, dans toutes les occasions de guerre; qu'il falloit assurément que l'on m'eût fait dans Rome un état fabuleux des forces du peuple, puisque j'étois venu le servir; mais qu'ils ne doutoient pas qu'ayant reconnu les artifices malicieux dont l'on avoit usé pour m'engager, je ne me fusse déjà repenti plus de cent fois de m'être si légèrement jeté parmi une si infâme canaille; que je devois considérer qu'au moindre mauvais succès dont suivant sa coutume elle me voudroit rendre responsable, ou, à la première sédition qu'exciteroit quelque fou ou quelque emporté, dont le crédit viendroit de crier plus haut que les autres, l'on me couperoit la tête, et me traîneroit-on par les rues; qu'il savoit déjà qu'en deux ou trois rencontres l'on m'avoit perdu le respect, et que, si j'y avois remédié avec hardiesse et résolution, je n'aurois pas toujours la même fortune, quoique j'eusse toujours le même cœur, et que, pour peu qu'elle me manquât, je perdrois infailliblement la réputation et la vie; qu'il étoit venu exprès pour me représenter toutes ces choses de la part de la noblesse, et m'offrir, en cas que je voulusse me retirer à Rome, de m'accompagner en corps jusque-là; que, comme mon serviteur, il me conseilloit de prendre cette résolution, puisque je ne pouvois ni ne devois me mettre dans l'esprit la pensée d'aucun établissement de fortune par le peuple, qui n'est capable que de faire des tumultes et exciter des séditions, les

révolutions des monarchies ni les changemens de dominations ne se faisant que par la noblesse, qui ne pouvoit jamais m'être favorable dans les espérances dont je me serois peut-être flatté, la dépendance et l'attachement que j'avois avec le peuple l'empêchant de pouvoir se réunir à moi, qui ne croirois pas aussi bien lui avoir obligation de mon établissement, dont le peuple auroit jeté les premiers fondemens.

Je commençai par le remercier des bons conseils qu'il me donnoit, aussi bien de la part de toute la noblesse que de la sienne particulière, que je n'étois pas en volonté de suivre, ne le pouvant ni avec bienséance ni avec honneur. Je lui dis même que je croyois qu'il avoit assez bonne opinion de moi pour ne s'y être pas attendu; que je n'avois pas tenté un passage si hasardeux pour perdre la gloire qu'il m'avoit acquise, en faisant passer pour une action d'imprudence ce que j'avois entrepris de si bonne grâce et avec tant de résolution; que je n'avois rien vu dans Naples qui m'eût surpris; que j'avois prévu tous les périls où je me voyois exposé, et m'étois même imaginé avoir à courre plus de fortune que je n'en trouvois pas; que la réputation ne s'acquéroit pas sans danger; que la passion que j'avois de servir la couronne dont j'avois l'honneur d'être né sujet m'avoit fait résoudre à tout; que je considérois de sang-froid tous les bons et mauvais succès de la fortune, et cherchois tous les moyens d'avancer les uns et remédier aux autres; et que mettant dans une balance, d'un côté l'honneur et la gloire que j'avois à acquérir, et de l'autre toutes les sortes de risques que j'avois à courre, je me sentois tellement animé et confirmé dans mes desseins, que rien au monde ne seroit capable de m'en faire perdre la pensée; que je ne m'étois point engagé si légèrement qu'il pouvoit croire; que si l'on m'avoit vu passer tout seul dans une felouque au travers de l'armée d'Espagne, et mépriser tous les périls que tout autre que moi auroit pu craindre avec raison, que ce n'étoit point que je crusse, comme un chevalier errant fabuleux, défendre un peuple contre de si grandes puissances de terre et de mer que j'avois à combattre, ni faire tout seul la conquête d'un grand royaume; mais qu'ayant appris que tout le monde avoit perdu cœur dans Naples, j'avois cru m'y devoir jeter pour les animer et leur en faire reprendre, et donner temps à l'armée navale de France d'arriver avec les secours qui me seroient nécessaires, non-seulement pour la conservation de la ville, mais pour chasser les Espagnols de tout le royaume, de quoi j'espérois devenir bientôt à bout. « En effet, j'ai pourvu, lui dis-je, à toutes choses; il vient une puissante armée à mes ordres, qui est présentement à la voile, et dont le vent seul peut retarder l'arrivée: vous la verrez bientôt venir brûler et couler à fond la flotte d'Espagne; elle est équipée de tout ce qui peut être nécessaire, au lieu que je sais que l'autre est entièrement désarmée. Elle me conduit des vaisseaux chargés de blé, des munitions de guerre, de l'artillerie et de l'argent; il y a dessus un grand corps d'infanterie pour me débarquer en tel nombre que je croirai en avoir besoin, et quantité de cavaliers démontés que quand j'aurai une fois mis à chval, rien ne me peut empêcher d'être maître de la campagne. Je suis bien aise de vous donner cet avis, et à toute votre noblesse, pour vous faire voir que je ne suis point chimérique, et que, sans me flatter, je puis me vanter de faire bientôt la loi, et non pas de la recevoir. Je plains son aveuglement de ne pas penser à elle; et je crains bien que si elle n'ouvre les yeux pour chercher sa sûreté, elle ne se trouve irréparablement enveloppée dans la ruine des Espagnols. Ne croyez point que j'aie dessein de vous faire faire de fausses démarches, je vous aime trop pour vous précipiter: je veux que vous fassiez des réflexions, mais que vous ne résolviez ni n'exécutiez rien que vous n'ayez vérifié tout ce que je vous dis. Si vous êtes unis avec les Espagnols, les forces de France, jointes au peuple, se déclareront contre vous. L'on pourra songer à l'établissement d'une république populaire; vous en aurez regret: et en étant une fois exclus, vous ne pourrez pas y reprendre le rang et l'autorité qui raisonnablement vous y sont acquis. Vous me direz que l'exécution de ce projet est difficile tant que vous y serez opposés: j'en demeure d'accord, et que même vous l'empêcherez; mais ce ne pourra être que par une grande effusion de sang, par la destruction de toutes vos familles, par la ruine de vos biens, et par la désolation de tout le royaume, que vous aurez rendu le théâtre de la guerre peut-être pour plusieurs années: au lieu que réunissant tous les corps de cet Etat dans un même intérêt, comme naturellement ils n'en doivent point avoir de séparés, la liberté et l'affranchissement de la cruelle domination d'Espagne n'est qu'un ouvrage de peu de semaines; et comme vous en devez profiter plus avantageusement que le peuple, il est bien juste que vous preniez votre part de la peine et du travail; et il ne seroit pas honorable que vous lui en laissiez toute la gloire et voulussiez en avoir le profit. Ce seroit moi seul qui en ce cas la pourroit prétendre, ayant le commandement

de leurs armes entré les mains; mais je la veux bien partager avec vous, afin d'en faire de même des avantages de la fortune qui la doivent suivre. Ne croyez pas que je veuille par là vous conseiller de vous venir mettre à ses pieds; je hais trop la canaille, et aime trop les gens de qualité, pour être capable d'une pensée pareille. Si l'autorité de Gennaro vous choque, vous en serez bientôt défait, car je vous donne ma parole qu'à mon arrivée à Naples je la lui ôterai, et vous la saurez bientôt tout entière entre mes mains; je vous promets que je n'y serai pas huit jours que vous ne m'y sachiez le maître, et que l'on n'entende plus parler d'autres ordres que des miens : les choses y sont si bien disposées, que personne n'est plus en état de s'y opposer; je m'y suis fait aimer des honnêtes gens, et si fort craindre de la populace, que je suis plus absolu que vous n'y avez vu autrefois Mazaniel. Quand les affaires seront en ce point, et que vous voudrez venir à moi, vous me trouverez toujours vous attendant les bras ouverts pour vous recevoir, prêt à vous rendre toutes sortes de services et de marques d'estime et d'amitié : et pour vous en ôter toute répugnance, sachez que je suis ennemi du désordre, de l'insolence et du tumulte; que je les ferai cesser, rétablirai la justice et le repos, ferai rendre le respect qui se doit aux personnes de qualité, et mettrai la canaille dans le mépris, la sujétion et la dépendance qu'elle en doit avoir, et dans laquelle elle a toujours été avant les révolutions. Je punirai tous les incendiaires et tous ces gens accoutumés à saccager les maisons; j'immolerai au ressentiment des proches tous ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang des cavaliers : et pour commencer, je tiens dans les fers Miguel de Santis, qui massacra si cruellement le pauvre don Pepe Caraffe : je vous le veux sacrifier, et à toute votre parenté; et avant qu'il soit six jours vous verrez sa tête sur un poteau à la porte d'Averse, et son corps pendu par un pied à un arbre du grand chemin. ce sont là les marques que je veux vous donner de mon crédit et de ma puissance, aussi bien que de l'amitié que j'ai pour toute la noblesse, et du dessein que j'ai de rechercher tous les moyens de m'en faire aimer en lui rendant toute sorte de service; espérant aussi qu'après avoir vu toutes ces choses, plus pour son intérêt que pour le mien, elle songera à prendre de bonnes mesures, et, se garantissant d'être enveloppée dans la ruine des Espagnols, travaillera, comme la prudence le veut, à en profiter et en tirer des avantages. »

Je lui dis ensuite que je louois son zèle et sa fidélité pour l'Espagne, qui seroit infailliblement payée d'ingratitude; et qu'elle se devoit assurer que tous les services qu'elle rendoit étoient autant de crimes, puisque la politique raffinée de ses ministres feroit résoudre la perte des personnes qu'ils ne pourroient récompenser suivant leurs mérites, et dont après ils craindroient le ressentiment qu'attireroient avec raison leur mépris et leur ingratitude; qu'il étoit plus aisé de causer la perte d'un royaume, que de le conserver et le maintenir contre les décrets du Ciel et des révolutions générales; et qu'ils ne voudroient pas se mettre dans le péril de dépendre des caprices de la noblesse, qui pourroit, quand il lui plairoit, leur ôter une couronne qu'elle auroit soutenue avec tant de générosité et de courage; qu'ils savoient bien qu'il n'y avoit pas un cavalier qui n'eût le poignard dans le sein, et qui ne fût outré des injures et mauvais traitemens qu'ils lui avoient faits; qu'ils ne compteroient pas à obligation la dépense d'avoir armé pour eux et d'avoir assemblé un corps de troupes si considérable, qui les avoit jusques ici garantis d'être chassés et avoit conservé toutes leurs places; qu'ils attribueroient cette résolution à la haine conçue contre le menu peuple, et à la vengeance que l'on vouloit faire de leur insolence, des saccagemens de leurs maisons, et au ressentiment du sang de leurs proches qu'il avoit répandu si barbarement; qu'enfin le conseil d'Espagne craignoit tout et ne s'obligeoit de rien, châtioit et ne récompensoit jamais, tenoit pour ennemis ceux dont l'autorité leur faisoit ombrage, appréhendoit une révolution, et ne songeoit qu'à perdre ceux qu'il voyoit capables de la faire, et, dans sa défiance naturelle, s'appliquoit à prévenir ceux qu'il croyoit en état de faire du mal quand ils voudroient. Qu'avec douleur je voyois tous les cavaliers dans ce péril, et lui, pour être le plus puissant et le plus considérable, dans un plus grand que tous les autres; qu'il devoit s'imaginer qu'il se rendoit coupable à faire de belles et généreuses actions; et qu'enfin sa perte étoit inévitable aussi bien que de tous ses compagnons, puisque dans celle des Espagnols ils seroient misérablement enveloppés, et qu'ils périroient certainement s'ils remettoient leurs affaires et rétablissoient leur autorité, ne se pouvant garantir de leur sévérité ni de leur défiance; qu'il ne se faisoit point avec eux de fautes légères; qu'ils appeloient trahison et entreprises tout ce qui leur donnoit du soupçon; qu'ils en prenoient sans fondement; qu'ils seroient plus coupables à leur égard que ceux du peuple qui s'étoient révoltés en s'opposant à

leurs insolences, et prenant le soin d'étouffer, comme ils faisoient, les séditions générales de tout le royaume, et empêchant le bouleversement de l'Etat; qu'ils connoissoient trop leur dissimulation pour y devoir prendre confiance; et qu'après beaucoup de belles paroles et de spécieuses apparences, le temps viendroit qu'ils ressentiroient les effets de leurs cruelles maximes sans pouvoir s'en parer.

Il goûta toutes mes raisons et fut contraint d'en demeurer d'accord; il me repartit qu'il avoit bien considéré tout ce que je lui représentois si judicieusement, mais qu'il continueroit comme il avoit commencé, et que jusques à la mort il vouloit satisfaire à ses obligations. « La première que vous ayez, lui dis-je, est de conserver votre pays et le garantir d'une ruine totale, et toute votre noblesse et votre famille particulière de périr misérablement; et vous serez à jamais blâmable si, ayant pu prévenir tant de maux dont vous êtes menacés, vous attirez par opiniâtreté la famine, la guerre, les incendies, les meurtres et les saccagemens, et vous vous rendez le destructeur de votre patrie, en pouvant en être le conservateur. Ce n'est point vous qui avez commencé le soulèvement de l'Etat, mais qui, ne le pouvant apaiser, vous en servirez pour lui procurer le repos et la liberté. Les Espagnols seront les seuls coupables de cette révolution, leur mauvaise et violente conduite ayant attiré la haine générale des peuples, et leur négligence et leur foiblesse leur ôtant les moyens de se garantir de leurs ressentimens. Ainsi vous ne les abandonnerez point qu'après qu'ils se sont abandonnés eux-mêmes, et vous autres, messieurs, les premiers, à la violence et barbarie d'une populace désespérée. Etes-vous obligés de faire l'impossible pour des gens qui se sont laissé accabler, faute de prévoir et de se précautionner contre un malheur que l'on peut dire qu'ils ont bien voulu se procurer, puisqu'après tant d'avis réitérés ils n'ont pas changé de conduite? Pouvez-vous maintenir toujours à vos dépens les troupes que vous avez levées dans une guerre qui, selon toute apparence, doit être de longue durée? Vous serez épuisés dans peu de temps, ne pouvant rien tirer du revenu de vos terres; et je ne pourrai pas toujours empêcher que l'on ne les ruine et que vos maisons ne soient rasées, quand vous vous serez opiniâtrés contre toute raison, et au préjudice de vos intérêts propres, à demeurer les armes à la main contre moi. Quand la nécessité vous forcera de les mettre bas, vous serez ruinés, et n'aurez plus de considération dans aucun parti, n'étant plus en état ni de favoriser ni de nuire. Prévenez par votre prudence cet inconvénient inévitable qui vous feroit perdre le crédit et la réputation. Je ne vous demande pas de vous joindre à moi, il ne seroit pas honnête pour vous de le faire si légèrement, ni raisonnable à moi de vous le proposer, prenant un soin particulier de votre honneur; il faut que vous ayez auparavant vu ce que je vous ai promis : mais vous devez vous retirer chacun dans vos terres pour songer à leur conservation, et vous donner le temps de voir le cours des choses, et prendre avantageusement votre parti. J'aurai grand sujet de me louer de vous, et les Espagnols n'en auront aucun de se plaindre, leur faisant connoître que vous avez fait pour eux tout ce qui vous étoit possible; que vous avez levé et entretenu des troupes à vos dépens, que, faute d'argent, vous ne pouvez plus tenir ensemble; que vous allez essayer d'en amasser d'autres, et tâcher de conserver le peu de bien qui vous reste, ayant mangé le surplus dans leurs intérêts. Je vous donnerai non-seulement des sauve-gardes, mais le commandement de vos terres aux personnes que vous me nommerez, la constellation qui domine faisant que le moindre petit village veut avoir un chef et faire la guerre. J'empêcherai que l'on ne parle de l'établissement d'une république, jusques à temps que vous puissiez y prendre la part que vous devez avoir dans le gouvernement, et dire votre sentiment sur la forme de son établissement. »

« Le mien, et celui de toute la noblesse, me dit-il, est que la république ne nous étant pas propre, nous ne pouvons ni ne voulons jamais en ouïr parler; nous ne souffrirons jamais que le peuple partage l'autorité avec nous, et nous sommes d'un génie si agissant et naturellement si glorieux, qu'il nous est impossible, sans nous entre-manger les uns les autres, de nous voir beaucoup dans une égalité de puissance; il en arriveroit infailliblement des divisions, des haines et des jalousies, qui feroient absolument ruiner et perdre le pays. Nous sommes nés pour l'état monarchique, nous ne saurions nous passer d'un roi; il faut qu'une autorité suprême nous tienne en paix et en repos en apaisant nos dissensions et nos inimitiés, à quoi nous portent le naturel et l'éducation que nous avons eue. Et cela supposé, il faut de nécessité que nous nous résolvions à perdre et les biens et la vie pour nous conserver sous la domination de notre roi, quelque rude qu'elle soit; nous y sommes accoutumés, et nous croyons que celle de France ne nous seroit pas plus douce : nous ne gagnerions rien à ce changement, et peut-être y pour-

rions-nous perdre ; nous verrions tout de même notre nation soumise à des étrangers, nos charges, nos emplois, les gouvernemens de nos places et nos provinces entre leurs mains ; nos biens et nos richesses passeroient, à l'ordinaire, dans un autre pays que nous enrichirions en nous appauvrissant, et nous serions toujours forcés de faire la cour et fléchir le genou devant un vice-roi qui ne seroit pas né plus que nous autres. Par là vous voyez bien que ce ne seroit pas amender notre condition ; et de plus, l'humeur espagnole est plus sortable à la nôtre, la françoise étant et trop enjouée et trop galante pour des gens sérieux et jaloux comme nous le sommes naturellement. »

Je lui répartis qu'à tort il prenoit ombrage de la France, qui prétendoit contribuer de ses forces et de ses assistances à mettre le royaume de Naples en liberté, et le tirer de captivité et d'esclavage, sans autre intérêt que la gloire de secourir des opprimés, comme elle avoit fait les princes d'Allemagne, qui avoient eu recours à sa protection, et l'avantage de faire perdre à ses ennemis une couronne dont ils tiroient leurs principales forces pour résister à ses armes victorieuses ; que le Roi connoissoit trop ses véritables intérêts pour songer à leur domination, qui lui attiroit peut-être leur haine, et assurément la jalousie de tous les princes d'Italie, qui seroient par là engagés à se liguer ensemble contre lui ; et qu'ainsi il se procureroit beaucoup de fâcheux embarras, sans se prévaloir d'aucune chose ; qu'au contraire il gagneroit les cœurs de tout le monde, tant de la noblesse que du peuple, à chasser leurs ennemis communs, et leur laissant après, le choix et la liberté de se faire un maître tel qu'ils voudroient, en cas qu'ils ne s'en pussent passer, lequel seroit obligé de recourir à lui pour se maintenir ; et qu'ainsi l'intérêt commun uniroit toujours leurs forces de mer, qui seroient en état d'opprimer celles des Espagnols, d'autant plus affoiblies que celles de France se verroient accrues ; et que, pour ôter à tout le royaume l'inquiétude qu'il pourroit avoir d'un si puissant secours, son armée se tiendroit prête pour entreprendre tout ce que je jugerois à propos, sans débarquer aucune chose ni un seul homme que quand je le demanderois, et que c'étoit là l'ordre que j'avois eu charge particulière de leur faire entendre ; et qu'ainsi il avoit sujet, avec tous ses amis, d'avoir l'esprit en repos, et d'être persuadé que s'il avoit à changer de maître, ils n'en auroient jamais un que de leur choix ; qu'ils pouvoient en prendre un parmi eux, s'ils trouvoient quelqu'un à qui le reste de la noblesse déférât assez pour lui vouloir obéir sans répugnance ; que s'ils vouloient un étranger, nous avions en France deux princes, l'un oncle du Roi, prince fort sage et fort modéré, et qui, aimant le repos, penseroit à le leur conserver avec application ; l'autre, son frère, encore enfant, d'un esprit fort vif et qui donnoit de grandes espérances, qui pouvant être élevé parmi eux et prendre les humeurs et les manières de se gouverner du pays, l'on pouvoit dire qu'il se formeroit un roi à leur mode, qui n'étoit pas un petit avantage ; que si quelque raison particulière les empêchoit de s'arrêter au choix de l'un de ces deux princes, que l'Italie leur pouvoit fournir d'assez bons sujets, ou bien le reste de l'Europe ; et qu'enfin, quel que fût celui qu'ils élèveroient sur leur trône, la France le reconnoîtroit, l'approuveroit et l'assisteroit pour se maintenir.

Il me dit qu'il ne falloit pas se mettre en peine de leur chercher un maître, puisqu'ils en avoient un, qu'ils espéroient de se conserver et n'épargneroient rien pour cela ; mais quand quelques-uns du corps de la noblesse se laisseroient ébranler à tous mes raisonnemens, qu'il m'avouoit être fort bons, fort véritables et fort puissans, il ne vouloit pas être le premier à faire une semblable démarche, et qu'il vouloit auparavant que tout le monde vît qu'il y seroit forcé par une nécessité indispensable, pour n'être pas en état de faire autrement ; et que s'il falloit songer à se soumettre à quelqu'un, ils ne pouvoient jamais le prendre parmi eux, chacun en ce cas y ayant prétention, non pas pour croire le mériter, mais pour ne pas céder à son compagnon, dont il ne souffriroit jamais l'élévation. Que pour les deux princes que je proposois, ils ne leur étoient pas propres ; le premier pour être incommodé des gouttes et peu agissant, et qu'ils auroient besoin d'un prince vigilant, brave et vigoureux, pour défendre la liberté qu'il leur auroit acquise ; l'autre, qu'outre qu'il étoit trop jeune pour les gouverner, le Roi, son frère, n'ayant point d'enfans, ou lui venant à en manquer par la mort de l'un ou de l'autre, ils seroient réunis à la couronne de France, qui étoit tout ce qu'ils craignoient au monde, rien n'étant capable de les faire résoudre à prendre les armes contre leur devoir, que la pensée de rendre un jour leur couronne indépendante d'une autre. Il me dit ensuite que pour les princes d'Italie, ils n'avoient pas tous trop d'inclination pour eux ; qu'ils prendroient plutôt une personne qui leur seroit inconnue, et dont les belles actions qu'ils lui auroient vu faire auroient attiré leur estime et leur amitié.

Je ne répondis rien à ces discours, pour les voir pleins de cajolerie et trop flatteurs. Après quoi il me demanda si le crédit que j'avois sur le peuple me donnoit quelque bonne espérance, et si je croyois que la couronne de Naples pût jamais dépendre de son appui, de sa faveur et de son élection ; que ce seroit prendre de fausses mesures, puisque la noblesse périroit pour s'opposer à toutes leurs résolutions, ne voulant point avoir jamais de dépendance de lui, ni s'assujettir sous l'autorité d'un homme qui tiendroit son élévation de la canaille, et qui pourroit croire lui en être redevable.

Je lui répondis que mon ambition étoit trop modérée pour prendre de si hautes pensées ; que je n'étois point assez chimérique pour me flatter d'un rang et d'une dignité que je ne serois pas capable de soutenir ; que je ne m'exposerois pas aux disgrâces de la fortune, que j'en appréhendois trop les revers, et que je ne songerois pas à monter si haut que je pusse faire une chute qui me coutât et l'honneur et la vie, ou la dernière venant à m'être conservée par un effet de bonheur extraordinaire, m'en feroit passer ce qui m'en pourroit rester dans une douleur et une honte éternelle ; et que s'il m'arrivoit jamais, contre toute apparence, aucun avantage, je ne voulois le tenir que de la noblese, afin de lui en avoir l'obligation, et être engagé par là d'employer tous mes soins pour la remettre dans son premier éclat, les peuples dans l'abaissement et dans l'indépendance où la nature les avoit mis et où la raison les devoit faire demeurer ; que je travaillerois à la venger de tous les outrages qu'il en avoit reçus, et à en punir sévèrement et exemplairement les auteurs ; qu'enfin je ne voulois rien de glorieux ni d'éclatant, lui dis-je, que par les mains du duc d'Andrea, à qui seul j'en voulois être redevable, afin que si jamais je tenois le premier lieu dans son pays, il y tînt la seconde place, partageant la fortune avec moi, et avec ses amis tous les biens, honneurs, charges et gouvernemens du royaume.

Il me remercia de ces bons sentimens, et m'assura qu'il ne souhaitoit ni ne croyoit pas que les choses pussent à la fin venir à ce point, étant persuadé que je ne serois jamais en état d'avoir des forces suffisantes pour chasser les Espagnols ; et qu'il croyoit que la noblesse en avoit assez, aussi bien que de cœur et de fidélité, pour conserver au Roi leur maître une couronne qu'il avoit héritée de ses pères, et à laquelle le Ciel et leur devoir les avoient soumis.

Je le priai, dans la disposition où j'étois de ne rien oublier pour leur rendre toute sorte de services, de m'avertir de leur résolution, en cas que la nécessité les obligeât d'en prendre quelqu'une ; et moi je m'engageai à lui faire savoir l'arrivée de l'armée navale de France et des secours que j'en attendois, et lorsque j'aurois ôté l'autorité à Gennaro et à tous les chefs du peuple, dont les personnes leur étoient si odieuses, pour prendre seul la conduite de toutes les affaires, afin de leur faire perdre tous les scrupules qui pouvoient les empêcher de penser à leurs intérêts. Et, après mille protestations d'amitié et autant d'embrassades, nous sortîmes de l'église pour aller rejoindre la compagnie, où nous recommençâmes une conversation publique, moins sérieuse et plus galante.

Je lui demandai en présence de tous ces messieurs si ce n'étoit pas le prince de La Torelle qui étoit le brave cavalier que j'avois vu dans l'escarmouche, il y avoit deux jours, faire de si belles actions qui m'avoient fait naître beaucoup d'estime pour lui ; mais de qui néanmoins je croyois avoir quelque sujet de me plaindre de m'avoir refusé de faire un coup de pistolet avec moi quand je l'en avois convié, comme s'il se fût imaginé qu'il n'y eût pas assez d'honneur à acquérir dans cette rencontre. Il me répondit que c'étoit le prince de Minorvine, qui l'avoit prié de me faire des complimens de sa part, et des excuses de n'avoir pas accepté un combat qui lui eût été si glorieux ; mais qu'outre qu'il avoit déjà tiré ses deux coups de pistolet, l'appréhension de m'engager par l'approche de ses troupes qu'il ne pouvoit pas retenir, et la lâcheté des miennes, qui, au lieu d'en soutenir le choc, auroient pris la fuite infailliblement et m'auroient abandonné, comme il leur avoit déjà vu faire, l'avoient forcé de refuser l'honneur que je lui proposois, dont il se sentoit si fort obligé qu'il n'en perdroit jamais la mémoire et en seroit mon serviteur toute sa vie. Je reçus ce compliment avec autant de reconnoissance que le méritoit sa galanterie, et le conjurai de lui témoigner de ma part que je lui en étois fort redevable, et que je croyois avoir évité un grand péril, étant à mon opinion fort dangereux de venir aux mains avec une personne de sa valeur.

Don Fabricio Spinelli reconnut parmi mes chevaux un coursier gris qu'il estimoit fort, et qui avoit été pris par des gens du peuple dans l'une de ses maisons. Je voulus le lui rendre, mais il ne voulut pas le recevoir, témoignant être bien aise qu'il fût entre mes mains ; et M. le duc d'Andrea me dit que les Espagnols, étant naturellement défians, auroient pris de lui quel-

que soupçon s'il avoit reçu de moi une pareille courtoisie. Il trouva qu'un fort beau coursier bai que j'avois lui auroit été fort propre pour achever un attelage de carrosse qu'il avoit de chevaux de même taille et de même poil ; et s'étant informé s'il étoit à quelqu'un de ma suite qui s'en voulût défaire, je lui répondis que non, et qu'il me feroit beaucoup de grâce de le recevoir de moi. Il le refusa pour la même raison que son camarade avoit fait l'autre : et lui ayant loué un gris pommelé de son haras, sur lequel il étoit venu, il me pressa fort de l'accepter de sa main. Je l'en remerciai et ne voulus pas lui proposer de le troquer avec le mien (ce qu'il auroit fait fort volontiers), dans la pensée qui me vint de le lui envoyer le lendemain, comme je fis par un trompette, aussi bien que celui de don Fabricio Spinelli, qui me le renvoyèrent, en me mandant que je le traitois assez mal, pour être mes serviteurs et mes amis, puisqu'il y avoit bien autant de malice que de générosité dans le présent que je leur voulois faire ; et qu'il sembloit que je travaillois à les rendre suspects, afin de les forcer, par le péril où je les exposois, de venir chercher leur sûreté auprès de moi.

Nous tînmes de part et d'autre force discours obligeans, après lesquels la nuit qui s'approchoit nous força de nous séparer, et je reconnus avoir beaucoup gagné de part dans leur inclination et dans leur amitié par cette entrevue, qui produiroit avec le temps de bons effets. Et quoique le principal sujet eût été d'ajuster le quartier entre nos troupes, je ne voulus pas malicieusement en dire un mot, pour faire naître plus de jalousie aux Espagnols d'une conférence si longue et si secrète, où l'on n'auroit point traité du sujet qui l'avoit fait demander : ce qui réussit à point nommé, comme je me l'étois imaginé. Et ces messieurs s'en retournèrent tellement satisfaits de ma personne, qu'ils en parlèrent à tout le reste de la noblesse dans des termes si obligeans et si affectionnés, que l'on ne douta point que je ne leur eusse gagné le cœur.

A mon retour, j'appris avec bien de la joie l'arrivée de l'armée navale de France, qui fut d'autant plus grande que le bruit avoit couru que la même tempête dont j'avois vu se briser devant moi dans le port de Naples deux vaisseaux d'Espagne, le jour même que j'en étois parti, l'avoit séparée et fait périr une partie de leurs navires. Le peuple fut ravi de la voir paroître, et les Espagnols fort surpris, qui ne s'y attendoient pas, croyant d'abord que ce fût un secours qui leur devoit venir, et qu'ils espéroient de jour en jour. La flotte d'Espagne étoit sur le fer, tous les vaisseaux démâtés et n'ayant personne dessus : de sorte que la nôtre, qui venoit avec un vent frais, la pouvoit, sans nul péril, brûler et prendre quasi toute, sans qu'il s'en pût échapper que fort peu de vaisseaux, lesquels auroient été rendus inutiles, n'osant pas tenir la mer devant une armée puissante et victorieuse comme l'auroit été la nôtre. Je ne sais par quelle raison ce coup si important et si facile ne fut pas entrepris, dont les Espagnols ne se seroient jamais relevés ; mais au moins puis-je dire qu'ils m'ont avoué dans ma prison qu'ils n'ont jamais été si près de leur perte, qu'ils n'auroient jamais pu éviter si on l'eût voulu. Tous ceux qui montoient l'armée sont demeurés d'accord de cette vérité, sans que personne puisse donner ni de raison ni d'excuses de cette faute, ni savoir à quoi l'attribuer.

Le lendemain matin, à mon lever, l'abbé Basqui me vint trouver, et m'ayant rendu toutes les dépêches dont il étoit chargé pour moi, lesquelles m'assuroient de la satisfaction que l'on avoit reçue à la cour de la nouvelle de mon passage, et que, pour confirmer toutes les paroles que j'avois données au peuple de Naples de la protection et puissant secours de la France, l'armée étoit venue pour fournir tous ceux que l'on pourroit désirer, et débarquer tout ce que l'on auroit besoin et d'hommes et de munitions ; il me présenta ensuite l'état de toutes les choses qu'elle portoit ; et venant au détail, je lui demandai de combien d'argent nous pourrions être secourus, et qu'il falloit faire débarquer un homme qui en fût chargé de la part du Roi, pour le distribuer suivant mes ordres, l'assurant qu'il seroit ménagé avec toute sorte d'économie, et que je ne souffrirois point qu'on fît de dépense inutile. Il me dit qu'il y avoit cinq cent mille francs ; mais que n'ayant pu toucher à Gênes pour y recevoir cette somme, elle n'étoit qu'en lettres de change ; qu'il falloit que je la fisse trouver dans Naples sur mon crédit, et que le remboursement en seroit fait ponctuellement à Gênes, à lettre vue. Je lui répondis que ce qu'il me proposoit étoit inutile, puisque dans une ville où le désordre avoit régné si longtemps tout le monde avoit caché son argent et mis à couvert, et que s'il m'avoit été possible d'y en trouver je m'en serois servi utilement, et l'armée m'auroit trouvé en un autre état que je n'étois pas ; mais qu'il falloit renvoyer promptement quelques vaisseaux pour nous en rapporter, puisque c'étoit la chose qui nous étoit le plus nécessaire et dont nous manquions da-

vantage. Ensuite je lui demandai si l'on nous avoit fait venir du blé : il me dit que non, mais que l'on avoit laissé l'ordre d'en faire charger des vaisseaux en Provence qui arriveroient bientôt et que nous n'en manquerions point. Je m'informai de ce que l'on nous pourroit débarquer d'infanterie ; il me dit tel nombre que je demanderois : je proposai que l'on me donnât six mille hommes ; il trouva que c'étoit trop : je me réduisis à quatre mille et puis à trois, à deux mille cinq cents et à deux mille ; enfin je me restreignis à dix-huit cents, qui fut ce dont il convint et que l'on pouvoit mettre à terre sans désarmer les vaisseaux. Je m'étois attendu à quantité de cavaliers démontés ; mais il me fallut contenter de la compagnie des gardes de la Reine, qui avoit autrefois été celle de M. le duc de Brézé et de celle de M. de Manicamp, n'ayant point d'autres gens à me donner propres à monter à cheval. J'avois prétendu quatre-vingts milliers de poudre, mais je me contentai de quarante, qui me furent promis avec des balles et mèches à proportion. J'avois demandé des mousquets et des piques en quantité pour armer de l'infanterie, des selles, brides et pistolets pour faire deux mille chevaux, et me serois réduit à la moitié ; mais, soit qu'on n'eût pas eu le temps d'en charger sur l'armée, ou qu'on l'eût oublié, l'on me dit n'en avoir pas apporté. L'on demeura d'accord de me débarquer dix pièces de canon, et que je n'avois pour cet effet qu'à faire des pontons, et les faire trouver, pour les recevoir, à la pointe de Pausilippe. Ensuite, ayant instruit l'abbé Basqui de l'état de toutes les choses qui s'étoient passées depuis mon arrivée, lui ayant rendu compte de toutes mes négociations avec la noblesse, dont la réunion nous étoit si nécessaire, et que je tenois infaillible dès qu'ils apprendroient que j'avois de si puissans secours en main et que l'armée navale étoit à mes ordres, il me dit que l'armée et tous les secours étoient envoyés au peuple de Naples, et devoient obéir à celui qui lui commandoit et qui avoit la principale autorité dans la ville. Je lui répliquai que c'étoit moi, puisque les secours et le commandement de l'armée étant choses qui regardoient la guerre, le peuple m'ayant donné le même commandement de ses armes qu'à M. le prince d'Orange en Hollande de celles des Etats, et de plus, le titre de défenseur de sa liberté, la disposition de toutes les choses qui regardoient la guerre m'appartenoit et ne dépendoit que de moi seul. Il me repartit que Gennaro en étoit le chef et le généralissime ; et la France ayant cru qu'il avoit l'absolu pouvoir dans la ville, il ne pouvoit s'empêcher de s'adresser à lui. Je lui fis connoître son incapacité, son manque d'expérience et son peu de crédit, qu'il ne se mêloit quasi plus de rien ; qu'il n'y avoit pas même de sûreté de se fier à lui, tenant toujours quelque commerce secret avec les ennemis, et se laissant gouverner par des gens suspects d'intelligence avec eux ; et qu'enfin j'avois acquis l'estime et la confiance de tout le peuple, dont je disposois comme il me plaisoit. « Quand vous aurez fait voir, me dit-il, votre autorité absolue dans la ville, que vous en êtes le maître, et que l'on n'obéit qu'à vos ordres, l'on ne s'adressera plus qu'à vous ; mais jusque là je ne puis m'empêcher de traiter de la part du Roi avec celui qui a paru jusqu'ici avoir le principal commandement. » Je lui promis qu'il en seroit éclairci le lendemain, et que s'en retournant coucher sur l'armée navale, je lui en manderois des nouvelles par un gentilhomme que j'enverrois à ceux qui avoient l'honneur de la commander, pour leur faire compliment sur leur arrivée, les informer de l'état de toutes les affaires, leur demander les secours dont nous étions convenus et dont j'aurois besoin, remettant de le faire jusques à temps que je le pusse au nom de tout le peuple et au mien, comme en étant le chef, ayant dépouillé Gennaro de son autorité ; et que pour cet effet je m'en retournerois à Naples dès que j'aurois dîné.

Je commandai aussitôt à Pepe Palombe, Onoffrio Pisacani, Carlo Longobardo et Cicio Battimiello de s'y rendre avec leurs compagnies, comme gens de confiance, et qui m'étoient nécessaires pour l'exécution du dessein que je venois de prendre ; et laissant toutes les troupes sous le commandement du baron de Modène, je lui ordonnai de continuer le blocus d'Averse, en se conservant dans les quartiers que j'avois pris de Juliani et Saint-Antimo, et le chargeai de me faire savoir tout ce qui se passeroit de nouveau et de ne rien entreprendre sans mes ordres, que je lui enverrois ponctuellement tous les jours. En sortant de table, je montai à cheval pour aller à Naples, où je fus reçu avec des applaudissemens extraordinaires, mon crédit et ma réputation y étant augmentés par le bruit des choses qui s'étoient passées dans l'escarmouche d'Averse, et par le transport de joie où je trouvai toute la ville de l'arrivée de l'armée navale et de voir l'exécution des paroles que j'avois données de la part du Roi, d'un puissant et prompt secours. Gennaro ne se sentoit pas d'aise, non-seulement par la part qu'il prenoit à celle du public, mais par l'espérance qu'il avoit de rétablir son autorité

par l'appui et les secours que l'abbé Basqui lui avoit promis, qui ne travailloit qu'à nous désunir et mettre du désordre dans la ville, faisant en cela le métier d'espion et de pensionnaire d'Espagne, tel qu'il étoit, quoiqu'il fût chargé, en qualité d'agent, de toutes les affaires de France. Je me fis amener un cheval frais et m'en allai aussitôt visiter tous les postes pour voir en quel état ils étoient et me faire rendre compte de tout ce qui se seroit passé dans mon absence,

A mon retour, je commandai à Pepe Palombe et à Matheo d'Amore de se tenir le lendemain matin à neuf heures sous les armes dans leur quartier, et à Onoffrio Pisacani, Carlo Longobardo, Cicio Battimiello, le capitaine Cimino, Ignacio Spagnuolo et Grassullo de Rosa, d'être en bataille à la même heure, à la tête de leurs compagnies, dans le Marché. Le conseil m'ayant informé de tout ce qui étoit survenu durant que j'étois hors de la ville, je le priai de venir le lendemain matin entre huit et neuf heures me trouver, pour lui communiquer une affaire d'une extrême conséquence. Et Vincenzo d'Andrea m'étant venu trouver, et m'entretenir à son ordinaire de l'ignorance et brutalité de Gennaro, qui perdoit tout, et causeroit la ruine totale du peuple si, par charité, je ne voulois prendre l'autorité tout entière et me charger de la conduite de toutes choses; après m'en être fait presser fort long-temps, je feignis de me laisser persuader et d'en prendre la résolution, par la déférence que j'avois à ses sentimens, afin de l'engager plus fortement à appuyer un dessein dont il croiroit être l'auteur et m'avoir donné les premières lumières. Je lui donnai le bonsoir, et lui dis de ne manquer pas de se rendre le lendemain matin de bonne heure auprès de moi, qui aurois grand besoin et de ses bons avis et de son crédit pour exécuter ce que j'avois entrepris et à quoi il m'avoit fait résoudre. Et après avoir soupé je m'allai mettre au lit pour me reposer et attendre le lendemain, qui devoit être et la plus belle et la plus glorieuse journée de ma vie, comme l'on le verra par ce que je fis, qui me réussit heureusement, et par l'établissement solide de ma souveraine autorité, que j'ai conservée jusques au jour de ma prison, avec un respect et une soumission plus grande des peuples de Naples qu'ils n'ont jamais eue pour la personne de leurs rois.

LIVRE TROISIÈME.

Je me levai le 20 de décembre à la pointe du jour, et m'en allai entendre la messe ; et de là, m'enfermant avec Vincenzo d'Andrea, nous conférâmes des moyens que j'aurois à tenir pour finir une si grande et si importante entreprise que celle que j'avois résolu d'exécuter. Le conseil se rendit auprès de moi, à qui je fis entendre que l'incapacité, ignorance et brutalité de Gennaro perdoient absolument toutes choses ; qu'il ne pensoit qu'à piller et faire saccager toute la ville ; qu'il étoit temps de faire cesser tous ces désordres, et qu'ayant des secours et des moyens en main pour travailler sérieusement à l'établissement du repos et de la liberté, il s'y falloit appliquer de tout son pouvoir, et régler les choses de façon que par la police et le bon gouvernement que nous ferions observer dans la ville, nous commençassions à nous mettre en crédit et acquérir quelque réputation dans toute l'Italie, qui nous étoit nécessaire, afin que l'on vît que, ne faisant plus les choses tumultuairement, mais avec ordre et bonne conduite, nous fussions considérés comme personnes capables de pousser à bout un si glorieux et si grand dessein que celui de tirer le royaume de Naples de la domination des Espagnols ; que nous ne pourrions les chasser sans nous réunir avec la noblesse, qui seule les pouvoit maintenir, en s'opposant par leurs forces et par leur crédit à tout ce que nous pourrions entreprendre contre eux ; qu'ayant remarqué que tous les cavaliers avoient pour moi de fort bons sentimens et y prenoient confiance, et que la principale raison qui les pouvoit empêcher de se déclarer étoit l'aversion de se soumettre à Gennaro et aux autres personnes du peuple, pour qui ils avoient tant de haine et de mépris que l'on ne les surmonteroit jamais par aucun moyen ; qu'il falloit lever cet obstacle, après quoi nous trouverions tout facile, remettant l'autorité entre les mains d'une personne pour qui ils eussent de l'estime, du respect et de l'affection, et qui leur pût ôter l'appréhension d'être sujet à l'avenir aux insultes et violences du menu peuple ; que je me trouvois en cet état, et que toutes ces puissantes considérations me faisoient résoudre à prendre la conduite de toutes les affaires, à me charger seul du faix du gouvernement, quoique je connusse les fatigues et les périls à quoi il m'exposoit ; mais qu'étant le seul moyen de tirer le royaume de la tyrannie de l'Espagne, j'y travaillerois autrement sans succès, et que, par l'amour que j'avois pour les Napolitains, j'étois résolu de me sacrifier, et de mettre ma vie au hasard de la guerre, du poison, des assassinats, des tumultes et des séditions, à quoi m'exposeroient l'envie de beaucoup de gens, et la rage de ceux que je voudrois tenir dans le respect et dans la crainte, en les empêchant de continuer les brigandages et les insolences qu'ils avoient coutume de pratiquer, pour donner à tout le monde le repos et la liberté.

Sur quoi je les priai de me dire sans contrainte et sans aucune considération leurs avis, étant résolu d'acquiescer à leurs sentimens, quels qu'ils pussent être. Ils furent tous conformes, et approuvèrent non-seulement ma résolution, mais me prièrent tout d'une voix de ne pas différer plus long-temps de la mettre en exécution ; qu'étant en état de se perdre, et ne se pouvant sauver sans cet expédient, ils étoient tous résolus avec tout le peuple, dont ils me répondoient des intentions, d'employer leur sang et leurs vies pour l'établissement et la conservation de mon autorité.

Voyant une si belle disposition, je commandai à tous les officiers de se rendre à la tête de leurs soldats dans le Marché, et à tous les capitaines des quartiers d'y faire assembler tout le peuple et d'y aller attendre mes ordres. Je chargeai les sieurs Antonio Scaciavento et Agostino Mollo de s'en aller, de la part de tout le peuple et de la mienne particulière, trouver Gennaro pour le remercier de toutes les fatigues qu'il avoit prises jusque-là de maintenir la ville et la conserver en si bon état, et garantie de retomber sous la cruelle et violente domination des Espagnols. Mais comme il étoit temps d'établir quelque ordre dans Naples, et d'achever ce que l'on avoit si heureusement commencé, la nature ne lui ayant pas donné les lumières ni la capacité nécessaires pour soutenir des affaires d'un si grand poids, tout le monde m'avoit généralement prié de m'en charger ; qu'il étoit temps qu'il pensât à se reposer, après avoir si long-temps et si utilement travaillé ; que, pour sa récompense, l'on lui offroit le gouvernement du château Neuf quand nous en serions les maîtres, un titre de duché ou de principauté de la plus belle des terres que l'on confisqueroit sur les

ennemis, et cinquante mille écus de rente pour lui et pour les siens ; que l'on ne feroit rien sans ses avis ; qu'il auroit la seconde place dans le gouvernement et dans les conseils, auxquels il présideroit en mon absence ; qu'attendu le nombre d'ennemis qu'il s'étoit faits dans le temps de son administration, l'on lui permettoit d'avoir des gardes et de les mener avec lui pour sa sûreté ; et qu'enfin, s'il considéroit sérieusement les offres que l'on lui faisoit, il devoit se louer de la reconnoissance que l'on avoit de ses services, s'estimer heureux de voir sa fortune si bien établie, et se voir décharger avec plaisir du tracas des affaires, dont aussi bien il n'étoit pas capable, et se réjouir de se voir garanti de tant de périls et d'accidens fâcheux qui l'avoient menacé jusques ici, en se dépouillant de bonne grâce entre mes mains de l'autorité que le peuple, pour de très-importantes raisons, ne pouvoit ni ne devoit pas laisser plus long-temps entre les siennes; et que s'il ne prenoit volontairement ce parti, l'on le contraindroit à le suivre par toutes sortes de moyens ; et que ce seroit avec bien du déplaisir que l'on se verroit forcé de recourir à des voies de fait et violences, et travailler à sa perte, comme à celle d'un ennemi et d'un perturbateur du repos public.

Ces deux messieurs lui représentèrent toutes ces choses avec beaucoup d'efficace et d'éloquence, étant de fort habiles gens. Mais lui, qui, d'un naturel timide, auroit à genoux accepté ces conditions avantageuses, qu'il avoit même recherchées plusieurs fois, se croyant appuyé de l'armée de France, et animé par la conférence qu'il avoit eue avec l'abbé Basqui, répondit insolemment qu'il vouloit demeurer le maître et sauroit fort bien maintenir son pouvoir et son autorité. L'on me rapporta cette réponse, et je montai aussitôt à cheval, suivi de mes domestiques et des François que j'avois auprès de moi, dont le nombre étoit déjà accru des sieurs de Mallet et Villepreux, capitaines dans le régiment de La Motte, personnes de mérite et de valeur, qui, de la garnison de Porto-Longone, étoient venus avec des lettres de M. de Fontenay pour prendre emploi ; des sieurs de Beauvais, d'Apremont, de La Serre, et chevalier de La Viselette, dont les uns étoient venus de Rome et les autres de Venise, et quelques autres que l'envie de servir dans la guerre que nous allions faire et de suivre ma fortune avoit attirés ; et, accompagné de Vincenzo d'Andrea et des principaux du conseil, je m'en vins dans le Marché, où, ayant fait faire silence, je déduisis toutes les raisons que j'avois déjà alléguées, et demandai ensuite qui l'on désiroit qui commandât dans Naples, de Gennaro ou de moi. L'on me répondit par de grands cris que l'on ne vouloit plus ouïr parler du commandement de Gennaro, homme brutal et incapable; que l'on vouloit vivre et mourir sous le mien, m'ayant de trop essentielles obligations, et ne croyant obtenir que de moi seul le repos et la liberté : ce qui fut suivi d'un applaudissement général en ma faveur, et d'un cri universel de *vive le duc de Guise notre Roi! Nous n'en voulons point d'autre que lui, et n'en reconnoîtrons jamais d'autre.*

J'apaisai tout ce bruit, et leur dis que mon ambition étoit plus réglée; qu'il n'étoit pas temps de se faire un maître, et qu'il falloit auparavant chasser les Espagnols ; qu'une résolution si précipitée causeroit infailliblement et leur perte et la mienne, m'attireroit l'envie de toute l'Europe, et nous priveroit de tous les secours que nous devons attendre et qui nous étoient si nécessaires ; et que plutôt que d'y consentir, je me rembarquerois sur l'armée et me retirerois ; que je ne songeois qu'à les servir et me sacrifier pour les tirer de l'esclavage, sans prétendre d'autre récompense que celle que je tirerois d'une si belle et grande action. Et, fort satisfait de leur amitié pour moi, j'allai dans la Concherie, Lavinare, et généralement dans tous les autres quartiers de la ville, où tout se passa de la même façon, et d'une manière encore plus obligeante.

Ce grand tour qu'il me fallut faire ne me permit que de me rendre fort tard dans le couvent de Saint-Laurent, où se font toutes les délibérations qui concernent les affaires du royaume : j'y fis aussitôt sonner la cloche pour y assembler tous les corps de ville, des capitaines des *ottines*, de ceux de la milice et du conseil. S'y étant rendus, je leur dis que je les avois tous fait venir, non pas pour leur demander l'autorité et commandement absolu que le peuple m'avoit déféré tout d'une voix, mais pour les avertir que l'ayant accepté, ils eussent à le faire entendre à tous les particuliers, leur défendre, à peine de la vie, de plus recevoir ni reconnoître d'autres ordres que les miens ; que je protégerois et traiterois comme un bon père tous ceux qui, à l'avenir, ne me rendroient pas toute sorte de respect et de déférence.

Après quoi je les congédiai : et m'ayant été rapporté que Gennaro incitoit une grande émeute parmi le menu peuple, lui persuadant que je n'avois pris le commandement à la vue de l'armée que pour remettre la ville entre les mains de la France, et que, sous prétexte de procurer la liberté, je leur allois seulement

faire changer de fers, et leur en faire porter de plus rudes et de plus pesans que ceux dans lesquels les Espagnols les avoient retenus jusques ici et fait souffrir une cruelle tyrannie ; la nuit étant trop avancée pour aller apaiser ce tumulte, étant accompagné d'ordinaire de l'insolence et du désordre, je remis cette affaire au lendemain, et mandai à Gennaro qu'il prît une bonne résolution ; que j'irois sur les dix heures à la messe aux Carmes, et que s'il ne se dépouilloit de son autorité entre mes mains, que je lui ferois couper la tête, la mettre sur l'épitaphe du Marché, et ferois pendre, à une potence qui étoit plantée au milieu, son corps par un pied. Et me mettant au lit pour me reposer, j'attendis le jour avec une extrême impatience, pour achever ce que j'avois si heureusement commencé.

Cependant il se fit force allées et venues et quantité de cabales, que je dissipai néanmoins avec assez de facilité. Le matin je me levai de fort bonne heure ; force cavaliers me vinrent faire leur cour, et les gens les plus importans de Naples, entre autres Mazillo Caraciolo, Marco-Antonio Brancacio et Bartholomeo Griffo, que je résolus de faire mestre de camp du régiment de mes gardes, pour être homme de qualité, vieux soldat de beaucoup de mérite et d'expérience ; et l'autre mestre de camp général, pour être une personne de naissance de beaucoup de capacité, qui avoit porté de armes toute sa vie avec beaucoup de réputation, et qui étoit ennemi irréconciliable des Espagnols, de qui il avoit été fort maltraité. Le peuple néanmoins ayant pris ombrage de leurs personnes, ce projet n'eut point de suite, voulant déférer quelque chose à leur aversion ; mais je tins toujours auprès de moi le vieux Marco-Antonio Brancacio, dont je suivis les conseils en toutes les importantes occasions, m'en étant toujours bien trouvé, et ayant tiré beaucoup d'avantage de la confiance que j'avois en lui.

Je descendis sur les huit heures à la messe, et après l'avoir entendue je haranguai le peuple, qui m'écouta favorablement, et que je trouvai par ses réponses, et par les mêmes cris et acclamations que le jour précédent, plus réchauffé, plus affectionné pour moi, et plus résolu de me vouloir pour son roi, dont je les dissuadai par les mêmes raisons, lui disant résolument que je me retirois et l'abandonnerois s'il vouloit persister dans cette pensée. Je montai à cheval pour m'en aller à Saint-Augustin, suivi de plus de vingt mille personnes, où j'appris que le corps de ville et le conseil étoient assemblés, étant le lieu ordinaire où ils ont accoutumé de faire leurs délibérations : et m'étant arrêté sous les fenêtres de la salle où ils étoient au conseil, j'envoyai le capitaine de mes gardes pour savoir ce qu'ils faisoient, et leur mandai qu'il étoit fort inutile, après leur avoir fait entendre ma volonté, qu'ils s'imaginassent avoir quelque chose à résoudre ; que tout le peuple m'avoit reconnu, et que par les acclamations générales ils entendoient quelle étoit sa volonté ; que s'ils pensoient y apporter ou quelque difficulté ou quelque moderation, je n'avois qu'à le laisser aller, ayant assez de peine à le retenir, et qu'il les jeteroit tous par les fenêtres. Ils me demandèrent un peu de patience, et que je serois fort satisfait de leur zèle et de leur obéissance ; et un moment après ils m'apportèrent un résultat de leur assemblée signé de tous les assistans, par où ils me déclaroient pour cinq ans duc de la République, avec un pouvoir absolu et souverain : ce qui fut approuvé par le consentement et les cris de tout le peuple.

Après quoi je m'en allai dans le Marché, où je trouvai cinq ou six mille hommes sous les armes, mutinés et faisant un étrange tumulte. Je m'avançai vers eux pour savoir qui les obligeoit à cette émeute : ils me répondirent que Gennaro leur avoit fait entendre que je n'avois pris l'autorité que pour les remettre entre les mains de la France, et que je prenois possession du royaume au nom du Roi, faisant état de faire débarquer ce qu'il y avoit de troupes sur l'armée pour leur livrer la ville ; à quoi ils ne consentiroient jamais, souhaitant une entière liberté, et de voir leur royaume indépendant de tout autre ; qu'autrement ils se verroient toujours sujets d'une autre nation, ce qu'ils ne vouloient plus souffrir, étant le principal motif qui les avoit obligés de prendre les armes pour chasser les Espagnols et se rendre libres, ce qu'ils n'obtiendroient pas s'ils étoient soumis aux François, dont la domination leur seroit également rude et insupportable ; qu'ils en vouloient bien les secours et la protection, mais non pas la sujétion ; et quand ils leur avoient envoyé demander de l'assistance, ils avoient cru l'obtenir sans autre intérêt que celui de l'affoiblissement et la ruine de leurs ennemis. Je tâchai à les détromper, et leur faire perdre cette erreur prise sans aucun fondement, les assurant que la France n'avoit point de pareilles intentions ; que j'en étois suffisamment instruit, ayant eu charge, comme j'avois déjà fait, de leur donner parole du contraire, et que l'on ne donnoit point de commission à des personnes comme moi pour les désavouer, et leur faire recevoir le démenti des choses que l'on leur

avoit commandé d'avancer de la part d'une couronne si exacte à exécuter tout ce qu'elle promettoit positivement, et si religieuse à l'observation de sa foi; que j'en étois une caution à laquelle il devoit ajouter toute créance, et que je n'aurois jamais accepté le titre de défenseur de leur liberté pour aider à la leur faire perdre au lieu de la leur faire obtenir.

L'on me répondit que l'on n'auroit point de soupçon ni de défiance de moi, si je n'étois né François; mais que l'on avoit sujet de tout craindre d'une personne qui, étant de la nation, préféreroit toujours ses intérêts à toute autre chose. Je leur répondis que ce n'étoit point son intérêt, mais que je n'en avois point d'autre que le leur, mon serment fait si solennellement quand j'avois accepté le commandement de leurs armes m'ayant dispensé de tout autre, et me faisant cesser d'être François pour me rendre Napolitain : de quoi ils ne devoient pas douter, ne l'ayant fait que par la permission et l'ordre de mon Roi, qui par là me dispensoit de ce que je lui devois, en approuvant que je m'engageasse dans leur service. Un des plus mutins s'opiniâtrant à me dire que je ne pouvois me détacher de l'amitié de ma patrie et où j'avois pris la naissance, je lui repartis que j'étois né dans la felouque qui m'avoit apporté, et que je ne connoissois rien au-delà. Cette réponse, à quoi ils ne s'attendoient pas, les surprit si agréablement et fut reçue avec tant de plaisir qu'ils en firent une grande salve, et s'écrièrent tous ensemble qu'ils vouloient vivre et mourir avec moi, et se résolvoient à n'avoir jamais d'autre maître.

De là je marchai à l'église des Carmes, où je trouvai Gennaro qui, étonné de ma bonne fortune et se croyant sans support et sans appui, m'attendoit à la porte de l'église, bien informé de ce qui s'étoit passé à Saint-Laurent, à Saint-Augustin et au Marché. Il se mit à genoux devant moi, me demanda pardon, me pria de lui accorder tous les avantages que je lui avois envoyé offrir la veille, et jetant sa canne à mes pieds, que je lui ordonnai de reprendre en qualité de mon lieutenant, me fit une renonciation de son pouvoir par devant notaires, que nous signâmes tous deux sur le balustre du grand autel, et fîmes signer comme témoins aux principaux des assistans; après quoi l'on chanta le *Te Deum*, et nous entendîmes la messe ensemble. Je lui fis aussi dresser un acte qu'il me demanda de toutes les grâces et avantages que je lui avois accordés; et ensuite de mille acclamations et cris de joie, je rentrai dans le couvent et le menai dîner avec moi dans mon appartement, à l'issue duquel Mazillo Caraciolo m'étant venu représenter que le haras du Roi étoit entièrement ruiné, je lui donnai l'ordre nécessaire pour faire remettre toutes les cavales qui en avoient été prises, et je fus si ponctuellement obéi qu'il s'en trouva fort peu de perdues : et pour en prendre soin avec plus d'autorité, je lui fis expédier les provisions de grand écuyer du royaume, charge possédée de temps immémorial par ceux de sa maison, et qui avoit été exercée par le marquis de Saint-Erme son oncle; ce qui l'obligea depuis à plus d'assiduité auprès de ma personne. J'envoyai aussitôt chercher Agostino Mollo, avocat fameux, et grand ami de toute la noblesse pour avoir eu entre les mains les affaires des principaux, et lui donnai ordre des les avertir de tous ces bons événemens, de l'arrivée de l'armée, et de la satisfaction qu'ils devoient avoir de n'avoir plus à s'adresser qu'à moi qui avois l'autorité absolue et me pouvois dire le maître; après quoi ils n'avoient plus à craindre les insolences de la canaille, ayant en moi un protecteur puissant et fort affectionné à leurs intérêts. Je fis ensuite écrire par tout le royaume, et dresser des manifestes que j'envoyai par toutes les provinces avec tant de succès, que peu de temps après toutes les villes généralement, à la réserve des forteresses, m'envoyèrent assurer de leurs obéissances, et témoignèrent une extrême joie de n'avoir plus à reconnoître que mon autorité, que je pris tous les soins imaginables de rendre juste et agréable, ne m'étudiant qu'à obliger tout le monde et m'acquérir l'estime et l'amitié générale; à quoi je réussis heureusement.

J'avois fait préparer un grand régal, composé de toutes sortes de rafraîchissemens et de toutes les choses qui se pouvoient trouver dans une ville grande, riche et superbe, mais qui souffroit depuis plusieurs mois les incommodités des révoltes et de la guerre, dont il y avoit la charge de douze felouques, pour envoyer à ceux qui commandoient l'armée du Roi et leur rendre compte de même temps de l'état et disposition où se trouvoit Naples, de la renonciation que Gennaro m'avoit faite de son autorité, de l'établissement de la mienne, du consentement général de tout le peuple et du titre qui m'avoit été donné de duc de la république, joint à celui de défenseur de sa liberté et de généralissime de ses armes; et que par là je n'avois plus de lieu de douter que l'armée ne fût à mes ordres, puisque l'abbé Basqui m'avoit assuré qu'elle avoit ceux du Roi de n'en recevoir que de la personne qui seroit le chef du

peuple et le maître absolu de la ville ; que ce discours m'avoit obligé de tenter ce que j'avois fait si heureusement, et d'établir ma puissance pour l'abaissement de celle de Gennaro.

Le sieur de Taillade, à qui j'avois donné cette commission, devoit aussi faire mes complimens aux généraux et à tous les officiers particuliers, et faire instance de ma part que l'on me débarquât tous les secours dont j'étois convenu deux ou trois jours auparavant avec ledit abbé Basqui ; mais je fus contraint de différer son départ par l'éloignement de l'armée qui s'étoit retirée de la vue de la ville, pour aller brûler, comme elle fit, cinq vaisseaux des ennemis qui étoient mouillés sous Castel-à-Mare, leurs chefs voulant effacer par cette petite action la honte qu'ils avoient eue de n'avoir pas à leur abord pris ou fait périr toute la flotte d'Espagne, comme ils l'avoient pu facilement et sans rien hasarder s'ils l'eussent voulu : ce qui auroit terminé toutes les affaires et forcé le vice-roi et tous les Espagnols de se rendre à discrétion, étant dépourvus généralement de toutes choses et ne pouvant après une perte si considérable recevoir aucun secours de dehors. Ils firent donc embarquer ce qu'ils purent de gens sur leurs vaisseaux, qui, levant l'ancre, se mirent à la voile pour aller livrer à ceux de France un combat qu'ils n'avoient pas voulu gagner lorsqu'ils n'étoient pas en état de leur résister ni de se défendre. En effet la bataille navale se donna, qui dura cinq ou six heures ; mais l'avantage de part ou d'autre fut si peu considérable, le tout s'étant passé à se canonner sans venir à l'abord, que je ne m'arrêterai pas à en faire le récit, le detail en ayant été su, et ne voulant point employer de temps qu'à raconter les choses qui me regardent. Les Espagnols s'en revinrent une partie se mettre à couvert sous le château de l'Œuf, et l'autre s'en alla mouiller dans le port de Bayes.

Dès que l'armée du Roi parut à notre vue, j'envoyai le sieur de Taillade s'acquitter de la commission que je lui avois donnée, et demander de ma part les quarante milliers de poudre que l'on m'avoit promis et les autres munitions de guerre, avec le débarquement des dix-huit cents hommes de pied des gardes de la Reine mère et du sieur de Manicamp, pour mettre à cheval, que l'on m'avoit fait espérer ; et pour recevoir les dix pièces de canon qui m'étoient promises, j'avois fait faire à la pointe de Pausilippe des pontons. Toutes ces choses lui furent accordées, mais ne s'exécutèrent pas ; je lui avois donné charge en même temps de prier tous les généraux et les principaux officiers de l'armée de venir mettre pied à terre au même endroit où je prétendois leur donner à dîner, pour conférer avec eux de toutes les choses que nous avions à faire de concert, principalement de l'attaque des Espagnols, qui, n'ayant pas de forces suffisantes pour garnir tous leurs postes et leurs vaisseaux, seroient contraints de se désarmer ou en terre ou en mer, ou d'être si foibles aux deux endroits s'ils vouloient partager leurs gens, qu'il falloit de nécessité qu'ils perdissent un combat et tout ce qu'ils tenoient dans la ville, si l'armée et moi venions aux mains avec eux en même temps : mais comme c'est à la mer à régler la terre, les actions qui s'y font dépendant du vent, j'attendrois le signal qui me seroit fait de l'armée et me tiendrois prêt à donner dès que je la verrois s'appareiller au combat.

Le sieur de Taillade vint me rapporter beaucoup de belles paroles et de promesses de tout ce que je lui avois ordonné de demander de ma part ; et l'abbé Basqui me vint trouver, accompagné du père de Juliis, pour régler plus particulièrement avec moi toutes les affaires. Je les reçus à bras ouverts, croyant que cette conférence me devoit être d'une entière satisfaction ; mais je reconnus qu'il ne vouloit que chercher des prétextes de se plaindre de moi, et que l'on n'avoit point d'intention de me donner du secours. Il m'offrit le débarquement des troupes, que je souhaitois passionnément ; mais ayant demandé de l'argent, sans quoi elles m'auroient été non-seulement inutiles, mais tout-à-fait préjudiciables et ruineuses, il me répondit qu'il n'en avoit point à me donner, les lettres de change sur Gênes ne pouvant pas être si tôt acquittées. Je lui dis que si les troupes mettoient pied à terre sans que j'eusse de l'argent pour les payer, il me seroit impossible de les faire vivre avec ordre, et que s'imaginant être en un pays de conquête et en une guerre nouvelle, je ne pourrois les empêcher de piller ni de vivre licencieusement, les soldats ne se réprimant que par le châtiment, que l'on ne peut faire quand ils ne sont pas payés ; et qu'ainsi leur insolence et leur déréglement attireroient non-seulement la haine du pays contre la nation françoise, mais qu'ayant même affaire à un peuple cruel et emporté, qui, se voyant maltraité par ceux dont il espéroit du secours, ne manqueroit pas de les égorger tous, et moi avec eux, et que ce seroit un assuré moyen de rétablir les affaires d'Espagne. Pour remédier à cet inconvénient, je lui dis que je savois que l'on jouoit grand jeu sur l'armée, et qu'il y avoit beaucoup d'argent, et qu'il seroit aisé en boursillant d'amasser deux

mille pistoles, de quoi je me contenterois en attendant de plus grandes sommes ; et qu'ayant de quoi payer les gens que je demandois pour huit ou dix jours, je me ferois fort dans ce temps de chasser les Espagnols de toute la ville et même d'emporter quelqu'un des trois châteaux, et donnerois le moyen à notre armée, en tenant occupées en terre toutes leurs forces, de trouver leur flotte désarmée et de la prendre toute ou de la brûler. Il me répondit que l'armement s'étant fait si à la hâte, tout le monde étoit si dépourvu d'argent qu'il ne pourroit pas seulement me fournir cent pistoles. Sur quoi je lui répliquai que cela étant, il ne falloit pas songer à me donner des troupes, dont je me passerois fort bien et coulerois le temps jusques à ce qu'il eût fait venir de l'argent ; sans quoi, au lieu de profiter de leur débarquement, je ferois perdre la réputation à la France et il m'en coûteroit infailliblement la vie, et nous procurerions aux ennemis des avantages qu'ils n'étoient pas en état d'espérer.

L'on a pris de cette réponse le prétexte de se plaindre de moi, et de dire que j'avois refusé les secours que l'on m'avoit voulu donner, pour vouloir être indépendant de la France et croire me pouvoir maintenir sans elle. Mais je laisse à juger, à ceux qui considéreront ces choses ici sans passion, si ma conduite est plus blâmable que la manière d'agir que l'on a tenue avec moi.

Je demandai ensuite de la poudre, l'on me promit de m'en donner ; et envoyant des felouques pour la quérir, l'on les chargea de trente-six barils, trente qui furent envoyés à Gennaro pour la munition du tourjon des Carmes, et seulement six pour moi, me faisant espérer le reste des quarante milliers, que je n'ai jamais vu, n'en ayant pu tirer davantage. Pour l'artillerie, mes pontons ne se trouvèrent pas assez bien faits au gré des officiers de l'armée, qui dirent ne pouvoir la hasarder qu'ils ne fussent raccommodés : ce que je fis faire inutilement. Pour des mèches et des balles, l'on ne parla point de m'en donner.

L'abbé Basqui me proposa de m'en aller sur l'armée pour m'aboucher avec les généraux. Mais outre que je ne pouvois ni avec honneur ni avec bienséance m'y rendre, un gouverneur ne sortant jamais de sa place assiégée, étant chargé de la sûreté de la ville, du commandement des armes et de l'autorité sur tout le royaume, il n'eût été ni honnête ni raisonnable que je me fusse mis en danger que Naples se fût perdue, durant qu'un vent contraire m'auroit empêché de venir remédier au désordre qu'auroit causé mon absence, le respect seul de ma personne et ma présence y maintenant dans l'ordre et le devoir un peuple turbulent et séditieux. Quand je n'aurois pas eu toutes ces raisons, il m'en fit la proposition de façon à ne me pas persuader, mais à me donner de l'ombrage et de la défiance : de sorte que je m'aperçus qu'il n'avoit point d'autre fin que celle de me rendre de méchans offices, en publiant, comme il fit à son retour, que non-seulement j'avois refusé toutes les assistances que l'on m'avoit offertes, mais même que je n'avois pas voulu avoir de correspondance ni de commerce avec les officiers de l'armée ; et eut de plus la malice de me faire dire en confidence, par le père de Juliis, que je me gardasse bien d'aller sur l'armée navale, puisque l'on avoit l'ordre et le dessein de m'arrêter. Ledit père, par la même instigation, dit qu'il avoit reconnu que j'avois pensée, au dîner que je voulois donner à Pausilippe, de retenir les officiers qui débarqueroient pour otages, jusques à temps que l'on m'eût donné toutes les assistances que j'avois demandées et que l'on m'avoit promises : ce qui fut un artifice pour empêcher que nous ne pussions avoir de communication ensemble, où nous eussions pu nous éclaircir de toutes les fourberies de ce galant homme, que je vérifiai par là, comme j'en étois déjà suffisamment informé, qu'il étoit un espion et un pensionnaire d'Espagne. Je crois qu'il n'y a personne qui, considérant attentivement sa conduite, n'en soit persuadé aussi bien que moi, et qui ne le juge plutôt un agent d'Espagne que de France. J'en eus encore des preuves plus essentielles ; car la noblesse ayant envoyé savoir de moi si l'armée en dépendoit, dans la résolution en ce cas de se déclarer, je lui fis part de cette bonne nouvelle ; et dès le soir même il fut trouver Gennaro, pour l'assurer qu'elle n'avoit ordre que de lui obéir : ce qu'il publia dès le lendemain, afin de rompre mes desseins et de rengager tous les cavaliers dans le service d'Espagne, plutôt que de se voir soumis à l'insolence et brutalité de Gennaro.

Il arriva une chose qui faillit à me désespérer et me faire perdre patience. Deux vaisseaux chargés de blé, qui venoient aux Espagnols, furent pris par l'armée à notre vue, j'en eus une extrême joie, me persuadant que le Ciel nous les avoit envoyés miraculeusement pour nous tirer de la nécessité ; mais l'on les fit passer à Porto-Longone, nous donnant de méchantes excuses et nous faisant espérer leur retour de jour en jour. La malice fut poussée plus loin, car l'abbé Basqui me disant que l'ar-

mée manquoit de biscuit, et qu'il me prioit de l'en pourvoir en attendant qu'il lui en pût venir de Provence, et de même temps beaucoup de blé pour nous (il ne m'en restoit qu'environ pour trois semaines), j'en fis biscoter la moitié, après quoi, m'ayant consumé une partie de mes vivres, et rendu inutile, il me laissa mon biscuit, me disant qu'un vaisseau en avoit apporté à l'armée, et qu'elle n'en avoit plus de besoin.

Il me fit ensuite une proposition assez ridicule, qui fut de donner la protection du royaume de Naples à M. le cardinal de Sainte-Cécile; à quoi je lui répondis que j'étois trop serviteur de M. le cardinal Mazarin, son frère, pour consentir à une chose si fort contre sa réputation, qui le rendroit la risée et la fable de Rome, le faisant protecteur d'une république qui ne pouvoit passer que pour chimérique, puisqu'elle n'étoit encore qu'en idée. Il empoisonna aussi cette judicieuse réponse, et s'en servit pour débiter que non-seulement j'étois ennemi de la France, mais même de feu M. le cardinal Mazarin et de toute sa famille.

Vincenzo d'Andrea, partisan secret d'Espagne, prit quelques mesures avec lui pour me tendre un piége que je reconnus d'abord et évitai. Ce fut que, pour faire voir l'entier établissement de mon autorité, je devois faire battre monnoie et ne souffrir que celle du roi d'Espagne eût aucun cours, afin de me rendre inutile le peu d'argent que je pouvois avoir. Je témoignai approuver cet avis; et de fait j'en fis fabriquer d'argent et de cuivre, mais avec cette précaution que quand j'en faisois faire pour mille écus il n'y en avoit que pour cinquante tout au plus au coin de la république : le reste étoit à la marque d'Espagne, mais datée de l'année précédente. De quoi l'on se voulut servir pour me nuire; mais j'apaisai par mes raisons un petit tumulte que l'on excita sur ce sujet, et crus qu'il valoit mieux ne se pas laisser emporter à la vanité que de se mettre en état de mourir de faim.

L'on me voulut faire un nouvel embarras, dont je me tirai avec vigueur et résolution. Gennaro s'en vint à la tête de quantité de gens de la populace, me demander tumultuairement la grâce de Miguel de Santis, étant une personne fort aimée de toute la ville, pour l'agréable service qu'il lui avoit rendu dans les premières séditions, d'avoir coupé la tête à don Pepe Caraffe, et fait traîner son corps par les rues; me représentant que si je le faisois mourir, l'on croiroit que je le sacrifiois au ressentiment de la noblesse, pour qui je témoignerois par là trop d'inclination, ce qui mettroit le peuple au désespoir. Je lui répondis que son supplice importoit à la conservation de mon autorité, sa témérité et son insolence ayant été trop excessives et trop publiques pour demeurer impunies. Il me dit que tout le monde vouloit que je lui pardonnasse, et que si je refusois une prière qu'ils avoient si à cœur, il arriveroit une générale sédition. Je lui repartis que je n'étois pas d'humeur à souffrir que l'on me fît faire les choses par force, que la conséquence en seroit trop dangereuse; que je voulois accoutumer le peuple à me porter plus de respect, et à me venir demander à genoux les grâces que l'on désiroit obtenir de moi, et non pas s'imaginer de me faire par la crainte condescendre à leur volonté; que ce procédé si peu soumis avanceroit sa mort, contre mon intention, puisque si l'on s'y fût pris d'une manière plus raisonnable et plus pleine de déférence, je lui aurois accordé la vie. Que je ne craignois point les tumultes, ayant assez de crédit et de résolution pour les apaiser, contenir la ville dans le devoir et faire punir ceux qui voudroient s'émouvoir; et que si j'entendois le moindre murmure, l'on verroit bientôt les potences du Marché garnies des plus emportés et des plus mutins. Qu'ils apprissent à connoître mieux mon humeur et la façon dont il falloit agir avec moi. Et appelant un de mes gardes, je lui commandai devant eux d'aller porter l'ordre à Bernardo Spirito, auditeur général, de faire confesser Miguel de Santis, et de l'aller faire exécuter à l'heure même sur le chemin d'Averse, d'y faire planter un poteau sur lequel on mettroit sa tête, et attacher à un arbre son corps par un pied, avec un écriteau que je l'avois fait mourir comme personne séditieuse et sanguinaire, désobéissant à mes ordres et méprisant mon autorité : ce qui fut fait ponctuellement, à la grande satisfaction de la noblesse, dont l'amitié pour moi redoubla beaucoup, voyant la ponctualité que j'apportois à l'exécution de mes paroles, et le soin que je prenois de les venger et de les satisfaire. Après quoi, congédiant ceux qui m'étoient venus haranguer avec tant d'effronterie et d'imprudence, je m'allai promener par toute la ville pour voir ce que produiroient les menaces que l'on m'avoit faites, et j'y trouvai les mêmes marques de respect et d'amour qu'à l'ordinaire, sans que personne osât se plaindre ni ouvrir la bouche sur ce sujet.

Un soir, l'abbé Basqui fut trouver Gennaro, qu'il crut outré du peu de cas que j'avois fait de lui et de son intercession; et consultant avec

lui les moyens de me perdre, il lui promit en ce cas l'assistance de la France et le rétablissement de son autorité. Ils n'admirent dans cette conférence secrète que Tonno Basso et quelques autres leurs adhérens, avec le docteur Francisco de Pati, homme qui ne leur étoit point suspect, pour avoir concerté à Rome à mon insu, deux jours auparavant mon départ, avec M. de Fontenay, de rendre le royaume de Naples tributaire à la couronne de France, et avoir tenu depuis un commerce secret avec lui.

Sur les cinq heures du matin, ledit Francisco de Pati me vint trouver, et me demandant audience, se mit à genoux à la ruelle de mon lit, et me rendit compte de tout le détail de ce qui s'étoit passé entre l'abbé Basqui et Gennaro, ce qu'il avoit négocié avec M. de Fontenay, et généralement tous les secrets de leur correspondance, dont il me promit désormais de m'avertir ponctuellement, me demandant, pour récompense de cet important service, une charge de président en la chambre des comptes; et l'abbé Basqui m'étant venu trouver le matin à mon lever, je lui dis être fort surpris de sa conduite, et que s'il étoit payé des Espagnols et avoit dessein de les servir, il n'en pourroit pas tenir une autre. Ce discours l'étonna, et le fit changer de couleur; il commença d'entrer dans de grandes justifications, et me fit mille protestations et d'amitié et de service; à quoi je lui repartis qu'il ne m'éblouiroit pas par ses beaux discours; que je le croyois fort habile, mais qu'il ne l'étoit pas assez, et avoit la physionomie trop épaisse pour me duper; que je croyois qu'il avoit fort lu Machiavel; mais que quand je voudrois jouer d'esprit, j'aurois une politique si raffinée que j'y ferois en deux heures des commentaires qu'il n'entendroit pas en dix ans d'étude. Il me dit ne comprendre rien en tous ces discours, et je les lui voulus expliquer en lui déclarant que je savois ses intrigues les plus secrètes, ses négociations avec Gennaro, les desseins pris avec lui contre mon autorité, ma liberté et ma vie : ce qu'il me voulut nier effrontément; mais il fut tout-à-fait embarrassé quand je lui racontai par le menu le détail de tout ce qui s'étoit passé, et les moyens dont ils se prétendoient servir pour exécuter leurs intentions; je lui nommai même toutes les personnes qui avoient connoissance de ce complot. Il me parut fort inquiété; et se retranchant sur la négative, il perdit toute contenance quand je lui découvris que je tenois toutes ces choses de Francisco de Pati, et lui dis la récompense que je lui avois accordée pour un service si signalé, et que s'il vouloit je le ferois venir pour les lui soutenir. Il perdit la parole, et, saisi de frayeur, crut que c'étoit fait de sa vie; mais je le rassurai en lui jurant que j'avois tant de respect pour le caractère qu'il avoit d'agent du Roi, que quelque chose qu'il eut entrepris contre moi, au lieu d'en avoir du ressentiment, il ne trouveroit en moi que des caresses et un dessein de le servir; que je voulois, par mon procédé, lui faire avouer que j'avois pour la France plus de zèle, plus de passion et de fidélité que lui, puisqu'il ne travailloit qu'au rétablissement des Espagnols en cherchant tous les moyens de faire manquer une entreprise si avantageuse à la couronne, et ménageant la perte du serviteur le plus passionné, le plus fidèle et le plus désintéressé qu'elle auroit jamais; et que moi, malgré tous ses artifices et sa méchanceté, je demeurerois dans le respect et ne songeois qu'à sacrifier ma vie pour sa gloire et ses avantages; que j'étois assuré qu'il seroit désavoué d'un si infâme procédé; que ce n'étoit point par ordre de la cour qu'il agissoit de la sorte, et qu'il n'étoit pas besoin de recourir à de si étranges moyens pour ruiner ma fortune et s'opposer à mon établissement, puisque si ma personne donnoit quelque ombrage à la cour, et que l'on ne voulût pas que je demeurasse davantage à Naples, au premier ordre que je verrois signé de la main du Roi, ou au moindre billet que je recevrois de la main de M. le cardinal Mazarin, je partirois sans répugnance et irois rendre compte de mes actions, préférant la gloire d'obéir et de satisfaire à mon devoir au plus grand et plus solide établissement que je pusse tenir de la fortune. Il fut surpris de me voir dans une telle soumission, pour n'avoir aucun prétexte de me nuire; mais je crois qu'après en avoir si mal usé avec moi, il n'eut garde de témoigner la vérité de ma conduite; qu'au contraire il me rendit tous les plus méchans offices qu'il lui fut possible, afin de m'empêcher d'être secouru, et d'avancer, par un abandon général, la perte d'un homme qu'il avoit trop offensé pour lui pouvoir pardonner, et qui seroit toujours un témoin irréprochable de la perfidie qu'il avoit eue pour la France.

Depuis cette conversation il séjourna encore deux jours dans Naples, qu'il n'employa pas inutilement suivant ses desseins, comme l'on le verra par la suite de ce discours. Il tâcha de me faire tuer par une émotion populaire, en ayant concerté les moyens avec Vincenzo d'Andrea et les autres personnes de sa cabale; me voulut faire passer pour le tyran de Naples, plutôt que pour le restaurateur de sa liberté. Et

en cas qu'il n'y pût réussir par cette voie, qu'il croyoit plus honnête, pour ne pas paroître avoir de part à un accident que l'on n'attribueroit qu'à la sédition d'une populace emportée et tumultueuse, il résolut, en levant le masque, de me faire poignarder, par une conjuration qu'il forma de dix-sept personnes, dont les chefs étoient Tonno Basso, Salvator de Gennaro et Pietro Damico, leur persuadant qu'étant ennemi de la France, j'étois cause que le peuple n'en recevoit aucun secours, qui leur fourniroit toutes les choses en abondance dont il pourroit avoir besoin dès que je serois mort, et qu'autrement l'armée avoit ordre de se retirer et de les abandonner. J'eus quelque soupçon de tout ce complot, et je jetai deux hommes parmi ces gens suspects, qui, paroissant fort mal satisfaits et fort animés contre moi, furent reçus dans toutes leurs assemblées, et m'avertissoient ponctuellement de toutes les résolutions que l'on y prenoit.

L'on fit dès ce soir assembler quantité de peuple dans le Marché, sous les armes, et entrer beaucoup de monde dans le couvent des Carmes où je logeois; et je fus surpris, durant que nous étions l'abbé Basqui et moi en conférence, de voir arriver le corps de ville et le conseil, qui demandoient à me parler d'une affaire de la dernière conséquence pour le bien public. Vincenzo d'Andrea s'y rencontrant comme par hasard, Tonno Basso fut celui qui me porta la parole, homme éloquent, et d'un esprit fort chaud et fort emporté. Il me dit que le peuple étoit satisfait de ma conduite et avoit beaucoup de reconnoissance des grands services que je lui avois rendus; mais que l'établissement de la république étant si nécessaire, il me prioit d'en vouloir jeter les premiers fondemens; que j'y conserverois la qualité de duc et de général de ses armes, avec le titre de défenseur de la liberté, que j'avois si bien mérité; mais qu'il étoit temps de former un sénat, sans l'avis et délibération duquel il ne se devoit ni rien ménager ni rien entreprendre; et que de voir en ma seule personne toute l'autorité, cela sentoit trop ou son tyran ou son roi; que ce soupçon m'attireroit la haine de tout le monde, puisqu'il paroîtroit que j'aurois plus de dessein d'opprimer la ville et le royaume que de les tirer de captivité.

Ce discours captieux me surprit, mais ne m'étonna pas, et me fit rappeler en un moment toutes les lumières d'esprit que je pouvois avoir, qui furent redoublées par la nécessité où je me vis de me tirer d'un pas si glissant et si dangereux, y ayant de tous les deux côtés beaucoup à craindre, puisque si je refusois la demande que l'on me faisoit avec tant d'instance, je ne pouvois éviter la mort, comme un tyran que je me déclarerois vouloir être, ou, si j'accordois ce que l'on désiroit de moi, je ne serois plus qu'un fantôme sans crédit et sans pouvoir. Chacun jeta les yeux sur moi, attendant avec impatience de voir le parti que je prendrois, ne croyant pas que sans être préparé je pusse en choisir un qui me fût avantageux, ni éviter un péril évident et quasi égal, de quelque côté que je voulusse pencher. Je leur répondis en riant que je m'estimois extrêmement heureux de ce que les services que j'avois essayé de rendre au peuple jusques ici eussent été reçus agréablement, et que j'eusse eu l'avantage de lui plaire; mais que ma joie se redoubloit en voyant la passion avec laquelle il souhaitoit de se mettre en république, se devant souvenir que j'étois le premier qui avoit proposé cette manière de gouvernement, et que je désirois ardemment, puisque je lui en avois fait venir la pensée, comme la résolution la plus avantageuse que nous pussions jamais prendre; que j'avois plus d'envie que personne du monde de la voir mettre en exécution, puisque de son établissement dépendoient et le repos et la liberté du pays; qu'il falloit y penser et y travailler sérieusement; mais que toute l'Europe et Rome principalement ayant les yeux sur notre conduite, il falloit la prendre et si juste et si raisonnable que l'on ne pût pas nous tourner en ridicule, les affaires dépendant de la réputation, qu'il falloit ménager de sorte que nous ne fissions rien dont les ennemis pussent tirer quelque avantage, qui observoient soigneusement toutes nos démarches, afin de profiter de toutes les fautes que nous ferions, qui ne pourroient être légères, notre salut ou notre perte dépendant de la bonne ou mauvaise manière de nous gouverner; qu'il y avoit beaucoup de sortes de républiques, et que nous devions bien considérer, avant que de choisir, celle qui nous seroit la plus avantageuse et plus sortable à l'humeur et à la disposition du pays; que la populaire avoit ses douceurs, mais aussi qu'elle avoit ses inconvéniens; que toute la ville et tous les peuples y auroient assurément plus de penchant; que Naples étant un royaume rempli de noblesse brave et généreuse, qui avoit jusqu'ici eu tant de part au gouvernement, je croyois fort dangereux de les en exclure, puisque le désespoir réunissant inséparablement les cavaliers aux intérêts des Espagnols, nous aurions bien de la peine à résister à ces deux puissances jointes ensemble; que le nombre en étant si grand, nous ne pour-

rions pas si aisément ni les chasser tous ni les exterminer; qu'il n'y en avoit pas un qui n'eût ses habitudes et sa suite, et qu'ainsi ils nous formeroient des divisions dangereuses parmi nous, et feroient naître de si grands embarras, qu'il faudroit des siècles entiers pour les surmonter; que des gens désespérés étoient à craindre, qui, n'ayant plus rien à ménager, mettroient tout en usage pour conserver leurs biens, leurs vies, leur honneur et leur rang; que nous aurions à combattre une hydre renaissante; que je ne voyois pas quelle raison nous pouvoit obliger à nous jeter dans des périls si difficiles à surmonter, que j'osois même assurer d'être impossibles, nous attirant Rome sur les bras, que nous avions à ménager sérieusement, puisque dans un état dont le Pape étoit le seigneur dominant, l'on ne pouvoit pas faire une subversion générale sans sa participation et son consentement, que nous n'obtiendrions jamais, rencontrant tant d'oppositions dans le crédit de quelques-uns de nos cavaliers qui étoient liés de sang et de parenté avec les cardinaux les plus accrédités et les principaux seigneurs de cette cour; que cette sorte de république ne nous pouvoit jamais être propre, étant bien plus raisonnable d'affoiblir les Espagnols que de les fortifier de ceux dont la valeur et la considération faisoient toute leur puissance, et qui, n'étant pas moins las de leur cruelle domination que nous, ne penseroient, quand ils y verroient leur sûreté, qu'à travailler conjointement avec nous à chercher le repos et la liberté, et employer contre ceux qui nous opprimoient également, leur sang et leur vie, pour tirer la patrie de l'oppression sous laquelle elle languissoit depuis tant d'années; qu'ainsi je croyois que nous devions penser à regagner toute notre noblesse en lui faisant connoître qu'elle pouvoit trouver avec nous et son repos et son avantage.

Chacun applaudit à mes raisons et demeura d'accord qu'il ne les falloit pas exclure du gouvernement, et qu'une république populaire ne pouvant s'établir que très-difficilement, ne feroit qu'avancer notre perte. Je leur dis que je ne voyois pas moins d'inconvéniens à la composer purement des nobles, qui tyranniseroient le peuple, ayant la mémoire trop fraîche des outrages qu'ils en avoient reçus, et dont ils leur voyoient encore les mains teintes du sang de leurs proches; qu'ils n'oublieroient pas l'incendie de leurs maisons, le saccagement de leurs biens et la ruine entière de leurs terres; et qu'ils emploieroient le crédit et l'autorité qu'ils auroient acquis à venger leur passion particulière; que les Espagnols y pourroient rencontrer leur perte, mais que le peuple n'y trouveroit que des fers au lieu de la liberté qu'il recherchoit, et se verroit traité plus cruellement qu'il n'avoit été jusques ici par les ennemis pour qui il avoit pris tant d'horreur et tant d'aversion. Tout le monde s'écria tout d'une voix que ce seroit empirer son mal au lieu de le soulager, et qu'il n'étoit pas question d'en parler davantage; mais qu'il falloit s'arrêter au choix d'une république mixte, où le peuple et la noblesse eussent une égale autorité. Je leur répondis que j'y voyois encore beaucoup de difficultés, puisque nous ne pouvions pas prendre seuls la résolution de l'établir sans consulter auparavant tous les nobles, les détacher d'avec les Espagnols et les réunir avec nous, n'étant pas juste que le Ciel leur ayant donné de si grands avantages sur le peuple, ce même peuple leur voulût faire la loi, et formât sans eux une manière de gouvernement où ils devoient avoir la meilleure part; et qu'ainsi, auparavant que de rien conclure, l'on devoit leur donner avis de la résolution que l'on étoit sur le point de prendre, afin que leur intérêt les obligeât à venir dire leurs sentimens dans une affaire où ils devoient avoir le principal.

Chacun me dit que comme duc de la république je devois leur écrire à tous de se rendre auprès de moi, pour délibérer sur la forme du gouvernement que nous avions à prendre, et voir ensemble les moyens les plus prompts et les plus assurés de donner à tout le pays le repos et la liberté. « Je suis prêt, leur dis-je, de faire tout ce que vous m'ordonnerez sur ce sujet; mais je prévois de cette résolution des suites fâcheuses qui pourroient vous donner du déplaisir, et que je me sens obligé de vous représenter, afin que vous n'ayez pas à me reprocher que je vous aie jetés dans les inconvéniens dont j'aurois bien de la peine à vous retirer. Nous donnerons trop de vanité à la noblesse si nous avons recours à elle, comme nous étant nécessaire; tous ceux de ce corps croiront que nous reconnoissons notre foiblesse, et que nous ne nous sentons pas capables de résister à nos ennemis, à moins que de nous voir soutenus de leur valeur et de leur autorité; et se persuadant nous être nécessaires, ils nous tiendront le pied sur la gorge, et exigeront de nous des conditions que nous ne pourrons ni ne devrons leur accorder avec honneur; et le refus que nous leur en ferons les aigrissant contre nous, les réunira plus étroitement avec nos ennemis, s'imaginant que nous sommes sur le point de nous perdre.

» Mon sentiment seroit donc de faire publier

un manifeste par lequel je déclarerois qu'ayant été élu duc de la république, j'attends les bras ouverts tous ceux qui voudront avoir recours à moi; que ce titre, aussi bien que celui de défenseur de la liberté, m'engage aussi étroitement dans les intérêts de la noblesse que dans ceux du peuple; que je les considère également, sachant bien néanmoins faire la différence que l'ordre du Ciel et la naissance apportent entre les personnes; que je suis comme un bon père, qui aimant tendrement tous ses enfans, fait la distinction d'avec les autres de celui à qui appartient le droit d'aînesse; et qu'ainsi je convie tout le monde à recourir à moi, résolu de traiter chacun selon ses mérites, et donner dans l'établissement que je prétends faire d'une république le rang et l'avantage que la vertu et le sang doivent régler entre les personnes. Ainsi je ferai les conditions à ceux qui se présenteront, au lieu de les recevoir d'eux : et comme il y a de trois sortes de noblesse dans le royaume, il faut aussi se gouverner de différentes manières. Il y a des cavaliers qui ont bien vécu avec notre ville et avec leurs sujets, et qui se sont fait aimer et estimer généralement par leur sage conduite : à ceux-là l'on ne leur sauroit faire trop d'avantages et de trop bons traitemens. Il y en a d'autres qui se sont fait aimer dans Naples et qui ont tyrannisé leurs sujets : il les faut obliger à changer de conduite, les raccommoder avec leurs vassaux, de peur de les perdre en gagnant leurs maîtres; et entremettant mon autorité pour les obliger de bien vivre ensemble, m'engager à faire exécuter ponctuellement ce qui m'aura été promis de part et d'autre. Ceux qui restent, qui sont également haïs dans leurs terres et dans la ville, ayant toujours eu une conduite violente et emportée, ne doivent pas être exclus de toute espérance de pardon, ce qui par nécessité les rendroit inséparables de nos ennemis; mais l'on les doit obliger à s'éloigner pour quelque temps, leur laissant la jouissance de leurs biens, et ne les rappeler qu'après avoir souffert une espèce de bannissement pour l'expiation de leur faute, qui sera ou plus ou moins long, suivant l'apparence qu'il y aura de leur amendement. »

L'on applaudit à tout ce raisonnement, me priant d'agir en conformité avec la moindre perte de temps qu'il seroit possible. Je me chargeai d'y satisfaire, représentant néanmoins qu'il falloit un peu de loisir, la précipitation gâtant plutôt qu'elle n'avance les affaires de cette nature. Tonno Basso, après avoir approuvé mes raisons comme les autres, me dit qu'il n'y avoit rien de si juste ni de si raisonnable que ce que je venois de leur déduire; mais que comme l'établissement de la république devoit de nécessité tirer de longue, il croyoit à propos cependant de commencer à former un sénat. Je me mis à sourire de ce discours, et lui fis connoître que le sénat étant le corps de la république, l'établissement de l'un n'étoit autre chose que celui de l'autre; qu'il falloit voir auparavant de quelle façon l'on le devoit régler, quel nombre l'on fixeroit de sénateurs, combien il y en devoit avoir de chaque province, si chaque ville du royaume en devoit avoir un, combien de voix devoit avoir la ville de Naples, et enfin mille choses qui ne se pouvoient pas régler sur le champ. Et puis, qu'il savoit bien que pour mettre une imposition légère sur le royaume il falloit les vœux des communautés des provinces et du baronnage; que celui de Naples étoit composé de cinq siéges de la noblesse et de trente-deux *ottines* du peuple, sans quoi il étoit imparfait; qu'à plus forte raison, pour délibérer sur une affaire de cette importance, il falloit de nécessité faire cette assemblée générale, qui nous étoit absolument impossible.

Il en demeura d'accord, et me proposa de faire en attendant des vice-sénateurs. Je lui dis qu'il avoit été jusques ici inouï que l'on eût commis des gens à l'exercice des charges qui n'avoient jamais été en nature; mais que je reconnoissois que me jugeant incapable de gouverner sans conseil, tout son discours n'alloit qu'à m'en établir un; en quoi il m'obligeoit sensiblement, n'aimant pas à me rendre garant des événemens, et étant bien aise d'avoir des gens sur qui me soulager et qui fussent capables de me donner de bons avis; qu'il falloit voir de combien le corps en seroit composé, et qui auroit à les nommer; et que n'ayant pas à disputer des noms, ils prendroient, s'ils vouloient, celui de vice-sénateurs; qu'encore étoit-il à craindre que le royaume ne voulût pas déférer à l'autorité de ceux qui ne seroient nommés que par la ville et sans participation, et que Naples ne perdît la prérogative d'en être le chef, chaque ville prétendant en son particulier faire une république indépendante, et qui ne fût simplement que son alliée. Ce que je ne disois pas sans fondement, pour avoir dans ma poche deux lettres que je leur fis voir, signée l'une, LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-SEVERIN; et l'autre, LA RÉPUBLIQUE DE LA CAVE.

Tout le monde commença à murmurer et trouver que j'avois grande raison. Mais Tonno Basso s'échauffant et s'obstinant dans son opinion, je lui demandai encore une fois qui devoient être ces vice-sénateurs, ou qui les de-

voit nommer. Il me répondit avec chagrin que ce devoit être eux, qui représenteroient le corps du sénat, qui devoient faire cette nomination. Je lui répondis qu'il y avoit plus d'apparence que ce fût le corps de ville et les capitaines d'*ottines*. Il repartit avec emportement que le corps de ville ne devoit point se mêler de choses pareilles, son autorité ne s'étendant qu'à régler les vivres et à pourvoir à l'abondance. « Je m'étonne, lui dis-je, que vous contestiez la puissance de ceux qui vous l'ont donnée : vous avez été nommé pour assister et servir de conseil à Gennaro, à cause de son incapacité ; son emploi étant cessé, le vôtre l'est de même. Il s'agit de matière plus importante, et il est à propos de savoir si les *ottines* ne veulent point faire de nouvelles nominations, ou, en confirmant celles de vos personnes, vous destiner pour les emplois dont il est question. » La dispute s'échauffa entre le conseil et le corps de ville; ils se prirent de paroles avec tant d'aigreur, que sans l'interposition de mon autorité ils seroient infailliblement venus aux mains. Ils me prièrent de terminer leur différend et de régler ce qui étoit de leurs prétentions. Je répondis que je ne me sentois pas capable de prononcer sur une matière si importante; mais que ne voulant point désobliger personne, il falloit que d'un côté le corps de ville et les *ottines*, et de l'autre ceux qui prétendoient former celui du conseil, donnassent leurs raisons par écrit aux quatre plus habiles jurisconsultes de la ville, qui sachant les coutumes du pays, et ce qui s'y étoit pratiqué avant qu'il fût en royaume, ou dans le temps de quelques révolutions, comme celle qui étoit arrivée cent ans auparavant pour le fait de l'Inquisition, me fissent entendre leurs sentimens après avoir bien étudié la matière, et que j'en déciderois avec connoissance de cause, puisqu'ils avoient les uns et les autres la bonté de s'en rapporter à moi; dont ils demeurèrent d'accord. Et je nommai pour cet effet Jean Camille Cacaccio, Antonio Scaciavento, Agostino Mollo et Aniello Portio; et je leur demandai entre les mains de qui cependant devoit demeurer l'autorité. « Entre les vôtres, me répondirent-ils. — De qui dois-je donc prendre conseil? car je ne veux point gouverner sans recevoir les avis de quelqu'un, ne m'en sentant pas capable. — Vous n'en avez pas besoin, se récrièrent-ils, car vous en savez plus que nous. » Je m'en excusai, leur disant qu'ayant affaire à un peuple soupçonneux et difficile à contenter, je ne voulois pas m'exposer à lui déplaire, ni souffrir qu'il prît jalousie de mon autorité ; que je ne pourrois aussi bien seul résister à l'accablement de tant d'affaires ; que je n'étois venu me jeter parmi eux que pour les servir, sans avoir l'ambition de les commander qu'autant de temps qu'ils le voudroient et de la manière qu'ils l'ordonneroient ; et que plutôt que de me voir dans de continuelles inquiétudes, et d'être toujours en peine par les ombrages que l'on pourroit prendre de moi à toute heure sans aucun fondement, j'aimois mieux me retirer ; que je demandois mon congé, durant que l'armée étoit en état de me rembarquer. La voix s'éleva par toute la chambre, ensuite dans les salles, et de là dans le Marché, que le peuple étoit perdu si je l'abandonnois; qu'il n'avoit de confiance ni d'espérance qu'en moi seul ; qu'il ne désiroit point que j'eusse de conseil de personne, que je n'en avois que faire, et qu'enfin il n'obéiroit qu'à moi seul ; qu'il vouloit que je commandasse souverainement, me reconnoissant pour son maître.

J'apaisai cette émeute en déférant à la volonté de tant de gens ; et pour être mieux éclairci de leurs sentimens, j'ordonnai que tout le monde s'assemblât le lendemain matin chacun dans son quartier, où j'irois les apprendre.

L'abbé Basqui, au sortir de chez moi, s'entretint avec les conjurés, qui, enragés de n'avoir pas réussi dans leur dessein, et de voir avec quelle adresse j'avois évité un piége si dangereux qu'ils m'avoient tendu, et que mon autorité en étoit mieux affermie, et eux entièrement exclus de la part qu'ils prétendoient dans le gouvernement, s'allèrent assembler dans une église pour résoudre de me poignarder ; mais n'ayant pu demeurer d'accord ni du temps ni du lieu de l'exécution de leur entreprise, ils remirent à en conférer la nuit suivante. Et le lendemain matin, l'abbé Basqui m'étant venu dire adieu pour s'en retourner sur l'armée, afin d'attendre le succès de la conspiration qu'il m'avoit préparée (ne croyant pas de sûreté pour lui de demeurer dans Naples, où je n'aurois pas le crédit d'empêcher qu'il ne fût déchiré par le peuple, son dessein venant à n'avoir point d'effet et à s'éventer, et lui reconnu pour en être l'auteur), je le retins pour être le témoin de ce qui se passeroit dans la ville.

Je m'en allai dans tous les quartiers, où, ayant exposé à tout le monde ce qui étoit arrivé le soir, et demandant le sentiment public, il fut fort surpris de voir que tout d'une voix l'on me déclara que l'on vouloit que je fusse le maître absolu, que j'agisse souverainement, en me demandant la permission d'aller prendre et traîner par les rues ceux qui s'y voudroient opposer. Ce qui fut suivi d'une acclamation géné-

rale; que l'on ne reconnoîtroit jamais d'autre autorité que la mienne; que c'étoit trop peu, pour ce qu'ils me devoient, que de me faire duc de leur république, qu'ils vouloient que je fusse leur roi. A quoi je m'opposai par les mêmes raisons que j'avois fait les deux autres fois, les menaçant de les abandonner et de m'aller embarquer sur l'armée, s'ils s'opiniâtroient dans une pensée si peu raisonnable et si hors de saison. Et m'appelant leur père et leur libérateur, le conservateur de leurs biens, de leur vie et de l'honneur de leurs familles, me protestèrent, avec les témoignages d'un respect et d'un amour extraordinaire, qu'ils vouloient tous vivre et mourir avec moi, et qu'ils n'épargneroient ni leur sang, ni même la vie de leurs femmes et de leurs enfans, aussi bien que la leur, toutes les fois qu'il s'agiroit de m'obéir ou du moindre de mes intérêts.

L'abbé Basqui s'étonna du grand crédit que j'avois acquis en si peu de temps, et de voir que toutes les rues avoient été en un moment tapissées sur mon passage; que l'on me jetoit des eaux de senteur, des fleurs et des confitures des fenêtres; que l'on étendoit des manteaux et des tapis sous les pieds de mon cheval, et que l'on venoit brûler devant moi du parfum et de l'encens; et qu'il n'y avoit ni femmes ni enfans aussi bien que les hommes, qui ne me donnassent mille bénédictions, et des témoignages d'amitié que l'on reconnoissoit aisément venir du fond du cœur, sans aucune flatterie ni dissimulation. Et m'ayant dit qu'il n'auroit jamais cru ce qu'il avoit vu, je le priai d'en rendre un fidèle compte et de me faire entendre quelles étoient les intentions de la cour; que je tournois les esprits du peuple comme il me plaisoit, et que je me ferois fort avec un peu de temps, par mon adresse et mes soins, de faire tomber la couronne de Naples entre les mains du Roi; ou, s'il ne l'agréoit pas pour lui, de la mettre sur la tête de Monsieur ou de feu M. le duc d'Orléans; et que je le conjurois de me parler librement sur un point si important, puisque je n'avois ni n'aurois jamais d'autre intention que de faire réussir celles de la France, quelles qu'elles pussent être. Il m'assura n'avoir aucune instruction particulière sur ce sujet, et que tout ce qu'il pouvoit savoir étoit que le Roi ne désiroit autre chose que de voir chasser les Espagnols de Naples; et que pourvu qu'ils perdissent le royaume, il lui étoit indifférent à qui il tombât, puisqu'il en tireroit toujours un assez grand avantage. Je ne sais s'il n'étoit pas plus instruit de ce que la France pouvoit désirer, ou qu'il ne s'en voulût pas expliquer avec moi, pour avoir toujours sujet de se plaindre de ma conduite; mais il est constant que ni de lui, ni des ministres résidant à Rome, je n'ai jamais pu apprendre comment l'on vouloit que je me gouvernasse. Ainsi l'on n'a pu ni dû me blâmer avec justice de ma manière d'agir, ne m'ayant jamais été rien commandé.

La peur qu'il eut que je ne pusse avoir quelque commerce avec les officiers de l'armée, et lour donner des informations particulières de toutes choses, l'obligea à apporter tous ses soins pour empêcher que le gentilhomme que M. le duc de Richelieu m'envoyoit pour me faire compliment, ne débarquât, et faire en sorte que l'on le fît passer et garder soigneusement sur un autre navire, de peur qu'il ne retournât dans le bord de l'amiral, que lorsque l'armée seroit sur le point de se mettre à la voile. Par où l'on peut voir que si je n'ai pu avoir de commerce avec ses officiers (ce que je souhaitois ardemment), il n'a pas tenu à moi.

L'on me fit savoir de l'armée que, faute d'eau, elle seroit contrainte de se retirer si je n'y remédiois. Je leur envoyai aussitôt dix-huit felouques pour en faire; mais ce nombre n'ayant pas été jugé suffisant, sous ce méchant prétexte elle se mit à la voile et reprit le chemin de Porto-Longone, sans avoir fait autre chose que m'exposer à mille périls, dont je puis dire ne m'être garanti que par un pur miracle: et si je n'eusse établi une créance extraordinaire parmi le peuple, je devois cent fois être déchiré, se voyant privé de tous les secours que je lui avois fait espérer avec tant d'apparence, dont j'étois le garant et la caution, et n'ayant que ma seule personne pour les assister.

Cette puissante armée ne voulut point contribuer à la ruine de l'Espagne, qui étoit infaillible, en prenant ou brûlant toute sa flotte, qu'elle trouva sur le fer, et toute désarmée et désabordée à son abord; me consuma la moitié de mes vivres inutilement, et, si j'ose dire, avec malice; prit deux vaisseaux de blé à ma vue et les envoya à Porto-Longone; me refusa le peu d'argent que je demandois pour faire subsister les troupes dont je pressois avec tant d'instance le débarquement; ne me donna de poudre que six barils, et je n'en tirai d'assistance que de l'arrivée des sieurs chevalier de Forbin, baron de La Garde, chevalier de Gent, Souillac, de Glandevèse, baron Durand, Saint-Maximin, depuis maréchal des logis de mes gardes, et Beauregard, officier d'artillerie; encore firent-ils tous les efforts possibles pour les empêcher de me venir trouver. Je laisse à juger si tout autre que moi, se voyant si malheureu-

sement abandonné, n'auroit pas perdu le courage aussi bien que l'espérance, et si je n'eus pas besoin d'une extrême résolution pour résister à une si mauvaise fortune, et de beaucoup d'adresse pour me parer des périls où j'étois exposé avec tant d'apparence. Néanmoins, renouvelant de vigueur dans ce déplorable état, voyant que tout rouloit sur ma personne, je m'employai avec tant d'ardeur et de soins, que non-seulement j'évitai ma perte, mais faillis seul à causer celle des Espagnols, comme l'on le verra si l'on veut lire attentivement la suite de ces Mémoires, qui, quoique véritables, seront trouvés si extraordinaires qu'ils paroîtront fabuleux à bien des gens.

J'envoyai le lendemain matin quérir le corps de ville et ceux qui avoient jusque là composé celui du conseil, et leur dis que je savois qu'il y en avoit parmi eux qui avoient conjuré contre ma vie et s'étoient assemblés la nuit dans une église pour délibérer sur cet attentat; que comme je n'aimois pas à m'ensanglanter les mains, je leur pardonnois de bon cœur, pourvu qu'ils voulussent s'en repentir et prendre à l'avenir une conduite différente; mais que s'ils vouloient persister opiniâtrément dans ce méchant dessein, que je leur ferois sentir des effets de ma rigueur et de ma justice, après avoir refusé ceux de ma clémence et de ma bonté, avec l'assurance que je leur donnois de perdre non-seulement la mémoire d'une si détestable pensée, mais de ne les pas moins aimer et considérer à l'avenir. Tous les assistans furent surpris de cette modération: les coupables ne s'en ébranlèrent pas trop, et les autres me prièrent de les déclarer et de les punir sévèrement, étant indignes de pardon; et que si ma bonté m'empêchoit de les vouloir châtier, je laissasse le soin au peuple d'en faire l'exécution, qui seroit assez rude pour donner de la terreur à toutes les personnes capables de semblables perfidies, devant cet exemple au public, qui m'en conjuroit à genoux. Je répondis que si les complices de cette action si noire avoient quelque reste d'honneur, ils seroient touchés de ma douceur, et me seroient à l'avenir et affectionnés et fidèles; mais que s'ils persévéroient dans leur mauvais dessein, mettant à bout ma patience, je les ferois punir comme ils le méritoient. La nuit suivante ils se rassemblèrent dans une autre église pour délibérer une seconde fois sur l'exécution de leur entreprise. Je renvoyai quérir le lendemain matin les mêmes personnes, et leur dis encore les mêmes choses que j'avois fait le jour précédent, et que je me lassois de leur ingratitude; et qu'après leur avoir pardonné deux fois, s'ils retomboient la troisième dans la même faute, rien au monde ne seroit capable de les soustraire à ma juste vengeance. Ils ne changèrent point de sentiment; mais s'étant contentés de changer de lieu pour s'assembler, comme j'en fus averti, j'envoyai à même temps les officiers de mes gardes se saisir de leurs personnes: et deux des dix-sept qu'ils étoient ayant demandé de m'être amenés pour prendre l'indult et me déclarer toute la conspiration, j'ordonnai qu'on les conduisît chez moi, où, se jetant à mes pieds, me demandèrent la vie et me rendirent compte de tout ce qu'ils savoient.

J'appris de leur bouche que l'abbé Basqui leur ayant fait entendre que j'étois ennemi de la couronne de France, j'avois passé à Naples contre ses ordres et sans sa participation, et que j'étois la cause que le peuple ne recevoit aucun secours; que l'armée navale, par cette seule raison, n'avoit débarqué ni troupes, ni munitions, ni artillerie, et avoit fait passer à Porto-Longone les deux vaisseaux chargés de blé qu'ils avoient pris à la vue de la ville; qu'il y en avoit encore d'autres arrivés de Provence, tout prêts à leur faire venir, qu'ils recevroient avec toutes sortes de secours dès qu'ils auroient défait la France d'un rebelle et d'un ennemi, et leur ville d'un tyran qui, sous le prétexte de leur procurer le repos et la liberté, ne travailloit qu'à s'accréditer parmi eux pour pouvoir par après les opprimer plus à son aise et usurper la souveraine autorité; que l'envie de se voir assistés à chasser les Espagnols les avoit fait résoudre d'ôter le seul obstacle qui les privoit de l'assistance et de la protection de la France; que le désespoir de se voir abandonnés, et l'assurance de recevoir en abondance toutes sortes de secours, leur avoit fait jurer à tous ma perte et prendre le dessein de me poignarder; qu'ils étoient dix-sept de ce complot; mais que Tonno Basso, Salvator de Gennaro et Piétro d'Amico étoient les plus animés et les chefs de cette entreprise; qu'il y avoit encore un prêtre, appelé Camillo Todino, et un greffier, nommé Caldedino; et me déclarèrent ensuite tous les autres, dont j'ai perdu la mémoire pour y avoir trop de temps; et que pour eux ils avoient eu toujours horreur de cette action, avoient dissimulé leurs véritables sentimens pour découvrir ceux des autres et venir par après m'en rendre compte; et que je savois bien leur avoir ordonné de feindre d'être mal satisfaits de moi, et se mêler parmi tous les gens qu'ils connoîtroient suspects et mal intentionnés. Je ne leur pardonnai pas seulement, mais leur témoignai que je leur avois obligation de me tirer d'un si grand péril, et que

je m'en souviendrois en temps et lieu pour payer le service qu'ils me rendoient. Je leur fis aussitôt apporter du papier et leur commandai d'écrire ce qu'ils me venoient de déclarer et de le signer, après quoi je les fis ramener prisonniers dans la Vicairie ; et envoyant chercher l'auditeur général, je lui commandai de s'en aller interroger les coupables et de les confronter avec ces deux qui s'étoient indultés, les faisant appliquer à la question seulement par forme, suivant la coutume du pays, afin que leurs témoignages eussent plus de force à la confrontation. Tous les complices étant présentés devant eux, n'eurent aucune cause de récusation à alléguer ; et la conscience leur reprochant leur crime, ils ne le nièrent pas, ni ne le confessèrent pas aussi entièrement. L'on me vint rendre compte de tout ce qui s'étoit passé ; et voyant la conséquence de l'affaire, et que ces malheureux ne manqueroient pas de mêler la France dans leurs confessions, et d'attribuer à ses ordres ce qui ne procédoit que de la malice et de la perfidie de l'abbé Basqui, j'ordonnai à l'auditeur général de faire donner aux chefs de la conspiration la question ordinaire et extraordinaire, et quand ils voudroient commencer à parler, de faire sortir le greffier et les autres officiers de la justice, afin d'écrire de sa main leurs dépositions pour les pouvoir tenir secrètes et empêcher le peuple d'entrer en connoissance de tout ce qu'ils pourroient dire de la France ; qui produiroit quelque méchant effet, dans l'apparence qu'elle pût avoir quelque part en cette vilaine action, si contraire aux coutumes et à l'humeur du pays, et dont le seul abbé Basqui étoit l'auteur, étant capable et accoutumé à de semblables infamies, et entreprenant celle-ci pour servir utilement l'Espagne, à dessein de décrier la France dans l'esprit des Napolitains, en la faisant soupçonner d'autoriser un assassinat, à quoi elle n'avoit nulle part. Tonno Basso parut d'abord assez constant à la question ; mais pressé par la violence des tourmens, et plus encore par les remords de sa conscience, il confirma de point en point la déposition des deux personnes à qui j'avois fait grâce, et y ajouta encore beaucoup de circonstances fort considérables, et entre autres que l'on trouveroit dans un des couvens des jacobins, dans la chambre d'un docteur qu'il nomma, un manifeste qu'il avoit dressé pour faire publier aussitôt que j'aurois été poignardé, afin de justifier son action et la faire voir nécessaire, n'étant entreprise que pour le service de la France et pour les avantages du pays, qui ne devoit qu'à ce prix recevoir les secours qui lui étoient nécessaires pour acquérir la liberté et le repos, et l'affranchir de l'oppression des Espagnols ; et que, n'agissant que par le zèle qu'il avoit pour la patrie, son action n'auroit rien que de glorieux, ôtant la vie à un tyran et au perturbateur du repos public, pour tirer des fers tous les habitans de sa ville et de son pays. J'envoyai aussitôt chercher ce manifeste, qui me fut apporté, et que je trouvai dans les mêmes termes et les mêmes sentimens qu'il avoit dits. Les conjurés se trouvèrent tous conformes dans leurs dépositions ; et leur procès étant achevé, pour ne pas répandre tant de sang, je me contentai d'exposer à la rigueur de la justice les trois chefs, faisant retenir les autres dans la prison jusques à tant que j'eusse la liberté de les bannir et les envoyer sûrement par mer hors du royaume. Les femmes et les parens des condamnés vinrent (échevelées et se déchirant le visage avec les ongles, pour m'émouvoir à compassion, suivant la coutume du pays) se jeter à mes pieds et me demander leurs grâces : ce que je leur refusai, et n'aurois pas pu leur faire quand je l'eusse voulu, tant le peuple étoit animé contre eux ; et après des efforts redoublés deux ou trois jours de suite sans rien obtenir, elles me prièrent qu'au moins l'exécution ne s'en fît pas en public. Je fis grande difficulté en apparence de le leur accorder, et m'en fis presser fort long-temps, quoique je l'eusse résolu, pour empêcher qu'ils ne parlassent à la mort, et, comme ils étoient abusés, ils ne déclarassent que j'étois ennemi de la France, que j'étois cause qu'elle ne donnoit pas de secours, et que c'étoit pour son service et par sa participation qu'ils avoient entrepris de me poignarder : ce que je savois bien être faux, et que je ne voulois pas ni qu'on pût croire ni même le soupçonner. Aussitôt qu'ils eurent les têtes coupées, on les porta sur l'épitaphe du Marché, et leurs corps y furent pendus tous nus par un pied, supplice ordinaire des traîtres ; et l'on y mit des inscriptions qui portoient qu'on les avoit fait exécuter comme assassins, perturbateurs du repos public, et gens qui avoient conspiré contre moi. Ce cruel spectacle satisfit extraordinairement tout le peuple, et lui donna bien de la joie de me voir délivré d'un si grand péril, et, par l'horreur et l'appréhension qu'il en conçut, il redoubla pour moi et sa tendresse et son amitié.

Ensuite je dépêchai à la cour le sieur de Taillade, pour rendre compte de toutes les négociations que j'avois achevées, de la situation où j'avois mis toutes les affaires, de la demande que j'avois faite de tous les secours que me pouvoit fournir l'armée, dont j'avois été entièrement

refusé ; de la méchante conduite de l'abbé Basqui, des preuves évidentes que j'avois qu'au lieu de servir la France il n'avoit fait qu'appuyer les intérêts de l'Espagne, travailler à ma ruine particulière aussi bien qu'à celle de Naples et de tout le pays ; des émeutes qu'il m'avoit suscitées pour me faire périr, des artifices dont il s'étoit servi pour y parvenir, de la proposition ridicule qu'il m'avoit faite touchant M. le cardinal de Sainte-Cécile, de l'empêchement qu'il avoit apporté à l'accommodement de la noblesse, et enfin de la conjuration qu'il avoit pratiquée pour me faire poignarder, et des sujets de plaintes que j'avois à faire de ce que j'avois inutilement tenté de prendre commerce et correspondance avec les officiers de l'armée, dont l'on me vouloit malicieusement rejeter la faute ; du manquement qu'elle avoit fait à son arrivée de ne pas faire périr toute la flotte d'Espagne, ce qui se pouvoit avec autant de facilité que peu de péril; et finalement de m'avoir abandonné après m'avoir fait consumer la moitié de mes vivres, sans me vouloir donner un grain de blé de la charge de deux vaisseaux qu'ils avoient pris à ma vue sur les ennemis, ce qui auroit mis le peuple dans le dernier désespoir et m'auroit fait massacrer malheureusement si je ne m'étois, par mes soins, acquis un si grand crédit, que je pouvois assurer de maintenir les affaires sans dépérir jusques au retour de l'armée ; que je conjurois M. le cardinal Mazarin, sur l'amitié et protection de qui je faisois un solide fondement, de me renvoyer promptement un puissant secours de blés, d'hommes, d'argent, d'artillerie et de munitions de guerre, sans quoi il me seroit impossible de me soutenir plus long-temps ; mais aussi que les recevant, j'assurois de rendre au Roi des services plus importans que ceux que l'on attendoit de moi, et de faire perdre en peu de temps aux Espagnols la couronne de Naples. Je lui donnai des instructions fort précises de tout ce qu'il avoit à traiter de ma part avec mondit sieur le cardinal et avec mes proches, que je lui donnois charge de presser de me secourir d'argent le plus promptement et en la plus grande somme qu'ils pourroient, puisque de là dépendoit ou mon salut ou ma perte. Je le chargeai surtout de m'obtenir de M. le cardinal Mazarin des instructions de la manière dont j'avois à me gouverner, afin de ne point manquer en suivant ses ordres et de témoigner par mon obéissance aveugle la fidélité, le respect et le zèle que j'aurois toujours pour la couronne de France. Je le fis partir en diligence et lui ordonnai de passer à Rome, de communiquer toutes choses à M. de Fontenay et de lui rendre les lettres dont je l'avois chargé pour lui.

Durant les fêtes de Noël, tous les bandits que j'ai déjà nommés, s'animant par l'espérance que je leur avois donnée de la prise d'Averse et par la présence de l'armée, firent la guerre avec plus de hardiesse et de succès. Les Espagnols attribuoient à ma vigilance et à mes soins tout ce qui leur arrivoit de désavantageux, et crurent que ma conduite avoit plus de part en ma bonne fortune que le hasard.

Le prince de Montesachio, incommodé de la fièvre quarte, s'en étant allé chez lui pour se faire traiter quelques jours auparavant, ils le soupçonnèrent d'abord d'intelligence avec moi, qui néanmoins n'étoit autre que la reconnoissance qu'il m'avoit témoignée d'avoir garanti ses sœurs de la fureur du peuple et de le laisser en sûreté dans sa maison. Leurs ombrages s'accrurent quand, étant obligé de se retirer en Pouille pour quelques affaires particulières, de peur que sa maison ne fût pillée dans son absence, j'envoyai une commission à un de ses gens pour y commander de ma part, aussi bien que toutes les milices de ses terres. Ce fut un procédé que j'observai tout autant qu'il me fut possible avec toute la noblesse, pour mettre leurs biens à couvert, me faire aimer d'eux par cette protection, et redoubler la défiance des Espagnols, dont j'espérois d'heureuses suites.

J'appris aussi que Polito Pastena s'étoit emparé de Salerne et marchoit pour attaquer Scafatta, dont la prise m'étoit d'une extrême importance, me rendant maître de la rivière de Sarno et de dix-sept moulins qui faisoient subsister les ennemis dans les châteaux et dans les quartiers qu'ils tenoient de la ville, ne tirant que de là leurs farines. J'eus aussi avis que Paul de Naples s'étoit rendu maître d'Avelline et se fortifioit de gens pour faire de plus considérables entreprises. Paponi, qui n'avoit fait jusques ici que de courir la campagne et faire des brigandages sur le bord du Garigliano, accompagné des sieurs Daretze, avoit pris la ville de Sessa, Itri et la tour de Sperlonga, poste assez considérable pour être sur le bord de la mer. Le sieur de Lascaris, neveu du grand-maître de Malte, que j'avois envoyé servir auprès de lui, s'empara de la ville de Fondi ; et ce petit corps d'armée se rendit assez considérable pour devenir maître de la campagne, et bloquer de telle sorte la ville et château de Gaëte, qu'il lui ôta la communication du reste du royaume et l'empêcha de pouvoir plus recevoir de secours par terre. Pietro Crescentio, avec sept ou huit cents hommes qu'il avoit ramassés, attaqua la ville de

Monte-Fusculo, capitale de la province qui porte le même nom et résidence d'un président (qui est le titre qu'on donne aux gouverneurs de provinces), qu'il obligea d'en sortir, la prenant en fort peu de temps, ses troupes s'allant grossissant de jour en jour.

Dans la Pouille, Sabatto Pastore me donna avis qu'il étoit assez fort, ne trouvant rien qui lui résistât à la campagne, pour y exécuter quelque dessein considérable ; et je lui envoyai l'ordre de marcher droit à la ville de Forgia (lieu fameux par la foire qui vaut six cent mille écus de rente, qui ne consiste qu'au péage des bestiaux qui paissent l'hiver dans les plaines de la Pouille et vont l'été chercher des pâturages dans les montagnes de l'Abruzze), dont il s'empara en fort peu de jours, et ensuite des villes de Lusciera et de Troja.

Dans une partie de la Calabre, Trussardo s'étant fortifié commença de s'y faire craindre et prit quelques lieux importans, qui avoient fait difficulté de se déclarer dans notre parti. Dans une autre partie de la même province, il me fut demandé un chef et quelque officier françois avec lui : j'y envoyai un jeune avocat, nommé Paris, personne de résolution et de vigueur, accompagné du sieur de La Serre, qui ne fut pas moins heureux que les autres qui combattoient ailleurs sous mes commissions. Dans la Basilicate et la terre de Barri, le comte del Vaille et Matheo Christiano, assemblant du monde chacun de son côté, firent des prises assez considérables, et entre autres d'Altamura Matera, Gravina, Cassano, Bitento et autres lieux. Les bandits commencèrent aussi à remuer dans l'Abruzze et beaucoup de gens m'envoyèrent demander des commissions. Les succès de nos armes n'y furent pas plus malheureux ; mais comme ils n'arrivèrent pas si tôt, je remets à en parler en son temps.

Les Espagnols recevant tous les jours de si mauvaises nouvelles, commencèrent à appréhender leur perte sérieusement, voyant que toutes choses me réussissoient avec tant de fortune que je venois à bout de toutes mes entreprises, et croyant ne pouvoir plus prendre de confiance en la noblesse, avec laquelle ils soupçonnoient que j'avois d'étroites intelligences et pris de grandes mesures. Ce qui les confirma dans cette opinion fut que le duc de Vairanne, levant le masque, m'envoya demander la commission de mestre de camp général dans la terre de Labour, sur les confins de l'Etat ecclésiastique. Le duc de Vietri, dont les terres sont proches de Salerne, ne crut pas les pouvoir conserver sans se rendre auprès de moi : il arriva dans ce temps à Naples, pour me venir assurer de son obéissance et de ses services. Beaucoup d'autres personnes de haute naissance et des plus riches du royaume, desquelles il seroit trop ennuyeux de particulariser ici les noms, s'étant retirées dans la ville de Bénévent, m'envoyèrent exprès faire compliment en des termes fort obligeans : de quoi les Espagnols furent sensiblement touchés.

Je crus de mon côté ne devoir pas demeurer les bras croisés ; et assemblant des troupes dans la ville, que je fis joindre par les milices de Nocera et de La Cave, j'envoyai attaquer la tour du Grec, que les ennemis avoient regagnée sur nous, qui fut prise en vingt-quatre heures ; et de là je fis assiéger la tour de l'Annonciate, donnant le commandement de ce siége au mestre de camp Melloni. Les Espagnols envoyant à leur secours la galère de Saint-François de Borgia, les forçats qui étoient dessus se révoltèrent, prirent prisonnier le capitaine, et la firent échouer en terre, au même endroit où, trois jours auparavant, celle de Sainte-Thérèse avoit fait la même chose. La place dura trois jours, et, m'ennuyant de sa résistance, je me résolus d'y aller en personne; mais je trouvai à mon arrivée que la nuit les ennemis l'avoient abandonnée et s'étoient retirés. Après la prise de l'Annonciate, je fis revenir les troupes qui l'avoient assiégée pour les faire partir le lendemain et tâcher de prendre Castel-à-Mare, lieu d'où les ennemis tiroient leurs vivres, n'en pouvant qu'avec peine recevoir de Capoue, et Gaëte en étant si dépourvue qu'ils ne pouvoient recevoir aucune assistance de ce côté-là. Et comme le Melloni m'étoit nécessaire dans Naples, où il faisoit la charge de mestre de camp général, étant le plus ancien de nos officiers, je donnai cet emploi au sieur de Cerisantes, m'ayant été demandé un chef françois. Il prit possession du commandement de ce petit corps, qui, étant en bataille prêt à marcher, se mutina, demandant de l'argent. J'envoyai leur en promettre pour apaiser ce désordre ; mais les soldats lui perdirent le respect, le menaçant de le tuer s'il les pressoit davantage. Il vint m'en avertir afin d'y apporter remède : j'y courus aussitôt et vis qu'à mon abord tous ces révoltés souffloient leurs mèches et les compassoient, se préparant à tirer sur moi, en me présentant leurs mousquets. Je leur demandai fièrement qui étoient ceux qui ne se fioient pas à ma parole et ne vouloient pas m'obéir ; un insolent me répondit : « C'est moi et généralement tous les autres. » Je poussai mon cheval droit à lui, et mettant l'épée à la main, lui pas-

sant au travers du corps, je le tuai tout roide. « Y en a-t-il d'autres, m'écriai-je, qui veuillent mourir de ma main? » Un de ses camarades me dit que c'étoit lui. « Vous ne le méritez pas, lui répondis-je, mais vous mourrez de celle d'un bourreau; » et le prenant par le collet, je le fis désarmer, et le faisant confesser par un aumônier du régiment, je le fis pendre à l'instant à un arbre. Tout le reste, étonné de ma résolution, mit bas les armes et me demanda pardon. Alors je leur commandai de marcher; et leur faisant voir de l'argent que j'avois fait apporter pour leur donner, je leur dis que, pour les punir de leur révolte, ils n'en recevroient de trois jours. Après quoi les ayant accompagnés un quart de lieue, je m'en revins dans la ville, d'où je détachai quelques gens pour s'aller saisir de La Cerra, passage qui nous étoit d'une extraordinaire conséquence, et ordonnai à Paul de Naples d'aller attaquer la ville de Nola. Elle se rendit en fort peu de jours, et voulut envoyer faire la capitulation avec moi, que ledit Paul de Naples n'observa pas, dont il fut puni quelque temps après, aussi bien que de tous ses autres crimes.

[1648] Gennaro et Vincenze d'Andrea s'étant ralliés ensemble, se servirent de cette favorable conjoncture pour me susciter un embarras des plus dangereux qui me soit survenu dans tout le temps que j'ai été dans Naples, dont, me démêlant avec vigueur et adresse, j'en tirai de l'avantage et de l'accroissement en mon crédit et en ma réputation. Ils fomentèrent sous main l'aversion de la canaille avec les bons bourgeois et peuple civil, qui, à cause du mal qu'ils avoient souffert de leurs insolences, avoient autant de haine pour elle qu'ils s'y voyoient obligés. Ces gens, dont le bourg des Vierges étoit rempli, s'appeloient les *capes nègres*, et le menu peuple avoit pris le nom de *lazares* dès le commencement des révolutions, comme les révoltés de Flandre celui de *gueux*; ceux de Guienne de *croquans*; de Normandie, les *pieds-nus*; et les *sabotiers*, ceux de Beauce et de Sologne. Ces lazares s'en allant le jour de l'an, qui fut la plus belle et la plus glorieuse journée de ma vie, enflés de tous nos bons succès, demander les étrennes dans le faubourg des Vierges, peuplé de trente ou quarante mille personnes, aux capes nègres, avec beaucoup d'insolence, un gentilhomme leur ayant répondu que leurs pilleries les avoient mis hors d'état de leur pouvoir faire des libéralités, un de ces coquins lui repartit qu'il lui donneroit quelque chose ou qu'il lui arracheroit la moustache; et s'en étant mis en devoir, ce gentilhomme le tua d'un coup de poignard et se retira dans sa maison. Ces lazares, animés par la mort de leur compagnon, envoyèrent aussitôt chercher du secours dans le Marché et dans les autres quartiers, dont il y courut bien trois ou quatre mille hommes, et il s'y commença une batterie qui fut suivie d'une escarmouche furieuse, désavantageuse néanmoins à la canaille, qui, outre le corps qu'elle avoit en tête dans la rue, étoit arquebusée des fenêtres. Cette nouvelle m'étant rapportée comme je sortois de table, mon premier soin fut d'envoyer renforcer tous nos postes et en redoubler les gardes, de peur que les Espagnols ne perdissent pas une si belle occasion qu'ils avoient de profiter de ce désordre pour en attaquer quelqu'un. Je commandai à Onoffrio Pisacani d'y marcher avec sa compagnie, pour tâcher d'apporter quelque remède à ce fâcheux accident. J'y courus aussitôt, suivi de mes gardes et de trois ou quatre de mes gens, ayant distribué tous les autres dans tous les postes, pour avoir l'œil sur tout ce qui s'y passeroit et m'en venir donner avis. Je menai avec moi Mazillo Caracciolo, mon grand écuyer, qui me pouvoit servir utilement, étant personne sage, aimé et accrédité dans toute la bourgeoisie, et capable de négocier quelque chose avec celle de ce faubourg et la noblesse qui y demeure. J'avois ce jour-là un habit à l'italienne (le seul que j'aie fait faire dans tout le temps de mon séjour), qui, faute de trouver du drap, dont nous n'avions point dans la ville, étoit de gros de Naples vert en broderie d'or, et qui, pour être fort brillant et remarquable, me fut nécessaire pour me faire reconnoître de loin. A mon arrivée, je trouvai Onoffrio Pisacani blessé d'une arquebuse à la main, qui m'avertit qu'il y avoit dans le faubourg une étrange confusion, et avoit prudemment fait fermer la porte de la ville pour empêcher le grand concours des gens qui y accouroient de tous côtés, qui auroient accru le désordre et rendu plus difficile à s'apaiser. Je fis signe de la main à tout le peuple que je trouvai amassé de m'écouter; et pour faire cesser la division, je défendis, sur peine de la vie, de prononcer de toute la journée les noms de lazares et de capes negres, de parler de trahison, ni d'appeler personne rebelle, qui n'auroient fait qu'altérer davantage les esprits.

A peine avois-je achevé de parler, que quatre ou cinq coquins tiraillant un chirurgien qui, malheureusement pour lui, à cause de sa profession, se trouvoit habillé de noir, et l'appelant traître, rebelle et cape nègre, le vouloient assommer devant moi. Il se jeta fort ef-

frayé à l'étrier de mon cheval, quand un boucher s'en vint avec un grand couteau pour lui couper la gorge; je lui déchargeai un coup de canne que je lui cassai sur la tête et l'étendis à mes pieds. Un autre s'écriant que le peuple ne souffriroit pas d'être traité de la sorte, je lui fis passer mon cheval sur le ventre, et les ayant envoyés tous deux prisonniers, je les menaçai de les faire pendre avant la nuit. L'on me donna une autre canne que je rompis sur d'autres mutins, et en fis de même jusques à la quatrième; ce qui fit que le tumulte s'apaisa, tous ces lazares me demandant pardon à genoux. Ensuite faisant ouvrir la porte de la ville, et y laissant mes gardes pour la garder, je n'en pris que six avec moi pour porter des ordres, Mazillo Caracciolo, le père Capece et deux ou trois gentilshommes; et entrant dans le faubourg, je trouvai les lazares aux mains avec les capes nègres; et y ayant bien deux ou trois mille hommes de chaque côté, je criai à ceux du peuple de s'ouvrir, et, passant au milieu d'eux, je m'allai mettre entre les deux parties, faisant signe du chapeau qu'ils s'arrêtassent et cessassent de tirer: ce qui fut fait à l'heure même et avec un si grand respect, que, sans plus faire d'actes d'hostilité, ils écoutèrent avec beaucoup d'attention ce que j'avois à leur commander. Et pour lors, prenant la parole, je leur dis que je voyois avec une extrême douleur que tous les soins que je prenois de réunir le peuple civil avec le menu peuple étoient inutiles, par la haine qui se rallumoit entre eux à la moindre occasion, dans un temps où, ne devant avoir qu'un même intérêt, ils ne devoient aussi avoir qu'une même pensée; que l'oppression qu'ils avoient soufferte des Espagnols leur étant commune, ils devoient tous faire les mêmes souhaits pour s'en délivrer et contribuer de tous leurs soins avec moi pour se mettre en liberté; mais que leurs partialités étant le plus grand obstacle que j'y rencontrasse, ils devoient s'appliquer à les faire cesser; ce que j'avois essayé jusques ici vainement de leur persuader, leur représentant ce qui étoit de leurs intérêts, auxquels ils devoient sacrifier leurs animosités s'ils avoient de l'amour pour leur patrie; et qu'enfin, voyant mes raisons et mes exhortations si peu considérées, je serois forcé de recourir à des remèdes plus violens pour les contenir dans le devoir, et que j'étois tellement touché de ce dernier désordre, que j'emploierois toute sorte de rigueurs pour empêcher, par un grand exemple, qu'il n'en arrivât à l'avenir d'aussi dangereux que celui-ci, dont les ennemis n'auroient pas manqué de profiter, sans la précaution que j'y avois apportée. Je commandai que l'on fît planter deux roues et quatre potences dans le milieu du faubourg, pour donner de la terreur par les supplices des coupables de cette émeute. J'ordonnai en même temps à toutes les capes nègres de se retirer dans le couvent de Santa-Maria de la Sanita, et à Mazillo Caracciolo et au père Capece, mon confesseur, de s'en aller avec eux pour s'instruire du particulier de tout ce qui s'y étoit passé et des auteurs de cet embarras, pour venir m'en rendre compte; après quoi je les irois trouver pour leur faire entendre mes volontés. Ils m'obéirent aussitôt et marchèrent vers le lieu où je leur avois commandé de se rendre, après leur avoir défendu aux uns et aux autres, sur peine de la vie, de faire aucun acte d'hostilité. Et de là me tournant vers le peuple, je lui fis une sévère réprimande d'avoir, au lieu de recourir à moi pour me demander justice, eu la pensée de se la faire soi-même, et mettre toute la ville au hasard de retomber entre les mains des Espagnols, si je ne me fusse précautionné contre tout ce qu'ils pouvoient entreprendre durant que tout le monde étoit occupé à venger ses passions particulières, abandonnant la défense publique pour contenter leurs animosités. Et ayant commandé qu'on me remît entre les mains, pour les faire châtier, ceux qui avoient commencé le tumulte, il se trouva qu'ils avoient été tués, et qu'ainsi le hasard en avoit fait la punition. J'envoyai l'ordre à Aniello Porcio, auditeur général, de venir informer de part et d'autre de tout ce qui étoit survenu, pour ordonner après tout ce que je jugerois être nécessaire. Je fis rouvrir la porte de la ville et fis rentrer le peuple, enjoignant à tout le monde de se retirer chacun chez soi et de mettre bas les armes: ce qui fut fait à l'heure. Et faisant refermer la porte de la ville, j'y fis demeurer mes gardes, avec défenses expresses de laisser rentrer personne dans le faubourg.

Mazillo Caracciolo et le père Capèce vinrent me rendre compte de ce qu'ils avoient appris des capes nègres, que j'allai trouver moi-même aussitôt pour leur faire une réprimande différente de celle que j'avois faite au peuple, leur disant que j'avois été fort surpris de leur emportement, m'attendant de trouver plus de sagesse en d'honnêtes gens, dont la plupart étoient gentilshommes; que, connoissant l'insolence des lazares, ils ne se devoient pas commettre avec eux; et qu'étant la plupart des enfans, ils les devoient mépriser et n'entrer pas en discours avec eux; qu'il falloit se retirer dans leurs maisons et m'envoyer avertir de leur tumulte, sans

prendre les armes contre des gens qui n'en avoient pas; que j'y serois aussitôt accouru, leur en aurois fait justice, et donner le fouet dans les faubourgs aux plus mutins de cette petite canaille; que je les priois, pour l'amour de moi, d'être plus sages une autre fois; que j'aurois un soin particulier de les protéger et garantir de toutes les insultes que l'on leur voudroit faire à l'avenir; que, s'il y en avoit parmi eux d'affectionnés au roi d'Espagne, ils devoient mieux dissimuler leurs sentimens, lesquels, étant inutiles à son service, ne feroient que les mettre en péril, hasarder l'honneur de leur famille et attirer le pillage de leurs maisons; de quoi je les mettrois à couvert, pourvu que, par un zèle trop indiscret, ils ne donnassent pas dans les apparences qui me lieroient les mains et m'ôteroient les moyens de les servir comme j'en avois l'intention; et qu'après tout la conservation de ma personne étant nécessaire à celle de ce qu'ils avoient de plus cher au monde, ils devoient s'y intéresser à bon escient et non pas m'exposer tous les jours à de nouveaux périls, puisque leurs vies, leur repos et leur honneur ne dépendoient que de ma protection, dont ils avoient reçu, depuis mon arrivée, de si grandes preuves en tant de rencontres différentes.

Ils m'écoutèrent avec autant de patience que de soumission, et me protestèrent de ne jamais perdre la mémoire des obligations qu'ils m'avoient, et que, me devant toutes choses, ils emploieroient tout ce qu'ils avoient au monde pour le salut et la conservation de ma personne, pour qui ils feroient des vœux et des prières continuelles. En effet, quoique la plupart d'eux s'intéressassent au rétablissement des affaires des Espagnols, ayant la plus grande partie de leurs biens sur les gabelles, et qu'ils eussent une haine mortelle contre la populace, qui en avoit recherché avec tant d'ardeur la suppression et les avoit outragés en toute manière, ils eurent tant de ressentiment de la façon obligeante dont j'usois à leur égard, qu'ils ne se contentèrent pas seulement de prier Dieu pour moi avec toute leur famille, mais, croyant que leur perte étoit inséparable de la mienne, ils veillèrent soigneusement à ma sûreté, en me découvrant toutes les conjurations qu'on pouvoit faire contre ma vie, et m'avertissant de toutes les entreprises des Espagnols dans lesquelles j'aurois pu courir quelque fortune. Je les assurai qu'ils pouvoient s'en retourner chez eux et y demeurer sans aucune crainte, puisque je me chargeois de leur défense et de leur protection.

Je remontai aussitôt à cheval, et fis tout le tour du faubourg pour y laisser toutes choses en assurance et en repos; et poussant mon cheval à toute bride vers une rue où j'avois ouï tirer un coup de mousquet, j'y rencontrai une demoiselle fort éplorée, qui, se jetant à genoux devant moi, me demanda justice de la mort de son frère, qu'un soldat d'une compagnie que je rencontrai dans cette rue venoit de tuer d'une mousquetade à la fenêtre de son logis. Je m'adressai au capitaine pour savoir celui qui avoit tiré, nonobstant la défense que j'en avois faite, le coup étant parti d'auprès de lui; ce que m'ayant répondu ne pas savoir, le saisissant au baudrier, je le fis désarmer et le mis entre les mains de deux de mes gardes, lui disant que sa vie me répondroit de l'action de son soldat; et commandant au père Capèce, mon confesseur, de mettre pied à terre pour le confesser, j'envoyai quérir le bourreau, que j'avois fait venir dans le faubourg pour retenir, par la terreur que donneroit sa présence, tout le monde dans le respect et le devoir. Le capitaine effrayé, me demandant la vie, m'assura qu'il me livreroit le soldat coupable; ce qu'il fit à l'instant; et les autres ayant témoigné la vérité de la chose, je lui fis rendre ses armes, et lui commandai, dès que l'exécution seroit faite, à laquelle je voulois qu'il assistât, de s'en retourner avec sa compagnie dans la ville. Le criminel ayant été confessé et pendu par mon ordre aux grilles des fenêtres du mort, sa perte fut vengée sur l'heure, et sa sœur consolée autant qu'elle le put être d'une si prompte justice.

J'achevai ensuite la visite de tout le faubourg; et entendant du bruit dans une maison d'une rue écartée, je m'y rendis en diligence, et trouvai le sergent-major Gennaro Griffo, fils du vieux mestre de camp Bartholomeo Griffo, dont j'ai déjà parlé, que huit ou dix coquins armés, l'un d'un poignard, l'autre d'un grand couteau, traînoient à terre, et le reste lui tenant les épées à la gorge, prêts à le tuer de mille coups. Je leur commandai de le laisser et de se retirer; mais voyant que, malgré ma défense, ils ne laissoient pas de persister dans leur dessein, je me jetai en bas de cheval, l'épée à la main, et, entrant dans la maison, je commençai à les charger pour leur faire quitter prise. Le pauvre gentilhomme, se jetant à mes genoux, me pria de lui vouloir sauver la vie; je l'embrassai de la main gauche et parai de l'autre main huit ou dix coups d'épée que ces canailles lui allongeoient entre mes bras; et sans une fortune extraordinaire ils m'auroient tué avec lui. Je le poussai dans une chambre basse, et, sortant à la poursuite de ces insolens, je joi-

gnis celui qui avoit allongé le dernier coup que j'avois paré et qui m'avoit passé deux pieds derrière le corps. Je lui donnai un si grand coup, que je le jetai à deux pas de moi tout étendu, mon épée ayant ployé jusques à la garde sans entrer, pour avoir rencontré l'endroit, heureusement pour lui, où une basque de son collet de buffle croisoit sur l'autre; et se relevant à la hâte, il s'enfuit avec ses compagnons, que je suivis à coups d'épée sur les oreilles jusques à la grand'rue du faubourg, où je trouvai douze ou quinze cents hommes sous les armes, qui, ayant passé par les autres portes de la ville, avoient accouru au bruit qui étoit parvenu jusques à eux de ce qui se passoit dans le faubourg. Je les menaçai de les châtier rudement d'être revenus contre la défense que j'avois faite; et leur commandant absolument de rentrer dans la ville, dont j'avois fait rouvrir la porte, j'étois surpris de voir qu'ils n'osoient marcher; et leur en ayant demandé la raison, ils me dirent qu'ils craignoient que je ne leur donnasse quelque coup de plat d'épée. J'en mis la pointe en terre, et, m'appuyant dessus, je leur donnai parole de ne les point frapper s'ils m'obéissoient; ils mirent bas les armes, et, se jetant tous à genoux, me demandèrent pardon. Cette marque de soumission me fit juger que je pouvois encore faire quelque chose de plus que ce que j'avois fait; et envoyant quérir par un de mes gardes Genbaro Griffo, je lui mandai qu'il pouvoit venir sur ma parole et qu'il importoit même à sa sûreté. Il se rendit aussitôt auprès de moi, et le prenant de la main gauche, je tournai du côté de cette populace, et lui dis: « Vous voyez ce gentilhomme; je l'aime et le considère et l'ai pris sous ma protection; de sorte que si pas un de vous autres le fâche jamais ou lui perd le respect, rien au monde ne m'empêchera de le faire pendre. Où sont ces insolens qui l'ont tantôt voulu assassiner? Qu'ils s'avancent, je leur pardonne pour l'amour de lui; mais je veux qu'ils lui demandent pardon à genoux et lui viennent baiser les pieds. » Ce qu'ils firent avec toutes les marques de repentance et de soumission imaginable; et l'embrassant, je lui dis devant tout le monde qu'il pouvoit demeurer en repos chez lui, puisque je prenois sa défense envers tous et contre tous, et que si désormais quelqu'un avoit la moindre pensée de l'offenser ou de lui déplaire, j'en ferois un si sévère châtiment que cet exemple le feroit respecter de tout le peuple. Il se retira fort reconnoissant de l'obligation qu'il m'avoit, et fort satisfait d'avoir un si bon protecteur. Je remontai à cheval, et, faisant rentrer tout le monde dans la ville par la porte de Saint-Gennaro, je la fis refermer; et après avoir fait une autre ronde par tout le faubourg, y laissant toutes choses tranquilles et dans un profond repos, je fis le tour pour m'en retourner par la porte Capouane.

A peine étois-je dans la ville que j'ouis une alarme à un des postes, où je courus en diligence. Les Espagnols, me croyant fort occupé à remédier à la confusion qu'ils avoient appris être dans le faubourg des Vierges, avoient cru se prévaloir de mon absence pour entreprendre quelque chose du côté de Sainte-Claire; mais ils furent bien trompés dans leur attente, quand, par les cris redoublés de tous les soldats de *vive Son Altesse notre duc et notre défenseur!* ils furent assurés de ma présence: ce qui les obligea de se retirer, sans avoir fait le moindre feu depuis.

En arrivant chez moi, je trouvai les sœurs et les femmes de ces misérables que j'avois envoyés prisonniers, qui, tout échevelées et les larmes aux yeux, me venoient demander leur grâce. Cette journée m'avoit été trop glorieuse, et j'en étois trop satisfait, pour être en état de rien refuser: je la leur accordai de bon cœur, et envoyai dès l'heure même pour les faire mettre en liberté, à condition qu'ils seroient une autre fois et plus respectueux et plus sages. Ayant l'esprit fort satisfait d'une si belle journée, je me retirai chez moi pour me délasser de toutes les fatigues qu'elle m'avoit causées, et pour penser la nuit plus en repos à toutes les choses que j'avois à faire au lendemain. Et m'attachant à établir plus de police et plus de règle dans la ville, je pris une manière de vivre que je crus nécessaire, et que l'on trouvera être assez raisonnable, quoique difficile à pratiquer à toute autre personne moins laborieuse et moins vigoureuse que moi, qui n'y auroit pu résister, à moins que d'avoir le corps aussi bon que la nature me l'a donné.

Dès que je me levois, en m'habillant l'on me venoit rendre compte de tout ce qui s'étoit passé la nuit à nos attaques; et les gens les plus considérables de la ville m'informoient de tous les désordres où il y avoit à remédier, et donnoient leurs avis sur tout ce qu'il y auroit à faire pendant la journée. J'allois ensuite me mettre dans ma salle sous un dais, appuyé contre une table, donner audience particulière, faisant tenir mes gardes suisses en haie pour empêcher que l'on n'approchât de moi qu'une personne à la fois, afin que ceux qui avoient à me parler ne pussent être ni interrompus ni écoutés; et tenant un gentilhomme à côté de moi, je lui remettois en-

tre les mains tous les placets qui m'avoient été donnés, ayant établi l'ordre de négocier par écrit pour éviter la confusion et soulager ma mémoire, écoutant néanmoins toutes les choses que l'on me vouloit dire, et répondant sur-le-champ à tout ce qui étoit de nature à le pouvoir faire. De là je me mettois en chaise pour m'en aller entendre la messe tous les mercredis et samedis à Notre-Dame des Carmes, et les autres jours dans les églises où l'on faisoit quelque fête particulière, ou dans les couvens de religieuses où il y avoit des personnes de qualité, pour avoir par leur moyen correspondance avec leurs proches, et savoir d'elles tout ce que je pouvois faire pour leur service, m'acquérir leur amitié, et les engager dans mes intérêts par les soins que je prenois de les obliger en toutes sortes de rencontres. Par les chemins je faisois arrêter ma chaise pour parler à tous ceux qui avoient quelque chose à me dire. Les femmes venoient me demander des grâces, que je leur accordois ou refusois, sans les amuser, selon qu'il étoit raisonnable; et m'apportant la plupart une plume et de l'encre pour répondre à leurs requêtes, je le faisois tout autant qu'il étoit possible. J'avertissois dès le soir du lieu où je devois aller à la messe, afin que les dames de qualité s'y pussent rendre, ne venant point chez moi, pour n'être pas la coutume du pays. Dès que je l'avois entendue, je les allois aborder pour savoir d'elles ce qu'elles pouvoient désirer de moi, et les ayant écoutées toutes les unes après les autres sur les balustres de l'autel, je leur expédiois toutes les grâces qu'elles prétendoient pour leurs frères, pour leurs maris et leurs parens. A mon retour, attendant que ma viande fût portée, je redonnois encore audience à tout ce qui se présentoit, et de là je me mettois à table. Durant mon dîner je faisois venir ma musique, qui étoit des meilleures de l'Europe, pour me divertir; elle étoit souvent interrompue par ceux qui avoient ou quelque avis à me donner ou quelque chose à me dire, ou par la signature des expéditions que l'on m'apportoit, qui d'ordinaire étoient de la hauteur de plus de quatre doigts. Je demandois mes chevaux au sortir de table, et en attendant que mes gens eussent dîné pour m'accompagner, je passois ce temps-là à donner des audiences : après quoi, montant à cheval, je m'arrêtois à tous les coins des rues où je voyois du monde attroupé, pour recevoir toutes les plaintes que l'on avoit à me faire, et m'informer de toutes leurs nécessités pour y pouvoir remédier. Je faisois de la façon le tour de toute la ville, que je trouvois tapissée, avec les acclamations et l'encens dont j'ai déjà parlé; ce qui a duré de la même force jusques au jour de ma prison : et dès que l'on eut eu le temps d'avoir de mes portraits, j'en trouvois à tous les carrefours sous des dais avec des cassolettes devant. J'allois exactement visiter tous les postes et y donnois tous les ordres nécessaires : après quoi je sortois de la ville pour aller prendre l'air, et le plus souvent me promener au Poge-Real, dont les jardins et les eaux sont les plus délicieuses choses du monde; les autres fois je faisois monter mes chevaux devant moi, et en montois souvent moi-même. A l'entrée de la nuit je me retirois, écoutant et entretenant par le chemin tous ceux que je trouvois en avoir envie. En arrivant chez moi, les audiences recommençoient pour tous ceux qui se présentoient pour en avoir; et quand elles étoient finies, tous les officiers des postes et de tous les quartiers venoient prendre l'ordre et demander des billets pour avoir de la poudre, que je leur donnois, suivant le besoin que je reconnoissois qu'ils en avoient. Le sieur chevalier de Forbin, en qui j'avois une entière confiance, la leur distribuoit, lui ayant donné le soin de la garder, après avoir reconnu qu'Aniello del Falco, général de l'artillerie, en faisoit une trop grande dissipation, n'ayant pas la force d'en refuser à tous ceux qui lui en demandoient, et y ayant trouvé tant d'abus, que même on l'avoit quelquefois vendue aux ennemis.

Le corps de ville et les *ottines* se rendoient tous les soirs chez moi, suivant l'ordre que je leur en avois donné; et pour lors je conférois avec eux de tous les moyens de faire subsister le peuple et de lui faire fournir suffisamment tout ce qui étoit nécessaire à la vie. Le vin, que nous avions en quantité, étoit à si bas prix, que le meilleur ne revenoit pas à deux sols le pot : ce qui aidoit beaucoup à faire supporter au peuple le manquement des choses qu'on n'avoit pas en abondance. J'avois fait publier la viande de boucherie au rabais, suivant la coutume du pays, et l'adjudication en fut donnée pour un prix fort modique à un homme riche qui avoit été boucher, qui depuis plus de vingt ans en avoit toujours pris le parti. C'étoit une personne de laquelle le peuple avoit autrefois eu quelque soupçon, mais qui étant fort agissante, fort entendue et fort zélée pour moi, ne nous laissa manquer de rien, et eut tant de soin de nous en faire venir de la campagne, que la grosse viande ne nous a jamais coûté plus de deux sous la livre : le veau, qui est en ce lieu-là des plus délicats, ne nous revenoit qu'à trois sous, non plus que la livre de jambon, de lard et de chairs

salées. Nous tirions de la campagne si grande quantité de volailles, de gibier et de toute sorte de chasse, que nous l'avions quasi pour rien. Nous ne manquions pas de pigeons, plus délicats encore que ceux de Rome. Enfin, hors le pain, qui étoit un peu cher, toutes les choses nécessaires à la vie et à la bonne chère étoient à meilleur marché qu'en lieu du monde; nous avions le plus beau et le meilleur poisson qu'on eût su voir, qui nous coûtoit fort peu de chose. Je tenois si exactement la main à la conservation de nos blés, que je résolvois tous les soirs avec ces messieurs de quel poids devoit être le pain et quel prix l'on le devoit vendre, ordonnant combien le lendemain matin l'on devoit envoyer moudre de blé, et quelle quantité de farine on devoit distribuer aux boulangers, ne se tirant rien des greniers publics que sur des billets écrits et signés de ma main : et pour éviter le désordre et la confusion, j'avois réglé combien de fours cuiroient pour la soldatesque, laissant tout le reste pour le service des bourgeois et de la ville. Le soir, l'on retiroit des boulangers le prix du pain qu'ils avoient vendu, et l'on en conservoit l'argent, pour remplacer par l'achat d'autres blés ce que l'on tiroit des greniers; et l'on m'apportoit des essais du pain que l'on devoit débiter, pour voir s'il étoit du poids et de la qualité que j'avois ordonnés. Nous ne manquâmes jamais de fruits, de légumes ni d'herbages; et ayant assez grande quantité de blé d'Inde, l'on en mêloit dans le pain des pauvres gens, qui par ce moyen l'avoient à plus bas prix. Outre cela, les villages de la campagne, depuis que nous en fûmes maîtres, apportoient vendre tous les matins du pain dans la ville, de même que ceux de Gonesse en apportent à Paris. Pour l'orge et le fourrage pour nos chevaux, nous n'en avons jamais été en trop grande nécessité.

Le réglement de toutes ces choses étant de la fonction du corps de ville, m'occupoit une partie du soir avec eux. Après je me retirois dans ma chambre, où quelquefois, me mettant au lit pour me délasser, j'y faisois trouver un des officiers de la chambre des comptes, un conseiller de la vicairie civile, un de la criminelle, et une personne du conseil de Sainte-Claire, pour me donner leur avis sur la différente matière des placets qui m'avoient été présentés la journée, que je faisois tous lire devant moi, ce qui me tenoit quelquefois deux ou trois heures, et n'en laissois pas un qui ne fût ou accordé ou refusé, faisant mettre le matin à la porte de ma secrétairerie une liste de tout ce qui m'avoit été présenté, où chacun alloit voir si son affaire étoit faite ou faillie, avec tant de ponctualité que je n'en ai jamais remis d'un jour à l'autre. Mais, pour me rafraîchir durant un si grand travail, nous buvions de toutes sortes d'eaux glacées, que l'on fait meilleures et plus délicieuses à Naples qu'en pas un endroit d'Italie. Après, donnant le bonsoir à ces messieurs, je me faisois apporter à souper, et retenois cependant quelques-uns de mes plus confidens pour me divertir et m'entretenir avec eux. En sortant de table je me promenois par ma chambre et me faisois lire toutes les dépêches que j'avois reçues du royaume durant la journée, ordonnant les réponses et faisant faire des extraits devant moi des principaux points : l'on y travailloit toute la nuit, et dès que j'étois éveillé le matin, l'on m'apportoit toutes ces lettres pour les signer. Mais pour ce qui regardoit mes négociations avec la noblesse, pour les tenir plus secrètes je ne montrois à personne les lettres que j'en recevois, et faisois toutes les réponses de ma main. Il étoit toujours près de trois heures quand je me mettois au lit, et j'ordonnois à mes valets de chambre de me réveiller à quelque heure de la nuit que ce pût être, pour parler à tous ceux qui avoient quelque chose à me dire : ce qui arrivoit ordinairement cinq ou six fois; mais je croyois ne devoir rien négliger dans l'état où j'étois, estimant que parmi un grand nombre de choses inutiles, l'on en pouvoit par hasard apprendre d'importantes. Ainsi, de quelque âge, qualité ou sexe que pussent être les gens qui me venoient demander, ils étoient aussitôt introduits auprès de moi. Voilà la manière dont je me suis toujours gouverné, et puis dire avec vérité qu'en cinq mois de temps je n'ai pu prendre celui ni de manger ni de dormir à mon aise.

Je voulus remédier à la confusion que la fainéantise des gens qui portoient les armes causoit dans la ville, l'insolence que des soldats attroupés pouvoient faire plus facilement, l'incommodité de voir toujours des boutiques fermées, la nécessité où étoient réduits les gens de métier faute de travailler, et la tyrannie qu'exerçoient sur les pauvres bourgeois ceux qui vendoient des denrées, étant armés. De sorte que je fis publier un ban et afficher par tous les carrefours de la ville, portant commandement à tous les artisans de retourner travailler à leur métier, à tous les marchands de rouvrir leurs boutiques; défenses à tous les soldats d'aller en troupe, de porter des armes à feu ni de battre le tambour par la ville, hors l'heure de monter la garde; et à tous officiers de se faire suivre par leurs soldats armés quand ils iroient à leurs affaires particulières, acheter

quelque chose, et principalement parler aux magistrats, recevoir ou solliciter leurs paiemens; à tous bouchers, boulangers ou autres vendant les choses nécessaires à la vie, d'avoir des armes à feu ni autres quelconques sur eux ou sur leurs étaux lorsqu'ils débiteroient leur marchandise, m'ayant été fait des plaintes que quelques-uns d'eux avoient été assez insolens pour rançonner de pauvres gens et les forcer de prendre des choses qui ne leur plaisoient pas et pour des prix dont ils n'étoient pas convenus; et généralement de frauder sur les poids ni sur les mesures, ni altérer les taux qui auroient été mis sur les denrées : le tout à peine de la vie.

L'exécution de ce ban fut si exacte, que depuis ce jour-là la ville de Naples fut plus paisible et plus en repos qu'elle n'avoit jamais été dans le temps de la plus profonde paix : toutes les boutiques y furent ouvertes et garnies de toutes sortes de marchandises; tous les commerces s'y firent avec autant d'assurance que de liberté; il ne s'y vola pas la moindre chose du monde; l'on n'y voyoit point d'armes et l'on n'y entendoit point de bruit; les artisans y gagnoient leur vie du travail de leurs mains comme auparavant les révolutions, et l'on y véquit avec plus de douceur et de tranquillité que l'on n'y avoit jamais fait. Cet ordre, que les Espagnols n'y ont jamais pu établir dans le temps de leur autorité la plus absolue, et que je fis observer à l'heure même que je leur fis savoir ma volonté, surprit tout le monde, qui ne pouvoit pas s'imaginer que cela fût possible, et m'attira plus fortement l'amour et l'estime d'un chacun.

Les choses étoient en cet état quand les Espagnols, qui recherchoient ma perte et essayoient de me susciter tous les jours quelque nouvelle émeute, se servirent de la personne du duc de Tursi, qu'ils croyoient considéré parmi le peuple, pour y ménager quelque entreprise. Il s'adressa à un sergent-major nommé Alexio, et employant le crédit de l'internonce pour lui gagner un prêtre nommé Joseph Scopa, il leur fit proposer un abouchement avec lui : dont m'ayant rendu compte, je ne pus pas me persuader qu'un homme de son âge et de son importance fût capable de se laisser transporter à un zèle inconsidéré pour l'Espagne, jusques au point de faire une démarche si hasardeuse qu'elle n'auroit pas été excusable à un jeune homme. Ces deux personnes me dirent qu'elles étoient assurées qu'il ne manqueroit pas de se trouver au rendez-vous qu'elles prendroient avec lui, et qu'elles avoient pénétré qu'il avoit dessein de leur proposer une entreprise sur ma personne, et en même temps de livrer aux ennemis l'entrée dans la ville; qu'elles avoient si bien joué leur jeu, qu'elles m'assuroient, le lendemain 4 janvier, de m'apporter sa tête. Je leur défendis, à peine de la vie, de rien entreprendre sur sa personne, dont je ne voulois point, si elles ne me la livroient en parfaite santé; mais surtout qu'elles prissent bien garde de ne me rien déguiser, et de ne pas engager ma parole pour assurance au duc de Tursi, que je croyois trop prudent pour se venir mettre autrement entre leurs mains, et se fier à des gens qui n'avoient aucun caractère qui les autorisât à pouvoir donner de sûreté. Je leur permis de prendre toutes leurs mesures pour le lendemain après dîner, leur ordonnant de venir à mon lever recevoir mes ordres et me rendre compte de tout ce qu'ils auroient ménagé. Ils s'y rendirent ponctuellement, et m'apprirent que le duc de Tursi avec l'internonce, son petit-fils le prince d'Avelle, l'héritier de sa maison, et le secrétaire de don Juan d'Autriche, se trouveroient sur les trois heures dans l'église de Li Patri Luchezi, dans le faubourg de Chiaia; qu'ils me demandoient des gens pour pouvoir mettre en embuscade, et qu'ils me répondoient sur leur tête de me ramener deux heures après le petit-fils et le grand-père, le secrétaire de don Juan d'Autriche, et sa personne même, que l'on leur faisoit espérer qu'il se rendroit à cette conférence. Je leur commandai surtout de prendre bien garde à ne faire aucun outrage à la personne de l'internonce, qui leur devoit être sacrée aussi bien qu'à moi, puisque d'avoir le Pape ou favorable ou contraire dépendoit absolument ou la ruine ou l'établissement de nos affaires.

L'heure étant venue, et le duc de Tursi s'y étant trouvé avec son petit-fils le prince d'Avelle, âgé de dix-huit à dix-neuf ans, et don Prospero Suardo, cavalier de beaucoup d'esprit et fort ennemi du peuple, ils me mandèrent que le secrétaire de don Juan étoit allé quérir son maître, que ces messieurs leur faisoient espérer de faire venir, afin de leur confirmer toutes les conditions avantageuses qu'ils leur promettoient pour le peuple, et que, si je voulois me donner un peu de patience, ils le prendroient prisonnier avec les autres. Je jugéai que les Espagnols ne consentiroient pas qu'il se hasardât si légèrement, et que, pour faire un beau coup, ils perdroient celui qu'ils avoient entre les mains; de sorte que je leur mandai qu'ils se contentassent des personnes du duc de Tursi, du prince d'Avelle et de don Prospero Suardo; et craignant l'insolence du peuple et qu'il ne se trouvât dans la troupe quelques-uns assez brutaux pour les assommer par les chemins, je les envoyai

escorter par la compagnie de mes gardes, fis trouver trois chaises pour les apporter plus commodément, et donnai ordre au capitaine de mes gardes de leur aller faire compliment sur leur disgrâce, et me les faire conduire aux Carmes où je les attendrois. Le duc de Tursi reçut fort mal ma civilité, plus enragé de son imprudence de s'être ainsi livré lui-même entre les mains du peuple que de sa prison, et dit, avec assez d'emportement, à Augustin de Lieto, que s'il avoit cru qu'il eût été engagé dans mon service quand avec ses galères il l'avoit rencontré passant à Naples dans une felouque, qu'il l'auroit fait pendre à l'antenne de sa capitane. Et ayant fait éclairer toutes les fenêtres des rues par où il devoit passer, tout le peuple étant sous les armes, l'on lui fit voir toutes les boucheries garnies de viande en abondance, quantité de volailles, de gibier et de venaison pendant aux boutiques, et le Marché rempli de tables couvertes de pain, comme si c'eût été ce qui restoit du débit de la journée : ce qui lui donna grand mal de cœur, ne voyant que misères du côté des Espagnols. Il trouva une garde d'infanterie devant le couvent des Carmes où je logeois, mes gardes suisses en haie sur le degré, mes gardes de même dans ma salle, étant revenus de l'accompagner, et vingt-quatre estafiers avec chacun un flambeau de cire blanche, mon appartement richement paré et fort éclairé. Je le fis recevoir au bas du degré par plus de trente gentilshommes et cinquante officiers; et je l'attendois dans ma salle avec Gennaro, quelques cavaliers et tous les chefs du peuple, et les principaux officiers des troupes. Je lui fis toutes les caresses et honneurs possibles, lui offris la main plusieurs fois, qu'il refusoit avec un abattement incroyable; je le pris par la main et le menai dans ma chambre où, nous étant assis, nous entrâmes dans une fort grande conversation. Elle commença par un compliment que je lui fis sur son malheur, lui disant que ceux qui portoient une épée étoient sujets à de pareils accidens, qui ne devoient ni étonner ni surprendre une personne d'esprit et de cœur comme lui; que, quelque utilité que je pusse tirer de sa prise, je ne laissois pas de compâtir à son affliction, que j'essaierois d'adoucir par toute la courtoisie et tous les services imaginables; et qu'enfin je lui promettois qu'il recevroit de moi le même traitement que je voudrois que l'on me fît si le malheur m'avoit mis à sa place. Mais que si j'osois lui dire mes sentimens sans le choquer, je lui dirois que je n'aurois jamais cru qu'un homme de son âge et de son expérience eût été capable de se fier à un prêtre et à un soldat de fortune, à la parole desquels il ne devoit pas avoir pris tant de confiance, puisqu'outre qu'ils n'avoient pas assez d'honneur pour tenir celle qu'ils donneroient, ils n'avoient pas aussi assez de crédit ni n'étoient en un poste assez élevé pour la pouvoir garder, ni donner aucune sûreté pour l'exécution de leurs promesses, quand ils en auroient eu l'intention; qu'il y avoit quelques jours qu'ils m'avoient rendu compte de ce qu'ils traitoient avec lui, qu'ils n'auroient pas continué sans ma permission; et que, sans lui vouloir faire considérer l'obligation qu'il m'avoit, je devois l'informer que leur première pensée n'avoit été que de lui couper la tête pour me l'apporter; que cette proposition m'ayant fait de l'horreur, je leur avois défendu de rien entreprendre contre sa vie, dont la leur me répondroit; mais que s'ils me le pouvoient amener sans lui faire courir de fortune, j'approuvois leur dessein et les en récompenserois comme d'un service signalé; et que, quelque profit que mon parti pût recevoir d'ôter à nos ennemis une tête si propre à donner de bons conseils, et une personne si capable, par sa valeur et son expérience, de leur rendre des services considérables, j'aimois mieux le souffrir et me priver des avantages que je pouvois recevoir de sa prison, que de voir exposer, pour mes intérêts, à quelque péril un homme dont le mérite, la naissance, la vertu et la réputation m'avoient donné tant d'estime et de vénération pour lui. Il me remercia d'un discours si obligeant, et m'avoua qu'il reconnoissoit qu'il s'étoit bien légèrement hasardé et avoit fait le tour d'un jeune homme; mais qu'il auroit bien risqué davantage pour le service de son roi; et qu'ayant à traiter avec un peuple léger et rebelle, il falloit de nécessité se sacrifier, puisqu'il n'y avoit personne dans la ville capable de lui donner de sûreté que moi seul, à qui il n'avoit garde de s'ouvrir, le principal point de ce qu'il avoit à négocier ne pouvant être que contre moi, comme le plus dangereux ennemi de l'Espagne, du malheur ou prospérité duquel dépendoit sa bonne ou mauvaise fortune. « Vous voyez, ce lui dis-je, le soin particulier que le Ciel prend de ma conservation, puisqu'il punit sévèrement les desseins que l'on peut avoir contre ma personne. » Il me dit qu'il s'en apercevoit à ses dépens; mais que j'étois trop généreux pour lui vouloir mal de tenter toutes sortes de moyens de conserver une couronne sur la tête d'un maître aux intérêts duquel son honneur, son devoir et son inclination l'attachoient si puissamment; qu'il me plaignoit de m'être engagé dans une entreprise qui ne me pouvoit qu'être ruineuse à la fin, et qui devoit vrai-

semblablement me coûter la perte de la réputation et de la vie ; qu'une personne de ma qualité et de mon mérite devoit employer son courage et faire les belles actions que je faisois tous les jours pour un sujet plus juste et plus honnête et pour une meilleure cause ; qu'il étoit honteux qu'un homme comme moi, qui devois être à la tête des armées royales, dont le commandement ne me pouvoit manquer, quelque parti que je voulusse suivre, ou de France ou d'Espagne, fût venu se faire le chef d'un peuple révolté; que cet emploi trop indigne de moi terniroit toute la gloire que je pourrois acquérir, quelque chose d'extraordinaire que je fisse ; que je n'avois qu'à craindre et rien du tout à espérer dans ce que je tentois ; que la monarchie d'Espagne étoit si établie, avoit tant de puissance et de si grandes ressources, que l'on ne pourroit jamais impunément essayer de l'ébranler ; que si la suite de mon bonheur venoit à lui donner de l'inquiétude, elle enverroit contre moi de telles forces et de terre et de mer, que je m'en trouverois accablé ; que mon ambition avoit déjà donné tant d'ombrages à la France, que je n'en devois attendre aucun secours ; que le départ de son armée navale m'en devoit avoir suffisamment éclairci, qui n'avoit pas voulu me débarquer aucun secours, et avoit mieux aimé ne pas perdre la flotte d'Espagne (ce qu'elle avoit pu faire avec grande facilité et sans aucun péril) que de gagner une victoire et faire une si belle action dont j'aurois pu me servir pour m'établir ; que l'intention de la France n'étant autre que de s'emparer du royaume de Naples, elle vouloit laisser manquer le peuple de toute assistance, afin que la nécessité et le désespoir l'obligeassent à se jeter entre ses bras ; que j'en serois considéré comme son plus grand ennemi, mon intérêt particulier m'engageant de m'opposer à ses avantages, et ne croyant pas trouver de plus grand obstacle qu'en ma personne, qu'elle essaieroit de perdre par toutes sortes de voies, comme j'avois pu reconnoître par la conspiration qu'avoit ménagée contre moi l'un de ses ministres ; que le peuple, qui m'obéissoit avec joie, m'abandonneroit dès que la fortune cesseroit de m'être favorable ; que mon bonheur me faisant aimer, mon malheur me rendroit odieux et feroit mon crime ; qu'au moindre mauvais succès il m'en rendroit responsable ; que l'exemple du prince de Massa me devoit tenir en continuelle inquiétude, et qu'enfin j'étois toujours exposé au poison, à l'assassinat et aux séditions ; et que, connoissant mieux que moi leur naturel défiant, léger, cruel et turbulent, il m'assuroit que je ne pourrois éviter, pour récompense de tous les services que je leur rendois, de me voir un jour déchirer et traîner par les rues ; qu'il croiroit par ce sacrifice sanglant apaiser le ressentiment de l'Espagne ; qu'il y avoit des gens dans la ville assez éclairés pour juger qu'il faudroit un jour retourner sous leur première domination ; que le peuple civil et les honnêtes gens étoient persuadés de cette vérité, et que les autres venant à ouvrir les yeux recourroient à la clémence de leur roi, et ressentiroient les effets de sa bonté quand ils voudroient, et dont il seroit volontiers la caution et leur répondroit de sa tête ; que le soin que je prenois d'empêcher les saccagemens et les brigandages me perdroit, puisque la canaille, ne trouvant plus à profiter de leur révolte, se lasseroit de fatiguer et de porter les armes sans prévaloir de leurs peines, et seroit la première à recourir au pardon, ne s'imaginant pas avoir rien à craindre étant une victime indigne de la colère de son maître, qui n'auroit pour elle que du mépris, et s'apaiseroit par le châtiment et le supplice de quelques-uns de ses chefs ; que la noblesse, sans la réunion de laquelle je ne pourrois jamais rien faire, ayant autant d'honneur que de naissance, ne se sépareroit jamais de son devoir, et auroit pour moi une haine éternelle, me considérant comme le tyran de sa patrie et un prince ambitieux qui vouloit en envahir la souveraineté, et qui l'empêchoit de se venger sur le menu peuple du saccagement de ses maisons, du massacre de ses proches et de tant d'outrages qu'elle en avoit reçus ; mais que l'amitié qu'il avoit toujours eue pour feu mon père, et celle qu'il avoit pour moi, l'obligeoient à me conjurer de prendre garde sérieusement à moi, étant plus près de l'échafaud que du trône ; que devant être fort mal satisfait de l'abandon de la France, l'Espagne seule pouvoit satisfaire à mon ambition si je voulois recourir à elle, et qu'il me pouvoit répondre qu'ayant assisté si puissamment ceux de ma maison durant la Ligue, si j'avois dessein de me venger, comme, à dire le vrai, le traitement que j'avois reçu m'y convioit, l'on me feroit des partis si avantageux que j'aurois sujet d'être satisfait.

Je lui repartis que de la manière que j'avois disposé les choses, les Espagnols étoient plus en péril que moi ; que je leur avois déjà ôté la communication de tout le royaume, et par conséquent coupé les vivres ; que je savois qu'ils en manquoient, et que nous en aurions dans peu de jours en abondance ; que les bourrasques et les tempêtes de la saison, si contraire à la

navigation, leur empêcheroient d'en tirer par mer; qu'ils avoient été près d'abandonner ce qu'ils tenoient de la ville, et les châteaux même, pour n'avoir pas de quoi les conserver; qu'ils s'étoient trouvés en telle extrémité, qu'ils n'avoient que pour vingt-quatre heures de vivres, sans la galère qui leur en avoit apporté si heureusement; que des miracles pareils ne se faisoient pas tous les jours; que s'ils avoient une puissante armée, il savoit bien qu'elle étoit devenue inutile par le manquement de matelots et de soldats, dont ils n'avoient pas suffisamment pour l'armer et pour garnir leurs postes; que leurs galères, par sa prison, manquant de chef, et ne s'en rencontrant point d'assez expérimenté pour remplir sa place, elles ne pourroient quasi plus servir ni se rendre considérables; que l'armée de France reviendroit bientôt; que ses officiers auroient des ordres si précis, qu'ils ne manqueroient pas de faire leur devoir, et ne laisseroient pas perdre, comme ils avoient fait, l'occasion de ruiner la flotte d'Espagne (ce qu'ils recouvreroient fort aisément, la trouvant encore à leur retour plus foible et plus désarmée); que j'avois envoyé un gentilhomme en France pour y apprendre ce que de tout ce qui étoit arrivé l'on ne savoit que confusément, et rendre compte de toutes choses; que j'étois assuré de toutes sortes de secours; que l'armée ne s'étoit retirée que pour aller faire de l'eau, et joindre un nombre considérable de vaisseaux qui s'armoient en Provence, et qu'il la reverroit bientôt paroître plus forte de moitié qu'il ne l'avoit vue la première fois; qu'elle m'amenoit force navires chargés de blés dont j'avois nouvelle, et des troupes que l'on y faisoit embarquer; qu'elle avoit l'ordre de me donner des munitions et des gens, et qu'avant qu'il fût trois semaines j'aurois un corps fort considérable de François, et les meilleurs officiers que nous eussions dans le royaume, pour mettre pied à terre quand je leur prescrirois et en tel endroit que je le jugerois à propos; que la cour étoit trop persuadée de mon zèle et de ma fidélité envers la couronne pour en prendre ombrage; que je n'agissois que suivant les instructions que j'en avois reçues; qu'elle n'avoit nulle pensée d'envahir le royaume de Naples; qu'elle donneroit à ses peuples toute sorte d'assistance, sans autre intérêt que celui de protéger ceux qui avoient recours à elle, comme elle avoit si glorieusement témoigné en tant d'endroits de l'Europe; qu'elle se contentoit de voir chasser les Espagnols d'un royaume tyrannisé par eux depuis tant de temps, et qu'elle laisseroit à ceux du pays le choix du gouvernement qu'ils voudroient suivre, et celui d'un maître s'ils jugeoient qu'il leur fût nécessaire d'en avoir un; reconnoîtroit et appuieroit de toutes ses forces qui que ce fût qu'ils voulussent élever sur leur trône; qu'elle ne vouloit point donner de jalousie à l'Italie, n'ayant autre pensée que de la mettre en repos et en liberté; que l'abaissement de ses ennemis élevoit suffisamment sa puissance, et qu'elle gagnoit assez d'avoir ligué avec elle toutes les forces de terre et de mer qu'ils perdroient avec le royaume de Naples, qui étoient les plus considérables qui se fussent opposées au cours de ses victoires; que ses galères trouveroient peu d'opposition et de résistance en celles d'Espagne, dépourvues d'un chef si considérable que M. le duc de Tursi; et que pour moi, étant plus obéissant que n'étoient anciennement les bachas de Turquie, elle ne doutoit point que je n'allasse lui porter ma tête et rendre compte de mes actions au premier ordre qu'elle m'en enverroit; qu'il ne falloit pas l'accuser de la méchante conduite de l'abbé Basqui, des embarras qu'il m'avoit suscités, et de la conspiration qu'il avait faite contre ma vie; que jamais l'on ne s'étoit servi de pareils moyens, qui faisoient horreur à toute notre nation, et que sa générosité n'avoit jamais pratiqués; qu'il savoit mieux que moi par quel esprit ce galant homme avoit agi, puisqu'il étoit pensionnaire d'Espagne; que cette vérité seroit bientôt éclaircie et que je serois blâmé de ne l'avoir pas puni, ce que j'aurois fait si je n'avois pas respecté son caractère; que la puissance de la monarchie d'Espagne n'étoit plus à craindre comme elle avoit été par le passé; qu'elle étoit épuisée et d'hommes et d'argent, et ne pouvoit que faire foiblement une guerre défensive en Flandre, en Catalogne et dans l'Etat de Milan; qu'elle apprendroit bientôt le siége de Crémone par la déclaration en notre faveur de M. le duc de Modène, et que l'attaquant vigoureusement comme je faisois dans ce pays, elle seroit hors d'état d'y résister; que j'étois déjà le maître de la campagne dans tout le royaume, et le serois bientôt de cette ville et de ses châteaux; que j'avois tant de forces dispersées en différens endroits, que quand je voudrois les réunir je mettrois plus de vingt-cinq mille hommes ensemble; que les ennemis n'osant plus paroître, étoient renfermés dans leurs forteresses, qui ne tarderoient guère à tomber entre mes mains, étant dépourvues de toutes choses et n'ayant pas assez de monde pour leur défense; que le peuple de Naples n'étoit plus ni cruel ni turbulent; que j'avois su l'apprivoiser; qu'il étoit si bien discipliné et en si bon ordre par mes soins,

qu'au lieu d'insolences et de tumultes, je n'y trouvois que respect et qu'obéissance; qu'il me craignoit, bien loin que je le dusse craindre, et que les services considérables que je lui avois rendus m'avoient tellement accrédité, que mon pouvoir n'étoit établi que sur l'amour et l'estime universelle; que mon autorité n'étoit plus contestée de personne, et que l'on ne disputoit plus dans Naples, ni il n'y avoit plus de contestation parmi le monde, que celle de me témoigner à l'envi plus de déférence et de soumission; que la populace étoit désaccoutumée de ses violences et de ses brigandages; que le peuple civil reconnoissoit tenir de moi la conservation de leurs biens et de l'honneur de leurs familles, et qu'ils avoient plus de zèle, d'affection et de respect pour moi que les lazares; et qu'enfin, pour la noblesse, il ne savoit peut-être pas le fond de leur pensée ni ce qu'elle avoit dans le cœur, et que je voyois bien qu'il ignoroit mes intrigues, mes négociations secrètes et les mesures que j'avois prises avec elle; qu'elle ne pouvoit plus tenir dans Averse, dont la prise seroit suivie du débandement de leurs troupes; que la plupart de ces messieurs prendroient aussitôt le chemin de leurs terres, ce qui donneroit assez d'inquiétude à l'humeur défiante des Espagnols; et qu'après tout cela, je lui laissois à juger par tout mon discours si j'étois en état d'espérer ou de craindre; que pour le trône, je n'y avois jamais aspiré, et que pour l'échafaud je n'étois pas prêt d'y monter, mais bien d'y faire monter qui il me plairoit.

Il parut fort étonné de tout ce que je lui venois de dire; et, retournant sur son sujet, il me demanda ce que je voulois faire de lui. « Vous bien garder, lui dis-je, et vous traiter avec toute la courtoisie imaginable. — Mais à quoi vous peut être bon un homme de quatre-vingts ans? me répondit-il; une rançon, dans la nécessité où vous êtes, vous seroit plus profitable que ma personne; si vous voulez en traiter, je vous ferai ponctuellement compter à Gênes la somme dont nous conviendrons. — Il n'y en a point d'assez forte pour faire sortir de mes mains un homme de votre portée, repartis-je; et j'en puis tirer de si grands avantages, que quelque besoin que j'aie d'argent, il ne faut pas penser de m'en proposer, puisque j'estimerois moins un million que de vous avoir. » Il me conjura du moins d'avoir compassion de la jeunesse de son petit-fils, qui étoit le seul espoir de sa famille et son unique héritier. « Vous êtes une homme, lui répondis-je, d'une fermeté romaine; je n'ai reconnu de foible en vous que celui-là, dont je veux me prévaloir; et puisque c'est un dépôt si sacré et si considérable je ne veux pas m'en dessaisir, puisque, dans l'âge où vous êtes, s'il vous arrivoit un accident, je perdrois tout et je ne pourrois profiter de votre prison. » Il me pria de les laisser aller tous deux sur leur parole: ce que je n'eus garde de lui accorder, leur présence étant nécessaire à mille ménagemens; et comme j'attendois mon frère le chevalier, en cas que dans son passage il tombât malheureusement au pouvoir des ennemis, j'étois bien aise d'avoir un échange tout prêt pour l'en retirer. « Quel moyen, me dit-il donc en soupirant et les larmes aux yeux, puis-je avoir de me voir, et mon petit-fils, en liberté? — Il n'y en a qu'un seul, lui repartis-je, que je ne vous conseillerois pas et n'oserois vous proposer, s'il n'y avoit dans votre famille l'exemple d'un des plus grands hommes de son siècle: c'est de faire comme fit André Doria, qui, à la vue de Naples, passa avec toute ses galères du service de France à celui d'Espagne; faites aujourd'hui de même. Il crut en avoir été méprisé; et vous avez plus de sujet de vous plaindre avec justice de vous avoir si légèrement exposé pour l'intérêt de leur couronne. — Ah! se récria-t-il, que vous me connaissez mal! Je souffrirois plutôt mille morts que de faire une semblable lâcheté; et quoique j'aime tendrement mon petit-fils, je l'égorgerois de ma main si je le croyois capable d'avoir jamais une pensée pareille; et je lui donne dès à cette heure malédiction s'il se sépare en toute sa vie, pour quelque raison que ce puisse être, du service du Roi mon maître. — Vous m'avez forcé, lui répondis-je, de vous donner cette douleur; mais je vous ai dit franchement le seul prix que peut avoir la liberté de deux personnes si considérables. »

Je me levai aussitôt, et croyant qu'il avoit besoin de se reposer, je lui voulus quitter mon appartement, qu'il ne voulut pas accepter, quelque presse que je lui en fisse; mais il me pria qu'il pût aller coucher dans quelque autre couvent où il fût plus en repos et hors du tracas de tout le peuple et des gens de guerre, qui ne bougeoient de chez moi. Je lui envoyai aussitôt apprêter le logement du général, dans le couvent de Saint-Laurent; et faisant venir un carrosse pour le conduire, il fut bien aise de s'aller retirer. Je lui fis porter du linge par deux de mes valets de chambre, avec ordre de demeurer à le servir. Je détachai, pour le garder, quinze de mes gardes avec un officier, et commandai à un gentilhomme polonois qui étoit à moi, et qui parloit fort bien italien et espagnol, de demeurer auprès de lui et de veiller

continuellement sur ses actions, empêcher qu'il ne communiquât avec personne et qu'on ne lui parlât point sans mon ordre; et l'officier de mes gardes eut celui de suivre ponctuellement tous ceux que lui donneroit, de ma part, ce gentilhomme polonois. Pour la personne de don Prospero Suardo, je le fis conduire à la Vicairie, où il fut resserré et traité comme les autres prisonniers, pour avoir voulu, dès le soir même, négocier avec quelques gens qu'il rencontra. Le duc de Tursi ne voulant point que son petit-fils se séparât d'auprès de lui, le fit coucher dans sa chambre, quoique je lui en eusse fait préparer une autre. Mes officiers furent aussitôt pour leur porter à souper; mais ce bonhomme avoit le cœur si serré qu'il ne mangea qu'un peu de fruit et un morceau de confitures, et but un verre d'eau glacée. Il ne voulut pas même se déshabiller pour se mettre au lit; il ne fit que se coucher dessus, et passa la nuit sans dormir, avec beaucoup d'inquiétude.

Le lendemain matin, j'envoyai le visiter et apprendre des nouvelles de sa santé par le sieur chevalier de Forbin, et savoir s'il vouloit entendre la messe; et lui ordonnai, en ce cas, de l'y accompagner, et lui dire que si l'après-dînée il vouloit aller à la promenade, je l'irois prendre dans mon carrosse pour l'y mener, et tâcher à le divertir du chagrin de sa prison. Ensuite de ce compliment, il lui présenta de ma part douze bassins de fruits et de confitures, quantité de gibier et de volailles, un sanglier, et d'autre venaison qui m'avoit été envoyée de la campagne. Je lui fis dire aussi que s'il vouloit faire venir de ses gens pour le servir, je lui en donnerois la permission, aussi bien que d'écrire pour ses affaires particulières; et que, puisqu'il étoit mon prisonnier, je lui donnerois la mainlevée du revenu de toutes les terres qu'il avoit dans le royaume, que j'avois fait saisir durant le temps qu'il étoit les armes à la main contre moi. Il écrivit quelques lettres à Gênes à ses parens, et une à son maître d'hôtel, pour lui envoyer un valet de chambre et un cuisinier, que je fis tenir aussitôt après que je les eus vues. Il alla entendre la messe dans l'église, où, au sortir, voyant beaucoup de peuple attroupé, il commença à leur faire une exhortation de la fidélité qu'ils devoient avoir pour l'Espagne. Elle fut bientôt interrompue par ceux qui étoient auprès de lui de ma part, qui le remenèrent aussitôt dans son appartement et m'envoyèrent rendre compte de ce qui s'étoit passé. Et comme je me disposois à l'aller voir au sortir de mon dîner, tout le peuple étant fort scandalisé de son procédé, quelques-uns me demandèrent ce que je voulois aller faire chez lui, et qu'il ne méritoit pas que je lui fisse cet honneur et me donnasse cette peine. Je lui renvoyai le même chevalier de Forbin lui dire que, par son zèle indiscret, il m'avoit ôté la liberté de l'aller voir, et que, puisqu'il abusoit de celle que je lui donnois avec tant de courtoisie, s'il n'étoit plus sage une autre fois, il me forceroit à ne la plus continuer et le faire resserrer. En effet, les personnes qui ne m'aimoient pas, et qui ne cherchoient que les occasions de me nuire, firent malicieusement semer par la ville que sa prison n'avoit été qu'un artifice des Espagnols, pour me donner le moyen de traiter avec eux sans soupçon : ce qui fut cause que je ne le vis point durant tout le temps qu'il demeura mon prisonnier.

Gennaro et Vincenze d'Andrea, qui ne demandoient qu'à brouiller, firent faire une émeute sur le sujet des bruits que j'ai déjà dit qu'on avoit fait courir et dont ils étoient les auteurs. Il s'attroupa quelques gens pour aller au couvent de Saint-Laurent lui couper la tête; j'y courus, et ma présence dissipa aussitôt cette sédition. Et m'en étant revenu aux Carmes, Gennaro me vint faire une belle proposition, qui fut que, pour satisfaire aux ombrages que donnoit au peuple la prison du duc de Tursi, qu'il croyoit concertée, il falloit le sacrifier à ces défiances, aussi bien que le prince d'Avelle et don Prospero Suardo, et leur faire publiquement couper la tête dans le Marché; que ce spectacle le réjouiroit davantage et lui seroit plus agréable que le retour de l'armée navale de France et le débarquement de tous les secours qui lui étoient si nécessaires. Je fus surpris de sa brutalité, et je lui répondis que si son ignorance ne lui servoit d'excuse, je le ferois châtier d'avoir la hardiesse de me venir proposer une action si infâme; que s'il n'étoit plus raisonnable une autre fois et s'avisoit jamais de me parler de choses pareilles, que je ne lui pardonnerois pas, et lui ferois connoître que je n'aimois pas à répandre le sang innocent, mais seulement celui des personnes convaincues de crimes; et que cela eût été bon à faire à lui ou à Mazaniel, qui n'agissoient que comme des bêtes, sans justice, et sans raisonnement ni discrétion.

Le lendemain matin, je renvoyai le chevalier de Forbin faire à mon prisonnier un compliment et apprendre des nouvelles de sa santé, avec ordre, s'il vouloit se conduire avec plus de prudence qu'il n'avoit fait le jour précédent, de le mener à la messe. Il le promit; mais ne pouvant s'empêcher de haranguer le peuple, il m'obligea de ne le plus laisser sortir : et l'après-dînée je le fis conduire au palais du marquis de

Terracuse, que je lui avois fait préparer et meubler fort proprement. Le prince d'Avelle, naturellement plus modéré que son grand-père, lui fit de grandes leçons sur l'indiscrétion de son zèle, qui leur faisoit perdre la liberté que je leur accordois. Le duc de Tursi m'envoya demander la permission de voir son maître d'hôtel pour l'envoyer à Gênes (pour quoi je lui fis donner un passe-port), et les officiers de ses terres, pour régler avec eux quelques affaires domestiques; à quoi je consentis, à condition qu'il ne leur parleroit que tout haut et en présence du chevalier de Forbin et de celui qui le gardoit. Il me manda que le marquis del Vaast, son neveu, lui avoit donné un coursier pie, le plus beau qui fût dans tout le royaume et qui étoit dans l'une de ses maisons : je l'envoyai chercher et lui fis mener, croyant qu'il en vouloit faire un présent à don Juan d'Autriche; mais il me l'envoya, et me pria de le vouloir garder pour l'amour de lui. Je le reçus de bon cœur, quoique, à dire la vérité, ce n'étoit que me donner une chose qui étoit à moi, puisque, quand je donnai l'ordre de le faire venir, il avoit été pris par des officiers de mes troupes qui me l'envoyoient.

Je vis venir, le 6 janvier au matin, un trompette des ennemis, avec un passe-port du baron de Vatteville, pour me demander qu'il fût permis à don Pedro de La Molta-Sarmiento, premier maître d'hôtel de don Juan, de venir visiter le duc de Tursi et le prince d'Avelle de la part de son maître, qui avoit autant d'amitié pour le petit-fils que d'estime pour le grand-père, que l'on lui avoit donné d'Espagne pour le conseiller et pour l'instruire, comme un homme de beaucoup de confiance et fort expérimenté. Je donnai les ordres nécessaires pour le faire recevoir et me le conduire, lui faisant voir avec soin que nous ne manquions de rien, mais qu'au contraire nous avions toutes choses en abondance. Il me fit un remercîment de la part de son maître du bon traitement que je faisois à mes prisonniers; qu'il me prioit de continuer, dont il me seroit fort obligé, leurs personnes lui étant extrêmement chères. Ensuite il me fit force civilités, et, en son particulier, me dit en avoir beaucoup reçu à Bayonne de feu mon père, de qui il avoit été toujours depuis fort serviteur, lorsqu'il accompagnoit le duc d'Uzède au mariage de la Reine mère et de la feue reine d'Espagne. Il me demanda la permission de s'aller acquitter de sa commission, que je lui donnai, à condition de me venir voir avant que de partir. Je le fis accompagner par le chevalier de Forbin, par Onoffrio Pisacani, et deux autres des personnes les plus accréditées du peuple, pour être témoins de la conversation que l'on auroit dans cette visite, qui ne se passa qu'en public, et en complimens de condoléance sur son malheur, et en offres de toutes sortes de services. Etant ensuite revenu chez moi, je lui parlai du bon état où nous étions, dont il avoit été témoin, et que je le priois de rapporter fidèlement. Je l'assurai que j'avois nouvelle du prompt retour de notre armée, qui feroit mieux son devoir que la première fois, en ayant les ordres bien précis, et lui faisant entendre que je savois la nécessité qu'ils souffroient de leur côté. Je lui dis que si je ne croyois que son maître l'attribuât plutôt à une fanfare qu'à une civilité, je lui enverrois tous les jours de la glace, des fruits, de toutes sortes d'herbes, du gibier, des confitures, du pain frais, de bons vins, et mille autres régals délicieux. Je le renvoyai fort satisfait de toutes les courtoisies qu'il avoit reçues de moi, dont j'appris qu'à son retour il s'étoit loué fort hautement.

Cependant, comme il falloit ranimer l'esprit de tout le monde, abattu par la retraite de l'armée et par un si étrange abandonnement de tous les secours que l'on avoit attendus, je m'appliquai à faire quelque chose d'extraordinaire, et songeai aux moyens de faire entrer des vivres dans la ville, la nécessité y augmentant, qui faisoit que tous les matins on entendoit crier en beaucoup d'endroits : *Du pain, ou vive Espagne!* Mais ma personne dissipoit ces dispositions que l'on voyoit à quelque soulèvement, et quand j'avois parlé au peuple, il se récrioit aussitôt que puisqu'il m'avoit vu, il ne se soucioit plus d'avoir du pain.

Par les intelligences que j'avois dans Averse j'appris la division qui se mettoit parmi la noblesse, dont la plupart ne pensoient qu'à se retirer, lassés de faire la guerre à leurs dépens et tellement épuisés d'argent, que, faute de paiement, ils ne pouvoient plus retenir leurs troupes ensemble ni les empêcher de se débander. Il arriva même un grand démêlé entre le comte de Conversano et don Vincenze Toutteville, commandant le corps de la noblesse, qui alla si avant que tout le monde se partialisa et qu'à la fin, ne voulant plus lui obéir, les Espagnols furent contraints de lui ôter le commandement et de laisser à la noblesse le choix d'un général : ce qui n'arriva néanmoins que quelque temps après. Je me servis utilement de tous ces désordres; et pour donner le prétexte d'abandonner Averse à ceux qui avoient dessein de se retirer, je donnai l'ordre au baron de Modène d'envoyer cinq cents mousquetaires se saisir de Lusciano et trois cents de Marcianise, pour les

enfermer et les serrer plus étroitement, et, par le poste que je prenois proche du Vulturne, leur ôter la communication avec Capoue. J'envoyai aussi cent mousquetaires se saisir de la tour de Patria, lieu mémorable par la retraite de Scipion dans sa disgrâce; leur commandant de se bien retrancher dans ces trois endroits, pour n'y pouvoir pas être forcés. Cette marche donna tant d'inquiétude à toute la noblesse assemblée dans Averse, qu'après un grand conseil ils résolurent de l'abandonner et de se retirer à Capoue. Ce fut un coup mortel pour les Espagnols, puisque je me rendois maître d'une ville pleine de blé; que je leur ôtois les moyens d'en tirer par terre, et que je procurois par cette retraite celle de quasi tous les cavaliers dans leurs maisons, et m'ôtois de dessus les bras un corps d'armée, le seul qui tînt la campagne pour eux. J'en tirai de fort grands avantages par la jalousie qu'ils prirent contre toute la noblesse, n'attribuant pas tant cette action à la nécessité qu'aux négociations secrètes et correspondances qu'ils crurent que j'avois ménagées; et cette opinion m'étant fort profitable, je tâchai de la confirmer par toutes sortes d'apparences.

Ce coup de miracle que le ciel fit en ma faveur, qui m'étoit nécessaire pour relever le cœur du peuple et le consoler de la retraite de l'armée, m'arriva la veille des Rois. J'en reçus la nouvelle sur les dix heures du matin, avec une joie extrême et un applaudissement général de toute la ville; elle fut accompagnée d'une circonstance assez satisfaisante pour moi, qui fut que la marche de mes troupes donna une telle épouvante au corps d'armée que je tenois assiégé, quoique beaucoup plus foibles, qu'il abandonna la place dès la pointe du jour, en tel désordre qu'il y laissa dix-neuf drapeaux et quelques cornettes, dont j'usai fort modestement, ne voulant point en faire trophée dans la ville de Naples, ni les y faire apporter, non pas tant pour avoir été pris sans combat que pour être des troupes particulières de la noblesse que je voulois favoriser en toutes choses et obliger par cette modération, n'ayant pas beaucoup gagné d'en user autrement, et leur voulant épargner un peu de chagrin et de honte. Ce que je trouve de plus remarquable et qui paroîtra plus extraordinaire, c'est qu'en vingt jours de temps je me rendis maître d'une grande place, ravitaillai Naples pour quelque temps, fis dissiper une armée de plus de trois à quatre mille chevaux et quasi de pareil nombre d'infanterie, enfermée dans une place que je ne fis que bloquer de fort loin, n'ayant que quatre mille hommes d'infanterie, dont il y en avoit plus de quinze cents désarmés, cinq ou six cents chevaux de méchante cavalerie, quatre pièces de canon, et ne me mis en campagne qu'avec quatre cents livres de poudre, et ne laissai pas en cet état de donner de la terreur et mettre les Espagnols à deux doigts de leur perte.

J'envoyai aussitôt au baron de Modène ordre de faire publier un ban portant défenses, à peine de la vie, de piller aucune maison dans Averse, dont les habitans nous ouvroient les portes avec tant de joie, nous ayant envoyé avertir en diligence de la retraite des ennemis; de faire visiter et dresser un état de tout ce qui se trouveroit de blé dans la ville, et faire observer une si bonne police que, le 7 de janvier que je m'y rendrois au matin, je ne reçusse aucune plainte, ne pouvant y aller le sixième, à cause de la venue de don Pedro Sarmiento, que je ne pouvois remettre, pour lui avoir envoyé un passeport et désirant me trouver dans la ville afin qu'il n'y eût point de désordre et que personne ne pût conférer avec lui.

Je donnai en même temps part de cette bonne nouvelle à M. le cardinal Filomarini, pour en faire chanter le *Te Deum* l'après-dînée dans la grande église, et notre joie fut célébrée par toute la ville au son des cloches, le peu de poudre que nous avions ne nous permettant pas de le faire au bruit du canon ni par des salves et feux d'artifice. La nouvelle dignité que j'avois acquise m'obligeant à marcher avec un peu plus d'éclat, je montai à cheval pour me rendre à l'église, accompagné de la compagnie de mes gardes, de quelques cavaliers qui s'attachoient à me faire leur cour, de tous les François qui étoient à ma suite, de tous les officiers d'armée, capitaines des quartiers et gens plus considérables de la ville, et précédé de ma compagnie de Suisses, qui, devant être de cent, n'avoit pu être encore que de cinquante, et fut la première fois qu'elle commença à marcher. Le *Te Deum* chanté, je m'allai promener par toute la ville pour me faire voir au peuple et lui promettre qu'avant qu'il fût trois ou quatre jours il verroit arriver quantité de blés dans la ville et que je lui ferois ressentir des effets de mon adresse et de mes négociations; qu'il nous viendroit bientôt de puissans secours; mais quand ils seroient différés, je les mettrois en état de les attendre avec patience et réduirois les ennemis au point d'en avoir plus de besoin que nous, qui nous pouvions vanter d'être à présent les maîtres de la campagne, puisque nous n'avions plus d'armée qui osât y paroître devant nous. Mes discours furent écoutés avec

bien du plaisir: la confiance et l'affection qu'on avoit pour moi redoubla de telle sorte qu'il n'eût pas fait trop sûr de venir contester mon autorité. Je passai le reste de la journée à visiter tous les postes et le soir à faire des dépêches par tout le royaume, pour me servir de la chaleur que cette bonne nouvelle donneroit à tous les esprits.

Le jour des Rois je fus averti que mes troupes avoient fait du désordre dans Averse; et en ayant reçu des plaintes, je promis aux habitans de m'y en aller le lendemain, de faire rendre tout ce qui auroit été pris, et châtier si exemplairement ceux qui auroient contrevenu au ban que j'avois fait, que personne à l'avenir n'eût plus l'insolence d'y désobéir. Le lendemain matin je partis pour me rendre de bonne heure à Averse, où j'arrivai sur les dix heures: le baron de Modène s'en vint, avec la plupart des officiers, au-devant de moi. Il fut assez surpris de ce que je lui fis froid à son arrivée; il me dit qu'il paroissoit que j'eusse peu de joie du bon succès d'Averse, qui me garantissoit du danger où m'exposoit l'abandonnement de l'armée navale, et mettoit mes affaires en un état avantageux, m'accréditant et me donnant lieu de bien espérer. Je lui répondis que n'ayant à récompenser personne, pour ne devoir qu'à la fortune un événement si heureux, je n'en ressentois qu'une joie modérée; mais que j'avois bien de la douleur de la désobéissance de mes soldats, d'avoir, malgré le ban que j'avois fait publier, pillé des gens qui m'avoient reçu de si bon cœur dans leur ville, et de la négligence de mes officiers généraux à ne l'avoir pas empêché et n'en avoir pas fait de châtiment. Il me repartit que l'on n'avoit pas eu lieu de me faire des plaintes, et qu'il n'avoit vu personne qui ne se fût tenu exactement dans le devoir. « Je n'aime pas, lui dis-je, que l'on m'excuse des coupables quand leur châtiment est nécessaire à l'établissement de mon crédit, de mon honneur et de mon autorité: je saurai fort bien découvrir la vérité des choses; et devant la justice à ceux qui me la demandent, je me ferai aimer de ceux de cette ville et craindre des gens de guerre; et, par les exemples que je ferai avant que de partir d'ici, mes ordres seront observés une autre fois exactement dans mes troupes. » Après quoi j'entrai dans la ville assez chagrin, et m'en allai dans la grande église pour entendre la messe. Le chapitre me vint recevoir à la porte avec les honneurs accoutumés et puis l'on chanta le *Te Deum*. En sortant de l'église, après la messe, un prêtre se vint jeter à mes pieds pour me demander justice de ce qu'on avoit pillé le linge de l'hôpital de l'Annonciate. Je lui dis que sans crainte il me nommât ceux qui étoient coupables de cette action: ce qu'ayant fait, je les envoyai arrêter aussitôt; et faisant faire la visite en leurs maisons, le linge fut retrouvé, que je lui fis rendre à l'heure même. Ensuite une femme fort éplorée se présenta devant moi, s'écriant qu'elle étoit ruinée, et qu'on ne lui avoit rien laissé de ce qu'elle avoit chez elle. Je lui promis que si elle reconnoissoit ses voleurs ils seroient châtiés à l'heure même. Elle m'en montra un, qui par hasard étoit assez proche de moi: je le pris par le baudrier, et, le désarmant, je le mis entre les mains de mes gardes et l'envoyai prisonnier. Les chanoines s'y voulurent opposer, disant que l'église devoit donner un asile. Je leur répondis que ce n'étoit pas pour de pareilles actions; que si je souffrois l'insolence des gens de guerre, et que l'on contrevînt impunément à mes défenses, je ne pourrois garantir aucune maison ni même les églises d'être saccagées; et qu'ainsi il falloit en réserver les immunités et leurs intercessions pour des sujets qui en fussent plus dignes et dont la grâce ne pût apporter de fâcheuses conséquences. De là je m'allai promener par toute la ville pour la voir, et, suivant les plaintes que je reçus, je fis mettre des soldats prisonniers. M'en revenant à l'évêché, où l'on m'avoit apprêté à dîner, j'envoyai quérir Bernardo Spirito, auditeur général, et lui commandai de faire dresser des potences dans les principaux quartiers de la ville, et une devant la porte de l'hôpital de l'Annonciate; et faisant confesser cinq soldats prisonniers, au nombre desquels la justice se réduisit, les faire pendre aussitôt pour l'exemple, n'étant pas besoin de plus de formalité, puisqu'ils étoient condamnés par le ban qu'ils avoient ouï publier. Le baron de Modène emmenant dîner avec lui une partie de ceux de ma suite, je lui dis de tenir la main à ce que cette exécution fût faite avant que je montasse à cheval pour m'en retourner. Il vint quantité de gens de la ville me voir dîner, que je caressai tout autant qu'il me fut possible, et principalement la noblesse, dont il y en a beaucoup de maisons, et des plus anciennes du royaume, la coutume d'Italie étant que les cavaliers demeurent dans la ville. Après dîner je me fis apporter l'état de tout le blé qu'on avoit trouvé dans la ville, demandai le nom des propriétaires et le prix qu'ils le vouloient vendre: dont étant convenu, je défendis d'en enlever sinon pour la ville de Naples, ni d'en vendre à personne qu'à moi, promettant de le faire payer ponctuellement; et pour celui que

les ennemis avoient assemblé pour faire subsister leurs troupes, faisant chercher dans tous les villages du voisinage ce qu'il y avoit de chevaux et de mulets, j'ordonnai que dès le lendemain l'on en chargeât trois cents et que l'on me les amenât à Naples.

Après avoir ainsi réglé toutes les choses que l'on devoit faire, je commandai qu'on fît venir mes chevaux pour m'en retourner; et descendant, je trouvai sur le degré le baron de Modène qui venoit de dîner, à la tête de beaucoup d'officiers. Je lui demandai si l'exécution que j'avois ordonnée étoit faite : il me répondit qu'il n'en savoit rien, et qu'il avoit peine à faire pendre de pauvres soldats pour si peu de chose, croyant qu'il étoit bon de flatter les gens de guerre dans le besoin que nous en avions. Sur quoi je repartis brusquement qu'il falloit m'obéir plutôt que d'avoir pour eux tant de clémence et laisser leurs désordres impunis, me conduisant en cela par une politique particulière, sur laquelle il n'avoit pas fait les mêmes réflexions que moi. Il me dit qu'il m'obéiroit toujours en toutes choses; mais qu'en celle-là il me prioit de l'en dispenser, et qu'il auroit de la peine à se résoudre à faire châtier ces misérables si légèrement. Comme je voulois satisfaire les peuples et n'aimois pas les répliques : « Ce n'est pas à vous, lui dis-je, à considérer si j'ai raison ou non ; vous devez, sans contester avec moi, faire ce que je vous commande; et si vous y manquez, je saurai fort bien me faire obéir et vous apprendre ce qui est du devoir de votre charge. » Il s'y en alla, un peu touché de la rigueur avec laquelle je le traitois, sans néanmoins ni s'en plaindre ni murmurer. Toute la ville d'Averse me donna mille bénédictions de cette sévère justice que j'avois fait faire, et en resta tout-à-fait satisfaite et hors d'appréhension que mes troupes leur fissent des insolences à l'avenir.

Ensuite faisant venir le baron de Modène, je lui témoignai d'être fâché d'en avoir usé si rudement en public, mais qu'il m'y avoit forcé en se prévalant trop légèrement de l'amitié et de toutes les bontés que je lui avois toujours témoignées; que j'aurois reçu ses remontrances s'il me les eût faites en particulier; mais que les discours qu'il m'avoit tenus pouvoient donner trop d'avantage à nos soldats, et même lieu d'en abuser, pour être faits devant le monde; qu'un mestre de camp général devoit réprimer leur licence et non pas l'autoriser, comme il avoit en quelque façon paru vouloir faire; que les grâces devoient toujours partir du général et non pas des subalternes; et qu'il falloit une autre fois être plus considéré, parce qu'étant un peu chaud de mon naturel, je pourrois quelquefois être d'humeur à ne pas passer les choses si légèrement, et que c'étoit à lui à montrer l'exemple au reste du monde, de la déférence qu'il falloit rendre à mes volontés; qu'il savoit bien la confiance que j'avois toujours prise en lui, et l'affection particulière que je lui avois fait paroître en toutes sortes de rencontres; qu'il devoit se conserver avec plus de précaution, et ne me pas forcer malgré moi, par de semblables démarches, à le perdre. Je lui ordonnai de tenir la main à ce qu'il ne se fît aucun désordre dans Averse et de n'y rien innover sans ma participation; faire conserver soigneusement tous les blés, ne pas souffrir qu'il s'en transportât sans mes ordres; qu'il pourroit recevoir deux fois le jour, aussi bien qu'en quatre heures de temps, mes sentimens sur tous les avis qu'il me donneroit; et qu'il fît partir le lendemain à la pointe du jour les trois cents mulets chargés de blé que j'avois commandé qu'on m'envoyât. Après quoi l'ayant embrassé, aussi bien que tous les officiers de l'armée et tous les principaux de la ville, je montai à cheval pour m'en retourner à Naples.

Cependant, comme il étoit bon et d'un tempérament doux, il prit trop de créance à des gens mal affectionnés pour moi, qui tâchèrent de l'aigrir en se servant de son chagrin pour le détacher de mes intérêts. Ils l'engagèrent insensiblement à faire des choses qui le perdirent, vu la délicatesse de mon humeur, et sans y avoir en rien contribué, quelque soin que je prisse de me le conserver, dont son malheur l'empêcha de profiter. Il avoit auprès de lui un secrétaire, nommé Pepe Caetane, capable de toutes sortes de friponneries; un mestre de camp, nommé Antonio del Calco, homme de service, mais qui, ayant appris son métier sous les Espagnols, conservoit toujours de l'amitié pour eux et quelque dessein de les servir; un colonel de dragons, appelé Marco Pisano, qui n'oublioit pas les inclinations de piller et de faire des insolences, à quoi la profession de bandit qu'il avoit faite assez long-temps l'avoit accoutumé; Andrea Rama, capitaine de cavalerie, qui conservoit les sentimens que les sergens ont accoutumé d'avoir (ce qu'il avoit été dans Naples avant les révolutions); et le cavalier Michellini, son aide de camp, homme d'esprit et fort intéressé, qui ne pensoit qu'à me perdre, afin de faire prévaloir de ma ruine M. le prince Thomas dans les prétentions qu'il avoit sur le royaume de Naples, auquel il avoit de secrets et particuliers attachemens. Le pauvre baron de Mo-

dène mettant toute sa confiance entre les mains de ces gens dangereux, et ne pensant qu'à se faire aimer en caressant les gens de guerre et faisant bonne chère à tous les officiers, se trouva précipité sans le vouloir et sans s'en être aperçu, se laissant aller par trop de facilité à leurs conseils, et leur donnant tant de main, que sous son nom il se fit des choses qui m'étoient préjudiciables aussi bien qu'à tout le parti, et qui m'obligèrent à les en châtier, sans qu'il me fût possible d'empêcher qu'il ne se trouvât enveloppé dans leur malheur, quoiqu'en effet il ne fût pas coupable. L'on peut juger de quelle manière je fus reçu dans Naples par l'avantage que nous apportoit la prise d'Averse, et par le grand secours que nous en pouvions tirer, ayant trouvé dedans plus de trente mille charges de blé.

Le 8 de janvier, les trois cents mulets chargés de blé en arrivèrent, dont la joie fut excessive dans Naples, qui n'avoit plus que pour quatre ou cinq jours de vivres. Je voulus aller au devant de ce convoi et le ramener moi-même dans la ville; et revenant de Cappo de Chino jusques où je m'étois avancé, il m'arriva une chose assez extraordinaire, et que plus de trois mille personnes virent avec moi. Ce fut sur les quatre heures du soir qu'il parut une étoile sur ma gauche, de la grandeur qu'est le corps des plus prodigieuses comètes, qui ne paroissoit pas plus élevée qu'elles ont coutume de l'être : elle demeura un quart-d'heure sans mouvement, et tombant du ciel avec une vitesse extraordinaire, traversant pour venir sur ma droite, s'arrêta à moitié chemin au-dessus de la tête de mon cheval, et, se séparant en trois assez grands feux, se réunit environ à trente pieds de terre, et puis en achevant d'y tomber disparut. Ce prodige donna matière à quantité de discours; mais peu de personnes expliquèrent ce qu'il nous pouvoit signifier. J'appris avec chagrin que le baron de Modène, par le conseil des personnes que j'ai déjà nommées, et par un zèle un peu trop emporté, sans m'en avoir donné avis avoit chassé d'Averse trente-cinq familles suspectes d'intelligence avec les ennemis, et la plupart de noblesse, sur les instances que le peuple lui en avoit faites, qu'il croyoit important de contenter, et avoit en même temps fait saisir tous les biens. J'eus pitié de ces malheureux, qui se vinrent jeter à mes pieds, et leur donnai leur rétablissement par écrit et signé de ma main, avec défense au baron de Modène, sous peine de mon indignation, de faire jamais de semblables actions sans ma participation et mes ordres particuliers, lui commandant de m'envoyer les chefs d'accusation que l'on avoit donnés contre eux, avec les dénonciateurs, pour pouvoir examiner à loisir cette affaire, qui me paroissoit d'une extrême conséquence. Ils s'en retournèrent fort satisfaits de moi, et principalement d'un ordre que j'y joignis, à tous ceux qui auroient détourné quelque chose de leurs meubles, de les rendre dans vingt-quatre heures, à peine de la vie; et leur dis que s'il y avoit le moindre retardement à l'exécution, je m'en irois moi-même leur faire rendre justice et en faire un châtiment exemplaire. La même marquise d'Attaviane, dont j'ai déjà parlé, m'envoya faire des plaintes que l'on lui avoit pillé sa maison, et en même temps une liste de ce qui lui avoit été pris : je fis pour elle le même commandement, et sous les mêmes peines que pour les autres, afin que l'on lui en fît raison. Elle n'y trouva pas la promptitude que je désirois, non plus que les exilés : et supportant impatiemment ce retardement, et le baron de Modène allant lentement dans cette affaire, à cause de l'intérêt qu'avoient dans ces pilleries des officiers que, pour être puissans dans nos troupes, il croyoit devoir ménager, je lui écrivis une lettre fulminante, par où je lui mandois que si dans le jour même mes volontés n'étoient suivies, j'enverrois Aniello Porcio, que j'avois fait auditeur général en la place de Bernardo Spirito, en qui je n'avois pas trouvé assez de vigueur ni assez de fermeté pour faire cette charge, afin d'informer de ce qui se seroit passé; et que deux jours après j'irois en personne faire un exemple de ceux qui s'en trouveroient convaincus, sans exception ni considération de personne. Ce qui n'avoit pas été fait au premier ordre se fit sans délai, par le respect et par la crainte de mon humeur naturellement impérieuse, et qui ne peut souffrir de retardement dans l'exécution de mes volontés. Et comme je ne fus pas fort satisfait de cette manière d'agir, je crois qu'on ne le fut pas tout-à-fait de moi, et qu'on eut de la peine à s'empêcher d'en murmurer en secret, puisque l'on m'avoit obéi sans oser se justifier ni m'alléguer de raisons.

Peu de temps après je donnai le gouvernement de Nole au sieur Antonio Tonti, gentilhomme romain. Il y eut aux environs de cette place une escarmouche entre quelque corps des troupes de la noblesse et les nôtres, que j'avois fait fortifier des milices de toutes les terres voisines, où don Ferrante Caraciolo, duc de Castel de Sangre, cavalier fort accrédité et fort animé contre le peuple, qu'il avoit toujours traité avec beaucoup de rigueur, fut tué, avec un

fils du comte de Conversano et un du prince d'Octayanne, de la maison de Médicis ; ce qui obligea leurs gens à se retirer et à se débander ensuite. Il nous vint encore d'Averse, en cinq ou six jours de temps, mille ou douze cents charges de blé : ce qui étonna fort les Espagnols, aussi bien que les mauvaises nouvelles qu'ils reçurent de tous côtés que ne pouvant plus avoir de vivres de la campagne, et n'en tirant que de la mer, une tempête qui dura quelques jours, empêchant la navigation de leurs galères et leur en faisant échouer une et trois tartanes chargées de vivres, les avoit réduits à n'en avoir plus que pour vingt-quatre heures. Ils se tenoient entièrement perdus, quand une galère chargée de farine, leur arrivant comme par miracle, les retira de cette extrémité, où ils retombèrent deux autres fois. Toutes ces bonnes fortunes donnèrent beaucoup de joie à tout le peuple, et d'espérance de se voir bientôt en liberté.

Gennaro, qui ne perdoit aucune occasion de travailler à ma perte, ayant su tout ce qui s'étoit passé entre le baron de Modène et moi, et qu'il en étoit sensiblement touché, croyant se pouvoir servir de son mécontentement, envoya un prêtre nommé dom Carmine Castelli, en qui il avoit une confiance entière, lui offrir son service, et lui proposer que s'il vouloit prendre des liaisons avec lui, il lui donneroit à commander toutes les armes du royaume sous son autorité, ayant résolu de me renvoyer en France et de reprendre le commandement : ce qu'aisément il exécuteroit au retour de l'armée navale s'il pouvoit s'assurer de nos troupes, ayant pris pour cela toutes ses mesures avec les ministres du Roi qui étoient à Rome. A quoi il ne voulut pas entendre, répondant que quand je ne serois pas satisfait de sa conduite il se retireroit chez lui, et m'envoya donner cet avis par Pepe Caetano, son secrétaire. Et Gennaro n'ayant pu l'attirer dans ses intérêts, tâcha de me le rendre suspect, et me fit donner de faux avis qu'ils avoient pris des mesures ensemble et avoient des conférences secrètes : ce qui fut appuyé malicieusement par Augustin de Lieto, qui crut qu'après l'avoir ruiné auprès de moi il auroit ensuite plus de part en ma confiance, n'ayant pas découvert cette pratique. J'entrai en quelques soupçons de lui, qu'Aniello Porcio, auditeur général, tâcha de fortifier autant qu'il put, ne travaillant qu'à me donner des défiances et des jalousies des François, étant pensionnaire et partisan d'Espagne, comme il l'a lui-même publié depuis ma prison, et en a été bien récompensé.

Il nous arrivoit tous les jours beaucoup de blé d'Averse, et il nous en vint bien jusques à vingt ou vingt-cinq mille setiers. Et croyant qu'il étoit nécessaire de pourvoir à la charge d'élu du peuple, vacante depuis long-temps par la retraite de Cicio d'Arpaya, l'élection fut faite de la personne d'Antonio Macella, homme riche et intelligent, natif de Procita, qui, se ralliant avec Vincenzo d'Andrea et Gennaro, et ayant une correspondance secrète avec les ennemis, me causa des embarras que j'eus assez de peine à surmonter, comme je le ferai connoître en son temps. Je fis ensuite jeter des billets parmi les ennemis pour débander leurs troupes, offrant de donner une pistole par tête à tous les soldats qui se débanderoient, service à ceux qui voudroient prendre parti, et passe-port aux autres qui demanderoient à se retirer. En huit jours il en vint bien se rendre jusques à deux cents; ils me rapportèrent l'extrémité qu'ils souffroient et un morceau du pain qu'ils mangeoient, que je trouvai fort noir et fort plein de terre, et enfin si mauvais que je ne comprends pas qu'ils en pussent vivre, ne leur en étant donné que huit ou dix onces par jour. De ce nombre de rendus, il y en eut bien six-vingts qui me demandèrent de servir : je les distribuai dans tous les corps, pour les séparer, à la réserve de soixante Portugais que je mis dans la compagnie colonelle de mon régiment, en attendant que j'en pusse avoir un nombre suffisant pour en former un corps. Les Espagnols furent fort touchés d'entendre le soir, dans tous nos postes, des gens qui en leur langue les convioient à déserter, leur représentant la nécessité qu'ils souffroient et l'abondance où nous étions de toutes choses, et qui leur chantoient des injures. Ce que je trouvois de plus plaisant est que quelquefois ils les appeloient rebelles du peuple de Naples. Leur prodigieuse nécessité m'étoit confirmée tous les jours de plus en plus par la prise que nous faisions de six et sept à la fois de ces misérables, qui, n'ayant pas figure humaine, sortoient de leurs quartiers pour aller paître l'herbe comme des bêtes, et dont quelques-uns crevoient après avoir mangé leur soûl dès qu'ils avoient passé de notre côté. Le débarquement s'en accrut de plus en plus, et tel, qu'appréhendant que l'on ne les retînt en passant pour fortifier la garnison de Gaëte et les autres du royaume, je fis enfermer dans la Vicairie tous ceux qui ne vouloient pas prendre parti. Il y avoit parmi ces rendus un Portugais de méchante mine, mais d'assez d'esprit, qui, passant par mon ordre aux ennemis, ne revenoit point sans débaucher cinq ou six de ses compagnons, et

m'en amena dix-sept pour une fois. Cela lui réussit huit ou dix voyages ; mais venant à la fin à être découvert, pour s'être imprudemment fié à un sergent qui en avertit, il fut pendu : ce qui interrompit ce petit commerce et empêcha pour quelque temps la grande désertion de leurs soldats.

Ce fut en ce temps que les Espagnols se crurent perdus et résolurent d'abandonner les châteaux, et se retirer dans Gaëte et les autres forteresses du royaume, pour y attendre des secours d'Espagne et des vivres de Sardaigne et de Sicile, dont il leur arriva trois tartanes chargées de blé, si à propos qu'ils n'avoient plus que pour trois ou quatre jours de subsistances. Cette grande nécessité leur fit rechercher tous les moyens de me faire retirer de Naples, croyant que ma seule présence leur causoit tout le mal qu'ils souffroient, et que mon adresse, ma vigilance et mes négociations secrètes étoient ce qui les réduisoit dans ce malheureux état. Un accident qui survint et que je ménageai adroitement, redoubla les soupçons qu'ils avoient de la noblesse. Le duc d'Andrea s'étant rendu auprès de don Juan et du vice-roi pour leur demander congé de se retirer chez lui, envoya un prêtre de confiance pour lui rapporter deux mille écus qu'il avoit laissés dans Naples à un de ses amis et quelques étoffes pour s'habiller. Il fut pris en s'en retournant avec toutes ces choses, me fut amené, et l'on m'apporta quelques lettres dont il étoit chargé. L'ayant fort questionné sur la santé de son maître, je lui ordonnai de lui faire force complimens de ma part, et fis retrouver les étoffes et tout l'argent, sans qu'il y eût rien d'égaré, que je lui fis remettre entre les mains; et lui dis en présence de quelques gens, afin que la chose se publiât, que je voulois être le correspondant de son maître et de toutes les personnes de qualité qui auroient quelques affaires dans la ville ou quelque chose à en désirer ; et que personne ne s'acquitteroit mieux, ni de meilleur cœur que moi, de toutes leurs commissions, ne désirant que de les servir, et prenant plus de part dans tous leurs intérêts que dans les miens propres. Je lui donnai deux de mes gardes pour l'escorter et le faire repasser du côté des Espagnols, qui prirent d'étranges soupçons de cette manière d'agir, s'imaginant que c'étoit une suite de l'amitié particulière que j'avois liée avec lui dans la conférence que nous avions eue ensemble. Il s'en ressentit fort mon obligé et ne demeura guère auprès du vice-roi, qui balança s'il devoit le faire arrêter : ce qu'il n'osa, appréhendant, par le crédit que sa naissance et son mérite lui donnoient dans tout le corps de la noblesse, que sa prison ne fût suivie de sa déclaration générale en ma faveur. Mais cela demeura si avant dans l'esprit de cette nation défiante et vindicative, que sur le soupçon de quelque intelligence avec moi à mon dernier voyage, peu de jours après mon retour ils le firent malheureusement assassiner.

Un matin, don Carlo Gonsaga, qui ne bougeoit de chez moi à chercher de l'emploi, me vint trouver et me demander si je lui voulois donner sûreté de me parler. Ce que lui ayant promis, il me dit qu'un fort honnête homme de ses amis, chargé de bons pouvoirs à n'être pas désavoués, l'avoit prié de me venir sonder si je voudrois recevoir une proposition de la part des Espagnols, à condition néanmoins que si je ne l'agréois pas je ne m'informerois point de son nom : ce qu'il me fit jurer, et que j'observai religieusement. Je voulus l'écouter, pour juger par la grandeur de leurs offres l'extrémité où ils étoient réduits : elle fut de me donner Finale et les places de Toscane en souveraineté, avec la principauté de Salerne, Piombino et Porto-Longone, que l'on me donneroit des forces pour attaquer, outre toutes celles que par mon crédit je pourrois assembler dans le royaume de Naples, si je voulois me retirer ; qu'ils me feroient valoir leurs offres trois cent mille écus de rente, dont j'aurois toutes les cautions et sûretés nécessaires; et que quand je serois hors de péril de m'exposer, ils me feroient le médiateur de leur accommodement avec le peuple ; et que sachant les prétentions que je pouvois avoir par ma bisaïeule sur le duché de Modène, ils m'en feroient venir l'investiture de l'Empereur, feroient descendre une armée d'Allemagne pour joindre à celle de l'Etat de Milan, et que, dans le dessein de se venger du duc de Modène, ils abandonneroient toutes les affaires qu'ils avoient ailleurs, et me feroient commander de si grandes forces pour m'en mettre en possession, que je n'y rencontrerois que peu d'obstacles, l'Italie ne pouvant pas prendre d'ombrages que je m'appliquasse à faire valoir le droit que j'avois sur cette souveraineté.

Je lui répondis en riant qu'il m'avoit fait plaisir de m'apprendre par son discours que les Espagnols étoient si près de leur perte ; que je la poursuivrois avec plus de chaleur, et que quand je verrois la mienne assurée, je ne manquerois jamais de fidélité à la couronne de France, n'attaquerois point ses alliés et observerois religieusement le serment que j'avois fait au peuple de Naples, de mourir, ou de ne

jamais quitter les armes que je ne les eusse mis en liberté ; que je ne lui voulois point de mal de la commission qu'il avoit prise, sachant que ce n'étoit que par l'amitié qu'il avoit pour moi; et qu'étant ennemi des Espagnols, comme j'en étois informé, qui l'avoient toujours maltraité et tenu si long-temps prisonnier, j'étois assuré que c'étoit à contre-cœur qu'il avoit pris cet emploi, et qu'il étoit trop homme d'honneur pour me conseiller de manquer à mon devoir et trahir ceux que j'étois obligé de servir ; qu'il remerciât de ma part son ami de sa bonne volonté, et lui assurât que je ne m'informerois jamais quel il pouvoit être.

La ville cependant étoit divisée en six factions, qui m'obligeoient à me gouverner avec une délicatesse extrême, de peur que m'attachant à l'une, les autres ne se ralliassent avec nos ennemis ; ce qui m'auroit infailliblement perdu. Mais je ménageai tous ces esprits divisés sans découvrir mes sentimens, et je me maintins si bien avec tout le monde que je les faisois concourir à l'exécution de mon entreprise ; ce qui n'étoit pas peu difficile. La première de ces factions étoit celle de Gennaro et de la canaille qui, après avoir eu de la haine pour les Espagnols, s'étoit si fort habituée aux pillages des maisons et à toutes sortes d'insolences, qu'elle ne s'en pouvoit plus passer. Ces gens enrageoient contre moi de ce que, par la justice que je faisois faire de semblables actions, ils étoient forcés d'observer les défenses que j'en avois faites, de peur d'être sévèrement châtiés : mais ils souhaitoient quelque désordre et quelque révolution, sans se soucier de quel côté elle pût venir, ni qui en pût profiter, pourvu qu'ils pussent voler impunément et faire des meurtres, étant si fort accoutumés au sang, qu'ils préféroient le plaisir d'en répandre à toutes sortes d'avantages. Ils conservoient une haine irréconciliable contre la noblesse et le peuple civil, qu'ils craignoient, leur ayant fait tant d'insultes qu'ils n'en espéroient point de pardon. Je tenois bas ces sortes de personnes, dont j'étois l'ennemi capital, croyant bien que si je souffrois des désordres, je ne pourrois pas long-temps me maintenir ; et je les apaisois par le soin que j'avois de leur faire avoir à bon marché toutes les choses nécessaires à la vie.

La seconde étoit celle qui désiroit se donner à la France, dont la plupart étoient des artisans, s'imaginant de faire fortune avec ceux de notre nation, et s'enrichir par les dépenses en habits et en toutes sortes de choses, qu'elle a accoutumé de faire plus qu'aucune autre ; et qui, ne prétendant ni à charges ni à emplois, ne se soucioient pas de se voir soumis à une autre domination, et souhaitoient celle-là plus qu'aucune autre, croyant en tirer plus de profit et d'argent. Je flattois tous ceux qui en étoient, et leur témoignois que je n'avois point d'autre pensée et ne travaillois que pour cet effet ; mais qu'il falloit conserver leur bonne volonté, et la bien déguiser, pour ne pas réunir tous ceux qui étoient du sentiment contraire avec nos ennemis, qu'il falloit chasser premièrement, après quoi il nous seroit fort aisé de venir à bout de nos desseins.

La troisième étoit composée de moines, de prêtres et de quelques autres dévots qui vouloient la réunion de la couronne de Naples au Saint-Siége. Je leur témoignois à tous que c'étoit ma principale fin ; que j'étois d'une maison fort catholique, tout-à-fait attachée au Pape, avec qui j'avois pris de secrètes mesures et des liaisons si étroites qu'il étoit bien persuadé de mes intentions ; qu'ils devoient concourir avec moi pour chasser les Espagnols, tenir secrètes leurs pensées, de peur que nous n'y trouvassions des obstacles par la ligue que pourroient faire ensemble tous ceux qui en avoient de contraires, et que je leur promettois qu'aussitôt que nous serions venus à bout de nos ennemis, nous nous rangerions sous l'autorité de l'Eglise.

La quatrième m'étoit bien plus aisée à gouverner que les autres : car, voulant un roi, et me témoignant avoir fait choix de ma personne, elle reconnoissoit bien la nécessité du secret ; et par l'amitié qu'elle avoit pour moi, elle étoit persuadée de ma reconnoissance, suivoit mes sentimens et n'agissoit que par mes ordres Elle n'étoit que de personnes qui aspiroient aux grandeurs et aux charges du royaume, chacun selon sa portée, et qui, ne voulant point être soumises à aucune domination étrangère, désiroient que leur argent ne sortît point de leur pays, et s'imaginoient que c'étoit le seul moyen de l'enrichir et y rétablir les commerces ; et qu'un roi qu'ils auroient choisi, par son intérêt propre et pour celui de sa conservation, n'auroit plus d'autre parti que son royaume, ni de confiance, d'amour et d'inclination que pour ses sujets.

La cinquième faction étoit de ceux qui désiroient une république, dont la plupart ignoroient ce qu'ils vouloient, s'arrêtant au seul nom, qu'ils ne savoient pas même prononcer, s'imaginant qu'ils ne seroient sujets de personne, et que le dernier du peuple auroit autant de crédit et seroit aussi puissant que le plus riche et le plus qualifié. Je leur faisois entendre que son rétablissement étoit ma plus forte passion ; que je regar-

dois cette forme de gouvernement avec amour, comme l'œuvre de mes mains, puisque j'avois été le premier à le proposer; et que la dignité de duc que l'on m'y avoit donnée m'y faisoit avoir la première place, la principale autorité et tous les honneurs d'un souverain. Je leur faisois considérer combien il falloit nous cacher d'avoir cette visée, pour ne pas élever contre nous tout ce qui pouvoit y être contraire; et que dès que les Espagnols seroient chassés (à quoi il falloit employer sa vie et tous ses efforts), cette forme de gouvernement s'établiroit quasi d'elle-même, personne n'en étant exclu, et tout le monde y pouvant trouver sa fortune, sa sûreté et ses avantages, de quelque profession et qualité qu'il pût être. Ainsi chacune de ces cinq factions me croyoit de son parti; et changeant comme un caméléon, selon que je parlois aux uns et aux autres, je découvrois leurs sentimens sans faire paroître les miens, pour en tirer des lumières et prendre de certaines mesures.

La dernière étoit celle qui étoit affectionnée aux intérêts d'Espagne par celui qu'elle avoit sur les gabelles, où étoit la meilleure part de son bien. Je lui en faisois espérer la conservation, en cas d'une subversion d'Etat; et lui représentois qu'étant plus suspecte que les autres, elle devoit observer plus soigneusement sa conduite, ne pouvant faire de démarche qui ne fût criminelle. Elle m'étoit obligée de la conservation de ses biens et de l'honneur de la famille de chacun d'eux, dont je les assurois de prendre un soin particulier, pourvu qu'ils ne fissent rien qui m'ôtât les moyens de les protéger. Je louois leur zèle et leur fidélité, et leur disois que je les estimois et aimois plus que les autres, puisqu'ils étoient plus gens d'honneur. Ils veilloient soigneusement à ma sûreté, qu'ils croyoient nécessaire à la leur; et comme leur perte étoit infaillible à la moindre révolution, étant haïs du menu peuple, n'étant pas suspects aux Espagnols, ils m'avertissoient de toutes les conspirations qui se tramoient contre moi, et de toutes les entreprises qui se faisoient, craignant que je ne vinsse à périr et eux aussi, si le succès en étoit incertain. Et ce sont ceux qui m'ont le plus utilement servi, et que je réunissois insensiblement au quatrième parti, puisqu'ils étoient résolus, s'ils perdoient leur ancien maître, de n'en vouloir point d'autre que moi. Ainsi je tirai même de l'avantage de la division des esprits, gouvernant toutes ces cabales, chacune en son particulier, avec tant d'adresse, que les autres n'en prirent pas seulement du soupçon.

Cependant, comme toutes les actions de ma vie m'avoient fait paroître d'amoureuse complexion, toutes les belles de la ville et quelques-unes des dames tâchoient d'embarquer avec moi un commerce de galanterie, les unes suscitées par les ennemis pour avoir quelque prise sur moi, les autres par la noblesse, pour reconnoître si elle n'en avoit rien à craindre à l'avenir, la nation étant naturellement jalouse, et appréhendant sur ce sujet l'humeur de la nôtre; et les autres, poussées de leur inclination et des conseils de leurs parens, pour en profiter, entrant dans ma confiance et prétendant par là de me gouverner. Mais je fermai les yeux et les oreilles à tant de belles amorces, reconnoissant que pour me justifier du passé je devois être plus sur mes gardes qu'une autre personne, et veiller plus soigneusement sur toutes mes actions, qui étoient éclairées de tout le monde. Ma conduite a bien démenti toutes les fausses accusations que l'on a voulu faire contre moi; car j'ai refusé tous les rendez-vous que l'on m'a donnés, et même de recevoir des visites particulières chez moi de personnes qui vouloient s'exposer, pour me voir, à toutes sortes de risques, et que l'on pouvoit assurément nommer de bonnes fortunes. Il m'arriva une aventure qu'il n'est pas inutile de rapporter; mais je dois dire auparavant que n'étant plus en inquiétude des tumultes populaires du Marché, je crus en devoir quitter le voisinage pour m'aller loger plus près du cœur de la ville, et être plus en état de courir partout où ma présence seroit nécessaire. Je choisis le palais de don Ferrante Caraciolo, l'un des plus beaux de Naples, que je fis meubler magnifiquement, et où je paroissois avec plus de grandeur et toute ma cour avec plus d'éclat. Il est situé devant l'église de Saint-Jean-des-Carbonnares, où est la sépulture du roi Ladislas et de la reine Jeanne, sa sœur, qui ont fondé ce couvent, qui est un des plus beaux et des plus somptueux édifices d'Italie. Il y a devant ce palais une place capable de mettre plus de quatre mille hommes en bataille: c'est où j'ai toujours fait depuis ma résidence. Le lendemain que j'y fus établi, étant allé à la messe aux Carmes, force dames s'y trouvèrent à l'accoutumée, et parmi elles la fille d'un avocat avec sa mère, âgée de dix-sept ans, une des plus belles créatures de la ville. A peine étois-je à genoux sur mon drap de pied, qu'elle se leva et s'en vint en rougissant me faire une révérence de bonne grâce et me présenter des *Heures* couvertes de broderies, et puis se retira. Après la messe, sa mère me demanda une grâce que je lui accordai, en signant son placet sur les balustres de

l'autel. Le soir, sur les dix heures, elle se fit porter chez moi en chaise ; et envoyant appeler un de mes valets de chambre, elle me fit dire par lui que la personne qui m'avoit le matin donné des *Heures* étoit venue pour me demander une audience secrète, comme je lui avois ordonné. Je lui mandai que mes affaires m'occupoient trop pour la pouvoir entretenir à loisir ; que je la remerciois de sa bonne volonté, la priant de me la conserver ; et de crainte qu'il ne lui arrivât quelque fâcheux accident en s'en retournant, je la fis accompagner chez elle par deux de mes gardes. Je ne voulus point parler de cette aventure, pour ne pas faire de tort à sa réputation, et en usai de même en beaucoup d'autres rencontres, pour ne pas perdre, par une galanterie qui n'auroit pas pu demeurer secrète, la bonne opinion que je m'étois acquise avec tant de peine, croyant que je devois donner à tout le monde un exemple de sagesse, travaillant continuellement à la faire observer aux autres, et les tenir dans l'ordre et dans le devoir.

Un matin que je donnois audience à mon ordinaire, Onoffrio Pagano, capitaine de la Pietra del Pesce, homme fort insolent, grand ami de Gennaro, et qui n'a jamais eu d'amitié pour moi, accompagné d'un pêcheur de même humeur que lui, son alfier, se tournant avec chagrin de tous côtés, me dit brutalement qu'il étoit étrange que l'on ne me pût parler sans être pressé et écouté : ce qui m'obligea de commander à mes gardes suisses de faire faire place et de ne laisser approcher personne, afin que les audiences fussent secrètes et qu'elles ne fussent point interrompues. Son enseigne voulut s'avancer ; un de mes Suisses l'en empêchant, il lui donna un si grand coup de poing dans l'estomac, qu'il l'envoya tomber à mes pieds. Son impudence me mit en colère, et m'en allant à lui, je lui déchargeai un si grand coup de canne sur la tête, qu'il avoit quasi rase, qu'il en fut abattu à mes pieds tout couvert de sang. Son capitaine me dit d'un ton arrogant que mes gardes commençoient à être aussi insolens que ceux du vice-roi. Je lui répondis fièrement que je prétendois apprendre le respect qui m'étoit dû, et que l'on en rendît à mes Suisses, quand ils étoient auprès de moi, autant que l'on en eût jamais porté au vice-roi de Naples : et commandant que l'on menât son enseigne en prison, je jurai sans rémission de le faire pendre. Leur arrogance se convertit en soumission, et se jetant à genoux devant moi, ils me demandèrent tous deux pardon, et la vie pour ce misérable, que je refusai, et il fut conduit à la Vicairie. Comme je fus à la messe, sa femme et ses filles échevelées me vinrent demander grâce, que je feignis de ne leur pas accorder ; mais ayant recours à des dames pour intercéder pour elles, à leurs prières j'accordai ce que l'on me demandoit, à condition que cet homme, que j'envoyai mettre en liberté en même temps, seroit une autre fois plus respectueux : ce qu'elles me promirent pour lui, et s'en retournèrent fort contentes.

L'après-dînée, comme j'étois devant la porte de mon palais, attendant des chevaux pour m'aller promener, l'élu du peuple, qui ne cherchoit qu'à me faire de l'embarras, s'en vint fort échauffé me dire qu'il ne vouloit plus exercer sa charge puisqu'il étoit exposé à des insultes, et que mes bans étoient si mal observés, qu'un chef de peuple du faubourg de Lorette étoit venu chez lui, accompagné de trente soldats, pour lui parler d'affaires, l'avoit outragé de paroles, et que ses soldats l'avoient couché en joue. Je lui promis de lui en faire justice ; et cet homme passant à point nommé avec la même suite devant mon logis, je m'enquis d'où il venoit en cet équipage : il me dit que c'étoit de chez l'élu du peuple. Je lui demandai s'il n'avoit pas connoissance de la défense que j'avois faite, à peine de la vie, d'aller avec des soldats armés par la ville hors l'heure de monter la garde, et principalement chez les magistrats. Il me répondit qu'oui ; mais qu'étant un homme accrédité dans son quartier, il lui étoit libre de faire ce qu'il vouloit. Sur quoi l'ayant fait désarmer et mener en prison, je me retirai dans mon palais pour parler de quelques affaires à l'élu du peuple, et pour entretenir Marco-Antonio Brancaccio, qui arriva dans ce temps-là pour me voir. A peine étois-je entré dans ma chambre, qu'il s'assembla force peuple tumultuairement dans la place, et que cent ou six vingts de leurs chefs montèrent en haut, faisant un grand bruit dans ma salle et criant qu'ils me vouloient voir. Je sortis en leur demandant ce qu'ils désiroient de moi : ils me dirent que le peuple ayant su que j'avois fait arrêter un de ses chefs, me demandoit sa liberté. Je leur répondis que ce n'étoit pas le moyen d'obtenir des grâces de moi que de venir de la sorte ; que ce procédé étoit bon avec Mazaniel et avec Gennaro ; mais que je n'étois ni d'humeur ni de naissance à le souffrir, et qu'il en coûteroit la vie à leur camarade puisqu'ils la venoient demander de la façon ; qu'il ne se falloit adresser à moi qu'à genoux et par des supplications quand l'on en vouloit obtenir quelque chose. Deux ou trois, plus insolens et plus échauffés

que les autres, me dirent arrogamment que le peuple ne vouloit pas qu'il mourût et qu'il prendroit les armes pour en empêcher l'exécution. Je mis l'épée à la main, et m'en allant au plus impudent pour lui en donner dans le ventre, il se jeta à genoux et me demanda pardon en pleurant. Je leur dis à tous que, pour leur faire voir que je ne les craignois pas, il seroit pendu sur le champ ; et me tournant à un de mes gardes, je lui commandai d'aller porter l'ordre à l'auditeur général de le faire mener au supplice à l'heure même, et de le faire pendre au milieu du Marché ; et dis à tous les mutinés : « Vous êtes cause de sa mort, car je voulois lui faire grâce ; » et aux trois qui m'avoient paru les plus échauffés : « Je veux que vous assistiez à son supplice et me répondiez qu'il n'y ait aucune sédition. Je m'en vais monter à cheval ; et si quand j'arriverai je n'ai été obéi et entende le moindre murmure du monde, je vous ferai tous trois, avant que de revenir, attacher aux potences que j'ai fait planter dans le Marché. » Ils se retirèrent fort soumis et fort étonnés, et peu de temps après j'allai voir ce qui s'étoit passé. J'y trouvai toutes choses paisibles, mes ordres exécutés ; et ces trois qui avoient paru si animés s'en vinrent au-devant de moi, me disant : « Vous voyez comme nous vous avons obéi ! Il n'y a pas eu le moindre bruit du monde, la chose s'est fort bien passée. » Je leur témoignai être satisfait d'eux, et leur dis : « A présent que vous me connoissez, apprenez une autre fois que je me laisse attendrir aux prières qui me sont faites avec respect et de bonne grâce, et suis toujours inexorable quand l'on croit me forcer à faire les choses. Retirez-vous, et une autre fois soyez plus raisonnables, et connoissez mieux ce que vous me devez et que je sais fort bien me faire rendre. » Après j'allai visiter toute la ville et tous les postes, et retournai chez moi achever la journée dans mes occupations ordinaires ; et je me conduisis toujours de sorte que tous les tumultes que l'on me voulut exciter ne servirent qu'à me faire craindre et à m'autoriser toujours de plus en plus.

Gennaro cependant, Vincenzo d'Andrea et l'élu du peuple travailloient secrètement à faire faire des émeutes, croyant que si j'en apaisois beaucoup, il étoit impossible qu'à la longue je ne succombasse à quelqu'une ; et, par de nouveaux bruits qu'ils faisoient semer tous les jours, ils échauffoient les esprits et animoient la populace contre le duc de Tursi, publioient que je ne prenois le soin de le conserver que parce qu'il m'étoit nécessaire pour tenir des correspondances secrètes avec les Espagnols et négocier avec eux. Il ne se passoit guère de jours que je ne fusse obligé de m'en aller à son palais pour chasser la canaille qui s'attroupoit autour, à dessein de lui faire quelque violence. Je me lassai d'être toujours dans cette inquiétude, et pour mieux pourvoir à sa sûreté et me mettre l'esprit en repos sur son sujet, je le fis venir dans une maison qui étoit au derrière de mon palais, afin que si le corps-de-garde qui étoit devant sa porte n'étoit pas suffisant pour le garantir de quelque tumulte populaire, je le pusse renforcer de la garde qui étoit devant mon palais, qui avoit ordre d'y marcher au moindre bruit qu'elle entendroit. Un jour que je l'envoyai visiter par le chevalier de Forbin, il me fit faire de grandes plaintes de ce que le gentilhomme polonais que j'avois mis auprès de lui lui perdoit le respect en toutes rencontres et vivoit avec lui fort insolemment. Ce qui m'étant confirmé par mes gardes, pour le satisfaire et punir l'imprudence du Polonais, je le fis mettre prisonnier, et mis en sa place le baron de La Garde, gentilhomme provençal, de la sagesse et vigilance duquel lui et moi eûmes grand sujet de nous louer.

Je veux ici me justifier de l'accusation que l'on m'a faite de ne m'être pas prévalu, dans la nécessité où j'étois d'argent, de celui que j'aurois pu tirer de sa rançon. Deux raisons m'en empêchèrent : la première, que je crus le devoir garder pour avoir, comme j'ai déjà dit, entre les mains un échange tout prêt pour mon frère le chevalier, en cas que, ne passant pas avec tant de fortune que j'avois fait, il fût assez malheureux pour être pris par les chemins en me venant trouver ; l'autre est que ne m'offrant de me faire compter de l'argent qu'à Gênes, j'aurois été assez empêché à me le faire apporter, la navigation étant fort incertaine dans la saison où nous étions, et que n'ayant point de galères, il n'y avoit point d'apparence de hasarder une somme si considérable sur des felouques ; et que de plus il ne vouloit point délivrer d'argent qu'il ne fût arrivé dans Gênes, et qu'il étoit homme à m'aposter des brigantins pour le faire reprendre par les chemins.

L'on m'a blâmé de plus de ne l'avoir pas envoyé à Porto-Longone, disant que sa personne et celle de son petit-fils eussent été capables de me tirer des mains des Espagnols, quand je fus assez malheureux quelque temps après d'être arrêté. Mes ennemis, qui n'ont perdu aucune occasion de me nuire, ont voulu m'accuser injustement que, ne voulant point avoir de dépendance de la France, je n'y prenois pas assez de confiance pour lui remettre des prisonniers

si considérables : ce qui n'auroit pas été en mon pouvoir quand je l'aurois voulu, puisqu'il falloit de nécessité que j'attendisse l'arrivée des galères de France, ne pouvant l'envoyer par terre et le faire conduire par les Etats du Pape, et beaucoup moins le hasarder sur des felouques, qui auroient pu aisément être prises par celles des ennemis, ou par leurs brigantins et leurs galères ; outre que je ne pouvois pas me fier à des mariniers, qui se pouvoient laisser gagner par la tentation de faire leur fortune, ou, suivant le naturel sanguinaire de la populace de Naples, lui auroient coupé la tête et à son petit-fils, n'en étant plus retenus par le respect de ma présence. Toutes ces raisons étant mûrement considérées, font assez voir que l'on n'a pas eu plus de sujet de me blâmer dans cette rencontre que dans toutes les autres, sur lesquelles, avec aussi peu de fondement, l'on m'a voulu rendre de mauvais offices.

Les Espagnols ayant vu que la tentative qu'ils avoient fait faire auprès de moi leur avoit si mal réussi, l'extrémité de leurs affaires les fit recourir à toutes sortes de moyens pour se garantir de leur perte. Ils consultèrent la noblesse pour voir quels remèdes ils pourroient apporter à des maux si pressans ; ils envoyèrent aussi au cardinal Filomarini pour prendre ses avis, lequel, conférant avec Vincenzo d'Andrea, fit aussi pressentir Gennaro Annèse ; et tous ensemble demeurèrent d'accord que le peuple ayant conçu une haine et une défiance fort grande du duc d'Arcos, l'on devoit rejeter sur lui toutes les choses passées : et ils crurent que lui ôtant l'autorité et la remettant entre les mains de don Juan d'Autriche, cela produiroit quelque bon effet ; que la considération de sa qualité, et de la tendresse que tout le monde savoit qu'avoit pour lui le Roi, son père, feroit que l'on prendroit créance à tout ce qu'il promettroit de sa part ; que l'on estimeroit qu'il ne courroit pas fortune d'être désavoué, et qu'un jeune prince ambitieux, qui recherchoit avec tant de soin d'acquérir de la réputation, seroit religieux observateur de sa parole, et faciliteroit toutes choses afin d'avoir l'honneur de conserver à l'Espagne une couronne que l'on tenoit déjà perdue, et qu'il se croiroit trop heureux de la sauver à quelques conditions que ce fût, et pour désavantageuses qu'elles pussent être ; les Espagnols espérant que si une fois ils avoient désarmé le peuple et fait cesser les séditions, ils se fortifieroient de sorte qu'ils rétabliroient avec le temps leur autorité, remettant toutes choses en leur premier état, et n'observeroient, de toutes leurs promesses, que ce qu'il leur plairoit, et principalement après la paix avec la France, que leurs ministres pressoient à Munster de tout leur pouvoir. Et quoique l'exécution de ce dessein fût suivie peu de temps après, j'ai cru que les projets et les négociations s'en faisant, il n'y avoit point de mal d'anticiper sur la relation de quelques jours.

La noblesse ayant chargé de ménager auprès de la personne de don Juan toutes leurs affaires, le prieur Gio-Baptista Caraciolo, chevalier de Malte, don Diomède Carafa, don Guiseppe di Sangré, et don Marco-Antonio de Gennaro, personnes d'esprit et de crédit, et pour lui représenter que ne pouvant pas être accusé du désordre du pays, ni de toutes les tyrannies que les vice-rois y avoient exercées, tout le monde verroit avec plaisir l'autorité entre ses mains ; que l'on s'attendroit à recevoir toutes sortes de douceurs et de bons traitemens sous le gouvernement d'un jeune prince libéral, et que l'on ne pourroit croire capable d'avarice, ni de vouloir piller le pays pour s'enrichir ; que sa personne, agréable et caressante, gagneroit le cœur de tout le monde, aussi bien que sa naissance imprimeroit toute sorte de respect, et que personne n'appréhenderoit les ressentimens de la colère d'un père, quand un fils, qui lui étoit si cher, seroit le médiateur de ses affaires et demanderoit des grâces qu'il lui accorderoit avec joie, afin de le faire aimer et autoriser davantage ; et qu'enfin, n'y ayant aucune autre voie de salut pour l'Espagne, leur sentiment étoit que l'on la devoit essayer, afin de ramener tous les esprits dans leur devoir ; que le duc d'Arcos ayant été malheureux, seroit facilement cru coupable ; que jamais il ne pourroit regagner la confiance qu'il auroit une fois perdue ; que toute l'indignation du passé tomberoit aisément sur lui, et que sa dépossession, quoique déconcertée, passeroit pour un châtiment qui satisferoit les peuples et calmeroit la violence de ses ressentimens, qui s'apaisent d'ordinaire dès que l'on a un sujet sur qui les rejeter ; et qu'infailliblement ils écouteroient plus favorablement un accord, puisqu'au lieu de parler de châtiment et de supplices l'on ne parleroit plus que de grâces, de pardons, de clémence et de bons traitemens.

Un matin que j'étois à la messe aux Carmes, l'on m'amena un prêtre, domestique du cardinal Filomarini, que l'on avoit pris chargé de quantité de lettres pour son maître et pour d'autres, repassant du quartier des Espagnols. Il me dit qu'il avoit été envoyé par lui pour des affaires particulières, et principalement pour remédier à quelques désordres arrivés entre des

religieux; et qu'il venoit de trouver l'internonce et lui porter quelques dépêches de Rome. Le peuple ne se paya pas de ces méchantes raisons, et, commençant à s'échauffer, s'échappa jusques à dire, avec de grands cris, qu'il falloit aller égorger le cardinal dans son palais puisqu'il les trahissoit et qu'il entretenoit commerce avec les ennemis. Je lus quelques-unes de ces lettres; et ayant jugé que, quelque avantage que je pusse recevoir de laisser agir la fureur du peuple et me défaire d'un ennemi si dangereux, les conséquences en pourroient être fâcheuses, et que la mort d'un cardinal, aigrissant contre nous la cour de Rome, nous attireroit l'indignation du Pape, et à toute la ville des censures, des excommunications et un interdit qui, apportant un grand désordre dans les consciences assez délicates des gens du pays, en altéreroient de sorte les esprits, qu'il seroit beaucoup à craindre que les suites n'en fussent périlleuses; que nos ennemis s'en pourroient prévaloir et se réjouiroient même de la perte du cardinal, en qui ils n'avoient pas une confiance entière, et dont ils ne se servoient que par pure nécessité; je résolus de le garantir des violences que l'on lui pouvoit faire, et d'essayer à me le gagner tout-à-fait par une obligation si essentielle. Faisant donc signe de la main au peuple pour qu'ils eussent à m'écouter, je leur dis: « Vous savez, mes enfans, que M. le cardinal, notre archevêque, nous a toujours aimés tendrement comme un vrai et bon père; qu'il nous a donné des preuves de son affection en toutes sortes de rencontres; qu'il a toujours désapprouvé le tyrannique procédé des Espagnols, qui, ne lui ayant jamais pardonné, ne tâchent qu'à le perdre, veulent en tirer le profit, et rejeter sur nous la colère et le ressentiment du Saint-Siége. Tout ceci n'est qu'un de leurs artifices ordinaires, croyant que sans faire de réflexion nous nous laisserons aller à un emportement qui nous ruineroit entièrement: gardons-nous bien de tomber dans ce piége qu'ils nous tendent avec tant d'adresse et de malice. Je connois les sentimens pour nous de M. le cardinal, et il s'en est assez découvert avec moi: aimons-le et considérons-le comme nous devons; défions-nous de la malice de nos ennemis, et faisons tout le contraire de ce qu'ils attendent de nous. Ils veulent que nous le perdions, ne songeons qu'à nous le conserver pour les faire enrager; et, lui découvrant tout ce qu'ils entreprennent contre sa vie, augmentons sa haine pour eux et son amitié pour nous autres. Je m'en vas l'instruire de tout ce qui se passe, et vous verrez que, de la conduite que je tiendrai avec lui, nous profiterons de l'amitié de Rome, et rejeterons sur les Espagnols la haine qu'ils prétendoient faire tomber sur nous. » L'affection et le respect ayant toujours été extrêmes pour lui, je les réchauffai dans le cœur de tout le monde, qui se récria tout d'une voix: « Nous le reconnoissons pour notre père, et les ennemis si méchamment nous le vouloient faire assassiner! nous l'en voulons aimer davantage. Il nous a toujours protégés, et nous n'avons jamais eu de sujet de nous en défier. Assurez-l'en de notre part, et que nous le vengerons de l'horrible perfidie des Espagnols, auxquels, pour l'amour de lui, nous voulons faire une guerre sans quartier; et notre ressentiment ne finira qu'avec la vie du dernier Espagnol qui restera dans le royaume. »

Laissant le peuple dans le sentiment que je leur avois inspiré, je me mis dans une chaise pour l'aller trouver, et pris avec moi toutes les lettres pour les lui porter. Je lui envoyai un estafier l'avertir que je m'en allois chez lui, ayant une affaire très-importante à lui communiquer. Je le trouvai qui revenoit de dire la messe; et nous étant assis et fait fermer sur nous la porte de sa chambre, de peur d'être ou écoutés ou interrompus, je lui dis: « Monsieur, vous pouvez juger si mon amitié vous est utile, puisque, si j'en eusse manqué pour vous, vous ne seriez plus en vie: je viens d'apaiser le peuple, tellement animé contre vous, que, si par mon crédit et mes discours je ne l'eusse adouci, il s'en venoit tumultuairement vous égorger et vous traîner par les rues. Vous êtes bien heureux que l'autorité dans Naples ne soit plus entre les mains des Mazaniel ni des Gennaro, mais dans celles d'un homme de mon humeur et de ma condition, qui a toute sorte de respect pour le Saint-Siége, de vénération pour la pompe dont vous êtes revêtu, et d'estime et d'amitié pour votre personne, et qui, souhaitant la vôtre avec passion, recherchera tous les moyens de la mériter par ses services. » Ce discours le fit trembler et lui fit venir les larmes aux yeux; et, transporté de son appréhension et de sa reconnoissance, il fut sur le point de se jeter à mes pieds. « Vous devez, lui dis-je, vous intéresser à ma conservation, puisque tant que je vivrai vous n'aurez jamais rien à craindre. J'ai calmé l'orage qui vous menaçoit, et je vous amènerai tantôt les principaux du peuple vous assurer de l'affection et du respect général de la ville pour vous. Je vous avoue que je vous ai vu sur le point de votre perte, et que tout autre que moi ne l'auroit pas détournée si adroitement ni si facilement que j'ai fait. Un de vos gens a été pris chargé des lettres que je vous apporte. Je l'ai

fait relâcher à l'heure même pour l'amour de vous ; mais il est bien juste que vous m'éclaircissiez de vos négociations, et il ne seroit pas raisonnable que je demeurasse en péril pour vous avoir sauvé d'un si grand. Je vois bien que ces lettres traitent d'autres choses que d'affaires de moines, et que ce jargon de couvent n'est que pour cacher des correspondances et des négociations considérables. Ces noms de *général*, de *provincial*, de *prieur* et de *procureur* sont appliqués à des personnes plus relevées ; et il ne s'agit point ici ni de froc ni d'intrigues de religieux. Il ne faut point être surpris, mais il faut agir avec moi avec plus de franchise et de confiance, puisque je suis assez éclairé pour ne pas me laisser endormir facilement en des matières si importantes, qu'il ne s'agit pas moins que de ma réputation, de ma liberté ou de ma vie. »

Ensuite nous lûmes ensemble toutes les lettres, dont je lui demandai l'explication. Après m'avoir long-temps amusé par de légères justifications et de frivoles excuses, il fut contraint, voyant que je ne prenois pas le change, de me faire une confession générale et de m'instruire qu'il s'agissoit de la renonciation du duc d'Arcos, et de remettre l'autorité entre les mains de don Juan ; et que sur ce que l'on en avoit demandé son sentiment, il l'avoit donné avec franchise ; qu'il croyoit être obligé, par le caractère d'archevêque, d'employer tous ses soins à calmer les désordres de son diocèse ; qu'il avoit eu toujours autant d'horreur de la tyrannie des Espagnols que de la brutalité et emportement du peuple, qu'il avoit cru par ce moyen que le repos se pouvoit rétablir, et que, rejetant sur le duc d'Arcos toute la haine du passé, et lui attribuant la méchante conduite des Espagnols et la violence de leur gouvernement, l'on pourroit ajouter plus de créance aux paroles d'un jeune prince fort autorisé de son père, capable d'avoir ses ressentimens, et qui s'intéresseroit à faire valoir le pardon et maintenir les grâces qu'il promettroit ; que le royaume de Naples se tenant pour perdu, il voudroit le conserver à quelque prix que ce fût ; que l'on pourroit demander telles conditions que l'on désireroit, que l'on seroit trop heureux d'accorder pour ne pas tout perdre en voulant avoir trop d'avantages ; que je ne le pouvois blâmer de cette conduite, que je prendrois assurément moi-même si j'étois à sa place ; et pour ce qui me regardoit, la mienne avoit été si prudente et si obligeante, que sa première pensée avoit été de songer à ma sûreté ; et qu'il étoit bien raisonnable de veiller à la conservation d'une personne à qui toute la ville et tout le pays devoient celle des biens des plus considérables et de l'honneur de toutes les familles, puisque du jour de mon arrivée l'on avoit vu cesser les incendies, les pillages et les meurtres, et que j'avois établi plus d'ordre et plus de repos que les Espagnols n'avoient pu faire dans leur plus grande prospérité.

Je lui répondis que, pour changer de gouvernement, cette nation si vindicative ne changeroit pas de sentimens ; que les lions, quoique apprivoisés, étoient toujours à craindre ; que l'on ne se fieroit non plus à don Juan d'Autriche qu'au duc d'Arcos ; que l'on savoit que les résolutions ne venoient pas des personnes particulières ; que l'on n'agissoit que par les ordres des conseils, dont la politique ne changeoit pas ; que les châtimens, pour être différés, n'en étoient pas moins à redouter, puisqu'ils ne manquoient jamais d'arriver ; que j'avois trop bien instruit les Napolitains de toutes ces vérités pour qu'ils se laissassent endormir ou surprendre ; qu'ils ne pouvoient jamais être en repos ni en sûreté tant qu'il resteroit un Espagnol dans le royaume ; que l'amitié de la patrie lui devoit inspirer les mêmes sentimens ; que les services qu'il rendoit seroient à l'avenir payés d'ingratitude ; que l'on ne recouroit à lui que par une pure nécessité ; que le crédit qu'il avoit sur tous les esprits lui seroit imputé à crime capital ; qu'il en pâtiroit quelque jour, sans pouvoir jamais s'acquérir une parfaite confiance ; et qu'il n'éviteroit pas, après les démarches qu'il avoit faites, la vengeance d'une nation irritée, cruelle et sanguinaire ; que je lui conseillois de ne se plus mêler, comme il avoit fait jusqu'ici, de toutes leurs négociations, où il ne pourroit tenir un si juste contrepoids, que l'un ou l'autre parti étant mal satisfait de lui, et venant à en prendre du soupçon, ne le mît en égal péril de la vie que je lui venois de sauver : mais que je ne pourrois peut-être pas le faire d'autres fois de même ; que je le conjurois de ne plus s'exposer à un si grand danger qu'il avoit fait, mais de demeurer sans prendre d'intérêt à voir ce que le Ciel résoudroit des choses, ne pouvant aussi bien s'opposer qu'inutilement à ses décrets.

Il me promit de profiter de mes avis et de ne jamais perdre la mémoire de l'obligation qu'il reconnoissoit m'avoir, et qu'il s'intéresseroit toute sa vie à ma sûreté et à mes avantages. Je lui répondis qu'il pouvoit fort aisément m'en donner une preuve convaincante en me découvrant qui étoient ceux de la ville à qui je pouvois me fier et dont aussi je me devois garder. « Je ne puis, me dit-il, contrevenir au serment que j'ai

fait de garder le secret, et peut-être auriez-vous pour suspect tout ce que je vous pourrois dire. — J'avoue, lui dis-je, que c'est trop vous presser, et je sais aussi bien sur qui se doivent arrêter mes soupçons; et je vous supplie seulement, de tout mon cœur, de prendre une telle conduite qu'ils ne puissent jamais tomber sur vous. » Il m'en donna toutes les assurances possibles, et je me retirai, croyant avoir assez fait que de l'avoir empêché, par la crainte du hasard qu'il avoit couru, de maintenir à l'avenir aucun commerce suspect, dont il s'abstint au moins pour quelque temps, s'il n'observa pas exactement ce qu'il m'avoit promis.

L'après-dînée je lui menai les principaux du peuple, qui, l'informant du péril qu'il avoit évité, lui dirent ce que j'avois fait pour l'en tirer, et l'assurèrent que cette rencontre n'avoit servi qu'à augmenter pour lui la confiance et l'amitié du peuple, et redoubler sa haine et son ressentiment contre les Espagnols; et il reconnut de quelle manière je savois tourner tous les esprits par mon crédit et mon adresse.

La disette de vivres que souffroient les Espagnols me fit résoudre à leur ôter toutes sortes de moyens d'en recevoir par terre. J'appréhendai toutefois que le désespoir ne les obligeât à faire un effort pour se rendre libre le chemin de Capoue, d'où l'on pouvoit aisément venir jusques à Pouzzol; mais de Pouzzol jusqu'à Naples, le village de Fuor di Grotta, que je tenois, leur en coupoit le chemin. Je crus qu'ils pourroient un jour s'en rendre les maîtres si je n'essayois de m'emparer de la tour de Pied-de-Grotte, et ensuite du faubourg de Chiaia, qui étoit le seul de tous ceux de la ville qui tînt encore pour eux. Et pour cet effet, le 10 de janvier, je m'allai promener au couvent des Camaldules, lieu fort élevé, et dont je pouvois aisément considérer tout ce faubourg et cette tour, que je prétendois faire attaquer le lendemain. La vue de ce couvent est une des plus belles du monde; mais ce qui m'y plut davantage fut qu'ayant observé soigneusement les avenues et la situation de la tour de Pied-de-Grotte, passage qui m'étoit nécessaire pour descendre dans le faubourg, je reconnus avec plaisir que mon entreprise étoit facile, pourvu que l'on la tentât avec vigueur. Et le soir, étant retourné chez moi, j'envoyai chercher Jacomo Rousse et lui commandai de prendre trois cents hommes de son régiment et de s'en aller attaquer la tour de Pied-de-Grotte, qui est un ancien édifice des Romains, joint à un couvent de religieux et proche du tombeau de Virgile, où l'on voit une chose assez remarquable. Il est de marbre blanc, fait en petit dôme, sur le haut duquel, de temps immémorial, un laurier a pris racine dans le marbre, sans qu'il y ait aucune terre pour le conserver; un vieux même qui y étoit, étant mort depuis quelques années, la nature en a repoussé un nouveau, semblant vouloir éterniser la mémoire de ce grand homme par le prodige de ce laurier, dont les branches ont servi de tout temps à couronner les grands poètes aussi bien que les victorieux.

L'attaque du couvent et de cette tour fut faite vigoureusement et soutenue de même, depuis les onze heures du matin jusques à trois heures après-midi, que la garnison, se voyant hors d'apparence de secours, et que l'on mettoit le feu à la porte avec des fascines poissées, fut contrainte de se rendre à discrétion. Il en sortit dix Espagnols et vingt Napolitains, commandés par un capitaine réformé. Les Espagnols furent conduits prisonniers dans la Vicairie, et les Napolitains prirent parti avec moi. Le lendemain, cette prise m'ayant facilité l'entrée du faubourg de Chiaia, je commandai le sergent-major Alexio, qui avoit pris prisonnier le duc de Tursi, avec trois ou quatre cents hommes tirés de Vomero et de Lantignane, et renforcé de la compagnie de Matheo d'Amore, chef de la Vinara, composée de près de deux cents bons hommes, d'aller attaquer le couvent de Saint-Léonard, où il y avoit plus de six-vingts hommes de garnison, commandés par les capitaines Joseppe Riva, Paulo Fioretti (qui fut depuis ce fameux bandit qui, ayant amassé sept à huit mille hommes en 1655, fit trembler tout le royaume de Naples, et donna bien de l'inquiétude aux Espagnols), et du mestre de camp Onoffrio de Scio. Le combat y fut fort opiniâtré et dura un jour tout entier; et craignant que les ennemis ne tentassent de le secourir avec des felouques, ce poste étant de la dernière importance, et la mer n'ayant pas assez de fond en cet endroit pour que les galères y pussent aborder, je commandai douze felouques bien armées, qui, repoussant celles qui se présentoient pour y apporter du secours, donnèrent un petit combat naval dont l'avantage demeura tout entier de notre côté. J'avois envoyé Pioné, capitaine des lazares, avec trente de ses gens, pour porter des fascines et servir de travailleurs à ce petit siége, lequel commençant à mettre le feu au couvent de tous côtés, les assiégés n'ayant plus d'espérance d'être secourus ni de se pouvoir défendre davantage, furent contraints de se rendre à discrétion; et ayant été conduits vers moi, les soldats prirent parti dans mes troupes et les officiers demeurèrent auprès de moi en

attendant que j'eusse de l'emploi à leur donner.

Par la prise de ce poste considérable, assis sur le bord de la mer, et dont la naturelle situation est forte et aisée à garder, je fus le maître de tout le faubourg de Chiaia, et les Espagnols tellement serrés, qu'ils n'eurent plus de communication par terre avec tout le reste du royaume. Mes gens, animés pour ce bon succès, avancèrent jusques à la porte de Chiaia, où trouvant une garde assez foible, ils la chargèrent si rudement qu'ils l'obligèrent à se retirer, entrant pêle-mêle avec eux. Ils étoient en état de pousser jusques au milieu de tous les quartiers des ennemis, si le baron de Vatteville n'y fût accouru avec un corps assez considérable d'infanterie espagnole et d'officiers réformés. Il s'y fit une escarmouche qui dura près de trois quarts d'heure, l'avantage balançant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; mais à la fin mes gens furent contraints de céder au nombre et de se retirer au couvent de Saint-Léonard et au palais de don Pédro de Tolède, que nous avons toujours conservés jusques à la fin. Ce fut une action des plus opiniâtrées et des plus remarquables qui se soient faites dans Naples durant tout le temps des révolutions.

Je fus le lendemain visiter ces deux postes, me promener dans le jardin du prince de Bisignane, un des plus agréables d'Italie pour la quantité d'orangers, et fus fort satisfait de l'acquisition de ce faubourg pour la grande incommodité qu'en recevoient les ennemis, et pour y trouver les plus belles et les plus délicieuses promenades du monde. La garnison que j'y laissai établit avec les soldats des ennemis un petit commerce que l'utilité que j'en tirois me fit autoriser et qui dura jusques à tant que le baron de Vatteville s'en étant aperçu, l'interrompit, en faisant pendre deux ou trois des siens. C'étoit de troquer des raves et semblables racines contre de la poudre, les Espagnols, dans leur extrême misère, nous livrant pour ce petit rafraîchissement toute celle qui leur étoit distribuée pour la garde de leur poste.

Dans ce temps, un médecin me vint proposer une entreprise sur celui de Pitzo-Falcone, que j'estime encore plus que les châteaux, puisqu'étant une colline élevée, escarpée quasi de tous côtés, elle commande au Château-Neuf et au château de l'Œuf, et peut raser à coups de canon tout le palais du vice-roi. Ce dessein me parut fort beau; mais, après l'avoir bien examiné, j'en trouvai l'exécution et si difficile et si dangereuse que je ne jugeai pas à propos de la tenter. Cependant le prince de Cellamare, Achille Minutalo et Cesare Blanco, le premier doyen, et les deux autres conseillers du collatéral, m'envoyèrent demander des sauvegardes pour la conservation des maisons qu'ils avoient dans les quartiers des Espagnols, prévoyant que j'en serois bientôt le maître et qu'ils ne pourroient plus les défendre ou seroient contraints de les abandonner, étant dépourvus de vivres, et leurs soldats tellement affoiblis par la misère qu'ils souffroient, qu'ils n'avoient quasi plus la force de faire aucune faction. Cette nouvelle me donna beaucoup de joie, m'apprenant l'extrémité où je les avois réduits, qui se trouva bien redoublée quand deux jours après le même prince de Cellamare, genevois, fort attaché à son intérêt et craignant d'avoir mal employé son argent à la charge de grand-maître des postes du royaume, d'un grandissime revenu, m'en envoya demander la confirmation, que je lui fis espérer, à condition d'être informé par lui et par ses deux amis de toutes les résolutions qui se prendroient dans le conseil collatéral. Et en effet il ne s'y passa rien depuis que je n'en fusse averti ponctuellement, soit par eux, soit par d'autres intelligences secrètes que j'avois ménagées.

Le corps d'armée de la noblesse étant quasi tout dissipé, et le peu de cavaliers restés ensemble dans Capoue ne pouvant souffrir le commandement de Vincenzo Tuttavilla, en faisoient des plaintes continuelles, d'autant qu'ils avoient pris beaucoup d'aversion pour sa personne. Le vice-roi donc et le conseil collatéral résolurent de le retirer et de laisser aux cavaliers le choix d'un général qui leur fût agréable, qui par son crédit pût empêcher le débandement du reste et rappeler auprès de lui une partie de ceux qui s'étoient retirés dans leurs terres: ils demeurèrent tous d'accord d'obéir à don Louis Poderico, dont la valeur et la prudence lui avoient acquis une estime générale. Cette élection reçut l'approbation de tout le monde et fit fortifier le corps de leurs troupes, qui auparavant étoit quasi réduit à rien, et n'étoit plus, tant en cavalerie qu'en infanterie, qu'environ de quinze cents hommes. Il le renforça de telle façon qu'il mit ensemble, en quinze jours de temps, environ trois mille hommes; et les Espagnols lui ayant envoyé l'ordre de leur faire venir des blés de Capoue, il refusa d'y obéir pour ne se pas dégarnir du peu qu'il en avoit, qui n'étoit qu'à peine suffisant pour la subsistance de ses troupes: ce qui les obligea de faire passer auprès de lui le baron de Goeslan avec la cavalerie bourguignonne, n'ayant plus de fourrages ni d'orge pour la nourriture de leurs chevaux, et voulant se décharger d'autant de gens, étant réduits à la dernière misère. Comme j'étois fort

soigneux de me prévaloir de toutes sortes de conjonctures, je ménageai une intelligence avec un sergent et trois soldats espagnols pour me livrer le poste de don Aluine. Le traité fut fait pour cinq cents écus, dont je leur en fis toucher deux cents d'avance. Le jour que cette entreprise se devoit exécuter, le sergent, se repentant de la trahison qu'il faisoit à sa nation, ou voulant seul profiter de l'argent que ses compagnons avoient partagé avec lui, alla trouver le baron de Vatteville et lui déclara tout ce qui s'étoit ménagé, après avoir eu l'assurance du pardon et d'hériter de la dépouille de ses camarades. Il se rendit à ce poste le jour qu'il me devoit être livré, après avoir fait pendre les trois coupables et fait paroître à leur place quatre officiers réformés qui parlèrent à une personne que j'envoyai pour reconnoître s'il étoit aisé d'exécuter ce qui avoit été tramé. Ils lui firent voir le peu de gardes qu'il y avoit, Vatteville les ayant fait retirer et se tenant derrière avec deux cents officiers réformés. J'entrai en quelque soupçon de ce que je trouvois la chose si aisée, et tant de négligence à la garde d'un poste si considérable. J'y fis marcher les troupes à l'heure concertée, et les quatre soldats travestis ayant commencé eux-mêmes d'abattre leur retranchement, je les fis observer par celui qui avoit traité de ma part avec les premiers. Il me rapporta que ce n'étoient pas les mêmes visages: j'ordonnai en arrivant que l'on tirât sur eux et que par leur mort ils fussent punis de la tromperie qu'ils me vouloient faire. Vatteville, accourant à l'alarme, fut reçu de mes gens par une grande salve; et voyant qu'ils n'avançoient pas et qu'il étoit reconnu, ne pensa qu'à faire relever promptement sa tranchée, où il y eut une escarmouche d'une demi-heure, avec peu de perte de leur côté, mais sans aucun avantage considérable.

Un frère lai du couvent de Sainte-Marie-la-Nove, un des plus importans postes des ennemis, me vint proposer de me le faire surprendre en introduisant mes soldats par le Formal: c'est un certain aqueduc qui passe par-dessous toutes les rues de la ville et porte l'eau dans toutes les maisons et tous les couvens. J'envoyai une personne de confiance avec lui, pour reconnoître si la chose étoit faisable: il l'introduisit sans peine et lui fit voir qu'ayant la clef des eaux, il pouvoit bien y recevoir jusques à deux cents hommes; et le menant jusques au corps de garde des Espagnols, il les trouva si abattus de la faim et si rendus et lassés de tant de continuelles fatigues, qu'ils n'avoient pas la force de se soutenir. Le malheur voulut qu'un vieux religieux qui ne dormoit pas, ayant vu par hasard ce petit frère ramener un inconnu dans les eaux du couvent, en avertit don Alvaro de La Torre, lieutenant de mestre de camp général, qui, l'ayant fait arrêter, lui fit confesser à force de tourmens tout ce qu'il avoit ménagé. Et comme il ne me vint pas trouver le lendemain, et que je fus trois jours sans avoir de ses nouvelles, je reconnus que mon affaire étoit découverte; et ayant fait diligence pour m'en éclaircir, j'appris que l'on l'avoit fait mourir et que j'avois manqué un des plus beaux coups et des plus importans qui se pût faire dans Naples.

Je me résolus de faire donner des alarmes trois ou quatre fois la nuit de tous côtés, pour lasser les Espagnols, que je savois fort affoiblis et de fatigues et de misère (ce que je continuai toujours depuis); ce qui les mit en état de ne se pouvoir quasi plus servir de leurs armes et de ne plus courir aux alarmes: ce que je faisois pour pouvoir les surprendre un jour, me servant de la négligence à quoi je les aurois accoutumés. Mais ne voyant rien à faire pour l'heure dans la ville, je me résolus de tenter quelque chose au-dehors et commandai à Jacomo Rousse de s'en aller à Pouzzol, les habitans m'ayant fait savoir que leur garnison étoit affoiblie, et que, pour peu qu'ils fussent soutenus, ils leur pourroient aisément couper la gorge et nous livrer l'entrée de leur ville, dont la prise me facilitoit l'attaque du château de Baya, de la dernière importance, ôtant le port à l'armée d'Espagne, celui de Naples étant si découvert que les vaisseaux n'y peuvent tenir par un mauvais temps. Il y marcha avec trois mille hommes; et les habitans commençant de venir aux mains avec leur garnison, le marquis de Fuscaldo, à sa vue, entra dedans avec un puissant secours (ce qui obligea mes gens de se retirer après une légère escarmouche): et voyant que les entreprises de guerre ne me réussissoient pas fort heureusement, les remettant à un autre temps, j'eus recours à l'adresse et aux négociations. En effet, je fis sonder le gouverneur de Baya, un vieil Espagnol et fort intéressé, qui, connoissant le mauvais état des affaires de sa nation, prêta l'oreille à mes offres; et après force allées et venues, qui consumèrent bien quinze jours de temps, il convint avec moi de me rendre sa place moyennant douze cents pistoles; et de même temps je ménageai pour cent mille francs de m'emparer de la ville et château de Gaëte, où M. de Fontenay avoit déjà eu quelques pratiques. Et comme l'argent me manquoit pour deux entreprises si importantes, je lui en don-

nai avis pour faire tenir prêtes ces deux sommes ; mais soit qu'il en voulût profiter ou qu'il crût ses intrigues meilleures que les miennes, il ne me fit point de réponse et je vis évanouir de si belles et si grandes espérances.

La prise cependant des lieux les plus considérables de la terre de Labour et des confins de l'Etat ecclésiastique nous ouvrit le chemin de Rome et le rendit si libre, que deux fois les messagers y passèrent ; et entre autres ils me ramenèrent le chevalier des Essarts, le baron de Causans, les sieurs de Beauchamp, de La Brèche, autrefois capitaine de cavalerie dans le service du pape Urbain, de Minière, de Graville, le baron de Rouvrou, le marquis de Chabans, les sieurs de Canhérou, Du Fargis, Du Chalar et sept ou huit autres officiers et leurs valets. Cette liberté ne nous dura pas longtemps : le Papone imprudemment, sans avoir rassemblé toutes ses troupes, vint aux mains avec don Balthasar de Capoue, prince de la Roque romaine, qui le défit, et reprit ensuite tous les lieux qu'il avoit occupés, à la réserve de Fondi et de la tour de Sperlonga, durant qu'il s'employoit à rallier le débris de ses gens et reformer un corps avec ceux qui ne s'étoient pas trouvés au combat.

LIVRE QUATRIÈME.

Les ministres de Rome et les cardinaux de la faction d'Espagne ayant été consultés sur la dépossession du duc d'Arcos et sur l'établissement de l'autorité en la personne de don Juan, jugeant que c'étoit le seul moyen de rétablir leurs affaires, conseillèrent qu'il ne falloit pas négliger cet expédient, que l'on devoit exécuter sans remise. L'on commença d'y travailler sérieusement, et peu de jours après il se dépouilla de la vice-royauté, et don Juan en prit possession avec un applaudissement général des Espagnols et de tous ceux de leur parti; et l'autre se sacrifiant au bien de l'Etat, et se résolvant à se charger de la haine publique pour que son maître et son roi en pût tirer quelque avantage, disposa toutes choses pour son départ, qui fut au 26 de janvier, les châteaux, les vaisseaux et les galères lui rendant les derniers honneurs par des salves d'artillerie et de mousqueterie qui durèrent tout le jour. Le peuple ne le solennisa que par des injures et des imprécations contre lui.

Le lendemain, don Juan ayant reçu les complimens accoutumés de tous les ministres, de la noblesse, des gens de guerre et du peuple qui étoit de son côté, fit une superbe cavalcade avec l'accompagnement de tous ceux qui purent avoir des chevaux pour le suivre, et se fit voir dans tous ses quartiers, visita les châteaux et tous les postes; dont nous fûmes avertis par les salves de réjouissance, les générales acclamations et les feux de joie qui durèrent toute la nuit. Ensuite il fit publier un manifeste, rejetant toutes les violences passées et tout le mauvais gouvernement sur l'humeur altière et sur l'avarice du duc d'Arcos, promettant au peuple un pardon général de sa rébellion, la conservation de ses priviléges, et non-seulement la confirmation des capitulations qui lui avoient été accordées, mais une augmentation de grâces dont il s'offroit d'être la caution; et il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit ébranler son esprit. Il écrivit aussi des lettres à M. le cardinal Filomarini, à l'élu du peuple, à Vincenzo d'Andrea, et à beaucoup d'autres des plus autorisés de la ville. La plupart m'apportèrent leurs lettres toutes fermées, mais Gennaro ne me dit rien de la sienne; et comme il ne savoit pas lire, celui à qui il s'étoit confié pour en apprendre le contenu vint aussitôt m'en rendre compte. Je dissimulai quelques jours pour voir comment il en useroit; et lassé de son silence, je lui dis, un matin qu'il vint à mon lever, qu'il me faisoit un secret d'une dépêche si importante qu'il avoit reçue. Il me l'alla quérir à l'heure même, et m'assura qu'il avoit oublié de me l'apporter plus tôt, quoiqu'il en eût eu l'intention. Je me payai de cette méchante excuse, et l'observai depuis de plus près, comme une personne qui entretenoit des commerces avec les ennemis.

Deux jours après, un gentilhomme, parent du cardinal Filomarini, qui, quoique partial pour l'Espagne, étoit de mes amis particuliers, ne se mêlant de rien qui pût m'être contraire, et ayant tant de tendresse et d'amitié pour moi, qu'il m'avoit donné de fort bons avis des desseins que quelques gens avoient contre ma vie, et que j'avois toujours trouvés véritables, m'étant venu faire sa cour, me dit que si je lui voulois donner la liberté de me parler, il auroit quelque chose d'important à me faire savoir. Je l'écoutai; et après m'avoir représenté qu'étant abandonné comme j'étois, il me voyoit en état de me perdre; que le peuple prêtoit l'oreille à un accommodement; que s'il avoit à se faire il valoit mieux que ce fût par moi, puisque autrement s'il venoit à se conclure à mon insu, la première condition seroit ma mort, ne se pouvant faire sûrement tant que je serois en vie; mais que si je voulois j'en serois l'arbitre et le médiateur, et y trouverois mes avantages; que si ceux qui m'avoient été proposés ne flattoient pas assez mon ambition, qu'outre l'investiture du duché de Modène que l'Empereur me donneroit, l'Espagne me fourniroit toutes les forces nécessaires pour m'en mettre en possession. Il m'assuroit qu'il ne tenoit qu'à moi d'avoir en souveraineté les deux Calabres, dont toutes les places me seroient remises entre les mains, et que j'aurois pour garant le Pape, tout le collége des cardinaux et tels des princes d'Italie que je voudrois choisir. Je refusai la chose foiblement, et lui témoignai lui être fort redevable de sa bonne volonté, croyant que cette dissimulation me feroit aisément reconnoître toutes les cabales qu'il y avoit dans la ville et ceux qui étoient portés à un accommodement.

En effet, l'élu du peuple m'ayant, au bout de deux jours, dit que la disette recommençoit dans la ville; que le peuple étoit las d'être de-

puis tant de temps les armes à la main sans rien avancer ; que les secours de France retardant et étant incertains, l'armée faisant peut-être le même au second voyage qu'au premier, il étoit à craindre que les François ne fussent bien aises de nous voir dans la nécessité, pour tâcher, par le désespoir, de nous obliger à nous jeter entre leurs bras, à quoi le royaume ne consentiroit jamais, craignant beaucoup plus la domination françoise que l'espagnole ; qu'il croyoit avantageux d'écouter les propositions de don Juan d'Autriche ; qu'il étoit assuré qu'il aimeroit mieux traiter avec moi qu'avec pas un autre, y trouvant plus de sûreté, puisque je pourrois autrement par mon crédit lui rompre toutes ses mesures ; que le peuple me remettroit volontiers tous ses intérêts, ne pouvant jamais prendre de soupçon de ma conduite ; que je pourrois ménager quelque chose de bon par un abouchement ; et qu'au moins, si la chose venoit à se rompre, il rallumeroit sa haine contre l'Espagne, qu'il voyoit s'amortir de jour en jour ; et que je trouverois dans ce traité, outre la gloire d'avoir utilement servi le royaume de Naples en le garantissant de sa perte, des établissemens capables de contenter mon ambition ; qu'il ne falloit que faire une trève de trois jours ; et que si je voulois agréer une conférence avec don Juan d'Autriche, il l'accepteroit, la souhaitant avec passion ; et qu'étant plus expérimenté et plus habile que lui, tout l'avantage, assurément, seroit de mon côté dans cette entrevue.

Sur la fin de cette conversation, Gennaro entrant me proposa la trève et la conférence ; je reconnus par là le fond de leurs pensées, leurs liaisons secrètes, et jurai en moi-même la mort de l'un et de l'autre. Je dissimulai néanmoins, croyant trop hasardeux d'entreprendre hautement leur châtiment. Je leur répondis que j'attribuois tous leurs discours au zèle qu'ils avoient pour la patrie, plutôt qu'à aucune amitié pour les Espagnols ; que je voyois bien qu'ils ne connoissoient pas leur naturel, aussi arrogant dans leur prospérité que doux et soumis dans leurs disgrâces ; qu'il ne falloit pas se fier à leurs promesses ni se laisser endormir à leurs belles paroles ; qu'ils se devoient souvenir qu'après des capitulations si avantageuses, leur flotte étant arrivée, et se sentant fortifier par un nombre de bonnes troupes, au lieu d'en donner la ratification qu'ils avoient tant de fois fait espérer et dont ils avoient fait de si solennels sermens, ils avoient voulu brûler et saccager toute la ville et faire passer au fil de l'épée tous ses habitans ; que leurs sentimens n'étoient adoucis que par l'extrémité où ils étoient réduits ; et que ne pouvant remédier par la force à leur perte, dont ils étoient si proches et qu'ils voyoient inévitable, ils avoient recours à l'artifice ; qu'il ne falloit pas s'y fier ; qu'ils ne respiroient que la vengeance, quoique leur cruauté fût déguisée sous les apparences de douceur et de clémence ; qu'ils seroient tous deux les premières victimes de leurs ressentimens ; que je voulois observer religieusement ce que j'avois si solennellement promis, de mourir ou de ne jamais quitter les armes que je ne les eusse tous chassés du royaume, et procuré la liberté dont j'avois été fait le défenseur ; que je les exhortois à me suivre dans un dessein si juste, où nous trouverions plus de facilité qu'ils ne se l'imaginoient pas ; que je voyois assez clair pour les en assurer, et que les peuples ne seroient jamais abusés de mon consentement ; que je leur dessillerois les yeux pour leur faire voir clairement ce qu'ils avoient à craindre, et ce qu'ils devoient faire pour leur sûreté et pour leur repos ; et que je leur déclarois que je tenois pour ennemis de la patrie tous ceux qui, à l'avenir, écouteroient aucune proposition de la part des ennemis, dont tout devoit être suspect, et que je persécuterois à toute outrance et punirois du dernier supplice ceux qui désormais me tiendroient des discours pareils à ceux qu'ils m'avoient tenus ; que je pardonnois à l'indiscrétion de leur zèle de s'être laissés abuser si lourdement ; et qu'enfin, s'ils vouloient être de mes amis, ils devoient se gouverner plus prudemment et avoir plus de fidélité et d'amour pour le bien du pays ; que j'avertirois le peuple de tout ce qui s'étoit passé, mais que ce seroit avec tant de discrétion qu'ils n'en auroient rien à craindre et ne pourroient être soupçonnés de trahison et d'intelligence. Ils me remercièrent de ma bonne volonté, et m'avouèrent que j'étois bien plus éclairé qu'ils n'étoient pas, et qu'il n'y avoit rien de si juste ni de si véritable que ce que je leur venois de dire ; et qu'étant convaincus de mes raisons, ils détestoient de tout leur cœur la malice des Espagnols, dont ils poursuivroient la perte désormais au péril de leur vie, et seroient toujours prêts de répandre leur sang pour la cause publique et pour la défense de la liberté.

Dès qu'ils furent sortis, j'envoyai quérir tous les chefs du peuple et leur rendis compte de la conférence que j'avois eue avec eux. Ils me parurent aussi satisfaits de ma conduite que l'être peu de celle de Gennaro et de l'élu du peuple. Vicenzo d'Andrea, plus adroit et plus caché, ne parut point dans toutes ces choses ; mais je ne l'en tins pas pour cela moins dangereux. Je donnai charge à tous ces gens d'informer le peuple,

chacun dans son quartier, de ce que je leur venois d'apprendre, d'observer soigneusement toutes les démarches et les actions des personnes qui nous devoient si justement être suspectes, et chargeai mes plus confidens de veiller avec attention, pour m'en avertir, sur tout ce que les ennemis pourroient tenter, qui ne devoient pas, selon mon avis, demeurer longtemps sans tramer quelque entreprise. Je fis veiller avec soin sur ceux qui passoient de leur part à quelqu'un de nos postes pour revenir dans la ville. Un matin je fus averti, par quelque correspondance que j'avois parmi les Espagnols, que l'on devoit distribuer à tous les affectionnés à leurs intérêts de petits écussons de leurs armes, afin de se reconnoître entre eux; et que s'étant unis ensemble les armes à la main, ils vinssent prendre par derrière nos gens en deux ou trois endroits que les ennemis devoient attaquer, afin de faciliter leur entrée dans la ville, pussent s'en rendre les maîtres, et se venger à leur gré de la sédition et désobéissance du peuple.

Un matin, à la pointe du jour, un jardinier fut pris vers la porte de Médine, qui revenoit de leur quartier, portant une grande boîte de sapin sous le bras. Il me fut aussitôt amené; et l'ayant ouverte, je la trouvai toute pleine de petits écussons d'armes d'Espagne, grands comme la paume de la main; et l'ayant questionné sur ce que cela vouloit dire, il me répondit qu'il n'en savoit rien. Mais m'ayant paru fort interdit, je jugeai ce que ce pouvoit être, et qu'il falloit de nécessité que ce fût une marque pour que tous ceux du parti d'Espagne se pussent reconnoître l'un l'autre, et que c'étoit comme la *paille* le jour du feu et du désordre de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Je le fis conduire à la Vicairie, et commandai aussitôt à l'auditeur général de s'y rendre et de lui faire donner la question. Il confessa ce que j'avois soupçonné, et accusa un prêtre de distribuer des choses pareilles, et deux autres particuliers. Le prêtre fut aussitôt arrêté; et pour les deux autres ils s'enfuirent et se retirèrent du côté des ennemis; mais l'on ne laissa pas de trouver chez eux grande quantité de ces mêmes armes. C'étoient de ces personnes qui, n'étant pas mariées, portent de petites soutanes, et qui se font tonsurer pour n'être pas sujets à la justice ordinaire, mais seulement à celle du nonce, où ils trouvent plus d'impunité à toutes leurs méchantes actions, la justice ecclésiastique n'étant pas si sévère que la séculière. Le prêtre confessa aux tourmens la même chose qu'avoit fait l'autre: et comme cette affaire étoit de conséquence, je voulus l'examiner et qu'elle se jugeât devant moi; et fis venir à cet effet, pour assister l'auditeur général, trois des plus habiles avocats de la ville et de ceux qui m'étoient les plus confidens, et fis amener chez moi dans des chaises ces deux prisonniers, les tourmens qu'ils avoient soufferts ne leur permettant pas de pouvoir marcher. Je les voulus interroger moi-même, et ils m'avouèrent qu'ils avoient déjà distribué quantité de ces armes à beaucoup de gens, et qu'il passeroit encore du monde pour en apporter; qu'il devoit bien y avoir vingt mille hommes qui, pour se reconnoître, en attacheroit ou à leur chapeau ou sur l'estomac; et que le jour nommé, sur les trois heures du matin, les Espagnols devant attaquer deux ou trois de nos postes des plus importans, ceux de leur parti, et qui porteroient de pareilles marques, accourant à l'alarme, chargeroient nos gens par derrière, et faciliteroient par là l'entrée et la prise de la ville. Je leur demandai qui étoient les principaux des chefs: ils me répondirent que, sachant bien qu'il falloit qu'ils mourussent, ils ne me découvriroient point le détail de l'entreprise pour ne la pas faire manquer, puisque aussi bien tout ce qu'ils diroient ne leur sauveroit pas la vie, et que cette affaire réussissant, ils auroient la satisfaction d'être vengés et de servir leur roi, pour lequel ils s'estimoient heureux de mourir. Je les fis remener en prison; et après avoir délibéré sur ce que nous aurions à faire, ils furent premièrement condamnés à la mort, et l'on résolut que l'auditeur général tâcheroit, à force de tourmens, de tirer plus d'éclaircissement d'une conjuration si dangereuse, et qu'il falloit les tourmenter, comme ils disent dans le pays, *tanquàm cadaver*, qui est à dire sans nulle pitié, et jusques au point de les faire mourir dans la question. Ils furent tout brisés sans vouloir rien déclarer davantage que ce qu'ils avoient confessé d'abord, et furent pendus le lendemain matin dans le Marché, avec quelques-uns de ces écussons attachés au cou. Ils commencèrent à la potence d'exhorter le peuple à se remettre en leur devoir; ce qui fit hâter leur exécution.

Cependant, comme leur résolution me donnoit avec raison de grandes inquiétudes, je fis faire d'exactes perquisitions dans toutes les maisons suspectes de la ville et dans la plupart des couvens, ne paroissant plus aucun de ces écussons, ni personne n'ayant plus voulu garder chez soi les armes d'Espagne. Cela faillit à causer de grands désordres dans toute la ville; et ceux qui ne cherchoient que des prétextes de piller faisoient courre le bruit qu'il y avoit en bien des

endroits des armes cachées, pour avoir, sous le prétexte de les chercher dans les maisons, l'occasion de les saccager.

Gennaro me vint donner avis que dans le couvent des jacobins de Sainte-Marie de la Sanita il y avoit des gens cachés dans les caves, et grande quantité d'armes pour fournir aux capes nègres du faubourg des Vierges, et qu'il falloit y envoyer faire la visite. Tout le peuple s'émut à cette nouvelle, et Gennaro s'offrit avec quantité de canaille d'en aller faire la perquisition. Je reconnus aussitôt quelle étoit sa pensée, et le péril qu'il y avoit que l'animosité des lazares et des capes nègres ne nous rejetât dans le même inconvénient que le jour de l'an, auquel j'avois eu tant de peine à remédier. Je me chargeai d'aller moi-même aussitôt après dîner faire cette diligence, défendant, à peine de la vie, à personne d'y aller avant moi, ni de me suivre, hors ceux que je choisirois. Je commandai à Matheo d'Amore, avec sa compagnie, de se saisir de la porte de Saint-Gennaro, et de ne pas souffrir que qui que ce fût entrât dans le faubourg.

Au sortir de table, je montai à cheval, suivi de mes gardes, et ordonnai à Pepe Palombe, Carlo Longobardo, Onoffrio Pisacani, Cicio Batimiello et Pepe Rico, tous gens accrédités parmi le peuple et en qui je me fiois, de m'accompagner, et pris encore en passant avec moi Matheo d'Amore à la porte de Saint-Gennaro. Et me rendant au couvent de Santa-Maria de la Sanita, j'en fis saisir la porte par mes gardes; et entrant dans le cloître, je dis au père prieur et au provincial qui s'y trouva pour lors, faisant sa visite, l'avis que Gennaro m'étoit venu donner, et l'intention que j'avois reconnue en beaucoup de gens, sous ce prétexte, de piller leur couvent, ce qui m'avoit obligé d'y venir en personne, pour empêcher qu'il ne s'y fît aucun désordre. Mais que pour les mettre hors de péril à l'avenir de pareilles accusations, que je croyois malicieuses et affectées, il falloit que le père prieur fît voir tous les lieux du couvent, jusques aux caves et aux greniers, et autres plus secrets, aux personnes nommées, et que j'avois amenées exprès, que je ferois accompagner par le capitaine de mes gardes, pour empêcher qu'il ne s'y fît aucune insolence. Il se fit apporter toutes les clefs et l'on fit une visite générale, où l'on ne trouva rien de suspect, ni pas une seule arme à feu. Je m'en retournai fort satisfait, et ordonnai à ceux qui avoient fait la visite de rendre compte au peuple de ce qu'ils avoient vu, et jurai devant eux que si l'on venoit à l'avenir me faire de fausses dénonciations, je ferois châtier sévèrement ceux qui ne pourroient justifier les choses qu'ils m'auroient rapportées : ce qui nous tiendroit autrement toujours dans une extrême confusion.

Etant arrivé chez moi, et ayant employé une partie de ma soirée à mes occupations ordinaires, Grassullo de Roza, carceriero major, me vint donner avis que l'on avoit découvert une grande conjuration, et qu'il venoit d'arrêter tous les complices, qui étoient au nombre de trente, et qu'il les avoit conduits prisonniers dans la Vicairie. « Je pardonne, lui dis-je, à l'indiscrétion de votre zèle l'action que vous venez de faire; mais s'il vous arrive de votre vie de prendre personne sans mes ordres, votre tête m'en répondra. » Il me répondit qu'il avoit cru la chose si importante, qu'il avoit appréhendé que les coupables ne s'évadassent s'il différoit de s'en saisir; qu'une autre fois il seroit plus sage et ne retourneroit jamais à commettre cette faute, puisqu'elle m'étoit désagréable; qu'au reste il n'y avoit rien de si certain que cette conspiration. Et après m'avoir nommé tous les prisonniers, il me dit qu'il m'avoit amené le dénonciateur. Je fis réflexion sur tous les noms; et ayant remarqué ceux des deux personnes qui, en prenant l'indult, m'avoient découvert l'entreprise de Tonno Basso sur ma vie, je crus que ces complices que je n'avois pas voulu faire mourir, et qui étoient encore prisonniers dans la Vicairie, pouvoient bien avoir part à tout cet embarras, et que l'avis que l'on venoit de me donner étoit un effet de leur vengeance, et peut-être de leur argent.

Je me fis amener le dénonciateur, et l'ayant soigneusement observé, je lui trouvai dans l'air quelque chose de fripon, qui me donna méchante opinion de lui : aussi lui dis-je de me parler véritablement et sans me rien déguiser; que je soupçonnois de fausseté son accusation et qu'il s'étoit laissé corrompre pour de l'argent; que j'en avois des preuves certaines; qu'il prît bien garde à lui, puisqu'il n'avoit jamais été en si grand péril de sa vie; que s'il pouvoit me justifier le rapport qu'il me faisoit, il seroit fort bien récompensé, et ceux qu'il accusoit (quoique je les crusse plus gens de bien que lui) punis sévèrement; mais qu'aussi, s'il y avoit de la malice et de la menterie dans son fait, je le ferois pendre sans rémission; qu'il pensât à lui, durant que sa vie étoit encore entre ses mains; mais que s'il partoit d'auprès de moi sans m'avoir dit la vérité, toute la terre ne le pourroit garantir d'être pendu. Je reconnus qu'il s'étonnoit; et le pressant vivement, je fus surpris de le voir à mes pieds me demander la

vie, et me promettre qu'il m'avoueroit tout ce qu'il avoit fait. Il me déclara qu'un greffier, nommé Calderino, prisonnier dans la Vicairie pour avoir été complice de l'attentat que Tonno Basso avoit voulu faire sur ma vie, et un autre prisonnier convaincu du même crime, lui avoient donné cent écus pour venir dénoncer tous ceux que Grassullo de Roza avoit mis prisonniers, croyant, comme du temps de Mazaniel et de Gennaro, que ce seroit assez de les accuser pour les faire mourir, sans rien approfondir davantage. Je lui fis apporter du papier et de l'encre, et lui commandai d'écrire tout ce qu'il me venoit de dire et le signer; et lui dis, que s'il vouloit jouir de la grâce que je lui venois d'accorder, il falloit qu'il soutînt sans se dédire ni sans balancer, à ceux qui lui avoient promis de l'argent, tout ce qu'ils avoient traité avec lui. Je le renvoyai en prison, et commandai à l'auditeur-général de le confronter aux deux personnes qu'il avoit chargées; et afin que son témoignage eût plus de force, de le mettre à la corde, sans néanmoins l'élever ni lui faire souffrir de tourmens. Calderino et son compagnon lui étant confrontés, n'eurent aucun reproche à faire, ni aucune cause de récusation à alléguer contre lui : de sorte qu'après avoir ouï son rapport, la peur des tourmens leur fit avouer leur crime, et l'on leur fit signer ensuite leur déposition, qu'ils confirmèrent à la question, que l'on ne laissa pas de leur donner. L'auditeur général vint aussitôt m'en rendre compte, et j'envoyai à l'heure même faire élargir tous les prisonniers, ne jugeant pas raisonnable que des gens que je savois innocens couchassent dans la prison. Pour les deux coupables, je fis instruire leur procès toute la nuit; et les ayant fait juger, ils furent condamnés à mort et pendus le lendemain sur les neuf heures du matin devant la porte de la Vicairie, avec chacun un écriteau au milieu de l'estomac, qui portoit : *Calomniateurs et perturbateurs du repos public.* Cette justice si prompte m'attira mille bénédictions, et empêcha depuis que l'on ne me vînt faire de fausses accusations, et que la haine, l'envie ou la vengeance n'exposassent plus à l'avenir la vie des innocens à aucun péril, comme elles avoient fait avant que la souveraine autorité fût entre mes mains.

Il se fit le lendemain une autre exécution que je ne pus empêcher à cause des formalités de la justice, quoique, ne le croyant pas juste, je ne la souffris qu'à contre-cœur, et en ai toujours eu quelque remords. Ce fut d'un misérable qui vint accuser le mestre de camp Melonne et Pepe Palombe d'intelligence avec les ennemis : ce que j'avois toujours soupçonné, et que je vérifiai depuis, mais trop tard. Je le mis entre les mains de la justice, et, faute de prouver ce qu'il m'avoit avancé, il fut pendu.

L'armée navale des ennemis, dépourvue de matelots, et ayant besoin de se radouber et de faire un nouvel armement, leur général Pimienta représenta que cela ne se pouvoit faire à Naples, et qu'il falloit de nécessité la ramener en Espagne. Les ennemis tinrent un grand conseil, y voyant beaucoup d'inconvéniens, quelque parti que l'on pût prendre, puisque restant elle achèveroit de se désarmer, et leurs vaisseaux, appesantis par l'ordure dont ils s'étoient chargés faute d'être carénés, leur demeuroient tout-à-fait inutiles; d'autre côté, leur retraite les réduiroit aux dernières extrémités, n'en ayant plus pour tenir la mer, d'où leur venoit toute leur subsistance; et une partie de leurs galères étant allée porter le duc d'Arcos, ils s'y trouveroient sans aucunes forces. Le baron de Vatteville fut d'opinion qu'elle allât hiverner à Messine. Pimienta au contraire insistant toujours pour se retirer en Espagne, la flotte ne se pouvant remettre facilement ni promptement que là, son opinion prévalut; et don Juan, déférant à ses raisons, consentit à son départ : de sorte que leurs galions se mirent à la voile, avec un fort bon vent, au commencement de février. Jamais la perte des Espagnols ne fut ni si certaine ni si proche, puisque leur ayant ôté toute communication par terre avec le reste du royaume, l'arrivée seulement de douze navires françois leur empêchant toutes celles qu'ils pouvoient avoir par mer, ils eussent été contraints de songer à leur retraite : ce qui fut résolu par trois fois dans leur conseil, et, capitulant avec moi, de me demander, après avoir abandonné les châteaux, la permission de se retirer à Gaëte et aux autres places maritimes, pour y attendre au printemps les secours d'Espagne et le retour de leur flotte. Ce qu'ils étoient encore résolus d'exécuter quand ils reprirent la ville, si le traité qu'ils firent de l'achat d'un poste ne leur eût pas réussi, ou qu'ils eussent trouvé de la résistance à leur entrée. Ils pressèrent alors leurs confidens de faire les derniers efforts, ce qui me causa bien de l'embarras et de la peine.

La noblesse cependant jugeant qu'elle se devoit garder d'être enveloppée dans leur ruine, leur protesta qu'après s'être consumée à faire la guerre à ses dépens comme elle avoit fait si long-temps, n'en pouvant plus soutenir la dépense, elle seroit contrainte de prendre quelque

résolution, et resserrer plus étroitement sa correspondance avec moi. Les Espagnols, connoissant la justice de sa demande, la prièrent d'avoir patience jusques à la fin de mars, dans lequel temps leur armée devoit revenir : et elle, pour témoigner sa fidélité jusques au bout, leur promit d'attendre tout le mois d'avril, mais qu'au premier jour de mai, étant dispensée par la nécessité du serment qui l'engageoit à leur obéir et les servir, elle prendroit le parti qu'elle jugeroit nécessaire à sa conservation. J'en fus aussitôt averti, et même que leur déclaration se feroit en ma faveur ce jour-là précisément, ou plus tôt, si je voulois quitter la ville pour me retirer en Pouille et m'aller mettre à sa tête, ou bien au retour de l'armée de France, ou dès que je serois le maître des châteaux : de sorte que de tous les côtés l'on étoit en extrême impatience de voir quel succès auroient les affaires, et de quel parti le Ciel et la fortune se voudroient déclarer. Je songeai sérieusement à presser le retour de la flotte de France, et à faire venir mon frère le chevalier, afin de lui laisser le commandement de Naples, et m'aller mettre en campagne pour rejoindre toutes mes forces et celles de la noblesse, et retourner achever tout d'un coup d'opprimer les ennemis.

Cependant Gennaro Annèse, maintenant des correspondances secrètes avec don Juan d'Autriche, faisoit passer quasi toutes les nuits quelqu'un vers lui, dont j'étois ponctuellement averti par les gens que j'avois gagnés auprès de lui, qui, après avoir lu toutes les lettres qu'il recevoit, ne manquoient pas de m'en rendre compte : et étant assuré, comme je l'étois, de découvrir toutes ses menées, je dissimulois avec lui, attendant à m'en défaire quand il seroit temps, et que je le verrois sur le point d'exécuter quelque dessein. Il ne concluoit rien dans toutes ses négociations, ayant pris un tel goût à commander, et son ambition étant tellement accrue, que le premier point de ses capitulations étoit toujours de demeurer le chef du peuple, d'avoir cinquante mille écus de rente, avec un titre de duché ou de principauté; d'être la seconde personne après le vice-roi, de pouvoir tenir des gardes et s'en faire accompagner pour se garantir de ses ennemis, et de conserver, sa vie durant, cette autorité. Les Espagnols ne le voyant pas assez accrédité pour pouvoir leur remettre la ville entre les mains, et réduire le peuple à leur obéissance, tiroient de longue avec lui et l'amusoient par de belles espérances, afin de pouvoir s'en servir en quelque occasion, et principalement pour entreprendre sur ma vie ; à quoi ils n'épargnoient aucune chose, croyant que tant que je vivrois je pourrois ruiner tous leurs desseins, et qu'après ma mort ils trouveroient toutes choses faciles, leur salut ou leur perte n'étant attachés qu'à ma conservation ou à ma chute.

J'avois un sensible déplaisir d'apprendre par les lettres qu'il recevoit de France et des ministres du Roi à Rome, qu'on le croyoit si fort attaché aux intérêts de la France, que l'on n'espéroit tirer que de lui seul tous les avantages que l'on prétendoit de la sédition de Naples. Il tâchoit de persuader que je m'y opposois par mon ambition particulière, et que je ne travaillois qu'à mon établissement et à mon élévation. L'on ajoutoit une telle créance à toutes ses relations, quoique fabuleuses, que les miennes étoient rejetées comme suspectes, les ministres de Rome étant persuadés que les défiances que je prenois de lui avec tant de justice n'étoient causées que par l'opinion que j'avois qu'il prenoit des liaisons étroites avec la France, et que par là il empêchoit que je ne fusse secouru. Cette prévention me faisoit rendre à la cour tous les méchans offices imaginables, et j'y passois pour un homme qui affectoit d'en être indépendant, qui méprisoit toutes choses, à moins qu'elles ne pussent contribuer à ma fortune, et qui ne songeoit à chasser les Espagnols que pour monter sur le trône. Sa puissance n'étoit pas si suspecte que la mienne, puisque l'on se flattoit de pouvoir venir plus aisément à bout d'une personne comme lui que d'un homme comme moi, que l'on croyoit plus difficile à contenter que Gennaro, dont la basse naissance et le peu d'esprit ne le faisoient pas juger capable de dissimulation, de malice et de pensers ambitieux. Vincenzo d'Andrea, plus habile que lui, l'obligeoit à donner toujours des soupçons de moi pour m'empêcher d'être assisté, et pousser par là le peuple, par le désespoir de se voir abandonné, à reprendre ses premiers fers. Il débitoit la confiance que la France avoit prise en lui, les ombrages qu'elle avoit conçus contre moi, et tâchoit par cet artifice de me susciter tous les jours de nouveaux embarras et des conspirations contre ma vie.

Plusieurs dépêches venues de Rome, qui m'étoient tombées entre les mains, m'éclaircissoient de toutes ces intrigues, et m'apprenoient avec un sensible déplaisir que M. de Fontenay, en pensant servir la couronne, travailloit, sans s'en apercevoir, à l'avantage des Espagnols, et l'obligeoit innocemment, dans le dessein qu'il avoit de me nuire, à trahir elle-même ses intérêts. Il se croyoit dans Rome mieux informé que moi de tout, qui voyois les choses de plus

près, qui fatiguois continuellement et étois exposé à tous les dangers imaginables, sans que l'on me sût gré de toutes mes fatigues et de tous les périls que je courois à toute heure. Il se faisoit valoir par ses négociations, qui ruinoient toutes choses; et attribuant à l'aversion et animosité des peuples contre leurs anciens tyrans (quoiqu'elles fussent si affoiblies qu'elles ne s'expliquoient que par des paroles injurieuses) tout ce qu'il voyoit arriver tous les jours, me croyoit un fantôme heureux, qui ne contribuois que de ma présence à toute ma bonne fortune, et qui ne faisois que ce que tout autre auroit pu faire à ma place: et Gennaro Annèse, tout traître qu'il étoit, passoit pour fidèle et bon François; et moi, dont le respect, la passion et la fidélité étoient inébranlables, pour un traître et pour un ennemi de sa patrie.

A mon retour de prison, je sus de feu M. le cardinal Mazarin comme toute la cour avoit été ou mal ou point du tout informée de tout ce qui s'étoit passé à Naples: surtout il demeura surpris de l'aveuglement que l'on avoit eu pour Gennaro, quand je lui prouvai par d'irréprochables témoignages sa perfidie. Je lui rapportai d'Espagne le Mémorial du baron de Vatteville, imprimé dans Madrid depuis ma prison, par lequel, demandant au roi catholique récompense de ses services, il alléguoit, pour le plus important, le commerce secret qu'il avoit entretenu avec Gennaro devant mon arrivée à Naples et tout le temps que j'y avois demeuré, citant plusieurs avis qu'il lui avoit donnés de tout ce qu'il avoit ménagé et entrepris contre moi pour le service d'Espagne. Et alors M. le cardinal Mazarin me blâma de ne l'avoir pas châtié quand je l'avois pu, aussi bien que l'abbé Basqui; de quoi je ne me justifiai que par le respect que j'avois pour la France, qui auroit mal expliqué mes intentions, qui m'auroit accusé de sacrifier à mes intérêts ses créatures, et auroit pris de là une occasion de m'abandonner. J'ai cru devoir à mon honneur cette digression, pour détromper le public de tous les faux bruits que l'on avoit semés contre moi: et revenant à la suite de mon discours, il est à propos de découvrir un piége dangereux que l'on me tendit, et dont je ne me tirai que par présence d'esprit et une adresse tout-à-fait extraordinaire.

Gennaro, par le conseil de Vincenzo d'Andrea, ayant ému beaucoup de peuple sous le prétexte de l'amitié que j'avois pour la noblesse, envoya douze ou quinze cents hommes, qui se mirent en bataille dans la place de mon palais, où cinquante à soixante des plus factieux entrèrent, accompagnant un frère lai cordelier, qui demanda à me parler sur les neuf ou dix heures du soir. Je me mis contre le pied de mon lit pour l'écouter: il commença à m'exagérer les mauvais traitemens que la noblesse faisoit au peuple, dont quelques-uns avoient souffert de grandes violences dans la Pouille et dans les autres provinces; qu'il falloit, pour le satisfaire, la sacrifier toute à ses ressentimens, et principalement les personnes du prince de Montesarchio et du prince de Troja, son frère, qu'il croyoit que je considérois particulièrement. Reconnoissant son discours fort séditieux, et qu'il ne tendoit qu'à émouvoir contre moi toute la canaille, je le tirai dans le fond de ma chambre et m'allai appuyer contre la muraille, afin que notre conversation ne fût entendue de personne. J'essayai de le ramener par mes raisons, lui représentant que si je ne divisois toute la noblesse d'avec les Espagnols (ce qui ne se pouvoit qu'en la caressant et lui faisant toutes sortes de bons traitemens), leur union leur donneroit des forces si considérables qu'il nous seroit impossible d'y résister. Ce dangereux moine, haussant la voix, me dit d'un ton fort insolent que l'on savoit bien l'amitié que j'avois pour tous les cavaliers, qui m'étant beaucoup plus chers que le peuple, je le voulois immoler à leur animosité, comme j'avois déjà sacrifié Michel de Santis à la vengeance des parens de don Pepe Caraffe; et que, puisque je ne voulois pas envoyer l'ordre à Sabato Pastore de faire égorger le prince de Montesarchio et son frère (ce qu'il pouvoit fort aisément), et aux autres bandits de massacrer tout ce qu'ils pourroient attraper de cavaliers dans le royaume, je me déclarois par là leur partial, et par conséquent le plus dangereux ennemi du peuple, puisque j'abusois de l'autorité qu'il m'avoit donnée pour le perdre. Je lui répondis qu'il seroit trop dangereux d'entreprendre une semblable violence; mais que je l'assurois de châtier ceux qui se trouveroient trop arrogans, et qui auroient tyrannisé ou opprimé dans le royaume ceux qui tenoient notre parti. Il s'échauffa davantage et mit la main dans sa poche pour en tirer quelque lettre qu'il en avoit reçue. Je m'aperçus que ce qui étoit dans ma chambre commençoit à s'émouvoir et causer du tumulte: et voyant que c'étoit un complot fait pour m'assassiner, et qu'on n'en cherchoit qu'un prétexte, de la main gauche je lui arrêtai celle qu'il avoit dans sa poche, et de la droite le prenant à la gorge, je m'écriai: « Ah! traître, vous en voulez à ma vie et attentez sur ma personne! A moi! gardes, à moi! » Et Augustin de Lieto s'étant avancé, je le lui remis entre les mains et lui dis de le faire fouiller;

qu'il avoit un couteau dans sa poche, que je l'avois saisi quand il l'en tiroit pour m'en donner dans le ventre. Le capitaine de mes gardes l'ayant fait visiter dans mon antichambre, l'on lui en trouva un fort grand dans une gaîne, avec un manche rond et une petite garde en forme de baïonnette : ce qu'ayant fait voir à tout le monde, l'on vouloit sur l'heure le jeter par les fenêtres; mais je dis qu'il étoit important de le faire interroger et lui faire son procès, pour savoir de lui ceux qui l'avoient poussé à faire un coup si téméraire. Et prenant une plume et du papier, j'écrivis un billet au cardinal Filomarini, et lui mandai que, ne voulant pas entreprendre sur la justice ecclésiastique, j'envoyois dans ses prisons un moine qui m'avoit voulu poignarder; que je le priois de le faire mettre dans un cachot, défendre qu'il ne parlât à personne, et que l'on prît soigneusement garde qu'il ne s'évadât, afin qu'une action si noire ne demeurât pas impunie, et que l'on en pût découvrir les complices; que j'attendois ce soin de sa bonté, que méritoit bien le respect que je voulois garder à l'Eglise. Le cardinal Filomarini fit exécuter exactement ce que je désirois de lui, étant bien le moins qu'il pouvoit faire pour l'obligation si grande et si récente qu'il m'avoit de l'avoir sauvé de la fureur du peuple, qui, par le péril qu'il croyoit que j'avois évité, redoubla pour moi sa tendresse et son affection : et mon adresse remplit de confusion et de douleur ceux qui avoient juré ma perte et si bien concerté leur entreprise, qu'ils ne croyoient pas qu'il me fût possible de m'en garantir.

Cependant, comme Gennaro ne s'appliquoit qu'à rechercher les moyens de me faire périr, j'avois à son égard la même pensée : et Agostino Mollo, qui m'a toujours bien servi, quoique beaucoup de gens l'aient voulu soupçonner du contraire, m'ayant débauché le capitaine de ses gardes, me l'amena pour m'assurer qu'il feroit tout ce que je lui ordonnerois, et m'avertiroit ponctuellement de toutes ses démarches et de tous ceux qui négocieroient avec lui; qu'il m'offroit de l'empoisonner quand je voudrois, si je lui fournissois de quoi le faire; mais que pour le poignarder il ne s'y porteroit pas aisément, parce que ce seroit trop se déclarer, et que cela ne seroit pas honnête à un capitaine des gardes. Sa mort importoit à ma sûreté; mais je ne voulois pas l'entreprendre de façon que j'en pusse paroître l'auteur, pour ne pas m'attirer l'indignation de la France, qui, le croyant attaché à elle, l'attribueroit plutôt à mon ambition particulière, comme étant le plus grand obstacle que j'y pusse rencontrer, qu'à un juste châtiment de ses perfidies.

Le lendemain matin, allant à la messe aux Carmes, je donnai ordre au chevalier de Forbin, avec trente cavaliers françois de ma compagnie de chevau-légers qu'il commandoit, qu'aussitôt que je sortirois de l'église et monterois à cheval, comme il me venoit conduire jusque sur la porte, n'osant plus s'écarter du tourjon des Carmes, et appréhendant la mort, que le remords de sa conscience lui faisoit juger avoir bien méritée, de venir avec ses gens le pousser hors de l'église, où Matheo d'Amore, Carlo Longobardo et Pepe Rico avoient résolu de lui couper la tête, et de me dire, quand je serois retourné au bruit que j'entendrois, qu'ils l'avoient puni des trahisons qu'il faisoit au peuple, et des intelligences qu'il entretenoit avec don Juan d'Autriche : ce qui se seroit justifié par ses lettres, qu'on auroit trouvées en faisant la visite chez lui, le capitaine de ses gardes m'ayant averti du lieu où il les tenoit serrées.

Cette affaire, si bien ménagée, n'auroit pas manqué de réussir sans la trahison d'un François, nommé le baron de Rouvrou, qui l'alla avertir de prendre garde à lui, étant entré en soupçon de quelques allées et venues qu'il avoit vu faire, et d'avoir remarqué que quelques-uns de ceux du complot chuchotoient ensemble. Il est bon que je fasse ici son portrait, afin que l'on connoisse que ce qu'il fit fut un effet de malice noire, et non pas d'imprudence. C'étoit un gentilhomme normand, d'autant d'esprit que de peu de jugement, fort emporté, aussi grand escroc de son naturel que grand joueur, et qui voulant avoir de l'argent à quelque prix que ce fût, son père ne lui en donnant pas assez à son gré, n'avoit ni honneur ni conscience; du reste, brave et déterminé de sa personne. Il étoit, au siége d'Aire, capitaine de fusiliers dans le régiment de feu M. le cardinal de Richelieu, où, après avoir perdu tout son équipage, il joua sa compagnie; et craignant le ressentiment du maréchal de La Meilleraye, le soir, venant visiter sa garde avancée, il passa du côté des ennemis et se vint rendre, publiant que, par l'amitié qu'il avoit pour moi, il me venoit trouver pour suivre ma fortune. Le cardinal infant me le renvoya. Mon malheur et la suite du parti de Sedan m'ayant engagé dans le service de la maison d'Autriche en qualité de général des troupes de l'Empereur, il me donna avis de la retraite du maréchal de La Meilleraye, qui, ayant déjà fait battre ses lignes, se résolvoit, après la prise de la place, de décamper. Son

avis s'étant trouvé véritable, l'on marcha en diligence, abandonnant les hauteurs de Térouane, où l'armée d'Espagne et l'impériale s'étoient campées pour empêcher un convoi et la jonction d'un corps considérable qu'amenoit le feu marquis de Gêvres, afin de charger l'arrière-garde des François : ce qui se fût aisément exécuté, sans la diligence et précaution des généraux, qui, se postant sur une éminence, firent que toute la journée se passa en une escarmouche fort chaude au lieu d'un combat général, que les Espagnols ne voulurent pas hasarder. Et la maladie survenue au cardinal infant, qui à la fin se trouva mortelle, m'ayant obligé de me retirer à Bruxelles pour la difficulté du commandement, Rouvrou m'y suivit; mais il y fit tant d'extravagances que je fus contraint de l'en faire sortir. Il passa ensuite en Angleterre, où sa méchante conduite le fit arrêter prisonnier, et même avec un fort grand péril de la vie. Un an après il revint en France, sans avoir eu d'abolition de sa trahison. Un jour que durant la régence j'étois dans le cabinet de la Reine-mère, parlant au maréchal de La Meilleraye, nous l'y vîmes arriver; et l'ayant reconnu, il résolut d'en avertir la Reine pour le faire arrêter et punir. Je le priai, pour l'amour de moi, de ne pas pousser ce misérable : ce qu'il m'accorda, à condition qu'il ne se présenteroit jamais devant lui. J'allai aussitôt lui en donner avis et lui conseillai, ne pouvant trouver de sûreté dans la cour, de s'en aller chez lui. Peu de temps après son retour en Normandie, n'étant pas personne à demeurer en repos, il s'attira une méchante affaire, ayant, par jalousie d'une femme, sans aucun sujet d'offense, donné des coups de bâton à une personne de qualité de la robe. A la prière du comte de Manfreville, mon ami particulier et son parent, je lui donnai retraite dans Meudon, ne le voulant pas tenir chez moi dans Paris, où ne se croyant pas en sûreté sur les grandes poursuites que l'on faisoit contre lui, il me demanda des lettres pour mon frère le chevalier, que la citation générale avoit obligé de se rendre à Malte, dans l'appréhension que les Turcs ne la vinssent assiéger. Il partit pour l'aller trouver avec ma lettre, et, s'arrêtant à Rome, il s'en servit pour escroquer M. le cardinal de Valencey; et demandant une audience au comte d'Ognate, ambassadeur d'Espagne dans cette cour, il lui fit entendre qu'il n'osoit demeurer en France et qu'il étoit vagabond depuis trois ans, et que la nécessité où il se trouvoit le forçoit d'avoir recours à sa générosité. Le comte étant homme d'ostentation, lui fit aussitôt compter mille écus. Il tira aussi des cardinaux Montalte, Albornos et autres de la même faction, quelque secours, persuadés que la misère qu'il souffroit ne venoit que du service qu'il avoit rendu à l'Espagne. Ayant amassé une somme assez considérable, il s'en alla courre le monde et exercer ailleurs ses friponneries ordinaires; et, sur l'avis qu'il eut que j'étois à Naples, il s'en vint m'y trouver, et passant par Rome, il concerta avec les ministres espagnols, moyennant cinquante pistoles par mois, dont il en toucha deux d'avance, de leur servir d'espion auprès de moi, leur faisant entendre que je prenois confiance en lui. Ils lui ordonnèrent de communiquer avec Gennaro et de se lier avec lui : ce que, pour son bonheur, je ne découvris que dans ma prison, d'un secrétaire bourguignon du comte d'Ognate que j'avois connu en Flandre; et ayant été pris prisonnier avec moi, il se vanta hautement qu'il seroit bientôt en liberté et qu'il ne manqueroit pas d'argent, ne se cachant plus de sa perfidie et faisant maltraiter tous les autres prisonniers françois. Mais n'étant plus en état de rendre aucun service, il fut, pour être trop connu, trois ou quatre ans dans la prison plus resserré et plus observé que pas un de tous les autres de ma suite. Bien me prit de le connoître et de me défier de lui, car autrement il m'auroit fait de méchans tours; mais il ne manqua pas de bonne volonté en toutes sortes de rencontres.

Dans ce temps, un gentilhomme genevois, appelé Gioan Grilly, riche et puissant, me vint trouver pour me demander une commission de commander dans le Piano de Sorrento, où il avoit tout son bien et le gouvernement de la ville qui porte le même nom, s'il pouvoit la prendre (étant un lieu dont les ennemis tiroient une partie de leurs rafraîchissemens), m'offrant de faire les levées et la guerre à ses dépens. C'est une des plus agréables et des plus délicieuses contrées du monde, dont la beauté du séjour et la douceur de l'air convièrent Tibère, quand il voulut se délasser des fatigues des affaires et du gouvernement de l'Empire pour s'adonner à ses plaisirs, de choisir cet agréable endroit, se retirant la nuit pour sa sûreté dans Caprée, petite île quasi déserte et qui n'est recommandable que par la prise des cailles, qui se fait en si grande abondance qu'elle est suffisante à composer le revenu d'un évêché : ce qui a fait tant parler des délices de Caprée à tous les historiens de son temps. Il eut en peu de jours mis ensemble un corps assez considérable pour y tenir la campagne et obliger tous les bourgs et villages voisins à se déclarer

pour nous. Il m'en envoya aussitôt donner la nouvelle, avec un régal composé de tout ce que ce pays abondant produit de bonnes et délicates choses, et principalement des veaux, estimés les meilleurs et les plus frians de toute l'Italie. Il marcha ensuite avec trois pièces de canon pour assiéger la ville de Sorrento ; mais comme il n'avoit que des milices et de nouvelles troupes, qu'il manquoit d'officiers, et lui-même d'expérience et de capacité pour faire la guerre, la place étant réduite à la dernière extrémité, se trouvant attaqué par trois cents Espagnols sortis de Castel-à-Mare sous le commandement du mestre de camp don Gaspard de Sultas et du lieutenant du mestre de camp général don Miguel d'Almeida, les assiégés à même temps faisant une sortie, ses gens épouvantés se mirent à fuir, et le siége fut levé avec perte de son artillerie. Il ne laissa pas de rallier ses troupes et de demeurer le maître de la campagne, les Espagnols s'étant retirés dans Castel-à-Mare, dans la crainte qu'ils eurent que leur absence n'en facilitât la prise à Cerisantes, que je rappelai, voyant qu'il n'entreprenoit rien de considérable, renvoyant les troupes qu'il commandoit, une partie à Paul de Naples, et l'autre à Polito Pastena, qui, continuant à se faire craindre dans toute la principauté Citraro, la réduisit entièrement à notre obéissance : et ayant pris un château du marquis de La Bella, un des meilleurs hommes de cheval de toute la noblesse, il y trouva vingt chevaux, dont il m'envoya six coursiers des plus beaux et des meilleurs que l'on eût su voir.

M. de Fontenay ne perdant aucune occasion de négocier dans Rome avec tous les Napolitains qui s'y étoient retirés, la plupart étant de la province d'Abruzze, crut avec raison qu'on y pourroit tenter quelque chose de considérable, et pour cet effet m'envoya demander quantité de commissions que je lui envoyai, pour distribuer aux personnes qu'il jugeroit à propos. Et comme il trouva nécessaire d'appuyer les naturels du pays et de soldats et d'officiers expérimentés, il tâcha d'en assembler le plus qu'il lui fut possible, et envoya, pour les commander, le marquis Palombara, de la maison de Savelli, et Tobia Pallavicini, gentilhomme genevois, qui avoit servi de maréchal de camp dans les armées du Roi; leur donnant particulièrement ordre de n'en recevoir que de lui, et de n'avoir nulle correspondance avec moi ni aucune dépendance. Mais comme ils étoient gens d'honneur, ils m'en donnèrent avis, ne croyant pas devoir manquer à déférer toutes choses et être entièrement soumis à la personne sous les seules commissions de laquelle ils avoient à faire la guerre. Il se déclara beaucoup de bandits dans cette province, dont les plus fameux furent Antonio Sisti, Martello et Scoccia Ferro; et pour la noblesse, le duc de Castel-Novo, le baron Quinzio, le baron de Juliane, le baron de Bugnano, le baron Laurenzo Alfieri avec son frère, et l'abate Gasparo, Hieronimo Castiglione, et quelques autres qui firent révolter quasi toute la province, prirent Chieti, Civita di Penna, Celano et jusqu'à la ville même de l'Aquila, à la réserve du château et de la forteresse de Pescare : ce qui ne s'exécuta néanmoins qu'avec un assez long espace de temps. Giulio Pezzola, fameux bandit, qui avoit toujours été dans les intérêts des Espagnols, ayant eu mécontentement de don Michel Pignatelli, président de cette province, eut aussi quelque commerce avec les ministres du Roi à Rome, desquels ayant tiré des lettres pour moi, il me les envoya par un exprès afin que j'y ajoutasse plus de créance, et m'offrit, pour se venger de son ennemi, de le surprendre avec le château de l'Aquila; et que pour lui il se rendroit auprès de moi avec trois cents bandits, gens déterminés et capables d'entreprendre toutes choses. Mais comme j'étois continuellement en défiance, je crus que son mécontentement pouvoit être feint, et que sous ce prétexte les Espagnols le vouloient jeter auprès de moi avec ses gens pour me faire assassiner. Je caressai fort la personne qu'il m'avoit envoyée et lui répondis que le crédit qu'il s'étoit acquis dans l'Abruzze, et la connoissance parfaite qu'il avoit de tout le pays, me le rendoit plus nécessaire dans cette province qu'auprès de moi; qu'il pensât, sans perdre de temps, à surprendre le château de l'Aquila ; et que s'il en pouvoit venir à bout, je lui en donnois le gouvernement et toutes les grâces, terres et revenus qu'il pourroit me demander, croyant découvrir par là le fond de sa pensée, et que s'il agissoit avec moi sans dissimulation, sans rien hasarder j'en pourrois tirer des services importans.

Il ne se passoit point de jour cependant qu'il ne nous vînt d'Averse force mulets chargés de blé; et quand j'en eus tiré les quinze mille charges que les ennemis y avoient amassées pour leur provision, je songeai à employer l'argent que nous avions reçu du débit du pain que l'on avoit fait, à acheter le reste du blé qui y étoit demeuré, appartenant à des particuliers. Mais je fus bien surpris quand, m'en faisant envoyer l'état, je le trouvai diminué de plus de la moitié de celui que j'avois laissé dans la ville quand j'y allai deux jours après qu'elle

se fut remise entre mes mains : et comme, sous le prétexte de le venir vendre à Naples, l'on en avoit fait sortir beaucoup sur des passe-ports, l'on me voulut faire croire que puisque je n'en avois pas profité, il avoit été vendu aux ennemis ; ce qui fit murmurer tout le peuple l'ayant su, quelque soin que je prisse de cacher cette méchante nouvelle. J'envoyai en même temps l'ordre au baron de Modène de me venir trouver, sous prétexte de lui communiquer quelque chose de conséquence. Il se rendit aussitôt auprès de moi, et le faisant entrer dans mon cabinet pour lui parler en particulier, je l'assurai que, le connoissant de longue main, je ne pouvois le soupçonner ni d'intelligence avec les ennemis, ni d'être capable de me manquer de fidélité ; mais que, sur les plaintes et les crieries du peuple, j'étois obligé de m'informer d'où pouvoit venir la dissipation de nos blés; à quoi je ne pouvois pas m'imaginer qu'il pût avoir de part, puisque, outre que je le tenois fort homme de bien, je le servirois toujours de caution, s'il en avoit besoin, et qu'il avoit trop d'esprit pour ne pas voir à quels périls le manquement de vivres pouvoit exposer et ma personne et la sienne. Il me répondit avoir été surpris lui-même de trouver une si grande diminution dans les blés ; qu'il falloit considérer que la ville d'Averse étant assez peuplée et les troupes que j'y avois dedans en avoient consumé quelque partie ; que les bourgs et villages voisins lui avoient demandé la permission d'en pouvoir faire sortir ; que nous en avions tiré l'avantage, puisque le pain qui s'y faisoit se venoit débiter dans Naples. Je lui répondis que ces deux choses pouvoient bien en partie en causer la diminution, mais non pas si grande qu'elle étoit ; mais que je croyois assurément qu'on avoit abusé de ses passe-ports, et que les officiers particuliers en avoient fait sortir en plus grande quantité qu'il ne l'avoit permis ; que son secrétaire étant Napolitain, et en réputation d'être assez intéressé, pouvoit bien avoir fait quelque friponnerie ; que j'étois résolu, pour le disculper envers le peuple, de le faire arrêter, et rejeter sur lui tout le manquement, s'il y en avoit eu aucun, ne suffisant pas dans ce rencontre que je fusse bien assuré de sa probité ; qu'il falloit de plus empêcher le menu peuple d'en avoir du soupçon, que les honnêtes gens ne prendroient jamais de lui.

Cette proposition lui parut un peu rude, puisque l'on ne pourroit accuser son secrétaire qu'il n'en rejaillît quelque chose sur lui. Je lui répondis que, dans les nécessités pressantes, l'on étoit bien souvent forcé de payer de son infanterie. Ensuite je lui fis de petits reproches, mais néanmoins obligeans, de quelque chose qui ne m'avoit pas plu dans sa conduite passée, et que j'attribuai plutôt à la délicatesse de mon humeur qu'à aucune faute qu'il eût faite; et que puisqu'il la connoissoit si parfaitement, je le priois qu'à l'avenir il ne se passât rien jusques à la moindre chose sans ma participation et sans mes ordres ; qu'il pouvoit s'assurer que j'avois pour lui et la même amitié et la même confiance que j'avois toujours eue, que rien n'altéreroit jamais, pourvu qu'il prît un peu de soin de son côté de me ménager ; qu'il s'en retournât à Averse ; qu'il fît toutes les diligences possibles pour s'informer d'où venoit la dissipation de nos blés ; qu'il étoit trop bon, et qu'il devoit, à mon exemple, apprendre à devenir un peu plus sévère, puisque, quand on étoit dans le commandement, il ne falloit considérer personne, et faire la justice, sans égard d'amitié ou de haine, à tous ceux qui méritoient ou récompense ou châtiment ; qu'il ne falloit jamais souffrir ni négligence ni réplique aux ordres que l'on donnoit ; que c'étoit mon humeur et mon sentiment, que je croyois fort raisonnable ; qu'il agît sur ce fondement, et qu'il crût que rien ne nous brouilleroit ensemble, malgré le soin que malicieusement on y pourroit apporter. Quelque mal que nous fussions Gennaro et moi, comme je conservois toujours les apparences, je ne défendois pas de le voir ; et comme il ne travailloit, par les conseils de Vincenzo d'Andrea, qu'à dégoûter ceux qu'il croyoit attachés à moi, ou à m'en donner des soupçons, me croyant naturellement défiant, il me fit adroitement dire que le baron de Modène l'avoit visité ; qu'il avoit affecté de l'entretenir fort longtemps et lui faire mille caresses, pour me faire croire qu'ils avoient pris des mesures ensemble : ce que j'ai trouvé depuis n'être pas, après m'en être éclairci ; mais qu'il l'avoit fait malicieusement débiter et appuyer par Augustin de Lieto, pour les desseins que j'ai déjà remarqués.

Le 2 de février, jour de la Purification, ayant donné au père Capece, mon confesseur, la charge de recteur de l'hôpital des incurables, il me pria d'y vouloir aller entendre la messe, qu'il y devoit dire pontificalement pour la première fois, et d'y faire trouver ma musique. Il y eut un grand concours de peuple, et toutes les dames s'y rencontrèrent. Cette fête fut fort grande; mais ce qui me la rendit plus agréable, ce fut la nouvelle que l'on m'apporta, à la fin de la messe, que la capitane de Naples s'étoit venue rendre. Elle étoit fort mal armée, aussi bien que toutes les autres galères : et Jeannetin Doria, général de l'escadre de Naples, et qui,

depuis la prison de son père, commandoit généralement à toutes les autres qui étoient au service d'Espagne, ayant mis pied à terre à Pouzzol avec tous ses camarades et une partie des officiers pour entendre la messe à une église de Notre-Dame de grande dévotion, la chiourme, trouvant une belle occasion de se révolter, tua son comite; et faisant sauter à la mer ce qui étoit resté d'officiers ou de soldats pour la garde de la galère, la releva et s'en vint échouer aux côtes de Pausilippe, en un lieu appelé la Gayolle. Ce qu'ayant appris, j'envoyai aussitôt pour tâcher de la conserver, étant la plus belle et la meilleure qui fût dans la mer Méditerranée : mais comme elle étoit à demi-brisée d'avoir donné à terre, il fallut malgré moi la laisser rompre, puisqu'aussi bien elle étoit inutile. Tous les forçats furent déferrés; et pour les Turcs, ayant demeuré quelques jours vagabonds par la ville, je les fis tous rassembler, aussi bien que ceux des deux autres galères qui s'étoient rendues, pour les conserver et m'en servir quand je pourrois être en état d'en armer quelqu'une : et pour les entretenir cependant, et ne les pas laisser oisifs, je fis une compagnie de cent cinquante Turcs que j'avois ramassés, dont je fis capitaine Salem, espalier de la capitane. Ils étoient tous robustes et braves; et appréhendant, s'ils étoient repris, de retourner à la chaîne, ils combattoient contre les Espagnols avec une ardeur et une animosité incroyables : de sorte que cette compagnie m'a rendu seule plus de service que quatre des meilleures que j'eusse dans Naples.

Il y avoit trop long-temps que je n'avois rien fait, et je me lassois d'être inutile et de laisser les ennemis en repos. C'est pourquoi, au lieu de m'amuser à de petites attaques, je me résolus d'en faire une générale, et de tenter tout d'un coup de me rendre maître de tous les postes que les ennemis tenoient dans la ville, et les forcer à se renfermer dans les châteaux. Pour cet effet, je donnai l'ordre à Paul de Naples de m'amener tous les bandits qu'il pourroit amasser; à Polito Pastena de son côté d'en faire de même, et aux habitans de La Cave et de Nocera de me venir joindre au plus grand nombre qu'il seroit possible, et choisis le 10 de février pour le rendez-vous.

Cependant, pour harasser les Espagnols et les mettre par la fatigue hors d'état de combattre, je leur fis donner toutes les nuits deux ou trois alarmes, et autant le jour, aux heures que je croyois qu'ils se pouvoient reposer : ce qui, joint à leurs misères et à leur manquement de vivres, les mit si bas que, selon toute sorte d'apparences, j'en devois avoir bon marché. Le jour de l'attaque, je n'attendois que l'arrivée de mes bandits et de toutes les troupes que j'avois envoyé quérir pour exécuter ce grand dessein; et apprenant tous les jours les commerces de Gennero avec les ennemis, et lui s'étant aperçu de mes soupçons et de ceux de tout le peuple, nous voulut amuser par une fausse apparence de fidélité. Il vint m'avertir qu'il avoit découvert une entreprise de quelques-uns de ses gens qui vouloient livrer le tourjon des Carmes aux Espagnols, et qu'il étoit après à s'éclaircir de la vérité; et le lendemain matin il fit pendre l'abati Gennaro, Francesco Giordano et son frère, quoique prêtre, nommé dom Felice Giordano, leur imputant les intelligences dont il étoit le chef, et par conséquent le seul coupable. Ce qui ne me fit pas pourtant prendre le change et ne diminua pas mes défiances, étant trop bien informé de tout ce qui se passoit; mais apaisa seulement celles du peuple, lequel, persuadé de ses bonnes intentions, crioit le soir aux Espagnols des postes avancés qu'ils n'avoient qu'à venir au tourjon des Carmes, où ils étoient attendus, et où l'on leur feroit le même traitement qu'à leurs correspondans.

Il arriva à peu près en même temps un petit désordre devant mon palais, où il fut remédié à l'heure même. Un mestre de camp, nommé Castaldo, homme brutal et emporté, s'entretenant avec un capitaine devant la porte et au milieu du corps-de-garde, et s'étant échauffés de paroles ensemble, lui donna un soufflet : ce que le capitaine, qui étoit accompagné d'un autre qui étoit son camarade, n'ayant pu souffrir, mit l'épée à la main et blessa le mestre de camp d'un coup mortel dans la cuisse. La garde se mit aussitôt en devoir de les arrêter; mais la résistance qu'ils firent ayant causé un grand bruit, je reconnus, en mettant la tête à la fenêtre de ma chambre, ce qui se passoit; et voyant plus de cent personnes l'épée à la main, je descendis pour l'y mettre pareillement, et me faisant jour au milieu de tous ces gens, j'abordai les deux capitaines, que je fis désarmer et amener dans mon palais, où je trouvai le mestre de camp expirant, son coup étant dans la veine crurale. Sa mort si prompte le garantit du supplice que méritoit son insolence. Je fis confesser les deux capitaines et dresser un échafaud pour leur faire couper la tête au même lieu où ils m'avoient perdu le respect. Force gens me demandèrent leur grâce, me disant qu'un soufflet reçu ôtoit toute considération à un homme de cœur; mais croyant qu'un exemple étoit nécessaire pour tenir tout le monde dans

le devoir et empêcher à l'avenir une pareille témérité, qui partout ailleurs qu'en présence du corps-de-garde auroit été pardonnable (Diego Perès, leur mestre de camp, me représenta que ces deux officiers étant braves et expérimentés me pourroient servir utilement à l'attaque des postes que je prétendois faire), je demeurai inflexible, et les fis conduire sur l'échafaud et leur bander les yeux. L'exécution étant prête à se faire, Masillo Caraciolo, se jetant à mes pieds, me demanda leurs vies au nom de toute la noblesse et de toutes les dames de la ville. Je lui dis que, ne pouvant rien refuser à des intercessions qui m'étoient si chères et si considérables, je leur pardonnois; et après leur avoir fait une fort grande réprimande, je les envoyai se faire saigner, dont ils avoient fort grand besoin.

Le baron de Modène, trois ou quatre jours après son retour à Averse, me manda que le désordre n'étoit pas si grand que l'on me l'avoit fait entendre, soit que ce fût la vérité, ou qu'étant bon et facile naturellement, il ne vouloit pas m'accuser les principaux officiers, par la crainte qu'il eut que je ne les fisse châtier, connoissant mon humeur sévère, qui ne pardonne pas aisément de pareilles fautes, et principalement quand elles se font au préjudice de mes défenses et de mes ordres, et de peur aussi qu'il n'en arrivât un soulèvement dans notre armée, ce qui l'obligeoit à me dissimuler ce qu'il en avoit peut-être reconnu. Je fis dessein de le tirer auprès de moi, afin d'envoyer durant son absence faire informer de la dissipation de nos blés, qui faisoit crier hautement toute la ville, qu'il falloit contenter par quelque démonstration de justice. Il se résolut de m'obéir et de me venir trouver : et l'on me donna avis qu'Antonio del Calco, Marco Pisano et Andrea Rama, craignant que si je lui ôtois le commandement je ne le donnasse à quelque autre qui, plus rigoureux, ne leur laisseroit pas tant de licence, furent lui dire adieu et l'assurer qu'il reviendroit bientôt se remettre à leur tête, puisqu'ils n'obéiroient pas à d'autre général que lui, et qu'ils avoient assez de crédit parmi les troupes pour leur faire faire ce qu'ils voudroient, et me forcer malgré moi à lui laisser son emploi; et que les ayant tous cabalées pour s'attacher à sa fortune, si je m'obstinois à lui vouloir ôter le commandement, ils les meneroient aux ennemis, étant assurés qu'elles les suivroient, quelque parti qu'ils voulussent prendre. Les officiers prirent bien cette résolution, qu'ils avouèrent à leur mort, et ils ne la lui voulurent pas communiquer, de crainte qu'il ne m'en avertît. Mais ayant ajouté foi au discours que l'on me fit sur des apparences assez grandes que le concert en avoit été pris au jour de l'attaque des postes (ce qui me choqua sensiblement), je pris, quoiqu'à regret, la résolution de le faire arrêter.

Le 10 du mois de février, l'après-dîner, Polito Pastena et Paul de Naples ayant laissé leurs troupes en marche, arrivèrent auprès de moi; et après leur avoir fait cent amitiés et les avoir assurés de la reconnoissance que je conserverois des services importans qu'ils m'avoient rendus, je les menai avec moi au Poge-Real, où la beauté du jour me convia de m'aller promener. Ils me présentèrent leurs officiers principaux, que je pris grand soin de caresser; et m'ayant rendu compte l'un et l'autre de ce qu'ils avoient fait depuis qu'ils avoient pris les armes en ma faveur, je leur communiquai le dessein que j'avois de faire une attaque générale de tous les postes des ennemis, afin de me rendre tout d'un coup maître de toute la ville, et finir une affaire qu'il y avoit à mon gré trop long-temps qui duroit.

Après nous être bien promenés, voyant que la nuit approchoit je m'en retournai chez moi, où j'employai la soirée de même que je faisois toutes les autres; et ayant dépêché toutes mes affaires, je m'enfermai seul dans mon cabinet pour résoudre de quelle façon s'exécuteroit mon entreprise, et en mettre tous les ordres par écrit, qui furent que le mestre de camp Diego Passero, sortant de la Douane, iroit attaquer celle des farines, avec cinq cents hommes, soutenus de pareil nombre de gens de Nocera, commandés par leurs officiers, sous la conduite du mestre de camp Landerio; que Diego de Sorrento, sortant de Porto et Visita-Pauveri, iroit attaquer Santo-Bartholomeo, salle des comédies italiennes, avec les cinq cents hommes de La Cave, qu'il commandoit en qualité de sergent-major, soutenus par trois cents hommes destinés à la garde de ces deux postes, et deux compagnies de cent hommes chacune des troupes du peuple; que le sergent-major qui gardoit le Fundo del Cedrangulo, et celui qui commandoit au Cirillo, feroient deux fausses attaques pour amuser les ennemis; que le mestre de camp Pouca attaqueroit le poste de Santa-Chiara avec son régiment, soutenu de six compagnies du peuple, chacune de cent hommes; que le mestre de camp Jean Dominico attaqueroit le couvent de Dona Aluina avec trois cents hommes de son régiment, soutenus du reste et de trois compagnies du peuple; que

Ssinte-Marie-la-Nove seroit attaquée par cinq cents hommes détachés des troupes de Polito Pastena, soutenus par pareil nombre des gens du peuple, dont le Mellone, mestre de camp général par commission, auroit le commandement; que Polito Pastena, avec quinze cents hommes qui lui restoient, attaqueroit Monte-Oliveto et deux autres postes voisins avec tel nombre de ses gens qu'il jugeroit à propos, les faisant soutenir par le reste; que le mestre de camp Landi, avec son régiment, occuperoit les ennemis par deux fausses attaques du côté de la porte d'Albe et de celle de Spiritu-Santo; que les capitaines du peuple feroient la même chose dans tous les postes où ils commandoient, et principalement vers la porte de Constantinople; que le mestre de camp Annibal Brancaccio attaqueroit les ennemis du côté de Santo-Dominico-Soriano avec son régiment, et feroit faire le même par ma compagnie de Turcs à Sangue-de-Christo; qu'à la porte de Medine, Matheo d'Amore, Carlo Longobardo et Onoffrio Pisacani, dont les trois compagnies pouvoient bien faire cinq cents hommes, feroient donner une escalade avec trente échelles, les murailles de la ville de ce côté-là n'ayant pas huit pieds de haut; que ceux de Latignane donneroient l'alarme la plus chaude qu'ils pourroient; que le mestre de camp don Bernardino Castro-Cucco, avec son régiment, par le côté du Vomero attaqueroit les dehors du château Saint-Elme; qu'il se feroit trois attaques du côté de Chiaia, de cinq cents hommes chacune, l'une à Santa-Maria-Parede par des gens détachés du corps de Paul de Naples; l'autre à San-Carlo-el-Mortelle, le mestre de camp Diego Perès commandant à toutes les deux; et l'autre à Li Angeli, noviciat des jésuites, commandée par le mestre de camp Alexio, soutenue par mille hommes des mêmes troupes, dont Paul de Naples et le mestre de camp Tita de Fusco, son cousin, prendroient soin; que je garderois mille hommes pour envoyer du secours où je le jugerois nécessaire, et que je les tiendrois en bataille derrière le palais de la duchesse de Gravina, où je me rendrois à la pointe du jour, n'étant pas plus éloigné que d'une portée de mousquet de chacune de ces trois attaques, que je pouvois voir également de dessus la terrasse dudit palais; que ce que j'avois de cavalerie demeureroit en escadrons dans une place au devant de la porte Royale, afin d'entrer dans la grande rue de Tolède, et venir pousser jusques à la place du palais dès que l'entrée en seroit libre. Selon toutes les apparences, rien ne se devoit opposer à l'exécution d'un si grand dessein, tout étant si bien concerté, si mes ordres eussent été suivis, que mes troupes eussent fait leur devoir, ou qu'il n'y eût point eu d'infidélité parmi les chefs.

Ayant ainsi disposé toutes choses, je m'allai coucher pour me reposer, croyant que je ne manquerois pas de fatigue le lendemain. Je me levai d'assez bonne heure, et, après avoir donné audience, je m'en allai entendre la messe. Après quoi, montant à cheval, j'allai voir toutes les troupes qui m'arrivoient de la campagne, que j'avoue être les plus belles que j'aie jamais vues, entre autres celles de Paul de Naples. Il avoit bien trois mille cinq cents hommes, dont le plus vieux n'avoit pas quarante-cinq ans, et le plus jeune moins de vingt. Ils étoient bien faits et de belle taille; tous avoient de grands cheveux noirs et la plupart frisés; des collets de maroquin noir, les manches de velours ou de toile d'or, les chausses de drap, et des galons d'or sur le côté, et la plupart d'écarlate; des ceintures de velours bordées de galon, où ils avoient deux pistolets de chaque côté; un couteau pendu à une bandoulière de même parure, large de trois doigts et de la longueur de deux pieds; leur gibecière attachée à leur ceinture, et leur fourniment pendu au cou avec un gros cordon de soie. Une partie avoit des fusils et les autres des mousquetons; il n'y en avoit pas un qui ne fût bien chaussé et qui n'eût des bas de soie, et chacun un bonnet sur la tête, de toile d'or ou de toile d'argent de différentes couleurs; ce qui étoit fort agréable à la vue. Polito Pastena n'avoit pas plus de deux mille hommes, ayant laissé beaucoup de gens pour la garde de Salerne; ils n'étoient guère moins bien faits que les autres, quoiqu'ils ne fussent pas si parés. Les gens de Nocera et de La Cave, qui étoient bien mille ou douze cents hommes, ne paroissoient pas si galans, mais ils avoient la mine bien plus soldate. Ils étoient en effet fort braves et fort déterminés, et avoient de plus belles et meilleures armes, chacun ayant son fusil de cinq pieds à cinq pieds et demi, et de bonnes épées dont ils savent fort bien se servir dans l'occasion. Je fus fort satisfait de cette revue, et crus assurément d'être le lendemain le maître absolu de Naples. Je les envoyai se rafraîchir, ayant donné ordre à leur logement et à leur faire fournir toutes les choses qui leur étoient nécessaires. Je m'en revins dîner; et remontant à cheval au sortir de table, je visitai tous les postes, où je donnai par écrit les ordres de l'attaque que je prétendois faire le lendemain matin à la pointe du jour, ayant commandé à toutes les troupes de marcher sur les deux heures après minuit,

pour se tenir prêtes à donner au signal que je ferois faire par le tocsin de toutes les cloches de la ville, et principalement de celles de Saint-Laurent. Je m'en allai coucher chez Marco de Laurenzo pour disposer de toutes choses dans le faubourg de Chiaia, et être plus près du palais de la duchesse de Gravina, où je prétendois me rendre devant le jour.

Le 12, à la pointe du jour, je fis sonner le tocsin par toute la ville et fis commencer les attaques. Diego Passaro s'avança à la douane des farines et y entra; mais le canon du Château-Neuf et du Môle, faute de s'y être terrassé, la lui fit abandonner et l'obligea de se retirer. Diego de Sorrento, avec les cavayoles, se rendit maître de Santo-Bartholomeo, où se fait la comédie italienne, et le conserva jusques à tant que je fis sonner la retraite, et, en l'abandonnant, y mit le feu. Ceux qui faisoient de fausses attaques entretenoient toujours une escarmouche fort chaude, et firent toute la diversion et tout l'effet que j'en attendois. Pouca attaqua Sainte-Claire, mais fort mollement, et y trouvant un peu de résistance, se retira sans rien faire; Juan Dominico ne fit guère mieux à Dona Aluina, et le tout s'y passa en une escarmouche fort froide. Mellone, qui trahissoit, ne voulut pas se rendre maître de Sainte-Marie-la-Nove, que les Espagnols ébranlés commençoient d'abandonner. Polito Pastena, après avoir emporté le premier retranchement de Monte-Oliveto, ne le conserva pas, ses gens ayant pris l'épouvante; et son lieutenant, après avoir pris un poste voisin, fut, pour s'être trop avancé et n'avoir pas été soutenu, pris prisonnier et blessé d'une mousquetade à la jambe, dont il mourut trois jours après. Les Turcs firent leur devoir; mais ayant vu qu'ils étoient abandonnés, et qu'Annibal Brancaccio, faute ou d'expérience ou de valeur, se retiroit, furent contraints d'en faire de même. Matheo d'Amore, Carlo Longobardo et Onoffrio Pisacani firent planter leurs échelles, quatre desquelles, pour être trop chargées de monde, rompirent sous le poids, s'étant trouvées trop foibles, et les autres étant trop courtes; et leur vigueur et leurs bonnes intentions demeurèrent inutiles. Don Bernardino Castro-Cucco emporta une demi-lune du château Saint-Elme, du côté de Chiaia. Diego Perès se rendit maître de Santa-Maria-Parède et de San-Carlo; et voulant faire avancer les bandits de Paul de Naples, ils se jetèrent sur le ventre derrière une muraille, où j'envoyai le chevalier de Forbin pour les faire marcher, qui leur donna cent coups de canne, même aux officiers, sans qu'il lui fût jamais possible de les pouvoir faire relever. Alexio prit l'Angeli, qu'il abandonna après par une terreur panique. Le baron Durand, les sieurs de Glandevez et de Villepreux gagnèrent un palais gardé par les Allemands, et y furent tous trois blessés : Villepreux au-dessous de l'œil, d'un éclat de fenêtre; Glandevez, d'un coup de mousquet au travers de la cuisse, et Durand à la jambe, qui ne laissèrent pas de me ramener deux ou trois prisonniers.

Cependant je faisois mon devoir pour faire rafraîchir mes attaques et faire avancer les troupes qui les devoient soutenir; et y renvoyant le chevalier de Forbin pour faire marcher Tita de Fusco, jamais il ne lui fut possible, rejetant la chose sur ses capitaines, les capitaines sur leurs alfiers, et les alfiers sur les sergens; et fut contraint de mener par force tous les soldats un à un, pour s'emparer d'un palais que les ennemis avoient abandonné. Le château de Saint-Elme cependant tiroit continuellement sur la terrasse, d'où les ennemis me voyoient donner tous les ordres qu'il m'étoit possible. Ils tuèrent quelques gens autour de moi, et je faillis même d'être emporté de deux volées de canon; ce qui m'ayant piqué, je détachai trois cents hommes pour en attaquer les dehors. Ils furent aussitôt emportés, et mes gens s'avancèrent jusques à Saint-Martin, couvent des Chartreux, où ils se logèrent. Les Espagnols se trouvèrent tellement fatigués d'avoir à résister en tant d'endroits, qu'ils commençoient à s'ébranler de tous côtés, quand ils reprirent cœur à l'arrivée d'un grand secours qui leur vint des gens qui défendoient les postes de la ville. Mellone et Polito Pastena, et les autres chefs, s'étant retirés, ou par trahison ou par poltronnerie, Vatteville aussitôt accourut de notre côté avec les officiers réformés et le corps des Espagnols, pour reprendre les postes que nous avions emportés, sans quoi ils étoient absolument perdus, puisque nous leur avions coupé la communication de Saint-Elme, et que nous étions maîtres de tous leurs quartiers, prenant par derrière tous les postes avancés qu'ils avoient du côté de la ville. Le combat se réchauffa plus fortement; et malheureusement Diego Perès étant blessé d'un coup de mousquet au travers du cou, l'on me le rapporta et je le fis panser devant moi, et lui fis tirer la balle, qui n'étoit couverte que d'un peu de peau de l'autre côté de son entrée.

Cerisantes arrivant sur l'heure en riant, fort satisfait de ce que les choses ne me réussissoient pas comme je le souhaitois, me dit : « Vous n'avez point d'officiers qui vaillent, vous ne ferez rien sans moi; mais si je vas là-bas, je remettrai toutes choses, et forcerai assurément tous

les retranchemens que les ennemis défendent encore. » Je lui répondis en colère : « Souvenez-vous qu'un homme qui se vante comme vous faites, et qui méprise si fort les autres, doit faire ce qu'il promet, ou se faire tuer. » Il y courut aussitôt; et l'émotion, ou quelque nécessité pressante, l'ayant obligé de mettre chausses bas derrière une muraille, il reçut une mousquetade qui lui emporta l'ongle du gros orteil, où la gangrène se mettant, il mourut trois jours après. Et pour pousser sa vanité jusques au bout, il fit un testament et m'en choisit pour exécuteur, laissant en fondations, donations ou legs pieux, plus de vingt-cinq mille écus, quoiqu'il n'eût pas un quart d'écu de bien.

Nos affaires n'étoient pas en si mauvais état que si Paul de Naples eût marché avec ses gens et fait semblant de soutenir les attaques, les Espagnols ne fussent résolus de tout abandonner et se retirer dans le Château-Neuf et le poste de Piso-Falcone pour capituler, à ce qu'ils m'ont avoué depuis. Je lui en envoyai l'ordre par le sieur de La Botellerie, l'un de mes aides-de-camp; mais au lieu de cela il se renversa sur les palais de Chiaia, et principalement sur celui du prince de Montesarchio, que ses bandits se mirent à piller; et comme il lui représenta que je ne souffrirois pas ce désordre, et que je viendrois en personne y remédier, il lui répondit insolemment : « Je n'ai pas amené mes gens pour combattre, mais pour saccager Naples; et si le duc vient pour l'empêcher, je lui ferai couper la tête, et, la mettant dans un bassin, je l'irai présenter à don Juan d'Autriche. » Outré d'une réponse si téméraire, je ne pus m'empêcher de dire que l'on verroit dans vingt-quatre heures qui tenoit mieux sur les épaules de sa tête ou de la mienne. Je me repentis de cet emportement, jugeant que je devois encore dissimuler avec lui. Et apprenant en même temps que les bandits de Polito Pastena commençoient à faire des désordres dans la ville et à piller de leur côté, je fis sonner la retraite, après un combat fort opiniâtré trois heures durant, où il n'y eut pas néanmoins deux ou trois cents hommes de tués ou de blessés de part et d'autre. L'aide-major de Diego Perès ayant été fait prisonnier, l'on le voulut faire pendre; mais je mandai que je ferois faire la représaille sur celui du mestre de camp Cicio Poderico, qui avoit été pris dans les Chartreux, dont l'échange se fit trois jours après.

Le malheur du baron de Modène voulut que ne m'ayant pas suivi, Augustin de Lieto, par l'intérêt que j'ai déjà fait connoître, me vint dire qu'il avoit appris qu'il avoit vu durant ce temps Vincenzo d'Andreà et Gennaro; ce qui me donna du soupçon, qui fut redoublé par l'arrivée du père Capece et du cavalier Michellini, qui, venant insulter à ma disgrâce, me dirent en riant : « Voilà ce que c'est de ne vous pas servir du baron de Modène : vous voyez bien que sans lui vous ne sauriez rien faire de bon, et le peuple en est bien persuadé. » Je leur tournai le dos sans rien répondre, réservant à une autre fois mon ressentiment. J'envoyai en même temps ordre à Polito Pastena de faire sortir ses bandits de la ville, et d'aller coucher dans le faubourg de Saint-Antoine, pour s'en retourner à Salerne le lendemain à la pointe du jour. Il partit aussitôt sans me dire adieu, après avoir laissé six-vingts bandits à Gennaro pour sa sûreté, et pour entreprendre tout ce qu'il voudroit. Chacun me voulant persuader que le peuple me rendant responsable de ce mauvais succès, il n'y avoit point de sûreté pour ma vie, et que je ne devois pas rentrer dans Naples, je méprisai ces vaines terreurs et résolus d'y retourner, comme je fis dès le soir. Et pour faire croire que j'avois un dessein considérable à exécuter la nuit, j'ordonnai qu'à huit heures du soir tous ceux qui pouvoient porter les armes se rendissent dans la place de mon palais, et tout du long de la rue de Saint-Jean-des-Carbonnares.

Paul de Naples cependant me vint trouver au palais de Gravina avec une extraordinaire effronterie, et me dit que ses gens n'étant pas accoutumés à combattre dans une ville, il avoit résolu de les mener à la campagne pour assujettir toute la Pouille et tout le reste du royaume; et qu'à cet effet il me demandoit une patente de vicaire général, avec pouvoir de donner des commissions d'officiers généraux, les gouvernemens des provinces et des places, et de disposer de toutes les confiscations des biens de la noblesse. Je lui dis que je la lui accordois de bon cœur, mais qu'il falloit qu'il vînt chez moi pour y faire expédier tout ce qu'il désiroit; et que pour empêcher que ses gens ne fissent du désordre dans la ville, il falloit les remener dans les faubourgs où ils avoient logé le soir auparavant, pour marcher le lendemain matin. Il me promit d'y obéir; et remontant à cheval, je m'en retournai à Naples où je fus reçu par le peuple, de tous les deux sexes, avec plus d'acclamations et plus de témoignages encore de respect et d'amour qu'à l'ordinaire, toutes les rues étant éclairées sur mon passage, chacun me criant que l'on savoit bien que j'avois été trahi; que je devois bien prendre garde à ma sûreté, et faire châtier sévèrement tous les traî-

tres. Voyant par là que rien ne me pouvoit détruire dans l'esprit du peuple, mon chagrin cessa, et mes espérances redoublèrent; mais me jugeant encore en un extrême péril, je crus qu'il falloit tâcher avec adresse de me tirer d'un pas si glissant et si dangereux.

Paul de Naples cependant, au lieu d'aller faire rafraîchir ses gens, les fit demeurer sous les armes, les posta dans tous les plus considérables endroits de la ville, et s'en alla tenir une conférence de deux heures avec Vincenzo d'Andrea et Gennaro. En arrivant à mon palais, je trouvai tout le monde alarmé, tant lazares que capes-nègres, de l'ordre que j'avois donné indifféremment à tout le monde de prendre les armes, me représentant que, quelque entreprise que je pusse avoir, si l'on les faisoit combattre la nuit, dans l'animosité qui étoit entre eux, il étoit à craindre qu'ils ne pensassent qu'à se charger les uns les autres, et que ces deux partis venant aux mains, comme il arriveroit indubitablement, les ennemis s'en pourroient prévaloir. Je témoignai de déférer à leurs raisons, et que j'avois un extrême regret que, par une complaisance trop grande pour eux, ils me fissent manquer le plus beau et le plus infaillible dessein que je pusse jamais tenter; que quand j'avois fait sonner la retraite, ce n'avoit pas été par aucun soupçon que j'eusse de la lâcheté ou de l'infidélité de mes gens, mais bien sur l'avis que l'on me devoit livrer sur la minuit deux postes importans, qui me rendroient facilement maître de toute la ville; les ennemis, abattus de misères, étant tellement fatigués d'avoir combattu tout le jour, que, ne songeant la nuit qu'à se reposer, ils n'auroient pas la force de prendre les armes. Mais, nonobstant cela, persistant dans leurs remontrances, je leur permis à tous de se retirer dans leurs quartiers, avec ordre de passer toute la nuit sous les armes pour résister aux bandits, qui songeroient peut-être à faire du désordre et à piller la ville. Je ne gardai auprès de moi de mes gardes que la brigade qui avoit accoutumé de passer la nuit dans ma salle.

Dans ces entrefaites, deux députés de Nole me vinrent demander justice du saccagement de leur ville, que, malgré la capitulation qu'elle avoit reçue de moi, Paul de Naples avoit fait faire, sans observer aucun des articles que je lui avois accordés quand elle s'étoit rendue de si bonne foi, croyant que je leur en pouvois faire raison durant qu'il étoit auprès de moi. Une femme vint aussi se jeter à mes pieds pour me faire des plaintes qu'ayant trouvé sa fille à son gré, âgée de seize ans, une des plus belles de la ville, en passant devant sa maison il l'avoit envoyé enlever de force par quinze ou vingt de ses gens, et fait porter à son logis pour la violer. Je lui dis que l'honneur de sa fille étoit en sûreté s'il ne couroit fortune que de sa part; qu'elle se mît en repos et se retirât chez elle, et se tînt prête à me venir trouver quand je l'enverrois quérir. Je dis le même aux deux députés de Nole: et rentrant dans mon cabinet, j'écrivis trois billets, l'un à l'auditeur général de se rendre à la Vicairie avec un confesseur et un bourreau, pour exécuter ce que je lui commanderois; deux autres à Onofrio Pisacani et à Carlo Longobardo, avec ordre de se rendre, avec cinquante mousquetaires chacun de leur compagnie, et deux chaises, à la porte de derrière du jardin de mon palais, où je leur manderois ce qu'ils auroient à faire.

Dans ce temps Paul de Naples arriva chez moi avec six cens de ses meilleurs hommes, dont il en laissa trois cens qui se rendirent maîtres du corps-de-garde de la porte, deux cens qui se saisirent de la cour de mon palais et du pied de l'escalier, et cent qu'il laissa dans la salle de mes gardes, ayant chacun cinq ou six bouches de feu. Un de mes gens s'en vint fort alarmé, me croyant perdu, m'avertir de cette précaution. Je me mis à sourire, et lui dis que je ne pouvois recevoir une plus agréable nouvelle. J'appelai en même temps le capitaine de mes gardes, et l'ayant instruit des ordres qu'il avoit à tenir, je lui commandai de s'en aller, avec douze de mes gardes, se saisir du pied d'un escalier secret qui descendoit de mon cabinet dans ma secrétairerie, et de me faire signe dès que Pisacani et Longobardo se seroient rendus au lieu que je leur avois prescrit. Paul de Naples entra dans ma chambre, suivi seulement de Tita de Fusco, son cousin, qu'il vouloit faire son mestre de camp général, et m'abordant en riant, me vint demander toutes les grâces dont j'ai déjà parlé, y ajoutant de plus la confiscation du prince d'Aveline, dont il étoit né sujet, et dont il vouloit prendre le titre. Je lui répondis que j'admirois sa modestie de se contenter de si peu de chose, après les services importans qu'il m'avoit rendus; que j'avois tant d'estime et tant d'amitié pour lui que je ne lui pouvois rien refuser; que je lui ferois expédier tout ce qu'il désiroit de moi, et en telle forme qu'il lui plairoit: dont il témoigna être fort content, attribuant en lui-même toutes ces obligeantes paroles à l'excès de l'appréhension qu'il m'avoit donnée. Et Augustin de Lieto m'ayant fait signe que tout ce que je lui avois ordonné étoit prêt, je lui dis qu'afin que les expéditions fussent plus

à son gré, il valoit mieux qu'il les allât ordonner lui-même; et appelant Innocentio, premier commis de Hieronimo Fabrani, mon secrétaire, je lui commandai de l'aller avertir de ma part d'obéir à Paul de Naples comme à ma propre personne, de lui faire expédier tout ce qu'il voudroit, et en telle forme qu'il l'auroit agréable. Paul de Naples, ravi que tout lui réussissoit si bien, descendit à ma secrétairerie, accompagné de Tita de Fusco, son cousin, et suivi du capitaine de mes gardes. A peine furent-ils au bas du degré, qu'ils furent saisis par les gardes qui les attendoient, qui, leur mettant le poignard à la gorge, les menacèrent que s'ils faisoient le moindre bruit du monde il les tueroient. Ils demandèrent que l'on ne les fît pas mourir sans confession: l'on leur répondit que les châtimens que je faisois faire n'étoient pas si prompts ni sans les formalités de justice. Ils se laissèrent conduire, sans parler ni sans faire de résistance, jusques à la porte de derrière de mon palais, où trouvant les deux chaises que j'avois fait préparer, ils furent mis dedans et emportés à la Vicairie, escortés des cent mousquetaires que j'avois fait venir exprès.

J'envoyai aussitôt à la femme dont il avoit fait enlever la fille, et aux deux députés de la ville de Nole, de se rendre à la Vicairie pour servir de témoins contre eux. Dès qu'ils y furent arrivés, l'auditeur général les ayant fait dépouiller, son cousin et lui, pour les faire appliquer à la question, ils se jetèrent à genoux devant lui, demandant par grâce de n'être point tourmentés, et confessèrent plus de crimes qu'il n'en falloit pour faire mourir cent hommes. A l'abord de cette femme, il avoua qu'il en avoit fait enlever la fille et qu'il l'avoit encore chez lui, mais qu'on ne lui avoit point fait de violence, remettant à la faire quand il seroit de retour de mon palais. A la vue des deux députés de Nole, il confessa de n'en avoir pas fait observer la capitulation et d'avoir fait saccager la ville. Son cousin se trouvant complice de toutes ses méchancetés, et les avouant aussi bien que lui, ils furent tous deux condamnés à mort et mis entre les mains des confesseurs: après quoi, s'attendant d'être exécutés, ils furent surpris de se voir mis à la question, que je leur fis donner ordinaire et extraordinaire. Ce fut dans les tourmens qu'ils déclarèrent qu'ils n'étoient venus dans la ville qu'en intention de la piller, et non pas de forcer les postes des ennemis, ne voulant pas voir si tôt finir les désordres du royaume; que quand ils m'avoient menacé de me couper la tête et la porter à don Juan d'Autriche, que c'avoit été leur intention, en cas que j'empêchasse le butin qu'ils vouloient faire, croyant tirer de ce présent une somme fort considérable des Espagnols; qu'il avoit cru m'intimider de telle façon par cette menace, que je n'oserois lui rien refuser de ce qu'il me demanderoit; que l'autorité de vicaire général qu'il prétendoit, lui devoit donner les moyens de tirer impunément tout l'argent des provinces et de saccager tout le royaume: après quoi il pourroit faire, au prix de ma tête, sa paix quand il voudroit avec les Espagnols, ou bien se retirer avec son butin dans le lieu du monde où il croiroit avoir le plus de sûreté; qu'appréhendant que je ne m'assurasse de sa personne, il n'avoit pas fait sortir ses gens de la ville comme je lui avois commandé, mais qu'il les avoit retenus exprès pour m'épouvanter, et s'étoit rendu maître de mon palais pour me forcer à lui donner les expéditions, qu'il connoissoit bien que je ne lui pouvois accorder que malgré moi; qu'en cas de refus il étoit résolu de me poignarder, et en avoit été prendre le concert, avant que de venir chez moi, avec Gennaro et Vincenzo d'Andrea; qu'auparavant l'attaque des postes, il avoit envoyé une vieille femme trouver don Juan d'Autriche, pour savoir combien l'on lui voudroit donner de ma tête. Et l'ayant fait arrêter sur les indices qu'il en donna, elle remit la réponse qu'elle avoit entre les mains; mais n'ayant pas voulu la faire mourir pour cela, je me contentai de lui faire donner le lendemain le fouet par tous les carrefours de la ville. Il confessa ensuite des crimes, des sacriléges et des abominations si étranges, que j'en eus horreur quand je vins à lire ses dépositions. Je le fis interroger sur le pillage du château d'Avelline, fis prendre un état de tout ce qu'il avoit pris dedans et des lieux où il avoit fait transporter tout ce butin, et où il avoit fait serrer celui qu'il avoit fait le matin dans le palais du prince de Montesarchio et autres maisons voisines, qu'il déclara avoir fait mettre dans sa maison pour l'emballer et le faire amener le lendemain avec tout ce qu'il y avoit de meilleur dans la ville, qu'il prétendoit piller avant que de partir: et voyant que l'on n'en pouvoit pas tirer davantage, l'auditeur général le fit exécuter avec son cousin, et m'en envoya aussitôt donner avis.

Cependant le baron de Modène m'ayant demandé la permission de retourner à l'armée, je lui dis de se donner un peu de patience, et que je le dépêcherois le soir. Et Antonio del Calco, Marco Pisano et Andrea Rama étant venus députés de mes troupes pour me prier de leur renvoyer leur mestre de camp général, dont un

autre à la place ne leur seroit pas si agréable (le sieur de Malet étant demeuré cependant à commander), je leur promis de leur faire raison sur leur demande, mais qu'il falloit qu'ils eussent un peu de patience. Ensuite je leur dis que je leur voulois apprendre à tous une nouvelle fort surprenante, qui étoit que je venois de faire arrêter Paul de Naples, et ensuite lui faire trancher la tête, leur demandant leur sentiment, et s'ils ne trouvoient pas que j'eusse bien fait. Ils répondirent que oui; mais se regardant les uns les autres, ils me parurent fort interdits. Je fis prendre deux flambeaux ensuite par un valet de chambre, et m'en allant dans la salle, je demandai à tous ceux que j'y rencontrai ce qu'ils y faisoient si tard. Ils me répondirent qu'ils y attendoient leur général. Je leur repartis qu'ils ne pouvoient plus en avoir d'autre que celui que je leur voudrois donner, puisque je venois de faire couper la tête à Paul de Naples pour mille crimes qu'il avoit commis, et que n'étant guère plus gens de bien que lui, ils devoient appréhender le même châtiment; mais que s'ils me vouloient promettre de changer de vie et de s'amender, je leur pardonnerois de bon cœur et les traiterois comme un bon père fait ses enfans. Ils se mirent tous à genoux devant moi et me demandèrent pardon; apres quoi je leur commandai de se retirer, et de faire entendre à leurs compagnons que je voulois, sur peine de la vie, que le lendemain à huit heures du matin il n'en restât aucun dans la ville, et qu'ils se gardassent bien d'en emporter quoi que ce pût être. Ce qui fut si ponctuellement exécuté, qu'ils laissèrent tout le butin qu'ils avoient fait, que je fis rendre à tous les intéressés, après que chacun eut reconnu ce qui étoit à lui. J'envoyai en même temps deux de mes gardes pour faire remettre la fille qui avoit été enlevée entre les mains de sa mère, sans qu'il lui eût été fait aucune violence.

Le capitaine de mes gardes avoit fait venir sur le haut de mon escalier quantité de chaises, pour s'en servir suivant que je lui avois ordonné; et rentrant dans mon cabinet, je dis au baron de Modène, et à tous ceux qui l'accompagnoient, qu'il étoit trop tard pour le dépêcher; mais qu'ils revinssent le lendemain à mon lever, et que j'avois assez fait de choses pour avoir besoin de me reposer. En passant dans ma salle il fut arrêté par le lieutenant de mes gardes; Antonio del Calco, Marco Pisano, Andrea Rama, le cavalier Michellini, le sieur Desinar et son secrétaire, par les officiers et autres de mes gardes, et conduits tous prisonniers dans la Vicairie. Je rentrai dans mon cabinet écrire un billet au cardinal Filomarini, pour l'avertir qu'ayant fait arrêter le père Capece, mon confesseur, comme brouillon et séditieux, je l'envoyois dans ses prisons, ne voulant en rien choquer la justice ecclésiastique, et le priant de le faire tenir resserré, sans qu'il pût communiquer avec personne. J'allai aussitôt dans ma chambre, où trouvant le père Capece, je lui contai tout ce qui venoit d'arriver. Il demeura fort surpris quand il apprit que le baron de Modène étoit prisonnier. Je lui dis qu'il ne devoit pas s'en étonner, puisqu'il en étoit en partie cause. Il se voulut fonder sur de beaux raisonnemens que j'interrompis et remis au lendemain, ayant envie et grand besoin de m'aller coucher. Quand il fut sur le haut de l'escalier, au sortir de ma salle, le capitaine de mes gardes l'abordant, s'assura de lui, dont il demeura fort interdit; et le faisant remettre dans une chaise, le fit porter dans les prisons de l'archevêché, et accompagner par l'enseigne de mes gardes, chargé du billet que j'avois écrit au cardinal Filomarini.

Ainsi finit la journée de l'attaque des postes, que je puis dire fort grande et fort extraordinaire, non pas tant par ce qu'il y arriva que par la suite, et pour avoir échappé par ma résolution et par mon adresse à tant de sortes de périls différens, et m'être rendu si finement et si hardiment le maître d'un homme qui croyoit l'être de ma personne et de ma vie.

Le lendemain matin les têtes de ces deux coupables furent mises sur l'épitaphe du Marché, et leurs corps pendus chacun par un pied, avec une inscription qui portoit *qu'ils avoient été exécutés pour s'être trouvés convaincus de meurtres, sacriléges, violemens et incendies; pour intelligence avec les ennemis, attentat sur ma personne, avoir faussé la capitulation faite avec la ville de Nole, n'avoir pas voulu combattre par poltronerie, et avoir eu dessein de piller Naples.* Leur trahison ainsi avérée, tout le peuple courut en foule les voir, avec une horreur si grande, que l'on ne put quasi empêcher que leurs corps ne fussent déchirés et mis en pièces. Et après avoir ouï la messe, passant par le Marché, je reçus mille bénédictions; tout le monde vint me baiser les pieds et me donna des démonstrations encore plus grandes, s'il est possible, qu'à l'ordinaire, de respect, d'amour et de tendresse : si bien que de cette fâcheuse rencontre, et du malheur de l'attaque des postes, je vis l'accroissement de mon autorité, de l'amitié pour moi et de la haine pour les Espagnols. L'on pouvoit juger de là quelle étoit ma bonne fortune, puisque je

tirois même de l'avantage de mes disgrâces.

Je fis partir en même temps l'auditeur général pour aller informer de la dissipation des blés d'Averse et de la malversation des officiers. Et comme il fut nécessaire de pourvoir au gouvernement sous prétexte de confiance, je le donnai à Pepe Palombe, pour le tirer de Naples, où ses négociations avec les ennemis me le rendoient suspect, et le mettre en lieu où il ne me pourroit nuire, et où je ferois observer de plus près sa conduite, ne lui laissant qu'une ombre d'autorité. Je donnai le régiment de Calco au sieur de Beauvais, gentilhomme françois ; à Saint-Maximin, depuis maréchal des logis de mes gardes, fort brave soldat et fort fidèle, une compagnie dans le même corps, et deux autres à deux François ; et laissai ce régiment, que je mis à huit cents hommes, de garnison dans cette place. J'en fis sortir tout le reste des troupes, que j'envoyai sous le sieur de Malet, en qualité de sergent général de bataille, à Sainte-Marie, distante d'une lieue de Capoue ; et pour cet effet je jetai le sieur Du Fargis, avec une garnison suffisante, dans la ville de Cayasse, tenant déjà de l'autre côté Marcianèse et Lusciano que j'avois fait retrancher, aussi bien que la tour de Patria, n'attendant que l'arrivée des galères de France pour me rendre maître de Castel-Vulturne, qui, quoique fort peu fortifié, étant l'embouchure de la rivière, pouvoit être secourue par mer : mais je faisois faire des courses continuellement pour empêcher que l'on ne fît descendre des vivres, qui se pouvoient transporter aisément de Capoue par mer aux ennemis. Les Espagnols se trouvoient tous les jours en plus grande nécessité, ne tirant de subsistance que de Castel-à-Marc par leurs galères, qui ne pouvoient pas naviguer par le mauvais temps, et étoient quelquefois quinze jours sans venir, ce qui mettoit les châteaux et les quartiers des ennemis à la fin ; et quand le temps étoit beau, elles étoient si désarmées que, les faisant toujours suivre par des brigantins et des felouques armées, elles ne faisoient aucun voyage sans risque, étant contraints, faute de soldats, de les fortifier de bourgeois, et la plupart de gens inutiles. Ils pressoient leurs correspondans d'entreprendre sur ma personne, étant la seule voie de salut qui leur étoit ouverte.

La noblesse cependant étoit fort en inquiétude, quelques-uns s'étant jetés dans des places (l'inimitié irréconciliable du duc de Martina et du comte de Conversano les empêchant d'en tirer aucun service, s'attachant plus à se détruire et s'opposer l'un à l'autre qu'à rien exécuter pour leur intérêt), et je ne sais si c'étoit avec quelque raison ; mais ils attribuoient leurs soupçons, qui augmentoient tous les jours davantage, à mes intelligences secrètes, et croyoient que ceux qui se jetoient dans les places fortes ou qui amassoient des troupes ne travailloient qu'à se mettre en état de faire avec moi des conditions plus avantageuses, et peut-être n'étoient-ils pas trop abusés.

Deux jours après l'attaque des postes je m'en allai, suivi seulement de mes gardes et de mes domestiques, remercier Dieu à Notre-Dame-de-l'Arco, lieu d'une grande dévotion; voir le désordre qu'avoit causé le dernier embrasement du mont Vésuve, et remarquer le miracle du fleuve de flammes qui en sortoit et couloit à la mer, et qui, s'étant séparé en deux, s'étoit rejoint, après avoir laissé comme dans une île cette petite chapelle, quoique naturellement la pente du vallon l'eût dû faire emporter et consumer. Au retour, je me vins divertir dans la maison de Gaspard de Romero, dont le jardin est un des plus délicieux de tous les environs. Gennaro ayant eu avis que j'y étois s'y rendit aussitôt pour me tuer, accompagné de plus de six-vingts bandits ; mais soit que mon heure ne fût pas encore venue, que j'eusse pris trop de précaution, ou qu'il manquât de résolution pour entreprendre un coup si hardi, je m'en garantis heureusement ; et lui, n'ayant pas moins de fortune, évita les piéges que je lui avois tendus : ce qu'il ne pouvoit pas faire, selon toutes les apparences du monde. Le voyant venir de loin, je fis demeurer fort peu de mes gardes hors de la porte, et mis tout le reste dans la cour sans les faire paroître; je l'envoyai recevoir par le capitaine de mes gardes, qui, l'ayant introduit dans la maison, fit refermer la porte sur lui, ne le laissant entrer que lui quatre ou cinquième. J'envoyai cependant ordre à Onoffrio Pisacani et Carlo Longobardo avec leurs compagnies de se saisir du pont de la Madelaine, par où vraisemblablement il devoit s'en retourner. Ils étoient mes confidens, ses ennemis particuliers, et les plus accrédités de toute la ville, qui pouvoient le tuer impunément sans que l'on pût croire que ce fût par ma participation, mais seulement à cause des pratiques qu'il entretenoit avec les ennemis. Il y avoit encore un autre chemin pour rentrer par la porte Capuane, où, par mon commandement, Matheo d'Amore et Cicio Battimiello l'attendoient pour le même dessein avec leurs compagnies. Je le menai faire un tour de jardin ; et après, montant tout au haut du logis sur une terrasse où la vue est la plus belle du monde, il pâlit, et fut fort étonné de se trouver avec si peu de gens au milieu de

trente de mes gentilshommes, et se repentit, à mon avis, de s'être si légèrement hasardé. Je lui dis, voyant tous les siens les armes hautes, qu'il n'étoit pas bienséant qu'ils fussent de la sorte devant mes gardes, et qu'il leur commandât de les mettre bas et de se retirer : la peur où il se trouvoit le rendant fort obéissant, il leur cria de faire l'un et l'autre ; ce qui fut aussitôt exécuté. Tous ceux de ma suite en même temps me vinrent demander l'un après l'autre si je voulois que l'on le poignardât, ou que l'on le jetât du haut en bas : ce qui auroit été fait au moindre signal que j'en eusse donné. Je leur défendis expressément, et en fus retenu par deux considérations : la première, que paroissant l'auteur de son châtiment, les ministres du Roi, persuadés de ses bons desseins pour la couronne, auroient cru que c'étoit ce qui lui coûtoit la vie, et que je le sacrifiois à mon ambition ; prendroient de là sujet de me rendre de méchans offices, d'empêcher le retour de l'armée navale, et que l'on ne me donnât aucun secours ; l'autre, que ne me fiant pas au courage de mes gardes, et lui voyant six-vingts bandits sans savoir s'il n'avoit pas plus grand nombre de gens cachés, c'eût été trop risquer, m'imaginant que la chose se feroit plus secrètement, et que, selon toute raison, sa perte étoit infaillible à son retour. Après deux heures de conversation qu'il voulut abréger autant qu'il lui étoit possible, et que j'entretenois exprès en attendant que les personnes que j'avois envoyées se poster sur son chemin fussent assurément arrivées, je lui donnai congé ; et il remonta à cheval, ravi de se voir hors de mes mains, et bien résolu, comme il me l'a fait voir depuis, de ne s'y plus remettre. Après avoir long-temps balancé sur la route qu'il devoit prendre, allant faire le tour d'un grand marais, il rentra dans la ville par la porte Nolane. Je n'eus pas assez de temps, après m'en être aperçu, pour y faire avancer du monde, et nous manquâmes de la sorte chacun notre coup. Et après avoir fait reconnoître s'il n'y avoit point d'embuscade, je m'en revins chez moi par le pont de la Madelaine, où je trouvai Pisacani et Longobardo, désespérés d'avoir perdu une si belle occasion, qu'il falloit remettre à une autre fois.

Vincenzo d'Andrea me vint trouver le soir pour me dire que le temps étant expiré, il falloit procéder à une nouvelle élection des capitaines des *ottines*, et qu'il étoit important de bien choisir. Je lui répondis que, par les capitulations faites avec le duc d'Arcos, la nomination en appartenoit au peuple ; et que ne voulant point rien altérer à leurs priviléges, je me réserverois seulement l'autorité d'exclure ceux qui me pourroient être suspects. Il me répondit qu'il n'appartenoit qu'à moi de les choisir, et qu'il m'apporteroit le lendemain matin trois billets du duc d'Arcos, par où je pourrois justifier qu'il en avoit usé de la sorte depuis qu'il eut passé les articles par lesquels il l'avoit déférée au peuple. Je donnai ordre à mes confidens de m'apporter tous les noms des prétendans, afin d'examiner soigneusement ceux qui nous seroient les plus propres. Il ne manqua pas de me mettre le lendemain matin entre les mains les trois billets qu'il m'avoit promis, et employa tout le reste de la journée à cabaler et échauffer contre moi tous les esprits, leur représentant que j'en usois tyranniquement, et que, m'arrogeant un pouvoir absolu, je faisois toutes les choses souverainement, sans considérer ni le bien ni les avantages du peuple, leur ôtant même ce que les Espagnols leur avoient accordé (croyant que dans une émeute il me feroit égorger, ne doutant pas que les billets qu'il m'avoit apportés ne m'obligeassent à m'opiniâtrer à vouloir que mon crédit ne fût moindre que celui d'un vice-roi). Le soir, ayant fait attrouper force monde dans la place de mon palais, il me vint trouver à la tête du corps de ville et des *ottines ;* et levant le masque, il me porta effrontément la parole : mais de bonne fortune j'avois auprès de moi tous mes confidens qui, n'étant point suspects, et étant encore plus accrédités que lui, me servirent utilement dans cette rencontre. Il me dit donc que le peuple étoit fort surpris que je voulusse de mon autorité particulière faire la nomination des capitaines des *ottines*, dont le choix lui appartenoit ; que ce seroit le mettre au désespoir en lui ôtant un privilége pour la conservation duquel il avoit pris les armes, l'inobservation de ce point si important étant ce qui l'avoit le plus aigri ; que je devois y prendre garde de bien près, puisque ce seroit ôter la liberté à la ville au lieu de la lui procurer, et me déclarer plutôt son tyran que son défenseur. Je reconnus alors son artifice, puisque me relâchant de ma prétention il en tireroit tout le mérite, et m'y opiniâtrant, il me feroit tuer par une émotion générale. Je lui répondis froidement que je n'aurois pas cru sa malice si noire, ni son effronterie si grande que je la connoissois ; qu'il se devoit souvenir, quand il m'avoit parlé de cette affaire, que je lui avois dit ne m'en vouloir mêler que pour exclure les suspects, et au lieu d'ôter au peuple ses priviléges, je prétendois les augmenter, hasardant tous les jours ma vie pour procurer le bien et la liberté de Naples, bien loin d'avoir la pensée de l'opprimer ;

qu'il se souvînt qu'il m'avoit représenté de quelle importance il étoit que je fisse le choix des capitaines des *ottines* pour éviter le désordre et le malheur qui pourroient arriver s'il s'en trouvoit quelques-uns parmi eux malintentionnés et qui eussent commerce avec les ennemis; et que pour me faire connoître que personne ne pouvoit se scandaliser avec justice que j'en fisse la nomination, à l'exemple du duc d'Arcos, dont la puissance ne devoit pas être si établie que la mienne, durant les révolutions, il m'en avoit lui-même apporté les trois billets (que, prenant dans un livre où je les avois serrés exprès, je fis voir à tout le monde, qui fut par là convaincu et de mon innocence et de sa malice). Tous ceux qui m'étoient affectionnés commencèrent à s'écrier qu'il étoit bien rude que l'on me soupçonnât et me calomniât sans sujet; que le peuple me devoit tenir pour son père, ne pouvant pas avoir pour lui des sentimens plus tendres que ceux que j'avois; et que m'exposant tous les jours à tant de périls comme je faisois pour lui procurer la liberté et le repos, il ne pouvoit avoir trop de respect pour moi, ni trop de déférence à mes volontés : tous les assistans en demeurèrent généralement d'accord. Et Vincenzo d'Andrea voyant que les choses ne tournoient pas comme il s'y étoit attendu, dissimulant avec adresse, me dit qu'il m'avoit porté les paroles dont il avoit été chargé, et que n'ayant jamais douté de la manière dont j'en userois, qu'il se réservoit à faire valoir au peuple ma conduite, et l'obligation qu'il m'avoit de lui déférer une chose que j'aurois pu prétendre avec raison, par l'exemple des billets du duc d'Arcos qu'il m'avoit lui-même apportés. Je lui repartis que je lui étois obligé sensiblement de deux choses : la première, de m'avoir donné lieu d'éclaircir le public de la sincérité de mon procédé; et la seconde, de m'avoir appris à connoître ses artifices, que je lui pardonnois de bon cœur; mais que je l'assurois que je serois une autre fois sur mes gardes, et userois de plus de précaution quand il me proposeroit quelque chose, ou que j'aurois quelque affaire à traiter avec lui.

Cependant je priai ceux qui étoient assemblés, puisqu'ils étoient en nombre suffisant pour procéder à cette élection, de la vouloir faire devant moi, afin que je pusse au moins dire mon sentiment sur l'exclusion des personnes qui me seroient ou suspectes ou désagréables. Ils me protestèrent tous qu'ils me déféroient leurs voix, et me prioient de leur nommer ceux qui me plairoient davantage, m'assurant qu'ils souscriroient tous à mon sentiment. Je ne voulus pas abuser de leur respect; et prenant la liste de tous les prétendans, j'en lus tous les noms; et mes amis apostés excluant les gens qu'ils savoient bien que je ne voulois pas, j'écrivis devant eux les noms de tous ceux qui furent généralement approuvés. Tout le monde étant demeuré fort satisfait de cette élection, je tirai de ma poche la liste que j'avois faite, comme un projet des personnes que je croyois être les plus propres; et leur lisant, elle se trouva conforme à ceux que nous venions de choisir. Sur quoi je leur témoignai beaucoup de joie de voir que nous avions tous de si bonnes intentions, puisqu'elles se rencontroient si conformes. Je leur mis une des listes entre les mains, afin de faire dresser l'acte de la nomination dans les formes ordinaires, et les priai tous en se retirant de faire entendre au peuple, chacun dans son quartier, de quelle façon j'en avois usé, et le sujet qu'il avoit de se louer et de mon affection et de ma conduite.

Cette malicieuse finesse de Vincenzo d'Andrea, au lieu de me ruiner, redoubla mon crédit et lui fit perdre le sien; et depuis ce temps-là il fut aussi suspect à tout le monde qu'il me l'étoit avec justice. Le remords de sa conscience le tint depuis en de continuelles appréhensions : il n'osa plus sortir le soir, ni boire ni manger chez moi, comme il faisoit quelquefois, appréhendant également le fer et le poison, connoissant bien qu'il méritoit la mort, de quelque manière qu'elle lui pût être donnée. Il ne me vint plus parler d'affaires qu'en public, et, autant qu'il lui fut possible, hors de mon palais, nous gardant également l'un de l'autre, chacun de son côté ne pensant qu'à se prévenir.

Le lendemain, sur le midi, les bourgeois me vinrent faire des plaintes que les bouchers, au préjudice du ban que j'avois fait publier, tenoient leurs armes sur les étaux en vendant la viande, maltraitoient les habitans et leur faisoient prendre par force celle dont ils se vouloient défaire, pour le prix et dans la quantité qu'il leur plaisoit. J'envoyai à même temps pour en faire arrêter un qui, ayant fait plus d'insolence que les autres, avoit non-seulement maltraité de paroles, mais même frappé un artisan qui avoit refusé d'acheter quelque chose qui ne lui plaisoit pas, ou qui lui paroissoit gâté. Tous les autres bouchers se mutinèrent et prirent les armes. De quoi étant averti, j'envoyai Matheo d'Amore avec sa compagnie se saisir d'une avenue des boucheries; et de l'autre, Onoffrio Pisacani et Carlo Longobardo avec deux cents mousquetaires : et m'y étant aussitôt rendu, j'y entrai suivi de mes gardes, fis désarmer six-vingts bouchers et lier deux à deux;

et les fis en cet équipage promener par toute la ville, jurant que si je ne les faisois tous pendre, au moins les ferois-je décimer pour l'exemple. Toutes leurs femmes s'en vinrent en pleurant se jeter à mes pieds et me demander leur grâce. Je résistai assez long-temps à la leur accorder, et enfin me restreignis à ne faire mourir que celui qui avoit fait la plus grande insolence : mais je me laissai toucher aux larmes de sa femme et de cinq ou six petits enfans qu'il avoit, qui me firent pitié, et me demandant seulement sa vie et que je le fisse châtier de quelle façon que je le jugerois à propos. Je me contentai de lui faire donner le fouet par les carrefours, suivi de tous ses camarades liés deux à deux, comme j'ai déjà dit. Toute sa famille m'en remercia comme de la plus grande marque de clémence que je lui pusse donner ; et cette punition exemplaire fit un si grand effet, que jamais depuis personne n'eut l'insolence de contrevenir à pas une de mes ordonnances que je fis publier.

Vincenzo d'Andrea ne pensant qu'aux moyens de me faire périr, eut recours à un artifice auquel il croyoit que je ne me pourrois jamais parer. Il me vint trouver avec le prince de la Roque Filomarini, parent du cardinal, passionné pour les intérêts d'Espagne, dans lesquels il ne perdoit aucune occasion d'y servir. Il étoit cette année *grassiero*, qui est une charge qui lui donnoit l'autorité sur ce qui concerne les vivres et l'abondance, et qui est exercée tous les ans alternativement par un homme de robe et par un cavalier. Ils me représentèrent qu'il se commettoit un grand abus par les gens des villages autour de Naples, qui y apportoient du pain à vendre tous les jours en quantité, mais qui le tenoient à un si haut prix que le peuple en étoit réduit à la faim. Ils me dirent qu'il étoit nécessaire d'y en mettre un modéré, ou qu'autrement l'on ne pourroit plus subsister dans la ville. Je reconnus bien la malice de cette proposition, puisque si je refusois de faire un réglement je m'attirois la haine publique, et si je le faisois publier, l'on n'apporteroit plus de pain de la campagne. Je feignis de ne pas reconnoître leur malice et leur donnai charge de dresser l'édit, que je ferois afficher par toute la ville. Dès que la publication eut été faite, l'on n'y apporta plus rien ; et le lendemain je fus averti que par tous les quartiers la populace crioit : *Du pain, ou vive Espagne!* n'en voyant plus venir de dehors ; ce qui les mettoit au désespoir. Je montai aussitôt à cheval, et me faisant voir par toutes les rues, toute cette crierie s'apaisa par ma présence; et je promis à tout le monde qu'avant le soir j'en ferois venir en abondance, informant tout le peuple de la méchanceté que l'on avoit faite pour les affamer. Et envoyant de mes gardes par tous les villages, je commandai que tous les paysans apportassent tout le pain qu'ils pourroient, avec promesse de leur laisser vendre tout ce qu'ils voudroient : et trois heures après l'on en vit arriver en si grande quantité, que depuis les premières révolutions l'on n'en avoit jamais tant vu venir. Tout le monde me donna mille bénédictions, qui furent bien redoublées par l'expédient que je trouvai qui empêcha la cherté, qui fut de défendre qu'il n'en ressortît point de la ville ; et que le jour l'on en feroit le débit si cher que l'on voudroit, mais que tout celui qui ne seroit pas vendu à l'entrée de la nuit seroit confisqué. De cette sorte l'espérance du gain en faisoit apporter de tous côtés ; et les bourgeois ne se pressant pas d'en avoir, et attendant le soir, obligeoient les marchands à leur donner à prix raisonnable. Je me trouvai si bien de ce réglement, que je l'ai toujours fait observer depuis.

Durant que je fus faire un tour à la campagne, craignant que les Espagnols, bien informés de ce qui se passoit, n'essayassent d'entreprendre quelque chose durant mon absence, j'ordonnai à Onoffrio Pisacani, Carlo Longobardo, Cicio Battimiello et Matheo d'Amore, de rôder avec leurs compagnies par tous les postes, pour renforcer et secourir celui qui pourroit être attaqué. Ce dernier, passant à la porte de Medine, trouvant que les ennemis y faisoient une sortie, les repoussa vertement; et s'étant engagé trop avant et se voyant coupé, il se jeta avec sa compagnie dans une maison assez forte, où il se défendit plus de deux heures ; mais la poudre lui venant à manquer, il se voyoit dans l'impuissance de résister davantage, et, résolu de périr, il ne vouloit point prendre de quartier. Je fus averti, à mon retour, de sa disgrâce ; et voulant conserver un homme si brave et si fidèle, je commandai à la garde de mon palais de courir le dégager. Je ne trouvai pas pour lors d'officier pour lui en donner la charge, le capitaine par hasard ne s'y rencontrant pas ; mais le mestre de camp Diego Perès, sortant la première fois après sa blessure, dont il n'étoit pas encore guéri, croyant que je ne lui voulois pas envoyer à cause de sa foiblesse, descendit sans me rien dire, et se remettant dans sa chaise, s'y fit porter ; et son cœur suppléant au défaut de ses forces, mettant l'épée à la main et se traînant le mieux qu'il lui fut possible, non-seulement il dégagea

Matheo d'Amore, mais donna une telle épouvante aux Espagnols qu'ils abandonnèrent tous les postes qu'ils tenoient de ce côté-là, et fuirent jusques au corps-de-garde du palais du vice-roi : ce que je n'aurois pu croire s'ils ne me l'avoient avoué eux-mêmes durant ma prison. Ainsi je vis revenir ensemble deux hommes qui m'étoient aussi chers, que je m'y sentois obligé par leur valeur et leur zèle à me servir : aussi leur témoignai-je, par mes caresses, l'estime que je faisois d'eux et la joie que je ressentois que le ciel m'eût conservé des personnes qui m'étoient si nécessaires.

J'étois fort satisfait de voir que nous avions le pain, quoiqu'un peu cher, au moins en abondance. Vincenzo d'Andrea m'en voulut ôter la satisfaction en me la rendant inutile et y apporta tous ses soins en empêchant que la monnoie que j'avois fait battre par son conseil n'eût de cours : et comme il y en couroit déjà en assez grand nombre, bien de pauvres gens s'en trouvant entre les mains se voyoient en état de mourir de faim. Il me fut aisé d'y apporter du remède en faisant publier, par un édit que je fis afficher partout, défense à peine de la vie de la refuser. J'étois si absolu et si fort craint, que personne n'osoit désobéir à mes ordonnances, le châtiment sans aucune rémission s'en faisant sur l'heure même. Ainsi cette méchante intention fut sans effet, le mal étant prévenu quasi auparavant que d'être arrivé.

Le désordre étoit tout-à-fait apaisé dans la ville; l'on n'y parloit plus de vols, d'incendies ni de violences : mais je ne voulus pas me contenter d'une chose qui me paroissoit si peu, quoique tout autre que moi auroit cru en avoir fait de presque impossible. Je voulus rétablir la justice et faire voir que je savois la faire régner au milieu de la guerre civile et du bruit des armes. Je fis assembler ceux qui avoient exercé des charges de judicature, ou qui étoient personnes capables de s'en bien acquitter. En effet, deux jours après je rétablis la chambre des comptes, dont je fis lieutenant-général Jean-Camille Cacalcio, homme fort expérimenté et le plus propre de la ville à faire cette fonction. Je fis président Francisco de Pati, pour le récompenser de l'avis qu'il m'avoit donné des menées de l'abbé Basqui : je pourvus tout ce qui étoit nécessaire de gens pour cette chambre. Je rétablis le conseil de Sainte-Claire, formai la Vicairie civile et criminelle, donnai ordre que les officiers n'allassent jamais sans leurs robes, et qu'ils se rendissent sans y manquer à leurs tribunaux tous les jours que l'on avoit accoutumé de s'assembler. Et toutes les affaires s'traitèrent avec tant de soin, qu'il s'est plus vidé de procès en deux mois de temps que l'on n'avoit fait en dix ans; et avec tant de justice et de ponctualité, que toutes les sentences et arrêts qui ont été rendus durant mon gouvernement ont été observés régulièrement depuis, sans que l'on ait pu trouver de prétexte et beaucoup moins de raison de les casser : ce qui m'acquit une si grande amitié du public, que tant que Naples durera, ma mémoire y sera toujours en vénération. Cela m'acquit autant d'estime par toute l'Italie qu'il donna d'étonnement d'avoir pu, en un temps si embarrassé et dans un lieu si rempli de confusion et de désordre, régler si bien les choses, dont je ne tardai guère à ressentir les effets. Mais ce qui obligea les juges à faire si bien leur devoir fut que tous les mercredis et les samedis l'on me venoit rendre compte de toutes les affaires que l'on avoit faites; et quand j'en trouvois quelqu'une dont le jugement me paroissoit défectueux, j'en faisois faire la révision devant moi, et il ne s'exécutoit aucun arrêt que je ne l'eusse auparavant approuvé et visé; et dans deux ou trois rencontres je changeai ce qui avoit été fait et jugeai souverainement : ce qui se trouva avec tant de justice et de raison, que personne n'a su trouver à dire à ce que j'avois prononcé, qui a été exécuté même depuis ma prison. Et, pour tirer plus d'éclaircissement de toutes les menées des ennemis, j'ordonnai à Agostino Mollo et à deux ou trois de ses amis dont j'étois fort assuré, d'envoyer demander au vice-roi la permission d'accepter les charges que je leur avois données, afin que, ménageant par cette conduite leur confiance, ils me pussent donner de bons et assurés avis : et même par mon ordre il leur en donnoit souvent de quelques résolutions secrètes que je prenois, qu'il m'étoit avantageux qu'ils sussent. Cette adresse me fut fort utile, et même fit soupçonner ledit Mollo d'avoir des intelligences et le mit dans la défiance du peuple : mais je me sens obligé de lui rendre ce témoignage, que personne dans Naples ne m'a servi si fidèlement que lui, m'ayant découvert deux ou trois conspirations contre ma vie, et fait garantir de beaucoup de périls que je n'aurois pu éviter sans son conseil, dont je me suis toujours fort bien trouvé.

Le 19 de février, les Espagnols reçurent une grande mortification, et le peuple avec moi une joie extrême, de l'arrivée de don Juan de San-Severine, comte de La Saponare, et depuis prince de Bisignane, chef de la plus ancienne et la plus noble maison du royaume, et dont la grandeur n'a pu s'abattre par la persécution

de plusieurs rois, et même par celle de Ladislas, qui en fit égorger vingt-deux dans le château de Laïna, où ils s'étoient rendus sur sa parole : piqué de ce que pour se garantir de son oppression ils avoient mis ensemble en huit jours dix-huit mille hommes seulement de leurs sujets, et sept mille chevaux en vingt-quatre heures, en campagne. En passant dans le Marché, tout le monde courut lui baiser les pieds, et je les reçus les bras ouverts. Il m'apporta en effet les meilleures nouvelles du monde, qui furent le mécontentement général de toute la noblesse, qui n'attendoit que l'exemple de quelqu'un des principaux de leur corps pour le suivre; et peu de personnes, ou pour mieux dire aucun, ne lui pouvant disputer l'avantage du bien ainsi que de la naissance, il avoit voulu être le premier à faire voir l'amour qu'il avoit pour sa patrie, et employer sa vie pour seconder mes bons desseins, et contribuer à son repos et à sa liberté. Il me dit qu'il venoit se ranger auprès de moi pour recevoir mes ordres et y obéir avec autant d'affection que de fidélité ; que sa maison avoit été la dernière à tenir le parti de celle d'Anjou, et qu'étant bien informé que j'en descendois, il venoit respecter en ma personne le sang de ses anciens rois, depuis lesquels le royaume avoit été cruellement opprimé par des tyrans (ce qu'il ne vouloit pas souffrir davantage); que des personnes comme lui ne devoient jamais perdre l'occasion de briser leurs fers quand le Ciel et la fortune leur en donnoient les moyens ; que les Espagnols avoient pris toute la conduite qu'il falloit pour perdre le royaume; qu'il ne les abandonnoit qu'après qu'ils s'étoient abandonnés eux-mêmes ; et qu'il ne seroit ni honnête ni raisonnable que la noblesse se voulût envelopper dans leurs ruines, puisque, à bien considérer les choses, ils ne pouvoient passer que pour des usurpateurs, et non pas pour leurs légitimes maîtres ; qu'au reste, étant bien informé de l'état de leurs affaires, il voyoit leur perte indubitable, étant dépourvus généralement de toutes choses, et ne pouvant attendre aucun secours de pas un endroit ; qu'il ne falloit, pour voir finir une si grande entreprise que la mienne, que j'avois ménagée avec tant de résolution et de conduite, qu'outre le retour de l'armée de France, la prise d'un des châteaux de Naples, et le premier jour de mai, dans lequel tous les cavaliers, dégagés du serment de fidélité par la protestation qu'ils en avoient faite, se déclareroient sans y manquer, comme il m'en répondoit par la connoissance qu'il avoit de leurs intentions, qui rendoient la perte des Espagnols infaillible. Il y avoit encore un moyen plus prompt et qui n'étoit pas moins sûr, qui étoit qu'abandonnant la ville, je voulusse venir en Pouille, lieu plus propre que tout autre pour se rassembler, pour être au milieu du royaume ; et qu'aussitôt que j'y serois, toute la noblesse monteroit à cheval pour se rendre auprès de moi et me mettre à sa tête ; que j'y aurois bientôt mis ensemble un grand corps d'armée pour revenir accabler tout d'un coup les ennemis dans Naples ; que ce qu'il me disoit n'étoit pas pour m'en faire sortir, mais seulement pour ôter tout scrupule à la noblesse, qui croiroit, en m'y venant trouver, que ce seroit se réunir au peuple, au lieu qu'elle vouloit que je tinsse d'elle seule et mon élévation et ma fortune ; que je n'eusse point d'inquiétude des forteresses du royaume, qu'elles étoient entièrement dégarnies de toutes choses nécessaires à les défendre ; et qu'enfin il n'y en avoit pas une où quelque cavalier n'eût assez de crédit et d'intelligence pour s'en rendre le maître à jour nommé ; que je n'avois qu'à couler un peu de temps, après quoi je ne manquerois ni d'argent, ni de vivres, ni de troupes ; qu'au 25 d'avril, la douane de Poggia me feroit toucher six cent mille écus comptant ; que si je le voulois faire président des deux Calabres, il se faisoit fort de mettre ensemble, en moins de trois semaines, six mille hommes de pied et deux mille chevaux, et de me rassembler en soies, en sel et en huile plus d'un million d'or ; que, pour des blés, j'en trouverois en Pouille et en Basilicate plus qu'il ne seroit nécessaire pour nourrir deux années la ville de Naples ; et qu'enfin il me répondoit que la conquête du royaume étoit faite ; qu'il ne falloit qu'un peu de patience et de temps pour voir l'effet des mines, qui, toutes chargées, étoient sur le point de jouer.

J'avoue que son entretien me charma, et que j'employai tous mes efforts pour lui bien témoigner ma reconnoissance et combien j'avouois lui être obligé. Je lui dis que son arrivée m'assuroit de la déclaration de la noblesse ; que je n'avois jamais douté de ses intentions, mais que j'avois toujours cru qu'il falloit un exemple comme le sien pour fortifier ceux qui étoient encore irrésolus ; que je m'assurois de le voir bientôt suivi de tout ce qui restoit de gens de qualité, et que ce n'étoit pas d'aujourd'hui que l'on savoit que la maison de San-Severine donnoit le branle à tout le royaume ; que j'avois toujours eu pour elle beaucoup d'estime et de vénération, et que je serois indigne du sang d'Anjou dont je descendois, si je n'en avois aussi hérité de tous les sentimens pour celui dont il

tiroit sa naissance ; que je m'y sentois encore plus engagé par le galant procédé qu'il tenoit avec moi, dont je ne voulois pas mourir ingrat, et que je ne souhaiterois jamais de fortune, que pour en partager avec lui et avec ses amis tous les avantages ; que j'étois bien informé de la foiblesse et de l'extrémité où les Espagnols étoient réduits ; qu'après l'avoir de mon parti je ne pouvois que les mépriser, et n'étois plus en état de les craindre ; que, persuadé de toutes les choses qu'il m'avoit apprises, je tenois la conquête du royaume plus qu'à demi faite, et voyois avec plaisir le dessein que j'avois entrepris de le mettre en liberté infailliblement et promptement exécuté, sans néanmoins autre intérêt que celui d'avoir eu la gloire d'y contribuer au péril de ma vie ; et qu'après cela je serois fort content de mourir, croyant que ma mémoire ne seroit jamais éteinte, m'étant rendu par son moyen l'homme le plus illustre de mon siècle ; que j'attendois le retour de l'armée de France avec autant de certitude que d'impatience, après quoi la prise des châteaux de la ville et l'expulsion des ennemis ne seroient plus une affaire ; que mon dessein avoit bien toujours été de me mettre à cheval et de m'en aller en Pouille rassembler toute la noblesse, comme il me le conseilloit (ce que je ferois aussitôt que mon frère le chevalier seroit arrivé pour le laisser dans Naples ; que je perdrois infailliblement si je l'abandonnois ; ce que je ne considérois qu'à cause de la réputation, étant certain de la reprendre sans peine dès que je paroîtrois devant, suivi de toute la noblesse) ; que je lui donnois de bon cœur la charge de président des Calabres, et tout ce que généralement il pourroit désirer de moi, puisque ce n'étoit que lui faire un présent des choses dont son crédit et sa déclaration me mettoient en état de pouvoir disposer. Il ne demeura que deux jours auprès de moi, tant il avoit d'impatience d'aller mettre en exécution tout ce qu'il m'avoit fait espérer d'avantageux. Il désiroit amener avec lui quelques François, et je lui donnai le baron Durand et deux ou trois autres, avec Don Carlo Gaëtan pour commissaire général de sa cavalerie, que l'on a vu depuis avec la duchesse Gaëtane, sa femme.

Durant que nous le laisserons aller travailler en Calabre, il est bon que, pour ne pas interrompre la suite de ce discours, je retourne aux choses qui m'arrivèrent cependant, et que je dise l'ordre des choses que j'envoyai au sieur de Malet, de prendre un poste sur le Vulturne pour serrer Capoue, lui ôter la navigation de cette rivière et la communication de la mer. Il envoya trois cents hommes du côté de Graçanise se fortifier sur le bord de l'eau : ils délogèrent quelques gens qu'ils y trouvèrent ; et don Louis Poderico ayant fait inutilement attaquer les miens, résolut d'y retourner faire un grand effort. Il fit d'abord donner quelque infanterie, qui fut repoussée vigoureusement : mais feignant de se retirer, il fit recommencer l'attaque une heure après, et, pour lui donner plus de chaleur, fit mettre pied à terre à deux ou trois cents cavaliers qui, après une demi-heure d'escarmouche, forcèrent mes soldats de se retirer, avec perte de trente à quarante hommes qui demeurèrent sur la place. Ainsi nous perdîmes ce poste que nous avions conservé trois jours ; et en ayant reconnu l'importance, il le fit fortifier et retrancher, de sorte que la difficulté de le reprendre nous en fit perdre la pensée.

Deux jours après il y eut une furieuse escarmouche auprès de Sainte-Marie de Capoue, qui dura bien deux ou trois heures, avec égal avantage de part et d'autre. Le sieur de Malet ne pouvant comprendre à quel dessein don Louis Poderico l'avoit fait engager, en fut éclairci aussitôt qu'elle fut finie, quand il apprit que, durant qu'il l'amusoit, il avoit fait brûler les moulins de Mouronne, croyant que nous en recevrions bien plus d'incommodité que nous ne fîmes.

Le lendemain je reçus avis du sieur de Malet que don Louis Poderico lui avoit fait connoître qu'il seroit bien aise de s'aboucher avec lui. Il m'en envoya demander la permission, que je lui accordai, lui donnant ordre de le tenter autant qu'il lui seroit possible, et de tâcher à reconnoître quels étoient ses sentimens et ceux de la noblesse retirée avec lui dans Capoue. Chacun de son côté essaya de gagner son compagnon par mille propositions et offres avantageuses ; et après deux heures de conversation ils se séparèrent sans rien faire, qu'ajuster un bon quartier entre nous, et se donner l'un à l'autre beaucoup de témoignages d'une estime et d'une amitié réciproque.

Cependant don Juan d'Autriche voyant ses troupes extraordinairement affoiblies, se résolut de faire une réforme ; mais il changea de sentiment, voyant tous ses officiers sur le point de se mutiner, et comme l'argent lui manquoit aussi bien que les vivres, et qu'il en falloit donner à ses soldats pour les empêcher de se débander, il fut contraint de faire fondre sa vaisselle d'argent, afin de les contenter en quelque façon par ce petit secours. Le roi d'Espagne ne sachant pas qu'il eût été déclaré vice-roi à la place du duc d'Arcos, qu'il connoissoit bien ne

pouvoir plus demeurer à Naples et être devenu inutile à son service par le mépris et la défiance que tout le monde avoit généralement de sa personne, lui envoya ordre de se retirer, et au comte d'Ognate celui de venir commander à sa place en qualité de vice-roi. Comme il n'avoit jamais désiré autre chose, il songea à se mettre en état d'apporter avec lui quelque secours et de vivres et d'argent. Il prit à Gênes deux cent mille écus sur son crédit, qu'il fit embarquer sur la galère du capitaine Gioan Andrea Brignolles, et quelque peu de blé sur un autre; et s'en venant les joindre, il se mit dessus pour se rendre à Gaëte, d'où il dépêcha à don Juan d'Autriche don Antonio de Cabrera pour lui donner avis de sa venue et de l'élection qui avoit été faite en Espagne de sa personne. Il fut surpris de cette nouvelle, pour ne s'y attendre pas; mais en usant fort sagement, il déguisa son ressentiment, et le reçut le 2 de mars à son arrivée avec autant de démonstration de joie que s'il ne fût pas venu le déposséder de son autorité. Je m'attendois que la jalousie du commandement entre eux y feroit naître quelque division, dont j'espérois de profiter; mais quelque sentiment qu'ils en pussent avoir, ils le conservèrent dans leur ame avec tant de dissimulation qu'ils n'en donnèrent jamais aucune marque. Le comte d'Eril, majordome, major de don Juan, revenant de Madrid porter les nouvelles de la renonciation du duc d'Arcos et de la possession qu'il avoit prise de la vice-royauté, lui remit entre les mains la confirmation qu'on lui avoit donnée de son pouvoir, et un ordre au comte d'Ognate de ne bouger de Rome; mais lui ayant déjà cédé la charge, il ne la voulut pas reprendre, se réservant seulement les marques et l'apparence de l'autorité suprême, avec la qualité de plénipotentiaire en Italie.

L'arrivée de ce nouveau ministre me donna de l'inquiétude, me faisant appréhender son esprit et son humeur agissante, et connoître, non sans regret, que le ciel n'a guère manqué, jusques ici, de faire un miracle en faveur de la maison d'Autriche, quand elle est sur le point de sa perte. En effet, la venue de ces deux galères empêcha l'effet du désespoir où les Espagnols étoient réduits, apportant de l'argent pour donner une montre à leurs troupes, et un peu de blé, dont ils n'avoient plus que pour quatre ou cinq jours.

Le bruit commençant à courre par toute l'Italie de la foiblesse et extrémité de mes ennemis, du mécontentement de la noblesse et de l'établissement de mon autorité, fit penser à tous les princes qu'il étoit temps de prendre quelques mesures; et comme il y en a peu qui n'aient des revenus considérables dans le royaume de Naples, chacun commença à s'adresser à moi pour en obtenir la conservation, et de me donner de belles paroles et des souhaits, mais néanmoins point d'assistance. L'on recherchoit mon amitié, l'on me donnoit quelques avis; et je reçus d'une personne puissante et bien informée celui de me défaire de Gennaro par toutes sortes de moyens, puisqu'il me trahissoit, et étoit seul capable de me faire tomber du haut degré de bonheur où la fortune m'avoit élevé. Tous les principaux de Gênes ayant la plupart de leurs biens dans le royaume, recoururent à ma protection, témoignant s'intéresser beaucoup dans mes avantages, et m'assurant que je ne pourrois rien prétendre de la république que je ne fusse en état de l'obtenir. Les principaux seigneurs et cardinaux de Rome, poussés par le même intérêt, m'envoyoient tous les jours faire des protestations et de service et d'amitié. Il n'y eut pas jusques au prince Ludovisio, tout zélé qu'il eût toujours paru pour l'Espagne, qui ne me recherchât, appréhendant autrement la perte de sa principauté de Venosa; ce qui me faisoit juger qu'il reconnoissoit mes affaires en bon état. Le connétable Colonne me fit offrir si je voulois, par quelque confiscation, le dédommager du bien qu'il avoit en Sicile, de venir me trouver quand je monterois à cheval, et faire auprès de moi la charge de connétable du royaume. La république de Venise donna ordre à son résident de me demander audience, que je lui donnai jusques à trois fois, et de me faire compliment sur l'heureux succès de mon entreprise, que je devois achever de pousser à bout en me laissant emporter à ma bonne fortune, et m'assurer que, sans l'embarras où la jetoit la guerre du Turc, elle m'assisteroit aussi bien d'argent qu'elle faisoit de vœux et de prières, et me conjuroit, dès que je serois en repos (ce qu'elle espéroit de voir bientôt), de lui permettre de lever des troupes dans le pays, pour s'en servir dans leur nécessité présente et garantir la Candie des progrès des Infidèles.

Le Pape, persuadé que les Espagnols, à l'arrivée de l'armée navale de France, seroient forcés de se retirer, et étant informé que les ordres en étoient venus, et qu'ils devoient aller attendre le secours d'Espagne dans Gaëte et dans les autres places maritimes, que même la résolution qui en avoit été prise avoit été déjà deux fois sur le point de s'exécuter, appréhenda que la France n'en profitât et s'emparât du royaume de Naples; ce qui, lui donnant une furieuse jalousie, fit qu'il tâcha de me flatter et

d'exciter mon ambition, me représentant que si je voulois penser à monter sur le trône, où il ne me restoit plus qu'un degré à monter, toute l'Italie m'y assisteroit ; qu'il feroit faire une ligue pour ma conservation et pour sa liberté ; et que, pour me témoigner que, m'aimant comme il faisoit, il ne vouloit pas se contenter de me donner des conseils et des souhaits, si je prenois cette glorieuse pensée, il m'assuroit de m'en donner l'investiture et m'offroit de me prêter trois cent mille écus. Je lui répondis, sans me laisser transporter à la vanité, que je lui étois infiniment redevable de son affection ; que le temps m'inspireroit ce que j'aurois à faire quand les Espagnols seroient chassés ; mais que cependant non-seulement j'acceptois l'argent qu'il me faisoit la grâce de me promettre, mais qu'en ayant un extrême besoin, je le suppliois très-humblement de m'en assister promptement ; après quoi je l'assurois qu'il verroit bientôt achever le dessein que j'avois entrepris et si fort avancé contre l'opinion de tout le monde. Il me reconfirma ses offres ; mais l'argent se fit attendre sans venir, et il me manda seulement de me souvenir de tout ce qu'il m'avoit dit avant que de partir, m'avertissant de me défier de tout le monde, surtout de craindre également et la France et l'Espagne, et de veiller soigneusement à ma sûreté. Toutes choses fortifièrent mes espérances et me firent juger que j'étois plus près du port que je ne croyois, puisque tout le monde étoit si persuadé de ma bonne fortune et du malheur des ennemis. Quoique j'eusse des lumières suffisantes qui commençoient à me flatter d'un heureux succès, je crus que des personnes si éclairées et si bien informées, comme sont tous les princes d'Italie, ne faisoient point à mon égard des démarches pareilles, à moins que de voir de dehors ce que l'embarras où j'étois m'empêchoit de reconnoître si clairement. Ainsi je crus qu'il falloit observer ma conduite avec plus de soin et veiller de plus près à mes actions et à celles de tous les gens qui m'étoient suspects, sans négliger les moindres choses, puisque les Espagnols, si près de leur perte, n'oublieroient rien à tenter pour procurer la mienne par toutes sortes de voies.

L'inquiétude que je devois avoir avec raison des pratiques de Gennaro me fit résoudre à m'en défaire à la première occasion et me servir de celle qui se présenteroit pour m'assurer du tourjon des Carmes. Et comme il étoit à craindre que les Espagnols ne pussent, à force d'argent, se rendre maîtres de quelqu'un de nos postes qui étoient depuis cinq mois gardés par les mêmes personnes (ce qui leur donnoit moyen de connoître certainement celles qu'ils devoient s'efforcer de gagner), je représentai au peuple la lassitude qu'il devoit avoir d'être depuis tant de temps les armes à la main ; qu'il étoit juste de les laisser reposer, réservant leur courage et leur fidélité pour des entreprises importantes, sans les entretenir dans une continuelle fatigue. Ma proposition fut reçue avec un applaudissement incroyable ; il résolut de remettre entre mes mains la garde de la ville, de se fier à moi de leur sûreté, et me pressèrent de faire une levée telle que je le jugerois à propos et d'en choisir les officiers, et qu'ils me fourniroient les armes pour les soldats que j'enrôlerois. J'avois déjà un fonds certain pour la subsistance, et il ne manquoit que l'argent pour en faire la levée, qui ne pouvoit pas être une grande somme ; j'avois vingt mille écus à Rome, que je me résolus d'envoyer quérir par Augustin de Lieto, capitaine de mes gardes, à qui je fis donner huit ou dix felouques bien armées. Il se prépara à partir, mais le mauvais temps fut cause que ce ne put être que le 10 de mars. Il avoit profité de beaucoup de hardes qu'il voulut emporter avec lui, comme tableaux, meubles, argenterie et autres choses de prix qu'il avoit amassées ou qu'on lui avoit données ; et comme les gens de peu se laissent d'ordinaire emporter à la vanité, il voulut mener avec lui beaucoup de suite et d'équipage et même une partie de ma musique ; et au lieu de revenir promptement, il s'amusa à se divertir quelque temps dans Rome, et y faire éclater et sa magnificence et sa grandeur ; ce qui causa ma perte, puisque si j'eusse reçu promptement mon argent, ma levée étant achevée, j'aurois tous les soirs changé les gardes de tous les postes et fait tirer au sort, afin que, par ce moyen, les Espagnols n'eussent pu prendre de mesures certaines, ne pouvant juger avec qui ils auroient eu à traiter. Je ne manquois pas de bons officiers et expérimentés, puisqu'outre quantité de François qui me venoient joindre à tous momens, toutes les troupes napolitaines que les ennemis avoient en Flandre, Catologne et Milan, se débandoient pour me venir trouver : ils arrivoient tous les jours en grandes bandes, et si je ne me fusse pas perdu si tôt, il n'en fût pas demeuré dans un mois un seul dans leurs armées.

Ce fut alors que la France perdit la plus belle occasion du monde ; car, pour peu de secours qu'elle m'eût donné, l'affoiblissement des troupes de Milan leur en rendoit la conquête aisée, durant que j'ôtois au roi d'Espagne la couronne de Naples, qui seule, par son argent, son secours, ses hommes et ses forces de mer, sou-

tient la guerre de Catalogne et d'Italie, et la plus grande partie de la dépense qui se fait en Flandre, comme celle des ambassades de Rome, d'Allemagne, de Venise et de Gênes.

Le 9 de mars, Augustin de Lieto s'étant rendu à Pausilippe pour s'embarquer avec mes dépêches, Vincenzo d'Andrea, qui ne cherchoit qu'un prétexte de faire soulever le peuple contre moi, appuyé de Gennaro et de l'élu du peuple, crut en avoir trouvé le plus spécieux du monde, publiant que je me voulois retirer après avoir pillé toute la ville, et que j'envoyois devant à Rome, par les felouques prêtes à partir, tout ce qu'il y avoit de plus précieux, de meilleur et de plus rare. Le soir, Agostino Mollo m'amena sur les dix heures Ignacio Spagnuollo, capitaine de la Monnoie, pour me donner avis de l'ordre que Vincenzo d'Andrea lui avoit donné de se tenir prêt avec sa compagnie, composée de trois cents ouvriers qui y étoient employés, pour venir le lendemain m'égorger dans mon palais, de quoi la résolution avoit été prise; mais il m'assura en même temps de sa fidélité, et qu'il tiendroit tous ses gens sous les armes pour marcher où je commanderois.

Le 10 au matin, je fus entendre la messe aux Carmes et visiter toute la ville pour voir tout ce qui se ménageoit. Je vis bien quelque altération dans les esprits, sur l'appréhension que l'on avoit donnée à toute la ville du dessein que j'avois de me retirer et l'abandonner après l'avoir fait saccager, et donné les ordres nécessaires pour en emporter le butin. Je détrompai beaucoup de gens de cette fausse opinion, et mandai à Augustin de Lieto de ne pas se mettre à la voile que je ne lui eusse envoyé une dépêche d'importance que j'allois faire et à quoi je me mis à travailler aussitôt que je fus sorti de table. Durant que j'écrivois, Hieronimo Fabrani, mon secrétaire, s'en vint tout effrayé me donner avis que toute la ville étoit soulevée, et qu'il y avoit déjà plus de quatre mille hommes dans le Marché sous les armes, qui ne parloient que de me venir couper la tête dans mon palais. Il faillit à se désespérer de voir qu'au lieu de m'émouvoir de cet avis je ne faisois qu'en rire et le traitois de bagatelle. Une autre personne vint aussitôt me le confirmer avec pour le moins autant d'inquiétude et d'appréhension que lui. Je commandai pour lors qu'on me fît amener des chevaux; et envoyant quérir le chevalier de Forbin, je lui donnai ordre de s'en aller dans le Marché voir ce qui s'y passoit et observer soigneusement les visages et les actions de tout le monde, remarquer quels chefs paroissoient à la tête de tous ces révoltés, et quelle parole il leur auroit ouï tenir. Je me fis apporter des bottes; mais mes valets étoient tellement éperdus qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient, et cherchoient partout les hardes dont j'avois besoin qu'ils tenoient entre les mains. A peine avois-je achevé de me botter, que le chevalier de Forbon vint me rapporter qu'il avoit trouvé cinq ou six mille hommes sous les armes dans le Marché, Gennaro et Vincenzo d'Andrea à leur tête; que tout le monde y étoit fort ému et que l'on crioit continuellement *vivent Dieu et le peuple!* Je me réjouis de cette nouvelle, jugeant bien, puisque dans leurs cris le nom d'Espagne n'étoit pas mêlé, que ce n'étoit qu'une sédition que ma présence calmeroit aussitôt. Il me pressa de descendre promptement, et de monter à cheval pour être en état de me faire voir et de me défendre.

A l'arrivée de ces mutinés, j'entendis en même temps un grand bruit devant mon palais; et me mettant à la fenêtre pour voir ce que c'étoit, j'aperçus tout le peuple qui n'avoit point d'armes qui s'enfuyoit de peur, voyant venir tant de gens armés droit à mon palais : je leur fis signe du chapeau de s'arrêter, leur criant que ce n'étoit rien qu'un petit désordre auquel j'allois remédier à l'heure même. Je descendis aussitôt, et montant sur un grand coursier alezan qu'on m'avoit amené, je pris douze ou quinze mousquetaires des plus adroits de la garde, qui ce jour-là étoient du régiment de Diego Perès : il se mit à la tête, et je leur commandai de se tenir devant mon cheval pour faire ce que je leur ordonnerois. J'envoyai à même temps à tous nos postes pour veiller à leur sûreté et faire qu'on s'y tînt sur ses gardes, de peur que les ennemis ne se prévalussent du désordre qu'apparemment il devoit y avoir dans la ville, après quoi je me mis à marcher; et à peine avois-je fait deux cents pas que je rencontrai proche de la porte Capouane, vis-à-vis d'une chapelle nommée Sainte-Catherine, Vincenzo d'Andrea l'épée à la main, monté sur une haquenée isabelle à crins blancs, que Polito Pastena avoit donnée à Gennaro; et lui en même posture sur un coursier noir, à la tête des séditieux, criant continuellement *vivent Dieu et le peuple!* Dès qu'ils furent à trente pas de moi, je fis faire une décharge sur eux, recommandant bien à mes mousquetaires de tirer droit; de quoi ils s'acquittèrent si mal qu'il n'y eut personne ni de tué ni de blessé. Alors Vincenzo d'Andrea et Gennaro cherchèrent leur salut dans leur fuite. Ce dernier regagna le

tourjon des Carmes, où il se renferma tellement épouvanté qu'il n'osa paroître de tout le jour, ni ne voulut y laisser entrer personne; l'autre regagna, par la vitesse de son cheval, le Marché, pour de là prendre une retraite assurée. Je m'avançai aussitôt vers tout ce peuple mutiné, et leur demandant qui leur avoit fait prendre les armes et pour quel sujet, ils me dirent que l'on leur avoit voulu persuader que je songeois à me retirer et les abandonner à la fureur des Espagnols, après avoir pillé et fait emporter tout ce qu'il y avoit de plus riche et de plus précieux dans la ville. Je leur repartis que, depuis le temps que j'étois parmi eux, ils avoient pu remarquer que mon foible n'étoit pas l'avarice; que l'on n'auroit jamais lieu de m'en accuser : mais que s'ils m'en croyoient coupable et ajoutoient légèrement foi aux traîtres qui me vouloient décrier auprès d'eux pour les ruiner plus facilement, et s'ils n'étoient pas satisfaits de ma conduite et de mes services, qu'il falloit me le témoigner sans venir tumultuairement pour m'égorger; et qu'ayant des felouques toutes prêtes à la pointe de Pausilippe, et le vent favorable pour m'en retourner si j'étois assez malheureux pour leur déplaire, je m'irois embarquer à l'heure même; mais qu'ils verroient après si Gennaro et Vincenzo d'Andrea, qui avoient eu assez de pouvoir sur eux pour leur faire prendre les armes contre moi, leur seroient et plus utiles et plus fidèles, et s'ils pourroient les garantir de la vengeance et de la cruauté des Espagnols, empêcher les saccagemens et les incendies de leur ville, assurer l'honneur de leurs femmes, conserver leurs biens et leur vie, aussi bien que celle de leurs enfans (ce que j'avois fait jusques ici), et leur procurer la liberté et le repos comme je leur promettois, pourvu qu'ils eussent à l'avenir plus de tendresse et d'amitié pour moi, plus de reconnoissance de mes services, et moins de créance à des traîtres qui me vouloient faire périr pour les remettre sous la tyrannie des Espagnols.

Tous ces révoltés furent attendris par mon discours, et se récrièrent qu'ils ne méritoient pas l'amour que j'avois pour eux; qu'ils vouloient tous mourir pour moi, et qu'il falloit traîner par les rues et pendre par les pieds tous ceux qui ne m'aimeroient pas ou qui refuseroient de m'obéir. « Suivez-moi donc, mes enfans, leur dis-je; venez avec moi apaiser le désordre de la ville : je veux établir le repos et employer ce qui me reste de vie pour vous tirer à jamais d'oppression. » Je continuai mon chemin vers le Marché, suivi de tout ce monde qui me donnoit mille bénédictions et ne crioit plus que *vivent Dieu et Son Altesse!* sans plus parler du peuple, pour faire voir qu'il étoit persuadé que mon intérêt et le sien étoient la même chose. En arrivant dans le Marché, je tins à peu près, à tous ceux que j'y rencontrai, le même discours que je venois de tenir aux autres, qui fut suivi des mêmes démonstrations de respect et d'amitié. Onoffrio Pagano, un des plus affectionnés à Gennaro, et de ceux aussi qui m'étoient des plus suspects, se trouva enveloppé avec sa compagnie et me fut amené en lui tenant toujours vingt pointes d'épées dans l'estomac ou dans les reins. L'on fit aussi mettre les armes bas à toute sa compagnie; et après lui avoir fait une sévère réprimande de les lui avoir fait prendre sans mon ordre, et d'avoir été un de ceux qui marchoient à la tête des gens pour venir attenter à ma vie, m'ayant donné des marques de son repentir, ou pour mieux dire de sa peur, je lui pardonnai, en lui ordonnant de se retirer en son quartier et de tenir la main que toutes choses y fussent paisibles.

En sortant du Marché, je vis venir tout le long d'une rue une grande affluence de peuple, et trouvai que c'étoit l'élu du peuple qui, ayant ramassé tout ce qu'il avoit pu de gens, s'en venoit joindre Gennaro et Vincenzo d'Andrea. Il se faisoit porter dans une chaise découverte, l'épée à la main, et, au lieu d'apaiser le tumulte, il tâchoit par ses discours d'émouvoir une nouvelle sédition. Il demeura tout interdit à mon abord, et sa surprise augmenta davantage quand il vit que ceux qui l'accompagnoient s'étoient rejoints à ceux de ma suite, et ne crioient plus que comme les autres *Vivent Dieu et Son Altesse!* Tout le peuple me regardoit, et, faisant signe de la main, me demandoit la permission de lui couper la tête et de le traîner par les rues. Je fis signe que je ne le voulois pas; et le voyant un peu remis je lui demandai ce qu'il prétendoit et où il alloit. Il me répondit qu'ayant appris qu'il y avoit du soulèvement dans la ville, il s'en venoit me chercher pour recevoir mes ordres et savoir ce qu'il auroit à faire. Je lui ordonnai d'aller faire mettre bas les armes à tous les habitans, faire assembler le corps de ville dans Saint-Augustin, pour de là me venir trouver chez moi et savoir ce que je leur voudrois commander dans cette présente conjoncture. Vincenzo d'Andrea rencontra le chevalier de Forbin, qui, l'ayant abordé, lui demanda *Qui vive?* lui tenant le pistolet dans l'estomac. Il lui répondit *Dieu et le peuple*; et comme l'on disoit ordinairement de même, il n'osa lui lâcher son coup, mais vou-

lut seulement me l'amener : ce que l'autre appréhendant, se sauva devant lui de vitesse de cheval. Mon malheur voulut que, faute de m'être expliqué sur ce sujet avec le chevalier de Forbin, et craignant que je ne le blâmasse s'il eût fait quelque violence sans mon commandement, il manqua à me défaire de l'homme de Naples le plus dangereux et dont la perte m'eût été la plus nécessaire.

Je fis ensuite tout le tour de la ville, que ma présence et mes discours mirent en repos; et repassant à Porto, l'on me vint donner avis que l'on se retranchoit à Piétra del Pesce, quartier d'Onoffrio Pagano. J'envoyai deux jeunes hommes, nommés les Rigues, qui y étoient fort accrédités, dire de ma part au capitaine que si à mon passage je ne trouvois les retranchemens abattus, ou si j'y voyois la moindre émotion du monde dans les esprits, je le ferois pendre par un pied. Il obéit ponctuellement à mes ordres, avec des marques d'un respect et d'une soumission tout entière ; et laissant toutes choses tranquilles dans la ville, je me retirai à mon palais pour y attendre l'élu du peuple, avec les capitaines des *ottines* que j'avois commandés de s'y rendre, pour savoir de moi ce qu'ils avoient à faire sur un sujet si dangereux et si délicat.

Ce grand tumulte se passa comme un feu de paille ; et comme il avoit commencé sans raison, il finit aussi sans effusion de sang, quoique, selon toutes les apparences, les suites en dussent être et fâcheuses et sanglantes. L'élu du peuple m'étant venu trouver, suivi de tous les capitaines des *ottines* et corps de ville, je lui fis des plaintes du procédé qu'il avoit tenu et d'avoir travaillé plutôt à émouvoir le peuple qu'à l'apaiser, et lui dis que quand il arriveroit de pareilles rumeurs, il falloit venir savoir de moi de quelle façon l'on s'y devoit gouverner et recevoir mes ordres ; que la chose s'étant si bien passée, je voulois encore une fois donner des preuves de ma clémence; mais que ce seroit pour la dernière, puisqu'à la première sédition qui arriveroit j'en ferois faire des châtimens exemplaires. Il me pria, après m'avoir mille fois demandé pardon, de l'accorder à Vincenzo d'Andrea (ce que je fis à la prière des capitaines des *ottines*), et sûreté pour venir reconnoître sa faute et se jeter à mes pieds. Il arriva un moment après, et se mettant à genoux devant moi, il voulut se justifier et me faire des excuses, me protesta qu'après la grâce que je lui faisois de la vie, reconnoissant que son crime devoit lui attirer les plus sévères punitions, il seroit à l'avenir plus fidèle et plus soumis qu'homme du monde. Je lui dis qu'il devoit bien remercier le corps de ville d'avoir intercédé pour lui et que je considérois trop pour lui pouvoir rien refuser; que l'attentat qu'il avoit voulu faire à ma vie méritoit les plus cruels supplices ; qu'il prît garde de près à sa conduite, puisqu'il ne pouvoit plus désormais faire de fautes légères après tant de rechutes et qu'il se ressouvînt combien de marques il avoit reçues de ma bonté et avec quelle ingratitude il les avoit reconnues, et quelle avoit été l'opiniâtreté de sa malice ; que je l'observerois de près, sachant et tous ses sentimens et toutes ses intrigues ; et que j'aurois si bien l'œil sur lui, qu'à la moindre fausse démarche il se trouveroit puni comme un perturbateur du repos public, un traître à sa patrie et un correspondant de ses tyrans. Ensuite me mettant à le railler, je lui conseillai de ne prendre jamais les armes ; qu'il tenoit son épée de si mauvaise grâce qu'il ne se devoit plus faire voir en cette posture ridicule et se contenter de la plume, dont il se servoit mieux et qui lui étoit plus séante entre les mains.

J'envoyai commander à Gennaro de me venir trouver sur ma parole et qu'il se rendît promptement chez moi durant que j'étois en humeur de pardonner. Il se résolut de m'obéir ; mais, dans la crainte d'être déchiré par le peuple en chemin, il m'envoya demander de mes gardes pour l'escorter, qui ne lui furent pas inutiles, les femmes lui criant mille injures, et le menu peuple se voulant à tous momens jeter sur lui. En arrivant il se mit à genoux devant moi et s'en vint me baiser les pieds, pleurant à chaudes larmes, et tremblant, étant naturellement fort peureux. Je le tins assez long-temps en cet état, ne pouvant me parler, et ne faisant que me conjurer par Notre-Dame des Carmes et saint Gennaro de lui donner la vie, m'embrassant les genoux de toute sa force. Je le fis relever, en l'assurant que j'avois oublié tous ses crimes et qu'il n'avoit plus rien à craindre, pourvu qu'à l'avenir il fût plus sage et plus fidèle. Je lui reprochai que, sans mon arrivée à Naples, il ne pouvoit nier que l'on ne le dût faire mourir le lendemain ; que c'étoit la troisième sédition que je lui pardonnois ; qu'il avoit souvent attenté sur ma vie et que je savois à quelle intention il m'étoit venu chercher chez Gaspard de Romero ; que je n'ignorois pas ses correspondances avec les ennemis, dont je pourrois lui dire toutes les particularités ; que j'étois informé de ses négociations avec la France pour me perdre et qui avoient empêché que je n'en reçusse des assistances et le peuple du secours ;

et qu'il jugeât lui-même ce que pouvoient mériter toutes ses ingratitudes pour moi et sa perfidie pour son pays. Il ne me répondit que par des larmes; et se rejetant à genoux me crioit incessamment miséricorde. Je lui dis: « A la considération du corps de ville, je vous l'accorde, mais sachez que c'est pour la dernière fois, et je veux, pour ma sûreté, mettre garnison dans le tourjon des Carmes. Je ne vous en ôterai pas néanmoins le commandement; vous y demeurerez avec les six-vingts hommes que vous y tenez pour votre sûreté et votre garde et j'y ferai entrer tous les soirs une des compagnies du peuple, qui se relèvera tour à tour; et de cette façon je n'aurai plus d'inquiétude que les ennemis y puissent rien ménager. Vous en serez toujours le maître tant que vous serez fidèle; et si vous cessez de l'être, je tiendrai et votre place et votre personne entre mes mains. » Et à même temps je commandai à Matheo d'Amore de s'y rendre avec sa compagnie, et à Gennaro d'envoyer l'ordre de l'y recevoir; et jusques à tant que j'eusse été obéi, je le retins pour sûreté auprès de moi. Ainsi je profitai de cette sédition d'avoir augmenté mon crédit et de m'être assuré du poste le plus important de la ville. Matheo d'Amore me donnant avis que ses gens avoient été reçus, je congédiai le corps de ville et Gennaro, qui depuis ne vint plus chez moi, m'alléguant pour excuses qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui dans la ville, le peuple ayant conçu depuis cette dernière émeute une si grande haine pour lui, qu'il ne pouvoit plus ni le voir ni ouïr nommer son nom qu'avec horreur. Je dépêchai toute la nuit à Augustin de Lieto, afin qu'il fît le plus de diligence qu'il pourroit pour m'apporter de l'argent (après quoi mes affaires devoient être assurées et mon entreprise bientôt finie), et pour donner la nouvelle à Rome du bon succès de cette heureuse journée.

Cependant l'auditeur général étant revenu d'Averse me rapporter les informations qu'il y avoit faites, je fis achever le procès du mestre de camp Antonio del Calco et du capitaine de cavalerie Andrea Rama, qui, se trouvant convaincus d'avoir voulu débaucher mes troupes et les mener aux ennemis, furent condamnés à mort; et voulant s'en racheter pour vingt mille écus, quoique j'en eusse grand besoin, je crus qu'un exemple m'étoit encore plus nécessaire. Marco Pisano me demanda son renvoi, d'autant qu'il étoit tonsuré, devant la justice ecclésiastique, que je lui refusai, disant que je ne reconnoissois pas pour un homme d'église un officier qui étoit actuellement les armes à la main à la tête des troupes. Le 12 de mars, l'exécution s'en fit publiquement au milieu du Marché avec un applaudissement général; et leurs biens étant confisqués, je fis d'inutiles diligences pour rechercher l'argent qu'ils m'avoient offert, qui se trouva si bien caché que je n'en pus avoir de nouvelles et n'en profitai que d'une haquenée porcelaine fort belle et fort bonne, que je donnai au chevalier de Forbin, qui fut tuée sous moi le jour que je fus pris prisonnier.

Les Espagnols étant réduits à la dernière extrémité, et n'ayant pas à peine de vivres pour leurs troupes et pour leurs garnisons des châteaux, se voulant décharger de la nourriture des gens inutiles, permirent à tout le peuple de leur côté de se retirer vers le nôtre; et nous en vîmes en deux jours de temps arriver une si grande quantité, qu'il fut aisé de s'apercevoir de leurs pensées. Il eût été à propos de ne pas recevoir tant de gens et de les laisser chargés de leur nourriture; mais après deux jours de refus, comme nous n'étions pas si pressés qu'eux de vivres, j'eus pitié de voir périr de faim un si grand nombre de personnes, et, touché de compassion, je reçus, à la prière de leurs parens et amis, tous ceux qui se voulurent retirer auprès de nous, puisque c'étoient des gens du pays, pour qui ils avoient pris tant de haine qu'ils eussent bien voulu en exterminer jusques au dernier. Je ne songeois qu'à pousser le temps par l'épaule, voyant mes affaires si bien disposées que j'étois assuré, avec un peu de patience, de les voir heureusement terminer. Je m'appliquai seulement à faire amasser des blés pour pouvoir remettre Naples dans l'abondance; et envoyant l'ordre à ceux qui commandoient pour moi d'amasser tout ce qui s'en pourroit assembler, avec promesse de le faire payer aux propriétaires, l'on mit ensemble en Pouille cent cinquante mille charges de blé, et quatre-vingt mille dans la Basilicate, dont le prix fut arrêté à assez bon compte: et comme il ne me pouvoit venir commodément à cause de la ville d'Ariane, qui en empêchoit le chemin, je m'appliquai à rechercher les moyens de m'en rendre le maître; ce qui me fut facile par une négociation que j'eus avec le marquis de Buonalbergo, qui, à mon grand regret, eut pour lui une suite malheureuse. Il m'envoya un religieux pour m'assurer de ses services et me proposer de l'envoyer assiéger, afin que, me la faisant remettre entre les mains, il demeurât prisonnier de guerre, et que, m'étant conduit et le laissant aller ensuite sur la parole qu'il me donneroit de ne plus porter les armes contre moi, il pût sans soupçon se transporter en Calabre, y faire déclarer

ses parens et amis, et s'emparer de la plupart des places fortes de cette province, où il avoit beaucoup de crédit, étant riche et de la noble et ancienne maison de Spinelli. Je laisse à juger de la joie que je reçus de cette agréable nouvelle. J'y fis en même temps marcher six mille hommes, mille de La Cave, commandés par Diego Sorrentino, que j'avois fait mestre de camp après l'attaque des postes, où il avoit si bien fait son devoir; autant de Nocera sous leurs chefs ordinaires, et le reste de Saint-Severin et des troupes de Paul de Naples, qui obéirent depuis sa mort à Horacio Vassallo et Diego Vassallo, son oncle; et fis général de ce corps le sieur de Villepreux, à présent major de Bordeaux, à qui je confiai tout mon dessein. Ariane étant investi, les habitans prirent les armes en ma faveur, et tuant à la porte l'auditeur Carlo Russo qui la vouloit défendre, et le Veneroso, secrétaire du duc de Salse, président de la province de Monte-Fusculo, qui s'étoit jeté dedans après avoir abandonné Monte-Fusculo, quand Pietro Crescentio s'en étoit emparé. Après la mort de ces deux hommes, la ville d'Ariane se rendit sans avoir été pillée. Le duc de Salse et ses deux enfans, le marquis de Buonalbergo et son fils don Carlo Spinelli, don Luigi Cavaniglia et son frère se retirèrent dans le château, qu'ils rendirent à composition, la vie sauve, à condition de m'être conduits prisonniers. Mais tous nos gens de guerre s'étant enivrés pour se réjouir d'un si bon succès, ceux de Saint-Severin, accoutumés à toutes sortes de méchancetés, de désordres et de cruautés par l'exemple de Paul de Naples, s'en allèrent prendre ces messieurs; et les traînant au milieu de la place, quelque effort que pût faire le sieur de Villepreux pour remédier à ce désordre, que ces canailles désarmèrent et lièrent, ils tuèrent de sang-froid, entre deux capucins qu'il avoit demandés pour se confesser, le duc de Salse, de trois arquebusades, et lui coupèrent la tête, comme ils firent ensuite au Bonito et au marquis de Buonalbergo, le meilleur de mes amis, et dont j'attendois de grands et considérables services. Et à peine les deux Cavanigle, les enfans du duc de Salse, âgés de quinze ou seize ans, et don Carlo Spinelli, qui n'en avoit que quatorze, purent échapper de la fureur de ces barbares, qui, après cette horrible action, vinrent se jeter aux pieds du sieur de Villepreux, et lui demander pardon de la violence qu'ils lui avoient faite, lui protestant de lui obéir désormais, ne s'étant portés à l'outrager que de peur qu'il les empêchât de faire ce massacre qu'ils avoient résolu. Après quoi il les congédia, ne réservant que ce qui lui étoit nécessaire de garnison pour la défense d'Ariane, dont je lui avois donné le gouvernement, choisissant les meilleurs soldats et les plus sages. L'on peut juger de la douleur que je reçus de cette étrange nouvelle, qui fut cause que je ne pus ressentir la joie d'une si importante conquête qui me tiroit tout-à-fait de la nécessité, m'assurant des vivres en si grande abondance que je ne pouvois plus en manquer, ayant le chemin libre pour en faire venir sans escorte pour plus de deux ans.

A deux jours de là les prisonniers me furent amenés, les deux Cavanigle liés, et les autres libres, pour être des enfans. Je fis à même temps mettre en liberté les Cavanigle, à condition de ne plus porter les armes contre moi. Je renvoyai les enfans du duc de Salse chez leurs parens, après leur avoir témoigné la douleur que j'avois ressentie de la mort de leur père, et leur avoir fait cent caresses, et promis d'adoucir par mes grâces la perte qu'ils avoient faite, et qu'ils ressentoient si vivement. Pour don Carlo Spinelli, je l'embrassai chèrement, donnai des larmes au malheur de son père, lui promis de lui en servir à l'avenir, et de reconnoître en sa personne les obligations que je lui avois, et le retins chez moi jusques à tant que j'eusse des nouvelles de ses parens, auxquels je témoignai par des lettres la part que je prenois à leur affliction, dont j'étois aussi sensiblement touché qu'ils le pouvoient être. Ce pauvre enfant, fort spirituel et fort bien fait, reçut avec tant de reconnoissance tous les témoignages de mon déplaisir et de mon amitié, qu'il me promit de n'en jamais perdre la mémoire, et d'être toute sa vie attaché inséparablement à mes intérêts. Au bout de quelques jours, je le remis entre les mains de sa grand'mère la princesse de Saint-Georges, qui me l'envoya redemander; et j'avoue qu'une des choses que j'ai ressentie davantage dans ma prison fut de n'avoir pas eu le temps de châtier les auteurs d'une si horrible cruauté, dont je ne me consolerai de toute ma vie.

Les bandits de tout le royaume me faisant tous les jours de nouveaux embarras et de semblables actions, je résolus de prendre mon temps pour me défaire de tous les chefs qui, par leurs violences et saccagemens, rendoient inutiles tous les soins que je prenois d'attirer à moi toute la noblesse; et dès que quelqu'un me paroissoit affectionné, ils tâchoient de le dégoûter par de mauvais traitemens. Polito Pastena étoit le premier à faire de pareilles choses, ne souhaitant pas que les affaires du royaume se pacifiassent, jugeant bien qu'il ne pourroit plus voler impunément, ni conserver l'autorité qu'il avoit à Sa-

lerne et dans toute la principauté Citraro, où il régnoit souverainement. J'avois donné des sauvegardes au duc de la Roque pour quelques-unes de ses terres, que, ne respectant pas, il envoya piller comme par dépit de ce qu'il avoit eu recours à moi. Je lui en écrivis une lettre fort sèche, à laquelle il me fit réponse par un prêtre, auquel je demandai si j'avois été obéi. Il me répondit que non, et me voulut faire des excuses: je ne les écoutai pas, et déchirai la lettre qu'il m'apportoit sans la lire, et lui dis en colère : « Je ne veux pas de répliques à mes ordres: j'entends qu'ils soient exécutés ponctuellement et promptement. Polito Pastena veut faire l'indépendant et le petit souverain : dites-lui de ma part que s'il continue à en user de même, je lui apprendrai son devoir et le châtierai selon son mérite; il n'est point en sûreté dans Salerne ni au milieu de ses bandits contre ma puissance et mes ressentimens; et en quelque lieu qu'il se retire, je saurai bien l'attraper, et serai aussi maître de sa tête que je l'ai été de celle de Paul de Naples; mais que s'il change de conduite, et est à l'avenir plus soumis et plus obéissant à mes commandemens, je l'aimerai et le considérerai comme j'ai fait jusques ici, et lui donnerai plus de crédit et d'autorité que par le passé. » Son envoyé lui porta cette réponse qui le fit trembler, tout assuré qu'il étoit. Je le reconnus par son procédé, faisant à l'heure même rendre jusques à la moindre chose qui avoit été prise, et satisfaisant sans réplique et sans remise à tout ce que je lui ordonnai depuis. Son chagrin ne fut pas moindre pour être dissimulé; et resserrant plus étroitement ses liaisons avec Gennaro, il lui envoya une dépêche pour les ministres de France, leur offrant que si l'armée navale vouloit venir à Salerne, il la remettroit entre les mains des François, et qu'il feroit joindre tous les bandits de Saint-Severin, de La Cave et de Nocera, au nombre de six mille hommes: ce qui causa l'entreprise malheureuse de M. le prince Thomas, dont les Espagnols étant avertis par cette dépêche, qui, après ma prison, leur tomba entre les mains, leur fit, à l'arrivée de l'armée, occuper Angri, qui est le passage des montagnes; et ayant par là empêché la jonction des gens des trois terres que j'ai nommées, lui fit appréhender quelque trahison, vu que l'on n'exécutoit rien de ce qu'on lui avoit fait espérer. Cela l'obligea de se rembarquer avec bien de hâte et peu de réputation : de quoi j'avoue n'avoir pas eu peu de joie de voir qu'il n'avoit pas pu, avec de puissantes intelligences, l'armée du Roi et un corps considérable de troupes à débarquer, faire aucun effet; au lieu que j'avois seul et sans assistance soumis un grand royaume et m'y étois maintenu cinq mois, quoique l'on eût voulu décrier ma conduite et m'ôter l'honneur des choses extraordinaires et surprenantes que j'avois faites par ma seule adresse et ma vigueur.

L'élu du peuple, continuant toujours ses commerces avec les ennemis, me fit résoudre à l'en châtier; et comme par l'autorité que lui donnoit sa charge, il m'eût été hasardeux de le faire publiquement et par les voies de la justice, je résolus de le faire indirectement et avec tant d'adresse, que je ne pusse en être soupçonné, et que sa mort fût attribuée à une émotion populaire. Les gens du quartier de Porto me vinrent avertir qu'ils avoient eu avis, par quelques-unes de leurs felouques, qu'il en faisoit charger en l'île de Procetta, dont il étoit, de toutes sortes de rafraîchissemens pour envoyer aux ennemis. Je leur confirmai cette nouvelle et les animai de telle sorte contre lui, qu'ils résolurent sur l'heure même de lui aller couper la tête. Je leur défendis expressément de l'entreprendre, leur promettant de le faire arrêter le jour même, de lui faire faire son procès et le faire mourir juridiquement, m'étant important de tirer sa confession par les tourmens, et la connoissance de tous ceux de sa cabale, et qui maintenoient des intelligences avec les Espagnols. Je les renvoyai puis après, en leur recommandant le secret; et voulant me servir de cette belle disposition, je commandai à Cicio Batimiello et Pepe Ricco, gens fidèles et résolus, et propres à exécuter une affaire de cette nature, d'aller dîner en ce quartier pour y maintenir les esprits échauffés et des gens prêts pour les suivre à l'heure que je le prescrirois. En sortant de table, j'appris qu'il y avoit quelque rumeur à Porto et que l'on y prenoit les armes : je montai aussitôt à cheval et m'y rendis; et trouvant tout le peuple ému, je leur en demandai la raison. Ils me dirent qu'ayant appris de nouvelles trahisons de l'élu du peuple, ils ne pouvoient plus le souffrir, et étoient résolus de s'en aller chez lui lui couper la tête et faire traîner son corps par les rues. Je leur défendis d'entreprendre une pareille violence, ne voulant pas souffrir qu'il s'en fît dans la ville durant que j'y commandois. Je leur fis quitter les armes, et m'en retournant chez moi, je dis à Batimiello, qui me vint conduire, qu'il les fît reprendre, et allât exécuter son dessein, dont je ne pourrois pas être soupçonné, après avoir apaisé le désordre; qu'il n'y avoit point de temps à perdre, ayant appris qu'Onoffrio Pa-

gano étoit chez lui, qu'il falloit envelopper dans le malheur d'Antonio Mazella.

Etant de retour chez moi, j'entrai dans mon cabinet avec Marc-Antonio Brancacio pour l'entretenir. A peine avois-je été un quart-d'heure en conversation avec lui que l'on me vint dire que l'on entendoit un grand bruit de quantité de gens qui venoient tumultuairement devant mon palais. Je courus aussitôt me mettre à la fenêtre, où à peine étois-je, que je vis venir quantité de peuple qui portoient une tête au bout d'une pique, traînoient un corps attaché par un pied, tout nu, les enfans ayant par les chemins déchiré ses habits. Je fis arrêter tout ce monde et demandai quel spectacle c'étoit. Ils me répondirent que c'étoit le corps d'Antonio Mazella, élu du peuple, et sa tête que l'on portoit au bout d'une pique : et voyant Cicio Battimiello et Pepe Ricco qui marchoient des premiers, je leur demandai comment ils avoient été assez hardis, après la défense que je leur en avois faite, d'entreprendre une pareille action ; que j'étois bien tenté de les faire pendre. Ils se mirent à genoux et me demandèrent pardon, permission et sûreté de me venir trouver, que je leur accordai. Ils montèrent dans ma salle et m'amenèrent liés deux beaux-frères d'Antonio Mazella, et me dirent qu'après que j'eus apaisé le tumulte de Porto, on les étoit venu avertir d'une nouvelle trahison de l'élu du peuple et d'une conspiration qu'il avoit faite contre moi, qu'il devoit exécuter le lendemain : ce qui les avoit si fort animés, qu'ils avoient couru l'en châtier à l'heure même, appréhendant que par trop de bonté et de clémence je ne vinsse à lui pardonner, et que, quelque punition que je voulusse faire d'eux, ils s'y soumettoient de bon cœur, et mourroient satisfaits d'avoir témoigné leur passion pour moi et leur amour pour leur patrie. « Je vous pardonne, leur dis-je, l'indiscrétion de votre zèle ; mais si jamais vous retournez à faire des choses semblables, j'en ferai une punition si exemplaire, que personne désormais dans Naples n'osera entreprendre des violences de cette nature. Je commandai que pour l'exemple l'on allât mettre sa tête sur l'épitaphe du Marché, et que son corps y fût pendu par un pied. Pour ses deux beaux-frères, j'en fis à même temps mettre l'un en liberté, étant assuré de sa fidélité, et pour l'autre, pour l'exempter de la fureur du peuple, je le fis mener prisonnier dans la Vicairie, et deux jours après je lui envoyai un passe-port pour se retirer où il voudroit, avec ordre de sortir de la ville.

Ce tragique accident toucha sensiblement les Espagnols, pour avoir perdu un homme sur lequel ils faisoient beaucoup de fondement. Gennaro en fut furieusement alarmé, et de peur d'une pareille aventure, il se résolut de s'embarquer avec tous ses trésors sur une felouque, et de se retirer à Venise. Je lui produisis avec adresse des patrons de felouques apostés pour le servir, et qui, m'en donnant avis, me l'auroient fait surprendre avec tout son bien qui m'auroit tiré de la nécessité, et terminé en peu de jours toutes mes affaires ; et j'aurois pu, le prenant sur le fait en abandonnant la ville et emportant avec lui tout ce qu'il y avoit de plus beau et de meilleur, le faire pendre avec l'applaudissement général de tout le monde. Il n'auroit pas manqué de tomber dans ce piége, qui lui étoit si finement tendu, si le baron de Rouvrou, qui épioit soigneusement toutes mes actions pour lui en rendre compte, ne l'eût averti que j'avois donné une audience secrète à des mariniers : ce qui lui ayant donné du soupçon, l'obligea de s'informer si exactement quels ils pouvoient être, qu'il reconnut que c'étoient ceux qui le devoient embarquer ; ce qui lui fit quitter cette pensée, qu'il devoit exécuter le lendemain. Le désespoir où il se vit d'avoir été découvert, l'obliga d'envoyer un de ses confidens pour conclure quelque chose avec don Juan d'Autriche et le vice-roi. De quoi étant informé par Agostino Mollo, je crus m'en devoir défaire à quelque prix que ce fût : ce qui n'étoit pas aisé, ne sortant point de son tourjon, et ainsi ne pouvant pas lui faire jouer le même tour qu'à l'élu du peuple, ni rien entreprendre sur lui qu'à force ouverte et avec grande effusion de sang, puisqu'il avoit autant de gens dedans que la garnison que j'y avois fait entrer.

Agostino Mollo me voyant dans cet embarras, me vint trouver le soir et me dit : « Je vous apporte de quoi vous ôter Gennaro de dessus les bras : ses trahisons méritent la mort ; il importe fort peu de quelle manière la justice s'en fasse. Voyez cette fiole pleine d'une eau si belle et si claire : dans quatre jours elle le punira de toutes ses infidélités. Son capitaine des gardes se chargera de lui faire prendre sans qu'il s'en aperçoive, n'ayant pas le moindre goût du monde. » En effet, le lendemain, qui étoit un vendredi, il lui fit avaler tout entière à son dîner ; mais soit que la dose en fût trop forte de moitié, ou qu'il n'eût fait tout son repas que de choux à l'huile, qui est assurément le plus grand de tous les contre-poisons, il lui prit un vomissement en sortant de table, qui le garantit d'un péril si évident, et qui paroissoit si assuré. Il en fut quitte pour un mal de tête et d'estomac de quatre ou cinq jours, sans qu'il eût pu pren-

dre aucun soupçon de ce qui lui avoit été préparé, et qui le devoit emporter sans remède.

Je m'aperçus qu'il se faisoit quelque friponnerie dans ma secrétairerie, dont j'avois déjà reçu des plaintes ; et une expédition que j'avois refusée trois fois m'étant présentée jusques à la quatrième pour la signer parmi une grande quantité d'autres, j'envoyai quérir Hieronimo Fabrani, mon secrétaire, et lui ayant fait une sévère réprimande, je lui dis que je le ferois pendre s'il retomboit plus dans une pareille faute. Il s'en excusa sur ses commis, que je lui fis tous chasser à l'heure même, à la réserve d'Innocentio en qui j'avois beaucoup de confiance, et lui ordonnai d'en chercher d'autres, l'assurant qu'à l'avenir je ne m'en prendrois plus à ses commis, mais que sa personne m'en répondroit. Et sachant que depuis que j'étois à Naples il avoit amassé plus de quarante mille écus, je lui en demandai vingt mille à emprunter, lui promettant de les remplacer de l'argent que j'avois envoyé quérir à Rome. Il me répondit que c'étoit un méchant office qu'on lui rendoit, et qu'il n'en avoit point : ce qui m'étoit difficile à justifier, ayant mis à couvert tout ce qu'il en avoit amassé, et la plupart dans des couvens de religieuses, pour l'envoyer à Rome à la première occasion. Son avarice causa ma perte ; mais il n'en fut pas quitte à si bon marché, car il lui en coûta et tout son bien et la vie même, les Espagnols lui ayant fait trancher la tête pour avoir découvert durant sa prison qu'il écrivoit à feu M. le cardinal Mazarin, ses lettres ayant été arrêtées à Rome et renvoyées au vice-roi par le cardinal Pancirole. Il donnoit avis de la facilité qu'il y avoit, au retour de l'armée, de surprendre le Château-Neuf par une intelligence qu'il y avoit ménagée.

L'on continuoit le procès des prisonniers de l'armée d'Averse et du baron de Modène, que je laissois aller en avant pour satisfaire le peuple, résolu néanmoins, quand il se rencontreroit une occasion sûre, de le renvoyer en France; l'ayant reconnu innocent, et n'avoir eu d'autres crimes que son malheur qui l'avoit accablé, pour avoir eu trop de douceur et de bonté naturelle qui lui firent faire des fautes, quoiqu'il eût toujours eu de bonnes intentions.

Un médecin françois que j'avois se trouvant convaincu de beaucoup de pilleries, je résolus, pour être mon domestique, de le faire pendre pour l'exemple. Mais toutes les femmes de la ville m'ayant par plusieurs jours opiniâtrement demandé sa grâce, je ne pus à la fin la leur refuser, et je le fis demeurer prisonnier, en attendant que je le pusse chasser et faire sortir du royaume par la première commodité.

L'amitié du peuple alloit se fortifiant pour moi tous les jours davantage, aussi bien que leur joie; et le désespoir des ennemis, par l'arrivée des blés de la Pouille, dont le premier convoi fut de trois cents mulets; le second, trois jours après, de cinq cents; et continuant toujours en augmentant jusques au jeudi de la semaine de la Passion, qu'il en vint un de quinze cents : ce qui faisoit que j'avois résolu, le premier jour de mai, de remettre le pain au même prix qu'il avoit été dans les meilleurs temps. Je ne l'avois pas voulu tout d'un coup mettre à si bon marché, de peur d'être obligé de le renchérir par après, afin de gagner quelque chose sur ce que le blé me coûtoit, pour remettre un fonds de deux cent mille écus dans la conservation, comme il a accoutumé d'y avoir; et pour ne pouvoir plus retomber dans la nécessité, toutes les semaines je le faisois baisser de prix. Et comme il falloit une somme considérable pour commencer les premiers achats, je m'avisai d'un expédient, qui fut de me faire donner la liste de cent des plus riches marchands de la ville. Je leur représentai que la misère et le manque de vivres nous pouvant rejeter dans l'embarras, ils seroient les premiers à en souffrir, puisqu'ils ne pourroient éviter le pillage de leurs maisons et la dissipation de tous leurs biens ; qu'il falloit, pour éviter cet inconvénient, me prêter chacun mille écus, et que, pour la sûreté de leur argent, ils nommassent deux d'entre eux pour tenir les clefs des greniers, et qu'ils se rembourseroient de leurs avances à mesure que le débit se feroit des blés; et qu'ainsi ils n'avoient rien à hasarder ; que dans quinze jours ils auroient retiré leur somme, et moi profité de cinquante mille écus, le vendant un tiers plus qu'il ne me coûtoit. Cet expédient fut approuvé de tout le monde ; et pour le mettre à exécution avec plus d'ordre, je fis élire à la place d'Antonio Mazella, pour élu du peuple, la personne de Donato Grimaldo, avec une générale satisfaction, pour être un fort riche marchand, fort homme de bien et qui n'étoit soupçonné d'aucune intelligence avec les ennemis, qui faisoient cependant les derniers efforts pour éviter leur perte, dont ils se voyoient si proches; et agissant comme des désespérés, ils s'attachoient à tout ce qui leur étoit présenté. Ils envoyèrent des galères pour tâcher de reprendre la tour de Sperlonga. Ils firent sortir de Gaëte don Martin de Verrio, qui commandoit dans la ville, avec une partie de sa garnison ; firent marcher des troupes de Capoue, envoyèrent d'un côté le prince de la

Roque romaine et celui de Minorvine, et nos bandits. Depuis la défaite du Papone, n'osant tenir la campagne devant eux, ils reprirent avec une légère résistance, sur la fin de mars, et Fondi et Sperlonga.

Du côté de Calabre don Juan de Saint-Severin faisoit de grands progrès : il se rendoit maître de toute la province, avoit amassé les troupes qu'il m'avoit promises, mis ensemble en huile, en sel et en soie, pour un million d'or d'effets, fait grande provision et de poudre et de salpêtre, n'attendant que l'occasion que je vinsse en Pouille pour s'y rendre auprès de moi, et pour me conduire toutes ces choses. Il avoit fait gouverneur de la principauté de Stiliane le baron Durand, qui s'y fortifioit tous les jours, et qui avoit pris Tordamare, poste important dans la Basilicate. Il m'y arriva un petit désordre, où je remédiai à l'heure même. Sabbato Pastore ayant tiré les garnisons de Lùcera, Foggia et Troja pour aller tenter une entreprise considérable, les princes de Montesarchio et de Troja, ces trois places étant dégarnies, s'en saisirent durant son absence; et par l'avis que j'en reçus, je lui donnai l'ordre d'y retourner : il les trouva abandonnées, les cavaliers s'en étant retirés sur la nouvelle qu'il venoit à eux. Mais comme les Espagnols sont défians, ils s'imaginèrent qu'ils ne s'en étoient rendus les maîtres que par la haine qu'ils avoient pour lui, et que, par une pure complaisance pour moi, ils en étoient sortis à la prière que je leur en avois faite, et sur l'assurance que je leur ferois raison des sujets de plaintes qu'ils croyoient avoir de lui; et sachant que j'avois des intrigues secrètes avec la noblesse, ils soupçonnoient le plus souvent que ce qu'elle ne pouvoit s'empêcher de faire n'étoit que pour ne me pas désobliger, ayant pris de trop fortes mesures avec moi. Je ne travaillois pas à les désabuser de cette erreur qui m'étoit avantageuse, les tenant par là en des inquiétudes continuelles qui leur faisoient désobliger les gens de qualité, qui, quelques services qu'ils leur rendissent, ne pouvoient les guérir de leurs défiances.

Tout le royaume s'alloit disposant en ma faveur; j'apprenois à toute heure que quelqu'un s'étoit jeté dans mon parti, et je n'attendois que l'arrivée de notre armée ou celle de mon frère le chevalier pour terminer en un jour toutes choses. Je veillois continuellement dans Naples à tous les desseins que je pouvois entreprendre; et ayant fait reconnoître la douane de l'huile et trouvé que les ennemis ne tenoient personne dedans, je m'avisai d'une invention assez extraordinaire. Je fis ouvrir un chemin sous terre dans un jardin abandonné, auprès du couvent de Saint-Sébastien. L'on y travailloit continuellement; et faisant vider les terres par des caves, en dix jours de temps je conduisis une mine de plus de quinze cents pas, capable de passer deux hommes de front, qui venoit aboutir à la citerne de l'huile, de laquelle je fis trois ou quatre jours baigner les pierres de la muraille avec du vinaigre et de l'eau-de-vie, qui, étant dissoutes par ce moyen, en grattant tomboient sans aucun bruit toutes par morceaux, et l'on pouvoit la renverser sans faire d'effort. Les choses étant si bien disposées pour l'exécution de mon entreprise, les Espagnols n'en ayant eu aucun soupçon, ni personne connoissance que ceux qui avoient soin de ce travail, je m'y rendis pour faire le plus beau coup du monde, qui étoit d'introduire deux cents hommes dans la citerne de l'huile, les faire sortir dans la cour de la douane, remplacer la citerne d'un pareil nombre, et tenir tout du long de mon chemin des gens pour les soutenir, et, sortant de la maison, venir attaquer par derrière la porte du Saint-Esprit, poste des officiers réformés espagnols, et le plus considérable de tous ceux qu'ils tenoient. J'avois fait mettre trois cents chevaux en bataille dans la place au devant de la porte, suivis de deux mille hommes de pied, pour entrer par la rue de Tolède, et s'en aller droit au palais du vice-roi, durant que l'on donneroit une alarme générale dans tous leurs quartiers, dont par cette surprise je m'emparois sans aucune résistance. J'étois averti tous les jours qu'ils ne se doutoient de rien, puisque l'on ne les entendoit point travailler, que par un trou l'on découvroit qu'ils n'envoyoient personne dans cette maison; et les espions que j'avois parmi eux me rapportoient qu'ils n'avoient aucune défiance, et qu'ils demeuroient fort en repos. La veille, une jeune religieuse assez belle, qui avoit son frère de leur côté, s'étant aperçue que l'on travailloit, sans savoir à quoi, leur en voulut donner avis; et ayant écrit un petit billet, elle monta sur la muraille du jardin du couvent de Saint-Sébastien afin de le jeter, et elle y reçut malheureusement une mousquetade, qui l'ayant tuée toute roide, fut trouvée le billet dans la main, qui me fut apporté et qui me fit presser l'exécution de mon entreprise. Je choisis la nuit du 20 mars tout à propos pour une affaire semblable, étant fort obscure et fort pluvieuse, et faisant un si grand vent qu'à peine pouvoit-on s'entendre les uns les autres. Ayant mis mes troupes en bataille, je voulus aller reconnoître cette cave pour y faire entrer ensuite

mes gens et rompre la muraille pour donner. Nous eûmes une alarme par le feu qui se prit à la bandoulière d'un soldat, dont toutes les charges brûlant firent un assez grand bruit; mais ayant reconnu ce que c'étoit, ce ne fut qu'une matière de risée. J'allai donc jusques au bout de cette mine, et entendant piquer au-dessus de moi, je m'arrêtai pour écouter et reconnus bien que nous étions découverts; de quoi je fus éclairci quand je vis par un trou qu'il y avoit deux cents hommes dans la citerne de l'huile qui nous attendoient avec beaucoup d'impatience. Je me retirai à l'heure même, et, par quelques trous qu'ils firent, ils nous tirèrent deux mousquetades. Il n'y avoit que trois heures que mon affaire étoit découverte, comme j'appris peu de jours après; et j'employai le reste de la nuit à faire boucher et terrasser l'entrée de cette cave, de peur que les ennemis ne se pussent servir de notre travail contre nous. Et j'eus bien du déplaisir de voir qu'après douze jours de peine inutile j'eusse manqué, par la trahison d'un capitaine, à me rendre maître de tous les quartiers des Espagnols; ce qui étoit infaillible et aisé, à ce qu'ils m'ont eux-mêmes avoué depuis.

Ils recommencèrent à former des conjurations contre moi; et par le moyen de Vincenzo d'Andrea, ils firent un dessein qu'ils ménagèrent si adroitement, que je ne pouvois éviter d'être assassiné si je n'en eusse été averti. Le matin du 23 mars, Agostino Mollo me vint trouver sur les six heures, et m'amena un gentilhomme sicilien, homme d'esprit et de résolution, que le duc de Medina de Las-Torrès, étant vice-roi, avoit fait venir exprès à Naples pour lui donner la commission de poursuivre tous les bandits du royaume. Il étoit des amis de Vincenzo d'Andrea qui, par la confiance qu'il avoit en sa personne, lui avoit déclaré son secret, dont il me vint rendre compte. Il me dit qu'il avoit envoyé à don Juan et au comte d'Ognate pour ajuster avec eux les conditions et les récompenses que l'on donneroit à Cicio de Regina, capitaine du régiment de Sébastien de Landi, mestre de camp de la porte d'Albe, et aux autres conjurés qui me devoient arquebuser le 25 mars, durant que j'entendrois la messe dans l'église de l'Annonciade; et que si je faisois observer soigneusement Gennaro Pinto, fils du maître du Banco de li Poveri, l'on le trouveroit saisi de toutes les instructions et de tous les ordres, étant celui qui avoit été chargé de cette commission pour être personne spirituelle, et affidée de Vincenzo d'Andrea : et il m'assura de me venir informer de tout ce qu'il apprendroit de plus. Je donnai les ordres nécessaires pour attraper ce traître, qui me furent inutiles, puisqu'au lieu de revenir par terre il se fit rapporter sur une felouque, et vint débarquer à une fausse porte qui est au pied de la muraille de la Pietra del Pesce. Ce même gentilhomme me vint avertir de son retour, et que toutes les demandes ayant été accordées, l'exécution se devoit faire dans l'église de l'Annonciade durant la messe, et que Cicio de Regina en étoit le chef, comme il me l'avoit déjà dit. Le matin de cette grande journée, j'avertis tous mes confidens de se tenir prêts avec leurs compagnies pour marcher où je leur ordonnerois. Cicio de Regina alla poster tous ses gens, dont je fus averti, l'ayant fait soigneusement observer depuis les avis que j'avois reçus. Comme je fus achevé d'habiller, je le vis entrer dans ma chambre; et le regardant fixement pour voir si je ne remarquerois rien d'extraordinaire dans son visage, je lui demandai s'il ne désiroit aucune grâce de moi. Je lus attentivement un mémorial qu'il me présenta, et lui dis : « Vous me demandez une chose presque impossible, que j'ai refusée à beaucoup de personnes de considération; mais à un homme que j'aime comme vous, qui a pour moi tant de zèle et de fidélité, je ne saurois me rendre difficile. » Et prenant une plume et de l'encre je lui répondis de ma main favorablement sa requête. « Avez-vous, lui dis-je, quelque chose à désirer de plus, ou pour vous ou pour vos amis? car je vous jure que vous ne me sauriez rien demander que je ne vous l'accorde. » Il me répondit que non. Je l'embrassai deux ou trois fois pour voir si le bon traitement que je lui faisois ne lui donneroit point quelques remords : je ne remarquai en lui aucune altération; et me demandant si je n'allois pas à l'Annonciade à la messe, et si je sortirois bientôt, je lui répondis : « Je m'en vais me mettre dans ma chaise; » et prenant congé de moi : « J'y cours, me dit-il, vous y attendre avec mes amis pour vous faire ma cour. » Je balançai si je devois faire investir l'église, et le prendre dedans avec tous les conjurés; mais ne voulant pas l'ensanglanter, jugeant bien qu'ils ne se laisseroient pas prendre sans défense, je fus entendre la messe aux Carmes, feignant qu'il m'étoit survenu une affaire qui m'obligeoit de l'aller communiquer avec Gennaro. Je commandai à Sébastien de Landi de se tenir tout le jour auprès de lui, me l'amener le soir, et, le faisant observer, le faire arrêter en cas qu'il se voulût échapper. Le soir je fis trouver chez moi l'auditeur général; et son mestre de camp me l'ayant conduit, je l'envoyai à

la Vicairie, disant que je ne voulois pas voir un traître et un assassin. Je m'informai de lui s'il ne l'avoit point quitté de tout le jour, et s'il ne lui avoit point vu faire d'action extraordinaire. Il me répondit que non ; que seulement il s'étoit arrêté sous un portail pour faire de l'eau, où il croyoit qu'il avoit jeté quelque chose, et mis le pied dessus pour l'enfoncer dans de l'ordure. J'y envoyai chercher en même temps, et l'on trouva des papiers que l'on me rapporta fort empuantis. Je les ouvris aussitôt, et trouvai une lettre de don Juan d'Autriche s'adressant à moi, tout ouverte, par où il me mandoit que l'argent qu'il m'avoit promis étoit prêt à Gênes, et qu'il me remercioit de ma bonne volonté ; mais que le Roi son père, aimant les Napolitains comme ses enfans, quoique rebelles, il ne pouvoit se résoudre à entrer par les deux postes que je lui voulois livrer pour mettre toute la ville à feu et à sang, ayant ordre exprès de les traiter avec toute sorte de clémence et de bonté, n'ayant d'intention que de les soumettre à son obéissance et leur pardonner leur insolente sédition. Et il y en avoit quatre pareilles distribuées aux conjurés, afin que le premier qui pourroit approcher de mon corps après ma ma mort, feignît de la tirer de ma poche, afin d'empêcher par cette lecture le ressentiment de tout le peuple. J'envoyai à l'heure même l'auditeur général pour lui faire donner la question, avec ordre, dès qu'il commenceroit à parler, de faire sortir tout le monde, et d'écrire lui-même sa déposition (jugeant bien que, pour retarder son supplice, il embarrasseroit dans son crime quantité de gens considérables, et peut-être de la noblesse), afin de pouvoir faire grâce à qui je le voudrois, et qu'étant le maître de sa confession, je n'en déclarasse au public que ce que je jugerois à propos. Il voulut d'abord nier toutes choses ; mais cédant à la violence des tourmens, il déclara l'artifice des lettres dont je viens de parler, pour pouvoir impunément attenter à ma vie, et pour tâcher après, dans l'étonnement public, de porter tous les esprits en faveur de l'Espagne ; que l'on lui donnoit pour récompense six mille écus et une compagnie de cavalerie de La Sachette dans la province de Monte-Fusculo ; que les billets s'en trouveroient dans un couvent qu'il nomma, aussi bien que la religieuse qui les avoit entre les mains. Je les envoyai chercher, et les trouvai en ces termes :

« Je soussigné, Cornelio Spinola, promets de payer au sieur Cicio de Regina la somme de six mille ducats, toutes et quantes fois qu'il me rapportera cet écrit, visé de Son Excellence le comte d'Ognate, notre vice-roi. En foi de quoi j'ai écrit et signé le présent billet de ma main, à Naples, le 22 mars 1648.

» Cornelio Spinola. »

Billet de Son Excellence pour le sieur Cicio de Regina.

« Son Excellence m'a commandé de vous faire savoir que, pour récompense de service, il vous a accordé une compagnie de La Sachette dans le département de Monte-Fusculo, ordonnant qu'en vertu du présent billet vous en soyez mis en possession. A Naples, ce 22 mars 1648.

» Diego Romero. »

Ces deux billets m'éclaircirent tout-à-fait de son entreprise, et il conta particulièrement le détail de la manière dont il la prétendoit exécuter. Les Espagnols avoient jeté trente ou quarante officiers dans la ville. Don Antonio de Saint-Severin m'a dit, quand j'étois prisonnier à Capoue, qu'il avoit cinquante hommes pour sortir de quelques maisons voisines où ils étoient cachés, pour appuyer les conjurés et leur faciliter leur retraite. Mais des gens de qualité m'ont assuré qu'il n'y étoit pas seulement, et qu'il s'en vouloit faire honneur pour paroître zélé pour les Espagnols, et ne pas être soupçonné d'intelligence avec son frère don Juan de Saint-Severin, qui commandoit pour moi dans la Calabre ; et le criminel n'en parla point. Le marquis de Monte-Silvano, de la maison de Brancacio, avoit fourni des valets et des armes, ne s'étant pas souvenu qu'à mon arrivée à Naples, je l'avois tiré de la Vicairie et des mains de Gennaro ; mais comme ce n'étoit pas une obligation particulière, sa liberté lui étant arrivée par la fortune commune de tous les prisonniers, Il n'avoit peut-être pas cru m'en être fort redevable. Ottaviello Brancacio étoit du nombre des conjurés, et bien d'autres qu'il accusa, entre lesquels je reconnus qu'il y en avoit beaucoup que j'aimois et que je considérois, qu'il nommoit afin de retarder le jugement de son procès, par l'embarras et la confusion dans quoi sa déposition me jetteroit. Il devoit y avoir trente personnes dans l'église avec des mousquetons, postés tout autour de la place qui m'étoit préparée ; et afin d'être moins aperçus, ils devoient tous tirer sur moi dans le temps de l'élévation, où tout le monde à les yeux attachés sur le prêtre, et le son de la clochette devoit être le signal de leur décharge. Ensuite

Cicio de Regina, et trois autres qui devoient être les plus proches de moi, avoient chacun une lettre, que celui d'eux qui pourroit le premier approcher de mon corps devoit faire semblant de tirer de ma poche, et la lisant au peuple, l'amuser, durant que les autres conjurés s'évaderoient. Je le fis condamner à mort; et m'étant fait apporter les informations, j'envoyai quérir Marco-Antonio Brancacio, oncle du marquis de Monte-Silvano; le seigneur Joseph Brancacio, et un autre de même nom, ses cousins, la signora Cicia Piussa sa mère, et tous les autres cavaliers que ce traître avoit accusés; et leur ayant lu ses dépositions, je leur dis à tous que tenant tous les cavaliers napolitains incapables d'une action si noire, je ne voulois pas seulement qu'ils en fussent soupçonnés, et que quand même ils auroient été complices de cet attentat, j'aimois trop la noblesse pour tremper mes mains dans leur sang; et brûlai devant eux les informations. J'envoyai à l'heure même mettre en liberté deux des valets du marquis de Monte-Silvano, fis retirer tous les mousquetons qui lui appartenoient, et sur la plupart desquels ses armes étoient gravées, pour étouffer les soupçons que l'on en pourroit avoir contre lui, et priai sa mère et son oncle de me l'amener le soir; ce qu'ils firent. Et je lui dis que quoique je le pusse accuser d'ingratitude, après lui avoir donné la liberté et sauvé la vie, que Gennaro lui vouloit faire perdre le lendemain de mon entrée dans la ville, je me contentois de lui en faire ce petit reproche, sachant que la honte qu'il en auroit et le remords de sa conscience étoient le plus grand supplice que l'on pût faire endurer à un homme généreux comme lui; que j'oubliois de bon cœur ce qu'il avoit fait, et lui pardonnois d'avoir eu part, et contribué de ses armes et de ses gens à l'assassinat d'un prince qui l'aimoit chèrement, et qui devoit passer pour son bienfaiteur; que j'attribuois ce procédé à l'indiscrétion de son zèle pour son roi; qu'il devoit néanmoins être un peu plus réglé et retenu à mon égard, dont je ne le voulois punir qu'à force de bienfaits et de marques d'affection et de confiance; que je lui demandois son amitié, dans l'assurance que me l'ayant promise, j'y pourrois faire plus de fondement que sur celle d'aucun autre cavalier. Il fut touché de ma générosité; et, venant se jeter à mes pieds, il me protesta de ne jamais perdre la mémoire d'une si grande et si extraordinaire obligation, et qu'il emploieroit toute sa vie à rechercher les occasions de la sacrifier, pour me témoigner sa reconnoissance. Je l'embrassai plusieurs fois fort tendrement, et lui dis que je ne voulois pas qu'il fût jamais parlé du passé, dont je prétendois tirer avantage de m'être acquis une personne de son cœur, de sa naissance et de son mérite. Je lui offris, s'il vouloit demeurer auprès de moi, de le tenir pour le plus cher de mes amis, et de lui donner tel emploi qu'il voudroit; et que si la fortune me mettoit jamais en puissance de disposer des charges et des gouvernemens du royaume, qu'il n'avoit qu'à prétendre ce qui l'accommoderoit davantage, assuré sur la parole que je lui en donnois de le lui accorder du meilleur de mon cœur.

Cette manière d'agir, si contraire aux maximes de la politique espagnole, augmenta l'estime et l'amitié de la noblesse pour moi, et le toucha si sensiblement, qu'il m'embrassa les genoux, et m'exprima ses ressentimens en des termes si respectueux et si passionnés, que je reconnus bien qu'il n'y avoit point de dissimulation, et que je l'avois entièrement gagné. Mais il me représenta que l'animosité du peuple le tiendroit dans la ville dans un péril continuel, et qu'il me supplioit de lui permettre d'en sortir, me jurant que de sa vie il ne tireroit l'épée contre moi; et que dès que les gens de qualité monteroient à cheval pour suivre ma fortune, non-seulement il seroit des premiers à se rendre à son devoir, mais qu'il alloit travailler à engager tous ses parens et amis dans ses obligations et ses ressentimens. Après quoi je lui donnai quatre de mes gardes avec un officier, pour l'accompagner sûrement à un de nos postes avancés, et le faire passer du côté des ennemis. Ses parens et sa mère me dirent des choses si tendres et si reconnoissantes, que je n'ai pas de paroles pour les exprimer; et je ne doute pas que tant qu'il vivra, et en quelque lieu du monde qu'il soit, il ne conserve dans son ame beaucoup d'affection, d'estime et de gratitude pour moi.

Pour Ottaviello Brancacio, étant un homme que les assassinats et empoisonnemens dont il s'est mêlé toute sa vie ont rendu odieux à tous ses proches, comme étant la honte de sa race, au peuple, et généralement à toute sa nation, je fis tous mes efforts pour le faire attraper, étant un vrai homme à servir d'exemple avec un applaudissement universel. Les soins que j'en pris furent inutiles, s'étant sauvé avec tous les autres complices.

Le lendemain, 26 de mars, Cicio de Regina fut la malheureuse victime qui fut immolée à l'expiation d'une action si noire et si détestable; il fut traîné sur une claie jusques au Marché, où je le fis accompagner par mes gardes,

autrement il eût été déchiré par les chemins; il y fut pendu par un pied, et après sa tête fut coupée et mise sur l'épitaphe du Marché. La rage de la populace, des femmes et des enfans étoit si grande qu'ils l'alloient déchirer à belles dents, et les enfans lui alloient sucer le sang. Il fut tellement mis en pièces, qu'auparavant que d'être mort et d'avoir la tête coupée, il n'en restoit que la carcasse, toute la chair lui ayant été arrachée, dont les morceaux étoient traînés par les rues.

Je me fis voir ensuite par toute la ville, où les bénédictions et les acclamations pour moi redoublèrent, aussi bien que les imprécations contre les Espagnols. Leurs affaires pour lors furent crues désespérées, étant sans vivres, sans crédit et quasi sans forces, leurs troupes dépérissant tous les jours; un vaisseau, par hasard, leur arriva de Malaga, qu'ils n'attendoient pas, avec quatre cents hommes commandés par le mestre de camp don Alonzo de Monroy. Pour moi je recevois tous les jours de bonnes nouvelles. Toutes les villes de Sicile, et particulièrement Messine et Palerme, m'envoyèrent assurer qu'elles étoient résolues de suivre l'exemple et la fortune du royaume de Naples. Je reçus une lettre du Roi, par laquelle il se réjouissoit avec moi de mes avantages et de l'élection que le peuple avoit faite de moi pour le duc de leur république. L'on m'assuroit du retour de l'armée navale, que nous devions attendre de jour en jour; l'on me mandoit de plus que les galères accompagneroient les vaisseaux; et enfin je me voyois en état de n'avoir quasi plus rien à craindre et toutes choses à espérer; et ce qui me le confirma davantage, fut que le 28 de mars le cardinal Filomarini m'envoya demander une audience. Dès que nous fûmes seuls, enfermés dans ma chambre, il me fit un grand discours sur les malheurs de la guerre civile qui n'étoit pas encore prête à finir, sur tous les périls que j'avois courus jusques ici et ceux que j'avois encore à courre; sur la jalousie que la France avoit prise de mon élévation, l'incertitude de ses secours et de l'arrivée de son armée navale, quoiqu'elle me la fît espérer tous les jours; sur l'assurance du retour de la flotte d'Espagne avec des forces considérables, et sur l'avantage qu'il y avoit de se servir bien de l'occasion et de s'attacher plutôt à une fortune glorieuse et assurée, avec un peu de modération, qu'à de grandes et hautes espérances incertaines, et accompagnées de beaucoup de hasard, et le plus souvent de peu d'utilité et de profit. J'écoutai tous ces beaux raisonnemens sans l'interrompre, pour voir à quoi aboutiroit un si long discours et qui me paroissoit fort étudié. Il s'anima par mon silence, croyant que j'étois ébranlé par tout ce qu'il me venoit de représenter, et me dit: « Vous pouvez, Monsieur, vous faire le plus illustre et le plus heureux homme de votre siècle, rendre la douceur à ce malheureux royaume, le repos à toute l'Italie, la paix et la sûreté à cette ville, et trouver pour vous un établissement solide et capable de satisfaire votre ambition; elle est si haute et si bien fondée, qu'il ne seroit pas juste d'offrir à une personne de votre naissance et de votre mérite quelque chose de moins qu'une couronne; aussi je viens pour vous en présenter une. Ce n'est point une illusion, ni un artifice pour vous tromper; j'ai pouvoir de vous assurer du Pape, de tous les cardinaux et de tous les princes d'Italie, pour garans des paroles que j'ai charge de vous porter. Les Espagnols vous font l'arbitre de tous les différends de ce royaume; ils veulent vous avoir l'obligation de leur rendre paisible, et du raffermissement d'une couronne qui est balançante depuis tant de temps. L'on vous donnera la Sardaigne; l'on fera une suspension d'armes, et cependant l'on vous fera remettre toutes les places entre les mains; vous demeurerez toujours ici armé en attendant; vous verrez à régler toutes les affaires de ce royaume; vous en ferez vous-même les conditions, si celles que l'on vous proposera ne vous paroissent pas raisonnables; vous serez toujours sur vos pieds et au même état que vous êtes à présent; et quand vous serez en possession de la Sardaigne, si les Espagnols manquent de parole, vous pourrez revenir de là avec plus de forces pour assister les peuples de ce royaume. Ainsi la sûreté est tout entière et pour eux et pour vous, et tout le risque et le péril sont du côté des Espagnols. »

Je lui demandai, en riant, s'il seroit bien avoué de tout ce qu'il me venoit de proposer. Il me dit qu'oui, et que si je voulois en être éclairci il me feroit voir de bons pouvoirs, et qu'il n'étoit pas homme à rien avancer légèrement, ni à s'exposer au hasard d'être désavoué. « J'attendois, Monsieur, lui dis-je, après de si belles choses que vous m'avez dites, que vous me veniez demander un sauf-conduit pour les Espagnols pour se retirer sûrement et demander ma parole, en m'abandonnant le royaume de Naples qu'ils ne peuvent plus maintenir, de leur laisser ceux de Sicile et de Sardaigne en repos, sans penser à les en chasser; j'aurois eu encore bien de la peine à m'y résoudre, étant une chose sur quoi j'aurois bien à balancer; la proposition auroit été et honnête et raisonnable. Mais le change que vous me proposez ne se prend pas

aisément par un homme comme moi; je sais l'extrémité où ils sont réduits; j'attends l'armée de France dans peu de jours; j'ai des vivres en abondance et pour plus de deux ans; la noblesse est sur le point de se déclarer; toutes les provinces ont suivi mon parti, et eux ne savent pas celui qu'ils ont à prendre; dans trois semaines je toucherai six cent mille écus de la douane de Foggia; j'ai pour plus d'un million d'or d'effets en soie, en huile et en sel, amassés en Calabre; j'ai plus de vingt-cinq mille hommes dispersés, que je puis rassembler en huit jours; j'ai grande provision de poudre et de salpêtre; et enfin dites-leur que la conquête de ce royaume s'en va achevée; que cette campagne me rendra aisément maître de toutes ces places; que je ne leur laisserai pas un seul château; qu'il ne m'en faut pas employer une à les chasser de la Sicile; qu'après je ne me contenterai pas de leur ôter la Sardaigne, mais que je ne veux pas, avant qu'il soit deux ans, leur rien laisser dans la Méditerranée; et qu'ils doivent tout craindre d'un homme qui, tout seul et sans secours, les a pu réduire à une telle extrémité, et que s'ils veulent acheter mon amitié, il faut bien que ce soit à d'autres conditions que celles que vous venez de m'offrir; que rien ne me peut détacher des intérêts de la France; que je périrai plutôt mille fois que de lui être jamais infidèle; et qu'enfin j'aime trop la gloire pour rien faire dont je puisse être blâmé, et suis trop peu intéressé pour me laisser tenter; et que si je suis jamais capable de l'être, ce ne sera pas par le royaume de Sardaigne. »

Il me répondit qu'il avoit bien de la douleur de me voir si attaché à mes sentimens, appréhendant beaucoup pour moi. « Qu'ai-je plus à craindre, lui repartis-je? mes ennemis peuvent-ils rien employer de plus contre moi que le feu, le fer et le poison, comme ils ont déjà fait vainement tant de fois? Enfin, Monsieur, je ne démords jamais quand j'ai une fois fait une belle entreprise. Je n'y puis que mourir, et je m'y suis résolu. Quand je suis venu me jeter dans Naples, je me suis attendu à périr ou à leur ôter cette couronne. Les événemens sont dans la main de Dieu, il en disposera comme il lui plaira; et quelque malheureux que puisse être mon sort, je le verrai venir sans peur et sans inquiétude; c'est pourquoi il ne faut pas en parler davantage. » Notre conversation finit par là. Il se leva pour s'en retourner chez lui, et je m'en allai entendre la messe, rêvant continuellement à achever ce que j'avois si heureusement commencé.

Le comte d'Ognate, averti des nouvelles que j'avois du prompt retour de l'armée de France, jugea bien que leur flotte ne pouvant arriver à temps pour s'y opposer, il ne pourroit plus tirer des vivres par mer, et qu'ainsi il devoit s'appliquer soigneusement à la conservation de Pouzzol, dont dépendoit celle du château de Baya, et qui, ayant une communication libre avec Capoue, lui pourroit faire venir des rafraîchissemens, si par un effort il se rendoit maître du faubourg de Chiaia, du fort de Grotte et de la tour de Pied-de-Grotte. Il embarqua de l'infanterie sur trois galères, et menant avec lui le baron de Vatteville, il visita Pouzzol et y renforça la garnison; et, passant à Nisita, il y laissa cent hommes, jugeant bien que les galères de France ne pourroient demeurer sûrement dans le golfe de Naples dans une saison si peu avancée, et ne trouveroient d'abri assuré qu'entre l'île de Nisita et la pointe de Pausilippe. Ce qui me donna dès lors la pensée de la prendre, et je me mis en devoir de l'exécuter peu de jours après.

Cependant le soir du premier d'avril, m'occupant à mon ordinaire à répondre les requêtes qui m'avoient été présentées ce jour-là, mes gens m'ayant averti qu'il paroissoit quelque chose d'extraordinaire autour de la lune, la curiosité de voir ce prodige m'obligea d'aller sur une terrasse qui étoit au haut de mon palais, d'où je découvris (la nuit étant la plus belle et la plus claire du monde, et la lune perpendiculaire sur notre tête) un cercle noir, large d'environ un pied, qui l'environnoit, distant également de son corps, et dont la largeur et la circonférence étoit si grande, qu'elle enfermoit généralement tout mon palais. Quelques-uns des assistans me dirent que cela étoit de mauvais augure, et qu'ils appréhendoient que ce ne fût quelque menace de prison pour moi. J'en eus du soupçon; mais le dissimulant, je dis que ce cercle noir représentoit la couronne de Naples qui n'étoit plus dans son lustre et sa beauté ordinaire, et que les Espagnols étoient près de perdre, et qui venant à disparoître, comme il fit quelque temps après, et étant au-dessus de ma tête, il signifioit que je profiterois de la perte qu'ils étoient sur le point d'en faire.

Le lendemain matin, comme je m'éveillois, l'on m'avertit que le Cucurulle, le plus grand astrologue d'Italie, demandoit à me parler. Je le fis entrer et asseoir au chevet de mon lit; et il me dit qu'ayant reconnu par les astres que la fortune que nous avions eue jusqu'ici favorable commençoit à tourner du côté des Espagnols, il me venoit demander un passe-port et permission de s'y retirer, puisqu'étant homme d'étude il ne

cherchoit que le repos et fuyoit tous les lieux où il voyoit de l'embarras et du tumulte. Je lui accordai ce qu'il me demandoit ; et le questionnant sur ma fortune, dont il pouvoit être informé, ayant tiré mon horoscope, il me dit que j'avois un quadrat du soleil à Mars qui me menaçoit d'un fort grand péril, et que n'étoit que les mauvaises directions sont corrigées par les bonnes, celle-là étant la plus méchante que je pusse avoir, elle auroit été directement à ma vie ; mais que le soleil, dans ma révolution, étant dans la dixième maison, dans son exaltation regardant la lune d'un trine dans la première, en corrigeoit la malignité, et que Mercure ayant un sextil avec Vénus dans la huitième maison de la mort, me garantissoit d'une violente, et qu'ainsi ce ne pouvoit être qu'une menace, mais que je n'éviterois pas la prison, puisque Mars, dans le temps de ma naissance, se rencontroit dans la douzième maison, qui est celle des prisons. Je lui dis que ce malheureux aspect n'allant qu'à la menace et non pas à la perte de ma vie, je croyois avoir évité ce danger, et que toute sa malignité étoit passée le 10 de mars, quand je m'étois garanti de cette grande sédition, et le 25, quand j'avois échappé de la conspiration de l'Annonciade. « Je le souhaiterois de tout mon cœur, me dit-il ; mais je crains bien qu'avant qu'il soit huit jours vous ne soyez fait prisonnier, et je le vois si clairement que j'en gagerois toutes choses.—Je crois fort, lui répondis-je, à l'astrologie ; mais sachant bien qu'elle n'est pas infaillible, je me flatte de ce qu'on me peut dire d'avantageux et ne m'alarme point de tous les périls dont l'on me menace ; et puisque la sagesse et la prudence prédominent aux astres, je crois pouvoir éviter, par mes précautions, les malheurs dont je suis menacé. Ne travaillez donc point, je vous prie, à me détromper, puisque je veux croire n'avoir plus rien à craindre désormais, et avoir beaucoup à espérer. — Si mes souhaits ont lieu, me repartit-il, je me tromperai dans mon opinion, et la vôtre se trouvera véritable ; mais permettez-moi de me retirer, et ayez la bonté de signer ce passe-port que je vous présente. » Je fis ce qu'il désiroit de moi, et l'ayant embrassé, je lui dis adieu.

Vincenzo d'Andrea cependant ne croyant plus éviter sa perte que par la mienne, y employa toute son adresse et tous ses soins, n'osant plus paroître dans la ville et se cachant continuellement, sachant l'ordre que j'avois donné partout de le chercher et de le prendre mort ou vif, comme un des principaux complices de Cicio de Regina, celui qui l'avoit suborné, ménagé sa récompense, et engagé à entreprendre sur ma vie. Sébastien de Landi, mestre de camp de la porte d'Albe, ennuyé du retardement de l'armée navale de France qui ne paroissoit point, après tant de belles espérances, et se trouvant manquer d'argent, se laissa aller à ses persuasions, et lui promit de livrer aux Espagnols la porte d'Albe moyennant cinq mille écus. Ce coup me surprit sans l'avoir pu prévoir, étant un des hommes de Naples dont j'avois le moins de défiance, pour l'avoir toujours connu plus zélé, plus vigilant et plus soigneux à garder son poste que pas un autre ; jamais l'on n'avoit reconnu de négligence en lui, et non-seulement il faisoit ses gardes exactement, mais il tenoit tous ses gens si alertes, qu'à quelque heure du jour ou de la nuit que ce fût, il avoit toujours deux ou trois cents hommes prêts à marcher partout où j'en avois besoin. Vincenzo d'Andrea, ayant résolu toutes choses avec lui, en envoya donner avis à don Juan d'Autriche et au comte d'Ognate. Et Agostino Mollo m'ayant appris qu'il se tramoit quelque chose de nouveau, je fis tant de diligence pour le découvrir, et fis si soigneusement observer à nos postes tous ceux qui repassoient du côté des ennemis, que faisant suivre un nommé Ferraro, qui revenoit chargé de toutes les instructions, il se jeta dans les Capucins, où se voyant poursuivi, il sortit par une porte de derrière, qui fut un effet de mon malheur, puisque s'il eût été arrêté je découvrois cette entreprise, que les Espagnols n'avoient faite que par un coup de désespoir ; et je me garantissois d'être fait prisonnier, comme le Cucurulle m'en avoit menacé si affirmativement.

Le 30 de mars, un courrier envoyé par le marquis de Velade, gouverneur de Milan, au comte d'Ognate, vice-roi de Naples, me fut amené ; et j'ouvris ses dépêches, par lesquelles il lui donnoit avis que toutes les troupes napolitaines se débandoient si fort, qu'il ne pouvoit plus en faire état ; qu'il travaillât à lui en renvoyer d'autres, et qu'il ne lui seroit pas possible de sortir en campagne, ni de résister à l'attaque que la France se préparoit de faire à l'Etat de Milan, à moins que de lui faire tenir de l'argent ; qu'il n'en avoit pas pour payer ses troupes qui étoient toutes prêtes à se mutiner ; que depuis la campagne passée il n'avoit rien reçu des six vingt mille écus par mois que Naples a accoutumé de fournir pour la conservation de l'Etat ; et que la guerre ne s'y entretenant que de ce fonds ; il se croyoit perdu s'il n'y remédioit promptement. J'eus beaucoup de joie de cette bonne nouvelle ; et croyant que ce se-

roit un coup mortel à don Juan d'Autriche et au vice-roi d'apprendre cette extrémité, à laquelle ils ne pouvoient remédier, pour être généralement dépourvus de toutes choses, je rendis les dépêches au courrier après les avoir vues, et le laissai passer pour augmenter leur désespoir, par la connoissance qu'ils verroient que j'avois qu'au lieu de leur pouvoir donner du secours, l'on leur en envoyoit demander avec tant d'empressement. Ce fut alors qu'ils se crurent perdus sans ressource, et que je fus persuadé que mon entreprise seroit achevée dans peu de jours par l'arrivée de notre armée, ou par celle de l'argent que j'avois à Rome, qui m'eût garanti de la trahison qui me fut faite par la vente du poste de la porte d'Albe, que je ne pus empêcher, n'en ayant eu aucune connoissance. Je ne laissois pas de m'apercevoir qu'il se tramoit quelque chose, et j'employois tous mes soins inutilement à le découvrir. Je savois les allées et venues que Vincenzo d'Andrea faisoit faire à Gennaro Pinto et à Ferraro, que je manquai d'attraper deux fois, aussi bien que lui, qui échappa de mes mains quasi miraculeusement en deux rencontres : mais la prudence humaine ne peut rien contre les décrets du ciel, dont l'on ne se peut parer quand il a résolu les choses.

Les correspondans que j'avois dans le conseil collatéral, et les espions que je tenois parmi les ennemis, qui me servoient fidèlement, m'informèrent d'une junte d'Etat et de guerre qui s'étoit tenue (c'est le nom que les Espagnols donnent à l'assemblée de leurs conseils) ; et que se voyant si près de leur perte, trois expédiens avoient été proposés comme les seuls que l'on pouvoit suivre. Le premier, de forcer un des postes de la ville, et tâcher de s'en rendre maîtres (ce qui paroissoit impossible sans intelligence, et le vice-roi ne faisoit pas connoître d'en avoir aucune) ; et qu'en cas que l'on suivît cet avis, il ne falloit rien hasarder légèrement, et que l'on devoit, à la première résistance, se retrancher et se bien garder d'avancer davantage, pour ne se pas laisser accabler à la multitude du peuple, qui pourroit, les armes à la main, leur tomber sur les bras ; à quoi ils n'auroient pas des forces suffisantes pour résister, et succomberoient infailliblement. Le second, de quitter la ville, laissant fort peu de gens dans les châteaux, afin de se mettre en campagne, et donner ordre à toutes les troupes qu'ils avoient dans le royaume de se joindre à eux, et faire monter à cheval toute la noblesse pour me venir couper les vivres et m'affamer, en m'ôtant toute sorte de communication, et me serrant tous les passages de la Pouille, d'où je tirois sûrement et sans besoin d'escorte tous les blés dont je pouvois avoir besoin, et en telle quantité que je voulois, durant que je les tenois enfermés et les faisois mourir de faim : ce qui paroissoit fort difficile à exécuter, dans la défiance qu'ils avoient que la noblesse ne voudroit pas obéir à leurs ordres, leur ayant déjà protesté de l'impuissance où ils étoient de pouvoir plus faire la guerre, pour s'être épuisés de tout leur argent et de leur crédit ; sans quoi cet expédient leur paroissoit et le meilleur et le plus assuré, ne croyant pas que je pusse tirer assez de gens ni avoir assez de cavalerie pour oser sortir de Naples et leur venir donner bataille, les habitans étant bons à garder leurs maisons et combattre derrière leurs murailles, mais nullement propres à sortir, ni capables de se résoudre à venir hasarder un combat à la campagne contre des troupes réglées. Le troisième, qui paroissoit le moins hasardeux et le plus sûr, étoit (dans la crainte que notre armée navale ne leur bouchât le chemin de la mer, n'ayant pas un assez grand nombre de vaisseaux ni de galères pour oser paroître devant elle pendant l'absence de leur flotte, de laquelle, pour être dans la dernière extrémité, ils ne pouvoient attendre le retour) de faire les derniers efforts pour reprendre le faubourg de Chiaia, s'emparer du Vomero, sans lequel aussi bien ils ne l'auroient pas pu conserver, et se saisir de Pied-de-Grotte et fort de Grotte pour avoir le chemin libre de Pouzzol, laquelle place ayant la communication avec Capoue, leur donneroit la facilité de faire venir des vivres par terre, ceux qu'ils pouvoient tirer de Sardaigne, de Gênes et de l'Etat ecclésiastique abordant à Gaëte et de là à Capoue, de Capoue à Pouzzol, et de Pouzzol par Chiaia dans leurs quartiers, sans que notre armée s'y pût opposer ; que par ce moyen ils lui pourroient empêcher de rien entreprendre sur Baya, où ils jetteroient du secours quand ils voudroient ; que, de plus, la saison n'étant pas encore propre pour les galères, celles de France ou ne viendroient pas, ou, ne pouvant être en sûreté dans le golfe, seroient contraintes de se retirer n'ayant pas ni le port de Baya ni l'abri de Nisita, que je ne pourrois prendre s'ils avoient une fois occupé ces postes. L'on délibéra long-temps sur ces trois partis, sans se résoudre sur aucun. Mais la plupart des voix inclinèrent à ce dernier dessein ; et la seule résolution qui fut prise, fut qu'en cas que celui des trois que l'on tenteroit ne vînt pas à réussir, de faire voler les châteaux sur ce qui leur restoit de vaisseaux et de galè-

res, et se retirer dans Capoue, Gaëte, Ischia, Baya et toutes les autres places maritimes, les munir de ce qu'ils avoient de troupes, et attendre là les secours d'Espagne et le retour de la flotte.

Je reçus cette nouvelle avec une extrême joie; et repassant dans mon esprit ces trois propositions, je crus la première impossible, nos postes qu'ils avoient tenté d'emporter inutilement tant de fois me paroissant si bien fortifiés et en si bon état, qu'il ne me sembla pas avoir rien à craindre de ce côté-là, ne soupçonnant aucune trahison, et n'y voyant nulle apparence. Pour la seconde, elle me paroissoit impossible, étant assuré que la noblesse ne remonteroit plus à cheval contre moi, croyant les Espagnols ruinés et n'ayant garde de reprendre les armes, qui leur auroient attiré la perte entière de leurs biens, le sacagement de toutes leurs terres, et rompu toutes les mesures qu'ils avoient prises avec moi, se contentant de voir en repos ce que produiroit le mois d'avril, pour se déclarer au premier jour de mai, comme elle avoit résolu, du parti qu'elle verroit et le meilleur et le plus assuré. Je crus donc qu'ils ne pouvoient s'attacher qu'à la dernière, que je m'étonnois qu'ils eussent tant tardé d'entreprendre, ne pouvant avoir de vivres que par ce moyen, ni rendre inutile notre armée navale; et que je devois, sans perdre de temps, essayer à prendre Nisita, afin d'ôter tout prétexte au retardement de la venue de nos galères, ayant un abri assuré à leur offrir. Ainsi, ayant considéré attentivement la nécessité de prendre ce parti, je ne m'appliquai qu'à me mettre en état de l'exécuter.

LIVRE CINQUIÈME.

Le vendredi, 3 d'avril, j'allai visiter tous les postes, fis travailler à tout ce que je reconnus qu'il y pouvoit manquer, et les mis en telle défense, que des femmes auroient pu les garder sans péril contre une puissance plus forte de moitié que celle des ennemis. Je m'informai de tous les officiers, de ce qu'ils pouvoient avoir besoin; je leur fis donner suffisamment de la poudre, et payer trois jours d'avance pour la subsistance de leurs gens; et leur recommandant de faire exactement leurs gardes, et de servir avec la même affection et fidélité qu'ils m'avoient jusque-là témoignée, je crus pouvoir sortir de Naples sans inquiétude et sans crainte qu'il y pût rien arriver durant mon absence: surtout le quartier de la porte d'Albe me parut si bien fortifié, que je n'en jugeai pas l'attaque possible. Le mestre de camp Landi, que j'avois trouvé toujours le plus soigneux, le plus fidèle et le plus zélé de tous mes officiers, me confirma si bien dans la confiance que j'avois en lui, que je lui ordonnai de tenir des gens prêts, comme il avoit accoutumé de faire, pour secourir tous les autres postes qui auroient besoin d'être renforcés. Après quoi je me retirai chez moi, fort satisfait de laisser Naples en si grande sûreté; et envoyant quérir l'élu du peuple et les capitaines des *ottines*, je leur ordonnai de faire augmenter le poids du pain, et d'en diminuer le prix, afin que le peuple étant satisfait, il ne pût arriver ni tumulte ni sédition; et leur dis de m'avertir promptement sur la moindre nouveauté qui arriveroit dans la ville. Je commandai à Onoffrio Pisacani, Carlo Longobardo, Cicio Battimiello et Matheo d'Amore, de visiter deux fois le jour tous nos postes, et de se tenir prêts pour marcher avec leurs compagnies à la moindre alarme qui pourroit survenir, et porter du secours en tous les endroits qu'ils jugeroient être nécessaire. Je chargeai Agostino Mollo de veiller soigneusement sur toutes les actions de Gennaro, de me donner avis de ceux qu'il recevroit du côté des ennemis, et de prendre garde qu'il ne se passât rien dans Naples dont il ne me donnât connoissance; et comme il m'étoit venu de la poudre de dehors, j'en fis préparer ce qui m'étoit nécessaire pour marcher le lendemain avec quatre pièces de canon, et cinq ou six cents hommes de pied choisis sur tout ce que j'avois de meilleure infanterie dans la ville.

Le samedi, 4 d'avril, après avoir entendu la messe à Notre-Dame-des-Carmes, je m'en revins dîner chez moi: et ressortant de mon palais aussitôt après, je fis marcher mon infanterie et mon artillerie; et montant à cheval, suivi de mes gardes, je m'en allai dire adieu au cardinal Filomarini, faire mes prières devant le chef de saint Gennaro, et baiser la fiole miraculeuse de son sang; et marchant droit à Pausilippe, en attendant l'arrivée de mes troupes, j'allai reconnoître l'île de Nisita. Je remarquai qu'il y avoit une tour dans le milieu, où étoit la plus grande partie de leur garnison; qu'entre cette île et la terre ferme il y avoit sur une arche de pierre, ou pour mieux dire la pointe d'un rocher, un logement nommé le lazaret, ou lieu où l'on fait faire la quarantaine aux pestiférés; qu'à la descente de l'île il y avoit cinq ou six maisons où les ennemis avoient logé vingt-cinq ou trente mousquetaires; et deux petites pièces de canon pour y empêcher le débarquement. Le bras de mer entre Nisita et la pointe de Pausilippe, que l'on appelle de Coroglio, n'est large que d'environ deux cents pas. Je résolus de mettre à cette pointe deux pièces de canon, pour, à la faveur de cette batterie, déloger les ennemis qui étoient postés dans ces petites maisons, et faire passer dans des felouques les gens que je commanderois, pour tenter le débarquement dans l'île. Je fis aussi faire une batterie en bas, sur le bord de la mer, de deux pièces de canon, pour battre en flanc ces petites maisons, et chasser les mousquetaires qui défendoient l'abord de l'île.

Dès que mes gens furent arrivés, je commençai à faire travailler aux deux batteries, l'une à la pointe de Coroglio, et l'autre en bas, en un lieu nommé la Gagole; et laissant des gens suffisans à la garde de mon canon, la nuit commençant déjà de s'avancer, mon attaque ne se pouvant faire sans des felouques, j'ordonnai de les tenir en état pour le lendemain, dimanche des Rameaux, après la messe, et me contentai, pour le premier soir, de déloger les ennemis du lazaret, et d'y poster trente mousquetaires: après quoi je m'en retournai souper et coucher à Pausilippe, et commandai à tous les habitans de se tenir prêts à marcher avec leurs armes en cas que nous eussions quelque alarme, étant averti que les ennemis devoient essayer cette

même nuit de se rendre maîtres du Vomero.

Le lendemain je fis dire la messe de fort bonne heure; et ayant ensuite mangé un morceau et commandé à dix felouques armées de me venir trouver, je commençai de faire jouer le canon de mes deux batteries, et après une vingtaine de volées nous démontâmes les deux petites pièces que les ennemis avoient dans l'île. Ils se trouvèrent fort incommodés de mon artillerie, qui mit par terre toutes leurs petites maisons, et renversa leur corps-de-garde; et les voyant dans le désordre, je fis embarquer trente hommes dans des felouques, et leur fis tenter le débarquement, favorisés de mon canon, et soutenus du feu continuel de trente mousquetaires que j'avois dans le lazaret, et des autres qui tiroient de la pointe de Coroglio. Ils furent d'abord repoussés; et mes soldats marchandant d'y retourner, je commandai les sieurs de Saint-Amour et Saint-André-Clapied, cornette et maréchal des logis de ma compagnie de chevau-légers, avec trente cavaliers françois, d'aller faire la descente, et les fis suivre par trente ou quarante mousquetaires. Saint-Amour y eut le bras droit cassé d'une mousquetade, dont il mourut au bout de quatre jours, et deux ou trois cavaliers furent blessés; mais Saint-André-Clapied, sautant à terre, l'épée à la main, suivi de ses gens, après un demi-quart d'heure chassa les ennemis de ces maisons. Alors, me voyant maître du débarquement, je fis passer environ cent cinquante hommes qui, poussant les ennemis, les obligèrent de se retirer dans la tour qui est au milieu de l'île. Ils y avoient fait quelques méchans dehors, qui furent emportés après une assez légère résistance; j'y fis couler davantage de monde, et avec peu de perte nous nous logeâmes au pied de la tour. Je fis sommer ceux qui étoient dedans de se rendre; mais croyant de pouvoir être secourus, ils ne voulurent pas parlementer, et témoignèrent être en état et résolus de se bien défendre.

Dans ce temps, Gennaro m'envoya un compliment, et savoir en quel état étoit mon petit siége, bien moins par cette curiosité, que pour être assuré si je retournerois la nuit à Naples, pour en avertir les ennemis, avec lesquels étant d'intelligence, il étoit bien informé que l'on leur devoit cette nuit livrer un poste, et qu'ils essaieroient d'entrer dans la ville et de s'en rendre les maîtres. Je dis à son envoyé que j'espérois avoir pris Nisita dans deux heures, et que je faisois état de m'en retourner. Jean-Baptiste Tiradani, pagador de mes troupes, à la place de Nicolas-Maria Mannara, que j'avois envoyé après la mort de Pietro Crescentio, son parent, pour commander aux bandits qu'il avoit assemblés dans la province de Monte-Fusculo, me vint donner avis qu'il avoit appris chez le cardinal Filomarini que les ennemis avoient résolu de tenter quelque chose, mais qu'il n'avoit pu savoir distinctement ce que c'étoit : ce qui me persuada qu'ils vouloient s'emparer du Vomero, et me fit résoudre de demeurer, pour être plus en état de m'opposer à leur attaque. Dans le même temps Agostino Mollo m'écrivit un billet en ces termes : *Naples vous importe plus qu'un écueil : revenez promptement, ou vous le perdrez, puisque les ennemis ont résolu cette nuit d'y entreprendre quelque chose.* Je lui mandai que je m'en retournerois sans faute, et qu'il en fît courre le bruit. Et appelant le chevalier de Forbin, je lui commandai de s'en retourner à Naples, d'aller faire la visite dans tous les postes, me mander en quel état il les auroit trouvés, et s'il voyoit apparence de quelque chose de nouveau dans la ville, de m'en avertir; qu'il dît cependant à tout le monde que j'y retournerois dans deux ou trois heures, afin de maintenir par cette espérance chacun dans le devoir, le peuple ayant pris une telle confiance en moi qu'il étoit persuadé que ma présence remédioit à toutes sortes de désordres, et qu'il ne pouvoit rien arriver que d'avantageux dans les lieux où je me rencontrois. Je commençois à faire saper la tour; et ayant fait apporter des fascines pour mettre le feu à la porte, ceux de dedans s'en étant aperçus demandèrent à capituler, et firent sortir des otages. Le comte d'Ognate envoya une galère pour leur porter du secours; mais voulant débarquer, ils furent repoussés par mes gens; et n'entendant plus tirer ils s'en retournèrent, croyant que l'île s'étoit déjà rendue. Les otages m'ayant été présentés, me demandèrent une bonne capitulation, que je leur accordai telle qu'ils voulurent. Elle fut qu'ils sortiroient le lendemain matin sur les huit heures avec armes et bagages, s'ils n'étoient secourus dans ce temps-là par un corps assez grand pour forcer mes troupes, et les obliger à se retirer (à quoi cependant ils ne contribueroient point, puisqu'il ne leur seroit pas permis ni de prendre les armes, ni tirer pendant le combat), et qu'ils pourroient envoyer donner part au vice-roi de leur capitulation; que, pour cet effet, je ferois passer vers lui celui qui seroit chargé de cette commission; mais je le retins, et l'envoyai passer la nuit dans mon logis de Pausilippe.

Je balançai fort alors si, sur l'avis que j'avois reçu d'Agostino Mollo, je devois retourner dans la ville, et laisser en cet état les affaires

de Nisita. Je suspendis ma résolution jusques à tant que j'eusse des nouvelles du chevalier de Forbin, croyant que ce pourroit être quelque artifice des ennemis, qui me faisoient donner de fausses alarmes pour me faire abandonner mon entreprise; et je résolus de coucher la nuit dans ma batterie, de peur qu'il n'arrivât quelque secours qui empêchât l'effet de ma capitulation et de la prise de Nisita, que je jugeois m'être d'assez grande importance. Je ne sais si ce fut ou mon bonheur ou mon malheur qui me fit prendre cette résolution; mais tant plus je considère les choses, tant moins je me puis déterminer là-dessus.

Gennaro, ennuyé d'être dans l'inquiétude de ce que je ferois, me renvoya une seconde fois pour s'en éclaircir; et j'ai appris dans ma prison que si d'un côté il appréhendoit mon retour, de peur que ma présence n'empêchât l'exécution du dessein que les Espagnols avoient pris, de l'autre il le souhaitoit pour me faire périr certainement, ayant résolu d'envoyer à la première alarme six-vingts bandits, qui, sous prétexte de se rallier auprès de moi, me devoient arquebuser dans le combat. Une demi-heure devant le jour, je vis paroître deux galères qui venoient à Nisita, que je saluai de deux coups de canon que je pointai et tirai moi-même, si heureusement qu'une galère en fut blessée à fleur d'eau et fut contrainte de se mettre à la bande pour se raccommoder; et l'autre eut trois ou quatre forçats d'emportés. Je fis recharger à l'heure même, et leur retirant deux autres coups, elles en furent encore incommodées: ce qui les obligea de s'en retourner et me persuada que j'étois le maître de Nisita; et qu'après sa prise rien ne pouvoit plus retarder l'armée de France de venir, n'ayant plus d'excuses à m'alléguer pour ses galères, manque de port, à cause de l'incommodité de la saison.

Le chevalier de Forbin cependant m'envoya dire qu'il avoit trouvé tous nos postes au meilleur état qu'il les eût jamais vus; que tous nos gens étoient sous les armes et bien résolus, et surtout qu'à la porte d'Albe il y avoit plus de gens qu'à l'ordinaire; et le mestre de camp Sébastien Landi lui avoit paru plus zélé et plus agissant encore que de coutume. Les capitaines Onoffrio Pisacani, Carlo Longobarbo, Matheo d'Amore et Cicio Battimiello avoient rôdé une partie de la nuit par toute la ville: ce qui avoit fort embarrassé les ennemis, et fait résoudre, s'ils fussent demeurés une heure davantage, à remettre l'exécution de leur entreprise à une autre fois. A peine furent-ils avertis qu'ils s'étoient retirés, et Forbin revenu chez moi pour se reposer une heure, après m'avoir donné avis du bon état où il voyoit toutes choses, dont je me tenois fort en repos et sans inquiétude, quand ils s'avancèrent à la porte d'Albe. Il y avoit huit jours qu'ils baignoient continuellement une muraille de vinaigre et d'eau-de-vie pour la pouvoir renverser tout d'un coup, comme ils firent, et une brèche suffisante à passer de la cavalerie, ce qu'ils avoient travaillé sans bruit: et Landi étant continuellement en cet endroit et empêchant que ses gens n'en prissent de soupçon, dont je ne pus avoir aucun avis, ils entrèrent; et se rendant maîtres de trois retranchemens sans alarme qu'au dernier, qu'un capitaine ayant été tué, les soldats fuyant tirèrent seulement trois mousquetades; dès qu'ils eurent gagné une grande rue, ils formèrent leurs bataillons et marchèrent droit à Saint-Anielle, dont ils se saisirent. Je ne m'amuserai point à conter l'ordre de leur marche, ni celui qu'ils tinrent pour se rendre maîtres de toute la ville, puisque ce n'est pas de mon fait, et qu'ils ne l'ont que trop débité dans toutes leurs relations; mais je dirai seulement qu'ils publièrent que j'étois d'accord avec eux et que j'étois avec don Juan d'Autriche; ce que mon absence persuada à beaucoup de gens, et jeta une si grande consternation dans tous les esprits, que personne n'eut pensée de se mettre en défense. Ils crioient continuellement: *La paix, la paix! Point de gabelles! Vive Espagne! meurent France et le mauvais gouvernement!* Et faisant signe avec des mouchoirs, les femmes leur répondoient des fenêtres avec des serviettes blanches, et tout le monde ne pensoit qu'à se cacher. Ils distribuèrent après leurs troupes par tous les quartiers de la ville et marchèrent à la Vicairie pour s'en rendre les maîtres.

Vincenzo d'Andrea s'étant mis à leur tête, un de leurs premiers soins fut de s'emparer de mon palais, où ils trouvèrent quelque résistance par mes domestiques, qui s'y rencontrèrent. Je ne puis m'empêcher de conter ici l'action résolue d'un jeune tailleur françois, qui s'étant fait fort tout seul dans une chambre, en voyant la porte forcée, tua d'un coup de fusil le capitaine don Joseppe Moya qui y entroit le premier, et mettant le feu à un baril de poudre qu'il y rencontra, en fit voler le plancher, avec perte de sept ou huit des ennemis; et se jetant après par la fenêtre, il se cassa les deux jambes, dont il mourut deux ou trois jours après, faute d'être pansé. Tout mon palais fut saccagé; et le chevalier de Forbin étant monté à cheval à l'alarme qu'il entendit et au tocsin de la cloche de Saint-Laurent que les Espagnols en

voyèrent sonner dès qu'ils furent entrés dans la ville, alla pour rallier du monde, me dépêchant un nommé Chutin pour me donner avis de ce qui se passoit, qui fut pris par le chemin, sans pouvoir parvenir jusques à moi. Il ne put rencontrer que Cicio Battimiello avec environ vingt-cinq hommes; et furent pour prendre la garde du duc de Tursi, qu'ils trouvèrent s'en être déjà fuie, et que le duc de Tursi et le prince d'Avelle étant en liberté étoient allés se rendre auprès de la personne de don Juan, qui les reçut avec beaucoup de joie et de témoignage d'estime et d'amitié. Battimiello se jeta derrière une petite muraille en forme de parapet avec ses gens, pour faire ferme à deux rues de mon palais; et le cheval du chevalier de Forbin s'étant abattu sous lui, il l'abandonna, et après avoir fait cent pas il trouva un bataillon d'Espagnols et un escadron de cavalerie qui lui demandèrent: *Qui vive?* Il répondit: *Le peuple et son Altesse;* et voulant tirer ses deux pistolets, ils firent faux feu, et l'on lui fit une décharge de huit ou dix mousquetades, dont l'une le blessa à la cuisse. Un chirurgien, qui étoit sorti de son logis pour le suivre avec assez de résolution, voyant les ennemis en si grand nombre, se retira; et lui, se voyant tout seul et blessé, se jeta dans l'archevêché, dont il trouva la porte ouverte, et la ferma au verrou. Les Espagnols se préparant à y mettre le feu, un prêtre survint qui leur alla ouvrir; et lors se disposant, l'épée à la main, à se défendre, les officiers lui crièrent: *Bon quartier!* qu'il fut contraint de prendre, se voyant cent hommes sur les bras. Matheo d'Amore, brave et fidèle, ayant ramassé trente hommes de ses gens, courut vaillamment à l'alarme, et rencontrant, vers le siége de Nido, trois cents Espagnols, il ne répondit à leur *qui vive?* que *Son Altesse et le peuple;* et ne voulant point prendre de quartier, disant qu'il vouloit mourir pour moi et pour sa patrie, fut tué, en combattant, de sept ou huit mousquetades. Action trop belle et trop glorieuse pour un homme de si basse naissance.

Toutes les troupes s'étant par différens endroits rendues au Marché, dont Juan et le comte d'Ognate prièrent le cardinal Filomarini, qui les étoit venu joindre, d'aller trouver Gennaro et lui porter parole de sûreté, et qu'ils exécuteroient ponctuellement toutes les choses qu'ils lui avoient promises; et faisant entrer trois cents hommes dans le tourjon, reprirent de la sorte la ville de Naples sans résistance et quasi sans effusion de sang, par un coup de désespoir, qui leur fit entreprendre une chose dont ils n'attendoient aucun succès, résolus, si elle leur manquoit, d'abandonner les châteaux le lendemain et de se retirer comme perdus, pour attendre dans les places maritimes les secours d'Espagne, n'ayant plus que pour vingt-quatre heures de vivres et n'en espérant d'aucun endroit; ce qu'ils m'ont avoué plusieurs fois pendant ma prison.

Durant que toutes ces choses se passoient, j'étois attendant (sans en avoir de connoissance) que la garnison de Nisita sortît sur les six heures. L'aide major du régiment de Landi me vint dire que le poste d'Albe avoit été pris et que les Espagnols étoient entrés dans la ville. Ce qu'il fit si hautement et avec tant d'effroi, que je faillis à le faire tuer pour éviter l'épouvante de mes troupes, comme fit à la bataille de Nieuport le prince d'Orange, celui qui lui apporta le matin la nouvelle de la défaite de son avant-garde. Je donnai ordre en même temps au mestre de camp Meloni de faire retirer les gens que j'avois dans l'île de Nisita, et, ralliant tous les autres, de me suivre durant que je m'en allois devant voir s'il y avoit moyen de remédier à un malheur si grand et si imprévu. Je traversai le bourg de Pausilippe, où je trouvai tout le monde en pleurs et dans le dernier étonnement. Je leur fis reprendre le courage et les armes; et passant vers le Vomero, je vis que les soldats avoient abandonné leur poste et se préparoient à se retirer: ils me parurent même balançant s'ils tireroient sur moi ou s'ils marcheroient. Je poussai à eux et leur demanda où ils alloient; ils me dirent qu'ils ne songeoient qu'à se sauver, les Espagnols s'étant rendus maîtres de Naples. Je leur répondis que c'étoit une fausse nouvelle; qu'ils retournassent à leur retranchement (ce qu'ils firent); et qu'il étoit vrai qu'il étoit arrivé quelque désordre dans la ville, auquel j'allois remédier par ma présence. J'avois envoyé, dès la première nouvelle, le sieur de La Botelerie, l'un de mes aides de camp, pour voir ce qui se passoit et venir m'en rendre compte; et lui avois donné deux de mes gardes pour me les dépêcher l'un après l'autre, m'avertir de tout, durant qu'il iroit voir les choses de plus près. Il passa auprès des Etudes, et s'avançant jusques à la porte de Saint-Gennaro, il y trouva un bataillon des ennemis, et reconnut que tout le faubourg des Vierges étoit déjà rendu. Il revint pour me rapporter ce mauvais succès: l'on lui saisit la bride de son cheval et lui arracha-t-on sa canne; et se faisant jour, le pistolet à la main, au travers de ceux qui le vouloient tirer à terre, il revint me rejoindre à toute bride et vit que l'on avoit coupé la tête à mes deux gardes qu'il

m'avoit dépêchés. Ayant appris par lui que je ne pourrois pas rentrer par ce côté-là dans la ville, je rencontrai Marco de Lorenzo, celui qui avoit pris le parti de la viande de boucherie, qui avoit beaucoup d'amitié pour moi. Il me cria : « Sauvez-vous, pauvre prince ! vous êtes perdu. L'on vous a trahi : les Espagnols sont maîtres de la ville. Je m'en vas chez moi pour tâcher d'empêcher ma maison d'être pillée. » Et pleurant à chaudes larmes, me vint embrasser et s'en alla à toute bride.

Sur ce temps, le chevalier des Essarts me vint proposer de retourner à Pausilippe m'embarquer sur des felouques pour me retirer à Rome. Je le regardai de travers et lui dis : « J'avois toujours cru jusques ici que vous aviez amitié pour moi, mais je connois bien le contraire : il ne faut aujourd'hui penser qu'à mourir les armes à la main ; et je jure que si quelqu'un est assez hardi pour me parler de me sauver, je lui passerai mon épée au travers du corps. » Je pris la route de la campagne pour faire le tour du faubourg des Vierges et tâcher de rentrer dans la ville par la porte Nolane ; et me trouvant dans un chemin creux, je vis un homme d'assez méchante mine sur le haut avec douze ou quinze mousquetaires, qui me demanda où étoit Son Altesse, ne me reconnoissant point pour avoir le nez dans mon manteau. Je m'informai de ce qu'il lui vouloit ; il me répondit : « Lui rendre mes respects et lui baiser les pieds. » Je lui dis qu'il venoit derrière, et continuai de marcher. Et voyant un capitaine de cavalerie, nommé La Brèche, avec un collet de buffle, des manches et des chausses en broderie d'or, il fit tirer sur lui cinq ou six mousquetades, dont son cheval et lui furent tués. Ayant gagné la plaine, j'allai droit à la porte Nolane, que je trouvai déjà occupée par les ennemis ; et tirant vers la tête du faubourg Saint-Antoine, deux Egyptiennes vinrent au-devant de moi, qui me dirent que non-seulement la porte Capouane étoit prise, mais que je trouverois des mousquetaires à la barrière de la tête du faubourg. Je voulus aller reconnoître si elles m'avoient dit la vérité, dont je fus bientôt éclairci par une salve que l'on fit sur moi dès que je me fus approché. Je crus que peut-être ils n'auroient pas avancé jusques au Marché, et que, passant par le faubourg de Lorette, et rentrant par la porte qui est au-dessous du tourjon des Carmes, je pourrois, en y ralliant le peuple, ou mourir à leur tête, ou y repousser les ennemis, faisant par ma présence reprendre les armes aux habitans, et cesser, par la confiance qu'ils avoient en moi, la consternation générale qui étoit dans toute la ville. Mais, arrivant au faubourg de Lorette, je vis sur le haut du tourjon des Carmes sept ou huit drapeaux d'Espagne d'arborés, qui me faisant connoître mon mal irremédiable, je me résolus de me retirer vers Sainte-Marie de Capoue pour dégager le sieur de Mallet, et, ralliant avec moi toutes les troupes qu'il commandoit, aller passer le Vulturne auprès de la ville de Kayasse, où j'avois garnison, pour m'en aller dans l'Abruzze m'unir aux troupes qui y faisoient la guerre sous mes commissions.

Quelques Napolitains me proposèrent de prendre le chemin de Bénévent, d'où après je pourrois me retirer dans tel endroit du royaume que je voudrois choisir ; mais je ne fus pas de ce sentiment, jugeant que les ennemis auroient envoyé occuper les chaussées de La Cerra, puisque vraisemblablement je devois prendre cette route. Les gens que j'avois auprès de moi commençoient les uns après les autres à se retirer. L'abbé Laudati songea prudemment d'aller chercher quelque retraite assurée. Jomo Santa-Apolina, mon écuyer, s'en retourna à Naples sur un fort beau coursier pie qu'il montoit, croyant y trouver sa sûreté et être bien reçu en le présentant à don Juan d'Autriche. Mes gardes, qui étoient napolitains, défilèrent l'un après l'autre, ayant jeté la cornette dans un fossé ; et de six-vingts chevaux que j'avois avec moi, avant que d'avoir fait deux lieues plus de la moitié m'avoit déjà quitté.

Comme j'étois à la vue de Juliane, je crus ne devoir pas prendre le chemin d'Averse, ne me fiant pas à Pepe Palombe qui en étoit gouverneur ; et voulant m'informer où je pourrois passer un petit ruisseau, je fis demeurer mes gens à cinq cents pas de Juliane, et m'y en allai tout seul sur un fort bon coursier gris. J'entendis que l'on s'y battoit furieusement ; et trouvant le neveu d'Iacomo Rousse, il m'apprit que son oncle, ennemi juré de Juan Andrea, curé et chef du peuple du lieu, homme de cœur et de résolution, étoit allé avec sept ou huit cents hommes qu'il avoit ramassés pour s'en défaire. S'étant déjà révolté en faveur des ennemis, il avoit forcé deux maisons, où il avoit fait tuer quelques gens, et entre autres fait couper la tête au capitaine Tullo, beau-frère de Juan Andrea, qu'il tenoit assiégé dans sa maison, se défendant vigoureusement. Je dis à son neveu que j'étois bien aise qu'il exécutât de la sorte les ordres que je lui avois donnés, qu'il ne manquât pas de le prendre mort ou vif, puisque je voulois qu'il fût châtié de toutes les méchantes actions qu'il avoit faites ; feignant que son oncle

n'agissoit que par mes ordres, et que l'autre, dont j'étois assuré, fût contre moi. Il s'informa de moi s'il étoit vrai que les Espagnols fussent les maîtres de Naples : ce que toutes les cloches de la ville qui sonnoient en réjouissance leur faisoient connoître. Je lui dis qu'il étoit vrai qu'ils étoient entrés avec quelque intelligence par la porte d'Albe et s'étoient avancés jusques vers les Etudes ; mais qu'étant arrivé de Pausilippe avec des troupes, je les avois repoussés et rechassés de toute la ville, avec perte de quantité de leurs gens ; et qu'en réjouissance de cet heureux succès j'avois commandé qu'on fît sonner toutes les cloches, et que c'étoit ce qu'il avoit entendu. Il me demanda où j'allois. Je lui répondis que la plus grande partie de la garnison de Capoue étant sortie pour quelque entreprise, le peuple ayant pris les armes, avoit obligé ce qui restoit à se retirer dans le château : de quoi les habitans m'avoient envoyé donner avis aussitôt afin de m'y rendre, ne voulant remettre la ville qu'entre mes mains, de crainte que mes troupes en y entrant ne fissent quelques insolences, ce que ma présence empêcheroit ; que c'étoit ce qui m'obligeoit à mener si peu de monde afin de faire plus de diligence ; et ne voulant point entrer dans Averse, où je serois obligé de séjourner quelques heures, il me feroit plaisir de me dire où je pourrois passer le ruisseau. Il me montra un petit village sur la droite, où il m'assura que je trouverois un pont auprès d'un moulin. Je lui commandai de débiter à son oncle les bonnes nouvelles que je lui avois apprises, et allant retrouver mes gens, je me remis en marche, bien aise de savoir la route que j'avois à tenir.

En passant dans ce petit village, un paysan, qui me reconnut, en alla porter la nouvelle à Pepe Palombe, gouverneur d'Averse : ce qui lui persuada, puisque je me retirois, que ce qu'on lui avoit dit de l'entrée des Espagnols dans Naples étoit véritable. Et aussitôt il l'écrivit à don Louis Poderico, qui commandoit dans Capoue, lui mandant que s'il envoyoit saisir les passages du Vulturne il ne pourroit manquer de me prendre, puisque je prenois ce chemin-là pour me sauver. Le tour qu'il me fallut faire pour éviter de passer dans Averse lui donna le loisir d'envoyer sa dépêche par un officier affidé, accompagné de trois autres ; et quand j'eus gagné le grand chemin de Capoue, voyant de loin quatre hommes à cheval qui marchoient devant moi, je pris les trois mieux montés de ma suite, et leur commandant d'observer ce que je ferois pour faire la même chose, je poussai après eux et les joignis incontinent, et marchant à côté de l'officier, chacun de mes gens acosta son homme. Je le questionnai de ce que l'on disoit à Averse ; et après un peu de conversation, le surprenant tout d'un coup, je lui mis le pistolet à la tête, et lui commandai de mettre pied à terre, chacun de mes compagnons faisant de même au sien, et je l'obligeai de m'avouer que Pepe Palombe le dépêchoit à don Louis Poderico avec des lettres qu'il me remit entre les mains. Tous mes gens étant arrivés, je les fis fouiller tous quatre pour voir s'ils n'en avoient point d'autres que celles qu'il m'avoit données. Je ne voulus pas les faire tuer ; mais pour les empêcher d'aller dire de mes nouvelles, je leur fis lier les pieds et les mains ensemble, et les fis jeter dans le fossé qui étoit à côté du chemin. Je commandai à ceux de mes gens les plus mal montés de prendre leurs chevaux, et faisant couper les jarrets à ceux qu'ils avoient quittés, je pris sans inquiétude le chemin de Sainte-Marie de Capoue, étant assuré que la nouvelle de la prise de Naples n'étoit pas encore passée, et qu'il ne pourroit venir de courrier pour la porter que je ne rencontrasse et je ne fisse arrêter.

Dès que je fus à un quart de lieue de Sainte-Marie, j'envoyai devant le sieur de La Boterie dire au sieur de Mallet de me venir trouver, et que j'avois quelque chose de pressant à lui communiquer. Il ne put pas m'obéir si tôt, à cause d'une escarmouche fort chaude qui avoit été engagée entre la cavalerie de Capoue et la mienne. Le sieur de Lisola, napolitain, qui avoit déserté de la cavalerie du royaume qui sert à Milan pour me venir trouver, s'imaginant d'obtenir son pardon en portant la nouvelle de ma retraite, étant monté sur un fort beau coursier bai qui étoit à moi, sauta un grand fossé sur la gauche de notre chemin, et me demanda permission d'aller reconnoître deux vedettes des ennemis qui paroissoient sur une hauteur : ce que je lui accordai, puisqu'aussi bien il auroit été inutile de lui défendre. Il fut cause, par l'avis qu'il alla donner, que l'on détacha de la cavalerie pour me suivre, que l'on envoya l'ordre à tous les villages de la campagne sur mon passage de prendre les armes contre moi ; et que le prince de Fourine fut commandé, avec sa compagnie d'arquebusiers à cheval, de s'aller saisir du passage de la barque. Hieronimo Fabrani, mon secrétaire, entra dans Sainte-Marie de Capoue si effrayé, et tellement hors de lui, qu'il fit bientôt connoître qu'il y avoit de méchantes nouvelles.

Le sieur de Mallet m'étant venu trouver et m'ayant dit que nos troupes étant aux mains

avec les ennemis, il seroit difficile de les retirer sans les engager à me suivre, et qu'il valoit mieux, durant qu'ils étoient occupés, essayer de gagner le passage de la barque du Vulturne avant que l'on eût envoyé s'en saisir, je commandai à deux capitaines de cavalerie qui l'accompagnoient, dont les compagnies étoient dans leurs quartiers, de les faire monter à cheval pour me suivre; et le sieur de Mallet, se mettant à notre tête pour nous servir de guide, nous fit prendre le chemin de la rivière. Et comme nous fûmes arrivés proche du château de Caserte, je vis sortir d'un bois, sur notre gauche, un escadron de cavalerie: je fis escadronner à même temps ce que j'avois de gens auprès de moi, qui ne pouvoient plus être que quarante-cinq ou cinquante chevaux, tous les autres m'ayant abandonné; et trouvant que le coursier gris que je montois étoit un peu harassé, et n'étoit pas trop vite, je le donnai au baron de Rouvrou et pris une haquenée porcelaine sur laquelle il étoit, fort bonne et d'une extraordinaire vitesse, et m'en allai reconnoître l'escadron qui venoit à nous. Comme j'en étois à trente pas, l'officier se détacha, le chapeau à la main, pour venir à moi, me disant que c'étoit la compagnie de Cicio Ferlingère, général de notre cavalerie, dont il étoit lieutenant, qu'il avoit fait monter à cheval suivant mes ordres, et qu'il venoit savoir ce que j'avois à lui commander. Je lui dis qu'il eut à me suivre et faire l'arrière-garde. Cette compagnie étoit déjà révoltée: l'officier ne s'étoit avancé vers moi que pour m'empêcher d'approcher de sa troupe, de peur que je ne reconnusse un aide de camp des ennemis nommé Battimiello, qui étoit à la tête, et qui me voyant s'étoit retiré dans le premier rang.

Aussitôt que j'eus rejoint mes gens je les fis marcher; et ayant fait une demi-lieue de chemin, descendant une montagne assez rude, proche d'un village nommé Mouronne, j'entendis crier derrière moi: *Tue, tue!* Et tournant la tête, je vis que la compagnie qui me faisoit l'arrière-garde me chargeoit l'épée et le pistolet à la main, et aperçus sur le haut de la montagne trois escadrons de cavalerie. Je criai à mes gens de passer à toute bride le défilé de cette descente et de gagner une prairie que je voyois au pied, où, jetant le manteau dans lequel j'étois enveloppé, je mis mes gens en bataille, et, chargeant les ennemis qui me suivoient en désordre, je les renversai; et durant qu'ils se rallioient, ayant reconnu à quelque mille pas de là un grand fossé, nous allâmes le passer à toute bride, et nous nous remîmes en corps de l'autre côté, et chargeâmes les ennemis quand ils voulurent passer le fossé devant nous; et les ayant rompus, nous fîmes la même chose que nous avions déjà fait. Et cette campagne étant coupée de fossés et de ravins, nous tournions à tous les défilés, et ayant mis les ennemis en désordre nous nous en allions regagner un autre; et fîmes bien de cette façon environ trois quarts de lieue de retraite, au bout desquels, trouvant un rideau à monter garni de quelques broussailles, où il falloit défiler un à un, et ayant sur notre gauche une haie garnie d'environ trente mousquetaires, je crus qu'ayant à monter le dernier j'aurois à essuyer leur salve. Baissant le bouton des rênes de mon cheval, et prenant mes deux pistolets dans mes deux mains, je poussai droit à eux pour les obliger à faire leur décharge avec plus de précipation. Cela me réussit; car, tirant tous à la fois et fort haut, tous les coups passèrent par dessus moi sans me blesser; et il y eut deux de mes gens tués, qui marchoient les derniers, et un cheval de blessé. Nous fîmes bien après une demi-lieue, durant laquelle les ennemis nous pressant trois ou quatre fois, nous nous défîmes de la même manière que nous avions fait de leur importunité. Cependant le tocsin sonnoit sur nous de tous côtés dans les villages, et tous les paysans venant occuper les passages, nous n'approchions d'aucune haie ni d'aucun buisson que l'on ne tirât sur nous. Il y avoit un petit fossé à passer sur le bord d'un pré, garni d'une haie et bordé de paysans; ce qui n'étoit pas peu incommode. C'étoient des gens qui, étant sous la contribution du sieur de Mallet, le reconnurent, l'appelèrent par son nom, le prièrent de leur venir parler et de mettre pied à terre avec eux. Il nous dit de passer chemin et d'avancer toujours durant qu'il les amuseroit, et que la jument grise qu'il montoit étant fort bonne et fort vite, il nous auroit bientôt rejoints. La cavalerie qui nous suivoit ayant abordé ces paysans, leur dit que nous étions des traîtres de François, qui nous retirions après avoir saccagé le pays, qu'il ne falloit point nous donner de quartier: et leur commandant de faire leur décharge sur le sieur de Mallet qui s'en revenoit à nous à toute bride; sa jument en eut la cuisse cassée, et lui tomba dessous sans se pouvoir relever. Au bruit de ce feu, je me récriai qu'il y auroit de la lâcheté de laisser périr un si galant homme qui s'étoit sacrifié pour nous, et que ceux qui avoient de l'honneur tournassent avec moi pour l'aller dégager; ce que je fis moi sixième: et étant à vingt pas de lui, le chevalier de La Visseclette me dit, le voyant étendu par terre sans remuer, qu'il étoit mort, et par conséquent

inutile de nous hasarder et que cela nous feroit perdre bien du temps. Ces paysans ayant eu celui de recharger, et tirant sur nous, blessèrent quelques-uns de nos chevaux; le mien entre autres le fut d'un coup qui entroit au-dessous du mouvement de l'épaule et lui ressortoit au poitrail: je ne saurois dire si ce fut d'un coup de carabine du Visconti, lieutenant de cuirasse de don Diego de Cordoua, qui commandoit les coureurs des ennemis, ou bien d'une arquebusade de ces paysans.

Je me sens obligé de faire savoir ici la proposition qui me fut faite, par le marquis de Chaban et le chevalier de La Visseclette, de demeurer tous deux à faire ferme à quelqu'un des défilés qui se rencontroient, où l'on ne pouvoit passer qu'une personne à la fois, pour me donner le temps de me pouvoir retirer. Quelque presse qu'ils m'en pussent faire, je n'y voulus jamais consentir, et leur dis que je n'estimois pas assez ma vie pour la vouloir conserver aux dépens de celle de deux hommes aussi braves et aussi généreux qu'ils étoient; et que je voulois ou mourir avec eux, ou qu'ils se sauvassent avec moi.

Cependant le pays étant fort coupé de fossés et de haies bordées de mousquetaires, il nous fallut passer par les armes d'une décharge qu'ils nous firent. Le cheval du baron de Rouvrou eut les reins cassés; ce qui le força de l'abandonner et de se jeter dans une haie, où il se couvrit de feuilles et s'enterra pour se garantir de la fureur des paysans. Le sieur de Graville reçut un coup dans l'arçon de derrière de la selle, qui lui fit un tel effort dans les reins, et une si grande contusion, qu'il crut long-temps avoir été blessé. Le cheval du sieur de Minière, jeune homme de Paris, s'abattit dans un fossé, et ne songeant pas à le faire relever, il se mit à nous suivre à pied avec une si grande frayeur que l'esprit lui en tourna; et n'ayant jamais pu s'en remettre, il en est mort fou. Il me crioit que les ennemis le suivoient; et me priant de faire mettre pied à terre à quelqu'un pour lui donner son cheval, je lui répondis que la plus grande charité que l'on lui pouvoit faire étoit de le prendre en croupe: ce que je commandai au sieur de Bar, qui étoit monté sur un grand coursier bai brun de la race des Stilianes. Un cheval tigre du sieur de La Chaise étant blessé, tomba du coup; mais il le fit relever, lui donnant de l'épée dans la fesse, et sautant dessus, il se mit en état de me suivre. Alors le sieur Desmarets, chanoine de Saint-Jean-de-Liége, mon aumônier, s'approcha de moi pour me demander si je voudrois me confesser. Je lui répondis qu'il n'étoit pas encore temps, et que j'avois bien d'autres choses à faire. Un cheval d'Espagne noir, qu'avoit le chevalier des Essarts, étoit déferré des quatre pieds, pour l'avoir toujours poussé devant, à ce qu'il nous dit, pour aller reconnoître les passages. Nous commencions à trouver le marais et n'avions plus qu'un quart de lieue à faire pour gagner la rivière et nous mettre en sûreté; et toute notre troupe, par les morts et ceux qui s'en étoient fuis, n'étoit plus que de vingt-quatre ou vingt-cinq chevaux, quand le mien fut blessé d'une mousquetade dans le corps, qui lui entroit par le côté au défaut de l'épaule. Il donna du nez à terre, et l'ayant fait relever, je trouvai qu'il avoit perdu la force et ne pouvoit plus se soutenir, se traînant seulement à trois jambes. Alors me tournant à tous mes camarades, je leur dis: « Vous voyez, Messieurs, que nous ne pouvons plus nous retirer; tous nos chevaux sont ou estropiés ou rendus: mettons-nous en escadron pour mourir de bonne grâce et vendre nos vies le plus cher que nous pourrons. Nous sommes suivis par cinq ou six cents chevaux, tous les chemins sont bordés d'infanterie et tous les passages nous sont coupés. » Et me tournant au sieur de La Chaise: « Allez, lui dis-je, demander aux ennemis s'ils nous veulent donner bon quartier; nous sommes forcés de le prendre. Sinon, faites-leur connoître qu'ils ne nous tueront pas à si bon marché qu'ils s'imaginent. » Dès qu'il leur eut parlé, ils nous crièrent toute sorte de courtoisie et de bon quartier. Je demandai s'il y avoit un officier, ne voulant point me rendre à d'autre. Le Visconti, lieutenant de cuirasse, s'avançant pour me parler, un paysan me vint tirer de dix pas un coup de mousquet, en me disant: *Point de quartier!* Je voulus pousser pour lui donner de l'épée; mais mon cheval, affoibli comme il étoit, s'embourba et eut bien de la peine à se retirer. Il se jeta dans un bois et le Visconti lui tira son coup de carabine, dont il le manqua. Etant retourné à moi, nous parlions ensemble quand deux hommes arrivèrent, l'un monté sur un cheval gris avec un justaucorps de velours noir, et l'autre vêtu de deuil, sur un cheval bai: le gris étoit de la tête plus avancé que l'autre. Le Visconti me dit que le premier étoit don Carlo del Falco; et l'autre, don Fernando de Montalvo, cousin du feu marquis de Saint-Juliane, tué à l'escarmouche d'Averse, et qu'ils étoient tous deux capitaines, et qu'ainsi il n'avoit plus d'autorité. Je leur voulus rendre mon épée; mais ils me répondirent qu'ils avoient trop de respect pour moi pour me vouloir désarmer, et qu'ils

me donneroient les leurs si la mienne étoit ou rompue ou perdue. Je leur offris mes pistolets, qu'ils refusèrent, me disant qu'ils s'en saisiroient quand je descendrois de cheval. Mais me demandant chacun une marque comme je m'étois rendu à eux, je leur détachai deux rubans de mon chapeau, que je leur donnai, à l'un un vert et à l'autre un isabelle. Je les priai d'empêcher que ceux qui étoient avec moi ne fussent ni maltraités ni dépouillés : ce qui fut exécuté ponctuellement. L'on ne fit que leur prendre leurs épées ; et ne les ayant point fouillés, l'on ne leur eût pas ôté leur argent s'ils ne se fussent pressés eux-mêmes de le donner. Le chevalier des Essarts avoit une croix de diamans qui valoit bien mille écus : il la jeta dans la campagne, dont il eut après bien du déplaisir, la renvoyant chercher le lendemain inutilement.

Le baron de Gouland, colonel de la cavalerie bourguignonne, arriva aussitôt avec don Prospero Tuttavilla, qui commandoit le parti, et don Joseppe Caëtano et trois ou quatre autres cavaliers, qui me firent cent civilités et me voulurent faire donner un autre cheval, le mien ne se pouvant quasi plus soutenir. Je les en remerciai, leur disant qu'il m'avoit si bien servi, que je serois bien aise de n'en point descendre et qu'il me mourût entre les jambes; et que pour aller en prison, je n'en avois point tant de hâte, qu'il ne valut autant s'y traîner à trois jambes que sur un cheval qui marchât mieux, puisqu'aussi bien, quelque presse qu'ils eussent, j'étois assuré qu'ils m'attendroient, n'étant pas, à ce que je croyois, résolus de me laisser derrière et de s'en aller sans moi. Ils ne se purent empêcher de rire de ma réponse. Le chevalier de La Visseclette, monté sur un coursier fort vigoureux qu'il m'avoit voulu donner et que j'avois refusé, pour être rétif et ne vouloir point abandonner la compagnie, me vint aborder au milieu de tous ces messieurs, et me dit que tant qu'il avoit cru ma vie en péril il n'avoit pas voulu m'abandonner et étoit toujours demeuré pour mourir avec moi ; mais que la voyant en sûreté, et se croyant plus utile à mon service étant en liberté qu'en prison, il alloit essayer de se sauver; donna des éperons à son cheval, qui, contre sa coutume, partit de la main d'une vitesse incroyable ; et quoique plus de cinquante cavaliers le suivissent, il s'en alla devant eux et mit pied à terre dans un bois. A une lieue de là il se coupa les cheveux ; et ayant trouvé un couvent de cordeliers, il en prit un habit, que l'on lui donna charitablement, et fut assez heureux pour se retirer à Rome dans cet équipage. Trois personnes qui tentèrent la même chose furent assommées par les paysans. Et je fus conduit à Capoue avec le sieur Marsilli, gentilhomme bolonais, et Joseppe Scopa, italien, ce prêtre qui avoit fait prendre le duc de Tursi et dix-sept François, à savoir : les sieurs chevalier des Essarts, baron de Causans, marquis de Chabans, de Canherou, de La Chaise, d'Heureux, de La Botelerie, de Souillac, Le Bar, de Beauchamp, Larcher, de Graville, de Minière, Compagnon, mon maître-d'hôtel ; Desmarest, mon aumônier; Brajan, mon chirurgien ; et Dominique, valet de garde-robe.

A une lieue de là, ces messieurs demandèrent si je voulois boire et manger un morceau de pain et un peu de fruit : ce que j'acceptai volontiers, mourant de soif. Joseppe Scopa, qui croyoit bien que l'on ne le garderoit que pour le faire pendre, débaucha, pour cent sequins qu'il avoit sur lui, un cavalier bourguignon, qui, ne demandant qu'à se retirer, fut ravi de cette heureuse rencontre et l'emmena fidèlement à Rome. Nous entendîmes du bruit dans une étable à pourceaux, dont je vis sortir quand la porte en fut ouverte, avec une joie extrême, le sieur de Mallet, que j'avois regretté sensiblement, le croyant mort, pour m'avoir voulu sauver et la liberté et la vie. Je l'embrassai plusieurs fois tendrement ; et ces messieurs, qui me conduisoient, en firent de même, ayant lié une amitié étroite avec lui dans quelque conférence qu'ils avoient eue ensemble. Je lui demandai des nouvelles de son aventure ; et il me conta qu'étant demeuré pris sous sa jument, qui avoit été tuée sous lui, pour éviter la fureur des paysans il avoit fait le mort jusques à tant qu'ayant vu passer un officier de cavalerie de sa connoissance, il s'étoit rendu à lui, qui l'avoit fait conduire dans le lieu où nous l'avions trouvé. Nous achevâmes notre chemin dans une conversation assez galante et assez gaie. Don Joseppe Caëtano s'en allant devant l'épée nue, et faisant crier à tous les paysans *vive Espagne!* j'entendois avec chagrin toutes ces canailles qui regrettoient de n'avoir pu porter ma tête à Naples, s'imaginant qu'ils en auroient tiré une somme considérable : ce qui me faisoit trouver ma mauvaise fortune assez douce, d'être tombé entre les mains de si honnêtes gens.

La nuit étoit venue quand j'arrivai à mille pas de Capoue. Je trouvai don Louis Poderico avec des flambeaux et un carrosse s'étant avancé pour me recevoir, il mit pied à terre pour venir au-devant de moi; et comme je des-

cendois de cheval, à peine avois-je le pied hors de l'étrier, quand il prit un grand tremblement au mien, qui tomba mort à la portière du carrosse. Il se fit beaucoup d'embrassades de part et d'autre, après quoi nous remontâmes dedans; et je fus reçu dans Capoue, non pas comme un prisonnier, mais avec les mêmes honneurs que si j'en eusse été le maître et que j'y eusse fait mon entrée. M. de Poderico me conduisit dans son logis, où je trouvai à la porte une compagnie d'infanterie espagnole. Il m'en présenta le capitaine et ensuite toute la noblesse et tous les officiers de ses troupes; et m'ayant mené dans ma chambre, il y fit demeurer le capitaine à la porte pour ne me pas importuner, me demanda si je voulois souper en particulier ou en public; et l'ayant laissé à son choix, il me dit que si je l'agréois, les principaux de la noblesse seroient ravis de m'y tenir compagnie. Ensuite il me dit qu'il croyoit que je serois bien aise de demeurer un peu en repos et me délasser, et que si je voulois écrire quelques lettres pour mes affaires, il les enverroit la nuit même par un courrier exprès au lieu où je voudrois; et s'étant retiré, ne laissant avec moi que les François, il m'envoya du papier et de l'encre, et me fit allumer du feu. Il fut au sortir de ma chambre faire publier un ban que l'on amenât à Capoue tous les François que l'on pourroit rencontrer, sans les maltraiter ni dépouiller, à peine de la vie; il fit prendre la liste de tous les prisonniers, logea les gentilshommes chez les principaux de la noblesse, et tous les autres par billet, leur donnant une sentinelle à chacun pour les suivre, et commandant qu'ils pussent aller librement chez eux et venir chez moi à toutes les heures qu'il me plairoit; et chacun s'attachant à bien traiter son hôte, ce fut à l'envie à qui leur feroit le plus de civilités et de caresses. Dès que je me vis un peu en liberté, mon premier soin fut de brûler une lettre que l'on m'avoit apportée le matin, que j'avois fait couler dans mon caleçon, qui auroit coûté la vie à plusieurs personnes de qualité si elle eût été vue, que je n'avois osé déchirer, de peur que l'on en pût ramasser les pièces. Ensuite j'allai écrire à Rome pour faire venir de l'argent et donner avis de ma disgrâce; et quelques lettres en France, du style du roi François I^er^ après sa prison de Pavie, où je mandois que j'avois tout perdu, hors la vie et la réputation. Je les envoyai tout ouvertes par le chevalier des Essarts à don Louis Poderico, avec mon cachet, pour les faire fermer après qu'il les auroit vues. Il ne voulut jamais les lire, et les cachetant devant lui, il les fit partir aussitôt par un courrier qu'il dépêcha exprès à Rome. Nous nous servîmes du papier qui nous restoit à faire des chansons sur notre aventure et sur ceux qui avoient fait paroître le plus de peur. Et tous les gens qui furent pris avec moi peuvent témoigner que ni dans ma retraite, ni dans ma prise, ni dans tout le temps que j'ai été à Naples, l'on n'a jamais remarqué sur mon visage ni changement ni altération, et que les différens accidens de ma bonne ou mauvaise fortune ne m'ont donné ni inquiétude ni embarras, ayant agi toujours avec autant de sang froid que si je n'y eusse eu nul intérêt. Ce que l'on doit plutôt attribuer à une insensibilité naturelle que j'ai aux choses, qu'à une fermeté d'âme qui m'eût fait résoudre à toutes sortes d'événemens.

Ensuite don Louis Poderico m'envoya demander s'il ne m'incommoderoit point de venir me rendre visite; et lui ayant mandé qu'il me feroit beaucoup de faveur, je le vis entrer suivi de fort gens de qualité. Il me témoigna d'abord le déplaisir qu'il avoit de me rendre ses devoirs dans une si fâcheuse conjoncture, et qu'il ressentoit mon malheur autant que je le pouvois faire. Je lui répondis qu'un homme qui portoit une épée à son côté étant sujet à de pareils accidens, ne devoit pas s'en laisser surprendre; que les bons et mauvais succès dépendant plus de la fortune que du mérite, une personne de cœur et de naissance se devoit toujours mettre au-dessus d'elle et voir d'un œil indifférent tous ses caprices; que je n'avois de regret de ma prison que celui de n'être plus en état de pouvoir être utile aux intérêts de la noblesse de Naples, que je considérois beaucoup plus que les miens propres; et que la seule consolation que je recevois dans mon malheur étoit les bons traitemens qu'il me faisoit, aimant naturellement d'avoir obligation aux personnes pour qui j'avois beaucoup d'estime et que je souhaitois passionnément de servir. Quelques-uns de ces messieurs prenant la parole, dirent que quoique je fusse fort à plaindre, ils l'étoient encore plus que moi, puisque la perte de ma liberté les remettoit à la chaîne et leur alloit rendre des fers beaucoup plus pesans que ceux qu'ils avoient portés jusques ici. Don Louis Poderico, interrompant ce discours, me dit que n'ayant point eu d'ordre de Naples de m'arrêter, ni même appris ce qui y étoit survenu, quand j'étois arrivé à Sainte-Marie de Capoue, si je lui eusse envoyé un trompette pour lui demander passage pour me retirer, non-seulement il me l'auroit accordé, mais qu'il seroit venu avec toute la noblesse m'accompagner jusques aux confins de

l'Etat ecclésiastique, d'où j'aurois pu me tirer où j'aurois voulu, sans que j'eusse dû craindre, après m'avoir donné sa parole, qu'il y eût eu d'autorité capable de lui en faire manquer. L'on nous vint avertir qu'on avoit servi, et nous allâmes nous mettre à table.

Le souper se passa fort gaiement ; l'on y fronda un peu le peuple de Naples. Je l'excusai néanmoins de sa légèreté naturelle ; et, déclarant la vérité de mes sentimens, je témoignai hautement que, quoique j'eusse beaucoup d'amitié pour lui, mon intention avoit toujours été de remettre les choses dans l'ordre et le rassujettir à l'autorité de la noblesse, comme il avoit été autrefois, et connoissois qu'il étoit juste et raisonnable ; que le malheur où j'étois ne m'étoit arrivé que pour n'avoir eu que peu de cavaliers déclarés pour moi ; que j'avois tant d'estime pour ceux de ce royaume, que j'étois assuré que si j'eusse pu me voir un jour à leur tête, la puissance d'Espagne ne m'auroit plus été redoutable, et que je n'aurois pas craint même celle de toute l'Europe jointe ensemble. Tous ces messieurs se sentant fort obligés de l'estime et de la bonne opinion que j'avois pour eux, m'en remercièrent, aussi bien que du soin que j'avois pris de conserver leurs biens et leurs maisons du pillage et des saccagemens, comme leurs personnes et celles de leurs proches de l'insolence des peuples, dans le temps que je les avois commandés. Et ensuite prenant des verres, ma santé fut bue solennellement ; et comme nous avions les meilleurs vins du monde, nous tînmes table assez long-temps avec beaucoup de réjouissance, de liberté et de témoignages d'amitié et d'estime réciproque, quelques-uns me disant que, puisque j'avois conservé la vie et la réputation, je devois espérer avec le temps que la fortune, qui n'étoit ferme que dans son inconstance, m'accorderoit ses faveurs après m'avoir fait sentir sa disgrâce. Je répondis que ce monde ici n'étant qu'une comédie, le premier acte de la mienne s'étoit achevé par des coups de bâton, comme fait d'ordinaire celui des comédies italiennes ; et que ne devant finir qu'avec ma vie, je croyois en avoir assez pour remonter de nouveau sur le théâtre avec un différent succès, prétendant, avant que de mourir, de faire encore du bruit dans l'Europe et d'y acquérir quelque estime et peut-être de l'avantage. Tous ces discours, qui furent tenus sans se trop précautionner de part et d'autre, furent rapportés aux Espagnols, qui, les expliquant suivant leurs humeurs défiantes, redoublèrent le soupçon qu'ils avoient eu que j'avois de grandes mesures prises avec la noblesse, et le portèrent même si loin, qu'ils crurent qu'elle s'étoit assemblée deux fois pour délibérer si l'on devoit me mettre en liberté, et s'il n'étoit pas de leur intérêt, l'armée navale de France arrivant, de se déclarer et me laisser monter à cheval pour me mettre à leur tête. Ils me l'ont dit souvent pendant ma prison, et à Gaëte et en Espagne ; et j'ai vainement fait mes efforts pour les détromper d'une imagination aussi ridicule que peu vraisemblable.

Après avoir soupé, ces messieurs me vinrent reconduire dans ma chambre, où nous rentrâmes dans une nouvelle conversation ; et je dis, en raillant, à don Louis Poderico, que j'avois à lui faire bien des excuses d'avoir tardé si longtemps à lui rendre une dépêche dont j'étois chargé pour lui, et d'avoir eu même l'effronterie de l'ouvrir ; ce qui étoit pardonnable à une personne naturellement aussi curieuse que je l'étois ; et, mettant la main dans ma poche, j'en tirai les lettres que lui écrivoit Pepe Palombe et que j'avois prises à son courrier par les chemins. Il les lut tout haut, et se mettant à sourire, me dit qu'il n'auroit pas cru que je dusse être le porteur d'une semblable nouvelle. Il m'apprit que celle de ma retraite lui avoit été donnée par un nommé Lisola, qui crut par là assurer sa vie, qu'il méritoit doublement de perdre pour n'avoir su être fidèle à aucun parti ; qu'il étoit officier dans ses troupes à Milan ; qu'il avoit déserté, sur le bruit des rumeurs de Naples, pour me venir trouver, et qu'aujourd'hui il m'avoit trahi pour rentrer dans le parti d'Espagne ; mais comme on se servoit des trahisons sans aimer les traîtres, il avoit reçu l'avis qu'il lui étoit venu donner ; ce qui n'empêcheroit pas néanmoins qu'il ne le fît pendre, et que, par là, nous en serions tous deux vengés, lui comme d'un déserteur, et moi comme d'un traître. Cette sentence fut approuvée généralement de tout le monde, et il n'y eut personne dans la compagnie qui n'en demandât l'exécution, au lieu d'intercéder pour sa grâce.

Il nous arriva ensuite une chose assez ridicule. Hieronimo Fabrani, mon secrétaire, l'homme du monde le plus avaricieux, n'étant pas si touché de la perte de sa liberté que de celle de son argent, en étant quasi troublé, me pria, en présence de ces messieurs, de vouloir écrire à don Juan d'Autriche pour lui faire rendre vingt mille sequins qui lui avoient été pris. Je lui répondis en riant qu'il falloit, auparavant que de hasarder mon crédit, que je l'éprouvasse en quelque chose de moindre importance, parce qu'étant naturellement glorieux, je n'aimois pas à m'exposer à la honte d'un refus ; mais que,

pour lui dire la vérité, je croyois que la peur qu'il avoit eue lui avoit troublé le jugement, puisqu'il ne se souvenoit pas qu'il y avoit douze ou quinze jours que, lui ayant voulu emprunter la moitié de cette somme, qui l'auroit garanti, aussi bien que moi, de l'état où nous étions présentement, il m'avoit répondu qu'il n'avoit point d'argent; et que, croyant qu'il n'auroit pas osé me mentir, j'étois persuadé que ce qu'il m'en disoit à présent n'étoit qu'une rêverie. Il fit tous ses efforts pour me persuader le contraire; mais je m'opiniâtrai à lui jurer que je le croyois trop homme de bien pour juger qu'il eût été capable de me dire une chose pour une autre. Il me conjura du moins de lui faire rendre ses meubles et ses tapisseries, puisque je voulois douter qu'il eût de l'argent. Je lui représentai que mon crédit ne pouvoit pas aller jusque là, puisque les meubles et les tapisseries venant à être reconnus par les propriétaires, l'on ne voudroit pas, à ma considération, leur faire l'injustice de ne leur pas rendre. Il se retira en grondant et fort chagrin; et toutes choses paroissant disposées à nous faire rire, quoique vraisemblablement je n'en dusse pas avoir trop de sujet, nous fûmes tout surpris de voir sortir d'une garde-robe le sieur de Minière tout nu, ayant les cheveux noués sur la tête en aigrette, avec un ruban couleur de feu, et ses bottes sur l'épaule en forme de besace, qui s'en vint se jeter à genoux devant moi; la peur qu'il avoit eue l'après-dînée, comme j'ai déjà dit, lui ayant fait tourner l'esprit. Je lui demandai, tout étonné, ce qu'il me vouloit en cet équipage. Il me répondit que, voulant être mon premier secrétaire, il venoit pour me faire le serment de cette charge de la manière que les Romains le faisoient aux anciens empereurs. Cette aventure, quoique divertissante, ne laissa pas de nous faire pitié et de nous faire admirer ce que peut l'appréhension de la mort sur un esprit foible. Je recommandai en même temps que l'on en prît soin et que l'on le menât coucher. Fabrani, que le déplaisir de sa perte n'empêcha pas de s'assoupir, se voulant appuyer contre une petite table qui étoit au milieu de la chambre, comme il étoit ordinairement endormi le soir, il se laissa tomber dessus si rudement qu'il la rompit, et, comme il étoit gros et pesant, il faillit à enfoncer le plancher. Ce grand bruit fit tourner la tête à tout le monde, ne sachant d'où il pouvoit venir; et comme nous nous en fûmes aperçus, il n'y eut personne qui ne fît de grands éclats de rire, qui durèrent assez long-temps. Don Louis Ponderico me dit qu'étant tard, il craignoit qu'il ne lui en pût arriver autant, ou à quelqu'un de ces messieurs, et qu'ainsi il valoit mieux me donner le bonsoir que d'apprêter à la compagnie une nouvelle matière de rire. Après quoi il se retira, et tous nos prisonniers s'en allèrent chez eux, ne demeurant de mes gens que ceux qui couchèrent dans ma garde-robe.

Dès que je fus au lit, le capitaine espagnol, qui étoit de garde, demanda à me venir donner le bonsoir, pour être assuré qu'il me laissoit dans la chambre, dont il ferma en sortant la porte à la clef: et ayant beaucoup fatigué la journée, et nullement dormi la nuit précédente, je me récompensai en celle-ci, et ne me réveillai que le lendemain sur les neuf heures. Dès que je me voulus lever, il ouvrit la porte pour me venir donner le bonjour et me voir dans mon lit; après quoi il sessortit pour me laisser en repos toute la journée. Don Louis Poderico envoya savoir des nouvelles de ma santé, et s'il ne m'incommoderoit pas, dès que je serois habillé, de me venir visiter; et comme il savoit que je n'avois point de linge, il m'en fit apporter, et une casaque, d'autant qu'il faisoit encore froid, n'ayant sur le corps qu'un collet de buffle, avec lequel j'avois été pris. Il arriva aussitôt dans ma chambre, accompagné du prince de Saint-Sevère son neveu, du prince de Fourine, du marquis de La Belle, du prince de Supine, du prince de Chiusane, de don Camille Caraffa, de don Joseppe Caëtano, de don César de Capua, et de plusieurs autres cavaliers. Il me demanda si je voudrois aller à la messe, où ils m'accompagnèrent tous, faisant demeurer au logis la garde espagnole, disant qu'où étoient tous ces messieurs ils n'en avoient pas de besoin. Tous les prisonniers françois se rendirent auprès de moi: nous fûmes en une église voisine, où je reçus tous les honneurs et toutes les civilités que l'on m'auroit pu rendre si j'eusse été en pleine liberté; et tout ce cortége avoit bien plus l'air de gens qui me faisoient leur cour, que de personnes qui veilloient à ma sûreté et qui songeoient à me garder.

Au sortir de la messe, je fis un tour de promenade, après quoi je fus reconduit chez moi: et M. de Poderico m'ayant tiré à part, me dit qu'il falloit penser à la conservation de ma vie, tout étant à craindre de l'humeur défiante et cruelle des Espagnols; que la noblesse m'étoit trop obligée et avoit trop d'estime et d'amitié pour moi pour souffrir que je courusse quelque fortune, et qu'ils périroient tous assurément plutôt que de me voir en danger; mais qu'il falloit que je m'aidasse et que je cherchasse le moyen de gagner du temps, qui étoit le plus

grand remède que l'on pût apporter à des maux de cette nature ; que je devois témoigner un extrême mécontentement de m'être vu abandonné de la France, et ne respirer autre chose que le dessein de m'en venger; qu'il falloit faire voir que je voulois m'engager dans le parti d'Espagne, et surtout leur persuader que j'avois des prétentions sur le duché de Modène, que je pourrois faire valoir s'ils me vouloient appuyer de leurs forces et m'en faire avoir l'investiture de l'Empereur ; que la haine étant plus grande encore et l'envie de se venger de ce duc que de moi, ils écouteroient les propositions que je ferois, par la grandeur desquelles je devois éblouir don Juan, jeune prince ambitieux, et le vice-roi, ami naturellement des négociations, afin de les obliger à donner part à Madrid de mes offres, qui tireroient les affaires de longue; et qu'il n'y avoit qu'à craindre la première chaleur de leurs ressentimens, et l'exemple du maréchal de Strozzi dans les Tercères.

Son avis me parut fort bon, et je le priai d'écrire à Naples que l'on m'envoyât quelqu'un pour m'écouter, ayant des choses à dire d'une extraordinaire importance. Il y dépêcha aussitôt; et nous eûmes le lendemain matin nouvelles que l'on avoit choisi l'évêque d'Averse, homme d'esprit et de capacité, frère du prieur de La Rochelle, de la maison des Caraffe, pour venir conférer avec moi. Je dînai tout seul ce matin-là, me faisant des excuses s'il ne me pouvoit pas tenir compagnie, à cause de la quantité d'affaires dont il étoit accablé, et des ordres qu'il avoit à donner dans le changement de la fortune et des affaires. Après m'être reposé quelque temps au sortir de table, toute la noblesse s'en revint me faire sa cour ; et entrant avec moi en une conversation des choses passées, et de leurs intérêts et des miens, elle s'échauffa de façon que je commençois à entrer dans une négociation fort pressante, et dont j'aurois assurément tiré de grands avantages, quand un Espagnol entra, que je ne voyois pas, pour avoir le dos tourné à la porte. Un de ces messieurs me poussant du pied, je changeai tout d'un coup de discours; ce qui ne put être si adroitement qu'il n'en eût du soupçon. Et sortant à l'heure même, il s'en alla écrire au comte d'Ognate qu'après avoir si long-temps maintenu le peuple dans la révolte, je travaillois à leur débaucher la noblesse ; et qu'il étoit à craindre, si l'on n'y apportoit un prompt remède, que je n'en pusse venir à bout.

Sur le soir, M. le prince d'Aveline me vint voir et me remercier du soin que j'avois pris de faire ramasser tout le pillage de son château, et du châtiment de Paul de Naples, qui, étant né son sujet, lui avoit fait toutes les insolences imaginables, et perdu le respect en toutes sortes de manières. Je lui répondis que j'aurois bien voulu lui pouvoir rendre d'autres services plus considérables ; mais qu'en l'état où j'étois, tout ce qui m'étoit permis de faire pour ses intérêts étoit de l'avertir d'aller promptement à Naples pour sauver ses meubles, qu'ayant fait ramasser avec soin et porter dans le garde-meuble de mon palais, les Espagnols l'auroient infailliblement pillé au lieu de moi ; et que j'avois bien de la douleur qu'en pensant conserver tout ce qui lui appartenoit, je l'eusse fait saccager plus aisément. Il m'en témoigna sa reconnoissance ; et se servant de mon avis, partit aussitôt pour aller donner ordre à ses affaires.

Ensuite le prince de la Roque romaine me vint voir, dont la conversation me fut fort ennuyeuse ; car comme il est fort grand parleur, elle ne se passa qu'en des protestations de sa fidélité pour l'Espagne, et au récit des services qu'il lui avoit rendus, et de la joie qu'il avoit de voir que le ciel s'étoit déclaré pour elle. Et après m'avoir fait un assez léger compliment sur mon malheur, il se retira.

Cependant les Espagnols s'assemblèrent pour délibérer quelle résolution ils devoient prendre sur mon sujet. Les avis furent différens : tous ceux du collatéral opinoient à ma mort, alléguant pour raison que je m'étois acquis un si grand crédit et une estime si générale, aussi bien parmi la noblesse que parmi le peuple, qu'il y avoit toujours à craindre, tant que je vivrois, que le royaume ne fût jamais en paix et les affaires ne s'y brouillassent de nouveau, si par hasard je venois à recouvrer la liberté ; que les mécontens en conserveroient toujours dans leur cœur une espérance secrète, qui feroit germer dans les esprits une semence de révolte qui viendroit à produire quelque effet à la première occasion ; que connoissant la clémence naturelle de leur roi, c'étoit le servir utilement que de lui ôter le moyen de l'exercer en un sujet si dangereux et d'une si périlleuse conséquence ; que l'on le délivreroit par là des importunités de tous les princes de l'Europe, et de tous les potentats à qui j'étois lié de sang, d'alliance et d'amitié, qui intercéderoient pour ma vie et pour ma liberté ; que j'avois été si près du trône, que mon ambition ne se pourroit plus laisser flatter par aucun établissement qui fût au-dessous ; et qu'enfin Naples m'avoit trop tenu au cœur pour m'en faire jamais perdre la mémoire ; que tant que je vivrois je penserois continuellement à la possession d'une couronne que

je croirois n'avoir perdue que par un pur effet de malheur et de hasard, et que j'avois quasi considérée comme à moi; qu'il falloit en user de même qu'avoit fait le marquis de Sainte-Croix, aux Tercères, à l'égard du maréchal de Strozzi; que l'on ne devoit pas différer cette exécution, de peur que la France ne la leur rendît impossible en avouant mes actions, et me réclamant comme une personne qu'elle avoit envoyée et qui n'avoit agi que par ses pouvoirs et par ses ordres; que l'on ne devoit pas balancer à suivre l'exemple de Charles d'Anjou pour Conradin, par le conseil même du pape Clément IV, et que s'il y avoit de la cruauté dans ce procédé, au moins la sûreté s'y trouveroit tout entière; et que quand il s'agissoit d'affermir un royaume, les plus violentes résolutions étoient toujours les meilleures : qu'outre cela, ma mort serviroit d'un grand exemple pour intimider et empêcher les personnes ambitieuses de venir prendre part et s'intéresser dans les soulèvemens des provinces; à quoi la monarchie d'Espagne pouvoit être plus sujette qu'une autre pour avoir tant de nations différentes à gouverner, et ses Etats si étendus, si séparés et si éloignés les uns des autres. Le zèle de la patrie ne les attachoit pas tant à suivre ce parti, que la honte d'avoir eu recours à moi pour la conservation de leurs charges et de leurs biens, et d'avoir maintenu avec moi des correspondances qu'ils craignoient ne pouvoir pas toujours demeurer secrètes, et qu'ils prétendoient par ma mort tenir fort cachées, se voulant ôter de devant les yeux un témoin irréprochable de leur perfidie et de leur infidélité.

D'autre côté, le duc de Tursi, qui m'avoit obligation de la vie, croyoit être engagé d'honneur à me rendre la pareille en me la sauvant, et alléguoit pour cela toutes les raisons que la politique et la bienséance pouvoient suggérer. Elles étoient appuyées par don Melchior de Borgia, qui étant mon parent, descendant par le duc de Candie du pape Alexandre, et moi par Lucrèce de Borgia, sa fille, mariée dans la maison de Ferrare, qui étoit ma bisaïeule, il se croyoit par là être engagé de réputation à me conserver : aussi n'oublia-t-il aucune chose pour en venir à bout, prenant mes intérêts avec toute la chaleur possible, suivant en cela l'inclination naturelle qu'il avoit, et douce et bienfaisante. Ces personnes étoient d'un poids extraordinaire, et d'un autre crédit que celles du collatéral, pour être tous deux du conseil d'Etat d'Espagne, et les ministres qui avoient été choisis du roi Catholique pour assister à la jeunesse de don Juan d'Autriche, par les avis desquels il avoit ordre de se gouverner, et de ne rien faire sans leur participation et leur conseil. Ils ajoutoient de plus, que si l'on avoit à suivre des exemples, il falloit s'attacher aux plus honnêtes et mieux reçus généralement de tout le monde; que le marquis de Sainte-Croix avoit été fort blâmé, et que sa précipitation et son emportement auroient pu coûter cher à l'Espagne, sans les embarras qui survinrent fort à propos en France pour la garantir de ses ressentimens; que la cruauté de Charles d'Anjou avoit été fort condamnée, et terni toute cette grande réputation qu'il avoit établie par sa valeur, et qu'il s'en étoit repenti tout à loisir par la sanglante guerre que son action lui avoit attirée, à laquelle il fut sur le point de succomber; qu'il en perdit ensuite la Sicile, et que son fils avoit failli, s'il ne se fût sauvé miraculeusement, à payer de sa tête celle de Conradin; que l'autorité du conseil du pape Clément ne se devoit pas alléguer pour excuse, étant ennemi déclaré de Conradin, dont il appréhendoit et les ressentimens et la puissance, et que ne lui ayant survécu que peu de jours, il sembloit que le Ciel eût voulu le punir d'un conseil si violent et si intéressé; que l'histoire d'Angleterre offroit un autre exemple en la personne du roi Edouard III, qui par sa clémence s'étoit acquis une réputation qui dureroit autant que le monde. Le baron de Persi s'étant révolté contre lui, Archambaud de Douglas, de son chef, sans être autorisé du roi d'Ecosse, son souverain, entra dans son royaume les armes à la main, en faveur de son ami révolté, lui donna une camisade, où il fut contraint de se sauver nu-pieds, et l'ayant renversé de son cheval d'un coup de lance, et fait courir fortune de la vie dans la grande bataille qu'il gagna, et qui raffermit ses Etats : et après avoir puni sévèrement tous ses sujets rebelles, qu'il avoit fait prisonniers, son conseil opinant à faire mourir Archambaud de Douglas comme un particulier qui, sans aveu d'aucune couronne, étoit venu fomenter une révolte dans son royaume, ce grand et sage Edouard répondit que n'étant pas né son sujet, il n'avoit pas sur lui d'autorité légitime; que sa mort seroit une foible vengeance, qui pourroit ternir la gloire qu'il s'étoit acquise; et que jugeant, par le mal qu'il lui avoit fait, les services qu'il lui pourroit rendre s'il devenoit son ami, il lui vouloit donner la liberté, comme il fit, lui demandant son amitié, l'embrassant chèrement, et louant hautement et sa vertu et son courage : action certes d'un généreux prince, et qui le releva par-dessus tous ceux de son siècle. Qu'ils laissoient à

juger, sans passion, quel de tous ces exemples étoit le plus d'imitation par un roi si puissant que celui d'Espagne, qui n'avoit rien à craindre d'un particulier que sa générosité lui attacheroit à jamais, et qui donneroit de l'admiration à toute l'Europe.

Le comte d'Ognate, fin et habile, inclinoit au premier sentiment et l'appuyoit de beaucoup de fortes raisons; mais il ne vouloit pas seul se charger de la chose, qu'il eût bien voulu voir passer par la pluralité des voix. D'ailleurs, aimant fort les négociations, il croyoit qu'il n'y avoit rien à perdre d'écouter ce que j'aurois à proposer, ce qui ne tireroit pas de longue; et qu'après avoir examiné si les offres que je pourrois faire seroient ou de plus grande ou de moindre importance pour le service de leur monarchie que ma mort, il en seroit le maître après quand il lui plairoit, puisqu'elle ne dépendroit que de sa volonté et de son ordre, et se tenoit si glorieux d'avoir repris Naples qu'il ne vouloit pas hasarder légèrement sa réputation ni rien faire dont il pût être blâmé: étant la maxime ordinaire des Espagnols, que *le temps et la patience ne gâtent jamais les affaires;* ce que fait ordinairement la précipitation.

Don Juan d'Autriche, jeune prince brave et généreux, se laissant emporter aux mouvemens de son cœur, et prenant le parti le plus beau et le plus honorable, fit un fort grand raisonnement et fort délicat, et que l'on n'auroit pas aisément attendu d'une personne de son âge; mais qui sentoit plutôt un homme consommé dans les affaires, et qui, ne pensant qu'à la gloire, veut ménager les avantages de sa nation par des voies hautes et éclatantes. Il dit que les actions qu'il m'avoit vu faire m'ayant acquis son estime, il ne se pouvoit aussi défendre de me donner son inclination; qu'il auroit trop de regret de voir périr misérablement un prince, le pouvant sauver; qu'il le croiroit honteux et à lui et à l'honneur du Roi, son père, qui pouvoit tirer plus d'avantage de ma vie que de mon supplice; qu'il devoit user de sa clémence en une rencontre qui lui attireroit les bénédictions et l'applaudissement de toute l'Europe; qu'il n'en trouveroit jamais de sujet qui le méritât mieux que moi, et qu'il pouvoit en ma personne obliger tous les princes à qui j'appartenois; que c'étoit faire tort à la monarchie d'Espagne que de faire voir aux yeux de tout le monde qu'elle sacrifioit ma vie à sa sûreté; qu'elle étoit trop puissamment établie pour pouvoir être ébranlée par un homme seul; que nous n'étions plus dans le temps des romans, où un aventurier étoit capable, par sa seule valeur personnelle, de faire perdre des royaumes; que véritablement je serois un ennemi à redouter si je pouvois disposer des forces de la France, mais qu'elle avoit assez fait connoître ne vouloir pas contribuer ni à l'élévation ni à l'établissement de ma fortune; que j'avois été abandonné dans un temps où elle pouvoit sans péril leur faire perdre une couronne, et qu'il étoit aisé de voir qu'elle aimoit mieux ne pas affoiblir ses ennemis que de souffrir qu'un autre profitât de leurs dépouilles; qu'il tiroit beaucoup d'avantage de cette si extraordinaire maxime, puisque ne pouvant faire seule des conquêtes considérables et éloignées, sa nation aussi bien n'étant pas propre à les conserver, l'Espagne ne devoit plus craindre ni les séditions ni les révoltes de ses Etats, le temps étant toujours en sa faveur, et les peuples n'ayant plus garde de recourir à une protection qui avoit paru si inutile et si intéressée en ce rencontre; et que pas un prince après cet exemple n'embrasseroit le parti d'une nation qui ne voudroit pas souffrir leur agrandissement, et qui regarderoit avec des yeux d'envie les avantages que l'on pourroit acquérir en la servant aux dépens de ses ennemis; que jugeant de mes sentimens par les siens, il me croyoit outré de n'avoir pas été assisté dans une entreprise si glorieuse, et si fort piqué que je ne devois respirer que la vengeance ni souhaiter la conservation de ma vie que pour me pouvoir satisfaire et rechercher les moyens de pousser à bout mes ressentimens; qu'il étoit d'avis de les ménager dans leur chaleur, et d'acquérir à leur service une personne si capable de leur en rendre de considérables; que plus j'avois témoigné d'ambition et plus l'on pouvoit prendre en moi de confiance; et qu'étant trop bien informé que la France ne me donneroit jamais les moyens de la contenter, je m'attacherois inséparablement à l'Espagne, qui m'assisteroit de toutes les choses nécessaires pour la pousser à ses dépens; que l'on n'avoit pas lieu de me vouloir mal d'avoir pris quelque part dans les révoltes de Naples, puisqu'il est bienséant à un prince qui a du cœur de chercher son avancement, et que l'on ne le peut rencontrer plus raisonnablement ni le rechercher avec plus de justice que contre les ennemis de sa nation; qu'il ne pouvoit blâmer en moi ce qu'il auroit pratiqué s'il eût été à ma place, et que l'on ne doit qu'estimer une personne qui se veut acquérir une couronne aux dépens de la monarchie opposée à celle dont il est né sujet; qu'il ne voyoit pas pourquoi les actions particulières qui sont plus glo-

rieuses devoient passer pour plus criminelles que les générales, servant également et quelquefois plus utilement à l'avantage de son parti, et que celles qu'il m'avoit vu faire étant si peu communes l'obligeoient à me vouloir du bien, étant juste d'aimer les vertus dans les personnes mêmes de ceux qui nous font la guerre et que nous haïssons pour ce sujet; qu'il croyoit de ses intérêts de me retirer de ce rang, et qu'ayant fait voir par son discours la facilité et la sûreté qu'il y avoit à m'acquérir, il desserviroit le Roi son père s'il n'y apportoit tous ses soins; que par ce que j'avois fait sans secours et sans assistance, il étoit aisé de juger ce que je pourrois faire dans mon pays au milieu de toutes mes habitudes, appuyé de leurs forces, et animé d'un esprit de vengeance dans un royaume si inquiet et toujours prêt à remuer; que son sentiment étoit non-seulement de me sauver la vie, mais même de me donner la liberté; qu'étant généreux, je serois assurément toute ma vie fidèle à l'Espagne en recevant des grâces si considérables sans les avoir méritées; au lieu que la France n'avoit payé mes services que d'ingratitude et d'abandonnement; qu'il étoit bien plus juste d'avoir de la haine et de l'animosité contre le duc de Modène que contre moi, qui après avoir été si bien traité du Roi son père, n'ayant aucun sujet de s'en plaindre, ni de dépendance et d'attachement à aucun parti, lui avoit de gaieté de cœur déclaré la guerre, attaqué l'Etat de Milan, prétendant d'accroître les siens de son débris : mais que pour moi c'étoit une chose bien différente; que j'étois né François, que la guerre étoit déclarée entre les deux couronnes, que je ne l'avois pas portée dans Naples, mais étois venu seulement chercher ma fortune en assistant des gens qui avoient déjà les armes à la main contre les ennemis déclarés de ma patrie; qu'il étoit de la politique de se venger d'un ennemi par un autre; que j'étois le sujet le plus propre qu'on pût choisir contre le duc de Modène; que l'Empereur avoit assez de sujet de s'en plaindre pour le mettre au ban impérial; qu'il me falloit procurer l'investiture de ses Etats, et me donner les forces dont j'aurois besoin pour faire un châtiment qu'il ne pourroit entreprendre sans s'attirer l'opposition et la jalousie de toute l'Italie; que cette politique paroîtroit nouvelle à tout le conseil, mais qu'il en falloit changer suivant les occurrences; et que quand celle-ci seroit examinée sans préoccupation, il croyoit qu'elle seroit approuvée de tout le monde, et que le Roi son père ne s'y opposeroit pas. Ce discours suspendit le sentiment de toute l'assistance, mais il ne fut pas suivi, pour m'être trop favorable; et aussi n'osa-t-on pas s'attacher à celui qui étoit tout-à-fait contraire. Deux conseillers d'Etat ayant opiné pour la conservation de ma vie, il fut conclu d'envoyer à Rome prendre l'avis de tous les cardinaux de la faction d'Espagne, et d'en attendre la réponse avant que de se déterminer à rien sur mon sujet.

Marco de Lorenzo cependant, pour me témoigner son zèle, résolut de hasarder d'envoyer apprendre de mes nouvelles, et de m'en donner de ce qui se passoit dans Naples; et ayant chargé un musicien qu'il avoit de cette commission, il eut l'adresse, malgré mes gardes, de me venir trouver dans ma chambre, et me dit que toute la ville n'avoit point fait de résistance à l'entrée des Espagnols, et n'avoit osé courir aux armes, abusée par le bruit qu'ils avoient fait courir que j'étois d'accord avec eux; qu'en ayant été détrompée par l'avis de ma prison, il ne se pouvoit imaginer quel étoit le désespoir et la douleur que le public en ressentoit; que les habitans étant encore les armes à la main, l'on avoit pensé de les désarmer; que l'on les flattoit de cent belles promesses, et qu'on leur faisoit espérer la confirmation de leurs priviléges et l'exemption de toutes les gabelles; mais que refusant tous ces avantages, il avoit été répondu d'une commune voix que m'ayant des obligations si essentielles, l'on ne me pouvoit voir malheureux ni exposé à un si grand péril de la vie sans en être touché sensiblement; qu'ainsi, renonçant à toutes leurs prétentions, les peuples se soumettroient sans répugnance à tout ce que le vice-roi pouvoit exiger d'eux, pourvu que l'on me mît en liberté; et qu'ils sacrifieroient volontiers à mes intérêts leurs biens, leurs vies, et celles de leurs femmes et enfans. Je fus en quelque façon consolé de ma disgrâce par cette reconnoissance que la ville de Naples avoit de ma prison, et de la fidélité que j'avois eue pour son service : et quoique je crusse que ma vie en étoit en plus grand danger, je ne laissai pas d'être flatté agréablement de ce récit, et priai cet envoyé d'assurer son maître de ma reconnoissance, et tous ceux qu'il pourroit voir; que je n'étois affligé de mon malheur que parce qu'il m'empêchoit de les tirer d'oppression, comme je leur avois promis, et comme je le souhaitois si ardemment (1).

L'après-dînée, M. l'évêque d'Averse me vint

(1) Nous avons plusieurs fois déjà cité le comte de Modène. C'est ici le lieu de reproduire le jugement qu'il

voir, conduit par don Louis Poderico; et après m'avoir fait le compliment à quoi l'état où j'étois obligeoit un homme aussi généreux que lui, nous prîmes des chaises; et ayant fait sortir tout le monde, il me dit que, sur la demande que j'avois faite que l'on m'envoyât quelqu'un pour écouter les propositions que j'avois à faire, don Juan d'Autriche et le vice-roi l'avoient chargé de cette commission; qu'il l'avoit acceptée avec joie, afin d'avoir une occasion de me servir utilement, et qu'au moins devois-je être assuré qu'elle ne pouvoit tomber entre les mains

porte sur la révolution de Naples et sur ses principaux chefs :

« Quoique l'histoire de ces révolutions, dit-il, finisse dans le chapitre précédent, je crois que celui-ci ne sera pas le plus inutile de mon ouvrage, et qu'en examinant ici la conduite de ceux qui ont paru sur cette scène, on aura plus de moyen de faire un juste jugement de la plus étrange aventure que l'on ait vue dans l'Europe. Il est certain que la valeur, la prudence et la fortune sont les trois principales causes de ces heureux événemens qui changent la face de l'univers, et de ces révolutions qui font passer les sceptres d'une maison dans une autre, ou qui d'un état monarchique en font un républicain, ou d'une république une monarchie. On remarque que, dans ces grands desseins, tantôt la fortune et tantôt la valeur en dresse le plan, mais que c'est toujours la prudence qui, par des traits moins éclatans, mais plus durables que ceux des autres, perfectionne ces ouvrages : on n'en voit point de finis si ces trois maîtresses du monde n'y concourent; mais surtout cette dernière, en ménageant et guidant ces deux autres, qui sont souvent aveugles, les fait arriver par son art au but désiré.

» On reconnoîtra cette vérité dans toutes les histoires antiques et modernes; et l'on trouvera que, dans les entreprises de cette sorte, celles que la valeur et la fortune ont commencées avec autant de bruit que d'éclat ont échoué si la prudence n'y a mis la dernière main. Les révolutions de Naples nous le font voir bien clairement; et il ne sera pas difficile de le juger, si l'on fait quelques réflexions sur la naissance de ces troubles, sur leur cours et sur leur fin. Examinons donc la conduite des soulevés et celle de leurs ennemis; et nous verrons qu'encore que la fortune et la valeur aient pris le parti des premiers, ils ont succombé sous les autres pour n'avoir pas cru la prudence, laquelle fit triompher enfin par son adresse ceux dont le bonheur et l'épée sembloient n'avoir plus de ressource.

» Si jamais on vit la fortune seconder le soulèvement d'un état, ce fut sans doute celui de Naples, puisqu'elle sembla n'épargner rien pour rompre le joug de ce peuple et pour le mettre en liberté. On la vit, dès l'origine de ces troubles, marcher à la tête d'une foule de petits gueux armés de bâtons et de cannes, guidés par un homme de la lie du peuple, sans expérience et sans jugement. Quand cette ridicule milice désarma les gardes du duc d'Arcos, s'empara de son palais, le força de l'abandonner, et osa même saisir ce vice-roi par les moustaches, on la vit paroître au milieu de cette grande multitude de séditieux qui, encouragés par l'heureux succès des lazares, prirent les armes, se rendirent presque les maîtres de cette ville, malgré la résistance des Espagnols et les forces de la noblesse, et par leur exemple obligèrent les provinces de ce royaume d'en faire autant, et de secouer unanimement le joug du roi Catholique. On la vit du côté du peuple divisé par cent factions, trahi par plusieurs de ses chefs, sans ordre, sans pain, sans argent, sans munitions et sans assistance; lequel pourtant, avec tous ces désavantages, ne laissa pas de résister à l'un des plus grands rois du monde durant l'espace de neuf mois. Si dans ces révolutions la fortune se déclara pour ce parti, la valeur n'en fit pas moins, et montra hautement la part qu'elle prenoit en cette cause.

» Quoiqu'elle n'y parût pas de la manière qu'on la vit autrefois avec les phalanges grecques et dans les légions romaines, et comme on la voit encore en ce siècle parmi des troupes disciplinées, elle ne laissa pas de se faire voir dans plusieurs occasions importantes, mais surtout dans un assaut général que don Juan d'Autriche fit donner aux quartiers soulevés un peu après son arrivé à Naples, où ce peuple, quoique surpris et conduit par un chef perfide, repoussa avec tant de vigueur et de courage ces bonnes troupes et cette brave noblesse espagnole qui le suivoient. Mais si la fortune et la valeur ont paru avantageusement durant ces troubles en faveur des Napolitains soulevés, la prudence a eu si peu de part dans cette grande entreprise, qu'on a peine d'y reconnoître les moindres marques de son art. On le peut juger facilement par les divers objets que le peuple de cette ville et celui des provinces eurent dans leur soulèvement, bien loin de suivre les leçons de cette vertu qui ne marche qu'à pas comptés, et qui regarde incessamment l'unique but qu'elle a pris sans jamais prendre le change. Dès l'entrée de sa carrière, les Napolitains, suivant cent différents desseins, firent voir qu'ils n'en avoient point de certain. Le premier qu'ils firent paroître dans le commencement des troubles fut la simple abolition de la gabelle des fruits; de celle des fruits, ils passèrent à celle de tous les impôts faits depuis l'empereur Charles-Quint. Jusque là ils semblèrent suivre leur première pointe; mais ils se lassèrent bientôt, et au lieu de se prévaloir des avantages que leur donnoit la consternation et la faiblesse des Espagnols (lesquels dans cette occasion eussent remis entre leurs mains le château San-Edmo et tout ce qu'ils eussent voulu pour caution de leur repos), ils tournèrent toute leur fureur contre cette noblesse, dont ils devoient plutôt rechercher la jonction que la ruine. Je ne sais pas si elle les eût écoutés dans cette occasion; mais chacun sait qu'elle avoit assez de motifs de se plaindre des Espagnols, qui ne la traitoient guère mieux qu'ils traitoient les peuples; et il est apparent que si elle n'eût pas voulu se déclarer ni se joindre alors aux Napolitains, du moins elle ne se seroit pas si fort intéressée dans la cause des Espagnols comme elle fit, quand le désir de se venger des affronts de la populace la força de prendre les armes et de faire naître une guerre entre les membres de l'Etat, lorsqu'il les falloit reunir pour concourir au bien commun. Ayant poussé durant quelques jours la noblesse, et convié par leur exemple les autres peuples des provinces d'en faire autant, ils s'acharnèrent aux Espagnols; et attaquant ceux-ci et les nobles en même temps, ils réunirent ensemble ces deux corps, qui n'avoient pas beaucoup de confiance auparavant l'un pour l'autre, alors que par une extravagante et cruelle pudeur on les vit massacrer les Espagnols et crier *vive Espagne!* Mais cela ne dura guère; et leur besoin les contraignant de recourir à l'assistance de la France, ils appelèrent le duc de Guise, espérant que par lui ils obtiendroient de cette couronne les secours qu'ils s'en promettoient.

» Ce prince arrivé dans la ville, et reçu comme envoyé du Roi Très-Chrétien, on vit paroître peu de jours

de personne mieux intentionnée qu'il étoit; et qu'il m'assuroit d'employer et son adresse et tous ses soins pour me tirer de mon malheur ou du moins pour le soulager et pour faire réussir toutes les choses à ma satisfaction : à quoi il s'emploieroit et de tout son cœur et de tout son pouvoir.

Je lui contai que je n'étois venu à Naples que par la participation de la France; et qu'après avoir été assuré que c'étoit le plus grand service que je pusse lui rendre, qu'il avoit été résolu que je m'embarquerois sur l'armée navale que je commanderois, pour apporter à ses peuples tous les secours qu'ils lui avoient demandés; que

après l'armée navale, qui faisoit toute l'espérance et toute la consolation de ce pauvre peuple, affligé et accablé de cent misères; mais son aspect, au lieu d'apporter le soulagement désiré depuis tant de mois, ne servit qu'à donner de ridicules ombrages,

» Ce fut alors que l'inconstance populaire fit voir un de ses plus étranges effets, en faisant changer tout à coup d'objet à cette populace, qui se donna entièrement au duc de Guise, sans se mettre en peine de la retraite d'une flotte qu'elle avoit si fort souhaitée.

» Le duc de Guise déclaré chef d'une république qui n'étoit pas encore en nature, cette multitude innombrable de gens qui l'avoit proclamé duc suprême, et qui l'eût même appelé roi dans ce moment s'il l'eût voulu, et sans avoir examiné s'il eût pu maintenir ce titre, fit connoître, par les factions qui la divisoient, que c'étoit un corps monstrueux, et composé de têtes dont les unes vouloient le changement de maître, les autres la réformation et non le changement de l'Etat, et la plus grande partie le libertinage, sous couleur de la liberté. Par ces réflexions, on peut juger que la prudence n'eut point de part en ce dessein, qui fit tant de bruit dans l'Europe, et qui n'ayant été formé et conduit que par une fortune aveugle, et par une valeur qui tenoit de la fureur plus que de la raison, échoua malheureusement, n'étant pas soutenu par la prudence.

» Si la populace périt par son imprudence, ses chefs se perdirent aussi par cette voie. Mazaniel ayant réduit par un bonheur extraordinaire, les Espagnols à lui donner la carte blanche, périt, et fit périr le peuple, pour ne s'être pas servi de l'avantage qu'il avoit d'établir le repos, et de l'assurer par la reddition du château San-Elmo, lequel, étant entre les mains du peuple, eût forcé les Espagnols de tenir tous les traités faits avec eux.

» Le prince de Massa périt pour avoir eu deux objets divers à la fois : il ne manqua pas de fortune, il ne manqua pas de valeur, mais il manqua de prudence quand il crut pouvoir servir sans danger deux partis contraires. Aussi sa mauvaise conduite lui fit voir bientôt son erreur, et son exemple fit juger qu'un hermaphrodite d'état ne sauroit être de durée.

» Gennaro Annèse se perdit par ses irrésolutions et pour n'avoir point eu de but dans sa balance de conduite. La consternation où les chefs du peuple se virent après la mort du prince de Massa, donna lieu à son ambition de se saisir d'un gouvernail si périlleux pour ses pilotes, qu'il laissa peu après aussi facilement qu'il l'avoit pris; et le défaut de mérite lui fit perdre alors ce que l'excès de son bonheur et de sa témérité lui avoit acquis.

» Renfermé dans le tourjon des Carmes, il fut fort long-temps à rechercher les François et les Espagnols sans se pouvoir déterminer; et quoiqu'il eût plus de penchant pour les François, il fut enfin contraint de se soumettre à la merci de ses plus cruels ennemis, qui, après la réduction de Naples, l'ayant trouvé saisi d'une lettre qui le convainquoit d'une intelligence avec les François, le firent mourir publiquement.

» Tous les autres chefs populaires de la ville et des

provinces périrent, pour n'avoir pas eu un but fixe et commun dans leurs desseins. En voulant faire la vengeance des cruautés et de l'avarice des Espagnols, la plupart eurent pour objet les massacres et le pillage; et au lieu de ne songer qu'à la réformation ou au changement de l'Etat, ils ne pensèrent qu'à profiter du temps, à crier contre le passé, et laissèrent au cas fortuit la conduite de l'avenir. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils périrent tous dans les routes différentes qu'ils suivirent aveuglément, et si leur dessein ou plutôt leur prétexte n'eut pas l'effet que tout le monde espéroit.

» Le baron de Modène fit un personnage assez considérable en ces révolutions pour paroître en ces remarques. La prise d'Averse, le blocus de Capou, et la réduction de tant de places et de terres qu'il soumit au parti du peuple, fit voir qu'il ne manqua pas de bonheur ni de résolution dans les fonctions de sa charge; mais il fit voir son imprudence en deux occasions notables : la première, quand il s'éloigna de la personne du duc de Guise, qu'il savoit être d'une humeur volage, jalouse, ombrageuse et facile à croire, et qui se souvenoit peu des absens; la seconde, quand il revint d'Averse à Naples près de lui, pour s'exposer à la merci de ses ennemis, qui régnoient alors dans le cœur de ce prince. Il n'avoit que trop de marques de leur haine et de leur crédit pour songer à ses sûretés, c'est-à-dire à se retirer du royaume, ou bien à s'aller cantonner avec la meilleure partie des troupes qui dépendoient de lui à Cajazzo, place forte, ou à Castel-Vulturno, lieu dont il pouvoit s'emparer sans peine, et où il eût pu facilement procurer un débarquement favorable à l'armée de France, qu'on vit peu après vers ces côtes. L'amour qu'il avoit pour la gloire du duc, et la confiance qu'il avoit en son amitié, furent cause de ces deux fautes; et quoique par cette dernière il ait souffert toutes les indignités et toutes les disgrâces que l'on peut souffrir en l'honneur et en la personne, il s'est contenté du regret qu'a eu ce prince de l'avoir traité de la façon qu'il fit. Tout l'hôtel de Guise, et presque tout Paris savent avec quelles tendresses et avec quelle confiance il le rappela près de lui quelque temps avant sa mort, que cet infortuné gentilhomme a pleuré et pleurera toujours, par cette extrême affection qu'il avoit pour le duc, plutôt que pour la perte qu'il a faite de plus de trente mille écus qu'il lui devoit depuis long-temps.

» Le duc de Guise fit connoître pendant ces révolutions que la fortune et la valeur favorisoient son entreprise. Son passage de Rome à Naples, malgré une armée navale qui s'y opposoit puissamment; sa réception dans une ville qui l'appela sans le connoître et l'adora en le voyant; son élévation dans le premier degré de l'Etat, et qui sembloit si proche du trône; l'attaque du pont de Frignano et tant d'autres, où son courage et son intrépidité parurent si hautement; sa durée dans un poste fort élevé, mais fort glissant, et exposé à tant de cruels ennemis, et le peu d'effet de tant d'horribles et secrètes inspirations contre sa vie, le témoignèrent clairement; mais son imprudente conduite détruisit ce que sa fortune et sa valeur entreprenoient pour lui. Cela provint de trois choses : la première, de l'indulgence qu'il eut

l'extrémité où ils étoient réduits ne leur permettant pas de les pouvoir attendre, les ministres de France à Rome m'avoient pressé de hasarder le passage, dont j'étois venu à bout avec tant de péril et de peine; que je m'étois sacrifié sans répugnance pour la gloire et les intérêts d'une couronne dont j'étois né sujet; que le Roi avoit approuvé non seulement ma résolution, mais avoit témoigné par ses lettres m'en avoir une obligation extrême, m'assurant de m'assister de toutes les choses nécessaires et de m'envoyer une puissante armée de mer, des munitions, de l'argent, des vivres et des troupes; qu'après tant d'assurances, la malice et l'envie de mes ennemis, ou pour mieux dire la perfidie d'un homme pensionnaire d'Espagne, m'avoit fait malheureusement abandonner; que ne croyant pas devoir mieux employer ma vie que pour les

pour Augustin de Lieto et pour Gitolamo Fabrani ses domestiques, lesquels, abusant de ses faveurs, disposoient à leur gré de toutes les charges les plus importantes, et les faisoient conférer, non à ceux qui avoient le plus de mérite, mais à ceux qui avoient le plus d'argent à leur donner; ce qui fit deux mauvais effets, l'un qu'en préférant dans les emplois celui qui donnoit le plus à celui qui servoit le mieux, ce désordre causa beaucoup de confusion; l'autre, que leur avarice rendit le gouvernement du duc odieux à ceux qui, en l'appelant à leur aide, croyoient qu'il purgeroit la ville de ces crimes que l'avarice des Espagnols y avoit commis.

» La seconde procéda de la facilité que naturellement il avoit de croire tout ce qui flattoit ses désirs et ses espérances : ce fut par ce malheureux foible que les Espagnols trouvèrent le moyen de vaincre ce prince, que peut-être ils n'eussent jamais pu surmonter avec leurs armes. Ce fut par cette secrète voie qu'Agostino Mollo s'empara de son cœur, et qu'après lui avoir rendu suspects ses véritables serviteurs, il le livra entre les mains de ses ennemis.

» La troisième vint de la grande confiance qu'il eut en soi-même et en sa bonne fortune. Son esprit, flatté du bonheur de ses premières aventures à son arrivée, se persuada qu'il avoit toujours le vent en poupe, et qu'il monteroit au comble de ses désirs sans aucune assistance étrangère. C'est ce qui lui fit oublier, peu après son arrivée à Naples, les liaisons qu'il avoit prises avec le cardinal de Sainte-Cécile avant son départ de Rome; et c'est ce qui lui fit écrire à la cour de France que, pour reconnoissance de ses glorieux travaux, il ne souhaitoit autre chose que de mettre une couronne sur la tête de mademoiselle de Pons. Mais, avec tous ces manquemens, il y a beaucoup d'apparence que s'il eût tant soit peu caché le feu de son ambition, il fût arrivé à son but malgré toutes sortes d'obstacles. En effet, si dès son entrée à Naples il eût feint de vouloir établir cette république si souhaitée de chacun et si convenable au ressentiment de tant de peuples rebutés du gouvernement monarchique, il en eût été le chef par un commun consentement; et gardant pour soi la plus noble et la plus utile partie de l'autorité souveraine, qui est le commandement des armes, il en eût laissé la plus pesante et la plus odieuse, qui est la police et la justice, à un petit nombre de sénateurs qu'il eût presque tous nommés, et qui l'eussent porté sur le trône insensiblement, et en réunissant ensemble tous les membres de ce royaume, accoutumés depuis tant de siècles à supporter le joug monarchique; mais en y voulant monter dès son arrivée, sans assistance et dans un instant, ce dessein, dénué de tous les moyens de le pouvoir exécuter, parut vain à ses serviteurs et ridicule à ses ennemis, lesquels, reconnoissant pourtant l'avantage qu'ils recevoient d'entretenir ce prince dans cette pensée, lui firent perdre une couronne en la lui montrant de trop près. Enfin on peut conclure cette réflexion, en disant, avec vérité, que si dans les troubles de Naples le duc de Guise fut l'auteur de sa gloire et de sa fortune, il le fut aussi de sa perte; que pour avoir voulu régner trop tôt et par soi-même il perdit un royaume; mais que ses fautes sont en quelque sorte excusables, puisque l'éclat d'une couronne a bien ébloui d'autres princes qui en étoient plus éloignés, et qu'on a lieu de louer, si dans les grandes entreprises une tentative suffit pour immortaliser son nom.

» Après avoir examiné la conduite des peuples soulevés et de leurs chefs, il ne sera pas mal à propos d'examiner celle des Espagnols et de leurs partisans, pour faire un entier jugement de cette célèbre entreprise. Le duc d'Arcos, dans les principes du soulèvement, fit deux fautes considérables : la première, de ne pas profiter des avis que tant de confesseurs et tant d'autres personnes lui donnoient du mécontentement du peuple, dont il eût pu prévenir les mauvaises suites, pour peu qu'il eût témoigné de vouloir soulager ses maux et de satisfaire ses plaintes; la seconde fut de se laisser surprendre si honteusement par Mazaniel et par les lazares, dont l'insolence s'étendit jusqu'à le prendre par la barbe et le chasser du palais. Mais si sa prudence parut alors endormie, elle se réveilla bientôt à la mauvaise intelligence survenue entre le peuple et la noblesse; et les négociations qu'il eut avec Agostino Mollo pour l'obliger à détourner le duc de Guise de la route qu'il devoit suivre, firent voir que le roi d'Espagne fut redevable à ce vice-roi de la conservation de ce royaume.

» Don Juan d'Autriche, à son abord, fit un manquement irréparable par l'attaque générale qu'il fit faire, et dans laquelle il perdit non-seulement la meilleure partie de son armée et de sa noblesse, mais encore l'amour et la confiance que tout ce peuple avoit pour lui, et lesquelles il lui fut impossible de recouvrer, quelques peines et quelques soins qu'il y prît. Le comte d'Ognate acheva par sa fortune ce que la prudence du duc d'Arcos avoit secrètement commencé quelque peu avant son départ. Il eut le bonheur d'arriver au point de la maturité d'un fruit tout prêt à cueillir, et qui ne lui coûta que quelques jours de peine et d'application. Enfin cette bonne fortune, qui suivit au commencement la populace, se rangea du côté des Espagnols; et leur prudence profitant de ses faveurs plus avantageusement que n'avoient fait les soulevés et leurs chefs, ils recouvrèrent par une sage conduite ce qu'ils avoient perdu par une mauvaise, et firent plus par leur adresse qu'ils n'avoient fait avec leurs armes. Pour la noblesse du royaume, il est certain que les ministres d'Espagne eurent tout sujet de se louer de son courage et de sa fidélité. Elle servit à ses dépens, et fit voir dans ces conjonctures que les personnes de naissance préfèrent toujours leur honneur à leur juste ressentiment, et que ce corps, le plus considérable de l'Etat, et qui n'étoit guère mieux traité que l'autre, ne laissa pas en ce rencontre de s'acquitter de son devoir. »

avantages de ma patrie, je n'en avois pas perdu pour cela ni la volonté ni le courage; qu'il pouvoir savoir comme j'avois refusé ceux qui m'avoient été offerts, n'ayant pas balancé à suivre mon devoir; que tous mes travaux n'avoient eu qu'une prison pour récompense; que par un si mauvais et injuste traitement, j'étois assez dispensé devant Dieu et devant les hommes d'obligation et de fidélité; que les ressentimens que j'en avois étoient aussi grands que légitimes; que je me voulois entièrement jeter sous la protection et dans les intérêts de l'Espagne; que par ce que j'avois fait contre elle il étoit aisé à juger, quand je serois appuyé de ses forces, ce que je pourrois entreprendre contre la France, qui étoit sur le point de se soulever; que j'y avois des amis et des parens mal satisfaits, qui prendroient part dans les injures que j'avois reçues d'avoir vu ma fidélité soupçonnée, et que pour me perdre elle eût renoncé à ce qui étoit de ses avantages; qu'il y avoit des provinces où j'avois des partis puissans; que j'avois des places à moi et pourrois ménager la déclaration de quelques autres considérables, la coutume y étant établie d'y servir plutôt ses amis que son roi; que j'offrois d'employer pour me venger tous les moyens que j'avois entre les mains; que j'étois l'instrument le plus propre pour châtier le duc de Modène, contre qui l'on étoit animé plus justement que contre moi; et que pour faire voir que je ne prétendois pas m'engager à demi, si l'on vouloit se servir de moi et y prendre confiance, je voulois commencer par la pacification du royaume de Naples, dont je savois les moyens infaillibles; que la sûreté se trouvoit tout entière dans mes offres, puisqu'étant prisonnier, ma vie pouvoit répondre de la vérité de ce que je proposois. Et particularisant par le menu tout ce que je rapporte ici en gros, il y trouva de si grands avantages pour l'Espagne, qu'il m'assura que j'en serois reçu à bras ouverts, et qu'il croyoit que j'en obtiendrois toute sorte de satisfaction, et même la liberté; qu'il s'en retournoit y travailler avec une application et une affection incroyables; qu'il espéroit dans trois jours m'en venir rendre réponse si j'étois encore à Capoue, ou de me venir trouver à Gaëte avec don Louis Poderico, si la résolution que l'on avoit prise de m'y conduire étoit exécutée.

Comme il étoit question de me sauver la vie, je n'oubliai rien de ce qui pouvoit flatter les Espagnols: je leur fis voir la ruine de la France si facile, que comme ils se persuadent aisément ce qu'ils désirent, y étant portés pas leur vanité naturelle et le mépris qu'ils font des autres nations et de toute autre puissance que la leur, je crus que mes propositions seroient envoyées à Madrid, et que les choses ne s'y résolvant pas à la légère, après une infinité de juntes et beaucoup de temps j'aurois celui de faire agir tant de gens pour ma conservation, que ma vie seroit en sûreté, ne craignant que la première chaleur, qu'il falloit laisser refroidir, n'ayant pas lieu d'appréhender qu'ils me fissent couper la tête au bout de trois mois. Ainsi je commençai de bien espérer, ayant eu l'adresse de gagner du temps.

Le courrier que l'on avoit envoyé à Rome étant arrivé, les cardinaux de la faction d'Espagne et leurs ministres s'assemblèrent plusieurs fois pour délibérer sur une affaire si importante; et le Pape, qui m'aimoit tendrement, et qui avoit même donné des larmes à ma mauvaise fortune, sachant que le plus grand péril que je pourrois courre ne viendroit que du désaveu de la France (M. de Fontenay publiant que l'action que j'avois entreprise étoit bien de sa participation, mais non pas de son ordre, croyant que cela précipiteroit ma perte qu'il souhaitoit, pour s'ôter de dessus les bras un ennemi qu'il avoit désobligé par sa conduite, et qui ne lui pardonneroit de sa vie, n'ayant depuis donné mes ressentimens qu'à la prière des personnes puissantes, et que je considérois trop pour leur rien refuser, et de plus en vue de l'alliance qu'il avoit prise dans une famille que j'aimois et estimois particulièrement; ce qui ne fut pas un petit effort que je fis sur moi); le Pape, dis-je, envoya chercher le cardinal Albornos, et lui dit qu'il étoit fort surpris d'apprendre qu'après avoir été abandonné de la France l'on voulût désavouer que tout ce que j'avois entrepris ne fût pas pour son service et par ses ordres, puisque son ambassadeur, le lendemain de mon embarquement lui étoit venu, au nom du Roi, donner part de mon voyage et assurer que je serois puissamment assisté, et que l'on équipoit en Provence, pour me l'envoyer, une armée navale qui me porteroit toute sorte de secours: ce qu'il offroit de justifier et de lui soutenir, puisque l'on n'oseroit lui nier ce que l'on lui étoit venu apprendre par une audience extraordinaire que l'on lui avoit demandée exprès; qu'il le chargeoit de le mander en Espagne, et de faire savoir qu'il s'intéressoit plus en la conservation de ma vie que si j'eusse été son neveu. Et ne se contentant pas d'avoir fait dire la même chose à tous les cardinaux et ministres de la même faction, et de les engager d'écrire à Naples de ne rien entreprendre sur ma personne sans avoir reçu les ordres du Roi Catholique, il

lui dépêcha lui-même un courrier avec des lettres dans les termes et les plus pressans et les plus obligeans du monde, demandant ma vie comme la plus grande grâce et la plus sensible qu'il pût jamais recevoir.

La cour de Rome étant pleine de douceur, et le lieu du monde où les affaires se considèrent plus attentivement et où l'on regarde de plus près aux conséquences, ces cardinaux, sollicités par tous leurs autres confrères qui avoient beaucoup d'amitié pour moi, prirent des sentimens modérés, et écrivirent, et en Espagne et à Naples, de la façon que j'aurois pu le souhaiter: ce qui donna le temps à la France non seulement d'avouer tout ce que j'avois fait, mais de menacer de représailles sur tous les prisonniers qu'elle avoit entre les mains et qu'elle pouvoit faire, si l'on songeoit à attenter à ma vie.

Tous les princes de l'Europe à qui j'ai l'honneur d'appartenir s'intéressèrent pour moi; et M. le duc de Lorraine étant averti de mon malheur, dit à M. l'archiduc et au comte de Fuensaldagne, avec la dernière vigueur, qu'il ne serviroit jamais des personnes dont les mains seroient ensanglantées du sang de sa maison; que les services qu'il avoit rendus à la maison d'Autriche méritoient bien que l'on eût assez d'égard à son entremise pour ne pas lui refuser ma vie, qu'il tiendroit pour récompense de tout ce qu'il pouvoit prétendre; et envoya son capitaine des gardes à Madrid représenter la même chose.

Toutes ces puissantes intercessions, jointes aux propositions que je fis de servir les Espagnols, produisirent l'effet que j'en pouvois attendre; ayant bien jugé que les rois usant toujours de clémence, celui d'Espagne n'ordonneroit jamais mon exécution quand tout le monde verroit qu'elle étoit remise à sa volonté et ne se pouvoit plus faire que par ses ordres. Ceux de me conduire à Gaëte furent envoyés à Capoue; mais l'exécution en fut différée, jusques à tant que l'on eût choisi la personne qui devoit avoir la mienne en garde, et que l'on eût fait préparer une galère pour m'y porter.

Le mercredi saint, don Louis Poderico me demanda si je voulois aller entendre ténèbres: ce que j'acceptai volontiers, et l'on me mena en des couvens de religieuses les trois jours de suite, où toutes les dames et le peuple de la ville s'empressoient pour me voir, avec des démonstrations extraordinaires et d'amitié et de douleur.

Le jour de Pâques, je fus entendre la messe à la grande église et faire mes dévotions, où il m'arriva une chose assez plaisante. Je me confessai au sieur Desmarets, mon aumônier; et m'accusant d'avoir fait mourir bien du monde, et que je m'étois un peu flatté en considérant plus l'intérêt de ma conservation que le zèle de la justice, il me répondit tout en colère: « J'étois à Naples avec vous: vous n'en avez pas assez fait, j'en suis témoin; et si vous n'eussiez pas tant épargné de gens, nous y serions encore et nous ne serions pas prisonniers. » J'avoue que cette réponse, que je n'aurois pas attendue d'un confesseur, me fit quelque envie de rire, que je contentai étant de retour à mon logis, l'ayant contée à ces messieurs, qui, après s'en être un peu divertis, avouèrent qu'il n'avoit pas trop de tort, et qu'il m'avoit dit la vérité.

La familiarité que j'avois avec la noblesse, et leur amitié qui croissoit tous les jours pour moi par la fréquentation, fit juger au comte d'Ognate qu'elle pourroit avoir quelque suite dangereuse, ne la croyant pas trop affectionnée à son parti, et le fit résoudre à ne le pas souffrir davantage. Il envoya un ordre portant que les cavaliers ne me vissent plus en particulier ni avec tant de liberté. Il chargea le prince de la Roque romane, en qui il avoit une extrême confiance, de commander un petit corps indépendant de don Louis Poderico; dont il s'offensa au point qu'il renonça à l'emploi qu'il avoit eu jusque-là, et me vint dire, le lundi au matin, qu'il avoit bien du regret de n'être plus en état de me servir, n'ayant plus d'autorité, et qu'il me remettoit entre les mains de don César de Capua, gouverneur de la ville, duquel il m'assuroit néanmoins, étant fort galant homme et son ami particulier, dont je recevrois toute sorte de courtoisie; et partit pour Naples, afin de faire ses plaintes du traitement qu'il avoit reçu, dont il paroissoit fort piqué. Trois jours après l'on me fit mener avec tous les prisonniers à Castel-Vulturne, où je devois trouver une galère armée pour m'embarquer dans des carrosses, attelés la plupart de bœufs, à cause de l'incommodité des mauvais chemins. L'on me fit conduire par une compagnie de cavalerie, avec ordre, dès que je serois arrivé à Castel-Vulturne, de s'en retourner toute la nuit.

Don Louis Poderico ayant ajusté ses affaires à Naples, et reçu commandement de venir prendre toutes les troupes qu'il avoit laissées à Capoue, et de marcher incessamment en Abruzze pour en chasser Tobia Palavicini et le marquis de Palombara, qui commandoient dans cette province, pour la remettre dans l'obéis-

sance, l'on chargea un lieutenant de mestre de camp général bourguignon de ma conduite. Je trouvai, à mon arrivée, que la galère qui devoit me venir prendre n'avoit pu s'y rendre à cause du mauvais temps; ce qu'elle ne fit que deux jours après. Ainsi je ne fus gardé que par une compagnie d'infanterie, composée la plupart de Bourguignons, Lorrains et François; et ce que je trouvai de plus bizarre, c'est que le soldat qui étoit en sentinelle devant la porte de ma chambre, me parlant françois, m'apprit qu'il étoit de Joinville, et m'offroit tout ce qui dépendoit de lui pour me sauver, et me dit que la plupart de la compagnie étant Lorrains, il étoit assuré qu'ils feroient volontiers la même chose, et que tous ses camarades, ayant été pris et enrôlés à Rome par force, ne demandoient qu'à déserter. Je lui donnai l'ordre, dès que l'on l'auroit relevé, de sonder les sentimens de tous ses compagnons. Deux heures après, il vint me rendre réponse, et me dire de leur part que je pouvois faire état d'eux pour tout ce que je voudrois, et qu'ils me donneroient même leurs armes si j'en avois besoin. Ce qui me parut extraordinaire fut que le lieutenant de mestre de camp général, qui m'avoit accompagné, pestoit continuellement contre les Espagnols, dont il disoit avoir été maltraité; qu'après trente ans de service, au lieu de récompense, à peine avoit-il du pain à manger, et qu'il ne cherchoit que l'occasion de se retirer. Il s'informoit soigneusement si je n'avois point d'argent à Rome, dans la pensée de trouver sa fortune avec moi: ce qui m'étoit rapporté par tous ceux à qui il parloit, et qui me fut bien confirmé, puisqu'il fit sauver Compagnon, mon maître d'hôtel, pour douze ou quinze pistoles de bagatelles qu'il avoit sur lui. Il me laissoit promener sur le bord de la mer, et même jusques à une petite chapelle de Notre-Dame, pélerinage d'une grande dévotion, qui étoit à un quart de lieue de Castel-Vulturne, ne me faisant suivre que par quatre mousquetaires, quoique nous fussions bien trente-deux prisonniers ensemble, tous François, n'y ayant que le sieur Marcili d'Italien. Ce nombre s'étoit accru durant notre séjour de Capoue par les sieurs baron de Rouvrou, Du Fargis, gouverneur de Cayaze, Beauvais, mestre de camp dans Averse, Saint-Maximin, capitaine d'infanterie, et autres qui y avoient été ramenés ensuite du ban dont j'ai parlé, que le sieur Poderico avoit fait publier.

Quelques-uns de nos gens s'étant allés promener sur le port y trouvèrent six felouques armées de voiles, de timons et de rames, dont ils vinrent aussitôt me donner avis. Les sieurs de Mallet et d'Heureux me proposèrent de me sauver, et que n'étant besoin que d'embarquer un peu de victuailles, l'on le pouvoit faire en une heure de temps. Le sieur d'Heureux, bon matelot, pour avoir commandé depuis long-temps la patrone des galères de France en qualité de lieutenant, m'assura que, partant à l'entrée de la nuit (ce que nous pouvions faire sans difficulté et sans opposition), il me rendroit le lendemain matin dans l'Etat ecclésiastique. Ce dessein me parut trop aisé pour me tenter: et repassant dans mon esprit l'artifice dont les Espagnols s'étoient servis pour empêcher le peuple de Naples de prendre les armes et se défendre le jour qu'ils s'en rendirent maîtres, je crus qu'on ne les soupçonneroit jamais d'assez de négligence pour avoir laissé les choses en état que je pusse sortir de leurs mains avec tant de facilité, et que beaucoup de gens se persuaderoient plutôt qu'ils auroient, par un concert pris, donné ordre à la compagnie de cavalerie qui m'avoit conduit, de s'en retourner dès qu'elle m'auroit mis à Castel-Vulturne, où ils auroient laissé exprès de garnison une compagnie d'infanterie de Lorrains, Bourguignons et François, afin que je les pusse aisément débaucher, fait trouver des felouques tout armées dans le port, et retarder l'arrivée de la galère qui devoit venir me prendre pour me porter à Gaëte; et que, de mon côté, pour couvrir mon intelligence, je me serois laissé prendre prisonnier, assuré d'avoir les moyens de me sauver quand je voudrois. Ces choses me parurent si vraisemblables, que je crus que j'aurois peine à m'en justifier, et que ceux qui avoient empêché que je ne fusse assisté essaieroient de le persuader à tout le monde, pour se laver de mon abandonnement et de leur méchante conduite; qu'il me seroit quasi impossible d'ôter cette opinion à tous les peuples du royaume et à la plupart de l'Italie. Ainsi, préférant mon honneur et la réputation que j'avois acquise à ma liberté et à ma vie, quelque péril que j'eusse à courre, j'aimai mieux me résoudre à demeurer prisonnier qu'à me rendre libre si aisément, et par une voie qui pourroit donner quelque apparence de n'avoir pas procédé avec netteté et avec honneur. Je crois que peu de gens au monde eussent pris le même parti que moi; mais je suis si chatouilleux sur ces matières, que je ne veux pas seulement laisser dans les esprits la moindre ombre de soupçon. Je dis à tous mes camarades que je les conjurois de se sauver, et qu'il n'étoit pas raisonnable qu'ils souffrissent de mon caprice et de la délicatesse de mon humeur. Ils eurent la générosité de ne vouloir point m'aban-

donner ; mais ils firent tous leurs efforts inutilement pour me guérir de mon opiniâtreté, me représentant que le temps et mes actions justifieroient assez ma conduite, et que j'avois acquis assez d'estime pour ne la pas perdre légèrement, et ne rien hasarder, en profitant d'une occasion favorable que le Ciel et ma bonne fortune me faisoient naître, et qu'ayant une fois perdue, je ne pourrois jamais la recouvrer. Je ne voulus point me laisser persuader à toutes leurs raisons. Et quoique j'en aie pâti depuis assez long-temps, quand j'y fais réflexion, je ne puis me repentir d'en avoir usé de la sorte, et préféré ma gloire à ma liberté et à ma vie.

Le lendemain matin la galère d'Espagne parut ; et comme à cause du peu de fond elle ne pouvoit pas approcher de la terre, elle demeura à deux cents pas au large ; et don Alvaro de Las-Torrès, lieutenant de mestre de camp général, se mettant dans la caïque avec quelques officiers réformés, s'en vint pour me recevoir. Tous mes camarades et mes domestiques eurent alors une sensible affliction. On leur avoit fait espérer que je pourrois choisir huit ou dix personnes, et les emmener avec moi à Gaëte pour me tenir compagnie, et chacun disputoit à l'envi à qui seroit du nombre des élus. Don Alvaro de Las-Torrès m'ayant abordé, les mit bientôt tous d'accord ; car, après m'avoir fait un compliment assez sec de la part du vice-roi, il me dit n'avoir ordre que d'embarquer deux personnes avec moi, à savoir, un cuisinier et un valet de chambre : mais n'ayant pas là de cuisinier, la permission étant pour deux personnes, je le priai d'agréer que ce fût un gentilhomme et un valet de chambre. Il me répondit rudement que ce ne pouvoit être que l'un ou l'autre, et le chevalier des Essarts étant entré toujours devant dans la caïque, je ne voulus pas l'en faire sortir, et y prenant ma place, l'on se mit à ramer ; et tous les gens qui demeurèrent à terre ne croyant pas me revoir de leur vie, témoignèrent par leurs cris et par leurs larmes tant de douleur, que j'en fus plus sensiblement touché que de l'état malheureux où je me voyois réduit, et en parus fort mal satisfait. L'on plaça un cordelier auprès de moi, ce que je trouvai d'assez méchant augure ; et j'entendis dire en espagnol à un capitaine réformé, nommé Ambrosio Fernandez, qu'il étoit étrange qu'on laissât encore vivre des malcontens ; ce que je ne lui ai jamais pardonné. Je demeurai un moment sans rien dire, faisant des réflexions sur l'état présent de ma fortune ; et don Alvaro de Las-Torrès, naturellement fort malhonnête homme et de peu de jugement, ne s'appliqua dès-lors, comme il a fait toujours depuis, qu'à me donner tous les dégoûts imaginables. Je ne voulus point lui témoigner ni de chagrin ni d'inquiétude ; et commençant une conversation assez enjouée, il l'interrompoit pour me dire que l'on avoit déjà fait deux assemblées pour délibérer sur ma vie ; que sans don Juan d'Autriche qui s'y étoit opposé, ma mort étant nécessaire à la sûreté des affaires d'Espagne et au rétablissement de son autorité dans le royaume de Naples, l'on m'auroit déjà fait monter sur un échafaud, pour me punir d'avoir osé prétendre de me mettre sur le trône ; mais qu'on avoit remis à se déterminer sur ce sujet jusqu'au retour d'un courrier que l'on avoit dépêché à Rome pour savoir les avis des ministres et des cardinaux de la faction, et qu'ainsi je me devois tenir préparé à toutes choses. Je lui répondis en riant que j'étois bien heureux que l'on ne lui demandât pas son sentiment, puisque je voyois bien qu'il ne me seroit pas favorable ; mais que ma tête tenoit trop bien pour tomber par le caprice de quelques particuliers, et que le sang des personnes de ma naissance ne se répandoit pas sans la participation et les ordres bien précis des têtes couronnées.

Cet entretien, assez désagréable, ne finit qu'à l'abord de la galère, qui ne me salua pas, et où l'on me fit monter sans aucune cérémonie et même avec fort peu de civilité, les Espagnols ayant accoutumé de n'en point rendre aux prisonniers, de quelque qualité qu'ils puissent être. Dès que je fus entré dans la poupe, l'on m'y fit asseoir entre deux capucins, qui se mirent à m'entretenir de discours que l'on tient d'ordinaire à des personnes que l'on veut préparer à la mort. Je ne m'alarmai point néanmoins de toutes ces façons, que je trouvois trop affectées pour me faire de la peine ; et dis seulement, en souriant, que de l'humeur dont j'étois je recevois toutes choses avec tant d'indifférence que j'étois incapable d'appréhension ; que je voulois, pour faire dépit à mes ennemis, ne m'attrister d'aucune chose ; et que ma vie étant entre les mains de Dieu, je ne m'informois point de sa durée, mais bien étois-je résolu, tant que je la conserverois, de la passer le plus doucement et le plus agréablement qu'il me seroit possible.

Le chevalier des Essarts, un peu plus aisé à ébranler que moi, n'étoit pas si à son aise ; le compagnon du capucin qui m'entretenoit lui disant que c'étoit fait de ma vie, et que comme il étoit Suisse, et qu'il s'en retournoit en son pays, il se chargeroit volontiers de passer en France pour faire savoir à mes parens mes dernières volontés : ce qu'il n'écoutoit qu'avec

beaucoup d'émotion et me vint rapporter avec assez d'alarme. Je lui répondis avec un éclat de rire qu'il étoit bien fou de contribuer à divertir les gens qui étudioient toutes nos grimaces pour se moquer ensuite des foiblesses qu'ils reconnoîtroient en nous ; et me tournant vers don Francisco de la Cotera, capitaine de la galère, je lui dis : « Il me semble, Monsieur, que nous nous entretenons bien sérieusement pour des gens qui n'ont pas dîné. J'ai fait fort méchante chère à Castel-Vulturne ; je meurs de faim, et vous me ferez plaisir de me faire donner à manger. Les gens accoutumés comme moi à courir le monde ne sont pas honteux et demandent librement leurs nécessités. » Il en donna les ordres, et incontinent après je descendis pour aller dîner dans la chambre de poupe. Comme il étoit honnête homme, il me témoigna avoir pris tant d'estime pour moi qu'il ne pourroit voir ma perte sans douleur ; et que se sentant obligé à me vouloir du bien, par l'amitié que j'avois eue en Flandre pour son frère, don Pedro de Cotera, mestre de camp d'infanterie et gouverneur de Gueldre, il croyoit devoir m'avertir du péril où j'étois, dont je me pouvois aisément garantir en me montrant fort piqué contre la France, et résolu de me jeter dans le parti d'Espagne, qui profiteroit beaucoup dans l'acquisition d'une personne comme moi, dont le courage et l'adresse pouvoient être fort utiles à ses intérêts. Je le remerciai d'un si bon avis, et lui répondis que non-seulement c'étoit toute ma passion, mais que j'en avois même fait déjà parler à don Juan d'Autriche et au vice-roi. Il en témoigna de la joie, et m'assura que non-seulement il ne doutoit pas, cela étant, de ma liberté, mais que j'y trouverois l'établissement d'une fortune fort éclatante.

Après avoir dîné, remontant en haut, je commençai à pratiquer ce qu'il m'avoit conseillé si bonnement, que je crus même être le sentiment général de leur nation, puisque tant de gens m'avoient déjà dit la même chose. Dès que j'eus rejoint la compagnie, je dis que, quelque haine que l'on pût avoir contre moi, le roi d'Espagne m'avoit plus d'obligation qu'à homme du monde, lui ayant conservé une ville si florissante que celle de Naples, d'incendies et de saccagemens, et empêché tout son royaume d'être dépouillé de toutes ses richesses, à quoi j'avois travaillé plus utilement que tous ses ministres ; que je ne prétendois pas en demeurer là, mais voulois le lui rendre paisible, ce qui m'étoit fort aisé par les moyens que j'en avois et que personne que moi ne pouvoit pratiquer ; qu'il étoit aussi raisonnable que pour un service si important, il m'accordât sa protection, pour me venger de l'abandonnement de la France et de l'obstacle qu'elle avoit apporté à ma fortune, que j'avois mise au point de me rendre le plus glorieux homme de mon siècle, pour peu d'assistance que j'en eusse reçue ; qu'ainsi je ne souhaitois rien au monde avec tant d'ardeur, que d'y porter le feu et le soulèvement, ce que je pouvois aussi facilement que je le désirois. Mon discours fut reçu avec un applaudissement général ; et comme les Espagnols sont la plupart mal instruits des affaires du monde et se flattent facilement de ce qui leur est avantageux, ils me parurent être tous persuadés de la ruine de la France et qu'elle étoit entre mes mains. Cette conversation leur fut si agréable que je m'aperçus bien que l'on commençoit à me traiter un peu moins incivilement.

Cependant nous arrivâmes à Gaëte, où, mettant pied à terre, l'on me fit entrer dans une chaise, et l'on me porta dans le château, tous mes gardes étant à l'entour, et prenant un soin exact de ne laisser approcher personne et d'empêcher que je ne pusse ni voir ni être vu. Dès que je fus dedans l'on me mena à la chapelle ; et de là me faisant monter un degré, je voulus tourner dans un appartement qui étoit à main gauche, l'on me dit que c'étoit encore plus haut. Ne voyant plus de degré, j'entrai sur une terrasse que l'on me fit traverser ; et me faisant passer par une petite porte, je suivis un escalier fort obscur, au bout duquel je rencontrai une autre petite terrasse large de douze ou quinze pieds, et plus longue de moitié, où l'on mit huit ou dix mousquetaires. Je n'y voyois point de logement, quand, dans un recoin que je n'avois pas aperçu, l'on ouvrit une grosse porte de fer, et une autre grillée ensuite me donna l'entrée dans une tour dont les murailles pouvoient avoir vingt ou vingt-deux pieds d'épaisseur, sans que l'on pût approcher la fenêtre de plus près. C'étoit l'honorable demeure que l'on m'avoit préparée : j'y trouvai un méchant lit sans rideaux, avec des draps dans lesquels avoit couché deux mois un parent de Mazaniel, que l'on avoit pendu il n'y avoit que huit jours. Je demandai que l'on m'en fît mettre de blancs : ce que l'on me refusa, me disant que je n'étois que trop bien, et qu'un homme qui n'avoit que peu de jours à vivre ne devoit pas avoir tant de délicatesse. Je ne fis que rire de ce mauvais traitement. La chose seule qui me parut insupportable fut qu'il y avoit au chevet du lit un grand pot rempli d'ordures, qu'il y avoit plus de trois mois que l'on n'avoit vidé : je priai que l'on le fît emporter, la puanteur en étant si horrible

que le cœur m'en faisoit mal. L'on me répondit que l'on verroit le lendemain ce que l'on auroit à faire; mais que l'on n'y toucheroit pas auparavant. Le cordelier que j'avois vu dans la caïque de la galère se présenta à la porte de la tour, le chevalier des Essarts, alarmé, demanda ce qu'il venoit faire : l'on lui dit que c'étoit pour me confesser; et le voyant accompagné d'un officier mayorquin de fort méchante mine, il le prit pour le bourreau, et me vint crier tout effrayé : « C'est à ce coup que nous sommes perdus! — Laissez-les lui dis-je, en riant, jouer la comédie; ils n'auront pas le plaisir de me faire peur. » L'on me faisoit garder par quatre capitaines réformés, qui se relevoient tous les jours, et autant d'alfiers et de sergens. Un capitaine, deux alfiers (dont l'un étoit valet de don Alvaro de Las-Torrès, qu'il m'avoit donné pour me servir), et un sergent, ne me perdoient jamais de vue et couchoient dans ma chambre. Je dis à Francisco d'Herrora, qui, comme le plus ancien, fut le premier qui entra en faction, que, voyant bien que j'avois à demeurer long-temps, je ne voulois point m'affliger, pour ne pas donner de plaisir à ceux qui ne m'aimoient pas de se réjouir de mon chagrin, et ne voulois songer qu'à me divertir; qu'ainsi l'on me feroit plaisir de me donner quelques livres pour me désennuyer. Il me dit qu'il ne s'en trouveroit point de françois; mais lui ayant répondu que parlant bien italien et entendant l'espagnol, je me contenterois d'en avoir en l'une de ces deux langues, il m'en envoya chercher; et le premier qui me fut présenté fut espagnol, intitulé *Préparation à bien mourir*. Je le rendis sans le vouloir lire, comme n'en ayant pas encore besoin et n'étant pas assez dévot pour prendre plaisir à de semblables lectures, et priai qu'on me fît venir quelques livres de comédies ou d'histoires. L'on me fit apporter celle de Naples, écrite par le Sulmonté : et la curiosité naturelle me portant à voir ce qu'il y a de marqué dans un livre, je trouvai, en dépliant un feuillet, une grande taille douce de Conradin à qui l'on coupoit la tête; et riant de toutes ces affectations, je dis que l'on m'avoit fait le plus grand plaisir du monde; que j'avois ouï parler de sa tragique aventure, mais que n'en sachant pas les particularités j'aurois beaucoup de joie de les apprendre. Je serrai ce livre dans un coin de la tour et fis demander à souper, afin de me coucher et me reposer ensuite. L'on m'en fit apporter un le plus méchant du monde, afin que le régal fût entièrement complet; ce fut un morceau de viande fort sec et fort brûlé, que je crois que l'on avoit fait exprès traîner dans les cendres, une salade fort puante assaisonnée, à mon avis, avec l'huile de la lampe de la chapelle; le pain étoit fort sec et sentoit le relan. L'on me servit pour fruit deux pommes fort ridées et des noix, le vin seulement étoit passable. Ce que je mangeai ne me chargea pas l'estomac. Mais la malpropreté du lit ne me permit pas de me déshabiller; je ne fis seulement que de me débotter pour me mettre dedans, et, après avoir fait apporter un méchant matelas pour coucher le chevalier des Essarts et le capitaine qui étoit de garde, l'on ferma sur nous les deux portes de fer, avec un fort grand bruit de clefs et de verroux. Je crois que tout autre que moi auroit eu peine à s'endormir dans un si mauvais gîte et parmi de si méchantes senteurs; mais la lassitude m'empêchant d'y faire de grandes réflexions, je m'endormis jusques à tant que le jour, venant à donner dans mes fenêtres, m'eût réveillé.

Le lendemain matin, sur les dix heures, don Alvaro de Las-Torrès me vint trouver et me demanda si je voulois aller à la messe; ce qu'ayant accepté, il me mena dans la tribune de la chapelle, et dès qu'elle fut finie me reconduisit. Je le priai, en passant sur la terrasse, que nous puissions nous promener quelque temps, attendant l'heure du dîner : ce qu'il me refusa, me permettant seulement de demeurer sur la petite qui étoit devant la porte de ma chambre pour prendre l'air. J'y fus bien près d'une heure, entouré des officiers de garde et de huit ou dix mousquetaires; après quoi il me fit apporter à dîner dans ma chambre, où il resta pour me tenir compagnie, comme il fit toujours depuis, mangeant avec moi, avec le chevalier des Essarts et le capitaine qui étoit de garde : la chère ne fut pas du tout si mauvaise que celle du souper. Durant le dîner la conversation fut assez divertissante, me faisant reconnoître son peu d'esprit, son ignorance et sa vanité insupportable. Il me conta que sa première guerre avoit été à l'escarmouche des collines d'Orbitello; qu'ensuite il avoit vu tout ce qui s'étoit passé à Naples, depuis les premières révolutions jusques à ma prison; mais qu'il ne se soucioit pas de n'en avoir pas vu davantage, puisqu'il y avoit plus appris qu'il n'auroit fait en trente campagnes de Flandre, de Milan ou de Catalogne, et qu'il s'y étoit passé des actions plus extraordinaires et de plus belles occasions que l'on n'en lisoit dans dans toutes les histoires. Je lui répondis en souriant que je ne m'en étois pas aperçu, quoique vraisemblablement j'y dusse avoir vu plus

que lui, puisqu'il n'étoit attaché qu'à la garde d'un poste, et que toutes les choses roulant sur moi dans le parti où j'étois, il falloit de nécessité que je fusse partout; que je croyois qu'il y avoit bien plus à oublier qu'à apprendre le métier dans une guerre si irrégulière, où il ne s'étoit rien pratiqué de nouveau ni de rare, que de s'y battre sous des gouttières comme des chats. Il témoigna surtout d'être fort aise d'avoir appris comme l'on faisoit les mines, dont il n'avoit eu jusque là aucune connoissance. Je lui répliquai que, faute de poudre, je n'en avois fait faire aucune, et que je ne m'étois point aperçu qu'on en eût fait de son côté. Il me dit qu'il avoit perdu un soldat dont il avoit eu beaucoup de regret, un des plus grands mineurs qui fût en Italie, qui lui avoit donné le divertissement d'en faire jouer une devant lui. Je ne pouvois comprendre l'endroit quand il m'apprit que vers Sainte-Marie-la-Neuve huit ou dix hommes du peuple se trouvant logés dans une chambre haute dont il tenoit le dessous, le soldat y ayant porté un baril de poudre et ayant fait une traînée, y mit le feu, qui les fit voler avec le plancher; que cela lui avoit paru fort beau et fort surprenant, et que lui ayant appris qu'on faisoit aussi des mines en fouillant sous terre, il en étoit en de telles inquiétudes qu'il se tenoit alerte jour et nuit au moindre bruit qu'il entendoit, et étoit si exact qu'il avoit même pris des alarmes pour avoir ouï gratter des souris; que sa vigilance, et l'expérience qu'il s'étoit acquise en cinq ou six mois de temps, lui avoient si fort donné la confiance du vice-roi, qu'il lui avoit commis la garde du tourjon des Carmes, où il avoit passé deux ou trois jours avec assez d'inquiétude, de peur de quelque surprise; mais qu'après l'avoir bien fortifié, il avoit dormi en repos. Je lui demandai quels travaux il y avoit fait faire; que connoissant le fort et le foible de ce poste, j'en pourrois juger aussi bien que personne. Il me répondit avec le plus grand sérieux du monde qu'il y avoit fait faire deux râteaux, de peur que le peuple ne pût approcher de la porte. Le reste du repas se passa en niaiseries pareilles, qui peuvent faire connoître l'incapacité et le talent du personnage.

Après que l'on eut desservi, il me dit qu'il avoit reçu ordre du comte d'Ognate d'écouter les propositions que j'avois à faire, pour les lui faire savoir. Il demanda du papier et de l'encre, et se mit à écrire sous moi toutes les choses dont je le voulus charger. Je reconnus alors que j'avois trouvé le véritable moyen de me sauver la vie et de tirer mes affaires de longue. Je lui fis un tableau de l'état de la France, non pas tel qu'il étoit, mais tel que les Espagnols l'auroient voulu voir; je l'assurai du mécontentement général des personnes de qualité, de la préparation de toutes les provinces à se soulever; qu'il y avoit peu de gouverneurs de places qui ne fussent aisés à gagner; que beaucoup avoient dépendance de moi; que j'en avois, en mon particulier, d'importantes; que les troupes ne demandoient qu'à se mutiner; que les parlemens, jaloux de l'autorité du premier ministre, souhaitoient de voir quelque nouveauté; qu'enfin tout le monde étant au désespoir, on n'avoit besoin que d'un chef pour faire un bouleversement général; que j'étois d'une maison fort aimée, fort considérable et fort puissante, comme l'on l'avoit vu dans les siècles passés; qu'étant outré des mauvais traitemens que j'avois reçus, et d'avoir été abandonné dans l'entreprise de Naples, j'étois résolu de tout entreprendre, assuré d'être suivi de ce qu'il y avoit de gens et plus braves et plus considérables, qui s'intéresseroient volontiers dans mes ressentimens, et aideroient à me venger pour peu qu'ils me vissent assisté. Enfin je lui dis toutes les choses où il pouvoit y avoir quelque vraisemblance, et les lui fis si faciles qu'il fut persuadé que j'avois plus de crédit que n'avoient jamais eu tous mes pères, et que je n'avois besoin, pour exécuter de si grandes choses, que de la protection d'Espagne, que je lui particularisai de sorte qu'il n'eût pas cru être bon Espagnol s'il eût été capable d'en douter. Et de là venant à parler des affaires de Naples, je lui offris de pacifier tout le royaume en fort peu de jours, de lui donner des moyens d'avoir des vivres en abondance pour la ville, ceux de désarmer le peuple, et de remédier à toutes les intelligences que l'on pourroit avoir avec lui, avec cette restriction néanmoins de ne découvrir jamais les choses qui m'avoient été confiées, étant trop homme d'honneur pour le faire, quelque mécontentement que j'eusse; mais que pour tout ce que j'avois pénétré par mon adresse, et dont l'on s'étoit caché de moi, je le déclarerois avec joie pour faire échouer toutes les entreprises qu'on y pouvoit faire, ne pouvant souffrir qu'un autre pût profiter du débris de ma fortune, ayant trop de dépit de voir assister des personnes que je ne croyois pas valoir plus que moi pour réussir dans une entreprise dans laquelle je n'avois pas été assisté. Ensuite lui faisant voir mes droits sur le duché de Modène, je lui fis avouer que j'étois propre à en chasser le duc si l'on me faisoit venir l'investiture de l'Empereur et des forces suf-

fisantes pour m'en mettre en possession; après quoi je traiterois, si l'on vouloit, de cet Etat. Il fut ravi d'avoir une affaire entre les mains de cette importance; et se croyant un négociateur fort considérable, il me remercia de lui avoir donné une si belle occasion de faire sa fortune, et, après mille complimens, il s'en alla pour faire ses dépêches.

Trois ou quatre jours se passèrent, durant lesquels il m'entretenoit continuellement des mêmes choses, me faisant bien voir qu'il faisoit de grands projets, et croyoit au moins parvenir un jour, par les intrigues que je lui mettois entre les mains, à la dignité de grand d'Espagne. Je l'entretenois toujours dans cette vanité, puisque j'en étois beaucoup mieux traité et que cela contribuoit à mon divertissement, prenant plaisir de le tourner en ridicule. Il vint au bout de ce temps me faire un compliment de la part du comte d'Ognate, et me dit avoir ordre de lui de faire accommoder pour moi le plus bel appartement du château, que l'on nommoit celui du Roi. L'on le fit meubler assez proprement et l'on m'y fit descendre, après avoir été douze ou quinze jours dans la tour. J'avois une fort grande salle, une fort belle chambre, et une garde-robe de plain-pied. Le corps-de-garde demeuroit le jour sur le haut du degrés, et j'avois la liberté de tout cet appartement pour me promener, qui étoit percé de deux côtés, de l'un sur la cour du château, où j'avois le plaisir de voir entrer et sortir tout le monde, et de l'autre sur la mer, dont la vue étoit des plus agréables, voyant même pêcher tous les jours de mes fenêtres et traverser tout ce qui passoit de vaisseaux, de galères, de brigantins et de felouques qui alloient et venoient de Naples du côté de Rome. Le soir, on cadenassoit toutes mes fenêtres et l'on fermoit ma porte à la clef, avec deux verroux et gros cadenas; l'on faisoit coucher dans ma salle douze ou quinze mousquetaires, un capitaine au pied de mon lit, deux alfiers et un sergent dans ma garde-robe. L'on me faisoit assez bonne chère, et je reconnus, par la différence de ce traitement, que mes négociations avoient commencé à faire leur effet, et que si ma vie n'étoit tout-à-fait en sûreté, au moins commençois-je à n'avoir plus si fort à craindre; et sans l'humeur incivile de don Alvaro, dont l'ignorance et la brutalité me faisoient tous les jours quelque incartade, ma prison m'auroit été assez facile à supporter. L'on me parloit déjà des intérêts d'Espagne, comme si j'y eusse eu beaucoup de part; et je riois en moi-même d'avoir affaire à des gens qui se laissoient abuser si lourdement et étoient de si légère croyance. Dès que le comte d'Ognate eut reçu cette dépêche, il m'envoya un cuisinier, et un officier pour me servir, à condition qu'ils demeureroient toujours en bas et qu'ils n'entreroient point dans mon appartement.

Un valet de chambre nommé Caillet, qui n'étoit pas encore bien remis de l'appréhension qu'il avoit eue le jour que je fus fait prisonnier, ne trouva point de cheval à Pausilippe quand j'en partis, et me suivit deux lieues à pied, au bout desquelles il fut arrêté; et tombant entre les mains des paysans, un boucher vint pour lui couper la tête avec un grand couteau. Le curé du lieu l'étant venu confesser, le boucher s'ennuyant de la longueur de sa confession, battant de son couteau sur un bloc qui s'étoit trouvé là tout exprès pour faire cette exécution, lui crioit de se dépêcher, se lassant de tant attendre, quand un officier arrivant tout à propos lui sauva la vie, le tirant d'entre ses mains, pour le conduire à Naples, avec tous mes autres valets, dans les prisons du château Neuf.

Don Alvaro me vint faire un compliment de la part du vice-roi, et me dire qu'il enverroit en Espagne mes propositions, dont il me feroit savoir les réponses aussitôt qu'il les auroit reçues. J'aurois eu assez de joie de voir que mes affaires prenoient un si bon chemin, si elle n'eût été modérée par le chagrin que je reçus d'apprendre que mes valets, et principalement les estafiers que j'avois amenés de Rome, avoient été envoyés en galère. Je me plaignis de cet injuste traitement, représentant que si j'étois prisonnier de guerre mes valets devoient être renvoyés, puisque je paierois la rançon pour eux; et que si je l'étois de l'Etat, ils ne devoient point souffrir pour moi, puisque ne m'étant point servi de leurs conseils, ils n'étoient pas cause que j'eusse pris les armes pour venir soutenir le peuple de Naples et pour appuyer sa révolte. Ces raisons, quoique justes, ne furent pas considérées, et la résolution si tyrannique qu'on en avoit prise fut exécutée, qui me fit naître le dessein de m'en venger, et que je ressens dans mon cœur plus violent que jamais toutes les fois que j'y pense. Mais croyant la dissimulation nécessaire, voyant toutes mes plaintes inutiles, je n'en parlai pas davantage; et pour persuader l'attachement que j'avois aux intérêts d'Espagne, je satisfis à la prière que me fit le vice-roi de lui donner mes avis sur la manière dont il se devoit gouverner dans Naples.

Je lui envoyai un mémoire de tout le blé que j'avois fait amasser, lui en mandai le prix et le lieu où il étoit, et appris l'expédient de faire un

fonds de deux cent mille écus, se faisant prêter deux mille écus par cent marchands dont je lui envoyai la liste, pour l'achat de celui qui étoit nécessaire dans la ville, afin que le peuple, n'ayant plus de nécessité, cessât de s'émouvoir. Et songeant à faire mourir ceux qui avoient fait des desseins contre ma vie, qui étoient les plus capables, comme les correspondans de Gennaro, pour lui donner de l'embarras, je lui envoyai les noms de trente-cinq ou quarante, l'assurant que s'il les faisoit pendre il n'auroit plus à craindre aucune émotion dans la ville; ce qui fut exécuté ponctuellement; et j'eus la satisfaction de lui voir faire ma vengeance et punir ceux que je n'avois pas eu le temps de châtier. Ainsi, peu de jours après, j'appris avec plaisir l'exécution de Gennaro et de tous ses complices. Et comme Onoffrio Pisacani, Carlo Longobardo et Cicio Battimiello m'avoient toujours servi fidèlement, je lui mandai que, sur ma parole, il pouvoit prendre confiance en eux; que je les cautionnerois de ma tête; qu'ils l'avertiroient de tout ce qui se passeroit dans la ville, lui découvriroient toutes les intelligences étrangères, lui faciliteroient les moyens de désarmer le peuple et le lui tiendroient en paix et en repos. Et pour les engager à le faire de la bonne sorte, je lui envoyai un billet par où je leur mandois qu'ayant donné ma parole pour eux, ils devoient exactement accomplir les choses à quoi je les avois engagés, puisque ma tête leur servoit de caution, et qu'aussi je leur répondois d'une sûreté tout entière. Par ce moyen je me défis de mes ennemis et conservai trois personnes qui m'étoient chères; et le vice-roi s'étant servi utilement de mes avis, fut persuadé que je m'engageois tout de bon dans le parti d'Espagne et que ma conservation lui étoit nécessaire, lui pouvant être utile en plusieurs rencontres. Son humeur altière et la déférence qu'il vouloit que l'on rendît à toutes ses volontés, ne tarda guère à nous brouiller ensemble.

L'on m'envoya de Rome du linge, des habits et des hardes dont je pouvois avoir besoin, et deux mille écus d'argent pour remédier à mes nécessités. Il ordonna que le paiement de mes gardes se prendroit préalablement sur cette somme à ma nourriture; ce que don Alvaro de Las-Torrès exécuta si ponctuellement, qu'il prit et pour lui et pour les autres officiers réformés, le paiement d'un quartier d'avance, celui des réparations qu'on avoit fait faire au château de Gaëte pour accommoder son logement et le mien. Il me fit faire des meubles, et consuma si bien tout ce fonds, qu'il me dit qu'il en falloit faire venir d'autre pour ma nourriture puisqu'il n'en restoit plus pour faire ma dépense. Je lui répondis qu'on n'avoit jamais en France fait payer les gardes aux prisonniers, et qu'ainsi je ne le prétendois point, et que j'en serois trop blâmé, puisque cela pourroit tirer à conséquence; que les ambassadeurs de France et d'Espagne pourroient régler à Rome cette difficulté, et que j'en passerois par ce qu'ils auroient résolu ensemble; et que cependant il devoit songer à me faire bonne chère, puisqu'il avoit assez d'argent entre les mains pour cela. Il me dit qu'il ne lui en restoit plus, le paiement des gardes ayant été pris, comme il feroit toujours, par préférence sur tout celui qui viendroit. Je l'assurois que, jusques à tant que cette difficulté fût levée, je ferois savoir qu'on ne m'envoyât plus d'argent, que celui seulement qui seroit nécessaire pour ma dépense.

Deux jours après, ayant reçu des nouvelles du vice-roi, il me dit qu'il ne falloit plus contester sur ce point, dont on ne se rapporteroit à personne, le comte d'Ognate voulant être obéi, et ne donnant point d'autre raison de ce qu'il faisoit que sa volonté. Je repartis qu'il n'étoit point maître de la mienne et n'en pouvoit disposer à son gré, quoique ma personne fût entre ses mains; et que puisqu'il étoit question de faire voir qui seroit le plus opiniâtre de nous deux, je ne lui céderois en façon du monde, voulant conserver la seule liberté qui me restoit, de ne voir point ma volonté assujettie. Cela m'attira beaucoup de mauvais traitemens; l'on ne voulut point me donner les habits et le linge qui m'étoient venus; et je fus trois mois tout déchiré, sans linge, à traîner les bottes avec lesquelles j'avois été pris, faute de souliers; à ne manger que du pain et un peu de porc frais, encore n'étoit-ce pas mon soûl (seulement les jours maigres, le poisson se donnant pour rien, nous y faisions un peu meilleure chère), s'imaginant me réduire par ce mauvais traitement. Mais me faisant un point d'honneur de le souffrir avec patience, je le faisois enrager d'en témoigner tant de mépris, disant qu'au lieu de me désobliger il me faisoit le plus grand plaisir du monde, puisqu'il m'apprenoit à connoître si j'étois aussi propre à soutenir un siége par famine que je croyois l'être à le faire par force.

Son dépit augmenta contre moi par une aventure assez plaisante. Le grand duc, envoyant par un gentilhomme un compliment à don Juan d'Autriche et au comte d'Ognate sur le bonheur qu'ils avoient eu de reprendre la ville de Naples, il m'écrivit en même temps une lettre sur ma disgrâce; et, craignant qu'elle ne pût apporter quelque altération à ma santé, il m'en-

voya une cassette de médicamens de sa fonderie. Don Alvaro de Las-Torrès eut l'ordre de me mettre l'une et l'autre entre les mains et de tirer ma réponse pour faire voir que je les avois reçues ; et dès qu'il sut que ce gentilhomme étoit parti de Naples pous s'en retourner à Florence, il m'envoya un matin, à mon réveil, le capitaine Francisco d'Herrera me demander la cassette pour la garder, dont je pourrois conserver la clef. Je répondis qu'aussitôt que j'aurois dîné je la ferois apporter pour la lui donner ; et l'ayant fait venir au sortir de table, je lui dis : « Je vois bien, Monsieur, que vous craignez qu'il n'y ait en cette cassette de quoi endormir ou empoisonner mes gardes, et de quoi rompre les grilles des fenêtres. Je vous assure qu'il n'y a dedans que des armes défensives ; et il eût été de meilleure grâce, si vous aviez quelque soupçon, de ne me la pas donner que de me la redemander au bout de sept ou huit jours. Mais je vous veux mettre l'esprit en repos, comme il est raisonnable. » Et l'ouvrant devant lui, je lus tous les titres des fioles et des petits pots qu'il y avoit dedans ; je les cassai tous les uns après les autres, autant que j'en trouvai, qui n'étoient que pour les blessures, la colique, le mal d'estomac, la brûlure et autres choses pareilles. Et trouvant une huile contre les poisons et une poudre pour le même effet, je lui dis en souriant : « Ceci me peut être nécessaire ; ainsi vous trouverez bon que je le garde. Vous ne l'aurez de moi que par force, et quand vous vous mettrez en devoir de me l'arracher je vous demanderai un confesseur. » Il fut surpris de ce discours, et me demanda si je croyois les Espagnols capables de semblables actions. Je lui répondis froidement que oui, et de pis encore ; qu'il n'avoit pas tenu à eux de me le faire éprouver, mais que ma bonne fortune m'en avoit garanti. Il me repartit avec emportement : « Si le Roi mon maître avoit dessein de vous faire perdre la vie, il n'auroit pas besoin de recourir à de semblables moyens, car je vous poignarderois s'il me l'avoit commandé. » Le regardant alors avec mépris, je lui dis : « Votre nation ménage trop les apparences pour faire des violences si publiques ; et ne croyez pas que je vous craigne ni vous estime davantage pour ce que vous me dites : vous me faites connoître seulement que vous êtes propre à faire ce que les bourreaux font tous les jours. » Il sortit de dépit de ma chambre pour s'en aller écrire de grandes plaintes, auxquelles on ne lui répondit autre chose, sinon qu'il avoit tort, et qu'il devoit avoir assez de discrétion pour ne me rien dire qui lui pût attirer quelque réponse désagréable.

Il nous arriva un autre démêlé cinq ou six jours après, un peu plus fort que celui-là. Comme il avoit été nourri page du duc de Medina de Las-Torrès, il ne pouvoit s'imaginer qu'il y eût, hors des rois, rien dans l'Europe au-dessus de son maître, et me dit, assez à contre-temps, qu'il ne comprenoit pas ce que c'étoit que d'être prince ; et qu'à le bien considérer, ce n'étoit qu'une chimère et une pure imagination, et que les grands d'Espagne étoient autant que les princes souverains. Je lui dis qu'étant si ignorant il me faisoit pitié, et que je le voulois instruire ; que je ne le croyois pas si mal informé que de ne pas savoir ce que c'étoit que d'être souverain ; que pour prince, ce n'étoit pas assez d'être de maison souveraine et de sortir d'un chef souverain, mais qu'il falloit être capable d'hériter de la souveraineté ; qu'il y avoit grande différence entre les princes et les grands d'Espagne, puisque les rois ne faisoient les princes que dans le lit, et qu'en Espagne, pour faire un grand, ils n'avoient qu'à faire couvrir le moindre homme du monde ; qu'aussi ils donnoient leurs infantes aux princes, et qu'on n'avoit point vu jusques ici qu'ils en eussent donné à pas un grand. Il s'emporta pour trop s'échauffer sur cette matière, et, voyant qu'il commençoit à parler assez mal à propos, je lui dis que le malheur d'un prisonnier de ma naissance étoit assez grand sans qu'on le lui accrût en lui perdant le respect ; que je le priois de ne pas continuer, parce qu'il me feroit oublier que j'étois prisonnier et me feroit souvenir que j'étois prince, et qu'en quelque état que je fusse réduit, je savois bien me faire rendre ce qui m'étoit dû. Sur quoi m'ayant répondu une insolence, je saisis le chandelier et lui frondai à la tête, que je lui aurois cassée s'il n'eût été assez heureux pour la baisser à temps. Il sortit de ma chambre en diligence, et, tirant la porte sur lui, m'enferma dedans. Il fut deux jours sans me revoir, attendant quelle réponse il recevroit du vice-roi sur les plaintes qu'il lui en avoit faites. Elle ne fut pas fort satisfaisante à son gré, car il eut ordre de me venir demander pardon ; ce qu'il fit, mettant un genou a terre devant moi quand je passai pour aller à la messe deux jours après. Je l'embrassai, en l'assurant que j'avois oublié ce qui s'étoit passé, et que je lui pardonnois de bon cœur, pourvu qu'à l'avenir il voulût être plus sage.

Il ne se passoit jamais cinq ou six jours qu'il ne m'arrivât des démêlés semblables, soit avec lui, soit avec ses officiers, desquels ayant reconnu l'humeur, je m'étois résolu de n'en rien souffrir, et les tenir au contraire fort soumis ; étant le génie de la nation espagnole de se ren-

dre insolens avec ceux qui vivent civilement avec eux, et d'être rampans devant les personnes qui les méprisent et les traitent du haut en bas.

Je ne m'arrêterai point à raconter toutes les négociations qui se sont faites durant ma prison, n'ayant eu dessein de pousser mes Mémoires que jusque là ; mais je dirai seulement quelques aventures peu communes qui m'y sont survenues, et qui feront voir, pour ma satisfaction particulière, de quelle façon j'y ai été traité, l'impertinence de ceux qui me gardoient, et la manière aussi dont j'usois avec eux. Trois ou quatre mois après, un nommé Harpin m'ayant été envoyé par toute ma famille pour me visiter et savoir de mes nouvelles, il eut permission de me voir, et m'apporta trois cents écus pour ma nourriture de trois mois, n'ayant pas voulu que l'on m'envoyât davantage d'argent, pour n'en point faire toucher à mes gardes, dont aussi bien je ne tirois nulle commodité, puisque je ne me promenois pas seulement sur les terrasses du château, et qu'au lieu de contribuer à mon divertissement, j'avois même l'incommodité, tout enfermé que j'étois, d'être toujours regardé entre deux yeux par trois ou quatre hommes fort mal faits, et assez malhonnêtes gens. Après qu'Harpin m'eut fait les complimens dont il étoit chargé, don Alvaro, fort affamé, lui demanda ce qu'il avoit apporté d'argent; il répondit : « Trois cents écus seulement, » pour ma subsistance de trois mois, le Roi n'approuvant pas que je payasse mes gardes. Il dit qu'il prendroit toujours à bon compte cette somme pour lui et pour eux. Je défendis que l'on la laissât, et commandai à cet envoyé de s'en retourner et de la remporter avec lui. J'avois oublié de dire qu'afin qu'il ne me trouvât pas en si grand désordre, l'on m'avoit fait donner les hardes qu'il y avoit trois mois que l'on m'avoit envoyées de Rome. Don Alvaro, outré de ne pouvoir contenter son insatiable avarice, se tourna vers le capitaine Ambrosio Fernandez, qui avoit soin de ma dépense, et lui dit : « Que demain il n'y ait pas un pain seulement pour le duc de Guise. » Je lui repartis que sa nation perdroit trop à la mort d'un prisonnier de mon importance, et que j'étois assuré qu'il ne me refuseroit pas au moins le pain de munition, comme au moindre soldat de la garnison de Gaëte. Il répondit qu'il n'en avoit point d'ordre; et moi, de mon côté, que je verrois s'il me laisseroit mourir de faim. Harpin ayant pris congé de moi, l'envie d'avoir ce peu d'argent qu'il avoit apporté, obligea don Alvaro de Las-Torrès d'envoyer après lui le capitaine Ambrosio Fernandez lui demander les trois cents écus de ma part, lui disant que, de peur de mourir de faim, j'avois changé de sentiment. Ce qui m'ayant été rapporté par lui-même, je le gourmandai de s'être servi de mon nom contre mon intention ; et m'ayant répliqué assez insolemment que je le maltraitois trop pour un capitaine réformé, mettant la main sur la garde de mon épée, que l'on ne m'avoit pas ôtée, je m'en allai à lui, le menaçant de lui faire sauter les fenêtres de la cour. Ce qui lui fit diligemment gagner la porte de ma chambre, n'osant pas de quelques jours paroître devant moi. Je demandai permission de mettre mes hardes en gage pour vivre : ce qui me fut permis, et ce que je fis jusques à des bas de soie, des pièces de ruban, des gants d'ambre et des cordons de chapeau, dont je me nourris près de trois mois ; après lesquels, ayant écrit à Rome pour faire dégager mes hardes, l'on me les rendit, à condition que je ne pourrois plus les rengager.

Le prince de Cellamare cependant, à qui j'avois ordre de m'adresser pour mes affaires, m'écrivoit des lettres pour m'engager à me rendre aux volontés du vice-roi ; après quoi il m'assuroit que je serois mieux traité, et que même l'on me donneroit plus de liberté. Je n'y répondis que par des railleries assez piquantes, pour les faire enrager contre moi. Il me faisoit venir de Naples, toutes les semaines, des citrons et du sucre dont je faisois faire de la limonade, du fromage et de fort bon vin, que je gardois dans ma garde-robe. Il s'avisa même une fois de m'envoyer six chapons et six jambons, dont je fis fort bonne chère tant qu'ils durèrent; car, hors de cela, dans quelque incommodité où j'aie été plusieurs fois, je n'ai jamais pu avoir un bouillon : mais l'on lui manda de ne me plus faire de semblables régals. Dona Alvira cependant, femme du lieutenant du château, qui avoit pris quelque amitié pour moi, touchée de compassion de me voir si maltraité, me prêtoit du blé, dont mes gens me faisoient d'assez bon pain, et m'envoyoit quelquefois du chocolat et quelque plat qu'elle apprêtoit fort délicatement; ce que l'on ne voulut pas souffrir long-temps.

Il n'y avoit qu'environ trente hommes de garnison dans le château de Gaëte, parmi lesquels il y avoit quelques Portugais : ce qui me fit résoudre d'essayer à les gagner, et de voir si je ne pourrois point m'en rendre le maître. J'y travaillai avec tant d'adresse et de succès, quoique je fusse soigneusement gardé, que je m'assurai de neuf soldats, la plupart portugais, de deux sergens de ma garde, et de deux autres de la garnison, qui, joints à cinq François que

nous étions, pouvoient faire en tout dix-huit personnes. Mon dessein étoit, en exécutant la chose, de délivrer cinq ou six prisonniers napolitains; et, attendant avec impatience le retour de l'armée navale du Roi, qu'on faisoit espérer pour la troisième fois, je faisois état d'envoyer un des sergens qui alloit et venoit tous les jours à Naples porter toutes les lettres, pour donner avis à celui qui la commanderoit de venir droit à Gaëte, ayant si bien préparé les choses, que rien ne me pouvoit empêcher de m'emparer du château en coupant la gorge à toute la garnison. Je devois commencer par les quatre officiers couchés dans ma chambre, que le chevalier des Essarts, mon valet de chambre et moi devions égorger la nuit en dormant, ayant pour cet effet fait provision de rasoirs. Mais après avoir attendu deux mois sans en apprendre de nouvelles, le sergent à qui je me confiois le plus, et qui sortoit avec liberté pour aller à Naples, appréhendant qu'à la longue l'affaire ne vînt à être découverte, demanda son congé et s'en alla se rendre capucin.

Cette entreprise si bien projetée, et que je croyois infaillible, manqua de la sorte, après avoir été conduite avec tant de fidélité et de secret, que jamais on n'en a eu de connoissance, ni pas même le moindre soupçon; ce qui fait voir qu'il n'y a rien d'impossible à des gens de résolution, et que la prison ouvre l'esprit et fait entreprendre des choses que l'on ne pourroit pas seulement s'imaginer si l'on étoit en liberté.

Mes valets, ennuyés de me voir faire si méchante chère, ne purent s'empêcher d'en murmurer; et don Alvaro, qui se traitoit fort bien dans sa chambre, et qui venoit après par forme manger avec moi, m'en fit des plaintes un jour en dînant avec moi, et me demanda si c'étoit par mon ordre que mes gens disoient qu'il étoit impossible que ce fût par ceux ni du roi d'Espagne ni du comte d'Ognate que je fusse si maltraité; et qu'il y avoit apparence que c'étoit lui qui me faisoit jeûner de la sorte, pour profiter de l'argent que l'on auroit destiné pour ma nourriture. Je lui répondis que les honnêtes gens ne s'arrêtoient jamais aux discours des valets, et qu'il devoit excuser les miens si le chagrin de la prison leur faisoit dire quelques impertinences, avec lesquels il savoit bien que je n'avois nul commerce, et qu'ainsi je n'étois pas responsable de leurs discours. Je le priai de ne m'en parler pas davantage, cela n'en valant pas la peine; mais s'opiniâtrant à me rebattre toujours la même chose, et me demandant avec empressement ce que j'en croyois, je lui répondis qu'il me pressoit trop, et qu'il me forçoit à lui dire que les valets débitoient souvent par imprudence ce que les maîtres pensoient avec raison, et que la discrétion les obligeoit à taire. Il sortit de ma chambre fort mal satisfait; et y revenant une heure après, accompagné de don Martin de Verrio, mestre de camp et gouverneur de la ville de Gaëte, et de deux capitaines de la garnison, il me dit les avoir amenés pour être témoins de l'éclaircissement qu'il me vouloit faire sur les discours que nous avions eus ensemble. Je lui répondis que je n'étois ni de condition ni d'humeur à en recevoir, et qu'il étoit fort malséant à lui, dans l'état où j'étois, d'avoir une pareille pensée. « Il y va, ce me dit-il, de mon honneur. Ainsi je souhaite de savoir en présence de ces messieurs quelle opinion vous avez de moi. — Je l'ai trop bonne, lui répondis-je, de la conduite du vice-roi, pour lui attribuer les mauvais traitemens que je reçois, et je crois, comme il y a apparence, qu'il a ordonné toutes les choses nécessaires pour me servir comme doit être un prisonnier de ma condition, que le manquement n'en peut venir que de vous, qui en détournez le fonds à votre profit. » Outré de ma repartie, il me dit fort brusquement qu'il étoit un pauvre soldat, mais qu'il faisoit les choses avec honneur. « Je crois, lui dis-je, que vous êtes pauvre, le procédé que vous tenez étant d'un homme qui se veut enrichir. Pour soldat, Dieu défendant les jugemens téméraires, et ne vous en ayant jamais vu faire d'action, il ne seroit pas raisonnable que j'en dise aucune chose. — Vous m'attaquez, s'écria-t-il, à la réputation; mais si vous étiez en un autre état, je vous ferois voir que je ne manque non plus de courage que d'honneur. — Vous me traitez si mal, lui répondis-je, que je n'ai rien à ménager avec vous, et vous me faites perdre toute considération; mais si vous avez autant de courage et d'honneur que vous le voulez faire croire, piquez-vous-en, et me mettez en état de vous satisfaire; et après j'apprendrai à vos dépens ou aux miens l'opinion que je dois avoir de vous. » Il fut outré de colère, et s'emporta à dire cent choses hors de propos. Don Martin de Verrio, fort sage et fort galant homme, lui dit qu'il étoit un fou de s'attirer par imprudence des choses fâcheuses; et que le vice-roi n'approuveroit point qu'il s'échappât comme il faisoit, et me perdît le respect en toutes sortes de rencontres. Je le priai de vouloir témoigner tout ce qui s'étoit passé, et de considérer s'il ne devoit pas m'être bien rude d'avoir, outre le chagrin de la prison, à essuyer tous les jours de semblables incartades. Ils se retirèrent ensuite;

et don Alvaro de Las-Torrès, dans les derniers emportemens, ne voulut pas me voir de deux jours, au bout desquels m'étant fort bien passé de sa vue, sans croire avoir rien perdu d'être privé de son entretien, don Martin de Verrio me l'amena comme j'allois à la messe. Il se jeta à genoux devant moi pour me demander pardon, suivant les ordres qu'il en avoit reçus du comte d'Ognate, me priant d'oublier son imprudence et son manque de respect, ce que je lui promis, pourvu qu'à l'avenir il fût plus considéré.

Quatre ou cinq jours après il me vint trouver, pour me demander conseil s'il ne se feroit point de tort d'accepter le commandement de la compagnie de gendarmes du vice-roi, composée toute d'officiers réformés et la plupart capitaines de cavalerie. Je lui dis sérieusement qu'il se feroit un grand préjudice, et que ce seroit beaucoup se rabaisser (ne voulant point l'empêcher de se précipiter, comme je voyois qu'il alloit faire). Il se sentit obligé de mon avis, qui lui plut extrêmement, pour être conforme à ses sentimens; et remerciant le comte d'Ognate de l'honneur qu'il lui vouloit faire, il le pria de trouver bon, avant que de lui répondre, qu'il prît le temps de consulter tous ses amis pour savoir s'il pouvoit l'accepter avec honneur et avec bienséance, et sans nuire à sa réputation; mais que s'il lui donnoit le gouvernement de Reggio, il l'aimeroit beaucoup mieux et qu'il lui auroit une obligation infinie s'il vouloit lui accorder le congé de s'en aller jusques à Rome pour y conférer avec son frère, qui étoit dans cette cour agent d'Espagne. Cette réponse choqua tout-à-fait le vice-roi, qui lui manda qu'il lui avoit fait plus d'honneur qu'il ne méritoit, l'ayant préféré à des gens de plus haute importance que lui; qu'il auroit soin de faire un meilleur choix; que le gouvernement de Reggio étant donné, il n'avoit que faire d'y prétendre, ni à d'autres grâces qui dépendissent de lui; qu'il feroit fort bien d'aller voir son frère, des leçons duquel il avoit besoin pour le rendre, à l'avenir, et plus considéré et plus sage.

Durant qu'il fit son voyage, l'ordre étant venu d'Espagne de m'y conduire, le vice-roi fit apprêter la galère du capitaine Juan-Andrea Brignole, la meilleure de l'escadre du duc de Tursi; et en attendant qu'elle arrivât à Gaëte, il m'envoya le prince de Cellamare, doyen du conseil collatéral, pour donner tous les ordres nécessaires à mon embarquement, avec tous les honneurs et caresses possibles, comme il étoit expressément commandé par la dépêche du roi d'Espagne, témoignant désirer de me voir pour conférer avec moi sur les propositions que j'avois faites et qui lui avoient été envoyées. Il le fit accompagner d'un sien secrétaire bourguignon, nommé don Edouard de Francalmont, que j'avois autrefois connu en Flandre, qui me fit un grand compliment de sa part, s'excusant de tous les mauvais traitemens que j'avois reçus, dont il n'avoit pu se dispenser, à cause que j'étois dans un royaume dont j'avois soutenu long-temps la révolte, et dans lequel le repos et l'autorité n'étoient pas tout-à-fait rétablis; mais que si j'eusse été en un autre endroit il en auroit usé d'une manière bien différente et m'auroit fait voir, par les soins qu'il auroit pris de me servir et de m'obliger, combien il considéroit une personne de mon mérite et de ma naissance. Je répondis le plus courtoisement qu'il me fut possible à toutes ces civilités, lui témoignant avoir toute la reconnoissance possible pour un procédé si honnête et si galant. Il me dit ensuite que son maître se souvenant de m'avoir vu à Rome, où il avoit pris beaucoup d'estime et d'amitié pour moi, quoiqu'il me trouvât les armes à la main et qu'il me reconnût pour le plus dangereux ennemi qu'eût pour lors la monarchie d'Espagne (ce qui lui devoit en bonne politique faire rechercher ma perte par toutes sortes de moyens), il avoit néanmoins pris soin de ma conservation, en refusant plusieurs fois les offres qui lui avoient été faites d'attenter sur ma vie par les poisons et les assassinats.

Comme j'avois sur moi de quoi prouver le contraire, cette dissimulation si inutile me choqua, et je lui répondis que j'étois fort redevable à M. le comte d'Ognate des bons sentimens qu'il avoit eus pour moi, d'avoir refusé si souvent ma mort quand elle lui avoit été offerte. Mais comme on en changeoit quelquefois dans les différentes heures de la journée, il ne se ressouvenoit peut-être pas d'avoir fait donner par Cornelio Spinola, à Cicio di Regina, une promesse de six mille écus et expédier un billet pour une compagnie de cavalerie, que je lui fis voir, pour m'assassiner le 25 de mars dans l'église de l'Annonciade (ce que j'avois appris de la confession qu'il en avoit faite dans les tourmens, et qu'il avoit confirmée à sa mort); que je ne lui en voulois point de mal, puisqu'il étoit bien juste qu'il servît le Roi, son maître, et qu'en l'état où j'avois mis ses affaires, je ne le pouvois blâmer d'avoir eu recours à toutes sortes de voies pour se défaire de moi; mais que je ne pouvois m'empêcher de lui dire que je lui aurois été bien plus obligé de trouver plus

de sincérité dans les civilités qu'il me faisoit faire et de ne les pas porter dans un si grand excès que j'eusse malheureusement entre les mains de quoi les contredire. Francalmont me pria de lui vouloir rendre les deux billets que je lui avois montrés, afin de les brûler et d'en étouffer à jamais la mémoire; mais je lui répliquai que ce seroit mal servir son maître et lui témoigner qu'il avoit à Naples un vice-roi qui avoit mis toutes choses en œuvre, et n'avoit rien épargné pour le servir et pour affermir un trône qui avoit été si long-temps chancelant.

Pour le prince de Cellamare, il ne me parla que de bons traitemens et de caresses que je devois recevoir en Espagne, où j'étois attendu avec beaucoup d'impatience; que je n'y serois pas long-temps sans obtenir ma liberté, puisque, dans les désordres présens qu'il y avoit en France, l'on faisoit grand fondement sur mon crédit, sur ma valeur et sur mes ressentimens; que l'on me donneroit toutes les assistances nécessaires pour les pousser à bout, et que, dans la confiance que l'on vouloit prendre en moi, l'Espagne y croyoit trouver de grands avantages et m'y faire aussi rencontrer mon établissement et ma fortune. Ensuite il me dit qu'il m'apprenoit à regret la prison de quelques cavaliers de mes amis qu'il me nomma et qui couroient fortune de la vie, pour avoir eu des liaisons trop étroites avec moi, dont je pourrois bien, si je voulois, en dire des nouvelles. Je lui repartis avec chagrin : « Si le vice-roi a curiosité d'apprendre les intrigues que j'avois avec la noblesse, Cesar Blanco, Achille Minutulo et vous, Monsieur, l'en pouvez éclaircir, puisque je ne les ai eues que par votre moyen et que vous savez bien que je vous avois promis à tous trois la conservation de vos biens et de vos charges. » Il fut saisi d'appréhension et me conjura de ne le pas perdre, et surtout de ne point parler en Espagne de tout ce qui s'étoit fait. Je lui dis : « Vous ne prenez pas le moyen de m'en empêcher, vous me parlez contre mes amis, vous insultez à leur disgrâce, et avez même, vos deux camarades et vous, étant du conseil collatéral, opiné à me faire trancher la tête, croyant par ma mort faire perdre la connoissance de tous les commerces que vous avez eus avec moi. Ma vie, grâces à Dieu, est malgré vous en sûreté. Je vas en Espagne, où l'on prendra entière confiance en moi, et l'on me croira de tout ce que je dirai sur les choses passées. Je puis me venger et vous ruiner, mais je suis trop généreux pour l'entreprendre : mettez-vous l'esprit en repos; vous êtes en sûreté, si vous n'avez à craindre que le mal que je vous puis faire; mais aussi je prétends, pour en user si bien avec vous, que vous employiez le crédit que vous avez pour tirer d'embarras les personnes que vous connoissez avoir eu quelque amitié pour moi; car, à moins de cela, vous devez appréhender ma vengeance et mes justes ressentimens. » Nous nous donnâmes, chacun de notre côté, les paroles que nous désirions l'un de l'autre, et il se rassura des inquiétudes où j'avois pris plaisir de le tenir assez long-temps.

Don Alvaro de Las-Torrès ayant su que l'on me devoit porter en Espagne, retourna de Rome en diligence afin de m'y conduire, s'imaginant de n'en point revenir sans avoir obtenu quelque grâce. Ce que m'ayant appris le prince de Cellamare, je lui dis que, quelque joie que je reçusse de faire un voyage qui devoit vraisemblablement me procurer la liberté, je n'irois que par force avec un homme qui en avoit si mal usé avec moi; et qu'il faudroit me porter lié dans la galère, puisque je ne m'embarquerois jamais volontairement. Il me répondit que si sa personne ne m'étoit pas agréable, l'on me feroit accompagner par un autre, puisque l'on étoit résolu de me donner toute sorte de satisfaction; et l'on choisit en sa place don Antonio d'Aranzano, commandant par commission dans le château de Gaëte, dont il obtint le gouvernement, vacant par la mort du prince d'Ascoli. Et don Alvaro de Las-Torrès, qui s'étoit par sa mauvaise conduite ruiné avec le vice-roi et avec moi, demeura avec la dernière douleur, y ajoutant encore celle de ne vouloir pas qu'il me dît adieu ni qu'il se présentât devant moi quand je partis. Il étoit entièrement perdu et n'avoit rien à prétendre, quand don Juan de Morgarejo, lieutenant du Château-Neuf de Naples, mourut heureusement pour lui; et le duc de Medina de Las-Torrès, son maître, qui en est gouverneur perpétuel, lui donna sa lieutenance.

Je tirai cet avantage de ma prison, de faire voir à toute la chrétienté, quelque opinion que l'on eût eu du contraire, que mon seul crédit et ma considération particulière maintenoient tout le monde les armes à la main dans le royaume, puisque, sur la nouvelle de la prise de Naples par les Espagnols, personne ne perdit courage; mais dès que l'on apprit ma détention, l'on mit bas les armes, en témoignant que mes seuls intérêts et non la haine publique y soutenoient la guerre : et dès que je fus hors d'état d'agir, chacun reprit ses fers, sans avoir la pensée de s'en délivrer que sous mon commandement et mon autorité.

En sortant du château de Gaëte, l'on me fit voir le corps de Charles de Bourbon, qui est debout dans une caisse vis-à-vis de la chapelle, appuyé sur un bâton de commandement, avec son chapeau sur sa tête, botté et revêtu d'une casaque de velours vert avec du galon d'or : il est fort bien conservé. Il étoit de fort belle taille et des plus grands hommes de son temps : l'on remarque tous les traits de son visage, et il paroît d'une mine fort fière, et telle que la pouvoit avoir un homme d'aussi grand mérite et d'un courage aussi inébranlable qu'il le fit paroître à sa mort. La galère étant prête et le vent étant favorable, sur la fin du mois de mai, le jour de l'Ascension, je m'y allai embarquer, avec la consolation de voir l'amour que je laissois dans les cœurs des peuples du royaume de Naples, par les démonstrations que celui de Gaëte m'en fit paroître, quelque soin que l'on prît de m'en ôter la connoissance : et la galère ayant sarpé, je m'éloignai de terre au bruit de tout le canon du château et de la ville de Gaëte, pour prendre la route d'Espagne, où je devois trouver la fin de mes disgrâces et ma liberté.

FIN DES MÉMOIRES DU DUC DE GUISE.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL DE GRAMONT,

DUC ET PAIR DE FRANCE,

COMMANDEUR DES ORDRES DU ROI, GOUVERNEUR DE NAVARRE ET DE BÉARN,

DONNÉS AU PUBLIC

PAR SON FILS, LE DUC DE GRAMONT, PAIR DE FRANCE.

NOTICE

SUR

LA VIE DU MARÉCHAL DE GRAMONT

ET SUR SES MÉMOIRES.

Antoine, troisième du nom, duc de Gramont, pair et maréchal de France, souverain de Bidache, comte de Guiche et de Louvigny, vice-roi de Navarre et de Béarn, maire héréditaire de Bayonne, naquit en 1604, à Hagetman, petite ville de la Gascogne. Il était fils d'Antoine de Gramont, deuxième du nom, qui servit avec distinction sous les règnes de Henri IV et Louis XIII, fut vice-roi de Navarre et de Béarn, et obtint un brevet de duc au commencement de la régence de la Reine, mère de Louis XIV; petit-fils de Philibert, comte de Gramont, qui avait épousé Diane d'Andouins, si connue sous le nom de la *belle Corisandre*, et qui fut tué au siége de La Fère, à l'âge de 28 ans; arrière-petit-fils enfin d'Antoine de Gramont, premier du nom, en qui se confondirent les deux illustres maisons de Gramont et d'Aster.

Son père l'envoya dès l'âge de 14 ans suivre à Paris les exercices de l'Académie. Quoique le comte de Gramont fût un des plus grands seigneurs de France, et qui le portât le plus haut, suivant l'expression des *Mémoires*, l'équipage du jeune comte de Guiche n'en fut pas moins très mince, la somme d'argent comptant pour le voyage très faible et la pension si modique, qu'il lui fallut vivre d'économie; ce qui ne l'empêcha pas d'être quelquefois réduit à une véritable indigence. Alors il soupait avec un morceau de pain et se couchait à la lueur d'une lampe parce que la chandelle était trop chère. Car, « de ce temps-là, dit l'auteur des *Mémoires*, les pères ne se dénuoient pas volontiers de ce qui leur étoit utile et agréable pour le donner à leurs enfans ainsi qu'il se pratique aujourd'huy. » Je ne sais pas où Petitot a lu que c'était un ancien domestique qui servait de gouverneur au comte de Guiche. Les *Mémoires* portent à la vérité que « l'équipage du jeune comte consistoit en une espèce de gouverneur à très-petits gages, un valet de chambre et un vieux laquais basque. » C'est là vraisemblablement ce qui a causé l'erreur de Petitot. Le gouverneur que le comte de Gramont donna à son fils, était ce Croisilles, prêtre de Béziers, moitié poète et moitié fou, qui publia un volume d'épîtres héroïques, sur la première feuille duquel le cardinal de Richelieu écrivit : « Quiconque voudra trouver du françois en cet ouvrage, ait recours au privilége. » Tallemant des Réaux nous apprend que Croisilles avait été introduit à l'hôtel de Rambouillet, chez madame de Combalet et chez madame la princesse, par mademoiselle Paulet qui était un peu sa parente. Il raconte de lui une anecdote assez gaie : « Croisilles avoit une plaisante vision; il croyoit qu'il mourroit si on le chatouilloit. Or un jour M. Chapelain, qui gesticule comme un possédé, en lui contant quelque chose avec chaleur, gesticuloit de toute sa force. Croisilles crut qu'il le vouloit chatouiller : mais, Monsieur, lui dit-il, en se retirant, que voulez-vous faire? — Chapelain, qui ne savoit rien de sa vision, répondoit : ce que je veux faire? je veux vous faire comprendre..... et il recommençoit de plus belle. L'autre répétoit : mais, Monsieur, vous n'y songez pas. — Je n'y songe pas? j'y songe fort bien. Mais c'est vous qui n'y songez pas, car..... et là dessus il gesticuloit tout de nouveau. — Mais je vois bien votre dessein. Retirez-vous, enfin..... Madame de Rambouillet, après en avoir bien ri, appela M. Chapelain et lui dit l'affaire. »

Revenons au comte de Guiche. L'argent que lui refusait la sévère économie de son père, il songea bientôt à le gagner par son industrie; mais cette industrie ne fut ni morale ni honnête. Ici je citerai textuellement les *Mémoires*, parce que, pour de pareils traits de mœurs, je pense qu'on ne saurait s'attacher d'une manière trop étroite aux témoignages contemporains; et d'ailleurs ce récit en lui-même est un fait qui ne doit pas échapper à l'observation : « Comme le comte de Guiche étoit d'une figure aimable, qu'il avoit de l'esprit infiniment, et de cette sorte d'esprit qui plaît par sa douceur et par son insinuation, que d'ailleurs le nom qu'il portoit ne lui faisoit pas déshonneur, il ne tarda guères à se faire connoître. Il rechercha avec soin la bonne compagnie; et la bonne compagnie ne l'évita pas. Il se fit des amis du premier ordre qui le prônèrent; les dames à la mode à qui il ne déplaisoit pas (car il était jeune, vigoureux, enjoué et poli autant qu'on peut l'être), le prirent sous

leur protection; quelques-unes eurent soin de l'habiller; d'autres lui donnèrent de l'argent; il joua; il fut heureux. L'abondance régnoit parmi les courtisans; les financiers aimoient le jeu passionnément et jouoient en dupes. Il n'en fallut pas davantage pour qu'un Gascon aussi délié que le comte de Guiche, profitât des occasions favorables que lui présentoit la fortune et pour devenir opulent par son seul savoir-faire sans secours quelconques de sa maison. Il se fit un petit équipage; quelques Béarnois, pleins de courage, qui surent qu'il avoit de l'argent, s'attachèrent à lui et composèrent une maison qui commença à avoir l'air de celle d'un seigneur. » Ce passage n'est pas intéressant seulement comme peinture de mœurs, mais encore comme portrait du comte de Guiche. On verra que le maréchal de Gramont n'a point été infidèle aux promesses de sa jeunesse. Ce qui avait fait la fortune de l'écolier de l'Académie, fit aussi la fortune du général et du courtisan. Ce fut toujours cet esprit souple et insinuant, ce caractère enjoué et poli, la même absence de scrupules, la même indifférence sur les moyens de parvenir.

Je passerai très rapidement sur les événements de sa vie militaire qui sont racontés fort au long dans les *Mémoires*.

Le comte de Guiche, à peine âgé de 17 ans, fit les campagnes de 1621 et 1622 contre les huguenots, et s'y distingua par son courage aux siéges de Saint-Antonin et de Montpellier. La paix faite en 1623, il alla servir en Hollande avec la permission du Roi, se jeta dans Bréda qu'assiégeait le fameux marquis de Spinola, quoique les lignes de circonvallation fussent terminées, et prit sa part de gloire dans la belle défense de cette place, qui ne se rendit qu'après dix mois d'une résistance opiniâtre. Dans l année 1625 il suivit en Piémont le maréchal de Créqui. De retour à Paris, il se battit en duel contre le marquis d'Hocquincourt et fut obligé de quitter la France pour se soustraire à la rigueur des lois.

En ce temps-là les Etats protestants de l'Allemagne, ligués avec la Suède et le Danemarck, faisaient la guerre à l'Empereur. Le comte de Guiche se rendit auprès de Tilly, qui commandait les troupes impériales. « Il le trouva, disent les *Mémoires*, marchant à la tête de son armée, monté sur un petit cravate blanc (cheval croate), et vêtu assez bizarrement pour un général: il avoit un pourpoint de satin vert tout découpé, à manches tailladées, des chausses de même, un petit chapeau carré avec une grande plume rouge qui lui tomboit sur les reins, un petit ceinturon large de deux doigts auquel étoit pendue une épée de combat, et un seul pistolet à l'arçon de sa selle..... Après que Tilly l'eut embrassé et témoigné la joie qu'il avoit de le voir, il lui dit : « M. le comte, mon habit vous paroît sans doute extraordinaire, car il n'a rien de la mode de France; mais il est à la mienne et cela me suffit. Je suis même persuadé que mon petit cravate et mon pistolet ne vous surprennent pas moins. Cependant il est bon de ne vous pas laisser ignorer, pour que vous jugiez favorablement du comte de Tilly, que vous êtes venu chercher de si loin, que j'en suis à la septième bataille gagnée sans que le pistolet en question ait encore été tiré ni que le cravate ait molli sous moi. » Le vieux duc d'Albe, surnommé le *castigador de Flamencos*, avec sa fraise, sa cuirasse et toute sa fierté espagnole, n'eût osé parler de lui avec autant de faste que le fit le petit Allemand avec son pourpoint de satin vert. Mais le comte de Guiche sut bientôt aussi à quoi s'en tenir et à qui il avoit affaire. » Ce portrait du *petit Allemand* est tracé avec un esprit facile et enjoué, qu'on pourra remarquer dans les autres portraits que j'indiquerai plus tard. C'est pour cela surtout que je l'ai cité.

Tilly ayant été blessé d'une mousquetade dans le genou au siége du château de Pinemberg, le comte de Guiche finit la campagne de 1628 sous les ordres de Wallenstein qui avait pris le commandement de l'armée. Mais il s'éloigna dès le commencement de 1629. Le duc de Nevers venait d'hériter du marquisat de Mantoue par la mort du dernier de ses neveux; et la possession lui en était contestée par l'Empereur qui prétendait en disposer; par le duc de Savoie qui espérait s'en emparer; par le roi d'Espagne et les princes souverains d'Italie qui voulaient le partager. Le comte de Guiche comprit aisément que le roi de France n'abandonnerait pas un prince qui avait un grand établissement dans son royaume, et que l'intérêt de sa politique l'obligeait à soutenir contre d'injustes attaques. Il avait d'ailleurs quelqu'alliance avec le duc de Nevers. Il s'empressa donc de le rejoindre à Mantoue, fut nommé lieutenant-général dans le Montferrat, et plus tard capitaine de la compagnie de gendarmes du prince. Après quelques expéditions dirigées avec assez de bonheur, il fut blessé et fait prisonnier dans une sortie pendant le siége de Mantoue. Sa captivité dura jusqu'en 1631 qu'il fut enfin rendu à la liberté par le traité de Cherasco. Il est parlé longuement dans les *Mémoires* des mauvais traitements que lui fit subir le corse Pietro Ferrari « pour essayer de faire venir plutôt le *quadrin de Bidache*, » dont son père, le comte de Gramont, se montra tout aussi avare que son impitoyable geôlier.

Pour prix des services qu'il avait rendus au duc de Nevers, le comte de Guiche reçut l'autorisation de rentrer en France. Revenu à la cour, il s'attacha au cardinal de Richelieu tout puissant alors. On lit dans un recueil d'anecdotes qu'il dut la faveur du premier ministre à la présence d'esprit dont il fit preuve un jour qu'il le trouva seul, en veste et s'exerçant à sauter contre un mur. « Je parie, aurait-il dit au cardinal, que je saute aussi bien que Votre Eminence. » Et ôtant son habit aussitôt, il se serait mis à sauter à son tour.

L'autorité de ce petit conte ne me semble pas parfaitement établie. La fortune du comte de Guiche s'explique assez par son caractère, sans qu'il soit besoin de recourir aux inventions des faiseurs d'anecdotes. Tallemant des Reaux assure que Richelieu ayant dit au comte : « Je vous avois promis mademoiselle Pontchâteau, la cadette; je suis bien fâché de ne vous la pouvoir donner; et je vous prie de prendre en sa place mademoiselle Du Plessis-Chivray; » celui-ci répondit en bon courtisan que « c'étoit Son Eminence qu'il épouseroit et non ses parentes, et qu'il prendroit celle qu'on lui donneroit. » Le comte de Guiche fut en effet marié en 1634, à Françoise-Marguerite de Chivray, fille d'Hector, seigneur Du Plessis, de Frazé et de Rabestan.

Si nous en croyons Tallemant des Réaux, « il avoit été comme accordé dans sa jeunesse avec mademoiselle de Rambouillet, depuis madame de Montausier; mais le comte de Gramont voulut lui donner si peu, que monsieur et madame de Rambouillet ne s'y purent résoudre. »

En 1635, le comte de Guiche fut employé comme maréchal-de-camp dans l'armée que le cardinal de La Valette conduisit au secours du duc Bernard de Saxe-Weymar, après la bataille de Nordlingen. A la fin de la campagne de 1637, il fut pourvu de la charge de lieutenant-général en Normandie et de celle de gouverneur particulier du château de Rouen. Nommé en 1638, mestre-de-camp des gardes françaises et général de la cavalerie sous le maréchal de Créqui qui commandait l'armée du Piémont, il arrêta, disent les *Mémoires*, les progrès du marquis de Léganès après la mort du maréchal et en attendant l'arrivée du cardinal de La Valette, envoyé avec le titre et les pouvoirs de général en chef. Il est assez remarquable que son nom n'est pas même prononcé dans les *Mémoires* du maréchal Du Plessis. En 1639, encore une fois chargé du commandement de l'armée en l'absence du cardinal, le comte de Guiche s'empara de Chivas et défendit Pignerol. En 1640, il servit en Flandre, commanda une division séparée dans l'armée du maréchal de La Meilleraye et reçut trois blessures au siége d'Arras. En 1641, il fut élevé au grade de lieutenant-général; et pour avoir puissamment contribué à la prise d'Aire, de La Bassée et de Bapaume, le cardinal lui fit remettre dans cette dernière place le bâton de maréchal de France; le maréchal de La Meilleraye étant retourné à la cour, il resta à la tête de toutes les armées de Flandre. Il fut chargé en 1642 de couvrir la frontière de Champagne avec un corps de dix mille hommes. Sa campagne ne fut pas heureuse. Il perdit contre don Francisco de Melo et le baron de Bec la bataille d'Honnecourt qui n'eut pas pourtant toutes les conséquences fâcheuses qu'on pouvait craindre. L'opinion publique ne s'en prononça pas moins avec énergie contre le nouveau maréchal. On l'accusa de s'être fait battre sur un ordre exprès de Richelieu qui aurait vu dans cette défaite un moyen de se rendre plus nécessaire au Roi. « Le comte de Guiche, dit Tallemant des Réaux, qui ne parle pas d'ailleurs de cette grave accusation, n'a jamais pu passer pour brave quoiqu'en quelques endroits il ait payé de sa personne. Au contraire, la bataille d'Honnecourt qu'il perdit, le décria si fort que plusieurs vaudevilles qu'on appeloit *les Lampons* (parce que la reprise étoit : *Lampons, lampons, camarades, lampons*), ayant été faits contre lui, on l'appela quelque temps le *maréchal Lampon*. On appela même de certains éperons des éperons *à la Guiche*. » Voici le seul de ces vaudevilles que l'on puisse citer :

Messieurs de Saint-Germain, ouvrez-moi votre porte ;
Melo me suit ou le diable m'emporte.
Qui va là? Holà!
Je suis Lampon qui vient faire retraite,
Je suis Lampon,
Abaissez votre pont.

Quand il fut dans Saint-Quentin
On lui présenta du vin.
Monseigneur, prenez courage,
Il vous reste encore un page.
Lampon, etc.

Je ne puis, mes bons amis,
Car nos gens sont déconfits.
L'ennemi près de Vauchelle
M'a fait battre la semelle.
Lampon, etc.

Malgré les clameurs de l'opinion publique, il faut reconnaître que par l'activité de ses démarches et l'habileté de ses combinaisons, le maréchal de Guiche sut conjurer les malheurs qui pouvaient naître de sa défaite. Après avoir donné ordre aux affaires et avoir arrêté les ennemis du Roi dans les plaines de la Champagne, il vint combattre les siens à la cour.

Le Roi l'accueillit avec la plus grande bonté; et le cardinal de Richelieu étant mort à quelques jours de là, il assura le maréchal de Guiche de sa protection et le nomma lieutenant-général de l'armée qu'il voulait commander en personne. Mais comme sa santé, profondément altérée, ne lui permit pas d'entrer en campagne, il lui confia l'année suivante la défense d'Arras que les Espagnols semblaient menacer.

Le maréchal de Guiche se montra fort affligé de la mort de son protecteur et son ami; mais il n'en oublia pas le soin de sa fortune. Il avait connu le cardinal Mazarin en Italie. Aussitôt que le pouvoir fut remis aux mains de ce prélat par la reine régente, il rechercha son amitié et l'obtint par les mêmes moyens qui lui avaient concilié la faveur de Richelieu. Mazarin était bien aise d'avoir un homme de guerre sur lequel il pût compter en toute circonstance; et le maréchal savait par expérience tout ce qu'il y a à gagner dans la familiarité d'un premier ministre.

Il fut envoyé immédiatement à l'armée de Flandre pour servir sous le duc d'Enghien, qui venait de gagner, pour son coup d'essai, à l'âge de vingt-deux ans, la sanglante bataille de Rocroi. « Le duc d'Enghien, est-il dit dans les *Mémoires*, témoigna une extrême joie de ce qu'on lui avoit donné le maréchal de Guiche duquel le caractère d'esprit et l'humeur enjouée, ainsi que la haute réputation qu'il s'étoit acquise, lui convenoient tout à fait. L'intelligence et l'union entr'eux furent parfaites d'abord qu'ils se connurent, et durèrent pendant le cours de toutes les campagnes qu'ils servirent ensemble: le duc d'Enghien ayant toujours recherché son amitié avec empressement dès qu'il vint à la cour et dans les campagnes d'Arras et d'Aire, de même qu'à Paris, durant l'hiver où il ne bougeoit de chez lui tous les jours à dîner et à souper. »

C'est une remarque à faire qu'à partir de cette époque le maréchal de Guiche ne fit plus une seule campagne que sous les ordres du prince. Etait-ce une de ces petites combinaisons de la politique du cardinal qui voyait avec plaisir dans l'intimité du duc d'Enghien un maréchal de France dont le dévoûment lui était acquis? Etait-ce un souvenir persévérant de la bataille d'Honnecourt? Peut-être l'un et l'autre.

Le maréchal de Guiche était devant Philisbourg quand il apprit à la fois que son père était mort et que le cardinal lui avait fait donner tous les gouvernements que cet événement laissait à la disposition du Roi. Il s'empressa de venir remercier la reine régente, prêter serment et prendre possession. Puis il rejoignit l'armée en toute hâte.

En 1645 il fut fait prisonnier à Nordlingen où il commandait l'aile droite de l'armée. Il courut d'abord quelques dangers; les soldats allemands voulaient venger sur lui la mort de Mercy, tué d'un coup de canon pendant la bataille. Mais la première effervescence passée, il fut traité avec tous les égards dus à son rang, et enfin échangé contre le comte de Gleen qui avait été pris par les Français. Pendant que l'échange se négociait, l'électeur de Bavière l'invita à venir à Munich, l'accueillit avec la plus grande distinction et lui fit les premières ouvertures de la paix, qui fut signée l'année suivante.

Après le siége de Courtray, en 1646, le maréchal de Gramont fut chargé de conduire un corps de troupes au prince d'Orange pour le décider à faire une diversion qui dégageât le front de l'armée française et forcât les Espagnols à se porter en arrière. Les *Mémoires* contiennent les détails les plus curieux sur cet épisode de la campagne.

Au printemps de 1647, il passa en Catalogne avec le duc d'Enghien qui venait aussi de perdre son père et avait pris le titre de prince de Condé. Ils échouèrent devant Lerida comme avait fait le comte d'Harcourt l'année précédente.

Enfin, en 1648, il reparut en Flandre toujours sous les ordres du prince; et après cette belle victoire de Lens qui devait avoir de si grands résultats si les brouilleries de la Fronde avaient permis d'en profiter, il eut ordre de ramener une partie de l'armée pour défendre la cour.

Ce fut sa dernière campagne. On peut s'étonner que le maréchal de Gramont, qui avait fait la guerre presque sans interruption de 1621 à 1648, se soit retiré tout à coup quand il était encore dans la force de l'âge et qu'il devait espérer d'arriver à de nouveaux honneurs. Cette retraite prématurée s'explique, je crois, par une raison toute simple. Le maréchal avait consenti sans peine à servir sous le duc d'Enghien; et l'auteur des *Mémoires* nous dit pourquoi « les maréchaux de France ont de tout temps obéi aux princes du sang, le respect qu'ils leur ont porté étant fondé sur ce qu'ils peuvent devenir leurs maîtres..... les Rois néanmoins, en faisant servir les maréchaux de France sous les princes du sang, leur ont toujours conservé le même pouvoir dans leurs armées que lorsqu'ils commandent seuls. » Mais pendant qu'il suivait ainsi le prince dans toutes ses campagnes, d'autres maréchaux plus jeunes, plus habiles peut-être, étaient en possession de commander les armées; et il ne voulut pas accepter la seconde place auprès d'eux. Quand Louis XIV se porta de sa personne en Flandre, le maréchal de Gramont reparut sur les champs de bataille; mais il n'y remplit que les fonctions de sa charge de colonel des gardes françaises. « Bien qu'il n'y eût pas l'emploi qu'il devoit naturellement y avoir, M. de Turenne étant à la tête de l'armée, est-il dit dans les *Mémoires*, il ne laissa pas de monter la tranchée comme simple colonel des gardes aux siéges de Tournay et de Douai, obéissant aux officiers généraux qu'il avoit vus à la bavette et qui étoient ses aides-de-camp lorsqu'il commandoit les armées avec le grand prince de Condé. Tout ce que le maréchal de Gramont faisoit n'étoit que pour marquer au Roi son entier dévoûment et son obéissance aveugle à ses volontés. »

Mandé à la cour par le cardinal, le maréchal de Gramont se rendit à Saint-Germain quelques jours avant la fameuse déclaration du 4 octobre. Pour récompenser son zèle, le comté de Guiche fut érigé en duché pairie sous le nom de Gramont en même temps que les duchés pairies d'Estrées et de Trêmes; mais les lettres patentes ne furent pas enregistrées à cause de la minorité du Roi.

Le maréchal de Gramont revint à Paris avec la cour. Les cabales des frondeurs inspirèrent bientôt assez d'inquiétudes pour que le cardinal et la régente dussent songer à la sûreté du Roi. Il fut tenu un conseil dans lequel on décida que la cour sortirait de Paris dans la nuit du 6 janvier 1649. La veille des Rois, donc, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le cardinal dînèrent chez le maréchal de Gramont, comme ils avaient coutume de faire chaque année; puis après le repas, ils se dirigèrent séparément vers le Cours

où ils trouvèrent la Reine avec ses enfants, et ils arrivèrent à Saint-Germain sans que personne eût pénétré le secret de leur fuite. On se hâta de réunir quelques troupes; il s'agissait de réduire Paris par la force ou par la famine.

Les maréchaux Du Plessis et de Gramont furent chargés conjointement du blocus. Ils avaient ordre surtout d'empêcher l'entrée des vivres dans Paris. Le maréchal de Gramont commandait sur la rive gauche de la Seine. Il n'y eut pas d'engagement sérieux de son côté. Le cardinal Mazarin avait en lui une confiance absolue; et, disent les *Mémoires*, « il voulut qu'il restât continuellement auprès de Leurs Majestés comme le seul homme de confiance pour elles et incapable de rien faire contre son honneur et le service du Roi. » Le maréchal en effet doit être compté dans le très petit nombre de ceux qui ne changèrent point de parti pendant toute la durée des troubles et qui demeurèrent toujours fidèles à la Reine et au cardinal.

Ce passage des *Mémoires* est en désaccord complet avec Lenet qui affirme que le maréchal de Gramont se rendit dès 1650, après l'emprisonnement des princes, dans son gouvernement de Béarn pour s'opposer aux entreprises de la princesse de Condé, alors retirée à Bordeaux, et qui lui fait honneur des mesures qui entravèrent les relations des mécontents avec les Espagnols, et amenèrent ainsi la première pacification de la Guienne. Si la version de Lenet est vraie, il faut dire que le maréchal fit deux fois le voyage de Bayonne en 1650 et en 1651; c'est le parti qu'a pris Petitot. Mais Lenet et les *Mémoires* du maréchal ne parlent que d'un seul voyage. Ils s'accordent d'ailleurs généralement sur les détails et ne diffèrent que par la date. Tallemant des Réaux viendrait en aide aux *Mémoires* s'il ne les contredisait trop ouvertement dans les motifs qu'il assigne à la démarche du maréchal. Voici ce qu'il raconte : « Le maréchal de Gramont s'est maintenu long-temps avec le cardinal Mazarin et M. le prince tout ensemble. Enfin il fut contraint de se retirer durant la *fronderie*, ne pouvant se résoudre à être contre M. le prince Les gendarmes de Bordeaux pensèrent l'enlever comme il alloit en Béarn; il s'en plaignit hautement et disoit : cela ne se feroit pas chez les cannibales. Je ne suis point armé contre eux. Je vais planter mes choux tout doucement. » Si Lenet garde le silence le plus entier sur cet enlèvement, les *Mémoires* en font un tout autre récit que Tallemant des Réaux. Il y a partout quelque raison de douter. Cependant je crois que Lenet se trompe quant à la date du voyage. Il nous apprend en effet que la princesse de Condé s'adressa au comte de Toulongeon pour obtenir la permission de faire passer par Bayonne les gentilshommes qu'elle envoyait en Espagne. Or si le maréchal de Gramont avait été en Béarn, c'est à lui qu'elle aurait dû faire cette demande; et elle n'y aurait certainement pas manqué puisque dans le même temps, suivant Lenet, elle le faisait sonder par le conseiller La Chaise et s'efforçait de le gagner à sa cause. Je suivrai donc les *Mémoires*.

Le prince de Condé avait été arrêté en janvier 1650. Les frondeurs qui s'étaient réunis à ses partisans, pressaient vivement le cardinal Mazarin qui, pour gagner du temps, négociait avec le duc d'Orléans, espérant que, s'il parvenait à le ramener à son parti, il pourrait refuser la liberté du prince, ou tout au moins rester maître des conditions auxquelles il l'accorderait. Le maréchal de Gramont, qui portait la parole pour le cardinal, se laissa prendre pour dupe. « Il y eut à ce sujet, dit le cardinal de Retz, mille farces dignes du ridicule de Molière. » Le duc d'Orléans, qui avait déjà des engagements avec les frondeurs, se déclara hautement pour eux. C'est alors que le cardinal Mazarin prit la résolution d'envoyer le maréchal de Gramont au Hâvre où les princes étaient détenus, afin de les mettre en liberté; puis il s'y rendit lui-même. Les Mémoires du temps rapportent fort diversement ce qui se passa entre tous ces personnages. Le cardinal de Retz prétend que le prince de Condé ne daigna ni remercier le cardinal Mazarin ni lui répondre; madame de Motteville raconte que les princes dînèrent avec le cardinal chez le maréchal de Gramont; le duc de La Rochefoucauld croit que le prince de Condé promit tout ce qu'on lui demanda. Malheureusement les *Mémoires* du maréchal se taisent complètement sur ce point.

Le cardinal Mazarin, forcé de céder à l'orage, sortit du royaume; et les troubles ne furent point apaisés. Mais la fronde, partagée entre le prince de Condé et le coadjuteur, ajoutait par ses divisions au ridicule de son impuissance. Le prince à qui on vint dire un soir, au moment où il se mettait au lit, que deux compagnies des gardes se dirigeaient vers l'hôtel de Condé, ne se crut point en sûreté à Paris; et il se retira en toute hâte à Saint-Maur avec sa famille et ses principaux partisans. Le maréchal de Gramont lui fut envoyé par la Reine et le duc d'Orléans; mais il fut assez mal reçu; il ne put pas même voir le prince sans témoins. Les choses n'étaient pas si graves qu'il ne pût aisément se consoler du mauvais succès de sa négociation. De retour auprès de la Reine, il fit des portraits fort piquants de tous ceux qu'il avait rencontrés dans son *ambassade vers les Etats de la Ligue assemblés à Saint-Maur*.

Après avoir balancé long-temps, le prince de Condé qui était revenu à Paris, n'ayant pas su saisir le moment favorable de rentrer dans le devoir, se trouva rejeté malgré lui dans la Fronde et partit pour la Guienne où les mécontents avaient déjà pris les armes. Il avait fait des offres très avantageuses au maréchal de Gramont et lui avait dit « qu'il n'y avoit rien à quoi il ne pût prétendre et attendre de lui s'il vouloit suivre son parti en faisant suivre à Bayonne et au Béarn l'exemple de la Guienne. » Mais le maréchal

avait rejeté ces offres avec dignité. Aussitôt qu'il eut appris le départ du prince, il se rendit dans son gouvernement pour empêcher que des relations ne s'établissent par la voie de terre entre les Espagnols et les révoltés. En route il apprit que les chefs des mécontents avaient résolu, malgré l'opposition du prince de Condé, de l'arrêter à Bordeaux et de le jeter dans la Gironde. Sur cet avis il changea d'itinéraire, alla passer la rivière à Langon et arriva heureusement à Bayonne. L'auteur des *Mémoires*, en cela d'accord avec Lenet, dit « qu'il rassura toute la frontière qui étoit fort ébranlée et contint la noblesse du Béarn, les peuples de cette province, les Bayonnois et les Basques dans la fidélité qu'ils devoient au Roi; ce qui renversa tout-à-fait les projets que M. le prince avoit concertés avec les Espagnols, lesquels ne le pouvant pas secourir par terre, toute communication leur ayant été ôtée, Bayonne et le Béarn restant fidèles, n'avoient plus que la voie de mer pour venir à Bordeaux, qui en étoit une très-incertaine et d'une dépense ruineuse pour eux. Aussi s'en lassèrent-ils bientôt. »

La conduite du maréchal de Gramont dans cette circonstance contribua puissamment à la pacification de la Guienne et enfin à la dispersion de la Fronde. Le cardinal Mazarin revint triomphant à la cour; il n'oublia ni la fidélité ni les services du maréchal. On lit dans les *Mémoires* que « sa reconnoissance envers lui fut parfaite et qu'il n'est distinction qu'il n'eut pour lui, et grâces qu'il ne lui ait faites pendant sa vie. » C'est un témoignage qu'il faut rapporter avec d'autant plus de soin qu'il est peu de serviteurs du cardinal qui aient pu en dire autant. Le maréchal ne fut pourtant pas employé dans les armées de 1650 à 1657.

Dans cette dernière année il fut envoyé avec Lionne en ambassade extraordinaire auprès de la diète germanique, assemblée à Francfort pour élire un successeur à l'empereur Ferdinand III qui venait de mourir. Leur mission était aussi importante que difficile. Il s'agissait de diriger le choix des électeurs sur un prince ami de la France, ou de faire imposer à l'empereur qui serait nommé, des conditions favorables aux intérêts français. Les ambassadeurs ne purent pas trouver un concurrent au roi de Hongrie, frère de Ferdinand; l'électeur de Bavière craignit de s'engager dans une lutte qui pouvait lui être fatale et lui faire perdre ses états héréditaires; il refusa obstinément les offres qui lui furent faites par le maréchal. Mais le roi de Hongrie ne fut élu qu'après avoir juré et signé une capitulation qui lui interdisait formellement *de porter ni directement ni indirectement secours aux ennemis de la France, soit comme empereur, soit comme archiduc d'Autriche*, et par laquelle il s'obligeait *à se soumettre à tout ce qui avait été réglé par le traité de Munster*. C'était un beau et solide succès.

Au retour de cette ambassade, « le maréchal de Gramont vint rejoindre la cour à Fontainebleau où le Roi étoit. Sa Majesté le reçut comme l'homme du monde qui venoit de la servir le plus utilement et avec le plus de zèle; et le cardinal Mazarin comme son homme de confiance et son ami intime à qui il voulut donner encore dans la suite des marques de son estime et de sa tendre et sincère amitié. »

Le traité des Pyrénées ayant été enfin signé en 1659, le cardinal écrivit au maréchal de Gramont qui alors tenait les Etats dans son gouvernement, que le Roi l'avait choisi pour aller demander l'infante Marie-Thérèse en mariage. Il ne lui donnait que quinze jours pour faire ses préparatifs. Mais une note que les partisans du prince de Condé remirent au ministre espagnol, souleva quelques difficultés; ainsi le délai fut un peu prolongé, et le maréchal put déployer dans son ambassade l'éclat et la magnificence qui convenaient à son caractère et à sa mission.

Depuis cette époque jusqu'en 1667, le maréchal de Gramont ne paraît pas avoir quitté la cour qu'il aimait et où il était aimé. Il montra une grande affliction de la mort de Mazarin comme il avait fait de celle de Richelieu. Mais, ainsi qu'il est dit dans les *Mémoires*, « le cardinal mort, il ne fut plus question de son ministère. » Le maréchal se tourna comme les autres du côté du Roi aussitôt que Louis XIV eut déclaré qu'il entendait gouverner par lui-même. Quoiqu'il eût déjà presqu'atteint l'âge de soixante ans, il sut plaire au jeune monarque qui n'en avait que vingt-trois. Il continua à recueillir les bénéfices de la faveur. En 1662 il obtint le cordon bleu; puis le duc d'Epernon, colonel général de l'infanterie, étant mort, le Roi supprima cette charge et créa pour le maréchal celle de colonel des gardes françaises qui devint ainsi une des plus considérables du royaume; enfin les lettres patentes qui avaient érigé le comté de Guiche en duché-pairie, furent enregistrées en 1663.

Le maréchal de Gramont fit la campagne de Flandre de 1667. Mais, comme je l'ai dit déjà, il n'y exerça d'autre charge que celle de colonel des gardes françaises.

La campagne finie, il se retira dans son gouvernement de Béarn où il resta jusqu'en 1671. Pendant son séjour, il obtint le rappel de son fils aîné, le comte de Guiche, dont je parlerai à la suite de ces *Mémoires*. Mais sa joie ne fut pas complète; car le Roi ne voulut pas permettre que le comte de Guiche reparût à la tête des gardes comme survivancier. Le maréchal vendit sa charge.

En 1674, les Hollandais ayant paru vouloir tenter un coup de main sur Bayonne, le maréchal de Gramont, averti que son second fils, le comte de Louvigny, s'était jeté dans cette place par ordre du Roi, partit de Paris, quoique malade de la goutte, pour aller le rejoindre. Mais la flotte ennemie ne se présenta pas; et la ville

étant en bon état de défense, il revint bientôt à la cour.

Il y fut reçu avec la plus bienveillante distinction par le Roi. Il ne tarda pourtant pas à s'apercevoir que le monde commençait à l'abandonner. Sa maison, autrefois rendez-vous de ce qu'il y avait de plus illustre et de plus brillant à la cour, n'était plus visitée que rarement et par un reste de bienséance. « Il se trouvoit souvent seul et réduit à la méditation, chose qui lui noircissoit l'humeur. » Il résolut enfin, suivant l'expression de l'auteur des *Mémoires*, de mettre un intervalle entre la vie et la mort. Il retourna donc à Bayonne en 1677 et y mourut l'année suivante, âgé de soixante-quatorze ans.

Le maréchal de Gramont ne peut pas être placé au nombre de ces grands hommes de guerre qui ont illustré le règne de Louis XIV. Il ne manquait ni de courage, ni d'activité, ni d'intelligence; mais ses qualités ne brillaient de tout leur éclat qu'au second rang. Il n'a pas l'honneur d'avoir gagné une seule bataille. Une fois il a commandé en chef, et il a été battu. Quand on examine sa vie militaire, on comprend que, comme le raconte Tallemant des Réaux, tout le monde ait été surpris de lui voir sitôt donner le bâton.

Après le malheureux succès des négociations dont il fut chargé pendant la Fronde, les missions extraordinaires de Francfort et de Madrid, ne suffisaient pas pour lui faire une réputation d'habile diplomate. A Francfort, il était par sa naissance et par son rang le chef de l'ambassade; mais Lionne était le négociateur. Les conditions du mariage de l'infante Marie-Thérèse avec le Roi, avaient été réglées dans les conférences de l'Ile des Faisans. Il n'y avait donc plus rien à faire à Madrid qu'à se montrer dans les rues et à la cour avec assez de magnificence pour ne pas se laisser éclipser par le faste espagnol, et à rappeler les belles traditions de la galanterie française chez un peuple qui ne la connaissait plus.

Mais, et ceci explique la brillante fortune du maréchal de Gramont, c'était un des plus souples et des plus déliés courtisans. On trouverait difficilement l'exemple d'un homme qui ait joui au même degré de la faveur de deux premiers ministres et d'un Roi aussi différents d'âge, de caractère et de goût que Richelieu, Mazarin et Louis XIV. Certes il lui fallut un grand fonds d'esprit, de prudence et de sagacité. Je ne vois pas que le maréchal de Gramont ait été un seul jour en disgrâce pendant toute sa longue carrière. Ce qui lui arriva de plus fâcheux, est une mésaventure très piquante dont nous devons le récit à madame de Sévigné : « Un matin Louis XIV dit au maréchal de Gramont : Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent. Parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. Le maréchal, après l'avoir lu, dit au Roi : Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. Le Roi se mit à rire et lui dit : n'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh! bien, je suis ravi, dit le Roi, que vous m'ayez parlé si bonnement. C'est moi qui l'ai fait. — Ah! Sire, quelle trahison! que Votre Majesté me le rende, je l'ai lu brusquement. — Non, monsieur le maréchal, les premiers sentimens sont toujours les plus naturels. Le Roi a fort ri de cette folie; et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. »

« Le maréchal de Gramont, dit Tallemant des Réaux, n'a été souple que pour les premiers ministres; il a été assez fier pour tout le reste. Il alla à la vérité comme les autres voir Puy Laurens qui eut au retour de Monsieur six semaines du plus beau temps du monde. Cet homme faisoit le petit Dieu; et quand le comte de Guiche entra chez lui le maréchal d'Estrées en sortait, qui ne s'étoit point couvert, quoique l'autre se fût toujours tenu couvert et assis. Il ôta à peine son chapeau de dessus sa tête et le coude de dessus sa chaise. Pour le comte de Guiche, il avoit le dos tourné au feu. Le comte, voyant cela, prend un fauteuil qu'il met au dos du sien, et ayant le dos au feu et les pieds sur les chenets, il se mit à lui dire : « Monsieur, vous vous levez bien tard, » et autres bagatelles semblables, et puis s'en alla quand il le trouva à propos. M. Le Grand l'ayant appelé en riant *ma Guiche*, l'autre l'appela Cinq-Mars. Ah! le Roi m'appelle bien monsieur, dit M. Le Grand, — et moi aussi, répondit le maréchal. Avec le cardinal de Richelieu même, il gardoit toujours quelqu'ombre de liberté. » Pourtant il ne s'y fiait pas trop. Quand Bois-Rohert fut exilé à Rouen, le maréchal de Gramont, qui se rendait dans cette ville pour y exercer ses fonctions de lieutenant-général de Normandie, n'osa pas le voir sans en avoir obtenu la permission du cardinal.

Perraut, dans sa *Galerie des Hommes illustres*, dit que le maréchal de Gramont parait lui seul toute la cour. Madame de Scudéry écrivait en 1673, au comte de Bussy Rabutin : « Le maréchal de Gramont est plus galant mille fois que nos jeunes gens. Cela me fait voir que ce qui s'en va, vaut mieux que ce qui vient. » Enfin je lis dans Tallemant des Réaux : « Pendant son voyage de Béarn en 1652, on le trouvoit à dire à la cour, il joue; son train est toujours propre et en bon état; lui est bien fait, mais il a la vue courte; il est adroit et d'une conversation fort agréable. » Il paraît qu'il n'était pas trop beau joueur. Voici du moins ce que raconte Tallemant des Réaux que je me fais d'autant moins scrupule de citer, que les six volumes de ses *Historiettes*, remplis d'anecdotes scandaleuses et impertinentes, ne sont pas lisibles pour tout le monde : « Quand il

perd il va de furie donner de la tête dans un panneau de vitre et s'en fait comme une fraise. Une fois il dit à d'Andonville, homme de service : « Mon Dieu, Monsieur, votre nom de cloche me porte malheur. » Il lui est arrivé quelquefois de jeter le reste de son argent par la chambre quand il perd. Ses pages et ses laquais se ruent dessus. Il s'en repent aussitôt et leur crie : « Pages, quartier. »

Le maréchal de Gramont était d'ailleurs d'un caractère enjoué et facile; il se prêtait de fort bonne grâce aux petites malices que ses amis se plaisaient à lui faire. « Il étoit encore jeune quand il commença à aller à l'hôtel de Rambouillet. Un soir, comme il prenoit congé de madame la marquise, M. de Chaudebonne, le plus intime des amis de madame de Rambouillet, qui étoit fort familier avec lui, lui dit : « Comte, ne t'en vas pas; soupe céans. — Jésus! vous moquez-vous? s'écria la marquise; le voulez-vous faire mourir de faim? — Elle se moque elle-même, reprit Chaudebonne; reste, je t'en prie. » Enfin il demeura. Mademoiselle Paulet, car tout cela avoit été concerté, arriva en ce moment avec mademoiselle de Rambouillet. On sert, et la table n'étoit couverte que de choses que le comte n'aimoit pas. En causant on lui avoit fait dire à diverses fois toutes ses aversions. Il y avoit entre autres choses un gros potage au lait et un coq d'Inde. Mademoiselle Paulet y joua admirablement son personnage. « Monsieur le comte, disoit-elle, il n'y eut jamais un si bon potage au lait; vous en plaît-il sur votre assiette? — Mon Dieu! le bon coq d'Inde! il est aussi tendre qu'une gelinotte. — Vous ne mangez point du blanc que je vous ai servi; il vous faut donner du rissolé, de ces petits endroits de dessus le dos. » Elle se tuoit de lui en donner et lui de la remercier. Il étoit déferré; il ne savoit que penser d'un si pauvre souper; il émioit du pain entre ses doigts. Enfin, après que tout le monde s'en fut bien diverti, madame de Rambouillet dit au maître-d'hôtel : « Apportez-nous donc quelque autre chose; M. le comte ne trouve rien là à son goût. » Alors on servit un souper magnifique; mais ce ne fut pas sans rire.

» On lui fit encore une malice à Rambouillet. Un soir qu'il avoit mangé force champignons, on gagna son valet de chambre, qui donna tous les pourpoints des habits que son maître avoit apportés. On les étrécit promptement. Le matin Chaudebonne le va voir comme il s'habilloit; mais quand il voulut mettre son pourpoint, il le trouva trop étroit de quatre grands doigts. « Ce pourpoint-là est bien étroit, dit-il à son valet de chambre; donnez-moi celui de l'habit que je mis hier. » Il ne le trouve pas plus large que l'autre. « Essayons-les tous, dit-il. » Mais tous lui étoient également étroits. « Qu'est-ce ceci? ajouta-t-il; suis-je enflé? seroit-ce d'avoir trop mangé de champignons? — Cela pourroit bien être, dit Chaudebonne; vous en mangeâtes hier au soir à crever. » Tous ceux qui le virent lui en dirent autant. Et voyez ce que c'est que l'imagination! il avoit, comme vous pouvez penser, le teint aussi bon que la veille; cependant il y découvroit, ce lui sembloit, je ne sais quoi de livide. Sur ces entrefaites la messe sonne : c'étoit un dimanche; il fut contraint d'y aller en robe-de-chambre. La messe dite, il commença à s'inquiéter de cette prétendue enflure; et il disoit, en riant du bout des dents : « Ce seroit pourtant une belle fin que de mourir à vingt et un ans pour avoir mangé des champignons! » Comme on vit que cela alloit trop avant, Chaudebonne dit qu'en attendant qu'on pût avoir du contre-poison, il étoit d'avis qu'on fît une recette dont il se souvenoit. Il se mit aussitôt à écrire et la donna au comte; il y avoit : *récipe des ciseaux et décous ton pourpoint.* » Ne serait-il pas possible que cette anecdote fût l'original de l'aventure du *Roman comique?*

« Sous ombre que le comte de Guiche lui avoit dit un jour que le bruit couroit qu'il étoit marié, et lui demanda s'il étoit vrai, Voiture alla une fois le réveiller à deux heures après minuit, disant que c'étoit pour une affaire pressée. « Eh bien! qu'y a-t-il? dit le comte en se frottant les yeux. — Monsieur, répond très sérieusement Voiture, vous me fîtes l'honneur de me demander, il y a quelque temps, si j'étois marié, je viens vous dire que je le suis. — Ah! peste! s'écrie le comte, quelle méchanceté de m'empêcher ainsi de dormir! — Monsieur, reprit Voiture, je ne pouvois pas, à moins d'être un ingrat, être plus long-temps marié sans vous le venir dire, après que vous aviez eu la bonté de vous informer de mes petites affaires. »

Ces anecdotes n'ont pas seulement le mérite de nous peindre quelques traits du caractère du maréchal de Gramont, elles appartiennent aussi à l'histoire des mœurs dans un siècle que nous ne sommes que trop disposés à méconnaître.

Si le maréchal permettait aux beaux-esprits une certaine liberté, il était fort avare de ces marques plus solides d'estime et de considération auxquelles les avait accoutumés la libéralité des courtisans. « Rangouze lui apporta un jour une belle lettre; il la reçut, et puis dit à un valet de chambre : « Menez monsieur à un tel, qu'il lui donne ce que j'ai habitude de donner aux gens de mérite. » On l'y conduit. Cet homme se met à rire, et dit à Rangouze qu'il n'avoit qu'à s'en retourner, et que rien et ce que le maréchal donnoit aux gens de mérite c'étoit une même chose. » Ce Rangouze était un pauvre diable d'auteur qui avait imaginé d'adresser des lettres à toutes les personnes dont il espérait avoir de l'argent; il parvint à ramasser d'assez fortes sommes avec cette singulière industrie littéraire.

« Les vingt-quatre violons allèrent une fois donner les étrennes au maréchal de Gramont. Après qu'ils eurent bien joué, il met la tête à la fenêtre : « Combien êtes-vous, Messieurs? — Nous sommes vingt, Monsieur. — Je vous remercie tous vingt bien humblement. » Et referme

la fenêtre. » Tallemant des Réaux n'a-t-il pas raison de dire qu'il n'était pas autrement libéral?

Le maréchal de Gramont était homme d'esprit, et il nous est resté de lui quelques mots assez plaisants. Le Roi lui ayant demandé des nouvelles du ministre Morus : « Sire, répondit-il, je l'ai vu mourir; il est mort en bon huguenot; mais une chose en quoi je le trouve encore plus à plaindre, c'est qu'il est mort dans une religion qui n'est maintenant non plus à la mode qu'un chapeau pointu. » Il avait été chargé d'arranger une affaire entre deux gentilshommes; il leur dit : « Si je vous fais embrasser, je ne vois rien qui vous empêche de vous couper la gorge. » Un jour qu'il entendait un sermon de Bourdaloue, il fut tellement frappé des paroles de l'éloquent orateur, qu'il s'écria tout haut : « *Mordieu! il a raison!* »

« Il dit en se couvrant : « Madame, vous l'ordonnez donc, » quoique la dame n'y eût point songé. Les comtes d'Allemagne, qui s'appellent d'Ollac, d'Hohenlohe en allemand, le vinrent saluer. Ils étoient plusieurs frères; et comme en ce pays-là les cadets ont la même qualité que l'aîné, il en vint je ne sais combien l'un après l'autre; cela l'ennuya : « Serviteur, dit-il, à messieurs les comtes d'Ollac, fussent-ils un cent.

» Il avoit un fripon d'écuyer nommé Du Tertre, qui un jour le vint prier de le protéger dans un enlèvement qu'il vouloit faire. « Eh bien! la fille t'aime-t-elle fort? Est-ce de son consentement? — Nenni, Monsieur; je ne la connois pas autrement; mais elle a du bien. — Oh! si cela est, reprend le maréchal, je te conseille d'enlever mademoiselle de Longueville; elle en a encore davantage. » Et sur l'heure il le chassa.

» Un vicomte Du Bac, de Champagne, qui fait l'homme d'importance, vouloit quelque chose du maréchal, et ne le quitta point de tout le jour, même il soupa avec lui. Après souper il ne s'en alloit point; le maréchal dit à un valet de chambre : « Fermez la porte, donnez des mules à M. le vicomte; je vois bien qu'il me fera l'honneur de coucher avec moi. — Ah! Monsieur, dit l'autre, je me retire. — Non, mordieu! reprit le maréchal, monsieur le vicomte; vous me ferez l'honneur de me prendre la moitié de mon lit. » Le vicomte se sauva. Toute la province se moqua fort de ce M. le vicomte.

» Ayant trouvé en Champagne un garde d'Aiguebère, gouverneur du mont Olympe. « Qui êtes-vous? lui dit-il. — Je suis garde de M. d'Aiguebère. — Vous êtes donc un garde-fou. » Et tout le jour en rêvant, car il est aussi rêveur qu'un autre, il ne fit que dire : « Garde d'Aiguebère, garde-fou; garde-fou, garde d'Aiguebère. » Il sera un an quelquefois à redire, quand il rêve, un bout de chanson ou quelque autre chose qui lui sera demeuré dans l'esprit. »

Le maréchal de Gramont a eu quatre enfans, deux fils et deux filles. L'aîné de ses fils fut connu sous le nom de comte de Guiche; j'en dirai quelques mots en tête de la relation du fameux passage du Rhin qu'on trouvera à la suite de ces *Mémoires*. Le second s'appelait le comte de Louvigny; il fut par la mort de son frère le second duc et pair dans la maison de Gramont. La fille aînée, qui aimait le beau Lauzun, fut mariée malgré elle au prince de Monaco; la deuxième épousa le marquis de Ravelot, devint veuve en 1682 et se fit religieuse.

Le comte de Louvigny suivit sans éclat la carrière que la faveur de son père lui avait ouverte. Il fut admis de bonne heure dans la familiarité du Roi; mais cela ne lui servit guère. Il n'avait ni l'esprit ni l'adresse du maréchal. Il fit la campagne de Hollande en 1672 (il commandait cinq cents mousquetaires au passage du Rhin), et commença celle de Franche-Comté en 1674. C'est pendant le siége de Dole que Louis XIV lui ordonna de se jeter dans Bayonne pour défendre cette place contre les Hollandais, dont la flotte s'était avancée jusques dans le golfe de Biscaye. Il s'acquitta de cette mission avec succès. Il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Espagne, après la première disgrâce de la princesse des Ursins. Sa première femme, qui était fille du maréchal de Castelnau, étant morte, il se remaria secrètement avec une femme de chambre de mœurs déréglées et dont il avait connu les honteuses et coupables liaisons avec un de ses amis. Quand Louis XIV eut épousé madame de Maintenon, courtisan maladroit, il s'empressa de déclarer son mariage et de le présenter comme un exemple à la cour. Mais le Roi se trouva justement blessé de ce parallèle, et lui fit défendre de laisser prendre à sa femme le titre et le rang de duchesse. Le comte de Louvigny, alors duc de Gramont, mourut en 1720.

Le duc de Saint-Simon le traite fort mal dans ses *Mémoires*. Mais on sait combien son témoignage est suspect. Cependant il faut dire que ce second mariage donne une certaine autorité aux paroles de Saint Simon.

Duclos raconte avec un juste sentiment de mépris, que le duc de Gramont sollicita de Louis XIV un brevet d'historiographe pour être, dit il, un flatteur en titre.

C'est le duc de Gramont qui a écrit les *Mémoires* du maréchal « sur des lettres et des fragmens de Mémoires qu'il avoit trouvés épars et fort mal en ordre. » Il les a divisés en deux parties : la première contient la vie militaire du maréchal, de 1621 à 1648; la seconde ses deux ambassades et quelques événements de ses dernières années.

Cette seconde partie est sans contredit la plus intéressante. C'est celle qui importe le plus à l'histoire. Les détails de la négociation de Francfort y sont racontés très au long et souvent avec une verve spirituelle qui en rend la lecture fort amusante. Les mœurs de l'Allemagne, à cette époque, y sont bien observées et les portraits des principaux personnages tracés d'une manière

aussi piquante qu'ingénieuse. Je dois citer entre autres ceux de l'électeur de Mayence, du roi de Hongrie et de l'ambassadeur d'Espagne.

Les mêmes qualités recommandent la relation de l'ambassade de Madrid. Mais on n'y trouve pas le même intérêt historique. Les observations de mœurs y sont sévères et peuvent être taxées d'exagération. Il n'est pas douteux que l'auteur n'ait utilisé dans ce fragment des *Mémoires* les souvenirs de son ambassade extraordinaire auprès de Philippe V.

Quant à la première partie, il ne faut guère y chercher que des faits entièrement personnels au maréchal. Dans les siéges et dans les batailles, l'auteur ne voit jamais que son père; rarement il s'élève à quelques vues d'ensemble. Pourtant on rencontre parfois des détails qui peuvent servir à l'histoire des mœurs au XVII[e] siècle : par exemple les anecdotes de la jeunesse du maréchal et cette armée auprès de laquelle il *faut user de persuasion* pour lui faire passer le Rhin.

Le style des *Mémoires* est très négligé; l'auteur emploie souvent des expressions d'une trivialité choquante; mais il ne manque d'ailleurs ni de vivacité, ni d'éclat, ni d'énergie. « La narration, dit judicieusement Petitot, a une certaine couleur gasconne qui la rend fort piquante. »

Les *Mémoires* ont été écrits tout entiers sous le règne de Louis XIV; l'approbation du chancelier est du 17 novembre 1714 et le privilége du libraire, Michel David, du 9 janvier 1715. Mais le Roi étant venu à mourir avant la publication, le duc de Gramont s'empressa d'y ajouter le curieux passage qui suit; après avoir fait connaître l'organisation des différents conseils qui gouvernaient l'Espagne, il dit : « Cette forme de gouvernement commis aux gens de qualité d'épée, joint au peu d'officiers de robe qui sont établis dans toute la monarchie d'Espagne, étoit bien différente de celle de notre royaume que l'épée a fondé et que l'épée a conservé, où les emplois des conseils, sous le règne précédent, n'étoient possédés que par des gens de robe; mais le grand prince, qui par le droit de sa naissance et par ses éminentes qualités vient d'être appelé à la régence du royaume, travaillant sans relâche sur les Mémoires du plus juste et du plus religieux prince que la France auroit possédé, et que la mort nous a ravi à la fleur de son âge, vient d'établir cette même forme de gouvernement, en mettant à la tête et dans tous les conseils par lesquels cette puissante monarchie est gouvernée, les princes du sang et les plus grands seigneurs du royaume. » Le duc de Gramont salue avec joie le gouvernement nouveau parce qu'il n'est plus le gouvernement de Louis XIV. Qu'on ne dise donc point que la monarchie de Louis XV fut la continuation de la monarchie du grand siècle. Les *Mémoires* du maréchal de Gramont font ressortir une différence qui vaut la peine qu'on s'y arrête. Pour gagner les grands seigneurs à sa cause, le duc d'Orléans leur promit une grande part dans l'administration des affaires du royaume; la régence fut le prix des concessions qu'il dut faire à la noblesse de cour; et ceux qui n'avaient été que courtisans sous Louis XIV, se virent tout-à-coup transformés en hommes d'état. Dès ce moment la monarchie tendit à devenir aristocratique, de populaire qu'elle était auparavant.

Publiés en 1716 par le duc de Gramont lui-même, chez Michel David (2 volumes in-12), les *Mémoires* du maréchal n'ont été réimprimés que pour la collection Petitot.

MOREAU.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL DE GRAMONT.

PREMIÈRE PARTIE.

La vie du maréchal de Gramont est si belle, et remplie d'événemens si rares et si extraordinaires, qu'il eût été à désirer que quelqu'un capable de l'écrire eût pris ce soin, et qu'il s'en fût acquitté avec une exacte vérité et dans toute sa perfection ; mais comme personne ne l'a pu ou voulu faire, soit par défaut des pièces nécessaires à cet effet, ou par quelque autre motif, j'ai cru devoir, à la mémoire d'un père plein d'amitié pour moi, et doué de toutes les grandes qualités qu'un homme de guerre, et le plus délié courtisan qui fut jamais, pût avoir, prendre le soin de faire une recherche exacte des lettres et des fragmens de mémoires que j'ai trouvés épars et fort mal en ordre, qui pouvoient avoir quelque rapport à sa vie, et de les rassembler de manière que le journal que je me proposois d'écrire eût quelque liaison, et que la lecture en pût faire plaisir non-seulement à ceux qui le connoissent particulièrement, mais encore aux personnes capables d'être touchées du vrai mérite, de la droiture du cœur, de la fermeté de courage, et d'un agrément dans l'esprit que je n'ai connu qu'à lui seul. Aussi a-t-il été l'ami intime des deux plus grands hommes du siècle passé, et a fini par être honoré jusques à sa mort des bonnes grâces et de la confiance d'un roi haut et ferme dans l'adversité, juste, doux, affable au milieu du comble de la fortune, et surnommé le *Grand* à juste titre, par le tissu des actions brillantes qu'il a faites pendant le cours d'une vie toute pleine de gloire, et de prodiges dont l'antiquité ne nous a jamais laissé d'exemple.

[1604] Le maréchal de Gramont naquit à Hagetman, en 1604, six ans avant la mort tragique de Henri-le-Grand, si funeste à la France, et dont les bons François ne se peuvent encore consoler. M. le duc de Gramont, son père, qui étoit pour lors un des plus grands seigneurs de France, et qui le portoit le plus haut, envoya son fils à Paris à l'âge de quatorze ans, pour apprendre à monter à cheval et faire ses autres exercices : mais comme les pères de ce temps-là ne se dénuoient pas volontiers de ce qui leur étoit utile et agréable pour le donner à leurs enfans, ainsi qu'il se pratique aujourd'hui, l'équipage que M. le duc de Gramont donna à son fils, qui portoit alors le nom de comte de Guiche, consistoit uniquement en une espèce de gouverneur à très-petits gages, à un valet de chambre et à un vieux laquais basque. L'argent comptant pour le voyage fut médiocre, et celui qu'il avoit à dépenser à Paris peu considérable pour une personne de sa qualité ; de sorte qu'il falloit vivre d'économie, pour ne pas consommer en un jour ce qui étoit destiné pour sa subsistance pendant une semaine : et je lui ai souvent ouï dire à lui-même, en me racontant l'extrême indigence où il s'étoit trouvé, qu'il étoit quelquefois nécessité de souper avec un morceau de pain, et de s'aller coucher ensuite à la lueur d'un lampe fort puante, faute de chandelle, parce qu'elle étoit trop chère ; et de loger en chambre garnie, d'où tous les matins il alloit de son pied à l'Académie chez Poitrincourt. Voilà quel fut le début du comte de Guiche, héritier de la maison de Gramont, arrivant à la cour. Cependant comme il étoit d'une figure aimable, qu'il avoit de l'esprit infiniment, et de cette sorte d'esprit qui plaît par sa douceur et par son insinuation ; que d'ailleurs le nom qu'il portoit ne lui faisoit pas déshonneur, il ne tarda guère à se faire connoître ; il rechercha avec soin la bonne compagnie, et la bonne compagnie ne l'évita pas. Il se fit des amis du premier ordre qui le prônèrent : les dames à la mode, à qui il ne déplaisoit pas (car il étoit jeune, vigoureux, enjoué et poli autant qu'on le peut être), le prirent sous leur protection ; quelques-unes eurent soin de l'habiller, d'autres lui donnèrent de l'argent : il joua, il fut heureux. L'abondance régnoit parmi les courtisans, les financiers aimoient le jeu passionnément, et jouoient en dupes : il n'en

fallut pas davantage pour qu'un Gascon aussi délié que le comte de Guiche profitât des occasions favorables que lui présentoit la fortune, et pour devenir opulent par son seul savoir faire, sans secours quelconques de sa maison. Il se fit un petit équipage : quelques Béarnais pleins de courage, qui surent qu'il avoit de l'argent, s'attachèrent à lui, et composèrent une maison qui commença à avoir l'air de celle d'un seigneur.

[1621] Il n'avoit que dix-sept ans accomplis lorsqu'il suivit le roi Louis XIII dans les guerres de la religion en 1621, et se trouva aux siéges de Saint-Antonin et de Montpellier, où il se distingua fort, et se fit extrêmement connoître du Roi et des officiers principaux de l'armée.

[1622] La fin du siége de Montpellier ayant produit une paix générale avec les huguenots, et le royaume paroissant tranquille en 1622, il crut, et avec raison, qu'il ne convenoit pas à un homme de son âge de s'aller plonger dans les délices de la cour, au lieu de songer à aller apprendre son métier, qui étoit celui de la guerre, et de pouvoir parvenir un jour aux grades où un homme de sa naissance et de son courage pouvoit aspirer. Il prit congé du Roi, et lui demanda permission d'aller chercher les occasions dans un voisinage qui a servi si long-temps de théâtre pour la guerre à toute la chrétienté.

[1623] Il passa donc en Hollande l'année 1623, pendant que le roi d'Espagne préparoit cette grande armée sous le commandement du marquis Spinola, pour tâcher de réparer la funeste campagne où il avoit été obligé de lever le siége de Berg-op-Zoom. Pour cet effet les Espagnols ayant fait résolution d'attaquer Bréda, le comte de Guiche, quoique la circonvallation fût formée, résolut d'y entrer, et en vint à bout par le moyen de deux guides fidèles qu'il prit, et qui le firent passer, la nuit, par dessus les retranchemens, et entrer heureusement dans la place.

Le siége de Bréda est un des plus beaux et des plus signalés qui se soit fait dans les Pays-Bas : la place étoit fortifiée dans toutes les règles de l'art, les approches en étoient difficiles, la circonvallation l'étoit encore davantage : il y avoit dedans une garnison formidable, un gouverneur valeureux et capable, et nombre d'officiers d'élite mis de la main du prince d'Orange.

Le marquis Spinola, qui étoit un des plus renommés capitaines qu'il y eût en ce temps-là et des plus expérimentés, connoissoit mieux qu'un autre toutes les difficultés presque invincibles de faire un siége comme celui de Bréda : aussi n'oublia-t-il rien pour persuader au Roi, son maître, par nombre de raisons fortes et démonstratives, que c'étoit commettre la gloire de ses armes, et qu'en un mot il n'étoit pas d'avis de l'entreprendre, crainte de n'en pas sortir à son honneur, et puis d'en recevoir le blâme ; mais Philippe II, après avoir bien réfléchi sur toutes les raisons du marquis de Spinola, lui renvoya sa dépêche, et pour toute réponse lui mit au bas, de sa propre main : *Marques, tomais Breda. Yo, el Rey ;* c'est-à-dire : « Marquis, prenez Bréda. Moi, le Roi. » Ce fut au marquis de songer aux moyens d'obéir à son maître sans plus de réplique, et de mettre tout en œuvre pour la réussite d'une aussi grande entreprise, de laquelle néanmoins il ne laissa pas de venir à bout, mais avec beaucoup de peines, et après un siége de neuf ou dix mois très-meurtrier. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'y passa, Bentivoglio et Strada l'ayant fait amplement ; il me suffira seulement de dire que jamais place ne fut plus vivement attaquée ni mieux défendue. Le comte de Guiche se trouva partout, et les Hollandois conçurent de lui une haute estime.

[1625] Le siége fini, et les assiégés ayant eu une capitulation honorable, le comte de Guiche s'en retourna en France en 1625, où il ne resta guère ; car sachant que Verua en Piémont étoit assiégée, il alla joindre le maréchal de Créqui, et se trouva à l'attaque des forts que les Espagnols tenoient dans la plaine, que le maréchal emporta. L'expédition faite, et n'y ayant plus rien à faire en Piémont, il revint à la cour, où il se battit contre Hocquincourt, chacun avec son second : Bidaus, qui étoit celui du comte de Guiche, tua son homme tout roide, et Hocquincourt fut désarmé.

La sévérité des duels contraignit le comte de Guiche à sortir du royaume, et comme le métier de simple voyageur qui va voir le pays ne convenoit ni à son caractère ni à son humeur, il prit le parti d'aller chercher la guerre en Allemagne, et de se rendre auprès du comte de Tilly, ce fameux général de la Ligue (1), qui le reçut à bras ouverts, et le traita comme son enfant.

Jamais le comte de Guiche ne fut plus étonné que lorsqu'il vit pour la première fois ce comte de Tilly, dont la renommée faisoit tant de bruit dans toute l'Europe. Il le trouva marchant à la tête de son armée, monté sur un petit cravate blanc, et vêtu assez bizarrement pour un géné-

(1) Tilly commandoit les troupes de l'Empereur, et non pas celles de la Ligue.

ral : il avoit un pourpoint de satin vert tout découpé, à manches tailladées, des chausses de même, un petit chapeau carré, avec une grande plume rouge qui lui tomboit sur les reins, un petit ceinturon large de deux doigts, auquel étoit pendue une épée de combat, et un seul pistolet à l'arçon de sa selle. Un accoutrement aussi singulier fit d'abord croire au comte de Guiche que l'homme qui en étoit revêtu n'avoit pas la cervelle bien timbrée, et qu'au lieu de trouver un général tel qu'il se l'étoit proposé sur la réputation publique, il étoit tombé entre les mains d'un fou ; mais il ne tarda guère à connoître le contraire, car il ne démêla jamais un capitaine plus sensé, ni plus sage, ni plus absolu dans son armée.

Après que Tilly l'eut embrassé et témoigné la joie qu'il avoit de le voir, il lui dit : « M. le comte, mon habit vous paroît sans doute extraordinaire, car il n'a rien de la mode de France ; mais il est à la mienne, et cela me suffit : je suis même persuadé que mon petit cravate et mon pistolet ne vous surprennent pas moins. Cependant il est bon de ne vous laisser pas ignorer, pour que vous jugiez favorablement du comte de Tilly, que vous êtes venu chercher de si loin, que j'en suis à la septième bataille gagnée, sans que le pistolet en question ait encore été tiré, ni que le cravate ait molli sous moi. » Le vieux duc d'Albe, surnommé le *Castigador de Flamencos*, avec sa fraise, sa cuirasse et toute sa fierté espagnole, n'eût osé parler de lui avec autant de faste que le fit le petit Allemand avec son pourpoint de satin vert ; et le comte de Guiche sut bientôt aussi à quoi s'en tenir, et à qui il avoit affaire.

L'armée se mit en marche ; et peu de jours après il se trouva au glorieux passage que fit le comte de Tilly de la rivière d'Elbe, que le roi de Danemarck lui vouloit empêcher, et battit son armée. Le comte de Guiche acheva la campagne, et assista à toutes les grandes occasions qui s'y passèrent ; et il étoit près du comte de Tilly lorsque ce général reçut une mousquetade dans le genou au siége du château de Pinenberg, dont le comte de Guiche fut inconsolable : car Tilly l'aimoit et le considéroit à un point, que peu s'en fallut qu'il ne lui fît commander l'armée sous lui. Ce général ayant été obligé de quitter l'armée à cause de sa blessure, le duc de Friedland, autrement Walstein, si connu dans l'histoire, prit la place de Tilly, étant capitaine général des armées de l'Empereur.

Ce Walstein étoit vaillant et judicieux à la guerre, admirable à lever et à faire subsister les armées, sévère à punir les soldats, prodigue à les récompenser, pourtant avec choix et dessein ; toujours ferme contre le malheur, civil et affable dans le besoin ; d'ailleurs orgueilleux et fier au-delà de toute imagination ; ambitieux de la gloire d'autrui, jaloux de la sienne ; implacable dans la haine, prompt à la colère, cruel dans la vengeance ; plein d'ostentation, libéral à l'excès lorsqu'il s'agissoit de sa gloire, et de se faire des créatures pour parvenir à ses fins. En un mot, Walstein étoit un de ces hommes nés pour commander aux autres, et pour donner beaucoup de crainte à son maître, quelque puissant qu'il pût être.

Comme il lui revînt beaucoup de bien du comte de Guiche, et qu'il connût par lui-même, pendant le reste de la campagne, que c'étoit un jeune homme capable et digne d'avoir de l'emploi, il le prit en singulière amitié et lui en offrit un des plus honorables dans l'armée de l'Empereur, s'il vouloit suivre les armes de Sa Majesté Impériale ; mais voyant qu'elles pourroient se tourner contre la France, et que le duc de Nevers, avec lequel il y avoit quelque alliance, étoit passé de France à Mantoue pour y posséder les Etats qui lui appartenoient par le droit de sa naissance, il se résolut de l'aller trouver en 1629 ; et quitta néanmoins Walstein à regret, parce qu'il avoit beaucoup à apprendre sous lui.

Les Espagnols ne tardèrent pas long-temps à inquiéter ce duc ; et ayant formé le siége de Casal, il crut qu'il étoit nécessaire, pour le bien de son service, d'envoyer dans cette partie du Montferrat delà le Tanaro, qui lui étoit affectionnée, quelque personne qui eût l'intelligence de ménager leur bonne volonté, et l'autorité d'y assembler quelques troupes pour inquiéter les Espagnols dans le siége de Casal. Pour cet effet, il donna au comte de Guiche une commission de son lieutenant-général dans le Montferrat au-delà du Tanaro.

Le comte de Guiche ayant traversé partie de l'Etat de Milan et de Gênes déguisé, il se rendit à Nice-de-la-Paille(1), où en vertu de son pouvoir il commença à y faire quelques levées ; mais don Gonzalès de Cordoue, voyant de quelle importance il étoit d'empêcher les progrès de ces levées, détacha la meilleure partie de son armée sous la conduite du comte Jean Cerbellone, pour le venir attaquer dans Nice-de-la-Paille.

C'étoit une méchante petite ville, où il n'y avoit fortifications quelconques ; et tout ce que

(1) Petite ville du Piémont, sur le Belbo.

le comte de Guiche put faire dans le peu de temps qu'il avoit à se préparer ne fut guère considérable. On l'attaqua avec une extrême vigueur, et le lendemain de l'ouverture de la tranchée, il fut servi d'une batterie de douze pièces de canon de dix-huit, qui ne cessèrent de tirer. Néanmoins il soutint le siége vingt et un jours de tranchée ouverte, fit trois sorties, encloua le canon des ennemis, leur tua beaucoup de gens, et soutint deux assauts généraux sans perdre un pouce de terrain. Le comte Jean Cerbellone, qui commandoit l'armée, et le comte Lugi Trotto, mestre de camp d'infanterie, furent grièvement blessés au dernier assaut; et le comte de Guiche leur eût fait lever le siége s'il n'avoit été contraint de se rendre faute de poudre, ne lui en restant pas assez pour tirer cent coups de mousquet : mais quoique les ennemis s'aperçurent de ce manquement, don Gonzalès de Cordoue envoya ordre qu'on lui donnât telle capitulation qu'il demanderoit, pourvu qu'il sortît de Montferrat, où les Espagnols le redoutoient, et craignoient son autorité et son savoir faire. Les honneurs qu'on lui fit ne pouvoient être plus grands; car lui et tous les François qui l'avoient suivi furent défrayés et traités magnifiquement dans tout l'État de Milan par l'ordre du gouverneur.

Etant de retour auprès du duc de Mantoue, il le fit capitaine de sa compagnie de gendarmes, qui est une charge qui, selon les ordres de la guerre, est des plus honorables qui se puisse donner, et qu'il voulut créer en sa personne pour lui donner un témoignage sensible de la satisfaction qu'il avoit des services essentiels qu'il venoit de lui rendre. Il fut reçu à Mantoue avec des acclamations de joie qui ne se peuvent exprimer; les peuples et les gens de guerre le chérissoient, et le duc de Mantoue lui donna toute sa confiance.

[1630] Mais l'année suivante, l'Empereur envoyant en Italie, sous le commandement du comte de Colalto, cette grande armée qui avoit été victorieuse de toute l'Allemagne, ce général vint attaquer Mantoue, où le duc donna un quartier à commander au comte de Guiche. Le siége dura depuis le jour de la Toussaint que la tranchée fut ouverte, jusques à Noël, sans que les ennemis eussent fait d'autres progrès que celui d'emporter quelques forts qui avoient été faits du côté de la porte de Cérès, mais bien éloignés de la ville; et ce petit avantage ayant été arrêté par le retranchement que le colonel Durand fit à la vue des ennemis, que le comte de Guiche soutenoit avec la compagnie des gendarmes du duc, à laquelle il avoit fait mettre pied à terre, ils furent toujours repoussés vigoureusement avec grande perte toutes les fois qu'ils en tentèrent l'attaque. C'est là où le comte de Guiche, venant tous les matins de la ville à son retranchement par la longue digue qui y conduisoit et qui étoit fort exposée au canon des ennemis, trouva au milieu de ladite digue un comte Salpiconi Culeti, à la petite pointe du jour, collé en croix, contre la muraille d'une vieille maison qui restoit encore dans un coin de la digue et que le canon n'avoit pas entièrement abattue. Il ne fit pas de réflexion à l'homme qu'il voyoit en cette posture bizarre; mais le soir, revenant à la ville selon sa coutume, et le même objet se présentant à ses yeux, la curiosité le prit de savoir qui il étoit, et ce qu'il faisoit là depuis le matin. Il vit un pagnote éperdu, qui ne lui répondit autre chose sinon : *Signor, vo diro* (1) *sono perdutto : il canon, il canon! Ha! signor patron caro, aspetto la notte.* Il y avoit plus de quinze heures qu'il étoit attaché à cette muraille, attendant que la nuit fût venue fort obscure pour éviter la canonnade, qui le fatiguoit extrêmement. C'étoit pourtant un *spetzaferro* (2) de Mantoue, et en haute estime parmi la soldatesque italienne. Après cette petite digression, que j'ai trouvée assez plaisante, je reprends la suite du siége. L'infanterie des ennemis étant rebutée, Colalto fit retirer l'armée dans des quartiers éloignés de Mantoue, et leva le siége. Pendant ce temps il se fit de beaux et fréquens combats de cavalerie, où le comte de Guiche se trouva toujours avec avantage.

[1631] Le mois de mai suivant, les ennemis vinrent, avec un gros corps de cavalerie et d'infanterie, le jour de l'Ascension, se présenter devant la porte de la Pradelle. Le duc ayant eu cet avis, le donna aussitôt au comte de Guiche, et lui ordonna de faire monter la cavalerie à cheval, dont le nombre fut fort petit, la peste et les travaux du siége ayant quasi tout désolé; et quoique le comte de Guiche fût incommodé d'une chute qu'il avoit faite le jour d'une sortie, il monta à cheval avec ce qu'il y avoit de gens en état; et comme ce pays est fort propre pour l'infanterie, il en laissa un corps sous la conduite du baron de Dolé, capitaine dans le régiment de Durand, en une maison hors de la ville, qui étoit le seul passage

(1) Seigneur, je suis perdu : le canon, le canon! Ah! mon cher seigneur, j'attends la nuit.

(2) Un brise-fer, un fanfaron.

par lequel les ennemis le pouvoient couper.

Il n'y a de chemins aux environs de Mantoue que de longues allées bordées de fossés à droite et à gauche : ce qui empêchant les ennemis de faire un grand front, le comte de Guiche ne balança pas de faire sonner la charge et de marcher à eux, comptant d'avoir toujours sa retraite assurée par le moyen du petit corps d'infanterie qu'il avoit laissé derrière lui.

Après deux ou trois charges très-valeureuses, les ennemis firent passer des troupes par les derrières pour attaquer le poste de la retraite qui étoit gardé par de l'infanterie, lequel ne tint pas un instant, l'infanterie l'ayant honteusement abandonné sans tirer un seul coup de mousquet. Il n'y eut que les officiers qui firent leur devoir en payant de leurs personnes, et qui furent tous tués ou pris prisonniers. Le comte de Guiche se voyant enveloppé, crut qu'il n'y avoit de salut pour lui que d'enfoncer ce qui s'opposoit à sa retraite dans la ville.

Tout ce qui étoit resté auprès de lui le suivit courageusement, mais à bonnes enseignes ; car il ne s'en sauva aucun et tout resta sur la place, à la réserve de lui et de son écuyer, environnés de toutes parts, lui blessé de deux coups mortels, et son cheval tué de cinq. Son écuyer, qui n'étoit pas encore blessé, se jeta sur son maître pour essayer de le retirer de dessous son cheval qui l'étouffoit; et en étant venu à bout, il se mit à crier de toute sa force que c'étoit le comte de Guiche, homme de la première condition, pour empêcher qu'on n'achevât de le tuer. Certains officiers de distinction qui se trouvèrent là lui donnèrent quartier.

Le combat fini, le comte de Guiche resta long-temps exposé sur le champ de bataille, au milieu des morts et des blessés, perdant beaucoup de sang par sa plaie. Il se trouva auprès d'un capitaine allemand des ennemis qui avoit à peu près un pareil coup que lui et qui perdoit aussi beaucoup de sang : comme il n'y avoit point là de chirurgien, un cavalier de sa compagnie s'approcha de lui et lui demanda s'il vouloit permettre qu'il lui dît quelque parole sur sa plaie, qu'il étoit sûr de lui arrêter le sang dans le moment. Le capitaine, peu scrupuleux, consentit volontiers au charme : et de fait les paroles n'eurent pas plus tôt été prononcées, que le sang qui jaillissoit comme une saignée s'arrêta tout court ; ce qui surprit fort le comte de Guiche, qui étoit spectateur. Le cavalier lui proposa la même opération ; mais il n'en voulut pas tâter, et répondit que, se confiant en Dieu, il n'étoit pas touché du commerce du diable ; et que s'il avoit à mourir, qu'il finiroit comme un homme de bien devoit faire.

Peu de temps après, le capitaine, qui se croyoit guéri, et qui railloit le comte de Guiche de ce qu'il n'avoit pas admis le sortilége, tomba roide mort entre ses bras, et le comte de Guiche guérit par succession de temps. On le porta le mieux que l'on put, tantôt dans des manteaux, tantôt à cheval, un reitre étant en croupe, jusqu'à ce qu'il eût enfin rencontré le carrosse que Galas eut l'honnêteté de lui envoyer. Il le reçut à Gazuol avec toutes les civilités imaginables, l'ayant connu particulièrement en Allemagne dans l'armée de Tilly. Le prince de Bozolo ayant su sa blessure, le vint trouver ; et le voyant dans l'état du monde le plus déplorable, il supplia Galas de trouver bon qu'il le conduisît chez lui, et qu'il envoyât chercher en toute diligence des chirurgiens à Mantoue; ce qui lui fut accordé. Il faudroit un volume entier pour décrire toutes les bontés que le prince de Bozolo eut pour le comte de Guiche : il me suffira de dire qu'il dut la vie à ses soins et à son extrême attention pour lui.

Après qu'il eut été cent vingt-sept jours dans le lit, sans avoir jamais bougé de sa même place, Pietro Ferrari, corse, duquel il étoit prisonnier, parce que c'étoit son régiment qui s'étoit trouvé dans le combat, obtint du comte de Colalto de le sortir des mains du prince de Bozolo pour le mettre dans le château de Gaëte, dont il étoit gouverneur. Ce fut là qu'il reçut tous les mauvais traitemens qu'on pût jamais faire non à un prisonnier de sa qualité, mais au plus vil de tous les esclaves ; le tout pour lui serrer le bouton et tirer de lui une prompte et forte rançon.

Il fut dix-huit mois dans la prison de ce barbare, n'ayant que deux valets de chambre pour le servir, dont l'un mourut de la peste à ses côtés au chevet de son lit, et l'autre se la pansoit journellement en lui donnant à manger. Au bout de six mois que le comte de Guiche commençoit à se soutenir avec des béquilles, quelques officiers charitables de la garnison représentèrent au signor Pietro Ferrari qu'il y avoit de l'indignité, même de la cruauté, à traiter de la sorte un homme de la distinction et de la qualité du comte de Guiche, et que c'étoit violer le droit des gens; mais à cela il ne répondit jamais autre chose que : *Signori, vo diro, è morto il mio padre, me ne son consolato; è morto la mia madre, me ne son consolato : morira y crepera cuesto becco cornuto, me ne consolero ;* c'est-à-dire : « Messieurs, je vous

dirai que mon père est mort, et que je m'en suis consolé ; que ma mère est morte, et que je m'en suis consolé : ce maraud crèvera, et je m'en consolerai. » Il n'y eut pas moyen d'en tirer autre chose ; et la prison n'en fut que plus dure, pour essayer de faire venir plus tôt le quadrin de Bidache (1). A quoi M. le duc de Gramont fit toujours la sourde oreille.

Mais comme Dieu ne peut souffrir à la longue la cruauté et la barbarie des méchans, et que tôt ou tard il les châtie avec toute la sévérité qu'ils ont méritée, un jour que Pietro Ferrari étoit dans ses humeurs gaillardes et se promenoit dans son jardin, il envoya dire au comte de Guiche qu'il lui donnoit la permission pour la première fois d'y venir respirer l'air avec lui. Lorsqu'il y fut arrivé, il le gracieusa contre sa coutume ; cependant en l'assurant toujours qu'il ne cesseroit d'être étroitement resserré jusqu'à ce que les dix mille écus qu'il demandoit pour sa rançon fussent arrivés. Comme la conversation s'échauffoit, l'étranguillon prit tout d'un coup à Pietro Ferrari, et tomba sur la béquille du comte de Guiche en secouant le gigot et faisant des grimaces horribles, et agonisant. Ce fut dans cet instant que le comte de Guiche, au lieu de songer à l'assister, lui rendit ces mêmes paroles : *Signore Pietro Ferrari, è morto il mio padre, me ne son consolato ; è morto la mia madre, me ne son consolato : V. S., grandissimo forfante, coyon, è becco cornuto, crepa è seva presto al diabolo, me ne consolo.* Tous les officiers de la garnison, qui le connoissoient pour un tyran et le haïssoient à la mort, se prirent tous à rire ; et peu s'en fallut que le comte de Guiche et eux ne l'achevassent avec ses béquilles, tant ils avoient envie d'en être défaits.

Pietro Ferrari mort, le prince de Bozolo, qui ne perdoit point d'occasion d'obliger le comte de Guiche, obtint de Colalto la permission de le faire sortir du château de Gaëte et de l'amener chez lui, jusques à ce que l'on fût convenu de sa rançon ; mais le traité de Cherasco s'étant fait dans ce temps-là (2), ou tous les prisonniers que le Roi tenoit furent rendus, et en particulier le duc Doria, et où par article exprès il fut dit qu'on feroit de même de tous les prisonniers françois que l'Empereur et le roi d'Espagne tenoient, le comte de Guiche se trouvant compris dans le traité fut élargi de même que les autres prisonniers, sans qu'il lui en coûtât rien, et eut permission de s'en revenir en France, les amis qu'il avoit à la cour ayant obtenu sa grâce du Roi, pour le combat qu'il avoit fait contre Hocquincourt.

Il fut reçu du Roi avec toutes les marques de bonté et de distinction qu'il pouvoit désirer, et par conséquent de tous les courtisans les plus à la mode ; et comme il avoit l'esprit du monde le plus aimable et le plus insinuant, qu'il revenoit d'une guerre étrangère où il s'étoit acquis une grande réputation, il plut à cet illustre cardinal de Richelieu, qui pour lors se trouvoit au comble de la plus haute faveur, et qui faisoit grand cas des honnêtes gens qui avoient un nom et un certain mérite. Le comte de Guiche lui faisant la cour avec assiduité, il ne tarda guère à avoir toute sa confiance ; et pour lui donner une preuve certaine de son estime et de son amitié, il voulut le mettre dans son alliance, et pour cet effet fit dans le même jour, en présence du Roi, les mariages des ducs d'Epernon, de Puylaurens et de lui, avec ses trois nièces.

[1634] Ces noces furent somptueuses et de la dernière magnificence ; mais elles ne furent heureuses que pour le comte de Guiche, car le duc d'Epernon ne resta guère à la cour, son humeur altière ne compatissant pas avec celle du cardinal, qui vouloit une soumission aveugle. Puylaurens mourut misérablement en prison ; et le seul comte de Guiche resta avec la confiance entière et l'amitié étroite de ce grand et redoutable ministre, qui dès ce moment ne songea qu'à l'avancer, à le bien mettre avec le Roi, et à faire sa fortune.

Peu de temps après on eut avis que le cardinal infant et le marquis d'Aytonne avoient formé un dessein sur Calais, et que cette place, qui se trouvoit pour lors en très-mauvais état et dénuée de tout, couroit grand risque : le cardinal de Richelieu fit partir le comte de Guiche en toute diligence pour s'aller jeter dedans avec ordre d'y commander, et lui ordonna de mettre tout son savoir faire en œuvre pour la conservation d'une place aussi importante à l'Etat. Il s'acquitta si bien de son emploi, et avec tant de précaution et de vigilance, que Calais se trouva bientôt en état de défense et à l'abri de l'entreprise des ennemis, qui en eurent la courte honte, et le cardinal infant et le marquis d'Aytonne contraints de se retirer et de changer de projet. Le Roi fut très-content de la manœuvre du comte de Guiche, et le cardinal ne nuisit pas à la faire trouver telle qu'elle étoit, de même qu'à le faire récompenser sur-le-champ par un gros *acquit-*

(1) Quadrin, pièce de monnoie.

(2) Les traités de Cherasco terminèrent la guerre d'Italie. Ils furent signés le 31 mars, le 6 avril et le 30 mai.

patent (1) de la peine de son voyage. Rien ne sied mieux à un courtisan éveillé, et ne le fait briller davantage, que d'avoir pour protecteur et pour son ami intime un ministre de la première dignité, et à qui son maître veut bien donner toute sa confiance et une autorité absolue.

[1635] Huit mois après, la guerre entre la France et l'Espagne ayant été déclarée, le comte de Guiche fut nommé par le Roi pour être maréchal de camp avec le vicomte de Turenne, et servir sous le cardinal de La Valette, qui devoit commander une armée pour soutenir le duc Bernard de Weimar, lequel, après la perte de la bataille de Nordlingen, étoit poussé par les armées impériales à tel point, que lorsque celle du Roi le joignit, elle le trouva retiré presque sous Metz. Mais ayant été soutenu par un renfort aussi considérable, et Galas qui l'avoit suivi, et pris en passant Kayserslautern et attaqué la petite ville des Deux-Ponts, ayant eu avis de la jonction de l'armée de France, il en leva promptement le siége pour se retirer vers Mayence : ce que le duc de Weimar jugea impossible qu'il pût faire sans s'exposer à tout perdre, parce que le seul passage par lequel il se pouvoit retirer étoit Landsthul, où il y avoit un château très-bon, dans lequel il avoit mis une personne sur la capacité et la fidélité de laquelle il comptoit uniquement.

L'armée se mit en marche ; le comte de Guiche avoit l'avant-garde avec le duc de Weimar ; et comme on approcha du château, on reconnut l'infidélité du commandant par les salves de mousquetades qui furent faites sur nos troupes, ce malheureux ayant livré le château à Galas pour de l'argent ; de sorte que l'armée de l'Empereur se retira paisiblement sans pouvoir être attaquée, se voyant à la veille d'être entièrement défaite si elle eût été jointe.

Un si fâcheux contre-temps obligea forcément de songer à prendre un autre chemin pour marcher droit à Mayence, où le duc Weimar avoit encore garnison sous le commandement du colonel Hogkendorff, mais qui se trouvoit à bout de toute subsistance et dans la dernière extrémité.

L'armée du Roi eut beaucoup de peine à faire cette marche : c'étoit le commencement de la guerre, tout paroissoit difficile aux soldats, même aux officiers, qui depuis long-temps jouissoient du repos ; la cavalerie étoit désaccoutumée de camper et le faisoit avec embarras et avec peine ; et, en un mot, l'armée regardoit comme un prodige de se pouvoir passer quatre ou cinq jours de pain, et de souffrir un peu de disette : ce qui faillit à causer un grand désordre et une sédition presque générale, dans laquelle il fallut que le comte de Guiche se servît de beaucoup d'adresse, et d'une rhétorique douce et persuasive, pour remettre dans leur devoir les esprits, qui étoient très-échauffés.

Avant que l'armée arrivât à Mayence, on fit le siége de la ville de Binghen, sur les rivières de Nave et du Rhin, qui fut prise en peu de jours. Le comte de Guiche, en l'allant reconnoître avec le colonel Hebron et le vicomte de Turenne, y reçut une mousquetade au-dessus de l'œil, qui ne fit que lui emporter la peau sans lui toucher l'os.

L'armée étant enfin arrivée à Mayence après beaucoup de peines et de murmures, il fallut encore user de persuasions plus fortes que les précédentes pour l'obliger à passer le Rhin ; et l'on n'en vint à bout que sur l'espoir qu'on donna de la jonction des troupes du landgrave de Hesse, avec lesquelles l'on se trouveroit en état de pousser l'armée de l'Empereur, qui s'étoit assez mal retranchée près de Francfort-sur-le-Mein. Le duc de Weimar laissa le comte de Guiche avec la cavalerie dans un village qui étoit proche du pont, sur lequel Galas fit deux belles entreprises : l'une, par des bateaux chargés de feux d'artifice pour le brûler ; et l'autre, par des bateaux chargés de grosses pierres pour essayer de le rompre ; jugeant à merveille que si le landgrave ne se joignoit pas à l'armée, et toute subsistance lui étant ôtée, la retraite en France étoit impossible de l'instant qu'il venoit à bout de rompre le pont qu'on avoit sur le Rhin, et par conséquent les deux armées de France et de Weimar réduites à se rendre la corde au cou sans tirer un coup de pistolet. Mais heureusement le comte de Guiche fit échouer Galas dans ses deux entreprises, à sa grande douleur, car c'étoit un coup de partie ; mais aussi à la grande satisfaction du comte de Guiche, qui reçut bien des louanges de toute l'armée.

Il fut ensuite commandé pour aller à la guerre avec deux mille chevaux de la cavalerie weimarienne, du côté d'Oppenheim. Quatorze régimens de Cravates, qui faisoient plus de quatre mille chevaux, lui tombèrent sur le corps à sa retraite, qu'il fit fièrement au pas, en combattant toujours, et faisant aller ses escadrons à la charge, dans le temps qu'il faisoit passer les autres dans les intervalles. Il falloit avoir aussi

(1) Ordre du Roi aux trésoriers de payer comptant une somme quelconque.

la cavalerie du duc de Weimar pour oser tenter une manœuvre pareille en présence d'un ennemi de beaucoup supérieur. Cette manière de combattre dura cinq grosses heures, sans qu'il fût jamais possible aux Cravates, qui étoient les troupes les plus aguerries qu'eût l'Empereur, de l'entamer ; et il se retira à Mayence glorieusement, sans perte que de quelques cavaliers et officiers, entre lesquels le colonel Rose fut blessé auprès de lui.

L'on tint ensuite conseil de guerre, où il fut unanimement résolu qu'on prendroit le parti de se retirer : et l'on fit cette mémorable retraite de Mayence jusques à Metz, si connue de tout le monde, et qui a fait tant de bruit. Et Galas, ayant suivi avec toutes les forces de l'empire celles du Roi, les armées commandées par le duc d'Angoulême et le maréchal de La Force se joignirent à celles du duc de Weimar et du cardinal de La Valette pour s'opposer à Galas et l'empêcher d'entrer dans le royaume.

Il ne se passa rien de considérable entre les armées, Galas ayant toujours été campé avec le duc de Lorraine à Mézières, et l'armée du Roi à Donlay : pendant ce temps-là Galas, qui souffroit des incommodités extrêmes, tant pour les vivres que pour les fourrages, détacha le marquis de Grane pour attaquer Saverne, qui se défendit très-mal, et qui lui étoit de telle conséquence pour son passage et pour sa retraite, que s'il ne l'eût prise d'emblée, l'armée de l'Empereur étoit perdue sans ressource.

Le cardinal de La Valette et le duc de Weimar attaquèrent Dieuze, où le comte de Guiche faisoit sa charge de maréchal de camp. Le siége n'étoit pas fort considérable pour la bonté de la place, mais très difficile à cause de la rigueur de la saison : on s'en rendit maître le quinzième jour. Le siége fini, le comte de Guiche s'en alla à la cour, où il ne resta que deux fois vingt-quatre heures, le Roi lui ayant ordonné d'aller retrouver le cardinal de La Valette, qui étoit à Toul, pour l'obliger à repasser les montagnes dans la plus rigoureuse saison de l'année, et de porter, sur des chevaux qui avoient été préparés pour cet effet, des blés pour le ravitaillement de Colmar et de Schelestadt, qui étoient comme bloqués par les quartiers que les troupes de l'Empereur avoient pris.

Il falloit faire cette expédition avec des troupes étrangères que le Roi avoit, et des gens commandés des françoises ; car il eût été impossible d'y mener des corps entiers, tant ils étoient dégoûtés de l'Allemagne. La marche se fit heureusement, et le cardinal secourut ces deux places sans trouver de résistance : mais cela ne suffisoit pas ; il en falloit faire autant d'Haguenau, qui se trouvoit plus avancé, et circonvallé de toutes les troupes impériales, et où il étoit indispensable de faire entrer des blés, des poudres et de l'argent : ce que le sieur d'Aiguebonne, qui en étoit gouverneur, demandoit à toute outrance ; faute de quoi il étoit nécessité de se rendre, la subsistance lui manquant entièrement.

Cette pénible et dangereuse commission fut donnée au comte de Guiche, qui partit avec mille chevaux pour l'exécuter. Il falloit traiter avec ceux de Strasbourg ; et le sieur de Rantzun, qui étoit depuis peu dans le service du Roi, étoit chargé de la négociation avec les bourgmestres, desquels ayant obtenu le consentement, il en vint donner l'avis au comte de Guiche qui étoit à Wolshein, et où, sans perdre de temps, il avoit fait embarquer sur des bateaux toutes les munitions qu'on lui avoit demandées, lesquelles devoient être portées à Drusenheim. Et comme l'extrême diligence étoit le moyen de faire réussir la chose, le comte de Guiche envoya par plusieurs personnes différentes avertir le sieur d'Aiguebonne d'envoyer incessamment, et à jour nommé, des bateaux à Drusenheim pour décharger ceux qui auroient porté par le Rhin les munitions qu'il demandoit ; et que cependant il marcheroit audit Drusenheim pour la sûreté du convoi.

Or comme il falloit passer au milieu des troupes de l'Empereur, et que même Galas étoit en personne à Saverne, la chose paroissoit épineuse ; et si elle n'étoit pas tout-à-fait impossible, elle avoit au moins l'air d'être remplie de beaucoup de difficultés. Mais les ennemis n'ayant jamais pu s'imaginer qu'un corps aussi peu considérable eût osé entreprendre une pareille action et se commettre à une perte certaine, au lieu de l'empêcher, et croyant que l'armée suivoit le détachement, prirent le parti de se mettre tous ensemble, et donnèrent, par ce moyen, au comte de Guiche, la facilité de faire entrer son convoi dans Haguenau ; mais comme il n'y avoit pas un moment de temps à perdre, et que le retour eût valu matines pour peu que la mèche eût été découverte, il marcha jour et nuit pour regagner Benfeld. Galas, outré de douleur de se voir pris pour dupe, le suivit avec quatre mille chevaux, mais inutilement.

[1636] La campagne suivante, le duc de Weimar, qui avoit fort goûté le comte de Guiche, et qui le trouvoit à son point, le demanda

au Roi pour commander ses troupes sous lui. Et ayant marché en grande diligence avec peu de cavalerie, et laissé le comte de Guiche à Vergaville avec le reste de ses troupes, il fit l'entreprise du fort de Saverne: ce qui lui ayant heureusement réussi, il songea à attaquer la place, quoiqu'il y eût dedans douze cents hommes de la meilleure infanterie de l'Empereur, et qu'il manquât de canon et de munition. Mais la place (le fort étant pris) étoit de soi si mauvaise, et le passage si important, qu'il manda au comte de Guiche de marcher en toute diligence pour en venir former le siége.

Le soir qu'il arriva, le duc de Weimar, qui avoit envie d'expédier besogne, fit ouvrir la tranchée; et le troisième jour, le canon ayant fait une brèche à la muraille, où l'on ne pouvoit monter qu'avec une échelle, il se résolut, un peu à la manière allemande, de faire donner l'assaut. Le comte de Guiche, ainsi que nombre d'officiers principaux, jugeant la chose impraticable, s'y opposa autant qu'il put; mais comme la continuation d'une négative n'eût pas été admise chez un général allemand, qui ne fait pas cas des répliques lorsqu'il s'est déterminé à vouloir quelque chose, le comte de Guiche, ne pouvant vaincre son opiniâtreté, prit le parti de l'obéissance, et donna les ordres nécessaires pour l'attaque, à laquelle le duc de Weimar lui avoit defendu de se trouver en personne.

Cependant comme la chose le regardoit en quelque façon, d'autant que son avis n'avoit pas été d'attaquer, il se mit à la tête des capitaines qui devoient soutenir les gens commandés. Le sieur Fabert, depuis maréchal de France, qui lui étoit fort attaché, ne le voulut pas quitter: l'assaut fut terrible, de même que la défense des assiégés. Cependant on se rendit maître de la brèche, et on entra même dans une maison de la ville, laquelle ayant été bien retranchée par les ennemis, et pleuvant du haut de la muraille un nombre infini de grenades et de coups de mousquets, tous les officiers et la plupart des soldats ayant été tués ou blessés, il fallut abandonner ce qu'on ne pouvoit conserver, et se retirer par le chemin qu'on avoit fait. Le comte de Guiche y eut tous ses gentilshommes tués à ses côtés, et y reçut neuf mousquetades, tant sur ses armes que sur lui. Il demeura longtemps dans le fossé sans autre assistance que celle du sieur Fabert, qui, quoique blessé de trois coups, le retira néanmoins du fossé et des morts, au milieu de qui il étoit depuis plus d'une heure.

Le comte de Hanau, qui avoit été à l'assaut avec le comte de Guiche, retourna trouver le duc de Weimar, qui étoit dans le fort, d'où il voyoit l'attaque, pour lui dire que c'étoit une honte d'abandonner ainsi le comte de Guiche dans l'état où il étoit, et lui proposa de le faire soutenir, et de le dégager avec un renfort de troupes allemandes à la tête desquelles il se mettroit. Pour cet effet, le duc ordonna les régimens des colonels Candec et Sandelants: le comte de Hanau, qui marchoit à leur tête, fut tué d'abord, et les deux colonels pareillement; ce qui ayant été rapporté au duc de Weimar, et que toute son infanterie étoit rebutée, il sortit lui-même en personne; et après avoir fait deux pas en avant, il reçut une mousquetade qui lui coupa un doigt de la main. De cet instant tout se mit en confusion, et ce fut par un miracle que le sieur Fabert sortit le comte de Guiche du fossé, et le rejeta dans le fort. Ce siége est un des plus mémorables qui se soit fait, tant par sa durée que par son opiniâtre défense. Les ennemis défendirent pied à pied toutes les rues, et ne se rendirent avec capitulation qu'à la dernière. L'on a perdu l'usage depuis ce temps-là de défendre les places de cette façon. Le colonel Hébron y fut tué, et le vicomte de Turenne y eut la main cassée. C'est ainsi que finit le siége de Saverne.

Bientôt après, le roi de Hongrie, qui depuis fut empereur, vint à l'armée et se logea en un lieu qui s'appelle Druseinheim; et les armées françoises et weimariennes en un autre nommé Bront. Il n'y eut pendant leur séjour que quelques escarmouches assez légères de part et d'autre; mais l'armée impériale ne tarda guère à former le dessein d'entrer en France: elle s'assembla toute à Chandelite, et celle du Roi à Monchaugeon.

Le duc de Weimar, piqué au vif de ce que les Cravates (1) lui avoient battu rudement un parti de cinq cents chevaux de sa meilleure cavalerie qu'il avoit envoyé, il y avoit peu de jours, à une escorte de fourrage, pris deux de ses pages et quelques autres gens de sa livrée, que le colonel des Cravates avoit assez maltraités, contre l'usage de la guerre, résolut de s'en venger à quelque prix que ce fût, et dit au comte de Guiche qu'il falloit former quelque entreprise sur les Cravates; à quoi il topa volontiers, car il leur en vouloit aussi d'ailleurs. Ils étoient campés au-dessous du retranchement de l'infanterie. Le comte de Guiche prit trois mille chevaux de l'élite de la cavalerie weimarienne; et sachant que les Cravates de leur

(1) Régiment de Croates.

côté étoient allés à la guerre, il se mit sur leur piste.

Il n'eut pas fait une lieue qu'il rencontra leur avant-garde, laquelle il chargea si vigoureusement qu'elle fut entièrement défaite, de même que tout ce qui la suivoit. Beaucoup de gens furent tués, nombre de prisonniers faits; l'on entra dans leur quartier, d'où la femme du colonel cravate eut grande peine à se sauver. Tout leur bagage fut pris, toutes leurs tentes brûlées, perte considérable pour des gens qui ne couchent jamais dans des maisons.

Mais la plus belle capture, et celle qui fit le plus de plaisir au comte de Guiche, fut le singe favori de madame la colonelle, grand comme un homme et vêtu comme un hussard. Il revint, chargé de cette dépouille, retrouver le duc de Weimar, et lui dit qu'il lui avoit donné pleine et entière satisfaction; et que non-seulement il avoit magnifiquement battu tout le corps des Cravates, en conformité de ses ordres, mais qu'il amenoit encore de quoi se venger de l'insolence de leur colonel, eu égard à ses domestiques; et que c'étoit le galant de madame sa femme qu'il avoit pris fort près d'elle, et qu'il lui amenoit pieds et mains liés.

A l'apparition du gros singe vêtu en hussard, le duc de Weimar faillit à mourir de rire, et après avoir bien tendrement embrassé le comte de Guiche du service important qu'il venoit de lui rendre, il fut question de savoir ce qu'on feroit du singe: on alla aux opinions. Après que tout le monde eut parlé, le comte de Guiche prit la parole et dit à M. le duc de Weimar: « Monseigneur, le colonel des Cravates est très-vieux, et ne peut faire les fonctions matrimoniales; il a pris un substitut pour madame la colonelle: faisons-le châtrer tout à l'heure par votre chirurgien, et renvoyons-le promptement dans un petit brancard par un trompette à madame la colonelle. Elle ne se consolera jamais de voir son amant si maltraité, et Votre Altesse sera pleinement vengée du mari et de la femme. » L'avis fut trouvé admirable, et le singe renvoyé de la sorte au camp des Cravates.

Quelque temps après, Galas entra en Bourgogne avec une armée de vingt-deux mille hommes de pied, dix-huit mille chevaux, et quatre-vingts pièces de canon. Ce n'étoit pas pour y aller de main morte; et il y avoit certainement matière de craindre des événemens peu favorables. Les armées du cardinal de La Valette et celle du duc de Weimar, quoique jointes, n'étoient pas à beaucoup près si fortes que celles de l'Empereur. Cependant, nonobstant l'infériorité, l'on prit la résolution de hasarder un combat général, plutôt que de souffrir que Galas fît aucun progrès en Bourgogne. L'on donna l'avant-garde de la cavalerie au comte de Guiche pour côtoyer les ennemis, afin qu'avec un corps aussi léger il pût, sans s'engager, observer les desseins et la marche de Galas, et en donner avis aussitôt. Le comte de Guiche s'étant donc avancé à Fontaine-Françoise, manda par un aide-de-camp, au cardinal de La Valette et au duc de Weimar, que les ennemis passoient la rivière d'Ingen à Mirabeau, et qu'il y avoit apparence qu'ils marchoient vers Dijon; et qu'il marchoit en diligence pour couvrir cette place avec toute sa cavalerie, parce qu'il n'y avoit pas de temps à perdre. L'on se tint la nuit en bataille devant l'ennemi; et il fut résolu de passer la rivière de Til à un lieu nommé Sepoix, et de faire défiler par un autre côté les caissons et le canon. Cette commission fut donnée au comte de Guiche, qui l'exécuta avec tant d'ordre et de ponctualité, que toute l'armée se trouva avoir passé la rivière avant la pointe du jour: ce qui surprit et fâcha extrêmement Galas qui, croyant combattre le matin l'armée du Roi avec des forces supérieures, la vit en bataille de l'autre côté de la rivière, et en si bonne posture qu'il n'osa en tenter le passage; ce qui l'obligea, au lieu de suivre son premier projet, de marcher du côté de Saint-Jean-de-Losne; et l'armée du Roi se campa sur la rivière d'Ouche. Le duc de Lorraine fut détaché pour faire le siége de cette place, et le comte de Rantzaw le fut aussi pour la secourir.

Cependant, comme l'armée du Roi s'étoit affoiblie par le corps que commandoit le comte de Rantzaw, on crut qu'il y auroit de la témérité de se tenir si proche de l'ennemi, et l'on se retira derrière Dijon, en un lieu qui s'appelle le Talan. Le comte de Rantzaw secourut Saint-Jean-de-Losne, et manda au cardinal de La Valette et au duc de Weimar que les ennemis se retiroient avec des incommodités hors de toute imagination, ayant demeuré onze jours sans pain, et ne sachant comment faire pour retirer leurs gros bagages et leur canon dans une saison si avancée, et dans un pays où les simples voyageurs sont bien empêchés de sortir des boues; et qu'il alloit marcher avec le corps qu'il commandoit pour rejoindre l'armée. Sur cette nouvelle, on résolut de laisser tout le bagage, et de marcher jour et nuit vers l'ennemi pour tâcher de tomber sur son arrière-garde.

Galas, qui avoit toujours médité sa retraite sur les ordres secrets de l'Empereur, par les-

quels il lui défendoit expressément de combattre, crainte de hasarder ses troupes en France, desquelles il avoit tant de besoin en Allemagne, à cause des armes victorieuses des Suédois et des progrès qu'ils y faisoient, laissa une garnison dans Mirebeau, et continua sa marche le mieux qu'il lui fut possible. Le comte de Guiche, qui ce jour-là avoit l'avant-garde, eut avis qu'il y avoit quelques régimens de cavalerie qui passoient la rivière: il n'attendit pas le reste des troupes qui le suivoient, et avec le régiment de Batilly, qui étoit avec lui, il en chargea deux des ennemis dans le passage, les défit entièrement et prit plusieurs prisonniers qu'il envoya au duc de Weimar, lequel arriva l'instant d'après. Les prisonniers lui dirent que le baron de Suits étoit encore dans Mirebeau avec l'arrière-garde; le comte de Guiche lui proposa de l'aller attaquer, et il eût été défait à plate couture si le duc eût topé à la proposition; mais il n'y voulut jamais consentir, bien que ce ne fût pas sa coutume de laisser échapper d'aussi belles occasions lorsqu'elles se présentoient (ce qui surprit aussi tout ce qu'il y avoit là d'officiers principaux); et se contenta de donner pour raison que sa cavalerie étoit extrêmement foible, et que tous ses gens d'ailleurs étant dispersés, il n'y avoit pas d'apparence de rien hasarder. Le comte de Guiche lui représenta vivement qu'il voyoit presque toute l'armée ennemie passée au-delà de la rivière, et que l'arrière-garde étoit perdue infailliblement si on vouloit l'attaquer: le vicomte de Turenne fut aussi de même sentiment; mais on ne put le persuader.

Cette contestation, qui dura assez longtemps, donna moyen au baron de Suits de hâter son passage: ce qu'il fit avec la diligence d'un homme qui se voit perdu pour peu qu'il attende. L'on ne cessa encore de persécuter le duc: les prisonniers qu'on faisoit à tous momens lui venoient dire que l'arrière-garde des ennemis étoit dans la dernière confusion; ce qui l'obligea enfin de cesser d'être opiniâtre sans raison, et d'ordonner à ses troupes de marcher, mais un peu trop tard, car la nuit survint et fit perdre l'avantage qu'on auroit eu sur les ennemis: ce qui fut une lourde faute pour un aussi expérimenté et aussi vaillant capitaine. On ne laissa pourtant pas de prendre seize pièces de canon, quarante-cinq chariots de munitions et plus de deux mille soldats qui se rendirent sans combattre: ce qui prouve que quand un général perd un temps à la guerre, il le retrouve ensuite difficilement; et qu'il n'y a presque point de petite faute à ce métier-là, les moindres omissions devenant dans la suite des choses capitales.

[1637] L'année suivante, le comte de Guiche fut commandé pour servir en Flandre sous le cardinal de La Valette. L'on ouvrit la campagne par le siége de Landrecies, qui fut pris le treizième jour de la tranchée ouverte. L'armée marcha ensuite à Maubeuge et prit en passant un petit château nommé Emery: elle resta quelque temps à Maubeuge; après quoi le cardinal de La Valette et le maréchal de La Meilleraye résolurent d'aller faire le siége de La Capelle et de laisser le duc de Candale, qui avoit la patente de général, pour soutenir le poste de Maubeuge, ayant sous lui le comte de Guiche et le vicomte de Turenne. Le cardinal infant et Piccolomini, qui commandoient les troupes auxiliaires de l'Empereur, ne tardèrent guère à paroître devant Maubeuge. On sortit du retranchement avec la cavalerie; mais l'on ne s'en éloigna que dans la distance qui étoit nécessaire, pour n'être pas forcés à combattre malgré qu'on en eût. L'on crut d'abord que l'intention des ennemis étoit d'attaquer les retranchemens, ayant douze mille chevaux et vingt-cinq mille hommes de pied; mais, par la marche qu'ils prirent, on démêla aisément que leur véritable dessein étoit d'aller faire lever le siége de La Capelle au cardinal de La Valette.

Le comte de Guiche et le vicomte de Turenne firent tout ce qu'ils purent pour engager le duc de Candale de marcher au secours de son frère, qu'ils voyoient dans un péril éminent; mais il ne leur fut pas possible de l'y obliger. Heureusement pour les armes du Roi et pour la réputation du cardinal de La Valette, qui alloit être défait sans ressource, le gouverneur de La Capelle capitula et rendit la place avec tant de lâcheté et si mal à propos, que les Espagnols lui firent couper le cou le quart-d'heure d'après qu'il en fut sorti.

Le cardinal infant voyant que par la reddition de la place il n'étoit plus en état d'attaquer le cardinal de La Valette, fit une marche forcée avec toute son armée pour tomber sur le corps que commandoit le duc de Candale sous Maubeuge, et le vint attaquer par la ville et par le derrière du camp, qui n'étoit point retranché. Les attaques de tous les côtés furent également vigoureuses et jamais on ne vit un feu de canon et de mousqueterie si terrible; mais elles furent soutenues par les troupes du Roi avec tant de valeur, que les ennemis ne purent jamais gagner un pouce de terrain. Le cardinal de La Valette, informé de ce qui se

passoit à Maubeuge, marcha aussitôt vers Landrecies pour secourir l'armée du Roi, qu'il savoit être vivement attaquée : et le cardinal infant voyant de son côté que l'attaque qu'il venoit de tenter sur les retranchemens non seulement avoit été infructueuse, mais qu'il y avoit encore perdu beaucoup de gens; que le cardinal de La Valette marchoit à lui à tire-d'aile pour le combattre, et que, pour peu qu'il restât davantage où il étoit, il s'alloit trouver entre les deux armées françoises, il leva le piquet dans l'instant et se vint poster à Pont-sur-Sambre, lieu extrêmement avantageux pour empêcher la jonction desdites armées, sachant bien d'ailleurs que celle qui étoit à Maubeuge n'y pouvoit subsister que peu de jours, faute de pain et de fourrage; de sorte que pour tâcher de trouver un remède à un mal si pressant, qui menaçoit les troupes du Roi d'une perte entière, le duc de Candale et le comte de Guiche prirent la résolution de partir la nuit avec un parti de trois cents chevaux pour aller conférer avec le cardinal de La Valette cependant que le vicomte de Turenne demeureroit dans Maubeuge, attendant que l'on eût bien examiné tous les moyens convenables pour la jonction. Enfin, après plusieurs propositions faites, comme le comte de Guiche avoit une grande connoissance de tous les passages qui étoient entre Landrecies et Maubeuge, des postes que les ennemis occupoient, des lieux où ils faisoient leurs grandes et petites gardes et des moyens de faire réussir la chose, l'exécution lui en fut commise; et il s'en chargea volontiers, rien ne lui paroissant difficile lorsqu'il s'agissoit de rendre un service essentiel à son maître.

Pendant ce temps, le colonel Gassion, qui étoit venu pour escorter le duc de Candale avec des gens commandés de son régiment, voulut tenter le passage pour aller rejoindre le vicomte de Turenne à Maubeuge avec sa même escorte; mais cela lui succéda si mal, qu'étant tombé dans une embuscade de l'ennemi, il fut entièrement défait, son major fut pris prisonnier, et lui contraint, son cheval tué, de se sauver à la nage et de s'en venir tout nu à Landrecies porter lui-même les nouvelles de son désastre. Mais comme il étoit vaillant au possible et officier très expérimenté, il retenta peu de jours après son passage avec moins de troupes, et arriva heureusement à Maubeuge, où il porta au vicomte de Turenne le concert de la nuit, de l'heure qu'il devoit partir de Maubeuge et du lieu où le comte de Guiche avec l'avant-garde, suivi du cardinal de La Valette et du duc de Candale, le devoit joindre.

La nuit qu'il avoit été résolu qu'on marcheroit, le comte de Guiche partit avec cinq cents chevaux et cinq cents mousquetaires commandés, tant des gardes que des autres régimens qui étoient dans l'armée. Cependant, les ennemis étoient parfaitement informés qu'il falloit qu'on passât par un village nommé Vaux, où un ruisseau faisoit un défilé, sur lequel ils tenoient toutes les nuits une garde d'avis que le comte de Guiche avoit été reconnoître plusieurs fois; et comme à la droite de ce village l'on pouvoit faire des ponts sur le ruisseau, qui étoit assez étroit, il fit porter sur des chariots de quoi en construire trois ou quatre, afin que l'armée pût passer diligemment et avec moins de peine, lorsque les ennemis auroient connoissance de sa marche.

Ayant donc préparé tout ce qui étoit nécessaire pour cet effet, il marcha droit au village de Vaux, où il trouva la garde des ennemis qui, étant foible, fit sa décharge et se retira aussitôt au camp, où elle donna l'alarme. Cependant, le comte de Guiche fit travailler à force aux ponts; et, s'étant posté sur celui de pierre qui étoit dans le village de Vaux, il fit avancer son infanterie au-delà du passage dans des haies où elle ne pouvoit être forcée par la cavalerie, et se mit à la tête de la sienne pour soutenir son infanterie, puis donna avis au cardinal de La Valette que le passage étoit gagné, les ponts faits, et qu'il n'avoit qu'à s'avancer promptement, parce qu'il le pouvoit assurer avec certitude que l'armée ennemie lui tomberoit sur le corps avant qu'il fût peu de temps; ce qui ne manqua pas d'arriver, car, l'instant d'après, don Juan de Vinero, lieutenant général de la cavalerie d'Espagne, vint avec mille chevaux, à toute bride, pour entrer dans le village; mais, trouvant le tout gardé de cavalerie et d'infanterie en l'ordre qu'il convenoit, et qu'au devant de l'endroit où l'on travailloit aux ponts, on avoit fait un petit retranchement, dans lequel il y avoit suffisamment d'infanterie pour le bien défendre, il ne put jamais gagner un pouce de terrain.

Cependant, don Juan de Vinero maintint toujours l'escarmouche, bien qu'il eût perdu nombre d'officiers et de soldats, jusques à ce que Piccolomini fût arrivé avec tous les dragons, auxquels il fit mettre pied à terre et attaquer vivement tous nos postes, mais sans fruit, le comte de Guiche les ayant toujours soutenus, parce que le cardinal de La Valette les rafraîchissoit de temps en temps par de nouvelle infanterie, pendant qu'il faisoit passer le reste de ses troupes sur le pont en diligence; ce qui ayant été aperçu par les Espagnols (car il commençoit

déjà à faire jour), et voyant d'ailleurs que l'armée qui étoit à Maubeuge, sous les ordres du vicomte de Turenne, marchoit en bataille pour venir se joindre à celle du cardinal de La Valette, ils songèrent à se retirer très-promptement ; mais le vicomte de Turenne les serrant de fort près avec sa cavalerie, et le comte de Guiche avec la sienne, celle des ennemis laissant ses dragons postés dans des haies qui couvroient le pont par où elle devoit se retirer à son camp, se mit en telle confusion, que le pont rompit ; et si l'ordre qu'avoit donné le vicomte de Turenne à son infanterie de marcher droit aux haies que les dragons des ennemis occupoient eût été exécuté, il est certain que tout ce qui avoit passé de troupes espagnoles en deçà de la rivière ne pouvoit s'échapper ; mais le vicomte de Turenne n'ayant plus avec lui que sa cavalerie, et son infanterie n'ayant point fait le mouvement qu'il lui avoit ordonné, il ne lui fut pas possible de forcer les haies qui, en ce pays-là, sont extrêmement fortes, et qui étoient défendues par tout le corps de dragons des ennemis, qui faisoient un feu terrible, duquel sa cavalerie ne s'accommodoit pas. Les Espagnols se retirèrent, mais avec perte considérable, tant d'officiers que de soldats. Les deux armées du Roi se joignirent et marchèrent ensuite à Landrecies. A la fin de la campagne, Sa Majesté honora le comte de Guiche de la charge de lieutenant-général en la province de Normandie, avec celle de gouverneur particulier du château de Rouen.

[1638] L'année suivante, la cour ayant été informée par le maréchal de Créqui, qui commandoit l'armée d'Italie, que le marquis de Léganès avoit attaqué Brême, le comte de Guiche eut ordre d'aller exercer sous lui sa charge de maréchal de camp ; à quoi on ajouta celle de général de la cavalerie. Cette nouvelle fut bientôt suivie de la mort du maréchal de Créqui, qui fut tué d'un coup de canon en reconnoissant les endroits par où il pourroit secourir la place ; ce qui fit prendre la poste au comte de Guiche pour diligenter sa marche.

Etant arrivé, il trouva Casal hors d'état de pouvoir être attaqué par le marquis de Léganès; mais ayant eu avis qu'il en vouloit réellement à Pondesture, qui étoit une des plus mauvaises places qu'il y eût, il se jeta dedans avec un corps de troupes assez considérable, ne voulant pas que le marquis de Léganès fît aucun progrès jusqu'à ce que le cardinal de La Valette, qui avoit été nommé pour remplacer le maréchal de Créqui, fût arrivé ; ce qui lui réussit, car Léganès rengaîna son ardeur militaire et n'osa jamais l'attaquer dans Pondesture, quoiqu'il en eût bien envie.

Le cardinal de La Valette arriva de France avec un nombre de troupes très-considérable. Cependant le marquis de Léganès ne laissa pas de faire le siége de Verceil et de le prendre à la vue du cardinal, malgré le secours qui avoit été introduit dans la place.

Le comte de Guiche eut ordre de s'en revenir à la cour ; et le Roi lui donna à son arrivée le gouvernement de Lorraine, et peu de temps après la charge de mestre de camp du régiment des gardes françoises, vacante par la mort du sieur de Rambures, qui avoit été tué au siége de La Capelle. Comme il n'y avoit rien à faire en Lorraine et que la guerre ne tournoit point de ce côté-là, le comte de Guiche supplia le Roi d'y mettre un autre homme à sa place et de lui permettre qu'il pût continuer à lui rendre ses fidèles services dans ses armées ; ce que le Roi lui accorda volontiers, en lui marquant qu'il lui savoit un extrême gré du parti qu'il prenoit, d'autant qu'il étoit tout-à-fait de son goût.

[1639] Au commencement de l'année suivante, le Roi eut nouvelle que le marquis de Léganès étoit entré de bonne heure en campagne et qu'il avoit marché droit à Turin, où le cardinal de La Valette s'étoit retiré avec madame la duchesse de Savoie, le renfort des troupes qu'il attendoit de France n'étant pas encore passé ; ce qui l'empêchoit de tenir la campagne, se trouvant trop foible pour s'y commettre. Le comte de Guiche eut ordre de s'y en aller avec la patente de général, pour commander l'armée en l'absence du cardinal ; et comme le dessein des ennemis étoit incertain, et qu'ils pouvoient bien se tourner du côté de Pignerol, quoique Mallissy en fût gouverneur et homme de mérite et d'une valeur fort éprouvée, le Roi ordonna néanmoins au comte de Guiche de se jeter dans la place en cas qu'elle fût attaquée, et de la défendre lui-même. Mais les ennemis ne firent ni le siége de Turin ni celui de Pignerol ; et l'armée du Roi ayant passé en Piémont, on alla attaquer Chivas, qui fut pris en peu de jours à la vue du prince Thomas et du marquis de Léganès, qui étoient venus pour le secourir. Ils firent quelques tentatives pour essayer de forcer les retranchemens ; mais ils furent vigoureusement repoussés et contraints de se retirer avec honte et beaucoup de perte.

Le siége fini, le comte de Guiche reçut une lettre du Roi, par laquelle il lui mandoit de le venir trouver en diligence pour commander les troupes qui devoient le suivre dans le voyage qu'il entreprit de Picardie à Grenoble pour y

voir madame la duchesse de Savoie, sa sœur. Le comte de Guiche, suivant les ordres du Roi, se rendit à Mouzon et ensuite à l'armée, pour y servir sous le maréchal de Châtillon qui faisoit le siége d'Yvoy, Sa Majesté s'étant arrêtée exprès à Mouzon jusqu'à ce qu'il fût fini.

[1640] La campagne suivante le Roi donna un corps d'armée séparé au comte de Guiche, sous le maréchal de La Meilleraye, qui eut ordre d'attaquer Charlemont, et lui de marcher par Rocroy et de se saisir des châteaux de Gierges et d'Agimont, après que ce dernier fut pris. Le maréchal de La Meilleraye arriva, qui, après avoir bien considéré les grandes difficultés d'assiéger Charlemont, tant pour la sûreté des convois que pour la nécessité des fourrages, se crut obligé de mander à la cour que son sentiment n'étoit point qu'on entreprît ce siége, et qu'il différeroit à le former jusques à ce qu'il plût au Roi de lui envoyer un nouvel ordre signé de sa main, en cas que ses raisons ne fussent pas approuvées de Sa Majesté et de son conseil. Toutes choses bien considérées, le maréchal de La Meilleraye fut loué du parti sage qu'il avoit pris, et l'on ne songea plus au siége de Charlemont: le cardinal de Richelieu manda seulement au comte de Guiche de le venir trouver en poste sitôt sa lettre reçue, pour conférer avec lui sur le grand dessein qu'il avoit d'attaquer Arras. Il ne fut pas arrivé auprès de lui, qu'il le renvoya le lendemain au maréchal de Châtillon pour conférer ensemble touchant l'entreprise. Ce maréchal commandoit une armée aussi forte que celle du maréchal de La Meilleraye; et les mesures furent si bien concertées et prises avec tant d'ordre et de netteté, que les deux généraux avec leurs armées arrivèrent non-seulement le même jour, mais dans le même instant, devant Arras, et investirent la place des deux côtés de la Scarpe.

Pendant ce siége, qui est un des plus beaux de toute la guerre, la fortune favorisa extrêmement le comte de Guiche; ce fut lui qui emporta cette demi-lune si valeureusement défendue par les officiers réformés espagnols à l'attaque du maréchal de Châtillon, et qui rompit dans le combat de Bapaume ce gros et formidable escadron du comte de Buquoy, que la plupart de nos troupes n'avoient osé attaquer; il le chargea avec son régiment, et le perça, sans néanmoins le défaire. Il y eut beaucoup de gens de tués à cette première charge, où le comte de Guiche reçut trois coups sur lui; et comme l'on fut long-temps mêlé les uns avec les autres, il se trouva enveloppé et entraîné dans l'escadron des ennemis lorsqu'il faisoit sa caracole pour se reformer et revenir à la charge. C'est là où le comte de Guiche paya de présence d'esprit et qu'il laissa tomber doucement son écharpe blanche pour n'être pas reconnu; il se mit au premier rang et revint à la charge à son propre régiment qui s'étoit reformé de même que celui des ennemis; et Rouville, qui le commandoit, l'ayant reconnu, le dégagea d'avec les ennemis, et les battirent ensuite de manière que tout fut tué ou pris. Cette action est peut-être une des plus singulières et des plus heureuses qu'on ait encore vue à la guerre.

Quoique le comte de Guiche fût de l'attaque du maréchal de Châtillon, il fut néanmoins commandé pour aller occuper le poste du maréchal de La Meilleraye, qui venoit de le quitter pour aller au-devant du convoi qu'on attendoit avec impatience, et sans lequel on ne pouvoit continuer le siége, faute de munitions de guerre et de bouche. Il n'avoit pour le défendre que quatorze escadrons et quatre régimens d'infanterie, et sa ligne fort longue à garder. Comme il se doutoit, voyant que les ennemis marchoient de son côté, qu'ils ne manqueroient pas de le venir attaquer, le sachant le plus foible, vu la quantité de troupes qui étoient sorties du camp pour aller au-devant du convoi, il ne voulut point séparer les siennes, et les tint toujours toutes ensemble, ne mettant que des sentinelles du long de la ligne. Il ne donna point aussi de place à son canon, lequel il fit tenir tout attelé derrière lui, pour le pouvoir opposer à l'endroit que les ennemis voudroient attaquer.

Le lendemain, à la pointe du jour, les ennemis parurent en bataille avec toute l'armée devant son poste, et commencèrent à vouloir loger leur canon dans des masures qui étoient vis-à-vis; mais ils furent si rudement salués par celui du comte de Guiche, qu'ils abandonnèrent cette entreprise: et après plusieurs allées et venues, et différens conseils tenus entre le cardinal infant et le duc de Lorraine, ils attaquèrent le fort de Ramsau. Le comte de Guiche y accourut en toute diligence, et se mit à la tête de son régiment de cavalerie qui étoit derrière une seconde ligne que les ennemis ne purent jamais forcer.

Sur ces entrefaites, les troupes sorties du camp avec le maréchal de La Meilleraye y rentrèrent, de même que celles du sieur Du Hallier qui conduisoit le convoi. Le reste du jour se passa en canonnades de part et d'autre, qui n'aboutirent à rien; et la nuit les ennemis prirent le parti de se retirer. Quelques jours après ils firent une seconde tentative pour attaquer les lignes, mais avec aussi peu de succès qu'à

la première; et après un siége de quarante-cinq jours de tranchée ouverte, le cardinal infant et le duc de Lorraine eurent la douleur de voir perdre une place de l'importance d'Arras sans la pouvoir secourir, ayant toujours été battus.

[1641] L'année suivante, le Roi résolut de donner le commandement de son armée de Champagne au comte de Guiche : mais comme Sa Majesté et le cardinal de Richelieu avoient dessein de faire une campagne en Flandre éclatante, et qui surpassât en gloire et en progrès toutes celles qui s'étoient faites les années précédentes; que, pour cet effet, l'on formoit une puissante armée en Picardie, que le maréchal de la Meilleraye devoit commander, le Roi et le cardinal de Richelieu changèrent de sentiment pour le comte de Guiche; et au lieu de lui donner le commandement de l'armée de Champagne, où ils savoient bien qu'il n'y avoit rien à faire, ils préférèrent de le faire servir de lieutenant-général sous le maréchal de La Meilleraye, avec cette distinction que le Roi lui donna les mêmes appointemens, le nombre de gardes et les officiers près de sa personne qu'on a coutume de donner à ceux qui commandent les armées en chef.

Peu de temps après, le Roi vint voir le cardinal de Richelieu à Ruel, pour résoudre avec lui le projet de la campagne qui étoit sur le point de s'ouvrir. Il n'y assista dans ce conseil particulier que le Roi, le cardinal, le sieur des Noyers, secrétaire d'Etat, qui avoit le département de la guerre, le maréchal de La Meilleraye et le comte de Guiche. Deux siéges furent proposés, celui de Cambray et celui d'Aire; et après avoir bien examiné le pour et le contre, auquel des deux on se fixeroit, on convint d'attaquer Aire, comme la place à laquelle il paroissoit moins de difficulté.

La chose résolue, les troupes eurent ordre de marcher en diligence, et la place fut investie des deux côtés de la rivière de la Lys. Le maréchal de La Meilleraye donna au comte de Guiche la moitié de l'armée, et garda l'autre pour que chacun d'eux eût son attaque. Les tranchées de part et d'autre furent ouvertes en même temps, et poussées avec une égale vigueur, et la défense de la part des ennemis valeureuse au possible; car l'on ne leur prit pas un pouce de terrain qui ne fût disputé à coups d'épée par les officiers espagnols réformés, qui se distinguèrent au-delà de ce qu'on peut dire. Toutes les règles de l'art militaire furent observées à ce siége; et il fallut, après avoir employé quarante jours à prendre les dehors, passer le fossé du corps de la place avec des difficultés nouvelles que ceux de dedans faisoient naître, par la quantité de feux d'artifice qu'ils jetoient incessamment sur les ponts; attacher les mineurs aux bastions, et, après en avoir fait voler les faces, pousser les mines sous les retranchemens de la gorge, et miner pareillement la courtine qui étoit entre tous les bastions. Conclusion : l'on peut dire, sans s'arrêter à une relation plus étendue, que jamais place ne fut mieux attaquée ni si valeureusement défendue. Bervouste, qui s'étoit trouvé dans toutes les places que les Hollandois avoient attaquées aux Espagnols, y commandoit, et d'Elli-Ponti, ce fameux ingénieur italien, s'y étoit enfermé pour le bien seconder.

Le siége étant fini, et les ennemis se présentant avec une puissante armée devant celle du Roi, le maréchal de La Meilleraye prit le parti de se retirer, après avoir demeuré tout un jour en présence de celle de l'ennemi, sans qu'il s'y passât rien de considérable. Le comte de Guiche fut chargé de faire l'arrrière-garde; les ennemis, qui avoient passé toute la nuit sous les armes, s'aperçurent de sa marche à la petite pointe du jour, et lui tombèrent sur le corps avec toute la diligence imaginable pour essayer de l'entamer, et de tirer les avantages qu'on doit probablement attendre en pareille occasion; mais cette retraite se fit en si bon ordre et avec tant de précaution, qu'on n'y perdit personne.

L'armée marcha à Térouane et de là à Hugueliers, où l'on résolut d'attaquer La Bassée : ce fut le comte de Guiche qui l'investit le matin, avec partie de la cavalerie. L'armée arriva le soir, et les quartiers furent séparés comme à Aire.

Le même Bervouste, qui avoit défendu Aire, trouva encore le moyen d'entrer dans la place avec quinze cents Espagnols naturels. Néanmoins l'attaque du maréchal de La Meilleraye et celle du comte de Guiche furent poussées avec tant de vigueur, qu'en trois jours, nonobstant la résistance et le feu terrible des assiégés, le logement de la contre-escarpe fut fait, le fossé passé, et le mineur attaché au corps de la place; ce qui obligea Bervouste à capituler. Ensuite l'on marcha droit à Lille pour brûler les faubourgs; ce qui fut exécuté malgré l'opposition des ennemis. De là on alla attaquer Bapaume; et le maréchal de Brézé ayant eu ordre de revenir à la cour, on donna au comte de Guiche le commandement de son armée, lequel, la nuit même qu'on le reçut, voyant que l'attaque du maréchal de Brézé n'étoit pas si avancée que celle du maréchal de La Meilleraye, fit le loge-

ment de la contre-escarpe, coupa les palissades du fossé et attacha le mineur au bastion. La place se rendit; et deux jours après le maréchal de La Meilleraye lui porta, de la part du Roi, le bâton de maréchal de France, avec le commandement de toutes les armées de Flandre. Le maréchal de La Meilleraye, fort incommodé de la goutte, s'en retourna à la cour, voyant bien d'ailleurs qu'il étoit impossible de secourir Aire, que les ennemis avoient assiégé, la saison étant déjà bien avancée; et la diversion qu'on avoit faite pendant que les ennemis étoient occupés devant cette place ayant réussi autant bien qu'on le pouvoit désirer.

Le maréchal de Guiche se trouvant seul à la tête des affaires, crut qu'il n'y avoit rien de plus avantageux pour le service du Roi, que de maintenir La Bassée, étant un poste entre la Lys et la Scarpe, qui faisoit contribuer toute la Flandre walonne, mettoit Lille au désespoir, et donnoit lieu aux armes du Roi de faire les progrès qu'elles ont faits du depuis au-delà de la rivière de la Lys. Pour cet effet, il résolut de fortifier cette place importante; il y fit travailler toute l'armée et les paysans des villages circonvoisins, et la mit en trois semaines en état de défense. Pendant le séjour qu'il y fit, il eut avis que le colonel Ludovic, avec les Cravates, avoit pris des quartiers entre Lille et La Bassée; il les fit enlever par Gassion, qui leur prit leurs étendards et leurs timbales.

[1642] L'année suivante, le Roi et le cardinal de Richelieu, ayant pris la résolution d'attaquer Perpignan, marchèrent en personnes en Roussillon, et donnèrent l'armée de Picardie à commander au comte d'Harcourt, et celle de Champagne au maréchal de Guiche; la première avoit quatorze mille hommes de pied et six mille chevaux, et l'autre se trouvoit inférieure de la moitié. Sitôt que le Roi et le cardinal furent partis de Paris, le maréchal de Guiche s'en alla à Reims où le comte d'Harcourt lui dépêcha un gentilhomme pour l'avertir que don Francisco de Melos, avec toutes les forces d'Espagne, avoit assiégé La Bassée, et qu'il le prioit instamment de vouloir s'avancer à Peronne avec ce qu'il pourroit avoir de troupes ensemble; ce que le maréchal de Guiche fit dans l'instant : et ayant joint le comte d'Harcourt, ils marchèrent droit à La Bassée. Mais ayant trouvé que don Francisco de Melos ne s'étoit point endormi, et qu'il avoit entièrement parachevé ses retranchemens, lesquels il ne leur étoit plus possible d'attaquer sans se commettre d'être battus, ils revinrent sur la frontière pour réunir toutes leurs forces, afin de les pouvoir employer ensuite à ce qui seroit le plus utile pour le service du Roi.

Toutes les troupes étant jointes, ils marchèrent une seconde fois vers La Bassée, mais en arrivant à Arras, ils apprirent que les ennemis s'en étoient rendus maîtres. Sur cela ils tinrent un conseil de guerre; et comme les ordres qu'ils avoient du Roi portoient de ne rien entreprendre, et de conserver seulement la frontière, il fut arrêté que le comte d'Harcourt se camperoit à la tête de la rivière de Canche, et le maréchal de Guiche sur l'Escaut : l'un pour pouvoir prêter la main au côté du Boulonois, l'autre pour couvrir Guise et Saint-Quentin, et pour ne pas aussi s'éloigner tous deux d'Arras, que les ennemis menaçoient, et se mettre par ce moyen en état de se joindre, en cas que l'armée ennemie, qui étoit très-forte, ne se séparât pas et voulût attaquer quelque place; que si don Francisco de Melos marchoit seul avec ses troupes du côté du Boulonois, le comte d'Harcourt y marcheroit seul avec les siennes; en cas aussi que le baron de Bec marchât du côté de Guise, le maréchal de Guiche feroit la même manœuvre; et que si les ennemis ne se séparoient pas, et qu'ils marchassent tous ensemble, les deux armées du Roi se rejoindroient et ne perdroient point de vue celle des ennemis.

Voilà ce qui fut résolu dans ce conseil, ce qu'il y avoit aussi seul de bon à faire, et ce qui ne fut pas soigneusement observé; et l'on ne sait par quelle fatalité le comte d'Harcourt se détermina à mener son armée en Boulonois, sans qu'un seul homme de l'ennemi marchât de ce côté-là. Il est vrai qu'il envoya à temps donner avis au maréchal de Guiche de sa marche, lequel pouvoit aisément, s'il eût voulu, se retirer du côté de la Champagne et se mettre en sûreté; mais voyant que sa retraite donneroit lieu à don Francisco de Melos et au baron de Bec, qui étoient deux très-expérimentés capitaines, d'attaquer telle place de la frontière qu'ils eussent voulu choisir, et particulièrement Arras, qui étoit le gros objet, il jugea plus à propos de rester encore quelques jours dans le camp où il étoit, pour voir le parti que les ennemis prendroient, la perte de La Bassée ne lui ayant déjà donné que trop de déplaisir par celui qu'il savoit bien que le Roi et le cardinal en recevroient, vu l'importance de cette place.

Trois jours après qu'il eut un peu retranché son camp, dont le poste étoit très-avantageux, il reçut des avis du sieur de La Tour, gouverneur d'Arras, que les ennemis s'approchoient de

Douay, en résolution de passer la Scarpe; et dans le même temps un autre avis du sieur d'Auvergne, gouverneur de Bapaume, que don Francesco de Melos et Bec marchoient vers Cambray, mais que le comte de Fontaine étoit détaché avec l'armée qu'il commandoit pour s'opposer aux Hollandois.

Le maréchal de Guiche crut ce dernier avis comme article de foi, n'y ayant rien de plus probable que cette marche, puisqu'étant dans la saison où les Hollandais se mettoient en campagne, il n'y avoit nulle apparence ni raison de guerre qui fît que les Espagnols, si prévoyans et si sages, laissassent leurs pays entièrement dépourvu, et exposé à une armée aussi puissante que celle de Hollande, laquelle faisoit tous les ans des progrès si considérables en Flandre, qu'on avoit lieu de tout craindre pour les Pays-Bas.

Mais l'événement fit bientôt voir que les avis du sieur d'Auvergne étoient faux, et les raisonnemens du maréchal de Guiche encore davantage; car le lendemain, dès la pointe du jour, ses partis lui rapportèrent que toutes les armées étoient jointes et qu'elles marchoient droit à lui: partie de la cavalerie étoit allée au fourrage ce jour-là; les chevaux des vivres étoient à Saint-Quentin, ceux de l'artillerie de même, pour y chercher des munitions; et l'on découvroit déjà la tête des premières colonnes de l'armée ennemie. Alors ce ne fut plus un conseil d'élection, mais de nécessité indispensable, qui fit résoudre le maréchal de Guiche à ne plus abandonner le poste qu'il occupoit et à songer uniquement à s'y bien défendre. Il assembla le conseil de guerre; et tout ce qui le composoit fut d'un même avis, qui étoit d'attendre l'ennemi, parce qu'étant aussi près qu'il l'étoit, il n'étoit plus possible de se retirer devant lui sans s'exposer à être défait entièrement. Et quoiqu'on publiât à Paris et ailleurs nombre de sottises et de faussetés sur cette action, même que le comte de Rantzaw avoit proposé de se retirer, toute la cour, toute la France, l'ont vu six ans depuis publier le contraire, et rendre le témoignage qu'il devoit à la vérité.

Le maréchal de Guiche voyant que les ennemis s'approchoient, et qu'ils commençoient déjà à se former, les alla reconnoître avec le comte de Rantzaw et le marquis de Lenoncourt, tous deux maréchaux de camp. Ils démêlèrent aisément que la chose étoit sérieuse et qu'ils alloient être incessamment attaqués: aussi ne songèrent-ils plus qu'à se mettre promptement en bataille et à se défendre le mieux qu'il leur seroit possible.

L'abbaye d'Honnecourt est sur le bord de l'Escaut, dans laquelle le maréchal de Guiche laissa le régiment d'infanterie de Batilly, qui flanquoit un passage où quatre chevaux ne pouvoient passer de front, et qui aboutissoit à un petit bois qui couvroit la tête de son camp derrière ce passage. Il y laissa le régiment d'infanterie de Vervins et les carabins d'Arnault, ne pouvant s'imaginer que les ennemis pussent rien entreprendre du côté d'un poste si difficile, et vus à revers par un régiment qui étoit derrière des murailles en forme de parapet. C'est aussi la raison qui le détermina à ne pas mettre dans ce poste les troupes en qui il avoit le plus de confiance. Le bois qui couvroit la tête du camp étoit un taillis fort épais, mais que les soldats avoient fort éclairci: le reste étoit retranché de façon que l'infanterie qui bordoit le retranchement étoit soutenue par deux lignes de cavalerie.

Le maréchal de Guiche voyant que les ennemis marchoient à lui de tous côtés, se mit à la tête du régiment de Piémont, qui gardoit la grande avenue par où les ennemis venoient en pleine bataille; et après les avoir contenus quelque temps par un feu terrible de mousqueterie et de canon à cartouches, on le vint avertir qu'il y avoit du désordre au poste que gardoit le régiment de Vervins. Il s'y transporta à toute bride, et vit que ce régiment et les carabins l'avoient lâchement abandonné: ce qui l'obligea à prendre son régiment de cavalerie, avec lequel il chargea les ennemis si vigoureusement jusques à trois fois, que le poste fut regagné. Cependant comme ils s'y opiniâtroient toujours, et que le combat s'échauffoit de plus en plus de ce côté-là, il fallut tirer les régimens d'infanterie qui gardoient les autres postes pour soutenir celui qui se trouvoit le plus vivement pressé, et cela réussit; car les ennemis firent six charges de suite, où ils furent toujours battus sans pouvoir jamais gagner un pouce de terrain pendant plus de quatre heures de combat sans relâche. Mais comme ils s'aperçurent que les autres postes avoient été dégarnis, qu'ils avoient vingt-sept mille hommes effectifs, et que le maréchal de Guiche n'en avoit que dix, ils l'enveloppèrent par tant d'endroits différens, qu'il fallut enfin céder forcément au plus grand nombre; de sorte que le maréchal de Guiche, après s'être si souvent mêlé parmi eux, et voyant qu'il n'y avoit plus de ralliement à espérer, se fit un chemin avec ce qui lui étoit resté de gens près de sa personne, et, par une charge aussi valeureuse que surprenante, gagna l'abbaye que les ennemis n'avoient encore osé attaquer, d'où

il se retira à Saint-Quentin avec cinq ou six escadrons qui ne le quittèrent jamais.

Cette bataille, quoique perdue, ne produisit aucune suite désavantageuse au service du Roi, par les soins, l'activité et les ordres que donna le maréchal de Guiche: mais certes sa réputation fut exposée à toute la médisance que put inventer la canaille, qui haïssoit le gouvernement et tout ce qui en dépendoit, bien qu'il ne pût être plus glorieux à la France. Les faquins et les gens opposés au ministère publièrent partout que le maréchal de Guiche avoit perdu ce combat par ordre du cardinal de Richelieu, qui par ce moyen se rendroit plus considérable auprès du Roi, connoissant que sa faveur commençoit à baisser, et que pour soutenir son autorité suprême il falloit une décadence d'affaires qui obligeât Sa Majesté à lui redonner sa confiance et à avoir recours à son savoir faire.

Voilà les discours qui se tenoient, et dont le maréchal de Guiche ne s'embarrassa pas plus que de raison, la vérité parlant en sa faveur. Il ne songea qu'à empêcher que les ennemis ne se pussent prévaloir de l'avantage qu'ils venoient de remporter sur lui, et tira satisfaction de lui-même et des relations qui se peuvent encore voir, que don Francesco de Melos et le baron de Bec, ses propres ennemis, avoient faites chacun en leur langue, tant de l'action en général que des siennes particulières. Pour cet effet il se jeta dans Guise avec le régiment d'Aubeterre et la compagnie de Monsieur, frère du Roi, comme le lieu de la plus facile attaque pour les ennemis et le plus proche d'eux, le siége de Saint-Quentin ayant trop de difficultés à surmonter, tant par sa situation que par les grands préparatifs qu'il faut avoir faits d'avance, pour songer à l'entreprendre. Il fit la revue des troupes qui l'étoient venu rejoindre; et voyant que ce qui lui manquoit le plus étoit les armes que l'infanterie avoit jetées, il en fit acheter de nouvelles à ses dépens. Il sépara toute sa cavalerie en Champagne et dans l'Ile de France, et lui fit donner de l'argent pour la remonter et tous les rafraîchissemens qu'il put, afin qu'elle se trouvât en état de servir en peu de temps: ce qui réussit, car elle fut toute remontée et l'infanterie eut des armes.

Les ennemis, quoique victorieux, n'osèrent attaquer Guise, et tournèrent du côté de Rocroy. Le maréchal de Guiche les prévint et se jeta dedans pour le défendre, ainsi qu'il avoit fait à Guise; mais ils n'en voulurent pas encore tâter; et voyant, à leur grand regret, que toutes les places qu'ils comptoient d'attaquer avec facilité, les croyant dégarnies, ne manquoient ni de munitions ni de gens pour les bien défendre et qu'ils trouvoient toujours le maréchal de Guiche dans toutes celles où ils se présentoient, ils abandonnèrent la frontière et marchèrent du côté du prince d'Orange, qui ne laissoit pas de les intriguer.

Deux mois avant la fin de la campagne, et après une bataille perdue, le maréchal de Guiche rentra avec son armée dans le pays ennemi, vécut toujours à leurs dépens et les empêcha de se rendre maîtres d'un pouce de terrain appartenant au Roi. Sa Majesté aussi et le cardinal, bien éloignés de lui savoir aucun mauvais gré de ce qui s'étoit passé, lui écrivirent des lettres pleines de satisfaction, de même que s'il avoit gagné le combat, dans lesquelles il y avoit particulièrement qu'étant bien instruits de son action, ils n'avoient qu'à la louer, et que c'étoit assez dans une bataille d'avoir fait ce qu'on avoit pu et dû pour la gagner, personne ne se pouvant vanter d'être maître des événemens, lesquels étoient entre les mains de Dieu seul.

Le maréchal de Guiche ayant mis les choses dans cette situation sur la frontière, et très-satisfait de la manière obligeante dont le Roi l'avoit traité, s'en retourna à la cour pour rendre compte encore lui-même de ses actions, et détruire par des faits toutes les faussetés qui avoient été débitées contre lui. Le Roi le reçut à merveille et avec toute la distinction qu'il pouvoit désirer; mais sa surprise et sa douleur furent extrêmes, lorsqu'il vit ce grand cardinal de Richelieu, son parent, son ami fidèle et son unique protecteur, près de sa fin, et qui n'avoit pas deux jours à vivre; il faillit en mourir de douleur. Le cardinal le fit approcher de son lit, et, après l'avoir tendrement embrassé, il lui dit, avec toute la fermeté qui étoit en lui, que son heure étoit enfin venue et qu'il falloit se séparer; qu'il perdoit en lui un si parfait ami, qu'il n'en retrouveroit jamais un pareil; qu'il l'exhortoit, quoi qu'il pût arriver, d'être toujours fidèle à son maître, et d'inspirer les mêmes sentimens à ses enfans; puis lui donna sa bénédiction et le fit retirer en lui disant que sa présence et sa douleur extrême l'attendrissoient, et qu'il ne convenoit pas à un homme comme lui de marquer de la foiblesse dans ce dernier moment, ne l'ayant jamais connue pendant tout le cours de sa vie. Le curé de Saint-Eustache, qui l'exhortoit, lui demanda s'il ne pardonnoit pas à ses ennemis. Voilà sa réponse: « Allez, monsieur le curé, que cela ne vous embarrasse pas: je n'en ai jamais eu d'autres que ceux de l'Etat et de mon maître. » Il embrassa le crucifix et rendit l'esprit. L'instant d'après il ne fut plus

question de lui ; et cet homme, qui huit jours avant sa mort étoit le maître du monde, ne fut plus qu'une poussière : ce qui doit bien servir de leçon aux gens sages pour ne se pas tant tourmenter des choses de la vie, qui dans le fond ne sont que fumée et que vanité.

Le Roi, dès le même soir que mourut le cardinal de Richelieu, envoya chercher le maréchal de Guiche ; et le consolant avec une bonté qui ne se peut exprimer sur la perte qu'il venoit de faire, l'assura qu'il retrouveroit en sa personne la même estime, la même amitié et la même protection que le cardinal de Richelieu avoit pour lui, et qu'il vouloit commencer à lui en donner une preuve, en le déclarant son lieutenant général dans l'armée qu'il devoit commander en personne la campagne prochaine, si sa santé lui permettoit de la faire. Le maréchal de Guiche se jeta à ses genoux et lui témoigna la reconnoissance respectueuse qu'il devoit à tant de bontés.

[1643] Peu de temps après il vint plusieurs avis au Roi, tant d'Espagne que de Flandre, que les ennemis vouloient attaquer Arras, place dont la prise avoit été si éclatante. Le Roi, de qui les forces diminuoient à vue d'œil, et qui commençoit à se sentir hors d'état de faire la campagne, ainsi qu'il l'avoit projeté, choisit le maréchal de Guiche sur toute la cour pour aller défendre Arras, et lui donna pour cet effet toutes les troupes, l'argent et les munitions nécessaires pour la défense d'une place qui devoit donner une grande réputation à celui auquel Sa Majesté en avoit confié la garde : mais les ennemis voyant qu'outre toutes les forces du maréchal de Guiche, qui étoient considérables, il faisoit encore travailler jour et nuit aux fortifications, qui dans peu de temps alloient être en état de perfection, et qu'un pareil siége tireroit fort en longueur, ils n'osèrent exécuter leur dessein.

Le mois de mai venu, la maladie du Roi augmenta à un tel point, qu'il n'y eut plus d'espoir pour sa vie : ce qui détermina le conseil de rappeler incessamment un homme du poids du maréchal de Guiche, qui se trouvoit mestre de camp du régiment des Gardes à la veille d'une minorité (le Dauphin n'ayant que quatre ans et demi), et l'importance de cette décharge rendant celui qui l'a assez recommandable pour qu'on ne la confie qu'à une personne d'une fidélité inviolable.

Ce fut à son arrivée à Saint-Germain qu'avec une extrême douleur il reçut les dernières et obligeantes paroles de son maître, qui mourut deux jours après, à la grande satisfaction de nombre d'indignes sujets qui n'aspiroient qu'à brouiller les cartes et qu'à profiter du désordre que cause ordinairement le changement de gouvernement.

Il y eut beaucoup de partis et de cabales. Celui de la Reine-mère prévalut ; et le cardinal Mazarin, qui depuis long-temps étoit à la cour et admis dans les affaires les plus secrètes, fut choisi par la Reine pour être à la tête du conseil, et son premier ministre. Bien qu'il occupât la place d'un des premiers hommes du monde, il ne lui cédoit néanmoins en rien de toutes les grandes qualités qu'il possédoit. Le cardinal Mazarin avoit un esprit sublime et une intelligence parfaite pour les affaires. Il étoit bon, humain, doux, affable, insinuant, agréable de sa personne, capable d'amitié, et d'une société charmante : aussi l'avons-nous vu venir à bout de toutes les traverses de la fortune, faire bouquer (1) tous ses ennemis, dont le nombre étoit grand ; conserver le pouvoir suprême jusques au moment de sa mort, et styler son maître dans l'art de régner, qu'il faut convenir qu'il a possédé au-dessus de tous les rois du monde.

Le maréchal de Guiche, qui avoit connu le cardinal Mazarin en Italie, s'attacha à lui et ne tarda guère à lui plaire, car il y avoit entre eux une conformité de mœurs gaillardes et pleines d'agrémens, qui concilient bientôt l'amitié ; il aima tendrement le cardinal, et le cardinal lui rendit le réciproque à un point qu'il ne pouvoit plus se passer de lui, et qu'il lui donna toute sa confiance, laquelle a duré sans discontinuation jusques à la fin de sa vie.

Après la mort du Roi, le maréchal de Guiche eut ordre de la Reine et du cardinal Mazarin, qui prenoit soin de tout pendant le commencement de la régence, d'aller servir avec le duc d'Enghien, qui pour son premier coup d'essai avoit déjà gagné cette fameuse bataille de Rocroy.

Les maréchaux de France ont de tout temps obéi aux princes du sang, le respect qu'ils leur ont porté étant fondé sur ce qu'ils peuvent devenir leurs maîtres. C'est cette raison qui, étant passée dans l'esprit de tous ceux qui composent l'Etat, leur en a attiré la vénération. Les rois néanmoins, en faisant servir les maréchaux de France sous les princes du sang, leur ont toujours conservé le même pouvoir dans leurs armées que lorsqu'ils les commandent seuls.

Le duc d'Enghien témoigna une extrême joie de ce que l'on lui avoit donné le maréchal de Guiche, duquel le caractère d'esprit et l'humeur

(1) Bouder.

enjouée, ainsi que la haute réputation qu'il s'étoit acquise, lui convenoient tout-à-fait. L'intelligence et l'union entre eux fut parfaite d'abord qu'ils se connurent, et dura pendant le cours de toutes les campagnes qu'ils servirent ensemble ; le duc d'Enghien ayant toujours recherché son amitié avec empressement dès qu'il vint à la cour, et dans les campagnes d'Arras et d'Aire, de même qu'à Paris durant l'hiver, où il ne bougeoit de chez lui tous les jours à dîner et à souper. Ce qui ravissoit le maréchal de Guiche, qui avoit conçu une amitié tendre pour lui, et toute l'estime que ses grandes et rares qualités lui attiroient.

[1644] L'on se mit en campagne sans avoir un dessein formé. L'armée du Roi, sous le duc d'Orléans, ayant attaqué Gravelines, tout l'argent et les forces du royaume se tournèrent de ce côté-là pour en faire réussir l'entreprise ; mais comme le duc d'Enghien et le maréchal de Guiche furent entrés dans le Luxembourg, où ils prirent quelques châteaux de peu de considération, ils eurent bientôt moyen d'employer glorieusement les armes de Sa Majesté. Le cardinal Mazarin leur dépêcha un courrier pour leur donner avis que l'armée de Bavière, commandée par Mercy, ayant attaqué Fribourg, il étoit de la dernière importance que celle du Roi, qui étoit dans le Luxembourg, se pût joindre avec celle que commandoit le maréchal de Turenne en Allemagne, et que ces deux armées rassemblées sous le duc d'Enghien, en composeroient une assez forte pour secourir Fribourg, et en faire lever le siége ; mais que pour cet effet il falloit user de grande diligence, et qu'il leur engageoit sa parole que l'argent et toutes les choses qui leur seroient nécessaires pour cette entreprise ne leur manqueroient pas. Et pour dire la vérité, elles furent abondamment fournies : l'on marcha avec l'attirail le plus léger qu'on put de vivres et de canon, laissant le gros bagage derrière ; mais comme l'on fut à Benfeld, le marquis d'Aumont arriva, de la part du maréchal de Turenne, pour porter la nouvelle de la prise de Fribourg, assurant pourtant que si l'on se hâtoit on pourroit encore combattre les ennemis s'ils demeuroient dans leurs postes, ou, s'ils les abandonnoient, rattaquer la place : ce qui fit prendre la résolution à l'heure même de passer le Rhin à Brisach où le maréchal de Turenne se trouva.

Le duc d'Enghien, les deux maréchaux et le sieur d'Erlac, gouverneur de cette place, tinrent sur-le-champ conseil de guerre. L'avis du dernier fut de ne point attaquer les ennemis dans leurs retranchemens, mais par Langhenzeling, gagner ensuite le val de San-Peter, et prendre par ce moyen le derrière des ennemis qui ne pouvoient plus avoir de vivres, et les obliger ou à périr de faim ou à donner un combat, qui ne seroit pas si avantageux pour eux que lorsqu'ils l'attendroient retranchés comme ils étoient.

Le maréchal de Guiche fut assez de cet avis, qui lui sembloit juste et fondé sur la raison ; mais le maréchal de Turenne assurant qu'il avoit fait reconnoître une vallée qui n'étoit point retranchée, par où ses troupes attaqueroient les ennemis pendant que celles du duc d'Enghien feroient l'attaque des retranchemens (ce qui les embarrasseroit fort), l'on suivit son avis. La marche se fit avec grand ordre ; et comme il falloit attaquer la nuit, les troupes arrivèrent précisément dans le temps qu'on s'étoit proposé.

Le commandement du côté du duc d'Enghien fut donné au sieur d'Espenan, et le duc d'Enghien voulut que le maréchal de Guiche restât auprès de lui ; mais le maréchal de Guiche s'étant avancé et voyant que le feu des ennemis donnoit du long du retranchement, et qu'il ne restoit pas fixe en un lieu, il connut dans l'instant que les troupes du sieur d'Espenan ne faisoient aucun effet et vint avertir le duc d'Enghien que l'affaire alloit mal, et que, puisqu'elle étoit commencée, il n'en falloit pas avoir le démenti ; qu'il y avoit là les deux régimens de Conti et de Mazarin qui étoient bons et très-forts, et qu'il s'alloit mettre à leur tête pour attaquer le retranchement qui étoit devant lui. Pour cet effet il mit pied à terre et marcha droit au retranchement : ce que voyant le duc d'Enghien, il fit la même chose ; et un gentilhomme du maréchal l'en voulant empêcher, peu s'en fallut qu'il ne lui donnât de l'épée dans le ventre. Enfin, pour abréger la narration, le duc d'Enghien et le maréchal de Guiche marchèrent tous deux l'un près de l'autre au retranchement et l'emportèrent avec une audace qui ne se peut concevoir, après avoir essuyé un feu terrible. C'est là où les ennemis perdirent, sans exagération, plus de trois mille hommes qui furent tués sur la place, et auxquels l'on ne donna point de quartier, s'étant défendus jusques à la dernière extrémité, car c'étoit l'élite de l'infanterie de l'Empereur.

Cependant le maréchal de Turenne agissoit fortement de son côté et attaquoit avec vivacité, mais avec peu de succès, car les ennemis ne purent jamais être forcés. S'apercevant néanmoins que le retranchement étoit gagné, le général Mercy, qui commandoit l'armée de Ba-

vière, retira ses troupes et son canon avec un ordre qu'on ne peut assez admirer, et se posta la même nuit sur la montagne Noire qui est auprès de Fribourg, où n'ayant pas loisir de se retrancher, il y fit, dans le peu de temps qu'on lui laissa, un grand abatis d'arbres, ne doutant point qu'on ne le vînt attaquer pour la seconde fois : en quoi il ne se trompa pas, car dès le matin on marcha à lui; et comme on l'avoit forcé la nuit précédente dans un très-bon retranchement, on crut, avec quelque vraisemblance, qu'étant retiré dans un lieu qu'il n'avoit pas eu le loisir de fortifier, on en viendroit aisément à bout.

L'armée de Hesse avoit ce jour-là l'avant-garde; et comme les ennemis pouvoient, par un grand espace qui étoit entre la ville et la montagne, faire sortir leur cavalerie, qui étoit nombreuse et aguerrie, et qu'elle pouvoit prendre nos derrières, le maréchal de Guiche se tint avec la sienne dans la plaine pour s'opposer, en cas de besoin, à celle de l'ennemi, et conjura le duc d'Enghien, duquel il connoissoit assez l'ardeur par ce qu'il avoit fait la nuit précédente, de n'engager pas sa personne légèrement et sans qu'il fût nécessaire de la commettre.

La seconde attaque résolue, le commandement fut donné aux sieurs de Roque-Servières et de l'Echelle, sergens de bataille; et le sieur d'Espenan ayant d'abord pris une méchante redoute que quelques dragons gardoient et qui étoit au bas du poste des ennemis, conçut une si grande espérance qu'il crut qu'il n'y avoit qu'à marcher pour les défaire; mais il se trompa très-grossièrement, car ils s'y maintinrent toujours avec une fermeté sans égale et sans qu'il fût possible de les entamer jamais. C'est là où un nombre infini de soldats et d'officiers furent tués, ainsi que les deux sergens de bataille.

Le maréchal de Guiche voyant que la cavalerie ennemie, qui étoit en bataille devant la sienne, ne faisoit aucun mouvement qui visât à vouloir combattre, et que le combat qui se passoit actuellement sur la crête de la montagne devenoit furieux, crut indubitablement que le duc d'Enghien ne manqueroit pas d'y engager sa personne : ce qui le fit résoudre de quitter ses armes et de changer de cheval, et de laisser le commandement de la cavalerie au comte de Palluau, pour s'en aller à l'endroit où se passoit l'attaque.

Il apprit d'abord, par quantité d'officiers et de soldats blessés qui revenoient, que le duc d'Enghien étoit en personne à la tête de son infanterie, qu'il menoit lui-même à la charge, essuyant tout le feu de l'ennemi : ce qui le fit encore diligenter sa marche pour se rendre auprès de lui. En arrivant dans cette vigne de Fribourg si renommée et qui a fait tant de bruit, laquelle n'étoit qu'à vingt pas du poste des ennemis, son cheval fut tué tout roide d'un coup de mousquet au milieu de la tête, qui le porta par terre; et comme on le relevoit, il aperçut le duc d'Enghien qui se retiroit avec assez peu de ses gens, le reste ayant été tué à ses côtés, ayant eu deux chevaux de tués sous lui et plusieurs mousquetades dans ses habits.

Le duc d'Enghien vint en courant embrasser le maréchal de Guiche et lui dit qu'un peu trop de chaleur avoit emporté ses troupes, et que l'attaque ne s'étoit point faite de la manière qu'on l'avoit résolue; que le sieur d'Espenan proposoit un autre endroit, par lequel on forceroit certainement les ennemis, puisqu'il restoit encore plusieurs régimens d'infanterie qui n'avoient pas combattu.

Il falloit avoir le courage et l'intrépidité du duc d'Enghien pour songer à rentamer une affaire de plus belle, après avoir essuyé ce qu'il venoit d'essuyer, et parties de ses troupes tuées et rebutées; mais il étoit un de ces hommes uniques en leur espèce, desquels le courage augmente à proportion que le péril devient plus grand, et il n'en est presque point aussi de ce genre-là.

Le maréchal de Guiche fut ravi intérieurement de l'entendre parler de la sorte et admiroit la grandeur d'âme de ce jeune prince; mais comme il l'aimoit tendrement et que la chose qu'il lui proposoit ne lui paroissoit pas praticable, il lui représenta avec respect et douceur que ce qu'avoit fait la nuit précédente ledit d'Espenan, et ce jour-là, ne devoit pas fortifier Son Altesse à croire que le parti qu'on lui proposoit en fût un bien sage, et qu'il étoit très-convaincu que ce seroit tout autant de gens perdus que ceux qu'il exposeroit à cette attaque. Le duc d'Enghien se rendit à cette raison.

Dans ce moment on vint avertir le maréchal de Guiche que la cavalerie bavaroise s'avançoit, ayant vu le peu de succès de notre infanterie : ce qui l'obligea de retourner en toute diligence à la sienne, qu'il venoit de quitter. En y arrivant, il vit que la cavalerie bavaroise ne s'éloignoit point du tout des murailles de Fribourg, où elle ne pouvoit être attaquée sans témérité et une folie complète.

Sur ces entrefaites, on ne laissa pas de recommencer une nouvelle attaque d'infanterie à l'insu du maréchal de Guiche, sous le commandement

du sieur de Mauvilliers, sergent de bataille, qui y fut tué d'abord, de même que les précédens. Cette attaque n'eut pas un succès plus favorable que l'autre : ce qui nécessita le maréchal de Guiche de quitter son poste pour la seconde fois et de courir à toute bride dans l'endroit où l'action se passoit. Il y trouva l'infanterie dans un désordre effroyable, qui ne faisoit plus que parer le ventre aux mousquetades, dont elle tâchoit de se mettre à l'abri en se collant le plus qu'elle pouvoit contre l'abatis d'arbres que les ennemis avoient fait.

Le maréchal de Guiche voyant cette extrémité fâcheuse, alla joindre en grande diligence le duc d'Enghien, qui étoit avec le maréchal de Turenne, soutenant l'infanterie avec un assez grand nombre d'escadrons, et lui fit une peinture au naturel de ce qu'il venoit de voir; et en un mot, qu'il y auroit de l'inhumanité de laisser achever de tuer toute une infanterie qui ne se défendoit plus, et qui, au lieu de tirer sur l'ennemi, ne songeoit plus qu'à se mettre à couvert. Le duc d'Enghien lui répondit qu'il voyoit que tout ce qu'il lui disoit étoit vrai; mais qu'il craignoit aussi d'un autre côté que s'il faisoit retirer les troupes avant la nuit, la cavalerie de l'ennemi sortant et venant à les charger, elle les déferoit totalement. Le maréchal de Guiche l'assura sur sa vie du contraire, ayant vu la chose d'assez près (après forces mousquetades essuyées à bout touchant) pour être certain que l'abatis d'arbres empêcheroit la cavalerie ennemie de pouvoir passer de ce côté-là; et que pour celui de la plaine, il s'en chargeoit et y pourvoiroit de manière qu'elle n'oseroit y mordre. On se rendit à son avis, qui étoit le seul bon à suivre, et dans l'instant l'on donna les ordres pour retirer les troupes : ce qui se fit sans inconvénient. La perte des officiers et des soldats ne se peut quasi nombrer; celle des ennemis ne fut pas moindre : le baron de Mercy, frère du général, fut tué et quantité d'autres officiers de distinction.

On resta trois jours dans le camp, qui furent employés à faire rapporter à Brisach, par une partie des charrettes de l'armée, tous les officiers et les soldats qui avoient été blessés à ces deux grandes actions. Ce séjour fut terrible, car l'on demeura au milieu de tous les corps morts; ce qui causa une telle infection, que beaucoup de gens en moururent : mais il n'y avoit pas moyen de faire autrement, et le mal étoit inévitable.

Les charrettes qu'on avoit envoyées porter les blessés étant revenues, et les ennemis postés au même lieu, on prit le parti qui avoit été rejeté à Brisach; et le maréchal de Guiche marcha avec l'avant-garde vers Langhendhentzeling.

Cette marche étoit un peu hardie, et se faisoit avec beaucoup de hasard, étant obligé de montrer le flanc de fort près aux ennemis, lesquels néanmoins ne firent aucun mouvement et laissèrent passer tranquillement les deux armées; mais comme ils jugèrent bien de leur dessein par le chemin qu'elles prenoient, lequel tendoit à leur couper les vivres, ils marchèrent en toute diligence droit au val de San-Peter, cependant avec assez de difficulté, à cause de la quantité de bagages et de gros canons qu'ils menoient avec eux.

L'on partit le lendemain matin avant le jour de Langhendhentzeling pour marcher sur San-Peter. Le maréchal de Turenne ayant ce jour-là l'avant-garde, et le duc d'Enghien y étant, ils trouvèrent les ennemis au-dessus de l'abbaye dudit San-Peter, lesquels, voyant qu'on venoit à eux, avoient abandonné tous leurs chariots, gros canons, munitions et bagages, qu'ils n'avoient pu emporter sur leurs chevaux, qu'ils avoient dételés.

Ce mouvement des ennemis donna d'abord quelque espoir au duc d'Enghien et au maréchal de Turenne qu'ils les pourroient charger, et engager leur arrière-garde à quelque combat, attendant que le maréchal de Guiche, qui ne pouvoit marcher qu'à la file, les eût joints. Mais il en arriva tout autrement qu'ils ne pensoient : car Mercy, qui étoit sans contredit un des plus grands capitaines du siècle, les chargea si rudement, qu'ils furent obligés de se retirer de devant lui plus vite que le pas et fort en désordre. Il prit au colonel Rose plusieurs étendards, fit nombre de prisonniers, et le battit dos et ventre : et sans perdre un moment de temps, après s'être fait laisser à bonnes enseignes, voyant que l'armée du Roi arrivoit troupe sur troupe, et que, pour peu qu'il restât davantage, il alloit se commettre à un combat général qu'il vouloit éviter, il prit sa marche vers Philinguen. Toutes nos troupes étant arrivées, l'on marcha ensemble pour ne pas retomber en une aventure pareille à celle qui venoit d'arriver : ce qui ayant donné deux heures d'avance à Mercy, il ne fut pas possible de le joindre, quelque diligence qu'on pût faire. On revint camper à l'abbaye de San-Peter, où les soldats eurent de quoi se remettre de leurs fatigues passées, trouvant toutes sortes de vivres sur les chariots des ennemis, qu'ils pillèrent par ordre avec grande satisfaction.

Ce fut en ce lieu qu'on résolut de profiter du

désordre où l'on voyoit l'armée de Bavière, qui, ayant perdu tout son bagage, et étant d'ailleurs si fort affoiblie par le nombre de gens qu'elle avoit perdus aux deux combats de Fribourg, la rendroit hors d'état de pouvoir agir. Ainsi l'on se détermina de marcher à Philisbourg, le sieur d'Erlac promettant du gros canon pour en faire le siége, et les munitions de guerre, qu'il feroit conduire par le Rhin. Et comme l'on étoit assuré que ceux de Strasbourg donneroient des blés pour de l'argent, l'on se détermina à marcher, bien que la marche fût longue et pénible, étant de plus de douze jours; et par conséquent le rafraîchissement qu'on eut à San-Peter fut médiocre pour des armées qui avoient pâti de toute façon depuis qu'elles étoient entrées en campagne, et qui, pour dernier relais, avoient encore à faire un siége de l'importance de celui de Philisbourg. Cependant la gaieté des généraux, l'affabilité du prince avec les officiers et les soldats, la haute estime où il étoit parmi eux, aplanirent toutes les difficultés, et il n'y eut personne qui témoignât la moindre répugnance à faire ce qu'on désiroit d'eux.

Le comte de Bamberg, gouverneur de Philisbourg, étoit peu expérimenté, et avoit eu un soin médiocre de sa place : d'ailleurs il ne s'attendoit point du tout à être attaqué, et sa garnison étoit foible; ce qui fit qu'on se saisit d'abord en arrivant du fort du Rhin avec peu de résistance. Le premier jour de l'ouverture de la tranchée, les ennemis firent une sortie sur le régiment de Persan, assez molle et avec peu d'effet, où il y eut néanmoins quelques officiers et soldats de tués : ce qui arrive ordinairement en cas pareil, surtout avec des François, que l'ardeur qu'ils ont de combattre emporte presque toujours plus avant qu'il ne faut.

Les maréchaux de Guiche et de Turenne poussèrent leur tranchée avec toute la vivacité possible, et se rendirent maîtres en peu de temps de tous les dehors : les ennemis ne se défendoient quasi que du canon, dont ils avoient grand nombre dans la place, lequel ne tuoit presque personne. Enfin, le treizième jour, le mineur étant attaché, le comte de Bamberg demanda à capituler : grâce qu'il obtint sans peine. Les troupes du Roi entrèrent le lendemain dans Philisbourg, au grand regret du gouverneur, et à la parfaite satisfaction de toute l'armée de France, qui avoit besoin de repos après tout ce qu'elle avoit souffert de dur depuis plus de six mois.

Le siége fini, le maréchal de Guiche reçut la nouvelle de la mort du duc de Gramont, son père, et en même temps la grâce que Sa Majesté lui faisoit, en lui donnant tous les gouvernemens qu'il possédoit. Il revint à la cour, pour témoigner au Roi et à la Reine sa respectueuse reconnoissance de tous les bienfaits qu'il venoit de recevoir d'eux, et prêter serment entre leurs mains; puis il s'en alla prendre possession de ses gouvernemens, où il resta peu de temps, ayant ordre de s'en retourner diligemment pour faire la campagne qui s'approchoit, laquelle commença en Allemagne par la perte que le maréchal de Turenne fit de la bataille donnée à Mariendal contre le général Mercy. Ce mauvais succès obligea Leurs Majestés de faire passer le Rhin en diligence au duc d'Enghien et au maréchal de Gramont pour soutenir le maréchal de Turenne, et tâcher de remettre les affaires d'Allemagne, qui étoient en très-mauvais état.

[1645] Le maréchal de Turenne s'étoit retiré dans le pays de Hesse, ou Konigsmark le joignit avec le corps de Suédois qu'il commandoit; l'armée conduite par le duc d'Enghien et le maréchal de Gramont le joignit aussi sur la rivière de Necker, en un lieu appelé Neckerhausen; celle de l'Empereur, sous le comte de Gleen, joignit pareillement l'armée de Bavière, que commandoit Mercy.

Sitôt que nos armées et les troupes de la landgrave de Hesse furent ensemble, l'on crut ne les pouvoir employer plus utilement qu'en attaquant Hailbronn. Pour cet effet, l'on y marcha en diligence; mais Gleen et Mercy se doutant de notre dessein, nous prévinrent habilement : et comme nous voulions passer le Necker à Neckerhausen, nous trouvâmes toute l'armée ennemie en bataille entre Neckerhausen et Hailbronn, et postée si avantageusement qu'on ne jugea pas qu'il fût praticable de passer la rivière devant elle; ce qui fit changer le dessein d'assiéger Hailbronn en celui d'attaquer Wimpfen, petite ville sur le Necker, et de marcher ensuite vers Schubeschal. Les ennemis avoient quatre cents mousquetaires dans Wimpfen, et leur armée n'en étoit qu'à demi-lieue; mais comme cette place étoit sur le Necker de notre côté, et qu'il falloit qu'ils le passassent pour la secourir, ils y trouvèrent de la difficulté.

Le maréchal de Gramont fut chargé d'en faire le siége : ce qu'il exécuta avec beaucoup de célérité; car la besogne n'étoit pas aisée, d'autant qu'il la falloit mener brusquement. Il mit son canon en batterie sans plate-forme et sans ouvrir aucune tranchée; mais comme la canonnade fut violente et de fort près, et qu la muraille de la place étoit mauvaise, la brèche

devint bientôt si considérable que les ennemis, voyant qu'on leur alloit donner un assaut général, demandèrent dans le moment à capituler.

Le moment d'après que la capitulation fut signée, le maréchal de Gramont fit passer la rivière en diligence aux premières troupes qu'il trouva sous sa main, prenant néanmoins la précaution de laisser une assez forte garnison dans Wimpfen : ce qui fut quelque temps après le salut de l'armée.

Mais Mercy, qui avoit si bien démêlé le projet de Hailbronn, n'eut pas moins de pénétration pour prévenir celui de Schubeschal, et, quelque diligence qu'on pût faire, il fut avant nous en lieu d'où il couvroit cette place : ce qui m'oblige de dire une chose tout-à-fait singulière et à l'avantage de ce général. C'est que dans le cours des deux longues campagnes que le duc d'Enghien, le maréchal de Gramont et le maréchal de Turenne ont faites contre lui, ils n'ont jamais projeté quelque chose dans leur conseil de guerre qui pût être avantageux aux armes du Roi, et par conséquent nuisible à celles de l'Empereur, que Mercy ne l'ait deviné, et prévenu de même que s'il eût été en quart avec eux, et qu'ils lui eussent fait confidence de leur dessein. Il faut convenir que la mère de pareils généraux est morte depuis longtemps; et j'en ai connu dont les vues à la guerre sont moins étendues et l'intelligence plus bornée.

Sur ces entrefaites, sans aucune raison, et par une brusquerie qui n'eut jamais d'exemple, il prit fantaisie un beau matin à Konigsmark de nous abandonner. La manière fut encore plus désobligeante que la chose en soi; car, sans avoir jamais parlé de son dessein, il envoya dire au duc d'Enghien, par un ambassadeur qui avoit plus l'air d'un cuistre que d'un homme titré, qu'il venoit de la part de Son Excellence vers son Altesse pour prendre ses adieux. L'expression du compliment parut un peu sauvage, et eût donné matière de rire si l'affaire n'eût été aussi sérieuse. Le duc d'Enghein, furieux et ne sachant que répondre, tira le maréchal de Gramont à part pour voir ce qu'il y avoit à faire : ils jugèrent, à la nature du compliment, qu'il n'y avoit rien à espérer d'un fou qui avoit pris son parti, et que ce seroit une rhétorique mal employée de lui vouloir persuader de demeurer lorsqu'il étoit pleinement déterminé au contraire. Ainsi le duc d'Enghien ne lui répondit autre chose, sinon qu'il recevoit ses adieux, et qu'il se tînt gaillard avec ses p.....

La compagnie se sépara de la sorte : Konigsmark partit le jour même pour aller en Westphalie prendre de bons quartiers, d'où il tira des sommes immenses pour lui, et laissa au duc d'Enghien le soin de démêler les affaires d'Allemagne comme il pourroit et à sa fantaisie.

Le soir, on tint conseil avec le général de la landgrave de Hesse, nommé Gheizo, qui n'en usa pas de même que Konigsmark, comme on le verra dans la suite; et on résolut de marcher à Rotenbourg, étant une ville assez grande, où les armées pourroient trouver de la subsistance, et qu'en l'assiégeant, les ennemis viendroient indubitablement la secourir : ce qui attireroit un combat, qui étoit ce que, dans la conjoncture présente des affaires, il y avoit à désirer. On ne fit pas grande façon à ce siége; et, après que le canon eut tiré vingt-quatre heures, la place se rendit, et l'on y trouva une subsistance immense, qui fut d'un grand secours à l'armée, qui en avoit besoin.

De là on marcha pour attaquer Finkelspield; et le soir, comme les gens détachés avoient été commandés pour faire l'ouverture de la tranchée, des partis rapportèrent que les ennemis marchoient à une lieue de nous; ce qui fit bientôt rengaîner la résolution du siége en celle de marcher droit à eux; ce qu'on exécuta la nuit même. Et comme le duc d'Enghien, les maréchaux de Gramont et de Turenne étoient à la tête des troupes, qui marchoient par un bois de sapin, dont le chemin étoit assez large pour y tenir deux escadrons de front, le comte de Gleen, Mercy et le baron de Verth marchoient aussi de leur côté dans le même bois, sans avoir nulle nouvelle de nous. Ayant appris par leurs partis, qui rencontrèrent les nôtres, que toute l'armée de France étoit là et qu'elle marchoit à eux, ils se retirèrent promptement pour avoir le temps de poster la leur.

Comme la nôtre sortoit du bois le jour commença à paroître, et l'on découvrit l'armée de l'ennemi; ce qui fit diligenter de mettre la nôtre en bataille. Le maréchal de Gramont s'étant avancé avec quelques escadrons pour reconnoître de plus près la situation de Mercy, il vit que toute son armée n'avoit à la vérité aucun retranchement devant elle, mais qu'elle étoit entièrement en sûreté par de grands étangs qui la couvroient, lesquels ne permettoient pas qu'on pût marcher à elle que par de petites chaussées où il ne pouvoit passer que deux cavaliers de front. Il en vint avertir dans le moment le duc d'Enghien, qui voulut voir encore par lui-même de quoi il étoit question, non sans beaucoup de danger pour sa personne, les

ennemis faisant un feu continuel et terrible de canon et de mousqueterie sur tout ce qui approchoit de ces chaussées. Enfin, après avoir été plus de six heures en présence, sans qu'il fût posssible d'aller aux ennemis, ni eux à nous, on se lassa de faire tuer des hommes et des chevaux inutilement, et on choisit un autre poste, à dessein de marcher vers Nordlingen : et après deux jours de marche, comme on étoit près de cette place, on eut nouvelle, par des partis qu'on avoit envoyés à la guerre, que l'armée ennemie marchoit aussi pour en gagner les derrières, et la mettre par conséquent à couvert d'être assiégée ; ce qui donna beaucoup de joie, croyant par ce moyen qu'il seroit facile de se replier sur Hailbronn, qui étoit le premier point de vue en ouvrant la campagne. Marsin fut détaché pour l'aller investir.

Mais, comme les généraux mangeoient, on vit arriver à toute bride un reître suédois qui venoit donner avis que les ennemis n'étoient qu'à demi-lieue : ce qui parut si peu possible, et tellement hors de vraisemblance, que la compagnie se mit à rire, et que le duc d'Enghien, en le plaisantant, lui dit : « Tu conviendras au moins, mon ami, que nous avons affaire à des gens trop sages et trop habiles pour qu'étant aussi prêts que tu nous l'assures, ils n'aient pas mis la rivière de Vernitz entre eux et nous. — Ma foi, Monseigneur, répondit le cavalier, Votre Altesse en croira tout ce qu'elle voudra ; mais si elle veut se donner la peine de venir avec moi à cinq cents pas d'ici, sur cette petite hauteur qui est là à sa gauche, je lui ferai voir que je ne suis ni aveugle ni poltron ; et elle conviendra avec moi que l'armée de Mercy n'est séparée de la sienne que par une plaine unie comme la main. »

Le reître parla si positivement et avec tant d'assurance que l'on commença à craindre qu'il n'accusât juste. Le duc d'Enghien, les deux maréchaux de France et les officiers généraux montèrent à cheval avec quelques escadrons pour reconnoître eux-mêmes de quoi il étoit question, et la vérité d'une nouvelle si circonstanciée ; et en s'avançant ils trouvèrent que les ennemis se mettoient en bataille, lesquels, ayant la hauteur sur nous, voyoient tous les mouvemens de notre armée. C'est là où Mercy et Gleen firent une lourde faute ; car s'ils eussent détaché un gros corps de cavalerie avec des débandés à la tête pour gagner huit ou dix pruniers où le duc d'Enghien et tous les généraux s'étoient mis pour observer de plus près le mouvement des ennemis, ils se trouvoient engagés si avant et tellement éloignés du reste de leurs troupes, qu'ils eussent été infailliblement pris ou tués. Mais comme il n'est pas dans l'homme de penser à tout, cela ne passa ni par la tête de Mercy ni par celle de Gleen ; et ils ne songèrent, voyant qu'ils alloient donner une bataille, qu'à prendre un poste tout-à-fait avantageux : à quoi ils réussirent en perfection, car il n'en fut jamais un pareil que celui qu'ils choisirent.

Il y avoit un village au milieu de la plaine, duquel ils garnirent les maisons et l'église d'infanterie ; et pour le soutenir ils levèrent une espèce de retranchement, où ils mirent leur gros corps d'infanterie à la droite et à la gauche. Il y avoit deux petites éminences, sur chacune desquelles étoit un vieux château ruiné où leur canon étoit posté : leur première aile de cavalerie, composée des cuirassiers de l'Empereur, tenoit la droite du village jusqu'au-dessous de l'éminence où étoit le canon ; l'aile gauche, composée des troupes de Bavière, s'étendoit jusque sous l'autre éminence ; et la seconde ligne étoit dans la distance nécessaire. Ces postes si bien pris n'empêchèrent pas la résolution de les combattre : et comme il se faisoit un peu tard, l'on pressoit extrêmement les troupes de se former, jugeant bien que si l'on attendoit au lendemain, l'affaire deviendroit plus difficile, d'autant que les ennemis achèveroient de perfectionner leur retranchement qu'ils avoient déjà commencé, et qu'alors il seroit inattaquable.

Le maréchal de Gramont avoit l'aile droite opposée à celle de Bavière : et comme l'on crut qu'il étoit impossible d'attaquer leur cavalerie, qui se trouvoit flanquée de l'infanterie du village et du canon des deux éminences, qu'auparavant l'on ne se rendît maître du village, on résolut de l'attaquer, bien que la chose parût dure et difficile. Marsin et Castelnau furent chargés de cette expédition. Un officier de confiance eut ordre, avec quelques autres, d'aller reconnoître un endroit qui d'un peu loin paroissoit un défilé entre l'aile gauche des ennemis et notre droite ; mais ce passage fut mal reconnu par ces messieurs, qui rapportèrent, sans l'avoir vu (le péril d'en approcher de trop près étant manifeste), que c'étoit un défilé considérable, et par où les escadrons ne pouvoient passer : ce qui fut cause d'un grand malheur ; et peu s'en fallut que le duc d'Enghien ne les fît mettre au conseil de guerre, le cas le méritant tout-à-fait.

Cependant l'attaque du village devenoit terrible, et le duc d'Enghien ne cessoit de tirer des troupes de l'aile droite pour soutenir son

infanterie, qui étoit fort maltraitée et qui plioit de moment en moment : ce que le maréchal de Gramont voyant avec douleur, le fut trouver à toute bride pour lui représenter le grand inconvénient qui en pourroit arriver ; puis s'en retournant à son poste, il vit que les ennemis faisoient descendre de l'infanterie de l'éminence où étoit leur canon, laquelle commençoit déjà à endommager beaucoup les escadrons de notre droite : ce à quoi voulant remédier, il fit avancer la seconde ligne, les régimens de Fabert et de Wal, irlandais. Dans cette escarmouche, qui fut très-vive, il reçut un coup de mousquet au milieu de son casque, dont il fut tellement étourdi, qu'il tomba sur le cou de son cheval comme mort ; mais il revint à lui peu après, et le coup n'ayant point percé, il en fut quitte pour une violente contusion, qui toutefois ne l'empêcha pas d'agir le reste de l'action et de se porter partout où sa présence fut nécessaire.

Dans ce même temps, les deux régimens d'infanterie de Fabert et de Wal chassèrent celle des ennemis, qui incommodoit notre cavalerie ; mais dans le même moment il parut un commencement de désordre et de confusion dans le village, le baron de Marsin et le marquis de Castelnau ayant été extrêmement blessés et contraints de se retirer. Le duc d'Enghien voyant que l'affaire du village alloit mal, et qu'elle étoit presque sans remède, passa à l'aile gauche, qui étoit composée des troupes de Hesse que le maréchal de Turenne commandoit, et trouva en y arrivant que ce général s'ébranloit pour aller à la charge : et c'est là où se firent ces belles charges de cavalerie qui ont tant fait de bruit et dont on a tant parlé.

Sur ces entrefaites, l'aile gauche des Bavarois vint charger notre droite, et passa en bataille dans l'endroit qu'on avoit rapporté être un défilé presque impraticable ; ce qui causa tant de surprise et d'épouvante à toute notre cavalerie françoise, qu'elle s'enfuit à deux lieues de là, sans attendre les ennemis à la portée du pistolet : chose qui n'aura peut-être jamais d'exemple.

Tout ce que put faire le maréchal de Gramont, ce fut de se mettre à la tête des deux régimens de Fabert et de Wal, qui ne branlèrent point de leur poste, et qui firent à bout touchant une si furieuse décharge sur la cavalerie ennemie, qu'elle ouvrit les escadrons qui venoient à la charge, et le maréchal de Gramont pris ce temps-là pour entrer dedans avec ce qui lui restoit de gens auprès de lui : ce qui ne lui servit pas à grand' chose, se trouvant enveloppé de toutes parts, et quatre cavaliers sur le corps qui l'alloient tuer, en disputant ensemble à qui l'auroit. Son capitaine des gardes en tua un, et Hemon, son aide-de-camp, un autre : ce qui lui ayant donné un peu de relâche, il survint, par bonne fortune pour lui dans le moment, un capitaine du régiment de La Pierre, nommé Sponheim, lequel, entendant nommer le maréchal de Gramont, rallia deux ou trois officiers de ses amis, qui ayant écarté la compagnie le tirèrent d'intrigue et lui sauvèrent la vie. Le capitaine de ses gardes resta mort sur la place, le lieutenant blessé et prisonnier avec lui, le cornette et le maréchal-des-logis tués, et toute la compagnie de ses gardes, qui étoit de cent maîtres, à la réserve de douze qui furent aussi pris ; quatre aides-de-camp tués, trois de ses pages, et généralement tous ses domestiques qui l'avoient suivi, furent pareillement tués à ses côtés. C'est ce que produit l'affection pour un maître qu'on aime.

Il lui arriva encore un accident assez extraordinaire : car le capitaine qui le conduisoit le voulant toujours mener au général Mercy, duquel il ignoroit la destinée, ne sachant pas encore qu'il avoit été tué par les premiers mousquetaires commandés à l'attaque du village, trouva un petit page lorrain du baron de Mercy, âgé de quinze ans, lequel entendant dire qu'on menoit le général des François, voulut venger sur lui la mort de son maître : et comme il n'avoit point de pistolets, et qu'on menoit le maréchal de Gramont les rênes de son cheval rabattues, il sauta sur un des siens et lui tira dans la tête ; mais par bonne fortune ayant été déchargé dans le combat, il ne lui put faire de mal. Les Allemands voulurent châtier sévèrement une action aussi noire ; mais le maréchal de Gramont dit que c'étoit un enfant à qui il vouloit qu'on pardonnât, et empêcha qu'il ne fût pistolé sur-le-champ, les Allemands étant sans miséricorde pour pareils attentats.

Pendant que les choses se passoient ainsi du côté de notre aile droite, il n'en alloit pas de même à celle des ennemis, qui, après un furieux combat, fut entièrement défaite par le duc d'Enghien et le maréchal de Turenne, qui étoient à la gauche. Le général Gleen, qui y commandoit, y fut blessé et pris, et un nombre infini d'officiers principaux et de soldats, beaucoup de canons et d'étendards. Le champ de bataille nous demeura avec toutes les marques de la victoire : ce que voyant Jean de Verth, qui commandoit l'armée de Bavière, et Mercy mort, il ne songea plus qu'à se retirer dans le meilleur

ordre qu'il put sur une montagne auprès de Donawert, nommée Schellemberg, qui étoit déjà retranchée dès le temps du roi de Suède.

Cependant le maréchal de Gramont fut mené en diligence toute la nuit à Donawert : et comme la confusion y étoit grande, à cause de la quantité de bagages qui passoient le Danube, il resta jusqu'au lendemain matin sous la garde de quelques dragons, non sans grand péril de sa vie, particulièrement à cause du corps du général Mercy, qu'on avoit conduit dans un petit chariot découvert dans le logis où il étoit avec un tel abandon que ce même homme, qui commandoit les armées impériales avec tant d'autorité, et qui étoit si redouté dans toute l'Allemagne il n'y avoit que cinq ou six heures, se trouvoit exposé tout nu, le ventre à la lune, dans un misérable chariot de vivandier, n'ayant pour toute garde que deux infâmes p.....

Ce triste spectacle échauffant la canaille qui passoit, leur fit à plus d'une reprise prendre la résolution d'aller l'assassiner dans son logis ; et ces alarmes ne cessèrent que jusques à ce qu'un sergent-major et quelques autres officiers porterent un ordre du baron de Verth pour amener le maréchal de Gramont de Donawert à Ingolstadt avec les prisonniers qui étoient avèc lui, qui consistoient au colonel Bens, allemand, au sieur de Chambord, commandant le régiment de cavalerie du cardinal Mazarin, et le lieutenant de ses gardes.

Ils le firent aussi suivre par le corps de Mercy : escorte un peu sauvage, et qui ne plaisoit guère au maréchal de Gramont, après ce qu'il venoit d'essuyer. Il arriva le même jour à Ingolstadt, d'où tous les habitans vinrent au devant de lui et du corps mort de Mercy, qui avoit été gouverneur de la place, et fort aimé ; les uns touchés de pitié et de compassion d'avoir perdu un homme du mérite de Mercy, et les autres de curiosité de voir une personne de la qualité du maréchal de Gramont, dont la réputation étoit si connue en Allemagne. Mais il en arriva différemment de ce qu'il appréhendoit, craignant toujours que la triste vision du corps de Mercy, qui marchoit à ses côtés, ne causât quelque émeute parmi le peuple qui retombât ensuite sur lui ; et jamais il ne fut plus étonné ni plus aise que lorsqu'il vit ce même peuple l'entourer de toutes parts, lui jeter des fleurs et lui faire mille caresses, de même que s'il eût été le général de l'Empereur qui revînt victorieux. Le soir, le commandant de la ville le mit dans une hôtellerie avec une garde, où il donna à souper à tous les magistrats ; et, après avoir bu avec eux toute la nuit, il devint leur meilleur ami, et fut comblé de présens de leur part, tant ils étoient charmés de ses manières gracieuses et polies. Le lendemain on le mit dans le château avec les colonels Schmidberg et Rose, et les sieurs Du Passage et de Lameth qui avoient été faits prisonniers à la bataille que perdit le maréchal de Turenne à Mariendal.

Deux jours après, l'électeur de Bavière lui dépêcha le sieur Kittner, son premier ministre, avec une lettre très-obligeante et un ordre au commandant d'Ingolstadt, non-seulement de le sortir du château, mais de le laisser dans la ville sur sa parole en pleine liberté et de lui rendre tous les honneurs qui étoient dus à un homme de sa naissance et de son mérite ; qu'il accordât de plus, à sa considération, la même liberté à tous les autres prisonniers qui étoient auprès de lui, tant ceux de Nordlingen que de Mariendal. Ce traitement honnête et distingué de la part de l'électeur fut suivi d'un grand régal de toutes sortes de boîtes de vermeil doré, pleines de confitures, que l'électrice, sœur de l'Empereur, lui envoya avec une écharpe blanche en broderie d'or. Après toutes ces civilités, Kittner supplia le maréchal de Gramont qu'il pût entrer en matière avec lui, et lui dit qu'il espéroit que sa prison seroit courte, puisque le duc d'Enghien pressoit extraordinairement Son Altesse électorale de l'échanger avec le comte de Gleen ; à quoi son maître se portoit volontiers, et avec d'autant plus de raison qu'il se trouvoit fort embarrassé pour le commandement de son armée, le baron de Verth étant bien capable de la conduite de la cavalerie dont il étoit général, mais que ses talens et sa capacité n'étoient pas suffisans pour commander en chef une armée comme la sienne, à la tête de laquelle le capitaine le plus expérimenté n'étoit pas trop bon ; que le baron de Rauschenberg eût été plus selon le goût de l'électeur ; mais n'étant que général de l'artillerie, grade au-dessous du baron de Verth, il falloit de nécessité qu'il lui obéît ; et il ne vouloit pas lui donner un pareil déboire.

Quelques jours après, Kittner revint trouver le maréchal de Gramont de la part de l'électeur, et lui porta la bonne nouvelle de son échange avec le comte de Gleen, et par conséquent sa liberté ; mais qu'il le supplioit instamment, avant d'aller joindre le duc d'Enghien, de lui faire l'amitié de venir le voir à Munich, et que, pour cet effet, il lui envoyoit ses carrosses et ses officiers, qui l'y conduiroient.

Le duc d'Enghien, qui venoit de prendre Nordlingen, et qui ne savoit pas un mot de ce qui se passoit entre l'électeur et le maréchal de

Gramont, son ami intime, crut avec quelque vraisemblance qu'on l'amenoit à Munich pour différer son échange, écrivit aussitôt à l'électeur par un trompette, et lui manda très-vivement que s'il ne lui renvoyoit pas sur l'heure le maréchal de Gramont, il feroit passer le comte de Gleen en France, d'où il ne reviendroit qu'à bonnes enseignes. Le maréchal de Gramont ayant appris par l'électeur ce qui se passoit à son sujet, lui demanda permission de dépêcher en toute diligence un gentilhomme au duc d'Enghien pour le mettre au fait, et l'avertir que l'intention de l'électeur n'étoit point du tout de le retenir contre sa parole donnée, et qu'il désiroit seulement le voir pour traiter avec lui de quelques affaires très-importantes; ce qui fit autant de plaisir au duc d'Enghien que ce qu'il avoit imaginé vingt-quatre heures avant lui avoit fait de peine.

Le jour que le maréchal de Gramont arriva à Munich, le comte de Curts, ministre et favori de l'électeur, vint au devant de lui et le logea dans sa maison, qui étoit superbement meublée, où les officiers de l'électeur le traitèrent splendidement. Le souper fut long et gaillard, et on y but tant de santés que tous les convives et le maître des cérémonies restèrent tous sous la table ivres morts. C'est la mode et la galanterie d'Allemagne, qu'il faut prendre en bonne part quand on est avec des Allemands, et qu'on a à traiter avec eux.

Le lendemain, à dix heures du matin, il eut son audience, où il fut reçu avec une pompe royale; et après toutes les civilités de l'électeur, qui étoit le prince du monde le plus poli et le plus civil, il le tira à part dans son cabinet, où il n'y avoit que le comte de Curts en tiers, et lui dit qu'il avoit extrêmement désiré de le voir, ayant conçu pour lui une haute estime, et n'ignorant pas la figure qu'il faisoit à la cour de France, pour lui témoigner avec confiance le sensible déplaisir qu'il ressentoit de se voir engagé dans une grande guerre contre un si puissant ennemi que le roi Très-Chrétien, laquelle il n'avoit jamais désirée, ains au contraire toujours cherché à l'éviter avec soin; qu'il ne pouvoit comprendre pourquoi le roi de France faisoit la guerre à l'Allemagne; qu'il n'y avoit que deux raisons qui l'y pussent obliger : l'une pour la religion, à quoi il n'y avoit nulle apparence, puisqu'il faisoit la guerre contre de bons catholiques, et que le Roi professoit cette même religion, et ne la pouvoit faire comme un roi de Suède luthérien, qui venoit pour la détruire; que si c'étoit pour avoir raison de quelque tort qui lui eût été fait, qu'il le laissât agir; qu'il avoit assez de crédit auprès de l'Empereur et des Etats de l'Empire pour lui faire avoir satisfaction : mais que d'épancher le sang catholique sans aucun intérêt notable, et faire la guerre contre des gens qui n'étoient point ses ennemis, il n'y avoit nulle raison politique ni chrétienne; qu'il se regardoit déjà comme un homme fort avancé en âge; qu'il laissoit des enfans très-jeunes, auxquels il ne vouloit point donner un si pesant fardeau à soutenir que celui d'une continuation de guerre contre le roi de France, et par conséquent qu'il n'y avoit rien qu'il ne mît en œuvre pour la terminer; qu'il n'étoit attaché à l'Espagne par aucune liaison d'intérêt ni d'inclination; qu'au contraire c'étoit une nation rogue et superbe, de laquelle il connoissoit assez le génie pour ne pas désirer d'avoir jamais rien à démêler avec elle; qu'il étoit né prince libre, et que son honneur, le soutien de la religion, le repos et le bien de l'Allemagne, étoient ce qui le faisoit agir; qu'il étoit beau-frère de l'Empereur, pour lequel il devoit avoir de grands sentimens d'amitié, non-seulement par la considération de leur alliance, mais par la connoissance qu'il avoit que c'étoit un prince de grande vertu, et qui se porteroit toujours au bien et à la raison lorsqu'on lui feroit connoître l'un et l'autre.

Enfin, après une conférence de cinq heures, dont les particularités seroient trop longues à déduire, et une seconde où le maréchal de Gramont prit congé de lui, il fut résolu qu'il écriroit au cardinal Mazarin une lettre de créance pour l'assurer de ses bonnes et droites intentions, et que le maréchal lui feroit entendre, par quelqu'un de sûr et d'affidé, que l'électeur enverroit un ordre positif, signé de sa main, à ses ambassadeurs de Munster, de négocier avec ceux de France, et de se porter à tous les accommodemens qui leur seroient proposés. La suite a pu faire voir du depuis le bon succès du commencement de cette négociation de Munich, dont je n'ai touché ici que des choses générales, laissant le soin des particulières aux ministres de France qui traitoient la paix à Munster, que le maréchal de Gramont leur avoit si dextrement ébauchée, en conciliant les intérêts de l'électeur de Bavière avec la France, qui se trouvoit pour lors le prince d'Allemagne le plus important à gagner, puisque son armée étoit plus forte que celle de l'Empereur, et qu'il falloit de nécessité compter avec lui pour réussir.

Après l'entrevue de Munich, le maréchal de Gramont fut conduit à Donawert par le même Kittner, et toujours traité par les officiers de

l'électeur. Lorsqu'il fut près de Rain, où le roi de Suède avoit passé le Lech, le général de l'armée de Bavière envoya devers lui le baron de Fleckenstein; et à une lieue du camp tous les officiers généraux sortirent pour venir à sa rencontre, avec toutes les démonstrations d'honneur et de respect qu'ils eussent rendus à l'électeur même. Le lendemain, l'échange se fit avec le comte de Gleen et lui, à la grande satisfaction des deux armées. Il arriva à Dunkespield, que le duc d'Enghien assiégeoit; et bien qu'il fût nuit obscure, le duc d'Enghien quitta la tranchée pour venir à une lieue au devant du maréchal de Gramont, qu'il reçut avec des démonstrations de joie incroyable. Le siége se poursuivit; et la brèche faite, les ennemis ne voulurent point tâter de l'assaut, et se rendirent le cinquième jour de la tranchée ouverte; après quoi on résolut de marcher vers Hailbronn.

Mais comme l'on se disposoit à partir, le duc d'Enghien tomba malade d'une fièvre continue, accompagnée de beaucoup d'accidens qui firent même craindre pour sa vie. Etant arrivé à Neckers-Ulm, il pria instamment le maréchal de Gramont, par toute l'amitié qu'il avoit pour lui, de le faire transporter à Philisbourg, si c'étoit une chose possible. Ce passage étoit extrêmement difficile, ayant quatorze lieues d'Allemagne à faire, et toute l'armée de Bavière s'étant postée à Schwubischgemund.

Le maréchal, qui étoit inconsolable de l'état où se trouvoit le duc d'Enghein, et qui l'aimoit tendrement, ne voulut point confier la conduite de sa personne à d'autres qu'à lui. Mais le pas étoit glissant, et il falloit bien délibérer sur la manière dont on feroit cette marche périlleuse: ce ne pouvoit être ou qu'avec un grand corps de troupes, ce qui laissoit l'armée exposée, qui demeuroit proche de Hailbronn, sous le maréchal de Turenne; ou qu'avec un petit, moyennant quoi c'étoit hasarder la personne du duc d'Enghien, dont la conservation étoit si précieuse à l'Etat, à laquelle s'il fût arrivé quelque accident, l'on n'eût pas manqué de charger le maréchal de Gramont, et de le taxer d'imprudence d'avoir hasardé ce prince avec si peu de troupes, puisque la personne du duc d'Enghien méritoit bien d'être conduite par toute l'armée: ce qui néanmoins ne se pouvoit faire qu'en la ruinant entièrement, et qu'en ôtant tous moyens au maréchal de Turenne de pouvoir subsister en Allemagne; ce qui étoit perdre sans ressource les affaires du Roi.

Toutes ces raisons bien examinées et débattues par les deux généraux et les officiers principaux de l'armée, on conclut unanimement que puisque le maréchal de Gramont vouloit absolument se charger de la conduite du duc d'Enghien, il le meneroit à Philisbourg avec un corps seulement de mille chevaux, et que marchant jour et nuit, il pourroit faire ce trajet sans que les ennemis eussent connoissance de sa marche. Comme en cas pareil tous les instans sont précieux, il fit mettre le duc d'Enghien dans un brancard; et quoique le prince eut de temps en temps le transport au cerveau causé par la violence de sa fièvre, néanmoins il ne lui donna d'autre relâche, pour se reposer pendant la marche, que celui qu'il falloit pour faire repaître la cavalerie en pleine campagne. La chose réussit, et le duc d'Enghien arriva heureusement à Philisbourg, où on commença à espérer de sa vie. Sitôt que le maréchal eut remis ce prince dans le château, et que le bon sens lui fut revenu, il l'embrassa mille fois, et repartit sur l'heure pour rejoindre l'armée. Et se doutant bien que les ennemis ayant eu avis de sa marche, lui tiendroient bonne compagnie à son retour, qu'ils avoient même détaché un corps très-considérable pour le combattre, il prit un chemin différent que celui où il se doutoit bien qu'il étoit attendu, et arriva au camp sans autre mauvaise aventure que celle d'avoir démonté deux ou trois cents cavaliers qui avoient été obligés d'abandonner leurs chevaux par la fatigue et le travail d'une si longue traite.

Dès qu'il fut arrivé, il tint conseil avec le maréchal de Turenne sur ce qu'ils auroient à faire; et, après plusieurs sentimens différens, on prit enfin la résolution de marcher dans la Souabe, et de prendre des quartiers en un lieu qu'on appelle Rosengarten, où il y avoit quantité de fourrages, et d'où ils pouvoient tirer leur subsistance de Schwabischal. Après y avoir passé dix ou douze jours, n'ayant des nouvelles qu'assez confuses des ennemis qui étoient assez éloignés, le colonel Bens, que le maréchal de Gramont avoit laissé blessé à Ingolstadt, et à qui il avoit fait donner passe-port par l'électeur pour s'en venir joindre notre armée lorsque sa santé lui permettroit, vint l'avertir qu'il avoit vu passer à Ingolstadt l'archiduc et Galas, lesquels certainement venoient joindre Gleen à tire-d'aile, et que leur dessein étoit de nous combattre après cette jonction, leurs forces étant de beaucoup supérieures aux nôtres.

Sur cet avis, qui étoit d'un homme sûr, le maréchal de Gramont, le maréchal de Turenne et le général Geis, qui commandoit les troupes de la landgrave de Hesse, ne balancèrent pas un moment à prendre le parti de se retirer

en diligence à Philisbourg : mais les avis furent tout-à-fait contraires à l'égard du chemin que l'armée devoit prendre. Les hauts officiers allemands opinèrent qu'il falloit abandonner le gros canon, brûler le bagage, et marcher droit à Mayence, où, quoiqu'il n'y eût point de pont, on ne laisseroit pas de trouver assez de bateaux pour faire passer le Rhin à l'armée; mais que hasarder la marche à Philisbourg c'étoit se commettre à un péril manifeste, les ennemis pouvant avec facilité nous gagner les devans; que de plus, il y avoit trois rivières à passer, qui étoient le Cocker, le Ratz et le Necker, sur lequel les ennemis avoient le pont de Hailbronn; et qu'outre cela, ils nous pourroient aisément défaire au défilé de ces rivières. Mais le maréchal de Gramont s'opposa fortement à cet avis, représentant que de commencer leur retraite par brûler le bagage et abandonner le canon étoit une chose non-seulement honteuse, mais qui mettroit une telle frayeur dans l'esprit de tous les soldats, qu'il ne seroit plus possible de les rassurer pour peu que l'ennemi parût; de plus, que n'y ayant point de pont sur le Rhin à Mayence, il n'y avoit nulle sûreté à faire passer une armée aussi forte que la leur sur une douzaine de mauvais bateaux, qu'on étoit encore fort incertain de trouver, et qu'il valoit mieux et qu'il étoit plus honorable de se commettre à donner un combat, quoiqu'inférieur aux ennemis, lequel se pouvoit gagner comme se perdre; que de prendre un parti timide, lequel ne mettoit en aucune manière l'armée à couvert du désastre dont elle étoit menacée.

Le maréchal de Turenne fut du même avis, et l'on marcha toute la nuit pour passer le Necker à Wimpfen, où, comme il a été dit ci-dessus, le maréchal de Gramont avoit pris la sage précaution de laisser une assez forte garnison. On dépêcha dans l'instant deux aides de camp et un officier d'artillerie, avec un ordre au commandant de la place de faire travailler à un pont sur des chevalets pour passer l'infanterie, présupposant que la cavalerie pourroit passer à gué; mais les pluies avoient rendu la rivière si rapide que le pont ne se put faire.

Dans le temps que l'armée arrivoit, l'eau, par un bonheur incroyable, baissa de trois grands pieds; et deux reîtres allemands, qui étoient ivres de brandevin, ayant passé la rivière quoique avec assez de peine, le maréchal de Gramont se mit à la tête des troupes et entra dedans le premier, pour faire voir que le passage n'étoit point aussi difficile qu'on se l'imaginoit. Dès l'heure même, tous les régimens qui étoient là présens se jetèrent à l'eau et le suivirent; le bagage et le canon en firent de même, et on ne perdit au passage qu'un seul chariot, un moine et une demoiselle de sa connoissance, qui se noyèrent. L'infanterie françoise passa dans quelques petits bateaux qui se trouvèrent là par bonheur, et le maréchal de Turenne passa aussi de son côté avec les Hessois un peu au-dessous, en un jour et une nuit.

Cependant les ennemis ne s'endormoient pas; mais comme notre armée étoit assez considérable pour se faire porter quelque respect, ils marchèrent toujours fort serrés, sans oser jamais détacher aucun corps pour nous venir harceler; et nous arrivâmes enfin à Philisbourg, où le général Geis demanda permission de pouvoir repasser le Rhin sur le pont de bateaux qui étoit à Spire pour s'en retourner en Hesse; ce qui lui fut accordé avec toute la politesse et les marques d'amitié que méritoit un homme tel que lui, qui avoit si dignement servi la cause commune et agi pendant la campagne avec tout le zèle possible et la dernière valeur.

Après cette séparation, n'y ayant point de nouvelles que l'archiduc eût passé Hailbronn, M. de Turenne pria le maréchal de Gramont de vouloir bien que l'armée qu'il commandoit ne passât pas le Rhin, et de prendre ensemble le poste de Groben, qui leur étoit bien connu, et lequel n'étant distant que d'une lieue de Philisbourg, ils pourroient tirer leurs vivres, et toute leur cavalerie les fourrages dont elle auroit besoin, du marquisat de Dourlach; que ce lieu lui étoit d'une extrême conséquence, le passage du Rhin lui ôtant les moyens de pouvoir prendre ses quartiers d'hiver en lieu où il lui fût possible de faire subsister ses troupes; que la chose étoit sûre, puisqu'il n'y avoit point d'apparence que l'archiduc s'avançât, ayant retiré toutes les troupes qu'il avoit en Allemagne, et que ce seroit l'exposer par ce moyen à tout ce que l'armée suédoise voudroit entreprendre; qu'en tous cas, s'il prenoit fantaisie à l'archiduc de les vouloir pousser, ils avoient leur retraite assurée à Philisbourg, et le Rhin derrière eux pour le passer, s'ils étoient pressés; qu'à la vérité il étoit assez difficile de faire remonter tout le pont de bateaux qu'on avoit à Spire, dont la plupart se trouvoient en méchant état; mais qu'il en feroit venir cinq ou six des plus grands et des meilleurs, avec lesquels on ne laisseroit pas de faire passer l'armée avec facilité et sans qu'il arrivât d'inconvénient.

Le maréchal de Gramont consentit à cette proposition, et l'on marcha le même jour audit lieu de Groben. Le lendemain, les partis que le maréchal de Turenne avoit laissés dans Eringen

et Epingen lui rapportèrent qu'il n'y avoit qu'un grand parti de trois mille chevaux, commandé par Jean de Verth, qui eût repassé le Necker, et que l'archiduc étoit resté à Hailbronn; mais le soir, comme le maréchal de Gramont revenoit de faire accommoder certains passages entre le camp et Philisbourg, se doutant bien que l'ennemi pourroit faire ce qu'il fit, le maréchal de Turenne lui amena un soldat du régiment de Nettancourt qui avoit été pris prisonnier à Mariendal, et qui ne faisoit que de se sauver des prisons, lequel leur porta la nouvelle et les assura que toute l'armée de l'ennemie n'étoit qu'à une lieue d'eux, et qu'elle marchoit avec tant de précaution qu'il n'y avoit pas un seul cavalier qui se débandât ni un parti détaché, crainte de donner connoissance de leur marche et du dessein qu'ils avoient de nous attaquer, et de se poster même cette nuit entre notre camp et Philisbourg pour nous ôter tout moyen de nous retirer.

Ce soldat parla avec tant de sens et de connoissance qu'on ajouta foi à son discours, bien que très-différent des précédens avis qu'on venoit de recevoir. Les deux généraux firent aussitôt charger le bagage, atteler le canon, et, sans toucher boute-selle ni battre la générale, marchèrent à Philisbourg en toute diligence. Dieu les assista bien de ne pas perdre de temps à raisonner sur ce qu'il y avoit à faire, car, comme leurs dernières troupes arrivoient près de Philisbourg vers la petite pointe du jour, l'avant-garde de l'archiduc parut dans la plaine à la portée du canon. Elle voulut s'avancer pour nous charger, mais notre poste étant déjà pris entre la ville et le fort du Rhin, il leur parut inattaquable; et comme tout le canon de Philisbourg tiroit incessamment sur leur armée, et qu'il leur tuoit beaucoup de gens, l'archiduc voyant qu'il avoit manqué son coup à une heure près et qu'il ne pouvoit plus rien tenter sans témérité, prit enfin le parti de se retirer, à son grand regret.

Cela fait, il fallut songer à passer le Rhin, et n'ayant que six bateaux, il étoit besoin d'un grand ordre et de beaucoup de diligence, l'armée pâtissant extrêmement, et les chevaux n'ayant rien à manger dans un poste aussi serré que celui qu'elle occupoit. Cependant, à mesure que nos troupes passoient, l'archiduc, qui ne s'étoit pas encore éloigné de beaucoup, ne laissoit pas de concevoir de nouvelles espérances de pouvoir entamer notre arrière-garde, voyant bien que ce qui restoit s'affoiblissoit de plus en plus. Mais quoiqu'il fît par diverses fois avancer de grands corps de dragons, soutenus d'un grand nombre d'escadrons, il ne put jamais nous engager à sortir du poste que nous occupions; et, les endroits pour nous attaquer étant inaccessibles, et les salves du canon de Philisbourg presque continuelles, il eut le déplaisir de nous voir deux jours et deux nuits passer le Rhin à sa vue sans nous pouvoir faire aucun mal, pendant que notre canonnade lui tua assez de monde et qu'il perdit beaucoup de sa cavalerie, qui avoit demeuré cinq jours entiers sans trouver de fourrage de quoi nourrir un cheval.

Après avoir passé le Rhin, on prit le poste de Landau, où le maréchal de Gramont reçut les ordres du Roi pour ramener en France l'armée qu'il commandoit et lui donner des quartiers d'hiver dont elle avoit grand besoin.

[1646] L'année suivante, la cour prit résolution de faire un grand effort en Flandre. Le Roi tenoit Armentières et Menin sur la Lys; et pour pousser ses conquêtes de ce côté-là, et porter la guerre en la partie la plus sensible des Espagnols, l'on crut qu'il n'y avoit rien de plus utile à entreprendre que le siége de Courtray, grande ville sur la même rivière, et dont la prise n'étoit pas seulement importante pour mettre à contribution toute la partie de Flandre la plus riche et la plus abondante, mais donnoit encore la main aux Hollandais, et resserroit tellement les ennemis qu'ils ne savoient plus où mettre leurs troupes en quartier d'hiver, le Brabant étant un pays de contribution, La Bassée donnant l'entrée dans la Flandre wallonne, les plus considérables places de l'Artois conquises, le pays de Luxembourg et le comté de Namur fort stériles. Ayant donc un si grand pied dans la Flandre, qui est entre la Lys et la mer, il y avoit apparence que ces Etats, qui étoient demeurés si fermes dans l'obéissance d'Espagne, se lasseroient enfin d'une domination qui ne les pouvoit garantir de leur ruine totale.

L'armée du duc d'Orléans et celle que commandoit le duc d'Enghien, avec lequel le maréchal de Gramont eut ordre de continuer à servir, devoient ensemble faire le siége de Courtray. Celle du duc d'Enghien prit sa marche vers le Hainaut, pour ôter aux ennemis la connoissance du dessein qui avoit été formé; et tout d'un coup marcha des environs de Landrecies au Catelet, et se rendit près de Courtray le même jour que lui avoit marqué le duc d'Orléans. Mais étant à une lieue de Courtray avant la jonction faite avec ledit duc, les partis qu'on avoit envoyés à la guerre rapportèrent que le duc de Lorraine, Piccolomini et toute l'armée d'Espagne étoient fort proches de la leur; ce qui les obligea, sans s'avancer davantage, à re-

trancher promptement le poste où ils se trouvoient, jusques à ce qu'ils eussent de plus certaines nouvelles de l'armée des ennemis et de celle du duc d'Orléans.

A l'entrée de la nuit, le maréchal de Gramont prit une légère escorte pour aller trouver le duc d'Orléans et résoudre avec lui des postes et des quartiers que le duc d'Enghien prendroit. Ils convinrent ensemble que ce seroit en deçà de la rivière de la Lys : cela fait, il s'en retourna trouver le duc d'Enghien et fit marcher l'armée la même nuit. Le lendemain, comme elle prenoit ses postes et qu'on avoit donné permission aux soldats d'aller chercher de quoi se hutter, le maréchal de Gassion donna avis que toute l'armée d'Espagne étoit devant son quartier : le duc d'Enghien et le maréchal de Gramont firent incontinent marcher la leur pour le soutenir. Et ce fut un grand bonheur pour l'armée du Roi que celle d'Espagne ne prit point ce jour-là le parti de l'attaquer : n'y ayant pas encore aucun poste de reconnu, les troupes ne faisant que d'arriver, et les ponts de communications avec le duc d'Orléans n'étant pas achevés, il y a grande apparence que nous eussions fort mal passé le temps; mais Dieu permit que les Espagnols passèrent toute cette journée à disputer de ce qu'ils auroient à faire; et les avis étant partagés, bien que selon toutes les raisons de guerre il n'y en eût point d'autre que celui de nous combattre, ils se contentèrent de quelques légères et infructueuses escarmouches. Et cependant on ne perdit pas de temps de notre côté à travailler jour et nuit à se retrancher : de manière que le lendemain vers le midi les ennemis eurent beaucoup moins d'envie de nous attaquer que le jour précédent, et passèrent la rivière pour prendre le poste de Kurne, hors la portée du canon du quartier du duc d'Orléans, qu'ils ne trouvèrent pas moins bien retranché que le nôtre ; et comme ils demeuroient devant nous sans faire autre chose que nous regarder, nos lignes se trouvant en très-bon état, l'on prit le parti d'ouvrir la tranchée du côté du duc d'Orléans et de celui du duc d'Enghien. Le maréchal de Gramont commandoit à celle-ci, et les maréchaux de Rantzaw et de Gassion à l'autre.

Après quatorze jours de tranchée ouverte, d'Elli-Ponti, ce fameux ingénieur italien, voyant ses demi-lunes prises et le corps de la place ne valant rien du tout, fit battre la chamade et demanda à capituler : ce qui lui fut accordé avec grande courtoisie. L'on peut dire avec vérité que jamais une grande armée, qui étoit de trente mille hommes effectifs, commandée par plusieurs chefs de réputation, n'agit avec tant d'incertitude et de mollesse que fit celle d'Espagne en cette rencontre, n'ayant fait que changer de poste et regarder nos lignes, sans que cela produisît d'autre effet que deux misérables tentatives qui ne peuvent pas se nommer attaques : l'une au quartier du maréchal de Gassion et l'autre vis-à-vis l'église de Kurne. En quoi ils ne furent pas peu obligeans, puisque sans nous flatter, on peut dire que, quelque autre parti qu'ils eussent voulu prendre, ils nous auroient fort embarrassés.

Celui d'attaquer Menin, dont ils s'emparèrent peu de temps après sans nulle résistance, étoit un coup sûr pour nous faire lever le siége, puisque c'étoit de ce lieu-là que nous tirions toutes nos munitions de guerre et de bouche, lesquelles ne furent pas trop abondantes pendant tout le siége. Et lorsque le duc d'Orléans fit la capitulation, un des otages tirant à part le maréchal de Gramont pour lui dire en grand secret que la raison qui les avoit forcés à se rendre étoit qu'ils n'avoient plus du tout de poudre, obligea le maréchal de Gramont de lui communiquer, avec toute la franchise dont il faisoit profession, que ce qui avoit uniquement déterminé le duc d'Orléans à ne les pas prendre prisonniers de guerre et à leur accorder promptement la capitulation qu'ils demandoient, étoit qu'il n'avoit plus dans le camp ni poudre ni boulets, ni moyen d'en faire venir: ce qui surprit de telle sorte monsieur l'otage, qu'il s'en retourna penaud sans mot dire, et donna fort à rire à ceux qui se trouvèrent témoins des deux confidences.

La perte que l'armée du Roi fit à ce siége fut des plus médiocres et ne doit presque pas être comptée; on n'y perdit que quelques officiers subalternes, et le sieur de Larmont, qui avoit autrefois défendu Leucate, et qui fut tué comme un sot dans une maison à la queue de la tranchée, regardant par la fenêtre.

On agissoit cependant avec beaucoup de vivacité auprès du prince d'Orange (1) pour lui faire entreprendre quelque chose de considérable, et l'on ne proposoit rien moins que le siége d'Anvers. Il demandoit pour cet effet qu'on détachât un corps d'armée pour se joindre à lui: ce qui lui fut accordé, et on choisit le maréchal de Gramont pour le commander. Il restoit à voir la manière dont la jonction se pourroit faire; car l'armée d'Espagne se doutoit bien, par le poste du Sas-de-Gand, qu'avoit pris le prince d'Orange, que notre dessein étoit de se joindre à lui, et s'étoit postée pour cet

(1) Henri-Frédéric de Nassau, mort en 1647.

effet en lieu où il étoit impossible que cette jonction se pût faire sans combattre : ce qui fit prendre la résolution au duc d'Orléans et au duc d'Enghien de marcher avec toutes les troupes jusque sur le canal de Bruges, où le prince Guillaume se devoit trouver avec la cavalerie hollandaise pour recevoir le maréchal de Gramont.

Dès l'instant que nos armées marchèrent, celle d'Espagne fit de même : et comme les premières troupes de l'avant-garde du duc d'Enghien et du maréchal de Gramont vouloient sortir des défilés pour entrer dans la bruyère qui va au canal de Bruges, laquelle est fort spacieuse, ils y trouvèrent toute l'armée d'Espagne en bataille ; de sorte qu'au lieu d'y entrer (ce qui ne se pouvoit faire que troupes sur troupes, et par conséquent se vouloir faire battre à plaisir) ils postèrent leurs troupes derrière des haies et des watergans (1) qui leur étoient très-favorables, attendant que le corps de bataille et l'arrière-garde, composés des troupes du duc d'Orléans, les pussent joindre ; mais les ennemis croyant qu'on vouloit attaquer Bruges, ou ne voulant peut-être pas hasarder un combat général, bien qu'il parût devoir être avantageux pour eux, nous laissèrent la plaine et le passage libres et se campèrent sous Bruges. Toute l'armée ayant passé, le prince Guillaume la vint joindre avec sa cavalerie, et, sans perdre de temps, le maréchal de Gramont et lui marchèrent en diligence au Sas-de-Gand, où étoit le prince d'Orange.

Ce fut dans cette favorable conjoncture que si le prince d'Orange eût voulu passer l'Escaut vers Dendermonde, il le pouvoit faire sans aucun obstacle, car, par la retraite des ennemis à Bruges, il n'avoit plus un seul homme opposé à lui, et le maréchal de Gramont et le prince Guilllaume marchant dans le pays de Vas vers le fort de Burg, Anvers étoit investi des deux côtés de l'Escaut ; et les ponts au-dessus et au-dessous étant faits (ce qui ne se pouvoit empêcher puisque le prince d'Orange en avoit un avec lui, et que l'amiral de Zélande étoit au fort de Lilo avec tout ce qui étoit nécessaire pour faire l'autre), il y avoit de l'apparence que cette place si regardée de l'univers, et que ce même prince d'Orange avoit dit tant de fois ne se pas soucier de mourir une heure après l'avoir prise, étoit certainement entre ses mains. Mais Dieu en ordonna autrement, et fit qu'en un instant la tête tourna au plus sage de tous les hommes et à un des plus expérimentés capitaines du siècle ; car ce prince d'Orange en question l'emportoit encore sur tous nos ancêtres.

Le maréchal de Gramont l'alla trouver dans son camp, pour conférer avec lui de tout ce qu'il y avoit à faire pour une entreprise de cette importance ; mais il ne fut jamais si surpris que, lorsque voulant entrer en matière et recevoir ses ordres, il le prit par la main, et après avoir fait deux tours de chambre assez vite sans proférer une parole, il lui demanda s'il vouloit danser une courante à l'allemande avec lui, et que c'étoit le temps de le faire ou jamais. Le maréchal de Gramont s'aperçut bientôt de quoi il étoit question, dansa la courante du mieux qu'il put, puis fit promptement la révérence et alla trouver le prince son fils pour lui dire qu'il ne s'attendît plus à rien de solide et de sensé de la part de son père, parce qu'il étoit devenu radicalement fou : ce qui ne se trouva que trop vrai dans la suite. C'est ce qui fut cause qu'on manqua de prendre Anvers, que les Espagnols ne pouvoient plus sauver, lesquels, ayant reconnu l'extrême péril où cette importante place avoit été, retournèrent aussitôt avec toutes leurs forces sur l'Escaut et se postèrent à Dendermonde, n'opposant jamais au duc d'Orléans et au duc d'Enghien, qui attaquèrent Mardick et ensuite Dunkerque, que le seul marquis de Caracène, avec un corps de cinq ou six mille hommes : tout le reste de leur armée, sous le commandement du duc de Lorraine, de Piccolomini et de Bec, se tenant toujours en présence des armées de France et de Hollande.

Alors le maréchal de Gramont voyant bien qu'il n'y avoit plus rien de considérable à faire, tant pour l'occasion du siége d'Anvers qu'on venoit de perdre, que par l'égarement d'esprit de ce pauvre prince, qui d'ailleurs étoit fortement pressé par sa femme et les Etats-généraux, qui vouloient la paix avec l'Espagne à quelque prix que ce fût, ne songea plus qu'à faire demeurer le prince d'Orange dans le pays de Vas, afin que de son séjour, et de la jalousie qu'en concevroient les ennemis, les ducs d'Orléans et d'Enghien pussent réussir en tout ce qu'ils voudroient entreprendre, et particulièrement le duc d'Enghien, qui lui avoit mandé en chiffre le dessein qu'il avoit d'assiéger Dunkerque, étant resté seul à la tête de l'armée, Son Altesse Royale ayant pris le parti de s'en retourner à la cour.

Ce fut en ce temps-là que le maréchal de Gramont lia une étroite amitié avec le prince Guillaume, qui étoit doué de toutes les grandes

(1) Fossés remplis d'eau.

qualités qu'on pouvoit désirer à un prince de sa naissance, et dont la gloire et la réputation n'eussent pas été moindres que celles de ses pères, si la mort, à l'âge de vingt-deux ans, ne l'eût ravi au milieu de tant de belles espérances qu'on concevoit de lui avec grande raison.

Ils firent donc en sorte que le prince d'Orange se résolut enfin d'aller camper à Locren sur la rivière de Durme (ce qui fortifioit le soupçon que les ennemis avoient qu'il vouloit tenter le passage de l'Escaut). Et après lui avoir représenté que toute l'Europe le regardant comme un des plus grands et des plus expérimentés capitaines du siècle, il y alloit de sa réputation de laisser une armée de vingt-cinq mille hommes de pied et de sept mille chevaux, telle qu'étoit la sienne, sans rien entreprendre; et que c'étoit en vain qu'il avoit fait passer l'armée du Roi pour se joindre à la sienne, s'il n'avoit pas dessein de la mettre à quelque usage; que Sa Majesté le trouveroit très-mauvais, et que cela lui causeroit indubitablement quelque chagrin; enfin on le détermina, quoique avec peine, d'aller attaquer les forts de Calo et de Sainte-Marie, où il y avoit quelques années qu'il avoit été bien battu. Il fut résolu que le maréchal de Gramont marcheroit vis-à-vis de Dendermonde, et feroit semblant de vouloir passer l'Escaut pour amuser les ennemis, et qu'en même temps quatre mille mousquetaires, commandés et suivis de tout le reste de l'armée, marcheroient vers lesdits forts pour les attaquer, qu'ils seroient épaulés par l'amiral de Zélande, lequel cependant attaqueroit un petit fortin proche des deux autres : ce que ledit amiral exécuta ponctuellement, ainsi que le maréchal de Gramont pour ce qui lui avoit été ordonné; en sorte que les ennemis ne doutèrent plus qu'on vouloit passer l'Escaut. Et après avoir maintenu une longue escarmouche et tiré le canon de part et d'autre, la rivière entre deux, le maréchal de Gramont retourna en diligence vers le prince d'Orange, selon le projet qui en avoit été fait; mais l'ayant joint, il trouva qu'il venoit de changer tous les premiers ordres donnés, et qu'au lieu d'aller attaquer les forts dont on étoit convenu et dont la prise eût été funeste aux Espagnols, il se fixa à faire le siége d'un chateau nommé Tamise, qui avoit plus de l'air d'un pigeonnier que d'une place remparée. Et c'est à cette belle expédition qu'il proposa encore dans sa chambre une seconde courante allemande au maréchal de Gramont, qui, outré de douleur, alla dans l'instant rendre compte au prince Guillaume de ce qu'il venoit de voir et d'entendre, lequel, pour toute réponse, ne fit que lever les épaules et témoigner un regret extrême de l'état pitoyable où étoit son père, ce jeune prince étant si bien né, qu'il ne se démentit jamais du respect qu'il lui devoit, et ayant pour lui dans sa folie la même vénération que s'il eût été dans son bon sens, quoique son père eût conçu pour lui une telle jalousie qu'il ne le pouvoit souffrir ni l'admettre dans aucune affaire, de quelque nature qu'elle pût être.

Enfin il fallut, malgré qu'on en eût, achever ce fameux siége de Tamise, qui dura deux fois vingt-quatre heures, et ne plus songer à l'entreprise de Calo. Mais comme le maréchal de Gramont demeuroit toujours ferme dans la résolution d'empêcher le prince d'Orange de sortir encore de quelque temps du pays de Vas, afin que le duc d'Enghien, n'ayant point d'ennemis sur les bras, pût venir à bout du siége de Dunkerque, qui n'étoit pas une besogne aisée, non seulement vu l'arrière-saison, et la garnison d'Espagnols naturels qui étoit dans la place, mais encore par rapport au marquis de Leyde qui y commandoit, le maréchal de Gramont ne cessoit de travailler avec le prince Guillaume pour venir à bout de son dessein; ils se servirent l'un et l'autre de tant de moyens, qu'ils retinrent plus de quinze jours le prince d'Orange, malgré lui et ses égaremens d'esprit, en un lieu nommé Saint-Gilles.

Ce fut pendant ce temps que les députés des Etats-généraux vinrent plusieurs fois trouver le maréchal de Gramont, pour lui représenter qu'il ne leur étoit plus possible de pouvoir soutenir l'effroyable dépense que leur causoit le séjour des armées dans le pays de Vas, payant tous les jours deux mille cinq cents pistoles pour le seul louage des bateaux. Le maréchal de Gramont éludoit autant qu'il lui étoit possible toutes ces plaintes et cherchoit à gagner du temps; mais se trouvant enfin poussé à bout, il proposa aux députés des Etats et au prince d'Orange, que puisqu'ils avoient tant d'envie de sortir du pays de Vas, qu'il les conjuroit, au moins pour le bien de la cause commune, qu'on songeât à faire quelque entreprise dans le Brabant ou dans la Gueldre; que l'armée des Etats étant aussi forte en infanterie qu'elle l'étoit, il pouvoit aisément renvoyer la sienne par mer au duc d'Enghien, qui en avoit grand besoin pour le siége de Dunkerque; et que pour lui il demeureroit joint au prince d'Orange avec sa cavalerie, qui étoit la meilleure et la plus aguerrie qu'il y eût en France, de laquelle il voyoit

bien qu'on ne se pouvoit passer, celle des Etats ne valant pas grand'chose.

Après beaucoup de contestations, le siége de Lierre fut résolu, et toute l'armée s'embarqua au Poldre-de-Name pour passer à Berg-op-Zoom. On ne vit jamais un si bel embarquement, ni fait avec tant d'ordre et de diligence; car toute l'armée, le bagage et le canon passèrent le bras de mer et arrivèrent le troisième jour à Berg-op-Zoom : chose qu'on ne peut croire, à moins de l'avoir vue. C'est là où la princesse d'Orange vint trouver son mari (1). et en fort peu de temps lui renversa le peu de cervelle qui lui restoit, et lui fit changer la résolution d'attaquer Lierre. Jamais on ne vit une meilleure Espagnole, ni une personne plus contraire à la France, ne s'étant relâchée ni de son amitié pour l'une ni de sa haine invétérée pour l'autre, jusques à ce que ce beau traité de paix entre l'Espagne et la Hollande ait été conclu.

Le maréchal de Gramont voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire avec le prince d'Orange, qui étoit devenu tout-à-fait imbécile, songea à repasser en France; mais le retour par terre paroissoit impossible, cette belle armée du Roi, qui étoit entrée en Hollande la première année de la guerre, ne l'ayant osé tenter, tant il y avoit d'obstacles qui paroissoient invincibles.

Le maréchal de Gramont avoit déjà reçu les ordres de la cour et l'argent pour embarquer sa cavalerie; mais tous les officiers lui ayant remontré qu'ils avoient fait ce voyage avec joie à sa seule considération, et que, les renvoyant par mer, leurs régimens seroient absolument détruits, cela le toucha, et avec raison : et comme il se confioit entièrement à cette cavalerie, qu'il connoissoit pour être la meilleure et la plus aguerrie qu'il y eût dans l'Europe, il se détermina enfin à tenter son passage par terre.

Mais comme il falloit passer tout le trajet qu'il y a entre Berg-op-Zoom et Maestricht dans de grandes pleines rases et montrer le flanc à Anvers, Lierre et Crendals, derrière lesquelles places étoit le prince de Ligne avec un corps considérable de troupes, le maréchal de Gramont, pour parvenir sûrement à ses fins, s'avisa de faire une nouvelle proposition au prince d'Orange, qui étoit d'assiéger Venloo; à quoi le prince consentit. Il lui fit voir aussi (étant de concert de tout avec son fils le prince Guillaume) qu'en lui donnant deux mille chevaux pour l'escorter jusqu'à Maëstricht, cette même cavalerie investiroit Venloo pendant que la sienne repasseroit en France. Le prince d'Orange, ravi d'être défait d'un diable d'homme qui tous les jours lui faisoit de nouvelles propositions d'agir lorsqu'il n'en avoit nulle envie, lui accorda avec plaisir les deux mille chevaux qu'il lui demandoit, et en donna le commandement au comte Maurice de Nassau; et par ce moyen il arriva heureusement à Maestricht.

Les ennemis ne sachant encore à quoi se résoudre, et ne pouvant pénétrer notre dessein, n'avoient jusques là pris aucun parti. Dès que le maréchal de Gramont fut à Maestricht, il fit passer la Meuse à sa cavalerie sur un pont de bateaux qu'on construisit hors de la ville; et comme il n'avoit point d'infanterie, et qu'il devoit traverser les Ardennes, il tira du gouverneur de Maestricht, qui avoit ordre de lui obéir, cinq cents mousquetaires de sa garnison, mais plutôt avec dessein de faire savoir aux ennemis qu'il avoit de l'infanterie pour faciliter son passage, qu'avec résolution de s'en servir, puisque cela eût retardé sa marche et que son salut dépendoit de la seule diligence. Il les renvoya donc après avoir marché deux lieues avec lui, et dépêcha le sieur de Chambord à Liége pour avertir les bourgmestres du passage des troupes du Roi sur leurs terres, lequel il feroit avec tous les égards et la modération possibles.

Un chanoine de Saint-Lambert, un gentilhomme et un magistrat furent députés vers lui pour le complimenter. Il marcha avec une telle diligence et tant d'ordre qu'en neuf jours il arriva avec toute sa cavalerie de Berg-op-Zoom à Sedan, passant les bois de Saint-Hubert, qui sont de telle nature que cent mousquetaires seroient capables d'arrêter trois mille chevaux et les défaire. Son arrière-garde fut attaquée par quelques troupes espagnoles; mais y ayant laissé le sieur Dubois-d'Avaucourt, sergent de bataille, la chose se passa si heureusement qu'il n'y eut qu'un capitaine de Streiff de tué, et huit ou dix cavaliers, les ennemis ayant été trompés sur la route qu'il devoit tenir et l'attendant d'un autre côté.

Lorsqu'il fut arrivé à Sedan, il fit passer la rivière à ses troupes et les envoya à tire-d'aile au duc d'Enghien, qui assiégeoit Dunkerque. Pour lui, il s'en retourna à Paris, où le Roi lui avoit ordonné de se rendre incessamment près de sa personne.

Le mauvais succès qu'eurent les armes du Roi l'année suivante en Catalogne, où le marquis de Léganès fit lever le siége de Lerida au comte d'Harcourt, forçant son retranchement avec

(1) Amélie, fille du comte Jean-Albert de Salm, mariée en 1625.

beaucoup de perte de ses troupes et de son canon, et l'obligeant de se retirer à Balaguer (1), fit que Sa Majesté résolut d'envoyer le prince de Condé et le maréchal de Gramont pour commander son armée dans cette province. On prépara toutes les choses nécessaires pour pouvoir agir avec vigueur, et faire quelque entreprise considérable qui pût réparer ce qui s'étoit passé, et remettre les esprits des Catalans, qui paroissoient dégoûtés et abattus.

[1647] On partit de Paris dès le mois de mars; et le prince de Condé, qui changea le nom de duc d'Enghien par la mort de son père (2), arriva à Barcelonne quinze jours avant le maréchal de Gramont, lequel étant à Gironne reçut un courrier du prince, par lequel il lui mandoit de le venir trouver en diligence pour convenir ensemble de ce qu'il y avoit à faire (le duc de Richelieu étant arrivé avec les galères), parce qu'il falloit se déterminer, sans perdre de temps, sur le siége de Taragone ou sur celui de Lerida. Le maréchal de Gramont se rendit aussitôt à Barcelone, où d'abord qu'il y fut arrivé on tint conseil, pour résoudre auquel des deux siéges on s'attacheroit. Quant au premier, le commandeur de Goute et Vinceguerre, qui commandoit l'armée navale sous le duc de Richelieu, y firent voir tant de difficultés, soit qu'elles fussent réelles ou non, que l'on s'attacha au dernier. Et cette résolution prise, le duc de Richelieu, le commandeur et Vinceguerre ramenèrent les galères à Toulon, faute de bon appareil ou autrement: ce qui fut un contretemps diabolique, et qui attira des suites funestes.

On marcha donc à Lerida avec le plus de diligence qu'on put, et les deux grands quartiers furent pris par le prince de Condé et le maréchal de Gramont au-delà de la rivière de Sègre: on en fit un troisième, dont le commandement fut donné au baron de Marsin.

Les commencemens de ce siége faisoient espérer un succès heureux; car l'on trouva toutes les anciennes lignes de circonvallation du comte d'Harcourt, que la négligence des Espagnols avoit presque laissées en leur entier et en état de défense: ce qui abrégea beaucoup de temps, et ne donna nulle fatigue aux troupes pour le travail. De plus, la place ayant été bien reconnue, ne parut ni bonne ni difficile à prendre.

L'armée d'Espagne, toujours lente dans ses opérations, n'étoit point encore en état de se mettre en campagne: ce qui donna tout le temps nécessaire pour faire entrer dans le camp le canon, les vivres et les munitions de guerre qu'il falloit pour achever tranquillement le siége. Outre cela, le chevalier de La Vallière, qui avoit conduit nos attaques dans les grands siéges de Flandre, en avoit été gouverneur, et assuroit mathématiquement que la place ne valoit rien du tout; ce qui fortifioit encore les espérances qu'on avoit conçues, puisqu'ayant connoissance des fortifications, de l'expérience dans les siéges, et qu'il avoit commandé dans la place, il en devoit avoir une parfaite connoissance et en savoir le fort et le foible.

Mais l'événement nous fit bientôt voir que ceux qui se croient les plus habiles ne sont que des ignorans, qui ne suivent la plupart du temps que leur caprice et leur entêtement; et il eût été bien à désirer que l'on eût eu moins de confiance pour les avis d'un homme que l'on croyoit sensé, et qui cependant ne l'étoit pas; car on fit les attaques où il les proposa, et n'y ayant trouvé que le roc vif, on fut bientôt contraint de les abandonner pour se rejeter ailleurs.

Il y avoit dans la place trois mille Espagnols naturels, et pour gouverneur don Antonio Brit, portugais, homme d'autant d'expérience que de valeur, d'une politesse achevée, envoyant tous les matins des glaces et de la limonade au prince de Condé pour le rafraîchir; et du reste, fier et intrépide dans la manière de défendre sa place, sur laquelle on ne put jamais gagner un pouce de terrain qu'à coups d'épée, et sans être toujours repoussé.

Enfin l'on fit deux attaques, l'une du côté du prince de Condé, l'autre de celui du maréchal de Gramont: elles furent poussées assez vivement jusques au pied de quelques ouvrages que Brit avoit faits à mi-côte. Mais comme l'on voulut attacher le mineur pour les faire sauter, on trouva un roc si dur qu'on n'en put venir à bout; et quelque diligence qu'on pût apporter, les nuits se passoient sans que le travail s'avançât: ce qui désoloit les généraux, les officiers et les soldats. D'ailleurs le feu étoit terrible, continuel, et la mortalité très-grande. Le gouverneur fit deux sorties considérables, toutes deux sur la tranchée du prince de Condé. A la première, les Suisses qui y étoient de garde furent si rudement menés qu'ils l'abandonnèrent entièrement et ne se purent jamais rallier; de sorte qu'il fallut que le prince de Condé et le maréchal de Gramont vinssent du camp pour la la regagner et reprendre tous les postes qui

(1) Le comte d'Harcourt fut battu par Léganès, et obligé de lever le siége de Lérida en novembre 1646.

(2) 26 Décembre 1646.

avoient été abandonnés : ce qui se fit avec un péril extrême ; car les ennemis ayant été assez de temps maîtres de nos travaux, qu'ils avoient presque tous comblés, il fallut en plein jour, sous le feu prodigieux de toute la place, regagner à découvert les postes perdus, et replacer les gardes où elles étoient en premier lieu : aussi la pillule fut-elle des plus dures à digérer.

L'autre sortie fut encore sur la même attaque du prince. Le régiment qui avoit la garde ne l'abandonna pas tout-à-fait, car il fut soutenu par celui de Persan, qui étoit dans la tranchée du maréchal de Gramont. Les ennemis ne laissèrent pourtant pas d'y tuer grand nombre d'officiers et de soldats, et généralement tous les mineurs, desquels ils ruinèrent totalement le travail : après quoi, le gouverneur ne manquoit jamais d'envoyer ses deux petits muets au prince de Condé, chargés de glace et d'eau de canelle pour le rafraîchir de la fatigue du jour.

A ces mauvais succès se joignit encore la désertion des troupes jusqu'au nombre de plus de quatre mille hommes, qui s'allèrent rendre aux ennemis : ce qui affoiblit tellement l'armée, que les gardes des tranchées, qui étoient ordinairement de douze cents hommes, ne furent plus que de trois cents, et presque toute la ligne de circonvallation abandonnée. Toutes ces circonstances étant bien considérées par le prince de Condé, il envoya chercher un matin à la pointe du jour le maréchal de Gramont, pour lui dire la résolution qu'il avoit prise de lever le siége, voyant bien que la difficulté du roc étoit insurmontable, que tous les mineurs avoient été tués, et que nos troupes affoiblies au point où elles l'étoient, et celles des ennemis en état de marcher, l'on se trouvoit exposé à la même fâcheuse aventure qu'avoit essuyée le comte d'Harcourt : chose qu'il vouloit éviter s'il étoit possible.

La surprise du maréchal de Gramont fut extrême d'entendre parler le prince de Condé de la sorte, ne le croyant pas capable de prendre ce parti là, connoissant comme il faisoit son humeur haute et fière, mais bien de s'opiniâtrer devant cette place, et d'y périr avec le dernier homme de l'armée ; son naturel, et les bons succès qu'il avoit toujours eus pendant le cours de toutes ses campagnes, le portant à une semblable résolution. Le maréchal de Gramont loua et approuva le parti que le prince avoit pris : aussi étoit-ce le plus sage qu'on pût prendre.

Cependant il supplia instamment Son Altesse, avant de se déterminer tout-à-fait, d'envoyer encore chercher le baron de Marsin et le duc de Châtillon, tous deux lieutenans généraux, pour prendre leurs avis sur un fait aussi grave et aussi important que celui dont il s'agissoit. Sitôt qu'ils furent arrivés, le prince leur exposa les mêmes raisons qu'il avoit alléguées au maréchal de Gramont : à quoi ils ne répondirent autre chose, si ce n'est qu'ils louoient Dieu de tout leur cœur de le voir dans les sentimens où il étoit, et qu'ils avouoient n'avoir jamais osé lui faire la proposition de lever le siége, bien qu'ils en connussent mieux que personne la nécessité indispensable.

Dès le lendemain on rejoignit les deux quartiers du prince et du maréchal, et l'on repassa la Sègre, où l'armée resta campée dix ou douze jours, pour donner lieu de retirer le canon et de renvoyer les munitions de guerre et les vivres, qui étoient encore en grande abondance dans le camp ; ce qui étant absolument nécessaire, à cause du peu de mules qui restoient pour faire le transport.

Les chaleurs étant devenues excessives, et les troupes ayant fort pâti, on les mit en quartier de rafraîchissement pendant les mois de juillet et d'août, et on s'occupa à faire fortifier les postes de Constantin et de Salo, dont on donna le commandement au comte de Broglio. Ils étoient tellement nécessaires, que si on les eût conservés, la prise de Tarragone étoit infaillible.

Comme dans les mois de juillet et d'août les chaleurs sont insupportables en Catalogne, et qu'il n'est pas possible d'y faire agir une armée sans la détruire en huit jours, on attendit le mois de septembre pour attaquer Ager, petite ville dans les montagnes, qui ne laissoit pas d'être importante. Le prince de Condé et le maréchal de Gramont se postèrent à Castillon de Farfaigne, pour faire tête aux ennemis qui étoient assemblés, et détachèrent un corps commandé par le sieur Arnault, qui fit le siége de ladite place, laquelle fut emportée d'assaut le troisième jour.

Dans ce temps, il vint des nouvelles que le marquis d'Aytonne avoit fait attaquer Constantin par le baron de Touteville, et que son dessein étoit, si toute l'armée de France y marchoit, d'entrer avec la sienne bien avant en Catalogne, pour tâcher d'y faire naître quelque révolution, l'inconstance et la légèreté des Catalans ne lui étant pas inconnues : ce qui détermina le prince de Condé à détacher le maréchal de Gramont avec un petit corps pour aller combattre Touteville, ou lui faire lever le siége de Constantin pendant qu'il prendroit le poste de

Targa, qui est extrêmement avantageux pour couvrir la Catalogne. Le maréchal de Gramont marcha si diligemment, que les ennemis n'eurent nouvelle de sa marche que trois heures avant qu'il arrivât à Constantin : mais n'y ayant qu'une demi-lieue jusques à Tarragone, ils eurent le temps de lever le siége et de mettre leurs troupes en sûreté.

Le maréchal de Gramont se doutant bien que le marquis d'Aytonne profiteroit de l'occasion et qu'il marcheroit droit au prince de Condé, le voyant séparé de lui, marcha jour et nuit pour le rejoindre, après avoir muni Constantin de toutes les choses nécessaires. En arrivant, il eut avis que le marquis d'Aytonne s'étoit déjà emparé du poste de Las-Borgias, et qu'il marchoit à eux; mais pour lui abréger le chemin et ne lui pas donner tant de peine, ils allèrent au devant de lui, et se campèrent ce jour-là à Belputh : ce qui ayant été rapporté au marquis d'Aytonne par ses partis, il prit une résolution bien différente de celle qu'il avoit si hautement publiée; et au lieu d'entrer en Catalogne, au seul bruit de notre approche il retourna vers Lerida.

Le matin, dès l'aube du jour, le prince de Condé, le maréchal de Gramont et le baron de Marsin prirent avec eux les régimens de Balthazar, allemand, et de don Joseph d'Ardenne, catalan, pour reconnoître la contenance des ennemis. Cependant ils ordonnèrent que toute l'armée se mît en bataille, prête à marcher au premier ordre; et comme ils s'approchèrent d'un château nommé Arbec, le gouverneur, par le commandement qu'il en avoit reçu, tira deux coups de canon, qui étoit le signal concerté en cas que les ennemis se retirassent vers Lerida : ce qu'entendant le prince de Condé, il envoya promptement ordre au sieur Arnault et au comte de Broglio, maréchaux de camp, qu'il avoit laissés à l'armée, de la faire marcher en diligence, pendant qu'avec ces deux régimens il tâcheroit, en harcelant l'arrière-garde des ennemis, de retarder leur marche, et de donner loisir à notre armée de le pouvoir joindre; mais messieurs les maréchaux de camp s'étant mal entendus sur le chemin qu'ils devoient prendre, ne vinrent point dans le temps qu'on avoit lieu d'espérer.

Le prince de Condé et le maréchal de Gramont ne pouvant comprendre la cause de ce retardement, dépêchèrent aide-de-camp sur aide-de-camp, avec ordre de faire venir au grand trot la première aile de cavalerie, laquelle ne put néanmoins arriver qu'une heure avant la nuit, les ennemis étant déjà fort proche de Lerida, au-dessous du poste où le maréchal de La Mothe avoit perdu la bataille contre don Philippe de Silva.

Le maréchal de Gramont, qui connoissoit parfaitement bien l'avantage de ce poste, dit au prince de Condé qu'il étoit important, avant que les ennemis l'eussent gagné, d'engager leur arrière-garde au combat avec notre première aile de cavalerie, parce qu'ils étoient si resserrés dans le poste qu'ils occupoient, qu'il ne leur seroit pas facile de secourir leur arrière-garde : sur quoi ils avoient si bien compté, qu'ils l'avoient renforcé considérablement.

Il fut donc résolu que le prince de Condé se mettroit à la droite pour gagner l'éminence, et que le maréchal de Gramont chargeroit par le vallon; mais au lieu que les ennemis, suivant l'apparence, devoient gagner l'éminence, ils se resserrèrent tous dans le vallon; et s'apercevant que la plupart de nos troupes se postoient avec précipitation sur la hauteur, et qu'il ne restoit au maréchal de Gramont que cinq escadrons dans la plaine, le marquis d'Aytonne, à la tête de vingt-deux, vint le grand trot à la charge contre lui.

Le maréchal de Gramont n'ayant point de parti à prendre que celui de les combattre avec le peu de gens qu'il avoit, fit sonner la charge, et marcha droit à eux : car de songer à se retirer dans une plaine rase, l'ennemi si proche, c'étoit se commettre à être infailliblement battu; de faire aussi un quart de conversion pour aller joindre le prince de Condé n'étoit pas un parti plus sûr; et comme ils furent à cent pas les uns des autres, le marquis d'Aytonne s'arrêta tout court : ce qui donna une extrême joie au maréchal de Gramont, lequel fit halte pareillement de son côté, et la meilleure mine qui lui fut possible, avec quatre petites pièces de canon qui venoient de lui arriver, qu'il fit tirer aussitôt sur le marquis d'Aytonne; ce qui le contint encore davantage.

Le prince de Condé, voyant de la hauteur où il étoit le péril éminent où se trouvoit le maréchal de Gramont, fit une chose digne de son bon cœur et de son grand courage : il partit, seul avec un page, de la tête de son armée, et vint à toute bride joindre le maréchal de Gramont, et lui dit en l'embrassant tendrement qu'il vouloit combattre à ses côtés, et avoir la même part que lui au péril qu'il étoit à la veille d'essuyer. Cette action est celle d'un héros tel que l'étoit le prince de Condé : et comme en partant de la hauteur il avoit donné ordre à Marsin d'attaquer les ennemis par leur flanc en cas qu'il vît pousser le maréchal de Gramont, ce

fut là, je crois, la véritable raison qui empêcha le marquis d'Aytonne de le charger, quoique très-sûr de le battre par la grande supériorité qu'il avoit sur lui, et encore parce qu'il reconnut bien que les troupes qu'il voyoit descendre de la hauteur le prenant par le flanc, il couroit risque à son tour d'être battu à plate couture. Dans ce temps la nuit survint et toute notre infanterie arriva; mais le marquis d'Aytonne continua sa marche, qui n'étoit pas fort longue, et gagna un lieu nommé Lorto de Lerida, à un quart de lieue de la place.

Le lendemain à la pointe du jour on marcha à lui, mais on le trouva si avantageusement posté avec son infanterie et son canon, qu'il fallut rengaîner la résolution qu'on avoit prise de le combattre : les armées se canonnèrent durant une heure assez vivement; et le prince de Condé, le maréchal de Gramont et Marsin, parlant ensemble, faillirent à être emportés tous trois d'un coup de canon qui les couvrit de terre.

Cela fait, l'armée espagnole repassa la Sègre et se retira en son pays, celle du Roi en Catalogne, d'où peu de jours après le prince de Condé eut ordre d'aller à la cour, et le maréchal de Gramont pareillement, sitôt qu'il auroit réglé et établi les quartiers d'hiver.

[1648] L'année 1648 se peut dire avec raison une des plus heureuses et des plus funestes tout ensemble que la France ait eues depuis trois siècles; car si l'on considère les progrès que les armes du Roi y ont faits, l'on ne trouvera rien de plus signalé ni de plus remarquable; et si l'on en examine la fin, on y verra des commencemens de troubles et d'affaires si épineuses, qu'il s'en est peu fallu qu'elles n'aient culbuté l'Etat de fond en comble : mais comme je n'ai intention de parler que des actions où le maréchal de Gramont s'est trouvé, je dirai seulement qu'après qu'il eut donné ordre aux quartiers d'hiver de Catalogne, et qu'il fut revenu près du Roi, le cardinal Mazarin ayant jugé qu'il falloit porter un coup aux ennemis en Flandre, dans une partie si sensible, qui pût produire un effet plus avantageux que ceux de toutes les années précédentes, conclut avec le prince de Condé, auquel le Roi avoit donné le commandement général de ses armées, et le maréchal de Gramont, qui le devoit avoir sous lui, qu'il falloit joindre les conquêtes de la rivière de la Lys à celles de la mer.

La ville d'Ypres se trouvant la seule au milieu, et par conséquent pouvant faire ou empêcher cette liaison, on résolut donc de l'attaquer. Toutes les difficultés de ce siége étoient connues; et personne n'ignoroit qu'il ne fût bien malaisé de donner le change aux Espagnols, pour leur faire croire qu'on en voulût à quelque autre place.

La marche de l'armée y faisoit naître d'extrêmes difficultés, parce qu'il falloit qu'elle marchât depuis La Bassée jusqu'à Ypres par une seule route environnée de watergans à droite et à gauche, laquelle il faut suivre de nécessité, et qu'on peut par conséquent nommer un défilé perpétuel, pendant lequel il falloit passer la rivière à Eterre, et montrer le flanc aux ennemis qui avoient les passages de la Lys à Armentières et à Menin, et maîtres de choisir à leur gré de combattre notre avant-garde ou notre arrière-garde, selon ce qu'il leur conviendroit le mieux, avec cette commodité de plus, de les trouver séparées l'une de l'autre par une quantité prodigieuse de bagage, gros canon et pontons, que l'on étoit indispensablement obligé de mener avec soi et qu'il falloit faire passer sur un même pont; ce qu'il eût été impossible d'exécuter, si les ennemis, par je ne sais quel égarement d'esprit ou fatalité, pendant tout le cours de cette guerre, ne se fussent laissés prévenir, en ne mettant leurs armées en campagne que bien tard après les nôtres, seule et unique raison qui nous a donné les avantages que nous avons remportés sur eux.

Le marechal de Rantzaw ayant un corps assez considérable du côté de la mer, et le comte de Palluau une forte et bonne garnison dans Courtray, l'on prétendoit que ce dernier de son côté, et le maréchal de Rantzaw de celui de Furnes, investiroient la place, en sorte qu'ils empêcheroient les petits secours que les ennemis y voudroient jeter, qui ne se douteroient jamais d'une pareille entreprise, et que par ce moyen ils donneroient lieu à la grande armée d'arriver, et de prendre et retrancher les postes devant cette place avant que l'ennemi se pût mettre ensemble pour s'y opposer. Rien ne fut omis du côté de la cour pour venir à bout d'un si grand dessein, soit pour le nombre des troupes, soit pour les munitions de guerre et de bouche, dont on avoit fait de grands magasins à Arras et à Dunkerque.

Toutes ces choses bien ordonnées, l'on se détermina entièrement au siége d'Ypres. Le maréchal de Gramont partit de Paris à la fin de février pour aller visiter les places frontières de Flandre et de Champagne et les pourvoir de ce qu'elles auroient besoin : précaution bien nécessaire pour empêcher que les ennemis, prenant le parti de la diversion, ne nous eussent fait plus de mal en se rendant maîtres de quelqu'une

de nos places de France, qu'ils n'en eussent reçu perdant Ypres.

Le prince de Condé se rendit peu de temps après à Arras; et ayant son rendez-vous à Amiens, il manda au maréchal de Gramont, qui avoit le sien à Marle, de venir à Roye, afin qu'avant de se mettre en campagne ils pussent conférer ensemble, tant sur l'état de leurs troupes, à quoi il ne falloit pas se mécompter, que sur toutes les autres choses nécessaires pour leur entreprise.

Le tout bien concerté, l'armée s'assembla le 8 de mai et passa la rivière de Somme. Le prince de Condé vint camper à Cléry, et le maréchal de Gramont à Molins, tous deux à une lieue de Péronne.

Ce fut là où un nommé Fortilesse les vint trouver de la part du comte de Palluau, qui, conjointement avec le maréchal de Rantzaw, avoit eu ordre de se trouver devant Ypres et de l'investir, comme il a été dit ci-dessus, pour leur représenter qu'il seroit à propos de passer la rivière de la Lys à Courtray, au lieu de la passer à Eterre, afin d'y remplacer les troupes qu'il en avoit fait sortir pour investir la ville d'Ypres; parce que ne le faisant pas, l'on pourroit bien prendre Ypres, mais aussi que l'on perdroit indubitablement Courtray : circonstance qu'on ne doit pas omettre pour rendre témoignage à la vérité et décharger le comte de Palluau du blâme que ses ennemis lui ont voulu donner d'avoir hasardé et perdu une place de l'importance de Courtray, dont la garde lui avoit été confiée, sans se trouver dedans pour la défendre. Mais, à ne rien déguiser, il en avoit les ordres exprès de la cour, à laquelle il avoit fortement représenté les mêmes inconvéniens : mais comme dans ce pays-là l'on ne démord pas facilement de ce qu'on y a une fois résolu, que de plus on n'avoit en tête que la prise d'Ypres, toutes les bonnes raisons du sieur de Fortilesse ne firent que blanchir; et le prince de Condé et le maréchal de Gramont reçurent un ordre du cardinal Mazarin de suivre le projet du siége d'Ypres et de ne pas s'embarrasser du reste.

Le 9, le prince de Condé vint à Loyette près d'Arras et le maréchal de Gramont à Vivières. Le 10, l'on passa la Scarpe sur des ponts au-dessus d'Arras, où l'on prit du pain pour six jours; et l'on campa à Souches et Lievin, sur le ruisseau de Lens. L'armée fut séparée en deux corps, dont le prince de Condé prit le premier, et le maréchal de Gramont l'autre, au milieu desquels l'on mit tout le bagage, gros canon, vivres, ponts de bateaux et munitions de guerre; et en cet ordre l'on passa la rivière à Eterre

Le maréchal de Gramont, pendant ce long défilé, demeura en bataille entre La Bassée et Eterre, ayant envoyé un parti de deux mille chevaux vers Armentières pour faire croire aux ennemis qu'on vouloit investir cette place. Sitôt qu'il sut que tout avoit passé la rivière, il en donna avis au prince de Condé, qui étoit posté assez près d'Armentières; et pour se débarrasser et abréger la marche, il fit prendre à tout le bagage et au canon un autre chemin sur la gauche, dont il donna la conduite au sieur Arnault, et ne bougea de devant Armentières, jusques à ce qu'il eût appris que le bagage fût arrivé heureusement, et que le prince de Condé avec l'avant-garde eût joint le maréchal de Rantzaw et le comte de Palluau, qui se trouvèrent ponctuellement et à jour nommé devant Ypres.

Tout étant ainsi disposé, le maréchal de Gramont marcha vers Ypres, et la ville fut investie le 13 du mois. On sépara les quartiers de cette sorte : le prince de Condé prit les avenues de Menin et de Comines; le maréchal de Gramont, celles d'Armentières et de Varneton; le maréchal de Rantzaw, celles d'Aire et de Saint-Omer, avec la garde des postes qui sont sur le canal de Furnes, pour la facilité des convois; et le comte de Palluau, les avenues de Bruges et de Dixmude. L'on travailla à la circonvallation, laquelle, quoique longue de cinq ou six lieues, ne laissa pas de se trouver en défense le 19. Mais l'on peut bien juger qu'un si grand ouvrage ne pouvoit être en sa perfection en si peu de temps.

Ce même jour, le prince de Condé et le maréchal de Gramont étant allés reconnoître les endroits par où l'on ouvriroit la tranchée, quelques mousquetaires commandés de la garnison et trois escadrons s'avancèrent, à la faveur de quatre ou cinq moulins, sur une hauteur par où l'on avoit dessein de conduire les attaques. Le prince de Condé les fit pousser par les régimens de La Meilleraye, de Bussy, les compagnies de gendarmes et de chevau-légers de la garde du Roi, jusque dans leur contre-escarpe. On y perdit quelques officiers et Persan eut son cheval tué d'un coup de canon.

Le soir même on ouvrit la tranchée en deux endroits assez proches l'un de l'autre : le front qu'on attaquoit étoit grand, le fossé très-large, profond et plein d'eau, et une contre-escarpe toute des plus belles et des mieux palissadées. Les gardes françoises montèrent la garde aux deux attaques et poussèrent leur travail jusqu'à deux cents pas de la pointe des angles de la contre-escarpe.

Le neuvième jour de la tranchée ouverte, les Polonois, à l'attaque du maréchal de Gramont, passèrent le fossé de la demi-lune à la nage ; et, après avoir coupé à coups de hache les palissades de la gorge, ils entrèrent dedans ; et ayant tué tout ce qui y étoit, ils firent un très-beau logement sur la pointe. Cette action se fit en plein jour et fut une des plus hardies qu'on puisse voir : le mineur fut attaché à la demi-lune du côté de l'attaque du prince de Condé; après quoi les ennemis battirent la chamade, avec l'avantage de s'être très-mal défendus. Celui qu'ils envoyèrent pour capituler étoit un lieutenant-colonel wallon, personnage des plus ridicules qu'on puisse voir : il nous assura toujours, avec les expressions les plus fortes, que les soldats et les officiers mouroient d'envie de se rendre, mais que cette canaille de bourgeois n'entendoit point sur cela raison, et que, depuis le premier jusqu'au dernier, il n'y en avoit aucun qui ne pressât vivement de se défendre jusques à la dernière extrémité; mais que toute la garnison, à force de prières, étoit enfin venue à bout d'eux. Cette comédie finie, l'on accorda au comte de La Moterie, gouverneur de la place, la capitulation ordinaire ; et le marquis de La Moussaye, maréchal de camp, eut ordre de se saisir d'une des portes de la ville et des deux demi-lunes, dont l'une étoit prise et l'autre qui ne l'étoit pas. Le lendemain, sur les dix heures du matin, la garnison sortit au nombre de douze cents hommes de pied, sans compter les blessés et les malades, et trois cent cinquante chevaux.

On commença et l'on finit le siége d'Ypres en présence des ennemis, lesquels, pendant tout le temps qu'on y employa, furent devant nos lignes, faisant toujours mine de vouloir attaquer quelques-uns de nos quartiers; mais, après quelques tentatives infructueuses, ils furent assiéger Courtray. Ce fut une entreprise qui leur réussit contre toute sorte de raison de guerre; car si la tête n'avoit pas absolument tourné à ceux qui étoient dedans, et qu'ils eussent bien voulu prendre le parti ou de défendre la ville ou de l'abandonner, et de se retirer dans la citadelle, il n'y a pas à douter qu'après avoir pris Ypres l'on n'eût encore eu le temps de secourir Courtray. Mais quoique le sieur Le Rasle, qui commandoit dedans, fût soldat de valeur et d'expérience, il se laissa emporter d'insulte, sans correspondre à la bonne opinion qu'on avoit de lui, de la manière du monde la plus surprenante, particulièrement dans la citadelle, dont les bastions étoient en leur entier, bien fraisés et palissadés; les ennemis l'ayant emporté en plein midi sans nulle résistance de sa part ni perte de la leur, lesquels, après cette expédition, s'approchèrent une seconde fois de nos lignes sans se commettre néanmoins à les attaquer, puis se retirèrent à Warneton, où ils se retranchèrent.

Ypres pris et la garnison établie avec le comte de Palluau pour y commander, le maréchal de Rantzaw réveilla une proposition qu'il avoit déjà faite à la cour : elle étoit décrite à merveille sur le papier, mais toute des plus chimériques dans l'exécution. C'étoit une entreprise sur Ostende, qui fut reçue avec applaudissement à la cour, où les choses qui plaisent et dont on a envie paroissent toujours faciles ; mais ayant communiqué son projet au prince de Condé et au maréchal de Gramont, ils le trouvèrent douteux et très-sujet à caution. Néanmoins, pour qu'on ne pût pas leur imputer d'avoir porté quelque obstacle à une entreprise de pareille importance, surtout la cour l'ayant extrêmement approuvée, ils donnèrent au maréchal de Rantzaw le choix des troupes et des officiers qu'il demanda pour cette expédition : cependant ce ne fut pas sans douleur qu'ils virent partir le détachement, prévoyant bien que les suites en seroient fâcheuses. Le prince de Condé voulant faciliter l'entreprise autant qu'il lui seroit possible, afin de n'avoir rien à se reprocher, s'avança avec un gros corps de troupes vers Dixmude pour faire semblant de l'attaquer, et donner lieu par ce moyen au maréchal de Rantzaw d'exécuter son dessein, dont le résultat fut que tous les officiers et les soldats qu'on lui avoit donnés, entre lesquels étoient les sergens de bataille Chambon, Escars et Saint-Martin, furent tous tués ou faits prisonniers. Quant à lui, il eut grande peine à se sauver, et l'on le jeta comme par miracle dans sa barque. La prise d'Ostende étoit si facile et fondée sur tant de raisons, qu'elle ne consistoit qu'à une petite bagatelle, qui étoit de remplir un fossé avec des fascines, dans lequel les gros vaisseaux entroient à pleines voiles : c'est ce qu'on sut après par les officiers espagnols qui étoient dans la place, et que l'on prit à la bataille de Lens.

L'armée du Roi, attendant l'événement de cette belle et rare entreprise d'Ostende, étoit campée proche de Béthune, en deux petits villages appelés Inge et Ingette. Ce fut là qu'on reçut la nouvelle, par un neveu du maréchal de Rantzaw, que le comte de Fuensaldagne s'étoit rendu maître de Furnes en peu de jours, et qu'ayant rejoint l'archiduc, ils marchoient à Eterre pour en faire le siége ; que l'archiduc et

le général Bec s'étoient postés en deçà de la rivière de la Lys, et Fuensaldagne de l'autre côté: ce que le prince de Condé ayant encore appris par des partis qu'il avoit envoyés aux nouvelles, il fit battre la générale et marcha avec son armée pour s'y opposer. Mais s'étant avancé pour reconnoître par lui-même la situation des ennemis, il vit qu'ils avoient déjà occupé le poste de La Gorgue, qui rendoit le secours de la place impossible de ce côté-là : ce qui l'obligea à se mettre en bataille devant eux, et à détacher le maréchal de Gramont pour essayer de gagner le poste de Marville, qu'il jugeoit bien que l'archiduc voudroit occuper le premier pour empêcher le passage de la rivière de la Lys, et par conséquent nous ôter toute espérance de secourir la place.

Le maréchal de Gramont marcha avec le premier bataillon des gardes françoises et celui des Suisses, et passa la rivière sans nulle opposition, et avança ses gardes de cavalerie jusques à un village appelé Hieubrequin, à moitié chemin de Marville à Eterre. Cependant le prince de Condé demeuroit posté devant le général Bec, et faisoit défiler par derrière lui son gros canon, ses vivres et le bagage qui lui restoit. Ensuite il passa la rivière avec toute l'armée, dans le dessein de secourir la place ; mais la moitié des troupes n'étoit pas encore passée, qu'il apprit qu'elle avoit déjà capitulé : ce qui l'obligea de camper à Marville pour voir quel parti les ennemis prendroient.

Le lendemain, les ennemis vinrent camper à La Gorgue et à Estrain, deux villages sur la rivière de Béthune, où ayant raccommodé les ponts ils la passèrent. Le prince de Condé en étant averti, envoya ordre au maréchal de Gramont de repasser promptement la rivière de la Lys avec les troupes qu'il avoit et de le venir joindre ; ce qu'il fit : après quoi ils marchèrent ensemble aux ennemis pour les chasser des postes qu'ils occupoient ; et c'est là où il se passa une très-vive et très-grosse escarmouche, cependant tout-à-fait à notre avantage, l'archiduc et Bec ayant été contraints d'abandonner leurs postes.

Le prince de Condé, qui ne se contentoit pas de médiocrité en fait d'action, crut qu'il falloit s'attacher au gros de l'affaire, et qu'il n'y avoit rien de plus essentiel pour y parvenir que la jonction des troupes du lieutenant-général d'Erlac, qui étoit déjà arrivé à Arras ; mais comme cela ne se pouvoit faire sans s'en approcher, et que, de l'autre côté, les ennemis ne se déterminant point sur ce qu'ils avoient à faire, il étoit dangereux d'abandonner la rivière de la Lys qu'ils pouvoient repasser, et marcher à Ypres ou du côté de la mer, on résolut de se séparer en deux, et de laisser Villequier au-delà de la rivière de la Lys à Marville, le prince de Condé et le maréchal de Gramont entre Béthune et les ennemis, mais néanmoins postés de manière que les ennemis ne pouvoient pas attaquer l'un des deux corps sans que l'autre le secourût. Dans ce même temps, Vaubecourt eut ordre d'aller à Souche joindre le général d'Erlac ; et ils arrivèrent le 16 à Béthune, où le prince de Condé étant allé au devant d'eux, il fut averti par le maréchal de Gramont, qui étoit demeuré au camp, que les ennemis avoient décampé.

L'incertitude du lieu auquel ils marchoient obligea le prince de Condé de mander à Villequier de l'informer exactement s'ils ne passoient pas la Lys. Quant au maréchal de Gramont, il resta fixe dans son poste, cependant tout prêt à marcher du côté qu'ils iroient ; et le prince de Condé, avec la cavalerie d'Erlac et de Vaubecourt, s'avança pour voir s'ils n'attaquoient pas La Bassée. Dès qu'il fut dans la plaine, il entendit tirer force coups de canon de La Bassée, ce qui le détermina entièrement à croire que l'armée ennemie marchoit par la grande route d'Eterre ; mais ne voyant point de troupes en deçà du neuf fossé pour investir la place, il vit clairement que le siége de La Bassée n'étoit plus l'objet de l'archiduc.

Divers avis venant de toutes parts que l'ennemi vouloit entrer en France, le vidame d'Amiens, qui étoit resté à Arras avec un corps de troupes, eut ordre d'aller sur la frontière du côté de Guise et de Rocroy ; et pour s'assurer encore du côté de la mer, Vaubecourt, avec un autre corps de cavalerie et d'infanterie, alla joindre le maréchal de Rantzaw.

L'on ne voulut pas que les ennemis jouissent long-temps de leur conquête du château d'Eterre ; car dès le soir l'on mit le canon en batterie devant, et le lendemain il fut emporté d'assaut.

Dans le même instant, Le Plessis-Bellière, gouverneur de La Bassée, manda au prince de Condé que les ennemis marchoient au Pont-Avendin, qu'ils gagnoient la plaine et faisoient mine de vouloir attaquer Lens : ce qui le détermina dans le moment, et sans perdre de temps, de marcher droit à eux. Les troupes qui étoient en deçà de la rivière de la Lys arrivèrent avant la nuit à La Bassée, et celles de Villequier et d'Erlac aussi en même temps. Le prince de Condé alla reconnoître les ennemis, qui parurent avec quarante escadrons sur la hauteur de

Lens, et prirent cette place d'emblée et sans essuyer cent coups de mousquet : ce qui toutefois ne changea rien à la résolution prise de les combattre en quelque lieu qu'ils pussent être.

Le soir on arrêta l'ordre de bataille, et, sur toutes choses, on en recommanda trois à toutes les troupes : la première, de se regarder marcher, afin que la cavalerie et l'infanterie fussent sur la même ligne, et qu'on pût bien observer ses distances et ses intervalles ; la seconde, de n'aller à la charge qu'au pas ; et la troisième, de laisser tirer les ennemis les premiers. Voici quelle fut la disposition de l'armée : le prince de Condé prit l'aile droite de la cavalerie, qui consistoit en neuf escadrons, savoir : un de ses gardes, deux de Son Altesse Royale, un du grand-maître, un de Saint-Simon, un de Bussy, un de Streiff, un d'Harcourt, le vieux, et un de Beaujeu ; Villequier, lieutenant-général sous lui ; et pour maréchaux de camp, Noirmoutier et La Moussaye ; le marquis de Fort, sergent de bataille, et Beaujeu, commandant la cavalerie de cette brigade.

L'aile gauche étoit commandée par le maréchal de Gramont avec pareil nombre d'escadrons, savoir : un des carabins, celui de ses gardes, deux de La Ferté-Senneterre, deux de Mazarin, deux de Gramont, et un des gardes de La Ferté ; La Ferté, lieutenant-général ; Saint-Maigrin, maréchal de camp ; Linville, maréchal de bataille, et le comte de Lillebonne, commandant la cavalerie de cette brigade. La première ligne de l'infanterie entre ces deux ailes étoit composée de deux bataillons des gardes françoises, des gardes suisses et écossoises, et des régimens de Picardie et de Son Altesse Royale, de ceux de Persan et d'Erlac. Le canon marchoit à la tête de l'infanterie.

Six escadrons des gendarmes, un des compagnies du Roi, un de la Reine, un du prince de Condé, un du duc de Longueville, un du prince de Conti, un des chevau-légers de Son Altesse Royale, et un du duc d'Enghien, soutenoient l'infanterie ; et ce corps avec la première ligne étoit sous les ordres de Châtillon, lieutenant-général ; et pour sergens de bataille, Villemesle et Beauregard.

La seconde ligne de cavalerie, commandée par Arnault, maréchal de camp, étoit composée de huit escadrons : un d'Arnault, deux de Chappes, un de Coudray, un de Salbrich, un du vidame, deux de Villette.

La seconde ligne de l'aile gauche étoit commandée par Le Plessis-Bellière, maréchal de camp, et composée de sept escadrons : un de Roquelaure, un de Gêvres, un de Lillebonne, deux de Noirlieu, un de Meille, et un de Chemerault.

La seconde ligne d'infanterie étoit composée de cinq bataillons : un de la Reine avec trois cents hommes commandés de la garnison de La Bassée, un d'Erlac françois et Rasilly, un de Mazarin italien, un de Condé, et un de Conti. Le corps de réserve étoit composé de six escadrons, un de Ruvigny, un de Syrot, trois d'Erlac, et un de Fabry ; et commandé par d'Erlac, lieutenant-général, et Rasilly, maréchal de camp.

L'on marcha le 19, à la pointe du jour, dans ce même ordre, pensant rencontrer les ennemis dans le poste où le jour auparavant ils s'étoient laissés voir avec quarante escadrons : mais la surprise fut extrême lorsqu'ayant passé au-delà dudit poste, l'on vit toute l'armée ennemie en bataille postée de la sorte, savoir : l'aile droite composée des troupes espagnoles, sous Lens, dont ils s'étoient rendus maîtres la nuit précédente, ayant devant eux nombre de ravines et de chemins creux, l'infanterie dans de petits taillis qui sont comme naturellement retranchés ; et l'aile gauche, composée de la cavalerie du duc de Lorraine, sur une hauteur, devant laquelle il y avoit aussi quantité de défilés.

L'armée du Roi s'étant présentée devant celle des ennemis, et le prince de Condé ayant reconnu qu'à moins de vouloir se faire battre de gaieté de cœur, il n'étoit pas possible de songer à l'attaquer dans le poste avantageux qu'elle occupoit, il se contenta de se placer devant elle ; et tout le jour se passa en de légères escarmouches et nombre de coups de canon qui furent tirés de part et d'autre.

Le lendemain, le prince voyant que dans le lieu où il étoit il n'y avoit ni fourrages ni eau, il prit le parti de marcher à Neus, village à deux lieues de l'endroit où il étoit campé, afin de pouvoir tirer ses vivres de Béthune, et se trouver par ce moyen en état de suivre les ennemis en quelque lieu qu'ils allassent : et comme il vouloit leur faire voir le désir qu'il avoit de les combattre, et qu'il ne les craignoit pas, il ne décampa de devant eux qu'en plein jour.

Le corps de réserve commença la marche, l'avant-garde après lui, la seconde ligne suivie de la première, dans le même ordre et la distance qu'on avoit observés la veille : mais comme le prince de Condé laissa dix escadrons pour l'arrière-garde un peu trop éloignés de sa ligne, à la tête desquels étoient Villequier et Noirmoutier, le général Bec profita du temps en habile capitaine qu'il étoit, et les chargea si

vivement avec la cavalerie de Lorraine, qu'il les fit plier plus vite que le pas et les mit en grand désordre. Brancas, mestre de camp, y eut le bras cassé et fait prisonnier, ainsi que nombre d'officiers subalternes et de cavaliers qui furent tués et pris. Et le prince de Condé courut grande fortune de l'être : car voulant remédier par sa présence au désordre qu'il voyoit, il ne fut pas en son pouvoir de l'empêcher, tant l'épouvante de ses troupes étoit grande, et on le poursuivit assez long-temps l'épée dans les reins ; et bien lui prit d'avoir un bon cheval, sans quoi il eût essuyé le même sort de son page, qui fut blessé et pris derrière lui.

Le général Bec, enflé de ce petit succès, et l'orgueil naturel qu'il avoit s'augmentant par l'avantage qu'il venoit de remporter, joint à la fanfaronnade allemande qui le faisoit mépriser nos troupes, manda à l'archiduc et au comte de Fuensaldagne qu'ils n'avoient qu'à marcher en toute diligence, et qu'il leur donnoit sa parole qu'il n'y auroit point de différence entre combattre et défaire notre armée.

Dans le temps que nos troupes plioient à la débandade, le capitaine des gardes du maréchal de Gramont le vint avertir qu'il voyoit l'aile du prince de Condé en grande confusion et faire un mouvement qui ne promettoit rien de bon : ce qui obligea le maréchal à faire faire volte-face à toutes ses troupes qu'il faisoit marcher en bataille, ne laissant derrière les escadrons qui marchoient à côté des bataillons que de petites troupes de trente maîtres pour escarmoucher, en cas que les ennemis le voulussent suivre. Cela fait, il s'en alla à toute bride à l'aile du prince de Condé, qui lui dit, pénétré de douleur, en l'embrassant, que son propre régiment, à la tête duquel il étoit, l'avoit abandonné honteusement, et que peu s'en étoit fallu qu'il ne fût resté mort ou pris. La conversation qu'ils eurent ensemble fut toute des plus courtes ; car voyant que les ennemis se mettoient ensemble et qu'ils postoient déjà leur infanterie et leur canon, ils résolurent sur-le-champ de donner bataille, connoissant à merveille qu'en telles occasions il n'est ni prudent ni sage de barguiner. Le prince de Condé dit seulement au maréchal de Gramont qu'il le conjuroit de lui donner le temps de faire passer sa seconde ligne au poste de la première, parce qu'il la trouvoit si effrayée qu'elle seroit certainement battue s'il la ramenoit une seconde fois à la charge. Et ce fut un effet de sa présence d'esprit et cette connoissance parfaite qu'il avoit des hommes et qui le mettoit toujours au-dessus des autres dans les plus périlleuses et les plus grandes occasions ; car tout ce qu'il y avoit à faire se présentoit à lui dans l'instant. Ce sont des génies rares pour la guerre, dont entre cent mille il s'en rencontre un de pareille espèce.

Le maréchal de Gramont quitta M. le prince de Condé pour s'en retourner à son aile ; et passant à la tête des troupes, il leur dit que la bataille venoit d'être résolue ; qu'il les conjuroit de se ressouvenir de leur ancienne valeur et de ce qu'ils devoient au Roi, comme aussi de bien observer les ordres qu'on leur avoit donnés ; que l'action dont il s'agissoit étoit de telle importance, vu la situation présente des affaires, qu'il falloit vaincre ou mourir, et qu'il alloit leur montrer l'exemple en entrant le premier dans l'escadron des ennemis qui seroit opposé au sien. Ce discours court et pathétitique plut infiniment aux soldats : toute l'infanterie jeta des cris de joie et leurs chapeaux en l'air ; la cavalerie mit l'épée à la main, et toutes les trompettes sonnèrent des fanfares avec une joie qui ne se peut exprimer. Le prince de Condé et le maréchal de Gramont s'embrassèrent tendrement, et chacun songea à son affaire.

Il y avoit proche de l'aile que commandoit le maréchal de Gramont un petit village qui lui rompoit presque tout son ordre : ce qui l'obligea par trois fois, pour donner lieu à celle du prince de Condé de se mettre en bataille, de se retirer un peu sur la gauche, et de faire faire un quart de conversion à ses troupes, puis de marcher par la hauteur ; après quoi il tournoit à droite et se remettoit en bataille. Cette manœuvre étoit incommode, et toute des plus dangereuses en présence d'un ennemi alerte ; mais il n'y avoit pas moyen de faire autrement. Enfin, comme il vit qu'il avoit suffisamment de terrain, il marcha droit aux ennemis au petit pas, avec un tel silence (chose peu ordinaire aux François) que dans toute son aile l'on n'entendoit parler que lui.

Le maréchal de Gramont avoit les troupes d'Espagne à combattre ; car comme elles avoient la droite et lui la gauche, elles lui étoient opposées : le comte de Buquoy étoit à la tête de la première ligne, et le prince de Ligne à la seconde. Elles étoient postées sur une petite éminence ; et l'on peut dire que c'étoit un duel plutôt qu'une bataille, puisque chaque escadron et bataillon avoit le sien en tête.

Les ennemis demeuroient fermes dans l'avantage de leur hauteur, se tenant cinq ou six pas en arrière, afin que nos escadrons allant à

la charge, ils se pussent embarrasser et les leurs nous charger en ordre. Ils n'avoient point l'épée à la main ; mais comme tous les cuirassiers espagnols portent en Flandre des mousquetons, ils les tenoient en arrêt sur la cuisse, de même que si c'eût été des lances. A vingt pas d'eux le maréchal de Gramont fit sonner la charge, et avertit les troupes qu'elles avoient à souffrir une furieuse décharge ; mais qu'après cela il leur promettoit qu'ils auroient bon marché de leurs ennemis. Elle fut faite de si près et si terrible, qu'on eût dit que les enfers s'ouvroient : aussi n'y eut-il guère d'officiers à la tête des corps qu'ils commandoient qui n'y demeurassent morts ou blessés ; mais l'on peut dire aussi que le retour valut matines, car nos escadrons entrant dans les leurs, la résistance fut quasi nulle. On fit peu de quartier, et il y eut beaucoup de monde tué.

La seconde ligne vint pour soutenir la première ; mais se trouvant rudement chargée par la nôtre, elle ne tint presque point et fut rompue. Notre infanterie eut le même avantage sur la leur ; et nous perdîmes peu de gens, excepté dans le régiment des Gardes, qui, ayant été chargé en flanc par quelques escadrons, eut six capitaines de tués et beaucoup d'officiers.

Le corps de réserve, commandé par d'Erlac, soutint à merveille l'aile du prince de Condé, qui battit de son côté la première et la seconde ligne des ennemis, après avoir chargé dix fois en personne, et fait des actions dignes de cette valeur et de cette capacité si connues de l'univers.

Jamais l'on ne vit une victoire plus complète : le général Bec y fut blessé à mort et pris prisonnier, le prince de Ligne, général de la cavalerie, tous les principaux officiers allemands, tous les mestres de camp espagnols et italiens, trente-huit pièces de canon, leurs ponts de bateaux et tout le bagage.

La bataille pleinement gagnée, comme le maréchal de Gramont faisoit reformer ses escadrons, qui, ayant chargé plusieurs fois, se trouvoient un peu en désordre, un de ceux des ennemis qui s'enfuyoit à tire-d'aile lui tomba sur le corps au moment qu'il s'y attendoit le moins ; et il eût été pris ou tué s'ils n'avoient pas perdu la tramontane, car il se trouva au milieu d'eux. Il ne laissa pourtant pas d'en essuyer toute la décharge à la passade, dont un de ses aides de camp fut tué à ses côtés : aventure qui ne laisse pas d'avoir sa singularité.

Les deux ailes poursuivant la victoire, le prince et le maréchal se joignirent au-delà du défilé de Lens et ayant encore l'épée à la main. Le prince vint au maréchal pour l'embrasser et le féliciter sur ce qu'il avoit fait ; mais il se fit une si furieuse guerre entre leurs deux chevaux, qui auparavant étoient doux comme des mules, qu'ils faillirent à se manger, et il s'en fallut peu qu'ils ne fissent courre à leurs maîtres plus de risque de leurs vies que pendant le combat.

Le nombre des prisonniers se monta à cinq mille ; et comme il falloit les envoyer en France sous une escorte qui fût suffisante pour conduire un si grand corps, on en donna l'ordre à Villequier, avec deux régimens de cavalerie et un d'infanterie ; ce qui fit séjourner l'armée près du champ de bataille sept à huit jours, attendant le retour de ces troupes, et que nos chevaux d'artillerie pussent à diverses fois conduire dans Arras et La Bassée ce grand attirail qui avoit été pris.

Après que l'armée en fut débarrassée, elle repassa la rivière de la Lys à Eterre, et le prince de Condé envoya ordre au maréchal de Rantzaw de profiter de la conjoncture favorable et d'attaquer Furnes, qui étoit d'une extrême importance pour la communication d'Ypres et de Dunkerque ; mais ce maréchal, bien qu'il eût suffisamment de troupes pour ce siége, faisoit naître à tous momens tant de difficultés, que le prince, fatigué de la négative continuelle de l'Allemand, se résolut d'y aller lui-même, et, laissant le maréchal de Gramont posté à Eterre, il acheva le siége de Furnes en peu de jours, où il reçut une mousquetade dans les reins, qui lui perça son buffle, sans lui faire autre mal qu'une très-grosse contusion.

Les étonnantes et imprévues révolutions de Paris l'obligèrent d'aller à la cour, et le maréchal de Gramont de repasser la rivière et de se venir camper proche de Béthune, où il reçut un courrier du cardinal Mazarin, par lequel il lui mandoit de revenir trouver le Roi en diligence, et de ramener avec lui les gardes françoises et suisses et les compagnies de gendarmes et de chevau-légers de la garde. Il laissa l'armée sous les lieutenans généraux en des quartiers de rafraîchissement, et arriva à Saint-Germain trois jours avant que le Roi accordât cette déclaration de 1648, laquelle a donné tant de sujet de parler, non-seulement à la France, mais à toute l'Europe, et qui a été aussi mal gardée qu'elle avoit été injurieusement demandée, et, si on l'ose dire, foiblement accordée.

[1649] Je ne parlerai point ici, pour ne pas sortir du sujet que je me suis proposé, ni des barricades de Paris, ni du parti de la Fronde, ni de l'évasion des princes, ni de tout ce qui s'est

passé dans le royaume capable de le culbuter, depuis l'année 49 jusques en 54. Je dirai seulement, pour en revenir au maréchal de Gramont, que le cardinal Mazarin, qui étoit son ami intime, et qui connoissoit de tout temps son zèle et son attachement fidèle à l'Etat et à la personne de son maître, lui confia celle du Roi lorsqu'il fut question, le jour des Rois, après le festin donné à l'hôtel de Gramont, de le faire sortir à minuit du Palais-Royal, avec la Reine et Monsieur, son frère, pour les mettre en sûreté dans le château de Saint-Germain (ce qui s'exécuta avec autant de secret que d'ordre); et que le même cardinal voulut toujours du depuis, la plupart des plus grands seigneurs de la cour ayant pris un parti contraire à leur devoir, que le maréchal de Gramont restât continuellement auprès de Leurs Majestés, comme le seul homme de confiance pour elles, et incapable de rien faire contre son honneur et le service du Roi; ce qu'il fit assez connoître dans la suite de sa conduite avec le prince de Condé, avec lequel il rompit tout commerce dès qu'il le vit engagé malheureusement dans un parti contraire à son devoir, et retiré en Guienne avec l'armée d'Espagne que commandoit Batteville.

Le prince de Condé et tous ceux de la cabale le sollicita plusieurs fois de ne le pas abandonner, vu l'étroite amitié qui étoit entre eux depuis tant d'années, et qu'il n'y avoit rien à quoi il ne pût prétendre et attendre de lui, s'il vouloit suivre son parti, en faisant suivre à Bayonne et au Béarn l'exemple de la Guienne.

Le maréchal de Gramont refusa ces propositions avec la hauteur qu'il convenoit, et fit voir au cardinal l'importance dont il étoit, pour le service du Roi, qu'il quittât la cour pour un temps, pour s'en aller dans ses gouvernemens, où sa présence devenoit absolument nécessaire pour empêcher qu'ils ne suivissent le mauvais exemple de Bordeaux et de la Guienne; parce qu'une fois si Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port étoient pris, les forces d'Espagne pouvant communiquer par terre avec M. le prince, qui étoit déjà maître de la Guienne, le Roi pourroit courir risque de perdre toute la France. Ce qu'il disoit étoit bien véritable; l'on peut dire aussi que le cardinal, dont les vues étoient fort étendues, n'eut pas de peine à se le persuader; et, connoissant toute la conséquence et le péril éminent où l'Etat se trouvoit, il conjura le maréchal de Gramont de prendre la poste et de se rendre à Bayonne en toute diligence, puisque c'étoit la clef du royaume, et que de là seul dépendoit le salut de la monarchie et de la majesté royale.

Le prince de Condé, le prince de Conti, madame de Longueville, Batteville, général des Espagnols, et tous les sectateurs de la Ligue, étoient à Bordeaux; et ayant eu des avis certains que le maréchal de Gramont devoit y passer pour se jeter dans Bayonne, et qu'il étoit resté inflexible sur les propositions qui lui avoient été faites de la part du prince de Condé, tinrent conseil dans l'hôtel-de-ville, et, après maintes délibérations sur ce qu'il y avoit à faire touchant le passage du maréchal de Gramont, on conclut qu'il falloit s'en défaire et le jeter dans la Garonne; cela parut horrible à M. le prince, et il ne voulut point y consentir. Cependant la Ligue ne laissa pas de persister absolument, à l'insu de M. le prince, dans le premier avis qui avoit été projeté de s'en défaire; et la chose eût été exécutée, si un conseiller du parlement de Bordeaux, nommé La Chaise, attaché à lui de père en fils, ayant été averti le soir de ce qui avoit été résolu à l'hôtel-de-ville contre le maréchal de Gramont, n'eût pris une chaloupe pour s'en aller à Blaye, où il arriva en trois heures avec vent et marée, sur le point que le maréchal étoit prêt à s'embarquer pour venir à Bordeaux. Il lui dit tout ce qui s'étoit passé dans le conseil de l'hôtel-de-ville, et qu'il étoit mort sans ressource s'il n'évitoit Bordeaux. Le maréchal profita sagement de l'avis et gagna Langon sans entrer dans Bordeaux, d'où ensuite par les Landes il passa heureusement à Bayonne.

Sitôt qu'il y fut arrivé, il rassura toute la frontière, qui étoit fort ébranlée, et contint la noblesse du Béarn, les peuples de cette province, les Bayonnois et les Basques dans la fidélité qu'ils devoient au Roi; ce qui dérangea tout-à-fait les projets que M. le prince avoit concertés avec les Espagnols, lesquels ne le pouvant plus secourir par terre, toute communication leur ayant été ôtée, Bayonne et le Béarn restant fidèles, n'avoient plus que la voie de la mer pour venir à Bordeaux, qui en étoit une très-incertaine et d'une dépense immense pour eux; aussi s'en lassèrent-ils bientôt. Et le comte d'Harcourt étant venu en Guienne avec une armée, il défit plusieurs fois les troupes de M. le prince, et le contraignit enfin de revenir à Paris, d'où, après le combat de Saint-Antoine, il repassa en Flandre, et fit son traité avec le roi d'Espagne.

Les troubles de Guienne apaisés, et Bordeaux remis dans l'obéissance, le maréchal de Gramont eut ordre de s'en revenir à la cour, où il resta toujours près de la personne du Roi et du cardinal; lequel enfin, après toutes les disgrâces qui lui étoient arrivées, ayant été forcé de sortir de France, revint triomphant de ses ennemis,

et avec plus d'autorité dans l'Etat que n'en eut jamais son prédécesseur, le cardinal de Richelieu, et qu'il a conservée jusques au moment de sa mort.

Le maréchal, qui avoit toujours servi le cardinal avec chaleur pendant son exil, resta son ami fidèle : aussi en fut-il bien récompensé, car la reconnoissance du cardinal envers lui fut parfaite ; et il n'est distinction qu'il n'eut pour lui, et grâces qu'il ne lui ait faites pendant sa vie.

Les barricades de Paris finies, les Frondeurs entièrement terrassés, et le dedans du royaume commençant à jouir de la paix, le cardinal Mazarin s'appliqua uniquement aux moyens de pouvoir terminer glorieusement pour le Roi la guerre de Flandre et d'Italie qui duroit depuis tant d'années.

SECONDE PARTIE.

[1657] Je commencerai par les motifs qui obligèrent le cardinal Mazarin, en l'année 1657, de conseiller au Roi d'envoyer, dans la conjoncture de la diète électorale de Francfort convoquée par l'électeur de Mayence, comme archi-chancelier de l'empire, pour l'élection d'un nouvel empereur (1), après la mort de Ferdinand III (2), une célèbre ambassade en Allemagne; et je dirai en peu de mots que la profonde pénétration et la vivacité d'esprit de ce grand ministre lui faisant voir clairement qu'il étoit impossible de parvenir à une bonne paix, ou de pousser bien loin les progrès des armes du Roi dans les Pays-Bas, si l'Empereur avoit la liberté de secourir ces provinces lorsqu'il lui prendroit envie de le faire, il falloit donc essayer de détourner ce coup, qui pendant le cours des campagnes passées nous avoit été si mortel; et comme il connoissoit à merveille l'humeur des Allemands, fort différente de l'ancienne candeur de leurs pères, il se résolut d'attaquer ceux dont il avoit besoin, par le motif le plus puissant qui fasse agir les hommes, et particulièrement cette nation, qui est leur intérêt propre. Il fut ensuite question d'un ambassadeur capable de manier une affaire aussi délicate que celle dont il s'agissoit, et d'un caractère d'esprit qui pût concilier les cœurs d'une nation naturellement dure et farouche, et qui ne faisoit pas grand cas de la nôtre.

Après avoir repassé dans son esprit tout ce qu'il y avoit de gens de distinction à la cour propres à un tel emploi, il ne trouva que le seul maréchal de Gramont qui eût toutes les qualités requises pour venir à bout d'une négociation aussi difficile. Il l'envoya chercher sur l'heure, et lui dit qu'il l'avoit choisi pour l'affaire la plus importante qu'eût le Roi, qui étoit l'ambassade d'Allemagne, et qu'il lui donnoit pour collègue M. de Lyonne, qui peu de temps auparavant avoit été envoyé ambassadeur extraordinaire vers les princes d'Italie, et secrètement l'année précédente en Espagne pour y traiter la paix.

Le maréchal de Gramont fit tout ce qu'il put pour s'excuser, et représenta vivement au cardinal qu'une pareille ambassade ne lui convenoit pas, par deux raisons très-fortes : la première, parce qu'ayant passé vingt-huit ans de suite dans les armées sans connoissance quelconque de négociation ni d'affaires étrangères, il tomberoit des nues lorsqu'il seroit question d'agir, et que ce n'étoit pas le moyen de faire un bon ambassadeur, ni capable de tenir tête aux ministres de la cour de Vienne, et particulièrement au comte de Peneranda, qui étoit sans contredit l'homme le plus éclairé de toute l'Espagne : la seconde, que connoissant de jeunesse les Allemands, avec lesquels il avoit servi long-temps, il savoit de reste qu'on ne se mettoit à la mode chez eux et qu'on ne leur plaisoit qu'à force de bombances, de festins continuels et de largesses; ce qui ne se pouvoit faire sans qu'il en coûtât infiniment, et que ses affaires n'étant pas bien aisées, ce seroit le secret d'aller le grand galop à l'hôpital et de culbuter sa maison de fond en comble; qu'ainsi il supplioit très-humblement Son Eminence, par toute l'amitié qu'elle avoit pour lui, de vouloir bien jeter les yeux sur un autre sujet.

Le cardinal l'écouta tranquillement et lui dit qu'il avoit goûté ses raisons, mais qu'il en avoit une plus forte que les deux qu'il venoit de lui alléguer, qui étoit qu'il vouloit absolument qu'il marchât, que c'étoit son ambassade et point la sienne; que du reste il le laissât faire et qu'il ne se mît en peine de rien; qu'il l'aimoit trop chèrement pour l'embarquer dans une affaire de laquelle il ne le fît pas sortir à son honneur et gloire, et sans ébrécher ses fonds de terre de Gascogne. Alors le maréchal, qui n'ignoroit pas à qui il avoit affaire, vit bien qu'il n'avoit de parti à prendre que celui d'une entière complaisance pour les volontés d'un ministre aussi accrédité et autant de ses amis. Il lui dit donc qu'il obéissoit aveuglément aux ordres du Roi. Le cardinal l'envoya sur-le-champ remercier Sa Majesté, qui étoit déjà préparée, et qui ordonna qu'on fît au maréchal le même traitement, tant pour son ameublement que pour sa dépense par mois, qu'on avoit fait au duc de Longueville lorsqu'il étoit à Munster, et qu'on en usât pour M. de Lyonne ainsi qu'on avoit fait pour messieurs

(1) L'élection, fixée au 14 août 1657, n'eut pourtant lieu que le 8 juillet de l'année suivante.

(2) Le 2 avril 1657.

d'Avaux et de Servien lorsqu'ils furent collègues de ce duc.

Le bruit s'étant répandu à la cour de l'ambassade d'Allemagne, il y eut peu de personnes qui ne la tournassent en ridicule : et ce qui est étonnant, c'est que ce ne fut seulement pas le vulgaire, dont les raisonnemens le plus souvent se font à gauche, mais les personnes qui paroissoient avoir le plus de sens, ne comprenoient pas aisément que messieurs les plénipotentiaires nommés pussent rien obtenir de tout ce que le caprice et la volubilité des langues des François leur faisoit publier qu'on avoit à demander; et ils ne voyoient point d'apparence que les Allemands, si jaloux de leur autorité, voulussent souffrir que les François se mêlassent des affaires de l'Empire.

Il y en avoit qui ne feignoient pas même de dire que les ambassadeurs du grand roi François n'ayant point été reçus dans Francfort à la diète électorale qui s'y tint lorsque Charles V fut élu empereur, il n'y avoit guère d'apparence que ceux de Louis XIV y fussent admis; et qu'il n'étoit pas plus hors du sens commun de prétendre qu'on feroit sortir l'Empire de la maison d'Autriche, que d'empêcher celui qui seroit élevé de la même maison à la dignité impériale de secourir le roi d'Espagne. A la vérité cela paroissoit aussi peu difficile, le crédit et l'autorité espagnole ayant pris de trop profondes racines dans l'Empire, où depuis un assez long temps l'on n'avoit point vu de ministres françois qui n'en fussent revenus fort mécontens, par le peu de considération que l'on y avoit eu, pour eux.

Cependant le succès ne parut pas tout-à-fait impossible au maréchal de Gramont, lorsqu'après avoir raisonné sur cette matière avec le cardinal Mazarin, et lui avoir représenté les embarras et les difficultés qui pouvoient tomber sous ses sens, le cardinal lui donna une parole de laquelle il a toujours été esclave jusqu'à la fin, qui étoit qu'il l'assisteroit de toutes les manières imaginables, et qu'enfin il devoit être persuadé qu'étant son ami aussi effectif et aussi tendre qu'il l'étoit, il se garderoit bien de l'embarquer dans une affaire où il pourroit envisager qu'il ne réussiroit pas; mais qu'il l'assuroit au contraire qu'il sortiroit avec honneur et réputation de la négociation que le Roi lui confioit.

Il n'en fallut pas davantage au maréchal de Gramont, qui dès l'heure même ferma l'oreille à tous les discours qui pouvoient l'empêcher d'accepter cet emploi.

L'équipage qu'il fit pour ce voyage, et qu'il maintint pendant quinze mois, fut des plus superbes ; il a fait même assez de bruit partout pour que je le passe ici sous silence, et que je ne tombe point dans une répétition qui viseroit peut-être au gasconisme, chose qu'il est bon d'éviter lorsqu'on parle de ce qui nous appartient. Mais je n'omettrai pas de dire qu'il eut un soin extrême d'avoir près de sa personne des gens dont la fidélité et le cœur lui fussent également connus, prévoyant des choses (quoique non arrivées) qui n'ont pas laissé de surpasser son attente, n'étant pas vraisemblable que dans une ville d'Allemagne où le roi de Hongrie, l'archiduc Léopold, les ambassadeurs d'Espagne et tous leurs partisans se devoient trouver, il n'y dût arriver quelque contestation pour les rangs : et ayant pris la résolution de maintenir, au péril de sa vie, celui du roi dont il avoit l'honneur de représenter la personne, il se servit de toutes les précautions nécessaires pour cet effet, dont il sera fait mention en son lieu.

Je commencerai par sa marche depuis Paris jusques à Francfort. Pour la sûreté de sa personne et de ses équipages, il eut des passe-ports de don Juan d'Autriche, qui furent aisés à obtenir, d'autant plus facilement que le comte de Peneranda en demandoit au Roi pour se trouver pareillement à la diète.

Le maréchal de Gramont fut d'avis qu'on en demandât aussi à M. le prince; mais le cardinal (je ne sais par quelle considération) ne le voulut pas, bien qu'on lui représentât qu'on pourroit trouver M. le prince en telle humeur, qu'il ne porteroit pas grand respect aux passeports de don Juan d'Autriche, et moins encore aux personnes des plénipotentiaires de France, qui pouvoient payer quelque honnête rançon; et qu'au moins, s'il n'en venoit pas jusque là, leurs équipages magnifiques, et particulièrement celui du maréchal de Gramont, valoient bien la peine d'être pillés, que ce seroit une bonne prise pour ses troupes, et une matière de raillerie au prince; qu'ensuite les prétextes et les excuses, après le coup fait, ne seroient pas difficiles à trouver, mais la restitution fort malaisée à obtenir, d'autant que la considération que les Espagnols avoient pour le prince étoit assez grande pour ne l'y pas obliger, quand il n'en auroit pas d'envie. Mais le cardinal s'obstina toujours de n'en vouloir rien faire, il n'en fut autre chose.

Le maréchal de Gramont se mit en marche le premier, les deux équipages étant trop grands pour aller ensemble sans une furieuse incommodité. Comme il fut arrivé à Toul, il apprit

qu'un partisan de l'armée d'Espagne, nommé Jandin, avoir surpris Dieuze; et comme il falloit de nécessité qu'il y passât, et que la conversation de pareils picoreurs avec une queue d'équipage est très-souvent sujette à caution, il fit demander au prince de Condé des passeports, qu'il lui envoya par un trompette, et en fit demander un au prince de Chimay, gouverneur de Luxembourg, qui l'envoya aussitôt, avec ordre audit Jandin de le conduire et escorter jusques à Saverne.

D'abord qu'il y fut arrivé, le jeune Colbert, intendant d'Alsace, le vint trouver pour y recevoir ses ordres: il le pria d'aller à Strasbourg pour savoir du magistrat la manière dont il le recevroit, n'ignorant pas que ces honnêtes messieurs font toujours le moins d'honneur qu'ils peuvent. Et il ne se trompa pas, car ils dirent à Colbert que le sénat enverroit au-devant du maréchal de Gramont hors de la ville; qu'on lui feroit les présens accoutumés aux ambassadeurs et aux princes, qui consistent en du vin, du poisson et de l'avoine; et en demeurèrent là, Colbert leur demanda s'ils ne le salueroient point du canon; ils répondirent sèchement que non, et qu'ils ne l'avoient pas fait à M. le duc d'Angoulême lorsqu'il fut en ambassade en Allemagne avec messieurs de Béthune et de Châteauneuf.

Ce préliminaire de courtoisie ne plut guère au maréchal de Gramont, jugeant bien que les autres villes suivroient leur exemple: ce qui le détermina à renvoyer Colbert pour se plaindre en termes assez forts de leur impolitesse, et leur déclarer en même temps qu'il ne passeroit point par leur ville et qu'il en rendroit compte au Roi, qui auroit dans la suite assez d'occasions pour les mortifier selon leur mérite.

Ce discours, court et pathétique, ne tarda guère à produire son effet; car ils lui députèrent dans le moment pour l'assurer qu'on le recevroit les bourgeois sous les armes et qu'on lui feroit trois salves de canon: chose qui n'avoit été pratiquée que pour le seul électeur palatin.

Le maréchal de Gramont en envoya donner avis à M. de Lyonne, et le pria de le venir joindre à trois lieues de Strasbourg, où il l'attendroit, afin qu'ils entrassent ensemble, appréhendant que venant séparément, on ne le chicanât sur les mêmes honneurs qu'on lui auroit rendus: ce que le maréchal vouloit éviter, puisqu'il n'étoit pas de la dignité de son caractère de les voir retrancher en la personne de son collègue, qui d'ailleurs étoit son ami intime.

Ils furent reçus comme le maréchal de Gramont l'avoit souhaité, et entrèrent dans une ville grande, puissante et bien peuplée, dont la situation ne sauroit être plus agréable, la rivière d'Iller passant par le milieu, et le Rhin n'en étant guère éloigné; le pays fertile et abondant en toutes choses; fortifiée avec tout l'art qui peut contribuer à la défense d'une place; l'arsenal des plus beaux de l'Europe et des mieux garnis de toutes sortes d'armes, dans lequel il y a plus de sept cents pièces de canon de fonte, avec ce qui est nécessaire pour les exécuter, le tout rangé dans un ordre parfait: le pont sur le Rhin, quoique assez mauvais, rend encore cette ville plus considérable. Il y avoit des fortifications de terre assez mal entretenues, mais qui se réparoient aussi fort aisément. L'on peut dire qu'elles ont bien changé de face depuis que le Roi s'est rendu maître de Strasbourg, et qu'il en a fait la plus formidable place de l'univers.

Le magistrat est luthérien, et la messe ne se disoit en ce temps-là qu'en une église de religieuses. Strasbourg, pendant les guerres passées, s'est maintenu par ses propres forces et a toujours eu de bonnes troupes et de bons officiers. Le comte de Rantzaw, qui depuis a été maréchal de France, y commandoit lorsque le maréchal de Gramont jeta le premier secours dans Haguenau. Cette grande ville fut toujours fort partiale pour les Suédois, tant à cause de la religion que par les places qu'ils occupoient aux environs, dont Benfeld, qui est sur la rivière d'Iller, fortifiée autant bien qu'elle le pouvoit être, et dans laquelle il y avoit une garnison de douze cents Allemands, se faisoit porter grand respect.

Je ne dois pas passer sous silence les louanges qui sont dues au gouverneur de Benfeld, que le maréchal de Gramont y trouva lorsqu'il secourut Haguenau pour la première fois: ce qui peut faire voir quelle notable différence il y a entre les hommes.

Il s'appeloit Guernheim, soldat de fortune et Allemand de nation. Le chancelier Oxenstiern l'avoit établi gouverneur de cette place, mais depuis six ans il ne lui avoit pas donné le premier sou; et cet homme, par son savoir-faire, avoit non-seulement maintenu la plus belle garnison qui se puisse voir, mais avoit fait dans sa place une fonderie, et fait fondre quarante pièces de canon de vingt-quatre, de douze et de huit livres de balle.

Il avoit des moulins à poudre sur la rivière d'Iller, et des champs semés de chanvre à l'entour de sa place pour faire sa mèche: il faisoit

la récolte des blés au milieu des ennemis, avec la même facilité qu'elle se feroit en la plaine de Grenelle, et le tout en si grande abondance, qu'il fournit à l'armée du Roi, c'est-à-dire pour de l'argent, tout ce qui fut nécessaire tant pour le second secours de Haguenau que pour le siége de Saverne. Peu de nos gouverneurs se sont jamais mis en cet état. Comme la place étoit petite, il n'y avoit qu'une église et deux autels, l'un pour les catholiques et l'autre pour les luthériens : le sermon et le prêche s'y faisoient l'un après l'autre.

Le maréchal de Gramont et M. de Lyonne continuèrent leur marche jusques à une petite ville du marquisat de Baden, nommée Rastadt, où ils attendirent trois ou quatre jours l'arrivée d'un courrier, qui leur devoit apporter des lettres du Roi pour tous les princes et les villes libres d'Allemagne; mais, à dire la vérité, leur surprise fut extrême, lorsqu'en les lisant ils les trouvèrent d'un style si extraordinaire, qu'ils furent contraints de les serrer dans leurs cassettes, sans qu'elles aient jamais vu le jour; et ils se trouvèrent dans la nécessité de se servir seulement des pouvoirs qu'ils avoient, lesquels étoient assez amples et revêtus de toutes les qualités nécessaires pour autoriser suffisamment les traités qu'ils avoient à faire.

Il est bien sûr que ces lettres avoient été écrites sans la participation du cardinal, car c'étoit l'homme du monde qui avoit le plus d'esprit et qui écrivoit le mieux, et il n'eût pas souffert qu'on les eût envoyées pour peu qu'il eût jeté les yeux dessus. D'ailleurs il avoit assez de confiance au maréchal de Gramont et à M. de Lyonne pour être bien persuadé qu'ils ne feroient que les choses nécessaires et éviteroient celles qui pourroient les tourner en ridicule; ce que les lettres en question eussent fait, pour peu qu'on eût voulu exécuter ce qu'elles portoient : ce qui ne laisse pas d'être fort embarrassant pour des personnes du premier ordre, qui trouvent la signature du Roi au bas de pareilles missives.

Les ambassadeurs partirent de Rastadt et arrivèrent à quatre lieues de Heidelbourg, où ils trouvèrent le sieur de Gravel, résident pour les affaires du Roi à Francfort, qui leur remit des lettres de l'électeur de Mayence (1), qui les assuroit qu'ils y seroient reçus malgré les cabales et les efforts de Wolmar, ambassadeur du roi de Hongrie, qui avoit remué ciel et terre pour l'empêcher; mais l'autorité et le crédit que l'électeur de Mayence avoit dans cette assemblée l'emportèrent sur les brigues de Wolmar; et ce ne fut qu'à ses fortes sollicitations que l'on dut la réception des ambassadeurs du Roi à Francfort, car il avoit été arrêté qu'on leur fermeroit la porte au nez.

Ce Wolmar, dont il est parlé ci-dessus, étoit un docteur que l'empereur avoit fait baron : mais l'on peut dire que son grand nombre d'années ne lui avoient pas tempéré le sang, étant, par ses discours et par ses écrits en faveur de la maison d'Autriche, autant emporté et sans bornes qu'on le puisse être. Lorsque le duc Bernard de Weimar prit Brisach, il se trouva dedans malheureusement pour lui; et l'on eut bien de la peine d'empêcher ce duc, qui n'entendoit pas raillerie, de le faire pendre, à cause d'un écrit injurieux qu'il avoit fait contre lui.

Quand à de Gravel, dont j'ai parlé ci-devant, c'étoit un homme de bon sens et très-capable de conduire une affaire avec résolution et tout l'art possible, comme il le fit bien connoître à Philisbourg, où ayant traité secrètement avec quelques officiers et soldats de la garnison, il leur fit prendre les armes contre le commandant, et remit cette place importante dans l'obéissance du Roi, l'en ayant chassé avec tous ceux qui jusqu'alors ne reconnoissoient point les ordres de Sa Majesté, et ne suivoient que ceux des gens qui n'étoient pas dans ses intérêts.

Sa façon de traiter plaisoit tout-à-fait aux Allemands, et l'on ne peut mieux servir ni plus utilement qu'il a fait pendant le cours de la diète de Francfort; mais je laisse le sieur de Gravel, pour parler de la première négociation que le maréchal de Gramont et M. de Lyonne firent en Allemagne, qui sans contredit fut la plus difficile et celle qui leur a donné le plus de peines et fait passer de plus méchans quarts-d'heure. Ce fut avec l'électeur palatin (2), qui les envoya recevoir à deux lieues de Heidelberg, ville capitale de son Etat, avec un cortége magnifique de carrosses et de gentilshommes.

La surprise du maréchal de Gramont ne fut pas médiocre, lorsqu'il trouva son pays cultivé, ses villages rebâtis, sa maison parée des plus beaux meubles; Heidelberg et tout son état autant bien peuplés que s'il n'y avoit ja-

(1) Jean-Philippe de Schoenborn, né en 1605, colonel du régiment de Hatzfeld, évêque de Wurtzbourg en 1645, et archevêque de Mayence en 1647, mourut en 1673.

(2) Charles-Louis, fils de Frédéric V, né en 1617, électeur en 1632, mort en 1680.

mais eu de guerres, quoiqu'il en eût été le théâtre l'espace de tant d'années, et que, lorsqu'il y passa douze ans auparavant avec l'armée du Roi, il l'eût vu désert et entièrement détruit. Mais l'application de l'électeur, ses soins et son économie, lui avoient fait changer cette face hideuse depuis la paix de Munster, par le moyen de laquelle il fut rétabli dans le bas Palatinat, le haut étant demeuré à l'électeur de Bavière avec la dignité électorale.

Le titre de roi de Bohême, que son père porta jusques à la mort (1), ne lui avoit laissé d'autre avantage que celui d'être devenu par le même instrument de paix le dernier des électeurs, après avoir été le premier, et d'avoir perdu tout le haut Palatinat. L'électeur ne se rendoit pourtant pas ni sur l'un ni sur l'autre; et pour peu qu'on fût disposé à goûter ses raisons, il auroit aisément persuadé qu'elles étoient valables. Il cédoit néanmoins, mais c'étoit toujours avec des protestations de ne pas faire préjudice à son droit, non plus qu'à celui qu'il prétend pour le vicariat de l'Empire, dont toutefois l'électeur de Bavière, dans la dernière diète, a fait toutes les fonctions, nonobstant les lettres de protestations dudit palatin aux villes et Etats de l'Empire, et celles qu'il écrivit au Roi pour en être reconnu pour vicaire : ce que Sa Majesté ne jugea pas à propos d'ordonner à ses ambassadeurs de faire.

L'électeur palatin étoit un prince qui avoit passé la plus grande partie de sa vie dans la mauvaise fortune : ce qui n'est pas une méchante école pour avoir du mérite et connoître parfaitement bien les hommes. Il avoit fort bon esprit, et possédoit beaucoup de langues en perfection; savant au dernier point dans toutes les constitutions de l'Empire; sobre pour le boire et le manger, mais se livrant volontiers aux plaisirs d'aimer les dames; civil autant qu'on le peut être, sans toutefois rien perdre de sa dignité; d'une conversation aimable, et dans laquelle il y avoit toujours de quoi apprendre; défiant et soupçonneux outre mesure; et souvent l'on avoit lieu de s'apercevoir qu'il étoit quelquefois périlleux de prendre une entière confiance à ce qu'il promettoit, lorsque son intérêt y étoit contraire.

Gravel, dont nous avons déjà parlé, avoit eu plusieurs conversations avec l'électeur, dans lesquelles il s'étoit fait plusieurs propositions sans rien conclure : et comme il étoit impossible de faire quelque chose d'avantageux en Allemagne sans être assuré de sa personne, le maréchal de Gramont et M. de Lyonne résolurent, à quelque prix que ce fût, de traiter avec lui avant d'entamer aucune autre affaire; et pour avoir un commencement bien favorable et espérer une bonne issue de cette négociation, il étoit nécessaire d'une défiance réciproque. Ils se persuadoient qu'il vouloit seulement leur argent et qu'il ne leur tiendroit point sa parole; et lui de son côté ne doutoit nullement qu'ils n'eussent grande envie de l'escroquer. Enfin, après deux jours de conférence, d'allées et de venues d'un appartement à l'autre, ils conclurent et signèrent un traité par lequel ils lui promettoient soixante mille écus arrivant à Francfort, et cinquante mille le premier jour de l'an (n'estimant pas que la diète pût aller plus loin); puis trois années de suite quarante mille écus.

Mais, pour guérir les défiances mutuelles, les ambassadeurs du Roi consignèrent l'argent entre les mains du plénipotentiaire suédois, duquel ils retirèrent un écrit par lequel il leur promettoit de ne le délivrer que de leur consentement : et quant à leur sûreté, l'électeur leur donna un papier signé de sa main et scellé de ses armes, par lequel il promettoit dans toutes les affaires de la diète de faire tout ce que lesdits ambassadeurs demandoient de lui au nom du Roi. Il n'en falloit pas davantage ni moins aussi pour s'assurer d'un homme, comme je l'ai déjà dit, duquel la parole parfois n'étoit pas sûre. De plus, étant porté expressément dans la *bulle d'or* que tout électeur qui engagera sa voix, pour quelque considération que ce puisse être, sera chassé du collége électoral, ils ne croyoient pas qu'il voulût manquer à des gens qui avoient un tel gage entre leurs mains.

De leur côté, il désira aussi un écrit par lequel ils s'engageoient, la diète finie, et ayant pleinement satisfait à sa parole, de lui rendre le sien; ce qui fut fait avec exactitude : et après l'élection, l'argent du Roi et l'écrit de l'électeur furent échangés avec toutes les précautions qu'on peut prendre entre gens persuadés que chacun d'eux seroit bien aise d'en donner à tâter à son compagnon.

Les choses s'étant passées de cette sorte à Heidelberg, le maréchal de Gramont et M. de Lyonne continuèrent leur voyage à Francfort, et séjournèrent un jour à un village qui n'en est qu'à une lieue, afin de donner les ordres nécessaires pour leur entrée, dont je me dispenserai de parler, ayant été imprimée et gravée avec une exactitude qui n'omettoit pas la moindre circonstance.

Ils dépêchèrent un courrier au Roi le lendemain de leur arrivée, pour lui rendre compte

(1) Voir la Notice sur le duc de Bouillon.

de cet heureux commencement, qui faisoit concevoir de grandes espérances de l'avenir. La dépêche étoit fort simple, et touchoit nombre de personnes qu'ils estimoient gagnées ou qu'ils avoient raison de tenir pour suspectes : le tout en chiffres, comme on le peut croire. Mais ils pouvoient se passer de prendre cette peine : car un parti du prince de Condé ayant pris le courrier, un de ses secrétaires, très-habile, déchiffra la dépêche d'un bout à l'autre; et l'ayant mise en fort bon et intelligible françois, elle fut envoyée dans l'instant aux ambassadeurs d'Espagne, qui ne manquèrent pas d'en faire part à toutes les personnes intéressées. L'on peut s'imaginer l'effet que cela leur fit : ils s'en plaignirent; le maréchal de Gramont et M. de Lyonne avouèrent ingénument qu'il n'y avoit rien d'ajouté, et la seule vérité fut leur excuse; car ils les prièrent de voir si dans cette dépêche ils avoient augmenté, exagéré ou altéré la moindre des particularités qui s'étoient passées; que du reste il n'étoit pas possible qu'ils se persuadassent que les ambassadeurs du Roi pussent s'empêcher d'avertir leur maître de la distribution de son argent, de la situation dans laquelle ils trouvoient les esprits, de leurs soupçons et de leurs espérances; et qu'enfin ils croyoient qu'il ne leur faudroit pas jurer pour persuader que leur intention n'étoit point du tout que leurs lettres fussent vues par d'autres que par le Roi, à qui elles étoient adressées; mais qu'un malheur et un accident imprévu, que nulle précaution ne peut parer, en avoit autrement décidé. Enfin la franchise du maréchal de Gramont, celle de M. de Lyonne, leur bonheur, ou l'envie que les parties intéressées avoient d'avoir leur argent, qui étoit considérable, firent que ce que les ennemis croyoient pour la France un coup mortel ne fut pas seulement une légère blessure.

En ce même temps ils reçurent une nouvelle fort agréable, qui fut la prise de Montmédy : et j'ai ouï conter au maréchal de Gramont que le cardinal Mazarin lui avoit dit que ce siége important s'étoit continué contre l'avis des généraux. Le maréchal de La Ferté l'avoit commencé; M. de Turenne le joignit avec son armée, et tous deux dépêchèrent les capitaines de leurs gardes au cardinal pour l'assurer que la levée du siége étoit indubitable, s'il persistoit à le vouloir faire continuer. Sa réponse fut un ordre positif d'attendre le Roi, qui marchoit à eux. Sa Majesté prit son poste dans la citadelle de Stenay, qui n'en est qu'à une bonne lieue; et, par tous les avantages que d'ordinaire sa présence apporte en de pareilles occasions, la place fut prise, malgré les sentimens contraires de messieurs les généraux.

Il n'est pas croyable quel préjudice les affaires du Roi eussent reçu si on l'avoit manquée; car étant aux portes de l'Allemagne, quatre siéges levés en Flandre ou en Italie n'eussent pas tant décrédité nos armes.

Le seul des électeurs qui étoit à Francfort lorsque le maréchal de Gramont et M. de Lyonne y arrivèrent étoit celui de Mayence, qu'ils allèrent visiter deux jours après leur entrée. Il les reçut en la manière accoutumée, c'est-à-dire dans sa cour, lorsqu'ils descendirent de carrosse, et leur donna la porte et la main droite. Cette première visite, aussi bien que celle qu'il leur rendit, se passa simplement en des complimens, sans entrer bien avant dans la matière qui avoit obligé le Roi d'envoyer ses ambassadeurs à la diète : mais ils connurent peu de temps après que cet électeur ne désiroit rien tant dans le monde que la paix entre les deux couronnes. Il leur répétoit fort souvent : *Inquire pacem, et persequere eam.* Je crois que l'épanchement du sang chrétien, versé si abondamment depuis tant d'années, lui causoit de la compassion; mais comme il avoit un amour très-particulier pour sa patrie, je suis fort persuadé que son principal motif étoit de lui continuer le repos qu'il estimoit lui avoir procuré par la paix de Munster, dont il avoit été le principal instrument : et comme il étoit aussi habile que parfait connoisseur, il voyoit que la fortune particulière résidant dans la fortune publique, il seroit bien difficile que la guerre étant dans l'Europe, l'Allemagne ne fût obligée de prendre parti, et que par conséquent l'on n'y vît rallumer un feu qui l'avoit embrasée et quasi réduite en cendre. C'étoit un chapitre qu'il rebattoit si souvent, qu'il ne fut pas mal aisé de s'apercevoir qu'on ne le gagneroit jamais qu'en lui faisant connoître que le Roi non-seulement ne s'éloignoit point de la paix, mais qu'il iroit au devant de toutes les choses qui la pourroient procurer, pourvu qu'elle fût sûre, et nullement contraire à ses intérêts et à sa gloire. Le maréchal de Gramont et M. de Lyonne écrivirent au cardinal en conformité de ce que je viens de dire; et il leur répondit très-promptement que le Roi leur commandoit de dire à l'électeur qu'il prendroit le collége électoral pour l'arbitre de la paix, et que pourvu que les Espagnols y voulussent consentir de bonne foi, il leur enverroit les pouvoirs nécessaires pour la traiter.

Un certain moine espagnol de l'ordre de saint Dominique, nommé le père Saria, avoit été près du marquis de Castel-Rodrigo à la diète

de Ratisbonne, dans laquelle le fils de l'Empereur fut élu roi des Romains sous le nom de Ferdinand IV (1).

Ledit marquis s'en étoit fort servi; et comme il le portoit fort haut, que rien ne lui résistoit, et qu'il n'avoit en tête que les foibles oppositions du sieur Vautort, notre ambassadeur, homme d'aussi peu d'intelligence que de mine, il ne lui fut pas fort difficile d'obtenir tout ce qu'il souhaitoit, et de donner, ce qui s'appelle les étrivières, à M. l'ambassadeur françois, qui n'étoit qu'un hère : ce qui doit bien empêcher de choisir de pareils sujets, qui déshonorent leur nation, et flétrissent en même temps la gloire de leur maître.

Ce bon succès à si bon marché fit croire aux Espagnols que le révérendissime père Sarria tailleroit en plein drap à la diète de Francfort, ainsi qu'il avoit fait à celle de Ratisbonne sous les ordres de Castel-Rodrigo. Pour cet effet, il fut dépêché par les ambassadeurs d'Espagne pour venir en diligence s'assurer de l'électeur de Mayence et aplanir les voies. On l'avoit honoré depuis très-peu de temps du caractère d'archevêque de Trani; et l'on peut dire que le présent que lui avoit fait Sa Majesté Catholique étoit tout des plus minces, puisque le bon père abandonna le revenu de son archevêché *in partibus infidelium* pour six cents écus sa vie durant. Peneranda eut bientôt découvert que c'étoit une pauvre espèce d'homme : mais l'électeur de Mayence et le moine ne furent pas bien d'accord de leurs faits; car le bon père écrivit nettement à Peneranda qu'il se hâtât de venir et d'amener le roi de Hongrie (2), et qu'il lui répondoit sur sa tête de l'électeur de Mayence, sans lui parler d'autre chose que de l'élection avec une capitulation fort légère : et l'électeur protestoit qu'il lui avoit toujours proposé la paix entre la France et l'Espagne, et rien autre chose. Il est certain que Peneranda ne sut la vérité de ce qui s'étoit passé entre l'électeur et Sarria que lorsqu'il fut à quatre lieues de Francfort. Le feu mis dans une caque de poudre, sous la chambre de Peneranda, ne l'eût pas fait sauter plus haut que fit ce changement de note; et il entra dans un tel excès de colère, qu'il n'en put sortir de toute la diète, pestant et fulminant contre la fourberie de l'électeur, et la sottise outrée du moine duquel Castel-Rodrigo avoit fait son ministre principal.

Mais revenant au choix burlesque que ledit Castel-Rodrigo avoit fait d'un si lourd animal, il donna souvent matière de rire au maréchal de Gramont et à M. de Lyonne, car ils n'ignoroient pas ses menées secrètes; et rien ne leur plut davantage que le présent qu'il fit de deux paires de bas de soie de Milan à l'électeur palatin, fort propre et facile à être gagné par de pareilles largesses.

Deux autres moines augustins, qui étoient frères, nommés Barrea, avoient la tête mieux timbrée, et Peneranda avec raison se fioit plus à eux qu'en Sarria, qu'il connoissoit assez pour un brouillon et un extravagant. Ces deux moines furent d'assez grands acteurs pendant la diète, gens naturellement posés et sans chimère, qualités peu ordinaires au froc. Ils connoissoient l'Empire et ceux qui le composoient; adroits, éveillés, souples, fertiles en propositions, aimant la bonne chère et le bon vin (chose qui plaisoit infiniment aux Allemands), et clairvoyans au possible dans tout ce que les plénipotentiaires de France estimoient être le plus secret. L'un mourut à Francfort, et l'autre à Madrid, lorsque le maréchal de Gramont fut y demander l'Infante. Mais je laisse là les moines pour suivre le chapitre de Peneranda en son lieu, qui sera à son arrivée avec le roi de Hongrie dans Francfort.

L'électeur de Trèves (3) fut le premier après celui de Mayence qui arriva à Francfort; ceux de Cologne (4), de Saxe (5), et le palatin, suivirent les uns après les autres; Bavière (6) et Brandebourg (7) n'y assistèrent que par leurs ambassadeurs : le premier en fut empêché par le comte de Curtz son ministre, aux conseils duquel il étoit entièrement résigné, et qui n'avoit point d'autre raison que la crainte de la dépense. Pour Brandebourg, le faix de la guerre qu'il avoit à soutenir en ce temps-là étoit une assez légitime excuse (8).

Chacun des électeurs se piqua de faire son entrée dans Francfort la plus magnifique qu'il

(1) Ferdinand IV, fils de l'empereur Ferdinand III, élu roi des Romains le 31 mai 1653, mourut le 9 juillet 1654.

(2) Léopold Ier, devenu l'aîné des fils de l'empereur Ferdinand III par la mort de son frère Ferdinand IV. Il avoit été élu roi de Bohême en 1654, et roi de Hongrie en 1655.

(3) Charles-Gaspard de Leyen, archevêque de Trèves en 1652, mort en 1676.

(4) Maximilien-Henri de Bavière; il succéda à son oncle Ferdinand en 1650, et mourut en 1688.

(5) Jean-Georges II, né en 1613, électeur en 1656, mort en 1680.

(6) Ferdinand-Marie, né en 1636, électeur en 1651, mort en 1679.

(7) Frédéric-Guillaume, né en 1620, électeur en 1640, mort en 1680.

(8) Avec la Pologne.

pouvoit. Celle de l'électeur de Trèves leur servit de lustre, car elle fut fort misérable : les autres entrèrent avec quantité de comtes de l'Empire et de gentilshommes qualifiés, beaucoup de carrosses, de chevaux de main, et une suite nombreuse de gens de livrée; surtout leurs compagnies de gardes, dont la plus foible passoit deux cents maîtres, étoient toutes des plus belles; mais par dessus les autres celle de l'électeur de Saxe étoit toute composée de gentilshommes, aussi bien faits, armés et montés qu'on en ait jamais vu.

Les espérances que le maréchal de Gramont et M. de Lyonne conçurent de pouvoir gagner l'électeur de Trèves étoient légères. Son frère, qu'il avoit fait son ambassadeur avant son arrivée, avoit pris de l'argent du Roi (ce qui par parenthèse n'est pas fort extraordinaire parmi ceux de cette nation, puisque, de quelque côté qu'il leur puisse venir, il est toujours très-bien reçu); et il les assuroit qu'à l'arrivée de l'électeur son frère, ils auroient pleine satisfaction. Mais comme c'étoit un véritable innocent, sur les discours duquel l'on ne pouvoit tabler, et que d'ailleurs le baron de Metternich et le chancelier de l'électeur, ses collègues, étoient connus pour être tout-à-fait autrichiens, il n'y avoit pas trop lieu de s'y confier : mais l'arrivée de l'électeur tira bientôt de doute, et l'on vit clairement que le temps et l'argent employés pour le mettre dans le parti du Roi seroient également perdus, bien que, par toutes sortes de raisons, de tous les électeurs c'étoit celui qui avoit le plus d'intérêt de s'attacher à ceux de la France.

L'électeur de Trèves étoit cousin germain de l'électeur de Mayence, qui le servit plus que nul autre à l'élever à la dignité électorale : mais sa rhétorique ne fit pas plus d'effet auprès de lui que celle du maréchal de Gramont, et, comme la suite l'a fait voir, il fut en tout et partout partial de la maison d'Autriche. Le maréchal et lui ne se virent que deux fois les uns chez les autres; mais comme les choses inutiles deviennent ennuyeuses par la suite, et que d'ailleurs la conversation de cet électeur étoit des plus sèches et des plus fatigantes, cela fut cause que le maréchal de Gramont le cultiva très-peu.

L'électeur de Mayence fit tous ses efforts pour engager le maréchal de Gramont à manger avec l'électeur de Trèves; mais il lui fut impossible d'y réussir, parce que dans les repas où se trouvoit l'électeur il falloit toujours boire jusqu'à l'excès, seule et unique chose en quoi il excelloit; au contraire, le maréchal de Gramont étoit ennemi de ces sortes de plaisirs : cela fit qu'il ne le connut que fort médiocrement. Tout ce que l'on en peut dire, suivant l'idée qu'il en a donnée, et le rapport de ses meilleurs amis et des personnes désintéressées, c'est que c'étoit un homme qui, par rapport à l'esprit, étoit brouillé avec le sens commun, sans érudition, point d'étude, et avoit une aussi foible connoissance des affaires de l'Empire que des siennes propres. Quant au corps, il étoit grand et fort camard. Il excelloit dans la connoissance du bon vin, dont il prenoit une si grande quantité et pendant tant de temps, qu'il faisoit avouer, à ceux qui buvoient avec lui, qu'il étoit très-difficile de lui tenir tête. On eut la satisfaction de faire rendre à son frère l'argent qu'on lui avoit donné de la part du Roi, et il eut la douleur de le restituer avec amertume : ce qui ne se fit pas sans beaucoup de résistance, car c'étoit un cavalier des plus tenaces.

L'électeur de Cologne, cousin germain de celui de Bavière, étoit un prince dont les qualités de l'âme ne cédoient en rien à celles de la naissance. Sa bonté naturelle ne se peut exprimer : désintéressé au dernier point (louange peu due aux Allemands, ainsi que je l'ai répété plusieurs fois), ferme dans ses paroles, sensible à tout ce qui pouvoit toucher son honneur, civil autant que les prétentions de la maison de Bavière, qui ne sont pas petites, lui pouvoient permettre; qui n'a jamais connu de femme en sa vie, et qui ne buvoit par excès que lorsque de certaines compagnies et les occasions le portoient indispensablement à le faire. Son génie n'étoit pas fort élevé, et son naturel doux et facile faisoit qu'il se laissoit gouverner, particulièrement par le comte Egon de Furstemberg, lequel étoit devenu le maître de ses volontés; il s'adonnoit fort à la chimie, mais plutôt par curiosité que par aucune espérance de trouver la pierre philosophale, dont on l'avoit accusé.

Il ne fut pas satisfait de la maison d'Autriche dans la diète de Ratisbonne; car, à son préjudice, elle y donna l'avantage à l'électeur de Mayence de sacrer Ferdinand IV comme roi des Romains; et l'on fit en sorte avec ledit électeur de Mayence, que dans Francfort, qui est de son archevêché, il céda à celui de Cologne la prérogative de sacrer Léopold I^er^ : ce qui ne fut pas un médiocre service rendu au Roi, ni une petite marque de bon sens de l'électeur de Mayence, qui, par un moyen qui ne lui coûtoit rien, gagna l'amitié et la confiance du Roi, et forma cette liaison entre eux qui, pour dire la vérité, fut la principale cause de tous les avantages que la France a reçus de la capitulation et de la ligue des princes d'Allemagne, que le

maréchal de Gramont et M. de Lyonne firent après l'élection de l'Empereur.

La dissimulation n'étoit point connue de l'électeur de Cologne, et il n'a jamais cessé de faire connoître aux Autrichiens, en tout et partout, qu'ils n'avoient rien à attendre de lui; ce qui l'obligea à prendre pour toute devise dans l'étendard de ses gardes : *Bis decipi ab uno ignominiosum est.* Son parler étoit aussi franc que son procédé. Après que l'Empereur fut sacré et couronné, il lui parla en ces termes : « Vous vous êtes bien ennuyé ici, et avez long-temps attendu; mais c'eût été bien pis si Votre Majesté n'eût pas signé la capitulation dans la même forme que nous lui avons présentée, car il est certain que vous n'eussiez jamais été empereur. »

Ce discours paroîtra sans doute aussi laconique que significatif : sur quoi Sa Majesté Impériale, ne trouvant point la répartie assez promptement, ouvrit seulement sa grande bouche, et ne fit aucune réponse.

Le maréchal de Gramont et ledit électeur ne se virent jamais qu'en lieu tiers, à cause de la difficulté que la maison de Bavière fait de donner la main droite aux ambassadeurs de France; mais pour cela ils n'en furent pas moins d'accord ensemble ni moins amis intimes.

Je ne dirai ni grand bien ni grand mal de l'électeur de Saxe. Ce prince étoit entièrement gouverné, et n'avoit d'autre application que celle de boire excessivement tous les jours de sa vie : qualités rares, dont il avoit hérité de l'électeur son père (1). Ses principaux conseillers étoient absolument dépendans de l'Empereur : ce n'est pas que quelquefois ils n'eussent à pâtir avec lui, car il les traitoit fort mal de paroles, et la plus grande injure qu'il leur disoit, c'étoit de les appeler calvinistes, qui à son égard surpassoit celle de schelmes (2); mais après tout il ne faisoit que ce qu'ils vouloient. Il étoit fort zélé pour la religion luthérienne, et le jour qu'il communioit, il portoit ce respect au sacrement de ne pas s'enivrer le matin : mais aussi en revanche, le soir, il réparoit l'omission, et buvoit toute la nuit jusques à ce qu'il tombât sous la table, de même que tous ses convives.

Les Autrichiens l'avoient flatté du mariage de l'Empereur avec sa fille (3); ce qui l'attachoit encore davantage à leurs intérêts; mais la suite a fait voir combien ils étoient éloignés de cette pensée, à laquelle, pour dire vrai, le seul électeur étoit capable d'ajouter foi. Quand il arriva à Francfort, le maréchal de Gramont et M. de Lyonne résolurent de ne le pas voir, connoissant combien c'étoit une chose inutile; mais une certaine négociation de Gravel et du prince de Hombourg avec l'électeur, dans laquelle le maréchal et M. de Lyonne n'avoient nulle part, les fit changer de résolution, et peut-être, si je l'ose dire, trop légèrement.

Voici comme la chose se passa : le prince de Hombourg prétendit avoir la parole de l'électeur qu'en cas que les ambassadeurs de France le visitassent les premiers, il leur rendroit la visite plutôt qu'à ceux d'Espagne. Pour s'en assurer davantage, on envoya Gravel conférer avec lui. J'ignore de quelle sorte ils négocièrent ensemble; mais ledit Gravel revint avec une satisfaction et une allégresse indicible, très-persuadé qu'il avoit remporté une grande victoire, et que pour en avoir le fruit il n'y avoit pas de temps à perdre; qu'il falloit se hâter; que les ambassadeurs d'Espagne le devoient visiter sur les quatre heures; et que si le maréchal de Gramont et M. de Lyonne y alloient à trois, ils gagneroient les autres de la main, et donneroient ce prétexte à l'électeur, qui ne demandoit pas mieux pour les visiter les premiers. M. de Lyonne dînoit ce jour-là avec le maréchal : leurs gens ne se hâtoient pas assez d'atteler leurs carrosses, et il sembloit que c'étoit la plus belle chose du monde d'obliger un vicaire de l'empire si dévoué à la maison d'Autriche, et que l'Empereur avoit obligé de quitter ses Etats par les grosses sommes d'argent que lui donnoient les Espagnols pour se trouver à la diète, de visiter les ambassadeurs de France les premiers. Le maréchal de Gramont y résista autant qu'il put, ne voyant pas assez clair à son gré en une affaire où il y avoit si peu de vraisemblance; mais le prince de Hombourg et Gravel, qui avoient traité la chose, la mettoient si fort hors de doute, et lui rompoient tellement la tête du préjudice que son incrédulité faisoit aux affaires du Roi, que pour ne se pas charger d'un tel paquet, qui ne pouvoit être attribué qu'à sa seule obstination, il se laissa aller malgré lui.

L'électeur les reçut à la descente du carrosse, leur donna la porte et la main droite; mais le maréchal appréhendant en sortant, par quelque démarche qu'il vit faire à l'électeur, qu'il ne le voulût couper et se mettre entre lui et M. de Lyonne, il le fit passer devant, et tint toujours

(1) Jean-Georges Ier, mort en 1656
(2) *Schelm*, traître, scélérat.

(3) Erdmuth-Sophie, depuis mariée à Christian-Ernest, margrave de Brandebourg-Bareith.

l'électeur par la main à toutes les portes ; mais ce n'étoit pas son dessein, et il les conduisit jusques à leurs carrosses, ne partant point de la cour qu'ils n'eussent marché.

Toutes ces belles apparences et ce cérémonial admirable eurent la suite dont le maréchal de Gramont s'étoit douté : car, comme on prétendoit que l'électeur avoit traité avec Gravel sans la participation de ses ministres (ce qui pouvoit bien être), ils eurent le temps de lui tourner la tête à leur mode, et le crédit de lui faire faire la première visite aux Espagnols. Il envoya demander ensuite audience au maréchal de Gramont, qu'il lui refusa tout net, en l'assurant qu'il ne traiteroit jamais avec lui. Après quoi il affecta de passer tous les jours devant son logis sans nulle apparence de civilité : ce qu'un duc de Saxe, vicaire de l'Empire, dans un interrègne, à la vue de toute l'Allemagne, n'avoit pas trop accoutumé de voir pratiquer. Enfin ce bonhomme ne pouvoit souffrir de ne point boire avec le maréchal : ce qui l'engagea de prier l'électeur palatin de le mener chez lui ; mais il fut repoussé à la barricade. Il s'adressa ensuite aux électeurs de Mayence et de Cologne, les suppliant d'écrire au Roi, et fit lui-même toutes les excuses imaginables ; en sorte que le Roi traitant cette affaire de bagatelle, et le cardinal n'en ayant fait que rire, Sa Majesté ordonna au maréchal de faire ce que lesdits électeurs trouveroient à propos. Le champ de bataille fut pris chez le comte Egon de Furstemberg, où se trouvèrent les électeurs de Mayence et de Cologne. Le dîner dura depuis midi jusques à neuf heures du soir, au bruit des trompettes et des timbales qu'on eut toujours dans les oreilles : on y but bien deux ou trois mille santés ; la table fut étayée, tous les électeurs dansèrent dessus ; le maréchal, qui étoit boiteux, y menoit le branle : tous les convives s'enivrèrent. L'électeur de Saxe et le maréchal de Gramont restèrent toujours depuis les meilleurs amis du monde.

Au commencement de septembre jusques à la fin du mois de décembre, le Roi et tous les gens qui étoient dans ses intérêts faisoient ce qu'ils pouvoient pour se persuader à eux-mêmes que l'électeur de Bavière avoit assez d'élévation dans l'ame pour songer à l'Empire. Le cardinal Mazarin avoit fait faire deux voyages à Munich à un certain castrat, musicien italien, nommé Atto, drôle qui ne manquoit pas d'intelligence, et qui connoissoit particulièrement l'électrice (1). Cette princesse, douée de beaucoup d'esprit, n'étoit pas sans ambition ; et n'ayant pu être reine de France (chose dont elle s'étoit flattée avec raison), songeoit par toutes sortes de moyens à devenir impératrice. Elle avoit mis tout en œuvre pour persuader à l'électeur son mari que le temps étoit propre pour parvenir à une si grande dignité ; et elle le faisoit parler d'une manière, ou qui n'étoit pas véritable, ou qui, exagérant à l'excès, ne se rencontroit pas conforme à ce que ses ambassadeurs publioient journellement à Francfort. Ce n'est pas que l'électeur n'eût écrit au Roi, de manière qu'on pouvoit expliquer sa lettre comme partant d'un esprit fort partagé, entre se contenter de sa condition, ou souhaiter de s'élever plus haut ; mais c'étoit pourtant en termes si généraux, qu'on n'y devoit pas faire grand fondement.

Les lettres de l'électrice parloient tout un autre langage, et étoient écrites selon ses souhaits. Atto, de son côté, persistoit à dire que l'électeur étoit tout autre qu'on ne le croyoit ; et que si la prudence l'empêchoit de se déclarer en une affaire si délicate, il ne laissoit pas d'avoir des sentimens qui paroîtroient lorsqu'il verroit que le temps seroit favorable : ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, attendu qu'en le faisant il attireroit la ruine d'une maison qui étoit assez bien établie, pour ne pas l'exposer par une semblable déclaration à courre risque de la perdre mal à propos.

Les plus longues et les plus secrètes conversations du maréchal de Gramont et de M. de Lyonne avec l'électeur de Mayence et le comte Egon de Furstemberg, ambassadeur de celui de Cologne, rouloient toute sur cette matière. L'électeur de Mayence ne pouvoit se persuader qu'on dût rien attendre de l'électeur qui fût conforme aux lettres de l'électrice. Celui de Cologne, par la raison du sang, et par celle qu'on croit aisément ce qu'on désire, en jugeoit tout autrement, et les plénipotentiaires de France étoient de son opinion. Mais enfin, pour voir plus clair à la chose, et savoir à quoi s'en tenir, ils résolurent tous ensemble d'envoyer en poste le comte Egon de Furstemberg à Munich, auquel l'on estimoit que l'électeur se déclareroit peut-être avec plus d'ouverture de cœur qu'à sa femme et qu'au négociateur musicien que le cardinal avoit employé en cette cour.

Jamais il n'y eut une joie pareille à celle du comte Egon à son retour de Bavière : et pour ne pas entrer en beaucoup de particularités dont le détail seroit ennuyeux, je dirai seulement qu'il revint très-convaincu que l'électeur

(1) Henriette-Adélaïde de Savoie, fille du duc Victor-Amédée et de Christine de France.

de Bavière accepteroit la couronne impériale avec joie; mais que c'étoit un secret qu'il falloit garder religieusement, et même pria avec instance les ambassadeurs de France d'affecter des mines mélancoliques (à quoi néanmoins le maréchal de Gramont ne s'entendoit guère), pour mieux en donner à tâter au public, et l'empêcher de pénétrer les heureux succès de sa négociation.

L'on croyoit donc être bien fin, et avoir ville gagnée, lorsqu'ayant été rapporté quelque chose au duc de Bavière de ce qui avoit été dit par le comte Egon, ou pour guérir la défiance que son voyage avoit donnée aux Autrichiens, il écrivit une lettre à ses ambassadeurs, par laquelle il désavouoit, depuis le premier mot jusqu'au dernier, tout ce que le comte Egon disoit ou pourroit dire.

Ce qui s'appelle des gens penauds et confondus fut ceux qui avoient donné à bride abattue dans la certitude des assurances du comte Egon. Cependant on ne laissoit pas encore de chercher à se flatter; mais cela finit bientôt, lorqu'on sut que le docteur Exel, l'un des ambassadeurs bavarois, avoit dit en plein collége que si tous les électeurs vouloient couronner son maître, il secoueroit la tête pour laisser tomber la couronne à ses pieds.

A la vérité, peu de temps après les électeurs de Bavière et de Saxe écrivirent une lettre injurieuse à l'électeur de Mayence, dans laquelle ils lui reprochoient aigrement l'entrée des ambassadeurs de France à Francfort; le convioient, selon toutes les constitutions de l'Empire, de les en faire sortir, et l'accusoient, en paroles couvertes, de retarder un bien général, comme étoit celui de l'élection, par des intérêts particuliers: ce qui piqua l'électeur de Mayence au dernier point. Il répondit comme il devoit à messieurs les vicaires (1), et dit aux ambassadeurs de France que c'étoit à eux maintenant à juger si toutes les choses qu'on leur avoit rapportées pour des réalités n'étoient pas autant de fables, et si un homme qui écrivoit et faisoit parler ses ambassadeurs comme l'électeur de Bavière prétendoit d'être empereur. Il y avoit peu de réponse à lui faire, car la fausse monnoie n'avoit pas trop de débit chez lui; mais comme dans une affaire semblable il est bon de ne se rendre que le plus tard qu'on peut, le maréchal de Gramont et M. de Lyonne résolurent que le maréchal iroit faire un voyage à Munich. Il avoit été prisonnier du feu électeur Maximilien à la bataille de Nordlingen; le comte de Curtz avoit été son hôte; il avoit reçu pendant sa prison toutes les civilités et les bons traitemens de l'électeur qu'on peut s'imaginer. Le comte de Curtz et lui s'écrivoient fréquemment; ce même comte de Curtz avoit demandé plusieurs fois à Atto, musicien du cardinal, duquel j'ai parlé, pourquoi le maréchal de Gramont ne venoit pas faire un tour à Munich, où l'électeur le verroit non-seulement volontiers, mais avec plaisir. L'électrice, de son côté, étoit persuadée que cela pourroit faire un bon effet. Pour conclusion, après avoir bien repassé l'affaire de tous les côtés, et pris les avis de ceux qui étoient dans les intérêts de la France, on conclut qu'il falloit que le maréchal fît ce voyage comme duc de Gramont, obligé à la mémoire du feu électeur, sans prendre la qualité d'ambassadeur, où il se fût trouvé deux inconvéniens insurmontables: l'un, celui de la main droite, que Bavière ne donne point aux ambassadeurs, et l'autre, qu'il eût fallu une lettre de croyance pour l'électeur, laquelle, sans le titre de vicaire, il n'eût pas reçue, ayant renvoyé celles du roi de Suède et de Brandebourg, même avec assez d'impolitesse, parce que sur le dessus il avoit été omis; et le Roi ne voulant pas décider cette question entre le palatin et lui, ce qui bien certainement nous eût fait perdre l'un sans nous faire gagner l'autre. On convint aussi que le maréchal partiroit de Francfort sous le prétexte d'aller à Heidelberg, où le landgrave de Hesse l'avoit fait prier d'aller, pour tâcher de trouver quelque remède à la conduite de l'électeur palatin avec sa femme, qui étoit sœur dudit landgrave: et l'on fut aussi pareillement d'avis, par plusieurs raisons, de céler le voyage de Munich à l'électeur de Mayence jusques à ce que le maréchal partît de Heidelberg, d'où le maréchal de Gramont lui écriroit; que pour sortir du *vult* et *non vult* de l'électeur de Bavière (car c'étoient les termes latins de l'électeur de Mayence), qu'il s'étoit résolu d'aller à Munich sans ordre du Roi, et comme particulier; que ce n'étoit pas dans l'espoir de persuader, mais seulement dans le dessein de s'éclaircir par lui-même du fait en question, n'étant pas raisonnable que le Roi employât son crédit, ses amis et ses finances, pour servir un homme dans le temps qu'il faisoit toutes les choses imaginables pour se nuire à lui-même; et que pour une bonne fois il falloit sortir de ces obscurités.

La relation de ce voyage de Bavière consistant en un fort long mémoire que le maréchal de Gramont envoya au Roi, et ayant dit au

(1) L'électeur de Bavière prenoit le titre de vicaire de l'Empire qui appartenoit à l'électeur de Saxe.

commencement de mon discours que je remettois l'exacte narration de cette négociation à ses dépêches à la cour, je me contenterai de mettre seulement ici quelques particularités, et commencerai par le discours que le maréchal fit à l'électeur de Bavière à sa première audience, dont voici mot à mot la teneur.

Le maréchal de Gramont lui dit qu'il avoit entrepris ce voyage sans que le Roi son maître en fût informé, par l'unique passion qu'il avoit pour sa personne et pour la grandeur de sa maison; la mémoire des obligations qu'il avoit à l'électeur, son père, étant encore si vive, qu'il se seroit fait un reproche éternel s'il n'étoit venu lui-même l'informer de l'état des choses dans la conjoncture présente de l'élection d'un empereur; qu'il prétendoit aussi le désabuser de ce nombre infini de fables dont on lui rebattoit les oreilles, et qu'après cela il étoit obligé de savoir de sa propre bouche son intention, laquelle le procédé de ses ministres ne rendoit seulement pas douteuse, mais la publioient tout-à-fait éloignée d'aspirer à l'Empire : que cela étant, il n'étoit pas raisonnable que Sa Majesté employât ses amis, commît son autorité et prodiguât ses finances pour l'élévation d'un prince qui se vouloit si peu de bien à soi-même, et que les ambassadeurs du Roi passeroient pour des imbéciles, de s'appliquer toujours à le vouloir servir utilement, lorsqu'il feroit lui-même toutes les choses qui pourroient l'en exclure; que, selon ce qu'il plairoit à Son Altesse Electorale lui répondre, il régleroit sa conduite; que cependant il pouvoit s'avancer de lui dire, que quand bien il ne voudroit pas de l'Empire, messieurs les Autrichiens ne seroient pas tout-à-fait assurés de le perpétuer dans leur maison; que le Roi avoit des amis en Allemagne assez fidèles et puissans pour seconder ses bonnes intentions; mais que Sa Majesté mettoit Son Altesse Electorale à la tête de tous, et qu'il la supplioit instamment de considérer qu'il n'y avoit que Dieu et elle qui pussent lui ôter la couronne impériale de dessus la tête.

L'électeur lui répondit qu'il ne seroit jamais ingrat des obligations qu'il reconnoissoit avoir au Roi, lesquelles il avouoit être infinies; que lui et toute sa maison étoient redevables à Sa Majesté de l'électorat et des avantages reçus par la paix de Munster; et que, pour comble d'obligations, les soins qu'elle prenoit pour l'élever à la dignité impériale lui étoient si sensibles, qu'il ne pouvoit trouver de paroles pour exprimer toute sa reconnoissance; qu'on lui faisoit tort de croire qu'il eût si peu de courage et d'ambition que de refuser un honneur semblable; mais que l'affaire dont il s'agissoit étoit de telle nature et si grave, qu'elle mériteroit bien qu'il y agît avec autant de circonspection que de prudence; et qu'il lui demandoit seulement un peu de temps pour bien peser ce qu'il auroit à faire et à lui répondre.

Le maréchal mit toute son éloquence en œuvre pour le flatter et se rendre agréable, en louant sa personne et le caractère de son esprit : il lui dit qu'il espéroit être le premier qui le traiteroit de *sacrée Majesté Impériale;* que rien ne lui faisoit tant de peine que d'être obligé de donner à un prince tel que lui le titre d'altesse, qui étoit devenu si commun partout et à si bon marché, et qu'il lui sembloit que sa tête pouvoit aisément soutenir la pesanteur d'une couronne; qu'il ne lui croyoit pas moins de cœur et de grandeur d'âme qu'au feu roi de Suède, qui avoit traversé tant de pays, essuyé tant de périls, donné tant de batailles, et enfin perdu la vie, pour usurper l'Empire, lequel Son Altesse Electorale pouvoit avoir sans hasard et sans crime, et se voir légitimement sur un trône, soutenu de toutes les forces d'Allemagne et des couronnes de France et de Suède; qu'après cela, il ne pouvoit s'imaginer que la puissance de la maison d'Autriche lui pût ni dût être formidable; qu'il n'étoit pas besoin de lui représenter l'état présent où elle se trouvoit, et qu'il devoit aisément comprendre que les armées mises sur pied en Allemagne par les finances d'Espagne ne seroient pas trop nombreuses; et qu'enfin l'armée seule de l'électeur, son père, avoit toujours été plus considérable que celle de l'Empereur.

Le maréchal connut aisément que l'électeur l'écoutoit avec plaisir : aussi se servit-il habilement de l'occasion de lui parler du tort que lui faisoit le docteur Exel, l'un de ses ambassadeurs à Francfort, qui publioit hautement, à ceux qui vouloient et qui ne vouloient pas l'entendre, que quand tous les électeurs voudroient le couronner, il secoueroit la tête pour faire tomber sa couronne; qu'il le conjuroit de se mettre un peu à la place des autres, et quelle opinion il auroit d'un prince de vingt-deux ans touché de ces louables et généreux sentimens.

L'électeur lui répondit en colère, que s'il étoit vrai que ledit Exel eût tenu de pareils discours, il le révoqueroit sur-le-champ et le châtieroit. Le maréchal voyant qu'il prenoit feu, le supplia de trouver bon qu'avec franchise il lui représentât que sa conduite lui faisoit perdre tous ses amis et les nôtres, et qu'enfin il falloit y apporter du remède; que Son Altesse n'ignoroit pas de quel poids étoit l'électeur de Mayence,

qui, depuis quelque temps, ne leur reprochoit autre chose que la répugnance de Son Altesse pour l'Empire.

Sur cela il lui dit par deux fois qu'il le conjuroit de vouloir désabuser l'électeur de Mayence, et qu'il lui en seroit très-obligé. Le maréchal jugeant que c'étoit un bon commencement pour parvenir au but qu'il s'étoit proposé et pour le laisser sur cette bonne bouche, il lui répondit qu'il étoit ravi de lui voir prendre le bon chemin, et qu'il le supplioit encore une fois de bien penser à la manière dont on se devoit gouverner pour l'ôter à l'électeur de Mayence son lieu commun ordinaire, qui étoit qu'on ne lui rapportoit jamais que des paroles dont immédiatement les effets paroissoient contraires.

Il lui parla ensuite de la conduite qu'il avoit voulu avoir avec le comte de Curtz, et qu'il lui avoit promis de lui tenir les mêmes discours qu'il tiendroit à Son Altesse, qui consistoient en ce qu'il le croyoit trop habile homme pour se vouloir charger du paquet dont on vouloit l'endosser, c'est-à-dire pour conseiller à son maître de ne pas accepter l'Empire, puisque, l'ayant cru, il viendroit un temps où Son Altesse se repentiroit par un nombre infini de raisons particulières, outre la générale, que les hommes désirent le plus souvent ce qu'ils ne peuvent avoir; et qu'il l'assuroit qu'il ne manqueroit pas de gens qui seroient continuellement à ses trousses pour lui faire voir sa faute, et lui représenter le comte de Curtz comme celui qui l'auroit dégradé et lui auroit ôté la première dignité qui fût dans l'univers; qu'après cela il pouvoit considérer si sa personne seroit en sûreté. Ce raisonnement, quoique fort et pressant, ne déplut pas à l'électeur.

Quant aux sornettes sur le palatin, il supplia Son Altesse de trouver bon qu'il ne lui dît mot, la chose étant de telle nature, qu'il s'étonnoit qu'un prince aussi habile et aussi judicieux que lui n'eût pas fait taire ceux qui avoient eu l'audace de l'en entretenir, n'y ayant point d'enfant de dix ans qui pût croire que dans le même temps que le Roi faisoit ses derniers efforts pour l'élever à l'Empire, il donnât au palatin mille chevaux et mille hommes de pied pour attaquer Weiden sur les frontières de Bohême; que c'étoit un discours si ridicule en toutes ses parties, qu'on ne le pouvoit entendre sans indignation.

Les autres audiences du maréchal auprès de l'électeur, ses conversations réitérées avec le comte de Curtz, les raisons de part et d'autre, et la chanson ordinaire dudit comte que l'électeur, son maître, étoit passif et non pas actif, aboutirent enfin à la franche et ingénue déclaration suivante.

Cette dernière scène parut étonnante au maréchal : car sans qu'il fût nécessaire, ni même que le discours le demandât, le comte de Curtz commença tout d'un coup à lui dire que, pour lui, il ne vouloit tromper personne; qu'il n'avoit point conseillé à son maître d'accepter l'Empire, qu'il ne lui conseilleroit jamais; et que ses raisons étoient si fortes et si bonnes sur ce sujet, que s'il les pouvoit confier à quelqu'un, il étoit bien assuré que ce quelqu'un-là s'en paieroit et trouveroit qu'il avoit grande raison de penser de la sorte. Il n'eut pas lâché la parole, que le maréchal de Gramont, prenant un visage fort gai, lui rendit mille grâces de l'épanchement de cœur qu'il avoit avec lui, lequel le confirmoit entièrement dans l'opinion qu'il avoit toujours eue de sa droiture et de son intégrité; et qu'en le désabusant nettement, il lui faisoit avoir une des fins qu'il s'étoit proposée dans son voyage, qui étoit, en voyant clair dans la conduite de l'électeur, de pouvoir au moins désabuser le Roi, son maître, n'étant point venu à Munich (ainsi qu'il lui avoit souventes fois réitéré) pour persuader, mais uniquement pour être éclairci; et que ne le pouvant être de meilleure bouche ni plus sûre, il demandoit dans l'instant son audience de congé.

Que quant aux raisons qu'il disoit le devoir convaincre, il faudroit que sa rhétorique fût bien puissante pour lui persuader qu'elles fussent valables; mais qu'au contraire il ne pouvoit s'empêcher de lui dire avec franchise qu'il le tenoit bien hardi de se charger d'un fardeau qui pourroit un jour l'accabler.

Cet entretien fini, le comte de Curtz alla trouver l'électeur, lequel, un quart-d'heure après, envoya un gentilhomme de sa chambre supplier le maréchal de rester encore quelques jours à Munich : ce dont il s'excusa en termes respectueux et polis, en faisant dire à l'électeur que, puisqu'il n'y avoit rien à faire auprès de sa personne, il devoit rendre compte au Roi d'un temps qu'il étoit obligé d'employer pour son service à Francfort.

Cependant le maréchal informoit régulièrement l'électrice de tout ce qui se passoit entre l'électeur, le comte de Curtz et lui. Sa douleur fut telle qu'on la peut imaginer, quand elle apprit qu'il n'y avoit rien à faire pour un homme qui étoit inventif à se servir d'obstacle à lui-même. Et après avoir déploré sa condition, il prit congé d'elle et de l'électeur.

C'étoit une des plus belles princesses qu'on peut voir, et qui avoit tout l'agrément et le so-

lide dans l'esprit qu'on peut avoir : elle chantoit et jouoit du luth à la perfection, et s'intéressoit vivement à tout ce qui pouvoit avoir relation à la grandeur du Roi et de la France.

L'électeur étoit grand sans être de belle taille, qu'il avoit extrêmement contrainte. L'on ne peut pas dire que son visage fût tout-à-fait désagréable, mais il s'en falloit aussi beaucoup qu'il fût avenant : mauvaise grâce à ce qu'il faisoit, et le rude dans sa personne de la nation tudesque. Il savoit fort bien la langue italienne, et ses discours étoient assez suivis et ne s'éloignoient pas du bon sens. Il n'avoit aucun plaisir de tous ceux que les jeunes gens ont accoutumé de prendre, et n'agissoit presque jamais de lui-même sur rien, étant entièrement résigné aux volontés de ses ministres : du reste, dévot et pieux autant qu'on le peut être, et très-convaincu que, suivant la conduite de ses directeurs, il pouvoit aussi peu errer que le Pape.

Le maréchal de Gramont, de retour à Francfort, y trouva, pour adoucissement à la fatigue d'un long et pénible voyage, une rupture presque ouverte entre l'électeur de Mayence et M. de Lyonne. Le premier étoit fort aigri de tous les discours qu'on lui mandoit de Paris qui s'y tenoient de lui, l'autre persuadé qu'ils n'étoient point sans fondement. Et sur toutes choses le départ fort secret du comte d'Etlingen, qu'on publioit porter au roi de Hongrie l'assurance et la parole que l'électeur seroit dans ses intérêts, mettoit nos affaires en grand désordre et quasi hors d'espérance de bon succès. Les préparatifs du voyage du roi de Hongrie pour Francfort, et son approche à Prague, faisoient croire qu'il ne l'entreprendroit jamais sans être assuré dudit électeur ; ce qui autrement eût été se commettre fort hors de propos ; mais le coup du plus habile homme du monde fut celui que fit le cardinal Mazarin, qui étant informé de tout ce que je viens de dire, tant par les lettres de M. de Lyonne que par une infinité d'autres particularités qui n'étoient pas sans apparence, envoya en toute diligence Rousseleau, son secrétaire favori, à l'électeur de Mayence, chargé de lettres les plus obligeantes qu'elles pouvoient être, qui assura l'électeur de la confiance entière que le Roi avoit en son amitié. L'on peut dire avec vérité que c'est un trait de la prudence et de la raffinée politique de ce ministre éclairé.

L'on ne peut s'imaginer le bon effet que produisit cette ouverture de cœur et cet abandon apparent ; car, quoiqu'il fût certain que l'électeur ne s'étoit pas encore engagé, il étoit néanmoins véritable qu'il avoit donné de bonnes paroles au comte d'Etlingen, sur lesquelles le voyage du roi de Hongrie s'étoit principalement fondé. Et il est à croire que l'électeur, persuadé que le Roi se défioit de lui, avoit un peu plus que de raison voulu ménager la maison d'Autriche, et avoir, par ce moyen, plus d'une corde à son arc.

Enfin l'on n'oublia rien de tout ce qu'il falloit faire pour regagner ce que l'on avoit perdu de crédit auprès de lui. Les mémoires qu'on envoya à la cour sont remplis des moyens dont on se servit auprès de ses parens et de ses amis les plus intimes, qui furent assez proportionnés à leur humeur pour n'être pas inutiles.

Un grand repas qu'on fit ensuite chez l'électeur, qui dura depuis midi jusques à neuf heures du soir (car rien ne se rapatrie bien et solidement avec les Allemands que dans la chaleur du vin, où ils appellent les convives qui boivent le mieux et le plus long-temps *leurs chers frères*), renouvela toute l'ancienne tendresse de l'électeur et des ambassadeurs de France. Ce ne furent que protestations d'une amitié véritable, et détestations de tout ce qui avoit pu causer la moindre défiance de part et d'autre. Et le maréchal de Gramont prit à fort bon augure lorsqu'au premier verre de vin l'électeur lui dit, avec une mine ouverte et gaillarde : *Non sit jurgium inter fratres*. Le maréchal lui rendit un compte fort exact de toute sa négociation de Bavière, et il fut transporté de joie que ledit maréchal eût connu par lui-même qu'il ne s'étoit jamais mécompté sur ce qu'on avoit dû attendre de la foiblesse et du peu de solidité de cet électeur, que ses ministres tenoient en brassière, ainsi qu'il l'avoit toujours dit.

Il fallut donc tourner ailleurs ses pas, suivre une autre route, et poser pour un fondement solide que, par un nombre infini de raisons invincibles, il n'y pouvoit avoir d'autre empereur que celui dont il s'agissoit : ce qui obligea, sans plus perdre de temps, à jeter ceux de la capitulation et de la ligue, qui étoient si solides qu'ils subsisteroient encore en leur entier, si l'on avoit bien voulu suivre les mêmes erremens.

Mais, pour revenir à la suite de ce discours, il faut reprendre le temps auquel le roi de Hongrie, l'archiduc Léopold, Guillaume, son oncle, et les ambassadeurs d'Espagne arrivèrent à Francfort, qui fut le 19 mars, et passer par dessus les choses qui se traitèrent depuis le mois de janvier jusques à celui de mars, qui ne furent, à proprement parler, qu'une application continuelle à se bien assurer de l'électeur de Mayence, et à chercher les moyens d'avoir celui de Brandebourg favorable, puisque de sa

voix dépendoit ce que l'on pouvoit espérer d'avantageux.

Le collége électoral étoit composé de sept électeurs, sans comprendre le roi de Bohême, qui fait le huitième; et comme les Autrichiens se faisoient forts de Trèves, de Bavière et de Saxe, celui de Brandebourg emportoit indubitablement la balance, et donnoit l'avantage à ceux du côté desquels il se tournoit. Ce n'étoit pas une entreprise peu difficile, et je puis dire même qu'elle surpassoit l'attente publique, la légèreté de l'esprit de cet électeur le faisant changer à tout moment de résolution, et l'alliance qu'il avoit avec le roi de Hongrie, la jonction de leurs armées, et plusieurs autres considérations, ne laissant aucun lieu de douter de son attachement à la maison d'Autriche, laquelle il ne pouvoit jamais servir si utilement que dans cette occasion. Néanmoins le maréchal de Gramont et M. de Lyonne ne perdirent point courage et suivirent toujours leur chemin, quoique épineux et malaisé à tenir. Enfin ils attaquèrent cette place par l'endroit où il leur parut y avoir le plus d'accès: et pour le faire court, ils donnèrent beaucoup d'argent à Canstein et à Yéna, ses ambassadeurs; car pour le prince Maurice de Nassau, ils ne lui en offrirent jamais, sachant que le crédit qu'il avoit auprès de son maître étoit fort médiocre, et qu'on ne l'avoit mis à la tête de cette ambassade que pour le faste et la seule représentation : ce qu'il faisoit fort honorablement, et, par parenthèse, très-commodément, n'y mettant pas un sou du sien, l'électeur se chargeant de toute la dépense. Après tout, le prince étoit fort homme d'honneur: mais pour savoir s'il eût été à l'épreuve de recevoir de l'argent, c'est ce que je ne veux pas décider; car c'étoit un rhétoricien qui persuadoit bien mieux à Francfort que Cicéron ne fit autrefois à Rome, ni Démosthènes à Athènes.

Cependant il falloit fournir des armes à Canstein et à Yéna; car l'on se persuadera aisément qu'ils ne faisoient pas de confidence à l'électeur, leur maître, de l'argent qu'ils prenoient à mains ouvertes des ambassadeurs de France. Pour cet effet, l'on n'en put trouver de plus perçantes que la peur que l'on fit à l'électeur que le Roi assisteroit le duc de Neubourg de toutes ses forces pour attaquer Clèves; et qu'après cela l'on verroit si la puissance de la maison d'Autriche, si abattue en tant d'endroits, pourroit le garantir d'un tel orage.

Jusqu'au jour de l'élection, le maréchal de Gramont et M. de Lyonne furent quasi toujours entre la crainte et l'espérance. Les avis leur venoient de tous côtés qu'ils prenoient de grands équivoques en cette matière; et surtout l'électeur de Mayence ne se pouvoit persuader que celui de Brandebourg se tournât du côté du Roi, quoique du sien il mît tout en œuvre pour l'y obliger : mais les effets dans le temps de la capitulation firent voir que les mesures qu'on avoit prises n'avoient pas été courtes ni mal dirigées, et, au grand étonnement de toute la noble compagnie, l'électeur de Brandebourg fut de même avis que ceux de Mayence, de Cologne et le palatin.

Je ne dois pas omettre les précautions qu'on prit pour la distribution de l'argent du Roi, que l'on donna très-largement et fort à propos; cependant en telle sorte, que personne ne l'a jamais touché qu'après avoir tenu la parole qui avoit été donnée. Et parce qu'il étoit raisonnable qu'on fût pareillement assuré de celle des ambassadeurs de Sa Majesté, ils le consignoient en mains tierces, excepté en certaines occasions où il falloit de nécessité donner quelque chose au hasard, mais dans lesquelles ils alloient néanmoins si bride en main, qu'on ne les pouvoit accuser d'une prodigalité outrée.

Pendant ce temps les affaires des Suédois se trouvoient en grand désordre. Leurs ministres à Francfort étoient Bierenklou et Schnolski en qualité de plénipotentiaires, ne se hasardant pas d'y envoyer des ambassadeurs; car, étant glorieux et pauvres, ils ne se croyoient pas en état de soutenir la même dépense qu'ils avoient faite à Munster, où, en magnificence d'équipage aussi bien qu'en toutes les formalités de préséance, ils n'avoient rien cédé au duc de Longueville, et mesuré si bien tous les pas qu'ils faisoient avec lui et les autres ambassadeurs du Roi, qu'on ne pouvoit pas les accuser de n'avoir poussé l'orgueil gothique tout aussi loin qu'il pouvoit aller.

Ces plénipotentiaires nous assistoient plus de soupçons que de toute autre chose, nous jetant en des défiances continuelles de nos meilleurs amis; ce qui est assez naturel à la nation : mais il sembloit encore dans cette conjoncture qu'il y avoit de l'affectation pour paroître clairvoyans et gens dont les avis nous étoient absolument nécessaires.

Bierenklou étoit un cavalier fort entêté et amoureux de son opinion, dont il ne se départoit presque jamais; grand et prolixe écrivain, et faisant sur toutes matières des mémoires en latin qui ne finissoient point et qu'il regardoit néanmoins comme des pièces fort nécessaires. Ces mémoires n'épargnoient pas les Autrichiens. Wolmar, qui étoit un personnage à peu près

de même étoffe, prit le soin d'y répondre et d'y risposter vigoureusement, particulièrement dans un écrit où il appeloit les Suédois *Galliæ mercenarios* : ce qui outra Bierenklou de telle sorte, qu'étant venu trouver le maréchal de Gramont, le maréchal le crut possédé et que tous les diables lui étoient entrés dans le corps; et jamais farce ne fut pareille. Il se débattoit comme un furieux sur ces mots de *Galliæ mercenarios*, se levoit de son siége et revenoit à la charge, répétant *mercenarios*, en disant au maréchal *amicos*, *confœderatos*, lequel acquiesçoit à tout avec un sang froid qui augmentoit encore l'emportement du Suédois; mais comme le maréchal vit que la conversation tiroit en longueur, toujours de la même force, il s'avisa de la finir, en lui demandant s'il croyoit que Wolmar prît de ses mémoires pour composer les siens; qu'ainsi il ne lui feroit pas raison de ce qu'écrivoit un vieux fanatique ennemi juré de la France, qui ne suivoit que sa passion outrée et qui ne savoit ce qu'il disoit.

Cette nation est incommode et difficile à traiter par sa fierté et sa défiance, et peu sujette à se relâcher sur ce qui regarde le moindre de ses intérêts.

Il y eut de la prudence au cardinal Mazarin d'empêcher que leur armée n'achevât de se dissiper : ce qui fût apparemment arrivé, se trouvant, après leur guerre de Pologne, épuisés de toutes sortes de choses, et n'ayant plus pour toute infanterie, de leur propre aveu, que deux mille trois cents hommes de pied et pas un cheval d'artillerie; mais le maréchal de Gramont reçut ordre du Roi de leur donner quatre cent mille écus, sans pourtant s'engager à aucun traité de guerre offensive : ce qu'ils eussent fort désiré et poussé même plus loin qu'on n'auroit peut-être souhaité.

Avec cette assistance considérable, venue si à propos, ils se raccommodèrent, de manière qu'ils firent l'année suivante les grandes choses que l'on vit : ce qui fut un coup de la dernière importance pour le Roi (1), qui fortifia ses alliés et les délivra de l'appréhension que les armes autrichiennes leur eussent raisonnablement causée, si elles se fussent trouvées en Allemagne sans opposition.

Jamais prince n'a eu plus de grandes qualités que le feu roi de Suède : il ne cédoit guère en valeur, ni en la connoissance de la guerre, à son prédécesseur Gustave (2); la force de son esprit remuoit facilement un corps pesant et si accablé de graisse qu'il en étoit quasi monstrueux. Il faisoit de sa main les dépêches à ses ambassadeurs et à ses généraux d'armée, dont il y en avoit souvent de fort longues. Son courage dans les occasions importantes, et où il voyoit que sa présence étoit absolument nécessaire, lui faisoit oublier qu'il étoit roi; et, pour engager ses troupes à bien faire en suivant son exemple, il se mettoit à leur tête, puis se mêloit avec les ennemis comme un simple soldat. Les hommes capables d'en user ainsi sont bien redoutables.

Son ambition démesurée lui faisoit quelquefois concevoir des chimères; mais il ne laissoit pas de les exécuter, et tout le monde lui a vu mettre à fin des entreprises étonnantes, dont celle d'avoir fait passer un bras de mer à son armée sur la glace pour combattre ses ennemis, qui se croyoient de l'autre côté en grande sûreté, sera difficilement crue de ceux qui viendront après nous : et dans les occasions où il se trouvoit pressé d'un nombre infini d'ennemis qui le devoient accabler, comme on l'a vu en Pologne, il s'en démêloit, ou par miracle, ou par la force de son bras ou de son esprit. Du reste, nulle parole, et aussi peu de reconnoissance pour les gens à qui il avoit les dernières obligations et qui se sacrifioient pour lui.

Ce prince étoit emporté dans le vin, dont il prenoit à outrance, et avoit le défaut dans ces momens de se trop découvrir, comme il parut en une débauche qu'il fit avec d'Avaugour, ambassadeur du Roi près de lui, auquel il dit ces paroles avec une cordialité suédoise et pleine de vin : « Tu es un très-bon et très-valeureux gentilhomme, que j'aimerois tout-à-fait, sans une qualité que tu as : c'est que tu es né François. »

Le lendemain, après avoir dormi sur sa sottise, il voulut la raccommoder et fut trouver Avaugour dans son logis, pour lui témoigner le déplaisir qu'il avoit d'un discours que le vin lui avoit fait tenir la veille et sur lequel il croyoit qu'il n'auroit fait aucune réflexion; mais Avaugour, qui étoit ferme, haut, hardi et qui aimoit son maître, lui repartit sur-le-champ qu'il savoit bien qu'en Allemagne l'on croyoit que le cœur parloit quand on étoit ivre; et qu'ainsi il ne s'étoit pu empêcher de rendre compte au Roi, son maître, dès le même matin, d'un discours auquel il ne se fût jamais attendu,

(1) Charles X, mort en 1660.

(2) Gustave-Adolphe, surnommé *le Grand*. Charles X (Charles-Gustave), n'étoit monté sur le trône qu'après l'abdication de Christine, fille de Gustave-Adolphe.

en quelque état d'ivresse où Sa Majesté eût pu se trouver, après la manière dont le Roi l'avoit secouru et assisté dans tous ses besoins les plus pressans. Je laisse après cela à juger si nos larmes pour la perte d'un tel allié ne devoient pas être promptement essuyées.

[1658] Le prince de Lobkowitz, président du conseil de guerre et conseiller d'Etat du roi de Hongrie, arriva devant lui à Francfort en qualité de son ambassadeur. Il fit tous ses efforts pour avoir entrée dans le collége électoral. Ses raisons pour y être reçu paroissoient être si bonnes, qu'il sembloit qu'il n'y devoit pas rencontrer la moindre opposition, parce que le roi de Hongrie étant aussi roi de Bohême, qui est électeur de l'Empire, il étoit naturel de croire qu'il ne devoit pas être traité de pire condition que les ambassadeurs des autres électeurs, auxquels on n'avoit jamais fait de pareille difficulté. Et ce qui le fortifioit davantage, il avoit encore pour lui le sens de la *Bulle d'or*, qui est tout-à-fait en sa faveur.

Mais à ses bonnes raisons l'on allégua l'usage, qui prévalut, et l'exemple du cardinal Cleselius et de l'évêque de Neustadt, qui étant ambassadeurs du roi de Bohême, qui fut depuis élu empereur sous le nom de Mathias, ne purent obtenir d'être admis dans ledit collége électoral, quelque instance qu'ils en fissent de la part de leur maître, quoique, comme j'ai dit ci-dessus, ils fussent fondés sur l'autorité de la *Bulle d'or*.

Ce refus donna un déplaisir sensible aux partisans de la maison d'Autriche, qui s'étoient persuadés d'en venir à bout : ce qui leur fit craindre que la suite de leurs affaires ne seroit pas si favorable qu'ils avoient imaginé.

Le prince de Lobkowitz arrivant à Francfort envoya visiter le maréchal de Gramont et M. de Lyonne, et leur donner part de son arrivée : formalité accoutumée entre des gens qui sont fort bien ensemble ; mais ils découvrirent que c'étoit plutôt un piége qu'une civilité, car s'ils eussent reçu ce compliment, il attiroit leur visite, et par conséquent toute bonne correspondance avec lui. Mais comme toute leur ambassade n'avoit d'autre fondement apparent que des plaintes contre le feu Empereur et même contre le roi de Hongrie, pour toutes les infractions faites au traité de Munster dont ils venoient demander raison au collége électoral, aussi bien qu'un remède pour l'avenir, le prince de Lobkowitz leur eût pu représenter avec grande raison qu'il ne savoit pas de quoi les ministres du roi de France, qui vivoient en toute amitié avec ceux du roi de Hongrie, se pouvoient plaindre de lui. Les ambassadeurs évitèrent donc de tomber dans cet inconvénient : et pour ne pas paroître incivils, ils lui envoyèrent témoigner le déplaisir qu'ils avoient de ne pouvoir suivre leurs inclinations, qui seroient de vivre avec lui en toute amitié et bonne correspondance; mais qu'ils espéroient que, recevant les justes satisfactions qu'ils prétendoient du roi de Hongrie, ils auroient ensuite l'occasion de traiter ensemble et de lui témoigner en son particulier l'estime qu'ils avoient pour sa personne.

Le prince de Lobkowitz ne se rendit pas pour cela, et revint une seconde fois à la charge en les priant de lui envoyer quelqu'un de confiance, et que peut-être les choses se pourroient ajuster à leur satisfaction; mais quoiqu'ils fussent très-persuadés que de semblables conférences ne pouvoient aboutir à rien, ils ne laissèrent pas d'y envoyer l'abbé Bouti, qui lui exposa leurs sujets de plaintes. Le prince de Lobkowitz lui dit des raisons qui lui paroissoient bonnes pour justifier la conduite du feu Empereur et de son maître, desquelles néanmoins ils ne voulurent pas se payer: et, pour conclusion, ils jugèrent à propos de couper court à une négociation où ils voyoient bien qu'il n'y avoit rien à gagner pour eux.

Les ambassadeurs d'Espagne marchoient avec le roi de Hongrie ; et passant par Wurtzbourg et Aschaffenbourg, lieux appartenant à l'électeur de Mayence, l'électeur leur envoya faire les complimens qui se devoient à un prince qui venoit dans l'espérance d'être élu empereur, et à des ministres d'un aussi grand roi que celui d'Espagne.

Il est à croire qu'ils en eussent bien désiré qui s'expliquassent mieux et plus clairement que ceux qu'ils reçurent. Mais, quoi qu'il en soit, Peneranda soutint toujours que, seulement à quatre lieues de Francfort, l'électeur de Mayence lui avoit fait proposer de traiter de la paix entre la France et l'Espagne, par la médiation du collége électoral; à quoi il avoit répondu dès-lors qu'il n'avoit nul pouvoir pour cette affaire, et que le seul ordre qu'il eût reçu en partant d'Espagne étoit celui d'assister à la diète près la personne du roi de Hongrie: ce qui vouloit dire en bon françois qu'il étoit parti de Madrid cavalièrement pour le voir couronner empereur, sans s'imaginer y trouver que des difficultés très-aisées à surmonter.

Le comte de Peneranda fit son entrée à Francfort avec le marquis de Las-Fuentès son collègue, avant celle de l'Empereur; mais comme leurs gens étoient vêtus de deuil, et que leurs

habillemens se sentoient un peu de la fatigue et de la longueur du voyage, elle n'attira pas l'admiration des spectateurs.

Le roi de Hongrie fit la sienne ensuite: l'archiduc étoit seul avec lui dans son carrosse. Elle étoit composée de quantité de chevaux de main et de trompettes, de beaucoup de carrosses à six chevaux; mais le tout en deuil et lugubre au possible.

Il y avoit eu une grande contestation avec le magistrat de Francfort, qui ne vouloit point permettre que deux régimens de cuirassiers bien montés et bien armés, qui avoient accompagné le roi de Hongrie pendant sa marche, entrassent avec lui dans la ville. Le roi de Hongrie s'adressa à l'électeur de Mayence, et le pria instamment de faire en sorte que le magistrat y consentît: ce que l'électeur de Mayence obtint dudit magistrat, sous la condition qu'ils entreroient par une porte et sortiroient par l'autre. Ces précautions du magistrat ne furent pas hors de propos pour empêcher qu'ils n'y fissent plus de séjour; et pour leur en ôter toute espérance, toutes les chaînes des rues qui aboutissoient à celles où ils devoient passer étoient tendues avec des corps-de-garde derrière, et trois cents mousquetaires suivoient le dernier régiment, qui les hâtoient d'aller; en telle sorte qu'ils ne permettoient à aucun cavalier de descendre de son cheval pour acheter la moindre chose qui lui fût nécessaire, ou, si cela lui arrivoit par hasard, il étoit assuré d'être bientôt remonté sur son cheval à coups de bout de mousquet dans les reins.

Ce qui fit insister le plus le roi de Hongrie à faire entrer ces deux régimens avec lui fut la crainte qu'il avoit que, sans cela, son entrée seroit fort déparée. Et, à parler naturellement, je crois qu'il n'avoit pas grand tort.

Les ambassadeurs d'Espagne avoient mené pour gardes des heiduques et prétendoient qu'ils pourroient porter leurs carabines, comme le marquis de Castel-Rodrigo avoit fait à Ratisbonne; mais il ne parut pas à propos au collége électoral de le souffrir, parce qu'il eût fallu que ceux du maréchal de Gramont eussent marché de même; ce qu'on ne lui avoit pas voulu accorder. Ainsi ils furent réduits à leurs seules épées.

Leur séjour à Francfort ne fut pas long; car la quantité de coups de bâton que la garnison et les bourgeois leur donnoient continuellement, et qu'à dire la vérité ils méritoient assez par leurs insolences, les en chassèrent en moins d'un mois, sans qu'il y eût jamais une seule plainte de ceux du maréchal de Gramont, qui le suivirent toujours jusques au dernier jour qu'il partit de Francfort. Le roi de Hongrie fut visité par tous les électeurs. Sa manière de les recevoir est assez singulière: c'est de les attendre au haut de son escalier; quand il les voit en bas, il descend trois marches et il prend sur eux la porte et la main droite.

Lorsque l'électeur de Mayence fut lui rendre visite, il s'aperçut qu'il n'avoit descendu que deux marches, et il resta au pied de l'escalier jusqu'à ce que l'on eût dit au roi de Hongrie qu'il y avoit encore un pas à faire: tant cette nation est exacte à ne rien relâcher ni innover des cérémonies qu'ils ont accoutumé de pratiquer. Après cela, le roi de Hongrie leur rendit la visite. Il étoit seul dans son carrosse; tous les comtes de l'Empire qui l'avoient accompagné marchoient à pied autour, et même le prince de Bade, qui étoit capitaine de ses gardes. Il y a un peu loin de la manière françoise à celle-là.

Mais ce qui est de singulier, c'est que le comte de Hanau, souverain d'un Etat considérable et d'une ville aussi bien fortifiée qu'il y en ait en Allemagne, et d'une naissance autant illustre qu'elle le sauroit être, accompagnoit à pied l'électeur de Mayence dans ses visites, qui étoit seul dans son carrosse. On peut juger par cet exemple que les autres comtes de l'Empire n'en faisoient pas difficulté.

Les visites de complimens étant achevées, les ministres du roi de Hongrie et les ambassadeurs d'Espagne pressèrent vivement le collége électoral pour une prompte élection.

Le conseil du roi de Hongrie étoit composé du prince de Porcie, son principal ministre, qui avoit été son gouverneur du vivant du roi des Romains son frère. Il y a de l'apparence que ce premier grade l'avoit élevé au poste qu'il occupoit; car ceux qui le connoissoient particulièrement n'en voyoient point d'autre raison. Son intelligence en toutes sortes d'affaires étoit des plus bornée; mais les personnes qui traitoient avec lui avoient remarqué en sa personne un don singulier d'oubliance, étant nécessaire de lui présenter jusques à sept ou huit fois les mêmes mémoriaux, non-seulement pour des choses qu'il promettoit, mais pour celles qu'il désiroit ardemment d'achever; et pourvu que Dieu lui fît la grâce de se souvenir de ce qu'il promettoit, il le tenoit assez fermement: mais, comme je le viens de dire, le bon seigneur voloit un peu le papillon, et sa mémoire étoit très-sujette à caution.

Le prince d'Ausberg étoit le second. Il avoit été tout puissant auprès de Ferdinand III;

tout le monde convenoit de son extrême capacité, mais l'on tomboit aussi d'accord qu'il falloit bien prendre garde qu'il n'eût ou ne crût avoir quelque intérêt en une affaire; car pour peu qu'il se l'imaginât, rien n'étoit capable de lui faire prendre une autre route. Son crédit auprès du roi de Hongrie étoit médiocre; et le mépris qu'il avoit pour le prince de Porcie, son premier ministre, alloit au-delà de l'imagination: aussi n'avoit-il aucune correspondance avec lui.

Le prince de Lobkowitz, le comte de Schwartzemberg et le comte de Curtz, vice-chancelier de l'Empire, qu'on tenoit très-bien informé des affaires, et homme de fort bon sens, étoient aussi dans le conseil.

Quant à l'archiduc, tous ceux qui l'ont connu particulièrement, et traité avec lui, convenoient tous que c'étoit un prince doux et d'une grande bonté, qui avoit de la valeur et plein de piété et de religion. Le comte de Schwartzemberg avoit un grand crédit sur son esprit; les jésuites de leur côté n'en avoient pas moins. Sa manière de traiter d'affaires étoit douce et accorte, et personne ne sortoit d'auprès de lui qu'il n'en fût très-satisfait.

Chacun n'oublioit rien pour parvenir à son but, et le maréchal de Gramont et M. de Lyonne demeuroient renfermés dans les demandes qu'ils avoient faites des réparations des infractions du traité de Munster, et un bon ordre à l'avenir pour les empêcher: mais quand les électeurs de Mayence et de Cologne vinrent de nouveau à presser Peneranda sur la paix, ce fut alors qu'ils rallumèrent sa bile.

La cause de la mauvaise humeur de Peneranda étoit non-seulement de se trouver abusé (ayant, par ses lettres écrites en Espagne, rendu l'élection du roi de Hongrie si facile), mais encore de ce que se voyant sans pouvoir pour traiter de la paix, et fort pressé par les électeurs de donner passe-port à Blum, qui alloit de leur part en Espagne, il falloit qu'en y donnant les mains et consentant à cette proposition, il retardât l'élection et par conséquent donnât moyen aux armes du Roi de continuer leurs progrès en Flandre: ce qu'il avoit espéré empêcher par la prompte élection du roi de Hongrie pour empereur, comptant que, d'abord qu'il auroit été élu, il auroit envoyé des forces assez considérables pour s'opposer aux nôtres.

Pour se tirer de tous ces embarras, il prit le parti de refuser le passe-port que les électeurs lui avoient demandé pour ledit Blum: ce qui fut un assez bon moyen pour faire connoître que les intentions de son maître n'étoient pas si tournées du côté de la paix que celles du Roi.

Pour sortir encore mieux, à ce qu'il croyoit, de ce mauvais pas, où il s'étoit terriblement embourbé, il s'avisa de publier que cette proposition de paix n'étoit qu'une suite des fourberies du cardinal Mazarin et un artifice grossier pour retarder l'élection. Sur quoi le maréchal de Gramont et M. de Lyonne lui fermèrent promptement la bouche, proposant au collége électoral que pourvu qu'on leur fît raison sur les griefs qu'ils avoient déclarés audit collége, ils traiteroient la paix par sa médiation aussi bien après comme avant l'élection.

Mais comme pour juger des choses avec équité il se faut parfois mettre à la place des autres, j'avouerai ingénument qu'il ne me paroît point du tout extraordinaire que Peneranda se trouvât embarrassé: et l'on peut dire que si les ambassadeurs du Roi méritèrent quelque louange dans toute cette négociation, il semble qu'elle leur étoit assez due pour avoir mis un ministre du premier ordre et d'une expérience si consommée en état de ne savoir plus de quel côté se tourner ni quel parti prendre, voyant des précipices inévitables de toutes parts.

Enfin il crut que de deux maux il lui falloit éviter celui qu'il estimoit le pire. Pour cet effet, il refusa tout net le passe-port pour aller en Espagne demander au roi Catholique les pouvoirs nécessaires pour traiter la paix: et comme il prévoyoit à merveilles les suites d'un tel refus, et qu'un homme qui se noie se prendroit à des rasoirs pour se sauver, il dit que Blum, qui avoit traité avec lui de la part des électeurs, leur avoit rapporté faux; et se mit ensuite en un tel excès de rage et de fureur, que, sans consulter son collègue, il resolut, lorsque Blum retourneroit chez lui, de le faire jeter par les fenêtres. Ce parti violent n'eût pas rendu ses affaires meilleures, et il est à croire que s'il l'eût exécuté la bourgeoisie et la garnison de Francfort l'eussent attaqué dans sa maison et fait le même traitement que Blum auroit reçu. C'est une particularité que le maréchal de Gramont a sue du depuis en France par le marquis de Las-Fuentès, lorsqu'il y étoit ambassadeur, qui lui dit que c'étoit lui seul qui avoit paré le coup, non pour en détourner Peneranda qu'il voyoit n'être plus capable de raison (car il ne lui en fit jamais le moindre semblant), mais en faisant avertir Blum sous main, et par gens de la dernière confiance, de ne plus rentrer dans la maison de Peneranda, parce qu'on avoit résolu de lui faire une insulte.

Peneranda vint ensuite à une rupture ouverte

avec l'électeur de Mayence, qui fut précédée de paroles fort aigres entre eux, que Son Excellence espagnole et fanfaronne accompagnoit de certaines démonstrations auxquelles l'électeur, grave et sérieux, étoit peu accoutumé; car, négociant avec lui, il frondoit son chapeau dans la chambre, mettoit souvent la main sur la garde de son épée, tempêtoit et menaçoit extrêmement, et à un tel point que l'électeur, fatigué et outré de tant d'impertinences, sortit de son naturel doux et patient, et conclut par lui dire que, comme il savoit qu'il étoit président des Indes, il pouvoit sortir de chez lui pour aller au Mexique gouverner ses Indiens à sa mode; et qu'il lui donnoit parole d'honneur que quant aux Allemands, il n'en gouverneroit jamais aucun, parce qu'ils étoient nés trop sages pour être dirigés par un Espagnol qui l'étoit aussi peu que lui.

Cette conversation finie, Peneranda débita dans le public mille choses injurieuses contre l'électeur. L'on peut croire que le maréchal de Gramont et M. de Lyonne ne les laissoient pas tomber à terre; et ils avoient des gens d'esprit et de confiance chez Peneranda et chez l'électeur qui ne leur étoient point suspects, et dont ils se servoient habilement pour les échauffer et entretenir leur mésintelligence. Ce petit manége dura tout le temps de la diète, sans qu'aucun d'eux s'en doutât jamais : ce qui réussit si bien, qu'on trouva le secret de les rendre irréconciliables.

Mais comme dans les affaires de grande importance, dont la conclusion tire en longueur, l'on ne peut jamais s'assurer en sorte qu'il n'y puisse arriver des accidens imprévus, capables d'y apporter du changement, le maréchal de Gramont et M. de Lyonne ne furent pas exempts de crainte, ni leurs adversaires ne conçurent pas de petites espérances de la déclaration de Hesdin en faveur du prince de Condé. Fargues, qui en étoit lieutenant de roi, et La Rivière major, avoient si bien ménagé la garnison, que d'un commun consentement elle se révolta contre le Roi et prit le parti du prince. Et comme le duc Bernard de Weimar le disoit autrefois au maréchal de Gramont assez plaisamment, qu'il avoit trouvé que les François étoient faits comme les moutons, qui se laissent conduire par le premier et sautent par tous les endroits où il a passé, de même ce mauvais exemple fit espérer aux ennemis qu'il seroit suivi par beaucoup d'autres.

D'un autre côté, le maréchal d'Hocquincourt étoit sorti de France et avoit passé dans l'armée d'Espagne; et quoiqu'il n'apportât guère d'argent et amenât moins de troupes, et qu'encore le caractère qu'il avoit donnât plus d'éclat à son action que de préjudice aux affaires du Roi, néanmoins on ne laissoit pas de publier à Francfort la moitié de la France soulevée.

A cela se joignit l'affaire du maréchal d'Aumont à Ostende, sa prison et celle des gens commandés du régiment des gardes du Roi, qui avoient été pris avec lui comme des dupes : dont les Espagnols faisoient des comédies perpétuelles, et avoient tourné la chose sur un tel burlesque qu'il n'y avoit pas moyen d'y résister.

Les partisans de la maison d'Autriche faisoient aussi leur devoir de leur côté sur le traité qu'ils savoient que le Roi venoit de conclure avec Cromwell pour attaquer Dunkerque; et c'étoit leur grand cheval de bataille, et la raison pour laquelle ils ne doutoient pas que les électeurs ecclésiastiques n'abandonnassent la France. Tous les moines étoient déchaînés, et eussent fait beaucoup plus de mal qu'ils ne firent, si les électeurs de Mayence et de Cologne leur eussent lâché la bride et donné quelque crédit : ce qui n'arriva pas, bien que deux pères de la compagnie fussent leurs confesseurs.

Quelques mois auparavant, un bon François, galant homme au possible et des mieux intentionnés pour sa patrie, comme il s'en rencontre parfois de cette espèce, avoit composé un écrit pernicieux au dernier point, non-seulement pour décrier la conduite du Roi et de son premier ministre le cardinal Mazarin, mais pour la mettre en abomination. Cet écrit avoit été trouvé si bien fait et tellement au gré des Espagnols, qu'ils le firent traduire en latin et en allemand, puis le semèrent de tous les côtés. En un mot, cet écrit faisoit passer le Roi pour fauteur de l'hérésie, le destructeur de la religion catholique, et celui qui, contre tout droit divin et humain, au préjudice d'un prince qui lui étoit si proche, n'avoit pour but que l'établissement d'un trône que Cromwell avoit occupé par des voies si inhumaines et si tyranniques, qu'elles devoient causer de l'horreur à tous les gens de bien.

L'on fit une réponse à ce mémoire telle qu'on a coutume de faire en cas pareil; mais, à dire vrai, l'on connut par expérience que la vive voix dont on se servit fit un meilleur effet pour dissuader que les écritures, qui n'ont jamais de force.

A peu près dans le même temps que tout se passoit ainsi à Francfort, le cardinal Mazarin avoit eu la précaution d'envoyer au maréchal

de Gramont et à M. de Lyonne la copie du traité que le marquis de Leyde et don Alonzo de Cardenas avoient signé comme ambassadeurs du roi d'Espagne près du protecteur. Ils le portèrent dans l'instant aux électeurs et les supplièrent de vouloir juger sans prévention du procédé du Roi, et de croire que Sa Majesté aussi bien qu'eux tomboit d'accord que c'étoit un grand mal de mettre Dunkerque entre les mains des Anglois; mais qu'ils avoueroient aussi qu'il étoit moindre que celui de leur laisser prendre Calais; ce que le traité fait entre le Protecteur et les ambassadeurs d'Espagne portoit expressément.

Peneranda s'inscrivit en faux contre ce traité; mais il perdit bientôt la parole, et les bras lui tombèrent entièrement, lorsque le maréchal de Gramont et M. de Lyonne lui offrirent de consigner vingt mille écus entre les mains de tel marchand de Francfort qu'il voudroit choisir, pourvu que, de sa part, il en consignât autant, et qu'il gagneroit les vingt mille écus si avant six semaines ils ne rapportoient pas en face du collége électoral l'original du traité en question, signé desdits ambassadeurs de la part du roi d'Espagne, leur maître; que, faute par eux de le faire, il auroit deux plaisirs : l'un, de leur faire perdre les vingt mille écus et de les gagner (ce qui certainement ne nuiroit pas à ses affaires), et l'autre, de les faire passer pour des faussaires en présence de la plus noble et de la plus respectable assemblée de l'univers; et qu'ils ne le tenoient pas si indulgent, qu'il ne voulût bien qu'ils fissent la pénitence du mensonge qu'ils auroient inventé.

Cet argument parut si fort, que Peneranda, avec son bel esprit, n'y put trouver de réplique, et les électeurs connurent par des faits convaincans que le roi d'Espagne et les Espagnols, si scrupuleux et si zélés sur ce qui regarde la religion catholique, ne s'embarrassoient pas plus que de raison de se liguer avec des protestans lorsqu'ils y trouvoient leur intérêt; et qu'ils ôtoient en même temps au Roi une place de l'importance de Calais, qui étoit une des principales clefs de son royaume.

Le nonce du Pape, qui étoit à Francfort, nommé San-Felice, pouvoit bien quitter cette qualité de nonce pour prendre celle de troisième ambassadeur d'Espagne, car il étoit tellement partial pour les moindres intérêts du Roi Catholique, qu'il ne le cédoit à aucun de ses sujets; mais quoiqu'il chantât la même chanson que Peneranda, et que toutes les audiences qu'il demandoit aux électeurs ne fussent à autre fin que pour tâcher de leur persuader que c'étoient toutes moqueries que les propositions de paix que le maréchal de Gramont et M. de Lyonne faisoient, il ne leur faisoit pas grand mal; car, outre qu'il étoit peu persuasif de son naturel, les ambassadeurs l'avoient assez fait connoître pour véritable Espagnol; et Sa Sainteté n'avoit pas plus de crédit que de raison sur les personnes d'où dépendoit le bon ou le mauvais succès des affaires de France.

Enfin, ce qui est de certain, c'est que le maréchal de Gramont, non plus que M. de Lyonne, n'ont point eu à se reprocher d'avoir omis aucune des choses nécessaires pour faire connoître aux électeurs que Sa Sainteté jouissoit paisiblement de toutes les douceurs du pontificat, sans se mettre trop en peine de la durée de la guerre entre la France et l'Espagne.

Aussi le maréchal de Gramont n'a jamais pu se résoudre à parler sérieusement avec ledit nonce; et les plus grandes louanges (traitant avec lui) qu'il ait données à Sa Sainteté étoient d'avoir fait cette belle ordonnance et si nécessaire à la chrétienté, que les cardinaux, pour soutenir leur éminente dignité, ne porteroient jamais le deuil de leurs pères; que les rues de Rome se mettroient dans une juste proportion et alignement; et qu'enfin, après un long et pénible travail, on avoit découvert sous son pontificat le propre et véritable mot de *perruque* en latin.

Le maréchal de Gramont ne fut pas insensible au plaisir de voir le peu d'attention qu'on eut pour le nonce à son arrivée à Francfort, auquel on refusa de rendre les honneurs qu'on accorde aux marchands qui viennent à la foire, auxquels on tire trois coups de canon pour leur bienvenue; mais, pour le *signore nunzio*, on n'en voulut point entendre parler. Il demeura quelque temps hors de la ville à négocier avec l'électeur de Mayence, par l'entremise duquel il croyoit pouvoir arracher quelque civilité du magistrat : ce qui seroit arrivé pour peu que l'électeur en eût eu envie; mais, comme il se soucioit médiocrement de faire quelque chose d'agréable à Sa Sainteté, de laquelle il n'avoit nul sujet d'être content, il entreprit l'affaire justement comme il falloit pour qu'elle ne réussît pas.

Le roi de Hongrie ne bougeoit guère de son logis, où il jouoit à la prime les après-dînées, tête à tête avec l'archiduc, fort petit jeu et fort tristement, car l'un et l'autre étoient très-silencieux. Il sortoit rarement pour s'aller promener à la campagne; ce qui ne lui arriva que trois fois pendant son séjour à Francfort; mais il venoit *incognito* dans un carrosse fermé au jardin des ambassadeurs d'Espagne, où il se délectoit

extrêmement au noble jeu de quilles, passe-temps tout-à-fait convenable à un prince de vingt-deux ans, qui s'attendoit à tout moment d'être élu empereur.

Comme il avoit la bouche extrêmement grande et toujours ouverte, il se plaignoit un jour au prince de Porcie, son favori, jouant aux quilles avec lui (la pluie étant survenue), de ce qu'il lui pleuvoit dedans. Le prince de Porcie (bel effort de génie!) après y avoir rêvé quelque temps, lui conseilla de la fermer; ce que fit le roi de Hongrie et s'en trouva fort soulagé.

Il y a tant de portraits faits de lui, qu'il seroit superflu de parler de sa personne. Quant aux qualités de son esprit, j'ai ouï dire que son naturel étoit fort bon et doux; peu de connoissance des sciences et des langues, n'en sachant que la sienne, et l'italienne qu'il parloit fort bien; il ne savoit pas un mot de l'espagnole, ce qui ne laissoit pas d'être bizarre par plus d'une raison. Il aimoit la musique et la possédoit assez bien pour composer des airs fort tristes avec beaucoup de justesse. Les réponses qu'il faisoit étoient toujours très-laconiques; cependant il passoit pour avoir fort bon sens et une grande fermeté. Il n'avoit, jusques au temps qu'il arriva à Francfort, jamais parlé à femme qu'à l'Impératrice sa mère, et donnoit de grands exemples de continence, vertu d'autant plus estimable qu'elle est rare aux princes de son âge et du rang qu'il tenoit.

Tous les électeurs le traitèrent chacun selon leur rang. Il buvoit autant qu'il falloit pour faire raison sans se troubler. L'archiduc étoit avec lui, mais toujours au-dessous du dernier électeur. Les princes et les personnes de grande qualité s'efforçoient à le divertir, et ils firent une course de têtes par quadrilles séparés: la dépense ne fut pas extraordinaire; et je ne sais quel étoit le plus court, ou le temps ou l'argent. Quoi qu'il en soit, la chose parut belle à ceux qui n'en avoient point vu de semblable. Ils furent honorés de la présence de plusieurs belles dames, auxquelles je veux croire qu'ils songeoient plus à plaire par leur adresse qu'à gagner des prix qui étoient certainement de très-mince valeur.

Le maréchal de Gramont tâcha aussi de son côté à régaler par quelque chose d'extraordinaire tous les partisans du Roi. Pour cet effet, il fit bâtir une grande salle dans le jardin de son logis, où il donna à dîner à messieurs les électeurs et à plusieurs princes et comtes de l'Empire, tous de la faction de France. Il avoit fait faire un théâtre qui ne se voyoit point de la salle où l'on mangeoit; l'on ouvrit pendant le repas la toile, et l'on y dansa un ballet avec des intermèdes de musique. La fête fut somptueuse et galante au possible; elle plut tout-à-fait aux Allemands, et dura depuis midi jusques à dix heures du soir.

La maison du maréchal étoit ouverte à toute la bourgeoisie; tous les domestiques du roi de Hongrie et des ambassadeurs d'Espagne s'y trouvèrent, malgré les ordres qu'ils avoient de leurs maîtres de n'y point aller; et généralement tout ce qu'il y avoit dans Francfort y assista. Les foudres de vin étoient partout enfoncés, et il y avoit des gens préposés pour faire boire tout le monde; ce qui se passa avec beaucoup d'allégresse et une approbation générale. Les trompettes et les timbales retentissoient de tous côtés, et l'on n'entendoit que des voix tumultueuses qui crioient de toutes leurs forces: *Vivent le roi de France et son ambassadeur le maréchal de Gramont, qui nous régale si bien avec tant de profusion et magnificence! Il ne faut bouger de chez lui et ne jamais aller chez les autres, où il n'y a ni plaisirs, ni largesses, ni grâces à obtenir.* Ce sont les discours que le peuple tenoit à quarante pas du logis du roi de Hongrie et de l'archiduc; ce qui ne laisse pas d'avoir sa singularité, surtout dans une ville où six mois avant tous les François étoient en horreur, et où on les eût volontiers brûlés.

Voilà ce que produit la différence d'un ambassadeur courtois, accort, libéral quand il le faut être pour la gloire de son maître, plein d'esprit et d'élévation dans l'âme, qui a un grand usage du monde et une parfaite connoissance des hommes avec qui il vit, d'avec un autre qui ne songe qu'à vivre de ménage pour ne pas déranger ses affaires domestiques, et qui croit avoir fait merveille quand il porte dans les cours où en l'envoie le seul esprit et le goût de sa nation; ce qui souvent ne concilie pas le cœur des autres. Cependant il arrive souvent (je ne sais par quelle bizarrerie) que le caractère de ces derniers est presque toujours préféré aux premiers, et qu'on les met en place quand les autres restent dans une entière inaction: c'est à d'autres que moi à décider si c'est bien ou mal fait, et si à la longue on s'en est bien trouvé; car cette matière est grave et passe ma suffisance.

Le terme de l'élection s'approchoit, et les Autrichiens n'oublioient rien de tout ce qui pouvoit nous nuire, et par conséquent leur devoir être utile. Ils firent attaquer de nouveau l'électeur palatin par le père Saria; et comme les articles de la capitulation s'étoient faits en présence de tant de personnes différentes, qu'ils

n'étoient ignorés de qui que ce soit, l'on avoit encore à se parer des Suédois, qui ne pouvoient supporter et faisoient publiquement leurs plaintes que la France obtenoit tout ce qu'elle demandoit et qu'on n'accordoit rien à la Suède.

Pour ne pas faire cette relation plus longue que je me la suis proposée, je renverrai aux Mémoires du maréchal de Gramont et de M. de Lyonne, où l'on verra toutes leurs conversations sur ce sujet avec le président Bierenklou, et les raisons dont ils se servirent pour s'assurer du palatin. Mais, après avoir cru prendre toutes les précautions imaginables, et surmonté les difficultés qui s'étoient présentées, le palatin leur garda pour la bonne bouche la déclaration suivante, qu'il fit en plein collége électoral en cette sorte :

Qu'il n'entendoit pas que son vœu qu'il avoit donné pour la France eût aucun lieu, qu'en cas qu'au même temps on donnât satisfaction à la Suède sur la prétention qu'elle avoit aussi que l'Empereur ne se pût mêler de la guerre de Pologne, et fût obligé avant l'élection d'en retirer ses troupes.

A quoi ceux de Brandebourg s'étant opposés, et déclaré qu'ils suspendoient leur vœu pour la France jusqu'à ce que l'électeur palatin eût ôté cette condition qui regardoit la Suède, et ledit électeur ayant persisté jusques au bout à vouloir faire dépendre une affaire de l'autre, sous prétexte d'empêcher la division qui pourroit autrement arriver entre les couronnes, on se sépara sans avoir pu rien conclure : dont les Autrichiens et tout leur parti sembloient triompher.

Les deux ambassadeurs d'Espagne, qui jusque-là n'avoient pas voulu visiter l'électeur palatin, y allèrent ensemble l'après-dînée du même jour en grande pompe : ce que toute l'assemblée prit alors comme un remercîment qu'ils étoient allé lui faire du grand service qu'il avoit rendu à la maison d'Autriche.

Mais cette joie ne leur dura guère; car enfin, soit par bonheur ou par adresse, l'on trouva le secret de ranger le palatin à la raison, et il donna son vœu pour la capitulation, que le roi de Hongrie a signée et jurée avant d'être élu empereur, dont j'ai voulu mettre ci-après les quatrième, treizième et quatorzième articles, par lesquels on verra que la France a remporté de si grands avantages, et en a pareillement procuré à ses alliés par sa médiation.

Article 4, *touchant le duc de Savoie.*

« Surtout nous ferons délivrer au duc de Savoie, en la personne de son légitime procureur, l'investiture du Monferrat qui lui a été promise par l'instrument de la paix de Munster entre l'empereur et la France (*Cæsarea Majestas*), dans la même forme et manière qu'elle avoit été accordée au duc de Savoie Victor-Amédée par l'empereur Ferdinand II, d'heureuse mémoire : et ce incontinent après que nous aurons pris en main le gouvernement de l'Empire, sans aucun délai, et aussitôt que nous en serons dûment requis et sollicités, conformément aux constitutions de l'Empire et aux droits féodaux, sans y ajouter aucune réserve extraordinaire ni restriction générale, ou semblable clause, et généralement toutes les choses qui ont été ordonnées et promises au profit de la maison de Savoie dans ledit instrument de paix et le traité de Cherasco qui y est confirmé; et emploierons notre autorité impériale pour le faire exécuter, et ne différerons ni ne retiendrons aucune des choses susdites, sous quelque couleur, cause ou prétexte que ce puisse être, et spécialement l'investiture du Montferrat, même pour raison des quatre cent quatre-vingt-quartorze mille écus dus par le roi de France, et qui n'ont point encore été payés au duc de Mantoue, desquels l'article *Ut autem omnium* a disposé, et en décharge la maison de Savoie. Outre cela, nous interposerons effectivement notre autorité impériale auprès du roi d'Espagne pour lui faire restituer sans délai au duc de Savoie la ville de Trino pleinement et en son entier. Et quant au duc de Mantoue, nous lui ordonnerons au plus tôt et sérieusement, en vertu de notre pleine autorité impériale, et l'obligerons en effet par des moyens convenables, de se démettre, dans un certain temps bref et préfix, de tout exercice de juridiction, tant audit lieu qu'en tous ceux qui sont situés dans le Montferrat, et qui ont été adjugés à la maison de Savoie par les derniers traités de paix de l'Empire, afin que le duc de Savoie puisse jouir dûment et paisiblement des droits qui lui appartiennent dans lesdits lieux. Pareillement nous nous emploierons et ordonnerons, sous de rigoureuses peines, que ni ledit duc de Mantoue ou ses successeurs, ni aucun autre en son nom ni au leur, ne puissent contrevenir en la moindre chose, par quelque voie ou manière que ce soit, ni attenter rien à l'avenir contre ce qui est contenu dans ledit traité de paix et notre présente capitulation. A l'égard du Montferrat en faveur de la maison de Savoie, nous consentons pareillement et confirmons ce que le collége électoral a écrit depuis peu, en date du 4 juin, au même duc de Man-

toue, pour annuler et casser le vicariat et généralat du Saint-Empire en Italie, qu'il a pris au préjudice de ladite maison de Savoie; en sorte que nous en observerons fermement le contenu, et protégerons et maintiendrons les ducs de Savoie dans leurs droits et priviléges de leur vicariat dans le détroit de l'Italie. »

Article 13, *pour la conservation réciproque de la paix.*

« Pareillement nous entretiendrons la paix durant tout le temps de notredit gouvernement avec les princes chrétiens, nos voisins et limitrophes, et ne commencerons aucunes querelles, dissensions ou guerres au-dedans ni au-dehors de l'Empire à son sujet, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans le su, avis et le consentement des électeurs, princes et Etats, ou au moins des électeurs, et ne permettrons point qu'aucune armée entre dans l'Empire sans ledit consentement; et surtout nous observerons inviolablement les choses qui ont été traitées et conclues à Osnabruck et Munster entre notre prédécesseur en l'Empire romain et les électeurs, princes et Etats d'une part, et les autres traitans de l'autre; et ne ferons rien attenter à l'encontre, ni par nous ni par autrui, qui puisse affoiblir ou rompre cette paix universelle et chrétienne, et qui doit toujours durer, et la vraie et sincère amitié. C'est pourquoi, pour une plus grande assurance de ladite paix, nous ne fournirons aucunes armes, argent, soldats, vivres ou autres commodités aux étrangers ennemis de la couronne de France présens ou à venir, sous quelque couleur ou prétexte que ce puisse être, soit pour quelque démêlé ou sujet de guerre contre ladite couronne; ni ne donnerons logemens, quartiers d'hiver ou passage à aucunes troupes qui seront conduites par d'autres contre ceux qui sont compris dans ledit traité d'Osnabruck et Munster: comme aussi réciproquement la couronne de France, par ladite paix de Westphalie, est obligée à toutes lesdites choses envers nous, le Saint-Empire, les électeurs, princes et Etats. Et ainsi nous nous comporterons conformément à ladite paix de Westphalie au regard du cercle de Bourgogne, et de la guerre qui y étoit allumée du temps dudit traité, et qui dure encore aujourd'hui. Que si semblable chose étoit entreprise par un ou plusieurs Etats de l'Empire ou quelques autres potentats, et que l'on menât des troupes étrangères par les terres de l'Empire ou contre icelui, de qui qu'elles puissent être, et sous quelque couleur ou prétexte que ce soit, nous nous y opposerons de tout notre pouvoir, et repousserons la force par la force, et assisterons en effet les Etats offensés de notre secours et défense impériale, selon les constitutions de l'Empire et l'ordre de l'exécution. Que si nous, au sujet de l'Empire, ou l'Empire même, venions à être assaillis de guerre, il nous sera permis dès-lors de nous servir du secours de qui que ce soit; en sorte toutefois que durant une semblable guerre, ni autrement, nous ne bâtirons aucuns nouveaux forts dans les provinces et territoires des électeurs, princes et Etats, ni ne renouvellerons les anciens, et permettrons encore moins à d'autres de le faire, et ne chargerons aucun desdits Etats de quartiers d'hiver autrement que les constitutions de l'Empire l'ordonnent. »

Article 14. *Tous secours réciproques défendus.*

« Pour éviter que notre chère patrie la nation germanique, ou nous-mêmes, ne retombions en de nouveaux embarras, nous ne nous mêlerons en façon quelconque dans les guerres qui se font présentement dans l'Italie et le cercle de Bourgogne, ni n'enverrons, soit en notre nom comme empereur, ou pour raison de notre maison, aucun secours de soldats, d'argent, d'armes, ou autre chose, contre la couronne de France et ses alliés dans ladite Italie, ni cercle de Bourgogne, pour aucun sujet de dispute ou de guerre, et ne donnerons faveur ni assistance en aucune autre manière; à condition toutefois que réciproquement la couronne de France et ses alliés ne donneront aussi aucun secours ni assistance de soldats, argent, armes ou autres moyens, par quelques voies ou manières que ce puisse être, à nos ennemis ou à ceux de l'Empire, de notre maison en Allemagne, d'aucuns électeurs, princes ou Etats conjointement ou séparément. Et ce qui est contenu dans le présent article, et le treizième ci-dessus touchant la couronne de France et ses alliés, se doit entendre de nos alliés et de ceux de l'Empire, de notre maison en Allemagne, de tous les électeurs, princes et Etats, ne plus ne moins que de nous-mêmes, de l'Empire, de notre maison en Allemagne, des électeurs, princes et Etats conjointement ou séparément, en sorte que tout ce que dessus s'observe réciproquement et également de part et d'autre; pourtant avec cette déclaration encore qu'au cas qu'un ou plusieurs des électeurs, princes et Etats de l'Empire fût attaqué par guerre de quelqu'un, et que ledit électeur, prince ou Etat implorât le secours de la couronne de France

ni à ses alliés, dès-lors il sera libre, et ne pourra préjudicier à ladite couronne de France ni à ses alliés de donner un tel secours, ni à tel électeur, prince ou Etat de se servir de la force du droit d'alliance convenable, et qui est confirmé par le traité de paix. Et afin que le Saint-Empire demeure tranquille, et dans un état assuré de paix, nous donnerons ordre avant toutes choses, incontinent après que nous aurons pris possession de son gouvernement, que l'on commence effectivement des traités de paix dans l'Allemagne entre les deux couronnes qui sont en guerre, principalement dans l'étendue des cercles et patrimoines de l'Empire ; et que, moyennant la grâce divine, le repos soit rendu à leurs royaumes et sujets, à la république chrétienne et à tout l'Empire, et que pareillement l'on conduise sans délai à une bonne et due fin les traités de paix de Pologne. »

Article 39, *touchant le duc de Modène et l'investiture de Corregio vers la fin.*

« Et il ne pourra préjudicier au duc de Modène, sur le fait de l'investiture de Corregio, de ce qu'il s'est joint en guerre avec la couronne de France, pourvu qu'il se qualifie conformément aux droits du fief, et s'il n'y a une autre exception légitime. »

Le serment que l'Empereur fit d'observer les susdits articles de la capitulation est conçu en termes qui méritent bien de tenir leur place dans ces Mémoires :

« Toutes lesquelles choses en général et en particulier nous, roi des Romains susnommé, avons promises auxdits électeurs, tant pour eux qu'au nom du Saint-Empire romain, y engageant notre honneur royal, notre dignité et la parole de la vérité, ainsi que nous les promettons par ces présentes ; et prêtons le serment corporel à Dieu et à ses saints Evangiles, pour leur ferme, fidèle et inviolable observation, de ne rien faire à l'encontre, ni procurer qu'il y soit contrevenu par quelque voie que l'on puisse imaginer, renonçant à toutes exceptions, dispensations, absolutions, droits tant canoniques que civils, de quelque nom que l'on les appelle. Donné en notre ville impériale de Francfort, le 18 juillet 1658, l'an premier de notre empire, le quatrième de notre règne en Hongrie, et le deuxième en Bohême.

» Léopold. »

Les partisans de la maison d'Autriche publioient que le roi de Hongrie ne jureroit jamais une capitulation qui lui étoit si honteuse, et qu'il s'en iroit plutôt de Francfort sans accepter l'Empire : mais le tout aboutit à être fort aise de se voir le successeur de Charlemagne, et le quatorzième empereur de sa maison ; et il passa la capitulation aux termes qu'elle lui fut présentée. Après quoi l'on procéda à l'élection et au couronnement.

Peu de jours avant qu'il se fît, tous les ambassadeurs sortirent de la ville selon les constitutions de la *Bulle d'or*, et le maréchal de Gramont et M. de Lyonne se retirèrent à Mayence. Ils pouvoient jusque là se vanter d'avoir obtenu beaucoup ; mais ce n'étoit pourtant qu'en papier que consistoient leurs avantages. La ligue n'avoit pu être conclue avant l'élection, et ils découvroient tous les jours de nouvelles difficultés, dont les plus épineuses leur venoient du côté des Suédois.

Il y a une petite ville située entre Francfort et Mayence, qu'on nomme Hœchst, où ils s'assembloient souvent avec Bierenklou, le baron de Bennebourg, le comte Egon de Furstemberg, son frère le comte Guillaume, et les ministres des princes de la ligue, laquelle ils eurent enfin le bonheur de signer à Mayence, le 15 d'août de l'année 1658. Ils firent aussi l'accommodement des électeurs de Mayence et palatin : ce qui ne leur donna pas une peine médiocre, étant deux personnages, chacun dans son espèce, d'aussi difficile convention qu'il s'en put trouver. Et comme le sceau des réconciliations en Allemagne est d'ordinaire un grand repas, quoique entre gens fort sobres, l'électeur de Mayence en fit un à l'électeur palatin audit lieu de Hœchst, où les ambassadeurs de France se trouvèrent, comme garans de la sincère amitié que les deux électeurs se promirent dans la chaleur du vin.

J'ajouterai ici quelques articles de la ligue que le maréchal de Gramont et M. de Lyonne conclurent, afin que l'on puisse voir clairement que ce que les Espagnols croyoient leur être du dernier préjudice devint leur salut, puisque cette ligue leur ayant ôté toute espérance de recevoir aucun secours d'Allemagne, et par conséquent ne se trouvant plus en état de défendre la Flandre, ils songèrent sérieusement et solidement à mettre tout en œuvre pour avoir la paix : à quoi ils parvinrent un an après, par l'entremise du cardinal Mazarin et de don Louis de Haro.

« Comme ainsi soit que Sa Majesté Très-Chrétienne, comme intéressée en la paix, entre dans la ligue que les éminentissimes, sérénis-

simes et révérendissimes princes et seigneurs, M. Jean-Philippe, archevêque de Mayence, M. Charles-Gaspard, archevêque de Trèves, M. Maximilien-Henri, archevêque de Cologne, archi-chanceliers du Saint-Empire romain dans l'Allemagne, Gaule et royaume d'Arles et Italie, et princes électeurs; M. Christophe-Bernard, évêque de Munster, prince du Saint-Empire romain; M. Philippe-Guillaume, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, Juliers, Clèves et Mons; Sa Majesté de Suède, comme duc de Bremen et Werden, et seigneur de Wismar; messieurs Auguste-Christian-Louis et Georges-Guillaume, duc de Brunswick et Lunebourg, et M. Guillaume, landgrave de Hesse, ont fait en vertu du recez de Francfort, de la présente année 1658, le 14 août, unanimement confirmée, Sadite Majesté approuve entièrement ledit recez en toutes ses parties et selon sa teneur, et sous les mêmes conditions elle s'associe avec lesdits électeurs et princes. Et ainsi le Roi Très-Chrétien d'une part, ensuite les électeurs et princes confédérés de l'autre pour conserver la tranquillité commune dans le Saint-Empire, ont lié entre eux une bonne amitié et correspondance d'une défense mutuelle, laquelle ils confirment par cette paction particulière, outre le susdit recez accordé et accepté solennellement de tous, et sont enfin convenus de part et d'autre des conditions ci-dessous écrites; en sorte toutefois que, comme il est contenu dans le susdit recez, il sera libre d'entrer dans ladite alliance à un chacun des autres princes compris dans la paix, tant catholiques que ceux de la confession d'Augsbourg, sans en excepter aucun.

» En vertu de cette alliance, tous et un chacun les électeurs et princes confédérés promettent d'employer toutes sortes de moyens et toutes leurs forces, tant dans les diètes de l'Empire qu'ailleurs, pour obtenir l'observation de la paix, et pourvoiront à ce que la garantie générale fondée sur l'instrument de paix (*verum tamen*) soit effectivement et réellement mise en exécution; laquelle étant établie, ou une garantie spéciale étant accordée, en attendant et jusques à ce que cette garantie générale soit pleinement confirmée entre les associés à la paix par l'association de plusieurs à cette ligue, l'on conviendra ensuite des autres moyens réels et effectifs de conserver et défendre la paix, et pour unir les conseils et les forces contre les contrevenans. Cependant tous et un chacun des électeurs et princes ligués qui habitent sur les rivières et particulièrement sur le Rhin, et en quelqu'endroit qu'il pourra arriver par la commodité des lieux, chacun d'eux en leur territoire, seront obligés de prendre garde que nulles troupes envoyées dans les Pays-Bas ou ailleurs, contre le Roi Très-Chrétien et ses alliés modernes, ne passent par leurs terres, et que l'on ne leur y donne aucuns quartiers d'hiver, armes, canons, vivres, comme choses contrevenantes à la paix.

» Le Roi Très-Chrétien et les électeurs et princes confédérés se promettent réciproquement que si, au sujet ou sous le prétexte de cette correspondance défensive pour la paix en Allemagne, aucun d'eux ou tous ensemble étoient offensés ou traités en ennemis de qui que ce puisse être, soit au dedans ou au dehors de l'Empire, alors ils s'assisteront l'un l'autre de toutes leurs forces et pouvoir, comme la nécessité le requerra, feront marcher leurs armées et les joindront pour la défense de leur allié qui sera en peine. »

Comme toutes les choses qui avoient été commises à la négociation du maréchal de Gramont et de M. de Lyonne s'étoient heureusement terminées, et que la Ligue mettoit en sûreté les articles de la capitulation, ils résolurent leur départ. M. de Lyonne voulant voir la Hollande, prit cette route; et le maréchal de Gramont celle du comté de Bourgogne, pour repasser en France. Partant de Mayence, l'électeur voulut lui continuer les mêmes civilités et les honneurs qu'il lui avoit fait rendre ci-devant. Il fit mettre la garnison en bataille, et tout le canon de la ville sur le bord du Rhin, dont on le salua de trois salves. L'électeur le vint conduire jusques au-delà de la rivière, et ce fut là qu'il prit congé d'un prince qui lui avoit paru doué de très-grandes qualités. Sa naissance étoit d'une bonne et ancienne noblesse, nommé Schonborn; l'estime qu'on fit de son mérite le fit élire évêque de Wurtzbourg, et par conséquent duc de Franconie. Ensuite il devint le premier électeur de l'Empire, travailla avec grand succès à donner le repos à sa patrie par le traité de Munster, et personne ne se peut attribuer à plus juste titre que lui la gloire d'avoir contribué à celui des Pyrénées entre la France et l'Espagne.

Il est certain que rien ne l'engagea davantage à se tourner du côté du Roi que la connoissance qu'il eut des bonnes et droites intentions de Sa Majesté : en quoi il ne s'est pas trompé, puisque l'on les a vues depuis confirmées par les œuvres.

Sa physionomie témoignoit la douceur de son naturel; son parler étoit un peu lent, en allemand comme en françois, et donnoit dans

les commencemens quelque peine : mais pour peu qu'on le pratiquât, l'on lui démêloit tant de bon sens, qu'on ne pouvoit s'empêcher de concevoir pour lui beaucoup d'estime.

Il avoit une grande tendresse pour ses parens, et l'on ne se brouilloit point avec lui pour leur faire du bien : aussi leur en procuroit-il autant que les voies honnêtes et licites lui pouvoient permettre. Il avoit très-bien fait ses études, et sa conversation gaie et libre ne tenoit rien du pédant. Il étoit sobre dans ses repas, mais ne laissant pas de boire autant qu'il étoit nécessaire pour être agréable à ses convives, qui ne se paient pas de médiocrité en ce pays-là, et pour lesquels il avoit la complaisance qui est indispensable en Allemagne, lorsqu'au lieu d'un compliment l'on ne veut pas faire une injure à ceux qu'on a conviés. Il se mettoit régulièrement à table à midi, et n'en sortoit guère qu'à six heures du soir. Sa table étoit longue et de trente couverts. Il ne buvoit jamais que trois doigts de vin dans son verre, et buvoit régulièrement à la santé de tout ce qui étoit à table, puis passoit aux forestières (1), qui alloient bien encore à une quarantaine d'augmentation ; de sorte que, par une supputation assez juste, il se trouvoit qu'en ne buvant que trois doigts de vin à la fois, il ne sortoit jamais de table qu'il n'en eût six pintes dans le corps ; le tout sans se décomposer jamais ni sortir de son sang froid, ni des règles de la modestie affectée à son caractère d'archevêque.

Il étoit très-bon chrétien sans avoir rien de bigot, exact observateur des fonctions épiscopales, d'un travail quasi continuel, et d'une application si grande aux affaires, que nul plaisir dans la vie n'étoit capable de l'en divertir. Etant aussi bon catholique qu'il étoit, il ne pouvoit qu'avoir de l'aversion pour la religion luthérienne : cependant ceux qui la professoient ne laissoient pas d'être bien venus près de lui; il avoit même plusieurs de ses domestiques qui en étoient, et il tâchoit de les tirer de leur erreur plutôt par de savantes instructions et de bons exemples que par autorité qu'il s'étoit acquise à un tel point qu'il n'y avoit point de prince luthérien en Allemagne, à commencer par le roi de Suède, qui ne le fît avec joie l'arbitre de ses différens pour les choses séculières.

Je finis par dire de l'électeur de Mayence que c'étoit un homme véritablement attaché à la personne du Roi, et à qui Sa Majesté avoit seul l'obligation du succès favorable de la négociation de la diète, et que sans lui le maréchal de Gramont et M. de Lyonne ne fussent jamais entrés dans Francfort.

Il seroit bien à désirer, pour les intérêts de la France, que l'électeur de Mayence qui vit maintenant ressemblât à son oncle, dont je viens de parler; la ligue avec les princes d'Allemagne subsisteroit encore, l'Empereur seroit moins despotiquement le maître en Allemagne qu'il ne l'est à présent, et nous le verrions assez docile pour ne pas refuser les avantageuses et les justes propositions de paix que la reine d'Angleterre lui a offertes ; mais *altri tempi*, *altri curi*.

Le maréchal de Gramont vint rejoindre le Roi à Fontainebleau, où la cour étoit. Sa Majesté le reçut comme l'homme du monde qui venoit de la servir le plus utilement et avec plus de zèle; et le cardinal Mazarin comme son homme de confiance et son ami intime, à qui il voulut encore donner dans la suite des marques de son estime et de sa tendre et sincère amitié, qu'il lui a conservée sans diminution quelconque jusques au moment de sa mort.

[1659] Le traité de paix entre les deux couronnes s'avançant par la négociation de don Antonio Pimentel avec le cardinal Mazarin, et chacun raisonnant selon sa passion, mais avec fort peu de connoissance (ce qui se passoit entre eux étant extrêmement secret), l'on avoit pourtant assez de lumière pour juger que la paix et le mariage du Roi avec l'Infante (2) iroient conjointement, et qu'il falloit de nécessité que Sa Majesté la fît demander par un ambassadeur extraordinaire. Le bruit se répandit aussitôt par toute la cour que le maréchal de Gramont auroit cette commission, et les gazettes étrangères le publièrent. C'est de quoi néanmoins le cardinal ne lui parla point, et il le laissa partir au mois de mai de l'année 1659, pour aller tenir les Etats dans son gouvernement, sans qu'il lui en dît une seule parole. Ce n'étoit pas aussi sa première intention, mais bien d'y envoyer le duc de Mercœur ou le comte de Soissons, lesquels ayant épousé ses nièces étoient considérés de lui comme les personnes qui lui convenoient le mieux pour avoir cet emploi.

Mais avant que de passer outre, je ne puis m'empêcher de toucher quelques particularités sur la manière dont il plut à Dieu de conduire ce qui fut dans la suite si heureusement consommé, qui est la paix et le mariage : et ceux qui ont vu les choses de plus près, aussi bien que ceux qui en entendront parler, demeureront d'accord que c'est purement un ouvrage de

(1) Aux étrangers.

(2) Marie-Thérèse, fille de Philippe IV.

cette main toute puissante, laquelle dans le temps qu'on tient les choses plus éloignées et moins praticables les rapproche et les facilite, et qui étant lasse de châtier la France et l'Espagne par le fléau d'une si longue guerre, fit tomber les armes de nos mains, lorsque vraisemblablement l'on pouvoit être persuadé que rien n'étoit capable de leur résister.

Le méchant état où se trouvoient pour lors les affaires du roi d'Espagne lui faisoit souhaiter la paix ; mais les moyens pour y parvenir étoient bien contraires à son intention. Ce n'étoit, du côté des Espagnols, qu'injures contre le cardinal Mazarin, qu'invectives sur le peu ou le point d'assurance qu'il y avoit en sa parole. Les propositions faites par le maréchal de Gramont et M. de Lyonne, de la part du Roi au collége électoral pendant la diète de Francfort, de vouloir bien prendre les électeurs pour arbitres de la paix, le pouvoir qu'il plut à Sa Majesté de donner à ses ambassadeurs de la traiter, les médiations du Pape et de l'ambassadeur de Venise, furent traités par le comte de Peneranda de pures illusions, et d'échappatoires grossières pour tirer en longueur l'élection de l'Empereur et, lui ôtant les moyens de secourir les Etats de Flandre, nous donner ceux d'y continuer nos progrès.

D'ailleurs ceux qui avoient fait des tentatives pour commencer quelque traité, comme Gaspard-Boniface et un moine de saint François, avoient cru bien faire leur cour auprès de don Louis de Haro, et paroître fort clairvoyans, en lui rapportant avoir découvert dans l'esprit du cardinal Mazarin plus d'artifice que de sincérité.

Le seul comte de Fuensaldagne avoit toujours persisté dans la croyance que le cardinal n'étoit pas si éloigné du désir de la paix, et que par son propre intérêt il la devoit souhaiter; et comme don Louis avoit en lui une confiance entière, il l'envoya consulter à Milan sur ce qu'il jugeroit qu'il y auroit à faire. Le comte lui proposa d'envoyer don Antonio Pimentel au cardinal, l'assurant qu'il trouveroit dans son esprit des sentimens bien différens de ceux qu'on lui avoit dépeints. Don Louis, après avoir mûrement pesé les avis de Fuensaldagne, résolut de les suivre, et dépêcha aussitôt un courrier à Pimentel, qui étoit déjà arrivé à Merida, s'en allant en Portugal, avec ordre de revenir à Madrid pour prendre congé du roi d'Espagne, et recevoir les ordres nécessaires pour faire les ouvertures de la paix et celles du mariage.

Ses pas furent heureusement comptés; car, pour peu qu'il y eût eu de retardement en sa marche, il trouvoit le Roi marié à Lyon avec la princesse Marguerite de Savoie, que madame Royale, sa mère (1), y avoit amenée à ce dessein.

Le Roi avoit quasi forcé le cardinal à faire ce voyage, qui n'étoit pas à son goût, et qu'il avoit empêché autant qu'il lui avoit été possible, sans toutefois faire de violence à sa volonté : car, comme la princesse ne passoit pas pour être des plus aimables, il appréhendoit avec raison que son visage venant à choquer le Roi, il n'en voulût plus après pour sa femme, et que Madame Royale étant venue sur l'espoir d'un mariage assuré, et s'en voyant frustrée, ce ne fût un affront public pour toute la maison de Savoie : ce qui se pouvoit éviter, le Roi ne partant point de Paris, et par conséquent n'en venant pas à un si grand éclat, et évitant de donner une mortification de semblable nature à une maison qui, pendant tout le cours de la guerre, étoit demeurée fermement attachée à l'alliance et aux intérêts de la France.

Le raisonnement du cardinal étoit juste et plein de raison ; mais la chose se tourna bien différemment de ce qu'il avoit craint et imaginé : car le Roi étant allé au devant de la princesse, et l'ayant vue, il revint au galop dire à la Reine qui le suivoit qu'elle la trouveroit fort à son gré ; et s'étant mis en portière avec elle, l'entretint tout le long du chemin avec une liberté et un agrément si extraordinaire, que tous les courtisans les plus éveillés ne doutèrent plus de l'avoir bientôt pour leur reine. Mais, à dire vrai, ils ne tardèrent guère à changer de note ; car Pimentel étant arrivé dès le même soir à Lyon, et ayant exposé sa commission au cardinal, il fut conduit en secret chez la Reine, où le Roi se trouva, auquel il fit entendre les bonnes intentions de Sa Majesté Catholique.

L'on peut juger de la joie de la Reine par l'aversion qu'elle avoit, non-seulement pour le mariage de Savoie, mais pour tout autre que celui de sa nièce : et comme lorsque les passions sont fortes elles se cachent malaisément, l'on vit le lendemain la scène bien changée. Madame Royale vint au cercle ; et le Roi, après tout l'empressement qu'il avoit eu la veille, ne regarda ni ne parla à sa fille. Le Reine applaudit aux railleries qu'on fit sur son extrême laideur; et le duc de Savoie arrivant le lendemain, le Roi eut pour lui des sécheresses infinies.

Ces prompts et imprévus changemens ouvrant les yeux aux personnes intéressées, et les courtisans faisant leur devoir accoutumé, c'est-à-

(1) La princesse-Christine, fille de Henri IV.

dire pénétrant en peu de temps ce qui se passa de plus secret dans le cabinet, pour peu de lumière qui leur en vienne, ils jugèrent bientôt qu'il falloit qu'il fût arrivé *incognito* quelque envoyé d'Espagne; et l'on sut, vingt-quatre heures après, que Pimentel étoit celui qui avoit si soudainement troublé la fête et dérangé les escabelles.

Le cardinal fut trouver Madame Royale, et lui dit qu'il ne la vouloit ni tromper ni flatter, et qu'il manqueroit à ce qu'il devoit au Roi et à l'Etat, s'il ne recevoit pas avec joie et à bras ouverts les propositions qu'on lui faisoit de la part du roi d'Espagne. Madame Royale fondit en larmes, fit ses plaintes inutilement à tout le monde. Le duc de Savoie regagna Turin en diligence, sa mère le suivit de près, et pour adoucir en quelque façon sa juste et vive douleur, le Roi lui donna en partant un écrit signé de sa main, et contre-signé des quatre secrétaires d'Etat, par lequel Sa Majesté lui promettoit d'épouser la princesse, sa fille, en cas qu'il ne se mariât pas avec l'Infante; et il fallut bien qu'elle se payât de cette mauvaise monnoie, n'en pouvant avoir de meilleure.

La cour s'en retourna à Paris, Pimentel eut les pouvoirs nécessaires d'Espagne, la suspension d'armes se fit; et le 4 de juin les articles de paix furent signés par le cardinal Mazarin et ledit Pimentel. Le Roi vint à Fontainebleau, et le cardinal prit sa route pour aller à Saint-Jean-de-Luz. Arrivant à Poitiers, Pimentel reçut d'Espagne la ratification du traité qu'il avoit signé à Paris.

Enfin, après plusieurs conférences entre le cardinal et don Louis dans cette île des Faisans si renommée, et les difficultés surmontées sur l'article de M. le prince, qui causoit le plus grand embarras, le cardinal déclara au maréchal de Gramont que le Roi l'avoit choisi pour aller à Madrid demander, en son nom, au roi d'Espagne, l'Infante, sa fille, en mariage. Il lui dit ensuite qu'il avoit jeté les yeux sur sa personne préférablement à tout autre, pour la fonction la plus honorable que le Roi pouvoit jamais donner à un de ses sujets. Le maréchal lui rendit toutes les grâces qui étoient dues à ces derniers témoignages d'estime et de confiance qu'il lui donnoit; mais sa surprise fut extrême lorsque, pour se préparer à un voyage d'un tel éclat, le cardinal ne lui donna que quinze jours de temps, lui disant qu'il le falloit faire en poste, c'est-à-dire sur des mules, n'y ayant point d'autre allure plus commode pour un homme qui marche avec plus d'un valet; que le temps pressoit, en sorte qu'il ne se pouvoit faire autrement, et qu'il avoit été concerté entre don Louis et lui que Sa Majesté Catholique lui donneroit ses carrosses et des domestiques pour le servir. Le maréchal lui représenta qu'il croyoit d'un grand préjudice à la dignité du Roi si, après une si longue guerre, un ambassadeur qui alloit pour le marier, paroissoit à Madrid pour annoncer la paix et demander l'Infante sans train, livrée ni suite, et qu'il y avoit de la différence entre faire la chose avec la magnificence requise en cas pareil (puisque le temps ne le permettoit pas), ou de paroître ridiculement dans une cour orgueilleuse et superbe, qui se croyoit au-dessus de toutes les autres, et qui, depuis un temps infini, n'avoit vu de François chez elle; mais qu'il le laissât faire et qu'il espéroit d'en sortir à son honneur.

Dès l'heure même il dépêcha à Paris quantité de courriers qui se suivoient l'un l'autre pour lui apporter les choses nécessaires, tant pour lui que pour une livrée qui pût paroître avec éclat. Les difficultés qui se rencontrèrent dans une si grande affaire que celle de donner la paix à l'Europe lui donnèrent quelques jours de plus pour se préparer; mais il arriva qu'après avoir pris congé de Son Eminence et de don Louis, toutes choses étant ajustées, et étant allé coucher à Irun pour de là continuer son voyage, il reçut un ordre du cardinal d'aller le trouver à Saint-Jean-de-Luz, et de ne pas faire partir la première troupe de ses gens, comme il avoit été résolu, auparavant qu'il ne l'eût entretenu.

Un écrit que les partisans du prince de Condé avoient donné à don Louis pour être inséré dans les articles de paix, étoit la cause de ce retardement. Il étoit conçu en termes que le cardinal jugeoit peu convenables à la dignité du Roi: mais, en deux conférences qu'il eut avec don Louis, les choses furent accommodées, et le maréchal de Gramont continua son voyage pour Madrid.

Mais, avant que d'entrer dans le détail de ce qui se passa, j'ai cru qu'il ne seroit ni désagréable ni inutile au public qui lira ces Mémoires d'exposer d'où provenoit l'opiniâtreté invincible de Peneranda de ne pas vouloir traiter la paix en Allemagne, et d'en renvoyer toujours la négociation aux Pyrénées.

La véritable cause étoit donc qu'il nous avoit donné tant d'avantage, et par conséquent apporté un si notable préjudice aux affaires du Roi, son maître, par le refus qu'il avoit fait de toutes les propositions de paix que l'électeur de Mayence lui avoit faites, qu'il est constant que celui qu'il fit encore de donner un passe-port pour aller en Espagne de la part du collége

électoral, afin que Sa Majesté Catholique en voulût admettre l'adjudication, persuada le collége électoral, et particulièrement l'électeur de Mayence, bien plus fortement que tous les ambassadeurs de France eussent pu dire, que les Espagnols ne vouloient point de paix : ce qui le rangea entièrement du côté du Roi, et qui, pour dire la vérité, fut la seule cause des heureux succès de la négociation de Francfort.

Je dirai de plus que la pensée de Peneranda étoit que si l'on traitoit la paix en Allemagne, le cardinal Mazarin pourroit, toutes les fois qu'il lui sembleroit être bon pour ses intérêts, en éluder la conclusion, comme on prétendoit qu'il avoit fait à Munster ; mais que si une fois il faisoit la démarche de se charger seul de cette grande affaire, et de la traiter avec don Louis de Haro, il n'oseroit, en la rompant, s'exposer à la malédiction publique, et que les peuples, étant réduits à la dernière extrémité par les maux d'une si longue guerre, lui jetteroient des pierres lorsqu'ils verroient leurs espérances frustrées, dont l'on ne pourroit rejeter la faute que sur lui.

A ce raisonnement il en ajoutoit un autre, sur lequel je ne prétends rien décider, mais seulement exposer le fait, qui étoit qu'il y avoit plus à gagner pour don Louis, traitant tête à tête avec le cardinal Mazarin, que par toute autre voix : non pas qu'on pût s'imaginer sa capacité plus grande, sa connoissance plus étendue, ni plus de détours ni de souplesse d'esprit pour en donner à tâter à son compagnon, puisque ces qualités ne furent jamais possédées à plus haut degré qu'elles l'ont été par le cardinal Mazarin, mais par la croyance du vulgaire d'une certaine condescendance qui approchoit de la foiblesse, lorsqu'on traitoit avec lui sans médiateur ; ce que, pour rendre témoignage à la vérité, il faut avouer qu'il évitoit avec grand soin en toutes rencontres avec toutes sortes de gens.

Quoi qu'il en soit, c'est une chose des plus étonnantes qu'un traité fait et signé entre le cardinal et Pimentel, et dont la ratification par le roi d'Espagne fut apportée à Poitiers audit cardinal par le même Pimentel, ait été changé à la conférence dans ses articles les plus importans, étant certain que dans le premier traité M. le prince avoit été absolument abandonné, et dans le dernier rétabli, comme nous l'avons vu du depuis ; dont il ne faut pas d'abord s'effaroucher ni condamner le cardinal, si l'on veut faire réflexion sur ce qu'il en coûta aux Espagnols, savoir, trois places de l'importance d'Avesnes, Marienbourg et Philippeville, qui pouvoient un jour faciliter de grands progrès aux armes du Roi dans les Pays-Bas, si la guerre venoit jamais à s'y rallumer.

Je reviens au maréchal de Gramont qui partit d'Irun le 4 d'octobre, et arriva le 15 à Alcobendas, d'où il partit le 16, à quatre heures du matin, pour aller à Mauden, qui est un petit village éloigné de Madrid d'un quart de lieue, où il avoit fait préparer les habillemens et les autres choses nécessaires pour son entrée, que la poudre eût gâtés et mis en grand désordre partant de plus loin. Il y trouva un lieutenant-général des postes, un lieutenant particulier, six maîtres courriers et huit postillons, tous habillés de taffetas incarnadin de rose, et montés sur des chevaux admirables que le roi d'Espagne lui avoit envoyés avec soixante autres chevaux superbement harnachés pour autant de gentilshommes qui devoient l'accompagner à son entrée. Et comme elle se devoit faire comme si c'eût été avec des chevaux de poste, le maréchal ayant estimé qu'étant envoyé par un roi jeune, galant et amoureux, il n'étoit pas à propos qu'il entrât à Madrid d'autre façon que comme un courrier qui venoit par la voie la plus prompte témoigner à l'Infante l'impatience et la passion de son maître (ce qui plut infiniment aux Espagnols, qui n'avoient point encore perdu l'idée de l'ancienne galanterie des Abencerrages), ainsi il fit au galop tout le chemin qu'il y a depuis la porte de la ville jusques au palais.

Comme il falloit se conformer à l'équipage auquel il se trouvoit et à l'affaire qu'il venoit traiter, le maréchal disposa lui-même toute sa troupe, afin qu'il n'y eût aucune confusion, et fit marcher à la tête le lieutenant des postes, et les six autres courriers suivis de huit postillons, qui faisoient un bruit de tous les diables avec leurs cornets, qui annonçoient la venue des courriers. Après venoit le lieutenant-général, derrière lequel le maréchal alloit tout seul ; six pas après marchoit toute la quadrille françoise, qui certainement ne faisoit pas de honte à l'ambassadeur, car ceux qui la composoient étoient faits à peindre et vêtus d'une magnificence surprenante. Le maréchal entra par la porte du Prado, qu'il traversa d'un bout à l'autre, et passa de là dans la Calle Mayor. Il y avoit partout un si grand nombre de carrosses, disposés pourtant avec un tel ordre qu'ils n'empêchoient pas sa course, et une quantité de monde si prodigieuse, que les rues, qui sont très-larges, et les balcons, qui sont à toutes les maisons jusques au quatrième étage, ne la pouvoient contenir.

Il est aisé de s'imaginer beaucoup de monde et une quantité innombrable de carrosses dans une ville comme Madrid, qui est le séjour des rois d'Espagne; mais il est impossible de concevoir et encore moins d'exprimer la joie et le ravissement de tout ce peuple. L'on n'entendoit de tous côtés que crier en espagnol : *Viva el marescal de Agramont* (1), *que es de nuestro sangre, y que nos trahe la pas y la bodas de nuestra serenissima Infanta con el Rey Christianissimo, tan bravo, tan lindo y tan moço! Dios los bendiga à todos!* L'on peut dire qu'il ne fut jamais d'allégresse publique plus parfaite; et bien qu'on se fût attendu à être bien reçu, vu le sujet de l'ambassade, l'on ne s'imaginoit pas trouver des transports de joie si véritables et si extraordinaires que ceux qui paroissoient sur les visages et dans tous les mouvemens de tant de personnes.

Il est vrai que la manière dont l'entrée se fit parut charmante à tout le monde; et l'on peut dire aussi sans flatterie qu'elle eut toutes les grâces de la nouveauté. Le maréchal de Gramont étoit toujours tête nue, pour répondre à toutes les civilités qu'il recevoit des dames et des cavaliers. Enfin il arriva au palais, et entra à cheval dans une manière de vestibule qui est au pied du grand escalier, où il rencontra l'amirante de Castille, que le roi d'Espagne avoit destiné pour le recevoir, accompagné de tous les grands qui étoient pour lors à la cour, savoir, le marquis de Liche, le comte de Monterey, le connétable de Castille, le duc d'Aurante, le duc d'Alva, le duc de Montalto, le marquis d'Aytonne, le duc de Sessa, le duc de Terra-Nova, le prince d'Astillano, le marquis de Alcaniz, le comte d'Aguilar, le duc de Bejar, le marquis de Léganès, le marquis de Santa-Cruz, le comte de Fuensaldagne et le marquis de Vellada. Le maréchal ne pouvoit presque monter l'escalier, pour la grande foule qu'il y avoit: tout le monde le couroit; ceux qui l'avoient vu le vouloient encore voir; et bien qu'il fût entouré de toutes parts, hommes et femmes le tiroient par le justeaucorps pour le faire tourner de leur côté, et lui bouchoient le passage pour l'obliger de s'arrêter. Quant à moi qui étois fort beau, fort jeune et fort paré, et qui marchois à ses côtés, je fus enlevé comme un corps saint par les *tapades*, qui sont les femmes de joie de Madrid, lesquelles me prenant à force, après m'avoir pillé tous mes rubans, peu s'en fallut encore qu'elles ne me violassent publiquement : ce qui seroit indubitablement arrivé, si l'amirante de Castille et deux ou trois autres grands, s'apercevant du risque que je courois, ne m'eussent arraché avec violence d'entre les bras de ces carognes effrénées. Ce fut donc avec bien de la peine que le maréchal de Gramont parvint jusques à l'appartement du Roi, qui l'attendoit à l'audience dans un grand salon paré des plus belles tapisseries de la couronne. Il étoit au bout sous un dais en broderie d'or et de fort grosses perles, assis dans un fauteuil; et la queue du dais étoit couverte par le portrait de Charles V à cheval, fait par le Titien, si au naturel qu'on croyoit que l'homme et le cheval étoient vivans. A sa gauche se mirent tous les grands que je viens de nommer, et un peu éloigné de lui un nombre infini de gens de la plus grande qualité. Bien que la parure de tous ces messieurs-là ne fût pas des plus brillantes, il y avoit néanmoins un air de grandeur et de majesté que je n'ai vu nulle part. Le Roi se leva quand il vît paroître le maréchal, et le salua du chapeau; et quand le maréchal fut à vingt pas de sa chaise, il lui fit les trois révérences accoutumées; puis s'étant approché tout seul de la personne du Roi, il lui fit le discours suivant :

« Sire,

» Le Roi mon maître m'envoie à Votre Majesté pour lui témoigner l'extrême joie qu'il ressent de voir que Dieu a béni les saintes intentions que Vos Majestés ont toujours eues de donner fin à une si longue guerre, le repos non-seulement à grand nombre de peuples qui leur sont soumis, mais à toute la chrétienté, qui soupire depuis si long-temps après un si grand et si nécessaire ouvrage: et parce que le Roi mon maître ne souhaite rien davantage qu'une bonne et durable union entre Vos Majestés, il a cru que rien ne le pouvoit mieux établir qu'en demandant, comme je fais en son nom à Votre Majesté, la sérénissime infante dona Maria-Thérèsa, fille aînée de Votre Majesté, en mariage; l'assurant que l'estime particulière qu'il fait des rares qualités dont la sérénissime Infante est douée, jointe à l'éclat et la grandeur de sa naissance, lui font souhaiter, avec un désir passionné et une impatience extrême, l'accomplissement d'un mariage qui doit remplir l'univers de joie, effacer la mémoire de tant de

(1) Vive le maréchal de Gramont, qui est issu du même sang que nous, qui nous apporte la paix et qui vient conclure le mariage de notre sérénissime Infante avec le Roi Très-Chrétien, si bon, si beau et si jeune! Dieu les bénisse tous!

calamités publiques, réunir les cœurs de Vos Majestés par le lien le plus doux et le plus ferme qu'on puisse s'imaginer, combler la France de bénédictions et la personne du Roi mon maître d'un contentement si parfait, que mes paroles ne sont pas capables de l'exprimer à Votre Majesté. »

Le Roi Catholique lui répondit que le jour qu'il avoit tant souhaité étoit enfin arrivé, dont il avoit une extrême joie; qu'il contribueroit de son côté à maintenir avec le Roi son frère et neveu une bonne et sincère correspondance : et quant à la demande qu'il lui faisoit de l'Infante, il l'estimoit et jugeoit convenable, et qu'il donneroit une prompte et favorable réponse ; que cependant il allât voir la Reine et l'Infante. Après quoi le maréchal de Gramont se retira un peu au côté droit de la chaise du Roi, et fit signe à toutes les personnes de condition qui étoient avec lui de s'approcher pour le venir saluer, l'ayant supplié auparavant d'agréer qu'ils eussent cet honneur. Le comte de Guiche fut le premier qui vint lui faire la révérence ; mais comme c'étoit l'homme du monde le plus agréable, et de la figure la plus noble, le Roi le regarda avec attention ; puis adressant la parole au maréchal, il lui dit : *Buen moço es* (1). Je vins ensuite; et le Roi me trouvant encore plus à son gré, et quelque chose de plus gracieux que le comte de Guiche, voici par où il finit avec le maréchal sur le compte des deux frères : *Teneis muy* (2), *buenos y lindos hijos ; y bien se hecha de ver que los Agramonteses salen de la sangre de Espana.* Ces paroles, sorties de la bouche de Philippe IV, qui ne l'ouvroit pas volontiers, surprirent tous les grands, qui en battirent des mains, et en vinrent faire leurs complimens à mon père sur-le-champ. Le reste des cavaliers françois suivirent l'un après l'autre avec beaucoup d'ordre, le maréchal disant le nom et la qualité de chacun. Le Roi eut la bonté et la patience d'attendre qu'ils eussent tous passé en revue devant lui, et dit même au maréchal avec une politesse infinie, lorsqu'il lui faisoit des excuses sur le grand nombre de salutations, qu'il n'en étoit point importuné, et qu'au contraire il étoit ravi de les voir.

Pendant que toutes ces choses se passoient, la Reine et l'Infante se tinrent cachées derrière une jalousie qu'on avoit faite exprès pour cela dans une porte qui regardoit la chaise du Roi, d'où elles voyoient tout ce qui se faisoit sans être presque vues.

Après quelques paroles de complimens, le maréchal se retira dans le même ordre qu'il étoit entré, et accompagné de l'amirante de Castille et de tous les grands d'Espagne. Il passa dans l'appartement de la Reine, et lui parla un moment le chapeau sur la tête, qu'il ôta incontinent ; puis il continua son discours toujours découvert, et ensuite salua l'Infante, et parce que le Roi Catholique l'avoit fait avertir à Alcobendas par don Christoval de Gavilla que pour cette première fois il eût à se garder de parler de mariage à l'Infante, le maréchal crut qu'il suffisoit, en lui rendant la lettre de la Reine, d'y ajouter ces paroles en espagnol, le françois lui étant aussi inconnu que l'arabe : *Senora, la carta* (3) *de la Reina my senora : my respecto y my silencio podran significar à V. A. R. lo que no me atrevo à dezille.*

Les complimens achevés, il descendit l'escalier, accompagné toujours de l'amirante et des autres grands, avec lesquels il se mit dans un carrosse du Roi, qui le mena dans une maison qu'on lui avoit préparée et meublée des plus belles tapisseries de la couronne. L'amirante le conduisit jusques à son appartement, où il le laissa pour se délasser d'une journée qui lui avoit donné bien de la peine et de la fatigue, mais dans laquelle aussi il avoit reçu tant d'honneur et de distinction, qu'il est impossible qu'un particulier en pût passer une qui lui parût jamais si belle.

Le lendemain matin il fut visité par l'amirante, suivi de plusieurs grands d'Espagne, qui depuis le vinrent voir tous l'un après l'autre en leur particulier, aussi bien que le nonce du Pape, les ambassadeurs de l'Empereur et de Pologne. A la vérité, la visite de l'ambassadeur de l'Empereur surprit le maréchal ; car ne l'ayant jamais vu pendant son séjour à Francfort, et venant à Madrid pour lui enlever une maîtresse de l'importance de l'Infante, il ne s'attendoit pas à recevoir ses complimens. Le palais du maréchal étoit toujours plein de tout ce qu'il y avoit de plus qualifié à Madrid ; et lorsqu'il alloit dans les rues, le peuple avoit encore le même empressement de le voir que le jour qu'il arriva. Il sortit l'après-dînée dans un carrosse du Roi, accompagné de six autres remplis de gentilshommes françois extrêmement propres, et suivis de ses pages et valets

(1) Il est bel homme.

(2) Vous avez de bons et beaux enfans ; il est aisé de voir que les Gramont sont de race espagnole.

(3) Princesse, voilà la lettre de notre Reine ; mon respect et mon silence indiquent à Votre Altesse Royale ce que je n'ai pas la hardiesse de lui dire.

de pied, qu'on peut dire qui étoient assez galamment vêtus pour attirer les yeux et la curiosité de toutes sortes de personnes.

Le 18, le Roi lui envoya sur le soir toute sa musique, qui chanta trois heures dans sa chambre : elle étoit bonne pour des Espagnols qui y étoient accoutumés, et diabolique pour les François qui ne pouvoient s'empêcher d'en rire assez mal à propos; mais c'est dans le caractère de la nation, qui n'approuve guère tout ce qui n'est pas d'elle, et qui veut toujours partout où elle est porter la mode de France.

Le 19, le maréchal assista à la messe du Roi, qui fut dite en cérémonie dans le palais, où se trouvèrent aussi le nonce du Pape, l'ambassadeur de l'Empereur et de Pologne : de là il fut dîner chez l'amirante de Castille, qui lui fit un festin superbe et magnifique à la manière espagnole, c'est-à-dire pernicieux, et duquel personne ne put manger. J'y vis servir sept cents plats, tous aux armes de l'amirante : tout ce qui étoit dedans étoit safrané et doré; puis je les vis reporter comme ils étoient venus, sans que personne de tout ce qui étoit à table en pût tâter; et si le dîner dura plus de quatre heures. Le soir, il y eut un concert de voix et d'instrumens qui ne valut pas mieux que le repas; et la fête finit à minuit par une comédie qu'il fallut admirer, bien qu'elle ne fût rien moins qu'admirable.

Le 20, don Fernando Ruys de Contreras, secrétaire d'Etat, vint apporter au maréchal les lettres du Roi Catholique, et l'assurer de sa part qu'il consentoit avec joie au mariage du Roi et de l'Infante, et que Sa Majesté lui diroit de sa propre bouche : ce qu'elle fit le lendemain par un discours si bien suivi et si obligeant, qu'on n'y sauroit rien ajouter. Après une si prompte et si favorable expédition, il prit congé du Roi et de la Reine, qui lui dit qu'elle lui vouloit faire voir les princes ses fils (qui étoient tous deux auprès d'elle), la sérénissime Infante et la petite Infante, qui étoit vive et jolie au possible. Ce fut celle que l'Empereur épousa peu de temps après, et qui ne survécut guère à son mariage.

Ces fonctions si honorables étant achevées, le Roi, par surcroît de grâces, voulut que le maréchal assistât à une comédie qu'il fit jouer au palais, afin qu'il eût encore plus de loisir de considérer l'Infante et d'y voir toutes les dames, où l'on eut un soin particulier de faire placer tous les cavaliers françois dans les endroits les plus honorables et les plus commodes. Quant au maréchal, on le fit mettre derrière une jalousie pour qu'il fût assis, les grands d'Espagne étant toujours debout lorsqu'ils sont devant le Roi. Sa Majesté poussa l'excès de sa bonté jusques à commander qu'on fît placer les pages dans un lieu où il n'y a que les grands et les dames du palais qui aient le droit d'entrer.

Le soir, comme le maréchal se retiroit en son logis, le Roi Catholique lui envoya son garde-joyaux lui porter de sa part un cordon de diamans de très-grand prix. La plupart des grands d'Espagne, à l'envi l'un de l'autre, lui donnèrent aussi des tableaux magnifiques, et les plus beaux chevaux qu'ils eussent.

Peu de jours après il fut voir Aranjuez et l'Escurial : la situation du premier, ses fontaines, ses grandes allées en terrasse d'une lieue de long, avec deux rangs d'arbres plus beaux que tous les tilleuls que j'ai vus en Flandre, du long desquels passent les deux belles rivières du Tage et du Xarès, font un aspect admirable. Pour la maison, il n'est point de petit bourgeois aux environs de Paris qui n'en ait une plus commode, plus belle et plus ornée : c'étoit pourtant un des palais favoris de Philippe II. Quant à l'Escurial, séparément l'on peut voir de plus belles choses; mais le tout ensemble compose une magnificence et une richesse surprenante.

Le maréchal de Gramont ne voulut pas partir aussi sans voir le Buen-Retiro, le palais et le Prado. La maison du Retiro fut bâtie par le comte duc d'Olivarès : elle est assez grande, les appartemens passablement commodes, mais mal tournés et de mauvais goût; car les Espagnols n'en ont aucun pour tout ce qui s'appelle meubles, jardins et bâtimens. Il y avoit trois ou quatre grandes salles pleines des plus beaux tableaux du Titien et de Raphaël, d'un prix inestimable; mais depuis la mort de Philippe IV, la reine sa femme prit en gré de les convertir en copies, et de faire passer en Allemagne tous les originaux, qu'elle vendit quasi pour rien.

Le palais du Roi est grand : tous les appartemens sont de quinconce et presque point éclairés. On les a bâtis de la sorte, à cause de l'excessive chaleur qu'il fait en été à Madrid. Il n'y a nul ornement dans tous les appartemens, excepté le salon où le Roi reçoit les ambassadeurs; mais ce qui est admirable, ce sont les tableaux dont toutes les chambres sont pleines, et les tapisseries superbes, et beaucoup plus belles que celles de la couronne de France, dont Sa Majesté Catholique a huit cents tentures dans son garde-meuble : ce qui m'obligea une fois de dire à Philippe V, lorsque depuis j'étois ambassadeur extraordinaire auprès

de lui, qu'il en falloit vendre quatre cents pour payer ses troupes et faire la guerre, et qu'il lui en resteroit encore suffisamment de quoi meubler quatre palais comme le sien.

La situation et la vue du palais sont belles, et la place qui est au-devant magnifique.

La maison du Prado fut bâtie par Charles V : les appartemens en sont petits et assez commodes; mais cela ne sent nullement sa maison royale. Elle est située en fort beau lieu et en très-bon air.

Quant à la Casa del Campo, il y a quelques jardins très-petits et mal entretenus; et la maison a plus de l'air d'un cabaret que d'autre chose.

Pendant que le maréchal de Gramont visitoit tous ces lieux, il fit partir le sieur de Gontery, premier maître d'hôtel de Monsieur, pour porter à Leurs Majestés et au cardinal Mazarin les nouvelles de sa prompte et favorable expédition ; et les lettres qu'il leur rendit de sa part étoient de cette teneur :

« Sire,

» Je m'estime le plus heureux de tous les hommes de pouvoir, sans flatter Votre Majesté, l'assurer qu'il n'y a rien de plus beau que l'Infante, et que le roi d'Espagne l'a accordée pour femme à Votre Majesté, avec des témoignages de joie et de paroles si obligeantes qu'on n'y sauroit rien ajouter : dont je me réserve à rendre en peu de jours un compte exact à Votre Majesté, lorsque j'aurai l'honneur de lui présenter la lettre du Roi Catholique. Ceux qui ont l'honneur de connoître l'Infante sont en admiration de la beauté et de la douceur de son esprit; mais, à dire vrai, c'est de quoi je ne puis informer Votre Majesté, ses paroles dans les deux audiences que j'ai eues ayant été si mesurées, qu'elles n'ont point passé, à la première, *la demande de la santé de la Reine;* et à la seconde, *des assurances d'être en toutes occasions soumise à ses volontés*, sans qu'il m'ait été possible d'en tirer davantage : de quoi Votre Majesté ne s'étonnera pas, s'il lui plaît, puisque, excepté le Roi son père, elle n'entretint jamais homme si long-temps. Je suis, avec un profond respect, etc.

» A Madrid le 22 octobre 1659. »

(1) Voilà la lettre de la Reine mère : mon respect et mon silence feront connoître à Votre Altesse ce que je n'ai pas la hardiesse de lui dire.

(2) Comment se porte la Reine ma tante ?

A la Reine.

« Madame,

» J'obéis au commandement que Votre Majesté m'a fait de lui mander sincèrement ce qui me sembloit de l'Infante avec une joie qui ne se peut exprimer, puisque, me tenant dans une règle exacte de l'obéissance et de la vérité, je puis assurer Votre Majesté qu'il n'y a rien de plus beau qu'elle. J'aurois trop de choses à dire si j'en prétendois faire le portrait à Votre Majesté ; et il me suffit, pour le rendre le plus parfait qu'il puisse être, de dire que c'est celui de Votre Majesté. Pour les parties de son esprit, je n'en parlerai point à Votre Majesté, puisqu'à ma première audience, où l'on m'avertit de n'entrer en aucune matière, je me contentai, en lui donnant la lettre de Votre Majesté, de lui dire : *La carta* (1) *de la Reyna mi senora : my respecto y my silencio podran significar à V. A. lo que no me atrevo à dezille.* J'eus pour toute réponse : *Como esta* (2) *la Reyna mi tia?* et à celle de mon congé, où je m'étendis davantage, le Roi Catholique l'ayant accordée au Roi pour sa femme : *Desid à la Reyna* (3) *mi tia que yo estare siempre muy rendida à su voluntad.* Ce discours assez succinct ne surprendra pas Votre Majesté, puisqu'elle sait bien la modestie et la mesure avec lesquelles les infantes parlent lorsquelles sont sous la puissance paternelle. Le prince d'Espagne est beau, l'Infantine un petit ange; et le Roi Catholique m'a donné une si prompte et favorable expédition, et m'a fait tant d'honneur en mon particulier, que je ne serois pas croyable sur les louanges que je suis obligé de donner à sa personne, et à sa manière d'agir. Je rends compte exact de toutes choses à M. le cardinal, tant par la lettre que je lui écris, que par une relation de tout mon voyage ; et il ne me reste rien à dire à Votre Majesté, sinon que le Roi Catholique m'a dit et répété plus d'une fois que rien dans le monde ne pourroit l'empêcher de conduire l'Infante à la frontière et de voir Votre Majesté, qui est ce qu'il désiroit avec le plus d'ardeur avant mourir. Je suis avec respect,

»A Madrid, le 22 octobre 1659. »

A Son Eminence (4).

« Monseigneur,

» Par ma précédente dépêche, Votre Emi-

(3) Dites à la Reine ma tante que je serai toujours très-soumise à sa volonté.

(4) En ce temps-là les ducs ne ménageoient point le *monseigneur* à un cardinal un peu plus que favori.
(*Note de l'auteur.*)

nence aura vu que j'attendois, par la bouche du Roi Catholique, ce que don Fernando Ruys de Contreras m'avoit déjà dit de sa part. Hier, à onze heures, j'eus mon audience de congé, où il me fit un très-beau discours et bien suivi, pour me témoigner l'extrême joie qu'il avoit, non-seulement de voir la paix qu'il avoit tant désirée entre le Roi son frère et neveu et lui, mais de lui donner encore l'infante dona Maria-Thérésa, sa fille aînée et si chérie, en mariage, espérant que ce seroit un lien indissoluble qui maintiendroit une parfaite union et bonne intelligence entre les deux couronnes; que, par la prompte expédition qu'il me donnoit, je pouvois juger de ses sentimens; qu'il avoit résolu de conduire l'Infante à la frontière, et de voir la Reine sa sœur (ce qu'il souhaitoit si ardemment, qu'il n'y avoit rien dans le monde capable de l'en empêcher); que j'allasse prendre congé de la Reine et de l'Infante; et qu'il désiroit que je visse les princes ses fils, afin d'en pouvoir rendre compte à Leurs Majestés. J'avois oublié de mander à Votre Eminence qu'à ma première audience il me dit *que tenia* (1) *muy buenas y precisas noticias de lo que el cardenal havia obrado en el negocio de la paz.*

» Ayant pris congé de Sa Majesté Catholique, je fus à l'appartement de la Reine, que je trouvai avec ses fils à droite et les Infantes à gauche (l'Infante qui doit être notre reine dans le même rang). Elle me témoigna en peu de paroles beaucoup de satisfaction de la paix et du mariage, et me dit qu'elle avoit fait venir les princes ses fils afin que je les visse. Le prince d'Espagne me parut fort joli; l'Infant n'a que dix mois, et le coloris si blafard, qu'il pourroit bien passer avant qu'il fût peu en l'autre monde.

» Après avoir achevé mon compliment à la Reine, je lui demandai permission de m'approcher de l'Infante, et de lui parler; à quoi elle me répondit : *Bien podeis* (2); car le langage laconique leur est en particulière recommandation. Je crus que le Roi Catholique m'ayant déclaré qu'il donnoit au Roi l'Infante sa fille en mariage, je pouvois avec liberté m'étendre davantage que je n'avois fait à ma première audience, et m'étois imaginé qu'à cette seconde j'aurois quelque réponse moins sèche qu'à la première; et pour l'y obliger, je tâchai à dire en espagnol ce que la rhétorique gasconne peut dicter à une personne qui galantise pour son maître; mais ce que j'en pus arracher fut : *Desid à mi tia* (3) *que yo estare siempre muy rendida à su voluntad.* Et comme ce sont paroles sacramentales, je n'ai pas cru devoir ni en omettre une lettre, ni les changer de langage, ni me passer de les écrire au Roi, à la Reine et à Votre Eminence, qui ne seront pas surpris de la brièveté du discours, puisque, excepté le Roi son père, elle n'en a jamais tant dit à homme vivant. Sur ce fondement, Votre Eminence jugera aisément que je ne m'étendrai pas à lui parler de la délicatesse et de la douceur de son esprit (que tous ceux qui la connoissent louent au dernier point), puisqu'à moins d'un don particulier du Saint-Esprit pour pénétrer dans le fond de son cœur, il me seroit un peu difficile d'en parler avec certitude.

» Quant aux qualités du corps, elles ne peuvent être à mon sens plus agréables : c'est une blancheur qui ne se peut exprimer, des yeux perçans et vifs, la bouche belle. Pour les dents, je n'en saurois parler, car la conversation a été trop courte pour les pouvoir remarquer, non plus que la taille, que la hauteur des chapins et un garde-infant large de deux aunes peuvent aisément cacher; seulement, l'ayant vue entrer et sortir de la salle de la comédie, elle m'a paru fort libre, le ton de la voix agréable, les cheveux de belle couleur : et afin de finir par un portrait qui puisse satisfaire Votre Eminence, je l'assurerai que c'est la parfaite ressemblance de la Reine. J'envoie une relation à Votre Eminence de tout le reste de mon voyage; à quoi je dois ajouter que don Juan d'Autriche m'ayant envoyé son confesseur me faire de sa part un compliment fort obligeant, je ne voulus point m'engager à y répondre, que je ne susse premièrement du Roi Catholique de quelle manière il trouvoit à propos que j'en usasse, ayant pris ma résolution de ne pas faire un pas sans être informé de combien de pieds il devoit être composé dans une cour où les coutumes sont si différentes non-seulement des nôtres, mais même de celles du reste du monde, et où, pour le peu de temps que j'y ai demeuré, j'ai assez remarqué que d'un compliment l'on en pourroit faire aisément une injure, et ce que l'on estimeroit galanterie en un autre pays passeroit en celui-ci pour une indécence. Enfin, ayant fait proposer s'il seroit à propos que j'y envoyasse mon fils le comte de Guiche, ce parti ne fut point

(1) Qu'il avoit de bons et exacts renseignemens sur la conduite du cardinal lorsqu'on avoit négocié la paix.

(2) Vous le pouvez.

(3) Dites à ma tante que je serai toujours très-soumise à sa volonté.

accepté, ni même celui de prier don Christoval de Gavilla d'y aller de ma part, le Roi se chargeant du compliment (avec lequel, par parenthèse, il n'a pas de fort longues ni de fréquentes conversations). Hier, au sortir de la comédie que Sa Majesté Catholique désira que je visse au palais pour avoir plus de temps d'y considérer l'Infante, je fus régalé de sa part d'un cordon de diamans, dont Votre Eminence jugera de la valeur, car elle sait bien que mon fort n'est pas de me connoître en pierreries. Ce matin elle est partie pour l'Escurial; demain je vais à Aranjuez, de là à l'Escurial pour revenir à Madrid où je ne séjournerai qu'un jour, et prendre ensuite le chemin de Saint-Jean-de-Luz, où je serai au désespoir de rencontrer encore Votre Eminence, sachant combien ce séjour lui est ennuyeux et peu propre à sa santé, qui est la chose du monde qui m'est la plus chère. Je suis avec respect, etc.

» A Madrid, ce 22 octobre 1659. »

Toutes ses dépêches étant parties pour la cour, le maréchal de Gramont partit aussi de celle de Madrid, et fut accompagné en s'en retournant, comme il avoit été en y allant, par un alcade de Valladolid, nommé don Pedro de Salcedo, qui eut toujours un soin extraordinaire de ses logemens et de tous ceux qui étoient avec lui, et l'adresse et la bonne fortune d'y réussir; en sorte qu'il n'y eut pas un seul François qui n'en fût satisfait au dernier point: chose peu ordinaire à des gens naturellement si difficiles, et qui avoient peu de connoissance de la langue espagnole, que don Pedro de Salcedo en avoit de la françoise. Sa Majesté Catholique ne récompensa pas mal ses soins, le faisant à son retour alcade de Corte, et il manda depuis au maréchal de Gramont que le bien qu'il avoit dit de lui au roi d'Espagne avoit fait sa fortune.

Le maréchal arriva à l'île de la Conférence le même jour que le cardinal Mazarin et don Louis de Haro se séparoient après avoir signé la paix. Aussitôt qu'on leur dit son arrivée, ils le firent entrer pour lui témoigner leur commune joie et s'enquérir des particularités de son voyage. Il fut ensuite à Fontarabie visiter le roi d'Angleterre, que don Louis avoit logé dans son appartement il y avoit déjà quelques jours, et qui étoit sur le point de son départ. Il fit aussi ses complimens à don Louis, et lui rendit les grâces qu'il devoit à toutes les civilités qu'il avoit reçues du marquis de Liche et du comte de Monterey, ses enfans. Il lui dit des nouvelles de la marquise, sa belle-fille, et don Louis ne fut pas fâché de lui entendre dire que c'étoit la plus belle et la plus aimable dame de Madrid et de tout le monde; car, à dire la vérité, il n'y avoit rien de plus parfait qu'elle, tant par les beautés du visage que par la délicatesse de son esprit.

Le cardinal s'en alla, sans s'arrêter nulle part, trouver le Roi, qui l'attendoit à Toulouse avec une impatience extrême. Le maréchal lui demanda la permission de séjourner quelques jours à Bidache pour vaquer à quelques affaires domestiques qu'il y avoit; après quoi il partit en toute diligence pour rendre ses lettres et compte de sa légation à Leurs Majestés, dont il fut reçu avec tous les agrémens possibles et les témoignages de satisfaction qu'il pouvoit espérer. Il est aisé de croire qu'il fut assez particulièrement questionné sur la personne de l'Infante: ses réponses furent sans exagération, et il eut l'avantage, après que le Roi l'eut vue, de s'entendre dire par Sa Majesté qu'il n'y avoit rien de plus exact que le portrait qu'il lui avoit fait d'elle. Et, à dire vrai, c'eût été un méchant moyen de faire sa cour, que de vouloir commencer à fasciner des yeux qui devoient bientôt juger clairement de la réalité de ses paroles.

J'ai cru devoir en cet endroit interrompre la relation de ce qui se passa pour l'accomplissement du mariage du Roi, pour donner les remarques suivantes. On peut s'assurer qu'elles sont justes et pourront servir à ceux qui les verront un jour pour connoître parfaitement la manière dont la monarchie d'Espagne se gouvernoit du temps de Philippe IV, et les caractères des personnes principales de sa cour.

La distribution des tribunaux suprêmes qui résident à la cour d'Espagne près de Sa Majesté Catholique a différentes origines, pour avoir été formés selon l'occurrence des temps, les réunions des royaumes et les conquêtes qui ont été faites.

Mais d'autant que les rois catholiques ont voulu donner à connoître que leur premier égard a été celui de la religion, il sera bon avant toutes choses de parler du conseil dans lequel il se traite de ces matières et d'expliquer quelles ont été les précautions qu'ils ont apportées pour la maintenir dans sa pureté.

Le tribunal de l'Inquisition a été le principal fondement sur lequel ils ont prétendu élever et soutenir cette grande machine de domination, dont les pères de ceux qui vivent aujourd'hui s'étoient pu flatter, mais qui n'a pas réussi si facilement à ceux qui les ont suivis, comme l'expérience dans les derniers temps a fait connoître en tant de différentes rencontres.

Il connoît de toutes les matières de foi ; il est gouverné par un ministre supérieur qui s'appelle *inquisiteur général*, et lequel souvent est fort ignare et non lettré ; son pouvoir s'exerce en vertu de bulles apostoliques, conformément à la nomination du Roi et à la fondation dudit tribunal. Six conseillers, qui doivent être ecclésiastiques, et dont le savoir est fort médiocre et les connoissances sur le fait de la religion tout-à-fait bornées, assistent l'inquisiteur général, pour le moins aussi ignorant que ses adjudans ; mais en revanche ils sont d'une gloire, d'une présomption et d'une suffisance qui passent toute imagination. Sa Majesté Catholique les nomme, mais l'inquisiteur major les propose ; comme aussi deux conseillers de Castille qui assistent au même tribunal pour la connoissance de certaines causes, mais non pas généralement de toutes. Il y a un secrétaire, un fiscal et autres ministres nécessaires pour l'expédition des affaires. D'autres tribunaux inférieurs dépendent de cet inquisiteur général, et sont distribués dans tout le reste du royaume, chacun ayant son territoire séparé, comme par exemple sont les inquisitions de Tolède, de Valladolid, de Cuença, Logrono, de Santiago, de Llerena, de Cordoue, de Grenade, de Murcie, de Séville, de Saragosse, de Valence, de Barcelone, de Sardaigne, de Sicile, des Canaries, de Carthagène, des Indes, du Mexique et de Lima.

Tous les royaumes et pays ci-dessus sont soumis à la juridiction de l'inquisiteur général, et la puissance de nommer absolument les inquisiteurs lui appartient sans la participation du Roi ; et en chaque tribunal il y a trois inquisiteurs, un fiscal, deux secrétaires et autres ministres inférieurs.

Pour le bien universel de la monarchie et sa conservation, il y a un conseil qu'on nomme celui d'Etat, où il n'entre que des gens d'épée et quelques cardinaux, dans lequel Sa Majesté établit des ministres les plus capables et les plus qualifiés de tout son royaume, tant par leurs naissance, mérite et qualités particulières, que par les postes principaux qu'ils ont tenus dans la paix et dans la guerre : maxime aussi sage qu'admirable, et qu'il seroit fort à désirer qui fût admise partout pour le bien des monarchies. Le nombre de ces ministres n'est point préfix ni les places réglées, qu'ils tiennent selon qu'ils y arrivent, ainsi que les grands d'Espagne à la chapelle du Roi et autres cérémonies.

Le Roi n'y entre jamais ; mais il leur adresse généralement tout ce qui regarde ses Etats, qu'ils examinent, et lui envoient leurs avis. Dans le lieu où il se tient il y a une fenêtre avec une jalousie, derrière laquelle le Roi peut entendre et voir tout ce qui se passe sans être vu : ce qui tient un peu messieurs les ministres la croupe dans la volte et les fait cheminer droit. Tous les papiers et les dépêches sont commis à trois secrétaires, dont l'un a le département d'Italie et d'Allemagne ; le second, la Flandre et le Nord ; et le troisième, les Indes et le dedans de l'Espagne. L'occupation de ces trois messieurs a un peu changé de face depuis ce temps-là, et ils sont devenus plus oisifs ; car la malheureuse guerre qu'on a eue a fait que l'Espagne n'a presque plus que voir présentement à toute l'Italie, à la Flandre, ni à l'Allemagne ; et c'est de quoi les Espagnols ne se consoleront jamais, et en vérité ce n'est pas sans raison.

Le conseil suprême de Castille dès le temps de Philippe II étoit composé, et l'est encore aujourd'hui, d'un président, de seize conseillers et d'un fiscal, lesquels sont obligés d'être *letrados* : c'est ce que nous appelons gradués. On y traite de toutes les matières publiques, des droits de la couronne, et autres choses concernant le bien du royaume en ce qui touche la justice. La forme dans laquelle se résolvent les choses selon les ordres qu'il plaît à Sa Majesté de donner, afin que l'on examine et que l'on puisse dire son avis, est que tous les conseillers opinent, et que selon la pluralité des voix l'on s'adresse au Roi, qui ordonne ce que bon lui semble.

Si la matière est publique, dans laquelle le fiscal demande quelque droit à des communautés ou à des particuliers, on tire de différens conseils des personnes pour en connoître. Il y a en ce conseil quatre chambres : celle de *Gouverneur*, où assiste le président avec deux conseillers ; celle qu'ils appellent le *Mille cinq cents*, dans laquelle il y en a cinq ; celle de *Province* et celle de *Justice*, dans chacune desquelles il y en a trois, lesquels donnent sentence en première et seconde instance, dont il n'y a point d'appel ; et dans les causes qui viennent des sentences données par les juges qui ont la première connoissance, il n'intervient qu'une seule sentence, par laquelle on met fin à l'affaire.

Dans la chambre de *Mille cinq cents*, on voit les procès qui vont par appelle en troisième instance devant la personne du Roi, des sentences données en vision et révision par les auditeurs des chancelleries de Valladolid et Grenade, qui sont de certaines natures prescrites par les lois. On y examine aussi les visites

et résidences des ministres et corrégidors du royaume. Pour les matières de crimes qui se commettent en la cour et en son détroit, la connoissance en appartient absolument et sans appel à la chambre des *alcades de Corte*, qui sont au nombre de huit.

De ce corps du conseil de Castille, dont j'ai parlé ci-dessus, on en compose un autre qu'on appelle de *la Chambre*, duquel est toujours le président de Castille avec deux ou trois conseillers, tels qu'il plaît au Roi de nommer. Dans celui-ci se traitent seulement les matières de grâces, indults et concessoires : c'est par celui-ci que tous les archevêchés, évêchés, résidences, charges de conseillers, *oydores* (1), et tout autant d'offices qu'il y a dans les royaumes de Castille et de Navarre, prébendes et bénéfices qui sont de la nomination royale, se proposent à Sa Majesté. Il y a trois secrétaires, dont l'un expédie les grâces, l'autre toutes les provisions ecclésiastiques, et le troisième ce qui regarde les places de conseillers, résidens, *oydores* et autres offices.

La forme qui s'observe dans ce conseil, aussi bien que dans tous les autres, pour proposer à Sa Majesté les sujets que l'on juge capables de remplir quelques-uns des offices ci-dessus, est que venant à vaquer quelque évêché ou autre charge, les conseillers qui s'y trouvent opinent sur les sujets du plus de mérite qui pourroient être proposés à Sa Majesté ; en sorte que si de trois conseillers il y en a deux qui opinent pour un sujet, celui-là est nommé entre eux ; et ils dressent en même temps un mémoire dans lequel sont les qualités, la capacité et les services de ceux qui ont été proposés, lequel mémoire l'on remet à Sa Majesté, laquelle élit qui bon lui semble ; et bien souvent il arrive que ce n'est aucun de ceux qui lui ont été proposés, ayant la souveraine disposition d'agir comme il lui plaît.

Le conseil de guerre gouverne tout ce qui appartient au-dedans de l'Espagne terrestre et maritime ; il consulte et propose toutes les charges militaires, depuis le capitaine général jusques à l'enseigne d'infanterie, mais en la même forme que le conseil de *la Chambre*. Il est composé de quatre conseillers et deux secrétaires, dont l'un a le département de la terre, et l'autre celui de la mer : ceux du conseil d'Etat y entrent quand ils veulent. Ce conseil a la connoissance de toutes les causes civiles et criminelles des soldats : c'est pourquoi un conseiller de celui de Castille s'y trouve, et avec son assistance se jugent les procès. Dans ce conseil assiste aussi un fiscal ministre gradué.

Le conseil d'Arragon est composé d'un président qu'on appelle vice-chancelier, de six conseillers gradués, savoir, deux du royaume d'Arragon, deux de Valence, un de Catalogne, et un autre des îles ; trois secrétaires des trois royaumes, ou régnicoles des susdites couronnes. L'on y traite de leurs gouvernemens, de la provision de leurs évêchés, places et offices, mais avec cette distinction que c'est le vice-roi qui propose trois sujets sur chaque matière : ce qui s'examine dans le conseil, où l'on opine sur la qualité et le mérite desdits sujets ; et si le conseil ne se conforme pas au sentiment du vice-roi, le tout est remis au Roi, qui ordonne ce qui lui plaît. A ce conseil sont évoquées, par faveur ou grâce, certaines causes graves et civiles, et on y opine selon la coutume des lieux ; car généralement et régulièrement toutes choses se doivent terminer suivant les lois de chaque royaume.

Le conseil d'Italie est composé d'un président et de six conseillers, deux du royaume de Naples, deux de Sicile et deux de Milan ; trois secrétaires, chacun de son pays. Des six conseillers, un doit être Espagnol et l'autre régnicole ; et l'Espagnol doit être de ceux qui ont servi en ces royaumes-là, pour y avoir eu en iceux quelques places qui sont affectées particulièrement aux Espagnols.

La provision de tous les offices de ces royaumes se fait de la même forme que dans le conseil d'Arragon, les vice-rois envoyant leur nomination à Sa Majesté ; et la proposition s'en fait comme nous avons dit qu'elle se faisoit en la chambre de Castille.

Lorsque la trève se fit avec la Hollande, on forma un conseil politique de Flandre, qui subsiste encore aujourd'hui ; mais comme la connoissance de toutes les matières de la guerre qui se fait dans ce pays est proprement attribuée au conseil d'Etat, on expédie seulement dans celui-ci la provision de certains offices politiques, d'évêchés et de bénéfices. Il est composé d'un président, de deux conseillers et d'un secrétaire.

Le conseil des Indes est composé d'un président, de huit conseillers et d'un fiscal gradué, deux secrétaires, dont l'un expédie ce qui touche le Pérou et ses îles, et l'autre le royaume de Mexique et ses dépendances. La provision de ces places se fait par le conseil de la chambre de Castille. L'on y traite de toutes les matières de gouvernemens, visites des vice-rois, présidens, oydores, résidences de corrégidors, et

(1) Auditeurs.

de certaines causes civiles entre particuliers, dont il doit connoître par les lois du royaume; car toutes les autres se jugent sans appel en dix parlemens ou audiences, qui sont distribuées dans ces provinces-là.

Le même conseil prend aussi le soin de toutes les armées navales, galions et flottes qui vont aux Indes, de la provision des postes et offices militaires : ce qui se fait dans une chambre du même conseil, en une assemblée qui s'appelle *de la guerre des Indes*, en laquelle sont admis aussi les quatre conseillers du conseil de guerre; et ils proposent tous ensemble à Sa Majesté les sujets qu'ils estiment les plus capables de remplir les charges et emplois de ces royaumes. De ce corps de conseil s'en forme un autre comme celui de Castille, qu'on nomme *conseil de chambre des Indes*, où l'on consulte et propose au Roi les évêchés, places, offices de corrégidors, prébendes et bénéfices ecclésiastiques, en la même forme que dans celui de Castille.

Le *conseil des Ordres* a un président, six conseillers, deux de Calatrava, deux de Santago et deux d'Alcantara, un fiscal, qui doivent tous être gradués; et deux secrétaires, un pour l'ordre de Santiago, et un pour les deux autres ordres, qui jugent des matières civiles; et celui de Santiago pour les trois ordres, qui connoissent ensemble de celles de grâce.

Ces trois ordres connoissent en général de toutes les causes civiles et criminelles du territoire de leur grande-maîtrise, délibèrent sur les offices séculiers de chacun d'eux, et sur tous les bénéfices ecclésiastiques annexés aux religieux des mêmes ordres; et ce même conseil examine et autorise les preuves de noblesse que font ceux qui prétendent porter la croix.

Le conseil des finances est divisé en trois corps, mais tous sous le même président.

Le premier est appelé *conseil des finances*, où assistent quatre conseillers qui doivent être d'épée, des plus intelligens en de semblables matières. Ils prennent le soin du recouvrement des finances royales, impôts et fermes, et de la sûreté d'icelles. Il y assiste un fiscal gradué et deux secrétaires, qui ont chacun leur département dans tout le royaume.

Le second s'appelle *le tribunal des oydores*, dans lequel entrent cinq officiers gradués et un fiscal : l'on y connoît et détermine tous les droits et biens royaux par point de droit et de justice.

Le troisième est *le tribunal de la comptablerie major*, en laquelle résident trois officiers séculiers et un fiscal, qui prennent soin de faire rendre compte à tous ceux qui sont chargés des deniers et revenus du Roi, et leur donnent un temps préfix pour les rendre : ce qu'étant fait, on remet l'examen du compte à une table qu'ils appellent *des résultats*, en laquelle assistent trois auditeurs des comptes. Ils vaquent ordinairement à cela trois heures le matin et deux heures l'après-dînée. En examinant les comptes, s'il se trouve du reliquat, les auditeurs du compte en donnent leur certificat, et l'affaire retourne au tribunal des maîtres des comptes, qui ont soin du recouvrement.

Le président de ce conseil dispose de tous les revenus du Roi, et tout se paie par son seul ordre; mais de tout ce qu'il ordonne il faut qu'il soit arrêté et approuvé par deux *comptadores*, que l'on nomme de *la razon;* sans quoi rien n'est payé.

Le *conseil de la croisade* se gouverne par un commissaire général, assisté pour les matières de justice d'un conseiller de Castille, un d'Arragon, un d'Italie et un autre des Indes. On y prend soin du recouvrement et distribution qui proviennent des bulles de la *sainte croisade*, du droit de subside, et de celui qui est appelé *excusado*, qui sont rentes ecclésiastiques que le clergé d'Espagne a accordées. Il y a dans ce conseil un fiscal et un secrétaire.

Cette forme de gouvernement commis aux gens de qualité d'épée (n'y en entrant point d'autres dans le conseil d'Etat, et les présidences des conseils d'Italie, de Flandre et des Indes étant possédées par des personnes de même profession), joint au peu d'officiers de robe qui sont établis dans toute la monarchie d'Espagne, étoit bien différente de celle de notre royaume, que l'épée a fondé et que l'épée a conservé, où les emplois des conseils sous le règne précédent n'étoient possédés que par des gens de robe : mais le grand prince qui, par le droit de sa naissance et par ses éminentes qualités, vient d'être appelé à la régence du royaume, travaillant sans relâche sur les mémoires du plus juste et du plus religieux prince que jamais la France auroit possédé, et que la mort nous a ravi à la fleur de son âge, vient d'établir cette même forme de gouvernement, en mettant, à la tête et dans tous les conseils par lesquels cette puissante monarchie est gouvernée, les princes du sang et les plus grands seigneurs du royaume.

Je vais maintenant passer à certaines particularités que j'ai remarquées concernant la manière de vivre des personnes de la première qualité en Espagne, et des mœurs en général de cette nation, fière, superbe et paresseuse.

La valeur lui est assez naturelle; et j'ai souvent ouï dire au grand Condé qu'un Espagnol courageux avoit encore une valeur plus fine que les autres hommes. La patience dans les travaux et la constance dans l'adversité sont des vertus que les Espagnols possèdent au dernier point. Les moindres soldats ne s'étonnent que rarement des mauvais événemens, qu'ils attribuent à quelque cause fort éloignée, souvent même hors de la vraisemblance, et se consolent dans l'espoir d'un prompt retour de leur bonne fortune : ce que nous avons vu plusieurs fois dans le cours des guerres passées, et entendu dire assez plaisamment à la plupart des prisonniers que l'on faisoit, que le roi d'Espagne avoit sujet de se réjouir de la révolte du Portugal et de la Catalogne, les priviléges de ce royaume et de cette province étant de telle nature que, pour en obtenir quelque chose, il falloit avoir plutôt recours à la prière (qui étoit le plus souvent infructueuse) qu'au commandement; mais que venant à être assujettis par la force des armes (comme cela étoit indubitable), leurs priviléges seroient abolis; et le Roi en étant le maître absolu, en tireroit un revenu prodigieux, qui le pourroit aider à faire de nouvelles conquêtes.

Quant à l'esprit, on voit fort peu d'Espagnols qui ne l'aient vif et assez agréable dans la conversation ; et il s'en trouve dont les *agudezas* (1) (pour se servir de leur terme, qui se traduiroit difficilement en françois) sont merveilleuses. Leur vanité est au-delà de toute imagination; et, pour dire la vérité, ils sont insupportables à la longue à toute autre nation, n'en estimant aucune dans le monde que la leur seule.

Leur fidélité pour le Roi est extrême et louable au dernier point : et quoique par politique ils soient obligés de dissimuler le mépris qu'ils font de ceux qui, oubliant leur devoir, viennent à les servir contre leur prince, ils l'ont pourtant bien avant dans le cœur; et c'est par force que la vérité les contraint de témoigner de la vénération pour la vertu, la valeur et la fermeté du prince de Condé, et d'avouer qu'ils ont à lui seul l'obligation d'avoir empêché la ruine totale de leurs affaires dans les Pays-Bas.

Leur paresse et l'ignorance non seulement des sciences et des arts, mais quasi généralement de tout ce qui se passe hors de l'Espagne, et on peut dire même hors du lieu où ils habitent, vont presque de pair et sont inconcevables.

(1) Saillies.

La pauvreté est grande parmi eux, ce qui provient de leur extrême paresse; car si nombre de nos François n'alloient faucher leurs foins, couper leurs blés et faire leurs briques, je crois qu'ils courroient fortune de se laisser mourir de faim, et de se tenir sous des tentes pour ne se pas donner la peine de bâtir des maisons. Ils sont fort sobres quant à leur vivre, mais ils ne se peuvent rassasier de femmes : aussi faut-il avouer qu'elles sont si jolies, si spirituelles, si insinuantes et de si bonne volonté, qu'il est bien malaisé, lorsqu'on ne se trouve pas tout-à-fait impuissant, de s'empêcher de succomber à la force de leurs charmes, au hasard du risque qu'on en peut courre, les plus belles étant souvent très-sujettes à caution.

Les gens de la première qualité qui sont à la cour suivent quasi la même manière de vivre. Ils se lèvent fort tard, ne voient le Roi que lorsqu'ils l'accompagnent à la messe, c'est-à-dire ceux qui sont *grands*; et le soir aux comédies, où ils assistent couverts, mais non point assis, et ne lui parlent jamais que par audience, quand la nécessité de leurs affaires les oblige à la demander. Les comédies et le cours font tout leur divertissement; et ils sont tellement assujettis à leurs coutumes, qu'ils ne vont qu'en de certains temps préfix au Passeo del Rio, qui est le plus agréable endroit qu'on puisse imaginer, et abandonnent ce lieu-là dans l'excessive chaleur de l'été (où ils ont une promenade d'une lieue de long, dessous des arbres, sur du sable ferme que la rivière de Mançanarès arrose par cinquante petits canaux différens) pour avaler l'épaisse poussière du Prado. Il est vrai que comme c'est un lieu qui tient à Madrid, et qu'il faut un peu descendre pour aller à l'autre, cette paresse naturelle dont j'ai parlé ci-dessus le leur fait préférer.

Après les dix heures du soir, chacun sort en son particulier et ils restent tous jusques à quatre heures du matin chez les courtisanes publiques, qui les savent engager par tant d'agrémens, qu'il s'en trouve peu ou point qui s'embarquent à une galanterie d'une femme de condition. La dépense qu'ils font chez ces courtisanes publiques est excessive; car rien ne leur paroît cher de ce qui sert à leur divertissement. La plupart des grands se ruinent avec les comédiennes; et j'en ai vu une fort laide et fort vieille que l'amirante de Castille aimoit à la fureur, à qui il avoit donné plus de cinq cent mille écus sans qu'elle en fût plus riche.

La plupart de tout ce qu'il y a de gens à Madrid passent les nuits d'été dans les prés et dans

les places publiques de la ville, où, au premier coup de sifflet, toutes les femmes de mauvaise vie (que l'on peut dire être en grand nombre) accourent, et là chacun se couple à sa fantaisie; de sorte qu'on peut comparer ce spectacle au rut des cerfs, qui se fait à la fin de septembre dans les forêts. Cela paroît fabuleux: cependant j'en parle après l'avoir vu de mes propres yeux. Ces sortes de dames, qui se nomment *tapades*, ont tellement perdu toute honte, que même le jour elles sautent au cou des personnes qui leur paroissent un peu bien faites.

Toutes sortes de maux vénériens y sont fort communs; mais la raison qui empêche que les Espagnols n'en guérissent presque jamais, est la paresse qu'ils ont à se faire traiter et l'ignorance crasse de leurs chirurgiens; car, du reste, je crois qu'il y a autant de danger de prendre du mal à Paris qu'à Madrid. La sûreté par les rues y est grande, et l'on s'y promène seul la nuit sans danger, avec sa rondache et sa lanterne; car pour des flambeaux, ni le connétable ni l'amirante n'oseroient en faire porter.

L'indévotion de quelques Espagnols et leur mascarade de religion est une chose qui ne se peut comprendre, et rien n'est plus risible que de les voir à la messe avec de grands chapelets pendus à leurs bras, dont ils marmottent les patenôtres en entretenant tout ce qui est autour d'eux, et songeant par conséquent médiocrement à Dieu et à son saint sacrifice. Ils se mettent rarement à genoux à l'élévation. Leur religion est toute des plus commodes, et ils sont exacts à observer tout ce qui ne leur donne point de peine: on puniroit sévèrement un blasphémateur du nom de Dieu, et une personne qui parleroit contre les saints et les mystères de notre foi, parce qu'il faut être fou, disent-ils, de commettre un crime qui ne donne point de plaisir; mais pour ne bouger des lieux les plus infâmes, manger de la viande tous les vendredis et entretenir publiquement une trentaine de courtisanes, et les avoir jour et nuit à ses côtés, ce n'est pas seulement matière de scrupule pour eux. Je ne parle que des libertins, dont le nombre est grand; car il faut convenir que dans toutes les conditions il y a plusieurs personnes d'une piété solide et d'un grand exemple.

Pour les moines, ils ne savent guère de latin, et encore moins de théologie; mais il s'en trouve parmi eux de fort adroits pour toute sorte d'intrigues. La dissipation et le peu de régularité de certains couvens de religieuses ne se peuvent exprimer.

Les grands seigneurs ne font presque point de cour au favori, et la liberté d'en parler est beaucoup plus grande qu'elle n'est ailleurs: l'on peut être brouillé avec lui sans l'être avec le Roi, et il leur peut bien empêcher d'avoir des emplois et des grâces; mais ne leur faisant point de bien, cela ne va pas aussi à leur faire du mal; et, à n'en point mentir, on ne prive pas d'un grand bonheur les grands d'Espagne de la première classe quand on ne leur donne ni le commandement des armées, ni le gouvernement des provinces, charges qui, à leurs sentimens, ne doivent pas être préférées à la douceur de la vie oiseuse et libertine de Madrid: et le seul emploi que j'ai remarqué dont ils fassent quelque cas, est celui de gentilhomme de la chambre en exercice, parce que servant le Roi à table, et l'habillant et déshabillant, ils jouissent pendant la semaine de leur exercice du privilége de voir Sa Majesté, dont tous les autres sont exclus.

Le mépris que ces messieurs-là font des gens qui vont à la guerre, ou qui y ont été, n'est quasi pas imaginable. J'ai vu don Francisco de Mennessès, qui avoit si valeureusement défendu Valenciennes contre M. de Turenne, et si bien qu'on ne put jamais lui prendre sa contre-escarpe, n'être pas connu à Madrid pendant que nous y étions, et ne pouvoir saluer le Roi ni l'amirante de Castille: et ce fut le maréchal de Gramont qui le présenta à l'amirante chez lui, lequel n'avoit jamais entendu parler de don Francisco de Mennessès, ni de la levée du siége de Valenciennes; ce qui ne laisse pas d'avoir sa singularité. Et il est surprenant que dans ce vaste empire tous ceux qui du temps dont je parle pouvoient commander les armées, fussent réduits à don Juan d'Autriche, qui étoit un très-médiocre capitaine; au comte de Fuensaldagne, qui n'entendoit rien à la guerre et qui ne l'aimoit point; au marquis de Caracène et au comte de Mortare, qui étoient encore, s'il se peut, plus bouchés que les deux autres.

L'éducation de leurs enfans est semblable à celle qu'ils ont eue de leurs pères, c'est-à-dire sans qu'ils apprennent ni sciences ni exercices; et je ne crois pas que parmi tous les grands que j'ai pratiqués il s'en trouvât un seul qui sût décliner son nom.

Le marquis de Liche avoit une bibliothèque extrêmement curieuse, pleine des plus beaux manuscrits du monde, contenant les dépêches et les affaires les plus importantes de toute la monarchie, depuis Charles V jusques à présent: mais on pourroit dire de lui ce que le Tassoni disoit dans la Secchia de monsignor Boscheti: *Non dava troppo il guasto à la scrittura;* et

l'ignorance de ces grands d'Espagne dans les demandes qu'ils font est quelquefois si surprenante, qu'on ne peut pas s'empêcher d'en rire, et mérite bien que j'en rapporte ici quelques exemples. Le nonce du Pape causant un jour avec le maréchal de Gramont à Madrid, lui dit que la nouvelle étant venue que les Vénitiens avoient gagné un combat contre les Turcs, un grand d'Espagne lui demanda en grande amitié: *Quien era* (1) *verey à Venezia?* Sur quoi il lui répondit fort agréablement qu'il le pouvoit demander à M. l'ambassadeur vénitien, qui étoit tout proche; dont il s'abstint par bonne fortune, car il est sûr que le pantalon lui eût fait une riposte telle que méritoit le sauvage de la question.

L'ambassadeur de l'Empereur disoit un jour au maréchal de Gramont qu'un autre grand de la première classe s'étoit soigneusement enquis de lui *si Alemagna* (2) *era buena ciudad, y si avia tambien carneros como en Espana*; et plusieurs pauvretés de la sorte que je ne rapporte pas. Enfin on peut parler devant la plupart de ces messieurs-là allemand, italien, latin et françois, sans qu'ils distinguent trop quelle langue c'est; ils n'ont nulle curiosité de voir les pays étrangers, et encore moins de s'enquérir de ce qui s'y passe.

J'ai pris grand soin d'examiner autant qu'il m'a été possible en quoi consistoit cette grandeur qui les fait traiter d'égal avec tous les princes souverains. Il est vrai qu'il y a des races extrêmement illustres, et dont l'ancienneté et les alliances ne sauroient être meilleures; mais pour toutes les marques extérieures qui accompagnent la grandeur, et qui font la distinction des hommes, les séparant du commun et imprimant le respect dans les esprits, je n'en ai pu remarquer aucunes, ni dans le nombre de leurs domestiques, qui est fort médiocre; ni dans leur table, n'y en ayant pas un seul chez qui on aille manger; ni dans leurs écuries, qui ne sont remplies que de deux attelages de mules, et que de cinq ou six vieux chevaux dressés pour les fêtes de taureaux.

Quant à leurs habillemens, l'on peut leur donner la louange que le luxe n'a pas pénétré jusques à eux; car la dépense du plus grand seigneur qui s'habille le mieux n'excède pas cent écus par an; et deux ou trois golilas, qui valent bien deux réaux chacune, est tout ce qui leur coûte en linge, car la chemise blanche n'est certainement pas en vogue, même chez les plus galans : et quand on s'étonne, avec raison, que des personnes qui possèdent tant de biens (car il est certain que leurs Etats sont grands) soient si engagés et n'aient jamais un sou, l'on a pour toute réponse que les femmes les ruinent, et qu'une course de taureaux leur coûte des millions; et il faut se payer de cette mauvaise monnoie.

Ayant toujours ouï parler de ces grands hommes qui avoient eu part au gouvernement de la monarchie sous les règnes de Ferdinand, de Charles-Quint et de Philippe II, je m'étois imaginé que les enfans avoient hérité de la lumière de leurs pères; et j'écoutois un jour avec grande disposition à admirer ce que j'entendrois dire au duc d'Albe, le grand-père de celui que nous avons vu récemment ambassadeur en France, qui étoit un fort bon gentilhomme, mais des plus ignares, lequel s'engageant par malheur à raconter une histoire de son aïeul, qui avoit gouverné les Pays-Bas et causé leur entière révolte, ne se put jamais souvenir du nom du prince d'Orange qui servoit à son propos, et en sortit en l'appelant toujours *el rebelde*.

L'amirante de Castille étoit bien fait et agréable de sa personne, d'assez bon esprit, peu humilié devant les favoris, mais uniquement occupé de sa grandeur, de ses comédiennes et de ses plaisirs, et ne se souciant point du tout de la guerre, où il auroit pu réussir s'il avoit voulu servir.

Le connétable de Castille avoit une physionomie qui plaisoit et beaucoup de douceur dans l'esprit. Il fut général de la cavalerie en Catalogne, défendit Gironne, et en fit lever le siége au maréchal d'Hocquincourt; gouverna quelque temps l'Etat de Milan, puis s'en retourna promptement à Madrid, où il se trouva si bien et tellement à son aise, qu'il ne fut plus au pouvoir du roi d'Espagne de l'en faire sortir pour l'envoyer ailleurs.

Le duc de Medina de Las-Torres étoit fort bien fait, tant du corps que de l'esprit; sa libéralité alloit jusques à la profusion, et je lui ai vu donner au Roi, comme une paire de gants, une tapisserie qu'il avoit fait faire à Naples, qui lui coûtoit deux cent mille écus, parce que Sa Majesté Catholique l'étant venue voir chez lui, l'avoit louée et trouvée à son gré. Il avoit assez de connoissance des affaires du dedans et du dehors de la monarchie, et même au-delà de ce que des personnes de sa qualité ont accoutumé d'avoir; et quoique le favori et lui ne fussent

(1) Qui étoit vice-roi à Venise?

(2) Si Allemagne étoit une belle ville, et s'il y avoit des moutons comme en Espagne.

pas trop bien ensemble, il ne laissoit pas de soutenir avec dignité son rang et sa naissance, et d'être considéré du Roi autant que qui ce soit dans la cour.

Le marquis de Liche et le comte de Monterey étoient deux figures peu avenantes, et qui n'avoient de talens et de mérite que de se trouver les fils du favori.

Quant aux autres grands que j'ai pratiqués, *tienen partes* (1) *tan limitadas*, qu'on les peut passer sous silence.

La naissance de don Louis Mendès de Haro est illustre : il avoit une connoissance parfaite des affaires du dedans de la monarchie d'Espagne, et une médiocre des étrangères ; ses résolutions étoient lentes et incertaines ; son travail assidu, mais dont les productions ne passoient point pour merveilleuses ; le crédit qu'il avoit près de son maître étoit sans bornes ; son gouvernement beaucoup moins sévère que celui du comte d'Olivarès ; beaucoup de probité et d'honneur, ferme dans ses paroles ; les biens qu'il possédoit excessifs, mais ils lui venoient plutôt par héritage que par faveur. Ses deux fils étoient mariés ; le marquis de Liche avoit épousé la fille du duc de Medina-Celi, qui étoit la plus belle femme de toute l'Espagne, et le comte de Monterey l'héritière qui lui fait porter ce nom, et tous deux sans enfans : c'étoient les deux plus vilains hommes que j'aie vus de ma vie ; mais, en récompense, mesdames leurs sœurs étoient incomparablement plus laides : l'aînée étoit mariée au comte de Niebla, fils aîné du duc de Medina-Sidonia ; et si quelque chose pouvoit surpasser la laideur de la femme, ce seroit l'incapacité du mari. Telle étoit composée la famille de don Louis, qui a eu le bonheur de conclure, dans le piteux état des affaires de son maître, une paix qui, à la vérité, n'étoit pas si avantageuse que les précédentes : mais ce n'étoit pas sans raison qu'il avoit suivi l'exemple du sage chirurgien qui coupe hardiment un bras pour sauver la vie à son malade ; et qui considérera la Flandre sans hommes ni argent, jugera s'il est équitable qu'il valoit mieux nous céder les conquêtes que nous y avions faites que de la laisser conquérir tout entière, et d'y ajouter Avesnes, Marienbourg et Philippeville, que d'abandonner les intérêts d'un prince (2) qui avoit soutenu ceux d'Espagne avec tant d'honneur et de foi : exemple qui eût été d'une périlleuse conséquence, et bien contraire à la politique d'une nation dont les vues s'étendent si loin, et qui regarde plus attentivement l'avenir que le présent.

[1660] Je reprends la suite du mariage du Roi, qui ayant été conclu comme je l'ai dit cidevant, Sa Majesté, la Reine sa mère et toute la cour partirent de Toulouse au commencement du printemps, et vinrent à Saint-Jean-de-Luz pour recevoir l'Infante sur la frontière. L'entrevue des deux rois se fit dans l'île des Faisans, où le cardinal Mazarin et don Louis de Haro avoient signé la paix. Je n'entrerai point dans le détail de cette grande et superbe cérémonie, plusieurs plumes meilleures et plus délicates que la mienne ayant suffisamment traité cette matière ; je dirai seulement que chaque nation fit de son mieux pour témoigner sa joie et faire honneur à son maître, et que les François et les Espagnols y réussirent. Le Roi ramena l'Infante à Saint-Jean-de-Luz, où les noces se firent le lendemain, à la grande satisfaction de toute la France ; puis le Roi se mit en marche avec toute la cour pour s'en revenir à Paris, où la Reine fit son entrée, et où elle fut reçue avec toute la pompe et la magnificence dues à la majesté royale et à une princesse pleine de vertus et de qualités charmantes ; car l'on peut dire sans flatterie qu'il n'y avoit rien au-dessus de la Reine pour la beauté ni pour la générosité de son cœur ; et jamais il ne fut de couple plus parfait que celui du Roi et d'elle.

L'hiver se passa en ballets, en assemblées, en comédies, en jeux et en fêtes magnifiques ; et le Roi, qui étoit jeune, galant, fait à peindre, et le plus aimable de tous les hommes, inventoit tous les jours des moyens nouveaux de divertir la Reine et de lui plaire : à quoi il n'eut pas de peine à réussir, car elle l'aimoit à l'adoration, et n'a jamais changé un instant pour lui jusques à la mort.

Le cardinal, triomphant de son côté de ce qu'il venoit de faire, et se trouvant toujours le premier homme de l'Etat et dans le comble de la plus haute faveur, ne songeoit plus qu'à *gauder le papa* (3) et à se réjouir avec un nombre d'amis choisis, qui étoient les plus déliés et les plus honnêtes gens de France, à la tête desquels étoit le maréchal de Gramont : ce n'étoit que jeux, que festins, que bombances chez lui, et jamais la cour ne fut plus remplie de joie, de galanterie et d'opulence qu'elle l'étoit. Tous les courtisans regorgeoient d'or ; et leur extrême magnificence en habits, en bonne chère et en équipages superbes, faisoit honneur à leur maître et ren-

(1) Leur intelligence est si rétrécie.
(2) Le prince de Condé.
(3) Etre heureux comme un pape, en italien *godere il papato*.

doit sa cour la plus éclatante et la première de l'univers.

[1661] Au commencement du printemps de l'année 1661, le cardinal, qui se sentoit fort incommodé de la goutte, quitta Paris pour s'aller établir à Vincennes, qui étoit sa maison favorite et celle qu'il avoit fait bâtir à son gré, pour y être plus à son aise et plus retiré du grand monde, qui commençoit à le fatiguer dans ses souffrances; et comme il avoit le meilleur esprit et le plus solide qu'on pût avoir, qu'il sortoit de venir donner la paix à l'Europe et de marier le Roi à sa satisfaction, que rien ne manquoit plus à sa gloire, et que du reste il se trouvoit comblé de biens et d'honneurs, il songeoit, en homme aussi sage qu'il étoit, à mettre une sorte d'intervalle entre la vie et la mort, qui est ce qu'il avoit toujours projeté et ce qui le faisoit vivre assez retiré à Vincennes, néanmoins avec un certain nombre d'amis choisis qu'il ne vouloit jamais qui l'abandonnassent.

Sa maladie augmentant et la goutte commençant à gagner la poitrine, le Roi et les deux Reines vinrent s'établir à Vincennes pour être plus près de lui et savoir quel seroit le dénoûment de sa maladie. Deux mois après, l'hydropisie fut entièrement formée; et Valot, premier médecin du Roi, qui n'abandonnoit pas le chevet de son lit, lui déclara que l'art de la médecine ne pouvoit rien à son mal et qu'il n'y avoit plus que Dieu seul qui le pût tirer de l'état périlleux où il étoit. Il reçut cet arrêt fatal avec un courage et une fermeté de héros. Il envoya supplier le Roi, deux jours avant sa mort, de le venir voir; et il lui dit tout ce qu'un homme comme lui étoit capable de dire à un jeune prince qu'il avoit toujours respecté et aimé tendrement et de l'éducation duquel il avoit pris un si grand soin, en lui enseignant cet art de régner qu'il a si bien retenu et que nous lui avons du depuis vu mettre en pratique au-dessus de tous les rois du monde.

Le Roi s'attendrit extrêmement avec le cardinal et regretta la perte d'un aussi digne et aussi fidèle ministre, autant que les princes sont capables de regretter ceux qui les ont fidèlement servis toute leur vie et qui ne se trouvent plus en état de le faire, c'est-à-dire, le cardinal mort, il ne fut plus question de son ministère. Cela n'a rien néanmoins de surprenant, c'est ce qui a été de tous les temps et ce qui durera jusques à la fin du monde. Ainsi il ne faut ni s'en étonner, ni que cela dérange jamais un instant un sujet de son devoir et de servir son maître, pendant le cours de sa vie, avec le zèle et la fidélité qu'on lui doit.

Le maréchal de Gramont assista toujours le cardinal jusques à son dernier soupir, et il perdit en lui un protecteur et un ami tel qu'on n'en trouve guère dans la vie : aussi n'a-t-il jamais perdu la mémoire de toutes les obligations qu'il lui avoit, et l'on peut dire que sa reconnoissance pour le cardinal n'a fini qu'avec lui.

Le lendemain que le cardinal fut expiré, toutes les affaires changèrent de face à la cour : le Roi, quoiqu'à la fleur de son âge et au milieu de ses plaisirs, prit seul le timon de l'Etat et se livra entièrement aux affaires; ce qu'il a continué de faire pendant le cours de son règne long et glorieux. La Reine, sa mère, qui avoit été régente si long-temps, n'eut plus de part aux affaires; non plus que les princes du sang et les plus grands seigneurs de France, qui jusques alors avoient été admis dans les conseils et fait une figure distinguée. Tout le gouvernement de l'Etat fut renfermé en la personne du Roi et en trois ministres dont il forma son conseil étroit : M. Le Tellier pour la guerre, M. de Lyonne pour les affaires étrangères, et M. Colbert pour les finances; tout le reste fut congédié; et M. Fouquet, qui comptoit d'occuper la place du cardinal, fut mis dans une prison étroite, où il a fini ses jours. Nous avons eu lieu de croire que la politique du Roi étoit admirable et meilleure que toute autre, puisque, pendant tout le temps qu'elle a duré, la barque a été gouvernée de manière qu'il s'est rendu redoutable à toute l'Europe par les grandes actions qu'il a faites en personne, par la sagesse de son gouvernement, qui n'étoit due qu'à son bon esprit et à lui seul; et il est constant qu'il eût été jusques à sa mort l'arbitre de l'Europe, si ses ordres avoient été ponctuellement exécutés, et qu'on n'eût pas joué de malheur en plus d'une occasion.

Après cette légère digression, que j'ai crue en sa place, je passe à ce qui concerne la suite de la vie du maréchal de Gramont à la cour.

Bien qu'il fût d'un âge de beaucoup plus avancé que celui du Roi, et qu'un homme qui frise déjà la soixantaine n'est guère à la mode ni de mise auprès de celui qui n'en a que vingt-trois, cependant le maréchal de Gramont, qui avoit un esprit jeune et de tous les temps, ne laissa pas que de plaire infiniment au Roi, et il se rendit si assidu et si agréable auprès de sa personne qu'il ne pouvoit plus se passer de lui, et il falloit que le maréchal de Gramont fût de tous ses plaisirs. La manière honorable et distinguée dont il vivoit à la cour lui donnoit un grand relief; et il n'étoit question, tant pour le courtisan que pour les étrangers, que de sa

maison, que de sa bonne chère et de tout l'honneur qu'il faisoit à son maître.

[1662] Un an après la mort du cardinal, M. le duc d'Epernon, qui étoit colonel-général de l'infanterie françoise, venant à mourir, le Roi jugea à propos d'abolir cette charge, l'autorité et le crédit en étant trop grands pour un sujet. Il envoya chercher le maréchal de Gramont le moment d'après, pour lui annoncer qu'il l'avoit choisi, sur toute la cour, pour lui donner la charge de colonel de ses gardes françoises, qu'il créoit en sa faveur, et qui, n'étant plus subordonnée à celle de colonel-général, devenoit la première et la plus importante de l'Etat.

Le maréchal de Gramont reçut cette grâce singulière avec tout le respect et la reconnoissance qu'il devoit; et l'on peut dire aussi qu'il a servi du depuis à la tête de ce régiment d'une manière qui l'honoroit, et à la grande satisfaction du Roi; personne n'ayant jamais vécu avec tant d'éclat et de noblesse qu'il a fait jusques à la malheureuse catastrophe qui l'obligea à se défaire de cette charge avant sa mort, malgré toutes les oppositions du Roi pour l'en empêcher. Mais il étoit écrit dans les destinées que cela devoit être ainsi, et que, quoique Sa Majesté m'en eût donné la survivance avec une bonté infinie, je n'en jouirois pas, et que, par succession des temps, elle reviendroit dans ma maison, où elle est maintenant, et exercée par le duc de Guiche, mon fils.

Le maréchal de Gramont fut douze ans colonel des gardes, et le courtisan le plus délié et le plus distingué qu'il y eût à la cour. Il suivit le Roi à ses premières campagnes de Flandre; et bien qu'il n'y eût point l'emploi qu'il devoit naturellement y avoir, M. de Turenne étant à la tête de l'armée, il ne laissa pas de monter la tranchée, comme simple colonel des gardes, aux siéges de Tournay et de Douay, obéissant aux officiers-généraux qu'il avoit vus à la bavette, et qui étoient ses aides de camp lorsqu'il commandoit les armées avec le grand prince de Condé.

Tout ce que le maréchal de Gramont faisoit n'étoit que pour marquer au Roi son entier dévouement et son obéissance aveugle à ses volontés; car il étoit au-dessus de la fausse et de la mauvaise gloire, et ne faisoit consister la véritable que dans ce qui alloit uniquement à plaire à son maître et à faire ce qui lui étoit agréable.

La campagne de Flandre finie il s'en alla dans ses gouvernemens, où il crut sa présence utile pour le service du Roi. Il y obtint pendant son séjour la grâce du comte de Guiche, son fils, et son rappel à la cour, avec cette condition qu'il ne serviroit plus à la tête des gardes comme survivancier; ce qui toucha extrêmement le maréchal, et qui le détermina enfin à prendre, comme je l'ai déjà dit, le mauvais parti de vendre sa charge, voyant que mon frère ne pouvoit consentir que je l'eusse, en étant privé: dont le pauvre garçon a été du depuis inconsolable, mais inutilement; car la faute faite, il n'y eut plus moyen de la réparer. Ce qui doit bien apprendre aux hommes à aller bride en main lorsqu'il s'agit d'affaires essentielles, et à se donner de garde de suivre certains mouvemens de vengeance qui tournent ensuite contre eux.

[1672] L'année d'après, le Roi fit cette fameuse et surprenante campagne de Hollande, que la postérité croira avec peine; car il soumit à son obéissance, en moins de trois mois, toutes les places où Philippe II (qui ne prétendoit pas moins qu'à la monarchie universelle) avoit échoué au bout d'une guerre de trente ans. C'est au commencement de cette campagne que le Roi, étant touché de l'action brillante et inouïe du comte de Guiche, qui passa le Rhin à la nage à Tholus, en sa présence, à la tête de toute la cavalerie qui le suivit, et qui battit les ennemis qui étoient en bataille de l'autre côté de ce fleuve rapide, l'embrassa publiquement, et lui dit qu'il oublioit sa conduite passée, dont il n'avoit pas lieu d'être content, et qu'il lui redonnoit toute son ancienne amitié; qu'il étoit bien fâché que le maréchal de Gramont se fût défait de sa charge, ce qu'il avoit fait malgré lui; mais qu'il l'assuroit désormais qu'il n'y auroit rien de grand auprès de sa personne à quoi il ne pût prétendre.

Ces paroles charmantes furent accompagnées de tout ce que le Roi savoit dire quand il vouloit enchanter quelqu'un. Le comte de Guiche acheva la campagne et s'en revint à la cour, comblé d'honneurs, de gloire et de distinction de la part de son maître; et tout lui auroit réussi si, pendant l'hiver, il eût su profiter de la bonne volonté du Roi et de l'affection que Sa Majesté avoit pour lui; et s'il eût été docile et courtisan comme il convenoit de l'être, il est certain qu'il se fût trouvé bientôt après à la tête des affaires et un des premiers hommes de l'Etat; car l'on peut dire sans flatterie que personne n'avoit de plus grandes qualités, et que du surplus de l'excellent qui étoit en lui l'on en eût composé deux sujets parfaits. Mais il avoit trouvé le secret de gâter tout cela par une présomption qui n'étoit ni permise, ni dans sa place; car il vouloit maîtriser toujours et décider sou-

verainement de tout, lorsqu'il convenoit uniquement d'écouter et d'être souple : ce qui lui attira une envie générale, et enfin une sorte d'éloignement de la part du Roi, qui lui tourna la tête et ensuite lui donna la mort, car il ne put tenir à nombre de dégoûts réitérés. Il mourut à Creutznach (1), près de Mayence, entre mes bras, la campagne suivante [1673] (2).

[1674] L'année d'après les Espagnols s'étant déclarés pour les Hollandois, le Roi marcha au mois d'avril en Franche-Comté et en fit la conquête en trois semaines; car quand il se mettoit en œuvre et qu'il alloit à la guerre, il ne se contentoit pas de médiocrité, et rien ne résistoit à la force de ses armes, à son courage et à la justesse de ses entreprises.

Le jour que le Roi fit investir Dôle, il m'envoya chercher le soir dans sa chambre, où je le trouvai tout seul; il me fit l'honneur de me dire qu'il avoit besoin de moi pour la chose du monde la plus pressée et la plus importante, et à laquelle je n'avois pas moins d'intérêt que lui; qu'il s'agissoit de la perte de Bayonne ou de sa conservation; qu'il venoit de recevoir dans le moment un courrier de M. Colbert, par lequel il lui donnoit des avis très-certains que le prince d'Orange avoit formé le dessein d'attaquer Bayonne, et que l'armement considérable de la flotte, qui étoit déjà sous voile, n'avoit d'autre objet que celui-là; qu'il y avoit dessus dix-huit mille hommes de débarquement et toutes les choses nécessaires pour un siége; que la flotte, composée de soixante vaisseaux de ligne et de plus de cent bâtimens de transport, devoit aller mouiller au Passage, ce fameux port d'Espagne; et que l'infanterie espagnole, qui étoit dans les places du Guipuscoa, devoit se joindre avec les dix-huit mille hommes de pied hollandois commandés par le comte de Horne, et marcher ensuite droit à Bayonne, qui étoit une place négligée depuis long-temps et à emporter d'emblée, d'autant qu'il y avoit deux brèches à une courtine, où un bataillon de front pouvoit monter; nul dehors, point de fossés, pas un canon en état de tirer, moins de fusils, dix milliers de poudre en tout, et pour toute garnison cinquante vieux coquins dans les deux châteaux, et la garde bourgeoise dans la ville, commandée par M. le maire, qui, au premier coup de canon tiré sur lui, ouvriroit certainement les portes.

Après ce détail, que le Roi me fit en me lisant lui-même les lettres de M. Colbert et les avis qu'on lui avoit envoyés de Hollande, il m'honora d'une embrassade bien tendre, et me dit que le maréchal de Gramont étant accablé de goutte à Paris, où il étoit resté, il n'avoit de ressource et de confiance qu'en moi, et qu'il falloit que je partisse sur-le-champ et que je marchasse jour et nuit pour essayer de me rendre à Bayonne avant que la flotte des ennemis pût arriver au Passage, parce qu'il étoit persuadé que ma présence rectifieroit bien des choses, et qu'étant aussi accrédité et aimé que je l'étois dans la province, bien des gens me sachant à Bayonne se joindroient à moi, qui ne marcheroient pas pour M. le maire; que du reste il me donnoit un plein pouvoir d'agir comme je l'entendrois, et que généralement tout ce que je ferois seroit approuvé de lui.

Le Roi me fit donner sur-le-champ une lettre de crédit sur Lyon pour y prendre tout l'argent dont je pourrois avoir besoin, de laquelle néanmoins je ne voulois pas me servir. Et comme Sa Majesté étoit persuadée (la flotte ennemie ayant déjà paru sur les côtes de Poitou) que je trouverois peut-être Bayonne investi, mon ordre étoit d'y entrer à quelque prix que ce fût, c'est-à-dire, en bon françois, par la porte ou par la fenêtre. Après lui avoir embrassé les genoux et assuré fortement que je ferois mon devoir, et que je n'oublierois rien de tout ce qui pouvoit lui marquer mon zèle et mon parfait attachement, je montai à cheval et je me rendis de Dôle à Bayonne le sixième jour. A la vérité, je ne dormis pas beaucoup par les chemins; et les beautés de Montpellier, par où je passai, ne me retinrent pas plus que de raison.

A mon arrivée à Bayonne je trouvai les choses encore en pire état que le Roi ne me les avoit dépeintes; mais heureusement il n'y avoit aucun vaisseau encore d'arrivé au Passage, ce qui me donna quelque soulagement et un peu d'espoir de prévenir le coup funeste qui menaçoit cette importante place; et bien que je ne fusse pas un homme fort important, ma présence ne laissa pas de produire un bon effet.

Je commençai premièrement par ce qui me parut être le plus nécessaire, qui étoit la réparation des brèches et de fermer la ville; ce qui fut fait en quatre jours, au moyen de la quantité de travailleurs que je mis en œuvre, lesquels travailloient de bonne voile, sans même vouloir d'argent. Je fis faire une espèce de chemin couvert, creuser les fossés, mettre les canons sur des affûts : l'on m'apporta des armes du Béarn. J'avois dépêché à Toulouse, en passant, un courrier à Duteron, intendant de la marine à Rochefort, et mon ami intime, pour

(1) Dans le palatinat du Rhin.

(2) Le 29 novembre 1673; il étoit âgé de 36 ans.

lui faire part de l'extrémité où je me trouvois, n'ayant pas de quoi tirer un coup de mousquet, faute de poudre, et de m'en envoyer incessamment par une frégate légère; que j'avois ordre du Roi de lui en demander, et que j'allois vraisemblablement être attaqué; que tous les momens étoient précieux, et qu'il ne pouvoit faire trop de diligence, parce que la flotte des ennemis arrivée au Passage, rien ne pouvoit plus entrer par mer dans Bayonne.

Je fus servi à souhait, et le sixième jour de mon arrivée la frégate que j'attendois entra vent arrière dans la rivière, et m'apporta deux cent milliers de poudre et trois mille fusils, qui furent les très-bien reçus.

Le bruit du siége de Bayonne s'étant répandu partout, et bien des gens étant informés que le Roi m'y avoit envoyé de Franche-Comté pour la défendre, il n'y eut fils de bon père et de bonne mère de toutes les provinces voisines qui ne voulût avoir sa part à la défense d'une place de cette considération, qui étoit la clef du royaume; de sorte que le huitième jour j'eus plus de sept cents gentilshommes, tant du Béarn, de Guienne que du Périgord, qui me vinrent trouver, et qui ne me quittèrent jamais qu'au moment du départ de la flotte ennemie. Je vis venir les bandes béarnoises, qui montoient à trois mille hommes; j'en tirai mille du pays de Labour, autant de la basse Navarre, et plus de douze cents que je fis venir de mes terres; ce qui ne laissa pas de faire un corps d'infanterie assez considérable pour me garantir de quelques tentatives que j'avois à craindre de la part des ennemis; car pour un siége dans les formes, je m'en moquois, attendu que je savois bien que les ennemis n'étoient pas en état de le former, et que l'amiral Tromp connoissoit trop bien les ouragans de la côte de Biscaye pour se commettre à y rester du temps avec une flotte de plus de cent soixante voiles.

J'avoue que je commençai alors à respirer; et peu s'en falloit que je ne désirasse qu'il leur prît envie d'en faire le siége, très-persuadé que j'étois qu'ils y échoueroient et que j'en sortirois à mon honneur et gloire.

Au bout de quinze jours la flotte parut à la vue de Bayonne, et vint mouiller au Passage; ce qui m'obligea d'écrire aux alcades de Saint-Sébastien, qui sont les maîtres du pays, et avec lesquels j'avois signé un traité de bonne correspondance entre les frontières l'année d'auparavant, qu'étant informé que la flotte de Hollande étoit dans leurs ports à dessein de m'attaquer, j'étois bien aise de leur faire savoir que j'étois dans Bayonne avec un corps de troupes assez considérable pour ne rien craindre, ce qu'ils savoient déjà par d'autres que par moi; et que s'ils souffroient le débarquement des troupes ennemies et qu'il y eût un seul Hollandois qui mît le pied en France, je prendrois cela pour une rupture ouverte du traité qu'ils avoient fait avec moi; qu'au reste, je les assurois que si M. Tromp et M. le comte de Horn s'avisoient de venir jusqu'à Bayonne, ils ne me feroient pas grand mal, et qu'ils s'en retourneroient promptement dans leurs vaisseaux avec leur courte honte; mais qu'après je leur donnois ma parole que le retour vaudroit matines, et que de l'instant que la flotte se seroit retirée (ce que je les assurois qui arriveroit immanquablement), il ne seroit plus alors question avec moi de paix ni de concorde sur nos frontières; que je leur ferois la guerre du monde la plus vive, et que j'étois en état, par la supériorité des troupes que j'avois sur eux, de les aller brûler jusque dans Vittoria et de ruiner le pays à jamais.

Ma lettre porta coup et produisit l'effet que j'en attendois; car l'amiral Tremp et le comte de Horn ayant demandé, de la part de Leurs Hautes Puissances leurs maîtres, qu'on assemblât à Saint-Sébastien la junte du pays, en conformité du traité avec Sa Majesté Catholique, pour qu'elle eût à faire fournir par la Biscaye et le Guipuscoa les troupes, l'artillerie et les munitions de guerres nécessaires pour l'exécution du projet du siége de Bayonne, les principaux de la junte répondirent que la flotte étoit arrivée trop tard, et que ce qui eût été facile quinze jours plus tôt, par l'abandon où étoit Bayonne, devenoit maintenant impraticable, vu la nombreuse garnison qu'il y avoit dedans, la quantité de noblesse qui m'y étoit venue joindre, et le bon état où j'avois mis la place; qu'ainsi ils pouvoient s'en retourner comme ils étoient venus; que le pays ne fourniroit rien de tout ce qu'ils demandoient, et que les peuples de Biscaye et de Guipuscoa ne vouloient point, pour une tentative qui ne pouvoit plus être désormais qu'infructueuse, rompre le traité qu'ils avoient signé avec moi, et rentrer dans une guerre qui étoit la perte de leur pays par l'entière cessation du commerce avec la France.

Pendant tout ce conflit entre la junte et les généraux hollandois, le maréchal de Gramont, à qui le Roi avoit mandé de Franche-Comté l'ordre qu'il m'avoit donné de me jeter dans Bayonne, et le péril éminent où se trouvoit cette place, prit son parti sur-le-champ, et malgré sa goutte, qui étoit violente, fit mettre les chevaux à son carrosse et arriva en treize jours à Bayonne.

La nouvelle de l'arrivée du maréchal de Gramont à Bayonne fut sue dès le lendemain à Saint-Sébastien ; et les Espagnols estimant qu'un homme comme lui, et de sa considération, y augmenteroit encore la compagnie, déclarèrent net à l'amiral Tromp et au comte de Horn qu'ils ne souffriroient aucun débarquement, et que tout le pays alloit se soulever contre eux et prendre les armes s'ils ne remettoient promptement à la voile. Ce discours laconique ne leur plut pas; mais comme ils n'étoient pas les plus forts il fallut s'y soumettre ; et Tromp, qui d'ailleurs avoit une connoissance parfaite de la mer où il étoit, toute des plus scabreuses en temps d'équinoxe, et craignant avec raison les vents de la mer qui chassent à terre, ne se le fit pas dire deux fois, et appareilla dès le lendemain pour regagner la Manche : en quoi il donna une marque de son bon esprit et de sa grande connoissance, car s'il eût tardé vingt-quatre heures de plus, les vents qu'il appréhendoit toujours survinrent, et si furieux, que toute sa flotte se seroit perdue dans l'anse pleine de rochers de la côte qui règne depuis Saint-Sébastien jusques à Cabreton, et d'où il n'est plus possible de se retirer quand on y est une fois entré; ce qui eût été un beau coup de filet, et une perte dont les Etats-Généraux ne se seroient jamais relevés. Voilà quel fut le résultat du prétendu siége de Bayonne, que le Roi d'abord avoit tant de sujet de craindre, et la manière dont on le sauva.

Le maréchal de Gramont me dépêcha à l'instant au Roi pour lui en porter la nouvelle, qu'il reçut avec joie ; et je puis dire qu'il me parut satisfait du zèle et de l'intelligence avec laquelle il avoit été servi à point nommé, et dans un temps où, à plus de cent cinquante lieues de Bayonne, il n'y avoit pas un seul homme de troupes réglées à portée de le secourir ; ce qui prouve assez clairement que les gens qui ont un nom et un attachement fidèle doivent parfois être mis en place, et valent du moins autant que messieurs les intendans qui ont une autorité despotique dans toutes les provinces : mais ce n'est pas là mon affaire, et j'en reviens à finir la vie du maréchal de Gramont. Quand je fus de retour à la cour, le Roi m'ordonna de mander au maréchal de Gramont que, pour peu que sa santé lui permît, il vouloit qu'il ne passât pas l'hiver à Bayonne et qu'il revînt près de sa personne : ordre auquel il obéit volontiers, car il aimoit passionnément le Roi, auprès de qui il avoit passé partie de sa vie, et ne s'accommodoit guère de celle qu'on mène en province, peu convenable à un courtisan tel que lui.

Il fut reçu à merveille, et toujours avec une sorte de distinction de la part de son maître ; mais comme il commençoit à être sur l'âge, que la cour étoit tout-à-fait différente de ce qu'il l'avoit vue ; que le comte de Guiche, son fils aîné, étoit mort ; qu'il se trouvoit sans charge et que je n'en avois point ; que les vieillards sujets à des incommodités, de quelque bon esprit qu'ils puissent être, deviennent souvent incommodes aux jeunes gens, et qu'au lieu de les rechercher on les évite ; que cette affluence de monde, qui autrefois ne bougeoit de chez lui, n'y venoit plus que par un reste de bienséance, et que parfois il se trouvoit seul et réduit à la méditation, chose qui lui noircissoit l'humeur : tout cela le frappa et fit une telle impression sur lui, qu'il résolut, en homme sage qu'il étoit, de mettre un intervalle entre la vie et la mort, et de quitter la cour, bien qu'il ne fût point scrupuleusement dévôt, pour achever le reste de sa carrière chez lui avec tranquillité et douceur.

[1677] Le Roi partit au mois de février de l'année 1677, pour aller faire les siéges de Valenciennes et de Cambray ; et le maréchal de Gramont, sur le prétexte du risque que Bayonne avoit couru il y avoit deux ans, et pour lequel l'on n'avoit du depuis pris aucune précaution, M. de Louvois se souciant médiocrement des choses qui n'étoient pas sous ses yeux, supplia le Roi de trouver bon, moi servant en Flandre auprès de sa personne, qu'il s'y en retournât pour éviter une nouvelle tentative de la part des ennemis, laquelle pouvoit arriver sans miracle : c'est la raison dont il se servit, qui avoit un air de vraisemblance, pour son congé ; mais la réalité étoit sa retraite, qu'il avoit préméditée et à quoi il étoit résolu. Son départ fit néanmoins de la peine au Roi, et il fit humainement tout ce qu'il put pour le dissuader, mais inutilement : son heure étoit venue, et il fallut payer le tribut à la nature (1). Le roi revint de Flandre au bout de trois mois, victorieux à son ordinaire ; et étant à Saint-Germain, il apprit par moi la mort du maréchal de Gramont, qui ressembla à sa vie, c'est-à-dire pleine de confiance en la miséricorde de Dieu, et de zèle et de fidélité pour son maître, qu'il aima tendrement jusques à son dernier soupir.

(1) Le maréchal de Gramont mourut à Bayonne le 12 juillet 1678.

NOTE

SUR LE COMTE DE GUICHE.

Cette relation si intéressante, en ce qu'elle nous fait connaître dans tous ses détails l'une des actions de guerre les plus éclatantes du règne de Louis XIV, a été, suivant quelques bibliographes, écrite par le comte de Guiche, pour ainsi dire, sur le champ de bataille; au moins résulte-t-il de cette phrase: « Sa Majesté ordonna que je prisse encore l'avant-garde de tout *avec l'aile gauche que je commande*, » qu'elle l'a été pendant la campagne.

Il fallait la détacher des *Mémoires* du comte de Guiche, qui ne concernent que l'histoire des Provinces-Unies; et dès lors sa place était à la suite des *Mémoires* du maréchal de Gramont.

Le comte de Guiche était fils aîné du maréchal. Il fut placé de bonne heure auprès de Monsieur, frère de Louis XIV, qui le traitait en favori. Il fit jeune encore ses premières armes, se trouva en 1655 au siége de Landrecies, à celui de Valenciennes en 1656 et en 1658 à la prise de Dunkerque. L'année d'après il suivit son père dans l'ambassade extraordinaire de Madrid et revint avec lui à la cour.

Madame de Lafayette dit, dans l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, que « c'étoit le jeune homme le plus beau et le mieux fait, aimable de sa personne, galant, hardi, brave, rempli de grandeur et d'élévation; mais la vanité que tant de bonnes qualités lui donnoient, et un air méprisant répandu dans toutes ses actions, ternissoient un peu tout ce mérite. » Il ne tint qu'à lui de faire une grande fortune à l'armée et à la cour; il se perdit par l'éclat d'une passion où il entrait moins de tendresse que d'orgueil. Marié malgré lui avec mademoiselle de Béthune, petite-fille du chancelier Séguier, il dédaigna sa femme et sembla chercher je ne sais quelle vengeance dans la multiplicité de ses amours. Il osa porter ses regards sur la duchesse d'Orléans, qu'il poursuivit publiquement de ses prétentions imprudentes. Exilé trois fois en punition de son audace, il alla pendant son second exil servir en Pologne où il se distingua par son courage; et pendant le troisième il se fixa en Hollande et s'occupa à écrire le récit des événements dont il fut témoin dans cette république, de 1665 à 1668.

Au commencement de cette dernière année, le Roi lui permit de se rendre en Navarre pour y exercer la charge de vice-roi dont il avait la survivance. Le comte de Guiche y eut bientôt avec le parlement de très vives discussions. Le parlement fit de ses griefs l'objet de remontrances auxquelles le comte répondit par un long mémoire. Ces pièces sont conservées parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale.

Enfin Madame étant morte en 1670, le comte de Guiche put revenir à la cour; mais il n'y revint ni plus modeste ni plus sage. Le Roi le traitait avec une froideur que tous les courtisans s'empressaient d'imiter. « Il est si enragé, écrivait alors Bussy-Rabutin, qu'il se souhaite maintenant en exil comme il se souhaitoit, il y a trois mois, à Paris. » Ces exagérations étaient dans le caractère du comte de Guiche, si nous en croyons madame de Motteville, qui dit « qu'il aimoit mieux une disgrâce éclatante qu'une vie ordinaire avec l'abondance de toutes choses. »

Le passage du Rhin au printemps de l'année 1672 fournit au comte de Guiche une occasion de conquérir, par un acte d'heureuse témérité, la bienveillance du Roi. On sait que ce fut lui qui se jeta dans le fleuve à la tête des cuirassiers, le traversa à la nage, culbuta l'ennemi, et fraya ainsi la route au reste de l'armée. Louis XIV, pénétré d'admiration pour tant de bravoure, le combla d'éloges, l'embrassa devant les troupes victorieuses et lui dit « qu'il oublioit sa conduite passée dont il avoit eu lieu d'être mécontent et lui redonnoit toute son ancienne amitié. » C'est alors qu'il lui confia le commandement de l'avant-garde.

Le comte de Guiche finit la campagne d'une manière aussi brillante qu'il l'avait commencée. Il reparut à la cour comblé de gloire et d'honneurs, et il y fut reçu avec toute la distinction que pouvait lui concilier la faveur du Roi. Mais, dit l'auteur des *Mémoires* du maréchal de Gramont, « il avoit trouvé le secret de gâter toutes ses grandes qualités par une présomption qui n'étoit ni permise ni dans sa place; car il vouloit maîtriser toujours et décider souverainement de tout lorsqu'il convenoit uniquement d'écouter et d'être souple; ce qui lui attira une envie générale et enfin une sorte d'éloignement de la part du Roi, qui lui tourna la tête et ensuite lui donna la mort; car il ne put tenir à tant de dégoûts réitérés. » Le comte de Guiche avait espéré qu'il réparerait ses fautes par ses services; mais un échec qu'il éprouva dans la campagne de 1673, aggrava la maladie dont il était atteint, et il mourut de chagrin le 29 novembre à Creutznach dans le palatinat du Rhin. Il était âgé de trente-cinq ans.

Madame de Sévigné avait annoncé à sa fille la

mort du comte de Guiche et la douleur du maréchal de Gramont qui avait perdu en lui celui de ses fils qu'il aimait le plus. Quinze jours après elle reçut une réponse dans laquelle madame de Grignan parlait en termes fort touchants de cette grande affliction. « Ah! fort bien, répondit-elle à son tour, nous voici dans les lamentations de la mort du comte de Guiche. Hélas! ma pauvre enfant, nous n'y pensons plus, pas même le maréchal qui a repris le soin de faire sa cour. M. et madame de Louvigny sont transportés. Il n'y a plus que la maréchale qui se meurt de douleur. » C'est un nouveau trait qu'il faut ajouter au caractère du maréchal de Gramont.

« Le comte de Guiche, dit encore madame de Sévigné, est tout seul de son air et de sa manière. C'est un héros de roman qui ne ressemble point au reste des hommes. » Le comte de Guiche avait surtout un langage si prétentieux et si bizarre qu'on ne l'entendait ni dans ses discours ni dans ses lettres. Madame de Sévigné écrivait sur les amours du comte et de madame de Brissac: « Ils sont tous deux tellement sophistiqués qu'ils auroient besoin d'un truchement. » — « Si je pouvois entendre ce qu'il m'écrit, disait madame de Scudéry, je crois que je saurois qu'il est mécontent de toute la cour. Mais comme il est fort obscur dans ses lettres, je n'ose assurer ce qu'il veut dire. » C'était un travers d'esprit dont le comte de Guiche savait fort bien se défendre quand il n'écrivait pas pour ses amis, ainsi que le prouvent assez ses *Mémoires* et sa curieuse relation du passage du Rhin.

M.

RELATION

DU PASSAGE DU RHIN,

PAR LE COMTE DE GUICHE.

Ma précédente relation vous aura suffisamment instruit de la rapidité avec laquelle les conquêtes du Roi s'étoient poussées. Le premier du courant [juin 1672] Wesel fut attaqué, et le 9 Emerich se rendit à M. le prince qui, s'étant avancé avec l'aile droite et les dragons commandés par Foucault, prit ses postes devant cette place. Je joignis le lendemain au point du jour avec le reste de l'armée, et le soir il fut visiter la garde qui étoit postée sur une hauteur appelée Sherenberg, d'où l'on découvroit le cours du Rhin et de l'Issel, et d'où l'on voyoit le Welaw et le Betaw. L'entrée de cette île, si renommée par sa richesse et si célèbre par les guerre des Romains aussi bien que par celles des derniers temps, est défendue par le fort de Schenk, et couverte à la droite par le Wahal, dont la largeur et la rapidité, jointes à tant de places qui sont assises dessus, nous ôtoient tout moyen de nous faire par cet endroit un passage dans l'île.

Il falloit donc nécessairement passer entre Arnheim et le fort de Schenk, quoique l'armée ennemie fût postée sous la première de ces places, en s'etendant le long de l'Issel, mais avec un grand pont de bateaux, afin de donner aussi la main aux troupes du Betaw. Le prince d'Orange avoit par-dessus cela laissé Montbas, commissaire général de la cavalerie des Etats, avec huit régimens et du canon, pour défendre cette tête; et les troupes avoient été divisées en trois camps retranchés le long du Rhin, l'un sous Hussen, petite ville fermée, l'autre à Borgschott, et le troisième auprès de Tolhus.

Tout le Betaw est, comme j'ai dit, un perpétuel retranchement; et l'espace contenu entre les digues qui bordent le Wahal et le Rhin est coupé par tant de fossés et de canaux, qu'il faut toujours donner le travail d'une journée à faire la communication du coupement de l'armée, lors même qu'elle ne trouve aucun autre obstacle que celui de la nature. Les ennemis avoient donc aplani un chemin le long du Rhin, pour la communication des corps qui y étoient campés; et pour que le chemin ne pût être utile qu'à leurs troupes, ils ne lui avoient donné d'ouverture que celle du front d'un escadron ordinaire. Ainsi le derrière et le flanc de leurs postes étoient couverts par des fossés, des haies vives et des claies à hauteur d'appui, entrelacées et arrêtées dans la terre par des pieux fichés fort avant; et c'est ainsi que le bord des digues se trouve appuyé et que tous les champs des particuliers sont divisés les uns des autres. Du reste, leur camp étoit assuré par le front du Rhin qui leur servoit de fossé. Il est vrai que le retranchement, ou pour mieux dire le parapet qu'ils avoient derrière, n'étoit pas continué depuis Arnheim jusqu'au fort de Schenk, d'autant que le pays étant bas et coupé de l'autre côté, ils ne s'étoient retranchés qu'à la tête des digues et des chemins par où les armées étoient aussi forcées d'aborder. Sur quoi l'on peut dire que leurs mesures n'ont pas été plus justes que dans tout le reste, et qu'on ne les peut excuser ni sur leur paresse à travailler davantage avec le grand nombre d'hommes dont ils étoient les maîtres, ni sur la confiance qu'ils avoient prise aux avantages de la situation de leur pays, parce que la diligence et la vigueur de troupes courageuses peuvent toujours surmonter ce que l'art n'a pas perfectionné.

M. le prince ayant reconnu du haut de la montagne, et étant informé d'ailleurs de la disposition des troupes ennemies, jugea d'abord qu'il passeroit dans le Betaw, et qu'il leur feroit quitter l'Issel d'autant plus aisément, qu'ayant cru le passage du Rhin impossible entre deux grosses places, toute leur application étoit à défendre l'Issel, que la sécheresse avoit rendu guéable presque dans tout son cours. Il manda à l'instant son avis au Roi, qui

lui donna un rendez-vous auprès de Rées, où Sa Majesté étoit avancée. Il fut résolu qu'on tenteroit le passage, que le Roi viendroit à la tête de notre armée, et que M. le prince disposeroit toutes choses pour cette entreprise. Sur cela il fit partir Saint-Abre, qui étoit de jour avec deux escadrons et cent dragons, pour aller reconnoître le bord de la rivière, tout le plus près d'Arnheim qu'il lui seroit possible. Saint-Abre, au lieu de cela, dès qu'il trouve des ennemis postés de l'autre côté, s'arrête et commence à escarmoucher contre eux; et après avoir établi un petit poste de dragons vis-à-vis de celui des ennemis, revient au camp.

M. le prince, qui étoit allé trouver le Roi, reçut cette nouvelle avec chagrin, disant qu'il n'en falloit pas davantage pour donner une juste alarme au camp des ennemis, les faire ébranler de là, et leur donner lieu de mettre le poste en sûreté avant que notre pont et notre artillerie qui descendoient le Rhin pussent joindre. Il n'étoit pas de bonne humeur ce soir-là; et comme il a la louable coutume de prendre tout sur lui quand on n'a pas fait à sa mode, il partit dès le point du jour, 11[e] du mois, et s'en alla vers ce petit poste que nos dragons devoient occuper. Là il défendit à qui que ce soit de le suivre, hors à monsieur son fils et à huit que nous étions; et il prit un guide pour le mener vis-à-vis du premier camp des ennemis, sans aucun garde sur sa droite. Quand il fut au premier camp, voyant qu'il étoit abandonné, il lui prit envie d'aller voir ce qui se passoit à la tête du second; et comme il le trouva encore dégarni, étant pour lors à moitié chemin d'Arnheim et de son camp, plutôt par lassitude qu'autrement, il partagea sa troupe en deux, garda quatre hommes avec lui et m'envoya pour reconnoître le troisième camp. Un parti des ennemis avoit croisé sur cette marche tout le matin, et la fortune voulut qu'il s'étoit retiré avant que nous fussions arrivés. Je fus rejoindre M. le prince, et je le trouvai qui avoit été au *qui vive?* avec un parti que M. de Turenne envoyoit vers l'Issel, commandé par le comte de Roye et feu M. de Longueville.

Ses raisons pour avoir fait cette marche étoient, disoit-il, pour être sûr du pays par lui-même; et que s'il avoit marché seul, c'étoit pour ne pas donner l'alarme. Or, comme il ne pouvoit conjecturer par quelle raison les ennemis abandonnoient ces postes, ne pouvant faire passer personne au-delà pour savoir s'ils s'étoient retirés tout de bon, ou s'ils s'étoient retirés en arrière afin de paroître seulement à l'endroit que nous choisirions pour passer, il résolut de faire son pont à deux portées de mousquet du Tolhus, tant parce qu'il faisoit sa marche à couvert depuis Emerich jusque là, que parce que plus il eût descendu vers Arnheim, plus eût-elle été longue, difficile et à la vue des ennemis. Quoique les apparences fussent que le poste étoit quitté, il ne le vouloit point croire, surtout parce qu'ayant fait monter au clocher de Zevenaer, je l'avois assuré que les troupes étoient bien retirées du dernier camp; mais qu'on découvroit de petits partis qui rouloient sans cesse dans le derrière du pays, tout du long de la rivière: de sorte qu'il ordonna sa batterie et fit sa disposition tout de même que si l'armée entière des ennemis avoit été devant lui. Il me renvoya pour la poster, parce qu'il attendoit le Roi à souper. Sa Majesté ayant disposé de toutes choses, voici quelle en fut la disposition:

Saint-Abre commandoit l'infanterie, Monime et Louvigny chacun cinq cents mousquetaires détachés pour être à la tête de tout, et le reste des bataillons fut dispersé pour border la rivière. Suivant l'ordre de bataille, Foucault, avec l'aile droite, les dragons et deux régimens d'infanterie, s'étendoit du côté d'Arnheim; et comme je devois avoir l'avant-garde, j'avois doublé avec l'aile gauche, derrière l'infanterie, à l'endroit où l'on devoit faire le pont; aussi bien ne pouvois-je m'étendre sur la gauche sans m'exposer sous le feu de la tour, où il y avoit des mousquetaires, trois pièces de fonte et quelques arquebuses à crocs.

Le Roi étoit à deux cents pas de la batterie, assez proche de la rivière, et avoit envoyé M. le prince vers la droite, pour tâcher d'y faire passer la cavalerie. Son Altesse l'avoit fait tenter; mais les dragons qui en avoient eu la commission, étonnés de la rapidité de l'eau et du feu de quelques mousquetaires qui étoient de delà, avoient bientôt rebroussé chemin. Il vint donc rendre compte au Roi de l'impossibilité de la chose; sur quoi Sa Majesté ajouta qu'on l'assuroit qu'il y avoit un passage encore à la gauche, du côté du Tolhus. M. le prince répondit qu'il l'avoit bien ouï dire, mais que c'étoit sous le pied de cette grosse tour qui tiroit contre notre batterie, et qu'il ne croyoit pas que ce fût un passage à choisir. Il me parut qu'il étoit fatigué de voir qu'on faisoit au Roi des propositions qu'il ne jugeoit pas exécutables, et que, n'ayant aucun des matériaux dont on lui avoit répondu pour faire son pont, sa batterie ne servoit qu'à avertir l'armée du prince d'Orange que l'on tâchoit de passer le Rhin. Sur cela, je m'offris d'aller reconnoître le passage dont on avoit parlé. On me donna le guide, à qui le

cœur manquoit fort souvent, et qu'il falloit rafraîchir d'eau-de-vie. Comme je fus arrivé sur le bord, j'entrai dans l'eau assez avant avec mes gens, remarquant seulement bien l'entrée et la sortie. Je vis la première capable de huit à dix hommes de front, et la dernière plate et propre pour un escadron tout entier. Dans ce temps-là la tour me fit sa décharge à cartouche; mais comme les pièces étoient pointées sur le bord, tous les coups donnèrent dans le rivage et me passèrent sur la tête. Je sortis de l'eau à l'instant; et m'en allant pour chercher M. le prince, que j'avois laissé auprès du Roi, je trouvai Sa Majesté seule, et l'assurai que nous passerions infailliblement, ou que nous y mourrions à la peine. Le Roi me renvoya à M. le prince pour recevoir ses ordres, et me parut être bien aise de la proposition. Je remarquai là le partage des courtisans : quelque peu de mes amis s'intéressant à mon aventure, et le reste souriant, se parlant à l'oreille et ayant bonne espérance de ce qui m'alloit arriver.

Je trouvai M. le prince qui s'étoit avancé à la batterie avec Monsieur. Je lui redis les mêmes choses qu'au Roi et l'ordre que j'en avois reçu. Il me dit : « Allons-nous-en voir ensemble. » Il fut suivi par quelques courtisans et des officiers de son armée; et par le chemin me repassant tout ce qui en pouvoit arriver, il me dit qu'il craignoit le succès pour moi; que c'étoit des choses à tenter avec de la cavalerie polonoise ou tartare; mais que d'une part la nouveauté effraieroit nos cavaliers, que je ne serois suivi que de peu d'officiers seulement, et que le reste se noieroit ou ne soutiendroit pas la charge des ennemis, car on voyoit leurs vedettes sur le bord. Je n'avois aucune bonne raison à opposer aux siennes, si ce n'est que je serois pris ou tué de l'autre côté; que mes gens me suivroient; qu'entre la haie et la tour il n'y avoit d'espace que pour un escadron; qu'ainsi ma tête pourroit aussi bien renverser la leur qu'il leur seroit possible de renverser la mienne; qu'il voyoit la nécessité de l'action; que rien de ce qu'il falloit pour faire son pont n'étoit arrivé; qu'il n'avoit que ses méchans bateaux de cuivre, qu'un coup de canon de la tour couleroit à fond sans remède; que le poste ayant été dégarni, venoit d'être ressaisi par les ennemis; qu'il ne pouvoit savoir par combien d'hommes, et qu'apparemment ce seroit une tête de leur armée. Il me dit que ces mêmes raisons faisoient toutes contre moi. Cependant il s'avança jusqu'à l'eau avec monsieur son fils, ses gens, les miens et feu Nogent qui l'avoit suivi. On lui fit une salve pareille à celle que j'avois reçue. Il se retira ensuite, et m'envoya aux escadrons que je fis avancer. Les ayant fait décharger de tous leurs sacs et de leurs manteaux, je leur représentai que le Roi et M. le prince étoient là, et leur dis de rang en rang tout ce qui pouvoit les obliger à bien faire; et j'avoue que la gaîté avec laquelle tous me répondirent me donna une confiance entière du bon succès. Les six premiers escadrons de la brigade de Pilois, commandés par lui, étoient deux de cuirassiers, deux de Pilois et deux de Bligny; le reste de l'aile venoit ensuite; mais dès que ces six là furent prêts, M. le prince les fit avancer jusqu'au bord, néanmoins un peu à couvert d'un petit rideau bordé d'une rangée de saules. Je détachai le baron de Begolles, le chevalier de Lavedan, Sponheim et La Villette, pour nous montrer le chemin qu'ils avoient déjà reconnu. M. le prince, suivi de monsieur son fils et de moi seulement, vînmes jusqu'à l'entrée de l'eau pour voir comme ils passeroient; et ils le firent d'un tel air, en menaçant les vedettes ennemies qui étoient de l'autre côté de l'eau, que M. le prince fit signe à l'instant à l'escadron de les suivre. Dans ce temps-là Pilois et moi nous nous jetions à l'eau avec tous mes gens. Que dirai-je? La fine fleur de cavalerie y passe en même temps; le duc de Coaslin, le chevalier de Vendôme, Vivonne, le comte de Sault, Cavoye, La Salle, ses deux neveux, deux ou trois cadets des gardes du corps, Sevignan, Nayant, Olivet, Briolles, Ricous, d'autres domestiques de M. le prince et ses pages. Tout cela formoit ensemble un gros de quarante chevaux, suivi sur les talons par Revel et le premier escadron des cuirassiers.

M. le prince, toujours vis-à-vis de cette tour, fait serrer et anime tout le reste, et retint la bride du cheval de monsieur le duc son fils, qui vouloit passer à toute force. Dans ce temps, ma première troupe avoit déjà pris pied et étoit déjà sur la rive lorsque les vedettes des ennemis font signal à leurs gens, qui débandent un gros escadron sur elle. Mes gens, voyant qu'ils étoient trop foibles pour les soutenir avec si peu d'hommes, rentrèrent cinq ou six pas dans l'eau; et dès qu'ils virent que nous, qui nagions encore, les atteignions, ils s'avancèrent et se mêlèrent à coups d'épée. La droite des ennemis fit fort bien son devoir et perça jusqu'à moi, qui nageois encore : en sorte que le cheval de Pilois, étonné du feu, se renversa sur le mien et faillit à me noyer; mais mon cheval étant extrêmement hardi, je ne feignis point à lui donner une saccade et de le tourner à gauche; de sorte que d'un élan il passa sur la croupe de celui de Pilois et me tira d'affaire. Il étoit en-

core en balance qui céderoit, des ennemis ou de nous. Nous les voyions soutenus de deux autres grands escadrons, quand le Roi fit tirer notre canon très à propos, qui commençant d'ébranler leur gauche, notre droite leur entra dans le flanc, et le désordre se mettant dans l'escadron de derrière, nous les culbutâmes tous l'un sur l'autre. Tout le monde les poussa, et je retournai aux cuirassiers pour les faire doubler sur la rive et en former un escadron.

Je vis là le plus pitoyable spectacle du monde, plus de trente officiers ou cavaliers noyés ou se noyant, et Revel à leur tête; enfin le Rhin plein d'hommes, de chevaux, d'étendards, de chapeaux, et d'autres choses semblables; car le feu de la droite des ennemis avoit été assez grand pour effrayer les chevaux qui, se jetant sur la droite, tomboient dans un courant d'où personne ne revenoit. Ce fut là que je vis Brassalay, le cornette des cuirassiers, dont le cheval s'étoit renversé au milieu de l'eau, étant botté et cuirassé, nager d'un bras et sauver son étendard de l'autre. Enfin cet escadron se forme, des cuirassiers se jettent gaîment à l'eau, voyant tout le désordre du premier; et M. le prince faisant toujours serrer le reste avec une telle diligence, quoiqu'il s'en noyât sans cesse, qu'en un moment j'eus quatre ou cinq escadrons de l'autre côté de l'eau. J'avois déjà passé la haie avec le premier escadron des cuirassiers, et trouvant une petite plaine, je commençai d'étendre ma droite vers le Rhin, qui fait un coude dans cet endroit, et ma gauche au village du Tolhus, mon front étant vers le Betaw. Mes ailes étoient assurées, et ma ligne étoit parallèle à celle qu'on pouvoit tirer du Wahal au Rhin. Il falloit défiler par des haies pour venir à moi. J'avois un espace raisonnable pour m'ébranler avant que d'aller à la charge, et j'étois maître de l'intervalle. Ainsi je pouvois choisir la quantité qu'il m'eût plu de combattre. Enfin la nature m'avoit offert le plus beau poste du monde, même M. le prince l'avoit trouvé occupé; en sorte qu'il m'a dit plusieurs fois depuis qu'il auroit souhaité que le prince d'Orange et le chevalier de Villeneuve eussent suivi leur pointe jusqu'à nous, persuadé que nous eussions eu un plus grand avantage.

Pour entrer dans cette plaine que je vous marque, il avoit fallu passer derrière le défilé sous lequel les ennemis tenoient leurs troupes à couvert, et l'espace contenu entre ce défilé et l'eau étoit uni et plein de sable; car le Rhin le couvrant presque tout entier lorsqu'il est gros, la cavalerie de la maison du Roi, qui s'y vint loger ensuite, s'y pouvoit poster commodément. Cependant quelques coureurs que j'avois détachés devant moi venant me rapporter qu'il paroissoit encore des ennemis derrière ces haies qui bordoient la plaine où j'étois en bataille, j'envoyai m'assurer seulement de ma droite, afin de poster des gens de deçà pour travailler à l'établissement du pont. Plusieurs personnes de qualité, et des officiers même, ayant envie d'avancer, je ne le voulus point faire, pour ne me pas dessaisir du poste avantageux que j'avois occupé, et qui pouvoit assurer le passage au Roi contre l'armée ennemie. J'envoyai pourtant Ricous à M. le prince, pour lui rendre compte de l'état où nous étions, recevoir ses ordres et lui dire que dès que j'aurois ma seconde ligne formée, j'allois me mettre à portée des ennemis, qu'il étoit apparent qu'ils n'étoient pas encore assez forts pour oser entrer dans la plaine et me venir charger; mais que puisqu'ils tenoient encore dans leur camp et faisoient feu contre nos dragons qui étoient de l'autre côté de l'eau à l'aile droite, il étoit apparent qu'ils attendroient dans ce poste la tête de leur armée; et que, comme il falloit passer par dessus eux pour voir leurs derrières, j'allois attendre ses ordres avant que de rien engager.

Dès que Ricous eut fait ce rapport, M. le Prince prit un petit bateau, fit passer ses chevaux à la nage, et vint à nous avec M. le duc, M. de Longueville, messieurs de Marsillac, de Bouillon, et plusieurs autres. Tous ces messieurs marchoient un peu sur la gauche de M. le prince qui, venant à la tête des cuirassiers où j'étois, s'arrêta pour s'informer de moi en quel état étoient les choses. Comme il me parloit, nous entendîmes une furieuse salve; sur quoi il s'avança et me commanda de le suivre avec les troupes. Depuis ce temps-là je ne le vis plus; mais je vous dirai, le sachant de lui-même, ce qui se passa là où il étoit. Vous verrez, par le plan du camp des ennemis le long du Rhin, que ma droite joignant presque cette rivière, ma gauche s'étendoit vers le Wahal. Ainsi, pour attaquer bien leur camp, il falloit, soutenant ma droite, faire marcher ma gauche qui, prenant l'extrémité de leur camp, leur coupoit en même temps le chemin de leur retraite vers Arnheim; le milieu de ma ligne les eût chargés par le front, et je les prenois par le flanc et par le derrière de leur camp que j'avois reconnu le jour de devant par l'autre côté de l'eau, ainsi que je vous l'ai déjà dit.

Dans ce temps-là les volontaires qui avoient ouï cette salve s'étoient ébranlés vers là, M. le duc étant à leur tête. M. le prince baisse la main et leur regagne le devant; il leur crie de

faire halte, et l'obtient pour un moment, leur disant d'attendre les troupes qui venoient. Cependant, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, s'échappant encore, il leur regagne la tête pour une seconde fois; mais, à la vérité, il ne les arrêta qu'à dix pas des ennemis. Il prit un parti de hauteur, voyant qu'il n'y en avoit point d'autre: il leur crie de mettre les armes bas. Quelques-uns d'entre eux entendant nommer M. le prince par nos gens, et voyant l'ordre de M. le duc, croyant que c'étoit M. le prince d'Orange qui venoit visiter les postes, commencèrent à saluer. D'autres officiers criant que c'étoient les ennemis et qu'il falloit tirer, cela les mit dans quelque désordre. Dans le temps, M. le prince dit qu'il ne savoit si M. de Longueville ou eux tirèrent les premiers; mais il est constant qu'il se jeta tout au milieu. M. le prince et M. le duc s'y mêlant par l'espace d'une barrière arrachée seulement; ce fut là que M. le prince eut le bras cassé, où Vivonne et plusieurs autres reçurent leurs coups. Ils poussèrent ainsi l'escadron dont je vous parle, qui étoit un gros de deux ou trois cents chevaux, jusqu'à une seconde haie, et la lui font passer. Mais dans ce temps l'infanterie qui gardoit le poste de la rivière revint au secours de la cavalerie. Sur cela, Wurts lui fait border la haie et repasse la barrière avec un escadron sur tous ces volontaires, qui plioient tous dans cet endroit sur M. le prince. Il fait ferme; tous se rassemblent sous lui, et, à l'abri d'un escadron de cuirassiers que je lui avois envoyé, retournent à la charge. Pour vous dire aussi ce qui se passoit de mon côté depuis le temps que je vous ai marqué que M. le prince me parloit, il poussoit deux fois à toute bride pour arrêter la tête des volontaires. Il étoit par conséquent bien éloigné de moi qui, entendant la première décharge, avois, comme vous pouvez croire, bien de la douleur de la lui laisser essuyer tout seul; mais si j'eusse couru sans les troupes, mon zèle lui eût été infructueux et pouvoit perdre l'affaire. Je débandai donc vitement la moitié d'un escadron de cuirassiers sous Dumesnil, sans étendard, et le suivis au grand trot avec tout le reste; mais comme ma droite étoit plus proche, ma gauche n'ayant pas le temps de faire ce que je lui avois ordonné, au lieu de neuf escadrons que j'aurois eus, je n'en avois plus que quatre. J'arrivai néanmoins par bonheur lorsque les ennemis repoussoient nos gens. C'étoit fait d'eux et de M. le prince qui ne vouloit point céder, lorsque, trouvant une entrée dans l'espace contenu entre les deux haies, je fis charger Revel avec le premier escadron des cuirassiers. Il eut les deux jambes percées et son cheval tué de cinq coups. Il fit repasser la barrière et la haie aux ennemis. M. le duc, se mettant à la tête, perça la manche droite du bataillon et entra dedans. Dans ce temps-là Wurts, voyant que je lui prenois le flanc par le chemin qu'il y avoit le long de la rivière, vint s'opposer à moi avec deux escadrons de la manche du bataillon. Ces deux escadrons plièrent devant nous, sans tirer que quelques méchans coups; de sorte que les faisant pousser avec le corps de Pilois à la charge contre cette manche de mousquetaires, et une partie de leurs piquets qui firent fort bien, Yloy les ayant rompus, Narbonne, qui commandoit son régiment, poussa avec un escadron à un des ennemis qui soutenoit encore l'infanterie. Celui-ci prit la queue du camp avec le régiment de Nonant. Nous achevâmes de défaire le reste de l'infanterie qui se défendoit dans ses huttes, et une troupe de quarante chevaux qui tenoit dans l'intervalle. Enfin nous nous joignîmes avec le reste de ces messieurs et du premier escadron des cuirassiers, qui avoient toujours chargé par la tête. L'on poussa encore une demi-lieue après les ennemis. Je fus voir M. le prince, le cœur plus serré qu'homme du monde, et il continua à nous donner ses ordres depuis le commencement jusqu'à présent qu'il est hors d'affaire. L'on peut dire avec vérité que jamais homme ne fit moins d'état d'un bras cassé. Il me donna ses ordres avec beaucoup de tranquillité, et après s'en être remis à mes soins, il se retira au village de Tolhus pour s'y faire panser.

Je repris donc d'abord le même poste que j'avois déjà occupé, et garnissant le village et la tour de cinq cents mousquetaires commandés par mon frère, qui avoit passé dans des bateaux, ma gauche étoit inattaquable. Cependant Rochefort, qui avoit passé ensuite avec toute la gendarmerie, se poste derrière mes troupes, sur le terrain qui est entre la rivière et les haies. Le pont s'acheva ensuite. Sur les sept heures du soir, l'infanterie commença de passer et de se loger le long du Rhin, sur le même terrain et à la droite de la gendarmerie. Je mis des gardes de ma cavalerie à la tête, qui se trouvoit au vieux camp des ennemis. J'avançai sur la digue qui va à Nimègue, le long du Wahal; et en laissant un à la tête du fort de Schenk, les ennemis ne pouvoient nous chasser de ce poste, quand même, abandonnant l'Issel, ils seroient venus avec toutes leurs forces. Je fus ensuite voir le Roi, qui me fit plus d'honneur que je n'en eusse osé prétendre. Je lui rendis compte de toutes cho-

ses, et il fut satisfait du poste et de l'ordre que j'y avois établi. Sur cela il passa la rivière, fut voir M. le prince; et après lui avoir donné toutes les marques possibles de tendresse et de reconnoissance, il donna le commandement de son armée à M. le duc, et déclara M. de Turenne général de la nôtre jusqu'à la convalescence de M. le prince.

M. de Turenne arriva le soir même, passa la nuit de notre côté; et le lendemain il vit encore le Roi sur les neuf heures, et l'on résolut de marcher en avant. Sa Majesté ordonna que je prisse encore l'avant-garde de tout, avec l'aile gauche que je commande. L'on y joignit un régiment de dragons, et mon ordre fut de m'avancer vers Hussen, petite ville située à une petite lieue d'Arnheim, et de voir de près la contenance des ennemis. M. de Turenne me suivoit avec le reste de la cavalerie et cinq cents mousquetaires détachés. Saint-Abre marchoit avec le reste de l'infanterie avec quelques pièces de campagne, et il avoit encore détaché à sa tête Trassi, major général, avec cent mousquetaires commandés. Je partis du camp vers les onze heures du matin; et comme je fus auprès de Hussen, je commençai à voir par la poussière la marche des ennemis qui, régnant le long de l'Issel, venoient de retomber sur Arnheim. M. de Turenne apercevant la même chose, envoya Claudoré, et ensuite le comte de Fiesque, pour me dire qu'il lui paroissoit que la tête des ennemis et la mienne s'alloient joindre, et qu'il me serreroit le plus près qu'il lui seroit possible; et comme j'étois à la tête, il m'ordonnoit seulement de prendre le parti que je jugerois à propos. Sur cela, connoissant que les ennemis ne pouvoient rien entreprendre sur nous dans le Betaw, que de défendre ou chicaner le passage du canal appelé le Grieff, qui va d'Arnheim à Nimègue, je mandai à M. de Turenne que je me hâtois pour me saisir des ponts qui étoient sur deux digues qui y conduisent seulement; car le milieu du pays est si coupé, comme je vous ai déjà dit, de fossés et de haies, qu'il faudroit beaucoup de temps à des troupes pour s'y faire un chemin, et qu'il seroit impossible de le rendre propre ni à l'artillerie ni au bagage. La digue qui est le long du Wahal, aboutissant au fort de Knotzembourg, n'étoit pas une route pour notre armée, à qui par conséquent il ne restoit de marche aisée que celle qui avoit prise sur la digue qui borde le Rhin. Elle se coupe en deux au sortir de la ville de Hussen. Une des branches, joignant tout-à-fait le Rhin, est entièrement sous le mousquet d'Arnheim; l'autre, distante environ de mille pas, traverse un village appellé Elten, où il y a des écluses et un pont de pierre sur le canal, avec un autre pont de bois un peu au-dessous. La tête de l'armée ennemie y étoit arrivée un peu avant moi, et l'on avoit déjà brûlé le pont de bois. Deux cents mousquetaires, soutenus de deux escadrons, travailloient à rompre le pont de pierre. Une partie de leur cavalerie paroissoit en bataille de l'autre côté de l'eau, attendant apparemment que cela fût fait pour pouvoir passer dans le Betaw, et se retirer sûrement vers les têtes qu'ils vouloient conserver. Le prince d'Orange étoit à Arnheim avec les officiers généraux et les députés, pour y donner les ordres; mais sur cette entrefaite arriva la tête de mes gens près du pont. J'avois détaché Saint-Etienne du régiment de Castic, avec cent chevaux et cinquante dragons que je soutenois avec deux escadrons. Tout le corps des dragons marchoit ensuite, puis toute l'aile.

Saint-Etienne m'ayant donné avis qu'il étoit en présence des ennemis et qu'on tiroit déjà sur lui, je fis faire halte pour le renforcer avec cent dragons sur la digue, et tous les autres restèrent dans le bas, afin que leur feu facilitât ma charge. Dès que cela fut fait, je lui commandai de charger, et suivis ensuite. L'infanterie ennemie, faisant seulement sa décharge, quitta l'ouvrage et le pont, se jetant à droite et à gauche le long des haies; et la cavalerie s'enfuit par le long de la digue qui borde le canal, et qui aboutit au pont que les ennemis avoient fait sur le Rhin au-dessous de la ville. On la poussa jusque là, et à l'instant les ennemis commencèrent à le rompre: leur cavalerie, qui étoit en halte de l'autre côté d'Arnheim, monta tout-à-fait sur la hauteur, et une partie prit sa marche le long du Rhin en tirant vers Utrecht. Sur ceci il m'arriva le plus bizarre accident dont on ait jamais ouï parler. J'avois trouvé les ennemis rompant le pont de pierre qui est sur le canal, et je les avois poussés par les deux digues qui le bordent jusqu'au pont de bateaux qu'ils avoient sur le Rhin. Pour cet effet j'avois tourné à droite, et par conséquent ma tête étoit sous Arnheim. La cavalerie des ennemis faisoit une grosse poussière par sa marche, et toute celle qui suivoit étoit enfournée sur la digue. Dans ce temps une voix bizarre porte au second escadron de Bligny que j'étois engagé sur la gauche, et, sans reconnoître, il passa sur le ventre à une petite garde de dragons que j'avois d'abord mise au pont, et va au grand galop tout le long de la digue qui, s'approchant du Rhin, va jusqu'à Warseningue. Enfin quatre escadrons le suivent de même air et avant que j'en

pusse être averti, car la digue où j'étois étoit bordée de grands arbres, lorsque Sponheim ayant regardé derrière, me vint avertir qu'une partie de ma cavalerie s'en alloit de ce côté-là. J'y pousse à l'instant et j'arrête le reste au pont de pierre. Je retire mes troupes avancées vers Arnheim ; car le pont de bateaux s'étant rompu, je n'avois plus rien à faire ni à craindre de ce côté-là, et je m'en vais à toute bride après ma cavalerie qui couroit après moi. Je voyois trotter celle des ennemis de l'autre côté de l'eau. Je ne pouvois concevoir, n'ayant point d'officier principal à la tête, qui pouvoit mener mes troupes par cet endroit et si vite. Beaulzé, Pilois et Bligny avoient été de l'autre côté avec moi, et c'étoit un lieutenant de Bligny qui menoit cette avant-garde. Jugez de l'embarras d'un homme qui a bien disposé de tout son fait, qui vient de réussir, et à qui tout d'un coup il arrive un désordre dans un pays difficile et joignant une armée de trente mille hommes! Je vous avoue que je n'ai jamais tant souffert que je fis pour lors, jusqu'à ce que j'eusse attrapé la tête de mes gens. A mesure que j'en rencontrois, je n'avois d'autre raison d'eux que de me dire : « Nous voyions les ennemis sur notre droite, et nous suivions ce qui alloit devant nous. » Quand je fus à la tête, ils me dirent qu'on leur avoit dit que j'étois engagé par là : de sorte que n'étant point arrivé de malheur, il fallut essayer d'en profiter. Pour cet effet on chercha des passages sur le Rhin, et l'on se saisit de quelques bateaux ; et remarchant avec le reste à Elten, je fis laisser des gardes fort avancées. Cependant le prince d'Orange et Wurts, qui avoient vu ce mouvement extraordinaire, et qui savoient qu'il y avoit plus bas des gués dans le Rhin où nous pouvions passer, et des bateaux auprès de plusieurs gros bourgs dont nous pourrions nous servir, crurent qu'après avoir gagné le passage du canal nous en allions chercher un autre dans leur derrière sur le Rhin. Leur intention étoit de rompre tous les ponts du canal, et dès que cela eût été fait, d'y faire passer un petit corps, afin de se mettre entre Arnheim et Nimègue, pour nous chicaner quelques jours, et faire ainsi une retraite lente, donner ordre au fond de leur pays et se faire un poste sous Utrecht. Mais le bonheur ayant voulu qu'on ait prévenu leur dessein, battu leurs gens à la vue d'Arnheim, et ébranlé ce qu'ils avoient derrière, ils se crurent obligés de se hâter, et au lieu de ne partir d'Arnheim que le lendemain à six heures du matin, comme ils l'avoient résolu, le prince d'Orange partit avec tout son corps dès minuit.

FIN DES MEMOIRES DU MARÉCHAL DE GRAMONT.

MÉMOIRES

DES DIVERS EMPLOIS

ET

DES PRINCIPALES ACTIONS

DU

MARÉCHAL DU PLESSIS.

NOTICE

SUR

LA VIE DU MARÉCHAL DU PLESSIS

ET SUR SES MÉMOIRES.

Les *Mémoires* du maréchal Du Plessis justifient leur titre et au-delà. Les divers emplois du maréchal y sont indiqués avec un soin minutieux; et de toutes les actions de sa vie il n'y manque que sa mort. Mais l'auteur n'y prend des événements qu'il raconte, que ce qui touche à son héros; et c'est, pour en faire la remarque en passant, ce qu'on peut dire de tous les Mémoires que nous ont laissés ceux qui ont exercé des commandements dans les armées. Je n'aurai donc pas besoin de m'étendre longuement sur la vie du maréchal. Je négligerai tout ce qui ne sera pas nécessaire pour le bien faire connaître et juger quelle confiance mérite la véracité de son biographe.

César, duc de Choiseul, comte Du Plessis Praslin, vicomte de Saint-Jean, pair et maréchal de France, naquit le 12 février 1598, à Paris, sur la paroisse de Saint-Jean en Grève. Il était fils de Ferry de Choiseul, qui fut colonel général de la cavalerie française sous Henri IV, et neveu de Charles de Choiseul, fait maréchal de France en 1622. La maison de Choiseul, l'une des plus anciennes et des plus considérables de la Champagne, descend, suivant quelques uns, des comtes de Bassigny; suivant les autres, des comtes de Langres. Elle se divisait en trois branches : les Choiseul, les Praslin et les Du Plessis. Ferry de Choiseul était chef de cette dernière branche.

Le jeune César avait à peine huit ans quand il fut placé comme enfant d'honneur auprès de Louis XIII, alors dauphin de France. Il reçut à ce titre des leçons du fameux mathématicien Florence Rivault, qui lui enseigna l'art des fortifications : ce fut la cause de sa célébrité et de sa fortune. Le comte Du Plessis (c'était le nom qu'il portait) se livra avec amour à cette étude, et il y acquit promptement des connaissances qui lui assurèrent d'autant plus d'avantages sur ses émules qu'elles étaient encore peu répandues.

Dès l'âge de quatorze ans, on lui donna un régiment d'infanterie, dont il prit aussitôt le commandement malgré son extrême jeunesse. Deux années après, c'est-à-dire en 1614, il fit sa première campagne dans la guerre contre les princes. C'était son oncle, Charles de Choiseul, qui commandait l'armée. La paix faite, il revint à Paris et se battit en duel avec l'abbé de Buzay, depuis cardinal de Retz. Le comte Du Plessis s'était distingué à la guerre par un zèle ardent et par un sang-froid digne d'un vieil officier. Encouragé par les éloges qui furent accordés à sa valeur, il ne voulut laisser échapper aucune occasion de se montrer. Quand son régiment n'était pas employé, il servait comme volontaire. C'est en cette qualité qu'il marcha en 1621 contre les protestants. Pendant le premier siége de La Rochelle (1622), il fut envoyé dans l'île d'Oleron pour s'opposer à une descente des Anglais; de là il eut ordre de porter des secours au fort Saint-Martin de l'île de Ré. Il s'acquitta de cette difficile mission avec autant d'intelligence que de bonheur.

Son régiment fut désigné en 1630 pour faire partie de l'armée d'Italie. Le comte Du Plessis l'y conduisit, et il y fit presque toutes les campagnes jusqu'à la fin de 1648. Partout, aux siéges comme dans les batailles, il montra une grande science de la guerre et signala sa bravoure. Quand les troupes avaient pris leurs quartiers d'hiver, il revenait auprès de Louis XIII, qui le traitait toujours avec une distinction pleine de bienveillance. Il se trouvait ainsi à Compiègne avec la cour dans les premiers mois de 1631, quand le Roi le chargea de se rendre à Paris pour faire connaître au premier président et aux personnages les plus considérables du parlement les motifs de la disgrâce qui venait d'atteindre la Reine mère. La mission était délicate; il fallait, pour la remplir, autant de fermeté que de prudence. Le comte Du Plessis se conduisit de manière à justifier le choix du Roi et à se concilier l'estime de Richelieu, qui

depuis lors ne cessa de lui témoigner la plus grande confiance. Le cardinal comprit que ce jeune soldat devait être un négociateur habile. Il l'envoya presqu'aussitôt auprès du duc de Savoie, pour le remercier d'avoir, suivant sa promesse, conservé Pignerol au Roi, et auprès des princes souverains d'Italie, pour tâcher de les amener à provoquer l'achat de cette importante place, qu'il désirait assurer à la France. Le comte Du Plessis devait en outre obtenir du marquis de Mantoue qu'il ne garderait pas la neutralité dans la campagne qui allait s'ouvrir. Toutes ces négociations furent heureuses. Nommé ambassadeur à Turin vers la fin de la même année, il réussit encore à conclure, avec le duc de Savoie, un traité d'alliance offensive et défensive, que le président de Bellièvre, envoyé extraordinaire, n'eut pour ainsi dire plus qu'à signer.

La récompense de ce dernier service fut la promotion au grade de maréchal de camp dans l'armée du maréchal de Créquy, qui devait opérer sur les frontières du Milanais. Après la mort du maréchal, le cardinal de Richelieu voulut que le comte d'Harcourt, qui venait de le remplacer, n'entreprît rien d'important avant d'avoir consulté le comte Du Plessis. En 1642, le duc de Bouillon, qui commandait l'armée d'Italie, s'étant trouvé impliqué dans la conspiration de Cinq-Mars, le comte Du Plessis fut chargé de l'arrêter à la tête de ses troupes. « Il s'acquitta de cette commission difficile, est-il dit dans les *Mémoires*, avec une véritable douleur et beaucoup de civilité. Le duc de Bouillon ne se plaignit pas de lui; et le cardinal de Richelieu, assez délicat en de semblables choses, fut content de sa conduite. » Le duc de Longueville, qui succéda au duc de Bouillon, apporta au comte Du Plessis le brevet de lieutenant-général.

Pendant la campagne, les choses avaient bien changé de face à la cour. Richelieu n'était plus; et Mazarin s'exerçait au suprême pouvoir que la Reine mère devait remettre entre ses mains. Ce fut à lui à tenir envers le comte Du Plessis les promesses de Richelieu. Il fit en effet donner au comte l'abbaye de Redon pour un de ses enfants, et pour lui-même le gouvernement de la *province, comté et évêché* de Toul.

Le comte Du Plessis, dans ses campagnes d'Italie, s'était surtout distingué aux siéges de Chivas, de Valence, de Turin; il avait puissamment contribué encore à la prise de plusieurs places d'une moindre importance. On le reconnaissait pour le meilleur officier dans l'art des fortifications. Sa réputation balançait le vieux renom du maréchal de La Meilleraye. Le cardinal Mazarin, qui n'avait pu le décider à accepter l'ambassade de Rome, voulut qu'il allât (1645) faire en Catalogne le siége de Roses, qui passait alors presque pour imprenable. La relation de ce siége est fort intéressante; mais je dois dire que le marquis de Chouppes, qui commandait l'artillerie, n'en parle pas comme les *Mémoires*. Si on l'en croit, après l'orage terrible qui éclata sur le camp, lorsque la place était encore à peine investie, le comte Du Plessis se prit à désespérer de l'entreprise, et proposa ouvertement d'accepter la honte d'une retraite précipitée. Mais le marquis de Chouppes aurait refusé d'enclouer les canons et de faire sauter les poudres. En même temps il aurait donné avis de ce qui se passait au comte d'Harcourt, vice-roi de Catalogne, qui serait accouru et aurait fait rejeter la résolution du comte Du Plessis : en sorte que l'honneur de la prise de Roses lui reviendrait presque tout entier. Ces circonstances, fort remarquables pourtant, ne sont pas même indiquées dans les *Mémoires*. Il est peu probable que le comte Du Plessis ait renoncé si facilement à un siége qui devait lui obtenir le bâton de maréchal dont il avait la promesse; et je ne vois pas de raison pour douter de sa véracité. Quoi qu'il en soit, Roses se rendit après trente-six jours d'une vigoureuse défense, et le comte Du Plessis fut élevé à la dignité de maréchal. Il fut, à ce qu'il semble, si étonné lui-même de son succès, qu'il s'empressa d'aller en rendre grâce à Notre-Dame du Montferrat.

A peine était-il de retour à Paris qu'il fut renvoyé en Italie pour y finir la campagne de 1645, sous le prince Thomas de Savoie. « Comme il sembloit qu'il y eût quelque chose à dire, étant maréchal de France, de reconnoître le prince Thomas, il fut bien aise, disent les *Mémoires*, de faire savoir qu'il ne le faisoit qu'en conséquence de ce qu'il étoit cousin-germain de la Reine, traité en France comme prince du sang, ayant cet honneur en Espagne, et étant capable d'hériter de cette couronne-là. Ce fut ce qui le réduisit à la déférence pour le prince, vu que les maréchaux de France n'obéissent qu'à ceux qui peuvent être leurs maîtres, et qu'étant nés généraux d'armées, ils précèdent tous les commissionnaires et tous les autres généraux des troupes du Roi, et n'ont besoin pour commander que d'une simple lettre de cachet. » Ces réserves rappellent celles du maréchal de Gramont, partant pour aller servir en Flandre sous le duc d'Enghien.

En 1646, le maréchal Du Plessis fut placé à la tête de l'armée d'Italie avec le maréchal de La Meilleraye, et fit une campagne que signalèrent les prises de Piombino et de Porto-Longone. Ce double succès détermina le Pape à contenter le cardinal Mazarin; en sorte que le maréchal ne fut pas obligé de se rendre à Rome où le cardinal voulait encore une fois l'envoyer. Il revenait en France lorsqu'il reçut à Toulon l'ordre de conduire ses troupes devant Lérida qu'assiégeait le comte d'Harcourt; mais, malgré l'activité de ses préparatifs, le siége était levé quand il parut sur les côtes de Catalogne.

Chargé en 1647 de réprimer les mouvements séditieux qui avaient éclaté à Montpellier, et de tenir les états de la province du Languedoc, il sut employer si judicieusement la fermeté et la mo-

dération tout ensemble, qu'il amena les mécontents à offrir la somme que la cour avait inutilement demandée l'année précédente.

Cette affaire terminée, il retourna en Italie, d'où on ne le rappelait jamais que pour des circonstances graves. Il secourut Navailles, enfermé dans Casal-Mayor, battit le marquis de Caracène à la bataille du Trancheron, et assiégea Crémone; mais il n'avait pas assez de troupes et il manquait d'argent. Il vendit sa vaisselle, s'engagea pour la somme énorme de 450,000 livres; et cependant il ne put se relever de l'abandon où le laissait la cour, embarrassée dans les troubles de la Fronde. Le siége fut levé; l'armée se retira en Piémont par les Etats de Gênes.

Ce fut la dernière campagne du maréchal en Italie. Ses brillants débuts furent ternis par un revers. Le maréchal quitta, sous le poids d'une défaite, cette terre où il avait acquis toute sa gloire.

Le maréchal Du Plessis revint à Paris vers la fin de 1648. La fameuse déclaration du 24 octobre qui, disent les *Mémoires du maréchal de Gramont*, « a été aussi mal gardée qu'elle avoit été injurieusement demandée, et, si on l'ose dire, foiblement accordée, » n'avait fait qu'accroître l'audace des mécontents. Le Roi, la Reine mère, les princes, le cardinal et les principaux personnages de la cour quittèrent Paris dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649. Le maréchal Du Plessis, que le cardinal avait fait prévenir trop tard, n'eut que le temps de se jeter dans un *carrosse à deux chevaux*; « et sans autre moyen pour faire une campagne dans une saison fort incommode, il se rendit à Saint-Germain avec un simple habit de ville, sans chevaux, sans équipage et sans argent. » Il fut aussitôt chargé du blocus de Paris, avec le maréchal de Gramont. Son quartier-général était à Saint-Denis. Il eut seul quelques engagements sérieux avec les Frondeurs. Il les battit à Charenton, sous les yeux du duc d'Orléans et du prince de Condé, qui avaient voulu voir la bataille; leur reprit Brie-Comte-Robert, et repoussa jusqu'à la frontière l'archiduc Léopold qui s'avançait à la tête d'une armée espagnole. Cette dernière action a peu fait pour la renommée du maréchal Du Plessis; mais elle n'en a pas moins eu les résultats les plus avantageux pour la France. Qui peut dire ce qui serait advenu si l'archiduc Léopold avait fait sa jonction avec les Frondeurs?

Au retour de cette expédition, le maréchal Du Plessis fut nommé gouverneur du frère de Louis XIV, Monsieur, duc d'Anjou, qui venait d'entrer dans sa neuvième année. Ses idées sur l'éducation qui convient aux princes sont pleines de justesse et de raison. « Les frères des rois, est-il dit dans les *Mémoires*, ne sauroient avoir assez de grandeur d'âme, des sentimens trop nobles et des vues trop élevées; mais tout cela doit être subordonné à ce qu'ils doivent à leurs souverains; car, pour être leurs frères, ils ne laissent pas d'être leurs sujets, quoique la nature oblige les rois à en faire une très-grande différence; et quand les uns et les autres sont dans ces sentimens réciproques, les rois ne voient jamais leur autorité blessée; et leurs frères sont toujours dans la grandeur et l'élévation qui est due à leur naissance. »

Quelque temps après, le maréchal Du Plessis fut envoyé pour soumettre Bordeaux qui venait de chasser son gouverneur, le duc d'Epernon. En 1650 il fut appelé au commandement de l'armée destinée à couvrir la Picardie et la Champagne. Il avait devant lui une forte division espagnole et Turenne. La campagne fut constamment heureuse. Le maréchal la termina par la célèbre victoire de Rethel. Ici encore les *Mémoires* trouvent un contradicteur; le lieutenant-général comte de Puységur s'attribue hautement tout l'honneur de cette bataille. Il est assez digne de remarque que le maréchal Du Plessis se soit vu contester ses deux plus beaux faits d'armes. Je ne sais si on doit trouver la cause de ces prétentions étranges dans l'excès même de sa modestie et dans le peu de soin qu'il mettait à faire valoir ses services à la cour. Après la bataille on vint lui dire que le maréchal de Turenne était prisonnier. « Cela lui eût été fort glorieux; mais l'estime qu'il avoit pour le mérite de cet illustre ennemi, lui donna de la douleur; il témoigna à tous ceux qui étoient présens qu'il seroit au désespoir qu'un aussi grand homme qu'étoit le maréchal de Turenne, fût exposé au péril où cette prison le mettoit, et qu'il espéroit d'ailleurs que, les affaires changeant, le Roi acquerroit en sa personne un serviteur qui lui seroit fort utile. » Voilà du moins un sentiment de délicatesse et d'honneur dont personne n'a tenté de dérober la gloire au maréchal.

Après cette victoire si importante pour les affaires du Roi, le maréchal Du Plessis demandait qu'on dirigeât sans tarder sur Paris son armée victorieuse. Mais son avis ne fut point écouté. Le cardinal se contenta de l'envoyer auprès de la Reine mère pour examiner avec elle ce qu'il y avait de mieux à faire dans la circonstance. On lui fit l'accueil le plus bienveillant à la cour. La Reine lui promit un gouvernement de province et un brevet de duc et pair. Le gouvernement, il ne l'eut jamais; le brevet lui fut donné par Louis XIV.

Peut-être parce qu'il ne sut pas profiter des avantages que lui donnait la victoire de Rethel, le cardinal Mazarin fut enfin obligé de s'éloigner. En partant, disent les *Mémoires*, « il chargea le maréchal en particulier de tout ce qui le regardoit, et le pria de lui être aussi fidèle ami qu'il l'avoit promis. » Le maréchal en effet n'abandonna jamais la cause de Mazarin; il ne cessa au contraire de presser la Reine régente de rappeler ce ministre, sans lequel, répétait-il avec une sorte d'obstination, tout allait se perdant. Ce fut lui qui fit signer *en cachette* les lettres de rappel du car-

dinal, par Louis XIV, qui, âgé de quatorze ans, « fut ravi, disent encore les *Mémoires*, d'avoir à commencer de faire une action de maître par une chose de cette conséquence. »

Depuis qu'il était gouverneur de Monsieur, le maréchal Du Plessis ne quittait plus la cour que pour des missions temporaires importantes. Il la suivit en Bourgogne et en Guienne pendant que la Fronde dominait Paris. Il fut très utile dans quelques circonstances graves, et c'est peut-être son énergie qui sauva la vie du Roi du poignard des factieux.

En 1653 il prit Sainte-Menehould; ce fut sa dernière action de guerre; elle fut brillante, car le cardinal Mazarin, qui avait la prétention de conduire le siége en personne, n'avait voulu d'abord employer que les lieutenans-généraux de l'armée qui avaient investi la place; et il n'eut recours au maréchal qu'au dernier moment, alors que le siége, mal engagé, menaçait de finir par un échec, et qu'on s'attendait tous les jours à voir les secours entrer dans la ville. Le maréchal Du Plessis, blessé, quoique victorieux, du sans-façon avec lequel le cardinal l'avait exposé à compromettre sa réputation, s'en expliqua franchement. Le lendemain de la capitulation de Sainte-Menehould, comme le Roi dînait chez lui avec Mazarin, il dit que « s'il avoit consenti à se charger de l'entreprise, ce n'avoit pas été sans bien juger quelle elle étoit, et de tout ce qui pouvoit l'en éloigner. » Le cardinal fut d'autant plus embarrassé de ces paroles, que le jeune Roi se montra très-satisfait de la prise de la ville, et déclara qu'à son avis aucun autre que le maréchal n'en serait venu à bout. C'est peut-être à cause de cela qu'il ne lui fit pas obtenir d'autre récompense que les gracieux complimens du souverain.

De ce moment, le maréchal Du Plessis, éloigné du théâtre de la guerre, se consacra tout entier à l'éducation du duc d'Orléans. Il se plaint quelquefois dans ses *Mémoires* de ce qu'on ne lui laissait pas assez de liberté. Il aurait voulu que son auguste élève n'eût pas été aussi constamment retenu à la cour. Souvent il demanda de le conduire aux armées; mais cela ne convenait pas à la politique de Mazarin, qui se souvenait des embarras que le frère de Louis XIII avait causés au ministère sous le règne précédent et pendant la régence; et on le lui refusa. Pourtant il put, en 1656, accompagner le jeune prince au siége de Montmédy. En 1658 il suivit le Roi devant Dunkerque, mais sans avoir de commandement dans l'armée, et seulement pour donner son avis sur les opérations. Enfin, en 1660, il assiégea Orange, qui se rendit presqu'à la première sommation.

Quoique le cardinal Mazarin se montrât fort content du maréchal et qu'il lui témoignât la plus grande amitié, il mourut cependant sans avoir rien fait pour lui.

En 1662 le maréchal reçut l'ordre du Saint-Esprit. Cette faveur le transporta de joie. Un jour il se contemplait avec tant de satisfaction, la poitrine couverte de son cordon bleu, que madame de Cornuel qui disputait avec lui, s'écria tout-à-coup, au rapport de Tallemant des Réaux: « Taisez-vous, je vous nommerai vos camarades. » Il y en avait à faire pleurer, dit le duc de Saint-Simon, qui attribue cette piquante réplique à Ninon de l'Enclos.

Monsieur était marié. Le maréchal Du Plessis, qui n'était plus nécessaire auprès de lui, fut choisi pour commander l'armée qui devait contraindre le pape à la réparation de l'insulte faite dans Rome même à l'ambassadeur de France. Mais il n'alla que jusqu'à Vienne. Là il apprit que le pape avait donné satisfaction au Roi, et il revint à la cour.

Ce fut seulement en 1665, qu'après plusieurs oublis dont il se montra fort affligé, il reçut enfin son brevet de duc et pair et prit le titre de duc de Choiseul.

En 1670 le maréchal Du Plessis accompagna la duchesse d'Orléans en Angleterre; puis l'année suivante il fut chargé de recevoir à la frontière la fille de l'électeur palatin qui avait été accordée à Monsieur, et de l'épouser par procuration.

« Le maréchal Du Plessis, disent les *Mémoires*, depuis qu'il s'est vu en quelque manière inutile au service du Roi, a long-temps balancé s'il quitteroit la cour pour ne plus penser dans la retraite qu'à ce qui doit suivre cette vie périssable. Mais il a cru que la Providence l'ayant attaché auprès du plus grand Roi du monde et de qui il a reçu tant d'honneurs, il devoit lui marquer sa reconnoissance en demeurant au lieu où il pouvoit au moins être témoin de la gloire de Sa Majesté. Il a voulu jouir du plaisir de voir le Roi dans la perfection où il est maintenant, après l'avoir vu croître en mérite aussi bien qu'en âge depuis son enfance, et avoir sujet de bénir Dieu de ce que Sa Majesté est devenue l'objet de l'amour de ses sujets, de la terreur de ses ennemis et de l'étonnement de tout le monde. Le maréchal Du Plessis n'a donc été retenu à la cour que par le charme de tant de rares et royales qualités que le ciel a abondamment départies à ce grand prince. Il n'a jamais pu se lasser d'admirer la grandeur d'âme de Sa Majesté, la justesse de son esprit, l'égalité de son humeur, la douceur de ses mœurs, l'honnêteté qu'elle a pour tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, sa capacité et son application continuelle aux affaires de son état, sa justice, cette clémence qui lui donne tant de promptitude à pardonner et tant de lenteur à punir, sa prudence dans ses entreprises, son intrépidité dans les périls de la guerre, sa force à en supporter les fatigues, enfin ce qui distingue ce prince incomparable de tous les autres princes du monde. Et l'on peut dire que, comme il n'y a jamais eu de monarque qui ait eu tant d'élévation que le Roi, il y a peu de sujets qui aient jamais eu une si grande idée de leurs maîtres et tant de fidélité, de respect et

d'amour pour leurs souverains que le maréchal Du Plessis pour Louis-le-Grand. »

C'est finir par un trait maladroit de flatterie l'histoire d'un homme qui fut toujours meilleur soldat que courtisan.

Le maréchal Du Plessis mourut le 23 décembre 1675, à l'âge de 77 ans.

Peut-être le maréchal Du Plessis n'a-t-il pas été placé au rang qu'il devrait occuper parmi les généraux du grand siècle. Il a pourtant pardevers lui de belles actions militaires dont l'histoire gardera le souvenir : la prise de Roses, celles de Porto-Longone et de Sainte-Menehould, la bataille du Trancheron, et surtout le combat de Rethel où il fut vainqueur de Turenne. Il fut presque constamment heureux; et je ne vois dans toute sa vie militaire qu'un seul revers, qui encore ne saurait être justement attribué qu'au malheur des temps, la levée du siége de Crémone. Ce n'était pas un homme de génie, mais d'étude et d'expérience. Il s'était fait lui-même à force de zèle, de constance et de travail. S'il manquait d'étendue dans l'ensemble de ses conceptions, il avait une remarquable précision dans les détails. Il s'entendait mieux à combiner le plan d'une bataille que celui d'une campagne. Mais où il se montrait vraiment supérieur à ses rivaux, c'est dans les siéges, dont il calculait avec habileté toutes les chances.

Sa fortune a été belle; mais elle n'a pas été aussi rapide qu'il avait pu l'espérer des circonstances et des exemples qu'il avait sous les yeux. Plus occupé d'ajouter à ses services que de les faire valoir, il ne sut ni arracher des promesses par l'importunité, ni s'autoriser de celles qui lui avaient été faites. Le Tellier disait de lui qu'il n'avait guères connu en France d'homme qui eût fait de plus grandes choses et qui se souciât moins d'être loué. Jamais l'oubli dans lequel le laissait le cardinal Mazarin, ne l'a détourné de ses devoirs; et il est permis de croire que l'auteur des *Mémoires* s'en est plaint avec plus d'amertume que lui.

Si le maréchal Du Plessis n'avait pas les qualités brillantes qui plaisent à la cour, il avait les vertus solides qui concilient l'estime et le respect de tous. Sa loyauté ne fut jamais soupçonnée; il ne paraît pas même que les Frondeurs aient essayé de le gagner à leur parti, tant il avait su donner une haute idée de sa droiture! On ne pouvait pas mettre auprès du frère du Roi un homme qui lui enseignât mieux cette vertu de fidélité, si nécessaire chez les princes dans tous les temps, et surtout dans ces temps de troubles et de dissensions. Dans toutes les missions difficiles qui lui furent confiées, le maréchal Du Plessis se conduisit avec autant de fermeté que de modération. Son sens droit et ses vues honnêtes le préservèrent de bien des fautes que n'ont pas pu éviter des esprits plus actifs et plus brillants que le sien. C'était un de ces hommes qu'on emploie partout, parce que partout ils portent la même mesure et la même sagesse, mais qu'on ne se fait aucun scrupule de délaisser malgré leurs services, parce que le devoir est la seule règle de leurs actions.

Madame de Sévigné raconte, sous la date du 8 avril 1672, une anecdote qui montre en quelle estime le maréchal Du Plessis était auprès de Louis XIV : « Le maréchal Du Plessis, dit-elle, ne quittera point Paris, il est bourgeois et chanoine; il met à couvert ses lauriers et jugera des coups. Il dit au Roi qu'il porte envie à ses enfans qui avoient l'honneur de le servir; que pour lui il souhaitoit la mort puisqu'il n'étoit plus bon à rien. Le Roi l'embrassa tendrement et lui dit : « Monsieur le maréchal, on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer après tant de lauriers. »

On ne sait pas précisément qui a composé les *Mémoires* du maréchal. Quelques uns ont dit qu'il les avait écrits lui-même à la prière de Ségrais, et que son frère, l'évêque de Comminges, les avait revus avant l'impression. La première édition qui parut en 1676, c'est-à-dire moins d'une année après sa mort, est précédée d'une préface qui semble faite exprès pour accréditer cette version. « Quoiqu'il n'ait pas voulu découvrir qui étoit l'auteur de cet ouvrage, y est-il dit, on ne doute pas que ce ne soit lui-même. Aussi ceux qui ont pris soin de le revoir, ont cru qu'ils devoient ce respect à la mémoire de ce grand homme de ne rien altérer à son style libre et naturel qui sied si bien à un cavalier. » Puis l'éditeur ajoute : « Si la force de la vérité a arraché par hasard à sa plume, en certains endroits quoique très-rarement, des expressions qui semblent donner quelque louange à sa valeur ou à quelqu'une de ses autres vertus militaires, il l'a fait naturellement et sans y penser; ou s'il y a fait quelque réflexion, ce n'a été assurément que pour dépayser ses lecteurs, pour se déguiser et pour mieux cacher qu'il fût l'auteur de ces *Mémoires*. » Mais on ne comprend pas ce qui aurait pu porter le maréchal Du Plessis à se déguiser, à moins qu'il n'eût eu aussi des raisons de déguiser la vérité; ce que son caractère modeste et loyal ne permet pas d'admettre. Il avait d'ailleurs d'autres moyens de *dépayser ses lecteurs* que de se louer lui-même avec autant de liberté.

J'aime mieux croire avec l'abbé Legendre que le maréchal n'a fait que fournir les matériaux qui ont servi à la rédaction des *Mémoires*. Ce serait alors Ségrais qui les aurait écrits. Il est difficile de penser que l'évêque de Comminges ait revu un livre où se trouve un passage aussi étrange que celui-ci. L'auteur vient de parler de l'orage qui détruisit le camp français pendant le siége de Roses; puis il dit : « Mais Dieu, qui voulut récompenser la constance du comte Du Plessis, le fit ressusciter le même jour de sa résurrection; et comme il avoit été enseveli dans les eaux le même jour que son Sauveur l'avoit été dans la terre, il lui donna le jour de Pâques,

sur les dix heures du matin par un beau soleil, l'espérance que son malheur alloit finir. » Le maréchal Du Plessis ne peut pas plus avoir écrit ces phrases prétentieuses que l'amplification d'académicien que j'ai citée plus haut. Le style des *Mémoires* est d'une régularité froide et compassée qui ne contrarie pas mon opinion. C'est bien plutôt le style d'un bel esprit qui fait métier d'écrire que celui d'un homme de guerre. On y chercherait vainement ce ton libre et naturel dont l'auteur semble s'accuser dans la préface.

L'auteur ne paraît avoir été occupé que d'une seule chose : de louer son héros en beau langage. Il ne pense pas d'ailleurs à exciter la curiosité ou à éveiller l'intérêt par une narration habilement composée. C'est moins une histoire qu'il a écrite qu'une apologie.

Les *Mémoires* pourtant sont assez intéressants pour l'histoire de l'art militaire. On y trouve aussi quelques détails curieux sur la régence d'Anne d'Autriche, sur le cardinal Mazarin et sur les cabales qui se heurtaient à la cour pendant l'absence du premier ministre.

Publiés en 1676, à Paris, un vol. in-4°, ils n'ont été réimprimés que pour la collection de Petitot. Malheureusement il n'existe plus de manuscrit, en sorte qu'il a fallu se conformer en tout à la première édition.

MOREAU.

AU LECTEUR.

Vous serez sans doute assez attiré, mon cher lecteur, à voir ces Mémoires par le seul nom du maréchal Du Plessis, qui a été un des plus illustres hommes de ce siècle; et quoiqu'il n'ait pas voulu découvrir qui étoit l'auteur de cet ouvrage, l'on ne doute pas que ce ne soit lui-même. Ainsi ceux qui ont pris soin de le revoir ont cru qu'ils devoient ce respect à la mémoire de ce grand homme, de ne rien altérer à son style libre et naturel, qui sied si bien à un cavalier. Recevez donc le présent que je vous fais dans toute sa pureté.

Il a écrit de l'air des commentaires des plus grands capitaines et des historiens les plus dégagés; c'est pourquoi il n'a appelé *monsieur* aucun de ceux dont il a parlé, si ce n'est Monsieur, frère unique du Roi, à qui ce nom est naturel, feu Monsieur, duc d'Orléans, et M. le prince : encore ne l'a-t-il fait qu'en quelques endroits, et par cette habitude de respect qu'on a pour des noms si augustes. Pour le reste, il a cru qu'il devoit prendre la liberté que l'histoire donne de nommer chacun seulement par son propre nom; mais comme il a toujours été très-civil, je suis persuadé que ceux dont il a parlé ne croiront pas qu'il ait manqué de considération pour eux.

Ceux qui ont connu le maréchal Du Plessis rendent de lui ce témoignage, qu'il y a peu de généraux d'armée qui aient fait de plus grandes choses, et qu'il n'y en a aucun qui ait pris moins de soin de s'en parer et de les publier. Personne n'a jamais eu plus de modestie et moins d'ostentation; et si la force de la vérité a arraché par hasard à sa plume, en certains endroits, quoique très-rarement, des expressions qui semblent donner quelque louange à sa valeur, ou à quelqu'une de ses autres vertus militaires, il l'a fait naturellement et sans y penser, ou, s'il y a fait quelque réflexion, ce n'a été assurément que pour y dépayser ses lecteurs, pour se déguiser et pour mieux cacher qu'il fût l'auteur de ces Mémoires; car cela n'étoit nullement de son génie.

Au reste, mon cher lecteur, vous verrez, dans le simple récit de ce qu'a fait le maréchal Du Plessis, le portrait naturel et sans affectation d'un gentilhomme brave et plein d'honneur, d'un sage politique, d'un vaillant et habile maréchal de France, d'un excellent et expérimenté général d'armée, d'un digne gouverneur d'un fils de France, et en toutes ces conditions d'un très-fidèle serviteur du Roi.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL DU PLESSIS.

Le maréchal Du Plessis-Praslin est sorti de la maison de Choiseul, qui est une des plus illustres de France (1), et il n'y en a aucune dans le royaume dont la noblesse soit plus ancienne et plus pure : elle est entrée dans de très-grandes alliances, et elle a même été honorée de celle de la très-auguste maison de France (2).

Ferry de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, fut père du maréchal Du Plessis, et quoiqu'il ait été aimé et estimé des rois qu'il a toujours très-fidèlement servis, aussi bien que le maréchal de Praslin, son frère aîné, l'un des plus grands capitaines de son siècle; il est vrai néanmoins qu'il a eu plus de vertu et de gloire que de fortune. Il donna son fils au roi Louis XIII, étant encore dauphin; et Henri-le-Grand lui fit la grâce de le recevoir pour être élevé auprès de ce prince en qualité d'enfant d'honneur.

Il fut fort assidu, même dans ce commencement, auprès du Dauphin, qui l'honora de sa bienveillance; et quand il eut quatorze ans, on lui donna un régiment d'infanterie qu'il s'attacha aussitôt à commander, afin de s'en rendre promptement capable.

Jamais ce corps n'a fait de marche dedans ni dehors le royaume que le mestre de camp n'ait été à la tête, s'il n'a été employé ailleurs pour le service du Roi. Il commença à servir le Roi dans ses armées, dans le temps des mouvemens qu'on appelle *la guerre des princes*; il continua dans toutes les guerres contre les huguenots; et quand son régiment n'étoit pas où l'on agissoit, il y alloit volontaire : comme il fit aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Clerac, de Montauban et de Monheur.

[1622] Il fut, sous le comte de Soissons, au premier siége de La Rochelle; quelques années après on l'envoya dans l'île d'Oleron, pour s'opposer à la descente des Anglois. Il y demeura près d'un an avant qu'ils s'attachassent à l'île de Ré [1627]; et quand on résolut d'y jeter des troupes pour former un corps suffisant à secourir le fort de Saint-Martin, l'on choisit le comte Du Plessis avec son régiment pour y entrer le premier. Il exécuta cet ordre avec autant de hardiesse que de bonne fortune. Il partit d'Oleron avec la marée; mais le vent étant contraire et n'ayant pu aller plus avant cette soirée qu'à l'île d'Est, il fut contraint, avec les vingt-quatre barques qui transportoient les troupes, de relâcher dans l'embouchure de la Charente : il y demeura vingt-quatre heures. Pendant ce temps le cardinal de Richelieu, venant d'auprès du Roi qu'il avoit laissé devant La Rochelle, pour s'en aller à Brouage dont il étoit gouverneur, vit les barques du comte Du Plessis avec grand déplaisir de ce qu'il n'étoit point en l'île de Ré. Il envoya un gentilhomme de sa part savoir de ses nouvelles, et le convier, puisqu'il étoit malade depuis assez long-temps, de mettre pied à terre pour se reposer. Le comte Du Plessis remercia le cardinal; et deux heures après le vent étant changé et s'étant fait sud-est, le porta dans une nuit, à la faveur de la lune, au milieu de l'armée navale des Anglois, qui s'opposoit en cet endroit au secours de l'île.

Le comte Du Plessis jugeant que l'ordre qu'il devoit tenir pour la conduite de ses barques étoit d'en mettre douze devant lui, et de servir de guide à l'autre moitié, les premières trouvèrent d'abord peu d'opposition; aussi le comte Du Plessis n'avoit pris son poste dans le milieu que dans la pensée que les premières passeroient sans être vues. Le péril commença d'être grand, lorsque les douze dernières furent engagées entre ces grands et formidables vaisseaux que les Anglois appellent *ramberges*, et qui en ce temps-là étoient un peu plus considérables pour leur grandeur qu'à cette heure, que les nôtres les surpassent en tout. Leur hauteur étoit très-grande en comparaison des petites barques qui portoient ce régiment, et elle ôtoit le vent à ces petits bâtimens. La barque du comte Du Ples-

(1) Elle étoit déjà illustre et puissante dès le dixième siècle.

(2) Par Alix de Dreux, arrière-petite-fille de Louis-le-Gros, qui épousa Raynard de Choiseul; et une nièce d'Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, qui fut mariée à Philibert de Choiseul.

sis, se trouvant entre deux de ces ramberges, fut long-temps sans pouvoir avancer faute de vent, et eût été accablée de coups de canon et de mousquetades qui venoient de ces grands vaisseaux, si la fortune ne lui eût été bien favorable. Tout le mal tomba sur les voiles de sa barque, qui furent percées en mille endroits, sans que personne y fût blessé, ni même en toutes les autres, et sans que les ennemis, avec leurs barques armées qu'ils détachoient pour combattre celles du comte Du Plessis, en osassent jamais attaquer aucune. La fermeté de ceux qui les montoient parut assez aux ennemis, n'ayant pas été tiré un seul coup de nos barques; ce qui fit voir aux Anglois une très-grande résolution dans les nôtres. Le comte Du Plessis passa donc heureusement au milieu de cette puissante armée; et à l'instant qu'il eut fait débarquer son régiment, il pensa au moyen d'en informer le Roi et le cardinal de Richelieu, sachant l'inquiétude où étoient Sa Majesté et ce premier ministre, qui pouvoient douter avec raison que cette action pût réussir.

Dieu aida encore en cela le comte Du Plessis, et faisant au même moment changer le vent, lui donna lieu de faire repasser une barque sur laquelle il mit un gentilhomme qui étoit à lui, nommé Morand, qu'il chargea de lettres pour le Roi et pour le cardinal de Richelieu. Dans la première, il rendoit simplement compte à Sa Majesté de son heureux passage; et dans l'autre il disoit au cardinal qu'il avoit ponctuellement obéi à ses ordres, et que lui ayant commandé en passant la Charente de mettre pied à terre pour se reposer, il avoit cru ne le pouvoir mieux faire qu'au fort de La Prée, où il attendoit les commandemens du Roi et les siens.

Lorsque Morand se présenta devant Sa Majesté au village de Laleu, le Roi lui dit avec déplaisir: « Hé bien, Morand, le comte Du Plessis n'a pu passer en Ré? » Morand, sans répondre autre chose, lui dit: « Sire, voilà une de ses lettres qui instruira Votre Majesté de l'état des affaires. » Elle fut ouverte avec grande inquiétude et lue avec une extrême joie, qui parut à l'instant par l'empressement qu'eut le Roi de se jeter au pied d'un crucifix qu'il avoit toujours à la ruelle de son lit; et après avoir rendu grâces à Dieu de cet heureux événement, Sa Majesté chargea Morand d'une lettre très-obligeante pour le comte Du Plessis. Ce gentilhomme alla trouver le cardinal à Brouage, qui ne témoigna pas moins de satisfaction qu'en avoit témoigné le Roi; il lui en fit des complimens très-obligeans par la réponse à sa lettre, lui disant qu'il avoit rendu un service plus considérable qu'il ne pouvoit penser; et qu'ayant été choisi pour faire une chose qui paroissoit assez difficile, ce lui étoit un grand avantage, vu l'état présent où étoient les affaires du Roi, qu'il eût donné l'exemple au reste des troupes de Sa Majesté, étant très-nécessaire de secourir l'île de Ré, où les places étoient si pressées et de si grande considération pour le bien de l'Etat.

Après que le comte Du Plessis fut au fort de La Prée, d'où il favorisa la descente des autres troupes, suivant le projet qu'en avoit fait le Roi, Canaple, qui commandoit les gardes, et Beaumont son régiment, étant ensuite passés et descendus près du fort de La Prée, ne voulurent pas que le comte Du Plessis mît le sien devant eux quand ils furent à terre. Il est vrai qu'ils étoient ses anciens; mais comme le comte Du Plessis les avoit couverts pendant qu'ils sortoient des vaisseaux, il croyoit que son régiment, accoutumé et affermi depuis huit jours contre les alarmes que les Anglois lui avoient données durant tout ce temps-là, pouvoit avec raison et pour le bien du service se poster en cette manière, encore qu'il fût le dernier des trois, croyant qu'il valoit mieux que les Anglois, qui étoient proche du fort de La Prée, à un village nommé Sainte-Marie, tombassent sur lui d'abord; parce que ce régiment s'attendoit d'être attaqué et les autres non, bien qu'ils fussent en bataille. Le comte Du Plessis leur ayant fait entendre sa pensée, et les mestres de camp n'y ayant pas voulu consentir, il se mit à la tête de son corps; ils lui demandèrent seulement un capitaine nommé Cornas, avec cinquante hommes, pour mettre en un certain endroit par où ils pensoient que dussent venir les ennemis. Après que Canaple et Beaumont eurent mis leurs gens en état de soutenir les Anglois, le comte Du Plessis, qui avoit la fièvre depuis trois mois, demeura à la tête de son régiment.

Le ennemis furent plus d'une heure devant que d'attaquer, mais enfin ils tombèrent sur les deux bataillons des gardes, et sur celui de Beaumont, qui furent poussés jusques à ceux Du Plessis; lesquels avec beaucoup de fermeté, voyant les autres fuir, allèrent aux Anglois et furent assez heureux pour les repousser et sauver les gardes et Beaumont. Cela fit assez connoître aux deux commandans de ces corps qu'ils avoient trop facilement cru que leurs soldats seconderoient leur valeur; et ils virent bien, quoique trop tard, que si le régiment Du Plessis eût été devant les leurs, ce mal ne seroit pas

arrivé. Cornas ne fut point attaqué où Canaple l'avoit mis ; tellement que cette action fut tout heureuse pour le comte Du Plessis, qui, tout malade qu'il étoit, fut toujours à la tête de ses bataillons. Il avoit le corps et les jambes enflés comme un hydropique ; la grande agitation qu'il eut lui en fit crever une, et cela servit à sa guérison, aussi bien que la grande envie qu'il avoit de faire son devoir.

Après ce combat, ces troupes nouvellement entrées eurent occasion de faire quelque chose de beau et d'utile ; car les Anglois, jugeant que l'on vouloit former un corps d'armée dans l'île, pensèrent qu'il falloit faire quelque effort considérable contre les assiégés, et le soir qu'ils eurent ce dessein, ils envoyèrent au fort de La Prée le dire à ceux qui y commandoient ; et comme on crut qu'ils pourroient faire ce dont ils s'étoient vantés, on donna les ordres qu'à la pointe du jour on se mît en bataille. Cela fut exécuté ; l'on marcha droit à Saint-Martin sans attendre aucun autre avis. Cette action sauva la place assiégée ; car les ennemis, qui venoient d'être repoussés du premier assaut, n'osèrent en donner un second, qui apparemment eût été plus heureux que l'autre ; tellement que, voyant ces trois mestres de camp à la tête de leur corps, et environ cent gendarmes et chevau-légers du Roi marcher à eux, ils cessèrent leurs attaques : après quoi l'on revint au fort de La Prée, où le comte Du Plessis demeura jusqu'à l'arrivée du maréchal de Schomberg (1). Il se trouva depuis à la défaite des Anglois, qui levèrent le siége, et, malgré la fièvre qu'il avoit, il fit son devoir en cette action avec son régiment. Il continua au siége de La Rochelle et commanda toujours au fort de Sainte-Marie, qu'il avoit fait construire.

[1628] Après la prise de cette fameuse place on y mit son régiment en garnison ; et depuis, quittant le siége de Privas, où il se trouvoit auprès du Roi par ordre de Sa Majesté, il vint faire partir six compagnies des gardes qui étoient en l'île de Ré, et son régiment de La Rochelle, pour aller ensemble au dégât de Montauban sous le prince de Condé [1629]. Il se trouva à la tête de son régiment en deux ou trois escarmouches bien rudes pendant cette expédition, qui fut suivie de la paix avec les huguenots, et qui donna lieu de faire passer une armée en Italie.

[1630] Le cardinal de Richelieu y fut en personne ; le comte Du Plessis l'y suivit avec son régiment ; l'on y attaqua Pignerol : il eut pendant le siége le soin de faire un fort sur le mont de Sainte-Brigide, près de la place et contre le secours ; il l'acheva au temps nécessaire. Le cardinal étant satisfait de lui, et disant qu'il estimoit sa valeur, sa conduite et son activité, le faisoit entrer aux conseils, bien qu'il ne fût que mestre de camp ; et retournant en Savoie trouver le Roi, il le fit demeurer avec son régiment en Piémont, où passèrent depuis le duc de Montmorency (2) et le marquis d'Effiat (3) avec une autre armée, qui, se voulant joindre à celle qui y étoit déjà, y trouva de l'opposition à Veillane, où se fit ce fameux combat avec tant d'éclat, bien qu'avec peu d'opiniâtreté. Le comte Du Plessis partit de Javenne, quartier de l'autre armée, avec quelques officiers de son régiment, pour visiter ce duc nouvellement venu ; et comme le chemin qu'il tint pour faire sa visite étoit celui que devoit suivre cette nouvelle armée pour joindre l'autre, il remarqua du haut de la montagne, comme il s'approchoit de eil-lane, que les ennemis envoyoient reconnoître s'ils pourroient passer dans la prairie pour couper notre armée et la prendre en flanc et en queue lorsqu'elle défileroit devant eux pour monter la côte, qui étoit accessible par ceux qui les voudroient attaquer par le flanc ; et que rien ne les en pouvoit empêcher, si la prairie qui est au bas et qui séparoit la montagne du lieu où étoit l'armée ennemie, n'étoit point inondée, comme souvent on la trouvoit à sec. Ce que le comte Du Plessis vit faire aux ennemis lui donna sujet d'avertir le duc de Montmorency et le marquis d'Effiat qu'ils seroient bientôt attaqués dans leurs marches.

Il est vrai que le duc de Montmorency, qui ne vouloit pas que le marquis d'Effiat, pour qui il avoit beaucoup de jalousie, pût croire qu'il eût la moindre considération pour les ennemis, par une présomption extraordinaire qui lui étoit naturelle, ne fit que rire de ce que lui dit le comte Du Plessis. Mais il faillit bien de s'en repentir ; car les ennemis, qui l'attaquèrent par l'endroit qu'avoit dit le comte Du Plessis et qu'ils trouvèrent foible, avoient déjà assez pressé le régiment de Picardie, et peut-être auroit-il pu balancer, sans la vigueur extraordinaire de Charost qui en étoit mestre de camp,

(1) Henri de Schomberg, maréchal de France en 1525, mort en 1632.

(2) Henri II, duc de Montmorency, décapité à Toulouse en 1632.

(3) Antoine Coeffier d'Effiat, maréchal de France en 1631, mort en 1632.

et celle de la cavalerie qui étoit à l'arrière-garde et qui poussa bravement celle qui l'attaquoit, ayant le duc de Montmorency à sa tête, et le marquis d'Effiat à celle de la compagnie des gendarmes de feu Monsieur, commandés par le marquis de La Ferté-Imbault, qui depuis a été maréchal de France. Cette fermeté étonna tellement les ennemis qu'ils se renversèrent sur eux-mêmes, le chemin étant étroit; l'infanterie, qui attaquoit notre marche par le flanc dans la côte, se retira bien vite, et notre cavalerie poussa celle des ennemis si hardiment, qu'après l'avoir mise tout-à-fait en désordre, elle défit deux bataillons qui s'étoient avancés dans cette prairie, où l'on ne croyoit pas pouvoir aller, et tuèrent presque tout. Il est vrai que le troisième bataillon qui avoit attaqué le régiment de Picardie, soutenu des deux autres que je viens de dire, se retira sans mal, parce qu'il fut toujours appuyé par un gros escadron, qui lui donna lieu de se retirer avant que les nôtres eussent pu le combattre, en étant plus éloignés que des deux autres.

Le comte Du Plessis fit dans ce combat ce qu'ont accoutumé de faire ceux qui n'ont point d'attachement particulier, c'est-à-dire qu'il fut partout, et s'attacha aux choses qui pouvoient lui donner des instructions dans le métier de la guerre, qu'il a toujours fort curieusement désiré d'apprendre.

Le duc de Montmorency et le marquis d'Effiat, qui avoient tous deux fait ce que de simples capitaines de cavalerie fort braves pouvoient faire, le régalèrent à l'envi l'un de l'autre, avouant qu'il les avoit bien informés avant le combat et bien suivis quand il avoit dû le faire.

Ensuite de cette action, l'armée des ennemis, qui étoit logée en des retranchemens faits sur de petites hauteurs autour du château de Veillane, laissa marcher celle dont elle avoit si vainement voulu empêcher le dessein. Celle-ci prit à droite, par la colline, pour venir à Javenne et trouva mille mousquetaires dans sa marche que le maréchal de La Force (1) envoyoit pour la couvrir. Ainsi les deux armées étant jointes à Javenne après ce combat, les généraux avisèrent aux moyens d'achever la campagne avec avantage. Ils auroient bien voulu prendre quelque place considérable, mais ils ne jugèrent pas le pouvoir: l'armée des ennemis étoit assez puissante pour en accroître les difficultés déjà prévues. Ils se contentèrent de la prise de Saluces, qui ne fit pas de résistance, et de l'action de Carignan dont je vais parler, où ils témoignèrent bien plus de vigueur que de conduite.

Les ennemis, qui vouloient se prévaloir du pont qui est sur le Pô en cet endroit, étant campés de l'autre part, mirent des gens dans le bourg pour se rendre maîtres des deux côtés de la rivière: ils en accommodèrent assez bien les entrées pour nous en rendre l'accès difficile avec le corps de troupes qu'ils y avoient. Cela n'empêchoit pas que nous ne tinssions le château; mais comme il étoit situé de l'autre côté du bourg, dont il falloit que nous fussions les maîtres avant que nous en pussions approcher, il nous étoit inutile pour l'effort que nous voulions faire et ne nous favorisoit en rien.

Le comte Du Plessis fut commandé pour s'aller loger dans Carignan avec son régiment, la moitié de celui d'Effiat, et quelque cavalerie. Le marquis de La Force, maréchal de camp, commandoit ce corps, et l'on envoya les maréchaux des logis pour y faire le logement. On ne savoit point, quand ce peu de troupes partit de Pancalieri, où toute notre armée étoit campée, que les ennemis eussent des gens dans Carignan; mais en approchant du lieu on en fut certain par leur rencontre.

Ils étoient venus à un mille du bourg au-devant de nous, avec deux fois autant de gens que nous en avions, outre ce qu'ils y avoient laissé. Il se fit donc en cet endroit une fort grande escarmouche; elle dura long-temps; et comme l'infanterie espagnole excelle sur toutes les nations, selon l'opinion commune, il y eut lieu d'estimer ce que fit le régiment Du Plessis, qui certainement fut attaqué par les ennemis avec toutes sortes d'avantages, tant parce qu'ils étoient en plus grand nombre et puissamment soutenus de toute leur avant-garde qui étoit dans le bourg, que parce que le lieu du combat étoit comme ils le pouvoient désirer. La fin nous en fut très-heureuse; le comte Du Plessis pressa tellement les ennemis qu'il les obligea de rentrer dans Carignan, où ils ne séjournèrent guère; et bien que nous n'eussions pas assez de gens pour espérer de les en pouvoir chasser, ils s'en allèrent avec assez de hâte, soit que l'action vigoureuse que nous venions de faire les eût étourdis, ou qu'ils appréhendassent que toute notre armée ne vînt à eux et ne les pressât avant qu'ils eussent repassé le Pô pour se joindre à la leur; ce qu'ils firent à l'instant, n'y ayant pas plus de cinq cents pas du bourg au pont, qu'ils gardèrent toujours: et bien que notre armée fût dès le soir même à Carignan, ils ne laissèrent pas de faire une demi-lune à la pointe du

(1) Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, maréchal en 1622, mort en 1652.

pont de notre côté, qu'ils eurent achevée en trois jours.

Nous attendîmes qu'elle fût en défense pour l'attaquer ; et quoique cela fût inutile, puisque nous n'avions pas dessein de passer l'eau, on fit cette action à la françoise, qui nous fut heureuse ; car l'on défit tout ce qui se trouva en-deçà de la rivière. L'on prit don Martin d'Arragon : et si les gens qui défendirent cette demi-lune firent très-bien, on peut dire que l'armée qu'ils avoient de l'autre côté du Pô fit très-mal ; car la frayeur y fut si grande que, sans penser à soutenir que foiblement ceux qui étoient exposés à nos coups deçà l'eau, cette armée fit charger son bagage avec une telle précipitation, que si après avoir pris ce poste on eût suivi le peu d'ennemis qui se retiroit par le pont, toute l'armée espagnole eût été mise en désordre. Mais si nos généraux manquèrent en laissant achever cette demi-lune, puisqu'ils la vouloient attaquer, ils furent fort habiles en ne faisant pas ce que toute l'armée ennemie craignoit sans sujet ; car il n'étoit pas à propos, après avoir défait ce qu'il y avoit de leurs troupes de notre côté, d'aller par-dessus un pont attaquer une armée campée sur l'autre bord, qui apparemment devoit être en bataille et sans effroi, en état de nous battre indubitablement, puisqu'il falloit aller à elle par un défilé.

Après cela nous nous retirâmes et l'on ne fit rien de considérable jusqu'à l'automne, que le maréchal de Schomberg passa en Piemont avec de nouvelles troupes. Il assiégea Veillane avec ce qu'il avoit amené. La vieille armée, qui étoit cruellement empestée, n'agissoit plus, et le duc de Montmorency s'en alla, aussi bien que le marquis d'Effiat, qui étoit malade.

Cependant Casal étoit pressé, et le marquis de Brezé, après plusieurs voyages qu'il y fit, conclut une trève qui nous donna le temps de le secourir.

Le étoit à l'extrémité; et comme le comte Du Plessis avoit été nourri auprès de lui, et que Sa Majesté lui témoignoit de la bonne volonté, les généraux lui donnèrent permission d'aller jusques à Lyon, où il trouva le Roi qui ne faisoit que sortir des bras de la mort. Il ne laissa pas de le voir et il lui témoigna être bien aise de son voyage; mais qu'il falloit repartir promptement, pour être à l'armée avant la fin de la trève ; ce qu'il fit exactement.

Il traversa donc les Alpes avec diligence, essuyant tout le péril qu'on peut s'imaginer de la peste par la rencontre des bagages de l'armée qu'on renvoyoit en France, infectés de cette maladie, et dans des chemins si étroits, qu'à tout moment il lui falloit disputer le passage à ces pestiférés et les toucher sans cesse dans ces lieux serrés. Il rencontra le marquis de La Meilleraye (1), depuis maréchal de France, à Grenoble : il étoit fort son ami et mestre de camp comme lui. Il quitta le maréchal d'Effiat, son beau-père, qui y avoit été malade et qui n'étoit pas encore entièrement guéri, et fit le chemin de l'armée avec le comte Du Plessis.

Ils arrivèrent au rendez-vous le soir, dont on avoit fait la revue le même jour. Ils trouvèrent leurs généraux sortant du conseil, qui les reçurent agréablement ; et comme le maréchal de Schomberg s'étoit fié à la parole que le comte Du Plessis lui avoit donnée d'être de retour pour le secours de Casal, il s'étoit de même souvenu de lui destiner le commandement d'un des bataillons qu'on avoit formés. Il y en avoit dix-huit, composés chacun de douze cents ou de mille hommes au moins. On joignit donc au régiment du comte Du Plessis deux autres corps, qui tous deux ensemble ne faisoient pas le tiers du sien. Son bataillon étoit de plus de douze cents hommes. Les régimens avoient fort diminué par la peste, qui ayant duré toute la campagne, les avoit presque détruits : mais il est constant que, malgré ce ravage, celui du comte Du Plessis avoit encore plus de huit cents hommes en douze compagnies, et qu'il n'étoit pas ruiné à la fin de la campagne à beaucoup près comme les derniers venus, par le soin extraordinaire qu'en prenoit le mestre de camp, qui s'attachoit avec beaucoup d'application à le conserver et à le bien discipliner ; et il faisoit dès ce temps-là consister son plus grand plaisir à bien faire son devoir, comme cela s'est toujours remarqué depuis en lui par ceux qui l'ont vu servir.

L'armée continua sa marche pour le secours de Casal. On parut de bonne heure devant la circonvallation des Espagnols et l'on se mit en devoir de les attaquer ; mais le signor Julio Mazarini s'entremit si heureusement pour empêcher le combat, que les François, étant prêts de se jeter dans les fossés des lignes, furent arrêtés par l'ordre de leurs généraux, y ayant eu déjà plusieurs coups de canon tirés ; et qu'il obligea les Espagnols à la levée du siége de cette place, si considérable aux deux couronnes, et les François à se retirer ce même soir à Fressinet du Pô.

Il est vrai qu'on n'a rien vu de si extraordi-

(1) Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, maréchal de France en 1639, mort en 1664.

naire : deux armées n'ont jamais été si prêtes à se mêler, et c'est une espèce de miracle que l'entremise d'un seul homme les ait arrêtées tout court. Il faut avoir vu la chose pour la croire; elle ne fut pas honorable aux Espagnols. Leurs généraux sortirent de leur circonvallation et vinrent près de la tête de notre armée parler à ceux qui la commandoient, et promettre qu'ils leveroient le siége le lendemain, à condition que les François ne laisseroient point de garnison de leur nation dans la place.

Le comte Du Plessis fut assez bien traité du maréchal de Schomberg en cette rencontre, car il le mena avec lui à cette conférence, d'où fort peu de personnes approchèrent. Notre armée, comme il avoit été résolu, se retira sur l'heure à Fressinet du Pô. Il étoit presque nuit quand cet accommodement s'acheva; il n'eut pour sûreté que la parole des généraux. Tout le jour d'après se passa avec bien de l'inquiétude pour le maréchal de Schomberg, parce que la chose ne s'exécuta pas comme elle avoit été résolue : il en parla au comte Du Plessis; car, bien qu'il fût assez jeune, il s'étoit acquis l'amitié de ce général, qui eut ensuite une entière confiance en lui.

Il y avoit trois maréchaux de France qui commandoient l'armée : le maréchal de La Force étoit le premier, le maréchal de Schomberg avoit le secret des affaires, et le maréchal de Marillac (1), qui étoit le dernier, commençoit d'être brouillé avec le cardinal de Richelieu. A la fin de cette journée, le signor Julio Mazarini arriva de Trino où il étoit allé voir le comte de Collalto, duquel il apporta le consentement pour l'exécution du traité. En attendant qu'il fût arrivé, la journée fut employée à la visite de l'armée espagnole, et le lendemain elle s'en alla comme il avoit été résolu. Les généraux françois pourvurent à la sûrete de Casal, non pas suivant la promesse qu'ils avoient faite, car ils mirent trois cents François dans la citadelle, commandés par Lanson, capitaine dans le régiment Du Plessis, homme de bonne maison et qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans le service; et la moitié des gens qu'on laissa dans cette place étoit du même régiment.

Nos généraux, ayant manqué de parole, devoient avoir un peu plus de précaution pour la sûreté de notre armée et ne la pas séparer pour sa retraite, comme ils firent en faisant passer une partie de l'autre côté du Pô. Cette faute les mit en état de se perdre; et si le signor Julio Mazarini ne fût venu les avertir, la partie de l'armée qui étoit du côté de Trino eût sans doute été défaite, puisque les Espagnols étoient déjà en marche pour surprendre nos généraux, qui étoient dans leurs quartiers fort tranquilles, et ne songeant à rien moins qu'à ce qui étoit sur le point de leur arriver : mais ils profitèrent de l'avis du signor Julio Mazarini et se retirèrent fort à propos.

L'hiver s'approchant, on songea à mettre nos troupes en quartier; et comme le comte Du Plessis étoit toujours auprès du Roi quand on ne faisoit point la guerre, il eut congé d'aller a la cour, où étant arrivé, il y suivit sa vie ordinaire.

[1631] Le désordre de la Reine mère arriva bientôt après; et lorsqu'elle demeura à Compiègne, le comte Du Plessis fut choisi par le Roi, qui s'étoit arrêté à Verberie pour dîner, et dépêché par le cardinal de Richelieu, pour aller à Paris faire entendre au premier président et aux plus considérables du parlement quel avoit été le motif de Sa Majesté en laissant la Reine, sa mère, à Compiègne, avec partie des gardes du corps, pour répondre de sa personne.

Le cardinal de Richelieu, sachant que le Roi l'avoit nommé pour cet emploi, le mena dîner avec lui, afin de l'instruire de ce qu'il avoit à faire dans ce voyage, étant même dans la crainte que ce comte ne réussît pas dans une affaire aussi délicate que celle-là. Mais quand après le dîner il présenta au cardinal un mémoire qu'il avoit dressé avant que de se mettre à table, qui contenoit en abrégé toutes les choses que ce ministre lui avoit dites sur ce sujet, il prit aussitôt une grande confiance en lui et le fit partir à l'instant.

D'abord qu'il fut à Paris, il visita le premier président, qui le contraignit de voir Molé, procureur général, bien que le cardinal le lui eût défendu, parce qu'il n'étoit pas de ses amis. Le comte Du Plessis hasarda un peu en contrevenant à cet ordre; mais le premier président, qui étoit créature du cardinal, prit ce manquement sur lui, et pressa tellement le comte Du Plessis de le croire, qu'il n'osa y contredire.

Il eut ordre aussi d'informer ceux de la maison de Lorraine, qui étoient à Paris, du sujet qui avoit obligé le Roi de faire arrêter la princesse de Conti, qui étoit de la même maison.

Le maréchal de Bassompierre, que le comte Du Plessis trouva avec le duc de Chevreuse, le pressa de lui donner conseil s'il iroit le jour d'après à Senlis, où étoit le Roi. Le comte lui ré-

(1) Louis de Marillac, maréchal de France en 1629, décapité en 1632.

pondit qu'il falloit qu'il examinât lui-même si les habitudes qu'il avoit avec tous ceux qu'on croyoit criminels ne le feroient point arrêter. Le lendemain, le comte Du Plessis le trouva entretenant le Roi, et, à la pointe du jour suivant, on le mena à la Bastille. Le Roi parut fort content de la conduite du comte Du Plessis; le cardinal en parla bien avantageusement, et lui sut bon gré de ce qu'il avoit suivi l'avis du premier président sur la visite du procureur-général.

La cour revint à Paris; et, quelque temps après, la Reine mère s'étant retirée, le Roi retourna a Compiègne, où l'on sut que le prince Thomas de Savoie (1) venoit en France. Le comte Du Plessis fut envoyé à Briare pour le recevoir; et cette nouvelle commission fit juger que l'on étoit content de la précédente. En un autre temps cet emploi n'eût pas été d'une bien grande considération; mais en celui-là il étoit important.

Le traité de Cherasco venoit d'être achevé, et le prince Thomas arrivoit en France pour y servir d'un second otage. Le comte Du Plessis avoit à se ménager avec adresse en cette occasion: le cardinal de Savoie (2) étoit déjà avec le Roi; et, comme il s'agissoit d'un grand secret pour ce qu'il nous avoit amené ses deux frères, le choix que l'on fit du comte Du Plessis fut obligeant.

Il revint trouver le Roi à Nogent-sur-Seine, qui continua son chemin en Champagne et jusques à Vandœuvres, où la nouvelle étant venue que le traité de Cherasco étoit exécuté touchant Pignerol, on tint conseil, où le cardinal de Richelieu proposa le comte Du Plessis pour aller vers le duc de Savoie (3) lui témoigner la satisfaction que Sa Majesté avoit de sa conduite et de ce qu'il avoit religieusement gardé sa parole en conservant Pignerol pour le Roi. La chose étoit encore fort cachée; et l'on peut dire que le comte Du Plessis reçut en cette occasion une marque bien grande et bien particulière de l'estime et de la confiance du cardinal.

Il passa donc à Turin, et de là il fut ambassadeur vers tous les princes d'Italie, et remercia le duc de Parme, de la part du Roi, de l'assistance qu'il avoit donnée au duc de Mantoue, lorsque ce dernier étoit rentré dans ses Etats. Il fit le même compliment au duc de Modène, bien qu'il n'eût rien fait pour l'autre. Il vit le même duc de Mantoue, et l'assura de la protection de Sa Majesté, s'informa de ses besoins, pour presser la république de Venise d'y pourvoir.

Le comte Du Plessis avoit ordre aussi de savoir quels sentimens tous ces princes auroient sur le fait de Pignerol. Le Roi souhaitoit que les princes d'Italie lui conseillassent d'acheter cette importante place; ce que le comte Du Plessis fit adroitement et en apporta la supplication au Roi de leur part; mais il leur devoit cacher la manière du traité, et leur dire seulement que s'ils jugeoient qu'il leur fût avantageux que le Roi l'achetât, il le feroit volontiers.

Les ordres de Sa Majesté obligeoient encore le comte Du Plessis, en passant à Mantoue, de faire par ses soins et par son adresse que le duc n'entrât point en neutralité avec les Espagnols; il y réussit aussi heureusement qu'aux autres affaires dont il étoit chargé, et ôta tout-à-fait de la pensée de ce prince l'envie qu'il avoit de mettre des troupes vénitiennes en garnison dans la citadelle de Mantoue. Le désir d'épargner la dépense de cette garnison l'avoit aveuglé de sorte, qu'il chargea le comte Du Plessis, comme il s'en alloit à Venise, d'y presser fortement le sénat de lui augmenter le nombre des troupes qu'il avoit dans Mantoue, sans lui déclarer autrement son intention.

Le comte Du Plessis passant à Vérone, où étoit le général de la république, il le pria instamment d'écrire à ses maîtres sur ce que M. de Mantoue désiroit. Le comte Du Plessis l'obtint; mais, comme il repassa où étoit ce général vénitien, il fit des reproches au comte de ce qu'il lui avoit demandé de l'augmentation pour la garnison de Mantoue, et que le duc de Mantoue s'en vouloit servir pour mettre dans la citadelle, dont les Vénitiens n'étoient point chargés.

Cette ingénuité, peu ordinaire aux Italiens, qui ne perdent pas l'occasion de s'accroître par la faute des moins habiles qu'eux, servit au comte Du Plessis pour sauver la souveraineté de M. de Mantoue, qui eût été perdue si les Vénitiens eussent été maîtres de la citadelle de sa capitale, qui étoit le seul endroit où il avoit un reste de pouvoir et d'autorité. Aussi le comte Du Plessis, à l'instant qu'il fut informé de la dangereuse intention de ce prince, lui dépêcha un courrier, qu'il suivit de près, afin de lui ôter cette pensée; et quand il fut arrivé à Mantoue, il lui parla si fortement, qu'il lui fit honte de s'être laissé aller jusques là, et lui offrit de l'argent de son chef, ajoutant qu'il étoit bien cer-

(1) Fils de Charles-Emmanuel-le-Grand, duc de Savoie, mort en 1656.

(2) Maurice, cardinal de Savoie, frère du prince Thomas, fils de Charles-Emmanuel.

(3) Victor-Amédée Ier, mort en 1637.

tain que Sa Majesté lui en feroit donner pour aider au paiement de sa garnison.

Aussitôt que le comte Du Plessis fut arrivé à Turin pour retourner en France, il reçut ordre d'aller à Florence faire compliment au grand duc sur la mort de sa mère, et lui faire les mêmes propositions qu'aux autres princes d'Italie, touchant Pignerol. Cela fait, il repassa les monts, et trouva la cour qui s'en alloit à Calais pour en ôter le gouvernement à Valencey. Le cardinal de Richelieu lui fit faire la relation de son voyage à Réaumont, dont il fut très-satisfait, et même il en parla fort avantageusement au maréchal de Schomberg.

Ce premier ministre dit au comte Du Plessis qu'il vouloit qu'il retournât à Turin pour y demeurer quelque temps ambassadeur. Il acheva le petit voyage de Calais dans le carrosse du cardinal, qui le traita avec beaucoup d'honnêteté. Le comte Du Plessis, à qui la commission d'ambassadeur ne plaisoit point, fit tout ce qu'il put pour la refuser; et quoique par ce refus il hasardât tout l'espoir de sa fortune, il aima mieux en courir long-temps le risque que de l'accepter quand elle lui fut présentée; et même il en fut brouillé avec le cardinal, qu'il avoit supplié de joindre à cette ambassade le commandement de Pignerol, d'où le marquis de Villeroy lui avoit dit qu'il devoit sortir.

Un des motifs du comte pour refuser cette ambassade fut que, dans le récit qu'il fit au cardinal de son voyage, il lui avoit dit qu'il étoit un peu brouillé avec le maréchal de Toiras; et cette raison obligea le cardinal à vouloir opiniâtrément que le comte acceptât cet emploi, parce qu'il haïssoit cruellement ce maréchal. Le comte Du Plessis, qui connut la pensée du cardinal, s'y accommoda à la fin, et, comme il s'étoit brouillé avec lui en le contredisant, il se raccommoda par sa complaisance. Il ne falloit pas résister aux volontés de ce ministre, si l'on ne vouloit en même temps renoncer à la fortune, à la cour et à toutes sortes d'emplois.

Le comte Du Plessis retourna donc en Piémont, où Dieu lui fit la grâce de le faire réussir dans tout ce qu'il eut à traiter pendant son ambassade, et l'y attacha depuis dans la guerre et dans le commandement des armées, tellement que cette complaisance qu'il eut pour le cardinal fut la première cause de l'honneur qu'il s'est acquis depuis en Italie; outre que le cardinal, qui savoit faire un juste discernement de ce à quoi les gens étoient propres, jugea fort bien ce qu'il falloit au comte Du Plessis; de sorte qu'il le pressa de partir, et ne lui donna que huit jours pour s'y préparer.

[1632] Le comte Du Plessis se mit en chemin et trouva le Roi à Valence, quelques jours après la prise du duc de Montmorency. Il suivit la cour jusqu'à Béziers, d'où il retourna pour se rendre en diligence à Turin. Il y demeura trois ans ambassadeur, avec la confiance du cardinal. La seconde année, on lui ordonna d'essayer de faire déclarer le duc de Savoie contre les Espagnols. C'étoit une affaire assez délicate à traiter et sans apparence qu'elle pût réussir; elle étoit pourtant en bons termes lorsqu'il eut commandement, en l'année 1635, de proposer au duc une ligue offensive et défensive avec la France contre l'Espagne; et quand Bellièvre, qui fut envoyé extraordinaire vers tous les princes d'Italie sur ce même sujet, arriva à Turin, il y trouva la chose résolue par les soins du comte Du Plessis, qui, ayant plus d'inclination pour la guerre que pour suivre les affaires, souhaita de servir delà les Alpes.

Il y fut un des trois maréchaux de camp sous le maréchal de Créqui, qui l'attacha auprès de lui par beaucoup de confiance et d'amitié. Cela commença au siége de Valence, où ce général lui donna le commandement de l'attaque en son quartier, et n'eut pas lieu de s'en repentir par l'estime que le comte Du Plessis s'y acquit, soit en l'ordre qu'il donna pour la conduite des travaux, soit aux sorties et aux autres actions de vigueur. Les assiégés en firent une très-grande après un logement que l'on vouloit faire sur la contre-escarpe, où la présence du comte Du Plessis fut d'une utilité considérable. Ils avoient poussé nos gens fort loin du poste qu'ils vouloient occuper, mais il les repoussa avec beaucoup de résolution, et si depuis, quand l'armée espagnole vint pour secourir Valence, on eût suivi le sentiment du comte Du Plessis, qui étoit que le duc de Savoie allât au-devant pour la combattre, il l'auroit infailliblement battue, et ensuite auroit pris la place.

[1636] L'année suivante 1636, M. de Savoie et le maréchal de Créqui (1), commandant l'armée du Roi, entrèrent dans le Milanois; et comme ils s'avancèrent proche du Tésin avec intention de passer cette rivière, le comte Du Plessis en trouva heureusement le moyen; il avoit été détaché avec un petit corps de cavalerie, avec lequel étant avancé sur le bord du Tésin, il y vit quelques bateaux, et fit croire à ceux qui les conduisoient qu'il étoit de l'armée d'Espagne, quoiqu'elle fût à quatre ou cinq

(1) Charles de Créqui, prince de Foix, duc de Lesdiguières, maréchal de France en 1622, tué d'un coup de canon au siége de Brême en 1638.

lieues de l'autre côté de la rivière, et dont nous attendions l'opposition pour le passage; mais le comte Du Plessis eut assez de bonne fortune pour profiter de ces bateaux, dont s'étant saisi, il fit promptement passer de l'infanterie qu'il avoit envoyé demander au maréchal de Créqui; et à l'instant qu'elle fut passée, il fit travailler avec diligence à ce qu'il crut être nécessaire pour couvrir le pont qu'il fit faire avec les bateaux qu'il avoit fait venir de l'armée, sans perdre un seul moment de temps : tellement que celle des ennemis, qui se devoit opposer à notre passage, fut bien surprise quand elle sut que la nôtre étoit si proche d'eux. Le duc de Savoie, qui n'avoit pas envie que nous entrassions plus avant dans le Milanois, témoigna au maréchal de Créqui qu'il désiroit que nous remontassions le Tésin pour aller attaquer une petite place qui en étoit fort proche, mais à seize ou dix-huit milles du lieu où nous étions.

Nous marchâmes de cette manière pour lui obéir; le duc avec la plus grande partie de l'armée n'ayant point passé la rivière, mais seulement le maréchal de Créqui, et le comte Du Plessis avec le reste. Il est vrai qu'en arrivant à mi-chemin où l'armée devoit camper, le maréchal de Créqui eut avis que les ennemis marchoient à nous; dont le duc de Savoie ayant été informé à l'instant, n'y ayant que la rivière entre lui et nous, il consentit à retourner d'où nous venions pour y faire le pont.

Cette marche se fit à l'heure même; et comme nous fûmes à l'endroit où l'on avoit résolu de passer la rivière pour nous joindre, le duc de Savoie passa lui seul où étoit le maréchal de Créqui et le comte Du Plessis, qu'il trouva à la tête d'un corps de cavalerie, attendant les ennemis qui venoient à lui. Cela obligea ce prince à repasser le Tésin et à faire travailler avec diligence à la construction du pont, par le moyen duquel ce qu'il commandoit vint joindre le maréchal de Créqui et le comte Du Plessis, qui étoient aux mains avec les ennemis. Le comte agit beaucoup dans cette grande journée; et le maréchal de Créqui, qui l'avoit chargé de ce qui se fit de principal dans le combat, lui en donna aussi le principal mérite par tout ce qu'il en dit au public, et par les relations qu'il en envoya à la cour. Cette action dura dix-huit heures sans aucune interruption, et le comte Du Plessis mena jusqu'à trois fois chaque troupe où elles devoient charger les ennemis : le succès en fut toujours fort heureux. Le Roi ayant été informé de cette journée, lui témoigna la satisfaction qu'il en avoit par des lettres fort obligeantes qu'il lui fit l'honneur de lui écrire. Le cardinal de Richelieu lui écrivit aussi, et lui fit entendre qu'il devoit attendre de cette bataille des suites fort avantageuses pour sa fortune. La joie qu'eut le comte Du Plessis d'avoir fait quelque chose d'agréable au Roi, à qui il souhaitoit passionnément de plaire, fut bien plus grande que celle que lui pouvoit donner l'espérance de son élévation.

Ce combat paroissant fini vers le milieu de la nuit, le duc de Savoie et le maréchal de Créqui envoyèrent dirent au comte Du Plessis de venir au conseil qu'ils tenoient, pour résoudre ce qu'on devoit faire pour profiter de cette grande journée. Il s'y rendit, et trouva le duc de Savoie qui proposoit de se retirer et de repasser le Tésin sur le pont, ou d'attaquer de nouveau les ennemis. Le comte Du Plessis dit qu'il ne pouvoit être de l'un ni de l'autre de ces deux sentimens; que ce seroit une étrange résolution, en se retirant devant les ennemis, de s'exposer à la perte de l'armée en passant à leur vue sur un pont, et que les attaquer de nouveau sans savoir si nous étions en état de le pouvoir, nous pourrions y mal réussir. Son opinion fut donc de se retrancher, parce qu'en se rendant maître par là de cette petite hauteur où l'on avoit tant combattu, il y auroit lieu d'espérer que bientôt après on sauroit l'état des ennemis, et que l'on pourroit les bien soutenir s'ils venoient à nous, ou tomber nouvellement sur eux si nos forces étoient telles qu'on jugeât le devoir faire. On suivit le conseil du comte Du Plessis, qui à l'instant s'en retourna à la tête des troupes pour les faire travailler; et comme il visitoit les postes où il les avoit placées, on lui vint dire que les ennemis s'en alloient en grand désordre. Il est vrai qu'ils avoient caché le mauvais état où ils étoient par le semblant d'une nouvelle attaque et par une grande salve; outre que, pensant avoir trouvé le moyen de nous abuser, ils avoient planté quantité de piques dans le poste où ils s'étoient retirés après le dernier combat, et y avoient attaché des mèches allumées pour nous faire croire qu'ils y étoient toujours en bataille : après quoi ils cessèrent de tirer.

Quand le comte Du Plessis fut informé de la fuite des ennemis, il envoya demander au duc de Savoie mille chevaux pour les suivre, qui les lui refusa; ce que chacun trouva fort étrange, puisqu'il n'y avoit point à douter que les ennemis n'eussent été entièrement défaits s'ils eussent été suivis, quand même c'eût été avec peu de force d'abord, notre armée ayant dû marcher pour tout achever.

Les Espagnols furent séparés plus de quatre jours ; et cela étoit assez vérifié par nos gens, qui, allant après eux sans ordre, ramenèrent plus de deux mille prisonniers. Ils avoient abandonné leur artillerie ; mais nos gens, qui couroient sans ordre, comme je viens de dire, ne purent pas s'en prévaloir, n'ayant pas de quoi l'emmener.

Le duc de Savoie n'oublia pas l'article du traité qu'il avoit fait l'année précédente, par où il s'obligeoit de recevoir du Roi les terres qu'il pourroit conquérir dans le Milanois, et d'en rendre à Sa Majesté à proportion auprès de Pignerol. Le comte Du Plessis, qui avoit fait ce traité et cet article par ordre du cardinal, avoit écrit à ce ministre que cela empêcheroit le duc de Savoie de consentir que nous fissions aucune conquête. Cela parut trop visible dans le commencement de la guerre, ainsi qu'en toute la suite ; car ce duc ne vouloit point que nous eussions d'étendue autour de Pignerol.

Il faut que je revienne au combat du Tésin, et que je dise que le comte Du Plessis y fut très-heureux ; car il mena tout au moins trois fois combattre chaque troupe de cavalerie et d'infanterie sans avoir été blessé ; et ce fut chose extraordinaire que les ennemis étant beaucoup plus forts que nous, et ayant souvent battu de nos escadrons et de nos bataillons, ne purent néanmoins se prévaloir de ces désordres parce que la conduite du comte Du Plessis fut telle qu'elle empêcha que, dans ces temps de malheur pour nous, les Espagnols ne purent pousser assez vigoureusement nos troupes rompues pour effrayer entièrement notre armée. La vigueur et l'application continuelles du comte Du Plessis causèrent cette bonne fortune et la victoire de cette extraordinaire journée, qui fut sans autre fruit que celui que s'y acquirent les armes du Roi.

Le jour d'après, le maréchal de Créqui voulut que le comte Du Plessis fît les dépêches pour informer Sa Majesté des belles actions de ses troupes, qui n'avoient agi que sous ses ordres. Il obéit à ce maréchal, qui le traitoit comme son enfant : aussi le comte n'oublia pas à parler du maréchal comme il le devoit, et selon que le vouloient le glorieux mérite de l'un et la sincère reconnoissance de l'autre. Ce fut Paluau, capitaine de cavalerie, et qu'on a vu depuis le maréchal de Clérambault (1), qui fut chargé de cette dépêche.

Le second jour d'après la bataille, le comte Du Plessis, faisant le tour du camp, rencontra deux capucins qu'on avoit arrêtés à la garde, qui lui dirent qu'ils venoient supplier le duc de Savoie de ne point venir avec l'armée à Milan, et que, pour racheter le pillage de cette grande ville, on lui donneroit cinq cent mille écus. On mena ces deux capucins au duc, sans que le comte Du Plessis ait su depuis la réponse qu'ils en eurent ; mais pour la suite chacun la vit, car peu de jours après l'armée marcha, et le duc fit croire qu'il vouloit attaquer une petite place proche du lieu où l'on avoit donné la bataille, et qui n'étoit d'aucune conséquence. L'on se retira, et les troupes furent mises en quartier d'hiver en Piémont et ailleurs, au quinzième d'août ; ce qui fut bien une marque infaillible que le duc ne vouloit point de conquête pour les armes du Roi : non pas que l'on crût qu'il eût pris les cinq cent mille écus, mais parce qu'il ne se pouvoit résoudre à donner au Roi des terres près de Pignerol, tant pour n'avoir pas un si puissant voisin bien établi, que parce qu'il ne croyoit pas pouvoir conserver celles qu'on lui donneroit dans le Milanois en échange, qui, par une paix, seroient infailliblement restituées ; et que nous garderions celles que nous aurions eues de lui par quelque traité forcé, auquel il ne pourroit pas contredire avec facilité.

[1637] L'année d'après on fut pour secourir La Roque d'Arasse, où le combat fut grand ; le comte Du Plessis y eut un cheval tué sous lui en faisant son devoir. Cette même campagne la bataille de Monbaldon se donna : elle fut peu sanglante et fort mal soutenue des ennemis ; et le comte Du Plessis y agit comme il avoit fait dans toutes les autres occasions, faisant toujours sa charge de maréchal de camp.

[1638] En l'année 1638 il y eut peu de chose mémorable : Brême se perdit l'hiver, pendant que le comte Du Plessis étoit à la cour ; et le maréchal de Créqui fut tué en reconnoissant les endroits pour secourir la place.

Néanmoins, si le Roi n'eut pas de bonheur en la guerre qui se faisoit en Italie, il eut celui de voir naître cet auguste Dauphin qui fut le comble de sa joie et celui de notre espérance : toutes ses actions la remplissent journellement ; et s'il nous a fait voir des merveilles pendant qu'il a bien voulu qu'un premier ministre ait dispensé ses lois, il n'a fait que des miracles depuis que, prenant les rênes de l'Etat, il l'a conduit à un tel point de gloire, qu'il est l'envie aussi bien que l'admiration de toutes les nations.

(1) Philippe de Clérembault, comte de Palluau, maréchal de France en 1653, mort en 1665.

Le cardinal de La Valette fut envoyé en Italie pour commander; et d'Hemery, qui pour lors y étoit ambassadeur, et qui n'aimoit pas le comte Du Plessis, manda au cardinal de Richelieu que la duchesse de Savoie (1) ne désiroit pas que le comte retournât servir en Piémont. Le cardinal de Richelieu chargea le cardinal de La Valette de l'informer de la vérité sur ce sujet, qu'il trouva n'être pas conforme à ce que l'ambassadeur lui avoit mandé : et cependant, comme la réponse tardoit à venir, le cardinal de Richelieu ordonna au comte Du Plessis de servir avec le maréchal de La Force pour le siége de Saint-Omer ; mais la nouvelle étant venue de Piémont touchant son agrément par la duchesse, et même avec éloge, il prit un chemin contraire à celui du nord, et six jours après il fut à Turin. On l'y reçut avec autant d'honneur que de joie. Il se rendit à l'armée sur la fin du siége de Verceil, et il eut le déplaisir de voir rendre la place sans avoir part néanmoins à la mauvaise conduite qui en causa la perte, parce que n'étant pas dans la confidence du cardinal de La Valette, il ne savoit les résolutions qu'au moment qu'on les exécutoit.

[1639] Cette campagne s'étant achevée sans rien de mémorable, le comte Du Plessis demeura l'hiver en Piémont ; et ce fut au commencement de l'année 1639 que la révolte y commença. Le prince Thomas ayant quitté la Flandre, vint à Milan : les Espagnols, pour lui donner moyen d'agir avec ses créatures, assiégeoit le Chinche, que nous avions pris sur eux. Cette petite place, assez bonne, et fort éloignée de Turin, nous attira pour la secourir. L'on s'y appliqua en y arrivant. Le cardinal de La Valette donna l'ordre de l'attaque au comte Du Plessis, qui sans perdre de temps emporte les premiers retranchemens, s'attache aux autres, dont il se rend maître d'abord. Le combat y fut six heures durant le plus rude peut-être qu'on ait jamais vu ; et le cardinal de La Valette fut contraint, ensuite de cette action, d'accorder son amitié au comte Du Plessis, qui jusque là n'avoit pas été bien avec lui. Les louanges de ceux qui ne nous aiment pas ne doivent point être suspectes; et celles que le cardinal de La Valette donna pour cette journée au comte Du Plessis furent sans flatterie, bien qu'il en parlât et qu'il en écrivît à la cour au-delà de ce que le comte en devoit espérer.

Ensuite l'on fut contraint de retourner à Turin, où la perte de Chivas nous fit revenir. On l'assiégea quelque temps après ; la place fut prise par l'attaque du comte Du Plessis, en présence de l'armée ennemie, et il y servit vigoureusement et fort bien. En reconnoissant la place, il fut blessé sans l'être, c'est-à-dire qu'une balle de mousquet, en lui effleurant le tetin gauche, ne lui fit qu'une contusion.

Le reste de la campagne se passa assez malheureusement. La révolte de Piémont fut très-dommageable à toutes nos affaires. Le prince Thomas et mesdames ses sœurs, depuis la mort du duc de Savoie, s'étoient acquis un entier pouvoir sur tous ceux qui en avoient dans la ville de Turin, d'où notre armée étoit éloignée pour quelque entreprise que nous voulions exécuter : ce prince et mesdames ses sœurs se prévalurent de cette occasion et se rendirent maîtres de Turin, à l'exception de la citadelle, qui demeura au jeune duc de Savoie par la fidélité du gouverneur.

Cette conjoncture obligea les Espagnols, que les Piémontois avoient attirés dans leur pays jusqu'auprès de Turin, et nous en même temps de faire une trève. Nos ennemis croyoient qu'elle leur donneroit lieu de se bien établir dans Turin, et nous, que nous aurions plus de facilité, en la faisant, de mieux pourvoir à la sûreté de la citadelle qui nous étoit demeurée. Aussi nous appliquâmes-nous à tout ce qu'il fut possible de faire sur ce sujet ; et le comte Du Plessis eut ordre de s'attacher à tous ces petits soins, et même de régler avec les Espagnols jusques où devoit aller l'esplanade de la citadelle du côté de la ville : ce qui ne se fit pas sans une dispute très-vigoureuse qu'eut le comte Du Plessis avec celui que les Espagnols avoient commis pour cette affaire, qui fut suivie de l'éloignement des armées.

Le cardinal de La Valette peu de jours après tomba malade et mourut à Rivoli, et le comte Du Plessis eut commandement de se rendre à Grenoble, où madame de Savoie, qui s'étoit retirée à Chambéry depuis la perte de Turin, étoit allée trouver Sa Majesté, qui vouloit faire un traité avec elle, par lequel elle remît toute la Savoie entre nos mains pour la lui conserver jusqu'à ce qu'elle fût en état de le faire elle-même; et comme le comte Du Plessis avoit de grands accès auprès de cette princesse, ayant été ambassadeur en Piémont, le cardinal de Richelieu l'employa souvent pour faire réussir ce traité, qui fut conclu, mais non pas tout-à-fait comme on le souhaitoit, madame de Savoie n'ayant pas voulu comprendre Montmélian avec ce qu'elle mit entre les mains du Roi.

(1) Christine de France, fille de Henri IV, étoit veuve de Victor-Amédée Ier, et gouvernoit comme régente pendant la minorité de son fils.

Dans ce même temps le comte d'Harcourt (1) fut choisi pour commander l'armée d'Italie ; et comme il passa à Grenoble pour y aller, le cardinal de Richelieu lui dit que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il ne fît rien qui fût tant soit peu considérable sans le conseil du comte Du Plessis, à qui cet honneur donna beaucoup d'inquiétude : aussi le témoigna-t-il au cardinal de Richelieu, lui disant que cette grâce lui attireroit fortement la jalousie des autres maréchaux de camp de l'armée ; savoir, M. de Turenne et M. de La Mothe-Houdancourt, qui, ayant beaucoup de mérite, ne pourroient pas souffrir que le comte Du Plessis parût avoir plus de crédit qu'eux dans l'armée. A quoi le cardinal de Richelieu répondit qu'ils étoient trop honnêtes gens pour avoir de la jalousie, et que cela ne lui devoit pas causer de peine. Ce ministre écrivit encore la même chose au comte d'Harcourt, malgré la supplication que lui faisoit le comte Du Plessis du contraire, disant que cela n'étoit pas nécessaire, puisque ce prince étoit particulièrement de ses amis ; et quand il prit congé du Roi pour retourner à l'armée, le cardinal de Richelieu lui ordonna de l'informer de ce qu'il jugeoit qu'on dût faire après la fin de la trêve : mais la réponse du comte Du Plessis surprit tellement le cardinal de Richelieu, qu'il l'embrassa de joie quand il l'entendit parler du siége de Turin pour le commencement de la campagne au printemps prochain, parce qu'il ne se pouvoit faire à la fin de celle-ci, qui étoit trop près de l'hiver.

Le comte Du Plessis étant repassé en Piémont auprès du comté d'Harcourt, et la trêve étant finie, on s'engagea à Quiers, où l'on consuma tous les vivres pendant le séjour qu'on y fit. Les ennemis voulurent surprendre Carmagnole, et l'auroient fait si le comte Du Plessis, tirant un corps de troupes de Quiers, ne s'y fût jeté, malgré les soins qu'ils prirent de l'en empêcher ; mais, par la pratique qu'il avoit du pays, il traversa la nuit tous leurs quartiers et se rendit à Carmagnole quelques heures avant que les ennemis y pussent être.

Peu de jours après il repassa par le même chemin, seulement avec la cavalerie, mais chaque cavalier chargé d'un sac de farine, qui donna lieu de séjourner deux fois vingt-quatre heures à Quiers, qu'on eût bien voulu garder pendant l'hiver ; mais les ennemis, opiniâtrés à nous en faire sortir, nous y réduisirent par la faim. Pour nous retirer en lieu sûr, il fallut venir à ce beau et grand combat général de la Route, où le comte Du Plessis eut sa part avec beaucoup d'avantage, de bonheur et de distinction, par le grand mouvement qu'il se donnna en cette occasion. Ses avis ne contribuèrent pas peu encore au gain de cette bataille ; car ce fut lui qui conseilla au comte d'Harcourt de faire repasser le ruisseau de la Route à l'artillerie, qui étoit déjà au-delà, lors même que le comte d'Harcourt vouloit que toute l'armée suivît le canon ; ce qui en auroit été la ruine entière, puisque les ennemies l'auroient chargée à demi passée.

Pendant le reste de l'année 1639, l'on travailla à raccommoder les troupes ; mais les ennemis ne donnèrent pas le temps aux recrues de passer ; car avant qu'elles fussent arrivées de France, ils assiégèrent Casal. Nous marchâmes diligemment pour le secourir [1640]. L'on parut devant leurs circonvallations avec sept mille hommes de pied et près de trois mille chevaux, en se résolvant de les attaquer, bien qu'ils eussent pour le moins deux fois autant de troupes que nous ; on ne chercha point d'autre précaution que la vigueur. Sur le haut du jour on se jette dans leurs retranchemens : le comte Du Plessis y mène trois fois l'infanterie ; et toutes les trois fois étant repoussée, il est obligé de la remettre en bataille à cinquante pas de la circonvallation, où le nombre des coups de canon et des mousquetades diminuant fort ce petit corps, donnoit bien lieu à ceux qui restoient de montrer leur résolution. Le comte Du Plessis les reconduisit à une quatrième attaque, qui, plus heureuse que les trois autres, fit bientôt passage au reste de notre armée, laquelle en peu de temps acheva de battre celle des ennemis ; de sorte que le comte Du Plessis eut grande part à tout ce qui se fit en cette journée, qui passe pour une des plus périlleuses et des vigoureuses de notre temps.

En marchant pour cette expédition, le comte Du Plessis proposa au comte d'Harcourt le siége de Turin, si Casal étoit secouru ; et la chose ayant réussi, il l'en fit souvenir. L'on délibéra sur cette proposition, et cet avis fut suivi, après avoir été fort contesté, comme le seul à prendre pour le salut de l'Italie. On marche sans perdre de temps droit à Turin, qui ne pouvoit s'attaquer que dans un désordre aussi grand que celui où se trouvoient les ennemis, ni le Roi soutenir la réputation de ses armes au-delà des Alpes, et maintenir la citadelle de Turin, qu'en reprenant la ville. La dépêche fut faite en ce sens au cardinal de Richelieu, qui, louant l'action de Casal, remercia le comte Du Plessis de la manière généreuse dont il avoit

(1) Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, mort en 1666.

servi, et de la proposition du siége de Turin, pour s'acquitter de la promesse qu'il lui en avoit faite à Grenoble.

On commence le siége. Le comte Du Plessis ayant la connoissance du pays plus que les autres, est chargé d'investir la place et d'attaquer le faubourg du Pô. Il le fait heureusement, se loge et se retranche dans une partie de ce faubourg; et séparant par ce moyen le fort des Capucins de la ville, sans qu'il en puisse être secouru, donne lieu au vicomte de Turenne de s'en rendre maître : après quoi la garde de ce même fort fut donnée au comte Du Plessis, qui avec un autre qu'il fit construire au-dessus, et le faubourg, composoient son quartier, qui s'étendoit depuis la Doria jusqu'au Valentin. Le siége dura quatre mois et demi, pendant lesquels il se fit quantité de combats et se tint plusieurs conseils pour des choses très-importantes. Ainsi le comte Du Plessis eut besoin d'agir pendant tout ce siége, non-seulement avec beaucoup de valeur, mais encore avec beaucoup d'application d'esprit.

L'armée des ennemis battue à Casal, s'étant racommodée, parut incontinent aux collines, attaquant le nouveau fort fait sur les Capucins : ils en furent vigoureusement repoussés; et après s'être logés sur les hauteurs voisines de ce fort, ils donnèrent de continuelles jalousies de cette part au comte Du Plessis, qui outre cela avoit souvent à soutenir en même temps les sorties de cinq ou six mille hommes sur le faubourg, lequel n'étant pas encore bien retranché, lui donna d'étranges inquiétudes durant trois semaines. Il pouvoit avoir deux mille hommes de pied pour garder le faubourg, les redoutes au bout du pont, les forts des collines et la circonvallation depuis la Doria jusqu'au Valentin : aussi ni lui ni ses troupes n'eurent pas un moment de repos pendant ces trois semaines; et il n'est pas croyable que ce peu de gens ait pu résister en même temps à ce qu'il y avoit dans la ville, et à l'armée ennemie qu'il avoit sur les épaules delà le Pô. Enfin elle passa ce fleuve, et le comte Du Plessis quitta le faubourg et vint avec partie de ses troupes au quartier du vicomte de Turenne, qui, étant blessé, s'étoit retiré à Pignerol; tellement qu'il eut encore cette surcharge, ayant soin de tout ce qu'il y avoit depuis la Doria jusqu'au quartier du comte d'Harcourt.

Aussitôt qu'il eut pris ce logement, il fit tout de nouveau travailler à la circonvallation de ce quartier; et les ennemis, peu de jours après avoir passé le Pô, pensèrent à nous ôter les vivres; et séparant leur armée en deux, en logèrent une partie à Moncalieri et l'autre à Colleigne. Pendant qu'ils prenoient ce dernier logement, ceux de la ville firent une grande sortie vers le faubourg du Pô, où le comte Du Plessis se trouva, et ceux de Moncalieri vinrent avec un grand corps de cavalerie pousser rudement celle qu'il tenoit en garde hors de la circonvallation de ce côté-là, où de bonne fortune il se trouva encore. Après quoi allant chercher le comte d'Harcourt, il le rencontra, qui déjà avoit résolu d'envoyer La Mothe-Houdancourt, avec un corps de troupes, attaquer le quartier de Colleigne; mais parce qu'il falloit prendre de l'infanterie de celui du comte Du Plessis, il y eut contestation entre eux, parce que La Mothe y vouloit aller seul. Le comte d'Harcourt jugea enfin qu'ils iroient ensemble; que le comte Du Plessis meneroit l'infanterie et l'autre la cavalerie : mais le comte d'Harcourt ayant changé de pensée et prié le comte Du Plessis de n'y aller pas, La Mothe y fut seul, et revint sans avoir attaqué les ennemis.

Deux ou trois jours après on tint conseil, où le comte Du Plessis n'étant arrivé que sur la fin, trouva la résolution prise d'aller une autre fois pour forcer cette moitié d'armée à Colleigne. Il demanda à La Mothe, qui en faisoit la proposition, comment il pensoit que cela se dût exécuter. Et comme ce devoit être avec presque toute l'armée et une grande partie de l'artillerie placée en divers endroits; qu'il falloit deux jours, outre les deux déjà passés, pour tirer les canons hors de leurs places, les bagages des quartiers où l'on étoit, les troupes pour cette action, et mettre en état le reste des choses nécessaires pour cette attaque, le comte Du Plessis demanda encore à La Mothe s'il croyoit qu'il y eût grande différence de ce qu'il proposoit à la levée du siége. Il lui avoua que non; mais il dit qu'il valoit mieux la faire en cette manière que d'y être forcé par le manque de vivres. Le comte Du Plessis demanda une autre fois à La Mothe s'il ne croyoit pas qu'après ces deux jours qu'il falloit à se préparer, le quartier de Colleigne, qui de soi étoit à demi-retranché, ne le seroit pas autant qu'il le faudroit pour soutenir un grand effort. Ce que lui ayant accordé, le comte Du Plessis fit aisément suivre son avis, qui fut d'envoyer diligemment en France savoir si les six mille hommes de pied et les douze cents chevaux que le cardinal de Richelieu promettoit venoient effectivement; ajoutant que ce seroit une étrange résolution de quitter ce siége sans être assuré que ces troupes dussent manquer, puisqu'on auroit toujours le prétexte d'attaquer Colleigne, qui ne seroit

pas plus difficile à forcer dans huit jours, lorsque nous aurions réponse, qu'au temps proposé. Cette opinion fut suivie; et le comte d'Harcourt, aussi bien que ceux qui assistoient dans ce conseil de la part du duc de Savoie, eurent une telle joie de ce changement de résolution, qu'ils en remercièrent solennellement le comte Du Plessis. On fit aussitôt passer Nestier à Pignerol, d'où il manda que ce grand renfort nous auroit joints beaucoup avant les huit jours.

On s'opiniâtra donc au siége de Turin, malgré les souffrances causées par le manque de vivres et la désertion de plusieurs soldats. Les ennemis, connoissant notre affoiblissement, se résolurent à nous attaquer avant que notre secours fût à nous. Ils firent une batterie de neuf pièces sur une colline delà le Pô, qui voyoit à travers toute la circonvallation que le comte Du Plessis avoit à défendre. Cette batterie fut faite en une nuit; à la pointe du jour elle commença à tirer, et le comte Du Plessis à faire des traverses pour empêcher, autant qu'il se pouvoit, le mal que lui faisoit cette batterie. En moins de trois heures il en eut une capable de couvrir sa cavalerie, mais non pas assez à l'épreuve pour la mettre en sûreté. Les ennemis tardent jusqu'à l'après-dînée à faire leur effort: le marquis de Léganès, avec ce qu'il avoit à Moncalieri, fait le sien contre le comte Du Plessis, qui eut son cheval tué dès la première attaque, en faisant combattre l'infanterie sur le bord du retranchement; celle des ennemis ayant monté sur le haut du parapet en fut bravement repoussée et suivie par les nôtres, qui se jetèrent hors du retranchement et allèrent jusqu'à la tête du corps des ennemis, d'où ils ramenèrent les bœufs et les mulets qui avoient apporté les échelles et les pontons pour passer notre circonvallation.

Cette première attaque fut assez vigoureuse et difficile à soutenir, les ennemis ayant tout le côté de delà le Pô plein de mousquetaires qui nous voyoient en flanc, et ces neuf pièces d'artillerie qui nous mettoient en tel état qu'on ne pouvoit tenir de corps en bataille derrière ces lignes qui ne fût accablé de coups de canon et de mousquet; tellement que le comte Du Plessis n'avoit jamais plus de vingt maîtres ensemble, qu'il faisoit passer continuellement derrière les soldats qui défendoient la ligne, et qui leur donnoient assez de cœur, voyant toujours un petit corps de cavalerie près d'eux en état de battre les premiers des ennemis qui seroient passés.

En ce temps on vint dire au comte Du Plessis que La Mothe avoit été forcé en son quartier par les troupes de celui de Colleigne. Tous les soldats apprennent cette nouvelle, et au lieu d'en être étonnés ils redoublent leur courage; et, animés de nouveau par le comte Du Plessis, se préparent à recevoir une seconde attaque. Elle fut moins vigoureuse que la première, et par conséquent plus facilement soutenue, bien que les ennemis fussent plus de quatre contre un, qu'ils eussent tous les avantages que j'ai dits delà le Pô et sur la colline, et qu'ils fussent assurés que la ligne étoit forcée d'un autre côté. Mais si don Carlos de La Gatte, après avoir passé la circonvallation, l'eût suivie à droite au lieu d'entrer dans la ville, La Mothe n'eût pu se rallier, et le comte Du Plessis l'eût eu à sa droite, le marquis de Léganès en tête, les canons et les mousquetaires de la colline à sa gauche, et cinq ou six mille hommes de la ville à ses épaules; ce qu'il lui eût été impossible de soutenir, et auroit enfin été accablé sous le nombre. Mais comme don Carlos de La Gatte ne vint pas à lui, il repoussa pour la troisième fois le marquis de Léganès, qui ne se résolut au dernier effort que par les cris de victoire de ceux de la colline, et par des gens qu'ils firent passer le Pô pour lui donner avis de ce qui se passoit dans la circonvallation.

Le prince Thomas, avec le nombre d'hommes que je viens de dire, sort de Turin et vient jusques auprès de Valentin: le comte Du Plessis lui opposa quasi toute sa cavalerie, ne gardant que trois petits escadrons de vingt maîtres chacun, parce qu'on attaquoit pour la troisième fois la circonvallation; mais il fit seulement marcher cent mousquetaires des gardes, que le comte d'Harcourt lui envoya sous Boufalini, pour chasser ce qu'il y avoit dans le Valentin. Le combat de toutes parts dura jusqu'assez près de la nuit, que les ennemis se retirèrent à la ville et à Moncalieri et nous dans nos quartiers.

Ce beau et grand siége continua, où le comte Du Plessis servit, ainsi qu'il avoit commencé, avec l'approbation de chacun, se trouvant souvent obligé de soutenir de grandes sorties que les ennemis faisoient de son côté. Quelque temps avant la reddition, il traitoit tous les jours avec ceux que le prince Thomas lui envoyoit à cet effet, c'est-à-dire pour la paix entre le duc de Savoie et les princes Maurice et Thomas ses oncles; mais enfin tous les traités se terminèrent par celui de la ville, dont il fut aussi l'entremetteur; après quoi on lui donna le commandement de la place avec quatre mille hommes de pied; et ce fut par où se termina en Italie l'année 1640. La duchesse de Savoie revint

à Turin en même temps où le comte d'Harcourt eut ordre de faire arrêter le comte Philippe d'Aglié, principal ministre de cette princesse, et de communiquer la chose au comte Du Plessis.

[1641] L'année 1641 commença par le siége d'Yvrée. Le comte Du Plessis étant demeuré à Turin pour la sûreté de cette place, et commandant en toutes les autres de Piémont, ayant eu nouvelles du siége de Fossan, et en même temps pensé à le secourir, tire des troupes de Turin, de Carmagnole et de Savigliano; et, bien que de beaucoup inférieur à ceux qui faisoient le siége, marche diligemment à eux, les surprend, les attaque et les bat dans le moment qu'ils ne doutoient plus d'emporter la ville, importante par sa situation, et parce que c'est un des principaux greniers du Piémont, et où nous avions quantité de blés pour la campagne suivante.

Elle commença par le siége de Coni, où le comte Du Plessis, ayant la principale attaque, se trouva en état de faire plusieurs choses considérables; et cette campagne s'étant achevée par quelque autre petit siége, où il servit comme au précédent, l'on se retira à Turin, où il demeura en l'absence du comte d'Harcourt, et pour le commandement de l'armée pendant l'hiver.

[1642] L'année d'après, qui fut 1642, le duc de Bouillon (1) passa en Italie pour y servir de général. On se prépare à la campagne, on assemble les troupes, on tient plusieurs conseils, où, comme l'on peut juger, le comte Du Plessis devoit avoir grande part aux résolutions qu'il alloit prendre, puisqu'il avoit seul le secret des affaires, et savoit mieux que tout autre la manière de faire la guere en Italie : aussi le duc de Bouillon déféra-t-il presque tout à ses avis.

L'armée s'assemble vers Albe; elle passe de là dans le voisinage d'Alexandrie, où le comte Du Plessis reçut ordre d'arrêter le duc de Bouillon. C'étoit une action assez difficile et fort épineuse. Elle ne se put effectuer le jour même, comme il le désiroit; et, par une bonne fortune extraordinaire, le secret se garda quatre jours avant l'exécution, qui s'acheva heureusement, avec une véritable douleur et beaucoup de civilité de la part du comte Du Plessis. Le duc de Bouillon ne s'en plaignit pas; et le cardinal de Richelieu, assez délicat en de semblables choses, fut content de la conduite du comte Du Plessis.

(1) Frédéric-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, frère aîné de Turenne.

Il en eut assez, dans cette occurrence, pour réprimer une espèce de soulèvement dans l'armée, qui, devenue insolente depuis la prison du duc de Bouillon, croyoit que tout lui étoit permis, parce qu'en trois ou quatre marches ce duc l'avoit voulu réduire, par une extraordinaire sévérité, à l'ordre tant désirable parmi les gens de guerre; à quoi n'étant pas accoutumée, il étoit difficile de l'y mettre qu'avec un peu de temps. Le comte Du Plessis se voyant dans cette extrémité, qu'il jugea fort dangereuse, principalement dans le pays ennemi, se résolut à la fermeté; il s'y confirma, sans s'ébranler par quantité d'insolences qu'il fit rigoureusement châtier, s'autorisant en cette armée, où il n'étoit que maréchal de camp, avec plusieurs camarades, comme s'il en eût été général en chef.

En ce temps le traité du prince Thomas se fait, il entre dans le service du Roi; et sans attendre qu'il eût de commission pour commander l'armée, afin de le faire déclarer, le comte Du Plessis, avec les autres maréchaux de camp, le reconnoissent. On lui donne un corps de troupes; et pendant que l'armée le couvroit, il fait le siége de Crescentino en attendant le duc de Longueville, qui arrive aussitôt après la prise, apportant au comte Du Plessis la commission du lieutenant-général sous lui. On délibère pour la suite de la campagne : le siége de Nice-de-la-Paille fut résolu, où le comte Du Plessis commença la fonction de cette charge; et comme il avoit grande connoissance des siéges, il contribua fort à diligenter celui-là, dont la fin fut suivie d'une entreprise par le prince Thomas sur Novarre.

Toute l'armée s'y porta sans autre fruit que celui d'être éloignée de Tortone, qu'on résolut en ce même temps d'attaquer; et l'on crut que la grande distance d'où l'on partoit pour cela donneroit lieu d'investir facilement cette place avant qu'elle pût être munie des choses nécessaires pour sa défense. Le comte Du Plessis eut assez de part à cette résolution, comme à tout le reste du siége.

On sait quelles furent les difficultés pour y donner une heureuse fin, et les fatigues extraordinaires qu'eut le comte Du Plessis pendant le cours de cette rude entreprise. Il prenoit soin de toutes les attaques, et n'épargnoit ni sa vie ni sa peine afin que la mauvaise saison n'empêchât point la réduction de cette importante place, que l'armée ennemie voulut secourir à force ouverte. Une hauteur, que l'on n'avoit pu mettre dans la circonvallation, eût été de grande utilité aux Espagnols s'ils s'en fussent saisis. Le

comte Du Plessis fut d'avis qu'on l'occupât. Une partie de l'armée y fut mise en bataille, et si avantageusement, qu'ils n'osèrent nous attaquer; et s'étant retirés la nuit, ils prirent un autre poste pour en tenter une seconde fois le secours : mais à leur vue, et par la vigilance du comte Du Plessis, à qui les généraux laissoient le principal soin de cette affaire, le gouverneur capitula; et l'on peut dire qu'avant que d'entrer en possession de cette citadelle, on se vit souvent en état de n'y rien espérer. Elle étoit si avancée dans le pays ennemi, qu'on n'y faisoit passer les convois pour les choses nécessaires qu'avec beaucoup de peines; et sans les blés qui se trouvèrent dans la ville, il eût été impossible d'y faire subsister l'armée : aussi le comte Du Plessis n'avoit-il fondé son avis que sur ce qu'il étoit assuré de prendre la ville en deux jours, et de la trouver abondante en toutes sortes de vivres; mais comme les armées éloignées du Roi n'ont pas ordinairement des équipages d'artillerie fort considérables, et qu'il n'y en a jamais qui le soient assez pour conduire dès la première voiture toutes les choses nécessaires à un siége, les manquemens des munitions de guerre, d'outils et de canons furent grands en celui-ci; et si l'on eût voulu avoir tout ce dont on avoit besoin devant soi, l'on n'eût jamais résolu ce dessein ni beaucoup d'autres, vu la nécessité qui a toujours accompagné cette armée d'Italie. Mais le comte Du Plessis et les braves troupes qui la composoient, accoutumés à n'avoir jamais tous ces besoins pour agir, ne s'étonnèrent point de ces difficultés; ce qui donna lieu au duc de Longueville, qui de lui-même étoit assez porté aux résolutions vigoureures, et au prince Thomas, qui lui étoit adjoint, à ne se pas relâcher : tellement qu'après plusieurs convois faits depuis les frontières du Montferrat, où l'on alloit prendre ce qui nous étoit nécessaire, on vint à bout de cette entreprise, le comte Du Plessis ayant conduit ce siége, et ayant eu la gloire de soumettre à l'obéissance du Roi une place que le nombre des assiégés, leur valeur, les fortifications, les nécessités extrêmes de toutes sortes de munitions de guerre dans notre camp, et sur le tout une saison si rigoureuse comme elle est à la fin de novembre, sembloient mettre dans une entière sûreté. Sa Majesté lui en sut bon gré; et il se fût vu récompenser de ses glorieuses peines à l'issue de ce siége par le bâton de maréchal de France, si le cardinal de Richelieu, avant sa mort, eût été informé de cette conquête, après laquelle l'armée se retira en Piémont et le comte Du Plessis en France, où le Roi, qui l'honoroit de sa bienveillance, le fit venir pour lui rendre compte des affaires d'Italie.

[1643] Sa Majesté le reçut avec toutes les marques d'amitié qu'un grand roi peut donner à l'un de ses sujets. Ce prince le croyoit fort attaché à son service particulier, l'ayant nourri auprès de lui dès sa tendre jeunesse. Le cardinal Mazarini, qui se trouva aussitôt dans la dignité de premier ministre, fomenta les bonnes intentions du Roi pour le comte Du Plessis; et comme ce prince avoit besoin d'être aidé pour l'exécution de ses bonnes volontés, le cardinal le fit souvenir de celle qu'il avoit pour le comte Du Plessis. Sa Majesté lui témoigna qu'il lui avoit fait plaisir; et le cardinal prenant cette occasion, lui fit donner en un même jour, pour l'un de ses enfans, l'abbaye de Redon, et pour lui le gouvernement de la province, comté et évêché de Toul, en attendant qu'on l'honorât de quelque chose plus considérable.

Pendant le peu de séjour qu'il fit à la cour, il essaya avec opiniâtreté de faire que le Roi soutînt la conquête de Tortone, et s'offrit d'être tout le reste de l'hiver en campagne dans l'Etat de Milan, pourvu qu'on lui donnât quatre mille hommes de pied et trois mille chevaux; et assura qu'avec ce corps il tiendroit l'armée espagnole de ce pays-là tellement en échec, qu'il lui ôteroit les moyens de bloquer Tortone.

Cette proposition parut assez plausible, et le Roi en jugea l'effet avantageux; mais parce qu'il falloit faire passer de France en Italie partie de ses troupes, celles qui venoient de faire le siége de Tortone n'étant pas en état, Sa Majesté, qui pensoit plus à faire la paix qu'à des conquêtes, et qui ne vouloit point se dessaisir des troupes qu'elle avoit en France, sans considérer que la conservation de Tortone seroit de plus grande utilité pour la paix que tout ce qu'on pouvoit faire aux Pays-Bas, Sa Majesté, dis-je, renvoya le comte Du Plessis sans autre assistance que celle que sa personne y pouvoit apporter; aussi fit-il sa protestation avant que de partir, afin que la perte de cette place ne lui fût point imputée. Il sut, et passant à Lyon, que le siége en étoit commencé. Il trouve en arrivant à Turin le prince Thomas, incertain avec grande raison de ce qu'il devoit faire. Il le dispose au secours de la place, on assemble les troupes, mais on est trop foible pour une telle action. On eût bien voulu faire quelque chose qui eût pu détourner les ennemis de leur entreprise. On marche dans le Milanois, le long du Pô, assez avant pour leur donner jalousie; mais les Espagnols, sachant nos forces, l'état de notre artillerie, et considérant qu'on n'étoit

encore que dans la fin de l'hiver, s'opiniâtrèrent devant Tortone.

On repasse le Pô; et en chemin faisant, en attendant nos recrues, nous prîmes la ville et la citadelle d'Ast par des siéges réguliers, où le comte Du Plessis agit avec la vigueur et la diligence qui étoient nécessaires pour abréger le temps qui pressoit, parce que les vivres se consumoient dans Tortone, quoiqu'il eût été à désirer qu'on eût pu retarder de s'en approcher, parce que les troupes arrivoient tous les jours. Mais le comte Du Plessis voyant qu'en temporisant davantage il n'y auroit plus d'espérance pour le secours de la place, presse le prince Thomas d'y marcher; ce que l'on fait sans plus de retardement. On se présente devant la circonvallation, le comte Du Plessis en fait le tour et la reconnoît; il en fait rapport au prince Thomas, et donne son avis; et bien qu'il n'y eût aucune apparence de forcer des lignes où se trouvoit tout ce que l'art et la puissance d'un grand Roi avoient pu joindre ensemble pour les rendre bonnes, on ne laissa pas néanmoins d'en résoudre l'attaque, contre l'opinion de tous ceux qui pouvoient donner leur avis dans le conseil. Le comte Du Plessis crut qu'il falloit tenter quelque chose, bien que ce fût avec très-peu d'espérance d'un succès favorable, vu l'inégalité des forces, et que l'on ne pouvoit séparer ce que nous en avions pour faire une fausse attaque et une bonne tout à la fois. On ne laissa pas de marcher toute la nuit pour arriver au lieu qu'on avoit reconnu le plus foible; mais le jour nous ayant surpris, il se fallut contenter de voir les lignes des ennemis, et de la bonne volonté qu'on avoit de les forcer, n'ayant pas jugé que trois mille hommes de pied en plein jour y pussent réussir contre neuf ou dix mille puissamment retranchés.

La place capitule, on reçoit la garnison; et quand toutes nos troupes furent jointes, on s'attache au siége de Trino. Le vicomte de Turenne y vint avec un corps séparé, mais qui ne pouvoit servir qu'à une demi-attaque; tellement que le comte, avec les vieilles troupes d'Italie, avoit la plupart de cette entreprise à sa direction. Il alloit à toutes les deux attaques, parce que les troupes qui étoient sous son commandement particulier y entroient en garde.

Les tranchées furent conduites avec toute la diligence possible, et que permettoit la force de la garnison et sa vigoureuse résistance. Le comte Du Plessis essaya de surmonter les difficultés qu'on lui opposoit par la vigilance et l'activité. Son expérience particulière pour les siéges lui fut utile et avantageuse en celui-ci. L'ancienne fortification de cette place n'étoit quasi que des tours avec un assez bon rempart, et le fossé d'une largeur et profondeur ordinaires. Par dessus cette vieille enceinte on y en avoit fait une autre de bastions qui, bien que non revêtus, étoient pourtant bien fraisés et palissadés, et assez élevés pour ne pas craindre une insulte. Il y avoit de plus un fossé sec de bonne largeur, et profond à proportion, palissadé dans le milieu; un chemin couvert sur la contre-escarpe aussi palissadé, des demi-lunes partout où il y en avoit besoin, achevées en perfection, et au-delà de tout ceci un grand ouvrage à cornes, qu'on fut obligé d'attaquer par delà toutes les contre-escarpes. Il y avoit encore certains petits ouvrages couverts que les ennemis nommoient *caponnières*, soixante pas plus avancés que le glacis, capables de tenir chacun vingt mousquetaires qui venoient à ces postes par une tranchée aussi couverte de bois et de terre sortant du glacis. L'on peut juger qu'une forte garnison pouvant tenir tous les dehors devoit fort allonger un siége; et comme les ennemis avoient plusieurs retraites l'une sur l'autre, ils ne perdoient le terrain que pied à pied, se retranchant partout, et forçant les assiégeans à ne rien gagner que par les fourneaux ou par la sape, depuis qu'ils furent attachés aux dehors.

Ainsi le comte Du Plessis eut lieu de faire valoir ce qu'il savoit en cette manière de faire la guerre; et qui voudroit écrire par le menu toutes les chicanes de ce siége, on en pourroit remplir un volume. On y fit quelques sorties assez considérables dans le commencement, et assez de petites dans la suite, qui incommodèrent et détournèrent beaucoup les travaux. Enfin l'on gagna la corne, où il fallut prendre de beaux et grands retranchemens. L'on s'attache à la contre-escarpe du corps de la place; on se rend maître du chemin couvert, où les ennemis avoient plusieurs traverses. Il fallut, outre cela, prendre deux demi-lunes à la gauche de cette attaque. On passe le fossé de la nouvelle enceinte avec peine, parce qu'il étoit sec. On fait une mine dans le bastion, qui, par une grande brèche, donne lieu de s'y loger au pied seulement. Peu à peu on s'établit sur le haut; et comme on s'y croyoit en sûreté, les assiégés ayant logé des pièces dans la gorge d'une troisième demi-lune qui voyoit dans cette brèche, obligèrent le comte Du Plessis à faire une traverse à l'épreuve du canon, depuis le pied du bastion jusques au haut de cette brèche; ce qui fit bien voir quel désavantage on a d'attaquer une place par une ligne droite. Ce travail fut grand, comme on le peut imaginer. On l'acheva

pourtant et on fit une grande brèche en l'autre attaque : elle fut bien défendue, mais enfin on s'établit sur le haut, après quoi il fallut loger des pièces sur le bastion, s'approcher par tranchées d'un grand retranchement que les ennemis avoient fait à la gorge, et ce fut la première fois, par cette occasion, que l'on coula dans l'épaisseur du parapet du bastion pour gagner ce retranchement des deux côtés par derrière. Cette manière de tranchée réussit au comte Du Plessis, et depuis elle a été approuvée et suivie.

Le retranchement gagné, on fut obligé de passer le vieux fossé de la ville et d'attacher un mineur à la muraille, derrière laquelle il y avoit un retranchement où pourtant les ennemis ne se réduisirent pas, mais traitèrent avec le comte Du Plessis, qui se trouvoit seul à cette heure-là, par la maladie du vicomte de Turenne, qui lui étoit survenue peu après le commencement du siége, et par celle du prince Thomas, qui se fit emporter du camp quelques jours avant la reddition de la place. Ce siége dura cinquante-six jours.

Le comte Du Plessis n'en demeura pas là ; et quoique la saison fût déjà avancée, aussitôt qu'il eut muni Trino, qu'il eut fait travailler à la réparation des brèches et à raser la circonvallation, il attaqua Ponte-Stura, petite place sur le Pô assez bien fortifiée et gardée par une forte garnison. Il fait ouvrir la tranchée par deux attaques; il les pousse sans circonvallation, vient en peu de jours au fossé qu'il passe brusquement, s'attache aux bastions qui, n'étant que de terre, lui donnent lieu de continuer sa tranchée, en biaisant jusqu'à la fraise. Là il fait faire un fourneau où les ennemis mirent le feu par les feux d'artifice qu'ils jetoient pour brûler nos logemens. Cela fit la brèche sur laquelle on se logea ; la place se rendit sans avoir pu être secourue, non plus que celle de Trino, bien que les ennemis eussent assez fait mine de le vouloir essayer, surtout pour la première.

Ponte-Stura finit la campagne à la Toussaint de l'année 1643 : on mit l'armée en garnison dans le Piémont. Le comte Du Plessis repassa en France, et fit travailler cet hiver [1644] autant qu'il put, afin de rendre les troupes bonnes, et à faire passer les recrues. Au printemps l'on se met en campagne et il se fit plusieurs projets pour la rendre avantageuse.

Le comte Du Plessis, revenu de la cour, s'attache à ce qu'il juge de meilleur pour le service du Roi. La prise d'Arone étoit une conquête extraordinairement utile : cette place ouvre l'entrée du Milanois, et confine quasi avec le Piémont ; au moins est-il vrai qu'il n'y a point de place qui l'en sépare, ni de rivière que la Sesia, qui se passe à gué partout. Il y avoit long-temps que le comte Du Plessis demandoit une occasion de l'attaquer : le prince Thomas, qui en connoissoit l'importance, s'attacha fort à ce dessein. Il fallut pour cela examiner les moyens de le faire réussir : la situation d'Arone le rendoit difficile, plutôt que ses fortifications.

La ville est sur le bord du lac Major ; le château attaché à la ville est sur une hauteur assez élevée, tellement que la ville se trouvoit facile à secourir par le lac, n'étant pas aisé de se rendre maître du bord qui lui étoit opposé : de sorte que pour attaquer le château, et trouver le moyen d'empêcher qu'il ne fût secouru par des barques sur le lac, il étoit absolument nécessaire de prendre la ville, et pour cet effet y arriver pendant que les ennemis en étoient éloignés, et l'emporter d'emblée, n'étant fortifiée que de murailles, avec un peu de terre derrière les tours dont elles étoient flanquées.

L'on crut donc qu'il falloit faire semblant d'attaquer une autre place pour y attirer toutes les forces espagnoles, pendant qu'avec un corps détaché on se porteroit jour et nuit à Arone, essayant de surprendre les portes de la ville, qui n'étoient gardées que par les habitans du lieu ; ou, si l'on ne le pouvoit, au moins se rendre maître de toutes les barques du lac en les tirant de notre côté, afin que les ennemis, en arrivant à l'autre, n'en trouvassent plus pour jeter des gens de guerre dans la place.

Don Maurice de Savoie fut choisi par le prince Thomas pour cette expédition, avec un corps de cavalerie et d'infanterie des meilleures troupes de l'armée. On le fit partir d'auprès de Brême, avec ordre de marcher jour et nuit, pendant que le prince Thomas et le comte Du Plessis étoient demeurés avec l'armée, faisant semblant d'attaquer une autre place, où même l'on commença et avança fort la circonvallation; mais comme c'étoit sans dessein d'en former le siége, on partit des quartiers qu'on avoit pris pour cette feinte quand on jugea qu'il le falloit, pour arriver à Arone le lendemain que don Maurice y seroit. On marche en diligence; on joint don Maurice, que l'on trouve sans avoir surpris les portes de la ville ni aucunes barques.

Le prince Thomas voyant son entreprise apparemment sans espérance, pense à une autre. Le comte Du Plessis néanmoins tente celle de la ville, et l'avoit si fort avancée qu'il y avoit sujet d'en bien espérer. Il se loge d'abord si près de la porte, que le lendemain il attacha son mi-

neur à une tour qui la flanquoit ; mais l'armée ennemie, qui étoit arrivée de l'autre côté du lac, et qui jetoit continuellement des gens dans la ville avec des barques, lui fit croire que le lendemain elle seroit toute dedans la place : et pour ne perdre pas le temps de la campagne en peu d'effets et en des pensées inutiles, il proposa au prince Thomas de faire un siége dans les formes. Celui de Santia fut résolu : on l'envoie investir par Choiseul, frère du comte Du Plessis, qui fut ordonné pour cela avec un corps de cavalerie composé du régiment colonel qu'il commandoit, et de quelques autres.

Il arrive devant cette place en même temps qu'un régiment de dragons des ennemis qui s'y vouloit jeter ; il est défait par Choiseul qui prend ensuite les postes qu'il juge convenables pour empêcher le secours, en attendant l'armée. Elle vient en diligence, prend ses quartiers et travaille incessamment à la circonvallation. Le prince Thomas ayant laissé au comte Du Plessis tout le détail de cette entreprise, il s'y emploie avec son ardeur accoutumée ; il fait ouvrir la tranchée, mais de fort loin, les environs de cette place étant si découverts, qu'on n'en pouvoit commencer les approches de près sans grande perte.

Il y avoit dedans une fort bonne garnison qui se défendoit par de puissantes sorties, et donnoit assez d'inquiétudes au comte Du Plessis. Elles furent augmentées par la surprise de la citadelle d'Ast ; et pour en sauver la ville, le prince Thomas fut obligé de s'y transporter en diligence, prenant même une partie de ce qui faisoit le siége de Santia pour jeter dans cette grande place, qu'on ne pouvoit soutenir autrement. Ce fut donc au comte Du Plessis à prendre garde à ses affaires, y ayant grande apparence que les ennemis, sachant qu'il étoit demeuré, lui tomberoient sur les bras avec toutes leurs forces qui n'avoient point été employées à la surprise de la citadelle d'Ast, qui s'étoit faite par quelques petits corps détachés, et tirés en partie des garnisons de Valence et d'Alexandrie. Ce fut donc à lui à fortifier tout de nouveau la circonvallation, et d'être sans cesse à cheval, et toutes les nuits sous les armes, pour éviter ce qui arrive pour trop épargner les troupes en semblables occasions, où l'on ne doit non plus craindre la fatigue, qu'il faut essayer de la leur sauver en d'autres.

Cependant le siége s'avançoit. Le comte d'Hostel, fils du comte Du Plessis, jeune mestre de camp d'infanterie, âgé de seize ans, fit le logement de la contre-escarpe ; et le père l'allant voir, y perdit Choiseul, son frère qui, étant dans la tranchée, fut blessé à la tête d'un coup de pierre dont les assiégés jetoient une grêle continuelle de dessus leurs murailles ; il mourut presque aussitôt qu'il fut retourné au quartier. Le comte Du Plessis supporta ce malheur avec fermeté, quoiqu'il en fût sensiblement affligé. Toute l'armée en témoigna d'extrêmes regrets, et en vérité il le méritoit. C'étoit un des plus honnêtes hommes du monde, bien fait de sa personne, spirituel, agréable, poli dans sa conversation et dans ses mœurs, fidèle dans l'amitié, civil, obligeant, et cherchant à faire plaisir à tout le monde ; il avoit toute la valeur qu'on peut désirer en un homme du métier de la guerre, qu'il faisoit presque dès son enfance ; ce qui lui avoit acquis une si grande capacité, qu'on peut dire qu'encore qu'il fût fort jeune, il étoit consommé dans les commandemens de l'infanterie et de la cavalerie, ayant servi dans l'une et dans l'autre avec assiduité, et y ayant fait beaucoup de belles et de grandes actions.

Les assiégés continuèrent à se bien défendre, soit par des sorties, soit en disputant bien le terrain. Le comte Du Plessis, de son côté, travaille à le gagner, sans épargner ni sa vie ni ses soins. Il passe le fossé sec par une tranchée couverte de pièces de bois et de terre ; il la continue jusqu'au pied des bastions attaqués, et, comme à Ponte-Stura, travaille dans les mêmes bastions, ainsi qu'on auroit fait en plein champ ; et d'autant qu'ils n'étoient point revêtus, il eut plus de facilité à mener cette tranchée jusqu'à la fraise qu'il coupe, et par de petits fourneaux s'ouvre le moyen de se loger sur le haut du bastion.

La place se rendit, et le prince Thomas, revenu d'Ast, y mène l'armée pour prendre la citadelle. Le comte Du Plessis s'y applique ; et, faisant l'ingénieur en tous ces siéges aussi bien que la fonction de lieutenant-général, se porte aux endroits où l'on ne va point sans un extraordinaire péril, afin d'instruire chacun de ce qu'il doit faire, d'ordonner des travaux de chaque nuit, les faire commencer et les visiter en quelque état qu'ils fussent : ce qu'on lui a toujours vu pratiquer en tous les siéges où il s'est trouvé, sans que pour cela on l'ait vu manquer aux applications plus générales, comme ce qui se fait contre les secours ; d'ordonner le détail des gardes de cavalerie et d'infanterie, et tout ce que doit enfin un homme qui commande une armée, bien qu'il ne fût pas général en chef ; mais il y étoit particulièrement obligé, parce qu'il ordonnoit des finances.

Cette citadelle fut donc réduite ; et comme la saison n'étoit pas assez avancée pour finir la

campagne, le prince Thomas pensa à l'entreprise de Final. L'armée s'y porte avec diligence par des chemins très-fâcheux ; l'on investit les forts qui commandoient à la ville et à la plage ; mais ce ne put être si bien, que par la mer les ennemis n'y jetassent trop de gens pour nous permettre d'en former le siége. On se résolut donc à ne le point entreprendre, d'autant plus que notre armée navale avoit manqué de s'y rendre au temps prescrit. On quitte les postes qu'on avoit occupés, et l'on se retire par le chemin qu'on étoit venu ; mais ce ne fut pas sans être suivi de toutes les garnisons des places ennemies, qui, jointes à grand nombre de paysans des environs, accoutumés au maniement des armes, et redoutables dans leurs montagnes, nous tourmentèrent beaucoup en notre retraite. On repasse dans les vallées de Bormida où l'on se rafraîchit quelque temps; après quoi l'on mit, à l'ordinaire, les troupes en quartier d'hiver dans le Piémont.

Ce fut dans ce même temps que le comte Du Plessis fut choisi par le cardinal Mazarini pour l'envoyer ambassadeur extraordinaire à Rome. On lui en apporte les ordres, mais avec permission néanmoins d'aller à la cour, laissant son train en Piémont déjà tout porté.

L'emploi que le comte Du Plessis avoit eu assez long-temps dans les affaires d'Italie, et la liaison qu'il avoit avec le cardinal Mazarini, donnèrent lieu à la pensée qu'on eut de cette ambassade pour lui ; outre que le cardinal avoit besoin à Rome d'une personne qui fût dans ses intérêts, à qui il pût avec confiance faire savoir les choses qui le regardoient, le Pape ne lui étant pas trop favorable. Aussi étoit-ce bien ce qui empêchoit le comte Du Plessis de se résoudre à ce voyage, qui paroissoit si contraire à l'accomplissement des paroles qu'on lui avoit données, ne pouvant croire que, si tant de services qu'il avoit rendus dans la guerre et dans les négociations ne lui avoient pas produit ce qu'il souhaitoit, une ambassade le pût élever à la dignité de maréchal de France qu'on lui promettoit depuis deux ans, et qu'il prétendoit seulement comme un témoignage de la gloire qu'il croyoit que méritoient ses services.

Bien que ce fût un assez grand sujet de chagrin pour lui, des maréchaux de camp ses cadets l'avoir devancé dans cette dignité, qui doit toucher plus que nulle autre le cœur d'un gentilhomme, il n'en avoit néanmoins nulle jalousie, étant indigne d'un honnête homme d'envier la fortune des autres.

Le cardinal Mazarini, après lui avoir promis de le faire maréchal de France, ne lui donnoit autre raison, en retardant sa promotion de trois mois en trois mois, que le dessein qu'il avoit de procurer cet avantage en même temps à Rantzaw ; mais qu'il falloit avoir patience jusqu'à ce que cet Allemand eût fait quelque action considérable qui pût l'élever à cette dignité, en réparant la faute qu'il venoit de faire d'avoir perdu l'armée qu'il commandoit (1).

Le comte Du Plessis part de Piémont, l'esprit rempli de toutes ces pensées, étant néanmoins fort aise d'avoir eu permission d'aller à la cour, et croyant bien que le cardinal auroit peine à lui refuser l'effet de ses promesses, auxquelles il avoit ajouté l'assurance de le faire gouverneur du Roi. Il fait son voyage en poste, mais toujours avec crainte de rencontrer quelque courrier qui lui fît reprendre le chemin d'Italie.

Il arrive à Paris où il est reçu de Leurs Majestés et du cardinal autant bien qu'il le pouvoit souhaiter. On lui parle d'abord de son ambassade, dont il reçoit la proposition avec beaucoup de déplaisir. Il représente au cardinal que ses longs et importans services l'avoient engagé à lui promettre qu'on le feroit maréchal de France ; qu'il avoit déjà fait deux campagnes depuis qu'on l'avoit assuré qu'il auroit cette dignité ; et que ne lui ayant pas tenu parole, il ne pouvoit croire qu'une ambassade lui produisît cet avantage, ni qu'on lui en envoyât le brevet dans trois mois à Rome, ainsi qu'on lui promettoit ; qu'un mauvais succès des affaires qu'il auroit à traiter pourroit détruire en un moment tout ce qu'il avoit acquis depuis si long-temps et avec tant de peines ; qu'il n'avoit point de bien, ayant consumé tout le sien dans la guerre, où il avoit demeuré avec tant d'assiduité, sans aucune assistance ni aucune récompense de la part du Roi ; que c'étoit le maltraiter que de lui proposer pour toute ressource un moyen assuré de le ruiner, sans espérance d'en tirer aucun fruit ; mais néanmoins qu'étant entièrement résigné aux volontés de Leurs Majestés, et étant ami du cardinal, il partiroit pour cette ambassade quand on lui en donneroit les ordres.

Cette réponse, fort juste et fort soumise aux volontés du Roi, eut plusieurs répliques, le cardinal s'efforçant de persuader le comte Du Plessis de sa bonne intention pour lui ; qu'on lui donneroit moyen de soutenir sa dépense à Rome ; que, trois mois après son départ, il seroit maréchal de France, et qu'après un an et demi de séjour en cet emploi, il le feroit gouverneur du

(1) Josias, comte de Rantzaw, né dans le Holstein, maréchal de France en 1645, mourut en 1650.

Roi, qui n'en auroit point avant ce temps-là.

Le dessein du cardinal étoit apparemment de faire ce qu'il promettoit; mais le comte Du Plessis ayant été tant de fois remis, et souhaitant avec tant de passion d'être maréchal de France par les belles voies, sans que les affaires y eussent contribué, désiroit seulement que les grandes actions qu'il se flattoit d'avoir faites dans les armées lui donnassent cet honneur; ce qu'il faisoit toujours connoître au cardinal, ne pouvant prendre le change par aucune autre espérance.

Le comte Du Plessis ne se méfioit pas absolument que le cardinal lui voulût manquer de parole, mais il appréhendoit les accidens qui surviennent en temporisant, et que Rantzaw, qui le faisoit attendre, ne tombât en quelque nouveau désordre qui l'eût encore pu éloigner de sa prétention. Dans ces inquiétudes d'esprit, il demeura toutefois toujours soumis par ses discours aux volontés du Roi; et le cardinal, reconnoissant l'aversion qu'il avoit d'aller à Rome, demeura quelque temps sans lui rien dire sur ce sujet. Mais ce premier ministre ayant enfin changé de pensée, il envoya au comte Du Plessis Le Tellier, secrétaire d'Etat, qui d'abord entrant en discours sur son ambassade de Rome, lui dit qu'il n'en entendoit plus parler; que peut-être le cardinal avoit-il changé de dessein. Mais avant que la conversation finît il se déclara ouvertement, et demanda au comte Du Plessis s'il ne vouloit pas bien faire encore une action considérable avant qu'être maréchal de France. Il lui fut répondu nettement par le comte qu'il n'iroit jamais à la guerre qu'avec ce titre. Le Tellier lui donna deux jours pour se résoudre; l'autre lui dit encore une fois qu'il n'avoit point de résolution à prendre, et qu'il n'étoit pas en volonté de hasarder, par un mauvais succès, la perte du mérite que lui devoient avoir acquis ses services; qu'une place pouvoit être secourue, et qu'en manquant sa prise, cette dignité lui manqueroit. Le Tellier l'assura que la place qu'on lui vouloit faire attaquer ne pouvant être secourue par sa faute, il ne devoit point appréhender ce qui en arriveroit; et parce que Le Tellier ne vouloit point déclarer quel siége on lui vouloit faire entreprendre, le comte Du Plessis lui dit que c'étoit Roses; et, sans autre éclaircissement plus précis, Le Tellier s'en alla; et, revenant après les deux jours passés, pressa le comte Du Plessis de lui rendre une réponse positive. Elle fut une protestation absolue de ne point sortir de Paris qu'avec le bâton de maréchal de France, et quelque instance que lui fît Le Tellier, il n'en put tirer autre chose qu'en lui demandant s'il vouloit rompre avec le cardinal. Cette semonce assez pressante fit changer de langage au comte Du Plessis qui, ne voulant pas qu'on lui pût reprocher d'avoir manqué de satisfaire une personne à qui il avoit promis amitié, ni refuser de faire une action périlleuse qui lui pouvoit encore donner de la gloire, consentit à tout ce qu'on vouloit de lui.

[1645] Aussitôt il va chez le cardinal; il reçoit ses instructions pour le siége qu'il avoit deviné, part diligemment de Paris, s'achemine de même en Piémont pour en tirer une partie des troupes destinées à l'attaque de Roses, revient aussitôt en poste à Lyon, où il trouve les ordres nécessaires à son siége; passe de là à Narbonne, où étoient le comte d'Harcourt et le maréchal de Schomberg : l'un qui alloit vice-roi en Catalogne, sous l'autorité duquel il devoit agir; l'autre, gouverneur du Languedoc, qui avoit quantité de choses à lui fournir pour le même siége. Il consulte avec tous les deux des moyens de faire réussir une si grande et si difficile entreprise; cela fait, le comte d'Harcourt s'en va à Barcelonne assembler son armée, pour, sans se mêler du siége, s'opposer, sur les frontières de l'Arragon, à celle que le roi d'Espagne pourroit envoyer de son côté pour le secours de Roses.

Le comte Du Plessis, après quelque séjour à Narbonne pour attendre nouvelles de ses troupes, passe à Perpignan; et comme il eut appris que les galères destinées pour s'opposer à celles des ennemis s'approchoient de Collioure, il y va pour y conférer avec ceux qui les commandoient; ce qu'ayant fait, il retourna à Perpignan, après avoir envoyé Fabert, maréchal de camp, à La Jonquière, premier village après le passage de la montagne du Pertuis, sur l'avis qu'il avoit eu que, outre les vivres et les munitions de guerre, on avoit apporté à Roses, sur dix-neuf vaisseaux, quatre mille hommes et cinq cents chevaux, qui eussent fait, avec la garnison de la place, plus de sept mille hommes de pied et mille chevaux.

Cet avis embarrassa le comte Du Plessis, qui appréhenda que les troupes qui devoient passer la montagne, un corps après l'autre, ne fussent défaites en entrant dans la plaine pour aller au rendez-vous, où Chabot, maréchal de camp, les attendoit. Il envoya donc Fabert (1) à La Jonquière, pour les assembler et les mener en corps par la droite dans la colline, évitant

(1) Abraham Fabert, maréchal de France en 1658, mort en 1662.

les troupes de Roses, qui apparemment ne s'éloigneroient pas tant de leur place.

Mais comme il n'étoit pas vrai que les dix-neuf prétendus vaisseaux y eussent débarqué les quatre mille fantassins et les cinq cents chevaux, Fabert ne changea point le premier ordre. Toutes les troupes passèrent en sûreté; et lui, se voulant rendre à Figuières par le plus court chemin, seulement avec les chevau-légers de la Reine, il trouva un parti qui le mena prisonnier à Roses.

On l'avoit donné au comte Du Plessis pour servir de maréchal de camp sous lui, parce qu'il avoit quelque connoissance de la place; mais le Ciel, qui vouloit que notre comte eût toute la gloire de cette conquête, permit la prison de Fabert, dont le comte Du Plessis eut une extrême douleur, parce que, outre le besoin qu'il en pouvoit avoir, il étoit fort son ami.

Cet accident le pressa de se rendre à Figuières, et de là il fut à Castillon où il attend quelques jours les troupes qui lui restoient à venir; après quoi il marche pour investir Roses. Il s'en approche, il reconnoît la place; mais le gouverneur, qui n'avoit pas dessein qu'il le fît aisément, sort au devant de lui avec cinq bataillons et six escadrons. Cette première journée se passe en escarmouches et le lendemain à prendre les postes devant la place, c'est-à-dire depuis les collines et les rochers qui en sont proches jusques à la mer, se servant d'un petit vallon près la tour de la Garigue pour le campement des troupes, afin qu'elles fussent à couvert du canon.

Le comte Du Plessis fait élever un retranchement depuis ces mêmes collines jusques à la mer, entre la place et son camp, pour être en sûreté et hors de l'inquiétude que cette puissante garnison lui pouvoit donner: et ce fut très-à-propos, parce que, avant cela, cinq cents chevaux qu'il y avoit dans Roses sortoient continuellement; et allant par le rivage de la mer, à la faveur d'un marais qui les couvroit, passoient jusques au derrière du camp et l'obligeoient à être presque toujours sous les armes. Mais le comte Du Plessis, ne voulant point donner à cette cavalerie l'avantage qu'elle avoit eu sur toutes les troupes qui avoient hiverné à Castillon et en tout son voisinage, attendoit une occasion favorable pour la battre avec sûreté, afin que la première fois qu'il viendroit aux mains avec elle, il pût certainement mettre ses troupes en curée.

C'est aussi ce qui l'obligeoit d'attendre pour bien prendre son temps, et c'est ce qu'il fit heureusement; car les ennemis étant sortis avec cavalerie et infanterie la nuit, avant l'ouverture de la tranchée, il les fit charger si à propos qu'il en demeura beaucoup sur la place, sans perte d'aucun des siens; et bien que le mal ne fût pas grand du côté des ennemis, cela donna tant de cœur à ses gens qui, sur la réputation de cette cavalerie espagnole, la croyoient invincible, qu'après on ne la craignit plus; mais comme cinq cents chevaux étoient un corps considérable dans une place, et surtout n'y en ayant que huit ou neuf cents dans l'armée qui l'attaquoit, il falloit être assez éveillé pour empêcher que la garde ordinaire ne fût battue. Aussi est-il vrai que le comte Du Plessis y pourvut si heureusement, qu'on repoussa tous les jours, et avec perte pour les ennemis, ce qui sortoit de la place jusque dans la contre-escarpe.

Ensuite de ce bon commencement, le comte Du Plessis fait ouvrir la tranchée le même jour que le comte d'Harcourt l'étoit venu voir de Barcelonne: ce prince ne coucha qu'une nuit au camp et s'en retourna fort satisfait de ce qu'il avoit vu du siége de Roses. Le siége continua huit jours avec assez de succès, et l'on en pouvoit espérer une issue favorable, lorsqu'après avoir poussé le travail assez avant, et jusques à cinq redoutes achevées, aussi bien que les tranchées qui y conduisoient, un déluge inespéré détruisit tout ce qui avoit été fait, et fut suivi d'un si terrible désordre, qu'on n'en pouvoit attendre que la levée du siége.

Le mal commença le jeudi saint, à dix heures du matin, par une pluie si prodigieuse qu'on n'en a guère vu de pareille. Elle fut précédée par une grande sortie, à laquelle le comte Du Plessis se porta comme il faisoit en toutes, et força les ennemis à se retirer. En les approchant, il reconnut un vallon d'où il jugea qu'on auroit pu commodément ouvrir la tranchée. La pluie continua après la sortie avec une telle impétuosité, qu'avant la nuit la plupart des huttes furent inondées et renversées par les vents et par les torrens qui se formoient de la chute des montagnes en vingt endroits dans le camp, et surtout dans le vallon de la tour de Garigue, où l'artillerie et la cavalerie étoient campées à couvert du canon de la place; et c'étoit avec si grande abondance, que les huttes de la cavalerie, celles de l'artillerie, et quasi tout ce qu'il y avoit de poudre et d'autres munitions de guerre dans le parc, furent gâtées et se trouvèrent pleines de limon que les eaux y avoient traîné.

Ce ne fut pas le seul dommage que fit la pluie; comme cette journée avoit été rude, le vendredi

ne le fut pas moins : l'inondation continua avec tant de furie, qu'elle chassa toute l'armée du camp. La cavalerie prit prétexte de sauver ses chevaux, et l'infanterie sa vie.

L'on a toujours cru que les troupes se mettent ensemble avec bien de la peine et de la dépense, mais qu'elles se perdent avec facilité : cela ne s'est jamais si bien vérifié qu'en cette occasion, puisque, avant qu'il fût midi, le comte Du Plessis se vit réduit à son train et à n'avoir de gens de guerre que deux cent quarante Suisses, et peut-être quarante maîtres, quelques officiers de cavalerie et d'infanterie, et les maréchaux de camp, qui s'opiniâtrèrent à demeurer avec lui.

Certes, il ne faut point trop blâmer ces gens qui cherchoient à sauver leur vie, dont ils appréhendoient la perte avec tant de raison, qu'on ne devoit point se promettre de simples soldats la constance nécessaire pour demeurer dans le camp. Le corps de garde qui étoit devant sa hutte quitta sans qu'il s'y opposât, non plus qu'à la retraite des autres. Il considéroit le torrent de cette fuite comme ceux qu'il voyoit de la pluie, auxquels il ne pouvoit remédier, espérant toujours que sa résolution lui produiroit quelque chose de bon.

Les ennemis pendant ce temps firent une sortie, sans que la pluie les retînt ; et comme les eaux avoient traversé en divers endroits la distance depuis le camp jusqu'à la place, elles avoient séparé de l'armée les redoutes dont nous avons parlé, en telle manière qu'on ne les pouvoit secourir. Les assiégés s'en saisirent, les rasèrent, et firent prisonniers tous les soldats qui étoient dedans.

Le comte Du Plessis, dans cette disgrâce, ne demeuroit pas sans rien faire ; et bien qu'il parût que ce qu'il faisoit fût inutile, on n'en jugeoit pas sainement. Toute son appréhension étoit que les ennemis ne connussent le désordre de l'armée et ne s'en prévalussent pour venir en son camp en passant les torrens dans le voisinage des montagnes ; ce qu'ils auroient fait aisément, s'ils eussent su, comme il étoit bien certain, qu'ils auroient pillé tous les bagages, pris tout ce qu'il y avoit d'officiers, et fait lever le siége, avec la ruine entière de ce qui le devoit faire ; et ce fut pour empêcher cela que ce que fit le comte Du Plessis fut utile, et que toutes les fois que les ennemis sortoient il faisoit semblant d'aller à eux avec ses quarante maîtres et faisoit battre tout ce qui restoit de tambours dans le camp, pour laisser croire que toute l'infanterie y étoit encore. Ce petit stratagême, sa résolution et sa bonne fortune, qui empêcha que les ennemis ne sussent l'état où il étoit, le sauvèrent.

Le samedi continua de même, et ce fut avec la perte de deux galères qui, s'étant trop approchées de terre avant l'orage, ne voulurent pas s'en éloigner quand il commença, et donnèrent à travers. La chiourme se noya quasi toute ; et beaucoup de ceux qui s'échappèrent du naufrage, en gagnant leur liberté, se retirèrent du service. La famine étoit dans le camp ; et ce qui y restoit de gens n'y vivoient que de ce qui s'y trouva, puisque pendant ces trois jours de pluie rien n'y fut apporté ; tellement que si elle eût continué davantage, il eût fallu mourir ou s'en aller. On n'y pouvoit tenir de feu allumé ; les meilleures huttes étoient comme les moins bonnes, et l'on ne trouvoit plus de chapeaux ni de manteaux à l'épreuve. Mais Dieu, qui voulut récompenser la constance du comte Du Plessis, le fit ressusciter le même jour de sa résurrection ; et comme il avoit été enseveli dans les eaux le même jour que son Sauveur l'avoit été dans la terre, il lui donna le jour de Pâques, sur les dix heures du matin, par un beau soleil, l'espérance que son malheur alloit finir.

Il n'y eut pas un officier qui ne crût la levée du siége indubitable. Il y avoit si peu d'apparence de le continuer, qu'en ouvrant cette opinion personne ne pouvoit l'appuyer ; mais l'estime qu'ils faisoient de sa conduite les empêchoit aussi de la condamner : et comme il ne vouloit rien faire qui lui pût attirer ce déplaisir du côté de ses amis, il ne leur demandoit pas leur sentiment sur son aventure ; mais continuant la même fermeté pour la suite du siége qu'il avoit témoignée pendant la pluie, il proposa d'abord ce qu'il y avoit à faire pour le recommencer. Il ne fut pas long-temps sans avoir occasion de s'affermir dans ce dessein, car il vit revenir ces pauvres soldats d'infanterie et de cavalerie, honteux de leur désertion forcée ; et comme s'ils eussent été attachés d'une chaîne invisible, ils retournoient avec autant d'envie de bien faire qu'ils en avoient témoigné pour sauver leur vie.

Il s'est vu de pareils désordres. L'armée qui devoit secourir Salses quelques années auparavant s'étoit perdue, non par une pluie de trois jours, mais seulement d'une nuit, qui la dissipa sans ressource : mais la nôtre, qui avoit pareille liberté de retourner en France, et qui avoit été trois jours séparée de ses officiers, revint à la file les trouver ; et, par l'affection que ces pauvres soldats avoient pour leur général, ils amendèrent si bien leur faute (si la crainte

d'une mort comme certaine se peut ainsi nommer) qu'en peu de jours les choses furent en état de recommencer le siége.

Ce fut donc le 19 d'avril que les tranchées furent ouvertes pour la seconde fois, au lieu que nous avons dit avoir été reconnu par le comte Du Plessis quand il repoussa la sortie du jeudi. L'on commença par deux redoutes de front, à cent pas l'une de l'autre, jointes par une tranchée parallèle à la place, du milieu de laquelle on fit partir celle qui devoit servir d'approche. Ces deux redoutes furent faites pour soutenir le commencement de l'attaque, et jointes du côté gauche au camp par une ligne qui couvroit le derrière de la tranchée, pour empêcher que les assiégés ne la prissent par la tête et par la queue.

Les grandes sorties qu'ils avoient faites obligèrent le comte Du Plessis d'en user ainsi. Peut-être que l'on trouvera étrange cette quantité de redoutes qu'il faisoit de cent pas en cent pas, cela contrariant fort à la diligence nécessaire aux siéges, mais il éprouva toutefois qu'elles étoient fort utiles contre une puissante garnison, qui souvent chassoit ce qu'il y avoit dans les places d'armes; et ne pouvant faire de même des redoutes, elles lui donnoient temps de les secourir.

Il est certain que ces redoutes allongent fort un siége, et que, pouvant attaquer une place avec des forces proportionnées à ce qui la soutient, on pourroit se dispenser d'en faire: mais comme le comte Du Plessis étoit foible, il chercha toutes les précautions pour n'être pas battu, surtout ayant affaire à une nombreuse garnison, accoutumée aux grands avantages sur toutes les troupes qui l'avoient approchée.

Il continua le siége sur la hauteur d'un rideau, ayant son penchant à la droite qui l'assuroit assez de ce côté-là, et à la gauche une petite plaine qui alloit jusqu'aux montagnes et aux rochers, et donnoit moyen à notre cavalerie d'aider beaucoup à repousser les sorties. La tranchée fut menée jusque fort proche d'un autre rideau parallèle de la place, qui servoit de parapet à de l'infanterie que le gouverneur de Roses tenoit jour et nuit dehors. Ce rideau couvroit un petit vallon capable pourtant de cacher un grand corps de cavalerie et d'infanterie; c'étoit comme un second fossé, parce que dans ce vallon il y avoit un petit ruisseau qui baignoit le pied du glacis de la contre-escarpe, et qui assuroit fort ceux qui se tenoient comme campés dans ce dehors naturel.

Le comte Du Plessis eut quelque inquiétude de voir ces gens-là si long-temps dehors, et ne se put empêcher de les faire attaquer, espérant que le faisant brusquement ils n'y reviendroient pas si on les en chassoit avec perte pour eux. Pour cet effet il voulut que la cavalerie les prît en flanc par la gauche, pendant que l'infanterie feroit la même chose par le front. L'infanterie fit ce qu'elle devoit, mais la cavalerie n'entra pas où il lui avoit été ordonné; tellement que les ennemis ayant été seulement poussés sans dommage, revinrent au même lieu sans rien craindre; et comme ils étoient soutenus du feu des demi-lunes et des bastions, et que nous n'avions pas de logement qui fît front à celui que nous voulions faire sur le rideau d'où nous avions ôté les ennemis, nous ne pûmes jamais y faire de parapet pour nous mettre à couvert. Ainsi les gens qui étoient partis de ce rideau si exposé, si proche de la ville, et qui ne donnoit du couvert qu'aux ennemis et point du tout à nous, retournèrent à leur poste avec beaucoup de facilité et avec grande perte de notre côté, parce que nos gens étoient exposés à une grêle de mousquetades, et que nous n'avions pas de logement qui pût incommoder ceux de la ville qui revenoient en cet endroit-là; de sorte qu'il fallut revenir dans nos redoutes et dans nos tranchées. Mais d'autant qu'il falloit chasser ces gens-là si l'on vouloit prendre la place, le comte Du Plessis s'y appliqua avec soin; et voyant que son impatience lui avoit coûté des hommes, empêché son logement, et peut-être donné cœur aux ennemis, il ne voulut pas le tenter une autre fois qu'avec apparence quasi certaine d'y réussir: il voulut attendre qu'il fût plus près, et qu'il eût fait une ligne à mettre des mousquetaires, parallèle et proche de ce rideau. Cela fut deux gardes après celle dont nous venons de parler; tellement qu'avec ces précautions l'attaque réussit. Les ennemis furent poussés d'abord; et comme l'on étoit soutenu de près, et qu'il y avoit un grand logement d'où l'on faisoit beaucoup de feu, quand les ennemis voulurent revenir, ils trouvèrent ceux qui faisoient le logement sur leur rideau si bien appuyés qu'ils ne les en purent chasser; et l'on s'y affermit de telle sorte, qu'on en attendit avec certitude la prise de la place.

Ces deux actions si différentes firent voir combien il est dangereux de partir de loin pour faire un logement, et qu'il faut indispensablement avoir, proche du lieu où l'on veut agir, de quoi faire feu pour soutenir l'entreprise, étant comme impossible de sortir d'un boyau pour attaquer un grand front sans en avoir un pareil, ou tout au moins qui en approche,

qu'on ne courre fortune de faire grande perte sans aucun succès. Il faut donc s'arrêter à l'ancienne maxime qui est confirmée par tant d'expériences, qu'il est impossible de la quitter qu'avec dommage. Les ennemis s'opposèrent, autant qu'on se le peut imaginer, à ce qu'entreprenoit le comte Du Plessis; mais sa présence et la valeur des Suisses qui faisoient l'attaque, surmontèrent tous les obstacles.

Le gouverneur assiégé avoit tiré une tranchée depuis le lieu où le rideau manquoit jusqu'à la mer, avec quelques redents où il tenoit toujours beaucoup d'hommes; mais aussitôt que nous fûmes maîtres de ce rideau, nous vîmes à revers ce travail, qui nous servit de couvert pour aller du côté de la mer et pour nous approcher du bastion qui y aboutit. Il est vrai que l'étonnement fut si grand parmi les assiégés quand ils nous virent maîtres de ce dehors, que de ce jour ils se crurent perdus, et dépêchèrent à leur armée navale pour la presser de venir à leur secours; et le comte Du Plessis de sa part se mit à presser aussi tout ce qui étoit nécessaire pour s'attacher à la contre-escarpe, ce qu'il fit en peu de jours.

Le petit ruisseau qui étoit au pied du rideau étant gagné, et ayant fait tous les apprêts pour gagner la contre-escarpe, aussi bien que tous les logemens dont on avoit besoin pour soutenir avec la mousqueterie celui qu'on y vouloit faire, l'on entreprit ce logement. L'on y réussit avec médiocre perte. Le chemin couvert n'étoit pas tel qu'il convenoit, ni proportionné à la bonté ni à la conséquence de la place : il étoit seulement fait comme un échafaudage dont les maçons s'aident à faire les murailles, c'est-à-dire qu'ils avoient percé celle de la contre-escarpe à la hauteur du parapet, et passé des pièces de bois dedans; sur quoi ayant mis des planches, les soldats s'y tenoient pour tirer : de sorte qu'à l'abord de nos gens, ayant si peu d'espace, ils tombèrent tous dans le fossé; et ce logement resta seulement défendu par le feu des bastions et des demi-lunes, outre une très-grande quantité de grenades qui, nonobstant la largeur du fossé, tomboient parmi nous et nous causèrent grand dommage.

Cette action heureusement terminée, le comte Du Plessis fit avec diligence couler sur la contre-escarpe à droite, et embrasser à gauche l'angle du fossé, afin de pouvoir y loger des pièces et battre le flanc qui s'opposoit à son passage. Cela s'exécuta promptement; on fit une redoute, à la gauche du lieu où l'on vouloit loger le canon, qui coûta bien cher. Le côté opposé à la demi-lune se trouva tout couvert des corps des travailleurs du régiment de Vaubecourt; et le gouverneur avoua que cette nuit-là il s'étoit lassé de faire tuer des hommes, et qu'il n'avoit jamais vu pareille fermeté à celle de ceux qui agissoient en ce poste, parlant aussi bien des simples soldats que des officiers.

Cette redoute faite, on logea le canon sur la contre-escarpe; on battit le flanc, qu'on avoit déjà commencé d'entamer par une batterie plus éloignée qui le voyoit. Le lendemain, les ennemis firent, à leur ordinaire, une sortie, mais bien plus grande que les autres jours, ou, pour mieux dire, avec plus de succès : c'étoit de si près, qu'ils ne craignirent point la cavalerie; aussi enlevèrent-ils la tête de la tranchée et en furent quelques momens les maîtres. Vaubecourt, qui y commandoit comme maréchal de camp, y fut blessé; Calvières, mestre de camp, tué par malheur de notre canon; et nous y perdîmes encore beaucoup d'officiers et de soldats. Mais enfin on les rechassa, la tranchée et les logemens furent regagnés, et ce qui en avoit été gâté fut réparé en très-peu de temps; ensuite l'on travailla incessamment à percer le fossé. La muraille de la contre-escarpe s'y trouva bâtie d'un tel mastic, que toute l'assiduité du comte Du Plessis pour la faire rompre n'en put venir à bout qu'en sept jours, qui produisirent une ouverture à passer un petit bateau large d'un pied et demi, qu'on jeta dans le fossé à l'instant que le trou fut assez grand pour cela; et comme le canon avoit rompu beaucoup de la muraille du parapet du bastion attaqué, il se trouvoit assez de ruine pour appuyer les madriers et y loger le mineur sans que l'eau l'incommodât. Cela fut exécuté en un moment; et avant que le jour fût venu on avoit déjà commencé d'entamer la muraille, quoique avec peu de succès, par son extrême dureté.

L'étonnement qu'eut le gouverneur, lorsqu'il vit le matin ce que l'on avoit fait, fut si grand, qu'il en tomba évanoui; et comme il étoit fort violent, il ordonna au capitaine de garde qui ne l'avoit pas averti et qui avoit souffert ce logement sans opposition, de se faire tuer sur la brèche, puisqu'il ne le faisoit pas mourir d'une autre manière; ce qu'il fit quelques jours après, encore qu'il n'eût point failli. Il étoit impossible aux ennemis d'empêcher qu'on n'attachât le mineur; et pour n'avoir pas averti le gouverneur, il est constant que les sentinelles n'avoient pu rien voir de tout ce que nous avions fait. Ainsi ce fut injustement que ce brave capitaine reçut le cruel arrêt de sa mort, et qu'un noble désespoir le lui fit exécuter.

Le comte Du Plessis s'étoit prévalu de la nuit

et du temps, qu'un vent impétueux poussoit la poudre dans les yeux de ceux qui gardoient le bastion d'une telle manière, qu'il leur fut impossible de rien voir; et si le gouverneur n'eût point fait mettre l'eau dans le fossé, croyant le rendre moins accessible, nous n'eussions pu faire cette diligence, et les gens qu'il auroit tenus dans un fossé sec eussent empêché bien plus long-temps le mineur de s'attacher. Ce gouverneur s'étoit si bien mis dans la tête que cette eau lui donneroit de l'avantage, qu'il s'en vanta à Fabert son prisonnier, lui disant qu'il avoit bien attrapé le comte Du Plessis, et que son fossé étoit plein d'eau. L'autre, pour le maintenir dans cette opinion, feignant d'entrer dans cette pensée, lui dit qu'il en étoit fâché; mais que le comte Du Plessis, qui entendoit parfaitement bien les siéges, travailleroit avec grand soin à rompre les batardeaux qui retenoient cette eau; tellement qu'il imputoit à ce dessein tous les travaux qu'il voyoit faire en ce lieu-là.

Le comte Du Plessis, pendant qu'on perçoit le fossé, avoit fait emporter par son fils la petite demi-lune d'entre le bastion attaqué et celui de la mer, où il se vouloit aussi attacher; et de là suivant la contre-escarpe, l'on arrivoit à l'angle du fossé de ce bastion. Là étoit le batardeau de pierre qui, touchant d'une part à ce bastion et la muraille de la contre-escarpe de l'autre, fermoit le fossé à vingt pas de la mer: c'est tout l'espace qui la sépare de la place et qui soutenoit l'eau quand la bonde étoit fermée.

Le comte Du Plessis, qui prétendoit passer le fossé assez près de l'angle flanqué, y faisoit travailler comme il avoit fait à l'autre; mais n'y ayant point de terrain qui formât un fossé, ni une contre-escarpe du côté de la mer, il ne trouvoit point de moyen pour faire une batterie que derrière ce batardeau. Le gouverneur, qui, voyant qu'on s'y attachoit, croyoit que c'étoit pour le rompre, faisoit des efforts extraordinaires de ce côté-là, soit par sorties ou autrement, pour s'y opposer. Mais le comte Du Plessis l'ôta bientôt de cette inquiétude; car voyant qu'il ne pouvoit loger de pièces derrière ce batardeau, faute de terrain et à cause du voisinage de la mer, il s'avisa de faire sa batterie pour voir le flanc sur le haut du glacis de la contre-escarpe parallèle au bastion; et bien qu'elle ne pût être qu'en biaisant, quoique contre la coutume, il s'opiniâtra à l'y mettre, malgré l'avis de tous les officiers d'artillerie, qui voulurent l'en dissuader, et qui pourtant la trouvèrent bien après qu'elle eût été faite, avec beaucoup de peine toutefois, à cause de cette même muraille de la contre escarpe, que, pour abréger, il fallut rompre à coups de canon; et sa dureté étoit telle, que les boulets de quatre pas retournoient en arrière sans effet.

Pendant ce travail de l'attaque de main droite, où l'on faisoit le pont de fascines, celui de la main gauche se trouvoit fait. Le gouverneur de Roses s'y opposa autant qu'il put, aussi bien qu'à la perfection de la mine; et comme il s'étoit attendu à la défense d'un fossé plein d'eau, il avoit fait accommoder des bateaux pour venir à notre pont et à notre mineur. Le second jour d'après que le mineur fut attaché, il fit conduire deux brûlots assez proche du commencement du pont, à dessein de le consumer; mais ce fut sans fruit, car le comte Du Plessis, qui avoit fort bien prévu cela, avoit fait faire une estacade au travers du fossé avec des tonneaux et des pièces de bois attachés à une grosse chaîne de fer; et cela empêcha l'effet de ces brûlots, qui, ayant été plus d'une fois inutiles, apprirent à ce gouverneur ce que valoient des fossés avec de l'eau.

Il renvoya depuis d'autres bateaux avec des gens pour tuer le mineur; mais comme il en avoit toujours un pour se retirer, ils ne purent jamais l'attraper: outre qu'il y avoit de notre côté du pont un si beau logement de mousquetaires et petites pièces de vaisseau, qu'il étoit impossible qu'on pût faire mal au mineur, et que ceux qui venoient pour cela s'en pussent retourner. Le pont ayant été achevé bien long-temps avant la mine, la sûreté pour y aller étoit si grande que quantité de dames catalanes y venoient de toutes parts et s'en retournoient sans croire avoir été à un siége: leur curiosité les portoit néanmoins à voir le mineur dans son travail, d'où elles apportoient des pierres qu'elles montroient au comte Du Plessis comme des reliques, en lui disant: « Voilà des pierres de Roses! » tant cette place étoit généralement considérée dans le pays, où elle avoit été jusque-là tenue pour imprenable.

Quelques jours avant la mine faite, deux felouques vinrent pour entrer à Roses, dont l'une fut prise par notre armée navale, et l'autre y entra, et porta de nouvelles assurances au gouverneur, de la part du roi d'Espagne, d'un prompt secours par mer. Il est vrai qu'un de ses amis lui mandoit qu'il n'étoit pas si prêt, et qu'avant dix ou douze jours il ne seroit pas en état de se mettre à la voile.

Le comte Du Plessis voyant ces felouques arrivées, jugea que l'armée navale espagnole n'étoit pas si proche qu'on lui disoit, puisqu'elles avoient apporté des médicamens pour les blessés; mais il voulut essayer d'en apprendre plus

de certitude, sous le prétexte d'envoyer demander des nouvelles de Fabert. Il lui écrivit un compliment, suivi d'un autre pour le gouverneur : il le prioit de dire à ce brave Espagnol que les gens de cette felouque prise l'avoient assuré qu'il ne pouvoit être secouru, et qu'il avoit voulu, par l'estime qu'il avoit pour sa personne plutôt que par aucune opinion qu'il eût de le persuader par les menaces, lui faire savoir les ordres rigoureux qu'il avoit du Roi, qui lui enjoignoit, sur peine d'encourir son indignation, de ne faire aucun autre traité avec la garnison de Roses, qu'en prenant tout prisonnier de guerre si le gouverneur attendoit à l'extrémité ; qu'il ne pouvoit contrevenir à cet ordre ; et qu'avant que la chose fût à ce point, il l'en avertissoit. Qu'il étoit bien vrai que l'intérêt des gens qu'il commandoit avoit grande part à cet avis, puisqu'après la vigoureuse défense qu'on avoit faite à Roses il devoit appréhender que sur la fin d'un siége, où se font les grands efforts, il ne perdît de bons hommes que l'on pouvoit sauver par un traité ; et qu'il le convioit à ne pas perdre une si belle garnison au roi d'Espagne, qui le serviroit bien ailleurs, et pour laquelle il n'auroit pas tant de charité, s'il ne craignoit point de faire assommer beaucoup de ses amis qui sans doute périroient dans les dernières attaques.

Le gouverneur voyant la lettre de Fabert, répondit qu'il étoit fort obligé aux bons avis que lui donnoit le comte Du Plessis, qu'il les recevoit avec toute la civilité possible ; mais que la felouque qui lui étoit venue lui apportoit assurance d'un prompt secours ; qu'il n'étoit pas encore trop pressé ; et que lorsqu'un de ses bastions seroit ouvert, ou tous les deux, il ne refuseroit pas de traiter.

Voilà ce que Fabert manda de la part du gouvernement ; sur quoi l'on peut juger si le comte Du Plessis pressa le mineur, qui, après avoir travaillé neuf jours comme dans une muraille de diamant, il en réussit un petit fourneau grand comme un chapeau qui fit pourtant une grande ouverture, sans aller jusqu'au parapet : néanmoins elle se trouva si enfoncée dans le bastion, qu'en vingt-quatre heures trois grands fourneaux furent en état de jouer, qui emportèrent quasi toute la face attaquée, et donna lieu, avant qu'il y eût brèche à l'autre bastion, de faire la capitulation. Le gouverneur la fut proposer à Fabert la nuit même après l'effet de la mine, qui joua une heure avant le coucher du soleil.

Ainsi finit ce fameux siége, le 26 mai. L'on y perdit de la part des assiégeans trois mille hommes tués, sans les blessés ; du côté des assiégés, huit cents d'infanterie et trois cents chevaux. Il sortit de la place dix-huit cents hommes, dont il y en avoit plus de quatorze cents en bonne santé.

Je ne sais par où commencer les louanges de ceux qui servirent le Roi en cette occasion. Les officiers généraux en doivent attendre beaucoup de leur valeur ; mais leur conduite et la déférence qu'ils eurent les uns pour les autres fut extraordinaire : je crois qu'elle venoit de celle qu'ils avoient pour leur général, car il est certain qu'elle y contribua beaucoup. Il n'y eut jamais d'émulation entre eux que celle qu'ont tous les honnêtes gens. Ils s'aidoient les uns les autres pour acquérir de la gloire ; et quand l'un sortoit de jour, il laissoit à celui qui y devoit entrer tous les préparatifs pour les travaux de la nuit, comme si c'eût été son affaire. Les soldats travailloient à la tranchée avec la même ardeur que si c'eût été à leurs vignes ; et cela se peut croire sans peine, après ce qu'ils avoient fait ensuite de ce déluge qui interrompit le cours du siége.

Le comte Du Plessis travailla extraordinairement en ce siége ; il soutint toutes les sorties, qui se faisoient souvent deux ou trois fois par jour ; il étoit partout et sa vigilance fut sans égale. L'inondation qui ruina ses travaux et qui dissipa toute l'armée, fut un événement singulier, que je ne crois pas qu'il y en ait jamais eu un pareil. Mais ce qui ne doit pas encore être oublié est la résolution que le comte Du Plessis avoit prise, si le secours eût forcé notre armée navale, de se jeter en ce petit espace qui est entre la place et la mer, pour combattre ce qui seroit descendu ; dont on ne peut douter, puisque tous les ordres étoient donnés pour cela, et les postes occupés tous les soirs pour les exécuter.

Ce siége dura trente-six jours, depuis qu'il fut recommencé. On faisoit en même temps celui du petit château de la Trinité, un peu plus éloigné de Roses que de la portée du canon. Cette petite place découvroit de fort loin sur la mer ; et bien qu'il n'y eût point de port, il y a quantité de cales où des chaloupes peuvent aborder, qui, venant en grand nombre, pouvoient mettre à terre beaucoup de gens qui auroient entré facilement dans Roses. C'étoit la raison qui portoit le comte Du Plessis à faire cette attaque, qui lui ôtoit un corps considérable d'infanterie, et Aluimar, sergent de bataille, qui le commandoit.

Cette diversion lui étoit bien fâcheuse, puisque pendant plus de vingt-cinq jours du siége

il n'entroit, aux trois gardes qui se relevoient à la tranchée, que mille hommes à la première, onze cents à la seconde et douze cents à la troisième, en quoi consistoit tout ce qu'il avoit de troupes, qui n'étoient pas proportionnées à la garnison qu'il avoit en tête : tellement qu'outre la raison que je viens de dire pour le siége de la Trinité, la prière que lui en avoient faite les capitaines des galères et des vaisseaux l'y fit résoudre.

Il les vouloit contenter, croyant qu'il lui étoit plus utile de les satisfaire que ce nombre d'hommes qu'il occupoit pour cela ne le pourroit être au siége de Roses ; aussi n'y fit-il aucune résistance. Le canon de ce château incommodoit leurs vaisseaux et leurs galères quand ils s'approchoient de la place de ce côté-là ; et quand il n'y eût point eu de raison, il les eût encore contentés sur ce sujet et en toute autre chose, pourvu qu'ils n'eussent rien demandé de préjudiciable. Il avoit si bien connu combien il avoit été nuisible à tous ceux qui commandoient les armées avant lui, et même au service du Roi, d'être mal avec les officiers des armées de mer, qu'il se résolut de s'accommoder en toutes manières avec ceux qui servoient à ce siége ; et bien qu'il crût comme une chose très-certaine qu'il n'avoit rien à craindre que le secours par mer, et qu'avec tous les soins imaginables on auroit bien de la peine à l'empêcher, il jugea qu'il y falloit travailler par toutes sortes de moyens, et que le meilleur étoit d'obliger tous les capitaines des vaisseaux et des galères à faire par amitié et de bonne grâce ce qu'ils n'auroient fait que pour satisfaire à leur devoir ; et qu'aux choses de cette nature il est avantageux de joindre l'un et l'autre ensemble, et cela fait toujours le succès des affaires quand elles sont faisables. Pour cet effet il tint avec eux plusieurs conseils de guerre ; et le commandeur de Goutte, qui commandoit la flotte, et qui avoit ordre de faire tout ce que le comte Du Plessis lui diroit, connut bien par la franchise de son procédé qu'il n'avoit pas envie de se décharger sur eux des mauvais événemens du siége. Il leur déclara en plein conseil que si l'armée navale des ennemis forçoit celle du Roi, il en imputeroit tout le mal à sa mauvaise fortune, s'engageant d'honneur à l'écrire ainsi ; et leur dit qu'il étoit si fort persuadé de leur conduite et de leur valeur, qu'il ne croyoit pas qu'on pût rien ajouter à l'un ni à l'autre. Il essaya d'insinuer la même chose aux particuliers les plus considérables ; et leur montrant souvent ce qu'il en écrivoit au cardinal Mazarini, il les gagna tellement, qu'assurés de la sincérité de ses paroles, ils agirent avec la même affection que les troupes de terre ; et par ce moyen il parvint à la fin heureuse d'une si difficile entreprise.

Pendant ce siége il essaya de ne point donner au cardinal aucun sujet d'appréhender les mauvais succès, n'ayant jamais voulu suivre en ses emplois la maxime de les rendre considérables par là. Il a toujours été ennemi de la vanité : il n'écrivit donc tous les désordres qui lui arrivèrent qu'après les avoir réparés.

Le cardinal, de sa part, n'oublioit rien par ses lettres pour lui donner tout sujet de satisfaction ; mais comme celle qu'il pouvoit prétendre lui avoit été promise tant de fois sans l'avoir eue, il en avoit perdu le goût et témoignoit en toutes ses réponses qu'après avoir pris Roses il se tenoit assez récompensé ; qu'ayant toute sa vie travaillé pour acquérir de l'honneur, il pensoit que la fin de ce siége lui en donneroit suffisamment pour n'avoir pas besoin de charges qui le distinguassent des autres hommes. Cette petite fierté étoit pourtant écrite de telle manière qu'elle obligeoit plus le cardinal que toute autre chose qu'il eût pu lui dire sur ce sujet, puisqu'il paroissoit lui être plus redevable des moyens qu'il lui avoit donnés d'augmenter sa réputation, que de toutes les grâces qu'il pouvoit recevoir d'ailleurs ; et bien qu'il se plaignît en quelque façon de lui avoir fait trop attendre le bâton de maréchal de France, il témoignoit en même temps que ce retardement ne lui pouvoit déplaire.

Aussitôt que la place fut entre les mains du Roi, et que le comte Du Plessis eut pourvu à la conduite de la garnison ennemie par mer, il voulut visiter cette conquête, afin d'en pouvoir bien rendre compte à Leurs Majestés, et de ce qui s'y pouvoit faire.

On peut louer les Espagnols, sans flatterie, des soins qu'ils ont de bien munir leurs places. Il se trouva dans celle-ci quatre-vingt-dix milliers de poudre, balles et mèches à proportion, après avoir soutenu un siége de plus de cinquante jours avec trois mille cinq cents hommes de pied et cinq cents chevaux de garnison, qui faisoient feu jour et nuit ; tiré seize mille coups de canon, et le principal magasin de leurs poudres brûlé, qui étoit si grand qu'ayant enlevé une fort grosse tour dans la gorge d'un bastion où elle étoit enfermée, elle emporta quasi toute la terre et ne laissa que six maisons entières dans la ville. Il s'y trouva la plus belle et la plus nombreuse artillerie qu'on ait vue en aucun autre lieu de sa grandeur, des vivres pour deux ans à quatre mille hommes de pied,

et de l'avoine pour le même temps à cinq cents chevaux: un très-beau magasin d'armes pour les uns et les autres, des souliers, des habits et autres choses nécessaires pour les gens de guerre, et généralement une abondance de tout ce qu'on peut souhaiter pour soutenir un grand siége.

Le comte Du Plessis, après avoir fait ce qui dépendoit de lui pour la sûreté de Roses, et pour les troupes qui devoient repasser en France, alla rendre grâces à Dieu de ce bon succès à Notre-Dame de Montferrat. Il reçut par toutes les villes de son passage tous les honneurs qu'il pouvoit souhaiter, tant par les ordres du comte d'Harcourt que par la bonne volonté des peuples, qui d'ordinaire s'attachent fort à ceux qui ont eu de bons succès: et certainement la prise de Roses étoit un bien assez solide, les Catalans l'estimant à l'égal de ce que nous estimions autrefois La Rochelle. Aussi croyoient-ils qu'à moins d'une espèce de miracle on ne pouvoit prendre cette place; en sorte qu'à Barcelone on suivoit partout le comte Du Plessis avec des acclamations extraordinaires.

A son retour de Montferrat il passa en France et reçut ordre d'aller à Paris. Il en fit le voyage sans grand empressement, et fut reçu de Leurs Majestés et du cardinal de la manière la plus satisfaisante du monde. Huit jours après, au commencement de juillet, il prêta le serment de maréchal de France devant le Roi, qui lui en donna le bâton. La Reine, avec tous les éloges qu'un honnête homme peut désirer, lui témoigna que s'il recevoit cet honneur, après l'avoir si long-temps mérité, Sa Majesté le lui accordoit avec bien de la joie.

Le séjour qu'il fit à Paris ne fut employé qu'à recevoir les visites et les complimens de toute la cour; chacun lui témoignant qu'il avoit de la joie de ce que Leurs Majestés avoient fait pour lui, et qu'il avoit reçu cette illustre dignité par les belles voies, sans en rien devoir à la faveur. Le cardinal le traita fort bien, lui fit donner un ameublement comme on fait aux ambassadeurs, et le renvoya en Italie à son emploi ordinaire, pour achever la campagne de 1645. Mais comme il sembloit qu'il y eût quelque chose à dire, étant maréchal de France, de reconnoître le prince Thomas, il fut bien aise de faire savoir qu'il ne le faisoit qu'en conséquence de ce qu'il étoit cousin germain de la Reine, traité en France comme prince du sang, ayant cet honneur en Espagne, et étant capable d'hériter de cette couronne-là.

Ce fut ce qui le réduisit à la déférence pour ce prince, vu que les maréchaux de France n'obéissent qu'à ceux qui peuvent être leurs maîtres; et qu'étant nés généraux d'armées, ils précèdent tous les commissionnaires et tous les autres généraux des troupes du Roi, et n'ont besoin pour commander que d'une simple lettre de cachet.

Il passa donc en Italie avec toute la diligence possible. En s'approchant de Turin, il en donna avis au prince Thomas, qui lui envoya un de ses gentilshommes à Veillane, pour l'informer du dessein qu'il avoit de prendre Vigevano, et le convier d'être de la partie. Le maréchal Du Plessis désapprouva cette pensée, le manda au prince Thomas, et le pria d'attendre qu'il en pût conférer avec lui; la bonne fortune du maréchal fit que ce prince partit avant qu'il le pût joindre. Après avoir été reçu par le duc de Savoie, comme ses prédécesseurs avoient accoutumé de recevoir les maréchaux de France qui commandent les armes du Roi, le duc vint au-devant de lui à un mille, en une maison où le maréchal descendit pour l'y voir. Ce prince le mena après dans son carrosse avec ses gardes au palais, faisant tirer le canon à son entrée dans la ville.

Les jours de cérémonie étant passés, le maréchal Du Plessis pensa à se mettre en état d'achever la campagne; ensuite de quoi, ayant ramassé quelques troupes qui venoient de France, il s'avança avec un petit corps qu'il en forma jusques à Trino, ne pouvant joindre le prince Thomas, qui, ayant assiégé Vigevano, château de plaisance des ducs de Milan, mais assez bon, écrivoit tous les jours au maréchal Du Plessis ce qu'il désiroit de lui: sur quoi ayant toujours satisfait, et Vigevano étant pris, le prince Thomas résolut sa retraite aux frontières du Piémont et du Milanois, et pour cet effet manda au maréchal de s'avancer avec ses troupes au-devant de lui; ce qu'il fit ponctuellement au jour et au lieu marqués par ses dépêches.

Le prince fut suivi par les ennemis, qui, s'étant opposés à sa retraite au passage de la Mora, à un village nommé Pro, ne laissa pas de la faire bravement; et bien que ce fût avec perte, il s'en tira néanmoins avec honneur. Deux jours après, le maréchal Du Plessis le joignit et marchèrent ensemble à Romagnan, bourg du Milanois sur la Sesia. Ce fut avec le dessein de faire hiverner l'armée, ou du moins une partie, dans l'Etat de Milan, en se saisissant du bourg de Sesia et des vallées voisines; mais après y avoir demeuré autant qu'il falloit pour consumer tous les vivres et les fourrages qui s'y trouvèrent, et jugé l'impossibilité de fixer le quartier d'hiver dans le Milanois sans le paiement

de l'armée, il fut résolu de les faire à l'ordinaire dans le Piémont. On y travailla ; et, chacun s'étant retiré, le maréchal Du Plessis, après avoir donné tous les ordres à l'armée, s'en alla lui-même à Turin attendre ceux du Roi pour ce qu'il auroit à faire. On lui manda de mettre les troupes dans le Piémont ; ce qui étant fait par avance, il y passa le reste de l'hiver, pendant que l'on s'y prépara pour la campagne de 1646.

[1646] Les commencemens n'en furent pas trop avantageux, et le prince Thomas ayant eu ordre d'attaquer Orbitello, on augmenta pour cet effet le nombre des troupes ordinaires destinées pour l'Italie ; et prenant une partie de celles qui avoient hiverné en Piémont, avec cette augmentation s'embarqua à Oneille, sur les vaisseaux et les galères du Roi qui l'y furent trouver.

Le maréchal Du Plessis, qui étoit resté pour commander l'armée demeurée en Piémont, s'avança, pour faire diversion, à Fontenay, sur les frontières du Montferrat et du Piémont, où, après avoir séjourné quelque temps, il reçut ordre de Sa Majesté, au mois de juillet ou d'août, de quitter le Piémont et le Milanois, de laisser les troupes aux officiers qui les commandoient sous lui, et de se porter incessamment par mer au siége d'Orbitello, le Roi espérant que par sa conduite et la connoissance particulière qu'il avoit des siéges, il rétabliroit celui d'Orbitello.

Il part aussitôt cet ordre reçu, traverse, avec sa compagnie des gardes et son train seulement, les montagnes du Montferrat et celles des Génois, arrive à Sestri-di-Ponente, où Jeannetin Justiniani, qui faisoit les affaires du Roi à Gênes, le vint trouver, avec lequel il conféra des moyens pour joindre le prince Thomas. Le maréchal suivit son conseil ; et s'étant mis sur une felouque qu'il lui donna, et deux autres pour ses gens, prit la route d'Orbitello, sans autre précaution pour la sûreté de son passage que celle de la diligence.

Elle lui fut nécessaire, parce que les ministres d'Espagne résidant à Gênes, et leurs adhérens, ayant eu avis du voyage de ce maréchal, firent leurs efforts pour tâcher de le prendre ; il rencontra même une galère dans le golfe de la Spesia, qui portoit l'ambassadeur d'Espagne qui revenoit de Rome, et qui, l'ayant vu passer, le suivit fort long-temps, et même les Espagnols joignirent une des felouques où étoient les gens du maréchal ; mais l'ambassadeur, voyant qu'il avoit manqué son coup, leur permit fort civilement de rejoindre leur maître,

Le maréchal Du Plessis, jugeant qu'un fort long trait par mer ne lui seroit pas favorable, les Espagnols ayant quantité de petits bâtimens armés le long de la côte, aborda à Via-Reggio, dépendance de la république de Lucques. Il eut quelques avis en ce lieu-là que le siége d'Orbitello étoit levé. Il passe diligemment jusqu'à Pise, où cette nouvelle lui fut confirmée ; et pour en être plus certain, sous le prétexte de faire son compliment au grand duc, il envoya Aluimar, sergent de bataille, à Florence, où il fut pleinement informé de ce mauvais succès. Cet envoyé passe plus outre vers le prince Thomas, qu'il trouva à la mer, et qui manda au maréchal qu'il venoit avec les galères du Roi à Libourne pour le prendre. Le maréchal s'y étant rendu, monta sur la galère commandée par Vins ; et après s'être abouché avec le prince Thomas pour résoudre ce qu'ils avoient à faire, ils conclurent le retour des troupes. Pour cet effet, ce prince descendit à Oneille, parce qu'il y trouva des chevaux pour le porter à Turin ; mais comme ceux du maréchal revenoient par terre avec ses gardes, il continua son chemin par eau jusqu'à Nice-de-Provence, où il mit pied à terre ; ayant fini son petit voyage de mer plus heureusement qu'il ne devoit l'espérer, puisque, sans avoir considéré le péril où il s'exposoit, il s'attacha seulement à se rendre au lieu qui lui étoit ordonné et où il croyoit servir utilement. Ce ne fut pas une petite marque de son bonheur d'avoir trouvé le siége levé, parce qu'ayant été fort mal conduit, il eût eu la douleur de ne le pouvoir rétablir. Une santé moins vigoureuse que celle du maréchal Du Plessis eût eu sujet d'appréhender d'être fort ébranlée d'avoir quitté, dans les grandes ardeurs de l'été, l'air frais et sain du Milanois et du Piémont pour aller agir dans celui des Maremmes de Sienne ; mais comme il a été accompagné d'une assez bonne fortune dans tout le cours de sa vie, il n'a jamais eu de maladie qui lui ait ôté le moyen de servir.

Il fut peu de temps à Turin sans avoir ordre de ce qu'il auroit à faire ; et comme jusques à ce temps-là la conduite du cardinal avoit été secondée de beaucoup de bonheur, le mauvais succès d'Orbitello, ni le désordre où se trouva l'armée navale par la mort du duc de Brézé (1), ne changèrent point les desseins qu'avoit ce ministre d'entreprendre sur les places espagnoles aux côtes d'Italie. Il fit choix pour cet effet des maréchaux de La Meilleraye et Du Plessis. Il fait partir diligemment le premier pour Toulon, où l'armée navale étoit revenue ; et, par une

(1) Armand de Maillé de Brézé, duc de Fronsac, surintendant général de la navigation.

diligence et une conduite extraordinaire, il fit si promptement un armement nouveau, qu'il fut prêt à la mer avant que la mauvaise saison pût empêcher la navigation des galères. On donna au maréchal de La Meilleraye trois ou quatre mille fantassins de troupes nouvelles, qui s'embarquèrent à regret; et le maréchal Du Plessis eut ordre de prendre trois mille hommes des troupes du Piémont, excluant néanmoins de son choix celles qui avoient été au siége d'Orbitello, que l'on croyoit rebutées.

Aussitôt ce commandement reçu, il ne pensa plus qu'à l'exécuter; et suivant ce qu'il concerta avec le maréchal de La Meilleraye, il partit le 8 septembre d'auprès de Cherasco, où il avoit fait son rendez-vous. Il ne prétendoit avoir que trois mille hommes de pied et deux cents chevaux, et il y trouva quatre mille cinq cents hommes, avec des plaintes fort obligeantes de tous les corps qu'il laissoit en Piémont, de ce qu'il les avoit oubliés dans son choix. Il fut effectivement si pressé par l'amitié que les officiers de cette armée avoient pour lui, que, sans un ordre exprès, il n'eût pas eu la force de résister aux instances qu'ils lui faisoient de les mener avec lui. Le prince Thomas demeura chez lui pour rétablir sa santé; et le maréchal Du Plessis marche à Oneille avec ce petit corps si bien intentionné et dont il ne put jamais retirer deux cents hommes pour renvoyer en Piémont à l'escorte des bagages, tant ils étoient affectionnés à le suivre. Il attendit quelques jours à Oneille, où l'armée navale le devoit prendre. Il la vit enfin paroître avec toute la joie possible. On lui avoit donné le commandement particulier de l'armée navale, et ordre, en cas qu'on entreprît quelque siége, de s'y trouver et d'y commander conjointement avec le maréchal de La Meilleraye. Plus de deux cents voiles parurent à la vue d'Oneille, tant en vaisseaux de guerre que galères, et autres bâtimens destinés pour le transport des vivres et de la cavalerie.

Le maréchal ne tarda point à presser l'embarquement de ses troupes; mais il n'eut pas grande peine à les y disposer : et le maréchal de La Meilleraye, qui avoit vu forcer les siennes à coups de bâton pour se mettre à la mer, fut si surpris voyant celles-ci se jeter à la nage pour entrer dans les chaloupes, qu'il en conçut l'espérance d'un très-heureux succès. Le maréchal Du Plessis, ayant achevé son embarquement, monta sur l'amiral, d'où il fut salué par toute l'armée navale, selon la coutume de la mer. Il s'appliqua autant qu'il put à bien vivre avec le maréchal de La Meilleraye. Ils avoient été de tout temps fort bons amis, mais ils étoient résolus tous deux d'être d'intelligence pendant cette petite campagne : ils y réussirent si bien que chacun s'en étonna, comme d'une chose quasi impossible entre deux personnes de pareil commandement.

Le maréchal de La Meilleraye s'étoit plaint à la cour de ce qu'il n'avoit pas une pareille autorité sur l'armée navale que le maréchal Du Plessis; et celui-ci, de ce que le corps des troupes qu'il commandoit n'étoit pas si considérable que celui de l'autre. On les trouva si faciles à contenter, parce qu'ils s'accordoient d'eux-mêmes, qu'on leur envoya leurs pouvoirs sur mer et sur terre, et la dépêche en arriva comme ils alloient descendre à Piombino. La résolution de ces deux chefs étant donc de vivre en intelligence, ils ne pensèrent plus qu'à la rendre utile en entreprenant quelque chose d'important; et bien que, par les ordres qu'ils avoient en commun, il paroissoit que les intentions du cardinal Mazarini étoient qu'on attaquât Orbitello préférablement à tout autre place, on leur laissoit néanmoins tellement la liberté de leurs entreprises, que, voyant beaucoup d'inconvénient et peu d'utilité à celle d'Orbitello, ils la rejetèrent. On y auroit rencontré beaucoup de difficultés : le séjour que les troupes avoient fait aux environs pendant le siége, qui ôtoit tout moyen de subsister, étoit une des principales, mais qu'on eût essayé de surmonter si la conquête en eût été avantageuse, et qu'il y eût eu un port à cette place, qui, étant prise, obligeoit ensuite à l'attaque de Porto-Ercole; ce que difficilement la saison déjà fort avancée eût permis.

Ces deux généraux ne voulant donc perdre de temps, crurent ne pouvoir mieux faire que d'assiéger Porto-Longone. Cette place est située dans l'île d'Elbe, très-bien fortifiée dans un golfe qui lui sert de port, où toute une armée navale peut être fort à couvert : les galères mêmes y sont en fort grande sûreté; et l'on ne pouvoit, ce semble, considérer aucune place tenue par les Espagnols dans cette côte dont la conquête leur fût plus nuisible, par les moyens qu'elle nous donnoit de porter nos armes dans le royaume de Naples, et par ceux qu'on pouvoit avoir de se faire considérer par tous les princes d'Italie qui en sont voisins.

On ne sauroit croire les fruits que la France en eût tirés pour l'abaissement de la monarchie espagnole, si nos désordres ne lui eussent point arraché cette conquête. La résolution étant prise pour ce siége, les armées en prirent la route. On vint mouiller à l'île de la Planouze,

fort proche de celle d'Elbe, tant pour faire eau que pour donner temps aux galères que conduisoit le commandeur de Souvré d'arriver, de concert avec les vaisseaux, où l'on vouloit agir. Les deux maréchaux crurent qu'en les attendant ils pouvoient mettre pied à terre dans l'île d'Elbe pour reconnoître la place. Ils y descendirent ensemble et virent tout ce qui pouvoit les instruire, par un long chemin assez fâcheux qu'ils firent à pied dans les bois et sur les rochers qui lui sont voisins.

Après qu'ils eurent reconnu ces lieux, ils remontèrent sur leurs vaisseaux, où ayant attendu assez long-temps et avec beaucoup d'impatience les galères et les barques qui portoient les vivres, et voyant que les unes ni les autres ne venoient point, non plus que ceux qu'ils avoient envoyés au devant pour leur en rapporter des nouvelles, ils furent sur le point de se mettre à la voile pour aller au devant de ce qui leur étoit si absolument nécessaire. Au moment qu'ils eurent pris cette résolution, ils virent paroître à une des pointes de l'île, du côté de Piombino, la dernière felouque qu'ils avoient envoyée aux nouvelles, qui, par le signal concerté, leur apprit l'approche des galères. Cela confirma donc le premier dessein qu'ils avoient fait du siége de Porto-Longone; et parce que, pour bien soutenir ce qui étoit projeté, il falloit ôter la facilité du secours qu'on y pouvoit donner par la grande terre, il étoit nécessaire de prendre Piombino, qui, par beaucoup de raisons, nous étoit d'une grande utilité.

On délibéra de commencer par la prise de cette place, assez mal fortifiée pour en espérer un prompt et favorable succès : mais parce que les ennemis avoient fait venir de l'état de Milan un corps de leur meilleure cavalerie, il falloit s'attendre qu'étant postée près de Piombino elle s'opposeroit à notre descente, ce qu'elle pouvoit faire avec autant d'avantage que de facilité, à cause qu'au lieu où notre infanterie devoit mettre pied à terre il y avoit des dunes fort proches qui pouvoient servir à cacher cette cavalerie et la mettre à couvert du canon de nos galères.

Cela étant ainsi reconnu, les deux maréchaux prirent leurs précautions pour ne pas recevoir un affront dans ce commencement, et disposèrent les choses en manière que les galères pussent favoriser notre descente avec le canon de Coursie. Cela fit mettre la proue autant proche de terre qu'il se put; et les chaloupes chargées de notre infanterie, partant tout d'un temps de dessous nos galères, déchargèrent les hommes si à propos, et la cavalerie des ennemis fit si mal et avec si peu de vigueur, qu'épouvantée du bruit de nos canons et de la perte de trois ou quatre des leurs, elle n'osa jamais se mêler avec notre infanterie ni la charger à sa descente; bien qu'elle l'eût pu faire sans péril, puisqu'étant jointe avec nos gens notre artillerie n'eût pu lui faire de mal sans nous en faire en même temps. Ainsi cette action que l'on croyoit si difficile se fit sans perdre un seul homme, et les deux maréchaux, dans une même chaloupe, descendirent à la tête de l'infanterie, qu'ils postèrent à l'instant sur une petite hauteur; après quoi la cavalerie espagnole n'osa plus rien entreprendre et se retira en fuyant, comme si elle avoit été en grand danger.

Le débarquement achevé, les deux généraux s'approchèrent de la place, la reconnurent, et la nuit même firent prendre les postes pour en former le siége, qui ne dura que trois jours. Celui de devant la reddition de la place, le maréchal Du Plessis avec toute l'armée navale et l'infanterie qui ne servoit point au siége de Piombino, s'en alla mouiller devant Porto-Longone, tant afin d'empêcher qu'on n'y jetât du secours des autres places du pays, que pour travailler aux préparatifs des choses nécessaires pour un grand siége. Le voisinage de ces deux villes fit que le trajet de l'une à l'autre ne dura pas trois heures. Le maréchal Du Plessis, sans perdre un moment, mit tous les ouvriers en besogne pour faire les fascines, gabions, pieux et autres choses qui précèdent les attaques.

Aussitôt que Piombino fut rendu et que le maréchal de La Meilleraye eut pourvu à sa garnison, il revint joindre le maréchal Du Plessis; et tous deux s'étant approchés de la place et ayant campé les troupes aux lieux pour faire les attaques, les firent commencer sans perdre temps. On résolut deux approches qui se communiquoient. Un vallon nous donna la facilité d'ouvrir la tranchée d'assez près pour être maîtres de la contre-escarpe à la troisième garde. Les ennemis firent quelques sorties, mais assez foiblement pour ne nous pas incommoder. A la quatrième garde, on travailla à se bien établir sur le haut du chemin couvert, à y loger des pièces pour voir dans le fossé et à y faire la descente.

Les généraux ne sortoient point de la tranchée de tout le jour; mais la nuit, chacun à son tour, ils la passoient tantôt sur la mer, pour s'opposer à l'armée navale des ennemis qu'on disoit s'approcher, et tantôt sur la terre à presser le travail. Il échut en la journée du maréchal Du Plessis de commencer le passage

du fossé. Le maréchal de La Meilleraye et lui consultèrent ensemble, et ils y trouvèrent l'un et l'autre assez de difficultés, parce que la demi-lune qui étoit entre les deux bastions attaqués n'étoit pas en notre pouvoir, quoiqu'elle fût abandonnée des ennemis, qui, nonobstant cet abandon, pouvoient sans peine, par dedans le fossé qui étoit sec, venir à ceux que nous y ferions entrer pour y faire le logement du mineur, et avoit le chemin sûr pour soutenir leurs gens au travers du fossé. Le maréchal de La Meilleraye particulièrement crut la chose extraordinairement malaisée et qu'on n'en surmonteroit pas les obstacles qu'avec beaucoup de temps. Ils étoient jugés grands aussi par le maréchal Du Plessis, mais non pas insurmontables. Il étoit accoutumé au passage des fossés secs; et sa plus grande peine pour celui-ci venoit du défaut de terre, parce qu'il étoit taillé dans le roc et qu'il falloit en apporter de loin pour emplir les barriques dont on faisoit la traverse qui conduisoit au lieu où le mineur devoit être attaché. Pour travailler à cet ouvrage avec plus de sûreté, il fit quantité de logemens dans le chemin couvert de la contre-escarpe, afin d'être plus maître du fossé et dominer avec des pierres ou des feux d'artifice sur l'ouverture faite pour y entrer. Après quoi il fit un autre petit logement à l'entrée du fossé capable de tenir trente hommes, qu'il ferma comme une redoute; et de là continua sa traverse jusqu'au bastion, qui, étant flanqué de cette petite redoute, donnoit assez de jalousie aux ennemis, aussi bien que tous les autres logemens, pour n'oser entreprendre d'empêcher ce travail. Ils vinrent une fois seulement par derrière la demi-lune, avec apparence de vouloir faire effort pour ruiner ce que nous faisions; mais comme on alla à eux par dedans le fossé, on les chassa, et ils ne voulurent point venir aux mains avec les nôtres.

Le maréchal de La Meilleraye venant de la mer pour relever le maréchal Du Plessis à terre, trouva l'ouvrage beaucoup plus avancé qu'il n'espéroit, et avoua qu'il ne s'attendoit pas à cette diligence. A peu de jours de là, le mineur mit les fourneaux en état de faire sauter le bastion, bien qu'il fût quasi tout de roche. L'ordre fut donné aussitôt, pendant le jour du maréchal de La Meilleraye, pour faire sauter la mine; et comme on avoit eu nouvelles que les ennemis avoient désarmé à la mer, et n'y ayant plus raison de craindre de secours considérables, les deux maréchaux s'appliquèrent à l'attaque de la place; tellement que le maréchal Du Plessis s'y trouvant quand la mine joua, résolut avec le maréchal de La Meilleraye de ne point faire donner d'assaut et de se loger sur la brèche pied à pied : mais ceux qui étoient dans la tranchée n'observèrent pas l'ordre arrêté par les deux maréchaux et qu'avoit donné le maréchal de La Meilleraye, qui devoit faire ce jour-là le détail de tout; aussi la chose ne réussit-elle pas, et ceux qui montèrent sur la brèche ayant été repoussés, il fallut revenir à la méthode qu'on s'étoit proposée. Cependant les ennemis ayant pris cœur en repoussant les nôtres, ce logement se rendit bien plus difficile.

On le faisoit à droite et à gauche sur la brèche; mais comme nous arrivions en haut, c'étoit la grande difficulté. On employa vainement deux jours pour la surmonter; et les généraux voyant qu'il falloit faire quelque effort pour abréger l'affaire, s'y résolurent; et au jour que le maréchal Du Plessis commandoit, le comte son fils, étant de garde à la tranchée, on sauta sur le bastion à l'entrée de la nuit; et ce mestre de camp, à la tête des gens commandés, chasse les ennemis du logement qu'ils avoient fait au bord de notre brèche, et les poussa jusques dans le fossé du retranchement fait à la gorge du bastion, où ils avoient logé des pièces. Ils ne rentrèrent pas tous dans leur place; les moins diligens demeurèrent dans l'espace du bastion qui n'étoit occupé de personne de notre part.

Bausme de Pille, capitaine de galère, qui voulut se trouver à cette attaque, y fut tué sur le haut du bastion, aussi bien que le capitaine du régiment Du Plessis, qui commandoit les gens détachés, et quelques-uns encore du même corps, comme d'autres de la même garde; le maréchal de La Meilleraye étoit aussi dans la tranchée pendant cette action. Mais ce n'étoit point assez d'avoir sauté sur le bastion et de s'y être logé, il falloit s'y conserver : la chose n'étoit pas sans difficulté, et ne se pouvoit surmonter que par beaucoup de vigueur de notre part. Ce fut aussi par un feu continuel de mousquetades et de grenades, avec quelques piquiers bien résolus, que l'on soutint l'effort de ceux qui venoient du derrière du retranchement, par un petit chemin couvert, faire des tentatives pour chasser nos gens. Les gardes de l'amiral furent choisis pour tirer sans cesse à la tête de ce poste; ceux des deux maréchaux y jetèrent aussi quantité de grenades; enfin l'on s'appliqua avec tant de soin et de cœur à la conservation de ce logement, qu'après deux heures d'effort que les ennemis firent pour nous en chasser, voyant que c'étoit inutilement, environ à minuit ils firent la chamade pour traiter.

Le maréchal Du Plessis, qui étoit demeuré seul à la tranchée, les écouta ; il reçut les otages pour la capitulation, et donna avis au maréchal de La Meilleraye de ce qui se passoit. Ils conclurent ensemble ce qu'ils vouloient accorder aux assiégés, qui, après s'être défendus dix-neuf jours, remirent la place aux armes du Roi.

Ces deux maréchaux ayant ainsi conduit heureusement leur entreprise, et s'étant acquis chacun de leur côté beaucoup de gloire par une conquête si importante, après avoir pourvu à sa conservation, pensèrent à leur retour en France.

Le cardinal Mazarini ayant jugé qu'après la prise de Porto-Longone, la conjoncture seroit favorable pour envoyer quelqu'un à Rome y faire valoir les affaires du Roi, le maréchal Du Plessis fut choisi pour cet effet ; et comme il étoit particulièrement attaché aux intérêts du cardinal, il avoit bien de la joie d'avoir cette occasion de pouvoir servir Sa Majesté vigoureusement, pendant le ministère de ce cardinal, dans un lieu si considérable et d'où il étoit sorti ; car outre que tout ce qui se feroit à l'avantage de la France retourneroit à son honneur, ce ministre y avoit en son particulier des affaires importantes que le Roi étoit obligé de soutenir, et principalement la promotion de son frère au cardinalat. Mais comme avant la fin du siége de Porto-Longone tout fut ajusté à Rome, par la crainte qu'eut le Pape de cette ambassade, le maréchal Du Plessis eut ordre de n'y pas aller. Le Saint-Père en usa sagement, parce qu'on pouvoit aisément aller à Rome en si grande compagnie, que Sa Sainteté n'eût pu s'empêcher de faire ce qu'on désiroit, et c'eût été d'une manière fâcheuse pour elle.

Les deux maréchaux s'en retournèrent donc en France sur des vaisseaux différens ; le maréchal Du Plessis sur l'Amiral, et l'autre sur la Lune. En approchant d'Antibes ils eurent le vent si contraire, qu'ils furent forcés d'y mouiller ; ensuite ils allèrent par terre à Toulon, où le maréchal Du Plessis reçut ordre d'aller en Catalogne, et y mener par mer tout ce qu'il pourroit des troupes qui revenoient d'Italie, qu'on y joindroit à d'autres qu'on y faisoit passer par terre, dont il feroit une armée assez considérable pour empêcher que les ennemis ne fissent lever le siége de Lerida.

Il usa donc de toute la diligence possible pour mettre ce qu'il lui falloit de vaisseaux en état de faire voile ; et cette diligence étoit nécessaire, parce que les Espagnols agissoient puissamment pour le secours de la place : tellement qu'après avoir fait équiper de nouveau ses vaisseaux, il mit toute son infanterie sur ceux qu'il avoit destinés pour ce voyage, et dans le mois de décembre il traversa le golfe de Léon ; et bien que ce fût avec un très-grand vent, et tout-à-fait contraire, il arriva au cap des Mèdes en trois jours ; mais le gros temps continuant, il fut contraint de s'y arrêter. Il y mit pied à terre avec ce qu'il avoit de principaux officiers. Il apprit à Terouaille-de-Mongri, petite ville proche le cap des Mèdes, que le marquis de Léganès avoit fait lever le siége de Lerida au comte d'Harcourt, avec qui le maréchal avoit ordre de commander les armées conjointement ou séparément, ou de lui envoyer les troupes qu'il conduiroit, en cas que le siége fût levé. Il exécuta le dernier, et les remit pour cet effet entre les mains de Manicamp, lieutenant général, et de Montpezat, maréchal de camp, et partit à l'instant pour retourner en France.

[1647] En son chemin il reçut ordre d'aller tenir les Etats de Languedoc. Cela l'arrêta quelques jours à Montpellier, d'où ayant envoyé demander permission d'aller à la cour pour quelque peu de temps, il y reçut son congé, et partit aussitôt. A son arrivée il reçut de Leurs Majestés les marques de satisfaction qu'il pouvoit désirer, dans le petit séjour qu'il fit auprès d'elles.

Le cardinal Mazarini reconnoissant la faute qu'il avoit faite de laisser le Languedoc sans y avoir une personne pour y commander qui dépendît directement du Roi, parce que cette province étoit entièrement entre les mains du duc d'Orléans depuis qu'il avoit désiré qu'on en ôtât le maréchal de Schomberg, qui en étoit lieutenant général sous lui ; le cardinal, dis-je, se repentant de cette faute, et la voulant réparer en mettant le maréchal Du Plessis à la place qu'avoit occupée le maréchal de Schomberg, fit offrir cent mille écus à l'abbé de La Rivière pour l'obliger d'y faire consentir Monsieur, duc d'Orléans, dont il étoit favori.

Le cardinal vouloit encore que le maréchal Du Plessis allât vice-roi en Catalogne, où il le croyoit utile pour faire la guerre ; et pensoit que ce seroit un grand avantage si celui qui commanderoit en Catalogne avoit l'autorité de tenir tous les ans les Etats de Languedoc, d'où il auroit plus de soin de faire venir les choses nécessaires pour la guerre de Catalogne, et plus de moyen de tirer de cette province la quantité d'hommes qu'elle peut fournir pour cette guerre : mais l'abbé de La Rivière, ayant tout-à-fait rejeté cette proposition, desservit considérablement le Roi, et fit perdre au maréchal Du Plessis un

des plus beaux emplois qu'un homme de sa qualité peut avoir.

Le temps étant arrivé qu'on ne pouvoit plus différer la tenue des Etats de Languedoc, on fit partir le maréchal. Pour cet effet, il se rendit le plus vite qu'il put à Montpellier, ayant choisi cette ville, bien que criminelle, pour cette célèbre assemblée. Les années précédentes, la province avoit refusé opiniâtrement le don gratuit; la ville de Montpellier, outre cela, s'étoit rendue criminelle par le meurtre de quelques uns de ceux qui levoient les droits du Roi et par le pillage d'une de leurs maisons : les mutins voulurent même aller plus avant, et cette émotion fut apaisée avec beaucoup de peine, mais elle étoit demeurée impunie : tellement que le maréchal Du Plessis ayant eu ordre pour la tenue des Etats, l'eut aussi pour le châtiment des mutins.

Plusieurs des principaux de la cour des aides étoient accusés de n'avoir pas agi avec toute l'affection qu'ils devoient : pour la punir, et la ville aussi en même temps, l'on crut qu'il falloit séparer cette cour souveraine de la chambre des comptes, avec qui elle étoit unie, et même l'envoyer hors de Montpellier tenir sa séance et faire ses fonctions. Le maréchal Du Plessis eut ordre du Roi de faire l'un et l'autre; et il envoya ces officiers, après leur séparation, à Carcassonne : après quoi, et devant que de faire l'ouverture des Etats, il s'appliqua avec Argenson et Breteuil, tous deux conseillers d'Etat, à faire faire le procès aux criminels; et la chose se passa si heureusement, que le sort tomba sur deux misérables femmes coupables de quantité d'autres crimes, aussi bien que de celui-ci. Ensuite de quoi le maréchal Du Plessis fit venir chez lui les magistrats de la ville, et leur donna l'abolition de Sa Majesté pour tous les crimes dont la ville étoit chargée.

Cette action fut suivie d'une extraordinaire allégresse; et à la consternation où la juste colère du Roi avoit réduit ce peuple, succéda un tel sentiment de reconnoissance pour le maréchal Du Plessis, qu'il jugea bien ne s'être pas trompé dans l'espérance qu'il avoit eue qu'en traitant Montpellier de cette manière, les principaux, aussi bien que les autres, solliciteroient ceux des Etats, s'il les tenoit en ce lieu, pour faire heureusement réussir les affaires qu'il avoit à traiter pour le Roi avec les députés de la province, qui la plupart avoient grand attachement avec ceux de Montpellier. Ce furent aussi les raisons dont il se servit auprès du cardinal pour le faire consentir qu'après le châtiment fait à cette ville, on lui permît de la favoriser; parce qu'outre la reconnoissance qu'ils auroient du bienfait qu'ils viendroient de recevoir de lui par l'abolition, qui les porteroit sans doute à bien solliciter les affaires du Roi, ils y seroient encore conviés par le désir de ravoir chez eux la cour des aides, composée des principales familles de Montpellier; à quoi ils croiroient avoir obligé Sa Majesté, si elle pouvoit une fois être informée qu'ils eussent bien fait leur devoir en cette occasion.

Ces raisons ayant été trouvées bonnes, on laissa au maréchal Du Plessis le choix de tel lieu qu'il voudroit pour la tenue des Etats; mais on lui ordonnoit de faire entrer dans le Languedoc un assez grand corps de troupes qui étoit dans les provinces voisines, afin qu'en commençant les Etats tous les députés pussent croire qu'on les réduiroit à la raison par force, si d'eux-mêmes ils ne s'y mettoient. Mais le maréchal Du Plessis jugeant cette conduite toute contraire à celle qu'il devoit tenir, et qu'en mettant des troupes dans le Languedoc c'étoit ôter le moyen aux peuples de fournir les grandes sommes qu'on leur demandoit et leur donner un prétexte de les refuser, il supplia Sa Majesté de laisser à son choix ce qu'il jugeroit de mieux pour cela; et l'ayant obtenu, il le fit valoir encore à ceux avec qui il avoit à traiter : tellement qu'après avoir fait sa harangue à l'ouverture des Etats, et représenté ce dont il étoit chargé pour le service du Roi et le repos de la province, il pressa les députés de penser sérieusement à satisfaire Sa Majesté avant que de s'attacher à aucune autre affaire. Le maréchal soutint cette conduite avec fermeté, et fit connoître à tous ces députés en particulier ce qu'il avoit fait pour la province; et qu'ayant eu l'ordre d'y faire entrer une armée pour la réduire à ce que vouloit Sa Majesté avec justice, il avoit mieux aimé les y porter par la douceur. Il leur faisoit voir en même temps que si cette douceur étoit inutile, il pourroit facilement avoir recours à la force, qui seroit infailliblement à l'avantage du Roi; parce que les trois millions que l'on demandoit ne se devant exiger, selon l'ordre de Sa Majesté, que par termes assez éloignés, si la province ne se réduisoit par douceur à son devoir, elle y seroit contrainte par les gens de guerre, qui feroient bien donner de l'argent comptant sans attendre ces termes; et que, par les désordres qu'ordinairement les troupes commettent, le pays se trouveroit châtié de sa désobéissance passée, et donneroit exemple à tout le reste du royaume dans un temps où cela étoit assez nécessaire.

Le maréchal Du Plessis crut encore que, pour

rendre ses raisons meilleures, il falloit traiter plus hautement avec les députés, et leur faire voir assez d'indifférence qu'ils accordassent le don gratuit par ses prières, puisqu'il les y pouvoit contraindre. Ainsi, au lieu d'aller solliciter dans leurs logis les députés du tiers-état, comme tous ceux qui avoient tenu les Etats avoient fait avant lui, il leur parloit d'une manière qui leur faisoit paroître que son dessein n'étoit que de leur donner avis de ne se pas laisser violenter à ce qu'ils devoient faire; et par cette manière d'agir il les persuada si bien de ce qui leur étoit le plus avantageux, qu'ils s'y résolurent entièrement.

Peu après ils lui envoyèrent par l'évêque de Montpellier un présent de trois millions de livres pour Sa Majesté; et depuis qu'on eut terminé les affaires particulières de la province, ils lui donnèrent encore pour lui quarante mille francs, malgré les sollicitations ouvertes que firent pour l'empêcher les comtes de Bioule et d'Aubijoux, lieutenans de roi en Languedoc, qui se déclarèrent contre lui sans raison; mais par cette seule vue que, souffrant qu'il se fît un présent si considérable au maréchal Du Plessis, cela donneroit envie à d'autres d'avoir la commission de tenir les Etats de la province, et leur ôteroit les avantages qu'ils espéroient en y présidant seuls chacun à son tour.

Cette affaire fut ainsi heureusement terminée par la bonne conduite du maréchal Du Plessis. Personne n'avoit été tant aimé dans la province que le duc de Montmorency : il n'avoit néanmoins jamais pu faire consentir les peuples à un si grand effort.

Les Etats étant finis, le maréchal Du Plessis eut ordre de repasser en Italie pour y faire la guerre. Son exacte obéissance pour les ordres du Roi l'obligea à se rendre promptement à Turin. Il y pressa la sortie des troupes pour la campagne; et comme le duc de Mantoue traitoit pour entrer dans le service de Sa Majesté, il falloit concerter avec les entremetteurs de ce traité ce qu'on pouvoit faire du côté du Piémont, afin que ce duc eût moyen d'agir avantageusement de sa part.

Le cardinal Grimaldi s'avança pour cet effet sur les frontières du Montferrat et du Milanois, venant d'auprès de ce duc, où le prince Thomas et le maréchal Du Plessis le virent. Ils résolurent avec lui de s'avancer avec l'armée du côté de Tortone, pendant que le duc de Modène entreroit dans le Crémonois delà le Pô. Tout fut exécuté de part et d'autre suivant la résolution prise.

L'avantage fut petit; le prince Thomas et le maréchal s'avancèrent à Castelnau d'Escrivia, où ils séjournèrent tant qu'ils eurent de quoi y subsister. De là ils passèrent à Vauguières, où ils consumèrent tous les vivres; ils furent même quelque temps à Castel-Saint-Jean, frontière du Plaisantin, faisant souvent mine de vouloir passer le Pô, et d'autres fois de se vouloir joindre au duc de Modène par le chemin du Parmesan : mais voyant enfin la saison si avancée qu'ils ne pouvoient faire croire aux ennemis qu'ils pussent entreprendre de siége, et qu'ils n'avoient plus de vivres pour demeurer plus long-temps dans le Milanois, ils conclurent de retourner en Piémont et d'y mettre les troupes en quartier d'hiver, avec la pensée de donner pourtant jalousie de ce côté-là aux ennemis, afin que le duc de Modène pût mieux s'établir pour hiverner dans le Crémonois, comme il fit à Casal-Major et autres lieux voisins.

Après le combat de Bozolo, où il étoit en personne, ayant sous lui Navailles et d'Estrades pour maréchaux de camp (le prince Thomas et le maréchal Du Plessis s'étant retirés en Piémont à la fin de l'année 1647, où ils passèrent l'hiver avec les troupes à l'ordinaire), le prince Thomas, qui avoit une entreprise sur Alexandrie, voulut essayer de la faire réussir; et comme en ce même temps le maréchal Du Plessis eut ordre d'aller commander l'armée qui étoit dans le Milanois du côté de Crémone [1648], il prit le temps de partir de Turin avec le prince Thomas, qui s'acheminoit à son entreprise, et se posta avec lui entre Ast et Alexandrie, où ayant eu nouvelles que l'intelligence avoit manqué, le maréchal Du Plessis ne pensa plus qu'à faire son chemin. La fièvre qui le prit le soir même, dont il vouloit partir le lendemain, l'empêcha de passer à Ast, où il demeura quelques jours, dans l'espérance de s'en délivrer; mais voyant qu'il n'en pouvoit attendre qu'une très-longue maladie, il se fit porter à Turin.

Il fut dangereusement malade de temps en temps : cela ne l'empêcha pas de rendre compte au cardinal de ce dont il étoit chargé. Ce premier ministre voulant absolument qu'il servît du côté de Modène, lui envoya les ordres du Roi avant même qu'il fût en état de les exécuter, et le pressa de telle sorte, qu'il l'obligea de partir avant qu'il pût aller autrement qu'en chaise. L'envie de satisfaire à ce qu'on désiroit de lui, et de ne perdre pas l'occasion de faire quelque chose de considérable, lui fit abandonner le soin de sa santé. Il se mit donc en bateau sur le Pô et passa à Casal, bien que ce ne fût pas son droit chemin pour Gênes, mais parce qu'il vouloit voir le cardinal Antoine. De là il reprit la chaise,

et avec ses gardes et son train fut à Gênes, où étant arrivé incognito, le marquis Jeannetin Justiniani le reçut en sa maison, et lui conseilla de ne pas refuser les honneurs que lui voudroit faire la république : mais il fut bien aise de s'excuser sur sa maladie de ce qu'il n'alloit point faire ses complimens au sénat. Il continue son voyage en chaise, passe à Parme, où le duc le reçut avec tout l'honneur dû à une personne de sa qualité et de son emploi. Mais comme, avant que d'arriver à Parme, il avoit eu avis que le marquis de Caracène avoit attaqué Casal-Major, où Navailles s'étoit retranché, et y avoit demeuré une partie de l'hiver, avec tout ce qu'il y avoit de troupes qui devoient composer l'armée, hors d'une bonne partie de celles de Modène, il pressa sa marche, afin de voir de quelle manière il pourroit agir pour ne pas laisser perdre Navailles et les gens qu'il commandoit.

Cet avis lui ayant redonné ses forces, et s'étant rendu à Reggio, le duc de Modène s'y trouva en même temps. Il n'y en avoit point à perdre pour le secours de Navailles, qui manquoit de vivres, comme nous de moyens pour lui en faire passer. On peut juger quelle douleur ce fut au maréchal Du Plessis d'arriver où il falloit agir dans une si fâcheuse conjoncture, et d'avoir à délivrer d'un siége des troupes qui devoient conquérir le Milanois.

Il fut tenu plusieurs conseils avec le duc de Modène pour aviser comme on pourroit secourir Casal-Major. En partant de Reggio, on crut devoir se poster sur le Pô à Bercel. Il se fit plusieurs propositions ; mais toutes parurent si difficiles, pour ne pas dire impossibles, que l'on jugeoit quasi la perte de nos troupes infaillible.

Le Pô en cet endroit a plus de demi-lieue de large. Vis-à-vis de Casal-Major il y avoit une île assez grande dont les ennemis d'abord s'étoient saisis, étant descendus depuis Pavie dans des barques sur la rivière ; et ayant fortifié cette île avec de bons forts en tous les endroits où l'on y pouvoit aborder, ils y avoient logé de l'infanterie. Ils passèrent après toutes leurs troupes au-dessus de Casal-Major, sur le bord du Pô, où étant demeurés quelque temps, et voyant que cela n'empêchoit pas qu'on n'y jetât des vivres depuis Bercel par Viadana, terre du Mantouan qui est vis-à-vis de Bercel, ils se résolurent à changer de poste, et, faisant le tour de Casal-Major, vinrent se loger au-dessous. Ils s'y retranchèrent sur le bord du Pô, nous ôtèrent la communication des Etats de Modène par Viadana, et réduisirent cette sorte de petit corps à cinq ou six jours de vivres.

C'est l'état où étoient les affaires quand le maréchal Du Plessis vint à Bercel. Personne ne peut ignorer qu'il n'eût été fort nécessaire, pour secourir les assiégés, d'avoir une bonne armée, quantité de barques pour la passer delà le Pô et un abord assuré de l'autre part, pour de là marcher aux ennemis ; et même quand on n'eût eu qu'une partie de ces choses, il eût semblé qu'on n'eût pas dû tout-à-fait désespérer de réussir à ce qu'on vouloit entreprendre. Mais comme l'on n'avoit que fort peu de troupes, fort peu de barques et nul endroit assuré où l'on pût descendre, les ennemis étant maîtres de tout l'autre bord du Pô, on se voyoit quasi hors d'espérance, et la perte de l'armée dans Casal-Major paroissoit indubitable.

Le duc de Modène avoit fait venir à Bercel toutes les recrues des corps d'infanterie qu'il avoit dans Casal-Major : il y en avoit aussi quelques-unes des nôtres ; le tout pouvoit faire douze cents hommes de pied. Outre cela, il y pouvoit avoir sept ou huit cents chevaux de carabins, ou autre cavalerie du même duc, et douze barques sur quoi il falloit charger tous ces gens-là. Les uns disoient qu'il se falloit laisser couler sur la rivière assez loin pour débarquer en sûreté, puis marcher en un lieu où l'on donneroit rendez-vous à Navailles, qui, sortant avec ses troupes, s'y viendroit joindre à nous ; et qu'après nous marcherions tous ensemble contre les ennemis, que nous attaquerions, encore que leur camp fût retranché autant qu'il le pouvoit être.

Il ne se faut pas étonner si en de semblables extrémités on fait des propositions de cette nature, n'y ayant point d'autres remèdes que les extrêmes ; mais celui-là fut rejeté comme impossible, quoiqu'il n'y en eût point de plausible : car de penser qu'on eût pu débarquer avec ce peu de troupes vis-à-vis de Bercel, où les ennemis tenoient une garde de cavalerie et qui en étoient campés si proche, cela paroissoit ridicule.

L'autre proposition que l'on fit ne l'étoit pas moins. L'on vouloit, avec nos douze barques chargées de nos troupes, remonter le Pô en suivant le côté du Parmesan, malgré le duc de Parme ; et quand nous serions montés plus haut que Casal-Major, un peu au-dessus de l'île fortifiée et gardée par les ennemis, traverser la rivière et venir aborder à Casal-Major, nonobstant l'opposition que nous pourroient faire vingt-quatre barques armées de mousquetaires, et de petites pièces qui faisoient garde sans cesse de ce côté-là.

Avec toutes les difficultés de cette proposition, il s'y en rencontra une autre encore plus

impossible à vaincre, c'étoit le défaut d'eau le long de cette rive parmesane. Mais le maréchal Du Plessis ne voyant point d'autre parti à prendre, après avoir fait embarquer toutes les troupes, songeoit continuellement aux moyens de sortir de cet embarras. Il s'aperçut que l'eau du Pô se troubloit; et parce qu'il connoissoit cette rivière, cela lui fit juger qu'il avoit plu du côté d'en haut et qu'infailliblement elle grossiroit. Comme il ne falloit point perdre cette faveur du ciel, il envoya Chouppes, qui commandoit l'artillerie, dans un petit bateau de pêcheur, et quelques matelots experts, le long du bord du fleuve, dont il avoit besoin pour le sonder. Ils remontèrent jusque vis-à-vis de l'île que tenoient les ennemis et qui couvroit Casal-Major, et trouvèrent que depuis qu'on avoit vu l'eau se troubler, elle étoit assez crue pour fournir ce qu'il falloit à remonter les barques.

Cette difficulté, que tous les mariniers avoient désespéré de pouvoir surmonter, ayant été vaincue par la faveur du ciel, on crut qu'il nous favoriseroit au reste de l'entreprise. Cependant l'opposition que nous faisoit le duc de Parme étoit la première à laquelle il falloit trouver un remède. Le maréchal Du Plessis fut d'avis qu'en même temps qu'on partiroit pour remonter les barques on envoyât lui demander passage, en lui disant qu'on s'acheminoit pour le prendre, afin qu'il pût avoir cette excuse envers les Espagnols, à qui il diroit qu'il ne nous l'avoit accordé que parce qu'il n'avoit pu nous l'empêcher, et qu'ainsi cela le fît résoudre à ne nous le pas refuser, étant bien certain qu'il le falloit prendre, mais qu'il nous importoit extrêmement de ne pas rompre avec lui.

La chose s'exécute ainsi qu'on l'avoit résolue : on remonte les barques jusques aux confins du Parmesan. La rivière de Lens, qui entre dans le Pô, fait la séparation de cette province d'avec le Modénois. Les barques s'arrêtent en cet endroit, parce que n'ayant pu contenir la cavalerie, et cette rivière ne se guéiant point en entrant dans le Pô, il fallut attendre quelque temps pour avoir la réponse du duc de Parme. Il est vrai que si l'on n'eût point rencontré cette dernière difficulté, on n'auroit pas eu cette circonspection; mais comme on ne pouvoit prendre le passage sans faire quelque violence sur un corps-de-garde de cavalerie parmesane qui étoit de l'autre côté, et qu'on la vouloit éviter, pour ne point perdre temps on fit une chose qu'on n'avoit point prévue. Un peu au-dessus de l'embouchure de la Lens dans le Pô, il se forme des îles peu distantes de la rive du Parmesan, et qui vont presque vis-à-vis de celle que les Espagnols tenoient devant Casal-Major. On crut qu'il seroit à propos de décharger toute l'infanterie dans la première, et qu'après, de celle-là on iroit dans les autres peu à peu; qu'on se serviroit ensuite des barques qui seroient vides de cette infanterie pour passer la cavalerie dans le Parmesan, afin qu'étant sur la rive du Pô au-de-là de la Lens, elle pût marcher le long de la rivière à mesure que l'infanterie remonteroit dans les îles, d'où avec les barques remontant plus haut que Casal-Major, on essaieroit d'y entrer, malgré toutes les difficultés que l'on avoit prévues. Cependant celui qu'on avoit envoyé à Parme passa tout le jour en sa négociation, et n'apporta le consentement qu'on demandoit qu'à soleil couché. Mais le marquis de Caracène, avec l'armée espagnole, crut que le meilleur pour lui étoit de n'attendre pas cette poignée de gens. Il délogea à l'instant qu'il vit entrer ce peu de notre infanterie dans les îles dont nous venons de parler; et l'on peut dire avec vérité que jamais armée ne fut moins en péril que la sienne en cette occasion.

Le duc de Modène et le maréchal Du Plessis ayant été avertis de ce délogement, qu'on pouvoit appeler une honnête fuite, passèrent incontinent à Casal-Major, où étant arrivés avec bien de la joie pour Navailles, et pour toutes les troupes enfermées avec lui, le maréchal Du Plessis proposa de suivre les ennemis avec tout ce qui se trouva là, jugeant fort bien que la terreur qui les avoit obligés a se retirer si vite lui donneroit lieu de faire quelque chose de considérable; mais l'on trouva si peu de ce qui étoit nécessaire pour la marche, qu'il fallut se contenter de l'avantage que leur résolution avoit produit aux armes du Roi.

Le marquis de Caracène passa deux rivières sans s'arrêter; et les troupes qu'il avoit tant appréhendées furent trois jours à passer sans avoir trouvé d'obstacles. De là on peut juger, si elles en eussent rencontré le moindre, comment elles auroient fait ce trajet. La bonne fortune et l'intrépidité du maréchal sauvèrent Navailles et les troupes; et si le maréchal eût trouvé à son arrivée les choses disposées à pouvoir conduire avec lui de l'artillerie et des vivres, il eût pu aller à Crémone par le droit chemin, où il seroit arrivé long-temps avant Caracène, et par ce moyen il auroit trouvé la place sans un seul homme de guerre. Cette action se fit entre le dernier de mai et le premier de juin.

On trouvera peut-être étrange que le cardinal Mazarini eût assuré le maréchal Du Plessis que toutes les choses étoient prêtes à Casal-Major

pour se mettre en campagne et qu'il y eût trouvé si peu de disposition : mais ce n'est pas une merveille que les armées éloignées soient sujettes à ces retardemens, et que ceux qui sont chargés de l'exécution manquent des moyens d'y satisfaire.

La marche des ennemis ayant été si précipitée sans raison, fit croire au maréchal Du Plessis qu'on pouvoit, avec moins de précaution qu'à l'ordinaire, entreprendre sur eux ; mais on ne pouvoit se passer pour un siége de certaines choses qui sont absolument nécessaires. Les bœufs pour charrier les vivres avoient été pris dans l'île proche de Casal-Major quand les nôtres s'y postèrent ; ce qu'il en falloit encore pour le même attirail n'étoit point acheté ; toutes les poudres, boulets, plomb, mèches et autres munitions, n'étoient non plus à Casal-Major : il fallut donc y séjourner, afin de pourvoir à tous ces besoins. Ceux qui étoient chargés d'en faire les achats furent dépêchés avec diligence pour cet effet ; mais le mois de juin se passa presque tout en cette attente : ce séjour fut employé à l'ajustement des troupes, à les voir et à exercer les nouvelles levées.

Notre séjour à Casal-Major produisit un obstacle nouveau, et si considérable pour ce qu'on pouvoit faire cette campagne, qu'on ne crut pas être en état de le surmonter. Le marquis de Caracène se voyant donc à couvert près de Crémone, et qu'on ne marchoit point à lui, s'imagina que les François seroient bien empêchés de s'avancer pour faire des progrès dans le Milanois, si, depuis le Pô à l'endroit de Crémone, il faisoit un retranchement jusqu'à la rivière de l'Oglio. Cet espace est environ de neuf petits milles de ce pays-là, qui à peine peuvent faire trois lieues de France. Ce marquis s'appliqua donc à cette œuvre avec grande activité ; et comme le Milanois est fort peuplé, et qu'il y alloit du salut de la province, il eut tant d'hommes pour travailler à ce retranchement qu'en moins de temps qu'il n'en fallut au duc de Modène et au maréchal Du Plessis pour être en état de marcher, ce grand travail fut achevé ; mais de telle manière qu'on ne pourroit croire qu'on osât entreprendre de forcer une armée derrière ce formidable rempart.

Il falloit passer trois fossés : le premier étoit celui d'un grand chemin assez profond, comme le sont tous ceux de ce pays-là, après lequel on trouvoit un de ces grands canaux qui arrosent en beaucoup d'endroits la Lombardie, fort large et profond, plein d'eau, que les écluses haussoient tellement qu'elle regorgeoit par toute la campagne voisine. Au-delà de ce canal se trouvoit le fossé du grand retranchement, des plus larges qui se fassent, creux à proportion, et assez pour avoir fourni la terre qu'il falloit pour élever un parapet ; si bien que pour tirer par dessus on fut obligé de faire trois banquettes derrière. De cent pas en cent pas cette ligne étoit flanquée de bons redens ; on y avoit logé et retranché les troupes qui devoient la défendre.

Le duc de Modène et le maréchal Du Plessis étoient bien informés de ce grand ouvrage, de la force de l'armée ennemie et des postes qu'occupoit chacun de leurs corps. Tous les jours un homme du pays visitoit l'armée et le travail des Espagnols, et rendoit compte au maréchal Du Plessis, ou par ses gens, ou par lui-même, de tout ce qui s'y passoit.

Les choses étant en cet état, il fallut résoudre ce qu'on feroit pendant la campagne. La place ennemie la plus voisine de Casal-Major étoit Sabionetta ; mais comme elle étoit fort reculée et qu'elle touchoit au Mantouan, la conquête ne nous en étoit d'aucune utilité et ne répondoit pas à ce qu'on attendoit des François cette année ; il falloit donc passer cet horrible retranchement pour faire quelque chose considérable, et après cela battre l'armée qui étoit derrière. Le maréchal Du Plessis proposa cette action au duc de Modène, qui jugea comme lui qu'elle étoit nécessaire, quoique très-difficile.

On se prépare à l'exécution de ce dessein, qui demandoit et de la conduite et de la valeur. Le duc de Modène approuva le projet qu'en fit le maréchal Du Plessis. On ne devoit rien espérer de toute la campagne, que cette entreprise n'eût eu une heureuse fin ; et pour ne la pas manquer, il ne falloit rien omettre pour ôter la connoissance aux ennemis de l'endroit où l'on devoit les attaquer. Cela fit croire au maréchal Du Plessis qu'il devoit se poster avec l'armée devant le milieu du retranchement, mais non pas si près que si l'on vouloit dérober une marche, on ne le pût faire avec facilité ; il se rencontra heureusement pour cet effet un village situé de cette manière, et qui n'étoit qu'à deux petits milles du milieu de ce retranchement.

L'on résolut donc en partant de Casal-Major d'y aller camper l'armée. On en partit sur la fin du mois de juin ; et les troupes commencèrent d'arriver à quatre heures du soir au village dont nous venons de parler, après une fort prompte marche. C'étoit avec dessein qu'ayant pris un peu de rafraîchissement, on marcheroit toute la nuit pour se trouver à la pointe du jour à l'endroit où l'on vouloit faire l'attaque ; mais comme il s'étoit rencontré force défilés dans cette der-

nière marche, l'arrière-garde n'arriva que vers la nuit : cela fit changer la pensée qu'on avoit eue pour ce jour-là, et remettre tout au jour suivant. Cependant l'on fit quelques fascines, plutôt pour la forme qu'avec espérance qu'elles pussent être utiles, parce qu'ordinairement en telles occasions les soldats qui en sont chargés ne les portent pas jusques aux fossés que l'on veut passer.

Le maréchal Du Plessis, qui jusque là n'avoit parlé de son projet qu'au duc de Modène afin de le tenir secret, crut à propos d'assembler les principaux officiers de l'armée, pour apprendre leurs sentimens sur une affaire si délicate et de telle conséquence. Le duc de Modène fut de son opinion. Le conseil s'assemble ; le projet fut proposé, et généralement approuvé de tous les officiers, hors d'un seul, qui fut d'avis qu'avant que de résoudre la manière de l'attaque on devoit reconnoître le retranchement, et qu'avec toute l'armée on s'allât mettre en bataille à la vue des ennemis, pour prendre ensuite le parti qui seroit le meilleur, parce qu'il sembloit n'être pas tout-à-fait raisonnable de se confier entièrement à celui qui avertissoit le maréchal Du Plessis, et qu'en une chose de cette importance on ne pouvoit avoir trop de précaution.

Cet avis, à le considérer en gros, paroissoit fort bon ; on en a quasi toujours usé de même en toutes les attaques des armées retranchées, et surtout quand on n'a pas eu dessein de faire de fausses attaques pour dérober aux ennemis la connoissance de la véritable ; mais comme il falloit en cette occasion que la conduite égalât la vigueur, et qu'on essayât d'attaquer les plus foibles troupes plutôt que les autres, nous ne devions rien faire qui les pût obliger au changement de poste, parce que le maréchal étant averti de celui de chacun de leurs corps, s'il y eût eu quelque mouvement parmi eux, ce n'eût plus été la même chose ; outre que la proposition de se mettre en bataille à la vue des lignes ennemies étoit impossible, pour la grande quantité d'arbres et de vignes hautes, élevées à la mode du pays, qui s'y opposoient.

On continua donc la première résolution. Le maréchal Du Plessis fit écrire l'ordre de la marche ; et comme l'on vouloit faire trois attaques en un même endroit, on les donna à commander à Boissac et à Navailles, maréchaux de camp de l'armée du Roi, et à Laleu, de celle du duc de Modène. L'ordre de la marche fut donné pour ce même jour, deux heures avant le coucher du soleil ; chacun eut le sien par écrit, et le tout approuvé par le duc de Modène. Le maréchal Du Plessis voulut se charger du soin entier de la marche ; elle fut conduite assez heureusement pour n'avoir pas manqué d'un moment à tout ce qui avoit été projeté. La quantité des haltes qui se faisoient après les défilés fit que toutes les troupes ne se trouvèrent jamais séparées.

Je remarque particulièrement l'ordre de cette marche, comme je ferois en une autre action la vigueur d'une attaque, parce qu'il est certain qu'on ne pouvoit réussir en celle-ci sans une circonspection extraordinaire, pour ne manquer en rien de ce qui avoit été ordonné ; et si les troupes n'eussent pas été bien ensemble, le moindre soldat écarté eût donné connoissance aux ennemis de ce qu'on vouloit faire, et cela eût ruiné l'entreprise.

Le maréchal Du Plessis, comme nous l'avons dit, étoit parfaitement informé de quelle manière les ennemis étoient postés dans leurs retranchemens, et comme ces retranchemens étoient faits ; que le régiment d'infanterie de Signargue, et celui de Stons, de cavalerie allemande, étoient postés à l'endroit qui se joignoit à la rivière de l'Oglio. Le régiment de Signargue étoit assez fort ; mais comme il n'avoit que trois ans d'ancienneté, et que les plus proches troupes qu'il avoit près de lui n'étoient que des milices, le maréchal Du Plessis crut que l'attaque de ce côté-là seroit la meilleure, sans considérer la peine que lui pourroit donner ce régiment de six cents chevaux allemands, puisqu'en pareille occasion l'infanterie agit beaucoup plus que la cavalerie.

Il passa par dessus la considération qu'en une autre rencontre il auroit eue pour les gens de Stons ; et pour empêcher que les meilleures troupes, et même toute l'armée ennemie, ne se portât en cet endroit, il fit semblant de faire deux autres attaques, l'une à l'opposite du village d'où il délogeoit, et l'autre un peu plus à main droite, en s'approchant de celle qu'il alloit faire avec toute l'armée. Il ordonna à ceux qui commandoient ces fausses attaques qu'en s'approchant du retranchement des ennemis ils fissent bien semblant de ne vouloir pas être entendus, commandant à chacun de ne point faire de bruit, car cela donne bien plus de soupçon que lorsqu'on fait le contraire, ainsi que tout le monde fait en pareilles occasions, le grand bruit faisant voir que ce n'est pas tout de bon. Le peu de cavalerie et d'infanterie qu'il avoit destiné pour cet effet, aida bien à faire observer le silence ; les ennemis demeurant incertains du lieu où se feroit le véritable effort, y contribuèrent de leur côté.

Le maréchal arriva heureusement à la pointe du jour au lieu projeté ; et après avoir placé

ses troupes dans une petite plaine qu'il trouva comme on lui avoit dit, il y fit halte, puis lui-même alla seul reconnoître le retranchement sans que les ennemis eussent d'alarmes. Il s'en approcha et parla à la sentinelle, comme s'il eût été de même parti ; et ayant trouvé les choses juste comme on les lui avoit rapportées, il retourna diligemment prendre les troupes où elles faisoient halte ; et après avoir fait savoir au duc de Modène ce qu'il avoit vu, il fit commencer les attaques.

Les trois maréchaux de camp se postèrent avec leurs gens sur le bord du premier fossé, qui fut assez facile à passer en cet endroit ; mais le second n'étoit pas de même. Nous l'avons décrit fort large et fort profond ; il se trouva en cet endroit plus large et plus creux qu'ailleurs ; mais l'eau n'y étoit pas si haute, et le fossé de part et d'autre étant fait en talus, donnoit lieu d'y descendre jusques à l'eau assez aisément : mais avec tout cela il falloit le passer, et dans le fond il y avoit de l'eau pour y nager en plusieurs endroits. Il étoit assez large pour y avoir besoin d'un grand nombre de fascines à le combler ; aussi celles qu'on y avoit portées ne furent pas de grande utilité.

La bonne fortune du maréchal aida plus dans cette rencontre que la précaution des fascines. Sa bonne fortune, dis-je, fit rompre une retenue d'eau qu'on avoit appuyée contre les piliers d'un pont de bois qui se trouva à notre main droite ; ce qui nous fut un grand avantage, parce que l'eau s'étant écoulée, quelques soldats des plus hardis passèrent en certains endroits avec grande peine, car elle étoit encore bien haute ; et quelques autres sur de grands arbres qui traversoient le fond du fossé, qui étoit plus étroit que le haut. Ces peupliers, fort gros et fort longs, se trouvèrent heureusement en cet endroit, où les ennemis les avoient abattus pour en prendre les branches dont ils avoient fait des fascines, et cela facilita extrêmement le passage du second fossé : de là on vint au troisième, qui étoit assez grand, mais bien plus facile ; c'étoit celui du retranchement sur lequel étoit le parapet dont nous avons parlé, que défendoient les ennemis.

Les trois maréchaux de camp, après avoir fait passer leurs gens comme nous venons de dire, les attaquèrent aussi vigoureusement qu'il se peut. Ils furent reçus de même ; mais ce ne fut pas long-temps, et la résistance ne dura tout au plus qu'une demi-heure. La conduite du maréchal Du Plessis abrégea beaucoup cette affaire, parce que voyant des troupes ennemies à main gauche de celles qu'on attaquoit qui quittoient leurs postes pour secourir ceux des leurs qui étoient pressés, il crut qu'il les en falloit empêcher par une quatrième attaque, qu'il leur fit faire par le corps de réserve qu'il avoit gardé exprès, en sorte qu'ils furent contraints d'abandonner le poste ; et les autres, se voyant hors d'espoir d'être secourus, quittèrent la ligne, que les nôtres passèrent à l'instant.

Le régiment de Stons, qui soutenoit l'infanterie, voyant la nôtre se jeter par dessus le retranchement, la fit bientôt retourner de notre côté, mais s'étant arrêté sur la berme par ordre qu'en donnèrent les maréchaux de camp, les mousquetaires tinrent cette cavalerie allemande assez éloignée du retranchement pour donner lieu à la nôtre de passer. Elle eût été pourtant bien empêchée de former des escadrons delà la ligne avec l'aide de ses mousquetaires, parce qu'elle passoit à la file, et avec tant de peine que les cavaliers menant leurs chevaux par la bride sans être dessus, en avoient beaucoup à les faire descendre dans le fossé, leur faire passer l'eau et la boue qui étoit au fond, et puis remonter jusques au haut du fossé : après quoi ce n'étoit pas fait, car il falloit trouver une entrée dans le retranchement, n'y en ayant point qui ne fût bouchée.

Le pont dont nous avons parlé étoit tout rompu, aux traverses près ; et comme il indiquoit une porte, un cavalier ayant trouvé des planches en mit bout à bout sur ces traverses, et fit un chemin pour passer un homme de pied. Le cavalier inventeur de ce pont y fit passer son cheval et donna l'exemple à beaucoup d'autres, qui le suivirent. On rompit la porte qui se trouvoit en cet endroit : cela donna moyen de former un escadron et de faire entrer la cavalerie et l'infanterie avec plus de facilité. Aussitôt le chevalier de Baradas avec un escadron, et Bezemeaux avec un autre composé d'une des compagnies du cardinal Mazarini, dont il étoit officier, chargèrent, sans attendre plus de forces, ce qu'ils virent de cavalerie et d'infanterie.

Le maréchal Du Plessis pendant ce temps-là passoit à main gauche de cette porte par une autre ouverture qui se trouva, et le duc de Modène ensuite. Le maréchal Du Plessis ne pensa plus qu'à prendre du terrain pour former les escadrons et les bataillons et les mettre en ordre de bataille ; et pour le faire plus sûrement, il poussa devant lui ceux qui avoient déjà chargé, tant pour donner sujet aux ennemis de continuer dans leurs désordres, que pour éviter lui-même de s'y trouver tandis qu'il se mettoit en état de combattre. Ce qu'ayant fait voir au duc de Modène, il se mit à la tête des troupes ;

et comme celles des Espagnols se trouvèrent déjà fort ébranlées, bien qu'elles fussent en bataille et en bon ordre, la frayeur que leur avoient donné les fuyards leur ôta une grande partie de leur résolution, si bien qu'ils ne purent soutenir la vigoureuse charge de nos gens. Le marquis de Caracène y fit ce qu'il put; mais l'effort des nôtres fut tel, qu'il abandonna le combat et se jeta dans Crémone. Le voisinage de cette place lui sauva la moitié de son armée; le reste se trouva prisonnier, tué, ou dissipé par la fuite dans les Etats voisins du Milanois.

Cette bataille ne dura pas long-temps et coûta peu de sang aux François, qui étoient inférieurs en nombre aux ennemis. Le maréchal Du Plessis y perdit son second fils, qui fut tué à l'attaque du retranchement, et dont on lui apprit la mort dans le temps que les ennemis étoient encore en présence. Ce fut une assez rude épreuve à sa constance; mais Dieu lui fit la grâce de la lui conserver, sans autre émotion que celle de souhaiter le repos de son âme, et il continua toujours à donner les ordres nécessaires pour achever cette action.

Tout le bagage des ennemis fut pris, avec environ deux mille prisonniers; et il y demeura mille morts sur la place. Quand on commença la marche pour venir avec l'armée au lieu qui fut attaqué, l'on fit marcher le bagage, le pain de munition et le canon, séparés de l'armée d'une distance assez grande: tellement qu'avec le chemin que l'on fit après les ennemis, on se trouva si éloigné de ces trois choses qui nous étoient absolument nécessaires, que pour ne les hasarder pas il fallut s'arrêter où le combat cessa; outre que nous étions chargés de prisonniers au milieu d'un pays ennemi, sans nulle retraite plus proche que Bercel. Cela nous fit perdre le temps, qu'on eût employé avantageusement si l'on eût marché à l'instant pour gagner le passage de la rivière d'Adda, devant que ce qui se retira à Crémone eût pu se poster au-delà de ce fleuve, qui s'embouche fort près de cette place dans le Pô: tellement qu'on fut obligé d'attendre tout le lendemain, tant pour avoir l'artillerie, le bagage et le pain, qu'à se défaire des prisonniers, qu'on envoya sous bonne escorte dans les Etats de Modène.

Pendant ce séjour, le duc de Modène et le maréchal Du Plessis dépêchèrent en France pour informer Leurs Majestés de cet heureux succès. Le comte Du Plessis, fils aîné du maréchal, fut chargé de cette dépêche, qu'on reçut fort agréablement. Le Roi et la Reine en témoignèrent par leurs lettres une grande satisfaction au duc de Modène et au maréchal Du Plessis; et le cardinal en écrivit à l'un et à l'autre, comme espérant qu'une action si extraordinaire produiroit de grands effets pendant le reste de la campagne.

Cette bataille se donna entre le dernier de juin et le premier de juillet, un mois après le secours de Casal-Major. On pouvoit s'attendre avec raison à une fort heureuse campagne après un si beau commencement. Il avoit été nécessaire de se faire un passage au-delà de ce Trancheron, pour s'ouvrir le chemin aux conquêtes: et comme l'entreprise avoit réussi avec tant de bonheur, l'armée qui défendoit le Milanois ayant été battue, il sembloit qu'on ne pouvoit manquer de conquérir une bonne partie de ce pays cette même année.

Pour commencer, le maréchal Du Plessis avoit deux pensées: l'une d'assiéger Crémone, et l'autre Pizzighitone. Ce qui s'étoit sauvé de l'armée ennemie dans Crémone lui ôta le dessein d'entreprendre sur cette place; de sorte que tout se réduisoit à Pizzighitone. Ce dessein étoit bien plus raisonnable que l'autre, parce qu'il étoit plus proportionné à nos forces. Il en fit les propositions au duc de Modène, qui en demeura d'accord.

Pizzighitone est situé sur la rivière d'Adda, qu'il falloit passer pour en faire le siége. On se poste pour cet effet sur le bord de ce fleuve, croyant que les ennemis n'y seroient point encore retranchés de l'autre part, ou que l'étant, ce ne seroit peut-être pas en tant d'endroits qu'on n'en pût trouver quelqu'un pour y faire le passage sans une trop vigoureuse opposition. Les choses ne se rencontrèrent pas néanmoins de cette manière. Les ennemis avoient laissé dans Crémone, avec la milice du pays et les habitans armés, un assez bon corps de cavalerie et d'infanterie pour n'y pas appréhender une insulte; et le surplus de toutes leurs troupes se trouva au-delà de l'Adda, toutes à couvert, soit par leur travail ou par les avantages du lieu: tellement que le maréchal Du Plessis en ayant reconnu tous les bords, et trouvant le passage tout autrement qu'on ne lui avoit figuré, jugea qu'il y auroit de grands obstacles, et qu'on ne pourroit passer qu'en chassant les ennemis qui s'y opposoient, ou en dérobant le passage en quelque endroit où ils ne fussent pas logés. L'un et l'autre étoient malaisés; l'on ne savoit où l'on pourroit dérober ce passage, et il paroissoit impossible de forcer les ennemis en traversant en leur présence une grande rivière, de l'autre côté de laquelle ils étoient retranchés. On voulut néanmoins le tenter à la faveur du canon, mais nous avions si peu de bateaux,

qu'il n'y eut pas lieu de croire qu'on y réussît.

On avoit fait entendre au cardinal Mazarini que tout ce qu'il falloit pour faire les ponts sur les grandes rivières étoit prêt à marcher. Il l'écrivit au maréchal Du Plessis avant qu'il partit de Piémont, sachant bien qu'on ne peut rien faire dans le Milanois sans cela; et le maréchal Du Plessis croyant la chose certaine, n'en fit point d'autre instance: mais en arrivant à Casal-Major il n'y trouva que douze bateaux à mettre sur des chariots, et il en falloit au moins trente-cinq pour faire un pont sur l'Adda; tellement que si les ennemis nous eussent laissé ce passage libre, il ne nous eût été d'aucun avantage, puisque nous n'avions pas moyen de nous en prévaloir par un pont.

On fut plusieurs jours sur le bord de cette rivière, cherchant quelque conjoncture favorable pour ce passage, avec le dessein que, si nous n'avions point de quoi faire un pont pour le siége de Pizzighitone, nous pourrions passer l'armée dans nos douze petits bateaux, et nous rendre sur le bord du Tésin, du côté de Milan; que de là nous ferions venir le corps d'armée qui étoit demeuré en Piémont sous le marquis Ville, qui, amenant avec lui tout ce qu'il y avoit de bateaux propres à faire un pont, nous donneroit moyen d'attaquer Pizzighitone, ou telle autre place que nous voudrions choisir, et que probablement nous ne pourrions manquer avec ces deux corps ensemble.

Le duc de Modène crut avoir trouvé le moyen de faire ce passage entre Lodi et Pizzighitone, par quelque intelligence de gens qui demeuroient dans un village situé où je viens de dire, qui lui promettoient des bateaux; si bien qu'en se portant diligemment à l'endroit qu'on les promettoit, et avant que les ennemis pussent être informés de notre marche, on seroit de l'autre côté, et retranchés: outre qu'il y avoit une île où, étant postés, on auroit passé la plus grande partie de la rivière; et l'autre, qui étoit guéable même par les gens de pied, ne se pouvoit empêcher.

Le maréchal Du Plessis voulut aller avec le corps destiné pour recevoir les bateaux; et comme la marche étoit longue, il partit la nuit, et l'armée le suivit aussi vite qu'elle put. Il arrive au lieu marqué pour y trouver les bateaux, et à l'heure donnée; mais cela ne produisit autre chose que le regret d'avoir été trompé. Il ne parut aucuns bateaux; et après avoir été quatre heures maîtres du passage, il fallut se retirer, avec le déplaisir d'avoir laissé échapper une si belle occasion, et que le peu de prévoyance de ceux qui étoient chargés des apprêts militaires, avant que le maréchal eût joint l'armée, eût fait perdre les avantages que devoit produire une victoire si considérable gagnée au commencement de cette campagne; parce qu'étant réduits entre le Pô, l'Adda et l'Oglio, nous étions forcés nécessairement d'entreprendre sur Crémone ou sur Sabionetta.

J'ai déjà dit que cette dernière place n'étoit de nulle conséquence: il falloit donc s'attacher à l'autre, ou demeurer tout l'été sans rien faire. D'ailleurs il y avoit plusieurs raisons contraires à cette entreprise: la grandeur de la place et la foiblesse de l'armée qui la devoit attaquer; le Pô extrêmement large où cette ville est assise, sans moyen d'y faire de pont; et de l'autre côté, un pays dont nous ne pouvions disposer. Toutes ces difficultés eussent sans doute rebuté des gens moins passionnés de faire quelque chose: mais le duc de Modène ayant, avec raison, grande envie de la conquête de cette place, parce qu'elle étoit voisine de ses Etats, et qu'elle pouvoit contenir tout ce que nous avions de troupes tout l'hiver, qui eussent été nourries des villages du Crémonois, invitoit le maréchal Du Plessis de consentir à cette entreprise. Ce maréchal, qui d'ailleurs n'en voyoit point d'autre à faire, qui jugeoit bien la conséquence de celle-là, et qui ne se pouvoit contenter de passer l'été à marcher d'un village à un autre, résolut avec le duc de Modène d'investir cette grande ville, et en même temps d'envoyer en Piémont pour en faire partir diligemment le marquis Ville, afin de le venir joindre.

Il y avoit encore une chose plus pressante. Le duc de Parme jusque là n'avoit rien promis de positif à notre avantage. Il est vrai que depuis la bataille du Trancheron il avoit témoigné que si l'on prenoit une place dans le Milanois, il se déclareroit François; et comme on ne pouvoit prendre Crémone sans au moins être certain qu'il ne favoriseroit pas les Espagnols, on le fit presser de la part du Roi de faire cette promesse: à quoi s'étant accordé, il assura de ne donner passage en aucune manière aux troupes d'Espagne pour entrer dans Crémone, aussitôt que la place seroit attaquée par les ordres du Roi.

La place fut donc investie au même temps de ce traité, qui n'eut lieu, du côté du duc de Parme, qu'autant que les Espagnols ne demandèrent point à jeter des gens dans la place; ce qu'ils firent dès qu'ils en virent le siége formé. Le duc de Modène et le maréchal Du Plessis l'ayant ainsi résolu, partirent de leurs quartiers assez proche de l'Adda; et comme il ne falloit qu'une marche pour investir la place, ils arri-

vèrent d'assez bonne heure aux lieux où ils devoient faire les quartiers pour le siége.

Le maréchal Du Plessis les alla reconnoître ; et les ayant distribués, chacun travailla à son logement depuis le bord du Pô en regardant la place, jusques où les troupes que nous avions pourroient l'environner, parce que nous n'en avions pas assez pour faire la circonvallation entière : mais comme il falloit que les ennemis passassent la rivière d'Adda, sur laquelle ils étoient postés, pour secourir la place, ou qu'ils entrassent par delà le Pô par les Etats du duc de Parme, qui avoit promis de ne le pas souffrir, le maréchal Du Plessis crut qu'aussitôt que les troupes de Piémont seroient venues, celles qui assiégeoient la place seroient délivrées par celles-là d'une grande fatigue à quoi elles étoient obligées toutes les nuits, pour soutenir une circonvallation beaucoup plus grande qu'il ne convenoit à nos forces ; mais le duc de Parme ayant commencé à permettre le contraire de son engagement, l'espérance d'avoir une bonne issue du siége diminua fort.

Le marquis Ville, avec les troupes de Piémont, nous joignit bientôt après. On en prit quelques-unes d'infanterie, dont on se servit pour le siége ; et le reste demeura avec la cavalerie assez proche de la rivière d'Adda, pour observer ce qu'il y avoit d'ennemis de l'autre côté et leur en empêcher le passage, afin que s'il prenoit envie au duc de Parme de garder sa parole, on pût croire qu'il n'entreroit plus rien dans Crémone; mais il n'en fut pas plus esclave à la fin du siége qu'au commencement. Goffredi son secrétaire, gagné par l'argent des Espagnols, le porta continuellement à manquer à sa promesse; et comme il étoit tout puissant sur l'esprit de son maître, en même temps que ce prince assuroit le duc de Modène et le maréchal Du Plessis qu'il observeroit religieusement sa parole, il donnoit les ordres tout contraires sur ses confins ; et l'on étoit certain d'en voir l'effet bientôt après, par l'entrée de ce qui étoit nécessaire dans la place, ou par la sortie de ce qui y nuisoit.

Cela n'empêchoit point entièrement l'avancement du siége, mais ce n'étoit pas avec la diligence qui pouvoit faire espérer un heureux succès. On pressa les assiégés jusqu'auprès de la contre-escarpe; il se fit des sorties considérables, qui furent repoussées avec autant de vigueur que de bonne fortune : mais la nécessité du pain s'étant mise dans l'armée, et les soldats étant obligés d'aller chercher leur vie dans le pays ennemi, les gardes de la tranchée diminuèrent, de sorte qu'on ne pouvoit faire les efforts nécessaires pour se loger promptement sur la contre-escarpe. Cela donna moyen, comme il arrive toujours en choses semblables, de connoître l'endroit où l'on se vouloit loger sur le chemin couvert, et de nous en rendre la possession très-difficile : ils firent plusieurs fourneaux sous le glacis, dont ils tirèrent bien de l'avantage.

Plus nous trouvions de difficultés dans notre siége, plus le maréchal Du Plessis faisoit d'efforts pour tâcher de les surmonter. Son assiduité à la tranchée, et les fréquentes visites qu'y faisoit le duc de Modène, étoient de puissans aiguillons aux officiers et aux soldats pour les encourager à bien faire et pour parvenir à leurs fins. On fit une attaque pour se rendre maître du chemin couvert du château lorsqu'on en fut assez proche; elle réussit heureusement : mais comme il falloit s'étendre à droite et à gauche afin d'embrasser le terrain dont il avoit besoin pour se rendre maître du fossé, on y trouva bien de la résistance; la puissante garnison de la ville et la foiblesse de l'armée qui l'attaquoit y donnoient lieu.

Nous avons déjà marqué qu'on avoit été peu diligent à venir sur la contre-scarpe. Les fourneaux que les ennemis y avoient faits ruinoient de temps en temps les logemens que nous y avions, et cela retardoit extrêmement la prise de la place. Deux ou trois fois le jour le maréchal Du Plessis visitoit la tranchée, venoit ordonner et faire exécuter ce qu'il y avoit à faire; et pour le moins dix jours durant, ceux de la place ne manquèrent point de faire jouer les fourneaux quand il venoit à la tête du travail, d'y jeter des bombes en quantité, et certains boulets de pierre plus gros que les plus grosses bombes, qui étoient poussés en l'air de la même manière par des mortiers, dont il courut fortune d'être écrasé, un soldat l'ayant été auprès de lui.

Toutes ces oppositions rendoient le siége difficile ; cela n'empêcha pas que l'on ne fît la descente dans le fossé. Mais quand on voulut faire le pont, ce fut la grande difficulté, parce que n'ayant pu gagner assez de la contre-escarpe, l'on n'avoit pu aussi ruiner avec notre canon toutes les défenses des ennemis, où ils logeoient le leur pour nous empêcher ce passage. Cet obstacle nous coûta quantité d'hommes tués en faisant ce pont. Mais parce que les ennemis faisoient travailler sur la brèche que nous avions faite à leur château quelques prisonniers des nôtres, nous envoyâmes prendre quantité de paysans dans le Milanois, que l'on mit sur ce pont si périlleux, d'où il n'en échappa quasi pas un.

Il fut enfin achevé avec beaucoup de peine et de sang. Les ennemis le rompirent deux ou trois fois de leur côté, soit en le brûlant avec des feux d'artifice, soit en arrachant les fascines avec des crocs, ou par une crue d'eau qu'ils faisoient de temps en temps, et qui nous forçoit à rehausser à force de fascines. La brèche au bout de ce pont, faite à coups de canon au ravelin attaqué, étoit assez grande pour s'y loger, si nous eussions eu des hommes pour y faire quelque effort, ou, pour mieux dire, si nous eussions eu de quoi nourrir notre infanterie.

Il y avoit plus de trois semaines que l'on manquoit de pain dans l'armée, et le peu qu'on pouvoit avoir de blé ne s'achetoit qu'avec des frais et des peines incroyables. Nous étions dans le pays ennemi, d'où l'on n'en pouvoit tirer. La disette étoit si grande dans celui du duc de Modène, que les peuples n'y vivoient que de ce qui leur venoit de bien loin; tellement qu'intéressé comme il étoit au maintien de l'armée, il n'y pouvoit contribuer par l'assistance de ses états. Ceux du duc de Parme n'étoient pas sans doute si mal fournis; mais bien qu'ils le fussent assez, il avoit pour nous toute la mauvaise volonté possible. Les états des Vénitiens, à ce qu'ils nous faisoient croire, n'étoient pas mieux garnis que les autres : il est certain pourtant que ces derniers avoient assez de vivres pour nous en fournir s'ils eussent voulu. Le duc de Mantoue disoit aussi n'avoir pas moyen de nous aider; mais il osoit moins nous refuser que les autres, et nous tirions des assistances de lui avec beaucoup d'argent; mais cela venoit de loin et en petite quantité, et nous étions sans cesse réduits à rien, cherchant aux confins de tous les états ceux qui nous vouloient vendre du grain, contre l'ordre et les défenses expresses qu'on avoit de nous en accommoder.

Il est aisé de juger avec quelle peine nos généraux soutenoient l'armée, et quelle dépense il falloit faire pour acheter le blé en la manière qu'on vient de dire. Le maréchal Du Plessis avoit par avance écrit depuis long-temps au cardinal Mazarini l'état où il se trouvoit, sans blé, sans munitions de guerre, sans argent pour en acheter et sans savoir d'où il en pourroit tirer. Mais les affaires du Roi en ce temps-là étoient dans un désordre si grand et si contraire à ce que pouvoit désirer le maréchal, que le cardinal fut obligé plusieurs fois de se contenter de le plaindre dans ses dépêches, et même de lui déclarer l'impossibilité où il étoit de le secourir.

Chacun sait que presque tout l'argent de la France aboutit à Paris, que le Roi n'en manque jamais quand cette ville est à sa dévotion et dans l'obéissance qu'elle doit; mais au temps dont nous parlons, la confusion y étoit si grande, que pendant les barricades, dont il est tant parlé, il n'étoit pas au pouvoir du Roi d'avoir les moindres sommes pour ses armées éloignées.

Le maréchal Du Plessis, qui toute sa vie a méprisé le bien et ne s'est attaché qu'à ce qui peut donner de l'honneur, et au service de son maître, ne songea plus qu'à s'engager de toutes parts pour acheter des farines et des munitions de guerre. Tout ce qu'il avoit d'argent y fut employé, tout celui de ses amis de l'armée y fut consommé de même; et enfin, n'ayant plus d'autre ressource, il vendit sa vaisselle d'argent: tellement qu'il employa du sien en cette campagne environ quatre cent cinquante mille livres pour la nourriture de l'armée. Le duc de Modène fit aussi de son côté tous ses efforts : mais les travaux du siége étoient extrêmes; et, quelque assistance qu'on donnât aux troupes, le pain et la poudre ayant vidé les bourses, et le crédit de l'intendant étant fini, il fallut diminuer les rations du pain, et l'on vint à n'en donner plus qu'une fois la semaine : la plupart des soldats étoient forcés d'aller chercher leur vie dans le pays ennemi, où souvent ils rencontroient la mort chez les paysans; les autres, plus assidus, exténués par la faim, périssoient; et dans la fin du siége on en voyoit mourir cinquante et soixante par jour.

Cette misère insupportable n'abattoit point le cœur ni au duc de Modène ni au maréchal Du Plessis : le bon état du siége leur faisoit supporter ces extrémités avec plus de constance; outre que le maréchal croyoit bien que si le cardinal avoit tant soit peu de moyen de l'assister, il n'y manqueroit pas. Il savoit de plus que le prince Thomas, ayant manqué l'entreprise de Naples, avoit ordre de faire débarquer toute son infanterie pour venir au siége de Crémone; que cela étant, elle conduiroit des vivres dans le camp; qu'on n'en pouvoit avoir ni les tirer de si loin sans ce moyen extraordinaire; et qu'avec cette augmentation de troupes, il pouvoit justement espérer de se rendre maître du château, ayant de quoi faire un effort par la brèche.

Le maréchal Du Plessis ne manqua pas aussi de presser le prince Thomas de lui envoyer ce corps : ce prince ne le voulut pas faire sans que le maréchal en pénétrât la raison; mais il commença de faire un mauvais jugement du siége. Cela ne l'empêcha pourtant pas de le presser

avec toute la chaleur possible; et comme il étoit nécessaire, pour être entièrement maîtres du passage du pont, de découvrir avec du canon tous les endroits où les ennemis en pouvoient mettre qui voyoient dans le fossé, on cherchoit d'en loger sur la contre-escarpe de cette place irrégulière, et plus fâcheuse beaucoup en son attaque qu'on ne se le peut imaginer. Il falloit à notre main droite déloger les ennemis d'une traverse qu'ils tenoient encore dans le chemin couvert. Pour cet effet, un fourneau la devoit faire sauter. Le maréchal l'ordonna; et comme il fut prêt à jouer, le duc de Modène et lui, pour en pouvoir mieux juger, se mirent hors la tranchée sur le bord du Pô, croyant qu'étant seuls ils y pourroient demeurer sans péril. Le marquis Ville vint de son quartier pour les visiter, s'approcha d'eux pour avoir la part de ce divertissement; mais comme les généraux d'armée ont souvent des ordres à donner en de pareilles occasions, tous ceux qui en devoient recevoir alloient et venoient sans cesse vers eux, et firent enfin connoître ce qu'ils étoient. Ils séjournèrent si long-temps en cet endroit, que les ennemis eurent le loisir de changer une petite pièce de lieu, qu'ils pointèrent à ces trois personnes, assez importantes pour être bien payés de leurs peines s'ils en touchoient quelqu'une. Le sort tomba sur le marquis Ville, qui, parlant au maréchal Du Plessis de fort près, eut une cuisse emportée, dont il mourut au bout de deux heures.

Cet accident fut considérable, tant pour la perte d'un homme de son poids que parce qu'il étoit nécessaire à la tête des troupes du duc de Savoie, qui ne prenoient pas plaisir à pâtir. Cela obligea le maréchal Du Plessis de s'en aller le jour suivant à leur quartier, tant pour les consoler que pour leur faire entendre qu'on auroit le même soin d'eux qu'avant ce malheur; qu'ils auroient la moindre part aux fatigues et la plus grande à ce qui les pouvoit adoucir. Le maréchal avoit si long-temps servi avec eux et s'y étoit acquis tant de crédit, qu'il les persuada facilement; et les ayant laissés dans les sentimens qu'il pouvoit souhaiter, revint à sa tâche ordinaire.

Le duc de Modène et lui ne pouvant se résoudre à prendre d'autre parti, continuoient opiniâtrement le siége, les difficultés néanmoins leur faisant bien connoître qu'ils n'y réussiroient qu'avec peine. Ils voyoient de grandes avances pour la prise de la place, et les ennemis fort affoiblis; ils espéroient toujours que le prince Thomas trouveroit quelque ordre à Toulon pour leur envoyer les troupes qu'il ramenoit de Naples. Mais comme le cardinal croyoit y avoir suffisamment pourvu dans les premières instructions qui avoient été données à ce prince, on ne pensa point à en envoyer d'autres sur ce fait particulier : tellement que le duc de Modène et le maréchal Du Plessis se voyant privés de toute assistance, que les hommes leur manquoient par la faim, qu'ils ne devoient point attendre de vivres, faute d'argent, pour soutenir ce qui leur restoit, ni de troupes pour remplacer celles qu'ils perdoient, ils se résolurent à lever le siége. Ils le firent sans être inquiétés par les ennemis, qui avoient usé dans Crémone la plupart de leurs troupes, lesquelles n'osèrent paroître quand notre armée quitta ses postes. Ce fut dans un temps où la saison étoit déjà avancée, et les troupes assez mal menées de part et d'autre pour ne penser plus qu'à leur donner du repos. L'on se retira donc avec l'armée vers Casal-Major, et l'on eut envie de garder quelques postes du même côté sur le Pô, qui pussent être soutenus de ce qui demeuroit de l'autre part dans le Modénois.

Le maréchal Du Plessis, qui eut ordre de se retirer dans le Piémont avec l'armée qui en étoit venue, laissa au duc de Modène ce qu'il désira de cavalerie et d'infanterie. La difficulté étoit de repasser en Piémont. Le chemin le plus droit et le plus commode étoit celui du Milanois; mais on ne le pouvoit prendre sans avoir du pain, et le maréchal n'avoit pas d'équipage de vivres assez grand pour en porter avec lui ce qu'il en avoit besoin. Il n'avoit point d'argent pour en acheter ni de crédit dans cette province ennemie : il fallut donc penser à suivre une autre route. Il n'y avoit que celle des Génois dont il pût se prévaloir, bien que fort pénible; mais il n'y avoit point de choix à faire. Il dépêcha diligemment à Gênes, afin que Jeannetin Justiniani pût ajuster sa marche avec cette république. Cependant il attendoit la réponse dans les états de Modène : il la reçut bientôt, mais ce ne fut qu'à condition de ne passer que mille ou douze cents hommes à la fois, en payant.

Ceux qui savent comme de telles choses se peuvent faire jugeront bien que celle-là n'étoit pas fort aisée; et que passer treize ou quatorze jours de cette manière dans un pays où l'on paie bien plus chèrement et même au double qu'en aucun autre, il n'est pas facile d'y réussir sans désordre. Le munitionnaire Falcombel, affectionné au service du Roi et fort attaché au maréchal Du Plessis, facilita extrêmement ce passage par le crédit qu'il eut à Gênes, où il trouva moyen d'avoir du pain pour toute cette marche;

par où l'on peut voir comme il est important qu'un général maintienne son crédit et se fasse croire homme de foi et de probité. Il est certain que, sans la confiance que Falcombel eut au maréchal Du Plessis pour le faire rembourser de ses avances, l'armée n'auroit pu se sauver, n'y ayant point de remède contre la faim ni de moyen de s'en garantir, en passant par petites troupes sur les terres de Gênes, que celui que nous venons de dire.

Outre le pain que l'on donna ponctuellement à chaque journée, le maréchal chercha encore tout ce qu'il put dans la bourse de ses amis, où ayant trouvé quelque argent, il le distribua aux troupes qu'il crut être les plus nécessiteuses et surtout à la cavalerie. Cet ordre donné, non pas tel qu'il l'eût voulu, mais tel qu'il le put, fit réussir ce passage heureusement: l'envie que toute l'armée avoit de se voir en repos après tant de fatigues, y aida fort; les soldats les moins raisonnables s'accommodèrent aisément à la nécessité, et dans toutes les journées que nous avons dites il n'y eut pas la moindre plainte.

Le maréchal Du Plessis s'arrêta avec l'armée aux confins des Etats de duc de Parme, pour faire commencer l'entrée des troupes dans leur route, en attendant que tout fût ajusté dans l'Etat de Gênes. Ce séjour nécessaire des troupes dans le Parmesan vengeoit le maréchal sans qu'il l'eût recherché, de l'infidélité du duc de Parme envers le Roi, et en son endroit. Il fut bientôt après encore plus vengé de Goffredi, ministre de cette même infidélité; car on le fit mourir pour avoir trompé son maître, ou pour ne s'être pas bien ménagé et avoir abusé de sa faveur.

Le maréchal Du Plessis ayant vu entrer les premières troupes dans le Génois, commanda la marche des autres, où il avoit laissé des officiers généraux pour les conduire, et s'avança pour se mettre au milieu de cet Etat, soit pour répondre aux ministres que cette république avoit ordonnés pour ce passage, soit pour faire par sa présence que toutes demeurassent dans l'ordre. Quand il eut vu la moitié des troupes acheminées, il se mit à la tête, afin qu'en entrant dans une petite partie du Milanois, si les ennemis pensoient se prévaloir de ce que ces troupes étoient séparées les unes des autres et à la file, il pût par sa conduite empêcher qu'on ne leur fît d'insulte: mais il n'en fut point en peine, parce qu'il ne trouva aucune opposition, et ramena toutes les troupes dans le Montferrat et dans le Piémont. Après avoir séjourné huit ou dix jours à Turin, il en partit pour se rendre auprès du Roi, où il arriva sur la fin de l'année 1648.

Les premières barricades de Paris, qui avoient commencé le bouleversement de l'Etat et causé le malheur des armées éloignées, parce qu'elles ôtoient au Roi le pouvoir de les soutenir, avoient tellement gâté les esprits, et surtout à Paris, que Leurs Majestés ne crurent pas y être en sûreté. Cette raison en fit sortir la maison royale, et il fut ensuite résolu de réduire cette grande ville, avec des forces considérables, à reconnoître sa faute.

Le maréchal Du Plessis avoit consumé dans la guerre presque tout son bien: il espéroit à son retour que le Roi lui donneroit de quoi payer ce qu'il avoit emprunté pour les affaires de Sa Majesté, et qu'il pourroit encore avoir des établissemens pour sa famille proportionnés et à sa naissance, et à la dignité à laquelle ses services l'avoient porté. Mais la guerre civile qui arriva incontinent après son retour à la cour l'engagea à de nouvelles dépenses, et il ne pensa plus qu'à se mettre en état de bien servir Sa Majesté.

[1649] Quinze jours après qu'il fut à Paris, on le vint éveiller de la part du cardinal, qui lui mandoit la résolution que Leurs Majestés avoient prise de se retirer à Saint-Germain; qu'étant un de leurs plus fidèles serviteurs, ils lui donnoient ordre de les suivre, et le cardinal l'en prioit comme un de ses meilleurs amis; qu'il n'y avoit point de temps à perdre, s'il ne vouloit trouver de grands empêchemens à sa sortie; et qu'avant son départ il eût à mettre en sûreté ce qu'il avoit de plus précieux dans sa maison.

Le maréchal Du Plessis, qui a toujours eu moins d'égard pour le bien que pour son devoir, laissa tous ces soins à sa femme; et pour ne pas perdre l'occasion, il sortit de Paris dans un carrosse à deux chevaux, afin de n'être pas arrêté à la porte, où l'on refusa un moment après la sortie aux quatre autres; et, sans autre moyen pour faire une campagne dans une saison fort incommode, il se rend à Saint-Germain avec un simple habit de ville, sans chevaux, sans équipage et sans argent. En cet état on l'envoya à Saint-Denis, pour y commander une des armées qui devoit agir contre Paris: il fallut être à la tête des troupes avant que son train fût revenu d'Italie et qu'on lui eût donné moyen d'en faire un autre; ce qui ne lui donna pas de petites incommodités.

L'hiver étoit fort rude, et la guerre se faisoit avec beaucoup de peine dans la rigueur de cette saison: il falloit être continuellement à

cheval, d'autant plus que le maréchal Du Plessis se trouva dans un poste fort voisin de Paris, tout ouvert et sans troupes pour le soutenir; il passa dans ce misérable lieu bien de mauvaises heures avant que de s'être mis hors d'insulte. Enfin les hommes lui vinrent et peu à peu on lui forma un corps d'armée.

Le soin lui fut donné pour empêcher les vivres à la moitié de Paris, c'est-à-dire depuis Saint-Cloud jusqu'à Charenton; et le maréchal de Gramont avoit l'autre moitié au-delà de la rivière. Il se fit peu d'actions vigoureuses pendant cette espèce de siége; mais le soin d'empêcher les vivres à cette grande ville n'étoit pas aisé. Elle avoit mis des forces très-considérables sur pied; tant de personnes considérables s'étoient jetées pour leurs propres intérêts dans le parti de ces peuples, que cela formoit une grande et dangereuse ligue, et rendoit l'exécution des volontés de Sa Majesté assez difficile. Le maréchal Du Plessis travailloit de son côté avec toute l'activité possible pour satisfaire à ce qui lui avoit été ordonné, mais souvent avec peu de fruit: il eût été bien malaisé de faire un travail assez grand pour enfermer Paris et d'avoir des troupes suffisamment pour le garder.

Les peuples du voisinage, qui avoient accoutumé de porter leurs denrées dans cette ville, faisoient des choses extraordinaires pour n'interrompre pas ce commerce, qui leur donnoit moyen de tirer le double de ce qu'ils en tiroient auparavant. L'on faisoit piller les villages qui en étoient voisins; cela contenoit cette populace pour quelque temps, mais ils retournoient aussitôt à leur commerce.

Le maréchal Du Plessis se portoit lui-même aux endroits qu'il croyoit plus propres à de tels passages; et sans doute que son assiduité rendoit les avantages de Paris bien moindres. Mais il n'avoit pas assez de troupes pour faire des quartiers; ainsi il ne pouvoit quasi répondre que les vivres n'entrassent par un côté ou par l'autre. Il tenoit des hommes au bois de Vincennes, et souvent il y envoyoit de la cavalerie, outre celle qu'il avoit sans cesse entre ce poste et Saint-Denis, par tous les chemins que les paysans suivoient d'ordinaire pour entrer à Paris; mais il s'assujettit beaucoup plus à envoyer de la cavalerie au bois de Vincennes depuis que les Parisiens eurent fortifié Charenton, où ils logèrent un assez grand corps de troupes pour défendre ce poste, si elles eussent été composées de bons hommes.

Le maréchal Du Plessis eut ordre de les attaquer. Il y marcha la nuit; mais comme il n'y put arriver avant le grand jour, qu'il avoit trop peu de gens pour les emporter sans les surprendre, et qu'avec un petit corps il auroit pu en un moment se voir accablé, à sa retraite, de tout ce qu'il y avoit dans Paris, il ne suivit pas son entreprise: elle fut remise à quelques jours de là. Le duc d'Orléans et le prince de Condé voulurent eux-mêmes la voir exécuter. On tira des troupes de Saint-Cloud et d'autres quartiers, que l'on joignit avec celles de Saint-Denis, où les princes se rendirent au logis du maréchal Du Plessis. L'on partit la nuit avec ce peu de troupes ramassées, mais fort bonnes. On arrive à la pointe du jour au bois de Vincennes. Chacun jugeoit la nuit plus propre que le jour à cette entreprise; néanmoins Monsieur, duc d'Orléans, fut quelque temps incertain s'il la tenteroit, jugeant bien que tout Paris pourroit sortir sur lui pendant qu'il feroit faire l'attaque. Mais ayant enfin consulté avec M. le prince et le maréchal sur ce doute, il résolut de la faire.

Pendant l'incertitude que nous venons de dire, le maréchal Du Plessis mit les troupes en bataille, faisant front à toutes celles de Paris qui étoient sorties avec tout ce qu'il y avoit de bourgeois portant armes; et s'étant postés dedans et dehors Picpus, se servoient des maisons qu'ils avoient percées, où ils mirent des mousquetaires pour flanquer les bataillons qui se tenoient dehors en cas que nous allassions à eux, faisant pourtant mine quelquefois de venir à nous, comme ils le pouvoient avantageusement, puisqu'ils étoient plus de six contre un.

Pendant ce peu d'intervalle qu'on se préparoit pour forcer ceux de Charenton, il se fit quelques légères escarmouches avec ceux de Paris, que l'on finit bientôt pour s'appliquer à ce qui nous avoit menés là. Pour cet effet, on tira une partie de l'infanterie qui faisoit front à Paris, laissant toute la cavalerie à cette même fin. M. le prince, qui vouloit qu'on ne perdît point de temps pour faire l'attaque, se mit lui-même à la tête des troupes destinées pour cela, et que le maréchal Du Plessis avoit mises en bataille; et ce grand prince, en commençant cette action, s'exposoit tellement au péril, que le maréchal Du Plessis, qui le suivoit, faisoit tous ses efforts pour l'en empêcher; ce qu'il ne put, car il voulut lui-même faire une attaque particulière, ordonnant à ce maréchal d'en faire une autre à sa main droite.

Elles furent très-heureuses, les ennemis ayant été bien valeureusement forcés en ces deux attaques et poussés jusques à l'autre bord de la rivière, qu'ils passèrent en désordre sur le pont. On en tua quantité dans le combat, et l'on fit

beaucoup de prisonniers ; et comme le maréchal Du Plessis jugea que ce grand corps sorti de Paris, bien plus puissant que le nôtre, pourroit avoir dessein de tomber sur nous en notre retraite, il laissa sauver adroitement de Charenton plusieurs soldats blessés, afin qu'allant vers les troupes parisiennes, ils leur donnassent de la terreur de les voir en cet état et leur ôtassent l'envie de nous attaquer en nous retirant, ou de la crainte si nous les voulions combattre. Le maréchal Du Plessis dit à M. le prince quelle avoit été sa pensée, qu'il ne désapprouva pas, et ne fut, non plus que lui, d'opinion d'attaquer les Parisiens, quelque épouvante qu'ils pussent avoir de ce que nous venions de faire, puisqu'ils étoient six fois aussi forts que nous; après quoi l'on se retira à Vincennes et à Nogent, le lendemain à Saint-Denis et à Saint-Germain, où le maréchal Du Plessis fut le jour d'après, pour deux heures seulement, rendre compte au Roi de ce qu'il avoit fait par ordre de M. le prince, sous l'obéissance duquel il avoit le commandement de l'armée de Saint-Denis.

Il se passa quelque temps sans rien faire que ce qu'on avoit accoutumé ; mais les ennemis s'étant emparés de Brie-Comte-Robert, ils accommodèrent le château et y mirent une garnison suffisante pour s'en prévaloir pour les entrepôts de leurs convois. Le maréchal Du Plessis proposa d'attaquer ce château ; on le trouva à propos : il s'y porta avec tout ce qu'il avoit de troupes ; et ne laissant à Saint-Denis que ce qu'il jugea nécessaire pour le soutenir, avec un petit corps d'infanterie qu'avoit le comte de Grancey, il alla lui-même faire faire les approches de ce château, dont le siége ne fut pas long. Il souffrit pourtant quelques coups de canon. Le maréchal avoit lieu de croire que les Parisiens viendroient avec toutes leurs forces pour le combattre et empêcher la prise de ce poste; ils ne l'essayèrent pas et le laissèrent retourner à Saint-Denis : mais pendant son absence ceux de Paris poussèrent jusques auprès de Gonesse, où ils envoyèrent, et par tous les villages circonvoisins, chercher du pain.

Cette petite expédition de Brie-Comte-Robert heureusement terminée, le maréchal Du Plessis s'en alla à Saint-Germain. Le cardinal Mazarini voyoit bien, sans que le maréchal Du Plessis l'en pressât, que de si longs et si importans services méritoient quelque récompense considérable et quelque établissement solide ; et il jugea qu'il ne lui en pouvoit procurer de plus grand que la charge de gouverneur de Monsieur, frère unique du Roi. Le cardinal en parla donc à la Reine-mère, qui approuva cette proposition.

Le blocus de Paris continua jusqu'à la fin de l'hiver ; alors on proposa quelque accommodement : il fut traité et conclu à Ruel. L'approche de l'archiduc Léopold avec l'armée de Flandre rendit cette conclusion assez inutile ; on continua toutefois de traiter ; mais, pour avoir bon succès, il faut autre chose que des paroles. Le maréchal Du Plessis fut choisi pour les effets : on l'envoya avec un petit corps de troupes pour s'opposer à toute la puissance de l'archiduc. Il représenta le peu de moyens qu'il en auroit ; que l'emploi qu'on lui donnoit n'étoit pas seulement proportionné à ce que devoit prétendre un maréchal de camp ; que cette considération ne lui auroit pourtant pas fait refuser ce commandement, s'il avoit cru y servir utilement. Il disputa fortement dans le conseil ; et cela lui fit augmenter ce petit corps de quelques troupes, qui toutes ensemble étoient bien peu considérables, à l'égard de ce qu'il en avoit besoin pour une chose de si grande conséquence.

Il part à l'heure même ; et marchant jour et nuit, il arrive à Brenne, où il reçoit nouvelles qu'un grand parti de l'armée espagnole, composé de cavalerie et d'infanterie, s'étoit rendu maître du Pont-à-Verd, où, s'étant retranchés, ils y attendoient l'archiduc qui marchoit pour les joindre, et là passer la rivière d'Aisne, ayant déjà donné ordre qu'on fît du pain de munition à Fismes. Le maréchal Du Plessis eût bien voulu dès ce soir-là avoir son infanterie, qui étoit demi-journée derrière lui, pour attaquer ces gens fortifiés au pont avant que leur armée fût à eux. Il s'avance avec ce qu'il avoit de cavalerie jusqu'à Longueval, où ayant demeuré quelques heures à repaître, il marche toute la nuit à Pont-à-Verd, pour reconnoître, autant qu'il le pouvoit, les ennemis, et voir si, en faisant mettre pied à terre à une partie de ses cavaliers, il ne pourroit point les surprendre et les chasser de ce poste ; mais ayant trouvé la chose impossible sans infanterie, et même bien difficile quand il auroit toute la sienne, il se résolut d'attendre au lendemain qu'elle devoit arriver.

Il se porta donc, aussitôt qu'elle eût reposé quelques heures, sur le bord de la rivière, où ayant donné ses ordres, il commença l'attaque du pont. Il est vrai que les ennemis lui firent grâce : ils abandonnèrent les premières traverses de notre côté, ils se retirèrent de l'autre part ; et tirant les planches qu'ils avoient mises sur une grande arche, au lieu de la voûte qui étoit rompue, ils laissèrent cette séparation entre eux et nous, assez considérable pour nous

empêcher de les suivre. Ce n'étoit pas la seule opposition qui s'y rencontroit; car le peu de forces qu'avoit le maréchal en étoit une bien grande.

Cette retraite des ennemis si inespérée ayant été écrite à Leurs Majestés, leur donna autant de satisfaction que de douleur à ceux de Paris. On sut bon gré au maréchal Du Plessis d'avoir témoigné assez de résolution pour étonner les Espagnols; et, à dire le vrai, s'il n'en eût usé de cette manière, il auroit eu bientôt toute l'armée ennemie sur les bras, au lieu qu'il n'en avoit qu'une partie. L'archiduc auroit passé la rivière d'Aisne, et l'on peut juger combien ce passage auroit été désavantageux aux affaires du Roi, et combien ceux de Paris en auroient tiré de profit.

Les ennemis demeurèrent sur notre frontière encore quelques jours; mais voyant que les obstacles pour leur entrée en France augmentoient tous les jours, et que les troupes d'Allemagne avoient joint le maréchal Du Plessis, ils se retirèrent pour se mettre en état de mieux agir la campagne suivante. Nous fîmes la même chose; et le maréchal eut permission de retourner à la cour, bien qu'il parût assez que le cardinal se faisoit violence en le tirant de la tête des armées, où il eût bien voulu le perpétuer, s'il eût eu moyen de lui donner quelque autre récompense solide que le gouvernement de Monsieur (1). En même temps qu'on lui donnoit permission de quitter l'armée, on lui envoyoit un courrier pour l'y faire demeurer; mais ne l'ayant pas rencontré, cette dépêche ne l'arrêta pas, et il vint à Saint-Germain, où on l'assura de nouveau qu'il seroit gouverneur de Monsieur; et il entra en exercice le 6 de mai, lorsque Leurs Majestés arrivèrent à Compiègne.

Ce fut un changement de vie assez notable pour lui; et bien qu'il eût été dès sa grande jeunesse nourri dans la cour, il en avoit été séparé si souvent, et par de si grands intervalles, que cela pouvoit bien lui avoir déconcerté la conduite nécessaire au métier qu'il alloit faire.

D'abord on considéra le maréchal Du Plessis comme particulier ami du cardinal: chacun chercha son amitié, hors ceux qui pensoient qu'il leur pouvoit servir d'obstacle auprès de ce ministre. Le cardinal voulut bien prendre lui-même le soin de former sa conduite et de l'avertir de ceux dont il avoit à se garder, l'instruisant en même temps comme il devoit vivre avec eux. Il suivit ponctuellement ses avis, qu'il trouva tous très-raisonnables.

Il s'appliqua entièrement à bien élever le jeune prince qu'on lui avoit confié; et il jugea son éducation si importante, qu'il crut que son honneur et sa conscience l'obligeoient à ne rien négliger pour lui inspirer les sentimens qu'un prince de ce rang doit avoir: il le porta autant qu'il lui fut possible à la piété et à l'étude; il lui inspira les sentimens de respect et de tendresse qu'il devoit au Roi, et lui fit comprendre que sa véritable grandeur consistoit à être dans les bonnes graces de Sa Majesté, et à ne jamais lui donner de soupçon de sa fidélité par une ambition mal réglée.

Les frères des rois ne sauroient avoir assez de grandeur d'âme, des sentimens trop nobles et des vues trop élevées; mais tout cela doit être subordonné à ce qu'ils doivent à leurs souverains, car pour être leurs frères ils ne laissent pas d'être leurs sujets, quoique la nature oblige les rois à en faire une très-grande différence; et quand les uns et les autres sont dans ces sentimens réciproques, les rois ne voient jamais leur autorité blessée, et leurs frères sont toujours dans la grandeur et l'élévation qui est due à leur naissance.

Il n'est pas malaisé de faire voir à un grand prince quel il doit être, mais il n'est pas facile de le former sur l'idée qu'on en a; et ceux qui sont dans cette haute élévation sont si dangereusement flattés, que c'est une merveille quand ils se peuvent faire honnêtes gens. Le maréchal Du Plessis, connoissant ces difficultés, auroit bien souhaité pouvoir tirer Monsieur hors de la cour; et, sans considérer qu'en s'en éloignant il s'éloignoit aussi de ce qui pouvoit avantager ses affaires, il auroit sacrifié de bon cœur tous ses intérêts à l'envie qu'il avoit de faire un très-honnête homme de ce prince.

Le maréchal Du Plessis savoit qu'autrefois on tenoit les enfans de France en des lieux séparés du grand monde pour les faire profiter dans les lettres; il lui sembloit assez à propos qu'on eût fait la même chose pour Monsieur; et on l'auroit fait, si les désordres du royaume en eussent laissé le moyen. Mais ils partageoient les esprits des sujets, il ne falloit pas séparer ceux des maîtres: outre qu'après avoir vu Paris une fois dans la révolte, on ne doit point trop s'assurer qu'on ne l'y dût bientôt revoir; et par cette raison, le Roi en étant absent, on ne pouvoit avec bienséance y laisser Monsieur, son frère. Dieu, qui aime la France, n'a pas laissé de conduire heureusement la jeunesse de ce prince; et non-seulement toute la France, mais

(1) Philippe, duc d'Anjou, puis duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV.

encore toutes les nations étrangères, admirent sa valeur et son mérite.

On commença la campagne. Monsieur suivit le Roi; l'on tenta le siége de Cambray, qui ne put réussir. Depuis le cardinal fut voir l'armée du Roi, et conférer avec le comte d'Harcourt à Cateau-Cambresis; et le maréchal Du Plessis l'y accompagna.

Chacun sait quel succès eut la campagne, et de quelle importance étoit le retour de Sa Majesté à Paris. On le résolut à Compiègne; mais le maréchal Du Plessis voyant qu'on destinoit le Palais-Royal pour le logement de Leurs Majestés, ne put s'empêcher de parler au cardinal pour l'en détourner. Il lui représenta que le Palais-Royal n'en avoit que le nom, et surtout au temps où l'on étoit; qu'après tous les sujets de méfiance qu'on avoit des Parisiens, il ne falloit pas se mettre entre leurs mains et à leur entière disposition; que le logement du Louvre mettoit le Roi en sûreté, et en pouvoir de faire entrer par la porte de la Conférence tout autant de troupes qu'il voudroit dans Paris; qu'il avoit à choisir de ce logement, ou de celui de l'Arsenal, qui donnoit encore l'entrée par la porte Saint-Antoine. Le cardinal répondit que le Palais-Royal étoit proche la porte de Richelieu, par où l'on sortiroit aisément si l'on en étoit pressé; et qu'ayant déclaré que le Roi prendroit ce logement, il sembleroit qu'on auroit de la méfiance de ceux de Paris. Il ne fut pas malaisé au maréchal Du Plessis d'avoir des raisons contraires; aussi dit-il au cardinal qu'il ne falloit point avoir la pensée de sortir de Paris par la porte de Richelieu, mais d'en chasser ceux qui lui déplairoient; ce qui lui seroit facile en prenant le logement qu'il lui proposoit et en faisant entrer les troupes dont on auroit besoin; que pour la méfiance de ceux de Paris, on ne pouvoit trouver étrange qu'on en eût, après ce qu'ils avoient fait depuis un an. Mais ces avis ne furent point suivis, bien que le cardinal les jugeât bons. Il s'en repentit, mais ce fut hors de saison, comme on a vu par la suite.

Le Roi s'en alla donc à Paris; tout s'y passa avec de belles apparences. M. le prince, qui étoit allé en Bourgogne, revint à la cour. Les Bordelois, en ce même temps, se portèrent dans une révolte considérable : le duc d'Epernon en étoit le sujet. Ils demandoient insolemment un autre gouverneur, comme s'il étoit permis aux peuples d'exclure ceux que le Roi donne et d'en choisir à leur mode. Mais parce qu'ils étoient soutenus dans leurs entreprises, cette affaire prit un chemin très-fâcheux : cela fit juger qu'il falloit envoyer dans cette province un homme de poids et de capacité, et qui eût connoissance de toutes sortes d'affaires, pour essayer de pacifier la Guienne, qui étoit sur le point d'être toute bouleversée par les troubles de Bordeaux.

Le maréchal Du Plessis eut cette commission; mais avant que de partir il vit le premier accommodement du cardinal avec M. le prince : il se fit la veille de son départ. M. le duc d'Orléans interposa son autorité pour cet ajustement : il soupa chez M. le prince. Le cardinal fut de ce repas; quelques-uns de ses plus particuliers amis s'y trouvèrent, et le maréchal Du Plessis n'y manqua pas, ce souper étant une occasion qu'il croyoit considérable pour le cardinal. Il lui témoigna le soir même le déplaisir qu'il avoit de s'éloigner de lui dans un temps où vraisemblablement il avoit affaire de tous ses amis. Cette raison, et celle qu'il avoit de ne devoir pas quitter Monsieur sitôt après qu'on l'avoit mis auprès de lui, faisoient que ce voyage l'embarrassoit. Il partit toutefois le lendemain 26 septembre; et avec les carrosses de relais de la Reine, du cardinal, de ses amis, et l'aide que lui donna la rivière de Loire, il arriva en six jours en vue de Bordeaux.

On l'avoit fait devancer par de Lisle, lieutenant des gardes du Roi, afin de préparer ceux de Bordeaux et le parlement à le recevoir. Le maréchal Du Plessis envoya Aluimar en même temps qu'il arriva pour traiter avec ces rebelles, et pour voir si leur révolte permettoit qu'il entrât dans la ville, et au parlement pour exposer sa commission. Ce qui restoit de bien intentionné parmi ces peuples et les magistrats, aussi bien que les plus opposés aux intérêts du Roi, lui firent savoir qu'il n'y avoit nulle sûreté pour lui chez eux; et les plus affectionnés au service de Sa Majesté lui mandèrent que si la considération de sauver sa vie n'étoit pas assez forte pour l'arrêter, il falloit au moins que la considération de l'autorité du Roi, qui se trouveroit fort mal traitée en sa personne, lui fît attendre hors de la ville les députés que le parlement et les autres corps lui enverroient.

Ceux qui formèrent ces députations ne démentirent point l'avis qu'on avoit donné au maréchal Du Plessis : les uns et les autres lui parlèrent avec un respect assez aigre; et bien qu'ils cachassent autant qu'ils pouvoient leur mauvaise volonté en voulant persuader qu'ils n'en avoient que pour le duc d'Epernon, ils avoient une telle inclination à faire du mal, que toutes leurs circonspections ne purent jamais empêcher la connoissance de leurs emportemens.

Le maréchal Du Plessis vit d'abord qu'il n'y avoit rien à ménager avec ces esprits ; que leurs intentions n'avoient pour but que la révolte, d'où ils espéroient tirer de grands avantages et la décharge de tous les subsides ; qu'ils s'étoient persuadés qu'en prenant le château Trompette et le rasant, ils seroient absolument libres ; que le temps étoit bon pour en venir-là ; qu'ils seroient assistés par des personnes puissantes ; et que si les moyens de les soutenir leur manquoient en France, ils avoient un beau canal (ce sont les propres termes du procureur syndic) qui leur en pourroit fournir d'ailleurs.

Cette insolence n'effaroucha point le maréchal Du Plessis, ayant porté avec lui la résolution d'une modération extraordinaire, qu'il savoit être nécessaire pour traiter avec ces gens-là, pourvu qu'elle fût accompagnée d'une fermeté raisonnable qui ne leur pût servir d'excuse s'ils se portoient à quelques extrémités qui rompissent le traité. De cette manière il ne s'abaissa jamais dans sa négociation ; et se ménageant avec ces esprits capricieux, il soutint l'autorité royale, et se maintint toujours dans la liberté de leur parler comme à des sujets révoltés qui devoient attendre un rude châtiment de leur faute.

Le maréchal Du Plessis étoit logé dans une petite maison hors du bourg de Lormont, fort proche de Bordeaux et qui voyoit dans le port, où ces députés venoient souvent traiter avec lui. Sa douleur étoit de voir en sa présence prendre et raser le château Trompette : mais ce ne fut point sans prédire aux députés le malheur qui suivroit cette action ; qu'on le rebâtiroit à leurs dépens, et meilleur qu'il n'étoit ; que présentement c'étoit une mauvaise place, mais qu'à l'avenir on y en construiroit une si bonne, que ce canal, ni la facilité que les Espagnols avoient de les secourir par là, ne pourroient les garantir de ce malheur infaillible.

Le maréchal Du Plessis demeura long-temps dans cette maison proche d'eux. L'évêque de Comminges, son frère (1), l'y vint voir. Le maréchal le pria d'aller à Bordeaux, où il pourroit négocier avec le parlement, et lui mander tous les jours ce qu'il avanceroit pour les intérêts du Roi. Ce prélat le fit. Sauvebœuf commandoit les armes des Bordelois ; et comme il vit que l'évêque de Comminges négocioit utilement pour les intérêts du Roi avec le président de La Tresne, il entra dans le parlement, dit que cet évêque étoit venu pour le corrompre ; qu'il lui avoit offert, de la part du cardinal, le bâton de maréchal de France et le gouvernement du Limosin, s'il vouloit abandonner le parti de Bordeaux ; mais qu'il périroit plutôt que d'écouter aucune proposition, quelque avantageuse qu'elle lui pût être, au préjudice du parti qu'il avoit embrassé. Ce discours, quoique plein de suppositions et de faussetés, ne laissa pas d'avoir son effet : on répandit parmi le peuple ce que Sauvebœuf avoit dit dans le palais ; on l'émut contre l'évêque de Comminges ; et comme il sortoit de la maison professe des jésuites, où il avoit dîné avec l'évêque de Bazas, il vit son carrosse environné de bouchers qui avoient tous un grand couteau en la main ; et un homme assez bien fait et assez bien vêtu vint à lui, et lui dit qu'on avoit résolu le matin, parmi la bourgeoisie, de le tuer ; mais que lui qui parloit, avoit obtenu tout le jour pour lui en donner avis ; qu'il lui conseilloit de sortir de la ville, parce que si on l'y trouvoit le lendemain il seroit assurément mis en pièces. L'évêque de Comminges remercia celui qui lui donnoit cet avis, et le pria de lui dire son nom, afin qu'il sût à qui il avoit obligation de la vie : cet homme lui répondit en riant qu'il lui étoit peu important de savoir de qui lui venoit cet avis, mais il lui importoit beaucoup d'en profiter. Tous les bouchers qui avoient le couteau à la main ajoutèrent : « Le plus tôt c'est le meilleur. » Cette insolence rompit une conférence où l'évêque de Comminges et le président de La Tresne espéroient que les Bordelois résoudroient de mettre les armes bas et d'aller faire leur traité avec le maréchal Du Plessis. Ce prélat alla trouver le maréchal Du Plessis, son frère, à Lormont, où le parlement lui envoya le lendemain des députés pour le convier à retourner à Bordeaux et d'y continuer la négociation. Le parlement donna un arrêt par lequel il ordonna qu'il seroit informé, à la diligence du procureur général, contre ceux qui étoient venus menacer l'évêque de Comminges ; mais le maréchal Du Plessis ne crut pas que cet arrêt pût garantir son frère de la fureur de ce peuple, et il ne voulut pas souffrir qu'il retournât à Bordeaux. Ce maréchal eut lui-même souvent avis qu'on avoit dessein de le venir assassiner à La Roque de Lormont, où il étoit logé ; mais cela ne lui fit point changer de langage ni de poste, bien qu'il n'eût personne pour le garantir d'une insulte. Il persista dans ces sentimens fermes et justes, voulant absolument que l'autorité royale fût rétablie dans cette ville révoltée, et qu'il ne se fît aucun traité avec ces rebelles.

(1) Gilbert de Choiseul Du Plessis-Praslin, évêque de Comminges en 1646, évêque de Tournay en 1671 mort en 1689.

Cette pensée s'accorda pour quelque temps avec les ordres qu'il avoit du Roi, par le moyen du cardinal Mazarini. Le duc d'Epernon s'approcha de Bordeaux avec des troupes, et le comte Du Dognon avec des vaisseaux de guerre. Cela obligea le maréchal Du Plessis de se retirer à Blaye, où il reçut de nouveaux ordres pour ne point rompre le traité. Nos vaisseaux poussèrent les leurs jusque dans leur port et en prirent deux ou trois. Notre petite armée de terre les tenoit fort resserrés, ayant toujours quelque avantage sur eux; tellement que le maréchal Du Plessis étant en peine comme il renoueroit le traité, ces petits succès avantageux lui en donnèrent le moyen.

Ceux de la ville ayant prié leur archevêque de l'aller voir à Blaye, son entremise servit à cet effet; et comme le maréchal Du Plessis connut quelque frayeur parmi ces gens-là, il crut qu'il étoit expédient d'accroître sa fierté. Elle lui réussit, parce que l'archevêque étant retourné, leur fit connoître que rien ne le feroit relâcher des conditions proposées. Cela fut suivi d'une autre députation en termes beaucoup plus soumis, bien que ce fût par des plus mutins du parlement. Blaru de Mauvesin, père de ce procureur syndic dont nous avons parlé, fut le principal de la bande. Leurs propositions s'approchoient assez de ce que le maréchal Du Plessis avoit pouvoir de leur accorder; mais comme il ne vouloit rien faire sans que le conseil l'eût approuvé, et cela ne se pouvant qu'avec quelque espace de temps, avant que ses courriers fussent de retour ces rebelles changeoient de sentimens, soit qu'ils fussent rassurés de leur frayeur, soit que les correspondans qu'ils avoient à la cour leur donnassent des espérances d'être soutenus puissamment. Lorsque le maréchal Du Plessis se mettoit en termes de conclure avec eux, il les trouvoit changés : deux ou trois fois telles choses lui arrivèrent.

L'état où se trouvèrent les affaires du Roi près de sa personne, la protection qu'avoit Bordeaux fut si puissante, et tout se trouva tellement opposé auprès du Roi à ce que le maréchal Du Plessis avoit résolu sous son bon plaisir avec les Bordelois, que cela obligea le cardinal d'envoyer au maréchal un traité tout fait, qu'il avoit continuellement refusé depuis six semaines, et bien éloigné des avantages que le sien donnoit à Sa Majesté. L'on écrivit au maréchal Du Plessis de signer tous ces articles, et le cardinal lui déclara qu'il n'étoit plus temps de rien prétendre de mieux; qu'on avoit été forcé d'accorder des choses si désavantageuses en considération de l'état où étoit M. le prince avec le Roi; et qu'en un autre temps, où Sa Majesté seroit plus autorisée, on rétabliroit tout en son premier état.

Le parlement de Paris s'intéressa fortement pour celui de Bordeaux; et ces deux puissances, jointes ensemble à cette occasion, donnèrent bien à juger que la suite en seroit fort préjudiciable au bien de l'Etat : tellement que cette dernière conduite à l'avantage des Bordelois, fit assez croire au maréchal Du Plessis qu'on verroit bientôt éclater quelque chose de fort considérable.

Ce traité fut donc signé, et le maréchal Du Plessis reçu dans Bordeaux avec beaucoup d'honneur. Il se rendit au parlement; et parce qu'on avoit jugé à propos, avant son départ de Paris, de lui donner des lettres de conseiller d'honneur dans le parlement de Bordeaux, il y fut reçu en cette qualité, ayant été dispensé de toutes les sollicitations et autres formalités qui précèdent ordinairement de telles réceptions. Il proposa dans l'assemblée des chambres ce qu'il crut nécessaire en cette occurrence pour le service du Roi, et demeura dans la ville quelque temps pour l'exécution de ce qui étoit porté dans le traité, et pour le rétablissement de ceux qui levoient les droits de Sa Majesté.

Il se présenta une chose fort particulière pendant le séjour qu'il fit à Bordeaux. Le baron de Batteville s'y rencontra, de la part du roi d'Espagne, pour y fomenter la rebellion, espérant, par les offres qu'il faisoit à ces rebelles de grands et puissans secours, qu'il les empêcheroit d'entrer dans leur devoir, de quelque manière que ce fût. Le maréchal Du Plessis ne voyant pas que cet homme fût en sûreté par le traité, puisqu'il n'en étoit rien dit, crut qu'il rendroit un service agréable s'il le pouvoit faire arrêter. Cette entreprise dans la ville étoit hardie et devoit paroître impossible, si l'on n'examinoit pas ce que le maréchal Du Plessis avoit préparé à cette fin.

Sauvebœuf et Saint-Angel, qui servoient les Bordelois, avoient chacun leur brigue dans la ville et parmi les gens de guerre, et étoient mal ensemble. Sauvebœuf étoit fort attaché d'intelligence avec Batteville; Saint-Angel étoit homme de qualité, fort estimé dans son parti, et qui désiroit de se rétablir dans les bonnes grâces de Sa Majesté par quelque action d'éclat qui réparât sa faute. Le maréchal Du Plessis s'appliqua autant qu'il put à le gagner : il y réussit heureusement, et fit tant qu'il s'offrit à lui avec tous ses amis pour faire ce qu'il désireroit, et même en ce qui regardoit Batteville. Le maréchal Du Plessis dépêcha au cardinal, et l'informa du séjour de Batteville à Bordeaux, et com-

bien il seroit utile au service du Roi qu'il ne s'en retournât pas impunément en Espagne, puisqu'il n'étoit point compris dans le traité ; que si l'on ne trouvoit point à propos de le faire arrêter dans la ville, on le pouvoit facilement quand il en sortiroit pour aller s'embarquer, en faisant avancer pour cet effet quelques-unes des troupes qu'avoit le duc d'Epernon près de Bordeaux, avec qui le maréchal Du Plessis s'étoit entendu pour cela. Mais le cardinal avoit des pensées qui pouvoient avoir des suites embarrassantes, qui furent même exécutées avant que la dépêche du maréchal touchant Batteville fût arrivée à la cour ; et peut-être fut-ce la cause qui fit qu'on envoya un passe-port au maréchal Du Plessis pour Batteville, presque en même temps que la nouvelle de la prison de M. le prince, du prince de Conti et du duc de Longueville.

Aussitôt que Batteville eut son passe-port et que le maréchal Du Plessis eut donné les ordres nécessaires pour l'exécution du traité, il partit pour retourner à la cour. Elle étoit encore en Normandie quand il arriva à Paris, où il trouva un ordre d'y attendre Leurs Majestés, qui revinrent peu après avec dessein de n'y pas faire grand séjour, et de se rendre en Bourgogne pour rétablir l'autorité du Roi dans cette province [1650], que les partisans de ceux qui soutenoient la Ligue travailloient à détruire.

C'étoit dans les premiers mois de l'an 1650 que Leurs Majestés prirent le chemin de Dijon, et que le maréchal Du Plessis reprit aussi le soin du jeune prince dont on lui avoit confié la conduite. C'étoit avec toute l'application possible qu'il essayoit de ne rien oublier pour son éducation ; et bien que les emplois honorables qu'on lui donnoit fussent une marque de l'estime qu'on avoit pour lui, il ne pouvoit néanmoins s'y plaire, puisqu'ils le détournoient de ce dont il faisoit sa principale affaire.

Aussitôt que Leurs Majestés furent à Dijon, elles pensèrent sérieusement à tout ce qu'il falloit pour le siége de Bellegarde. Le cardinal Mazarini, qui avoit fait donner le commandement de l'armée au duc de Vendôme comme gouverneur de la province, voulut voir le commencement de cette entreprise, et s'avança à Saint-Jean-de-Losne, où il fit venir le maréchal Du Plessis. Le lendemain on fut reconnoître la place ; le cardinal s'en approcha plus qu'aucun autre ; puis ayant pris avis du maréchal sur ce qu'il y avoit à faire, il s'en retourna à Dijon, d'où peu de jours après il repartit avec le Roi pour le même voyage, faisant commander encore au maréchal Du Plessis d'accompagner Sa Majesté, parce qu'on vouloit prendre ses conseils pour la continuation de cette attaque.

La place se rendit ; le Roi retourna à Paris, mais ce fut avec intention de donner le commandement de la principale armée au maréchal Du Plessis, sans considérer l'attachement qu'il avoit auprès de Monsieur. On lui ordonna de s'y disposer : la chose pressoit ; et comme il n'avoit pas le temps de faire l'équipage dont il avoit besoin pour cette grande campagne, il part de Paris sans aucune des choses qui lui étoient nécessaires. Il avoit perdu tous ses chevaux de service au retour d'Italie ; c'est pourquoi le cardinal lui fit donner de l'argent pour commencer les grandes dépenses qu'il avoit à faire ; il lui fit même prêter de la vaisselle d'argent, parce que la sienne étoit demeurée à Mantoue, où il l'avoit vendue pour la subsistance des troupes, et lui fit assurer dix mille francs par mois pour sa dépense.

Il se rendit à La Fère afin d'y assembler l'armée. Le jour suivant il joignit quelques troupes à Crécy-sur-Serre, qu'il jeta sans peine dans Guise, sous le marquis d'Hocquincourt (1), lieutenant général, parce que les ennemis s'assembloient en un lieu qui lui donnoit jalousie pour cette place, qui étoit fort mal pourvue, et puis il se retira à La Fère pour attendre le reste de l'armée.

Les ennemis, depuis la guerre commencée entre les deux couronnes, n'avoient jamais été si forts en campagne que cette année 1650 ; et comme ils voyoient les troupes du Roi encore toutes séparées, il leur sembloit qu'ils ne devoient pas donner de temps à celui qui les commandoit de se reconnoître, et que, n'ayant jamais servi sur ces frontières, il devoit apparemment se trouver assez embarrassé d'avoir de si puissantes forces sur les bras et de beaucoup moindres pour les soutenir.

Les généraux de l'armée d'Espagne eurent d'abord la pensée d'assiéger Guise. Ils s'en approchèrent ; mais ils reconnurent que le marquis d'Hocquincourt s'y étoit jeté avec un assez grand corps de cavalerie et d'infanterie, pour leur en empêcher l'entreprise ; et cela fit qu'ils se contentèrent de montrer leur puissante armée à la place : et après quelques légères escarmouches avec les troupes du marquis d'Hocquincourt, ils passèrent la rivière d'Oise à l'abbaye d'Origny. Le maréchal Du Plessis, qui voit leur jalousie pour toutes les grandes places, n'avoit pas oublié de munir d'hommes celle de

(1) Charles de Mouchy d'Hocquincourt, maréchal de France en 1650, tué devant Dunkerque en 1658.

Saint-Quentin : aussi les Espagnols ne s'y attachèrent point, mais au Catelet, qu'ils emportèrent en trois jours.

Le maréchal Du Plessis ne voulant pas tenir plus long-temps dans Guise le grand corps qu'il y avoit jeté, pour ne pas consumer en peu de jours les vivres d'une garnison capable de soutenir un siége, retira le marquis d'Hocquincourt, laissant au choix de Bridieu, gouverneur de la place, d'y tenir telles troupes et en telle quantité qu'il croiroit lui être nécessaire pour une vigoureuse défense ; ce qu'ayant fait, il s'en trouva bientôt en besoin, parce que les ennemis l'assiégèrent aussitôt qu'ils eurent pris le Catelet. Ce fut au maréchal Du Plessis de penser à ce qu'il avoit à faire pour le secours de ce poste si important, et de presser le cardinal Mazarini de faire promptement avancer les troupes dont on vouloit que l'armée fût composée, et qui n'avoient point encore été assemblées. On redoubla de nouveau tous les ordres pour cela.

Le cardinal, laissant le Roi à Compiègne, vint deux fois à La Fère conférer avec le maréchal Du Plessis. Tous ceux qui avoient connoissance des choses de la guerre étoient recherchés pour donner leur avis dans une occurrence si délicate ; et le cardinal étant dans la chambre du maréchal, qui avoit eu quelques accès de fièvre, lui voulut montrer par écrit les pensées du maréchal de Rantzaw pour le secours de Guise. Le commencement de ses avis contenoit les difficultés qui s'opposoient à ce dessein ; le milieu continuoit à faire voir les peines qu'on auroit à les surmonter ; et la fin remettoit le tout au jugement de ceux qui étoient sur les lieux et qui devoient exécuter les choses. Le cardinal, qui pensoit produire au maréchal Du Plessis des conseils bien efficaces pour l'aider à ce grand secours, fut surpris de ne trouver dans cet écrit que les causes qui rendoient l'affaire difficile, et qui avoient été déjà prévues par tous ceux à qui l'on en avoit parlé ; tellement qu'après plusieurs conseils tenus, le cardinal laissa la conduite de cette action au maréchal Du Plessis.

Il ne fut pas long-temps à prendre sa résolution : elle fut de marcher avec toute l'armée, à l'instant qu'elle seroit assemblée, à la vue de celle qui faisoit le siége, afin d'y prendre le parti le plus convenable, et dont il feroit un meilleur jugement après avoir reconnu toutes choses.

L'armée du Roi, partant de Tramecy près La Fère, se trouva dans une marche à la vue des ennemis, près de Vadancourt. La diligence fut assez grande, ayant fait sept lieues, marchant toujours en bataille. Les ennemis, qui ne nous croyoient pas encore ensemble, furent surpris de nous voir si proches d'eux. Le dessein du maréchal Du Plessis, en partant de La Fère, avoit été de chercher les moyens d'ôter les vivres aux ennemis, afin que, s'il y pouvoit réussir, il ne hasardât point, par l'attaque des lignes, la perte des troupes du Roi, qui étoit fort à craindre, vu la grande différence de nos forces avec celles des ennemis.

Cette considération lui ayant fait consulter toutes les pratiques du pays, il s'arrêta particulièrement à l'avis de l'abbé de Migneux, qui, plein de bonne volonté et de zèle au service du Roi, étoit venu à l'armée à dessein d'y servir en ce dont il seroit trouvé capable ; et comme il avoit beaucoup d'habitude avec les peuples du pays, le maréchal le commit pour les commander. Il les plaça avec leurs armes sur les passages les plus étroits et dans les bois par où nécessairement les vivres des ennemis devoient passer, et leur ordonna de faire un grand abattis d'arbres, et des gardes bien exactes, que faisoient aussi des gens de guerre mêlés avec eux et commandés par Bougi, maréchal de camp, et surtout d'être incessamment dans ces pas étroits, afin que, n'en bougeant point, les ennemis ne pussent prendre le temps de rien faire passer en leur absence. Mais le maréchal Du Plessis ne croyant point ces précautions suffisantes pour ce qu'il désiroit, pensa qu'il falloit envoyer un plus grand corps de troupes, et ne le pas confier entièrement à ces paysans et à ce peu de gens de guerre ; et comme il avoit cinq lieutenans généraux sous lui, qui commandoient chacun un corps composé de cavalerie et d'infanterie, il crut qu'il étoit bon de les y envoyer l'un après l'autre. Il commença par Villequier et continua selon l'ancienneté de chacun.

Cependant le cardinal Mazarini, qui étoit venu à Saint-Quentin, et le lendemain à l'armée, pressa le maréchal de lui déclarer dans quels sentimens il étoit pour le secours de Guise, parce que le Roi étant pressé de marcher en Guienne, il eût bien voulu, avant que de s'éloigner, voir ce qui réussiroit de ce siége, le salut ou la perte de cette place étant de si grande conséquence qu'elle pouvoit donner, dans l'état présent des affaires, des mouvemens bien différens.

L'on tint plusieurs conseils ; et dans le dernier, tous ceux qui eurent ordre de parler n'osèrent, de peur de fâcher le cardinal, n'être pas de l'opinion d'attaquer les lignes. Le maré-

chal Du Plessis, après avoir entendu chacun, dit que lui-même étoit plus d'avis que personne de hasarder la perte de l'armée du Roi, plutôt que de laisser faire aux ennemis une conquête si avantageuse pour eux; mais qu'on pouvoit espérer un succès favorable de ces passages fermés, que l'on savoit déjà la disette fort grande dans le camp espagnol; que la place n'étoit point si pressée qu'on ne pût voir dans deux ou trois jours l'effet de ce que nous avions commencé; qu'il étoit fort à propos de ne rien précipiter, d'autant plus qu'on ne pouvoit entreprendre l'attaque des lignes qu'avec un très-grand péril, tant parce que l'armée des ennemis étoit le double de la nôtre, que parce qu'il falloit passer une rivière pour aller à eux, ou les attaquer par un endroit qu'ils soutiendroient facilement, n'y ayant que peu d'espace à garder; que cependant l'on essaieroit d'empêcher le convoi qu'on savoit être en chemin pour les ennemis; qu'on feroit reconnoître tous les endroits où l'on pourroit faire les attaques de la circonvallation; et que, pour mieux pourvoir à poser les obstacles qu'on vouloit mettre à ce convoi, on enverroit encore un petit corps de cavalerie à La Capelle, afin que s'il prenoit le chemin pour passer devant cette place, il ne le fît pas impunément. Le cardinal Mazarini s'étant arrêté à ce dernier avis, il quitta l'armée pour retourner auprès du Roi, avec peu d'espérance (ce qu'il a depuis avoué) du salut de Guise.

Le jour suivant, le grand convoi de vivres et de munitions de guerre des ennemis passa à la vue de La Capelle, escorté de douze cents chevaux, et tous bien informés que nous n'y en avions pas deux cents, composés des compagnies des chevau-légers du cardinal, commandées par Gonterey qui en étoit cornette; de celle du maréchal Du Plessis, commandée par Parpinville qui en étoit lieutenant; de celle de Roquespine, gouverneur de La Capelle, et de quelques autres, qui ayant vu passer ce convoi, le chargèrent en queue si à propos et si vigoureusement, que ce petit nombre d'hommes battit et dissipa ce qui pouvoit donner de quoi vivre, et des munitions de guerre pour une partie de ce qui restoit à faire au siége.

Cela étonna tellement les ennemis et les mit en si grande nécessité, qu'après avoir attendu quelques jours un autre convoi qui venoit par un chemin différent, et qui lui fut heureusement empêché par les précautions que nous avons dites, voyant que la mine qu'ils avoient fait jouer au château du côté de la ville n'avoit fait qu'escarper davantage la hauteur où il se falloit loger, ils se résolurent à lever le siége.

Le maréchal Du Plessis, voyant un convoi défait et un autre empêché, pouvoit avec raison prétendre que la place seroit délivrée par le défaut de vivres dans le camp ennemi. Toutefois, ne se voulant fier entièrement à cette ressource, il pensoit toujours à celle d'un effort, et pour cet effet envoyoit presque toutes les nuits reconnoître la circonvallation, et surtout proche le camp du maréchal de Turenne. Cet endroit se trouvoit seulement fermé par un bois, sans autre travail; en sorte que le maréchal Du Plessis se résolvoit de s'attacher à cette attaque, si l'autre moyen ne lui réussissoit. Il avoit même déjà fait écrire tous les ordres pour cela, lorsqu'à la pointe du jour un François qui se vint rendre l'avertit de la retraite des ennemis. A l'instant il fait mettre toutes les troupes en bataille; et lui-même, avec dix ou douze, va reconnoître la marche de cette armée, que la faim avoit fait décamper.

Il monte vers le village de l'Echelle, proche de la circonvallation, et d'égale hauteur à la plaine par où les Espagnols se retiroient. Il demeura quelque temps à les considérer avec bien de la joie, voyant une grande armée, composée de plus de vingt-cinq mille hommes de pied et de plus de quatorze mille chevaux, être obligée par sa conduite de lever le siége d'une si importante place, devant une armée moins nombreuse de la moitié que celle des assiégeans. L'endroit où il étoit se rencontroit justement dans le flanc de la marche des ennemis, où ne pouvant demeurer plus long-temps, de crainte d'être aperçu, il fut, par le dedans de la circonvallation, prendre la queue de leur armée; et l'ayant trouvée dans un temps que les dernières troupes en sortoient, il y demeura sans inquiétude à les considérer, jusques à ce que Navailles, maréchal de camp, qui étoit avec lui, lui ayant fait prendre garde que la tête prenoit à gauche, comme pour tomber sur l'armée du Roi, il partit pour retourner au camp avec toute la diligence possible.

L'inégalité étoit si grande entre les deux armées, quand la nôtre auroit été toute ensemble, qu'y en ayant la moitié dehors pour empêcher les vivres aux ennemis, on devoit appréhender un combat général en campagne; car pour l'attaque d'une circonvallation, une moindre armée le peut contre une supérieure, parce que celle qui attaque n'a pas affaire à tout le corps ennemi, qui se trouve séparé dans tous les quartiers, et qu'on essaie d'en surprendre un en faisant plusieurs fausses attaques. La nuit, on ne s'attire pas un si grand corps sur les bras; et

quand on entre dans les lignes, l'étonnement se met d'ordinaire parmi les assiégeans, que l'on prend en détail, après avoir forcé les retranchemens, et on les en chasse quasi toujours avec grande perte pour eux. Mais en cette occasion ce n'étoit pas de même, le maréchal Du Plessis avoit raison d'appréhender que les ennemis ne tombassent sur lui. C'est pourquoi il fit promptement passer la rivière d'Oise à ce qu'il avoit de troupes sur un méchant pont dont il se servoit pour aller inquiéter les ennemis; et les ayant fait entrer dans la circonvallation, et sous le canon de Guise, il se tira d'une grande peine.

Le général Rose avoit eu ordre du maréchal Du Plessis de le venir trouver dans le camp des Espagnols avec une partie de la cavalerie qu'il commandoit, afin de prendre leur queue, et, sans s'engager à rien, les suivre avec un petit corps. Mais au lieu d'exécuter son ordre, croyant faire quelque chose de bien plus beau, il monta par un défilé à ce village de l'Echelle, et se trouva d'abord dans la plaine, où toute l'armée ennemie étoit en marche, sans pouvoir plus se retirer que par ce même défilé qui l'avoit conduit au village; tellement que si le maréchal de Turenne eût continué de le pousser comme il avoit commencé, s'étant rencontré par malheur près de lui, il l'auroit défait, et ensuite le reste de l'armée, à laquelle Rose auroit dû se rejoindre en fuyant; mais heureusement on ne l'attaqua point.

Le maréchal Du Plessis s'étant retiré de cet embarras, demeura bien en peine le reste du jour pour l'autre partie de l'armée du Roi qui s'opposoit aux vivres des ennemis, de crainte qu'elle ne les rencontrât en leur chemin; mais, par l'avis qu'il lui fit donner, elle se mit en lieu sûr, et la joie du siége de Guise levé fut complète.

Le maréchal Du Plessis en donna promptement part au cardinal Mazarini, qui en reçut la nouvelle avec le plaisir qu'on se peut imaginer. L'importance de la place et la manière dont on la sauva firent estimer la conduite du général de l'armée. Le cardinal lui en écrivoit fort obligeamment, lui faisant espérer que cette action de capitaine lui produiroit, outre sa gloire, des avantages considérables pour l'établissement de sa maison.

Les ennemis se campèrent à trois petites lieues de Guise, en lieu de fourrage, et propre à tirer les vivres dont ils avoient grand besoin. Le maréchal cependant fit raser les tranchées et les lignes des Espagnols, et mit dans Guise des poudres et des farines autant qu'il put, dans la disette où il étoit de toutes choses. Il alla camper à Riblemont pour trouver du fourrage attendant ce que les ennemis voudroient entreprendre. Il étoit obligé de se tenir toujours sur la défensive, parce qu'il s'en manquoit tout au moins la moitié qu'il ne fût aussi fort que l'archiduc, outre les ordres qu'il avoit de ne point hasarder de combat général, si ce n'étoit pour sauver quelqu'une des plus importantes places de la frontière, ou les grandes villes au dedans du royaume, comme Reims, Châlons et Soissons, dont la perte pouvoit entraîner celle de la France, en donnant lieu aux ennemis de s'y établir pendant l'éloignement du Roi et de s'avancer jusques à Paris.

Toutes ces raisons, qui faisoient agir le maréchal Du Plessis avec beaucoup de retenue, faisoient aussi que partout où l'armée séjournoit il étoit obligé de se retrancher. Il détachoit souvent les lieutenans généraux qui servoient sous lui, avec les corps qu'ils commandoient, tantôt pour aller vers Arras, une autre fois vers la Meuse ou du côté de Rheims, suivant les différens avis qui lui venoient de ce que les ennemis avoient dessein de faire. Ce qui lui sembloit dans cet instant de plus apparent regardoit le siége de La Capelle. La place est petite, et n'étoit pas du nombre de celles pour qui il avoit ordre de hasarder une bataille; néanmoins il eût bien voulu ôter la pensée aux ennemis d'en faire l'attaque. Pour cet effet, comme on lui avoit proposé depuis quelques jours d'entreprendre sur le fort de Lescarpe près de Douay, par le moyen d'une intelligence qu'avoit dans cette place le chevalier de Monteclair, gouverneur de Dourlens, il crut l'occasion favorable pour en tenter l'exécution, s'imaginant que cette entreprise, l'obligeant de s'avancer de ce côté-là, pourroit infailliblement rompre les mesures que les ennemis avoient prises pour le siége de La Capelle, et espérant de gagner toujours quelque temps, qui en semblables occasions peut donner de grands avantages.

Le maréchal Du Plessis avoit ordre de ne rien entreprendre de cette nature sans le communiquer au duc d'Orléans et sans son approbation. Il écrivit au secrétaire d'Etat, qui étoit à Paris de la part du Roi auprès de ce prince; et lui rendant compte de son dessein, il lui fit voir que ce n'étoit que pour rompre celui que les ennemis pouvoient avoir pour le siége de La Capelle, ou de quelque autre place. Ce dessein des ennemis pouvoit être jugé infaillible, puisqu'ils n'auroient pu s'empêcher de suivre un corps de troupes qu'ils auroient vu marcher dans leur pays, ainsi que le projetoit le maré-

chal Du Plessis, qui, n'ayant pas envie d'y mener toute l'armée, vouloit seulement, avec de la cavalerie et quelque infanterie choisie, attirer les ennemis du côté de son entreprise, sans trop s'éloigner des places où il pouvoit trouver de la sûreté en cas qu'il fût suivi d'un corps plus considérable que le sien, et de s'aider des garnisons voisines pour la première action de l'entreprise. Il ne la considéroit pas tant pour le succès heureux qu'il en pouvoit avoir, que pour empêcher ou retarder la prise de quelque autre place.

Pour cet effet, il envoya le chevalier de Monteclair à Dourlens et à Arras, afin de préparer les choses de manière que si le duc d'Orléans eût approuvé la proposition, on tâchât promptement de l'effectuer; mais ayant eu réponse différente de ce qu'il prétendoit, et le duc d'Orléans craignant que le maréchal ne s'engageât avec péril dans le pays ennemi, il fallut abandonner cette pensée, qui bientôt après fut jugée bonne, parce qu'à six jours de là les Espagnols attaquèrent La Capelle; et sans doute ils ne l'auroient pas fait si le maréchal eût suivi son dessein.

Il eût bien eu celui de secourir la place de vive force s'il eût eu la liberté de le faire; il y eût même jeté des hommes pour rendre le siége plus difficile, si le gouverneur ne lui eût mandé qu'en augmentant sa garnison il hâtoit sa perte, parce qu'il manquoit de pain; et bien que le maréchal Du Plessis n'eût pas les moyens de la part du Roi d'avoir de la farine pour lui en envoyer, il en fit toutefois charger à Laon par son crédit: mais les ennemis étoient postés de manière, et même avant le siége, que des charrettes, ou bêtes de voitures, ne pouvoient entrer dans la place, et il ne fut pas possible d'y conduire des farines. La ville ne se rendit pourtant pas faute de vivres ni faute d'hommes. Le maréchal Du Plessis s'étoit avancé à Marle, pour essayer par le voisinage de prendre quelque conjoncture avantageuse, ou pour le moins incommoder les ennemis; mais tout cela ne sauva point les assiégés, qui firent leur capitulation.

Le maréchal Du Plessis songea aussitôt à ce que les ennemis pouvoient faire ensuite, appréhendant surtout la perte de Reims. Il envoya La Ferté-Senneterre, avec le corps qu'il commandoit, derrière cette grande ville, et lui donna ordre de s'y jeter en cas qu'il vît les ennemis s'en approcher. Il mit des troupes dans Laon, il envoya Hocquincourt avec son corps à Saint-Quentin, avec ordre de pourvoir Guise en cas de besoin. Et parce que le cardinal, en le quittant, lui avoit recommandé que toutes les fois qu'il verroit l'armée des ennemis en liberté d'entreprendre, quand même il n'y auroit point d'apparence de craindre pour Arras, il y mît un corps de troupes, afin que cette place ne fût jamais en péril, il y fit marcher Villequier avec celui qu'il commandoit, et s'en vint à La Fère avec quelques gens, afin qu'étant au milieu de toutes les places de la frontière, il pût se porter où le besoin l'appelleroit, en rassemblant toutes ses forces.

Il y fut peu de jours sans voir le dessein des ennemis. Ils tombèrent sur Château-Portien et sur Rethel, où l'on n'avoit mis personne, pour n'y vouloir pas perdre des gens de guerre. Aussitôt que le maréchal apprit cette nouvelle, il pensa qu'avant que ces postes fussent, il falloit sauver Reims et gagner le devant des ennemis. Il marche donc, prend les troupes qu'il avoit mises dans Laon, commandées par son lieutenant général, laissant au marquis de Cœuvres assez d'infanterie pour se défendre contre un siége, et avec toute la diligence possible, allant jour et nuit sans s'arrêter, passe la rivière au Pont-d'Arsy à gué, et sur un fort méchant pont fait à la hâte avec des bacs, et arrive le lendemain de son départ de La Fère, 16 août, à Fismes, assez tard pour ne se pouvoir avancer davantage. Le lendemain il se porta à Reims, laissant ses troupes à Fismes. Il trouva La Ferté-Senneterre avec les siennes campé aux portes de la ville, et en assez mauvaise intelligence avec les habitans, parce qu'ils avoient déjà commencé d'écouter les propositions de neutralité que les ennemis leur avoient faites: tellement que le maréchal crut devoir s'appliquer lui-même, ayant quelque habitude dans la ville, aux moyens qui pourroient leur ôter ces pernicieuses pensées.

Les Espagnols pouvoient aussi avoir dessein, après s'être logés à Rethel, d'entreprendre sur Sainte-Menehould ou sur les autres places de la Meuse. C'est pourquoi il envoya La Ferté-Senneterre entre Verdun et la rivière d'Aisne, pour aller avec son corps de troupes où le besoin l'appelleroit. Cependant les nouvelles vinrent à Reims que Château-Portien et Rhetel s'étoient rendus, et qu'apparemment les ennemis marcheroient vers Reims, où le maréchal fit approcher ce qu'il avoit laissé à Fismes, sans dessein pourtant de le faire entrer dans la ville, voulant prouver aux habitans que c'étoit avec grand tort qu'ils avoient écouté les ennemis, puisqu'il n'avoit d'envie que de les soutenir sans les opprimer.

Cette manière de traiter si douce les obligea

de se repentir, au moins en apparence, et rejetant leur faute, qu'ils n'avouoient pourtant que tacitement, sur le mauvais traitement qu'ils disoient avoir reçu des troupes qui s'étoient approchées depuis peu de leur ville, ils protestèrent de leur obéissance et de leur fidélité au service du Roi, et de l'affection et créance qu'ils avoient pour le maréchal Du Plessis, à qui ils promirent de faire tout ce qu'il désireroit d'eux; et lui de sa part, de ne rien exiger de leur bonne volonté que ce qui seroit absolument nécessaire pour leur conservation, et de ne point faire entrer les troupes dans la ville qu'à l'extrémité, et quand eux-mêmes le jugeroient à propos.

Dans le temps que le maréchal Du Plessis partit de La Fère, il dépêcha au marquis d'Hocquincourt et à Villequier pour les faire revenir vers lui; ce que le premier fit promptement, parce qu'il n'étoit pas éloigné, et fut incontinent joint à ce qui étoit campé à une lieu de Reims. Aussitôt que les ennemis se virent en possession des passages sur l'Aisne, de Rethel et de Château-Portien, ils pensèrent à s'en prévaloir; et comme leur dessein étoit d'entrer en France le plus avant qu'ils pourroient, et de se rendre maîtres de quesques-unes de ses grandes villes, comme de celles de Reims, de Châlons ou de Soissons, ils se mirent en état d'y réussir autant qu'ils pourroient, se munissant des choses nécessaires pour en venir à bout.

Le maréchal Du Plessis, qui étoit posté auprès de Reims, avoit placé le marquis de La Ferté-Senneterre de telle sorte avec les troupes de son corps, qu'en regardant le côté de la Meuse, si les ennemis eussent marché à Châlons, il y eût toujours été plus tôt qu'eux; si bien que Reims et Châlons étant en sûreté, il n'y avoit plus à craindre que pour Soissons. Le maréchal ne voulant point laisser cette importante place en péril, manda à Villequier de marcher incessamment pour s'y jeter, et logea d'Hocquincourt à Fismes, sur la rivière de Vesle, pour faire connoître aux ennemis qu'il vouloit leur disputer tous les passages, et qu'il ne leur céderoit le terrain que lorsqu'il y seroit forcé. Son intention n'étoit pourtant pas qu'on attendît l'armée des ennemis dans un lieu qui ne se pouvoit soutenir, et d'y hasarder des troupes fixes, comme l'infanterie, qui ne se peut retirer sans beaucoup de temps, et sans une proche retraite. Aussi le maréchal fit revenir toute celle qu'avoit le marquis d'Hocquincourt, hors deux cents hommes qu'il demanda au maréchal, qui ne crut pas les lui devoir refuser pour ne le pas chagriner, quoiqu'il en prévît la perte s'il y étoit attaqué. Il avoit ordre de s'en aller à Soissons avec sa cavalerie, aussitôt que par ses partis il sauroit que les ennemis commenceroient à marcher de son côté; ce qu'il pouvoit attendre en sûreté, en rompant les ponts proche de Fismes, dont il étoit le maître, et où l'on ne pouvoit l'attaquer, puisqu'il avoit toujours le temps de se retirer: mais n'ayant pas pris toutes ces précautions, il se trouva réduit à l'extrémité, dans laquelle toutefois il fit une fort belle action.

Les ennemis l'attaquèrent inopinément; et lui prit si bien son parti, qu'encore que le succès n'en fût pas avantageux, il combattit avec tant de valeur et tant de conduite, que les ennemis le trouvoient par tous les endroits où ils attaquoient; et comme les ponts n'avoient point été rompus et qu'on passoit la rivière, qui le couvroit de toutes parts, pour venir à lui, il soutint si vigoureusement ce que faisoient les ennemis et les chargea si à propos, qu'en se faisant jour partout où il se présentoit, il gagna le temps qu'il lui falloit pour sa retraite, qui fut un peu plus précipitée qu'il n'eût été obligé de faire s'il avoit obéi à ce qui lui avoit été ordonné. Cette cavalerie se retira donc à Soissons, c'est-à-dire avec le débris de son corps, dont il laissa une bonne partie de prisonniers, avec les deux cents hommes de pied qu'il avoit voulu garder si opiniâtrement à Fismes.

Le marquis de Villequier arriva à Soissons le jour d'après, avec les troupes qu'il menoit pour s'approcher d'Arras; tellement que cette place étant hors d'insulte, le maréchal Du Plessis voyant toute l'armée des ennemis s'arrêter à Fismes, crut que les troupes qu'il avoit campées entre eux et Reims n'étoient pas en sûreté, ni cette grande ville, s'il n'y mettoit les mêmes troupes, qu'il n'avoit conduites où elles étoient que pour cet effet. Il n'avoit point à temporiser pour suivre cet avis, puisqu'en quatre heures les Espagnols pouvoient être à lui, ou, par l'autre côté de la rivière de Vesle, se jeter dans un des faubourgs de Reims avant qu'il y eût personne pour le défendre: aussi fit-il à l'instant marcher ce petit corps à la porte de la ville. Il s'étoit acquis beaucoup de créance avec les principaux qui la gouvernoient, qui virent si bien le besoin qu'il y avoit de les faire entrer, qu'à minuit elles y furent introduites, mises en bataille dans les places et dans les grandes rues, et l'ordre si bien observé qu'il n'entra pas un seul homme de guerre dans aucune maison, sous quelque prétexte que ce fût, le maréchal ne cessant point de se promener à leur tête, jusques à ce que le jour étant venu il pût résoudre si elles demeureroient dans la ville, ou s'il

les feroit camper en quelque lieu proche où il les pût assurer. Il prit ce dernier parti; et les ayant fait sortir, les mit à main gauche du faubourg de Vesle, qui les couvroit en quelque façon.

Elles y furent peu de jours, parce qu'il considéra que par l'autre côté de la rivière les ennemis, par une marche de nuit, pouvoient se rendre maîtres de ce même faubourg et s'attacher à la porte de Rethel, sans autre opposition que celle des habitans, qui ne sont guère propres à faire résistance contre des actions de vigueur. Cette considération, avec les avis qu'eut le maréchal Du Plessis que les ennemis se préparoient à marcher de l'autre côté de la rivière, comme pour exécuter le dessein dont je viens de parler, l'obligea à faire encore entrer les troupes la nuit dans la ville, avec le même ordre que la première fois; et le matin il en mit une partie dans ce faubourg qui lui donnoit tant d'appréhension, et l'autre dans celui de Vesle, faisant retrancher l'un et l'autre. Cela demeura quelques jours en cet état; mais le maréchal voyant que ce faubourg de Rethel ne pouvoit tenir avec sûreté ce qu'il y avoit de gens, se résolut de les retirer dans la ville, avec une ferme intention de ne les point loger dans les maisons, mais dans les places et dans les grandes rues, qu'il donna à l'infanterie; et mit la cavalerie allemande, commandée par Fleckestein, dans le parc de Saint-Remy, sous de grands arbres; et celle de Rose, lieutenant-général, dans le faubourg de Vesle, qui ayant un bras de la rivière devant lui et de l'infanterie pour aider à sa garde, se trouvoit en sûreté.

Le maréchal Du Plessis ayant disposé les choses en cette manière, crut les trois grandes villes de Châlons, de Reims et de Soissons hors de péril, et ne s'appliqua plus qu'à tourmenter les ennemis pendant qu'ils séjournèrent à Fismes; ce qu'il fit si heureusement, que dans ce temps-là il leur prit plus de mille chevaux et quantité de cavaliers et de fantassins, lorsqu'ils alloient au fourrage et au moulin; cette cavalerie allemande de Rose et de Fleckestein étant si propre à telle manière de faire la guerre, qu'aucun de leurs partis ne fut jamais en campagne sans en rapporter du butin et quelque avantage considérable.

Avant que nos troupes fussent enfermées dans Reims, et celles des ennemis avancées jusques à Fismes, le maréchal Du Plessis eut avis qu'ils avoient dessein sur Mouzon. Cette place étoit mal garnie d'infanterie et il eût bien voulu y en mettre; mais cela étoit bien difficile, parce que le trajet étant long, et les ennemis à Rethel pouvant aisément couper ce qu'on y enverroit, quelque chemin que l'on tînt, c'étoit visiblement perdre ce qu'on y voudroit faire passer. Le maréchal Du Plessis voyant que La Ferté-Senneterre n'y avoit point jeté d'infanterie, comme il s'en étoit chargé, se résolut de se servir de cavalerie et de ce qu'il avoit de dragons, croyant que quatre ou cinq cents cavaliers dans une place, qui pouvoient prendre chacun un mousquet, ne seroit pas un méchant renfort.

Il donne ce commandement au vicomte de Lameth, mestre de camp de cavalerie, qui marche aussitôt pour l'exécuter. Ce ne fut pas fort heureusement, parce qu'ayant rencontré près de Busancy un plus grand corps de cavalerie que le sien, après un grand combat fort long et fort opiniâtre, il se retira à Mouzon, avec perte d'une bonne partie de ce qu'il avoit amené avec lui, qui resta prisonnière, y ayant pourtant eu plus des ennemis tués que des nôtres.

Le maréchal s'appliquant à ce qu'il pouvoit juger de plus nuisible aux ennemis, essayoit, pour y bien réussir, d'être informé de leurs dessein. Comme ils envoyoient souvent à Paris conférer avec ceux qui étoient de leur intelligence, et qu'ils faisoient encore la même chose de leur camp à Stenay, le maréchal avoit sans cesse des gens de guerre sur ces deux chemins; et ce n'étoit pas inutilement, parce qu'on lui rapportoit quantité de lettres chiffrées, ou autres, qui lui donnoient beaucoup de lumières, non-seulement de ceux qui les favorisoient, mais encore de leurs projets, dont il donnoit soudain avis au secrétaire d'Etat, qui étoit toujours à Paris auprès du duc d'Orléans; et cela passoit au cardinal Mazarini, qui étoit auprès du Roi devant Bordeaux.

Pendant le séjour que les ennemis firent à Fismes, qui fut de plus de six semaines, ceux qui les commandoient firent plusieurs desseins; mais un des plus considérables fut celui d'enlever le prince de Condé du bois de Vincennes. Avant que de penser à l'entreprendre, ils voulurent se rendre Paris favorable; et par le moyen de quelques princes mal contens et autres personnes de qualité qui s'intéressoient pour la liberté de ce grand prisonnier, ils prétendirent de ne pas manquer leur coup, ou de former quelque parti considérable.

Ils y envoyèrent un Espagnol sous le prétexte de vouloir traiter de la paix avec le duc d'Orléans et proposer un abouchement de l'archiduc avec lui, en avançant l'un et l'autre pour se

voir. Mais les Espagnols n'ayant pas une véritable intention pour cela, la chose manqua de leur côté ; et les allées et venues n'ayant rien produit à leur gré d'assez considérable pour espérer que leurs partisans pussent tirer le prince de Condé du bois de Vincennes sans l'assistance de toute leur armée ou d'une partie, ils proposèrent au maréchal de Turenne, qui étoit un de leurs principaux chefs, de prendre un bon corps de cavalerie et ce qu'il faudroit d'infanterie pour s'approcher de Paris, comme il leur étoit facile, et tâcher, avec l'assistance de leurs adhérens, de forcer le château de Vincennes pour en tirer ce prince.

L'on peut dire que Dieu seul empêcha le maréchal de Turenne de consentir à cette proposition. Le bonheur du maréchal Du Plessis, que le ciel a toujours visiblement favorisé en tout ce qui lui a été de plus difficile et de plus avantageux, le sauva de ce déplaisir, que rien ne lui pouvoit empêcher d'avoir si l'on eût tenté la chose. La disposition des affaires le fera bien juger ainsi ; car le maréchal de Turenne eût pris ce parti, qui s'y pouvoit opposer ? Le dessein n'eût-il pas été exécuté avant que le maréchal Du Plessis eût pu être à moitié chemin pour y remédier ? S'il eût voulu y aller avec ce qu'il avoit dans Reims, il couroit risque de se perdre et Reims en même temps, qui, se trouvant degarni, eût reçu volontairement les Espagnols, ou y eût été forcé par leur armée qui étoit à Fismes. Si les corps de La Ferté-Senneterre, de Villequier et d'Hocquincourt se fussent joints au sien, il leur eût fallu plus de temps pour marcher ; ainsi on en laissoit assez au maréchal de Turenne pour son entreprise. Et quand même ces trois corps fussent arrivés avant la prise de Vincennes, l'armée qui étoit à Fismes eût suivi le maréchal Du Plessis, qui se seroit trouvé en fort mauvaise posture au milieu de toutes ces grandes forces, auxquelles ne pouvant résister il auroit perdu les troupes qu'il commandoit et toutes ces grandes villes aussi ; ensuite on auroit vu le prince de Condé en liberté, Paris fort malintentionné, qui l'auroit été bien davantage après ces succès; le Roi éloigné vers Bordeaux pour une autre guerre, et qui auroit trouvé avant son retour les ennemis saisis des meilleures villes de son Etat. Toutes ces considérations donnoient de grandes inquiétudes au maréchal Du Plessis, dont il fut bien soulagé quand, par les avis qu'il avoit du camp des ennemis, il sut que le maréchal de Turenne avoit rejeté cette proposition, et, à quelque temps de là, qu'on avoit transféré les princes à Marcoussis. Ce lieu étoit assez hors de la portée des ennemis; et bien que le duc de Nemours s'offrît d'être de l'autre côté de la rivière de Seine avec des troupes pour en faciliter le passage au maréchal de Turenne, ainsi que l'apprit le maréchal Du Plessis par des lettres interceptées, écrites de Paris avec empressement, il raisonna juste et crut que le maréchal de Turenne n'ayant pas voulu marcher à Vincennes, ne le feroit pas à Marcoussis.

L'archiduc et les autres chefs de l'armée espagnole voyant que la saison s'avançoit, qu'ils perdoient force gens et beaucoup de chevaux sans espoir d'y rien profiter, à moins de hasarder quelque chose de plus dangereux, selon leur opinion, qu'il n'étoit en effet, et qu'ils ne pourroient effectuer ce qu'ils s'étoient figuré pouvoir faire, quittèrent Fismes et se retirèrent à Rethel.

Le maréchal Du Plessis, apprenant cette nouvelle, ne songea plus qu'à la sûreté des places de Laon, de La Fère, de Saint-Quentin et de Guise, et manda au marquis de Villequier de quitter Soissons avec ses troupes pour s'approcher de ces places, en sorte pourtant que les ennemis ne pussent entreprendre sur lui ; et cependant, par de continuels partis, il observoit ce que deviendroit cette grande armée. Il fit donner avis à La Ferté-Senneterre de mettre de l'infanterie dans Mouzon et dans Sainte-Menehould, qui paroissoient plus exposés et de plus facile attaque.

Les ennemis voyant pourtant Mouzon moins garni que l'autre, après avoir demeuré quelques jours à Rethel, détachèrent un corps de leur armée pour faire le siége de cette place ; et demeurant au-delà de la rivière du côté de Vandy, donnoient la main à ce siége avec toutes leurs forces, et de temps en temps envoyoient par Stenay les choses nécessaires pour hâter la prise de la place.

Le maréchal Du Plessis voyant que La Ferté-Senneterre n'avoit pu rien mettre dans Mouzon, étoit continuellement en jalousie des troupes que Ligneville commandoit pour le duc de Lorraine et qui s'approchoient de lui. Il jugea que ce n'étoit point trop de tout ce qu'il avoit de troupes pour soutenir cette province, et qu'il falloit essayer de mettre des hommes dans Mouzon par une autre voie ; il donna ordre à Villequier de voir s'il ne le pourroit point par le côté de Sedan, sort de Reims avec les gens qu'il y avoit tenus jusques alors, mande à d'Hocquincourt de le venir joindre, et se poste sur la petite rivière de Suippe, entre Reims et les ennemis, pour observer ce qu'ils feroient, et par là déterminer ce qu'il auroit à faire.

Le marquis de Villequier, suivant ses ordres, prend la route de Sedan par le côté d'Aubanton, et dans sa marche trouve quatre ou cinq cents chevaux qu'il défait heureusement, arrive à Sedan, et consulte avec le marquis de Fabert, qui en étoit gouverneur, par quel moyen on pourroit jeter des hommes dans la ville assiégée. Ils résolurent ensemble d'en mettre sur des bateaux; et bien que pour aller à Mouzon il falloit remonter la rivière, on ne laissa pas de tenter l'entreprise: mais comme il faut pour l'exécution de telles choses beaucoup de conduite et de bonheur, le dernier manqua, et le jour surprit les bateaux fort proche de Mouzon, et bien près aussi d'une île où les ennemis tenoient des gens; et par malheur celui qui commandoit les hommes qu'on vouloit mettre dans la place ayant été tué, les bateaux s'en retournèrent, et Mouzon ne fut point secouru pour cette fois.

D'ailleurs La Ferté-Senneterre portant impatiemment que Ligneville, après certains progrès faits dans son gouvernement, et la prise de quelques petites places peu considérables, mangeât encore le pays, écrivit au maréchal Du Plessis que s'il vouloit lui envoyer la cavalerie allemande que commandoit Fleckestein, et quelque infanterie, il lui répondoit de battre Ligneville. Cette demande trouva le maréchal Du Plessis où nous avons dit, sur la petite rivière de Suippe, et si bien disposé pour donner lieu à ceux qui commandoient sous lui d'acquérir de l'honneur, qu'encore qu'il fût plus en peine de ce qui se passoit à Mouzon que des pilleries de Ligneville, il accorda facilement à La Ferté-Senneterre ce qu'il lui demandoit, d'autant plus qu'il avoit projeté, sans en rien communiquer à personne, de faire une marche secrète par Sainte-Menehould et Verdun avec un corps léger, auquel par un rendez-vous juste il pourroit joindre tout ce qu'avoit La Ferté-Senneterre et ce qu'il lui envoyoit, afin que tous ensemble ils pussent tomber sur les troupes qui faisoient le siége de Mouzon, sans que la grande armée qui étoit près de Vandy pût lui faire mal, s'il pouvoit passer la Meuse avant que ceux qui la commandoient l'eussent passée.

Outre toutes ces considérations, le maréchal Du Plessis avoit encore grand sujet de souhaiter qu'on défît Ligneville, parce qu'il sembloit qu'il alloit joindre ceux qui faisoient le siége de Mouzon; et quand même ce n'auroit pas été son dessein, le séjour qu'il faisoit en Lorraine étoit fort dommageable au bien des affaires du Roi, puisqu'il ruinoit le pays qui servoit aux quartiers d'hiver, et qu'il arrêtoit La Ferté-Senneterre avec les troupes qu'il commandoit, dont on avoit grand besoin ailleurs.

Fleckestein, et l'infanterie qu'on lui donna, fit une telle diligence et arriva si à point nommé, que La Ferté-Senneterre s'en prévalut avant que Ligneville en fût informé. Il marche à lui, et le prend dans le temps qu'il logeoit ses gens, donne dans un quartier brusquement, puis dans un autre, et défit ainsi ce corps lorrain, dont il donna aussitôt avis au maréchal Du Plessis, qui, voyant le temps d'exécuter ce qu'il avoit projeté, marche sans plus tarder vers Reims, disant qu'il vouloit chercher du fourrage pour ses troupes, repasse la rivière de Vesle, et sans différer, après avoir conféré avec Hocquincourt, lui donne les ordres qu'il avoit à suivre; et laissant ce peu d'armée, d'artillerie et de bagage entre Reims et Châlons pour vivre en sûreté, prend un petit corps léger de gens choisis, marche jour et nuit par la route que nous avons dite, laisse dans Sainte-Menehould ce qu'il avoit d'infanterie plus harassée, prend en échange celle qu'il y trouva, et continuant sa marche sans intermission que pour faire repaître la cavalerie, se rend à Verdun à la pointe du jour, espérant y trouver La Ferté-Senneterre avec toutes les troupes de son corps, et celles qu'il lui avoit envoyées si heureusement, après l'ordre qu'il lui en avoit donné par deux ou trois personnes dépêchées pour cet effet en partant de Reims. Mais parce que ce marquis avoit été blessé en prenant le château de Ligny, et qu'ensuite il avoit employé toutes ses troupes en l'attaque d'un autre qui les occupoit encore, le maréchal Du Plessis se trouva frustré de son attente et de son dessein, qu'il avoit conduit jusque là avec tant de bonne fortune que les ennemis ne s'en étoient point aperçus, et le vit échoué par une rencontre qu'il n'avoit pu prévoir.

Il ne voulut pourtant pas retourner d'où il venoit sans tâcher de profiter de sa marche secrète. Il envoie ordre à Villequier vers Sedan qu'il s'avançât jusqu'à Stenay pour attirer ceux qui faisoient le siége de son côté, faisant mine de les vouloir combattre, et pour pouvoir par ce moyen, le côté de Sedan étant libre, jeter des hommes dans Mouzon. La chose fut si bien concertée qu'elle réussit; et l'on peut conjecturer par là que si La Ferté-Senneterre eût envoyé ses troupes, bien que le maréchal avec elles eût été encore plus foible que les ennemis, il eût pu faire lever le siége, puisque les Espagnols à son approche en furent en balance, d'autant plus que la grande armée, n'ayant point su sa marche, n'avoit envoyé personne à leur secours qu'après qu'il se fût retiré à Consanvoy près

de Verdun. Ces gens ainsi mis dans Mouzon donnèrent moyen à Mazon, qui y commandoit, de reprendre tous les dehors perdus, et de grandes espérances au maréchal Du Plessis qu'à son retour de Sainte-Menehould il pourroit être à temps de former un autre dessein pour secourir la place.

Il va donc en diligence prendre son quartier à La Neuville-au-Pont, pour former de tout ensemble un corps, afin de battre, s'il se pouvoit, les assiégeans. Le colonel Rose le vint trouver avec des troupes, comme toutes les autres étoient en marche, et l'avertit de la mutinerie de la plupart des principaux officiers, dont il avoit déjà fait arrêter une partie; et lui proteste que s'il fait joindre son corps avec les autres Allemands de Fleckestein qui venoient d'avec La Ferté-Senneterre, il se pouvoit assurer qu'en s'approchant des ennemis ils se jetteroient dans leur armée.

Il n'est pas difficile de croire combien cette nouvelle surprit et toucha le maréchal. Ce désordre étoit fâcheux dans la conjoncture où l'on étoit; il détruisoit absolument tous ses desseins et ses résolutions, et pouvoit avoir de très-mauvaises suites : mais afin que les ennemis ne pensassent point à fomenter cette révolte, ni à faire parler à ces Allemands pour les débaucher, il fallut la cacher avec grand soin.

Le maréchal Du Plessis crut bien après cela que ne continuant point sa marche, comme il ne l'osa faire après ce que Rose lui avoit dit, on jugeroit à son désavantage de ce changement; il le fallut prétexter de quelque chose de considérable : tellement qu'au lieu de renvoyer les troupes dans leurs quartiers, il les fit marcher en rebroussant chemin du côté de Rethel; et lui-même se mettant à leur tête fut reconnoître la place, bien qu'il n'eût pas envie en ce temps-là d'en faire le siége. Ce petit voyage ne fut pas inutile, puisqu'il servit à reconnoître la place, et qu'il en facilita le siége, qui fut résolu peu de temps après, et la marche de l'armée lorsqu'il fut entrepris, et qu'on chercha les ennemis pour les combattre.

Le maréchal Du Plessis reprit son quartier de La Neuville-au-Pont, et s'appliqua soigneusement à la punition des officiers coupables qui lui avoient rompu son dessein. Il envoya savoir de Fleckestein s'il y avoit quelque chose à craindre pour les siens, lui ordonnant de se précautionner contre de si fâcheux accidens; ordonna à Rose d'emprisonner tous ceux qu'il soupçonneroit, et qu'en les mettant à Reims on s'en assurât si bien, qu'il n'y eût plus sujet de les appréhender. Toutes ces choses faites, il marcha encore une fois à Varennes, afin d'y réunir toutes les troupes pour le nouveau secours qu'il vouloit donner à Mouzon, sur l'avis qu'il auroit de l'état du siége, et du logement qu'occuperoit la grande armée des ennemis. Aussitôt qu'il fut arrivé à Varennes, sachant que cette grande armée tenoit toujours des postes entre Aisne et Meuse qui lui fermoient le passage pour aller à Mouzon par deçà la rivière, et ses forces n'étant pas assez grandes pour combattre celles des Espagnols, il prit le parti de n'avoir affaire qu'à ce qui faisoit le siége de Mouzon, et que puisque la première fois qu'il avoit passé à Verdun, quand il partit d'auprès de Reims, il avoit pu cacher sa marche, il pouvoit, en partant de plus près, espérer avec plus d'apparence avoir cette même fortune.

Il part donc de Varennes avec cette pensée; mais comme il fut près de Clermont, il eut avis que Mouzon étoit rendu. Cette nouvelle, qu'il devoit avoir bien plus tôt, lui fit changer de marche; il reprit la route de Sainte-Menehould, et se remit à La Neuville-au-Pont pour y observer la contenance des ennemis. Ce fut où le cardinal lui donna les premiers avis du retour du Roi, et l'espérance qu'il seroit bientôt assez fort pour entreprendre quelque chose de glorieux.

Cependant les ennemis, fatigués d'une si longue campagne, pensèrent à mettre leurs vieilles troupes espagnoles en repos, et donnèrent au maréchal de Turenne toutes les autres, avec un nouveau corps qui venoit d'Allemagne, pour se mettre en état de tenir la campagne contre l'armée du Roi, et vivre une bonne partie de l'hiver aux dépens de la France, étant soutenu par Stenay, Mouzon et Rethel.

Le maréchal Du Plessis voyant l'armée espagnole séparée, et qu'elle prenoit le chemin de Flandre et autres provinces appartenantes au Roi Catholique, jugea qu'il se devoit mettre en quelque meilleur poste où il pût faire vivre commodément ses troupes et y attendre celles qui le devoient venir joindre. Il choisit pour cet effet le Pertois, où fort souvent il recevoit des nouvelles du cardinal, qui mandoit par toutes ses lettres qu'il auroit bientôt, non-seulement un renfort considérable, mais encore l'assistance de sa personne, pour lui faire donner toutes les choses nécessaires pour le siége de Rethel.

Pendant que les troupes venoient de Guienne, celles que devoit commander le maréchal de Turenne s'unissoient; et Tracy, qui le quitta

pour se remettre en son devoir, vit le maréchal Du Plessis en passant, et l'assura qu'il auroit au moins huit mille chevaux et plus de cinq mille hommes de pied. Les troupes de Guienne commençoient à venir, et vers la fin de novembre elles furent quasi toutes jointes aux autres; et l'on travailloit, par des officiers de l'artillerie nouvellement envoyés, à faire l'équipage pour le siége qu'on vouloit mettre devant Rethel.

Le maréchal voyant l'inconvénient qu'il y avoit de s'attendre aux canons de Sedan et de Mézières, parce qu'ils étoient fort éloignés, crut qu'ils ne le pourroient joindre que lorsque le siège seroit formé, et que les ennemis pouvant lui ôter la communication nécessaire pour les avoir, il seroit bon d'en avoir d'autres plus à sa disposition. Il envoya pour cet effet en demander au gouverneur de Saint-Dizier, qui en fit monter à ses dépens et fort diligemment deux grosses pièces, que l'on amena dans son quartier.

Le Roi étant revenu à Paris, permit au cardinal Mazarini de venir à Reims. Au même temps qu'il arrive, le maréchal marche pour investir Rethel, et donne ordre à Villequier de commencer, parce qu'il étoit plus proche. Il s'y rend à même temps, prend ses quartiers deçà et delà la rivière d'Aisne; et parce que la saison ne permettoit pas de camper et que les quartiers étoient assez éloignés de la place, on ne pensa point à faire de ciconvallations. Le maréchal, qui avoit reconnu la place, comme j'ai dit ci-devant, s'appliqua à faire promptement ouvrir la tranchée vers les Capucins, de l'autre côté de la rivière, en coulant au-dessous du château, pour s'y attacher par cette attaque au même temps qu'à la ville.

Manicamp, lieutenant-général, lui proposa d'en faire une autre par le faubourg des Minimes, gagnant le bout du pont, par le moyen duquel il prétendoit s'attacher à la porte, qui étoit assez mal flanquée. Cette attaque apparemment ne devoit pas réussir : on ne pouvoit croire avec raison qu'une si forte garnison se laissât approcher par un endroit si peu accessible, et qu'une rivière assez grosse ordinairement, et en ce temps-là fort rapide et fort enflée par les pluies, se pût traverser, pour s'attacher à une place, sans un grand temps et de grandes précautions. Ce raisonnement assez juste pouvoit bien rebuter le maréchal Du Plessis de faire cette attaque, s'il n'en eût commencé une autre que celle-ci ne pouvoit interrompre. Le cardinal Mazarini, arrivé dans le camp, fut de son opinion. On donne rendez-vous aux troupes qui devoient agir au château d'Assy, à la portée du canon de la place.

Le maréchal Du Plessis donne les ordres pour l'attaque du faubourg, et y fut lui-même. Les gens commandés se logent au monastère des Minimes assez facilement, bien qu'il fallût passer un grand bras de la rivière qui l'enfermoit; mais parce que c'étoit la nuit, et que les ennemis tenoient peu de gens dans le faubourg, on les en chassa plus aisément, on les poussa jusqu'à une demi-lune qui couvroit le pont; et ce fut pour cette nuit ce qui s'y put faire. Le matin, l'on continua de se bien établir dans les maisons du faubourg, et l'on prit une redoute de pierre qui se trouva coupée par nos logemens, parce qu'elle étoit faite entre la campagne et les premières maisons du faubourg, à la tête de la chaussée qui vient au pont, et que l'on avoit pris le couvent des Minimes par derrière et par la prairie. La nuit d'après, l'on attaqua la demi-lune qui couvroit le pont; et passant un autre bras de la rivière qui la séparoit d'avec nous par dedans la prairie, on y entra par la gorge, et sans perdre temps on se logea dans les moulins qui touchent au pont, où faisant amener les pièces de canon que le maréchal avoit tirées de Saint-Dizier, n'en ayant point eu d'autres comme il avoit bien prévu, une seule fit brèche au troisième jour dans les tours de la porte. On commande des gens pour s'y loger, comme si le chemin y eût été facile; et bien que le pont de dessus la rivière fût rompu, on s'en aida si avantageusement avec des planches qu'on y remit, que nos soldats y passèrent pour monter sur la brèche. Ils s'y logèrent nonobstant la résistance, et en furent chassés peu après sans grand effort.

Il est vrai que cela ne donna pas assez de cœur aux assiégés pour s'opiniâtrer davantage à se défendre. Ils demandèrent à parlementer. Le maréchal Du Plessis, qui n'espéroit prendre le château qu'après être maître de la ville, et par les formes, fut bien surpris quand les articles qu'on lui présenta parloient de rendre l'un et l'autre. On disputa pour le temps, car les assiégés avoient eu avis que le maréchal de Turenne marchoit pour les secourir; on ne leur donna que jusqu'au lendemain huit heures. Ils vouloient tarder beaucoup plus à sortir; sur quoi l'on fut prêt à rompre : mais enfin ils y consentirent; et devant qu'ils eussent remis la place, le maréchal Du Plessis envoya par tous les quartiers, ordonnant aux troupes de se rendre auprès du sien, parce qu'il avoit reçu un avis très-certain et très-pressant par Talon, intendant de l'armée, qu'il faisoit demeurer à

Châlons pour les choses qui lui étoient nécessaires, que le maréchal de Turenne marchoit jour et nuit avec son armée pour le venir combattre et lui faire lever le siége. Ce qu'il envoya dire aussitôt au cardinal, qui se moqua de cette nouvelle; mais le maréchal Du Plessis en ayant encore eu d'autres sur le même sujet, et son armée étant si foible que le moindre nombre d'hommes y étoit de grande importance, il supplia le cardinal de lui vouloir envoyer les troupes qui le gardoient dans un petit château à deux lieues de son quartier. Ce que le cardinal ayant considéré comme une chose qu'il ne devoit pas refuser, il y satisfit; et au lieu de s'aller mettre dans quelque autre poste plus loin et plus sûr, sans qu'il eût besoin de troupes pour sa garde, il vint à l'armée avec les gens que le maréchal lui avoit demandés, où il le trouva qu'il la mettoit en bataille à mesure que les troupes venoient; et bien que le cardinal eût la goutte, il se mit à la tête du régiment des Gardes. La jonction de nos troupes ne se fit pas sans peine, vu la grande distance des quartiers et la difficulté qu'il y avoit à passer la rivière.

Avant que la nuit fût venue, l'armée du maréchal de Turenne parut et s'approcha assez près de la nôtre. Le maréchal Du Plessis crut certainement qu'il en seroit attaqué, et surtout parce qu'il s'étoit mis en bataille en un endroit désavantageux. Il y avoit une hauteur à sa droite où, si le maréchal de Turenne se fût placé en y mettant de l'artillerie, il nous auroit fort incommodés; mais le maréchal Du Plessis aima mieux s'exposer à ce qui lui en pouvoit arriver, que de se poster plus à la droite sur cette hauteur: ce qui lui auroit fait découvrir le pont sur la rivière d'Aisne, qui étoit à sa gauche, par lequel les ennemis auroient pu sans péril entrer dans la ville.

Le maréchal de Turenne (je ne sais par quelle raison) se retira sans rien faire de ce qui l'avoit obligé de venir; et à l'instant le maréchal Du Plessis se résolut de le suivre pour le combattre, bien que son armée fût moins forte en cavalerie de la moitié que celle de Turenne; ce qui étoit un très-grand avantage pour les ennemis, puisque le combat se devoit faire dans les plaines de Champagne. Après cette résolution prise, le maréchal la communiqua au cardinal, qui l'approuva fort.

Les principales raisons qui portèrent le maréchal Du Plessis à chercher la bataille furent que les ennemis étant venus pour la donner, et ne l'ayant pas fait, seroient bien étonnés de nous voir ainsi promptement sur eux. Il est vrai qu'en l'état où se trouvoient les affaires du Roi, c'étoit un peu hasarder; car, perdant la bataille, l'on pouvoit dire la France presque perdue. Il s'en falloit aussi bien peu qu'elle ne fût aussi mal si, faute de combattre, nous eussions laissé cette armée ennemie en pouvoir d'hiverner sur nos frontières, et de nous y tenir en corps, parce que le moindre mal qui nous en pouvoit arriver étoit la ruine de toutes nos troupes; et que les ennemis ne hasardoient que ce qui étoit alors sous le maréchal de Turenne, leur armée ordinaire de Flandre étant retirée dans ses quartiers.

Toutes ces réflexions mûrement faites obligèrent le maréchal à faire marcher les troupes, faisant prendre quelque avoine à chaque cavalier pour repaître à Geneville aux deux clochers, d'où il prétendoit, après deux heures de halte, reprendre sa marche vers les ennemis, selon ce qu'il apprendoit de leurs nouvelles; et bien que l'armée fût extraordinairement fatiguée pour avoir été toute la nuit en bataille par une cruelle gelée, et les jours précédens à cheval et sous les armes, par la pluie et dans la fange, elle marcha bien gaîment et avec grande diligence; tellement que les quatre lieues jusqu'à Geneville furent faites en peu de temps. Il ordonna de faire promptement repaître, ce qui se fit: aussi n'étoit-il pas difficile de le faire, car on avoit laissé tout le gros bagage avec ce peu de troupes que le cardinal avoit auprès de lui pour mettre dans Rethel quand ceux de la place ouvriroient les portes.

Pendant ce peu de séjour, un des partis que le maréchal avoit envoyé suivre les ennemis lui vint rapporter qu'ils s'en alloient avec tant de hâte, qu'il ne les pourroit joindre qu'en laissant la moitié de ses troupes par les chemins. Il fit aussitôt part de cette nouvelle au cardinal, qui lui répondit que son avis étoit de s'arrêter et mettre l'armée dans de bons villages de la vallée de Bourg, et que le lendemain il allât dîner avec lui pour résoudre ce qu'il y auroit à faire: mais dans l'instant que Jouy, capitaine de ses gardes, lui faisoit cette réponse, un autre parti, dont le chef avoit été plus exact que l'autre, lui rapporta que les ennemis n'étoient qu'à trois lieues de lui en des quartiers séparés, et qui ne songeoient qu'à faire bonne chère.

Le maréchal, sans consulter davantage, ni rien mander au cardinal, part dans la résolution de ne point cesser de marcher qu'il ne les eût joints. Pour cet effet il se met à la tête de l'aile droite, et marchant ainsi par les flancs, il arrive sur les dix heures au quartier des

Cravates, où ses coureurs avoient donné et pris quelques officiers qui l'instruisirent de tous les logemens des ennemis ; et c'est une chose peu commune qu'un quartier de Cravates fût prêt d'être enlevé par une armée en corps.

La fuite de ces gens-là donna l'alarme au quartier-général, d'où à l'heure même on entendit tirer six coups de canon, et tôt après l'on vit marcher leurs troupes de toutes parts pour se rendre au champ de bataille. Le soleil ayant dissipé le brouillard, nous donna lieu d'en venir aux mains. Le maréchal Du Plessis se trouvant si près d'eux sans qu'ils fussent en bataille, espéra que son projet auroit un succès heureux, ayant affecté la diligence dont nous venons de parler afin de se pouvoir trouver au milieu de tous leurs quartiers, et les défaire les uns après les autres. Il voulut donc passer promptement un vallon qui le séparoit d'avec ceux qui arrivoient à la cime d'un coteau vis-à-vis de lui ; et comme quelques jours auparavant il avoit reconnu un ruisseau au fond de cette vallée fort aisé à passer, il crut qu'il ne le seroit pas moins.

Cela se fût ainsi trouvé, et toutes nos troupes auroient fait ce chemin en bataille, si la gelée n'eût point réduit toute cette ouverture à un petit sentier qu'il falloit suivre nécessairement, et n'aller qu'en défilant attaquer des troupes sur une colline, qui commençoient déjà d'être en nombre considérable. Cela fit changer de chemin au maréchal Du Plessis, qui soudain continua sa marche sur la droite, côtoyant la hauteur où étoient les ennemis, un vallon entre deux.

Dans ce temps, le colonel Rose, lieutenant-général, qui commandoit toute notre cavalerie allemande, demanda au maréchal Du Plessis deux mille chevaux pour attaquer les ennemis, pendant qu'il se rendroit avec le reste de l'armée en bataille devant eux, et qu'il chercheroit de son côté un passage pour le rejoindre. Cette proposition fut trouvée si peu judicieuse par le maréchal, qu'il la rejeta absolument, et bien que la capacité et l'expérience de celui qui la faisoit pût donner quelque crédit à la chose, il y avoit si peu d'apparence de séparer une petite armée, déjà moins forte de la moitié en cavalerie que celle des ennemis, et de mettre deux mille chevaux aux hasard d'être battus sans ressource, dont la perte du reste se seroit ensuivie, que le maréchal Du Plessis dit fortement à Rose qu'il ne le feroit pas, et qu'il vouloit se perdre dans les formes, et ses forces unies.

S'étant donc résolu de ne point combattre en détail, il pensa au moyen de se prévaloir de l'avantage que sa diligence lui avoit donné sur l'armée d'Espagne qui, n'étant point encore toute au champ de bataille, se fût trouvée d'abord en confusion s'il eût pu la joindre ou la prendre par le flanc dans le temps qu'elle s'assembloit et qu'elle formoit son ordre. Pour cet effet il la côtoya avec toute la promptitude possible, suivant une colline parallèle à celle où elle étoit, et en cherchant un passage dans ce vallon qui étoit entre deux, pour monter sur celle qu'occupoient les ennemis. Mais eux, connoissant le dessein du maréchal, firent pareille diligence pour s'y opposer : tellement qu'après avoir marché deux heures à côté des ennemis, si proche d'eux, que souvent il n'y avoit pas une portée de mousquet d'intervalle, il ne voulut plus chercher inutilement d'autre avantage que celui qu'il espéroit par la valeur de l'armée qu'il commandoit. Sur quoi ayant fait halte, et à gauche, à toute l'armée qui marchoit par l'aile droite, il fit bien observer les distances et tenir les places ordonnées à chaque troupe ; et en même temps pour n'en pas perdre davantage, n'y ayant plus guère que trois heures de soleil, il alla reconnoître ce petit vallon qui séparoit les deux armées, et qu'il résolvoit de passer pour aller attaquer les ennemis, sans considérer la grande hauteur qu'il avoit à monter pour les joindre. Mais ils le délivrèrent de l'inquiétude que ce désavantage lui pouvoit donner, comme il reconnoissoit s'il n'y avoit rien dans ce vallon qui le pût empêcher d'y marcher en bataille ; parce que, dans le temps qu'il étoit dans ce vallon avec douze ou quinze officiers qui l'avoient suivi, il vit descendre la première ligne des ennemis, quittant ce poste qui lui étoit si avantageux ; et lui aussi retourna aussitôt promptement à l'armée du Roi, pour la faire marcher contre celle qui la venoit attaquer.

D'abord personne ne put deviner ce qui avoit obligé le maréchal de Turenne d'en user ainsi, puisqu'il est vrai que, sans une considération fort importante, il faisoit une grande faute de quitter la hauteur où sa bonne fortune l'avoit placé et où nous ne pouvions les attaquer ni monter qu'en diminuant beaucoup cette première vigueur si nécessaire pour le gain des combats, et sans troubler en quelque manière l'ordre établi pour la bataille : et bien que de tels momens d'ordinaire ne soient guère employés aux réflexions qui ne sont pas jugées utiles, ni propres à faire changer les desseins des ennemis, leur démarche parut aussi extraordinaire que peu attendue, d'autant plus que puisque c'étoit nous qui les cherchions, ils pouvoient bien croire qu'étant si proche d'eux, nous ne

laisserions pas écouler la journée sans combattre; et ils pouvoient nous attendre sur cette hauteur qui leur étoit si favorable, sans douter que nous ne les y allassions trouver, voyant même que nous marchions déjà pour cela: mais l'on a su depuis que cette grande hâte de venir à nous procéda d'une opinion qui les trompa. Le maréchal Du Plessis ayant moins de cavalerie de la moitié du maréchal de Turenne, et voulant se prévaloir de son infanterie, quoiqu'elle ne fût qu'égale à celle des ennemis, avoit détaché des mousquetaires des manches de ses bataillons pour en mettre des pelotons proche de ses escadrons; et parce qu'il ne vouloit pas que les ennemis le pussent connoître dans sa marche, il avoit laissé les mousquetaires touchant aux bataillons, jusqu'à ce que l'on fût près de combattre; tellement que lorsqu'on les fit séparer pour les joindre aux escadrons où ils étoient ordonnés, il parut aux ennemis, par le mouvement de cette infanterie, que l'armée n'étoit point en bataille; et cette créance mal fondée fut un des premiers indices de la bonne fortune des armes du Roi en cette journée.

Le maréchal Du Plessis n'eut que le temps de se retirer aux escadrons de la première ligne pour donner les ordres du combat, et que celui de changer de cheval. Le maréchal de Turenne parut avoir le dessein, en étendant son aile gauche plus que notre droite, de prendre en flanc les escadrons qui la composoient; ce que le maréchal Du Plessis ayant jugé, il étendit aussi son aile droite pour éviter ce désavantage, et le fit même si bien en marchant aux ennemis, que leur dessein pour cette fois ne leur réussit pas par le remède qui y fut apporté.

Le maréchal de Turenne avoit principalement envie de faire un grand effort sur l'aile droite de notre cavalerie, croyant avec raison qu'ayant rompu ces principales troupes, le reste lui seroit facile à battre, et qu'entre celles de cette aile droite, s'il avoit défait la première ligne, la seconde ne lui résisteroit pas: aussi fit-il mettre les deux lignes de la cavalerie de son aile gauche en une; de sorte qu'il n'y eut quasi pas un escadron de la première ligne des nôtres qui ne fût attaqué au moins par deux des ennemis; cela nous donna bien de la peine dans le commencement. Le comte Du Plessis, maréchal de camp, avoit pris sa place à la tête du régiment du mestre de camp qui, se trouvant avoir deux escadrons à soutenir avec le sien, le fit avec tant de bravoure, par sa propre valeur et par l'exemple de ce maréchal de camp, qu'encore que ceux de ce corps le vissent tomber mort de deux coups de pistolet, ils ne s'en ébranlèrent point; et leur résistance fut si vigoureuse et si ferme, qu'ils poussèrent aussitôt après les ennemis, qui furent renversés proche de leur gauche par d'autres escadrons.

Les ennemis, avant que d'arriver à nos premières troupes, furent maîtres de notre artillerie, qui étoit avancée plus de trois cents pas devant notre première ligne, parce que nous allions nous mettre en marche pour les combattre; mais ils n'en furent pas long-temps en possession. Ce fut en cet endroit où l'opiniâtreté du combat fut la plus grande; plusieurs fois les escadrons de l'un et de l'autre parti, après avoir été rompus, se rallièrent pour retourner à la charge; et il est incroyable avec quelle fermeté les troupes du Roi combattirent. Deux fois le maréchal Du Plessis se trouva sans cavalerie, non pas qu'elle eût fui, mais parce que les escadrons de sa première ligne, rompus et accablés par le grand nombre, se rallioient derrière l'infanterie que le maréchal menoit dans ce temps-là contre la cavalerie des ennemis. Elle venoit à la longueur de la pique de nos bataillons, sans oser jamais les attaquer, tant ils y connoissoient de valeur et de fermeté. Tout cela se fit sans tirer un coup de mousquet, par l'expresse défense qu'en avoit faite le maréchal Du Plessis.

Fleckestein, commandant la seconde ligne composée d'Allemands, s'avança en cet instant pour combattre; ce qu'il fit avec beaucoup de valeur, mais un peu trop lentement; de sorte que n'ayant pas défait les ennemis, ils eurent le temps de se remettre en ordre pour recommencer un nouveau combat, jusqu'à ce que le maréchal Du Plessis, ralliant les escadrons qui avoient déjà combattu tant de fois, assisté de Villequier, qui l'étoit venu joindre avec trente ou quarante chevaux, officiers et autres, et de Manicamp, quoiqu'il eût été blessé dans le commencement du combat, ne quitta jamais la tête des troupes. Il se fit une autre charge dont les ennemis furent assez ébranlés, mais non pas entièrement battus; et ce fut en cet endroit que l'infanterie ennemie, qui jusque là n'avoit rien fait, servit d'asile à ce qui leur restoit de cavalerie.

Le maréchal Du Plessis, voyant la décision de cette bataille entre les mains d'un petit nombre d'hommes de part et d'autre, le surplus étant usé par tant de combats, se résolut de faire un dernier effort, qui lui fit enfin espérer une bonne issue de cette journée. Il fit donc un autre ordre de bataille; et, mettant ce qu'il avoit de cavalerie aux deux ailes de son infanterie, il marcha aux ennemis qui n'étoient qu'à deux cents pas de lui. Ils le reçurent avec beaucoup

de fermeté, mais ils furent contraints de céder à la vigueur des nôtres; et la fortune s'étant déclarée en faveur de la France, les armes du Roi achevèrent de vaincre. L'aile gauche de notre armée n'eut pas tant de choses à faire contre la droite des ennemis: d'abord l'une et l'autre fuirent; mais le maréchal Du Plessis, qui vit ce désordre dans le commencement du combat, envoya dire aux troupes de Rose que s'ils regardoient derrière eux, ils seroient bien honteux de leur désordre, puisque les ennemis fuyoient aussi de leur côté. Cet avis, qui tenoit un peu du reproche, les rétablit dans leur devoir, c'est-à-dire pour aller aux ennemis, mais non pour le faire avec ordre. Ils les suivirent avec dessein de butiner et de faire des prisonniers. Ils réussirent en l'un et en l'autre avec abondance, car le bagage des ennemis s'étant rencontré de ce côté-là, leur donna lieu de se bien accommoder; et tout le temps que le combat dura à l'aile droite, qui fut au moins de deux heures, le marquis d'Hocquincourt, qui commandoit la gauche, ne put jamais avoir que deux escadrons ensemble, le reste s'étant débandé sans ordre pour le pillage et à la suite des ennemis.

Quelqu'un vint dire au maréchal Du Plessis que le maréchal de Turenne étoit prisonnier; cela lui eût été fort glorieux : mais l'estime qu'il avoit pour le mérite de cet illustre ennemi lui donna de la douleur; il témoigna à tous ceux qui étoient présens qu'il seroit au désespoir qu'un aussi grand homme qu'étoit le maréchal de Turenne fût exposé au péril où cette prison le mettoit, et qu'il espéroit d'ailleurs que, les affaires changeant, le Roi acquerroit en sa personne un serviteur qui lui seroit fort utile.

Le maréchal Du Plessis ayant fini le combat, comme nous venons de le dire, crut qu'il falloit essayer d'en profiter en poursuivant les ennemis, mais qu'il falloit aussi que ce fût avec ordre, afin que s'il les trouvoit en état et d'humeur à se rallier, il fût de son côté prêt à les bien combattre. Il remit donc ses troupes ensemble, qui étoient un peu désordonnées par ce dernier effort, et marcha avec toute la diligence qu'il lui fut possible, sans rien précipiter, à dessein de profiter d'une heure de jour qui lui restoit; et, détachant des corps de cavalerie à droite et à gauche, pour suivre les ennemis plus vite qu'il ne le pouvoit avec le reste de l'armée, il marcha au grand pas; mais le jour étant fini, et forcé par le grand travail passé de chercher quelque repos pour l'armée qui avoit beaucoup fatigué, et qui, depuis six jours, n'avoit quasi pas eu le temps de repaître, il s'arrêta laissant faire aux gens détachés ce qu'il leur avoit ordonné; et, retournant sur ses pas, vint loger à Sompuis, proche du lieu où s'étoit donné le combat.

Tout le jour d'après servit au ralliement de l'armée; de toutes parts on amenoit des prisonniers et du butin. Cependant le maréchal Du Plessis ne voyant point revenir son fils, commença de le croire mort ou prisonnier. Il envoya des trompettes partout, mais l'on ne trouva point d'ennemis ensemble; lui-même monta à cheval pour aller sur le lieu du combat le chercher parmi les morts; il y trouva Aluimar, maréchal de camp, son ami particulier, et sous-gouverneur de Monsieur. Cette rencontre lui fit croire la mort de son fils : aussi étoit-il vrai; mais on l'avoit enlevé d'auprès de l'autre, où un moment plus tôt il l'auroit trouvé; et, après avoir considéré tous les endroits où tant de belles actions s'étoient faites, il retourna au quartier, toujours inquiet de ne rien savoir de son fils. Il n'y fut pas long-temps sans apprendre le malheur qu'il craignoit, sur ce qu'il déclara y être tout résolu : ce fut au logis du marquis de Villequier qu'il apprit cette triste nouvelle, où Dieu lui fit la grâce d'en soutenir la douleur avec fermeté. Ensuite de quelques momens qui furent employés en conversation sur ce sujet, il se retira chez lui, afin de pouvoir donner l'ordre nécessaire à la conservation des prisonniers et pour le rafraîchissement de l'armée. Il s'en trouva plus de trois mille, et mille ou douze cents de tués; mais de ceux-ci il est bien malaisé d'en savoir la vérité, parce que, depuis la place du combat jusqu'à la rivière d'Aisne, il y en eut beaucoup qui furent tués sur le bord même de la rivière en la voulant passer, outre que la saison étoit si rude qu'on se promena peu de ce côté-là.

Deux jours après le maréchal Du Plessis alla voir le cardinal à Rethel qui, après lui avoir fait compliment sur la mort de son fils, lui témoigna sa joie de la nouvelle gloire qu'il s'étoit acquise. Les discours ordinaires en semblables occasions étant finis, on s'appliqua aux choses plus solides. L'attaque de Stenay fut proposée et jugée en même temps impossible de réussir; la fin de décembre, après une campagne de huit mois, ne permettoit pas une entreprise aussi difficile que celle-là.

Les désordres de l'Etat vouloient qu'on essayât de se prévaloir de cette victoire qui, ayant sauvé la France par la ruine d'une armée qui vouloit hiverner dans les provinces les plus voisines de Paris, obligeoit d'approcher la nôtre de cette capitale, non pas afin d'y vivre avec hostilité

pour les serviteurs du Roi, mais à dessein d'y soutenir son autorité quasi toute détruite par l'industrie des partis que l'on pouvoit détruire, si l'on eût eu assez de bonne fortune et de vigueur pour se bien servir de cette grande victoire, et en tirer tous les avantages qu'elle pouvoit produire aussi bien à l'égard des intrigues de la cour qu'à la conservation des grandes villes et des provinces qui se trouvoient exposés aux ennemis, dont l'armée étoit composée quasi toute de troupes qui n'avoient point servi pendant la campagne.

Il sembloit que la force de ces considérations devoit agir puissamment dans l'esprit du cardinal Mazarini, d'autant que par tous les avis qui venoient de Paris, et par les raisonnemens qu'il lui fit lui-même après ce coup heureux, il jugeoit que ses ennemis augmenteroient tous leurs artifices pour travailler à sa perte. Quelques-uns de ses véritables amis, mais qui ne jugeoient pas juste de l'état présent des affaires, lui conseilloient de ne pas retourner à la cour; d'autres, qui vouloient sa perte, lui mandoient les mêmes choses.

Il en parla au maréchal Du Plessis, qui fut d'avis de soutenir tout avec fermeté en se prévalant de l'armée. La Reine lui mandoit aussi de presser son retour: mais afin d'être mieux éclairci de ce qu'il avoit à faire, il désira que le maréchal Du Plessis s'en allât à Paris avant lui, pour voir avec Sa Majesté ce qui se devoit résoudre là-dessus. Il partit donc la veille de Noël, pendant que le cardinal pourvoyoit à la sûreté de la frontière, aux logemens de l'armée pour l'hiver, à disperser les prisonniers dans les villes, et à loger ce qu'il y en avoit de qualité aux lieux où ils pourroient être mieux traités. Don Estevan de Gamare, espagnol, qui commandoit sous le maréchal de Turenne, en étoit un; quelques autres officiers considérables de la même nation, et plusieurs autres de différens pays, qui possédoient les principales charges dans l'armée ennemie, lui faisoient compagnie, et quelques François aussi, dont Boutteville étoit un des plus considérables.

[1651] Le maréchal Du Plessis, arrivant à Paris, fut reçu de Leurs Majestés ainsi que le dernier service qu'il venoit de leur rendre pouvoit lui faire espérer. Il exposa promptement le doute où le cardinal étoit pour son retour, dont la Reine fut tellement surprise qu'elle ne put s'empêcher de le témoigner au cardinal. Le maréchal, par l'ordre de la Reine, lui manda que l'intention du Roi étoit qu'il revînt; et s'il eût fait suivre l'armée pour affermir l'autorité royale et le séjour de Leurs Majestés à Paris, on auroit eu le fruit de cette victoire, aussi bien contre les ennemis du dedans qu'à la ruine de ceux du dehors: mais Dieu, qui ordonne des choses, ne le permettoit pas ainsi.

Quelques jours s'écoulèrent depuis le retour du cardinal assez doucement. L'on fit cinq maréchaux de France, dont quatre avoient servi de lieutenans généraux cette dernière campagne; à savoir: le maréchal d'Aumout (1), La Ferté-Senneterre, Grancey (2), Hocquincourt, et le maréchal d'Etampes (3), qui fut nommé après les quatre autres. Et comme le maréchal Du Plessis les mena aux pieds du Roi prêter leurs sermens, la Reine et le cardinal, pour faire voir à chacun la satisfaction qu'on avoit de lui, dirent que si la récompense des lieutenans généraux étoit si grande, le général en devoit espérer une bien plus considérable, et avec beaucoup de justice. Ce fut néanmoins tout l'avantage qu'il en tira; et la promesse qu'on lui fit en ce temps-là d'un gouvernement de province, accompagnée de celle d'un brevet de duc et pair, n'eurent aucun effet après tant de services.

Peut-être que la conduite du maréchal en fut cause, pour n'avoir pas voulu presser le cardinal dans un temps où il le pouvoit avec grande raison, et pour avoir eu la considération, étant de ses amis particuliers, de ne le faire pas lorsqu'il sembloit que ses ennemis exigeoient des grâces de lui avec hauteur, et les obtenoient avec facilité. Le maréchal crut qu'il étoit plus honnête d'en user ainsi, même dans une conjoncture si favorable; et voulant paroître plus attaché aux intérêts du cardinal qu'aux siens, il ne pensa plus qu'à ce qu'il avoit à faire pour les soutenir.

Le cardinal quitta la cour; et comme il partit inopinément, il chargea le maréchal en particulier de tout ce qui le regardoit, et le pria de lui être aussi fidèle ami qu'il le lui avoit promis: à quoi la suite des choses fera voir qu'il ne manqua pas.

Le cardinal fut tirer du Havre-de-Grâce les princes qui y étoient prisonniers, qui furent bientôt à Paris auprès de Leurs Majestés. Le

(1) Antoine d'Aumont, petit-fils de Jean d'Aumont, maréchal de France, duc et pair en 1665, mourut en 1669.

(2) Jacques de Rouxel de Medavy, comte de Grancey, mort en 1680.

(3) Jacques d'Etampes, maréchal de La Ferté-Imbault, mort en 1668.

maréchal Du Plessis, bien qu'il ne fût pas encore dans le conseil, eut pourtant lieu de faire paroître sa fidélité; la Reine eut beaucoup de confiance en lui, et il la servit avec tout l'attachement qu'elle pouvoit attendre d'un véritable serviteur. Il fut éprouvé plusieurs fois pendant tous les désordres, et s'il avoit témoigné de la vigueur dans les grandes actions où il en avoit eu besoin, les sentimens qui parurent en lui toutes les fois que l'autorité royale fut attaquée furent des effets du même zèle qu'il avoit pour le service de Leurs Majestés et l'avantage de l'Etat, bien que ce ne fût pas avec tant de bruit. Quand Leurs Majestés se trouvoient resserrées et comme en prison dans le Palais-Royal, le maréchal Du Plessis étoit principalement celui que l'on consultoit pour la sûreté de leurs personnes, et pour les partis qu'il y avoit à prendre dans ces fâcheux accidens qui arrivoient à toute heure. On n'a jamais vu rien de si rude que ce que Leurs Majestés avoient à souffrir; et cela fit croire à la Reine que si elle pouvoit quitter Paris avec le Roi et Monsieur, elle en tireroit beaucoup d'avantage. Rien n'est plus agréable en toutes sortes de conditions que de jouir de la liberté; mais quand on l'ôte à ceux qui en peuvent priver les autres, c'est un supplice sans pareil.

Que ne devoit donc point faire la Reine pour se délivrer de l'étrange état où elle se trouvoit? Ceux qui tenoient Leurs Majestés si étroitement resserrées jugèrent bien qu'elles n'oublieroient rien pour sortir de cet état; et par la crainte qu'ils avoient que des prisonniers si considérables ne leur échappassent, prirent tout le soin possible pour se les conserver.

La Reine ayant communiqué au maréchal Du Plessis l'envie qu'elle avoit de quitter Paris, lui demanda conseil de ce qu'elle avoit à faire pour cela. Il est vrai qu'il étoit presque impossible de contrarier cette pensée; mais l'état de la santé de la Reine, qui sortoit de maladie, et le péril auquel il falloit exposer la maison royale, en rendoient l'exécution très-difficile.

Ces considérations ayant été faites par le maréchal Du Plessis, il fit connoître à la Reine les difficultés qui s'opposoient à ce qu'elle vouloit. Elle jugea qu'il falloit quitter ce dessein; mais le maréchal ne voulant pas être le seul qui décidât cette importante affaire, supplia la Reine d'en vouloir parler au maréchal d'Aumont, qui se trouvoit, quoiqu'avec le bâton de maréchal de France, portant celui de capitaine des gardes en quartier, qu'il avoit tiré des mains de son fils reçu en survivance, parce qu'il étoit trop jeune pour répondre de la personne du Roi dans un temps si fâcheux.

Il crut aussi que Le Tellier, secrétaire d'Etat, que le cardinal avoit laissé près de la Reine avec sa confiance, devoit avoir part à cette résolution. La Reine les consulta l'un et l'autre, et chacun en particulier en jugea comme le maréchal Du Plessis. On ne peut, sans manquer à ce qu'on doit à la charité de la Reine, s'empêcher de faire savoir à tout le monde que la considération de la personne du Roi, de la sienne et celle de Monsieur, qui sans doute eussent été en grand péril, ne fut pas la seule cause qui la détourna de cette entreprise; mais encore la crainte qu'eut Sa Majesté de ce qu'auroient souffert tous ses bons serviteurs après son évasion, et qui ne l'auroient pu suivre. Les sentimens d'une bonté si extraordinaire marquant la grandeur et la tendresse du cœur de la Reine, il seroit bien injuste de n'en pas donner la connoissance au public, afin de lui en attirer la bénédiction qu'elle en mérite légitimement, le maréchal Du Plessis l'ayant vu agir en cette occasion avec sincérité.

La Reine connut bien, par les difficultés que nous avons dites, qu'il n'y avoit pas d'apparence de quitter Paris; c'est pourquoi elle n'eut plus la pensée que d'y passer le temps qu'elle y devoit demeurer, avec une conduite si étudiée, que ceux qui paroissoient opposés à l'autorité du Roi et à la sienne n'eussent pas lieu de rendre moins criminels les manquemens dont ils étoient coupables. Ce n'est pas que sa patience n'eût de rudes épreuves : elle en faisoit confidence au maréchal Du Plessis; et comme cette grande princesse avoit beaucoup de fermeté, elle étoit bien aise d'en trouver dans l'esprit et dans les conseils de ce serviteur si fidèle, dont elle suivit presque toujours les avis, les trouvant utiles aux intérêts du Roi et au bien de l'Etat.

Le prince de Condé, qui étoit sorti de prison, et qui s'étoit raccommodé avec la Reine, mena le maréchal de Turenne pour faire la révérence à Sa Majesté. Elle commanda qu'on les fît entrer seuls, le maréchal Du Plessis étant avec Sa Majesté; et dans cet instant on vit ensemble les deux principaux acteurs de la guerre présente, qui venoient de poser les armes dont ils s'étoient vigoureusement servis l'un contre l'autre. Ce fut dans cette occasion que la Reine eut besoin de toute l'adresse de son esprit pour ne faire paroître aucun ressentiment, et de sa fermeté pour ne point montrer de foiblesse.

Il est vrai que le maréchal Du Plessis avoit beaucoup de peine de ce qu'il connoissoit que la Reine souffroit en cette rencontre; mais il avoit de la joie de voir que la bénédiction que Dieu

avoit donnée aux armes du Roi avoit fait revenir à la cour un prince dont la réputation remplit toute la terre, et un général qu'on regardoit comme un des plus grands capitaines de son siècle.

La Reine témoigna bien que c'étoit sincèrement qu'elle s'étoit réconciliée avec le prince de Condé : car une personne de grande considération proposa au maréchal Du Plessis d'arrêter ce prince d'une manière qui lui parut même dangereuse pour sa vie ; et la vénération que le maréchal avoit pour ce grand prince, qui étoit alors dans le service du Roi, lui donna tant d'éloignement de cette proposition, qu'il finit sur l'heure la négociation. Il en parla à la Reine et la trouva dans les mêmes sentimens, par l'estime qu'elle avoit, aussi bien que le maréchal, du mérite de ce prince. Cette intrigue fut recommencée par d'autres peu de temps après : mais le maréchal Du Plessis persista dans sa pensée, aussi bien que la Reine ; et il eut bien de la joie de n'être plus commis pour entendre de pareilles propositions, que Sa Majesté ne put jamais souffrir, par quelque entremise que ce fût.

Tout le temps que l'on demeura à Paris fut assez fâcheux pour Leurs Majestés ; et le maréchal Du Plessis, qui n'avoit point d'autres intérêts que celui de leur service, avoit bien à souffrir parmi tous ces désordres, qui détruisoient si cruellement l'autorité royale. Presque tous les jours quelqu'un venoit au Palais-Royal, de la part du duc d'Orléans, voir si le Roi étoit dans son lit, pensant que la Reine le voulût tirer de Paris avec Monsieur. Ceux de Paris mettoient des corps-de-garde si proche des portes du logis du Roi, que les sentinelles du régiment des gardes et celles des Parisiens se parloient. Beaucoup de principaux de ceux qui suivoient le parti du duc d'Orléans se promenoient toute la nuit en troupe tout autour du Palais-Royal, où tout ce qui y logeoit se pouvoit dire prisonnier avec le Roi.

Dans les commencemens de ces fâcheuses aventures, il en survint une assez considérable. Un soir que Monsieur donnoit à souper à des dames, les Parisiens, croyant que cette petite assemblée fût pour s'en aller, firent visiter leurs corps-de-garde avec tant de soin, et leur inquiétude donna tant de chaleur à ceux de leur parti qui faisoient ce corps-de-garde, qu'ils s'avancèrent jusqu'à la porte du Palais-Royal ; et si le maréchal Du Plessis, qui entendit de l'appartement de Monsieur le bruit que faisoient insolemment ces gens, ne fût descendu, il seroit arrivé infailliblement un grand désordre : ils eussent forcé les gardes du Roi, et fussent entrés violemment jusques à ce qu'ils eussent vu Sa Majesté, dont ils se fussent saisis dans ce tumulte. Mais le maréchal étant sorti, fit avancer quelques soldats des gardes qu'il trouva sous les armes, et repoussa ces gens-là, qui sans doute eussent fait quelque chose de fort contraire au respect dû à Sa Majesté.

Telles choses, en de certains temps, sont de grande conséquence ; et quand le parti que l'on a sur les bras suit une cause injuste, pour peu de résolution que l'on témoigne à soutenir le contraire, on y trouve un grand avantage, parce que la mauvaise cause affoiblit nécessairement le cœur. Cela parut tant que l'on fut à Paris dans la résolution que le maréchal Du Plessis suggéroit continuellement, et toutes les fois qu'il falloit en prendre quelqu'une, il se trouvoit si conforme aux sentimens de la Reine, qu'il n'avoit pas de peine à faire approuver les siens.

Cette manière de conduite sauva les personnes royales, qui se virent sur le point de s'aller jeter à l'Hôtel-de-Ville de Paris, entre les bras des magistrats, plutôt que de se voir réduites à se rendre à ceux qui étoient si contraires à leurs intérêts, et qui menaçoient de les affamer dans le Palais-Royal où, comme l'on peut croire, il n'y avoit pas de vivres pour soutenir un siége. La Reine avec tout cela, dans cette extrémité, montra beaucoup de fermeté et ne put consentir de quitter son logement pour celui qu'on lui proposoit, dont peut-être n'eût-elle pas eu contentement. Le prévôt des marchands pouvoit bien être affectionné à son service, mais aussi pouvoit-il n'être pas le plus fort ; et ceux qui paroissoient si contraires aux intentions de Sa Majesté, et qui avoient beaucoup de peuple à leur dévotion, n'auroient pas manqué, si toute la maison royale se fût retirée à l'Hôtel-de-Ville, d'essayer de leur côté de s'en rendre maîtres : de sorte que ces personnes si chères à l'Etat, pensant se tirer d'une peine, seroient tombées en plusieurs autres pires que la première. Le Palais-Royal leur étoit un logement ordinaire ; et le changement qu'elles en eussent fait pour l'Hôtel-de-Ville n'auroit pas manqué d'inspirer de nouvelles pensées aux malintentionnés, qui tantôt étoient unis, et tantôt sembloient avoir des intérêts différens : et d'autant que cette nouveauté eût paru à tous fort extraordinaire, ils auroient chacun en leur particulier cherché les moyens de s'en prévaloir avantageusement ; et de cette manière l'on auroit vu disputer la possession des personnes du Roi, de la Reine et de Monsieur, par des gens qui dans

leurs différends eussent pu les mettre en péril de leur vie.

Le maréchal Du Plessis, à qui la Reine en parla, fut d'un avis tout contraire à cette proposition, jugeant qu'il falloit que tous ses serviteurs parussent avec la résolution convenable à de telles extrémités; que tous les partis à prendre étoient très-dangereux, mais qu'il lui sembloit que le meilleur seroit de ne rien changer dans l'apparence aux choses ordinaires; que plus on avoit sujet de se méfier du peuple de Paris, plus il falloit témoigner ne l'avoir pas, surtout en cette rencontre, puisqu'on étoit entre ses mains; et qu'il ne falloit point que les nouveautés fussent commencées de la part de Leurs Majestés, parce que si l'on faisoit quelque chose d'extraordinaire de la part de Sa Majesté, les mutins en paroîtroient moins criminels : et au contraire Leurs Majestés ne changeant rien à leur conduite accoutumée, donneroient moins d'occasions aux autres d'entreprendre quelque chose.

La Reine demeura ferme dans cette résolution; et bien que tous les jours elle eût de nouveaux sujets d'appréhender quelque chose de violent, elle l'attendoit toujours avec beaucoup de constance, sans vouloir jamais entendre à rien de cruel, ni qui fût contraire à la générosité, quelque avantage apparent qu'elle s'en pût promettre.

Cette populace de Paris faisoit souvent bien des folies. Il lui prit un matin fantaisie de mettre en pièces le carrosse du duc d'Épernon; et le même jour le comte d'Harcourt, venant au Palais-Royal, fut suivi par ces gens qui ne savent ce qu'ils font, et qui, suscités par des chefs de parti, émeuvent la tourbe et la grossissent pour faire le mal. Ils crioient donc après lui *au Mazarin!* et l'ayant conduit jusqu'à la porte de ce palais, l'attendoient avec apparence de le vouloir maltraiter, parce qu'on leur avoit fait croire qu'il tenoit un bateau sur la rivière, près des Tuileries, pour tirer le Roi de Paris : mais après avoir considéré qu'en sortant il pourroit être en péril, il fut résolu que, pour l'assurer et ne pas témoigner qu'on craignoit ces mutins, il falloit que le maréchal Du Plessis le menât dîner chez lui à la porte du Palais-Royal, dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, tout vis-à-vis du corps-de-garde. Cela réussit, parce qu'avec quinze ou vingt gentilshommes qu'il ramassa avec le maréchal Du Plessis, ils sortirent ensemble, et mirent l'épée à la main au premier cri de *Mazarin!* qu'ils entendirent. Tout cela se dissipa; et le maréchal, en menant un dans son logis, lui demanda avec douceur pourquoi ils en usoient ainsi; mais ce misérable étoit si épouvanté, que voyant qu'il ne savoit que lui répondre, il le fit mettre en liberté. Après le dîner, ils retournèrent de même à pied au logis du Roi, sans que personne osât ni parler, ni faire le moindre obstacle.

Tous les carrosses qui sortoient étoient visités aux portes de la ville. La Reine ayant envoyé le maréchal au Luxembourg dire quelque chose de sa part au duc d'Orléans, le sien n'en fut pas exempt à la porte Dauphine; et quoique ce fût fort honnêtement, ils fouillèrent partout. Monsieur alloit quelquefois se promener hors la ville; tellement que peu à peu ils s'accoutumèrent à voir aller le Roi à la chasse, et quelquefois la Reine avec lui, à des maisons proche de Paris, pour s'y divertir.

Un jour que Leurs Majestés étoient allées chez Tubœuf à Issy, elles revinrent si tard, que toute la ville crut qu'elles s'étoient retirées de Paris; ce que l'on fit bientôt après la majorité du Roi; mais ce ne fut pas sans avoir donné avant cela un grand sujet de mortification au maréchal Du Plessis. La confiance de la Reine, l'estime qu'elle avoit pour lui et la parfaite connoissance qu'elle avoit de sa fidélité, lui produisirent ce déplaisir. La Provence en fut l'occasion; car cette province étant en désordre, et en besoin de quelqu'un pour l'en tirer, ceux qui vouloient éloigner le maréchal d'auprès de la Reine firent proposer à Sa Majesté, par gens qui ne lui paroissoient pas suspects, de l'y envoyer.

C'étoit un prétexte plausible pour une chose très-considérable, et qui ne paroissoit le devoir arrêter tout au plus que six semaines. L'affaire sembloit pressante, et ceux qui vouloient éloigner de la cour le maréchal Du Plessis, le disoient encore beaucoup plus qu'elle ne l'étoit en effet. Il ne falloit pas être fort habile homme pour connoître le dessein de ceux qui tendoient ce piége. Le maréchal Du Plessis pouvoit bien juger que si l'emploi eût été bon, ils ne le lui auroient pas voulu procurer : il pouvoit être avantageux pour un autre, mais il étoit fort mauvais pour lui.

Etant gouverneur de Monsieur, qui n'avoit que onze ans, il ne l'eût pu quitter sans manquer pendant un long voyage à son devoir; et son intérêt étoit la moindre raison qui le faisoit contrarier à ce que la Reine vouloit de lui. Sa Majesté, croyant la Provence en nécessité de la présence du maréchal, trouvoit mauvais qu'il n'adhérât pas à sa volonté et ne pouvoit s'imaginer que six semaines d'absence pussent nuire à son service, ni qu'il pût être éloigné pour plus

de temps. La Reine avoit grande confiance à ceux qui appuyoient cette proposition ; tellement que le maréchal avoit fort à souffrir et grand besoin de fermeté pour soutenir la presse qu'on lui faisoit de la part de la Reine, qui depuis quelques jours lui avoit fait un présent considérable : c'étoit la moitié des charges de la maison de Monsieur, dont Sa Majesté lui avoit donné la disposition et d'une manière très-obligeante; car le maréchal Du Plessis lui ayant proposé de faire vendre toutes ces charges pour envoyer l'argent au cardinal Mazarini, sur ce que la Reine lui avoit dit qu'elle étoit fort embarrassée pour lui en faire tenir, et qu'elle s'étoit engagée avec les cours souveraines de ne le point assister, elle approuva ce que le maréchal Du Plessis lui disoit sur ce sujet, qu'il prenoit sur lui le soin de faire recevoir par lettres de change au cardinal ce qui proviendroit de cette vente. Mais huit jours après Sa Majesté changea d'opinion et dit au maréchal qu'ayant besoin de récompenser des personnes qui la servoient particulièrement, il falloit qu'elle se prévalût de ces charges, dont pourtant elle ne prendroit que la moitié et lui donnoit l'autre.

Lorsque l'on fut à Fontainebleau, le maréchal Du Plessis demanda à la Reine s'il devoit prendre entière confiance à Bartet pour les affaires du cardinal Mazarini, ainsi qu'il lui écrivoit. La réponse de Sa Majesté confirma ce qu'avoit mandé le cardinal ; et là-dessus le maréchal prit son temps d'ouvrir à la Reine les moyens qu'il s'étoit proposés pour le retour du cardinal.

Cette matière, qui, de toutes celles dont on lui pouvoit parler, lui étoit la plus agréable pour le bien de l'Etat, l'obligea de continuer la conversation et de lui dire que s'il n'avoit pas obéi aveuglément pour le voyage de Provence, rien ne l'en avoit empêché que la proposition qu'il faisoit à Sa Majesté ; et que si elle vouloit examiner en son particulier combien cet emploi lui étoit avantageux, elle verroit bien que la passion pour son service et pour le retour du cardinal alloit devant celle qu'il pouvoit avoir pour ses intérêts ; et qu'enfin elle connoîtroit de quel mouvement venoit la proposition de l'envoyer en Provence ; qu'on ne vouloit point de gens auprès d'elle que de la cabale des proposans, ni qui voulussent la servir fidèlement et surtout pour le retour du cardinal ; que, si elle examinoit bien les choses, elle verroit clairement cette vérité, et que s'il eût obéi sans répugnance, on l'auroit laissé en Provence jusqu'à la ruine de tout ce qui pouvoit faire revenir le cardinal ; et que lorsque ces messieurs auroient trouvé un homme à eux pour commander dans la province, ils l'en eussent tiré, en lui faisant cet affront, après qu'il l'auroit pacifiée pour un autre; et par dessus tout cela, que Monsieur étoit en un âge que son gouverneur ne pouvoit s'éloigner de lui sans manquer à son devoir.

De si bonnes raisons furent approuvées par la Reine, et parce qu'elles méritoient en effet l'approbation de Sa Majesté, et parce que le maréchal les disoit ensuite de la proposition du retour du cardinal et des moyens plausibles pour cela ; de sorte que Sa Majesté se radoucissant l'esprit, dit à une de ses confidentes qu'elle s'étoit raccommodée avec le maréchal Du Plessis. On partit de Fontainebleau après y avoir demeuré peu de jours, et l'on suivit le chemin jusqu'à Bourges, toujours avec satisfaction pour le maréchal. Il n'étoit pas encore dans le conseil ; mais d'autant qu'il s'agissoit souvent de résoudre des actions de guerre, la Reine lui demandoit toujours son avis : la condition de maréchal de France vouloit que cela se fît ainsi. La Reine croyoit bien qu'elle n'en pouvoit prendre de meilleur en choses semblables, non plus que ces messieurs du conseil, qui pour leur propre intérêt n'oublioient pas, pour faire réussir les affaires militaires, de se prévaloir de ce que son expérience leur pouvoit apprendre. On avoit affaire à M. le prince, qu'on vouloit pousser ; et s'il eût eu de bonnes troupes, on auroit bien mieux connu le besoin qu'on avoit d'un bon capitaine en cette conjoncture.

Leurs Majestés séjournèrent à Bourges, d'où la Reine dépêcha Bartet au cardinal Mazarini, après avoir communiqué partie de son instruction au maréchal Du Plessis. Ce n'est pas que l'intention de Sa Majesté ne fût qu'il la sût tout entière ; mais comme elle avoit chargé Bartet de lui en dire le secret, il en réserva certaines choses qu'il ne lui fit savoir que dans le temps qu'il alloit monter à cheval ; et c'étoit si matin, que le maréchal ne pouvoit parler à la Reine avant son départ, pour lui dire combien il improuvoit que Bartet allât à Paris, où il auroit conférence avec des personnes qui étoient fort contre les intérêts de Sa Majesté et qui pourroient mettre dans l'esprit de Bartet de faire des choses très-opposées aux moyens de faire revenir le cardinal.

Ceux qui écriront l'histoire ne manqueront pas d'y mettre bien au long tous les différens intérêts de la cour en ce temps-là ; c'est pourquoi je ne dirai qu'en passant que cette cabale,

qui avoit tant contribué à l'éloignement du cardinal, n'avoit point changé de sentimens pour lui ; et bien qu'il parût quelque nouveauté dans leur procédé à l'égard du cardinal, et que lui-même trouvât bon qu'on traitât avec eux, il est certain que c'étoit plus à dessein de leur ôter l'opinion qu'il pensât à revenir, que de leur faire confidence de ce qu'on projetoit pour lui sur cela.

Châteauneuf, qui depuis l'éloignement du cardinal étoit presque maître des affaires, ne devoit pas apparemment souhaiter son retour : il le lui avoit toutefois envoyé proposer, mais c'étoit seulement avec l'intention de plaire à la Reine, sachant bien que sa proposition, de la manière qu'il la faisoit, ne serviroit qu'à cela et pour ôter au cardinal tout sujet apparent de pouvoir dire qu'il contribuât à son éloignement; car il le pressoit de se disposer à revenir, mais c'étoit ensuite de force choses qui n'étoient pas bien faciles à faire. Il vouloit que M. le prince avant cela fût battu, chassé de la Guienne et de France, que la cabale du parlement qui lui étoit contraire fût ou détruite ou réduite à la raison; après quoi l'on pourroit espérer de persuader le duc d'Orléans.

Ces préalables au retour du cardinal étoient assez plausibles et même ne s'éloignoient pas trop de son opinion ; mais ils étoient tellement propres à le tenir toujours éloigné et à ruiner le prince de Condé, ennemi de la cabale de Châteauneuf, que l'on ne pouvoit rien dire de mieux pour l'avantage de ces gens-là : car, sous le prétexte de perdre le prince de Condé afin que le cardinal revînt plutôt, on ne refuseroit rien de toutes les choses nécessaires pour cela ; et la Reine avoit tellement cette expédition à cœur, qu'on ne pouvoit, sans la choquer, rien proposer qui ne fût pour la faire réussir, sans considérer qu'en s'éloignant de Paris si longtemps, elle y laissoit le duc d'Orléans en pouvoir de s'y établir et de se mieux unir avec le parlement ; et que son séjour ne servant qu'à cela, n'étoit d'aucune utilité pour ce que le comte d'Harcourt faisoit en Guienne contre le prince de Condé.

Il servoit principalement à l'autorité du duc d'Orléans et du parlement, et même à quelque chose de plus fort pour toute la cabale dont nous venons de parler, puisque l'éloignement du Roi sembloit ôter au cardinal le moyen de revenir, parce que, pour traverser la France, il lui falloit une armée, ainsi même que lui avoit mandé Châteauneuf. On n'osoit dégarnir la frontière, ni ôter au comte d'Harcourt ce qu'il avoit; et pour faire ces troupes nécessaires au cardinal il falloit du temps, et ce temps en donnoit au duc d'Orléans et aux princes qu'il avoit auprès de lui, d'en faire aussi, comme on le vit ensuite; et c'est pour toutes ces raisons que le maréchal Du Plessis ne vouloit point que Bartet allât à Paris communiquer la résolution prise pour le retour du cardinal avec les personnes malintentionnées, parce qu'il les jugeoit opposées à ce dessein : et quoi que Bartet lui pût dire, il ne lui persuada point que ces gens-là ne déclareroient pas tout ce qu'il leur confieroit, comme il le connut peu de temps après. Les seules raisons qu'il dit au maréchal pour l'y faire consentir furent l'obligation de parole qu'il avoit avec eux de ne rien traiter pour le retour du cardinal qu'avec leur participation, et que le cardinal même en étoit d'accord.

Le maréchal Du Plessis ne laissa pourtant pas d'en parler à la Reine aussitôt qu'il le put, mais le mal étoit fait. Bartet parti, il n'y avoit plus de remède ; il eût été même dangereux de faire voir qu'on s'en étoit repenti. Mais la Reine, peu après, éprouva tout ce que le maréchal lui avoit fait appréhender : l'arrivée de Bartet à Paris fut immédiatement suivie des oppositions formelles à ce retour, tant de la part du duc d'Orléans que de celle du parlement.

Le parlement donc, suscité par le duc d'Orléans et par ceux de son parti, voyant qu'il étoit besoin d'avoir des troupes pour couper chemin au cardinal, donna promptement les ordres pour cela ; et le séjour du Roi à Poitiers leur donna principalement cette vue. Il étoit nécessaire que le cardinal traversât la France pour joindre le Roi, et qu'il passât assez près de Paris pour ne l'oser faire sans bonne escorte : plus il tardoit, plus il rendoit la chose difficile. La Reine le connoissoit bien, mais elle craignoit que, venant sans une armée, il ne hasardât sa personne.

Elle conféroit tous les jours avec le maréchal Du Plessis sur cet article, et il lui faisoit voir le besoin que les affaires avoient de celui seul en qui elle pouvoit se confier pour en avoir la direction; que la France s'en alloit perdue, qu'elle étoit déchirée de toutes parts : que les choses ne pouvoient plus durer ainsi ; qu'on la trompoit lorsqu'on lui vouloit persuader qu'il étoit nécessaire de ruiner les partis factieux avant que le cardinal revînt ; et que son retour mettroit toutes ces choses dans l'impossibilité, par l'acharnement que tout le monde avoit à sa perte, et par la haine que les peuples et les grands du royaume avoient pour lui.

Rien ne paroissoit mieux sensé : la Reine

étoit convaincue toutes les fois que Châteauneuf alléguoit ces raisons, et que d'autres parloient comme lui. Tous les jours le maréchal Du Plessis avoit à détruire dans l'esprit de la Reine ce qu'on lui inspiroit à tous momens et qu'on lui persuadoit d'autant plus facilement, qu'en lui disant que le retour du cardinal gâteroit les affaires, on n'oublioit pas de faire voir que la personne du cardinal seroit en péril en revenant, et même quand il seroit à la cour.

Le maréchal Du Plessis n'avoit pas une affaire peu difficile entre les mains; et toutefois la Reine ne le quittoit jamais que persuadée que le cardinal devoit revenir. Après que le maréchal avoit essayé de détruire les propositions qu'on lui faisoit, il lui faisoit aisément connoître qu'elle ne pouvoit répondre des affaires du Roi, qu'elle avoit entre les mains; qu'ayant un ministre pour les gouverner, et que ne se pouvant résoudre à faire venir celui seul qu'elle avoit honoré de sa confiance, il falloit qu'elle en choisît un autre, puisqu'elle voyoit périr la France et l'autorité du Roi, faute d'un homme qu'elle crût fidèle à son service. A cela elle ne pouvoit répondre que par l'impossibilité de prendre cette résolution.

Le maréchal, qui l'en jugeoit incapable, savoit bien qu'il ne hasardoit rien pour le cardinal en lui faisant cette proposition; à quoi il ajoutoit que, plus de quatre mois après que le cardinal seroit de retour, les affaires dépériroient tous les jours; que les ennemis du cardinal, lorsqu'il seroit à la cour, feroient de nouveaux complots pour obliger la Reine à se repentir de l'avoir fait revenir; mais qu'enfin on verroit l'autorité royale s'affermir, et les affaires revenir peu à peu dans leur premier état. Le maréchal Du Plessis disoit encore qu'il seroit le premier à dire qu'il ne falloit pas qu'il revînt, si l'on avoit vu depuis son éloignement la France en repos, et le Roi aussi respecté qu'il devoit l'être; mais qu'au lieu que son éloignement eût produit cet avantage, le Roi lui-même avoit été forcé de quitter Paris; qu'il n'y avoit pas un endroit en France qui lui fût entièrement obéissant, et que les personnes les plus puissantes s'étoient autorisées, et avoient détruit la réputation du gouvernement de la Reine; qu'il n'étoit donc plus question du cardinal, mais de ruiner la royauté, dont chacun vouloit avoir sa part; et qu'ils ne vouloient tous l'absence du cardinal que parce qu'il étoit habile et attaché par un zèle inviolable au service du Roi et de la Reine.

Elle trouvoit ces raisons bonnes toutes les fois qu'elles lui étoient dites; mais il falloit souvent les réitérer, parce que souvent elles étoient détruites: et si elles n'eussent été soutenues par l'opiniâtre fermeté du maréchal, celle que la Reine avoit pour le cardinal eût enfin perdu sa force, qui bien des fois se trouva fort affoiblie. Le maréchal Du Plessis n'avoit pas seulement les ennemis du cardinal à combattre, mais encore le cardinal même: il falloit que, dans toutes les dépêches qu'il lui faisoit afin de le presser pour son retour, il lui dît tant de choses qui choquoient son humeur, lente à prendre les résolutions, que s'il n'eût connu la sincérité du maréchal Du Plessis, il l'auroit sans doute soupçonné. Mais ceux avec qui il consultoit par l'ordre du cardinal même, se trouvoient si conformes à ce que le maréchal Du Plessis lui mandoit, qu'il ne savoit que lui dire; outre qu'il avoit si peu d'amis en qui il se confiât, que hors le prince Thomas il n'y avoit personne à qui les dépêches se montrassent; et Millet, qui étoit sous-gouverneur de Monsieur, les écrivoit. L'on fut près de deux mois avant qu'on prît la résolution définitive, le maréchal combattant sans cesse, et la Reine se cachant pour lui parler.

Il la trouva une fois seule avec deux autres, dont elle en croyoit un absolument au cardinal; et c'étoit celui-là qui, par une manière toute particulière, vouloit lui persuader que le duc d'Orléans ne haïssoit le cardinal que parce qu'il le voyoit haï de tout le monde, et par là concluoit qu'il n'avoit pas tort de ne point consentir à son retour. Il le faisoit avouer à la Reine, et l'engageoit par là tout de nouveau à ne le point faire revenir si tôt, afin que le temps pût adoucir toutes choses. Le maréchal entra là-dessus dans le cabinet. Ce lui fut, comme on peut croire, une belle occasion de faire paroître son zèle et son affection pour le cardinal; et il parla si fortement sur cette matière, que la conversation se rompit; et quand elle fut séparée, le maréchal en parla sérieusement à la Reine, qui ne put dire autre chose, pour s'excuser elle-même d'avoir souffert un tel discours, sinon que celui qui l'avoit fait n'avoit pas mauvaise intention.

Souvent il arrivoit de petites affaires de cette nature; mais toutes les fois que la Reine les connoissoit, elles servoient à redoubler son envie pour le retour du cardinal, et à mieux établir le maréchal dans son esprit. Cela paroissoit à chacun, et l'on croyoit sa faveur considérable. Les courtisans ne manquoient pas de lui en donner des marques; ceux qui avoient eu part aux bonnes grâces du cardinal s'adressoient à lui pour demander à la Reine ce qu'ils en désiroient.

et Sa Majesté le trouvoit bon ainsi. Le Roi le traitoit fort bien, et souvent il lui faisoit l'honneur d'aller manger chez lui : les soirs on dansoit dans sa chambre, où Sa Majesté se trouvoit, et en toutes occasions lui donnoit des preuves de son estime et de son amitié fort particulières.

Enfin, après que le maréchal Du Plessis eut bien combattu contre les ennemis du cardinal et contre le cardinal même, ce ministre se résolut de suivre les sentimens de la Reine, que le maréchal avoit si fortement soutenus : mais pour le faire avec plus de sûreté, il falloit que ce fût avec secret ; ce qui n'est pas toujours facile quand plusieurs personnes doivent agir. Nous avons déjà dit que le passage de Bartet à Paris ayant communiqué le dessein de la Reine, l'avoit presque mise dans l'impossibilité de l'exécuter ; de sorte que deux mois ne purent ôter l'opinion que la chose ne pouvoit avoir d'effet. Les allées et venues et tout ce qui se disoit à Poitiers pour cela, quoique secret, en augmentoit le soupçon ; et le besoin d'un corps considérable de troupes pour accompagner le cardinal embarrassoit assez, parce que l'assemblée ne s'en pouvoit faire sans bruit ; qu'il falloit pour quelques-unes avoir des ordres ; et que n'ayant point de secrétaire d'Etat auprès du Roi qui fût des amis du cardinal, Le Tellier n'y étant pas, le comte de Brienne qui faisoit pour lui, bien que serviteur de la Reine, étant ennemi du cardinal, on ne savoit comment s'en prévaloir : tellement qu'on trouva l'expédient de faire signer au Roi la plupart de ces ordres. Le maréchal Du Plessis les lui donna en cachette pour cela. Ce jeune prince, ravi d'avoir à commencer de faire une action de maître par une chose de cette conséquence, fit si bien, qu'ayant lui-même cherché une écritoire, il signa tout sans que personne s'en aperçût, et le remit au maréchal, qui le fit tenir au cardinal par les correspondances ordinaires ; et le cardinal se prépara à revenir : mais d'autant que son dessein commençoit d'être soupçonné, ses ennemis faisoient de nouveaux efforts contre lui, soit ouvertement à Paris, ou par adresse à la cour.

La Reine se trouvoit souvent surprise en de certaines choses que ceux du conseil lui faisoient faire. Elle souffrit qu'on envoyât une confirmation au parlement de Paris de ce que le Roi avoit déclaré contre le cardinal avant sa majorité en termes généraux. Le maréchal Du Plessis fut averti qu'on l'avoit résolu ; que l'on faisoit entendre à la Reine que cela étoit indifférent pour le cardinal ; et que la chose ayant été déjà, le Roi ne lui nuisoit point par cette nouveauté. Il en avertit la Reine qui lui promit d'y prendre garde, et de voir la pièce avant qu'elle fût envoyée. Sa Majesté lui tint parole ; mais ne s'étant pas appliquée fortement à la considérer, elle ne découvrit point qu'elle mettoit de nouvelles armes entre les mains du parlement contre le cardinal. Ce ministre en fut bientôt averti et sut en même temps ce que ce grand corps avoit fait contre lui. Ceux qui de Paris l'informoient de ce qui s'y passoit avoient soin de l'instruire de ce qu'on y tramoit à son désavantage : il en fit des plaintes à la Reine, et le maréchal de son côté ne se put empêcher de lui dire qu'il l'en avoit avertie ; et que si elle eût bien considéré cet acte, ou qu'il lui eût plu de le lui faire voir, elle n'auroit pas souffert une déclaration du Roi si nuisible à celui qu'elle vouloit si fort aider. Elle avoua qu'elle avoit été surprise quand elle sut l'arrêt que le parlement avoit donné contre le cardinal, ensuite de cette déclaration nouvelle qui confirmoit celle qui avoit été faite pendant la minorité du Roi, qui se trouvoit en ce temps-là sans force. Le maréchal fit savoir au cardinal comme tout s'étoit passé, mais cela ne servoit de rien : aussi vit-il bien que tous les jours il arrivoit quelque incident de cette nature, et qu'il n'y avoit personne dans le conseil qui veillât pour lui. Il avoit écrit à la Reine de ne rien faire qui le regardât sans le communiquer au maréchal Du Plessis ; elle en avoit bien l'intention, mais les gens qui lui avoient fait faire cette déclaration empêchoient, autant qu'ils pouvoient, que le maréchal Du Plessis ne sût ce qui se passoit. Le cardinal eût bien voulu qu'il eût été dans le conseil ; mais il ne trouvoit pas à propos qu'il y dût entrer avant son retour, par la crainte de ce que cela pourroit produire à l'égard des autres affaires. Tout cela, joint à ce que nous avons dit, le fit résoudre à revenir, voyant bien qu'en retardant il ruineroit les affaires du Roi, et mettoit les siennes en état de n'avoir jamais de ressource.

[1652] Le cardinal passant en Champagne vit la maréchale Du Plessis, qui se trouva dans la maison qui porte ce nom, sur son chemin. Ce ne fut pas sans lui donner beaucoup de marques en paroles d'être satisfait de son mari ; et lui disant qu'il n'auroit pas grand'peine à le distinguer de ses autres amis, il lui protesta qu'il n'avoit impatience d'être en son premier état que pour lui faire voir la reconnoissance des obligations qu'il lui avoit.

Il s'approche enfin de Poitiers, et remplit de joie le cœur de Leurs Majestés. Le Roi faisoit tous les jours avec le maréchal Du Plessis le dénombrement de ceux qui se réjouissoient de

son retour : le nombre en étoit petit, mais ceux des personnes qui s'en affligeoient étoit très-grand. Son retour n'empêcha pas la liberté de parler contre lui : cependant presque toute la cour fut au devant de lui. Le maréchal Du Plessis croyoit avoir plus de raison qu'aucun autre de le voir des premiers ; mais la Reine le lui défendit, et lui dit qu'il falloit laisser l'empressement à ceux qui en avoient besoin.

Le Roi fut à cheval assez loin, et le maréchal avec Monsieur dans son carrosse ; on se mit après dans celui du Roi, qui ramena le cardinal chez la Reine. Il est inutile de parler de la joie qu'eurent les intéressés en cette entrevue, puisqu'on peut bien juger qu'elle fut grande. Les premiers complimens durèrent peu ; après quoi le cardinal quitta la Reine et passa à la chambre du maréchal, qui logeoit dans l'appartement de Monsieur, au même logis. Il y fut quelque temps pour y recevoir les visites de quelques gens qu'il croyoit encore de ses amis, ou qui faisoient semblant d'en être ; ensuite de quoi le maréchal lui demanda s'il ne vouloit pas voir Leurs Majestés en particulier : et pour cet effet il alla chez la Reine savoir si elle l'agréeroit ainsi, et fut reprendre le cardinal dans sa chambre, pour le mener dans le petit cabinet de la Reine, où l'ayant laissé, il y demeura fort long-temps, puis vint souper chez le maréchal Du Plessis.

Toute la cour ne fut pas en doute, voyant la manière dont il vivoit avec le maréchal, qu'il ne le mît bientôt dans un poste plus considérable ; non qu'on crût qu'il voulût quitter Monsieur, mais parce qu'il avoit beaucoup servi le cardinal, qu'il avoit tout hasardé pour cela, qu'il s'étoit mis toute la France à dos pour avoir été le promoteur de son retour et le confident de tout ce qui s'étoit fait sur ce sujet. On croyoit que le cardinal lui donneroit quelques marques de reconnoissance d'un zèle si constant, si fidèle, si utile et si peu ordinaire. L'on croit assez ordinairement à la cour qu'il suffit, pour satisfaire à ce qu'on doit à ses amis disgraciés, de ne rien faire contre eux, sans chercher avec tant de soin et de passion les moyens de les servir, comme fit le maréchal Du Plessis en mettant sa fortune et l'établissement de sa maison en danger, et en s'attirant, ainsi que nous avons dit, toute la France contre lui, sans qu'on le pressât d'en user avec tant d'affection. Cela pouvoit lui faire espérer de plus grandes marques de gratitude que les caresses et les privautés ; mais il témoignoit avoir des sentimens bien différens toutes les fois qu'on lui en parloit. Il connoissoit le cardinal, et savoit avec certitude que la meilleure conduite qu'il pourroit avoir seroit de ne point faire connoître que le cardinal lui eût obligation ; et il ne doutoit point que ce qu'il avoit fait pour lui ne fût plutôt sa ruine que son avancement. Tous ses amis, et les autres encore, croyoient fort le contraire ; mais l'événement ne fit que trop voir qu'il en avoit le mieux jugé, et la suite de ce discours fera bien voir qu'il ne s'étoit pas trompé.

Tant de gens qui avoient agi et parlé contre le cardinal ne pouvoient s'imaginer son retour : la plupart furent bien surpris de le revoir auprès du Roi, et peu de jours après avec la même autorité qu'il avoit toujours eue. Cela ne devoit pas être trouvé étrange, puisqu'il l'avoit toujours conservée effective pendant son absence ; et que s'il avoit paru que la Reine eût fait quelque chose avant qu'avoir eu son avis, c'étoit que son éloignement, et le besoin d'agir promptement en de certaines affaires, ne compatissoient pas ensemble. Mais peu après l'on s'aperçut qu'il étoit aussi puissant que jamais.

Châteauneuf en donna des preuves par sa retraite, bien qu'elle parût volontaire ; il se trouvoit trop bien à la cour pour la quitter, s'il eût cru pouvoir s'y maintenir. Il connut donc qu'il feroit mieux en demandant son congé, qu'on lui accorda, que d'attendre qu'on le lui donnât sans l'avoir demandé.

Le cardinal ne se vengea de personne ; et, par une politique qui dégoûta fort ses véritables amis, il éleva et fit du bien à tous ceux qui l'avoient desservi, laissant pour une autre fois la récompense que ceux qui l'avoient soutenu devoient espérer, au moins ceux de qui il étoit le plus assuré, et qu'il pensoit si intéressés en sa perte, qu'eux-mêmes y perdroient autant que lui. Le maréchal Du Plessis fut le principal d'entre ces derniers, et qui en ressentit le plus fortement les effets. Cela n'empêchoit pas que le cardinal ne le traitât bien, et que toutes les apparences ne lui dussent faire espérer beaucoup. Il lui donnoit toutes les marques d'une parfaite confiance ; aussi étoit-il malaisé que dans ces commencemens il en pût prendre en nul autre tant qu'en lui.

Lorsqu'il fallut résoudre ce qu'il y avoit à faire, le cardinal en demanda l'avis du maréchal, et ce fut peu de jours après son retour. Il n'hésita pas à répondre, car il avoit toujours été si contraire à s'éloigner de Paris, qu'il ne perdit pas l'occasion de presser pour s'en approcher ; mais la révolte d'Angers changeoit en quelque manière la face des affaires. Le maréchal fut d'opinion qu'il falloit que le Roi s'avançât de ce côté-là, et qu'il fît attaquer la

place avant qu'elle fût en état de se défendre ; que les forces que le cardinal avoit conduites avec lui serviroient à cette expédition, pendant que le comte d'Harcourt apaiseroit les troubles de la Guienne ; et qu'après que l'Anjou seroit sous l'obéissance du Roi, Sa Majesté tourneroit vers Paris, afin que sa présence pût amoindrir le mal qu'y faisoient les factieux, et l'autorité du duc d'Orléans, qui s'étoit acquis tant de pouvoir sur le parlement qu'il en étoit comme le maître, le gouvernoit à sa fantaisie, et par conséquent tenoit la ville à sa dévotion ; et l'un ni l'autre ne disputoit jamais lorsqu'il s'agissoit de faire quelque chose contre le cardinal.

Cet avis étoit bien contraire à celui qu'avoient toujours donné ceux du parti de Châteauneuf, qui ne pensoient qu'à bien affermir le duc d'Orléans dans Paris. Le but étoit que ce prince ayant beaucoup d'autorité, et contredisant toujours au retour du cardinal, on n'osât jamais le faire revenir à la cour, et de prétexter l'éloignement du Roi du centre de son Etat, par la nécessité de détruire le soulèvement de la Guienne ; à quoi l'on ne pouvoit, disoient-ils, bien réussir qu'en tenant le Roi près de cette province rebelle.

La Reine s'étoit laissée toucher de ces raisons, par l'envie qu'elle avoit de remettre promptement cette province en son devoir. Le cardinal vit toutefois bientôt qu'elle s'étoit trompée : aussi dit-il au maréchal qu'il étoit de son sentiment, et la suite fit connoître qu'il avoit raison. Le Roi partit quatre jours après : on demeura un mois entier à Saumur, pendant lequel l'on réduisit l'Anjou ; et toutes les autres choses nécessaires au service du Roi se firent ainsi que l'histoire les rapporte.

Le maréchal, après le retour du cardinal, et deux mois auparavant, étoit si fort considéré par tous ceux de la cour, que les plus éclairés ne doutoient point que ce premier ministre ne l'élevât aussi haut que l'importance de ses services sembloit le mériter ; car il avoit des obligations si grandes et si peu communes au maréchal, que peut-être n'a-t-on jamais vu que lui qui ait préféré le risque d'être accablé de tout ce que le cardinal avoit d'ennemis, à la simple satisfaction de l'amitié que le maréchal lui avoit promise, d'autant plus sincèrement qu'elle avoit rapport à la fidélité qu'il devoit à son Roi.

L'ardeur du maréchal alloit souvent si loin que, pour avancer le retour du cardinal, il protestoit à la Reine qu'elle verroit dans peu l'entière ruine de l'Etat si elle ne le rappeloit, ou si elle ne prenoit un autre ministre pour la conduite des affaires. Le maréchal donnoit ce conseil bien hardiment, sans crainte de rien hasarder par cette alternative, sachant assez que la Reine n'avoit point changé de sentimens pour le cardinal, et que cela ne serviroit qu'à l'exciter pour hâter son retour.

Dans le séjour que l'on fit à Saumur, on ne fit, outre la réduction de la province, que s'affermir dans les conseils que donnoit le maréchal. On en part à dessein de s'approcher de Paris ; on vient à Tours et à Blois, où l'on demeura quelques jours ; on y tint plusieurs conseils, tant pour les affaires de la guerre que pour les autres ; et ce fut où le cardinal commença d'y faire demeurer le maréchal Du Plessis, et fit la même grâce au duc de Bouillon, bien que l'un ni l'autre n'eût point dans ces commencemens les patentes de ministre d'Etat, et ne les eurent qu'au temps que le cardinal s'éloigna pour la seconde fois de la cour. Ce fut lors que Leurs Majestés partirent de Pontoise sur la fin de l'été pour aller à Compiègne, et lui pour aller à Bouillon.

Après le petit séjour de Blois, le Roi continua le chemin vers Paris, ayant formé l'armée tant avec les troupes que le cardinal avoit amenées, et que le maréchal d'Hocquincourt commandoit, qu'avec ces autres qui avoient servi les campagnes précédentes ; et ce furent celles dont on donna le commandement au maréchal de Turenne. Ces deux maréchaux servoient ensemble pour faire tête aux ennemis, qui paroissoient vouloir s'opposer à la marche que le Roi faisoit pour s'approcher de Paris ; et il falloit outre cela que Sa Majesté, pour la sûreté de sa personne, eût un petit corps d'armée auprès d'elle, composé de ce qu'on appelle sa maison, c'est-à-dire partie des régimens des gardes françoises et suisses, et de ses gendarmes et chevau-légers, de ceux de la Reine, avec les gardes du cardinal, et quelques troupes tirées de l'armée, afin que le quartier du Roi eût de quoi être gardé. Le commandement en fut donné au maréchal Du Plessis, qui n'étoit point incompatible avec le gouvernement de Monsieur, qui ne quittoit jamais le Roi.

Après avoir quitté Blois, on changea le dessein qu'on avoit eu de ne point passer dans Orléans, d'autant que l'exemple d'une ville de cette conséquence seroit considérable à Paris ; ce qui fit qu'on aima mieux y entrer : cela n'eut pas toutefois la suite qu'on s'étoit promise. L'on sut que cette ville n'étoit pas bien intentionnée, et l'on alla coucher à Cléri. Le jour d'après ce fut à Sully ; mais, dans le chemin qu'on fit d'un lieu à l'autre, Leurs Majestés essuyèrent un pé-

ril bien considérable, car l'armée des ennemis s'étant rencontrée en même temps de l'autre côté de la rivière de Loire, vis-à-vis du pont de Gergeau, ils attaquèrent ce pont mal gardé, et d'abord s'avancèrent tellement, qu'ils furent maîtres d'une grande partie ; et par une barricade qu'ils y firent, ils auroient eu moyen d'achever heureusement leur attaque par la prise de la ville, sans la mort de Cirot qui les commandoit. Comme cette attaque avoit été faite par lui fort inopinément, s'y étant résolu pour avoir su que ce poste qui couvroit la marche de Leurs Majestés étoit dégarni de ce qui lui étoit nécessaire pour se défendre, il n'avoit pu donner avis de ce qu'il entreprenoit aux officiers généraux de l'armée des ennemis, pour en être soutenu : tellement que sa mort ayant laissé les gens qui faisoient cette attaque sans personne d'autorité pour les commander, ils firent après les choses avec si peu d'ordre, que les maréchaux de Turenne et d'Hocquincourt se trouvant là, sans même avoir su la chose qu'au moment qu'elle se fit, purent plus aisément trouver moyen de s'opposer à cette insulte, dont les ennemis auroient assurément eu une entière satisfaction sans la mort de ce chef ; car ces maréchaux qui arrivoient dans ce moment n'eussent pu rien faire pour les en empêcher. Le cardinal même y arriva peu après, dont la présence servit bien encore à nous garantir du malheur qui menaçoit : son humeur étant de voir tout sans considerer le péril où il s'exposoit, il fut aux lieux qu'on lui disoit pouvoir être les plus dangereux.

L'on peut dire que jamais la France n'avoit été dans un péril plus grand ; car si le passage de Gergeau eût été pris dans le moment que Leurs Majestés passoient dans la plaine qui en est voisine, il n'y avoit pas lieu de sauver leurs personnes. Ce même soir toute la cour vint à Sully, où elle passa le jour de Pâques ; et le jour d'après elle vint à Gien, avec dessein de s'y arrêter quelque temps, comme l'on fit, afin que l'armée du Roi eût le loisir de passer et de se mettre en état de faire ce que l'on jugeroit pour le mieux. Quelque jours ensuite il arriva un fâcheux accident aux troupes commandées par le maréchal d'Hocquincourt, qui furent chargées par les ennemis, séparées qu'elles étoient du corps qui étoit sous le maréchal de Turenne; tellement que sans la valeur et la prudence du dernier cet accident auroit eu des suites dangereuses.

La nouvelle de ce malheur fut bientôt apportée à Gien. Le cardinal sortit de la ville : le maréchal Du Plessis fit prendre les armes à ce qui s'y trouva d'infanterie; et ayant fait sortir la cavalerie, la fit poster sur la hauteur proche de la ville, qui regarde le chemin par où l'on pouvoit aller à l'armée. Le cardinal demeura assez long-temps en ce même lieu ; puis chacun se retira dans la ville, attendant de plus certaines nouvelles de ce qu'auroit pu faire le maréchal de Turenne après ce qui venoit d'arriver au maréchal d'Hocquincourt. Le duc de Bouillon s'en alla voir son frère, qu'il trouva en présence des ennemis, dans un poste assez avantageux pour ne les pas craindre.

Dans le reste de cette journée, on apporta plusieurs avis différens au cardinal ; cela fit tenir aussi plusieurs conseils, sans aucune conclusion. Le jour d'après, ces mêmes conseils continuèrent ; et parce que l'on ne pouvoit deviner encore si les ennemis, après l'avantage qu'ils venoient d'avoir, s'approcheroient de Gien pour y enfermer le Roi, on dit qu'il ne falloit point que Sa Majesté attendît cette extrémité; mais que laissant une bonne garnison dans la ville, elle devoit se retirer promptement à Tours; et que celui qui commanderoit à Gien donneroit loisir à la retraite du Roi, et paieroit pour cela de sa personne et de toute sa garnison : ce qu'entendant le maréchal Du Plessis, après avoir dit qu'il ne voyoit rien qui portât les affaires jusques à une telle résolution, il s'offrit, si l'on suivoit cette proposition, de commander les troupes qu'on laisseroit en ce poste, s'engageant de périr avec elles pour donner temps au Roi de s'éloigner. Mais il dit que devant que de se porter à faire voir tant de foiblesse, il étoit juste d'en avoir sujet ; que tout le corps du maréchal de Turenne étoit en fort bon état ; que l'on pouvoit même espérer le ralliement de celui du maréchal d'Hocquincourt, qui avoit eu bien plus de peur que de mal ; et qu'en fort peu d'heures on sauroit au vrai ce que l'on auroit à faire, si l'on ne voyoit lieu de choisir une résolution plus vigoureuse.

Le cardinal, qui ne pouvoit souffrir les foibles pensées s'il n'y étoit contraint, fut bien aise que le maréchal eût ce sentiment, qui étoit le sien. Les choses ayant été bien discutées et débattues assez long-temps, on en demeura là jusques au lendemain, que l'on eut avis que tout se rétablissoit, que les ennemis n'avoient pas tiré grand profit de ce qu'ils venoient de faire, et qu'on n'étoit plus forcé de prendre le chemin de Tours. Il fallut donc aviser quel seroit celui qu'on jugeroit le plus convenable au bien des affaires du Roi ; et dans un petit conseil, qui se tint le matin chez la Reine, quelqu'un de considération proposa de faire repas-

ser la rivière de Loire à toute l'armée, de marcher en remontant jusques à La Charité, où l'on passeroit ; et qu'étant là l'on verroit où l'on mettroit la personne du Roi en Bourgogne, ou autre lieu que l'on jugeroit propre à son séjour, et qu'après on aviseroit quel service on pourroit tirer de l'armée.

Le cardinal n'avoit point voulu se trouver à ce petit conseil, mais ayant dit au maréchal Du Plessis son opinion sur ce qu'on pouvoit faire, et ayant trouvé celle de ce maréchal conforme à la sienne, et tout-à-fait opposée à celle que je viens de rapporter, celle du cardinal et du maréchal fut suivie. Ils prétendoient que, prenant sans besoin la route que celui du conseil du Roi dont nous venons de parler avoit proposée, cela feroit un si méchant effet, et décréditeroit tellement les affaires du Roi, qu'en faisant repasser l'armée à Gien pour couvrir sa marche de la Loire, les ennemis en prendroient une telle audace, et ceux qui servoient le Roi tant de frayeur, que le parti de Sa Majesté s'en verroit tout-à-fait abattu ; que rien ne pouvoit nous obliger à faire paroître cette foiblesse, puisque l'armée ennemie n'avoit pu s'avantager par le petit malheur du maréchal d'Hocquincourt; qu'elle n'étoit point si proche de la nôtre que le Roi ne fût à Auxerre avant qu'elle pût rien entreprendre sur la marche du Roi, couverte de notre armée, qui toute ensemble ne craignoit point celle des ennemis. Cette question fut encore agitée par l'ordre de la Reine; mais l'avis du maréchal, soutenu de celui du cardinal, fut suivi préférablement à tout autre.

Le cardinal fut ensuite dîner chez le maréchal Du Plessis, où se trouva aussi le duc de Bouillon. Toute l'après-dînée se passa dans le cabinet du maréchal, où le duc de Bouillon et lui demeurèrent avec le cardinal. La conversation tomba sur ce qui s'étoit passé le matin chez la Reine, et beaucoup d'autres choses qui regardoient les affaires présentes du Roi, et sur quoi l'on devoit résoudre. Le cardinal, à quelques jours de là, fut à Briare conférer avec le maréchal de Turenne; le maréchal Du Plessis l'y accompagna : on y résolut de faire prendre au Roi la route dont nous venons de parler, qui seroit couverte de son armée.

Le départ de Sa Majesté ayant été l'effet de cette résolution, elle vint de Gien à Saint-Fargeau ; et passant la rivière d'Yonne à Auxerre, vint à Sens, puis à Montereau, son armée marchant toujours à sa gauche, et celle des ennemis se retirant vers Paris. Le Roi vint de là à Melun et à Corbeil, pour marcher à Saint-Germain par Chilly, où Leurs Majestés couchèrent; et comme c'étoit montrer le flanc à Paris, on peut juger qu'avec le peu de troupes qui accompagnoient le Roi, il falloit être assez éveillé pour empêcher que l'on ne fît des prisonniers de la suite de la cour.

Le Roi demeura quelque temps à Saint-Germain, d'où il partit pour retourner à Corbeil. Leurs Majestés s'y arrêtèrent; et le Roi, peu de jours après, laissa la Reine sa mère et Monsieur, pour aller voir le siége d'Étampes. Le maréchal Du Plessis demeura à Corbeil, la Reine l'ayant ainsi désiré. Le duc de Lorraine s'étant approché d'Étampes, et le siége n'ayant pas réussi, l'on crut que le séjour de Melun seroit meilleur pour Leurs Majestés, et le voyage s'en fit par eau. Ce duc donnoit matière à bien de l'inquiétude, pour le peu de sûreté et de confiance que l'on avoit avec raison aux choses que l'on négocioit avec lui.

Pendant le séjour que l'on fit à Melun, Leurs Majestés voulurent aller voir Fontainebleau; elles y furent dîner; et dans le chemin de leur retour à Melun, le guidon des gendarmes de la Reine ayant trouvé un des gardes du cardinal hors des rangs, et lui commandant de s'aller remettre à sa troupe, l'autre lui répondit insolemment, bien qu'il le connût pour officier : tellement que n'ayant point obéi, et continuant son insolence, il força cet officier de se prévaloir, peut-être trop sévèrement, de son autorité; et en reçut un coup de pistolet qui l'étendit par terre.

Leurs Majestés passant aussitôt proche de ce blessé, s'enquirent et furent informées de ce qui s'étoit passé. Cependant l'officier qui avoit fait l'action vint faire ses plaintes au maréchal Du Plessis, qui le blâma d'avoir été si brusque, mais qui dans la justice ne le pouvoit condamner entièrement, puisqu'en telles occasions les désobéissances ne doivent point être tolérées, et qu'il faut de nécessité soutenir les officiers, quand ils n'ont point un tort notable, contre ceux qui leur sont soumis, et lorsque la faute des subalternes regarde l'obéissance qu'ils doivent à leurs supérieurs. Le Roi en parla au maréchal Du Plessis, qui lui répondit dans ce même sens : cela fit une méchante affaire avec le cardinal, qui ne pouvoit comprendre que la discipline militaire pût engager un officier à maltraiter un des siens, sans considérer qu'il en pourroit être offensé.

Le jour d'après, le cardinal étant seul avec la Reine fit entrer le maréchal Du Plessis, à dessein de se plaindre, en présence de Sa Majesté, du sujet qu'il en pensoit avoir ; ce qu'il fit avec quelque aigreur, ne pouvant s'imaginer, disoit-

il, que le maréchal n'eût dû faire châtier ce guidon de gendarmes, et ne croyant pas qu'un de ses amis pût souffrir qu'on eût si maltraité un de ses gardes, sans faire punir celui qui lui auroit manqué de respect si publiquement, à la vue de Leurs Majestés et de toute la cour.

Le maréchal ne se trouva pas fort empêché de ce qu'il avoit à répondre sur ce qu'avoit à faire un officier qui trouvoit un soldat hors de son devoir, et qui n'obéissoit pas quand on l'y vouloit remettre, avouant bien aussi qu'un officier peut châtier trop rudement, et qu'on peut avoir des égards pour de certaines gens que souvent on n'a pas pour d'autres; qu'il avoit même jugé qu'étant particulièrement son serviteur, il devoit faire connoître que les gens qui étoient à lui ne seroient pas plus exempts de châtiment que les autres, pour ne pas exciter la mauvaise volonté des troupes contre lui, par une différence qui fût contraire à la justice, en faveur de ceux qui étoient à lui; qu'au reste il s'estimoit bien malheureux qu'après les marques qu'il lui avoit données de sa fidèle amitié, et de la passion qu'il avoit pour ses intérêts, il pût être sujet à des soupçons contraires; ajoutant que rien ne l'avoit tant touché que ce reproche.

Le cardinal avoit été animé contre cet officier par Miossens, qui trouva son action trop violente, et qui fut bien aise aussi de plaire au cardinal en lui proposant d'assembler les officiers de la compagnie des gendarmes du Roi qu'il commandoit, et de toutes les autres compagnies qui se trouvoient auprès de Sa Majesté, pour en juger. Cette proposition fut fort agréable au cardinal, qui ne pouvoit concevoir que ceux qui étoient à lui dussent être sujets aux châtimens ordinaires auxquels les autres étoient soumis, et ne vouloit pas considérer le tort que cette conduite lui faisoit dans un temps où il en devoit tenir une si exacte, pour ne s'attirer pas, comme il fit, la haine des chevau-légers et des gendarmes du Roi. Miossens fit tenir conseil, comme il l'avoit proposé au cardinal : et après avoir examiné l'affaire, on ne put faire autre mal à ce pauvre guidon que de lui ordonner d'aller chez lui; et parce qu'il n'étoit pas fort considéré, il trouva peu de gens qui entreprissent de le soutenir, ni qui voulussent contredire à la peine qu'on lui fit porter, et qu'il n'avoit pas méritée, ayant été forcé à ce qu'il avoit fait par la désobéissance de ce garde, accompagnée de paroles injurieuses.

Le maréchal Du Plessis ne pouvoit digérer ce que le cardinal lui avoit dit en présence de la Reine; mais les gens qui occupent des places comme celles de ce premier ministre n'ont pas de peine à raccommoder les dégoûts qu'ils donnent, puisque tout fléchit sous leur puissance. Il ne fut pas difficile au cardinal de remédier au mal qu'il avoit fait : des paroles aigres l'avoient causé, des paroles douces le guérirent. Comme ces vieux gendarmes et chevau-légers n'étoient pas fort affectionnés au cardinal, ce qu'il venoit de faire n'augmentoit pas leur amitié : cependant cette conjoncture fut utile à Miossens et à Saint-Mesgrin; car comme ceux qui étoient sous leur charge étoient assez malintentionnés pour faire croire au cardinal que s'il ne s'acquéroit entièrement l'amitié des commandans, et s'il ne les engageoit à veiller soigneusement sur la conduite de leurs compagnies, sa personne pourroit être en danger, parce que dans les marches il passoit très-souvent au milieu des gendarmes et des chevau-légers, et qu'en un instant il pouvoit arriver des choses fort sinistres parmi de telles gens. Ces deux messieurs se trouvèrent si nécessaires au cardinal, qu'ayant d'ailleurs beaucoup de mérite l'un et l'autre, il s'engagea à leur procurer auprès du Roi de très-grands avantages.

La cour, après avoir demeuré encore quelques jours à Melun, vint à Corbeil, où elle fit quelque séjour. Il se fit plusieurs voyages de la part de Leurs Majestés vers le duc de Lorraine, qui sembloit vouloir traiter. Cependant les armées étoient fort proches. Je laisse aux historiens le soin d'apprendre ce qui se passa à Villeneuve-Saint-Georges. Depuis, Leurs Majestés ayant fait éloigner le duc de Lorraine, se résolurent de changer de poste et de se placer entre Paris et la Normandie, pour affoiblir l'autorité du duc de Longueville, et le séparer d'avec le duc d'Orléans. Le Roi fut de Corbeil en un lieu nommé Le Chemin, maison du président Viole, où Leurs Majestés couchèrent. Le jour d'après on passa la rivière de Marne sur le pont de Lagny pour se rendre à Saint-Denis, qui fut une des plus longues journées qui se puissent faire avec des troupes, la cour étant obligée de marcher en état de ne pas recevoir un affront; et le chaud fut si cruel qu'on n'en a point remarqué de plus rudes en Italie ni en Catalogne. On arriva à Saint-Denis, où le maréchal Du Plessis fit à l'instant poser les gardes pour la sûreté du quartier.

Leurs Majestés y séjournèrent assez longtemps : le voisinage de Paris et de l'armée ennemie n'empêchoit point le Roi et Monsieur de

se baigner dans la rivière de Seine presque tous les jours ; ils alloient voir notre armée campée vers La Chevrette, et pendant que nous fûmes à Saint-Denis on parla plusieurs fois d'accommodement ; mais parce que les chefs des ennemis avoient des prétentions extraordinaires, et surtout pour l'avantage de ceux qui suivoient leur parti, on ne put rien conclure.

Leur armée étoit logée un peu au-dessous de Saint-Denis, de l'autre côté de la Seine. On alloit souvent considérer ce qu'ils faisoient ; et le soir, avant la journée du faubourg Saint-Antoine, le Roi, Monsieur et le cardinal y furent quelque temps. On avoit quelque envie de faire un pont pour aller à eux ; mais la nuit même ils changèrent de place. Le maréchal Du Plessis, qui étoit chargé du quartier de Leurs Majestés, et que la proximité de Paris obligeoit à beaucoup de soin, ne manquoit pas d'être toutes les nuits à cheval pour visiter les gardes, et envoyer des partis jusqu'aux portes de cette grande ville pour être informé, autant qu'il se pourroit, du mouvement des ennemis. Il ne fut pas cette même soirée à mille pas hors de Saint-Denis, qu'on lui vint rapporter que leur armée avoit repassé la rivière de notre côté, et qu'elle étoit sur le bord des fossés de Paris, marchant vers Montfaucon : cet avis lui paroissant assez considérable, le fit retourner diligemment à Saint-Denis éveiller le cardinal pour l'informer de cette nouvelle.

Aussitôt on dépêcha aux maréchaux de Turenne et de La Ferté, afin qu'ils vinssent promptement avec l'armée du Roi pour attaquer les ennemis dans leur marche. Cependant le maréchal Du Plessis fut éveiller le Roi pour l'informer de tout ce qu'avoit fait le cardinal. Le Roi s'avança promptement sans attendre l'armée, se trouva presque seul fort proche des ennemis avant qu'ils fussent au faubourg Saint-Antoine ; et le maréchal Du Plessis eut ordre de ne bouger d'auprès de la Reine et de Monsieur, qui attendirent à Saint-Denis avec de grandes inquiétudes quel seroit le succès de cette mémorable journée (1). Il est certain que si on eût laissé marcher les ennemis sans les obliger, en les pressant, de chercher une retraite si proche de Paris, ils auroient passé jusques à Charenton, où la sûreté n'auroit pas été pareille pour eux.

Le maréchal de Turenne étant plus voisin de Saint-Denis avec ses troupes que La Ferté, fut plus tôt aussi en état d'attaquer les ennemis. Le comte Du Plessis, l'aîné des deux qui restoient pour lors au maréchal Du Plessis, avoit son régiment d'infanterie en cette occasion ; et comme il n'avoit que seize ans et qu'il ne faisoit que commencer le métier de la guerre, voulant toutefois se trouver à ce qui se feroit ce jour-là, il y agit comme volontaire ; et tantôt en une part et tantôt en l'autre, il cherchoit de l'honneur avec ce qu'il y avoit de gens sans commandement, suivant néanmoins les principaux officiers, afin de se mêler parmi ceux qu'ils enverroient au combat : ce qu'il fit auprès du duc de Navailles, lieutenant-général de l'armée : de sorte qu'ayant poussé dans la grande rue du faubourg, et passé une barricade que les ennemis y avoient, il se trouva embarrassé au milieu d'eux et prisonnier, dont il se démêla avec vigueur et fort heureusement.

Le Roi et le cardinal étant retournés à Saint-Denis, plaignirent la mort de plusieurs personnes de condition qui périrent dans cette rencontre, qui fut très-sanglante pour tous les deux partis, et dont Mancini, neveu du cardinal, fut du nombre. L'on demeura encore quelque temps à Saint-Denis après ce funeste jour, les traités y continuèrent sans fruit, ensuite de quoi on prit la route de Pontoise. La marche s'en fit en une journée ; le séjour y fut assez long ; et ce fut là que le cardinal se résolut de quitter une seconde fois Leurs Majestés, pour faire cesser les mauvaises raisons que les ennemis alléguoient pour excuser leurs fautes. Le cardinal suivit cette pensée sans en demander conseil à personne.

Il est vrai qu'elle étoit plus raisonnable que la première fois, puisque les affaires étoient dans un état bien différent ; car après la bataille de Rethel nous étions maîtres de tout si nous l'eussions voulu ; et dans le temps dont nous parlons nous étions esclaves et soumis aux moindres personnes dont Leurs Majestés pouvoient avoir besoin. Dans cette résolution, le cardinal n'oublia pas de bien assurer le maréchal Du Plessis de son amitié et de le vouloir persuader par des paroles les plus pressantes du monde qu'à son retour il en auroit des preuves effectives ; et que s'il étoit une heure dans son éloignement plus qu'il ne l'avoit projeté, il écriroit à Leurs Majestés pour les supplier de faire de grandes choses pour lui, faisant des excuses de ce qu'il s'étoit trouvé forcé de faire expédier à d'autres des lettres de duc ; mais qu'ils n'en jouiroient point qu'à son retour, et que celles qu'il auroit seroient datées avant les précédentes. Le maréchal n'ayant point exigé cette promesse du cardinal, ne devoit pas douter qu'elle ne fût bien sûre : aussi ne le pressa-t-

(1) 2 Juillet.

il pas avant son départ ni pendant son éloignement, qui fut plus long qu'il n'avoit cru, de lui tenir parole : et à l'égard de plusieurs personnes qui obtinrent cette dignité, dont même quelques-unes étoient ennemies du cardinal, le maréchal Du Plessis crut que si le cardinal faisoit pour ceux qui n'étoient pas dans ses intérêts, c'étoit par une certaine conduite qu'il croyoit lui être absolument nécessaire en un temps si fâcheux. Il pensa qu'à la fin ses amis auroient leur tour, et que non-seulement il pourroit espérer ce qu'on lui avoit promis, mais encore de plus grands avantages.

Il demeura donc assez tranquille en l'absence du cardinal, sans le presser ; et continuant avec les soins particuliers de ses intérêts, comme il avoit fait dans son premier éloignement, il n'oublia rien de tout ce qu'il put imaginer se devoir faire, et s'y porta avec grande chaleur, soit pour lui conserver ses amis, soit pour éviter le mal que pouvoient lui faire ceux qui ne l'étoient pas. Dans tous les conseils où le secret de ses affaires avoit relation, le maréchal Du Plessis tenoit toujours la première place, parce que les gens du cardinal, qui étoient demeurés cette fois auprès de la Reine, le vouloient ainsi.

Le cardinal étant parti, Leurs Majestés allèrent loger à Liancourt. On n'y séjourna qu'un jour ; et celui d'après elles vinrent à Compiègne, où elles demeurèrent quelque temps, mais non pas assez pour exécuter le dessein qu'avoit le Roi d'y faire bâtir quelques pavillons. Les nouvelles de Paris commencèrent à devenir bonnes. Le cardinal de Retz, connoissant que les affaires du Roi prenoient un meilleur chemin, et que Paris se lassoit du malheur que lui avoit causé la Fronde, vint trouver Leurs Majestés, afin d'avoir part à leur retour, dont on parloit fortement à Paris.

Leurs Majestés voyant que ce qu'elles y avoient de serviteurs y agissoient heureusement, résolurent de s'approcher ; et bien qu'elles ne tinssent pas le droit chemin, et qu'elles vinssent à Mantes, c'étoit afin de gagner le temps nécessaire pour ajuster celui de leur retour à Paris. De Mantes elles vinrent à Meulan, et de là à Sainf-Germain, où le prévôt des marchands et les colonels de la ville furent convier Leurs Majestés d'y revenir.

Quoiqu'il semblât que toutes les choses ne fussent pas préparées entièrement pour y recevoir le Roi, et que le duc d'Orléans parût n'être pas tout-à-fait dans la disposition qu'on pouvoit souhaiter pour cela, quand la Reine en parla au maréchal Du Plessis, il témoigna à Sa Majesté qu'en une occasion de cette importance il étoit presque impossible de ne pas hasarder quelque chose, pour ne pas perdre les avantages que la conjoncture présente offroit, la volubilité des peuples pouvant faire croire qu'il ne seroit pas malaisé aux malintentionnés de les faire changer. Tellement que la Reine, qui en arrivant à Saint-Germain avoit dit au maréchal qu'il étoit vrai cette fois qu'on retourneroit à Paris, mais que ce ne seroit pas lundi, comme il le croyoit, jugea pourtant après qu'il ne falloit pas tarder un moment, pour ne pas donner lieu au duc d'Orléans, ni à ceux qui vouloient empêcher le retour du Roi, de faire de nouveaux efforts pour cela. L'on résolut donc de partir ce lundi ; et pour ne marchander pas avec le duc d'Orléans sur ce sujet, l'on envoya des ordres à quelqu'un dans Paris de lui faire savoir que le Roi désiroit qu'en même temps que Sa Majesté y entreroit, il s'en éloignât, mais celui à qui cette commission fut donnée étant un peu trop considéré, ne l'exécuta pas. Il communiqua la chose à la duchesse d'Aiguillon, qui lui conseilla de ne suivre pas si ponctuellement ses ordres, et de mettre cette affaire dans une négociation moins violente.

Cependant l'on marchoit de Saint-Germain pour Paris ; et comme Leurs Majestés eurent passé le pont de Saint-Cloud, on leur rapporta cette nouvelle. Cela les obligea de tenir un petit conseil en cet endroit avec le prince Thomas, le maréchal de Turenne (qui s'y étoit rencontré quoique l'armée n'y fût pas), le maréchal Du Plessis, Le Tellier et Servien. Tous furent d'accord qu'il n'y avoit plus moyen de changer de résolution ; que de l'entrée du Roi à Paris dépendoit le rétablissement de son autorité par tout le royaume, et que le retardement pouvoit causer la ruine de l'Etat. Et en effet elle s'en seroit infailliblement ensuivie, si dans ce moment on avoit témoigné quelque crainte, parce qu'assurément ceux qui s'opposoient au retour du Roi n'auroient pas manqué de se prévaloir de notre timidité pour faire changer les peuples, si nous eussions différé d'aller ce jour-là à Paris.

Cela fit résoudre d'envoyer le duc Damville, de la part du Roi, dire au duc d'Orléans qu'il seroit ce même jour à Paris ; qu'il ne vouloit pas qu'il vînt au devant de lui, ni le voir au Louvre ; mais qu'il s'en allât le jour d'après à Limours, où il apprendroit plus amplement ses volontés ; et que cependant il lui écrivît une lettre, par laquelle il feroit savoir à Sa Majesté qu'il exécuteroit toutes ces choses ponctuellement. Le duc Damville s'en alla chargé de cette

commission ; et l'on marcha sur l'heure même avec partie des deux régimens des gardes, quelque autre petit régiment d'infanterie, les compagnies des gendarmes et des chevau-légers de la garde du Roi, et les gardes du corps de Leurs Majestés.

Le Roi demanda au maréchal Du Plessis, qui commandoit ces troupes, quelle place il prendroit pour sa marche. Il eût bien voulu que Sa Majesté se fût mise auprès du carrosse de la Reine, sa mère, entre les deux bataillons des gardes françoises et suisses : mais comme ce prince, dès sa plus tendre jeunesse, a toujours désiré de faire quelque chose où il parût de la vigueur, il voulut être en un poste plus avancé, et se mit avec ses gardes du corps à la tête du régiment des gardes françoises, n'ayant devant lui que sa compagnie de chevau-légers, avec qui marchoit le maréchal Du Plessis ; et après le carrosse de la Reine, où étoit Monsieur, suivoit le régiment des gardes suisses et un autre petit bataillon d'infanterie françoise, et la compagnie des gendarmes du Roi.

On s'achemina en cet ordre pour entrer à Paris, avec cette résolution que si le duc d'Orléans n'obéissoit, le Roi passant auprès du Louvre y laisseroit la Reine avec une compagnie des gardes françoises et une de suisses ; et que lui, avec les troupes qu'on vient de nommer, marcheroit le long du quai, et passant sur le Pont-Neuf, iroit sans aucun retardement au palais d'Orléans. Peut-être que le maître de la maison eût pris un autre parti que celui d'y attendre le Roi, s'il n'eût obéi à ce que le duc Damville lui alla prescrire de la part de Sa Majesté ; mais on étoit résolu d'user de toute la vigueur possible, et l'on se fût indubitablement saisi de sa personne. Comme le Roi et la Reine étoient près d'entrer dans l'allée du Cours au-dessous de Chaillot, le duc Damville arriva, qui apporta la lettre qu'on avoit demandée au duc d'Orléans ; de sorte que rien ne s'opposant à ce que l'on désiroit pour l'entrée à Paris, ni à tout ce qu'on y devoit faire pour le rétablissement de l'autorité du Roi, l'on marcha droit au Louvre ; et ce fut avec un si grand concours et applaudissement de tout le peuple, qu'on ne pouvoit presque trouver de place pour le passage des troupes et des carrosses de Leurs Majestés : la nuit survint même avant qu'elles pussent arriver au Louvre, où elles reçurent les complimens que font en telles occasions les malintentionnés comme les plus fidèles. Le jour suivant, on fit venir le parlement au Louvre, où le Roi le reçut dans la petite galerie.

Le duc d'Orléans, qui avoit promis de s'en aller à Limours, y satisfit dès la pointe du jour. Le Tellier l'y fut trouver, lui fit entendre les volontés du Roi, et lui prescrivit des conditions pour sa retraite à Blois. Le maréchal Du Plessis, qui avoit toujours pressé la Reine de ne rien négliger pour faciliter le retour du Roi à Paris, ne crut pas devoir perdre l'occasion de l'en faire souvenir, et du besoin qu'il y avoit de faire revenir promptement le cardinal. Cependant la confiance que la Reine avoit au maréchal Du Plessis continuoit toujours, et Sa Majesté ne faisoit rien de considérable qu'elle ne lui en parlât.

Le cardinal de Retz de temps en temps venoit au Louvre, mais ce ne fut que dans les commencemens que Leurs Majestés y furent revenues ; et d'autant qu'il avoit cessé d'y venir, le maréchal Du Plessis l'ayant trouvé dans une visite, lui en demanda la raison : il ne lui en donna point d'autre que celle de l'attente d'un traité qu'il faisoit avec le cardinal Mazarini. Ce traité ne vint point. Le cardinal de Retz alla au Louvre le jour suivant, où il fut arrêté. Cette action ne retardoit pas le retour du cardinal Mazarini ; il revint au commencement de février [1653], après avoir été deux ans hors de Paris. Il n'oublia pas les caresses accoutumées au maréchal Du Plessis ; mais il sursit encore l'exécution de ce qu'il lui avoit promis pour la récompense des fidèles services qu'il avoit rendus au Roi dans des temps où si peu de gens étoient demeurés fermes dans leur devoir. Ce manquement de parole envers le maréchal lui fit juger qu'il se tromperoit toujours quand il s'attendroit à des reconnoissances de la part de ce premier ministre.

Le cardinal mit en possession Créqui et Roquelaure de ce qu'il leur avoit fait espérer avant son départ de Pontoise, et ne laissa plus douter au maréchal Du Plessis que les marques si essentielles d'amitié qu'il lui avoit données pendant son absence lui donneroient dorénavant l'exclusion pour tout ce qu'il pourroit prétendre. Cet homme ne pouvoit jamais rien faire pour ceux à qui il étoit obligé, s'il n'avoit sujet de les craindre ; mais parce qu'il étoit bien assuré que le maréchal Du Plessis étoit fort son ami et qu'il ne lui manqueroit jamais, il ne pouvoit se résoudre de lui procurer aucun avantage.

Au commencement de l'année 1653, on fit les préparatifs de la campagne ; et sur la fin de l'été, le Roi étant venu à Laon, y résolut le siége de Sainte-Menehould, et pour cet effet vint à Châlons-sur-Marne, parce que voulant faire ce siége sans que les maréchaux de Tu-

renne et de La Ferté s'en mêlassent, Sa Majesté crut que sa présence proche de la place attaquée y serviroit suffisamment : le cardinal crut même qu'avant de l'entreprendre il seroit bon que le Roi reconnût lui-même la place, et que cela donneroit réputation à l'entreprise. Comme ceux qui devoient commander n'étoient point les généraux de l'armée, le cardinal croyoit bien que, menant le Roi devant Sainte-Menehould, il pourroit donner des avis considérables pour sa prise à ceux qui en seroient chargés, sans oublier de se prévaloir des ordres du maréchal Du Plessis pour commander aux troupes qui feroient le siége, en cas que les trois lieutenans généraux qui en étoient chargés eussent besoin de lui. Il lui fit ordonner d'y suivre Sa Majesté quand elle iroit reconnoître la place ; à quoi il obéit, et en fit le tour en son particulier, dont il rendit compte au Roi et au cardinal, qui ne lui parlèrent de rien approchant de faire le siége.

Le Roi s'en retourna à Châlons, où les nouvelles vinrent que le marquis de Castelnau, le marquis d'Uxelles et Navailles, tous trois lieutenans-généraux commandant au siége, ne se pouvoient accorder par la jalousie qui étoit entre eux et que cela nuisoit au service du Roi. Cela fit qu'on résolut d'y envoyer le maréchal Du Plessis ; mais comme il n'avoit pas le commandement des armées, quoiqu'on l'eût toujours trouvé très-disposé à exécuter toutes les volontés du Roi, le cardinal ne savoit de quelle manière lui faire accepter le soin d'une entreprise de cette nature et dont la suite ne paroissoit pas devoir être heureuse, croyant même à toute heure que la place dût être secourue sans qu'on pût l'éviter : outre que ce n'étoit pas fort bien traiter le maréchal Du Plessis de l'envoyer à ce siége, qui devoit apparemment ne pas réussir, pendant que les autres généraux avoient tous les avantages honorables du commandement des armées. Le cardinal, ne sachant comme lui en parler, envoya chez lui Le Tellier pour lui en faire la proposition et le prier avec instance de ne le pas refuser en cette rencontre, puisqu'il n'y avoit que lui qui pût empêcher le Roi de recevoir un déplaisir considérable, étant bien certain que s'il ne se chargeoit de cette entreprise, l'on seroit contraint de lever le siége, le Roi présent.

Le maréchal Du Plessis ne sachant comment refuser le cardinal, sans répondre autre chose, demanda quand il falloit partir ; et après qu'on lui eut dit que ce devoit être le plus tôt qu'il seroit possible, parce que les ennemis devoient ce même jour secourir la place, il s'en alla chez le cardinal pour lui dire qu'encore qu'on l'exposât à recevoir un affront à quoi il n'étoit pas habitué, il passeroit par dessus toutes sortes de considérations pour plaire au Roi et qu'il partiroit à l'heure même. Pour marque de sa diligence et de la déférence qu'il avoit pour tout ce que Sa Majesté souhaitoit de lui, il fut si tôt prêt à marcher, qu'il attendit plus d'une heure hors de la ville de Châlons les gendarmes et les chevau-légers de la garde du Roi, qu'on lui donnoit pour l'escorter. Il se hâta autant qu'il lui fut possible pour se rendre devant la place ; et comme il a toujours été fort heureux en tout ce qu'on lui a commis, sa bonne fortune le suivit encore en cette occasion : car en entrant dans le commandement de cette petite armée, les premiers coups de canon que l'on tira donnèrent dans un des magasins de la ville où étoit une partie de la poudre, qui y mirent le feu, sans quoi les ennemis eussent eu lieu de faire de bien plus grands efforts pour leur défense.

L'arrivée du maréchal au commandement de ce siége donna de la surprise et de la douleur aux trois lieutenans-généraux qui l'avoient commencé. Ils avoient tous trois beaucoup de mérite et d'expérience : le marquis d'Uxelles et Navailles avoient tous deux fait un assez long apprentissage en Italie sous le maréchal Du Plessis ; et bien qu'ils fussent fort de ses amis et qu'il n'y eût point de honte pour eux d'obéir à un homme de son caractère, ils eussent bien voulu tous trois avoir pu de leur chef terminer cette affaire, dont ils espéroient tirer de grands avantages pour leur gloire, étant une chose assez considérable pour eux de commander à un siége en présence du Roi, sans y avoir un maréchal de France au-dessus d'eux.

Le maréchal Du Plessis trouva cette entreprise en l'état que le cardinal la lui avoit dite. Les trois lieutenans-généraux avoient fort longtemps disputé entre eux comme ils feroient leurs attaques, sans avoir pu s'accorder. Ils avoient essayé, en passant la rivière d'Aisne, de faire leurs approches pour s'attacher au plus foible de la place ; mais parce qu'il falloit passer cette rivière assez près de la ville, les ennemis sortoient pour s'y opposer avec facilité : tellement qu'au lieu de se fortifier sur le bord de la rivière pour la passer après, il falloit qu'elle fût passée avant que ceux de la place eussent connoissance de notre dessein.

Le marquis de Castelnau, de qui venoit la proposition, n'en usa pas ainsi ; car il alla faire un logement, qui même n'étoit pas sur le bord de la rivière de notre côté, et qui, ayant donné sujet aux ennemis de deviner sa pensée, leur donna de même le moyen de la rendre inutile.

ils vinrent se poster de l'autre côté de la rivière, afin que toutes les fois que nous entreprendrions de la passer ils nous en pussent empêcher, comme ils firent quand on l'essaya, avec perte de beaucoup de nos gens.

Le maréchal Du Plessis arriva dans le camp deux jours après que ces messieurs eurent été rebutés de cette attaque. Il en trouva une autre commencée, où il rencontra beaucoup de difficultés ; car en s'approchant de la place on se mettoit dans un angle rentrant, dont le château faisoit le côté de main droite, et à celui de main gauche il y avoit une grande hauteur fortifiée où ceux de la place s'étoient logés fort avantageusement. Le maréchal Du Plessis, considérant ces trois lieutenans-généraux comme des personnes de mérite et de qualité qui devoient agir sous lui tout le reste du siége, crut qu'il valoit mieux essuyer tout le mal que lui feroit cette attaque, que de les dégoûter.

Le siége se continua donc de cette manière et chacun à son tour servoit avec beaucoup de zèle. Les ennemis, de leur part, faisoient tous leurs efforts possibles pour se bien défendre. Ce n'étoit pas par de grandes sorties ; mais elles étoient bien à propos et fort à leur avantage. Ils avoient tellement intimidé le régiment des gardes françoises, qu'ils ne manquoient jamais de se rendre maîtres de la tranchée et de ruiner le travail de la tête toutes les fois qu'il étoit de garde. Le maréchal se trouva trois fois dans la tranchée quand on fit ces sorties et se vit réduit à la regagner tout entière, les ennemis ayant chassé les nôtres et ruiné nos travaux avancés. Ces désordres continués tant de fois obligèrent le maréchal de changer la manière que ceux de ce régiment tenoient pour faire leur garde ; et les mettant en état de se mêler à coups de main parmi les ennemis et d'aller à eux par différens endroits quand ils sortiroient, sans se confier à leur feu dont ils ne s'étoient pas bien trouvés, il leur ordonna de se prévaloir de leurs piques et de leurs épées ; ce qui leur réussit si heureusement, que ceux de la place n'affectèrent plus de sortir quand les gardes étoient à la tranchée, ni plus du tout sur les autres troupes, où ils ne trouvèrent pas mieux leur compte, parce qu'elles tinrent cette même conduite.

Le siége continua de cette sorte par le plus fâcheux et le plus incommode temps de toute l'année. La pluie, la neige ou la gelée donnoient aux troupes des fatigues incroyables. La circonvallation qu'avoient faite les trois lieutenans-généraux avant l'arrivée du maréchal Du Plessis étoit presque toute au pied des collines, d'où ceux qui la défendoient étoient dans un péril continuel d'être assommés : cela donnoit bien de la peine au maréchal Du Plessis, qui n'avoit pas un moment de relâche, par la crainte qu'il avoit du secours.

La facilité que les ennemis avoient de mettre dans la place tout ce qu'ils auroient voulu n'est pas imaginable. Le voisinage de Clermont leur en donnoit les moyens, et les bois qui viennent depuis cette place jusqu'à Sainte-Menehould nous ôtoient la connoissance de ce que l'on y auroit voulu introduire par Clermont, soit d'hommes ou de poudres. Mais la mauvaise garde que les troupes faisoient augmentoit bien encore l'inquiétude qu'avoit le maréchal et le réduisoit à passer les nuits à faire le tour de la circonvallation, où d'ordinaire il ne trouvoit pas de sentinelles ni de vedettes aux lieux où il y devoit avoir des corps-de-gardes d'infanterie et de cavalerie.

Les officiers ne manquoient pourtant pas de les y poser ; mais la saison et le temps étoient si rudes, et les soldats si misérables, qu'ils ne pouvoient demeurer en leurs postes ; de sorte que toutes les nuits qu'il pleuvoit, le maréchal Du Plessis étoit obligé de les passer à faire la ronde le long des lignes avec ce qu'il pouvoit ramasser avec lui, tant de gentilshommes volontaires que le voisinage de la cour avoit fait venir à ce siége, que d'officiers de bonne volonté qui le suivoient à ces fatigues extraordinaires : tellement que de la circonvallation il venoit à la tranchée voir comment la nuit s'y étoit passée ; et quand il n'étoit point à cheval il étoit la nuit à voir le travail qui se conduisoit par son ordre particulier ; et tout cela se faisoit avec tant de fatigue pour lui, qu'il n'en a peut-être jamais eu davantage en aucune expédition de guerre dont il ait été chargé.

Il avoit tant de sujets de chagrin pendant ce siége par la crainte qu'il avoit d'être forcé à le lever, qu'il ne s'est jamais donné tant de peines qu'il en souffrit pour hâter la prise de cette place. Il ne pouvoit digérer que le cardinal, le devant considérer avec raison pour l'homme de France le plus attaché à ses intérêts, l'eût voulu exposer à un mauvais succès, plutôt que d'autres gens qu'il n'avoit pas tant sujet d'aimer que lui : je dis de la levée du siége, parce que, le jour même qu'il l'envoya à l'armée, il croyoit que la place seroit secourue. Mais il s'étoit toujours montré l'homme de bonne volonté (dont le cardinal s'étoit aussi toujours prévalu) pour exécuter les choses les plus difficiles et les moins faisables, outre qu'il croyoit qu'il avoit un talent particulier pour les siéges.

Cette place ayant donc été poussée avec vi-

gueur, et sans que les ennemis osassent entreprendre de la secourir (le duc de Lorraine même s'en étant approché avec un corps d'armée assez considérable); après toutes les oppositions que firent les assiégés, l'on attacha le mineur au bastion que l'on attaquoit et qui couvroit une des portes de la ville. Aussitôt que la mine fut un peu avancée, le maréchal Du Plessis en envoya donner avis au Roi, et de la capitulation que ceux de la place demandoient. Mais comme le cardinal s'étoit mis dans l'esprit qu'il ne leur falloit donner aucune grâce que celle de les faire prisonniers de guerre, il le manda au maréchal Du Plessis, qui à l'instant renvoya les otages, parce que cette proposition fut absolument rejetée par le gouverneur de la place.

Il est vrai que le maréchal croyoit avoir fait quelque chose d'assez considérable d'avoir réduit cette place au terme où elle se trouvoit, après tous les obstacles qui s'opposoient à sa prise; et quand on parla de capituler, il ne s'attendoit pas que le château dût être du traité. Mais, à dire la vérité, il n'y avoit pas un grand sujet de s'en étonner, après la vigueur avec laquelle on avoit pressé ce siége; de sorte que le commandant se crut obligé de se rendre, quoique, après avoir perdu la ville, il se pût retirer dans le château où, avec ce qu'il avoit de munitions, il ne pouvoit lui arriver pis que d'être prisonnier de guerre. Le cardinal ne vouloit pas examiner si précisément ce qui se devoit en cette occasion; et les flatteurs qui veulent toujours plaire et diminuer par jalousie les services de ceux qui commandent les armées, applaudissent les maîtres, et souvent sont cause qu'ils font de grandes fautes.

Le Roi partit de Châlons aussitôt qu'il sut l'extrémité où se trouvoit la place, et vint coucher ce jour-là à une lieue près. Cependant le maréchal Du Plessis, ne voulant pas perdre les avantages qu'il avoit sur les assiégés, renvoya les otages comme nous venons de dire, et fit jouer la mine, qui fit une si grande brèche, que les Suisses, qui étoient de garde, montèrent en bataille jusques au haut du bastion, et y commencèrent un logement. Le comte Du Plessis les releva avec son régiment, acheva le logement et le poussa jusqu'au retranchement que les ennemis avoient sur le bastion; dont le maréchal donna incontinent avis au Roi et au cardinal, qui furent bien surpris de ce que le traité avoit été rompu, ne croyant pas que le maréchal en eût usé si brusquement. Le lendemain au matin, le Roi vint assez tôt au camp pour écouter de nouvelles propositions que les ennemis vouloient faire pour se rendre. Sa Majesté les accepta, bien qu'elles ne fussent pas autres que celles du jour précédent. Le maréchal Du Plessis eut quelque joie de voir qu'après une grande brèche la capitulation qu'il auroit pu faire avant cela fût encore trouvée avantageuse. Sa Majesté ordonna au maréchal de signer cette capitulation.

Le Roi dîna chez le maréchal, qui voulut bien faire connoître au cardinal que s'il avoit accepté le commandement de cette entreprise, ce n'avoit pas été sans bien juger quelle elle étoit et de tout ce qui l'en pouvoit éloigner; qu'il étoit fort aise de lui faire cette déclaration, et que s'il avoit obéi sans contredire à la volonté du Roi, ç'avoit été seulement pour plaire à Sa Majesté, et non pas comme un homme qui ne savoit pas le déplaisir qui lui en pouvoit arriver. Le cardinal Mazarini fut assez embarrassé pour répondre à ce discours, qui le surprit d'autant plus qu'il ne s'y attendoit pas; sa méthode étoit ordinairement de diminuer la grandeur et l'importance des services rendus, par le peu d'inclination qu'il avoit à les récompenser.

Le Roi témoigna beaucoup de satisfaction au maréchal Du Plessis de la prise de Sainte-Menehould, disant hautement que tout autre n'en seroit pas venu à bout comme lui. Toute la cour arrivant à Châlons lui en fit compliment; et la Reine, qui lui a toujours montré beaucoup d'estime, lui en parla fort obligeamment. Cette action fut plus considérée qu'elle n'auroit peut-être été dans un autre temps; toutes les difficultés qui s'opposoient à la prise de la place en furent cause. Elle étoit assez bien fortifiée, la saison très-fâcheuse, la facilité du secours très-grande, les lieutenans-généraux divisés dès le commencement du siége, la place attaquée par l'endroit le plus incommode et le plus fort; ajoutez à tout cela le voisinage de la cour, qui brûloit d'impatience de retourner à Paris; et pardessus tout on peut juger quel déplaisir Leurs Majestés auroient eu, aussi bien que le cardinal, si l'on eût été forcé de lever un siége entrepris par leur ordre et fait en leur présence. Toutes ces choses élevèrent le bonheur de cette action, et causèrent, avant qu'elle fût achevée, d'étranges inquiétudes et de très-grandes peines au maréchal Du Plessis.

Le siége dont je viens de parler est la dernière expédition de guerre qu'ait faite le maréchal Du Plessis.

Après le siége et la prise de Sainte-Menehould, Leurs Majestés revinrent à Paris, où le maréchal Du Plessis s'attacha avec assiduité pour faire, s'il lui étoit possible, que les der-

nières années qu'il devoit employer avec l'autorité de gouverneur de Monsieur, ne fussent pas inutiles à ce prince, et particulièrement en le maintenant dans les bons sentimens qu'il lui avoit inspirés pour se conserver les bonnes grâces du Roi, son frère, et de persuader à Sa Majesté qu'il seroit incapable toute sa vie de rien faire contre son devoir; le maréchal ne pouvant s'imaginer que Monsieur pût jamais trouver de solide avantage qu'en se conservant dans une véritable union avec le Roi.

Le maréchal Du Plessis n'a jamais rien oublié pour empêcher Monsieur de tomber dans les accidens où l'on a vu souvent les frères de rois prêts à s'abîmer. Ce n'est pas qu'il allât d'une extrémité à l'autre, ni qu'il voulût que Monsieur s'abaissât tellement que le Roi ne l'eût en aucune considération; mais il vouloit que cette considération vînt de l'estime, et que si le Roi le croyoit incapable de rien faire contre son devoir, il s'attachât à l'aimer et à l'estimer, par la connoissance qu'il auroit de ses excellentes qualités, de son intelligence dans les affaires et dans la politique, et parce qu'il seroit propre dans toutes les grandes actions de la guerre, par une valeur proportionnée à sa naissance et par la capacité qu'il se donneroit pour le commandement des armées; et il a si heureusement réussi à bien former l'esprit de ce grand prince, qui avoit des sentimens très-élevés dès sa tendre jeunesse, que l'on n'en sauroit douter en connoissant toutes les belles actions qu'il a faites et le soin particulier qu'il a pris de plaire au Roi, son frère.

[1654] L'hiver, ensuite de ce siége, fut assez tranquille, sans qu'il se passât rien de considérable pour le maréchal Du Plessis. Le cardinal Mazarini commençant de penser aux moyens de trouver de l'argent, soit pour faire la guerre, soit pour sa propre satisfaction, n'oublia rien pour se contenter en cela, comme il a paru à sa mort, quand on a vu ce qu'il possédoit. Je suis obligé de dire ceci, parce qu'il ôta au maréchal ce qu'il put des charges de la maison de Monsieur, dont la Reine lui avoit donné la moitié; et ce fut dans le commencement de la campagne suivante que le cardinal s'opiniâtra à priver le maréchal de ce qu'il pourroit avoir en vendant la charge de surintendant des finances de Monsieur, quoique le maréchal lui fît voir le brevet qu'il avoit du Roi pour ces charges, où celle-là étoit comprise, et qu'il vendit cinquante mille écus. Ce fut à Reims où le cardinal lui fit voir ses bonnes intentions, lorsque le Roi fut s'y faire sacrer (1), et où le maréchal Du Plessis porta le sceptre royal à la cérémonie.

Le maréchal Du Plessis souffroit beaucoup de se voir si maltraité d'un homme qui étoit obligé par tant de raisons à être son ami.

Le maréchal Du Plessis ne commanda pas l'armée la campagne suivante, et il s'appliqua seulement à l'éducation de Monsieur et à lui inspirer des sentimens de valeur, parce qu'on étoit à la guerre et que c'étoit un temps assez propre à lui donner des instructions de cette nature. Cette campagne commença par le siége de Stenay, où le Roi fut plusieurs fois, partant de Sedan, pour voir ce qui s'y passoit, et donner plus de chaleur aux assiégeans. Le cardinal voulut que le maréchal y accompagnât le Roi, soit pour être ordinairement auprès de sa personne, soit pour donner son avis dans les conseils qui se tenoient pour hâter la prise de la place; aussi alloit-il souvent à la tranchée, afin de rendre compte au Roi de l'état des travaux.

La place étant soumise, Sa Majesté retourna à Sedan, où la Reine et Monsieur l'attendoient; et bientôt après la cour s'en alla demeurer à Péronne, afin de faire donner les assistances possibles pour le secours d'Arras. Les soins du cardinal pour cela succédèrent heureusement, après quoi le Roi fut voir cette importante place; et le maréchal Du Plessis le suivant auprès de Monsieur, ne perdoit aucuns momens de faire observer à ce prince pourquoi chaque chose avoit été faite, soit par les Espagnols pour le siége, soit par les François pour le faire lever.

Quand Sa Majesté eut été quelque temps à Arras, elle repassa par Bapaume, puis se rendit à Péronne, à Montdidier, et de là à Paris pour quelques jours, le maréchal Du Plessis suivant toujours le Roi auprès de Monsieur. De Paris on retourna à La Fère, afin que le cardinal Mazarini pût avec plus de facilité faire savoir aux maréchaux de Turenne et de La Ferté ce qu'ils auroient à faire avec les armées qu'ils commandoient. Il fut même jusqu'à Guise pour conférer avec le maréchal de Turenne; il mena le maréchal Du Plessis avec lui pour être de cette conférence. Le cardinal retourna aussitôt à La Fère avec le maréchal. Leurs Majestés y séjournèrent peu; et comme c'étoit dans le mois d'octobre, elles retournèrent à Paris.

Il ne s'y passa rien de considérable pour le maréchal Du Plessis; car de parler de la part qu'il avoit dans les conseils, cela n'étoit pas d'un grand avantage pour lui, parce que le cardinal résolvoit lui-même toutes choses sans communiquer ses desseins que rarement, s'il n'y étoit forcé, pour ne pas faire de faute dans les ac-

(1) 7 Juin 1654.

tions de la guerre. Le maréchal Du Plessis y étoit appelé assez souvent, outre les jours ordinaires réglés pour les conseils qui se tenoient devant le Roi, où l'on ne décidoit guère d'affaires de conséquence ; et ces conseils ne se tenoient si régulièrement que pour obliger les personnes de qualité qui en étoient, et pour faire croire au public que le cardinal ne décidoit rien sans leur participation.

Cependant le maréchal Du Plessis n'oublioit aucune chose de ce qu'il devoit à l'éducation de Monsieur, et rendoit compte presque tous les matins au cardinal de sa conduite sur ce sujet, et des soins qu'il prenoit pour le conserver dans les bonnes grâces du Roi. Ces heures du matin que le maréchal prenoit ainsi étoient comptées pour des marques d'amitié de la part du cardinal, parce que, pendant qu'il s'habilloit, c'étoit le temps auquel les secrétaires d'Etat venoient lui rapporter les plus considérables affaires dont ils étoient chargés ; et surtout Le Tellier, qui avoit celles de la guerre, et qui étoit dans sa confidence bien plus particulièrement que les autres. Le maréchal de Villeroy voyoit aussi à ces mêmes heures de privauté le cardinal, avec lequel il étoit en commerce pour plusieurs choses du dedans du royaume dont il avoit beaucoup de connoissance, et pour beaucoup d'autres affaires importantes, tant de la guerre qu'autres, pour lesquelles le cardinal connoissoit en lui une très-grande capacité, ce maréchal ayant toujours été en estime d'être un des premiers hommes de l'Etat, et des plus propres aux grandes choses.

[1655] La cour demeura, comme tous les autres hivers, à Paris, où le cardinal Mazarini, continuant d'être maître des affaires, ne cherchoit qu'à divertir le Roi. Il le menoit à Vincennes, où la Reine mère et Monsieur alloient quelquefois prendre part à ce qui s'y faisoit. Le maréchal Du Plessis ne manquoit pas à l'assiduité qu'il devoit avoir auprès de ce prince en ces petits voyages, et partout ailleurs. Sur la fin de mai l'on partit pour la campagne, et Leurs Majestés allèrent à Chantilly : Monsieur les y suivit et le maréchal aussi. On continua la route pour La Fère par Compiègne et par Noyon. A La Fère, on reçut les nouvelles du siége de Landrecies. Quelques jours après on considéra que si l'armée des ennemis s'approchoit de La Fère et l'investissoit, la nôtre, qui assiégeoit Landrecies, seroit obligée de quitter son entreprise pour venir délivrer le Roi, qui se trouveroit enfermé ; et bien que l'on ne dût pas craindre qu'elle fût prise avant Landrecies, il n'étoit pas toutefois raisonnable de hasarder la personne du Roi dans un lieu d'où il n'auroit pas la liberté de sortir quand il lui plairoit.

Le cardinal demanda avis à quelques-uns des principaux de la cour de ce qu'il y avoit à faire sur cela. Il en parla au maréchal Du Plessis ; mais le cardinal voyant qu'il étoit du sentiment de tous les autres, et qu'en retenant le Roi plus long-temps à La Fère on donnoit un moyen sûr aux ennemis de secourir Landrecies, on en fit partir la Reine et Monsieur sur le soir du vingt-huitième juin pour aller à Soissons ; et le Roi deux jours après, de grand matin, pour y venir aussi. Les ennemis avoient déjà paru assez près de La Fère ; ce qui fit bien voir qu'un plus long séjour du Roi en ce lieu-là n'auroit pas été trop à propos. L'on demeura le reste du siége de Landrecies à Soissons, où le Roi avoit tous les jours des nouvelles de ce qui se faisoit par son armée.

Le maréchal Du Plessis en reçut une de son fils qui l'inquiéta fort. Il apprit qu'en faisant un logement avec son régiment sur l'effet d'une mine dans le bastion attaqué, il y avoit été blessé à la tête de plusieurs coups de hampes de hallebardes, après avoir combattu long-temps au haut de la brèche, et fait une des plus belles actions dont un homme de son âge pût être capable. Peu après Leurs Majestés ayant eu nouvelles de la prise de Landrecies, retournèrent à La Fère, d'où elles partirent ensuite pour aller à Guise, ayant eu l'avis du siége de La Capelle par les troupes du Roi. Le Roi tint conseil de guerre, où le maréchal Du Plessis, qui l'avoit suivi à ce petit voyage, fut appelé.

Sa Majesté revint aussitôt à La Fère pour en revenir le vingt-neuvième juillet ; et ce fut pour se mettre à la tête de son armée, laissant Monsieur à La Fère auprès de la Reine mère, dont le maréchal Du Plessis eut grand déplaisir : car bien que ce jeune prince n'eût pas quinze ans, son gouverneur eût bien souhaité qu'il eût suivi le Roi en cette expédition, où il pouvoit, sans beaucoup de risque, commencer à connoître quantité de choses que ceux de son rang ne doivent pas ignorer. Mais comme les gouverneurs de ces princes ne sont pas toujours les maîtres de leur conduite, et qu'ils sont forcés de se soumettre aux volontés des puissances supérieures, le maréchal Du Plessis fut contraint de garder le silence, et de demeurer en ce lieu-là avec Monsieur, qui lui sembloit être d'un âge déjà trop avancé pour demeurer dans un lieu de repos, où l'on faisoit une vie oisive qui lui déplaisoit beaucoup.

Il faisoit aussi tout ce qu'il pouvoit pour faire connoître à Monsieur la douleur qu'il en avoit,

afin de lui donner l'émulation nécessaire en telles occasions, qui d'ordinaire augmente l'envie d'acquérir de la gloire; et toutes les fois qu'il venoit des nouvelles de ce qui se faisoit à l'armée, le maréchal Du Plessis les redisoit à ce jeune prince, en l'informant sur chaque action comme il le falloit, pour l'instruire de la manière qu'elles s'étoient faites et qu'elles se devoient faire.

La prise de Saint-Guilin fut la dernière de cette campagne, où le maréchal Du Plessis perdit un de ses gentilshommes domestiques, qui se nommoit Romanet, et qui ayant été son page, avoit été instruit par lui dès sa jeunesse pour l'approche des places, et pour tout ce qui dépend des siéges; et il s'y étoit rendu si recommandable que le cardinal l'estimoit au dernier point, et l'avoit demandé au maréchal Du Plessis avec empressement, lui témoignant qu'il lui feroit un sensible plaisir et qu'il lui en auroit obligation. Peu de jours après cette place fut remise entre les mains du Roi. Sa Majesté revint à La Fère, puis à Chantilly recevoir le duc de Mantoue, et de là à Paris, puis à Fontainebleau, où le Roi fut malade de la fièvre tierce; pendant lequel temps le cardinal alla sur la frontière donner ordre à beaucoup de choses nécessaires, et la cour retourna bientôt après à Paris.

[1656] L'année suivante de 1656 se passa comme la dernière à l'égard du maréchal; et le soin qu'on lui avoit donné de Monsieur l'avoit en quelque manière éloigné du commandement des armées depuis le siége de Sainte-Menehould.

Le maréchal eût bien souhaité qu'on lui eût permis de mener ce prince à la guerre, bien qu'il fût assez jeune; il profita même d'une petite occasion d'éprouver son cœur au siége de Montmédy, où le Roi étoit allé, et Monsieur avec lui. Cela donna lieu à son gouverneur de l'approcher de la place, d'où on lui tira plusieurs coups de canon et de mousquet, au milieu desquels il demeura toujours intrépide. Il fit même si bonne mine, et soutint ce premier péril de si bonne grâce, que le maréchal Du Plessis en fit dès ce jour-là un très-bon jugement, et avec raison.

Il n'eut pas les autres campagnes grand sujet de faire voir à chacun ce que valoit ce prince, dont il étoit bien fâché, et d'être lui-même par cette raison sans emploi. Il est vrai que celui de travailler à perfectionner Monsieur étoit grand; mais comme le maréchal Du Plessis ne pouvoit pas le conduire comme il eût désiré, cela lui donnoit beaucoup de chagrin. Il étoit sans cesse avec la Reine sa mère, qui véritablement étoit une princesse d'une très-haute vertu; mais chacun sait que les belles qualités des femmes ne servent d'ordinaire pas beaucoup à l'instruction des jeunes princes, et principalement sur le fait de la guerre. Ainsi le maréchal Du Plessis souffroit assez de n'avoir pas une entière liberté de satisfaire à son devoir.

Il se passa donc quelques années pendant lesquelles le maréchal Du Plessis n'eut rien à faire qu'à conduire Monsieur. Il étoit dans les conseils du Roi; mais cet avantage n'étoit d'aucune autre considération, pour ceux qui le possédoient, que d'être distingués d'avec les autres personnes de qualité. Tout le monde sait qu'il ne se parloit de rien dans ces conseils qui fût bien secret, que même l'on n'y prenoit l'avis de personne, et que ce qui s'y résolvoit partoit directement de ce que prononçoit le cardinal Mazarini.

[1658] Enfin la campagne de Dunkerque se commença, et le cardinal voulut que le maréchal Du Plessis laissât Monsieur auprès de la Reine sa mère à Calais, et qu'il suivît le Roi, qui fut voir le siége; et ce fut à dessein que ce maréchal fût un de ceux qui seroient toujours auprès de Sa Majesté dans tous les endroits périlleux où elle iroit, pour empêcher qu'elle ne s'exposât trop, et lui faire voir néanmoins les choses qui se passoient, et l'entretînt des raisons pour lesquelles elles se faisoient. L'on peut dire sans flatterie, de ce grand prince, que souvent on étoit obligé de lui parler avec moins de respect qu'on ne lui en devoit pour l'empêcher de se trop avancer; et ce fut très-souvent pendant le siége de Dunkerque, mais une fois plus qu'en toute autre, après la reprise de cette place, allant reconnoître celle de Bergue-Saint-Vinox, qui ne faisoit que d'être investie.

Ensuite de cette journée, le Roi tomba dangereusement malade et retourna à Calais, où, dans le grand péril de sa vie, Monsieur témoigna tant de tendresse et tant d'appréhension du danger où le Roi fut, qu'on ne peut assez louer sa conduite et ses nobles sentimens. On jugea bien que le maréchal Du Plessis n'avoit pas manqué à son devoir; mais Monsieur s'acquitta très-bien du sien. Encore qu'il se fût montré très-bien intentionné, l'on crut néanmoins qu'on avoit essayé à le porter contre le gouvernement présent, et l'obliger, si le Roi mouroit, de changer tout. Le cardinal eut ce soupçon; et croyant que madame de Fienne, qui étoit des amis du maréchal, avoit poussé Monsieur à le vouloir ainsi, ce premier ministre l'éloigna de la cour après la guérison de cette fâcheuse maladie:

mais ce fut certainement sans aucune raison. Il eut même quelque légère créance que le maréchal pouvoit avoir part à cette pensée ; mais comme c'étoit injustement, cela n'eut aucune suite.

Une si importante scène étant finie, toute la cour revint à Paris, où l'on ne séjourna qu'autant qu'il falloit pour redonner des forces au Roi ; puis l'on partit pour le voyage de Lyon [1659], où madame de Savoie se trouva pour faire voir madame sa fille à Sa Majesté. Le maréchal Du Plessis à son ordinaire y fut avec Monsieur ; et l'hiver étant fini, l'on s'en retourna à Paris. Dans l'été de l'année 1659, le Roi partit pour Bordeaux, ayant été précédé par le cardinal, qui fut négocier le mariage du Roi et la paix à Saint-Jean-de-Luz et à l'île de la Conférence. Le tout fut signé au mois de novembre, et le cardinal vint trouver le Roi à Toulouse ; puis l'on fut pendant le reste de l'hiver en Provence, à dessein de se rendre bien maître de Marseille, qui paroissoit n'être pas bien ferme dans son devoir.

[1660] Le fils aîné du maréchal tomba malade à Carcassonne : les sentimens de père et la raison l'obligèrent à demeurer auprès de ce fils, qu'il avoit marié au mois de juillet précédent à une riche héritière de bonne maison, fille de Bellenave. Le comte Du Plessis étant hors de danger après vingt jours de fièvre, le maréchal Du Plessis ayant prié l'évêque de Comminges, son frère, de demeurer auprès de lui, s'en alla avec son cadet, chevalier de Malte, rejoindre la cour à Aix. Il n'y fut pas sitôt arrivé, que le cardinal le fit aller à Marseille voir si le projet qu'on lui avoit apporté en plan pour la citadelle étoit bon, si la situation étoit bien prise, et si la chose réussiroit selon son intention. Le maréchal y séjourna un jour, ainsi que le Roi lui avoit ordonné. A son retour, il conseilla au cardinal de faire encore une citadelle ailleurs qu'au lieu projeté, parce qu'il en falloit une plus considérable pour être bien assuré d'une aussi grande ville, et aussi peuplée de gens accoutumés à ne pas trop obéir : celle qu'on lui proposoit étoit à la vérité bien placée pour se rendre maître du port, mais elle ne suffisoit pas pour bien disposer de la ville.

Le cardinal, qui appréhendoit la dépense dans un temps où l'on étoit obligé au ménage, se contenta de celle dont on lui avoit apporté le dessin, attendit qu'on vît si l'on auroit besoin de l'autre. Ensuite de cela l'on fut à Toulon, puis à Marseille ; et voulant profiter du temps favorable, en attendant que le roi d'Espagne se pût rendre sur la frontière avec l'Infante, le cardinal pensa qu'il falloit tirer Orange des mains du prince d'Orange, puisqu'il n'y avoit plus de retraite en France pour les huguenots que celle-là. Il fit plusieurs propositions à celui qui en étoit gouverneur pour l'en faire sortir, mais il n'en accepta aucune : tellement que, sans perdre temps, on commanda au maréchal Du Plessis de l'aller assiéger. Il s'y porta avec le peu de troupes que le Roi lui put faire donner et l'investit. Ceux de dedans tirèrent quelques coups de canon ; mais enfin, comme ils virent que celui qui les attaquoit ne s'amusoit plus à leurs feints traités, ils promirent de rendre la place. La composition faite, le maréchal revint trouver le Roi en Avignon. C'étoit la semaine sainte ; et peu de jours après Sa Majesté voulut aller voir cette nouvelle conquête, qu'il trouva fort bonne, située avantageusement, et si bien fortifiée qu'il eût fallu tout au moins un mois pour la prendre, et non pas cinq jours comme quelqu'un l'avoit publié ; et ce fut ce qui obligea le maréchal Du Plessis de supplier Sa Majesté de la vouloir visiter.

La cour s'en alla depuis à Perpignan, où le cardinal voulut que le maréchal lui donnât son avis pour les fortifications nécessaires à cette importante place ; après quoi l'on prit le chemin de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz, où le mariage du Roi se fit. Pendant qu'on y séjourna, le gouvernement de Champagne vaqua. Le cardinal, qui avoit souvent promis au maréchal Du Plessis de lui en faire donner un, ne tint pas sa parole : le comte de Soissons, qui avoit épousé sa nièce, lui fut préféré. Le maréchal Du Plessis n'étoit pas fort pressant pour ses intérêts, mais il n'étoit pas insensible ; et il voulut bien en cette occasion le faire connoître au cardinal.

Ce ministre agissoit plus en homme habile qu'en homme fort touché de l'amitié qu'on avoit pour lui ; il faisoit pour ceux qu'il jugeoit dans le temps présent lui être bons à quelque chose. Le maréchal Du Plessis l'avoit servi bien solidement pour son retour en France : il y avoit déjà quelques années que ces bons offices étoient rendus ; et la mémoire s'en perd facilement dans le cœur de ceux qui ne mettent pas leur plaisir à faire du bien à leurs amis, et qui n'en font qu'à ceux qu'ils craignent ou qu'ils veulent gagner. Ils font une espèce de magasin des autres de qui ils sont assurés, et ils croient les tenir enchaînés à leur intérêt par les espérances qu'ils leur donnent, et souvent même sans prendre ce soin, connoissant leur fidélité et l'honneur dont ils font profession : cela dure jusqu'à ce que la fortune produise quelques oc-

casions qui rendent ces gens d'honneur pressamment nécessaires. Mais tout se trouvoit dans une conjoncture peu favorable au maréchal Du Plessis : la paix étoit faite, cette tranquillité le rendoit, en un sens, inutile ; et bien qu'étant auprès de Monsieur, il dût être considéré dans la paix, le cardinal croyoit avoir mis si bon ordre dans cette maison que le crédit n'y étoit point partagé, et qu'ainsi il ne pouvoit rien appréhender quand le maréchal eût été mécontent. Ce cardinal se seroit néanmoins mécompté si le maréchal n'avoit eu une fidélité à toute épreuve, car il avoit certainement plus de crédit pour les choses essentielles auprès de ce prince que ce ministre ne pensoit ; mais outre la sûreté qu'il y avoit au maréchal, le cardinal en trouvoit encore une très-grande en l'amitié que Monsieur avoit pour le Roi et dans ses nobles sentimens : tellement que sans craindre, et sans considérer les engagemens qu'il avoit avec le maréchal, il ne feignit point de lui manquer en ne lui donnant pas ce gouvernement, où il pouvoit très-bien servir par l'attachement qu'on avoit pour lui dans ce pays-là, qui est celui de sa naissance.

Le mariage du Roi fait avec les cérémonies accoutumées, on reprit le chemin de Paris. Le cardinal, qui donnoit le poids à toutes choses, tomba malade peu de temps après l'arrivée du Roi à Paris. Cette maladie dura jusqu'au neuvième de mars de l'année suivante [1661], qu'il mourut à Vincennes.

Ce ministre, maître de toutes les affaires, s'étoit conservé cette autorité par la grande jeunesse du Roi, lequel, jusqu'à cette occasion de la paix, avoit bien voulu qu'il gouvernât l'Etat. A sa mort, le Roi se trouva tout d'un coup chargé du poids des affaires, dont Sa Majesté ne voulut pas même être soulagée par le conseil, qui de long-temps étoit établi, et qui étoit composé de plusieurs princes, seigneurs et officiers de la couronne. Le maréchal Du Plessis en étoit, comme j'ai déjà dit. Le Roi désira en faire un moins nombreux, et fit venir les anciens pour leur déclarer que c'étoit son intention, ajoutant néanmoins que lorsqu'il s'agiroit de quelque affaire extraordinaire il les manderoit tous, ou partie, selon que la chose dont il seroit question l'y obligeroit. Depuis cette déclaration ce conseil ne s'assembla plus. Le Roi quelquefois, selon qu'il pouvoit avoir affaire des uns ou des autres, les faisoit appeler ; mais c'étoit peu souvent.

L'on alla à Fontainebleau quelque temps après la mort du cardinal, et après le mariage de Monsieur, qui se fit à la fin du mois de mars. Il fut résolu avant la mort de ce ministre, qui avoit dit assez souvent au maréchal Du Plessis, qu'il n'étoit pas assez peu connoissant des choses du monde pour n'être pas assuré qu'on trouveroit fort étrange qu'il fît épouser la sœur du roi d'Angleterre au frère unique du Roi ; mais qu'il étoit si confirmé dans l'opinion qu'il avoit de ses bonnes intentions, qu'il ne croyoit rien faire contre la prudence par cette alliance, qui pourroit être blâmée avec raison quand on ne considéreroit pas les sentimens de ce prince pour le Roi son frère.

Le séjour de Fontainebleau fut assez long ; et comme le maréchal Du Plessis n'avoit point encore pris les ordres du Roi pour sa conduite à l'avenir auprès de Monsieur, il les lui demanda en lui rendant compte de celle qu'il avoit tenue jusque là. Il est vrai que Sa Majesté lui dit, après l'avoir entendu, qu'il n'avoit point d'autres mémoires à lui donner sur ce sujet qu'à lui prescrire de continuer de même qu'il avoit commencé, l'assurant qu'il étoit fort satisfait de Monsieur, et bien persuadé qu'il lui avoit toujours inspiré dans sa grande jeunesse, et conseillé depuis, ce qu'il en pouvoit désirer.

Le séjour de Fontainebleau produisit le voyage de Nantes, où le Roi fit arrêter le surintendant Fouquet. La Reine mère ne fit point ce voyage ; Monsieur demeura avec elle, et le maréchal Du Plessis ne le quitta point. La grossesse de la Reine fit qu'on demeura à Fontainebleau jusqu'à la naissance du Dauphin. Monsieur fut père bientôt après le Roi son frère ; ce fut d'une fille qui naquit à Paris, où l'on demeura l'hiver de l'année 1662. Et comme la paix étoit faite, l'on ne pensa plus qu'à passer doucement le temps qu'on avoit accoutumé d'employer à la guerre, et le maréchal Du Plessis n'eut d'autre application qu'à continuer à faire son devoir auprès de Monsieur.

[1662] Quand le Roi fit des chevaliers du Saint-Esprit, le maréchal Du Plessis fut du nombre de ceux qu'il honora du cordon bleu ; et l'on ne voulut point d'autres preuves de sa noblesse que de savoir qu'il étoit neveu du maréchal de Praslin, qui avoit été aussi chevalier de cet ordre. Le Roi choisit le maréchal, en l'année 1663, pour aller en Italie commander l'armée qui étoit destinée pour obliger le Pape à faire justice à Sa Majesté, et à réparer l'offense qui avoit été faite à Rome au duc de Créqui, son ambassadeur.

Cette résolution fut prise dans le même temps que Sa Majesté crut être obligée d'aller à Metz pour réduire au devoir le duc de Lorraine, qui ne satisfaisoit pas aux engagemens qu'il avoit

avec le Roi. Monsieur accompagna Sa Majesté dans cette petite expédition, où le maréchal Du Plessis le suivit. La reddition de Marsal termina ce voyage; et aussitôt après l'on retourna à Vincennes, où la cour demeura jusqu'au commencement du mauvais temps, que l'on revint à Paris. L'on avoit promis au maréchal Du Plessis, il y avoit quatorze ans, de le faire duc et pair; ses services parloient pour lui. Cependant le Roi sur la fin de cette année en mena quatorze au parlement, et le maréchal ne fut pas de ce nombre.

La veille que le Roi alla au Palais pour les faire recevoir, Sa Majesté étant venue le soir au Palais-Royal, le maréchal, qui le rencontra comme il alloit à la chambre de Madame, le fit ressouvenir que la coutume étoit, lorsqu'il alloit au parlement, de faire avertir les maréchaux de France de s'y trouver pour y remplir leurs places; et que cet ordre ne lui ayant point été donné, il avoit cru être obligé de l'en informer, parce qu'il craignoit que s'il manquoit à lui rendre ce devoir, Sa Majesté ne crût que ce seroit volontairement qu'il feroit cette faute. Le Roi lui répondit qu'il n'avoit point défendu qu'on lui donnât les ordres accoutumés, mais que s'ils lui faisoient la moindre peine il l'en vouloit bien excuser. Le maréchal ne manqua pourtant point de se trouver le lendemain au parlement, placé après le dernier duc; ce que le Roi ayant remarqué, sembla avoir de l'impatience d'être de retour au Louvre pour le conter avec étonnement à la Reine sa mère et à tous ses ministres; et ce grand prince, en sortant de chez la Reine, en fit un remercîment très-honnête au maréchal.

Ce fut le 15 décembre, qui se rencontra le même jour que le maréchal Du Plessis avoit gagné la bataille de Rhetel. Cette remarque fut faite par des personnes de la cour, et surtout par un homme de beaucoup d'esprit qui avoit été fort attaché au cardinal Mazarin, lequel dit au maréchal que le souvenir d'une action si importante et si glorieuse devoit lui donner plus de joie que tous ces nouveaux ducs n'en avoient de leur promotion.

Le maréchal Du Plessis, pour ne pas paroître tout-à-fait insensible à ce traitement, en parla aux ministres: il ne sortit pas néanmoins des termes du respect qu'il devoit au Roi; mais il leur fit connoître avec assez de force qu'il croyoit que ses services méritoient qu'on le considérât davantage: il ajouta qu'il avoit une extrême joie de voir la confiance et l'estime que le Roi avoit en sa fidélité, puisqu'en même temps qu'on préféroit tant de gens à lui dans la distribution des honneurs, Sa Majesté ne laissoit pas de le préférer à tous les autres pour le commandement de la seule armée qu'elle eût, et qui devoit être menée hors de France. Le Roi, en lui donnant les derniers ordres pour son départ, le traita fort bien; et il reçut de Sa Majesté toutes les marques de bienveillance qu'il pouvoit désirer. Il eut une extrême joie de se voir honoré des bonnes grâces du Roi; et il connut bien que cette nombreuse promotion de ducs, à laquelle il n'avoit point eu de part, ne nuisoit pas à sa réputation, qui étoit la seule chose dont il étoit touché.

Toutes les négociations n'ayant pu réduire le Pape, le Roi fit passer beaucoup de troupes en Italie par le Piémont, le Montferrat, le Milanois, l'Etat de Gênes, le Parmesan et le Modénois, où elles s'arrêtèrent, commandées par Bellefond, lieutenant général, et La Feuillade, maréchal de camp. Ils y attendoient, ou la paix, ou le maréchal Du Plessis avec le reste de l'armée.

Il est certain que le Roi eût été bien aise de n'être point contraint de faire cette guerre. Les considérations qu'avoit Sa Majesté pour cela sont assez faciles à juger: elle connoissoit le peu d'utilité qu'elle en pouvoit tirer, la perte du temps qu'on pouvoit mieux employer ailleurs, et la ruine de ses troupes, qu'elle devoit croire assurée, étant obligées de séjourner dans un pays où la température de l'air est si contraire à tous les étrangers, qu'il est presque impossible que la première année qu'ils y servent la maladie ne les diminue extrêmement.

Pour les forces des ennemis, bien qu'elles fussent assez considérables, on les devoit peu appréhender, parce qu'elles n'étoient point aguerries, et que celles de France l'étoient beaucoup. Outre les raisons que j'ai alléguées, qui engageoient le Roi à ne pas désirer cette guerre, celles de la religion, et le désir qu'il avoit de n'être pas ennemi du Pape, lui faisoient souhaiter qu'un bon traité la terminât; mais voyant que rien ne se concluoit, et qu'avant que le maréchal Du Plessis, avec le reste de l'armée, fût en Italie, la saison pourroit être fort avancée, Sa Majesté lui ordonna de partir.

[1664] Il arriva le dimanche avant le carême à Lyon; de là il passa jusqu'à Vienne, dont le comte de Maugiron, son beau-fils, étoit gouverneur. Après y avoir demeuré un jour seulement, il reçut l'ordre de retourner à la cour, parce que pendant qu'il avoit été en chemin les nouvelles étoient venues que le Pape, voyant le général parti et proche des Alpes, dont il connoissoit bien la route, se résolut de donner toutes

les satisfactions que Sa Majesté pouvoit désirer. Ainsi finit par un accommodement cette guerre avant que d'être commencée.

Le maréchal ayant fait cette avance, eût été bien aise d'aller jusqu'à Rome, et exécuter avec fidélité ce que le Roi lui avoit confié ; car, outre les affaires de la guerre, Sa Majesté l'avoit chargé de quelques négociations considérables dont il eût bien souhaité de s'acquitter : mais puisque Sa Sainteté n'avoit point voulu qu'il eût cet avantage, il fut assez content que le seul commencement de son voyage eût contribué à ce que Sa Majesté en attendoit. Le Roi reçut le maréchal fort obligeamment à son retour. Il lui parla du secours qu'il vouloit envoyer à l'Empereur contre le Turc, et de son dessein pour Gigery.

L'on étoit en ce temps-là à Saint-Germain, d'où l'on partit aussitôt après ; et l'été se passa dans les divertissemens de cette saison, partie à Fontainebleau et partie à Vincennes. On y reçut les nouvelles de ce qui s'étoit fait en Hongrie par les troupes du Roi, et comme les choses alloient à Gigery. Le maréchal Du Plessis fut un des quatre que le Roi appela pour lui donner avis de ce qui se devoit faire ensuite du commencement de cette entreprise ; les maréchaux de Gramont, de Turenne et de Villeroy furent les autres. On retourna passer l'hiver à Paris à l'ordinaire.

[1665] L'année 1665, l'on vint de bonne heure à Saint-Germain, où la Reine mère commença d'être fort mal ; elle fut même sur le point de mourir. Elle témoigna au maréchal Du Plessis, en qui elle avoit beaucoup de confiance, tant de fermeté, un si grand mépris de la vie, et si peu de crainte de la mort, qu'on peut dire sans flatterie qu'il y a peu de courages qui aient jamais surpassé celui de cette grande princesse. Le Roi la fit porter de Saint-Germain à Paris quelques jours après cette extrémité où elle s'étoit trouvée.

Le 14 de novembre de la même année, le maréchal Du Plessis fut enfin duc et pair d'une manière fort obligeante. Il ne poursuivit point cette dignité par aucune sollicitation ; mais comme il y pensoit le moins, un jour qu'il étoit dans sa chambre au Palais-Royal, il y vit entrer le chevalier de Beuvron, qui lui dit de la part de Monsieur qu'il l'allât trouver. Il fut agréablement surpris quand, sans rien savoir de ce qu'on lui vouloit, il trouva Monsieur qui lui apprit l'honneur que le Roi lui faisoit, et le mena à Sa Majesté, qui lui dit en même temps qu'en considération des longs services qu'il lui avoit rendus, elle le faisoit duc et pair. Les maréchaux d'Aumont et de La Ferté-Senneterre furent aussi honorés de cette dignité ; et comme ils n'étoient pas à la cour, le Roi leur envoya des courriers.

Après qu'ils furent arrivés, le Roi voulut faire la grâce tout entière ; et parce que, sur la difficulté que faisoit la grand'chambre du parlement de Paris de consentir que celles des enquêtes et des requêtes assistassent à la réception de ces ducs, Sa Majesté, pour éviter l'embarras qui pouvoit suivre cette contestation, eut la bonté de vouloir bien elle-même les mener au Palais, où elle les fit recevoir en sa présence.

Le marquis de Montausier, que le Roi a depuis fait gouverneur de M. le Dauphin, avoit eu des lettres de duc sans qu'il se pressât beaucoup de les faire vérifier au parlement, parce que n'ayant pas d'enfans, cela lui étoit de peu d'utilité, ayant les honneurs du Louvre pour sa personne. Néanmoins, voyant que les maréchaux Du Plessis, d'Aumont et de La Ferté alloient être reçus au parlement, il supplia le Roi de lui faire la même grâce, ce que Sa Majesté lui accorda, et il fut reçu avec les trois autres.

Au retour du Palais, le maréchal Du Plessis remercia encore une fois Sa Majesté, lui témoignant tout le sentiment et toute la reconnoissance possible d'une grâce qui lui étoit si considérable pour sa famille, et qui ne lui laissoit plus rien à désirer, pour mourir content, que d'avoir le moyen de rendre encore quelques services qui fussent agréables et utiles à Sa Majesté. Le Roi reçut son compliment avec bonté, lui fit connoître qu'il ne devoit pas désespérer qu'il ne lui donnât bientôt les moyens d'avoir cette satisfaction.

[1666] Depuis ce temps-là il ne s'est rien passé de fort considérable qui touche le maréchal Du Plessis. La mort de la Reine-mère, arrivée le 20 janvier de l'année 1666, affligea toute la cour. Le Roi quitta Paris le même jour et fut à Versailles, pour s'éloigner d'un lieu qui lui pouvoit sans cesse renouveler sa douleur. Monsieur, qui étoit extrêmement affligé d'une si grande perte, fut aussi à Saint-Cloud ; et le jour d'après il ordonna au maréchal Du Plessis d'aller faire ses complimens au Roi, et lui donner de nouvelles assurances de l'attachement fidèle qu'il auroit toute sa vie au service de Sa Majesté, qui reçut cette marque respectueuse de l'affection et de la fidélité de Monsieur avec joie. Le Roi entretint long-temps le maréchal Du Plessis sur le sujet de Monsieur, lui témoignant fort obligeamment et fort sérieu-

sement l'envie qu'il avoit que Monsieur l'aimât, et qu'il n'oublieroit aucune des choses nécessaires pour le maintenir dans les bons sentimens qu'il avoit pour lui.

Le rapport que le maréchal Du Plessis fit à Monsieur de ce que le Roi lui avoit dit, donna beaucoup de joie à Son Altesse Royale : il est vrai que cela seul étoit capable d'adoucir l'extrême déplaisir que lui causoit une perte si considérable. Il n'y a personne qui ne connoisse combien la Reine-mère étoit utile à Monsieur et à toute la maison royale : elle y a si bien établi l'union, qu'il n'y a pas la moindre apparence qu'on y voie jamais de mésintelligence. Cette tendre amitié se conservera toujours par la bonne opinion que Sa Majesté a de Monsieur, et par la ferme et constante résolution que ce prince a faite de ne jamais manquer à la moindre chose de ce qu'il doit au Roi. Le maréchal Du Plessis en a bien des fois donné des assurances à Sa Majesté ; il a souvent eu lieu de le faire par la connoissance particulière que l'honneur qu'il avoit eu d'être gouverneur de Monsieur lui avoit donnée des sentimens de ce grand prince, et par les ordres exprès qu'il en avoit eus de lui.

Les frères des rois en France sont si considérables à l'Etat, que rien ne peut tant contribuer à la félicité du royaume que leur attachement au service des rois et l'amitié des rois pour eux ; et l'on ne sauroit donner assez de louanges à ces deux augustes frères de la liaison que la bonté de l'un et la fidélité de l'autre ont conservée entre eux jusques à maintenant, et conserveront, s'il plaît à Dieu, inviolablement à l'avenir.

[1670] Quand feu Madame, un peu avant sa mort, fut en Angleterre, le maréchal la suivit en ce voyage, et Sa Majesté Britannique le reçut d'une manière très-obligeante. Ce prince, outre toutes les autres marques de considération qu'il lui donna, voulut qu'il eût une table qui fût toujours servie avec autant de propreté que de profusion. Cette table le suivit à Londres, où le maréchal eut la curiosité d'aller ; et quoiqu'il fût tous les jours régalé chez les plus grands seigneurs d'Angleterre, elle ne diminua point. Cet accueil si plein de bonté fit connoître et la magnificence de ce grand Roi, et l'estime qu'il faisoit du maréchal Du Plessis.

[1671] Quand le second mariage de Monsieur fut résolu avec madame la princesse Elisabeth-Charlotte, fille de l'électeur palatin, Monsieur fit choix du maréchal Du Plessis pour l'aller recevoir sur la frontière et pour l'épouser en son nom. Il partit pour cet effet sur la fin du mois d'octobre de l'année 1671, avec une partie de la maison de Monsieur et toute celle de Madame. La cérémonie des noces se fit à Metz, par l'ancien archevêque d'Embrun, évêque du lieu ; puis on partit aussitôt pour Châlons, où Monsieur s'étoit rendu, et où le mariage fut confirmé et consommé.

Cette cérémonie a été le dernier emploi qu'ait eu le maréchal Du Plessis jusqu'au temps que ces Mémoires sont écrits. Et comme il y a quelques années qu'il est sans action, et qu'il croit que le Roi est persuadé qu'étant si avancé en âge il n'est plus propre aux travaux de la guerre, il se regarde aussi comme s'il étoit déjà dans le tombeau ; car il n'a jamais fait cas de la vie que par rapport à la gloire de servir son maître. Le désir qu'il a toujours eu de s'ensevelir dans les triomphes du Roi lui a aussi toujours fait croire qu'il lui restoit encore assez de force pour s'acquitter des emplois dont il auroit plu à Sa Majesté de l'honorer ; mais comme il a été dans tous les temps très-soumis aux ordres de Sa Majesté, et persuadé que Dieu donne des lumières aux rois pour le gouvernement de leurs Etats que les particuliers n'ont pas, quelque douleur que lui ait donnée le repos dans lequel la bonté du Roi l'a laissé pour ménager son grand âge, il a aisément pris le parti de trouver sa consolation dans son obéissance. Il a même considéré que n'ayant jamais eu de malheur dans tous ses emplois, il devoit bénir Dieu de l'en avoir retiré, parce que s'il lui en étoit arrivé quelqu'un dans sa vieillesse il seroit mort avec trop de douleur.

Il a long-temps balancé, depuis qu'il s'est vu en quelque manière inutile au service du Roi, s'il quitteroit la cour, pour ne penser plus dans la retraite qu'à ce qui doit suivre cette vie périssable ; mais il a cru que la Providence l'ayant attaché auprès du plus grand roi du monde, et de qui il a reçu tant d'honneurs, il devoit lui marquer sa reconnoissance en demeurant au lieu où il pouvoit au moins être témoin de la gloire de Sa Majesté. Il a voulu jouir du plaisir de voir le Roi dans la perfection où il est maintenant, après l'avoir vu croître en mérite aussi bien qu'en âge depuis son enfance, et avoir sujet de bénir Dieu de ce que Sa Majesté est devenue l'objet de l'amour de ses sujets, de la terreur de ses ennemis, et de l'étonnement de tout le monde.

Le maréchal Du Plessis n'a donc été retenu à la cour que par le charme de tant de rares et royales qualités que le ciel a si abondamment départies à ce grand prince. Il n'a jamais pu se lasser d'admirer la grandeur d'âme de Sa Ma-

jesté, la justesse de son esprit, l'égalité de son humeur, la douceur de ses mœurs, l'honnêteté qu'elle a pour tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, sa capacité et son application continuelle aux affaires de son Etat; sa justice, cette clémence qui lui donne tant de promptitude à pardonner et tant de lenteur à punir; sa prudence dans ses entreprises, son intrépidité dans les périls de la guerre, sa force à en supporter les fatigues; enfin tout ce qui distingue ce prince incomparable de tous les autres princes du monde. Et l'on peut dire que, comme il n'y a jamais eu de monarque qui ait eu tant d'élévation que le Roi, il y a peu de sujets qui aient jamais eu une si grande idée de leurs maîtres, et tant de fidélité, de respect et d'amour pour leurs souverains, que le maréchal Du Plessis pour Louis-le-Grand.

FIN DES MÉMOIRES DU MARÉCHAL DU PLESSIS.

MÉMOIRES DE M. DE ***,

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DU XVII^e SIÈCLE.

SUR LES MÉMOIRES

DE M. DE ***.

Les Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle, n'ont rien d'authentique. Sur une allégation bien futile, ils furent attribués au comte de Brégy par le premier éditeur; mais au moindre examen on reconnaît que ce comte n'a pu être présent dans tous les lieux où se sont passés les événements dont l'auteur parle comme témoin oculaire. D'ailleurs, le marquis de Brégy, petit-neveu du comte, a déclaré que les Mémoires de son oncle, dont il possédait le manuscrit, n'avaient avec ceux-ci aucune ressemblance.

Il est difficile, sinon impossible, que le même personnage ait été chargé de tant de missions différentes en Angleterre, en Hollande, en Suède, à Rome, à Lisbonne, à Varsovie, dans la Hongrie, dans la Turquie; il n'est pas non plus présumable que chacune de ces missions se soit terminée à temps pour qu'il pût passer d'un pays dans un autre, et assister partout aux mouvements qui éclatèrent en Europe pendant quarante-sept ans. Durant cette période, de toutes la plus féconde en troubles, en révolutions, la France aurait eu un agent qui aurait assisté à tant d'aventures, à tant de combats; qui aurait traité des affaires les plus importantes avec presque tous les souverains, tous les princes, tous les ministres, tous les généraux, tous les ambassadeurs, et le nom de cet agent serait resté inconnu! Cela parut si étrange, qu'on éleva des doutes sur la réalité de ces missions. On regarda ces prétendus Mémoires comme l'ouvrage d'un homme qui, après avoir étudié l'histoire de cette époque, s'était lui-même érigé en diplomate et avait adopté cette forme, croyant qu'elle donnerait à ses récits plus de vie et d'action. Il s'est trompé; en les lisant on ne sent pas cette chaleur communicative qui anime le style, quand l'écrivain raconte les choses auxquelles il a pris une part réelle.

Ces missions nous semblent imaginées comme un plan pour entremêler à notre histoire celle des états étrangers. Ce que l'auteur anonyme dit de la France est un résumé assez exact de divers Mémoires, principalement de ceux de La Rochefoucauld; mais ce résumé est coupé plusieurs fois par des récits qui n'y ont aucun rapport. Quand il parle des autres puissances, avant de retracer les événements de l'époque, il se livre sur les temps antérieurs à des digressions trop courtes pour n'être pas sèches et peu instructives, trop longues cependant pour n'être pas fatigantes. Elles déparent un ouvrage dont la lecture aurait été agréable et souvent attachante, si le plan avait été bien exécuté et chaque partie mieux proportionnée. En passant ces digressions, qui ne sont pas exemptes d'inexactitudes et surtout d'erreurs chronologiques, le reste présente un tableau satisfaisant de presque toutes les affaires de l'Europe, depuis 1643 jusqu'à l'année 1690. Ce tableau, quoiqu'étranger à notre histoire, s'y rattache par quelques points; d'ailleurs, après avoir promis de donner tous les Mémoires que renferme la collection de Petitot, nous n'avions à faire un choix sévère qu'entre ceux qu'il convenait d'y ajouter pour en compléter l'ensemble.

Les Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle ont paru en 1760, Amsterdam, chez Arkstée et Merkus, 3 vol. p. in 8°. L'édition qui porte la date de 1765, Paris, chez Robin, est la même à laquelle on a mis d'autres titres.

A. B.

MÉMOIRES DE M. DE ***.

PREMIÈRE PARTIE.

Je ne faisois que d'entrer dans le monde quand le roi Louis XIII mourut [1643]. Mon père, qui avoit une charge assez considérable chez M. le duc d'Orléans (1), fut obligé de l'accompagner à Saint-Germain, où ce prince alloit pour voir quel train prendroient les affaires dans le changement que la mort du Roi devoit, selon toutes les apparences, y apporter; et je fus du voyage. Monsieur, qui étoit descendu au vieux château, où la Reine logeoit avec les princes ses enfans, envoyoit de temps en temps au château neuf apprendre des nouvelles de la santé du Roi. Pendant que nous étions mon père et moi dans l'antichambre de cette princesse, nous la vîmes sortir tout d'un coup fort alarmée et prendre le chemin du château neuf. Elle dit en sortant au marquis de La Châtre, colonel des Suisses, de leur ordonner de se tenir prêts à marcher au premier ordre. Peu de temps après, le comte de Charost vint du château neuf, suivi de cinquante gardes du Roi qu'il distribua dans les principales avenues du château vieux, pour en défendre l'entrée aux personnes qui n'étoient pas connues pour être de la suite de la cour. Ces démarches, qui témoignoient quelque crainte, donnèrent matière de raisonner à tous ceux qui étoient dans l'antichambre, et chacun tâcha d'en pénétrer la cause.

On disoit sourdement qu'on avoit dessein d'enlever les enfans de France, sans expliquer sur qui on pouvoit faire tomber le soupçon de cette entreprise. On eut bientôt après le dénoûment de cette intrigue, et on apprit que ce n'étoit qu'une terreur panique causée par un malentendu. Le maréchal de La Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, voyant que messieurs de Vendôme, qui étoient ses ennemis, avoient beaucoup de part à la confiance de la Reine, craignoit qu'ils ne la portassent à quelque violence contre lui. Pour mettre sa personne en sûreté, il envoya chercher dans Paris les officiers dépendant de sa charge, et ils se rendirent à Saint-Germain, emmenant chacun quelques-uns de leurs amis : ce qui forma un corps de trois ou quatre cents chevaux. Comme ils arrivoient par grosses troupes, on crut que c'étoit pour quelque dessein important. Monsieur, qui s'en aperçut le premier, demanda à M. le prince s'il faisoit venir ses gens. M. le prince, qui ne comprit pas bien ce que Son Altesse Royale lui vouloit dire, s'imagina qu'il parloit de ses officiers et lui répondit qu'il les alloit envoyer chercher. Monsieur, se formant d'autres idées sur cette réponse mal entendue, commanda sur-le-champ qu'on fît venir auprès de lui toute sa suite. Ce mouvement, qui se fit presque dans un instant, donna l'alarme aux créatures de la Reine : elles se persuadèrent qu'on tramoit quelque chose contre ses intérêts et elles allèrent l'en avertir. On vit en même temps tous ceux qui étoient dans l'antichambre se séparer en différens pelotons; en sorte qu'il étoit facile de distinguer ceux qui tenoient le parti de la Reine, ou celui de Monsieur et de M. le prince. La Reine, qui savoit que Monsieur prétendoit à la régence, s'imagina aisément que son intention étoit de se saisir de la personne des princes ses enfans. Elle se rendit auprès du Roi, qui tiroit à sa fin, après avoir prié le duc de Beaufort, qui lui avoit paru fort attaché à ses intérêts, de prendre soin des deux princes et de lui conserver ce cher dépôt.

Lorsque le Roi eut expiré, tout cet embarras se débrouilla; et M. le prince, qui y avoit donné lieu par sa réponse ambiguë, rassura l'esprit de la Reine en lui expliquant tout ce qui s'étoit passé. La Reine, délivrée de cette inquiétude, retourna au vieux château pour rendre avec toute la cour le premier hommage

(1) Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

au nouveau roi. Elle ne songea plus qu'à se lier d'intérêt avec Monsieur, afin qu'il ne s'opposât pas au dessein qu'elle avoit d'obtenir la régence sans restriction et de faire casser la clause du testament du feu Roi, où il établissoit un conseil, sans lequel cette princesse ne pourroit résoudre aucune affaire importante. Comme il y avoit beaucoup de mesures à prendre pour se mettre en état d'y réussir et que le secret étoit nécessaire, elle envoya le duc de Beaufort dire à Monsieur qu'il fît vider la chambre et qu'il demeurât seul auprès d'elle pour la consoler. M. le prince, qui étoit auprès de Son Altesse Royale, ayant entendu ce que le duc de Beaufort venoit de lui dire, s'en trouva offensé; et prenant la parole à l'instant, il dit assez haut : « Si la Reine avoit quelque chose à me faire commander, elle pouvoit me faire ses ordres par un capitaine de ses gardes; mais je n'en ai point à recevoir de la bouche de M. de Beaufort. » Ce duc, qui n'étoit pas d'humeur endurante, repartit brusquement qu'il ne se mêloit point de lui rien ordonner; mais qu'il n'y avoit personne dans le royaume qui pût l'empêcher de faire ce que la Reine lui commanderoit. Ce petit différend fut accommodé sur-le-champ, mais il ne laissa pas de produire entre ces deux princes une certaine aigreur qui eut depuis des suites fâcheuses.

Les ministres nommés par le testament du feu Roi pour servir de conseil à la Reine jugèrent bien, par cette conférence où ils n'avoient pas été appelés, que cette princesse alloit s'unir d'intérêt avec Monsieur, et qu'après cette union il leur seroit impossible d'empêcher que le parlement ne cassât la clause du testament faite en leur faveur, et que la régence ne fût déférée à la Reine sans modification. Ils essayèrent de parer ce coup par adresse; ils l'allèrent trouver en corps, après que Monsieur fut sorti d'avec elle. N'ayant pu la voir parce qu'elle s'étoit retirée, ils lui firent dire, par une de ses femmes qu'ils avoient mise dans leurs intérêts, qu'ils se démettoient absolument de toute l'autorité que la déclaration du feu Roi leur avoit donnée, et qu'ils en passeroient tous les actes qu'elle souhaiteroit. Ce discours fit balancer la Reine; et quand elle arriva le lendemain à Paris, elle se trouva irrésolue sur le parti qu'elle avoit à prendre. Les personnes désintéressées à qui elle s'ouvrit lui firent connoître le peu de solidité qu'il y avoit à accepter ces offres : elles ajoutèrent que sa régence n'auroit plus l'éclat ni l'autorité nécessaire, si le parlement ne la lui confirmoit sans conditions. Ce motif acheva de la déterminer; il ne fut plus question que d'y faire consentir Son Altesse Royale et M. le prince.

La Reine avoit déjà fait comprendre à Monsieur, dans la conférence particulière qu'elle avoit eue avec lui, que la déclaration du feu Roi leur étoit également injurieuse, et qu'ainsi ils avoient tous deux intérêt de la faire casser. Pour l'y disposer plus aisément, elle lui envoya l'évêque de Beauvais, à qui elle marquoit alors beaucoup de confiance, pour l'assurer d'un gouvernement de province et d'une place forte; ce qui ne contribua pas peu à faire entrer Son Altesse Royale dans les sentimens de la Reine.

M. le prince fut aussi gagné par une semblable assurance en faveur du duc d'Enghien son fils, qui commandoit alors l'armée de Flandre. Les personnes les plus considérables de la robe, à qui la confiance de la Reine pour l'évêque de Beauvais étoit connue, allèrent le trouver pour lui demander quel service ils pouvoient rendre à Sa Majesté dans le parlement. Cet évêque, à qui tout faisoit ombrage, et qui craignoit que quelqu'un ne partageât avec lui la faveur de la Reine et ne l'éloignât du ministère auquel il prétendoit, répondit avec une fausse modestie qu'il n'étoit pas informé de ses intentions. Ce qui ayant été depuis rapporté à la Reine, le perdit dans son esprit, parce qu'elle connut par là, ou son peu de capacité, ou l'excès de son ambition, puisqu'elle ne pouvoit attribuer qu'à l'une de ces deux choses la conduite qu'il avoit tenue dans un temps où le bien de son service désiroit qu'on reçût agréablement de semblables offres et qu'on ménageât tous les momens qui devoient être précieux.

Cependant la Reine alla au parlement avec le Roi son fils, trois jours après qu'elle fut arrivée à Paris; et elle y eut toute la satisfaction qu'elle pouvoit souhaiter. Les ministres, voyant que leur artifice n'avoit pas réussi, ne songèrent plus qu'à faire une retraite honorable.

Le cardinal Mazarin parloit à ses amis particuliers de son retour en Italie comme d'une chose résolue, tandis que les autres se préparoient à se retirer dans leurs terres : mais les affaires changèrent bientôt de face. Trois ou quatre heures après qu'on fut de retour du palais, la Reine envoya proposer à Son Eminence, par M. le prince, de lui rendre par un brevet la place que la déclaration du feu Roi lui donnoit, et de le faire outre cela chef de son conseil. Le cardinal Mazarin se défendit d'abord modestement d'accepter cet honneur, afin qu'il ne parût pas l'avoir brigué au préjudice des autres ministres; mais enfin il se ren-

dit et il promit de demeurer en France jusqu'à la paix générale seulement.

L'évêque de Beauvais ayant appris le choix que la Reine avoit fait d'un premier ministre sans sa participation, s'en plaignit à elle en des termes fort soumis. Cette princesse, qui vouloit encore le ménager, lui répondit que, n'étant pas bien instruite des intérêts de l'Etat, elle s'étoit crue obligée de se servir des ministres qui avoient été employés sous le feu Roi; et qu'elle avoit préféré le cardinal Mazarin aux autres, parce qu'étant étranger il n'auroit aucun appui en France et qu'il lui seroit plus facile de l'éloigner qu'un autre quand elle n'auroit plus besoin de ses lumières. Cette réponse endormit l'évêque de Beauvais et le duc de Beaufort, et elle les empêcha de prendre les précautions nécessaires pour ôter au cardinal Mazarin les moyens de s'établir dans le ministère. Ce duc, qui sentoit bien que l'évêque de Beauvais n'avoit pas assez de génie pour remplir les devoirs d'un premier ministre, songeoit à introduire dans ce poste le marquis de Châteauneuf, qui n'avoit été exilé que pour les intérêts de la Reine; mais avant que de le proposer il attendoit le retour de la duchesse de Chevreuse, dont le marquis étoit la créature, s'imaginant qu'elle reprendroit sur l'esprit de la Reine le même ascendant qu'elle y avoit eu autrefois.

Le cardinal Mazarin, à qui ces projets n'étoient pas inconnus, travailla de son côté à rompre les mesures de ceux qui vouloient l'éloigner du ministère. Afin d'empêcher que les sceaux ne fussent rendus au marquis de Châteauneuf, il employa toute son adresse pour les conserver au chancelier Séguier, et pour dissiper l'aigreur que Sa Majesté avoit contre lui, parce qu'il avoit exécuté contre elle, sans ménagement, les ordres du cardinal de Richelieu. Il se servit d'abord de milord Montaigu, autrefois créature de Châteauneuf, mais qui depuis sa retraite à Pontoise avoit été gagné par la mère Jeanne, religieuse carmélite, sœur du chancelier Séguier.

Le comte de Brienne, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, acheva ce que milord Montaigu n'avoit fait qu'ébaucher: il représenta si bien à la Reine la capacité du chancelier, son intelligence dans les affaires, et la necessité où il s'étoit trouvé d'obéir aux ordres d'un premier ministre absolu, et implacable quand on l'avoit offensé, qu'elle consentit à le maintenir dans la fonction entière de sa charge, sans conserver aucun ressentiment du passé.

Le cardinal Mazarin fit encore jouer un autre ressort pour détruire le marquis de Châteauneuf dans l'esprit de la Reine. Il se servit de madame la princesse qui, outre le crédit que sa naissance et son rang lui donnoient à la cour, le voyoit considérablement augmenté par la victoire que le duc d'Enghien, son fils, venoit de remporter sur les Espagnols dans les plaines de Rocroy.

Madame la princesse prit la chose avec tant de chaleur, qu'elle dit à la Reine qu'il falloit que toute leur maison sortît de la cour, si elle remettoit dans le conseil celui qui avoit présidé à la condamnation du duc de Montmorency, son frère. Elle sut si bien prévenir l'esprit de la Reine sur ce sujet, qu'elle ne décrédita pas seulement auprès de Sa Majesté le marquis de Châteauneuf, mais encore la duchesse de Chevreuse, sa protectrice. Elle lui fit connoître l'esprit dangereux de cette femme et le peu de sûreté qu'il y avoit à donner quelque part dans les affaires à une personne ambitieuse, inconstante, et qui, par le séjour qu'elle avoit fait à Bruxelles, pouvoit avoir pris d'étroites liaisons avec les ennemis de l'Etat.

La Reine, prévenue par ces raisons, l'auroit volontiers laissée dans son exil si elle avoit pu le faire avec honneur, après avoir consenti au retour de messieurs d'Epernon, de Montausier, de Fontrailles, d'Aubijoux, et des autres proscrits.

Comme l'indifférence de la Reine pour madame de Chevreuse ne venoit que de la répugnance que le cardinal Mazarin avoit témoignée pour son retour, aussitôt qu'elle sut que cette duchesse étoit entrée en France, elle songea à la raccommoder avec ce ministre. Elle en chargea le duc de La Rochefoucauld, qu'elle savoit bien devoir aller au devant d'elle, et milord Montaigu. Celui-ci la vit le premier à Brie-Comte-Robert; mais elle lui parla avec beaucoup de réserve, soit qu'elle manquât de confiance pour lui, ou qu'elle aimât mieux s'expliquer avec le duc de La Rochefoucauld, qui étoit en plus grande considération à la cour. Ce duc, pour la faire venir au point où il la vouloit conduire, lui dit que les sentimens de la Reine pour elle étoient fort différens de ce qu'elle les avoit vus autrefois; que Sa Majesté étoit entièrement résolue de se servir du cardinal Mazarin pour le ministère, et qu'ainsi elle devoit bien se garder de lui faire apercevoir qu'elle revenoit auprès d'elle dans le dessein de la gouverner, puisque apparemment ses ennemis avoient pris ce prétexte pour lui nuire; qu'il falloit auparavant travailler par ses soins et par ses complaisances à regagner la confiance de la Reine, en quoi elle se verroit secondée par la marquise de

Senecey, par Hautefort, et par les autres personnes qui avoient l'oreille de Sa Majesté ; qu'alors elle seroit en état de détruire ou de protéger le cardinal Mazarin, selon que ses intérêts le demanderoient.

La duchesse de Chevreuse suivit d'abord le conseil du duc de La Rochefoucauld ; mais après que le duc de Beaufort lui eut parlé, et lui eut protesté qu'il demeureroit attaché inviolablement à ses intérêts, elle se crut assez puissante avec cet appui pour ruiner le cardinal Mazarin. Elle regarda toutes ces avances comme autant de marques de sa foiblesse : elle crut assez y répondre en ne se déclarant pas ouvertement contre lui, et elle résolut de travailler sous main à mettre le marquis de Châteauneuf en sa place.

Elle fit en même temps deux démarches pour réussir dans son dessein : la première fut de demander pour le duc de La Rochefoucauld le gouvernement du Havre-de-Grâce, qui étoit entre les mains du duc de Richelieu ; et l'autre, de proposer le retour du marquis de Châteauneuf. Sur le premier point, le cardinal Mazarin représenta à la Reine l'intérêt qu'elle avoit de maintenir la maison de Richelieu, parce que tous les ministres dont elle se servoit devant leur élévation au cardinal, qui avoit gouverné l'Etat sous le règne du feu Roi, ils prendroient part à l'abaissement des parens de leur bienfaiteur, et le regarderoient comme un présage de leur disgrâce. A l'égard du retour de Châteauneuf, il se contenta de laisser agir madame la princesse et le chancelier, qui avoient le principal intérêt à s'y opposer, l'une par rapport à l'aversion qu'elle avoit pour sa personne, et l'autre pour la conservation des prérogatives et des fonctions de sa charge. La duchesse de Chevreuse, qui regardoit le cardinal Mazarin comme la cause de tous les obstacles qu'elle rencontroit à ses desseins, ne pouvoit dissimuler son ressentiment, ni s'empêcher, dans les plaintes qu'elle en faisoit à la Reine, de mêler toujours quelque trait piquant contre ce ministre. Par cette conduite, au lieu de rétablir la confiance dans l'esprit de la Reine, suivant les conseils du duc de La Rochefoucauld, elle se ruinoit entièrement auprès d'elle en lui faisant connoître qu'elle vouloit la gouverner ; ce que le cardinal Mazarin lui faisoit remarquer adroitement.

Quelque grand néanmoins que fût le crédit du cardinal Mazarin, il ne put empêcher la disgrâce de Bouthillier, surintendant des finances, dont la charge fut partagée entre Bailleul et d'Avaux. Tout ce que le cardinal Mazarin put ménager pour l'honneur de son ami fut qu'il demanderoit lui-même la permission de se retirer. Ce fut un grand trait de politique de la part du cardinal Mazarin d'abandonner le Bouthillier, pour empêcher d'autres changemens qui lui auroient été plus désavantageux. La Reine, voulant récompenser Bailleul et d'Avaux, qui avoient été toujours attachés à ses intérêts, avoit résolu de donner les sceaux à l'un, et à l'autre la charge de secrétaire d'Etat de Chavigny. Dans le dessein qu'avoit le cardinal Mazarin d'empêcher que le marquis de Châteauneuf ne rentrât dans les affaires, il lui étoit important que les sceaux demeurassent au chancelier Seguier, parce qu'un titulaire étoit bien plus propre à opposer à ce concurrent qu'une sorte de commissionnaire, comme l'est toujours un garde des sceaux. D'ailleurs, en consentant qu'on donnât les finances à Bailleul et d'Avaux, il ne faisoit que laisser cette place en dépôt entre leurs mains ; parce que le dernier étant obligé d'aller à Munster pour y traiter la paix générale en qualité de plénipotentiaire, toute l'administration demeureroit à son collègue. Or, celui-ci étant plus propre pour le Palais que pour cet emploi, il y avoit bien de l'apparence qu'on se dégoûteroit de lui, et qu'il feroit bientôt connoître son incapacité. Sur ce fondement, il espéroit mettre à sa place d'Emery, contrôleur général, qui, étant sa créature, lui en laisseroit l'entière disposition. Tout arriva comme il l'avoit prévu.

La disgrâce de M. Bouthillier fut suivie de celle de M. de Chavigny, son fils, dont la charge de secrétaire d'Etat fut donnée au comte de Brienne. Cependant, pour l'éloigner par quelque emploi honorable, on proposa de l'envoyer à Rome ou en Allemagne. Quoique le cardinal Mazarin fût informé de tout ce que madame de Chevreuse avoit tramé contre lui, il ne laissa pas de faire toutes les avances imaginables pour gagner son amitié, ou pour la mettre au moins dans son tort. Il l'alla voir, et, pour premier compliment, il lui dit que sachant que ses assignations de l'épargne venoient lentement, et ne doutant point qu'au retour d'un long voyage elle n'eût besoin d'argent, il étoit venu lui offrir et lui apporter cinquante mille écus. Il fit encore plus : persuadé qu'une âme ambitieuse comme la sienne se laisseroit plutôt toucher aux choses qui flattoient sa vanité qu'à celles qui regardoient son intérêt, il lui demanda quelques jours après ce qu'il pouvoit faire pour gagner son amitié, et il lui protesta de ne rien épargner pour l'obtenir. Madame de Chevreuse ne négligea pas une si belle occasion de

servir ses amis : elle demanda à ce ministre qu'il contentât le duc de Vendôme par rapport à ses prétentions au gouvernement de Bretagne, sur lesquelles on l'amusoit depuis long-temps par de belles espérances; et qu'on rendît au duc d'Epernon sa charge de colonel général de l'infanterie, avec le gouvernement de Guienne. Le cardinal Mazarin en usa fort obligeamment pour l'un et pour l'autre : il fit offrir au duc de Vendôme, au nom de la Reine, l'amirauté, dont on envoya demander la démission au duc de Brézé, et on rétablit le duc d'Epernon dans sa charge et dans ses biens; de plus, on n'épargna rien pour faire consentir le comte d'Harcourt à lui rendre le gouvernement de Guienne. Jusque là cette duchesse avoit sujet d'être satisfaite; mais lorsqu'elle s'opiniâtra à demander les sceaux pour le marquis de Châteauneuf, le cardinal Mazarin ne la regarda plus que comme son ennemie, et n'oublia rien pour la perdre dans l'esprit de la Reine. On peut dire que le trop de circonspection de M. de Châteauneuf empêcha son rétablissement : car si, au lieu de demeurer à Montrouge comme il fit, il fût revenu à la cour sans capituler avec la Reine, et se fût rendu nécessaire, il auroit fort embarrassé le cardinal Mazarin. On s'accoutuma insensiblement à ne le point voir et à se passer de lui; ce qui empêcha ses amis de travailler pour lui avec fruit. Le duc de Vendôme fit presque la même chose : au lieu de prendre sans condition l'amirauté qu'on lui offroit, il refusa de l'accepter sans le droit d'ancrage; ce qui fournit un prétexte plausible au cardinal Mazarin d'éluder la conclusion de cette affaire. D'un autre côté, le duc de Beaufort, qui après avoir été long-temps fort attaché à madame de Longueville, l'avoit quittée pour la duchesse de Montbazon, entroit tellement dans ses intérêts et dans ceux de madame de Chevreuse sa belle-mère, qu'il n'eut plus que de la froideur pour le cardinal Mazarin aussitôt qu'il fut persuadé qu'il n'étoit pas ami de la dernière; ce qui n'avança pas les affaires du duc de Vendôme, son père.

Le duc de Beaufort se laissa tellement aveugler à la passion qu'il avoit pour madame de Montbazon et à sa complaisance pour la duchesse de Chevreuse, que, pour les venger sur madame de Longueville de l'obstacle que M. le prince et le duc d'Enghien mettoient au retour de M. de Châteauneuf, il fit courir des lettres fort tendres, qu'il publioit lui avoir été écrites par cette princesse. Madame la princesse et la duchesse de Longueville furent extrêmement offensées de ce procédé et en demandèrent satisfaction à la Reine; d'un autre côté, tous les princes de la maison de Lorraine s'assemblèrent chez la duchesse de Chevreuse, et cette querelle partagea toute la cour. Le cardinal Mazarin prit le parti de la duchesse de Longueville, moins par inclination pour elle ou pour ceux de sa maison, que parce qu'il n'ignoroit pas que la source de ce différend venoit de ce qu'on avoit empêché le rétablissement du marquis de Châteauneuf. La Reine, par le conseil de ce ministre, obligea la duchesse de Montbazon d'aller faire satisfaction à madame de Longueville dans l'hôtel de Condé. Par l'accommodement qui avoit été fait entre ces deux dames, il avoit été stipulé que mesdames de Montbazon et de Chevreuse éviteroient de se trouver où madame la princesse et la duchesse de Longueville seroient; ce qu'elles n'observèrent pas fort exactement. La Reine étant allée faire collation au jardin de Regnard, qui étoit au bout des Tuileries, avec madame la princesse et la duchesse de Longueville, mesdames de Montbazon et de Chevreuse y arrivèrent quelque temps après. La Reine alla au-devant d'elles et les pria honnêtement d'aller se promener aux Tuileries jusqu'à ce que les deux princesses fussent sorties du jardin de Regnard, et elles refusèrent de lui donner cette satisfaction. La Reine, fort irritée de leur désobéissance, sortit elle-même de ce jardin, et envoya ordre à la duchesse de Chevreuse, par M. de Guénégaud, secrétaire d'Etat, de se retirer à Rochefort jusqu'à nouvel ordre.

Le duc de Guise, qui aimoit madame de Montbazon, faisoit tous les jours pour lui plaire des contes au désavantage de la duchesse de Longueville. Le duc de Châtillon, qu'on mettoit en jeu et qu'on publioit être la cause de la brouillerie du duc de Beaufort avec cette princesse, crut devoir s'en ressentir, et fit appeler le duc de Guise par le marquis d'Estrades. Ils se battirent à la place Royale : M. de Guise blessa le duc de Châtillon; le marquis d'Estrades et le marquis de Bridieu, qui servoient le duc de Guise, furent aussi dangereusement blessés. La Reine, pour empêcher les suites de cette querelle, exila à Tours la duchesse de Montbazon. Le duc de Beaufort en fut si touché, que quand la Reine voulut lui parler, il l'évita avec un air chagrin; ce qui seul étoit capable de détruire toute l'amitié qu'elle auroit pu avoir pour lui.

Le duc de Vendôme, ennuyé de voir que son affaire ne finissoit point, tourmentoit tous les jours M. de Beaufort pour qu'il se raccommodât avec le cardinal Mazarin, et il ne pouvoit

l'y résoudre. Dans cet embarras, il crut devoir absolument s'unir avec l'abbé de La Rivière, favori de Monsieur. Il lui en fit parler par le maréchal d'Estrées, qui dit à cet abbé que le duc de Beaufort désiroit être de ses amis. La proposition fut reçue agréablement, et il y eut un rendez-vous pris chez ce même maréchal pour s'aboucher avec les princes de la maison de Vendôme. Le duc de Mercœur s'y étant trouvé tout seul avec le duc son frère, parce que le duc de Beaufort n'avoit pas voulu y aller, l'abbé de La Rivière crut qu'on le vouloit jouer; et il fut impossible à M. de Vendôme de l'en désabuser. Il se sépara néanmoins fort civilement d'avec lui, pour lui mieux cacher son dessein; et il s'unit le lendemain avec le cardinal Mazarin, avec qui il n'avoit pas eu jusqu'alors une intelligence parfaite. M. le prince entra en tiers dans cette association, dont la ruine du duc de Beaufort fut le principal but.

On en vit bientôt l'effet. La Reine étant allée au château de Vincennes faire collation chez M. de Chavigny, qui en étoit gouverneur, le duc de Beaufort, qui s'étoit mis de la partie, reçut de Sa Majesté un assez froid accueil; ce qui l'obligea de s'en retourner à Paris avant elle. Il alla d'abord au Louvre, où ayant trouvé le cardinal Mazarin, il lui fit des questions qui l'embarrassèrent. L'alarme de ce ministre redoubla, sur l'avis qu'on lui vint donner qu'il y avoit des cavaliers sur le quai qui sembloient attendre quelque chose: il ne douta plus qu'on ne voulût l'assassiner; il le publia hautement, et envoya chercher tous ses braves pour lui servir d'escorte.

M. de Beaufort alla le lendemain à la campagne voir le duc son père; et étant revenu le soir, il apprit qu'on le soupçonnoit d'avoir voulu attenter à la vie du cardinal Mazarin. Quoiqu'on lui conseillât d'aller passer quelques jours à Anet, pour voir quelles résolutions on prendroit contre lui, il se fioit tellement à la bonne volonté de la Reine ou à son innocence, qu'il voulut aller au Louvre. Il ne fut pas plus tôt arrivé qu'on l'y arrêta par ordre de Sa Majesté, et qu'on l'envoya prisonnier au château de Vincennes. Le même jour, on fit partir le marquis de Châteauneuf de Montrouge; et M. de Saint-Ibar, qu'on crut de cette cabale, eut aussi ordre de s'y retirer. L'évêque de Beauvais eut part à cette disgrâce, et on l'éloigna sous prétexte d'un petit différend qu'il avoit eu avec M. le prince. La duchesse de Chevreuse, qui étoit revenue à la cour, s'étant offerte à faire sans répugnance tout ce que la Reine lui ordonneroit, Sa Majesté lui dit qu'elle la croyoit innocente du dessein du duc de Beaufort; mais cependant qu'elle jugeoit à propos que sans éclat elle se retirât à Dampierre, maison qui lui appartenoit, et qu'après y avoir fait quelque séjour, elle se rendît en Touraine. Depuis elle n'alla qu'une fois au Louvre: elle n'auroit pas même resté à Paris aussi long-temps qu'elle fit, si elle ne s'étoit opiniâtrée à toucher avant de partir quelque argent qu'on lui avoit promis.

Le cardinal Mazarin, peu de temps après son établissement dans le ministère, fit venir de Rome une musicienne qui passoit pour une des plus belles voix d'Italie, et il la logea chez mon père: on l'appeloit *la signora Leonora*. Elle me dit de si belles choses de son pays, qu'elle me donna envie de faire le voyage de Rome. Je le fis trouver bon à mon père; et étant allé en poste à Marseille, je m'y embarquai sur un vaisseau de Livourne, d'où je fis le reste du chemin par terre.

Je trouvai le pape Urbain VIII mort et les cardinaux déjà enfermés dans le conclave. Il fut long et fort rempli d'intrigues, parce que les deux Barberin, neveux du défunt pape, se trouvèrent engagés dans des intérêts différens. François Barberin, qui tenoit le parti d'Espagne, favorisoit Pamphile; et le cardinal Antoine, qui étoit pour la France, étoit contraire au même cardinal. Celui-ci néanmoins changea de sentimens; et s'étant laissé gagner par son frère, il brigua en faveur de Pamphile: il fit même consentir le marquis de Fontenay, ambassadeur de France, à lever l'exclusion de cette couronne, sur l'espérance d'un chapeau pour Michel Mazarin, frère du premier ministre de France. Ainsi Pamphile fut élu et prit le nom d'Innocent X [1644]. On trouva fort mauvais à la cour que le cardinal Antoine eût favorisé l'exaltation d'un sujet qui n'étoit pas agréable à la France, et on lui fit quitter la protection de cette couronne. Le marquis de Fontenay fut rappelé pour rendre compte de sa conduite; le marquis Theodolo, qu'on accusoit d'avoir gagné cet ambassadeur, fut privé de sa pension, et on l'obligea d'ôter les armes de France qu'il avoit arborées sur la porte de son palais. Rome changea entièrement de face par l'élévation de Pamphile au pontificat. Les Barberin, qui avoient gouverné pendant la vie de leur oncle, furent tellement persécutés par le nouveau pape, qu'ils furent contraints de venir chercher un asile en France; et toute l'autorité demeura entre les mains de dona Olimpia, sœur de Sa Sainteté.

[1646] J'avois un cousin germain établi à Rome, et qui avoit entrée dans toutes les mai-

sons où l'on recevoit compagnie: il me mena chez dona Olimpia, où j'allois depuis fort souvent voir jouer, n'étant pas assez riche pour jouer moi-même. Je fus bien étonné un jour d'y voir entrer le duc de Guise; j'avois l'honneur d'être connu de lui, l'ayant vu fort souvent chez la marquise de Barneville, mère de monsieur le premier. Je m'informai de ses gens où il logeoit, et j'alloi le lendemain le voir à son lever. J'appris qu'il étoit venu pour faire juger à la rote la dissolution de son mariage avec la comtesse de Bossu. J'avois quelques amis dans ce tribunal: j'offris à ce prince mon peu de crédit, et il me témoigna m'en être fort obligé. J'allai depuis manger souvent à sa table, où je voyois la plupart des François de quelque distinction qui étoient alors à Rome. Cette affaire dura deux ans, avec si peu de succès qu'elle étoit alors aussi peu avancée que le premier jour: le duc de Guise en étoit si rebuté, que je crois qu'il auroit tout abandonné, et s'en seroit retourné en France, si une autre affaire ne l'eût arrêté en Italie. J'avois vu souvent chez lui Tonby, qui se mêloit de plus d'un commerce; mais comme il n'avoit jamais été en fort grande considération auprès de ce prince, je fus étonné des conversations secrètes qu'ils avoient ensemble. Je demandai au baron de Modène, qui étoit alors le principal officier de la maison du duc de Guise, ce que ce pouvoit être: il m'apprit que le peuple de Naples demandoit le duc de Guise pour son roi. Je savois que la maison de Lorraine avoit des prétentions sur cette couronne, et je voulus en avoir un plus grand éclaircissement: le baron de Modène voulut bien satisfaire ma curiosité, et voici ce qu'il m'en apprit.

« Pour bien entendre, me dit-il, ce que vous désirez savoir, il est nécessaire que je vous fasse une description sommaire du royaume de Naples et de son gouvernement. Ce royaume est borné à l'ouest par les Etats du Pape, au nord par la mer Adriatique, à l'est par la mer d'Ionie, et au sud par la mer de Toscane. Il est divisé en douze provinces, qui sont la terre de Labour, la principauté citérieure et la principauté ultérieure, la Calabre citérieure et la Calabre ultérieure, la terre d'Otrante, la terre de Barri, le comté de Molisse, la Capitanate, l'Abruzze citérieure et l'Abruzze ultérieure. Il y a dans ce royaume cent cinquante évêchés, treize principautés, vingt-quatre duchés, vingt-cinq marquisats, près de cent comtés, et plus de huit cents baronies.

» La ville de Naples, qui est la capitale du royaume, est au bord de la mer. On prétend qu'elle fut bâtie par les peuples de Chalcide, peu de temps après Cumes; et son ancien nom est Parthénope. Les peuples de Cumes, jaloux de son commerce, l'assiégèrent, la prirent et la ruinèrent: ils furent ensuite affligés d'une cruelle peste; et ayant consulté l'oracle, ils reçurent pour réponse qu'ils ne pouvoient faire cesser le mal contagieux qu'en rétablissant cette ville. Ils la rebâtirent en effet, et lui donnèrent le nom de Neapolis, c'est-à-dire ville nouvelle, d'où s'est formé chez nous le nom de Naples.

» Cette ville est défendue par trois châteaux. Celui de Saint-Elme a été bâti par Robert I, fils de Charles II, de la maison d'Anjou; le château de l'Œuf, qui a pris son nom de sa figure, est sur la pointe d'un écueil qui s'avance dans la mer (c'est l'ouvrage de Guillaume III, un des princes normands qui ont régné à Naples); le château Neuf a été bâti par Charles I, frère de saint Louis, roi de France.

» Le principal tribunal de Naples est le conseil collatéral, où le vice-roi préside: il est composé de conseillers d'Etat et de docteurs. On y décide toutes les affaires importantes du royaume, et il a juridiction sur tous les autres tribunaux: les différends des particuliers sont jugés par le conseil sacré, composé de vingt-deux conseillers qui s'assemblent tous les matins. Il a pour chef un président, qu'on traite de *majesté* dans toutes les requêtes qu'on lui présente. Le tribunal *della sommaria* connoît de toutes les affaires qui regardent le domaine du Roi: il est composé d'un lieutenant qui préside et qui représente la personne du camerlingue; de huit présidens, dont six sont docteurs, et les deux autres de robe courte; d'un avocat et d'un procureur fiscal, d'un secrétaire, de plusieurs greffiers et de treize huissiers: c'est là qu'on garde les archives et les titres du royaume. La vicairie n'a que douze juges: il y en a deux qu'on tire du conseil sacré; et des dix autres, il y en a quatre pour le criminel et six pour le civil. Ils sont nommés par le vice-roi, qui les change tous les deux ans. Il y a avec eux un avocat et un procureur fiscal. On juge à la vicairie les appellations des jugemens de toutes les autres cours du royaume; elle reconnoît cependant la supériorité du conseil sacré: le régent y préside comme lieutenant du grand justicier, et il distribue les procès aux conseillers. Le tribunal de Saint-Laurent est composé de cinq élus de la noblesse et de l'élu du peuple: il a pour président un régent de la chancellerie, ou un conseiller d'Etat, avec deux secrétaires, celui de la ville et celui de l'élu du peuple, un procureur et plusieurs greffiers. Ce tribunal

connoît des malversations des juges qui sont sortis des charges, et même de ce qui regarde le régent de la vicairie ; mais il y en a appel au conseil sacré.

» Le peuple de Naples a toujours eu une haine secrète pour la noblesse, et les Espagnols font tout ce qu'ils peuvent pour fomenter cette mésintelligence : c'est par cette politique qu'ils ont maintenu leur autorité et apaisé toutes les révoltes qui se sont élevées dans le royaume, en opposant les personnes de condition à la populace.

» La guerre, qui duroit depuis long-temps entre la France et la maison d'Autriche, avoit obligé les ministres du royaume de Naples à charger le peuple d'impôts. Il n'y avoit point de marchandise qui ne payât quelque droit ; et les plus viles denrées qui servoient à la nourriture des pauvres gens, comme les fruits et les herbes, n'en n'étoient pas exemptes. Le peuple s'en étoit plaint fort souvent ; mais comme ces impositions formoient un grand revenu, et que les fermiers, appelés par les Espagnols *assientistes*, avoient fait de grandes avances sur leur ferme, il étoit impossible d'y remédier. Le duc d'Arcos, qui étoit alors vice-roi, écoutoit ces murmures sans s'en émouvoir, ne prévoyant pas qu'ils dussent avoir des suites aussi fâcheuses qu'ils ont eues. Ce duc, descendu des anciens rois de Léon, n'avoit pas toute la fermeté nécessaire pour un homme qui représente la personne du prince dans un grand royaume.

[1647] » Un jour un pêcheur d'Amalfi, appelé Mazaniello, étant venu vendre son poisson au Marché, et n'ayant pas payé l'impôt dont sa marchandise étoit chargée, elle fut saisie par un commis du fermier. Il se retira fort en colère, criant par toutes les rues comme un forcené. En passant devant l'église des Carmes, il fut arrêté par Dominico Peronné, capitaine d'une troupe de bandits qui s'y étoient réfugiés avec un de ses compagnons. Peronné lui demanda le sujet de ses cris ; Mazaniello, pour toute réponse, jura qu'il seroit pendu, ou qu'il réformeroit le gouvernement. Les deux bandits lui rirent au nez, en disant : « C'est un beau dessein que celui de réformer la ville de Naples ! — Ne vous en moquez pas, reprit Mazaniello ; si j'avois avec moi seulement deux hommes de mon humeur, j'en viendrois à bout. — Eh bien ! commence, ajouta Peronné, et nous ne t'abandonnerons pas. » Mazaniello continua d'aller par les rues, exhortant tous les fruitiers qu'il rencontroit dans leurs boutiques à ne point payer d'impôt. L'élu du peuple essaya en vain d'apaiser la sédition. Mazaniello assembla en peu de temps plus de mille enfans de dix à douze ans ; et s'étant mis à leur tête, ils coururent les rues en criant : *Vive Dieu ! vive Notre-Dame des Carmes ! vive le Pape ! vive le roi d'Espagne ! vive l'abondance ! et meurent ceux qui abusent du gouvernement !*

» Cette sédition commença un dimanche 7 de juillet ; et comme plusieurs âniers arrivoient au marché avec des charges de fruit, pas un ne voulut payer l'impôt accoutumé. Le régent Ruffia en ayant eu avis, y envoya Anaclerio, élu du peuple, pour assister de son crédit les commis des fermiers. Anaclerio parla aux séditieux avec fermeté, et les menaça du fouet, des galères et même de la potence ; mais on se moqua de ses menaces. La jeune milice que Mazaniello avoit assemblée le chassa à coups de pommes et lui jeta de la boue. Mazaniello, pour les animer, prit une pierre, et l'ayant jetée à l'élu du peuple, le frappa rudement. Anaclerio, voyant son autorité méprisée, s'enfuit ; ce qui enfla le cœur de cette canaille, qui se mit à crier : *Plus d'impôt ! plus d'impôt !* Mazaniello se voyant si bien secondé, monta sur un banc pour haranguer le peuple. « Courage, mes enfans ! disoit-il ; voici le moment de secouer le joug sous lequel les Espagnols nous font gémir depuis si long-temps. Tout pauvre pêcheur que je suis, je vous servirai de guide, et, comme un autre Moïse, je vous délivrerai de la captivité d'Egypte. »

» Ce discours, prononcé d'un ton pathétique, produisit un grand effet. Chacun courut aux armes ; les uns se saisirent de cannes, les autres de bâtons, et tous marchèrent vers le bureau du fermier. Ils mirent le feu à la porte, et bientôt ils réduisirent en cendres les registres, les papiers et les meubles, sans toucher à l'argent, qui fut fondu par les flammes. Après ce premier exploit, ils coururent au palais du vice-roi avec tant de fureur, que la garde épouvantée abandonna les portes. Le duc d'Arcos eût couru grand risque de sa vie, si don Ferrand Caracciolo, pour lui donner le loisir de se sauver, n'eût amusé le peuple en lui jetant de l'argent. Ce duc ayant trouvé le moyen de gagner le couvent des Minimes avec sa femme, ses enfans et ses principaux officiers, se mit à la fenêtre, et cria au peuple qu'on le déchargeroit des impôts dont il se plaignoit. Ces promesses n'apaisèrent pas les mutins : les uns lui firent signe de descendre pour entrer en négociation avec eux ; et pendant qu'ils l'amusoient, les autres se jetèrent dans son palais, qu'ils pillèrent entièrement, emportant jusqu'aux portes et jusqu'aux fenêtres. Le vice-roi, voyant la rumeur s'augmen-

ter de moment en moment au lieu de diminuer, écrivit un billet de sa main au cardinal Filomarini, archevêque de Naples, pour le prier de se rendre caution envers le peuple; que dès ce jour même on supprimeroit tous les impôts qui lui faisoient de la peine. Le prélat se transporta sur-le-champ à l'endroit où la foule étoit assemblée, et fit de son mieux pour engager le peuple à se fier à sa parole, mais il ne fit que l'animer davantage, en lui faisant apercevoir qu'on le craignoit. Les mutins voulurent entrer par force dans le couvent des Minimes, et obligèrent le vice-roi à se retirer avec sa famille dans le château de Saint-Elme.

» Le peuple n'eut pas plus tôt découvert la fuite du duc d'Arcos, qu'il courut par toute la ville s'emparer des armes des Espagnols, pour s'en servir au lieu de bâtons. Les mutins, au nombre de plus de trente mille, allèrent trouver don Tibère Caraffe, prince de Bisignano, colonel du régiment de Naples, qui demeuroit dans le faubourg de Chiaia, pour le prier de se mettre à leur tête et d'aller demander pour eux la suppression des impôts au vice-roi. Ce prince accepta cette commission, dans le dessein d'apaiser le désordre; et étant monté à cheval, il fut poussé par la foule jusqu'à l'église des Carmes, où il mit pied à terre: là, s'étant saisi du crucifix, il exhorta le peuple à poser les armes et à remettre ses intérêts entre ses mains. Pendant qu'une partie des séditieux l'écoutoit, les autres coururent à tous les bureaux des fermiers, où ils commirent les mêmes violences qu'à celui du Marché. Ils enfoncèrent en passant les portes de toutes les prisons et mirent en liberté les prisonniers; quelques-uns sonnèrent le tocsin; ce qui obligea toute la ville à prendre les armes. Le prince de Bisignano, voyant la rumeur s'accroître, se déroba adroitement; et les mutins, qui ne vouloient pas demeurer sans chef, élurent Mazaniello pour leur général.

» C'étoit un jeune homme de vingt-quatre ans, assez beau de visage, et qui, sous un air bouffon, avoit une sorte d'éloquence. Il étoit connu et aimé du menu peuple, parce qu'en allant vendre son poisson il buvoit avec les uns et les autres et les divertissoit par ses plaisanteries. Il nourrissoit sa femme et deux enfans de son petit commerce; il étoit vêtu en matelot, et pieds nus la plupart du temps. Pendant dix jours que dura son règne, il fut obéi avec plus de soumission que ne l'avoit jamais été le Roi Catholique, par plus de cent cinquante mille personnes armées; et il envoya ses ordres à plus de six cent mille en divers endroits du royaume. Ses jugemens étoient exécutés sans appel. Il punissoit ou donnoit des grâces à son gré; il disposoit de tous les deniers, tant publics que particuliers; il faisoit piller et brûler les maisons et donnoit des sauve-gardes. Enfin les biens et la vie de tous les Napolitains étoient à sa disposition. Il avoit pour conseillers Arpaya et Peronné, deux hommes noircis de crimes, mais adroits, artificieux et entreprenans. Le duc d'Arcos ne pouvant plus arrêter le torrent qui grossissoit de plus en plus dans sa course, promit, par un billet de sa main à Mazaniello, d'accorder au peuple ce qu'il désiroit.

» Cette soumission ne fut pas suffisante; on lui demanda le privilége que Charles V avoit donné à la ville, et il en envoya une copie à Mazaniello par le duc de Matalone; elle ne se trouva pas conforme à l'original; ce qui auroit mis la vie de ce duc en danger, si Dominico Peronné, ancien domestique de sa maison, n'eût trouvé moyen de le faire sauver.

» Mazaniello se croyant joué, donna à ceux qui s'étoient rangés sous ses enseignes une liste de soixante maisons de partisans qu'il falloit brûler. On commença par le palais du duc de Caiano: les femmes et les enfans y accoururent avec de la paille, de la poix et des fascines, pour y mettre plus promptement le feu, en disant: *Il est bien juste de livrer aux flammes ceux qui se sont nourris de notre plus pur sang!* Toutes les autres maisons marquées dans la liste furent consommées par le feu, sans qu'on en pût rien sauver, si ce n'est dans celle du Valentin, d'où l'on enleva deux tonneaux remplis de sequins, qui furent gardés pour être remis, à ce que disoient les mutins, au trésor royal.

» Pendant ces exécutions, Mazaniello marchoit par la ville à cheval, avec un bâton de commandement à la main, suivi de plus de cent mille personnes armées, portant toujours son habit de pêcheur, et ayant les jambes nues, pour montrer, disoit-il, qu'il étoit sans ambition.

» Le vice-roi et l'archevêque lui rendirent de grands honneurs. Il étoit obéi des personnes de toutes conditions, et on faisoit pour lui des prières publiques dans les églises. Il alla un jour trouver le vice-roi au château Saint-Elme pour négocier avec lui; et il s'y fit accompagner par le cardinal Filomarini, qui le fit monter dans son carrosse. Il prit, par le conseil du cardinal, pour cette visite, un habit d'une étoffe à fond d'or; et il fut suivi d'une si grande foule de peuple, qu'il employa trois heures à faire le chemin depuis l'archevêché jusqu'au château.

» Mazaniello avoit encore mené avec lui un

de ses cousins, vêtu avec la même somptuosité, et deux élus. Les gardes se mirent en haie pour lui faire honneur, et le vice-roi l'alla recevoir au pied de l'escalier. La conférence fut si longue, que le peuple, qui l'attendoit dans la place du château, s'imaginant qu'on s'étoit assuré de sa personne, commença de faire grand bruit. Le vice-roi, pour l'apaiser, fut contraint de se mettre à la fenêtre avec Mazaniello, qu'il tenoit embrassé. Ce roi de théâtre se tournant ensuite vers le vice-roi, lui dit : « Je veux que Votre Excellence voie quelle est l'obéissance du peuple de Naples pour moi. » Il commanda en même temps qu'on criât à haute voix *vive le duc d'Arcos !* ce qui fut exécuté sur-le-champ. Puis il leur fit signe de se taire, et ils se turent. Il fit ranger les mutins en haie, pour laisser le passage libre; il les fit couvrir et découvrir, et fit plusieurs autres commandemens auxquels on obéit avec promptitude.

» Le vice-roi ayant signé les articles de l'accommodement comme il plut à Mazaniello, sans vouloir lui rien contester, celui-ci se retira avec les mêmes personnes qui l'avoient accompagné. Il alla à l'église des Carmes, où la lecture du traité fut faite au peuple, qui en fut content. Pendant cette cérémonie, Mazaniello demeura toujours assis dans un fauteuil de velours, pareil à celui du cardinal qui étoit à côté de lui.

» A peine ce désordre fut-il apaisé par cet accommodement, qu'il recommença avec plus de fureur, sur un bruit qui se répandit que le duc de Matalone, de concert avec le vice-roi, avoit fait porter plusieurs barils de poudre dans une cave au-dessous de la chambre où s'assembloit le conseil de Mazaniello, pour faire sauter en l'air tous les chefs du peuple. Sur ce rapport, le peuple courut au palais de ce duc, au faubourg de Chiaia : et bien qu'il fût le plus riche et le mieux meublé de toute la ville, on le brûla sans en rien épargner. La vie du duc de Matalone auroit aussi couru de grands risques si on avoit pu l'attraper, mais il eut le bonheur de se sauver.

» Don Joseph Caraffe, son frère, paya pour lui; il tomba entre les mains du peuple et fut massacré ; son corps fut mis en quatre quartiers et attaché aux fourches patibulaires.

» Mazaniello commença à perdre l'esprit la septième journée de son règne. Il se dépouilloit tout nu au milieu de la place et demandoit un autre habit. Il contrefaisoit tantôt le hennissement d'un cheval, tantôt le hurlement d'un loup, et quelquefois la voix d'un autre animal. Il faisoit faire des ambassades ridicules et donnoit des ordres qui se contredisoient. Il conféroit une même charge à trois ou quatre personnes, et il couroit par les rues l'épée nue à la main, frappant tous ceux qu'il rencontroit. Il se plongeoit tout habillé dans l'eau, et puis il se couchoit au soleil pour se sécher. Il condamnoit sans raison les uns au fouet, les autres aux galères, quelques-uns à la potence et même à la roue. Il frappoit à coups de poing ou de bâton ses conseillers et ses plus intimes amis.

» On parla différemment des causes de sa folie. Les uns l'attribuèrent à ses longues veilles et au travail d'esprit que lui causoit le grand nombre d'affaires dont il s'étoit chargé, n'ayant pas la capacité nécessaire pour les débrouiller ; mais la plus commune opinion étoit que le duc d'Arcos lui ayant donné la collation dans le château de Saint-Elme, après la signature du traité, lui avoit fait prendre un breuvage qui lui avoit troublé le jugement.

» Son esprit étoit rempli de tant de pensées différentes, qu'en s'éveillant il s'écrioit : *Je suis monarque et je ne commande point !* On lui avoit entendu dire que si le duc de Matalone pouvoit s'entendre avec lui, ils se rendroient maîtres de tout le monde. Il vouloit que les grands du royaume se fussent à genoux pour le saluer. Ayant rencontré par les rues don Ferrand Caracciolo et le grand écuyer du royaume, qui ne descendirent pas de leur carrosse pour lui faire la révérence, il leur ordonna de venir lui baiser les pieds en plein marché, pour réparer leur faute. Ils promirent de le faire ; mais au lieu de tenir leur parole, ils allèrent au château Saint-Elme en porter leurs plaintes au vice-roi.

» Mazaniello ayant trouvé mauvais que le cardinal Trivulce ne fût pas venu lui rendre la première visite, cette éminence fut obligée de l'aller voir et de lui donner le titre d'*illustrissime*. Mazaniello répondit à son compliment : « La visite de Votre Eminence, bien que tardive, ne laisse pas de m'être agréable. »

» Mazaniello avoit alors pour conseillers Arpaya et Genuino, hommes âgés et d'un fort bon sens. Lorsqu'ils se virent maltraiter par ce fou, ils se liguèrent avec plusieurs capitaines de quartiers, et ils allèrent trouver le vice-roi. Un jour que leur chef étoit allé sur le port visiter la flotte, et mettre des capitaines à son choix sur chaque galère, ils proposèrent au duc d'Arcos d'arrêter Mazaniello au retour du port et de le mettre aux fers. La proposition fut acceptée et exécutée sans beaucoup de peine ; mais il fut bientôt délivré par le peuple, et il se sauva dans l'église des Carmes. Il prit aussitôt le crucifix, et, étant monté en chaire, il se mit à prêcher. Il s'échauffa si fort en parlant,

qu'il fallut le porter tout en sueur au dortoir des religieux. Après s'y être reposé quelque temps sur un lit, il se mit à la fenêtre, où il fut tué de plusieurs coups de fusil que lui tirèrent des habitans, las d'une domination aussi ridicule. Aussitôt qu'on l'eut vu tomber, plusieurs voix se firent entendre, et crièrent : *vive le roi d'Espagne! vive le duc d'Arcos! et que personne n'obéisse plus à Mazaniello!* On coupa la tête à ce malheureux, on la mit sur un poteau, et son corps fut traîné sur la claie.

» Cependant le peuple, qui ne vouloit pas demeurer sans chef, élut pour lui commander don Francisco Toralto, prince de Massa, seigneur d'un grand mérite et d'une valeur éprouvée; mais il ne resta pas long-temps dans ce poste : le peuple étant entré en défiance, et le croyant d'intelligence avec le vice-roi, lui coupa la tête; et après lui avoir ouvert l'estomac, lui arracha le cœur, qui fut envoyé dans une coupe d'argent à la princesse sa femme, grosse de trois mois. Ces révoltés envoyèrent ensuite des députés au duc de Guise, pour lui offrir non-seulement le commandement, mais encore la couronne. Voilà ce que Tonti ménageoit avec ce prince. »

Bien que je susse en gros que le duc de Guise avoit des prétentions sur le royaume de Naples, après que le baron de Modène eut cessé de parler, je le priai de me dire sur quoi elles étoient fondées. Il me dit que c'étoit sur le mariage de Ferry, comte de Vaudemont et duc de Lorraine, aïeul de Claude de Lorraine I^er^, duc de Guise, avec Yolande d'Anjou, fille de René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence.

Le duc de Guise eut diverses conférences avec Tonti et Peronné, qui étoient les députés du peuple de Naples, et il s'informa de l'état de la ville. Ces députés, afin de l'engager à accepter la couronne qu'ils lui offroient, lui persuadèrent qu'ils avoient des munitions de guerre et de bouche pour plus d'un an, et qu'ils étoient les maître, des principaux postes, quoique les trois châteaux fussent encore au pouvoir des Espagnols, qu'ils manquassent de toutes choses, et qu'ils n'eussent pas la liberté des passages pour en faire venir. Ce prince, qui ne manquoit pas d'ambition, n'osa pourtant pas faire connoître à ces députés ses véritables sentimens, jugeant bien qu'il lui seroit impossible de réussir, s'il avoit en même temps contre lui la France et l'Espagne. Il pensoit que s'il pouvoit seulement chasser les Espagnols du royaume de Naples, il ne lui seroit pas difficile de s'emparer de l'autorité souveraine pendant que la France étoit remplie de mécontens au dedans, et occupée au dehors par une guerre étrangère. Dans cette vue, il répondit aux députés qu'il falloit réunir le peuple avec la noblesse, afin que ces deux corps pussent agir de concert contre leur ennemi commun; qu'ensuite on formeroit une république, dans laquelle les deux ordres auroient également part la au gouvernement de l'Etat, et qu'elle se mettroit sous la protection de la France. Les députés ayant approuvé cette proposition, le duc de Guise, pour donner jour à la réunion de la noblesse avec le peuple, se chargea d'en parler à don Pepe Caraffe, et aux autres seigneurs napolitains qui s'étoient retirés à Rome, pour se dérober en même temps à la fureur du peuple et à la tyrannie des Espagnols. Ces seigneurs témoignèrent être disposés à seconder les bonnes intentions du duc de Guise, et ils promirent d'en écrire à leurs amis.

Après que ce prince eut pris ces précautions du côté de l'Italie, il dépêcha en France le chevalier de Guise son frère, pour faire trouver bon à la Reine et au cardinal Mazarin qu'il s'engageât dans cette entreprise. L'affaire fut examinée dans le conseil du Roi, et ne fut pas trouvée sans difficulté. Il étoit également dangereux de mécontenter le duc Guise, ou de lui prêter des forces pour se faire roi de Naples.

Les troubles que ses ancêtres avoient excités en France à la faveur de la Ligue étoient encore si récens, qu'on ne pouvoit, sans beaucoup de risque, augmenter la puissance d'une maison qui avoit voulu se servir du prétexte de la religion et de l'amour des peuples pour s'emparer de la couronne. D'un autre côté, en refusant au duc de Guise ce qu'il demandoit sous un prétexte qui paroissoit avantageux à la couronne, on mettoit les princes de sa maison dans le cas de soulever le parlement et les peuples contre le ministère du cardinal Mazarin, qui avoit déjà fait plusieurs mécontens.

L'alternative ayant été mûrement agitée dans le conseil du Roi et dans le cabinet du ministre, il fut décidé qu'on enverroit du secours au duc de Guise. Les ordres, en conséquence, furent donnés pour équiper une flotte et pour former une armée navale, dont le commandement fut destiné au duc de Richelieu.

Le duc de Guise, instruit des résolutions de la cour de France, n'attendoit plus que ce secours pour partir de Rome et aller à Naples. Mais d'un côté les Espagnols pressoient extrêmement cette ville; et de l'autre, l'arrivée de don Juan d'Autriche, qui menaçoit de tout mettre à feu et à sang, rendoit le moindre retardement

sans remède. Ainsi le peuple de Naples envoya députés sur députés au duc de Guise pour lui faire hâter son départ; et deux lettres consécutives qu'il reçut de la part des habitans l'obligèrent d'accourir à leur défense, sans attendre la flotte qu'on armoit à Toulon. Il s'embarqua donc à Fiumicine, sur une felouque qui passa au travers de la flotte espagnole; et il aborda le 15 novembre à Naples, où il fut reçu comme le libérateur et le père de la patrie. Il trouva la place réduite à la dernière extrémité; il n'y avoit pas de vivre pour quinze jours, encore moins d'argent, et point d'autre poudre qu'environ six milliers qu'il avoit fait passer avec lui sur quatre felouques. Il se rendit le 17 à la grande église, où, après avoir prêté serment de fidélité au peuple entre les mains de l'archevêque, il fut proclamé généralissime. Il s'appliqua d'abord à ramener l'abondance, en occupant différens postes au dehors, et la ville prit en peu de jours une nouvelle face. Pendant que le duc de Guise tenoit les Espagnols en échec, l'armée navale partie de France s'avançoit vers les côtes de Naples. Le duc de Richelieu prit ou brûla près de Castel-à-Mare trois vaisseaux de guerre espagnols et deux vaisseaux marchands chargés de blé. Il y eut le 22 décembre un combat entre la flotte de France et celle d'Espagne. On se canonna pendant six heures; après quoi la flotte espagnole se retira partie sous le château de l'Œuf, partie dans le port de Bayes. On prétend que si le duc de Richelieu avoit attaqué cette flotte à son arrivée, il l'auroit entièrement détruite, parce qu'elle étoit alors sur le fer et toute désarmée; mais il manqua l'occasion, et elle eut tout le temps de se mettre en défense.

Après cette action, dont on ne tira aucun fruit, ceux qui commandoient la flotte françoise ne firent rien de tout ce qu'on avoit promis au duc de Guise. On ne fit point entrer dans Naples les blés qu'on avoit pris aux Espagnols, on les envoya à Porto-Longone. On offrit au duc dix-huit cents hommes pour renforcer ses troupes; mais comme on ne lui donnoit point d'argent pour les payer, ils lui devinrent inutiles. La noblesse du royaume, qui tenoit la campagne pour les Espagnols, avoit projeté d'abandonner leur part, dès qu'elle verroit des troupes françoises capables de la soutenir; mais voyant que le secours de France se réduisoit à montrer des forces qu'on ne pouvoit ou qu'on ne vouloit pas employer, et jugeant par là qu'en effet on ne s'intéressoit guère à l'affaire de Naples, elle n'osa pas se déclarer. Cependant le duc de Guise, à qui tout manquoit, ne se manquoit pas à lui-même. Il fit sur Averse une tentative qui n'eut pas le succès que méritoit sa valeur; et ne l'ayant pas pu prendre, il se contenta de la faire bloquer. De retour à Naples, il ne s'occupa plus qu'à harceler les Espagnols et à les insulter dans leurs postes. Sans autre ressource que lui-même, sa bravoure et sa fermeté le soutinrent au milieu des factions qui divisoient de mauvais citoyens. Il fut fait duc de la république; et ce titre, mérité par tant de services, ne fut pour lui qu'un nouvel engagement pour redoubler de zèle et d'activité. Les Espagnols, qui cherchoient sa perte, tantôt essayoient de susciter quelque émeute et de soulever la populace, tantôt pratiquoient des intelligences encore plus dangereuses pour lui. Ils se servirent du duc de Tursi pour ménager une entreprise qui leur réussit mal. Celui-ci fit agir l'internonce pour gagner un prêtre nommé Joseph Scopa, qui, de concert avec un sergent-major appelé Alexio, promit de livrer un poste par lequel on pouvoit faire entrer des troupes et surprendre la ville. Le duc de Tursi fut chargé de l'expédition: il mena avec lui André Doria, son petit-fils, et don Prosper Suardo, colonel d'un régiment. Ils furent trahis, pris au rendez-vous, et conduits au couvent des Carmes, où le duc de Guise logeoit alors. Ce prince les traita fort humainement, leur fit donner un appartement près du sien, et n'oublia rien pour adoucir le chagrin de leur prison.

Les ducs de Conversano et don Vincenzo Tuttavilla, qui s'étoient jetés dans Averse, eurent un différend qui partagea toute la noblesse du pays. Le duc de Guise en ayant eu avis, manda au comte de Modène, qui commandoit au blocus de cette place, de se saisir de Rusciano, de Marianisa et du passage du Vulturne, afin de serrer davantage la ville. Pendant ce désordre, toute la noblesse qui étoit dans Averse en sortit et se retira à Capoue; ce qui donna au comte de Modène la facilité de s'emparer de cette place. Le duc de Guise m'y envoya, pour dire de sa part au comte de Modène qu'il fît vivre ses troupes dans une grande discipline, sachant qu'il falloit retenir les peuples dans son parti par la douceur, puisqu'il n'avoit pas des troupes suffisantes pour mettre de fortes garnisons dans les postes qu'il avoit conquis. Cet ordre fut mal observé: les soldats, qui n'étoient pas payés, pillèrent quelques maisons dans Averse; ce qui obligea le duc de s'y rendre en personne pour en faire justice. Tout ce qui avoit été pris fut rendu, et les principaux auteurs du désordre furent punis. Le comte de Modène eut un secret dépit de voir

son autorité bornée, et depuis ce temps il ne servit plus le duc de Guise avec le même zèle qu'il avoit témoigné autrefois. Il écrivit même en France pour rendre sa conduite suspecte, et pour insinuer que ce prince aspiroit à la couronne, bien qu'il eût établi dans Naples un gouvernement démocratique dont il étoit le chef, comme le prince d'Orange dans les Provinces-Unies des Pays-Bas. Ce soupçon fut encore confirmé par une lettre du duc de Guise au marquis de Brancas : il l'exhortoit à quitter la France et à le venir trouver à Naples, où une de ses signatures pouvoit donner des marquisats et des duchés de vingt mille écus de rente (c'étoient ses propres termes). Cette lettre étoit accompagnée d'une procuration pour épouser mademoiselle de Pons en son nom, et la procuration commençoit par ces mots : *Henri, par la grâce de Dieu, roi de Naples.* Elle étoit munie de son cachet, qui avoit pour armes partie de Lorraine et de Naples, ou Anjou-Sicile, semé de France, au lambel de gueules. Le marquis de Brancas porta l'une et l'autre à la Reine, qui depuis donna les ordres nécessaires pour faire avorter les desseins du duc de Guise.

Les passages étant ouverts par la prise d'Averse, ce prince fit venir à Naples trois cents mulets chargés de blés, qui causèrent au peuple une joie inconcevable, parce qu'il n'en avoit plus que pour quatre ou cinq jours. Toutes choses étant alors paisibles, le duc de Guise fit meubler magnifiquement le palais de don Ferrand Caracciolo, et y alla loger.

Les Espagnols, qui se virent sur le point de perdre le royaume de Naples par la valeur et la bonne conduite de ce prince, lui firent offrir par don Carlo Gonzague la souveraineté de Final, avec les places de Toscane qui en dépendent, et la principauté de Palerme; de lui faire accorder par l'Empereur l'investiture du duché de Modène, et de lui donner des troupes pour le conquérir, s'il vouloit abandonner l'entreprise de Naples. Mais le duc de Guise répondit généreusement que puisque le peuple de Naples lui avoit remis ses intérêts entre les mains, il ne l'abandonneroit jamais, tant qu'il voudroit le reconnoître pour général. Cette réponse n'étoit peut-être pas si désintéressée qu'elle le paroissoit, puisque ce prince en acceptant ces offres renonçoit à un établissement qui lui paroissoit solide, et se brouilloit avec la France pour courir après une chimère, n'étant pas en état d'obliger les Espagnols à lui tenir parole, en cas qu'ils voulussent lui en manquer.

Bien que la fermeté du duc de Guise dût dissiper tous les soupçons que le peuple de Naples auroit pu avoir de sa conduite, Annèse, Vincenzo d'Andrea et ses autres ennemis ne laissèrent pas de la rendre suspecte. Ils prirent prétexte des honnêtetés qu'il avoit pour le duc de Tursi, et persuadèrent aux esprits crédules que c'étoit pour ménager, par le moyen de ce duc, son accommodement avec le Roi Catholique. Le duc de Guise en ayant été averti, dissipa bientôt ces faux bruits. Les pratiques du cardinal Filomarini furent bien plus dangereuses : bien qu'il fît mille honnêtetés à ce prince, il ne laissoit pas d'entretenir commerce avec les Espagnols. C'étoit par son conseil que le duc d'Arcos avoit été déposé, et don Juan d'Autriche mis à sa place. Son secrétaire fut arrêté avec quelques paquets qu'il portoit aux ennemis; ce qui irrita tellement le peuple contre lui, qu'il vouloit aller l'égorger dans son palais. Le duc de Guise le prit sous sa protection, moins par considération pour sa personne que pour son caractère : ce prince n'ignoroit pas que s'il arrivoit du mal au cardinal Filomarini, le Pape s'en prendroit à lui et ne manqueroit pas de se servir des foudres de l'Eglise; ce qui nuiroit beaucoup à son parti. Cependant, pour obliger ce prélat à garder plus de mesures, il l'alla trouver dans son palais, lui montra les lettres dont on avoit trouvé son agent chargé, lui fit connoître la grandeur du péril dont il l'avoit sauvé, et lui remontra en même temps qu'il ne seroit pas toujours maître de la fureur du peuple; qu'ainsi c'étoit à lui à se conduire d'une manière qui ne donnât pas d'ombrage. Le duc de Guise, après avoir ainsi pris ses précautions au dedans, travailla à s'élargir au dehors. Il s'empara de la tour du Pied-de-Grotte, qui le rendit maître du faubourg de Chiaia; et il ôta aux Espagnols la facilité qu'ils avoient eue jusqu'alors de faire venir des vivres.

La noblesse, qui voyoit ses terres exposées au pillage si la guerre continuoit avec le même succès pour le peuple, demanda à don Juan d'Autriche la permission de s'accommoder avec le duc de Guise, et de garder la neutralité. Don Juan, qui trouvoit cette demande juste, n'osa s'y opposer directement; mais il pria les seigneurs napolitains qui étoient dans son armée de demeurer à son service jusqu'à la fin du mois, après quoi il les laisseroit en liberté de prendre le parti qu'ils voudroient. Ces seigneurs lui accordèrent tout le mois d'avril, mais avec protestation que ce temps passé ils se retireroient tous, si le peuple n'étoit pas remis dans l'obéissance par la force ou par un accommodement. La seule espérance de don Juan consis-

toit dans les négociations secrètes qu'il avoit tant avec Annèse qu'avec ceux de son parti, et qui réussirent à la fin, comme je dirai dans la suite. Annèse, suivant le projet qu'il en avoit dressé, tenta de faire assassiner le duc de Guise. Il envoya pour cet effet à son palais quinze cents hommes, qui se mirent en bataille devant la porte. Cinquante des plus mutins montèrent à son appartement conduits par une frère lai cordelier, qui porta la parole pour les autres, afin de l'amuser et d'avoir un prétexte de l'entourer. Le duc de Guise s'étant aperçu que ce moine avoit quelque mauvais dessein, lui saisit la main qu'il avoit dans sa poche, et, l'ayant pris à la gorge, le fit fouiller par ses gardes, qui lui trouvèrent une baïonnette. Il ne voulut pas lui faire faire son procès par les juges de la vicairie et l'envoya à l'archevêque, pour lui ôter tout prétexte de plainte : ce prélat répondit à cette honnêteté et fit sur-le-champ mettre le moine dans un cachot. Le duc de Guise, qui voyoit bien qu'il ne seroit jamais en repos tant qu'Annèse vivroit, donna ordre de l'en défaire à Matthieu d'Amore, à Charles Longobardo et à Pepe Ricco, bien assuré qu'on justifieroit ensuite aisément ses intelligences avec don Juan par les papiers qu'on trouveroit chez lui. Le dessein avoit fort bien été concerté et n'auroit pas manqué de réussir, sans la trahison du marquis de Rouvroy, qui avertit Annèse de se tenir sur ses gardes ; ce qui l'empêcha de donner dans l'embuscade qu'on lui avoit dressée. Annèse, de son côté, fit une autre conspiration avec Paul de Naples contre la vie du duc de Guise. Paul de Naples, suivant le projet qu'ils en avoient fait, se rendit au palais de ce prince avec six cents bandits les plus déterminés de ceux qu'il commandoit ; il les laissa dans la place pour s'assurer la sortie et monta seul avec Tita de Frisio, son cousin. Pour avoir un prétexte d'aborder le duc de Guise, il lui demanda la confiscation du prince d'Avellino, qui s'étoit jeté dans le parti des Espagnols ; le duc, qui étoit informé des desseins de ce traître, lui accorda ce qu'il lui demandoit, et lui dit de descendre à sa secrétairie pour s'en faire expédier le brevet. Paul de Naples et son cousin n'y furent pas plus tôt entrés, qu'on se saisit de leurs personnes. Ils avouèrent le complot au premier interrogatoire : en conséquence ils furent condamnés à mort et exécutés dans le Marché.

Ces mauvais succès ne rebutèrent pas Annèse ; il tenta encore le lendemain d'assassiner le duc de Guise dans le jardin de Gaspard Romero, où il étoit allé se promener. Il s'y rendit accompagné de six vingts bandits ; mais il n'eut pas la hardiesse d'exécuter son dessein. Le duc de son côté voulut le faire arrêter, et manqua deux occasions qui s'en présentèrent : la première dans la maison de Romero, et la seconde sur le pont de la Madeleine, lorsqu'Annèse s'en retourneroit. Il est vrai que ce prince ne voulut pas qu'on le poignardât en sa présence ; ce qui lui auroit été facile, ayant mené avec lui Annèse sur une terrasse où il ne s'étoit fait suivre que par cinq ou six hommes, qui n'auroient pas pu résister à plus de trente gentilshommes dont le duc étoit accompagné.

Le temps auquel la noblesse devoit se retirer du service de don Juan étant sur le point d'expirer, elle députa au duc de Guise le prince de Bisignano, pour traiter avec lui. Ce député en fut fort bien reçu ; et le duc, pour lui marquer la satisfaction qu'il avoit de sa personne, lui accorda de fort bonne grâce la charge de président des deux Calabres, qu'il lui avoit demandée. Le Pape ayant appris que tous les ordres du royaume de Naples étoient sur le point de se réunir contre les Espagnols, appréhenda que ce fief, qui relevoit du Saint-Siége, ne tombât entre les mains du Roi Très-Chrétien, dont il redoutoit la puissance. Pour parer ce coup, il en offrit l'investiture au duc de Guise, qui la refusa par une fausse modération. Il étoit bien persuadé que cette investiture n'augmenteroit pas sa puissance, et qu'au contraire il se rendroit les deux couronnes ennemies, puisqu'elles avoient également intérêt de le détrôner. Il voulut témoigner à la cour de France la sincérité de ses intentions : il dépêcha donc à la Reine Augustin Lieti, pour l'informer de la proposition du Pape, et pour faire entendre à Sa Majesté qu'il seroit facile de s'emparer du duché de Milan pendant que toutes les forces des Espagnols étoient occupées dans le royaume de Naples. Le duc de Guise avoit d'abord jeté les yeux sur moi pour cette commission ; mais il appréhenda que ma personne ne fût suspecte au cardinal Mazarin, parce que mon père étoit officier du duc d'Orléans. Ce Lieti est le même qui, au retour de son voyage de Naples, épousa une madame d'Emanville qui avoit fait beaucoup de bruit par sa beauté, et qui eut pour dernier mari le marquis de Saint-Pons.

Annèse, qui ne laissoit échapper aucune occasion de nuire au duc de Guise, persuada au peuple qu'il avoit dessein de s'en retourner en France, et qu'il n'y avoit envoyé Lieti que pour en obtenir la permission de la cour. Comme tout cela étoit supposé, il fut aisé au duc de s'en justifier. Lorsqu'il vit qu'il lui étoit impossible de se défaire d'Annèse par le fer, il y employa

le poison. Il trouva moyen d'en faire prendre à ce dangereux ennemi ; mais une soupe à l'huile qu'il mangea ensuite le garantit de la mort, qu'il n'auroit pu éviter autrement. Le duc de Guise avoit un autre ennemi beaucoup plus à craindre, parce qu'il avoit l'esprit fin et rusé, et une charge qui lui donnoit beaucoup d'autorité : c'étoit Antoine Mazella, élu du peuple. Le hasard en défit ce prince. Le peuple ayant découvert les pratiques de Mazella avec les Espagnols, le tua, et après lui avoir coupé la tête, la mit au bout d'une pique et la porta par toute la ville.

Les honnêtetés que le duc de Guise avoit eues pour le duc de Bisignano ne lui furent pas inutiles. Ce prince mit sous son obéissance toute la Calabre, et amassa pour un million d'huile, de sel et de soie. Il fit aussi de grandes provisions de poudre et de salpêtre, afin d'en aider le duc de Guise au besoin. Ce prince, voyant approcher le temps que la flotte de France devoit arriver, voulut s'emparer du port de Nisita, afin d'avoir un lieu où elle pût se mettre à l'abri. Après avoir pourvu à la sûreté de tous les postes qu'il occupoit dans la ville, il en sortit à la tête de quatre mille hommes, avec quelques pièces de campagne. Il fit d'abord battre la tour du lazaret avec son canon, et s'en étant rendu maître, il y fit entrer vingt mousquetaires; ensuite il alla passer la nuit au Pausilippe. Le lendemain il fit la descente du fossé, et se logea au pied de la tour qui est au milieu de l'île. Pendant qu'il étoit occupé à ce siége, il reçut une lettre d'Agostino Mollo, qui lui mandoit qu'Annèse tramoit quelque chose dans Naples, et que sa présence y étoit absolument nécessaire pour y remédier. Le duc ne croyant pas la chose si pressée, se contenta d'y envoyer le chevalier de Forbin, que nous avons vu depuis capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi. Le gouverneur de Nisita, informé par don Juan d'Autriche de l'espérance qu'il avoit de se rendre maître de Naples la même nuit, capitula; et, pour gagner du temps, il promit de rendre la place au duc de Guise, s'il ne recevoit un assez puissant secours pour obliger ce prince à lever le siége. Il sut par cette composition l'arrêter devant Nisita, pendant qu'Annèse livroit la ville de Naples aux Espagnols. Il abattit du côté de la porte d'Albe une muraille que les ennemis détrempoient depuis huit jours avec du vinaigre. Il y fit une brèche assez grande pour y faire passer de la cavalerie ; et le colonel Land, qui gardoit ce poste, le livra aux Espagnols. Ils entrèrent par là dans la ville, et s'en rendirent maîtres sans que personne s'y opposât : ils ne trouvèrent de résistance qu'au palais du duc de Guise ; mais en ayant forcé les gardes, ils y entrèrent, le saccagèrent, et délivrèrent les prisonniers qui y étoient gardés.

Le duc de Guise reçut cette mauvaise nouvelle devant Nisita; et ayant rassemblé toutes ses troupes, il reprit le chemin de Naples; mais, quelque effort qu'il pût faire, il lui fut impossible d'y rentrer. Lorsqu'il vit la capitale du royaume perdue, il voulut se retirer dans quelqu'une des places qui étoient sous son obéissance. Comme Averse étoit la plus proche, il prit sa marche de ce côté-là. Pepe Palombe, qu'il en avoit fait gouverneur depuis que le comte de Modène lui avoit donné lieu de se plaindre de sa conduite, ayant appris la révolution qui étoit arrivée à Naples, lui ferma les portes ; et il donna avis de s'en approcher à don Louis Poderico, qui commandoit pour les Espagnols dans Capoue. Ce gouverneur envoya un détachement de sa garnison au-devant du duc de Guise pour lui disputer le passage du Vulturne. Ce malheureux prince se vit dans un moment abandonné de toutes ses troupes, et il ne resta auprès de lui que douze cavaliers, du nombre desquels j'étois. Mon cheval fut tué; et pendant qu'on enveloppoit le duc de Guise, à qui surtout on en vouloit, je trouvai moyen de gagner un buisson, où j'attendis la nuit pour me sauver. Je fis tant de diligence, qu'après avoir côtoyé Capoue et Gaëte je me rendis à Fondi, où je me trouvai en sûreté, parce que cette ville appartient au Saint-Siége. J'y appris que le duc de Guise avoit été mené à Capoue, et que sa vie avoit été en grand danger, parce qu'il n'avoit aucune commission de la France. On m'assura que la générosité de don Juan d'Autriche lui avoit sauvé la vie, et qu'il s'étoit opposé à tout le conseil collatéral, qui le vouloit faire mourir; en quoi il avoit été secondé par le duc de Tursi et par don Melchior de Borgia, qui avoient entièrement blâmé une résolution si cruelle.

Je ne voulus pas m'en retourner à Rome; j'achetai un cheval à Fondi pour aller à Pise : de là je me rendis à Gênes et ensuite à Turin, où je fis quelque séjour, parce que j'étois bien aise de voir la cour de Savoie. Cette cour étoit fort galante, bien qu'une partie du Piémont eût été ruinée pendant la guerre qui duroit depuis long-temps entre les couronnes de France et d'Espagne, et où la Savoie avoit pris part. Il n'en paroissoit rien à Turin : on ne voyoit que parties de chasse, que promenades au Valentin (qui est une maison de plaisance du duc), que

comédies, bals et autres divertissemens. Madame Royale, qui gouvernoit l'état pendant la minorité de Charles-Emmanuel II, son fils, étoit une princesse spirituelle, polie, et qui aimoit tous les plaisirs. Les François étoient bien venus auprès d'elle, et j'en reçus un très-bon accueil. Je fus étonné de voir en fort grand crédit Raucourt, que j'avois vu à Paris faire petite figure. C'étoit un homme d'une naissance obscure, mais bien fait de sa personne, adroit, brave et entreprenant. Il se disoit de la maison d'Araucourt, qui est une des plus considérables de Lorraine; et bien que tout le monde sût que c'étoit une imposture, personne ne l'osoit contredire, soit qu'on craignît sa faveur, ou qu'on redoutât sa bravoure. Après avoir demeuré trois mois à Turin, je repassai les monts, et je retournai par Lyon à Paris.

[1648] Lorsque j'arrivai, je trouvai la face de la cour entièrement changée. A mon départ pour Rome, le conseil du Roi étoit composé de M. le duc d'Orléans, de M. le prince et du cardinal Mazarin. Bien que le chancelier Séguier, le duc de Longueville, le président de Bailleul, surintendant, Chavigny et le comte de Servien y eussent entrée, ils y étoient en petite considération; toutes les affaires se régloient par l'avis des deux princes et du cardinal, qui en avoit l'entière direction, par la confiance que la Reine avoit en lui.

Les princes du sang étoient fort unis avec cette princesse, et leur union faisoit le bonheur public, parce qu'il n'y avoit plus de cabale, et que chacun ne songeoit qu'à faire son devoir. Le cardinal Mazarin entretenoit cette bonne intelligence nécessaire à sa conservation; il opposoit si adroitement ces deux princes l'un à l'autre, qu'il tenoit leur puissance dans l'égalité, et qu'il étoit l'arbitre de leurs différends. Il avoit si bien connu le foible de l'abbé de La Rivière, favori de Monsieur, que, le flattant de l'espérance du cardinalat, il le tenoit entièrement dans sa dépendance, et par son moyen gouvernoit son maître. Celui-ci d'ailleurs se croyoit obligé au cardinal du gouvernement de Languedoc, qu'il lui avoit procuré.

Le duc d'Enghien, content du commandement des armées, et du gouvernement de Champagne et de Stenay, ne songeoit l'été qu'à signaler sa valeur contre les ennemis de l'Etat, et l'hiver qu'à goûter les plaisirs conformes à son âge et à son humeur. Il se déchargeoit sans peine du soin des autres affaires sur ce ministre, qui n'étoit pas avare d'encens pour gagner son amitié et sa confiance. Comme il prévoyoit que la liaison des princes et de leur autorité affoiblissoit celle de la Reine, il jetoit adroitement dans leurs esprits des germes de jalousie et de défiance qu'il dissipoit à propos, de crainte qu'ils ne vinssent à une rupture ouverte. Comme il étoit l'auteur de leur différend, il lui étoit facile d'être l'arbitre de leur réconciliation, et même de s'en attirer le mérite. La mort de M. le prince commença de déconcerter les mesures du cardinal Mazarin, et la dissipation des finances acheva de les rompre.

Pour bien comprendre la cause de tous les désordres qui arrivèrent après mon retour, et connoître quelle étoit alors la face de la cour, il est à propos de donner un léger crayon de toutes les personnes qui la composoient.

La Reine étoit une princesse sage, vertueuse, d'une grande piété, bonne et qui aimoit la France. Mais comme elle n'avoit eu aucune part au gouvernement sous le règne du feu Roi, et que le cardinal de Richelieu avoit employé toute son adresse pour l'éloigner des affaires, elle n'avoit pas toutes les lumières nécessaires pour gouverner l'Etat par elle-même. Ainsi, lorsqu'elle se vit régente, elle fut obligée de prendre quelqu'un pour l'aider à porter le poids du gouvernement. Elle jeta les yeux sur le cardinal Mazarin, parce qu'étant étranger et sans alliance dans le royaume, et ne devant qu'à elle son élévation, elle jugea qu'il lui seroit plus fidèle que tout autre. Comme elle ne prenoit confiance qu'en lui, et qu'elle crut ne pouvoir conserver son autorité qu'en le maintenant, elle résista à toutes les cabales qui se formèrent contre lui.

Gaston, duc d'Orléans, avoit une grande vivacité d'esprit; il parloit avec éloquence et avec force; il avoit même plusieurs belles connoissances : il possédoit parfaitement l'histoire, connoissoit les médailles et les plantes. Il avoit le discernement juste dans les affaires d'importance, lorsqu'il agissoit par ses propres lumières; mais il se laissoit tellement gouverner par ses maîtresses et par ses favoris, qu'ils l'entraînoient où ils vouloient, même contre ses propres intérêts, et lui faisoient voir les choses comme il leur plaisoit. D'ailleurs ce prince étoit naturellement inquiet et inconstant; ce qui faisoit qu'on ne pouvoit jamais prendre des mesures justes avec lui. Cependant, bien qu'il n'eût rien de réservé pour ceux qui avoient de l'ascendant sur son esprit, lorsqu'il avoit promis de garder le secret, on pouvoit s'assurer qu'il ne leur en disoit rien.

Louis Barbier, abbé de La Rivière, son favori, étoit d'une naissance obscure, et de simple maître d'école s'étoit élevé, par le crédit de

Son Altesse Royale, à la dignité de ministre d'Etat. Il étoit entré dans la maison de Monsieur en qualité de chapelain, et il avoit tellement étudié l'humeur de son maître qu'il s'étoit emparé de son esprit. Pas un officier de ce prince ne pouvoit se maintenir, s'il n'avoit les bonnes grâces de ce favori; et Monsieur n'entreprenoit aucune affaire importante qu'il ne la lui communiquât et qu'il ne décidât sur ses avis. L'ambition étoit la règle de toutes les actions de l'abbé de La Rivière; et comme il s'étoit mis en tête de s'élever au cardinalat, il ne faisoit rien qui ne tendît à ce but. Il n'oublioit ni complaisances ni souplesses auprès de ceux qui pouvoient lui procurer la pourpre. Il ne faisoit même aucune difficulté de trahir son maître pour les gagner. C'est ce qui fit dire à Monsieur, après qu'il eut éloigné ce favori, que l'abbé de La Rivière devoit bien savoir ce qu'il valoit, parce qu'il l'avoit vendu plusieurs fois. Cet abbé faisoit grande dépense en meubles et en équipages, et il n'avoit rien épargné pour embellir sa maison de Petitbourg près d'Essone, sur le chemin de Paris à Fontainebleau.

Louis de Bourbon, prince de Condé, étoit de belle taille; il avoit l'air grand, la mine fière, l'esprit vif, brillant, actif. Son courage ne connoissoit point le péril. Il entendoit parfaitement la guerre; et comme la victoire avoit accompagné toutes ses entreprises, il donnoit beaucoup au hasard. Il ne ménageoit pas ses soldats, parce qu'il ne se ménageoit pas lui-même. Il se rencontroit toujours où le danger étoit le plus grand. Il faisoit observer exactement la discipline à ses troupes et punissoit sévèrement ceux qui contrevenoient à ses ordres. Il connoissoit le vrai mérite et savoit le récompenser. Les intérêts de ses amis lui étoient plus chers que les siens propres : il ne leur manquoit jamais, mais aussi il ne vouloit pas qu'ils lui manquassent. Il avoit de l'indulgence pour leurs fautes, et il employoit tout son crédit pour les garantir des peines qu'ils avoient encourues. Cette complaisance fut cause qu'il protégea la duchesse de Longueville, sa sœur, dans l'éloignement qu'elle avoit pour son mari, et qu'il ferma les yeux à beaucoup de choses qu'un frère plus délicat n'auroit pas souffertes. S'il avoit de l'ambition, c'étoit plutôt par rapport aux autres que par rapport à lui-même; et il ne désiroit de s'élever que pour être plus en état de faire du bien aux personnes qu'il aimoit. Il étoit plein de fermeté dans la mauvaise fortune et incapable de foiblesse. Il se montroit infatigable dans le travail de corps et d'esprit; il vouloit tout savoir et faire tout par lui-même. Dans sa jeunesse, il avoit connu toutes les dames de la cour et de la ville dont la beauté avoit fait quelque bruit, sans s'attacher à pas une. Comme il n'y cherchoit que les agrémens du corps, il n'avoit pas pour elles tous les égards et toutes les honnêtetés que la noblesse françoise a coutume d'avoir pour les femmes. Ceux de sa cour, à son exemple, s'émancipoient auprès d'elles à des libertés dont leur pudeur avoit beaucoup à souffrir; et cet air de hauteur leur fit donner le nom de *petits-maîtres*. Le cœur volage de ce prince se fixa cependant à la fin en faveur de la duchesse de Châtillon, sa parente, pour laquelle il eut de la complaisance et de la soumission. Il flatta sa vanité en lui remettant ses intérêts dans l'affaire la plus importante de sa vie; et pour marque de son amour il lui donna la terre de Merlou.

Elisabeth de Montmorency, femme de Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, étoit de belle taille : son air et son port étoient nobles et pleins d'agrémens; ses traits étoient réguliers et son teint avoit tout l'éclat que peut avoir une brune; mais sa gorge et ses mains ne répondoient pas à la beauté de son visage. Son esprit vif et plein de feu rendoit sa conversation agréable, et elle avoit des manières douces et flatteuses dont il étoit impossible de se défendre. Elle avoit de la vanité et aimoit la dépense; mais comme elle n'avoit pas assez de bien pour la soutenir, elle obligeoit ceux qui s'attachoient auprès d'elle à fournir à ses profusions. Bien qu'elle eût beaucoup de discernement, après avoir vu à ses pieds un prince aussi grand par ses belles qualités que par sa naissance, elle s'abaissoit souvent à des complaisances indignes d'elle pour des personnes qui lui étoient inférieures en toutes choses, mais qui pouvoient être utiles à ses desseins. Elle ne se piquoit pas de fidélité; mais elle savoit si bien conserver son empire sur tous ses amans, qu'aucun n'osoit murmurer de sa conduite, qu'avec un seul mot elle calmoit leurs transports jaloux.

Armand de Bourbon, prince de Conti, avoit été destiné à l'Eglise et étoit fort savant. Bien que cette profession lui convînt mieux que celle de la guerre, à cause des défauts de sa taille, il voulut la quitter pour prendre l'épée. Il aimoit néanmoins le repos et se lassoit bientôt de ce qui lui pouvoit donner de la peine. La duchesse de Longueville, sa sœur, avoit pris un grand ascendant sur son esprit, et elle le conserva fort long-temps; mais enfin ce prince secoua le joug et se brouilla fortement avec elle. Il étoit inconstant dans ses amitiés, aussi bien

que dans ses amours; il rompit sans peine avec mademoiselle de Chevreuse, après lui avoir témoigné la plus violente passion, comme je le dirai dans la suite. Il abandonnoit aisément ses amis lorsqu'il y pouvoit trouver ses avantages et se tirer d'embarras.

Charlotte-Marguerite de Montmorency, veuve d'Henri de Bourbon, prince de Condé, avoit été une des plus belles personnes de son temps, comme on en peut juger par l'amour qu'elle donna à Henri IV, et par les choses que fit ce grand Roi pour la retirer des mains de l'archiduc Albert. Les charmes de son esprit suppléoient alors à ce que sa beauté avoit reçu de diminution. Elle l'avoit vif et solide tout ensemble; sa conduite étoit fort réglée; elle avoit su accorder la piété et la charité avec la science du monde. Elle étoit fière avec les personnes de son rang, et humble et douce avec ceux d'un rang inférieur. L'amitié qu'elle eut pour sa famille alla jusqu'à l'excès et lui fit souvent changer les maximes qu'elle s'étoit prescrites. Quoiqu'elle ne fût pas naturellement vindicative, elle ne put jamais pardonner à ceux qui avoient contribué à la mort du duc de Montmorency, son frère; on l'a pu voir par l'aversion qu'elle témoigna toujours pour le marquis de Châteauneuf, qui avoit présidé à sa condamnation. Elle fut si touchée de la prison de ses deux fils et de son gendre, les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, qu'elle ne fit aucun scrupule de hasarder le salut de l'Etat pour leur procurer la liberté. Il est vrai qu'elle en eut un si sincère repentir, qu'elle tâcha de réparer sa faute par toutes les œuvres de piété qu'elle put pratiquer.

Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, avoit tous les agrémens du corps et de l'esprit, qu'elle avoit pris soin de cultiver avant son mariage. Sa maison étoit le rendez-vous des beaux esprits, comme on en peut juger par les lettres que Voiture lui a écrites. Elle eut le malheur d'avoir un vieux mari qui, n'ayant aucune des qualités qui auroient pu lui plaire, l'obligea de chercher, dans des conversations plus enjouées et plus galantes, de quoi se consoler du dégoût qu'elle avoit pour lui. Comme elle n'avoit rien à se reprocher dans l'intérieur, elle prit peu de soin de garder les dehors; et elle se brouilla tellement avec le duc, son époux, qu'elle fut contrainte de chercher dans les troubles de l'Etat sa sûreté particulière. Le duc de Châtillon avoit eu ses premières inclinations; et comme ce duc après son mariage n'eut plus pour elle les mêmes empressemens, elle conserva toujours contre la duchesse, sa femme, une haine secrète. Le duc de La Rochefoucauld remplit dans son cœur la place que le duc de Châtillon avoit laissée vide; et ce nouvel amant, par complaisance pour elle, s'engagea à suivre sa fortune dans la dernière guerre civile.

Henri d'Orléans, duc de Longueville, qui étoit gouverneur de Normandie, avoit épousé en premières noces Louise de Bourbon-Soissons, de qui il avoit eu Marie-Anne d'Orléans, qu'on nommoit mademoiselle de Longueville. Il se remaria avec Anne-Geneviève de Bourbon, dont nous venons de parler. Ce prince avoit la mine basse, et n'avoit dans sa personne aucun des agrémens qui peuvent plaire aux femmes. Cependant il avoit beaucoup d'esprit, et il entendoit assez les affaires, ainsi qu'il le fit voir à Munster, où il fut envoyé pour la paix générale. Il aimoit naturellement le repos; et il ne se laissa engager dans le parti des mécontens que par complaisance pour la duchesse sa femme et pour M. le prince.

César, duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, avoit été sous le règne de Louis XIII de tous les partis qui s'étoient formés contre le gouvernement, sans s'être fait considérer dans aucun. Son humeur inquiète le portoit à embrasser toutes les nouveautés qui se présentoient.

Louis de Vendôme, duc de Mercœur, son fils, aimoit la vie douce, et n'avoit jamais voulu s'engager dans aucune cabale. Bien qu'il fût brave et qu'il entendît assez bien la guerre, il préféroit la vie tranquille aux occasions de signaler sa valeur. Comme il paroissoit sans ambition, il n'étoit recherché d'aucun des partis; et si dans la suite le cardinal Mazarin voulut bien lui donner une de ses nièces, ce ne fut que pour le détacher des intérêts de sa famille, avec laquelle il auroit pu s'engager par facilité.

François de Vendôme, duc de Beaufort, avoit la mine efféminée : avec ses cheveux blonds et tout droits, on l'auroit plutôt pris pour un anglois que pour un françois. Cependant il étoit fort brave, intrépide dans les dangers, et il entendoit parfaitement la marine. Il n'avoit aucune politesse dans le discours, et ses expressions étoient basses et populaires. Cependant il n'avoit pas laissé de se faire aimer des femmes : les duchesses de Longueville et de Montbazon avoient eu beaucoup de complaisance pour lui. Il avoit du génie pour les affaires; et il avoit si bien su gagner l'amitié du peuple de Paris, qu'il étoit disposé à le suivre partout où il auroit voulu le mener, et qu'il croyoit que son bonheur dépendoit de la conser-

vation de ce prince. L'amour qu'il avoit conçu pour la duchesse de Montbazon l'avoit engagé dans les cabales de la duchesse de Chevreuse sa belle-fille, qui le gouverna par ce moyen comme elle voulut.

Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, beau-frère du duc de Vendôme, fut toujours disposé à entrer dans les partis des mécontens, pour trouver moyen d'accommoder ses affaires, qui étoient assez en désordre. Quoiqu'il fût déjà dans un âge avancé, il avoit encore bonne mine, et il étoit bien venu auprès des femmes. Il n'avoit jamais été esclave de l'amour; et s'il avoit rendu des soins à quelques maîtresses, il avoit toujours trouvé le moyen de s'en faire bien payer.

Marie de Rohan avoit épousé en premières noces Charles, marquis d'Albert, pair et connétable de France; après sa mort, elle s'étoit remariée avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Cette dame avoit un esprit artificieux et capable de toutes sortes d'intrigues. L'ambition étoit sa passion dominante, et elle mettoit en usage toute sorte de moyens pour la satisfaire. Elle causa la perte du comte de Chalais, qu'elle engagea dans ses intrigues criminelles; et, devenue suspecte au cardinal de Richelieu, elle fut contrainte de se retirer à Bruxelles. Elle y acquit un grand ascendant sur l'esprit de l'archiduc Léopold, qui étoit alors gouverneur des Pays-Bas. Dès qu'elle apprit la mort de Louis XIII, elle revint en France. La Reine, qui avoit eu de l'amitié pour elle, fit ce qu'elle put pour la lier d'intérêts avec le cardinal Mazarin; mais comme elle vouloit procurer des charges et des gouvernemens à toutes ses créatures, et introduire le marquis de Châteauneuf dans le ministère, il fut impossible de réussir dans cette union et de la contenter; ce qui l'obligea de se jeter dans le parti des mécontens.

Marie d'Avaugour, femme d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, avoit tant de charmes sur son visage et dans son esprit, qu'il étoit impossible de la voir sans l'aimer. La duchesse de Chevreuse, sa belle-fille, s'étant emparée de son esprit, se servoit d'elle pour fortifier son parti; et les amans de la duchesse de Montbazon n'osoient refuser d'y entrer.

Jules Mazarin, fils de Pierre Mazarin et d'Hortense Buffaloni, originaires de Mazara, ville de Sicile, étoit d'une famille noble et ancienne. Il étoit habile dans les négociations, et il montra son adresse lorsqu'il accommoda le différend des deux couronnes au sujet du Montferrat. Il se jeta dans le parti de la France, qui lui procura le chapeau de cardinal. Il fut employé par le cardinal de Richelieu en plusieurs affaires importantes. Louis XIII le choisit pour un des ministres qui devoient composer le conseil de la Reine pendant sa régence; et cette princesse l'ayant fait son premier ministre, ne se trompa pas dans son choix. Il avoit une grande pénétration et une adresse merveilleuse pour manier les affaires; il entendoit parfaitement les intérêts de tous les Etats de l'Europe, et se servoit utilement de cette connoissance pour le bien de la France. Il savoit discerner les esprits, et distribuoit à chacun les emplois qui lui convenoit; il avoit beaucoup de fermeté, et se possédoit également dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Il pardonnoit aisément à ses ennemis, mais c'étoit moins par générosité et par grandeur d'âme que par timidité : il n'osoit s'en venger, de peur de se perdre en les perdant. Il savoit prendre son parti à propos et se servir des occasions favorables que la fortune lui présentoit. Il usoit d'une profonde dissimulation; et, avec un abord ouvert et qui sembloit rempli de franchise, il étoit impossible de connoître ses véritables sentimens. Il ne se piquoit pas de tenir sa parole, et ne faisoit aucun scrupule d'y manquer lorsqu'il croyoit en tirer quelque avantage. Il n'étoit ni libéral ni reconnoissant. Il n'épargnoit point l'argent pour se faire des créatures; mais il payoit mal les services passés quand il n'en attendoit pas de nouveaux. Il aimoit la dépense, et en faisoit en toutes choses. Il jouoit grand jeu, et se laissoit tromper aisément, faute d'attention. Il étoit curieux en tableaux, en statues, en livres, et superbe en bâtimens et en équipages, non-seulement à Paris, mais encore à Rome, où il avoit un palais magnifique. Il aimoit la musique et le spectacle, et il dépensa plus d'un million pour l'opéra d'*Orphée*, qu'il fit représenter au Petit-Bourbon. Il n'oublia rien pour élever ses parens, et il maria richement toutes ses nièces, principalement les deux Martinozzi, dont il fit l'aînée princesse de Conti, et l'autre duchesse de Modène. Comme il falloit des fonds inépuisables pour fournir à toutes ses profusions, il permit aux ministres subalternes d'employer toutes sortes de moyens pour faire venir de l'argent dans les coffres du Roi. Il obligea aussi tous les surintendans à lui envoyer tout ce qu'il demandoit, sans acquit; il leur laissoit sous ce prétexte la liberté de lever tous les deniers que bon leur sembleroit. Ce fut le désordre qu'il avoit introduit dans les finances qui donna lieu à tous les ordres de se plaindre

et de former des partis contre son ministère.

Pierre Seguier, chancelier de France, étoit d'une ancienne famille de robe. Il avoit été président à mortier au parlement de Paris, et le cardinal de Richelieu l'avoit fait chancelier à l'âge de quarante-six ans. Il entendoit parfaitement sa charge, et comprenoit avec une facilité merveilleuse les affaires les plus embrouillées. Il bornoit toute son ambition à se maintenir dans ce poste; et dans cette vue il avoit une complaisance aveugle pour le premier ministre. Il exécuta avec la dernière rigueur, contre la Reine, les ordres du cardinal de Richelieu; et cette bonne princesse voulut bien ne pas s'en ressouvenir, parce qu'elle n'ignoroit pas que le chancelier ne pouvoit, sans se perdre, résister aux ordres de ce cardinal. Il ne fut pas moins dévoué au cardinal Mazarin qu'il l'avoit été à son prédécesseur; mais toutes ses souplesses n'empêchèrent pas qu'on ne lui ôtât les sceaux diverses fois. On les lui rendit à la fin, parce qu'on vit que personne n'étoit plus capable que lui de connoître les grâces qu'il falloit accorder ou refuser. Il ne faisoit que les dépenses nécessaires pour soutenir sa dignité; aussi parut-il fort riche. Il étoit duc de Villemore et comte de Gien. Il a laissé une belle bibliothèque, où il avoit ramassé quantité de manuscrits curieux : ses héritiers l'ont vendue en détail. Il étoit infatigable dans le travail; et tout son divertissement étoit de s'entretenir avec de jeunes filles, dont la simplicité le charmoit : il vouloit qu'elles se familiarisassent avec lui comme s'il avoit été de leur âge, et qu'elles oubliassent ce qu'elles devoient à son rang et à la gravité de sa personne.

Léon Bouthillier, marquis de Chavigny, étoit fils de Claude Bouthillier, surintendant des finances. Il avoit été chancelier de M. le duc d'Orléans; il avoit suivi son maître dans ses voyages de Flandre et de Lorraine. A son retour, le cardinal de Richelieu, qui avoit connu sa capacité, l'avoit fait secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères; Louis XIII l'avoit aussi nommé pour être du conseil de la régence. Le cardinal Mazarin, qui connoissoit son intelligence et son ambition, l'avoit éloigné des affaires, de peur qu'il ne le supplantât. Il y rentra néanmoins à diverses fois, comme nous le dirons en son lieu.

Abel de Servien avoit été procureur-général du parlement du Dauphiné, maître des requêtes, premier président au parlement de Bordeaux et ambassadeur en Savoie. Le cardinal Mazarin, qui connoissoit sa capacité, le choisit pour être un des plénipotentiaires qu'il envoyoit à Munster pour traiter la paix générale. Il y servit fort utilement la France, et contribua beaucoup à maintenir les Suédois dans l'alliance de cette couronne. Il fut fait secrétaire d'Etat à son retour, et il demeura toujours fort attaché au premier ministre, aussi bien que le marquis de Lyonne, son neveu, secrétaire des commandemens de la Reine. Il écrivoit fort purement et son style étoit solide et concis. Il eut à Munster de grands différends avec le comte d'Avaux son collègue, et ils publièrent plusieurs écrits l'un contre l'autre. Bien que le comte de Servien fût extrêmement appliqué aux affaires, il ne laissoit pas d'aimer la musique, la chasse, la promenade et la bonne chère, qui faisoient ses principaux divertissemens. Il étoit encore galant et faisoit facilement des vers. Il avoit fort bonne mine, et un œil, qu'il avoit perdu par accident, défiguroit peu son visage. Il obligeoit de bonne grâce; et quand il étoit contraint de refuser ce qu'on lui demandoit, c'étoit d'une manière si polie, qu'on sortoit toujours satisfait de sa présence. Lorsque le Roi l'eut fait surintendant, il dépensa de grandes sommes pour embellir Meudon, qu'il avoit acheté du duc de Guise. Il y joignit Fleury et quelques autres villages pour agrandir le parc, et il acquit encore le marquisat de Sablé en Anjou. Il avoit épousé une veuve qui avoit un fils de son premier mariage, appelé le marquis de Vibray : il eut encore trois enfans d'elle, le marquis de Sablé, l'abbé de Servien, camérier d'honneur du Pape, et la duchesse de Sully.

Michel Particelli, seigneur d'Emery, étoit fils d'un banquier originaire de Lucques. Il fut envoyé en Piémont auprès de madame Royale, où étant devenu amoureux de cette princesse, il se cacha sous son lit et courut danger de la vie. Comme il entendoit parfaitement les finances, il fut fait d'abord contrôleur général et ensuite surintendant. Il aimoit beaucoup la dépense en toutes choses; et le cardinal Mazarin ne lui demandant aucun compte, il contentoit toutes ses passions. Il ne refusoit rien aux femmes qui contribuoient à ses plaisirs. On peut juger de ses profusions par la fortune de La Guillaumie, qui, d'une assez basse naissance, devint greffier du conseil. Il ne laissa que deux enfans, le président de Thoré, peu considéré dans sa compagnie, et une fille mariée avec M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat.

Jean-François-Paul de Gondy, coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle, étoit d'une ancienne famille de Florence établie en France depuis le mariage de Henri II avec Catherine de Médicis. Ce prélat étoit fort éloquent, et il

avoit prêché avec beaucoup de succès. Il entendoit parfaitement la politique et l'intrigue du cabinet. Il étoit agréable dans les ruelles ; et comme il avoit une ambition démesurée, il employa tous les moyens imaginables pour s'élever au ministère. On ne pouvoit faire aucun fond sur son amitié, parce que toutes ses actions étoient réglées par l'intérêt de sa fortune : c'est ce qui fit qu'il se jeta tantôt dans un parti, tantôt dans un autre, suivant qu'il crut y trouver ses avantages, et que même il forma souvent un troisième parti.

Voilà quelle étoit la face de la cour lorsque j'arrivai à Paris : le tableau que je viens d'en donner servira beaucoup à éclaircir les choses que j'ai à dire. J'ai fait voir comme le cardinal Mazarin avoit laissé la liberté à d'Emery de se servir de toutes sortes de moyens pour faire venir de l'argent dans les coffres du Roi. On créa d'abord plusieurs offices inutiles et sans fonctions, dont les acquéreurs tiroient des gages en vertu des provisions qu'on leur expédioit, le nom en blanc. Aux offices de finance, qui étoient exercés tour à tour par l'ancien et l'alternatif, on ajouta un triennal et ensuite un quatriennal. On retrancha un quartier des rentes créées sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, et puis on les réduisit à deux quartiers. Peu de temps après on fit la même chose aux gages des officiers, même des cours supérieures. On obligea les fermiers et les receveurs généraux à faire des avances ; et, pour les y engager plus aisément, on leur accorda de gros intérêts. On fit aux traitans un tiers de remise sur leurs traités, à condition qu'ils paieroient d'avance dans certains termes. On taxa les aisés ; et bien qu'on leur donnât des rentes à proportion des sommes qu'ils devoient payer, on exigea cette taxe avec tant de violence, qu'enfin tous les ordres se réunirent contre le premier ministre. Les cours supérieures furent les premières qui signèrent cette union ; ensuite les rentiers, les trésoriers de France, les secrétaires du Roi, les élus et les officiers des tailles et des gabelles, s'y joignirent.

Matthieu Molé étoit alors à la tête du parlement. C'étoit un vénérable vieillard, considérable par son habileté et par son attachement au service du Roi. Ce corps étoit divisé en trois partis : le premier étoit celui des *frondeurs*, qu'on nommoit ainsi par raillerie, parce qu'ils se déchaînoient contre le gouvernement, et que, sous ombre d'un faux zèle pour le bien public, ils essayoient de se rendre plus considérables et d'avancer leurs fortunes. Le second parti étoit celui des *mazarins*, qui soutenoient qu'on devoient une obéissance aveugle à la cour, les uns parce qu'ils étoient persuadés qu'il étoit de leur devoir d'entretenir le repos de l'Etat et les autres à cause des liaisons qu'ils avoient avec les ministres ou avec les gens d'affaires. Le dernier parti étoit de ceux qui, blâmant également l'emportement des uns et la mollesse des autres, gardoient un certain milieu dans leurs sentimens, pour agir dans les occasions suivant leurs intérêts ou suivant leur conscience.

Comme il y avoit dans cette compagnie quantité de jeunes gens sans expérience, ils se laissèrent gagner aisément par les frondeurs, qui leur insinuoient qu'ils deviendroient considérables en se rendant arbitres entre le Roi et les peuples, en modérant l'excessive puissance des ministres, et en travaillant à réformer les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement. Celui qui leur inspiroit ce venin avec plus d'artifice étoit Longueil, conseiller en la grand'chambre. Il avoit une éloquence persuasive, avec une grande réputation de probité, qui le faisoit regarder comme l'oracle de la Fronde ; et tant qu'il demeura ferme dans ce parti, il conserva toujours le même ascendant.

Le parlement avoit déjà fait plusieurs assemblées ; il avoit nommé des commissaires pour diriger les affaires et en faire rapport à la compagnie. Lorsqu'il vit que la cour ne s'y opposoit pas et qu'elle ne travailloit pas à donner des bornes à son autorité, il supprima des édits et plusieurs droits nouveaux ; il révoqua les intendans des provinces ; il rétablit les trésoriers de France et les élus dans la fonction de leurs charges ; il voulut même faire rendre compte à ceux qui avoient manié les deniers publics depuis la régence ; et il attaqua ainsi pied à pied l'administration du cardinal Mazarin.

La Reine ouvrit enfin les yeux sur les conséquences de ces assemblees ; elle voulut les faire cesser et envoya au parlement M. le duc d'Orléans. Ce prince, agissant de concert avec le premier président et le président de Mesmes, représenta à la compagnie l'avantage que les ennemis de l'Etat tireroient de cette conduite, qui leur faisoit connoître la foiblesse du gouvernement, et par conséquent les empêcheroit de consentir à la paix générale qu'on étoit sur le point de conclure. Ces manières douces ne firent qu'augmenter la fierté et l'emportement des frondeurs : ils s'imaginèrent que le cardinal Mazarin les craignoit, et ils travaillèrent avec plus d'application qu'auparavant à décrier sa conduite et à changer l'ordre qu'il avoit établi dans le gouvernement de l'Etat.

M. le prince commandoit alors l'armée de

France dans les Pays-Bas et il venoit de prendre Ypres; mais pendant le siége de cette place les Espagnols avoient surpris Courtray et remporté d'autres petits avantages. Ce prince, s'ennuyant de voir que les pertes étoient égales des deux côtés, engagea les ennemis à combattre dans la plaine de Lens et remporta sur eux une victoire complète. Il dépêcha en même temps le duc de Châtillon pour en porter la nouvelle à la cour.

Cet heureux succès releva le courage des ministres; et le conseil du Roi jugea à propos de s'en prévaloir, pour donner des bornes à l'autorité que le parlement sembloit vouloir usurper. Il fut résolu d'arrêter les principaux chefs de la Fronde et principalement Broussel, conseiller de la grande chambre, homme d'une médiocre suffisance et qui ne se distinguoit dans sa compagnie que par la haine qu'il exhaloit en toute occasion contre les partisans.

Ce bonhomme, imbu des maximes que Longueil lui avoit inspirées, ouvroit toujours les avis les plus violens; il s'étoit rendu par ce moyen le chef de la Fronde : son grand âge et sa pauvreté, qui le mettoient au-dessus de l'envie, donnoient un grand poids à ses opinions, et on n'osoit le soupçonner d'y être poussé par aucun autre motif que par un vrai zèle pour le bien public. Le peuple, qui ne bougeoit du Palais, apprenoit avec un plaisir singulier tout ce qu'il faisoit pour son soulagement; il fondoit sur lui toutes ses espérances et il le regardoit comme le père de la patrie et le restaurateur de l'Etat. Il étoit important de lui ôter cette idole et dangereux de manquer son coup. Le comte de Comminges, lieutenant des gardes de la Reine, à qui Sa Majesté en avoit donné la commission, s'en acquitta avec beaucoup de vigueur et de succès. Les gardes qu'on avoit mis en haie dans les rues depuis le Palais-Royal jusqu'à Notre-Dame, où l'on avoit chanté le *Te Deum* pour la victoire de Lens, lui en facilitèrent l'exécution. Broussel fut mis en sûreté hors de la ville avec le président de Blancménil et conduit au château de Vincennes.

Deux heures après que le bruit de l'enlèvement de ces deux officiers se fut répandu dans Paris, le peuple commença de s'attrouper par les rues. Les bourgeois les plus qualifiés se rendirent au Palais-Royal, ou, quoiqu'ils eussent vu le désordre s'accroître à mesure qu'ils avançoient, ils dissimulèrent ce qu'ils en pensoient, et eurent la complaisance de dire à la Reine que ce n'étoit que de la canaille qui se dissiperoit d'elle-même. Le coadjuteur, qui ne s'étoit pas encore mêlé des affaires publiques, croyant qu'il devoit prendre soin de calmer les emportemens d'un peuple dont il devoit être un jour le pasteur, marcha par les rues avec les marques de sa dignité. Lorsqu'il vit qu'il trouvoit peu d'obéissance dans l'esprit des séditieux, il alla en rendre compte à la Reine et lui offrit ses services; mais ses offres et ses services furent également mal reçus. Ce mépris, joint au chagrin qu'il avoit de ce qu'on lui avoit refusé la permission de traiter du gouvernement de Paris, l'anima tellement contre le cardinal Mazarin, qu'il fut depuis le plus grand de ses ennemis.

La Reine, incapable de peur, ordonna aux maréchaux de La Meilleraye et de L'Hôpital de monter à cheval avec leurs amis, de marcher par les rues et d'obliger, par quelques exemples de justice, ce peuple mutiné à rentrer dans son devoir. Ils trouvèrent le mal beaucoup plus grand qu'on ne l'avoit fait et n'osèrent exécuter l'ordre qu'ils avoient reçu de Sa Majesté. Ils jugèrent plus à propos d'attendre la nuit, qui dissiperoit infailliblement les mutins. En effet, la chose arriva comme ils l'avoient prévue; mais le lendemain un nouvel incident ralluma le feu qui étoit sur le point de s'éteindre. Le chancelier étant parti de chez lui dans son carrosse pour aller porter au Palais une déclaration qui défendoit l'assemblée des chambres, fut aperçu sur le Pont-Neuf par un reste de cette populace et fut poursuivi jusqu'à l'hôtel de Luynes, où il fut contraint de se réfugier.

La Reine ayant appris le péril où se trouvoit le chancelier, lui envoya le maréchal de La Meilleraye avec quelques compagnies des gardes pour le dégager. On fit une décharge sur les séditieux, qui se dissipèrent et laissèrent au chancelier la liberté de sortir; mais en même temps toute la ville prit les armes, les marchands fermèrent leurs boutiques, on tendit les chaînes par les rues et on fit des barricades jusqu'au cloître Saint-Honoré, qui n'est pas fort éloigné du Palais-Royal. Le parlement, encouragé par la démarche que faisoit le peuple en sa faveur, s'assembla sur ce qu'il y avoit à faire pour procurer la liberté à ceux de son corps qui avoient été enlevés. Il fut arrêté d'une voix unanime que toute la compagnie iroit sur-le-champ au Palais-Royal supplier Sa Majesté de les mettre en liberté. Elle se mit incontinent en marche sans se séparer; et les plus zélés pour la liberté de leurs confrères commencèrent de se refroidir lorsqu'ils virent la populace en armes dans toutes les rues. Les uns menaçoient de faire main-basse sur eux s'ils ne ramenoient Broussel; les autres au contraire les conjuroient

de ne rien craindre, attendu qu'ils étoient prêts à périr pour leur conservation; et tous ensemble protestoient qu'ils ne mettroient point les armes bas qu'ils n'eussent vu le père de la patrie. Cette diversité de sentimens en des personnes qui tendoient à la même fin, leur fit bien connoître qu'il y a plus à craindre qu'à espérer d'un peuple en fureur.

Le parlement fut introduit dans le grand cabinet de la Reine, où étoient Leurs Majestés, accompagnées de M. le duc d'Orléans, du prince de Conti, du cardinal Mazarin, des grands du royaume et des ministres de l'Etat. Le premier président, qui portoit la parole, leur représenta la vive douleur dont la compagnie étoit pénétrée, bien moins pour l'intérêt qu'elle prenoit à la détention de ceux de son corps que pour les suites qu'elle pouvoit avoir, puisque plus de cent mille personnes demandoient, les armes à la main, la liberté du sieur Broussel. La Reine répondit qu'elle s'étonnoit qu'on fît tant de bruit pour l'emprisonnement d'un simple conseiller, puisque le parlement avoit gardé le silence lorsqu'on avoit arrêté feu M. le prince. Le premier président repartit que la compagnie savoit la déférence qu'elle devoit aux ordres de Leurs Majestés, et qu'elle ne doutoit pas que la détention de M. Broussel ne fût juste, puisqu'elle l'avoit ordonnée; mais qu'il ne s'agissoit pas d'accorder la liberté aux très-humbles remontrances du parlement; qu'un peuple insolent la demandoit les armes à la main et en état de tout entreprendre pour l'obtenir; qu'il n'écoutoit plus la voix du magistrat, qu'il avoit perdu le respect et l'obéissance, et qu'on ne pouvoit faire cesser le désordre qu'en lui accordant ce qu'il étoit en pouvoir d'obtenir par la force. La Reine répliqua sans s'émouvoir qu'elle ne se relâcheroit point; qu'elle ne vouloit pas, par une molle complaisance, donner atteinte à l'autorité royale, dont elle étoit la dépositaire pendant la minorité du Roi son fils; que c'étoit au parlement à remontrer aux mutins leur devoir et à calmer la sédition qu'il avoit causée. Elle ajouta que le Roi sauroit un jour faire la différence entre ses fidèles sujets et les ennemis de sa couronne. Le parlement, voyant qu'il ne pouvoit fléchir la Reine, s'en retourna au Palais pour délibérer sur son refus.

Cette compagnie ne fut point à cent pas du Palais-Royal, qu'elle fut arrêtée à la première barricade. Ceux qui y commandoient demandèrent aux présidens qui marchoient à la tête s'ils avoient obtenu la liberté de M. Broussel; mais jugeant à leur contenance que leurs remontrances n'avoient eu aucun succès, ils les renvoyèrent au Palais-Royal, avec menaces que si dans deux heures on ne leur rendoit leur protecteur et leur père, ils iroient au nombre de plus de deux cent mille en supplier la Reine les armes à la main et qu'ils extermineroient les ministres auteurs de la sédition. Le parlement fut contraint de retourner au Palais-Royal, où le premier président fit rapport à la Reine de ce qu'il avoit vu et entendu. Il lui représenta le péril où l'on exposeroit la couronne si on refusoit à cette multitude ce qu'elle demandoit avec tant d'emportement, puisqu'on n'avoit pas de forces suffisantes pour réprimer son insolence et punir sa rébellion. La Reine, après avoir entendu tout ce que le premier président avoit à lui dire, se retira dans son petit cabinet pour tenir conseil avec ses ministres. M. le duc d'Orléans et le cardinal Mazarin furent d'avis d'accorder la liberté aux prisonniers : la Reine, après y avoir long-temps résisté, fut contrainte d'y souscrire, de peur qu'on ne la rendît garante des événemens. Le parlement fut averti de cette résolution et il s'en retourna pour l'apprendre au peuple. Les séditieux ne voulurent pas s'en fier à l'assurance que leur en donnèrent les présidens; ils voulurent bien permettre à la compagnie de retourner au Palais, mais ils protestèrent qu'ils ne poseroient pas les armes qu'ils n'eussent vu Broussel en pleine liberté. En effet, chacun demeura dans son poste jusqu'à son arrivée; et dès qu'il parut on le salua d'une décharge de toute la mousqueterie. Il fut accompagné des acclamations publiques jusqu'au Palais, où lui et le président Blancménil reçurent les complimens de la compagnie. En sortant, Broussel fut conduit par le peuple jusqu'à son logis, avec des démonstrations d'une si grande joie qu'on eût dit que le salut du public dépendoit de sa liberté. La démarche que fit la cour en l'accordant à cette multitude animée, bien qu'elle parût nécessaire, enfla tellement le courage du parlement, qu'il se crut en état de tout entreprendre; et l'augmentation de son crédit engagea plusieurs personnes de qualité à se joindre à lui contre le cardinal Mazarin.

Les frondeurs ne manquoient pas de prétextes pour donner quelque couleur aux plaintes qu'ils faisoient contre lui. Ils alléguoient qu'il étoit honteux qu'un étranger, né sujet du Roi Catholique, fût le premier ministre de France avec un pouvoir si absolu qu'il étoit l'arbitre de la guerre et de la paix, et qu'il disposoit à son gré de toutes les dignités et de toutes les grâces; que le cardinal Mazarin, voulant se procurer des établissemens en Italie, avoit porté les armes de la France dans

la Toscane avec beaucoup de dépense, et sans fruit ; qu'il n'avoit pas assisté le duc de Guise dans la révolte de Naples, ce qui auroit fait une puissante diversion ; que, pour ses propres intérêts, il avoit empêché que la paix ne se conclût à Munster avec l'Espagne, et qu'il avoit envoyé au comte de Servien des ordres secrets de rompre sur des articles de peu d'importance, comme on pouvoit l'apprendre par les lettres du comte d'Avaux, qui avoient été rendues publiques ; qu'il avoit voulu par jalousie perdre le maréchal de Gassion peu de temps avant sa mort ; qu'il avoit essayé de faire périr M. le prince en Catalogne devant Lerida, parce que sa naissance et sa réputation lui donnoient de l'ombrage ; qu'il avoit épuisé la France d'argent pour l'envoyer en Italie ; qu'après la mort du duc de Brezé il avoit disposé des armées de mer, comme il faisoit auparavant des armées de terre ; qu'il ne connoissoit point les intérêts du dedans du royaume, et qu'il avoit seulement une légère teinture des affaires étrangères ; qu'ayant manqué de bonne foi envers les alliés, il avoit perdu la confiance que le cardinal de Richelieu s'étoit acquise pendant son ministère ; qu'il vouloit gouverner le royaume par des maximes italiennes peu convenables à la nation, et la cour par des artifices si grossiers qu'ils le rendoient méprisable ; enfin qu'il n'étoit pas capable d'un si grand fardeau, et qu'il s'étoit décrédité dans l'esprit des peuples.

Les créatures du cardinal Mazarin répondoient à ces prétendus griefs que ce n'étoit pas d'aujourd'hui qu'on avoit vu des étrangers gouverner l'Etat ; que les cardinaux de Lorraine et de Birague, le duc de Nevers et le maréchal de Retz, n'avoient pas eu moins d'autorité de leur temps que le cardinal Mazarin en avoit aujourd'hui ; que ce ministre avoit été nommé au cardinalat par la France, en considération des services qu'il avoit rendus à la couronne ; que le cardinal de Richelieu, qui connoissoit son intelligence, et qui savoit juger du vrai mérite, l'avoit destiné pour son successeur au ministère ; que le feu Roi, après la mort de ce cardinal, l'avoit fait chef de son conseil ; que la Reine n'avoit fait que suivre les dernières volontés du Roi son époux, en l'appelant au ministère pendant sa régence ; que ce choix avoit été approuvé par les gens les plus sages du royaume, et même par les alliés de la couronne ; que ce ministre n'ayant rien fait que pour le bien de l'Etat, Sa Majesté ne pouvoit l'abandonner sans manquer de reconnoissance et sans donner atteinte à son autorité ; que les grâces ne se distribuoient que du consentement des princes, et que dans leur dispensation il avoit plutôt considéré les créatures de M. le duc d'Orléans et du prince de Condé que les siennes ; qu'il ne falloit pas ajouter foi à ce que le comte d'Avaux avoit publié, par animosité contre le comte de Servien, au sujet de la paix générale, puisque le cardinal Mazarin avoit dû souhaiter pour sa gloire qu'elle se conclût sous son ministère ; mais que les Espagnols n'avoient jamais eu envie de la faire, et avoient réservé à s'expliquer sur les articles les plus importans, afin d'avoir toujours un prétexte de rompre (de quoi le duc de Longueville avoit toujours rendu un bon témoignage) ; et que si on avoit pu conserver Orbitello et Porto-Longone, on auroit ôté aux Espagnols la communication du Milanois avec le royaume de Naples, et qu'on les auroit réduits à la nécessité d'accepter la paix ; qu'on n'avoit pas assisté le duc de Guise, parce qu'on avoit connu qu'il travailloit plus pour lui-même que pour la France ; que le maréchal de Gassion avoit eu les mêmes vues dans les Pays-Bas ; que M. le prince ne s'étoit jamais plaint qu'on eût manqué de l'assister en Catalogne et en Flandre ; que les dépenses excessives où le cardinal Mazarin s'étoit trouvé engagé pour le bien de l'Etat l'avoient obligé à chercher de l'argent par des voies extraordinaires ; que cependant il n'avoit pas laissé de diminuer les tailles, et que ses ennemis lui avoient imputé contre la vérité qu'il faisoit transporter de l'argent en Italie ; qu'il avoit manié avec assez de bonheur les intérêts des princes de l'Europe depuis vingt ans ; et que si la bonne intelligence entre la France et les Provinces-Unies avoit cessé, c'étoit par la corruption de quelques particuliers subornés par l'argent d'Espagne, et qui avoient été désavoués par leurs provinces ; qu'il avoit suivi en toutes choses les maximes du cardinal de Richelieu, excepté dans les cruautés qu'il avoit exercées contre ceux qui avoient voulu combattre sa puissance ; que s'il avoit été obligé de promettre plus qu'il n'avoit donné, c'étoit parce qu'il n'avoit pas eu de quoi satisfaire tous les demandeurs, dont le nombre étoit trop grand ; que l'Etat n'avoit jamais eu plus de prospérité que sous son ministère ; que la France auroit conservé sa tranquillité si chacun eût fait son devoir, et si le parlement, qui devoit donner au peuple l'exemple de l'obéissance, ne lui avoit ouvert le chemin de la révolte ; enfin que le poste où le cardinal Mazarin étoit monté avoit été toujours exposé à l'envie et à la calomnie.

Le cardinal Mazarin ne se contenta pas de faire insinuer ces raisons dans les assemblées

publiques et particulières, il obligea Jean Silhon, conseiller d'Etat ordinaire, et un des quarante de l'Académie françoise, de mettre la main à la plume pour la défense de son ministère. Silhon, qui écrivoit avec beaucoup de politesse et d'érudition, mit au jour un traité intitulé *Eclaircissement de quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*. On le fit imprimer au Louvre, afin qu'on le lût avec plus de plaisir; mais bien que cette apologie fût écrite avec beaucoup d'esprit et d'adresse, elle n'eut pas le don de persuader, parce qu'on étoit prévenu de haine contre le premier ministre. Silhon, qui étoit ami de mon père, me présenta au cardinal Mazarin : ce fut alors qu'on me proposa le voyage d'Angleterre, pour observer M. de Bordeaux, ambassadeur de France, dont Son Eminence se défioit, parce qu'il avoit beaucoup d'amis dans le parlement de Paris; mais les troubles qui arrivèrent en France firent différer mon départ jusqu'à l'année suivante.

Le duc de Beaufort, qu'on avoit arrêté avant mon voyage d'Italie, trouva moyen de se sauver du donjon de Vincennes; ce qui donna beaucoup d'inquiétude à la cour, parce qu'ayant des manières populaires, il étoit tout propre à se faire le chef des frondeurs. Il arriva peu de temps après une autre affaire qui n'embarrassa pas moins le cardinal Mazarin. La Reine étant allée entendre vêpres aux Feuillans, les gardes du corps eurent un différend avec les archers du grand prevôt, au sujet des postes qu'ils devoient occuper. Le marquis de Gêvres, qui commandoit les premiers, en usa d'une manière qui déplut à la cour. On lui ordonna de se retirer; mais Charost et Chandenier, ses collègues, qui eurent ordre de prendre le bâton, s'en excusèrent tous les deux. Le cardinal Mazarin, offensé de leur refus, donna leurs charges aux comtes de Jarzé et de Noailles; ce qui attira pour ennemis au premier ministre tous les parens de ces trois capitaines des gardes du corps.

La détention du marquis de Chavigny, qui arriva bientôt après, fut un coup de bien plus grande importance. C'étoit le seul homme qui pouvoit entrer en concurrence avec le cardinal Mazarin, ayant toutes les qualités nécessaires pour faire un grand ministre. Après la mort du cardinal de Richelieu, Louis XIII avoit partagé entre le cardinal Mazarin et lui l'administration de toutes les affaires. La Reine n'eut pas les mêmes sentimens pour tous les deux. Quoiqu'ils fussent également créatures du cardinal de Richelieu son persécuteur, elle donna toute sa confiance à l'un par sa propre inclination, ou par le conseil de milord Montaigu et du marquis de Beringhen, et elle éloigna entièrement l'autre des affaires. Elle ôta encore, comme nous l'avons dit au commencement de ces Mémoires, la surintendance à Bouthillier, et au marquis de Chavigny la charge de premier secrétaire d'Etat, ne lui laissant que le vain titre de ministre, avec l'entrée au conseil d'en haut sans aucune fonction. Chavigny ressentit vivement ce revers de fortune; mais il dissimula pendant cinq ans son chagrin, en attendant une occasion favorable pour se venger de celui qui possédoit toute l'autorité, qui avoit été quelque temps partagée entre eux. Il crut que la considération que M. le prince s'étoit acquise par le gain de la bataille de Lens lui pouvoit ouvrir le chemin au poste qu'il désiroit, s'il pouvoit obtenir sa protection. Il s'adressa au duc de Châtillon, qu'il savoit avoir beaucoup de part à sa confidence, et il en fut écouté favorablement, parce que ce duc étoit mécontent du cardinal Mazarin, qui le faisoit languir depuis longtemps dans l'attente d'un bâton de maréchal de France, qu'il croyoit avoir assez mérité par ses services. Chavigny, au lieu de se reposer sur les soins du duc de Châtillon, fit la même ouverture au président Perrault, intendant de la maison de M. le prince. Ce dernier ne la reçut pas avec la même franchise. Comme il connoissoit le génie de Chavigny, il craignit que, s'il pouvoit avoir l'oreille de son maître, il ne lui fît perdre le crédit qu'il avoit auprès de ce prince; et il jugea à propos de le ruiner pour se maintenir. Il alla donc rendre compte au cardinal Mazarin de la conversation qu'il avoit eue avec lui, et il le porta à s'assurer de la personne d'un si dangereux concurrent. La commission en fut donnée à Drouet, capitaine aux gardes, qui l'arrêta dans le château de Vincennes, bien qu'il en fût gouverneur. Cet emprisonnement donna matière au public, qui n'en savoit pas le mystère, de blâmer l'ingratitude du cardinal Mazarin; et les ennemis qu'il avoit dans le parlement en prirent occasion de décrier sa conduite.

Le cardinal Mazarin, voyant tant de cabales se former contre lui, crut pouvoir apaiser le murmure des peuples en ôtant la surintendance à d'Emery, et en la donnant au maréchal de La Meilleraye; mais le mal étoit devenu trop grand pour être apaisé par un si foible remède. Toutes les compagnies étant convenues par leurs députés de demeurer unies, et le parlement ayant rendu le célèbre arrêt d'union, on fit une députation à M. le duc d'Orléans, à M. le prince et à M. le prince de Conti, pour les supplier de se joindre à la compagnie, afin d'apporter des

remèdes prompts et efficaces aux maux qui menaçoient l'Etat.

Cette union embarrassa extrêmement le cardinal Mazarin ; et il se vit dans la nécessité de se jeter entre les bras de M. le prince, pour assurer par son appui sa fortune ébranlée. Ce prince étoit regardé de tout le peuple avec admiration : outre que la victoire qu'il venoit de remporter le combloit de gloire, il n'avoit aucune part aux troubles dont le royaume étoit agité, et les deux partis le considéroient comme l'arbitre de leur différend, parce qu'il pouvoit faire tomber la balance du côté de celui qu'il embrasseroit. Il sembloit même que la fortune l'invitoit à concevoir des desseins plus ambitieux, parce que l'abaissement de la cour et la considération qu'il s'étoit acquise concourroient également à son élévation. Mais comme il se contentoit de la satisfaction intérieure que donne le sentiment des belles actions, il se renfermoit dans les règles de son devoir, et il songeoit peu à profiter de ces conjonctures favorables. Le duc de Châtillon et le maréchal de Gramont étoient les deux seules personnes de la cour à qui il ouvroit son cœur avec franchise et qu'il honoroit de sa confiance. Comme ils avoient des sentimens opposés, ils lui donnoient aussi des conseils fort différens. Le premier, qui ne considéroit que les intérêts de M. le prince, lui conseilloit de s'unir avec le parlement ; l'autre, qui étoit attaché à la cour par divers motifs, lui insinuoit adroitement qu'il devoit protéger le premier ministre. M. le prince ne pouvant se déterminer sur le choix des deux partis, voulut les accommoder. Il écrivit, conjointement avec M. le duc d'Orléans, au parlement, pour l'exhorter à envoyer des députés à Saint-Germain, où la cour étoit alors, afin de terminer ces divisions par une conférence. La compagnie députa, suivant l'intention de ces princes ; mais les députés ne voulurent pas consentir que le cardinal Mazarin assistât aux assemblées qui se feroient à ce sujet. M. le prince s'emporta contre le président Viole, qui vouloit qu'avant toutes choses on mît en liberté Chavigny ; ce que ce prince n'approuvoit pas, étant d'avis qu'on vidât les matières contentieuses, et qu'on convînt des réglemens nécessaires, pour les insérer dans la déclaration du Roi, en vertu de laquelle Chavigny recouvreroit sa liberté, comme il arriva en effet par celle du 28 octobre de la même année 1648.

Tous les esprits sembloient réunis par cette déclaration et devoir concourir également à tout ce qui regardoit le bien de l'Etat, lorsque l'ambition d'un particulier mit la division dans le conseil du Roi. Nous avons dit que l'abbé de La Rivière gouvernoit absolument M. le duc d'Orléans, et que toutes les actions de ce favori ne tendoient qu'à obtenir un chapeau. Le cardinal Mazarin qui, au commencement des troubles, avoit eu besoin de cet abbé pour empêcher par son crédit que son maître ne lui fût contraire, n'avoit pu se défendre de lui donner la nomination de la France pour le cardinalat, dans l'espérance que du côté de Rome il s'y rencontreroit des obstacles qu'il pouvoit fomenter sous main, ou même que le temps feroit naître des moyens pour en empêcher l'effet. L'abbé de La Rivière envoya son agent à Rome ; et le Pape, qui étoit Innocent X, lui donna des assurances de sa promotion à la première qui se feroit. Ce fut sur cette espérance qu'il porta son maître à protéger le cardinal Mazarin et à le garantir du naufrage. Ce ministre, qui n'avoit jamais eu l'intention que l'abbé de La Rivière fût élevé à cette dignité, de peur qu'il ne voulût entrer en partage de son pouvoir, le voyant sur le point de l'obtenir, suscita le prince de Conti, qui demanda pour lui la nomination du Roi à la première promotion. On ne put lui refuser cette grâce ; et la concurrence de La Rivière fut trop foible pour disputer cette préférence. L'abbé de La Rivière, outré de ce contre-temps, et ne pouvant s'en prendre au prince de Conti, fit tomber tout son ressentiment sur le cardinal Mazarin, et il obligea le duc d'Orléans à rompre tout commerce avec lui. Cependant, pour détourner l'obstacle qui s'opposoit à sa promotion, il fit proposer par le marquis de Vineuil à M. le prince de faire renoncer le prince de Conti à la nomination du chapeau, et qu'il sauroit lui procurer tel gouvernement qu'il désireroit. M. le prince répondit à Vineuil qu'il avoit assez de biens et d'établissemens pour contenter son ambition ; qu'il espéroit se les conserver par ses services et par sa fidélité ; que s'il en avoit davantage, il deviendroit justement suspect au Roi, qui n'auroit point d'autre objet que de le détruire ; qu'enfin sa fortune étoit dans un tel état, qu'il n'avoit plus besoin que de modérer ses désirs.

Pendant cette division, le Roi vint de Saint-Germain à Paris, où M. le duc d'Orléans donna au cardinal Mazarin des marques continuelles de son aigreur. Il alloit fort peu au Palais-Royal ; tous les mécontens venoient lui offrir leurs services : il écoutoit les frondeurs du parlement ; et comme sa froideur pour le premier ministre retardoit toutes les délibérations du conseil, cet état violent ne pouvoit pas durer long-temps, et il falloit de nécessité que ces

brouilleries se terminassent à quelque éclat ou à un accommodement. Le maréchal d'Estrées et le marquis de Senneterre qui, ayant vieilli à la cour, prévoyoient les suites fâcheuses que pouvoit avoir une rupture, essayèrent de l'empêcher. Ils représentèrent au duc d'Orléans que cette mésintelligence entre la Reine et lui ne pouvoit pas durer davantage sans perdre l'Etat; qu'on en imputeroit la faute à Son Altesse Royale; que M. le prince en tireroit un notable avantage, parce qu'il seroit porté par l'honneur de sa maison et par sa propre grandeur à prendre hautement les intérêts de la cour; que la Reine de son côté seroit obligée de prendre des liaisons avec lui pour maintenir son autorité; que M. le prince, naturellement violent, porteroit les choses à l'extrémité; que même on disoit déjà sourdement qu'il alloit se mettre à la tête du régiment des gardes pour venir forcer le palais d'Orléans, et pour en chasser tous les mutins qui environnoient Son Altesse Royale.

Ces deux seigneurs ne se contentèrent pas de parler au maître, ils s'adressèrent encore au favori. Ils lui remontrèrent que c'étoit une chose honteuse qu'il voulût pour ses intérêts mettre la division dans la maison royale et causer une guerre civile; qu'il deviendroit l'objet de la haine publique et de la vengeance de M. le prince, ainsi que de toute sa maison; qu'il engageoit trop avant l'autorité de son maître, qui se lasseroit bientôt de protéger un homme qui n'écoutoit que son ambition; que si M. le duc d'Orléans commençoit de se dégoûter de lui, qu'un autre succéderoit bientôt à sa faveur; que dès qu'il feroit à M. le prince le sacrifice de ses intérêts, il étoit assez généreux pour porter le prince de Conti à renoncer au cardinalat, ou qu'en tout cas la cour pouvoit demander deux chapeaux pour la première promotion.

M. le duc d'Orléans et l'abbé de La Rivière s'étoient déjà dit à eux-mêmes tout ce qu'on leur faisoit entendre; ils n'eurent donc pas de peine à goûter ces raisons, et à demeurer d'accord que la réunion de la maison royale étoit nécessaire pour le bien de l'Etat: ainsi cette brouillerie cessa bientôt. Mais l'ambition de ceux qui haïssoient le ministère empêcha qu'on ne profitât de cet accommodement. Ils n'omirent aucun soin ni aucune pratique pour exciter le parlement et les peuples à se porter à la révolte; ils représentèrent, à tous ceux qu'ils trouvèrent disposés à les entendre, que la journée des barricades, la victoire des sujets sur leur souverain, la diminution de l'autorité royale, et les invectives publiques contre le cardinal Mazarin, ne s'effaceroient jamais de sa mémoire; que sa foiblesse lui en faisoit dissimuler le ressentiment, mais qu'il le feroit éclater avec d'autant plus de violence qu'il auroit été plus long-temps caché; qu'il n'attendoit pour se venger que des occasions, comme une division dans le parlement, un changement dans l'esprit des peuples, la majorité du Roi, ou quelque autre conjoncture aussi favorable; que, par cette raison, il étoit de la prudence de le prévenir, et de se servir de l'occasion pour se défaire d'un ennemi dangereux; que M. le duc d'Orléans avoit trop d'équité pour s'opposer au juste ressentiment de tous les ordres du royaume; que M. le prince feroit réflexion sur l'intérêt qu'ont les personnes de son rang de s'assurer de la bienveillance publique pour se garantir de l'oppression des favoris; que si ces deux princes, par complaisance pour la Reine, paroissoient vouloir défendre le cardinal Mazarin, ce ne seroit que foiblement; enfin qu'il ne falloit faire aucun fond sur la déclaration du Roi, qui, n'ayant été extorquée que par l'impuissance de la cour, ne dureroit qu'autant de temps que la Reine ne seroit pas en pouvoir de se venger.

Voilà les discours que tenoient en toutes occasions dans le parlement Broussel et les présidens de Novion et de Blancménil. La haine de ces deux présidens pour le cardinal Mazarin venoit de la disgrâce de l'évêque de Beauvais, leur oncle, et du refus qui avoit été fait de la coadjutorerie de cet évêché à l'abbé de Gêvres, leur cousin. Le président Viole n'étoit pas moins animé contre le premier ministre, parce qu'après lui avoir promis de le faire chancelier de la Reine, il lui avoit manqué de parole. Mais quoique ces trois présidens employassent toute leur adresse et leur éloquence pour décrier la conduite du cardinal Mazarin, ils étoient beaucoup moins à craindre que le coadjuteur de Paris, qui, cachant la haine qu'il avoit contre lui et son ambition sous le masque de la piété, par l'entremise de ses amis dans le parlement et de ses émissaires parmi le peuple, travailloit avec plus de fruit contre le ministre. Cependant, comme il avoit beaucoup de pénétration, il jugea bientôt que ce parti ne pouvoit pas subsister long-temps s'il n'avoit un chef pour le conduire. Il jeta les yeux sur M. le prince, qui parut persuadé de ses raisons, et qui lui manqua lorsqu'il en fallut venir à l'exécution. On parla diversement de ce changement: les uns publièrent que le duc de Châtillon, qui négocioit de sa part avec les frondeurs, avoit engagé la parole de ce prince sans son ordre; d'autres

assurèrent que M. le prince avoit promis lui-même à Broussel et à Longueil de se mettre à la tête des factieux, mais que ce n'avoit été que pour empêcher qu'ils ne s'adressassent à M. le duc d'Orléans. Quoi qu'il en soit, le prince de Condé leur échappa lorsqu'ils s'en croyoient le plus assurés.

Le coadjuteur, se voyant déchu de ses espérances, tourna sa pensée vers le prince de Conti, qui par sa naissance pouvoit donner beaucoup de réputation au parti. Ce prince étoit mécontent de ce que le cardinal Mazarin ne lui avoit pas fait donner une place dans le conseil du Roi, et plus encore du peu de considération que M. le prince témoignoit pour sa personne. Ces motifs auroient été assez puissans pour le porter à se déclarer contre la cour, s'il avoit eu assez de vigueur et d'expérience pour s'engager dans une pareille entreprise. Le coadjuteur, qui connoissoit son peu de fermeté, s'adressa à la duchesse de Longueville, sa sœur, qui le gouvernoit entièrement. Cette princesse étoit fort capable de soutenir par ses lumières et par son courage le parti qu'elle embrasseroit; elle paroissoit même assez disposée à se déclarer contre la cour, parce qu'elle avoit un dépit secret contre M. le prince. Elle se plaignoit qu'il n'avoit pas pris avec assez de chaleur son parti contre le duc de Longueville qui, s'étant laissé prévenir de jalousie, blâmoit sa conduite avec peu de fondement. Bien qu'elle fût dans cette disposition, il auroit été impossible de la déterminer à ce qu'on désiroit d'elle, si l'on n'eût gagné le prince de Marsillac, fils du duc de La Rochefoucauld, qui possédoit toutes ses inclinations. Cette princesse, avec tous les agrémens du corps et de l'esprit, avoit eu toujours le foible de régler sa conduite par les conseils de ceux qui avoient été assez heureux de lui toucher le cœur, quoiqu'elle dût leur donner la loi par le respect qu'ils devoient à sa naissance et par la violente passion qu'elle étoit capable de leur inspirer. Le coadjuteur, qui connoissoit le caractère de madame de Longueville, sonda le prince de Marsillac, et le trouva disposé à faire tout ce qu'il désiroit, parce que cette proposition lui donnoit moyen d'obtenir tout ce qui pouvoit flatter son ambition et son amour. D'un côté, l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de cette princesse et la déférence du prince de Conti pour elle, lui donnoient lieu de croire qu'il seroit lui-même le chef du parti, puisqu'ils ne feroient ni l'un ni l'autre que ce qu'il voudroit. D'ailleurs les conférences qu'il seroit obligé d'avoir avec la duchesse de Longueville, au sujet de leurs intérêts communs, ne pouvoient manquer de lui fournir des occasions de l'entretenir de sa tendresse, sans que les plus médisans pussent y trouver à redire. Le plus grand obstacle qu'il pouvoit y rencontrer étoit que cette princesse, ne s'étant jamais mêlée d'aucune affaire, pourroit témoigner de l'aversion pour tout ce qui lui fatigueroit l'esprit; mais comme toutes les négociations devoient passer par son canal, il demeura persuadé qu'il les assaisonneroit de tant d'agrémens qu'il en ôteroit l'amertume. Il ne se trompa pas dans ses conjectures. La duchesse de Longueville, toujours complaisante pour lui, voulut bien s'abandonner à sa conduite. Elle lui témoigna néanmoins qu'il seroit à propos d'engager le duc de Longueville dans le parti, de peur que sa jalousie ne le portât à s'unir avec M. le prince, et ne lui fît entreprendre quelque chose contre leur propre sûreté. Le prince de Marsillac approuva la pensée de cette princesse, et il promit d'y travailler. Il savoit que le duc de Longueville désiroit depuis long-temps d'être reconnu pour prince du sang; il lui fit offrir de lui donner cette qualité par le parlement, et il se servit de cet appât pour l'engager dans le parti. La Reine, instruite de l'orage qui se formoit, crut ne pouvoir le détourner qu'en s'unissant étroitement avec M. le duc d'Orléans et avec M. le prince. Elle ne pouvoit néanmoins faire beaucoup de fond sur le premier qui, toujours chancelant et gouverné par son favori, n'étoit pas capable de rien entreprendre. Ainsi elle mit toutes ses espérances dans le dernier, dont le courage intrépide et la réputation dans la guerre, joints au secours de ses troupes, pouvoient ramener les factieux à leur devoir. Dans cette pensée, elle travailla sérieusement à se l'acquérir, et elle n'épargna ni caresses ni promesses pour s'en assurer. Le cardinal Mazarin, de son côté, eut pour lui les dernières soumissions, et il lui protesta qu'il seroit toute sa vie dépendant de ses volontés. Il se servit aussi des persuasions du maréchal de Gramont et de M. Le Tellier, secrétaire d'Etat, qui ne contribuèrent pas peu à le gagner. Ils lui représentèrent que le parlement envahissoit insensiblement toute l'autorité; que non-seulement il vouloit connoître de toutes les affaires civiles et militaires, mais encore qu'il prétendoit s'attribuer le pouvoir de déposer le premier ministre; que cette entreprise choquoit les lois fondamentales de l'Etat et l'autorité royale, qui avoit été toujours absolue et indépendante; que s'il y avoit des abus dans le royaume, ils devoient être réformés par l'assemblée des Etats-généraux, et non par les arrêts d'une compagnie établie seulement pour connoître des différends des parti-

culiers, et dont la plupart des membres, sans expérience, ne faisoient que sortir du collége; que toutes les fois que le parlement avoit voulu excéder son pouvoir légitime, il avoit reçu des corrections de nos Rois, comme on l'avoit pu voir sous les règnes de Charles IX, de Henri IV et de Louis XIII; que les grandes monarchies ne se maintenoient pas par la mollesse; qu'il falloit employer le courage et la force lorsque la douceur ne produisoit aucun effet; que Son Altesse, en qualité de premier prince du sang, étoit intéressée à protéger le cardinal Mazarin, et devoit s'opposer à une entreprise qui tendoit à la destruction de la maison royale; qu'enfin si le parlement pouvoit à son gré disposer du ministère, il voudroit ensuite donner la loi aux princes.

Ces raisons touchèrent tellement le prince de Condé, qu'il résolut d'employer les moyens les plus efficaces pour dissiper les factions. Il accompagna M. le duc d'Orléans au parlement; et, ayant l'esprit aigri de la peinture qu'on lui avoit faite des desseins de cette compagnie, aussitôt que le président Viole ouvrit la bouche pour parler contre le cardinal Mazarin, il se leva et lui imposa silence. Cette conduite, qui n'avoit point encore eu d'exemple, excita le murmure des jeunes conseillers. Le bruit qu'ils firent anima encore davantage M. le prince, et le porta à les menacer de la main. L'assemblée se sépara; et la compagnie, voyant que ce prince n'avoit aucun ménagement pour elle, ne le regarda plus que comme un ennemi déclaré.

Comme le prince de Condé étoit intéressé par sa propre querelle dans celle de la cour, il écouta toutes les propositions qui lui furent faites pour réduire le parlement. On lui fit voir que le plus prompt et le plus sûr moyen pour y réussir étoit d'assiéger Paris; qu'en saisissant toutes les avenues, le peuple, qui se verroit sans pain, se soulèveroit contre le parlement et le regarderoit comme l'auteur de tous ses maux; enfin que les Parisiens, accoutumés à avoir toutes leurs aises, se voyant sans chef et sans troupes, viendroient demander la paix la corde au cou. Ces raisons, qui étoient plausibles, le convainquirent, parce qu'elles flattoient son ressentiment; il se chargea de la conduite de l'entreprise, sous les ordres de M. le duc d'Orléans. Ce prince eut d'abord quelque peine à entrer dans cette résolution; mais enfin les instances de la Reine, les persuasions de l'abbé de La Rivière et la fermeté de M. le prince surmontèrent sa répugnance et le portèrent, contre sa propre inclination, à préférer une conduite rigoureuse à des moyens plus doux. Après que le siége de Paris eut été résolu, on délibéra sur la manière de le faire. M. le prince et le maréchal de La Meilleraye proposèrent de se saisir de l'île Notre-Dame, de la porte Saint-Antoine, de l'Arsenal et de la Bastille, et de mettre Leurs Majestés dans cette forteresse; mais la crainte qu'on eut d'exposer la personne du Roi fit rejeter cette proposition; on aima mieux abandonner Paris pour l'assiéger. La veille des Rois [1649] fut choisie pour faire sortir le Roi de cette ville, parce qu'on jugea qu'alors le peuple, occupé à se divertir, s'apercevroit moins de sa retraite. Leurs Majestés, après avoir solennisé cette fête chez le maréchal de Gramont, se retirèrent au palais Mazarin, d'où elles partirent le lendemain à trois heures du matin, avec le premier ministre et toute la maison royale, à l'exception de madame de Longueville, pour se rendre à Saint-Germain, où toute la cour fut réunie le même jour.

Le peuple de Paris ne fut pas si consterné du départ du Roi qu'on l'avoit cru: au contraire, il témoigna être préparé à toutes les calamités qui suivent ordinairement la guerre. La crainte ne l'empêcha pas de déclamer contre ceux qu'il crut avoir conseillé la sortie de Sa Majesté, qu'il traitoit d'enlèvement. Le parlement parut moins ferme, parce qu'il connut mieux les conséquences de cette démarche. Dès la première assemblée, il députa les gens du Roi pour porter à Leurs Majestés les soumissions de la compagnie, avec des offres très-avantageuses. Ces propositions ne furent point écoutées, parce qu'on s'étoit imaginé qu'à la première alarme de ce siége, les Parisiens obéiroient aveuglément. Cette espérance s'évanouit bientôt; car aussitôt que les gens du Roi furent de retour, et que le parlement connut par leur rapport que la cour ne vouloit plus d'accommodement, il déclara le cardinal Mazarin ennemi de l'Etat, et délivra des commissions pour lever des gens de guerre. Les compagnies se taxèrent volontairement pour fournir aux frais; on pourvut aux moyens de faire venir des vivres, et le peuple se prépara avec ardeur à la défense: tant il est vrai que la crainte ranime souvent le courage, et que le désespoir donne des forces.

Cependant M. le prince ne perdit point de temps: il ramassa cinq ou six mille hommes des débris de son armée de Flandre, avec lesquels il se saisit de Lagny, de Corbeil, de Saint-Cloud, de Saint-Denis et de Charenton. Par ce moyen Paris fut bloqué, quoiqu'il y eût alors une armée plus forte que celle du prince, outre la multitude innombrable d'habitans que contenoit cette ville.

Comme la cour ne manquoit pas de mécontens, le duc d'Elbœuf, ses trois fils, le duc de Brissac et le marquis de La Boulaye s'offrirent les premiers au parlement. Les offres furent acceptées, et le duc d'Elbœuf venoit d'être déclaré général, lorsqu'on apprit que le prince de Conti, le duc de Longueville, le prince de Marsillac et le marquis de Noirmoutier étoient partis secrètement la nuit précédente de Saint-Germain; qu'ils étoient descendus à l'hôtel de Longueville, et qu'ils venoient se déclarer pour les Parisiens, suivant la parole qu'ils en avoient donnée au coadjuteur. Cette nouvelle changea les mesures et donna lieu à quelques contestations; mais enfin l'on convint que le prince de Conti seroit généralissime, et qu'il auroit sous lui le duc d'Elbœuf, le duc de Bouillon et le maréchal de La Mothe, avec un pouvoir égal. Le duc de Longueville s'estimant au-dessus des derniers, et ne pouvant être égal au premier, ne voulut prendre d'autre emploi que celui d'assister le prince de Conti de ses conseils. Le peuple de Paris eut bien de la peine à se persuader de la sincérité des intentions du dernier, parce qu'il voyoit le prince, son frère, à la tête des troupes de la cour, et qu'il ignoroit leur mésintelligence. Comme le parlement agissoit déjà de même que s'il eût été le conseil souverain d'une république, quelques-uns de ses membres, parlant au prince de Conti, perdirent le respect qu'ils lui devoient. Prevôt, conseiller de la grand'chambre, eut la témérité de lui reprocher qu'il étoit venu pour les trahir; et madame de Longueville fut obligée de venir demeurer à l'Hôtel-de-Ville, pour servir de gage de la fidélité de son frère et de son mari envers le peuple.

Le départ du prince de Conti et du duc de Longueville surprit d'autant plus la cour, qu'on le crut concerté avec M. le prince. Le cardinal Mazarin, qui étoit déjà disposé à quitter la France, ne se remit de sa frayeur que lorsque ce prince, étant revenu de Charenton, protesta à la Reine qu'il périroit avec ce ministre, ou qu'il le ramèneroit à Paris triomphant de tous ses ennemis. On découvrit que le départ du prince de Conti, du duc de Longueville, du prince de Marsillac et du marquis de Noirmoutier étoit l'effet des mesures prises à Noisy, où M. le prince, qui étoit entièrement dans le parti de la cour, fit aller son frère. Le duc de Longueville s'y rendit aussi, tant pour son irrésolution naturelle, que dans l'espérance d'un accommodement. Mais le prince de Marsillac et le marquis de Noirmoutier, qui étoient dans les intérêts de la Fronde, contraignirent enfin le duc de Longueville à suivre le prince de Conti à Paris; ce qui fit appeler cette entrevue *la journée des dupes*, parce qu'aucun de ceux qui s'y trouvèrent n'y fit ce qu'il avoit résolu d'y faire en y allant. Il étoit cependant encore bien difficile de juger de quel côté la fortune se déclareroit, le parti des Parisiens étant extrêmement fortifié par la jonction de ces deux princes, dont l'un avoit beaucoup de créatures, et l'autre étoit absolu dans son gouvernement de Normandie. Le maréchal de La Mothe s'étoit rendu considérable dans les armées par sa valeur et par sa conduite, et le duc de Bouillon l'étoit bien davantage par la science du cabinet, et par les étroites liaisons qu'il avoit avec le vicomte de Turenne, son frère, qui commandoit alors l'armée d'Allemagne. Il étoit à présumer que les deux frères, étant mécontens du cardinal Mazarin, se serviroient de cette conjoncture pour rétablir les affaires de leur maison. M. le prince, qui en connoissoit les conséquences, écrivit au duc de Bouillon pour l'exhorter de revenir à Saint-Germain, où il promettoit de lui faire donner une entière satisfaction. Ce duc fit part au parlement de la lettre de Son Altesse Sérénissime; ce qui étant venu à la connoissance de M. le prince, il ne douta pas que le vicomte de Turenne n'embrassât le même parti; et il résolut de le prévenir. Il écrivit, conjointement avec la Reine, aux colonels de l'armée d'Allemagne, qui avoient beaucoup de considération pour lui, de ne plus obéir à leur général, et de l'abandonner; ce qu'ils firent. On peut dire que cette précaution sauva l'Etat, puisqu'il étoit infaillible que si les troupes qui étoient sur le Rhin fussent venues joindre celles des Parisiens, il auroit été impossible de leur résister.

Le duc de Beaufort, qui depuis son évasion avoit erré dans les provinces qui sont le long de la Loire, ayant appris que Paris étoit bloqué par l'armée du Roi, et que les Parisiens se préparoient à la guerre, vint offrir ses services au parlement. Cette compagnie le déclara innocent de ce qu'on lui imputoit (qui étoit d'avoir attenté à la vie du cardinal Mazarin), le reçut duc et pair, et le fit un de ses généraux. Ce prince acquit bientôt l'amitié du peuple, qui le croyoit ennemi irréconciliable du cardinal Mazarin à cause de sa prison. Quoique les Parisiens eussent beaucoup plus de troupes que le Roi, leurs généraux ne firent aucun effort pour ouvrir les passages: ainsi les vivres ne venoient qu'avec difficulté, n'ayant la liberté de passer que du côté de la Brie, parce que M. le prince n'avoit osé mettre garnison à Brie-Comte-Robert, de peur

de diviser ses forces. Il avoit même abandonné Charenton, dont le prince de Conti s'étoit emparé, et où, après l'avoir fortifié, il avoit mis le marquis de Clandeleu avec trois mille hommes.

M. le prince, connoissant la faute qu'il avoit faite d'en retirer ses troupes, résolut d'en chasser celles des Parisiens. Il y alla le 8 février 1649 avec M. le duc d'Orléans, accompagné de tous les princes et seigneurs de la cour. Il en commit l'attaque au duc de Châtillon, et se posta sur une éminence avec sa cavalerie pour s'opposer aux secours qui pouvoient venir de Paris. Le duc exécuta cet ordre avec beaucoup de vigueur; mais à la dernière barricade il reçut un coup de mousquet au travers du corps, dont il mourut le lendemain, regretté des deux partis. Il sortit de Paris plus de dix mille hommes, mais ils n'entreprirent rien : on eût dit qu'ils n'étoient venus que pour être témoins de la défaite de leurs troupes et de la prise de Charenton. Ce mauvais succès décrédita extrêmement les généraux du parlement; et comme ils furent encore battus à Vincennes, à Lagny et à Brie, les Parisiens commencèrent de craindre et de désirer la paix. Il étoit néanmoins difficile d'y parvenir, à cause de la diversité d'intérêts par lesquels étoient poussés les principaux officiers du parlement.

Quoique le nombre des frondeurs fût beaucoup inférieur à celui des gens de bien, ils se faisoient néanmoins mieux écouter que les autres, parce qu'ils déguisoient leur haine ou leur ambition sous le prétexte du bien public et de sûreté commune, qu'ils disoient ne pouvoir se trouver dans un accommodement avec le cardinal Mazarin. Les plus sages n'osoient faire paroître leurs bonnes intentions, de peur de s'exposer à la fureur du peuple qui, n'écoutant que sa haine pour le premier ministre, regardoit comme des traîtres ceux qui vouloient porter les choses à la douceur. Ainsi il falloit attendre que les plus emportés se lassassent de la guerre. Tous les généraux, à l'exception du duc de Beaufort qui se laissoit flatter par l'attachement que les Parisiens lui témoignoient, méditoient leur accommodement particulier, et chacun avoit ses liaisons secrètes à la cour pour ménager ses intérêts.

Le duc d'Elbœuf, dès le commencement de la guerre, avoit entretenu commerce avec l'abbé de La Rivière; le duc de Bouillon étoit en relation avec M. le prince; le maréchal de La Mothe étoit attaché au duc de Longueville; et ce dernier n'ayant pu avoir dans Paris aucun emploi qui lui convînt, s'étoit retiré en Normandie, où il se fortifioit d'hommes et d'argent, pour être en état de faire un traité plus avantageux par l'entremise de M. le prince. Le prince de Conti, qui ne s'étoit engagé dans le parti que par complaisance pour sa sœur, n'attendoit pour s'en séparer que sa réconciliation avec M. le prince, dont elle ne se plaignoit plus que parce qu'il blâmoit sa conduite sans aucun ménagement. Le coadjuteur, qui avoit le plus contribué à la guerre, éloignoit les négociations de paix, parce qu'il ne pouvoit trouver dans un accommodement de quoi satisfaire son ambition. D'un autre côté, la cour, à qui tant d'heureux succès avoient fait prendre une nouvelle vigueur, vouloit imposer au parti contraire des conditions qu'il ne pouvoit se résoudre d'accepter.

Ce qui embarrassoit le plus le parlement étoit la difficulté de trouver de l'argent pour fournir aux frais de la guerre. Quand on savoit qu'il y en avoit dans quelque maison, il y envoyoit des commissaires qui s'en saisissoient, et l'emportoient d'autorité, principalement lorsqu'il appartenoit à des personnes qui avoient quelque liaison avec la cour. Mon père avoit reçu un remboursement considérable peu de temps avant les troubles, et il ne doutoit pas que, comme officier de M. le duc d'Orléans, on ne vînt faire la visite chez lui. Pour s'en garantir, un soir, pendant que tout le monde étoit retiré, il fit porter par son portier, le seul de ses domestiques qui lui parût sûr, tout son argent dans un caveau, ne se réservant que ce qu'il falloit pour sa dépense ordinaire. Il fit ensuite murer la porte du caveau par ce même portier, qui entendoit assez bien la maçonnerie; et comme il avoit fait venir beaucoup de bois d'une terre qu'il avoit en Brie, à six lieues de Paris, il fit encore couvrir cette porte avec plus de vingt cordes de bois, qu'on rangea contre la muraille jusqu'à la voûte. A peine cet argent fut-il caché, que les commissaires du parlement vinrent à la recherche : mais bien que ceux qui en avoient donné l'avis assurassent qu'il étoit dans la cave, jamais ils n'osèrent entreprendre de faire ôter le bois, y en ayant une trop grande quantité. Ils s'en retournèrent donc sans rien découvrir, et mon père sauva son argent.

Pendant que les deux partis, qui désiroient également la paix, marchandoient à qui feroit la première démarche, le duc de Longueville travailloit avec assez de succès en Normandie. Il alla d'abord descendre au vieux Palais, où il demeura quelque temps, pendant que le parlement délibéroit s'il devoit le recevoir. Quelques-uns de ses amis lui conseillèrent d'en attendre la déci-

sion, de peur de commettre la réputation du parti ; mais il jugea que sa présence contribueroit beaucoup à déterminer en sa faveur ceux qui seroient irrésolus. Il ne se trompa point dans ses conjectures. Il entra dans la grand'chambre sans faire avertir la compagnie, et il surprit tout le monde par son arrivée. Après avoir pris sa place, il parla en ces termes : « Vous savez, Messieurs, que je vous ai toujours chéris et honorés. Pour vous en donner de nouvelles marques, je suis venu, avec tout le péril où un homme de ma qualité puisse s'exposer, vous offrir mon bien et ma vie pour votre conservation. Vous avez expérimenté que la plupart des gouverneurs n'en usent pas ainsi, et que tirant de vous tout le service qu'ils en peuvent exiger dans un temps paisible, ils vous abandonnent aussitôt qu'ils vous voient dans le danger. Pour moi, qui vous ai mille obligations, je prétends ici les reconnoître ; et tant en qualité de gouverneur, que comme une personne extrêmement dévouée à vos intérêts, je vous veux rendre tout le service que je pourrai dans une conjoncture si pressante. »

Le premier président de Riez ne répondit rien à cette harangue, et témoigna assez par son air chagrin combien la présence de ce prince l'affligeoit ; ce qui n'empêcha pas les autres officiers de cette compagnie de lui donner tous les témoignages de joie dont ils purent s'aviser. M. Dumesnil-Coté, conseiller en la grand'chambre, n'en demeura pas aux simples complimens. Voyant que le premier président continuoit de garder le silence, il se laissa emporter à son zèle, et répondit ainsi, au nom de la compagnie, à la harangue du duc : « La même différence qui se rencontre entre le loup et le berger, prince débonnaire, se trouve entre le comte d'Harcourt et Votre Altesse en ces occasions. Le comte d'Harcourt est venu, soit comme un loup, soit comme un lion, mais toujours en bête ravissante, pour nous dévorer. Nous n'avons pas voulu lui ouvrir nos portes, de peur de recevoir l'ennemi dans nos murailles. Pour toute grâce nous lui avons laissé faire le tour de nos murs ; ce qu'il a fait en jetant sur nous des yeux étincelans de colère, *tanquam leo rugiens*. Pour vous, grand prince, vous êtes venu en véritable berger pour mettre à couvert toute votre bergerie : *Bonus pastor ponit animam pro ovibus suis*. Il est trop vrai que vous en userez de même ; *atque ideò*, Monseigneur, nous vous commettons la garde de cette ville et le salut de toute la province. C'est à vous à veiller à notre conservation, et à nous d'aider vos soins de toutes les assistances qui sont en notre pouvoir. » Après que ce conseiller eut cessé de parler, le duc de Longueville se leva ; et ayant salué chacun en particulier avec beaucoup de politesse, il sortit du Palais accompagné de ses amis, et suivi du peuple qui le conduisit avec de grandes acclamations.

La joie que cette multitude avoit témoignée à la vue de son gouverneur embarrassa le parlement. Il craignit qu'il ne voulût se servir à son préjudice de l'affection du peuple : il jugea à propos de faire avec lui ses conditions. Le duc de Longueville, soit qu'il eût pénétré leur intention, ou que de lui-même il voulût s'attirer une entière confiance, les prévint, et il les assura qu'ils auroient toujours la disposition de toutes choses. Il leur dit que les affaires dont il s'agissoit les regardant beaucoup plus que lui-même, il ne vouloit ni ne devoit avoir d'autre emploi que celui de conduire une armée pour le bien de l'Etat et leur service particulier ; que toutes les levées se feroient par leur ordre ; qu'ils établiroient eux-mêmes des commissaires de leurs compagnies pour la recette et pour la distribution des deniers ; et enfin que, comme ils avoient le principal intérêt au secret des affaires, il étoit raisonnable qu'ils eussent une entière participation à tous les conseils. Le parlement fut si satisfait de cette proposition, qu'il promit au duc de Longueville de donner tous les arrêts qu'il jugeroit nécessaires pour faire de nouvelles impositions et lever les deniers ordinaires, pourvu qu'il s'engageât à faire supprimer le semestre et à remettre la compagnie dans son ancien état. Le premier président et le plus ancien des avocats généraux, se voyant inutiles au service du Roi, allèrent à Saint-Germain pour rendre compte à Leurs Majestés de leur impuissance. Toutes ces dispositions étoient fort belles, mais elles furent sans effet, et n'aboutirent qu'à délivrer des commissions à divers gentilhommes qui ne mirent pas sur pied leurs compagnies, faute d'argent.

L'accueil que le parlement et le peuple de Rouen avoient fait au duc de Longueville ne laissa pas d'embarrasser la cour. Elle craignit que les autres grandes villes du royaume ne suivissent l'exemple de celle-là, et elle voulut bien faire le premier pas pour la paix. Le Roi envoya à Paris, le 20 février 1649, un héraut revêtu de sa cotte d'armes avec son caducée, accompagné de deux trompettes. Il arriva à la porte de Saint-Honoré, et dit à la sentinelle qu'il avoit trois paquets à rendre : un au prince de Conti, un au parlement, et le troisième à la ville. Il fut mené au corps-de-garde, et on en avertit aussitôt le premier président, qui fit

assembler le parlement. Cette compagnie délibéra sur la réception du héraut. Il fut résolu de ne point le recevoir ni l'entendre, mais d'envoyer les gens du Roi vers la Reine pour lui dire que ce refus étoit une marque de respect et d'obéissance, puisque les hérauts ne sont envoyés qu'à des princes souverains ou à des ennemis; que le prince de Conti, le parlement et la ville n'étant ni l'un ni l'autre, ils supplioient Sa Majesté de leur faire savoir sa volonté de sa propre bouche. Les gens du Roi furent fort bien reçus de la Reine : elle leur dit qu'elle étoit satisfaite de leurs excuses et de leur soumission; que lorsque le parlement rentreroit dans son devoir, il éprouveroit l'effet de sa bienveillance, et que tous les particuliers trouveroient dans leur obéissance toute leur sûreté pour leurs personnes et pour leur fortune; ce qui leur fut confirmé par M. le duc d'Orléans et par M. le prince.

Ce n'étoit pas sans raison que la cour avoit pris l'alarme de la facilité avec laquelle la Normandie avoit embrassé le parti des mécontens, puisque la Guienne et la Provence avoient fait la même chose, et que les villes de Poitiers, de Tours, d'Angers et le Maine s'étoient déclarés pour le parlement. Il étoit même à craindre que les Espagnols ne fomentassent ces troubles, et qu'ils ne fournissent des frondeurs. En effet, le prince de Conti, voyant que l'armée d'Allemagne avoit refusé d'obéir au vicomte de Turenne, avoit jugé que son parti ne pouvoit subsister sans un puissant secours étranger. Il avoit même envoyé les marquis de Noirmoutier et de Laigues à Bruxelles, vers l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, pour le convier à joindre ses troupes à celles des Parisiens, afin de contraindre les ministres de France à faire la paix générale. Les Espagnols, qui n'avoient d'ailleurs aucune disposition à la paix, n'eurent garde de manquer cette occasion d'entretenir la guerre civile pour rétablir leurs affaires dans les Pays-Bas, où les François avoient fait plusieurs conquêtes sur eux. L'archiduc dépêcha donc aussitôt un exprès vers le parlement; et cette compagnie, après avoir fait faire la lecture de sa lettre de créance, lui donna audience dans toutes les formes. Cet envoyé offrit à la compagnie la jonction de Sa Majesté Catholique, pour parvenir à la paix générale. Il ajouta que le Roi son maître trouveroit plus de sûreté à traiter avec le parlement de Paris qu'avec le cardinal Mazarin, qui n'avoit jamais eu envie de la conclure; et il finit par protester que le Roi Catholique ne prétendoit pas profiter de cette jonction pour faire aucun progrès en France. Cette liaison ayant été acceptée, l'archiduc se mit en marche à la tête de quinze à seize mille hommes pour venir au secours de Paris; et c'est ce qui fit résoudre la Reine à la paix.

Le parlement de son côté ne la désiroit pas moins qu'elle. L'argent qu'il avoit tiré des taxes étoit consommé; les troupes dépérissoient tous les jours par l'avarice des officiers, par le manque de subsistances et par le peu de satisfaction qu'elles avoient des généraux; leurs armes étoient décréditées; enfin la plupart étoient dégoûtés de la guerre, ou par l'incommodité que chacun en recevoit, ou par l'inconstance des peuples, qui se lassent d'autant plus tôt des choses qu'ils les ont embrassées avec plus de chaleur. Le premier président et le président de Mesme, qui pendant tous ces mouvemens avoient toujours entretenu une secrète correspondance avec les ministres, se servirent avec adresse de ces dispositions pour porter leur compagnie à la paix. Il se présenta une occasion qui favorisa leurs desseins. Ils furent députés avec d'autres officiers du même corps pour porter à la Reine la lettre de créance de l'archiduc, et justifier leur compagnie de ce qu'on pouvoit lui imputer pour avoir donné audience à l'envoyé d'un ennemi de l'Etat. Pendant le séjour qu'ils firent à Saint-Germain, ils eurent, à l'insu des autres députés, plusieurs conférences avec M. le duc d'Orléans et M. le prince au sujet de l'accommodement. Ils négocièrent si adroitement et avec tant de succès, qu'ils tirèrent parole de ces princes qu'on déboucheroit un passage pour laisser entrer des vivres à Paris aussitôt que le parlement auroit donné un plein pouvoir à ses députés pour traiter la paix; ce qui ne pouvoit manquer d'être fort agréable à cette compagnie et au peuple. Le premier président, après avoir rendu compte au parlement du voyage des députés, sut si bien ménager les esprits, qu'il les porta à donner un plein pouvoir, sans restriction de l'arrêt du 8 janvier de la même année, rendu contre le cardinal Mazarin et les ministres étrangers. Ce pouvoir fut si général, que les députés furent aussi chargés des intérêts des généraux et des parlemens (1) qui s'étoient liés avec celui de Paris. La chambre des comptes, la cour des aides et le corps de ville députèrent aussi à Saint-Germain, pour agir de concert avec le parlement de Paris.

La cour ayant reçu la nouvelle de la mort tragique de Charles I^er^, roi d'Angleterre, dépêcha à Henriette de France, sa veuve, les

(1) Les parlemens de Normandie et de Provence.

marquis de Flamarins et de Grancey pour lui faire des complimens de condoléance. Le marquis de Flamarins se servit de cette occasion pour aller voir, de la part de l'abbé de La Rivière, le prince de Marsillac, qui étoit retenu au lit par une blessure qu'il avoit reçue au siége de Brie-Comte-Robert. Le marquis de Grancey, qui l'avoit accompagné à cette visite, y ayant trouvé le prince de Conti, lui offrit, de la part de la cour, l'entrée dans les conseils et une place forte en Champagne, pourvu qu'il se portât à l'accommodement, et qu'il se désistât de la nomination au cardinalat en faveur de l'abbé de La Rivière. Cette proposition fut communiquée au prince de Marsillac, qui l'approuva; et les paroles furent données. M. le prince avoit écrit en même temps au duc de Longueville pour le prier de retarder le secours qu'il devoit envoyer à Paris, sur l'assurance qu'il lui donnoit, s'il vouloit traiter avec la cour, du gouvernement du Pont-de-l'Arche et d'une grande charge. On avoit fait aussi des propositions au duc de Bouillon, tant pour lui que pour le vicomte de Turenne; mais soit qu'il ne s'y fiât pas beaucoup, ou qu'il eût conçu de plus grandes espérances, il apporta tous les obstacles qu'il put à la conclusion de la paix.

Ruel fut choisi pour le lieu de la conférence, et tous les députés s'y rendirent. Mais la négociation pensa se rompre dès l'ouverture, sur la nomination que la Reine avoit faite du cardinal Mazarin pour député, conjointement avec les deux princes, ceux du parlement refusant de l'admettre parce qu'il étoit condamné. Pour lever cette difficulté, on prit l'expédient de négocier par deux députés de chaque parti.

La cour nomma le chancelier Séguier et M. Le Tellier, secrétaire d'Etat; et le parlement donna le même pouvoir aux présidens Le Coigneux et Viole. Après plusieurs contestations on demeura d'accord de la paix, dont les principaux articles furent qu'on renverroit le député de l'archiduc sans réponse; que le Roi accorderoit une amnistie à tous ceux qui avoient pris les armes contre lui; que tous les arrêts rendus depuis le 6 janvier seroient révoqués et annulés, et que les semestres des parlemens de Normandie et de Provence seroient supprimés à de certaines conditions. Quoique par ce traité le cardinal Mazarin eût été maintenu dans le ministère, il ne laissa pas de se plaindre aux princes de ce qu'ils n'avoient pas stipulé la restitution de ses meubles, livres et autres effets, qui avoient été vendus par arrêt du parlement: mais personne ne fut plus mécontent de cet accommodement que le coadjuteur, tant parce qu'il étoit fait sans sa participation, que parce qu'il n'y trouvoit aucun avantage, bien qu'il eût plus contribué à exciter la guerre qu'aucun autre. Comme il étoit étroitement uni avec le duc de Beaufort, du crédit duquel il se servoit en toutes occasions, il n'oublia rien en celle-ci pour rendre le traité odieux au peuple, au parlement et aux généraux. Il se fondoit principalement sur ce que le cardinal Mazarin étoit maintenu, quoique l'on n'eût pris les armes que pour son éloignement, et sur ce qu'on avoit même permis qu'il signât l'accommodement comme député. Il prévint tellement les esprits de ces raisons, que lorsque dans l'assemblée des chambres le premier président voulut faire la lecture du procès-verbal et des articles, il fut interrompu par les murmures des enquêtes et des généraux. Cependant, après que ce murmure fut apaisé, et qu'on eut mis la chose en délibération, il fut arrêté qu'on renverroit les mêmes députés à Saint-Germain pour réformer trois articles que la compagnie avoit jugé ne devoir pas être passés, et pour y traiter des intérêts des généraux, qui seroient stipulés dans la même déclaration; mais il ne fut rien innové à l'égard du cardinal Mazarin. Cet avis fut ouvert par Broussel, qui avoit été gagné par la promesse du gouvernement de la Bastille; et il fut suivi par tous les frondeurs qui regardoient cet homme comme leur oracle. Les mazarins s'y conformèrent aussi, parce qu'ils jugèrent qu'il ne blessoit en aucune manière les intérêts de la cour.

Le coadjuteur voyant que le parlement, dans la réformation des articles, n'avoit point parlé de l'éloignement du cardinal Mazarin, fit trouver bon au prince de Conti d'envoyer quelqu'un de sa part à la conférence de Saint-Germain pour proposer l'abandonnement de toutes leurs prétentions, pourvu que la Reine choisît un autre ministre à la place du cardinal. Le parlement fut aussi supplié d'ordonner à ses députés de faire instance pour la même chose; ce qui fut ajouté à leurs instructions. Le comte de More, que le prince de Conti avoit chargé de cette négociation, fit la proposition avec toute la chaleur possible; mais la Reine et les princes lui répondirent qu'ils ne consentiroient jamais à l'éloignement du cardinal Mazarin; et qu'à l'égard des prétentions des généraux, elles étoient de grâce ou de justice: que celles de justice leur seroient accordées; et que pour celles de grâce, Sa Majesté désiroit qu'elles dépendissent de sa volonté. Ainsi toutes ces prétentions, qui la plupart étoient mal fondées, s'évanouirent: on accorda seulement au prince de

Conti le gouvernement de Damvilliers; au duc de Longueville, le Pont-de-l'Arche; et à Broussel, la Bastille. Le parlement se contenta de la réformation des trois articles que ses députés avoient demandés, et il vérifia la déclaration qui lui fut apportée de la part du Roi. Voilà comment finit la guerre, sans qu'aucun des deux partis eût obtenu ce qui lui avoit fait prendre les armes; le parlement ayant conservé son autorité, et le cardinal Mazarin ayant été maintenu dans le ministère.

Le cardinal Mazarin, qui s'étoit jeté entre les bras de M. le prince pour se garantir du précipice où il étoit sur le point de tomber, et qui ne devoit sa conservation qu'à lui seul, chercha bientôt les moyens de se soutenir par lui-même, afin de pouvoir se passer de lui. Avant les troubles, il avoit eu la pensée de marier l'aînée de ses nièces avec le duc de Mercœur, et il avoit fait pour cela beaucoup d'avances. Il reprit cette négociation, que la guerre civile avoit interrompue. La Reine parla de ce mariage à M. le prince, qui n'osa le désapprouver, soit qu'il en ignorât ou qu'il en méprisât les conséquences. Le duc de Longueville, qui, réconcilié avec lui, étoit rentré dans sa confidence, les lui fit connoître: il lui représenta comme une ingratitude marquée le dessein formé par le cardinal de s'allier à la maison de Vendôme, ennemie de la sienne. M. le prince, persuadé par ses raisons, ne garda plus aucunes mesures avec ce ministre, et fit ce qu'il put pour traverser ce mariage. Le cardinal, qui étoit informé de toutes ses démarches, travailloit sourdement à sa perte. A ce sujet de mésintelligence, il s'en joignit encore un autre. Le cardinal Mazarin avoit proposé à M. le prince d'acquérir le comté de Montbelliard; et il envoya d'Herval en apparence pour en faire le traité, mais avec un ordre secret de ne rien conclure. D'Herval en avertit M. le prince, qui ne put dissimuler son ressentiment: ainsi, comme ce ministre ne douta point qu'il ne cherchât les occasions de le perdre, il résolut de le prévenir.

Les esprits n'étant pas encore bien calmés, les ministres jugèrent qu'il n'étoit pas à propos que la cour retournât à Paris et la firent aller à Compiègne, sous prétexte de donner les ordres pour la campagne qui s'approchoit. M. le prince, au lieu de suivre la cour, s'avisa d'aller à Paris, et de se promener dans les rues pour se montrer aux Parisiens. Il n'entendit pas le moindre murmure contre lui, tant la valeur se fait respecter par ceux mêmes qui en ont ressenti les effets. Il fut visité par la pluplart des officiers du parlement; et après avoir demeuré à Paris cinq ou six jours, il s'en retourna à la cour.

Quoique le cardinal Mazarin fût ravi d'apprendre que le peuple de cette grande ville étoit humilié, la trop grande réputation de M. le prince lui donna plus d'ombrage que la soumission des Parisiens ne lui causa de joie. Il essaya de l'éloigner en lui donnant le commandement de l'armée des Pays-Bas; mais ce prince, qui avoit pris goût aux intrigues du cabinet, refusa l'emploi qu'on lui offroit. Il eut même quelque envie, en allant dans son gouvernement de Bourgogne, de pacifier les troubles de la Guienne et de la Provence, causés par la mésintelligence des gouverneurs avec le parlement. Son entremise paroissoit avantageuse au bien de l'Etat, parce que les deux partis vouloient le rendre arbitre de leur différend; mais le cardinal Mazarin et l'abbé de La Rivière en jugèrent autrement: ils craignoient que ce ne fût une occasion d'augmenter sa puissance, et ils cherchèrent d'autres voies pour cette conciliation. M. le prince, pendant le séjour qu'il fit à Compiègne, s'unit étroitement avec le prince de Conti, le duc de Nemours, le duc de Candale et le vicomte de Turenne. Fier de cet appui, dans toutes les sociétés de plaisir où il se rencontroit il faisoit des railleries piquantes contre le duc de Vendôme et le cardinal Mazarin. Ce ministre ne laissa pas d'aller prendre congé de lui avant qu'il partît de Compiègne pour son gouvernement de Bourgogne. M. le prince, en montant en carrosse, chargea le commandeur de Souvré, M. Le Tellier, et quelques autres amis du cardinal Mazarin, de lui dire qu'il ne pouvoit être de ses amis s'il pensoit au mariage de sa nièce avec le duc de Mercœur. Cette hauteur piqua extrêmement le cardinal. Mais comme M. le prince étoit en bonne intelligence avec M. le duc d'Orléans, et même qu'il avoit mis l'abbé de La Rivière dans ses intérêts en faisant désister M. le prince de Conti de sa nomination au cardinalat, ce ministre n'osa passer outre, de peur d'en venir à une rupture ouverte: il songea seulement à faire une campagne glorieuse dans les Pays-Bas, pour se mettre en réputation. Le comte d'Harcourt, à qui il avoit donné le commandement de l'armée, après l'avoir renforcée des troupes qu'on avoit retirées d'Allemagne depuis la conclusion de la paix de Munster, assiégea Cambray: mais la place fut secourue; et cette entreprise tourna à la confusion du cardinal Mazarin, qui étoit en personne au siége. Ce mauvais succès réveilla les ennemis du cardinal: le coadjuteur, le duc de Beaufort

et Longueil, qui n'avoient eu aucune satisfaction au traité de paix, renouvelèrent leurs brigues dans le parlement et auprès du peuple, dont la haine pour le cardinal Mazarin n'étoit pas éteinte. Le prince de Conti, bien qu'il eût obtenu tout ce qui lui avoit été promis par l'accommodement, ne laissa pas de se mettre à la tête du parti pour se rendre plus considérable. La chose en vint à un grand éclat, à l'occasion d'une querelle que le marquis de Jarzé eut dans le jardin de Regnard avec le duc de Beaufort pour les intérêts du cardinal; querelle où le duc de Candale, Bouthillier et quelques autres, se trouvèrent intéressés. Ce différend fut suivi de plusieurs appels sans combat, parce que le duc de Beaufort en évita les occasions par des raisons qu'on ne pouvoit attribuer à aucun défaut de courage, puisqu'il en avoit toujours témoigné dans toutes les rencontres générales et particulières. Le cardinal Mazarin, appréhendant que le feu qu'il venoit d'éteindre ne se rallumât, essaya de gagner tous les chefs du parti par divers moyens. Il fit offrir au duc de Longueville, par le prince de Marsillac, les mêmes honneurs du Louvre dont jouissoient les princes du sang: il s'assura par ce moyen du prince de Conti, qui ne faisoit rien que par les conseils de son beau-frère. Il n'oublia aucunes promesses pour mettre dans ses intérêts la duchesse de Montbazon, qui gouvernoit absolument le duc de Beaufort; il promit la surintendance des finances au président de Maisons, pour obliger Longueil, frère de ce président, à être de ses amis; enfin, il entra en négociation avec la duchesse de Chevreuse, qui étoit revenue de Bruxelles avec les marquis de Noirmoutier et de Laigues, pour chercher avec elle les moyens de contenter le coadjuteur, qui avoit beaucoup de déférence pour elle. M. le prince revint quelque temps après de son gouvernement de Bourgogne; et bien qu'il eût toujours dans le fond de l'âme les mêmes sentimens d'aigreur contre le cardinal Mazarin, il voulut achever son ouvrage et ramener ce ministre avec le Roi à Paris. Il disposa les esprits et tout se passa paisiblement. Leurs Majestés allèrent descendre au Palais-Royal, où elles reçurent les soumissions du coadjuteur et du duc de Beaufort.

Le cardinal Mazarin, jugeant qu'il n'avoit plus rien à craindre pour le dedans, songea aux affaires du dehors. Le changement qui venoit d'arriver en Angleterre lui donnoit de l'inquiétude: il ne savoit quelle forme prendroit le gouvernement, si les peuples se mettroient en république, ou si toute l'autorité demeureroit entre les mains de Cromwell, auteur de la révolution. Il étoit important de le découvrir et de savoir si les Espagnols prenoient des mesures avec le nouveau gouvernement pour faire une ligue contre la France. On me parla de ce voyage, et on me donna des instructions qui ne tendoient qu'à chercher tous les éclaircissemens nécessaires, sans avoir de caractère public, afin que, passant pour un simple voyageur, on se défiât moins de moi. Il est vrai qu'on joignit à mes instructions une lettre de créance pour Cromwell, pour pouvoir m'en servir au besoin. Aussitôt que j'eus reçu mes expéditions, je me rendis à Calais où je m'embarquai sur une frégate qui me passa à Douvres. Je pris la poste et j'arrivai le lendemain à Londres.

Quoique j'eusse vu la plus grande partie de l'Italie, et par conséquent tout ce que la nature et l'art peuvent présenter aux hommes de plus digne de leur curiosité, je trouvai de nouvelles beautés en Angleterre. Elle ne compose qu'une seule île avec l'Ecosse, dont elle n'est séparée que par une chaîne de montagnes, et les anciens la nommoient l'île d'Albion. Ces deux royaumes ont eu pendant plusieurs siècles leurs rois particuliers; mais ils ont été réunis sous une même domination par le mariage de Jacques IV, roi d'Ecosse, avec Marguerite, fille aînée d'Henri VII, roi d'Angleterre, de qui sortit Jacques V, père de l'infortunée Marie Stuart, et aïeul de Jacques VI. Ce dernier hérita des couronnes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, après la mort d'Elisabeth, fille d'Henri VIII et d'Anne de Boulen. L'Irlande a toujours été dépendante de l'Angleterre depuis la conquête qu'en fit Jean-sans-Terre, et elle n'est séparée de l'Ecosse que par un bras de mer. C'est une île presque aussi grande que l'Angleterre, mais beaucoup moins cultivée et même déserte en divers endroits. L'île qui contient l'Angleterre et l'Ecosse est de forme triangulaire. Ses pointes sont le cap du Lezard à l'ouest, celui de Sandwich près de Douvres à l'est et le cap de Foug au nord. Son circuit est de dix-sept cents lieues; sa longueur, qui s'étend depuis le cap de Cornouailles jusqu'au cap de Dunesboad en Ecosse, peut être de deux cent soixante-dix de nos lieues; mais sa largeur est forte inégale. Du même cap de Cornouailles jusqu'à Douvres où, à la pointe de Kent, on compte environ cent trente lieues, et en d'autres endroits, comme en tirant vers Newcastle, il y a plus de vingt-cinq lieues de différence. La principauté de Galles, que les anciens nommoient Cornubie, est l'apanage des fils aînés des rois d'Angleterre, et ils commencent d'en jouir à l'âge de seize

ans. Cette province est à l'occident de l'île et peut en faire la huitième partie.

L'Angleterre, sans y comprendre cette principauté, est divisée en quarante et une provinces que les Anglois nomment *shires*, ou comtés. Elles sont possédées par les principales familles du royaume, à titres de duchés, de marquisats, de comtés, de vicomtés ou de baronies. Ces titres sont néanmoins attachés à la personne et ne sont pas héréditaires. Il dépend du Roi de faire comte ou marquis d'une de ces provinces celui qu'il veut honorer de cette dignité, ou même de faire duc d'une terre celui qui n'en étoit que marquis. Il y a deux archevêchés en Angletere : Cantorbéry, qui est la primatie du royaume, et Yorck, avec seize évêchés, outre les quatre qui sont dans la principauté de Galles. Le pouvoir du roi d'Angleterre n'est pas absolu ni indépendant, comme les autres Etats : il ne peut faire aucune imposition ni de nouvelles lois que du consentement de son parlement, qui est composé des trois ordres du royaume. C'est lui seul qui a le pouvoir d'ajourner le parlement, et il peut le proroger ou le casser quand il veut. Ce parlement est divisé en deux chambres, la haute et la basse. Tous les pairs, tant ecclésiastiques que séculiers, ont entrée à la chambre haute. Les pairs ecclésiastiques sont les archevèques et les évêques ; les pairs séculiers sont les ducs, marquis, comtes, vicomtes et barons. La chambre basse est composée des députés des provinces et des principales villes du royaume. Ces députés élisent un orateur qui fait la fonction de président. Chaque chambre délibère séparément sur les matières qui lui sont proposées : lorsqu'elles sont d'accord, on dresse un résultat qu'on appelle *bill ;* mais il ne peut être publié et avoir force de loi qu'il n'ait été approuvé par le prince, qui se rend pour cet effet à la chambre des seigneurs, revêtu de ses habits royaux. Pour marque de son approbation, il ne fait que toucher le bill avec le bout de son sceptre. Le parlement fut institué en 1226 par Henri II.

Depuis la conversion des Anglois au christianisme, qu'on prétend remonter au temps des apôtres, la pureté de la foi s'y étoit conservée jusqu'au règne d'Henri VIII. Jean Wiclef y avoit cependant introduit ses erreurs sous le règne d'Edouard III ; mais la corruption n'avoit pas été universelle, et l'hérésie fut entièrement bannie du royaume. Henri VIII, piqué du refus qu'avoit fait Clément VII de consentir à son divorce avec Catherine d'Arragon, se sépara du Saint-Siége et se déclara chef de la religion : il y changea néanmoins peu de chose. Son fils Edouard VI fit de nouveaux réglemens. Marie rétablit la religion catholique, et sa sœur Elisabeth donna à la religion anglicane la forme qu'elle a aujourd'hui. Elle conserva une grande partie des cérémonies de l'Eglise romaine, mais elle fit bien des changemens dans le dogme. Ensuite beaucoup d'autres religions s'introduisirent en Angleterre, et l'exercice en fut permis, sans néanmoins donner la liberté à ceux qui les professeroient de faire leur service les portes ouvertes, ni de sonner les cloches pour appeler ceux de leur communion à la prière. Toutes ces sectes sont comprises sous le nom de non-conformistes. Les catholiques ont été les seuls à qui on n'a laissé aucune liberté de professer leur religion. Les sectes permises en Angleterre sont celles des presbytériens, qui diffèrent peu des calvinistes de Genève ; des indépendans, qui ne veulent aucune subordination dans l'Eglise, prétendant que chaque paroisse fait un corps complet ; des anabaptistes, qui réitèrent le baptême plusieurs fois ; des millenaires, qui sont une espèce d'indépendans ; des quakers ou trembleurs, qui n'admettent aucun culte extérieur, et veulent que tous les biens soient communs. Il y a deux célèbres universités en Angleterre, Oxford et Cambridge : elles jouissent de grands privilèges.

Si l'on en croit les vieilles chroniques, un peu suspectes sur ce point, Londres, capitale du royaume, fut bâtie l'an du monde 2945, c'est-à-dire 1108 ans avant la venue de Jésus-Christ, la même année que Salomon commença de faire travailler au temple de Jérusalem, pendant la vie du prophète Samuel, et 366 ans avant la fondation de Rome. Sa situation est fort agréable : elle est en partie dans un vallon spacieux rempli d'arbres presque toujours verts, et en partie sur une colline dont la pente est insensible. La Tamise, sur le bord de laquelle elle s'étend, y forme une espèce de croissant ; ce qui fait que toutes les maisons peuvent jouir de la commodité du fleuve. Bien qu'elle soit à soixante milles de la mer, les plus grands vaisseaux y montent à la faveur de la marée et l'on en voit presque toujours la Tamise couverte. Lorsque j'y arrivai, la plupart des maisons n'étoient que de bois, ce qui occasionnoit de fréquens incendies ; mais depuis l'embrasement qui arriva en 1666, on les a rebâties de pierre. On y voit quantité de belles places, dont tous les bâtimens sont d'une même symétrie. La principale est de King-Squarre ou la place Royale, qui renferme le Commun-Jardin, où se fait la promenade publique. Il y a dans la ville quatre-vingt-dix-sept paroisses et trente

dans les faubourgs. De toutes les églises de Londres, la plus belle est la cathédrale, dédiée à saint Paul et bâtie au lieu le plus élevé. On va de la ville au faubourg de Holborn par un pont de pierre, sur lequel il y a de fort belles maisons des deux côtés.

Westminster est tellement joint à Londres, que, bien que leur juridiction soit séparée, ils ne peuvent passer que pour une même ville. Un des plus beaux édifices de celle-ci est l'abbaye, qui étoit desservie autrefois par des religieux de l'ordre de saint Benoît : la reine Elisabeth les ayant chassés, en fit une église collégiale. Le palais qui touche à cette abbaye étoit la résidence des rois et ils y tenoient leur parlement. Sous le règne de Henri VIII, une partie de ce palais fut brûlée, et ce qui resta entier fut réservé pour la séance des deux chambres du parlement et des autres cours de justice. Le palais de Withehall n'est pas fort éloigné de celui de Westminster : c'est dans celui-là que les rois avoient coutume de loger, et il étoit alors occupé par Cromwell. Il ne paroît pas beaucoup par dehors, mais il est fort commode en dedans. Il est accompagné d'un grand parc où tout le monde va se promener. De l'autre côté de cet enclos il y a un autre palais qu'on appelle Saint-James, où logent ordinairement les princes et les princesses du sang.

On trouve à quelque distance de la ville, en suivant les bords de la Tamise, le palais de Sommerset-House, bâti par Edouard Sommerset, oncle d'Edouard VI. Ce palais regarde le faubourg de Soutwerck, qui en est séparé par la rivière et où l'on va par le pont. Il y a encore trois maisons royales à quelque distance de la ville : Hampton-Court qui en est à douze milles, Windsor à vingt-cinq et Newmarket à cinquante. L'Ecosse, appelée par les Romains *Caledonia*, est bornée au nord par les Orcades, à l'est par les Hébrides et par l'Irlande ; à l'ouest elle regarde l'Allemagne, et au sud elle tient à l'Angleterre. Sa longueur est de deux cent soixante-sept milles, sa largeur de quatre-vingt-dix, et son circuit de six cents. Elle a son parlement comme l'Angleterre, composé des trois états. Elle a aussi deux archevêchés : Saint-André qui a la qualité de primat, et Glascow ; mais il n'y a que douze évêchés. On y souffre les mêmes religions qu'en Angleterre ; mais le nombre des presbytériens y excède beaucoup celui des conformistes, qui font profession de la religion anglicane. Le royaume est divisé en comtés, dont chacun envoie son député au parlement ; il y a aussi soixante-six villes ou bourgs qui ont le même droit. Edimbourg est la ville capitale du royaume : il y a un vieux château, qui n'est considérable ni par son architecture ni par sa force. Le nord de l'Ecosse est rempli de rochers et de forêts, et les peuples y sont fort sauvages. Il y a quatre universités en Ecosse : à Saint-André, à Glascow, à Edimbourg et à Aberdeen. L'Irlande, connue des anciens sous le nom d'Hibernie, est une île d'un quart plus petite que l'Angleterre et d'un tiers plus grande que l'Ecosse. Elle regarde l'Angleterre à l'est, l'Espagne au sud, à l'ouest la mer Océane et au nord l'Ecosse. Les géographes disent que sa figure est ovale ; qu'elle a quatre cents milles de long et deux cents de large. Il est difficile de juger de son circuit, à cause de l'inégalité de son terrain. Les uns lui donnent douze cents milles de tour et les autres mille seulement. Elle est divisée en quatre provinces : celle de Munster ou du midi, celle de Leinster ou du levant, celle de Connaught ou de l'occident, et celle d'Ulster ou du septentrion. Ces provinces sont divisées en plusieurs comtés, et il y a un parlement comme dans les deux autres royaumes. La religion catholique y est la dominante ; mais il ne laisse pas d'y avoir beaucoup de protestans. On y comte quatre archevêchés : Armagh, Dublin, Cashel et Tuam, avec dix-neuf évêchés. Le vice-roi y a une autorité peu différente de celle du Roi même. Il y a trois tribunaux dans ce royaume : la cour du banc du Roi, qui juge les procès criminels comme en Angleterre ; la cour des plaidoyers communs pour les causes civiles, et la chambre de l'échiquier, qui connoît de toutes les matières de finances. Dublin, où il y a une fort belle université, est la capitale du royaume : elle n'est pas forte et ne peut résister à ceux qui sont maîtres de la campagne. J'ai cru qu'on ne seroit pas fâché que je donnasse une idée du royaume de la Grande-Bretagne, et ce crayon, selon moi, ne sera pas inutile pour l'éclaircissement de ce que j'ai à dire des révolutions qui y sont arrivées.

Dès que je fus arrivé à Londres, je m'informai des motifs qui avoient obligé les peuples des trois royaumes à se révolter contre leur prince légitime, afin de pouvoir raisonner avec plus de certitude sur le gouvernement actuel : voici ce que j'en pus apprendre. L'hérésie s'étoit introduite en Ecosse presque aussitôt qu'en Angleterre, à cause du grand commerce qu'il y avoit entre les deux peuples. Le comte de Murray, qui étoit régent de l'Ecosse pendant la minorité de Jacques VI, fils de Marie Stuart et du duc de Lenox (1) son second mari, dépouilla

(1) Henri Stuart-Darnley.

toutes les églises de leurs biens, et les distribua aux plus grands seigneurs du royaume, pour les attacher davantage à ses intérêts. Quand les seigneurs furent en possession de ces terres, ainsi que du droit de régale et des dixmes qui en dépendoient, ils les firent valoir avec insolence, refusant de donner au clergé les appointemens qui lui appartenoient et traitant leurs vassaux comme des esclaves : ce désordre continua jusqu'à la mort de Jacques VI. Charles I^er^, son fils, qui en avoit reçu diverses plaintes à son avènement à la couronne, résolut de remédier à ces abus. Après qu'il eut été sacré à Edimbourg, il jugea à propos de retirer ces terres et ces droits aliénés, dont les possesseurs n'avoient d'autres titres que l'usurpation. Il entreprit de le faire d'abord par un acte de révocation ; mais cette voie paroissant trop longue, il fit expédier une commission pour assigner ceux qui jouissoient des régales et des dixmes, et les obliger à rapporter leurs titres. Les seigneurs qui les avoient usurpées résolurent de tout hasarder plutôt que de les rendre, et pour engager le peuple dans leurs intérêts, ils se servirent du prétexte de la religion.

Le roi Jacques (1), après la mort de la reine Elisabeth, avoit eu dessein de rendre l'Eglise d'Ecosse conforme à celle d'Angleterre, tant pour le gouvernement extérieur que pour la liturgie. Il avoit tellement avancé cette affaire, qu'il avoit établi l'épiscopat en Ecosse, et nommé treize évêques pour remplir autant d'évêchés. Les guerres dans lesquelles il se trouva engagé sur la fin de son règne, l'empêchèrent de mettre la dernière main à cet ouvrage. Le Roi son fils voulut suivre le même plan ; mais comme c'étoit une affaire qu'il falloit conduire avec beaucoup de ménagement pour ne pas effaroucher les esprits, il crut qu'il étoit nécessaire avant toutes choses de faire passer dans le parlement de ce royaume un acte portant ratification de tout ce qui avoit été fait par son père, et d'introduire ensuite la liturgie anglicane. Il trouva de grandes difficultés dans l'exécution de ce projet, et il fournit aux usurpateurs des biens de l'Eglise le prétexte qu'ils cherchoient pour se maintenir dans leur usurpation : ils ne firent néanmoins éclater leur dessein qu'après le départ de Sa Majesté Britannique.

Ces seigneurs, pour parvenir à leur but, firent agir les presbytériens, qui étoient les plus intéressés au changement qu'on vouloit faire dans les cérémonies de l'Eglise. Leurs ministres ne manquèrent pas d'insinuer aux peuples que le dessein du Roi étoit d'introduire dans ce royaume les superstitions de l'Eglise anglicane, de le réduire en province, et de les gouverner par des députés comme les Irlandois. Les presbytériens, prévenus qu'on vouloit gêner leurs consciences et opprimer leurs libertés, devinrent capables de tout ce qu'il plut aux seigneurs de leur inspirer. On vit quelque temps après paroître quelques livres séditieux, où l'on exagéroit, dans les termes les plus propres à soulever les esprits, le dessein que le Roi avoit de changer le gouvernement et la religion. On y insinuoit adroitement qu'il prétendoit rétablir le papisme par complaisance pour la Reine. L'esprit de révolte passa de l'Ecosse en Angleterre : les puritains des deux nations ne faisant qu'un corps, se communiquèrent leurs résolutions et ne firent plus rien que de concert.

A ces considérations il s'en joignit encore une autre : le Roi avoit établi un nouveau droit pour l'entretien des vaisseaux qu'il avoit fait équiper dans tous les ports de son royaume, afin de s'opposer aux entreprises des Hollandois, qui avoient usurpé la souveraineté de la mer dans la Manche et ailleurs, et qui prétendoient justifier cette usurpation par une espèce de manifeste. Les peuples, sans considérer que c'étoit à la faveur de cet armement que l'Angleterre avoit repris la souveraineté de la mer, que le commerce étoit augmenté, et que l'Etat étoit enrichi, s'opposèrent insolemment au paiement de l'impôt. Ce fut un des principaux prétextes dont se servirent les presbytériens pour exciter la révolte, quoique cette imposition eût été approuvée d'une voix unanime par la chambre de l'échiquier.

Les troubles commencèrent en Ecosse, où les esprits étoient plus disposés au soulèvement. Les évêques de ce royaume n'avoient pas d'aversion pour la liturgie angloise ; mais ils souhaitoient en avoir une particulière, afin de ne paroître pas dépendans de l'Eglise anglicane. Ils en composèrent une qui, ayant été approuvée par les évêques anglois que le Roi avoit nommés pour l'examiner, fut renvoyée en Ecosse pour servir aux églises de ce royaume. On en fit la lecture le 23 juillet 1637 ; ce qui excita une sédition dans Edimbourg, et donna lieu aux seigneurs qui possédoient les biens de l'Eglise de faire éclater leur mauvaise volonté. Ces factieux, profitant de l'émotion populaire, engagèrent le reste de la nation dans une ligue solennelle pour l'extirpation de l'épiscopat. Le Roi, voulant apaiser ces troubles dans leur naissance, ordonna la suppression de la nouvelle liturgie, et défendit de rien innover dans la religion. Quoique cet édit dût satisfaire les mécon-

(1) Jacques I^er^.

tens s'ils n'eussent eu d'autre objet que le bien public, comme ils couvroient leurs intérêts de celui de la religion, ils voulurent qu'on abolît l'épiscopat, sans considérer qu'ils entreprenoient sur les droits du souverain.

Le Roi ayant appris le procédé des mécontens, dépêcha en Ecosse le comte de Traquair, grand trésorier. Ce seigneur se rendit à Stirling, où les mécontens étoient assemblés, et les obligea de se séparer. Le peuple en témoigna tant de ressentiment, qu'il auroit massacré l'archevêque de Saint-André, et les évêques de Gallowa et de Brecham, si le comte de Rothes et quelques autres seigneurs n'eussent pris soin de les faire sortir de Stirling. Les mécontens s'étant rassemblés à Edimbourg, ils conclurent cette dangereuse union appelée le *convenant*, par laquelle ils s'engagèrent à défendre la pureté de leur religion comme elle leur avoit été enseignée par leurs ancêtres; de pratiquer inviolablement ce qui avoit été réglé par le parlement de 1580, sous le règne de Jacques VI, et confirmé par le synode général de l'année suivante; d'observer exactement la discipline et la doctrine établies par Calvin dans les Eglises de Genève, de Zurich et de Montauban; de ne pratiquer aucunes cérémonies de la liturgie des évêques, et de ne point reconnoître leur juridiction; de rejeter toutes sortes de nouveautés; enfin de défendre, chacun dans sa profession, l'autorité du Roi, tant qu'il maintiendroit la religion et les priviléges du royaume, et de réformer leurs mœurs et celles de leurs familles, suivant les préceptes des apôtres.

Le Roi fut extrêmement irrité de ce *convenant;* et il envoya le marquis d'Hamilton en Ecosse pour le faire révoquer, comme une ligue séditieuse et criminelle. On se moqua des ordres du Roi, et le *convenant* fut approuvé de tout le monde, à l'exception des catholiques et de ceux qui suivoient le parti des évêques. Ainsi le royaume se trouva divisé en deux factions, composées des presbytériens et des épiscopaux. Le marquis d'Hamilton fit divers voyages d'Ecosse en Angleterre, toujours accompagné de quelque docteur, pour trouver les expédiens propres à réunir les esprits. Le Roi, d'autre part, relâcha de son autorité pour apaiser les mécontens; mais son indulgence, bien loin d'éteindre le feu, ne fit que l'allumer davantage. Tout ce qu'on put faire fut de convoquer par ordre de Sa Majesté, à Glascow, pour le 21 novembre 1638, un synode national, où le marquis d'Hamilton se trouva avec tout le conseil du royaume.

Il essaya d'y faire présider un évêque, et ne put l'obtenir de l'assemblée. Les *vocaux*, qui étoient la plupart presbytériens, élurent pour modérateur Alexandre Herinson, ennemi juré des épiscopaux. Le marquis d'Hamilton, voyant qu'il étoit impossible de rien gagner sur l'esprit des non-conformistes, qui étoient absolument résolus de ne pas reconnoître les évêques, cassa l'assemblée, en qualité de commissaires du Roi. Les presbytériens ne laissèrent pas de continuer leur séance, prétendant que le Roi n'avoit aucune autorité sur le clergé en matière de religion. Ils abolirent entièrement l'ordre épiscopal, et ils fulminèrent des anathèmes contre les évêques et contre tous ceux qui reconnoîtroient leur juridiction. Le Roi ayant eu avis de cette délibération, convoqua le parlement, dans l'espérance qu'il condamneroit une entreprise si téméraire; mais comme les presbytériens étoient les plus puissans, aussi bien que dans le synode, on y confirma le *convenant* et tout ce qui avoit été fait contre les évêques.

Le pape Urbain VIII, s'imaginant que la haine que les presbytériens témoignoient contre les épiscopaux lui pourroit donner quelque moyen de rétablir la religion catholique en Angleterre, dépêcha à la Reine, après avoir obtenu la permission du Roi, le comte de Rossetti en qualité de nonce. Quoique ce nonce fût déjà dans la prélature, il parut toujours à Londres en habit de cavalier, de peur d'effaroucher les protestans. Son voyage ne fut pas inutile aux catholiques, à qui Sa Majesté accorda la permission d'entendre la messe dans des chapelles particulières, nonobstant la rigueur des édits, dont il suspendoit l'exécution. Ils furent donc tolérés dans tout le royaume, en contribuant le tiers de leur revenu. Les presbytériens ne manquèrent pas de tirer avantage de cette indulgence, et ils joignirent à leur parti un grand nombre d'épiscopaux, qui crurent devoir travailler de concert avec eux à l'extirpation de la religion catholique.

Le Roi, voyant croître le mal tous les jours, résolut de recourir à la force; mais il trouva ce remède d'un usage plus difficile qu'il ne lui avoit paru d'abord. Il manquoit de deux choses sans lesquelles il lui étoit impossible de maintenir son autorité, d'hommes et d'argent. Les catholiques se voyant dans l'impuissance de mettre les troupes sur pied, firent un effort pour lui fournir au moins de l'argent; mais comme ce secours fut peu considérable, le Roi fit suppléer l'artifice au défaut de la force. Il publia qu'il attendoit dix mille hommes d'infanterie qui lui devoient arriver d'Irlande, et quelques régimens de cavalerie allemande que le prince palatin

avoit levés pour son service. Ce bruit produisit un effet contraire à ses desseins : les Ecossois se croyant perdus, bien loin de s'humilier, mirent tout en usage pour se défendre; et les Anglois, qui ont toujours eu de l'aversion pour les troupes étrangères, craignant que le Roi, s'il devenoit trop puissant, ne les dépouillât de leur liberté, ne se pressèrent point de seconder ses résolutions. Le Roi cependant ne laissa pas de lever une armée dont il donna le commandement au comte d'Arundel, seigneur catholique, et bon capitaine. Il fit aussi équiper une flotte qui devoit tenir la mer sous les ordres du marquis d'Hamilton. Il alla joindre son armée qui s'étoit assemblée dans la province d'Yorck; et pour intimider les Ecossois, il s'avança jusqu'à cinq lieues de Berwick. Il convoqua aussi l'arrière-ban; mais les gentilshommes anglois refusèrent de monter à cheval, disant qu'ils n'étoient obligés de prendre les armes que quand le royaume étoit attaqué par une puissance étrangère.

Le Roi étoit beaucoup plus fort que les mécontens; ce qui obligea Alexandre Lelé, leur général, homme artificieux, à faire quelques propositions d'accommodement. Le comte d'Arundel, qui le pénétra, fut d'avis de les rejeter, et de marcher aux ennemis; mais le Roi, qui étoit d'une humeur paisible, voulut les écouter. Le comte Lelé ne manqua pas de profiter du temps que lui donna cette négociation : il envoya demander du secours aux Hollandois et aux huguenots de France. Les Hollandois, qui avoient pris ombrage de ce que le roi d'Angleterre avoit marié sa fille avec le prince d'Orange, promirent de fournir de l'argent; et les huguenots de France s'obligèrent à faire passer des armes aux Ecossois. Lelé ne se contenta pas de chercher des secours étrangers, il tâcha de gagner les Anglois en leur faisant redouter le rétablissement des catholiques dans le royaume. Le Roi, qui ne soupçonnoit rien de la mauvaise intention de ses sujets rebelles, apporta tant de facilité à la paix, qu'elle se conclut à Berwick le 17 juin 1639. Ensuite il licencia ses troupes et reprit le chemin de Londres, sans avoir fait autre chose, avec une armée qui lui avoit coûté beaucoup à mettre sur pied, que rendre les Ecossois plus insolens en leur montrant sa foiblesse.

A peine eut-il posé les armes, que cette paix, qui n'étoit pas aussi sincère de la part de ses ennemis que de la sienne, fut désavouée par l'armée écossoise. On répandit plusieurs copies du traité, avec des réflexions peu honorables pour le Roi, et avantageuses au parti des mécontens. Les officiers du royaume d'Ecosse furent conservés et payés à l'ordinaire; mais l'ancienne forme de tenir le parlement fut changée, et les droits de la couronne usurpés. Le Roi ayant été averti de ces désordres, manda le vice-roi d'Irlande, qu'il savoit être fort attaché aux intérêts de sa personne, et le fit comte de Strafford. Il conféra avec lui des moyens de rétablir son autorité; et par son conseil il convoqua le parlement pour le 15 avril de l'année 1640, afin d'avoir pendant ce délai le temps de faire venir des troupes d'Irlande. En effet, il obtint des peuples de ce royaume la levée de huit mille hommes, avec l'argent nécessaire pour les entretenir; et cependant il se fournit d'artillerie et de munitions. Quelque temps après, le roi Charles surprit une lettre que les puritains d'Ecosse envoyoient à Sa Majesté Très-Chrétienne pour la prier de les assister, suivant l'ancienne alliance qui étoit entre les deux nations. Ce prince ne manqua pas de s'en servir pour rompre l'union des Anglois avec les Ecossois, en réveillant leur ancienne aversion pour les François; mais voyant que le parlement d'Angleterre ne prenoit pas feu à cette amorce, et ayant appris qu'il avoit passé un acte pour désavouer la guerre contre les Ecossois, ce prince le cassa le 5 mai 1640. Les membres de ce parlement, piqués de voir leurs mesures rompues, excitèrent les peuples à la révolte, et surent si bien prévenir les esprits qu'ils causèrent enfin dans Soutwarck une sédition publique qu'on eut beaucoup de peine à apaiser. Les Ecossois députèrent au Roi deux seigneurs, avec les lords Douglas et Barkley, pour se plaindre de ce qu'il avoit cassé le parlement d'Angleterre. Le Roi, surpris de cette insolence, les envoya prisonniers à la tour de Londres; ce qui ne servit qu'à aigrir les esprits encore davantage.

Le comte Rossetti, jugeant l'occasion favorable pour engager le Roi à se faire catholique, lui représenta que les épiscopaux ne lui étoient pas plus favorables que les presbytériens, et qu'il ne pouvoit rétablir la tranquillité dans ses Etats qu'en embrassant la véritable religion; que tous les catholiques prendroient les armes en sa faveur, s'il vouloit abjurer l'hérésie; que Sa Sainteté l'assisteroit d'argent, et porteroit tous les princes qui reconnoissoient le Saint-Siége à lui envoyer du secours. Le Roi, qui étoit trop timide pour faire une démarche si délicate, aima mieux tout céder à ses sujets que de s'opposer à leurs entreprises avec une fermeté digne du rang qu'il tenoit. Ainsi, au lieu de professer hautement les sentimens qu'il avoit

dans le cœur, il abandonna les catholiques aux protestans, croyant par cette foiblesse ôter aux derniers tout prétexte de révolte.

Les Ecossois, de leur côté, ayant appris l'emprisonnement de leurs députés, voyant d'ailleurs tous leurs vaisseaux arrêtés dans les ports d'Angleterre et d'Irlande, tandis que la garnison du château d'Edimbourg commençoit de commettre des hostilités contre la ville, jugèrent qu'il étoit nécessaire de pourvoir à leur sûreté. Ils levèrent un corps d'armée de dix-huit mille hommes, dont ils donnèrent le commandement au général Lelé; ils assiégèrent le château d'Edimbourg, qu'ils prirent le premier de septembre 1640; et ils assemblèrent un parlement qui cassa les édits du Roi et les arrêts de son conseil. Ils défendirent de donner le nom de rebelle à qui que ce soit, à moins qu'il n'eût été condamné par le parlement ou par les juges ordinaires, et convaincu d'avoir violé les lois du royaume. Enfin ils arrêtèrent que l'armée seroit toujours suivie d'un *comité*, c'est-à-dire d'un certain nombre de commissaires qui représenteroient le parlement.

Le Roi, informé de toutes ces démarches, avoit assemblé son armée dans la province d'Yorck, et en avoit donné le commandement au comte de Stafford, vice-roi d'Irlande. Les Ecossois, dont l'armée s'étoit accrue jusqu'au nombre de trente mille hommes, passèrent la Twede, qui sépare les deux royaumes, malgré la vigoureuse résistance de ceux que le comte de Strafford avoit détachés pour leur disputer le passage. Les Ecossois, devenus plus fiers par ces premiers avantages, attaquèrent la riche ville de Newcastle, qu'ils emportèrent dans peu de jours, ainsi que deux forts qu'on avoit bâtis sur la Tyne. A ces nouvelles, le Roi se rendit en diligence à Yorck; et, sans songer que la noblesse angloise favorisoit sous main les rebelles d'Ecosse, il convoqua l'arrière-ban d'Angleterre pour le 20 septembre. Ce prince, au lieu de montrer de la fermeté et de combattre les Ecossois, se laissa persuader encore une fois d'entrer en négociation avec eux. Il consentit à mettre l'affaire en arbitrage, et à laisser régler le différend qu'il avoit avec ses sujets par des commissaires des deux nations. La ville de Rippon, près de Newcastle, fut choisie pour le lieu de la conférence. Les Ecossois y envoyèrent seize députés conduits par le comte de Landon, et les Anglois un pareil nombre. Comme ils étoient tous d'accord pour ruiner l'autorité royale, ils convinrent bientôt des conditions du traité. Il portoit qu'il y auroit suspension d'armes pour deux mois, pendant lesquels on paieroit à l'armée écossoise douze mille livres par jour; et qu'en cas qu'on manquât d'y satisfaire, il seroit permis aux troupes de s'en faire payer sur les revenus royaux des comtés de Northumberland, de Westmoreland et de l'évêché de Darham, où elles se mettroient en quartier d'hiver. Le Roi représenta au parlement d'Angleterre, qui s'assembla le 5 novembre 1640, combien ce dernier accommodement étoit préjudiciable à sa réputation, et demanda qu'on lui aidât à punir ces sujets rebelles. Le parlement, au lieu de lui accorder une chose si juste, pourvut à la subsistance de l'armée d'Ecosse, tant pour s'en servir à forcer ce malheureux prince à lui accorder des choses entièrement contraires à son honneur et à ses intérêts, que pour lui ôter les moyens de résister à ses entreprises contre l'autorité royale. Il fit emprisonner ses deux plus fidèles ministres, Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, et le comte de Strafford. Il vouloit aussi faire arrêter le chevalier Feinch, garde-des-sceaux, et le chevalier Windhemt, secrétaire d'Etat; mais ces deux ministres en ayant été avertis, se sauvèrent, le premier en Hollande, et le second en France. Le parlement rappela en même temps Henri Burton, ministre presbytérien, Jean Bastwich, médecin, et Guillaume Prinn, que le Roi avoit relégués dans les îles de Silly, de Guernesey et de Jersay, pour avoir composé des libelles séditieux. Ces trois hommes entrèrent dans Londres aux acclamations du peuple, avec un cortége de plus de soixante carrosses qui étoient allés au devant d'eux.

La chambre basse poussa si loin son insolence, qu'ayant surpris des lettres de la Reine par lesquelles elle demandoit des secours étrangers, elle mit en délibération si on lui feroit son procès. Cette princesse en ayant été avertie, envoya un gentilhomme au parlement pour s'excuser, et remontrer qu'elle n'avoit eu d'autre intention que de mettre en sûreté la personne du Roi son époux. La chambre haute envoya prier Sa Majesté de lui expliquer quels traités on prétendoit qu'elle avoit faits contre la liberté du royaume. Le Roi, pour éviter les suites fâcheuses qu'auroit pu avoir une information, répondit qu'il n'avoit rien fait contre les lois du royaume ni contre la liberté publique, et qu'il en prenoit à témoins Dieu et les hommes. Le parlement ne manqua pas de tirer avantage de la réponse de ce prince, qui par là sembloit le reconnoître pour juge, et il sut s'en prévaloir en temps et lieu. Le peuple, qui voyoit la majorité royale méprisée par le parlement, voulut arrêter le nonce et investit sa maison; mais il

trouva moyen de se sauver dans le palais que le Roi avoit donné à Marie de Médicis, reine de France, mère de Louis XIII, lorsqu'elle s'étoit retirée en Angleterre après sa disgrâce. La populace, trop animée pour respecter un pareil asile, voulut enforcer les portes du palais, et enlever le nonce; mais les gardes que le Roi lui avoit donnés écartèrent la canaille. Quelques jours après, le comte Rossetti trouva moyen de sortir de Londres et de passer en Flandre par l'entremise de l'ambassadeur de Venise. Le Pape le fit cardinal pour récompense de ses services, et l'envoya ensuite légat en France.

Il n'y avoit point d'artifices dont le parlement ne se servît pour se rendre absolu. Il demanda au Roi d'approuver une loi par laquelle il seroit dit que le parlement ne pouvoit être cassé ni se séparer que du consentement des deux chambres, et qu'il seroit assemblé de trois ans en trois ans. Le Roi lui accorda tout, dans le dessein de se le rendre plus favorable; mais ce fut une porte ouverte pour en obtenir d'autres choses encore plus contraires à son autorité. On accusa de jeunes gentilshommes d'avoir voulu tirer de la tour de Londres le comte de Strafford et le mettre en liberté. Quelques-uns des accusés ayant été arrêtés et interrogés par des commissaires du parlement, avouèrent que leur dessein étoit de faire avancer l'armée du Roi jusqu'aux portes de Londres pour intimider cette compagnie, et de délivrer le comte, afin qu'il pût faire passer en Angleterre huit mille Irlandois, tous catholiques, pour se joindre aux troupes de Sa Majesté. Les plus judicieux connurent aisément que tous ces faits étoient supposés, et que c'étoit un artifice du parlement pour perdre le comte, contre lequel on n'avoit pu trouver de charges.

Après qu'on eut achevé les informations, on le fit venir dans la salle des pairs le 6 avril 1641; mais il s'y défendit si bien, que les communes furent obligées d'abandonner les procédures commencées contre lui, et d'en faire une nouvelle pour le convaincre de haute trahison. Pour y réussir plus facilement, ils dressèrent, le 3 de mai, une association peu différente du *convenant* d'Ecosse. La chambre, par cet acte, s'obligeoit à défendre le pouvoir et les priviléges du parlement, ainsi que les droits et la liberté des peuples, et à employer toute son autorité pour faire punir, suivant l'exigence des cas, tous ceux qui, par force, par adresse, par conspiration, par conseil, ou autrement, feroient quelque chose au contraire. Après que les communes eurent visé cette association, dont les termes tendoient à mettre le comte de Strafford au nombre des coupables, elles l'envoyèrent à la chambre des pairs qui lui donnèrent leur approbation. On se servit ensuite de la déposition des gentilshommes arrêtés à l'occasion de ce comte, pour prouver qu'il avoit contrevenu à l'acte d'association, auquel on donnoit un effet rétroactif. On dressa sur ce fondement sa condamnation; et après l'avoir fait signer par les membres de la chambre haute, on obligea le Roi de l'approuver. Cette sentence ayant été lue au comte de Strafford, qui n'étoit coupable que d'avoir été fidèle à son prince, on lui fit trancher la tête le 30 mai.

Le parlement, après s'être défait du seul homme qui pouvoit s'opposer à ses desseins criminels, ne songea plus qu'à s'unir étroitement avec les mécontens d'Ecosse, qui de leur côté y apportèrent toutes les facilités possibles. Le parlement dressa l'acte d'union avec leurs commissaires; et il leur accorda trois cent mille livres sterling, sous prétexte de dédommagement, mais en effet pour les rendre par cette libéralité entièrement dépendans des volontés de la compagnie. Après cela le parlement ne garda plus de mesure avec le Roi; et pour montrer qu'il ne reconnoissoit plus son autorité, il remit entre les mains des shérifs le pouvoir de le convoquer, bien que ce fût un des plus beaux droits de la couronne. Il abolit l'impôt du tonnage et du pondage, qui avoit été établi pour l'entretien des navires; il révoqua la juridiction des mines d'étain de Cornouailles; il priva le Roi du pouvoir de faire faire de la poudre à canon, et fit plusieurs actes contre l'autorité du conseil privé, contre la cour et la chambre étoilée, contre la juridiction des cours ecclésiastiques et contre les présidiaux établis depuis long-temps dans la province d'Yorck et sur les frontières du pays de Galles. Enfin, pour dépouiller entièrement le Roi de toute sa puissance, le parlement lui fit signer deux actes, l'un par lequel il excluoit les évêques de la chambre des pairs, et l'autre par lequel il renonçoit à la liberté de lever des soldats pour sa défense et pour celle du royaume.

Le Roi, pour s'affranchir de la tyrannie du parlement, s'en retourna à Londres. Il y fut reçu avec de grandes acclamations du peuple, qui commençoit à se lasser de l'insolence de cette compagnie. Ce prince, voulant entretenir les bourgeois de cette ville dans la bonne volonté qu'ils lui témoignoient, traita les principaux dans son palais de Hampton-Court, et en fit plusieurs chevaliers. Sur l'assurance qu'il crut avoir de leur fidélité, il envoya ordre au parlement de lui remettre entre les mains milord

Hollis, fils puîné du comte de Claire, et les chevaliers de Hassevig, Pim, Hampden et Strode, membres de la chambre basse, qu'il déclaroit être coupables de haute trahison. Ce n'étoit pas sans raison qu'il vouloit faire punir ces cinq députés; c'étoient eux qui inspiroient aux communes tous les sentimens séditieux qu'elles avoient fait paroître depuis l'ouverture du parlement. Sur le refus que fit la compagnie de les délivrer à ceux qui étoient porteurs des ordres du Roi, Sa Majesté alla en personne les demander aux communes, qui les firent cacher. Huit jours après on les fit crier à son de trompe, et leurs biens furent confisqués. La chambre basse s'en plaignit comme d'une contravention à ses priviléges. Les communes, appréhendant que le Roi ne reprît insensiblement son autorité, lui demandèrent qu'il leur remît entre les mains la tour de Londres, avec le commandement de la flotte, ainsi que toutes les places fortes, ce qui embrassoit toutes les forces du royaume : à ces conditions, elles promirent de lui rendre l'obéissance qu'elles lui devoient. Le Roi, jugeant par des propositions si insolentes ce qu'il avoit à craindre du parlement d'Angleterre, résolut de passer en Ecosse, où il croyoit trouver plus de fidélité et de soumission.

Pendant que Sa Majesté se préparoit à ce voyage, la chambre basse accusa douze évêques d'avoir voulu renverser les lois fondamentales du royaume. Jean Williams, archevêque d'York, les évêques de Durham, de Conventry, de Lichtfied, de Norwich, de Saint-Asaph, de Bath, d'Heresfort, d'Oxford et d'Ely, furent envoyés à la tour; et les évêques de Glocester et de Petersborough eurent chez eux des gardes.

Enfin le Roi partit, et il mena avec lui Charles-Louis, comte palatin, son neveu, fils de Frédéric V, qui s'étoit voulu faire roi de Bohême. Il fut reçu par les Ecossois avec de grandes marques d'affection, et même le comte de Lelé vint de la part des mécontens assurer Sa Majesté de leur obéissance. Le Roi tira bon augure de ces commencemens; et ayant convoqué son parlement, il parla contre l'insolence des Anglois avec beaucoup de vigueur. Le parlement d'Angleterre, appréhendant que le Roi ne prît de trop étroites liaisons avec les Ecossois, et qu'il ne rompît la ligue des deux nations, employa l'artifice pour le retirer d'entre leurs mains. Il lui envoya des députés pour le prier de revenir à Londres; mais ils ne reçurent d'autre réponse, sinon que Sa Majesté ne pouvoit sortir de l'Ecosse qu'elle n'eût pacifié les troubles du royaume. Cette compagnie n'ayant pu rien gagner du côté du Roi, s'adressa aux Ecossois, et fit courir le bruit que Sa Majesté avoit dessein de faire massacrer dans son palais les seigneurs de ce royaume qu'il croyoit avoir le plus contribué à la dernière révolte. Quoique ce bruit fût sans fondement, le marquis d'Hamilton ne laissa pas d'y ajouter foi : il demanda au Roi la permission de se retirer; et tout ce que ce prince put faire pour lui marquer de l'amitié et de la confiance ne fut point capable de le rassurer. Après avoir informé le comte Lelé des motifs de sa retraite pour lui inspirer la même défiance, il alla à un de ses châteaux, où il assembla des troupes. Sur cette nouvelle, toute la noblesse du pays se rendit auprès du Roi. Le comte Lelé, à la vue de cette noblesse, remontra au Roi qu'il ne devoit pas entrer dans le parlement avec un si grand cortége, de peur de lui donner de l'ombrage; et le prince, par un excès de sécurité, voulut bien renvoyer toute sa suite. Il prit sa place dans la chambre haute, et se plaignit hautement de ce que le marquis d'Hamilton, sur un soupçon supposé, vouloit porter les peuples à la révolte. Le parlement condamna la conduite de ce seigneur, et promit à Sa Majesté d'en faire justice. Le marquis d'Hamilton ayant appris que les esprits n'étoient pas bien disposés en sa faveur, fit demander un sauf-conduit à Sa Majesté, et l'ayant obtenu, il revint à la cour. Le Roi, qui jusque là avoit eu sujet de se louer du parlement, lui demanda quelque secours pour réduire l'Angleterre; et n'en ayant pu rien obtenir, il s'en retourna à Londres.

Les Irlandois, qui avoient connu la foiblesse du Roi par la conduite qu'il avoit tenue avec les Ecossois, crurent l'occasion favorable pour bannir l'hérésie de leur île. Ils prirent les armes, se saisirent des villes et des forteresses; et s'étant mis en campagne, ils envoyèrent des députés à Sa Majesté pour lui demander l'exercice libre de la religion catholique. Ils passèrent au fil de l'épée, ou firent mourir dans les supplices, plus de cent cinquante mille Anglois qui s'étoient établis en Irlande; et quoique leur dessein ne fût que de se défendre des protestans pour n'avoir qu'une religion dans leur île, ils n'épargnèrent pas même les troupes des garnisons. Ils enveloppèrent dans ce carnage plus de huit mille catholiques, dont le seul crime étoit d'être Anglois. Ils se préparèrent à soutenir leur révolte par les armes, et se répandirent dans la campagne, où ils brûlèrent toutes les maisons des protestans. On accusa l'ambassadeur d'Espagne d'avoir fomenté cette révolte, sur ce que la plupart de ses officiers étoient Irlandois. Ouel,

chef des rebelles, étoit fort attaché à la maison d'Autriche ; et quatre régimens que le Roi Catholique faisoit lever en Irlande pour les envoyer aux Pays-Bas avoient pris le parti des mécontens. Les Ecossois, au premier bruit de cette révolte, envoyèrent offrir leurs services au parlement d'Angleterre, pour lui aider à réduire les Irlandois, qu'ils croyoient suscités par le Roi. Les rebelles de leur côté, pour justifier leur soulèvement, mirent au jour un manifeste par lequel ils déclaroient qu'ayant vu les presbytériens s'emparer de l'autorité royale dans les deux royaumes, ils avoient cru devoir prendre les armes pour empêcher qu'on ne professât en Irlande d'autres religions que la catholique et l'anglicane, et pour en bannir le calvinisme. Ils prétendoient qu'on laissât aux évêques et aux prêtres leurs revenus ; qu'on rendît à ceux de cette religion, en nature ou en valeur, les biens qu'on leur avoit ôtés sous le règne d'Elisabeth : ils vouloient de plus ne recevoir en Irlande aucune colonie d'Anglois ou d'Ecossois protestans, ne dépendre que du Roi, du parlement et du conseil privé d'Irlande, et ne relever en aucune manière de ceux d'Angleterre et d'Ecosse.

La nouvelle de cette révolte ayant été portée en Angleterre, tous les protestans résolurent de courir à la vengeance. Ceux qui n'étoient pas en état de servir de leurs personnes offrirent leur bien pour l'entretien de l'armée, et les autres coururent en foule pour s'enrôler. Le Roi, qui étoit alors à Yorck, écrivit au parlement qu'il étoit résolu de passer en personne en Irlande pour châtier les rebelles ; mais comme le parlement d'Angleterre croyoit le Roi plus favorable aux catholiques qu'aux protestans, il ne voulut pas lui confier sa vengeance.

Le Roi, craignant que les presbytériens, qui paroissoient les plus animés, ne se saisissent des armes et des munitions dont il avoit fait un magasin à Hull dès le commencement de la révolte des Ecossois, s'y rendit en diligence ; mais le chevalier Jean Hotham, à qui la chambre basse avoit donné la garde de la ville, lui en refusa l'entrée. La noblesse d'Yorck, qui avoit conseillé ce voyage au Roi, entra dans son juste ressentiment et se rendit auprès de lui en grand nombre, pour lui aider à contraindre Hotham par la force à lui rendre obéissance. Le parlement en ayant eu avis, déclara ces gentilshommes rebelles. Il se servit de ce prétexte pour faire la guerre au Roi : il fit prendre les armes aux bourgeois de Londres et aux peuples de la campagne ; il mit sur pied des régimens de cavalerie et d'infanterie, fit équiper une puissante flotte, leva de grandes sommes et nomma des généraux. Le comte de Warwick eut le commandement de l'armée de mer, et le comte d'Essex de celle de terre. La flotte passa en Irlande ; et ayant surpris les catholiques au dépourvu, en fit un grand carnage : plus de quatre-vingt mille hommes furent passés au fil de l'épée.

Au bruit de ce grand armement, le Roi partit d'Yorck, se rendit à Nottingham, où il fit déployer son grand étendard pour obliger ses fidèles sujets à se rendre auprès de sa personne, et se mit en campagne. Il vit avec satisfaction ses forces s'accroître à mesure qu'il s'avançoit ; et il reçut même à Stropshire un renfort considérable qui lui arriva de la principauté de Galles. Lorsqu'il se vit à la tête d'une armée puissante, et bien fournie d'artillerie et de munitions que la Reine sa femme lui avoit envoyées d'Hollande, il prit le chemin de Londres. Le baron d'Iarchkin le joignit sur sa route avec trois mille Irlandois ; mais ayant reçu quelques mécontentemens, il se retira avec ses troupes. Le Roi étant entré dans le comté de Warwick, apprit que l'armée du parlement étoit campée dans la vallée du Cheval-Rouge, près d'Edgehil, et il résolut de lui donner bataille. Le combat fut extrêmement opiniâtre, et ce prince y fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand capitaine. La perte fut égale des deux côtés, et chaque parti s'attribua la victoire. Le Roi y perdit cinq mille hommes, et entre autres le baron d'Aubigny, frère du duc de Lenox, et le comte de Lindsey, qui fut blessé à mort dans le combat ; mais il gagna soixante-dix drapeaux avec sept pièces de canon, et il demeura maître du champ de bataille. Le lendemain, le prince Robert, frère du prince palatin, avec un détachement de l'armée du Roi, donna la chasse au comte d'Essex, qui se retiroit dans le château de Warwick, et lui enleva vingt-cinq chariots de bagages.

La Reine, qui avoit passé en Hollande avec les princes ses enfans dès le premier temps des troubles, vint trouver le Roi au commencement de l'année 1648, et elle prit terre à la baie de Barlington, dans la province d'Yorck. Elle amena au Roi, son époux, un secours assez considérable d'hommes, d'argent et de munitions. Le parlement avoit mis des troupes en campagne pour enlever cette princesse ; et n'ayant pu y réussir, il lui fit son procès. Il l'accusoit d'avoir fomenté la révolte d'Irlande, d'avoir voulu rétablir en Angleterre la religion catholique et détruire la protestante. Le conseil du Roi jugea à propos de la faire passer en France,

de peur d'exposer sa personne ; elle s'embarqua à Lindinwith ; et après avoir été long-temps poursuivie par les vaisseaux du parlement, elle aborda heureusement en Bretagne.

Après le départ de cette princesse, le Roi divisa son armée en deux corps ; il en donna un à commander au comte de Newcastle qui, étant passé dans le nord d'Angleterre, se rendit maître de toutes les places, à l'exception de Hull. Sa Majesté, avec le reste des troupes, accompagnée des princes Robert et Maurice, ses neveux, réduisit sous son obéissance Bristol, Excester, le port et la ville d'Yarmouth, et toutes les places importantes en tirant à l'ouest, hors les ports de Lina et de Plimouth ; de sorte qu'il se vit entièrement maître des comtés de Wiltz, de Dorset, de Sommerset, de Devon et de Cornouailles. Le parlement fut si épouvanté de la rapidité des conquêtes du Roi, que si ce prince eût marché droit à Londres, il n'auroit trouvé personne qui lui eût résisté ; mais il tourna malheureusement du côté de Glocester, qu'il assiégea et ne put prendre, le comte d'Essex étant venu au secours. Il est vrai qu'il poursuivit si chaudement ce comte lorsqu'il voulut retourner à Londres, qu'il l'obligea d'en venir aux mains dans un lieu désavantageux, lui tailla en pièces son infanterie et le contraignit de se sauver avec précipitation.

Le Roi, après cette victoire, alla à Oxford ; il y manda les deux chambres du parlement, qui s'y rendirent ; mais elles ne voulurent rien faire en faveur de Sa Majesté, et lui firent des demandes si hardies qu'elle ne put les accepter. Il leur envoya le comte de Southampton pour leur déclarer que leurs prétentions étant entièrement préjudiciables à son autorité, il ne pouvoit faire pour leur satisfaction autre chose que de nommer des commissaires, afin de chercher ensemble les moyens de maintenir les droits de la couronne, la liberté de ses sujets, la religion protestante et les priviléges du parlement ; ce qui ne produisit aucun effet.

Cette compagnie ayant eu avis qu'Hotham vouloit livrer Hull au Roi, et qu'Alexandre Camez étoit en traité avec ce prince pour l'île de Saint-Nicolas qui commande Portsmouth, leur fit trancher la tête à tous deux, et même au fils du premier, qu'on accusoit d'y avoir quelque part. Après avoir pourvu à la sûreté de ces deux places, elle jugea à propos de rechercher le secours des Ecossois pour fortifier son parti. Elle leur fit offrir de se joindre à eux et de travailler à la réformation de l'église d'Angleterre sur le plan de la leur ; de partager ensemble tous les biens des évêques, et de sacrifier à leur haine l'archevêque de Cantorbéry, comme ils leur avoient déjà immolé le comte de Strafford. Les Ecossois, flattés par ces espérances, entrèrent en Angleterre au nombre de vingt mille hommes ; et s'étant emparés de Berwick, d'Alwich et de quelques autres places, ils mirent le siége devant Yorck. Ils furent joints par le comte de Manchester, qui commandoit les troupes des provinces confédérées ; et par le reste des forces de la province d'Yorck, sous les ordres du lord Fairfax.

Le Roi, à la première nouvelle du siége, détacha le prince Robert avec douze mille hommes pour aller au secours de cette place. Le prince Robert exécuta heureusement les ordres de Sa Majesté. Après avoir fait entrer un convoi dans Yorck, d'où il auroit pu se retirer sans combattre, il attaqua les ennemis avec beaucoup de vigueur. L'aile gauche de sa cavalerie poussa si chaudement leur aile droite, composée de la cavalerie de Fairfax et du corps de réserve des Ecossois, qu'elle la renversa sur l'infanterie, qui fut foulée aux pieds des chevaux ; mais la cavalerie de ce prince s'étant engagée trop avant à la poursuite des fuyards, et le reste de l'armée n'ayant point avancé pour la soutenir, les ennemis eurent le loisir de se rallier et de faire changer la face du combat. Ils firent quelques prisonniers de considération, et ils s'emparèrent du canon du prince Robert, qui, ne pouvant plus tenir la campagne, se retira en désordre à Bristol. Cette défaite causa la perte d'Yorck, qui se rendit aux vainqueurs le 16 juillet 1644 ; et sa perte fut suivie de celle de Newcastle, qui se rendit aux Ecossois le 19 octobre.

D'un autre côté, le comte d'Essex et le chevalier Guillaume Walter s'étant approchés d'Oxford avec leurs troupes, le Roi laissa la plus grande partie de son armée dans cette place pour la défendre, et se retira dans la principauté de Galles ; ce qui obligea ces deux généraux de partager leurs forces. Walter poursuivit le Roi, et le comte d'Essex tira à l'ouest, afin de remettre sous l'obéissance du parlement les provinces situées de ce côté-là. Le Roi fut averti de cette séparation, et il résolut de combattre Walter. Il retourna pour cet effet à Oxford par des chemins détournés ; et ayant pris la plus grande partie des troupes qu'il y avoit laissées, il alla chercher Walter qu'il rencontra à Copredy-Bridge. Il lui donna bataille et le battit ; ensuite il marcha contre le comte d'Essex qui avoit déjà pris quelques places dans les provinces occidentales. Il le poussa si vivement, qu'il l'obligea de s'embarquer dans une

chaloupe avec le chevalier Philippe Stapleton et d'abandonner son armée, qui se dissipa en très-peu de temps.

Cette honteuse fuite, ou un remords de conscience, porta le comte à remettre au parlement le bâton de général, et le commandement de l'armée fut donné au lord Fairfax. Comme ce dernier n'avoit jamais commandé en chef, on crut que ce changement ruineroit les affaires des rebelles; mais le contraire arriva, par la trop grande bonté du Roi. Aussitôt que le Roi fut arrivé à Tawisloch, comme il ne se voyoit plus d'ennemis en tête, il dépêcha un courrier aux deux chambres du parlement pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, et il offrit de nommer des commissaires pour travailler à l'accommodement. Cette proposition fut acceptée, et Wabridge fut le lieu choisi pour la conférence. Le Roi y envoya ses députés, et le parlement les siens, avec ceux des mécontens d'Ecosse; mais ces députés, après plusieurs séances, se séparèrent sans rien conclure, les parlementaires n'ayant eu d'autre dessein que de gagner du temps pour rétablir leurs forces.

La facilité du Roi fut fatale à l'archevêque de Cantorbéry, qui étoit demeuré prisonnier dans la tour. Les communes ayant repris cœur pendant la négociation, lui firent son procès pour contenter les Ecossois, et le déclarèrent coupable de haute trahison. La sentence fut confirmée par la chambre haute, qui n'étoit plus composée que de six seigneurs; et ce prélat eut la tête tranchée.

La guerre ayant recommencé, la division se mit dans l'armée des rebelles. Le chevalier Walter ayant voulu marcher au secours de Pomfred que le Roi avoit assiégé, ses soldats refusèrent de lui obéir, et, s'étant mutinés, allèrent camper à Kingston sur la Tamise, d'où ils firent savoir au parlement qu'ils ne vouloient reconnoître pour général que le comte d'Essex. Cette mutinerie étoit fondée sur la diversité de religions. La plupart de ces séditieux étoient *indépendans* (nouvelle secte qui s'étoit introduite en Angleterre), et Walter étoit presbytérien; ce qui avoit inspiré à ses soldats de la haine pour lui. Le parlement ne voulant pas rétablir le comte d'Essex, à cause de sa fuite honteuse, déclara le chevalier Fairfax généralissime de ses armées. Mais comme il étoit plus propre pour l'exécution que pour le conseil, on mit auprès de lui, en qualité de lieutenant-général, Olivier Cromwell, qui eut la direction de toutes les entreprises. Tous les autres officiers-généraux furent déposés, parce qu'ils avoient commis diverses fautes, les uns par lâcheté, les autres par avarice.

Il y eut aussi du changement dans l'armée du Roi. Le colonel Patrice Ruthen, homme d'une valeur et d'une prudence éprouvées, dont les services avoient été récompensés par le titre de comte de Perth en Ecosse et par la charge de lieutenant-général qui lui avoit été donnée après la mort du comte de Lindsey, fut déposé par une intrigue de cour; et le prince Robert, qui étoit encore dans une grande jeunesse, mis en sa place. Ce changement ruina entièrement le parti du Roi, comme on le verra dans la suite. Le nouveau général fut d'abord heureux, il battit les ennemis et emporta quelques places. Le comte de Montrose, qui tenoit le parti du Roi en Ecosse, défit aussi les rebelles; ce qui obligea les Ecossois qui étoient dans le nord de l'Angleterre à repasser dans leur pays pour le défendre. Fairfax, voulant réparer toutes ces pertes, alla chercher le Roi et lui présenta la bataille près de Nasby, le 14 juin 1645. Le Roi, au commencement du combat, eut l'avantage; mais le prince Robert, après avoir défait la cavalerie de l'aile droite qui lui étoit opposée, la poursuivit avec tant d'imprudence qu'il laissa son infanterie découverte. Le chevalier Breneton sut profiter de cette faute: il chargea les bataillons de Sa Majesté avec vigueur, les enfonça, et leur ayant passé sur le ventre, il alla au-devant du prince Robert qui revenoit en désordre, et mit ses escadrons en fuite. Le Roi perdit son bagage, son canon et sa cassette, dans laquelle étoient tous ses papiers et entre autres toutes les lettres de la Reine sa femme. Le parlement découvrit par ce moyen une négociation importante qui se tramoit avec le résident de l'Empereur et celui de Portugal. Il envoya sur-le-champ chez ces deux ministres des commissaires qui se saisirent de toutes leurs instructions, sans considérer qu'ils violoient le droit des gens. Cette perte fut récompensée par la défaite des Ecossois, que le comte de Montrose battit dans la principauté de Galles, où ils étoient entrés. Ils en furent si consternés qu'ils mandèrent au parlement d'Angleterre que s'il ne vouloit pas s'accommoder avec le Roi, ils joindroient leurs forces à celles de Sa Majesté. Le parlement para adroitement le coup, en faisant aux Ecossois des propositions si avantageuses qu'ils ne purent les refuser. Cependant le prince Robert s'étant jeté dans Bristol, y fut assiégé par Fairfax, qui l'obligea de capituler le 13 septembre 1645. Le Roi soupçonna la fidélité de ce prince, parce que la place que Sa Majesté avoit fait fortifier étoit capable d'une plus

grande résistance ; et il lui ôta le commandement des troupes. Il rappela aussi le colonel Guillaume Legg, gouverneur d'Oxford, parce qu'il étoit créature du prince Robert ; et il envoya pour remplir sa place le chevalier Thomas Glenkan.

Les affaires du Roi allèrent encore plus mal l'année suivante. En moins de quinze jours il perdit deux armées, trente pièces de canon et plus de vingt places. Fairfax ne trouvant plus rien qui lui résistât, marcha vers Oxford et l'assiégea. Les seigneurs du conseil qui étoient dans cette place ne voulurent pas attendre l'extrémité pour capituler et ils lui remirent la place le 24 juin, avec Jacques, duc d'Yorck, second fils du Roi. L'épée qu'on a coutume de porter devant le Roi aux cérémonies, le grand sceau, le sceau privé, le sceau du banc du Roi et six autres sceaux, furent envoyés au parlement et brisés par son ordre à coups de marteau. On mit en délibération si on romproit aussi l'épée ; mais il fut résolu de la conserver. Le duc d'Yorck fut envoyé dans le palais de Saint-James, où il fut soigneusement gardé avec le duc de Glocester, son frère, et avec ses sœurs. La famille royale ne fut pas long-temps entre les mains de ces tyrans. La princesse Henriette fut enlevée et menée peu de temps après en France par madame d'Alkiel ; et le duc d'Yorck ayant été travesti en fille, fut conduit en Hollande par le colonel Banfield.

Dans cette extrémité, le Roi n'avoit point d'autre parti à prendre que de se mettre entre les mains ou de Fairfax ou des Ecossois, et il préféra les derniers. Il partit, accompagné seulement d'un gentilhomme nommé Ashburnham, et de Hudson son chapelain, avec lesquels il se rendit à leur camp devant Newark. Après avoir mis pied à terre dans la ville de Southwell, il fit avertir le général Lelé, qui se rendit aussitôt auprès de lui avec les principaux officiers de l'armée. Lelé se mit d'abord à genoux pour saluer le Roi ; ensuite il lui présenta son épée pour marque de sa soumission et il le conduisit au camp, où ce prince fut reçu avec de grandes acclamations. Ce prince, pour mieux marquer sa confiance aux Ecossois et les obliger par cette conduite à lui être fidèles, manda au gouverneur de Newark de leur rendre la place ; après quoi il alla avec cette armée à Durham.

Les parlementaires anglois ayant appris l'accueil que les Ecossois avoient fait au Roi, leur envoyèrent quatre députés pour les prier de le faire conduire au château de Warwick et de remettre entre leurs mains Ashburnham et Hudson, pour être punis comme perturbateurs du repos public. Mais les Ecossois ne voulurent faire ni l'un ni l'autre ; ce qui donna lieu de croire aux personnes bien intentionnées que les affaires du Roi se rétabliroient. Ils connoissoient néanmoins bien mal le génie de la nation. On découvrit bientôt que les Ecossois ne songeoient qu'à leurs intérêts particuliers. Ils firent consentir Sa Majesté à la convocation d'un synode, où l'on renversa toutes les maximes de la religion anglicane et où l'on autorisa les sujets à manquer d'obéissance à leur prince. Ils tirèrent de lui un ordre pour obliger le comte de Montrose à désarmer et à sortir du royaume. Le parlement d'Angleterre n'ayant pu engager les Ecossois à ce qu'il désiroit, commanda à Fairfax et à Cromwell de s'avancer vers leur armée. Lelé, qui ne se trouvoit pas en état de résister aux Anglois, leur offrit de leur céder Newark et de conduire le Roi à Newcastle, que les Ecossois gardoient pour le parlement de Londres. La proposition fut acceptée par les deux généraux, et ils fournirent des rescriptions pour lui faire toucher en Angleterre deux cent mille livres sterling de récompense, suivant le pouvoir qu'ils en avoient du parlement.

En exécution de ce traité, le colonel Grave conduisit le Roi avec deux régimens à Holemby, où il fut gardé si étroitement qu'on refusa la permission de le voir à tous ses officiers, et même à son aumônier. On lui donna pour toute compagnie Martial et Caril, ministres calvinistes, avec lesquels il eut de fréquentes disputes au sujet de la religion. Le parti des indépendans, dont Fairfax et Cromwel étoient les chefs, devint si puissant, que s'étant rendus maîtres de l'armée, ils ne voulurent plus reconnoître les ordres du parlement. Comme ils ne croyoient pas leur autorité bien établie tant que la personne du Roi seroit entre les mains des presbytériens, ils le firent enlever par le colonel Joyse, qui le mena à Newmarket avec un gros corps de cavalerie. Il y fut d'abord beaucoup mieux traité : ses aumôniers eurent la liberté de l'approcher, et la porte fut ouverte à tous ceux qui vouloient le voir. L'enlèvement du Roi mit de la division dans le parlement et dans l'armée. Les presbytériens qui se trouvoient dans les deux chambres, craignant que les indépendans ne devinssent les plus forts, résolurent de traiter secrètement avec Sa Majesté. L'orateur et ceux des deux chambres qui étoient liés avec les chefs de l'armée, ayant découvert cette négociation, sortirent de Londres et allèrent se mettre sous la protection de Fairfax et de Cromwell, qu'ils avertirent de ce qui se tramoit. Ces deux généraux, pour

rompre les mesures des presbytériens, menèrent l'armée à Londres et se saisirent des principaux postes. Ils rétablirent dans les deux chambres ceux qui leur avoient donné un avis si important, et chassèrent tous ceux qui leur étoient suspects, sans que personne osât s'y opposer. Après un coup si hardi, ils s'en retournèrent, traversant les principales rues tambour battant et enseignes déployées. Aussitôt qu'ils furent arrivés au camp, ils partagèrent toute l'autorité : Cromwell eut le commandement de l'armée, et Fairfax retourna à Londres pour garder la tour.

Le Roi fut ensuite transféré à Hampton-Court, où on lui fit diverses propositions d'accommodement. Le chevalier Barklay, homme d'esprit et de probité, travailla à en régler les conditions avec espérance d'y réussir, parce que Cromwell, avec qui il s'en étoit expliqué, avoit promis d'y concourir de tout son pouvoir ; mais son cœur n'étoit pas d'accord avec sa bouche, la paix étant la chose du monde qu'il craignoit le plus. Le Roi ayant été averti que Cromwell le vouloit tromper, et qu'il ne le flattoit que pour trouver plus aisément le moyen de s'assurer de sa personne, résolut de se sauver du château de Hampton-Court. La plus grande difficulté étoit de bien choisir le lieu de sa retraite. Il ne savoit s'il devoit aller à Londres, sortir du royaume, ou gagner l'île de Wight. Il se détermina au dernier parti ; et s'étant échappé de ses gardes, il gagna cette île sans obstacles. Le prince de Galles, son fils, ayant appris son évasion, s'embarqua avec quelques milices qu'il avoit levées, pour l'y aller prendre et le conduire en France. Mais les parlementaires, qui en avoient eu avis plus tôt que ce prince, fermèrent si bien tous les passages qu'il ne put exécuter son dessein.

Milord Barklay, qui avoit été envoyé par la Reine pour travailler à l'accommodement, voyant toutes ses mesures rompues, s'en retourna en France. Cependant Cromwell, qui voyoit le Roi échappé de ses mains, se servoit du nom du parlement pour achever de détruire l'autorité royale. Il se rendit dans cette assemblée avec Ireton son principal confident, et il déclara aux deux chambres que l'intention de l'armée étoit que toute l'autorité et le gouvernement de l'Etat demeurassent entre leurs mains, sans qu'à l'avenir on s'adressât davantage au Roi. Cette proposition fut acceptée par les communes, qui dépendoient entièrement de l'armée par inclination, par crainte ou par intérêt. La chambre haute y fit quelque résistance ; mais la basse ayant fait approcher l'armée de Londres, l'obligea enfin à y consentir. Après que l'autorité royale eut été ainsi abolie, toutes les affaires ne furent plus traitées que par un comité composé des créatures de Cromwell, et qu'il rendit plus puissant que le parlement. Ce comité déclara le comte d'Inchkin traître à sa patrie, et lui ôta le gouvernement d'Irlande.

Les députés d'Ecosse, scandalisés de la délibération honteuse qui avoit été prise contre le Roi, se retirèrent, et en allèrent avertir les chefs de leur parti. Ceux-ci résolurent d'armer en faveur du Roi, sous les ordres du comte d'Hamilton. Plusieurs seigneurs ayant appris la généreuse résolution de la noblesse d'Ecosse, levèrent des troupes pour soutenir leur parti. Ils engagèrent la ville de Pembroke à les imiter ; mais Cromwell en ayant eu avis, l'assiégea, et la prit à discrétion. Il défit ensuite les royalistes commandés par le duc de Buckingam et par le comte de Holland, qui demeura prisonnier. Cromwell après cette expédition alla chercher les Ecossois qui ravageoient le comté de Lancastre, les chargea avec une pareille vigueur, et les battit aussi facilement ; le comte d'Hamilton perdit sa liberté dans ce combat. Cromwell marcha ensuite vers Berwick, qui étoit encore aux Ecossois, et rencontra en chemin le comte d'Argyle, qui vint de la part du parlement d'Ecosse lui marquer la bonne intelligence que cette compagnie vouloit entretenir avec lui : il l'assura même que s'il vouloit passer en Ecosse, il recevroit partout un accueil favorable. Cromwell accepta ces offres ; et s'étant rendu à Edimbourg, il reçut des honneurs qui n'étoient dus qu'à un souverain. Il demanda qu'on lui remit Berwick entre les mains, et on n'osa le lui refuser.

Ces heureux succès, qui accrurent la puissance de Cromwell, donnèrent de l'ombrage au parlement d'Angleterre. Comme il voyoit que toute la nation souhaitoit qu'il se fît un traité personnel avec le Roi, il révoqua la déclaration qui avoit été faite contre son autorité, et il ordonna qu'on traiteroit avec lui à Newport dans l'île de Wight. Il y envoya pour cet effet des commissaires, qui consommèrent tant de temps à chicaner sur des bagatelles, que Cromwell eut le loisir de faire enlever ce malheureux prince et de le faire conduire à Hulst, de là à Windsor, puis à Westminster.

Dès que Cromwel se vit maître de la personne du Roi, il résolut de s'en défaire, afin que sa puissance ne fût plus traversée. Il fit agir les indépendans, qui étoient les maîtres dans la chambre des communes. Ceux-ci firent

déclarer nul le traité qui avoit été fait avec Sa Majesté, et demandèrent qu'on lui fît son procès sur les malversations qu'ils prétendoient avoir été commises sous son gouvernement. Cromwell, pour donner plus de chaleur à cette étrange proposition, fit approcher l'armée de Londres; et ayant par ce moyen intimidé le parlement, il l'obligea de créer un nouveau tribunal, qui fut appelé *haute cour de justice*, pour instruire le procès du Roi. Ce tribunal ne fut composé que des créatures de Cromwell et de personnes entièrement dévouées à toutes ses volontés.

Le Roi refusa d'abord de répondre, devant ces juges corrompus, sur les accusations intentées contre lui par Jean Couk, qui faisoit la charge de procureur-général de cette chambre. Ce scélérat dit à haute voix qu'il accusoit Sa Majesté d'avoir voulu priver les deux chambres du parlement de leurs priviléges, contre le serment qu'il avoit fait de les conserver; de s'être servi d'armes étrangères pour introduire dans le royaume un gouvernement tyrannique et opprimer les deux chambres, qui représentent le peuple; d'avoir fait répandre quantité de sang innocent pendant les trois années qu'avoient duré les guerres civiles, et d'avoir fomenté la révolte des Irlandois. Il ajouta qu'il y avoit des preuves suffisantes pour convaincre ce prince de trahison, d'homicide et d'une haine irréconciliable contre le peuple d'Angleterre. Le Roi, après avoir entendu la lecture de ces faits, persista dans son déclinatoire et ne voulut plus parler. On le fit venir trois fois devant ce même tribunal, et le président lui déclara que s'il refusoit de répondre on lui feroit son procès comme à un muet. Le troisième jour, lorsqu'il vit qu'on étoit résolu de passer outre, il proposa ses défenses; et bien qu'elles fussent appuyées sur de solides raisons, ses juges, qui n'écoutoient que leur passion ou leur intérêt, ne laissèrent pas de le condamner à avoir la tête tranchée. On lui lut sa sentence le 28 janvier 1649, à onze heures du matin, et le 30 il perdit la vie par la main du bourreau, sur un échafaud qui avoit été dressé dans la cour du château de Withehall, et où on le fit passer par une fenêtre. Il montra beaucoup de constance et de résignation à la volonté de Dieu dans ce dernier moment, et il tira les larmes des yeux de tous ceux qui assistèrent à cette sanglante tragédie.

On crut d'abord qu'on mettroit sur le trône Henri, duc de Glocester, qui étoit le seul des enfans de ce prince qui fût resté dans Londres. Mais les communes firent bientôt connoître qu'elles n'avoient pas trempé les mains dans le sang de leur roi pour donner la couronne à un prince qui pouvoit un jour la venger, et que leur dessein étoit de se mettre en république. Elles défendirent qu'on rendît les honneurs funèbres au feu Roi; mais comme les seigneurs témoignoient le souhaiter, elles ordonnèrent qu'on ne gravât sur son tombeau que ces paroles : *Charles, roi d'Angleterre.* Elles firent effacer quelques inscriptions qui avoient été faites en son honneur, et on en mit une autre à sa place conçue en ces termes : *Exiit tyrannus, regum ultimus, anno libertatis Angliæ restitutæ primo, ann. J.-C.* 1649, *jan.* 30. On rompit le sceau dont on avoit accoutumé de se servir; on défendit de battre de la monnaie au coin du Roi ou aux armes d'Angleterre, et on en fit fabriquer d'une autre manière. On fit ôter les armes de Sa Majesté de toutes les églises, et on vendit ses pierreries et sa vaisselle d'or et d'argent pour l'entretien de la flotte. La chambre basse s'empara des revenus de la couronne, de ceux des bénéfices supprimés, et des biens des seigneurs qui s'étoient absentés. Elle voulut le lendemain faire publier à son de trompe des défenses, à peine de la vie, de proclamer roi d'Angleterre Charles, prince de Galles, ou toute autre personne de la famille royale. Elle en donna l'ordre à Thomas Fox, maire de Londres, qui refusa de le faire, disant qu'il avoit juré, en entrant en charge, de maintenir les droits de la couronne et les droits du royaume, et qu'il ne vouloit pas manquer à son serment. Les communes, ne voulant pas souffrir cette désobéissance au commencement de leur administration, firent emprisonner le maire, le condamnèrent en deux mille livres sterling d'amende, le déposèrent, et en mirent à sa place un moins scrupuleux qui exécuta leurs ordres : il s'appeloit Thomas Andrew.

La chambre des communes, qui étoit presque toute composée d'indépendans, abrogea la loi qui défendoit de professer d'autre religion que celle établie par la reine Elisabeth, et elle accorda la liberté de conscience à toute sorte de personnes, à l'exception des catholiques, auxquels on fit une rude persécution. La chambre des pairs envoya quelques-uns de ses membres aux communes, pour leur demander une conférence. Elles déclarèrent que la chambre haute leur ayant paru inutile, elles l'avoient supprimée, avec abolition de tous les priviléges; avec cette réserve néanmoins que ses seigneurs pourroient être élus par les cités et par les villes pour entrer à la chambre des communes. Les seigneurs protestèrent contre cette déclaration;

mais comme ils n'avoient pas de forces pour soutenir leur droit, ils furent contraints de céder. Les communes obligèrent ensuite tous les officiers de guerre, de justice, de police et de finance, de prendre de nouvelles commissions de la chambre, et de jurer qu'ils exerceroient leurs charges en son nom. Elles ôtèrent au comte de Warwick celle d'amiral, qu'ils donnèrent à trois colonels, Poplam, Blak et Dean, pour l'exercer conjointement.

Ensuite, croyant pouvoir violer les droits les plus sacrés, après avoir condamné leur roi à une mort honteuse, elles firent trancher la tête aux comtes d'Hamilton et de Holland, et au baron de Capel, prisonnier de guerre, quoique le premier fût Ecossois. Langhorn, Prowel et Poyer furent renvoyés au conseil de guerre : il ordonna qu'ils tireroient au billet, et le sort tomba sur Poyer, qui fut passé par les armes, bien que la valeur qu'il avoit témoignée en défendant Pembroke le rendît digne d'une plus heureuse destinée. Les communes foulèrent aux pieds la religion aussi bien que la souveraineté. Elles obligèrent les prêtres à parler en chaire contre la monarchie, et ordonnèrent un jour de jeûne pour remercier Dieu de ce qu'il les avoit délivrés de la tyrannie du feu Roi, et les avoit érigés en république libre.

Les Ecossois, quoique plus sauvages, se repentant d'avoir pris les armes contre le meilleur roi du monde, d'avoir allumé le feu dans le royaume, et d'avoir livré leur prince à ses bourreaux, n'eurent pas plus tôt appris la mort du père qu'ils proclamèrent le fils roi d'Ecosse, sous le nom de Charles II. Ils dépêchèrent aussitôt quatre députés pour en porter la nouvelle à ce prince et le prier de passer en Ecosse, avec assurance qu'ils leveroient une puissante armée pour le rétablir sur le trône d'Angleterre. Le parlement d'Ecosse envoya aussi des députés au Roi pour l'assurer de sa fidélité et lui promettre toute sorte d'assistance. Le marquis de Montrose fut celui qui témoigna le plus de zèle pour le nouveau roi, et il fut déclaré général de toutes les troupes qu'on leveroit pour son service.

Les communes d'Angleterre furent extrêmement surprises quand elles apprirent la démarche que les Ecossois avoient faite, et le duc d'Ormond, vice-roi d'Irlande, bien que protestant, avoit obligé les Irlandois à faire la même chose. D'un autre côté, la division se mit dans leur armée : quelques soldats, qui avoient été nommés pour passer en Irlande, refusèrent d'obéir, et crièrent hautement qu'il falloit limiter le pouvoir de Fairfax et de Cromwell. Un officier subalterne, qu'ils avoient élu pour chef, fut passé par les armes; ce qui ne fit que les aigrir davantage. Cependant, comme ils n'avoient point de place où ils se pussent retirer, ils furent bientôt soumis et désarmés. Cromwell, après avoir rassuré les esprits des principaux membres de la chambre des communes, que ces trois événemens avoient alarmés, fit publier, sous l'autorité de la même chambre, plusieurs édits sanglans contre les partisans de la famille royale; ensuite il passa en Irlande avec douze mille hommes. Après son départ, la chambre basse mit à prix les têtes du nouveau roi et du duc d'Yorck, qui s'étoient fortifiés dans l'île de Jersey, ainsi que celles du duc de Buckingham, des comtes de Bristol, de Newcastle et de Worcester, du lord Digby, et de sept autres seigneurs qui avoient suivi le parti de Sa Majesté. Le duc de Glocester et la princesse Elisabeth sa sœur furent remis entre les mains de la comtesse de Leicester, qui se chargea de leur éducation. Peu de temps après, Cromwell fit passer en Hollande le jeune duc, à la sollicitation de plusieurs puissances étrangères; et la princesse mourut d'une fièvre causée par les chagrins dont elle fut accablée dans la chute de sa maison.

Cromwell ayant abordé en Irlande, alla droit à Dublin, dont la prise pouvoit faciliter la réduction de toute l'île, plutôt par sa réputation (parce qu'elle étoit le siége de tous les tribunaux) que pour sa force. Il donna la conduite du siége au colonel Jones, qui tailla en pièces la plus grande partie de l'armée du duc d'Ormond, et se rendit maître de la place. Innocent X, qui tenoit encore le siége, avoit promis aux catholiques d'Irlande de puissans secours qui leur manquèrent; ce qui leur ôta entièrement le courage. Cromwell, profitant de la consternation où il les voyoit, prit en peu de temps Droghéda, Dundalke, Kinsalde, Cork et Limerick, qui sont les meilleures places du royaume. Il mit après cela ses troupes en quartier d'hiver.

L'armée d'Angleterre, qui craignoit que les catholiques du royaume ne se liguassent avec les Ecossois, fit faire des perquisitions dans toutes les maisons de Londres, sans épargner celles des ministres étrangers, pour découvrir les religieux qui pouvoient s'y être cachés. L'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne ne fut pas plus exempt que les autres de cette recherche. Les communes néanmoins, craignant la suite d'une action qui blessoit le droit des gens, envoyèrent le chevalier Astron à Madrid, pour faire excuse à Sa Majesté catholique de ce qu'on étoit entré chez son ambassadeur. Fairfax, qui comman-

doit les troupes en Angleterre pendant l'absence de Cromwell, soutint le parti des indépendans contre les presbytériens dans l'élection qu'il fallut faire des membres du conseil d'Etat. Il fit publier un édit par lequel il étoit enjoint à tous les catholiques de se retirer de Londres, et de vingt mille aux environs. Il établit encore un tribunal de soixante-cinq juges pour faire le procès au nouveau roi et à toute la famille royale, avec pouvoir de rendre sentence quand ils seroient douze.

Cependant les députés du parlement d'Ecosse, qui avoient été envoyés à Breda, où le Roi étoit alors, exigèrent de lui que les non conformistes ne pussent demeurer auprès de sa personne ni à sa cour; qu'il jurât de maintenir le *convenant;* qu'il approuvât tous les réglemens faits pour la religion, et qu'il consentît que le gouvernement ecclésiastique et politique restât entre les mains du parlement : ce qui ayant été accepté par Sa Majesté, les députés lui prêtèrent serment au nom de toute l'Ecosse.

Sur ces nouvelles, Fairfax partagea son armée en deux, il alla avec une partie vers les frontières d'Ecosse pour s'opposer aux partisans du Roi; et il envoya le reste dans les provinces occidentales d'Angleterre, pour y maintenir les peuples dans le devoir. Le comte de Montrose, qui avoit fait venir quelques troupes du royaume de Danemarck, alla au devant de lui; mais ayant hasardé le combat, il le perdit, et demeura prisonnier. On lui fit son procès comme à un rebelle et à un perturbateur du repos public; ensuite on lui trancha la tête, et son corps ayant été mis en quatre quartiers, fut envoyé aux quatre parties du royaume.

Le Roi, après avoir conclu son traité avec les députés du parlement d'Ecosse, passa en Hollande, où le prince d'Orange, son beau-frère lui fournit de l'argent et des vaisseaux. Mais malgré le pouvoir que ce prince avoit dans les Provinces-Unies dont il commandoit les forces de terre et de mer, ce fut la première puissance de l'Europe qui reconnut l'Angleterre pour une république libre. Cette conduite donna lieu à faire de grands raisonnemens : les plus éclairés l'attribuèrent à la défiance que les Etats avoient de la puissance et de l'ambition du prince d'Orange. Les Provinces-Unies, selon eux, appréhendèrent que si le roi d'Angleterre s'affermissoit sur le trône avec le secours de son beau-frère, il ne lui prêtât ensuite des forces pour le faire souverain de la république de Hollande. Le siége d'Amsterdam, que le prince d'Orange fit deux ans après, ne justifia que trop leurs craintes, et fit connoître qu'on ne s'étoit pas trop abusé dans le jugement qu'on avoit fait de la conduite des Etats. Ils envoyèrent donc au parlement d'Angleterre pour faire avec lui un traité de commerce; mais cette compagnie ne voulut pas recevoir leur lettre, parce qu'ils n'avoient pas mis sur la suscription : *Au parlement et à la république d'Angleterre;* ce que les Etats furent obligés de réformer. Cependant le roi d'Angleterre s'étant embarqué avec huit vaisseaux hollandois commandés par l'amiral Tromp, évita adroitement la flotte des parlementaires, qui étoit en mer pour le prendre. Il arriva heureusement à Aberdeen, où il s'arrêta en attendant qu'on eût fait à Edimbourg les préparatifs de son entrée.

Lorsque Cromwell eut achevé de pacifier l'Irlande, il revint triomphant en Angleterre, où son crédit s'accrut d'une telle manière, que Fairfax, craignant que cet usurpateur ne se servît de quelque artifice pour le perdre, aima mieux se démettre volontairement du généralat. Il prit pour prétexte qu'étant baron en Ecosse et un des membres du parlement, bien qu'il fût Anglois par sa naissance, il ne seroit pas de la bienséance qu'il combattît contre les Ecossois; ainsi il remit le commandement à Cromwell, qui se mit aussitôt à la tête de ses troupes.

Voilà l'état auquel étoient les affaires quand j'arrivai à Londres. Je ne pus voir Cromwell qu'une fois, parce qu'il y fit peu de séjour, étant passé en Ecosse peu de temps après qu'il fut revenu d'Irlande. J'allai le saluer comme un voyageur; je pris garde que pendant que je lui parlois il me regardoit avec attention; qu'il cherchoit dans ma physionomie à démêler mon caractère et si je pouvois avoir quelque dessein caché. Il me fit plusieurs questions sur la cour de France, et il me parut mieux instruit que ceux qui y avoient passé une partie de leur vie. Il loua beaucoup M. le prince, et il me dit que ses grandes qualités faisoient l'admiration de toute l'Europe. Il ne me parla pas avec la même estime du cardinal Mazarin, et il mit le cardinal de Richelieu fort au-dessus de lui, peut-être parce que le génie du dernier avoit plus de rapport au sien.

J'aurai peu de choses à dire de la cour de ce tyran, parce qu'elle se renfermoit toute dans sa famille, la plupart des seigneurs du royaume l'ayant abandonné, les uns pour se jeter dans le parti du Roi, et les autres pour chercher leur sûreté dans leur retraite. Olivier Cromwell étoit d'une taille médiocre, mais aisée. Il avoit le visage rond et vermeil, le front large, les yeux pleins de feu, peu de cheveux et un peu mêlés,

ses habits étoient simples, et il portoit ordinairement un buffle. Il avoit l'abord facile, l'esprit présent, la réponse prompte, et il parloit peu, mais juste. Sa table n'étoit pas délicate; il étoit sobre et donnoit rarement à manger. Il avoit toujours quantité d'officiers à son lever; mais il mangeoit le plus souvent en particulier. Personne ne le voyoit le soir, et il passoit une partie des nuits à faire des mémoires de ce qu'il avoit appris et à dresser les ordres qu'il avoit à donner. Le travail de la nuit ne l'empêchoit pas de se lever assez matin. Il avoit une prévoyance qui ne manquoit jamais à rien et une intrépidité à l'épreuve des plus grands périls. Quoiqu'il eût un air ouvert qui marquoit de la confiance, il se défioit de tout le monde. Il se possédoit tellement, qu'il ne se mettoit jamais en colère, quoiqu'il punît sévèrement la moindre désobéissance. Toutes ses actions étoient remplies d'hypocrisie, et il cachoit ses desseins ambitieux sous le masque de la religion. Il les permettoit toutes; et, lorsqu'il fut absolu, il souffroit qu'on dît publiquement la messe dans Londres. Il ne faisoit aucun scrupule de tromper tout le monde, et il ne tenoit sa parole qu'autant qu'il croyoit y trouver ses avantages. Il aimoit à répandre le sang, principalement celui de la noblesse, et il sacrifioit tout à la conservation de son autorité. Il ne montroit de grandeur que dans les affaires de la guerre, parce que les armes faisoient la sûreté de sa personne. Il se soucioit peu d'être appelé tyran, pourvu qu'il réussît dans ses entreprises. Il ne faisoit du bien à personne, non-seulement parce que son inclination ne le portoit pas à la libéralité, mais encore parce qu'il vouloit conserver son argent pour payer ses troupes. Il ne faisoit aucune dépense inutile, et n'aimoit ni les femmes ni le vin. Il épargnoit sur toutes choses, et cependant il n'amassa pas de grands trésors, parce qu'il avoit toujours sur pied de grandes forces de terre et de mer.

La femme de Cromwell avoit un génie qui ne cédoit guère au sien; elle contribua beaucoup à aplanir les difficultés qui s'opposoient à l'élévation de son époux. Elle sut ménager avec adresse les femmes des principaux seigneurs, et se servit d'elles pour porter leurs maris à favoriser les desseins du Protecteur. Il eut de ce mariage deux enfans mâles, d'une humeur bien différente; et une fille mariée à Fairfax.

Richard, qui étoit l'aîné, avoit l'humeur douce; et bien que son esprit fût vif et pénétrant, il n'avoit aucune des qualités nécessaires pour conserver la puissance que son père s'étoit acquise. Il manquoit d'activité, d'expérience, et de ces dehors qui attirent ordinairement l'estime des peuples. L'amour qu'il avoit pour l'oisiveté et la mollesse lui abattit tellement le courage, qu'il aima mieux renoncer aux grandeurs que de charger son esprit des soins et de l'inquiétude qui accompagnent ordinairement un gouvernement mal établi.

Henri avoit toutes les inclinations de son père, et il avoit été élevé d'une manière bien différente. Il avoit porté les armes toute sa vie avec beaucoup de réputation, ce qui le faisoit considérer des officiers: aussi avoit-il été destiné par Cromwell pour remplir sa place; mais Dieu en disposa autrement.

[1650] La première affaire que Cromwell eut à négocier après son retour d'Irlande fut avec le colonel Gury, député du parlement d'Ecosse. Cette compagnie l'avoit envoyé à Londres pour se plaindre de ce que les Anglois, au préjudice du *convenant*, avoient fait approcher de leurs frontières un grand nombre de troupes. Les communes, par l'avis de Cromwell, s'excusèrent sur ce que les Ecossois avoient fait proclamer Charles II roi d'Ecosse et d'Irlande, bien qu'ils sussent que l'Irlande avoit toujours été dépendante de l'Angleterre, et de ce qu'ils avoient refusé d'entendre les députés qui leur avoient été envoyés pour faire un accommodement. Ensuite on lui déclara qu'on s'en remettroit à tout ce que Gury résoudroit avec Cromwell. Cette négociation ne fut néanmoins que pour amuser les Ecossois pendant que cet usurpateur assembloit ses forces. Dès qu'elles furent prêtes, il alla les joindre, et fit passer la Twede, qui sépare l'Angleterre de l'Ecosse, à une partie de ses troupes, pendant que le reste demeuroit de l'autre côté de la rivière, pour lui assurer le retour en cas que la fortune lui fût contraire. Il alla camper entre Leith et Edimbourg, dans le dessein de former le siége de Dunbar aussitôt qu'il auroit reçu des munitions qui lui devoient arriver par mer. Les Ecossois étoient retranchés avantageusement, et dans un poste si commode qu'il étoit impossible de les y forcer. Cromwell ayant essayé vainement de les attirer en pleine campagne, feignit de s'avancer vers Dalkeith, afin de les obliger à le suivre; ce qui ne manqua pas de lui réussir. Dès qu'il vit les Ecossois hors de leurs retranchemens, il fit aussitôt volte-face, et les chargea avec tant de succès qu'il les mit en fuite et leur prit deux pièces de canon, avec tout leur bagage. Les débris de leur armée se sauvèrent à Edimbourg, et le Roi se retira à Saint-Johaston, dans la partie occidentale de l'Ecosse. Après cette défaite, Leith et la ville d'Edimbourg se rendirent à Cromwell; mais

le château demeura toujours sous l'obéissance du Roi.

Cromwell, poursuivant sa victoire, marcha vers Glascow, qu'il prit dans peu de temps. Il retourna ensuite à Edimbourg, d'où il écrivit au parlement d'Ecosse pour l'exhorter à quitter le parti du Roi, qui ne pouvoit pas subsister long-temps; et il envoya sa lettre par un trompette à Saint-Johaston, où cette compagnie étoit assemblée. Le parlement étoit alors divisé en deux partis, dont les uns s'appeloient *puritains*, et les autres *presbytériens mitigés*. Les mitigés vouloient traiter avec Cromwell, et ils lui députèrent Sonhagan et Cazze pour apprendre ses intentions. Le Roi ayant découvert cette négociation, voulut se retirer dans les provinces du nord; mais les puritains l'en empêchèrent par de nouvelles protestations de fidélité qu'ils lui firent. Ils obligèrent encore ce prince à éloigner tous les Anglois qui étoient auprès de lui, et le duc de Buckingham entre autres, sous prétexte de la haine qu'ils avoient pour toute la nation. Charles convint aisément avec eux de toutes les conditions sous lesquelles ils le vouloient reconnoître pour roi, et il fut couronné à Schoorne avec les solennités ordinaires. Pendant ces négociations, Cromwell battit le château d'Edimbourg avec trente pièces de canon, mais sans beaucoup d'effet; et il auroit eu peine à le prendre, si le manque d'eau n'eût obligé les assiégés à capituler.

Quelques seigneurs anglois ayant appris que le Roi avoit été couronné en Ecosse, prirent les armes en sa faveur, et passèrent avec trois mille chevaux dans la province de Northumberland, pour se joindre aux Ecossois; mais ils trouvèrent les passages fermés et ne purent entrer en Ecosse. Cependant Cromwell, après avoir défait un parti des Ecossois, se rendit maître du château d'Humes, et marcha ensuite vers Stirling, afin de s'assurer par sa prise l'entrée dans le comté de Fife; mais les pluies ayant inondé les travaux, l'obligèrent de retourner à Edimbourg.

Il fut si affligé d'avoir mal réussi dans cette entreprise, qu'il tomba malade. Il n'étoit pas encore bien guéri qu'il voulut se mettre en campagne; ce qui lui causa une rechute dont il pensa mourir. Après qu'il eut recouvré sa santé, il traita avec le chancelier d'Ecosse, qui lui promit de lui livrer une place importante, moyennant six mille livres sterling. Il se servit pour cette négociation d'une femme qui se chargeoit de ses lettres, et lui en rapportoit les réponses; ce commerce fut découvert et le chancelier arrêté. Cromwell soupçonna quelques-uns de ses officiers de l'avoir trahi; il en fit de grandes perquisitions, et s'assura de la femme. Ceux qu'il avoit accusés s'en offensèrent et se jetèrent dans le parti du Roi avec quinze cents hommes. Cromwell voyant son armée affoiblie par cette désertion, envoya demander du secours au parlement d'Angleterre, et cependant il fit venir les troupes qu'il avoit laissées au-delà de la Twede.

Le Roi voyant que toutes les forces des parlementaires étoient en Ecosse avec Cromwell, résolut de passer en Angleterre. Les Ecossois s'y opposèrent long-temps, disant qu'il devoit auparavant chasser les Anglois du comté de Fife. Mais, malgré leurs remontrances, il partit le 10 août 1651, à la tête de quatorze mille hommes, avec le général Lelé, les ducs de Buckingham et d'Hamilton, les comtes de Lauderdale et de Middleton, et plusieurs autres seigneurs des deux nations. Après le départ du Roi, Cromwell laissa le général Monck en Ecosse avec huit mille hommes pour assiéger Stirling, et il repassa en Angleterre. Il fit avancer Lambert avec trois mille chevaux, pour donner sur l'arrière-garde du Roi; et il envoya par un autre côté le général Harrison, pour lui couper chemin. Le Roi passa sur le ventre de Lambert et d'Harrison; et les ayant défaits à Warimbronbridge, continua sa marche. Il fut joint dans le comté de Strafford par le comte de Derby, à la tête de deux cent cinquante fantassins et de cent chevaux, et par le fils du lord Howard, qui, ayant abandonné le parti du parlement, amena avec lui son régiment de cavalerie. Le Roi eut encore plusieurs avantages sur les parlementaires, dont il tua plus de six mille en diverses rencontres.

Cromwell, qui le suivoit de près, étant arrivé à Northampton, rassembla les milices de toutes les provinces voisines, et ayant reçu un secours considérable de Londres, forma un corps d'armée de soixante mille hommes, tous gens ramassés et sans expérience, à l'exception de ceux qu'il avoit amenés d'Ecosse. Le général Fleetwood, qui venoit joindre Cromwell avec les milices qu'il avoit levées vers la Saverne, prit Worcester, défit l'armée du Roi et fit quantité de prisonniers de considération. Le colonel Harrison, à qui Fleetwood avoit ordonné de poursuivre les Ecossois qui étoient échappés du dernier combat, ayant appris qu'ils s'étoient partagés en trois corps, en fit de même. Il envoya le colonel Sandry dans les comtés de Derby et d'Yorck, les colonels Bluden et Burson vers Manchester, et il prit la route de Worinson avec le reste de ses troupes. Ces

trois partis remportèrent de grands avantages sur les Ecossois et firent plusieurs prisonniers de marque.

Cromwell, informé de tous ces avantages, fit publier partout qu'il donneroit de grandes récompenses à ceux qui pourroient lui remettre le Roi entre les mains ; mais on n'en put apprendre autre chose, sinon qu'il s'étoit retiré déguisé dans la province d'Yorck. En effet, après la bataille, le Roi se coupa les cheveux, et ayant pris l'habit d'un simple soldat, il se laissa conduire par un homme qui avoit servi de guide à son armée, n'ayant avec lui qu'un seul gentilhomme, qui étoit déguisé de la même manière. Il entendit de loin un gros corps de cavalerie qui venoit de son côté : il se jeta dans un bois pour le laisser passer, et y demeura caché pendant cinq heures. Il se remit en chemin à l'entrée de la nuit et arriva à la maison d'un catholique près de Londres, où il fut d'abord reconnu et reçu avec beaucoup d'affection. Il y demeura trois jours, et le quatrième il renvoya le guide, à qui il donna huit cents écus, qui étoit tout ce qu'il avoit de reste. Il tira ensuite son hôte à part et lui communiqua le dessein qu'il avoit de passer en France. Le catholique pria Sa Majesté de trouver bon qu'il prît l'avis de sa fille, qui avoit beaucoup d'esprit, et qui assurément trouveroit des expédiens pour faciliter son évasion. Le Roi fit d'abord quelque difficulté de se confier à une fille ; mais enfin comme dans une semblable conjoncture il falloit donner quelque chose au hasard, il consentit qu'elle fût mise en tiers dans leur entretien.

Après avoir raisonné tous trois pendant quelque temps, ils arrêtèrent que cette fille sortiroit à cheval avec un masque, suivant l'usage du pays, et que le Roi l'accompagneroit. Ils se mirent en chemin en cet équipage, et rencontrèrent à une portée de mousquet de Londres le frère de cette fille, qui lui dit en colère : « Ma sœur, n'avez-vous point de honte de vous mettre en chemin seule avec un homme comme celui-là ? » Cette fille lui répondit que son père lui avoit ordonné d'aller dans un endroit qu'elle supposa. Son frère la crut et la laissa passer. Le Roi, après être échappé de ce péril, arriva à Londres, et il alla descendre chez un catholique, qui le reçut comme un simple passager, sans le reconnoître. Trois jours après, le Roi ayant remarqué qu'on l'observoit avec attention, sortit de là et alla loger dans une autre maison, où l'on ne recevoit que des gens de la plus basse condition. Il y trouva plusieurs soldats de Cromwell qui fumoient et dont il ne fut pas reconnu. Le lendemain il apprit que le bruit couroit que le Roi étoit dans Londres : il prit sa valise et il alla sur le port. Je le reconnus et je lui fis faire marché avec un pilote breton, qui promit de le passer en France, sur la parole que lui donna ce prince de ne dire jamais qui lui avoit rendu ce service ; ce qu'il observa religieusement.

Pendant que le Roi se déroboit ainsi à la fureur de ses sujets ingrats, Cromwell entroit triomphant dans Londres. Le président du conseil et le maire allèrent au devant de lui jusqu'à trois milles de la ville ; et après l'avoir complimenté sur ses victoires, ils le conduisirent à Withehall, où il alla loger. Quelques jours après, Cromwell, qui avoit dessein de s'emparer de la souveraine puissance, demanda que l'ancien parlement, qui pouvoit s'opposer à ses desseins ambitieux, fût cassé, et qu'on en convoquât un nouveau. Cette proposition causa une grande rumeur dans l'armée, dont les principaux officiers étoient membres du parlement qu'il vouloit casser. Comme on n'osoit néanmoins lui refuser ouvertement ce qu'il demandoit, les communes, pour gagner du temps, répondirent qu'il falloit qu'elles envoyassent des instructions dans les provinces, afin qu'elles pussent nommer leurs députés. Pendant ces négociations, il arriva à Londres un ambassadeur du Roi Catholique pour féliciter Cromwell sur ses victoires : il s'appeloit don Alphonse de Cardenas. Cette démarche surprit toute l'Europe, parce que Cromwell n'avoit encore aucune qualité qui le pût faire reconnoître pour souverain. Je ne manquai pas d'en donner avis au cardinal Mazarin, qui me chargea expressément de tâcher de découvrir ce qu'il négocieroit. Je m'y appliquai avec soin, et je m'introduisis dans la maison de cet usurpateur, sous prétexte d'enseigner les mathématiques à ses enfans ; ce qui me donna moyen d'apprendre plusieurs choses fort secrètes.

Cromwell ne manqua pas de tirer un grand avantage de cette ambassade. Comme son autorité étoit tellement accrue que personne n'osoit plus s'y opposer, il voulut l'établir par un titre qui la rendît perpétuelle et qui le mît hors d'atteinte des coups de l'envie. La difficulté étoit d'en trouver un qui lui donnât toute la puissance de la royauté sans en avoir l'éclat, qui n'auroit servi qu'à le jeter dans le précipice. Les Anglois paroissoient trop jaloux de leur liberté pour souffrir long-temps la couronne sur sa tête, s'il osoit s'en parer : ainsi il n'osa prendre le nom de roi. Celui de duc ou de doge, qu'on vouloit lui donner, ne lui plut pas, parce que c'étoit établir l'Angleterre en république, et donner

moyen aux grands et aux peuples d'usurper le pouvoir, qu'il ne vouloit partager avec personne. Comme il prétendoit être indépendant, il ne pouvoit s'accommoder de l'oligarchie ni de la démocratie. Le titre de gouverneur étoit trop commun, et celui de régent ne sembloit que lui mettre en dépôt la puissance souveraine jusqu'à ce qu'on eût élu un roi. Après avoir long-temps rêvé, il n'en trouva point de plus convenable a ses intentions que celui de protecteur, qui lui donnoit un pouvoir sans bornes, sans l'exposer à l'envie. Il en fit la proposition au parlement, qui lui accorda sa demande, et lui en fit expédier des lettres patentes.

Quoique le parlement l'eût choisi pour chef, il ne laissa pas de regarder avec chagrin sa trop grande élévation. Comme l'autorité de cet usurpateur n'étoit fondée que sur l'estime qu'avoient pour lui les troupes, le parlement jugea que le seul moyen de donner des bornes à son ambition étoit de licencier une partie de l'armée. On lui en fit la proposition : on prit pour prétexte qu'il falloit diminuer la dépense excessive que causoit leur entretien, parce que tout le royaume étant en paix, on n'avoit pas besoin d'un si grand nombre de troupes. Cromwell étoit trop habile pour ne pas comprendre où tendoit cette réforme ; et pour l'empêcher il résolut d'engager l'Angleterre dans une guerre étrangère. J'en fus averti de bonne part et je ne manquai pas d'en écrire en cour. Comme l'ambassadeur d'Espagne avoit été reçu favorablement, on craignit que ce ne fût contre la France que le Protecteur ne voulût tourner ses armes ; ce qui étoit d'autant plus vraisemblable, que le roi d'Angleterre s'étoit retiré à Paris auprès de la Reine sa mère. En effet, il y avoit tout lieu de penser que Cromwell conserveroit du ressentiment de l'asile qu'on avoit donné à son plus dangereux ennemi : ainsi on me recommanda très-expressément de découvrir cet important secret. J'appris que c'étoit sur la Hollande que l'orage devoit fondre ; et après que la guerre fut déclarée, j'eus ordre de revenir. J'allai prendre congé du Protecteur, qui me fit de grandes politesses et me donna son portrait enrichi de diamans. Je fus surpris de cette libéralité ; mais j'en connus bientôt le but, lorsqu'après m'avoir parlé de la guerre qui étoit entre les deux couronnes, il me fit comprendre adroitement qu'il n'avoit point d'inclination pour les Espagnols, et que si on vouloit obliger le roi d'Angleterre à se retirer ailleurs, il pourroit se porter à faire avec la France une ligue offensive et défensive contre Sa Majesté Catholique. Je lui répondis que je n'étois venu à Londres que par curiosité, et que je n'avois aucune relation avec les ministres ; mais que s'il le désiroit, j'en informerois le cardinal Mazarin, sur qui la Reine se reposoit du soin de l'État. Il répliqua qu'il n'avoit aucune proposition à faire ; mais que si je voulois, je pouvois comme de moi-même apprendre ses intentions aux ministres.

Je partis dès le lendemain ; et m'étant embarqué sur la Tamise à Gravesend, je descendis à Rochester. J'y trouvai un yacht prêt à faire voile : je passai à Brest et j'y pris la poste pour me rendre à Poitiers, où la cour étoit alors. Dès que j'eus mis pied à terre, j'allai trouver la Reine. Elle me renvoya au cardinal Mazarin ; et j'allai à Sedan lui rendre comte de mon voyage et de tout ce que m'avoit dit le Protecteur. Il me fit mille caresses et me promit de se souvenir de moi; mais il lui arriva depuis des traverses qui lui en firent bien perdre la mémoire.

Quoique mes amis m'eussent mandé en Angleterre la plupart des choses qui s'étoient passées à la cour de France depuis mon éloignement, je voulus en être plus particulièrement éclairci : voici ce que j'en pus apprendre.

Le cardinal Mazarin s'étoit entièrement brouillé avec M. le prince. Le sujet de leur mésintelligence étoit, disoit-on, que le cardinal Mazarin avoit rejeté la haine des peuples sur ce prince et l'avoit fait passer pour l'auteur de toutes les violences qu'il avoit souffertes. M. le prince se servit des frondeurs pour détruire ces impressions. Comme il savoit que les peuples entroient dans tous les sentimens de cette cabale, il se réconcilia avec eux en faisant un éclat contre le cardinal Mazarin et en leur montrant par cette conduite qu'il n'étoit pas autant dans la dépendance de la cour qu'ils l'avoient cru. Son dessein n'étoit pas néanmoins de se déclarer le chef de cette faction, mais seulement, en se faisant craindre, d'obliger la cour à le rechercher et de se remettre bien dans l'esprit des peuples. Pour faire sa condition plus avantageuse, il eut aussi envie de se réconcilier avec le prince de Conti, avec la duchesse de Longueville et avec le duc de La Rochefoucauld, qui gouvernoit absolument l'un et l'autre; car il s'étoit bien aperçu du mal que lui avoit causé la division de sa famille. Il prit pour prétexte de rupture avec le cardinal Mazarin le refus qu'on fit au duc de Longueville du gouvernement du Pont-de-l'Arche : mais comme sa colère n'étoit qu'une feinte, il se raccommoda huit jours après avec ce ministre. Un changement si prompt lui fit perdre l'amitié des fron-

deurs et des peuples, et ne lui procura d'autre avantage que la réconciliation de sa famille.

Le cardinal Mazarin, qui cherchoit depuis long-temps le moyen de brouiller le prince de Condé avec les frondeurs, prit occasion de la sédition que le marquis de La Boulaye avoit excitée sous prétexte de l'assassinat commis en la personne de Joly, syndic des rentiers, pour persuader à ce prince que le duc de Beaufort en vouloit à sa personne. Les plaintes que le prince de Condé en fit au parlement donnèrent lieu aux frondeurs de se réconcilier avec la cour. Ils portèrent en conséquence le cardinal Mazarin à faire arrêter les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville : ce qui fut exécuté le 18 janvier 1650. Le carrosse qui les conduisoit s'étant brisé entre Paris et le château de Vincennes où on les conduisoit, ils demeurèrent quatre ou cinq heures en chemin, avec une escorte qui n'étoit que de seize hommes. On voulut arrêter en même temps le duc de La Rochefoucauld et le marquis de La Moussaye ; mais ils s'échappèrent. On envoya M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat, porter un ordre à la duchesse de Longueville d'aller trouver la Reine au Palais-Royal, où on avoit dessein de la retenir : elle s'en excusa et partit à l'heure même, par le conseil du duc de La Rochefoucauld, qui l'accompagna dans ce voyage. Leur dessein étoit d'engager la province et le parlement de Rouen à se déclarer pour les princes, et de s'assurer des amis et des places du duc de Longueville, même du Hâvre-de-Grâce. Cette princesse n'ayant pu réussir dans aucun de ses projets, se retira à Dieppe ; mais cette ville ne lui servit de retraite que jusqu'à l'arrivée de la cour : elle fut tellement pressée d'en partir, qu'elle fut contrainte de s'embarquer et de passer en Hollande, pour de là se rendre à Stenay, où le vicomte de Turenne s'étoit retiré aussitôt qu'il avoit appris la détention des princes. Le duc de La Rochefoucauld partit cinq ou six jours avant la duchesse de Longueville, pour s'en aller dans son gouvernement de Poitou et y disposer les choses à la guerre. Il essaya, avec les ducs de Bouillon, de Saint-Simon et de La Force, de renouveler les mécontentemens du parlement et de la ville de Bordeaux, et de les obliger à prendre le parti des princes.

L'autorité de la cour parut plus affermie que jamais par la prison des princes et par la réconciliation des frondeurs. La Normandie reçut le Roi avec une entière soumission ; et les places du duc de Longueville se rendirent sans résistance. Le duc de Richelieu fut chassé du Hâvre. La Bourgogne suivit l'exemple de la Normandie. Bellegarde, le château de Dijon et Saint-Jean-de-Losne ouvrirent leurs portes à ceux que Sa Majesté y envoya. Le duc de Vendôme fut pourvu du gouvernement de Bourgogne ; le comte d'Harcourt eut celui de Normandie ; le maréchal de L'Hôpital eut la Champagne, et le comte de Saint-Aignan le Berri. Montrond ne fut pas donné, parce qu'il n'y avoit point de garnison. Celles de Clermont et de Damvilliers se révoltèrent contre leurs gouverneurs. Marsin, qui commandoit l'armée de Catalogne, fut arrêté prisonnier et dépouillé du gouvernement de Tortose. Il n'y eut que Stenay qui demeura dans le parti des princes : ainsi leurs amis, ne pouvant rien faire pour eux, se contentèrent de les plaindre.

La princesse de Condé et le duc d'Enghien étoient demeurés par ordre du Roi à Chantilly. La duchesse de Longueville et le vicomte de Turenne s'étoient retirés à Stenay, le duc de Bouillon à Turenne, le duc de La Rochefoucauld à Verteuil en Angoumois, le duc de Saint-Simon à Blaye et le duc de La Force à ses terres. Ils avoient tous témoigné un zèle égal pour M. le prince; mais lorsqu'il fut question d'agir, le duc de Saint-Simon retira sa parole; et le duc de La Force, qui étoit moins attaché au parti, prit des prétextes pour ne pas se déclarer. Le duc de La Rochefoucauld prit le premier les armes, bien qu'il n'eût dans son gouvernement de Poitou ni places ni troupes. Il prétendoit surprendre Saumur, dont le gouvernement, après la mort du maréchal de Brézé, avoit été donné au marquis de Comminges. Le lieutenant de roi qui y commandoit à la place du nouveau gouverneur, qui n'avoit pas encore pris possession, manda au duc qu'il embrasseroit son parti s'il vouloit y amener des troupes. Le duc de La Rochefoucauld n'en avoit point de réglées; mais il ne laissa pas de se mettre en devoir d'exécuter cette entreprise. Il rassembla deux mille chevaux et cinq ou six cents hommes de pied, tant de gentilshommes de ses amis que de ses vassaux, sous prétexte de la cérémonie de l'enterrement de son père. Il marcha avec ces forces pour secourir Saumur, qui étoit déjà investi par l'armée du Roi ; mais quoiqu'il fût arrivé avant l'expiration du temps que le commandant de la place avoit promis de tenir, il trouva la capitulation faite. Lorsqu'il vit son entreprise manquée, il s'en retourna dans ses terres, d'où il fut bientôt contraint de partir, parce que le maréchal de La Meilleraye marchoit vers lui avec toutes ses troupes. Il se retira à Turenne, après avoir jeté dans Montrond cinq cents hommes de pied et cent che-

vaux. Il apprit en y arrivant que la princesse de Condé avoit suivi ses conseils et qu'elle étoit partie secrètement de Montrond avec le duc d'Enghien pour le venir joindre à Turenne, afin qu'il la conduisît à Bordeaux, où elle avoit beaucoup d'amis disposés à la recevoir. Le duc de Bouillon et lui assemblèrent leurs amis, qui se rendirent auprès d'eux au nombre de trois cents, conduits par le marquis de Sillery. Ils allèrent avec cette escorte au devant de madame la princesse et du petit duc, qu'ils trouvèrent en Auvergne; et ils les conduisirent à Turenne. Ils y demeurèrent huit jours, pendant lesquels ils prirent Brives-la-Gaillarde et la compagnie de gendarmes du prince Thomas, qui y étoit en garnison. Le séjour qu'ils firent à Turenne, pendant qu'on disposoit tout à Bordeaux pour les recevoir, donna le loisir au duc de La Valette, qui commandoit l'armée du Roi, de se trouver sur le chemin de madame la princesse pour lui disputer le passage. Cette rencontre l'obligea de s'arrêter à Rochefort, maison du duc de Bouillon, pendant que ce duc et le duc de La Rochefoucauld allèrent aux ennemis. Ils trouvèrent à Montelard en Périgord le duc de La Valette, qui lâcha pied sans combattre et se retira à Bergerac, abandonnant tous ses bagages. Lorsque le passage fut libre, madame la princesse reprit le chemin de Bordeaux, où elle arriva sans obstacle. Elle y fut reçue avec toutes les marques de reconnoissance publique; et bien qu'elle ne fût visitée ni par le parlement ni par les jurats en corps, elle reçut des protestations et toute sorte d'assurances de service. La cabale de la cour et celle du duc d'Epernon empêchèrent d'abord que les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld ne fussent reçus dans la ville : ils furent obligés de rester deux ou trois jours dans le faubourg des Chartreux, où tout le peuple les alla voir en foule. Il leur étoit même aisé de les y faire entrer par force; mais ils aimèrent mieux attendre que cela se fît sans violence et avec l'agrément de tout le monde. Le Roi n'avoit dans la province d'autres troupes que celles que le duc de La Valette commandoit près de Libourne; et toutes celles des mécontens consistoient en six cents gentilshommes qu'il étoit impossible de retenir contre leur volonté, et qui étoient sur le point de se retirer chez eux. Les deux généraux jugèrent à propos de les mener aux ennemis avant leur séparation; et pour cet effet, ils les firent marcher vers Libourne. Le duc de La Valette ayant eu avis de leur marche, évita une seconde fois le combat, jugeant bien par cette retraite que cette noblesse étoit sur le point de s'en retourner, et qu'ainsi il ne falloit que gagner du temps pour demeurer maître de la campagne.

A peine cette noblesse fut-elle partie, qu'on apprit à Bordeaux que le maréchal de La Meilleraye étoit en marche pour en venir faire le siége, et que le Roi le suivoit à deux journées de distance. Ces nouvelles obligèrent les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld d'achever à la hâte leurs levées et d'enrôler les bourgeois propres à porter les armes, pour se mettre en état de soutenir un siége. On fit même travailler à quelques dehors; mais on ne put mettre aucun ouvrage en défense, parce qu'on manquoit d'argent, et que celui que les Espagnols avoient promis ne venoit point. En effet, pendant toute cette guerre, on ne toucha d'eux que vingt-deux mille livres, tout le reste de la dépense ayant été pris sur le convoi de Bordeaux, ou emprunté sur le crédit de madame la princesse, des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, et de Lenet. On leva néanmoins en très-peu de temps près de trois mille hommes de pied et sept ou huit cents chevaux. On prit Castelnau, qui est à quatre lieues de Bordeaux; et on se seroit étendu davantage si on avoit appris l'approche de l'armée du maréchal de La Meilleraye, qui s'avançoit du côté d'entre les deux mers, et de celle du duc d'Epernon, qui venoit joindre le duc de La Valette. Sur ces nouvelles, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld depêchèrent le marquis de Sillery en Espagne, pour faire savoir aux ministres de cette cour l'état des choses et presser le secours d'argent qu'ils avoient promis : cependant on laissa garnison dans Castelnau, et on se retira avec le reste des troupes dans Blanquefort, à deux lieues de Bordeaux, où le duc d'Epernon vint attaquer les quartiers. Les troupes étoient commandées par Chambon, maréchal de camp, parce que les deux ducs étoient retournés à Bordeaux, et elles étoient beaucoup plus foibles que celles du duc d'Epernon. Bien que Chambon ne pût défendre l'entrée de son quartier, les marais et les canons qui en entouroient une partie lui donnèrent moyen de se retirer sans être rompu, et de sauver toutes les troupes avec le bagage. Sur le point du combat, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld partirent de Bordeaux avec un grand nombre de bourgeois; et ayant joint leurs troupes, ils retournèrent vers le duc d'Epernon, dans le dessein de le combattre; ce qu'ils auroient exécuté si le même canon ne les avoit empêchés d'en venir aux mains. Tout cela se passa en escarmouches, où le duc d'Epernon perdit beaucoup de monde, sans qu'il en coûtât que fort peu de gens aux

Bordelois. Depuis cette rencontre, les troupes du maréchal de La Meilleraye et du duc d'Epernon serrèrent Bordeaux de plus près. Le Roi arriva à Libourne, et fit attaquer le château de Vayre sur la Dordogne, dont le gouverneur, s'étant rendu à discrétion, fut pendu. Cette sévérité, bien loin d'intimider les Bordelois, les anima davantage à la défense. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, pour les rassurer, usèrent de représailles, et firent pendre aussi le gouverneur de l'île de Saint-Georges, qui s'étoit pareillement rendu à discrétion. Cette action vigoureuse encouragea tellement les habitans de Bordeaux, qu'ils résolurent d'attendre le siége, se fiant à leurs propres forces et aux promesses des Espagnols, qui les assuroient d'un prompt et puissant secours. Dans ce dessein, on se hâta de faire un fort et quatre bastions à la Bastide qui est vis-à-vis de Bordeaux, la Garonne entre deux. On travailla avec soin aux autres fortifications de la ville; mais comme plusieurs bourgeois avoient des maisons dans le faubourg de Saint-Seurin, ils ne voulurent pas permettre qu'on les brûlât, ni même qu'on en rasât aucune; ainsi il fallut se contenter de les percer et d'en couper les avenues. Les généraux ne prirent ces précautions, qu'ils jugeoient inutiles, que pour contenter le peuple, sachant bien qu'il étoit impossible de défendre un lieu de si grande garde avec des bourgeois et des troupes, dont le nombre étoit si petit qu'il ne montoit qu'à sept ou huit cents hommes de pied et trois cents chevaux. Comme il dépendoit du peuple et du parlement, ils furent contraints de les satisfaire contre les règles, et de se mettre en état de défendre le faubourg de Saint-Seurin. Il étoit ouvert de tous côtés; et la porte de Disos, qui en étoit la plus proche, fut trouvée si mauvaise, parce qu'elle n'étoit couverte de rien et qu'on y arrivoit de plain-pied, qu'on jugea à propos de faire au-devant une demi-lune. Comme on manquoit de tout, on se servit d'une petite hauteur qui étoit au-devant de cette porte, et qui, étant escarpée en forme de demi-lune, sans parapet et sans fossé, fut néanmoins la plus grande défense de la ville.

Le Roi demeura à Bourg, et le cardinal Mazarin vint à l'armée, qui étoit de huit mille hommes de pied et de près de trois mille chevaux. On résolut d'attaquer le faubourg de Saint-Seurin, et on jugea l'entreprise d'autant plus facile, que, n'y ayant de gardé que les avenues, on pouvoit sans peine gagner les maisons, entrer par là dans le faubourg, et couper même ce qui défendoit les barricades de l'église, sans qu'on pût se retirer dans la ville. On crut encore que la demi-lune, ne pouvant être défendue, il seroit aisé de se loger dès le premier jour à la porte de Disos. Suivant ce plan, le maréchal de La Meilleraye fit attaquer les barricades et les maisons, et Palluau eut ordre d'entrer en même temps par le palais Gallien, et de couper entre le faubourg et la ville droit à la demi-lune. Le succès ne répondit pas à ces espérances: le maréchal de La Meilleraye ayant fait donner avant que Palluau fût arrivé, trouva plus de résistance qu'il n'y en devoit avoir, parce que les forces des Bordelois ne furent pas divisées. L'escarmouche avoit commencé dès que les troupes du Roi s'étoient approchées, et elles essuyèrent un grand feu des mousquetaires, qui étoient cachés derrière des haies dont le faubourg étoit coupé. Chambon, maréchal de camp, fut blessé, et plusieurs officiers tués. Le duc de Bouillon, qui étoit dans le cimetière de l'église de Saint-Seurin avec ce qu'il avoit pu faire sortir de bourgeois, en faisoit avancer de temps en temps quelques-uns pour rafraîchir les postes. Le duc de La Rochefoucauld étoit à la barricade qui, malgré sa résistance, fut emportée aussi bien que le faubourg. Beauvais, Chasserat et le chevalier de Toiras y furent pris; les Bordelois y eurent cent ou six vingts hommes de tués, et le maréchal de La Meilleraye en perdit sept ou huit cents. Les troupes du Roi ne passèrent pas outre, et on résolut d'ouvrir les tranchées pour prendre la demi-lune, pendant qu'on faisoit une attaque par les allées de l'archevêché. Comme cette demi-lune étoit sans fossé, les bourgeois ne voulurent pas y entrer en garde, et se contentèrent de tirer derrière leur muraille. Les assiégeans l'attaquèrent trois fois avec leurs meilleures troupes, et entrèrent même dedans; mais ils en furent repoussés par le duc de La Rochefoucauld, qui mena les gardes du prince de Condé et les siens dans le temps que ceux qui défendoient ce poste étoient sur le point de l'abandonner. Trois ou quatre officiers de Noailles qui y étoient montés furent faits prisonniers, et le reste chassé ou tué.

Les assiégés firent trois grandes sorties, à chacune desquelles ils nettoyèrent la tranchée; et ils brûlèrent le logement le quatorzième jour du siége, sans que les travaux fussent plus avancés que le premier jour. Comme les Bordelois avoient trop peu d'infanterie pour relever la garde des portes attaquées, et que ceux qui restoient en vie étoient presque hors de combat par la fatigue de treize jours de garde, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld les firent rafraîchir par la cavalerie, qui mit pied à terre. Ces deux généraux y demeurèrent même les

quatre ou cinq derniers jours sans en sortir, afin de retenir plus de gens par leur exemple.

Cependant les députés de Monsieur et du parlement de Paris arrivèrent à Bourg pour y faire des propositions de paix. Le marquis du Coudray-Montpensier entra à Bordeaux avec deux conseillers de Paris, Le Meusnier et Bitaut. La cour, ennuyée des longueurs du siége, étoit disposée à l'accommodement; le parlement de Bordeaux ne le désiroit pas moins, et les cabales de la cour et du duc d'Epernon agirent puissamment pour y disposer le reste de la ville. Comme l'infanterie étoit ruinée et le secours d'Espagne incertain, le parlement se détermina à envoyer des députés à Bourg. Madame la princesse et les deux ducs, qui n'avoient d'autre intérêt que la liberté des princes, et qui ne pouvoient consentir à la paix sans cette condition, se contentèrent de ne pas s'opposer à une chose qu'ils ne pouvoient vraisemblablement empêcher. Ils résolurent ensuite d'y envoyer des députés, et de prier ceux du parlement de ménager leur sûreté, avec le rétablissement de tous ceux qui avoient été dans le parti. Les députés allèrent à Bourg; ils conclurent le traité sans en communiquer les articles à madame la princesse, ni aux deux ducs. On permit à la princesse de Condé et au duc d'Enghien d'aller à Montrond, où le Roi entretiendroit pour leur sûreté une très-petite garnison, qui seroit néanmoins choisie par cette princesse. Le duc de Bouillon se retira à Turenne, et le duc de La Rochefoucauld, qui étoit gouverneur de Poitou, chez lui, sans faire aucune fonction de sa charge, et sans aucun dédommagement pour la maison de Verteuil, que le Roi avoit fait raser. Ces deux seigneurs partirent avec madame la princesse pour aller à Coutras. Le maréchal de La Meilleraye, qui alloit à Bordeaux, rencontra sur l'eau madame la princesse, et lui proposa de voir le Roi et la Reine, lui faisant espérer qu'elle obtiendroit par ses prières et par ses soumissions ce qu'on avoit refusé à l'effort de ses amis. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld lui conseillèrent de prendre ce parti; quelque répugnance qu'elle y eût d'abord, elle s'y résolut, afin qu'on ne pût lui reprocher d'avoir oublié aucune chose pour la liberté de son mari. L'arrivée de madame la princesse à la cour fit plusieurs effets; elle donna de l'ombrage à M. de Montpensier, qui jugea par un changement si soudain qu'on vouloit délivrer les princes sans la participation de Monsieur. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld eurent séparément de grandes conférences avec le cardinal Mazarin, dans l'espérance de l'y faire consentir, ou du moins de le rendre suspect au parti de la Fronde. Ils lui représentèrent que les princes lui en seroient d'autant plus obligés, qu'ils savoient bien qu'il n'étoit pas en état d'y être contraint par la guerre; qu'il lui seroit bien plus glorieux que toute l'Europe vît qu'il avoit ruiné et rétabli M. le prince quand il l'avoit voulu; que la conduite des frondeurs lui devoit faire connoître qu'ils se vouloient rendre maîtres des princes pour les perdre, et pour le perdre ensuite lui-même avec plus de facilité; et qu'enfin il pouvoit arriver quelque chose qui lui fît faire malgré lui ce qu'il pouvoit faire alors de bonne grâce, puisque les cabales se renouveloient de toutes parts dans le parlement de Paris et dans tous les autres parlemens du royaume, pour procurer la liberté à ces princes. Ce discours fit tout l'effet que les deux ducs en pouvoient attendre; il ébranla le cardinal Mazarin et donna de l'ombrage aux frondeurs, autant qu'à Son Altesse Royale : ils perdirent l'espérance d'avoir les princes entre leurs mains, et ils se réunirent pour perdre le cardinal Mazarin.

M. de Montpensier ayant pris l'alarme des conférences dont je viens de parler, la donna à Monsieur. Les frondeurs firent ensuite les derniers efforts pour se rendre maîtres des princes; et n'ayant pu y réussir, ils entrèrent en négociation avec ceux qui traitoient pour eux. Ils engagèrent le duc d'Orléans à procurer leur liberté. Le président Viole, Arnauld, Montreuil, secrétaire du prince de Conti, et plusieurs autres, entrèrent en négociation avec Son Altesse Royale, pendant que d'autres traitoient avec le cardinal Mazarin. La princesse palatine, qui avoit plus de part que personne à la conférence des princes et de la duchesse de Longueville, étoit dépositaire de toutes les paroles qui avoient été portées tant à ce ministre qu'à Monsieur et à la duchesse de Chevreuse, pour le mariage de sa fille avec le prince de Conti; mais comme elle se voyoit chargée de tant d'intérêts contraires, elle craignit de demeurer suspecte aux uns ou aux autres. Elle manda au duc de La Rochefoucauld qu'il étoit nécessaire qu'il vînt à Paris sans être connu, pour apprendre de sa bouche l'état des choses, et résoudre ce qu'il y avoit à faire. Le duc de La Rochefoucauld, qui avoit été jusque là ennemi déclaré de tous les chefs de la Fronde, voyant les négociations également avancées des deux côtés, aima mieux traiter avec la cour qu'avec les frondeurs, parce que les princes ne pouvoient sortir par leur entremise qu'en remplissant le royaume de troubles. Il se rendit à Paris : il fit voir à la princesse palatine que le cardinal ayant la clef de

la prison des princes, il les pouvoit mettre en liberté dans un moment. Après lui avoir fait approuver sa pensée, il l'empêcha de faire aucune démarche pour faire entrer M. le prince dans le traité des frondeurs, afin de donner au cardinal le temps de considérer les malheurs qu'il s'attireroit, si les princes sortoient de prison par toute autre voie que par la sienne. Le duc de La Rochefaucauld le vit deux ou trois fois en secret, tous deux ayant désiré ce mystère. Le cardinal Mazarin vouloit que personne au monde n'eût connoissance de cette négociation, de peur que Monsieur et les frondeurs ne composassent avec lui : le duc de La Rochefoucauld cachoit avec le même soin ces conférences, parce que les frondeurs demandoient, comme une condition du traité, qu'il le signât; ce qu'il ne vouloit et ne devoit pas faire, tant qu'il pouvoit espérer que le cardinal Mazarin agiroit secrètement avec lui. Il reçut même un pouvoir de la duchesse de Longueville pour réconcilier toute sa maison avec le cardinal Mazarin, pourvu qu'il mît les princes en liberté. Les frondeurs, qui découvrirent la négociation du duc de La Rochefoucauld avec Son Altesse, le pressèrent de signer leur traité avec M. le prince. Ce duc se voyant forcé de conclure promptement avec l'un ou l'autre parti, résolut de voir encore une fois le cardinal Mazarin. Après lui avoir représenté les mêmes choses qu'il lui avoit dites à Bourg, il lui déclara que les choses étoient en tels termes, que s'il ne lui donnoit ce jour-là une parole positive, il ne pouvoit plus différer à signer le traité conclu pour la liberté des princes. Comme le duc ne lui présenta là aucune cabale, pour ne pas manquer au secret qu'on lui avoit confié, il crut qu'il lui grossissoit les objets pour le conduire où il désiroit; ce qui l'empêcha de se déterminer. Aussitôt que les paroles furent retirées, la haine éclata de toutes parts : Monsieur demanda hautement la liberté des princes, et le traité fut signé avec les frondeurs; les bourgeois prirent les armes, on fit la garde aux portes, et le Roi et la Reine n'eurent plus la liberté de sortir de Paris. On ne se contentoit plus de demander la liberté des princes, on vouloit la tête du cardinal Mazarin. Le marquis de Châteauneuf, garde des sceaux, se jeta dans le parti des princes, dans l'espérance que leur liberté et l'éloignement du cardinal Mazarin le rendroient maître des affaires. La plus grande partie de la maison du Roi et des ministres soutenoient l'ambition du garde des sceaux; la duchesse de Chevreuse y contribuoit de tout son pouvoir, et elle gouvernoit la plupart des cabales. Le marquis de Châteauneuf avoit toujours suivi ses sentimens lorsqu'elle étoit dans le parti du cardinal, ou dans celui de ses ennemis. Elle avoit une grande liaison avec le coadjuteur, à quoi les charmes de mademoiselle de Chevreuse n'avoient pas peu contribué.

C'étoit par les sollicitations de toutes ces personnes que Monsieur se laissoit emporter au premier vent à la ruine du cardinal Mazarin; et ces mêmes personnes avoient de grandes cabales dans la cour et dans le parlement, qu'elles faisoient agir au besoin. Les intrigues de la duchesse de Chevreuse et du marquis de Châteauneuf étoient d'autant plus dangereuses, que le cardinal Mazarin, qui ignoroit la proposition du mariage de la fille de cette duchesse avec le prince de Conti, ne se défioit pas d'eux : il croyoit la duchesse de Chevreuse dans ses intérêts, parce qu'elle avoit contribué plus que personne à la perte des princes, en disposant Monsieur à y consentir, et en l'obligeant à n'en rien dire à l'abbé de La Rivière; mais elle sut si bien ménager son esprit, qu'elle lui inspira le dessein de se retirer. Sa retraite n'adoucit point les esprits des Parisiens ni du parlement : on craignit qu'il ne fût allé au Havre pour enlever les princes, et que la Reine n'eût dessein en même temps de faire sortir le Roi de Paris. Dans cette pensée, on doubla les gardes des portes et des rues qui aboutissoient au Palais-Royal, où la cour demeuroit alors, et on fit marcher toute la nuit des partis de cavaliers par la ville, pour empêcher le Roi et la Reine de sortir. Le parlement, de son côté, faisoit tous les jours de nouvelles instances pour la liberté des princes; et comme les réponses de la cour étoient ambiguës, elles servoient plutôt à aigrir cette compagnie qu'à l'apaiser. On avoit ébloui le monde en faisant partir le maréchal de Gramont avec des ordres pour leur liberté, et lui-même avoit été la dupe des belles apparences de ce voyage; mais comme ces ordres étoient conditionnels, on vit bien que ce n'étoit que pour gagner du temps. La Reine craignant enfin que les esprits, aigris de tant de remises, ne se portassent à quelque extrémité fâcheuse, promit au parlement la liberté des princes. Elle envoya au Havre le duc de La Rochefoucauld, La Vrillière, secrétaire d'Etat, et le marquis de Comminges, capitaine de ses gardes, avec un ordre précis à M. Bar de les délivrer. Le cardinal Mazarin en fut averti par la Reine; et bien qu'il fût en son pouvoir de faire arrêter prisonniers le duc de La Rochefoucauld et ceux qui l'accompagnoient, il prit le parti de voir lui-même les princes. Il voulut justifier sa conduite envers eux, en leur disant les motifs qui l'avoient porté à les faire

arrêter : il leur demanda ensuite leur amitié, en leur représentant qu'ils étoient libres de la lui accorder ou de la lui refuser. Ils lui promirent ce qu'il voulut : il dîna avec eux, et aussitôt après les princes et le maréchal de Gramont partirent du Havre pour aller coucher à Grosménil, maison de plaisance à trois lieues de là, sur le chemin de Rouen. Le duc de La Rochefoucauld, M. de La Vrillière, le marquis de Comminges et le président Viole y arrivèrent un moment après, avec les ordres de la cour.

M. le prince entra comme en triomphe à Paris, accompagné du prince de Conti et du duc de Longueville. Une foule innombrable de peuple, qui avoit été au devant de lui jusqu'à Pontoise, le suivoit ; le duc d'Orléans, qui avoit été à sa rencontre jusqu'à la moitié du chemin, le conduisit au Palais-Royal. Il fut reçu de Leurs Majestés avec des caresses extraordinaires, et il ne fut point parlé du passé. La Reine, qui désiroit avec passion le retour du cardinal Mazarin, n'oublia rien pour y disposer ce prince, et lui fit offrir par la princesse palatine une étroite liaison, avec toutes sortes d'avantages. Comme ces offres ne se firent qu'en termes généraux, il n'y répondit que par des civilités qui ne l'engageoient à rien ; il crut même que c'étoit un artifice de la Reine pour le rendre suspect au duc d'Orléans, au parlement et au peuple, et par ce moyen le dépouiller de l'appui qu'il en pouvoit tirer, pour le plonger plus aisément dans les dernières disgrâces. Il fit réflexion qu'il étoit sorti de prison par un traité signé avec la duchesse de Chevreuse, par lequel il étoit engagé à marier le prince de Conti avec sa fille ; que ce n'étoit que par cette alliance que la Fronde et le coadjuteur devoient être attachés à ses intérêts, et que le garde des sceaux, qui tenoit alors la première place dans le conseil, ne pouvoit se séparer des intérêts de cette duchesse. Cette cabale, qui paroissoit puissante, lui avoit offert le choix des établissemens pour lui et pour son frère ; et le marquis de Châteauneuf venoit de les rétablir tous deux, aussi bien que le duc de Longueville, dans la fonction de leurs charges. Enfin il trouvoit du péril et de la honte à rompre avec des gens à qui il devoit tous ces avantages et qui avoient pareillement contribué à sa liberté.

Si ces réflexions firent balancer M. le prince, elles ne changèrent pas le dessein de la Reine. Elle désira toujours avec la même ardeur d'entrer en négociation avec lui, ne pouvant qu'en tirer avantage, soit qu'elle le fît consentir au retour du cardinal Mazarin, ou que par ces conférences elle le rendît suspect à tous ceux qui avoient pris son parti. Elle chargea la princesse palatine de savoir ce qu'il désiroit pour lui ou pour ses amis ; et elle lui donna tant d'espérance d'obtenir toutes choses, qu'il résolut enfin de traiter seulement avec le comte de Servien et le marquis de Lyonne. Il les vit chez la princesse palatine ; et comme il ne faisoit rien que de concert avec le prince de Conti et la duchesse de Longueville, il voulut que le duc de La Rochefoucauld y fût présent. On lui offrit le gouvernement de Guienne, avec la lieutenance générale pour celui de ses amis qu'il voudroit, et la Provence pour le prince de Conti, avec des gratifications pour tous ceux qui avoient suivi ses intérêts. Cependant on n'exigea de lui autre chose, sinon qu'il iroit à son gouvernement avec ce qu'il choisiroit de ses troupes pour sa sûreté, et qu'il y demeureroit, sans contribuer au retour du cardinal Mazarin, mais aussi sans s'y opposer. On le laissa même dans la liberté d'être son ami ou son ennemi, selon qu'il lui donneroit sujet de l'aimer ou de le haïr. M. le prince demanda qu'on joignît le gouvernement de Blaye à la lieutenance générale de Guienne, qu'il désiroit pour le duc de La Rochefoucauld ; ce qu'on lui promit de ménager, pendant qu'on traitoit avec le duc d'Angoulême du gouvernement de Provence. On se servit de ce prétexte pour différer la conclusion du traité jusqu'à ce qu'on eût eu l'avis du cardinal Mazarin, à qui on dépêcha un courrier. On parla de la répugnance que la Reine avoit pour le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse ; mais comme on vit M. le prince témoigner que ses engagemens étoient trop grands pour les rompre, on n'insista pas davantage. Les choses étoient si avancées, qu'il y avoit lieu de croire que la liaison de la Reine, avec M. le prince étoit sur le point de se conclure. L'un et l'autre avoient presque un égal intérêt de tenir cette négociation secrète ; la Reine, pour ne pas augmenter la défiance du duc d'Orléans et les frondeurs, et M. le prince, de peur de se priver des avantages qu'il pouvoit tirer de ses intérêts avec eux, en cas qu'il ne s'accordât pas avec la cour. Cette affaire demeura quelque temps sans s'exécuter ; mais le cardinal Mazarin, en faveur duquel on l'avoit commencée, donna bientôt sujet de la rompre. La cour étoit alors divisée en plusieurs cabales qui s'accordoient toutes à empêcher son retour, mais dont la conduite étoit très-différente. Les frondeurs se déclaroient ouvertement contre lui, et le marquis de Châteauneuf concouroit à sa perte d'une manière plus fine et plus cachée. Il paroissoit étroitement lié avec

la Reine; il feignoit d'entrer dans ses sentimens pour gagner la confiance qui lui étoit nécessaire, et demeurer premier ministre. La Reine informoit exactement le cardinal Mazarin de tout ce qui se passoit; mais comme les ordres venoient lentement, fort souvent l'un détruisoit l'autre : ce qui apportoit beaucoup de confusion aux affaires.

Comme cette négociation retardoit la conclusion du mariage du prince de Conti, les frondeurs pressoient M. le prince d'exécuter sa promesse. Tout leur faisoit ombrage ; ils soupçonnoient déjà la princesse de Longueville et le duc de La Rochefoucauld d'avoir dessein de le rompre, de peur que le prince de Conti, qu'ils avoient toujours gouverné jusqu'alors, ne s'abandonnât à la conduite de la duchesse de Chevreuse et du coadjuteur. M. le prince, de son côté, contribuoit autant qu'il pouvoit à augmenter leurs soupçons. Le duc de La Rochefoucauld, pour les empêcher de découvrir la véritable cause de ces retardemens (son traité avec la Reine n'étant ni arrêté ni rompu), étoit bien aise de rendre ce mariage suspect; mais il attendoit à se déterminer jusqu'à ce qu'il vît ce que deviendroit le garde des sceaux, dont la place étoit chancelante. On ne laissa pas d'envoyer à Rome pour avoir la dispense que le prince de Conti attendoit avec impatience. La personne de mademoiselle de Chevreuse lui plaisoit beaucoup, et d'ailleurs le changement de condition n'avoit pas peu de charme pour lui; il cachoit toutefois avec beaucoup de soin ce secret à tous ses amis, et principalement à la duchesse de Longueville, de peur qu'elle ne blâmât sa conduite et qu'elle ne mît obstacle à un mariage dans lequel il faisoit consister tout son bonheur. Il pria le président Viole, qui en devoit dresser les articles, de surmonter toutes les difficultés et d'accorder tout ce qu'on lui demanderoit. Pendant toutes ces intrigues la cour changea de face : on ôta les sceaux au marquis de Châteauneuf, et on les donna au premier président Molé; la Reine rétablit en même temps le marquis de Chavigny et le fit chef de son conseil, dans la pensée que le faisant revenir de son propre mouvement, il lui en auroit l'obligation tout entière, et seroit absolument dépendant de ses volontés. Elle crut d'abord ne s'être pas trompée dans son choix; cependant le marquis de Chavigny, croyant pouvoir gagner la confiance des deux partis, se vit fort éloigné de M. le prince et de ses meilleurs amis : aussi dès qu'il connut que tous les desseins de Sa Majesté ne tendoient qu'au retour du cardinal Mazarin, il l'avoua secrètement. Le prince de Conti, de son côté, s'imaginant qu'avec l'appui du prince, son frère, il pouvoit obtenir tout ce que son ambition lui faisoit désirer, s'imagina ne pouvoir réussir dans ces desseins qu'en rompant le traité de ce prince avec la Reine : il le porta pour cet effet à en faire part au duc d'Orléans, afin que celui-ci le détournât de le conclure; il inspira ensuite à Son Altesse Royale de l'indifférence pour la duchesse de Longueville et pour le duc de La Rochefoucauld, bien qu'il dût à l'un et l'autre toute la confiance que M. le prince lui témoignoit. La duchesse de Chevreuse s'aperçut bientôt de leur liaison; et comme elle étoit opposée aux intérêts du duc d'Orléans, son crédit ayant cessé par la disgrâce du marquis de Châteauneuf, elle craignit que le mariage de sa fille ne se rompît. Les établissemens qu'elle devoit procurer à M. le prince en étoient la principale condition, et ils devoient s'exécuter en même temps : ainsi, comme elle n'étoit plus en état de tenir sa parole, le prince de Condé paroissoit dégagé de la sienne. La seule chose qui la rassuroit étoit la passion que le prince de Conti témoignoit à sa fille : il lui rendoit mille soins qu'il contoit à ses amis et particulièrement à sa sœur ; mais il avoit de longues conversations avec les marquis de Noirmoutier et de Laigues, dont il ne rendoit compte à personne, contre sa coutume. Le président de Nesmond, qui s'en étoit aperçu, en avertit Son Altesse Sérénissime, et lui donna lieu de craindre que le prince de Conti n'achevât son mariage sans sa participation. M. le prince, surpris de la conduite de son frère, alla sur-le-champ le trouver sans communiquer son dessein à personne, et il lui dit de mademoiselle de Chevreuse, du coadjuteur, du marquis de Noirmoutier et de M. de Caumartin, tout ce qu'il crut pouvoir dégoûter un amant. Ce discours fit tant d'impression sur l'esprit du prince de Conti, que, soit que dans ce moment tout son amour se fût éteint, ou qu'il jugeât que M. le prince ne consentiroit jamais qu'il épousât une personne de qui il avoit si mauvaise opinion, il résolut de ne plus songer à mademoiselle de Chevreuse; il se plaignit même de ce que ni la duchesse de Longueville, ni le duc de La Rochefoucauld, ni lui, ne l'avoient pas averti plus tôt de ce qu'on disoit d'elle dans le monde. On chercha dès-lors les moyens de rompre cette affaire sans aigreur; mais les engagemens étoient trop grands et l'excuse trop désobligeante, pour espérer qu'on la reçût de bonne grâce; et il étoit à craindre que ce manquement de parole ne réveillât l'ancienne haine de madame de Chevreuse et des frondeurs contre le prince de Condé, et contre

tous ceux qu'elle pouvoit soupçonner d'y avoir contribué.

Le président Viole fut chargé d'en aller faire le premier compliment à la duchesse de Chevreuse. Les deux princes devoient la voir le lendemain ; mais soit qu'ils eussent quelque peine à rendre visite à une personne qu'ils offensoient d'une manière si sensible, ou que le prince de Condé, qui avoit été toujours depuis en mauvaise intelligence avec son frère, n'eût pu convenir avec lui de la manière qu'elle devoit être faite, ces princes, ni le président Viole, ne virent point madame de Chevreuse ; et le mariage se rompit de leur côté, sans qu'ils essayassent de garder les moindres mesures. M. le prince s'étant ainsi brouillé avec les frondeurs, accepta le gouvernement de Guienne avec celui de Bourgogne, sans parler de ce qu'il avoit demandé pour son frère, pour le duc de La Rochefoucauld et pour ses autres amis.

Le marquis de Chavigny voyant M. le prince brouillé irréconciliablement avec les frondeurs, travailla à lui faire rompre son traité avec la Reine. Ce prince s'y porta contre le sentiment de la duchesse de Longueville, de la princesse palatine, et des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld. Le refus du gouvernement de Blaye en fournit le prétexte : la Reine nioit d'en avoir jamais écouté la proposition, et elle accusa le comte Servien de l'avoir fait exprès pour rendre les demandes de M. le prince si hautes, qu'on ne pouvoit les lui accorder. Le comte de Servien et le marquis de Luynes furent disgraciés à cette occasion ; mais leur disgrâce ne contenta pas le prince de Condé. La Reine, de son côté, ne se soucioit pas beaucoup de rompre avec lui, parce qu'elle s'imaginoit que la mésintelligence de ce prince avec la duchesse de Chevreuse donnevoit à Sa Majesté le moyen de se réunir avec les frondeurs, et de les faire consentir au retour du cardinal Mazarin. La plupart des amis de M. le prince, par des intérêts différens, le sollicitèrent aussi à recommencer la guerre. La duchesse de Longueville, que le cardinal Mazarin avoit brouillée irréconciliablement avec son mari, ne pouvoit avec sûreté l'aller trouver en Normandie, après les mauvaises impressions que ce ministre lui avoit données de sa conduite. Cependant le duc de Longueville vouloit absolument l'obliger à retourner auprès de lui, et elle ne pouvoit éviter ce voyage qu'en portant son frère à rompre avec la cour et à reprendre les armes. Le prince de Conti, qui, sans attache alors, s'étoit soumis à la conduite de sa sœur, suivoit ses sentimens sans les connoître ; et il vouloit la guerre, afin d'avoir un prétexte de quitter le petit collet, pour lequel il avoit une aversion invincible. Le duc de Nemours étoit amoureux et jaloux : il voyoit M. le prince mieux traité que lui de madame de Châtillon ; il ne pouvoit l'éloigner de leur commune maîtresse qu'en l'engageant à une guerre qu'il croyoit devoir durer long-temps, et il employa toute son adresse pour l'y porter. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld étoient les seuls qui essayoient d'adoucir son esprit irrité : ils avoient bien connu par leur propre expérience les misères qui accompagnoient les guerres civiles, le peu de fruit qu'on en pouvoit espérer, et le péril auquel on s'exposoit, ils craignoient de retomber dans les malheurs d'où ils venoient de sortir. Bien que le duc de La Rochefoucauld eût autant de répugnance pour les brouilleries que le duc de Bouillon, il n'osoit le témoigner si ouvertement, parce que la duchesse de Longueville, pour qui il avoit beaucoup de considération, souhaitoit une rupture. Tout ce qu'il put faire, fut d'essayer de lui faire désirer la paix ; mais tous ses soins furent inutiles.

M. le prince, qui s'étoit déterminé à la guerre, envoya le marquis de Sillery à Bruxelles, sous prétexte de dégager madame de Longueville et le vicomte de Turenne des traités qu'ils avoient faits avec les Espagnols, mais en effet pour pressentir le comte de Fuensaldagne, gouverneur des Pays-Bas, sur les secours qu'on pouvoit espérer d'Espagne en cas de rupture. Le comte répondit à cette ouverture suivant la coutume de la nation : il promit en général plus qu'on ne pouvoit raisonnablement demander, et n'oublia rien pour engager M. le prince à reprendre les armes. Pendant que ce prince prenoit ces mesures avec l'Espagne, la Reine négocioit avec le coadjuteur pour travailler de concert à la ruine de Son Altesse Sérénissime. Le traité devoit être secret pour l'intérêt de la Reine et pour celui des frondeurs, parce qu'il falloit se servir du crédit que ce parti avoit sur les peuples, qui seroient infailliblement contraires à tout ce qu'on entreprendroit en faveur du cardinal Mazarin. On offrit à la Reine d'assassiner M. le prince, ou de l'amener prisonnier. Elle eut horreur de la première proposition et approuva la seconde. Le coadjuteur et le marquis de Lyonne se trouvèrent chez le comte de Montausier, pour convenir des moyens d'exécuter cette entreprise ; mais on n'y put convenir ni du temps ni du lieu. Le marquis de Lyonne n'approuva pas cet emprisonnement, soit qu'il en craignît les suites pour l'Etat, ou que, ne souhaitant pas le retour du cardinal Mazarin, il

jugeât la liberté de M. le prince le plus grand obstacle qu'on y pût mettre. Dans cette prévention, il découvrit au maréchal de Gramont, qu'il croyoit de ses amis, ce qui se tramoit contre M. le prince. Le maréchal ne conserva pas même le secret que le marquis de Lyonne lui avoit confié : il en fit confidence au marquis de Chavigny, après l'avoir engagé par toutes sortes de sermens à ne le point révéler. Celui-ci ne laissa pas d'en aller avertir sur l'heure M. le prince, qui d'abord n'en prit pas l'alarme, et crut qu'on faisoit courir ce bruit seulement pour l'obliger à quitter Paris. Il s'imagina que sa personne étoit en sûreté, puisqu'il étoit assuré de l'affection des peuples ; et il avoit auprès de lui un grand nombre d'officiers, tant de ses troupes que de celles du Roi, qui étoient également attachés à son service. Dans cette confiance, il alla un jour au Cours avec peu de suite, dans le même temps que le Roi y passoit en revenant de la chasse, accompagné de ses gardes et de ses chevau-légers. Le Roi continua son chemin, et M. le prince sortit du Cours pour ne lui pas donner le temps de profiter d'une occasion si favorable et de le faire arrêter. Ils furent également surpris d'une rencontre si imprévue, et ne s'aperçurent de la faute qu'ils avoient faite l'un et l'autre que lorsqu'ils n'étoient plus en pouvoir de la réparer. Les avis continuels qu'on donnoit à M. le prince lui persuadèrent enfin qu'on vouloit s'assurer de sa personne ; il ne prit pas néanmoins de nouvelles précautions pour s'en garantir : il se contenta de se réconcilier avec madame de Longueville et avec le duc de La Rochefoucauld.

Après avoir témoigné tant de fermeté, il prit l'alarme sur de foibles conjectures. Un soir, étant couché dans son lit, le marquis de Vineuil, qui lui étoit attaché, reçut, d'un gentilhomme nommé Boucher, un billet par lequel on lui mandoit d'avertir Son Altesse que deux compagnies des gardes avoient pris les armes, et qu'elles avoient marché vers le faubourg Saint-Germain. Sur cet avis, le prince s'imaginant qu'elles venoient investir l'hôtel de Condé, quoiqu'elles ne fussent destinées qu'à prêter main-forte aux gardes des entrées du vin, il s'habilla promptement, monta à cheval et sortit par le faubourg Saint-Marcel. Il attendit quelque temps sur le grand chemin des nouvelles du prince de Conti, qu'il avoit envoyé avertir. Une seconde alarme, plus mal fondée que la première, l'obligea à quitter ce poste : il prit pour un escadron, des coquetiers qui s'avançoient vers lui au grand trot, et comme il n'étoit accompagné que de six ou sept personnes, il se retira vers Fleury, village près de Meudon. Le prince de Conti ayant été averti du départ de son frère, le fit savoir au duc de La Rochefoucauld, qui alla sur-le-champ à Fleury. M. le prince le renvoya à Paris pour donner avis au duc d'Orléans des motifs de sa sortie, pendant qu'il prenoit la route de Saint-Maur. Chacun raisonna sur ce départ suivant ses intérêts : le coadjuteur, la duchesse de Chevreuse et les frondeurs jugeoient que l'éloignement de M. le prince leur donneroit moyen de se réunir plus étroitement avec la cour, puisque la Reine avoit besoin d'eux. Quoique Sa Majesté craignît les malheurs dont l'Etat étoit menacé, elle s'imagina que le retour du cardinal Mazarin, qui par là devenoit infaillible, contribueroit beaucoup à rétablir l'autorité du Roi et à dissiper toutes les cabales.

M. le prince, après avoir fait ce premier pas, demeuroit irrésolu et se défioit de la légèreté de ceux qui le poussoient à la guerre, ne doutant point qu'ils ne l'abandonnassent lorsqu'ils pourroient trouver leurs avantages dans un accommodement particulier. Le duc de Bouillon ne vouloit plus prendre aucune liaison avec lui ; le vicomte de Turenne avoit déclaré qu'il ne s'engageroit pas dans cette guerre ; le duc de Longueville vouloit demeurer en repos : d'ailleurs il étoit trop mal satisfait de sa femme pour s'intéresser dans un parti qui semblôit ne s'être formé que pour la tirer de son obéissance ; et le maréchal de La Mothe avoit dégagé la parole qu'il lui avoit donnée de prendre les armes. Toutes ces considérations auroient porté M. le prince à s'accommoder avec la cour, s'il avoit pu prendre confiance à la Reine et au cardinal Mazarin. La considération de madame de Longueville le retenoit encore : comme elle ne pouvoit se dispenser d'aller trouver son mari en Normandie si l'accommodement de son frère se faisoit, elle ne pouvoit se résoudre à s'exposer aux emportemens d'un mari jaloux.

M. le prince, dans les premiers jours de sa retraite à Saint-Maur, avoit refusé de parler en particulier au maréchal de Gramont, qui étoit venu de la part du Roi lui demander la cause de son éloignement, et le convier de retourner à Paris, sur l'assurance qu'il lui donnoit d'une entière sûreté pour sa personne. M. le prince lui répondit devant tout le monde que, bien que le cardinal Mazarin et ses créatures fussent éloignés de la cour, il voyoit bien qu'il ne s'y faisoit rien que par ses ordres secrets ; qu'après avoir souffert une injuste et rude prison, il ne pouvoit établir sa sûreté sur son innocence ;

mais que dans son éloignement il conserveroit toujours les mêmes sentimens qu'il avoit toujours eus pour le bien de l'Etat et pour la gloire du Roi. Le maréchal de Gramont, qui avoit cru pouvoir entrer en quelque négociation avec M. le prince, fut bien surpris lorsqu'il vit qu'il lui fermoit la bouche par des réponses dont personne ne savoit mieux la vérité que lui. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville se rendirent à Saint-Maur presque aussitôt que M. le prince; et quoiqu'il fût demeuré les premiers jours presque seul, leur cour ne fut guère moins grosse que celle du Roi : tous les divertissemens même s'y rencontroient; et pour montrer qu'on y avoit l'âme tranquille, le bal, la comédie, le jeu, la chasse et la bonne chère se succédoient les uns aux autres.

Jamais la cour n'avoit été partagée de tant d'intrigues qu'elle l'étoit alors. La Reine ne travailloit qu'à faire revenir le cardinal Mazarin; les frondeurs vouloient qu'on rendît les sceaux au marquis de Châteauneuf, s'imaginant que lorsqu'il seroit rétabli il pourroit traverser plus aisément sous main le retour de ce ministre et même occuper sa place s'il étoit détruit. Le maréchal de Villeroy contribua autant qu'il pouvoit à y disposer la Reine; mais comme le marquis de Châteauneuf ne pouvoit revenir que le cardinal Mazarin n'y consentît, la chose n'étoit pas aisée. Pendant qu'on agissoit à la cour par tant de motifs différens, le duc de La Rochefoucauld, qui s'étoit aperçu de l'incertitude de M. le prince, crut se devoir servir de cette conjoncture pour garantir la duchesse de Longueville du voyage de Normandie et pour porter en même temps M. le prince à écouter des propositions d'accommodement. Il représenta à cette princesse qu'il n'y avoit que son éloignement qui pût la garantir de retomber entre les mains de son époux; que M. le prince pouvoit aisément se lasser de la protection qu'il lui avoit donnée lorsqu'il l'avoit été voir sous un prétexte aussi spécieux que celui de réconcilier une femme avec son mari, principalement s'il croyoit pouvoir par cette voie attacher M. de Longueville à ses intérêts; qu'on l'accusoit elle-même de fomenter les troubles du royaume; qu'elle auroit à se reprocher toute sa vie d'avoir allumé une guerre si funeste à sa famille et à l'Etat; que les excessives dépenses que M. le prince seroit obligé de soutenir ne lui laisseroient ni le pouvoir ni peut-être même la volonté de subvenir à sa subsistance; que ne recevant rien du duc de Longueville, elle se trouveroit réduite à une extrême nécessité; et qu'enfin, pour prévenir tous ces malheurs, il seroit à propos qu'elle priât M. le prince de trouver bon qu'elle se rendît avec madame la princesse et le duc d'Enghien à Montrond, pour ne point l'embarrasser dans une longue marche s'il étoit obligé de partir. Madame de Longueville approuva ce conseil; et M. le prince fit partir aussitôt les deux princesses ses filles. Le duc de La Rochefoucauld, après avoir si bien réussi dans cette première négociation, s'adressa au duc de Nemours, qui, étant un peu revenu de sa jalousie, étoit plus capable de goûter ses avis. Il lui fit connoître qu'ils ne pouvoient jamais s'avancer ni l'un ni l'autre dans une guerre civile; qu'il pouvoit bien être engagé dans la disgrâce de M. le prince si la fortune lui étoit contraire; mais que ce prince, recueillant seul le fruit de ses desseins, ne songeroit qu'à soi-même; que la même nécessité qui faisoit balancer M. le prince à prendre les armes l'empêcheroit de les quitter s'il les avoit prises une fois; que ce prince ne trouveroit pas aisément de sûreté à la cour après l'avoir quittée, puisqu'il n'y en avoit pu rencontrer dans un temps où il n'avoit rien fait contre elle; qu'enfin la même passion qui le portoit à prendre les armes devoit l'en empêcher, puisque la guerre l'éloignant de sa maîtresse, il mettoit sa destinée entre les mains de son rival. Ces raisons touchèrent le duc de Nemours; et lorsqu'il en fut persuadé, ou que la légèreté ordinaire aux personnes de son âge l'eut porté à ne vouloir plus ce qu'il avoit désiré avec le plus d'ardeur, il promit de contribuer à la paix avec le même empressement qu'il avoit témoigné pour la guerre. Il prit des mesures avec le duc de La Rochefoucauld et ils agirent de concert pour aplanir les difficultés.

Plus les affaires s'acheminoient du côté de M. le prince, plus la Reine s'en éloignoit et plus sa haine augmentoit contre lui. Les frondeurs, qui ne le haïssoient pas moins, ne songeoient qu'à contenter leur vengeance; et ils le décréditoient dans l'esprit des peuples, par l'espérance qu'ils avoient de leur réconciliation avec la cour. Le cardinal, qui découvrit ce que le duc de La Rochefoucauld faisoit pour rétablir la paix, lui en voulut beaucoup de mal; et comme il lui attribuoit la rupture du mariage de mademoiselle de Chevreuse, il n'oublia rien pour le perdre et pour faire servir la jalousie du duc de Longueville à sa vengeance.

M. le prince, encore indéterminé sur ce qu'il vouloit faire, employa toute son adresse pour justifier sa conduite au parlement et aux frondeurs, afin de pouvoir se servir d'eux au besoin. Comme il voyoit que la guerre qu'il seroit peut-

être forcé d'entreprendre manquoit de prétexte, il croyoit en trouver dans le rappel des ministres que la Reine avoit éloignés à sa recommandation. Il voulut même faire entendre aux ennemis du cardinal Mazarin qu'ils étoient plus intéressés que lui au retour de ce ministre, puisque ce n'étoit que pour concerter avec eux les moyens de faire revenir celui qui étoit l'objet de la haine publique que la Reine les recherchoit. Ces bruits, qui couroient dans la ville, firent beaucoup d'impression sur le peuple, qui croit aisément ce qu'il craint; mais le parlement n'en fut pas si touché. Cette compagnie étoit alors divisée en divers sentimens. Le premier président étoit demeuré ennemi de M. le prince, qu'il accusoit de lui avoir fait ôter les sceaux. Ceux qui étoient dans le parti de la cour se vengeoient assez ouvertement; mais les frondeurs se ménageoient davantage et découvroient moins leurs desseins: ils n'osoient traverser le cardinal Mazarin, bien qu'ils eussent intention de le desservir.

Les esprits étoient dans cette disposition quand M. le prince quitta Saint-Maur pour retourner à Paris. Il crut être en état de s'y maintenir contre les entreprises qu'on pouvoit faire sur sa personne, et que sa témérité donneroit de la réputation à ses affaires. Son dessein étoit d'aller trouver les princesses sa femme et sa sœur à Montrond et de passer ensuite en Guienne, où l'on étoit bien disposé à le recevoir. Il envoya le comte de Tavannes en Champagne, où ses troupes l'attendoient, avec ordre de les faire marcher en corps au lieu qu'il lui marqueroit et de pourvoir toutes les places. Il fit un fonds de cent mille écus pour se disposer à la guerre, bien qu'il n'y fût pas encore entièrement résolu. Il travailla à engager dans ses intérêts le plus de gens de qualité qu'il put, et entre autres le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne, qui étoient l'un et l'autre liés d'amitié avec le duc de La Rochefoucauld. Ce dernier se voyant obligé de suivre la fortune de M. le prince, tâcha de gagner le duc de Bouillon; mais comme ce duc se défioit également de la cour et du prince de Condé, il ne voulut rien promettre, attendant à se déclarer que l'affaire fût engagée. Le vicomte de Turenne s'emporta à de grandes plaintes contre M. le prince; il dit au duc de La Rochefoucauld qu'il se contenteroit d'avoir contribué à la liberté de Son Altesse Sérénissime, bien qu'elle ne l'y eût pas obligé par la conduite qu'elle avoit tenue envers lui, et qu'il prétendoit être en liberté d'agir à l'avenir suivant ses intentions. Le duc de La Rochefoucauld, qui ne demeuroit pas garant des paroles qu'il portoit de côté et d'autre, sut amener le duc de Bouillon à négocier directement lui-même avec M. le prince: ils se virent et se retirèrent assez contens l'un de l'autre, sans s'être engagés à rien.

La cour et M. le prince travailloient avec les mêmes soins à gagner le parlement. Les frondeurs, bien qu'ils protestassent de ne chercher que le bien public, essayoient en toutes rencontres de choquer le prince de Condé. D'abord ils gardèrent quelque retenue; mais lorsqu'ils se virent appuyés par la cour, ils se déclarèrent ouvertement. Le coadjuteur fit paroître toute sa haine contre ce prince; il s'opposa sans mesure à tout ce qu'il proposa; il n'alla plus au Palais sans être suivi de ses amis et d'un grand nombre de gens armés. Cette fierté engagea M. le prince à se faire accompagner de même pour disputer le rang au coadjuteur. Il jugea qu'il y avoit de l'imprudence à exposer sa vie en allant seul au Palais; et ensuite, préférant sa sûreté à un vain point d'honneur, il résolut de n'y plus aller sans y être accompagné par tous ceux de son parti. La Reine fut bien aise d'avoir reçu de nouveaux sujets de plainte contre M. le prince. Elle donnoit cependant toutes les preuves de sa protection au coadjuteur; elle voulut qu'il fût escorté par une partie des gendarmes et des chevau-légers du Roi et par des officiers et des soldats du régiment des gardes. M. le prince se fit suivre par un grand nombre de personnes de qualité, par plusieurs officiers et par une foule de gens de toutes professions qui ne le quittoient point. La salle du Palais se trouvant remplie de cette confusion de personnes de différens partis, le parlement appréhenda qu'il n'arrivât quelque désordre qui pouvoit envelopper tous les particuliers dans un même péril. Le premier président, pour prévenir le mal, pria M. le prince de ne se plus faire accompagner quand il viendroit au Palais. Un jour que le duc d'Orléans ne s'y étoit pas trouvé, et que M. le prince et le coadjuteur s'étoient fait accompagner par leurs amis, leur nombre, et l'aigreur qui parut entre les deux partis, augmentèrent la crainte du premier président. En effet, M. le prince ayant dit quelques paroles piquantes au coadjuteur, celui-ci, sans s'étonner, lui répondit que ses ennemis au moins ne l'accusoient pas d'avoir manqué à ses promesses, et que peu de personnes se trouvoient exemptes de ce défaut; ce qu'il dit en regardant M. le prince, pour montrer que c'étoit de lui qu'il vouloit parler. Bien que M. le prince comprît qu'il vouloit faire entendre par là qu'il avoit rompu sans su-

jet le mariage de mademoiselle de Chevreuse, il demeura maître de son ressentiment et il ne répondit rien au discours du coadjuteur. On vint en même temps avertir la compagnie que la salle étoit remplie de gens armés, et que comme ils étoient dans des intérêts opposés, il étoit à craindre qu'il n'arrivât un grand désordre si on n'y apportoit un prompt remède. Alors le premier président dit à M. le prince que la compagnie lui seroit obligée s'il vouloit faire retirer ceux qui l'avoient suivi. M. le prince offrit sans hésiter de congédier ses amis, et il pria le duc de La Rochefoucauld de les faire sortir sans désordre. Le coadjuteur se leva et dit qu'il alloit aussi renvoyer les siens. En effet, il sortit de la grand'chambre pour aller parler à ses amis. Le duc de La Rochefoucauld marchoit huit à dix pas derrière lui; et il étoit encore dans le parquet des huissiers quand le coadjuteur parut dans la grand'salle. A sa vue, tous ceux qui tenoient son parti mirent l'épée à la main sans en savoir la raison; et les amis de M. le prince firent la même chose. Chacun se rangea du parti qu'il soutenoit; et dans un instant ils ne furent plus séparés que de la longueur des épées, sans que parmi tant de braves gens, et si animés les uns contre les autres, il s'en trouvât aucun qui allongeât un coup d'épée, ni qui tirât un coup de pistolet. Le coadjuteur voyant un si grand désordre, voulut se retirer et retourner dans la grand'chambre. En arrivant de la salle qui va au parquet des huissiers, il trouva que le duc de La Rochefoucauld s'en étoit déjà rendu maître. Il essaya néanmoins avec effort d'y entrer; mais comme elle ne s'ouvroit que par la moitié, et que le duc de La Rochefoucauld la tenoit, ce duc, dans le temps que le coadjuteur entroit, la referma, de manière qu'il l'arrêta. Le prélat ayant la tête passée du côté du parquet et le corps dans la salle, le duc de La Rochefoucauld fut tenté de se servir d'une occasion si favorable pour se défaire de son plus mortel ennemi; mais pendant qu'il demeuroit irrésolu, Champlâtreux, fils du premier président, sortit de la grand'chambre, et, dégageant le coadjuteur, le tira du plus grand péril où il se fût trouvé de sa vie. Il retourna prendre sa place, et le duc de La Rochefoucauld en fit autant de son côté. Le coadjuteur commença par se plaindre de la violence qu'on lui avoit faite, et dit qu'on l'avoit voulu assassiner; mais le duc fit si bien connoître qu'il l'auroit fait s'il l'avoit voulu, que cette déclamation ne tourna qu'à la confusion du coadjuteur. Le duc de Brissac, qui étoit parent de ce prélat, prit son parti, et eut quelque parole avec le duc de La Rochefoucauld. Ils avoient résolu de se battre dès le même jour sans second; mais comme le sujet de leur querelle avoit été public, le duc d'Orléans les accommoda. Le coadjuteur évita depuis de retourner au Palais; et comme il ne se trouvoit plus avec M. le prince, il n'y avoit pas lieu de craindre un pareil accident. Un jour néanmoins M. le prince le rencontra lorsqu'il le cherchoit le moins. Son Altesse sortoit du Palais ayant le duc de La Rochefoucauld avec elle et suivie d'une foule innombrable de peuple. Il trouva ce prélat revêtu de ses habits pontificaux, menant la procession de Notre-Dame avec plusieurs châsses et quantité de reliques. M. le prince s'arrêta pour marquer de la déférence à l'Eglise; et le coadjuteur, continuant son chemin sans s'émouvoir, fit une profonde révérence à Son Altesse lorsqu'il fut vis-à-vis d'elle; après quoi il lui donna sa bénédiction, aussi bien qu'au duc de La Rochefoucauld. Le peuple qui suivoit M. le prince, ému par cette rencontre, dit mille injures au coadjuteur et l'auroit mis en pièces si Son Altesse n'eût fait descendre ses gens pour apaiser ce tumulte.

[1652] Le prince de Condé s'étant enfin résolu à la guerre, partit pour la Guienne avec ses troupes. Il fut reçu dans Bordeaux; il assiégea Miradoux dont on avoit refusé de lui ouvrir les portes, et il défit le marquis de Saint-Luc, qui s'étoit avancé pour secourir la place. Le comte d'Harcourt, que le Roi envoya dans cette province avec une armée, fit changer la face des choses : il fit lever le siége de Miradoux et enleva les gardes du prince de Condé avec trois ou quatre cents chevaux. Le marquis de Persan, et ensuite le prince de Condé lui-même, accoururent au secours avec le reste des troupes; mais ils furent contraints d'abandonner ce poste, de passer la Garonne à Boué et de se retirer à Agen. Les divisions de cette ville firent bientôt connoître à ce prince qu'elle ne demeureroit dans son parti qu'autant qu'elle y seroit retenue par sa présence ou par une forte garnison. Comme il ne pouvoit pas y faire un long séjour, il résolut, pour s'en assurer, d'y faire entrer le régiment d'infanterie de Conti, et de se rendre maître d'une porte par laquelle il pût faire entrer de plus grandes forces malgré la bourgeoisie. Cette entreprise n'ayant pas été exécutée avec le secret nécessaire, les habitans en eurent connoissance et se mirent en devoir de l'empêcher. Ils prirent les armes et firent des barricades; ce qui obligea le prince de Condé à monter à cheval pour apaiser la sé-

dition par sa présence, et pour demeurer maître de la porte de Grave, jusqu'à ce que le régiment s'en fût emparé. L'arrivée des troupes augmenta le desordre au lieu de le faire cesser, et dans un instant toutes les rues furent barricadées. Le peuple conserva néanmoins du respect pour le prince et pour les officiers généraux; mais il ne garda aucune mesure dans les lieux où ils n'étoient point. La nuit qui approchoit augmenta la témérité; et le prince se vit réduit à sortir honteusement de la ville, ou à la faire piller et brûler. L'un et l'autre parti étoient également dangereux : s'il quittoit Agen, il ne pouvoit pas douter que la bourgeoisie n'ouvrît les portes aux troupes du Roi; et s'il le brûloit, cette violence ne pouvoit manquer de soulever contre lui toute la province, dont les plus considérables villes s'étoient déclarées en sa faveur. Ces raisons le portèrent à tenir un tempérament qui sauvât son autorité en apparence, et lui servît de prétexte pour pardonner au peuple d'Agen. Le duc de La Rochefoucauld, qui en fut le médiateur, parla aux principaux bourgeois, et les disposa à s'assembler dans l'Hôtel-de-Ville pour y nommer des députés, qui iroient faire de leur part à M. le prince des excuses de tout ce qui s'étoit passé, et le supplieroient de leur prescrire les moyens de lui conserver Agen dans la soumission qu'ils lui avoient jurée. M. le prince alla à l'assemblée, et dit aux bourgeois qu'il n'avoit fait entrer des troupes que pour les soulager de la garde de la ville; mais que puisqu'ils jugeoient ce secours inutile, il les feroit sortir, et se contenteroit que la ville mît sur pied un régiment d'infanterie levé à ses dépens, dont on lui nommeroit les officiers. Ces conditions furent acceptées; les barricades aussitôt cessèrent, les troupes sortirent, et tout parut tranquille comme avant la sédition. Le prince de Condé demeura encore quelques jours à Agen pour achever de calmer les esprits. Pendant le séjour qu'il y fit, il reçut la nouvelle que l'armée de Flandre, commandée par le duc de Nemours, et les troupes du duc d'Orléans, conduites par le duc de Beaufort, s'étoient jointes et marchoient vers la rivière de Loire.

Le prince de Condé auroit eu lieu d'espérer quelque heureux succès de ses desseins, si ces deux généraux avoient pu vivre en bonne intelligence; mais bien qu'ils fussent beaux-frères, ils ne pouvoient sympathiser ensemble : ce qui rompit toutes les mesures de M. le prince. Il savoit que leurs forces séparées ne pouvoient tenir la campagne devant l'armée du Roi, commandée par le vicomte de Turenne et par le maréchal d'Hocquincourt, et fortifiée non-seulement par les troupes que le cardinal Mazarin avoit amenées, mais encore par l'approche de la cour. Les ordres du duc de Nemours étoient de passer la rivière de Loire pour séjourner à Montrond, et de marcher aussitôt vers la Guienne. Le duc de Beaufort en avoit reçu de contraires du duc d'Orléans, qui ne pouvoit consentir que l'armée s'éloignât de Paris, dans la crainte que le peuple et le parlement ne changeassent de volonté lorsqu'ils verroient l'armée du duc de Nemours passer en Guyenne, et celle du Roi demeurer dans leur voisinage. Le coadjuteur, qui avoit plus de part que personne à la confiance de Monsieur, augmentoit encore sa crainte et son irrésolution naturelle. Il avoit sa politique pour en user ainsi : il prétendoit, en retenant l'armée en deçà de la Loire, la rendre inutile au prince de Condé, qu'il regardoit toujours comme son ennemi, et s'acquérir par là des considérations envers la cour, en faisant connoître qu'il gouvernoit entièrement Son Altesse Royale; il espéroit aussi que cette réputation lui faciliteroit les moyens d'obtenir le chapeau de cardinal : ce qui étoit son principal objet. M. de Chavigny ne rouloit pas dans son esprit de moindres projets; il prétendoit gouverner également le duc d'Orléans et le prince de Condé, en faisant connoître à l'un le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de l'autre. Il vouloit par ce moyen se rendre le négociateur de la paix, et il s'étoit uni avec le duc de Rohan, qu'il croyoit lui pouvoir être utile auprès de ces deux princes; il s'étoit aussi assuré de Fabert, pour le faire agir auprès du cardinal Mazarin quand il seroit nécessaire. Le mérite qu'il espéroit s'acquérir par le succès de cette négociation, lui donnoit lieu de se flatter qu'après avoir fait la paix particulière, il seroit choisi avec le cardinal Mazarin pour conclure la générale : il croyoit même que, par la considération que le prince pouvoit lui donner auprès des Espagnols, il recueilleroit tout le fruit des bons succès, et que le cardinal Mazarin seroit chargé de la honte et du blâme des événemens contraires. Dans cette vue, il écrivit plusieurs fois au prince de Condé pour le presser de quitter la Guienne; il lui représenta le besoin que l'armée avoit de sa présence, et l'intérêt qu'il avoit de la conserver, puisque son dépérissement étoit la ruine de ses espérances; il lui remontra encore que, faisant des progrès dans le cœur du royaume et à la vue du Roi, il rétabliroit dans un moment non-seulement la Guienne, mais encore tout le reste de son parti. Ces raisons

firent tout l'effet que M. de Chavigny pouvoit désirer, parce que le prince de Condé avoit de la confusion de ce que la foiblesse de ses troupes l'obligeoit sans cesse à lâcher le pied devant le comte d'Harcourt. Il communiqua son dessein au duc de La Rochefoucauld et au comte de Marsin, qui lui représentèrent également ce qu'il en devoit espérer ou craindre ; ils ne voulurent lui donner aucun conseil là-dessus, mais ils témoignèrent tous deux souhaiter de le suivre, et le prièrent avec instance de le leur permettre. Il choisit le duc de La Rochefoucauld pour l'accompagner, et laissa le comte de Marsin auprès du prince de Conti, se reposant entièrement sur lui de maintenir son parti dans la Guienne. La division du peuple de Bordeaux, et la mésintelligence qui étoit alors entre le prince de Conti et la duchesse de Longueville, pouvoient faire naître à toute heure des accidens qu'il auroit été difficile à tout autre de prévenir.

Les Bordelois étoient divisés en deux cabales. Les riches bourgeois en composoient une, dont l'avis étoit de maintenir les sentimens de leurs magistrats, et de se rendre si puissans et si nécessaires dans la ville, que M. le prince et le parlement seroient obligés de les considérer comme les arbitres de leurs intérêts. L'autre cabale étoit formée par ceux de la lie du peuple, qui, n'ayant rien à perdre, étoient les plus séditieux. Ceux-ci s'étoient assemblés plusieurs fois sans dessein près du château du Ha, dans un lieu appelé l'Ormée, et ils en prirent le nom. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville appuyèrent cette faction, plus pour leurs intérêts particuliers que pour ceux du parti ; ce qui lui donna un grand avantage sur l'autre. Le prince de Conti étoit porté à la paix par sa légèreté naturelle, qui lui faisoit haïr la guerre parce qu'il l'avoit désirée au commencement. Il excusoit néanmoins son changement sur ce que M. le prince, après avoir signé un écrit par lequel il s'engageoit à ne faire aucun traité qu'il ne lui procurât le gouvernement de Provence, s'étoit relâché sur cet intérêt : il est vrai qu'il ne s'y prêta pas tant de son propre mouvement que par le conseil de ses confidens, gagnés par le cardinal Mazarin. Ceux-ci, pour le détacher de la duchesse de Longueville, firent passer dans son esprit les amusemens de cette princesse pour des intrigues criminelles ; ils décrièrent sa conduite et érigèrent leur maître en censeur importun. La duchesse de Longueville, qui se voyoit alors irréconciliable avec son mari, avoit tâché inutilement de s'accommoder avec la cour par l'entremise de la princesse palatine. Elle voyoit le prince de Conti dans une colère dont elle n'avoit pu le faire revenir : elle savoit encore que le prince de Condé n'étoit pas plus content d'elle ; elle n'ignoroit pas que ce prince s'étoit plaint diverses fois qu'elle avoit eu dessein de ruiner son parti par des voies extraordinaires pour l'intérêt du duc de Nemours, et qu'il avoit témoigné appréhender qu'elle ne fût prête à faire la même chose en faveur de tout autre de qui elle s'entêteroit. Cette princesse se voyant donc abandonnée de tous les côtés, crut ne pouvoir se rétablir qu'en formant dans Bordeaux un parti qui fût assez puissant pour lui donner une nouvelle considération auprès du prince de Condé et envers la cour. Elle jugea celui de l'Ormée propre à seconder son dessein, et elle engagea dans ses intérêts les plus considérables de cette faction. Le parlement n'étoit pas plus uni que le peuple ; ceux de ce corps qui étoient contre la cour étoient divisés en grande et petite Fronde. Quoique ces deux partis fussent également dans celui de M. le prince, ils étoient fort opposés en toutes choses. Au commencement, l'Ormée avoit été unie avec l'une et l'autre Fronde ; mais elle s'en étoit séparée plusieurs fois, suivant les divers intérêts qui la faisoient agir. Le crédit et l'insolence de cette faction augmentèrent tellement, par la protection qu'elle reçut du prince de Conti et de la duchesse de Longueville, que les excès auxquels elle se porta avancèrent la perte du parti. En désespérant le parlement et le reste du peuple, ils donnèrent lieu à plusieurs conjurations, et à toutes les autres intrigues de la cour qui remirent enfin Bordeaux sous l'obéissance du Roi. Le prince de Conti se servit de ces divisions pour ruiner le crédit de sa sœur, pendant qu'elle croyoit établir le sien dans Bordeaux par la même voie.

Le prince de Condé, informé de toutes ces choses, prévoyoit qu'une si grande opposition de sentimens alloit détruire son parti, et que la division augmenteroit encore par son éloignement. Il crut devoir par cette raison laisser le comte de Marsin en Guienne pour remédier à de si grands désordres, ou en tout cas pour empêcher que pendant son absence le prince de Conti et la duchesse de Longueville n'entreprissent rien qui pût lui préjudicier. Après qu'il eut réglé avec le comte de Marsin et Lenet ce qui regardoit l'armée, les cabales de Bordeaux et celles de sa famille, il fit venir le prince de Conti à Agen, lui laissa la conduite de toutes choses, et le pria de suivre les conseils de ces deux hommes. Il se prépara ensuite à aller joindre l'armée du duc de Nemours, quoiqu'il

y trouvât de grandes difficultés. Le comte d'Harcourt étoit si près d'Agen, et il y avoit dans la ville tant de personnes dévouées à la cour, qu'il étoit difficile de partir sans que ce comte en fût averti : le bruit même de son départ avoit couru avant qu'il eût été résolu, parce qu'il paroissoit nécessaire. Le chemin étoit presque de six vingts lieues, qu'il falloit faire sur les mêmes chevaux : ainsi il étoit facile de faire suivre M. le prince par des partis, ou d'en donner avis à la cour par des courriers, afin qu'elle mandât aux villes et aux garnisons de s'opposer à son passage. Il ne pouvoit confier ce secret à beaucoup de gens, ni faire le voyage sourdement avec peu de personnes; il falloit encore persuader à tout le monde qu'il retourneroit à Bordeaux, et empêcher les officiers les plus déterminés de l'y accompagner, sous des prétextes qui ne leur fissent rien soupçonner de son dessein. Ce fut dans cette vue qu'il laissa le prince de Conti à Agen, et que, feignant de vouloir aller à Bordeaux pour deux ou trois jours seulement, il donna ordre à tous les officiers et à tous les volontaires de demeurer auprès de son frère.

Il partit d'Agen le jour des Rameaux à midi, avec le duc de La Rochefoucauld, le prince de Marsillac, Guitaut, Chavigny, Gourville, et un valet de chambre. Il avoit averti de son départ le marquis de Lévis, qui avoit un passeport du comte d'Harcourt pour se retirer en Auvergne. Ce marquis l'attendoit à Lanquais avec des chevaux, et avec Bercenet, capitaine des gardes du duc de La Rochefoucauld. Le prince de Condé et ceux qui l'accompagnoient passèrent à la suite du marquis de Lévis, comme s'ils eussent été les mêmes domestiques dont les noms étoient écrits dans les passeports. Ce qu'il y eut de plus rude dans ce voyage fut l'extrême diligence avec laquelle on marcha jour et nuit, et presque toujours sur les mêmes chevaux. On ne s'arrêta jamais deux heures dans un même lieu, ou pour dormir ou pour reposer, et on ne logea chez deux ou trois gentilshommes amis du marquis de Lévis que pour y faire halte, ou pour acheter des chevaux. Ces gentilshommes soupçonnèrent si peu M. le prince d'être ce qu'il étoit, que pendant la liberté que donne la table ils lui apprirent des particularités de ses proches qu'il avoit peut-être ignorées jusqu'alors. Enfin, après avoir pris son chemin par la vicomté de Turenne, et par Charlus en Auvergne, il arriva le samedi au soir au Bec-d'Allier, à deux lieues de La Charité, où il passa la Loire sans empêchement, bien qu'il y eût dans cette ville deux compagnies de cavalerie commandées par le marquis de Bussy-Rabutin. De là il dépêcha Gourville à Paris, pour avertir Son Altesse Royale et M. de Chavigny de sa marche.

Il passa le jour de Pâques à Cosne, où on faisoit bonne garde; et comme la cour étoit à Gien, il dit partout qu'il alloit avec ses compagnons finir son quartier auprès du Roi. Il quitta cependant le grand chemin de la cour, qu'il jugea ne pouvoir suivre long-temps sans être connu, et prit celui de Châtillon. Il pensa même avoir sujet de se repentir de ne l'avoir pas fait plus tôt; car il rencontra deux courriers, dont l'un reconnut le marquis de Guitaut. Quoique ce courrier ne s'arrêtât pas pour lui parler, il parut assez d'émotion sur son visage pour faire juger qu'il soupçonnoit que M. le prince n'étoit pas loin : on apprit bientôt qu'il en avoit eu un entier éclaircissement par le valet de chambre du prince. Ce domestique, qui étoit demeuré derrière, avoit été rencontré par ce même courrier, qui avoit feint de vouloir le tuer pour avoir le temps de le reconnoître. Cet accident fit résoudre M. le prince non-seulement à quitter sur-le-champ le grand chemin, mais encore à laisser Bercenet près d'un pont pour tuer le courrier, en cas qu'il prît le chemin qui paroissoit celui qu'il devoit tenir pour aller porter à la cour l'avis de la rencontre qu'il avoit faite. Le hasard voulut qu'il en prît un autre, quoiqu'il portât en diligence cette nouvelle à Gien, où étoit la cour, à dix lieues d'Orléans. Sur son rapport, on dépêcha sur-le-champ le comte de Sainte-Maure et vingt maîtres pour aller attendre M. le prince sur le chemin par où il pouvoit aller à Châtillon à l'armée du duc de Nemours, avec ordre de le prendre vif ou mort. Le prince de Condé, qui jugea bien que cette rencontre feroit indubitablement découvrir son passage, marcha en diligence vers Châtillon; mais comme il falloit faire cette journée trente-cinq lieues sur les mêmes chevaux, la nécessité de repaître lui fit perdre beaucoup de temps, et donna au comte de Sainte-Maure celui qu'il lui fallut pour joindre Son Altesse. Un autre accident encore pensa faire prendre M. le prince : lorsqu'il fut arrivé au canal de Briare, il rencontra les maréchaux des logis de deux ou trois régimens de cavalerie qui venoient loger dans le même endroit. Comme le corps y arrivoit par différentes routes, il étoit bien difficile de prendre un chemin assuré. Chavagnac, qui connoissoit près de là un gentilhomme nommé Binclair, voulut l'aller chercher, et mena Guitaut avec lui pour porter quelque chose à manger au prince de Condé; mais cette journée

étoit destinée aux aventures. Dans le temps que Chavagnac sortoit de la maison de son ami pour l'aller chercher, et pour dire à Guitaut d'y entrer, un officier des mêmes régimens dont j'ai parlé y descendit : tout ce que put faire la maîtresse de la maison pour empêcher qu'il n'arrivât du désordre chez elle, par la rencontre de gens de différens partis, fut d'envoyer sa fille au-devant de Guitaut pour l'avertir qu'il étoit entré chez elle un officier des troupes du Roi. Pendant cet embarras, M. le prince, qui attendoit des nouvelles de Chavagnac et de Guitaut, avoit été contraint d'abandonner le lieu où ils l'avoient laissé, à cause de l'arrivée des troupes. Il avoit envoyé son valet de chambre à Châtillon pour avertir le concierge de tenir la porte du parc ouverte ; de sorte qu'il n'avoit plus avec lui que le duc de La Rochefoucauld et le prince de Marsillac. Ils marchèrent néanmoins toujours vers Châtillon : le prince de Marsillac alla un peu devant M. le prince, et le duc de La Rochefoucauld derrière à la même distance, afin qu'étant averti par l'un des deux, il eût quelque avantage pour se sauver. Ils n'avoient pas fait grand chemin en cet ordre, qu'ils entendirent tirer des coups de pistolet vers la route qu'avoit prise le valet de chambre ; ils virent en même temps paroître à main gauche quatre cavaliers qui venoient à eux au grand trot. Ils ne doutèrent point alors qu'ils ne fussent suivis, et ils tournèent à eux dans le dessein de se faire plutôt tuer que d'être pris. Ils en furent quittes à meilleur marché ; car ayant reconnu ces quatre hommes lorsqu'ils en furent plus près, ils virent que c'étoit Chavagnac qui les cherchoit avec trois gentilshommes ; de sorte qu'ils arrivèrent tous ensemble à Châtillon sans aucun danger. Le prince de Condé y apprit des nouvelles de l'armée qu'il vouloit joindre, et il sut qu'elle étoit vers Lorris, près de la forêt d'Orléans, à trois lieues de Châtillon. Il sut encore qu'il y avoit dix ou douze chevau-légers de la garde du Roi, et quelques officiers, logés dans la ville de Châtillon. Cette nouvelle lui fit précipiter son départ ; et craignant d'être découvert, il se mit en chemin à minuit avec un garde qui avoit offert de le conduire à Lorris : ce guide l'ayant égaré, pensa être cause de sa perte. Le prince, après avoir long-temps marché, s'aperçut qu'il n'étoit qu'à une petite lieue de Gien, où étoit la cour. Comme il quittoit le chemin pour prendre celui de Lorris, il passa à trente pas du lieu où le comte de Sainte-Maure l'attendoit. Le comte néanmoins ne branla point, soit qu'il ne le connût pas ou qu'il n'osât le charger : ainsi il arriva à Lorris sans obstacle. Il voulut y faire repaître ses chevaux ; mais bien qu'il s'y cachât avec les mêmes précautions qu'il avoit fait ailleurs, il y fut reconnu, aussi bien que le duc de La Rochefoucauld, par quelques habitans, dont plusieurs étoient officiers de la maison du Roi ou de Monsieur. Cette rencontre lui servit au lieu de lui nuire, parce que quelques-uns montèrent à cheval avec lui et l'accompagnèrent jusqu'à l'armée du duc de Nemours. Il en rencontra l'avant-garde à l'entrée de la forêt d'Orléans, et quelques cavaliers crièrent au *qui vive ?* mais l'ayant reconnu, ils en répandirent la nouvelle dans toute l'armée, qui le reçut avec une joie extraordinaire.

Voila ce qui s'est passé en France pendant mon séjour à Londres.

Le cardinal Mazarin me permit de retourner à Paris où mon père étoit resté à cause de la charge qu'il avoit chez Monsieur. Il jugea que j'y pouvois être plus utile à la cour qu'en allant où elle étoit, et il me donna des instructions secrètes sur ce que j'avois à faire. J'appris en arrivant que l'aigreur augmentoit tous les jours entre les ducs de Nemours et M. de Beaufort, bien que la présence du Roi et celle de ses armées les dussent obliger à sacrifier leurs ressentimens particuliers à l'intérêt de leur parti. M. le prince, qui connoissoit le préjudice que pourroient recevoir ses affaires de leurs mésintelligences, employa son adresse et son autorité pour les accommoder ; il lui fut d'autant plus facile d'en venir à bout, que son arrivée leur ôtant le commandement, faisoit cesser la principale cause de leur jalousie. Après cette journée, l'armée des princes marcha à Lorris, où elle se reposa un jour. Il s'en passa encore trois ou quatre pendant lesquels elle s'empara de Montargis. On quitta de bonne heure ce poste, parce que la ville étoit remplie de blé et de vin dont on pouvoit se servir au besoin, et parce que les princes s'imaginèrent que cet exemple de douceur produiroit un effet avantageux pour leur parti. L'armée, en partant de Montargis, alla loger à Château-Regnard, où Gourville arriva et rendit compte à M. le prince des dispositions où étoient les amis qu'il avoit laissés dans Paris. Les uns lui conseilloient de demeurer toujours à l'armée, parce que les résolutions de Monsieur et du parlement dépendroient toujours du succès de la guerre. M. de Chavigny, au contraire, mandoit positivement à ce prince que sa présence étoit nécessaire à Paris ; que les cabales de la cour et du coadjuteur se fortifioient tous les jours dans le parlement, et qu'elles entraîne-

roient infailliblement le duc d'Orléans, si Son Altesse ne venoit le tirer de la dépendance où il étoit, et mettre le duc de Rohan et lui en possession d'une place qu'ils ne pouvoient plus disputer sans la présence du cardinal de Retz. Les uns et les autres néanmoins convinrent qu'il falloit avant toutes choses faire quelque entreprise sur l'armée du Roi, pour donner de la réputation au parti. Pendant que le prince de Condé balançoit sur le choix de ces deux avis, il apprit que la brigade du maréchal d'Hocquincourt étoit encore dans des quartiers séparés, assez près de Château-Regnard, et que le lendemain elle devoit se joindre à celle du vicomte de Turenne. Sur cette nouvelle, il résolut de marcher à l'heure même avec toute son armée droit à celle du maréchal d'Hocquincourt, avant qu'elle eût le temps de se rassembler et de se retirer vers le vicomte de Turenne. Le succès répondit à son attente : il entra d'abord dans deux quartiers qui donnèrent l'alarme aux autres, ce qui n'empêcha pas qu'il n'en enlevât cinq tout de suite. Les quatre premiers ne firent presque point de résistance; mais le maréchal d'Hocquincourt s'étant mis en bataille avec huit cents chevaux sur le bord d'un ruisseau qu'on ne pouvoit passer qu'un à un sur une ligne fort étroite et fort rompue, il se disposa à disputer le passage au-delà duquel étoient les autres quartiers qu'on vouloit attaquer. Cependant comme il ne pouvoit résister à une armée entière avec un si petit corps de cavalerie, dès que le duc de Nemours et trois ou quatre autres eurent passé le défilé, il se retira dans son quartier et le laissa passer, se contentant de se mettre en bataille pour essayer de prendre son temps et de charger les ennemis pendant le pillage. Ce quartier-là ne fit pas plus de résistance que les autres; mais comme les maisons étoient couvertes de chaume et qu'on y mit le feu, il fut aisé au maréchal d'Hocquincout de discerner à la clarté des flammes le nombre des troupes qui étoient passées. Ainsi lorsqu'il s'aperçut qu'il n'y avoit pas plus de cent chevaux, il marcha pour les charger avec tout son corps de cavalerie. Le prince de Condé voyant un combat si inégal, fit promptement un escadron de ceux qui étoient autour de lui, et il marcha aux ennemis qui étoient encore quatre contre un. Le hasard avoit fait trouver en ce lieu-là tous les officiers-généraux de son armée, pour lui faire voir ce qu'un mauvais succès pouvoit lui faire perdre. Il avoit composé le premier rang où il étoit, des ducs de Nemours et de La Rochefoucaud, du prince de Marsillac, du marquis de Clinchant, qui commandoit les troupes d'Espagne; du comte de Tavannes, lieutenant-général; de Guitaut, de Gaucourt, et de quelques autres officiers. Les deux escadrons firent leur décharge d'assez près, sans que pas un ne pliât; deux autres ayant chargé en même temps celui du prince de Condé, le duc de Nemours reçut un coup de pistolet au travers du corps, et son cheval fut tué sous lui. L'escadron de M. le prince ne pouvant soutenir deux décharges si près à près, se rompit et se retira un peu en désordre vers le quartier qui étoit en feu. Le prince de Condé et les officiers-généraux ayant pris la tête de l'escadron l'arrêtèrent. Le maréchal d'Hocquincourt se contenta de l'avoir fait plier sans l'enfoncer; il y eut seulement quelques officiers et quelques cavaliers qui s'avancèrent. Le prince de Marsillac, qui se trouva à douze ou quinze pas derrière l'escadron lorsqu'il plioit, tourna tête à un officier et le tua de plusieurs coups d'épée entre les deux escadrons. Le prince de Condé ayant arrêté le sien, fit volte-face aux ennemis, qui n'avoient osé le pousser de crainte qu'il ne fût soutenu par de l'infanterie; ce désordre ayant donné le temps à un escadron de trente maîtres de passer le défilé, le prince de Condé se mit à la tête de cet escadron avec le duc de La Rochefoucauld et attaqua le maréchal d'Hocquincourt en tête pendant que l'autre escadron, dont le duc de Beaufort avoit pris la conduite, le chargeoit en queue. Cette manœuvre acheva de renverser les ennemis; une partie se jeta dans Bleneau et le reste fut poussé jusqu'à quatre lieues d'Auxerre, sans que les troupes du Roi essayassent de se rallier. Elles perdirent tout leur bagage, et on leur prit trois cents chevaux. Cette déroute auroit été plus grande sans l'avis qui fut donné au prince de Condé que l'armée du vicomte de Turenne paroissoit.

Cette nouvelle l'obligea de retourner vers son infanterie, qui étoit débandée pour piller. Après avoir rallié ses troupes, il marcha vers le vicomte de Turenne, qui mit son armée en bataille dans une grande plaine, à la portée du mousquet d'un bois d'une vaste étendue, par le milieu duquel il falloit que le prince de Condé passât pour aller à lui. Ce passage étoit assez large pour y faire marcher dix escadrons de front; mais comme il étoit fort marécageux, et qu'on y avoit fait plusieurs fossés pour le dessécher, on ne pouvoit arriver à la plaine qu'en défilant. Le prince de Condé le voyant occupé par les troupes du Roi, jeta son infanterie à droite et à gauche dans le bois qui le bordoit pour en éloigner les ennemis: cela ne fit pas l'effet qu'il

avoit désiré. Le vicomte de Turenne craignant d'être incommodé par la mousqueterie, quitta son poste pour en aller prendre un autre un peu plus éloigné. On crut qu'il se retiroit vers Gien, et qu'on le déferoit aisément dans le désordre de sa retraite avant qu'il pût y arriver : dans cette pensée, le prince de Condé fit avancer sa cavalerie, et se hâta de faire passer le défilé à ses escadrons pour entrer dans la plaine. Le vicomte de Turenne jugeant bien qu'il y avoit du désavantage pour lui de combattre dans un lieu découvert contre le prince de Condé, dont les troupes étoient victorieuses et plus fortes que les siennes, prit le parti de retourner l'épée à la main sur les dix escadrons pour défaire ce qui seroit passé et pour arrêter le reste des troupes au-delà du défilé. M. le prince, qui connut son dessein, fit repasser sa cavalerie : le défilé les empêchant d'aller l'un à l'autre sans un grand désavantage, on se contenta de faire avancer l'artillerie des deux côtés, et de se canonner fort long-temps. Le succès n'en fut pas égal ; outre que l'artillerie du comte de Turenne étoit plus nombreuse et mieux servie que celle des ennemis, elle avoit encore l'avantage de la hauteur sur celle de M. le prince, dont les troupes, étant seules dans le passage qui séparoit le bois, furent beaucoup plus endommagées que celles du Roi. Le prince de Condé y perdit plus de six vingts cavaliers et plusieurs officiers, du nombre desquels fut le comte de Maré, frère du maréchal de Grancey. Sur le déclin du jour, le vicomte de Turenne se retira vers Gien, après avoir demeuré plus de six heures en présence des ennemis. Le maréchal d'Hocquincourt, qui l'avoit joint depuis sa retraite, demeura à l'arrière-garde ; et étant allé avec quelques officiers pour retirer l'escadron le plus près du défilé, il fut reconnu par M. le prince, qui lui envoya dire qu'il seroit bien aise de le voir et qu'il pouvoit avancer sur sa parole. Il ne refusa pas la conférence, qui se passa en railleries de la part du prince de Condé, et en justifications du côté du maréchal d'Hocquincourt. Il voulut rejeter sa disgrâce sur le vicomte de Turenne, qui, par sa hardiesse et par sa conduite, l'avoit sauvé lui et la cour. Après que l'armée du Roi se fut retirée, M. le prince fit prendre à la sienne le chemin de Châtillon, et la distribua en divers quartiers sur le canal de Briare près La Brûlerie. Il se rendit le lendemain à Châtillon avec toutes ses troupes, dont il laissa deux jours après le commandement au marquis de Chinchant et au comte de Tavannes, pour aller à Paris avec les ducs de Beaufort et de La Rochefoucauld. Il entreprit ce voyage sans bien connoître les véritables motifs qui devoient l'y porter ; il ne songea dans ce moment qu'à recevoir les louanges qu'il méritoit sur sa nouvelle victoire : il fut reçu à Paris avec tant d'acclamations et de témoignages de joie publique, qu'il crut n'avoir pas sujet de se repentir d'avoir suivi les conseils de M. de Chavigny. On lui manda cependant que son armée manquoit de fourrage où elle étoit ; et comme il n'osa ni l'éloigner, ni l'approcher trop de Paris, il manda aux généraux de la faire marcher vers Etampes, dans la pensée qu'il eut qu'elle y pouvoit séjourner un temps assez considérable, avec sûreté et abondance de toutes choses. Le duc de Nemours n'étoit pas encore guéri de sa blessure, lorsqu'on vint avertir le prince de Condé qu'un corps des troupes du Roi, commandé par le comte de Miossens, marchoit de Saint-Germain à Saint-Cloud avec deux canons, à dessein de chasser cent hommes du régiment de Condé qui s'étoient retranchés sur le pont et qui en avoient rompu une arche. Cette nouvelle obligea M. le prince à monter à cheval avec tous ceux qu'il rencontra auprès de lui ; ce bruit s'étant répandu dans la ville, quantité de personnes de qualité le vinrent joindre à Boulogne, et furent suivies de huit ou dix mille bourgeois en armes : les troupes du Roi se contentèrent de tirer quelques coups de canon, et se retirèrent sans avoir rien entrepris. Le prince de Condé voulant profiter de la bonne disposition des Parisiens, leur donna des officiers : il les fit marcher vers Saint-Denis, où il avoit appris qu'il y avoit une garnison de deux cents Suisses. Il y arriva à l'entrée de la nuit ; et ceux du dedans ayant pris l'alarme, en donnèrent avis à M. le prince. Il étoit au milieu de trois cents chevaux, composés de tous les braves de son parti : mais il s'en vit abandonné à la première décharge des ennemis, et il demeura, lui septième ; le reste se renversa en désordre sur l'infanterie des Parisiens, qui s'ébranla, et qui auroit sans doute suivi l'exemple de la noblesse. M. le prince se mit à la tête de ceux qui étoient demeurés auprès de lui ; il les fit entrer dans Saint-Denis par de vieilles brèches qui n'étoient pas défendues. Alors toutes les personnes de qualité qui l'avoient abandonné revinrent le trouver, chacun alléguant une raison particulière pour excuser sa fuite, bien que la honte dût être commune entre eux. Les Suisses voulurent défendre encore quelques barricades dans la ville ; mais étant pressés vigoureusement, ils se rendirent deux heures après prisonniers de guerre. On n'y fit aucun désordre, et on ne toucha ni aux maisons religieuses ni à celles des habitans. M. le prince, après cette expédition,

s'en retourna à Paris, laissant dans Saint-Denis Deslandes, officier de son régiment, avec deux cents hommes. La ville fut reprise dès le même soir par les troupes du Roi; mais Deslandes se retira dans l'église abbatiale, où il tint trois jours. Quoique cette action ne fût considérable par aucune circonstance, elle ne laissa pas d'acquérir à M. le prince l'estime et l'amitié des Parisiens, qui lui donnoient des louanges d'autant plus volontiers, que chacun de ceux qui s'étoient trouvés au combat le prenoit pour témoin de son courage et du péril qu'il croyoit avoir couru dans cette occasion.

Le duc de Rohan et M. de Chavigny voulurent profiter d'une conjoncture si favorable pour faire des propositions d'accommodement. Ils se persuadoient que la cour accompliroit de bonne foi toutes les choses que le maréchal Fabert avoit avancées, et ils ne soupçonnoient pas qu'il n'avoit fait ces ouvertures que par ordre du cardinal Mazarin, et seulement pour les amuser. Le dessein de ce ministre étoit d'entraîner le duc d'Orléans et M. le prince dans un abyme de négociations d'où ils ne pussent jamais sortir: c'est par là qu'il s'étoit sauvé et qu'il ruinoit ses ennemis. Le prince de Condé contribua de son côté à seconder ses desseins, faute de les bien connoître. Comme les peines qu'il avoit souffertes en Guienne l'avoient rebuté de la guerre, dès qu'il eut recommencé de goûter les plaisirs de Paris, il ne pensa plus qu'à la paix, et il quitta pour un temps toute autre pensée, pour chercher les moyens de la faire aussi avantageuse qu'il l'avoit projeté. Le duc de Rohan et M. de Chavigny lui en donnoient de grandes espérances, pour l'obliger à se reposer sur eux du soin de cette négociation. Ils le firent même consentir à les laisser aller seuls à Saint-Germain avec Goulas, secrétaire des commandemens de Monsieur, pour ménager ses intérêts et ceux de Son Altesse Royale. On avoit proposé d'y envoyer le duc de La Rochefoucauld; mais il s'en étoit excusé, sur la pensée qu'il avoit eue que la paix étoit déjà conclue entre la cour et Monsieur par l'entremise secrète du duc de Rohan et de Chavigny, sans la participation de M. le prince, ou qu'elle ne se concluroit point alors. Cette opinion étoit fondée non-seulement sur ce que les prétentions de M. le prince étoient trop hautes pour lui être accordées, mais encore sur ce que, connoissant l'ambition du duc de Rohan et de Chavigny, il jugeoit qu'ils voudroient travailler pour leurs intérêts, par préférence à tout le reste. Le duc de La Rochefoucauld ayant donc refusé d'être un des négociateurs, le duc de Rohan, Chavigny et Goulas allèrent à Saint-Germain, avec charge expresse de ne pas voir le cardinal Mazarin, et de ne rien traiter avec lui. Les demandes de Monsieur consistoient principalement à l'éloignement de ce ministre; mais celles de M. le prince étoient plus étendues. Comme il avoit engagé dans son parti la ville et le parlement de Bordeaux, et un grand nombre de personnes de qualité avec qui il avoit fait des traités particuliers, il ne pouvoit rien conclure avec la cour sans y ménager leurs intérêts. Personne ne doutoit du succès de ce voyage; et en effet il y avoit peu d'apparence qu'un aussi habile homme que M. de Chavigny, et qui connoissoit parfaitement la cour et le cardinal Mazarin, eût voulu se charger d'une négociation d'un si grand poids, après l'avoir ménagée trois mois entiers, sans être assuré de l'événement. On fut bientôt désabusé de cette bonne opinion: on apprit par le retour des députés qu'ils avoient traité avec le cardinal Mazarin, contre les ordres exprès qu'ils en avoient reçus; et qu'au lieu de demander pour M. le prince ce qui étoit porté par leurs instructions, ils n'avoient insisté principalement que sur l'établissement d'un conseil presque semblable à celui que le feu Roi avoit ordonné en mourant. Moyennant cette condition, ils devoient porter M. le prince à consentir que le cardinal Mazarin et Chavigny allassent traiter la paix générale, au lieu de ce prince qui vouloit avoir l'honneur de la conclure, et qu'au retour de ce voyage le cardinal pût revenir. Comme ces propositions étoient fort éloignées des intérêts et des sentimens de M. le prince, il témoigna à Chavigny beaucoup de mécontentement pour les avoir acceptées; et dès ce moment il résolut de ne lui plus donner aucune connoissance de ce qu'il traiteroit secrètement avec la cour. Il chargea pour cet effet Gourville d'une instruction qu'il dressa en présence de la duchesse de Châtillon et des ducs de Nemours et de La Rochefoucauld. Cette instruction portoit que la négociation seroit terminée en moins de vingt-quatre heures pour l'affirmative ou la négative, parce qu'on ne vouloit se relâcher sur aucun des articles; que le cardinal Mazarin sortiroit sur-le-champ du royaume, et qu'il se retireroit à Bouillon; que le duc d'Orléans et le prince de Condé auroient un plein pouvoir de traiter la paix générale; qu'afin qu'ils y pussent travailler avec sûreté, on conviendroit de conditions justes et raisonnables, et qu'il seroit permis à M. le prince d'envoyer en Espagne pour demeurer d'accord du lieu de la conférence; qu'on formeroit un conseil de personnes non suspectes et agréables aux deux partis,

qu'on déposeroit le surintendant ; et que les finances seroient administrées par un bon conseil ; que tous ceux qui s'étoient engagés dans le parti des princes seroient rétablis dans leurs biens, charges et gouvernemens ; que les ordonnances ou billets de l'épargne, dont il se trouveroient chargés, ensemble ceux des princes, seroient réassignés sur des fonds sûrs ; que le duc d'Orléans seroit satisfait à l'égard des choses qu'il pouvoit désirer pour lui et pour ses amis ; que les officiers et les troupes qui avoient servi les princes seroient traités comme avant la guerre et conserveroient leur rang ; qu'on accorderoit au parlement et à la ville de Bordeaux les choses qu'ils avoient demandées avant les troubles, et pour raison desquelles ils avoient envoyé des députés à la cour ; qu'on accorderoit à la Guienne quelque décharge de taille, dont on conviendroit de bonne foi ; qu'on accorderoit au prince de Conti la permission de traiter du gouvernement de Provence avec le duc d'Angoulême, et celle de donner à ce duc la Champagne en échange, ou de vendre ce gouvernement à qui il voudroit, pour lui en donner l'argent ; qu'au surplus on l'assisteroit d'une certaine somme ; qu'on donneroit au duc de Nemours le gouvernement d'Auvergne ; qu'on accorderoit au président Viole la permission de traiter d'une charge de président à mortier ou de secrétaire d'Etat, à condition que ce seroit la première vacante, et une somme d'argent pour lui en faciliter l'acquisition quand le cas arriveroit ; qu'on accorderoit au duc de La Rochefoucauld le brevet de prince, comme en jouissoient les ducs de Bouillon et le prince de Commercy, avec le gouvernement d'Angoulême et de Saintonge, ou la somme de six-vingt mille écus ; qu'on accorderoit au prince de Turenne le même brevet, et qu'on le dédommageroit des pertes qu'il avoit souffertes à la prise et au rasement de Taillebourg, suivant le mémoire qu'il en fourniroit ; qu'on feroit les comtes de Marsin et Du Dognon maréchaux de France ; qu'on donneroit des lettres de duc et pair au marquis de Montespan ; qu'on rétabliroit le duc de Rohan dans les gouvernemens d'Anjou et d'Angers, à quoi on ajouteroit le Pont-de-Cé et Saumur ; qu'on accorderoit au maréchal de La Force le gouvernement de Bergerac et de Sainte-Foy, avec la survivance pour le marquis de Castelnau ; qu'on assureroit au marquis de Persan le collier de l'ordre à la première promotion, et qu'on lui en donneroit un brevet, avec cinquante mille écus pour acheter un gouvernement. Moyennant toutes ces conditions, les deux princes promettoient de poser les armes et de consentir de bonne foi à tous les avantages du cardinal Mazarin, c'est-à-dire à ce qu'il pouvoit faire pour sa justification, et à son retour dans trois mois, ou lorsque M. le prince seroit convenu du lieu et de la conférence pour le traité de la paix générale, et qu'il auroit mandé qu'elle seroit prête à être signée, laquelle néanmoins il ne signeroit qu'après le retour du cardinal Mazarin.

Ces propositions furent écoutées, et le cardinal Mazarin ne témoigna aucune répugnance, soit qu'il eût sincèrement dessein de les accorder, ou qu'il voulût que les obstacles vinssent d'ailleurs. Le duc de Bouillon fut le premier qui traversa la conclusion du traité. Ce duc craignoit que la paix ne se fît sans qu'on lui donnât le duché d'Albret, qu'on devoit retirer de M. le prince pour faire une partie de l'indemnité de Sedan. Il dit au cardinal Mazarin que puisqu'il étoit résolu d'accorder tant de grâces à ses ennemis jurés, il étoit juste qu'il fît quelque chose pour ses amis, et qu'il ménageât ses intérêts auprès de M. le prince touchant ce duché, quand ce ne seroit que pour leur montrer qu'il étoit content de ce qu'il avoit fait pour le maintenir contre les mêmes personnes qu'il alloit combler d'honneurs. Soit que ces raisons eussent persuadé le cardinal Mazarin, ou qu'elles lui servissent de prétexte pour gagner du temps et pour l'empêcher de passer outre, il renvoya Gourville vers M. le prince pour lever cette difficulté. Ce retardement ne pouvoit être que fort préjudiciable à la conclusion du traité, tant à cause des différentes cabales qui avoient intérêt de l'empêcher, qu'à cause de l'humeur du prince de Condé et de celle du cardinal Mazarin. Quoiqu'ils eussent des qualités directement contraires, ils ne laissoient pas de se ressembler en plusieurs choses, et particulièrement à traiter de toutes sortes d'affaires sans avoir de prétentions limitées ; ce qui faisoit que quand on leur accordoit ce qu'ils avoient demandé, ils croyoient en pouvoir obtenir toujours davantage. D'autres obstacles se joignoient encore à ceux-là : l'intérêt du cardinal de Retz étoit de s'opposer à la paix, parce qu'étant faite sans sa participation, et les deux princes étant réunis avec la cour, il seroit demeuré sans protection et exposé à la vengeance de ceux qu'il avoit offensés. D'un autre côté, M. de Chavigny étant piqué contre M. le prince de ce qu'il prenoit pour l'accommodement une autre route que celle qu'il avoit ouverte, aima mieux qu'il se rompît, que de le voir fait par tout autre canal que par le sien. Je ne sais si la conformité d'intérêt qui se rencontra entre le cardinal de Retz et Chavigny les fit

agir de concert pour traverser la négociation de Gourville, ou si l'un des deux se servit du nom et de l'autorité de Son Altesse Royale; mais il est certain que Monsieur envoya le duc de Damville au cardinal Mazarin pour le prier de ne rien conclure avec M. le prince, parce qu'il vouloit en avoir seul le mérite envers la cour. Il ajoutoit qu'il étoit prié d'aller trouver le Roi, et de donner par là un exemple qui seroit suivi du peuple et du parlement de Paris. Une proposition comme celle-là étoit trop avantageuse pour n'être pas écoutée préférablement à toutes les autres. En effet, pour cette raison ou pour les autres que j'ai déduites, ou soit enfin que le cardinal Mazarin ne voulût se servir de négociation que comme d'un piége où il pouvoit prendre ses ennemis, les choses furent en peu de temps si brouillées, que le duc de La Rochefoucauld ne voulut plus que ses créatures y prêtassent leur ministère, et qu'il chargea Gourville, la seconde fois qu'il retourna à Saint-Germain, de tirer une réponse positive du cardinal Mazarin, pour n'y plus retourner. D'autre part, le prince de Condé fut tellement combattu par les divers intérêts de ceux qui vouloient le détourner de la paix, que l'ardeur qu'il avoit témoignée d'abord pour la conclure se ralentit insensiblement. Le cardinal de Retz fut un de ceux qui travailla le plus à l'en dégoûter, parce qu'il prétendoit que la guerre ne pouvoit durer sans perdre M. le prince ou éloigner le cardinal Mazarin. Dans l'un ou l'autre cas, il espéroit, en demeurant seul auprès du duc d'Orléans, se rendre assez considérable à la cour pour en tirer de grands avantages. Les Espagnols de leur côté offroient à ce prince tout ce qui étoit le plus capable de le tenter, et ils mettoient tout en usage pour l'empêcher de poser les armes. Ses plus proches parens, ses amis et ses domestiques même, appuyèrent ce sentiment pour leur intérêt particulier. Pendant que tant de raisons concouroient pour l'éloigner de l'accommodement, la duchesse de Châtillon employa le pouvoir de ses charmes pour lui inspirer de nouveau le désir de la paix. Elle voulut mettre son amour à cette épreuve, et se servir de lui pour tirer de la cour tous les avantages de la négociation. Ces raisons ne furent pas les seules qui la portèrent à ce dessein : un intérêt de vanité et de vengeance y eut bien autant de part que tout le reste. L'ambition que la beauté et la galanterie produisent ordinairement parmi les femmes avoit causé une aigreur extrême entre cette duchesse et madame de Longueville : elles avoient long-temps caché leur ressentiment, mais enfin la passion l'emporta sur la politique. Madame de Châtillon ne borna pas sa victoire à exiger du duc de Nemours qu'il rompît avec la duchesse de Longueville publiquement et d'une manière piquante, elle voulut encore ôter à cette princesse la connoissance des affaires, et disposer seule de la conduite et des intérêts de M. le prince. Le duc de Nemours, qui avoit beaucoup de part à sa confidence, approuva ce dessein, dans l'espérance que, gouvernant la duchesse de Châtillon, qui avoit tout pouvoir sur M. le prince, il deviendroit le maître de la négociation. D'un autre côté, le duc de La Rochefoucauld, qui n'avoit pas moins de part à la confiance du prince de Condé, et qui avoit d'étroites liaisons avec le duc de Nemours et avec madame de Châtillon, entra dans le conseil. Comme il connoissoit l'inclination de M. le prince pour la paix, il craignoit (ce qui arriva depuis) que la cabale des Espagnols et celle de madame de Longueville ne vinssent à se réunir pour éloigner ce prince de Paris, tandis que le projet de madame de Châtillon pouvoit lever tous les obstacles de la paix. Dans cette pensée, il porta le prince de Condé à s'engager avec elle et à lui donner Merlou en propre. Il disposa aussi cette duchesse à ménager M. le prince et le duc de Nemours; de telle sorte qu'elle les conserva tous deux, et qu'elle fit même approuver à M. de Nemours cette liaison, qui ne pouvoit lui être suspecte puisqu'on vouloit lui en rendre compte, et ne s'en servir que pour lui donner la principale part aux affaires. Ainsi ces quatre personnes concourant à faire réussir la négociation, elle n'auroit pas manqué d'avoir le succès qu'elles s'étoient promis, si la fortune ne s'y fût opposée en faisant naître mille incidens qu'il étoit impossible de prévoir.

La duchesse de Châtillon vouloit paroître à la cour avec l'éclat que son nouveau crédit lui donnoit : elle y alla avec un pouvoir si général de disposer des intérêts de M. le prince, qu'on le prit plutôt pour un effet de sa complaisance pour elle et pour une envie de flatter sa vanité, que pour un dessein formé de conclure la paix par son entremise. Elle revint à Paris avec de grandes espérances, et ce fut le seul fruit de sa négociation, pendant que le cardinal Mazarin en tira des avantages solides. En effet, en gagnant du temps il augmenta les soupçons des cabales opposées et empêcha M. le prince d'entreprendre rien du côté de Paris, pendant qu'on lui ôtoit la Guienne et qu'on lui prenoit ses places. L'armée du Roi, commandée par messieurs de Turenne et d'Hocquincourt, tenoit la campagne dans le temps que la sienne étoit reti-

rée à Etampes, où elle ne put même demeurer long-temps sans recevoir un échec considérable. Le vicomte de Turenne ayant eu avis que mademoiselle de Montpensier, en passant par Etampes, avoit voulu voir l'armée en bataille, fit marcher ses troupes, et arriva dans le faubourg de cette place avant que les troupes du prince qui l'occupoient pussent défendre leur quartier, qui fut forcé et pillé. Les deux généraux de l'armée du Roi se retirèrent ensuite au leur, après avoir tué mille ou douze cents hommes des meilleures troupes de M. le prince et emmenant avec eux plusieurs prisonniers. Cet heureux succès augmenta les espérances de la cour et fit naître aux généraux le dessein d'assiéger Etampes, avec toute l'armée qui étoit dedans. Quoique cette entreprise parût difficile, elle fut résolue, dans l'espérance de trouver les troupes un peu déconcertées; outre que la place étoit mal munie, ouverte en plusieurs endroits et hors d'espérance de pouvoir être secourue que par le duc de Lorraine, avec qui la cour étoit sur le point de conclure son traité. De plus, on considéra peut-être encore moins l'événement du siége que la réputation qu'un si grand dessein pouvoit donner aux armes du Roi. En effet, bien qu'on continuât de négocier avec chaleur et qu'alors M. le prince désirât la paix de bonne foi, il jugea bien qu'on ne pouvoit la conclure qu'après qu'on auroit vu le succès du siége qui en devoit régler les conditions. Les partisans se servirent adroitement de ces dispositions favorables pour gagner le peuple et faire des cabales dans le parlement. Le duc d'Orléans, sans y songer, concouroit aussi à leur dessein. Quoiqu'il parût fort uni avec M. le prince, il ne laissoit pas que d'avoir tous les jours des conférences particulières avec le cardinal de Retz, qui s'attachoit principalement à détruire les résolutions que ce prince lui faisoit prendre.

Le siége d'Etampes continuoit toujours; et quoique les progrès de l'armée du Roi ne fussent pas considérables, les bruits néanmoins qui s'en répandoient dans le royaume produisoient de fort bons effets. Paris, qui n'avoit plus de ressource, attendoit le secours du duc de Lorraine comme le salut de son parti. Il arriva enfin après plusieurs remises; et quoiqu'on eût eu de grands soupçons de son accommodement avec le Roi, sa présence dissipa pour un temps toutes les craintes qu'on en avoit eues. On le reçut avec une joie extrême et on souffrit sans se plaindre le désordre que firent ses troupes aux environs de Paris, où elles étoient campées. Il y eut d'abord quelque dispute pour le rang entre M. le prince et ce duc; mais enfin celui-ci voyant que M. le prince tenoit ferme, se relâcha de ses prétentions. Il crut devoir faire ce sacrifice à un homme qu'il amusoit, pendant qu'il achevoit son traité avec la cour, pour lever le siége d'Etampes sans hasarder un combat. Le duc de Lorraine signa ce traité, sans en rien dire au duc d'Orléans ni au prince de Condé; et le premier avis qu'ils en eurent fut que leurs troupes étoient sorties d'Etampes, que l'armée du Roi s'en étoit éloignée et que le duc de Lorraine s'en retournoit dans les Pays-Bas, prétendant avoir pleinement satisfait aux ordres des Espagnols et à la parole qu'il avoit donnée à Monsieur, en faisant lever ce siége. Cette conduite surprit tout le monde et fit prendre à M. le prince la résolution d'aller joindre ses troupes, de peur que celles du Roi ne les chargeassent en chemin. Il sortit de Paris avec douze ou quinze chevaux, sans songer qu'il s'exposoit à être rencontré par les partis ennemis; et il joignit son armée, qu'il mena à Villejuif. Elle passa ensuite à Saint-Cloud, où elle s'arrêta; ce qui fut cause que l'on perdit la moisson et que la plupart des maisons furent brûlées. Cette perte excita contre lui la haine des Parisiens, qui lui en donnèrent des marques à la bataille de Saint-Antoine.

Pendant ces hostilités, Gaucourt eut des conférences secrètes avec le cardinal Mazarin, qui lui témoigna le désir de la paix avec ardeur. Ils étoient convenus des principales conditions; mais plus ce ministre insistoit sur les moindres, plus il y avoit lieu de croire qu'il en vouloit éloigner la conclusion. Ces incertitudes donnoient de nouvelles forces à toutes les cabales et de la vraisemblance aux divers bruits qu'on vouloit semer. Jamais Paris n'avoit été si agité, ni l'esprit de M. le prince plus combattu sur le choix de la paix ou de la guerre. Les Espagnols vouloient l'éloigner de Paris pour empêcher la paix; et les amis de madame de Longueville concouroient au même dessein pour le détacher de la duchesse de Châtillon. Mademoiselle de Montpensier travailloit encore de concert avec les uns et les autres, parce qu'elle vouloit se venger du cardinal Mazarin, qu'elle accusoit d'avoir empêché qu'elle ne se mariât avantageusement; outre qu'elle vouloit ôter à madame de Châtillon le cœur de M. le prince, pour avoir seule son estime et sa confiance. Pour le gagner par ce qui lui étoit le plus sensible, elle leva des troupes en son nom et lui promit d'en lever encore d'autres. Ces promesses, jointes à celles des Espagnols et aux artifices de madame de Longueville, firent perdre à M. le prince le penchant qu'il avoit eu pour la paix.

Le prince de Condé, environné de conseils dictés par les divers intérêts de ceux qui suivoient sa fortune, étoit dans l'agitation la plus vive qu'il eût éprouvée jusqu'alors. Ceux qui cherchoient à lui inspirer des sentimens contraires à son repos, après lui avoir persuadé qu'il ne devoit plus se fier à la cour, lui firent naître l'envie d'imiter le duc de Lorraine. Cette idée flatta son imagination : il voyoit que ce duc, dépouillé de ses Etats et avec de moindres avantages que les siens, s'étoit rendu considérable par son armée et par son argent. Il crut qu'ayant des qualités qui le mettoient au-dessus de lui en toutes choses, il feroit des progrès à proportion; et que, pour y parvenir, il n'avoit qu'à prendre un genre de vie conforme à son humeur active. Ce fut le principal motif qui l'entraîna dans le parti de ce seigneur : il le fit renoncer à tout ce que sa naissance et ses vues lui pouvoient faire prétendre dans le royaume. Il cacha néanmoins ce sentiment autant qu'il lui fut possible, et il fit paroître le même désir pour la paix, qu'on traitoit toujours inutilement.

La cour alloit alors à Saint-Denis, et le maréchal de La Ferté avoit joint l'armée du Roi avec les troupes qu'il avoit amenées de Lorraine. L'armée de M. le prince, plus foible que la moindre des deux qui lui étoient opposées, avoit toujours demeuré à son poste de Saint-Cloud, afin de pouvoir se servir de son pont pour éviter un combat inégal. L'arrivée du maréchal de La Ferté donna lieu aux troupes du Roi d'attaquer Saint-Cloud par les deux côtés, en se séparant et en faisant un pont de bateaux vers Saint-Denis. M. le prince ayant connu le dessein des ennemis, résolut d'abandonner ce bourg pour se retirer vers Charenton. Il se posta dans cette langue de terre qui fait la jonction des rivières de Marne et de Seine. Il fit marcher ses troupes à l'entrée de la nuit, le premier juillet 1652; et croyant arriver à Charenton avant que les troupes du Roi le pussent joindre, il fit passer les siennes par le Cours et ensuite le long des remparts, depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à celle de Saint-Antoine, pour de là prendre la route de Charenton. Il voulut éviter de demander passage au travers de Paris, de peur de ne pas l'obtenir et qu'un refus ne fît paroître le mauvais état de ses affaires, ou que, si on lui accordoit sa demande, ses troupes ne se débandassent dans la ville et qu'il ne pût les en faire sortir quand il en auroit besoin.

La cour fut d'abord avertie de sa marche; et le vicomte de Turenne partit à l'heure même, avec ce qu'il avoit de troupes, pour aller attaquer M. le prince, ou du moins pour l'arrêter, jusqu'à ce que le maréchal de La Ferté, qui le suivoit avec les siennes, l'eût joint. On fit aller le Roi à Charonne, afin qu'il pût voir de là le succès d'une action qui, selon toutes les apparences, devoit inévitablement être la perte du prince de Condé et la fin de la guerre civile. Ce prince fut attaqué dans un endroit où il put se servir des retranchemens que les habitans du faubourg Saint-Antoine y avoient faits pour se garantir du pillage dont les menaçoit le voisinage de l'armée de Lorraine. Il n'y avoit que ce lieu-là dans toute la marche qu'il vouloit faire qui pût le garantir d'une entière défaite; ce qui fut pour lui un grand coup de bonheur. Quelques escadrons même de son avant-garde furent chargés dans le faubourg Saint-Martin par des gens que le vicomte de Turenne avoit détachés pour l'amuser, et ces escadrons se retirèrent en désordre dans les retranchemens du faubourg Saint-Antoine, où il s'étoit mis en bataille. Il n'eut pas tout le temps nécessaire, tant pour former ses escadrons que pour garnir d'infanterie et de cavalerie tous les postes par lesquels il pouvoit être attaqué. Il fut contraint de mettre le bagage de l'armée sur le bord du fossé Saint-Antoine, parce qu'on avoit refusé de le laisser entrer dans Paris. On avoit même pillé quelques chariots; et les partisans de la cour avoient ménagé que de là on verroit le succès du combat comme d'un lieu neutre. Le prince de Condé avoit conservé auprès de lui ce qui s'y étoit trouvé de ses domestiques, et trente ou quarante personnes de qualité qui n'avoient point de commandement.

Le vicomte de Turenne disposa les attaques avec toute la diligence et la conduite d'un homme qui se croit assuré de vaincre. Lorsque ceux qu'il avoit détachés furent à trente pas de leur retranchement, M. le prince sortit avec un escadron de gens choisis, et se mêlant l'épée à la main avec les ennemis, défit entièrement le bataillon qui avoit été commandé pour l'attaque, fit des officiers prisonniers, emporta les drapeaux et se retira dans ses retranchemens.

D'un autre côté, le marquis de Saint-Mesgrin attaqua le retranchement qui étoit défendu par le marquis de Tavannes, lieutenant-général, et par le marquis de L'Enques, maréchal de camp. La résistance y fut si grande, que le marquis de Saint-Mesgrin voyant que son infanterie mollissoit, emporté de chaleur et de colère, s'avança avec la compagnie des chevau-légers du Roi dans une rue étroite, fermée d'une barricade, où il fut tué avec le marquis de Nantouillet, Le Fouilloux et quelques autres. Mancini, neveu du cardinal Mazarin, y fut

blessé, et mourut quelques jours après de sa blessure.

On continua les attaques de tous côtés avec une extrême vigueur, et le prince de Condé chargea une seconde fois les ennemis avec le même succès que la première. Il se trouvoit partout où il y avoit du péril, et il donna ses ordres avec une liberté d'esprit sans laquelle tout son parti étoit perdu. Malgré sa valeur et sa conduite, les troupes du Roi forcèrent la dernière barricade de l'avenue du Cours qui va au bois de Vincennes, et entrèrent en bataille jusqu'à la halle du faubourg Saint-Antoine. Le prince de Condé y accourut, les chargea, foula aux pieds tout ce qu'il rencontra, regagna ce poste et en chassa les ennemis. Les troupes du Roi se maintinrent encore dans la rue de Charenton, dont ils avoient forcé la barricade : le marquis de Noailles, qui s'en étoit rendu maître, pour mieux conserver ce poste fit percer des maisons dans lesquelles il laissa des mousquetaires, surtout dans celles d'où l'on pouvoit aller à la barricade.

Le prince de Condé avoit dessein de les forcer avec de l'infanterie, et de faire percer d'autres maisons pour les en chasser par un plus grand feu : c'étoit en effet le parti qu'il devoit prendre. Le duc de Beaufort, qui ne s'étoit pas rencontré auprès de M. le prince, et qui avoit quelque dépit que le duc de Nemours y eût toujours été présent, pressa le prince de Condé de faire attaquer cette barricade par l'infanterie ; mais comme les fantassins étoient déjà las et rebutés, au lieu d'aller aux ennemis ils se mirent en haie contre les maisons et ne voulurent pas avancer.

Dans le même temps un escadron des troupes de Flandre posté dans une rue qui aboutissoit au coin de la place, du côté des troupes du Roi, craignant d'être coupé quand on auroit gagné les maisons des environs, resta dans cette place. Le duc de Beaufort les prenant pour des troupes ennemies, proposa aux ducs de Nemours et de La Rochefoucauld, qui arrivèrent en cet endroit, de les aller charger. Il poussa à eux, suivi de tout ce qu'il y avoit de gens de qualité et de volontaires; il exposa ainsi inutilement l'escadron qu'ils avoient formé à tout le feu de la barricade et des maisons de la place. Ces deux corps en s'abordant se reconnurent pour être du même parti ; et voyant quelque étonnement parmi ceux qui défendoient la barricade, ils résolurent de l'attaquer. Les ducs de Nemours, de Beaufort et de Marsillac y poussèrent, et firent abandonner ce poste aux troupes du Roi; ensuite ils mirent pied à terre, et le gardèrent seuls, sans que l'infanterie commandée les voulût soutenir.

Le prince de Condé fit ferme dans la rue avec ceux qui s'étoient ralliés autour de lui. Les troupes du Roi, qui s'étoient emparées de toutes les barricades, voyant celle-là gardée seulement par quatre hommes, l'auroient reprise si l'escadron du prince de Condé ne les eût repoussées. Comme il n'y avoit point d'infanterie qui les empêchât de tirer par les fenêtres, elles recommencèrent à faire feu de tous côtés sur la barricade qu'elles voyoient à revers. Le duc de Nemours reçut treize coups sur ses armes ; le duc de La Rochefoucauld eut le visage percé d'une mousquetade, et le sang qui tomba sur ses yeux lui ôta l'usage de la vue. Le duc de Beaufort et le prince de Marsillac, ne pouvant plus garder ce poste, se retirèrent avec les blessés. On les poursuivit; mais le prince de Condé s'avança pour les dégager, et leur donna le temps de monter à cheval. Après leur retraite, les troupes du Roi reprirent les postes d'où elles avoient été chassées, et presque tous ceux qui avoient été avec ces princes dans la place furent tués ou blessés. On y perdit entre autres le marquis de Flamarins, le comte de Castres, et Bercenet, capitaine des gardes du duc de La Rochefoucauld. Le nombre des officiers morts ou blessés étoit si grand de part et d'autre, qu'il sembloit que chaque parti songeât plutôt à réparer ses pertes qu'à attaquer. Cette espèce de trève fut avantageuse au vicomte de Turenne, parce qu'elle donna le loisir aux troupes du maréchal de La Ferté, qui étoient toutes fraîches, de le joindre.

Les Parisiens, qui avoient été jusque là les spectateurs du combat, se déclarèrent en faveur de M. le prince. Mademoiselle de Montpensier jugeant qu'il étoit perdu, à moins qu'on ne le laissât passer au travers de la ville pour se retirer, obtint de Son Altesse Royale un ordre pour faire prendre les armes aux bourgeois. Elle alla en parler elle-même à l'Hôtel-de-Ville, et commanda au gouverneur de la Bastille de tirer le canon sur les troupes du Roi. Lorsqu'elle fut arrivée à la porte Saint-Antoine, elle disposa les bourgeois non-seulement à recevoir M. le prince, mais encore à sortir et à escarmoucher pendant que ses troupes entreroient. Le grand nombre de blessés qu'on portoit contribua encore beaucoup à disposer les bourgeois en faveur du prince de Condé. Le duc de La Rochefoucauld profita de ces dispositions favorables : quoique sa blessure l'incommodât beaucoup, il alla à cheval de l'extrémité du faubourg Saint-Antoine jusqu'au faubourg

Saint-Germain, exhortant le peuple à secourir ce prince; ce qui fit d'abord beaucoup d'effet. Le cardinal Mazarin, ayant vu le feu du canon de la Bastille, crut que Paris se déclaroit contre M. le prince; mais lorsqu'il se fut aperçu qu'on tiroit contre les troupes du Roi, il manda aux deux généraux de revenir.

Ce combat n'interrompit point les négociations; et chaque cabale voulut faire sa paix, ou empêcher les autres de la faire. Le prince de Condé et le cardinal Mazarin furent néanmoins long-temps irrésolus. M. de Chavigny, qui s'étoit réconcilié avec le premier, l'entretenoit dans cette incertitude. Toutes les fois qu'il espéroit de détruire le cardinal Mazarin et de rentrer dans le ministère, il lui conseilloit de pousser les choses à l'extrémité. Il vouloit au contraire qu'on demandât la paix à genoux, toutes les fois qu'il craignoit qu'on ne pillât ses terres et qu'on ne rasât ses maisons. Dans cette occasion néanmoins il fut d'avis, comme les autres, de profiter de la bonne volonté du peuple, et de proposer une assemblée à l'Hôtel-de-Ville pour y faire déclarer le prince lieutenant général de la couronne, y faire résoudre l'éloignement du cardinal Mazarin, pourvoir le duc de Beaufort du gouvernement de Paris au lieu du maréchal de L'Hôpital, et établir Broussel prévôt des marchands à la place de Le Febure.

Cette assemblée, où l'on croyoit trouver la principale sûreté du parti, fut cause de sa ruine par une violence qui pensa faire périr tous ceux qui se trouvèrent à l'Hôtel-de-Ville, et qui fit perdre à M. le prince tous les avantages que le combat de Saint-Antoine lui avoit donnés. On n'a jamais bien su qui avoit été l'auteur de ce désordre : tout ce qu'on en peut dire, c'est que, pendant que les chefs du parti et les députés de toutes les compagnies étoient assemblés, on suscita une troupe composée de toutes sortes de gens armés, qui vinrent crier aux portes de la maison de ville qu'il falloit que tout s'y passât suivant l'intention de M. le prince, et qu'on leur livrât sur l'heure tous ceux qui étoient attachés au cardinal Mazarin. On crut d'abord que ce bruit n'étoit qu'un effet de l'impatience du peuple, mais on changea bientôt de sentiment. Le tumulte augmenta; on vit que les officiers et les soldats avoient part à la sédition : les portes furent brûlées et les fenêtres percées à coup de fusil; ce qui fit songer chacun à se sauver. Plusieurs, pour éviter le feu, s'exposèrent à la fureur du peuple; il y en eut de tués de toute condition et de tout parti, et chacun crut que M. le prince avoit sacrifié ses amis pour perdre plus aisément ses ennemis. On n'y donna aucune part au duc d'Orléans, et on en rejeta toute la haine sur M. le prince. Quoi qu'il en soit, il apaisa le désordre; mais il ne dissipa point l'impression que cette violence avoit faite dans les esprits.

On proposa ensuite de tenir un conseil composé du duc d'Orléans, du prince de Condé, du chancelier, des ducs et pairs, maréchaux de France et officiers généraux du parti : deux présidens à mortier y devoient assister de la part du parlement, et le prévôt des marchands de la part de la ville, pour juger définitivement de tout ce qui concernoit la guerre et la police. Ce conseil augmenta le désordre au lieu de le diminuer. Les ducs de Beaufort et de Nemours pensèrent avoir querelle plusieurs fois pour le rang; ce que le duc d'Orléans et le prince de Condé voulant empêcher, ils jugèrent que le premier des deux qui viendroit au conseil prendroit la première place. Le duc de Beaufort se plaignit de ce réglement, disant que les bâtards de France avoient toujours eu le pas sur les princes étrangers; mais comme on n'y eut aucun égard, ce réglement le rendit si diligent qu'on eût dit qu'il étoit toujours en sentinelle pour voir quand la porte s'ouvriroit, afin de prendre la première place. Cette affectation augmenta l'aigreur que le duc de Nemours avoit depuis long-temps contre lui; et il n'auroit pas manqué de faire éclater dès lors son ressentiment, s'il n'avoit craint d'offenser les deux princes qui avoient réglé leurs séances. Pendant qu'il cherchoit un prétexte pour le quereller, l'amour lui en fournit un qui seul étoit assez capable de le porter aux dernières extrémités.

M. le prince étoit plus amoureux que jamais de la duchesse de Châtillon, et sa jalousie pour le duc de Nemours avoit augmenté depuis qu'il n'avoit plus été le médiateur de l'accommodement du parti avec la cour. Le prince de Condé avoit prié cette duchesse de ne plus voir son rival; et comme elle crut que la guerre, si elle duroit, éloigneroit bientôt ce prince, elle lui promit tout ce qu'il voulut : ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de chercher les moyens de voir le duc de Nemours, sans que Son Altesse en eût connoissance. Madame de Châtillon ayant su que le prince de Condé étoit retenu au lit par quelque incommodité, en avertit le duc de Nemours et lui manda de la venir voir à dix heures du soir. Cet amant ne manqua pas à l'assignation; et pour ne point faire d'affaire à la duchesse, il laissa son carrosse dans une rue détournée, d'où il prit à pied le chemin de la maison, le nez enveloppé dans un manteau. L'obscurité et le soin qu'il prenoit de se cacher

lui firent manquer la porte. Il entra dans une autre qu'il trouva ouverte ; et une fille le conduisit sans lumière à une chambre où, après lui avoir dit que sa maîtresse l'attendoit au lit, elle le laissa seul, tirant sur elle la porte qu'elle ferma à clef. Le duc de Nemours s'aperçut bientôt de la méprise, parce qu'il ne s'attendoit pas à un traitement si favorable. Il voyoit bien qu'il n'étoit pas loin de la maison de la duchesse, et il savoit que dans celle qui touchoit à la sienne il logeoit une fort jolie femme qu'il avoit vue plusieurs fois chez madame de Châtillon ; il avoit même appris que le mari de cette femme étoit sorti de la maison pour aller poser une sauvegarde que M. le prince lui avoit donnée, à la prière de la duchesse, pour une assez belle maison qu'il avoit en Brie. Il résolut de profiter de l'occasion que la fortune lui offroit, et se coucha auprès de cette dame. Elle lui fit la guerre sur sa paresse, et il s'en excusa en termes généraux, pour ne rien dire qui pût découvrir la méprise. Il comprit par la suite que c'étoit pour moi qu'elle le prit, et que le voisinage avoit fait notre connoissance. J'avois l'honneur d'être connu de lui, et il savoit que mon père avoit un beau château à un quart de lieue de La Queue, en Brie : ainsi il lui fut plus aisé de répondre juste à ses questions. J'y vins un quart d'heure après ; et trouvant la porte fermée, je crus que le mari étoit revenu et je m'en retournai sans hésiter. Le duc passa la nuit avec la dame, qui ne s'aperçut de son erreur que par le retour de la lune. Elle alloit s'exhaler en reproches contre celui qui venoit de la tromper d'une manière si peu civile ; mais ayant reconnu le duc de Nemours, elle se contenta de le prier de lui garder le secret. M. le prince, qui vouloit être éclairci si la duchesse de Châtillon lui tenoit exactement parole, avoit mis des espions en campagne pour investir la maison : ils vinrent lui dire qu'ils avoient vu le carrosse du duc de Nemours dans une rue voisine. Alors, oubliant ses incommodités, il s'habilla et se fit porter en chaise chez la duchesse. Elle fut surprise de sa visite, et craignit autant l'arrivée du duc de Nemours qu'elle l'avoit désirée un moment auparavant. Le prince de Condé demeura avec elle jusqu'à minuit, et il s'en retourna sans lui rien témoigner de ses soupçons. Le lendemain, après dîner, le duc de Nemours envoya un page pour s'informer de ce que faisoit la duchesse de Châtillon, et il apprit qu'elle étoit allée à la promenade. Il se douta qu'elle étoit au Jardin des Simples, parce qu'elle cherchoit les promenades éloignées. Il s'y rendit aussitôt ; et ayant vu son carrosse à la porte, il la chercha partout. Après avoir parcouru le parterre et le bois, il monta jusqu'en haut en tournant et il l'aperçut entre deux palissades, seule avec le duc de Beaufort. Il prêta l'oreille et il entendit que madame de Châtillon disoit à ce duc qu'elle n'avoit jamais aimé que lui, et que ses seuls intérêts l'avoient empêchée de conclure le traité de M. le prince avec la cour. Il alloit sauter les palissades pour suivre les transports de sa jalousie, lorsqu'il vit faire la même chose au prince de Condé qui, sans rien dire au duc de Beaufort, accabla la duchesse de reproches, et jura de ne la voir jamais. Ensuite il se retira, et le duc de Nemours en fit autant de son côté, sans se cacher. Le prince de Condé alloit au faubourg Saint-Victor, à une maison de M. Amelot, premier président de la cour des aides, où il avoit un rendez-vous. En passant devant le Jardin des Simples, il avoit aperçu le carrosse de la duchesse de Châtillon et celui du duc de Nemours ; ce qui l'avoit obligé d'y entrer. Le duc de Beaufort n'avoit pas d'équipage, parce qu'il étoit venu dans celui de la duchesse. M. le prince, après cette scène, ne laissa pas d'aller à son rendez-vous, où il devoit voir mademoiselle de Pons au sujet du duc de Guise. Il avoit procuré la liberté à ce duc, sur l'assurance que cette fille avoit donnée pour lui au comte de Vineuil qu'il embrasseroit le parti des princes ; ce qu'il avoit néanmoins refusé de faire. M. le prince en avoit fait faire des plaintes à mademoiselle de Pons par le comte de Vineuil, et il avoit demandé à la voir. Elle l'avoit prié de ne pas venir chez elle, sous prétexte que cela pouvoit lui faire des affaires auprès du duc de Guise ; mais en effet de peur de donner de l'ombrage à Malicorne, qui avoit toutes ses inclinations : ainsi elle avoit choisi la maison du président pour cette entrevue.

Le duc de Nemours, pour n'avoir pas fait éclater son ressentiment, n'en étoit pas moins irrité contre son beau-frère. Il l'alla trouver le lendemain à son lever et lui dit qu'il vouloit se couper la gorge avec lui ; il le fit habiller et ils allèrent ensemble au marché aux Chevaux, où ils se battirent à coups de pistolet. Le duc de Nemours tira le premier ; et comme la passion l'aveugloit, il manqua son coup. Le duc de Beaufort, qui étoit de sang-froid, tira plus juste, et l'ayant frappé à la tête il le renversa mort par terre. Cette fin tragique donna de la compassion à tous ceux qui connoissoient ce prince, et le public même eut sujet de le regretter : outre les qualités qui le rendoient aimable, il contribuoit à la paix de tout son pou-

voir ; il avoit même renoncé aux avantages que M. le prince lui devoit faire obtenir par le traité pour en faciliter la conclusion. Sa mort, et la blessure du duc de La Rochefoucauld, laissèrent aux Espagnols et aux amis de madame de Longueville la liberté de gouverner à leur fantaisie le prince de Condé. Ils ne craignoient plus que les propositions ci-devant émanées des Pays-Bas fussent contestées : ils l'éblouirent d'espérances ; et comme il étoit brouillé avec la duchesse de Châtillon, il ne se trouva plus personne qui essayât de le retenir en France. Il ne rejeta pas néanmoins d'abord les ouvertures de paix ; mais prenant des mesures pour faire la guerre, il offrit au duc de La Rochefoucauld l'emploi qu'avoit eu le duc de Nemours ; et sa blessure l'ayant empêché de l'accepter, il le donna au prince de Tarente.

Jamais Paris n'avoit été si divisé qu'il l'étoit alors : la cour gagnoit tous les jours quelqu'un dans le parlement et dans la bourgeoisie ; et le meurtre de l'Hôtel-de-Ville avoit tellement décrié le parti des princes, que tous les honnêtes gens désiroient la paix. L'armée du prince de Condé n'étoit pas assez forte pour tenir la campagne, et les Parisiens ne vouloient plus la loger ; enfin le parti se décréditoit tous les jours, lorsque les Espagnols, voulant empêcher la ruine de M. le prince dans la vue seulement d'entretenir la guerre civile, firent retourner une seconde fois le duc de Lorraine vers Paris avec un corps assez considérable. Le dessein de ce prince étoit d'arrêter l'armée du Roi, qu'il tint quelque temps investie dans Villeneuve-Saint-Georges ; et il manda aux princes qui étoient à Paris qu'elle seroit contrainte de donner bataille ou mourir de faim. Il y avoit dans cette nouvelle plus de vanité que de certitude ; mais le duc de Lorraine avoit été bien aise d'exagérer ses forces pour donner du courage aux Parisiens. Le vicomte de Turenne, qui avoit l'issue libre, se retira à Meaux, sans que les ennemis se missent en devoir de l'en empêcher. Pendant que le duc de Lorraine étoit à Paris, et que M. le prince étoit malade d'une fièvre continue, le vicomte de Turenne se maintint dans ce nouveau poste, où il fut joint par le marquis de Palaiseau, qui venoit de remettre Montrond sous l'obéissance du Roi. M. le prince avoit laissé perdre cette place par sa faute, ayant pu la secourir pendant que l'armée du Roi étoit vers Compiègne.

Quoique la guerre civile semblât prendre de nouvelles forces, les partis se rapprochoient plus que jamais par les négociations. M. de Chavigny, qui alloit toujours à ses fins, essayoit de tromper les uns et les autres pour en profiter. M. le prince en ayant découvert quelque chose, le traita si mal, qu'il mourut peu de temps après de saisissement. Ce prince, dont l'aigreur ne s'étoit pas éteinte par sa mort, publia une lettre de l'abbé Fouquet qu'on avoit interceptée, et par laquelle il mandoit à la cour que Goulas porteroit Monsieur à se détacher d'avec le prince de Condé, s'il n'acceptoit les conditions de paix qu'on lui offroit : mais, dans la copie qui couroit, on avoit mis le nom de Chavigny au lieu de celui de Goulas.

Dès que M. le prince fut guéri, il prit toutes ses mesures pour partir avec le duc de Lorraine. Il n'avoit plus que ce parti à prendre dans le dessein qu'il avoit de continuer la guerre, puisque la paix étant désirée à Paris de tout le monde, il ne pouvoit plus y demeurer avec sûreté s'il prétendoit l'empêcher. Le duc d'Orléans, qui l'avoit toujours souhaitée, et qui craignoit le mal que la présence de M. le prince pouvoit lui attirer, contribua d'autant plus à son éloignement, qu'il se crut par ce moyen en liberté de faire son traité particulier.

Comme on n'avoit pris les armes que pour éloigner le cardinal Mazarin, ce ministre, pour faire cesser le prétexte de la guerre civile, et pour mettre M. le prince dans son tort, dépêcha en partant Langlade, secrétaire du duc de Bouillon, au duc de La Rochefoucauld, avec des offres plus avantageuses qu'on n'en avoit faites jusque là à M. le prince, et peu différentes de ce qu'il avoit demandé. Elles furent cependant refusées, parce que les engagemens que M. le prince avoit pris avec les Espagnols étoient trop grands. Ainsi il partit avec le duc de Lorraine, après avoir pris avec Monsieur les mesures qu'il croyoit convenables pour empêcher l'accommodement ; mais comme son éloignement déconcertoit ces mêmes mesures, elles furent sans effet : le duc d'Orléans eut ordre de sortir de Paris le jour que le Roi y entra ; et il obéit à l'heure même, pour n'être pas témoin du triomphe de ses ennemis.

[1653] Les troubles de Bordeaux furent pacifiés avec la même facilité. Sarrasin, intendant du prince de Conti, ayant été gagné par une promesse de vingt mille écus, porta son maître à accepter les offres de la cour, et à promettre d'épouser mademoiselle de Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin. Le prince de Conti, après avoir signé son traité particulier, travailla à celui du parlement et de la ville, qu'il conclut malgré les obstacles qu'y apporta la duchesse de Longueville. Après la réduction de Bordeaux, le prince de Conti vint à Paris, où le

cardinal Mazarin lui fit mille caresses. Ce prince résigna ses bénéfices à l'abbé de Montreuil, et il fut marié quelques jours après dans le cabinet du Roi à Fontainebleau [1654].

Ce fut dans ce temps-là que le cardinal Mazarin me proposa de passer en Suède, où les peuples témoignoient être mécontens du gouvernement de la reine Christine. Ce ministre vouloit être informé de la véritable cause de ce mécontentement, et savoir qui les Suédois avoient résolu de mettre sur le trône. J'acceptai volontiers cette commission, étant bien aise de voir les pays du Nord, et une grande reine dont la renommée publioit des choses merveilleuses. Aussitôt que j'eus reçu mes instructions, je me mis en chemin, et je me rendis à Brisach, ville d'Alsace, petite, mais bien fortifiée. J'allai de là à Francfort-sur-le-Mein, ville de grand commerce, célebre par ses foires. Ensuite je poussai jusqu'à Vienne, capitale d'Autriche, quoique ce ne fût pas mon droit chemin, afin de voir la cour de l'Empereur. Ferdinand III, qui régnoit alors, étoit un prince de bonne mine, d'un abord facile et qui étoit aimé de ses peuples. Vienne, qu'on croit être la *Juliobona* de Ptolémée, la *Levendo* de Strabon, et la *Vindobona* d'Antonin, est une grande ville située dans une plaine sur le Danube. Elle est entourée de onze bastions : son église cathédrale est dédiée à saint André ; son clocher, qui est fort élevé, se voit de loin ; et il y a une belle université.

Ferdinand avoit épousé en premières noces Marie-Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, et il en avoit eu quatre fils et deux filles. Ferdinand-François, fils aîné de l'Empereur, élu roi des Romains, étoit un prince bien fait, âgé de vingt ans, libéral, affable et qui promettoit beaucoup. Léopold-Ignace, qui lui succéda, ne faisoit que d'entrer dans sa quatorzième année : il étoit d'une humeur particulière, et n'apprenoit qu'avec peine ce que ses maîtres lui enseignoient ; il paroissoit déjà fort dévot et préféroit la conversation des moines à celle des seigneurs de la cour.

Eléonore de Gonzague, troisième femme de l'Empereur, réunissoit la bonté avec les agrémens. Ses yeux pleins de feu témoignoient la vivacité de son esprit : elle aimoit les conversations enjouées et se plaisoit à tous les divertissemens qu'on pouvait prendre dans cette cour. Elle alloit quelquefois à la chasse avec l'Empereur jusqu'à trois lieues de Vienne, du côté du nord. On y tendoit des toiles pour y enfermer le gibier, et Leurs Majestés Impériales tiroient sous des tentes. Je leur vis tuer une fois vingt cerfs dans le Prater, promenade ordinaire de la ville. C'est un bois de haute futaie, situé le long du Danube, et coupé par diverses routes où l'on peut se promener à pied ou en carrosse. Les tentes sous lesquelles Leurs Majestés se plaçoient étoient fort riches et tapissées d'étoffes d'or et d'argent, avec divers ornemens de broderie : il y en avoit une qu'on estimoit soixante mille écus. Leurs Majestés alloient souvent à Laxembourg, maison de plaisance située dans un pays de chasse, à trois lieues de Vienne. La cour y passoit tous les ans un mois, dans le temps qu'on voloit le héron. L'Impératrice aimoit extrêmement la musique, et elle avoit fait venir quantité de musiciens d'Italie. On dansa un ballet à Vienne pendant que j'y étois ; il y avoit cinquante violons habillés en masques. La promenade ordinaire de cette princesse étoit à la maison de La Favorite, qui n'est qu'à une lieue de la ville. L'architecture n'en est pas régulière, mais elle est commode et spacieuse : les jardins sont embellis partout de fontaines et de statues. L'Impératrice aimoit aussi la peinture et s'amusoit quelquefois à peindre. J'ai vu une Vierge de sa main, qu'on gardoit dans un des trésors de l'Empereur. Le prince de Lobkowitz, grand maître d'hôtel, occupoit le premier poste à la cour. Son père, qui étoit chancelier de Bohême, fut fait prince par Ferdinand II en 1626 ; mais il ne put jouir de cette dignité à la diète de Ratisbonne. Son fils fut reçu par le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur, et par la crainte qu'on eut de désobliger un homme qui pouvoit tout à la cour impériale.

Le comte Jean-Maximilien de Lanberg, grand chambellan de l'Empereur, avoit beaucoup de part aux affaires. La vivacité de son esprit et la solidité de son jugement, jointes à son érudition et à son expérience, le rendoient fort digne de son emploi. Il avoit donné des marques de sa capacité en Espagne et à Munster, où il avoit été ambassadeur ; et l'on étoit si persuadé de son mérite, que personne n'envioit sa faveur.

Le comte de Trautson, seigneur curieux et savant, avoit un bon cabinet de livres, des médailles antiques et modernes, des tableaux, des agates, des marcassites, des raretés des Indes et mille autres curiosités dont je ne puis me souvenir. Je restai si peu de temps dans cette cour, qu'il me seroit difficile d'en dire de plus grandes particularités. Je continuai donc mon chemin ; et, après avoir traversé la Silésie, j'entrai en Suède.

Ce royaume a au nord la Laponie norwé-

gienne, à l'est la Moscovie, au sud la mer Baltique, et à l'ouest le Danemarck et la Norwège. Il s'étend à douze degrés et demi de latitude, à compter depuis le cinquante-deuxième et demi jusqu'au soixante-onzième (ce qui fait deux cent cinquante-deux lieues de France); et vingt-cinq degrés de longitude, qu'on peut prendre depuis le trente-deuxième et demi jusqu'au cinquante-septième et demi, ce qui revient à deux cents lieues : sa circonférence est de huit cent quatre-vingt-dix.

On le divise en pays héréditaires et en pays conquis. Les pays héréditaires comprennent une partie de la Gothie, la Suède propre, la Finlande et une partie de l'Ingrie, avec leurs dépendances; les pays conquis sont la Livonie et les provinces cédées par le traité de Westphalie, qui valent beaucoup mieux que les Etats patrimoniaux. Il y a en Suède trente-cinq provinces, dont onze ont le titre de duchés, douze de comtés et le reste de baronies.

Bien que la Suède, à parler généralement, soit stérile, il ne laisse pas d'y avoir des plaines cultivées avec soin. L'air y est tempéré; ce qui fait qu'on ne s'y sert pas de poêles comme en Allemagne. Les peuples y sont industrieux et réussissent dans toutes sortes d'arts. Chaque province est divisée en certain nombre de juridictions, dont chacune a son conseil de police et sa vicomté pour rendre la justice. On appelle du jugement de la vicomté aux lamans de chaque province et des lamans au conseil du Roi. Les villes ont un plus grand nombre de lamans, suivant leur étendue; et ces juges ont la même juridiction que les échevins en France.

Les rois faisoient autrefois leur résidence à Upsal, ville archiépiscopale, bâtie sur la rivière de Sala et où les païens avoient élevé un superbe temple à Mars. Les foires qu'on y tenoit la rendoient fort marchande, et il y avoit dans ce temps-là un grand concours de négocians de toutes les nations. Son université, fondée par le pape Sixte IV, est une des plus célèbres du royaume : elle jouit des mêmes privilèges que celle de Bologne en Italie, et elle a été encore augmentée de grands revenus par le roi Gustave.

Stockholm, aujourd'hui la capitale du royaume, est le lieu où la cour réside ordinairement. Elle a pris son nom de l'île où elle est bâtie : Stockholm veut dire en langue du pays l'île du Tronc, parce que les fondateurs de cette ville, incertains du lieu où ils la devoient bâtir, jetèrent un tronc dans le lac Meter, à dessein de choisir pour sa fondation l'île où ce tronc s'arrêteroit. Il s'arrêta précisément à l'endroit où l'on voit aujourd'hui Stockholm. Son étendue, avec ses faubourgs, est à peu près égale à celle de Rouen. La plupart de ses bâtimens sont de pierre, et les autres de bois : j'en vis de fort magnifiques, entre autres le palais du général Wrangel et celui du chancelier Oxenstiern. Quelques endroits de la ville sont bâtis sur pilotis, comme à Venise, de sorte que la mer flotte au-dessous. Son port est fort beau, et les plus grands navires y entrent par deux canaux. Le palais royal en est fort proche, et des fenêtres on découvre fort loin dans la mer. Toutes les personnes de qualité s'habillent à la françoise et parlent notre langue. La ville est fort marchande et les boutiques sont remplies de tout ce qu'on peut souhaiter. Les femmes se montrent peu, et on ne les voit guère que dans les temples. La principale église a été autrefois desservie par des cordeliers : on y voit le mausolée de Gustave-Adolphe, avec une épitaphe latine qui exprime en peu de mots ses victoires.

Les Suédois sont descendus de ces anciens Goths qui, après avoir pillé Rome et ravagé l'Italie, firent la conquête de l'Espagne, qu'ils possédèrent jusqu'à l'invasion des Maures. Ceux qui étoient restés dans leur patrie, tout belliqueux qu'ils étoient, furent presque toujours soumis au Danois : mais comme ils aimoient leur liberté, ils secouèrent ce joug vingt-quatre fois, et furent autant de fois contraints de rentrer sous l'obéissance de leurs anciens maîtres, jusqu'à ce qu'enfin la Suède fut séparée pour toujours du Danemarck par la cruauté des Christiern et par la valeur de Gustave Wasa, dont étoit descendue Christine qui régnoit lorsque j'arrivai à Stockholm.

Le gain d'une bataille où Stenon, roi de Suède, fut tué, rendit Christiern maître de tout le royaume. Pour mieux tromper les Suédois, il accorda toutes les grâces qu'on lui demanda sans distinction, et n'excepta personne de l'amnistie qu'il fit publier : mais, après les avoir ainsi persuadés de sa douceur et de sa clémence, le huitième jour de son couronnement, qui se fit à Stockholm, il convia à un superbe festin tous les sénateurs et tous les officiers de la couronne. A la fin du repas, il les fit arrêter, pendant que ses troupes, répandues dans tous les quartiers de la ville, faisoient main-basse sur la bourgeoisie; et le lendemain il fit trancher la tête à tous les prisonniers. Gustave Wasa échappa de ce meurtre parce qu'il étoit en Danemarck, ayant été un des quatre seigneurs que Christiern avoit retenus sur son bord un jour qu'il prétendoit enlever aussi Stenon. Gustave fut

enfermé dans la forteresse de Copenhague, et il y seroit mort de misère si Eric, seigneur de la première qualité de Danemarck, qui étoit son parent, ne l'eût demandé au Roi, à condition de le représenter toutes les fois qu'il en seroit requis. Christiern lui confia la garde de Gustave, qui demeura long-temps avec son bienfaiteur, sans songer à recouvrer sa liberté. La nouvelle du massacre commis à Stockholm lui en fit naître l'envie : il crut pouvoir violer la parole qu'il avoit donnée à ce seigneur de ne pas sortir de Copenhague, puisqu'il s'agissoit de venger la mort de son père, qui avoit péri dans cette exécution générale. Il lui auroit été pourtant difficile de sortir du Danemarck sans le départ imprévu de Christiern. Ce prince étoit allé trouver l'empereur Charles-Quint pour obtenir de lui l'investiture du duché de Holstein ; et comme il craignoit que le duc ne traversât son dessein, il étoit parti sans dire à personne où il alloit. Gustave profita d'une occasion si favorable, et passa à Lubeck avec des marchands de bœufs. Les magistrats n'osèrent lui donner un asile, de peur de s'attirer sur les bras toutes les forces du Danemarck : ils se contentèrent de l'habiller magnifiquement et de lui prêter un bon vaisseau pour le porter à Grottemberg. Lorsqu'il fut arrivé en Suède, il s'arrêta dans la province de Dalécarlie, où il ne se fit connoître que par sa vigueur et par son adresse à tirer de l'arc. Il persuada à ces peuples de secouer le joug des Danois ; et s'étant mis à leur tête, il convia les autres provinces à suivre l'exemple de celle-là : de sorte que la révolte fut bientôt générale. Enfin, après plusieurs combats, Gustave se rendit maître de tout le royaume, et fut proclamé roi d'un consentement universel. Ce fut lui qui introduisit le luthéranisme en Suède, dans la vue de se rendre plus absolu, parce que le clergé étoit si puissant, et jouissoit de si grands priviléges, qu'il s'étoit presque emparé de l'autorité souveraine. Plusieurs rois de Suède avoient essayé de donner des bornes à cette puissance, et ils avoient péri dans leur entreprise. Gustave en vint à bout en répandant dans le royaume les erreurs de Luther. Il mourut après un long règne, le 29 septembre 1560.

Eric, Jean III, Sigismond et Charles IX, qui régnèrent successivement après lui, soutinrent avec succès différentes guerres contre le Danemarck, la Pologne et la Moscovie : mais pas un des successeurs de ce prince ne signala autant sa valeur que Gustave-Adolphe, père de Christine. Il parvint à la couronne le 29 octobre 1611, étant âgé de dix-huit ans. Il repoussa d'abord les Danois qui étoient entrés dans la Suède, et les obligea à faire la paix ; ensuite il fit la guerre à Michel Federowitz, grand duc de Moscovie, et le contraignit à lui céder, par un traité, l'Ingermanie. Il eut une autre guerre contre Sigismond, roi de Pologne, et il conquit la Livonie, qui lui demeura par la paix.

La guerre qui s'alluma ensuite en Allemagne entre l'empereur Ferdinand II et Frédéric V, électeur palatin, et dans laquelle tous les protestans prirent part, donna lieu à Gustave de faire de nouvelles conquêtes. Il s'empara d'abord de l'île de Rugen, prit une partie de la Poméranie, et passa comme un torrent du Danube au Rhin : la fortune seconda si bien tous ses desseins, qu'il devint redoutable même à ses amis. Sa mort fut aussi glorieuse que sa vie : après avoir défait les Impériaux dans la plaine de Lutzen, il fut tué en poursuivant les fuyards, le 28 novembre 1632.

Christine, sa fille, lui succéda ; et comme elle étoit encore mineure, les Etats lui nommèrent cinq tuteurs : Gabriel Oxenstiern, Jacques de La Gardie, Charles de Guldenleu, Axel Oxenstiern et Gabriel-Benoît Oxenstiern, tous cinq sénateurs du royaume. Quoique la succession de la couronne eût été toujours continuée dans la maison de Wasa depuis la mort de Gustave I, on ne laissa pas d'assembler les Etats composés du clergé et de la noblesse, des bourgeois et des paysans, pour faire, suivant la coutume, l'élection d'un successeur après la mort de Gustave-Adolphe. Lorsque chacun eut pris sa place, le chancelier cria par trois fois : *Gustave-Adolphe, notre roi, est mort*, ce qui fit fondre en larmes toute l'assemblée. Il dit ensuite aux assistans : « Ne voulez-vous pas recevoir pour votre reine Christine, fille du monarque que vous pleurez si amèrement, comme vous le lui promîtes lorsqu'il partit pour l'armée ? » Alors un paysan, nommé Laurens, s'avança et dit : « Quelle est donc cette fille de notre roi ? Nous ne la connoissons point, et nous ne l'avons jamais vue. — Vous allez la voir à l'instant, reprit le chancelier ; » et en même temps il présenta la princesse. Laurens, après l'avoir considérée, poursuivit avec une ingénuité merveilleuse : « Elle a les yeux, le nez, et le front de Gustave ; qu'elle soit donc notre reine. » Ce discours fut suivi d'un applaudissement général, et Christine fut proclamée avec les solennités ordinaires. Les tuteurs prêtèrent serment et jurèrent de bien gouverner le royaume pendant la minorité de la Reine. Ensuite le chancelier même, qui étoit le premier des régens, prêta serment à son tour entre les mains de la princesse.

Le premier pas que firent les régens fut de renouveler la ligue avec les protestans d'Allemagne, pour la continuation de la guerre contre la maison d'Autriche ; et le duc de Weimar en fut déclaré général à la place du feu roi de Suède. Ils dépêchèrent ensuite en France Loffler, vice-chancelier de Suède, et Philippe Striff, conseiller du duc de Deux-Ponts, pour demander le renouvellement de l'alliance. Il se trouva quelque difficulté à la conclusion du traité, par rapport à la cession de Philisbourg que le Roi demandoit, avec la neutralité du duc de Neubourg ; mais enfin ces articles furent accordés moyennant une somme d'argent.

Le Pape et le roi de Danemarck s'étant entremis pour procurer la paix à l'Europe, il fut résolu que les catholiques enverroient leurs plénipotentiaires à Munster, et les protestans à Osnabruck. Sur la fin de l'année 1644, Christine, qui étoit entrée dans sa dix-huitième année, fut déclarée majeure par les Etats et les régens remirent leur autorité. La Reine nomma pour aller aux conférences d'Osnabruck Axel Oxenstiern, grand chancelier du royaume ; Jean Skiff et deux autres sénateurs du royaume. Ils ne commencèrent à entrer en négociation qu'en 1646. Skiff mourut à Osnabruck peu de temps après son arrivée, et l'on envoya pour remplir sa place le baron Jean-Salvius Adler. Les ambassadeurs de l'Empereur et du Roi Catholique employèrent toute leur adresse pour essayer de détacher les Suédois de la France, et les porter à traiter séparément; mais ils ne purent en venir à bout. Après plusieurs contestations, la paix générale fut enfin conclue en 1649, pour ce qui regardoit l'Allemagne. On céda par ce traité à la Suède la Poméranie citérieure, appelée ainsi parce qu'elle est en-deçà de l'Oder : elle comprend le duché de Stettin, dont dépendent les îles de Rugen et d'Uzedon, dans la mer Baltique, près du continent. On leur céda encore les duchés de Dart et de Wolgast, avec le comté de Guskovie. Les principales villes de la Poméranie Suédoise sont Stettin et Stralsund, villes anséatiques ; Anclan, Bardt, Gukow, Gripswaldt, Wolgast, Wolen et Uzedon. Enfin la Suède obtint au-delà de l'Oder les châteaux de Deron et Golnaw, qui sont aussi deux villes anséatiques, et dans la Basse-Saxe, les duchés de Bremen et de Ferden.

Après que la paix eut été publiée, on assembla les Etats pour le couronnement de la Reine. Elle jura de conserver la religion et les priviléges du royaume, et tous les ordres lui prêtèrent le serment de fidélité. Charles-Adolphe, prince palatin, fut en même temps reconnu pour héritier présomptif de la couronne. La Reine, qui vouloit faire jouir ses sujets des fruits de la paix, envoya demander à Casimir, roi de Pologne, s'il vouloit renouveler l'alliance ; et ce prince lui envoya des ambassadeurs. Mais comme leurs pleins pouvoirs n'étoient pas dans les formes, ils donnèrent parole à M. Chanut, ambassadeur de France, d'en rapporter de plus amples dans six semaines.

La Reine devint la protectrice des sciences et des savans : elle fit venir de France à Stockholm le célèbre philosophe René Descartes, qui y mourut en 1650. M. Chanut fit son épitaphe en latin. Elle est assez belle pour tenir ici sa place :

« A LA GLOIRE DE DIEU (1).

» Sous le règne de CHRISTINE, petite-fille de Gustave I^er^, et fille de Gustave-le-Grand, princesse qui, suivant les traces de ses ancêtres, a étendu les bornes de ses Etats par de

(1) D. O. M.

Regnante CHRISTINA, Gustavi primi pronepte, Magni filia, avorum cœpta patriæque terminos victoriis novis promovente, pacem demum armis quæsitam artibus ornante, accitis undique terrarum sapientiæ magistris, ipsa in exemplum futura, RENATUS DESCARTES, ex eremo philosophica in lucem et ornamentum aulæ vocatus, post quartum mensem morbo interiit, et sub hoc lapide mortalitatem reliquit, anno Christi MDCL, vitæ suæ LIV.

Renatus Descartes, Peronii dominus, ex antiqua et nobili inter Pictones et Armoricos gente, in Gallia natus, accepta, quantacumque in scholis tradebatur, eruditione, expectatione sua votisque minore, ad militiam per Germaniam et Pannoniam adolescens profectus, et in otiis hibernis naturæ mysteria componens cum legibus matheseos, utriusque arcana eadem clavi reserari posse ausus est sperare; et, omissis fortuitorum studiis, in villula solitarius prope Egmundam in Hollandia, assidua viginti quinque annorum meditatione, auso positus est. Hinc toto orbe celeberrimus, a rege suo conditionibus honorificis evocatus, redierat ad contemplationis delicias; unde avulsus admiratione virtutum maximæ reginæ, quæ quidquid ubique excelluit suum fecit, gratissimus advenit, serio est auditus, et defletus obiit..... Noverint posteri qualis vixerit Renatus Descartes, ut cujus doctrinam olim suscipient, mores imitentur. Post instauratam a fundamentis philosophiam, apertam ad penetralia naturæ mortalibus viam novam, certam, solidam, hoc unum reliquit incertum : majorne in eo esset modestia, an scientia ? Quæ vera scivit, verecunde affirmavit ; falsa non contentionibus, sed vero admoto, refutavit. Nullius antiquorum obtretator, nemini viventium gravis. Invidorum criminationes purgavit innocentia morum ; injuriarum negligens, amicitiæ tenax. Quod summum tandem est, ita per creaturarum gradus ad Creatorem est conatus, ut

nouvelles victoires, et qui, après avoir obtenu la paix les armes à la main, fait fleurir les arts dans son royaume, y attirant de toutes parts les savans de tous pays, pour être à la fois leur modèle et l'objet de leur admiration, René Descartes, du fond de sa retraite philosophique, appelé pour être la lumière et l'ornement de cette cour, y est mort après une maladie de quatre mois, et il a laissé sous cette pierre sa dépouille mortelle, l'an de Jésus-Christ 1650, et la cinquante-quatrième de son âge.

» René Descartes, né en France d'une noble et ancienne famille répandue dans le Poitou et dans la Bretagne, après avoir acquis dans les écoles toute l'érudition qu'on en rapportoit alors, et qui étoit bien au-dessous de son attente et de son ardeur, alla porter les armes en Allemagne et en Hongrie. Il y employoit le loisir des quartiers d'hiver à concilier les phénomènes et les mystères de la physique avec les lois des mathématiques; et il osa concevoir l'espérance de pouvoir ouvrir avec une même clef les secrets de ces deux sciences. Dans cette vue, abandonnant toute occupation étrangère, il se retira dans une petite maison de campagne près d'Egmont en Hollande; et, par une étude assidue de vingt-cinq années, il parvint dans cette solitude à exécuter ce qu'il avoit osé entreprendre. De là sa réputation s'étant répandue par toute la terre, il fut rappelé par son souverain, qui lui fit des conditions honorables. Il s'étoit livré de nouveau aux délices phisophiques de la méditation, lorsqu'il fut arraché de sa patrie par l'éclat des vertus d'une grande reine, jalouse de s'attacher tout ce qu'il y avoit en tout genre et en tout pays d'hommes supérieurs. Il en fut reçu avec toutes sortes d'agrémens; on l'écouta avec la plus grande attention, et l'on donna de sincères regrets à sa mort..... Apprenons à la postérité la manière dont vivoit Descartes, afin que nos neveux, en embrassant un jour sa doctrine, imitent ses mœurs. Après avoir entièrement renouvelé la philosophie, après avoir ouvert le premier aux hommes une voie sûre pour pénétrer jusqu'au sanctuaire de la nature, il n'a laissé d'autre incertitude que de savoir ce qu'il y avoit en lui de plus grand, ou la science ou la modestie. Les vérités qu'il sentoit, il les soutenoit avec une grande retenue; et ce qu'il croyoit faux, il le combattoit, non par l'aigreur des disputes, mais par la seule force du vrai. Il ne maltraita jamais aucun des anciens, et il ne fit la guerre à qui que ce soit de son temps. Il fit taire l'envie par l'innocence de ses mœurs; il méprisa les injures, et sut conserver ses amis. Enfin, pour comble de bonheur, toutes les choses créées, qui étoient l'objet de ses méditations continuelles, ne lui servoient que de degrés pour s'élever au Créateur; et il vécut tranquillement dans la religion de ses pères, toujours soumis à Jésus-Christ, auteur des grâces qu'il avoit reçues. Songe, passant, quelle étoit la vertu de Christine, et quelle devoit être une cour où de pareilles mœurs ont pu plaire!

» Pierre Chanut, ambassadeur ordinaire du roi très-chrétien Louis XIV, fils de Louis-le-Juste et petit-fils de Henri-le-Grand, sous l'heureuse et sage régence de la reine douairière Anne d'Autriche, a fait élever ce monument à la gloire de Dieu, distributeur de tous biens, pour l'honneur du nom françois, et pour conserver la mémoire de René Descartes son plus cher ami, la septième année depuis le décès de Louis-le-Juste. »

Les choses étoient en cet état quand j'arrivai à Stockholm. J'allai voir d'abord M. Chanut, pour m'informer des maximes et des intérêts de cette cour. Je le priai aussi de me présenter à la Reine; ce qu'il fit le lendemain. Elle n'étoit pas grande, et sa taille avoit même quelques défauts; ce qui l'obligeoit de porter toujours un justaucorps avec une jupe : elle avoit aussi une cravate, une perruque et un chapeau. Le tour de son visage étoit ovale, quoique assez plein; elle avoit le nez aquilin, les yeux bleus, et cependant très-vifs. Elle paroissoit toujours en action. Elle parloit la plupart des langues de l'Europe avec autant de facilité et d'élégance que les personnes du pays; aucune science ne lui étoit inconnue, et on avoit peine à comprendre comment une princesse de son âge avoit acquis tant de connoissances. Comme M. Chanut lui avoit dit beaucoup de bien de moi, il mit sur le tapis plusieurs matières d'érudition sur lesquelles Sa Majesté me demanda mon sentiment; et elle en raisonnoit avec tant de netteté, que je n'osois presque parler après elle, de peur de lui montrer mon ignorance.

Charles-Adolphe, comte palatin, fils aîné de

opportunus Christo gratiæ autori in avita religione quiesceret. I nunc, viator, et cogita quanta fuerit Christina, et qualis aula cui mores isti placuerunt!

Christianissimi regis Ludovici XIV, Ludovici-Justi filii, Henrici-Magni nepotis, Anna Austriaca, optima, prudentissima, fortissima regina, annos et regnum filii regente, legatus ordinarius, Petrus Chanut, hoc monumentum ad gloriam Dei, bonorum omnium datoris, gallici nominis honorem, et perpetuam memoriam amici carissimi Renati Descartes, poni curavit anno VII ab excessu Ludovici-Justi.

Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts, héritier présomptif de la couronne, étoit de petite taille, mais il paroissoit vigoureux. Ses yeux pleins de feu et son air fier montroient assez qu'il ne respiroit que la guerre.

Le prince Adolphe-Jean son frère, second fils du duc de Deux-Ponts, quoique fort jeune, avoit aussi la mine guerrière ; mais il ne paroissoit pas avoir beaucoup d'esprit.

Marie-Euphrosine, comtesse palatine de Deux-Ponts, sœur de ces deux princes, n'étoit pas encore formée ; mais elle promettoit beaucoup. Par ses réponses, qui étoient promptes et justes, on jugeoit que ce seroit une fort aimable personne.

Magnus-Gabriel de La Gardie, fils du connétable de Suède, avoit la taille bien prise, haute et droite, l'air noble, la tête belle, l'humeur gaie, flatteuse et insinuante.

Benoît Oxenstiern, sénateur du royaume et président du tribunal de Wismar, parloit plusieurs langues. Il avoit été employé dans plusieurs ambassades en France et en Perse. Il n'y avoit personne qui fît plus de figure à la cour de Suède.

J'eus la curiosité de voir la liturgie luthérienne, et j'allai à la cathédrale le jour de Noël, qui est onze jours plus tard que chez les catholiques, parce que les luthériens suivent l'ancien calendrier. Je m'y rendis le matin, et je trouvai que tous les seigneurs de la cour avoient déjà pris leurs places au chœur dans les chaises hautes. Deux prêtres montèrent à l'autel : le plus vieux portoit une chape, et le plus jeune une chasuble, et ils avoient tous deux des fraises. Le célébrant commença la messe à peu près comme font les catholiques ; et la musique entonna le *Kyrie eleison*, alternativement avec les orgues. Le prêtre chanta seul le *Gloria in excelsis* en suédois, et le peuple l'accompagna de sa voix pendant toute l'hymne, sans attendre qu'il eût dit le premier verset. L'hymne étant achevée, l'officiant récita une oraison sans collecte ; et le diacre s'appuyant le dos contre l'autel, lut l'épître du côté où les catholiques disent l'évangile. Après cette lecture, la musique chanta le *Verbum caro factum est* en latin, et le peuple le répéta en suédois. Le prêtre étant remonté à l'autel, récita une oraison à l'honneur de la sainte Vierge, sans la chanter ; et le diacre chanta l'évangile du côté de l'épître. Le prêtre s'étant tourné vers le peuple chanta le *Credo*, que le peuple répéta après lui. Les orgues commencèrent de jouer à l'offertoire, et le prêtre dit une prière tout bas, pendant laquelle le peuple demeura debout. On entonna encore une hymne, à laquelle tout le monde répondit à genoux. Ensuite le prêtre lut l'évangile et l'expliqua au peuple, enseignant à chacun ce qu'il devoit faire, suivant sa profession. Après cette exhortation, la compagnie se sépara en deux, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, et on se salua réciproquement. Le prêtre retourna à l'autel et fit la consécration sans lever l'hostie ni le calice. Après avoir communié et donné la communion au diacre, il la fit prendre à tout le peuple sous les deux espèces : il la donnoit d'un côté, pendant que le diacre la donnoit de l'autre ; ce qui se fit sans lumière, bien qu'il y eût quantité de cierges allumés avant l'exhortation. Il y avoit un crucifix d'argent sur l'autel, qui étoit paré à peu près comme dans nos églises.

Quand j'eus employé quelques jours à satisfaire ma curiosité, je songeai à exécuter les ordres que j'avois reçus de la cour. Je demandai à M. Chanut si la Reine avoit sérieusement dessein d'abdiquer, et quels motifs la pouvoient porter à quitter une couronne. M. Chanut me répondit que les Suédois avoient été toujours inconstans et belliqueux ; qu'après avoir fait la guerre pendant plus de trente ans, ils ne pouvoient s'accoutumer à l'oisiveté de la paix ; que par cette raison ils ne s'accommodoient pas de l'humeur de la Reine, qui préféroit les sciences aux armes, et les douceurs de la paix au tumulte de la guerre ; que l'humeur martiale du prince palatin, qui avoit été déclaré présomptif héritier de la couronne, et qui avoit donné des preuves de sa valeur dans les dernières guerres, leur plaisoit bien davantage ; que les Etats avoient pressé plusieurs fois la Reine de se marier ; qu'elle ne s'en étoit pas fort éloignée, mais qu'elle vouloit mettre sur le trône le comte de La Gardie, dont la personne lui plaisoit ; que ses sujets vouloient la forcer à épouser le prince palatin, et qu'elle avoit de la répugnance pour ce mariage, parce qu'elle connoissoit l'humeur impérieuse du prince, qui ne lui laisseroit aucune autorité ; qu'elle ne pouvoit se résoudre, après avoir été indépendante, à rester dans le royaume sans avoir aucune part au gouvernement, et sans avoir le pouvoir de faire du bien à ceux qu'elle en jugeroit dignes ; que la Suède n'étant pas riche, les revenus de l'Etat pouvoient à peine suffire pour fournir aux guerres que le prince qu'on vouloit lui donner pour mari ne manqueroit pas d'entreprendre ; qu'il s'en présentoit une qu'elle avoit essayé d'éviter autant qu'elle avoit pu, sans blesser les droits de la couronne ; que cette guerre étoit contre Casimir, roi de Pologne, qui se disoit roi de Suède ; que le prince palatin insistoit dans tous les conseils qu'on lui

déclarât la guerre, et que les ministres lui applaudissoient, parce qu'ils connoissoient l'humeur pacifique du roi Casimir et son peu d'expérience; ce qui leur faisoit espérer de grandes conquêtes. A toutes ces raisons il s'en joignit une que la politique avoit préparée. Pimentel, ambassadeur d'Espagne, qui croyoit pouvoir détacher le prince palatin de l'alliance de la France s'il devenoit roi, avoit persuadé à la Reine d'abjurer les erreurs de Luther; et comme elle ne pouvoit le faire en Suède sans porter ses sujets à la révolte, principalement dans un temps où ils souhaitoient d'avoir un roi, il lui avoit fait comprendre la nécessité d'abdiquer, puisque son salut étoit préférable à toutes les grandeurs de la terre. M. Chanut ajouta que M. de Saumaise et lui avoient fait tous leurs efforts pour détourner Sa Majesté suédoise d'une résolution si préjudiciable à ses intérêts et à ceux de ses alliés, mais qu'ils n'avoient pu rien gagner sur son esprit. Je priai néanmoins cet ambassadeur, pour satisfaire à mes ordres, de demander une audience particulière à la Reine, pour faire auprès d'elle un dernier effort.

Elle nous l'accorda de fort bonne grâce, et nous fîmes ce que nous pûmes pour combattre les raisons qui la portoient à abandonner le trône. Nous lui remontrâmes qu'ayant autant d'esprit qu'elle en avoit, il lui seroit facile de gouverner le mari que les Etats vouloient lui donner; que le prince palatin ne pourroit refuser son estime et ses affections à toutes ses grandes qualités; que ce prince ayant l'âme guerrière, il lui laisseroit la conduite du gouvernement pendant qu'il combattroit à la tête des armées; enfin que l'intérêt de la religion qu'elle vouloit embrasser devoit l'obliger à garder la couronne, pour tâcher d'obliger ses sujets, par son exemple, à rentrer au giron de l'Eglise. Toutes nos raisons ne purent la persuader, et elle fit son traité avec le prince palatin. Elle l'engagea, par ce traité, à donner sa sœur en mariage au comte de La Gardie, qu'elle voulut faire beau-frère du Roi, puisqu'elle n'avoit pu le faire Roi lui-même. Elle stipula encore que Gustave lui céderoit la province d'OEland, qui étoit son apanage; et qu'il lui donneroit une pension annuelle de quatre cent mille livres, qu'il lui feroit tenir partout où elle voudroit aller.

Ces conditions ayant été acceptées par le prince palatin, elle convoqua les Etats à Upsal. Elle se rendit à l'assemblée revêtue des habits royaux, et faisant porter devant elle les marques de sa dignité. Après qu'elle eut pris sa place sur une espèce de trône, elle adressa la parole aux députés de tous les ordres, et leur dit qu'elle avoit tout sujet de se louer de leur fidélité et de leur obéissance; que l'amour qu'elle avoit pour eux lui avoit fait juger qu'il leur seroit plus avantageux d'avoir un roi qui pût étendre leurs conquêtes en se mettant à la tête de leurs armées, qu'une reine qui ne pouvoit les aider que de ses conseils; que cette raison l'avoit portée à abdiquer la couronne; qu'elle en avoit fait expédier l'acte; mais qu'en quelque lieu qu'elle pût être, elle conserveroit toujours l'affection qu'elle avoit eue pour ses fidèles sujets. Lorsqu'elle eut cessé de parler, Shering Rosenhan, secrétaire d'Etat, fit lecture de l'acte d'abdication qui contenoit la réserve qu'elle faisoit de la province d'OEland pour son apanage, et de la pension de quatre cent mille livres pour l'entretien de sa maison. Dès que cette lecture fut achevée, la Reine descendit du trône et se dépouilla des ornemens royaux, qu'elle remit entre les mains des officiers de la couronne; ces officiers les posèrent sur la table qui étoit vis-à-vis de Sa Majesté, ce qui fit verser des larmes à toute l'assemblée. La Reine se tourna ensuite vers le prince palatin; elle lui dit qu'elle lui remettoit une dignité qui lui étoit due, puisque les Etats l'avoient déjà reconnu pour héritier présomptif de la couronne, et qu'elle lui souhaitoit un long et heureux règne. Ce prince prit la parole; et après l'avoir remerciée du choix qu'elle avoit fait de sa personne, il témoigna aux Etats qu'il leur étoit fort redevable de leur bonne volonté, et qu'il espéroit se conduire de manière qu'ils n'auroient pas sujet de s'en repentir. Cette cérémonie achevée, le Roi et la Reine, accompagnés de tous les assistans, allèrent à l'église cathédrale rendre grâces à Dieu, et le prier de bénir le nouveau règne de Charles-Gustave. Leurs Majestés y entendirent la prédication de Jean Mathiæ, évêque de Strengnes: aussitôt qu'elle fut finie, le nouveau Roi fut couronné, et il fit distribuer au peuple des médailles d'or et d'argent qu'il avoit fait frapper exprès.

Christine se prépara peu de jours après à aller prendre possession de l'OEland, qui est une fort belle île. Le Roi avoit fait équiper sept gros vaisseaux de guerre, commandés par le général Wrangel, pour l'y conduire; mais elle refusa cette pompe. Elle alla d'abord à Nicoping prendre congé de la reine Edwidge-Eléonore de Holstein sa mère, et mena Pimentel. J'eus aussi la permission de l'accompagner.

Nicoping est une ville considérable, traversée par un fleuve rapide dont la source n'en est pas éloignée, et qui après plusieurs détours vient en mouiller les murailles: les habitans ont fait

sur cette rivière quantité de moulins et de forges. La ville est remplie de chaudronniers qui y font toutes sortes d'ouvrages de cuivre; il y a aussi des moulins à papier, où il s'en fait de très-beau. On y bâtit des vaisseaux et on y fond des canons. L'église est au pied d'une haute montagne, à laquelle de loin elle paroît attachée. On y voit pendant l'été quantité de lapins noirs, et l'hiver on n'en voit que des blancs.

La Reine, après avoir fait quelque séjour à Nicoping, traversa tout le Danemarck pour aller en OEland, marchant toujours à cheval, habillée en homme. Lorsqu'elle fut arrivée dans son apanage, elle refusa le logement et les honneurs que les magistrats lui avoient fait préparer; et elle alla descendre à la maison d'un médecin fort savant, qui avoit quantité de curiosités. Elle n'y demeura pas long-temps, parce que Pimentel la pressoit d'aller à Bruxelles, où il lui avoit fait espérer que le Roi Catholique lui donneroit le gouvernement des Pays-Bas, comme l'avoit eu l'infante Isabelle, fille de Philippe II. Elle alla par eau à Hambourg, où elle voulut être *incognito*, et fit prier les magistrats de ne lui faire aucune députation. Elle traversa la Hollande de la même manière, et arriva enfin à Bruxelles. L'archiduc Léopold, qui avoit alors le gouvernement des Pays-Bas, lui fit rendre les mêmes honneurs qu'elle auroit pu recevoir si elle avoit été encore sur le trône, et Pimentel résida auprès d'elle en qualité d'ambassadeur d'Espagne. Ce ministre mit auprès d'elle don Antoine de La Cueva. Ce dernier quitta sa charge de lieutenant général de la cavalerie pour être son intendant, et sa femme fut faite en même temps dame d'honneur de la Reine.

Bientôt Pimentel sut persuader à Christine d'aller à Rome pour faire son abjuration entre les mains du Pape; ce qui feroit plus d'éclat dans le monde et seroit aussi plus de son goût. Il l'assura de nouveau que pendant ce voyage on agiroit efficacement à Madrid, pour faire donner à Sa Majesté Suédoise le gouvernement dont il l'avoit flattée. Cependant le lendemain de son entrée à Bruxelles, qui étoit le 22 décembre, elle fit secrètement son abjuration entre les mains d'un dominicain, dans le cabinet de l'archiduc, qui étoit présent, et accompagné du comte de Fuensaldagne, de Pimentel, du comte Montecuculli, et d'Agostino-Boreno Navarra, secrétaire d'Etat. Pendant le séjour qu'elle fit à Bruxelles, elle vit le prince de Condé, et lui offrit plusieurs fois sa médiation pour le réconcilier avec la cour de France; mais il étoit trop engagé avec les Espagnols pour penser à s'accommoder autrement que par la paix générale.

[1655] Le voyage de Rome ayant été résolu, la Reine balança long-temps sur la manière dont elle le feroit, si ce seroit par terrre ou par mer; mais comme en y allant par mer il auroit fallu passer le détroit, il fut arrêté qu'on le feroit par terre. J'obtins de cette princesse la permission de l'accompagner et je partis avec elle. La Reine fut reçue partout avec l'éclat dû à son rang; mais elle voulut garder l'*incognito* à Trente. Nous passâmes sur les terres de la république de Venise, où toutes les villes lui firent à l'envi la plus superbe réception. Lorsqu'elle fut arrivée à Mantoue, le duc et l'archiduchesse sa femme lui donnèrent tous les divertissemens dont ils purent s'aviser : ils la menèrent à La Romée, maison de plaisance sur les bords du Pô, où elle fut magnifiquement régalée. Dès qu'elle fut entrée sur les terres de l'Eglise, elle y fut reçue par quatre nonces que le pape régnant, Alexandre VII, avoit envoyés pour lui faire rendre les plus grands honneurs. Lorsqu'elle fut arrivée à Fano, on lui fit présent d'un beau buse à la mode du pays; et comme elle étoit encore habillée en homme, elle dit bien des galanteries à une fille dont la beauté avoit attiré d'abord ses regards. A Rome, on lui fit une entrée superbe; et elle alla le lendemain baiser les pieds du Pape en particulier. Elle fut logée au palais Farnèse, où toutes les dames romaines de quelque distinction, ainsi que tous les cardinaux et les seigneurs les plus qualifiés, vinrent lui rendre visite.

J'ai fait jusqu'ici le tableau de toutes les cours que j'ai eu occasion de voir : je vais représenter celle de Rome telle qu'elle étoit à l'arrivée de la reine Christine.

Alexandre VII, qui occupoit le Saint-Siége, s'appeloit Flavio Chigi. Il étoit né à Sienne, d'une famille noble, le 16 février 1599; de sorte qu'il avoit alors cinquante-six ans accomplis, et il étoit dans la première année de son pontificat. Il avoit été présenté à Urbain VIII par le marquis de Pallavicini, qui fut depuis jésuite et cardinal. Urbain ayant goûté Chigi, l'envoya à Malte en qualité d'inquisiteur : il fut ensuite vice-légat de Ferrare, puis nonce à Cologne, où fut traitée la paix qui se fit alors entre la France et la maison d'Autriche. Chigi à son retour fut fait premier sénateur d'Etat; et enfin Innocent X le fit cardinal. Après son exaltation, il fit éclater sa magnificence en bâtimens, dans sa table et sur sa personne. Lorsqu'il alloit à la campagne, il portoit un

habit garni de boutons de diamans. Il prenoit connoissance de toutes les affaires et s'y attachoit avec application. L'exercice lui étant devenu nécessaire pour la conservation de sa santé, il se promenoit à pied, non-seulement dans les jardins, mais encore dans les rues écartées de Rome.

Don Mario, frère aîné du Pape, étoit plus âgé que lui de cinq ans. Sa Sainteté l'avoit fait gouverneur de Rome ; mais comme il étoit fort avare, il avoit introduit quantité de nouveaux impôts qui faisoient extrêmement murmurer le peuple. Dona Bérinice, sa femme, étoit aussi de Sienne, de la maison de Chiaia : elle pouvoit être alors âgée de quarante-huit ans. Quoiqu'elle n'eût pas été élevée dans le grand monde, elle soutenoit assez bien son rang. Elle alloit peu à l'audience du Pape, parce que Sa Sainteté ne le désiroit pas ; et elle s'en soucioit fort peu, parce qu'elle n'avoit pas l'esprit des affaires.

Flavio Chigi, que le Pape avoit fait cardinal patron, étoit âgé de vingt-quatre ans et bien fait de sa personne. Il donnoit plus à ses plaisirs qu'aux affaires, et les excès de la table le rendoient souvent malade. Il promettoit beaucoup et à tout le monde, mais il tenoit peu ce qu'il avoit promis. Sa défaite en ces occasions étoit que le Pape ne l'avoit pas voulu, quoique le plus souvent il ne lui eût parlé de rien.

Don Augustin Chigi, fils d'un autre frère du Pape, étoit de même âge que le cardinal Chigi, aussi fort bien fait et d'un abord très-facile. Comme il n'avoit pas voulu s'engager dans les ordres sacrés, Sa Sainteté songea à le marier avec la princesse Borghèse, qui étoit un des meilleurs partis de Rome. Il eut pour rival le prince Colonne, qui étoit mieux reçu de cette princesse et de Marc-Antoine Borghèse son père. Mais le dernier étant mort, sa veuve conclut le mariage de sa fille avec don Augustin, au grand contentement du Pape.

Don Sigismond, frère de don Augustin, n'étoit âgé que de douze ans. Le pape avoit dessein de le faire cardinal ; mais Sigismond ne reçut le chapeau que des mains de Clément IX, successeur d'Alexandre VII.

Le Pape avoit encore deux neveux, enfans d'une sœur mariée dans la maison de Ruchi. L'aîné, que Sa Sainteté fit cardinal, avoit été évêque d'Osimo et s'étoit fait beaucoup aimer dans son diocèse : mais après sa promotion on ne le trouva pas capable des grandes affaires. Le prince Ruchi, son frère, eut le commandement des chevaliers de Malte qui furent envoyés au secours de Candie ; et dans cette expédition il donna des marques de sa valeur et de sa conduite.

Le cardinal Rospigliosi avoit beaucoup de part à la confidence du Pape. Il étoit de Pistoie et il exerçoit la charge de premier secrétaire d'Etat ; c'étoit un homme habile et savant : il avoit été nonce en Espagne et s'étoit acquitté de cet emploi avec beaucoup de réputation. Il succéda à Alexandre VII, sous le nom de Clément IX.

Le cardinal Palavicini avoit aussi beaucoup de part aux affaires. Il avoit été jésuite et il étoit fort savant ; mais il avoit souvent des scrupules qui retardoient l'exécution des choses dont il étoit chargé. Il se brouilla avec l'ambassadeur d'Espagne pour avoir refusé de voir sa femme, comme avoient fait les autres cardinaux. Il disoit, pour justifier sa conduite, que pour avoir changé de condition il n'en étoit pas moins tenu de s'abstenir de la compagnie des femmes que s'il étoit encore dans le cloître. Ce fut lui qui insista dans la congrégation de l'Indice, pour faire défendre l'Histoire du Concile de Trente, de Fra-Paolo ; il en écrivit même une autre pour réfuter l'historien de Venise.

Le Pape se servoit du cardinal Corrado, ferrarois, dans les matières ecclésiastiques concernant les princes étrangers. Ce cardinal avoit peu de talent pour cet emploi, parce qu'il n'entendoit point la politique et qu'il ne s'attachoit qu'à la rigueur du droit canon : ainsi il mécontentoit la plupart des cardinaux et des ministres étrangers. Il ne suivoit que son caprice dans la distribution des évêchés ; et quand on s'en plaignoit il n'en rendoit point d'autre raison, sinon que c'étoit la volonté du Pape.

Bandinelli, siennois, majordome du palais apostolique, étoit un vieux courtisan qui s'étoit insinué à la cour du grand duc. Il avoit peu d'érudition, mais beaucoup de capacité pour les affaires ; ce qui fut cause que le Pape Alexandre VII l'appela auprès de lui et le fit cardinal.

Fagnano, de la ville d'Urbain, avoit la direction des maisons religieuses, et il s'en acquittoit avec une satisfaction universelle.

Virgilio Spada, de la congrégation de Saint-Philippe de Neri, et frère du cardinal Spada, étoit employé par le Pape à faire venir de l'argent au trésor apostolique. Il réussissoit bien dans cet emploi, et à la satisfaction de Sa Sainteté ; mais il ne faisoit plaisir à personne et ne songeoit qu'aux intérêts de sa maison.

Charles de Médicis étoit doyen du sacré collége ; mais il ne venoit guère à Rome que lorsque le siége étoit vacant. Il étoit alors dans cette

ville, parce qu'il y avoit peu de temps que le conclave étoit fini. Il étoit chef de la faction espagnole et savoit s'en servir utilement pour les avantages du grand duc, son neveu.

François Barberin, florentin, neveu d'Urbain VIII, avoit beaucoup de capacité et l'abord facile. Quoique la France lui eût accordé sa protection pendant la persécution qu'Innocent X avoit faite à sa famille, il ne laissoit pas d'incliner toujours vers le parti d'Espagne, où il avoit été légat. Il gouverna sur la fin du pontificat d'Urbain, et on l'appeloit alors *la garderobe des bénéfices de la cour de Rome*, parce qu'en effet il en possédoit un grand nombre.

Le cardinal Bernard Spada étoit d'une ancienne famille de Bologne. Il s'étoit enrichi par les partis que son frère, trésorier d'Alexandre VII, avoit pris sous différens noms, n'y ayant point de fermes et de nouvelles impositions où il n'eût part; ce qui l'avoit rendu odieux au peuple. Il étoit dans les intérêts de la France.

Le cardinal Sacchetti, florentin, étoit dans une estime universelle, parce qu'il étoit habile et bienfaisant. Il avoit été par deux fois près d'être élu pape, mais ceux de son propre pays avoient traversé son exaltation. Il n'avoit pris parti pour aucune couronne et il paroissoit fort indifférent.

Martio Genetti étoit fils d'un marchand de Velitro. Il s'attacha à la maison barberine, où il amassa de grandes richesses. Urbain VIII le fit cardinal et vicaire du Saint-Siége. Il fut envoyé légat en Allemagne pour travailler à la paix générale, et il n'y acquit pas beaucoup de réputation. Il fut ensuite légat à Ferrare, où il ne travailla qu'à amasser de l'argent. Il étoit habile et d'une conduite fort réglée; en sorte qu'on ne pouvoit lui reprocher d'autre défaut que l'avarice.

Antoine Barberin étoit né à Rome. Son oncle Urbain VIII le fit cardinal et camerlingue. Il fut toujours attaché à la France, qui le combla de biens. Il étoit fort riche et faisoit une belle dépense; il aimoit les gens de lettres et leur faisoit du bien : le long séjour qu'il avoit fait en France lui en avoit fait prendre les manières et il aimoit la conversation des dames. Comme cette liberté n'est pas d'usage en Italie, ses ennemis en prenoient occasion de blâmer sa conduite. S'il avoit dépendu de son choix, il auroit préféré le séjour de Paris à celui de Rome; mais s'étant aperçu que le cardinal Mazarin en prenoit ombrage, il quitta la cour de France.

Le cardinal Colonne fut destiné par son père à être le chef de sa maison, parce qu'il étoit d'une humeur ménagère; et en effet il acquit de grandes richesses. Il eut d'abord plusieurs différens avec les Espagnols; mais enfin il s'accommoda avec eux et demeura toujours depuis dans leurs intérêts.

Le cardinal Francioti, luquois, étoit homme de bien et intelligent dans les affaires, mais pointilleux et fort attaché à ses sentimens. Il brouilla la république avec le Pape pour une cause assez légère.

François-Marie Brancacio, gentilhomme napolitain, fut fait cardinal par Urbain VIII, pour le récompenser de ce qu'il avoit toujours soutenu les immunités ecclésiastiques à Naples et dans la vue de chagriner les Espagnols. Il ne laissa pas de se réconcilier avec eux, et il demeura fort attaché aux intérêts du grand duc et des Barberin, sans être néanmoins suspect à la France. Il étoit versé dans la jurisprudence et aimoit les lettres; mais il ne faisoit pas de bien aux savans.

Ernest-Adalbert de Harach, bohémien, archevêque de Prague, avoit été fait cardinal à la nomination de l'Empereur. Il n'étoit venu à Rome qu'à cause du conclave, et il n'en étoit pas encore parti. Comme il étoit d'une humeur franche, il n'aimoit pas les intrigues de cette cour. Il étoit généreux, libéral et fort charitable.

Jean-Baptiste Palotta, de la Calderole dans la Marche, fut fait gouverneur de Rome par Urbain VIII. Il exerça cette charge avec tant de sévérité qu'il se brouilla avec le cardinal Antoine Barberin. Le Pape, pour empêcher les suites de ce différend, envoya Palotta en Portugal en qualité de collecteur. Il y excommunia tout le conseil du Roi, ce qui fut cause qu'on le voulut arrêter prisonnier. Il fut contraint de se sauver par une fenêtre et de s'en retourner à Rome. A son retour il fut fait cardinal. Depuis, étant légat à Ferrare, il donna aux Vénitiens quelque sujet de mécontentement. Quoique son humeur austère déplût à plusieurs, ses avis ne laissoient pas d'être d'un grand poids dans toutes les congrégations.

Ulderic Carpegna, de la ville d'Urbin, avoit peu de bien pour soutenir sa noblesse; ce qui l'obligea de s'attacher aux Barberin, qui lui procurèrent la pourpre le 28 novembre 1633. Il aimoit les sciences et les savans. C'étoit un homme de probité et d'un vie exemplaire; mélancolique, sans être sauvage; civil pour tout le monde et charitable envers les pauvres. Il étoit d'une foible complexion; cependant il étoit parvenu à une grande vieillesse.

Le cardinal Filomarini, archevêque de Naples, étoit d'un esprit souple et adroit, et il avoit toujours été attaché au parti des Espagnols; on en peut juger par ce que j'en ai dit en parlant des troubles de Naples. Il paroissoit être dans les intérêts des Barberin sous le pontificat de leur oncle; mais il leur tourna le dos pendant leur persécution.

Le cardinal Maculano, dit *saint Clément*, avoit été jacobin. Quoiqu'il ne fût pas de naissance, il avoit beaucoup d'ambition. Il n'entendoit rien aux matières politiques : toute sa science se bornoit à la scholastique et aux fortifications.

Le cardinal Giorio avoit été domestique des Barberin et employé dans plusieurs affaires importantes. Ses assiduités et ses souplesses lui firent obtenir la pourpre. Il étoit en fort petite considération dans le sacré collége, parce qu'il se sentoit toujours de la bassesse de son extraction.

César Fachinetti, gentilhomme bolonois, avoit eu plusieurs emplois considérables dans lesquels il avoit fait connoître son intégrité et son adresse. Il avoit été nonce en Espagne; et il avoit si bien acquis l'estime de cette cour, qu'il fut fait cardinal à la recommandation de Sa Majesté Catholique : on lui donna l'évêché de Sinigaglia et ensuite celui de Spolette. Il évitoit avec soin de se mêler dans les intrigues de la cour de Rome.

Le cardinal Rosetti, ferrarois, avoit été nonce en Angleterre sous le règne de Charles I^er^, et il y avoit couru de grands risques, comme nous l'avons remarqué en parlant des troubles de ce royaume. Il fut ensuite envoyé nonce à Cologne, où il se montra trop partial pour l'Espagne; ce qui le décrédita dans le conclave. Il fut le seul qui s'opposa à l'exaltation d'Alexandre VII; ce qui l'obligea de sortir de Rome peu de temps après que nous y fûmes arrivés et de se retirer à son évêché de Faenza.

Girolamo Grimaldi, génois, fut gouverneur de Rome et s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de réputation. Il fut nonce en France, où il négocia l'accommodement des princes de Monaco avec Louis XIII, qui lui donna pour récompense l'archevêché d'Aix. Urbain VIII le fit cardinal. Il étoit libéral, civil, galant, intelligent dans les affaires et entreprenant.

Virgine des Ursins fut fait cardinal par Urbain VIII, qui ne l'éleva à cette dignité que pour l'empêcher d'épouser la princesse Ludovisia et de peur que l'union de ces deux maisons ne le rendît trop puissant. Les Ursins avoient été autrefois du parti d'Espagne, mais ce cardinal se déclara pour la France. Il accepta la protection du Portugal, sans se soucier de s'attirer l'indignation de Sa Majesté Catholique. Le marquis de Saint-Romain, ambassadeur d'Espagne, le fit prier d'envoyer son carrosse à son entrée; mais depuis il lui manda de ne point s'incommoder : ce qui causa un grand différend entre eux. Cette querelle fut accommodée par l'entremise de M. de Boulaincourt, auditeur de rote. Ce cardinal étoit respecté, parce qu'il étoit craint et qu'on le croyoit vindicatif. Il faisoit une belle dépense et il aimoit ses plaisirs.

Renaud d'Est, oncle du duc de Modène, étoit un prince vigoureux, qui savoit bien soutenir sa qualité. Il étoit magnifique en toutes choses, bon ami, fidèle à tout le monde, mais dissimulé. Quoiqu'il aimât les plaisirs honnêtes, il étoit ennemi de toute sorte de débauche. Il s'étoit déclaré ouvertement pour la France. L'amirante de Castille, ambassadeur d'Espagne, ayant refusé de lui rendre visite comme aux autres cardinaux, il le fit attaquer dans les rues par ses gens et l'obligea de se sauver chez lui fort en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde.

Le cardinal Costagutti, romain, étoit descendu d'une famille génoise qui avoit acquis de grandes richesses : c'étoit un homme de bonne mine et considéré.

Jean-Etienne Donzi, génois, s'étoit élevé aux dignités par ses richesses. Il avoit acheté une charge de clerc de chambre. Il fut envoyé à la place du cardinal Spada en Lombardie, pour accommoder les différends des princes d'Italie. Il dépensa plus de cinquante mille écus dans cette nonciature; et au retour Urbain VIII ne put lui refuser le chapeau pour récompense. Il fut légat de Ferrare, et il acquit beaucoup de réputation dans cet emploi, parce qu'il rendit la justice avec intégrité, et qu'il eut de la civilité pour tout le monde. Il se trouva dans la nécessité de suivre le parti d'Espagne, parce que toute sa famille étoit dans la dépendance de cette couronne; mais ce fut avec tant de retenue, qu'il ne mécontenta pas la France. Comme il étoit riche, il faisoit une belle dépense, mais seulement dans les choses qui pouvoient donner de l'éclat à sa dignité ou servir à ses desseins. Il y avoit du plaisir à traiter avec lui, parce qu'il avoit des manières douces et honnêtes.

Paul-Emile Rondanini, romain, avoit été clerc de chambre et fort attaché à la maison barberine. Il leva à ses dépens une compagnie de cuirassiers pour le service d'Urbain VIII, dans la guerre que ce pape eut contre le duc de

Parme. Ce service fut récompensé par le cardinalat, mais il lui en coûta sa charge, que Sa Sainteté vendit à un autre. Ce cardinal n'étoit pas aimé à cause de sa fierté : il avoit de la peine à rendre le salut, et il étoit plein d'orgueil. Cependant c'étoit un fort médiocre génie; aussi étoit-il plus attaché à ses plaisirs qu'aux affaires, et on le voyoit plus souvent à la comédie ou au Cours que dans les consistoires.

Jules Gabrieli acheta une charge de clerc de chambre pour s'élever au cardinalat, dont elle est la route ordinaire. Il accepta l'évêché d'Ascoli, qui avoit été refusé par plusieurs autres cardinaux, parce qu'il étoit trop chargé de pensions; et il se retira aussitôt dans son diocèse, dans la pensée qu'étant moins vu à la cour de Rome, il se feroit moins d'ennemis qui pussent traverser son exaltation. Il étoit fort dissimulé et il accabloit de complimens tous ceux qui pouvoient lui être utiles; mais comme ses complimens étoient trop généraux et n'aboutissoient à rien, ils ne servirent qu'à le faire mépriser. Il parut intéressé dans sa légation d'Urbin et s'y enrichit. Il étoit bien avec les Espagnols et ne laissa pas de s'accrocher avec les François par le moyen du cardinal de Vendôme, dont il se disoit parent. Il ne savoit rien, mais dans sa vieillesse il s'appliqua à étudier, et rechercha la conversation des savans. Il étoit vindicatif, mais seulement dans les choses de conséquence, pardonnant aisément les injures légères.

Le cardinal Lugo, espagnol, avoit été jésuite et il avoit enseigné la philosophie avec succès. Lorsqu'il fut entré dans le sacré collége, il montra qu'il n'entendoit pas moins la politique et les matières d'état que la scholastique. Il passoit pour un homme franc et de probité.

Laurent Raggi, génois, fut fait évêque de Catane en Sicile, et ensuite trésorier de la chambre apostolique, à la recommandation du cardinal Octavien Raggi son oncle. Après la mort de ce cardinal, les Barberin l'ayant connu pour un homme ménager, lui firent donner par Urbain VII la surintendance de toutes les impositions qu'il exerça avec une économie extraordinaire. Pendant la guerre que Sa Sainteté eut contre le duc de Parme, il lui fut impossible de lui faire donner un sou aux troupes, quoique le Pape eût ordonné qu'on leur avançât quatre montres. Après l'exaltation d'Innocent X, les milices, qui avoient gardé le conclave n'ayant pu rien tirer de lui, enfoncèrent la porte du bureau et prirent par force l'argent destiné pour leur paie; elles allèrent ensuite en furie au palais de don Thadée Barberin, préfet de Rome, et cherchèrent partout Raggi qui, pour se sauver, fut contraint de sauter par une fenêtre. On croyoit que cette sédition seroit la perte de sa fortune; cependant le nouveau pape le fit cardinal au mois d'octobre 1644. Depuis qu'il fut revêtu de la pourpre, il prit des manières plus honnêtes; mais on s'aperçut bientôt qu'il y avoit peu de fondement à faire sur ses civilités. Il affectoit une grande indifférence, quoiqu'il fût entièrement attaché au parti des Espagnols. Il pouvoit être âgé de quarante ans quand nous arrivâmes à Rome.

Louis Homodei, milanois, s'engagea dans l'Eglise contre le sentiment de ses amis; ils vouloient le faire marier pour soutenir sa maison qui étoit considérable dans la Lombardie, et alliée avec les principales maisons d'Espagne. Il fut d'abord archevêque de Milan; mais dès qu'il fut cardinal les Espagnols lui firent quitter cet archevêché, parce qu'ils ont pour maxime de faire résider à Rome tous ceux qui sont de leur faction. Quoique ce cardinal, par sa naissance et par l'intérêt de sa maison, fût obligé de soutenir le parti de l'Espagne, il se détacha néanmoins des intérêts de cette couronne dans le conclave qui fut tenu après la mort d'Innocent X. Il étoit un peu attaché à ses sentimens; mais quand on les combattoit avec douceur, on le faisoit revenir. Au reste il étoit d'une humeur assez gaie, et il paroissoit avoir beaucoup de franchise.

Jean-Charles de Médicis, frère du grand duc, suivoit en tout les sentimens de son oncle, doyen du sacré collége, et il paroissoit fort porté à maintenir le repos d'Italie.

Le cardinal Ludovisio, bolonois, n'étoit de la maison dont il portoit le nom que du côté de sa mère. Innocent X l'avoit fait grand pénitencier; et comme il étoit fort scrupuleux, il désoloit tous ceux qui avoient quelque affaire à traiter avec lui. Il étoit obstiné et faisoit tout par caprice; ainsi lorsqu'on vouloit obtenir quelque chose de lui contre son sentiment, il falloit le lui faire commander par le Pape.

Marcel de Sainte-Croix étoit d'une ancienne famille de Rome. Innocent X le fit cardinal pour obliger ceux de sa maison à protéger la sienne, et qu'il avoit un esprit facile qui lui faisoit comprendre sans peine les affaires les plus embarrassées. Lorsqu'il fut entré dans le sacré collége, il y acquit par ses lumières et par sa probité une estime universelle.

Octavio Aquaviva, napolitain, fut fait cardinal à la recommandation de dona Olimpia,

qui fut bien aise de s'acquérir un homme de son mérite. Il avoit beaucoup d'esprit; et comme on en étoit persuadé, ses sentimens étoient toujours suivis. Quoique les Espagnols lui fissent beaucoup de caresses, il ne fut pas toujours soumis aux ordres qui venoient de Madrid.

Le cardinal de Retz étoit créature d'Innocent X. Dès l'an 1652 il avoit été arrêté dans le Louvre par ordre du cardinal Mazarin auquel il portoit ombrage, et mené au château de Vincennes; il fut ensuite transféré au château de Nantes, et mis à la garde du maréchal de La Meilleraye son parent, sur la parole qu'il donna de remettre à la cour sa démission de l'archevêché de Paris, moyennant un revenu plus considérable en d'autres bénéfices. Il trouva moyen de s'échapper de sa prison, et vint à Rome sur la fin du pontificat d'Innocent X; il se trouva au conclave qui fut tenu après la mort de ce pape, et il étoit encore à Rome quand nous y arrivâmes.

Alderan Cibo fut fait maître du sacré palais par Innocent X. Dona Olimpia ayant témoigné avoir envie de celui où il logeoit pour agrandir le sien, il le donna à cette princesse, sans vouloir en recevoir le prix, ce qui lui valut un chapeau. Il résidoit ordinairement dans son évêché de Tesi. Il étoit appliqué et studieux, ce qui le rendoit mélancolique. Il aimoit cependant la musique, et passoit toujours quelques heures à entendre des concerts pour se délasser l'esprit. Il étoit entièrement dévoué aux Espagnols, et étoit, au temps dont je parle, doyen du sacré collége.

Charles Barberin, fils aîné de don Thadée, obtint le cardinalat en faveur du mariage du prince de Palestrine, son frère, avec la princesse Justiniani, petite-fille de dona Olimpia. Ce fut par cette alliance que le pape Innocent X se réconcilia avec la maison barberine, qu'il avoit si long-temps persécutée; cette réconciliation se fit par le conseil de dona Olimpia, qui craignoit qu'après la mort de Sa Sainteté cette haine ne fût fatale à sa maison. Ce cardinal avoit de l'esprit et beaucoup de crédit dans le sacré collége. François Barberin, son oncle, dont il suivoit tous les conseils, l'engagea dans le parti d'Espagne; et après sa mort il y resta attaché.

Charles Pio, ferrarois, acheta quatre-vingt mille écus la charge de trésorier de la chambre apostolique; et dona Olimpia lui procura le chapeau pour profiter de la vente de cet office. Il fut fait évêque de Ferrare pour des raisons qui regardoient plus sa famille que sa personne. Il accepta cet évêché dans l'espérance qu'en s'éloignant de Rome il s'approcheroit du pontificat. Sa mauvaise santé qui le rendoit chagrin, lui fit répandre sa bile sur son clergé qu'il persécuta sous prétexte de réforme. Lorsqu'il vit que son humeur trop sévère lui attiroit la haine de tout le monde, et qu'étant trop jeune encore il ne pouvoit prétendre au pontificat, il feignit que l'air de Ferrare étoit contraire à sa santé, et revint demeurer à Rome. Il étoit scrupuleux, dur, austère et peu capable des affaires.

Le cardinal Aldobrandin, romain, petit-neveu de Clément VIII, et dont la famille étoit originaire de Ferrare, étoit né avec peu de bien, et fut aussi peu connu dans le monde. La princesse de Rossano, qui devoit hériter de tous les biens de cette maison, la voyant presque éteinte, procura le chapeau à celui-ci, qui tâcha de ne se rendre pas indigne de ce rang. Il commençoit de se faire considérer à la cour de Rome lorsque nous y arrivâmes.

Le cardinal Vidman passoit pour franc et généreux. La mort inopinée du comte David son frère le fit partir avec précipitation au sortir du conclave; il n'étoit déjà plus à Rome lorsque nous y arrivâmes.

Jean-Baptiste Spada, lucquois, exerça des emplois considérables sous le pontificat d'Urbain VIII. Son mérite ayant été connu d'Innocent X, ce pape le fit cardinal. Pendant qu'il fut légat à Ferrare, il laissa à ses officiers une entière liberté de piller et de vendre la justice: cette indulgence lui fit beaucoup de tort. Il étoit fort versé dans la jurisprudence, et la droiture de ses mœurs le fit considérer dans le sacré collége. Les Espagnols avoient essayé plusieurs fois de l'élever au pontificat, parce qu'il étoit d'une humeur paisible.

Charles Gualtieri, d'Orvietto, fut employé dans plusieurs négociations par dona Olimpia, dont il étoit parent, et qui pour récompense lui procura le chapeau. Le Pape ayant connu son peu de mérite, lui donna l'évêché de Fermo pour l'éloigner de Rome. Il étoit si accoutumé à faire trafic de tout, qu'il obligea souvent son clergé à lui faire des présens.

Benoît Odescalchi, fils d'un marchand de Côme, dans le Milanois, porta l'épée dans sa jeunesse et se maria. Lorsqu'il fut veuf, il acheta une charge de clerc de chambre, dont il paya le prix par avance au cardinal Barberin. Les présens qu'il fit à dona Olimpia lui procurèrent le chapeau de cardinal. Avant sa promotion, il avoit aimé tous les plaisirs; mais depuis qu'il eut obtenu la pourpre, il vécut dans une grande retraite. Sa sévérité et son opiniâ-

treté lui firent bien du tort et l'empêchèrent deux fois d'être élu pape. Il parvint enfin au pontificat, et régna sous le nom d'Innocent XI; mais il se montra si partial pour les Espagnols, qu'il contribua beaucoup à exciter les troubles dont toute l'Europe est encore agitée aujourd'hui (en 1676).

Pierre Ottoboni, vénitien, avoit été clerc de chambre et auditeur de rote. Innocent X le fit cardinal à la nomination de la république de Venise. Ce pape, dans la suite, étant devenu jaloux du mérite d'Ottoboni, lui donna l'évêché de Russi pour l'éloigner de Rome. Clément IX le fit dataire et il exerça cette charge avec beaucoup de capacité et à la satisfaction du public. C'étoit lui qui régnoit alors sous le nom d'Alexandre VIII : il avoit une grande vivacité d'esprit, et comprenoit aisément les choses les plus difficiles. Il étoit habile négociateur; et comme il étoit d'une humeur très-douce, il ne vouloit gêner personne.

François Maldachin ne fut fait cardinal que parce qu'il étoit neveu de dona Olimpia. Lorsque le cardinal Pamphile eut quitté la pourpre pour se marier, et qu'il eut pris le nom de prince de Rossano, dona Olimpia fit tout ce qu'elle put pour obliger le Pape à faire Maldachin cardinal patron. Sa Sainteté le remit entre les mains des cardinaux Panciroli et Chembion pour l'instruire; mais ils perdirent leur temps. Panciroli conseilla au Pape de faire Astalli cardinal patron, et Sa Sainteté suivit son conseil. Dona Olimpia tâcha ensuite d'engager Maldachin dans le parti d'Espagne; mais comme son inclination le portoit à favoriser la France, il ne voulut pas avoir cette complaisance pour elle. Un voyage qu'il fit à Paris contribua beaucoup à le former, et depuis il fut plus considéré à Rome.

Gilbert Borromée, milanois, digne successeur de saint Charles dont il portoit le nom, s'étoit acquitté avec honneur de tous les emplois qui lui avoient été confiés. Innocent X, après l'avoir fait cardinal, lui donna la légation de la Romagne, où il se fit aimer de tout le monde. Il étoit sévère, modeste et sincère, qualités qui se rencontrent rarement ensemble.

Laurens Imperiali, génois, qui étoit fort riche, fut soupçonné d'avoir fait des présens à dona Olimpia pour avancer sa promotion. Il étoit déjà gouverneur de Rome; et cette charge lui attira une méchante affaire pour n'avoir pas voulu punir les Corses qui, sous le pontificat d'Innocent X, avoient fait une insulte au duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome. Imperiali fut contraint de venir en France faire satisfaction au roi Louis XIV. Ce cardinal au reste étoit habile et il avoit l'esprit net; mais il étoit fier et ambitieux.

Le cardinal Astalli, romain, étoit né avec peu de bien; l'alliance qu'il avoit avec dona Olimpia lui fit obtenir le chapeau. Innocent X le fit cardinal patron par le conseil du cardinal Panciroli : il fut ensuite disgracié et banni de Rome, mais il y revint après la mort d'Innocent X. Il ne voulut pas s'intriguer dans aucune affaire, et passa le reste de sa vie en repos.

François Albici, de Cesanata, ayant offensé un gentilhomme de son pays, en reçut des coups de bâton; ce qui l'obligea d'aller à Rome. Le cardinal Panciroli le mena avec lui en Espagne, et à son retour il s'intrigua dans la maison Pamphile. Le pape Innocent X l'ayant reconnu pour un homme adroit et intelligent, l'employa dans l'affaire du jansénisme. Il y travailla avec tant de succès, que Sa Sainteté conçut beaucoup d'estime pour lui; cependant il ne fut fait cardinal que parce qu'il étoit ennemi de Maculano, avec qui dona Olimpia étoit brouillée. Albici étoit d'une humeur satirique, qui sous prétexte de réforme n'épargnoit personne; ce qui lui attira beaucoup d'ennemis, et entre autres le cardinal Chigi.

Delio Azollin, de la ville de Fermo dans la Manche, fut fait secrétaire des brefs par Innocent X. Un jour, ayant découvert une négociation secrète d'Astalli, cardinal patron, avec les Barberin, au sujet du royaume de Naples, il en avertit le Pape. Cet avis causa la disgrâce d'Astalli et fit obtenir le chapeau à Azollin. Il aimoit un peu trop les plaisirs; ce qui obligea le Pape à l'envoyer légat à Ravenne : à son retour, il s'attacha à la reine Christine. Clément IX le fit secrétaire d'Etat, et il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de capacité.

Frédéric Sforce, romain, fut fait vice-légat d'Avignon par Urbain VIII. Le cardinal Antoine Barberin, neveu de ce pape, lui avoit fait espérer le chapeau, et l'avoit engagé par cette promesse à lui abandonner son palais. Innocent X l'honora de la pourpre, et le fit camerlingue; mais s'étant brouillé fortement avec dona Olimpia pour avoir fait d'elle des railleries piquantes, il perdit la charge de camerlingue. Son inclination le portoit à favoriser la France; mais l'intérêt l'engagea dans le parti d'Espagne, parce qu'il avoit du bien dans le duché de Milan, et qu'il étoit ennemi du cardinal Mazarin et du cardinal Antoine Barberin.

Tel étoit l'état de la cour de Rome lorsque j'y arrivai à la suite de la reine Christine.

La Cueva, qui avoit accompagné cette princesse à Rome, prenoit auprès d'elle de certains

airs d'autorité qui commençoient à lui déplaire. Il vouloit qu'elle ne fît rien contre les intérêts de la couronne d'Espagne, comme si elle eût été sujette du Roi Catholique. Les espérances du gouvernement des Pays-Bas s'étoient évanouies, et la reine Christine étoit déjà fort dégoûtée des Espagnols lorsque le marquis de Lyonne arriva à Rome. L'objet de sa mission étoit d'essayer de porter le Pape à recevoir l'ambassadeur de Portugal comme les autres ambassadeurs des têtes couronnées. Le marquis avoit amené avec lui sa femme, et elle alla rendre visite à la Reine : cette princesse la reçut fort bien et la gracieusa beaucoup; ce qui donna du dépit à La Cueva. Il en eut encore bien plus lorsque la reine Christine demanda au marquis de Lyonne le portrait du roi Louis XIV, qui étoit encore fort jeune. Elle le fit placer sous son dais dans sa chambre de représentation. La Cueva poussa l'extravagance si loin, qu'il ne voulut plus passer par cette chambre pour aller au cabinet de la Reine. Il prenoit pour l'éviter un grand détour, et s'y rendoit par un escalier dérobé. La Reine ne remarqua pas d'abord cette affectation ; mais lorsqu'elle s'en fut aperçue, pour lui faire plus de dépit elle fit fermer la porte de cet escalier. La Cueva pénétra l'intention de la Reine; et jugeant par là qu'elle n'étoit pas contente de son service, il lui demanda la permission de s'en retourner dans les Pays-Bas. La Reine la lui accorda sans peine ; et comme elle n'avoit rien touché de ses pensions depuis son départ de Suède, pour le renvoyer elle engagea ses pierreries.

Après le départ de La Cueva, Sa Majesté Suédoise prit à son service le marquis Sentinelli, qui étoit d'une illustre famille de Rome ; ce qui obligea tous les Espagnols qui étoient auprès d'elle de se retirer. Elle s'en consola aisément, et prit à leur place d'autres officiers, tous Italiens. Cependant elle se plaignit au cardinal de Médicis, protecteur d'Espagne, de la mauvaise conduite de La Cueva, et elle le pria même d'en écrire au Roi Catholique. Elle avoit témoigné au marquis de Lyonne l'envie qu'elle avoit de faire un voyage en France, et elle avoit engagé ce ministre à le mander au Roi, pour en obtenir la permission. Lorsqu'elle eut reçu de cette cour une réponse satisfaisante, elle alla s'embarquer à Civita-Vecchia, et vint aborder à Marseille [1656]. Elle y trouva le duc de Guise, qui la complimenta de la part du Roi, et l'accompagna partout. Quoique la cour alors fût à Compiègne, elle alla droit à Paris, où on lui fit une entrée superbe. Toutes les compagnies bourgeoises, allèrent au-devant d'elle jusqu'à Picpus. M. de Rebeau-Grandmont, conseiller au parlement, commandoit toutes ces milices, comme colonel des colonels. Les académies d'exercices allèrent aussi à sa rencontre; tous les académistes étoient vêtus magnifiquement, et leurs chevaux étoient ornés de rubans de diverses couleurs. Le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, et le corps de ville la reçurent à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, et lui présentèrent le dais. Elle étoit à cheval, ayant le duc de Guise à ses côtés ; et elle fut conduite au Palais-Royal, où tous les corps la complimentèrent. Plusieurs conseillers du parlement qui étoient capitaines de leur quartier, et qui se souvenoient encore de la guerre de Paris, allèrent lui rendre leurs respects en plumets et avec le hausse-col. On lui fit plusieurs harangues en diverses langues, et elle répondit à chacune dans la même langue. Elle voulut assister à une assemblée de l'Académie française et à un acte de Sorbonne. Tous les savans lui firent leur cour avec beaucoup d'assiduité ; l'abbé Bourdelot, qui avoit été long-temps auprès d'elle en Suède, les lui faisoit connoître, et l'instruisoit de leur différent mérite. Elle donnoit dans toutes les occasions qui se présentoient des marques de la vivacité de son esprit et de son érudition.

La reine de Suède, après avoir été un mois à Paris, partit pour aller à Compiègne. Leurs Majestés allèrent au-devant d'elle jusqu'à l'entrée de la forêt, et elles la ramenèrent en chassant au château, où on lui avoit préparé un appartement. Pendant deux jours qu'elle y resta, le Roi lui donna le divertissement de la comédie françoise et de la comédie italienne. Elle partit ensuite pour s'en retourner en Italie. Leurs Majestés et toute la cour l'accompagnèrent jusqu'à la plaine de la Croix de Saint-Ouen, à une lieue de Compiègne, et les adieux se firent en cet endroit. Le duc de Guise monta dans le carrosse de la Reine, et elle fut escortée par une brigade des archers du grand prévôt.

Elle alla coucher à Senlis, où elle fut reçue par le marquis de Saint-Simon, gouverneur de la ville. Il la conduisit à la maison abbatiale de Saint-Vincent, et elle y logea. Elle en partit le lendemain pour Lagny, et elle passa par Fresnes, maison de plaisance de M. Du Plessis-Guénégaud, secrétaire d'Etat, où elle fut régalée d'une collation superbe. Madame de Guénégaud la traita encore à Lagny, où cette princesse dîna et soupa. Elle alla coucher à Melun, et M. Fouquet, surintendant des finances, lui donna un magnifique souper dans sa belle maison de Vaux-le-Vicomte.

La Reine continuant sa route, passa par Montargis, et alla ensuite à la Charité-sur-Loire. M. Deslandes-Payen, conseiller au parlement de Paris, qui étoit seigneur du lieu, lui donna un très-grand dîner, et la fit escorter par six gentilshommes jusqu'à Nevers, où elle coucha. Elle se lassa enfin de toutes ces cérémonies, et voulut passer à Lyon *incognito*. Le duc de Guise l'accompagna jusqu'au pont de Beauvoisin et prit en cet endroit congé d'elle. Je ne l'avois point quittée dans tout ce voyage, et je la suivis pour la seconde fois en Italie. Lorsque nous fûmes arrivés à Pesaro, nous apprîmes que la peste faisoit de grands ravages à Rome; ce qui obligea la Reine de s'arrêter dans le duché d'Urbin. Pendant notre séjour à Pesaro, le Pape fit une promotion de sept cardinaux, savoir: Chigi, Bagni, Rospigliosi, Elci, Bonvisi, Paulucci et Farnèse. J'ai déjà parlé de Chigi et de Rospigliosi; je vais dire un mot des autres.

Le cardinal Bagni avoit été élevé en France. Innocent X, s'imaginant qu'il étoit en trop bonne intelligence avec le cardinal Mazarin, lui ôta ses appointemens; mais Alexandre VII, qui avoit connu son mérite, et qui, n'étant encore que secrétaire de son prédécesseur, avoit lié amitié avec Bagni, non-seulement après son exaltation le fit cardinal, mais encore lui donna beaucoup de part à sa confiance. Comme alors il étoit fort vieux, il ne jouit pas long-temps des bienfaits de ce pape.

Paulucci, romain, avoit bien servi l'Eglise pendant quarante ans; mais la trop grande liberté avec laquelle il parloit de ceux qui avoient part au gouvernement l'avoit empêché pendant quelque temps d'entrer dans le sacré collége. Alexandre VII l'honora de la pourpre; et Clément X lui ayant fait prendre le nom d'Altieri, le choisit pour cardinal patron, quoiqu'il fût aveugle. C'étoit un homme de bien, mais plus habile dans le droit canon que dans la politique.

Scipion Elci, gentilhomme siennois, d'une ancienne famille, fut envoyé par Innocent X à Venise en qualité de nonce; et quoiqu'il y eût quelque différend entre Sa Sainteté et la république pour la nomination des évêques, il se rendit fort agréable au sénat. Il exerça ensuite pendant deux ans la nonciature en Allemagne. A son retour, Alexandre VII, dont il étoit parent, le fit cardinal. Il étoit bon ami, charitable et d'une humeur douce; cependant il ne laissoit pas que de conserver le souvenir des injures et de s'en ressentir dans l'occasion. Il étoit fort laborieux, et ses avis étoient d'un grand poids dans les congrégations.

Girolamo Bonvisi, gentilhomme lucquois, étant venu à Rome, s'attacha aux Barberin, sous le pontificat de leur oncle, Urbain VIII. Le cardinal Antoine Barberin l'ayant connu pour un homme secret, l'employa dans plusieurs négociations importantes. Il acheta une charge de clerc de chambre sous le pontificat d'Innocent X, successeur d'Urbain et persécuteur des Barberin, sous prétexte de reddition de comptes. Il acquit beaucoup de réputation dans ce poste. Dona Olimpia voulut le faire préfet des vivres; mais n'étant pas d'humeur de contribuer à ses exactions, il refusa cet emploi; ce qui causa sa disgrâce. Alexandre VII, après son exaltation, le rappela, le fit son maître de chambre, et ensuite cardinal. Il avoit une humeur souple qui le faisoit aimer des puissances. Il étoit droit dans les négociations et ennemi des chicanes, mais il aimoit les plaisirs; ce qui lui faisoit négliger les affaires. Quoiqu'il parût indifférent pour le parti des couronnes, il avoit plus de penchant pour la France, il avoit même dans cette cour un neveu, capitaine aux gardes, qui fut tué à l'armée.

Girolamo Farnèse, romain, s'étoit évaporé dans sa jeunesse; mais, après que ce premier feu fut passé, il s'acquit beaucoup d'estime, et Innocent X lui donna tant de part à sa confiance, qu'il ne concluoit aucune affaire qu'après la lui avoir communiquée. Dans la suite, dona Olimpia, dont il ne voulut pas suivre les volontés, le mit mal avec ce pape. Alexandre VII, qui connoissoit son mérite, le fit son maître de chambre, et l'employa dans toutes les affaires importantes; il lui donna ensuite la légation de Bologne, dont il s'acquitta avec une satisfaction universelle. C'étoit un homme d'esprit, rigide dans la distribution de la justice, fier, et qui vouloit que tout le monde déférât à ses sentimens. Il n'étoit ni charitable ni dévot, et ne donnoit l'aumône que par politique. Il se brouilla successivement avec le cardinal Barberin au sujet de l'abbé Rospigliosi, et avec le cardinal Imperiali par rapport à l'incamération de Castres.

[1657] La reine Christine, voyant que le mal contagieux ne diminuoit point à Rome, rebroussa chemin et retourna en France. Elle s'arrêta à Fontainebleau, parce que la cour étoit alors à Metz. Cette princesse avoit amené d'Italie le marquis de Monaldeschi, et elle s'en servoit en qualité d'écuyer. Ce gentilhomme, abusant des bontés de la Reine, écrivit à Rome des choses contraires au respect qu'il lui devoit; ses lettres furent interceptées et portées à cette princesse. Elle les copia toutes de sa main, et fit un paquet des copies, qu'elle cacheta en trois

endroits; elle envoya ensuite chercher le supérieur des religieux de la Trinité, et lui remit entre les mains ce paquet, avec ordre de le lui rendre à elle-même lorsqu'elle le lui demanderoit. Quatre jours après elle envoya chercher le supérieur de la Trinité, à qui, en présence de Monaldeschi et de plusieurs autres de ses officiers, elle demanda le paquet qu'elle lui avoit confié. Elle l'ouvrit; et après avoir représenté à Monaldeschi les copies de ses lettres, elle lui demanda s'il les connoissoit. Monaldeschi les désavoua; mais la Reine ayant tiré les originaux de sa poche, il demeura interdit et garda le silence; enfin se voyant convaincu, il se jeta aux pieds de la Reine et lui demanda pardon. La Reine ne voulut pas l'écouter, et fit signe au marquis de Sentinelli et à deux autres de s'approcher; ce qu'ils firent l'épée à la main. Monaldeschi eut encore un moment d'entretien avec la Reine; il demanda les clefs d'une cassette où il prétendoit trouver sa justification. On l'ouvrit; mais après qu'on eut examiné les papiers qu'elle renfermoit, et qu'on n'y eut rien trouvé, on fit venir un confesseur. Monaldeschi se confessa, et aussitôt qu'il eut reçu l'absolution, on lui représenta encore les papiers qui avoient servi à sa conviction; ensuite Sentinelli lui porta un coup d'épée dans l'estomac: il voulut le parer de la main, mais il se coupa les doigts; il tomba en même temps sur les genoux, et Sentinelli lui allongea sur la tête un coup d'estramaçon qui le renversa par terre. Les autres lui donnèrent sur le cou plusieurs coups d'épée, qui ne lui firent pas grand mal, parce qu'il avoit une cotte de mailles et qu'elle étoit remontée par son agitation; enfin Sentinelli lui perça la gorge avec une épée longue et étroite, et il expira un instant après. La Reine envoya au cardinal Mazarin pour justifier cette action; elle lui manda que Monaldeschi s'étant querellé avec Sentinelli, ils s'étoient battus, et que Monaldeschi avoit été tué. Cet exemple de sévérité me fit peur; je ne voulus plus demeurer auprès d'une princesse qui se faisoit elle-même une si prompte justice, et j'allai rendre compte au cardinal Mazarin de ce que je savois de cette affaire.

[1658] Me trouvant alors sans emploi, je m'ennuyai bientôt de mon inaction, et pour en obtenir, je fis assidument ma cour au ministre. Le cardinal Mazarin, qui avoit toujours les yeux ouverts sur ce qui se passoit chez nos voisins les Anglois, me proposa de retourner à Londres. J'acceptai cette commission avec d'autant plus de plaisir, qu'elle me donnoit lieu de connoître plus particulièrement un pays qui commençoit à m'intéresser. Ainsi, après avoir reçu mes instructions, je partis pour l'Angleterre sur la fin de l'année 1658, et j'allai m'embarquer à Dunkerque, qui étoit alors aux Anglois. Je fis heureusement le trajet, et j'abordai à Exester, d'où je me rendis à Londres; j'y trouvai les affaires entièrement brouillées.

Richard Cromwell, qui avoit été proclamé Protecteur, n'avoit aucun des talens de son père. Celui-ci gouvernoit tout par lui-même: il n'avoit un conseil que pour cacher sous ce fantôme d'Etat son indépendance absolue, et pour donner au gouvernement une apparence de république. Il n'avoit donc pas besoin de ministres habiles: aussi n'étoit-ce que pour la forme qu'il faisoit assembler le conseil, et n'exécutoit-il jamais que ses propres résolutions. Mais Richard, esprit timide et borné, se perdit pour s'être abandonné à la conduite d'autrui. Lambert, Wane et Hoart, ayant connu son incapacité, se liguèrent pour s'emparer de l'autorité dont on venoit de le revêtir. Lambert, qui étoit brave, avoit l'estime des troupes; Wane, fin et vif, avoit une adresse et une souplesse merveilleuses: Hoart n'avoit ni la bravoure de l'un ni la dextérité de l'autre; mais comme il avoit toujours eu une haine implacable contre Cromwell et contre tous ceux de sa maison, il s'engagea avec les deux autres dans le projet de perdre Richard, et ils le reçurent en tiers, parce qu'ils crurent qu'il pourroit leur être utile.

Les premières démarches de ce triumvirat furent de demander Fleetwood pour général de l'armée; et ils exigèrent qu'on ne pût à l'avenir casser ni recevoir dans les troupes aucun officier que du consentement du conseil de guerre; ce qui étoit ôter sans ressource le commandement des armées au Protecteur.

Richard voulut s'opposer d'abord à une entreprise si préjudiciable à son autorité; mais sa fermeté ne fut pas de longue durée. Il céda par l'avis de ses ministres, qui avoient encore plus de foiblesse que lui, et fit expédier à Fleetwood les provisions de général.

Dès que Richard eut commencé de se relâcher, on ne ménagea plus rien avec lui. L'armée, à qui il étoit dû plusieurs montres, s'assembla par le conseil du triumvirat pour demander son paiement. Le Protecteur, qui n'avoit pas les fonds nécessaires pour la satisfaire, et qui ne pouvoit faire des levées de son autorité seule, fut contraint de convoquer le parlement.

[1659] Cette assemblée ouvrit ses séances le 16 février 1659, et le Protecteur y parla debout et découvert. Cette basse soumission ne donna pas une bonne idée de sa fermeté et acheva de

le décréditer. On lui confirma cependant la dignité protectorale, mais avec des clauses qui limitoient extrêmement sa puissance. Fleetwood lui porta le lendemain une requête adressée au parlement, et tendante à obtenir le paiement de ce qui lui étoit dû. Il le pria, au nom des troupes, de la présenter et de solliciter pour qu'on y fît droit : les triumvirs s'étoient avisés de cet artifice pour le rendre odieux à l'armée s'il ne réussissoit pas, ou aux peuples s'il les faisoit charger de nouvelles impositions. Le parlement ne voulut pas délibérer sur cette requête, parce qu'il n'y étoit qualifié que de chambre des communes; et l'armée, irritée de ce refus, tourna son ressentiment contre le Protecteur. Richard voyant l'insolence des troupes augmenter tous les jours, voulut les séparer; mais elles ne lui en donnèrent pas le loisir. Elles se mirent sous les armes le premier de mai aux environs de Whitehall, et elles lui députèrent un de leurs officiers pour lui déclarer que le conseil de guerre désiroit qu'il cassât dès le lendemain le parlement. Richard parla d'abord en maître aux députés de l'armée; mais lorsqu'il vit que sa fermeté aigrissoit les esprits, et que l'armée le menaçoit de le déposséder, il accorda aux mutins ce qu'il demandoit, et leur fit expédier des lettres pour la cassation du parlement. Cette compagnie refusa d'abord d'y obéir; mais les triumvirs firent fermer les portes de la salle où le parlement s'assembloit et ils en prirent les clefs. Les députés ayant trouvé les portes fermées, après avoir frappé plusieurs fois se contentèrent de dresser un procès-verbal, et se retirèrent en murmurant.

Les triumvirs s'étant ainsi rendus maîtres de toute l'autorité, cassèrent tous les membres du parlement qui paroissoient persister dans le dessein d'établir une république, et mirent à leurs places ceux qui avoient été exilés par le défunt protecteur. Les amis de Richard, qui voyoient son autorité entièrement ruinée par ce dernier coup, lui conseillèrent de se retirer à l'armée de Monck en Ecosse, ou auprès de son frère, qui commandoit celle d'Irlande, afin de se mettre en état de punir ceux qui vouloient lui donner la loi; mais sa mollesse lui fit négliger ce seul moyen qui lui restoit pour rétablir sa puissance. Les triumvirs, profitant de sa foiblesse, firent revenir les députés du parlement qui avoient fait trancher la tête au feu Roi : ces députés s'assemblèrent sans la permission du Protecteur, et ils ouvrirent leurs séances le 17 de mars. Quoiqu'ils ne fussent qu'au nombre de vingt-sept, la première chose qu'ils firent, en attendant l'arrivée de leurs confrères, fut de dresser une déclaration portant qu'ils s'étoient assemblés à la prière de l'armée pour réformer le gouvernement; et ils la firent publier. Ils établirent ensuite un nouveau conseil d'Etat composé de trente-et-une personnes, dont vint-et-une furent tirées du corps du parlement, et dix autres d'entre les principaux officiers de l'armée. Ils nommèrent sept commissaires, dont Fleetwood fut déclaré le chef, pour choisir des personnes capables de remplir les charges militaires qui étoient vacantes. Ils obligèrent en même temps tous les officiers anciens et nouveaux de prendre des commissions du parlement. Cette compagnie, pour achever de dépouiller Richard de son autorité, lui envoya demander un mémoire des dettes de l'Etat, de celles de son père et de son bien, afin qu'on pourvût dans un comité à payer les créanciers, et principalement ce qui étoit dû à l'armée. Il répondit au chevalier Wane, qui lui avoit été député avec deux autres membres du parlement, qu'il satisferoit à ce qu'on lui demandoit. Il essaya de gagner du temps, pour donner le loisir à son frère, qui venoit avec l'armée d'Irlande, de se rendre auprès de lui; mais il ne tira aucun avantage de son retour. Henri, voyant Richard incapable de prendre une résolution vigoureuse, ne songea plus qu'à sa propre sûreté et traita avec le parlement. Richard n'ayant plus rien à espérer de ce côté-là, obéit aux ordres de cette compagnie, et lui envoya le mémoire qu'elle lui avoit fait demander. Le parlement, satisfait de sa soumission, travailla sérieusement à la liquidation des dettes : il lui assigna pour son entretien cinq mille livres sterling en fonds de terre; et en attendant qu'on les eût achetés, deux mille livres sterling de rentes sur les postes. Richard voulut capituler avec le parlement; mais enfin il fut contraint de passer par tout ce qu'il avoit résolu, et d'obéir à l'ordre qui lui fut envoyé de se retirer à une de ses maisons de campagne a son choix.

Le parlement, après avoir déposé le Protecteur, se conduisit avec tant de hauteur, que tous les autres corps en murmurèrent. Il se fit même plusieurs conspirations pour le détruire; mais l'armée, qui le protégeoit, les rendit toutes inutiles. Le nombre des mécontens augmentant tous les jours, il se fit un soulèvement général dans la province de Chester, et plus de quatre mille hommes y prirent les armes.

Lambert marcha contre eux avec cinq mille hommes, les défit, et fit prisonniers leurs principaux chefs. Monck favorisoit sous main cette révolte; mais lorsqu'il vit le parti détruit, il n'osa se déclarer. Le parlement, pour attacher

davantage l'armée à ses intérêts, confisqua à son profit les biens de tous ceux qui avoient trempé dans cette conspiration, ou favorisé le parti du Roi depuis l'année 1648. L'autorité du parlement s'accrut par là d'une telle manière que l'armée même en prit ombrage : elle demanda qu'on établit une espèce de sénat militaire, qui, indépendamment de cette compagnie, connoîtroit de toutes les affaires de la guerre, et dont Fleetwood seroit nommé président. Ce tribunal devoit être composé de deux chambres, l'une pour la cavalerie, où présideroit Desborow, et l'autre pour l'infanterie, qui seroit régie par Monck; le tout sous l'autorité de Fleetwood, qui s'étendroit sur les deux chambres. Le parlement non seulement éluda cette proposition, mais encore fut sur le point d'envoyer à la tour Lambert, qu'il soupçonnoit être l'auteur de cette proposition. Les triumvirs, qui avoient des amis dans le parlement, furent avertis de ce qu'on avoit proposé contre Lambert; et comme il y alloit de leur sûreté de se maintenir l'un l'autre, ils firent soulever l'armée pour obliger cette compagnie de se séparer. Il sembloit que toute l'autorité fût entre les mains du conseil d'Etat; mais l'armée ne voulut pas s'y soumettre. Il y eut plusieurs conférences entre les députés de ces deux corps, et il fut enfin résolu de créer un nouveau conseil. Il fut composé de vingt-huit personnes de toutes professions, ainsi que de différentes factions et religions. Fleetwood, Lambert, Desborow et le chevalier Wane y eurent toute l'autorité; les autres n'y furent admis que pour faire nombre. Hoart en fut exclu parce que son esprit étoit trop borné, et que ses deux confrères, après avoir fait déposer Richard, n'avoient plus besoin de lui. Ainsi le triumvirat fut rompu. Le pouvoir de ce conseil fut limité à six semaines, qui seroient employées à régler le gouvernement, à condition que si dans ce délai on ne pouvoit convenir de la forme qu'il falloit lui donner, l'armée y pourvoiroit. Monck refusa de se soumettre à cette nouvelle compagnie; et, avec l'armée qu'il commandoit, il s'empara des principales places d'Angleterre du côté de l'Ecosse. Il écrivit en même temps à chaque comité qu'il n'avoit d'autre dessein que de maintenir le parlement dans son entière liberté et dans ses prérogatives; et il les exhortoit à nommer de nouveaux députés.

Au premier bruit de cet armement, Lambert se mit en marche avec huit mille hommes pour aller combattre Monck; et les autres généraux assemblèrent les milices du pays pour tenir la ville de Londres dans la soumission. Monck, jugeant que l'adresse feroit mieux réussir son entreprise que la force, envoya trois députés à l'armée d'Angleterre. Ils convinrent avec les principaux chefs de cette armée des conditions suivantes : savoir, que le passé seroit oublié; que les prisonniers que Monck avoient faits seroient mis en liberté; que les trois royaumes seroient gouvernés en forme de république, sans roi et sans chambre des pairs; que la forme du gouvernement seroit réglée par deux officiers de chaque régiment des trois nations, qui commenceroient de s'assembler le 26 décembre 1659; qu'il y auroit une autre assemblée composée de dix-neuf personnes, dont dix seroient tirées des tribunaux établis dans les trois royaumes, et nommées par les députés des deux armées d'Angleterre et d'Ecosse; que la discipline militaire seroit réglée par quatorze officiers des deux armées, qui seroient choisis par Monck et Lambert; qu'on en banniroit tous les abus; et qu'enfin les armées se retireroient dans leurs quartiers respectifs et s'emploieroient de concert à la défense de l'Etat.

La bonne intelligence entre les deux partis sembloit rétablie par cet accommodement; mais comme Monck avoit des vues secrètes, il demanda que le parlement fut convoqué de nouveau, et que l'armée d'Ecosse qu'il commandoit fût indépendante de celle d'Angleterre. Cette nouvelle proposition alarma la ville de Londres et le parti de Lambert; mais ils furent instruits des desseins de Monck par une lettre que ce général écrivit à Fleetwood. Il lui mandoit par cette lettre qu'il lui enverroit deux députés pour travailler avec les trois autres à rendre leur union perpétuelle, et qu'il désiroit que cette conférence se fît à Newcastle, afin qu'étant à une égale distance des deux armées, ils fussent plus à portée de recevoir les ordres de leurs supérieurs.

Pendant cette négociation, les apprentis de la ville de Londres, suscités par quelques seigneurs mécontens, demandèrent la convocation d'un parlement libre. Les généraux, pour réprimer l'insolence de ces séditieux, envoyèrent une compagnie de cavalerie, et firent publier à son de trompe des défenses au maire de la ville de se charger de la requête des apprentis. Cette défense ne servit qu'à les aigrir davantage : ils s'attroupèrent et chargèrent la compagnie à coups de pierre. Ces troupes, qui avoient leurs postes dans les principales places, accoururent au nombre de trois mille. Les boutiques furent fermées à l'instant et les rues barricadées; enfin le trouble augmenta d'une telle manière, qu'il auroit pu avoir des suites fâcheuses si Fleetwood n'avoit fait retirer les troupes pen-

dant que le maire retenoit les apprentis chez leurs maîtres. Cette révolte ayant été apaisée, il resta encore quelques semences de division entre les généraux et le peuple. Le corps de ville ne voulut plus dépendre des troupes et il prit les armes : les soldats pourvurent leurs postes de grenades et de munitions de guerre, pour être plus en état de les défendre. Les membres de l'ancien parlement, qui de leur côté songeoient à s'emparer de l'autorité souveraine, tâchèrent pendant ces troubles de s'assurer de la tour et de gagner le gouverneur; mais les généraux attirèrent le commandant hors de cette forteresse, sous prétexte d'une conférence; et l'ayant retenu, ils envoyèrent Desborow pour s'assurer de la tour. Ce mauvais succès ne rebuta pas le maire, qui agissoit de concert avec le vieux parlement, et, de son autorité privée, il en fit publier la convocation pour le 20 février de l'année suivante 1660.

Cependant Monck travailloit à fortifier son parti; il y engagea la ville de Portsmouth et le chevalier Hasselingue; ensuite, pour mieux s'assurer de ses troupes, il leur fit payer deux montres, et permit à ceux qui ne voudroient pas suivre ses sentimens de se retirer.

Lawson, amiral de la flotte, qui pendant les premiers troubles en étoit resté tranquille spectateur, s'avança dans la Tamise avec quelques vaisseaux, et se déclara pour les parlementaires; ce qui rendit leur parti très-puissant. Le parlement se voyant la force à la main s'assembla chez son orateur, et envoya demander les clefs de la salle à Fleetwood, qui les remit sur le champ. Après cette première démarche, il fit l'ouverture de ses séances, et, pour rétablir son autorité, il donna le commandement de l'armée à son orateur, auquel il fit prêter le serment de fidélité. Le lendemain, pendant qu'il tenoit ses séances, Hasselingue arriva à Londres; et ayant demandé audience, il représenta à la compagnie, de la part de Monck, qu'il étoit nécessaire de rappeler les membres de l'ancien parlement, sans lesquels celui-ci ne pouvoit passer que pour un corps informe, puisqu'il falloit que chaque province y eût ses députés. Cette remontrance donna la hardiesse à vingt-cinq de ceux qu'on avoit fait retirer en 1648, pour avoir paru trop affectionnés au parti du Roi, de se venir présenter à la porte de la chambre. On leur refusa l'entrée, parce qu'on jugea bien que si on les admettoit ils se rendroient maîtres des délibérations. La ville prit le parti des nouveaux venus; ce qui obligea les autres à nommer un comité pour examiner leurs prétentions. Cependant, comme ils virent qu'il leur étoit important d'avoir Monck dans leur parti, ils le déclarèrent général des forces des trois Etats.

[1660] Les révolutions arrivées à Londres avoient déjà fortifié le parti de ce général et ruiné celui de Lambert. Inutilement ce dernier s'approcha de Londres pour réchauffer ses amis; cette démarche ne servit qu'à lui faire perdre les villes qui tenoient pour lui : aussitôt qu'il fut éloigné, elles se révoltèrent, et Fairfax parut à la tête de la noblesse d'Ecosse, demandant comme les autres un parlement libre. Lambert, appréhendant que les troupes ne l'abandonnassent, se soumit au nouveau parlement, et Fairfax en fit de même : ainsi toute l'autorité resta entre les mains de Monck. La ville fut la seule qui tint ferme à demander la convocation d'un parlement libre; mais l'approche de Monck retint les habitans dans la soumission. Aussitôt qu'il fut arrivé, il devint l'arbitre des contestations. Les députés exclus s'adressèrent à lui pour être rétablis dans le parlement; la ville lui porta ses plaintes, et plusieurs provinces lui envoyèrent des adresses en faveur de leurs députés. Toutes les réponses de Monck furent si bien concertées, que, sans s'engager à rien, il satisfit tout le monde. Tandis qu'il amusoit le parlement en lui donnant lieu de croire qu'il ne travailloit qu'à assurer son autorité, il disposoit de toutes les troupes sans prendre ses ordres, et cassoit les officiers qui lui étoient suspects pour mettre ses créatures à leurs places. Cependant le parlement, prévenu que ce général n'agissoit que pour ses intérêts, n'oublioit rien pour lui en témoigner sa reconnoissance : il ordonna une imposition de deux cent mille livres sterling pour l'entretien de ses troupes, et fit loger sa famille dans Withehall.

Les milices, qui étoient mal payées, se soulevèrent alors, et le parlement manda à Monck de s'avancer en diligence pour les remettre dans leur devoir. Il accourut, et entra dans Londres à la tête de ses troupes : sa présence, et quelque argent qu'il fit distribuer à celles de la ville, apaisèrent le désordre. Le parlement, à l'arrivée de Monck, l'envoya complimenter; et ce général assura les députés d'une obéissance aveugle pour les ordres de leur compagnie : il offrit même de lui remettre sa commission, si elle le jugeoit nécessaire pour le bien de l'Etat. Cette soumission ne fut néanmoins que de bouche, et il continua de disposer des troupes avec la même autorité qu'auparavant. Il prit prétexte de la dernière sédition pour obliger les troupes de Londres à s'éloigner de cette ville;

coup hardi qui surprit beaucoup le parlement, mais dont il n'osa témoigner son mécontentement, de peur que Monck, qui avoit les forces à la main, n'appuyât les plaintes de ceux qui demandoient un parlement libre, et que la ville de Londres ni vînt à se joindre à eux pour l'obtenir.

L'ancien parlement, pour dissiper cette fermentation, offrit aux provinces qui paroissoient les plus animées, de consentir à une nouvelle déclaration pour remplir les places vacantes. Cependant, comme il soupçonnoit Monck d'agir de concert avec la ville, il fit ôter les chaînes et les poteaux des rues, et abattre les portes. Lorsque le parlement crut s'être rendu maître des habitans de Londres, et pouvoir les empêcher de se barricader, il nomma cinq commissaires pour commander l'armée, et déposa Monck. Ce général se moqua des ordres du parlement : il fit arrêter ceux qui devoient prendre sa place, et s'étant joint avec le corps de la ville, il se déclara ouvertement contre le parlement. Il concerta avec le maire les moyens de le ruiner; et il envoya à cette compagnie une lettre par laquelle il lui ordonnoit d'envoyer dans quatre jours des mandemens dans les provinces pour l'élection des députés, et pour la convocation d'un nouveau parlement qui s'assembleroit le 15 de mai, temps auquel il enjoignoit à l'ancien de se séparer. Le parlement, qui n'étoit point en état de résister aux ordres de Monck, puisqu'il disposoit de la ville et de l'armée, se soumit à toutes ses volontés, et il fut même contraint de recevoir les députés qui avoient été exclus. Monck ne s'en tint pas là; il fit éclater son pouvoir par l'emprisonnement de Lambert et par l'exil de Wane et de Ludlow, qui s'étoient déclarés ses ennemis.

Aussitôt que le parlement fut complet, il cassa tous les actes faits auparavant; il confirma néanmoins la nomination qui avoit été faite de Monck, en qualité de général de toutes les forces des trois nations, et l'établissement du nouveau conseil d'Etat; il donna permission au maire de remettre les chaînes et les poteaux, et rendit à la ville tous ses priviléges : on travailla ensuite à la forme des mandemens pour la prochaine élection, et on parla hautement de convoquer l'assemblée au nom du Roi. L'armée, qui eut avis de cette proposition, demanda l'établissement d'uu gouvernement démocratique. Le général Monck feignit d'approuver ses vues, et cependant donna ordre aux officiers de se retirer à leurs quartiers; à quoi ils obéirent. Leurs brigues étant ainsi rompues par leur séparation, le parlement fit assembler les milices du pays, et ensuite il se sépara. Le conseil d'Etat, entre les mains duquel étoit demeurée toute l'autorité, se déclara aussitôt pour le Roi.

On parla diversement des sentimens de Monck, les uns croyoient que cette révolution étoit son ouvrage, et que toutes ses actions n'avoient eu d'autre but que de rétablir Sa Majesté Britannique; les autres s'imaginoient que son dessein avoit été de s'élever au protectorat, et qu'il ne s'étoit attaché aux intérêts du Roi que lorsqu'il avoit reconnu qu'il ne pouvoit faire aucun fonds sur l'affection que le parlement et le peuple lui témoignoient; mais la plus commune opinion étoit que Monck, s'étant aperçu que Lambert et Lawson, après la déposition de Richard, aspiroient à la dignité de protecteur, avoit résolu de s'attacher aux intérêts du roi Charles II, parce qu'il n'avoit que ce moyen pour supplanter ces deux rivaux; qu'après s'être assuré de quelques milords qui étoient dans les intérêts de Sa Majesté Britannique, il brouilla, de concert avec eux, le parlement avec l'armée, et détruisit l'un par l'autre; qu'enfin Lawson, voyant que le crédit de Lambert l'emportoit sur le sien, s'étoit réuni avec Monck pour concourir au rétablissement du Roi.

Après que le conseil d'Etat et l'armée eurent approuvé unanimement ce dessein, on ne songea plus qu'à choisir le lieu où le prince se trouveroit pour écouter les propositions qu'on avoit à lui faire. M. de Bordeaux, ambassadeur de France, proposa d'indiquer la conférence dans quelques-unes des villes maritimes de France les plus proches des côtes d'Angleterre. Cette proposition auroit été sans doute acceptée, si le chevalier Hyde, l'un des principaux membres du conseil d'Etat, ne l'eût traversée. Il représenta à la compagnie que si cette négociation se faisoit en France, la reine d'Angleterre, qui y avoit beaucoup de part, essaieroit de conserver au Roi son fils un pouvoir arbitraire et indépendant, comme est celui de Sa Majesté Très-Chrétienne; et qu'étant fort zélée pour la religion catholique, elle feroit glisser dans le traité des conditions au moyen desquelles la profession libre de cette religion s'introduiroit peu à peu dans les trois royaumes. Ces considérations furent cause qu'on choisit une ville sujette aux Etats-généraux des Provinces-Unies.

Pendant que la ville de Londres étoit dans cette disposition, on eut soin que les provinces nommassent des députés favorables au Roi. L'armée avoit à la vérité conçu quelques espérances de recouvrer son ancienne autorité, sur les conseils que lui donna Lambert (qui s'étoit

échappé de la Tour) de faire venir un puissant secours de Hollande; mais les troupes qu'il avoit assemblées ayant été défaites par les milices, et lui-même ayant été ramené prisonnier à la tour, ces espérances s'évanouirent.

La nouvelle chambre des communes, qui étoit presque toute composée de jeunes gens, demanda une chambre des seigneurs; à quoi Monck donna son consentement. Le nouveau parlement fit l'ouverture de ses séances le 5 de mai 1660, et le 11 on présenta aux deux chambres des lettres du Roi datées de Breda, par lesquelles il accordoit une abolition générale à tous ceux qui avoient eu part aux derniers mouvemens. Après la lecture de ces lettres, le parlement résolut d'envoyer à ce prince cinquante mille livres sterling, avec quatre députés de cette compagnie. Il ordonna aussi qu'en attendant l'arrivée du Roi, l'Angleterre seroit gouvernée comme par le passé, et que la flotte seroit soumise aux ordres des deux chambres. Le Roi fut proclamé le 18 : on établit un comité pour régler les cérémonies de son entrée et pourvoir aux moyens d'entretenir sa maison; on accepta aussi l'abolition accordée à ceux qui avoient condamné le feu Roi : on auroit même condamné la mémoire de Cromwell, si Monck ne l'avoit pas empêché.

Ayant informé le cardinal Mazarin de toutes ces choses; il me manda d'aller trouver le roi d'Angleterre à La Haye, et de pressentir ses sentimens pour la France. La ligue qu'on avoit faite avec Cromwell contre l'Espagne avoit causé du chagrin à ce prince, et il avoit même servi dans l'armée de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas. Mais comme la paix étoit faite entre les deux couronnes, et que la parenté sembloit l'obliger de se réconcilier avec la France, il y avoit lieu d'espérer que je le trouverois dans de bons sentimens. Par mes instructions, j'avois ordre de l'informer des raisons que le Roi et ses ministres avoient eues pour reconnoître le Protecteur, de crainte qu'il ne se liguât avec l'Espagne; ce qui auroit été fort préjudiciable à la France, qui alors étoit remplie de troubles au dedans.

J'allai m'embarquer à Portsmouth, et j'abordai à Harlingen, petite ville située à l'embouchure du Lew, où je vis prendre une grande quantité de saumons qu'on transporta dans toute la Hollande. J'allai de là à La Haye, où étoit le roi de la Grande-Bretagne. On peut dire que c'est le plus beau bourg du monde; il y a près de deux mille maisons, entre lesquelles il s'en trouve environ deux cents de très-magnifiques. Les rues sont comme autant d'allées plantées d'arbres des deux côtés. Le palais où logeoit la princesse, sœur du roi d'Angleterre et veuve de de Guillaume II, prince d'Orange, paroît une forteresse au dehors, étant entouré de fossés, et garni de quinze pièces de canon; mais au dedans rien n'est plus superbe pour l'architecture, les tableaux, les statues et les meubles. A un quart de lieue de La Haye, on trouve un bois de haute futaie dont les arbres semblent percer les nues : ils sont si touffus que le soleil n'y pénètre pas et que la fraîcheur y règne en tout temps; cependant les routes en sont aisées, et l'on y voit une grande quantité de gibier.

C'est dans ce bourg que les Etats-généraux tiennent leurs séances. Lorsque les provinces de Gueldre, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Ower-Issel et de Groningue furent reconnues pour une république libre par le traité de trève fait avec Philippe III, roi d'Espagne, en 1605, elles donnèrent à leur gouvernement la forme qu'il a aujourd'hui. Avant cette trève le nombre des députés étoit si grand, que l'assemblée des Etats-généraux montoit quelquefois à trois cents personnes : le conseil d'Etat la convoquoit lorsqu'il le jugeoit à propos. L'ambassadeur d'Angleterre y avoit séance, à cause des villes de Brielle, de Flessingue et de Rammekins, cédées à la reine Elisabeth pour nantissement des sommes qu'elle avoit prêtées aux Provinces-Unies. Le prince Maurice de Nassau, qui étoit alors le chef de cette république, ayant reconnu le préjudice qu'elle recevoit de ce que par ce moyen les Anglois avoient connoissance de ses affaires les plus secrètes, acquitta ces sommes; et ayant retiré les places engagées, il ferma l'entrée de cette assemblée à l'ambassadeur de Jacques I^{er}, successeur d'Elisabeth.

Ce fut le même prince Maurice qui diminua le nombre des députés qui entroient aux Etats, parce que leur grande multitude retardoit les résolutions, et qu'elle mettoit quelquefois de la division entre les provinces. Il réduisit cette assemblée à un nombre très-modique, en sorte qu'il n'excède guère celui de trente personnes. Toute l'autorité de la république réside en ce corps, et en deux autres, qui sont le conseil d'Etat et la chambre des comptes.

Le nombre des membres des Etats-généraux n'est pas entièrement fixé; chaque province peut envoyer tel nombre de députés qu'elle juge à propos. Cependant, comme on ne compte pas les noms des personnes, mais des provinces, et que tous les députés d'une même province, en quelque nombre qu'ils soient, ne font qu'une

voix, cette inégalité ne met aucune différence entre elles. Les provinces donnent cette commission aux uns pour un an, aux autres pour plusieurs années, et à quelques-uns à perpétuité. Les provinces de Hollande envoient aux Etats un gentilhomme qu'on ne change jamais, des députés qu'on choisit dans les huit principales villes, un député qu'on prend dans la Nord-Hollande, avec deux personnes qu'on tire du conseil provincial, et le pensionnaire : chaque province préside sa semaine en la personne des plus considérables de ses députés. C'est dans cette assemblée qu'on donne audience aux ministres étrangers, et qu'on décide toutes les affaires importantes à la pluralité des voix. S'il s'agit néanmoins de paix, de guerre, d'alliance étrangère, ou de levée d'argent, il faut que toutes les provinces soient d'accord, une seule pouvant empêcher qu'on ne prenne aucune résolution sur la matière proposée : aussi chaque député est-il obligé d'en donner avis à sa province et d'attendre ses ordres.

Le conseil d'Etat est composé des députés de toutes les provinces, mais d'une manière différente ; le nombre en est toujours réglé. La Gueldre en envoie deux, la Hollande trois, la Zélande et la province d'Utrecht deux chacune, la Frise, Ower-Issel et Groningue chacune un : ce qui fait en tout douze personnes. Chaque député y a sa voix, et ils président alternativement. C'est le conseil qui fait exécuter les résolutions qu'on prend dans les Etats-généraux, et qui propose les moyens qu'il croit les plus faciles. Il a soin du paiement des milices, des fortifications, et des contributions qu'il faut lever sur les ennemis. Il donne des passe-ports et pourvoit au gouvernement des places conquises. Ce conseil, à la fin de chaque année, dresse un état des dépenses de l'année suivante, et le réglement se fait avec une certaine proportion. La Hollande seule donne les deux cinquièmes, et les trois autres cinquièmes sont répartis entre les autres provinces, suivant leur richesse et leur étendue.

La chambre des comptes a été établie pour soulager le conseil, pour voir et examiner les comptes des revenus de l'Etat, pour les contrôler, et pour envoyer les ordres du conseil d'Etat et ceux des députés des finances. Cette chambre est composée de deux députés de chaque province, qu'on change tous les trois ans. Outre ces assemblées, il y a encore le conseil de l'amirauté, qui pourvoit à l'équipement des flottes, suivant les ordres du conseil, qui dispose de toutes les affaires de la marine, et qui reçoit et distribue tout l'argent destiné à cet objet. Cette assemblée est divisée en cinq corps, et il y en a trois en Hollande ; le premier à Amsterdam, le second à Roterdam, et le troisième à Harlem : les deux autres sont à Middelbourg en Zélande, et à Harlingen dans la Frise. Chacune de ces amirautés est composée de sept députés, dont quatre doivent être de la même province où elle est établie, et trois sont tirés des autres provinces. L'amiral, et en son absence le vice-amiral, prend place dans cette assemblée et y préside toujours.

Quoique Guillaume I^er^, prince d'Orange, et ses successeurs, aient toujours eu le commandement des forces de terre et de mer depuis que les Provinces-Unies se sont soustraites à l'obéissance de Philippe II, roi d'Espagne, les Etats néanmoins se sont réservé tous les droits de souveraineté dont ils jouissent. Ils ont seuls le pouvoir de faire la paix et la guerre, de conclure des alliances, de lever des impositions, et de faire battre monnaie.

Guillaume II, mari de la princesse royale, étoit mort fort jeune en 1656, et n'avoit laissé qu'un fils posthume, qui n'étoit alors âgé que de quinze ans. Cette cour n'avoit rien de superbe, parce qu'il y a peu de noblesse en Hollande, et que les membres des Etats, quoique fort riches, sont fort simples dans leurs habits et dans leurs meubles. Les personnes les plus considérables qu'il y eût alors étoient l'amiral Ruyter, un des meilleurs hommes de guerre de l'Europe ; Jean de Witt, pensionnaire de Hollande : Corneille de Witt, son frère, et le général de Witt, qui entendoit parfaitement la guerre ; le savant Grotius, également versé dans la politique et dans la jurisprudence, et Conrard Van-Beuninghen : ce dernier, qui avoit été ambassadeur en Suède en l'année 1651, et en Danemarck en 1655, et qui fut depuis envoyé pour traiter la paix entre le roi de Suède et la ville de Brême, étoit fort estimé du roi d'Angleterre.

Ce prince étoit logé dans le palais avec la princesse royale sa sœur, lorsque j'allai lui rendre mes respects. Il me parut fort disposé à entretenir une bonne correspondance avec Sa Majesté Très-Chrétienne, et j'en donnai avis sur-le-champ au cardinal Mazarin. Le roi d'Angleterre étoit né dans le palais de Saint-James, le 29 mai 1630, et avoit été baptisé le 21 juin suivant, par l'évêque de Londres. Il avoit eu pour parrains Louis XIII, roi de France, et Frédéric V, électeur palatin, qui portoit alors le titre de roi de Bohême, représentés par le duc de Richmond et par le marquis d'Hamilton, qui le nommèrent Charles, comme son père. La duchesse de Richmond le tint aussi sur les

fonts pour Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, douairière de France, et sa grand'mère : tel est l'usage d'Angleterre, de donner aux garçons deux parrains avec une seule marraine, et aux filles deux marraines et un seul parrain. Ce prince reçut l'ordre de la Jarretière dès le jour de sa naissance, et il fut en même temps déclaré prince de Galles et comte de Chester, apanages dont ses officiers commencèrent dès-lors à recevoir les revenus. A l'âge de huit ans, on lui donna pour gouverneur le comte de Newcastle, qui fut fait marquis, et ensuite duc. Le doyen de Churchill fut son précepteur : il obtint d'abord l'évêché de Salisbury, et quelque temps après celui de Winchester. Le roi d'Angleterre eut outre cela plusieurs maîtres pour les langues, principalement pour la françoise. Il avoit douze ans lorsque les guerres civiles commencèrent, et il se trouva avec le roi, son père, à la bataille d'Edgehill, où il donna les premières marques de sa valeur. Il demeura quelque temps à Oxford, sous la conduite du marquis de Herford. Deux ans après, il signala encore son courage contre les rebelles dans les provinces occidentales d'Angleterre, pendant qu'on négocioit son mariage avec Jeanne, fille aînée du roi de Portugal, qui mourut avant la conclusion du traité.

Lorsque les affaires de Charles I^er^ commencèrent à aller en décadence, on fit passer le jeune prince dans l'île de Jersey. Après quelque séjour dans cette île, la Reine, sa mère, ayant témoigné beaucoup d'envie de le voir, on l'envoya à la cour de France, qui étoit alors à Saint-Germain-en-Laye. Lorsque son père se fut retiré dans l'île de Wight, il fit tous ses efforts pour le tirer des mains de ses ennemis ; mais cette entreprise ne lui réussit pas.

Après la mort de son père, il fut déclaré roi d'Ecosse et couronné dans l'abbaye de Schoone en 1651 : il étoit alors âgé de vingt ans. Après la perte de la bataille qu'il hasarda malheureusement le 13 septembre 1651, il fut errant pendant six semaines, traversant, tantôt à pied, tantôt à cheval, des forêts et des déserts : il demeura même caché dans le tronc d'un arbre pendant plusieurs heures pour se dérober à la poursuite de ses ennemis. Enfin il s'embarqua dans la province de Frise, et aborda heureusement en Normandie. Il arriva à Saint-Germain pendant les dernières guerres de Paris, et il contribua beaucoup à l'accommodement des princes. Lorsque la France fut obligée de faire une ligue avec Cromwell contre l'Espagne, il passa d'abord en Allemagne, de là aux Pays-Bas, et puis à Madrid, où il resta jusqu'à la paix des Pyrénées. Il se trouva à la conférence de l'île des Faisans, et sollicita les ministres des deux couronnes à joindre leurs forces pour son rétablissement. Ils y étoient assez portés l'un et l'autre ; mais les deux royaumes avoient également besoin de repos après une si longue guerre : c'est ce qu'ils lui représentèrent, et ils lui firent goûter leurs raisons.

Lorsque Charles II, alors âgé d'environ trente ans, eut appris les résolutions qui avoient été prises en Angleterre pour son rétablissement, il se rendit à Breda, où il fut complimenté de la part des Etats-généraux. Il en partit le 13 mai, accompagné de la Reine, sa mère, des ducs d'Yorck et de Glocester ses frères, et du jeune prince d'Orange ; et il se rendit à La Haye.

Peu de jours après mon arrivée à La Haye, les députés du parlement d'Angleterre y vinrent pour s'acquitter de leur commission. Ils apportèrent au Roi les cinquante mille livres pour les princes ses frères : ils le supplièrent ensuite de passer promptement en Angleterre, et ils lui dirent qu'ils avoient ordre de l'y accompagner. Les ambassadeurs des têtes couronnées qui résidoient alors à La Haye, lui firent demander audience pour le complimenter sur son rétablissement. Il fit d'abord quelque difficulté de recevoir leurs civilités, parce qu'ils n'avoient pas des lettres de créance pour lui. Cependant il y consentit par l'avis des députés d'Angleterre ; et sur ce qu'on lui représenta que n'ayant pas encore pris possession de la couronne, et les ministres ayant été reconnus pour ambassadeurs par les Etats généraux, il pouvoit les admettre à son audience sans faire aucun tort à sa dignité. M. De Thou, ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne, alla le premier le complimenter, et il en fut très-bien reçu.

Le Roi d'Angleterre, après avoir reçu les complimens de tous les ministres étrangers qui étoient à La Haye, donna audience publique aux députés du parlement, pour leur faire plus d'honneur. Ce prince employa le reste du séjour qu'il fit en Hollande à régler avec ces députés les affaires générales du royaume et la forme de son voyage. Il conféroit pour cet effet avec eux le matin et le soir. Lorsque tout fut prêt pour le départ de Sa Majesté Britannique, elle monta en carrosse : les Etats en fournirent trente, avec quarante chariots pour porter ceux de sa suite et les équipages jusqu'au lieu de l'embarquement. Le duc d'Yorck prit les devants, accompagné des ducs de Brunswick et de Lunebourg, et de quantité de seigneurs anglois et hollandois, pour aller à Schevelinges

faire prêter aux gens de mer les sermens de fidélité en qualité d'amiral d'Angleterre, charge dont il avoit été pourvu par le Roi, son frère. Les Etats accompagnèrent Sa Majesté Britannique jusqu'à Schevelinges, où elle fut saluée par l'artillerie qu'on avoit rangée le long du rivage, et par plusieurs décharges de la mousqueterie des milices. Le Roi prit congé des Etats sur le port, et fut conduit jusqu'au vaisseau amiral de sa flotte par le prince d'Orange, la reine de Bohême et les princes de Lunebourg. Tous les navires le saluèrent par plusieurs décharges de leur canon; de sorte qu'on ne vit pendant plusieurs heures que feu et fumée. On entendit de tous côtés des cris de *vive le Roi!* se mêler aux fanfares des trompettes et au bruit des tambours; ce qui dura pendant vingt-quatre heures, c'est-à-dire depuis l'embarquement jusqu'au débarquement.

Le Roi aborda à Douvres le 4 juin 1660, et descendit à cette rade, où il fut reçu par le général Monck, qui se mit d'abord à genoux. Ce prince le releva et l'appela son père. Après une conférence particulière d'une demi-heure, le Roi se mit sous un dais tendu sur le bord de la mer; les ducs d'Yorck et de Glocester s'y placèrent aussi, et ils reçurent là les respects de toute la noblesse. Je fus témoin de toutes ces choses, parce que j'avois repassé sur la flotte en Angleterre. Le Roi monta ensuite dans son carrosse, où il fit entrer le général Monck. Il trouva sur le chemin de Cantorbéry quelques vieux régimens, avec les compagnies de la noblesse, qui se mirent en bataille. Sa Majesté monta à cheval et fit son entrée à leur tête. Pendant le séjour qu'elle y fit, elle donna à Monck l'ordre de la Jarretière qui, pour lui faire plus d'honneur, lui fut attachée par les ducs d'Yorck et de Glocester. Le duc de Southampton reçut aussi le même ordre, mais avec cette différence que la jarretière lui fut mise par un héraut seulement.

Le jour de l'entrée du Roi à Londres ayant été marqué, on s'y prépara avec beaucoup de soin. La noblesse qui devoit aller au-devant de Sa Majesté fut divisée en quatre quadrilles; tous les corps de métiers y allèrent chacun selon son rang, et le Roi fut reçu à la porte par le maire et par les aldermans.

Il entra à cheval entre les deux princes ses frères et suivi des grands officiers de la cour, au bruit de l'artillerie et de la mousqueterie, et au son de divers instrumens de guerre. Le maire, après avoir salué le Roi, se mit au-devant de lui, portant son épée nue à la main. Toutes les rues par où Sa Majesté passa pour aller à Withehall étoient tapissées, et les balcons étoient ornés de tapis. Les plus belles dames de la ville, superbement parées, occupoient toutes les fenêtres, et tout le chemin étoit rempli d'une foule incroyable de peuple, qui n'oublioit rien pour témoigner sa joie.

Le lendemain, le Roi reçut les complimens des ministres étrangers et ceux des députés des villes, communautés, universités et autres compagnies du royaume. Ce prince me témoigna qu'il ne seroit pas bien aise de voir M. de Bordeaux, parce qu'il avoit négocié l'alliance de la France avec Cromwell. J'en donnai avis au cardinal Mazarin, qui le rappela et envoya à sa place le marquis de Ruvigny. Celui-ci, sous prétexte de complimenter Sa Majesté Britannique sur son rétablissement, fut chargé de toutes les affaires qu'il y avoit à négocier dans cette cour.

La première action que fit le nouveau roi fut d'ordonner le rétablissement des statues de son père, qui avoient été brisées pendant les troubles, principalement de celle de la Bonté, au-dessous de laquelle il fit mettre cette inscription : *Carolus primus, monarcharum magnæ Britanniæ secundus, Franciæ et Hyberniæ rex, martyr ad cœlum missus penultimo die jan. anno* 1649.

On érigea aussi une statue au nouveau roi; il étoit représenté tenant un sceptre d'une main et un globe de l'autre, avec cette inscription : *Oblivioni, Carolus secundus, monarcharum magnæ Britanniæ tertius, Franciæ et Hyberniæ rex, ætatis suæ anno trigesimo, regni duodecimo, restaurationis primo*, 1660.

Aussitôt qu'il fut couronné (ce qui se fit avec beaucoup de pompe et de grandes acclamations), il rétablit le conseil d'Etat, qu'il composa de personnes choisies. Il remplit les places qui étoient vacantes dans l'ordre de la Jarretière, et récompensa par cette distinction ceux qui l'avoient bien servi; il créa quantité de ducs, de marquis, de comtes, de vicomtes, de barons et de baronnets; il augmenta le nombre des villes et des communautés qui avoient droit d'envoyer des députés au parlement; il rétablit les tribunaux de justice, et confirma les priviléges accordés aux magistrats.

On lui remontra qu'il devoit donner des bornes à l'autorité du parlement, et en créer un nouveau qui dépendît entièrement de lui, l'ancien s'étant rendu indigne de ses priviléges par sa révolte, et en trempant les mains dans le sang de son prince. Le Roi répondit que la maison de Stuart avoit reçu la couronne d'Angleterre

à la charge de maintenir les lois du pays, et qu'il se croyoit obligé de tenir les engagemens où ses prédécesseurs étoient entrés. Il ajouta que Cromwell avoit aboli les lois pour régner tyranniquement, et qu'il vouloit les rétablir pour faire voir la différence qu'il y a entre un tyran et un légitime souverain.

On commença le 19 octobre à instruire le procès de ceux qui avoient signé la condamnation du feu Roi, et il y en eut dix condamnés à mort, savoir : Thomas Harrisod, Adrien Scroop, Thomas Scott, Jean Carew, Grégoire Clément, Jean Jones, Jean Cook, Hugues Speters, Guillaume Aker, et le colonel Axel. On remarque une chose assez extraordinaire de Scott : il étoit tellement entêté de la passion de mettre sa patrie en république, qu'il avoit ordonné par son testament que, lorsqu'il seroit mort, on gravât sur son tombeau, au lieu d'épitaphe, la sentence rendue contre le Roi.

Harrison fut exécuté le premier jour, parce qu'il avoit signé le premier le jugement prononcé contre le Roi ; il fut traîné vif sur une claie depuis Newgate, qui est la prison ordinaire, jusqu'à la place de Charing-Cross, qui fait partie de la place de la grande rue où le Roi avoit eu la tête tranchée. Harrison fut pendu en cet endroit ; après quoi on lui ouvrit l'estomac et on lui en tira le cœur et les entrailles, qui furent brûlés. On lui coupa ensuite la tête qui fut portée sur le pont, et son corps fut mis en quatre quartiers. Les autres furent traités de la même manière, à l'exception du colonel Axel, qui fut seulement pendu, et dont les héritiers obtinrent la permission de l'enterrer secrètement. Le corps de Cromwell fut déterré par la main du bourreau, et brûlé dans la place publique, après qu'on en eut séparé la tête, qui fut attachée à un poteau sur le pont. Le Roi pardonna à sa femme et à ses enfans, et il reçut même assez bien Richard ; il lui enjoignit néanmoins de demeurer à la campagne et de venir rarement à la cour. On condamna ensuite tous les autres juges du feu Roi, et on leur prononça leur sentence dans la prison ; mais l'exécution en fut suspendue sans qu'on en ait pu savoir la cause.

Le prince Robert, cousin-germain du roi d'Angleterre, et la princesse d'Orange sa sœur, vinrent à Londres pour prendre part à la joie publique, et ils furent reçus de Sa Majesté avec de grandes marques d'affection. Quoique la reine d'Angleterre eût une grande impatience de revoir le Roi son fils, et les autres princes ses enfans dont elle étoit séparée depuis quatre ans, elle fut obligée de différer son départ de quelques jours pour recevoir les visites de toutes les personnes considérables de la cour de France, qui venoient se réjouir avec elle de cet heureux changement. Elle sortit de Paris le 30 octobre, et arriva à Calais le 7 de novembre. Elle s'embarqua sur une escadre que le Roi son fils lui avoit envoyée ; elle arriva le même jour à Douvres, et elle y trouva les ducs d'Yorck et de Glocester. Le Roi lui-même y vint ensuite pour la recevoir, et il la mena à Londres, où elle fut reçue avec beaucoup de pompe et régalée de toutes sortes de divertissemens. La joie de la cour fut troublée par la mort du duc de Glocester, qui fut attaqué d'une maladie violente, et emporté en peu de jours.

Le Roi, peu de temps après son rétablissement, donna des marques de la bonté de son naturel, ennemi des violences. Un gentilhomme anglois, qui avoit été résident à Venise, étant revenu à Londres pour prendre de nouvelles instructions et de nouveaux ordres, demanda au Roi une audience particulière. Cette audience lui ayant été accordée, il présenta à Charles II une cassette remplie de poisons, les uns plus lents, les autres plus subtils, comme un moyen de se défaire de toutes les personnes suspectes, ainsi qu'on le pratiquoit alors en Italie. Le Roi, surpris d'une si étrange proposition, et le regardant avec des yeux remplis de colère, lui dit : « Remporte au pays d'où tu viens ce funeste présent ; je ne veux pas que la postérité me puisse reprocher qu'un si pernicieux usage se soit introduit sous mon règne en Angleterre. Si tu ne sors promptement de mes Etats, je te ferai punir suivant la rigueur des lois. »

Ce prince, quoiqu'il aimât la dépense, et qu'il donnât beaucoup à ses plaisirs, n'avoit pas l'âme intéressée : on peut en juger par la réponse qu'il fit au gouverneur d'une place. Ce gouverneur avoit volé en six ans de temps deux cent mille livres sterling ; et en quittant son gouvernement il en vint rapporter au Roi la moitié, en le priant de lui pardonner s'il ne pouvoit lui rendre toute la somme entière. « Il y a peu de sujets, lui dit Charles II, qui conservent leurs mains bien nettes quand ils manient les finances de leur maître ; mais il en est encore moins qui, après en avoir appliqué une partie à leur usage, aient le courage d'avouer leur faute et de rendre ce qu'ils ont pris. Votre action est trop belle pour demeurer sans récompense ; je vous continue dans votre gouvernement, afin de vous donner le moyen de me servir mieux à l'avenir. »

Ce prince avoit soin de remplir les charges et les bénéfices de personnes de mérite ; il trou-

voit bon qu'on l'avertît quand il s'étoit trompé dans son choix. Un jour, ayant nommé à une cure qui dépendoit de l'archevêché de Cantorbéry une personne de mauvaise vie, le prélat lui refusa son attache, et dit au Roi qu'il ne pouvoit pas la lui donner en conscience, mais qu'il le feroit cependant si Sa Majesté le lui ordonnoit de puissance absolue. « Bien loin d'employer ici mon autorité, répondit ce prince, si vous aviez fermé les yeux à votre devoir, et que j'en eusse connoissance, je saurois bien y mettre ordre. »

Comme ce prince étoit libéral, il ne pouvoit souffrir les avares : il refusa une charge à un homme qui lui étoit recommandé par un de ses favoris, parce qu'il avoit ce défaut ; et lorsqu'on le pressa de dire la cause de ce refus : « C'est, dit-il, qu'il est intéressé, et qu'on ne peut tant aimer l'argent sans être capable de faire toutes sortes de bassesses pour en avoir. »

Un courtisan qu'il aimoit beaucoup, lui ayant un jour montré une bague de prix dont un ambassadeur étranger lui avoit fait présent, il lui dit avec chagrin : « Je vous avois cru jusqu'ici tout à moi ; mais je ne ferai plus à l'avenir de fonds sur vous, puisque vous avez pris d'autres engagemens et reçu des bienfaits d'autre que de moi. »

Il ne faisoit jamais rien sans une mûre délibération, et il ne vouloit pas qu'on le pressât de rendre réponse. Un jour les ambassadeurs d'Espagne et des Provinces-Unies le sollicitoient avec chaleur de conclure la triple alliance ; il leur répondit : « Vous avez fait, Messieurs, votre partie chez vous ; mais il faut aussi que vous me donniez le temps d'examiner s'il est de l'intérêt de mon Etat que je hasarde de me brûler avec vous. »

Charles II étoit d'une complexion tendre et fort galant ; aussi toutes les belles de sa cour firent-elles des entreprises sur son cœur. Celles qui eurent le plus de part à sa tendresse furent Barbe de Saint-Villiers, femme de Roger Pulner, comte de Castle-Maine en Irlande, et Françoise-Thérèse Stuart, veuve de Charles Stuart, duc de Richmond et de Lenox. La marquise de Castle-Maine, que le Roi fit dans la suite duchesse, étoit une femme fort agréable : elle avoit le tour du visage rond, les yeux noirs, assez fendus et brillans ; le nez un peu élevé, les lèvres vermeilles et la bouche petite ; on remarquoit dans son air une certaine vivacité que les Angloises n'ont pas coutume d'avoir. Sa gorge étoit pleine et bien taillée, sa taille noble et aisée ; et elle donnoit un tour si fin à ce qu'elle disoit, qu'il étoit aisé de juger qu'elle avoit beaucoup d'esprit.

La duchesse de Richmond étoit une blonde dont tous les traits étoient réguliers : pour avoir le plus beau teint du monde, il ne lui manquoit que de la vivacité. On ne pouvoit rien trouver à dire à sa taille, sinon qu'elle étoit trop haute ; ce qui lui donnoit une action contrainte. Quoiqu'elle eût l'abord froid, elle avoit beaucoup de douceur et des manières engageantes dont il étoit malaisé de se défendre. Elle avoit été élevée en France auprès de la reine d'Angleterre, et elle avoit tous les agrémens des Françoises. Cependant sa beauté étoit plus capable de donner de l'admiration que de causer une passion violente, parce qu'il y avoit dans ses yeux beaucoup de langueur.

La jalousie occupa tellement ces deux rivales, qu'elles ne purent s'appliquer à leur fortune ou à celle de leurs amis. Il est vrai qu'elles avoient si peu de pouvoir sur l'esprit du Roi, qu'elles ne pouvoient se nuire auprès de lui, même dans les choses qui ne regardoient que la galanterie. La marquise de Castle-Maine éclata jusqu'à se retirer ; mais ayant éprouvé que son dépit ne servoit qu'à fortifier le penchant du Roi pour la duchesse de Richmond, l'envie lui prit de se faire catholique et de renoncer pour toujours à la galanterie. En faisant abjuration, elle promit de ne plus voir le Roi ; mais comme les sermens prononcés contre le penchant de notre cœur n'ont pas un effet durable, elle revint à la cour. Quoique le Roi l'en eût éloignée d'une manière assez rude, cette querelle ne servit qu'à resserrer davantage les nœuds de leur engagement.

Le mariage que le duc d'Yorck avoit contracté en secret avec mademoiselle Hyde, fille du comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre, fut découvert dans ce temps-là et fit beaucoup de bruit à la cour. Edouard Hyde, père de la duchesse, étoit d'une ancienne et noble maison. Dès sa jeunesse il s'étoit fort appliqué à l'étude et principalement à celle des lois ; de sorte qu'il étoit devenu un des plus grands jurisconsultes du royaume. Pendant les troubles il avoit souvent employé son éloquence à se conserver l'esprit du feu Roi. Il avoit suivi la fortune de son fils et l'avoit accompagné dans les Pays-Bas : il ne l'avoit pas abandonné depuis et il avoit composé plusieurs manifestes pour la défense de Sa Majesté.

[1661] La reine d'Angleterre, qui avoit eu envie de marier le duc d'Yorck avec une princesse catholique, fut extrêmement fâchée d'apprendre qu'il eût épousé une protestante. Elle s'en retourna en France, parce que le peuple

de Londres n'avoit pas vu d'un bon œil les honneurs que la noblesse lui avoit rendus, et que d'ailleurs on parloit déjà du mariage de la princesse Henriette, sa fille, avec Monsieur, frère unique du roi de France. Elle obtint donc du Roi, son fils, la permission de se retirer, et elle partit au mois d'avril 1661. Peu de temps après qu'elle fut arrivée à la cour de France, le mariage de Monsieur avec la princesse d'Angleterre se fit.

Le premier soin du roi de la Grande-Bretagne fut d'abattre le parti des presbytériens, qui avoit maintenu Cromwell. Il leur ôta les bénéfices que le Protecteur leur avoit conférés; il disposa de l'archevêché de Cantorbéry, de celui d'Yorck et de vingt-quatre évêchés. Il donna entre autres l'évêché de Londres à Gilbert Schetin, et fit confirmer cette nomination par un acte du parlement.

Le Roi essaya de prévenir par sa prudence la querelle qui survint à Londres pour le pas entre les ambassadeurs de France et d'Espagne. Dès le mois de novembre 1660, le Roi Très-Chrétien avoit nommé le marquis d'Estrades son ambassadeur ordinaire à la cour britannique; mais ce ministre n'arriva à Londres que le 18 juillet de l'année suivante. Il y entra sans aucune cérémonie; ce qu'il fit à cause du peu d'équipage et du petit train qu'il avoit amenés. Le samedi 30 du même mois, Cornaro et Morosini, ambassadeurs de la république de Venise, firent leur entrée publique, et la veille notifièrent leur arrivée au marquis d'Estrades, au marquis de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, et aux ambassadeurs de Hollande et de Brandebourg. Le marquis de Vatteville résolut d'envoyer son carrosse à leur entrée et de disputer le rang à l'ambassadeur de France; ce qu'on n'avoit pas encore vu. Le roi d'Angleterre, averti de ce dessein, jugea bien qu'il y auroit du bruit; et pour l'empêcher il envoya un seigneur anglois à ces deux ambassadeurs pour les prier de ne pas envoyer leurs équipages à l'entrée des ambassadeurs vénitiens. Le marquis d'Estrades y consentit, à condition que Vatteville se conformeroit à ce qu'on exigeoit d'eux. L'ambassadeur d'Espagne se voyant par là traité d'égal avec celui de France (ce qui étoit dans les circonstances tout ce qu'il pouvoit souhaiter de plus avantageux), promit aussi ce qu'on voulut. Sur leur parole, on obligea les ambassadeurs de Venise de renvoyer chez ces ministres pour les prier de ne pas prendre la peine de faire trouver leurs carrosses à leur entrée.

Le Roi Très-Chrétien fut informé de ce que son ambassadeur avoit fait, et il lui témoigna par lettres qu'il étoit fort mal satisfait qu'il se fût laissé traiter d'égal avec le ministre d'Espagne, tandis que ses instructions portoient précisément le contraire. Il lui fut enjoint d'y prendre bien garde dans la suite, et, quelque chose qu'on pût lui dire, de maintenir en toutes occasions le rang qui lui étoit dû et qui ne lui avoit été jamais contesté. L'arrivée du comte de Brahé, ambassadeur de Suède, donna occasion au comte d'Estrades de soutenir sa préséance contre Vatteville. Le ministre suédois ayant notifié son arrivée aux ambassadeurs de France, d'Espagne et de Hollande, les deux premiers se promirent bien d'envoyer leurs carrosses à son entrée et de se disputer le rang. Aussitôt que le roi d'Angleterre apprit qu'ils étoient dans ces dispositions, il envoya prier ces deux ambassadeurs de suivre le même expédient qu'ils avoient pris à l'entrée des ambassadeurs de Venise; mais n'ayant pu rien obtenir d'eux, il fit publier des défenses à tous ses sujets de prendre aucune part dans les querelles de ces deux ministres. Il tint ensuite conseil pour savoir si on ne pouvoit pas faire venir l'ambassadeur de Suède par eau. Il fut décidé que, suivant l'usage pratiqué de tout temps, il seroit mené dans des barques jusqu'à la Tour, et de là conduit en carrosse, parce que, si on en usoit autrement, il sembleroit que ce ministre seroit *incognito;* ce qui ne se pouvoit faire sans offenser Sa Majesté Suédoise. Le comte de Brahé, de son côté, ayant su que les ambassadeurs de France et d'Espagne faisoient de grands préparatifs pour se disputer le rang, leur envoya Puffendorf, son secrétaire, pour les engager à ne pas envoyer leurs carrosses à son entrée, et il leur offrit un des siens pour leurs gentilshommes, qui iroient ensemble. Le marquis d'Estrades avoit des ordres si précis de n'entrer en aucune concurrence avec Vatteville, qu'il ne put accepter cette proposition. Le 7 octobre, le comte de Brahé fit savoir aux autres ministres qu'il feroit son entrée le lendemain. Vatteville manda sur-le-champ ceux dont il devoit se servir pour soutenir ses prétentions par la force, et il les exhorta à bien faire, leur promettant des récompenses. Il avoit renforcé sa maison de plusieurs Anglois qui devoient escorter son carrosse : il traita aussi le même jour quelques milords, et le soir il alla secrètement lui-même reconnoître où il pourroit faire placer son carrosse. Enfin, un mois avant l'entrée du ministre de Suède, les deux ambassadeurs rivaux avoient fait leurs préparatifs pour cette journée. J'avois offert au marquis d'Estrades d'y

faire trouver mes amis, qui n'auroient pas été en petit nombre, parce que j'avois fait dans mes deux voyages beaucoup d'habitudes à Londres; mais il m'en remercia si précisément, que je résolus d'être spectateur de l'action sans y prendre part. Aussitôt que le jour parut, le duc d'Yorck, pour empêcher que les Anglois ne se mêlassent du différend des ambassadeurs, envoya sa garde à cheval et trois compagnies de son régiment sur les avenues. Le carrosse du marquis de Vatteville arriva sur les onze heures : son train étoit composé de plus de soixante personnes, toutes de sa livrée et de quelques cavaliers. Son carrosse se plaça auprès de la Tour; les gens de pied l'environnoient et les cavaliers soutenoient les piétons. Le marquis de Vatteville avoit fait mettre près de la Tour une barque flamande remplie de pierres, pour seconder ceux de ses gens qui devoient en jeter sur les François. La plupart des autres carrosses destinés à la réception de l'ambassadeur de Suède, arrivèrent avant celui du marquis d'Estrades, qui eut peine à se mettre en rang. Les François qui l'accompagnoient environnèrent le carrosse; et aussitôt que l'ambassadeur de Suède fut monté dans le carrosse du Roi, la querelle commença. Le carrosse de l'ambassadeur de France ayant voulu avancer en fut empêché par plusieurs coups de mousqueton, qui tuèrent d'abord quatre des chevaux qui le tiroient, et blessèrent le postillon à mort. Cependant le carrosse de Vatteville avançoit toujours et demeuroit ferme dans son rang : les François, repoussés de la sorte devant la Tour, abandonnèrent leur carrosse qui n'avoit plus que deux chevaux, et retournèrent à la charge, mais inutilement. Il arriva encore un accident qui leur nuisit beaucoup : les femmes qui étoient dans la barque, en jetant des pierres contre les François, tuèrent un batelier anglois; ce qui émut tellement la populace, que si les gardes du Roi n'eussent empêché le désordre, elle se seroit jetée sur les François. Ceux-ci pourtant, quoi que l'on pût faire, revinrent une troisième fois à la charge près de la Tour, pour empêcher le carrosse de Vatteville de suivre son rang; mais cette dernière attaque fut pour eux plus malheureuse encore que les précédentes. Le fils du marquis d'Estrades, et cinquante autres qui étoient avec lui, furent extrêmement maltraités et contraints de lâcher le pied. Il demeura sur le carreau seize personnes, et il y en eut plus de trente blessées.

Le lendemain, sur le rapport fait au Roi dans son conseil de ce qui s'étoit passé dans cette querelle, il fut résolu que, pour éviter à l'avenir de semblables accidens, on feroit savoir à tous les ministres étrangers résidens à Londres que Sa Majesté désiroit qu'aucun d'eux n'envoyât plus ses carrosses à l'entrée ou à l'audience d'aucun ambassadeur; et que ceux qui viendroient dans la suite seroient reçus par les seuls carrosses du Roi, ainsi que par ceux de ses ministres, et des principaux seigneurs de la cour. Par cette disposition, il n'y eut aucun bruit à la première audience qu'eut le comte de Brahé.

[1662] Le Roi Très-Chrétien ayant appris ce qui étoit arrivé à Londres, ordonna à l'archevêque d'Embrun, son ambassadeur à Madrid, d'en faire ses plaintes à Sa Majesté Catholique, qui étoit alors fort malade. Ce prince promit d'en faire faire une réparation convenable, de rappeler Vatteville, de commander à ses ambassadeurs de ne se trouver à aucune fonction publique avec ceux de France, et d'en faire faire une déclaration publique par le marquis de Fuentès, qu'il devoit y envoyer incessamment pour y résider. Cet ambassadeur fit en effet cette déclaration le 24 mars 1662, à l'audience publique qu'il eut dans le grand cabinet du Roi au Louvre, en présence de Monsieur, du prince de Condé, du chancelier Seguier, de tous les ducs et pairs, et des ministres étrangers qui se trouvoient à la cour de France.

Le parlement, dès l'année précédente, avoit prié le Roi de se marier : Sa Majesté, en conséquence, chargea le comte de Clarendon de lui choisir une femme. On prétend que ce ministre n'y travailla pas avec tout le zèle qu'il témoignoit dans les autres affaires, dans l'espérance que les enfans que le duc d'Yorck auroit de sa fille succéderoient à la couronne : cependant le comte s'étoit toujours montré si sage et si désintéressé, qu'il y a lieu de croire que c'étoit un bruit répandu par ses ennemis pour le décréditer. Pendant le séjour que le roi d'Angleterre avoit fait en France, le cardinal Mazarin lui avoit offert d'employer toutes les forces du royaume pour son rétablissement, s'il vouloit épouser une de ses nièces; et depuis le retour du Roi à Londres on lui en avoit encore parlé. Mais quoique la nièce du cardinal fût une fort belle personne, le Roi parut si éloigné de faire cette alliance, que le marquis d'Estrades, qui lui en avoit fait la première ouverture, n'osa plus lui en parler. Le marquis de Vatteville, de son côté, fit tout ce qu'il put pour engager ce prince à épouser l'infante d'Espagne, ou quelque autre princesse alliée de la maison d'Autriche : mais le roi d'Angleterre écouta plus favorablement don Francisco de Mello, qui lui

proposoit, de la part du roi de Portugal, la princesse Catherine sa sœur, avec douze cent mille écus pour sa dot, la ville de Tanger en Afrique, et quelques autres places dans le Brésil. Ce parti fut préféré à tous les autres, parce que la dot qu'on offroit à Sa Majesté Britannique pouvoit extrêmement accommoder ses affaires dans la conjoncture où il se trouvoit.

Ce dernier mariage ayant été résolu, aussitôt que les articles en furent arrêtés, le Roi envoya à l'infante de Portugal un présent de fort belles pierreries. Le comte de Sandwich fut envoyé à Lisbonne avec une escadre pour conduire la Reine en Angleterre, et assister à la bénédiction nuptiale. Il fut accompagné dans ce voyage de quantité de jeunes seigneurs, et il soutint par une grande dépense tout l'éclat de son caractère. La Reine s'embarqua au commencement de mai 1662, et elle arriva heureusement à Plymouth, où le Roi l'attendoit. Après que l'évêque de Londres eut donné à Leurs Majestés la bénédiction nuptiale, suivant l'usage de l'Eglise anglicane, elles allèrent à Hampton-Court, en attendant que tout fût prêt pour l'entrée de la Reine. Cette entrée se fit avec beaucoup de magnificence le 20 août de la même année, dans des barques richement parées. Leurs Majestés reçurent à Chelsea les complimens de la ville par la bouche de Jean-Federic, qui étoit alors maire de Londres : il étoit accompagné de deux shérifs et des vingt-quatre aldermans, tous en robe de cérémonie.

Le Roi tira un grand avantage de ce mariage, non-seulement à cause de la dot, qui lui fut payée argent comptant dans un temps qu'il en avoit grand besoin, ne voulant point demander à ses peuples de subsides extraordinaires sitôt après son rétablissement, mais encore parce que l'acquisition de Tanger le rendit maître du détroit de Gibraltar, et que l'île de Bombay près de Goa, qu'on lui donna encore, lui ouvrit le commerce des Indes orientales. Il est vrai que Sa Majesté Britannique s'engagea à défendre la couronne de Portugal contre celle d'Espagne; mais la paix fut conclue si peu de temps après, que cette clause ne l'obligea à aucune dépense. Ce prince, pour marquer son affection à la Reine, donna quarante mille livres sterling de rente pour l'entretien de sa maison, quoique par le contrat de mariage il n'y en eût de stipulé que trente mille.

Je fus alors chargé d'une négociation importante, qui étoit l'achat de Dunkerque. J'eus plusieurs conférences à ce sujet avec le comte de Clarendon, qui avoit beaucoup de crédit à la cour, tant pour son mérite particulier et ses services qu'à cause de son alliance avec le duc d'Yorck : il me promit d'appuyer cette proposition dans le conseil aussitôt que le marquis d'Estrades en auroit fait l'ouverture. En effet, il représenta au Roi que les garnisons qu'il faudroit entretenir dans cette place et à Tanger l'engageroient à de grandes dépenses, et qu'il seroit souvent obligé de demander à son parlement des secours extraordinaires; que comme Tanger étoit beaucoup plus important pour le commerce, et que c'étoit une ville que la Reine lui avoit apportée en dot, il valoit mieux la garder. Il convenoit que Dunkerque pouvoit donner de grands avantages, puisqu'elle tenoit en jalousie la France, l'Espagne et la Hollande; mais il observoit qu'il n'y avoit pas d'apparence que le Roi Très-Chrétien, qui commençoit de régner par lui-même (le cardinal Mazarin étant mort depuis quelques mois), laissât cette place entre les mains des Anglois; qu'il falloit donc la lui vendre, ou se résoudre à soutenir la guerre contre lui. Ces considérations firent résoudre le roi d'Angleterre à accepter la proposition qui lui avoit été faite par le marquis d'Estrades de céder Dunkerque à la France, moyennant trois cent mille pistoles; et ce traité fut conclu au grand étonnement de toute l'Europe, peu instruite des secrets motifs qui avoient déterminé Sa Majesté Britannique.

Le Roi convoqua son parlement pour lui donner part de cette vente, et de quelques sujets de mécontentement qu'il avoit reçus des Hollandois. La chambre des communes fit grand bruit de ce qu'on avoit vendu Dunkerque : elle fit défendre au gouverneur de la place de la remettre à ceux que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit envoyés pour en prendre possession; mais le courrier trouva les François déjà maîtres de la ville et de la citadelle.

La cour d'Angleterre étoit alors divisée en deux factions, nées des différends survenus entre les comtes de Clarendon et de Bristol. Celui-ci, qui étoit un cadet de la maison de Digby, avoit été secrétaire d'Etat sous le règne de Charles I^er^ : il avoit été cause de la promotion de milord Hyde à la charge de chancelier, et il le considéroit comme sa créature, parce qu'il avoit été son domestique. Depuis que milord Hyde se fut élevé à cette dignité, il oublia qu'il devoit son élévation au comte de Bristol; ce qui causa leur mésintelligence. Le comte de Bristol étoit haut, et se rendoit le tyran de ses amis; milord Hyde de son côté ne songeoit qu'à sa fortune, et oublioit aisément les bien-

faits. Bristol demanda à milord Hyde une chose qu'il ne pouvoit lui accorder sans trahir les devoirs de sa charge, et ce fut ce qui les brouilla. Ils n'eurent cependant aucune occasion de se faire du mal jusqu'au rétablissement du Roi. Le comte de Bristol étoit né dans la religion protestante; mais le mauvais état de ses affaires domestiques l'avoit obligé de se faire catholique, afin d'obtenir à la cour de France des bénéfices pour ses enfans. Après le rétablissement du Roi il fut contraint de quitter sa charge de secrétaire d'Etat, parce qu'en Angleterre les catholiques étoient exclus de toutes les charges. Le Roi, qui considéroit ses services, ne laissoit pas de lui faire part de tout ce qui se passoit dans les conseils : il prenoit ses avis dans les affaires importantes, et lui prêtoit quelquefois l'oreille quand il lui faisoit des plaintes contre le chancelier. Bristol ne se contenta pas de ces avantages ; et, pour soutenir son crédit avec plus d'éclat, il s'allia secrètement avec les restes du parti de Cromwell. Harley, Trimer et Tarlot, qui en étoient les principaux chefs, demeuroient chez eux en repos sans rien entreprendre, se contentant de conserver leurs amis. Cette modération ne plut pas à Bristol, qui par des vues d'ambition se mit à la tête des catholiques, et insinua au Roi d'abolir les lois pénales établies contre les nonconformistes.

Le chancelier, avec qui cette résolution n'avoit pas été concertée, souleva contre Bristol toutes les créatures qu'il avoit dans le parlement. Il dit dans l'assemblée plusieurs choses pour montrer combien la liberté que Sa Majesté vouloit accorder aux catholiques pouvoit causer de troubles dans l'Etat ; et ce ministre soutint son opinion avec tant de force, que le Roi fut contraint d'expliquer son intention d'une manière peu convenable à l'autorité royale. La conduite du chancelier mit Sa Majesté dans une extrême colère contre lui : le soir même le Roi lui envoya dire par un de ses amis que s'il se présentoit jamais devant lui, il s'attireroit les plus violentes marques de son indignation. Quoique le chancelier ne pût se maintenir sans une protection particulière de Sa Majesté, il ne laissa pas de s'opposer aux volontés de son maître, qui le combloit tous les jours de nouveaux bienfaits. Tous les courtisans s'étonnèrent de ce que le comte de Bristol ne s'étoit pas servi de cette conjoncture pour accuser le chancelier de haute trahison. Il est certain que Bristol l'eût perdu, s'il avoit su se prévaloir d'une occasion si favorable : mais il se piqua d'emporter d'autres choses contre lui dans le parlement; et comme il étoit vain et léger ; il se contenta de ces avantages.

Bristol, qui ne pouvoit vivre en repos, forma de nouveaux desseins. Il avoit appris des ministres de Cromwell qu'une des plus fortes envies du Protecteur avant sa mort avoit été de détruire les Hollandois. Tarlot lui en avoit montré le projet, ainsi que les mesures qui avoient été prises pour l'exécution. Sur ces ouvertures, il résolut de proposer au Roi de faire la guerre à cette république. Sa Majesté, qui craignoit de n'être pas assistée par le parlement, rejeta d'abord cette proposition. Bristol ne s'étoit pas imaginé que le chancelier pût jamais rentrer dans les bonnes grâces du Roi ; et par cette raison il n'avoit pas prévu qu'il pût traverser cette entreprise. Cependant le chancelier avoit trouvé moyen de faire sa paix par l'entremise de sa fille et du duc d'Yorck : lorsqu'il apprit que Bristol pressoit la déclaration de la guerre contre les Hollandois, il en dégoûta entièrement le Roi, qui n'y étoit pas beaucoup porté de lui-même.

Le comte de Bristol connut bien d'où le coup partoit, et il résolut de perdre le chancelier. Pour satisfaire sa vengeance, il proposa deux chefs d'accusation contre ce ministre : le premier, d'avoir pris de l'argent de France pour faciliter la vente de Dunkerque; et le second, d'avoir vendu les charges de justice. Il poussa cette accusation si loin, que si le parlement n'avoit été cassé quelque temps après, le chancelier auroit couru risque de la vie. Il étoit même sur le point d'abandonner la cour pour sauver sa tête, lorsque la convocation d'un nouveau parlement vint le rassurer. Le comte de Bristol, encouragé par le succès qu'avoit eu cette première accusation, ajouta de nouveaux chefs à ceux qu'il avoit déjà proposés. Il dit que le chancelier avoit été corrompu par la couronne de Portugal pour porter le Roi à son mariage avec l'Infante, et que cette alliance engageoit sans aucun fruit l'Angleterre à de grandes dépenses : il exposa aussi tous les artifices dont le chancelier s'étoit servi pour engager le duc d'Yorck à épouser sa fille, pendant qu'il protestoit au Roi qu'il ne contribueroit jamais à ce mariage.

Comme toute la maison royale se trouvoit intéressée dans le parti du chancelier, le Roi défendit à Bristol de poursuivre cette accusation, et même d'entrer au parlement. Ce comte, au lieu d'adoucir Sa Majesté par une entière soumission à ses ordres, répondit que le parlement étoit une assemblée libre et qu'il ne croyoit pas que le Roi en pût exclure ceux qui avoient droit

d'y entrer. Il promit néanmoins de s'en abstenir toutes les fois que le Roi s'y trouveroit; mais il déclara qu'il ne souffriroit pas que ses ennemis eussent l'avantage de l'en voir éloigné lorsque Sa Majesté n'y seroit pas. Il s'étoit même préparé à soutenir la désobéissance jusqu'au bout, et il ne céda que lorsqu'il apprit que le duc d'Yorck avoit résolu d'aller au parlement avec le prince Robert, suivi de sa compagnie des gardes, pour lui en défendre l'entrée; ce qui l'obligea de sortir de Londres.

Le chancelier étoit encore si épouvanté du hasard qu'il avoit couru dans le précédent parlement, qu'il n'osoit croire qu'une si grande protection fût suffisante pour le mettre à couvert de la brigue des ennemis qu'il avoit dans cette compagnie. Cette crainte fut cause qu'il proposa à son tour la guerre contre la Hollande, afin de donner de l'occupation à cette assemblée. Ce n'est pas que dans le fond il la souhaitât; et, à bien considérer ses intérêts, il n'avoit pas dû appuyer cette proposition, parce qu'il étoit sûr qu'en donnant le commandement de l'armée au duc d'Yorck, ce prince, sur la protection duquel il comptoit, seroit obligé de s'éloigner de la cour. Il savoit d'ailleurs que le Roi aimoit la paix et que Sa Majesté y inclinoit toujours. Ce fut dans cette pensée qu'il crut pouvoir proposer la guerre, sans rien faire contre ses intérêts, s'imaginant que cette délibération partageroit l'assemblée et qu'elle se sépareroit sans rien résoudre : mais, contre son attente, cette proposition fut embrassée de tout le monde avec tant de chaleur, qu'il ne fut plus en son pouvoir d'en suspendre l'exécution.

D'un autre côté, le comte de Bristol voulant faire un dernier effort auprès du Roi, lui écrivit qu'il falloit, pour le bien de son service, qu'il eût une conversation particulière avec Sa Majesté. Le prince y consentit, à condition qu'il y auroit un témoin de ce qui s'y passeroit. Cet entretien, que le comte avoit tant recherché, acheva de le perdre; il se posséda si peu, qu'il s'emporta contre le Roi. Ce prince souffrit ce manque de respect avec sa modération ordinaire; il dit seulement au comte qu'un discours si impertinent ne méritoit point de réponse, et qu'il se gardât bien de se présenter jamais à la cour. Ce comte reçut le même jour un ordre de sortir de Londres; et il eut ce surcroît de malheur, que les ennemis mêmes du chancelier ne plaignirent pas sa disgrâce. Ceux qui étoient engagés par intérêt ou par amitié dans son parti l'abandonnèrent, même en se réunissant pour tâcher de perdre le chancelier. Dans la suite leur cabale devint d'autant plus redoutable à ce ministre, qu'elle travailloit à sa ruine sur les accusations intentées par le comte de Bristol, et qu'elle marquoit moins de chaleur et d'emportement. Milord Harington, qui avoit beaucoup de crédit, fortifia considérablement ce parti, dans lequel il engagea les restes de la faction de Cromwell. Harington depuis trente ans avoit eu part à toutes les grandes affaires du royaume : il avoit suivi tous les partis que la fortune avoit favorisés, et il avoit eu l'adresse de s'en retirer avant qu'ils fussent détruits. Lauderdale, qui se joignit à eux, donna beaucoup d'inquiétude au parti contraire, tant par sa conduite qui étoit fine et impénétrable, que par ses assiduités auprès du Roi. Le duc de Buckingham, tout bon courtisan qu'il fût, étoit le moins dangereux des ennemis du chancelier. Il étoit jeune, bien fait de sa personne et magnifique en toute chose; mais il étoit tellement porté au libertinage, que le désordre de ses mœurs avoit passé dans son esprit : ainsi son attachement au plaisir rendoit tout son crédit inutile à lui et aux autres.

Le chancelier avoit aussi sa cabale : le duc d'Ormond étoit entièrement dans ses intérêts, parce que, comme il avoit de grandes charges et qu'il étoit paresseux, il se reposoit sur ce ministre de bien des choses qui regardoient ses emplois; il entra donc dans tous ses sentimens pour s'épargner la peine de les examiner. Le comte de Southampton suivoit le même parti; mais sa vie retirée et l'inégalité de son esprit, causée par un chagrin naturel, rendoient son commerce difficile; de sorte qu'il y avoit peu de fonds à faire sur lui. On pouvoit dire la même chose du duc d'Albemarle. Quoique son nom dût être d'un grand poids, ce n'étoit plus ce général Monck qui par son adresse avoit dissipé tant de factions opposées au rétablissement du Roi; il n'étoit plus sensible à la gloire, il ne prenoit plaisir qu'à boire et à fumer; et l'avarice de sa femme, qui le gouvernoit entièrement, lui faisoit faire souvent de fausses démarches.

Ce dernier parti paroissoit le plus foible en nombre et en mérite; mais la seule personne du chancelier servoit d'un puissant contrepoids. Sa charge, l'habitude que le Roi avoit depuis long-temps de se servir de lui, et la qualité de beau-père du duc d'Yorck, le rendoient redoutable à ses ennemis. Il est vrai qu'outre la cabale qui s'étoit déclarée ouvertement contre lui, il y avoit encore à la cour d'autres personnes qui avoient pour lui une haine secrète et qui ne perdoient aucune occasion de lui nuire : le comte de Saint-Albans étoit de ce nombre. Ce sei-

gneur, qui avoit toujours été attaché aux intérêts de la Reine-mère, savoit que cette princesse avoit de l'aversion pour le chancelier, parce qu'il étoit peu favorable aux catholiques, et parce qu'il avoit rompu les mesures qu'elle avoit prises pour le mariage du duc d'Yorck; il étoit entré insensiblement dans les sentimens de sa maîtresse; mais son humeur paisible l'empêchoit de s'engager fort avant dans les intrigues. Le comte de Falmouth étoit à peu près du même caractère. La grande familiarité dont l'honoroit le prince pouvoit le rendre fort utile aux ennemis du chancelier; mais il étoit trop courtisan pour qu'ils pussent entièrement se fier à lui. Ces deux factions ne perdoient aucune occasion de se nuire; lorsque l'une vouloit la paix, l'autre aussitôt demandoit la guerre. Quoique ces ligues se fussent formées contre la volonté du Roi et dans les premières années de son rétablissement, Sa Majesté fut bien aise de les entretenir pour diviser des sujets puissans et inquiets, et les faire ainsi servir de surveillans les uns aux autres. Il connoissoit parfaitement leurs intérêts et les ménageoit avec tant de justesse, que l'un ne remportoit sur l'autre aucun avantage qui ne fût balancé par quelque mortification. Il les tenoit dans l'équilibre pour se mettre en état de ruiner le parti qui s'élevèroit trop, en appuyant de sa protection les forces de l'autre.

Je me suis insensiblement engagé à donner un léger crayon des ministres dont se servoit le roi d'Angleterre : afin qu'on puisse se former une idée juste de cette cour, il est nécessaire d'y joindre les portraits de toutes les personnes de la maison royale, et des dames du palais qui ont eu part à toutes les affaires un peu importantes.

La taille du roi d'Angleterre étoit entre la grande et la médiocre. Quoiqu'il fût propre dans ses habits, et qu'il en changeât souvent, il les portoit ordinairement fort simples et de couleur brune. Il vouloit que sa table fût servie délicatement pour le faste, et cependant il aimoit mieux les grosses viandes que le gibier et les ragoûts, ce qui contribuoit beaucoup à conserver sa santé. Il se couchoit de bonne heure et se levoit matin. Il avoit de nombreuses meutes et s'en servoit peu, parce qu'il préféroit la chasse à pied à celle des bêtes fauves. Il aimoit beaucoup la comédie, et il la trouvoit fort utile pour former les mœurs. Il entendoit parfaitement la marine, et il en parloit comme le plus habile pilote. Il prenoit plaisir à embellir sa maison de Windsor, et il remarquoit aisément les fautes de ses architectes. Il se connoissoit en peinture, et n'épargnoit rien pour satisfaire son goût : il faisoit une dépense extraordinaire en tableaux; il en faisoit acheter partout, et surtout en Italie. Il eut successivement plusieurs maîtresses : la duchesse de Richmond n'occupa pas long-temps son cœur; il lui fut ôté par mademoiselle de Castle-Maine, depuis comtesse de Southampton, et enfin duchesse de Cleveland. Il eut pendant quelque temps de la froideur pour elle; ce qui l'obligea de s'absenter long-temps de la cour où elle ne revint que pour prendre possession de la charge de dame d'honneur de la Reine, que le Roi lui avoit donnée. Mademoiselle de Quervalle, fille de qualité de Bretagne, étant passée en Angleterre avec Mademoiselle, eut le bonheur de plaire au Roi, qui la fit d'abord baronne de Petersfield, puis comtesse de Farsam, et enfin duchesse de Portsmouth. Il aima aussi madame Nelguin qui, pour être de basse naissance, et avoir vendu des oranges avant que d'être connue de Sa Majesté, n'en étoit pas moins agréable; elle avoit surtout un enjouement dont il étoit difficile de se défendre, et railloit le plus finement du monde.

Catherine de Portugal, reine d'Angleterre, fille de Jean IV, roi de Portugal, et de Louise de Guzman, naquit à Villaviciosa le 24 novembre 1638. C'étoit une brune fort agréable, qui avoit les yeux fins et pleins de feu. Elle n'entra jamais dans aucune intrigue, et elle mettoit tous ses soins à plaire au Roi son époux. Quoiqu'elle n'ignorât pas ses amourettes, elle ne lui en témoignoit jamais rien. Elle étoit fort zélée pour la religion catholique et ne manquoit à aucun devoir de piété. Elle soulageoit autant qu'elle pouvoit les prêtres et les autres catholiques persécutés pour la religion, mais sans donner aucun ombrage aux protestans.

Jacques, duc d'Yorck, depuis roi d'Angleterre, naquit au palais de Saint-James le 13 octobre 1633. Après la mort de son père, il résolut de se sauver des mains de ses ennemis. Il se fit un jour donner la clef du parc de Saint-James sous prétexte d'aller à la chasse, et fut assez heureux pour se dérober de ceux qui l'observoient. Il se déguisa ensuite avec une perruque noire et un emplâtre sur l'œil. Lorsqu'il fut sorti du pays, il monta dans un carosse qui le porta sur le bord de la Tamise. Une gondole l'y ayant reçu, il se rendit en un lieu où il prit un habit de femme; après quoi il entra dans un bateau qui le porta sans obstacle à Greenwich. Celui qui le conduisoit refusa de passer outre, non-seulement à cause du vent contraire qui venoit de s'élever, mais encore par la crainte

de favoriser l'évasion de quelque personne considérable, et de s'exposer par là à une punition rigoureuse. Malheureusement pour le jeune prince, son cordon bleu, qu'il avoit caché en se déguisant, frappa les yeux de ce marinier, qui comprit d'abord le mystère, et ne douta point que ce ne fût le duc d'Yorck; ce qui le rendit encore plus opiniâtre à ne pas vouloir aller plus avant. Un seigneur qui accompagnoit le prince, désespéré de ce retardement, pria le matelot de passer promptement la dame qui étoit dans son bateau, parce qu'elle avoit des affaires très-pressantes. Le matelot répondit assez brusquement qu'il falloit que cette dame eût des priviléges bien particuliers pour avoir reçu l'ordre de la Jarretière, qu'on ne donnoit pas aux personnes de son sexe. Le prince, qui avec une âme intrépide avoit les manières insinuantes, prit une résolution digne de son courage. Il tendit la main au matelot, et avec une douceur qui auroit gagné l'homme le plus farouche : « Je suis, dit-il, le duc d'Yorck. Tu peux tout faire pour ma fortune, et peut-être pour ma vie : vois si tu veux me servir fidèlement. » Ce peu de mots désarma le marinier : il demanda pardon au prince de la résistance, et se mit à ramer avec tant de vigueur, qu'il mena le duc d'Yorck à Tiburn plus tôt qu'il ne l'avoit espéré. Il y trouva un vaisseau hollandois sur lequel il passa à Middelbourg. Il suivit toujours depuis la fortune du Roi son frère, qu'il accompagna en France et aux Pays-Bas. Pendant le séjour qu'il fit à Bruxelles, il goûta l'esprit de milord Hyde, et il eut souvent avec lui des conversations qui servirent à lui former l'esprit. Il se rendit familier dans la maison de ce seigneur : il fit connoissance avec sa fille, et lui ayant trouvé autant d'esprit que de beauté, avec une vraie tendresse accompagnée de modestie, il la trouva digne d'être sa femme; mais il ne publia son mariage que quand cette princesse fut grosse.

Le duc d'Yorck avoit la taille haute, droite et libre, le tour du visage ovale, le teint vif, les cheveux blonds, les yeux bleus, la bouche belle, l'abord très-poli; il étoit généreux, dévot, intrépide dans le danger et constant dans le malheur. Il entendoit fort bien la marine. Humain jusqu'à la foiblesse, il ne pouvoit voir répandre le sang de ses plus cruels ennemis.

Anne Hyde, duchesse d'Yorck, sa femme, vivoit dans une grande retraite, n'avoit de plaisir qu'à pleurer, et prenoit peu de part aux divertissemens de la cour. Elle employoit tout son crédit à protéger ses parens contre les ennemis de sa maison, et à avancer ses frères. Elle étoit fort zélée pour la religion protestante, et elle voyoit avec douleur le prince son époux dans des sentimens contraires aux siens.

Marie Fairfax, duchesse de Buckingham, étoit fille et unique héritière du fameux général Fairfax qui, pendant les premiers troubles d'Angleterre, avoit commandé avec Cromwell les troupes du parlement. C'étoit une femme d'une vertu austère, et qui voyoit avec chagrin les déréglemens de son fils. Marie de Villiers, sœur du duc de Buckingham, et veuve de Jacques Stuart, duc de Richmond, étoit une femme fort sage et bonne catholique. Amélie de Nassau, fille de Louis de Nassau, seigneur de Bewerwand en Hollande et femme du comte d'Osseri, n'avoit pas moins d'esprit que de beauté : son humeur étoit douce et insinuante; et comme elle avoit beaucoup d'intelligence, elle avoit eu part à toutes les intrigues de la cour. Mademoiselle de Bewerwand, sa sœur, n'étoit occupée que du soin de sa beauté, et elle attiroit par ses minauderies tous les jeunes gens de la cour.

Diane Kent, veuve du comte d'Oxford, première comtesse d'Angleterre, étoit une femme fort raisonnable et très-respectée.

Miss Kerton, femme de Robert Montaigu, comte de Manchester, étoit une personne fort gaie, qui aimoit tous les divertissemens sans aimer personne.

Elisabeth Poole, fille et unique héritière de Thomas Poole, comte de Brown, fut mariée en premières noces avec le comte de Lichtfield, et épousa ensuite Robert Dortie, comte de Lundsey, grand chambellan. Quoique déjà un peu avancée en âge, elle avoit encore fort bonne mine, et elle se faisoit considérer par son esprit et par sa vertu.

Anne Digby, fille du comte de Bristol, et femme de Robert Spencer, comte de Sunderland, avoit toutes les grâces du corps et de l'esprit. Elle étoit capable des plus grandes affaires, et savoit parler de bagatelles quand elle étoit avec les femmes de son âge. Sa conversation étoit si aisée, qu'elle s'accommodoit à toutes sortes d'humeurs.

Georges Saville, marquis d'Halifax, dont j'aurai souvent à parler vers la fin de ces Mémoires, voyagea fort jeune dans les principales cours de l'Europe, et s'y forma beaucoup l'esprit. Il retourna en Angleterre au commencement des troubles, et il ne voulut jamais s'attacher à Cromwell, qui lui offroit de grands avantages. Le Roi, après son rétablissement, lui donna des emplois considérables, dont il s'acquitta avec une entière satisfaction de Sa Majesté. Il fit aussi bientôt connoître son habi-

leté dans les négociations. Il aimoit les belles-lettres et parloit de tout avec justesse. La politique, au reste, faisoit la règle de toutes ses actions, et il changeoit de sentimens et de partis au gré de la fortune.

Telle étoit la situation de la cour d'Angleterre lorsque la guerre contre la Hollande fut résolue. Comme la France se déclara pour les Provinces-Unies, j'eus ordre de passer en Portugal pour traverser la paix que le comte de Sandwich étoit allé négocier entre cette couronne et celle d'Espagne, et tâcher d'engager Sa Majesté Portugaise à une ligue offensive et défensive avec la France contre la maison d'Autriche. Après avoir pris congé du roi d'Angleterre, j'allai m'embarquer à Plymouth, et je passai heureusement à Lisbonne.

Le Portugal, qui comprend la Lusitanie des anciens, et quelque chose davantage, fut ainsi nommé par ceux du pays du port de Porto-Gallo, qui en fut d'abord la capitale, et que l'on appelle aujourd'hui simplement Porto; et Porto-Gallo tire son nom des François qui, sous la conduite de Henri, duc de Lorraine, en chassèrent les Maures qui en étoient les maîtres depuis plus de deux cents ans.

Ce royaume est borné au nord par la Galice; au levant par le royaume de Léon, par l'Andalousie et par l'Estramadure; au midi et au couchant par l'Océan occidental et par la mer Atlantique. Il a quatre-vingt-dix lieues de long, cinquante de large, et deux cent quatre-vingts de tour. On le divise en six provinces : la première est celle d'Alentejo, ou d'au-delà du Tage; la seconde l'Estramadure portugaise; la troisième, la Beira; la quatrième, la province d'entre le Douro et le Minho; la cinquième, la province d'au-delà des monts; et la sixième, l'Algarve.

Il y a dans ce royaume trois archevêchés : Lisbonne, Ebora et Braga, et neuf évêchés : Miranda, Porto, Coïmbre, Lamego, Visco, Guarda, Portalègre, Elevas et Liria. On y compte dix-huit villes, quatre cent quatorze bourgs et six cent trente villages. On recueille en Portugal quantité de vin, d'huile, de miel, et les meilleurs fruits de l'Europe; mais il rapporte peu de blé, parce que le pays est sablonneux et coupé de hautes montagnes. Il est arrosé de plusieurs rivières, dont les principales sont le Douro, la Guadiana, le Mondigo et le Tage, célèbre par les paillettes d'or qui se mêlent à son sable. Le pays est abondant en mines de toutes sortes de métaux et en carrières de marbre de diverses couleurs. On nourrit quantité de vers à soie dans le duché de Bragance, qui est rempli de mûriers blancs. Quoique le pays soit chaud, il règne en été certains vents de mer qui rafraîchissent extrêmement l'air. On y trouve toutes les choses nécessaires pour la construction des vaisseaux, ce qui contribue beaucoup à y faire fleurir le commerce. Les Portugais commencèrent à trouver la route des Indes orientales sous le règne de don Emmanuel. Vasco de Gama avoit le premier reconnu le cap de Bonne-Espérance; mais les Hollandois et les Anglois ont enlevé au Portugal une partie de ses conquêtes.

Lisbonne, qui est la capitale du royaume et le lieu où la cour fait sa résidence, a un beau port à l'embouchure du Tage, où abordent les marchandises de toutes les parties du monde. Les anciens lui avoient donné le nom d'*Ulyssipo*, parce qu'Ulysse, à ce qu'on prétend, y aborda après avoir passé le détroit; Pline l'appelle *Felicitas-Julia*. Il y a dans cette ville sept montagnes comme dans Rome. La première, qui porte le nom de Saint-Vincent, étoit hors de la ville du temps des Maures : elle commence aujourd'hui à monter vers l'orient, au couvent de Sainte-Claire jusqu'à Saint-Vincent, et elle descend à Notre-Dame-de-la-Grâce; sa pente va finir aux murs de la ville vers le midi, et s'étend jusqu'à Saint-André et à Saint-Sauveur. Elle contient huit paroisses : Saint-Eugrace, Saint-Vincent, Sainte-Marie, Saint-André, Saint-Sauveur et Saint-Etienne. La seconde montagne est opposée à la première, et elle commence où celle-là finit : elle monte jusqu'à la porte Saint-André et jusqu'au château; elle comprend trois paroisses : Saint-Michel, Saint-Pierre et Saint-Thomas. La troisième montagne, qui est la plus haute, a sur sa croupe le château entouré de murailles et de tours : elle commence, vers l'orient, à la porte Saint-André, et elle finit vers les écuries du Roi. Elle contient les paroisses suivantes : Sainte-Croix-du-Château, Saint-Barthélemy, Saint-Jacques, Saint-Martin, Saint-Georges, Saint-Jean, la Madeleine, Saint-Mammès, Saint-Christophe, Saint-Laurent et une grande partie de celle de Saint-Sébastien. Le mont Saint-Anne, qui est le quatrième, est de forme triangulaire et situé entre les montagnes du château et de Saint-Roch. Au pied de ce mont sont deux vallées longues et étroites, l'une au levant et l'autre au couchant. Il y en a encore une troisième entre le château et Saint-Roch, où sont les paroisses de Saint-Julien, de Saint-Nicolas et de Saint-Josse. La paroisse des Anges et une partie de celle de Saint-Sébastien sont dans la vallée orientale. La vallée

occidentale, qui finit à Saint-Sébastien-de-la-Pedreira, peut avoir un quart de lieue de long : on y voit d'un côté de belles maisons, et de l'autre de grands jardins ; elle comprend la paroisse de Saint-Joseph et une bonne partie de Saint-Sébastien-de-la-Pedreira. La montagne de Saint-Roch, qui est la cinquième, commence de monter de la porte d'Or à Saint-André, et descend par une rue étroite au bord du Tage : elle contient une bonne partie des paroisses de Saint-Julien, Saint-Just, Saint-Joseph, Saint-Nicolas, de la Trinité, de Lorette et de Saint-Paul. La montagne de *Las-Plagas* c'est-à-dire des cinq plaies de Notre-Seigneur, a pris son nom d'une église qu'ont fait bâtir les mariniers qui font le voyage des Indes : elle comprend une partie des paroisses de Lorette, de Sainte-Catherine et de Saint-Paul. La montagne de Sainte-Catherine du mont Sinaï est au couchant ; elle est séparée de celle de Las-Plagas par une longue vallée.

Il y a en tout quarante paroisses dans Lisbonne, et la ville peut avoir deux lieues de long depuis Notre-Dame-des-Olives jusqu'à Notre-Dame-de-Vinda. On y compte vingt-neuf mille familles et cent dix mille âmes, sans y comprendre trois cents prêtres, trois cent soixante-cinq moines de divers ordres répandus dans vingt-couvens, et dix-huit cent trente religieuses. C'est aux parloirs des dernières que se font toutes les conversations galantes, parce que les femmes mariées et les filles de qualités n'ont pas la liberté de voir le monde.

Il y a plusieurs juridictions dans Lisbonne, dont la principale est la *casa des suppliados*. Elle est composée de dix desembargadors ; de deux corrégidors pour le criminel ; d'un pareil nombre pour le civil ; de deux juges qui connoissent de toutes les matières de finances et des droits de la couronne ; de quatre auditeurs qui instruisent les matières criminelles ; d'un promoteur fiscal, et de deux autres pour les finances ; de deux juges de la chevalerie ; de deux promoteurs de justice ; de quatre desembargadors extraordinaires ; d'un solliciteur de justice ; de huit greffiers des appellations ; d'un distributeur ; d'un trésorier dépositaire de la chambre ; de quelques huissiers ; de quarante procureurs postulans ; du régidor de justice, qui fait la fonction de président, et qui est ordinairement un des plus grands seigneurs du royaume ; et d'un chancelier garde des sceaux, qui scelle tous les arrêts. Cette cour juge tous les appels des sentences rendues à Porto qui excèdent cent mille maravédis en causes mobilières, et quatre-vingt mille en causes réelles.

La casa de Ciudad établie à Porto juge en première instance toutes les matières civiles et criminelles, et souverainement celles qui sont au-dessous de cent mille maravédis en causes mobilières, et de quatre-vingt mille en causes réelles.

Le desembargador de Palo est à proprement parler le conseil du Roi, et suit partout la cour. Il connoît par révision de toutes les matières déjà jugées aux autres tribunaux, et les renvoie pour être jugées de nouveau à neuf desembargadors ; il enregistre les déclarations du Roi et ses dons ; il entérine les grâces ; il donne des lettres de bénéfices d'âge, et décide des réglemens de juges, entre les cours supérieures.

Il y a une autre cour qui juge toutes les causes où le Roi est partie, soit en demandant, soit en défendant. Le chancelier a des référendaires qui lui rapportent tous les arrêts ou toutes les sentences qu'il doit sceller.

Le conseil appelé *fazenda* est composé de trois verdadores de fazenda, qui sont des personnes de grande qualité, et d'autant de juges, qui sont des licenciés en droit : ce conseil connoît de toutes les impositions et du domaine du Roi.

Le conseil d'Etat, dans lequel ont séance tous les grands à qui le Roi en veut donner l'entrée, examine toutes les affaires importantes : on y résout la paix et la guerre, les alliances avec les étrangers, et la collation de tous les bénéfices.

La *casa dos conto* n'est autre chose que la chambre des comptes. Elle est composée d'un contado en chef qui fait la fonction de président, de douze contados et de seize greffiers.

Le sénat de Lisbonne est composé de six verdadores, qui sont nobles et licenciés en droit, d'un président, qui est toujours une personne de la première qualité ; d'un greffier, qui est noble aussi ; de deux procureurs de la ville ; de quatre magistrats que la ville choisit dans les vingt-quatre quartiers ; d'un trésorier et deux syndics. Les six verdadores ont chacun leur juridiction séparée. Le premier juge de tout ce qui regarde les boucheries ; le second de ce qui concerne le blé et les autres grains, le troisième a l'inspection des ports et des marchés ; le quatrième est chargé du soin de faire nettoyer les rues ; le cinquième a les autres districts de la ville ; et le sixième répond à toutes les requêtes. Tout le sénat en corps élit les juges civils et criminels, ainsi que ceux qui délivrent les expéditions, les commissaires aux saisies réelles, et les autres officiers. C'est lui qui le jour de la

Saint-Martin met encore le prix à l'huile et à la viande de boucherie ; car le blé n'est jamais taxé. Il établit aussi quatre zéladores qui tiennent la main à ce que rien ne soit vendu à un prix plus haut que la taxe ; il nomme encore douze verdadores qui ont l'examen des denrées, pour empêcher qu'il ne s'en vende de malsaines ou de corrompues.

Il y a de plus à Lisbonne une cour subalterne semblable à celle de Porto, et composée de deux corrégidors, de six rapporteurs, de six inquisiteurs et de deux distributeurs. On y juge souverainement toutes les causes réelles qui sont au-dessous de huit mille maravédis, et toutes les causes mobilières qui n'en excèdent pas dix mille.

En Portugal, comme en Espagne, il n'y a point d'autres spectacles publics que la comédie, les combats de taureaux, les courses de chevaux, et les actes de foi (*autos da fé*), où l'on brûle les juifs condamnés par l'inquisition. Les Portugais n'observent point dans leurs comédies les trois unités : on voit souvent le même personnage paroître au premier acte comme un enfant, au second dans un âge mûr, et dans le troisième en cheveux blancs. Dans les pièces les plus sérieuses, il y a toujours une manière de bouffon qui vient faire et débiter des disparates : ils le nomment le *gratioso*. Ils introduisent sur la scène les anges et les diables ; enfin rien de plus insipide que ces représentations théâtrales. C'est là que se donnent les rendez-vous, parce qu'on n'a pas la liberté de voir les dames chez elles. Elles se promènent en carrosse et à pied sur le bord du Tage ; mais on ne fait que saluer les femmes, sans leur parler. On ne laisse pas de leur envoyer des fruits et des confitures, et on leur fait dire quelque galanterie par les personnes qui les vendent. Les courtisanes se promènent par troupes dans les rues, le visage couvert d'un voile, et ne montrent qu'un œil.

Les Maures étoient déja maîtres du Portugal lorsqu'ils envahirent toute l'Espagne. Henri, duc de Lorraine, allant à la Terre-Sainte avec quelques autres seigneurs françois, fut obligé par la tempête de relâcher à Lisbonne. Les chrétiens les prièrent de leur aider à secouer le joug des Infidèles : Henri prit le commandement des troupes et mit le royaume en liberté. Les Portugais, par reconnoissance, le reconnurent pour leur souverain, c'est-à-dire pour comte de Portugal. Alphonse Henriquez, fils de Henri, fut le premier qui prit le nom de roi. Ses successeurs firent de grandes conquêtes en Afrique, en Asie et dans l'Amérique ; ils soumirent à leur domination de vastes Etats et le Brésil ; enfin cette monarchie fut très-florissante jusqu'au voyage infortuné que don Sébastien fit en Afrique. Ce prince, emporté par sa valeur, perdit la vie dans un combat qui fut également funeste à ses deux frères.

Le cardinal don Henri, successeur de don Sébastien, étant fort vieux, il y eut plusieurs prétendans à cette couronne. Les principaux furent Philippe II, roi d'Espagne ; Jean, duc de Bragance ; Alexandre Farnèse, duc de Parme ; don Antoine, prieur de Crato ; Emmanuel-Philibert, duc de Savoie ; et Catherine de Médicis, reine de France.

Pour bien entendre sur quoi étoient fondées les prétentions de l'empereur Charles-Quint, il faut savoir que don Emmanuel, qui étoit parvenu à la couronne en 1495, avoit été marié trois fois. Isabelle, fille de Ferdinand, roi de Castille, et veuve d'Alphonse, fille de Juan II, fut sa première femme : elle mourut en couches d'un fils unique nommé Michel, qui vécut peu. De Marie, sa seconde femme, sœur de la première, et troisième fille de Ferdinand, il eut six princes et deux princesses, dont l'aînée, appelée Isabelle, fut femme de l'empereur Charles-Quint ; la cadette épousa Charles III, duc de Savoie. Juan, l'aîné des mâles, succéda au royaume ; Louis mourut sans être marié, laissant un bâtard appelé don Antoine, qui étoit ce prieur de Crato dont nous avons parlé. Ferdinand, qui étoit le troisième, mourut sans enfans. Alphonse et Henri furent cardinaux, et le dernier succéda à don Sébastien. Alphonse étant mort aussi, Edouard, le dernier de tous, épousa Isabelle, fille du duc de Bragance, et en eut deux filles : Marie, femme d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, et Catherine, femme de Juan, duc de Bragance. Eléonore, fille de Philippe, roi d'Espagne, fut la troisième femme de don Emmanuel. Après sa mort elle fut remariée à François I^er^, roi de France ; elle n'eut du roi de Portugal qu'un fils nommé Charles, qui mourut jeune, et une fille appelée Marie. Cette dernière vécut dans le célibat, et elle mourut âgée de cinquante-six ans.

Juan III, ayant succédé à la couronne de Portugal, eut de Catherine, sœur de l'empereur Charles-Quint, Marie, première femme de Philippe II, et mère de cet infortuné don Carlos que le Ro son père fit mourir, par une double jalousie d'Etat et d'amour. Juan III eut encore un fils de son nom, qui épousa la sœur de Philippe II, et qui en mourant la laissa grosse de don Sébastien. Ce dernier parvint à la couronne après la mort de son aïeul.

Le Roi Catholique faisoit valoir ses droits,

comme étant descendu d'Isabelle, l'aînée des filles de don Emmanuel. Juan, duc de Bragance, qui descendoit d'Edouard, soutenoit qu'il devoit être préféré à ses concurrens, qui ne venoient que de filles. Le duc de Parme prétendoit que Ramire Farnèse, son frère, devoit succéder préférablement aux deux autres, puisqu'il étoit fils de Marie, sœur aînée de ce même Edouard; et il avoit pour lui le Saint-Siège. Don Antoine, prieur de Crato, pour faire valoir ses droits, avançoit qu'il étoit fils légitime de Louis, dont il avoit toujours passé pour bâtard. Le duc de Savoie étant fils de Béatrix, cadette de la mère du Roi Catholique, étoit le plus éloigné. Catherine de Médicis avoit des prétentions plus anciennes qu'aucun de ses compétiteurs, et elle tiroit son droit de fort loin. Du temps que don Sanche II régnoit en Portugal, Alphonse, son frère, avoit épousé Mathilde, comtesse de Boulogne. Dans la suite, ce même don Sanche étant devenu incapable de régner, les peuples, du consentement du pape Honoré III, appelèrent Alphonse, qui fut d'abord nommé régent du royaume, et le régent devint roi. Quoique ce prince eût déjà plusieurs enfans de la comtesse de Boulogne qu'il avoit laissée en France, dès qu'il fut parvenu à la couronne il épousa, sans daigner prendre une dispense du Pape, la fille du roi de Castille. Or, tous les rois ses successeurs étant descendus de ce mariage, ces princes, disoit avec raison Catherine de Médicis, ne pouvoient passer que pour des enfans adultérins; et la première femme étant vivante, le royaume appartenoit aux enfans d'Alphonse et de Mathilde, dont Catherine descendoit comme fille de Laurent de Médicis et de Marie de Boulogne.

Les droits du Roi Catholique n'étoient pas si bien fondés que ceux du duc de Bragance; et les lois de Lamego, qui l'excluoient de la couronne, ne lui étoient pas inconnues: mais une puissante armée qu'il envoya en Portugal, sous les ordres du duc d'Albe, fit valoir ses prétentions. Le duc d'Albe se rendit en très-peu de temps maître du royaume, et don Antoine, que la France soutenoit alors, fut battu partout.

Philippe III et son frère possédèrent paisiblement le Portugal jusqu'en 1640; mais, pendant la guerre qui s'alluma entre la France et l'Espagne, les Catalans s'étant soulevés, Juan, duc de Bragance, profita de cette occasion pour rentrer dans ses droits.

La noblesse avoit souvent sollicité ce duc de rassaisir le sceptre de ses pères; mais il temporisoit toujours, par la crainte d'échouer sans ressource dans l'exécution de cette entreprise. Lorsqu'il fut bien assuré de la foiblesse du ministère d'Espagne, et qu'il vit les Catalans révoltés, il ne balança plus à mettre à profit la bonne volonté de ceux qui désiroient l'avoir pour roi. Pour réussir dans cette entreprise, il y avoit beaucoup de mesures à prendre, et on y travailla durant dix mois. On tint à ce sujet diverses conférences qui ne purent être si secrètes que Marguerite de Savoie, duchesse de Mantoue et vicereine de Portugal, n'en eût connoissance. Elle en écrivit au comte duc d'Olivarès, qui étoit alors premier ministre d'Espagne: mais la haine qu'il avoit depuis long-temps pour cette princesse lui rendit l'avis suspect. Il avoit en toutes occasions essayé de nuire aux princes de la maison de Savoie, parce qu'ils n'avoient pas eu pour lui les mêmes déférences que les grands d'Espagne; et cette aversion s'étoit étendue sur la duchesse de Mantoue, qui n'avoit pas eu plus de respect pour lui que les autres personnes de sa famille. Ainsi cette princesse n'avoit que le titre de vice-reine, et toute l'autorité étoit entre les mains du marquis de La Puebla, frère du comte de Léganès, et de Vasconcellos, secrétaire d'Etat. Comme ils n'avoient rien mandé l'un et l'autre de ces conférences au comte duc, ce ministre prit pour une terreur de femme ce que lui marquoit la duchesse, et il ne se mit pas en peine d'y apporter aucun remède. Il ne parut se réveiller que lorsqu'il vit que la duchesse de Mantoue avoit écrit la même chose au Roi. La révolte de Catalogne fournissoit un prétexte spécieux pour faire sortir du royaume tous les seigneurs du Portugal, et il pouvoit par ce moyen s'assurer de leur fidélité. Le comte duc fit courir le bruit que Sa Majesté devoit aller en personne contre les rebelles, et il fit publier un ordre à tous ceux qui avoient quelques dignités en Espagne de se rendre dans les quatre mois à Madrid pour accompagner le Roi dans ce voyage.

Le duc de Bragance, qui en obéissant à cet ordre voyoit toutes ses mesures rompues, s'en excusa sur ce que ses revenus étoient tellement diminués que, ne pouvant paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang, il jugeoit devoir demeurer en Portugal où, pendant l'absence de la noblesse, sa présence pouvoit être plus utile qu'en Catalogne aux intérêts de Sa Majesté. Quoique le comte duc eût pénétré le duc de Bragance, il crut qu'il étoit dangereux de lui laisser voir ses soupçons, et il voulut le gagner par un excès de confiance. Il lui fit donner par le Roi Catholique le commandement des armées en Portugal; il lui envoya onze mille pistoles

pour se mettre en équipages, et le pria de quitter le séjour de Villaviciosa, où il s'étoit retiré, pour aller à Lisbonne y veiller aux intérêts de Sa Majesté. Il commit encore une autre imprudence beaucoup plus considérable : il retira du château de Saint-Jean, qui commande la ville, toute la garnison castillane, dans un temps où la conservation de tout le royaume dépendoit de cette forteresse, et de la fidélité des soldats castillans. Bientôt les Portugais s'aperçurent de la faute que ce ministre avoit faite, et ils résolurent d'en profiter. Il n'y avoit pas un moment à perdre, puisque si l'on eût attendu l'ouverture de la campagne, la noblesse portugaise, qui étoit l'âme de l'entreprise qui se formoit, n'auroit pu se dispenser d'aller à l'armée sans se rendre coupable. Ainsi l'exécution de ce grand dessein fut fixée au premier décembre 1640.

Toutes les mesures étoient prises dès la veille. Les seigneurs portugais se préparèrent à cette action par des actes de piété, et se pourvurent de toutes les choses qui leur étoient nécessaires. Ceux qui avoient quelque crédit sur le peuple se chargèrent de faire trouver sur la place les habitans de leurs quartiers qu'ils connoissoient les plus zélés pour la liberté de leur prince. Comme il n'étoit pas permis de porter des armes à feu le jour, les conjurés en remplirent leurs carrosses, et ordonnèrent à leurs valets de les garder pour les leur apporter au besoin. Ils montèrent ensuite au palais avec un air tranquille et une liberté d'esprit qui auroient trompé les plus clairvoyans. Il n'y en eut qu'un qui entra dans la place pour faire agir les bourgeois qui devoient s'y rendre, et se mettre à leur tête quand il seroit temps. Tous les autres allèrent droit à l'appartement de la duchesse de Mantoue, et s'arrêtèrent dans son antichambre, sous prétexte d'attendre qu'elle fût visible.

Lorsqu'ils furent tous assemblés, ils repassèrent dans la salle des gardes et firent savoir à leurs valets, par un coup de pistolet dont on étoit convenu pour signal, qu'il étoit temps de leur apporter leurs armes. En même temps celui qui devoit commander la bourgeoisie se mit en devoir de s'assurer des avenues. Don Miguel d'Almeida fut le premier qui chargea les gardes, en criant : *Liberté! liberté! vive le roi don Juan IV!* Il fut vigoureusement secondé, et tous ceux qui tenoient pour les Espagnols furent bientôt défaits. Lorsque les Portugais furent maîtres de ce poste, ils obligèrent don Miguel, qui étoit un vieillard vénérable, de se montrer au peuple par la fenêtre, et de le haranguer. Don Miguel voyant beaucoup de monde assemblé dans la place, apprit en peu de mots à cette multitude le dessein qu'avoit la noblesse de mettre sur la tête du duc de Bragance la couronne qui lui appartenoit légitimement, et il l'exhorta à seconder leurs bonnes intentions. Ce discours et la réputation de probité qu'avoit don Miguel firent tant d'impression sur le peuple, déjà fort animé contre les Castillans, que de tous côtés on courut aux armes. La place en un instant se trouva remplie de plus de dix mille personnes, et les Castillans se virent attaqués de toutes parts. L'action s'engagea dans le temps auquel on avoit coutume de relever la garde de la duchesse de Mantoue, qui occupoit le palais. Les conjurés ayant vu de loin venir la compagnie qui devoit monter cette garde, se préparèrent à la charger. Georges de Mello, Etienne d'Acugna et Antoine de Mello descendirent; et s'étant mis à la tête de la populace, ils attaquèrent les Castillans. La résistance de ceux-ci ne fut pas de longue durée : lorsqu'ils se virent près d'être enveloppés ils jetèrent leurs armes, et disparurent dans un moment, sans qu'il en parût aucun sur la place.

Pendant que ces trois seigneurs donnoient la chasse aux Espagnols, ceux qui étoient arrêtés dans la salle ne songeoient qu'à se venger de Vasconcellos, qui étoit l'objet de la haine publique. Cette entreprise étoit difficile, parce qu'il étoit à présumer que s'ils se mettoient en devoir d'enfoncer les portes de son appartement, avant qu'ils en fussent venus à bout, il auroit le loisir de se sauver; mais le hasard leva cet obstacle. Un valet de chambre de ce ministre ayant vu ce tumulte en revenant de la ville, voulut passer à l'appartement de son maître par un escalier dérobé, pour lui en donner avis. Don Miguel s'en étant aperçu, le suivit avec plus de trente gentilshommes; ce qui l'empêcha de gratter à la porte. Au bruit qu'ils firent en approchant, l'huissier de la chambre ouvrit la porte pour voir ce que c'étoit : il n'eut pas le loisir de la refermer, parce qu'il fut renversé par terre d'un coup de pistolet. Les conjurés se répandirent aussitôt dans l'appartement et blessèrent de plusieurs coups d'épée Antoine Carrea, premier commis de Vasconcellos, qui sortoit d'un cabinet voisin : il eut néanmoins le loisir de se sauver par une porte secrète, parce que les conjurés ayant vu que ce cabinet conduisoit dans la chambre de Vasconcellos, laissèrent échapper le valet pour chercher le maître. Après quelques allées et venues, ils trouvèrent le ministre espagnol

dans une armoire où il s'étoit caché. Lorsqu'ils en ouvrirent la porte, Vasconcellos lâcha une carabine dont il s'étoit saisi; mais comme il étoit fort resserré, il ne blessa personne, et ne fit qu'aigrir encore plus les conjurés contre lui. Ils le percèrent à l'instant de plusieurs coups d'épée et de pistolet, et ils jetèrent son corps dans la place par la fenêtre. Le peuple voulut avoir part à la vengeance, et le déchira en mille pièces.

La duchesse de Mantoue, qui pendant ce désordre s'étoit habillée à la hâte, sortit de son appartement; et feignant d'approuver la justice que les grands venoient de faire de Vasconcellos, parce qu'elle n'avoit pas été moins outragée qu'eux, loua leur zèle et les exhorta à demeurer fidèles à Sa Majesté Catholique. Don Antoine de Menezès, prenant la parole, lui répondit que la mort d'une personne de si basse naissance n'étoit pas assez importante pour engager tous les grands de Portugal à hasarder leurs vies, et qu'ils n'avoient pris les armes que pour rendre au duc de Bragance la couronne que le roi d'Espagne avoit injustement usurpée. La duchesse l'entendant parler, jugea bien qu'elle ne feroit que perdre son temps en contestant avec la noblesse : elle voulut descendre dans la place pour essayer d'émouvoir le peuple. Les grands l'en empêchèrent, et la prièrent de ne pas exposer sa personne inutilement; ils l'obligèrent même d'envoyer par le marquis de La Puebla, qui se trouva par hasard auprès d'elle, un ordre au gouverneur du château de ne point tirer sur la ville, et de leur remettre ce poste entre les mains; ce qu'elle fut contrainte de faire, n'ayant ni troupes ni munitions.

Les conjurés, après avoir pris possession du château, firent proclamer le duc de Bragance roi de Portugal, et ils envoyèrent en même temps Ayres de Saldaigna à la chancellerie pour faire prêter aux magistrats le serment au nom de ce prince; ce qui fut fait sans répugnance. Cependant comme le nouveau Roi étoit encore à Villaviciosa, et qu'il falloit que pendant son absence quelqu'un fût chargé du gouvernement, ils résolurent de le mettre entre les mains de l'archevêque de Lisbonne. Ce prélat fit d'abord quelques difficultés d'accepter cette commission; mais lorsqu'il vit que les grands s'y opiniâtroient, il y consentit. Après avoir chanté le *Te Deum* dans la cathédrale pour remercier Dieu de la délivrance du Portugal, il marcha processionnellement à la tête de son clergé à la maison de ville, dont les régidors lui ouvrirent les portes, qu'ils avoient tenues fermées pendant le désordre. Lorsque l'archevêque y fut entré, don Alvar d'Abrachia de Camena lui mit sur la tête le pavillon royal; après quoi la procession continua sa marche vers le palais, où les grands mirent le prélat en possession du gouvernement.

Avant la fin de la journée tout fut dans Lisbonne aussi paisible que s'il n'y fût arrivé aucun changement. On dépêcha des courriers au duc de Bragance, que j'appellerai désormais don Juan IV, pour l'avertir de ce qu'on venoit de faire en sa faveur, et l'inviter à venir recevoir la couronne. On fit savoir aussi à toutes les autres villes du royaume ce qui venoit d'arriver, et on leur écrivit pour les exhorter à suivre l'exemple de la capitale. Cependant, comme la présence de la duchesse de Mantoue pouvoit encourager les partisans de la maison d'Autriche, et les Castillans qui étoient restés dans Lisbonne, à entreprendre quelque chose, on la fit conduire, avec une suite digne de sa naissance et du rang qu'elle avoit tenu en Portugal, à Obredas, maison royale à une petite lieue de la ville.

Le courrier qu'on avoit dépêché à don Juan ne le trouva plus à Villaviciosa : il étoit allé à Evora, où il s'étoit fait proclamer roi le même jour qu'on l'avoit reconnu à Lisbonne. Lorsqu'il fut informé de ce que les grands avoient fait pour lui, il partit pour se rendre à Lisbonne, où il arriva le 6 décembre. Il y fut reçu avec de grandes acclamations, et il fut couronné le 15 avec les cérémonies ordinaires. Il reçut bientôt la nouvelle de la réduction du reste du royaume, et il apprit avec joie qu'on avoit chassé les garnisons castillanes de toutes les places qu'elles occupoient, sans aucune effusion de sang. Lorsqu'il se vit maître du Portugal, il songea à s'assurer de tout ce que la couronne possède, tant en Asie qu'en Afrique et en Amérique. Il envoya des courriers à tous les gouverneurs, pour leur donner avis de son rétablissement. Il confia les principales charges de l'Etat à des personnes fidèles et expérimentées; il choisit pour ses ministres l'archevêque de Lisbonne, le marquis de Ferreira, le vicomte de Villanova et don Cervera. Il conféra la charge de secrétaire d'Etat à Alphonse de Lucera, qu'il fit aussi président du desembargador de Palo. Le comte de Saint-Laurent fut élevé à la dignité de régidor de justice, et don Charles de Noronha fut fait président du conseil de conscience. Don Juan Gomez de Silva fut nommé gouverneur de Lisbonne, le comte d'Obidos eut le gouvernement des Algarves; le comte de Vinioso obtint le commandement des

armées dans la province d'Alentejo ; et les autres grands emplois militaires furent conférés aux principaux seigneurs, ou à ceux qui avoient eu le plus de part à la révolution.

Le nouveau roi de Portugal, après avoir ainsi pourvu à la sûreté du dedans, songea à se rendre favorables les puissances voisines, afin d'en tirer quelque assistance. Il envoya pour cet effet des ambassadeurs en diverses cours. L'évêque de Lamego alla à Rome en qualité d'ambassadeur d'obédience ; don Francisco de Mello et Antoine de *** furent envoyés en France ; don Antoine d'Almeida et Francisco d'Andrada allèrent en Angleterre ; Tristam de Mendoce fut envoyé en Hollande ; Francisco de Souza en Suéde ; et le père Ignace Mascarenhas, jésuite, en Catalogne. Cependant, comme il y avoit lieu de craindre que Sa Majesté Catholique ne fît les plus grands efforts pour recouvrer un royaume si considérable, le Roi délivra des commissions pour faire des levées dans tous ses Etats.

Philippe IV, ayant appris la révolte du Portugal, écrivit au roi Juan, comme s'il ne vouloit pas ajouter foi à ce qu'on lui avoit mandé, en l'exhortant à lui conserver sa fidélité et à faire punir les rebelles. Don Juan lui répondit avec beaucoup de franchise, et lui déclara qu'il étoit bien résolu de se maintenir sur un trône qui lui appartenoit légitimement. Le roi d'Espagne jugeant par cette réponse qu'il n'y avoit plus rien à ménager, fît des levées extraordinaires pour attaquer ce royaume par mer et par terre. Cependant, comme il étoit obligé de partager ses forces, parce qu'il ne lui étoit pas moins important de remettre les Catalans sous son obéissance, il destina pour la Catalogne l'armement le plus considérable, et il se contenta d'envoyer le comte de Monterey avec quelques troupes pour secourir Badajoz, ville sur les frontières de Castille, que le nouveau roi de Portugal assiégeoit avec dix-huit mille hommes.

La bonne fortune qui avoit mis don Juan sur le trône l'accompagna dans les négociations, ainsi que dans les actions militaires. Les rois de France et d'Angleterre promirent du secours à ses ambassadeurs. Mendoce conclut le 21 juin 1641, avec les Provinces-Unies, un traité par lequel on convint de partager le Brésil ; au moyen de quoi les Etats-généraux s'engagèrent de fournir au roi de Portugal des vaisseaux, des armes, des soldats et des vivres, pour s'opposer à leur ennemi commun : c'est ainsi que les Hollandois gardèrent Angola, royaume d'Afrique dont ils s'étoient emparés avant le rétablissement de don Juan, qui fut contraint de le leur abandonner.

Quelque temps après, la fortune fît éprouver son inconstance au roi de Portugal. Les mêmes seigneurs portugais, qui venoient de lui mettre la couronne sur la tête, conjurèrent pour la lui ôter avec le vie. Vingt des principaux, dans la crainte de ne pouvoir résister aux forces du Roi Catholique, ou peut-être mal satisfaits du nouveau gouvernement, où ils n'avoient pas toute la part qu'ils y avoient espéré, travaillèrent à détruire leur ouvrage, et engagèrent dans ce complot plus de cent personnes de la première considération. Ils tâchèrent de faire leur accommodement avec Sa Majesté Catholique aux dépens de la tête de leur nouveau roi ; mais la conspiration fut découverte et les chefs en furent arrêtés. Le marquis de Villaréal, le duc de Camina, son fils, le comte d'Armanar, et don Augustin Manuel, eurent la tête tranchée. Cette première exécution fut suivie de celle de plus de cinquante autres personnes de moindre considération. Pendant que la cour de Portugal étoit occupée à apaiser ces troubles, la duchesse de Mantoue trouva le moyen de se sauver ; et en ayant fait donner avis au Roi Catholique, elle lui demanda la permission d'aller à Madrid. Le comte duc, qui craignoit qu'elle ne lui rendît de méchans offices, et ne le rendît responsable de la perte du Portugal, lui fît ordonner de la part du Roi de s'arrêter à Merida, dans l'Estramadure. Elle y passa la canicule avec de grandes incommodités, à cause de l'extrême chaleur. Enfin étant tombée fort malade, on lui permit de venir à Ocana ; mais on l'y laissa sans carrosse, sans mulets et sans lui payer un sou de sa pension, qui étoit de trois mille écus par mois.

Le roi de Portugal ne tira pas grand fruit de l'ambassade qu'il avoit envoyée en Catalogne : le père Ignace Mascarenhas étant arrivé à Barcelone, y fut reçu avec de grandes marques de joie ; mais les Catalans, bien loin d'être en état d'assister don Juan, avoient eux-mêmes besoin de secours. Ils lui députèrent le baron de Grainera pour le féliciter sur son avènement à la couronne et pour tâcher de lui emprunter un million ou cinq cent mille livres. Ils profitèrent en même temps de l'arrivée du père Mascarenhas pour obliger plusieurs Portugais, qui servoient dans l'armée d'Espagne, commandée par le marquis de Los-Velez, à prendre parti avec eux, sous prétexte que l'ambassadeur portugais étoit venu pour les engager, de la part de leur souverain, à quitter le parti de ses ennemis.

Don Miguel, évêque de Lamego, étoit arrivé à Rome; mais le pape Urbain VIII n'avoit pas voulu le recevoir en qualité d'ambassadeur d'obédience. Il lui avoit même ordonné de loger chez l'ambassadeur de France, de ne point paroître en public, et de faire représenter ce qu'il voudroit, par son agent, à une congrégation que Sa Sainteté avoit établie pour cela. Cette congrégation étoit composée des deux Barberin, neveux du Pape et des cardinaux Pamphile, Lanti, Bentivoglio, Pallota, Spada, Caieta. Elle commença par demander à l'agent de l'évêque de Lamego qu'il justifiât des droits que le Roi son maître avoit sur la couronne de Portugal. L'agent répondit que don Juan n'avoit pas besoin de la confirmation du Saint-Siége, puisque son royaume ne dépendoit que de Dieu. Après cette déclaration néanmoins il donna aux cardinaux un mémoire pour les éclaircir de ce qu'ils désiroient savoir. Il y eut à ce sujet plusieurs conférences dans lesquelles l'agent portugais leva tous les doutes qui lui furent proposés; ensuite l'évêque de Lamego demanda à traiter en personne. Cette grâce lui ayant été refusée, il quitta le palais de l'ambassadeur de France : il loua dans la place Navone une maison particulière où il se logea ; et ayant obtenu du Pape la permission de se montrer, il alla par la ville comme une personne privée. Un jour, étant allé dîner chez l'ambassadeur de France, il fut attaqué à son retour par le marquis de Los-Velez, ambassadeur d'Espagne, dont le train étoit composé de quatre carrosses remplis d'officiers qu'il avoit fait venir de Naples. Plusieurs François, que l'ambassadeur de France avoit donnés à l'évêque de Lamego pour l'escorter, joints aux Portugais de sa suite, se mirent en défense, et le combat s'engagea assez vivement : deux officiers, un page et un estafier de l'ambassadeur de France, et un page de l'évêque de Lamego, y furent tués; mais les Espagnols y perdirent le capitaine Vègue, officier de réputation, avec sept autres personnes, et eurent environ cinquante blessés. Le marquis de Los-Velez se retira sans chapeau, défait et tremblant, dans une boutique, d'où il fut porté au palais du cardinal Albornos, parce qu'il ne put marcher jusque-là, quoiqu'il en fût très-proche. L'évêque de Lamego se réfugia chez l'ambassadeur de France, d'où il alla porter ses plaintes au Pape. Le cardinal Antoine, pour empêcher les suites de ce désordre, fit mettre sous les armes deux compagnies d'infanterie, et cinquante chevaux qu'il posta devant le palais de l'ambassadeur d'Espagne, avec ordre de n'en laisser sortir personne : il envoya un pareil nombre de troupes à la maison de l'évêque de Lamego, et fit battre toute la nuit l'estrade par les chevau-légers du Pape. D'autre part, l'ambassadeur de France alla aussi se plaindre au Pape de la violence des Espagnols. Le marquis de Loz-Velez accusa les Barberin d'avoir donné lieu à cette querelle, en souffrant que l'évêque de Lamego demeurât dans Rome. Il sortit aussitôt de cette ville fort en colère et se retira à Naples : les cardinaux de la faction espagnole, à l'exception de la Cueva qui en étoit exclu, se retirèrent à Frascati; et l'ambassadeur de l'Empereur, pour montrer la part qu'il prenoit aux intérêts de la maison d'Autriche, se retira à Albano. L'évêque de Lamego, après avoir poursuivi pendant une année entière la réparation de cette insulte sans en pouvoir obtenir aucune satisfaction, s'en retourna en Portugal. Les Espagnols, et principalement le marquis de La Rocca, employèrent toute leur adresse pour faire assassiner ce prélat sur les terres du grand duc; mais il fut si bien averti, qu'il évita tous les piéges qu'on lui avoit tendus.

La négociation de don Antoine d'Almeida et de Francisco d'Andrada fut plus heureuse en Angleterre; ils y conclurent un traité portant qu'il y auroit une ligue perpétuelle, tant par mer que par terre, entre les deux Rois; que leurs sujets respectifs pourroient voyager et négocier dans tous les pays et les Etats de l'un et de l'autre, même sans passe-ports; qu'en cas d'achat ou de vente ils seroient traités comme les habitans du pays, sans payer d'autres droits ni d'autres impositions que les regnicoles; que lorsqu'ils arriveroient aux ports de l'un des deux Rois, ils ne seroient obligés de charger que les marchandises qu'il leur plairoit. Il y avoit encore plusieurs autres articles concernant le commerce.

Les Portugais, qui étoient alors dans les Indes orientales, ayant appris la révolution arrivée à Lisbonne, reconnurent don Juan pour leur roi; toutes les îles Açores se soumirent à lui, à l'exception de Tercère, où les Castillans étoient les plus forts. Il fallut assiéger dans les formes la forteresse de Saint-Philippe, où ils tenoient ferme. Don Alvar de Vivarez, qui commandoit ce fort, se défendit avec beaucoup de vigueur; mais enfin il fut contraint de rendre la place à composition, et on y arbora les armes du nouveau roi de Portugal.

Don Georges de Mascarenhas, gouverneur du Brésil, ayant reçu les lettres de don Juan qui lui donnoit avis de son avènement à la couronne, envoya sur-le-champ son fils avec son régiment pour s'emparer de l'église des jésuites; en même temps il manda chez lui don Juan

Mandez Vasconcellos, gouverneur de la place, don Francisco de Moça, général de l'artillerie, les autres officiers généraux, les principaux ecclésiastiques, l'auditeur-général et le provéditeur Mora. Lorsqu'ils furent tous assemblés, il leur lut la lettre du Roi, et les fit résoudre à le reconnoître pour leur souverain; on en fit à l'instant la proclamation au son de toutes les cloches et avec les solennités ordinaires. On dépêcha Manuel Fernandez, provincial des jésuites, à Rio-Janeiro, pour y faire faire la même chose; ce qui fut exécuté par les soins du gouverneur, quoiqu'il fût fort affectionné au parti des Castillans : on observa les mêmes cérémonies dans toutes les autres habitations. Dans les Indes orientales on fut sur le point de livrer Goa aux Hollandois; mais Manuel Tellez y étant arrivé avec une caravelle, et ayant apporté la nouvelle du rétablissement de la maison de Bragance, don Juan IV fut proclamé roi avec de grandes acclamations. Don Juan de Silva, Portugais, qui venoit d'être nommé vice-roi des Indes orientales, aima mieux se soumettre à un roi de sa nation qu'à un prince étranger; en conséquence, il dépêcha Francisco Silveira à Mozambique, et Antoine de Mora à Mascate, pour s'assurer de ces deux places, qu'il soumit sans peine au nouveau roi. Il envoya aussi quelques secours à Malaca; mais les Hollandois, qui depuis quelque temps tenoient la place assiégée, s'en emparèrent. Francisco Ferreira, que Juan IV avoit envoyé à Macao, lui conserva de même cette place. Il fit aussi venir de Manille tous les Portugais qui y étoient, sous prétexte qu'une flotte hollandoise menaçoit cette place; ensuite étant passé à Batavia, il fit part aux Hollandois du traité conclu par Juan IV avec les Etats-généraux; au moyen de quoi toutes les hostilités cessèrent entre les deux nations. Comme il importoit beaucoup au roi de Portugal de se rendre puissant sur mer pour conserver ses possessions éloignées, il fit équiper plusieurs galères; il fut d'ailleurs heureusement secouru par les flottes de France et de Hollande, qui occupèrent toutes les forces maritimes d'Espagne en Europe. Le Roi Catholique, ne sachant comment se venger de tant de pertes, obligea Ferdinand III de faire arrêter à Ratisbonne le prince Edouard, frère de Juan IV, lequel étoit depuis huit ans au service de l'Empereur; il fut conduit à Passaw, de là à Gratz, et enfin au château de Milan.

Les efforts que les Espagnols furent contraints de faire en Catalogne et aux Pays-Bas les empêchèrent de s'opposer fortement aux Portugais, qui firent plusieurs conquêtes sur eux. Juan IV, qui commandoit la principale armée, composée de cinq mille hommes de pied et de trois mille chevaux, prit Salvatiera, y fit mettre le feu, et emporta tout de suite plusieurs autres places. Le comte de Castelmare, gouverneur de la province d'entre le Douro et le Minho, se rendit maître en même temps de Porto-Pedroso et de quelques forteresses sur la frontière; don Juan de Souza brûla plus de soixante villages en Castille; Antoine Mello de Castro étant sorti de Beja avec un détachement de la garnison, prit d'assaut la ville de Palmago, dont il abandonna le pillage à ses soldats; Francisco de Mello, général de la cavalerie, tailla en pièce une partie de la garnison d'Albuquerque.

Le marquis de Torrecusa, qui commandoit l'armée d'Espagne en Portugal depuis que Sa Majesté Portugaise s'étoit retirée, investit Elvas; mais après avoir perdu trois mille hommes en sept jours par les fréquentes sorties que fit Matthias d'Albuquerque, qui s'étoit jeté dans la place avec quantité de volontaires, il fut contraint de lever le siége. Les Portugais ne furent pas plus heureux devant Talavera; après avoir été repoussés à divers assauts, où ils eurent quantité de braves gens tués, ils furent contraints de se retirer.

Le roi de Portugal, ne pouvant souffrir que les Hollandois demeurassent maîtres du Brésil, y envoya don Salvador, comte de Benavides, avec une flotte de trente voiles. Don Salvador, pour mieux tromper les Hollandois, alla mouiller dans la rade même du Brésil, et mit à bord deux mille hommes, qui allèrent se joindre à quelques Portugais déjà révoltés contre les commandans hollandois, et réfugiés dans les bois. Après leur jonction, ils assiégèrent le fort de Sequin, dans lequel commandoit le capitaine de La Montaigne, gentilhomme françois qui, se trouvant sans munitions, fut obligé de capituler. Le capitaine Houx, ayant ramassé quelques troupes, alla combattre les Portugais; il fut battu et fait prisonnier avec le capitaine Black, qui commandoit sous lui. Les Portugais, après cette victoire, passèrent au cap de Saint-Augustin, qu'Hoochstrate leur livra, suivant la convention qu'il en avoit faite avec don Antoine Tellez, lorsqu'on l'avoit envoyé à la baie de *Totos los Santos*; la flotte portugaise fut combattue au retour par les Hollandois, qui l'attaquèrent dans un port, et prirent la plupart des vaisseaux. Les Portugais qui s'étoient jetés dans le Brésil s'emparèrent de la ville d'Olinde, dont le fort leur fut livré moyennant mille livres qu'ils donnèrent au gouverneur, avec une charge d'enseigne à la baie.

La nouvelle de toutes ces hostilités ayant été portée à La Haye, le peuple se mutina contre l'ambassadeur de Portugal, et assiégea son hôtel, qu'il auroit forcé, si le prince d'Orange n'y fût accouru avec son régiment des gardes. Après que le désordre fut apaisé, l'ambassadeur désavoua, au nom de son maître, tout ce qui s'étoit fait au Brésil; il offrit même de prêter main-forte pour châtier les rebelles. Les Etats, qui n'étoient pas persuadés de sa sincérité, firent équiper secrètement une puissante flotte, et l'envoyèrent au Brésil; mais, pour ne donner aucun ombrage aux Portugais pendant les préparatifs de cet armement, ils ne retirèrent pas l'ambassadeur qu'ils avoient à Lisbonne.

La navigation des Hollandois fut fort longue, parce que leur flotte essuya de fréquentes tempêtes; mais enfin elle arriva au Brésil. Les Portugais à leur arrivée étoient près d'emporter la place; les Hollandois y jetèrent du secours, et y firent entrer des munitions; ce qui obligea les Portugais de se retirer. Cependant on conclut à Munster la paix pour l'Allemagne; mais celle de la France avec les Pays-Bas ne put être si tôt réglée, parce que Sa Majesté Très-Chrétienne ne voulut pas abandonner les Portugais ni les Catalans.

Les Portugais, qui commençoient leur commerce aux Indes avec beaucoup de tranquillité, y envoyèrent des missionnaires; ils convertirent à la foi chrétienne un roi indien, qui reçut le baptême à Goa, et qui eut pour parrain le vice-roi des Indes orientales. Le roi de Portugal fut plus heureux contre les Hollandois en Afrique qu'il ne l'avoit été au Brésil; il leur ôta dans le royaume d'Angola la ville de Loanda, dont ils s'étoient emparés quelques années auparavant. La joie de ces heureux succès fut modérée par la nouvelle que l'on reçut à Lisbonne de la mort du prince Edouard, frère du Roi, qui avoit fini ses jours non sans soupçon de poison, dans le château de Milan, où il étoit prisonnier depuis plusieurs années.

Le prince Robert, après avoir fait quantité de prises sur les parlementaires d'Angleterre, se retira avec trois vaisseaux chargés de butin dans le port de Lisbonne, pour éviter de tomber entre les mains de l'amiral Black, qui le poursuivoit avec ses navires de guerre. Quoique le roi de Portugal hasardât beaucoup en se brouillant avec la république d'Angleterre et avec Cromwell, qui y étoit fort puissant, il voulut maintenir l'hospitalité, et donna au prince Robert dix-huit vaisseaux d'escorte pour le conduire en lieu de sûreté.

Le pape Urbain VIII, et Innocent X, son successeur, n'ayant point voulu reconnoître don Juan pour roi de Portugal, avoient refusé aussi de pourvoir sur sa nomination aux évêchés vacans; en sorte qu'il y avoit peu de siéges remplis. Don Juan fit représenter à Innocent X, par l'ambassadeur de France, le danger qu'il y avoit de laisser plus long-temps sans pasteurs les nouveaux chrétiens dans les Indes orientales et dans les autres pays éloignés qui étoient sous l'obéissance de Sa Majesté Portugaise. Sa Sainteté étoit sur le point de se laisser toucher à une si juste considération; mais l'ambassadeur d'Espagne en ayant eu avis, déclara au Pape que s'il accordoit cette grâce au roi de Portugal, son maître donneroit ordre au vice-roi de Naples d'entrer avec dix mille hommes sur les terres de l'Eglise; ce qui empêcha le Pape de donner des évêques au Portugal.

La mort de don Juan, qui arriva le 9 de novembre 1656, fit naître en Espagne quelque espérance de recouvrer ce royaume. Alphonse VI, qui lui avoit succédé, étant encore mineur, le gouvernement de l'Etat étoit demeuré entre les mains de Louise de Guzman, sa mère. Cette princesse, quoique fort habile, ne pouvoit soutenir son parti avec la même vigueur qu'avoit fait don Juan IV. Le Roi Catholique avoit obligé les Hollandois, qui avoient fait leur paix avec lui dès l'année 1649, de déclarer la guerre aux Portugais, à l'occasion des différends que les deux nations avoient pour le Brésil, la Guinée et les Indes orientales. Les Etats-généraux envoyèrent en Portugal une puissante flotte commandée par Opdam; elle vint mouiller devant le port de Lisbonne, mais elle fit plus de peur que de mal.

Le duc de Saint-Germain, qui commandoit l'armée d'Espagne, assiégea et prit à composition Olivença. Manuel de Saldanha, qui en étoit gouverneur, fut mis en prison à Lisbonne pour l'avoir mal défendue, et ensuite relégué à perpétuité aux Indes orientales.

La reine de Portugal, voulant signaler sa régence par quelque action considérable, fit assiéger Badajoz par une armée de cinq mille hommes de pied et de cinq mille chevaux, commandés par don Juan Mendès de Vasconcellos. Badajoz est une ville d'Estramadure, bâtie au bord de la Guadiana; on y passe sur un pont de bois. Elle est sur le penchant d'un coteau et défendue par deux forts qui sont sur deux éminences opposées; l'une porte le nom de Saint-Christoval, et l'autre de Saint-Miguel. La ville étoit fortifiée à l'antique, avec des demi-lunes de terre qui n'étoient pas revêtues. Les Portugais ouvrirent la tranchée à la portée du canon,

prirent les deux forts et se seroient infailliblement rendus maîtres de la place, si les grandes chaleurs de l'Estramadure, durant l'été, n'eussent fait périr plus de la moitié de leur armée; ce qui les obligea de se retirer après plus de quatre mois de siége.

Don Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, qui savoit de quelle importance étoit la conservation de Badajoz, quitta la cour pour l'aller secourir, et se mit en campagne à la tête d'une puissante armée; mais lorsqu'il fut arrivé devant cette place, il trouva le siége levé. Il ne voulut pas s'en retourner sans avoir fait quelque expédition digne du rang qu'il tenoit en Espagne; il alla assiéger Elvas. Cette ville, qui est à trois lieues de Badajoz, est située sur une éminence qui n'est commandée d'aucun endroit. Les murailles ont une double enceinte, et elle est fortifiée à la moderne, avec des bastions revêtus de gabions et bien palissadés. Aussitôt que don Louis de Haro fut arrivé devant la place, après avoir fait tracer la circonvallation, il fit couper les aqueducs qui fournissoient de l'eau aux assiégés. La reine de Portugal ayant eu avis de ce siége, envoya au secours le marquis de Marialva avec douze mille hommes. Ce général attaqua les lignes des Espagnols et les obligea de lever le siége; mais il y perdit de braves gens et entre autres don André d'Albuquerque, général de la cavalerie portugaise.

Les Portugais ne furent pas moins heureux contre les Hollandois dans les Indes orientales. Ils les défirent devant Goa; et comme ils menaçoient l'île de Ceylan, la peur de perdre cette île disposa les Etats-généraux à conclure l'accommodement qui se traitoit à Amsterdam, où le roi de Portugal avoit envoyé don Fernand Tellez de Faro en qualité d'ambassadeur extraordinaire.

Cependant le cardinal Mazarin et don Louis de Haro conclurent la paix entre les couronnes de France et d'Espagne, et les Portugais n'y furent pas compris. Cette paix mit les Espagnols en état de tourner toutes leurs forces contre eux et de faire un grand dégât sur la frontière de Beira. Dionis de Mello, qui commandoit l'armée de Portugal, leur dressa une embuscade d'où il leur tua plus de six cents hommes.

Pendant que le comte de Miranda étoit allé à Amsterdam pour mettre la dernière main au traité qu'on négocioit avec les Hollandois, le Roi Catholique (Philippe IV) étoit occupé à faire les plus grands efforts pour recouvrer le Portugal. Il donna le commandement de son armée de terre à don Juan d'Autriche, son frère naturel et celui de son armée navale au duc de Veraguas. Don Juan rassembla ses troupes à Badajoz et ouvrit la campagne par le siége d'Aronches, qu'il prit à composition. Aronches est sur la rivière d'Alegrette et n'a que de vieilles murailles, avec un château assez bon. De là don Juan alla à Veiros, qu'il emporta d'emblée: il passa au fil de l'épée tous ceux qui ne purent gagner le château et mit le feu à la ville. Veiros, située sur une rivière, n'a qu'une paroisse, et on y faisoit un grand trafic de draps; le château fut bâti en 1310 par un roi de Portugal. Don Juan avoit dessein de faire fortifier Aronches; mais le Roi Catholique ayant fait visiter la place par le comte de Marsin, il fut résolu de l'abandonner. Don Juan, après avoir pris Origuela et Villabona, deux villages de peu de conséquence, et Borba, ville sans fortifications, marcha vers Estremol. Le marquis de Marialva, qui connoissoit l'importance de cette place, s'en approcha pour la couvrir; ce qui obligea don Juan à se tourner vers Guremena, qui se rendit à composition après vingt-sept jours de siége.

[1663] Tandis qu'on traitoit l'accommodement entre le Portugal et les Etats-généraux, les Hollandois prirent aux Portugais, dans les Indes orientales, un fort auprès de Cochin, et ensuite assiégèrent cette place, qui est une des plus importantes de tout le pays: elle se rendit après quelques jours de siége et sa perte fut suivie de celle de Cananor. Don Juan, l'année suivante, s'étant mis en campagne à la tête de vingt-cinq mille hommes, assiégea Ebora, qu'il prit à composition dans dix-sept jours: c'est une ville fort importante, à vingt-lieues de Lisbonne, et l'un des trois archevêchés du royaume; il y a une célèbre université, vingt paroisses, avec deux couvens et environ huit mille feux. Avant que les Maures eussent été chassés de Lisbonne, plusieurs rois de Portugal avoient tenu leur cour à Ebora. Sertorius y demeuroit lorsque, après avoir fait révolter l'Espagne, il fit la guerre aux Romains. La perte de cette place étonna extrêmement la régente. Le comte de Villaflor, qui s'étoit mis en marche pour la secourir, ayant appris qu'elle avoit capitulé, s'approcha des Castillans pour leur donner bataille. Don Juan décampa; et laissant dans Ebora une garnison de trois mille cinq cents hommes, il prit la route d'Aronches. Le comte de Villaflor le suivit et l'obligea de combattre près du canal le 8 juin 1663: les Castillans firent peu de résistance et prirent la fuite. Don Juan fit ce qu'il put pour les rallier; et n'en ayant pu venir à bout, il se retira dans le

meilleur ordre qu'il lui fut possible. Les Espagnols perdirent en cette occasion le marquis de Liche et don Emile de Gusman, fils du duc de Medinas de Las-Torrès. Le comte de Villaflor, après cette victoire, alla se présenter devant Ebora, qu'il reprit en huit jours.

L'an 1664, les Portugais ouvrirent de bonne heure la campagne : ils assiégèrent Valence d'Alcantara avec quatre mille chevaux et seize mille hommes de pied, entre lesquels il y avoit quatre mille Anglois de bonnes troupes. Après avoir fait brèche avec leur canon, don Jacques de Magalhenes, qui commandoit le siége, fit attaquer la place par quatre endroits; ce qui obligea le gouverneur de capituler. D'un autre côté, le duc d'Ossone fit avec l'armée de Galice le siége de Castel-Rodrigue, qui a un bon château sur une montagne : il battit si vigoureusement la place avec son artillerie, qu'il obligea les assiégés de capituler. Mais comme il ne voulut les recevoir qu'à discrétion, ils se défendirent avec tant de valeur, qu'ils donnèrent le temps à Magalhenes de venir à leur secours avec quatre mille hommes de pied et cinq mille cinq cents chevaux. Ce général marcha aux ennemis; et, le 17 juin 1665, il leur livra bataille dans la plaine de Montes-Claros, à deux lieues de Villaviciosa. La victoire fut long-temps disputée; mais enfin elle demeura aux Portugais. Ils y firent cinq mille prisonniers et entre autres don Gaspard de Haro, fils unique du comte de Castriglio, qui mourut peu de jours après de ses blessures.

Dans le même temps, don Alphonse Hurtado de Mendoce, qui commandoit pour le roi de Portugal dans la Beira, assiégea et prit d'assaut Sarea, où il y avoit deux mille hommes de pied et cent chevaux, qui furent passés au fil de l'épée : on donna le pillage de la ville aux soldats, qui y mirent le feu.

Phillippe IV, roi d'Espagne, étant mort le 15 septembre de la même année, Marie-Anne d'Autriche, sa veuve, qui avoit été déclarée régente pendant la minorité de Charles II, son fils, écouta les propositions d'accommodement qui lui furent faites par le comte de Sandwich, ambassadeur d'Angleterre. Elle consentit que ce ministre allât à Salvatiera pour s'aboucher avec le marquis de Castel-Melhor, que la reine de Portugal avoit nommé de sa part pour la conférence. La négociation se rompit dès les préliminaires, parce que la reine d'Espagne refusa de traiter avec don Alphonse comme roi de Portugal. La reine de Portugal avoit autant d'esprit que de vertu : elle avoit beaucoup contribué, par sa bonne conduite, aux avantages que les Portugais avoient remportés sur les Castillans.

Don Alphonse étant alors majeur, les ministres lui persuadèrent de se marier. Je proposai, suivant mes instructions, à don Manriquès Silva, marquis de Gonça, et à don Antoine de Mendoce, archevêque de Lisbonne, qui avoit le plus de part au gouvernement, le mariage de Marie-Elisabeth-Françoise de Savoie, fille puînée de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, et d'Elisabeth de Vendôme, avec Sa Majesté Portugaise, d'une part; et de l'autre, une ligue offensive et défensive entre les couronnes de France et de Portugal contre la maison d'Autriche. Je leur fis connoître les avantages de cette ligue, et j'eus le bonheur de les persuader. Ils me conseillèrent de faire voir le portrait de cette princesse à don Alphonse; ce que je fis dès le même jour. Le Roi de Portugal me demanda si elle avoit autant d'esprit qu'il en paroissoit dans sa figure : je répondis au Roi que Sa Majesté auroit lieu d'être aussi contente de son esprit que de sa personne. L'évêque de Laon, qui fut depuis cardinal d'Estrées, arriva peu de temps après, et régla les articles du mariage.

Pendant que don Duarte Ribeyro de Mendoce alla à Saint-Germain-en-Laie faire la demande de mademoiselle de Nemours au Roi Très-Chrétien, l'abbé de Saint-Romain, son ambassadeur, signa à Lisbonne le traité de la confédération. Ce traité portoit que le roi de France déclareroit la guerre à l'Espagne dans trois mois, et même plus tôt, si la paix se faisoit en Angleterre avant ce temps-là; qu'il paieroit tous les ans au roi de Portugal neuf cent mille cruzades, qui faisoient un million huit cent mille livres, laquelle somme seroit réduite à un million après la déclaration de la guerre; et qu'on en emploieroit six cent mille livres pour le paiement des troupes françoises qui serviroient dans l'armée du Portugal : moyennant cela don Alphonse s'obligeoit de ne faire de dix ans ni paix ni trève avec l'Espagne que du consentement de la France. Le Roi Très-Chrétien promit aussi par le même traité d'employer ses bons offices pour procurer la paix au roi de Portugal avec les Provinces-Unies, et pour lui faire rendre les villes de Cochin et de Cananor prises sur lui.

La mort de la Régente n'empêcha pas les Portugais de continuer la guerre contre les Espagnols avec la même chaleur et le même succès. La chute des murailles de Guremena leur facilita les moyens d'assiéger cette place et de s'en emparer, quoique le duc d'Ossone, qui avoit été mis en liberté depuis quelques mois, y eût

fait entrer un puissant secours. Les Portugais marchèrent ensuite aux Albuquerques, et prirent la ville d'assaut : mais ils trouvèrent tant de résistance au château, qu'ils furent contraints de se retirer.

Quoique les Espagnols n'eussent remporté aucun avantage sur les Portugais depuis que le Roi Catholique avoit fait la paix avec la France, et qu'au contraire ils eussent été battus par les Portugais en plusieurs rencontres, ceux-ci ne laissoient pas d'être las de la guerre : ils murmuroient ouvertement de ce que don Alphonse venoit de conclure une nouvelle ligue avec la France, au lieu d'écouter les propositions d'accommodement qui avoient été faites par le comte de Sandwich, ambassadeur d'Angleterre. Les ministres n'étoient pas plus contens du roi de Portugal, qui, se laissant gouverner par les jeunes gens de la cour, ne vouloit pas suivre les avis de ceux qui avoient l'expérience des affaires. Le bruit couroit que la Reine n'en étoit pas plus satisfaite, sans qu'on en expliquât la cause. Les uns disoient que le Roi s'étoit plongé dans une débauche honteuse, et qu'il témoignoit à cette princesse une indifférence dont une personne aussi aimable qu'elle avoit sujet d'être offensée. Les autres soutenoient, au contraire, que don Alphonse n'étant pas propre pour le mariage, fuyoit la compagnie de la Reine pour lui cacher son impuissance, et qu'il ne voyoit des courtisanes que pour tromper ceux à qui sa foiblesse étoit inconnue. Les médisans donnoient un tour encore plus malin à ces bruits véritables ou faux : ils assuroient que le Roi s'étoit tellement épuisé avec les courtisanes, qu'il s'étoit mis hors d'état d'avoir des enfans. Quoi qu'il en soit, la Reine conçut pour lui une si grande aversion, qu'elle se retira dans un couvent pour s'éloigner de sa compagnie. Le Roi témoigna s'en soucier fort peu, parce qu'il se crut plus en liberté de continuer sa vie licencieuse.

Don Pèdre, bien différent du Roi son frère, étoit généralement estimé : il avoit donné des preuves de sa bravoure en plusieurs occasions ; mais il témoignoit entrer dans les sentimens du peuple, et faisoit ce qu'il pouvoit pour avancer la conclusion de la paix. Il assistoit à tous les conseils, pendant que le Roi ne songeoit qu'à se divertir. Il raisonnoit avec tant de justesse sur toutes les matières qu'on traitoit, que les ministres le jugeoient très-digne du trône. D'ailleurs il rendoit de fréquentes visites à la Reine, la consoloit dans son affliction, et paroissoit si touché de ses malheurs, qu'elle ne put se défendre de l'aimer.

Un jour que don Pèdre étoit allé rendre sa visite ordinaire à cette princesse, après une conversation assez tendre, elle lui dit que le Roi son frère n'avoit jamais consommé son mariage avec elle, et que son dessein étoit d'en demander la dissolution avec la restitution de sa dot, afin de pouvoir s'en retourner en France. Don Pèdre, surpris de ce discours, lui demanda si elle avoit reçu en Portugal quelque déplaisir qui la fît résoudre à s'en éloigner ; et il la pria de ne pas priver le royaume de son plus bel ornement. La Reine lui avoua que le seul regret qu'elle auroit en partant de Lisbonne seroit de ne plus voir un prince généreux à qui elle avoit mille obligations : en même temps elle se couvrit le visage de son éventail, pour cacher la rougeur que cet aveu lui avoit causée. « Il ne tiendra qu'à vous, ma belle princesse, répondit don Pèdre d'un air fort passionné, de ne point nous quitter, et de me rendre le plus heureux de tous les hommes. Puisque vous n'êtes point engagée, vous pouvez vous donner à moi ; et au lieu d'un mari brutal qui n'a pas su rendre justice à votre mérite, vous en trouverez un tendre et soumis qui fera tout son bonheur de vous plaire. » La Reine, touchée d'une proposition qui sembloit blesser sa vertu, voulut se retirer : don Pèdre la retint, et la pria de l'écouter un moment, afin qu'il pût lui faire voir que ce qu'il désiroit n'étoit pas aussi difficile qu'elle pouvoit se l'imaginer. « Non, non, interrompit la Reine en faisant un effort pour se débarrasser de ses mains ; c'est moi qui, par un aveu trop libre, vous ai donné lieu de perdre le respect que vous me devez, et de me faire des propositions contraires à mon devoir : il faut terminer cet entretien. » Don Pèdre lui dit des choses si passionnées, qu'il sut l'engager à l'entendre. Il lui fit comprendre que puisque son mariage avec don Alphonse étoit nul, elle pouvoit contracter avec un autre. Il l'assura qu'il pouvoit prétendre à cet honneur aussi bien qu'un étranger, puisqu'il n'y avoit aucune alliance entre eux. Il ajouta que si elle faisoit difficulté de le recevoir pour époux parce qu'il ne portoit pas une couronne, il étoit facile de contenter son ambition, parce que tous les ordres du royaume, mécontens de la conduite du Roi, le pressoient de prendre en main le gouvernement. La Reine se rendit à ces raisons, et ils prirent aussitôt des mesures pour faire réussir une chose qui avoit d'abord paru fort bizarre à cette princesse, et qu'elle goûtoit alors beaucoup. Ils arrêtèrent que les Etats seroient convoqués, sous prétexte d'y faire examiner si on devoit accepter les propositions de paix faites

par le comte de Sandwich, ou continuer la guerre contre l'Espagne, suivant la ligue faite avec la France ; que quand les Etats seroient assemblés, la Reine y demanderoit la cassation de son mariage ; qu'ensuite on y proposeroit la déposition de don Alphonse, comme d'un prince incapable de régner. Ils résolurent en même temps d'envoyer une personne de confiance au pape Alexandre VII, et de le prier de nommer des commissaires pour juger de la validité du mariage de la reine de Portugal.

Les Etats furent convoqués, et ils commencèrent leurs séances le 27 février 1668. La Reine avoit chargé de son mémoire l'archevêque de Lisbonne, qui en fit la lecture dans l'assemblée. Après qu'on en eut examiné les raisons, on permit à cette princesse de poursuivre devant le Pape la dissolution de son mariage. Bientôt après Sa Sainteté lui envoya un bref par lequel le cardinal de Vendôme, et les archevêques de Lisbonne, d'Ebora et de Braga, étoient commis pour juger ce différend. Cependant la déposition de don Alphonse fut résolue; et l'on choisit l'archevêque de Lisbonne, avec le marquis de Marialva, président de la casa de supplication, pour aller déclarer à ce prince que l'assemblée jugeoit à propos de lui ôter le gouvernement de l'Etat, puisque sa santé ne lui permettoit pas d'en exercer les fonctions. Don Alphonse, qui n'aimoit que l'oisiveté et le repos, reçut cette proposition sans chagrin : il témoigna même qu'il seroit content qu'on lui laissât, pour l'entretien de sa maison, le duché de Bragance, avec cinquante mille cruzades de revenu. Les députés rapportèrent aux Etats la réponse du Roi, et on lui accorda ce qu'il demandoit. Il passa tout d'une voix qu'on déféreroit le gouvernement à don Pèdre; mais il y eut quelque contestation sur la qualité qu'on lui donneroit. Quelques-uns vouloient qu'on déclarât le royaume vacant, et qu'on le proclamât roi. Le plus grand nombre fut d'avis de ne lui donner que le titre de régent, parce que l'esprit de don Alphonse pouvoit se rétablir; auquel cas il étoit juste de lui rendre la couronne.

Don Alphonse ayant été cité devant les juges nommés par le Pape pour juger des nullités de son mariage, il déclara qu'il s'en rapportoit à tout ce qu'ils ordonneroient. Il comparut devant eux en présence de la Reine; et étant demeuré d'accord de son impuissance, les juges permirent à cette princesse de disposer de sa personne. La sentence fut prononcée aux parties avec les solennités ordinaires, et don Pèdre fit proposer aux Etats son mariage avec la Reine : il fut approuvé tout d'une voix, et célébré quelques jours après avec beaucoup de magnificence.

Le premier acte de souveraineté que fit don Pèdre, après qu'il eut été proclamé régent du royaume, fut de ratifier la paix qui avoit été conclue entre les couronnes d'Espagne et de Portugal par le marquis de Liche qui, étant prisonnier de guerre à Lisbonne, avoit été nommé par le Roi Catholique son plénipotentiaire en cette cour, et par le marquis de Gonça pour le Portugal. Ce traité portoit que don Alphonse et ses successeurs seroient reconnus pour légitimes possesseurs de ce royaume, qu'en conséquence il seroit remis, ainsi que celui des Algarves et celui des Indes, en l'état où il étoit lorsque Philippe II en avoit pris possession : la seule ville de Ceuta en Afrique étoit réservée au Roi Catholique.

Je fus averti de toutes ces choses long-temps avant qu'elles s'exécutassent. J'en donnai avis aux ministres de France et à l'abbé de Saint-Romain. Je dis au dernier que s'il jugeoit le changement qui s'alloit faire en Portugal préjudiciable aux intérêts de la France, il étoit facile de l'empêcher; qu'il y avoit dans ce royaume huit ou dix mille François commandés par le comte de Schomberg, et que ces troupes se joignant aux créatures de don Alphonse, on feroit échouer tous les projets de don Pèdre. L'abbé de Saint-Romain me répondit que don Alphonse étoit un prince foible sur lequel on ne pouvoit faire aucun fonds, et qu'ainsi il étoit plus avantageux à la France de laisser faire la paix que de continuer une ligue qui seroit mal entretenue par les Portugais.

Je reçus de la cour à peu près la même réponse, avec un ordre de passer en Pologne où la mort de Marie de Gonzague, femme du roi Casimir, venoit d'apporter du changement. On parloit de déposer le Roi, et mes instructions portoient de concerter avec ce prince ce qui se pouvoit faire pour le maintenir sur le trône, ou, en cas qu'il fût résolu d'abdiquer, de lui offrir un établissement raisonnable en France, à condition qu'il fît agir ses amis à la diète pour l'élection d'un roi agréable à Sa Majesté Très-Chrétienne. Mais avant que de quitter la cour de Portugal, il faut dire quelque chose des personnes que j'y vis.

Je ne parlerai pas de don Alphonse, parce qu'après la séparation des Etats, don Pèdre n'ayant pas jugé à propos de lui laisser la liberté, de peur qu'il ne lui prît envie de remonter sur le trône, ordonna à don Francisco Ferreira de l'embarquer secrètement, et de le conduire à la Tercère. Ferreira promit de le faire; mais le mauvais temps l'ayant arrêté trois jours

dans le port, il eut quelques remords de faire cette violence à son prince, et se jeta dans les jésuites pour s'en exempter. Don Pèdre, irrité de cette résistance, le condamna à une prison perpétuelle. Il donna ensuite la même commission au marquis de Prado, qui, intimidé par la punition de don Francisco, s'en acquitta avec bien de l'exactitude. Il conduisit don Alphonse à la Tercère, et lui donna quelque temps la liberté de se promener dans cette île; mais, après l'avoir régalé de plusieurs divertissemens, il l'enferma ensuite dans un lieu qu'il avoit fait préparer pour sa prison; après quoi il s'en retourna à Lisbonne. Quelques temps après, le prince régent ne croyant pas don Alphonse en sûreté à la Tercère, le fit transférer au château de Cintra, où il le tint prisonnier jusqu'à sa mort.

Don Pèdre étoit d'une taille médiocre: il avoit le teint et les cheveux bruns. Il étoit d'un tempérament mélancolique, et parloit fort peu. Il étoit fort sobre; il dormoit peu et se levoit matin. Il s'appliquoit beaucoup aux affaires, et gouvernoit ses peuples avec douceur.

La Reine, quoique petite, étoit bien prise dans sa taille. Elle avoit le teint blanc, vif et uni, les cheveux blonds, les yeux doux et le regard tendre. Quoiqu'elle fût d'une humeur assez gaie, la retraite que les femmes ont accoutumé de garder en Portugal ne lui faisoit point de peine. Dès qu'elle fut mariée avec don Pèdre, elle ne songea plus qu'à prier Dieu, et à élever une princesse qu'elle en eut bientôt après. Elle étoit bonne et charitable, elle faisoit du bien à ses officiers; mais elle vouloit que leur conduite fût réglée, et n'en pouvoit souffrir auprès d'elle aucun qui menât une vie libertine.

Don Manrique de Silva, majordome ou grand-maître de la maison du prince, faisoit la fonction de premier ministre. Il étoit d'un abord facile et expéditif: tout le monde se louoit de lui.

Louis de Souza, grand aumônier, étoit un homme d'une profonde érudition et d'une piété exemplaire. Le prince régent se rapportoit à lui de tout ce qui regardoit la distribution des bénéfices.

Le marquis de Marialva étoit un seigneur de bonne mine, un peu froid, mais fort aimé des troupes, qu'il soulageoit autant qu'il pouvoit lorsqu'il commandoit les armées.

Le comte de Villaflor étoit petit, mais ardent et plein de feu. Il servoit ses amis avec chaleur, et il avoit beaucoup de crédit à la cour.

Aussitôt que j'eus pris congé du prince régent et de la Reine, je m'embarquai à Lisbonne sur un vaisseau hollandois qui me porta à Dantzick. Cette ville, que les anciens appeloient *Gedanum*, est la capitale de la Prusse royale. Elle est bâtie sur la Vistule, qui se jette dans la mer à deux lieues de là, par deux embouchures. On fait venir par ce fleuve quantité de blé, qui se transporte ensuite par mer en Hollande et ailleurs; on y fait aussi un grand trafic de bois, de fourrures et de cuirs. Dantzick est entouré de bons bastions de brique revêtus de gazon. La ville est commandée par une montagne que l'on fortifie en temps de guerre. Au pied de la montagne est un grand faubourg habité par des artisans, et coupé par une petite rivière qu'on y passe sur plusieurs ponts. La plupart de ces artisans sont anabaptistes; il y a aussi dans la ville un grand nombre de ces sectaires, mais encore plus de calvinistes et de luthériens. Il peut y avoir environ sept mille catholiques, et dix fois autant d'habitans de différentes communions. Quoique Dantzick soit une ville libre, elle dépend du roi de Pologne, qui y envoie tous les ans un burgrave, sorte de magistrat qu'il est néanmoins obligé de tirer du corps du sénat, auquel il préside. Les habitans de Dantzick paient tribut non-seulement au roi de Pologne, mais encore au roi de Suède, qui en tire tous les ans quatorze cent mille thalers. Il y a dans cette ville quantité de places ornées de fontaines; et comme la campagne des environs est remplie de sources, il n'y a presque point de maisons considérable qui n'ait une fontaine jaillissante. Devant le palais où le sénat s'assemble, on en voit une qui jette de l'eau par plusieurs mufles de lion. Le devant de chaque maison est décoré d'une plate-forme élevée de huit à neuf pieds, où l'on monte par des degrés, et sous laquelle est une fontaine: ces plate-formes sont pavées de grandes pierres de liais unies comme du marbre, et il y a tout autour des bancs pour s'asseoir. La plupart des portes sont sculptées, et on y voit divers emblêmes en relief, avec des sentences allemandes et latines. De là on entre dans un vestibule assez spacieux et fort élevé, dont les murailles sont ornées de peintures. On met tout autour de grandes planches, sur lesquelles on place des vases de faïence remplis de fleurs. Dans les principales maisons il y a des lustres de cristal suspendus à la voûte du vestibule, et dans les autres des candélabres de bois verni. La cour de la maison de ville est aussi peinte tout autour, avec des inscriptions latines où allemandes. Ces peintures sont fort mal assorties; on y voit d'un côté des anges et des saints, et de l'autre des héros fabuleux, et même des nym-

phes toutes nues, sous des postures fort indécentes. Cette cour est remplie, depuis le matin jusqu'au soir, de buveurs qui vident sans cesse de grandes tasses d'argent pleines de bière, sans manger. Comme on acquiert le droit de bourgeoisie moyennant un thaler payé une fois seulement, et que ce droit donne la liberté de boire tant qu'on veut dans cette maison, on y voit des buveurs à toute heure. On vend dans ce même endroit des livres, marchandise peu assortie avec le concours des buveurs, qui tiennent là le haut bout et donnent le ton. Devant la maison de ville est une grande place semblable à celle du change de Lyon, où les honnêtes gens se promènent, et les marchands font leur négoce.

Il y a dans cette ville un couvent dédié à sainte Brigitte, et qu'on prétend avoir été fondé par cette sainte. Toutes les religieuses portent sur la tête une espèce de couronne qui a cinq taches rouges, en mémoire des cinq plaies de Notre-Seigneur. Quand elles font profession, on leur met au doigt une bague, pour leur montrer qu'elles sont épouses de Jésus-Christ. Elles ont conservé long-temps l'anneau de leur fondatrice, qu'elles vendirent fort cher à Sigismond III, roi de Pologne. Sainte Catherine, fille de sainte Brigide, a fondé un autre couvent auprès de celui de sa mère; mais les luthériens s'en sont emparés. Il y a dans la grande église de ceux de cette secte un tableau qui représente le jugement dernier, et qu'on prétend être de Michel-Ange. L'empereur Rodolphe en voulut donner quarante mille thalers, mais les magistrats refusèrent de le lui vendre. Cette même église a des fonts baptismaux de cuivre qui ont coûté dix-sept mille thalers.

De Dantzick, après avoir passé la Vistule dans une barque, j'allai à Marienbourg. Cette ville est sur la petite rivière de Nagot. On y voit peu de maisons où il n'y ait un nid de cigogne : ces oiseaux, quand ils s'en vont, laissent un de leurs petits dans le nid pour payer le logement à leurs hôtes. Les chevaliers de l'ordre Teutonique faisoient autrefois leur résidence dans cette ville qui leur avoit été cédée par le roi de Pologne; mais Gustave-Adolphe s'en empara dans la guerre qu'il fit à Uladislas IV. L'église cathédrale est commune aux catholiques et aux luthériens : les premiers y font le service dès le commencement du jour jusqu'à neuf heures, et les autres depuis neuf heures jusqu'à midi.

De Marienbourg j'allai à Elbing, petite ville assez marchande, sur une rivière : elle est dans un marais, et bien fortifiée; ses maisons sont propres et faites à peu près comme celles de Dantzick.

Je continuai ensuite ma route par Uladislaw, ville du palatinat de Cujavie, bâtie dans un marais sur la Vistule, et dont toutes les maisons sont de brique : elle est le siége d'un évêque. Je passai par Gostinin, ville du palatinat de Rava, où le czar Démétrius Suski fut long-temps prisonnier. Enfin j'entrai dans la Masovie par Gambia et par Bloneiz, petites villes dont les maisons sont de bois, et j'arrivai à Varsovie, capitale de Pologne, où la cour fait sa résidence.

Le royaume de Pologne est composé de deux Etats : de celui de la couronne, et du grand duché de Lithuanie. Ce duché fut uni à la couronne en 1586 par le duc Jagellon, qui se fit chrétien pour épouser Edwidge, fille de Louis, roi de Pologne et de Hongrie. Ce prince, en changeant de religion, changea aussi de nom, et se fit appeler Uladislas. Ces deux Etats ont leurs officiers particuliers : chacun a un grand et un petit maréchal (ce dernier est appelé maréchal de la cour), un chancelier, un vice-chancelier et un trésorier.

Le grand maréchal, en Pologne, est à peu près la même chose que le grand prévôt de l'hôtel en France. Il connoît de tous les délits commis dans le district de la cour et dans les diètes : il n'y a point d'appel de ses jugemens. Il met le prix aux denrées et aux marchandises; il introduit les ambassadeurs et pourvoit à leur logement. Le petit maréchal, en son absence, est chargé des mêmes fonctions.

Le chancelier connoît par appel des affaires civiles et de toutes les autres qui regardent la justice royale. Il doit veiller à la conservation des lois et des libertés du royaume. Il propose au nom du Roi, dans la diète, toutes les matières qui doivent s'y traiter, et il répond aux ambassadeurs. Son autorité est si grande, qu'il peut sceller plusieurs choses sans ordre de Sa Majesté, et lui refuser celles qui sont contraires aux constitutions de l'Etat. Le vice-chancelier fait les mêmes fonctions en l'absence du chancelier, et il se sert du même sceau.

Le grand trésorier reçoit tous les deniers de la république. Lorsqu'il rend ses comptes, la diète nomme des commissaires pour les examiner, et lui donner quittance. Comme cette décharge lui est extrêmement nécessaire, il régale bien ses commissaires et leur fait des présens considérables; ce qui fait que ces commissions sont extrêmement recherchées.

La Pologne s'étendoit autrefois depuis la mer Noire jusqu'à la mer Baltique, et depuis la Mos-

covie jusqu'à la Hongrie; mais ses limites sont bien resserrées. Elle est bornée aujourd'hui au nord par la Livonie, qui appartient à la Suède, et par la Moscovie; au sud par la haute Hongrie et par la Transylvanie, dont elle est séparée par le mont Krapak; à l'est par l'Ukraine, qui a été cédée au Turc, et par les palatinats de Smolensk, de Czernigov et de Kiev, possédés par les Moscovites; à l'ouest par la Silésie.

La Pologne ne contient plus aujourd'hui que neuf provinces : la grande et petite Pologne, le grand duché de Lithuanie, la Russie, la Prusse, le Masovie, la Samogitie, la haute Volhinie et la Podlaquie. Il y en avoit une dixième quand j'arrivai à Varsovie : c'étoit l'Ukraine, qui a été depuis cédée aux Turcs. Le sénat, qui est à peu près comme le parlement d'Angleterre, si ce n'est qu'il est perpétuel et que les charges sont à vie, règle avec le Roi toutes les affaires importantes. Il est composé des évêques, des palatins et des officiers de la couronne. Il y a toujours quatre sénateurs auprès de Sa Majesté pour l'assister de leurs conseils, et pour observer sa conduite : cependant c'est le Roi qui les nomme, et qui leur fait prêter serment.

Il y a en Pologne deux archevêchés, Gnesne et Léopold, et onze évêchés. Il y en avoit autrefois quatorze; mais on en a cédé deux aux Moscovites et un aux Turcs. L'archevêque de Gnesne est primat du royaume, et il a une grande autorité : il préside aux diètes, et proclame le Roi quand il est élu. On porte la croix devant lui quand il va chez Sa Majesté ou à la diète. Il y a un maréchal qui est castellan et sénateur du royaume : cet officier va devant son carrosse, le bâton levé, et ne le baisse que devant le Roi. L'archevêque de Gnesne a le gouvernement de l'Etat pendant l'interrègne, et toute l'autorité souveraine réside alors dans sa personne.

Il y a en Pologne trente-deux palatins qui sont les gouverneurs des provinces; trois castellans, savoir, ceux de Cracovie, de Wilna et de Traki; et un staroste, qui est celui de Samogitie. Le castellan de Cracovie est le premier des sénateurs séculiers; le castellan de Wilna est le sixième; le castellan de Traki le dixième; et le staroste de Samogitie le douzième. Les autres castellans, qui sont au nombre de soixante et onze, trente-deux grands et quarante-neuf petits, ne vont qu'après les palatins, quoiqu'ils soient sénateurs comme eux. La fonction des palatins est de mener à l'armée les troupes de leurs palatinats; de présider aux assemblées de la noblesse, chacun dans sa province; de mettre le prix aux marchandises et aux denrées; d'empêcher qu'on n'altère les poids et mesures; enfin de juger et de défendre les Juifs. Les castellans sont les lieutenans des palatins et les représentent partout en leur absence.

Toute la noblesse a le droit d'élire le Roi; et comme elle est en trop grand nombre pour pouvoir se trouver à la diète, elle y envoie des députés que l'on appelle nonces. L'élection se fait en pleine campagne sous des tentes. Les gentilshommes ont deux grands priviléges : l'un de ne point être arrêtés pour crimes s'ils ne sont convaincus, et l'autre d'être exempts de logement de gens de guerre.

Les Polonois élisent ordinairement un prince étranger pour roi, lorsque la famille royale vient à manquer; ce qui fait que tous les princes chrétiens se croient en droit de prétendre à la couronne pour eux ou pour leurs alliés, pourvu qu'ils soient catholiques. Ils envoient pour cet effet leurs ambassadeurs à la diète.

Le roi convoque cette assemblée lorsqu'il le juge à propos, c'est-à-dire lorsqu'il a quelque affaire importante à communiquer, ou de l'argent à demander. Toutes les diètes se trouvent ordinairement à Varsovie; mais comme les Lithuaniens en sont fort éloignés, ils ont obtenu que, de trois diètes, une se tiendroit à Grodno, ville de Lithuanie, et les deux autres à Varsovie. Ses nonces ont ce privilége qu'un seul peut empêcher qu'une délibération passe, et chaque sénateur a le même droit; mais aussi quand les sénateurs et les nonces se trouvent d'accord, le roi peut seul s'y opposer, sa voix valant autant que toutes celles de la diète.

La noblesse vient de naissance ou de la concession du prince, qui ne peut néanmoins l'accorder que du consentement de tous les ordres. Les bâtards n'y peuvent jamais prétendre quand même ils seroient fils des plus grands seigneurs du royaume. Un gentilhomme polonois peut être dégradé de noblesse en deux cas : quand il a commis quelque grand crime, ou qu'il est convaincu d'avoir exercé le commerce. Au reste, quelque inégalité qu'il y ait dans leur fortune, leur autorité est égale. Dans l'élection des rois et dans les diètes, leurs personnes et leurs biens sont exempts de toute sorte d'impositions : ils ont un pouvoir despotique sur leurs sujets, et ils disposent absolument et sans appel de leurs biens. Quand un gentilhomme achète un château ou une ville, il est censé acheter aussi les habitans; et les sujets sont tellement soumis, que les esclaves en Turquie ont plus de liberté qu'eux. Les gentilshommes demeurent ordinairement dans leurs biens et sur leurs ter-

res, à moins qu'ils n'aient quelque charge à la cour. Ils donnent au laboureur un morceau de terre à cultiver, ce qui lui sert pour sa subsistance et celle de sa famille. Les paysans ne peuvent changer de seigneur que de son consentement : c'est de lui qu'ils reçoivent toutes les choses nécessaires à la vie au prix qu'il veut y mettre, et ils ne peuvent se pourvoir ailleurs. Il y a des seigneurs si riches, qu'ils ont jusqu'à deux cent mille thalers de revenu.

Les Polonois n'avoient point de lois écrites avant le règne de Casimir III, surnommé le Grand, et ils ne se gouvernoient que par le droit coutumier. Ce prince fit quelques ordonnances pour la noblesse, et il permit au peuple de se servir des lois des Saxons leurs voisins. Les Polonois, depuis six ou sept cents ans, font profession de la religion catholique, pour laquelle ils sont fort zélés. Cependant, quelques soins qu'ils aient pris pour empêcher les erreurs de Luther et de Calvin de pénétrer dans leurs Etats, les provinces voisines de l'Allemagne en sont infectées.

Quand la guerre est résolue en Pologne, on convoque l'arrière-ban ; mais la noblesse n'est pas obligée de servir plus de cinq lieues hors du royaume : quand le Roi la mène plus loin, il faut qu'il la paie. Il ne fait aussi cette convocation que dans les occasions pressantes, et quand le royaume est menacé de quelque invasion. Alors les gentilshommes font monter à cheval un grand nombre de leurs sujets, qu'ils mènent avec eux ; et ils peuvent aisément mettre sur pied cent cinquante mille hommes. Les troupes polonoises ont deux défauts : elles s'assemblent avec lenteur et se mutinent aisément ; ce qui est cause que le Roi lève souvent des milices étrangères. Mais, faute d'argent, il n'en a jamais qu'un petit nombre dans ses armées ; et comme il a fort peu d'infanterie, il entreprend rarement des siéges.

Les divertissemens ordinaires des gentilshommes sont la chasse et les festins, auxquels ils dépensent beaucoup. Ils font de prodigieuses débauches et sont dangereux dans le vin. La petite noblesse n'est guère polie, mais les seigneurs sont fort galans. Ces derniers sont magnifiques en habits, et portent des vestes de riches étoffes qu'ils doublent de martre en plein : ces vestes ne passent pas la genouillère des bottines qui leur servent de chaussure, et qui ont des semelles de fil blanc. Ils ornent le plus souvent le devant de leur veste de longues boutonnières d'or, et les ferment avec des agrafes de diamans. Les hommes et les femmes portent dans les grands froids des queues de martre autour de leur cou, et leurs bonnets sont enrichis de plumes de héron attachées avec des roses de diamans. La garde de leur sabre est d'or, et le fourreau est garni de lames de métal avec des pierreries parsemées en divers endroits. Ils ont les cheveux coupés au-dessus des oreilles ; ils se rasent la barbe et ne laissent qu'une grande moustache. Tous les Polonois ne quittent leur sabre que pour se coucher : ils le gardent même en se confessant et à la communion. Ils n'est attaché que par une courroie de cuir, où leur mouchoir est pendu, avec un couteau dans une gaîne, et une petite pierre garnie d'argent pour l'aiguiser. Les dames de qualité s'habillent et se coiffent presque toutes à la françoise, principalement celles de la cour. Quelque vieilles qu'elles soient, elles ne laissent pas de se parer et de porter des couleurs éclatantes. Dès qu'il y a une mode nouvelle en France, elles veulent la suivre, et elles paient fort cher toutes les nouveautés, pourvu que ce soit à crédit. Les marchands françois qui savent trouver le moyen de les faire payer sont riches en peu de temps : ils leur vendent un écu l'aune du ruban qui ne leur a coûté que quinze sous à Paris, et même cette aune n'est que la demi-aune de France.

Le faste est si grand en Pologne que les dames ne sortent jamais qu'en carrosse à six chevaux, quand ce ne seroit que pour traverser la rue ; et elles se font éclairer la nuit par vingt-quatre flambeaux de cire blanche. Elles se font souvent porter la queue par des Maures qui n'ont pas la taille contrefaite, et qui sont nés de père et de mère fort grands. Elles mènent aussi toujours avec elles une vieille qu'on appelle major-dome, et un écuyer pour leur donner le bras. Cet écuyer les suit à pied, et n'entre jamais dans le carrosse, qui va fort doucement. Avec ces airs de grandeur, elles ne laissent pas que d'être fort sages, et elles n'abusent pas de la liberté dont elles jouissent. Il n'en est pas de même des filles du commun, qui ne croient pas avoir perdu leur honneur pour avoir eu plusieurs enfans de différens pères ; aussi ces sortes d'aventures ne les empêchent-elles pas de trouver des maris plus riches qu'elles. Ce sont ces filles qui servent de nourrices aux enfans de condition : les femmes mariées ne veulent point nourrir d'autres enfans que les leurs.

Varsovie, capitale du royaume, est située sur la Vistule, dans la province de Masovie, et dans le diocèse de Posnanie. Il y a dans cette ville un beau palais que Sigismond III fit bâtir après son élection : ce palais a néanmoins un grand défaut, qui est de n'avoir point de place devant la principale porte, qu'il faut aller cher-

cher par une avenue fort étroite. Il a une vue fort agréable, quoiqu'il soit sans jardin et fort resserré entre le fleuve et les maisons de la ville. Varsovie est composé de deux villes jointes ensemble : l'ancienne, qui est fermée par des murailles de brique, est petite et mal pavée, comme le sont toutes les autres villes de Pologne ; mais elle est fort marchande et bien peuplée. La ville neuve est plus vaste et moins habitée. Outre ces deux villes, il y a encore le grand faubourg de Cracovie, où la plupart des maisons sont bâties et couvertes de bois, à l'exception de quelques palais que les seigneurs de la cour avoient commencé d'y bâtir pendant la disgrâce de Casimir qui y étoit venu loger, mais que l'irruption des Suédois a fait laisser imparfaits. Casimir avoit dessein de faire enfermer ce faubourg et les deux villes dans une enceinte flanquée de seize bastions qui étoient déjà tracés, et dont on voit encore les restes. Le palais de ce faubourg est accompagné d'un jardin, sans eaux et sans bois. On voit près de là une chapelle qu'on nomme *la chapelle des Moscovites*. Sigismond III la fit bâtir pour la sépulture d'un duc de Moscovie et de son frère qui étoient morts en prison à Guttrau, dans le palatinat de Rava : ce qu'il fit apparemment pour conserver le souvenir de la victoire qu'il avoit remportée sur les Moscovites. Cette chapelle a été donnée depuis peu aux jacobins, qui y ont établi un couvent. La sépulture de Sigismond III est dans la vieille ville : elle est décorée d'une colonne qu'Uladislas son fils fit élever en son honneur, avec une inscription latine qui contient les principales actions de sa vie.

Les Polonois, descendus des anciens Sarmates, reconnoissent Leccus et Zeuchus pour fondateurs de leur monarchie. Ces deux princes étant venus de la Crimée avec de grandes forces, s'emparèrent de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie et de la Pologne, qu'ils partagèrent entre eux. La Bohême et la Moravie demeurèrent à Zeuchus ; la Pologne et la Silésie à Leccus. Après la mort de Leccus, les peuples élurent douze palatins pour les gouverner ; mais ils se lassèrent bientôt du gouvernement aristocratique, et mirent sur le trône Crocus ou Craccus, qui bâtit Cracovie environ quatre cents ans avant la naissance de Jésus-Christ. Crocus laissa trois enfans, Craccus et Leccus, et une fille nommée Vanda. Craccus ayant voulu s'emparer de la couronne, fut tué par son frère, qui mourut peu de temps après du chagrin que lui avoit causé le remords de son crime ; il laissa son sceptre à Vanda ou Visela, qui s'étant noyée dans la Vistule laissa son nom à ce fleuve. Après la mort de cette princesse on rétablit le gouvernement des palatins. Primislas, qui étoit un de ces douze seigneurs, s'étant acquis l'estime des peuples par son esprit et par sa valeur, fut proclamé roi, et il prit le nom de Lesko. Deux autres Lesko régnèrent après lui ; le dernier eut pour successeur son fils Pompilius, qui distribua les gouvernemens de toutes les provinces à vingt bâtards qu'il avoit eus de diverses maîtresses. Ce prince voluptueux fut enfin mangé par les rats, quelque chose qu'on eût pu faire pour les chasser de son palais. Après la fin tragique de Pompilius, un paysan nommé Piaski fut mis sur le trône ; et c'est de son nom qu'on appelle aujourd'hui piaski les seigneurs du pays qui briguent la couronne. Après Piaski, Sémonitus, Lesko quatrième, Zémovislas et Misko régnèrent successivement. Boleslas, leur successeur, ayant épousé Dambwka, fille du roi de Bohême, se fit chrétien en 963, et prit le nom de Mitzlas. Il fit ériger par le Pape en métropoles les villes de Gnesne et de Cracovie, et ces archevêques eurent pour suffragans les évêques de Czernigov, de Smookosovie qui fut transféré à Wratislaw, de Posnanie, de Plosko, de Culma, de Caminiek et de Lubeck. Boleslas, fils de Mitzlas, épousa en 984 Judith, fille de Gérisa, roi de Hongrie. Il conquit la Poméranie, la Bohême, la Russie, la Prusse et les Etats du marquis de Brandebourg, et il mourut en 1034. Mitzlas, qui n'avoit aucune des vertus de son père, laissa gouverner le royaume par sa femme ; ce qui fut cause que tous les peuples soumis par Boleslas se révoltèrent. Les Polonois ne pouvant souffrir sa mollesse, tirèrent d'un cloître son fils Casimir, et le mirent sur le trône après l'avoir fait relever de ses vœux par le Pape. Casimir remit la Bohême sous son obéissance, et fit punir les rebelles. En 1041 il épousa la sœur de Jaloslas, duc de Russie, et finit ses jours en 1058, laissant trois enfans mâles et une fille. Boleslas son fils aîné lui succéda ; mais ce prince ayant fait mourir Stanislas, évêque de Cracovie, qui l'avoit excommunié pour ses désordres et ses débauches, les Polonois le dépossédèrent et mirent à sa place Uladislas, son frère. Celui-ci fit la conquête de la Poméranie, de la Prusse, de la Bohême et de la Moravie. Il laissa en mourant la plus grande partie de son royaume à Boleslas son fils légitime, et à Spitignée son fils naturel la Masovie, la petite Pologne, la Poméranie et la Prusse. Boleslas obligea son frère Spitignée à le reconnoître pour souverain, et défit les troupes de l'empereur Frédéric Barberousse, qui protégeoit ce bâtard. Il épousa ensuite Adelaïde, sœur de cet empereur, et maria sa fille

avec Venceslas son fils ; il remit la Prusse sous son obéissance, et mourut en 1133, après avoir partagé ses Etats à ses enfans.

Uladislas, qui étoit l'aîné, fut proclamé roi : mais ayant chargé ses peuples d'impôts et maltraité ses frères, les Polonois se révoltèrent et l'obligèrent à chercher un asyle auprès de l'empereur Conrard. Boleslas fut mis sur le trône, et il défit en plusieurs combats les empereurs Conrad et Frédéric, qui vouloient rétablir son aîné. Aussitôt qu'il eut pacifié les troubles de son royaume, il obligea les peuples de la Prusse à embrasser la religion chrétienne. Après sa mort, Mitzlaz fut proclamé roi ; mais il fut bientôt déposé à cause de son gouvernement tyrannique. Son frère Casimir, qui avoit été mis à sa place, lui rendit la couronne. Quelque temps après, Mitzlas ayant été empoisonné (en 1194), les Polonois choisirent pour leur commander son fils Lesko V. Celui-ci eut pour successeur Boleslas-le-Chaste, sous le règne duquel les Tartares firent une grande irruption en Pologne : celui-ci mourut en 1274. Après lui Henri-le-Barbu, Lesko-le-Noir, Boleslas et Henri, duc de Silésie, régnèrent successivement. Henri étant mort, le royaume fut partagé entre Primislas et Uladislas. Le premier établit sa cour à Cracovie ; l'autre fit sa résidence dans le palatinat de Sandomir. Les Polonois ne pouvant souffrir que leur royaume fût divisé, reconnurent pour leur roi Primislas. Ils l'assassinèrent bientôt après, et mirent sur le trône Uladislas, fils de Casimir. Uladislas ayant fait violence à plusieurs femmes de qualité pour contenter ses passions brutales, fut déposé, et sa place fut remplie par Venceslas, roi de Bohême, qui avoit épousé Rechila, fille de Promislas, héritière de la couronne. Celui-ci, après avoir terminé plusieurs guerres étrangères, mourut de maladie en 1303.

La couronne fut ensuite disputée par Uladislas et Henri, duc de Silésie. Le premier ayant vaincu son concurrent, fut couronné par l'évêque de Cracovie, et depuis cette époque le droit de couronner les rois fut affecté aux successeurs de ce prélat. Uladislas obligea les Lithuaniens de se soumettre à sa domination. Il fit long-temps la guerre au marquis de Brandebourg, parce qu'il avoit vendu la Poméranie aux chevaliers de l'ordre Teutonique. Il fit mourir le roi Promistas, et il défit les chevaliers qui avoient pris le parti de son ennemi, avec tant d'avantage, qu'ils perdirent dans le combat quarante mille hommes. Il mourut en 1333, la vingt-neuvième année de son règne, et il laissa la couronne à Casimir. Ce dernier prince, qui étoit magnifique et voluptueux, régna quarante ans, et eut pour successeur Louis, roi de Hongrie. Celui-ci ne porta le sceptre que douze ans, et ne laissa qu'une fille nommée Edwidge, qui avoit épousé Jagellon, duc de Lithuanie. Jagellon ayant été élu roi embrassa le christianisme. Il prit le nom d'Uladislas, et établit une célèbre université à Cracovie. Il défit en un combat les chevaliers de l'ordre Teutonique auxquels il tua cinquante mille hommes. Il mourut fort vieux, laissant de Sophie, sa troisième femme, trois enfans ; savoir, Uladislas et deux princes nommés Casimir.

Uladislas fut roi de Pologne et de Hongrie ; il battit les Turcs en plusieurs combats, mais la fortune ayant changé, il périt à la bataille de Varna, la quatrième année de son règne de Hongrie, la dixième de celui de Pologne, et la vingtième année de son âge. Il eut pour successeur Casimir, duc de Lithuanie, qui, après avoir défait en plusieurs combats les chevaliers de l'ordre Teutonique, mourut en 1599 d'une goutte remontée. Casimir, son fils, eut sept filles et six fils, quatre des derniers régnèrent successivement après lui. Casimir monta le premier sur le trône ; Albert lui succéda immédiatement, et mourut d'apoplexie. Alexandre, successeur de celui-ci, fut tué dans un combat contre les Tartares ; Sigismond, le plus jeune des quatre, fut couronné en 1506, et remporta une grande victoire contre les Moscovites dont il demeura trente mille sur la place. Il eut pour successeur son fils Sigismond II, qui fut proclamé roi à l'âge de dix ans. Celui-ci épousa Elisabeth, fille de Ferdinand, roi des Romains ; et ensuite Barbe, sœur de sa première femme. Il mourut en 1572.

La maison royale étant éteinte, la diète s'assembla et élut Henri, duc d'Anjou, qui peu de temps après avoir pris possession de la couronne l'abandonna pour aller prendre celle de France qui lui étoit échue par la mort du roi Charles IX, son frère. Le trône étant demeuré vacant par la fuite de ce prince, les Polonois élurent pour leur roi Etienne Battori, prince de Transylvanie. Ce dernier prit Dantzich, conquit la Livonie sur les Moscovites, et eut de grandes guerres contre Amurat III, empereur des Turcs.

Après la mort d'Etienne, arrivée en 1587, la diète se divisa en deux factions : celle de Boroski, grand maréchal, élut Maximilien, archiduc d'Autriche ; et le parti de Jean Zamoski, grand chancelier, nomma Sigismond, fils aîné de Jean III, roi de Suède. Celui-ci fut le plus diligent à passer en Pologne et à prendre pos-

session du sceptre. Il donna bataille à son compétiteur qu'il fit prisonnier, et il ne le remit en liberté qu'après qu'il eut renoncé à toutes ses prétentions sur le royaume de Pologne. Jean, roi de Suède, étant mort peu de temps après, Sigismond voulut joindre la couronne qui lui appartenoit par droit successif à celle qu'il possédoit par élection, mais Charles, son cadet, s'y opposa, et pour l'exclure du royaume de Suède prit le prétexte de la religion, parce que Sigismond s'étoit fait catholique. Après une longue guerre, Sigismond fut enfin contraint de renoncer pour lui et pour ses successeurs à la couronne de Suède.

Uladislas IV, son fils, qui lui succéda au royaume de Pologne, ne laissa pas de joindre à ses titres celui de roi de Suède. Gustave-Adolphe, fils de Charles, ne voulut pas le souffrir, et il porta la guerre en Pologne où il fit de grandes conquêtes. Par la paix qui intervint, Uladislas fut contraint de lui céder la Livonie. Celui-ci voulant avoir une protection puissante songea à s'allier avec la France, et fit demander en mariage Marie-Louise de Gonzague, fille du duc de Nevers qui avoit été élevée à la cour de Louis XIII. Cette princesse lui ayant été accordée, il envoya une célèbre ambassade pour en faire la demande publique et pour la conduire en Pologne. Cette princesse, qui étoit habile, sut si bien gouverner l'esprit de son mari, qu'elle eut la conduite de toutes les affaires, avec une entière satisfaction des Polonois; mais elle ne put consommer son mariage, soit qu'Uladislas fût devenu impuissant par les grandes fatigues qu'il avoit souffertes dans la guerre de Suède, soit qu'il y eut quelque empêchement du côté de la Reine, qui ne pouvoit être levé que par une opération qu'elle ne voulut pas souffrir.

Après la mort d'Uladislas IV, arrivée le 30 mai 1648, Jean-Casimir, son frère, fut élu roi de Pologne le 17 novembre de la même année, mais à condition qu'il épouseroit la Reine, sa belle-sœur, qui s'étoit acquis l'affection de toute la noblesse. Le premier soin du nouveau roi fut de s'opposer à l'irruption que les Cosaques et les Tartares avoient faite jusque dans le cœur du royaume. Ils avoient déjà pris une petite ville de la haute Volhinie, assiégé Léopold et obligé les habitans à se racheter du pillage pour de l'argent. Jean-Casimir, après avoir essayé vainement de ramener ces rebelles par la douceur, résolut d'employer la force pour obliger Chemelnski, général des Cosaques, de rentrer sous son obéissance. Il marcha contre lui, et ayant défait son armée, il le contraignit de demander la paix qui fut conclue à Zeborow et ratifiée par la diète en 1649. Cette paix fut de peu de durée; les Cosaques se remirent en campagne et s'emparèrent de toute l'Ukraine en 1650. Ils furent encore battus par le roi Casimir en 1651, et obligés de signer un second traité le 28 septembre de la même année. Le Roi s'étant accommodé avec les Tartares qui assistoient les rebelles, Chemelnski se mit sous la protection des Moscovites, ce qui fit perdre aux Polonois Smolensk dont le général du Czar s'empara.

Chemelnski étant mort en 1658, les Cosaques élurent pour leur général Vihowski, et menacèrent la Pologne de se donner au Grand-Seigneur ou au Czar, si la république ne leur accordoit tout ce qu'ils demandoient. Le Roi, considérant qu'il étoit également préjudiciable à la couronne qu'ils se donnassent à la Moscovie ou à la Porte, fit la paix avec eux. Il leur accorda par le traité que tous les capitaines seroient gentilshommes polonois; que Vihowski seroit palatin de Kiew; que les ecclésiastiques de la religion grecque seroient admis aux principales charges; et que le métropolitain de Kiev auroit le rang de sénateur. On donna encore des starosties à deux de leurs chefs, à la charge de les tenir en fiefs de la république; ce qui fut ensuite ratifié par la diète. Par cet accommodement, les capitaines cosaques, de simples paysans de Russie qu'ils étoient de leur naissance, devinrent tout d'un coup nobles polonois.

Aussitôt que la première de ces guerres fut terminée, la diète pressa le roi de Pologne d'épouser la Reine, sa belle-sœur, comme il s'y étoit obligé en recevant la couronne. Il n'eut pas de peine à y consentir, parce que c'étoit une princesse fort aimable, et pour laquelle il avoit toujours eu beaucoup d'estime. Quoiqu'il sût bien qu'il en seroit moins absolu, et que la Reine auroit plus de part au gouvernement que lui, il envoya à Rome l'évêque de Prismilie pour en obtenir une dispense; ce qui ne se trouva pas sans difficulté.

Comme on ne pouvoit accuser Uladislas d'impuissance, tout le monde sachant qu'il avoit un fils qui étoit mort un an avant lui, il falloit conclure ou que le mariage avoit été consommé, ou que s'il ne l'avoit pas été, l'empêchement venoit de la part de la Reine. Dans le premier cas, on n'avoit point d'exemple qu'on eût permis à un homme d'épouser sa belle-sœur, quand le premier mariage avoit été consommé; dans le second cas, si la Reine douairière étoit incapable d'avoir des enfans, on ne pouvoit lui accorder la permission de se marier. Cependant après qu'on eut représenté à Alexandre VII,

qui tenoit alors le Saint-Siége, que l'empêchement pouvoit se lever, il accorda la dispense, et le mariage fut célébré avec beaucoup de pompe. Cette intéressante union fut à peine conclue, que la guerre des Cosaques recommença; et lorsqu'elle fut terminée, il s'en éleva une autre beaucoup plus dangereuse.

Après l'abdication de la reine Christine, Camisiski, ambassadeur de Pologne en Suède, protesta contre la proclamation qui fut faite à Stockholm, de Charles-Adolphe. Il fonda ses protestations sur les prétentions du Roi, son maître, à la couronne de Suède, comme étant frère de Sigismond III, qui étoit l'aîné de Charles, auquel il avoit été contraint de céder son droit, et dont descendoit Charles-Adolphe. Cet ambassadeur tint même des discours séditieux dans la diète. Le roi de Suède lui en fit ses plaintes, et lui demanda s'il ne vouloit pas ratifier l'alliance qui étoit entre les deux nations. Camisiski demanda du temps pour répondre; et ensuite il fit dire au Roi par le baron d'Avaugour, ambassadeur de France, que le Roi, son maître, enverroit bientôt à Stockholm un nouveau ministre pour signer le traité d'alliance. Il ne vint pourtant aucun ambassadeur, mais seulement le comte de Morstein, avec le simple caractère d'envoyé. Lorsque le comte présenta ses lettres de créance, les ministres de Suède les refusèrent, parce que Casimir y prenoit la qualité de roi de Suède, et ne donnoit pas à leur maître les titres qui lui étoient dus. On lui demanda s'il étoit ambassadeur: il répondit qu'il ne l'étoit pas, mais qu'il venoit avertir Sa Majesté Suédoise que les ambassadeurs de Pologne arriveroient bientôt; ce qui fut cause qu'on lui refusa toute audience.

Charles-Adolphe, voyant bien qu'il seroit obligé de faire la guerre au roi de Pologne, envoya des ambassadeurs à l'Empereur, au czar de Moscovie et aux princes protestans d'Allemagne, pour confirmer avec eux l'alliance de la Suède, afin de n'avoir rien à craindre de ce côté-là. Il fit ensuite passer des troupes en Livonie et en Poméranie, sous la conduite du comte Magnus de La Gardie, son beau-frère, et du duc de Wirtemberg. Lorsque le roi de Suède étoit prêt à commencer la guerre, les ambassadeurs de Pologne arrivèrent à Stockholm. Charles-Adolphe leur fit dire qu'il étoit trop tard, et qu'il falloit que le fer décidât de leur différend. Cependant il nomma le chancelier Oxenstiern pour entendre leurs propositions, avec ordre de se trouver à Stettin, où s'étoient déjà rendus les ambassadeurs de Brandebourg. Le roi de Suède s'embarqua ensuite sur une flotte composée de trente-six gros vaisseaux de guerre. Il alla descendre en Poméranie, et de là passa en Pologne: il trouva en arrivant que le duc de Wirtemberg avoit déjà mis sous son obéissance les palatinats de Posnanie et de Volhinie. Après avoir assuré ces conquêtes par de bonnes garnisons, et reçu le serment de fidélité de Christophe Bram et d'Opalinski, palatins, il continua sa marche, et trouva à Culm Christophe Potzaniski, châtelain de cette ville, qui le vint prier de la part du roi Casimir de s'aboucher avec lui dans un bourg, à moitié chemin de Lowicz, où l'armée polonoise étoit campée. Le roi de Suède refusa cette entrevue, et fit en même temps avancer le comte Douglas et le palatin de Sulsbak avec un détachement de leur armée, pour combattre les Polonois; ce qu'ils exécutèrent avec beaucoup de valeur et de succès. Casimir fut défait; et s'étant sauvé presque seul, il marcha toute la nuit pour gagner Cracovie, où il arriva à la pointe du jour. Le roi de Suède, après cette victoire, sépara son armée en deux corps: il en laissa un endeçà de Wirtemberg, et prit avec l'autre la route de Varsovie, où il arriva sans obstacle.

Cette ville lui ayant ouvert ses portes, il y fit entrer trois régimens de garnison, et passa la Vistule pour ne pas donner à Casimir le temps de se reconnoître. Il arriva devant Cracovie: le roi de Pologne en étoit sorti, et s'étoit retiré en Silésie, à Grotkau; mais il y avoit laissé Czarneski et Wolf, avec dix-huit cents hommes. La place étoit bien munie d'ailleurs, et il y avoit plus de cinquante pièces de canon. Malgré sa force, elle fut prise à composition après quinze jours de tranchée ouverte. Pendant que le roi de Suède s'y rafraîchissoit, le général des Cosaques et les hospodars de Valachie et de Moldavie lui envoyèrent des députés pour l'assurer de leur amitié. Ce prince ayant ainsi conquis toute la Pologne en moins de six mois, envoya à Varsovie le comte Benoît Oxenstiern, sénateur du royaume, Claude Rholamb, conseiller aulique et de guerre, et le baron Gustave Banier, pour convoquer la diète et disposer la noblesse à élire un roi de Pologne.

Pendant ces révolutions, le czar de Moscovie s'étoit emparé de la plus grande partie de la Lithuanie. Le prince de Radziwill, gouverneur de ce duché, alla trouver le roi de Suède, lui prêta serment de fidélité, et joignit ses troupes aux siennes, pour chasser les Moscovites. Tous les autres seigneurs de Lithuanie suivirent l'exemple de Radziwill, et se mirent sous la protection de Charles-Adolphe. Ce prince avoit été en pourparler avec l'électeur de Brandebourg pour

faire à frais communs la conquête de la Pologne; et c'étoit pour en régler les conditions que les ambassadeurs de Son Altesse Electorale s'étoient rangés auprès de lui. Mais comme la négociation avoit tiré en longueur, le roi de Suède avoit commencé la guerre tout seul. Les ambassadeurs de Brandebourg ayant appris la rapidité des conquêtes de Charles-Adolphe, l'allèrent trouver à Cracovie. Leurs instructions ne se trouvèrent pas suffisantes, parce que les affaires avoient bien changé de face depuis leur départ de Berlin; ce qui fut cause que le roi de Suède envoya le comte de Stimbak à l'électeur pour prendre de nouvelles mesures sur le partage de ce qui restoit à conquérir.

Le roi Casimir, après avoir assemblé une armée composée d'Allemands, de Polonois, de Cosaques et de Tartares, vint encore une fois disputer la couronne à son ennemi, et remit en peu de temps plusieurs provinces sous son obéissance. D'autre part, le roi de France voulant éteindre une guerre allumée entre deux princes ses alliés, envoya au roi de Suède le chevalier Treslon, pour disposer à un accommodement. Cet ambassadeur le joignit à son camp devant Pétercow, qu'il avoit assiégé, et il en fut écouté favorablement. Ragotzki, prince de Transylvanie, avoit été sollicité en même temps par ces deux rois, chacun le voulant attirer dans son parti; et il s'étoit enfin déclaré pour Charles-Adolphe. Le roi de Suède s'étoit engagé de faire agréer cette entreprise à la Porte, de peur de s'attirer les Turcs sur les bras, parce que Ragotzki étant leur vassal, il ne devoit pas s'engager à une guerre si importante sans leur aveu. Charles-Adolphe avoit même offert d'y envoyer conjointement avec lui; mais le Transylvain ne suivit pas un avis si judicieux, et il s'en trouva mal dans la suite. Ragotzki négligea encore un autre conseil qui n'étoit pas moins salutaire. Le roi de Suède lui avoit fait entendre qu'il devoit donner de l'argent au kan des Tartares pour l'empêcher de se mêler de cette guerre; ce qu'il ne fit pas, bien qu'il connût l'humeur intéressée de cette nation, parce qu'il vouloit que le roi de Suède en payât la moitié: ce qui n'étoit pas juste, puisqu'il n'y avoit pas le même intérêt.

Il y avoit un traité entre Charles-Adolphe et Ragotzki, suivant lequel ils devoient partager la Pologne; et un autre avec l'électeur de Brandebourg, par lequel il étoit associé à cette conquête: mais le Transylvain et l'électeur éludèrent la ratification de ces deux traités, afin d'avoir la liberté d'abandonner cette guerre quand elle leur seroit à charge, comme ils l'abandonnèrent en effet. Dans ces circonstances, le roi de Pologne sollicita l'empereur Ferdinand de se liguer avec lui contre la Suède; mais ce prince, qui se souvenoit encore des maux qu'avoit soufferts l'Allemagne lorsqu'elle avoit eu les Suédois pour ennemis, ne voulut pas s'engager de nouveau dans une guerre dont il étoit sorti heureusement par la paix de Westphalie. Sa mort, qui arriva pendant cette négociation, fit obtenir à Casimir ce qu'il souhaitoit. Léopold-Ignace, fils de l'Empereur, qui avoit été élu roi de Hongrie peu de temps après le décès de son frère aîné, ayant le courage plus bouillant que son père, fut bien aise de trouver cette occasion de rabattre la fierté d'un ennemi redoutable, et conclut un traité avec le roi de Pologne.

Ce traité portoit que le roi de Hongrie fourniroit à Sa Majesté Polonoise un secours de six mille chevaux et de dix mille fantassins, pourvus de toute l'artillerie qui leur seroit nécessaire; que ces troupes néanmoins seroient entretenues par le roi de Pologne, dont elles dépendroient immédiatement, et non d'aucun général polonois; que la maison d'Autriche, tant allemande qu'espagnole, seroit comprise dans cette alliance, ainsi que le roi de Danemarck, les Etats-généraux des Provinces-Unies, le grand duc de Moscovie, et les princes de l'Empire qui voudroient y entrer, sans excepter l'électeur de Brandebourg, en cas qu'il vînt à se séparer des intérêts de la Suède, et qu'il voulût restituer tout ce qu'il avoit pris dans les premières guerres; que pour les frais de l'armement que le roi de Hongrie s'engageoit de faire, il lui seroit payé cinq cent mille livres sur les mines de fer dont jouissoit Sa Majesté Polonoise, outre trois cent mille ducats pour la première montre des troupes; qu'enfin, en faveur de ce secours, les Etats de Pologne accorderoient au roi de Hongrie la succession de la couronne après la mort du roi Casimir, avec la Prusse royale: la Lithuanie en fut exceptée, de peur de donner de l'ombrage au Czar, qui avoit déjà attaqué la Livonie appartenant au roi de Suède, et assiégé Riga. En exécution de ce traité, le roi de Hongrie fit entrer en Pologne les troupes qu'il avoit promises, commandées par le maréchal Hatzfeld; et il envoya le baron de Grossne à Copenhague, pour déterminer le roi de Danemarck à déclarer la guerre à la Suède: ce qu'il fit bientôt après.

La raison qui porta les Moscovites et les Tartares à secourir les Polonois fut la même qui engagea les Polonois à leur envoyer des troupes: la grandeur d'un prince cause toujours beaucoup de jalousie à ses voisins, et les oblige

à se liguer tous contre lui. Lorsqu'un conquérant envahit le pays d'un autre prince, ceux mêmes qui auparavant étoient ennemis du prince malheureux viennent aussitôt à son secours. Ce fut suivant cette maxime que toutes ces puissances prirent les armes en faveur du roi de Pologne qu'elles voyoient sur le point d'être dépouillé, dans la crainte que le roi de Suède ne devînt trop puissant. Le roi de Hongrie, qui fut bientôt après élu empereur, y fut encore porté par une autre considération, qui étoit celle de joindre la Pologne à ses pays héréditaires, et aux couronnes de Hongrie et de Bohême, que ses ancêtres, d'électives qu'elles étoient, avoient rendues héréditaires dans leur maison.

Le roi de Pologne ayant trois armées, sans celle du général Hatzfeld, reprit la plupart des places que Charles-Adolphe avoit conquises; et le grand maréchal Lubomirski alla mettre le siége devant Cracovie, où le roi de Suède avoit laissé le maréchal Wurtz pour commander. Ce général se défendit jusqu'à l'arrivée du prince de Transylvanie, qui obligea Lubomirski de se retirer. L'armée du roi de Suède étoit tellement ruinée, qu'elle étoit réduite à six mille hommes incapables de tenir la campagne; ce qui obligea Charles-Adolphe de se joindre à Ragotzki. Après cette jonction, il chercha les Polonois pour les combattre; mais il ne put joindre aucune de leurs armées, les Polonois évitant d'en venir aux mains dans l'espérance que les troupes de Transylvanie se ruineroient d'elles-mêmes, comme avoient fait celles de Suède. Ainsi, tous les exploits de Ragotzki se bornèrent à la prise de Brzescie. Charles-Adolphe fut obligé de se séparer de lui et de retourner dans ses Etats pour les défendre contre le roi de Danemarck qui les avoit attaqués; ce qui fut cause que le Transylvain fit sa paix particulière. Peu de temps après, l'électeur de Brandebourg se sépara aussi de l'alliance des Suédois, et se déclara contre eux. Charles-Adolphe, dans un si grand changement, ne perdit pas courage, et il donna de l'occupation à cette multitude d'ennemis qui avoient juré sa ruine.

Le sultan Mahomet IV trouva fort mauvais que le prince Ragotzki voulût faire la guerre au roi de Pologne, son allié, sans son aveu; pour l'en punir, il donna sa principauté à un des principaux seigneurs du pays, qui ne l'accepta qu'à regret. En même temps il envoya ordre au pacha de Bude d'entrer dans la Transylvanie pour en chasser Ragotzki. L'hospodar de Valachie, qui s'étoit aussi ligué avec le Transylvain, voulut s'opposer aux Turcs; mais son armée fut entièrement défaite. Il eut huit mille hommes tués sur la place, et fut contraint de se retirer auprès de Ragotzki. Sa révolte fut punie de même que la désobéissance de son allié; et la principauté de Valachie fut donnée à Georges Ghisca, qui avoit été son résident à la Porte. Le prince de Transylvanie, craignant d'être entièrement dépouillé par les Infidèles, demanda du secours au roi de Hongrie, et cependant envoya Annibal de Gonzague sur les frontières de Transylvanie pour en défendre l'entrée aux Turcs. Pendant que toutes les puissances du Nord étoient en armes les unes contre les autres, et que les Infidèles essayoient de profiter de leur division, les électeurs de l'Empire s'assemblèrent à Francfort, où ils élurent pour empereur Léopold-Ignace.

Charles-Adolphe de son côté, voulant réduire à faire la paix le roi de Danemarck, qui pouvoit plus l'incommoder qu'aucun autre de ses ennemis, conclut une ligue avec Cromwell, protecteur de la république d'Angleterre, et reçut de lui un secours de quatorze frégates pour joindre à sa flotte. Après l'arrivée des vaisseaux anglais, il alla mouiller devant Copenhague et fit bloquer en même temps le château de Cronenbourg par le général Wrangel: ce château se rendit bientôt après aux Suédois, et Copenhague auroit eu la même destinée, si la ville n'avoit été secourue par l'amiral Opdam, qui commandoit la flotte des Provinces-Unies. L'arrivée des Hollandois obligea le roi de Suède de remettre à la voile pour retourner dans ses Etats, après avoir combattu Opdam avec peu de succès.

Les Impériaux ne réussirent pas mieux en Poméranie que le roi de Suède n'avoit fait en Danemarck. Le comte de Montecuculli assiégea d'abord Stettin, ville capitale de cette province; mais la vigoureuse résistance des assiégés l'obligea de se retirer avec perte. Une ligue, qui après la paix des Pyrénées se conclut entre la France et la Suède d'une part, et les trois électeurs catholiques, l'évêque de Munster, le duc de Brunswick et le landgrave de Hesse d'autre part, disposa l'Empereur à un accommodement. La mort du roi de Suède, arrivée au commencement de l'année 1660, interrompit pour quelque temps les négociations de la paix qui se traitoit entre lui et le roi de Pologne. Ce premier ne laissa qu'un fils en bas âge, sous la régence de Léonore-Edwidge de Holstein sa mère: c'étoit lui qui régnoit alors sous le nom de Charles XI. La reine de Suède, qui avoit l'humeur pacifique, s'appliqua avec tant de soin à terminer la guerre allumée par le feu

Roi, qu'elle conclut la paix en même temps avec l'Empereur, le roi de Pologne, celui de Danemarck et l'électeur de Brandebourg. Cette princesse, par le traité fait avec la Pologne, obtint la cession de la Livonie à perpétuité; et Casimir se départit des prétentions qu'il avoit eues sur la Suède. Le roi de Danemarck, de son côté, confirma le traité de Roschild, par lequel la province de Schonen avoit été cédée à la Suède; et le chevalier de Treslon, ambassadeur de France, ne contribua pas peu à cet accommodement, auquel il avoit travaillé pendant deux ans.

Pendant ces négociations, le prince Ragotzki avoit soutenu lui seul toutes les forces ottomanes, qui n'avoient pu le chasser de la Transylvanie; et quoiqu'il n'eût reçu aucun secours de l'Empereur, il avoit souvent battu les Turcs. La fortune lui fit enfin éprouver son inconstance, et il perdit la vie dans un combat contre les Infidèles. Sa mort obligea sa veuve de se retirer avec ses enfans à Presbourg et de se remettre entièrement entre les mains de Sa Majesté Impériale. Ce mauvais succès réveilla l'Empereur, qui jugea bien que s'il laissoit perdre la Transylvanie, les Turcs ne manqueroient pas de pousser leurs conquêtes en Hongrie. Il manda au comte de Souches, qui commandoit ses troupes dans le royaume, de secourir la princesse Ragotzki et de prendre possession des comtés de Zatmar et de Callo, qui avoient été cédés à Sa Majesté par son mari. Le comte de Souches trouva quelque difficulté à l'exécution de ces ordres, parce que les gouverneurs des deux principales places de ces comtés ne voulurent pas recevoir garnison allemande; mais enfin il en vint à bout. Lorsque ensuite il fut question de mettre les troupes impériales en quartier d'hiver, tous les Hongrois refusèrent unanimement de recevoir des Allemands dans leurs villes; ils prétendoient qu'on ne pouvoit les y obliger sans violer leurs priviléges, et ce refus fit qu'une grande partie des soldats impériaux périt de misère ou de la main des paysans: ce fut là le commencement des troubles de Hongrie. Les rebelles ne manquèrent pas de se servir du prétexte de la religion pour cacher leur mauvaise volonté; et comme la plupart d'entre eux étoient protestans, pour excuser leur révolte ils alléguèrent qu'on leur avoit ôté leurs temples et leurs écoles, et qu'ils étoient contraints de prendre les armes, tant pour défendre leurs priviléges, que pour se maintenir dans le libre exercice de leur religion. L'Empereur voyant que les Turcs se disposoient à lui faire la guerre, résolut de les prévenir, et il fit alliance avec Kimin Tanos, que les Transylvains avoient élu pour leur prince après la mort de Ragotzki. Il rappela le comte de Montecuculli de la principauté de Meckelbourg et l'envoya en Hongrie avec vingt mille hommes. Les Hongrois prirent ombrage de voir l'armée impériale dans leur pays; ils s'imaginoient que c'étoit moins pour faire la guerre aux Turcs, que pour établir dans leur royaume le pouvoir despotique que l'Empereur exerçoit dans ses pays héréditaires. Le comte Wesselin, palatin de Hongrie, les confirma dans ces soupçons, à dessein d'exciter des troubles dont il prétendoit profiter. Le peuple, qu'il faisoit agir sous main, s'attroupa dans la grande place de Presbourg, et demanda tumultueusement que l'Empereur retirât ses troupes, offrant de garder la place lui-même: il s'adressa à l'archevêque de Strigonie, qui vint à passer par hasard dans la place, et le chargea d'en porter ses plaintes à Sa Majesté Impériale. Les Hongrois n'en demeurèrent pas aux simples paroles, ils continuèrent de maltraiter les soldats allemands partout où ils se trouvoient plus forts qu'eux. L'empereur en ayant été averti, manda à Vienne les archevêques de Strigonie et de Collnitz; et le comte Nadasti, président du conseil souverain de Hongrie, tira parole qu'on feroit donner des logemens à ses troupes. Le Palatin, voyant ses mesures rompues par cet accommodement, convoqua les Etats à Casovie, et réveilla si bien la défiance dans l'esprit des députés, qu'ils refusèrent de ratifier le traité. L'Empereur, ayant été informé des mauvaises intentions de Wesselin, lui envoya un ordre précis de faire loger ses troupes dans Casovie. Le Palatin feignit d'obéir; mais pendant qu'il se montroit soumis aux ordres de la cour de Vienne, il portoit sous main les Hongrois à prendre les armes; ce qu'ils firent au nombre de trente mille hommes, sous prétexte que les Allemands avoient pillé une église luthérienne. L'Empereur ayant appris cette révolte, envoya en Hongrie le comte de Rothal et le chancelier du royaume pour tâcher d'apaiser les troubles, et d'obliger en même temps les peuples à loger les troupes de Montecuculli. Pendant que les Allemands et les Hongrois s'aigrissoient ainsi les uns contre les autres par les intrigues du Palatin, la reine de Suède, qui avoit fait la paix avec le Czar, et qui avoit par là recouvré toutes les places qui lui avoient été prises en Livonie, obligea les Moscovites à tourner leurs armes contre la Pologne. Casimir, après avoir aussi fait sa paix avec le roi de Suède, avoit passé dans la Lithuanie avec son armée. Il reprit d'abord la ville de Wilna, ca-

pitale de ce duché; mais le château se défendit avec opiniâtreté, parce que l'officier moscovite qui y commandoit s'étoit rendu si redoutable, que personne n'osoit parler de se rendre. Cet officier étoit si féroce, qu'ayant fait un prêtre prisonnier, il le fit mettre dans un grand mortier et jeter en l'air comme une bombe. Ce château fut pourtant repris par le moyen de quelques officiers étrangers qui, se voyant pressés par les Polonois, et craignant de n'avoir point de capitulation, se saisirent du gouverneur et le remirent entre les mains du roi de Pologne. Ce prince ayant appris la cruauté que ce Moscovite avoit exercée contre le prêtre, ordonna de trancher la tête à ce barbare. Comme il n'y avoit point de bourreau pour faire cette exécution, le cuisinier du Moscovite s'offrit d'en servir; il assura que, sans autre arme que son gros couteau de cuisine, il viendroit à bout de lui couper la tête, et qu'il saisissoit avec plaisir l'occasion de se venger de tous les mauvais traitemens qu'il avoit reçus de ce méchant maître. On accepta son ministère, et le Russe eut la tête coupée sur une poutre.

Les brouilleries qui duroient toujours entre les Allemands et les Hongrois n'empêchèrent pas le comte de Montecuculli d'assister Kimin Tanos, qui, après avoir défait en plusieurs rencontres le prince Abaffy, nommé par la Porte, prince de Transylvanie, s'assura des principales places de cet Etat. Mais bientôt on vit changer la face des affaires. Kimin Tanos ayant combattu son concurrent entre Cronstadt et Hermanstadt, se mit en marche pour aller joindre les Valaques devant Forgavax qu'ils assiégeoient. Il s'arrêta pour se reposer au village de Kelles : il y fut surpris par le prince Abaffy, qui, ayant reçu un renfort de quatre mille Turcs, tailla en pièces la plupart de ses troupes, le fit prisonnier et lui fit trancher la tête. Son fils tâcha de relever son parti abattu, et de venger sa mort; mais il ne put y réussir. Le comte de Rothal fut plus heureux dans ses négociations; il convint, à certaines conditions, avec les députés des Etats de Hongrie, du logement des troupes impériales : cet accommodement fut néanmoins de peu de durée. Les Allemands, qui n'étoient pas payés, se mirent à piller le plat pays; ce qui obligea les Hongrois de reprendre les armes. L'Empereur, s'imaginant que sa présence assoupiroit les troubles, convoqua la diète de ce royaume à Presbourg; et ayant fait entendre aux députés qu'il n'avoit d'autre intention que de s'opposer aux entreprises des Turcs, il les fit consentir à loger ses troupes. Les protestans ne furent pas contens de ce réglement, et se séparèrent de l'assemblée. Ils se rendirent à Calchaw, où ils désavouèrent tout ce que la diète avoit fait. L'Empereur, pour les contenter, fit revenir tous les Allemands qui étoient en Hongrie, et les distribua dans ses pays héréditaires. Le prince Abaffy, profitant de leur absence, se rendit maître de toute la Transylvanie, et ruina entièrement le parti des enfans de Kimin Tanos. L'Empereur, qui craignoit d'entrer en guerre avec les Turcs, envoya des députés sur la frontière pour négocier avec Ali-Pacha. Un des principaux griefs de ces Infidèles étoit fondé sur la construction d'un fort qu'on avoit bâti vis-à-vis de Canischa. Pour lever cet obstacle, on envoya ordre au comte Nicolas de Serin, kan de Croatie, qui l'avoit fait élever, de le faire démolir. Ce comte, au lieu de déférer à cet ordre, y fit ajouter de nouvelles fortifications; désobéissance qu'on peut dès-lors regarder comme une rébellion. Les Turcs, qui n'entretenoient cette négociation que pour avoir le loisir de se préparer mieux à la guerre, se mirent en campagne sous la conduite du grand visir Achmet Coprogli. Cependant ce ministre, pour avoir quelque prétexte de rupture, envoya chercher le baron de Goez, qui s'étoit rendu à Temeswar pour la conférence, et lui déclara que si son maître vouloit la paix, il falloit qu'il l'achetât par la cession de Zatmar, Zekelhid, Clausembourg et Permewar. L'Empereur, qui vouloit éviter la guerre à quelque prix que ce fût, accepta ces conditions; mais cette condescendance trop prompte ne fit qu'augmenter la fierté des Turcs. Ces Infidèles, dans l'espérance de tout obtenir, demandèrent encore deux millions d'écus pour les frais de leur armement, et cinquante mille florins de tribut. Ces nouvelles propositions furent rejetées, et on ne songea plus de part et d'autre qu'à décider le différend par les armes. Le visir tint conseil de guerre, et l'on mit en délibération si l'on assiégeroit Raab ou Neuhausel. Il passa, contre l'avis de ce ministre, qu'on s'attacheroit à la dernière de ces deux places. Le comte de Forgatz, qui en étoit gouverneur, ayant appris que les Turcs venoient l'assiéger, alla au devant d'eux, et les attaqua avec plus de valeur que de prudence : il perdit dans l'action ses meilleurs officiers, et il eut beaucoup de peine à regagner la ville avec peu de monde. Aussitôt il informa le comte de Montecuculli de son malheur pour obtenir quelque secours; mais le visir le prévint et lui ôta tous les moyens de faire entrer un seul homme dans la place. L'Empereur, alarmé par le siége de Neuhausel et par les courses que les Turcs

avoient faites en Moravie, où ils avoient mis tout à feu et à sang, abandonna Vienne et fit transporter à Lintz ce qu'il avoit de plus précieux. Les Infidèles donnèrent plusieurs assauts à la ville qu'ils assiégeoient; de sorte qu'elle fut contrainte à la fin de capituler et de se rendre à discrétion. L'Empereur, ayant appris la perte de Neuhausel, craignit pour les autres villes de Hongrie, principalement pour Presbourg. Il y envoya le comte de Strozzi, qui sut si bien gagner les habitans qu'ils le reçurent avec son régiment, quoiqu'ils eussent résolu de ne laisser entrer dans la ville aucunes troupes étrangères. La prise de Neuhausel fut suivie de celle de Lewens, de Nitria et de Novigrad; ce qui augmenta encore les inquiétudes de l'Empereur et de ses ministres. Comme l'hiver approchoit, le grand visir se retira à Bellegrade et mit ses troupes en quartier dans la Servie.

Le prince Abaffy, de son côté, ne voulut pas demeurer oisif: il s'empara de Zekelhid, brûla le pont de Liseck, et prit Clausembourg à composition. Le comte Nicolas de Serin, pour réparer ces pertes, prit d'assaut les Cinq-Eglises, et assiégea Sigith, place fameuse par la mort de Soliman II. Les Turcs, de leur côté, voulurent entrer dans la Croatie, que Nicolas de Serin avoit laissée sous la conduite de Pierre de Serin, son frère. Le jeune comte, qui connoissoit parfaitement le pays, se mit en embuscade dans un défilé de la montagne de Morlaque, et les défit: il demanda pour récompense le gouvernement de Carlstadt dans la même province, et il lui fut refusé. Il en témoigna son mécontentement aux palatins, qui, profitant de la conjoncture, l'engagèrent dans une conspiration contre l'Empereur, et lui persuadèrent de donner sa fille en mariage au prince Ragotzki, afin de l'attirer dans leur parti. Le comte Nicolas de Serin, qui avoit été contraint de lever le siége de Sigiht, à cause de l'approche d'un corps considérable de barbares, marcha vers Canischa. Il fit savoir à l'Empereur le dessein qu'il avoit d'attaquer cette place, et lui demanda pour l'exécuter une armée de treize mille hommes d'infanterie et de sept mille chevaux. Le général Spork fut commandé pour conduire ce secours; mais la jalousie qu'il eut de la réputation du comte l'empêcha d'exécuter ses ordres. Le visir ayant appris que Canischa étoit assiégé, y accourut en personne; ce qui obligea les Impériaux de se retirer dans le fort de Serin-Swar. Le comte de Serin voulut y attendre les ennemis; mais les autres généraux ne s'y croyant pas en sûreté l'obligèrent de passer la rivière de Murach, pour la mettre entre les Turcs et eux. Le visir investit aussitôt le fort, et le comte de Serin se mit en marche pour lui livrer bataille; mais Montecuculli l'en empêcha, sous prétexte d'attendre tantôt le général Spork, et tantôt le marquis de Bade. Le comte de Serin, ennuyé de ses remises, abandonna l'armée et se retira à Chiaketurne, où il demeura pendant tout le siége de Serin-Swar, qui se rendit au visir. Le comte, pour réparer la perte de ce fort qu'il avoit fait bâtir avec beaucoup de dépense, reprit Nitria et Lewens, assisté par Foisc, gentilhomme françois, qui commandoit un corps d'armée séparé. Cependant l'Empereur avoit dépêché des ambassadeurs à toutes les puissances de l'Europe pour demander du secours contre les Infidèles; mais le Roi Très-Chrétien fut le seul qui voulût bien lui en donner. Il lui envoya six mille hommes, sous la conduite du comte de Coligny, qui alla joindre Montecuculli. Ce général, après l'arrivée des François, marcha contre les Turcs, qui avoient assiégé Lewens pour la deuxième fois. Hussain, bacha de Bude, qui commandoit au siége, décampa et alla au devant des chrétiens. La bataille se donna dans la plaine de Saint-Gothard, et les Infidèles furent défaits: ils laissèrent six mille morts sur la place; on leur prit quatre mille chariots chargés de munitions de guerre et de bouche, cent drapeaux, un grand nombre de tentes, quantité d'armes de toute espèce, douze pièces de canon, près de mille chevaux, cent cinquante chameaux, et plus de mille pièces de bétail gros et menu. Cette victoire fut suivie de la prise de Barram, que les Allemands brûlèrent après l'avoir pillée. Le visir voulut venger cette perte, et se mit en devoir de passer le Raab pour aller aux Chrétiens: il fit attaquer un passage de cette rivière où ses meilleures troupes furent taillées en pièces, et le reste mis en fuite avec beaucoup de désordre. Ce général, qui n'étoit pas encore passé, vit la défaite de ses troupes sans les pouvoir secourir. Sa perte fut très-considérable: on compta au nombre des morts Ismaël, caïmacan de Constantinople; l'aga des spahis et celui des janissaires, le plus jeune des fils du kan des Tartares, trente capigi-bachis, et dix-sept mille soldats. On prit aux Turcs seize pièces de canon, cent vingt drapeaux, l'étendard du grand visir, et cinq mille cimeterres, la plupart garnis d'argent. Les Impériaux eurent la principale obligation de cette victoire aux François, qui firent des choses extraordinaires. Comme elle avoit peu coûté à l'Empereur, il n'en tira aucun avantage, et ne s'en

servit que pour faire une paix honteuse, par laquelle il céda Neuhausel aux Turcs. Les mécontens se servirent de ce prétexte pour faire soulever les peuples de la Hongrie. Ils attendirent dans un vallon un secrétaire de l'Empereur, qui lui portoit le traité de paix pour le lui faire ratifier : ils lui enlevèrent ses chevaux et son argent, et ce ne fut pas sans peine qu'ils lui rendirent ses papiers. L'Empereur ayant appris l'insulte faite au secrétaire, manda à Vienne les principaux seigneurs de la Hongrie, et il tâcha de leur persuader que ce traité étoit avantageux à la nation, pour les obliger à le ratifier.

Pendant que le désordre commençoit en Hongrie, le roi de Pologne, Casimir, n'étoit pas moins embarrassé à résister aux Moscovites, et à contenter ses troupes qui s'étoient mutinées faute de paie. Il se rendit pour cet effet en Lithuanie et il députa aux mutins qui étoient campés au-delà de la Vistule, entre Lublin et Zuwichast, l'archevêque de Léopold et le castellan de Sandomir, pour essayer de les ramener à leur devoir. Le grand trésorier de la couronne s'y rendit ensuite pour leur distribuer une partie des douze millions qui leur avoient été assignés par la dernière diète tenue à Varsovie. Tout ce qu'il en put obtenir fut qu'on enverroit des députés à Sandomir pour traiter avec les commissaires du Roi. Cependant le kan des Tartares, qui étoit ligué avec le roi de Pologne contre le Czar, voyant que l'armée de la couronne ne joignoit pas la sienne, comme Casimir s'y étoit obligé par le traité qu'ils avoient fait ensemble, lui dépêcha Achmet Murza-Serey en qualité d'ambassadeur, pour s'en plaindre. Le Roi le reçut favorablement et lui fit connoître que la désobéissance de ses troupes l'avoit empêché de satisfaire à cette condition du traité, l'assurant qu'il ne perdroit point de temps pour les remettre dans leur devoir et les obliger à joindre les Tartares. Pendant que le roi de Pologne essayoit de contenter ainsi ses alliés, les commissaires qui étoient allés trouver les mutins leur représentèrent le tort qu'ils avoient de hasarder le salut du royaume par leur désobéissance ; mais ils n'en purent obtenir autre chose, sinon qu'ils ne marcheroient point contre les ennemis qu'on n'eût convoqué une diète, dans laquelle on prendroit des résolutions plus avantageuses et plus sûres que celles de la diète de Varsovie, pour le paiement de ce qui leur étoit dû. Le Roi cependant se mit en marche avec l'armée de Lithuanie, qui étoit demeurée dans l'obéissance, contre les Moscovites. Il les attaqua près de Globioken, à trente lieues au-dessus de Wilna et les défit entièrement après un combat qui dura presque toute la journée. Il en demeura sur la place douze mille avec leur général Kowanski : ils perdirent plus de cinquante pièces de canon, tout leur bagage et le drapeau du Czar en broderie d'or. Cette victoire fut suivie de la prise de Kiev qui se rendit au grand chancelier de Lithuanie, que Sa Majesté avoit envoyé pour en faire le siége, avec un détachement de son armée. La place fut prise à composition, et le gouverneur, qui commandoit pour les Moscovites, en sortit avec armes et bagages. Casimir, étant retourné à Varsovie, convoqua une diète pour trouver les moyens de satisfaire les troupes mutinées qui étoient entrées dans la Pologne, et étoient venues camper à dix lieues de la capitale.

On régla dans cette diète la manière de lever les douze millions qui leur avoient été promis : on arrêta que cette levée se feroit par tête et si généralement, que le Roi même n'en voulut pas être exempt, afin de pouvoir amasser cette somme dans six semaines. Les troupes se relâchèrent de toutes leurs autres prétentions, à la réserve de celle qui regardoit les deux chanceliers, dont elle vouloit que l'un fût puni et l'autre déposé. Cependant, comme ils étoient tous deux protégés par le Roi, les mutins se départirent encore de cette prétention. Enfin on signa un traité, portant que les ariens, leurs adhérens, ou ceux qui les protégeoient, seroient chassés du royaume ; que l'on rendroit compte à chaque diète de ce qui auroit été fait dans les assemblées particulières ; qu'il ne seroit point parlé d'élire un successeur à la couronne qu'après la mort du Roi, et que ceux qui en feroient la moindre ouverture seroient punis ; qu'on leveroit promptement la somme ordonnée pour le paiement des milices, ce qui seroit au plus tard dans le commencement du mois d'août lors prochain ; qu'il y auroit une amnistie générale pour tous ceux qui avoient pris le parti des confédérés ; que Radziewski seroit rétabli dans ses biens ; qu'il se tiendroit une diète à Cracovie pour aviser au plus prompt moyen de faire exécuter ce qui avoit été ordonné comme aussi pour examiner si les deux chanceliers étoient punissables pour avoir proposé l'élection d'un successeur, et si le général Czarneski jouiroit de la starostie de Tikozini. La levée des sommes qui avoient été accordées aux mutins se fit avec beaucoup de difficultés ; ce qui fut cause qu'ils demeurèrent armés pendant plus d'un an, et qu'ils commirent de grands désordres, prenant des quartiers par force et levant des contributions

par des exécutions militaires. Ils persistèrent dans leur désobéissance, jusqu'à ce qu'ils virent que le Roi se préparoit à les aller attaquer avec d'autres troupes. Alors ils réduisirent toutes leurs prétentions à sept millions de livres, dont on leur paya la moitié comptant en monnoie de cuivre; moyennant quoi ils brûlèrent leur confédération. Leur maréchal Swiderski, après que ses enseignes eurent été déchirées dans le camp, se rendit avec les principaux chefs de son armée au couvent des Bernardins de Lemberg, où le Roi étoit logé. Ils se mirent tous à genoux et lui demandèrent pardon. Le Roi, après avoir pacifié les troubles, retourna à Varsovie, où le comte de Guiche et le comte d'Aubigny, son frère, vinrent lui offrir leurs services.

A peu près dans ce même temps, l'évêque de Wilna envoya à la Reine un enfant âgé de huit à neuf ans, qui avoit été trouvé parmi les ours près de Kowno dans la Lithuanie. Les soldats qui avoient leur quartier de ce côté-là, ayant été sollicités par les paysans de donner la chasse à ces bêtes qui leur causoient de grands dommages, l'aperçurent tout nu fuyant avec les petits d'une ourse qu'ils poursuivoient. Comme il ne savoit aucune langue et qu'il hurloit seulement comme ces animaux, il fut mis par ordre de la Reine en un lieu où on lui apprit à parler françois.

Environ un mois après, le Roi se mit en campagne; et après avoir passé le Boristhène il assiégea Barispol, qui se rendit à composition. La ville de Wronkwa fut prise avec la même facilité; Barysowha et Hollawa ne firent qu'une foible résistance, et ouvrirent leurs portes. Enfin Casimir remit toute la Lithuanie sous son obéissance. Il avoit mandé le kan des Tartares pour entrer avec lui dans la Moscovie; mais se voyant assez de troupes pour avoir raison de ses ennemis, il fit savoir à ce prince qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il allât plus loin. Le Roi ayant été joint par l'armée de Lithuanie, assiégea Glukowa; et s'en étant rendu maître, il détacha trente mille chevaux pour couvrir le pays et pour observer les Moscovites. Sa Majesté ayant appris qu'ils s'avançoient avec plus de soixante mille hommes en deux corps d'armée, l'un commandé par le prince de Circassie, et l'autre par Romadanowski, alla au devant d'eux pour les combattre, et les deux frères du kan joignirent le Roi en chemin. Il leur donna audience, et les traita à dîner, après leur avoir fait présent à chacun d'une veste de toile d'or doublée de riches fourrures. A l'issue du repas, l'aîné de ces princes lui dit qu'il n'avoit rien fait jusqu'alors pour son service, et que l'hiver commençant, il y avoit encore moins d'apparence qu'il se présentât quelque occasion de lui être utile; ce qui l'obligeoit de supplier Sa Majesté de leur permettre de s'en retourner avec leurs troupes. Le Roi ne répondit autre chose, sinon qu'il nommeroit des commissaires pour traiter avec eux; mais il les disposa peu à peu à rester dans son armée jusqu'à la fin de la campagne.

Le Roi avoit dessein d'aller combattre Romadanowski, et pour cette effet il se mit en état de passer la rivière de Desna, qui séparoit les deux armées; mais la glace s'étant rompue sous les premières troupes, les ennemis eurent le loisir de se retirer. Le Roi détacha ensuite avec dix mille hommes Polubinski et Bedzinski, qui s'étant avancés trente lieues dans la Moscovie, défirent le général Proserowski, qui les attendoit avec quatorze mille hommes dans une plaine renforcée de quelques tabors, l'un desquels étoit gardé par sept mille soldats; et ils pillèrent plus de trois mille villages. Après cette expédition, les deux généraux polonois retournèrent auprès du Roi chargés de butin, et amenant plus de vingt mille esclaves. Le Czar, effrayé de ses pertes, dépêcha au Roi le sénateur Nasokin pour lui faire des propositions d'accommodement; il fut arrêté qu'on nommeroit des plénipotentiaires, et qu'ils s'assembleroient sur la frontière de Bransk. Le roi de Pologne choisit pour cette conférence le chancelier de la couronne de Lithuanie Potoski, grand général; Lobkowitz, général de Samogitie; les palatins de Russie, le référendaire de Lithuanie, Krzapowicki, sénateur. Le Czar de son côté nomma un pareil nombre de ministres. Les conférences commencèrent le 30 juin 1664 à Crosna, qui avoit été choisi au lieu de Bransk. Il y eut d'abord quelque difficulté sur ce que les ambassadeurs moscovites avoient amené quatre mille hommes avec eux, quoiqu'il eût été arrêté à Moscow que chaque parti n'auroit pas plus de mille hommes à sa suite. Les Moscovites néanmoins se conformèrent à ce réglement, sur la nouvelle qu'ils reçurent de la défaite de leur général Woskiwin par le général Parks, entre Polotzk et Witobsko. Pendant ces conférences, Casimir conclut une ligue offensive et défensive avec la couronne de Suède, portant que les Suédois entreroient sur les terres des Moscovites avec une armée de vingt mille hommes, tandis que les Polonois les attaqueroient par un autre endroit; que les places que chaque parti prendroit lui demeureroient, à la réserve de celles qui auroient appartenu à l'une des deux

couronnes, et qui lui seroient restituées, savoir celles de la Lithuanie à la Pologne, et celles de la Livonie à la Suède; et que la paix ne se feroit que de leur commun consentement. Les affaires des Moscovites, qui paroissoient entièrement ruinées, tant par les avantages que les Polonois avoient remportés sur eux que par la nouvelle alliance conclue avec la Suède, se rétablirent en quelque manière par la révolte du prince de Bormiski, grand maréchal de la couronne de Pologne, qui, ayant assemblé une armée de vingt mille hommes, s'approcha de Varsovie, où la diète étoit assemblée. La diète ne laissa pas de lui faire son procès, et de le condamner à mort par contumace, s'il ne se représentoit dans vingt-quatre heures. Les avocats de ce prince demandèrent des commissaires pour examiner ses accusations et ses défenses : le Roi y ayant consenti, elle nomma les évêques de Wilna et de Kaminiek, les palatins de Lublin et de Sandomir, avec deux castellans et deux nonces, qui eurent ordre d'en faire leur rapport au sénat. Le prince de Bormiski, craignant que l'issue ne lui en fût pas favorable, et ne se croyant pas en sûreté dans une de ses maisons à dix-huit lieues de Varsovie, se retira à Cracovie, escorté de cinq cents chevaux. Après que les commissaires eurent fait leur rapport, ce prince fut condamné à avoir la tête tranchée; mais on différa à lui prononcer sa sentence pendant huit jours, pour donner au criminel le temps de venir implorer la clémence du Roi. Ce délai étant expiré sans qu'il y eût satisfait, quoique l'évêque de Cracovie lui eût dépêché un courrier pour l'en avertir, le Roi fit publier le 29 de décembre 1664 le décret de condamnation qui distribuoit ses charges à diverses personnes, ainsi que tout ce qu'il tenoit de la couronne, et qui donnoit la confiscation de tous ses autres biens au grand écuyer son frère, qui avoit demeuré toujours attaché inviolablement au service du prince. Bormiski, ne trouvant plus de sûreté dans le royaume, se retira en Silésie sur les terres de l'Empereur, dont il recherchoit la protection. Sa Majesté Impériale ordonna au comte de Kinschi de le mettre en possession de la principauté de Teschink, sur les frontières de Pologne, pour lui donner moyen de subsister.

A la diète qui fut tenue à Varsovie au mois de mars 1665, les partisans de Bormiski essayèrent d'y exciter des troubles. Le juge de Cracovie demanda au maréchal de la dernière diète qu'il rendît raison à l'assemblée de ce qu'il avoit souffert qu'on violât les priviléges de la noblesse dans le procès de ce prince. Le maréchal, qui étoit staroste de Gnesne, lui répondit qu'il ne le connoissoit point; mais qu'il feroit voir à tout le monde qu'il n'avoit jamais rien fait que dans l'ordre, et que quand ses affaires seroient réglées il demanderoit justice de son insolence. Il parla même dans des termes si pressans, que le juge de Cracovie n'osa lui répliquer, et fut blâmé de tout le monde, parce que les nonces ne peuvent faire corps qu'après l'élection d'un maréchal. Oberbeg, envoyé de l'électeur de Brandebourg, demanda le rétablissement de Bormiski; et le grand chancelier de Pologne ayant parlé ouvertement sur ce sujet, il déclara qu'il n'en auroit jamais fait l'ouverture s'il avoit cru qu'on l'eût trouvé mauvais; ajoutant que son maître ne recherchoit rien avec tant d'ardeur qu'une bonne correspondance avec Sa Majesté Polonoise. La diète se rompit le 28 de mars, par l'opiniâtreté d'un nonce gagné par les partisans de Bormiski, qui prétendoit forcer le Roi, le sénat et la république à le rétablir dans toutes ses charges. L'évêque de Cracovie, pendant la diète, s'étoit entremis pour son accommodement, et avoit déjà si bien réussi, que le Roi lui avoit dit qu'il permettoit à Bormiski de faire ses instances à la première diète pour son rétablissement. Ce prélat avoit même obtenu, une heure avant la rupture, qu'on rendroit à Bormiski sa charge de grand maréchal : mais l'ayant proposé en particulier aux nonces de sa faction, ils ne voulurent point se relâcher, et l'un d'eux répondit qu'il falloit tout ou rien. L'évêque de Cracovie, offensé de cette opiniâtreté, retourna brusquement à sa place, après avoir, suivant la coutume, demandé au maréchal de la diète la permission de parler. Emporté d'un zèle apostolique, il traita ces nonces de traîtres, et leur donna sa malédiction à eux et à leurs enfans, avec menaces de priver de la communion pascale ceux de son diocèse. Le comte de Kinscki, ambassadeur de l'Empereur, ne laissa pas de demander au roi de Pologne la grâce de Bormiski en des termes si pressans que Sa Majesté ne put s'empêcher de lui dire qu'il trouvoit fort mauvais que son maître se voulût mêler de ses affaires, et favorisât de la sorte un de ses sujets rebelles.

Bormiski ayant traversé la Silésie et la Hongrie, entra dans la Volhinie avec deux commissaires de l'Empereur. Il leva des troupes par le crédit de la duchesse de Radziwil sa sœur; ce qui obligea Casimir de faire avancer des troupes dans la Prusse ducale pour empêcher que l'électeur de Brandebourg n'assistât ce prince. L'en-

voyé de l'électeur en fît des plaintes au roi de Pologne, qui lui répondit qu'il n'avoit pu faire moins pour sa sûreté, ayant appris que son maître armoit, et qu'il avoit même convoqué l'arrière-ban. Le Roi eut encore avis que l'Empereur avoit fait avancer quatre régimens vers les frontières de Pologne pour favoriser les desseins de Bormiski, et que ce rebelle avoit demandé du secours au kan des Tartares, qui en avoit refusé, quoique les Turcs qui étoient de son conseil eussent fait leur possible pour l'y engager. Ces circonstances obligèrent Casimir à mander au colonel Brion, qui étoit dans la starostie de Breek, de s'avancer de ce côté-là pour s'opposer aux desseins des rebelles. Bormiski ramassa encore quelques mutins qui s'étoient assemblés près de Limberg. Il se rendit à leur rendez-vous, accompagné de deux gentilshommes qui prenoient la qualité de résidens de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg. Il leur fit voir quelques lettres de quelqu'un de ses secrétaires qu'il avoit envoyé à Vienne, par lesquelles on l'assuroit d'un puissant secours de la part de l'Empereur et de la république de Venise. Après les avoir engagés par ce moyen dans son parti, il ravagea cinq ou six villages appartenant au général Potoski, et enleva tous les haras des terres de Sobieski, pour se venger de ce qu'il avoit accepté sa charge de grand maréchal. Il marcha ensuite contre le vaivode de Cracovie avec la plus grande partie de ses troupes : mais celui-ci ne se trouvant pas assez fort pour lui faire tête, prit en diligence la route de Lenczna pour aller joindre Casimir, qui s'étoit déjà mis en campagne. Quoique les officiers des mutins fussent confédérés avec Bormiski, plusieurs soldats se jetèrent dans l'armée royale, parce que le Roi avoit fait distribuer de l'argent à ceux qui étoient restés dans leur devoir. Cinq compagnies abandonnèrent le corps des rebelles; et la plupart des autres auroient suivi leur exemple si Bormiski ne les eût arrêtés par la distribution de quelque argent, et par la promesse d'une somme considérable qu'il attendoit de Vienne. Le Roi ne voulant pas lui donner le loisir de se fortifier, passa la rivière de Lens sur un pont qu'il y fit jeter. Bormiski, qui étoit de l'autre côté, décampa pour traverser la Vistule, après avoir laissé son bagage à Landshut. Casimir lui coupa le chemin; et pour l'atteindre plus promptement, laissa derrière son bagage, avec l'infanterie et tout son canon. Pendant cette démarche, l'évêque de Cracovie continuoit de travailler à son accommodement, et de faire valoir les ordres qu'il avoit réitérés depuis peu de licencier ses troupes, de porter les confédérés à rentrer dans le service de Sa Majesté, et de se retirer du royaume en attendant la diète, pourvu qu'il fût rétabli dans ses charges de grand maréchal et de staroste de Cracovie. Ces propositions irritèrent extrêmement le Roi, qui trouva fort mauvais que cet évêque témoignât se fier plus aux sénateurs qu'à sa parole, et qu'il voulût lui faire la loi : mais ayant appris que Bormiski marchoit vers Cracovie, il envoya ordre au grand maréchal de le suivre avec six mille chevaux, tandis qu'il marchoit d'un autre côté avec le reste de ses troupes pour empêcher qu'il ne lui échappât. Il fut néanmoins impossible au Roi de l'atteindre, ni de l'approcher de plus près que de quatre ou cinq lieues. Il sut enfin, par les prisonniers qu'il avoit faits sur le rebelle, qu'il côtoyoit les frontières de Silésie; qu'il faisoit espérer aux confédérés que l'Empereur lui enverroit dix-huit régimens, avec tout l'argent dont il auroit besoin; qu'il étoit dans une extrême inquiétude de ce qu'on avoit promis le tiers de ses biens à celui qui apporteroit sa tête, et qu'il se défioit des confédérés depuis qu'ils cherchoient à faire leur accommodement avec le Roi. Casimir fit alors tant de diligence, qu'il arriva à la vue des rebelles. Il fit ses dispositions pour les attaquer; mais le combat fut différé à la prière des sénateurs, qui lui représentèrent le péril où il mettoit sa personne ainsi que l'Etat, s'il n'attendoit le reste de son infanterie, les dragons et son artillerie. On a cru qu'ils avoient donné ce conseil pour voir quel succès auroit la négociation qui se continuoit, les amis de Bormiski ayant résolu de faire un nouvel effort pour obtenir son pardon. Le colonel Brion, que le Roi avoit détaché avec quelques troupes à la poursuite des rebelles, tomba dans une ambuscade près de l'abbaye de Cheskowack, et demeura prisonnier de Bormiski. Les autres rebelles voyant que personne ne se déclaroit en leur faveur, et que l'Empereur ni l'électeur de Brandebourg ne leur envoyoient aucun secours, eurent recours à la clémence de Sa Majesté, et pour obtenir leur pardon lui envoyèrent tous les prisonniers qu'ils avoient faits dans le dernier combat. Ils dépêchèrent en même temps six députés pour conférer avec le grand maréchal, le grand chancelier, et le palatin de Russie, que le Roi avoit nommés pour commissaires.

L'ouverture des conférences se fit à Rava. Les rebelles demandèrent dans cette assemblée qu'on leur payât en deniers comptans sept quartiers qu'ils prétendoient leur être dus de leurs montres, et que la diète se tînt le plus tôt que faire se pourroit, parce qu'ils ne pouvoient rompre leur

confédération qu'après qu'ils auroient l'amnistie du Roi et de tous les Etats. Cette demande leur ayant été refusée, la conférence se rompit. Peu de temps après, le vice-chancelier fit soulever une partie de la noblesse de la Grande-Pologne, qui se confédéra avec Bormiski; ce qui le rendit encore plus éloigné de l'accommodement. Le Roi en ayant eu avis, fit marcher le colonel Brion pour l'aller combattre; mais le rebelle décampa, et se retira dans l'évêché de Volhinie. Le Roi le suivit, et l'ayant atteint, l'avertit de son arrivée par trois coups de canon, suivant la coutume du pays. Les principaux de la noblesse de la Grande-Pologne, au lieu de se préparer au combat, s'avancèrent au galop; et s'étant prosternés aussitôt qu'ils aperçurent Sa Majesté, qui étoit à cheval, la supplièrent de leur pardonner, l'assurant qu'ils ne se leveroient point qu'ils n'eussent obtenu leur grâce, et qu'ils se laisseroient plutôt fouler aux pieds des chevaux que de tirer le sabre contre elle. Les confédérés en même temps firent prier le Roi avec tant de soumission de leur accorder la paix, que les conditions leur en furent envoyées. Les rebelles les acceptèrent unanimement, et le traité fut signé. Il portoit que Bormiski, après avoir demeuré trois semaines à Lubrola, qui étoit une de ses terres, sortiroit du royaume, qu'il ne pourroit demander à la diète que son rétablissement dans ses biens et ses honneurs, et non dans ses charges; que les confédérés demeureroient dans leur union sous leurs anciens chefs, et n'obéiroient plus au maréchal qu'ils avoient élu; qu'ils auroient pour leurs quartiers d'hiver les palatinats de Kalisch, de Sivadie, de Posnanie et trois autres; et que le Roi se réserveroit, avec la starostie de Bidigoste, le pouvoir de convoquer la diète lorsqu'il le jugeroit à propos.

La diète ayant été convoquée à Varsovie pour le mois de mars, l'ouverture s'en fit le 17. Dès le même jour les nonces s'assemblèrent pour élire un maréchal. La nomination en fut retardée par les brigues des factieux, qui vouloient obliger par serment celui qui seroit élu d'aller, au nom de tous les nonces, trouver le Roi pour lui demander le rétablissement de Bormiski dans ses biens et dans ses charges, avant qu'on pût parler d'aucune autre affaire. Cette proposition fut rejetée, et ses partisans n'osèrent pas y insister.

Quelque temps après, les députés de Bormiski arrivèrent, et demandèrent à la diète non-seulement qu'il fût rétabli dans les charges dont il avoit été dépouillé par un décret de la république, mais encore qu'il en obtînt de nouvelles. Le résident de l'Empereur visita tous les sénateurs de la part de son maître, et les pria de faire leurs instances auprès du Roi pour le rétablissement du rebelle; puisque c'étoit, selon lui, le seul moyen d'apaiser les troubles. La plupart lui répondirent que le Roi lui auroit pardonné s'il se fût mis en devoir de mériter sa grâce; ce qu'il auroit fait sans doute si l'Empereur ne lui eût fourni continuellement des hommes et de l'argent pour le maintenir dans la révolte. Les contestations furent si grandes dans cette diète sur ce qui concernoit les intérêts de Bormiski, qu'elle se sépara sans rien conclure: ce qui fut cause que les troubles recommencèrent.

Le Czar voyant la guerre civile terminée, fit faire de nouvelles propositions d'accommodement, et offrit de donner au Roi cinq millions, s'il vouloit lui céder le palatinat de Smolensk. Ce qui l'obligea à rechercher la paix fut la division de ses peuples au sujet de la religion: les uns, du nombre desquels étoit le Czar lui-même et le patriarche, prétendoient que les chrétiens qui embrassoient leur secte devoient être baptisés une seconde fois, suivant l'ancienne coutume; les autres soutenoient le contraire, même avec plus d'opiniâtreté, depuis que le Czar avoit fait écorcher vif un homme attaché à cette dernière opinion. Les ambassadeurs du Czar ajoutèrent à leur première proposition l'offre de rendre Wistesko et Pleskow, si on leur cédoit Smolensk, moyennant quoi leur maître consentiroit à une trève pour longues années. Les Moscovites, pour avancer la conclusion de la paix, se relâchèrent encore quelque temps après à restituer Kiev, les autres places qu'ils tenoient au-delà du Boristhène, et même Dunembourg, ville fort marchande du côté de la Livonie.

Le Roi voulant terminer l'affaire de Bormiski, convoqua une nouvelle diète, dont l'ouverture se fit le 9 novembre 1666; mais les partisans de ce rebelle tirèrent les affaires en longueur, dans l'espérance d'améliorer ses conditions par ce retardement. Ainsi les troubles, au lieu de s'apaiser, s'augmentèrent. Les Cosaques s'étant révoltés de nouveau, et ayant fait alliance avec les Tartares, le Roi avoit ordonné au général Makowski d'assembler des troupes pour châtier ces rebelles; mais ils l'attaquèrent si brusquement, qu'ils défirent entièrement son armée. Ils se répandirent ensuite dans la Russie et la Volhinie, où ils firent de grands ravages. En même temps le Roi eut avis que le Grand-Seigneur avoit promis sa protection à ces rebelles, et qu'il avoit déjà envoyé le sabre,

l'enseigne et le bâton de général au bacha qui devoit commander l'armée contre la Pologne. Sur cette nouvelle, le Roi dépêcha un ambassadeur à la Porte pour essayer de détourner cet orage, et envoya demander du secours à tous les princes chrétiens. Le Czar ayant été averti du dessein de la Porte, fit proposer au roi de Pologne une ligue offensive et défensive contre les Turcs; il offrit même d'entretenir une garnison dans Kiev jusqu'à ce que les Polonois fussent en état de bien munir cette place, dont il appréhendoit que les Infidèles ne se rendissent maîtres.

Les plénipotentiaires des deux nations conclurent enfin une trève pour douze ans. Il fut stipulé que le Czar rendroit toutes les places qu'il avoit prises sur la Pologne, à la réserve de Smolensk; qu'il garderoit pendant trois ans Kiev, et quelques autres postes sur le Boristhène, pour les défendre contre les forces ottomanes. Cependant le comte de Morstin partit de Varsovie pour aller en France demander du secours contre les Infidèles. Le frère de l'archevêque de Gnesne alla pour le même sujet a Vienne et dans quelques autres cours d'Allemagne; le baron de Kinski en Suède, et vers l'électeur de Brandebourg, et le palatin de Kalisch à Venise et à Florence. La mort du prince de Bormiski, qui arriva dans le même temps, ayant tout-à-coup fait cesser les troubles, fit espérer au Roi qu'il seroit en état de s'opposer aux nouveaux ennemis qui menaçoient son royaume d'une prompte irruption. Il parut néanmoins à l'ouverture de la diète, qui se fit le septième de mars 1667, que le parti des mécontens n'étoit pas entièrement éteint, quoiqu'ils eussent perdu leur chef, puisque plusieurs nonces essayèrent de traverser les résolutions que l'on vouloit prendre. Il y eut entre autres choses de grandes contestations au sujet de la convocation de l'arrière-ban pour obliger la noblesse à se tenir prête à marcher en cas que les Tartares recommençassent leurs courses, ou que les Turcs formassent quelque entreprise. Le Roi, pour terminer ce différend, déclara que cette convocation ne devoit se faire que dans un extrême besoin, et même après que la diète seroit terminée; ce qui fut approuvé de tous les nonces, qui laissèrent à Sa Majesté le pouvoir de juger de cette nécessité, et de régler le lieu où se feroit l'assemblée. On parla dans la diète du secours qu'on avoit envoyé demander à tous les princes chrétiens, et il fut résolu de n'en point recevoir, parce que s'il étoit considérable, il pouvoit causer beaucoup de désordre dans le royaume; et que s'il étoit peu nombreux, il étoit inutile d'avoir obligation pour peu de chose à ceux qui l'auroient envoyé.

La mort de la Reine, qui arriva à Varsovie le 10 mai 1667, pendant la tenue de la diète, toucha sensiblement le Roi, et l'empêcha de vaquer aux affaires qui se devoient terminer. Cette princesse mourut presque subitement d'une fluxion sur la poitrine, causée par une contestation qu'elle avoit eue avec le chancelier Patz sur une affaire qu'elle lui proposoit, et qu'il ne vouloit pas faire. Elle aimoit tellement à parler d'affaires et à gouverner seule, qu'elle étoit même jalouse de la puissance du Roi. Ce prince n'osoit parler à aucune femme en particulier, pour ne pas lui donner sujet de croire que quelque autre qu'elle gouvernoit; l'extraordinaire contrainte où elle le tenoit, contribua beaucoup à le consoler de sa perte. En effet, elle ne fut pas plus tôt morte, qu'il revint le soir de la diète au palais pour y voir une personne qu'il avoit aimée, et à laquelle il n'avoit osé parler du vivant de la Reine sa femme. Il sentit néanmoins dans la suite toute la perte qu'il avoit faite, parce que les Polonois, connoissant l'habileté de cette princesse, se reposoient sur ses soins de beaucoup de choses; mais comme ils n'avoient pas la même estime pour le Roi, dont la trop grande bonté passoit dans leur esprit pour foiblesse, il se forma diverses cabales contre lui qui l'obligèrent enfin d'abdiquer. Ce fut ce que j'appris à mon arrivée. J'ai rapporté fort au long tout ce qui s'est passé sous le règne de ce prince, afin qu'on puisse mieux connoître le génie de la nation, les intrigues de cette cour, et les véritables motifs de l'abdication de Casimir. J'appris aussi en arrivant que la Reine avoit déclaré par son testament le duc d'Enghien son héritier; qu'elle avoit donné ses meubles et ses pierreries aux princesses ses nièces, qui n'étoient pas encore mariées, et fait des legs considérables aux hôpitaux et aux maisons religieuses. Le comte de Morstin, qui étoit revenu depuis quelques jours de Francfort, satisfait de cette cour, me ménagea une audience particulière du Roi, dans laquelle je lui fis des offres de tous les secours nécessaires, tant pour s'opposer à ses ennemis que pour dissiper les cabales de son royaume. Il me témoigna qu'il étoit extrêmement dégoûté d'une vie aussi tumultueuse que celle qu'il avoit menée jusqu'alors; qu'il n'avoit plus assez de vigueur pour se mettre à la tête de ses armées; qu'il s'apercevoit bien que ses sujets n'avoient plus pour lui la même considération qu'ils avoient eue du vivant de la Reine, sa femme; qu'il vouloit employer le temps qui lui restoit à vivre à songer

à son salut ; qu'enfin il connoissoit bien que Dieu le vouloit punir de ce qu'il avoit quitté le parti de l'Eglise, qu'il avoit d'abord embrassé pour suivre un autre genre de vie, et travailler plus pour sa grandeur temporelle que pour l'éternité. Je lui répondis qu'il devoit aussi rendre compte à Dieu de la conservation des peuples qu'il avoit mis sous sa conduite ; qu'il étoit obligé de les défendre contre les ennemis de notre religion qui venoient les attaquer ; et qu'il seroit responsable des pertes que le royaume pouvoit faire pendant l'interrègne, ou sous la domination d'un prince moins éclairé et moins brave que lui. Mes raisons ne le persuadèrent pas, et il finit notre entretien en me disant qu'il étoit absolument résolu d'abdiquer. En effet, s'étant rendu le 12 juin 1668 à l'assemblée des sénateurs qu'il avoit convoquée à cet effet, après avoir déclaré son dessein en peu de mots, il mit un papier entre les mains du vice-chancelier. Ce papier portoit que Sa Majesté Polonoise, étant avancée en âge et infirme, ne se trouvoit plus en état de supporter les fatigues du gouvernement ; qu'elle avoit fait son possible pour pacifier les troubles du royaume sans y avoir pu réussir, et qu'au contraire la défiance sembloit augmenter tous les jours ; que ces raisons et le désir d'avoir le temps de penser à sa conscience l'avoient portée à leur faire savoir sa résolution de quitter la couronne, afin que tous ses sujets en étant avertis, pussent élire un prince tel qu'ils le voudroient, ne leur en recommandant aucun, pour les laisser dans une entière liberté d'en faire le choix. Après la lecture de cette déclaration, l'archevêque de Gnesne se jeta à ses pieds, et le supplia les larmes aux yeux de ne les point abandonner. Mais quoique tous les autres fissent les mêmes instances, on ne put obtenir de ce prince que la permission de s'assembler le jour suivant pour délibérer sur la réponse qu'on lui devoit faire. Tous les sénateurs se trouvèrent le lendemain chez le prélat, où ils demeurèrent d'accord qu'ils ne pouvoient accepter la déclaration du Roi, et qu'il ne pouvoit la faire que dans l'assemblée des Etats. Ils résolurent ensuite de le supplier de nouveau d'abandonner son dessein, et en cas qu'il eût fait quelque vœu d'abdiquer, de lui offrir d'agir auprès du Pape pour lui en obtenir la dispense. Ils retournèrent en conséquence voir le Roi ; et l'archevêque de Gnesne, qui portoit la parole, essaya de lui persuader, par les motifs les plus pressans, de ne point quitter le trône. Le Roi persista dans ses sentimens, et répondit que, pour éviter les désordres d'un interrègne, il seroit nécessaire de faire promptement une convocation générale où l'on pût recevoir son abdication, et faire en même temps l'élection d'un successeur. Cette proposition fut jugée impossible, parce que, pour procéder à l'élection, il falloit que l'abdication eût été faite et reçue auparavant. On convoqua donc une diète générale pour le 27 août suivant, et l'archevêque de Gnesne délivra les mandemens, avec les instructions nécessaires pour les nonces.

Le Czar ayant eu avis du dessein du roi de Pologne, envoya des émissaires dans les diétines pour distribuer des présens aux nonces qui seroient élus, avec promesse de leur donner, aussitôt que le prince, son fils, seroit élevé sur le trône, sept millions, dont cinq seroient employés pour les besoins de l'Etat, et les deux autres partagés entre ceux qui auroient le plus contribué à son élection. On fit aussi des brigues en faveur du duc de Neubourg, et il se forma un troisième parti pour donner la couronne à une personne de la nation. Quelques seigneurs polonois, piqués des déclarations du Roi, demandèrent, après son abdication, qu'il fût tenu de se retirer au moins à quarante lieues de Varsovie, et qu'il fût déchu de toutes les sommes qui lui étoient dues. Le pape Clément IX ayant appris la résolution de Casimir, lui écrivit dans des termes fort touchans pour l'exhorter à conserver la couronne, ou du moins à différer son abdication jusqu'à ce que les affaires fussent un peu débrouillées, afin de prévenir les malheurs qui pouvoient arriver pendant l'interrègne. Le nonce de Sa Sainteté lui rendit cette lettre ; mais il le trouva si ferme dans son dessein, qu'il n'osa le presser davantage de changer de sentiment. L'ouverture de la diète générale se fit le 28 août, et il fut résolu qu'on demanderoit au Roi sa déclaration. Casimir se rendit à l'assemblée ; le maréchal de la diète fit la harangue, et supplia le Roi de s'expliquer sur son abdication ; ce que ce prince remit au lendemain. Ce jour il leur déclara que sa volonté étoit d'abdiquer, et de les mettre en liberté d'élire un prince tel qu'ils le voudroient ; mais que ce seroit à condition qu'on lui laisseroit l'économat de Marienbourg et de Grodno, avec deux cent mille livres de rente sur les salines et sur les droits qui se levoient en Pologne et dans la Lithuanie. Les nonces parurent extraordinairement surpris de ces demandes, et prirent de là occasion de dire que le dessein de la cour étoit de gagner du temps pour donner le loisir aux princes étrangers de faire leurs brigues ; qu'ainsi ils n'avoient pas d'autres résolutions à prendre que de monter à cheval avec le reste de la noblesse pour s'en retourner, n'y

ayant nulle apparence que les Etats voulussent accorder à Sa Majesté Marienbourg, la plus importante forteresse de la Prusse. Le 3 de septembre, les nonces s'étant rendus au sénat, le maréchal fit une longue et belle harangue au Roi pour le supplier de ne point abandonner ses sujets. Après qu'il eut cessé de parler, tous les nonces, qui étoient debout, lui firent les mêmes supplications. L'archevêque de Gnesne lui parla ensuite au nom de la république, et ajouta tout ce qu'il crut le plus capable de le persuader. Le Roi parut fort ébranlé; et ayant remis au lendemain à leur donner sa dernière déclaration, il dit alors, par la bouche du vice-chancelier, qu'étant infirme, et incapable dans un âge avancé de supporter les fatigues du gouvernement et d'aller à l'armée, et le royaume se trouvant menacé tout à la fois par les Turcs, les Tartares, les Moscovites et les Cosaques, ils avoient besoin d'un prince vigoureux et capable de les défendre; qu'il étoit temps qu'il pensât à sa conscience; et qu'en un mot, après y avoir long-temps pensé, il étoit résolu d'abdiquer la couronne sous les conditions qu'il avoit proposées. Les nonces retournèrent à la chambre extrêmement embarrassés. Les uns disoient qu'ils n'avoient pas le pouvoir d'accorder au Roi aucune chose; et que si on les eût avertis qu'il falloit pourvoir à sa subsistance, on en auroit parlé dans les petites diètes; d'autres ajoutoient que le Roi voulant se retirer contre leur avis, ils n'étoient pas autant obligés à assurer sa subsistance que s'ils l'en avoient prié; quelques-uns même allèrent jusqu'à dire qu'il y avoit lieu de craindre qu'il n'y eût quelque dessein caché sous toutes ces longueurs, et qu'on ne voulût s'en servir pour favoriser par les armes l'élection d'un successeur. Les plus emportés demandèrent que l'archevêque publiât l'interrègne, prétendant qu'après les trois déclarations faites par Sa Majesté qu'elle vouloit abdiquer, il étoit nécessaire de pourvoir à la sûreté du royaume; mais ce prélat leur répondit que les déclarations étant conditionnelles, il ne pouvoit déclarer le trône vacant qu'après que le Roi les auroit absous du serment de fidélité. Le Roi voyant que la diète étoit sur le point de se séparer, se relâcha à la somme de cent cinquante mille livres qui lui avoit été offerte, se réservant néanmoins la liberté de traiter avec son successeur pour l'augmentation de sa pension. Il y eut encore quelque différend au sujet des pierreries de la couronne qui avoient été mises entre les mains de la Reine. Le Roi, qui s'ennuyoit de tant de longueur, promit aussi de les rendre, à la charge qu'on lui paieroit cent vingt mille florins pour lesquels on les avoit engagées: à quoi tout le monde s'accorda. Le 16 septembre, qui avoit été destiné pour la cérémonie, le Roi se rendit dans la salle du sénat, et il fit lire par Makowski, grand référendaire du royaume, l'écrit qui en contenoit les motifs. Le maréchal des nonces lut aussi celui de la république pour l'assurance de la somme qui avoit été accordée au Roi, outre celle de six vingt mille florins pour le dégagement des pierreries de la couronne. Après que ces écrits eurent été signés de part et d'autre, le Roi fit un discours aux Etats; mais lorsqu'il voulut les prier de lui pardonner ce qui leur avoit déplu dans son gouvernement, il s'attendrit si fort, que les larmes l'empêchèrent de continuer. Comme ce discours étoit écrit, il le fit donner au vice-chancelier de la couronne qui étoit debout devant lui, et qui ne put le lire sans l'interrompre par des soupirs continuels. L'archevêque de Gnesne prit ensuite la parole, et remercia le Roi des bontés qu'il avoit eues pour la république; ce qu'il fit dans des termes si touchans, qu'il tira des larmes de toute l'assemblée. Le maréchal des nonces lui fit de semblables remercîmens, et le supplia d'oublier ce qui pouvoit avoir été fait par quelqu'un d'eux contre ses volontés, sous prétexte de la liberté publique. Après que le Roi eut répondu à toutes ces harangues, l'archevêque de Gnesne et les sénateurs se jetèrent à ses pieds pour prendre congé de lui; les nonces firent la même chose, et tous ensemble le conduisirent dans sa chambre.

Le roi de Pologne, après son abdication, se retira dans une maison particulière, et alla ensuite à Nieperent, à trois lieues de Varsovie, pour prendre le divertissement de la chasse, en attendant l'élection de son successeur. L'archevêque de Gnesne délivra en même temps les mandemens, afin que les diètes particulières élussent les nonces qui se devoient trouver à la diète générale. On avertit aussi les ministres étrangers de sortir de la ville, de peur que leur séjour ne donnât lieu de croire qu'ils vouloient troubler la liberté des suffrages. J'appris qu'un religieux irlandais briguoit pour le prince Charles de Lorraine, qui étoit resté à Varsovie, habillé en cavalier, et qu'il ne vouloit pas déférer à l'ordre donné à tous les ministres étrangers de se retirer du royaume, sous prétexte qu'il n'y étoit arrêté que pour ses affaires particulières. J'en donnai incontinent avis à la cour, sachant bien que l'élection de ce prince ne seroit pas agréable à la France. Le prince Charles y envoya encore quelque temps après le père Richard, jésuite, qui étoit son confesseur, et qui, feignant d'avoir des affaires pour

son ordre, ne laissa pas de visiter quelques évêques pour les disposer à favoriser ce prince. Le Grand-Seigneur ayant appris que le Czar briguoit pour son fils aîné, envoya un chiaoux à Varsovie pour traverser son élection. Dorosensko, chef des Cosaques qui sont au-delà du Boristhène, prétendit avoir voix délibérative dans l'élection, et fit demander au sénat de quelle manière il seroit reçu dans cette assemblée. Le sénat se trouva fort embarrassé sur la réponse qu'il devoit faire : d'un côté il craignoit d'irriter ces peuples pendant l'interrègne, et d'un autre il ne pouvoit se résoudre à les rétablir dans une prérogative dont ils avoient joui en vertu d'un traité enfreint depuis par toutes les parties. Il courut alors un écrit contenant les qualités que devoient avoir ceux qui prétendoient à la couronne. Il falloit d'abord être catholique, sans aucun soupçon d'hérésie, et n'avoir aucun engagement qui donnât sujet de craindre pour la liberté du pays ; le prétendant ne devoit être ni trop vieux ni trop jeune, mais libéral, courageux, propre à la guerre, assez riche pour relever les affaires du royaume en cas de besoin, et sans avoir rien à démêler avec aucun prince voisin. Chacun appliqua ses conditions à celui qu'il favorisoit. Le Czar craignant qu'on n'opposât à son fils qu'il étoit schismatique, dépêcha une célèbre ambassade à Sa Sainteté, espérant surmonter par ce moyen le principal obstacle qui pouvoit traverser l'élection de ce prince.

[1669] L'ouverture de la diète se fit le 12 mai 1669. Le roi Casimir s'éloigna à quarante lieues de Varsovie, de crainte qu'on ne le soupçonnât de faire quelque brigue pour l'élection. Tous les ambassadeurs des princes étrangers se rendirent en même temps à Varsovie : l'évêque de Béziers pour la France, le comte de Schafgots pour l'Empereur, le prince de Lixen pour le duc de Lorraine, et le comte de Tort pour la Suède. Le général Potoski fut élu maréchal de la diète ; et avant que de prendre possession de cette charge, on l'obligea de jurer qu'il ne rendroit raison de sa conduite qu'à la noblesse ; qu'il ne communiqueroit avec aucun des prétendans à la couronne ; qu'il ne recevroit aucun présent ; qu'il ne se laisseroit point gagner par des promesses ; qu'il ne travailleroit point pour ses intérêts ; qu'il ne considéreroit que le bien de la république, et qu'il ne signeroit point l'acte de l'élection que du consentement de tous les nonces. On lut ensuite plusieurs lettres écrites au sénat depuis la convocation. Il y en avoit du Grand-Seigneur, du Czar et du kan des Tartares. Le Sultan promettoit par sa lettre de maintenir les anciens traités, pourvu qu'on ne fît rien qui obligeât Sa Hautesse à les rompre. Le Czar mandoit qu'il s'étonnoit de ce que la république n'envoyoit pas ses commissaires pour conclure une paix perpétuelle entre les deux nations. Il déclaroit en même temps que si l'élection ne se faisoit promptement, il seroit contraint de reprendre les armes. Le kan promettoit aussi de vivre en bonne intelligence avec la Pologne, et de rendre tous les prisonniers, pourvu qu'on lui payât tout ce qui lui étoit dû. Il ajoutoit que toutes les courses dont on se plaignoit avoient été faites par les Tartares de Bialogrod, et non par ceux de la Crimée.

On commença à donner audience aux ambassadeurs le 4 juin. Le nonce du Pape fit sa harangue en latin, et recommanda particulièrement l'élection d'un prince né catholique, et qui ne fût ni schismatique ni hérétique. Le primat lui répondit aussi en latin au nom du sénat, et le maréchal de la diète au nom de la noblesse. Le comte de Schafgots eut ensuite audience ; il recommanda le duc de Neubourg au nom de l'Empereur. L'ambassadeur de ce duc recommanda aussi fortement son maître, et il offrit de sa part de fonder un collége en Allemagne pour l'instruction de la jeunesse polonoise, de rétablir la monnoie, de faire construire trois forteresses sur les frontières de Pologne, d'entretenir quatre ou cinq mille hommes à ses dépens, et de fournir deux millions pour payer l'armée. L'abbé Riquet recommanda le prince Charles de Lorraine au nom du duc son oncle ; il représenta à l'assemblée que ce prince étoit vigoureux, sobre, vigilant et prudent ; qu'il savoit sept langues, et qu'il désiroit apprendre au plus tôt la langue polonoise ; qu'il aimoit la guerre, et qu'il en supportoit facilement les fatigues ; qu'il n'étoit chargé d'aucunes dettes ; qu'il se donneroit entièrement à la république ; qu'il quitteroit l'habit et l'humeur allemande pour prendre ceux de la nation ; qu'il ne se marieroit que du consentement de la noblesse ; qu'il fonderoit un collége à Pont-à-Mousson pour l'éducation de cent gentilshommes polonois ; et qu'il étoit prêt de se battre contre ses concurrens. Cet abbé ajouta ensuite que le duc de Lorraine offroit, pour payer l'armée, de donner pendant dix années cinq cent mille livres par avance, et d'entretenir quatre mille fantassins à ses dépens. L'évêque de Béziers parla, au nom de la France, en faveur du duc de Neubourg ; et l'envoyé du prince de Condé représenta les grandes vertus de son maître, sa naissance, ses victoires, et la haute réputation qu'il s'étoit acquise dans toute l'Europe.

Toute la noblesse se trouva partagée en deux factions presque égales, l'une en faveur du duc de Neubourg, et l'autre pour le prince Charles de Lorraine. Le premier l'auroit emporté sur l'autre, s'il ne se fût brouillé avec le chancelier Patz, qui avoit beaucoup de crédit dans l'assemblée. Le dernier jour de la diète, Opalinski, palatin de Kalisch, voyant les deux partis sur le point d'en venir aux mains, leur représenta qu'il y avoit de l'aveuglement de se quereller pour des princes qu'ils ne connoissoient pas, et qui peut-être les maltraiteroient aussitôt qu'ils seroient montés sur le trône; qu'ils devoient bien plutôt élire un roi de leur nation, puisque parmi eux il se trouvoit plusieurs personnes dignes de commander. Il nomma ensuite Michel Koribut Wiesnowieski, qui fut agréé des deux factions. Prasmowscki, archevêque de Gnesne, fit d'abord quelque difficulté de le proclamer. Il représenta à l'assemblée qu'on connoissoit le mauvais état où se trouvoit la république; qu'on savoit le grand besoin qu'elle avoit d'un prince riche et vaillant, et que Wiesnowieski n'avoit ni l'une ni l'autre de ces qualités. Il étoit si pauvre que, durant la vie de la reine Marie-Louise, il ne subsistoit que de six mille livres de pension qu'elle lui donnoit tous les ans; il ne se piquoit pas non plus d'être brave et d'entendre la guerre. C'est ce qu'il fit bien connoître en effet après son élection, lorsque l'électeur de Brandebourg fit enlever à sa vue, et presque sous les fenêtres de son palais, un gentilhomme prussien qui s'étoit réfugié en Pologne comme dans un asile, car il n'en témoigna aucun ressentiment, quoiqu'on eût commis cette violence dans le lieu de sa résidence, et sans lui en avoir demandé la permission. On pouvoit bien nommer le roi Michel un véritable roi de théâtre, puisque, de pauvre gentilhomme qu'il étoit, il devint dans un instant un des plus riches princes de l'Europe. Il se vit superbement meublé, et servi tout en vaisselle d'argent; ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit jamais eu. Tous les sénateurs et les gentilshommes qui se crurent en état de lui donner quelque chose s'empressèrent à l'envi l'un de l'autre de lui faire des présens. Le jour de son élection, il se trouva tant de richesses qu'il en fut surpris; il craignit que ce ne fût un songe et que son bonheur ne finît avec son sommeil.

Il fut traité par le grand-référendaire, et au sortir du souper il alla trouver la princesse sa mère, qui vint au-devant de lui, conduite par le comte de Schafgots; après quoi il alla coucher au château. Le lendemain il donna audience au nonce de Sa Sainteté et aux ambassadeurs de l'Empereur et de Suède. Le 7 de juillet, le Roi jura dans l'église de Saint-Jean, en présence des ministres étrangers, les *pacta conventa*, aux conditions pour lesquelles on l'avoit élu. A celles que les autres rois avoient coutume de jurer, on en avoit ajouté deux nouvelles : 1° qu'il ne lui seroit pas permis d'abdiquer; 2° qu'il paieroit au roi Casimir la pension de cent cinquante mille livres qui lui avoit été accordée; cette dernière condition fut mal observée, Casimir n'ayant jamais touché un sou de sa pension.

Le nouveau roi ne fut pas plus tôt proclamé, que le chancelier Patz lui insinua adroitement qu'il lui avoit obligation de la couronne. Il n'eut pas beaucoup de peine à l'en persuader, ce prince étant d'un esprit borné et facile à gouverner. Cet artifice lui réussit si bien qu'il s'empara entièrement de l'esprit du Roi, et qu'il le porta à épouser la sœur aînée de l'Empereur, même sans le consentement du sénat; ce qui dans la suite pensa le perdre, comme on le verra. A l'égard de Casimir, qui s'étoit retiré à Breslaw en Silésie pendant la diète, aussitôt qu'il eut appris l'élection de son successeur, il passa en France, où Sa Majesté Très-Chrétienne lui conféra l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont le revenu, qui est fort considérable, lui donna les moyens de subsister honorablement.

Michel fut couronné à Cracovie le 9 octobre, dans l'église cathédrale, en présence du nonce du Pape et de l'ambassadeur de l'Empereur. L'archevêque de Gnesne lui mit la couronne sur la tête, et le revêtit des habits royaux; après quoi le maréchal de la cour fit la proclamation. Le Roi fit le lendemain l'ouverture de la diète et reçut sans cérémonie dans sa chambre l'ordre de la Toison, que le baron de Meyer lui avoit apporté. Le marquis de Lyonne, envoyé extraordinaire de France, arriva peu de jours après à Cracovie pour complimenter le Roi sur son élection et sur son couronnement. Il arriva aussi un ambassadeur de Moscovie pour offrir au Roi une ligue offensive et défensive contre les Turcs, et la fille du Czar en mariage, avec la restitution du duché de Sibérie, et d'autres avantages très-considérables. Cette proposition fut fort bien reçue des nonces; mais le Roi étoit tellement prevenu par le chancelier Patz, qu'il ne voulut pas l'écouter. Il envoya même l'évêque de Culm, vice-chancelier de la couronne, à Vienne, pour faire la demande de l'archiduchesse Eléonore, sœur de l'empereur Léopold-Ignace. La demande fut acceptée; et Sa Majesté Impériale dota la prin-

cesse des duchés d'Oppeln et de Ratibor, les mêmes qui avoient été donnés au roi Uladislas IV pour la dot de sa première femme. L'Impératrice douairière conduisit la princesse sa fille à Czenstochow, où le Roi se rendit pour la recevoir; et le mariage y fut célébré sans cérémonie. Ce mariage ne fut pas heureux: on en fit grand bruit dans la diète qui se tint à Varsovie, et le Roi fut sur le point d'être détrôné. Les factieux avoient dessein de l'enfermer dans un cloître, et de le réduire à une condition beaucoup plus malheureuse que celle où il étoit avant son élection. La Reine sa femme concourut même dans le dessein de le faire abdiquer. On avoit fait voir à cette princesse le portrait du comte de Saint-Paul, second fils du duc de Longueville; et elle en avoit été si charmée qu'elle vouloit faire casser son mariage pour l'épouser. Cette intrigue fut si bien conduite, que le comte de Saint-Paul auroit été infailliblement roi de Pologne, s'il n'eût pas été tué au passage de Tolhus en 1672. Au reste, tout contribua à décrier le roi Michel: il montra si peu de courage dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Turcs, que ceux qui avoient marqué le plus de zèle pour son élection se repentirent de l'avoir favorisée. Les Cosaques appelèrent les Infidèles, qui, ravis de pouvoir entrer dans l'Ukraine et se délivrer de ces peuples remuans qui les fatiguoient continuellement par la mer Noire, vinrent assiéger Kaminiec, ville capitale de la haute Podolie, fortifiée par la nature. Cette place est située sur un rocher entouré d'un fossé large, escarpé, profond et inondé par la rivière de Smotrytza, qui commençant à couler près de la place, après l'avoir environnée, revient passer au même endroit, et ne laisse qu'un espace étroit pour pouvoir entrer dans la ville: c'est seulement cette entrée qui a été fortifiée par l'art, tout le reste l'étant par la nature. Il est vrai que les montagnes qui sont au-delà des fossés commandent la ville, et qu'en y mettant du canon on peut beaucoup l'incommoder. Quoi qu'il en soit, Kaminiec, qui devoit apparemment faire une longue résistance, tant à cause de sa force que de la nombreuse garnison qui la défendoit, se rendit en peu de jours à composition [1672]. Les Turcs observèrent fort mal la capitulation: après avoir promis aux habitans de leur laisser le libre exercice de leur religion, aussitôt qu'ils en furent les maîtres ils emmenèrent en esclavage tout le peuple de cette malheureuse ville; ils n'y laissèrent aucun édifice qui pût faire connoître qu'elle avoit été chrétienne, à la réserve de l'église cathédrale, dont ils firent une mosquée.

Les Polonois, qui connoissoient l'humeur pacifique de leur roi, persuadés qu'il leur seroit impossible de reprendre cette place, et de terminer heureusement la guerre contre le Grand-Seigneur, conclurent avec lui un traité par lequel ils s'obligèrent de lui payer un tribut; mais la diète qui se tint ensuite à Varsovie ne voulut pas le ratifier. Ainsi la guerre entre la Pologne et la Porte recommença avec plus de chaleur qu'auparavant. Deux armées, celle de la couronne et celle du grand duché de Lithuanie, l'une commandée par le maréchal Sobieski, et l'autre par le général Patz, marchèrent vers la Podolie. Ces deux généraux bien concertés allèrent ensemble attaquer les Turcs qui étoient campés à Choczim sur le Dniester et les défirent entièrement [1673]. Une victoire si considérable auroit sans doute rétabli les affaires de la Pologne et contribué au recouvrement de Kaminiec, si les généraux eussent su profiter de leurs avantages: mais le combat ne fut pas plus tôt fini, que chacun ramena ses troupes, l'un en Pologne et l'autre en Lithuanie. D'ailleurs les troupes qui n'étoient pas payées, voyant que leurs généraux avoient si mal usé de leur victoire, se mutinèrent comme elles avoient fait sous le règne de Casimir. Le roi Michel convoqua une diète à Varsovie pour trouver les moyens de les satisfaire: on résolut d'établir un conseil de guerre perpétuel, composé tant de sénateurs que de la noblesse. Par le conseil du grand maréchal, on augmenta la solde de la milice et on renouvela l'imposition par tête, de laquelle le Roi seul seroit exempt. On envoya aussi le vaivode Nowodwarski en Suède pour demander du secours. On reçut en même temps des envoyés des hospodars de Valachie et de Moldavie, qui vinrent offrir au roi de Pologne de secouer le joug de la Porte, s'il vouloit envoyer une armée dans leur pays pour appuyer leur révolte. A l'égard des Turcs, ils firent offrir au roi Michel par un chiaoux l'exécution du dernier traité, si on vouloit leur payer l'argent qui leur avoit été promis pour avoir levé le siége de Lemberg, menaçant, en cas de refus, de continuer la guerre avec plus de feu que jamais.

Le Czar, qui n'avoit pas abandonné le dessein de faire élire son fils roi de Pologne, dépêcha un ambassadeur à Rome pour représenter au Pape qu'il avoit résolu de faire la guerre aux Turcs afin de les empêcher d'envahir la Pologne, et qu'il souhaitoit que tous les princes chrétiens fussent dans les mêmes dispositions, c'est-à-dire qu'ils voulussent joindre leurs forces contre cet ennemi commun. Il ajoutoit qu'en conséquence il avoit envoyé ses ministres dans

toutes les cours de l'Europe, et qu'il exhortoit Sa Sainteté à se déclarer le chef d'une ligue si nécessaire à la conservation de la foi et de la véritable religion. Il concluoit en priant le Pape, en cas que le roi de Pologne vînt à mourir, d'employer son crédit pour que le fils de son maître fût élu en sa place, afin que ces deux Etats étant sous une même domination, il fût plus aisé de résister aux Turcs. On examina les propositions de cet envoyé dans une congrégation; mais on ne jugea pas à propos de les accepter parce que ce prince étoit schismatique, à moins qu'il ne voulût se réunir à l'Eglise romaine.

[1674] Le roi Michel étant mort vers la fin de l'année 1673, on convoqua la diète pour l'élection, et l'ouverture s'en fit le vingtième avril 1674. Le vice-chancelier fut élu maréchal de la diète; et il y eut de grandes contestations entre les Polonois et les Lithuaniens, les derniers voulant qu'on exclût entièrement tous ceux du pays qu'ils nomment Piasti. Les mêmes cabales qui avoient agité la précédente diète se renouvelèrent dans celle-ci. L'évêque de Marseille, ambassadeur de France, recommanda le duc de Neubourg; et l'ambassadeur de l'Empereur parla en faveur du prince Charles de Lorraine. Le Czar fit aussi des brigues en faveur de son fils; et le roi de Danemarck fit faire des offres considérables, si l'on vouloit élire le prince Georges son frère. Les esprits étoient disposés pour le duc de Neubourg; mais on vouloit qu'il épousât la reine Eléonore, veuve du feu Roi. La proposition en fut faite à cette princesse le 18 mai, par quatre évêques. La Reine, qui ne faisoit rien que par le conseil du chancelier Patz, et suivant les instructions des ministres de la cour de Vienne, répondit qu'elle avoit dans la diète des personnes qui prendroient soin de ses intérêts.

André Trezbicki, évêque de Cracovie, qui dans cette députation avoit porté la parole, s'adressa au chancelier, et tâcha de l'engager à favoriser l'élection du duc de Neubourg; mais il n'en put tirer d'autre réponse sinon qu'il étoit homme de parole, et qu'ayant voué ses bons offices au prince Charles de Lorraine, il ne pouvoit se départir de cet engagement. L'ambassadeur du prince de Neubourg eut avec lui une entrevue à Belvéder, et lui représenta l'avantage qu'il pouvoit tirer pour toute sa famille de cette élection; mais il n'en fut point touché. Sa femme même, quoique françoise, et quelques avantages qu'on pût lui proposer, ne voulut jamais entrer dans le parti de sa nation. Elle étoit sœur du comte de Mailly; et étant passée en Pologne avec la reine Marie-Louise, cette princesse en avoit fait sa dame d'honneur. Après la mort de sa maîtresse, elle passa dans la même qualité au service de la reine Eléonore, et demeura tellement attachée à ses intérêts, que rien ne put l'ébranler. Cependant toutes les mesures qu'elle et le chancelier son mari purent prendre se trouvèrent entièrement rompues; et s'ils parvinrent à traverser l'élection du duc de Neubourg, ils ne purent faire réussir celle du prince Charles de Lorraine. Le prince de Condé fut sur le point de profiter de cette division, et si l'évêque de Marseille eût bien appuyé ses intérêts, il auroit été sûrement élu; mais ce prélat s'étant déclaré pour Jean Sobieski, qui avoit beaucoup de partisans dans la diète, toutes les voix se réunirent en sa faveur. Jean Sobieski, qui fut Jean III, avoit été très-bien fait dans sa jeunesse; mais ses débauches excessives l'avoient tellement fait grossir, qu'il lui falloit alors une table qui fût échancrée pour placer son ventre. Il avoit d'ailleurs fort bonne mine. Il avoit été aussi galant que brave; et avant son élection il étoit la terreur des Turcs. Depuis il leur fit même assez voir qu'il étoit toujours le même, lorsqu'il les défit dans la plaine de Calemberg, et qu'il les chassa de devant Vienne. Dans le temps que je l'ai vu, il étoit devenu si pesant qu'il étoit incapable d'agir. Il se laissoit entièrement gouverner par sa femme: quoique avant d'être roi de Pologne il eût beaucoup de maîtresses, depuis son élection il les lui avoit toutes sacrifiées, et n'osoit plus entretenir aucune femme en particulier, de peur de lui donner de l'ombrage. Autant dans sa jeunesse il avoit été libéral, autant il étoit devenu avare: il amassoit tous les jours pour assurer la couronne au prince Jacob son fils, et ne paroissoit occupé que de cet objet. Dans cette vue, il avoit voulu le marier avec la princesse de Radziwil, qui avoit de grands biens et de grandes alliances; mais l'Empereur avoit traversé ses desseins. Cependant, quoique la cour de Vienne eût mis tout en œuvre pour le contraindre à abdiquer, dans l'espérance de placer sur le trône le prince Charles de Lorraine, Sobieski désiroit beaucoup l'alliance de l'Empereur, et auroit bien voulu obtenir l'archiduchesse sa fille pour le prince Jacob. La Reine, femme de Sobieski, étoit fille du marquis d'Arquien, colonel des cent-suisses de Monsieur, frère unique du Roi. Elle passa en Pologne avec la reine Marie-Louise, dont sa mère avoit été gouvernante. C'étoit alors une fort belle personne, elle avoit la taille fine, le port majestueux, le teint éclatant, les yeux pleins de feus et le regard fier. Elle fut mariée en premières noces avec le chancelier Zamoski. Après la mort du chancelier, la

Reine lui fit épouser Sobieski, à qui en faveur de ce mariage on donna la charge de grand maréchal, qui avoit été ôtée au prince de Bormiski. Cette princesse avoit beaucoup d'ambition, et désiroit ardemment de pousser sa famille en France ; mais comme le marquis d'Arquien son père n'avoit pas les talens nécessaires pour obtenir les dignités dont elle vouloit qu'il fût revêtu, elle le fit venir auprès d'elle, et je le vis en Pologne. Sa sœur fut mariée au marquis de Béthune, depuis ambassadeur en cette cour, où il a resté fort long-temps. La marquise de Béthune étoit petite, mais elle avoit la taille bien prise, le tour du visage rond, le teint blanc et peut-être pâle, les yeux petits, mais pleins de feu : elle avoit été fille d'honneur de Madame (1). Elle étoit fort douce, obligeante, et protégeoit tous les François qui étoient alors en Pologne.

Le chancelier Patz avoit l'esprit élevé, et une éloquence naturelle qui persuadoit presque toujours. Il étoit ambitieux, imposant, attaché à ses opinions, ennemi de la résistance, bon ami, et inviolable dans ses promesses.

Le prince Démétrius, petit maréchal, étoit brave, ardent, ambitieux, fort aimé des troupes. Il eut avec le Roi, dans le temps que celui-ci étoit grand maréchal, des démêlés qui partagèrent toute la cour ; mais depuis l'élection de Sobieski il marqua beaucoup de zèle pour ses intérêts, et fut toujours soumis à ses ordres.

Michel Patz, grand général de Lithuanie, palatin de Smolensk, et sénateur du royaume, étoit brave et entendoit bien la guerre; mais il avoit l'esprit remuant et capricieux.

André, comte de Morstin, grand trésorier et sénateur du royaume, étoit homme d'esprit, parloit plusieurs langues, et aimoit les lettres. Il fut disgracié pour n'avoir pu bien rendre ses comptes, et il se retira en France, où il est encore dans le temps où j'écris.

Je me disposois à retourner en France lorsque je reçus ordre de me rendre auprès du comte de Tékély, chef des mécontens de Hongrie. Ce comte pouvoit être alors âgé de dix-huit ans ; il étoit fils d'Etienne Tékély de Kesnarch, comte et grand officier héréditaire d'Avowa, baron de Schaiffoire, qui étoit fort attaché à la confession d'Ausbourg, et qui possédoit plus de trois cent mille livres de rente. Comme ce seigneur avoit eu beaucoup de part à la première révolte de Hongrie, l'Empereur envoya les généraux de Spork et de Heister assiéger Avowa, qui étoit le lieu de sa résidence. En vain il offrit de se justifier ; et il eut beau protester qu'il n'avoit jamais rien su de la conjuration de Hongrie, on lui déclara que l'Empereur souhaitoit qu'il reçût garnison dans ses forteresses, avec menace, s'il le refusoit, de le traiter en rebelle. Tékély ne voulut pas exposer cette place à être rasée s'il attendoit qu'elle fût prise, et il se soumit à la volonté de l'Empereur. Il fit cependant évader le comte Emeric Tékély, son fils unique, en habit de paysan, et le confia à deux gentilshommes déguisés de la même façon. On le fit passer au travers des bois pour le conduire en Transylvanie, d'où il gagna la Pologne en habit de fille. Son père étant mort peu de temps après, l'Empereur confisqua tous ses biens, et on enleva de ses châteaux des trésors immenses en or, en argent, en pierreries et en meubles précieux. Le jeune comte Tékély ne sauva des débris de sa fortune que les biens de la comtesse de Thurlo sa mère, fille et héritière d'Emeric de Thurlo, palatin de Hongrie, seigneur fort riche. Tékély professoit la religion calviniste ; il avoit beaucoup d'esprit et une grande facilité de parler. Après une retraite de plusieurs années en Pologne, il retourna en Transylvanie, où le prince Abaffy lui donna de l'emploi dans ses troupes.

Ce fut dans ces circonstances que je passai le mont Krapack et que j'entrai en Transylvanie. Cette province, qu'on appeloit autrefois la Dace Méditerranée, a pour bornes, au levant, la Valachie et la Moldavie ; au couchant, la haute Hongrie et une partie de la Valachie ; au midi et au nord, la Russie rouge. Son étendue est d'environ cent soixante et dix milles d'Allemagne, de l'est à l'ouest ; mais elle n'est pas à beaucoup près si grande du nord au sud. Quelques-uns la divisent par ses comtés ; d'autres par trois sortes de peuples qui l'habitent, et qui sont les Saxons, les Hongrois et les Siculiens ou Bulgares. Ceux-ci, descendus des anciens Huns, étant chassés de la Pannonie où ils s'étoient établis, occupèrent la partie qui est contiguë à la Moldavie et à la Russie, nommée Siculie ou Bulgarie. Les Hongrois sont établis sur les bords de la Mavisch, et les Saxons possèdent le reste, où est compris le comté de Nosterland, qui est au nord du côté de la Hongrie, et le quartier de Landuordemwal, qui est au sud du côté de la Valachie. L'air de ce pays est fort intempéré ; ce qui fait que les chaleurs y sont excessives pendant l'été et que l'hiver y est très-rigoureux. Le terroir est cependant très-fertile : il produit le meilleur froment de l'Europe, et les vins qu'il porte ont autant de force que de

(1) Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, frère du Roi.

délicatesse. Les montagnes fournissent des mines d'or, d'argent, de fer et de sel: on en tire aussi un certain bitume dont la substance la plus solide sert à faire une cire bonne et aussi propre à éclairer que celle des abeilles. Les bois sont peuplés de cerfs, de daims, d'ours, de buffles et de chevaux sauvages dont le crin traîne jusqu'à terre. Les rivières y sont poissonneuses; mais leurs eaux ne sont pas saines, parce qu'elles passent par des mines d'alun et de mercure qui leur communiquent une qualité maligne; elles causent la colique et la sciatique, comme les vins engendrent la gravelle. Plusieurs de ces rivières ont de l'or mêlé à leur sable. Telles sont entre autres la Crisio, nommée autrement Aramas, Aranias et Aragnes: l'or qu'on en tire produit au prince de Transylvanie cinquante mille écus de revenu. La Transylvanie portoit autrefois le nom d'*Erdely*, du mot hongrois *erdot*, qui signifie forêt. Busbec et d'autres savans prétendent que les Transylvains sont une colonie de Saxons que Charlemagne envoya dans la Dace. Les Hongrois qui ont occupé une partie de cette province proviennent des anciens Huns, qui, sortis de la Scythie sous la conduite d'Attila, se répandirent dans toute l'Europe et s'arrêtèrent enfin dans la Pannonie et dans la Dace. Les Siculiens faisoient aussi partie de ces Huns, et ils ont pris leur nom du mot hongrois *Szek-Helys*, qui étoit celui du lieu où ils s'arrêtèrent. Ces peuples ont eu long-temps une langue particulière, qu'ils prétendent être plus ancienne que la langue allemande. La Transylvanie ayant été soumise à plusieurs nations différentes, son langage s'est corrompu par le mélange des idiomes hongrois, saxon, françois, italien, espagnol, turc et tartare. En 1242, les Tartares s'emparèrent de la Transylvanie et de la plus grande partie de la Hongrie: c'est d'eux que vient le mot de *han*, qui signifie juge, car il y a dans toute la Tartarie des hans pour régler les différends qui peuvent survenir entre les mirzas, qui sont les seigneurs du pays, le menu peuple étant tellement soumis à la noblesse, qu'elle est maîtresse absolue de la personne et des biens de tous ceux qui le composent, au moyen de quoi ils ne peuvent avoir de procès ensemble.

Les Transylvains ont aujourd'hui la tête rasée et la barbe longue, comme la portoient autrefois les anciens Daces, ainsi qu'on le peut voir par la statue du roi Décebale, qui est encore aujourd'hui à Weissembourg en Transylvanie. Attila avoit néanmoins la barbe et les cheveux rasés. Les Avares, qui ont occupé pendant quelque temps la Pannonie et la Dace, laissoient croître également leurs cheveux et leur barbe. Sous le règne d'Uladislas, roi de Pologne et de Hongrie, et prince de Transylvanie, tous ses sujets rasèrent leur tête, à la réserve d'un toupet qu'ils laissoient sur le devant.

Les anciens Daces portoient, du temps des Romains, des vestes à manche fort large qui ne passoient pas le genou, et qu'ils serroient avec une ceinture pour les faire plisser. L'habit des femmes étoit peu différent de celui des hommes, si ce n'est qu'il descendoit jusques à terre. Leur tête étoit couverte d'un voile de toile fort claire qu'elles attachoient par derrière avec un ruban, et qu'elles laissoient pendre sur leurs épaules.

Les Transylvains d'aujourd'hui portent des chemises fort larges et par dessus des vestes fort étroites. Ce justaucorps, qui descend jusqu'à mi-jambe, est serré avec une ceinture de soie de plusieurs couleurs, et par dessus ils ont une espèce de casaque fort large de peau de renard ou de mouton, avec des manches fort courtes qui ne passent pas le coude. Leur chaussure est peu différente de celle des Turcs et des Polonois. Ils ont sur la tête des bonnets garnis de fourrure fort larges et fort longs, dont le bout retombe sur les épaules. Les habits des femmes ont de la magnificence: leurs jupes sont faites de riches étoffes, et ornées de galons d'or et d'argent; leurs corps sont couverts d'une broderie d'or mêlée de pierreries. Les filles laissent pendre leurs cheveux sur leurs épaules, et les tressent avec des rubans de diverses couleurs; les femmes les renferment dans un voile qu'elles nouent par derrière avec un ruban.

Les soldats, pour se rendre terribles, portent sur les épaules des peaux de loup: ils vivent dans une grande discipline, et le moindre vol est puni de mort.

La Dace étoit autrefois gouvernée par des rois particuliers, et elle fut soumise aux Romains par l'empereur Trajan. Dans la décadence de l'Empire romain, elle devint la proie des Sarmates, des Goths, des Huns et des Saxons. Saint Etienne I^er^, roi de Hongrie, la conquit environ l'an 1002, sur Giula, son oncle, qui perdit la liberté dans cette guerre; et depuis elle demeura jointe au royaume de Hongrie. Louis posséda en même temps la Hongrie, la Transylvanie, la Moldavie, la Valachie, la Mœsie, la Dalmatie et l'Esclavonie. Son frère André ayant été assassiné par sa femme Jeanne, reine de Naples, Louis passa en Italie pour venger sa mort, et laissa le gouvernement de ses Etats à Etienne, vaivode de Transylvanie. Celui-ci rendit de si bons services à son maître, qu'il lui donna pour récompense la souveraineté de cette

province, dont il n'étoit que gouverneur. Il changea néanmoins de sentiment peu de temps après et donna la même province à Nicolas Bebec. Etienne dissimula son ressentiment pendant la vie du Roi : après sa mort, il essaya d'ôter la couronne à sa fille Marie, femme de Sigismond, roi de Bohême, et d'établir sur le trône Charles, fils d'André, roi de Naples. Il réussit dans son entreprise; mais Nicolas Gaora, palatin du royaume, ayant fendu la tête au nouveau roi d'un coup de sabre, fit venir Sigismond et la reine Marie, sa femme, pour prendre possession de la Hongrie. Etienne et ses partisans, se voyant les plus foibles, se retirèrent auprès de Bajazet, empereur des Turcs; et ce fut lui qui ouvrit le premier aux Infidèles le chemin de la Hongrie.

Albert I^er^, roi de la maison d'Autriche et successeur de Sigismond, mourut sans enfans et laissa sa femme grosse; ce qui donna lieu à une guerre civile. Quelques-uns des principaux seigneurs et entre autres Jean-Huniade Corvin, incertains si la Reine accoucheroit d'un fils, offrirent la couronne à Uladislas, frère de Casimir, roi de Pologne. A peine les ambassadeurs étoient arrivés à Cracovie, que la reine Elisabeth, veuve d'Albert, accoucha d'un fils. Les Hongrois se divisèrent alors en deux partis, les uns pour Uladislas, et les autres pour le jeune Roi. Amurat, empereur des Turcs, voulant profiter de cette mésintelligence, entra en Hongrie avec une puissante armée : il fut d'abord repoussé par Corvin et ensuite il remporta sur les Hongrois une grande victoire, dans laquelle Corvin fut tué. Uladislas fit quelque temps après la paix avec les Turcs; mais l'ayant violée, il perdit la vie à la bataille de Varne.

Pendant ces guerres civiles et étrangères, la Transylvanie fut séparée de la Hongrie et soumise à Etienne Battori. Lorsqu'Etienne fut élu roi de Pologne, il abandonna la Transylvanie à Jean Zapollik, comte de Séguse, et en mourant il laissa la couronne à son fils Jean Sigismond, alors en bas âge, sous la tutelle de la reine Elisabeth, sa mère. Ferdinand, roi de Bohême et frère de l'empereur Charles-Quint, qui prétendoit que la Hongrie, échue à Séguse par la mort de Louis, lui appartenoit, essaya de déposséder le jeune prince et conquit une partie de ses Etats. La reine Elisabeth eut recours à Soliman, empereur des Turcs, qui, sous prétexte de la défendre, s'empara d'une partie de la Hongrie.

Maximilien, successeur de Ferdinand, n'ayant pu chasser de Hongrie les Infidèles par la force, après la mort de Soliman arrivée devant Signet, qu'il tenoit assiégé pour conserver les places qui lui restoient en Hongrie, prit le parti de céder à Soliman II, son fils, toutes celles que son père avoit conquises. Après la mort de Sélim, Amurat II, son successeur, porta encore ses armes dans la Hongrie, sous la conduite de Simon, bacha, qui prit d'abord Javallin; mais ayant été battu depuis par l'archiduc Matthias, qui commandoit l'armée impériale, il fut contraint de se retirer à Bude.

Sigismond Battori, prince de Transylvanie, ayant épousé Marie-Christine, sœur d'Anne, reine de Pologne et nièce de l'empereur Rodolphe, se ligua avec les Impériaux et défit les Turcs en plusieurs rencontres. Ses deux oncles, Balthazar et le cardinal Etienne Battori, formèrent une conjuration pour lui ôter la vie et s'emparer du trône. Leur dessein fut reconnu : Balthazar mourut par la main du bourreau, et le cardinal Battori mourut malheureusement en exil. Sigismond n'ayant pu consommer son mariage, en devint si chagrin, qu'il céda ses Etats à l'empereur Rodolphe : ce prince en donna le gouvernement à Georges Baste, fils de Démétrius, gentilhomme albanais; et Georges défendit cette province non-seulement contre les Turcs, mais encore contre Sigismond, qu'il obligea plusieurs fois de se retirer dans ses Etats, et contre les vaivodes de Moldavie et de Valachie, qui vouloient se servir de l'occasion pour s'en emparer.

Mahomet III, successeur d'Amurat, vint en personne en Hongrie, se rendit maître d'Agria et défit les chrétiens dans la plaine de Cheste; la campagne suivante, Osmin, bacha, s'empara de Canicha. L'archiduc Matthias voulut la reprendre, mais il fut contraint d'en lever le siége. Les Impériaux forcèrent ensuite Pest et assiégèrent Bude; cette dernière entreprise n'eut point de succès et leur fit perdre le fruit de la première.

Achmet ayant succédé à Mahomet III, Bethléem Gabor se mit sous sa protection pour obtenir la principauté de Transylvanie. Après avoir manqué le dessein qu'il avoit formé sur Lipa, il favorisa lui-même l'élection d'Etienne Boleni, seigneur hongrois. Le Sultan, avec le secours de ce nouveau prince, s'empara de Strigonie; ensuite, pour le récompenser de ses services, il le fit déclarer roi de Hongrie et couronner à Bude par son grand visir. Etienne ne voulut pas cependant prendre le titre de roi, de crainte d'attirer contre lui toutes les forces de l'empereur Rodolphe; il signa même avec le comte Fergus, son ambassadeur, un traité par lequel il lui cédoit toutes ses prétentions sur la

Hongrie et se contentoit de la principauté de Transylvanie. Etienne étant mort quelque temps après d'hydropisie, les Transylvains élurent en sa place Sigismond Ragotski, par le moyen duquel Rodolphe conclut avec Achmet une trève de vingt ans. Georges Ragotski, son fils, ayant porté la guerre en Pologne sans l'aveu de la Porte, attira dans ses Etats et dans la Hongrie, toutes les forces ottomanes. La guerre ne fut terminée, comme je l'ai dit, que par la cession que l'Empereur fit à Mahomet IV de Neuhausel et de quelques autres places. Cette paix néanmoins n'apaisa pas les troubles de la Hongrie, qui continuèrent toujours, au point que les mécontens tentèrent de diverses façons de se défaire de l'Empereur pour secouer le joug de la maison d'Autriche et se mettre en liberté.

Ces mecontens en effet ayant appris que l'Empereur avoit épousé par procureur Marguerite-Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et qu'il devoit l'aller recevoir sur la frontière, accompagné seulement du prince Lobkowitz, grand maître de sa maison, et de douze gentilshommes, firent venir cinq cents hommes bien armés autour de Puttemdorf, place qui appartenoit au comte de Nadasti, dans le dessein de les mettre en embuscade sur le passage de l'Empereur et de le faire poignarder; mais ce prince les prévint par sa diligence, et se rendit auprès de l'Impératrice avant que toutes leurs mesures fussent prises.

Cette entreprise ayant manqué, les mécontens résolurent de recourir à la force. Le comte de Pierre de Serin qui étoit un de leurs principaux chefs, passa par la ville de Muran où le palatin faisoit sa résidence, feignant d'aller faire les préparatifs du mariage de sa fille avec le prince Ragotski. Là, ces deux seigneurs prirent ensemble des mesures pour faire réussir la conspiration. L'Empereur avoit si peu de soupçon de la conduite de ce comte, qu'il lui ordonna de travailler avec les autres commissaires pour faire, par son crédit et par celui de Ragotski, fortifier les places frontières, comme les députés des Etats en étoient demeurés d'accord. Le comte de Serin, loin d'exécuter les ordres de l'Empereur, ne s'étudia qu'à les traverser; il leva même des troupes conjointement avec le comte de Nadasti pour se mettre en état de soutenir leur révolte: les courses des Turcs leur en fournirent le prétexte, et ils feignirent de vouloir s'en servir pour se saisir d'un passage par où l'on pouvoit aller en Dalmatie.

La mort du palatin Vecellini, qui arriva sur la fin de l'année 1667, déconcerta un peu leurs mesures. Le comte de Nadasti, qui agissoit de concert avec le comte de Serin, sollicita fortement cette dignité; mais l'Empereur ne voulut pas la conférer à un homme entreprenant, qui étant déjà président du conseil souverain, ne s'étoit acquis que trop de crédit dans l'esprit des peuples. L'Empereur crut même qu'il étoit de la politique de laisser cette charge vacante jusqu'à ce que les troubles de Hongrie fussent calmés. Nadasti, indigné de ce refus, gagna un charpentier qui travailloit à un nouveau bâtiment que l'Empereur faisoit faire dans son palais pour loger l'impératrice Eléonore, sa mère. Il engagea ce malheureux à mettre le feu aux appartemens afin que dans le temps que l'Empereur se sauveroit de l'incendie, les conjurés qui devoient être en embuscade pussent le massacrer ou au moins se saisir de sa personne. Le palais de Vienne fut embrasé le 23 février 1668; mais quoique l'on vît bien que le feu y avoit été mis exprès, il fut impossible d'en découvrir l'auteur.

Nadasti ne se rebuta pas pour avoir manqué cette entreprise. Croyant mieux réussir par le poison que par le fer, il invita l'Impératrice, les princesses impériales, le prince Charles de Lorraine et le reste de la cour à venir prendre, le 5 avril de la même année, le divertissement de la pêche à Puttemdorf. Cette auguste compagnie s'y étant rendue, il fit préparer un magnifique repas dans lequel on devoit servir devant l'Empereur, qui aimoit beaucoup la pâtisserie, une tourte de pigeonneaux empoisonnée. La comtesse de Nadasti ayant été avertie de cet horrible dessein, se jeta aux pieds de son mari pour en empêcher l'exécution et le conjura de lui percer plutôt le sein à elle-même que de commettre un tel parricide en la personne de son souverain. La comtesse, n'ayant pu rien gagner sur lui, feignit d'entrer dans les mêmes sentimens de vengeance; elle ordonna à son cuisinier de faire une tourte toute semblable à celle qui avoit été empoisonnée, et la fit servir sur la table de l'Empereur. Nadasti voyant ce prince se lever de table au même état qu'il s'y étoit mis, ne douta point de la tromperie que sa femme lui avoit faite; mais il n'osa l'en punir, et fit tomber toute sa vengeance sur le cuisinier qui, ayant abusé de son secret, avoit manqué l'entreprise. Peut-être aussi voulut-il moins le punir que le mettre hors d'état de découvrir à l'Empereur le dessein qu'il avoit formé contre sa vie. Il ne voulut confier à personne l'exécution de ce qu'il crut devoir faire pour sa sûreté, et tua le

même jour de sa propre main ce misérable cuisinier.

Le comte de Tottenback étant allé visiter le comte de Serin à Mourachez, celui-ci l'engagea insensiblement dans la ligue des mécontens, lui fit voir le traité que Natasti avoit fait avec Vecellini, et lui en fit signer un semblable. Ils résolurent ensuite ensemble d'implorer la protection de la Porte, et de se servir des Transylvains pour négocier avec les ministres du divan. Aux premières ouvertures qu'ils en firent, les Turcs offrirent de les seconder puissamment, s'ils vouloient se rendre leurs tributaires à l'exemple des Transylvains; ce qui rebuta la plupart des chefs du parti hongrois.

Nadasti voyant qu'il n'y avoit aucun secours à attendre de la Porte, résolut d'attenter encore une fois à la vie de l'Empereur. Il crut que le plus sûr moyen étoit d'empoisonner les puits d'où l'on tiroit de l'eau pour ses cuisines. Il y fit jeter un chien, deux chats et deux coqs, les uns enveloppés dans une serviette, les autres dans un morceau de taffetas. Ces animaux étoient déjà presque consumés quand les officiers de cuisine s'aperçurent que l'eau étoit gâtée; mais le dessein de Nadasti n'eut aucun effet, parce qu'on tiroit de l'eau des fontaines ou des réservoirs pour la bouche de l'Empereur; outre que l'eau de ce puits venant de source, elle n'étoit pas susceptible de corruption, ce que l'on reconnut par l'expérience de plusieurs officiers qui en burent sans en être incommodés. On découvrit quelque temps après qu'on s'étoit encore servi d'un autre artifice pour empoisonner les puits. Le fontainier, ayant voulu ouvrir la porte du réservoir qui donnoit sur un des bastions de la ville, ne put en venir à bout, parce que la serrure étoit mêlée. Après qu'on l'eut fait lever, il trouva dans le réservoir un chien mort avec un panier rempli d'une poudre blanche semblable à de la chaux; ce qui fit juger qu'on avoit voulu empoisonner cette eau avec un poison plus violent, dans la pensée qu'elle servoit à la bouche de l'Empereur, puisqu'on en tenoit la porte fermée à la clef.

Quoique toutes ces entreprises eussent manqué, les mesures étoient si bien prises, que tous les comtes du royaume alloient se soulever en même temps, si la conjuration n'eût été découverte par un événement bizarre. Le comte de Tottenback avoit fait mettre en prison son premier valet de chambre qu'il accusoit de l'avoir volé. Cet homme, qui avoit connoissance de ce que son maître tramoit, crut pouvoir en même temps se venger de lui et se mettre en liberté; il avoit deux copies écrites de la propre main de son maître, l'une du traité qu'il avoit fait avec le comte de Serin le 11 septembre 1667, l'autre d'un projet détaillé de ce que chacun devoit faire lorsqu'il seroit temps de prendre les armes. Il remit l'un et l'autre entre les mains de François de Ville, prévôt de campagne, qui les envoya à l'Empereur dans le paquet du baron d'Oker, chancelier du royaume. L'Empereur en donna d'abord avis à Godefroy Prainer, président du conseil souverain de Styrie, avec ordre de s'assurer de la personne de Tottenback.

Le comte de Serin s'étant mis en campagne avec quelques troupes pour obliger les comtes qui étoient d'intelligence avec lui à prendre les armes, Tottenback, pour ôter tout soupçon à Prainer, feignit d'aller négocier avec le comte de Serin pour l'exhorter à rentrer dans son devoir. Lorsqu'il retourna à Gratz pour rendre compte du succès de sa conférence, Prainer lui manda que le conseil étoit déjà assemblé et qu'il pouvoit y venir prendre sa place. Tottenback s'y étant imprudemment rendu, Prainer envoya le greffier pour l'amuser dans l'antichambre, tandis qu'il donnoit les ordres nécessaires pour le faire arrêter. Quand Tottenback voulut entrer dans la chambre du conseil, le juge de la ville lui demanda son épée de la part de l'empereur, et l'ayant remis entre les mains de six gardes, le fit conduire au château de Senedi le 22 mars 1670. Le même juge alla aussitôt chez Tottenback pour se saisir de ses papiers; il y trouva quantité de munitions et d'armes, et une somme considérable destinée à lever six mille hommes, comme on l'apprit par ses mémoires, et il avoua dans son interrogatoire les engagemens qu'il avoit pris avec le de comte de Serin.

Il auroit été néanmoins difficile de convaincre ce comte et les autres complices, si tout le secret de la conspiration n'eût été découvert par l'interception d'une lettre du marquis François-Christophe de Frangipani, beau-frère du même comte, écrite au capitaine Tscoutieths, qui en contenoit toutes les circonstances. Le marquis avoit été assez imprudent pour expliquer par cette fatale lettre la haine qu'il avoit conçue contre l'Empereur et contre la nation allemande, sans songer qu'elle seroit un jour la conviction de son crime.

Le temps dont les mécontens étoient convenus pour se déclarer étant venu, ils crurent pouvoir, sans rien hasarder se mettre en campagne, sous prétexte de s'opposer aux entreprises des Turcs. Ils convoquèrent néanmoins une

diète à Cassovie, où la noblesse et les députés des villes de la basse Hongrie furent mandés. L'Empereur, qui n'avoit pas assez de troupes sur pied pour remédier à un soulèvement général, crut devoir employer la douceur pour gagner du temps. Il ordonna au comte de Rothal de défendre de sa part cette assemblée, avec menaces de punir sévèrement ceux qui refuseroient d'obéir à ses ordres. Les mécontens, qui comprirent bien la politique de l'Empereur, continuèrent leurs levées, distribuèrent les charges militaires, et donnèrent tous les ordres nécessaires. Les treize comtes signèrent une union et assemblèrent des troupes, dont Ragotski devoit avoir le commandement, en y joignant deux mille hommes qu'il promettoit d'entretenir à ses dépens.

Ce prince, dans l'espérance de surprendre Tokai, pria un jour à dîner le comte de Staremberg, qui en étoit gouverneur. Staremberg, qui n'avoit aucun soupçon de son dessein, se rendit chez lui avec quelques officiers de la garnison, et fut arrêté à l'issue du repas. Ragotski fit en même temps investir la place par huit mille hussards; le lieutenant qui commandoit en l'absence du gouverneur, les repoussa vigoureusement. Il fit tirer le canon sur quelques Hongrois qui avoient pris le parti des mécontens, et les obligea de rendre les armes.

Ragotski avoit formé une autre entreprise sur Montcastch qui n'eut pas un meilleur succès. La princesse, sa mère, ayant eu avis de la marche de ses troupes deux heures avant qu'il arrivât, se retira dans la citadelle, que sa situation rendoit imprenable, et dans laquelle il y avoit une forte garnison hongroise et allemande, dont elle exigea un nouveau serment de fidélité. Ragotski s'étant rendu devant la place, trouva les ponts levés et les canons pointés. Il ne laissa pas que de faire proposer à sa mère de lui remettre la citadelle entre les mains; mais cette courageuse princesse refusa fièrement de le satisfaire, et lui fit tous les reproches qu'un fils rebelle devoit attendre d'une mère extrêmement fidèle à son prince.

L'Empereur, avant que de faire marcher des troupes contre les mécontens de la haute Hongrie, envoya dans la Croatie le général major Spankau avec six mille hommes pour s'opposer aux entreprises du comte de Serin, parce que cette province étant plus voisine des pays héréditaires, le danger y paroissoit plus pressant. Le comte de Serin se trouva dans une grande consternation lorsqu'il apprit la marche de ces troupes. Toutes ces mesures lui avoient manqué : il avoit échoué dans une entreprise formée sur Copranitz, qu'il avoit promis de livrer aux Turcs; Ragotski ne lui avoit point envoyé d'argent pour payer son armée, parce qu'il n'avoit pu se saisir du trésor de son père, qui étoit dans Montcastch; les Valaques, à qui il n'avoit pu donner les sommes promises, avoient abandonné son parti, et s'étoient accommodés avec le comte de Herbertin, gouverneur de Carlstadt, qui étoit venu pour les combattre. Il n'avoit dans Schaketorn que deux mille Morlaques, et il n'étoit pas en état d'y soutenir un siége, faute d'argent et de munitions; en un mot il ne pouvoit plus résister à son souverain. Ces considérations l'obligèrent d'envoyer un trompette à Vienne pour assurer l'Empereur de sa fidélité, et pour demander à se justifier. L'Empereur ne voulut pas écouter ses propositions : il ordonna à Montecuculli de lever le plus de troupes qu'il pourroit pour bien munir les places frontières de la haute Hongrie; et à Spankau d'aller, sans perdre un moment, mettre le siége devant Schaketorn. Le comte de Serin en ayant eu avis, se prépara d'abord à se défendre; mais s'étant laissé persuader par le père Marc Forstal, augustin, d'implorer la clémence de l'Empereur, il le chargea de travailler à son accommodement. Ce religieux, s'étant rendu à Vienne, s'adressa au prince Lobkowitz, qui lui dit que si le comte de Serin vouloit qu'on travaillât fructueusement pour lui, il falloit qu'il envoyât son fils à la cour pour gage de sa fidélité, et qu'il se soumît sans réserve à la volonté de l'Empereur. Il ajouta que si le comte prenoit cette conduite, non-seulement il obtiendroit son pardon, mais qu'on lui conserveroit encore ses biens, sa liberté et ses charges; et qu'enfin s'il vouloit donner la démission de celle de kan de Croatie, on lui confèreroit le gouvernement de Carlstadt, ou quelque autre aussi important. Le père Forstal alla porter ces paroles au comte de Serin, qui lui remit entre les mains son fils unique, avec un blanc signé qui fut rempli d'une promesse de recevoir garnison allemande dans toutes ses places, et de déclarer les complices de la conspiration.

Pendant que le père Forstal retournoit à Vienne, Spankau arriva avec l'armée impériale devant Schaketorn, qu'il investit aussitôt. Le comte de Serin envoya un gentilhomme à ce général pour lui apprendre que son accommodement étoit fait avec Sa Majesté Impériale, et lui demander une suspension d'armes, jusqu'à ce qu'on lui eût envoyé son amnistie. Spankau répondit que, n'ayant reçu aucun avis de ce traité, il ne pouvoit contrevenir aux ordres qu'il avoit reçus en partant de Vienne de faire ce

siége avec toute la diligence possible. Aussi ne perdit-il pas un moment, et pressa-t-il tellement la place, que le comte de Serin et Frangipani, son beau-frère, qui s'y étoit renfermé avec lui, n'ayant pu la défendre, furent contraints de l'abandonner. Les Impériaux y étant entrés, on se saisit de la comtesse de Serin et de tous les effets des deux comtes qui, abandonnant ce qu'ils avoient de plus précieux, et ne songeant qu'à sauver leur vie, sortirent de la ville par une porte secrète avec trente maîtres seulement, dans le dessein d'aller trouver l'Empereur, suivant le conseil que leur en avoit donné le comte de Kéri. Ce comte les reçut dans son château avec six valets seulement, sous prétexte de ne pouvoir loger plus de monde; et s'étant saisi de leurs personnes, les conduisit lui-même à Vienne.

Ils y eurent d'abord assez de liberté, et furent visités des gens les plus qualifiés de la ville; mais ce traitement doux ne dura qu'autant qu'il en fallut au général Spankau pour réduire toutes les places qui appartenoient aux deux comtes. Le prince Ragotski ne s'alarma pas de leur disgrâce, et se prépara à former en même temps le siége de Tokai et de Zatmar. L'Empereur appréhendant qu'il ne se rendît maître de ces deux places, se servit du comte de Serin pour ramener ce prince à son devoir : il lui fit dire par le prince de Lobkowitz que s'il vouloit s'employer auprès de Ragotski pour l'obliger de rentrer dans l'obéissance qu'il lui devoit, il auroit pour prix d'un tel service, non-seulement une amnistie, la liberté de sa personne, la restitution de ses biens, de ses honneurs et de ses charges, mais encore le premier gouvernement qui vaqueroit. Le comte de Serin, se laissant éblouir par ces promesses, écrivit à Ragotski pour l'engager à suivre son exemple. Ce prince, qui n'avoit réussi dans aucune de ses entreprises, ne fut pas fâché de voir qu'on lui fît des propositions d'accommodement de la part de l'Empereur : il dépêcha à la cour le comte de Colonitz, qui avoit été son prisonnier, pour y ménager ses intérêts; mais il n'eut que des réponses générales. Le comte de Rothal, plénipotentiaire de l'Empereur, déclara à Colonitz que Ragotski devoit aller lui-même se jeter aux pieds de Sa Majesté Impériale, pour la mieux persuader de la sincérité de son repentir. Ragotzki, dans l'indécision où le mettoit cette réponse ambiguë, eut recours à sa mère qui partit sur-le-champ pour aller demander à l'Empereur la grâce de son fils. Cette princesse, pour l'obtenir plus facilement, et ne laisser aucun soupçon à Sa Majesté Impériale, lui offrit de la part de Ragotski de recevoir dans toutes ses places une garnison qu'il entretiendroit à ses dépens, et de faire raser celles qui ne méritoient pas d'être gardées.

Lorsque l'Empereur eut mis garnison dans toutes les places de Ragotski, et qu'il se vit par ce moyen en état de ne plus rien craindre de la part des mécontens, il manda à Vienne les principaux seigneurs et les députés des treize comtés de la haute Hongrie, déclarant qu'il tiendroit pour criminels de lèse-majesté ceux qui refuseroient de s'y rendre au premier ordre, et qu'il seroit procédé militairement contre eux. Quant à Ragotski, l'Empereur lui envoya un sauf-conduit, pour qu'il fît moins de difficulté de venir à la cour. Le prince de Holstein et le général Heuller, qui étoient allés lui porter les ordres de l'Empereur, conclurent avec lui un traité par lequel il s'engagea à entretenir à ses dépens les garnisons qu'il avoit reçues dans ses places. La mère de ce prince, qui s'étoit employée avec chaleur pour désarmer la colère du souverain, donna beaucoup d'argent pour payer ces troupes; et, pour plus grande assurance de sa fidélité, elle laissa entrer garnison allemande dans la ville de Montcasch, où elle faisoit sa résidence. L'Empereur, extrêmement satisfait de la conduite de cette princesse, rétablit son fils dans tous ses biens. Ragotski de son côté, pour répondre aux bontés de son souverain, fit publier par toutes ses terres qu'il feroit couper le nez et les oreilles à tous ceux qui leveroient des troupes contre l'Empereur, ou qui favoriseroient les mécontens directement ou indirectement.

Dès que la Hongrie fut paisible, les affaires du comte de Serin commencèrent à prendre un mauvais tour. Frangipani, son beau-frère, qui vouloit le perdre pour profiter de ses charges, fit entendre aux ministres de l'Empereur que la déclaration qu'il avoit faite des circonstances de la conjuration n'étoit pas sincère. Ragotski contribua aussi à le perdre, en remettant à l'Empereur toutes les lettres que ce comte lui avoit écrites. La comtesse de Serin ayant appris le mauvais succès des affaires de son mari, écrivit à l'Empereur une lettre fort touchante qui ne produisit aucun effet. On commença à instruire le procès des deux beaux-frères, et le chancelier Oker les interrogea plusieurs fois. Le comte de Serin témoigna d'abord être fort satisfait de ce qu'on lui donnoit le moyen de faire connoître son innocence. Frangipani se plaignoit beaucoup de lui, et disoit qu'il avoit voulu se décharger du crime dont il étoit prévenu, en le chargeant lui-même; mais qu'il

n'en seroit pas mieux, puisqu'il n'étoit pas difficile d'informer les juges de la vérité.

Battori et les autres chefs des mécontens, qui craignoient de partager l'infortune des trois comtes prisonniers, et qui d'ailleurs ne pouvoient se résoudre à subir le joug qu'on leur vouloit imposer, trouvèrent plus à propos de traiter de loin avec leur prince que dans un lieu où ils pouvoient être arrêtés. Ils firent prier le prince Abaffy de les recevoir dans ses Etats; et n'ayant pu obtenir un asile, par la défense que les Turcs lui avoient faite de leur en accorder, ils passèrent les uns dans la Valachie et les autres dans la Moldavie. Après que toute la haute Hongrie fut réduite, le prince Charles de Lorraine s'approcha, avec un détachement de l'armée du général Spark, de Muran, où la veuve du palatin Vecellini demeuroit encore avec quelques mécontens qui s'y étoient réfugiés. La comtesse lui en refusa l'entrée; mais ce prince s'étant saisi d'une hauteur qui commandoit la ville, et s'y étant fortifié, l'obligea de capituler. Elle consentit à le laisser entrer, à condition qu'elle garderoit les clefs de la ville, et qu'elle y donneroit l'ordre. Le prince Charles de Lorraine en ayant pris possession, fit arrêter Nagiferents, secrétaire de la ligue, qui, ayant été le principal confident du palatin, avoit tout le secret de la conjuration, et les traités qu'on avoit faits avec les princes voisins. Nagiferents ayant été amené devant le prince Charles, fut contraint de découvrir toute la trame, et de lui remettre entre les mains les traités, avec les instructions qu'il avoit en son pouvoir. Ce prince ne se contenta pas de mettre dans la place une garnison de deux cents hommes, il fit encore arrêter la comtesse comme complice de la conjuration. Le confesseur de cette dame, par le moyen duquel elle entretenoit des correspondances avec les autres mécontens, s'étant trouvé à Leutsch quand le comte de Volkra en partit pour aller interroger la comtesse, il le pria de trouver bon qu'il l'accompagnât pour entrer plus aisément à Muran. Il portoit à la palatine des lettres de ceux qui s'étoient retirés à Hus. Le comte de Volkra, qui se défioit de ce moine, le fit suivre par quelques soldats lorsqu'il alla rendre visite à cette dame. Les soldats étant entrés avec lui dans la chambre, remarquèrent qu'il lui faisoit plusieurs signes. Après l'avoir fait dépouiller, ils portèrent ses habits à Volkra: on trouva dans son froc les lettres des mécontens, et le comte le fit arrêter sur-le-champ; mais soit que les gardes eussent été gagnés, soit qu'ils lui eussent donné trop de liberté, il s'échappa de leurs mains. Volkra interrogea aussi la comtesse, qui nia fortement d'avoir aucune connoissance de la conspiration, jusqu'à ce qu'on lui eût représenté les lettres que son confesseur lui avoit apportées. Elle se mit alors à pleurer, ressource ordinaire des femmes et des hommes foibles quand ils se voient convaincus; et après avoir bien maudit le moine, elle confessa tout.

Quoique cette conjuration fût découverte depuis long-temps, et que l'Empereur eût réduit tous les rebelles à l'obéissance, il ignoroit encore de quelle manière elle avoit été conduite; mais la prise de Nagiferents et de tous ses papiers ne laissa rien à désirer sur toute la suite de cette affaire. On trouva dans sa chambre cinq cassettes remplies de lettres, d'actes, de traités et d'instructions, qui furent envoyées à Vienne. On fit traduire en allemand les pièces qui étoient en langues étrangères, et le tout fut remis entre les mains des commissaires qui instruisoient le procès des prisonniers. On y trouva entre autres choses les lettres des comtes de Serin et de Frangipani, qui servirent tant à leur propre conviction qu'à découvrir leurs complices qu'ils n'avoient pas voulu nommer, dans l'espérance que, faute de preuves, on les mettroit en liberté.

Ce fut par ces mêmes lettres qu'on apprit la part que Nadasti avoit dans la conjuration. Ce comte, qui n'avoit pas cru qu'on pût l'envelopper dans la disgrâce des autres, demeuroit paisiblement dans son château de Puttemdorf. Ce n'est pas qu'on n'eût eu déjà quelque soupçon de sa conduite; mais il avoit toujours marqué à cet égard tant de confiance, qu'il en avoit imposé aux plus clairvoyans. Lorsqu'il sut néanmoins que les papiers de Nagiferents avoient été saisis, il craignit d'être arrêté, et il rassembla cinq cents hommes pour l'escorter jusqu'à Venise, où il prétendoit se retirer. Le lieutenant-colonel du régiment d'Huseler vint investir son château avec un fort détachement, et le surprit dans son lit. Nadasti ayant appris de cet officier qu'il avoit ordre de l'Empereur de le conduire à Vienne, le pria de lui permettre de s'habiller, et de prendre les choses qui lui étoient nécessaires pour son voyage; mais cet officier, instruit qu'il avoit dans sa chambre un escalier dérobé par lequel il pouvoit sortir du château, et que l'on y passoit par une porte qui paroissoit être celle d'une armoire, ne voulut pas le perdre de vue: il le fit habiller par ses domestiques; et l'ayant conduit à Vienne, il le mena dans la prison commune de la noblesse d'Autriche.

Les ministres de l'Empereur, voyant qu'il y avoit plus de personnes engagées dans cette

conspiration qu'ils n'avoient cru, jugèrent à propos de séparer les prisonniers, de crainte qu'ils n'eussent entre eux quelque correspondance. Ils firent transférer les comtes de Serin et de Frangipani à Neustadt, où ils furent mis dans des prisons différentes avec une garde de cent hommes commandés par le comte Henri de Mansfeld. Nadasti ne voulant rien négliger qui pût contribuer à sa liberté, écrivit au grand visir, qui étoit alors à Andrinople; mais sa lettre fut interceptée. Les juges la lui ayant représentée, il nia de l'avoir écrite, et soutint que c'étoit un artifice de ses ennemis pour le perdre. Il fallut, pour le convaincre, lui demander son cachet, dont on confronta l'empreinte avec celle de sa lettre.

Tottenbach, de son côté, trouva le moyen de s'échapper de la prison; mais il fut bientôt repris, et conduit de la ville dans le château par la même voûte souterraine dont il devoit se servir pour s'en rendre maître, après qu'on auroit brûlé la ville. Il fut toujours depuis gardé à vue, sans qu'on lui permît d'écrire à personne; et il ne vit que son médecin et son confesseur: encore n'eut-il cette liberté qu'à certaines heures.

Sur la fin du mois de septembre, Nagiferents fut aussi conduit à Vienne, et mis dans les prisons de l'hôpital où Nadasti fut transféré peu de temps après. Ce comte, quoique convaincu par tous ces actes, soutint que, depuis l'amnistie qu'on lui avoit accordée pour avoir eu part à la conspiration du palatin Vecellini, il n'avoit rien fait qui pût le rendre coupable. Les soins qu'il prit pour se justifier furent inutiles, parce qu'on avoit trouvé dans les papiers de Nagiferents la preuve de toutes les entreprises qu'il avoit faites contre la vie de l'Empereur. On découvrit de plus par ce moyen qu'il avoit écrit autrefois à Georges Ragotski, pendant qu'il étoit prince de Transylvanie, qu'il le feroit roi de Hongrie, s'il vouloit soutenir avec vigueur le parti des mécontens. On apprit aussi qu'après la mort de ce prince il avoit voulu donner quarante mille écus romains à sa mère pour retirer la lettre qu'il avoit écrite à feu son mari; et ce n'étoit pas sans raison qu'il avoit essayé de la supprimer. La princesse Ragotski chercha si bien dans ses papiers, qu'elle trouva cette lettre, et l'envoya à l'Empereur.

Quand le procès des trois comtes fut instruit, l'Empereur, pour ôter tout prétexte de plainte aux puissances étrangères qui pouvoient s'intéresser à leur vie, leur donna des commissaires tirés des principaux tribunaux de Vienne, du conseil de guerre, du conseil aulique, et de la cour souveraine de la basse Autriche. Il fit le chancelier Oker président de cette chambre, et le docteur Freyen procureur-général: les docteurs Strosca et Eivod furent chargés de proposer les défenses des accusés. Cette apparence de justice, qui sembloit bannir la cabale et la prévention, ne donna néanmoins aucune espérance aux prisonniers de sauver leur vie, parce qu'ils se voyoient convaincus.

Par l'instruction de ce procès, on reconnut que plusieurs personnes, qui n'avoient pas même été soupçonnées d'aucune intelligence avec les mécontens, avoient néanmoins beaucoup de part à la conjuration; et comme plusieurs de ces rebelles avoient pris les armes pour leur défense lorsqu'ils avoient vu les principaux chefs de leur parti arrêtés, l'Empereur envoya le lieutenant-colonel Huseler pour les réduire. Huseler étant parti de Vienne avec mille chevaux, se rendit maître de toutes les places appartenant au comte d'Othecitz qui avoit été arrêté, et de celles de Petrozzi et de Baragotzi, où l'on trouva quantité de munitions et de vivres. Ce général y ayant mis de bonnes garnisons, passa plus avant et alla combattre le comte de Tékély, qui s'étoit mis en campagne. Ce comte protestoit qu'il avoit été toujours fidèle à Sa Majesté Impériale, mais qu'il prétendoit défendre sa liberté jusqu'au dernier soupir. Dans cette vue, il fit fortifier tous les passages par où l'on pouvoit venir attaquer son château. Il avoit dressé son camp du côté de la Moldavie, de la Valachie et de la Pologne, et il avoit fait prendre les armes à ses sujets et aux Molaques. Huseler ayant appris le bon état de la place, envoya demander à Vienne un renfort de troupes, et l'attirail nécessaire pour former un siége. On fit partir aussitôt quelques régimens qui se trouvèrent prêts à marcher, avec de l'artillerie et des pétards. Dans le temps que Huseler se préparoit à attaquer Tékély, ce comte mourut dans son château de Kul, qui fut défendu avec beaucoup d'opiniâtreté par ceux qui l'occupoient: mais Huseler les pressa si vivement, qu'après douze jours de tranchée ouverte il les obligea de capituler. Il y avoit dans cette place huit cents hussards qui se joignirent à ses troupes; les autres qui étoient demeurés dans le château, et qui pour la plupart étoient Allemands, refusèrent de se rendre, jusqu'à ce qu'on leur eût accordé une amnistie. Cependant lorsqu'ils virent que Huseler ne vouloit les recevoir qu'à discrétion, ils arborèrent le drapeau blanc et se soumirent à la volonté du vainqueur. Le jeune Emeric Tékély, qui fut depuis le chef des mécontens, voyant la garnison dans le dessein de l'abandonner, se

sauva de nuit accompagné de son cousin Kisir de Baragotzi et de Petrozzi, avec lesquels il se retira à Licona. Huseler les y alla assiéger et les trouva fort disposés à se défendre; mais une bombe étant tombée sur le magasin, et ayant mis le feu aux poudres, ils recoururent à l'artifice pour sauver leur vie. Ils feignirent de vouloir capituler; et ayant demandé à parler au comte Paul Esterhazi, palatin du royaume, qui se rendit pour cet effet près de la porte, ils le firent saluer de deux coups de fusil, dont néanmoins il ne reçut aucun mal. Esterhazi, qui s'étoit précautionné contre les surprises, avoit mis en embuscade quelques soldats qui s'étant jetés tout-à-coup sur les mécontens, en tuèrent une partie et firent Baragotzi prisonnier. Ceux qui étoient restés dans la place, n'étant pas en état de soutenir un plus long siége, se retirèrent à Hulh, château extrêmement fort dans la Transylvanie. Ils se mirent ensuite sous la protection de la Porte, et payèrent par avance leur carrache ou tribut, pour empêcher qu'on ne les poursuivît.

L'Empereur fit apporter à Vienne les pierreries et la vaisselle d'argent des comtes de Serin et de Frangipani, qui étoient d'un grand prix, et le trésor de Nadasti dont on avoit chargé huit chariots, le tout sous l'escorte d'une compagnie de cavalerie du régiment de Huseler. On fit venir encore dans six chariots les meubles de Tékély, consistant en vaisselle d'or et d'argent, pierreries, tapisseries et tentes superbes, avec quantité de fort beaux chevaux: on envoya à Vienne dans le même temps un domestique du comte de Serin, dont il s'étoit servi plusieurs fois pour porter des lettres aux ministres de la Porte et ailleurs, et en rapporter les réponses. On apprit par son interrogatoire plusieurs circonstances importantes sur les négociations de son maître.

Le comte de Rothal ayant convoqué la diète de Hongrie, les députés des comtés ne voulurent travailler à aucune affaire, parce que l'Empereur y vouloit faire assister son procureur général, disant que ce prince les vouloit traiter comme les peuples de ses pays héréditaires. Ils se plaignirent encore qu'au lieu de faire instruire le procès des trois comtes par des juges de leur nation, suivant l'usage du royaume, on leur avoit donné des commissaires tirés de tous les tribunaux de Vienne. Ces difficultés obligèrent le comte de Rothal de faire une nouvelle proclamation pour le 12 de janvier 1671. Les comtes de la basse Hongrie obéirent et envoyèrent leurs députés; mais il n'en vint pas un de la haute Hongrie. Plusieurs qui étoient déjà partis pour s'y rendre, après avoir examiné le danger où ils s'alloient exposer, se sauvèrent les uns dans la Valachie et les autres dans la Transylvanie, bien résolus d'abandonner plutôt tous leurs biens que d'y comparoître en personne pour s'y voir poursuivis criminellement. L'ouverture de la diète se fit cependant le 24 janvier; mais comme les députés de la haute Hongrie envoyèrent leur déclaration, portant qu'ils étoient prêts de se rendre à l'assemblée pourvu qu'on leur donnât des saufs-conduits, on la prorogea jusqu'au 3 de février. L'Empereur, étant informé du peu de fruit qu'il devoit espérer de cette diète, résolut d'employer toute son autorité pour réformer de pareils abus. Quoique ce prince crût avoir éteint la rébellion, que son armée tînt les Hongrois en bride, et qu'il eût en son pouvoir les principaux chefs de la révolte, c'étoit néanmoins un feu caché sous la cendre, que les malintentionnés tâchoient d'entretenir et de fomenter. Un particulier fut assez hardi pour écrire au Pape en faveur de Nadasti, dans le temps même que ce comte se croyoit abandonné de tout le monde. Cette lettre contenoit en substance que le nonce que Sa Sainteté avoit envoyé à l'Empereur, depuis qu'il étoit rentré dans le sacré collége, pouvoit lui certifier que Nadasti, dans toutes les diètes, avoit soutenu avec chaleur les intérêts de la religion et du Saint-Siége; qu'il avoit fait bâtir à ses dépens un collége de jésuites à Zopranie pour l'instruction de la jeunesse; qu'il avoit par ce moyen travaillé si utilement à l'extirpation de l'hérésie, que dans ce même lieu où, avant cet utile établissement, il y avoit à peine dix catholiques, il s'en trouvoit alors deux mille; qu'il avoit encore fait construire un couvent d'augustins et un couvent de servites à Stoquin, sur les frontières de l'Autriche, où tant d'étrangers alloient en pélerinage; que cette dévotion avoit contribué à la conversion de la plupart des protestans du voisinage; qu'il avoit au péril de sa vie chassé les ministres luthériens de tout son ressort, et que même les hérétiques en avoient formé contre lui des plaintes à la diète; qu'il avoit été à Rome exprès pour y visiter l'église des Saints-Apôtres; qu'il avoit travaillé lui-même à la conversion de plusieurs seigneurs du royaume, qui avoient par leur exemple obligé la plus grande partie de leurs vassaux d'embrasser la foi catholique; enfin qu'il avoit fait rentrer dans le sein de l'Eglise plus de quarante mille âmes; que si par hasard il s'étoit un peu écarté de l'obéissance qu'il devoit à son souverain, il y avoit été forcé par les injustices que les ministres de l'Empe-

reur lui avoient faites, et par les persécutions qu'ils avoient exercées contre lui. Par toutes ces considérations, on supplioit Sa Sainteté de demander à l'Empereur la grâce du comte Nadasti. Cette lettre produisit l'effet qu'on en avoit attendu et porta le Pape à écrire à Sa Majesté Impériale en sa faveur. L'Empereur reçut en même temps la lettre du Saint-Père et celle de l'intercesseur de Nadasti, que le pontife lui renvoya. Ce prince mit tout en usage pour en découvrir l'auteur; mais il fut toujours ignoré.

Le procès des trois comtes étant instruit, les commissaires s'assemblèrent ; et après avoir examiné toutes les pièces, les condamnèrent à être dégradés de noblesse et à avoir la tête et la main droite coupées, avec confiscation de tous leurs biens. Ce jugement ayant été communiqué au comte de Spointznes, maréchal d'Autriche, qui assembla les juges criminels de la noblesse, après qu'ils eurent délibéré sur cette condamnation, ils ordonnèrent que les noms de Nadasti et de Serin seroient effacés de la matricule de la noblesse, dont on dresseroit un résultat qui seroit mis entre les mains de l'avocat des criminels, pour leur en faire la lecture.

Le comte de Souches transféra le même jour, 27 avril 1671, le comte Nadasti de la maison provinciale au palais de la juridiction ordinaire, pour le remettre entre les mains du lieutenant criminel. Le lendemain on lui envoya son confesseur, qu'il reçut avec beaucoup de marques de satisfaction, parce qu'étant entièrement détaché du monde, il ne vouloit songer qu'aux affaires de son salut. Quoique l'Empereur lui eût permis de voir ses enfans, il ne voulut pas qu'on les fît venir, par la confusion qu'il avoit de ce que son crime leur faisoit perdre leur noblesse. Le même jour, sa sentence lui fut prononcée par le secrétaire Leventner et par le docteur Crampach. Le 30 avril, qui étoit le jour destiné pour l'exécution de la sentence, il fut conduit sur l'échafaud qu'on avoit dressé dans la cour du palais, et il eut la tête tranchée, l'Empereur lui ayant accordé qu'il n'auroit pas la main coupée. L'exécution des comtes de Serin et de Frangipani se fit le même jour dans la ville de Neustadt, et ils souffrirent la mort avec beaucoup de résignation. La punition des trois comtes s'étendit jusqu'à leurs enfans, dont on changea les armes et à qui l'on ôta les noms des grandes maisons dont ils sortoient. Les enfans du comte de Nadasti prirent celui de Crontzemberg. Ils étoient onze; et le dernier, qui n'avoit que quatre ans, fit une extrême compassion lorsqu'une dame lui ayant présenté un morceau de sucre, et lui ayant dit : « Prenez cela, comte, » il répondit, avec une présence d'esprit au-dessus de son âge, qu'il n'étoit plus comte, mais un malheureux orphelin sans nom. Le fils du comte de Serin fut nommé Gadé: c'étoit un cavalier de très-bonne mine et rempli de cœur. Le comte de Tottenback ne fut jugé que sept mois après l'exécution des autres, parce que l'électeur de Brandebourg prétendoit qu'en cas que ses biens fussent confisqués le comté de Rheistam lui devoit être dévolu de plein droit ; sur quoi il y eut de grandes contestations entre ses officiers et ceux de l'Empereur. Mais ce différend ayant été terminé à l'amiable, on passa outre au jugement du procès. Après qu'il eut été instruit à Gratz par la régence, l'Empereur ordonna que le comte fourniroit ses défenses devant le même tribunal, quoiqu'en matière de crime de lèse-majesté on n'eût pas coutume d'observer toutes ces formalités. Le jugement fut rendu secrètement; ensuite on envoya le procès, la sentence et les avis des juges à l'Empereur, pour savoir ses intentions. Ce prince fit remettre le procès entre les mains d'un juge subdélégué, pour lui en faire le rapport dans son conseil secret. L'affaire ayant été discutée devant Sa Majesté Impériale, elle confirma la sentence, qui étoit semblable à celle des autres comtes. Le secrétaire Abalé fut chargé de la faire exécuter; et s'étant rendu à Gratz, il fit transférer le comte dans la prison publique. Le comte fut de nouveau interrogé sur ses complices et découvrit plusieurs particularités qu'il avoit tenues cachées jusqu'alors. On lui signifia en même temps le résultat de la sentence, par lequel il étoit ordonné que lui et sa postérité seroient rayés de la matricule de la noblesse; ce qui le toucha sensiblement. On lui amena son fils unique âgé de douze ans, qu'il embrassa tendrement, le priant de lui pardonner le malheur et l'infamie qu'il lui causoit; et il l'exhorta à être plus sage que lui et à ne pas suivre ses mauvais exemples. Le lendemain 30 novembre, il passa toute la journée avec des jésuites, pour se préparer à la mort. Le mardi premier décembre, il fut conduit sur l'échafaud qui lui avoit été préparé et on lui donna plusieurs coups pour lui séparer la tête du corps, ce qu'il souffrit avec beaucoup de constance.

L'Empereur, ayant ainsi pacifié les troubles de la Hongrie par la mort des principaux chefs de la révolte, jugea à propos de supprimer la charge de palatin comme étant d'une trop grande autorité, puisque celui qui la possédoit avoit l'administration de la justice avec le commandement des armées, et que cette dignité

étoit perpétuelle. Il résolut de faire gouverner ce royaume par un vice-roi, auquel il donneroit un conseil composé de personnes qui seroient affectionnées à son service; et il conféra cette charge à Jean-Gaspard Ampringhen, prince de l'Empire et grand-maître de l'ordre Teutonique. Le principal soin de ce vice-roi fut d'extirper l'hérésie qui se répandoit de plus en plus dans le royaume, de réconcilier les protestans avec les catholiques, et de rompre les liaisons des hérétiques avec les Transylvains et les Turcs, qui donnoient asile aux mécontens. Cette conduite lui réussit pendant quelque temps; mais comme les peuples étoient dans une continuelle défiance, et s'imaginoient que l'Empereur ne songeoit qu'à établir une autorité indépendante, le feu de la rébellion qui avoit demeuré caché sous la cendre éclata de nouveau, avec plus de violence qu'il n'avoit fait la première fois. Les Transylvains se mirent de la partie sous prétexte de rentrer dans les comtés de Zatmar et de Zambolich, qui avoient été cédés à l'Empereur par le feu prince Ragotski. Les mécontens reprirent les armes sous le commandement de Benoît Erdedi, Etienne Petrozzi, Matthias Succhai, Gabriel Kendé, Paul Zepeti, et plusieurs autres seigneurs. Ils se saisirent d'abord d'Ermiska, et ensuite bloquèrent étroitement Cassovie; ils envoyèrent le lendemain un corps de huit mille hommes à Eperies, et obligèrent une compagnie du régiment de Grana, qui y étoit en garnison, de se rendre. Après la prise de cette place, ils entrèrent dans le comté de Sepuse, et ils brûlèrent les offices et les écuries du château qui en porte le nom. Ils investirent ensuite Laits; mais les Impériaux se défendirent si bien qu'ils les obligèrent de se retirer. L'Empereur ayant eu avis de ce nouveau soulèvement, envoya en Hongrie le général Kops avec une armée de dix mille hommes. Ce général, ayant joint Spankau, fit lever le blocus de Cassovie, et obligea les mécontens de repasser la Teiss. Pendant que le général Kops prenoit la route de Livonie, Pika, gentilhomme de Mont-Tékély, ayant passé par les détours des montagnes, entra dans le comté d'Oraux; il eut, par le moyen du bulgrave du château d'Arva, des intelligences avec un sergent du régiment de Strasoldo qui y commandoit avec trente soldats; et l'ayant engagé à lui livrer cette place moyennant quatre cents thalers, il y entra avec un corps de cent hommes. Dès qu'il fut maître de ce poste, il fit soulever tout le comté, et se saisit des passages de Tranchin et de Rosemberg pour entrer dans la Silésie. Cette révolte donna l'alarme à la cour de Vienne; et l'Empereur, pour y apporter quelques remèdes, y envoya le général Spork avec le régiment d'Herbestin, et quelques compagnies de cavalerie. Spork étant arrivé en Hongrie, détacha le comte de Suys, lieutenant colonel du régiment de La Borde. Cet officier s'étant rendu devant Arva, la garnison se saisit de Pika et du sergent qui étoit de son intelligence; après quoi elle ouvrit les portes aux Impériaux qui firent pendre l'un et l'autre. Les mécontens reprirent une nouvelle vigueur à l'arrivée d'un scélérat nommé Strisiniski, qui se disoit envoyé par les anciens des villes des montagnes pour se mettre à leur tête et défendre leur liberté. Il se faisoit nommer le duc Jean; il délivra plusieurs commissions comme s'il avoit été souverain. Plusieurs aventuriers du même calibre ayant suivi l'étendard de ce fourbe, s'avancèrent du côté de Branitz; ils assassinèrent trois prêtres à Miniave, Tumulaka et Brelove, et un gentilhomme catholique à Kunona. Le duc Jean avoit déjà envoyé ses émissaires du côté d'Arva, pour obliger les peuples de la Silésie et de la Moravie à prendre les armes; mais le comte de Strazolde ayant joint à son régiment quelques troupes postées le long du Wagne, marcha contre ces rebelles. Il envoya d'abord pour les reconnoître un petit détachement, auquel on ne répondit qu'à coups de fusil; ce qui obligea Strazolde de les charger. Les protestans eurent d'abord quelque avantage, parce qu'ils avoient gagné une hauteur; mais Strazolde y étant monté avec une échelle, tua leur chef d'un coup d'épée, fit prisonniers six des principaux d'entre eux, et fit main-basse sur le reste. Il alla ensuite à Cassovie, où il y avoit eu quelque soulèvement; et à son approche les séditieux se sauvèrent a Tranchin. Il s'y rendit sur-le-champ, et ayant obligé les habitans à les lui livrer, on lui en remit dix-sept qu'il envoya à Eperies, où on leur fit leur procès. Les uns furent condamnés à être écartelés, les autres à être pendus, et quelques-uns à être empalés, suivant qu'ils étoient plus ou moins coupables. Le feu ayant pris à l'arsenal de Cassovie, consuma une partie des munitions. Les mécontens voulurent profiter de ce désordre; mais les Impériaux les repoussèrent vigoureusement, et en firent un grand carnage. Ces mécontens, qui étoient la plupart luthériens ou calvinistes, commirent de si grandes cruautés contre les prêtres, que l'Empereur, pour les en punir, envoya ordre au vice-roi de chasser tous les ministres protestans, et de faire rendre aux catholiques les églises que les hérétiques leur avoient usurpées. Les rebelles s'y oppose-

rent avec vigueur, et tous les protestans prirent les armes pour empêcher qu'on ne les privât de leurs temples. On découvrit en même temps une conspiration qui se tramoit à Kalo par le moyen d'un trompette, et celui-ci eut la tête tranchée avec quatre mousquetaires : on accusa le prince de Lobkowitz d'intelligence avec les mécontens, et Ferry, son secrétaire, fut arrêté. Il fut mis à la question ; et bien que son maître n'eût pas été chargé par ses réponses, on ne laissa pas de le traiter en criminel, et de se saisir de tous les effets qui pouvoient lui appartenir, ainsi que de tous les immeubles qu'il avoit en Bohême et en Autriche. Le comte de Souches ne fut pas plus heureux : l'Empereur soupçonna sa fidélité, lui refusa l'audience qu'il lui avoit fait demander, et lui ordonna de se retirer dans son gouvernement de Varadin, ou dans une de ses terres ; ce qui obligea son fils de se démettre de toutes ses charges, et de se retirer de la cour. On arrêta aussi à Vienne le comte d'Ampierre, qu'on prétendoit être informé des intelligences que les mécontens avoient avec les Turcs ; mais on ne put tirer de sa bouche aucun éclaircissement, quoiqu'on le menaçât de l'appliquer à la question.

Les choses étoient en cet état quand j'arrivai à Alba-Julia, où le prince Abaffy faisoit sa résidence. Cette ville est la capitale d'un comté : elle a pris son nom de Julie, mère de l'empereur Marc-Aurèle, comme il paroît par une inscription qu'on y voit encore. Auparavant elle se nommoit *Apulum* et *Colonia Apulensis*, selon Lazius. Les Allemands l'appellent autrement Weissembourg. Elle est bâtie sur le penchant d'un coteau, d'où l'on découvre une vaste campagne ; elle est au midi de la rivière d'Ompey, qui entre un peu au-dessus dans celle de Maros, et les antiquités qu'on y découvre de temps en temps font croire qu'elle a été autrefois beaucoup plus grande qu'à présent. Aussi quelques-uns prétendent-ils qu'elle servit anciennement de bornes aux conquêtes des Romains de ce côté-là : elle est du moins défendue par une assez bonne forteresse. L'académie que le prince Ragotski y avoit fondée étoit assez florissante pour le pays. Je trouvai dans Alba-Julia le comte Tékély avec le prince Abaffy, et j'eus avec eux plusieurs conférences au sujet de la guerre qu'ils avoient résolu de faire à l'Empereur. Bien que le prince Abaffy eût reçu ordre de la Porte de soutenir le parti des mécontens, ils ne voulurent commettre aucune hostilité qu'ils n'eussent un prétexte de rupture. Il fut donc résolu que le prince de Transylvanie demanderoit à l'Empereur la restitution des comtés de Kalo et de Zatmar, et de la forteresse de Tokai que le prince Ragotski, son prédécesseur, lui avoit cédée. L'Empereur répondit à l'envoyé de ce prince que ces deux comtés étoient de l'ancien domaine du royaume de Hongrie, et qu'ils lui avoient été cédés par le dernier traité avec les Turcs. Cependant, comme on ne vouloit pas tout-à-fait effaroucher ce prince dans un temps où l'on n'avoit que trop d'ennemis sur les bras, on nomma des commissaires pour examiner ses prétentions, et l'Empereur envoya un de ses officiers à Andrinople pour se plaindre au grand visir de la conduite du Transylvain. Pendant cette négociation, le prince Abaffy, qui ne vouloit pas laisser ses troupes oisives, entra en Hongrie ; et après avoir battu le jeune Spankau, il alla mettre le siége devant Zatmar. Ces progrès donnèrent beaucoup d'inquiétude à l'Empereur, qui craignoit de fournir au Grand-Seigneur un prétexte de rompre la trêve. Il ne négligea rien pour donner une entière satisfaction à Sa Hautesse, tandis que d'un autre côté il négocioit avec Abaffy et les mécontens, qu'il tâchoit par tous les moyens possibles de ramener à leur devoir. Les Transylvains, vigoureusement repoussés au siége de Zatmar, en levèrent le siége, et avancèrent ensuite vers le pont d'Esseck, dans le dessein de surprendre Eperies ; mais leur entreprise ayant été découverte n'eut aucun effet. Le prince Abaffy envoya un des officiers de son armée, accompagné d'un aga turc, à l'Empereur, pour l'amuser par de nouvelles propositions, tandis qu'il négocioit avec les habitans de Zatmar et de Kalo pour les engager à se mettre sous la protection de la Porte. Mais le comte de Stralzode, qui découvrit cette intrigue, envoya deux compagnies de cavalerie dans ces places pour en fortifier les garnisons, et fit échouer le projet du Transylvain.

[1676] L'année 1676 commença par la prise de Debreczin, ville tributaire de la Porte, que le comte de Stralzode surprit, sous prétexte de poursuivre les mécontens qui s'y étoient retirés. Quoiqu'il n'eût rien fait sans ordre, on ne laissa pas de le désavouer, parce qu'on eut avis à la cour de Vienne que tous les commandans turcs des places de Hongrie se plaignoient hautement de cette action comme d'une infraction à la paix. L'Empereur, qui avoit un grand intérêt à ne pas rompre avec la Porte, dépêcha un gentilhomme au grand-visir pour détourner l'orage dont il étoit menacé, et il fit rendre la place aux Turcs. Mais, quelque soin qu'on eût pris pour apaiser les Infidèles, ils parurent fort irrités ; et le désir qu'ils avoient de porter la guerre en

Hongrie contribua sans doute beaucoup à les rendre moins traitables sur cet article. Les mécontens s'étant approchés du château de Balar, s'en saisirent dans le temps qu'on en ouvroit les portes, et ils tuèrent ou firent prisonniers tous ceux qui étoient dans la place. Dans le temps qu'ils se retiroient, le lieutenant-colonel Scheudern les chargea, mais avec tant de malheur, qu'il y demeura sur la place avec une partie des hussards qu'il commandoit. Le comte Stralzode, qui étoit à Onod, ayant appris la réduction de ce château, se mit en marche pour l'aller reprendre. A peine fut-il à une demi-lieue de la ville, qu'il fut attaqué par quatre cents chevaux des mécontens, commandés par le colonel Harcani. L'escorte du comte se défendit avec toute la bravoure possible; mais Colalto, major du régiment de Palfi, ayant été tué, Willeda, capitaine de cavalerie, et le reste prirent la fuite. Hans Gregori, major dans Holstein, y fut pris et blessé, le comte Strazolde y reçut une blessure considérable au visage, perdit son bagage, et eut de la peine à se sauver. Lorsque les troupes furent en quartier d'hiver, l'Empereur envoya le général Barracozzi en Hongrie, avec de nouvelles propositions d'accommodement pour les mécontens. Elles portoient, outre l'amnistie et la restitution de leurs biens, qu'on leur avoit toujours offertes, la permission d'avoir dans chaque comté une église luthérienne et une église calviniste, avec entière liberté à chacun d'exercer la religion qu'il professoit; on promettoit de plus qu'ils seroient admis à toutes les charges militaires et politiques, suivant leurs qualités. Ces conditions, quoique très-avantageuses, ne furent acceptées que par quinze cents du parti rebelle, qui vinrent se rendre à l'armée impériale; les autres, au nombre de plus de dix mille, les rejetèrent toutes, soit qu'ils ne trouvassent pas de sûreté à l'exécution de ce qu'on leur promettoit, et qu'ils regardassent ces offres comme un piége qu'on leur vouloit tendre, pour les punir plus aisément quand ils seroient désarmés; soit que les esprits fussent trop aigris pour pouvoir être ramenés tout d'un coup à des sentimens pacifiques. Ils ne négligèrent pas cependant de nommer des commissaires qui se rendirent à Eperies, où les conférences furent commencées et continuées pendant tout le mois de mars.

Pendant ces négociations, les hostilités continuant, on arrêta le comte Esterhazi, accusé d'intelligence avec les mécontens. Cette accusation étoit fondée sur une lettre interceptée, par laquelle on exhortoit les Hongrois à demeurer fermes dans leur rébellion, les assurant d'un prompt secours de cinq mille hommes. Quoique la signature du comte se trouvât au bas de cette lettre, il sut justifier son innocence, et fut mis en liberté.

D'un autre côté, le marquis de Bohême ayant détaché quelques partis vers Zatmar, on apprit par les prisonniers qu'ils amenèrent que le major-général Smith, qui commandoit un corps considérable de l'armée impériale, s'avançoit avec des troupes beaucoup plus fortes que les nôtres, et qu'il faisoit préparer du canon pour nous venir attaquer le lendemain. Deux cavaliers qui le jour précédent avoient déserté de notre camp, et qui s'étoient jetés dans Zatmar avec un de leurs valets, lui avoient rapporté que nos troupes étoient en petit nombre, qu'elles étoient extrêmement fatiguées d'une longue et pénible marche, et qu'elles manquoient de toutes sortes de munitions. Ils avoient aussi assuré que tous les reîtres et une grande partie des autres troupes murmuroient du mauvais état où elles se trouvoient, qu'elles étoient toutes prêtes à se mutiner, et qu'ils se faisoient forts de les faire révolter, si on vouloit leur permettre d'écrire à un de ceux qui avoient le plus de crédit parmi eux, et de lui envoyer un valet. Smith, persuadé que leur rapport étoit véritable, leur accorda cette permission. Le valet retourna le soir à notre camp, feignant que les ennemis avoient fait ses maîtres prisonniers, et qu'il s'étoit échappé; mais sur le soupçon qu'on eut de l'infidélité des transfuges, il fut arrêté par ordre du marquis de Guénégaud, colonel des reîtres. Intimidé des premières menaces qu'on lui fit, il avoua la désertion ainsi que le complot des deux cavaliers; il rendit même leur lettre, qui étoit adressée à un de leurs camarades, pour la communiquer à tous les autres. Elle contenoit un long détail des préparatifs de Smith pour mieux attaquer, et leur représentoit le grand danger où ils étoient exposés; on les exhortoit en même temps par des motifs de compassion à pourvoir à leur salut, en leur assurant de la part de Smith un bon quartier et un traitement favorable, si lorsqu'ils seroient attaqués ils se rendoient sans combattre, se saisissoient des papiers et de l'argent de tous les officiers, et principalement du comte Uladislas Vecellini, fils du dernier palatin de Hongrie, et neveu du général des mécontens, et s'ils se joignoient au parti des Impériaux. Cette lettre les avertissoit encore de mettre au commencement du combat, pour signal, à leurs bonnets ou à leurs chapeaux, un bouchon de paille. Smith, pour les assurer de tout ce qui leur étoit promis par leurs reîtres, avoit scellé la lettre du grand

sceau de ses armes, avec ces mots : *Per hoc assecurantur domini Poloni.*

Le marquis de Bohême, voyant qu'il n'avoit aucune nouvelle de Vecellini, et qu'il n'y avoit pas même d'apparence que ce comte pût arriver assez tôt pour se trouver au combat qui se devoit donner, repassa le défilé et la petite rivière de Bator pour aller dans un endroit plus avantageux faciliter la jonction des troupes polonoises qui étoient restées derrière, et rassurer par sa présence la noblesse des comtés de Berchof et d'Orguela, qu'on menaçoit de maltraiter pour avoir favorisé les mécontens. Nous partîmes à minuit pour cacher notre marche, et nous fîmes tant de diligence, que nous arrivâmes à la pointe du jour du côté du bois et du défilé avec toutes nos troupes et nos équipages. Mekellin, capitaine dans Guénégaud, fut détaché avec cent maîtres pour aller se mettre en embuscade dans un endroit du bois d'où il pût observer les ennemis et nous en rapporter des nouvelles. Nous continuâmes cependant notre marche en bon ordre, et nous arrivâmes à midi entre le château de Nalab et la Teiss, qui étoit le poste que nous avions occupé trois jours auparavant. Nous avions derrière nous la Teiss sur la droite, et sur notre gauche le village de Nalab, avec un bois assez épais. Il n'y avoit qu'une avenue libre entre le château et la rivière, mais elle étoit assez spacieuse pour donner aux Impériaux le moyen de venir à nous en bataille. Deux heures après que nous nous fûmes saisis de ce poste, nous apprîmes par quelques cavaliers que Mekellin étoit poursuivi de près par les ennemis, qui s'avançoient avec un corps de quatre mille chevaux et de mille hommes d'infanterie. Nous eûmes aussi un avis certain que Smith, qui comptoit sur le secours que les Transylvains lui avoient promis, étoit parti de Zatmar avec son armée à neuf heures du soir; qu'il avoit marché toute la nuit, et qu'il avoit occupé à la pointe du jour le camp que nous venions de quitter. Le marquis de Bohême connut, par toutes ces circonstances, qu'ils avoient pris des mesures justes, et qu'il seroit bientôt attaqué. Il donna en même temps des ordres nécessaires pour recevoir les Impériaux, et disposa toutes ses troupes, à la réserve des reîtres, sur une même ligne, en sorte qu'elles occupoient le terrain qui étoit entre le bois et le château. Le premier escadron du régiment de Guénégaud fut détaché, avec un bataillon de dragons du régiment de Bohême, pour occuper un passage entre le château et la rivière, et pour empêcher les Impériaux de nous attaquer. Le second escadron de ce régiment de cavalerie, conduit par le lieutenant-colonel, fut porté derrière l'infanterie pour la soutenir.

Telles étoient nos dispositions; et à peine avions-nous achevé de nous mettre en bataille, lorsque les premières troupes de l'avant-garde des ennemis chargèrent brusquement notre garde avancée, et la poussèrent même avec beaucoup de vigueur; mais ils ne conservèrent pas long-temps cet avantage : la cavalerie hongroise et tartare qui s'avança pour soutenir les gardes les remit en état de charger à leur tour les Impériaux. Koreski, colonel des Tartares de Lipka, fut blessé dans le premier choc, et cet accident ébranla un peu quelques escadrons. Smith, qui s'en aperçut, essaya d'en profiter. Il chargea d'abord avec beaucoup d'impétuosité les Hongrois et les Tartares, dont une partie fut contrainte de plier; mais Ferval, le colonel major et Guénégaud surent si bien prévenir les suites de ce petit désordre, qu'ils rallièrent en un moment ceux qui avoient quitté le combat. Les Croates détachés des troupes impériales avoient poursuivi les fuyards avec la vitesse ordinaire aux troupes de cette nation; ils en avoient tué quelques-uns et fait plusieurs prisonniers. Smith, qui avoit laissé son infanterie trois lieues derrière lui pour faire plus de diligence, marcha à la tête d'un front de cavalerie de vingt escadrons beaucoup plus forts que les nôtres. Il avançoit avec eux au trot, n'ayant ordonné que cinq escadrons pour le corps de réserve, et il témoignoit par sa contenance avoir de grandes espérances de la victoire; mais lorsqu'il fut à portée, et qu'il eut essuyé le feu d'un bataillon du régiment de dragons de Bohême qui étoit posté à la droite de la ligne dans des broussailles, au pied de la hauteur sur laquelle le château est situé, voyant notre résolution et le bon ordre dans lequel nous marchions vers lui en bataille, il reconnut que la trahison sur laquelle il avoit fondé son espérance n'avoit pas l'effet qu'il en avoit attendu, puisqu'il n'apercevoit pas le signal qu'on avoit promis de lui donner. Il montra donc quelque étonnement, et commença de juger qu'il s'étoit engagé dans une entreprise plus dangereuse qu'il n'avoit prévu. Les Hongrois et les Tartares, qui s'étoient ralliés, revinrent à la charge avec tant de vigueur, que les Impériaux, étonnés du nombre des flèches, des coups de sabre redoublés, du feu continuel de l'infanterie et des dragons, et de la quantité de morts de leur parti qui couvrirent en un instant le champ de bataille, lâchèrent le pied, et se renversant les uns sur les autres, prirent la fuite. Nous les poursuivîmes près de deux lieues, nous en tuâ-

mes encore un grand nombre et nous fîmes quantité de prisonniers. Le nombre des morts fut de plus de mille, outre ceux qui furent noyés en tâchant de se sauver à la nage. Le comte d'Herberstein, colonel d'infanterie et commandant de Zatmar, et Collalto, colonel des Croates, furent de ce nombre; Smith fut blessé à la main, et se sauva à pied avec grande peine : un Tartare trouva son cheval, dont la selle et la housse étoient en broderie d'or. Nous prîmes dans cette déroute quatre paires de timbales, outre celles du régiment du général, avec la plus grande partie des trompettes, drapeaux et étendards des Impériaux, et nous fîmes plus de huits cents prisonniers. La perte des Allemands auroit été beaucoup plus grande, sans la nuit et les bois voisins, qui favorisèrent leur retraite; elle fut néanmoins de la moitié des troupes avec lesquelles ils nous avoient attaqués; ce qu'il fut aisé de connoître par le grand nombre de chevaux et d'armes qui demeurèrent sur le champ de bataille. Nous nous reposâmes deux jours dans la plaine de Nalab pour nous rafraîchir, faire enterrer les morts et panser les blessés; nous repassâmes ensuite les défilés et la petite rivière de Bator. Après deux jours de marche nous joignîmes l'armée des mécontens, commandée par Vecellini, qui se trouva forte de seize mille hommes. Cette jonction faite, nous résolûmes d'attaquer Tokai; ce qui étant venu à la connoissance du général Kops, il se mit en marche pour s'y opposer. Vecellini, qui ne jugea pas à propos de hasarder une bataille avant que d'avoir une retraite, repassa la Teiss et se rendit à Esseck, où le général Kops le suivit. Il reçut peu de temps après un secours de deux mille Transylvains conduits par le comte Tékély, premier ministre du prince Abaffy. Nous marchâmes ensuite à Versermay, après avoir défait Baragoski et Collalto, dans le dessein de l'assiéger. Le général Kops, à notre approche, y jeta des troupes qui nous empêchèrent d'exécuter ce projet; mais nous tournâmes ensuite vers Nagibanya, dont nous nous emparâmes sans résistance, et fîmes un grand butin, à cause des mines d'or qui sont près de cette ville. Nous pillâmes l'hôtel de la monnoie et nous fîmes donner dix mille florins de contribution. Nous en partîmes peu de jours après; et y ayant laissé une garnison de quinze cents hommes, nous marchâmes vers Zatmar : mais comme la saison étoit fort avancée, nous n'osâmes en former le siége et nous nous mîmes en quartier d'hiver. La Transylvanie ne fut pas exempte des troubles qu'elle essayoit d'entretenir en Hongrie. Comme cette principauté étoit sous la dépendance du Grand-Seigneur, qu'il la mettoit souvent à l'encan, et la donnoit à celui qui lui en rendoit davantage, Pedipol crut qu'il pouvoit faire déposer Abaffy et prendre sa place, s'il faisoit quelques propositions avantageuses au Sultan. Il négocia ce changement auprès du grand vizir, qui y consentit; mais les peuples ne voulurent pas recevoir un autre prince. Pedipol ne laissa pas néanmoins que de former un puissant parti contre Abaffy; ce qui obligea les mécontens à envoyer une partie de leurs troupes au secours de ce dernier. Le Grand-Seigneur, mal satisfait de ces divisions, dépêcha exprès un pacha en Transylvanie, avec ordre de faire couper la tête à celui des deux compétiteurs qui refuseroit de se soumettre à ses ordres; mais avant l'arrivée du pacha le sort de la guerre décida leurs différends. Ces deux princes étant venus aux mains, Abaffy, avec le secours des mécontens conduits par le marquis de Bohême, défit entièrement Pedipol et l'obligea de se retirer en Valachie avec le chancelier Bethèle, Thomas et trois autres des principaux officiers. Ce prince néanmoins ayant reçu un secours de Valaques et de Moldaves, crut pouvoir relever son parti abattu; mais il ne fut pas plus heureux cette seconde fois que la première, parce que le nouveau pacha de Varadin lui commanda, de la part du Grand-Seigneur, de mettre les armes bas et d'abandonner ses prétentions chimériques.

Pendant la guerre de Transylvanie la diète de Hongrie s'étoit tenue à Altenbourg, et les principaux seigneurs allèrent rendre compte à l'Empereur de ce qui y avoit été résolu; mais ils représentèrent en même temps à l'Empereur que le changement qu'il avoit fait dans le gouvernement n'avoit pas peu contribué à la révolte des peuples, et qu'il étoit absolument nécessaire, pour le repos du royaume, de rétablir la charge de palatin national. On convoqua donc une diète générale. Les commissaires que l'Empereur avoit donnés aux Hongrois pour conférer avec eux en demeurèrent d'accord; mais ils voulurent que le pouvoir du palatin fût limité, et ils prétendirent que les lettres pour la convocation de la diète fussent itératives, au lieu que les seigneurs hongrois vouloient qu'elles fussent seulement mandatives, pour ne pas effaroucher la nation. On traita dans la même conférence de la restitution des temples; mais les ministres de l'Empereur tâchèrent d'éluder cet article, quoique le plus important de tous, et celui où les mécontens s'attachoient avec le plus d'opiniâtreté; ce qui fit connoître à leurs députés que la négociation n'étoit pas sincère.

Pendant ces conférences, le comte Paul Vecellini, frère du défunt palatin, mourut de maladie, et les mécontens déférèrent au comte Tékély le commandement de toutes leurs troupes, qui avoient été jusque-là partagées entre eux. Le prince Abaffy y joignit un secours considérable; de sorte que l'armée se trouva douze mille hommes effectifs. L'Empereur, dont les forces étoient alors inférieures à celles des mécontens, crut devoir employer l'artifice pour gagner du temps : il fit publier un manifeste, par lequel il exposoit qu'il accorderoit une amnistie générale à tous ceux qui voudroient rentrer dans leur devoir; qu'il les rétabliroit dans leurs biens, et qu'il leur laisseroit une entière liberté d'exercer leur religion; qu'il leur rendroit leurs priviléges, et les admettroit aux charges publiques, pourvu qu'ils missent les armes bas et qu'ils se retirassent chez eux dans trois mois; à faute de quoi, il enjoignoit à toutes les communautés et à tous les Etats de la Hongrie de joindre leurs armes aux siennes contre les contrevenans.

Les conférences avoient toujours continué à Vienne entre les Hongrois et les ministres de l'Empereur; mais un différend qui arriva entre les premiers et le chancelier Oker aliéna extrêmement les esprits. Ce ministre, en parlant des mécontens, ne put s'empêcher de dire que les Hongrois avoient toujours été infidèles à leurs princes; à quoi le grand chancelier du royaume de Hongrie répondit qu'il étoit injuste de vouloir rendre toute la nation coupable du crime de quelques particuliers. Oker, encore plus échauffé par cette réponse, ajouta que l'Empereur seroit heureux si de douze Hongrois il s'en trouvoit un qui fût sincèrement dans ses intérêts. Le comte Palfi, trésorier de Hongrie, ne pouvant souffrir ce discours, sortit en colère, appelant Oker traître et malhonnête homme. Le comte Harcani, l'un des députés, quoique fort incommodé de la goutte, se leva et pressa les autres de se retirer, pour éviter de pareils outrages. Le grand chancelier de Hongrie et le comte de Forgats dirent à Oker en sortant: « Sachez que nous n'avons jamais trahi notre roi, ni défendu comme vous nos parens quand ils ont fait de mauvaises actions. Apprenez qu'on n'a pas oublié ce que vous avez fait en faveur du gouverneur de Fribourg. » Oker, ne sachant que leur répondre, les quitta et alla rendre compte à l'Empereur de ce qui s'étoit passé à l'assemblée.

Le comte Tékély ayant appris que la conférence de Vienne étoit rompue, crut qu'il devoit affermir les mécontens dans leur révolte par quelque action d'éclat, et signaler les commencemens de son généralat. Il marcha d'abord vers Cassovie, dont il brûla les faubourgs; et après s'être emparé de la citadelle de Zeilaverd, il s'avança vers la rivière de Thorna, qu'il passa, malgré la vigoureuse résistance des Impériaux qui étoient campés à l'autre bord. Il attaqua ensuite la citadelle de Thorna, et détacha pour cet effet un corps de cavelerie et de dragons commandé par le marquis de Guénégaud, et deux cents hommes d'infanterie. Ces troupes se postèrent dans les maisons les plus proches de la place, firent un logement dans le fossé, et avancèrent si vivement leurs travaux, que le vicomte de Thorna et les habitans prirent le parti d'égorger la garnison allemande, laissant la place à leur discrétion. Cette conquête fut suivie rapidement de celles de Zeineritz, de Lewens et de deux autres places. Le comte Tékély envoya ensuite des lettres circulaires à tous les habitans du pays, pour leur représenter les mauvais traitemens que l'on continuoit de faire aux mécontens, et la résolution dans laquelle il étoit, ainsi que tous les autres chefs du même parti, de défendre jusqu'à la mort leur liberté et leurs priviléges. Il invitoit tous les Hongrois de se joindre à lui, avec menaces de traiter comme ennemis non-seulement ceux qui favoriseroient l'Empereur, mais encore ceux qui voudroient demeurer neutres. Ces lettres, et les heureux succès de l'armée des mécontens, obligèrent tant de Hongrois à embrasser leur parti, que leur armée se trouva, au commencement d'août, de plus de vingt mille hommes, sans compter plusieurs détachemens qui étoient dispersés en plusieurs endroits.

Le comte Tékély, pour ne pas laisser tant de troupes oisives, repassa la Teiss, et marcha le long du mont Krapack, qui sépare la Hongrie de la Pologne. Après avoir traversé le comté de Sepuse, il s'approcha de la ville de Rosemberg, qu'il prit d'assaut, et brûla dans le château deux cents hommes du régiment de Strazolde. Il envoya ensuite un parti de deux mille hommes, dont la plupart étoient Tartares, dans la Moravie pour y faire le dégât. Il détacha aussi le colonel Josna, qui après avoir été religieux s'étoit fait protestant, avec cinq mille hommes pour ravager l'Autriche; ce qui donna l'épouvante à tout le pays, et obligea un grand nombre de paysans de s'aller réfugier dans Vienne.

Pendant ces hostilités, l'archevêque de Strigonie tâcha de renouer la négociation; il examina avec les ministres de l'Empereur les réponses que le comte Tékély avoit faites aux propositions de Sa Majesté Impériale. Ce comte demandoit par son mémoire qu'on fît sortir du

royaume de Hongrie tous les ecclésiastiques qui étoient suspects aux mécontens ; qu'on leur accordât une amnistie générale, le libre exercice de la religion, la restitution de leurs biens et de leurs temples, la permission d'élire chez eux un palatin de leur nation ; et qu'on donnât des assurances pour l'exécution de tous les articles, avec menaces de livrer aux Turcs les villes des montagnes dont ils s'étoient emparés. L'Empereur, qui venoit de conclure la paix avec la France, témoigna être moins disposé à l'accommodement. Il déclara qu'il prétendoit que la charge de palatin demeurât entièrement supprimée, et que le royaume fût gouverné comme il l'étoit, par un vice-roi ; il refusa de donner aux protestans des temples dans les villes, voulant qu'ils se contentassent d'en avoir dans les villages ; enfin il demanda qu'avant que d'entrer dans aucune négociation, les mécontens congédiassent les troupes étrangères qui étoient à leur service : ce qu'ils n'avoient garde de faire sans être assurés du succès.

Le grand duc de Moscovie sachant que l'Empereur craignoit avec raison que les Turcs ne voulussent embrasser le parti des rebelles, lui envoya une célèbre ambassade pour lui proposer une ligue offensive et défensive contre les Infidèles. L'Empereur nomma, pour traiter avec ses ministres, les comtes de Montecuculli et de Konigseck, qui, après avoir examiné les propositions des ces ambassadeurs, furent d'avis d'accepter la ligue. Le comte de Montecuculli offrit même d'aller commander l'armée contre les Turcs, quoique son âge fût déjà fort avancé et pût le dispenser des fatigues de la guerre. Le roi de Pologne envoya aussi à Vienne le prince Radziwil pour lui offrir d'entrer dans cette ligue, pourvu que l'Empereur voulût se résoudre à déclarer la guerre aux Turcs ; mais quoique les deux nonces du Pape, qui étoient alors en cette cour, fissent tous leurs efforts pour déterminer ce prince à prévenir ses ennemis, qui ne manqueroient pas de l'attaquer quand ils en trouveroient une occasion favorable, ils ne purent le résoudre à accepter des offres si avantageuses.

La foiblesse de l'Empereur enhardit les autres peuples de son obéissance à prendre les armes. Neuf cents paysans du cercle de Breslaw en Silésie se révoltèrent contre les comtes de Galas et de Nostits, et contre d'autres seigneurs, prétendant en être traités comme des esclaves ; et ils refusèrent même de payer les contributions qu'on leur demandoit au nom de l'Empereur. Cependant, pour garder quelques mesures, ils envoyèrent à Prague quatre députés chargés de représenter à l'Empereur les raisons qui les avoient obligés de prendre les armes, et de lui faire agréer qu'ils confiassent la défense de leurs droits à un avocat. On mit les députés en prison, sans vouloir les entendre ; et, pour apaiser ces troubles dans leur naissance, on fit marcher en Silésie deux régimens commandés par le comte de Piccolomini, avec ordre de ne faire aucun quartier à ceux qui refuseroient de poser les armes. Cette milice sans expérience ne vit pas plus tôt paroître les troupes qui l'attaquèrent, qu'elle se dissipa. Piccolomini fit arrêter quelques-uns de ces paysans, qui furent pendus pour servir d'exemple aux autres, et ensuite il s'en retourna à Vienne.

A peine fut-il parti que les rebelles se rassemblèrent, en nombre de plus de quatre mille. Plusieurs officiers réformés se mirent à leur tête, et les firent marcher en ordre de bataille avec des étendards où l'on avoit mis des devises pour exciter les peuples à suivre le même parti : ils tâchèrent de surprendre un château pour se saisir des armes qui y étoient renfermées, parce qu'ils en manquoient. Le comte Piccolomini les prévint ; et ayant été renforcé par les régimens de Grana et de Mercy, il marcha contre eux. Il les trouva campés à Leittonitz ; et ayant détaché des partis pour les reconnoître, il fit d'abord trente prisonniers, avec un lieutenant réformé qu'il envoya à Prague. Lorsqu'il voulut attaquer ces rebelles, ils se retirèrent en désordre dans des bois entourés de marais et sur des montagnes inaccessibles. Piccolomini ne pouvant les y aller forcer, leur fit dire que s'ils vouloient mettre bas les armes, l'Empereur leur accorderoit une amnistie générale, et leur feroit donner satisfaction sur les justes sujets de plaintes qu'ils auroient contre leurs seigneurs : la crainte du châtiment en cas qu'ils résistassent, et l'espérance d'un traitement plus favorable s'ils mettoient les armes bas, en firent retirer cinq mille. L'Empereur, pour réduire les autres en leur donnant quelque satisfaction, ordonna que les paysans, qui étoient obligés de travailler cinq jours de la semaine pour leur seigneur, et qui n'en avoient qu'un de libre, n'auroient plus que trois jours de corvée, et pourroient travailler pour eux les trois autres jours de la semaine.

Après avoir ainsi pacifié les troubles de la Silésie, l'Empereur renoua la négociation commencée avec les mécontens de Hongrie, et convint avec eux d'une suspension d'armes. Mais comme un parti ne songeoit qu'à surprendre l'autre, quelques officiers de l'armée impériale entreprirent d'enlever le comte Tékély dans

une maison de plaisance où il se divertissoit avec ses amis sur la foi de la trève. Ce comte ayant été averti de leur dessein, alla les attendre dans une embuscade, les défit, et en tailla la moitié en pièces. Quoique cette trahison eût aliéné les esprits, les comtes d'Esterhasi et de Forgats, qui travailloient à l'accommodement, alloient de comté en comté exhorter les habitans à rentrer dans leur devoir. L'Empereur de son côté, pour venir plus aisément à bout du dessein qu'il avoit de faire reconnoître l'archiduc Joseph, son fils, roi de Hongrie, résolut d'accorder aux mécontens la plus grande partie de ce qu'ils souhaitoient; mais plus il se rapprochoit, plus les mécontens sembloient s'éloigner. Après qu'ils eurent offert de remettre toutes choses en l'état qu'elles étoient en 1662, ils demandèrent que le royaume fût déclaré électif, quoique cette prétention fût contraire à la constitution de l'année 1654.

[1680] L'Empereur ne laissa pas que de convoquer une diète générale à Œdenbourg, et l'ouverture s'en fit le dernier août 1680. On y proposa, dans la première séance, de faire l'élection d'un palatin avant que de parler d'aucune autre affaire. Le comte Tékély communiqua ensuite à l'évêque Sebestini, commissaire de l'Empereur, des lettres par lesquelles le prince Abaffy lui promettoit des avantages très-considérables de la part des Turcs. Sur ce fondement, il demandoit que Sa Majesté Impériale l'indemnisât, en cas que, par l'accommodement qu'il feroit avec elle, il se trouvât dépouillé des biens qu'il possédoit en Transylvanie. La diète fit proposer à l'Empereur les comtes Estherhasi, Palfi et Erdedi, pour que la charge de palatin fût conférée à l'un des trois; mais ce prince ne se se voulut pas déterminer sur un choix si important qu'il n'en eût parlé au père Emeric, qui venoit d'être sacré évêque de Vienne, et au secrétaire Abelé, qui gouvernoient entièrement son esprit. Quoiqu'on travaillât dans la diète huit heures par jour, on ne put dans les premières séances convenir de l'élection du palatin, à cause du peu d'union qu'il y avoit entre les commissaires de l'Empereur et les députés du royaume. Ce choix se trouva si difficile qu'il pensa causer la rupture de la diète, parce que l'archevêque de Strigonie rejetoit tous les sujets que proposoient les autres. L'Empereur, pour lever cette difficulté, nomma les comtes d'Esterhasi, Palfi, Budiani, Erdedi et Kinski, permettant aux Hongrois de choisir celui des cinq qui leur seroit le plus agréable. Cette proposition ayant été mise en délibération dans l'assemblée, toutes les voix se réunirent en faveur d'Esterhasi. L'Empereur, qui s'étoit rendu à Œdenbourg, s'en retourna à Neustadt, après avoir reçu le serment du nouveau palatin. Le lendemain de son départ, la diète reçut une lettre du comte Tékély, signée de lui et de six des principaux chefs des mécontens, par laquelle ils offroient d'accepter l'amnistie, pourvu qu'on leur accordât la liberté de leur religion, qu'on leur rendît leurs temples et tous leurs biens, qu'on payât aux Turcs l'argent qui leur avoit été promis, et qu'on donnât aux mécontens les assurances nécessaires pour l'exécution de ce qui leur seroit accordé. La diète envoya sur-le-champ cette lettre à l'Empereur; et ce prince, après l'avoir communiquée à son conseil, répondit qu'il ne pouvoit consentir au dernier article concernant les Turcs. En conséquence il fut résolu dans l'assemblée qu'on députeroit à Sa Majesté Impériale, pour la prier d'ôter les charges à tous ceux qui avoient eu part aux changemens qu'on avoit faits dans le royaume, et qui avoient été cause des troubles qui duroient depuis vingt ans. L'Empereur ne voulut pas répondre sur-le-champ à cette proposition; il marqua seulement qu'il l'examineroit et feroit savoir ses intentions à la diète. Le Grand-Seigneur, craignant que le comté Tékély ne se remît sous l'obéissance de son maître, lui envoya un pacha pour l'en détourner, et pour lui offrir toutes les assurances qu'il seroit fait prince de la Transylvanie après la mort d'Abaffy. Ce pacha, qui eut plusieurs conférences avec le comte et avec les autres chefs des mécontens, sut si bien leur représenter les avantages qu'ils trouveroient en se mettant sous la protection de la Porte, que quatre-vingts d'entre eux lui promirent, au nom de tout le royaume, de payer au Sultan un tribut de quatre-vingt mille écus, pourvu qu'il voulût les assister puissamment.

Cependant les députés de la diète travailloient avec soin à examiner les griefs des mécontens, et le palatin alloit de temps en temps à Neustadt pour en rendre compte à l'Empereur. Quand les délibérations de cette diète eurent été rédigées par écrit, ce prince se rendit à Œdenbourg pour les régler. La diète envoya en même temps au comte Tékély son résultat touchant le point de la religion, et celui de la contribution annuelle pour l'entretien des troupes et des places de Hongrie. Ce résultat portoit que l'on accorderoit aux mécontens la restitution des temples qu'ils avoient fait bâtir, avec la liberté d'en construire trois autres et d'y faire prêcher publiquement leurs ministres;

qu'à l'égard des Turcs, on leur donneroit une somme considérable une fois payée, au lieu du tribut annuel qu'ils prétendoient, mais à condition qu'ils prolongeroient pour vingt ans la trêve conclue en 1664. On fit même proposer au comte Tékély de lui donner en otage le fils du palatin, en cas qu'il voulût venir lui-même à la diète. Ce comte répondit qu'il ne vouloit rien relâcher de la restitution de tous les temples et du paiement des quarante mille risdales de tribut annuel, parce que, sans cette condition, les Turcs ne vouloient pas rendre aux mécontens leurs femmes et leurs enfans qu'ils avoient en otage. Les difficultés augmentoient tous les jours de la part des mécontens : ils prétendoient que ceux qui étoient cause des troubles se devoient charger de payer à la Porte le tribut auquel ils s'étoient engagés ; d'ailleurs le comte Tékély demandoit un gouvernement et des terres pour sa sûreté.

Les protestans manquèrent même de se trouver à la diète pendant trois séances, parce qu'ils prétendoient qu'on réglât avant toutes choses le point de la religion, à quoi l'archevêque de Strigonie s'opposoit fortement. Ils furent néanmoins obligés de rentrer, sur une nouvelle proposition du comte Tékély, qui demandoit qu'on cédât aux Turcs et aux Transylvains les trois comtés sur lesquels ils avoient des prétentions, au lieu du tribut annuel qu'il falloit payer à la Porte. Les Etats de Hongrie résolurent enfin de remettre l'examen de leurs griefs particuliers à une autre diète qui seroit convoquée dans un an ou deux, sous le bon plaisir de l'Empereur ; et ils réduisirent les matières dont ils vouloient la décision aux articles suivans : que l'élection du palatin seroit confirmée ; qu'on augmenteroit les troupes de Hongrie de soldats du pays ; qu'on déchargeroit le royaume des contributions extraordinaires ; qu'on distribueroit les charges aux officiers hongrois ; qu'on réformeroit les chambres de Hongrie, dont le vice-roi avoit été président ; qu'on licencieroit les troupes étrangères, dont on n'avoit pas besoin ; qu'on restitueroit aux mécontens les biens qu'on leur avoit confisqués ; qu'on leur conserveroit la liberté de la religion, et qu'on leur accorderoit une amnistie générale ; qu'on mettroit en liberté tous les prisonniers de part et d'autre ; qu'une autre diète seroit indiquée le plus tôt qu'il seroit possible. On ajouta à ces articles un mémoire par lequel on demandoit qu'on démolît la citadelle de Cassovie ; qu'en cas qu'on ne pût restituer aux mécontens leurs biens confisqués, on leur donnât un équivalent au-delà de la Teiss, et qu'on leur accordât cent temples, auxquels la diète se fixoit, quoique les mécontens en demandassent un bien plus grand nombre. Ce mémoire ayant été envoyé à l'Empereur, il répondit, entre autres choses, qu'il ne vouloit pas laisser aux protestans les églises qu'ils avoient usurpées sur les catholiques, mais qu'il donneroit de l'argent pour leur faire bâtir d'autres temples.

Le prince Abaffy voyant que les négociations ne s'avançoient pas, assiégea Zatmar. Après avoir fait tracer des lignes autour de cette place, il divisa son armée en quatre corps qui eurent des quartiers séparés. Le premier étoit composé des troupes de Transylvanie ; le second, de celles de Moldavie ; le troisième, de Turcs ; le quatrième, des mécontens de Hongrie ; et ces quatre corps se pouvoient joindre par des lignes de communication. Un cinquième, composé de cinq mille chevaux tirés de l'armée des mécontens, sous les ordres de Bernhasi, un de leurs plus braves officiers, s'avança vers la Teiss pour s'opposer au secours que le comte Caprara auroit pu amener. Le prince Abaffy s'attacha d'abord au corps de la place, parce que le comte de Serin qui y commandoit avoit brûlé les faubourgs pour être plus en état de se défendre. Ce comte étoit fils de Nicolas de Serin, frère de celui qui avoit été décapité. Le Transylvain n'eut pas plus tôt formé ce siége, qu'il fit publier un manifeste portant que la seule pitié qu'il avoit de la persécution qu'essuyoient les mécontens de Hongrie l'avoit obligé de venir à leur secours, pour leur faire restituer leurs biens et leurs temples, et pour les rétablir dans leurs anciens priviléges. Il ajoutoit qu'il s'étoit porté à cette entreprise du consentement de la Porte et de tous les Etats de Transylvanie, que le Grand-Seigneur lui avoit donné une commission expresse pour cette expédition ; qu'en considération de son zèle, Sa Hautesse avoit déclaré le prince, son fils, régent des mêmes Etats de Transylvanie en son absence, et son successeur, au cas qu'il mourût dans cette guerre. Le prince Abaffy poussa vigoureusement ce siége, pour faire voir aux assiégés qu'il étoit en état de les forcer s'ils ne vouloient pas goûter les raisons contenues dans son manifeste ; et il reçut peu de jours après un secours de huit mille hommes qui lui fut envoyé par le pacha de Bude. Après l'arrivée de ces troupes, il se rendit maître de la ville et contraignit le gouverneur à se retirer de la citadelle. Le comte de Serin ayant découvert que les assiégeans avoient des intelligences avec un officier de la garnison, le fit arrêter et lui fit trancher la tête. Le prince Abaffy voyant ses mesures

rompues par la mort de cet homme, abandonna cette entreprise et se retira. On parla diversement des motifs qui l'avoient obligé de lever le siége. Les uns attribuèrent sa retraite à une mésintelligence survenue entre le comte de Tékély et Téléky, général des troupes de Transylvanie : on accusoit ce dernier de s'être servi de mauvaise poudre qui ne faisoit aucun effet ; d'autres disoient que le prince Abaffy n'avoit point voulu se rendre maître de la place, parce qu'il avoit eu avis que le Grand-Seigneur prétendoit qu'il la lui remît entre les mains. Quoi qu'il en soit, il est certain que le pacha qui commandoit les Turcs à ce siége, envoya à Constantinople des mémoires contre ce prince ; ce qui l'obligea de retourner dans son pays, de peur qu'il n'y arrivât quelque changement en son absence.

Zamar est une place frontière de la Transylvanie, sur la rivière de Samos qui l'environne de toutes parts ; c'est la capitale du comté de Senon. Elle fut cédée à l'Empereur par l'accommodement que Ragotski fit avec lui pendant le siége de cette place. Sa Majesté Impériale répondit au mémoire des mécontens par un autre qui contenoit ses intentions de la manière suivante : que tous les Etats du royaume, tant seigneurs que gentilshommes, comme aussi les villes privilégiées qui appartenoient immédiatement à la couronne, jouiroient de la liberté de leur religion, et qu'ils en auroient l'exercice libre, sauf néanmoins le droit des seigneurs particuliers ; que les soldats hongrois qui se trouveroient en garnison sur les frontières jouiroient de la même liberté ; qu'il ne seroit permis à aucune des parties de chasser les curés ni les ministres des églises situées dans les lieux où l'exercice de leur religion étoit établi ; que les catholiques et les protestans ne pourroient s'emparer des églises possédées par l'une des deux communions ; que les églises occupées depuis l'année 1670, durant les derniers troubles, demeureroient à ceux qui les possédoient actuellement ; qu'il seroit permis aux luthériens et calvinistes, et à tous ceux qui étoient compris sous ces deux sectes, de bâtir un temple dans chaque comté où il ne s'en trouveroit point, et d'y exercer leur religion ; que s'il y avoit déjà quelques temples, ils en jouiroient, ainsi que des revenus qui leur seroient affectés ; qu'il seroit permis aux seigneurs et aux gentilshommes des mêmes comtés de faire bâtir des oratoires et des chapelles dans leurs châteaux pour y exercer leur religion, et de les doter d'un revenu suffisant ; que les catholiques auroient le libre exercice de leur religion dans tout le royaume ; qu'on permettroit aux luthériens de Presbourg de bâtir un temple dans un lieu commode qui leur seroit marqué, et que ceux de la ville de Zopranitz resteroient en possession de l'exercice dont ils jouissoient alors ; que les différens qui surviendroient à l'avenir touchant la religion ne seroient pas décidés par les armes, mais seroient réglés par Sa Majesté Impériale, après avoir entendu les parties, et que l'article huitième de la convention du roi Uladislas seroit renouvelé et observé ; qu'il seroit défendu, sous peine d'encourir l'indignation de Sa Majesté Impériale, à tous les Etats, à tous les ordres et à tous les particuliers du royaume, de parler mal des religions permises, et d'injurier ceux qui en feroient profession.

[1681] Les Etats présentèrent, le 21 octobre 1681, leur réplique, par laquelle ils prioient l'Empereur de régler toutes choses suivant le décret de l'année 1647, sans avoir égard aux objections des catholiques. La réponse de Sa Majesté Impériale n'étant pas telle qu'ils la souhaitoient, ils en furent si indignés, que tous les seigneurs du royaume s'en seroient retournés chez eux dès le même jour, si les commissaires de l'Empereur n'eussent fait les derniers efforts pour les retenir.

Ce différend fut à peine accommodé qu'il s'en éleva un autre plus difficile à terminer. Les députés des Etats se plaignirent qu'on vouloit céder aux Turcs une partie de la Hongrie ; ils disoient hautement que l'Empereur vouloit conserver l'Allemagne aux dépens de leur pays. Le seul expédient qu'on put trouver pour leur donner satisfaction fut qu'un gentilhomme hongrois, chargé de veiller à leur intérêt, accompagneroit à Constantinople le comte Albert Caprara, qui y alloit en qualité d'ambassadeur de Sa Majesté Impériale. On arrêta, le 16 novembre, au gré de l'Empereur, l'article concernant la religion ; on travailla ensuite à examiner les moyens de rendre aux mécontens leurs biens confisqués, et de faire sortir du royaume les troupes étrangères ; ce que tous les Hongrois souhaitoient ardemment, ainsi que la cassation ou la réforme de la chambre nouvellement établie en Hongrie: mais il y eut sur ces objets de grandes difficultés de la part des commissaires. Les Hongrois vouloient encore qu'on privât de leurs emplois tous ceux qui en avoient été pourvus par l'évêque de Neustadt, qu'ils regardoient comme l'auteur de tous les troubles du royaume ; ce que l'Empereur n'étoit pas disposé à leur accorder. Ils avoient même peine à convenir entre eux des moyens d'exécuter les choses qu'ils paroissoient désirer le plus ; il y avoit tant de division dans

cette assemblée, que les ecclésiastiques détruisoient l'après-dînée ce qui avoit été réglé le matin par les séculiers. Ceux-ci proposèrent à l'archevêque de Strigonie de renoncer, pour lui et pour ses successeurs, à la dignité de palatin quand elle viendroit à vaquer; de quoi ce prélat fut tellement irrité, qu'après avoir dit plusieurs choses fâcheuses à Esterhasi et aux autres députés séculiers, il sortit pour en aller porter ses plaintes à Sa Majesté Impériale, protestant que pas un des ecclésiastiques ne se trouveroit plus à l'assemblée. L'Empereur, pour faire cesser ces différends, ordonna au comte d'Esterhasi, à l'archevêque de Strigonie et à l'évêque de Neustadt, de ne plus assister à la diète, parce qu'ils n'étoient pas agréables aux Hongrois. Le nombre des commissaires fut réduit par ce moyen à trois, savoir, le prince de Schwartzemberg, le comte de Nostits et le chancelier Oker.

L'Empereur ayant conclu une suspension d'armes avec le comte Tékély, résolut de faire couronner l'Impératrice avant que de s'en retourner à Vienne. Les seigneurs hongrois allèrent pour cet effet prendre les ornemens royaux à Presbourg, et les portèrent à OEdenbourg, où la cérémonie se fit le 9 de décembre, dans l'église des religieux de saint François, avec les solennités ordinaires. La diète continua ensuite ses séances, et remit à Sa Majesté Impériale la disposition des biens confisqués qui n'étoient pas encore aliénés. L'Empereur, touché de la soumission des Hongrois, ordonna que les biens des comtes de Serin, Nadasti, Frangipani, Tottenback, et de quelques autres seigneurs qui avoient été exécutés, seroient entièrement rendus à leurs enfans ou à leurs autres héritiers. Les Etats de leur côté, pour témoigner leur zèle à leur souverain, firent présent à l'Impératrice d'une bourse de deux mille ducats, qu'elle ne voulut pas recevoir, leur recommandant de l'employer aux réparations des églises catholiques. La diète finit enfin le 29 décembre, et l'Empereur s'en retourna à Vienne. Ce prince, pour montrer qu'il vouloit gratifier les seigneurs hongrois en tout ce qu'il pourroit, fit entrer dans son conseil privé le palatin Paul Esterhasi, et lui fit donner par le roi d'Espagne l'ordre de la Toison d'or. Il conféra au comte de Drosconitz la charge de juge souverain de police de justice; il fit le comte Ferdinand Esterhasi général des troupes hongroises; le comte de Zikits colonel d'un régiment de la même nation, qu'il se chargea de lever à ses dépens; et le comte Sigefroid de Dietrichstein gouverneur du comté de Gorice, érigé depuis peu en principauté.

[1682] Le Grand-Seigneur ayant conclu la paix avec le czar de Moscovie, résolut de porter ses armes en Hongrie. Dans cette vue, il fit faire de grands magasins à Belgrade et dans les autres places de son obéissance. Il y envoya tant de troupes, que les soldats furent obligés de coucher au milieu des rues dans des barraques. Comme Tékély devoit agir avec les Turcs aussitôt que la trève seroit expirée, il jugea à propos de prendre des mesures avec le pacha de Bude, et se rendit auprès de lui avec une escorte de trois mille chevaux. Le pacha étant averti de son arrivée, donna ordre à son fils de le recevoir à la porte de la ville à la tête des spahis, de lui faire compliment de sa part, et de le régaler de rafraîchissemens, suivant l'usage de cette nation. Le comte rentra dans Bude avec ses troupes, qui furent logées sous des tentes, au-delà de la rivière près de Pest. Le pacha l'attendit dans la ville à la tête des janissaires; et après les civilités réciproques il l'assura de la protection du Grand-Seigneur. Ensuite il lui fit ôter son bonnet à la hongroise et lui en fit mettre un à la turque, enrichi de pierreries et orné d'une plume de héron; ce présent, qu'il lui fit de la part de Sa Hautesse, étoit accompagné d'un sabre, d'une masse d'armes et d'un drapeau: il lui donna aussi en particulier quelques chevaux richement harnachés.

Tékély, dont l'ambition étoit satisfaite, songea à satisfaire l'amour qu'il avoit depuis longtemps pour la veuve du prince Ragotski. Il avoit envoyé son secrétaire à Vienne, pour obtenir de l'Empereur la permission d'épouser cette princesse: l'Empereur, qui crut devoir ménager le comte dans le temps qu'il tâchoit à lui faire rompre les engagemens qu'il avoit pris avec la Porte, et qui d'ailleurs voyoit bien que c'étoit une pure civilité qu'on lui faisoit, mais qu'on ne laisseroit pas que de passer outre malgré lui s'il refusoit son consentement, accorda à cet envoyé tout ce que son maître souhaitoit. Tékély me pria d'en aller porter la nouvelle à la princesse Ragotski, dont je fus parfaitement bien reçu. Quoiqu'elle sût bien que le comte n'avoit pas été déclaré roi de Hongrie, comme le bruit en avoit couru, elle demeura persuadée qu'en l'épousant elle ne descendroit pas du rang où son premier mari l'avoit élevée, puisque la valeur de Tékély et la réputation qu'il s'étoit acquise le rendoient digne du trône. Elle me dit que le comte pouvoit se rendre à Mongatz pour y recevoir sa foi, et qu'il y seroit le bienvenu, puisqu'elle y étoit entièrement la maîtresse depuis la mort de sa belle-mère, ayant été déclarée tutrice du seul fils qu'elle avoit eu du feu prince Ragotski. J'allai porter cette réponse au

comte Tékély, qui se rendit à Mongatz au retour de Bude. Après qu'il eut célébré son mariage avec beaucoup de pompe, il fit entrer des troupes de son parti dans cette ville et dans toutes celles qui dépendoient de sa femme, pour s'en assurer la possession : il ne laissa pas néanmoins de négocier toujours avec le comté de Saponara, envoyé de Sa Majesté Impériale, afin de l'amuser jusqu'à ce que les Turcs se fussent mis en campagne pour appuyer ses desseins.

L'Empereur reçut peu de temps après des lettres du comte Albert Caprara, qui lui mandoit qu'il avoit eu audience du grand-visir, et qu'il ne pouvoit obtenir la prolongation de la trève qu'aux conditions suivantes, savoir : qu'on remettroit la Hongrie en l'état qu'elle étoit en 1655; que ce royaume paieroit à Sa Hautesse un tribut annuel de cinquante mille florins; qu'on raseroit les forteresses de Léopoldstadt et de Gratz; qu'on céderoit au comte Tékély Neytracht, Schults, Esseck et l'île de Schut près de Presbourg, avec la forteresse de Muran; qu'on accorderoit une amnistie générale aux mécontens, et qu'on les rétabliroit dans tous leurs biens et leurs priviléges. Ces conditions semblèrent si dures à l'Empereur, qu'il préféra la guerre à un accommodement si honteux.

La trève étant expirée, Tékély se joignit aux Turcs qui s'étoient assemblés près de Pest, au nombre de quarante mille hommes. Il passa près de Cassovie, sans s'y arrêter; et ayant tourné tout d'un coup vers Zatmar, il marcha toute la nuit. Il arriva devant la place sans qu'on eût eu avis de sa marche; et ayant surpris le château, il fit passer au fil de l'épée la garnison, qui n'étoit que de quatre-vingts hommes, commandés par un enseigne. De ce poste il commença à battre la ville, qui se rendit peu de jours après. Le général Strazolde s'étoit mis en campagne avec ce qu'il avoit pu ramasser de troupes, pour tâcher de jeter du secours dans la place; mais il la trouva prise. Le comte Tékély, après y avoir fait entrer une forte garnison, retourna devant Cassovie, parce qu'il avoit des intelligences avec un lieutenant de la garnison, qui lui livra le château et qui devoit le rendre maître de la ville. Le traître ayant été arrêté, le comte fut obligé d'employer la force où l'artifice avoit manqué. Après avoir fait sommer le gouverneur, qui témoignoit être disposé à se bien défendre, il fit battre la place par trois endroits, avec vingt pièces de canon à chaque batterie. Il n'avoit d'abord formé le siége qu'avec douze mille hommes seulement, mais il reçut le lendemain un renfort de quatorze mille hommes que sa femme lui envoya des troupes qu'elle avoit levées sur ses terres, et le pacha d'Agria le vint joindre avec six mille. Comme, dans le mauvais état où étoient les troupes de l'Empereur, Tékély crut alors en avoir trop, il détacha le comte Petrozzi avec quatre mille chevaux, pour entrer dans le comté de Lipsca, et obliger les peuples de ce pays et des comtés voisins à embrasser son parti. Le lieutenant-colonel Lamb, qui commandoit dans Cassovie, avoit envoyé assurer le comte de Strazolde, qui s'étoit avancé le long du Waag vers Rosemberg, qu'il se défendroit jusqu'au 20 août; mais après trois jours de tranchée ouverte, et divers assauts soutenus dans le corps de la place, qui n'avoit aucun dehors, il fut obligé de se rendre à discrétion. Le gouverneur fut fait prisonnier de guerre, et les habitans furent contraints de payer cinquante mille écus pour se racheter du pillage. Tékély y fit son entrée avec le pacha de Bude, et fit défiler dans la ville vingt-deux compagnies de ses troupes.

Cassovie, dite Caschau ou Kussa, est la capitale de la haute Hongrie, et en particulier du comté d'Abanwivar. Elle est située au confluent de la rivière de Tarza et de celle d'Arnat, qui ont toutes deux leurs sources dans le comté de Sepuse. Quoiqu'elle fût alors soumise au roi de Hongrie, elle se gouvernoit autrefois en ville libre, comme les villes anséatiques d'Allemagne; et ce ne fut qu'au commencement des troubles qu'elle fut obligée de recevoir garnison impériale. Après la prise de cette place, les Turcs se joignirent aux mécontens et marchèrent ensemble devant Eperies, qui se rendit sans aucune résistance; deux cents Allemands qui y étoient en garnison sortirent avec armes et bagages, et furent escortés jusqu'aux frontières de la Pologne. Eperies est dans le comté de Saros, sur la petite rivière de Tarza, vers les frontières de la Pologne et à six milles de Cassovie, sans aucunes fortifications régulières.

Cette conquête fut suivie de la prise de Leutsch, du fort de Zipt et de Zemire, qui se rendirent aussitôt que les mécontens se présentèrent devant leurs portes. Le comte Tékély ayant fait démolir Eperies par le conseil du pacha de Bude, entra dans le comté de Sepuse, où ses troupes pillèrent et brûlèrent Sebeta et Saszink, villes appartenantes au prince de Bomirski, grand maréchal de Pologne, pendant que les Turcs s'emparèrent de Tokai et de Filek. Tokai est une place forte située au confluent du Bodrog, dans le comté de Barzod; elle tomba en la puissance de l'Empereur par la cession que lui en fit le prince Ragotski lorsqu'il fit son accommodement avec Sa Majesté

Impériale. Filek est dans le comté de Sag, sur la petite rivière d'Ipola, derrière la forêt de Monach : les Turcs s'en rendirent maîtres en 1554; les chrétiens la reprirent et la gardèrent jusqu'en 1582, et elle retomba sous la puissance des Infidèles de la manière que nous venons de le dire. Le pacha de Waradein, après la prise de Filek, alla avec quarante mille hommes investir Lewentz et Neytracht, qui se rendirent sans résistance. Lewenz ou Leina, comme l'appellent les Hongrois, est une place située sur le Grau, dans le comté de Bars, et dépendante du gouvernement de Neuhausel, d'où elle n'est éloignée que de cinq lieues au levant. Neytracht ou Nitria est la ville capitale d'un comté, et ville épiscopale dépendante de l'archevêché de Strigonie. L'Empereur se voyant ainsi attaqué par les Turcs sans qu'il leur eût déclaré la guerre, envoya le comte de Kaunitz en Bavière pour solliciter du secours. Il dépêcha aussi plusieurs officiers, et entre autres le comte de Windisgratz, vers les électeurs et les princes des cercles de la basse Saxe et de la Westphalie, pour les exciter à l'assister dans un besoin si pressant; il envoya encore le comte de Walstein, chancelier de la Toison d'or, en Pologne, pour se trouver à la diète de Varsovie, afin d'y négocier une ligue avec cette couronne; il fit faire des levées de tous côtés, et manda au comte Albert de Caprara de revenir, s'il ne pouvoit obtenir la prolongation de la trève; mais le Grand-Seigneur ne lui en donna pas la liberté, et l'obligea de le suivre jusqu'à Andrinople, et de là à Belgrade, où il le fit observer fort exactement. Cet ambassadeur, quelque temps après, fit savoir à Sa Majesté Impériale que le Grand-Seigneur offroit de prolonger la trève, si elle vouloit lui céder les îles de Schut, de Serin et de Raab, avec les forteresses de Raab et de Comorn; ce que l'Empereur refusa, parce que le comte de Walstein lui avoit fait savoir qu'il avoit conclu une ligue offensive et défensive avec le roi de Pologne, le 31 mars 1683.

Le grand-visir se rendit à Belgrade le 3 mai de la même année, avec l'avant-garde de l'armée ottomane et plus de trois cents pièces de canon, outre un grand nombre de mortiers à jeter des bombes d'une grosseur prodigieuse. Dans ce même temps, toutes les troupes qui devoient composer l'armée impériale commencèrent à filer du côté de Presbourg, où le comte Rabata les faisoit camper à mesure qu'elles arrivoient. L'Empereur en fit la revue dans la plaine de Kitzec, qui est autour de cette ville. Elles se trouvèrent composées de vingt mille hommes de pied, de douze mille chevaux allemands, et de cinq mille hongrois et hussards. Sa Majesté Impériale leur fit distribuer cinquante mille florins; ensuite on tint un conseil de guerre, où il fut résolu de prévenir les Turcs et d'assiéger Neuhausel. Le prince Charles de Lorraine assiégea donc cette place le 9 juin; mais ayant appris que le grand-visir marchoit vers Albe-Royale, il leva le siége. Le général des Infidèles arriva devant cette dernière place avec cinquante mille hommes de pied, trente mille chevaux et deux cent mille hommes tirés des garnisons. Il occupa avec cette nombreuse armée huit lieues de pays, depuis Albe-Royale jusqu'aux montagnes de Raab; et comme elle se trouvoit à une lieue du prince Charles de Lorraine, il détacha un grand nombre de Tartares pour faire le dégât dans tout le pays, d'où l'armée impériale pouvoit tirer des vivres et des fourrages.

Le comte Tékély, après avoir conféré avec le grand visir, retourna à Cassovie, et fit publier un manifeste contenant que Sa Hautesse recevroit sous sa protection tous les Hongrois qui embrasseroient le parti des mécontens et qu'elle les maintiendroit dans leurs privilèges, leurs libertés, leurs biens et leur religion; mais qu'on ne donneroit aucun quartier à ceux qui refuseroient de se soumettre. Ce manifeste fit un si grand effet, que les villes de Papa, de Dotis et de Vesprin ouvrirent aussitôt leurs portes aux mécontens. La plupart des autres villes déclarèrent au commissaire de l'Empereur qu'elles se rendroient au comte Tékély, pour ne pas s'exposer au feu et au pillage sans espérance d'être secourues.

Papa, autrefois *Mogitiana*, est plus considérable par sa force, qui n'est cependant pas capable d'une longue résistance, que par sa grandeur et son étendue. Elle est située sur la petite rivière de Marchaltz, près de la forêt de Bakon, dans le comté de Vesprin, entre la ville de Senon et celle de Javarin. Dolis ou Tata, dans le comté de Javarin, anciennement appelée *Deodatum*, est, selon quelques-uns, *Cæsarea*. Vesprin ou Weisbrun a son assiette au nord du lac Balaton, vers la source de la Sarvitz, à onze milles de Gran au sud, et à cinq d'Albe-Royale à l'ouest. Elle est le siége d'un évêque qui est suffragant de Strigonie, et qui, en qualité de chancelier des reines de Hongrie, a droit de les couronner. Cette place est défendue par un fort élevé sur une colline.

Le prince Charles de Lorraine ayant été averti par ses coureurs que les Turcs étoient déjà entrés en Autriche, ne se crut pas en état de pouvoir résister à leur armée, parce qu'il

falloit renforcer les garnisons de Javarin et de Comorn, et qu'il ne pouvoit par conséquent lui rester tout au plus que vingt-quatre mille hommes. Dans la crainte qu'il eut d'être enveloppé par cette armée formidable, il résolut de se retirer sous le canon de Vienne, et il chercha à se placer dans un poste où il pût se conduire suivant les mouvemens que feroient les Turcs à leur arrivée. Il y avoit trois partis à prendre : le premier, de se camper dans la petite île de Schut ; le second, de se loger derrière le Rabnitz ; et le troisième, de se poster entre le Rabnitz et le Raab. En suivant le premier et le second, on abandonnoit le passage de Raab aux moindres troupes des ennemis, et on leur ouvroit l'entrée dans les pays héréditaires. Cette considération obligea ce prince de s'arrêter au dernier parti, comme à celui qui lui sembloit le plus propre à soutenir la ville et à disputer le passage de Raab. Il étendit sa gauche près de Vienne, et sa droite jusqu'au marais du Rabau, où il mit le comte de Rabata pour disputer le passage à ses voisins de la droite. Il laissa dans l'île de Schut le régiment de Wallis avec quelques Croates pour empêcher les Tartares de s'y jeter, et mit dans les dehors de Raab les régimens de Grana, de Raab et de Bade. Dans cette disposition il attendit l'armée ennemie, dont les coureurs parurent à la portée du canon près du Raab, le 29 de juin. Les Turcs marchèrent le premier de juillet le long du Raab, et leur armée commença de s'étendre depuis le monastère de Saint-Martin jusqu'à une heure de chemin au-delà de la droite des Impériaux. Ils se campèrent, serrés et sans intervalles, faisant un front de plus de deux lieues d'étendue, au-delà de la rivière, jusqu'auprès de la ville, en tournant à droite le long de la montagne et d'un ruisseau voisin du couvent.

Le prince Charles de Lorraine, qui étoit sorti de son camp pour observer la contenance des ennemis, ayant mis l'armée en bataille à la vue de leur marche, s'avança sur la rivière pour leur en empêcher le passage, et les éloigna d'abord par le feu de son canon. Vers le midi, ils détachèrent de leur gauche un grand corps de cavalerie qui monta le Raab vers le haut du Rabau, pendant que le gros de l'armée travailloit à établir des batteries en divers endroits le long du front des troupes chrétiennes pour tenter le passage.

Le prince Charles de Lorraine, qui n'avoit pas neuf mille cinq cents chevaux dans son camp, ne se trouva point en état de faire, en présence de cette grande armée qui se préparoit à le combattre, aucun détachement pour opposer à celui des ennemis. Ces troupes, qui étoient composées de mécontens de Papa, de Vesprin et de Dotis, passèrent à des gués que le comte Budiani avoit abandonnés, parce qu'il avoit pris le parti de Tékély avec les Hongrois qu'il commandoit.

Le prince Charles, qui craignit que les ennemis ne lui coupassent le chemin de Vienne et des pays héréditaires, prit le parti de se retirer la nuit même. Il jeta quelques troupes dans Raab, et en fit entrer d'autres dans l'île de Schut, sous les ordres du comte de Zelits, pour couvrir l'Autriche contre les détachemens des ennemis. Après avoir envoyé à Vienne le comte Caprara pour informer la cour des mouvemens des Turcs, il marcha vers Petronel. Lorsqu'il eut gagné une hauteur de laquelle on découvroit assez loin, il aperçut sur la gauche des villages en feu. Le comte Gondola, qui avoit la tête de l'armée, remarqua le dessein qu'avoient les Infidèles de gagner le bagage des Impériaux. Il s'y avança avec une partie des gardes. Le baron de Mercy y accourut aussi ; et ayant reconnu que Gondola ne s'étoit pas trompé, il fit avancer son régiment et celui de Gortz, qui étoient des premiers. Dans le même temps, le comte Rabata qui étoit alors à l'arrière garde, ayant été averti par le comte de Taff qu'on avoit vu paroître un corps considérable de Turcs et de Tartares, en donna avis au général, qui fit faire halte et mit les troupes en bataille. Pendant qu'il les rangeoit, il eut avis que les ennemis qui avoient couru aux bagages s'étoient retirés dans le bois dès qu'ils avoient vu approcher les chrétiens, et que le baron de Mercy avoit passé devant le bois avec son régiment et celui de Gortz.

Peu de temps après, le comte de Rabata l'avertit de nouveau que les ennemis s'avançoient pour attaquer les gardes que le comte de Taff commandoit. Le prince Charles de Lorraine s'y rendit d'abord, et trouva que les gardes, à qui on avoit envoyé ordre de se retirer par les intervalles des régimens qui les soutenoient, avoient été rompues et repoussées par les Tartares, et que les autres escadrons tournoient le dos. La confusion étoit si grande qu'il ne put les arrêter ; mais lorsqu'il se fut démêlé de l'embarras des troupes, il poussa aux régimens qu'il avoit postés sur la hauteur et les trouva comme il les avoit placés. Il les fit avancer vers les ennemis, qui s'arrêtèrent et se formèrent dès qu'ils virent ce mouvement, ce qui donna lieu au ralliement des escadrons qui avoient plié. Il se mit à la tête d'un régiment de dragons avec la plupart des officiers généraux, et marcha dans cet

ordre à la tête des troupes aux ennemis. Lorsqu'on fut arrivé à la portée de la carabine, ils tournèrent promptement et allèrent se former à quelque distance de là ; mais les Impériaux ayant continué à marcher à eux, ils lâchèrent le pied et s'enfuirent à toute bride. Le prince Charles les fit poursuivre par ses coureurs, qui leur prirent quelques étendards ; et ensuite il fit faire halte, ne voulant pas s'engager avec le gros des troupes, tant parce que ce détachement étoit soutenu par l'avant-garde ennemie, que pour ne pas retarder sa marche vers Vienne, qu'il continua depuis sans nul embarras, les Infidèles n'ayant point paru. On perdit dans ce désordre le chevalier de Savoie, frère du comte de Soissons. Ce prince s'étant un peu trop avancé avec son régiment de dragons, un Tartare lui déchargea sur la tête un coup de sabre qui le fit tomber ; dans le même temps cet Infidèle mit pied à terre, et, le croyant mort, le jeta sur la selle de son cheval, et le serra d'une telle force avec les courroies, qu'il lui écrasa l'estomac. Peu de temps après ce prince fut dégagé et conduit à Vienne ; mais quoique la blessure qu'il avoit reçue à la tête ne fût pas dangereuse, on ne put remettre son estomac disloqué, et il mourut quelques jours après.

L'Empereur ayant été informé de la marche des Turcs, sortit de Vienne pour se retirer à Lintz. Lorsque l'on vit dans la ville préparer tous les équipages, la consternation devint si grande (la peur grossissant les objets), que personne n'y vouloit rester ; les principales maisons furent abandonnées, sans qu'on fît la moindre réflexion sur les meubles précieux et sur les provisions qu'on y laissoit. On n'entendoit partout que des cris et des gémissemens, comme si les Turcs eussent déjà été maîtres de la ville. Il sortit de Vienne dans un seul jour un si grand nombre de carrosses, de chariots, de cavaliers et de gens de pied, qu'après leur départ la ville sembloit déserte. On prétend qu'il s'en retira plus de soixante mille personnes, tant on s'empressoit d'éviter le péril dont on se croyoit menacé.

Pendant que ceux des habitans que la terreur avoit saisis abandonnoient Vienne, le prince Charles y arriva. Il employa ses soins pour faire cesser la confusion ; il fit travailler aux glacis, aux chemins couverts et aux palissades. On employa deux jours à brûler les faubourgs, et les bourgeois alloient eux-mêmes mettre le feu dans leurs propres maisons. Enfin il distribua les postes à ceux qui devoient les garder, et donna ordre à toutes choses.

Les Turcs commencèrent le 14 de juillet à descendre de la montagne de Saint-Marc, et ils ouvrirent la tranchée du côté de la porte Impériale. Ils mirent plusieurs pièces de canon en batterie, et firent un feu continuel pour favoriser leurs travaux, qu'ils poussoient en serpentant. Quelques troupes furent détachées pour s'emparer des ponts. Le comte de Schults ayant vu repousser ses batteurs d'estrade et ses gardes avancées, fit approcher quelques escadrons pour les soutenir ; mais comme les Infidèles avoient déjà un grand corps passé dans le tabor, et qu'on ne pouvoit soutenir les troupes avancées que par le défilé du pont, les ennemis les chassèrent et les obligèrent de repasser le premier pont. Ils y plantèrent même leurs étendards ; mais le canon chargé à cartouches, et le feu des dragons, rangés le long du bras du Danube, les contraignirent de se retirer. Les Turcs, avant que de s'approcher de la contre-escarpe, firent jeter dans la ville un petit sac dans lequel étoit enfermée une lettre du grand visir, écrite en latin et en langue turque, et par laquelle il exhortoit les bourgeois à se rendre, leur faisant espérer toutes sortes de bons traitemens.

Le grand visir choisit son poste du côté qui regardoit le ravelin, avec l'aga des janissaires, nommé Kara-Mustapha comme lui, son kihaia, et le pacha de Romélie.

L'attaque de la droite et du bastion de la cour fut commise à Usin, pacha de Damas, soutenu par le séraskier, janissaire aga, ou colonel de toute l'infanterie. Achmet, pacha de Temeswar, qui avoit été tefterdar, commandoit l'attaque de la gauche, vers le bastion de Lobel ; mais étant mort quelque temps après d'une dyssenterie, Usin-Pacha, qui avoit été aussi garde du trésor de Sa Hautesse, fut mis à sa place.

Le baron de Kaunitz, résident de Sa Majesté Impériale à la Porte, lequel étoit alors dans le camp des Turcs, envoya, par un de ses domestiques, au comte de Staremberg, gouverneur de la ville, une lettre par laquelle il l'informoit de tous les desseins des Turcs. Il ne fut pas difficile à ce domestique de passer, parce que les officiers et les valets de tous les ministres qui résident auprès du Grand-Seigneur sont habillés à la turque et parlent le langage du pays. Cette nouvelle fut tenue si peu secrète, que le grand visir en fut averti ; ce qui fut cause qu'on arrêta le domestique au retour, et que ce commerce cessa par sa détention.

Le comte Tékély, auprès de qui j'avois toujours resté, assembla des troupes près de Tirnau, s'avança vers Presbourg, dans le dessein

de surprendre la place par le moyen d'une intelligence qu'il avoit avec le gouverneur. Le prince Charles de Lorraine, qui étoit sorti de Vienne aussitôt que les Turcs y étoient arrivés, ayant eu avis de ce dessein, marcha le long de la Marcke afin de s'y opposer, et il fit avancer le major Okelbi avec deux cents hommes, pour tâcher d'entrer dans le château. Okelbi fut battu, et la ville reçut garnison des mécontens. Le prince Charles ayant appris cette nouvelle sur sa route, envoya les bagages à Mareck, traversa la Marcke, et, à une heure de chemin de la rivière, ayant aperçu un parti des mécontens, le fit pousser. Les Impériaux continuèrent ensuite leur marche jusqu'au défilé qui descendoit dans Presbourg. Le prince Louis de Bade et le baron de Mercy furent détachés pour s'en saisir et pour gagner les hauteurs des vignes; ce qu'ils exécutèrent sans obstacle. Pendant cette marche, le major Okelbi ayant pris un grand détour, trouva moyen d'entrer dans le château avec deux cents hommes. A la pointe du jour les faubourgs furent attaqués par le prince Louis de Bade, et abandonnés par les mécontens, qui se retirèrent dans la ville : ils y firent peu de résistance, et allèrent joindre le gros de leur armée, qui n'en étoit qu'à trois quarts de lieue. Le comte Tékély ayant appris la perte de cette place, mit son armée en bataille, marcha aux Impériaux, et détacha quelques troupes pour commencer l'escarmouche. Le prince Charles de Lorraine ne voulut pas l'engager que toute son armée ne fût en bataille; mais dès que sa seconde ligne fut formée, il avança vers l'ennemi. Le comte Tékély ne jugea pas à propos de donner combat, et se retira en bon ordre. Lorsque les Impériaux furent à la portée du pistolet de ses troupes, elles commencèrent de tourner, se séparant et se rejetant sur les deux côtés pour faire leur retraite. Celles qui étoient à la droite et qui avoient quelques escadrons polonois opposés à elles, se trouvant pressées par leur avant garde, furent poussées assez vivement jusqu'à un grand bois, où elles tinrent ferme, et, s'étant mises en bataille derrière un ruisseau, obligèrent les troupes qui les avoient suivies de se retirer en désordre. Sur la gauche, un autre détachement de Polonois, soutenu de quelques escadrons allemands, chargea de son côté les mécontens avec une telle vigueur, qu'il les obligea de s'enfuir avec assez de désordre vers Tirnau. Le comte Tékély ayant rassemblé ses troupes pendant la nuit, décampa, et retourna à Cassovie.

Aussitôt que ce comte eut appris que les Impériaux s'en étoient retournés vers Vienne, il fit sommer la Moravie de lui payer des contributions; ce qui obligea le prince de Lorraine de revenir. Lorsqu'il fut arrivé à Acren sur la Marcke, il fut informé qu'un parti des mécontens avoit repassé la rivière et brûlé quelques villages : il détacha, pour les suivre, cinq cents Polonois, qu'il fit soutenir par quelque cavalerie et par des dragons. Les Polonois rencontrèrent les mécontens à deux lieues d'Acren, et leur enlevèrent une partie de leur butin; mais ayant passé la Marcke en les poursuivant, ils se trouvèrent enveloppés par un autre parti, qui les tailla en pièces. Depuis ce moment les mécontens ne cessèrent de continuer leurs ravages dans la Moravie; mais le prince Charles, pour les contenir, leur fit déclarer qu'il alloit donner ordre aux garnisons de toutes les places de l'Empereur de brûler les terres et les maisons de tous ceux de leur parti; ce qui fit cesser leurs courses.

Cependant les Turcs avançoient beaucoup leurs travaux devant Vienne, et la ville étoit réduite à l'extrémité. Le prince Charles, qui étoit instruit du mauvais état de la place, dépêcha le comte Caraffe au roi de Pologne pour lui communiquer les lettres qu'il avoit reçues, et pour presser la marche du général Sinaviski, qui étoit en Silésie depuis six jours. Ce comte fut aussi chargé de prier Sa Majesté Polonoise de venir avec les premières troupes : car outre l'idée qu'on avoit de sa bravoure, le prince Charles étoit persuadé que Sobieskihâtant sa marche, le gros de l'armée s'avanceroit avec plus de diligence. Il envoya d'un autre côté le comte de Schaffemberg à l'électeur de Saxe, pour faire trouver des chariots sur les routes où les troupes auxiliaires devoient passer. Comme il ne doutoit pas que des lettres aussi pressantes ne fissent avancer la marche des troupes, il se crut obligé de faire les dispositions nécessaires pour leur faciliter le passage du Danube; et il résolut d'aller vers Krems, après en avoir donné avis à l'Empereur par un courrier.

Le grand visir ayant appris que les Impériaux prenoient la route de Krems, où les troupes auxiliaires s'avançoient, envoya ordre au comte Tékély d'entrer dans les pays héréditaires et d'y faire toutes sortes de dégâts, pour obliger les Allemands de retourner en arrière. Ce comte, qui vouloit ménager ses troupes, se contenta d'y envoyer les Tartares et les Turcs qui s'étoient joints à son armée. Le prince Charles de Lorraine, averti du ravage que faisoient ces Infidèles, alla à eux avec tout ce qu'il avoit de troupes. Lorsqu'il fut arrivé à la hauteur de Pisemberg, il détacha quelques partis qui firent

des prisonniers, par lesquels il fut informé de la force des ennemis. Il mit son armée en bataille, étendant sa droite vers un bois, sous les ordres des comtes de Caprara et de Rabata; et la gauche, commandée par le prince Louis de Bade, le long de la plaine. Il fit deux lignes, et une réserve où furent placés, sur la droite, les Polonois aux ordres du castellan de Bomirski.

Pendant que les Impériaux formoient leurs escadrons, les ennemis s'étoient aussi rangés en bataille, laissant le gros de leurs troupes dans le fond de la plaine; et ils commencèrent une ligne sur la hauteur s'étendant sur la gauche, comme s'ils avoient eu dessein de gagner le camp des Impériaux. Dès qu'on fut à portée d'en venir aux mains, on engagea l'escarmouche; et comme les armées étoient fort près l'une de l'autre, les Infidèles détachèrent deux grandes troupes, l'une de Turcs qui venoient au petit pas, et l'autre de Tartares qui s'avançoient à la gauche. Quelques volées de canon des petites pièces que les dragons de l'Empereur avoient à leur droite firent faire un mouvement aux Turcs pendant qu'ils s'avançoient, mais ne purent les empêcher de venir charger les Polonois avec une grande fermeté: ils renversèrent d'abord deux escadrons, et pénétrèrent jusqu'à la seconde ligne, tant par cet espace que par quelque jour qu'avoit laissé la cavalerie impériale, avec une vigueur ou plutôt une témérité surprenante, essuyant le feu de tout l'escadron voisin, qui fit un mouvement pour les prendre en flanc. La perte qu'ils firent ne les empêcha pas de pousser jusqu'à la réserve; ils tâchèrent même de s'en retourner par le même chemin et de la même manière; mais il s'en sauva peu. A la gauche les Tartares ayant essayé par pelotons de gagner le flanc des Chrétiens, ceux qui passèrent furent taillés en pièces par les troupes qu'on leur opposa, ou obligés de se retirer vers le gros de leur corps. Les Impériaux avançant ensuite en bon ordre pour attaquer le front des ennemis avant qu'ils pussent rassembler tous leurs corps, séparèrent leur armée, de façon qu'une partie prit sa route vers la Marcke, et l'autre se rejeta du côté des ponts de Vienne. On les suivit quelque temps sans les pouvoir atteindre. Ceux qui avoient pris du côté du Danube voyant que quelques détachemens les joignoient, que les Polonois qui les suivoient n'en étoient pas éloignés, et que l'armée marchoit de ce côté-là, tentèrent le seul moyen qui leur restoit pour échaper. Ils se jetèrent dans le Danube et tâchèrent de passer ce fleuve à la faveur des pilliers du pont que les chrétiens avoient brûlé, laissant leurs armes, leurs chevaux et leurs équipages sur le bord. Plusieurs de ceux qui s'obstinèrent à le traverser furent noyés, et ceux qui regagnèrent les bords du Danube furent tous tués ou pris. Le Prince Charles de Lorraine ayant appris que le roi de Pologne devoit coucher à Heilbronn, laissa le commandement de l'armée au comte Caprara et partit pour aller trouver ce prince. Il le rencontra en marche à la tête de ses hussards, et, après les civilités réciproques, ils continuèrent ensemble leur route jusqu'au soir. Aussitôt qu'ils furent arrivés au camp, ils tinrent conseil de guerre pour concerter ensemble les moyens de secourir Vienne. L'armée s'étant mise en marche le 11 septembre, elle se sépara pour occuper les montagnes de Kahlenberg par cinq postes différens, suivant la proposition qui en avoit été faite. Le roi de Pologne prit le chemin qui étoit à droite, le prince de Saxe-Lawenbourg, général de cavalerie, suivit la route voisine de celle qui étoit assignée aux Polonois, et il conduisit par ce chemin l'aile droite de l'armée impériale; l'infanterie de Bavière et de Franconie, commandée par le prince de Waldeck, maréchal de camp, prit le troisième chemin, qui étoit celui du milieu, et toute l'infanterie de l'Empereur et du duc de Saxe marcha à la gauche par les deux autres chemins, dont l'un étoit le grand chemin de la chapelle Saint-Léopold, et l'autre tiroit le long du Danube. Le comte Caprara, général de la cavalerie, suivit immédiatement avec l'aile gauche par les deux mêmes chemins.

Les premiers escadrons gagnèrent les hauteurs de Kahlenberg sans opposition, par toutes les routes qu'on avoit prises. On y étendit le front de l'armée, que l'on fit camper sur le penchant de la montagne du côté de Closter-Neubourg, sur trois lignes, et en quelques endroits sur un plus grand nombre, suivant la disposition du terrain; en sorte que l'on occupa la tête de sept ou huit avenues par lesquelles on pouvoit descendre et se ranger pour aller aux ennemis. On fit en même temps conduire deux petits canons à Saint-Léopold et au monastère des Camaldules. On y employa le reste du jour et toute la nuit, parce que la montagne étoit si roide qu'on ne put faire monter que deux petites pièces; encore fallut-il doubler et tripler les attelages.

Les ennemis voyant paroître les premières troupes des chrétiens, firent à leur droite un mouvement pour s'avancer jusqu'au pied des montagnes; et s'étendant de là jusqu'au bord du Danube, ils occupèrent un terrain coupé de

haies, de rideaux, de chemins creux et de hauteurs, d'où ils pouvoient embarrasser la descente de la montagne et les premiers défilés. On les délogea aussitôt que le canon fut arrivé à Saint Léopold, ils se mirent hors de portée et campèrent la nuit du 11 au 12.

Le roi de Pologne, qui étoit resté une lieue en arrière, après s'être campé vint à la chapelle de Saint-Léopold, d'où il découvroit le camp des Turcs. Il demanda au prince Charles quelque infanterie allemande, pour joindre la sienne dans la descente de la montagne ; et ce général commanda quatre bataillons, dont Sa Majesté Polonoise se contenta. Le prince Charles de Lorraine ayant reconnu le terrain au pied des Camaldules, ordonna au comte de Lelé de disposer un corps de troupes à prendre poste pendant la nuit au débouché du bois et d'y établir une batterie pour assurer d'autant plus le passage de l'armée, qui devoit se faire le jour suivant. On travailla toute la nuit à cet ouvrage ; mais avant qu'il fût achevé les ennemis s'en aperçurent et envoyèrent quelques troupes pour l'empêcher. Ils se postèrent d'abord assez près derrière un rideau et des haies qui fermoient presque le terrain de la descente de la montagne devant la batterie des chrétiens. Le comte Fontaine et le duc de Croy furent commandés pour les en déloger et les obligèrent de se retirer derrière un autre rideau.

Le prince Charles de Lorraine, qui avoit observé ce qui se passoit, s'aperçut que les Turcs y portoient le corps qui avoit campé au-delà de Neudorff pour soutenir leurs troupes avancées ; il fit marcher d'abord toute l'aile gauche, et peu après il donna ordre au prince de Waldeck et au duc de Saxe-Lawenbourg de sortir du bois sur les ennemis, qui étoient à la tête de leur campement. Les assiégés ayant aperçu de leurs remparts le commencement du combat, firent feu de toute l'artillerie des bastions et des courtines contre la tranchée et la batterie des Turcs.

Pendant que le roi de Pologne marchoit, le prince Charles fit descendre le régiment de dragons de Heuseler et un de Saxons, que le comte Caprara posta à la gauche de la chapelle de Saint-Léopold. Ces deux corps ayant eu ordre d'attaquer les ennnemis, les poussèrent avec tant de vigueur qu'ils les obligèrent de se retirer derrière un ravin. Cet avantage donna du temps et du terrain pour étendre le front de l'aile gauche à mesure qu'elle descendoit et sortoit du défilé. Cependant la première ligne d'infanterie emporta un autre rideau qui s'étendoit presque depuis le Danube jusque vis-à-vis le canal d'Olly, pendant que le reste de l'aile gauche occupoit le terrain que les premières troupes venoient d'abandonner pour joindre le comte Caprara au bord du Danube. Le prince de Waldeck et le duc de Saxe-Lawenbourg, en sortant du bois, continuèrent leur marche jusqu'à ce qu'ils fussent parallèles au front des troupes commandées par le duc de Croy, et ils s'avancèrent en étendant leur droite jusqu'à ce qu'ils fussent à portée de donner la main aux Polonois. Le roi de Pologne parut vers le midi à la tête de ses troupes et vint joindre l'aile droite des Impériaux.

On marcha en cet endroit, quoique lentement, à cause de la difficulté des chemins et par l'opposition des ennemis ; la gauche, longeant le Danube jusqu'au village de Neudorff, l'emporta après une résistance assez forte. Comme le roi de Pologne étoit encore en arrière, l'armée fit halte assez près de Neudorff, jusqu'à ce qu'il fût avancé sur la même ligne ; après quoi elle continua sa marche. La gauche des Impériaux emporta avec peu de résistance le poste que les Turcs occupoient à Helstagah, et le prince de Waldeck obligea de son côté ceux qu'il avoit en tête de se retirer. Cependant les Infidèles, qui s'étoient mis en bataille dans leur camp, firent quelques mouvemens qui paroissoient menacer l'aile gauche : mais apercevant l'armée de Pologne sur les hauteurs, ils se rendirent de ce côté-là ; de sorte que les Polonois et les Turcs se trouvèrent en présence presque en même ordre, et ayant plus de fond que de front. Les Polonois étoient appuyés à un bois et les Infidèles à leur camp. Le Roi, qui marchoit à la tête de ses troupes, détacha quelques escadrons de ses hussards, qui allèrent rapidement, la lance baissée, attaquer les Turcs de front. Ils renversèrent d'abord tout ce qu'il y avoit en tête ; mais s'étant trop engagés, ils s'attirèrent un si grand nombre d'ennemis sur les bras qu'ils furent obligés de tourner le dos. Les Turcs les poursuivirent jusqu'à un endroit où le prince de Waldeck avoit fait avancer fort à propos quelques bataillons dans un poste avantageux. Le feu de cette infanterie ralentit la poursuite des Turcs et donna au roi de Pologne le temps de faire avancer sa première ligne pour rétablir le désordre des hussards. Les Turcs ne pouvant plus soutenir le choc des chrétiens, se retirèrent, avec plus de diligence qu'ils n'étoient venus, sur une petite hauteur où il y avoit de l'infanterie et du canon.

Le Roi, après cet avantage, continua de marcher avec toute son armée, malgré l'opposition des ennemis, qu'il fallut chasser pied à

pied de divers postes, et le feu de leur artillerie, qui fit quelque dommage aux Polonois sans les ébranler. Le prince Charles s'étant avancé en même temps vers la gauche du camp des Turcs pour y faire diversion, les Infidèles se mirent en bataille sur le ravin qui étoit devant leur camp, et tournant quelques pièces de canon contre les chrétiens, ils firent mine de vouloir défendre ce poste, qui étoit le plus fort de tout le terrain, et qui servoit de retranchement à leur camp; mais leur fermeté dura peu. Les Impériaux s'étant avancés à la portée du mousquet, les Turcs abandonnèrent ce ravin vers les cinq heures du soir et laissèrent aux chrétiens toute la commodité de repasser sans embarras et d'entrer dans leur camp. Le prince Charles profitant de leur désordre, fit tourner toute sa gauche; et au lieu qu'elle se portoit le long du Danube, il la fit marcher sur la droite pour entrer dans le camp des ennemis, sans qu'aucun soldat quittât son rang pour piller le bagage, qu'ils avoient laissé à l'abandon avec leurs tentes tendues. Les Turcs qui faisoient tête aux Polonois, voyant leurs compagnons fuir devant les Impériaux, prirent l'épouvante et commencèrent à se retirer, de peur d'être pris en flanc.

Le roi de Pologne passa ensuite le ravin avec ses troupes, malgré le feu de quelques janissaires qui le défendoient encore, et il poursuivit les ennemis. Il entra sur les sept heures dans leur camp, un peu après que le prince de Waldeck y eut passé avec les troupes de Bavière et de Franconie. Le prince Charles, une demi-heure après, ayant gagné avec les troupes qu'il commandoit le faubourg de la contre-escarpe, ordonna au prince Louis de Bade de s'avancer vers les tranchées des Turcs avec quelques troupes que le baron de Mercy conduisoit; mais ce prince n'y arriva qu'après que les janissaires qui y étoient de garde eurent achevé leur retraite. Ils la firent aux approches de la nuit, et se retirèrent avec peu de perte, ayant eu la fermeté, avant que d'abandonner les lignes, de tenter une nouvelle attaque contre la ville, et de tourner contre l'armée le canon qu'ils avoient dans leurs batteries, dont ils firent quelques décharges. La nuit suspendit la victoire, et obligea les Impériaux de faire halte dans cette partie du camp qui étoit entre le Danube et la ville de Vienne, les ennemis s'étant retirés de l'autre côté du fleuve. Ils le passèrent à la faveur des ténèbres à Shimket, faisant leur retraite par le derrière de leur front. Ils quittèrent leur camp avec tant de précipitation, qu'ils laissèrent dans le quartier du grand-visir l'étendard de l'empire ottoman, et les queues de cheval qui sont les marques de sa dignité. Ils abandonnèrent aussi toutes leurs tentes et la plus grande partie de leur équipage, toutes leurs munitions de guerre et de bouche dont ils avoient une provision extraordinaire, et toute leur artillerie, montant à cent quatre-vingts pièces de canon ou mortiers; enfin ils pressèrent tellement leur retraite, que dès le 13 leurs premières troupes avoient déjà passé le Raab. Le grand-visir, avant que de se retirer, fit couper la tête à cinq femmes de son sérail, de peur qu'elles ne tombassent entre les mains des vainqueurs. Le baron de Kaunitz, résident de l'Empereur à la Porte, qui étoit dans le quartier de ce général, courut risque, dans la chaleur du combat, d'être tué par les chrétiens, parce qu'il étoit habillé à la turque. Le prince Charles de Lorraine vouloit poursuivre les ennemis; mais le roi de Pologne n'y voulut jamais consentir, s'excusant sur ce que ses troupes étoient trop fatiguées.

Le grand-visir, qui savoit que le pacha de Bude ne manqueroit pas de lui rendre de mauvais offices à la Porte sur la levée du siége de Vienne, résolut de le prévenir, et manda au Grand-Seigneur, par un courrier qu'il lui dépêcha exprès de Bellegrade, qu'il avoit disposé toutes choses pour soutenir le premier effort des chrétiens, et les engager à une bataille qui auroit eu infailliblement un succès heureux; mais qu'il avoit été contraint de changer de dessein, parce que ce pacha s'étoit retiré avec son corps d'armée composé des Valaques, des Moldaves et des Hongrois; ce qui avoit tellement abattu le courage de ses troupes, qu'il lui avoit été impossible de tenter le combat: qu'ainsi il avoit été obligé de se retirer pour conserver le reste de l'armée, et ne pas hasarder la personne de Sa Hautesse. Mais ce général, après avoir bien examiné les suites que pouvoit avoir le mauvais succès de son entreprise, ne se crut pas en sûreté par cette précaution; il se persuada qu'il devoit sacrifier la vie du pacha de Bude à la conservation de la sienne: il le fit donc arrêter avec les pachas d'Erscheck et de Posega, qu'il savoit être d'intelligence avec le premier, et les fit tous étrangler sur-le-champ. Cette conduite fournit à ses ennemis, et principalement au kislar-aga, un prétexte pour perdre le visir. Ce chef des eunuques étoit une créature de la sultane Validé, et elle lui avoit recommandé en mourant de la venger du premier ministre; ce qu'il fit très-adroitement. Après la mort des trois pachas, le grand-visir continua sa marche; mais en passant près de Raab la garnison de cette place chargea son arrière-garde et lui tua environ six cents hommes. Il ne laissa pas

que de passer outre, et fut joint auprès de Gran par un corps de quinze mille Turcs qui alloient se rendre à Belgrade. Une partie des débris de l'armée ottomane se jeta dans cette place, dans Neuhausel et dans Bude; le reste se retrancha près d'Altenbourg.

Le comte Budiani, qui à l'arrivée des Turcs avoit abandonné les passages qui commandoient le Raab, prit le parti des mécontens; mais après après avoir fait la guerre aux troupes de l'Empereur avec un corps de Turcs et de Hongrois qu'on lui avoit confié, après avoir brûlé et pillé quantité de villages sur la frontière de Styrie, il surprit et tailla en pièces ces mêmes Turcs auxquels il étoit uni, et se joignit ensuite au comte d'Aspremont, pour tâcher de harceler les troupes de la grande armée dans leur retraite devant Vienne.

Le prince Charles de Lorraine en ayant eu avis, persuada au roi de Pologne de profiter des avantages que leur donnoit la consternation où se trouvoient les Infidèles. Ces deux princes se mirent en marche ensemble; et, après avoir tenu conseil à Wiswar, ils résolurent d'attaquer le fort de Barkan, qui est à la tête du pont de Gran. Le Roi étant arrivé à une heure de chemin de ce fort, fut averti par les premières troupes de son avant-garde qu'il paroissoit quelques escadrons des ennemis, et il fit des détachemens pour les pousser. Les Turcs plièrent d'abord; mais ayant été soutenus d'un gros corps de troupes, les Polonois furent repoussés. Le Roi fit marcher d'autres escadrons à leur secours; et le combat s'étant engagé, il s'avança lui-même avec sa cavalerie. Le gros des ennemis, qui jusqu'alors étoit demeuré couvert d'une grande colline, parut inopinément de six à sept mille hommes; il chargea vivement les Polonois en flanc et en tête, sans leur donner le temps de se mettre en bataille, et les obligea de prendre la fuite. Les Turcs combattoient en désordre, mais avec chaleur; ils tuèrent aux Polonois plus de deux mille hommes, et entre autres le palatin de Poméranie.

Le comte de Duneval, qui avoit marché toute la journée avec le Roi, voyant commencer l'escarmouche avec les premiers escadrons, envoya avertir le prince Charles de Lorraine que les ennemis étoient aux mains avec les Polonois. Ce prince marcha en diligence; et passant un défilé qui étoit entre lui et la plaine où l'action se passoit, il vit en arrivant que la cavalerie polonoise étoit entièrement rompue, et que les Turcs la suivoient de près dans sa fuite. A cette vue, son premier soin fut de mettre les premières troupes de l'Empereur en bataille, en laissant toutefois assez de terrain aux fuyards pour empêcher qu'ils ne vinssent se renverser sur lui. Dès qu'il eut quelques escadrons formés à sa première ligne, il avança vers les ennemis, laissant au prince Louis de Bade le soin d'achever de mettre sa cavalerie en bataille. Ce mouvement fit d'abord arrêter les Turcs dans leur poursuite; ensuite ils se retirèrent assez promptement sous Barkan pour n'être pas joints par la cavalerie de l'Empereur, que le prince Charles ne voulut pas laisser aller après eux à la débandade. Pendant qu'il avançoit, le marquis d'Arquien, frère de la reine de Pologne, vint dire à ce prince qu'il croyoit le Roi perdu, parce que Sa Majesté s'étoit avancée à la tête des Polonois dans les lieux les plus exposés, pour les animer par la parole et leur inspirer par son exemple de la fermeté. Le prince Charles fit donc sur-le-champ faire halte à ses troupes; et s'étant avancé vers les Polonois, il trouva le Roi hors de danger.

Ils continuèrent leur marche ensemble. Le Roi, avec une partie de ses hussards, de son infanterie et de sa meilleure cavalerie, se mit à la droite entre la cavalerie et les dragons. Le grand général Jablonski, avec d'autres hussards, de l'infanterie et quelque cavalerie, prit la gauche, et marcha de même entre la cavalerie allemande et les dragons; le reste de l'armée polonoise fit une troisième ligne. Le lendemain sur les neuf heures, on vit les ennemis en bataille dans la plaine, et l'on continua de marcher au petit pas. Lorsqu'on fut assez près d'eux, les Turcs firent un mouvement et se formèrent comme en trois lignes à l'endroit du corps de bataille, laissant seulement deux gros escadrons à leur droite. Ils vinrent ensuite avec assez de fierté attaquer la gauche de l'armée chrétienne; et cherchant les Polonois qui la terminoient, ils chargèrent les hussards que le grand général commandoit.

Dans le même temps, le gros des Turcs qui occupoit le milieu de la hauteur s'avança vers l'infanterie des chrétiens comme s'il eût voulu l'enfoncer; et lorsqu'il en fut à une demi-portée de mousquet, il se rejeta sur leur gauche en leur prêtant le flanc, pour soutenir leurs premières troupes. Le prince Charles de Lorraine qui voyoit leur mouvement, étoit allé vers l'infanterie, le long de la cavalerie de l'aile gauche. Avec toute cette partie de la première ligne qui n'avoit pas combattu, il s'avança promptement à la tête des escadrons et prit les ennemis eux-mêmes en flanc, ce qui les mit dans une telle déroute qu'ils ne purent faire tête en aucun endroit. Il les fit poursuivre par le comte

de Duneval avec toute cette première ligne et avec tous les Polonois de la même aile qui les poussèrent pêle-mêle jusqu'aux portes de Barkan et dans les marais de Gran où l'on en tua un grand nombre.

Le roi de Pologne fit alors avancer quelques-uns de ses Cosaques, et le prince Charles cinq bataillons de Starenberg, de Grana et de Bade, que le comte de Starenberg conduisit avec les Cosaques. A peine ce détachement fut-il fait, que le prince Charles qui s'étoit approché du fort pour le reconnoître, fut averti que le pont du Danube s'étoit rompu par la précipitation des premiers fuyards, et que la foule des ennemis étoit si grande dans Barkan et sur le bord du Danube, qu'ils sembloient y être entassés les uns sur les autres. Il y courut précipitamment pour profiter de l'occasion; il donna ordre au prince Louis de Bade de faire mettre pied à terre aux dragons de Schults, de Coffestin et de Castelli, et de marcher au fort de ce côté-là pour y faire une seconde attaque; ce qui fut exécuté avec beaucoup de vigueur. Le prince Charles ayant encore fait avancer quelques pelotons d'infanterie sur le Danube, et cinq pièces de canon chargées à cartouches, pendant qu'on faisoit sur les ennemis un double feu de canon et de mousqueterie le long du bord du fleuve, fit attaquer le fort. Les ennemis se voyant ainsi pressés de tous côtes, ne purent soutenir cette attaque, et les Impériaux se rendirent maîtres de ce poste, l'infanterie et les dragons y étant entrés en même temps par les endroits qu'ils avoient attaqués.

Barkan ou Parcam n'est qu'un bourg au bout du pont de Gran, qu'on pourroit même regarder comme un faubourg de cette ville, et où est un château qui commande le pont. Le roi de Pologne voulut faire entrer ses troupes dans la place après l'action finie; ce qui obligea le comte de Starenberg à en faire sortir la garnison allemande pour y laisser les Polonois seuls, parce que ces deux nations étoient sur le point de s'égorger pour le partage du butin. Après que les Impériaux en furent sortis, les Polonois brûlèrent Barkan et toutes les palissades qui l'enfermoient, parce que les Turcs avoient mis sur les pointes les têtes de leurs camarades qui avoient été tués dans l'action précédente. Le prince Charles, qui connoissoit l'importance de ce poste, l'alla visiter, et y fit travailler pour le mettre en défense.

Ces deux victoires remportées sur les Turcs rétablirent l'autorité de l'Empereur dans Papa, dans Dotis, dans Vesprin et dans Lewentz, qui reçurent garnison allemande. Les comtes de Tranchin et de Tirnau, de Nitria et de Lewentz abandonnèrent le parti des mécontens et se rangèrent sous l'obéissance de Sa Majesté Impériale. Le siége de Gran ayant été ensuite résolu, le roi de Pologne et le prince Charles passèrent le Danube; et aussitôt que la place fut investie, les Polonois et les Allemands prirent leurs postes. Les troupes se logèrent en trois différens endroits, assez près pour pouvoir battre le château. Le premier poste étoit à Thomasberg, le second à Martinberg, et le troisième dans la plaine sur le Danube, du côté de Barkan. Les Impériaux occupèrent les deux premiers postes, les Bavarois le troisième, et le roi de Pologne demeura avec toute son armée de l'autre côté du Danube. Cette place ne résista que six jours et se rendit le 28 octobre.

Gran est la capitale d'un comté et une des principales villes de la Hongrie. On lui donne ce nom à cause de la rivière de Gran qui se jette dans le Danube au pied de ses murailles. Les habitans la nomment *Stregan*, en françois Strigonie, dont les Turcs ont formé leur Ostrogun, qui est le nom qu'ils lui donnent. Quelques auteurs prétendent que c'est l'*Aquinium* des anciens. Cette ville est à cinq milles de Comorn, à dix de Bude et d'Albe-Royale; elle est partie dans une plaine arrosée par le Danube et partie sur le penchant de la montagne Saint-Thomas (ce qui fait qu'on la divise en haute et basse ville); le château est au haut de cette colline, qui est fort rude et fort élevée. Le roi saint Etienne y prit naissance, et ce fut sans doute par cette considération qu'il fit son archevêque primat de tout le royaume. L'église cathédrale, qui est renfermée dans le château où ce saint roi fut enterré, est aussi un ouvrage de sa piété: elle est dédiée à saint Albert, qu'on regarde comme l'apôtre de la Bohême et de la Hongrie, pour avoir prêché la foi dans ces deux royaumes. Ce château est au bord du Danube, sur un rocher escarpé de tous côtés; il est presque de forme triangulaire; il a deux grosses tours, l'une qui regarde Thomasberg et l'autre vis-à-vis de Barkan du côté du Danube. D'une de ces tours à l'autre, la muraille a de petits flancs en quelques endroits, et à mi-côte cet espace est fortifié d'un fossé revêtu de pierres de taille. Au pied du fossé règne une terrasse en façon de ravelin, garnie de gros pieux qui ont quatre grandes pointes. De l'autre côté du château qui regarde le Danube il n'y a pas d'ouvrage; mais il est fort escarpé et couvert de la ville, qui est environnée des eaux de ce fleuve. Gran n'a que de simples murailles et point d'autres fortifications que des palissades qui en couvrent

la porte du côté de ses murs. Le château est commandé par deux montagnes d'où on peut le battre; mais il est fort élevé, et les approches en sont extrêmement difficiles. Après la prise de cette place, les troupes se mirent en quartier, les Polonois du côté de Cachar et d'Eperies, et les Impériaux vers Presbourg; mais le roi de Pologne, après s'être rafraîchi quelque temps, prit la route de Cracovie.

Le grand-visir de son côté s'étant rendu auprès du Grand-Seigneur, lui dit à peu près les mêmes choses qu'il lui avoit écrites contre le pacha de Bude, et lui fit approuver la rigueur qu'il avoit exercée contre lui. Il accusa aussi le comte Tékéli de l'avoir mal secondé; enfin il sut si bien purger sa conduite auprès de son maître, qu'il empêcha que la veuve du pacha de Bude, qui étoit sœur de Sa Hautesse, ne vînt lui faire ses plaintes d'une action si barbare, et qu'il lui fit envoyer un ordre de se rendre incessamment à Andrinople à son devoir. La saison étant fort avancée, le Grand-Seigneur laissa Cara-Mustapha à Belgrade pour avoir soin de son armée pendant le quartier d'hiver, et s'en retourna à Andrinople.

Comme les chrétiens remportoient tous les jours de nouveaux avantages sur les Turcs, et que le grand visir ne faisoit aucune démarche pour les repousser, ses ennemis secrets, et principalement le kislar-aga et le caïmacan qui étoient jaloux de son élévation, se servirent de cette occasion pour décrier sa conduite auprès du Grand-Seigneur. Cependant le comte Tékély, qui étoit accoutumé à recevoir de grands subsides de la Porte et qui avoit auprès de Sa Hautesse des espions par lesquels il étoit fidèlement averti de ce qui se passoit dans cette cour, sachant qu'on l'avoit rendu suspect au Sultan et que l'on ne parloit plus de lui envoyer les secours accoutumés, n'oublia rien pour se justifier par lettres; mais ce fut inutilement: ces lettres ne désabusèrent point le Grand-Seigneur qui, croyant aveuglément tout ce que Cara-Mustapha lui avoit dit à Belgrade, étoit persuadé que le comte étoit d'intelligence avec les Impériaux. Tékély ne voyant point de milieu entre se perdre ou se justifier, prit un parti fort dangereux. Il alla lui-même à Andrinople *incognito*, et il me laissa en Transylvanie pour avoir soin de ses troupes. Il trouva moyen, par le crédit du kislar-aga, qui étoit son ami particulier, d'avoir une audience du Sultan. Il se prosterna devant lui la face contre terre, et lui déclara qu'il lui apportoit sa tête, aimant beaucoup mieux la perdre que d'être exposé à la calomnie de ses ennemis et à la disgrâce de son protecteur. La Hardiesse de Tékély lui réussit heureusement: le Grand-Seigneur écouta ses raisons, et, par le récit qu'il lui fit, il jugea qu'on devoit imputer à la mauvaise conduite de son visir tous les malheurs arrivés pendant le siège de Vienne. Il permit au comte de s'en retourner, l'assurant plus que jamais de sa protection, et il lui promit de lui envoyer de si puissans secours, qu'il seroit bientôt en état de réparer avec avantage les pertes qu'il avoit faites. On recommença à faire des plaintes contre le visir, et la perte de Gran ne contribua pas peu à les faire écouter. Les janissaires, que les ennemis secrets du visir avoient fait assembler tumultueusement pour demander sa tête, sous prétexte qu'il avoit abandonné leurs compagnons dans les tranchées de Vienne, firent jouer le dernier ressort pour mouvoir cette grande machine, et enfin la mort de Cara-Mustapha fut résolue dans un divan que le Grand-Seigneur assembla exprès. L'ordre fut donné au chiaoux-bachi et au capigliar-kihaia de partir en poste pour se rendre à Belgrade. Ils y arrivèrent le 25 décembre; et s'étant adressés à l'aga des janissaires, ils lui communiquèrent les ordres du Grand-Seigneur. Le Sultan lui ordonnoit de donner à ces deux officiers tous les secours nécessaires. Le commandant des janissaires, après s'être assuré des troupes qu'il commandoit, les accompagna dans le palais du visir. Cara-Mustapha, qui aperçut de sa chambre l'aga des janissaires avec deux autres officiers, comprit aisément que ses ennemis avoient profité de son absence pour le perdre, et que ceux qu'il voyoit arriver venoient pour exécuter l'arrêt de sa mort. Quelques officiers qui lui devoient leur fortune se trouvant alors auprès de lui, et ayant appris de sa bouche ce qu'il en pensoit, lui protestèrent de tenir la porte fermée; ils lui représentèrent qu'il étoit aimé des troupes et que s'il vouloit sauver ses jours il verroit s'armer quantité de bras pour sa défense. Mais ce ministre, à qui la vie étoit odieuse après l'affront qu'il avoit reçu devant Vienne, certain d'ailleurs que sa résistance ne serviroit qu'à reculer sa mort de quelques jours, parce qu'il étoit environné d'ennemis de sa religion qui ne manqueroient pas de profiter de la division des troupes, voulut, par sa dernière soumission aux ordres du Sultan, désabuser ceux qui l'avoient cru peu attaché à sa loi, ou plutôt il se trouva tellement perplex dans le danger aussi pressant qu'imprévu dont il se voyoit menacé, que les trois officiers du Sultan entrèrent dans sa chambre avant qu'il eût pris sa résolution. Il

tâcha de leur cacher le désordre de son âme, et après leur avoir rendu les civilités qu'ils lui firent, il leur demanda ce qui les amenoit. L'aga des janissaires prenant la parole, lui dit que Sa Hautesse lui demandoit le sceau de l'Empire qu'elle lui avoit confié, et lui en montra l'ordre par écrit. Le visir ouvrit aussitôt son sein et en tira ce dépôt qu'il lui présenta avec respect, en demandant s'il avoit une autre chose à exiger de lui. On l'obligea de rendre l'étendard de la même sorte; et après qu'il eut encore demandé si l'on ne vouloit rien davantage, les trois officiers ne lui répondirent que par des pleurs en lui faisant voir par écrit le commandement par lequel le Grand-Seigneur vouloit qu'il donnât sa tête. Cara-Mustapha ne s'épouvanta point, car il s'y étoit déjà préparé: il demanda seulement s'il ne lui étoit pas permis de faire sa prière. Les officiers lui répondirent qu'ils n'avoient pas ordre de lui refuser cette consolation. Il ordonna à ses gens de se retirer afin de prier avec moins de distraction; et après qu'il eut fait une prière assez longue, ses gens rentrèrent. Alors le visir tira un papier de son sein qu'il donna à l'aga des janissaires pour le rendre à Sa Hautesse. On a cru que c'étoit un billet par lequel le Sultan lui avoit promis de ne le jamais faire mourir, et dont il ne voulut pas se servir, puisqu'il étoit trop éloigné du Grand-Seigneur pour pouvoir apprendre ses intentions. Ce ministre s'assit ensuite sur le bord d'un sopha dont il releva le tapis, afin d'être seulement sur les planches, et demanda qu'il fût étranglé par son bourreau; ce qui lui fut accordé. Après avoir mis quelques momens à se disposer, il appela l'exécuteur, et il lui dit qu'il se hâtât et ne le fît point languir. Le bourreau lui ayant jeté le cordon au cou, il débarrassa lui-même les bouts du cordon, et dit qu'il n'étoit pas nécessaire qu'on lui tînt les mains. Aussitôt qu'il fut étranglé, le bourreau lui coupa la tête, et en ôta la peau qu'il remplit de paille hâchée, pour être mise dans une boîte et être portée à Andrinople au Sultan, qui la reçut le 7 janvier 1684, comme il revenoit de la chasse. Le corps du visir fut tiré hors de sa chambre, et porté sous un pavillon pour être vu de tout le monde. En même temps on se saisit de ses principaux officiers, qui furent amenés à Andrinople dans plusieurs chariots. Le reis-effendi, qui étoit un des principaux, fut pendu; Mauro-Cordato, interprète du visir, fut mis à Constantinople dans le château des Sept-Tours, après avoir été dépouillé de son argent et de ses pierreries. Hussin-Aga fut établi par le Grand-Seigneur kihaia, ou intendant des enfans de Cara-Mustapha, auxquels Sa Hautesse laissa tout ce que leur père avoit d'immeubles. On trouva dans les trésors de ce ministre dix ou douze millions, tant en meubles qu'en argent comptant et en pierreries, dont le Sultan profita.

Le hislar-aga, qui avoit toujours beaucoup de crédit, et qui s'imaginoit, sans aucun fondement, que le Grand-Seigneur pensoit à lui pour le faire grand visir, déclara par avance qu'il n'accepteroit point cette charge, parce qu'il n'avoit pas assez de capacité pour en soutenir le poids. Le sélictar ou grand maréchal, qui étoit le véritable favori de Sa Hautesse, et qui jugeoit qu'il seroit toujours assez puissant tant qu'il auroit la faveur de son maître, fit connoître au Sultan, qui vouloit l'élever à cette dignité, que toute son ambition étoit de lui plaire, et qu'il aimoit beaucoup mieux s'attacher uniquement à sa personne que de partager ses soins entre le prince et l'Etat, comme il seroit obligé de faire s'il acceptoit la charge dont il vouloit l'honorer. Un refus si obligeant, augmentant l'estime et l'affection que le Grand-Seigneur avoit pour le sélictar, le détermina à nommer grand visir Ibrahim-Aga, qui étoit caïmacan, et qu'on appeloit autrement Cara-Kihaia.

Pendant cette révolution de la Porte, voici ce qui se passoit à la cour de Vienne. L'Empereur, pour ramener les mécontens à leur devoir, voulut profiter de l'abattement où sembloit se trouver le parti des Turcs, et fit publier une amnistie dont voici les articles. Elle portoit que Sa Majesté Impériale accordoit un pardon général à tous les Hongrois qui avoient porté les armes contre son service, et à ceux qui avoient suivi le parti du comte Tékély, voulant qu'ils fussent tous rétablis dans tous leurs honneurs, dignités, noblesse et bonne réputation, comme aussi dans la jouissance de tous leurs biens, meubles et immeubles qui se trouveroient en nature; que Sa Majesté Impériale enverroit des commissaires à Presbourg avant le 15 de février, avec tous les pouvoirs nécessaires pour recevoir le serment de ceux qui rentreroient dans l'obéissance qui lui étoit due, les assurer de sa faveur, et les rétablir dans la jouissance de leurs biens, à condition qu'ils se présenteroient devant les commissaires avant la fin du même mois de février; qu'on auroit égard aux intérêts de ceux qui possédoient des charges et des dignités dans la Hongrie avant les derniers troubles, et que les commissaires examineroient les moyens les plus faciles de les rétablir ou de les dédommager, afin d'en faire leur rapport, sur lequel on attendroit la décision de l'Empe-

reur ; qu'il seroit pourvu à la subsistance des officiers et des soldats qui entreroient au service de Sa Majesté Impériale, et qu'ils seroient distribués en garnison dans les principales places de la Hongrie ; que les commissaires feroient exécuter les ordonnances faites à la dernière diète d'Œdenbourg, tant à l'égard des ecclésiastiques que des séculiers ; qu'ils examineroient aussi les statuts de l'année 1655, dont les différentes interprétations avoient donné lieu à plusieurs désordres ; et qu'après avoir écouté les remontrances des principaux seigneurs et des communautés de Hongrie, ils dresseroient le projet d'une déclaration pour expliquer ces statuts, afin qu'elle fût publiée à la prochaine diète, du consentement des Etats du royaume ; que les villes et les communautés pourroient comparoir devant les commissaires par députés, et qu'on expédieroit pour cet effet les passeports et saufs-conduits nécessaires ; que l'Empereur exhortoit tous les Hongrois à profiter de la loi de grâce qu'il leur accordoit, attendu qu'il feroit poursuivre suivant la rigueur des lois ceux qui persisteroient dans leur révolte, déclarant qu'il ne seroit pas responsable des maux que la continuation des troubles pourroit causer à la Hongrie et à toute la chrétienté ; qu'enfin le prince Charles de Lorraine, le comte Venceslas d'Altheim et le baron Abelé se rendroient incessamment à Presbourg pour y faire l'ouverture de la commission le 15 du mois de février. Cette amnistie contribua à ramener plusieurs seigneurs hongrois à leur devoir. Le baron de Baragotzi, aîné de sa maison, abandonna le parti du comte Tékély, et se rendit à son château de Zakwar avec trois cents hussards qu'il commandoit. Plusieurs autres hongrois du même parti suivirent cet exemple, et se fortifièrent dans le château d'Wguar, appartenant à l'un d'eux. Les barons Ladislas et François de Baragotzi, André Schemiski, François Clebai et Etienne Maskai devoient les y venir joindre ; mais leur dessein ayant été découvert, le comte Tékély se saisit de leurs personnes et leur fit couper la tête : on pendit aussi un gentilhomme hongrois qui avoit eu part au complot. Le comte Tékély alla ensuite avec dix mille hommes de ses troupes, et un grand corps de Turcs commandés par les pachas de Bude et d'Agria, assiéger le baron Baragotzi dans son château de Zakwar ; mais le comte Rabata, qui en fut averti, marcha promptement à son secours. Le comte Tékély n'ayant pas voulu hasarder le combat dans une saison fâcheuse, aima mieux se retirer à Tourna, et ensuite vers Ungwer, où il pressa si vivement le comte Hamanai, que dès le troisième jour il l'obligea de se rendre à discrétion. Ce dernier fut conduit à Cassovie, et décapité comme les autres.

Le baron de Baragotzi, pour venger la mort de ses deux frères, entra dans les terres de la dépendance de Mongatz, et il désola tout par le fer et par le feu, jusqu'aux environs d'Eperies et de Cassovie. Le comte Tékély, de son côté, s'avança avec huit mille hommes vers Micheldolf, dont il se rendit maître ; il y tua ou fit prisonniers trois cents Lithuaniens qu'on y avoit laissés. Après le départ des Polonois, il s'empara des quartiers que ceux-ci avoient abandonnés. Il chassa les Impériaux du comté de Sepuse, reprit les châteaux de Stewar et de Hamanai, emporta ensuite la ville de Loschan, où il fit prisonniers plusieurs seigneurs hongrois fidèles à l'Empereur, qui s'y étoient assemblés pour délibérer sur les opérations de la campagne prochaine. Ses troupes pillèrent la place, et après y avoir mis le feu l'abandonnèrent. Lorsque le comte Tékély fut de retour à Cassovie, il écrivit au Pape, et il lui manda qu'il étoit disposé dès l'année précédente à terminer les troubles de la Hongrie par un accommodement, suivant les conditions dont il étoit convenu avec le baron de Sponara ; mais que n'ayant pu obtenir de l'Empereur que le roi de Pologne fût garant de ce traité, il avoit été obligé, par les circonstances de la dernière campagne, de prendre d'autres mesures pour sa propre sûreté, en se conservant la protection de la Porte ; qu'il savoit bien que ses ennemis l'accuseroient sous ce prétexte d'avoir renoncé en quelque manière au christianisme, mais qu'il pouvoit protester à Sa Sainteté qu'il n'avoit pris les armes que pour la défense de sa patrie, et qu'il ne s'étoit mis sous la protection des Turcs que pour la préserver de son entière ruine, après avoir reconnu par l'expérience de plusieurs années que l'Empereur n'étoit pas en état de la défendre. Il concluoit que l'on ne pouvoit sans injustice lui donner, non plus qu'à ceux de son parti, le nom odieux de rebelle, puisqu'il ne combattoit que pour la défense des priviléges accordés par les anciens rois de Hongrie, et par le roi André II, dont les lettres, conservées dans les archives du Vatican, faisoient voir que les plaintes des mécontens étoient bien fondées ; qu'il avoit été principalement obligé de prendre les armes, parce que dans sa jeunesse il avoit été exilé et dépouillé de tous ses biens avec plusieurs seigneurs hongrois qui n'avoient jamais pu obtenir justice sur leurs griefs, et dont plusieurs avoient été condamnés à mort par des juges incompétens, sans observer les formalités prescrites

par les lois ; que ceux-là et les autres, la plupart catholiques, et entre autres Georges Scelephani, archevêque de Strigonie, avoient fait de fortes instances pour le rétablissement de ces mêmes libertés, que l'Empereur avoit juré de maintenir lorsqu'il avoit reçu la couronne de Hongrie à Presbourg en 1655 ; mais que la manière violente dont ils avoient été traités, les avoit contraints de se procurer par les armes la sûreté qu'ils ne pouvoient espérer par une autre voie ; qu'il n'avoit eu aucun dessein contre la religion catholique, au préjudice de laquelle il déclaroit n'avoir rien fait, et qu'il n'avoit aucun dessein de détruire en Hongrie, où il vouloit seulement maintenir la liberté accordée par les lois et par plusieurs diètes aux protestans appelés évangéliques. Il finissoit par supplier Sa Sainteté de vouloir juger de ses intentions par ses déclarations, et non sur le rapport de ses ennemis. Le Pape n'eut pas plus tôt reçu cette lettre, qu'il assembla une congrégation, à laquelle furent appelés le ministre de l'Empereur et celui du roi de Pologne, pour délibérer sur la réponse que l'on feroit à Tékély ; mais on ne put y prendre aucune résolution capable d'apaiser les troubles.

Le prince Charles de Lorraine ouvrit la campagne par le siége de Vicegrado, dont il jugeoit la conquête nécessaire pour se rendre maître de la navigation du Danube, et pour couper par ce moyen les vivres aux Turcs. Lorsqu'on fut arrivé devant la place, le chevalier Rhone s'attacha à la première porte et la rompit sans beaucoup de peine. Le baron d'Assi monta sur les murailles avec les grenadiers et se jeta dans la ville, pendant que le chevalier Rhone brisoit la seconde porte ; ce qui donna au duc de Neubourg la facilité d'y faire entrer le reste des troupes. Cependant le colonel Beck gagna la hauteur du château, se logea derrière une muraille qui règne devant la porte, et fit attacher le mineur au fossé. La garnison se défendit le reste du jour et une partie du lendemain ; mais vers les quatre heures du soir elle demanda à capituler.

Vicegrado, ville assez considérable de la basse Hongrie, et qui est ancienne, nommée par ceux du pays Plidenburg, est sur le Danube, à trois milles au-dessous de Gran, en allant vers Bude. Le château est bâti sur un rocher d'assez difficile accès, avec un fossé revêtu. La ville est environnée de murailles avec des palissades ; et il y a une redoute qui étoit autrefois un monastère de religieuses. Les Turcs étoient maîtres de cette place depuis l'année 1605.

Le prince Charles de Lorraine marcha ensuite vers Weitzen. Il aperçut, en sortant du défilé de Marotz, des troupes ottomanes en bataille sur des hauteurs escarpées près de la ville, ayant devant leur gauche un marais qui régnoit tout le long des hauteurs. Il y rangea aussi ses troupes ; mais il ne put achever de les mettre en ordre que sur les onze heures, parce que le terrain étoit fort difficile et qu'elles n'y pouvoient arriver que par un défilé. La droite étoit du côté du Danube, et la gauche vers la montagne : ces troupes furent mises sur deux lignes ; le corps de réserve fut posté derrière, et l'on commanda quelques régimens pour garder le bagage. L'armée impériale s'avança vers les ennemis, qui lui laissèrent passer le marais sans faire aucun mouvement ; mais aussitôt qu'elle fut arrivée sur les hauteurs, ils commencèrent l'attaque avec leurs cris ordinaires, et chargèrent avec beaucoup de fureur le régiment de Taf, qui étoit au milieu de la ligne. Le prince Charles, qui s'y trouva posté, eut son cheval blessé d'un coup de pistolet. Les Impériaux avancèrent toujours, avec une résolution qui étonna les Infidèles et les obligea de lâcher pied. Ils se rallièrent néanmoins et revinrent à la charge ; mais ils furent repoussés jusqu'à trois fois avec tant de vigueur qu'ils se renversèrent les uns sur les autres, et dans ce désordre ne songèrent plus qu'à prendre la fuite. Il y eut cinq cents janissaires tués, et plusieurs furent noyés dans le Danube en voulant passer le pont en foule. Il en resta trois cents prisonniers, et la cavalerie se sauva du côté de Bude. Le prince Charles fit en même temps attaquer Weitzen, dont la garnison épouvantée se rendit à discrétion. Weitzen ou Watzem, et en latin *Vaccia*, est sur le Danube, à cinq milles au-dessus de Bude, au nord : c'est une ville épiscopale, dépendante de l'archevêché de Strigonie. Après cette conquête, le prince Charles de Lorraine prit la route de Bude. Lorsqu'il fut arrivé devant cette place, les Turcs mirent le feu à la basse ville, n'espérant pas de la pouvoir conserver, et se retirèrent dans la haute, qui étoit défendue par un château plus capable de résistance. Le même jour, les Impériaux commencèrent à faire tirer leur canon ; ils se rendirent maîtres du premier fossé et du mont Saint-Gothard, qui commande la ville. Le pacha de Maroth voulut jeter quelques secours dans la place ; mais il fut défait par le comte de Trautmannsdorf, qui commandoit les Croates. Pendant ce siége, le comte de Lelé s'empara de Wirewitza, ville d'Esclavonie, dont il laissa le commandement au baron de Kullan. Cette conquête fut suivie de celles de

Sopia, de Fatina et de Werasin, que les Turcs abandonnèrent, jugeant impossible de les conserver après la prise de Wirewitza. Cependant l'armée principale, qui étoit devant Bude, attaqua Warestadt, qu'elle emporta avec beaucoup de vigueur, et s'empara de l'île de Sainte-Marguerite, où elle trouva quantité de fourrages dont elle avoit un extrême besoin, parce que les ennemis avoient entièrement consumé tous ceux qui étoient aux environs de la place. Le grand visir ne pouvant aller en personne secourir cette place, qui est la capitale du royaume de Hongrie, y envoya le sérasquier, officier de réputation. Il s'appeloit Zouglan, et avoit été élevé dans le sérail avec Ibrahim, alors grand visir, auquel il devoit toute son élévation. Il avoit commencé à donner des preuves de sa valeur sur mer; mais ne trouvant pas dans cet emploi de quoi satisfaire son ambition, il avoit quitté ce service, et étoit allé volontaire dans l'armée commandée par Capostan-Pacha, contre le roi de Pologne. Sa fierté lui avoit attiré la disgrâce de son général : il avoit été envoyé prisonnier à Temeswar; mais il avoit trouvé le moyen de se sauver et de venir à Constantinople, où il avoit fait son raccommodement par l'entremise d'Ibrahim, qui étoit déjà en considération à la Porte; et ce généreux ami lui avoit fait donner de l'emploi dans l'armée que le Grand-Seigneur envoyoit contre les Morlaques, qui avoient refusé de payer le tribut ordinaire. Celui qui commandoit les troupes ayant été tué dans une embuscade que les rebelles lui avoient dressée, Zouglan avoit été mis à sa place; et il avoit continué cette guerre si glorieusement, qu'on l'avoit nommé *Cheitar*, ou le diable. Ibrahim ayant été fait caïmacan de Constantinople, avoit obtenu du grand visir Cara-Mustapha, pour son ami Zouglan, le commandement de l'armée que l'on envoyoit dans la province de Diarbeck pour s'opposer aux entreprises des Persans, qui vouloient entrer dans les terres de l'empire ottoman pendant que le Grand-Seigneur étoit passé en Hongrie avec toutes ses forces. Zouglan n'avoit pas été moins heureux dans cet emploi que dans les autres : il avoit battu les Persans, et s'étoit rendu maître de la province de Serbent, qu'il avoit abandonnée après l'avoir rendue tributaire de Sa Hautesse. Ibrahim étant parvenu à la dignité de grand visir après la mort de Cara-Mustapha, et ne voulant pas s'éloigner du Sultan, qui passoit tous les jours à chasser dans les plaines d'Andrinople pendant que les Impériaux lui enlevoient les meilleures places de Hongrie, avoit fait donner à Zouglan, qu'il regardoit comme un autre lui-même, le commandement de l'armée destinée au secours de Bude, avec la qualité de sérasquier, qui donne chez les Turcs le même pouvoir qu'avoient autrefois les connétables en France.

Ce général, tel que je viens de le peindre, ayant assemblé un corps de troupes considérable aux environs d'Albe-Royale, se mit en marche pour aller attaquer les lignes des chrétiens; mais ayant appris que l'électeur de Bavière étoit arrivé au camp avec des troupes fraîches, il changea de dessein, et jugea qu'il falloit attendre que les Bavarois fussent fatigués comme l'étoit déjà le reste de l'armée. Il marcha vers le pont d'Esseck pour y combattre les troupes commandées par le comte Erdedi, bannat de Cratie, en l'absence du comte Lelé, qui avoit eu ordre de se rendre devant Bude. Le prince Charles ayant été averti de la marche du sérasquier, résolut de le prévenir; et ayant fait venir toute la cavalerie qui étoit dans les places frontières, il partit du camp avec ces troupes, celles de Bavière, et trois régimens qui lui étoient venus de Moravie, pour aller combattre Zouglan, laissant la conduite du siége à l'électeur. Le sérasquier, ne voulant pas hasarder un combat qui ne pouvoit lui apporter aucun avantage, quand le succès en eût été très-heureux pour lui, se retira sous le canon d'Albe-Royale, et obligea ainsi le prince Charles de s'en retourner sans rien faire. Le général Schults fut plus heureux : il assiégea et prit à discrétion la ville d'Eperies, et fit prisonnière toute la garnison que le comte Tékély y avoit fait entrer le jour précédent, à la réserve de quelques officiers qui se glissèrent le long des murailles.

Le sérasquier ayant résolu de tenter le secours de Bude, se mit en marche, et parut à la vue du camp des Impériaux le 22 septembre, à la tête de vingt-cinq mille hommes. Il attaqua les lignes par deux endroits, et tâcha de forcer les retranchemens pour se faire un passage dans la ville; mais il trouva tant de résistance, qu'il fut contraint de se retirer avec une perte considérable. Il revint, le 25, avec douze ou quinze mille chevaux, et feignit de vouloir attaquer les lignes pour la seconde fois. Pendant que les Impériaux se préparoient à le recevoir, il détacha quatre mille chevaux qu'il fit marcher le long d'une colline; les Turcs vinrent ensuite tomber sur un quartier des Impériaux, qui n'étoit défendu que par deux régimens de cavalerie et par deux bataillons. Ils les chargèrent sans leur donner le temps de se reconnoître, les défirent presque entièrement, et en tuèrent ou blessèrent plus de mille. Pendant le combat

le sérasquier fit encore filer le long de la même colline mille hommes, qui, profitant du désordre où étoient les Allemands, entrèrent dans la ville sans être vus, à la faveur d'une sortie que les assiégés firent en même temps. Le lendemain, l'électeur de Bavière et le prince Charles sortirent des lignes avec une partie de la cavalerie hongroise et polonoise, et avec quelques régimens d'infanterie, pour aller attaquer le sérasquier dans son camp, et l'obliger de s'éloigner; mais ils ne le trouvèrent plus. Comme il avoit jeté un secours suffisant dans Bude, il n'avoit plus songé qu'à la conservation de ses troupes; et s'étant retiré vers Albe-Royale, il s'étoit fortifié dans un poste tellement avantageux, qu'on ne pouvoit aller à lui qu'en traversant un marais; ce qui obligea ces deux princes de s'en retourner à leur camp.

Le sérasquier, bien instruit que la garnison de Bude se défendoit avec beaucoup de vigueur, et que l'armée des Impériaux dépérissoit tous les jours, resta près d'un mois dans ce poste; mais lorsqu'il vit que les Allemands s'opiniâtroient à ce siége malgré la rigueur de la saison, il résolut de faire un dernier effort pour les en chasser, et parut à la tête de leur camp avec un corps considérable de cavalerie. Les Impériaux ayant détaché quelques régimens de chevau-légers pour l'aller attaquer, les assiégés firent en même temps une sortie. Pendant qu'une partie de l'armée impériale étoit occupée à soutenir les chevau-légers, et que le sérasquier, sans combattre, se contentoit d'occuper la cavalerie ennemie par des escarmouches, huit grosses barques chargées de troupes et de munitions, envoyées par le pacha d'Agria, passèrent le Danube au-dessus de Pest. Les Turcs, au nombre de six à sept cents, chargèrent les Impériaux qui étoient commandés pour garder les redoutes qu'on avoit construites du même côté, et les en chassèrent presque sans aucun obstacle, parce que le jour précédent on avoit tiré de ce poste une partie des troupes destinées à sa défense. Le secours entra par ce moyen dans la place, enseignes déployées et tambours battans, avec de grands cris de joie, suivant la coutume des Turcs; ce qui causa une extrême consternation parmi les troupes impériales. Le prince Charles de Lorraine assembla quelques jours après le conseil de guerre, et il fut résolu de lever le siége, à cause des incommodités de la saison et du mauvais état des troupes. L'armée décampa le premier de novembre, et passa sur le pont de bateaux, qui fut aussitôt détruit. On fit transporter l'artillerie et les bagages dans l'île de Saint-André, avec mille malades ou blessés qui furent conduits de là par eau jusqu'à Gran.

Bude, autrefois le séjour des rois de Hongrie, et appelée par les Allemands *Offen*, fut bâtie par Buda, frère d'Attila, roi des Huns, qui lui a donné son nom. Elle est sur le Danube, dans le comté de Pelicz ou Pilsen; elle forme comme un triangle avec Gran et Albe-Royale, dont elle est également éloignée; elle est bâtie sur le penchant d'une montagne, qui en rend la situation avantageuse. On la divisoit en haute et basse ville; mais la basse ville, qu'on appeloit le *Warestat*, ou ville des juifs, a été ruinée par les Impériaux depuis qu'ils en ont été maîtres. La haute ville occupe presque toute la hauteur de la colline, et est entourée de bonnes murailles garnies d'espace en espace de tours et de rondelles à l'antique. A l'une des extrémités, il y a un fort château que Sigismond, roi de Hongrie, qui fut depuis empereur, y fit bâtir avec plusieurs autres édifices. Ce château, qui est fort élevé, commande une partie de la ville; il est environné d'un fossé profond, et défendu par des tours antiques, avec quelques fortifications à la moderne, qui s'étendent depuis les murailles de la haute ville jusqu'au Danube. Le paysage des environs est diversifié d'une manière fort agréable : on voit d'un côté de petits coteaux chargés de vignobles, de l'autre une grande plaine arrosée par le Danube, et ce fleuve en cet endroit peut avoir un quart de lieu de largeur : on le passe sur un pont de bateaux qui communique avec la petite ville de Pest, située un peu au-dessous sur le rivage opposé. Sur la colline qui est du côté de Bude, il y a deux fontaines dont les eaux sont d'une telle froideur qu'on ne peut y tenir la main; cependant il y a des bains chauds vers la ville basse.

[1685] Au commencement du printemps de l'année suivante, le général Schults assiégea Waaghwar. Après s'être emparé de la ville basse, il attaqua le château, mais le comte Tékély s'étant avancé avec un gros corps de Hongrois et de Tartares, Schults se retira avec tant de diligence, qu'il fut contraint d'abandonner plusieurs pièces de canon. Les Impériaux tenoient Neuhausel bloqué depuis le commencement de l'hiver; mais comme les Turcs y avoient fait entrer plusieurs convois, ils résolurent d'en former le siége. Neuhausel, ou autrement Ouven, c'est-à-dire château, n'est éloigné que d'environ deux milles du confluent du Waagh avec le Danube; sa situation est dans une plaine marécageuse, mais dont le fond est si bon qu'on peut y passer partout. Cette place

est en forme d'étoile à six rayons, ayant à chaque coin un bastion fort élevé et revêtu de maçonnerie ; ses courtines néanmoins sont de différentes longueurs, à cause de l'inégalité du terrain : elle est entourée d'un fossé rempli d'eau, d'une toise et demie de profondeur et de dix-huit de largeur. Il n'y a que deux portes, et au devant de chacune une demi-lune de terre palissadée, sans d'autres dehors qu'un chemin couvert assez irrégulier. Deux rivières l'avoisinent : celle de Neytracht, qui n'en est éloignée que d'une portée de pistolet, et dont l'eau coulant par des chemins souterrains remplit ses fossés ; et celle de Scheit-Wag, qui passe à deux lieues : l'une et l'autre sont guéables en plusieurs endroits.

L'armée impériale étant arrivée devant la place, les troupes de Brunswick prirent la gauche, et celles de Bavière la droite. On fit l'ouverture de la tranchée le 10 de juillet ; on commença de saigner le fossé la nuit du 14 au 15 pour le mettre à sec, et les batteries furent en état de tirer le 20 du même mois. Au commencement d'août, le sérasquier se mit en marche pour secourir cette place. Le prince Charles de Lorraine en ayant eu avis, alla au devant de lui pour le combattre, laissant devant la place les troupes nécessaires pour continuer le siége ; il passa le Danube à Comorn, et il apprit en chemin que les ennemis s'étoient emparés de Vicegrado. Après avoir traversé le marais qui est au-dessous de Comorn, il marcha vers Gran ; et à la sortie du dernier défilé il aperçut, de la hauteur par où l'on descend dans cette place, les Turcs qui marchoient en bon ordre. Le sérasquier, à la vue des Impériaux, mit ses troupes en bataille, leur fit occuper une hauteur peu éloignée de Gran, et assit son camp à mi-côte, en appuyant sa droite au Danube, et laissant le chemin de Bude à sa gauche. Les Impériaux continuèrent leur marche, tirant vers un marais entrecoupé d'un ruisseau qui s'étend depuis le pied des montagnes jusqu'au Danube. Comme il falloit passer ce fleuve pour aller aux ennemis, le prince Charles le fit sonder en plusieurs endroits : on trouva que le fond en étoit fort mauvais, et qu'on ne pouvoit le passer qu'en défilé, par cinq ou six espaces écartés l'un de l'autre. Ce passage étant fort périlleux à la vue des ennemis qui étoient rangés de l'autre côté en bon ordre, le prince Charles jugea à propos de camper à Almatz, qui est à la portée du canon du marais ; de sorte que son armée avoit les hauteurs à sa droite et la rivière à sa gauche. Après y avoir passé la nuit, il continua sa marche toujours à la vue des ennemis. Pendant cette marche des chrétiens, les Infidèles avoient assemblé toutes leurs forces, ayant fait repasser le fleuve aux Tartares et aux Turcs qu'ils avoient laissés près de Weitzen, de manière que leur armée étoit alors de soixante mille hommes. Le reste du jour et le lendemain se passèrent en escarmouches.

Le 14 août, les Turcs avancèrent leur camp à la même distance du marais qu'étoit celui de l'armée impériale, étendant leur droite le long du Danube, et leur gauche sur les hauteurs. Le prince Charles ayant appris, par un Polonois qui s'étoit échappé des mains des Turcs, que le sérasquier avoit dessein d'attaquer, parce qu'il se croyoit fort supérieur en troupes, résolut de feindre une retraite précipitée pour l'attirer au combat. Les bagages prirent les devants à l'arrivée de la nuit. Deux heures après les troupes se mirent en marche en ordre de bataille, laissant quelques gardes pour observer la contenance des ennemis. Les Turcs, croyant en effet que les Impériaux se retiroient, travaillèrent promptement à combler le marais, qu'ils passèrent en foule pour les suivre. L'armée Impériale étant arrivée dans un poste où les deux ailes étoient à couvert, se rangea d'abord en bataille ; l'aile gauche s'étendit vers le Danube, et la droite jusqu'au pied de la montagne de Sérau. Vers les trois heures du matin, les Infidèles, qui étoient passés les premiers, attaquèrent avec furie l'aile gauche commandée par l'électeur de Bavière, et furent vigoureusement repoussés. Les chrétiens cependant continuèrent leur marche avec beaucoup de silence, et gagnèrent un poste plus reculé et plus avantageux.

Les deux généraux, voyant qu'il n'y avoit plus moyen de différer le combat, mirent leurs troupes en bataille suivant l'ordre des jours précédens. Ils mêlèrent la cavalerie avec l'infanterie pour faire un plus grand front ; et pour arrêter plus facilement les ennemis, dont la première fureur étoit à craindre, ils laissèrent très-peu d'intervalle entre les escadrons et les bataillons, afin qu'il n'y eût aucune ouverture par où les Infidèles, qui ne combattent ordinairement qu'en foule, pussent entrer dans les lignes et rompre les rangs. L'armée se rangea de cette manière à la faveur d'un brouillard qui s'éleva à la pointe du jour : ce brouillard étoit si épais, qu'il empêcha les Turcs de connoître la force et la disposition de l'armée chrétienne, et ne contribua pas peu à l'avantage de cette journée. Dès que les troupes furent en bataille, l'obscurité se dissipa aussi facilement qu'elle s'étoit répandue, et les deux armées

marchèrent l'une à l'autre d'un mouvement égal. Les Turcs descendirent des montagnes : les janissaires, marchant confusément avec les Tartares et les spahis, commencèrent le combat par trois décharges différentes : à la troisième, s'étant avancés à la distance de la pique, ils firent tous leurs efforts pour rompre les rangs des Impériaux sans pouvoir en venir à bout. Ils furent repoussés avec la même vigueur par l'aile gauche, et, désespérant de l'enfoncer, ils essayèrent de la prendre en flanc; ce qu'ils ne purent faire, parce qu'elle étoit couverte par le Danube. Ce moyen leur ayant manqué, ils attaquèrent en même temps les deux ailes; mais on fit sur eux un si grand feu de canon et de mousqueterie, qu'ils s'ébranlèrent et commencèrent à plier. Le prince Charles de Lorraine ordonna aux troupes de les pousser au petit pas sans se rompre; et en même temps il les fit charger par les Hongrois qui, étant accoutumés à leur manière de combattre, se rallient fort aisément.

Quand les Turcs furent hors de la portée du feu des Impériaux, ils revinrent à la charge; et tournant tête contre les Hongrois qui les poursuivoient, ils les mirent en désordre. Les Allemands, qui venoient derrière et qui marchoient plus serrés, les reçurent si vigoureusement qu'ils furent obligés de prendre la fuite. La droite des Turcs ayant vu plier la gauche, se jeta toute de son côté, non-seulement pour la soutenir, mais encore pour faire un nouvel effort contre la droite des chrétiens, et tenter tous les moyens possibles de la rompre. Pour cet effet, un gros de leurs troupes s'avança pour prendre les chrétiens en flanc; mais le comte de Dunewald fit marcher de ce côté-là quelques escadrons et quelques bataillons des plus proches de la première ligne. L'électeur de Bavière s'étant avancé en même temps à la tête de l'aile gauche, la confusion commença à se mettre parmi les Infidèles; et enfin ils prirent la fuite avec si peu d'ordre, qu'il s'engagèrent dans les endroits du marais les plus difficiles. Ils furent vivement poursuivis; et les janissaires, qui s'étoient avancés sur la montagne, étant abandonnés par les spahis, furent presque tous taillés en pièces : les Impériaux étoient si acharnés à leur poursuite, qu'ils passèrent le marais à l'endroit que les Turcs avoient comblé. Aussitôt qu'ils parurent au-delà des défilés, ceux qui gardoient le camp abandonnèrent les tentes, les équipages et les munitions : enfin les Infidèles se sauvèrent par trois endroits différens, dans un tel désordre, que les janissaires tuèrent les spahis pour avoir leurs chevaux et pour se venger de ce qu'ils les avoient abandonnés sur la montagne. Le prince Charles, après ces différens avantages, étant retourné devant Neuhausel, obligea peu de jours après les assiégés de capituler.

Pendant ce siége, le général Schults et le comte de Lelé qui commandoit un corps séparé, prirent Eperies à composition. Ils marchèrent ensuite vere Michelawitz, qui se rendit de la même façon. De là le comte de Lelé s'étant séparé du général Schultz, battit le pacha d'Esseck et marcha vers cette place, que ses troupes prirent d'assaut et pillèrent. Les habitans essayèrent de se sauver, partie par eau, partie dans le château, avec leurs femmes et leurs enfans; mais plusieurs furent pris dans de petites barques. La ville d'Esseck étoit anciennement nommée *Mursa* ou *Mulcia;* elle est assez grande et l'on y compte plus de cinq cents boutiques de marchands, plusieurs mosquées et de grands bazars ou marchés. Ses murailles ne sont pas de grande défense; mais le château est un poste fort difficile à emporter, étant tout situé dans la rivière sur un roc. Il y a devant cette ville un pont pour passer la Drave, sur laquelle elle est bâtie, qui est un des plus beaux de l'Europe. Il a huit à neuf mille pas de long sur vingt-quatre pieds de large : il s'étend jusqu'à la petite rivière de Fonnes, qui est en-deçà de la Drave; d'espace en espace il y a des guérites pour y poser des sentinelles, et des degrés pour descendre dans le marais qui est entre les deux rivières, lorsqu'il n'est pas inondé par le débordement de leurs eaux, comme il l'est assez souvent. Le fort de Tarda ou Darda couvre et commande le pont en-deçà de la Drave.

Le sérasquier, après sa défaite, se retira sous le canon de Bude où il fit étrangler quelques officiers et plusieurs soldats, sous prétexte qu'ils ne s'étoient pas acquittés de leur devoir. Pendant le combat, le pacha de cette place fit tirer plusieurs volées de canon sur ses troupes, et lui manda que le Grand-Seigneur l'avoit envoyé pour combattre l'armée chrétienne et non pas pour prendre la fuite. Ce reproche ranima la valeur du sérasquier : il se mit sur-le-champ en marche avec les débris de son armée pour aller chercher les Impériaux; mais comme la saison étoit fort avancée, il ne put les engager au combat et il alla prendre ses quartiers dans la Bosnie et dans la Croatie.

La consternation où la défaite du sérasquier avoit mis les Turcs et les mécontens de Hongrie, facilita au général Schultz les moyens de continuer ses opérations. Après avoir réduit sous-

l'obéissance de l'Empereur les villes de Tokai, Onod et quelques autres, il remit le commandement des troupes au comte Caprara, qui assiégea Cassovie. Quoique la garnison fît une vigoureuse défense, le comte Tékély, qui connoissoit l'importance de cette place et qui avoit bien prévu qu'il ne pourroit la conserver s'il n'étoit secouru par les Turcs, sollicita dès le commencement du siége le pacha du grand Waradein de lui envoyer des troupes. Ce pacha lui avoit d'abord répondu qu'il ne pouvoit lui donner aucun secours sans des ordres exprès de la Porte, qu'il espéroit recevoir dans peu de jours. Il lui manda ensuite par un aga qu'il avoit reçu ces ordres et qu'il avoit tout sujet d'en être content; mais que ne pouvant les communiquer qu'à lui-même, il le prioit de le venir trouver le plus tôt qu'il lui seroit possible. Le comte Tékély prit la route de Waradein avec un corps de sept mille hommes et trouva hors de la ville le pacha qui le reçut avec une nombreuse suite. Ils entrèrent ensemble dans la place au bruit du canon. Tékély étoit accompagné du comte Petrozzi et des principaux officiers des mécontens. Ils furent traités magnifiquement à dîner par le pacha; mais, à la sortie de la table, un aga, suivi de quelques janissaires, entra dans la salle et déclara qu'il avoit un ordre exprès de la Porte d'arrêter le comte Tékély et de le mettre aux fers, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Le pacha dit ensuite à Petrozzi qu'il devoit prendre le commandement des troupes et le gouvernement de la haute Hongrie, jusqu'à ce qu'on fût informé des intentions du Grand-Seigneur à ce sujet. Petrozzi parut l'accepter avec beaucoup de joie; mais lorsqu'il fut sorti de la ville il apprit aux officiers de l'armée le malheur qui étoit arrivé à leur général : et leur ayant représenté l'infidélité des Turcs, il leur persuada de se remettre sous la puissance de l'Empereur; ce qu'ils firent unanimement. La garnison de Cassovie ayant été informée de ce changement, demanda à capituler et ouvrit les portes au comte Caprara.

J'avois accompagné le comte Tékély dans ce funeste voyage : ainsi sa disgrâce me causa autant de chagrin que de surprise; mais je crus devoir dissimuler l'impression qu'elle me fit. Je suivis le nouveau général Petrozzi; et quand je vis la résolution prise par les officiers de l'armée, je me dérobai adroitement, je gagnai Mongatz par des chemins détournés et je portai à la princesse la nouvelle de la détention de son mari. Elle la reçut avec beaucoup de fermeté; elle m'assura même qu'elle soutiendroit le parti et qu'elle défendroit ses places avec autant de vigueur que si le comte y étoit en personne. Ensuite elle me pria d'aller travailler à sa liberté; et comme elle savoit que tout se fait à la Porte pour de l'argent, elle m'en donna avec des pierreries et des lettres de change, afin que je pusse gagner les principaux ministres du divan. Je menai avec moi un homme qui parloit fort bien la langue turque, et je me mis en chemin.

Je me rendis d'abord à Belgrade, où à mon arrivée je fis dire au pacha qui y commandoit que je venois de Hongrie et que j'avois des affaires importantes à communiquer au grand visir; il me donna un janissaire pour me conduire. J'allai de là coucher à Yagodina, gros bourg où il y a un assez beau baïstan et deux mosquées. Nous passâmes la Morave sur un pont de bois que le grand visir Mahomet Coprogli avoit fait faire, et nous allâmes à Nissa, après avoir traversé quelques ruisseaux assez gros et des bois très-dangereux. Deux jours après nous arrivâmes à Sophia, où il y a six beaux caravanserais. Cette ville est belle, riche et marchande : il y a une église de chrétiens latins, entretenue par plusieurs gentilshommes et marchands ragusiens; il y a aussi de très-beaux bazars couverts et de belles places : c'est le siége du beglierbey de Romanie.

En sortant de Sophia, nous quittâmes la Servie pour entrer dans la Bulgarie. Nous eûmes toujours de méchans chemins, jusqu'à ce que nous eûmes passé la montagne de Kapili-Dervend, qui est très-rude et très-fatigante; mais de là à Constantinople nous n'eûmes plus que des plaines agréables. Nous passâmes à gué la Marizza, qui va à Andrinople; ce qu'il nous fallut faire plus de dix fois en moins d'une demi-heure, parce qu'elle a beaucoup de sinuosités. Enfin nous arrivâmes à Philippopoli, grande ville arrosée par la Marizza qu'on y passe sur un beau pont, et deux jours après à Andrinople. Celle-ci est une belle et grande ville, mais mal bâtie, comme le sont la plupart des villes de Turquie. On traverse d'abord en y entrant un beau et long pont, sous lequel passent trois rivières qui se joignent en cet endroit, la Tonugia, la Marizza et l'Arda. La ville d'Andrinople est située sur le haut et sur la pente d'une colline, au confluent de ces trois rivières : il n'y a point d'endroit dans la Romanie où l'air soit plus doux et plus tempéré, parce qu'elle est environnée de grandes plaines également éloignées de la mer et des montagnes. Les bâtimens des particuliers sont assez propres pour le pays : le baïstan est vaste et tout voûté; le

lieu où les cordonniers tiennent leurs boutiques l'est aussi, et forme une espèce de halle. Tous les artisans d'un même métier ont leur quartier séparé des autres, comme dans toutes les autres villes de Turquie. La superbe mosquée du sultan Soliman, qui est au plus haut de la ville, se fait remarquer de loin. Le sérail est dans une situation fort agréable; et pour y arriver il faut passer sur un pont de pierre de six arches. Andrinople est du gouvernement de la Romanie; on y envoie de trois ans en trois ans un mola-cadi qui rend la justice en première instance; n'y ayant que lui de juge dans la ville. Il a aussi l'intendance de la police, dont il tire un grand revenu, parce qu'il fait beaucoup d'extorsions qui le mettent en état de faire des présens aux ministres quand il est de retour à Constantinople, pour empêcher qu'on ne recherche sa conduite, et pour pouvoir obtenir un emploi plus considérable. Cette ville est gardée par des janissaires et par des spahis, qui n'obéissent qu'à leurs chefs et ne reconnoissent que leurs agas qui résident auprès du Grand-Seigneur.

Après avoir demeuré un jour à Andrinople, nous continuâmes notre route par des plaines fort agréables, et nous ne trouvâmes de là à Constantinople qu'une seule ville, appelée Selivrée (*Selimbria*). Elle est petite et presque ruinée; ce qui fait que les Turcs l'ont abandonnée aux Grecs. Il y a une église fort ancienne, dans une situation si avantageuse qu'on découvre de là tous les vaisseaux et toutes les galères qui vont de Constantinople dans l'Archipel. Constantinople est appelée par ceux du pays *Stamboul*, qui peut-être est une corruption du mot grec πολις (ville par excellence), comme on l'appeloit sous le règne des empereurs, parce qu'elle étoit alors la première ville du monde. Elle est dans une position fort avantageuse, étant située sur deux mers; ce qui la rend fort marchande. Elle occupe une pointe de terre dont la figure est presque triangulaire, et est assise sur le penchant d'une colline entourée de sept autres qui ont chacune à leur sommet une mosquée et des dômes dorés, qui font de loin un fort bel effet. L'air n'y est pas fort sain, à cause des vents qui causent dans l'air une intempérie continuelle. Son tour est de treize milles, ou, selon quelques-uns, de seize; ses murailles sont défendues d'espace en espace par de grosses tours.

Les chrétiens et même les ambassadeurs demeurent à Péra, espèce de faubourg ou de petite ville séparée de Constantinople par un bras de mer. Le port a une lieue de long: il est si profond, que les plus grands vaisseaux y peuvent demeurer sans jeter l'ancre, étant à couvert par la ville de Constantinople, et de l'autre par le faubourg de Péra. L'intérieur de cette grande ville est fort incommode pour les voitures; ce qui fait que les Turcs vont ordinairement à cheval, et ne se servent de carrosses que pour envoyer leurs femmes au bain. On n'y voit point de charrettes, parce que tous les fardeaux sont portés par des Arméniens qui gagnent leur vie à ce métier. Les rues sont fort étroites, et hautes et basses à cause des collines; il n'y a que celle qui va d'Andrinople jusqu'au sérail où l'on puisse aller commodément en carrosse, parce qu'elle est large, droite et unie. Toutes les maisons des particuliers ne sont bâties que de bois et d'une mauvaise construction; elles n'ont qu'un étage, à cause des grands vents. Il n'y a point d'autres hôtelleries que les caravenserais; et chaque nation a le sien où logent les marchands. Toutes les mosquées ont été bâties sur le modèle de Sainte-Sophie. Cette église, qui reconnoît l'empereur Justin pour son fondateur, peut passer pour un des plus beaux édifices du monde: quoiqu'elle ait été ruinée plusieurs fois, on la regarde encore avec admiration. Cependant il n'en reste plus que le chœur, qui consiste en un dôme de deux cent treize pieds de diamètre, autour duquel il y a de grandes galeries fort élevées et soutenues par des colonnes de marbre de diverses couleurs, et d'une grosseur extraordinaire. Ce grand vaisseau est enrichi par dedans de plusieurs tables de porphyre et de marbre; les ornemens de la voûte sont des mosaïques; les Turcs l'ont blanchie en quelques endroits pour y tracer le nom de Dieu. Le pavé de l'église est de marqueterie, enrichi de nacre de perle, de cornaline et d'agate: le portail est vaste et fort élevé; le dehors de l'église est fort massif, et il y a plusieurs gros murs en talus pour empêcher que la pesanteur du dôme ne fasse entr'ouvrir la muraille et n'écarte les piliers qui le soutiennent. Il n'est pas permis aux Turcs d'entrer dans la mosquée avec des souliers et d'autres chaussures; ce qui fait qu'ils en couvrent le pavé d'étoffe cousue par bandes, qu'ils étendent à quelque distance l'une de l'autre. L'entrée en est défendue aux femmes: elles se tiennent sous le portique du dôme. Au dedans il n'y a ni autel ni images; mais les Turcs se tournent du côté de la Mecque et de Médine, où est le tombeau de Mahomet. Il y a devant chaque mosquée une grande fontaine dont le bassin est de marbre, où on se lave avant que d'entrer, l'ablution faisant partie des cérémonies de la reli-

gion. Les mosquées sont éclairées en dedans par une infinité de lampes suspendues au dôme, et entre lesquelles il y a des boules de cristal et des œufs d'autruche. Il n'y a point de cloches pour appeler à la prière; mais on fait monter sur les tours, nommées ici minarets, des hommes qui appellent le peuple à haute voix. On fait la prière cinq fois par jour.

On voit au milieu de la ville le vieux sérail que Mahomet II fit bâtir pour sa demeure; il est fermé de murailles comme un couvent de religieuses, sans aucune vue au dehors. La première porte est soigneusement gardée par plusieurs capigis, et la seconde par des eunuques qui n'en permettent l'entrée à aucun homme, de quelque condition qu'il soit. C'est là qu'on porte le grand-seigneur quand il est mort, et où on relègue ses femmes, qui n'en sortent jamais que pour se marier; ce qui fait que durant la vie du sultan elles travaillent à amasser beaucoup d'argent, afin de pouvoir trouver un mari après la mort de l'empereur. On voit à l'une des extrémités de la ville une colonne ornée de basreliefs qui représentent diverses histoires, et que par cette raison on nomme la colonne historiale; et une autre colonne de porphyre qui avoit été destinée à servir de piédestal à la statue de Justinien ou à celle de Constantin.

Le château des Sept-Tours est à l'extrémité de la ville au sud: c'est le lieu où l'on enferme les prisonniers de conséquence, et où l'on garde le revenu des mosquées. Le bâtiment est carré et entouré d'une double muraille; il y a une forte garnison. Il est défendu par sept tours couvertes de plomb, et qui ont chacune près de cinquante coudées de haut; les logemens y sont assez commodes et ressemblent à ceux de la Bastille à Paris.

Le sérail où loge le Grand-Seigneur, et qu'on nomme en langue du pays *seray*, est bâti à une autre extrémité de la ville au levant, à la pointe d'un angle qui s'avance dans la mer vis-à-vis les ruines de Calcédoine. Ce palais contient tout le haut et tout le penchant d'une colline, où étoit autrefois le monastère des religieuses de Sainte-Sophie: il est environné de bonnes murailles, et fortifié d'espace en espace par des tours où l'on fait garde nuit et jour. Les bâtimens sont sur le haut de la colline, et les jardins sur le penchant qui descend jusqu'au bord de la mer. Le sérail peut avoir une lieue de tour; il est séparé de la ville par une muraille fort épaisse, où les azamoglans font la garde.

Outre la grande porte par où l'on entre ordinairement, il y en a plusieurs autres, tant du côté de la ville que du côté de la mer, par où le Grand-Seigneur sortoit assez souvent déguisé pour aller entendre ce qu'on disoit de lui et de son gouvernement. Entre la muraille et la mer, est un petit quai de quatre ou cinq toises de large, où il y a plusieurs canons en batterie qui ne tirent qu'aux jours de réjouissances. A l'extrémité du quai, du côté de la mer, est le kiosque: c'est un cabinet en saillie ouvert de tous côtés, où le Grand-Seigneur va prendre le frais pendant les chaleurs; il est enrichi de dorures et pavé en marqueterie.

Les bâtimens du sérail sont fort irréguliers, parce qu'ils ont été construits par plusieurs sultans et en divers temps, et que les Turcs n'entendent pas l'architecture. On entre d'abord dans une grande cour large de quatre cents pas et longue de cent quinze, mais non pavée. Cette première cour est gardée par les capigis, qui se relèvent de douze heures en douze heures, et qui sont commandés par six capigis-bachis; on y entre à cheval le jour du divan. On voit à main droite un corps de logis qui sert d'infirmerie, et où l'on porte les malades du sérail dès qu'ils sentent la moindre incommodité qui peut les obliger à garder le lit. De cette cour on passe dans une seconde qui peut avoir trois cents pas en carré; elle est entourée de galeries couvertes de plomb, et soutenues par des colonnes de marbre. Il y a plusieurs fontaines entre ces colonnes, et des allées de cyprès règnent tout du long; le reste forme une espèce de place couverte de gazon, et entourée de barrières pour empêcher que les chevaux ne gâtent l'herbe. Les janissaires et les spahis sont en bataille dans l'espace qui est entre ces barrières et la galerie. Chacun d'eux reste dans son poste jusqu'à ce qu'il soit appelé par ses officiers; il leur présente alors sa requête, et l'on y fait droit sur-le-champ.

La salle du divan est fort spacieuse et couverte de plomb; elle est lambrissée en dedans, enrichie de dorures et d'ornemens arabesques, et le plancher est couvert d'un grand tapis de Perse sur lequel on marche. Le divan, auquel le grand visir préside, se tient quatre fois la semaine: le samedi, le dimanche, le lundi et le mardi. L'arsenal, où se garde le trésor du grand-seigneur, est derrière cette salle, et la porte en est scellée du grand sceau de Sa Hautesse.

Tous ceux qui ont séance au divan y vont de bonne heure, afin de terminer leurs affaires avant que le grand visir soit arrivé. Avant qu'on ouvre la porte, un iman fait la prière pour l'âme

des sultans défunts et pour la prospérité de celui qui règne. Le grand visir vient d'ordinaire au divan, accompagné de plus de quatre cents chevaux. Lorsqu'il est entré dans la salle, il prend sa place à l'autre bout sur une espèce de trône, ayant à sa gauche, qui est la place d'honneur chez les Turcs, les deux cadileskers de Romanie et de Natolie. Après eux se rangent du même côté les trois tefterdars; les visirs de banque, qui sont ordinairement au nombre de six, se placent à la droite, et après eux le nitchangi. Les begliers-beys n'y ont point de séance; mais quand ils y viennent ils s'asseyent après les visirs. Le reis-effendi est debout près du bureau, où il lit toutes les requêtes et écrit le résultat des délibérations de l'assemblée. Le Grand-Seigneur a dans sa chambre une jalousie qui répond dans la salle du divan et d'où il peut voir tout ce qui s'y passe sans être vu. Or comme on ne sait point s'il y est ou non, cette incertitude oblige les officiers à faire mieux leur devoir.

Quand le divan est fini, tous les officiers vont à l'audience du Grand-Seigneur. Elle se tient dans une salle basse toute de marbre, où l'on ne voit de tous côtés que dorures. Le plancher est couvert d'un tapis de velours plein, brodé d'or et de perles. Le sultan est à un coin de la salle sur un sopha d'un pied de haut, couvert d'un tapis beaucoup plus riche que le premier; il est assis sur des carreaux, les jambes croisées, et il a au-dessus de sa tête un dais de bois couvert de lames d'or et enrichi de pierreries; il n'a auprès de lui que le capi-aga-chasarnadabachi et trois muets qui sont derrière la porte. Les officiers n'y vont que l'un après l'autre et tout seuls. Lorsque le Grand-Seigneur est mécontent de leur conduite, il ne fait que frapper du pied, et aussitôt le malheureux qui a déplu est étranglé par les muets. L'aga des janisaires va le premier à l'audience, ensuite le cadilesker, puis le tefterdar, et enfin le grand visir et les autres visirs subalternes. L'aga des janissaires est le colonel ou le commandant de toute cette milice, redoutable même à ses maîtres. Les cadileskers sont les chefs de tous les autres cadis ou juges de l'empire ottoman : ils sont gens de loi, et par cette raison ils ne peuvent être étranglés quand ils vont à l'audience. Les tefterdars sont les trésoriers. Le grand visir, ou visir hazem, garde le sceau de l'Empire, et a le commandement général de toutes les troupes : il donne audience aux ambassadeurs et fait la fonction de greffier.

Le sérail est divisé en trois appartemens : le capi-aga a seul l'intendance du premier, où loge le Grand-Seigneur; le second, où logent les femmes, est gouverné par les eunuques qui obéissent au kislar-aga; le troisième, qui comprend les jardinages, est sous la direction du bostangi-bachi. Les bostangis cultivent le jardin et servent de rameurs quand le Grand-Seigneur va se promener sur la mer dans sa galère : le bostangi-bachi tient alors le timon. Les sultanes sont au nombre de deux ou trois cents : ce sont les plus belles esclaves que les pachas ou autres officiers de la porte peuvent trouver, dont ils font présent au Grand-Seigneur, afin d'avoir quelque protection dans le sérail. Elles ont une gouvernante qui a une entière autorité sur elles, et leur impose telle punition qu'elle juge à propos quand elles ont commis quelque faute. Lorsqu'une sultane a eu un enfant du Grand-Seigneur, elle prend le nom d'*asseki*. Comme le Grand-Seigneur n'en épouse aucune, le premier enfant qu'il a de quelque sultane que ce soit est regardé comme le successeur de l'empire. Toutes celles dont le sultan a des enfans prennent le même nom d'*asseki*, et sont servies par les autres sultanes, qu'on appelle odalisques. La mère du Grand-Seigneur prend le nom de sultane Validé. Les sultans ont été longtemps dans l'usage, lorsqu'ils parvenoient à l'empire, de faire étrangler tous leurs frères : mais la sultane Validé, qui avoit beaucoup de crédit sur l'esprit de Mahomet IV, obtint de lui qu'il laisseroit vivre son frère Soliman; et c'est celui qui règne aujourd'hui. Mahomet avoit déjà un fils qu'on appeloit Mustapha et qui étoit un prince de grande espérance.

Mahomet étoit d'assez belle taille : il avoit le teint vif, les yeux pleins de feu et la barbe fort noire; il étoit fort voluptueux, mais deux choses le détachoient de l'amour qu'il avoit pour les femmes : 1° l'attachement qu'il avoit pour son musaïf (c'est le nom qu'on donne au favori du Grand-Seigneur); 2° la passion excessive qu'il avoit pour la chasse, et qui lui faisoit passer des journées entières à cheval, au travers des bois et des rochers. Il faisoit une dépense prodigieuse en chiens, en chevaux et en toutes sortes d'équipages de chasse. Il étoit avare et cruel; et comme il vouloit avoir à quelque prix que ce fût de l'argent pour fournir à ses dépenses, il suffisoit d'être riche pour devenir coupable auprès de lui. Il étoit encore défiant; ce qui l'obligeoit souvent à se déguiser pour découvrir ce qu'on disoit de lui. Enfin il étoit timide, et il a bien montré dans le malheur qui lui est arrivé qu'il manquoit de courage.

Soliman, qui règne aujourd'hui, est d'un tempérament mélancolique et porté à la dou-

cœur. Il aime l'étude et la retraite, et il est fort versé dans l'intelligence de l'Alcoran, qui est la seule étude permise aux Turcs. Comme il a presque toujours été enfermé, il n'avoit pas de connoissance des affaires d'Etat ; mais il tâche de s'en instruire : il a de la modération et seroit plutôt porté à la paix qu'à la guerre ; mais ne pouvant la maintenir qu'après avoir rétabli la gloire de l'empire, il n'oublie rien pour faire la guerre avec succès : il s'informe de tout et veut pourvoir à tout ; il veut être instruit des intérêts de tous les princes étrangers, et il se pique de tenir sa parole ; ce qui n'est pas ordinaire à ceux de cette nation, qui ne l'observent qu'autant qu'ils y trouvent leur intérêt.

Lorsque je fus arrivé à Constantinople, je conférai avec M. Girardin, ambassadeur de France, pour résoudre avec lui ce qu'il y avoit à faire pour procurer la liberté au comte Tékély. Ce ministre m'apprit que le Grand-Seigneur étoit fort mécontentement de la conduite du grand visir Cara-Ibrahim ; qu'il ne doutoit point que le sérasquier ne fût puni pour avoir laissé perdre Neuhausel ; que, selon ce qu'il en avoit pu pénétrer, il ne doutoit pas que Soliman-Pacha, qui avoit commandé l'armée ottomane en Pologne, n'eût beaucoup de part au ministère ; qu'en conséquence il me conseilloit d'attendre l'issue que pouvoient avoir les intrigues de cette cour, avant que de rien tenter en faveur de Tékély. La chose arriva comme l'ambassadeur de France l'avoit prévu. Le sérasquier ayant été accusé d'avoir retenu la paie des troupes, eut la tête tranchée, sans que ses services ni les recommandations du visir le pussent sauver.

Le grand visir étant allé à Andrinople, Soliman y fut mandé et on lui offrit le commandement des troupes de Hongrie. Dans l'audience qu'il eut du Sultan, il se jeta à ses pieds et le supplia très-humblement de le dispenser d'accepter un emploi si difficile et dans lequel il ne pouvoit espérer que ses services eussent aucun succès. Il prit même la liberté de lui dire que l'état des affaires lui faisant prévoir que la campagne finiroit par la perte de sa tête, en conséquence il supplioit Sa Hautesse de le faire plutôt mourir sur-le-champ que de l'envoyer en Hongrie. Le Grand-Seigneur lui commanda de lui expliquer les raisons qu'il avoit de refuser le commandement de ses armées ; ce que Soliman fit avec beaucoup de détail. Il lui représenta que le mauvais succès de la dernière campagne venoit de ce que les troupes n'avoient pas été payées, et de ce que le grand visir avoit manqué à plusieurs choses importantes pour son service. Enfin il offrit de prendre le commandement des troupes si le Grand-Seigneur vouloit se rendre en Hongrie, pour être plus à portée d'apprendre le détail de tout ce qui se passeroit. Ce discours fit un tel effet sur l'esprit du Grand-Seigneur, qu'il envoya demander au grand visir, qui étoit au lit sous prétexte d'une indisposition, s'il étoit en état de faire la campagne de Hongrie, où il avoit résolu de se rendre en personne. Le visir s'excusa sur le mauvais état de sa santé ; ce qui fit résoudre le Sultan à le déposer. En effet, quelques jours après le Sultan lui envoya demander le sceau de l'Empire et le donna à Soliman. Le nouveau visir, qui avoit été kihaia d'Achmet Coprogli lorsqu'il exerçoit cette même dignité, fit d'abord venir de Chio le pacha Mustapha Coprogli pour lui donner un emploi considérable et reconnoître en sa personne les obligations qu'il avoit à son frère.

Cette nouvelle ayant été portée à Constantinople, je me rendis à Andrinople. Ayant obtenu une audience particulière du nouveau visir, je lui fis entendre que la détention du comte Tékély avoit été fort préjudiciable aux intérêts de la Porte, puisqu'elle avoit causé la désertion de toutes les troupes des mécontens, avec la perte de Cassovie et du reste de la haute Hongrie. Le grand visir, qui étoit bien aise de décrier la conduite de son prédécesseur, fit entendre toutes ces raisons au Sultan ; il envoya ensuite un ordre au pacha de Warasdin de mettre le comte en liberté, et de l'assister de toutes ses forces. Je voulois m'en retourner en Hongrie ; mais le comte me pria de rester à Andrinople pour ménager ses intérêts, pouvant lui être fort utile par le moyen des habitudes que j'avois faites à la Porte. Il me manda en même temps que le comte Caprara avoit converti le blocus de Mongatz en un siége régulier, mais que la princesse sa femme se défendoit avec une vigueur surprenante ; que le grand visir, qui étoit arrivé à Belgrade, avoit envoyé ordre à Sultan-Galga, neveu du kan des Tartares, ainsi qu'au pacha qui commandoit en Valachie, de le venir joindre avec leurs troupes pour faire une puissante diversion dans la haute Hongrie, et qu'il espéroit avec ce secours pouvoir rétablir ses affaires.

[1686] Les Impériaux de leur côté, voulant profiter de la consternation où étoient les Turcs, résolurent de se rendre maîtres de Bude à quelque prix que ce fût. Ils en formèrent le siége le 15 de juin 1686, et prirent les mêmes postes qu'ils avoient occupés deux ans auparavant. Les assiégés se défendirent courageusement ; ce

qui donna lieu aux Turcs d'en tenter le secours. Quatre pachas s'avancèrent à la tête de six mille hommes, et essayèrent de les faire passer, le 14 août, entre le quartier des Impériaux et celui de Brandebourg. Le prince Charles de Lorraine fit avancer ses troupes à une portée de mousquet hors des lignes, pour serrer sa droite contre une montagne qui paroissoit inaccessible, et où toutefois les Infidèles firent marcher un détachement avec du canon. Dès que ce prince s'aperçut que les Turcs se couloient le long de la montagne, il envoya les Hongrois de Palfi avec trois autres régimens pour les charger, et il les fit soutenir par ceux de Caprara et de Stirum. Les Hongrois ayant été rompus au premier choc, le baron de Mercy se mit à la tête du régiment de Schults, avec lequel il tint ferme, et donna le temps au comte de Lunewald d'arriver avec cinq escadrons. Les Turcs furent poussés avec une si grande vigueur, que leur cavalerie prit la fuite et abandonna les janissaires qui furent taillés en pièces. Les spahis néanmoins se rallièrent, et, revenant à la charge, tâchèrent de prendre les chrétiens en flanc. Le prince Charles, qui vit leur dessein, fit faire halte à une partie des troupes, qu'il rangea sur une ligne, et fit marcher à eux quelques régimens. Les Turcs, après avoir essuyé le premier feu, se retirèrent avec beaucoup de vitesse, sans que l'on se mît en peine de les poursuivre.

La nuit, dix mille janissaires, soutenus d'une partie de l'armée ottomane, vinrent attaquer les lignes entre le quartier des troupes de Brandebourg et les Croates; ce qu'ils firent avec tant de furie, qu'à peine ceux qui les gardoient purent soutenir leur premier effort. Le comte Caprara et le général Heuseler y étant accourus, coupèrent ceux qui avoient déjà forcé les retranchemens, et les taillèrent en pièces, ce qui donna le temps à tout le reste de l'armée de se mettre en bataille. Les Turcs furent poussés jusqu'à leur camp; mais ils firent entrer trois cents hommes dans Bude par la porte d'Albe-Royale.

Le grand visir voulut faire un dernier effort pour sauver cette place; il détacha pour cet effet, le 29 août, mille spahis, deux mille janissaires et quinze cents Tartares, sous le commandement de deux pachas. Ces troupes descendirent du côté de Varestadt, et marchèrent vers l'attaque des Impériaux, pendant que le gros de l'armée ottomane s'avançoit dans la plaine contre le camp de l'électeur de Bavière. Les Tartares attaquèrent les Impériaux du côté du Danube; ils furent si bien reçus par le baron d'Asti, qu'ils furent contraints de se jeter du côté de la montagne, vis-à-vis de l'autre angle de la ville basse, pour se joindre aux janissaires et aux spahis. Dans le mouvement qu'ils firent, les généraux Mercy et Heuseler, qui commandoient la cavalerie, les pressèrent tellement, qu'il en demeura un grand nombre sur la place. Pendant ce combat, les janissaires et les spahis entrèrent dans le camp des chrétiens, et poussèrent le long de la circonvallation; mais ayant trouvé des chariots en haie qui leur fermoient le passage, tandis qu'ils s'empressoient de les détourner, le prince Charles les fit charger avec tant de vigueur par quelques escadrons, qu'ils furent bientôt dissipés. Plusieurs se jetèrent dans les tentes, croyant se sauver; mais ils furent assommés par les palefreniers. Dans le même temps les assiégés firent une sortie pour faciliter aux janissaires l'entrée de la ville; mais ils furent si bien reçus par les Bavarois qui gardoient la tranchée, qu'ils furent contraints de se retirer dans la place avec perte de plus de cinquante hommes. Les ennemis qui étoient sur les éminences, voyant le mauvais succès de cette attaque, se retirèrent plus vite qu'ils n'étoient venus, craignant d'être poussés à leur tour. Le grand visir, d'un autre côté, avec le gros de son armée, fit feinte de vouloir attaquer les lignes du côté des Bavarois, et se tint dans cette posture jusqu'à deux heures après midi; mais ayant vu paroître une partie de l'armée du comte de Scherfemberg qui arrivoit, il prit le parti de se retirer.

Trois jours après, les généraux de l'armée impériale résolurent de donner l'assaut à la place par trois endroits différens. L'électeur de Bavière, accompagné du prince Louis de Bade, commença l'assaut à l'attaque du château; le prince Charles de Lorraine donna ensuite par le logement de la petite tour; et après un combat fort opiniâtre, où le gouverneur fut tué sur la brèche, les Impériaux entrèrent dans la ville, et mirent tout à feu et à sang. L'électeur de Bavière trouva plus de résistance au château; cependant il s'en rendit maître dans le temps que les Infidèles, qui avoient abandonné la brèche de la ville, vouloient s'y jeter. Ils se mirent d'abord à genoux pour demander quartier; puis voyant que les chrétiens continuoient de les massacrer sans vouloir les entendre, ils reprirent les armes par désespoir, et se défendirent avec une nouvelle vigueur: mais les généraux étant arrivés en cet endroit, firent cesser le carnage. Le prince Eugène de Savoie, qui étoit à la tête d'un corps de cavalerie du

côté du cimetière, pour s'opposer aux ennemis s'ils s'y étoient avancés, n'en voyant point paroître, fit mettre pied à terre à quelques cavaliers, força la porte du cimetière, et entra avec la cavalerie dans la ville; de sorte qu'elle fut emportée par les trois côtés en même temps. Ceux à qui l'on n'avoit pas voulu donner de quartier avoient mis le feu en plusieurs endroits, et on eut de la peine à l'éteindre. Le comte de Rabata, commissaire général, sauva deux magasins remplis de poudre, avec l'église de Saint-Etienne, au moyen de l'argent qu'il promit aux soldats qui s'y emploieroient. On trouva dans la ville plus de quatre cents pièces d'artillerie de tout calibre, parmi lesquelles il y en avoit quatre de cent cinquante livres de balle, et un trésor de trois cent soixante mille ducats qui avoient été mis entre les mains du pacha pour s'en servir dans le besoin. On sauva de l'embrasement la bibliothèque des anciens rois de Hongrie, qui avoit été fort enrichie de livres rares par le roi Matthias Corvin.

Après la prise de cette place, le prince Louis de Bade s'empara de Simonthurm. Cette place est sur la Sarvitz, à deux lieues de Caposvar et à trois de Tolna. Elle a un fossé large de trente pas, environné en dehors d'un marais d'une si grande étendue, que le pont sur lequel il faut passer pour y entrer à près de trois cents pas de longueur. Le château est bâti de pierres de taille, avec des fortifications à l'antique, et aussi entouré d'un bon fossé. De son côté, le prince Charles de Lorraine s'étant emparé de la ville de Hatuan, que les Turcs avoient abandonnée après y avoir mis le feu, travailla à la remettre en état, et à rétablir ce que le feu avoit détruit. Hatuan, ou Zaduan, est sur les frontières du comté de Novigrad, à cinq lieues d'Agria.

Pendant ce temps-là le comte de La Vergne assiégea Sesedin, et s'en rendit maître après que les comtes Caraffe et Veterani eurent battu un corps considérable de Turcs et de Tartares qui s'étoient avancés pour secourir cette place. Sesedin ou Seïget, et autrefois *Segisdana*, est une place forte sur la Teiss, dans le comté de Bodrog, à dix lieues de Zolnoch et à deux de Chonad : elle est défendue par un assez bon château. Cette conquête fut suivie de celle de Cinq-Eglises, qui se rendit à discrétion au prince Louis de Bade. Cette ville portoit le nom de Penée avant que la Pannonie eût été prise par les Huns. Aujourd'hui ceux du pays la nomment Otegiazat, les Allemands Fusirkim, et les Turcs Poshew : elle a été nommée Cinq-Eglises parce qu'elle en renfermoit cinq fort magnifiques. Elle est située près de la Drave sur la petite rivière de Keorix ; son château est un carré irrégulier, fortifié de quatre rondelles à l'antique, avec quelques ouvrages à la moderne, et environné de hauteurs d'assez difficile accès. Le roi saint Etienne y établit en 1009 un siége épiscopal qui relevoit de l'archevêque de Strigonie; et elle tomba sous la puissance des Turcs en 1543, qu'elle fut prise par Soliman II.

La prise de toutes ces places en Hongrie, les conquêtes que les Vénitiens avoient faites dans la Morée et dans la Dalmatie, et la marche du roi de Pologne, qui sembloit vouloir s'ouvrir un passage jusqu'à Constantinople par des chemins qui avoient paru inaccessibles, causoient de grandes alarmes dans cette capitale de l'empire ottoman. Les peuples commençoient à murmurer contre les ministres du divan, et même contre le Grand-Seigneur : on lui reprochoit qu'il auroit dû être à la tête de ses armées, et suivre l'exemple de ses prédécesseurs. Il reçut d'abord assez froidement ces reproches; mais enfin il en craignit les suites, et crut devoir y remédier. Il déposa le mufti, qu'il accusoit d'être la cause de tous ses malheurs, pour avoir signé le fetfa par lequel il consentoit qu'on commençât cette guerre. Il créa un autre mufti, auquel il ordonna de ne lui rien cacher de tout ce qu'il croiroit nécessaire pour le bien et la gloire de l'Etat. Il fit de grandes réformes pour faire cesser les prétextes qu'on avoit de murmurer de ses grandes dépenses, et il pourvut à tout ce qui étoit nécessaire pour l'armée de Hongrie. Le grand visir, de son côté, essaya de conclure la paix avec l'Empereur ; et n'ayant pu y réussir, il fit faire aux Moscovites des offres très-avantageuses pour les obliger à se détacher de la ligue faite contre les Turcs : mais ces offres ne furent point acceptées, et il eut même le chagrin de voir le prince Abaffy traiter avec l'Empereur, pour donner à ses troupes des quartiers en Transylvanie. Le visir pratiqua encore une intelligence dans Bude avec un lieutenant du régiment de Solm, pour lui livrer la place; mais la conspiration fut découverte, et cet officier fut puni.

[1687] La campagne ne fut pas plus heureuse pour les Turcs de tous les côtés. Le grand visir fut défait dans la plaine de Mohatz le 10 août 1687, et les Vénitiens s'emparèrent de Patras, des châteaux de la Morée et de Romanie, et de la ville de Lépante ; conquêtes qui furent suivies de celles de Castel-Tornèse, de Corinthe et de Misitra.

Patras est une ville fort ancienne qui a porté dans les premiers temps le nom d'Aroé. Quand

elle eut été rétablie par les soins de Patrée, elle prit, selon Pausanias, le nom de son restaurateur. Les Romains l'appelèrent *Augusta-Aroe-Patrensis*, et elle porta encore dans un autre temps le nom de *Neopatria*. L'empereur Auguste l'avoit choisie pour y retirer ses vaisseaux. Diane étoit adorée dans cette ville sous le nom de *Diana latria ;* on y révéroit aussi la forêt et le temple consacrés à *Diana triclaria*, à laquelle on sacrifioit chaque année un jeune garçon et une jeune fille, en expiation du crime commis par Mélanippus et Cométho, qui furent eux-mêmes immolés les premiers pour s'être mariés dans ce même temple de Diane contre la volonté de leurs parens. Cette cruelle coutume prit fin lorsqu'Eurypile vint à Patras. Cette ville fut convertie par les prédications de l'apôtre saint André ; elle devint ensuite le siége d'un archevêque, et elle eut le titre de duché sous la domination des princes grecs, qui la possédèrent jusqu'en 1408. Lorsque ces princes virent qu'ils n'avoient pas assez de forces pour la garder, ils la vendirent à la république de Venise, sur laquelle les Turcs la prirent, et la nommèrent Badra, ou Balabutra. L'air n'y est pas sain, à cause du voisinage des montagnes qui sont couvertes de neiges, et de la quantité d'eaux dont elle est environnée. Les juifs qui y sont établis y font un grand commerce.

Le golfe de Lépante a porté aussi divers noms : les anciens l'appeloient *Crisæus ;* Strabon, mer d'Alcyon ; Sophien, golfe de Petras ; quelques-uns, *Corinthiacus sinus ;* et les matelots du pays, au rapport de Niger, *ripa d'Ostria*. Il est entre deux caps qui s'avancent du continent, et dont l'un, qui tient à la Morée, est appelé par Strabon *Antivium promontorium*, aujourd'hui le cap Antivio. C'est sur ce cap qu'est le château de la Morée. L'autre, qui tient à l'Achaïe, appelé par Strabon *Rhium promontorium*, et par le peuple cap de Rhio, est défendu par le château de Romanie. On appelle autrement ces deux châteaux les Dardanelles de Lépante. Ils sont l'un et l'autre de forme carrée, entourés de bonnes murailles et garnis de batteries à fleur d'eau. On n'y remarque aucun défaut, si ce n'est que le terrain étant sablonneux, il en rend l'approche facile aux ennemis. La plupart des habitans de cette plage sont des Maures, qui produisent des enfans noirs comme en Barbarie.

La ville de Lépante, appelée des Latins *Naupactus*, du peuple *Epactos*, et des Turcs *Einbachi*, est dans le pays de Linadia, à l'entrée du golfe, sur la croupe d'une montagne qui est de figure conique. La forteresse est fermée de quatre rangs de grosses murailles séparées par de petits vallons entre deux, où les habitans ont leurs maisons. Le port n'a pas plus de cinquante pieds de circuit, et ne peut contenir qu'un petit nombre de vaisseaux.

Castel-Tornèse est une forteresse bâtie sur le dernier cap du duché de Chiarenza, vers la province de Belvedère. Les anciens la nommoient *Chelonates*, et les Turcs l'appellent *Clemonzi :* elle est dans un lieu fort élevé, à trois milles de la mer.

Corinthe, que les anciens nommoient *Ephyre*, est nommée vulgairement *Corantho*, et par les Turcs *Geramo*. Elle fut bâtie par Alétès, sous le règne de Cécrops, roi d'Athènes, l'an du monde 3066. Elle est au milieu de l'isthme, dans l'endroit où la mer Ionienne et la mer Egée se confondent. Cette ville a le titre d'archevêché, et est commandée par l'Acro-Corinthe. Elle fut prise et ruinée par le consul Lucius Mummius, l'an du monde 3818, puis rebâtie et repeuplée par les soins d'Auguste. On n'y voit d'entier, de son ancienne magnificence, que douze colonnes de cinq pieds de diamètre, qui n'ont qu'un simple cordon pour chapiteau ; elles sont à quinze pas l'une de l'autre sur une petite colline. Cette ville fut prise par Roger, normand, roi de Naples ; elle fut, deux siècles après, soumise à la domination des despotes de la Grèce, qui la cédèrent aux Vénitiens, sur qui Mahomet II la prit.

Misitra, connue des anciens sous le nom de Sparte ou de Lacédémone, ne conserve presque plus rien de son ancienne splendeur : elle n'a que deux grandes portes, l'une au nord vers Napoli de Romanie, et l'autre à l'est vers l'Enokorion. La ville est divisée en quatre quartiers ; le château en fait un, la terre un autre, et les deux faubourgs les deux autres. Le château, qui avoit été bâti par les despotes, est sur une hauteur de figure conique, et les murailles en sont assez bonnes.

Les pertes que les Turcs avoient faites portèrent les troupes à se mutiner ; ce qui obligea le grand visir de se retirer à Belgrade pour éviter leur furie. Les janissaires offrirent le commandement absolu à Siaou-Pacha, qui ne voulut pas l'accepter, de peur que, les troubles étant apaisés, il ne fût puni comme le chef de la révolte. Dans le même temps la garnison d'Esseck abandonna la ville ; ce qui donna aux Impériaux la facilité de s'en emparer. La ville d'Agria, qui étoit bloquée depuis plus d'un an, ne pouvant résister à la famine, fut contrainte de capituler. Agria, nommée encore *Eger* ou *Erlaw* par les Allemands, et par les anciens

Trissum ou *Abieta*, est une ville épiscopale du comté de Barzod : le fort Erla, qui la défend, est bâti sur une colline.

La princesse Ragotski, après avoir soutenu long-temps le siége devant Mongatz, fut enfin contrainte de capituler et de traiter avec l'Empereur, qui lui permit de jouir de ses biens, pourvu qu'elle se retirât en Allemagne. Mongatz est une ville du comté de Peretzaz, située dans un marais : elle a un château bâti sur l'éminence qui la commande, et qui n'est défendu que par une palanque environnée d'un fossé plein d'eau, couvert d'une haie, et fortifié par deux rangs de palissades terrassées. Il y a au dédans deux autres fossés qui se remplissent d'eau. La forteresse, qui est située sur un roc, n'est commandée d'aucune hauteur ; elle est composée de trois châteaux qui dominent l'un sur l'autre : ils sont séparés chacun par un fossé sec très-profond, taillé dans le roc ; et toute la forteresse est entourée d'un troisième. Ils sont défendus par divers bastions et d'autres fortifications à l'antique : on ne peut y monter que par un chemin étroit, dont la défense est facile, et qui même est coupé en plusieurs endroits.

Si les affaires étoient brouillées dans le camp des Turcs, elles n'étoient pas plus tranquilles à Constantinople, où il s'étoit formé trois partis. Le premier étoit composé des créatures du grand visir Mahomet Coprogli, qui mourut en 1662 ; le second, de ceux qui avoient été élevés par son fils Achmet Coprogli ; et le troisième parti, qui se tenoit fort caché, vouloit élever sur le trône le fils du kan des Tartares de Crimée. Ceux qui avoient servi dans les dernières guerres de Hongrie sous le grand visir Cara-Mustapha étoient du premier parti, et vouloient perdre le grand visir Soliman ; ceux du second parti faisoient au contraire leurs efforts pour le maintenir, parce qu'il avoit été élevé par Achmet Coprogli. Soliman avoit des manières affables et plus engageantes que n'en ont d'ordinaire les Turcs : il n'étoit pas fort intelligent dans le métier de la guerre ; mais il avoit couvert son peu d'expérience par tant d'adresse pendant qu'il commandoit en Pologne, qu'on l'avoit cru beaucoup plus habile qu'il n'étoit. Siaou-Pacha, que les troupes demandoient pour général, étoit véritablement brave, de bon sens, bien fait de sa personne, et âgé de cinquante ans. Les belles actions qu'il avoit faites en Hongrie dans la dernière campagne lui avoient acquis l'estime des troupes : il avoit été esclave d'Achmet Coprogli, qui l'avoit élevé, et lui avoit donné sa sœur en mariage. Coprogli, son beau-frère, qui est aujourd'hui grand visir, et qui avoit été rappelé de son exil par le visir Soliman, est un homme d'esprit, estimé des peuples et des janissaires, mais haï des spahis qui avoient causé son bannissement. Lorsque les nouvelles de toutes les pertes que les Turcs avoient faites tant en Hongrie que dans la Morée, et de la révolte des troupes, furent portées à Constantinople, le Grand-Seigneur tint secrètement conseil avec le caïmacan et avec le sélictar-aga, qui étoit son favori, pour voir quel remède on pourroit y apporter, et s'il falloit faire rentrer par la force les troupes dans leur devoir, ou approuver ce qu'elles avoient fait. On se trouva si embarrassé, qu'on se sépara sans rien résoudre.

Cependant l'insolence des troupes augmentoit, parce qu'il s'étoit répandu dans le camp un bruit sourd qu'il étoit venu un ordre du Grand-Seigneur pour étrangler Siaou-Pacha. Cet officier en prit l'alarme et accepta le commandement de l'armée pour garantir sa vie. Il se lia néanmoins avec les mutins d'une manière qui pouvoit faire connoître au Sultan qu'il n'avoit eu pour but, en recevant cet emploi, que le seul bien de l'Empire. Avant que d'exercer les fonctions de général, il crut devoir mettre le grand visir dans son tort. Il fut résolu qu'on lui feroit des plaintes au nom des rebelles, et on chargea de cette commission Yeghon-Pacha, officier hardi et violent. Yeghon alla trouver le visir dans sa tente, et lui dit fièrement que les troupes vouloient être payées de leur solde ; qu'il l'avoit reçue depuis qu'ils étoient en Hongrie, et qu'il n'étoit pas juste que de si grandes sommes ne fussent employées qu'à l'enrichir lui et ses créatures. Soliman lui répondit, avec beaucoup de modération, que le prétexte que les milices prenoient pour se révolter étoit bien léger, puisqu'il ne leur étoit dû que trois mois de solde. Yeghon ne se paya pas de cette raison : après lui avoir reproché d'avoir fait sa cour à leurs dépens, et d'avoir accusé près du Grand-Seigneur plusieurs officiers de n'avoir pas fait leur devoir, il lui demanda, au nom de l'armée, le sceau de l'Empire et l'étendard de Mahomet, en lui déclarant qu'on ne vouloit plus le reconnoître pour général. Le grand visir répondit qu'il ne pouvoit rendre l'un et l'autre qu'au Grand-Seigneur qui les lui avoit confiés, et comme Yeghon voulut le presser avec violence, un des officiers de ce ministre lui remontra qu'il perdoit le respect. Yeghon mit sur-le-champ le sabre à la main et le blessa dangereusement ; ce qui épouvanta tellement le visir, qu'il fit armer en diligence trois barques et qu'il partit dès le soir même

pour se rendre par le Danube à Belgrade. De là continuant sa route, il vint débarquer entre Nicopoli et Silistria, d'où il dépêcha un courrier au caïmacan, pour l'avertir de son arrivée et le prier d'en donner avis à Sa Hautesse.

A peine ces nouvelles furent portées à Constantinople, qu'on vint dire au Sultan que six députés de l'armée lui demndoient audience, et il fut contraint de la leur accorder. Mustafer-Aga-Bachi, qui portoit la parole, lui présenta un mémoire signé des principaux chefs de la milice, portant que les troupes ne vouloient plus obéir à Soliman ni à son caïmacan, et qu'elles souhaitoient que Siaou-Pacha fût déclaré grand visir. Le Grand-Seigneur ayant resté quelques jours sans répondre à ces demandes, les députés lui protestèrent que l'armée n'attendroit pas au-delà de vingt-cinq jours ; après quoi elle prendroit ses mesures pour se faire elle-même raison. Cette députation causa une si grande consternation dans Constantinople, que plusieurs familles considérables passèrent les unes en Asie, et les autres au Caire.

Le grand visir étant arrivé à Constantinople, trouva le moyen de se justifier auprès du Sultan, qui lui permit d'y demeurer, pourvu qu'il logeât chez le caïmacan, qui avoit été autrefois son chocodar. Cette indulgence extraordinaire irrita beaucoup les députés de l'armée : il fallut, pour les apaiser, consentir que Siaou fût grand visir et son beau-frère Coprogli caïmacan. Le sélictar fut dépêché en Hongrie pour lui en porter la patente. Cet officier apprit en chemin que les troupes s'étoient encore révoltées contre Siaou, parce qu'il avoit refusé de les mener à Constantinople, et qu'elles avoient élu pour chef un officier nommé le petit Mahomet. Le Grand-Seigneur ayant été averti de cette nouvelle révolte par un courrier que lui dépêcha le sélictar, assembla un grand conseil. Le caïmacan proposa de lever du monde à Constantinople et aux environs, et de faire venir ce qui lui restoit de troupes fidèles dans les places les moins éloignées, offrant d'aller à leur tête combattre les révoltés. Ce parti, qui étoit le seul que le Sultan pût prendre pour maintenir son autorité, ne fut point goûté ; il fut seulement résolu d'attendre le succès du voyage du sélictar avant que de prendre aucune mesure.

Le Sultan reçut peu de jours après un courrier, par lequel il lui mandoit que Siaou avoit accepté le commandement de l'armée ; que Yeghon-Pacha s'en étoit séparé avec huit mille chevaux, pour aller se joindre au petit Mahomet ; qu'ils marchoient ensemble à Constantinople, et que les troupes qui étoient demeurées avec Siaou l'avoient obligé de prendre la même route pour venir demander les têtes du grand visir Soliman, du kihaia, du grand douanier, du kislar-aga, et de quelques autres officiers. Sur cette nouvelle, qui se répandit dans la ville, l'alarme y fut si grande, que les marchands fermèrent leurs boutiques jusqu'à ce qu'on eût publié un ordre de les ouvrir sous peine de la vie. Le Grand-Seigneur voyant la haine des troupes si déclarée contre les principaux officiers, les fit tous arrêter par le bostangi-bachi, et puis enfermer dans les prisons du sérail, afin d'être en état de les livrer à la fureur des troupes s'il ne pouvoit l'apaiser autrement. Cependant il demeura retiré dans son sérail, en attendant la fin des désordres, avec autant de tranquillité que s'il avoit été assuré d'apaiser les rebelles en leur donnant les têtes qu'ils avoient demandées. Il fit venir auprès de lui Mustapha Coprogli, qu'il nomma caïmacan, dans l'espérance qu'il engageroit Siau, son beau-frère, à ne rien faire contre son devoir. Lorsque les troupes approchèrent de Constantinople, on fit savoir au Grand-Seigneur qu'il s'étoit formé parmi elles un parti qui avoit résolu de le déposer, et que ce parti étoit le plus fort. Ce fut alors que ce prince commença de craindre la suite de cette révolte : comme le péril lui parut pressant, il assembla un conseil extraordinaire, où il appela le nitchangi, les deux cadileskers et les autres cadis. Il y fut résolu qu'il retrancheroit les dépenses de sa maison, et qu'il enverroit offrir aux troupes de bons quartiers d'hiver pour les obliger à suspendre leur marche : en conséquence on mit hors du sérail un grand nombre de femmes esclaves qui servoient de sultanes, et beaucoup d'officiers inutiles.

A l'arrivée de Coprogli, on tint encore un autre conseil, où l'on appela quatre fameux derviches, dans l'espérance que l'estime qu'on avoit pour leur piété donneroit du poids aux résolutions qu'on y auroit prises. On y arrêta de faire mourir tous ceux dont les mutins demandoient la tête. Soliman fut étranglé le même jour dans sa prison, et on lui coupa la tête, qu'on envoya à l'armée par un chiaoux. On différa d'étrangler le grand douanier, le caïmacan et le kihaia, parce qu'on voulut auparavant leur faire donner la torture pour les obliger à déclarer leurs trésors. Les rebelles ayant appris qu'on leur avoit sacrifié les têtes qu'ils avoient demandées, prétendirent encore qu'on leur livrât plusieurs autres officiers. Comme le Sultan n'étoit pas en état de leur rien refuser, il déposa les deux cadileskers, le kislar-aga, le bostangi-bachi et le tefterdar, et il les envoya à l'armée sous bonne

escorte. Ces malheureux n'y furent pas plus tôt arrivés, que les soldats les mirent en pièces. On envoya aussi en même temps aux rebelles deux mille bourses, dans l'espérance de les apaiser; mais tout cela ne fit qu'augmenter leur insolence.

Le Grand-Seigneur avoit mandé à Siaou-Pacha de retenir les troupes à Andrinople, et d'empêcher qu'elles n'avançassent vers Constantinople; mais il fut impossible de les arrêter, parce qu'elles étoient absolument résolues de déposer Mahomet IV, et de mettre à sa place un de ses frères. A la première nouvelle qu'il reçut de la marche des troupes, il entra dans un si grand désespoir, qu'il courut tout furieux à l'appartement de ses frères et de ses fils, pour les sacrifier à l'espérance qu'il avoit de régner encore, s'imaginant qu'il ne lui restoit que ce seul moyen de se conserver l'empire et la vie. Les eunuques qui avoient la garde de ces princes lui disputèrent l'entrée de leur chambre : il en blessa deux, et les auroit forcés si le chef des eunuques ne fût venu armé avec plusieurs autres. Cet officier ne pouvant arrêter sa fureur, envoya demander du secours au bostangi-bachi, qui accourut avec main-forte. Mahomet se vit alors contraint de céder; et le chef des eunuques conduisit ces princes au vieux sérail, où il établit un corps de garde pour la sûreté de leur personne. Le Sultan, étonné de l'insolence du bostangi-bachi, le voulut faire étrangler par ceux qui étoient encore de son parti; mais personne ne voulut lui obéir. Le bostangi-bachi lui déclara qu'il ne le reconnoissoit plus pour maître, en ajoutant qu'au lieu d'ordonner de la vie des autres, il devoit penser à sauver la sienne, qui commençoit à dépendre de son frère Soliman. Mahomet demeura tellement étonné de ce discours, qu'il se retira dans son appartement sans répliquer; il y fut gardé comme prisonnier jusqu'au 8 novembre, sans savoir presque aucune nouvelle de ce qui se passoit.

Coprogli, qui avoit alors en main le gouvernement de l'Etat, se trouva fort embarrassé, voyant que les troupes continuoient d'avancer, quoiqu'on leur eût accordé tout ce qu'elles demandoient et qu'on eût fait des offres considérables à leurs principaux officiers : ces troupes n'étoient plus qu'à deux lieues de Constantinople, et il ne savoit si l'on approuveroit ce qu'il avoit fait. Pour mettre sa personne en sûreté, il crut devoir se donner un nouveau maître. Après avoir obtenu du mufti un fetfa pour approuver la déposition de Mahomet, il fit amener Soliman son frère pour le mettre sur le trône. Lorsqu'on alla prendre ce prince dans sa chambre, il crut qu'on en vouloit encore une fois à sa vie, et il en barricada la porte. Ce ne fut pas sans peine qu'on l'obligea à l'ouvrir, et il s'évanouit par deux fois dans le temps qu'on le portoit. Aussitôt qu'il eut été proclamé, il commanda qu'on gardât son frère comme il l'avoit été, sans néanmoins attenter à sa vie.

Lorsque les troupes furent arrivées à Constantinople, elles commencèrent par agir en souveraines. Elles déposoient, elles condamnoient, elles exécutoient elles-mêmes les arrêts qu'elles avoient donnés, et elles ne connoissoient ni chefs, ni souverains, ni lois; enfin (ce qui leur plaisoit encore davantage) elles s'enrichissoient par le pillage, qui étoit leur continuel exercice. Dans un si grand désordre, je crus qu'il y auroit de l'imprudence à rester plus long-temps à Constantinople; et comme je n'y étois retenu par aucun ordre de la cour, quoiqu'on eût approuvé le voyage que j'y avois fait, puisque c'étoit pour les intérêts du comte Tékély, je pris l'occasion d'un vaisseau marchand anglois qui partoit du port pour passer en Angleterre, où j'avois encore conservé mes habitudes. J'y allois chercher le repos, et je trouvai que ce royaume n'étoit pas moins agité que celui que je venois de quitter.

Pour bien entendre l'état où étoit l'Angleterre quand j'arrivai à Londres, il faut reprendre les choses de plus haut. Charles II avoit trois principaux ministres par lesquels il se laissoit gouverner entièrement : le marquis d'Halifax, le comte de Bristol et le comte de Shaftbury. Ils lui demandèrent en même temps les trois principales charges du royaume : Halifax celle de chancelier, Shaftbury celle de trésorier et Bristol celle de grand maréchal. Le Roi ne voulut rien accorder qu'il n'en eût pris l'avis du duc d'Yorck, son frère. Ce prince ne lui conseilla pas de faire ce qu'ils désiroient; il lui représenta qu'il ne seroit plus roi que de nom, s'il donnoit à ces trois seigneurs, qui étoient déjà fort puissans par leurs alliances et par leurs intrigues, la disposition de la justice, des finances et des armes, qui dépendoient de ces trois charges. Charles goûta cet avis; et prenant ombrage de la trop grande autorité de ces trois milords, il ne se contenta pas de refuser leur demande, il les éloigna du ministère. Ils virent bien de quelle main le coup étoit parti, et résolurent de s'en venger. Comme ils savoient que le duc d'Yorck, héritier présomptif de la couronne, étoit catholique, et qu'il ne pouvoit avoir de secours étrangers pour se maintenir dans les droits que la succession lui donnoit, que du côté de la France, ils firent si bien par leurs intrigues dans

le parlement, que ce prince fut obligé, pour ôter toute sorte d'ombrage à la nation, de marier la princesse Marie, sa fille aînée, au prince d'Orange son neveu, également ennemi de cette couronne et des catholiques.

Ils suscitèrent ensuite un certain Titus Oates, qui se rendit dénonciateur d'une prétendue conspiration formée contre le Roi par les catholiques. Cet homme accompagna sa dénonciation de circonstances si vraisemblables, que le Roi et les ministres de son conseil se trouvèrent fort embarrassés sur ce qu'ils en devoient croire. On arrêta sept ou huit personnes, presque tous prêtres, et on se saisit des papiers de Coleman, secrétaire de la duchesse d'Yorck. Celui-ci se remit lui-même en prison pour se justifier; mais n'ayant pas pu rendre raison de quelques lettres écrites à Rome pour le rétablissement de la religion catholique, il fut condamné à être pendu et ensuite exécuté.

Titus Oates étoit né Anglois et protestant; mais ayant été étudier au collége des jésuites de Saint-Omer, il se fit catholique. Lorsque cette place fut prise par les François, il retourna en Angleterre; et voyant la haine que tous ceux de sa nation témoignoient contre la France, il crut pouvoir faire sa fortune en supposant une conspiration où cette couronne eût part. Il fut entendu par Edmond Godefroy, juge de paix, et il déposa que, depuis l'année 1677, plusieurs religieux avoient travaillé à changer le gouvernement et la religion d'Angleterre, en introduisant la religion catholique; que, pour cet effet, ils avoient tâché de faire révolter l'Ecosse et l'Irlande, et résolu d'empoisonner le Roi, ou de s'en défaire de quelqu'autre manière. Il ajouta qu'étant à Saint-Omer, il avoit vu plusieurs lettres qui traitoient de ce complot; que les conjurés vouloient aussi faire mourir le duc d'Yorck s'il ne se trouvoit pas disposé à seconder leur dessein; qu'un frère-lai, nommé Pikenni, demeurant dans Sommerset-House, avoit promis de tuer le Roi d'un coup de fusil, dans le temps qu'il se promèneroit dans le parc de Saint-James; mais qu'il n'avoit pu exécuter son dessein, parce qu'il avoit perdu la pierre de son fusil; qu'on avoit offert, à lui déposant, cinquante livres sterling s'il pouvoit empoisonner ou assassiner l'auteur de la *Morale des jésuites;* que le nommé Ashby avoit eu ordre de traiter avec Georges Wakernam, médecin de la reine, pour empoisonner le Roi; que les catholiques avoient profité de plus de quatorze mille livres sterling dans l'embrasement de Londres, arrivé en 1666, dont ils avoient été cause, et qu'ils avoient pillé quantité de maisons pendant qu'on étoit occupé à éteindre le feu; que Wakernam avoit promis d'empoisonner le Roi moyennant quinze mille livres sterling; qu'un nommé Geonne lui avoit dit qu'ayant entrepris de mettre le feu au quartier du sud, il n'en avoit pu venir à bout, bien qu'il l'eût allumé dans la maison d'un marchand d'huile; que lui, déposant, avoit été sollicité, le 7 août, d'aider à tuer le Roi, ce qu'il avoit refusé; mais que le nommé Coniers, religieux bénédictin, s'en étoit chargé; que le dixième du même mois d'août, les conjurés s'étoient assemblés au sujet d'une lettre d'Irlande, qui portoit que quatre religieux s'étoient chargés de tuer le duc d'Ormont; que Coniers lui avoit montré le poignard avec lequel il devoit tuer le Roi à Windsor; qu'on l'avoit mis au nombre des incendiaires qui devoient mettre le feu à Westminster, et qu'on lui en avoit montré la liste; enfin qu'il avoit vu entre les mains d'un nommé Blondel une bulle du Pape, par laquelle il disposoit d'une partie des évêchés et des autres bénéfices d'Angleterre en faveur des conjurés.

L'assassinat de Godefroy, devant qui Titus Oates avoit déposé, arrivé peu de jours après, donna lieu aux ennemis des catholiques de publier que c'étoient eux qui l'avoient fait faire, pour empêcher que la conspiration ne fût découverte. Tout ce qu'on en put apprendre fut que ce magistrat étant sorti de sa maison le 17 octobre, et ayant été vu en plusieurs endroits, n'avoit pas paru depuis, et qu'on ne savoit ce qu'il étoit devenu; que vers le soir les nommés Promeley et Water, en allant à la Maison-Blanche, près Windsor, avoient aperçu contre une haie une épée et un baudrier, avec un bâton et une paire de gants, à quoi ils n'avoient pas fait beaucoup d'attention; qu'étant arrivés à la Maison-Blanche, ils y avoient conté ce qu'ils y avoient vu, et que le valet de l'hôtellerie leur avoit conseillé d'y retourner avec lui; que s'étant transportés sur le lieu, ils avoient retrouvé le baudrier, le fourreau, le bâton et les gants, mais que l'épée n'y étoit plus; que le valet s'étant baissé pour prendre les gants, avoit aperçu dans le fossé un cadavre percé d'une épée, et la tête couverte d'un manteau; que lorsqu'on lui avoit découvert le visage on l'avoit reconnu pour Godefroy, et que l'on avoit trouvé de l'argent dans ses poches et des bagues à ses doigts; ce qui faisoit juger qu'il n'avoit pas été assassiné par des voleurs.

Dès que le parlement fut assemblé, on regarda Oates comme le conservateur du royaume. Il fut examiné plusieurs fois, et il ajouta toujours quelque nouvelle circonstance à sa dénonciation.

Lorsqu'il vit que ce premier coup lui avoit réussi, il suborna Guillaume Bedelow qui, après avoir été assuré de sa grâce, déposa qu'il avoit été de la conspiration, et que Godefroy avoit été assassiné par des ecclésiastiques. La haine des communes contre les catholiques alla si loin, que, soupçonnant le duc d'Yorck de professer en secret cette religion, elles dirent qu'il falloit l'exclure de la couronne. Elles envoyèrent à la Tour le chancelier Joseph Villanson, secrétaire d'Etat, sur ce qu'il étoit accusé d'avoir signé cent cinquante commissions pour des officiers catholiques, quoiqu'il déclarât n'avoir rien fait que par ordre du Roi. Charles II le fit mettre en liberté et en porta ses plaintes à la chambre basse. Cela ne l'empêcha pas de demander avec empressement que Villanson fût puni; mais le Roi le défendit toujours, parce qu'en effet il étoit innocent. Tous les catholiques furent obligés de prêter le serment de suprématie : le duc d'Yorck en fut seul exempt par rapport à sa naissance.

Charles voyant que le parlement, non content d'avoir persécuté les catholiques, vouloit encore procéder contre la Reine et contre le duc son frère, le cassa et en convoqua un autre pour le mois de mars suivant. Cependant, pour éviter que cette compagnie ne se portât à quelque violence contre le duc d'Yorck, il obligea ce prince de se retirer à La Haye avec la duchesse sa femme. Le comte de Shaftbury voulant profiter de son absence, conseilla au duc de Monmouth, fils naturel de Sa Majesté, de se servir de l'occasion pour s'assurer la succession à la couronne. Ce duc se laissa persuader; et pour être plus en état d'exclure le duc d'Yorck, il publia et fit publier par ses émissaires que le Roi avoit épousé sa mère, et qu'ainsi il étoit héritier présomptif de la couronne. Le Roi, pour détruire cet artifice, fit une déclaration contraire, portant qu'il n'avoit jamais eu d'autre femme que la reine Catherine; ce qu'il certifia avec serment à l'ouverture du parlement.

Cette compagnie alors se porta avec plus de chaleur que la première fois contre les catholiques; elle impliqua dans la conspiration la Reine, le duc d'Yorck, tous les seigneurs catholiques, et même les lords protestans qui paroissoient trop attachés aux intérêts du Roi. Le comte de Demby fut un des plus exposés à la mauvaise humeur du parlement. Le Roi, connoissant le dessein qu'avoit la chambre basse de perdre ce seigneur, accorda un pardon général à tous ceux qui étoient accusés d'avoir eu part à la dernière conspiration, et arrêta par ce moyen le cours des poursuites. Les communes étoient trop animées pour en rester là : quoiqu'elles n'eussent aucune preuve de ce que les dénonciateurs avoient avancé, mais seulement des soupçons très-vagues, elles vouloient que leur passion prévalût sur l'autorité du Roi; ce qui obligea ce prince à proroger la vacance du parlement jusqu'au mois d'octobre, et depuis jusqu'à l'année suivante.

Les parlementaires soupçonnoient le duc d'Yorck d'être catholique, parce qu'il avoit refusé de prêter le serment de suprématie, et qu'il s'abstenoit de l'exercice de la religion protestante; mais comme ils craignoient qu'il ne voulût changer de religion quand il seroit parvenu à la couronne, ils vouloient l'en exclure, et mettre sur le trône le duc de Monmouth, pour ruiner entièrement le parti catholique, avant qu'ils fussent obligés de reconnoître le duc d'Yorck pour leur roi. Charles, qui s'aperçut de leur dessein, éloigna par cette raison l'entrée du parlement; mais il fut enfin obligé d'en laisser ouvrir les séances au mois d'octobre 1680, parce qu'il avoit besoin d'argent pour la conservation de Tanger que les Maures menaçoient d'un siége. Les communes montrèrent tant d'emportement, que le Roi fut très-mécontent de leurs demandes : elles se plaignoient que le Roi donnât toutes les charges qui venoient à vaquer à des catholiques. Comme la chambre basse étoit remplie de non-conformistes peu affectionnés à la maison royale et ennemis des catholiques, elle se servit des moyens les plus violens pour impliquer le duc d'Yorck dans la conspiration, et pour le perdre. Elle eut recours aux faux témoins et aux suppositions; et n'ayant pu y réussir, elle demanda ouvertement son exclusion. Elle se servit du besoin que le Roi avoit d'argent pour l'y faire consentir; et lorsque le chancelier représenta au parlement que si Sa Majesté n'étoit assistée le royaume en recevroit un grand préjudice, les factieux s'écrièrent qu'il étoit préalable de pourvoir à la sureté de la religion, en excluant les catholiques de la couronne. Ils demandèrent encore qu'on informât de nouveau sur la dernière conspiration, et qu'on achevât le procès des seigneurs prisonniers dans la Tour. Pour éluder l'exclusion du duc d'Yorck, on leur accorda les deux autres points. Les communes donnèrent aussitôt des ordres rigoureux contre les catholiques, et commencèrent à instruire le procès de Guillaume Howard, comte de Strafford, accusé d'avoir voulu attenter à la personne du Roi, pour mettre le duc d'Yorck sur le trône et changer la religion du royaume. Ils établirent pour cet effet une chambre ardente à Westminster, où ce sei-

gneur fut interrogé cinq fois en quinze jours. Le chancelier Finck, qui y présidoit, se montra fort contraire à ce seigneur, soit qu'il le crût réellement coupable, soit qu'il prétendît par cette conduite sévère gagner l'affection des communes. La chambre basse lui donna seize commissaires, et choisit ceux qui avoient témoigné le plus d'aversion pour les catholiques : aussi parurent-ils plutôt ses parties que ses juges. Ils gardèrent si peu de mesure, qu'ils applaudissoient aux témoins qui le chargeoient le plus, et ne vouloient presque pas écouter ceux qui parloient à sa décharge. Il se défendit cependant si bien, qu'il reprocha tous les témoins, et fit voir clairement la fausseté de leurs dépositions par les circonstances du temps et du lieu ; ce qui n'empêcha pas la chambre haute, qui seule pouvoit le juger, de le condamner aux peines établies pour crimes de haute trahison. De quatre-vingt-dix-sept juges dont cette chambre étoit composée, cinquante-trois opinèrent à la mort, et quarante-quatre à l'absolution. Le Roi suspendit l'exécution de la sentence pendant dix-sept jours, pour tâcher de trouver quelque moyen de le sauver ; mais il n'en put venir à bout. Ce seigneur eut la tête tranchée dans la place de la Tour, et il protesta sur l'échafaud de son innocence, ajoutant que tout ce qu'on pouvoit lui reprocher, c'étoit que s'il avoit trouvé l'occasion de rétablir la religion catholique dans le royaume, il y auroit contribué de tout son pouvoir.

La chambre basse, après cette exécution, proposa de faire défense à tous les débiteurs du Roi de le payer sans une permission expresse du parlement, et de permettre à ses créanciers de solliciter leur paiement ; ce qu'elle faisoit dans le dessein de réduire ce prince à consentir, faute d'argent, à tout ce qu'on exigeroit de lui. Les communes, qui avoient tâché inutilement d'impliquer la Reine dans la conspiration, proposèrent son divorce, assurant que quand le Roi seroit marié à une autre princesse dont il pouvoit avoir des enfans, elles se départiroient de l'exclusion du duc d'Yorck. Le Roi, qui connut leur artifice, fit avorter leur dessein dans sa naissance. On parla aussi beaucoup contre la duchesse de Portsmouth, maîtresse du Roi, qu'on accusoit de favoriser la France contre les intérêts de l'Angleterre ; mais elle para le coup, en feignant en public d'approuver tout ce que la chambre basse faisoit contre le duc d'Yorck, et témoignant que l'intérêt du Roi vouloit qu'il lui donnât les mains, quoiqu'en particulier elle engageât ce prince à soutenir son frère avec vigueur. L'obstination des communes fut si grande, que Sa Majesté, après avoir employé toute son adresse pour les faire départir du dessein qu'elles avoient d'exclure le duc d'Yorck de la couronne, cassa enfin le parlement.

Il en convoqua un autre à Oxford pour le 21 mars 1681. A l'ouverture des séances, après avoir représenté les raisons qui l'avoient obligé de casser les deux autres parlemens, il proposa à l'assemblée de prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher le changement de gouvernement et de religion, en cas que le duc d'Yorck parvînt à la couronne. Il espéroit détourner par là les communes du dessein qu'elles avoient d'en exclure ce prince ; mais par cette complaisance il ne fit qu'augmenter leur emportement. Leur violence ne put être réprimée ni par les sages conseils de plusieurs membres de la chambre haute qui étoient bien intentionnés pour Sa Majesté, ni par les offres que le Roi fit faire à ceux qui paroissoient les plus contraires à ses intentions. Il fallut enfin en venir au remède ordinaire, et casser ce troisième parlement huit jours après l'ouverture des séances.

Le Roi croyant ramener à son devoir l'esprit farouche du comte de Shaftbury, qui étoit toujours à la tête des factieux, et qui ne pouvoit pardonner au duc d'Yorck qu'il croyoit la cause de sa disgrâce, le fit président de son conseil ; mais voyant dans la suite qu'il persistoit toujours dans ses mauvais desseins, il l'en fit sortir et donna sa place au comte de Radnor. Cette seconde disgrâce fit espérer à ses ennemis qu'ils viendroient à bout de le perdre. Smith et Imberville l'accusèrent, le 2 juillet, de haute trahison ; il fut arrêté sur-le-champ et envoyé à la Tour. Le juge de paix, le maire et les aldermans s'assemblèrent le 24 novembre pour travailler à son procès, et ils nommèrent douze jurés au comté de Shaftbury pour examiner si l'accusation étoit bien fondée. Ces jurés entendirent les témoins en pleine cour ; mais quoique les charges fussent convaincantes, et qu'on eût trouvé sur la table du cabinet de l'accusé un projet de ligue contre le royaume, et divers mémoires de cette nature écrits de sa propre main, ils ordonnèrent que le comte seroit élargi, sous caution de sa bonne conduite à l'avenir. Le peuple, qui le regardoit comme le protecteur de la religion protestante, à cause de la haine qu'il avoit témoignée contre le duc d'Yorck, apprit sa délivrance avec une joie qui éclata par toute la ville. Il maltraita les témoins de coups et d'injures, et le comte, au sortir de la prison, fut conduit à son hôtel avec mille bénédictions et des cris d'allégresse. Le comte se voyant si bien dans l'esprit du peuple, redoubla ses cabales ; il travailla à engager les

provinces à suivre l'exemple de la capitale, et il engagea les factieux à prendre des marques pour les distinguer.

Le duc d'Yorck, qui avoit été rappelé à la cour par le Roi, son frère, arriva peu de temps après à Londres; et après s'être arrêté quelque temps avec le Roi à Windsor, il s'embarqua pour passer en Ecosse, dans le dessein de ramener la duchesse, sa femme, qui étoit restée dans ce royaume. Son vaisseau ayant donné sur un banc de sable, s'ouvrit, et ce prince fut contraint de se jeter dans l'esquif avec le plus de monde qu'il pût y faire entrer. Il resta dans le vaisseau près de cent cinquante personnes, dont il ne s'en sauva qu'un petit nombre à la nage ou sur des planches. Milord Hyde, frère de sa première femme, s'étant jeté à la mer, se noya, et le duc perdit tout son équipage et sa vaisselle d'argent. Ce prince s'embarqua sur un autre navire et gagna en diligence Edimbourg, afin d'arriver avant que la duchesse eût su la nouvelle de son naufrage. Il ne resta guère en Ecosse, et retourna à Londres avec la duchesse sa femme, et la princesse Anne, sa fille. Ensuite il alla trouver le Roi, son frère, et il en fut reçu avec toute l'affection imaginable.

Le Roi, qui étoit fort mécontent de ce que les habitans de Londres s'efforcoient de faire élire pour maire et pour shérifs de cette année des gens notoirement factieux, résolut d'abolir les priviléges dont cette ville abusoit au préjudice de l'Etat. Il prit pour prétexte qu'on avoit levé de l'argent dans le marché public sur ceux qui vendoient des denrées, sans un arrêt du parlement; et qu'on avoit présenté contre Sa Majesté une requête insolente, par laquelle on l'accusoit d'empêcher le cours de la justice et de violer les lois. On plaida de part et d'autre sur cette question pendant plusieurs audiences; enfin les juges prononcèrent que la ville étoit déchue de ses priviléges, et que la charte où ils étoient contenus demeureroit confisquée au profit du Roi. Ce jugement ayant rétabli son autorité, il fit élire un maire et des shérifs affectionnés à son service. Les factieux, irrités de ce que la cour avoit eu tout l'avantage dans cette occasion, firent courir le bruit qu'un certain jour tous les protestans devoient être massacrés, et la religion catholique rétablie. Sur ce prétexte, ils achetèrent quantité de carabines et de cuirasses couvertes d'étoffes de soie, de poignards et d'autres armes. Ils remplirent Londres de libelles séditieux contre le Roi et ses ministres, qu'ils publioient être des catholiques déguisés; mais, par la bonne conduite du lord maire, tous les troubles furent apaisés. Le comte de Shaftbury, qui étoit le principal chef du parti, voyant les affaires prendre un train si contraire à ses espérances, abandonna sa maison et se cacha dans la ville, tandis que ses complices, qui conféroient toujours avec lui, travailloient à faire réussir les mesures qu'ils avoient prises ensemble.

Le parlement, pour assurer la religion protestante et les anciennes lois de la famille royale, avoit ordonné que tous ceux qui avoient des charges et des emplois publics, tant en Angleterre qu'en Ecosse, prêteroient un serment solennel appelé *le test*; et il en avoit fait dresser un formulaire qui avoit été agréé, et qui étoit en usage. Le comte d'Argyle, qui étoit un des plus puissans seigneurs d'Ecosse, pour gagner les presbytériens de ce royaume, dont le parti étoit fort puissant, les détourna de l'obéissance qu'ils devoient au Roi, et s'avisa de changer la forme du *test*. Il le remplit de clauses et d'équivoques qui en rendoient l'obligation nulle, et il employa toute sorte d'artifice pour faire agréer ce projet au parlement : mais les membres de cette assemblée, qui étoient sans passion, en reconnurent les défauts et le rejetèrent. D'un autre côté, le comte de Shaftbury et ses adhérens, voyant que la charge de maire de Londres ne pouvoit plus servir de prétexte à leur révolte, résolurent de tuer le Roi et le duc d'Yorck, s'ils ne pouvoient faire soulever le royaume. Ils avoient quelque envie de se liguer avec le comte d'Argyle et avec les mécontens d'Ecosse; mais la disgrâce de ce comte les en empêcha. Le duc d'Yorck et le conseil privé firent poursuivre le dernier par l'avocat du Roi devant la cour souveraine de justice, pour avoir voulu changer la forme du serment en Ecosse, et le firent déclarer coupable de haute trahison. Après que la sentence eut été prononcée, le Roi croyant le ramener à son devoir par la clémence, se contenta de confisquer quelques juridictions que ses ancêtres avoient usurpées sur la couronne, et de disposer d'une partie de ses biens, qui furent employés à payer ses créanciers, et à dédommager ceux qui avoient été ruinés par lui ou par son père, pour avoir été trop fidèles à Sa Majesté : on donna même à la femme du comte et à ses enfans la plus grande partie des biens confisqués. Un procédé si honnête ne le toucha point; il trouva moyen de sortir de prison; et après avoir demeuré quelque temps caché dans les montagnes d'Ecosse, il passa à Londres : il s'y aboucha avec les factieux et les invita à s'unir avec ceux d'Ecosse pour changer dans les deux royaumes la forme du gouvernement et attenter à la vie du Roi.

Le comte de Shaftbury et ses complices furent ravis de trouver le comte d'Argyle dans de pareilles dispositions ; et comme ils n'avoient tous qu'un même dessein, la ligue fut bientôt conclue. Tous les conjurés étoient républicains d'inclination, et dans leurs assemblées séditieuses ils déclamoient ouvertement contre l'état monarchique : ils faisoient courir quantité de libelles diffamatoires contre le Roi et ses ministres ; ils s'assembloient de tous côtés à Londres et à la campagne ; ils animoient le peuple à la révolte ; ils prenoient des noms et des marques pour se reconnoître ; ils envoyoient des députés dans les provinces pour les engager dans leur parti, et ils rendoient un compte exact de toute leur conduite au comte de Shaftbury.

Dans une de leurs assemblées le comte d'Argyle proposa de faire soulever l'Ecosse, pourvu qu'on lui fournît trente mille livres sterling. Comme cette somme étoit considérable, on lui demanda du temps pour la lever. Ce retardement l'embarrassa ; et jugeant impossible de demeurer si long-temps dans Londres sans être découvert, il passa en Hollande, d'où il ne laissa pas d'entretenir des correspondances avec les conjurés. Le départ du comte d'Argyle fit résoudre milord Shaftbury à presser l'exécution de son entreprise, de crainte qu'elle ne se découvrît. Il pria le duc de Monmouth de choisir un jour auquel on feroit soulever les deux royaumes, et ils convinrent du quinzième novembre. Ce jour étant arrivé, les provinces occidentales ne se trouvèrent pas en état de se déclarer : ce qui obligea les conjurés à différer encore. Le comte de Shaftbury, désespéré de ce retardement, et craignant à tout moment d'être découvert, passa en Hollande ; il mena avec lui Walcot et Ferguson, qui, ayant publié un libelle séditieux, avoient été décrétés de prise de corps. Ce comte mourut peu de temps après à Amsterdam, de chagrin de trouver tant d'obstacles à ses attentats.

Sa mort ne dissipa point la conjuration ; les conjurés au contraire en témoignèrent encore plus d'ardeur. Ils s'assembloient en diverses maisons afin qu'il fût plus malaisé de les surprendre. Après plusieurs conférences, ils demeurèrent d'accord qu'on se soulèveroit en même temps en Angleterre et en Ecosse ; qu'on attaqueroit les deux princes à la première occasion favorable, qu'on se rendroit maître de la ville de Londres ; qu'on la diviseroit en vingt-quatre quartiers ; qu'on enverroit un de leurs chefs, avec bon nombre de soldats, pour s'en saisir ; qu'on amasseroit une somme considérable, ou des contributions que les conjurés donneroient volontairement, ou de la taxe des cheminées, ou de l'impôt sur les boissons, ou des revenus de la douane, dont il étoit dû demi-année, ou de l'argent monnoyé, de la vaisselle d'argent, et de tout ce qui se trouveroit chez les banquiers, orfèvres et autres bourgeois, tant de la ville que des faubourgs, et qu'on prendroit de force ou par emprunt ; que chacun se pourvoiroit d'armes, et que, pour n'en point manquer, on se saisiroit d'abord du parc de l'artillerie, où étoient celles dont se servoient ordinairement les bourgeois de Londres pour faire l'exercice ; qu'on engageroit les matelots et autres gens de mer dans la conspiration ; que les conjurés s'empareroient des places publiques et des endroits les plus commodes pour attaquer en même temps le pont de la Tamise, la place des Marchands, le palais de Whitehall et la Tour de Londres ; qu'une centaine de vieux officiers, qui avoient servi sous Cromwell, se mettroient à la tête du peuple aussitôt qu'ils auroient pris les armes ; que cinq cents chevaux qui viendroient de la campagne, se saisiroient des avenues des principales rues, qu'on prendroit tous les chevaux des carrosses de louage, ceux qui servoient dans les hôtelleries, et ceux des gardes du corps qui ne seroient pas de garde ; qu'on enfonceroit les portes des églises pour en faire des corps-de-garde ou des écuries ; que trois cents Ecossois promis par Ferguson, qui étoit de retour de Hollande, s'avanceroient sous la conduite de douze gentilshommes de la même nation, et seconderoient les conjurés suivant le besoin. Comme leur principale intention étoit de surprendre la Tour de Londres, qui pouvoit leur servir ou leur nuire beaucoup, parce qu'il y avoit quantité de munitions de guerre, ils imaginèrent divers stratagèmes pour s'en emparer. A la fin ils arrêtèrent que vers les deux heures après midi un de leurs partis y entreroit à la file, sous prétexte d'aller voir les lions de l'arsenal ; que les premiers s'arrêteroient à la maison du vivandier qui est auprès de la dernière porte ; que les autres viendroient en carrosse comme pour visiter les prisonniers ; qu'alors ceux qui seroient chez le vivandier en sortiroient pour tuer les chevaux de carrosse et pour les renverser sur le pont-levis ; que trois cents hommes, qui seroient postés aux environs accourroient pour les seconder, et tous ensemble feroient effort pour gagner la porte, et pour tuer milord Dartmouth, grand-maître d'artillerie ; enfin qu'ils tueroient le Roi en venant de New-Market à Londres ; et que pour cet effet les conjurés se mettroient en embuscade dans le

château de Rie appartenant à Richard Rumbold, devant lequel Sa Majesté passoit ordinairement quand elle faisoit ce petit voyage : mais l'incendie qui arriva à New-Market dans ce même temps rompit leurs mesures, parce qu'il fit partir le Roi plus tôt qu'il n'avoit résolu.

Les affaires étoient en cet état, et la conjuration prête d'éclater, lorsque Josias Keeling se trouva si pressé des remords de sa conscience, qu'il se détermina à la révéler. Il fit sa déposition au chevalier Jenkiens, secrétaire d'Etat ; et comme son seul témoignage n'étoit pas suffisant, il fit recevoir, par le conseil de ce ministre, Jean Keelling, son frère, dans le conseil des conjurés. Celui-ci étant instruit de toutes les particularités, confirma ce que le premier avoit dit. Comme la déposition des deux frères portoit qu'il y avoit beaucoup d'armes cachées dans la maison de milord Gray de Wart, avant que de rien entreprendre on jugea à propos de s'éclaircir si cette circonstance étoit véritable. Un juge de paix et quelques autres officiers se transportèrent chez lui, et y trouvèrent environ cent mousquets neufs, et quelques autres armes dont ils se saisirent, aussi bien que de sa personne. Il dit, dans son interrogatoire, qu'il n'avoit acheté ces armes qu'à dessein de les envoyer dans ses terres, pour se mettre en sûreté contre les desseins de ses ennemis. On feignit de le croire, et on le renvoya après qu'il eut donné caution de sa bonne conduite, afin d'ôter tout soupçon aux autres conjurés, dont plus de cinquante furent arrêtés en divers endroits du royaume. Les plus coupables furent condamnés à mort; et le comte d'Essex, qu'on avoit mis dans la Tour de Londres, s'étant enfermé dans sa chambre, se coupa la gorge avec un rasoir. A l'égard du duc de Montmouth, après qu'il eut avoué son crime, le Roi exigea seulement qu'il sortît du royaume ; et ce duc se retira à La Haye auprès du prince d'Orange. Charles II mourut peu de temps après, et le duc d'Yorck, son frère, fut proclamé roi sans aucun obstacle.

Ce prince, qui vouloit donner la liberté de conscience aux catholiques, y travailla pied à pied. Il se contenta d'abord de faire dire la messe publiquement dans Londres, parce qu'il apprit que le duc de Monmouth vouloit encore soutenir ses prétentions. Ce duc leva des troupes en Hollande ; et les ayant embarquées sur des vaisseaux que la princesse d'Orange lui fournit, il alla descendre en Ecosse avec le comte d'Argyle. Le Roi envoya des troupes au devant d'eux : ils furent battus, faits prisonniers et décapités. La princesse d'Orange, qui avoit conçu de l'amour pour le duc de Monmouth pendant son séjour en Hollande, fut extrêmement touchée de sa mort, et résolut de la venger contre son propre père. Les mécontens, dont le nombre étoit augmenté considérablement, ayant appris les sentimens de cette princesse, la firent agir auprès du prince d'Orange. Comme il est difficile de rien refuser à une femme adroite et qui sait prendre son temps, elle engagea son mari à l'entreprise qui éclata bientôt après que je fus arrivé à Londres.

Le Roi, qui ignoroit leurs pratiques, contribua par sa conduite à faire réussir leurs desseins. Comme il lui étoit impossible de surmonter la haine que les Anglois avoient pour les catholiques, il jugea qu'il étoit nécessaire d'établir puissamment son autorité, afin que personne ne pût s'opposer à ses ordres. Il fit pour cet effet de grands armemens par terre et par mer, et remplit ses armées d'officiers catholiques, qu'il dispensa des peines encourues pour n'avoir pas prêté le serment du *test;* il les admit aux principales charges de sa maison, leur donna des gouvernemens et les fit entrer dans les universités. Il envoya le marquis de Castle-Maine au Pape, en qualité d'ambassadeur d'obédience, et reçut un nonce à Londres; il y établit un collége de jésuites pour instruire la jeunesse, et obligea les seigneurs protestans à y envoyer leurs enfans; il ôta aux principales villes leurs chartes et leurs priviléges, et il y établit une commission ecclésiastique pour connoître des abus commis au fait de la religion. Le prince d'Orange étoit informé par les mécontens de toutes ces démarches ; ils se servoient des huguenots de France réfugiés en Angleterre pour lui en porter la nouvelle, parce qu'ils pouvoient aller et venir de Londres à La Haye sans donner aucun soupçon. Le maréchal de Schomberg, qui avoit été au service du feu prince d'Orange, ayant quitté la cour de France, passa à Londres. Le Roi tâcha de l'arrêter par des bienfaits, et ne put l'empêcher de se jeter dans le parti des mécontens : il cacha néanmoins si bien ses intentions, qu'on n'en eut aucun ombrage. Pour mieux cacher son jeu, il prit pendant quelque temps le commandement des armées de l'électeur de Brandebourg, et ne se rendit à La Haye que lorsque tout fut prêt pour l'exécution de l'entreprise qui se formoit depuis si long-temps.

Tout avoit réussi jusque là au roi d'Angleterre, et il n'avoit trouvé aucune opposition à ses desseins; mais lorsqu'il voulut abolir le serment du *test,* tous les protestans se réveillè-

rent. Il voulut faire publier dans tous les diocèses la déclaration qu'il avoit faite pour la liberté de conscience, et il convoqua le parlement, dans l'espérance de lui faire approuver la révocation de ce serment. Quelques évêques obéirent à ses ordres; mais l'archevêque de Cantorbéry et six de ses suffragans non-seulement refusèrent de publier la déclaration, mais encore lui présentèrent une requête conçue en des termes peu respectueux. Le Roi, irrité de leur désobéissance, les fit arrêter et les envoya prisonniers à la Tour. Ils furent amenés le lendemain au conseil du Roi, et on voulut les obliger de donner caution de se représenter. Ils répondirent qu'ils étoient d'un rang qui les exemptoit de cette formalité, établie seulement pour les personnes du commun; qu'en qualité d'évêques, ils étoient pairs du royaume, et qu'ils n'avoient garde de faire une démarche qui les rendroit complices de toutes les nouveautés qu'il sembloit qu'on eût dessein d'introduire dans le gouvernement de l'Etat; que bien loin de consentir qu'on y changeât la moindre chose, ils étoient obligés, par leur serment et par leurs charges, de s'exposer aux plus rudes traitemens, plutôt que de donner lieu par leur mollesse qu'on pût les accuser d'avoir contribué à ce changement; que d'ailleurs le bien de la religion en dépendoit, et que la conservation de ce dépôt sacré leur étoit commise immédiatement après le Roi, qui en étoit le véritable défenseur.

Les juges, surpris d'une réponse si vigoureuse, dirent qu'ils prissent garde à ce qu'ils faisoient; et que bien loin d'agir suivant les lois qu'ils alléguoient pour leur défense, ils choquoient celle qui doit être la plus inviolable, savoir, l'obéissance que tous les sujets doivent à leur prince légitime. On eut beau représenter à ces prélats leurs véritables devoirs, ils furent toujours inébranlables, tellement qu'on les menaça de les juger dans toute la rigueur de la loi; ensuite on les fit retirer pour délibérer sur leur réponse. Les sentimens ne furent point partagés : les juges demeurèrent d'accord unanimement que ces évêques s'étoient rendus coupables d'un crime qui approchoit de celui de haute trahison, et par conséquent qu'ils ne pouvoient avoir aucune indulgence pour eux sans devenir leurs complices. Cependant, quoiqu'ils trouvassent leur punition juste, ils appréhendèrent d'exciter une sédition en les retenant plus long-temps prisonniers. Un d'entre eux, voyant ses collègues balancer, leur remontra que l'impunité de ces prélats alloit donner au peuple une audace qui pourroit avoir des suites fâcheuses : ce qui les détermina tous à suivre leur premier sentiment. Le Roi lui-même fut le premier qui, suivant sa coutume ordinaire, témoigna que rien ne l'étonnoit. On fit donc rentrer les évêques et on leur déclara qu'on alloit les renvoyer à la Tour, à moins qu'ils ne se rétractassent à l'heure même.

L'archevêque de Contorbéry, comme le chef de tous, ayant regardé ses confrères pour reconnoître quels étoient leurs sentimens, répondit qu'ils étoient prêts de se rendre prisonniers puisque c'étoit la volonté du Roi et celle de son conseil. Lorsqu'on les vit si fermes dans leur résolution, on les renvoya à la Tour et on les embarqua pour cet effet dans le même bateau qui les avoit amenés, de peur qu'en leur faisant traverser la ville le peuple en les voyant ne se portât à quelque révolte.

Cette affaire fit grand bruit à la cour, mais plus encore parmi le peuple; cependant quoique ces prélats fussent plaints de tout le monde, personne n'osa branler et on se contenta de parler en leur faveur. Si personne n'eût travaillé à émouvoir les esprits tout se seroit fort bien passé, et les évêques auroient été contraints d'obéir; mais les mécontents allèrent de maison en maison représenter aux grands et aux petits que la religion anglicane alloit être abolie si on abandonnoit ceux qui étoient opprimés pour en avoir pris la défense. Les ministres d'état mêmes relâchèrent beaucoup de leur zèle pour le Roi, et crurent avoir assez fait pour soutenir l'autorité royale, surtout dans un pays où elle n'est pas en si grande vénération qu'on la puisse mettre au-dessus des lois. Ils consentirent que les évêques prissent des avocats pour se défendre; de sorte que la cause ayant été plaidée au conseil du Roi avec beaucoup d'éloquence de part et d'autre, les évêques furent relâchés sur leur caution juratoire du consentement de Sa Majesté. On nomma ensuite quarante-huit juges pour juger le fond du procès, et comme ils étoient presque tous protestans ils déchargèrent les prélats de l'accusation.

L'armée dont Sa Majesté Britannique croyoit pouvoir être assurée durant la tenue du parlement, témoigna qu'elle n'étoit pas disposée à seconder ses desseins. A la réserve des officiers catholiques, dont le nombre étoit fort petit, il n'y en eut aucun qui approuvât la suppression du *test*. Bien loin de s'en cacher, ils le publioient hautement, et comme ils appréhendoient que si le Roi pouvoit une fois l'abolir, il n'arrivât du changement aussi bien dans le gouvernement de l'état que dans la religion, ils se ser-

voient de ce prétexte pour cabaler. On cassa néanmoins quelques officiers qui s'étoient expliqués trop clairement, et on donna leurs charges à des catholiques.

La cour ne réussit pas mieux dans les provinces qu'à l'armée : les commissaires qui avoient été départis dans chaque comté pour disposer les esprits à l'abolition du *test*, revinrent avec peu de fruit de leur voyage. Après qu'ils y eurent fait leur rapport, le Roi assembla son conseil où il fut résolu d'ôter les charges à tous ceux qui seroient contraires aux intérêts de Sa Majesté ; le Roi différa néanmoins l'exécution de ce dessein jusqu'à ce qu'il fût plus assuré des troupes de la flotte, étant impossible sans leur secours d'entreprendre un si grand ouvrage. Dans cette vue il ordonna qu'on dît la messe sur les vaisseaux ; il y eut un si grand obstacle de la part des officiers de l'équipage que les prêtres qui étoient venus pour célébrer le service divin furent obligés de se cacher, peut-être même les auroit-on jetés dans la mer si les principaux officiers qui conservoient toujours du respect pour le Roi ne l'eussent empêché. Sa Majesté ayant appris cette mutinerie en fut extrêmement irritée : la politique ne lui permettant pas de laisser agir son ressentiment, il voulut voir si sa personne n'opéreroit pas plus que ses ordres. Il alla lui-même sur la flotte, et après avoir ordonné à tous les officiers de marine de lui apporter leurs commissions comme s'il avoit voulu les examiner, il leur demanda s'ils prétendoient empêcher les non-conformistes de jouir de la liberté de conscience qu'il leur avoit accordée ; ajoutant qu'il ne leur avoit donné leurs emplois que dans la vue qu'ils prêteroient main forte à l'exécution de ses ordres sans exception lorsqu'il l'exigeroit. Un discours si fier les surprit ; ils répondirent que, quelque attachement qu'ils eussent pour son service et pour sa fortune, ils n'étoient pas capables de rien faire contre leur conscience. Cette réponse ne satisfit pas le Roi : il répliqua que ce qu'il leur demandoit n'intéressoit point leur conscience, puisque les non-conformistes étant ses sujets comme eux, ils ne devoient pas être traités moins favorablement ; que comme il ne vouloit rien innover dans la religion anglicane, ni troubler ceux qui la professoient dans l'exercice de leur piété, il n'étoit pas juste non plus que les conformistes eussent droit de violenter ceux qui avoient des sentimens différens des leurs dans la pratique de leur religion ; qu'il prétendoit venir dans deux jours entendre la messe sur ses vaisseaux, et qu'il verroit s'ils seroient assez hardis pour y trouver à redire. Ces paroles si positives ayant fait croire à la plupart que Sa Majesté alloit les casser, ils n'hésitèrent point à prendre leur parti. Le Roi, qui avoit de bons espions dans les navires, ayant su leur résolution, ne trouva pas à propos de pousser les choses plus loin : il leur fit dire, en leur renvoyant leurs commissions, que les deux jours qu'il leur avoit donnés ne suffisant pas pour résoudre une affaire si importante, il vouloit bien leur laisser plus de temps pour y penser ; mais qu'ils lui feroient plaisir de se conformer à ses volontés. Depuis il ne leur en parla plus, mais il en cassa quelques-uns sous d'autres prétextes.

Le prince d'Orange fut averti par les mécontens d'Angleterre de ce qui étoit arrivé à Londres au sujet des évêques, et du mauvais effet qu'avoient produit dans l'esprit des peuples et leur emprisonnement et leur absolution, dont l'un marquoit un dessein formé de rétablir la religion catholique dans le royaume, et l'autre l'affoiblissement de l'autorité royale : il crut donc ne pouvoir trouver une occasion plus favorable pour commencer son entreprise. Il fit pour cet effet travailler à un grand armement, sans communiquer aux Etats ni aux provinces d'Allemagne catholiques à quoi la flotte qu'on équipoit étoit destinée : il dit seulement aux Etats des Provinces-Unies qu'il avoit pris de justes mesures pour faire réussir une entreprise de grande importance, qui ne commettroit ni la gloire ni les forces de la république, parce que le succès en étoit sûr ; mais que pour l'exécuter heureusement il falloit un secret impénétrable. Par cette raison, il prioit les Etats de lui donner pour toute cette année seulement trois personnes avec lesquelles il pût délibérer et agir sans risquer que son secret fût découvert. Lorsqu'il eut obtenu ce qu'il demandoit, il fit entrer les troupes que les ennemis de la France lui envoyèrent dans les principales villes des Provinces-Unies pour s'en assurer ; il joignit les milices qu'il en tira à celles qu'il avoit levées à ses dépens, pour les faire monter sur sa flotte. Comme les troupes qui dépendoient absolument de lui étoient bien plus nombreuses que les autres, il se trouva par ce moyen également maître de l'armée navale et des villes ; ce qui lui donna plus de facilité pour faire ce grand armement. Ses amis et ses ennemis y contribuèrent également : les uns dans l'espérance de s'élever avec lui, les autres pour l'éloigner des Provinces-Unies, parce que son ambition leur donnoit de l'inquiétude.

[1688] Le Roi Très-Chrétien fut averti de ces préparatifs par le comte d'Avaux, son am-

bassadeur en Hollande, et sur-le-champ en donna avis à Sa Majesté Britannique. Ces deux princes firent presser les Etats, par les ministres qu'ils avoient à La Haye, de s'expliquer sur les causes de cet armement, dans une saison où l'on avoit coutume de désarmer les vaisseaux (1). Ils n'en purent tirer que des réponses vagues, qui ne leur donnoient aucun éclaircissement. Les Etats assurèrent les ambassadeurs de France et d'Angleterre qu'ils vouloient observer religieusement la trève, et qu'ils n'avoient aucun dessein contre l'une ni l'autre couronne. Le roi de France ne s'y fioit point, et il sollicitoit Sa Majesté Britannique de prendre ses précautions ; mais Jacques, que l'Empereur et le Pape avoit fait assurer que cet armement ne le regardoit en aucune manière, ne crut pas s'en devoir alarmer. Il ne pouvoit d'ailleurs se défier du prince d'Orange, qui l'avoit envoyé complimenter sur la naissance du prince de Galles par Benting, son favori ; ce qui ne s'accommodoit guère avec les bruits qui avoient couru que son gendre vouloit faire passer ce jeune prince pour un fils supposé. De plus, comme le roi d'Angleterre comptoit sur la fidélité de ses sujets, il s'imaginoit avoir des forces suffisantes pour défendre son royaume contre l'invasion des étrangers : il n'osoit accepter les secours que la France lui offroit, de peur d'aliéner l'esprit de ses peuples en leur témoignant de la défiance. Ce fut sur ce fondement qu'il rappela milord Preston, qui résidoit auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, et qu'à son arrivée à Londres il le fit mettre dans la Tour, pour avoir demandé du secours au Roi de son propre mouvement.

Lorsque tout fut prêt pour l'embarquement, le prince d'Orange déclara son dessein aux Etats, et il les engagea à publier un manifeste par lequel ils prétendoient justifier le secours qu'ils lui donnoient pour envahir le royaume de son beau-père. On alléguoit pour prétexte que le roi d'Angleterre vouloit détruire dans ses Etats la religion protestante, renverser les lois, et y établir un pouvoir arbitraire ; qu'ainsi les Etats-généraux avoient beaucoup à craindre de l'union étroite de ce prince avec Sa Majesté Très-Chrétienne, l'intention des deux rois étant de ruiner leur république.

Les vents furent d'abord contraires aux desseins du prince d'Orange ; ils le repoussèrent par deux fois dans le port de Schevelinges, et firent ouvrir la frégate que montoit le maréchal de Schomberg. Le Roi, qui fut averti du départ du prince d'Orange, se prépara à le recevoir, et mit en bon état toutes ses troupes de terre et de mer. Ses sujets paroissoient lui être fidèles, et dans la résolution de défendre l'entrée du royaume aux étrangers. L'archevêque de Cantorbéry et plusieurs évêques assurèrent Sa Majesté Britannique des bonnes intentions du clergé, et les principaux seigneurs se rendirent auprès de sa personne. Le Roi, de son côté, pour détruire les mauvaises impressions que les mécontens vouloient donner au peuple de sa conduite, fit publier une déclaration portant que son dessein étoit de conserver la religion anglicane, en confirmant les actes d'uniformité sans leur donner aucune atteinte, si ce n'est qu'il vouloit révoquer les clauses concernant les peines afflictives contre ceux qui, sans être pourvus ou sans demander à être pourvus de bénéfices ou de dignités ecclésiastiques, exerçoient leur religion au préjudice des mêmes actes d'uniformité. Sa Majesté déclaroit en outre, qu'elle consentoit que les catholiques demeurassent incapables d'être membres de la chambre des communes. Le Roi fit encore quelques jours après une autre proclamation qui portoit que le royaume étant sur le point d'être attaqué par une puissance étrangère, il ne vouloit pas implorer le secours de ses alliés, et qu'il confioit la défense de sa personne et de ses Etats à la fidélité de ses sujets. Enfin ce prince, pour ôter toute sorte d'ombrage aux protestans, détruisit en un jour tout ce qu'il avoit fait depuis son avènement à la couronne pour l'avancement de la religion catholique. Il fit publier une déclaration par laquelle il révoqua la chambre ecclésiastique, et cassa tous les jugemens qu'elle avoit rendus. Il rétablit le collége de la Madeleine d'Oxford comme il étoit avant toutes les nouveautés introduites au sujet du docteur Francis, que Sa Majesté y avoit placé, quoique catholique. Le Roi ordonna que le collége des jésuites, fondé dans l'hôtel de la Savoie, demeureroit fermé ; il rendit aux villes les vieilles chartes qui leur avoient été ôtées ; et pour ne rien laisser subsister de tout ce qui pouvoit servir de prétexte aux factieux pour favoriser l'invasion du prince d'Orange, il fit cesser le service divin dans toutes les chapelles, où depuis long-temps on disoit publiquement la messe.

Rien n'avoit tant alarmé les protestans que la naissance du prince de Galles, dont la Reine étoit accouchée quelques mois avant l'embarquement du prince d'Orange. Avant que ce prince fût né, ils avoient au moins l'espérance qu'après la mort du Roi la religion catholique seroit entièrement bannie du royaume, parce

(1) C'étoit au mois d'octobre 1688.

que la couronne auroit été possédée par des princes protestans, soit par la princesse d'Orange, soit par la princesse de Danemarck sa sœur. Mais lorsqu'ils virent le trône destiné à un jeune prince qu'on ne manqueroit pas d'élever dans la religion catholique, ils crurent ne devoir rien négliger pour l'exclure, en publiant que c'étoit un enfant supposé. En appuyant cette imposture, ils comptoient non-seulement s'assurer du côté de l'avenir, mais encore favoriser l'entreprise du prince d'Orange, sous prétexte de l'intérêt qu'il avoit d'empêcher qu'on n'ôtât à sa femme, par une supposition de part, une couronne qui lui appartenoit par droit successif, et qu'on ne renversât les lois fondamentales d'un royaume dont elle devoit hériter.

Don Pedro Ronquillo, ambassadeur d'Espagne, qui entroit dans la ligue, leur fournit plusieurs exemples tirés de l'histoire de son pays pour justifier cette invasion. Il leur allégua que Henri IV, nommé l'*Impuissant*, ayant voulu faire régner apres lui la princesse Jeanne, que la Reine, sa femme, avoit eue de don Bertrand de La Cueva, son majordonne, et que le Roi avoit bien voulu reconnoître pour sa fille, dans le dessein d'exclure de la couronne la princesse Isabelle, sa sœur, les peuples, informés de cette supposition, s'étoient mutinés; mais que les Etats assemblés avoient déclaré Jeanne incapable de succéder à la couronne, et avoient reconnu Isabelle pour héritière présomptive de Henri; qu'Alphonse VII avoit été mis en possession des Etats de Castille et de Léon du vivant de la reine Urraca, sa mère, à qui la couronne appartenoit, parce qu'elle vouloit le dépouiller et mettre sur le trône don Pedro de Lara, son favori; que Charles-Quint avoit été proclamé roi d'Espagne après la mort du roi Ferdinand, quoique la reine Jeanne-la-Folle, sa mère, fût encore vivante, parce qu'elle avoit été jugée incapable de régner; qu'enfin de nos jours Alphonse VI, roi de Portugal, avoit été privé du trône et de la liberté à cause de son incapacité, et le gouvernement du royaume donné à don Pèdre, son frère.

Le Roi, pour détruire ces préjugés, assembla son conseil le premier de novembre 1688, et pria la Reine douairière, veuve de Charles II, de s'y trouver. Tous les pairs ecclésiastiques et séculiers qui étoient à Londres, le maire et les aldermans, y furent mandés. Les seigneurs et dames, et autres personnes qui avoient assisté à l'accouchement de la Reine, y comparurent; ils déclarèrent par serment toutes les circonstances qu'ils savoient de la naissance du prince de Galles, et l'on en dressa un acte qui fut signé de tous les témoins, ainsi que du lord-maire et des aldermans.

Après avoir ainsi travaillé à détruire la calomnie de ses ennemis, le Roi songea à la repousser par la force, et il envoya sa flotte au devant de celle du prince d'Orange. Milord Dartmouth, qui la commandoit, étoit fort bien intentionné, mais il trouva peu d'obéissance dans les officiers des vaisseaux : ils lui déclarèrent hautement qu'ils ne combattroient point contre un prince qui venoit défendre leur religion. Le prince d'Orange, qui s'étoit remis à la voile, aborda par ce moyen sans obstacle à l'île de Wight; et après s'y être rafraîchi quelques jours, il alla mouiller devant Exester. L'évêque et les magistrats assemblèrent aussitôt le peuple pour l'exhorter à se maintenir dans la fidélité qu'ils devoient au Roi; ce qui anima tellement le maire et le corps de ville, qu'ils firent brûler publiquement le manifeste que le prince d'Orange leur avoit envoyé pour leur persuader qu'il n'en vouloit point au trône, mais qu'il n'avoit pris les armes que pour maintenir la religion protestante et faire assembler un parlement libre qui empêchât l'établissement du pouvoir arbitraire. L'évêque partit en même temps pour aller trouver le Roi et l'informer de ce qui venoit d'arriver. Comme la ville d'Exester n'étoit pas forte, elle n'osa soutenir un siége; elle ouvrit donc ses portes au comte de Maklesfield et au comte de Shaftbury, fils de celui qui étoit mort en Hollande, aussitôt qu'ils se présentèrent, quoiqu'ils n'eussent avec eux que deux escadrons. Le prince d'Orange y entra le lendemain, et il tint une conduite bien opposée aux sentimens exprimés par son manifeste : il exigea tous les honneurs et tous les deniers royaux; il défendit qu'on priât Dieu pour le Roi et qu'on récitât des prières qu'on avoit composées pour lui. Le fils de l'évêque fut emprisonné par ses ordres, à cause du zèle que ce prélat avoit témoigné pour son prince légitime.

Le Roi, de son côté, fit marcher son armée vers Salisbury avec une artillerie nombreuse; et il garda, pour la sûreté de la ville de Londres et de la maison royale, les gardes du corps, deux régimens d'infanterie et cinq régimens de cavalerie sous les ordres de milord Craven, qui devoit en avoir le commandement pendant l'absence de Sa Majesté. Milord Combury, à qui le Roi avoit confié trois régimens, se hâta de se mettre en marche; et feignant d'aller enlever un parti des ennemis, il s'alla rendre au prince d'Orange. Milord Londlau voulut suivre son exemple; mais il fut arrêté

par un parti qui battoit la campagne, et mené prisonnier à Bristol.

Le Roi, qui ne vouloit pas donner au prince d'Orange le temps de se fortifier, partit de Londres le 28 novembre et se mit en chemin pour aller à Salisbury, où étoit le rendez-vous général des troupes. Le prince d'Orange, de son côté, après avoir établi à Exester des commissaires pour lever le droit de l'accise appartenant au Roi, se mit en marche pour l'aller combattre. Il fut rencontré en chemin par milord Delamer, qui se jeta dans son parti avec cinquante cavaliers bien montés. Le Roi se trouva fort embarrassé lorsqu'il apprit toutes ces désertions : il délibéra s'il devoit continuer sa marche ou retourner à Londres. Le péril étoit égal des deux côtés, puisqu'il pouvoit être trahi par les bourgeois de cette ville aussi bien que par les soldats. Le comte de Feversham, qui avoit pris les devants avec son armée, lui dépêcha plusieurs courriers pour lui donner avis qu'à l'exception de ceux qui étoient allés se rendre aux ennemis, tout le reste paroissoit affectionné à son service ; et qu'au surplus il ruinoit ses affaires en différant le combat, parce qu'il donnoit au prince d'Orange le temps de débaucher ses sujets et de rétablir son armée, qui étoit extrêment fatiguée de la mer. Cet avis pressant obligea le Roi de s'avancer pour donner bataille: il arriva à Salisbury sans que rien pût l'obliger à changer de dessein ; au contraire, il y trouva des paquets du comte de Feversham, qui lui confirmoient les mêmes choses qui lui avoit été mandées. Il continua donc sa marche pour s'aller mettre à la tête de ses troupes; ce qu'il fit principalement par l'avis de l'évêque d'Exester, en qui il prenoit une extrême confiance, trompé par les marques de fidélité qu'il lui avoit données. Cependant ce prélat, qui s'entendoit avec la plupart des grands, de concert avec eux, avoit écrit au prince d'Orange qu'il pouvoit faire avancer un parti jusqu'à un certain endroit, où il lui livreroit le Roi, qui ne marchoit qu'avec une foible escorte. L'entreprise étoit si bien concertée, qu'il étoit impossible qu'elle ne réussît, si Dieu, protecteur de l'innocence opprimée, n'eût averti ce prince par un saignement de nez du malheur qui l'attendoit. Pendant le retardement que cet accident lui causa, il s'aperçut que la plupart de ceux qu'il avoit menés avec lui l'avoient quitté; de ce nombre étoit milord Churchill, son favori, et généralement tous ceux auxquels il avoit fait le plus de bien et sur lesquels il faisoit le plus de fonds. Après avoir rêvé quelque temps sur le parti qu'il avoit à prendre, il jugea plus à propos de s'en retourner à Londres que de s'exposer à tomber entre les mains du prince d'Orange ; et il rebroussa chemin avec toute la diligence possible. La fortune, qui avoit commencé à le persécuter, n'en demeura pas là. Tous ceux qui avoient comploté avec l'évêque d'Exester pour le livrer à ses ennemis, voyant leur coup manqué par sa retraite, levèrent le masque et passèrent dans le camp du prince d'Orange. Sa propre fille et le prince de Danemarck, son gendre, l'abandonnèrent et se déclarèrent contre lui; ils se joignirent avec les rebelles pour demander la convocation d'un parlement libre, où l'on pût examiner la naissance du prince de Galles et toutes les affaires concernant la religion.

Aussitôt que le Roi fut de retour à Londres, il s'enferma dans Whitehall et fit publier une proclamation pour convoquer le parlement le 25 janvier 1689. Elle contenoit, entre autres choses, que Sa Majesté ayant rétabli les villes et tous les corps et communautés du royaume dans leurs anciennes chartes, prérogatives et libertés, et ayant par ce moyen levé tous les obstacles qui pouvoient troubler la liberté des suffrages dans l'élection des députés au parlement, elle défendoit très-expressément à toutes personnes de la troubler par menaces ni par aucunes voies de fait, leur ordonnant de suivre exactement la forme prescrite par les lois et confirmée par l'usage. Par la même proclamation, le Roi, pour montrer l'envie qu'il avoit d'apaiser les troubles de ses Etats, consentoit que ceux de ses sujets qui avoient pris les armes contre leur prince, et qui s'étoient joints à ses ennemis, pussent élire des députés à la chambre des communes, être élus eux-mêmes et y prendre séance en cette qualité; comme aussi que les pairs, qui par cette même raison devoient être exclus de la chambre des seigneurs, y pussent prendre leur place, déclarant que, pour plus grande sûreté, il leur feroit incessamment expédier des lettres d'obligation du grand sceau.

Le Roi fit encore plus : il voulut bien entrer en négociation avec le prince d'Orange, et il nomma le marquis d'Halifax, le comte de Nottingham et milord Godolfin pour conférer avec lui. Ces députés partirent le 11 décembre et attendirent à Reading le retour d'un trompette qu'ils y avoient envoyé pour demander des passe-ports qu'ils reçurent le lendemain. Ils allèrent trouver le prince d'Orange à Langerford et ils lui dirent que Sa Majesté ayant été informée qu'il n'avoit pris les armes que pour faire convoquer un parlement libre, elle avoit bien voulu donner cette satisfaction à ses peuples, quoique l'on n'en pût pas espérer un grand fruit

pendant les troubles dont le royaume étoit agité; que cependant, afin qu'on ne pût lui rien imputer, elle auroit bien voulu résoudre avec lui les sûretés qu'il falloit prendre pour rendre les élections libres et lui faire proposer que les deux armées se tinssent éloignées de Londres à la distance qu'on le jugeroit à propos, pour faire cesser toute appréhension. Le prince d'Orange répondit qu'il désiroit que tous les catholiques abandonnassent incessamment leurs charges et qu'ils fussent désarmés; que toutes les proclamations publiées contre lui ou contre son parti fussent révoquées; qu'on mît en liberté tous ceux du même parti qu'on avoit arrêtés et qu'on lui donnât la garde de la Tour, de Tiburn et de quelque forteresse sur la rivière; que si le Roi demeuroit à Londres pendant la tenue du parlement, lui, prince d'Orange, y pourroit venir aussi avec un pareil nombre de gardes que Sa Majesté; que les armées des deux partis demeureroient à trente milles de Londres et qu'on n'introduiroit aucun étranger dans le royaume, principalement dans Portsmouth, sous prétexte d'en confier la garde à quelqu'un ou autrement.

Une proposition si extraordinaire fit comprendre aisément au Roi qu'il n'y avoit aucun accommodement à espérer avec le prince d'Orange. Dès-lors il ne songea plus qu'à mettre en sûreté la personne de la Reine et celle du prince de Galles, en les envoyant en France. Le comte de Lauzun étoit arrivé en Angleterre: le bruit de la guerre qui alloit s'allumer dans ce royaume l'avoit fait partir de Paris pour aller offrir ses services à Sa Majesté Britannique, dont il étoit connu particulièrement. Le roi Jacques ne voyant plus personne à la cour à qui il pût se confier, jeta les yeux sur ce comte pour remettre à sa conduite ce qu'il avoit de plus cher, et il en donna aussi connoissance à quelques-uns de ses domestiques qu'il jugeoit les plus affectionnés à son service. On mit pour cet effet des relais sur trois routes différentes, sous le nom du comte de Lauzun. La Reine et le jeune prince devoient s'aller embarquer à Douvres; mais cette ville s'étant jetée dans le parti des rebelles, il fallut prendre d'autres mesures. Riccio, domestique italien de la Reine, fut chargé de l'évasion du prince de Galles, qu'on avoit fait revenir de Portsmouth et qui étoit alors à Whitehall. On le fit partir d'un côté le 19 décembre au soir, pendant que la Reine sortoit de l'autre. Elle étoit seule avec le comte de Lauzun et moi, et cette princesse se rendit à pied au lieu où il avoit été arrêté que nous trouverions le prince de Galles. Les carrosses de louage dans lesquels la famille royale devoit entrer arrivèrent plus tard qu'on ne les attendoit; ce qui causa divers incidens et obligea la Reine de marcher assez long-temps dans de fort mauvais chemins. Un homme qui sortoit d'un cabaret ayant entendu des personnes qui s'avançoient dans l'obscurité de la nuit, alla pour les reconnoître avec une lanterne qu'il portoit. Riccio empêcha qu'il ne vînt à bout de son dessein: il fit exprès un faux pas pour se laisser tomber sur lui, et en tombant il éteignit sa lumière. Cet homme s'étant mis en colère, dit mille injures et on eut beaucoup de peine à l'apaiser. Enfin les carrosses arrivèrent et on y monta. Le comte de Lauzun se plaça dans celui de la Reine, avec les pierreries de cette princesse dont il étoit chargé; les dames de sa suite entrèrent dans celui du prince de Galles; Leiborne, écuyer de la Reine, Saint-Victor, gentilhomme françois, et moi, suivions à cheval. A peine les carrosses eurent-ils fait une demi-lieue, qu'ils furent rencontrés par des rouliers qui, voyant un assez grand équipage, crurent que c'étoient des catholiques qui fuyoient et qui emportoient l'argent du royaume. Ils dirent qu'ils méritoient qu'on les assommât; et leur insolence auroit peut-être passé des paroles aux effets, si je ne les eusse abordés, avec les autres cavaliers de l'escorte, dans une contenance qui leur en imposa. Ils ne dirent plus rien, et nous nous contentâmes d'avoir le passage libre. Il nous fut encore disputé quelque temps après dans un défilé, où un charretier refusa de reculer, sous prétexte qu'il ne vouloit pas céder à des catholiques. Pour ne pas incidenter, et perdre ainsi le temps qui étoit précieux dans une semblable conjoncture, nous fîmes prendre aux carrosses le chemin des terres, quoiqu'il fallût monter une éminence assez rude, et nous lui laissâmes le passage libre. Nous arrivâmes enfin où l'on devoit s'embarquer: tous ceux qui avoient accompagné la Reine montèrent ensemble dans un yacht dont le capitaine, suivant les ordres qu'il en avoit reçus du Roi, devoit obéir au comte de Lauzun. On avoit encore eu la précaution de joindre au capitaine de vaisseau deux autres capitaines catholiques, qui, en cas de trahison, se devoient rendre maîtres du bâtiment et en prendre la conduite. Saint-Victor, après avoir vu embarquer la Reine, la quitta pour en aller porter la nouvelle au Roi.

Notre navigation ne fut troublée par aucun fâcheux accident, et nous ne rencontrâmes autre chose qu'un vaisseau de guerre à l'ancre, que nous découvrîmes de fort loin. Nous arrivâmes

sur les cinq heures du soir à la hauteur des dunes. Le gros temps ne nous permettant pas de faire voile, nous y mouillâmes, afin d'y passer la nuit. Nous croyions le péril passé, lorsque nous entendîmes tirer deux coups de canon; ce qui nous donna quelque inquiétude. Ces deux coups marquoient la retraite de deux frégates angloises que milord Darmouth avoit envoyées pour garder l'entrée de la Tamise, sur le soupçon qu'il avoit eu qu'on vouloit faire sortir le prince de Galles du royaume. Comme le son porte fort loin, on entendit aussi les cloches des frégates qui annonçoient la prière. A l'égard de la retraite, c'est l'usage de la mer de tirer un ou deux coups de canon, au lieu du tambour qu'on bat sur la terre, pour avertir les soldats de se retirer. Nous eûmes encore un autre péril à essuyer : il s'en fallut peu que notre bâtiment ne touchât à un banc qui n'en étoit plus qu'à dix pas. Ce malheur fut détourné par le secours d'un maître de paquebot qui se trouva là fort à propos et qui nous servit de guide. Enfin, après tous ces accidens, nous arrivâmes à Calais le 21 décembre, vers les quatre heures du soir. Lorsque la Reine fut débarquée, le capitaine du bâtiment sur lequel nous étions venus lui dit qu'il l'avoit reconnue d'abord et qu'il ne l'avoit pas voulu témoigner pendant le trajet. Comme toute la côte de France étoit avertie du départ de cette princesse, et que même on y attendoit le roi de la Grande-Bretagne, toutes les garnisons étoient sous les armes, le canon pointé; et il y avoit quelques brigantins en mer pour favoriser la descente. La Reine partit le lendemain pour aller à Boulogne. Elle s'enferma dans le couvent des Ursulines, après m'avoir dépêché à la cour pour porter au Roi la nouvelle de son arrivé, et pour prier Sa Majesté de trouver bon qu'elle restât dans cette ville pour être plus près du Roi son époux.

Je fus renvoyé sur-le-champ, et le roi d'Angleterre arriva peu de temps après en France. Mais avant que de parler de ce qu'il y fit, il faut dire ce qui lui arriva à Londres depuis notre départ. Ce prince cacha pendant tout le jour l'évasion de la Reine, en feignant qu'elle étoit indisposée, et qu'elle ne vouloit voir personne; ce qui fit que l'on ne dépêcha aucuns navires après elle. Cependant ce prince révoqua la proclamation et les lettres circulaires qu'il avoit envoyées dans les provinces pour la convocation du parlement. Ensuite, comme il avoit promis de nous suivre de près, il soupa en public, et, feignant de se retirer, il se prépara à son voyage. Il sortit de la ville le 21 décembre, à deux heures après minuit, accompagné seulement du duc de Barwick, son fils naturel, et de deux ou trois autres personnes.

Lorsque la nouvelle de son départ fut répandue dans la ville, elle y causa une grande surprise. Les seigneurs qui étoient restés dans Londres s'assemblèrent aussitôt dans la grand'salle de la maison de ville. Là ils firent une déclaration portant que dans le temps qu'on attendoit la convocation d'un parlement libre que Sa Majesté leur avoit fait espérer, ils venoient d'apprendre qu'elle s'étoit absentée, apparemment dans le dessein de sortir du royaume; qu'ainsi ils étoient résolus de se joindre au prince d'Orange, qui avoit exposé sa personne à divers périls, et s'étoit engagé à une grande dépense pour leur procurer l'assemblée de ce parlement, tant de fois convoqué et différé autant de fois, et pour les préserver par cette voie du papisme et de l'esclavage; que, suivant cette résolution, ils assisteroient ce prince et concourroient avec lui pour faire assembler un parlement qui pût mettre les lois et les libertés du royaume hors d'atteinte et conserver l'Eglise anglicane dans sa pureté, laissant néanmoins aux protestans non-conformistes la liberté de conscience telle qu'ils la pouvoient raisonnablement souhaiter; que cependant, pour assurer le repos de la ville, ils auroient soin de faire désarmer les catholiques et arrêter les prêtres, principalement les jésuites. Cette requête fut signée par les archevêques de Cantorbéry et d'Yorck, par six évêques et vingt-deux milords. Ils députèrent quatre d'entre eux pour porter cette déclaration au prince d'Orange, et savoir de lui ce qu'il y avoit à faire de plus. Le corps de ville suivit l'exemple du clergé et de la noblesse; il envoya douze députés à ce prince pour lui donner les mêmes assurances. On vit bientôt après les rues pleines de séditieux qui couroient, les armes à la main, pour piller les maisons des catholiques, sous prétexte de les désarmer. Le caractère de ministre public, que le droit des gens rend sacré chez les nations les plus barbares, ne put garantir l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne de la fureur de ces mutins. Après y avoir commis mille insolences, ils emportèrent ses meubles, sa nombreuse bibliothèque et tout ce qu'il y avoit généralement dans sa maison, brûlant ce qui étoit de moins précieux et partageant le reste entre eux. Quoique par la suite on n'eût fait aucune réparation à ce ministre, il continua ses fonctions auprès de ceux qui s'étoient emparés de l'autorité souveraine; ce qui surprit bien toutes les cours.

Ceux qui s'étoient ingérés de prendre en main

le gouvernement depuis le départ du Roi mirent dans la Tour milord Lucas, pour y commander à la place du colonel Schelton que ce prince y avoit établi. Ils firent en même temps courir après ceux qui avoient voulu sortir du royaume pour se rendre auprès du Roi, et l'on ramena à Londres milord Jeffreys, chancelier d'Angleterre : on l'avoit trouvé à Wapping déguisé en matelot, et on le conduisit à la Tour. On apprit le lendemain, par un courrier dépêché de Feversham par le comte de Winchelsey, que le Roi n'avoit pu faire le trajet, et qu'il avoit été arrêté par des paysans ; ce qui empêcha le prince d'Orange d'entrer dans Londres comme il l'avoit résolu et l'obligea de se retirer à Windsor. A l'égard du prince et de la princesse de Danemarck, ils se rendirent à Oxford, où ils demeurèrent. On nomma des commissaires pour aller à la Tour interroger milord chancelier, et pour lui demander le grand sceau ; à quoi il répondit qu'il l'avoit donné au Roi. En même temps on conduisit à la Tour plusieurs personnes de considération qu'on avoit arrêtées pour avoir voulu sortir du royaume, et entre autres les comtes de Salisbury, de Petersborough et de Thanet. La joie que le peuple témoigna du retour du Roi, qui arriva à Londres le 26 de décembre, faisoit juger qu'il étoit disposé à rentrer dans son devoir et à fermer les portes au prince d'Orange ; mais la suite fit voir sa foiblesse et son inconstance. Avant que de rapporter ce qui se passa dans ce changement de fortune, il est à propos de rendre compte de tout ce qui arriva à Sa Majesté Britannique depuis son départ de Londres.

Le Roi étoit arrivé heureusement à Feversham, et s'y étoit embarqué sans y avoir été reconnu. Comme ce prince entend fort bien la mer, parce qu'il y a commandé long-temps, il s'aperçut que le bâtiment sur lequel il s'étoit mis n'étoit pas assez lesté ; ce qui l'empêchoit de pouvoir porter ses voiles : ce contre-temps l'obligea de retourner à terre pour prendre du lest. Or, la plupart des catholiques cherchant alors tous les moyens de sortir du royaume pour éviter les persécutions auxquelles ils se voyoient exposés, aussitôt qu'il paroissoit quelques personnes inconnues sur le bord de la mer, on disoit que c'étoient des papistes qui vouloient se sauver. Quelques paysans, ayant aperçu Sa Majesté Britannique donnant les ordres nécessaires pour mettre la chaloupe en état de la porter en France, en firent le même jugement, et s'attroupèrent dans le dessein de lui faire insulte. Un homme de sa suite, qui n'étoit pas aimé, fut reconnu le premier, et le Roi peu de temps après : on l'obligea de rester à Feversham, et on donna avis de ce qui venoit d'arriver au marquis de Worcester, qui dépêcha un courrier au prince d'Orange pour l'en informer. Cette nouvelle s'étant répandue, les pairs assemblés ordonnèrent au comte de Feversham d'aller trouver Sa Majesté avec une brigade à cheval, et aux principaux officiers de sa maison d'aller recevoir ses ordres. Ces officiers amenèrent le Roi à Londres, où il entra aux acclamations du peuple, qui fit des feux de joie en divers endroits. Le prince d'Orange en fut bientôt informé ; et comme cette allégresse publique marquoit assez que tout ce qu'on avoit publié au désavantage du Roi n'avoit point éteint dans le cœur de ses sujets l'amour et l'estime qu'ils avoient toujours eus pour un si bon prince, il crut devoir éloigner de leur vue un objet qui rompoit toutes ses mesures. Il ne garda plus de bienséance, et il fit arrêter le comte de Feversham, que Sa Majesté lui avoit dépêché pour lui donner part de son arrivée. Il envoya à Londres des troupes qui se saisirent du palais de Witehall et de Saint-James, et y établirent des corps-de-garde. Ensuite il fit dire au Roi qu'il falloit, pour laisser la liberté entière au parlement, qu'il se retirât à Hornes ou à Rochester. Le Roi choisit la dernière de ces deux places. Il s'y rendit le lendemain par eau, accompagné des comtes de Dumbarton et d'Arran, et ayant autour de sa personne plusieurs seigneurs et quelques gardes du prince d'Orange, qui le gardoient à vue sous prétexte de lui faire honneur. Après le départ du Roi, le prince d'Orange se rendit à Londres aux acclamations du peuple qui, quelques jours auparavant, avoit marqué tant de joie pour le retour de son prince légitime.

Il ne fut pas difficile au roi d'Angleterre de sortir de Rochester : il n'avoit auprès de lui que sa garde ordinaire, celle que le prince d'Orange lui avoit envoyée dans la ville. Celui qui commandoit cette dernière posoit seulement pour la forme deux sentinelles au logis de Sa Majesté ; et il y a bien de l'apparence qu'ils n'avoient pas ordre d'empêcher son évasion. Le peu de précaution que les gardes prenoient pour l'observer et l'avantage que le prince d'Orange a su tirer de sa retraite, qu'il a fait passer pour une renonciation au trône, ont donné lieu d'en juger ainsi. On lui avoit demandé un passe-port pour quelques catholiques qui vouloient sortir d'Angleterre, et il en avoit donné un en blanc. Ce passe-port étant entre les mains du Roi, il fit retenir un petit bâtiment de pêcheur par un capitaine catholique de la flotte angloise, qu'il avoit

engagé à suivre sa fortune. Toutes choses étant prêtes pour son départ, il sortit de son appartement par une porte de derrière, et il entra dans ce petit bâtiment avec le duc de Barwick et avec Biel, son premier valet de chambre, qui étoit à son service dès le temps qu'il n'étoit que duc d'Yorck. Quoiqu'il se fût un peu déguisé, il avoit ses propres cheveux, parce qu'ayant mis une perruque noire lorsqu'il s'étoit embarqué la première fois, il appréhenda que s'il en portoit une de même couleur, ceux qui l'avoient déjà vu sous ce déguisement ne le reconnussent. Il fut obligé d'attendre deux marées pour sortir de la Tamise, parce que le vent étoit contraire. Comme, sur l'avis qu'on avoit eu en France de son départ de Rochester, on l'attendoit dans tous les ports, le capitaine d'une frégate qui étoit à Ambleteuse envoya son enseigne dans la chaloupe, pour voir s'il ne découvriroit point en mer quelque bâtiment qui pût lui en dire des nouvelles. Cet officier ayant reconnu le bateau dans lequel étoit le Roi, cria d'abord pour savoir si on ne lui apprendroit rien de Sa Majesté Britannique. Ce prince fut le seul qui se montra, parce que tous ceux de sa suite étoient tellement incommodés de la mer, qu'aucun ne se trouva en état de répondre. Le Roi, qui n'étoit pas connu, n'osa pourtant pas se découvrir qu'il ne vît à qui il avoit affaire : mais enfin ayant jugé, par l'empressement que marquoit l'officier à savoir de ses nouvelles, qu'il n'avoit que de bonnes intentions, il s'ouvrit à lui et passa dans sa chaloupe. Il arriva sur les quatre heures à Ambleteuse ; et après s'y être reposé quelques heures dans la maison d'un ingénieur, il en partit pour se rendre à Boulogne. Il n'y trouva plus la Reine, qui s'étoit mise en chemin pour se rendre à Saint-Germain, le Roi Très-Chrétien y ayant envoyé les officiers nécessaires pour composer sa maison. Le roi d'Angleterre ne fit que dîner à Boulogne, et alla coucher à Abbeville, d'où il se rendit aussi à Saint-Germain en deux jours.

[1689] Après avoir accompagné la Reine partout, je me rendis dans le sein de ma famille à Paris. J'y appris des particularités de la guerre qui commençoit à embraser toute l'Europe, et dont je n'avois rien su que confusément pendant mon séjour en Angleterre. Pour en bien entendre les motifs, il faut savoir la situation où se trouvoient auparavant toutes les puissances belligérantes ; et je commencerai par la France, qui fut presque seule en butte aux forces réunies de tous les autres Etats.

La France étoit agitée au-dedans par le mécontentement des huguenots que le Roi avoit obligés d'abandonner leur religion. Il y avoit long-temps que Sa Majesté travailloit à extirper l'hérésie. On s'étoit d'abord contenté d'exclure les huguenots de toutes les charges et de tous les emplois, de leur ôter leurs temples, d'envoyer des missions dans toutes les provinces pour les instruire, et de faire imprimer des livres pour combattre leurs erreurs ; mais quand le Roi vit que ces moyens n'étoient pas suffisans pour ramener les discoles, il révoqua l'édit de Nantes, et défendit absolument l'exercice du calvinisme. Les huguenots, dont les affaires étoient en mauvais état, et qui étoient persécutés par leurs créanciers, sortirent du royaume, emportant tout leur argent, et ce qu'ils purent de leurs autres effets. Les uns se retirèrent en Suisse, les autres dans les Etats de l'électeur de Brandebourg, et la plupart en Angleterre : on eut beau mettre des gardes sur la frontière, et punir de mort les guides qui les conduisoient, le nombre des réfugiés fut immense. Ceux qui étoient le plus à leur aise, et qui possédoient des immeubles dont ils ne pouvoient se défaire aisément, subirent au moins en apparence la loi qu'on leur imposoit, et abjurèrent publiquement leurs erreurs ; mais la plupart, ou entretenoient de secrètes correspondances avec ceux qui s'étoient retirés dans les pays étrangers, ou souhaitoient dans le cœur qu'il pût arriver dans le royaume quelque révolution qui leur donnât la liberté de professer la religion de leurs pères. Tel étoit l'état de la France au dedans : voyons ce qui se passoit au dehors.

La paix de Nimègue n'avoit pas si bien réglé ce qui devoit appartenir à cette couronne, qu'il n'y eût encore beaucoup de choses qui demandoient des explications. L'Alsace ayant été cédée au Roi par le traité de Munster, et cette cession ayant été confirmée par celui de Nimègue, le Roi avoit envoyé le comte de Crécy à la diète de Ratisbonne pour faire régler les dépendances du comté d'Alsace, dont Strasbourg fait une partie ; et cet ambassadeur avoit resté trois ans à la diète sans pouvoir rien conclure. Il avoit été facile au Roi de se faire faire raison par les armes dans le temps que toutes les forces ottomanes venoient fondre dans la Hongrie et dans les pays héréditaires de l'Empereur ; mais Sa Majesté se contenta de s'emparer de Strasbourg et des terres qui lui avoient été adjugées par la chambre de réunion, établie à Metz. Le duc de Mantoue avoit rendu Casal au Roi, et il avoit reçu la plus grande partie du prix ; cependant il ne vouloit pas livrer cette place à Sa Majesté, sous prétexte que les autres princes d'Italie ne vouloient pas le

souffrir. Le Roi l'obligea à exécuter son traité, comme cela étoit juste et naturel. Les dépendances des places qui avoient été cédées à Sa Majesté dans les Pays-Bas n'étoient pas mieux réglées que celles de l'Alsace. Des députés des deux couronnes s'étoient assemblés à Courtray pour y parvenir ; mais les Espagnols ne cherchoient qu'à éluder la conclusion, jusqu'à ce que l'Empereur eût chassé entièrement les Turcs de Hongrie, afin de pouvoir recommencer la guerre avec plus de succès. Le Roi s'étant aperçu de leur mauvaise foi, s'empara de Luxembourg, et il se contenta de cette place pour toutes ses prétentions, quoiqu'elles fussent plus considérables : il vouloit seulement fermer l'entrée de ses Etats à ses ennemis, pour les empêcher de recommencer la guerre. Les Espagnols ne pouvant se consoler de la perte de cette place, reprirent les armes, et engagèrent tous leurs anciens alliés à se joindre à eux. Ils connurent bientôt les uns et les autres qu'ils ne pouvoient soutenir la guerre ; et ne pouvant consentir à une paix par laquelle les places dont Sa Majesté étoit en possession lui demeureroient, ils convinrent d'une trève de vingt ans, que le Roi voulut bien leur accorder, afin qu'on ne pût pas l'accuser d'avoir empêché les progrès que l'Empereur faisoit contre les infidèles. Ces progrès allèrent si loin que les Turcs furent chassés non-seulement de la Hongrie, mais encore de la Servie, de l'Esclavonie et de la Bosnie. La Transylvanie, qui étoit tributaire de la Porte, se mit sous la protection de Sa Majesté Impériale ; et rien ne pouvoit empêcher les Allemands de pousser leurs conquêtes jusqu'à Constantinople, n'y ayant aucune place forte qui pût les arrêter. Cependant l'Empereur, au lieu de profiter d'une conjoncture si favorable, voulut faire la paix avec la Porte, et se contenta de la Hongrie, afin de se mettre en état de recommencer la guerre contre la France. Dans plusieurs assemblées tenues à Augsbourg et à Nuremberg, on avoit déjà réglé la répartition des troupes que chaque cercle et chaque prince devoient fournir pour cette guerre. Pendant qu'on prenoit ces mesures dans l'Empire, Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne, se voyant dans un âge avancé, et hors d'état de faire les fonctions de son ministère, choisit pour son coadjuteur Guillaume Egon, prince de Furstemberg, cardinal, et doyen de sa cathédrale. Cette nomination fut admise par le chapitre ; mais le Pape, à la sollicitation de la maison d'Autriche, refusa d'en délivrer les bulles. L'électeur étant venu à mourir pendant qu'on en sollicitoit l'expédition, le chapitre s'assembla pour procéder à une nouvelle élection. Le prince Joseph-Clément de Bavière, frère de l'électeur, entra en concurrence avec le cardinal de Furstemberg, mais comme il n'avoit pas l'âge porté par les canons, et qu'il étoit déjà attaché à deux autres églises, le Pape lui donna une bulle d'éligibilité. Les capitulaires ayant procédé à l'élection, le plus grand nombre de voix fut pour le cardinal de Furstemberg ; mais quoique le prince Clément n'en eût que le plus petit nombre, et que la plupart des voix qui étoient en sa faveur pussent être raisonnablement contestées, il obtint aussitôt des bulles de Rome. Le Roi, qui étoit obligé de maintenir le cardinal de Furstemberg, à qui on n'avoit refusé la justice qui lui étoit due que parce qu'il étoit dans les intérêts de la France, ne pouvoit donc se dispenser de prendre les armes pour le mettre en possession de l'électorat de Cologne, sans qu'on pût l'accuser de rompre la trève. A ce premier motif de rupture, il s'en joignit encore un autre. Monsieur avoit épousé Elisabeth-Charlotte, fille de Charles-Louis, comte palatin du Rhin : ce prince étant mort, et Charles, qui lui avoit succédé, l'ayant suivi de fort près, comme il ne restoit plus d'enfans mâles de cette branche, Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, fut mis en possession de l'électorat ; mais on ne pouvoit disputer à Madame les biens allodiaux qui étoient héréditaires, et la dot de la princesse Charlotte de Hesse-Cassel, sa mère. Le Roi, après avoir fait solliciter longtemps le nouvel électeur de faire raison à Madame sur ses justes prétentions, voulut bien s'en remettre à l'arbitrage du Pape ; mais il fut impossible d'obtenir un jugement de Sa Sainteté, ni d'obliger l'électeur palatin à rendre justice à Madame. Toutes ces considérations néanmoins n'auroient pas porté le Roi à la rupture, si Sa Majesté n'avoit pas été bien instruite que l'Empereur et ses alliés traitoient la paix avec les Turcs, et que dès qu'elle seroit conclue on lui déclareroit la guerre. Le Roi crut donc dans ces circonstances devoir s'emparer de Philisbourg, pour fermer à ses ennemis le passage du Rhin. Mais dans le même temps qu'il se préparoit au siége de cette place, il fit offrir à l'Empereur, s'il vouloit convertir la trève en une paix perpétuelle, de la rendre à l'évêque de Spire, à qui elle appartenoit, après que les fortifications en auroient été rasées ; et même de restituer Fribourg à Sa Majesté Impériale, après qu'on auroit démoli les ouvrages que nous y avions faits depuis que le Roi en étoit en possession. On ne pouvoit assurément donner une plus grande marque de modération ; mais ces offres ne furent point acceptées.

L'empereur Léopold-Ignace, qui règne aujourd'hui, avoit un fils âgé de neuf ans qu'il avoit déjà fait couronner roi de Hongrie. Il avoit dessein de lui assurer l'Empire; mais il s'y trouvoit de grandes difficultés, non-seulement parce qu'il n'avoit pas l'âge porté par les constitutions impériales, mais encore parce que les électeurs et les premiers de l'Empire commençoient de prendre ombrage de la trop grande puissance de la maison d'Autriche. Quelques-uns même des électeurs avoient des mécontentemens particuliers, principalement le duc de Saxe, dont on avoit laissé ruiner les troupes en Hongrie. L'Empereur avoit prévu depuis long-temps que personne ne pourroit disputer l'Empire à ses enfans que l'électeur de Bavière, non-seulement parce qu'il étoit par lui-même un des plus puissans princes de l'Empire, mais encore par son alliance avec l'électeur de Cologne. Le mariage de la sœur de cet électeur avec monseigneur le Dauphin lui avoit donné de l'ombrage, et il avoit employé toute son adresse pour l'attirer à son parti. Ce n'étoit que pour le détacher des intérêts de la France que l'Empereur avoit fait épouser au duc de Bavière la fille qu'il avoit eue de Marguerite-Marie-Thérèse d'Espagne, sa première femme; et il lui avoit fait espérer qu'au moyen de ce mariage il hériteroit des Etats du Roi Catholique, dont la mauvaise constitution ne promettoit point de postérité. L'électeur de Bavière se laissa tellement surprendre à cet appât, qu'il fut toujours depuis dans les intérêts de l'Empereur. Le conseil de ce prince étoit composé de l'électeur palatin, du duc de Bavière et du prince Charles de Lorraine. L'électeur palatin étoit un politique extrêmement raffiné et fort ennemi de la France. Comme l'Empereur, dont il étoit beau-père, avoit beaucoup de confiance en lui, il se servoit de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de ce prince pour le porter à servir sa passion, et à le maintenir dans la retenue qu'il faisoit très-injustement des biens de Madame. Par cette raison il persuadoit à Sa Majesté Impériale qu'il falloit conclure la paix avec les Turcs, et faire la guerre au roi de France. Le prince Charles de Lorraine avoit des sentimens plus raisonnables : il savoit que le véritable intérêt de l'Empereur et de l'Empire étoit de continuer la guerre contre les Infidèles, et il vouloit que l'on profitât de la consternation où ils étoient. L'électeur de Bavière étoit toujours opposé au prince Charles de Lorraine, soit par l'antipathie naturelle qui résultoit de leurs divers caractères, soit par la jalousie que donnoit à l'électeur la haute réputation que le prince lorrain s'étoit acquise. Quoique l'Empereur connût tout le mérite du dernier, il penchoit néanmoins plutôt vers l'électeur que vers lui, parce que le duc de Bavière, ayant des Etats et des troupes, pouvoit donner seul un grand poids au parti qu'il embrasseroit, au lieu que le prince de Lorraine ne pouvoit offrir que sa personne. A ces considérations qui portoient l'Empereur à déclarer la guerre à la France, il s'en joignit encore une autre. Le prince d'Orange, qui cachoit le dessein qu'il avoit d'envahir l'Angleterre, et qui ne l'avoit communiqué qu'aux princes protestans, faisoit espérer une puissante diversion du côté du Rhin, où il promettoit d'appuyer fortement les intérêts du prince Clément de Bavière contre le cardinal de Furstemberg. Tous les princes catholiques donnèrent dans le piége, et le Pape même fournit de l'argent pour appuyer une entreprise qui ne tendoit qu'à bannir la religion catholique d'Angleterre. Je ne doute pas que l'Empereur n'eût pénétré le véritable dessein du prince d'Orange; mais il y trouvoit également son avantage, tant parce que l'invasion que ce prince méditoit romproit l'union qui subsistoit entre l'Angleterre et la France, que parce que l'Empereur, en la favorisant, se réconcilioit avec les électeurs protestans qui, charmés de voir leur religion puissamment soutenue en Angleterre, seroient plus disposés à donner leurs voix pour l'élection du roi des Romains en faveur de l'archiduc Joseph, fils de Sa Majesté Impériale. Le prince d'Orange faisoit encore entendre à l'Empereur et à son conseil que les huguenots de France, réfugiés en Angleterre et en Hollande, avec lesquels il entretenoit une étroite correspondance, l'assuroient que tous ceux qui étoient restés dans leur patrie ne manqueroient pas de prendre les armes pour la cause commune dès qu'ils seroient sûrs d'être soutenus. De là les ministres de l'Empereur concluoient assez conséquemment que la France étant attaquée au dedans ainsi qu'au dehors par un si grand nombre d'ennemis, il étoit impossible qu'elle ne succombât. Voilà les apparences qui ont trompé l'Empereur et les princes de l'Empire : passons aux couronnes du Nord.

Charles XI, roi de Suède, s'étoit toujours bien trouvé de l'alliance que lui et ses ancêtres avoient eue avec la France. Le Roi, de sa part, avoit si fidèlement entretenu cette alliance, que dans la dernière guerre il sacrifia une partie de ses conquêtes pour faire rendre à Sa Majesté Suédoise tout ce qui lui avoit été pris par le roi de Danemarck et par l'électeur de Brandebourg. Après la paix de Nimègue, le roi de Suède se brouilla avec la France au sujet de la succession du prince des Deux-Ponts. Quoique la mésin-

telligence eût toujours duré depuis, le roi de Suède fit offrir au Roi Très-Chrétien de se liguer avec lui; mais l'avantage que l'on pouvoit retirer de cette nouvelle alliance ne se trouva pas assez considérable pour balancer les inconvéniens qu'on en pouvoit craindre. Le Roi se trouvoit obligé de défendre le roi d'Angleterre contre l'usurpation du prince d'Orange, et il étoit résolu de ne point faire de paix que Sa Majesté Britannique ne fût rétablie. Si dans la suite le roi de Suède eût été dépouillé de ce qu'il possédoit en Allemagne par le roi de Danemarck et par l'électeur de Brandebourg, la paix seroit devenue impossible, à moins que le Roi n'eût voulu l'acheter par le sacrifice d'une partie de ses conquêtes, parce que les alliés n'auroient jamais pu consentir à ces deux choses en même temps : à abandonner le prince d'Orange, et à restituer au roi de Suède ce qui lui auroit été pris. Si le roi de Suède s'étoit contenté, sans faire de diversion en attaquant l'électeur de Brandebourg, d'envoyer des troupes au Roi, Sa Majesté les auroit payées bien cher et en auroit tiré peu de service, parce que les Suédois étant persuadés, comme l'étoient alors tous les protestans, que la guerre qui se faisoit étoit une guerre de religion, ils n'auroient combattu qu'à regret en faveur de la France, qui vouloit détruire l'hérésie. Voilà ce qui fit refuser les offres de la Suède; et l'on a vu par la suite que les alliés n'ont pas tiré un grand secours de cette couronne.

Chrétien V, roi de Danemarck, fit faire les mêmes offres à la France; mais il vouloit qu'on le dédommageât de la perte qu'il faisoit des droits du Sund. Or l'avantage que l'on pouvoit retirer de son alliance n'étoit pas assez considérable pour l'acheter si chèrement; outre que n'étant pas aussi puissant que le roi de Suède, il lui seroit impossible de lui résister quand il ne seroit pas secondé par l'électeur de Brandebourg. On peut ajouter encore que la princesse Anne d'Angleterre, sa belle-sœur, étant présomptive héritière de cette couronne, puisque le prince d'Orange n'avoit point d'enfans, il étoit à présumer que, si cette succession venoit à lui échoir, le roi de Danemarck, obligé d'assister le prince Georges, son frère, romproit bientôt toutes ses liaisons avec la France. Il n'y avoit donc pas moyen d'accepter ses offres.

Jean III, roi de Pologne, connut bien peu ses véritables intérêts dans cette guerre. Il avoit conservé à l'Empereur sa couronne; mais l'ingratitude de ce prince avoit été si grande, qu'il avoit pratiqué les principaux palatins de son royaume pour le faire déposer, et il étoit le seul qui n'avoit tiré aucun fruit de la guerre contre les Turcs. Ces Infidèles lui offroient de lui rendre l'Ukraine et tout ce qu'ils avoient pris sur la Pologne, s'il vouloit faire sa paix particulière avec eux. Il refusa des offres si avantageuses, et se laissa leurrer par l'offre que lui fit l'Empereur de donner sa fille en mariage au prince son fils, auquel il crut par cette alliance assurer la couronne après sa mort.

Les Suisses furent sollicités par les Allemands de leur ouvrir un passage par leurs villes forestières, et de rompre avec la France. On prenoit les protestans par l'intérêt de la religion, et on tâchoit de leur donner de l'ombrage des fortifications que le Roi faisoit faire à Huningue, à deux lieues de Bâle. Mais les Suisses ne se laissèrent pas tromper par ces fausses maximes : ils sentirent bien qu'ils se priveroient des pensions qu'ils recevoient de la France, et qu'ils travailleroient eux-mêmes à forger les fers dont la maison d'Autriche les auroit chargés, s'ils avoient ouvert un passage aux Impériaux. Ils savoient d'ailleurs que l'Empereur prétend toujours avoir le droit de souveraineté sur leurs cantons, et qu'ils possèdent encore le duché d'Hapsbourg, dont la maison d'Autriche est sortie. De plus, combien avoient-ils d'exemples des invasions que les princes de cette maison ont faites sous prétexte de passage ou d'assistance! Les cantons, après avoir bien pesé des raisons si importantes, résolurent de garder inviolablement leur neutralité et de fermer leurs passages à toutes les troupes étrangères.

Charles II, roi d'Espagne, n'étant pas capable de gouverner les Etats par lui-même, s'étoit toujours abandonné à la conduite de la Reine, sa mère, qui, comme sœur de l'Empereur, étoit ennemie née de la France. Tant que la reine Louise avoit vécu, elle avoit tâché d'empêcher le Roi son époux de rompre avec cette couronne, mais dès que ce prince fut veuf, la Reine douairière le porta à se remarier avec une des filles du prince palatin : ainsi l'on peut dire qu'il suivoit tous les mouvemens de la cour de Vienne.

Les Provinces-Unies, qui ne se sont soustraites de l'obéissance du Roi Catholique que par les secours qu'elles ont reçus de la France, n'ont pas été plus tôt reconnues par un état libre, qu'elles se sont engagées dans toutes les ligues qui se sont faites contre cette couronne. Elles se croient d'ailleurs obligées de défendre les Pays-Bas autrichiens, parce qu'elles les regardent comme une barrière contre les armes

de la France. Mais dans cette guerre principalement, elles crurent devoir soutenir l'entreprise du prince d'Orange, tant pour l'intérêt de la religion que pour donner de l'occupation hors de leurs états à l'ambition de ce prince. Elles ne voulurent pas considérer que la guerre ruineroit leur commerce dont dépend toute leur puissance, et qu'elles seroient obligées de s'épuiser pour fournir de l'argent à leurs alliés, qui en manquent toujours.

Innocent XI, qui tenoit alors le Saint-Siége, étoit né sujet du Roi Catholique, étant fils d'un marchand de Côme. Il avoit fait connoître en toute occasion sa partialité pour sa patrie et son aversion pour la France. Le duc d'Estrées, ambassadeur de cette couronne, étant mort à Rome, le Pape s'avisa de disputer au ministre du Roi Très-Chrétien les franchises dont les François avoient toujours joui dans leur quartier et qui sont l'unique marque de reconnoissance (assez foible) que nos rois aient jamais reçue du Saint-Siége pour la donation que Charlemagne lui avoit faite de tous les Etats qui composent l'Etat ecclésiastique. Innocent XI contesta au Roi le droit de régale et refusa des bulles aux évêques de France, sous prétexte qu'ils avoient signé le fameux résultat de l'assemblée du clergé au sujet de son infaillibilité. Quoique le Roi eût tant de sujet de se plaindre de ce pontife et qu'il eût de justes motifs de se faire faire raison par les armes, puisque, comme prince temporel, il avoit violé le traité de Pise, il respecta dans sa personne le vicaire de Jésus-Christ, et il se contenta de faire connoître au sacré collége ses droits et sa modération.

La république de Venise, qui avoit fait plusieurs conquêtes sur les Turcs, et qui se voyoit en état d'en faire encore de plus grandes si l'Empereur eût continué contre eux la guerre avec la même chaleur, lui voyoit à regret tourner ses armes du côté du Rhin, et faisoit tous ses efforts pour le porter à la paix avec la France.

Charles-Victor-Amédée II, duc de Savoie, séduit par quelques courtisans qui le vouloient gouverner, avoit refusé de faire le mariage que la duchesse sa mère lui avoit voulu ménager avec l'infante de Portugal : il savoit même mauvais gré à la cour de France des soins qu'elle avoit pris pour le faire réussir. Cependant il avoit épousé depuis une des filles de Monsieur : il auroit dû par conséquent être dans les intérêts des rois de France et d'Angleterre, dont l'un étoit son cousin-germain, et l'autre son oncle. Mais il étoit entré dans la ligue contre ces deux couronnes dans l'espérance de recouvrer Pignerol, que son aïeul avoit vendu à la France, et d'avoir part aux conquêtes que les alliés se promettoient de faire sur nous : en conséquence il avoit fait un traité par lequel il se chargeoit d'attaquer le Dauphiné pendant que toutes les forces de la France seroient occupées en Allemagne et dans les Pays-Bas. Il prétendoit encore faire soulever les huguenots du Languedoc et se joindre à eux ; mais le Roi, ayant découvert ses desseins, le prévint, comme on le verra dans la suite, et se rendit maître d'une partie de ses Etats. Tous les autres princes d'Italie n'avoient pas voulu prendre part dans cette guerre, et ne songeoient qu'à maintenir la paix et la tranquillité dans leurs Etats.

Don Pèdre, roi de Portugal, quoiqu'il eût recherché l'alliance de la maison d'Autriche en épousant une des filles du prince palatin, et qu'il eût dessein de marier l'Infante avec un des princes ses beaux-frères, avoit résolu de garder exactement la neutralité. Voilà dans quelles dispositions étoient toutes les puissances de l'Europe au commencement de la guerre.

Lorsque le Roi eut résolu d'assiéger Philisbourg, il dit à Monseigneur qu'il l'avoit choisi pour exécuter ses desseins, et il ordonna au duc de Beauvilliers de l'accompagner dans ce voyage, pour avoir soin de sa personne. Pendant que Monseigneur se disposoit à partir, pour ne point perdre de temps le, maréchal duc de Duras, qui étoit alors en Franche-Comté, eut ordre de commencer le siége. Le baron de Montclar partit de Strasbourg avec quelques régimens de cavalerie et de dragons, et il investit la place le 27 septembre 1688. Le duc de Duras arriva deux jours après. Philisbourg est situé au-delà du Rhin, à trois lieues au-dessus de Spire, le fleuve entre deux : ses fortifications consistoient en sept bastions assez bas et sans orillons, qui donnoient peu de prise au canon : il y avoit des demi-lunes aux endroits nécessaires, avec un ouvrage couronné, précédé d'un ouvrage à cornes qui achevoit de remplir le terrain : cette place est d'ailleurs naturellement forte par sa situation, étant tout environnée de marais, si ce n'est au levant, où se trouve une langue de terre longue seulement de deux cents pas, par laquelle on ne peut attaquer que deux de ses bastions. Au-delà du marais, on ne trouve presque de tous côtés que des bois. A gauche est le fleuve sur lequel est un fort appelé le Fort du Rhin ; c'est un ouvrage des Impériaux, qui l'ont bâti dans un terrain fort marécageux ; il commande le fleuve, qui dans cet endroit est large d'environ cent vingt-cinq toises, et dont la rive opposée est bordée de bois

presque impénétrables. Ce fort est joint à la ville par une chaussée de huit cents pas qui traverse le marais. Il y avoit sur le Rhin un pont de bateaux, dont la tête étoit défendue par un ouvrage en forme d'étoile à deux demi-bastions, et le milieu par un bastion entier.

Toutes les troupes qui devoient former le siége étant arrivées, la nuit du 3 au 4 octobre, on ouvrit la tranchée au fort de l'autre côté du Rhin, et du côté de la ville en deux endroits, au-dessus et au-dessous du fleuve. Le lendemain, le marquis d'Uxelles attaqua le fort et l'emporta. On fit descendre sur le Rhin le canon, qui arriva le 6. Le même jour, Monseigneur se rendit au camp et alla loger au quartier général, qui étoit à Oberhausen. On construisit au-dessus de Philisbourg un second pont de bateaux, qui servit pendant le siége à toutes les munitions de guerre et de bouche qu'on faisoit venir au camp. Le 10, on dressa deux batteries de dix pièces de canon chacune, et les assiégés firent plusieurs sorties. Les pluies continuelles qu'il y eut retardèrent extrêmement les travaux, et on fut obligé de saigner le fossé pour en faire écouler l'eau ; on y jeta aussi quantité de fascines pour le combler. Par ce moyen on le passa, et l'on insulta l'ouvrage à cornes l'épée à la main. Le comte de Starenberg, gouverneur de la place, voyant que le canon avoit ruiné presque tous les dehors, jugea que s'il tardoit davantage à capituler, il couroit risque d'être pris d'assaut. Comme il avoit de grandes richesses dans la ville, il fit charger tout ce qu'il avoit de plus précieux sur plusieurs chariots, pour être plus en état de se sauver en cas de malheur. On fut informé par un prisonnier des craintes du gouverneur ; ce qui fit presser les travaux. Aussitôt qu'on eut fait brèche à l'ouvrage couronné, on monta à l'assaut, et on l'emporta l'épée à la main. Le comte de Starenberg fut si étonné quand il apprit que les François étoient maîtres de cet ouvrage, qu'il fit arborer le drapeau blanc et battre la chamade. La capitulation fut arrêtée le 30 octobre ; et le lendemain le régiment de Picardie prit possession d'une des portes. Le comte de Starenberg en sortit en même temps dans sa calèche, suivi de son régiment, qui étoit de douze cents hommes, et de quatre pièces de canon qu'on lui avoit accordées. On trouva dans la place cent vingt-quatre pièces d'artillerie, cent cinquante milliers de poudre, vingt-deux mille boulets, seize mille sacs de farine, avec quantité de provisions qui auroient suffi pour soutenir un long siége.

Pendant que Monseigneur étoit occupé au siége de Philisbourg, un camp volant entra dans le Palatinat, et s'empara de Kaiserslautern, que les Romains appeloient *Cæsarea ad Lutram*. Cette ville est la capitale d'un bailliage qui porte le même nom ; elle est environ à une journée de chemin au-delà de la Sarre, et à six lieues de Hombourg. L'électeur palatin, comme seigneur de cette ville, a séance aux diètes impériales dans le collége des princes ; elle a quatre fois appartenu à l'Empire, et l'électeur palatin la tenoit alors par engagement. Cette conquête fut suivie de celle d'Eustadt sur le Spirebach, et de Creutznach sur la Nahe. Creutznach est la principale ville du comté de Spaheim, et elle est défendue par un château.

Neustadt, Spire et Worms ne firent pas plus de résistance. Spire (en latin *Noviomagus Nemetum*) est une ville du Palatinat, près du Rhin ; elle est considérable par la chambre impériale qui y est établie : ce tribunal est composé de quarante-un juges qui décident souverainement de toutes les affaires importantes. Les archives de l'Empire sont aussi gardées dans cette ville. L'évêque de Spire est suffragant de Mayence, ainsi que celui de Worms. Cette dernière ville, qui est dans le bas Palatinat, fut ruinée par Attila vers le cinquième siècle, et reprise depuis par Clovis : on la nommoit, du temps des Romains, *Colonia Vangionum*.

Heilbronn fit un peu plus de résistance. Le baron de Monclar, qui avoit été détaché avec quelque cavalerie et des dragons pour courir le Necker en remontant, se trouvant à la vue de cette place, la fit sommer de se rendre : elle refusa d'abord d'obéir, et tira quelque volées de canon ; mais lorsqu'elle vit qu'on se préparoit à l'attaquer dans les formes, elle se rendit à composition. Heilbronn, ville impériale dans le duché de Wirtemberg, sur le Necker, est entouré de murailles flanquées de bonnes tours, et de larges fossés qui sont revêtus et pleins d'eau.

La ville de Mayence, effrayée de la prise de Heilbronn, reçut aussi garnison françoise. Cette ville, qu'on appelle en latin *Moguntiacum*, et dans la langue du pays *Mentz*, est située sur le confluent du Rhin et du Mein. Drusus, dont on montre le tombeau, en est regardé comme le fondateur ou le restaurateur. Elle fut souvent ruinée par les Barbares sous l'empire de Julien, et prise du temps de Valentinien par Rando, capitaine allemand. Elle fut érigée en archevêché en faveur de Boniface, prélat anglois, qui porta le premier ce titre. Attila l'ayant prise en 454, la fit raser, et Dagobert la re-

bâtit l'année suivante, plus proche du Rhin. Charlemagne y jeta sur ce fleuve un pont, long de cinq cents pas, qui fut brûlé en 812. Willegise, chapelain de l'empereur Othon II, fut le premier électeur de Mayence, et il donna sa voix pour l'élection d'Othon III, dont il avoit été précepteur. Il fut aussi fait chancelier de l'Empire, et depuis cette dignité est toujours restée attachée à cet électorat. Le diocèse de Mayence s'étend dans la Franconie, dans le cercle des quatre électeurs du Rhin, dans la Hesse et dans la Thuringe.

Oppenheim, Bingen et Bacharach suivirent l'exemple de Mayence. Oppenheim est situé près du Rhin, entre Mayence et Worms : on prétend que sa situation ressemble à celle de Jérusalem. Bengen n'est qu'un bourg au confluent de la Nahe avec le Rhin. Bacharach (*Ara Bacchi*) a tiré son nom des autels sur lesquels on sacrifioit à Bacchus. Cette ville, qui est sur le Rhin, est défendue par un bon château : son territoire est renommé par ses vins, qui sont les plus délicieux de toute l'Allemagne.

Il y avoit dans Heidelberg, ville capitale du Palatinat, une garnison composée de trois cents hommes d'infanterie et de deux compagnies de dragons. Ces troupes se soulevèrent contre leurs officiers, pour n'avoir pas été payées depuis trois mois; et après que le grand-maître de l'ordre Teutonique, que l'électeur son père y avoit laissé, en fut sorti, ils jetèrent leurs drapeaux. Le baron de Montclar ayant eu avis de ce désordre, s'en approcha et en prit possession : il n'y trouva que quarante officiers ou grenadiers, tout le reste ayant déserté. Cette place est sur le Necker, à trois lieues de Spire, vers les frontières de la Souabe; elle n'est pas fort ancienne, et elle tire son nom de deux mots allemands, de *hidel*, qui signifie genièvre, et de *berg*, montagne, parce que la colline sur laquelle elle est bâtie est couverte de ces arbustes. Cette étymologie est confirmée par les armes qui sont empreintes sur ses sceaux : elles portent un lion qui a la tête armée d'un casque surmonté d'une branche de genièvre, la pointe chargée d'un écu losangé d'argent et de gueules. Heildelberg fut donnée en 1225, en engagement, par l'évêque de Worms, à Louis, duc de Bavière, qui avoit été fait comte palatin par l'empereur Frédéric Barberousse. En 1688, le Necker déborda d'une telle manière, qu'il passa par dessus le pont, et noya plusieurs personnes. Quatre ans après, on trouva une mine d'or près de la ville. Robert-le-Roux, comte palatin, y fonda une université en 1476, sous le pontificat d'Urbain VI, et sous le règne de l'empereur Venceslas. L'électeur Frédéric II en chassa tous les catholiques en 1546. Cette place est bien bâtie et fortifiée régulièrement; on y passe le Necker sur un pont de bois. Une curiosité qu'on y voyoit étoit une tonne immense, où l'on gardoit du vin de temps immémorial, parce qu'on en tiroit sans la vider : elle avoit vingt et un pieds de hauteur sur trente et un de diamètre, et elle contenoit deux cent vingt tonneaux de jauge ordinaire. Les François l'ont brisée, après en avoir ôté deux cercles qui étoient de fer.

Monseigneur ayant établi dans Philisbourg Desbornes, à qui le Roi en avoit donné le gouvernement avant le siége pour le récompenser des services qu'il avoit rendus à Landau où il commandoit; et ayant pourvu cette place d'une forte garnison, en partit pour aller assiéger Manheim qu'il avoit fait investir par le baron de Monclar. Il arriva devant cette place le 4 novembre, et trouva que le marquis de Joyeuse l'avoit bloquée du côté occidental du Rhin avec douze cents chevaux : il fit en même temps travailler à deux ponts de communication, l'un sur le Rhin et l'autre sur le Necker. Cette ville, située sur le confluent des deux rivières, est fort moderne : elle fut bâtie en 1590 par Philippe-Adrien, qui se plaisoit à chasser aux environs de cette plaine, comme on le voit par une inscription qu'on lit sur la porte du Necker. Ce fut sur son territoire que l'empereur Gratien vainquit les Allemands et les Suèves, dans un lieu qu'Ammien-Marcellin appelle *Leipodamin*. Les rues de Manheim sont bien alignées, et l'hôtel-de-ville est au milieu : on trouve au devant une place d'armes fort spacieuse. De la porte du Necker on parvient par une grande rue jusqu'à celle de la citadelle, appelée Fridericksbourg, du nom de son fondateur : cette citadelle est belle et fort logeable. Il y a devant la porte une esplanade d'une belle grandeur, et toute bâtie d'une pierre rougeâtre, assez agréable à la vue. Les catholiques et les luthériens, dont les places étoient séparées, y faisoient alternativement le service, et les catholiques occupoient le côté de l'évangile.

La tranchée y fut ouverte le 8, et deux jours après la ville, voyant les batteries prêtes à tirer, se rendit. Le gouverneur qui étoit dans la citadelle fit encore quelque résistance, et se laissa battre jusqu'au 12; mais il fut contraint d'accepter la capitulation que Monseigneur lui accorda. On trouva dans la place soixante et douze pièces de canon, six mortiers, et quantité de munitions de guerre et de bouche.

Monseigneur en donna le gouvernement à Sandricourt, brigadier de cavalerie, et fit avancer le duc de Duras vers Frankendal, que ce général fit sommer par le chevalier de Cormeilles. Le comte de Witgenstein, qui y commandoit, étoit disposé à se rendre; mais le major de la ville l'en détourna. Monseigneur arriva le 15 à Obersheim, où l'on avoit marqué le quartier général; on ouvrit la tranchée le 17; on jeta dans la ville plus de deux cents bombes qui mirent le feu à la maison de ville, et un temple de luthériens fut entièrement brûlé; ce qui obligea le gouverneur à capituler. La place étoit régulièrement fortifiée, les dehors en étoient admirables et entretenus avec une propreté extraordinaire. Monseigneur, après avoir pourvu à la sûreté de ses dernières conquêtes, laissa ses ordres au duc de Duras pour mettre les troupes en quartier d'hiver, et s'en retourna à Versailles.

Pendant que les François faisoient toutes ces conquêtes, les forces de l'Empereur étoient occupées contre les Turcs. L'électeur de Bavière assiégea Belgrade le 10 août, et se saisit des faubourgs que les Infidèles avoient abandonnés. Il fit faire un pont de bateaux de douze cents pas de longueur pour la communication. La ville haute et le château furent pris d'assaut le 6 septembre, et tous les habitans furent passés au fil de l'épée; le comte Guy de Starenberg y fut laissé pour commandant.

Belgrade est la ville capitale de la Servie : elle est bâtie sur la pointe d'une colline, au confluent de la Souabe avec le Danube; de sorte que ces deux rivières entourent presque de tous côtés ses murailles, qui ont une double enceinte, avec quantité de tours : le seul endroit où elles ne sont pas entourées est défendu par un château de pierres de taille. Ses faubourgs sont fort vastes, et elle étoit extrêmement fréquentée par les marchands turcs, grecs, juifs, hongrois, esclavons et autres. Les Latins l'appeloient *Alba-Græca.* Cette place fut vendue par le despote de Servie à l'empereur Sigismond, roi de Hongrie; et Soliman II la prit en 1521 sur Ferdinand, avec Banialuc, ville capitale de la Bosnie, où le pacha faisoit sa résidence.

L'Empereur ayant appris les progrès que les François avoient faits du côté du Rhin, y fit passer la plus grande partie des troupes qui avoient fait la campagne de Hongrie, résolu de s'en tenir sur la défensive avec les Turcs, pour être en état de faire un plus grand effort du côté du Rhin. Les affaires des Turcs étoient en si mauvais état, qu'ils étoient déterminés à faire la paix; ils avoient même envoyé deux ambassadeurs pour en faire des propositions à l'Empereur. Ce prince différa long-temps à leur donner audience, parce qu'il vouloit savoir l'intention des alliés; mais lorsque la guerre fut déclarée à la France, il se pressa de les écouter. On croyoit les Infidèles si abattus, qu'on s'attendoit à des propositions fort avantageuses; cependant ils n'offrirent d'abord qu'un partage égal des places conquises dans la Hongrie et dans la Bosnie, dont les unes demeureroient à Sa Majesté Impériale et les autres seroient restituées au Sultan. Dans une autre conférence, ils firent espérer que le Grand-Seigneur pourroit consentir que les princes et les Etats de Transylvanie fussent déchargés du serment qu'ils avoient fait autrefois à la Porte, et qu'ils demeurassent tributaires de l'Empereur, et sous sa protection. Ils offrirent encore à la république de Venise les îles et les places qu'elle avoit conquises; mais ils ne proposèrent rien pour la Pologne. Ce plan étoit bien différent des prétentions de l'Empereur, qui vouloit conserver toutes ses conquêtes, et que les Turcs lui payassent un tribut. La négociation s'étant rompue, le grand visir se mit en campagne l'année suivante d'assez bonne heure; mais il ne fit rien d'important : ce qui fut cause que l'Empereur se contenta de lui opposer le prince Louis de Bade, avec quinze ou vingt mille hommes.

Les plus grandes forces de l'Empire s'étant rendues vers le Rhin, l'électeur de Brandebourg, qui commandoit une partie des troupes protestantes, assiégea Kaiserswert, ville de l'électorat de Cologne, où le cardinal de Furstemberg avoit mis une garnison allemande, commandée par le baron de Marcognet. Le prince Charles de Lorraine, pour faciliter cette entreprise, passa en même temps le Rhin avec quatorze mille chevaux entre Andernach et Coblentz. Après que les bombes eurent ruiné la plupart des maisons, et que l'artillerie eut fait brèche, les Allemands qui étoient dans la place ne voulurent pas attendre l'assaut, se saisirent de leur gouverneur et capitulèrent malgré lui.

Le siége de Mayence ayant été résolu, les troupes de Saxe et de Hesse-Cassel y arrivèrent les premières, s'y retranchèrent, construisirent un pont sur le Mein au-dessous de leur camp, et ne firent pendant quelque temps que jeter des bombes dans les redoutes que les François avoient construites sur le Rhin. Le prince Charles de Lorraine ayant passé ce fleuve sur le pont de Rudesheim, s'approcha de la ville, qu'il fit investir le 17 de Juillet 1689. Le même jour, le reste de l'armée impériale traversa le même fleuve sur un pont construit à Weissenau; il fut

suivi des troupes saxonnes, à la réserve de quelques régimens qui demeurèrent de l'autre côté du Rhin, et dans les îles qui sont entre ce fleuve et le Mein. La cavalerie de la place fit d'abord deux vigoureuses sorties où les Impériaux perdirent beaucoup de monde ; trois mille paysans furent commandés pour travailler aux lignes de circonvallation, et on fit venir trente mille fascines pour se couvrir plus aisément. L'électeur de Bavière, après avoir envoyé un détachement vers la Forêt-Noire, vint joindre les Impériaux avec sept à huit mille hommes.

Pendant que le prince Charles de Lorraine formoit le siége de Mayence avec les électeurs de Bavière et de Saxe, l'électeur de Brandebourg, avec ses troupes et celles de Munster, investit Bonn. Il y avoit dans la place huit bataillons françois et un allemand, faisant en tout six mille cinq cents hommes, huit cents hommes de cavalerie en deux régimens, et un de dragons de quatre cents hommes; outre cela, chaque bataillon avoit une compagnie de grenadiers de cinquante hommes. Le baron d'Asfeld, qui s'étoit signalé en Suède, y commandoit dès le commencement du siége, et avoit mis dans une redoute vis-à-vis de la place cinquante hommes qui soutinrent deux assauts, et qui rentrèrent ensuite dans la ville. Le commandant fut blessé à la tête, et ne laissa pas que de défendre la brèche avec cinq soldats seulement qui étoient restés auprès de lui ; après quoi il se retira. Les troupes qui étoient à Zulpich pour tenir le pays qui est au-delà du Rhin à couvert des courses de la garnison de Bonn, voyant la redoute prise, repassèrent le fleuve. On dressa deux batteries de canon et de mortiers pour battre la place de l'autre côté du Rhin, tandis que les troupes de Munster et des détachemens de l'armée de Lunebourg et de Hollande l'attaquoient de notre côté avec soixante pièces de canon et douze mortiers. On tira dans huit jours sept mille bombes qui ruinèrent la plupart des maisons, sans néanmoins endommager les magasins ; ce qui étoit le principal but des assiégeans. Le baron d'Asfeld ne fut point étonné de tout ce fracas ; et voyant que la ville n'étoit plus qu'un monceau de pierres, il logea la garnison dans le dehors.

Les Impériaux ne réussirent pas mieux devant Mayence; leurs travaux alloient fort lentement, parce que les assiégés faisoient de fréquentes sorties et ruinoient le jour ce qu'ils avoient fait la nuit. Ils en firent une entre autres le 22 juillet, où les Allemands perdirent beaucoup de monde. Le prince Frédéric, palatin, qui étoit à la tranchée avec deux de ses frères, y fut tué d'un coup de fauconneau qui lui emporta la tête. Le prince Charles de Lorraine prit son quartier derrière l'église de Sainte-Croix ; l'électeur de Saxe se logea sur les hauteurs de Weissenau, et les troupes d'Hanovre se logèrent à la Chartreuse. Le marquis d'Uxelles, qui commandoit dans cette place, se défendit jusqu'au 10 septembre ; et après avoir fait périr plus de vingt mille hommes des ennemis, il obtint une capitulation honorable. Il sortit le lendemain avec six pièces de canon et quatre mortiers, et fut conduit à Landau. Après la prise de cette place, le prince Charles de Lorraine et l'électeur de Bavière allèrent joindre l'électeur devant Bonn, qui se défendoit encore. Le baron d'Asfeld soutint le siége jusqu'au 12 octobre, et sortit de la place tambours battans et enseignes déployées. Il mourut quelque temps après d'une blessure qu'il avoit reçue ; ce qui fut une perte considérable. L'Empereur en fit une beaucoup plus grande en la personne du prince Charles de Lorraine, qui mourut de maladie au commencement de l'année 1690. L'électeur de Bavière, qui commanda l'armée impériale pendant la campagne de cette année, n'osa rien entreprendre, quoiqu'il fût bien supérieur en forces aux François. Monseigneur voyant qu'il demeuroit toujours au-delà du Rhin, passa ce fleuve, ruina tout le pays des environs, et détacha des partis qui allèrent fourrager dans la Forêt-Noire et jusqu'aux portes de Mayence, sans que les Impériaux fissent aucun mouvement ; de sorte qu'il fit périr de misère plus de la moitié de l'armée ennemie, sans avoir hasardé ses troupes.

Pendant que l'Empereur réussissoit si mal du côté du Rhin, les Turcs, qui avoient eu le loisir de réparer toutes leurs pertes passées, firent des conquêtes considérables en Hongrie. Ils s'emparèrent d'abord de Widno et de Nissa, dans l'Esclavonie. Le grand visir Mustapha-Coprogli assiégea Belgrade ; et quelques bombes étant tombées sur le magasin des poudres, le firent sauter. Les Turcs profitèrent de la consternation où cet accident avoit mis les habitans et la garnison ; ils montèrent à l'assaut et entrèrent par les brèches qu'on n'avoit pas eu soin de réparer depuis le dernier siége. Les Allemands firent peu de résistance, quoiqu'ils fussent au nombre de dix mille hommes : il ne s'en sauva que trois cents avec le gouverneur ; tous les autres furent taillés en pièces. Le grand visir marcha ensuite vers Esseck, dont il se rendit maître avec la même facilité, les Impériaux ayant abandonné la place sans avoir pu faire sauter les fortifications, suivant les ordres qu'ils

en avoient reçus. Le grand visir prit ensuite la route de Bude, qu'il prétendoit emporter avant la fin de la campagne.

Dans le même temps, le comte Tékély, que le Grand-Seigneur avoit fait prince de Transylvanie, entra dans cette province avec un corps considérable de Hongrois mécontens, de Turcs et de Tartares. Après avoir battu et fait prisonnier le général Heuseler, qui commandoit l'armée Impériale, il somma les Etats de Transylvanie de le reconnoître pour leur prince; ce qu'ils furent obligés de faire. Bientôt il se fut rendu maître d'une partie des places, et les autres ne tardèrent pas à lui ouvrir leurs portes.

Le roi n'avoit pas plus tôt appris que le prince d'Orange étoit passé en Angleterre avec les principales forces des Provinces-Unies, que, par une déclaration du 12 novembre 1688, il avoit permis aux armateurs françois de courir sur les vaisseaux hollandois, et que le 26 du même mois il avoit déclaré la guerre à cette république. Il ne se fit rien de considérable pendant le reste de l'année, et on se contenta de reprendre quelques vaisseaux marchands. L'année suivante (1689), les Etats ayant appris que le maréchal d'Humières étoit déjà en campagne avec trente mille hommes, ordonnèrent au comte de Waldeck, qu'ils avoient fait général de toutes les troupes depuis le départ du prince d'Orange, de les assembler promptement. Il partit pour cet effet de Maëstricht, et leur donna rendez-vous à Waeren. Il y joignit six mille Anglois que le prince d'Orange avoit envoyés aux Etats, sous les ordres du comte de Marlborough. Au commencement de la guerre, l'Espagne n'y avoit point pris de part; mais, après la mort de la reine Louise, le Roi Catholique, qui n'étoit plus gouverné que par les créatures de la Reine mère, manda à don Ronquillo, son ambassadeur à Londres, de presser le prince d'Orange de déclarer la guerre à la France; et au marquis de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, de lever le plus de troupes qu'il pourroit pour joindre à celles des Etats. Le roi de France, qui n'ignoroit aucunes de ces démarches, ordonna au marquis de Feuquières, son ambassadeur à Madrid, d'offrir à Sa Majesté Catholique la continuation de la trêve, pourvu qu'elle voulût s'obliger à ne secourir directement ni indirectement ses ennemis, et de la presser de rendre promptement une réponse positive. Le roi d'Espagne, au lieu de garder une neutralité raisonnable, résolut de favoriser l'usurpateur d'Angleterre, et de se joindre aux protestans. Il fit toucher aux agens du prince d'Orange des sommes considérables, tant à Cadix qu'à Madrid; il reçut des garnisons hollandoises et des troupes de Brandebourg dans les principales places des Pays-Bas espagnols, particulièrement dans Namur et dans Charleroi. Le marquis de Castanaga fit par ses ordres solliciter les Etats de faire avancer leur armée vers Bruxelles; enfin ce prince, ayant donné audience au marquis de Feuquières, ne voulut s'engager à donner aucune assurance pour l'observation de la neutralité; ce qui obligea le Roi de lui déclarer la guerre le 15 avril 1689. Le marquis de Castanaga fit publier une semblable déclaration contre la France, le 3 mai suivant, sur les motifs les plus pitoyables. Il accusoit Sa Majesté Très-Chrétienne d'avoir enfreint tous les traités faits avec l'Espagne, d'avoir attiré les forces ottomanes à la destruction de la Hongrie, et d'avoir traversé la conclusion de la paix entre les deux empires. Comme il ne pouvoit désavouer la ligue faite avec l'usurpateur d'Angleterre, il prétendoit l'excuser en disant que c'étoit pour assurer le repos de la chrétienté. Le Roi fit bientôt connoître que les effets suivoient de près les menaces : il envoya en Catalogne le duc de Noailles, qui prit Campredon et quelques autres places.

Depuis long-temps les troupes françoises étoient oisives dans les Pays-Bas, les ennemis évitant le combat autant qu'ils pouvoient. On rencontra leurs fourrageurs, soutenus par six ou sept cents fantassins qui avoient occupé une forge dans un fond; de sorte qu'on ne pouvoit aller à eux que par un défilé. Quelques escadrons commandés pour les charger les obligèrent de se retirer en désordre, et les poursuivirent si vivement, qu'ils ne purent sauver leur vie qu'en se retirant dans les bois; plusieurs escadrons hollandois qui étoient sur une hauteur pour favoriser leur retraite, ayant voulu tenir ferme, furent attaqués par les François, l'épée à la main, et poussés jusqu'à Valconnot. Cette petite ville est entre deux bois : elle est ceinte de bonnes murailles, et n'a que deux portes; mais l'armée ennemie étoit campée derrière une de ces portes. Le peu de résistance des Hollandois fit croire qu'on pouvoit l'insulter aisément. Les bataillons des gardes françoises et suisses, la brigade de Champagne et d'autres corps furent commandés pour l'attaque, qui se fit par trois endroits. Comme il y avoit douze cents hommes d'infanterie dans la ville, et que les ennemis qui étoient derrière pouvoient les rafraîchir à mesure, la résistance fut très-grande : on faisoit grand feu sur les François, qui étoient à découvert non-seulement des

créneaux, mais encore des deux bois. Il y eut dans cette action trois cents soldats de tués et presque autant de blessés ; mais les ennemis en perdirent plus de neuf cents. Cependant, quoiqu'ils n'eussent pas lieu de se vanter d'avoir eu l'avantage, on fut très-fâché d'avoir exposé pour une bicoque quantité de braves officiers qui y perdirent la vie. Les principaux furent de Lange, Chamillard, d'Assinat et de Rouville, capitaine au régiment des gardes ; le marquis de Saint-Gelais, maréchal de camp; Dumetz et Tiercelin, commissaires d'artillerie : le bailli de Colbert, colonel au régiment de Champagne, mourut peu de jours après des blessures qu'il avoit reçues. Les ennemis ne tirèrent aucun fruit de cette action ; le reste de la campagne se passa sans qu'on entreprît rien de considérable de part et d'autre.

[1690] Les États-généraux prétendoient faire un grand effort l'année suivante : dans cette vue ils avoient engagé l'électeur de Brandebourg à passer dans les Pays-Bas et à joindre ses troupes à leur armée. Le maréchal duc de Luxembourg, à qui le roi avoit donné le commandement de la sienne, ayant été informé de leur dessein, et sachant que le comte de Waldeck attendoit l'armée de l'électeur pour entreprendre le siége de Dinant, résolut de le prévenir et de le combattre avant l'arrivée des Allemands. Ce général vint passer la Sambre dans le Hainaut, pour joindre le corps que le comte de Gournay commandoit, et il chercha à se poster entre le comte de Waldeck et le détachement de l'armée de la Moselle, commandée par le marquis de Boufflers. Il fit camper ces trois corps séparément, tant pour faciliter sa marche, que pour ôter aux ennemis la connoissance de ses forces, et il partit le même jour au soir avec le duc du Maine pour se rendre au camp de Rubentel, qui commandoit le détachement de la Moselle, auquel il fit joindre celui du comte de Gournay.

Après cette jonction, le duc de Luxembourg marcha avec toute l'armée vers la Sambre, où il arriva sur les sept heures du matin. Comme il n'y avoit pas encore d'infanterie, il fit attaquer la redoute de la droite par les dragons de Pompone, qui, après avoir passé la rivière à la nage, l'emportèrent l'épée à la main. L'ardeur de la cavalerie fut si grande, que des cavaliers du Maine et du Furstemberg ayant vu ce qui s'étoit passé à la droite, conduits par quelques officiers, emportèrent de même la redoute de la gauche. Après qu'on eut passé la rivière, partie à gué, partie à la nage, Rosel et les marquis d'Alègre et de Thoiras furent commandés avec leurs régiments pour aller investir Froidmont. Comme les pontons étoient demeurés derrière à cause des mauvais chemins, on jeta deux ponts sur la rivière pour y faire passer le reste des troupes. Le château de Froidmont ayant été battu de quatre pièces de canon, les troupes qui le défendoient se rendirent à discrétion. Le duc de Luxembourg s'étant avancé avec les troupes qui étoient passées pendant que le duc du Maine avoit soin de faire passer le reste, fut averti qu'un corps des ennemis paroissoit. Ce corps étoit de trois mille chevaux détachés pour reconnoître les François. Dès qu'il les eut aperçus, il se retira derrière un défilé.

Le gros de l'armée ennemie prit sa marche du côté de Fleurus. Après avoir garni de dragons les haies du village, les ennemis mirent devant eux un ruisseau assez difficile, dont les bords étoient relevés. Cette position avantageuse n'empêcha pas M. de Luxembourg de marcher à eux, et d'abord on s'aperçut qu'ils méditoient leur retraite. Ils avoient vingt-sept escadrons en bataille, et ils en firent passer deux entre les François et Fleurus. Cheladet eut ordre de les charger, ce qu'il fit avec beaucoup de vigueur. On fit plus de cent prisonniers, et beaucoup de leurs gens restèrent sur la place. Le comte de Berle y fut tué avec plusieurs officiers de marque.

La cavalerie françoise poussa avec tant d'ardeur, qu'il y eut des escadrons qui ne s'arrêtèrent que fort près de la colonne ennemie, qui étoit en halte sur le penchant d'une hauteur. Le duc de Luxembourg, prévoyant le désordre que pouvoit causer cette ardeur, fit retirer deux escadrons de gendarmerie; et comme en ce moment la cavalerie des ennemis marchoit en confusion aux François, il laissa au comte de Marsin le soin de les soutenir, chargea le duc du Maine de former une seconde ligne derrière les deux escadrons de gendarmerie, et prit ce qu'il put de troupes pour en former une troisième derrière celle du duc du Maine. Les deux escadrons de gendarmerie soutinrent l'effort de toute la cavalerie ennemie avec une si grande valeur, que non-seulement ils l'empêchèrent de passer, mais la repoussèrent plus de deux cents pas ; les ennemis s'arrêtèrent ensuite, et les trois lignes des François se retirèrent au petit pas l'une après l'autre, sans que les ennemis songeassent à les suivre.

Le duc de Luxembourg voyant que les ennemis recommençoient à marcher et à s'éloigner de lui par leur droite, fit camper l'armée du Roi à un quart de lieue de Fleurus, sa droite ap-

puyée à la hauteur de la Sambre au chemin qui vient de Genap. Il n'avoit que de menus bagages avec lui, la difficulté des chemins l'ayant obligé d'envoyer les gros équipages à l'abbaye d'Oigny, de l'autre côté de la Sambre, avec une garde de deux mille chevaux et de deux mille cinq cents fantassins, qui par cette raison ne purent se trouver à la bataille.

Le lendemain, premier juillet 1690, au point du jour, le duc de Luxembourg s'aperçut que les ennemis étoient en bataille au-delà de Fleurus, leur droite appuyée à un village sur une petite hauteur, et leur gauche étendue dans la plaine, sans être couverte du moindre rideau. Comme Fleurus étoit un peu éloigné de leur droite, ils l'avoient laissé devant eux et s'étoient contentés d'occuper vers la gauche le château de Saint-Amand qui est assez fort. Ils avoient mis aussi du monde dans la cense qui est entre le château et le village de Saint-Amand. Dans cette disposition, ils avoient encore devant eux le ruisseau qui vient de Fleurus, et un autre venant de Saint-Amand, dans lequel celui de Fleurus se jette. La gauche des François se trouvant plus près des ennemis que la droite, elle marcha la première pour se poster près de Fleurus, où l'on jeta un gros corps d'infanterie; l'armée se mit en bataille, en doublant toujours sur cette gauche, et en s'étendant sur la droite vis-à-vis de Saint-Amand. La brigade de Champagne fut postée dans les haies de ce village, qu'elle occupa même dans la suite pour empêcher les ennemis de s'en emparer. Il ne restoit pas assez de terrain pour former la première ligne et la seconde ligne d'infanterie, parce qu'il y avoit en cet endroit un fossé plein d'eau, fort large et très-difficile à combler, et au-delà de petits marais, de fortes haies et des ravins qui avoient empêché de mettre l'armée régulièrement en bataille. Le duc de Luxembourg jugea donc à propos, pour éviter ces mauvais chemins, de prendre plus sur la droite, et d'aller aux ennemis par des passages qu'il avoit découverts, pour les attaquer par leur flanc. Pour couvrir ce dessein il laissa les troupes, qui faisoient tête aux ennemis depuis Fleurus jusqu'à Saint-Amand, dans la situation où elles étoient : elles y restèrent toute la matinée en bataille; ce qui fit croire aux ennemis qu'on ne les attaqueroit point, ou qu'on les attaqueroit par là. Ils commencèrent à tirer le canon d'assez bonne heure; ce qui n'empêcha pas les François de faire tous les mouvemens nécessaires avec beaucoup de tranquillité. Ils s'étendirent toujours sur la droite. Les deux lignes de l'aile droite marchèrent en même temps, et elles furent suivies par le reste de l'infanterie, qui auroit dû être postée au-delà de Saint-Amand, si l'on n'eût pas changé, comme on fit, l'ordre de bataille.

Cette marche n'étoit pas aisée, parce qu'il falloit que la première ligne défilât tout entière par le château de Ligny, où elle passa le ruisseau sur un pont que le marquis de Montrevel et le grand prieur de France y avoient fait établir. Les François, après avoir surmonté cette difficulté, eurent l'avantage de couler derrière une hauteur, et de dérober par ce moyen leur marche aux ennemis; en quoi ils furent encore favorisés par les blés, qui étoient déjà fort grands. Ils marchèrent long-temps de cette manière, sans pouvoir trouver les alliés; et quand ils furent près de la grande chaussée, ils rencontrèrent un nouvel embarras : au lieu de s'y mettre en bataille, comme ils avoient cru pouvoir le faire pour marcher de là et prendre les ennemis en flanc, ils trouvèrent un ravin si profond et si large, que la première ligne fut obligée de marcher en colonne entre ce ravin et un étang, et que la seconde ligne, passant au-dessus de l'étang, le laissa à gauche. Ils continuèrent ensuite leur marche et allèrent à la cense pour prendre les ennemis par derrière; ils appuyèrent leur droite à cette cense, dans laquelle on jeta une partie des dragons du régiment du Roi, et la gauche de cette aile de cavalerie fut poussée jusqu'auprès des haies de Saint-Brice. Aussitôt que les alliés eurent aperçu les François près de l'étang, ils firent faire à leur seconde ligne un mouvement pour leur faire tête, et mirent leur réserve au milieu pour leur servir de seconde ligne des deux côtés.

Le duc de Luxembourg ayant remarqué dans cette ligne quatre bataillons des ennemis qui étoient devant sa droite, en fit avancer quatre des gardes pour les leur opposer; mais comme ces quatre bataillons furent suivis du premier bataillon des gardes suisses, il n'en fit entrer que trois dans la ligne, et il ordonna aux deux premiers bataillons des gardes françoises de se poster dans les haies au devant de la cense de Chaiseau, avec quatre pièces de canon. Cependant, comme la droite de ces deux bataillons auroit été à découvert dans la plaine au moment qu'on auroit marché aux ennemis, le marquis de Montrevel fut chargé d'en couvrir le flanc avec trois escadrons qui se trouvèrent de réserve. Cet officier général, en arrivant où il devoit les poster, trouva des escadrons des ennemis si proche de lui, qu'il fut obligé de les charger. Il les battit, et ce fut la première action de la droite. Le comte de Gacé, maréchal

de camp, qui commandoit la seconde ligne, occupa en même temps un grand vide qui étoit entre la gauche de cette droite et le ruisseau de Saint-Amand; il fut par ce moyen de la première ligne dans toutes les charges.

La brigade de Champagne, qui avoit ordre de sortir du village de Saint-Amand dès qu'elle verroit paroître le comte de Gournay avec la cavalerie de la droite et de la gauche, défila par la gauche de ce village; et comme elle fut obligée, par la disposition du terrain, de se mettre en bataille sous le feu de la ligne des ennemis, elle le fit avec beaucoup d'intrépidité: le comte de Saulx reçut en cette occasion une blessure. Comme ensuite toute cette infanterie devoit avancer pour attaquer la ligne des ennemis, elle leur rendit entièrement inutiles les postes qu'ils avoient occupés, et l'infanterie qu'ils y avoient jetée fut toute prise à la fin de la bataille. Le canon des François commença à tirer avec beaucoup d'effet de plusieurs batteries postées avantageusement.

Le comte de Gournay, qui avoit ordre de passer le ruisseau et de commencer le combat, ayant aperçu notre infanterie établie dans les postes qu'on vient de marquer, marcha droit aux ennemis avec toute la cavalerie qu'il commandoit et le reste de l'aile gauche; ce que fit aussi Rubentel avec les brigades de Champagne et de Navarre. La droite fit le même mouvement; et ayant chargé en même temps, tout plia des deux côtés, et l'avantage fut général aux deux ailes. Les marquis de Vinans et de Ximénès, maréchaux de camp, furent blessés à ce premier choc, et le comte de Gournay fut tué. Le marquis de Vatteville, maréchal de camp, en chargeant à la gauche de l'aile droite, s'enfonça si avant dans un escadron ennemi, qu'il y fut pris et dégagé presque en même temps par La Haze, capitaine d'un régiment de Cravates.

Les ennemis avoient tellement pris l'épouvante, qu'on avoit déjà gagné leur canon et un grand terrain; de sorte qu'il sembloit qu'il restât peu de chose à faire, lorsque le combat se renouvela d'un autre côté. Le marquis de Montrevel étant allé remettre en ordre la seconde ligne des François, qui s'étoit rompue par trop d'ardeur, se trouva à la gauche de l'aile droite dans le temps que trois bataillons des ennemis, postés dans les haies du village de Saint-Amand, faisoient leurs efforts pour se retirer. Il les chargea vivement, leur tua quelque monde et fit plusieurs prisonniers; les autres se retirèrent en faisant un grand feu. Un moment après, le reste de l'infanterie des ennemis, qui s'étoit rassemblée sur le coteau vers Fleurus, parut sur une hauteur, formant une forte ligne. Elle avoit à sa droite huit ou dix escadrons qui la vinrent joindre à la portée du pistolet de l'endroit où le marquis de Locmaria remettoit en bataille les troupes qu'avoit menées le comte de Gournay, et qui venoient se joindre à l'aile droite. Quelques-uns de ces escadrons vinrent à la charge; mais ayant été repoussés, ils passèrent par les intervalles de la ligne qui leur étoit opposée, en se retirant au trot et au galop par les derrières des François, et ils ne parurent plus. La ligne de l'infanterie des alliés tenoit cependant encore ferme, et les bataillons paroissoient gros parce qu'ils formoient un grand front, n'ayant que trois hommes de hauteur. Le duc de Luxembourg donna ses ordres pour leur opposer une ligne de même force, et la brigade de Navarre fut la première qui arriva; mais les soldats étoient tellement essoufflés, qu'il fallut leur laisser prendre haleine, outre qu'on ne pouvoit, avec quatre bataillons de cette brigade, attaquer toutes les lignes des ennemis.

Le duc de Choiseul alla faire avancer les autres bataillons; et à mesure qu'ils arrivèrent, il les posta à la droite des quatre premiers. Il en vint aussi par la gauche, qui furent mis en bataille derrière les bataillons des ennemis, laissant une ouverture entre l'infanterie de la droite et celle de la gauche, pour faire passer la cavalerie qui pût entrer dans les bataillons au moment qu'ils seroient chargés. Pendant ces dispositions, le duc du Maine vint avertir le maréchal de Luxembourg que de nouvelles troupes se formoient devant lui à la gauche des ennemis; il fut chargé d'aller mettre en bataille ce qu'il pouvoit de la cavalerie, et de s'étendre sur la droite. Tandis qu'il exécutoit cet ordre, quelque cavalerie des ennemis parut; mais après avoir fait sa décharge, elle prit la fuite: ce qui n'empêcha pas le duc du Maine de former ses escadrons, et de s'allonger sur la droite. Comme l'infanterie des François venoit de loin, il se passa beaucoup de temps avant qu'elle fût arrivée; ce qui obligea les premiers bataillons qui étoient postés de demeurer fermes en présence des ennemis, sans faire aucun mouvement. On fit alors avancer six pièces de canon, qui furent servies si heureusement, qu'elles firent de grandes brèches dans les bataillons des alliés, mais sans que ce grand feu pût les obliger à se rompre. Lorsque toute l'infanterie du Roi fut arrivée, on recommença le combat. Le bataillon de Vermandois, qui se trouvoit alors le plus à portée, se mit à la droite des ennemis, et les chargea de manière que la manche droite de Verman-

dois attaqua la manche droite des alliés, et que les piquets de sa manche gauche les pénétrèrent par le flanc. Quadt, qui étoit avec quelques escadrons sur la gauche, profita de cette conjoncture, et entra dans les bataillons.

La petite ligne d'infanterie qui avoit été formée derrière celles des ennemis s'avança dans le même temps, et défit entièrement cinq bataillons de leur droite, dont la plupart des soldats restèrent sur la place. Cependant, comme leur gauche tenoit encore ferme, le marquis de Coaslin s'avança avec son régiment pour la rompre; et ayant rencontré en chemin un escadron des ennemis, il le chargea et le battit. Le marquis de Marcilly, qui étoit entré avec un autre escadron dans leur ligne, acheva de la mettre en désordre. Il ne restoit aux ennemis qu'une espèce de réserve placée sur la hauteur, et composée de huit ou dix escadrons, soutenus par six bataillons : le duc du Maine l'attaqua avec les cinq escadrons qu'il avoit poussés sur la droite, pendant que le comte de Gacé fit attaquer les bataillons par la brigade de Stouppe. Cette réserve fit peu de résistance : le plus grand feu fut du côté de la gendarmerie, à la tête de laquelle le duc du Maine chargeoit un escadron des ennemis; mais comme pendant cette attaque ce corps fut exposé au feu des bataillons ennemis qui le prirent en flanc, le comte de Jussac, premier gentilhomme de la chambre, et Gennois, son aide-de-camp, les marquis de Villarceaux, de Sallart et de Verderone, et le chevalier de Soyecourt, y furent tués. Dès que ces bataillons eurent pris la fuite, on ne vit plus paroître d'ennemis; et les François demeurèrent maîtres du champ de bataille.

Les alliés ne furent pas plus heureux sur la mer qu'ils l'avoient été sur terre. L'armée navale du Roi, commandée par le comte de Tourville, vice-amiral de France, sortit de la rade de Brest, le 23 juin 1690, composée de soixante et quinze vaisseaux de ligne, de vingt brûlots, de six frégates et de vingt bâtimens de charge, avec ordre d'entrer dans la Manche, de chercher les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, et de les suivre dans tous leurs ports, même jusque dans la Tamise.

Les vents ne permirent pas à cette flotte d'approcher des côtes d'Angleterre avant le 29, qu'on reconnut les Sorlingues. Le 30, les vents étant venus à l'ouest, elle entra dans la Manche, et à midi elle se trouva vis-à-vis du cap Lézard. On apprit par un bâtiment anglois qui s'en alloit en Portugal, et qui avoit été pris par le vaisseau le *Marquis*, qu'on attendoit l'armée navale des ennemis à Plymouth. Le comte de Tourville détacha quatre vaisseaux pour aller reconnoître ce port, et leur donna ordre de le venir joindre sur la route que l'armée faisoit vers le cap Goustar. Ces navires n'ayant rien trouvé, rejoignirent le même jour la flotte, qui continua sa route, et arriva le premier juillet vis-à-vis de Torbay. Là le comte de Tourville fut informé que les ennemis avoient mouillé dans la rade de Sainte-Hélène, de l'île de Wight; il se disposa donc à les aller attaquer, et il détacha les quatre meilleurs voiliers de l'armée pour les aller reconnoître.

Vers les quatre heures après midi ces vaisseaux firent signal qu'ils voyoient les ennemis; et l'armée continuant à faire force de voiles, se trouva le lendemain 2 juillet à une lieue et demie de l'île de Wight. Deux de ces vaisseaux rapportèrent que les ennemis étoient mouillés à la rade de Sainte-Hélène, sur une seule ligne, au nombre de cinquante-trois vaisseaux; mais le vent, que notre armée navale avoit eu favorable jusqu'alors, étant devenu contraire, elle fut obligée de mouiller.

Le 3, à quatre heures du matin, elle mit à la voile au commencement du flot, pour s'avancer avec la marée du côté des ennemis, autant que le vent contraire pouvoit le permettre; mais la flotte des alliés appareilla de son côté pour s'éloigner de la nôtre. Elle fut jointe, le 4, dans sa route par huit vaisseaux de guerre hollandois, par quelques brûlots et par des bâtimens de charge. Le 5, le vent devint favorable et on se préparoit à attaquer l'ennemi; mais comme il changea peu de temps après, le comte de Tourville retint le vent et en cet état demeura en présence des ennemis jusqu'à la nuit.

Le 6, au commencement du flot, l'armée du Roi remit à la voile, quoique le vent fût toujours favorable aux ennemis, qui faisoient tout leur possible pour en conserver l'avantage et pour gagner le Pas-de-Calais. Le comte de Tourville, pour leur ôter cette retraite qui auroit empêché le combat, prit le parti de courir une bordée jusque sur les côtes de France, espérant y trouver le vent plus favorable, et pouvoir en revirant se mettre entre Calais et les ennemis. Il arriva le 8 vis-à-vis de Fécamp, à huit lieues au large, d'où il revira de bord et mit le cap au nord vers les côtes d'Angleterre, le vent étant toujours à l'est-nord-est.

Le 9 au soir il reconnut les ennemis à quatre lieues au vent, et le 10 il les vit à la pointe du jour venir sur l'armée du Roi avec le vent et la marée. Il fit le signal pour mettre l'armée en ordre de bataille et donna l'avant-garde à l'escadre du comte de Château-Regnault, qui se

trouva plus près des ennemis d'une lieue que le reste de l'armée. Toute la flotte fut en ligne sur les huit heures en très-bon ordre, et tous les vaisseaux se mirent alors en état d'attendre les ennemis, n'ayant les huniers qu'à mi-mât. Vers les dix heures, étant à la portée du canon, ils commencèrent le combat. Les Hollandois, commandés par l'amiral Everten, avoient l'avant-garde ; ils étoient par le travers de l'escadre du comte de Château-Regnault et d'une division de l'escadre du corps de bataille.

Le vice-amiral rouge d'Angleterre combattit avec ses vaisseaux la division du corps de bataille, où étoit le comte de Tourville; et l'amiral Herbert, avec le reste des vaisseaux de l'escadre rouge et toute l'escadre bleue, s'attacha à la dernière division de l'escadre du corps de bataille de l'armée du Roi et à l'escadre de l'arrière-garde, commandée par le comte d'Estrées.

Les Hollandois combattirent avec beaucoup de fermeté; mais ils furent mal secondés par les Anglois, dont la plupart, et surtout l'amiral Herbert, évitèrent avec un grand soin de se mettre côte à côte des grands vaisseaux. Le combat dura de cette sorte depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures et demie du soir. Les Hollandois voyant l'avant-garde de l'armée du Roi en état de les mettre entre deux feux, furent forcés de se laisser tomber par le travers du corps de bataille : ainsi ce corps n'ayant plus à combattre les Anglois, qui s'étoient retirés de bonne heure, maltraita tellement les vaisseaux hollandois, qu'il les mit tout à la fois hors d'état de naviguer et de combattre. Ils furent obligés de se retirer de la ligne par le moyen de leurs chaloupes ; ce qu'ils firent à la faveur du calme, qui seul les sauva. Sans cette précaution, si le vent eût duré encore une demi-heure, ils seroient tombés au milieu des vaisseaux du Roi. L'amiral Herbert ayant vu retirer le vice-amiral rouge, prit aussi le parti de s'éloigner, tandis que le vice-amiral bleu combattoit toujours avec beaucoup de valeur l'arrière-garde de l'armée du Roi ; mais voyant à la fin deux de ses vaisseaux démâtés de tous mâts, il fut obligé de se retirer comme les autres.

Un vaisseau hollandois de soixante-huit pièces de canon, nommé le Fresland, se rendit au Souverain, commandé par le marquis de Nesmond. Le comte de Tourville y fit mettre le feu, après en avoir retiré l'équipage, qui se trouva réduit à six-vingts hommes, le surplus de trois cent cinquante dont il étoit composé ayant été tué. Les ennemis perdirent encore ce jour-là deux brûlots, coulèrent un de leurs vaisseaux à fond et en firent brûler un autre. La nuit étant venue, le comte de Tourville donna toute son application à observer les ennemis, afin de profiter du premier vent favorable pour tomber sur eux et achever la défaite entière de leur flotte, ou de les obliger au moins d'abandonner le grand nombre de leurs vaisseaux démâtés, avec lesquels il leur étoit impossible de conserver l'avantage du vent.

Le lendemain 11, les ennemis brûlèrent encore trois de leurs vaisseaux, dont l'un étoit un contre-amiral de quatre-vingts pièces de canon, et les deux autres de soixante-et-dix ; et ils en coulèrent deux à fond. Le 12, l'armée navale continua de poursuivre les ennemis si vivement, qu'ils laissèrent en arrière sept de leurs vaisseaux démâtés. Le comte de Tourville s'étant aperçu que ces sept vaisseaux faisoient route pour gagner Portsmouth, détacha le marquis de Villette avec dix des siens pour les couper ; ce qui fut fait de manière qu'on les obligea d'échouer entre le cap de Béneziers et celui de Ferley.

Le lendemain 13 juillet, on détacha quelques vaisseaux pour aller canonner les vaisseaux échoués : les ennemis, pour nous prévenir, mirent le feu à deux de ces vaisseaux. Le 14, ils en brûlèrent deux autres, et le lendemain encore deux. Le septième, qui étoit un vice-amiral de Hollande, s'échoua de la pleine mer dans une petite rivière près de Béneziers, d'où il ne put se relever. La flotte du roi ne souffrit d'autre perte dans ce combat que des manœuvres coupées, et des coups de canon dans le corps des vaisseaux, à la réserve du Terrible, commandé par le capitaine Panetier, qui eut la poupe emportée par une bombe. La flotte ennemie au contraire fut tellement délabrée qu'elle n'osa plus tenir la mer, et qu'elle ne remit à la voile qu'après que celle du roi se fût retirée.

L'armée de terre des alliés ne se trouvoit pas en meilleur état. Quoiqu'ils eussent été joints par l'électeur de Brandebourg, ils n'osèrent rien entreprendre, et ils évitèrent le combat que les François leur présentèrent plusieurs fois. Cependant les troupes d'Allemagne ruinoient tellement le pays, qu'ils firent beaucoup plus de mal à ceux qu'ils venoient secourir que ne leur en auroient pu faire les François. Tel fut le succès de la dernière campagne dans les Pays-Bas.

Le prince d'Orange eut plus de bonheur en Angleterre. Mais pour reprendre la suite des affaires de ce royaume où j'en suis resté, il faut remonter à l'époque de l'évasion du roi Jac-

ques II. Cette évasion produisit différents effets dans les trois royaumes. En Irlande, où le nombre des catholiques excède beaucoup celui des protestans, les peuples résolurent de demeurer fidèles à leur prince. Le comte de Tirconel, vice-roi de cette île, fut charmé de les trouver dans cette disposition : il fit une revue de tous les catholiques capables de porter les armes, dont le nombre montoit à plus de cent mille ; et en ayant choisi vingt-cinq mille qu'il jugea plus capables de servir que les autres, il les fit armer et en composa un corps d'armée. Il désarma en même temps tous les protestans, de crainte qu'ils ne formassent quelque entreprise contre les intérêts du roi. Cependant comme il manquoit de chevaux pour monter la cavalerie, il en fit demander aux protestans, en leur offrant de leur en payer la valeur ; et sur le refus qu'ils en firent, il les prit d'autorité.

En Ecosse, où les presbytériens font le plus grand nombre, ils furent ravis du changement qui venoit d'arriver, espérant que le prince d'Orange, qui étoit Arminien, et par conséquent d'une secte peu différente de la leur, les protégeroit. Le duc de Gordon, gouverneur du château d'Edimbourg, fut le seul qui demeura fidèle au roi ; il s'enferma dans le château, résolu de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, après y avoir fait entrer des munitions de guerre et de bouche.

En Angleterre, les seigneurs ecclésiastiques et séculiers, qui avoient pris en main le gouvernement dès la première fois que le roi s'étoit absenté, s'assemblèrent dans le lieu où les pairs ont accoutumé de tenir leurs séances pendant la tenue du parlement. Par un acte signé de tous, ils résolurent de prier le prince d'Orange de prendre l'administration de l'Angleterre et de l'Ecosse, pour conserver la religion et les lois du pays, ainsi que pour réduire l'Irlande, qui ne vouloit pas concourir avec les deux autres royaumes. Ils le prièrent aussi, par un autre acte, d'expédier des lettres circulaires signées de sa main, pour la convocation d'une assemblée qui auroit la même forme que le parlement. Le prince d'Orange comprit bien que ces seigneurs ne pouvant être considérés que comme des particuliers, ils n'avoient pas le pouvoir de lui remettre entre les mains le gouvernement, et que lui-même n'ayant aucun caractère, il n'étoit pas en droit de convoquer cette assemblée. Cependant, afin qu'il parût que ce qui se feroit à l'avenir, se faisoit par l'autorité et du consentement des trois Etats du royaume, il manda au palais de Saint-James où il logeoit, parce qu'il ne vouloit pas encore occuper celui de Whitehall, ceux qui avoient été députés pour la chambre des communes aux parlemens tenus sous le règne de Charles II, avec les aldermans et le conseil de ville. Lorsqu'ils furent arrivés, il les pria d'examiner ce qu'il falloit faire dans la conjoncture présente, et de lui adresser leurs avis. Ils s'assemblèrent le même jour à Westminster, dans la chambre où les communes tiennent leurs séances, et ils choisirent Henri Powle pour leur président. Ils eurent beaucoup de peine à se déterminer sur la réponse qu'ils devoient faire au prince d'Orange ; et ne se trouvant pas assez éclairés pour décider une matière si délicate, ils mandèrent les plus habiles jurisconsultes de Londres, à qui ils proposèrent la question. Ces docteurs leur dirent que le roi seul ayant droit de convoquer le parlement, et toutes les délibérations de cette assemblée n'ayant aucune force qu'après avoir été confirmées par le prince, ils ne pouvoient rien faire de soutenable dans une assemblée illégitimement convoquée ; que les comtés ne pouvoient élire de députés qu'après en avoir reçu le pouvoir du roi ; qu'enfin le prince d'Orange, qui n'étoit ni régent ni protecteur, ne pouvoit leur donner ce pouvoir. Quand les docteurs se furent retirés, les factieux cherchèrent dans les registres du parlement quelque exemple qui pût autoriser ce qu'ils vouloient faire ; et n'y ayant rien trouvé qui les satisfît, ils eurent recours à l'Ecosse. Ils virent que, sous le règne de Charles I, il s'y étoit fait une assemblée d'Etats sans l'autorité du roi, à laquelle on avoit donné le nom de *Convention*, et résolurent de l'imiter. Ils formèrent ensuite une adresse, par laquelle ils prièrent le prince d'Orange de se charger de l'administration du royaume, et de pourvoir à la sûreté de l'Irlande jusqu'à l'assemblée de la Convention, résolue pour le premier de février 1689. Cette adresse lui fut présentée par leur orateur.

Le prince d'Orange ayant accepté les offres des seigneurs et des communes, ordonna un détachement de neuf mille hommes pour passer en Irlande, nomma des commissaires pour gouverner l'Ecosse, et alla à la trésorerie pour prendre possession de l'argent qui étoit entre les mains des officiers du roi. On y trouva quatre cent mille livres sterlings, dont une partie fut employée à payer les troupes de Sa Majesté pour les engager dans la révolte. Milord Herbert fut déclaré amiral des flottes angloise et hollandoise, qui ne composèrent qu'un même corps ; et milord Dartmouth eut le commandement d'une escadre qui devoit agir pendant l'hiver. Quant à l'administration de la justice, on con-

firma les juges de tous les tribunaux dans la fonction de leurs charges, jusqu'à ce que la Convention en eût disposé autrement. On arrêta quelques personnes, qui n'étoient coupables d'autres crimes que d'avoir voulu demeurer fidèles au roi; on désarma les catholiques et on pilla leurs maisons. Cependant on travailla dans les comtés à élire les députés qui devoient composer la chambre des communes dans la Convention; mais comme ils étoient la plupart presbytériens, les évêques en prirent l'alarme, et demandèrent la permission de s'assembler en particulier avec les députés du clergé; ce qui leur fut refusé. On tâcha d'ébranler la fidélité du comte de Tirconel, à qui on dépêcha le comte d'Hamilton, pour l'exhorter à concourir avec les autres protestans à la conservation de la religion anglicane dans les trois royaumes; mais il répondit qu'ayant été établi par le Roi gouverneur de l'Irlande, il ne pouvoit recevoir des ordres que de lui, et qu'il étoit résolu de se maintenir dans son gouvernement jusqu'à ce qu'il sût les intentions de Sa Majesté, dont il auroit soin de s'informer.

Les seigneurs et les gentilshommes écossois qui se trouvoient alors à Londres s'assemblèrent à Whitehall pour délibérer sur ce qu'ils avoient à faire dans cette révolution générale, et ils élurent le duc d'Hamilton pour leur président. Quelques-uns proposèrent de convoquer une Convention en Ecosse, semblable à celle dont on alloit faire l'ouverture en Angleterre; et cependant ils prièrent le prince d'Orange de prendre le gouvernement du royaume. Cette proposition fut combattue avec tant de chaleur par le comte d'Arram et par le chevalier Mackensie, que plusieurs autres s'etant rangés à leurs avis, on se sépara sans rien conclure. Le prince d'Orange ayant été informé de ce qui s'étoit passé à cette conférence, employa divers moyens pour gagner ceux qui lui avoient été contraires, et en débaucha quelques-uns; de sorte qu'en une seconde séance il fut résolu qu'on lui offriroit le gouvernement de l'Ecosse jusqu'au 24 mars prochain, pendant lequel temps on délibéreroit si l'on devoit convoquer une assemblée des députés de ce royaume.

L'ouverture de la Convention d'Angleterre s'étant faite le premier février 1689, les pairs s'assemblèrent à Westminster dans le lieu destiné à la chambre haute. L'archevêque de Cantorbéry, qui devoit y présider suivant l'usage, refusa de le faire, et le marquis d'Halifax fut élu pour remplir sa place. A l'égard de la chambre des communes, elle confirma Powle dans la même fonction. On proposa d'abord dans cette assemblée de nommer des commissaires pour l'administration de la chancellerie de ce royaume; mais il s'y trouva de grandes difficultés, parce qu'il falloit faire un nouveau sceau, et que, suivant les lois du royaume, c'étoit un crime de haute trahison d'avoir part directement ou indirectement à cet attentat contre l'autorité royale. Pour y trouver quelque expédient, il fut résolu que les deux chambres s'assembleroient et confèreroient ensemble.

Aussitôt que le peuple d'Edimbourg eut appris ce qui s'étoit passé à l'assemblée que les Ecossois avoient tenue à Londres, il témoigna l'aversion qu'il avoit pour la religion catholique, et pour tout ce qui en approchoit. Il pilla les maisons de tous ceux qui passoient pour papistes, et plusieurs ministres de la religion anglicane furent enveloppés dans ce désordre, sous prétexte d'abolir entièrement le papisme et l'épiscopat, pour rétablir l'ancien *convenant* d'Ecosse. Cette émotion populaire embarrassa le prince d'Orange. Quoique les factieux eussent agi conformément à ses intentions secrètes, il n'osa les approuver, pour ne pas fortifier les soupçons que plusieurs avoient déjà que, dans le temps qu'il feignoit d'avoir pris les armes pour la défense de la religion anglicane, il vouloit l'abolir, aussi bien que la religion catholique, afin d'établir celle qu'il professoit. D'ailleurs il étoit à craindre que les Ecossois, qui ne s'étoient pas encore déclarés en sa faveur, ne prissent en particulier des mesures pour se mettre en république, s'il vouloit punir leurs emportemens.

Les communes d'Angleterre, de leur côté, mirent en délibération si on devoit pourvoir au gouvernement de l'Etat en l'absence du Roi, et en quelle manière on le pouvoit faire; ce qui donna lieu à de grandes contestations. Plusieurs des députés prétendirent qu'ayant prêté serment au Roi, ils ne pouvoient rien entreprendre contre son autorité souveraine sans violer leur serment et renverser les lois fondamentales de l'Etat. Ce raisonnement, quoique solide, ne fut point goûté; et il fut conclu, à la pluralité des voix, que le roi Jacques ayant renversé autant qu'il lui avoit été possible les lois fondamentales d'Angleterre, et ensuite abandonné le royaume, il avoit laissé par sa retraite le trône vacant. On mit ensuite en délibération si un catholique pouvoit régner en Angleterre, puisque la religion catholique étoit incompatible avec le serment de suprématie établi par Henri VIII; et la négative passa. On proposa encore s'il étoit plus avantageux que le royaume fût gouverné par un régent ou par un roi; et l'on arrêta qu'il

falloit conserver la forme ordinaire du gouvernement.

Après que le trône eut été déclaré vacant par les deux chambres, on songea à le remplir; et on mit en délibération si l'on devoit proclamer le prince et la princesse d'Orange, roi et reine d'Angleterre. Cette proposition fut rejetée d'abord; mais ensuite l'usurpateur ayant gagné quelques voix, il fut résolu qu'il seroit proclamé roi et couronné avec la princesse sa femme, et qu'on dresseroit un nouveau serment de fidélité, que les seigneurs et les communes seroient tenus de leur prêter. Ce nouveau serment étoit conçu en ces termes :

« Je promets sincèrement et je jure que j'obéirai fidèlement à Leurs Majestés le roi Guillaume et la reine Marie. Ainsi Dieu me soit en aide! »

Au lieu du serment de suprématie, on en substitua un autre en cette forme : « Je jure que j'abhorre, déteste et renie de tout mon cœur cette impie, hérétique et damnable doctrine qui enseigne que les princes excommuniés et dépouillés par le Pape, ou par toute autre autorité qui dérive du siége de Rome, peuvent être déposés et mis à mort par leurs sujets. Je déclare aussi qu'aucun prince étranger, qu'aucun prélat, Etat, ni potentat, ne doit avoir aucune juridiction, supériorité, prééminence ou autorité ecclésiastique ni temporelle dans ce royaume. »

On mit ensuite en délibération en quelle forme seroit faite la proclamation, et il fut résolu que le prince et la princesse d'Orange seroient proclamés roi et reine, à condition que le prince exerceroit toute l'autorité royale; et qu'en cas que la princesse d'Orange mourût sans enfans, la couronne appartiendroit à la princesse Anne et à ses enfans, et, à leur défaut, à ceux du prince d'Orange, en cas qu'il en eût d'une femme légitime.

Ce prince voyant toutes choses disposées suivant ses désirs, manda la princesse, sa femme, pour qu'elle vînt prendre part aux honneurs qui lui étoient destinés. Elle partit de Brielle, où elle s'étoit embarquée le 22 février, et elle arriva le même jour à Londres. Le lendemain, les députés des deux chambres présentèrent à cette princesse et à son époux, dans la salle des banquets, l'acte par lequel ils avoient été déclarés roi et reine d'Angleterre. Ce fut alors que le prince d'Orange levant le masque, et oubliant les protestations qu'il avoit faites par son manifeste de ne point en vouloir au trône, accepta sans hésiter la couronne qui lui fut offerte. Incontinent après, le roi d'armes et les hérauts publièrent la proclamation à Witehall, à Westminster, et devant le temple. Aucun évêque et aucun duc n'y assistèrent, à l'exception du duc de Norfolck, qui ne pouvoit s'en dispenser à cause de sa charge de comte-maréchal. Dès que la proclamation fut faite, le Roi remplit toutes les charges vacantes : il fit le comte de Devonshire, grand-maître de sa maison; milord Benting, premier gentilhomme de sa chambre; le marquis d'Halifax, garde du sceau privé; le comte de Demby, président du conseil; le comte de Shafbury et Williams Temple, secrétaires d'Etat; et il établit un nouveau conseil, composé des seigneurs qu'il crut les plus attachés à ses intérêts.

Le roi Jacques II ayant appris que la plus grande partie de l'Irlande étoit réduite sous son obéissance, résolut de passer dans cette île pour rassurer les catholiques par sa présence et achever de soumettre les protestans. Il voulut que le comte de Lauzun l'accompagnât dans ce voyage, et il le fit chevalier de la Jarretière, pour lui témoigner sa reconnoissance par cette marque d'honneur. Le roi Très-Chrétien lui donna le comte d'Avaux pour être chef de son conseil, afin que ce ministre eût soin de l'informer de tout ce qui seroit nécessaire pour l'entière réduction de cette île. Jacques II partit de Paris le 28 de février, et arriva à Brest le 5 mars. Ce prince apprit, par le retour de la frégate nommée le *Soleil d'Afrique*, qu'on avoit envoyée pour apprendre des nouvelles d'Irlande, que le comte de Klenkarden avoit défait les protestans, qu'une partie étoit demeurée sur la place, et qu'on avoit fait deux mille prisonniers. Ces nouvelles l'obligèrent de presser son départ, et il s'embarqua, le 7 de mars, sur le vaisseau nommé *le François*, commandé par le capitaine Panetier. On ne put mettre à la voile que le 17 avec une escadre composée d'onze gros vaisseaux, de quatre frégates de trente-six pièces de canon, et de trois brûlots. Cette escadre arriva au port de Kinsale le 22 du même mois, et elle mouilla le long de la forteresse, où le régiment du comte de Tirconel étoit en garnison. La joie des peuples fut si grande à l'arrivée de leur prince, que plusieurs se jetèrent à l'eau pour avoir le plaisir de lui rendre les premiers leurs hommages. Les protestans ne songèrent qu'à se retirer à l'autre bout du royaume, tant pour éviter la punition que méritoit leur désobéissance, que pour tâcher de se saisir de quelque poste d'où ils pussent recevoir du secours d'Angleterre. Le roi Jacques alla descendre à la forteresse, où il coucha : elle défend fort bien l'entrée du port à droite, et le côté gauche est dé-

fendu par de bonnes batteries à fleur d'eau, au-dessus desquelles on voit un château bâti à mi-côte. Ce château n'est fortifié que d'ouvrages de terre; mais sa situation est si avantageuse, qu'il seroit facile d'en faire une bonne place d'armes.

Le comte de Tirconel ne vint pas recevoir le Roi au débarquement, parce que sa présence étoit nécessaire pour maintenir l'armée dans le devoir. Le Roi, après avoir demeuré deux jours à Kinsale, en partit pour aller à Cork, où le comte le vint trouver, accompagné de ses gardes et de cent gentilshommes, qui prirent occasion de venir saluer Sa Majesté. Le comte de Tirconel alla au lever du Roi, qui l'ayant aperçu s'avança vers lui jusqu'à la porte de sa chambre et l'embrassa: il lui donna les louanges que méritoient ses services, et lui dit qu'il le faisoit duc, en attendant qu'il pût lui donner des marques plus solides de sa reconnoissance. Le Roi se rendit ensuite à Dublin, pour y assembler le parlement. Cette capitale du royaume est sur la rivière de Liffey, qu'on y passe sur quatre ponts de pierre; il y a un port où se font les embarquemens pour l'Angleterre: l'embouchure de la rivière est couverte de quelques hautes montagnes qui s'avancent dans la mer en forme de promontoire; la marée remonte jusqu'à Dublin, où les grosses barques arrivent. Il y a de grandes places dans la ville, et un bon château.

Le Roi, après avoir réglé quelques affaires à Dublin et donné les ordres nécessaires pour la convocation du parlement, résolut de faire un voyage dans le nord de l'Irlande, pour dissiper par sa présence les restes du parti protestant. Les rebelles se voyant repoussés se jetèrent dans Londonderry, qu'il fallut assiéger dans les formes. Le Roi prévit bien que ce siége seroit de longue haleine, et s'en retourna à Dublin après en avoir laissé la conduite à Maumont, qui avoit sous lui le chevalier d'Hamilton et le duc de Barwick. Pendant ce siége le prince d'Orange envoya en Irlande quinze cents hommes qui s'approchèrent de Londonderry: ils firent savoir aux habitans qu'ils venoient pour les défendre contre les catholiques, et en conséquence ils demandèrent qu'on leur remît le gouvernement de la ville; mais les habitans n'ayant pas jugé à propos de dépendre d'eux, ils se rembarquèrent. Maumont ayant été tué d'un coup de mousquet, le chevalier d'Hamilton prit la conduite du siége.

Tandis qu'il attendoit les choses nécessaires pour battre la place, le parlement commença ses séances à Dublin. On y déclara l'Irlande indépendante de l'Angleterre et de l'Ecosse; on y cassa l'acte du parlement d'Angleterre, confirmé par Charles II à son rétablissement, en faveur des protestans anglois à qui Cromwell avoit donné les biens des Irlandois catholiques; et on ordonna que chacun rentreroit dans son ancien patrimoine. En même temps on régla pour Sa Majesté un subside de vingt mille livres sterlings par mois. On supprima l'appellation devant les tribunaux d'Angleterre des sentences rendues par les cours de justice d'Irlande, et l'on déclara que les actes du parlement d'Angleterre ne pourroient avoir force de loi à l'égard des Irlandois. Ensuite on passa des actes pour rétablir la liberté de conscience; on ordonna que toutes les espèces étrangères auroient cours dans le royaume, et qu'on feroit le procès à tous ceux qui s'étoient révoltés contre le Roi, et qui étoient sortis de l'île sans sa permission.

Le roi de France ayant appris les bonnes dispositions où étoient les Irlandois, et voulant leur procurer les moyens de se maintenir dans la fidélité qu'ils devoient à leur prince légitime, leur envoya des troupes commandées par le marquis de Gassé, qui s'embarquèrent à Brest, le 6 mai. La flotte françoise étant arrivée à Kinsale, fut attaquée pendant le débarquement par la flotte angloise que commandoit l'amiral Herbert; mais les Anglois furent poussés jusque vers leurs côtes, leur amiral fut démâté de son mât d'artimont et presque désemparé, et on leur prit sept vaisseaux. Six autres, qui s'étoient séparés de leur flotte, et qu'on avoit cru long-temps perdus à Londres, vinrent devant Londonderry. Le chevalier d'Hamilton, pour empêcher qu'il n'entrât du secours dans la ville, et pour fermer la rivière, fit faire une estacade dans l'endroit le plus étroit, qui avoit néanmoins cent toises de face et huit brasses de fond: cette estacade étoit défendue par des redoutes et par des batteries à fleur d'eau. On fit encore entre ces redoutes des retranchemens assez profonds, et on y logea des mousquetaires: ces retranchemens enfiloient l'estacade et n'en étoient qu'à la portée de pistolet. Enfin on construisit une haute estacade plus avancée de la même manière, avec de pareils retranchemens. Ces ouvrages produisirent l'effet qu'on en attendoit, parce qu'on ne pouvoit y arriver que vent arrière, et qu'ainsi le retour en auroit été impossible. Le major général Cork, étant parti avec un secours considérable, ne put s'introduire dans la place. Il demeura pendant quatre jours à l'ancre, exposé au feu du canon du fort de Kilmore; et, ayant fait reconnoître la rivière, il trouva qu'on avoit enfoncé au mi-

lieu du courant, entre les deux estacades, de grands bateaux remplis de pierres. Ainsi, après avoir tenté plusieurs fois inutilement de passer, il remit à la voile.

Pendant que le roi Jacques travailloit à s'assurer toute l'Irlande, le prince d'Orange faisoit la même chose à l'égard de l'Ecosse. Il convoqua à Edimbourg une Convention semblable à celle d'Angleterre, et l'ouverture s'en fit le 14 mars vieux style, et le 24, suivant notre manière de compter. Le premier soin de cette assemblée fut de travailler à faire sortir le duc de Gordon du château; on envoya les comtes de Tewdalle et de Lotheart pour le sommer de se rendre. Il différa pendant quinze jours de rendre réponse, dans l'espérance que le parti du Roi se fortifieroit. Après plusieurs remises, il déclara que Sa Majesté étant passée en Irlande, il étoit résolu de lui conserver ce poste. La Convention lui envoya des hérauts revêtus de leurs cottes d'armes, pour le sommer de nouveau d'obéir, à peine d'être déclaré coupable de haute trahison. Sa réponse ayant été conforme à la première, les hérauts le proclamèrent, dans la grande place, traître au Roi, avec défenses à toutes personnes d'avoir aucune communication avec lui.

Le même jour, milord Craven remit à la Convention une lettre que le Roi avoit écrite aux trois ordres du royaume avant que de partir de Brest, et ensuite une autre du prince d'Orange. Après la lecture de ces deux lettres, on résolut de répondre favorablement à celle du prince d'Orange; mais la réponse ayant été dressée, les évêques et plusieurs pairs séculiers refusèrent de la signer. Comme un acte si important devoit être signé par tous les membres de l'assemblée, pour couvrir ce défaut on ordonna que le président le signeroit au nom de toute la Convention. On marquoit par cette lettre, au prince d'Orange, qu'on étoit disposé à faire l'union de l'Ecosse et de l'Angleterre, comme il témoignoit le souhaiter; on le qualifioit de roi d'Angleterre et on le traitoit de majesté. La plupart des royalistes s'étant absentés, ceux qui restèrent dans la Convention déclarèrent le trône vacant de la manière suivante:

« Les Etats du royaume d'Ecosse déclarent que le roi Jacques II, faisant profession de la religion papiste, s'est attribué le pouvoir royal, et a agi comme roi sans avoir prêté le serment requis par les lois; qu'il a, par l'avis de méchans conseillers, renversé la constitution fondamentale du royaume; qu'il a changé une monarchie légale et limitée en un pouvoir arbitraire et despotique, et qu'il l'a gouvernée à la ruine de la religion protestante, en violant les lois et la liberté de la nation, et en détruisant toutes les forces du gouvernement: en quoi il a forfait, et pourquoi le droit de la couronne et le trône sont devenus vacans. »

La Convention en conséquence reconnut le prince et la princesse d'Orange roi et reine d'Ecosse, et les fit proclamer à de certaines conditions contenues en dix-sept articles; on nomma ensuite des commissaires pour leur aller offrir la couronne à ces conditions. Le vicomte de Dundée, qui s'étoit absenté, entra à la tête de cent chevaux dans la ville de Perth, où il surprit les barons de Blair et de Pork, qui avoient levé à leurs dépens des troupes de cavalerie pour le prince d'Orange. Il fit toute cette cavalerie prisonnière et se servit des chevaux pour monter quelques volontaires qui l'avoient suivi à pied; il s'empara aussi de tout l'argent qu'il trouva dans la ville, disant aux magistrats qu'il en rendroit comte au roi Jacques, son véritable maître. Plusieurs dames d'une qualité distinguée donnèrent encore au vicomte jusqu'à leurs pierreries pour lui faciliter les moyens de grossir son armée.

Pendant que Dundée signaloit son zèle pour le roi Jacques, la Convention employoit la force pour obliger le duc de Gordon à rendre le château d'Edimbourg. Ce château fut entièrement détruit par les bombes, et le duc fut obligé de se loger dans les caves avec toute la garnison. Bientôt les munitions commencèrent à lui manquer, et les assiégeans se logèrent au bord du fossé. Cependant il fit encore une assez longue défense, parce qu'il avoit des intelligences dans la ville qui l'informoient, par certains signaux, de tout ce qui s'y passoit; mais ceux de son parti qui furent arrêtés découvrirent les moyens dont on se servoit pour lui faire savoir les choses dont la connoissance lui étoit nécessaire: on profita de leurs instructions pour lui faire de faux signaux qui l'obligèrent de capituler. Il demeura prisonnier avec son lieutenant, et la garnison eut la liberté de sortir avec épées et bagages. Le vicomte de Dundée se maintint pendant quelque temps avec le secours des montagnards qui s'étoient déclarés pour le Roi, et il défit le général Makey, que la Convention avoit envoyé pour le combattre; mais ayant été tué, les montagnards furent contraints de demeurer sur la défensive et de se retirer dans leurs montagnes. Le duc de Gordon, voyant la plus grande partie de l'Ecosse soumise au prince d'Orange, fit son accommodement avec lui, et par ce moyen obtint sa liberté.

Lorsque tout fut disposé à Londres pour le

couronnement de ce prince et de la princesse sa femme, la cérémonie en fut faite le 20 mars par l'évêque d'Exester, qui, pour récompense de sa trahison, avoit été fait archevêque d'Yorck; l'archevêque de Cantorbéry ayant refusé d'y prêter son ministère, quoiqu'on l'eût menacé de le déposer, et même de le mettre en prison. On fit prêter au prince et à la princesse d'Orange les sermens accoutumés; et comme plusieurs des pairs attachés au parti du roi Jacques s'étoient absentés, le prince d'Orange en créa d'autres pour remplir leurs places. Le prince Georges de Danemarck fut fait duc de Cumberland; le marquis de Winchester, duc de Bolten; Benting, comte de Portland; le vicomte de Falcomberg fut créé comte du même nom; milord Mordant, comte de Montmouth; milord Montaigu, comte de ce nom; milord Churchill, comte de Marlborough; Sidney, vicomte; et les lords Lumley et Cholmondley, dont les titres étoient en Irlande, comtes des mêmes noms. Milord Jeffreys, chancelier de ce royaume, qui étoit depuis long-temps prisonnier dans la tour, y mourut de chagrin ou de quelque poison qu'on lui donna. Comme le prince d'Orange avoit déjà disposé de sa charge, et fait faire de nouveaux sceaux, sa mort ne causa aucun changement. L'envoyé de Brandebourg fut le premier qui complimenta le prince et la princesse d'Orange sur leurs nouvelles dignités. Le Roi Catholique ne fut pas si prompt à reconnoître cet usurpateur: ce n'est pas qu'il n'eût les mêmes sentimens; mais comme la France ne lui avoit pas encore déclaré la guerre, et qu'il craignoit une rupture, il garda quelque ménagement. Il écrivit au roi et à la Reine de la Grande-Bretagne pour leur faire part de la mort de la Reine son épouse, et il ne fit pas la même civilité au prince d'Orange; ce qui fut cause qu'il ne prit pas le deuil de cette princesse, quoique la reine douairière lui en eût donné l'exemple.

Le prince d'Orange, à la sollicitation des Hollandois, pressoit depuis long-temps la Convention de consentir qu'il déclarât la guerre à la France. Aussitôt qu'il eut obtenu son consentement, il fit publier cette déclaration, où l'on disoit que depuis la trêve dont il se prétendoit garant comme roi d'Angleterre, Sa Majesté Très-Chrétienne avoit pris plusieurs places appartenantes à l'Empereur et à l'Empire; qu'il étoit par conséquent obligé de défendre ses alliés attaqués par la France; que les François avoient établi la pêche dans le Niew-Friesland, ou la Nouvelle-Frise, sans la permission du gouverneur, qu'ils avoient coutume de demander avant les changemens arrivés en Angleterre; que le Roi Très-Chrétien s'étoit mis en possession des îles Caraïbes appartenantes à cette couronne, de la Nouvelle-Yorck et de la baie d'Hudson; que les armateurs françois avoient pris plusieurs vaisseaux portant pavillon anglois; que le Roi Très-Chrétien avoit défendu à ses sujets d'acheter plusieurs marchandises dont ils se fournissoient ordinairement en Angleterre; qu'il avoit augmenté les droits d'entrée, et qu'on avoit contraint en France plusieurs marchands et matelots anglois d'abjurer leur religion.

Les deux chambres de la Convention eurent une grande contestation au sujet de la succession à la couronne, en cas que la princesse de Danemarck vînt à mourir sans enfans: il s'agissoit de décider si la duchesse d'Hanovre, comme protestante, y seroit appelée au préjudice de la duchesse de Savoie, qui devoit la précéder selon l'ordre naturel. Les seigneurs jugèrent que cet ordre ne pouvoit être interverti, et les communes se déclarèrent en faveur de la duchesse d'Hanovre. Après plusieurs conférences entre leurs députés, il fut résolu que les deux chambres mettroient leurs raisons par écrit, pour être examinées avec plus d'attention. La naissance d'un fils, dont la princesse de Danemarck accoucha le 3 août, fit surseoir à l'examen de cette matière, parce que le cas auquel on vouloit pourvoir se trouvoit par ce moyen plus éloigné.

Le prince d'Orange, qui craignoit de perdre l'Irlande, y envoya le maréchal de Schomberg avec un puissant secours. Ce maréchal mit à la voile le 20 août, et aborda le lendemain à Bangor, dans le comté de Down. Il s'avança du côté de Nury, pour se saisir de ce poste, trop mal gardé par les Irlandois, qui se retirèrent après avoir mis le feu à la ville. Il envoya ensuite des troupes vers Dundale, à quinze ou seize milles d'une plaine où les troupes du roi Jacques devoient s'assembler. Comme la saison étoit fort avancée, et qu'il étoit fort difficile de continuer le siége de Londonderry à la vue du maréchal de Schomberg, qui avoit presque autant de troupes que les assiégeans, on résolut d'abandonner cette entreprise; après quoi les deux partis mirent leurs troupes en quartier.

Comme les alliés du prince d'Orange le pressoient d'achever de réduire l'Irlande, afin de pouvoir tourner ses armes contre la France, il résolut de passer lui-même dans cette île avec les principales forces de l'Angleterre. Après avoir fait déclarer la princesse d'Orange régente pendant son absence, il alla s'embarquer

à Higlate le 10 juillet 1690 ; il ne put mettre à la voile que le 22, et arriva le 24 à Cariefergus. Il fit aussitôt publier une amnistie générale en faveur des Irlandois qui viendroient se ranger dans son parti ; ce qui en attira quelques-uns. Ce prince ensuite ayant résolu de combattre l'armée du roi Jacques, se porta du camp d'Ardée vers Drogheda, et trouva les ennemis campés le long de la rivière de Boyne. En attendant que son infanterie et son artillerie fussent arrivées, il fit reconnoître et sonder quelques gués, qui furent trouvés très-difficiles à passer. Il fit ensuite camper son armée à la portée du canon de celle du Roi, et dans ce mouvement il fut blessé à l'épaule ; ce qui ne l'empêcha pas, après avoir fait mettre le premier appareil à sa blessure, de rester encore quatre heures à cheval.

Le même jour, M. de Schomberg fut commandé, avec la cavalerie de l'aile droite, deux régimens de dragons, et une brigade d'infanterie, pour passer la Boyne à des gués éloignés de deux ou trois milles : il les trouva défendus par huit escadrons, qui après quelque résistance furent renversés ; ce qui facilita le passage de la rivière. Le prince d'Orange la fit aussi passer à ses troupes en trois endroits différens où elle étoit guéable. Le choc fut rude en cet endroit, et le maréchal de Schomberg y fut tué ; mais on n'est pas bien d'accord sur les circonstances : les uns disent que ce fut au passage de la rivière ; d'autres soutiennent qu'ayant été rencontré par trente-cinq gardes du corps du Roi qui poussoient au travers d'un village, il reçut en même temps un coup de pistolet dans le corps, et un coup de sabre sur la tête qui le renversa mort par terre.

La consternation fut égale dans les deux armées. Les Irlandois, voyant le prince d'Orange passé, crurent qu'il n'y avoit plus de sûreté pour la personne du Roi, et lui conseillèrent de repasser en France ; ce qu'il fit. Les Anglois de leur côté crurent la blessure du prince d'Orange mortelle, et le bruit de sa mort se répandit dans toute l'Europe. Cette nouvelle réveilla le parti du Roi dans Londres et donna lieu à plusieurs seigneurs de se déclarer. La princesse d'Orange les fit arrêter, et même le comte de Clarendon son oncle. Le bruit qui se répandit peu de temps après de la défaite de la flotte d'Angleterre, fit mutiner le peuple, et obligea cette princesse à mettre en liberté ces mêmes seigneurs. Dès que le prince d'Orange fut guéri de sa blessure, il résolut d'assiéger Limerick, place importante et qui pouvoit couper les secours aux Irlandois.

Limerick est la capitale du comté du même nom, l'un des sept comtés dont est composée la province de Munster. Elle est assez avant dans les terres et située sur la rivière de Shannon, qui la sépare en deux villes jointes par des ponts de pierre. Sa situation est avantageuse ; mais les fortifications n'en étoient pas fort considérables, la muraille n'étant que de pierres sèches sans être terrassée, et les ouvrages peu réguliers et anciens. Le prince d'Orange la fit investir le 19 août ; et dès le soir il fit dresser deux batteries, l'une au fort de Cromwell de cinq pièces de canon, et l'autre de quatre, du côté de l'ouvrage à cornes. La tranchée fut ouverte le 27, et la redoute fut attaquée le 30 par milord Douglas, avec un détachement de Danois et des troupes de Brandebourg. Ils furent reçus avec tant de valeur qu'ils furent contraints de se retirer : cependant ils l'emportèrent dès le lendemain. Le premier de septembre, ils mirent dans cette redoute une batterie de six pièces de canon, pour ruiner les tours et battre les murailles en brèche. Cinq jours après, la contre-escarpe fut emportée. Les assiégeans montèrent ensuite à la brèche, mais ils furent repoussés avec perte. La nuit du 8 au 9, ils abandonnèrent leurs travaux, et retournèrent occuper les mêmes postes qu'ils avoient pris entre les deux bras de la rivière de Shannon, lorsqu'ils avoient bloqué la place. Le 10, le duc de Tirconel et le comte de Lauzun y firent entrer un grand convoi de munitions, avec douze cents hommes ; ce qui fit perdre aux assiégeans l'espérance de réduire cette place. Le prince d'Orange partit le même jour pour aller à Dublin ; et l'armée commença de décamper, après avoir perdu plus de sept mille hommes et quantité de braves officiers. Quelque temps après le prince d'Orange s'embarqua pour repasser en Angleterre, et laissa le commandement de l'armée au prince de Solms, qui prit en peu de temps Kinsale et Cork. Le comte de Lauzun ne tarda pas à repasser aussi en France avec les François, les Irlandois ayant témoigné qu'ils avoient assez de forces pour se défendre seuls contre ce qui restoit dans leur île des troupes du prince d'Orange. Ainsi finit cette campagne, qui ne fut pas heureuse pour le prince d'Orange, puisqu'il y perdit, avec l'élite de ses troupes, le maréchal de Schomberg, dont les conseils étoient d'un si grand poids, et le duc de Grafton, fils naturel du feu roi d'Angleterre, prince considérable par sa naissance et par sa valeur. D'un autre côté, sa flotte se trouvoit alors extrêmement endommagée, et il se voyoit contraint, pour apaiser les Hollan-

dois, de faire le procès à l'amiral Herbert; ce qui commençoit à lui attirer la haine de tous les officiers. Le nombre des mécontens d'ailleurs augmentoit tous les jours en Angleterre et en Ecosse, parce qu'il étoit obligé de surcharger les peuples d'impôts pour rétablir ses armées de terre et de mer. Telle étoit la situation de ce prince à la fin de 1690.

Il ne me reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur la cour de Rome; ensuite je passerai à la guerre du Piémont.

Le pape Innocent XI étant mort le 12 août de l'année précédente (1689), aussitôt qu'on eut achevé ses obsèques, les cardinaux entrèrent dans le conclave. Sur l'avis qu'en eut le Roi, il fit partir le duc de Chaulnes avec les cardinaux françois, pour aller remplir la fonction d'ambassadeur extraordinaire pendant le conclave, et celle d'ambassadeur d'obédience auprès du pape qui seroit élu. Le cardinal d'Estrées, chargé du vœu de la cour de France, à son entrée dans le conclave représenta aux cardinaux qu'ils ne devoient point élire aucune des créatures du défunt pape, de crainte que celui qui seroit élu ne suivît les maximes de son prédécesseur; ce qui pourroit troubler le repos de l'Italie. Ce motif fit beaucoup d'impression; et l'on jeta les yeux sur le cardinal Ottoboni, créature d'Innocent XI, mais qui étant Vénitien n'avoit aucun attachement aux couronnes, et qui d'ailleurs, ayant passé par toutes les charges, avoit beaucoup de capacité. Aussitôt que les cardinaux françois furent arrivés, toutes les cabales se réunirent en sa faveur, et on résolut de l'élire sans attendre l'arrivée des cardinaux espagnols. Il reçut l'adoration des cardinaux, et prit le nom d'Alexandre VIII. Le Roi lui fit la politesse de lui céder les franchises; et le Pape, par représailles, donna le chapeau à Janson de Forbin, évêque de Beauvais, sur la nomination du roi de Pologne (Michel), confirmée par son successeur (Jean III). L'affaire des bulles qu'Innocent XI avoit refusées aux évêques de France, est une des premières qui ont été traitées sous le nouveau pontificat: la cour de Rome voudroit que le clergé se départît de ce qu'il a statué dans sa fameuse déclaration de 1682, touchant l'infaillibilité du pape; et les négociations commencées pour accommoder cette affaire ne seront peut-être pas sitôt finies. Attendons-en l'événement, et reprenons ceux de la guerre.

Aussitôt que le Roi eut appris que le duc de Savoie avoit conclu un traité avec le prince d'Orange et les autres alliés de l'Empereur, et que par ce traité il s'obligeoit à attaquer le Dauphiné et la Bresse, pendant que les forces de France seroient occupées en Allemagne et dans les Pays-Bas, Sa Majesté donna ordre au marquis de Catinat, gouverneur de Casal, d'entrer dans le Piémont avec son armée, et de demander au duc de Savoie, pour sûreté de sa parole (en cas qu'il fût dans le dessein d'entretenir la neutralité), qu'il reçût garnison françoise dans Verua et dans la citadelle de Turin. Le duc, pour gagner du temps, feignit d'abord de vouloir accepter cette proposition; il marqua ensuite de la répugnance à livrer la citadelle de Turin. Le Roi, pour le mettre entièrement dans son tort, lui fit proposer de donner, au lieu de cette place, Pignerol et Suse dans le Piémont, et Montméliant dans la Savoie. Sa Majesté lui fit même dire que s'il aimoit mieux confier la garde de Verua et de la citadelle de Turin à la république de Venise, elle y consentoit, à condition que les Vénitiens lui remettroient ces mêmes places entre les mains au cas que le duc de Savoie joignît ses troupes à celles de ses ennemis; et que l'Empereur, ainsi que le Roi Catholique, s'obligeroit à ne rien entreprendre en Italie: convention dont le Pape, la république de Venise et le grand duc de Toscane seroient garans.

Le duc de Savoie, loin de vouloir donner au Roi aucune sûreté pour l'observation de la neutralité qu'on lui demandoit, employa au contraire les Barbets, qui sont établis dans la vallée de Luzerne, quoique protestans, à garder le passage des montagnes. En conséquence, Sa Majesté ordonna au marquis de Catinat et à M. de Saint-Ruth d'attaquer les Etats du duc, l'un du côté du Piémont, l'autre par la Savoie; ce qu'ils exécutèrent en même temps. Le marquis de Catinat s'empara de Collioure et obligea les Barbets, qui l'occupoient avec quelques troupes réglées, de se retirer.

Le marquis de Saint-Ruth étant entré en Savoie avec les troupes de Dauphiné qu'il commandoit, soumit à l'obéissance du Roi Chambéry et Annecy. Chambéry est la capitale de la Savoie et le siége du parlement; Annecy est une assez grande ville où a été transféré l'évêché de Genève, depuis que les protestans se sont emparés de la ville épiscopale.

Le marquis de Catinat voyant qu'il étoit impossible de faire subsister son armée, qui étoit renfermée entre les montagnes et le Pô, jugea à propos de donner bataille au duc de Savoie, qui avoit une armée égale à la sienne. Mais comme les ennemis étoient retranchés, il falloit les attirer en rase campagne pour les combattre avec moins de désavantage. Dans cette vue, ce

général, qui étoit campé à Oiselli, en délogea le 17 août à la pointe du jour, et marcha droit à Saluces. Sa marche fut belle et sans confusion, parce que le pays qu'il avoit à traverser est plus ouvert que le reste du Piémont. Il côtoya toujours le Pô, qui étoit entre lui et la ville; et comme ce fleuve qui descend des montagnes est guéable partout, il le passa à deux heures après midi, sans aucun obstacle, dans l'espace d'une demi-heure. A l'approche des François, les ennemis abandonnèrent le faubourg et se retirèrent.

Saluces, ville capitale du marquisat de ce nom, que Henri II échangea contre la Bresse, est sur le penchant d'un coteau au pied des montagnes. Quoique cette place ne soit pas fortifiée, la situation en est avantageuse, et le château est assez bon : le duc de Savoie y avoit mis près de quatre mille hommes de milice, qui, joints aux bourgeois, pouvoient la défendre quelque temps.

Le marquis de Catinat, après l'avoir reconnue, fit occuper les hauteurs qui l'environnent, d'où quelques paysans faisoient un grand feu, et on les approcha de fort près. Ce fut là que le marquis de Vieux-Pont, à qui M. le duc avoit donné son régiment, et qui, arrivé seulement de la veille en poste, avoit été reçu le matin, fut tué sur la place. Le marquis de Château-Regnault y reçut un coup de mousquet au travers du corps, et la nuit qui survint fit cesser le combat. Le marquis de Catinat ayant appris le lendemain que le duc de Savoie s'avançoit pour lui faire lever le siége, abandonna l'attaque de Saluces et marcha droit à lui. Il n'y avoit pas de temps à perdre : le dessein des ennemis étoit de se poster entre Pignerol et notre armée, leur droite appuyée aux montagnes et leur gauche au Pô, et de se retrancher si bien, qu'il auroit fallu les forcer dans leurs retranchemens, ou mourir de faim si on manquoit de prendre la ville. Le marquis de Catinat, qui pénétra leur dessein, fit toute la diligence possible : il fut occupé jusqu'au lendemain dix heures du matin à ranger son armée en bataille, et marcha ensuite fièrement à l'ennemi.

Le prince de Robecq, brigadier, qui commandoit l'infanterie de l'aile gauche, commença le combat, et attaqua vigoureusement des maisons où les ennemis s'étoient retranchés. Ils s'y défendirent très bien, aidés de l'avantage du lieu, et la victoire fut balancée quelque temps; mais l'artillerie la détermina en faveur des François. De Cizy, qui la commandoit, mena le canon si près des ennemis, qu'il les déconcerta et les força de quitter ce poste. D'un autre côté, le marquis de Grancey, brigadier de l'aile droite, trouva un marais bordé de gros bataillons soutenus de la cavalerie piémontoise; il se mit dans la boue jusqu'au ventre, et passa appuyé sur un laquais, qui fut tué en lui donnant la main. Lorsqu'il fut au-delà du marais, il cria aux soldats : « Je vais bien voir si je suis aimé. » A ces mots chacun le suivit, et passa malgré l'incommodité de l'eau et le feu des ennemis, qui se retirèrent en désordre. Il n'y eut pas un seul bataillon oisif et qui ne renversât tout ce qui lui étoit opposé : il est vrai que quelques escadrons ne firent pas bien leur devoir, mais cette mollesse fut bientôt réparée par la valeur et la bonne conduite des généraux. Le marquis de Catinat se trouva partout et remporta une victoire complète. Il renvoya tous les prisonniers de conséquence sur leur parole, et prit grand soin de faire panser les blessés, sans songer à lui-même. Les ennemis laissèrent deux mille morts sur la place, et il y eut douze cents prisonniers : ils perdirent onze canons, de douze qu'ils avoient, et on ne put retrouver le douzième.

Dans le même temps le marquis de Saint-Ruth soumit à l'obéissance du Roi toute la Savoie, le Fossigny et le Chablais. Aussitôt qu'il approcha de Turin, les habitans lui envoyèrent les clefs de la ville. Ce général entra ensuite dans la Tarentaise, qu'il réduisit avec la même facilité, tandis que le marquis d'Herbeville, gouverneur de Pignerol, s'empara de la ville et du château de Villefranche en Piémont. Le marquis de Saint Ruth défit après cela quelques troupes entre Conflans et Mouster dans la Tarentaise, et fit prisonnier le marquis de La Salle qui les commandoit; puis il se rendit maître de Miolans, que les ennemis abandonnèrent.

Comme la saison étoit déjà fort avancée, le marquis de Catinat entra dans le Briançonnois, fit défiler sa cavalerie pour aller en quartier d'hiver, et envoya l'infanterie du côté de Suse. Il fit sur sa route un détachement du régiment de Jarzé, pour aller reconnoître les Barbets et d'autres troupes piémontoises qui étoient retranchées au col de Fenestrel. Ce détachement les attaqua avec tant de vigueur, qu'il les obligea de se retirer en désordre : on alla ensuite en attaquer d'autres qui étoient postés dans des gorges, d'où ils furent pareillement chassés.

M. de Catinat, en se retirant, s'avança cependant vers Suse, tenant toujours la droite pour empêcher les secours, et le marquis de Larrey marcha avec un autre détachement pour combattre les ennemis qui étoient sortis de la

place pour en occuper les avenues; mais ils prirent la fuite à son approche. Lorsqu'il fut à une lieue de Suse, il apprit que la ville et le château s'étoient rendus, et que les troupes qui étoient dedans, au nombre de plus de quatre mille hommes, s'étoient sauvées à la faveur de la nuit, à la réserve de six cents hommes qui étoient restés dans la citadelle. Les magistrats lui apportèrent les clefs l'après-dînée, et on fit entrer un bataillon du régiment de Saulx avec quelques autres troupes. Ceux qui étoient restés dans la citadelle firent un grand feu de canon et de mousqueterie; mais lorsqu'ils virent les batteries dressées et prêtes à tirer, ils demandèrent à capituler et obtinrent des conditions honorables.

Suse est une place fort importante sur le haut du mont Cenis. Par sa prise, on se rendit maître de la route de Turin, de Verua et d'Ivrée, et l'on assura les passages de Briançon en ôtant aux Barbets leur retraite.
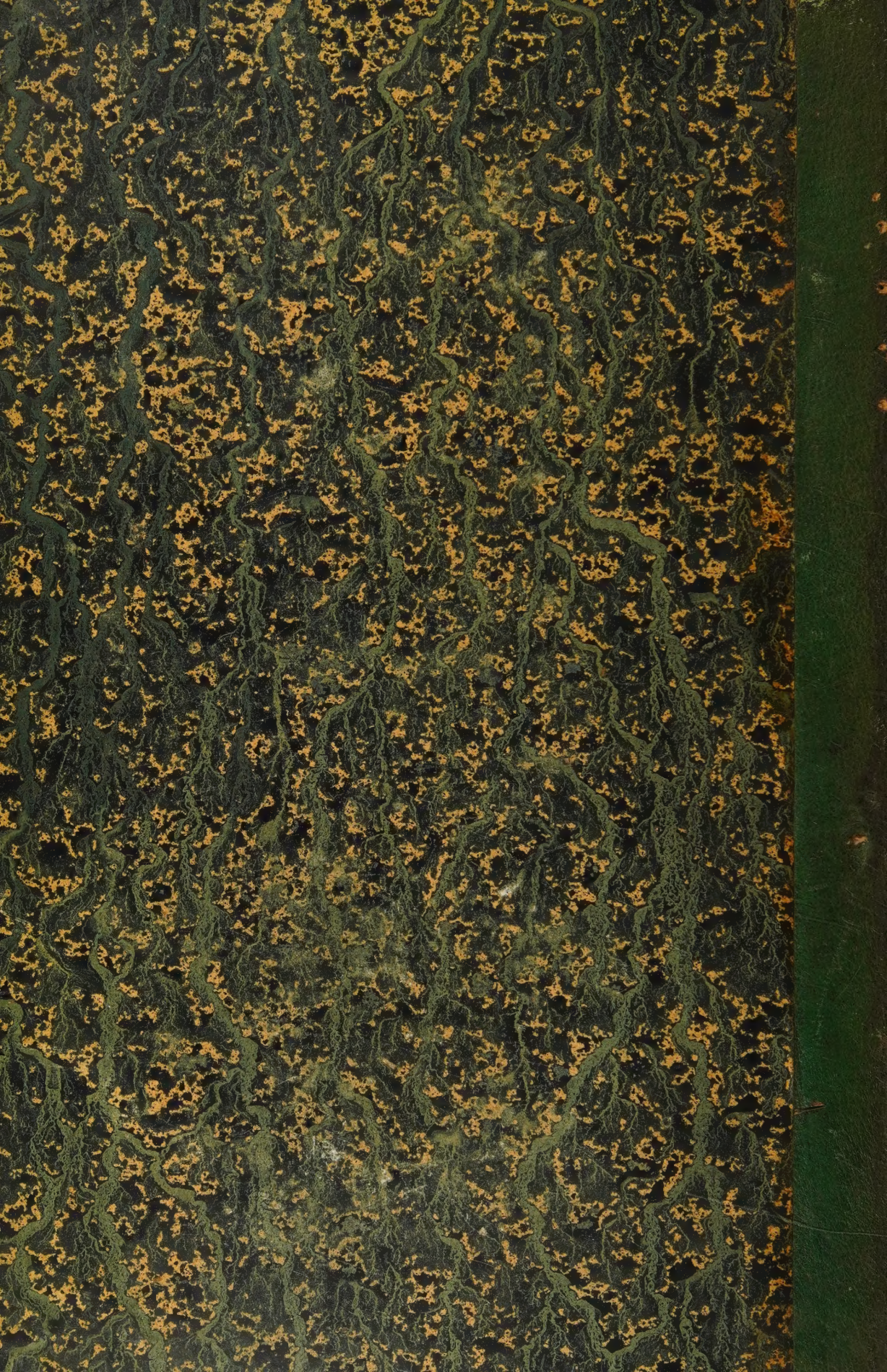
FIN DES MÉMOIRES DE M. DE ***.